





ŒUVRES COMPLÈTES

DE SAINT AUGUSTIN

ÉVÊQUE D'HIPPONE

TABLE DES OUVRAGES COMPRIS DANS LE TOME XIX

APPENDICE

Traduits par M. PÉRONNE, chanoine titulaire de Soissons.

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT AUGUSTIN
ÉVÊQUE D'HIPPONE

TRADUITES EN FRANÇAIS ET ANNOTÉES

PAR MM.

PÉRONNE
Chanoine titulaire de Soissons, ancien professeur d'Ecriture sainte et d'éloquence sacrée.

ÉCALLE
Professeur au grand séminaire de Troyes, traducteur de la *Somme contre les Gentils.*

VINCENT
Archiprêtre de Vervins.

CHARPENTIER
Doct. en théol., trad. des *Œuvres de S. Bernard.*

H. BARREAU
Docteur ès-lettres et en philosophie, chevalier de plusieurs ordres.

renfermant

LE TEXTE LATIN ET LES NOTES DE L'ÉDITION DES BÉNÉDICTINS

TOME DIX-NEUVIÈME

SERMONS AU PEUPLE, TROISIÈME ET QUATRIÈME SÉRIES. — SERMONS DOUTEUX, CINQUIÈME SÉRIE.
APPENDICE DES SERMONS.



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVES, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 13

1873

SERMONS AU PEUPLE

DIVISÉS EN QUATRE SÉRIES

TROISIÈME SÉRIE

(SUITE)

SERMON CCCVI.

Pour la fête des martyrs de la Masse-Blanche (1).

Chapitre premier. — *La gloire des martyrs demeure cachée pour les insensés. Le mot* mal *pris pour* châtiment. — 1. Nous avons entendu et nous avons répondu dans nos chants : « La mort des saints du Seigneur est précieuse, mais à ses yeux, » (*Ps.* cxv, 15) et non aux yeux des insensés. « Ils ont semblé mourir aux yeux des insensés, et leur fin a été estimée un mal. » (*Sag.*, iii, 2.) Le mot mal en latin n'a pas le même sens que dans la langue dont s'est servie ici l'Écriture. Le mot mal en latin signifie le mal que font les hommes, tandis que dans cette langue il signifie aussi le mal qu'ils souffrent. Le mot mal signifie donc ici affliction, peine, et voici le sens de tout ce passage : « Ils ont semblé mourir aux yeux des insensés, et leur fin a été estimée une affliction ; mais ils sont en paix. Et si devant les hommes ils ont souffert des tourments; » voilà l'explication du mot mal ou malice, « leur espérance est pleine d'immortalité. Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande. » (*Ibid.*) « Car les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous. » Mais jusqu'à ce qu'elle soit révélée elle est cachée, et c'est parce qu'elle demeure cachée, que « les justes ont semblé mourir aux yeux des insensés. » Mais de ce qu'elle est cachée aux yeux des hommes, s'ensuit-il qu'elle soit cachée pour Dieu, aux yeux duquel cette mort est précieuse? « Voilà pourquoi la mort de ses saints est pré-

(1) Possidius fait mention de ce sermon au chapitre ix de sa Table. La fête des martyrs de la Masse-Blanche est indiquée dans le calendrier de Carthage. Les martyrologes célèbrent leur martyre le 24 du mois d'août, et quelques expressions paraîtraient indiquer qu'il eut lieu à Carthage. Prudence semble partager ce sentiment dans une de ses hymnes. Mais saint Augustin, dans un de ses sermons, maintenant le cccxie, no 10, les appelle « la Masse-Blanche d'Utique. » Et nous voyons dans l'explication du psaume cxliv, qu'il fit un sermon à Utique, dans la basilique de la Masse-Blanche, ce qui lui fait dire, au no 17 : « Que la Masse-Blanche vous rappelle que j'ai acquitté ce que je devais. »

SERMONES AD POPULUM

CLASSIBUS QUATUOR COMPREHENSI

TERTIA CLASSIS (SEQUITUR)

SERMO CCCVI (a).

In Natali Martyrum Massæ candidæ.

Caput primum. — *Martyrum gloria insipientibus abscondita. Malitia pro pœna.* — 1. Sicut audivimus, et cantando respondimus : « Pretiosa est mors sanctorum Domini, » sed « in conspectu ejus, » (*Psal.*, cxv, 15) non in conspectu insipientium. « Visi sunt » enim « oculis insipientium mori, et æstimata est malitia exitus illorum. » (*Sap.*, iii, 2.) Malitia in Latino sermone non eam significationem habere solet, quam habet in ea lingua, qua Scriptura locuta est. Malitia enim in Latina lingua dici solet, qua mali sunt homines : illa autem lingua malitia dicitur etiam malum, quod patiuntur homines. Malitia ergo isto loco pœna intelligitur. Hoc itaque dixit : « Visi sunt oculis insipientium mori, et æstimata est pœna exitus illorum : illi autem sunt in pace. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, » hæc est malitia : « spes eorum, inquit, immortalitate plena est : et in paucis vexati, in multis bene disponentur. Non enim condignæ sunt passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. » (*Rom.*, viii, 18.) Sed donec reveletur abscondita est. Et quoniam abscondita est, ideo « visi sunt oculis insipientium mori. » Sed numquid quia abscondita est,

(a) Alias de Diversis cxii.

cieuse aux yeux du Seigneur. » Ce mystère caché réclame donc de nous les yeux de la foi, afin de croire ce que nous ne voyons pas encore, et de supporter courageusement les maux que nous souffrons injustement.

Chapitre II. — *La peine ne peut nuire lorsque la cause est bonne. La Masse-Blanche.* — 2. Que notre cause soit bonne et nous n'aurons rien à craindre en souffrant; car pour la mauvaise cause elle doit s'attendre non pas à la récompense, mais à de justes châtiments. « Il n'est donc pas au pouvoir de l'homme de sortir de cette vie comme il voudrait, mais il dépend de lui de se préparer en vivant saintement, à quitter la vie avec sécurité. Et toutefois il n'aurait pas ce pouvoir, si Dieu ne nous avait donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » (*Jean*, I, 12.) Mais à qui a-t-il donné ce pouvoir? « A ceux qui croient en son nom. » C'est la première cause de ce qu'ont souffert nos martyrs, c'est la cause défendue par les martyrs de la Masse-Blanche. La pureté, la blancheur de la cause emporte ici la pureté, la blancheur de la masse. Ils sont une masse parce qu'ils sont en grand nombre; ils sont une masse blanche parce qu'ils soutiennent une cause éclatante. Une si nombreuse multitude n'avait rien à craindre des voleurs. Mais lors même qu'ils eussent marché seuls, ils étaient garantis contre les attaques des brigands, parce que la voie elle-même qu'ils suivaient était leur défense. « Mes ennemis, dit le Psalmiste, m'ont tendu des piéges le long du chemin. » (*Ps.* CXXXIX, 6.) Celui donc qui ne s'écarte pas du chemin ne tombe point dans ces piéges. Nous avons ici la souveraine et fidèle promesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » (*Jean*, XIV, 6.)

Chapitre III. — *Tous, quelle que soit leur condition, désirent vivre heureux.* — 3. Tout homme, quel qu'il soit, veut être heureux. Personne qui ne désire être heureux, et qui ne le désire pardessus tout. Je dirai plus, tout ce qu'on peut désirer d'ailleurs, c'est pour le rapporter au désir d'être heureux. Les hommes sont entraînés par des passions diverses, l'un désire une chose et l'autre en veut une autre; il y a dans le genre humain bien des conditions différentes, et dans cette multitude de conditions chacun choisit et adopte celle qui lui plaît; mais quel que soit l'état de vie dont on fasse choix, il n'est personne qui ne veuille être heureux. La vie heureuse est donc le bien commun que tous ambitionnent; mais quel moyen d'y arriver, quel chemin prendre pour y parvenir, c'est là que les hommes ne sont plus d'accord. Si donc nous cherchons la vie heureuse sur la terre, je ne sais si nous pourrons la trouver, non que ce que nous cherchons soit mauvais, mais parce que nous ne cherchons pas le bien là où il se

etiam Deo abscondita est, apud quem pretiosa est? Ideo « pretiosa est in conspectu Domini mors sanctorum ejus. » Huic igitur abscondito sacramento oculos fidei debemus, ut quod non videmus, credamus, et mala injuste perpessi fortiter toleremus.

Caput II. — *Pœna non nocet, si bona est causa. Massa Candida.* — 2. Sit nobis electa causa, ne nobis noceat pœna. Nam mala causa nullum habet præmium, sed justum tormentum. Non est igitur in hominis potestate quo exitu hanc vitam finiat : sed est in hominis potestate quomodo vivat, ut vitam securus finiat. Neque hoc in potestate esset, nisi « dedisset » Dominus « potestatem filios Dei fieri. » Sed quibus? « Credentibus in nomine ejus. » (*Joan.*, I, 12.) Hæc est prima Martyrum causa, hæc est Candida Martyrum Massa. Si causa candida, et Massa candida. Massa enim dicta est, de numeri multitudine; candida, de causæ fulgore. Tam multi comites non timuerunt latrones. Sed etiam si singuli ambularent, muniti essent adversus latrocinium; quia ipsa via fuerat munimentum. « Juxta semitam, inquit, scandala posuerunt mihi. » (*Psal.* CXXXIX, 6.) Ideo qui non declinat a via, non cadit in scandalum. Habemus autem et summam et fidelem pollicitationem Domini nostri Jesu Christi dicentis : « Ego sum via, et veritas, et vita. » (*Joan.*, XIV, 6.)

Caput III. — *Beatam vitam omnes, in diverso licet vitæ genere, pariter volunt.* — 3. Omnis autem homo, qualiscumque sit, beatus vult esse. Hoc nemo est qui non velit, atque ita velit, ut præ cæteris velit; imo quicumque vult cætera, propter hoc unum velit. Diversis cupiditatibus homines rapiuntur, et alius cupit hoc, alius illud : diversa genera sunt vivendi, in genere humano; et in multitudine generum vivendi alius aliud eligit et capessit : nemo est tamen quocumque genere vitæ electo, qui non beatam vitam cupiat. Beata ergo vita, omnium est communis possessio : sed qua veniatur ad eam, qua tendatur, quo itinere tento perveniatur, inde controversia est. Ac per hoc si quæramus beatam vitam in terris, nescio utrum invenire possimus : non quia malum est quod quærimus, sed quia non in loco suo quæri-

trouve. L'un dit : Heureux ceux qui suivent la profession des armes; un autre soutient le contraire et dit : Heureux ceux qui cultivent les champs. Vous vous trompez, dit celui-ci : Heureux ceux qui brillent au barreau par leur éloquence, qui défendent les intérêts de leurs concitoyens et dont la parole devient l'arbitre de la vie et de la mort des hommes. Non, reprend celui-là : Heureux bien plutôt ceux qui jugent et qui ont l'autorité pour écouter les débats et prononcer la sentence. Vous êtes dans l'erreur, dit un autre : Heureux ceux qui traversent les mers, ils apprennent à connaître du pays et réalisent des gains considérables. Vous voyez, mes très-chers frères, que dans cette multitude de conditions différentes, il n'en est pas une seule qui plaise à tous, et cependant tous aiment et cherchent la vie heureuse. Comment se fait-il donc que de toutes les conditions de la vie, il n'en est pas une seule qui soit agréable à tous, tandis que tous sont unanimes pour aimer la vie heureuse ?

Chapitre IV. — *Qu'est-ce que la vie heureuse. Tous veulent vivre et jouir de la santé.* — 4. Définissons donc, si nous le pouvons cette vie heureuse dont tous puissent dire : Voilà ce que je veux. Puisqu'il n'est personne qui, à cette question : Voulez-vous la vie heureuse, puisse répondre : Je ne la veux pas, nous devons donner de cette vie une définition qui réunisse tous les sentiments, et dont personne ne dise : Je ne veux point. Qu'est-ce donc, mes frères, que cette vie heureuse que tous désirent, mais qui n'est point le partage de tous? Cherchons ensemble. Si je demande à un homme : Voulez-vous vivre, cette question est-elle pour lui la même que si je lui demandais : Voulez-vous être soldat? A cette question : Voulez-vous être soldat, quelques-uns répondraient : Je le veux bien, et un plus grand nombre peut-être : Je ne veux pas. Mais si je dis au contraire : Voulez-vous vivre? Personne, je pense, ne sera tenté de me répondre : Je ne veux pas, car c'est un sentiment naturel et inné dans tous les hommes, de désirer vivre et de ne pas vouloir mourir. De même encore si je fais cette question : Voulez-vous être en bonne santé, personne ne me répondra : Je ne veux pas, car personne n'aime la souffrance. La santé est un bien précieux même aux yeux du riche, et pour le pauvre elle est souvent le seul bien qu'il possède. Mais que sert l'opulence au riche s'il n'a point la santé, qui est le patrimoine du pauvre? Le riche changerait bien volontiers son lit d'argent contre l'habit grossier du pauvre, si sa maladie pouvait se déplacer comme son lit. Tous donc s'accordent pour aimer et vouloir ces deux choses, la vie et la santé. Mais les trouverez-vous aussi unanimes sur la profession des armes, sur l'agriculture, sur la vie de marin? Tous sont d'accord pour aimer la vie et la santé.

mus. Alius dicit : Beati qui militant. Negat alius, et dicit : Beati, sed qui agrum colunt. Et hoc negat alius, et dicit : Beati qui in foro populari claritate versantur, causasque defendunt, vitam mortemque hominum lingua moderantur. Et hoc alius negat, et dicit : Beati, sed qui judicant, qui potestatem habent audiendi et discernendi. Negat hoc alius, et dicit : Beati qui navigant, multas regiones discunt, multa colligunt lucra. Videtis Carissimi, in omni ista multitudine generum vivendi non placere unum omnibus : et tamen beata vita placet omnibus. Quid est hoc, ut cum omnibus non placeat quæcumque vita, omnibus placeat beata vita?

Caput IV. — *Beata vita quid sit. Omnes vivere volunt, et sani esse.* — 4. Ergo definiamus, si possumus, beatam vitam, de qua omnes respondeant : Hoc volo. Quia ergo nemo est, qui interrogatus utrum beatam vitam velit, dicat : Nolo, quærimus autem quæ sit ipsa vita beata ; tale aliquid definire debemus, cui sensus omnis consentiat, et quod nullus dicat : Nolo. Quid ergo, Fratres mei, quid est beata vita, quam volunt omnes, et non habent omnes? Quæramus ergo. Si cui dicatur : Vis vivere? numquid sic audit, quomodo si diceretur : Vis militare ? In illa enim interrogatione, quod est : Vis militare? aliqui mihi dicerent : Volo : et forte plures : Nolo. Si autem dicam : Vis vivere ? puto nemo est qui dicat : Nolo. Omnes enim natura habent insitum, vivere velle, mori nolle : Item si dicam. Vis sanus esse? puto nemo est qui dicat : Nolo : nemo enim vult dolere. Sanitas etiam in divite pretiosa, certe in paupere est sola. Sed quid prodest opulentia diviti, si sanitas non sit ibi, quæ patrimonium est pauperi ? Valde vellet dives lectum argenteum cum pauperis mutare cilicio, si posset ægritudo migrare cum lecto. Ecce ad duo ista consensit mihi omnium sensus, vitam et sanitatem. Numquid omnium sensus consensit ad militiam? numquid omnium ad agriculturam? numquid omnium ad navigationem? Omnium ad vitam et sanitatem.

CHAPITRE V. — Or, lorsque l'homme jouit de la vie et de la santé, ne cherche-t-il plus autre chose? S'il est sage, il ne doit désirer rien davantage, car désirer autre chose qu'une vie et qu'une santé parfaites c'est un signe de convoitise déréglée.

La vie au milieu des douleurs n'est pas proprement une vie. La vie heureuse mérite seule le nom de vie. — 5. Les impies vivront au milieu des tourments. « L'heure viendra, dit le Sauveur dans l'Evangile, où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui auront bien fait, en sortiront pour la résurrection à la vie; mais ceux qui auront mal fait pour la résurrection du jugement. » (*Jean*, V, 28, 29.) Les uns ressusciteront donc pour la récompense, les autres pour le châtiment, et les uns comme les autres vivront, et aucun d'eux ne pourra mourir. Ceux qui vivront dans les joies de la récompense auront en partage la vie la plus douce; mais ceux qui vivront au milieu des tourments, désireront, s'il est possible, voir la fin d'une telle vie, et personne ne leur donnera de mourir pour les délivrer en même temps de leurs tourments. Mais écoutez le langage si précis de l'Ecriture; elle n'a pas daigné donner le nom de vie à une vie aussi misérable. Elle n'a point voulu appeler vie l'existence des damnés au milieu des tourments, des souffrances, des feux éternels; pour elle le nom de vie est le symbole de la gloire et non du chagrin, et partout où vous entendez parler de vie, vous devez bannir toute idée de souffrance. Car être toujours dans les tourments c'est une mort éternelle, ce n'est pas une vie. L'Ecriture l'appelle la seconde mort, celle qui vient après la première, que nous payons tous comme un tribut à la condition humaine. (*Apoc.*, II, 11; XX, 6, 14.) Or, cette seconde mort est appelée mort, bien que personne n'y meure. Mon langage serait plus conforme à la vérité, si je disais : Personne n'y vit. En effet, est-ce vivre que de vivre dans les douleurs? Et comment prouver que l'Ecriture s'exprime de la sorte? Le voici, c'est par le témoignage que je viens de rappeler. « Ils entendront, dit le Sauveur, la voix du Fils de Dieu, et ceux qui ont bien fait sortiront des tombeaux pour la résurrection à la vie. » Elle ne dit pas : Pour la vie heureuse, mais : « Pour la résurrection à la vie. »

CHAPITRE VI. — Le seul nom de vie emporte avec lui la félicité. Si, en effet, la béatitude n'était pas la conséquence nécessaire de la vie, le Roi-Prophète ne dirait pas à Dieu : « En vous est la source de la vie. » (*Ps.* XXXV, 10.) Car il ne dit pas même : En vous est la source de la vie heureuse. Il n'a point ajouté le mot heureuse, il s'est contenté de dire : « de la vie, » pour vous faire comprendre que c'était nécessairement la vie heureuse. Pourquoi? Parce

CAPUT V. — Cum ergo est homo vivus et sanus, nihilne plus quærit? Si sapiat, forte nihil plus debet quærere. Ubi enim est perfecta vita et perfecta sanitas, si quæritur amplius, quid erit nisi vitiosa cupiditas?

Vita in doloribus non proprie vita. Vita non censenda, nisi quæ beata. — 5. Habebunt vitam in cruciationibus impii. « Veniet enim hora, » sicut Evangelium loquitur, « quando omnes qui sunt in monumentis, audient vocem ejus, et procedent qui bene egerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero male egerunt, in resurrectionem judicii. » (*Joan.*, V, 28 et 29.) Ergo illi ad præmium, illi ad tormentum; et utrique vivunt, nec aliquis eorum mori potest. Illi qui vivunt in præmio, amplectuntur dulcissimam vitam : qui autem vivunt in tormento, cupiunt, si fieri possit, finire talem vitam; et nemo eis dat interitum, ut nemo auferat cruciatum. Sed vide Scripturam loquentem et discernentem : non est dignata talem vitam vocare vitam. In cruciatibus, in tormentis, in ignibus sempiternis noluit appellare vitam : ut ipsum nomen vitæ laudis sit, non mœroris; ut ubicumque audis vitam, tormenta non cogites. Nam in tormentis esse semper, æterna mors est, non aliqua vita. Ipsam vocant Scripturæ mortem secundam, post hanc primam, quam omnes humanæ conditioni debemus. (*Apoc.*, II, 11; XX, 6, 14.) Et mors secunda, et mors vocatur, et nemo ibi moritur. Satius et melius dixerim, nemo ibi vivit. In doloribus enim vivere, non est vivere. Et unde probamus sic locutam Scripturam? Ecce unde; ex hoc testimonio, quod modo commemoravi : « Audient enim vocem ejus, inquit, et procedent qui bene egerunt, in resurrectionem vitæ. » Non dixit beatæ vitæ, sed « in resurrectionem vitæ. »

CAPUT VI. — Solum vitæ nomen trahit beatitudinem. Nisi enim consequentem haberet beatitudinem nomen vitæ, non diceretur Deo : « Quoniam apud te est fons vitæ. » (*Psal.* XXXV, 10.) Non enim et ibi dictum est : Quoniam apud te est fons beatæ vitæ. Non addidit beatæ; tantummodo dixit « vitæ, » ut

qu'une vie malheureuse ne mériterait pas même le nom de vie.

Preuve de cette même vérité par un autre passage de l'Ecriture. — 6. Voici un autre témoignage. Nous en avons déjà cité deux, c'est-à-dire : « Ceux qui ont bien fait pour la résurrection à la vie, » (*Jean,* v, 29) et cet autre : « En vous est la source de la vie. » (*Ps.* XXXV, 10.) Dans aucun de ces deux passages nous ne voyons ajouté le mot heureuse; on n'admet point de vie véritable qui ne soit heureuse, et celle qui n'est point heureuse ne porte pas même le nom de vie. Ecoutez cet autre témoignage également tiré de l'Evangile. Ce riche qui ne voulait pas se dépouiller de ce qu'il avait et qui s'indignait à la pensée de perdre ses richesses, qu'il lui faudrait nécessairement laisser après sa mort; à la joie qu'il goûtait au milieu de cette abondance de biens innombrables, mais terrestres, venait se mêler la crainte de la mort, et il se disait : Tu jouis maintenant de tes biens, et tu ne sais pas quand viendra cette fièvre qui t'emportera. Tu ne cesses d'amasser, d'acquérir, de conserver; c'est en cela que tu mets ta joie; mais on va te redemander ton âme, et pour qui seront tous ces biens que tu as amassés? (*Luc,* XII, 20.) Cette pensée, autant qu'on peut le croire, venant souvent percer son âme de l'aiguillon de la crainte, il s'approche du Seigneur et lui dit : « Bon maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle? » (*Matth.,* XIX, 16.) Il craignait de mourir et il était contraint de mourir. Il ne savait où aller pour échapper à la mort. Pressé donc par la nécessité de mourir et par le désir de vivre, il s'approche du Seigneur et lui dit : « Bon maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle? »

CHAPITRE VII. — *La vie n'est vraiment heureuse qu'autant qu'elle est éternelle.* — Jésus lui répond entre autres choses, pour ne parler que de ce qui a rapport à la question présente : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » Voilà ce que j'avais promis de prouver. Celui même qui a interrogé le Sauveur ne lui a pas dit : Que ferai-je pour obtenir la vie heureuse, mais il dit simplement : la vie éternelle. Comme il ne voulait pas mourir, il cherchait la vie qui n'a point de fin. Mais n'est-il pas vrai, comme je l'ai dit, que les impies vivent aussi sans fin au milieu des tourments? Oui, mais cette vie, à ses yeux, n'était pas une vie véritable. Il savait qu'une vie de douleurs et de tourments n'est pas une vie, et qu'on devait bien plutôt lui donner le nom de mort. Voilà pourquoi il cherchait la vie éternelle, parce que le nom seul de vie est un gage certain de béatitude. De son côté, le Seigneur en lui répondant ne lui dit pas : Si vous voulez entrer dans la vie heureuse, gardez les commandements; il ne lui parle que de la vie seulement : « Si vous

tu intelligas beatæ. Quare ? Quia si miseræ, jam nec vitæ.

Idem ostenditur ex alio Scripturæ loco. — 6. Ecce aliud testimonium. Jam duo diximus. Dictum est enim : « Qui bene egerunt, in resurrectionem vitæ. » (*Joan.,* v, 29.) Item dictum est : « Apud te est fons vitæ. » (*Psal.* XXXV, 10.) Nusquam additum est, beatæ : sed sola intelligitur vita quæ beata; quæ autem non beata, nec vita. Accipe aliud rursus ex Evangelio. Dives ille qui nolebat dimittere quod habebat, et de rerum suarum amissione indignabatur, quas moriendo dimittere cogebatur : credo in illa rerum magnarum, sed tamen terrenarum profluentissima copia cum gauderet, interpellabatur timore mortis, et quasi dicebat ei cor suum : Ecce gaudes in bonis, et nescis quando veniat una febris. Colligis, acquiris, comparas, et servas, et gaudes : anima tua repetitur a te : hæc quæ parasti, cujus erunt? (*Luc.,* XII, 20.) Hac cogitatione, quantum intelligitur, cum velut quibusdam timoris stimulis sæpe compungeretur, accessit ad Dominum, et ait illi : « Magister bone, quid faciam, ut vitam æternam consequar ? » (*Matth.,* XIX, 16.) Timebat mori, et cogebatur mori. Non erat qua iret, ne periret. Constipatus necessitate moriendi, et cupiditate vivendi, accessit ad Dominum, et ait : « Magister bone, quid faciam, ut vitam æternam consequar? »

CAPUT VII. — *Vita beata non est, nisi æterna sit.* — Audivit inter cætera, ut potius dicamus quod ad rem præsentem pertinet : « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » Hoc est quod me dixeram probaturum. Nec ille qui interrogavit, dixit : « Quid faciam, ut vitam consequar » beatam, sed tantummodo « vitam » dixit « æternam. » Nolendo mori, quæsivit vitam quæ non habet finem. Et numquid non, sicut dixi, etiam in tormentis impiorum vita non habet finem? Sed hanc ille non vocabat vitam. Quæ esset in doloribus et cruciatibus, vitam non esse sciebat : mortem potius appellandam esse noverat. Ideo vitam æternam quærebat : ut ubi vita auditur, de beatitudine non dubitetur. Et Dominus ad illum non dixit : Si vis venire ad vitam beatam, serva mandata : sed

voulez entrer dans la vie, lui dit-il, gardez les commandements. » Ainsi, donc la vie au milieu des tourments n'est pas une vie ; il n'y a de véritable vie que celle qui est heureuse, et elle ne peut être heureuse à moins d'être éternelle. Voilà pourquoi ce riche, que chaque jour la crainte de la mort importunait, cherchait la vie éternelle. Quant à la vie heureuse, il croyait déjà l'avoir. Il était riche, il avait de la santé, et je m'imagine qu'il se disait : Je ne veux rien davantage, pourvu que cet état dure éternellement. Pour lui, le bonheur désirable était de satisfaire ses convoitises insensées. Aussi, Notre-Seigneur ne prononce-t-il que le seul nom de vie, pour le détromper, si toutefois ce riche le comprit. Il ne lui dit pas : Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, il la cherchait, persuadé qu'il possédait déjà la vie heureuse. Il ne lui dit pas non plus : Si vous voulez entrer dans la vie bienheureuse, car si elle est malheureuse elle ne mérite pas le nom de vie ; il lui dit simplement : « Si vous voulez entrer dans la vie, » à la vie qui est à la fois éternelle et bienheureuse ; « si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » La véritable vie est donc celle qui est éternelle et bienheureuse, car si elle n'est pas éternelle elle n'est pas bienheureuse, et elle n'est pas même une vie si elle est éternelle dans les tourments.

Chapitre VIII. — *La véritable vie est celle qui est à la fois éternelle et bienheureuse. Pour qu'elle soit bienheureuse, il lui faut la certitude d'être éternelle.* — 7. Qu'en pensez-vous, mes frères ? Lorsque je vous demandais : Voulez-vous vivre, vous répondiez tous : Nous le voulons. Voulez-vous la santé ? Vous répondiez tous également : Nous la voulons. Mais si à la santé et à la vie vient se joindre la crainte de voir finir l'une et l'autre, ce n'est plus une vie. Ce n'est plus vivre éternellement, c'est craindre perpétuellement. Or, cette crainte perpétuelle est un tourment continuel ; et je le demande, un tourment continuel peut-il être appelé une vie éternelle ? C'est donc pour nous une vérité démontrée que la vie ne peut être heureuse qu'à la condition d'être éternelle, ou plutôt qu'il n'y a que la vie qui puisse être bienheureuse, car si elle n'est pas éternelle, si elle ne comble éternellement les désirs, elle ne peut être heureuse, elle n'est plus même une vie. C'est une vérité claire pour nous et admise de tous. Mais ce que notre esprit est parvenu à découvrir, nous ne le possédons pas encore en réalité. Cette possession, tous la cherchent, il n'est personne qui n'y aspire. Le méchant comme le bon la prennent pour but de leurs efforts, mais celui qui est bon la cherche avec confiance, le méchant avec impudence. Pourquoi vous qui êtes mauvais, chercher ce qui est bon ? Votre désir seul n'accuse-t-il point toute l'étendue de votre méchanceté, de chercher ce qui est bon quand vous êtes mauvais. Ne cherchez-vous pas une chose qui vous est étrangère ? Si donc vous voulez chercher le

etiam ipse solam vitam nominavit, et ait : « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » Ergo illa vita in tormentis non est vita ; et illa vita sola est, quæ beata : nec beata esse potest, nisi fuerit æterna. Propterea dives ille sciens se interpellari quotidie timore mortis, vitam æternam quærebat. Nam vitam beatam, sicut ei videbatur, jam habebat. Erat enim dives et sanus, et credo quia dicebat sibi : Nihil volo amplius, si possit esse perpetuum. Habebat enim quasi amabiles voluptates, quia satiabat stultas cupiditates. Proinde Dominus uno cum nomine vitæ, si ille intellexit, correxit. Non ait : Si vis venire ad vitam æternam, quam ille quærebat, quasi jam habens beatam : nec ait : Si vis venire ad vitam beatam ; sciens quia si misera est, nec vita dicenda est : sed ait : « Si vis venire ad vitam : » ibi est æterna, ibi beata : « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » Ergo vita, quæ æterna et beata : quia si non æterna, nec beata ; si autem æterna in pœnis, nec vita.

Caput VIII. — *Vita vera est, quæ æterna et beata. Ad beatam vitam, necessaria certitudo æternitatis.* — 7. Quid est, Fratres ? Cum quærerem utrum velletis vivere, omnes respondebatis velle vos ; utrum velletis sani esse, omnes respondebatis velle vos. Sed sanitas et vita si timetur ne finiatur, jam non est vita. Non est enim semper vivere, sed semper timere. Si semper timere, semper cruciari. Si cruciatus sempiternus, ubi vita æterna ? Tenemus certe non esse beatam, nisi vitam æternam ; imo non esse beatam, nisi vitam : quia si non æterna, et si non cum satietate perpetua, procul dubio nec beata, nec vita. Invenimus, omnes consentiunt. Invenimus plane in cogitatione, nondum in possessione. Hæc est possessio quam omnes quærunt : nemo est qui non quærat. Malus sit, bonus sit, ipsam quærit : sed bonus fidenter, malus impudenter. Quid quæris bonum male ? Nonne tibi respondet ipsa postulatio tua, quam sis improbus, cum quæris bonum malus ? Nonne rem

souverain bien, c'est-à-dire la vie, soyez bon, et vous parviendrez à ce qui est bon. « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » Or, une fois que nous serons parvenus à la vie, qu'ai-je besoin d'ajouter qu'elle sera éternelle, qu'elle sera bienheureuse, puisqu'il n'y a de vie que la vie éternelle et bienheureuse? Lorsque nous serons entrés dans cette vie, nous serons certains d'y demeurer toujours. Car si nous y étions, sans être assurés d'y rester toujours, nous serions donc assujettis à la crainte; or, la crainte est un véritable tourment, non pas du corps, mais ce qui est pire, du cœur, et quand il y a tourment, peut-il y avoir bonheur? Nous aurons donc la certitude de posséder éternellement cette vie, sans crainte de la voir finir, parce que nous serons les sujets de ce royaume dont il est dit : « Et son règne n'aura point de fin. » (*Luc*, I, 33.)

CHAPITRE IX. — Aussi lorsque la sagesse nous décrit la gloire des saints dont la mort a été précieuse aux yeux du Seigneur, elle nous dit, comme vous l'avez entendu à la fin de la lecture : « Et leur Seigneur régnera éternellement. » (*Sag.*, III, 8.) Nous ferons donc partie de ce royaume dont la grandeur égale l'éternité, et qui est grand, qui est éternel, parce qu'il est fondé sur la justice.

Les faux soupçons qui sont ici-bas l'origine de tous les maux, seront exclus de la félicité du royaume des cieux. — 8. Là personne ne trompe, personne n'est trompé, vous n'avez plus de sujet de suspecter votre frère. La plupart des maux qui se produisent parmi les hommes ne viennent que des faux soupçons. Vous croyez que cet homme vous hait, tandis qu'au contraire il vous aime, et ce faux soupçon vous rend l'ennemi déclaré de votre ami le plus dévoué. Que fera cet homme que vous ne voulez pas croire, et qui ne peut vous dévoiler son cœur? Il vous dit : Je vous aime. Mais comme il pourrait vous dire la même chose tout en vous trompant, car le menteur peut emprunter le langage de celui qui dit vrai, vous ne le croyez pas, et vous continuez de le haïr. C'est pour vous prémunir contre ce péché que le Sauveur vous a dit : « Aimez vos ennemis. » (*Matth.*, V, 44.) Chrétien, aimez même vos ennemis, et vous ne serez pas exposé au danger de haïr vos amis. Nous ne pouvons donc dans cette vie pénétrer le secret des cœurs, « jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due. » (I *Cor.*, IV, 5.)

CHAPITRE X. — *Pour que la vie soit heureuse, il faut que l'homme jouisse de la vérité, et connaisse ses amis sans crainte d'en être trompé.* — 9. Si donc un homme à qui nous ajouterions foi, si un prophète, si Dieu lui-même nous di-

quæris alienam? Si ergo summum bonum quæris, hoc est, vitam; bonus esto, ut ad bonum pervenias. « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » Cum autem pervenerimus ad vitam, quid addam æternam? quid addam beatam? semel vitam, quia ipsa est vita, quæ et æterna et beata : cum pervenerimus ad vitam, certum nobis erit in ea nos semper futuros. Nam si erimus ibi, et utrum ibi semper futuri simus, incerti erimus; etiam ibi erit timor. Et si erit timor, cruciatus erit, non carnis, sed, quod pejus est, cordis. Ubi autem cruciatus, quæ beatitudo? Erit ergo nobis certum, quia in illa vita semper erimus, et eam finire non poterimus : quia in illius regno erimus, de quo dictum est : « Et regni ejus non erit finis. » (*Luc.*, I, 33.)

CAPUT IX. — Et gloriam sanctorum Dei, quorum mors est pretiosa in conspectu ejus, cum Sapientia demonstraret, ait, sicut in fine lectionis audistis : « Et regnabit eorum Dominus in perpetuum. » (*Sap.*, III, 8.) Erimus ergo in regno magno et sempiterno; et ideo magno et sempiterno, quia justo.

A felicitate regni Dei procul suspiciones falsæ, quæ hic sunt origo malorum. — 8. Nemo fallit ibi, nemo fallitur : non est illic ut male suspiceris de fratre tuo. Pleraque enim mala generis humani non aliunde oriuntur, nisi de suspicionibus falsis. Credis de homine quod oderit te, qui forte amat te; et per pravam suspicionem fis inimicissimus amicissimo. Quid faciat, cui non credis, et cor suum tibi demonstrare non valet? Loquitur tibi dicens : Amo te. Sed quia posset tibi hoc dicere et mentiens, (ea sunt enim verba mentientis, quæ vera dicentis,) non credendo adhuc odisti. Ideo securum te facere voluit ab eo peccato, qui tibi dixit : « Diligite inimicos vestros. » (*Matth.*, V, 44.) Christiane, dilige et inimicos tuos, ne incautus oderis et amicos. Corda ergo nostra in hac vita videre non possumus, « donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis; et tunc laus erit unicuique a Deo. » (I *Cor.*, IV, 5.)

CAPUT X. — *Vitæ, ut sit beata, adesse debet veritas et amicorum cognitio sine metu deceptionis.* — 9. Ergo

sait de la manière qu'il voudrait, et par celui qu'il lui plairait de choisir à cet effet : Vivez dans la sécurité, vous aurez tout en abondance, aucun de vous n'aura plus à craindre ni la mort, ni la maladie, ni la douleur, j'ai affranchi le genre humain de la mort, je ne veux plus qu'aucun homme y soit assujetti ; s'il nous parlait de la sorte, cette certitude nous transporterait de joie, et nous ne demanderions rien davantage, il nous le semble, du moins. Cependant, si Dieu nous donnait cette assurance, nous demanderions aussitôt qu'à cette faveur signalée il ajoutât celle de pénétrer les cœurs les uns des autres, sans aucun sentiment de haine, de nous connaître mutuellement, non par de simples conjectures tout humaines, mais à la lumière de la vérité divine. Je demanderais de n'être plus travaillé de cette inquiétude qu'un ami, qu'un voisin ne me haïssent, ne me veuillent du mal, et par suite de cette inquiétude elle-même de ne pas faire le mal avant de le souffrir. Voilà, j'en suis certain, ce que nous demanderions, nous voudrions une vie sans incertitude, et la connaissance réciproque de nos sentiments intérieurs. Vous comprenez maintenant ce que j'entends par vie, et en le répétant je vous fatiguerais, au lieu de vous instruire. Nous voudrions donc joindre à la vie la connaissance de la vérité, la connaissance réciproque de nos cœurs, pour être à l'abri des erreurs produites par les faux soupçons, et la certitude de ne perdre jamais cette vie éternelle. Ajoutez donc à la vie la connaissance de la vérité, et vous avez la vie heureuse. Nul, en effet, ne veut être trompé, pas plus qu'il ne veut mourir. Montrez-moi un homme qui consente à être trompé. Vous en trouverez beaucoup qui cherchent à tromper, vous n'en trouverez pas un seul qui veuille être trompé. Faites donc un traité avec vous-même. Vous ne voulez pas qu'on vous trompe, ne cherchez pas à tromper les autres, ne faites pas ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Vous voulez parvenir à la vie où vous ne pourrez plus être trompé, vivez maintenant sans vouloir tromper personne. Voulez-vous arriver à cette vie où vous serez pour toujours à l'abri de l'erreur ? Qui ne le voudrait ? Vous aimez la récompense, ne dédaignez pas les œuvres dont elle est la récompense. Que votre vie soit exempte de toute duplicité, de toute tromperie, et vous parviendrez à la vie où vous ne serez plus trompé. La vérité sera donnée comme récompense à celui qui aura dit la vérité, et l'éternité à celui qui aura fait le bien durant la vie présente.

Jésus-Christ est la voie qui conduit à la vie et à la vérité. — 10. Voilà donc ce que nous voulons tous, mes frères, la vie et la vérité. Mais comment y arriver, quel chemin suivrons-nous pour y parvenir ? Car bien que nous ne soyions pas encore en possession de l'heureux terme du voyage, nous l'embrassons, nous le voyons déjà par la pensée, par la raison, nous aspirons à la vie et à la vérité, c'est-à-dire à Jésus-Christ lui-

si quis nobis modo diceret, cui procul dubio crederemus, si Propheta diceret, si Deus quomodo vellet, et per quem vellet, diceret : Vivite securi, omnia vobis abundabunt, nemo vestrum morietur, nemo ægrotabit, nemo dolebit ; abstuli mortem de genere humano, nolo quisquam moriatur, si diceret ; quasi securi facti exsultaremus, et nihil amplius requireremus. Sic nobis videtur omnino. Si hoc audiremus, continuo vellemus et hoc nobis addi, ut corda invicem videremus, nec invideremus ; ut non humana suspicione, sed divina veritate videremus : ne essem sollicitus de amico meo, de vicino meo, ne me odisset, ne mihi malum vellet, et ipsa sollicitudine prius malum facerem, quam paterer. Quæreremus hoc sine dubio, quæreremus certam vitam, et invicem cognitionem cordium nostrorum. Jam enim intelligitis quam dicam vitam ; ne sæpius commendando obtundam potius quam instruam. Ergo vitæ vellemus addi veritatem, ut corda nostra invicem nosceremus, ne nostris suspicionibus falleremur : ut de ipsa vita perpetua, quod ab ea non caderemus certi essemus. Adde vitæ veritatem, et invenis vitam beatam. Nemo enim vult falli, quomodo non vult mori. Da mihi hominem qui falli velit. Qui fallere velint, quam multi inveniuntur : qui falli velit, nemo. Compone tecum. Non vis falli, noli fallere : quod pati non vis, noli facere. Vis venire ad vitam, ubi non fallaris : age modo vitam, ubi non fallas. Vis venire ad vitam, ubi non fallaris ? quis nolit ? Delectat merces ; non dedigneris opus, cujus merces est. Age modo vitam, ubi non fallas ; et venies ad vitam, ubi non fallaris. Veraci merces reddetur veritas, et temporaliter bene viventi merces reddetur æternitas.

Via ad vitam et veritatem Christus. — 10. Ergo omnes hoc volumus, Fratres, vitam et veritatem. Sed qua venimus, qua imus ? Nam quo veniamus, etsi nondum possessione tenemus, jam tamen cogitatione et ratione credimus et videmus : ad vitam tendimus

même. Quel chemin voulez-vous prendre ? « Je suis la voie, » vous dit-il. Où voulez-vous arriver ? « Je suis la vérité et la vie. »

CHAPITRE XI. — *Les martyrs ont suivi la voie dure après Jésus-Christ, et nous l'ont rendue plus praticable.* — Voilà ce que les martyrs ont aimé, et ce qui leur a fait mépriser les biens éphémères de la vie présente. Ne soyez point surpris de leur force invincible, l'amour a triomphé des souffrances. Célébrons donc avec une conscience pure la solennité de la Masse-Blanche, et en marchant sur les traces des martyrs, les yeux fixés sur le Chef des martyrs et sur le nôtre, si nous désirons parvenir à la possession d'un si grand bien, ne craignons pas de marcher par un chemin difficile. Celui qui nous l'a promis est véridique, celui qui nous l'a promis est fidèle, et il ne saurait nous tromper. Disons-lui donc avec une conscience blanche comme la neige : « A cause des paroles de vos lèvres, j'ai gardé des voies dures. » (*Ps.* XVI, 4.) Pourquoi craignez-vous les dures voies des souffrances et de la tribulation ? Le Sauveur les a traversées lui-même. Vous me direz peut-être : Mais c'était lui. Je vous réponds : Les apôtres y ont aussi passé. Mais c'étaient les apôtres, répliquez-vous. Je l'admets. Cependant répondez-moi, un grand nombre d'hommes y ont passé à leur suite. Rougissez, des femmes elles-mêmes ont suivi ces voies. Vous parvenez au martyre dans votre vieillesse ? Pourquoi craindre la mort, vous qui êtes si près de la mort ? Vous êtes jeune encore ? Rappelez-vous que dans cette voie ont marché des jeunes gens qui pouvaient espérer une longue vie, des enfants, et jusqu'à des jeunes filles. Comment craindre encore que cette voie ne soit dure, après qu'elle a été frayée et aplanie par un si grand nombre ? Voilà donc la recommandation que nous ne cessons de vous adresser chaque année, mes très-chers frères, c'est de ne point célébrer les solennités des martyrs par de vaines démonstrations, mais de ne pas craindre d'imiter la foi de ceux dont nous aimons à célébrer la fête.

SERMON CCCVII (1).

Ier *pour la décollation de saint Jean-Baptiste.*

CHAPITRE PREMIER. — *Quelle fut l'occasion du meurtre de Jean-Baptiste.* — 1. La lecture du saint Evangile nous a mis sous les yeux un spectacle sanglant, la tête de Jean-Baptiste dans un plat, de ce héraut funèbre de la cruauté, mis à mort en haine de la vérité. Une jeune fille danse, sa mère assouvit sa fureur, et, au milieu des joies disso-

(1) Ce sermon, ainsi que le suivant, ont été publiés avec ce titre par les éditeurs parisiens, d'après d'anciens livres de Leçons. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils aient été prononcés par saint Augustin dans cette fête, bien qu'elle soit indiquée dans le calendrier de Carthage, non pas pour le 29 août, comme dans la plupart des martyrologes, mais le 27 décembre, en ces termes : Le VI des calendes de janvier, saint Jean-Baptiste et saint Jacques, apôtre, qui ont été mis à mort par Hérode. Bède, dans son Commentaire sur le chapitre VI de saint Marc, fait observer que saint Jean-Baptiste a été mis à mort aux approches de la Pâque. Mais les fêtes solennelles de son martyre et de celui de l'apôtre saint Jacques ont été transférées dans un autre temps de l'année.

et veritatem. Ipse Christus est. Qua ire quæris ? « Ego sum, inquit, via. » Quo ire quæris ? « Et veritas et vita. »

CAPUT XI. — *Viam duram post Christum tenuerunt Martyres, et nobis linierunt.* — Ecce quod Martyres amaverunt, ideo præsentia et transitoria contempserunt. Nolite mirari fortitudinem, amor vicit dolorem. Massæ ergo candidæ solemnitatem candida conscientia celebremus; et vestigia Martyrum sectantes, caputque Martyrum et nostrum intuentes, si ad tam magnum bonum venire concupiscimus, iter durum non timeamus. Qui promisit verax est, qui promisit fidelis est, qui promisit fallere non potest. Dicamus ergo ei candida conscientia : « Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras. » (*Psal.* XVI, 4.) Quid times vias duras passionum et tribulationum ? Transiit ipse. Respondes forte : Sed ipse. Transierunt Apostoli. Adhuc respondes : Sed Apostoli. Accipio. Responde : transierunt postea et multi viri. Erubesce : transierunt et feminæ. Senex venisti ad passionem ? noli timere mortem, vel quia vicinus es morti. Juvenis es ? transierunt et juvenes, qui adhuc vitam sibi sperabant : transierunt et pueri, transierunt et puellæ. Quomodo adhuc via aspera est, quam multi ambulando linierunt ? Hæc ergo est solemnis et assidua commonitio nostra ad vos, Fratres, ut solemnitates Martyrum, non vana solemnitate celebremus ; sed quos in suis solemnitatibus amamus, etiam fide simili imitari non formidemus.

SERMO CCCVII (a).

In decollatione beati Joannis Baptistæ, I.

CAPUT PRIMUM. — *Joannis Baptistæ cædes qua occasione facta.* — 1. Cum sanctum Evangelium legeretur, crudele spectaculum ante oculos nostros constitutum est, caput sancti Joannis in disco, feralis missus crudelitatis, propter odium veritatis. Puella saltat, et sævit mater : et inter delicias et lascivias convivan-

(a) Alias x, inter additos a Parisiensibus.

lues d'un banquet, un roi fait un serment téméraire, et exécute ce serment impie. Ainsi s'accomplit dans la personne de Jean la prédiction qu'il avait faite. Il avait dit en parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » (*Jean*, III, 30.) Jean diminua, lorsqu'il eut la tête tranchée, le Sauveur grandit, quand il fut élevé sur la croix. C'est la vérité qui excita cette haine contre Jean-Baptiste. Ils ne purent recevoir avec calme l'avertissement de l'homme de Dieu, qui n'avait en vue que le salut de ceux à qui il les adressait, et ils lui rendirent le mal pour le bien. Que pouvait-il leur dire, que la vérité dont son cœur était plein? Et comment pouvaient-ils lui répondre, que par la cruauté qui remplissait leur âme? Il a semé le bon grain, mais il n'a trouvé que des épines. Il disait au roi : « Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. » (*Marc*, VI, 18.) Ce prince était esclave de sa passion, et gardait chez lui, malgré la loi, la femme de son frère. Cependant cette passion n'allait pas jusqu'à lui faire répandre le sang. Il honorait même le prophète, qui lui faisait entendre le langage de la vérité. Mais cette femme détestable avait conçu une haine secrète qui devait éclater à l'occasion. Voici quel fut le triste fruit de cette haine : Hérodiade introduisit sa fille devant le roi et la fit danser. Et ce prince, qui considérait Jean-Baptiste comme un saint, qui, sans lui obéir, le craignait cependant comme un homme de Dieu, fut contristé lorsqu'on lui demanda la tête de Jean-Baptiste dans un plat. Mais en considération du serment qu'il venait de faire et des convives qui l'avaient entendu, il envoya un de ses gardes pour exécuter son serment.

CHAPITRE II. — *Tout serment est défendu, pour éviter le danger du parjure.* — 2. Ce trait de l'Evangile, mes très-chers frères, nous invite à vous soumettre sur le serment quelques considérations qui vous serviront de règle dans la conduite ordinaire de la vie. Le faux serment n'est pas un péché léger; c'est même un péché si grave, que, pour nous faire éviter le crime du parjure, Dieu nous a interdit tout serment. « Vous avez entendu, dit le Sauveur, qu'il a été dit : Tu ne te parjureras point, mais tu accompliras les promesses faites au Seigneur. Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte, ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds, ni par tout autre objet; ni par votre tête, parce que vous ne pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre discours soit oui, oui, non, non; car ce qui est de plus est mal. » (*Matth.*, V, 35, etc.)

Dieu a fait quelquefois des serments. — 3. Cependant nous trouvons dans les saintes Ecritures que le Seigneur a fait usage du serment, lorsque, par exemple, Abraham lui obéit jusqu'à

tium temere juratur, et impie quod juratur, impletur. Factum est Joanni quod ipse prædixerat. De Domino enim Jesu Christo dixerat : « Illum oportet crescere, me autem minui. » (*Joan.*, III, 30.) Iste minutus est in capite, ille crevit in cruce. Odium peperit veritas. Non potuit æquo animo tolerari, quod homo Dei sanctus monebat : qui utique salutem eorum quærebat, quos sic monebat. Responderunt illi mala pro bonis. Quid enim ille diceret, nisi quo plenus erat? Et quid illi responderent, nisi quo pleni erant? Ille triticum seminavit, sed spinas invenit. Dicebat regi : « Non licet tibi habere uxorem fratris tui. » (*Marc.*, VI, 18.) Vincebat enim regem libido : tenebat apud se prohibitam uxorem fratris sui. Sed eum tamen sic libebat, ut non sæviret. Honorabat eum, a quo verum audiebat. Sed mulier detestabilis odium concipiebat, quod aliquando dato tempore pareret. Quando parturiebat, peperit filiam, filiam saltantem. Et rex ille qui sanctum virum habebat Joannem, qui eum propter Dominum timebat, etsi ei non obediebat, posteaquam ab illo petitum est caput Joannis in disco, contristatus est. Sed propter jurationem et propter conrecumbentes, misit spiculatorem, et implevit quod juravit.

CAPUT II. — *Juratio omnis prohibita propter periculum falsæ jurationis.* — 2. Admonet nos locus iste, Carissimi, ut propter vitam et mores vestros aliquid vobis de juramento tractemus. Falsa juratio non est leve peccatum : imo tam magnum peccatum est, falsum jurare, ut propter reatum falsæ jurationis Dominus prohibuerit omnem jurationem. Ait enim : « Dictum est : Non perjurabis, reddes autem Domino jusjurandum tuum : ego autem dico vobis, non jurare omnino, neque per cœlum, quia thronus Dei est; neque per terram, quia scabellum pedum ejus est; neque aliud quodcumque juramentum; neque per caput tuum juraveris; quia non potes facere capillum album aut nigrum. Sit autem in ore vestro : Est, est; Non, non. Si quid amplius est, a malo est. » (*Matth.*, V, 33, etc.)

Juratio a Deo adhibita. — 3. Invenimus autem in Scripturis sanctis Dominum jurasse, quando ei us-

lui immoler son fils. Voici, en effet, ce que lui dit l'ange du haut du ciel : «J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, parce que tu m'as obéi, et que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi, je te bénirai et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de toi.» (*Gen.*, XXII, 16, etc.) Vous voyez maintenant les chrétiens remplir tout l'univers, c'est l'effet de ce serment divin et plein de vérité. Nous lisons également dans les psaumes cette prophétie qui a pour objet Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera pas son serment : vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » (*Ps.* CIX, 4.) Ceux qui connaissent l'Ecriture savent ce qu'offrit Melchisédech, le prêtre du Très-Haut, lorsqu'il bénit Abraham. Nous nous abstenons d'en parler à cause des catéchumènes. Mais les fidèles reconnaissent ici la prophétie dont nous voyons maintenant l'accomplissement. Et d'où vient cet accomplissement ? Du serment qu'a fait le Seigneur : « Le Seigneur a juré, et il ne révoquera point son serment ; » il ne s'en repentira point comme Hérode se repentit du serment qu'il avait fait.

CHAPITRE III.—*C'est avec raison cependant qu'il nous est défendu de faire des serments.* — 4. Puisque Dieu lui-même a fait usage du serment, pourquoi Notre-Seigneur défend-il à ses disciples de jurer? En voici la raison : Ce n'est pas un péché de jurer selon la vérité. Mais comme c'est un grand péché de jurer contre la vérité, on ne s'expose pas à commettre ce crime en ne jurant pas du tout, tandis que celui qui affirme même la vérité par serment, court risque de faire des faux serments. Ainsi donc, en vous interdisant de jurer, le Seigneur vous défend de marcher sur la rive, de peur que votre pied venant à glisser dans un sentier étroit, ne détermine votre chute. Mais le Seigneur a cependant juré, me dites-vous. Il a juré sans courir aucun danger, parce qu'il ne peut mentir. Ne soyez donc point surpris que le Seigneur ait juré, c'est que lui seul peut-être a le droit de faire usage du serment. Que faites-vous lorsque vous jurez ? Vous prenez Dieu à témoin ; Dieu, lorsqu'il jure, se prend lui-même à témoin. Mais comme vous êtes homme, sujet par là même à mille erreurs, il vous arrive souvent d'en appeler au témoignage de la vérité pour appuyer le mensonge. Souvent même l'homme fait un faux serment sans le vouloir, lorsque, par exemple, il croit vrai ce qu'il affirme par serment. Le péché n'est pas aussi grave alors, que s'il connaissait la fausseté de ce qu'il affirme et qu'il ne laissât pas de jurer. Combien donc est plus louable et plus éloignée de ce grave péché la conduite de celui qui, docile aux enseignements de Notre Seigneur-Jésus-Christ, s'abstient entièrement de jurer ?

que ad immolationem dilecti filii obedivit Abaham. Locutus est ei Angelus de cœlo dicens : « Per memetipsum juro, dicit Dominus, quia obaudisti vocem meam, et non pepercisti filio tuo dilecto propter me, benedicens benedicam te, et implebo semen tuum, sicut stellas cœli, et sicut arenam maris ; et benedicentur in semine tuo omnes gentes. » (*Gen.*, XXII, 16, etc.) Quod videtis totum orbem terrarum Christianos implere, exhibet verax juratio Dei. Itemque in Psalmis de Domino Jesu Christo prophetatum est : « Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec. » (*Psal.* CIX, 4.) Qui noverunt Scripturas, sciunt quid protulerit Melchisedec sacerdos Dei excelsi, quando benedixit Abraham. Non oportet ut hoc memoremus, propter cathecumenos. Fideles tamen agnoscunt, quemadmodum ante prophetatum sit, quod modo videmus impleri. Et unde hoc ? Quia juravit Dominus. Et « juravit Dominus, et non pœnitebit eum : » non quomodo Herodem pœnituit quia juraverat.

CAPUT III. — *Nobis tamen merito prohibita.* — 4. Cum ergo Dominus juraverit, quare Dominus Christus suos jurare prohibuit ? Dico quare. Non est peccatum, verum jurare. Sed quia grande peccatum est falsum jurare, longe est a peccato falsum jurandi qui omnino non jurat : propinquat falsæ jurationi, qui vel verum jurat. Dominus ergo, qui prohibuit jurare, supra ripam te noluit ambulare, ne pes tuus in angusto labatur, et cadas. Sed Dominus juravit, inquit. Securus jurat, qui mentiri nescit. Non te moveat, quia Dominus juravit ; quia forte non debet jurare nisi Deus. Tu enim quando juras, quid facis? Testem Deum adhibes. Tu illum, ipse se ipsum. Sed tu homo, quia in multis falleris, plerumque adhibes testem veritatem ad tuam falsitatem. Aliquando et nolens homo perjurat, cum verum putat esse quod jurat. Non est quidem tantum peccatum, quantum ejus qui scit falsum esse, et tamen jurat. Quanto melior, et a peccato isto gravi omnino longe fit, qui audit Dominum Christum, et non jurat ?

Chapitre IV. — *Saint Augustin a triomphé de l'habitude qu'il avait de jurer.* — 5. Je sais que c'est pour vous, habitués à jurer, un vice difficile à détruire; il nous en a coûté à nous-même d'y renoncer (1). C'est par la crainte de Dieu que nous avons fait disparaître le serment de nos lèvres. Nous vivons au milieu de vous, qui nous a jamais entendu jurer? N'avions-nous pas cependant la malheureuse habitude de jurer tous les jours? Mais la lecture de l'Evangile m'a inspiré une crainte salutaire, j'ai lutté contre cette habitude, et pour la combattre avec succès, j'ai invoqué le secours du Seigneur. Le Seigneur m'a fait la grâce de ne plus jurer. Rien ne m'est plus facile que de m'en abstenir. J'ai cité cet exemple à votre charité pour que vous ne disiez pas : Qui peut s'empêcher de jurer? Oh! si on avait la crainte de Dieu, si les parjures redoutaient sa justice, ils mettraient bientôt un frein à leur langue, ou ne s'attacheraient qu'à la vérité, et tout serment disparaîtrait de leurs lèvres.

SERMON CCCVIII.

IIe *pour la même fête.*

Chapitre premier. — *Hérode se trouve réduit à cette extrémité, ou de se parjurer, ou de répandre le sang.* — 1. Le fait que la lecture de l'Evangile vient de vous rappeler me donne l'occasion d'adresser ces réflexions à votre charité. Vous voyez que ce misérable Hérode aimait Jean-Baptiste, ce saint personnage, cet homme de Dieu; mais, dans l'ivresse de la joie et du plaisir que lui donnait une danseuse, il promit d'accorder tout ce que demanderait cette jeune fille qui l'avait séduit en dansant devant lui, et fit ainsi un serment téméraire. Mais, dès qu'il entendit la demande criminelle et sanguinaire qui lui était faite, il fut contristé. Il voyait toute l'énormité du forfait qu'il allait commettre; mais, placé entre son serment et la demande de cette jeune fille, il craignait de souiller ses mains dans le sang ou de se rendre coupable de parjure; et de peur d'offenser Dieu en se parjurant, il se détermine à l'offenser par un crime horrible. Que devait donc faire Hérode, me dira-t-on? Répondrais-je : Il ne devait pas s'engager par serment? Qui ne voit que c'est là ce qu'il aurait dû faire? Mais vous me demandez, non pas s'il devait jurer, mais ce qu'il aurait dû faire après s'être engagé par serment? C'est la grande question. Il a fait un serment téméraire, qui ne le voit? Il a succombé, il s'est engagé par serment; cette jeune fille demande la tête de saint Jean, qu'aurait dû faire Hérode? Essayons de le conseiller. Si nous lui disons : Epargnez Jean, ne commettez pas un si grand crime, nous lui conseillons de se parjurer. Si nous lui

(1) Voyez sermon clxxx, no 10.

Caput IV. — *Consuetudo jurandi ab Augustino victa.* — 5. Scio grave esse consuetudini vestræ : sed et grave fuit consuetudini nostræ. Timendo Deum abstulimus jurationem de ore nostro. Ecce vobiscum vivimus : quis nos aliquando audivit jurantes? Numquid non consueveram quotidie jurare? At ubi legi, et timui, luctatus sum contra consuetudinem meam, in ipsa luctatione invocavi Dominum adjutorem. Præstitit mihi Dominus adjutorium non jurandi. Nihil mihi facilius est, quam non jurare. Hoc ideo admonui Caritatem Vestram, ne dicatis : Quis potest? O si Deus timeatur, o si perjuri expavescant! lingua frenatur, veritas tenetur, juratio tollitur.

SERMO CCCVIII [a].

In eadem solemnitate, II.

Caput primum. — *Herodes in angustiis aut perjurii aut cruenti facinoris admittendi.* — 1. Propter hunc locum, quem hodie audivimus, cum Evangelium recitaretur, dico Caritati Vestræ : videtis miserum istum Herodem, Joannem sanctum virum et Dei hominem dilexisse : sed quoniam temere juravit ebrius lætitia et delectatione saltantis, daturum se promisit quidquid illa puella, quæ saltando placuerat, poposcisset. At ubi poposcit rem crudelem et nefariam, contristatus est quidem; videbat enim tantum scelus fieri : sed positus inter jurationem suam et puellæ petitionem, ubi videbat cruentum facinus, ibi rursus timebat reatum perjurii; ne Deum offenderet perjurando, Deum offendit sæviendo. Dicit mihi aliquis : Quid ergo debuit facere Herodes? Si dixero : Non debuit jurare : quis non videat hoc eum non facere debuisse? Sed non consulor de homine, utrum jurare debeat; sed quid facere debeat qui juravit. Ipsa est magna deliberatio. Temere juravit : quis nesciat? Tamen lapsus est, juravit. Ecce puella petivit caput sancti Joannis : quid facere debuit Herodes? Demus illi consilium. Si dixerimus : Parce Joanni, ne facias scelus : perjurium suademus. Si dixerimus : Noli

(a) Alias xi, ex additis a Parisiensibus.

disons : Ne vous parjurez point, nous l'excitons à se rendre coupable de ce forfait. Triste alternative !

Chapitre II. — Avant de vous jeter dans ce filet à deux ouvertures, bannissez de vos lèvres les serments téméraires ; oui, avant que vous en ayez contracté la mauvaise habitude, j'avertis mes frères, j'avertis mes enfants; quel besoin de vous jeter dans cette extrémité où nous ne pourrons plus vous donner de conseil ?

On ne doit point accomplir un jugement téméraire en commettant un homicide. — 2. Cependant, en examinant attentivement les Ecritures, je trouve l'exemple d'un homme pieux et saint qui eut l'imprudence de faire un serment téméraire, et qui préféra ne pas accomplir son serment que de l'accomplir en répandant le sang humain. Je rappelle ce fait à votre charité. Lorsque Saül, oubliant tout sentiment de reconnaissance, persécutait David, ce fidèle serviteur de Dieu, David se retirait avec les siens où il pouvait, pour échapper aux recherches de Saül. Il envoya un jour demander à un homme riche, qui s'appelait Nabal et tondait ses brebis, les aliments nécessaires pour le soutenir, lui et ses compagnons. Cet homme sans entrailles ne voulut rien donner, et, ce qui est plus grave, il répondit par des outrages. Le saint homme David jura qu'il le mettrait à mort, car il était en armes. Rien n'était pour lui plus facile, et la colère lui persuadait que sa vengeance était juste ; il fit donc ce serment sans réfléchir, et il se mit en route pour l'accomplir. Abigaïl, épouse de Nabal, vint au-devant de lui et lui apporta tout ce qui était nécessaire. Elle se jetta à ses pieds, le supplia humblement, et le fit renoncer à la résolution qu'il avait prise de mettre à mort son mari. (I *Rois,* XXV.) Il fit un serment téméraire, mais un sentiment plus profond de religion le détourna de l'accomplir.

Chapitre III. — *Le parjure de David fut un grand péché, mais moins grave cependant que n'eût été un homicide.* — Je reviens maintenant, mes très-chers frères, à l'instruction que vous attendez de moi. Vous le voyez, David, ce saint homme, n'a point répandu le sang humain dans un mouvement de colère ; mais qui peut nier qu'il ait fait un faux serment? De deux péchés il a choisi le moindre, je dis le moindre en comparaison du plus grave. Car, considéré en lui-même, le faux serment est un grand péché. Vous devez donc d'abord diriger tous vos efforts et lutter contre votre habitude mauvaise, oui, mauvaise, mauvaise et on ne peut plus mauvaise, et bannir entièrement le serment de vos lèvres.

Celui qui fait un serment, parce qu'il est sollicité par un autre, n'est pas aussi coupable que cet autre qui le sollicite. — 3. Maintenant, si quelqu'un vous presse de faire un serment, parce

perjurare : ad scelus implendum provocamus. Mala conditio.

Caput II. — Antequam veniatis ergo ad istum bicipitem laqueum, tollite de ore vestro temerarias jurationes : antequam veniatis ad istam consuetudinem malam, moneo fratres meos, moneo filios meos : quid opus est, ut veniatis ad hunc articulum, ubi non possumus invenire consilium ?

Temeraria juratio non implenda admisso homicidio. — 2. Tamen Scripturis diligentius perscrutatis, occurrit mihi unum exemplum, ubi video pium hominem et sanctum in temerariam jurationem cecidisse, et maluisse non facere quod juraverat, quam jurationem suam fuso hominis sanguine implere. Commemoro ergo Caritatem Vestram. Quando Saul sanctum David persequebatur ingratus, ille cum suis ibat quocumque poterat, ne inveniretur a Saule, et occideretur. Et quodam die ab homine divite, qui vocabatur Nabal, et tondebat oves suas, petivit sustentaculum victus, sibi et eis qui cum illo erant. Immisericors dare noluit, et quod est gravius, contumeliose respondit. Juravit sanctus David, eum occisurum se esse. Erat enim armatus. Et quod facile fuerat, et juste facere ira persuadente videbatur, incautus fudit jurationem; et cœpit ire, ut faceret quod juraverat. Occurrit Abigail uxor Nabal, et tulit ei necessaria quæ poposcerat. Suppliciter eum rogavit, flexit, et a mariti sanguine revocavit. (I *Reg.*, XXV.) Juravit temere, sed non implevit jurationem majore pietate.

Caput III. — *Perjurium Davidis magnum peccatum, licet minus quam homicidium.* — Proinde, Carissimi, iterum redeo ad monendos vos. Ecce sanctus David, non quidem iratus sanguinem hominis fudit ; sed eum falsum jurasse negare quis poterit ? De duobus peccatis elegit minus : sed minus fuit illud in comparatione majoris. Nam per se ipsum appensum, magnum malum est falsa juratio. Prius ergo laborare debetis, et confligere adversus consuetudinem vestram malam, malam, malam, et valde malam ; et tollere jurationem de oribus vestris.

Jurans ab alio provocatus non sic peccat, quomodo

qu'il croit arriver ainsi à la conviction d'une chose qu'il s'imagine que vous avez commise ou faite, bien que peut-être vous ne l'ayez pas faite; si, pour le délivrer de ce soupçon, vous consentez à faire un serment, vous ne péchez pas autant que celui qui vous presse de le faire; car le Seigneur a dit : « Que votre discours soit : oui, oui; non, non ; ce qui est de plus vient du mal. » (*Matth.*, v, 37.) Or, il parlait alors du serment, et il a voulu nous faire comprendre que le serment vient d'un mauvais principe. Si vous êtes pressé par un autre, c'est ce qui est mauvais en lui, plutôt que ce qui est mauvais en vous qui vous détermine à jurer. C'est du reste le mal commun du genre humain, car nous ne pouvons voir dans les cœurs les uns des autres. Si nous pouvions pénétrer le secret de nos cœurs, à qui aurions-nous besoin de faire des serments? Qui exigerait de nous des serments, si chacun de nous voyait de ses yeux la pensée même de son prochain?

CHAPITRE IV. — *Exciter à jurer celui qu'on sait devoir faire un faux serment, c'est être pire qu'un homicide.* — 4. Gravez bien dans vos cœurs ce que je vais vous dire : Exciter un homme à jurer, quand on sait qu'il fera un faux serment, c'est être plus qu'un homicide. L'homicide tue le corps, ici on tue l'âme, ou plutôt deux âmes : l'âme de celui qu'on excite à jurer et la sienne. Vous savez que vous dites vrai et que cet homme dit faux, et vous le forcez de jurer? Le voilà donc qui jure, qui se parjure, qui se damne, et vous, qu'y avez-vous gagné? Ah! vous vous êtes perdu vous-même, en vous faisant un triste plaisir de sa mort.

CHAPITRE V. — *Châtiment dont Dieu a frappé Tutélymène en punition de ce péché.* — 5. Je vais vous faire connaître un fait dont je n'ai jamais parlé à votre charité, et qui est arrivé au milieu de ce peuple, dans cette église. Il y avait dans cette ville un homme simple, innocent, excellent chrétien, connu de beaucoup d'entre vous, ou plutôt connu de tous les habitants d'Hippone, sous le nom de Tutélymène. Qui de vous, citoyens de cette ville, n'a pas connu Tutélymène? C'est de lui que je tiens ce que je vais vous dire. Quelqu'un, je ne sais qui, refusa de lui rendre un dépôt qui lui avait été confié, ou ce qu'il devait à Tutélymène, qui s'était fié à sa fidélité. Tutélymène, vivement ému, lui déféra le serment. Le serment fut prêté, Tutélymène perdit ce qui lui appartenait, et en même temps son débiteur se perdit sans retour. Tutélymène, homme grave et fidèle, nous racontait donc que, cette nuit-là même, il avait été cité à comparaître devant son juge, et entraîné avec violence, et tout tremblant devant un homme admirable, revêtu de la plus haute dignité et entouré de serviteurs revêtus aussi d'une grande autorité,

iste alius. — 3. Si quis autem provocaverit te ad jurationem, ut forte sic sibi existimet satisfieri posse, si juraveris de illa re, quam putat te commisisse aut fecisse, et forsitan non fecisti : ne remaneat in illo mala suspicio, si juraveris tu, non sic peccas quomodo ille qui te provocavit : quia dixit Dominus Jesus : « Sit in ore vestro : Est, est : Non, non. Si quid amplius est, a malo est. » (*Matth.*, v, 37.) Loquebatur autem de juratione, ubi nos intelligere voluit ipsam jurationem a malo esse. Si ab alio provocatus fueris, ab ipsius malo erit quod juras, non a tuo. Et hoc est prope a malo communi generis humani, quoniam corda nostra videre non possumus. Nam si corda nostra videremus, cui juraremus? Quando a nobis exigeretur juratio, quando videretur oculis proximi ipsa cogitatio?

CAPUT IV. — *Jurare compellens eum quem falsum juraturum credit, pejor est homicida.* — 4. Scribite in cordibus vestris quod dico : Ille autem qui hominem provocavit ad jurationem, et scit eum falsum esse juraturum, vincit homicidam. Quia homicida corpus occisurus est, ille animam; imo duas animas, et ejus quem jurare provocavit, et suam. Scis verum esse quod dicis, et falsum esse quod ille dicit, et jurare compellis? Ecce jurat, ecce pejerat, ecce perit : tu quid invenisti? Imo et tu peristi, qui de illius morte te satiare voluisti.

CAPUT V. — *Tutuslymeni ob hoc peccatum divina correptione flagellatus.* — 5. Aliquid dicam, quod nunquam dixi Caritati Vestræ, in hoc populo, quod contigit in hac ecclesia. Fuit hic homo quidam simplex, innocens, bene fidelis, a multis vestris, id est, Hipponensibus, imo ab omnibus cognitus, Tutuslymeni vocatus. Tutumlymeni quis vestrum non novit, qui cives estis? Ab illo audivi quod dico. Nescio quis negavit ei, vel quod commendaverat, vel quod ei debebatur; et hominis fidei se commisit. Commotus provocavit eum ad jusjurandum. Juravit ille, iste perdidit : sed isto perdente, ille penitus periit. Dicebat ergo iste Tutuslymeni homo gravis et fidelis, ipsa nocte exhibitum se fuisse ad judicem, et cum magno impetu atque terrore se pervenisse ad præsidentem excelsum quemdam et admirabilem virum, cui parebat officium similiter excelsorum, jussum fuisse perturbatum retro revocari, et interrogatum fuisse his verbis : Quare provocasti hominem ad ju-

qu'on le fit revenir, troublé qu'il était de ce qu'il voyait, et qu'on l'interrogea en ces termes : Pourquoi avez-vous excité cet homme à jurer, quand vous saviez qu'il devait faire un faux serment? Il refusait de me rendre ce qui était à moi, répondit-il. Et ne valait-il pas mieux, lui répliqua-t-on, sacrifier ce bien que vous réclamiez, que de donner la mort à l'âme de cet homme par un faux serment? Il fut alors étendu à terre et condamné à être flagellé. Il le fut si violemment qu'à son réveil il portait encore sur son dos la trace des coups qu'il avait reçus. Après cette correction, on lui dit : On vous pardonne à cause de votre bonne foi, mais gardez-vous de retomber dans cette faute. Tutélymène avait commis un grand péché, et il en fut châtié, mais le péché serait beaucoup plus grave pour celui qui, après avoir entendu ce discours, ces avertissements, cette exhortation, se rendrait coupable de la même faute. Gardez-vous donc du faux serment, gardez-vous du serment téméraire. Vous éviterez infailliblement ces deux maux, si vous déracinez en vous l'habitude de jurer.

SERMON CCCIX.

I[er] *pour la fête de saint Cyprien, martyr.*

Chapitre premier. — *Récit du martyr de Cyprien.* — 1. Cette solennité si belle et si chère à la piété, où nous célébrons les souffrances et la mort d'un bienheureux martyr, exige que nous vous adressions le discours que vos oreilles et vos cœurs attendent de nous. Sans aucun doute, l'Eglise fut alors attristée, ce n'était pas du malheur de celui qui mourait, mais du regret de le voir s'éloigner, car elle aurait voulu toujours voir au milieu d'elle un si bon pasteur, un si excellent docteur. Mais ceux que les alarmes du combat troublaient furent consolés en voyant la couronne décernée au vainqueur. Et maintenant, non-seulement c'est sans aucune tristesse, mais c'est avec les sentiments de la plus vive allégresse que nous lisons, que nous aimons à nous rappeler tout ce qui s'est passé alors ; et, grâces à Dieu, la crainte en ce jour a fait place à la joie. En effet, nous ne redoutons plus de voir ce jour se lever avec son appareil terrible, mais nous attendons qu'il ramène avec lui la joie parmi nous. C'est donc pour nous un véritable bonheur de nous rappeler, dans les transports de la joie, toutes les circonstances de la mort de ce très-fidèle, très-courageux et très-glorieux martyr, dont la triste attente a causé à nos frères de si vives alarmes.

Son exil. Son retour de l'exil. — 2. Il fut d'abord envoyé en exil à Curube, pour la foi avec

(1) Possidius, au chapitre x de sa Table, mentionne quatre traités pour la fête de saint Cyprien. Florus cite des extraits de ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre ii de l'Epître aux Ephésiens.

rationem, quem sciebas falsum esse juraturum? Respondit ille : Negavit mihi rem meam. Responsum est illi : Et nonne melius erat, ut rem tuam quam exigebas perderes, quam animam hominis istius falsa juratione perimeres? Prostratus jussus est cædi. Cæsus est tam graviter, ut in dorso evigilantis vestigia plagarum apparerent. Sed dictum est illi, postquam emendatus est : Parcitur innocentiæ tuæ, de cætero cave ne facias. Fecit quidem ille grave peccatum, et emendatus est : sed multo gravius peccatum faciet, qui post istum meum sermonem et istam meam admonitionem et exhortationem tale aliquid fecerit. Cavete a falsa juratione, cavete a temeraria juratione. Ab his duobus malis securissime cavebitis, si consuetudinem jurandi a vobis abstuleritis.

SERMO CCCIX [a].

In Natali Cypriani Martyris, I.

Caput primum. — *Cypriani passio recolitur.* — 1. Sermonem a nobis debitum auribus et cordibus vestris exigit tam grata et religiosa solemnitas, qua passionem beati Martyris celebramus. Tristis procul dubio tunc Ecclesia fuit, non damno cadentis, sed desiderio recedentis ; semper cupiens videre præsentem tam bonum rectorem atque doctorem. Sed quos afflixerat sollicitudo certaminis, consolata est corona victoris. Et nunc, non solum sine ulla tristitia, verum etiam cum ingenti lætitia cuncta quæ tunc gesta sunt legendo et diligendo recolimus ; dieque isto gaudere jam concessum est, non timere. Neque enim eum formidamus terribiliter venientem, sed exspectamus hilariter redeuntem. Placet itaque universam illam fidelissimi et fortissimi et gloriosissimi Martyris passionem cum exsultatione recordari præteritam, quam tunc fratres cum sollicitudine sustinuere futuram.

Exsilium ipsius. Reditus ab exsilio. — 2. Primo igitur quod pro fide confessionis Christi in exsilium Curubin missus est, non sancto Cypriano aliquid nocitum, sed multum illi præstitum est civitati. Quo

(a) Alias xii, inter additos a Parisiensibus.

laquelle il confessait Jésus-Christ, et cet exil, sans nuire en aucune sorte à Cyprien, fut un bienfait signalé pour cette ville. Où pouvait-on l'envoyer sans qu'il y trouvât Celui dont on le punissait par la peine de l'exil d'avoir été le témoin fidèle? Jésus-Christ donc qui a dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, » (*Matth.*, XXVIII, 20) accueillait ce membre fidèle partout où le reléguait la fureur de ses ennemis. O aveugle infidélité du persécuteur! Si vous cherchez un lieu d'exil où vous commanderez à ce vrai chrétien d'aller, trouvez avant tout un lieu d'où vous puissiez forcer Jésus-Christ de sortir. Vous pensez bannir cet homme de Dieu de sa patrie, et l'envoyer dans une terre étrangère, mais avec Jésus-Christ, il n'est exilé nulle part, et tant qu'il est dans ce corps mortel, il est partout voyageur sur la terre. Mais après cet exil qui ne fut point un exil pour Cyprien, mais seulement dans la pensée de ses ennemis, rappelons et contemplons avec bonheur toute la suite et les circonstances de son martyre. Lorsque saint Cyprien, cet élu de Dieu fut revenu de la ville de Curube où il avait été exilé par ordre du proconsul Aspasius Paternus, il demeurait dans ses jardins où il attendait chaque jour qu'on vînt se saisir de lui, comme il en avait reçu l'avertissement du ciel.

Chapitre II. — *Deux licteurs se saisissent de saint Cyprien.* — 3. Que pouvait la rage frémissante du persécuteur contre un cœur toujours prêt, et que le Seigneur avait affermi par une révélation céleste? Dieu pouvait-il l'abandonner au milieu des tourments auxquels il n'avait pas voulu qu'il fût livré sans être prévenu? Deux licteurs sont envoyés pour l'amener au lieu de son martyre, ils le firent monter avec eux sur un char, et le placèrent au milieu d'eux, et ce fut encore un avertissement divin qui lui rappelait pour sa consolation qu'il appartenait au corps de Celui qui a été mis au rang des scélérats. (*Marc*, XV, 28.) Jésus-Christ, attaché à la croix entre deux larrons, se présentait à lui comme exemple de patience qu'il devait imiter, et Cyprien, conduit au martyre sur un char entre deux bourreaux, marchait sur les traces du Sauveur.

Sollicitude pastorale de Cyprien. — 4. Mais comment pourrons-nous jamais assez étudier, assez admirer, assez louer ce que fit le saint évêque, lorsque son supplice ayant été différé d'un jour, il fut remis à la garde des soldats, et qu'une grande multitude d'hommes et de femmes se réunit devant la porte pour y passer la nuit? Il donna ordre qu'on veillât avec le plus grand soin sur les jeunes filles. Si près de la mort qui allait frapper son corps, il ne laissait point mou-

enim ipse mitteretur, ubi ille non esset, propter cujus testimonium mittebatur? Christus ergo qui ait : « Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi, » (*Matth.*, XXVIII, 20) in omni loco membrum suum excipiebat, quocumque furor inimici pellebat. O stulta infidelitas persequentis! Si quæris exsilium, quo Christianus jubeatur ire; prius si potes, inveni unde Christus cogatur exire. De patria sua in alienam te arbitraris excludere hominem Dei, in Christo nusquam exsulem, in carne ubique peregrinum. Sed jam considerare et commemorare delectat post illud, quod Cyprianus non senserat, sed inimicus putabat exsilium, quid ex ordine passionis ipsius consecutum sit. Cum enim Cyprianus sanctus Martyr electus a Deo de civitate Curubitana, in quam exsilio præcepto Aspasii Paterni proconsulis missus fuerat, regressus esset; in hortis suis manebat : et inde quotidie sperabat veniri ad se, sicut ostensum illi erat.

Caput II. — *Comprehensio a duobus apparitoribus.* — 3. Quid jam fremeret persecutoris (*a*) impetus adversus cor semper paratum, accedente etiam Domini revelatione firmatum? Quando enim desereret patientem, quem non est passus præoccupari nescientem? Jam ergo quod ad eum passioni exhibendum duo missi sunt, qui eum etiam secum in curriculum levaverunt, in medioque posuerunt; et hoc divinæ admonitionis fuit, ut gaudens recoleret ad ejus corpus se pertinere, qui inter iniquos deputatus est. Christus namque inter duos latrones ligno suspensus, ad exemplum patientiæ præbebatur. (*Marc.*, XV, 28.) Cyprianus autem inter duos apparitores, ad passionem curru portatus Christi vestigia sequebatur.

Cypriani sollicitudo pastoralis. — 4. Quid illud quod cum in alium diem dilatus apud custodes esset, atque illuc se multitudo fratrum ac sororum congregans, pro foribus pernoctaret, custodiri puellas præcepit, quanta intentione considerandum? quanta laude prædicandum? quanto præconio commendandum est? Vicina corporis morte, non moriebatur in animo pastoris vigilantia pastoralis; et cura tuendi

(*a*) Fossatensis Ms. *impietas*.

rir dans son âme la vigilance pastorale, le zèle protecteur du troupeau du Seigneur persévérait jusqu'au dernier jour de sa vie dans cette âme attentive et prudente, et la main sanglante du bourreau qui allait se lever sur sa tête, n'étouffait pas dans son cœur la vigilance d'un fidèle dispensateur. La pensée de son martyre prochain ne lui faisait pas oublier qu'il était évêque, et il pensait beaucoup plus au compte qu'il aurait à rendre au Prince des pasteurs des brebis qu'il lui avait confiées, que de ce qu'il répondrait à ce proconsul sur la foi qu'il professait. Ah! c'est qu'il aimait Celui qui avait dit à Pierre : « M'aimes-tu? Pais mes brebis. » (*Jean*, XXI, 17.) Et il paissait ces brebis pour lesquelles, à l'exemple de son divin Maître, il se préparait à répandre son sang. Il commanda donc de veiller avec soin sur les jeunes filles, car il savait que s'il avait un Maître qui aime la simplicité, il avait aussi à se mettre en garde contre un ennemi artificieux et rusé. Il s'armait donc de courage contre le lion qui rugissait ouvertement contre lui, et prémunissait le sexe faible contre les piéges que le loup perfide dressait au troupeau.

CHAPITRE III. — *Comment on doit consulter ses intérêts. Il faut regarder chaque jour comme étant le dernier. Paroles du proconsul à Cyprien, et réponse du saint martyr.* — 5. Celui-là consulte vraiment ses intérêts, qui pense au jugement de Dieu devant lequel il devra rendre compte de toute sa vie, et des obligations que sa charge lui imposait, et de qui tout homme, au témoignage de l'Apôtre, « recevra le salaire de ce qu'il a fait étant dans son corps, soit de bien, soit de mal. » (II *Cor.*, v, 10.) C'est donc consulter ses intérêts que de vivre de la foi, que de travailler à ne pas être surpris par le dernier jour, en regardant chaque jour comme pouvant être le dernier, et en menant jusqu'à la fin une vie agréable à Dieu. C'est ainsi que le bienheureux Cyprien, que cet évêque plein de charité, que ce fidèle martyr songeait à ses intérêts, dans un sens bien différent que ne le lui disait la langue trompeuse du démon par la bouche de ce juge impie qu'il possédait : « Songe à tes intérêts. » Voyant qu'il restait inébranlable devant cet ordre qu'il lui transmet : « Les empereurs te commandent de sacrifier, » et que Cyprien répondait : « Je ne sacrifierai pas, » il ajouta : « Consulte tes intérêts. » C'était le langage artificieux que lui adressait le démon, sinon dans l'intention de ce juge qui ne savait pas ce qu'il disait, du moins dans la pensée du démon, dont il était l'organe. Le proconsul, en parlant ainsi, était moins l'interprète des empereurs, dont il se vantait d'exécuter les ordres, que du prince des puissances de l'air, dont l'A-

Dominici gregis usque ad extremum vitæ hujus diem mente sobria tenebatur : nec excutiebat ab animo diligentiam fidelissimi dispensatoris, manus jam proxima cruenti carnificis. Ita se martyrem cogitabat futurum, ut esse non oblivisceretur episcopum : magis curans quam rationem pastorum principi de commissis sibi ovibus redderet, quam quid infideli proconsuli de fide propria responderet. Amabat quippe eum, qui Petro dixerat : « Amas me? Pasce oves meas. » (*Joan.*, XXI, 17.) Et pascebat oves ejus, pro quibus sanguinem fundere illum imitans præparabat. Custodiri puellas præcepit, sciens non solum se habere simplicem Dominum, sed etiam versipellem adversarium. Itaque adversus leonem aperte frementem in confessione virile pectus armabat, adversus lupum insidiantem gregi sexum femineum muniebat.

CAPUT III. — *Quomodo sibi consulendum. Dies omnis pro extremo computandus. Proconsulis verba ad Cyprianum, et hujus responsum.* — 5. Ita vere sibi consulit, qui Deum judicem cogitat, apud quem causam gestæ hujus vitæ atque ab illo sibi muneris injuncti quisque dicturus est : ubi omnis homo recipit, sicut testatur Apostolus, « quæ per corpus gessit, sive bonum, sive malum. » (II *Cor.*, v, 10.) Ita sibi consulit, qui ex fide vivens, et satagens ne ab extremo præoccupetur die, extremum computat omnem diem, et sic Deo placitos mores perducit usque ad extremum diem. Ita sibi beatus Cyprianus et episcopus misericordissimus, et Martyr fidelissimus, consulebat, non sicut eum lingua subdola diaboli per os possessi a se impii judicis monere videbatur dicens : « Consule tibi. » Cum enim ejus immobilem mentem videret quando ei dixit : « Jusserunt te principes (*a*) cærimoniari; » respondit que ille : « Non facio : » adjecit et ait : « Consule tibi. » Ipsa est lingua subdola diaboli : etsi non hujus qui nesciebat quid loqueretur, illius tamen qui per eum loquebatur. Loquebatur enim proconsul, non tam secundum principes homines, quorum jussa sibimet injuncta jactabat, quam secundum principem potestatis aeris, de quo Apostolus dicit : « Qui operatur in filiis diffidentiæ

(*a*) Acta S. Cypriani in quibusdam exemplaribus *sacrificare*.

pôtre dit : « Qu'il exerce son pouvoir sur les enfants de rébellion, » (*Ephés.*, II, 2) et Cyprien savait que sa langue, à son insu même, était l'organe et l'instrument du démon. Oui, il savait que ces paroles que lui adressait le proconsul, sous l'inspiration grossière de la chair et du sang, étaient dans la pensée du démon un langage des plus artificieux; et, dans cette seule action, il voyait deux agents, l'un des yeux du corps, l'autre des yeux de la foi. Le premier ne voulait pas qu'il mourût, le second ne voulait pas qu'il fût couronné; aussi Cyprien reste calme devant celui-ci, vigilant et sur ses gardes vis-à-vis de celui-là; il répond ouvertement à l'un, et triomphe secrètement de l'autre.

CHAPITRE IV. — *Réponse de Cyprien. Sentence prononcée contre lui.* — 6. Exécutez, répond Cyprien, les ordres que vous avez reçus. En une chose si juste, il n'y a point de conseil à prendre. Le proconsul lui avait dit : Consultez vos intérêts. Le saint évêque lui répond : « En une chose aussi juste, il n'y a point de conseil à prendre. » On consulte pour donner ou pour prendre conseil. Or, le proconsul ne voulait point recevoir de conseil de Cyprien, mais il prétendait bien plutôt lui en donner. Mais « en une chose si juste, dit Cyprien, il n'y a point de conseil à prendre. » Je n'ai pas à prendre conseil, parce que je ne suis plus dans le doute, la justice elle-même a dissipé pour moi jusqu'à l'ombre du doute. Et en effet, si le juste affronte avec calme la mort du corps, c'est parce qu'il a vécu dans la certitude de la foi. Avant Cyprien, les fidèles de Carthage avaient vu bien des martyrs que ses brûlantes exhortations avaient enflammés d'une sainte ardeur pour triompher du démon, et il était juste qu'après les avoir envoyés devant lui par les discours que lui inspirait la vérité, il les suivît en souffrant comme eux avec intrépidité. Donc, dans une chose aussi juste il n'y a point à délibérer. Que répondrons-nous à un tel langage? Quels seront ici nos transports d'allégresse? Sous l'impression d'une joie aussi grande, quel sera le cri de notre cœur et de notre bouche, si ce n'est la dernière parole de ce vénérable martyr? Lorsque le proconsul eut lu cette sentence de Galère-Maxime : « Nous voulons que Tascius Cyprien ait la tête tranchée, » il répondit : « Grâces à Dieu. » Nous donc qui conservons dans ce lieu un souvenir et un monument durable d'un si glorieux événement, et à qui Dieu donne avec cette fête si solennelle un exemple si salutaire, disons aussi de tout notre cœur : Grâces à Dieu.

(*Ephes.*, II, 2) : quem per hujus quoque linguam operari Cyprianus noverat, quod ipse non noverat. Noverat inquam, Cyprianus, cum a proconsule audiret : « Consule tibi, » quod caro et sanguis diceret stolide, hoc diabolum dicere subdole : atque intuebatur in uno opere duos; istum oculis, illum fide. Nolebat eum iste mori, nolebat ille coronari : proinde circa istum placidus circa illum cautus; huic aperte respondebat, illum occulte vincebat.

CAPUT IV. — *Cypriani verba. Sententia in Cyprianum.* — 6. « Fac, inquit, quod tibi præceptum est : in re tam justa nulla est consultatio. » Dixerat quippe ille : « Consule tibi. » Ad hoc responsum est : « In re tam justa nulla est consultatio. » Consulit enim qui consilium vel impertit, vel quærit. Sed proconsul non a Cypriano consilium accipere volebat, sed eum potius ut a se acciperet admonebat. At ille : « In re, inquit, tam justa nulla est consultatio. » Non adhuc consulo, quia non adhuc dubito : abstulit enim mihi dubitationem ipsa justitia. Justus autem, ut securus moriatur in carne, certus vivit in fide. Præcesserant Cyprianum multi Martyres, quos flagrantissimis exhortationibus suis ad vincendum diabolum accenderat : et erat utique justum, ut quos veridicus loquendo præmiserat, patiendo intrepidus sequeretur : ergo « in re tam justa nulla est consultatio. » Quid ad hæc dicamus? quid ad hæc exsultemus? Tanta conceptione gaudiorum, in quid erumpat cor nostrum et os nostrum, nisi in ipsam venerabilis Martyris ultimam vocem? Cum enim Galerius Maximus decretum ex libello recitasset : « (*a*) Tascium Cyprianum gladio animadverti placet. » Respondit ille : « Deo gratias. » Habentes igitur de re tanta memoriam præsentis loci, festivitatem solemnissimi diei, propositionem saluberrimi exempli, omnibus medullis nostris dicamus et nos : Deo gratias.

(*a*) Lov. *in Cyprianum*, omisso prænomine *Tascium :* cujus loco Parisiensium editio male, *tacitum*. Emendatur ex Fossatensi Ms. necnon ex Actis passionis S. Cypriani, et ex titulo epistolæ ejusdem 69, ad Florentium. Nonnulli Mss. ferunt, *Thatium*.

SERMON CCCX.

IIe *pour la fête de saint Cyprien, martyr.*

Chapitre premier. — *La fête de saint Cyprien était célèbre dans toute l'Afrique* — 1. Que l'Esprit saint nous inspire en ce moment ce que nous vous devons dire, car notre intention est de vous adresser quelques mots à la louange du très-glorieux martyr Cyprien, dont nous célébrons aujourd'hui la naissance. Cette expression de naissance est très-souvent employée par l'Eglise, qui appelle ainsi la mort précieuse des martyrs. L'Eglise fait de ce terme un usage si fréquent, que ceux mêmes qui ne font point partie de l'Eglise le prennent dans le même sens. Pourra-t-on trouver aujourd'hui, je ne dirai pas dans notre ville, mais dans toute l'Afrique et dans les contrées au delà des mers, non-seulement un chrétien, mais un païen, mais un juif, qui ne dise avec nous : C'est aujourd'hui la naissance du martyr Cyprien? Qu'est-ce que cela veut dire, mes frères? Nous ignorons le jour où il est né, et, parce qu'il a souffert en ce jour le martyre, nous célébrons aujourd'hui sa naissance. Mais quand nous connaîtrions le jour où il est né, il ne serait pas pour nous un jour de fête, car, en naissant, il a contracté le péché originel, et, en ce jour, il a triomphé de tout péché. Le jour de sa naissance, il a quitté le sein obscur de sa mère, pour paraître à la lumière, qui fait le charme des yeux du corps; en ce jour il est sorti du sein bien plus obscur de la nature pour aller jouir de cette lumière qui inonde les yeux de l'âme de clarté et de bonheur.

Chapitre II. — *L'Eglise de Carthage a été ennoblie par l'épiscopat et le martyre de saint Cyprien.* — 2. Cyprien a gouverné pendant sa vie l'Eglise de Carthage, et il l'a illustrée par sa mort. C'est là qu'il a rempli le ministère épiscopal, c'est là qu'il a consommé son martyre. Dans ce même lieu où il a laissé la dépouille de son corps, une multitude furieuse était accourue pour répandre le sang de Cyprien en haine de Jésus-Christ; aujourd'hui, une foule pieuse accourt pour honorer la naissance de Cyprien, en buvant le sang de Jésus-Christ. Et elle boit dans ce lieu le sang du Christ en l'honneur de Cyprien, avec une douceur d'autant plus grande, que Cyprien y a répandu son propre sang avec plus de dévouement pour le nom de Jésus-Christ. Vous savez aussi, vous qui connaissez Carthage, que, dans ce même lieu, on a élevé une table au Seigneur; et cependant on l'appelle la table de Cyprien, non pas qu'il y ait jamais mangé, mais parce qu'il y a été immolé, et que, par son immolation, il a dressé cette table, non pour s'y nourrir ou y nourrir lui-même les autres, mais

SERMO CCCX [(a)].

In Natali Cypriani Martyris, II.

Caput primum. — *Natale Cypriani Martyris Africa tota percelebre.* — 1. Spiritus sanctus doceat nos in hac hora quæ oporteat dicere : dicturi enim sumus aliquid de laude Cypriani gloriosissimi Martyris cujus Natalem hodie, sicut nostis, celebramus. Quod nomen sic frequentat Ecclesia, id est, Natales, ut Natales vocet pretiosas Martyrum mortes. Sic, inquam, hoc nomen frequentat Ecclesia, ut etiam qui non sunt in illa, hoc dicant cum illa. Quis enim hodie, non dicam in hac nostra civitate, sed plane per Africam totam transmarinasque regiones, non Christianus solum, sed Paganus, aut Judæus, aut etiam hæreticus poterit inveniri, qui non nobiscum dicat Natalem Martyris Cypriani? Quid est hoc, Fratres? Quando natus sit, ignoramus; et quia hodie passus est Natalem ejus hodie celebramus. Sed illum diem non celebraremus, etsi nossemus. Illo enim die traxit originale peccatum : isto autem die vicit omne peccatum. Illo die fastidioso matris utero istam processit in lucem, quæ oculos carnis illecebrat : isto autem die ex occultissimo naturæ sinu illam discessit ad lucem, quæ visum mentis feliciter et beate illustrat.

Caput II. — *Carthaginensis Ecclesia Cypriani episcopatu et martyrio nobilitata.* — 2. Carthaginensem Ecclesiam vivens gubernavit, moriens honoravit. Ibi episcopatum gessit, ibi martyrium consummavit. In eo quippe loco, ubi posuit carnis exuvias, sæva tunc multitudo convenerat, quæ propter odium Christi sanguinem funderet Cypriani : ibi hodie venerans multitudo concurrit, quæ propter Natalem Cypriani bibit sanguinem Christi. Et tanto dulcius in illo loco propter Natalem Cypriani sanguis bibitur Christi, quanto devotius ibi propter nomen Christi sanguis fusus est Cypriani. Denique, sicut nostis, quicumque Carthaginem nostis, in eodem loco mensa Deo constructa est; et tamen mensa dicitur Cypriani, non quia ibi est unquam Cyprianus epulatus, sed quia ibi est immolatus, et quia ipsa immolatione sua pa-

(a) Alias de Diversis CXIII.

pour qu'on y offre le sacrifice à Dieu, auquel lui-même il s'est offert. Or, voici la raison pour laquelle cette table, qui est la table de Dieu, est aussi appelée la table de Cyprien : c'est que là où cette table est maintenant environnée de pieux fidèles, Cyprien était entouré de persécuteurs; là où il est honoré par des amis qui le prient, il était foulé aux pieds par des ennemis en fureur. Enfin, là où cette table est élevée, il a été abattu. « Chantez le Seigneur, chantez des hymnes à la gloire de son nom; celui qui monte vers le couchant » (*Ps.* LXVII, 5) a opéré ces merveilles en l'honneur d'un homme qui avait été mis à mort (1).

La mort de Cyprien est précieuse. — 3. A Carthage, où était la chaire de Cyprien, s'élève maintenant sa mémoire, son tombeau. Mais sa naissance serait-elle célébrée avec autant de solennité, si la mort de ses saints n'était précieuse aux yeux du Seigneur? (*Ps.* CXV, 15.) « L'éclat de leur voix s'est répandu dans tout l'univers, et leurs paroles ont retenti jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Ps.* XVIII, 5.) Cyprien a enseigné fidèlement ce qu'il devait faire, il a pratiqué courageusement ce qu'il avait enseigné. Il s'est préparé une mort précieuse par une vie juste, il est parvenu à une vie glorieuse en mourant victime de l'injustice, et il a obtenu le nom triomphal de martyr, parce qu'il a combattu jusqu'au sang pour la vérité.

Chapitre IV. — *Cyprien est célèbre dans tout l'univers par son martyre et par ses écrits* — 4. Mais il n'a pas seulement prononcé ses discours devant les fidèles de son temps, il nous a laissé des écrits que nous pouvons lire. Sa gloire s'est répandue dans certains lieux par la bouche de ses panégyristes, et dans d'autres par ses propres écrits; il est connu dans de nombreuses contrées et par la renommée de sa mort héroïque, et par la douceur attachée à ses suaves écrits. Célébrons donc ce jour dans les transports d'une sainte allégresse, et unissons tous nos supplications pour mériter de voir un jour notre commun Père, dans une église plus vaste, de goûter la joie d'entendre sa parole, et de recueillir les fruits de son glorieux martyre, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

SERMON CCCXI.

III[e] *pour la fête de saint Cyprien, martyr.*

Chapitre premier. — *Nous devons célébrer les fêtes des martyrs en imitant leurs vertus. Les erreurs du monde qui flatte et les terreurs du monde qui persécute vaincues par la sagesse et la patience.* — 1. C'est le martyre du bienheureux

(1) L'antithèse du texte latin entre *super occasum* et *super occisum* ne peut être rendue en français.

ravit hanc mensam, non in qua pascat sive pascatur, sed in qua sacrificium Deo, cui et ipse oblatus est, offeratur. Sed ut mensa illa, quæ Dei est, etiam Cypriani vocetur, hæc causa est; quia ut illa modo cingatur ab obsequentibus, ibi Cyprianus cingebatur a persequentibus : ubi nunc illa ab amicis orantibus honoratur, ibi Cyprianus ab inimicis frementibus calcabatur : postremo ubi illa erecta est, ibi prostratus est. « Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus : qui ascendit super occasum, » (*Psal.* LXVII, 5) ipse fecit ista super occisum.

Caput III. — *Cypriani mors pretiosa.* — 3. Sed cum Carthago habuerit cathedram ejus, Carthago habeat memoriam ejus; unde nos celebraremus Natalitia ejus, nisi esset « pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus? » *Psal.* CXV, 15.) In omnem terram exiit sonus ejus, et in fines orbis terræ verba ejus. (*Psal.* XVIII, 5.) Docuit fideliter quod facturus erat, fecit fortiter quod docuerat. Ad pretiosam mortem juste vivendo, ad gloriosam vero vitam injuste moriendo pervenit; atque adeptus est triumphale Martyris nomen; quia perduxit usque ad sanguinem pro veritate certamen.

Caput IV. — *Cyprianus et passione et scriptis suis per orbem clarus.* — 4. Verum quia non solum dixit quæ audirentur, sed scripsit etiam quæ legerentur; et ad alia loca per alienas linguas, ad alia vero per suas litteras venit, et innotuit regionibus multis, partim per famam fortissimæ passionis, partim per dulcedinem suavissimæ lectionis; alacres celebremus hunc diem, et ita omnes unanimiter supplicemus, ut in Ecclesia majore communem patrem audire et videre mereamur; habituri et de sermone ejus gaudium, et de passionis ejus gloria profectum, per Dominum nostrum Jesum Christum. Amen.

SERMO CCCXI [a].

In Natali Cypriani Martyris, III.

Caput primum. — *Solemnitates Martyrum celebrandæ imitatione virtutum. Mundi blandientis errores et sævientis terrores sapientia et patientia superati.* — 1. Is-

(a) Alias de Diversis CXV.

Cyprien qui a fait pour nous de ce jour un jour de fête, c'est l'éclat de sa victoire qui nous réunit en ce lieu pour lui offrir nos hommages les plus dévoués. Mais la célébration des fêtes des martyrs doit être l'imitation de leurs vertus. Il est facile d'honorer un martyr; ce qui est vraiment grand, c'est d'imiter sa foi et sa patience. Acquittons-nous du premier de ces devoirs, en désirant vivant accomplir le second; célébrons leur gloire, mais attachons-nous surtout à l'imitation de leurs vertus. Que louons-nous dans la foi d'un martyr? Le courage avec lequel il a combattu pour la vérité jusqu'à la mort, et remporté la victoire. Il a méprisé les caresses du monde, il n'a point fléchi devant ses fureurs; voilà pourquoi il est parvenu triomphant jusqu'à Dieu. Que d'erreurs et aussi que de terreurs répandues dans ce monde! Notre bienheureux martyr a triomphé des erreurs par sa sagesse, et des terreurs par sa patience. Il a vraiment fait preuve d'héroïsme, et, en marchant à la suite de l'agneau, il a vaincu le lion. Lorsque le persécuteur déchaînait contre lui sa fureur, c'était le lion qui rugissait; mais comme il avait les yeux fixés sur l'agneau qui est dans le ciel, il écrasait sous ses pieds le lion de la terre; car c'est cet agneau qui a détruit par sa mort l'empire de la mort, qui a été attaché à la croix, a répandu son sang et racheté le monde.

Chapitre II. — *Les apôtres sont morts en confessant ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux du Seigneur Jésus.* — 2. Les premiers qui ont précédé sont les bienheureux apôtres, les béliers du troupeau sacré; ils ont vu le Seigneur Jésus attaché à la croix, ils ont pleuré sa mort, ont été saisis d'effroi en le voyant ressuscité; ils l'ont aimé dans sa puissance et ont répandu leur sang pour affirmer les merveilles qu'ils avaient vues de leurs yeux. Songez, mes frères, quelle entreprise c'était pour les apôtres d'être envoyés par toute la terre, pour y prêcher qu'un homme mort était ressuscité et monté au ciel, et souffrir, pour cette prédication, tout ce que pouvait imaginer la fureur d'un monde insensé: les privations, l'exil, les chaînes, les tourments, les bûchers, les croix, la mort. Or, était-ce pour un objet inconnu? Dites-moi, mes frères, est-ce que Pierre mourait pour sa gloire, ou se prêchait lui-même? Non, l'un mourait, mais pour la gloire d'un autre. L'un était mis à mort, mais pour établir le culte d'un autre. Aurait-il été capable d'un tel héroïsme, si, avec la conviction de la vérité, il n'avait été embrasé du feu de la charité? Les apôtres avaient vu ce qu'ils affirmaient, car seraient-ils morts pour un fait qu'ils n'auraient pas vu de leurs yeux? Ou bien devaient-ils nier ce dont ils avaient été les témoins? Non, ils ne l'ont pas nié; ils ont prêché la mort de celui qu'ils savaient être vivant. Ils savaient pour quelle vie ils méprisaient la vie présente, ils savaient pour quelle félicité ils supportaient des

tum nobis festum diem passio beatissimi Cypriani Martyris fecit: cujus nos victoriæ celebritas in istum locum devotissimos congregavit. Sed celebratio solemnitatis Martyrum, imitatio debet esse virtutum. Facile est honorem Martyris celebrari: magnum est fidem atque patientiam Martyris imitari. Hoc sic agamus, ut illud optemus: hoc sic celebremus, ut illud potius diligamus. Quid laudamus in fide Martyris? Quia usque ad mortem pro veritate certavit, et ideo vicit. Blandientem mundum contempsit, sævienti non cessit: ideo victor ad Deum accessit. Abundant in isto sæculo errores et terrores: beatissimus Martyr, errores sapientia, terrores patientia superavit. Magnum est quod fecit: secutus agnum, leonem vicit. Quando persecutor sæviebat, leo fremebat: sed quia agnus sursum attendebatur, leo deorsum calcabatur: qui morte mortem destruxit, ligno pependit, sanguinem fudit, mundum redemit.

Caput II. — *Apostoli de Domino quæ ipsi viderant confitendo mortui.* — 2. Primi beati Apostoli arietes gregis sancti, ipsum Dominum Jesum viderunt pendentem, doluerunt morientem, expaverunt resurgentem, amaverunt potentem, et ipsi sanguinem fuderunt pro eo quod viderunt. Cogitate, Fratres, quale fuit mitti homines per orbem terrarum, prædicare hominem mortuum resurrexisse, in cœlum ascendisse, et pro ista prædicatione perpeti omnia quæ insaniens mundus inferret, damna, exsilia, vincula, tormenta, flammas, bestias, cruces, mortes. Hoc pro nescio quo? Numquid enim, Fratres mei, Petrus pro sua gloria moriebatur, aut se ipsum prædicabat? Alius moriebatur, ut alius honoraretur; alius occidebatur, ut alius coleretur. Numquid hoc faceret, nisi flagrantia caritatis, de conscientia veritatis? Viderant quod dicebant: nam quando pro ea re morerentur, quam non viderant? Quod viderant, negare debebant? Non negaverunt: prædicaverunt mortuum, quem sciebant vivum. Sciebant pro qua vita contemnerent vitam: sciebant pro qua felicitate ferrent transitoriam infelicitatem, pro quibus

infortunes passagères, pour quelles récompenses ils se dévouaient à tant de privations. L'objet de leur foi ne pouvait entrer en comparaison avec l'univers entier. « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, dit le Sauveur, s'il vient à perdre son âme? » (*Matth.*, XVI, 26.) Les charmes du monde n'ont pu les arrêter dans leur course, ni ses jouissances éphémères retenir un instant ces généreux fidèles, pleins d'indifférence pour la félicité de ce monde, qu'il faudra laisser, quelque brillante qu'elle soit, que nous ne pourrons transporter dans l'autre vie, et qui bien souvent nous quitte dès cette vie même.

CHAPITRE III. — *Les martyrs nous enseignent par leur exemple le mépris du monde.* — 3. Méprisez donc ce monde, chrétiens, oui, méprisez-le. Les martyrs l'ont méprisé, les apôtres l'ont méprisé, et, à leur exemple, le bienheureux Cyprien, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, l'a méprisé également. Vous voulez avoir des richesses, des honneurs, de la santé, c'est-à-dire tout ce que méprise celui dont vous entourez le tombeau. Pourquoi, je vous le demande, aimez-vous tant ce qu'a méprisé celui à qui vous rendez de si grands honneurs, et qui ne les aurait pas obtenus s'il n'avait méprisé toutes ces choses? Pourquoi êtes-vous si passionnés pour ces biens, alors que vous vénérez celui qui n'a eu pour eux que du mépris? Assurément, s'il les avait aimés, il ne serait pas aujourd'hui l'objet de votre vénération. Gardez-vous donc de les aimer vous-mêmes. Ce saint martyr, en entrant, ne vous a pas fermé la porte. Méprisez donc toutes ces jouissances, et entrez après lui. La porte vous est ouverte, Jésus-Christ est cette porte. Cette porte s'est ouverte pour vous lorsque son côté a été percé d'une lance. Rappelez-vous ce qui a coulé de cette ouverture, et considérez par où vous pourrez entrer. Du côté du Sauveur attaché et mourant sur la croix, après qu'il a été percé par la lance du soldat, il sortit du sang et de l'eau. (*Jean*, XIX, 34.) Le sang vous sert de rançon, l'eau vous purifie.

CHAPITRE IV. — *L'amour des choses terrestres est comme une glu pour l'âme* — 4. Aimez sans aimer, aimez sous un rapport, et n'aimez pas sous un autre. Il est des choses qu'on peut aimer utilement; il en est d'autres dont l'amour ne peut être qu'un empêchement. N'aimez pas cet empêchement si vous ne voulez trouver votre tourment. Ce que vous aimez sur la terre est un empêchement; c'est une glu pour les ailes spirituelles, c'est-à-dire pour les vertus, sur lesquelles nous nous envolons jusqu'à Dieu. Vous ne voulez pas vous laissez prendre, et vous aimez la glu? En serez-vous moins pris, parce qu'on vous prendra doucement? Plus les rets vous plaisent, plus ils vous serrent et vous étranglent. Vous applaudissez mes paroles, vous les acclamez, vous aimez à les entendre; or, ce n'est pas moi, mais la sagesse qui vous répond. Ce sont des actes que je veux, et non des paroles. Louez

præmiis ista damna contemnerent. Fides eorum cum toto mundo non appenderetur. Audierant : « Quid prodest homini, si totum mundum lucretur, animæ autem suæ detrimentum patiatur? » (*Matth.*, XVI, 26.) Non retardavit illecebra sæculi festinantes, transitura migrantes, quantumlibet et quomodolibet fulgens felicitas hic dimittenda, ad aliam vitam non transferenda, aliquando hic et a viventibus relinquenda.

CAPUT III. — *Contemptum mundi Martyres exemplo docent.* — 3. Contemnite ergo sæculum Christiani, contemnite sæculum, contemnite. Contempserunt Martyres, contempserunt Apostoli, contempsit beatus Cyprianus, cujus hodie memoriam celebramus. Divites esse vultis, honorati esse vultis, sani esse vultis : totum ille contempsit, ad cujus Memoriam convenistis. Quid obsecro tantum amatis, quod contempsit quem sic honoratis? Quem, si ista non contempsisset, non utique sic honoraretis. Quare te invenio earum rerum amatorem, quarum veneraris contemptorem? Certe illum, si hæc amaret, non venerareris. Et tu noli amare : non enim intravit, et ostium contra te clausit. Contemne et tu; et intra post illum. Patet qua intres : Christus est janua. Et tibi est ostium apertum, quando est latus ejus lancea perforatum. Quid inde manavit recole; et elige qua possis intrare. De latere Domini pendentis et morientis in ligno, postea quam est lancea perforatum, aqua sanguisque profluxit. (*Joan.*, XIX, 34.) In uno est mundatio tua, in altero redemptio tua.

CAPUT IV. — *Rerum terrenarum amor viscus animæ.* — 4. Amate, et nolite amare : ad aliquid amate, et ad aliquid amare nolite. Est enim quod ad profectum ametur, et est quod ad impedimentum ametur. Noli amare impedimentum, si non vis invenire tormentum. Quod amas in terra, impedimentum est : viscum est pennarum spiritalium, hoc est virtutum, quibus volatur ad Deum. Capi non vis, et viscum amas? Numquid ideo non caperis, quia dulciter caperis? Quanto magis delectat, tanto fortius strangulat. Hæc dico : et laudatis, et clamatis, et amatis.

la sagesse par vos actions, non pas en l'applaudissant, mais en y conformant votre vie.

Chapitre V. — *Les chants profanes et les danses sont bannies de l'église où est enseveli Cyprien.* — 5. Notre-Seigneur dit dans l'Evangile : « Nous vous avons chanté, et vous n'avez pas dansé. » (*Matth.*, xi, 17.) Comment pourrais-je vous tenir ce langage si je ne l'avais lu dans l'Evangile ? Les esprits vains peuvent rire de moi, mais j'ai pour moi l'autorité. Si je n'avais indiqué tout d'abord l'auteur de ces paroles, qui d'entre vous les aurait supportées dans ma bouche ? « Nous vous avons chanté, et vous n'avez pas dansé. » Bien qu'on chante ici des psaumes, doit-on admettre qu'on puisse y danser ? Il y a quelques années seulement, des danseurs impudents avaient envahi cette enceinte. Oui, ce lieu si auguste, où repose le corps d'un si saint martyr ; ce lieu si saint, ceux qui sont plus âgés se le rappellent, fut envahi par une multitude de danseurs aussi corrompus qu'effrontés. Pendant toute la nuit on chantait ici des choses infâmes, et ces chants étaient accompagnés de danses. Mais quand Dieu eut fait connaître sa volonté par notre vénérable frère, dès qu'il eut introduit ici l'usage des saintes vigiles, cette funeste habitude après avoir résisté quelque temps, finit par céder devant les efforts du zèle et par rougir devant les enseignements de la sagesse.

Chapitre VI. — *Quel est notre chant que nous devons accompagner avec notre vie comme avec une danse spirituelle.* — 6. Grâces à Dieu, ces désordres ont cessé parmi nous ; nous ne célébrons point en l'honneur des démons des jeux qui sont agréables à ces esprits impurs qu'on veut ainsi honorer, et dont les infamies souillent et corrompent leurs adorateurs ; mais nous célébrons la sainteté et la gloire des martyrs ; nous avons donc banni les danses de ce lieu, et toutefois on nous lit encore ces paroles de l'Evangile : « Nous vous avons chanté, et vous n'avez pas dansé. » C'est un blâme, un reproche, une accusation contre ceux qui n'ont pas dansé. Dieu nous garde cependant de voir renaître parmi nous ces désordres ; écoutez plutôt l'explication que la sagesse vous donne de ces paroles. Chanter, c'est commander ; danser, c'est accomplir les commandements. Qu'est-ce que danser ? N'est-ce pas harmoniser le mouvement des membres avec la mesure du chant ? Or, quel est notre chant ? Ce n'est pas moi qui vous le dirai, ce n'est point ma doctrine ; j'aime mieux être ici simple répétiteur qu'inventeur. Voici donc notre chant : N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde est ou convoitise de la chair, ou concupiscence des yeux,

Respondet tibi, non ego, sed sapientia : Mores volo, non voces. Sapientiam lauda vivendo; non sonando, sed consonando.

Caput V. — *Cantica profana et saltationes pulsæ de ecclesia, ubi sepultus Cyprianus.* — 5. Dominus dicit in Evangelio : « Cantavimus vobis, et non saltastis. » (*Matth.*, xi, 17.) Quando hoc ego dicerem, si non legerem ? Irridet me vanitas, sed juvat auctoritas. Si non præmisissem quis hoc dixerit, quis me vestrum posset ferre dicentem : « Cantavimus vobis, et non saltastis ? » Numquidnam in hoc loco, etsi Psalmus cantandus est, ab aliquo saltandum est ? Aliquando ante annos non valde multos etiam istum locum invaserat petulantia saltatorum. Istum tam sanctum locum, ubi jacet tam sancti Martyris corpus, sicut meminerunt multi qui habent ætatem ; locum, inquam, tam sanctum invaserat pestilentia et petulantia saltatorum. Per totam noctem cantabantur hic nefaria, et cantantibus saltabatur. Quando voluit Dominus per sanctum fratrem nostrum Episcopum vestrum, ex quo hic cœperunt sanctæ vigiliæ celebrari, illa pestis aliquantulum reluctata, postea cessit diligentiæ, erubuit sapientiæ.

Caput VI. — *Canticum nostrum cui moribus, tanquam saltatione, oportet consonare.* — 6. Cum ergo modo hic ista Deo propitio non fiant, quia non celebramus dæmoniis ludos, ubi solent ista fieri in eorum delectationem qui coluntur, et immunditia sua solent suos depravare cultores, sed celebratur hic sanctitas et solemnitas Martyrum, non hic saltatur, et ubi non saltatur, tamen de Evangelio legitur : « Cantavimus vobis, et non saltastis. » Reprehenduntur, increpantur, accusantur, qui non saltaverunt. Absit ut redeat adhuc illa petulantia : audite potius quid velit intelligi sapientia. Cantat, qui præcipit : saltat, qui facit. Quid est saltare, nisi motu membrorum cantico consonare ? Quod est canticum nostrum ? Non proferam ego ; non sit meum. Melius minister sum, quam (a) actor. Dico canticum nostrum : « Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Quisquis dilexerit mundum, non est caritas Patris in illo ; quia omnia quæ in mundo

(a) Mss. *auctor.*

ou orgueil de la vie ; et tout cela ne vient pas du Père, mais du monde. Or, le monde passe et sa concupiscence ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement, comme Dieu lui-même demeure éternellement.» (I *Jean*, II, 15, etc.)

CHAPITRE VII.—*Danser, c'est se mettre d'accord avec les chants spirituels par un véritable changement de vie.* — 7. Quel chant, mes frères ! Vous avez entendu le chanteur, voyons maintenant les danseurs; faites par la convenance et la régularité de vos mœurs ce que font les danseurs par les mouvements de leurs membres. Cette régularité, cette harmonie des mœurs est une œuvre qu'il faut accomplir intérieurement. Déracinez de vos cœurs la convoitise pour y planter la charité. Tout ce que produit cet arbre est bon. La cupidité ne peut rien produire de bon, la charité rien produire de mal. Voilà ce qu'on enseigne, ce qu'on loue publiquement, et personne n'est changé. Non je n'ai point dit la vérité : les pécheurs ont été changés par cette doctrine, après eux un grand nombre de sénateurs, et Cyprien lui-même, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Lui-même a écrit, lui-même nous atteste quelle a été d'abord sa vie, une vie d'infamies, d'impiété, une vie criminelle et abominable (1). Il entendit le divin chanteur, et harmonisa avec ses chants, non point les mouvements de son corps, mais les sentiments de son âme. Il les mit d'accord avec ce cantique divin, avec ce cantique nouveau ; il aima le bien, y persévera, combattit et triompha.

CHAPITRE VIII. — *Ce sont les hommes mauvais qui font les temps mauvais* — 8. Vous me dites : Les temps sont mauvais, les temps sont durs, les temps sont malheureux. Que votre vie soit bonne, et en vivant de la sorte, vous changez les temps, et, vous n'aurez plus sujet de murmurer. Qu'est-ce, en effet, que le temps, mes frères? La durée et la succession des siècles. Le soleil s'est levé, douze heures après il s'est couché du côté opposé ; le lendemain il se lève de nouveau pour se coucher également ; comptez le nombre de fois, voilà le temps. Or, qui s'est trouvé blessé du lever du soleil ? Qui de son coucher ? Le temps n'a donc fait mal à personne. Ceux qui sont blessés sont les hommes, et ils sont blessés par des hommes. O douleur profonde ! on ne voit que des hommes blessés, des hommes spoliés, des hommes opprimés. Et par qui ? Ce n'est ni par des lions, ni par des serpents, ni par des scorpions, mais par des hommes. Ceux qui sont blessés gémissent; mais, s'ils le pouvaient, ne feraient-ils pas eux-mêmes ce qu'ils condamnent dans les autres ? Nous apprenons

(1) Dans la lettre IIe à Donat.

sunt, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et ambitio sæculi, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus transit, et concupiscentia ejus : qui autem fecerit voluntatem Dei, manet in æternum, sicut et Deus manet in æternum. » (I *Joan.*, II, 15, etc.)

CAPUT VII. — *Saltatores spiritali cantico mutatione vitæ consonantes.* — 7. Quale canticum, Fratres mei? Audistis cantantem, audiamus saltantes; facite vos congruentia morum, quod faciunt saltatores motu membrorum. Intus hoc agite; mores consonent. Cupiditas exstirpetur, caritas plantetur. De ista arbore quidquid exit, bonum est. Cupiditas nihil boni potest generare; caritas nihil mali. Et dicitur, et laudatur; et nemo (*a*) mutatur. Absit, non est verum quod dixi. Mutati sunt piscatores, mutati sunt postea etiam plurimi senatores; mutatus est Cyprianus, cujus hodie memoriam frequentamus. Ipse scribit, ipse testatur, cujus vitæ fuerit aliquando, quam nefariæ, quam impiæ, quam improbandæ, ac detestandæ. Audivit cantantem; exhibuit se, non corpore, sed mente saltantem. Aptavit se cantico bono, aptavit se cantico novo; aptavit, amavit, perseveravit, certavit, superavit.

CAPUT VIII. — *Tempora mala non faciunt nisi homines mali.* — 8. Et dicitis : Molesta tempora, gravia tempora, misera tempora sunt. Vivite bene, et mutatis tempora vivendo bene; tempora mutatis, et non habetis unde murmuretis. Quid sunt enim tempora, Fratres mei? Spatia et volumina sæculorum. Ortus est sol, peractis horis duodecim ex alia mundi parte occidit; alia die mane ortus iterum occidit; numera quotiens : ipsa sunt tempora. Quem læsit solis ortus, quem læsit occasus solis? Ergo neminem læsit tempus. Qui læduntur, homines sunt; a quibus læduntur, homines sunt. O magnus dolor! homines læduntur, homines spoliantur, homines opprimuntur. A quibus? Non a leonibus, non a colubris, non a scorpionibus; sed ab hominibus. Dolent qui læduntur. Si (*b*) possint, non faciunt ipsi quod reprehendunt? Tunc invenimus hominem qui murmurabat, quando potuerit facere unde mur-

(*a*) Sic Mss. At editi, *imitatur* : et infra, *imitati sunt*, et *imitatus est*. — (*b*) Editio Lov. *Si non possunt et non faciunt, quid reprehenduntur?* Hic et aliis infra locis castigatur ad veteres libros.

ce qu'était cet homme qui murmurait, lorsqu'il peut faire lui-même ce qui excite ses murmures. Je le loue, oui, je le loue, mais à la condition qu'il ne fera pas ce dont il accuse les autres.

Chapitre IX. — *Avec l'or l'homme vertueux fait beaucoup de bien, et le méchant beaucoup de mal* — 9. Aussi, mes très-chers frères, voyez quels éloges sont donnés aux puissants du siècle, lorsqu'ils ne font pas tout le mal qu'ils pourraient faire. L'Ecriture a loué « celui qui a pu transgresser les commandements de Dieu, et ne les a pas transgressés ; qui n'a point couru après l'or. » (*Eccli.*, XXXI, 8.) L'or doit vous suivre, plutôt que vous ne devez courir après l'or. L'or est une bonne chose, car Dieu n'a créé rien de mauvais; ne soyez pas mauvais, et l'or est une bonne chose. Voici de l'or que je place entre un homme de bien et un méchant. Si le méchant prend cet or, il devient dans ses mains un instrument pour opprimer les pauvres, corrompre les juges, pervertir les lois, jeter le trouble dans la société. Pourquoi cela? Parce que le méchant a pris cet or. Si, au contraire, il passe dans les mains de l'homme de bien, il sert à nourrir les pauvres, à donner des vêtements à ceux qui n'en ont point, à délivrer les opprimés, à racheter les captifs. Que de biens produit cet or entre les mains de l'homme de bien ! Que de maux ce même or produit entre les mains du méchant ! Pourquoi ces mouvements d'humeur qui vous font dire quelquefois : Oh ! si l'or n'existait pas ! Pour vous, n'aimez pas l'or. Si vous êtes mauvais, vous courez après l'or, si vous êtes bon, il vous suit. Qu'est-ce à dire qu'il vous suit? Vous en dirigez l'usage; il ne vous dirige pas, vous le possédez sans en être possédé.

Chapitre X. — *S'il y a des méchants dans l'Eglise, les bons n'y manquent pas. La Masse-Blanche. Cyprien est un grain choisi.* — 10. Revenons donc aux paroles de la sainte Ecriture : « Il n'a point couru après l'or. Il a pu transgresser les commandements de Dieu et ne les a point transgressés. Qui est-il, et nous le louerons? » Quel est cet homme, ou qui d'entre vous, ici, est cet homme? Qu'il en est qui m'écoutent en ce moment, et qui d'entre vous est cet homme? Et cependant, à Dieu ne plaise que je désespère qu'il n'y ait ici un seul homme, et même quelques hommes de ce caractère. Oui, à Dieu ne plaise que je désespère à ce point de l'aire de cet auguste père de famille. A celui qui ne voit l'aire que de loin, il semble qu'elle ne contienne que de la paille, mais l'œil exercé sait y découvrir le grain. Là où vous êtes désagréablement affecté de ne voir que de la paille, se cache une masse énorme de grains. Au milieu de cette paille broyée par le battage, se trouve le bon grain que cette opération en dégage; oui, il y est, soyez-en certain. Voilà ce que sait, à n'en point douter, celui qui a semé, qui a moissonné, qui a amassé la récolte dans l'aire ; il sait qu'il y a là de quoi remplir son

murabat. Laudo, laudo, si non fecerit quod accusabat.

Caput IX. — *Ex auro bonus multa bona præstat, malus multa mala.* — 9. Illi autem, Carissimi, qui potentes videntur in sæculo, quomodo laudantur quando minus faciunt quam possunt? Ipsum laudavit Scriptura : « Qui potuit transgredi, et non est transgressus; qui post aurum non abiit. » (*Eccli.*, XXXI, 8.) Post te debet ire aurum, non tu post aurum. Nam bonum est aurum. Non enim aliquid mali creavit Deus. Tu noli esse malus; et bonum est aurum. Ecce aurum pono inter bonum hominem et malum. Tollat malus; inopes opprimuntur, judices corrumpuntur, leges pervertuntur, res humanæ perturbantur. Quare hoc? Quia aurum tulit malus. Tollat bonus ; pauperes pascuntur, nudi vestiuntur, oppressi liberantur, captivi redimuntur. Quanta bona de auro, quod habet bonus? quanta mala de auro, quod habet malus? Ut quid ergo dicitis aliquando stomachati? O si non esset ipsum aurum ! Tu noli amare aurum. Si malus es, is post aurum : si bonus es, it post te. Quid est, it post te? Tu ducis, non duceris : quia possides, non possideris.

Caput X. — *Boni inter malos in Ecclesia non desunt. Massa candida. Cyprianus electum granum.* — 10. Ergo redeamus ad verba sacræ Scripturæ. « Qui post aurum non abiit. Qui potuit transgredi, et non est transgressus. Quis est hic, et laudabimus eum? » Qui est hic, aut quis est hic? Quam multi audiunt : et quis est hic? Et tamen absit ut desperem esse hic aliquem, imo non aliquem, sed aliquos. Absit ut de area tanti patrisfamilias desperem. Qui longe aream videt, solam paleam putat : invenit grana, qui novit inspicere. Ubi te offendit palea, ibi latet granorum massa. Ubi te offendit quod triturando contunditur, ibi est quod tritura purgatur : ibi est, certus esto ; ibi est. Postremo ille certus est, qui seminavit, qui messuit, qui ad aream congregavit : novit ibi esse unde horreum repleatur, quando fuerit ventilatum. Modica qualiscumque ventilatio fuit tempore perse-

grenier, lorsque le bon grain sera vanné. La persécution a été comme un léger vannage, voyez que de bons grains elle a produit au grand jour. C'est alors que la Masse-Blanche a paru brillante de gloire ; c'est alors qu'on a vu le bienheureux Cyprien comme un grain précieux et choisi. Que de riches ont alors méprisé leurs richesses ! Que de pauvres, au contraire, ont alors succombé dans cette épreuve ! Ainsi, vous le voyez, au milieu de cette persécution, qui a été pour les chrétiens comme l'opération du vannage, les riches n'ont point trouvé d'obstacle dans leurs richesses, et les pauvres n'ont point su profiter de leur indigence. Les premiers ont vaincu, les autres ont succombé.

Chapitre XI. — *Quelles sont les choses dont on peut faire un bon et un mauvais usage.* — 11. Ce sont les affections pures qui font les bonnes mœurs. Faites disparaître l'or de la société des hommes, ou plutôt laissez-le pour éprouver les hommes. Si l'on coupe la langue aux hommes pour qu'il n'y ait plus de blasphémateurs, comment pourra-t-on louer Dieu ? Que vous a fait la langue ? Consacrez-la à des chants nobles et élevés, et la langue est un bon instrument. Donnez-moi une âme vertueuse pour diriger la langue, par elle les bons discours se répandent, les discordes sont apaisées, les affligés consolés, les libertins repris, les colères réprimées, Dieu loué, Jésus-Christ annoncé, les cœurs embrasés d'amour et d'un amour divin, et non humain, d'un amour spirituel, et non charnel. Tels sont les bons effets produits par la langue. Pourquoi ? Parce que la langue obéit à une âme vertueuse. Supposez au contraire qu'elle obéît à un méchant, et vous n'aurez que des blasphèmes, des disputes, des calomnies, des délations. Tous les maux viennent de la langue, parce que celui qui s'en sert est mauvais.

Chapitre XII. — *Il y a des biens qui sont exclusivement propres aux bons, et d'autres qui sont communs aux bons et aux méchants.* — Laissez donc aux hommes les biens dont ils jouissent, laissez-leur ces biens, et qu'ils se bornent à en régler l'usage. Parmi ces biens, il en est qui sont le patrimoine exclusif des bons ; il en est d'autres qui sont communs aux bons et aux méchants. Les biens qu'on ne trouve que dans les bons sont la piété, la foi, la justice, la chasteté, la prudence, la modestie, la charité et les autres vertus semblables. Les biens qui sont communs aux bons et aux méchants sont les richesses, les honneurs, les dignités de ce monde, la conduite des affaires et la santé même du corps. Ce sont là des biens réels, mais à la condition qu'ils seront entre les mains des bons.

Chapitre XIII. — *Pourquoi les biens temporels sont donnés aux méchants eux-mêmes.* — 12. Mais voici ce murmurateur qui cherche toujours à reprendre, jusque dans la conduite de Dieu, et qui devrait bien plutôt rentrer en lui-même, se considérer, se reprendre, se corriger ; ce cen-

cutionis : quæ inde grana processerunt ? Inde floruit Uticensis Massa candida : inde tam magnum et electum granum hic beatissimus Cyprianus. Quam multi divites tunc contempserunt quod habuerunt ? quam multi pauperes tunc in tentatione defecerunt ? Ecce in tentatione illa, tanquam in ventilatione, divitibus non obfuit habere aurum, pauperibus quid profuit non habere aurum ? Illi vicerunt, illi defecerunt.

Caput XI. — *Res quarum est bonus et malus usus.* — 11. Non faciunt bonos mores, nisi boni amores. Tollatur aurum de rebus humanis : imo adsit aurum, ut probet res humanas. Præcidatur lingua humana propter Dei blasphematores : et unde erunt Dei laudatores ? Quid tibi fecit lingua ? Sit qui bene cantet, et bonum est organum. Da mentem bonam ad linguam : bona dicuntur, discordes concordantur, lugentes consolantur, luxuriosi corripiuntur, iracundi refrenantur, Deus laudatur, Christus commendatur, mens ad amorem inflammatur ; sed divinum, non humanum ; spiritalem, non carnalem. Hæc bona facit lingua. Quare ? Quia bona est mens quæ utitur lingua. Da malum hominem ad linguam : erunt blasphematores, litigatores, calumniatores, delatores. Omnia mala de lingua ; quia malus est, qui utitur lingua.

Caput XII. — *Bona alia bonorum propria, alia bonis et malis communia.* — Non tollantur res de rebus humanis : sint res, et adsit usus rerum bonarum. Alia enim sunt bona, quæ non sunt nisi in bonis ; et alia sunt bona, quæ sunt communia bonis et malis. Bona quæ non sunt nisi in bonis, pietas, fides, justitia, castitas, prudentia, modestia, caritas, et cætera hujusmodi. Bona quæ sunt communia bonis et malis, pecunia, honor, hujus sæculi potestas, administratio, salus ipsa corporis. Et hæc bona sunt, sed bonos quærunt.

Caput XIII. — *Cur et malis dantur a Deo bona temporalia.* — 12. Jam hic murmurator ille, qui quærit semper quod reprehendat, et hoc in Deo ; qui utinam ad se rediret, se videret, se reprehenderet, se corri-

seur, ce raisonneur va donc me faire cette objection à l'adresse de Dieu : Pourquoi Dieu, qui gouverne toutes choses, donne-t-il ces biens aux méchants eux-mêmes? Vous voudriez donc qu'il ne les donnât qu'aux bons? Vous attendez de moi que je vous fasse connaître les conseils de Dieu. Qui êtes-vous? A qui vous adressez-vous, et que demandez-vous? Voici cependant ce que je pense, suivant la mesure d'intelligence que Dieu m'a donnée ; peut-être cette raison ne vous satisfera point, mais il y aura ici quelqu'un à qui elle suffira. Je vais donc chanter, il est impossible que, dans une si grande multitude, je ne trouve pas quelqu'un pour danser. Ecoutez donc, homme sage, mais d'une sagesse renversée, écoutez. Lorsque Dieu donne ces biens aux méchants, si vous voulez bien l'entendre, c'est une leçon qu'il vous donne, ce n'est point un acte répréhensible de sa part. Je m'aperçois que vous n'avez pas encore compris ma pensée; écoutez donc ce que je viens de dire, vous, à qui je m'adresse ; vous, qui blamez, qui accusez la conduite de Dieu parce qu'il donne, même aux méchants, ces biens de la terre et du temps, que d'après vous il aurait dû réserver exclusivement aux bons. C'est de là qu'est venue dans certains esprits cette impiété funeste et mortelle qui leur fait croire que Dieu ne s'occupe pas des choses humaines. Voici, en effet, ce qu'ils disent et comment ils raisonnent : Si Dieu avait les yeux ouverts sur les choses humaines, un tel aurait-il en partage les richesses, tel autre les honneurs, tel autre la puissance? Non, disent-ils, Dieu ne s'occupe pas des choses humaines, car, s'il s'en occupait, les bons seuls seraient en possession de ses biens.

Chapitre XIV. — *Ces biens sont accordés aux méchants eux-mêmes pour apprendre aux bons à les mépriser et à chercher des biens meilleurs.* — 13. Rentrez donc dans votre cœur, et de là revenez à Dieu. Vous avez peu de chose à faire pour revenir à Dieu, si vous commencez par rentrer dans votre cœur. Lorsque cette répartition des biens vous choque, vous êtes sorti de vous-même, vous êtes exilé de votre propre cœur. Vous vous laissez troubler par ce qui se passe au dehors de vous, et vous vous perdez. Pour vous, vous êtes en vous-même, ces biens vous entourent extérieurement, ce sont des biens, mais des biens extérieurs. L'or, l'argent, les richesses de toute sorte, les vêtements somptueux, la clientèle, un nombreux domestique, les troupeaux, les dignités; voilà autant de biens qui sont en dehors de vous. Si ces biens, d'un ordre inférieur, ces biens terrestres, ces biens temporels, ces biens passagers étaient refusés aux méchants, les bons accorderaient à ces biens une trop grande valeur. Dieu donc, en faisant part aux méchants de ces biens, vous enseigne à désirer des biens meilleurs. Voici ce que Dieu, votre Père, semble vous dire par ce sage gouvernement des choses humaines; voici la leçon qu'il vous donne comme à un enfant indocile à la raison. Je vais vous la faire entendre comme je

geret : ille ergo reprehensor et argumentator mox mihi objecturus est in Deo : Et quare Deus, qui omnia gubernat, bona ista dat malis? Non illa daret nisi bonis. Exspectas a me audire consilium Dei? Quis, a quo, et quid? Tamen secundum meum, quantum capio, quantum donare dignatur, indico tibi, quod fortasse non sufficiat tibi, sed est hic aliquis cui sufficiat. Ergo cantem : non enim vere in ista tanta multitudine poterit mihi deesse qui saltet. Ecce audi, sapiens, sed a contrario : audi. Quod ista bona dat Deus et malis, si velis intelligere, eruditio tua est, non perversitas Dei. Adhuc scio te non intellexisse quod dixi : audi ergo quod dicebam, ille cui dicebam, qui reprehendis Deum et accusas Deum, quia bona ista terrena et temporalia dat etiam hominibus malis, quæ secundum sensum tuum putas non dare debuisse nisi solis bonis. Hinc enim est unde quibusdam subrepsit lethalis impietas, ut omnino credant Deum non aspicere res humanas. Dicunt enim et disputant : Numquid, si Deus res humanas attenderet, haberet ille divitias, haberet ille honores, haberet ille potestatem? Non curat Deus res humanas : nam si curaret, ista solis bonis daret.

Caput XIV. — *Ideo et malis dantur, ut a bonis contemnantur, et meliora quærantur.* — 13. Redi ad cor, et inde ad Deum. De proximo enim redis ad Deum, si redieris ad cor tuum. Nam quando te ista offendunt, existi et a te : exsul factus es pectoris tui. Moveris rebus quæ sunt foris a te, et perdis te. Tu intus es, ista foris adjacent, foris bona sunt, sed foris sunt. Aurum, argentum, omnis pecunia, vestis, clientela, familiæ, pecora, honores, foris sunt. Si ista bona infima, bona terrena, bona temporalia, bona transitoria, non donarentur et malis, magna crederentur a bonis. Ergo Deus qui dat malis ista bona, te docet concupiscere meliora. Ecce dico, ista moderatione rerum humanarum quodam modo te alloquitur Deus pater tuus : et quasi puerum desipientem

le pourrai, et avec d'autant plus de confiance qu'il daigne demeurer en moi plus intimement. Supposez donc que Dieu, qui vous a régénéré et adopté, vous tient ce langage : O mon fils, pourquoi vous lever chaque jour, pourquoi prier, fléchir le genou, frapper de votre front la terre, verser quelquefois des larmes, et me dire : Mon Père, mon Dieu, donnez-moi les richesses? Si je vous les donne, vous croirez avoir obtenu des biens d'une grande importance.

CHAPITRE XV. — *Quelle espèce de biens sont les richesses.*— Vous avez demandé ces biens, et vous les avez reçus, faites-en un bon usage. Mais, au contraire, avant de les avoir, vous étiez humble; vous les possédiez à peine que vous avez méprisé les pauvres. Quel est ce bien qui vous a rendu plus mauvais? Vous êtes devenu plus mauvais parce que vous l'étiez déjà, et vous ne saviez pas ce qui pouvait vous rendre plus mauvais; voilà pourquoi vous m'avez demandé ces biens. Je vous les ai donnés, et je vous ai éprouvé; vous les avez trouvés, et vous vous êtes trouvé vous-même. Avant de les avoir, vous ne vous connaissiez pas vous-même. Corrigez-vous donc, rejetez cette convoitise et buvez la charité. Que me demandez-vous donc de si grand? vous dit votre Dieu. Vous ne voyez pas à qui j'accorde ces biens? Vous ne voyez pas à quels hommes je les abandonne? Si ces biens que vous me demandez avaient tant de prix, est-ce que les voleurs les posséderaient? Est-ce que je les laisserais aux mains d'un infidèle, d'un blasphémateur de mon nom, d'un infâme comédien, d'une courtisane impudique? Est-ce que tous ces gens auraient de l'or, si l'or était un grand bien?

CHAPITRE XVI. — Mais, me direz-vous, l'or n'est donc pas une bonne chose? Je réponds : L'or est un bien, mais les méchants font un mauvais usage de cet or, qui est une bonne chose, tandis que les bons en font un bon usage. Ainsi donc, puisque vous voyez à qui je donne ces biens, demandez-moi des biens d'un ordre supérieur, d'une valeur plus grande, des biens spirituels; demandez-moi que je me donne moi-même à vous.

CHAPITRE XVII. — *Le monde, tout rempli qu'il est d'amertumes, ne laisse pas d'être aimé ; que serait-ce, s'il nous offrait de véritables douceurs.* — 14. Mais, il se commet dans le monde, me ditesvous, de grandes injustices, des cruautés, des infamies, des choses odieuses. Puisque le monde est si laid, ne l'aimez point. Et toutefois, malgré cette laideur, vous ne laissez pas de l'aimer. Cette maison tombe en ruines, et vous ne vous hâtez pas d'en sortir? Lorsque les mères ou les nourrices voient leurs enfants grandir et arriver à cet âge où le lait ne leur convient plus comme aliment, et que cependant ils recherchent encore le sein avec importunité, elles en frottent l'extrémité avec quelque substance amère, pour les en éloigner; et, en effet, l'enfant, repoussé par cette

---

docet his verbis, quæ, sicut possum, profero ad te, tanto fidentius, quanto magis ille dignatur manere in me. Constitue tibi dicere Deum, qui te renovavit et adoptavit : O fili, quid est quod quotidie surgis, et oras, et genu figis, et fronte terram percutis, et aliquando etiam lacrymaris, et dicis mihi : Pater meus, Deus meus, da mihi divitias? Si dem tibi, aliquid boni te putas, et magni adeptum.

CAPUT XV. — *Divitiæ quale bonum.* — Quia petisti, accepisti : ecce fac inde bene. Antequam haberes, humilis eras : habere divitias cœpisti, et pauperes contempsisti. Quale bonum est, unde pejor factus es? Pejor factus es, quia malus eras : et quid te pejorem posset facere nesciebas; ideo hæc a me petebas. Dedi, et probavi : invenisti, et inventus es. Latebas quando non habebas. Corrigere : evome cupiditatem, bibe caritatem. Quid est magnum quod a me petis? dicit tibi Deus tuus. Non vides quibus ea dederim? non vides qualibus ea dederim? Si magnum bonum esset, quod a me petis, haberet hoc latro? haberet hoc perfidus? haberet hoc blasphemator meus? haberet hoc infamis mimus? haberet meretrix impudica? Hi omnes haberent aurum, si magnum bonum esset aurum?

CAPUT XVI. — Sed dicis mihi : Non est ergo bonum aurum? Imo bonum est aurum. Sed mala faciunt de bono auro mali : bona faciunt de bono auro boni. Quia ergo vides quibus ea dederim; meliora pete a me, majora pete a me, spiritalia pete a me, ipsum me pete a me.

CAPUT XVII. — *Mundus amarus factus amari non desinit : quid si dulcis esset?* — 14. Sed mala, inquis, fiunt in mundo, aspera, immunda, odiosa. Fœdus est, non ametur. Ecce talis est, et sic amatur. Ruinosa est domus, et piget migrare. Matres sive nutrices, ne pueri multum sugant, ubi eos grandescere viderint, et non jam decere ut lacte nutriantur, illos tamen moleste mammis inhiare, circumlinunt papillas suas aliqua amaritudine, qua offensus parvulus, lac ulterius non requirat. Quid ergo adhuc tam delecta-

amertume, cesse de le demander davantage. Si le monde est pour vous plein d'amertume, pourquoi savourer cette amertume avec tant de charmes? Oui, Dieu a rempli le monde d'amertumes, et vous ne laissez pas de soupirer après lui, de vous y attacher étroitement comme l'enfant au sein de sa mère. Et combien de temps cela durera-t-il? Ah! comment aimerait-on le monde, s'il était plein de douceurs? Ces amertumes vous inspirent du dégoût; choisissez donc une autre vie. Aimez Dieu, et méprisez tous ces faux biens. Méprisez toutes les choses du monde, puisque vous devez un jour en sortir; car vous ne demeurerez pas toujours sur cette terre. Et cependant, malgré les iniquités dont le monde est rempli, malgré ses amertumes, malgré ses calamités si nombreuses, si multipliées, si Dieu vous promettait que vous y resterez toujours, vous ne vous posséderiez pas de joie; vous seriez transporté d'allégresse; vous lui témoigneriez toute votre reconnaissance. Pourquoi? Parce que votre misère ne finirait point. La plus grande infortune est celle qui vous contraint de l'aimer. Elle serait moins grande si on ne l'aimait pas; elle est d'autant plus affligeante qu'on l'aime davantage.

CHAPITRE XVIII. — *Il faut amasser des trésors dans le ciel et tenir son cœur élevé.* — 15. Il existe une autre vie, mes frères; oui, après cette vie, il en est une autre, soyez-en certains. Préparez-vous à cette vie, méprisez tous les biens présents. Si vous les avez en partage, servez-vous-en pour faire le bien; si vous ne les avez pas, gardez-vous de les désirer avec convoitise. Envoyez-les, faites-les transporter devant vous, que ces biens que vous possédez ici-bas vous précèdent là où vous les suivrez un jour. Ecoutez le conseil que vous donne votre Seigneur : « N'amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs fouillent et dérobent. Mais amassez des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne dévorent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent; car, où est votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.*, VI, 19.) On vous dit tous les jours, à vous, fidèle : Elevez votre cœur; et, comme si vous entendiez le contraire, vous plongez votre cœur dans les choses de la terre. Sortez d'ici. Vous avez des richesses? qu'elles vous servent à faire le bien. Vous n'en avez pas? ne murmurez pas contre Dieu. Riches, écoutez-moi aussi : Qu'avez-vous si vous n'avez pas Dieu?

SERMON CCCXII.

IVe *pour la fête de saint Cyprien, martyr.*

CHAPITRE PREMIER. — *Nous devons louer les martyrs, non pas en eux-mêmes, mais en Dieu.* — 1. Une solennité si pleine de charmes et d'allégresse, cette fête qui nous comble de bonheur

biliter sugitur, si amarus tibi factus est mundus? Implevit Deus amaritudinibus mundum; et inhias tu, incumbis tu, sugis tu; non nisi inde et inde voluptatem capis. Quamdiu : Quid si dulcis esset, quomodo amaretur? Offendunt te ista? elige aliam vitam. Ama Deum, contemne ista. Despice res humanas, quandocumque hinc iturus : non enim hic futurus semper. Et tamen sic, quomodo malus est, quomodo amarus est mundus, quomodo plenus est calamitatibus mundus, si dictum tibi esset a Deo quod semper hic esses, lætitia te non caperes, exsultares, gratias ageres. Unde? Quia miseriam non finires. Ipsa est major infelicitas, quæ se amari cogit. Minor esset, si non amaretur : tanto pejor est, quanto plus amatur.

CAPUT XVIII. — *Thesaurizandum in cœlo. Sursum corda.* — 15. Est alia vita, Fratres mei : est post hanc vitam alia vita, credite. Ad eam vos præparate : præsentia cuncta contemnite. Si habetis, bene inde facite : si non habetis, nolite cupiditate inardescere. Migrate, transferte ante vos : quod hic habetis, illuc eat quo secuturi eritis. Audite consilium Domini vestri : « Ne thesaurizetis vobis in terra, ubi tinea et ærugo exterminant, et ubi fures effodiunt et furantur; sed thesaurizate vobis thesaurum in cœlo, quo fur non accedit, quo tinea non corrumpit. Ubi est enim thesaurus tuus, ibi est et cor tuum. » (*Matth.*, VI, 19, etc.) Audis quotidie homo fidelis : Sursum cor : et quasi contrarium audias, tu mergis in terram cor tuum. Migrate. Habetis unde? facite bene. Non habetis unde? adversus Deum nolite murmurare. Audite me o pauperes : Quid non habetis si Deum habetis? Audite me, o divites : Quid habetis, si Deum non habetis?

SERMO CCCXII [a].

In Natali Cypriani Martyris, IV.

CAPUT PRIMUM. — *Martyr non in ipso, sed in Domino laudandus.* — 1. Diei tam grati lætique solemnitas, et coronæ tanti Martyris tam felix et jucunda festi-

(*a*) Alias de Diversis CXVI.

et de joie, et où nous célébrons le couronnement d'un si grand martyr, exige de nous le discours auquel vous avez droit. Mais ses prières m'aideront à porter un si lourd fardeau, et si je reste au-dessous de ma tâche, au lieu de dédaigner les efforts que je fais pour vous instruire, il nous obtiendra à tous le secours du ciel en intercédant pour nous. Je vais faire ce que je sens lui être très-agréable, je le louerai dans le Seigneur, en louant le Seigneur de ce qu'il a fait en lui. En effet, Cyprien était doux, lorsqu'au milieu des tentations multipliées, et des dangers de cette vie d'agitations et de tempêtes, il chantait devant Dieu dans la sincérité de son cœur : « Que ceux qui sont doux m'entendent, et se réjouissent avec moi. » (*Ps.* XXXIII, 3.) Et maintenant, il a quitté la terre des mourants, et possède pour son bonheur la terre des vivants. Car il était du nombre de ceux dont le Sauveur a dit : « Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. » (*Matth.*, V, 4.) Mais quelle est cette terre, sinon la terre dont parle le Roi-Prophète lorsqu'il dit à Dieu : « Vous êtes mon espérance, mon partage dans la terre des vivants. » (*Ps.* CXLI, 6.) Admettons que cette terre des vivants est le corps ressuscité, ce corps formé de terre, et qui sera transformé par la gloire des cieux, il n'en est pas moins vrai que Cyprien ne gémit plus dans l'infirmité de ce corps mortel. Il ne lui était pas avantageux d'y demeurer, il n'y restait que pour nous, mais il est maintenant délivré et affranchi des liens et des chaînes que lui imposait le devoir de sa charge, et il attend en repos dans la société de Jésus-Christ, la rédemption de son corps. Il n'a pas été vaincu pendant sa vie par les tentations qui ont éprouvé sa chair, il est donc sans crainte sur le sort glorieux qui attend son corps encore maintenant dans le tombeau.

CHAPITRE II. — *Ce qu'était Cyprien avant sa conversion à la foi.* — 2. Louons donc dans le Seigneur l'âme de Cyprien, afin que ceux qui sont doux entendent et soient dans l'allégresse. Louons dans le Seigneur cette âme excellente, c'est en la possédant qu'il l'a rendue bonne, c'est par ses inspirations qu'elle est devenue forte, c'est la lumière de Dieu qui lui donne ce vif éclat; la main divine, cette beauté; la présence de Dieu qui la remplit, toute sa fécondité. Lorsque Dieu n'était pas avec elle, et avant qu'elle crût au Christ, elle était morte, environnée de ténèbres, sans aucune beauté, stérile et flottant à tout vent. Quel fruit revenait-il à Cyprien de son éloquence dont il se servait comme d'une coupe précieuse pour boire lui-même, et faire boire aux autres de mortelles erreurs ? Mais lorsque la bonté et la tendresse du Seigneur notre Dieu eurent brillé sur lui, elles le purifièrent par la foi de toutes les convoitises du siècle, et en firent un vase d'honneur, utile à sa maison, et préparé pour toutes les bonnes œuvres. (II *Tim.*, II, 21.) Sa recon-

vitas, Sermonem a me debitum flagitat. Sed tantam sarcinam orationes illius mecum portant; ut si quid minus quam debetur, exsolvero, non me despiciat loquentem vobis, sed omnes reficiat precando pro vobis. Faciam sane quod ei certum mihi est esse gratissimum, ut eum in Domino laudem, cum de illo Dominum laudo. Mitis enim erat, etiam cum vitæ hujus turbidæ ac procellosæ pericula in variis tentationibus sustinebat, et Deo cantare vir ille bene noverat corde veraci : « Audiant mansueti, et lætentur. » (*Psal.* XXXIII, 3.) Et nunc relicta terra morientium, beatus possidet terram viventium. Hic enim de illis erat, de quibus dictum est : « Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. » (*Matth.*, V, 4.) Sed quam terram, nisi de qua dicitur Deo : « Spes mea es tu, portio mea in terra viventium? » (*Psal.* CXLI, 6.) Aut si terra viventium non est, nisi corpus resurgentium, ex terra sumptum et in cœlestem gloriam commutatum; non ille adhuc gemens in infirmitate mortalitatis hujus, cui manere in carne non fuit optimum, sed necessarium propter nos; sed solutus atque liberatus a nexu et debiti et vinculi cum Christo quietus exspectat redemptionem corporis sui. Qui enim vivæ suæ carnis tentatione non victus est, de sepultæ reparatione securus est.

CAPUT II. — *Cyprianus qualis ante conversionem ad fidem.* — 2. In Domino ergo laudetur anima ejus, ut mites audiant et lætentur. In Domino laudetur anima bona, quo possidente fit bona, quo inspirante viget, quo illuminante fulget, quo formante pulchra, quo implente fecunda est. Hoc enim deserente, quondam mortua, tenebrosa, deformis, sterilis fluctuabat, antequam credidisset in Christum. Quid enim ei pagano proderat eloquentia, qua tanquam poculo pretioso et bibebat mortiferos, et propinabat errores? Cum autem benignitas et humanitas illuxit Salvatoris nostri Dei, mundavit eum credentem sibi a sæcularibus cupiditatibus, et fecit vas in honorem utile domui suæ, ad omne opus bonum paratum. (II *Tim.*, II, 21.) Nec ille tanquam ingratus hæc tacuit. Absit

naissance ne resta point muette devant un si grand bienfait. Dès qu'il connut Dieu, il se garda bien de ne point le glorifier comme Dieu, mais il lui rendit grâces, et loin de reprendre, sous les inspirations de l'impiété, les erreurs de sa vie passée qu'il avait rejetées, il ne songea plus, dans sa pieuse reconnaissance, qu'au changement qui s'était opéré en lui. Voici, en effet, ce qu'il écrit à un de ses amis, pour l'engager à sortir des ténèbres qui lui étaient propres pour devenir lumière dans le Seigneur : « J'étais, lui dit-il, plongé dans les ténèbres et dans une nuit profonde, je flottais égaré sur la mer agitée de ce siècle incertain, irrésolu sur la voie que je devais suivre, ne sachant point ce que je faisais, étranger à la vérité et à la lumière. » Et un peu plus loin : « D'un côté, j'étais enchaîné dans les erreurs multipliées de ma vie première dont je ne croyais pas pouvoir me délivrer; de l'autre, j'obéissais aux vices auxquels j'étais étroitement attaché, et désespérant de parvenir jamais à une vie meilleure, je favorisais, je secondais mes passions, comme faisant partie de moi-même (1). »

Chapitre III. — *Lorsqu'il fut converti par la grâce de Dieu, il devint véritablement Cyprien.* — 3. Voilà dans quel état Jésus-Christ trouva Cyprien, telle était l'âme que vint frapper et guérir Celui qui arrache et qui plante. Ce n'est pas sans raison, en effet, qu'il a dit : « Moi je tuerai, et moi je ferai vivre, je frapperai et je guérirai; » (*Deut.*, XXXII, 39) ce n'est pas sans raison encore qu'il dit à Jérémie, en prévision de l'avenir : « Voilà qu'en ce jour je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour détruire, et pour perdre, pour édifier et pour planter. » (*Jérém.*, I, 10.) Celui qui déracine et qui plante s'approcha donc de cette âme, il détruisit le vieux Cyprien, il s'établit lui-même dans son âme comme fondement, et, bâtit sur lui-même un Cyprien nouveau, et en fit par sa grâce un vrai Cyprien. En effet, c'est à Jésus-Christ que l'Eglise dit : « Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de Chypre. » (*Cant.*, I, 14.) Lorsque le Christ l'eut rendu chrétien, il devint dans un sens véritable Cyprien, *a cypro*. Car il est devenu en tout lieu la bonne odeur de Jésus-Christ, comme le dit l'apôtre saint Paul qui fut lui-même renversé et détruit comme persécuteur, et relevé comme prédicateur. « Nous sommes, dit-il, en tous lieux la bonne odeur de Jesus-Christ, pour ceux qui se sauvent, et pour ceux qui se perdent, aux uns une odeur de vie pour la vie, aux autres une odeur de mort pour la mort. Et qui est propre à un tel ministère ? » (II *Cor.*, II, 15, 16.) En effet, les uns ont trouvé la vie en imitant Cyprien, les autres se sont perdus par la haine qu'ils lui ont portée.

(1) Epître IIe à Donat.

enim ut cognoscens Deum non sicut Deum glorificaret : sed gratias egit, pristina sua non impie resorbens quæ vomuerat, sed pie recolens quæ mutaverat. Scribens enim ad amicum suum, ut ex ipse et tenebris, quod erat in se, fieret lux in Domino : « Ego, inquit, cum in tenebris atque in nocte cæca jacerem, cumque in salo jactantis sæculi nutabundus ac dubius vestigiis oberrantibus fluctuarem, vitæ meæ nescius, veritatis ac lucis alienus. « Et paulo post : » Nam ut ipse, inquit, plurimis vitæ meæ prioris erroribus implicatus tenebar, quibus exui me posse non crederem ; sic vitiis adhærentibus obsecundans eram, et desperatione meliorum, malis meis velut jam propriis ac vernaculis adfavebam. »

Caput III. — *Dei gratia conversus factus est verus Cyprianus.* — 3. Ecce qualem Cyprianum Christus invenit : ecce ad qualem animam percutiendam et sanandam ille eradicator et plantator accessit. Neque enim frustra dicit : « Ego occidam, et ego vivere faciam ; ego percutiam, et ego sanabo ; » (*Deut.*, XXXII, 39) aut frustra in futurorum figura ad Jeremiam dictum est : « Ecce constitui te hodie super gentes et regna, eradicare et effodere et perdere et reædificare et plantare. » (*Jerem.*, I, 10.) Accessit ergo ad illam animam eradicator atque plantator ; et evertit veterem Cyprianum, positoque ibi fundamento ipso se, novum Cyprianum ædificavit in se, et (*a*) verum Cyprianum fecit ex se. Christo enim dicit Ecclesia : « Botrus cypri fratuelis meus. » (*Cant.*, I, 13.) Quando ergo ille factus est a Christo Christianus, tunc vere factus est etiam a cypro Cyprianus. Christi enim bonus odor factus est in omni loco, sicut ait apostolus Paulus : qui etiam ipse destructus est persecutor, et ædificatus est prædicator. « Christi, inquit, bonus odor sumus Deo in omni loco, et in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt : aliis quidem odor vitæ in vitam, aliis autem odor mortis in mortem. Et ad hæc quis idoneus ? » (II *Cor.*, II, 15, 16.) Alii enim Cyprianum imitando vixerunt : alii Cypriano invidendo perierunt.

(*a*) Editi : *Et iterum.* Melius aliquot Mss. *et verum.*

Chapitre IV. — *Cyprien d'avocat qu'il était, devint prédicateur du Christ.* — 4. Louange et gloire à Celui qui a tiré du milieu des impies l'âme de son serviteur en la justifiant par la foi, et en a fait sa framée, c'est-à-dire un glaive à deux tranchants. Dieu voulait mettre à nu, et frapper à mort la folie des Gentils, et par cette même langue qui sous les voiles dont elle la couvrait lui donnait une certaine beauté aux yeux des sages du monde. Il fallait que l'organe de cette noble éloquence qui revêtait d'indignes ornements les fragiles doctrines des démons, se consacrât à l'édification de l'Eglise, qui en s'accroissant devait amener la chute de ces doctrines. Il fallait que cette voix qui comme une trompette éclatante passionnait si vivement les luttes des mensonges du barreau, excitât les soldats de Jésus-Christ et les pieux martyrs qui se glorifient en lui, à terrasser le démon par la mort précieuse des saints. Du nombre de ces martyrs fut Cyprien lui-même, dont la pieuse et sainte éloquence au lieu des fumées de l'erreur, jetait maintenant les flammes lumineuses et ardentes de la vérité divine. C'est ainsi qu'il trouva la vie dans la mort, triompha du juge qui le condamnait, fut victorieux de l'ennemi qui le frappait, et fit mourir la mort en tombant victime de la mort. Dans ces jeux et ces luttes de la perversité humaine, il s'était appris et avait appris aux autres à mentir, à nier par des subtilités artificieuses ce que son adversaire lui objectait; instruit maintenant à une autre école, il apprenait à échapper à son ennemi en confessant publiquement la vérité. En effet, là où notre ennemi fait un crime du nom de Jésus-Christ, Jésus-Christ fait des supplices eux-mêmes un sujet de gloire éclatante.

Chapitre V. — *Combien la victoire des martyrs est maintenant évidente.* — 5. Et si l'on me demande maintenant quel a été le vainqueur, sans parler du royaume céleste des saints que les infidèles ne peuvent croire, parce qu'ils ne peuvent le voir; voyez sur cette terre, pendant cette vie même, dans l'intérieur de vos demeures, dans les campagnes comme dans les villes, dans l'univers entier, avec quelle sainte ardeur nous célébrons les louanges des martyrs. Où sont maintenant les accusations furieuses des impies? Voilà comme nous honorons la mémoire de ceux qu'ils ont mis à mort, qu'ils montrent maintenant ce que sont devenues les idoles des démons. Que ne leur feront-ils pas quand ils seront leurs juges, eux qui en mourant ont renversé leurs temples? Comme Dieu condamnera leurs erreurs orgueilleuses par l'éclat dont il environnera ses soldats ressuscités, lui qui a, par le sang de ses martyrs, éteint leurs autels encore fumants?

Chapitre VI. — *Cyprien par sa doctrine comme par ses vertus a été un des martyrs les*

Caput IV. — *Ex forensi Oratore factus prædicator Christi.* — 4. Illi laus, illi gloria, qui animam servi sui per fidem justificando eruit ab impiis, et fecit frameam suam, hoc est gladium bis acutum; ut per illam linguam stultitia gentium nudata feriretur, per quam prius tecta atque velata pulchra prudentibus videbatur; atque ut eloquii tam nobilis instrumentum, quo ruinosis doctrinis dæmoniorum indigna ornamenta fiebant, in ædificationem converteretur Ecclesiæ, qua crescente illa laberentur; et ut tantæ vocis tuba, quæ forensium mendaciorum certamina solebat acuere, ad prosternendum pretiosis sanctorum mortibus diabolum Christo militantes et in ipso gloriantes devotos Martyres excitaret. Inter quos et ipse Cyprianus, cujus pio et sancto, non jam fabulosos fumos emovente, sed Dominica luce radiante accendebantur eloquio, moriendo vixit, judicatus judicem superavit, adversarium percussus vicit, mortemque occisus occidit. Qui enim in ludo perversitatis humanæ et suam et aliorum linguas docuerat loqui mendacium, ut quod ab adversario objiceretur, astuta fallacia negaretur, jam in alia schola didicerat confitendo devitare adversarium. Ubi enim Christi nomen inimicus convertit in crimen, ibi supplicium Christus convertit in laudem.

Caput V. — *Victoria Martyrum de dæmoniis quam nunc evidens.* — 5. Et si adhuc quisquam quærit forte quis vicerit, ut omittam regnum cœleste sanctorum quod infideles credere nolunt, quia videre non possunt; nunc in ista terra, in ista vita, in domibus, in agris, in civitatibus, in orbe terrarum, ecce sunt ferventes laudationes Martyrum : ubi sunt furentes accusationes impiorum? Ecce quemadmodum honorantur memoriæ peremptorum, nunc illi ostendant idola dæmoniorum. Quid eis judicando facturi sunt, qui eorum templa moriendo everterunt? Quomodo eorum superbas fallacias resurgentium militum suorum splendore damnabit, qui eorum fumantes aras morientium sanguine exstinxit?

Caput VI. — *Cyprianus doctrina et exemplo inter Martyres præcellens. Locus sepulcri ipsius. Gratiæ be-*

plus glorieux. Lieu de sa sépulture. Bienfaits signalés de la grâce à l'égard de Cyprien. Combien il a aimé l'unité de l'Eglise. — 6. C'est parmi ces légions du Christ que brille d'un vif éclat le bienheureux Cyprien. Il a enseigné à soutenir ces glorieux combats, et les a soutenus lui-même avec gloire, c'est-à-dire qu'il a tellement enseigné ce qu'il devait faire, et accompli ce qu'il avait enseigné, que, dans les paroles du docteur, on voyait par avance l'esprit du martyr, et que dans les sentiments du martyr on reconnaissait les enseignements du docteur. Il ne ressemblait point à ceux dont le Seigneur dit : « Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent et ne font point. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Cyprien a parlé parce qu'il a cru, et il a souffert parce qu'il avait parlé. Il a donc enseigné durant sa vie ce qu'il a fait, et il a, en mourant, accompli ce qu'il avait enseigné. Louange et gloire au Seigneur notre Dieu, au Roi des siècles, au Créateur et au Réparateur des hommes qui a enrichi son Eglise du grand évêque de cette ville, et a consacré la majesté de ce lieu par la présence d'un corps si saint. Louange et gloire à Celui qui, avant les temps, a daigné appeler cet homme remarquable au nombre de ses saints, le créer dans les temps marqués, et le produire au milieu des hommes, le rappeler lorsqu'il s'égarait, le purifier de ses souillures, le former par la foi, instruire son âme docile, le diriger quand il instruisait, le soutenir au milieu du combat, et le couronner après la victoire. Oui, louange et gloire à Celui qui a fait Cyprien ce qu'il a été, et qui a voulu montrer surtout en lui qu'il faut opposer la charité aux plus grandes épreuves, la préférer aux plus grands biens, et que la charité d'un chrétien est nulle, s'il ne garde l'unité de Jésus-Christ. Cyprien a tant aimé cette charité que, pour être fidèle à ses inspirations, il n'épargnait pas les méchants tout en les supportant pour conserver la paix; il disait avec liberté ce qu'il pensait, et écoutait avec calme les sentiments des autres. Il a donc justement mérité ce haut rang d'honneur où il est élevé dans l'Eglise, pour être resté avec tant d'humilité dans les liens de la concorde et de la paix. Ainsi donc, mes très-chers frères, après avoir payé selon nos forces le tribut que je devais à une solennité aussi précieuse, je demande à votre charité, à votre piété, de passer ce jour avec honnêteté et sobriété, et que nous honorions ce jour où le bienheureux Cyprien a souffert, en restant fidèles à ce qu'il a aimé jusqu'à la mort.

neficia in Cyprianum. Unitatem Ecclesiæ quantum dilexit Cyprianus. — 6. Inter has Christi legiones beatissimus Cyprianus gloriosorum præliorum doctor et gloriosus ipse præliator, ita quod facturus erat docuit, et quod docuerat fecit, ut et in verbis docentis prænosceretur animus Martyris, et in animo patientis recognoscerentur verba doctoris. Non enim erat similis eorum, de quibus Dominus ait : « Quæ dicunt facite, quæ autem faciunt nolite facere ; dicunt enim et non faciunt. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Iste quia credidit, locutus est; quia locutus est, passus est. Hoc ergo docuit in vita, quod fecit ; et hoc fecit in morte, quod docuit. Illi laus, illi gloria, Domino Deo nostro, regi sæculorum, creatori et recreatori hominum, qui suo tali antistite hujus civitatis Ecclesiam ditavit, et tam sancto corpore hujus loci amplitudinem consecravit. Illi laus, illi gloria, qui dignatus est illum virum prædestinare inter sanctos suos ante tempora, creare inter homines opportuno tempore, vocare errantem, mundare sordentem, (*a*) formare credentem, docere obedientem, regere docentem, adjuvare pugnantem, coronare vincentem. Illi laus, illi gloria, qui hunc talem fecit, in quo maxime ostenderet Ecclesiæ suæ quantis malis opponenda et quantis esset bonis caritas præponenda, et quam nulla esset caritas Christiani, a quo non custodiretur unitas Christi. Quam sic ille dilexit, ut et malis pro caritate non parceret, et malos pro pace toleraret; et liber in dicendo quod ipse sentiret, et pacificus in audiendo quod fratres sentire cognosceret. Merito in Ecclesia catholica tanti honoris celsitudinem meruit, cujus concordissimum vinculum tanta humilitate servavit. Quapropter, Carissimi, tam gratæ festivitati debito Sermone pro viribus persoluto, exhortor dilectionem devotionemque vestram, ut istum diem honeste ac sobrie peragamus, et hoc exhibeamus diei, quo Cyprianus beatissimus passus est, quod amavit ut pateretur.

(*a*) Quædam hic et paulo infra restituuntur ex Mss.

SERMON CCCXIII.

IVe pour la fête de saint Cyprien, martyr.

Chapitre premier. — *Aucune langue ne peut célébrer dignement les louanges de Cyprien.* — 1. Un jour dont la sainteté égale la solennité, un jour plus glorieux pour cette Eglise en particulier s'est levé sur nous pour faire la joie de notre âme, c'est celui auquel le bienheureux Cyprien a donné un nouvel éclat par la gloire de son martyre. La mémoire de ce saint et vénérable évêque ne saurait être louée dignement par aucune langue, fut-ce même la sienne. Dans ce discours donc que nous vous adressons en son honneur, pour satisfaire à notre devoir, tenez compte de notre bonne volonté, plutôt que d'exiger tout ce qu'il est en notre pouvoir de vous dire. C'est ainsi qu'un saint prophète, ayant reconnu son impuissance pour célébrer le Dieu qu'aucune parole, qu'aucune pensée même ne saurait louer dignement, s'écriait : « Ayez pour agréables les offrandes volontaires que ma bouche vous présente. » (*Ps.* cxviii, 108.) Qu'il me soit permis de répéter ces paroles, car tout mon désir est aussi que, dans l'impuissance où je suis de parler comme je voudrais, vous consentiez d'agréer les efforts de ma bonne volonté.

Chapitre II. — *Les louanges des martyrs remontent jusqu'à Dieu.* — 2. En effet, louer un si grand martyr, n'est-ce pas louer Dieu lui-même? A qui revient l'honneur de la conversion de Cyprien s'attachant à Dieu de tout son cœur, n'est-ce pas à celui à qui le Psalmiste adresse cette prière : « Dieu des vertus, convertissez-nous. » (*Ps.* lxxix, 4.) Qui a fait de Cyprien un docteur? N'est-ce pas celui à qui le même Psalmiste dit : « Enseignez-moi vos justices ? » (*Ps.* cxviii, 135.) Qui a fait de Cyprien un pasteur? N'est-ce pas celui qui a dit : « Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, et ils vous nourriront avec sagesse ? » (*Jérem.*, iii, 15.) Qui a fait de Cyprien un confesseur? N'est-ce pas celui qui a dit : « Je vous donnerai moi-même des paroles et une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront résister? » (*Luc*, xxi, 15.) Qui a donné à Cyprien la force de supporter pour la vérité une persécution aussi cruelle? N'est-ce pas celui à qui le prophète dit : « Seigneur, vous êtes la patience d'Israël ? » (*Jérem.*, xvii, 13) et un autre : « C'est de vous que vient ma patience?» Enfin, qui a rendu Cyprien victorieux de tous ses ennemis? N'est-ce pas celui dont l'Apôtre a dit : « Parmi tous ces maux, nous triomphons par celui qui nous a aimés? » (*Rom.*, viii, 37.) Ce n'est donc point nous écarter des louanges que nous devons à Dieu que de louer les œuvres de Dieu et ses combats dans l'un de ses soldats.

SERMO CCCXIII [(a)].

In Natali Cypriani Martyris, V.

Caput primum. — *Cypriani laudibus nulla lingua par est.* — 1. Sanctissimus et solemnissimus dies, atque huic Ecclesiæ ornamento familiarior et præclarior, lætificandis nobis hodiernus illuxit, quem suæ nobis gloria passionis Cyprianus beatissimus illustravit. Cujus reverendi episcopi et venerandi Martyris laudibus nulla lingua sufficeret, nec si se ipse laudaret. In hoc itaque Sermone nostro, quem de illo debitum vestris auribus reddimus, magis approbate voluntatis affectum, quam exigite facultatis effectum. Sic enim et laudibus Dei, quibus non solum oratio, sed ne cogitatio quidem ulla satis est, cum se sanctus laudator minus idoneum cerneret, ait : « Voluntaria oris mei beneplacita fac Domine. » (*Psal.* cxviii, 108.) Hoc et ego dixerim : sit etiam ista mea devotio, ut si par non sum ad explicandum quod volo, accepto feratur, quia volo.

Caput II. — *Martyrum laudes in Deum recidere.* — 2. Quid enim nisi Dei sunt laudes tanti Martyris laudes? Aut cujus honor est Cyprianus ad Deum toto corde conversus, nisi ejus cui dictum est : « Deus virtutum converte nos ? » (*Psal.* lxxix, 4.) Cujus opus est Cyprianus doctor, nisi ejus cui dictum est : « Doce me justificationes tuas? » (*Psal.* cxviii, 135.) Cujus opus est Cyprianus pastor, nisi ejus qui dixit : « Dabo vobis pastores secundum cor meum, et pascent vos cum disciplina? » (*Jerem.*, iii, 15.) Cujus opus est Cyprianus confessor, nisi ejus qui dixit : « Dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere inimici vestri? » (*Luc.*, xxi, 15.) Cujus opus est Cyprianus tantæ illius persecutionis pro veritate perpessor, nisi ejus cui dictum est : « Patientia Israel, Domine; » (*Jerem.*, xvii, 13) et de quo dictum est : « Quoniam ab ipso est patientia mea? » (*Psal.* lxi, 6.) Postremo cujus opus est Cyprianus in omnibus victor, nisi ejus de quo dictum est : « In omnibus supervincimus, per eum qui dilexit nos? » (*Rom.*, viii, 37.) Non ergo recedimus a laudibus Dei, quando laudamus opera Dei, et prælia Dei in milite Dei.

(a) Alias de Diversis cxiv.

CHAPITRE III. — *Dieu lui-même arme ses martyrs, et ils sont secourus par lui dans le combat.*— 3. Voici, en effet, l'exhortation que nous adresse l'Apôtre : « Soyez donc fermes, que la vérité soit la ceinture de vos reins, et que la justice soit votre cuirasse ; chaussez vos pieds pour vous préparer à la prédication de l'Evangile de la paix. Prenez surtout le bouclier de la foi afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés de l'Esprit malin. Prenez aussi le casque du salut, et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. » (*Ephes.*, VI, 14, etc.) Qu'est-ce que revêtir la cuirasse de la justice, prendre le bouclier de la foi et le casque du salut qui est la parole de Dieu ? N'est-ce point être armé des dons même de Dieu ? Cependant il n'eût pas suffi à ce généreux soldat d'être revêtu de cette armure, s'il n'avait obtenu de celui qui l'avait armé l'appui de son secours. Gardons-nous de croire que ce pieux martyr, au milieu de ses luttes et de ses souffrances, n'ait pas adressé à Dieu cette prière : « Seigneur, jugez ceux qui me persécutent, désarmez ceux qui combattent contre moi. Prenez vos armes et votre bouclier, et levez-vous pour venir à mon secours. Tirez votre épée, et fermez le passage à ceux qui me poursuivent, et dites à mon âme : Je suis ton salut.» (*Ps.* XXXIV, 1, etc.) Comment aurait pu être vaincu celui que Dieu envoyait au combat revêtu de cette armure, et auquel il prêtait le secours de ses propres armes ?

CHAPITRE IV. — *Dans quel sens il faut entendre cette armure de Dieu. L'épée de Dieu, c'est l'Eglise. L'épée de Dieu, c'est aussi l'âme du juste.*—4. Loin de nous, toutefois, cette idée puérile, que Dieu soit revêtu d'armes matérielles. Quelles sont donc ces armes dont Dieu a revêtu ses soldats, et avec lesquelles il vient à leur secours? Ecoutez l'aveu de ceux mêmes qu'il soutient lorsqu'ils s'écrient dans l'accent de la reconnaissance : « Seigneur, vous nous avez couverts de votre amour comme d'un bouclier. » (*Ps.* V, 13.) Or, l'épée de Dieu, c'est-à-dire le glaive de Dieu, que le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Eglise, demande à Dieu de tirer et de plonger dans le sein des persécuteurs, peut être entendue dans le sens de ces paroles du Sauveur s'adressant à son corps : « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive. » (*Matth.*, X, 34.) C'est avec ce glaive spirituel que Dieu a retranché de l'âme des martyrs épris des biens célestes, les affections terrestres et leurs trompeuses caresses, qui les auraient détachés du ciel et rengagés dans de nouveaux liens, sans l'action puissante du glaive de Jésus-Christ. Toutefois cette épée de Dieu peut recevoir une autre signification on ne peut plus certaine, elle représente l'âme du juste dans la main de Dieu, et c'est d'elle que le Psalmiste veut parler quand il dit à Dieu : « Arrachez mon âme à l'impie, arrachez votre glaive aux ennemis de votre main. » Cette expression : « Votre glaive, » est

CAPUT III. — *Martyres et armantur a Deo, et ab eodem armato adjuvantur.* — 3. Sic enim exhortatur Apostolus : « State succincti lumbos vestros in veritate, et induti lorica justitiæ, et calceati pedes in prædicatione Evangelii pacis : in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere ; et galeam salutis accipite, et gladium spiritus, quod est verbum Dei. (*Ephes.*, VI, 14, etc.) Quid est justitiæ lorica indui, et accipere scutum fidei, et galeam salutis, et gladium spiritus, quod est verbum Dei, nisi a Domino donis ejus armari ? Nec armari tantum sufficeret huic militi, nisi impetrasset ab armato ipso, a quo armatus fuerat, adjuvari. Neque enim piissimus Martyr in illa conflictione passionis non oravit et dixit : « Judica Domine nocentes me, expugna impugnantes me. Apprehende arma et scutum, et exsurge in adjutorium mihi. Effunde frameam, et conclude adversus eos qui me persequuntur : dic animæ meæ : Salus tua ego sum. » (*Psal.* XXXIV, 1, etc.) Quomodo vinceretur, quem sic Dominus producebat armatum, sic adjuvabat armatus ?

CAPUT IV. — *Armatus Deus quomodo intelligendus. Framea Dei Ecclesia. Framea Dei, anima justi.* — 4. Absit autem ut armatum Deum quibusdam corporalibus instrumentis puerili corde credamus. Cujusmodi quippe arma sint illa, quibus ab armato Deo solent ejus milites adjuvari, ipsi confitentur adjuti, ubi exclamantes et gratias agentes dicunt : « Domine ut scuto bonæ voluntatis coronasti nos. » (*Psal.* V, 13.) Framea vero Dei, hoc est gladius Dei, quam frameam corpus Christi quod est Ecclesia, adversus eos qui se persequuntur, precatur effundi atque concludi, potest quidem intelligi, ubi ipse Salvator suo corpori dicit : « Non veni pacem mittere in terram, sed gladium. » (*Matth.*, X, 34.) Quo gladio spiritali a Martyribus suis cœlestia concupiscentibus gaudia, terrenos male blandos separavit affectus, quibus de cœlo ad terram revocarentur adstricti, nisi gladius intercideret Christi. Sed est

synonyme de cette autre : « Mon âme, » et ces paroles : « Les ennemis de votre main, » ne sont que la répétition de ce qu'il vient de dire : « des impies. »

CHAPITRE V. — *L'âme de Cyprien était la grande épée de Dieu. Autel élevé sur le corps de saint Cyprien.* — 5. Dieu a tiré cette épée lorsqu'il a répandu partout ses martyrs, il l'a plongée dans le cœur des persécuteurs de son Eglise, lorsqu'après avoir résisté à la voix de leurs prédicateurs, ils ont été vaincus par le courage que les martyrs déployaient en mourant. En effet, Dieu se fait des armes puissantes contre ses ennemis, de ceux qu'il a rendus ses amis. Aussi voyez cette épée de Dieu, l'âme du bienheureux Cyprien, éclatante de charité, aiguisée par la vérité, maniée, vibrée par la main de Dieu dans les combats, quelles guerres n'a-t-elle pas terminées? Quelles légions de contradicteurs n'a-t-elle pas réduites au silence? Que d'ennemis elle a frappés? Que d'adversaires elle a terrassés? Dans combien de ces cœurs ennemis n'a-t-il pas détruit les inimitiés qui les animaient contre lui, pour en faire autant d'amis dont Dieu se servait pour remporter contre les autres de plus éclatantes victoires? Et lorsque vint le temps où il devait tomber au pouvoir de ses ennemis qui paraissaient l'emporter sur lui, Dieu l'assista pour qu'il ne fût ni opprimé ni vaincu sous les efforts de leurs mains impies, il le rendit invincible, et Cyprien remporta cette victoire qui ne laissait plus après elle aucun combat à soutenir, ni contre le monde, ni contre le prince de ce monde. Oui, Dieu vint au secours de ce généreux et fidèle témoin qui combattait pour la vérité jusqu'à la mort; il exauça la prière que Cyprien lui avait adressée, il délivra son âme des impies, il arracha son épée aux ennemis de sa main. La chair sainte de cette âme victorieuse, semblable au fourreau de cette épée, est le plus bel ornement de cet autel sacré; au jour de la résurrection elle sera réunie à cette âme triomphante, et n'en sera plus jamais séparée par la mort.

SERMON CCCXIV.

Ier *pour la fête de saint Etienne, martyr.*

1. Nous célébrions hier la naissance du Seigneur, nous célébrons aujourd'hui la naissance de son serviteur. Mais cette naissance du Seigneur était celle où il a daigné naître à cette vie mortelle, la naissance de son serviteur est le jour où il a été couronné. Nous avons célébré la naissance du Seigneur, c'est-à-dire le jour où il s'est revêtu de notre chair; la naissance du

etiam alia evidentissima Dei framea anima justi in manu Dei; de qua illi in Psalmo dicitur : « Erue animam meam ab impiis, frameam tuam ex inimicis manus tuæ. » (*Psal.* XVI, 13, 14.) Quod dixit, « animam meam; » hoc repetivit, « frameam tuam : » quod dixit, « ab impiis; » hoc repetivit, « ex inimicis manus tuæ. »

CAPUT V. — *Framea magna Dei Cypriani anima. Altare erectum super corpus Cypriani.* — 5. Hanc effudit frameam spargendo usquequaque Martyres suos : et conclusit adversus eos qui persequebantur Ecclesiam; ut quia prædicantium vocibus non flectebantur, morientium virtutibus frangerentur. Fortia quippe sibi adversus inimicos fabricat arma Deus, eos ipsos quos facit amicos. Magna itaque framea Dei anima beatissimi Cypriani, splendida caritate, acuta veritate, pugnantis Dei acta et vibrata virtute, quæ bella confecit? quas contradicentium catervas redarguendo superavit? quot percussit infensos? quot prostravit adversos? In quam multorum inimicorum cordibus ipsas inimicitias, quibus oppugnabatur, occidit, eosque amicos quibus adversus alios Deus copiosius pugnaret, effecit? Ubi autem venit tempus, ut tanquam prævalescentibus hostibus prenderetur, tum vero ne oppressus et victus ab impiis eorum manibus cederet, adfuit ille per quem (*f.* perstaret) præstaretur invictus : suscepit victoriam, postquam nullum certamen ulterius remaneret, quam de hoc scilicet mundo et de mundi hujus principe reportaret. Adfuit omnino fidelissimo suo testi usque ad mortem pro veritate certanti, fecit quod exoratus fuerat, eruit animam ejus ab impiis, frameam suam ab inimicis manus suæ. Cujus victricis animæ sanctam carnem, tanquam frameæ illius vaginam, hoc loco sublimitate divini altaris ornamus; eidem ipsi animæ triumphali resurrectione reddendam, et nulla deinceps morte ponendam.

SERMO CCCXIV (a).

In Natali Stephani Martyris, I.

1. Natalem Domini hesterna die celebravimus; servi hodie Natalem celebramus : sed Natalem Domini celebravimus, quo nasci dignatus est; Natalem servi celebramus, quo coronatus est. Celebravimus

(a) Alias XCV, de Diversis.

serviteur que nous célébrons est celle où il s'est dépouillé du vêtement de sa chair. Nous avons célébré la naissance du Seigneur, dans laquelle il s'est rendu semblable à nous, nous célébrons la naissance du serviteur, par laquelle il s'est rapproché du Christ. Jésus-Christ en naissant s'est uni à Etienne, Etienne en mourant s'est réuni à Jésus-Christ. Or, l'Eglise célèbre avec un égal sentiment de piété le jour de la naissance et le jour de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que l'un et l'autre de ces mystères est pour nous un remède. Jésus-Christ est né pour nous faire renaître, et il est mort pour nous assurer une vie éternelle. Les martyrs, au contraire, sont nés pour combattre contre le mal, par suite du péché originel qu'ils avaient contracté ; tandis que la mort les a fait entrer en possession des biens les plus certains en mettant pour eux un terme à tout péché. En effet, si au milieu des persécutions ils n'avaient été encouragés par la pensée des récompenses éternelles, comment auraient-ils pu endurer les divers supplices auxquels ils étaient livrés ? Si le bienheureux Etienne n'eût pas été soutenu par la pensée de la récompense future, comment aurait-il pu supporter cette grêle de pierres qui pleuvaient sur lui ? Mais il portait gravés dans son cœur les préceptes de Celui dont il contemplait la présence dans les cieux ; l'amour dont il était embrasé pour Jésus-Christ soulevait son âme au-dessus de la terre, il désirait se dépouiller au plus tôt de sa chair, et prendre son essor vers lui. Il ne craignait point la mort, parce qu'il voyait plein de vie Jésus-Christ qui, il le savait, avait été mis à mort pour lui ; aussi se hâtait-il de mourir pour Jésus-Christ, afin de vivre avec Jésus-Christ. Vous savez le spectacle qui s'offrit aux yeux de ce bienheureux martyr au milieu de ce dernier combat, et vous vous rappelez sans doute les paroles que vous entendez souvent dans la lecture du livre des Apôtres : « Voici, dit-il que je vois les cieux ouverts, et Jésus-Christ debout à la droite de Dieu. » (*Act.*, VII, 55.) Il voyait Jésus debout, et il se tenait lui-même debout sans tomber, parce que Celui qui se tenait debout au plus haut des cieux, et considérait combattre son soldat sur la terre, lui communiquait une force invincible qui l'empêchait de succomber : « Voici que je vois les cieux ouverts. » Heureux l'homme à qui les cieux furent ainsi ouverts. Mais qui lui ouvrit ainsi le ciel ? Celui dont il est dit dans l'Apocalypse : « Il ouvre et personne ne ferme, il ferme et personne n'ouvre. » (*Apoc.*, III, 7.) Lorsque Adam fut chassé du paradis après son premier et funeste péché, le ciel fut fermé au genre humain ; après la passion de Jésus-Christ, le larron y entre le premier, et Etienne le vit ensuite

Natalem Domini, quo indumentum nostræ carnis accepit : Natalem servi celebramus, quo suæ carnis indumentum abjecit. Natalem Domini celebravimus, quo factus est similis nobis : celebramus Natalem servi, quo factus est proximus Christo. Sicut enim Christus nascendo Stephano, ita Stephanus moriendo conjunctus est Christo. Sed Domini nostri Jesu Christi ideo nativitatis et passionis diem geminæ devotionis obsequio frequentat Ecclesia, quoniam utrumque medicina est. Nam et natus est, ut renasceremur : mortuus est, ut in perpetuum viveremus. Martyres autem ad mala certamina nascendo venerunt, trahentes originale peccatum : moriendo autem ad bona (*a*) certissima transierunt, finientes omne peccatum. Nam si in persecutione constitutos futuræ beatitudinis præmia non consolarentur, quando illa de diversis passionibus supplicia sustinerent ? Si beatus Stephanus sub imbre lapidum constitutus futura præmia non cogitasset, quomodo illam grandinem pertulisset ? Sed illius præceptum gestabat in animo, cujus præsentiam cernebat in cœlo ; et ad eum flagrantissimo amore suspensus, carnem quantocius relinquere, et ad ipsum cupiebat advolare : nec mortem jam timebat, quia Christum, quem pro se occisum sciebat, viventem videbat ; ac per hoc festinabat etiam ipse mori pro illo, ut viveret cum illo. Quid enim viderit beatissimus Martyr in illo agone constitutus, recolitis sine dubio verba ejus, quæ de Actuum Apostolorum libro soletis audire. « Ecce, inquit, video cœlos apertos, et Christum stantem a dextris Dei. » (*Act.*, VII, 55.) Jesum stantem videbat : ideo stabat, et non cadebat ; quia stans sursum et deorsum certantem desuper spectans, invictas militi suo vires, ne caderet, suggerebat. « Ecce, inquit, video cœlos apertos. » Beatus homo cui cœli patebant. Sed quis cœlum aperuit ? Ille de quo in Apocalypsi dicitur : « Qui aperit, et nemo claudit ; claudit, et nemo aperit. » (*Apoc.*, III, 7.) Quando Adam de paradiso ejectus est, post illud primum nefandumque peccatum, contra humanum genus clausum est cœlum : post passionem Christi latro primus intravit, postea Stephanus apertum

(*a*) In prius editis, *ad bona certamina transierunt* : quod veritati contrarium judicans Verlinus, volebat Sermonem esse suppositum. Locum hunc et alios quosdam Corbeiensis libri subsidio castigamus.

ouvert. Pourquoi nous en étonner? Il fit connaître fidèlement le ciel que sa foi lui découvrait, et s'en empara avec violence.

Nous devons imiter Etienne surtout en aimant nos ennemis. — 2. Allons, mes frères, suivons ce saint martyr. Si nous marchons sur les traces d'Etienne nous serons couronnés. Mais nous devons surtout l'imiter et suivre l'exemple qu'il nous donne d'aimer nos ennemis. Vous le savez, entouré d'une multitude innombrable d'ennemis, accablé sous cette grêle de pierres qui tombaient de toutes parts sur lui, il reste calme et intrépide, n'oppose que la douceur et la mansuétude à la fureur de ceux qui le lapidaient pour le mettre à mort; et, fixant les yeux sur Celui pour lequel il mourait, il ne dit point: Seigneur, soyez le juge de ceux qui me donnent la mort; mais : « Seigneur, recevez mon esprit. » (*Act.*, VII, 58.) Il ne dit point : Seigneur Jésus, vengez votre serviteur, que vous voyez livré à ce supplice qui lui fait perdre la vie; mais : « Ne leur imputez point ce péché. » (*Ibid.*, 59.) C'est ainsi qu'en rendant jusqu'à la fin témoignage à la vérité, et qu'embrasé, comme vous le savez, des ardeurs de la charité, ce bienheureux martyr parvint à la récompense la plus glorieuse. Il persévéra jusqu'à la fin dans sa vocation, reçut ce que signifiait son nom, et Etienne parvint à la couronne que rappelait ce nom glorieux. Lors donc que le bienheureux Etienne versa le premier son sang pour Jésus-Christ, la couronne sembla descendre du ciel pour devenir la récompense de ceux qui imiteraient le courage de ce généreux combattant. De nombreux martyrs ont depuis rempli toute la terre. Tous ceux qui, pour confesser le Christ, ont répandu leur sang, ont placé cette couronne sur leur tête, et l'ont laissée tout entière pour ceux qui voudraient les suivre; et maintenant, mes frères, cette couronne est suspendue du haut du ciel, quiconque la désire ardemment prendra bien vite son essor vers elle. Il n'est pas besoin de longs discours pour exhorter votre sainteté en termes aussi clairs que précis; marchez sur la trace d'Etienne si vous désirez obtenir sa couronne. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMON CCCXV.

IIe *pour la fête de saint Etienne, martyr.*

CHAPITRE PREMIER. —*Les actes du martyre d'Etienne sont contenus dans un livre canonique. On lisait dès lors dans l'Eglise les Actes des Apôtres depuis le dimanche de Pâques.* — 1. Vous avez appris par la lecture qui vient de vous être faite, comment le bienheureux Etienne fut ordonné diacre le septième avec six autres, et comment il par-

vidit. Quid miramur? Quod fideliter vidit, fideliter indicavit, et violenter invasit.

Imitandus Stephanus, præsertim in dilectione inimicorum. — 2. Eia Fratres, sequamur eum. Si enim sequimur Stephanum, coronabimur. Maxime autem sequendus et imitandus est nobis in dilectione inimicorum. Nostis enim quia frequentium inimicorum congregatione circumdatus, cum crebris hinc et illinc saxorum ictibus tunderetur, placidus et intrepidus, mitis et lenis inter lapides a quibus occidebatur, intuens illum pro quo occidebatur, non ait : Domine judica obitum meum; sed : « accipe spiritum meum. » (*Act.*, VII, 58.) Non ait : Domine Jesu, vindica servum tuum, quem vides isto supplicio mortis addictum; sed : « ne statuas illis hoc peccatum. » (*Ibid.*, 59.) Persistens ergo beatissimus Martyr in testimonio veritatis, et caritatis ardens spiritu, sicut nostis, pervenit ad gloriosissimum finem; et qui vocatus usque ad finem perseveravit, in fine quod vocabatur adeptus est, sui nominis gloria Stephanus perductus est ad coronam. Quando ergo beatus Stephanus pro Christo primus sanguinem fudit, quasi corona processit de cœlo; ut eam sumerent sequentes in præmio, qui præcedentis virtutem imitarentur in prælio. Impleverunt postmodum terram crebra martyria. Quicumque postea sanguinem pro Christi confessione fuderunt, imposuerunt coronam illam capiti suo, et eam secuturis integram servaverunt. Et modo, Fratres, de cœlo pendet : quisquis eam concupierit, ad eam velociter volabit. Et ut Sanctitatem Vestram breviter atque evidenter hortemur, multis non opus est verbis : sequatur Stephanum, quicumque desiderat coronam. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCXV [a].

In solemnitate Stephani Martyris, II.

CAPUT PRIMUM. — *Stephani Gesta canonico libro contenta. Actuum Apostolorum liber legi solitus a Dominico Paschæ.* — 1. Beatissimus Stephanus quomodo fuerit Diaconus ordinatus cum aliis sex etiam

(a) Alias XCIII, de Diversis.

vint à la couronne des cieux. (*Act.*, VI, 5.) Voici une des premières gloires dont ce premier des martyrs brille aux yeux de votre charité ; tandis que nous trouvons à peine les actes des autres martyrs pour les lire lorsque nous célébrons leur fête, le martyre d'Etienne se trouve consigné dans un livre canonique. En effet, les Actes des Apôtres font partie du canon des Ecritures. On commence à lire ce livre le dimanche de Pâque, suivant la coutume de l'Eglise. Dans ce livre donc qui est intitulé *Actes des Apôtres*, vous avez vu comment les apôtres ont choisi et ordonné les sept diacres parmi lesquels se trouvait saint Etienne. Au premier rang sont les apôtres, après eux viennent les diacres, et cependant le premier des martyrs a été un diacre, et non un apôtre, la première victime a été choisie parmi les agneaux plutôt que parmi les béliers.

Le martyre d'Etienne est semblable à la passion de Jésus-Christ. Faux témoins contre l'un et l'autre. Force de la vérité. — 2. Mais quelle ressemblance entre le martyre d'Etienne et la passion de son Seigneur et de son Sauveur! Nous voyons des faux témoins venir déposer contre lui comme ils avaient déposé contre Jésus-Christ et sur le même sujet. Vous le savez et vous n'avez pas oublié ce dont les faux témoins accusaient Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple, et en trois jours j'en rebâtirai un autre. » (*Marc*, XIV, 58.) Or, ce n'est pas ce que Notre-Seigneur avait dit, mais le mensonge voulut se rapprocher de la vérité. En quoi furent-ils de faux témoins? Ils lui avaient entendu dire : « Détruisez ce temple, et en trois jours je le rebâtirai. » (*Jean*, II, 19.) Et l'évangéliste ajoute : « Or, il voulait parler du temple de son corps. » Ce sont de faux témoins, parce qu'à cette expression : « Détruisez, » ils ont substitué cette autre : « Je détruis. » Ils ont fait un léger changement de syllabes, mais leur faux témoignage est d'autant plus perfide, que, pour donner plus de poids à leurs accusations, ils ont cherché à lui donner les couleurs de la vérité. Et de quoi les faux témoins accusent-ils Etienne? « Nous les avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu et changera les traditions de la loi. » Ils faisaient un faux témoignage et prophétisaient vrai. Ils ressemblaient à Caïphe, leur maître, ce prince des prêtres qui, conseillant aux Juifs de mettre à mort Jésus-Christ, leur disait : « Il est bon qu'un homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation périsse. » (*Jean*, XI, 50.) « Or, ajoute l'évangéliste, il ne dit point cela de lui-même, mais étant grand prêtre de cette année, il prophétisa que le Christ devait mourir pour la nation. » (*Ibid.*, 51.) Pourquoi cela, mes frères? Ah ! c'est que la force de la vérité est grande.

ipse septimus, et quomodo pervenerit ad supernam coronam, cum ipsa lectio legeretur, audistis. (*Act.*, VI, 5.) Hoc primum primi Martyris meritum commendatum est Caritati Vestræ : quia cum aliorum Martyrum vix Gesta inveniamus, quæ in solemnitatibus eorum recitare possimus, hujus passio in Canonico libro est. Actus Apostolorum liber est de Canone Scripturarum. Ipse liber incipit legi a Dominico Paschæ, sicut se consuetudo habet Ecclesiæ. In hoc ergo libro, cui titulus est : Actus Apostolorum, audistis quomodo sint electi, et ab Apostolis ordinati septem Diaconi, in quibus sanctus Stephanus erat. Priores Apostoli, sequentes Diaconi. Et prior Martyr de Diaconis, quam de Apostolis : prior victima de agnis, quam de arietibus.

Stephani passio similis passioni Christi. Falsi testes contra utrumque. Veritatis magna vis. — 2. Quantam autem cum Domino suo et Salvatore suo habuit similitudinem passionis ? Falsi testes adversus istum, quomodo adversus illum : et de ipsa re. Nostis enim et recolitis, falsi testes contra Dominum Christum quid dixerunt : « Nos audivimus eum dicere : Solvo templum hoc, et post triduum ædifico alterum novum. » (*Marc.*, XIV, 58.) Non autem hoc Dominus dixerat : sed vicina voluit esse falsitas veritati. Quomodo sunt falsi testes? Audierunt dixisse : « Solvite templum hoc, et post triduum resuscitabo illud. » (*Joan.*, II, 19.) Evangelista autem dicit : « Hoc autem dicebat de templo corporis sui. » Falsi testes, pro eo quod dictum est « Solvite, » dixerunt « Solvo. » Modicum in syllabis mutaverunt : sed tanto falsi testes pejores fuerunt, quanto propinquare veritati per calumniam voluerunt. Et huic quid objectum? « Nos audivimus eum dixisse, quia Jesus Nazarenus destruet templum hoc, et mutabit consuetudinem legis. » (*Act.*, VI, 14.) Falsum testimonium dicebant, et vera prophetabant. Quomodo Caiphas ille, magister illorum, princeps sacerdotum, dans consilium Judæis, ut occideretur Christus, hoc dixit : « Expedit unum mori, quam ut tota gens pereat. » (*Joan.*, XI, 50.) Ait autem Evangelista : « Hoc non a semetipso dixit, sed cum esset

Les hommes haïssent la vérité, et ils prophétisent la vérité sans le savoir. Ils n'agissent point d'eux-mêmes, ils sont de simples instruments. Ces faux témoins qui s'élevèrent contre Etienne étaient donc semblables aux faux témoins pour qui le Christ fut mis à mort.

Chapitre II. — *Pourquoi Etienne, amené devant le conseil, ne garde pas le silence, à l'exemple de Jésus-Christ. Qu'est-ce que prêcher sur les toits.* — 3. Ces faux témoins, pour donner plus d'autorité au jugement d'Etienne, l'amenèrent devant le grand Conseil. Or, cet ami du Christ, lorsqu'il eut exposé sa cause, publia hautement la vérité de son divin Maître. Il allait mourir, pourquoi cette langue, inspirée par la piété, serait-elle restée muette devant des impies? Pourquoi aurait-il refusé de mourir pour la vérité? C'est par ce côté seul qu'il diffère du Seigneur, dans son martyre si semblable, d'ailleurs, à celui de Jésus-Christ; et cela pour une raison mystérieuse. Jésus-Christ est Dieu, et sa majesté est au-dessus de tout. Or, lorsque le Sauveur fut conduit devant ses juges, il aima mieux ne pas répondre à leurs questions et se taire, tandis qu'Etienne ne garda point le silence. Pourquoi Jésus préféra-t-il se taire? Parce que le prophète avait prédit de lui : « Il a été conduit comme une brebis pour être immolée, et il est resté muet comme l'agneau devant celui qui le tond. » (*Isa.*, LIII, 7.) Pourquoi, au contraire, Etienne a-t-il cru devoir parler? A cause de cette recommandation du Sauveur : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le à la lumière, et ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » (*Matth.*, x, 27.) Comment saint Etienne a-t-il prêché sur les toits? Parce qu'il a foulé aux pieds la maison de boue de sa chair. En effet, celui qui ne craint pas la mort, foule aux pieds sa chair. Etienne, reprenant les choses dès le commencement, leur exposa la loi de Dieu depuis Abraham jusqu'à Moïse, jusqu'à la promulgation de la loi, jusqu'à l'entrée du peuple dans la terre promise, pour leur prouver la fausseté du témoignage qu'ils déposaient contre lui. (*Act.*, VII, 2.) Il établit ensuite un rapprochement frappant entre Moïse et Jésus-Christ. Moïse, que les Juifs avaient rejeté, les délivra; il les délivra après en avoir été rejeté. Loin de rendre le mal pour le mal, il rendit le bien pour le mal. C'est ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ fut rejeté par les Juifs, qu'il devait un jour délivrer.

Chapitre III. — *Le peuple des Juifs a été délivré par Jésus-Christ dans quelques-uns de ses membres.* — 4. Cependant, celui qui meurt maintenant n'en est pas moins mort. Ces Juifs, que vous voyez, seront un jour délivrés par celui qu'ils ont rejeté; mais ils ne savent pas quand viendra ce jour. Ceux qui blasphèment aujourd'hui périssent, d'autres viendront après

pontifex anni illius, prophetavit quia oportebat Christum mori pro gente. » (*Ibid.*, 52.) Quid hoc est, Fratres? Magna vis est veritatis. Oderunt veritatem homines, et veritatem prophetant nescientes. Non agunt, sed agitur de illis. Processerunt ergo isti falsi testes similes falsis testibus, sed pro quibus occisus est Christus.

Caput II. — *Stephanus in concilium adductus cur non exemplo Christi tacet. Super tectum prædicare.* — 3. Illi adduxerunt eum in concilium, ut haberent majus judicium. Amicus autem Christi, cum dixisset causam suam, prædicavit veritatem Domini sui. Moriturus erat : quare impiis pia lingua taceret? Quare non pro veritate moreretur? Hoc uno impar Domino suo, certi causa mysterii, quantum pertinet ad similitudinem passionis. Nam ille Deus est excellentia majestatis. Dominus quando ad passionem ductus est, interrogatus tacere maluit : iste non tacuit. Quare ille tacere maluit? Quia prædictum de illo erat : « Sicut ovis ad immolandum ductus est, et sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum. » (*Isa.*, LIII, 7.) Iste autem quare tacere noluit? Quia ab ipso Domino dictum erat : « Quæ dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quæ in aure auditis, prædicate super tecta. » (*Matth.*, x, 27.) Quomodo sanctus Stephanus super tectum prædicavit? Quia domum luteam carnem calcavit. Qui enim mortem non timet, carnem calcat. Hic prius exposuit illis ab initio legem Dei, ab Abraham usque ad Moysen, usque ad datam legem, usque ad introitum in terram promissionis; ut commendaret quia non erat verum testimonium, unde illi calumniam commovebant. (*Act.*, VII, 2.) Deinde de Moyse dedit eis magnam similitudinem ad Christum. Reprobatus ab eis Moyses, et ipse eos liberavit : reprobatus liberavit. Non reddidit malum pro malo : imo reddidit bonum pro malo. Sic et Dominus Christus reprobatus a Judæis, ipse illos est postea liberaturus.

Caput III. — *Judæorum gens per Christum in quibusdam liberata.* — 4. Sed modo qui moritur, mortuus est. Judæi quos vides, habebunt tempus libe-

eux qui leur succéderont; et, quand nous parlons de la sorte, c'est à ce même peuple, et non à d'autres, que nous promettons le salut. C'est la nation qui sera délivrée, bien que ceux-ci ne le soient point. Ecoutez et comprenez cette comparaison. Est-ce que Dieu ne délivre pas maintenant les Gentils? Tous les Gentils croient en Jésus-Christ, et, d'enfants du démon, deviennent enfants de Dieu. Cependant, nos pères, dont nous sommes sortis, les idolâtres se sont perdus avec les idoles qu'ils ont adorées.

Etienne tenait aux Juifs un langage dur et sévère, mais son cœur était pour eux plein de douceur. — 3. Vous avez écouté, et votre cœur a joui d'un magnifique spectacle. Le son des paroles frappait vos oreilles, et vos âmes contemplaient ce spectacle. Vous avez contemplé ce grand combat de saint Etienne lapidé par ses bourreaux. Et qu'était-il? Il enseignait depuis longtemps la loi. Quelle loi? Celle que les Juifs avaient reçue, gravée sur des tables de pierre. Ils étaient justement devenus eux-mêmes des pierres, et ils lapidèrent l'ami du Christ. « Hommes à la tête dure, leur dit-il (aux enseignements il fait succéder les reproches); incirconcis de cœur et d'oreilles. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? » (*Act.*, VII, 51.) Il paraît irrité, son langage est sévère, mais son cœur est plein de douceur. Il criait, mais il aimait; il les traitait avec rigueur, mais il voulait les sauver. Qui ne le croirait irrité, qui ne le jugerait enflammé d'un haine ardente, lorsqu'il disait : « Hommes à la tête dure et incirconcis de cœur et d'oreilles? » Cependant, le Seigneur regarda du haut du ciel, et Etienne le vit. Le ciel s'ouvrit, et il vit Jésus qui semblait encourager son athlète. Il se garde bien de taire le spectacle qui s'offre à ses yeux : « Voilà, dit-il, que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme se tenant à la droite de la majesté divine. » Dès qu'ils l'eurent entendu, comme s'il venait de dire un blasphème, ils se bouchèrent les oreilles, et coururent chercher des pierres. Le Psalmiste avait dit : « Ils sont semblables à l'aspic qui se rend sourd en se bouchant les oreilles; » (*Ps.* LVII, 5) prophétie qu'ils accomplissent littéralement. Ils commencèrent donc à le lapider. Rappelez-vous maintenant la colère apparente d'Etienne contre les Juifs et ses reproches sévères : « Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles. » (*Act.*, VII, 51, etc.) Ne semble-t-il pas que ce soit le langage d'un ennemi, et qu'il serait prêt, s'il le pouvait, à les mettre tous à mort? c'est ce que pensera celui qui ne voit point le fond du cœur. Son cœur demeurait caché, mais il se révèle tout entier dans les dernières paroles qu'il fait entendre lorsqu'on le lapidait : « Seigneur Jésus, dit-il, recevez mon esprit. » C'est pour vous que j'ai vécu, c'est pour vous que je meurs.

rationis suæ, per ipsum quem reprobaverunt; sed nesciunt. Modo qui blasphemant, pereunt : tunc alii erunt, non isti. Quando ista dicimus, non aliis, sed sibi promittimus salutem. Gens liberabitur, non isti. Intendite et accipite similitudinem. Numquid non modo Gentes liberat Deus? Credunt omnes gentes in Christum, et fiunt de filiis diaboli filii Dei. Tamen illi parentes nostri, de quibus nati sumus, qui idola coluerunt, cum idolis perierunt.

Stephanus in Judæos lingua ferox, corde lenis. — 3. Audistis, et spectacula cordis vidistis. Sonus erat in auribus, visio in mentibus. Spectastis magnum agonem sancti Stephani, qui in agone lapidabatur. Quis? Qui jam dudum legem docebat. Quam legem docebat? Quam illi in tabulis lapideis acceperunt. Merito lapidei facti, amicum Christi lapidaverunt. « Dura cervice, (posteaquam docuit, objurgare cœpit,) et non circumcisi corde et auribus. Quem prophetarum non occiderunt patres vestri? » (*Act.*, VII, 51.) Sævire videtur : lingua ferox, cor lene. Clamabat, et amabat. Sæviebat, et salvos fieri volebat. Quis non crederet iratum, quis non crederet odiorum facibus inflammatum, quando dicebat : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus? » Interea de cœlo Dominus adspexit, et vidit. Apertum est cœlum : vidit Jesum tanquam exhortantem athletam suum. Nec tacuit quod vidit : « Ecce video, inquit, cœlum apertum, et filium hominis stantem ad dexteram majestatis. » Illi hoc audito, quasi blasphemia esset, quod ille dixisset, aures obturaverunt, ad lapides cucurrerunt. In Psalmo erat dictum : « Sicut aspidis surdæ, et obturantis aures. » (*Psal.* LVII, 5.) Prorsus exhibuerunt, quod de illis prædictum erat. Cœpit lapidari. Modo attendite illum sævientem, recolite verba dura : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus. » (*Act.*, VII, 51, etc.) Quasi inimicus erat : tanquam, si fieri posset, omnes occidere cupiebat. Hoc dicat, qui cor non videt. Latebat cor ejus : sed audita sunt novissima verba ejus, et patuerunt occulta ejus, cum lapidaretur. « Domine Jesu, inquit, accipe spiritum meum. » Tibi vixi : tibi morior. « Domine Jesu accipe spiri-

Les hommes haïssent la vérité, et ils prophétisent la vérité sans le savoir. Ils n'agissent point d'eux-mêmes, ils sont de simples instruments. Ces faux témoins qui s'élevèrent contre Etienne étaient donc semblables aux faux témoins pour qui le Christ fut mis à mort.

CHAPITRE II. — *Pourquoi Etienne, amené devant le conseil, ne garde pas le silence, à l'exemple de Jésus-Christ. Qu'est-ce que prêcher sur les toits.* — 3. Ces faux témoins, pour donner plus d'autorité au jugement d'Etienne, l'amenèrent devant le grand Conseil. Or, cet ami du Christ, lorsqu'il eut exposé sa cause, publia hautement la vérité de son divin Maître. Il allait mourir, pourquoi cette langue, inspirée par la piété, serait-elle restée muette devant des impies? Pourquoi aurait-il refusé de mourir pour la vérité? C'est par ce côté seul qu'il diffère du Seigneur, dans son martyre si semblable, d'ailleurs, à celui de Jésus-Christ; et cela pour une raison mystérieuse. Jésus-Christ est Dieu, et sa majesté est au-dessus de tout. Or, lorsque le Sauveur fut conduit devant ses juges, il aima mieux ne pas répondre à leurs questions et se taire, tandis qu'Etienne ne garda point le silence. Pourquoi Jésus préféra-t-il se taire? Parce que le prophète avait prédit de lui : « Il a été conduit comme une brebis pour être immolée, et il est resté muet comme l'agneau devant celui qui le tond. » (*Isa.*, LIII, 7.) Pourquoi, au contraire, Etienne a-t-il cru devoir parler? A cause de cette recommandation du Sauveur : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le à la lumière, et ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » (*Matth.*, X, 27.) Comment saint Etienne a-t-il prêché sur les toits? Parce qu'il a foulé aux pieds la maison de boue de sa chair. En effet, celui qui ne craint pas la mort, foule aux pieds sa chair. Etienne, reprenant les choses dès le commencement, leur exposa la loi de Dieu depuis Abraham jusqu'à Moïse, jusqu'à la promulgation de la loi, jusqu'à l'entrée du peuple dans la terre promise, pour leur prouver la fausseté du témoignage qu'ils déposaient contre lui. (*Act.*, VII, 2.) Il établit ensuite un rapprochement frappant entre Moïse et Jésus-Christ. Moïse, que les Juifs avaient rejeté, les délivra; il les délivra après en avoir été rejeté. Loin de rendre le mal pour le mal, il rendit le bien pour le mal. C'est ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ fut rejeté par les Juifs, qu'il devait un jour délivrer.

CHAPITRE III. — *Le peuple des Juifs a été délivré par Jésus-Christ dans quelques-uns de ses membres.* — 4. Cependant, celui qui meurt maintenant n'en est pas moins mort. Ces Juifs, que vous voyez, seront un jour délivrés par celui qu'ils ont rejeté; mais ils ne savent pas quand viendra ce jour. Ceux qui blasphèment aujourd'hui périssent, d'autres viendront après

pontifex anni illius, prophetavit quia oportebat Christum mori pro gente. » (*Ibid.*, 52.) Quid hoc est, Fratres ? Magna vis est veritatis. Oderunt veritatem homines, et veritatem prophetant nescientes. Non agunt, sed agitur de illis. Processerunt ergo isti falsi testes similes falsis testibus, sed pro quibus occisus est Christus.

CAPUT II. — *Stephanus in concilium adductus cur non exemplo Christi tacet. Super tectum prædicare.* — 3. Illi adduxerunt eum in concilium, ut haberent majus judicium. Amicus autem Christi, cum dixisset causam suam, prædicavit veritatem Domini sui. Moriturus erat : quare impiis pia lingua taceret? Quare non pro veritate moreretur? Hoc uno impar Domino suo, certi causa mysterii, quantum pertinet ad similitudinem passionis. Nam ille Deus est excellentia majestatis. Dominus quando ad passionem ductus est, interrogatus tacere maluit : iste non tacuit. Quare ille tacere maluit? Quia prædictum de illo erat : « Sicut ovis ad immolandum ductus est, et sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum. » (*Isa.*, LIII, 7.) Iste autem quare tacere noluit ? Quia ab ipso Domino dictum erat : « Quæ dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quæ in aure auditis, prædicate super tecta. » (*Matth.*, X, 27.) Quomodo sanctus Stephanus super tectum prædicavit? Quia domum luteam carnem calcavit. Qui enim mortem non timet, carnem calcat. Hic prius exposuit illis ab initio legem Dei, ab Abraham usque ad Moysen, usque ad datam legem, usque ad introitum in terram promissionis ; ut commendaret quia non erat verum testimonium, unde illi calumniam commovebant. (*Act.*, VII, 2.) Deinde de Moyse dedit eis magnam similitudinem ad Christum. Reprobatus ab eis Moyses, et ipse eos liberavit : reprobatus liberavit. Non reddidit malum pro malo : imo reddidit bonum pro malo. Sic et Dominus Christus reprobatus a Judæis, ipse illos est postea liberaturus.

CAPUT III. — *Judæorum gens per Christum in quibusdam liberata.* — 4. Sed modo qui moritur, mortuus est. Judæi quos vides, habebunt tempus libe-

eux qui leur succéderont; et, quand nous parlons de la sorte, c'est à ce même peuple, et non à d'autres, que nous promettons le salut. C'est la nation qui sera délivrée, bien que ceux-ci ne le soient point. Ecoutez et comprenez cette comparaison. Est-ce que Dieu ne délivre pas maintenant les Gentils? Tous les Gentils croient en Jésus-Christ, et, d'enfants du démon, deviennent enfants de Dieu. Cependant, nos pères, dont nous sommes sortis, les idolâtres se sont perdus avec les idoles qu'ils ont adorées.

Etienne tenait aux Juifs un langage dur et sévère, mais son cœur était pour eux plein de douceur. — 5. Vous avez écouté, et votre cœur a joui d'un magnifique spectacle. Le son des paroles frappait vos oreilles, et vos âmes contemplaient ce spectacle. Vous avez contemplé ce grand combat de saint Etienne lapidé par ses bourreaux. Et qu'était-il? Il enseignait depuis longtemps la loi. Quelle loi? Celle que les Juifs avaient reçue, gravée sur des tables de pierre. Ils étaient justement devenus eux-mêmes des pierres, et ils lapidèrent l'ami du Christ. « Hommes à la tête dure, leur dit-il (aux enseignements il fait succéder les reproches); incirconcis de cœur et d'oreilles. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? » (*Act.*, VII, 51.) Il paraît irrité, son langage est sévère, mais son cœur est plein de douceur. Il criait, mais il aimait; il les traitait avec rigueur, mais il voulait les sauver. Qui ne le croirait irrité, qui ne le jugerait enflammé d'un haine ardente, lorsqu'il disait : « Hommes à la tête dure et incirconcis de cœur et d'oreilles? » Cependant, le Seigneur regarda du haut du ciel, et Etienne le vit. Le ciel s'ouvrit, et il vit Jésus qui semblait encourager son athlète. Il se garde bien de taire le spectacle qui s'offre à ses yeux : « Voilà, dit-il, que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme se tenant à la droite de la majesté divine. » Dès qu'ils l'eurent entendu, comme s'il venait de dire un blasphème, ils se bouchèrent les oreilles, et coururent chercher des pierres. Le Psalmiste avait dit : « Ils sont semblables à l'aspic qui se rend sourd en se bouchant les oreilles; » (*Ps.* LVII, 5) prophétie qu'ils accomplissent littéralement. Ils commencèrent donc à le lapider. Rappelez-vous maintenant la colère apparente d'Etienne contre les Juifs et ses reproches sévères : « Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles. » (*Act.*, VII, 51, etc.) Ne semble-t-il pas que ce soit le langage d'un ennemi, et qu'il serait prêt, s'il le pouvait, à les mettre tous à mort? c'est ce que pensera celui qui ne voit point le fond du cœur. Son cœur demeurait caché, mais il se révèle tout entier dans les dernières paroles qu'il fait entendre lorsqu'on le lapidait : « Seigneur Jésus, dit-il, recevez mon esprit. » C'est pour vous que j'ai vécu, c'est pour vous que je meurs.

rationis suæ, per ipsum quem reprobaverunt; sed nesciunt. Modo qui blasphemant, pereunt : tunc alii erunt, non isti. Quando ista dicimus, non aliis, sed sibi promittimus salutem. Gens liberabitur, non isti. Intendite et accipite similitudinem. Numquid non modo Gentes liberat Deus? Credunt omnes gentes in Christum, et fiunt de filiis diaboli filii Dei. Tamen illi parentes nostri, de quibus nati sumus, qui idola coluerunt, cum idolis perierunt.

Stephanus in Judæos lingua ferox, corde lenis. — 5. Audistis, et spectacula cordis vidistis. Sonus erat in auribus, visio in mentibus. Spectastis magnum agonem sancti Stephani, qui in agone lapidabatur. Quis? Qui jam dudum legem docebat. Quam legem docebat? Quam illi in tabulis lapideis acceperunt. Merito lapidei facti, amicum Christi lapidaverunt. « Dura cervice, (posteaquam docuit, objurgare cœpit,) et non circumcisi corde et auribus. Quem prophetarum non occiderunt patres vestri? » (*Act.*, VII, 51.) Sævire videtur : lingua ferox, cor lene. Clamabat, et amabat. Sæviebat, et salvos fieri volebat. Quis non crederet iratum, quis non crederet odiorum facibus inflammatum, quando dicebat : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus? » Interea de cœlo Dominus adspexit, et vidit. Apertum est cœlum : vidit Jesum tanquam exhortantem athletam suum. Nec tacuit quod vidit : « Ecce video, inquit, cœlum apertum, et filium hominis stantem ad dexteram majestatis. » Illi hoc audito, quasi blasphemia esset, quod ille dixisset, aures obturaverunt, ad lapides cucurrerunt. In Psalmo erat dictum : « Sicut aspidis surdæ, et obturantis aures. » (*Psal.* LVII, 5.) Prorsus exhibuerunt, quod de illis prædictum erat. Cœpit lapidari. Modo attendite illum sævientem, recolite verba dura : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus. » (*Act.*, VII, 51, etc.) Quasi inimicus erat : tanquam, si fieri posset, omnes occidere cupiebat. Hoc dicat, qui cor non videt. Latebat cor ejus : sed audita sunt novissima verba ejus, et patuerunt occulta ejus, cum lapidaretur. « Domine Jesu, inquit, accipe spiritum meum. » Tibi vixi : tibi morior. « Domine Jesu accipe spiri-

« Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » C'est grâce à votre secours que celui que vous recevez a remporté la victoire. Recevez mon esprit des mains de ceux qui haïssent le vôtre. Voilà ce que dit Etienne encore debout.

Chapitre IV. — Puis, s'étant mis à genoux, il dit : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Que nous sommes loin de ces paroles : « Hommes à la tête dure! » Voilà donc à quoi se réduisent ces apostrophes sévères, ces violents reproches? Votre voix éclatait au dehors, mais votre cœur priait.

Etienne se tient debout en priant pour lui, parce qu'il exige ce qui lui est dû. L'homme, de lui-même, est mauvais ; il est bon par la grâce de Dieu. — 6. « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Etienne fait cette prière debout. En effet, il exigeait ce qui lui était dû, lorsqu'il disait : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Il exigeait ce qui lui était dû, ce qui avait été promis aux martyrs ; cette dette que réclamait l'Apôtre en ces termes : « Pour moi, je suis près d'être immolé, et le temps de ma mort approche. J'ai combattu le bon combat; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi. Reste la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour-là. » (II *Tim.*, IV, 6.) Oui, il me rendra, il me rendra ce qu'il me doit. Il ne lui était dû auparavant que des supplices; Dieu est maintenant son créancier, et lui est redevable des plus grandes récompenses. Pourquoi l'apôtre saint Paul n'avait-il droit qu'à des supplices? Parce qu'il avait été ennemi déclaré, persécuteur de l'Eglise. Ecoutez-le : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. » (I *Cor.*, XV, 9.) Il en est digne lorsqu'il s'en déclare indigne. Pourquoi n'en êtes-vous pas digne? Etre condamné aux supplices, jeté dans l'enfer, y souffrir des peines proportionnées à mes crimes; voilà ce que je méritais; mais je n'étais pas digne d'être apôtre. Comment donc avez-vous obtenu ce dont vous n'étiez pas digne? Il ajoute : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. » C'est par ma faute que j'ai été ce que j'ai été; « c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. » Il a donc reçu d'abord ce qu'il n'avait aucun droit de recevoir, avant d'exiger ensuite ce qui lui était dû. Qu'est-ce donc qui lui était dû? « Reste la couronne de justice qui m'est réservée et que le Seigneur, le juste juge, me rendra en ce jour. » Il me la rendra, elle m'est due; je n'y avais d'abord aucun droit. Qu'est-ce à dire? « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre; mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. » C'est ainsi que saint Etienne, en disant : « Seigneur Jésus, » se tenait debout pour exprimer sa confiance, parce qu'il avait bien servi, bien combattu, qu'il n'avait point cédé devant l'ennemi, qu'il avait foulé aux pieds toute crainte, méprisé la chair, triomphé du monde et du démon; c'est pour cela qu'il se te-

tum meum. » Quia adjuvisti, vicit quem suscipis. Accipe spiritum meum, de manu eorum qui oderunt tuum. Hoc dixit sanctus Stephanus stans.

Caput IV. — Et post hoc fixit genu, et ait : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » Ubi est : « Dura cervice ? » Hoc est totum quod clamabas? hoc est totum quod sæviebas? Foris clamabas, et intus orabas.

Stephanus pro se orans stat, quia exigit debitum. Homo ex se malus, Dei autem dono bonus. — 6. « Domine Jesu accipe spiritum meum : » hoc stans. Exigebat enim debitum, quando dicebat : « Domine Jesu accipe spiritum meum. » Exigebat debitum, quod Martyribus promissum erat : debitum, de quo dicit Apostolus : « Ego enim jam immolor, et tempus resolutionis meæ instat. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : de cætero reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex. » (II *Tim.*, IV, 6.) Reddet, reddet quod debet. Qui erat ante debitor suppliciorum, postea cœpit Deum tenere largitorem præmiorum. Unde fuit apostolus Paulus debitor suppliciorum? Quia inimicus Ecclesiæ, quia persecutor. Ipsum audi : « Non sum dignus dici Apostolus ; quia persecutus sum Ecclesiam Dei. Non sum dignus, » (I *Cor.*, XV, 9) dignus dicit. Quare non es dignus? Pœnas pati, in gehennas intrare, pro meis meritis cruciari, hoc eram dignus : Apostolus esse, non eram dignus. Unde ergo hoc tibi, quo non eras dignus? Secutus est : « Sed gratia Dei sum, quod sum. » Malo meo fui, quod fui : dono Dei sum, quod sum. Ut ergo postea exigeret debitum, prius accepit indebitum. Quod debitum postea? « Superest mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illo die justus judex. » Reddet mihi, debetur mihi : indebitum prius. Quid? « Non sum dignus vocari Apostolus : sed gratia Dei sum quod sum. » Sic et sanctus Stephanus : « Domine Jesu, » stans secum ad fiduciam, quia bene militaverat, bene certaverat, hosti non cesserat, timorem calcaverat, carnem

nait debout en faisant cette prière : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. »

Saul, dans le meurtre d'Etienne, fut son plus cruel persécuteur. — 7. Alors qu'Etienne exigeait ce qui lui était dû, l'apôtre Paul mettait le comble à ses dettes. Etienne demandait ce qui lui était dû pour son bonheur; Paul ajoutait à ce qui lui était dû pour son malheur. Que pensez-vous, mes frères? Lorsqu'on lapidait saint Etienne, vous avez entendu, mais peut-être sans y faire attention, que les faux témoins qui devaient lapider Etienne, déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul. (*Act.*, VII, 57.)

CHAPITRE V. — *Saul vient de Saül. Paul signifie médiocre, petit. Etienne se met à genoux en priant pour ses ennemis, parce qu'il demande ce qui ne lui est pas dû.* — Ce Saul devint ensuite Paul; Saul était persécuteur; Paul fut prédicateur. Le nom de Saul vient de Saül. Saül fut le persécuteur du roi David; Saül fut pour David ce que Saul fut pour Etienne. Mais lorsque Dieu l'eut appelé du haut du ciel, et que, par suite de cette vocation, il eut été terrassé et changé en apôtre, dès qu'il eut commencé à prêcher la parole de Dieu, il changea de nom et prit celui de Paul. Et pourquoi choisit-il ce nom? Parce que Paul signifie médiocre, Paul veut dire petit. Nous avons coutume de dire : Je vous verrai, *post paulum*, c'est-à-dire dans peu de temps. Comment donc Paul était-il petit? « Je suis, dit-il, le dernier des apôtres. » (I *Cor.*, XV, 9.) Dieu nous offre vraiment de grands spectacles. Celui qui était le persécuteur du Christ, lors du meurtre d'Etienne, devint ensuite le prédicateur du royaume des cieux. Voulez-vous savoir avec quelle fureur Paul prit part au supplice d'Etienne? Il gardait les vêtements de ceux qui le lapidaient, et le lapidait ainsi lui-même par les mains de tous ses bourreaux. Or, après que saint Etienne, étant debout, eut demandé à Dieu ce qui lui était dû, en lui disant : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit, » il jeta les yeux sur ses ennemis qui, en le lapidant, contractaient une dette funeste et ajoutaient à ce trésor dont l'apôtre saint Paul a dit : « Mais vous, par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu ; » (*Rom.*, II, 5) il jeta les yeux sur eux, fut touché pour eux de compassion, et fléchit les genoux. Il restait debout en priant pour lui, il se met à genoux en priant pour eux. Il distingue ici le juste du pécheur. En priant pour le juste il se tient debout, parce qu'il demandait la récompense qui lui était due; mais il fléchit les genoux en priant pour les pécheurs, parce qu'il savait combien il lui serait difficile d'être exaucé en faveur de ces scélérats. Bien qu'il fût juste,

spreverat, mundum et diabolum vicerat : inde stabat cum diceret : « Domine Jesu accipe spiritum meum. »

Saulus in Stephani cœde sævior persecutor. — 7. Quando iste exigebat debitum, Paulus apostolus cumulabat sibi debitum. Ille petebat debitum bonum : ille addebat ad debitum malum. Quid enim putatis, Fratres? Quando lapidabatur Stephanus, audistis, sed forte non advertistis, posuerunt falsi testes lapidaturi Stephanum, posuerunt vestimenta sua ad pedes cujusdam adolescentis, nomine Sauli.

CAPUT V. — *Saulus a Saüle dictus. Paulus, modicus parvus. Stephanus pro inimicis fixo genu orat, quia petit indebitum.* — Iste Saulus, et postea Paulus : persecutor Saulus, prædicator Paulus. Saule enim nomen est a Saule. Saul persecutor erat regis David. Talis fuerat Saül in David, qualis Saulus in Stephanum. Postea vero cum vocatus esset de cœlo; vocatus, prostratus, mutatus, ubi cœpit Apostolus prædicare verbum Dei; mutavit sibi nomen, et dixit se Paulum. Et hoc quare elegit? Quia Paulus modicus est, Paulus parvus est. Nos solemus sic loqui : Videbo te post paulum, id est, post modicum. Unde ergo Paulus? « Ego sum minimus Apostolorum. » (I *Cor.*, XV, 9.) Magna divina spectacula. Qui erat in cæde Stephani persecutor, factus est regni cœlorum postea prædicator. Quantum sæviebat in illa cæde, vultis audire? Vestimenta lapidantium servabat, ut omnium manibus lapidaret. Ergo postea quam Stephanus sanctus stans exigeret debitum dicens : « Domine Jesu, accipe spiritum meum : » attendens inimicos suos, qui sibi lapidando malum debitum faciebant, et addebant ad thesaurum illum, de quo dicit apostolus Paulus : « Tu autem secundum duritiam tuam et cor impœnitens, thesaurizas tibi iram, in die iræ et revelationis justi judicii Dei : » (*Rom.*, II, 5) attendit eos, et misertus est eis, et fixit pro eis genu. Pro se stabat, pro eis genua figebat. Discrevit justum a peccatoribus : pro justo stans petebat, quia mercedem exigebat; pro peccatoribus genua fixit, quia sciebat quam difficile pro tam sceleratis posset exaudiri. Quamvis justus, quamvis sub ipsa corona

et sur le point d'obtenir la couronne, il évite toute présomption, il se met à genoux; il ne considère point ce qu'il était digne de recevoir, mais ce que méritaient ceux dont il voulait détourner d'affreux supplices. « Seigneur, dit-il, ne leur imputez point ce péché. »

Jésus-Christ, du haut de la croix, comme d'une chaire, nous enseigne les règles de la piété. Il a pour imitateur Etienne, son disciple. — 8. Ce que fit Etienne dans cette posture humiliée, Jésus-Christ le fit lorsqu'il fut élevé au-dessus de la terre; ce que fit Etienne prosterné à terre, Jésus-Christ le fit attaché à la croix. Rappelez-vous la prière du Sauveur : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Il était assis sur la croix comme sur une chaire, et il enseignait à Etienne le grand devoir de la charité. O bon Maître, vous avez bien parlé, vous l'avez bien instruit. Voici que votre disciple prie pour ses ennemis; il prie pour ceux qui le lapident. Il nous montre comment on doit vous imiter, comment le petit doit imiter le grand, la créature son Créateur, la victime son Médiateur, l'homme le Dieu-Homme, celui qui est Dieu, mais qui est homme aussi sur la croix, lorsqu'il disait à haute voix : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

CHAPITRE VI. — Voici un homme qui se dit : Le Sauveur a prié pour ses ennemis, parce qu'il est le Christ, parce qu'il est Dieu, parce qu'il est le Fils unique; mais qui suis-je pour l'imiter? Si c'est beaucoup pour vous d'imiter votre Seigneur, ne savez-vous pas qu'Etienne est comme vous son serviteur? Dieu vous donne dans la personne d'Etienne une leçon qui ne doit pas être perdue; vous voyez que cet exemple vous est donné d'abord dans l'Evangile. Que personne ne dise en son cœur : Quel est celui qui l'imite? Etienne l'a imité, est-ce de lui-même, est-ce par ses propres forces? Si c'est par la grâce de Dieu, a-t-il en entrant fermé la porte contre vous? A-t-il détruit le pont après l'avoir franchi? La tâche est trop forte pour vous? Priez donc aussi; la source coule, elle n'est point tarie.

Douceur envers les ennemis. La colère est un scorpion. La colère est un ennemi, en dehors de laquelle les autres ennemis ne peuvent nous nuire. — 9. Je le dis en toute vérité à votre charité : mes frères, exercez-vous autant que vous pouvez à faire preuve de douceur, même envers vos ennemis. Mettez un frein à la colère qui vous excite à la vengeance. La colère est un scorpion. Vous croyez avoir fait une action héroïque, lorsque, sous l'action de ses flammes coupables, vous vous êtes vengé de vos ennemis. Voulez-vous tirer véritablement vengeance de votre ennemi, tournez votre colère contre vous, car voilà l'ennemi qui donne le coup de la mort à votre âme. O homme de bien, car je ne veux pas dire homme mé-

constitutus, non præsumpsit, sed genu fixit : non attendens quid ipse dignus esset petendo accipere, sed quid ipsi digni essent, a quibus volebat horrenda supplicia removere. « Domine, inquit, ne statuas illis hoc peccatum. »

Christus in crucis cathedra docens regulam pietatis. Discipulum imitatorem habet Stephanum. — 8. Quod Stephanus humilis, Christus sublimis : quod ille ad terram inclinatus, hoc Christus in ligno suspensus. Nam recolite quia et ipse ait : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » (*Luc.*, XXIII, 34.) Sedebat in cathedra crucis, et docebat Stephanum regulam pietatis. O Magister bone, bene pronuntiasti, bene docuisti. Ecce discipulus tuus orat pro inimicis suis, orat pro lapidatoribus suis. Ostendit quomodo te debuerit imitari, sublimem humilis, creatorem creatura, mediatorem victima, Deum et hominem homo : Deum, sed tamen in cruce hominem; Deum Chritum, sed in cruce hominem, quando dicebat clara voce : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. »

CAPUT VI. — Dicit sibi ille : Ille oravit pro inimicis suis, quia Christus, quia Deus, quia Unicus : ego qui sum, qui hoc faciam? Si multum est ad te Dominus tuus, nescis quia Stephanus est conservus tuus? Docuit Deus per Stephanum non exinanitum. Si ista in Evangelio præcessisse videtis Fratres mei, nemo dicat in corde suo : Quis illud facit? Ecce Stephanus fecit : de se? de suo fecit? Si autem de dono Dei fecit : numquid intravit, et contra te clausit? Numquid pontem transivit, et præcidit? Multum est ad te? Pete et tu. Fons manat, non siccavit.

Mansuetudo erga inimicos. Ira, scorpio est. Ira inimica, præter quam cæteri inimici minime nocent. — 9. Et vere dico Caritati Vestræ, Fratres mei : exercete vos, quantum potestis, ad exhibendam mansuetudinem, etiam erga inimicos vestros. Frenate iram, quæ vos stimulat ad vindictam. Ira enim scorpio est. Si te suis internis flammis excitaverit, magnum aliquid putas, si te de inimico tuo, vindicaveris. Si vindicare te vis de inimico tuo ad ipsam iram tuam te converte : quia ipsa est inimica tua, quæ occidit

chant, j'aime mieux vous donner le nom dont je voudrais vous voir appelé, plutôt que celui que vous méritez ; ô homme de bien, que peut vous faire votre ennemi? Que peut-il faire en admettant qu'il ait une grande puissance, et que Dieu lui permette d'accomplir entièrement ce qu'il désire? Il veut répandre votre sang. Cela est bien difficile, et il y a peu d'ennemis dont la fureur aille jusqu'à donner la mort. Il arrive même que les ennemis, lorsqu'ils voient dans l'affliction ceux qu'ils persécutent, tournent leur colère en compassion. Oui, vous trouverez difficilement un ennemi qui pousse la haine jusqu'à vouloir donner la mort. Mais admettons qu'il aille jusque là, supposez un ennemi qui porte la cruauté jusqu'à vouloir répandre votre sang. Que fera-t-il? Ce que les Juifs ont fait à Etienne ; ils se sont attiré des châtiments, et lui ont procuré une couronne. Votre ennemi vous donnera la mort, mais ne devrez-vous jamais mourir, devrez-vous toujours vivre? Votre ennemi fera ce que la fièvre doit faire un jour ; s'il vous ôte la vie, il est semblable à cette fièvre. En vous donnant la mort, parviendra-t-il à vous nuire? Non, bien au contraire, si vous faites une bonne mort, et que vous aimiez votre ennemi, il ajoute à votre récompense céleste. Ignorez-vous donc ce que les bourreaux d'Etienne ont ajouté à sa couronne en le lapidant ? Savaient-ils que sa vertu devait obtenir une couronne, et leur méchanceté recevoir le châtiment qu'elle méritait? De combien de grâces le démon a été l'instrument! C'est lui qui a fait tous les martyrs que nous vénérons. Cependant sortira-t-il de l'enfer où il est précipité? Non, dans ce bien dont il a été l'instrument sans le vouloir, Dieu lui imputera ce qu'il désirait faire, et non ce que Dieu a fait par lui. Donc votre ennemi, cherchât-il à vous ôter la vie, ne peut vous faire du mal.

Chapitre VII. — *La colère est notre véritable ennemi ; mal qu'elle nous fait. La colère ne peut être entièrement détruite, mais elle peut être réprimée.* — 10. Considérez, au contraire, les funestes effets de la colère. Reconnaissez en elle votre ennemie, contre laquelle vous combattez dans l'arène de votre cœur. Le théâtre est étroit, mais il a Dieu pour spectateur, c'est là qu'il faut dompter votre ennemie. Voulez-vous une preuve qu'elle est véritablement votre ennemie? Je vais vous la donner. Vous allez faire à Dieu votre prière, voici l'heure où vous lui direz : « Notre Père qui êtes dans les cieux. » (*Matth.*, vi, 9.) Vous arriverez à cette demande : « Pardonnez-nous nos offenses; » et ensuite : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » C'est ici que votre ennemie se tient contre vous. Elle ferme la voie à la prière, elle élève un mur qui vous empêche de passer. Vous avez dit sans difficulté tout ce qui précède : « Notre Père. » Les paroles coulaient d'elles-mêmes de vos lèvres :

animam tuam. O homo bone : (nolo enim dicere, homo male : melius hoc dico quod te esse volo, quam quod es :) homo bone, quid tibi facturus est inimicus tuus? Quid est facturus, ut multum possit ; ut Deus illum ad totum permittat, quod cupit? Sanguinem tuum cupit fundere. Difficile est quidem, et ipsi rari inimici sunt, qui usque ad mortem sæviant. Solent et ipsi inimici, quando viderent eos quos persequuntur affligi, convertere iram in misericordiam. Difficile invenis inimicum, qui sæviat usque ad mortem. Sed fac usque ad mortem. Talem pone tibi inimicum qui sæviat usque ad mortem. Quid facturus est? Quod Judæi Stephano : sibi pœnam, illi coronam. Occisurus est te inimicus tuus, quasi non moriturum, quasi semper victurum ? Hoc tibi facturus est inimicus, quod quandoque factura erat febris : si te occiderit, febri tuæ similis erit. Tibi ergo, occidendo te, erit nociturus? Non : imo tibi, si bene mortuus fueris, eumque dilexeris, ad cœleste præmium aliquid additurus. Nescis quantum præstiterint isti lapidatores sancto Stephano? Numquid sciebant, illi pro bonitate reddendam esse coronam, illis pro malitia reddendam esse pœnam? Diabolus quanta præstitit? Omnes Martyres ipse nobis fecit. Sed numquid hinc iturus est? Sed de beneficiis suis, quod nolebat, illi imputabitur quod ipse cupiebat, non quod de illo Deus faciebat. Ergo inimicus tuus quicumque fuerit usque ad mortem, nihil tibi nocebit.

Caput VII. — *Ira, inimica nostra, quantum noceat. Ira non potest interimi, sed reprimi potest.* — 10. Ira vide quid noceat. Agnosce inimicam tuam : agnosce cum qua pugnas in theatro pectoris tui. Angustum theatrum : sed Deus spectat : ibi doma inimicam tuam. Vis videre quam sit ista vera tua inimica? Modo ostendo. Oraturus es Deum : ventura est hora ut dicas : « Pater noster, qui es in cœlis. » (*Matth.*, vi, 9.) Venturus es ad illum versum : « Dimitte nobis debita nostra. » Quid sequitur? « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Ibi illa inimica stat contra te. Sepit viam orationis tuæ : murum erigit, et non est qua transeas. Bene totum dixisti : « Pater noster. » Cucurrit : « Dimitte nobis debita nostra. » Et quid

« Pardonnez-nous nos offenses ; » et ensuite : « Comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » C'est là que votre ennemie se lève pour vous contredire; non point au dehors, mais au dedans, c'est dans le sanctuaire de votre cœur qu'elle fait entendre ce cri de contradiction. Quel acharnement, mes frères, dans cette ennemie qui ose ainsi vous résister ! « Comme nous pardonnons. » Il ne vous est point permis de sévir contre votre ennemi, tournez votre violence contre la colère. « Celui qui dompte sa colère vaut mieux que celui qui prend des villes, dit l'Ecriture. » (*Prov.*, XVI, 32.) Oui, c'est dans l'Ecriture que nous lisons : « Celui qui dompte sa colère, vaut mieux que celui qui prend des villes. » Quand un général marche contre ses ennemis, et qu'il rencontre sur son chemin une ville fortifiée, ayant une nombreuse garnison et de grandes richesses; s'il s'en empare, qu'il s'en rende maître et la détruise, il demande les honneurs du triomphe. Or, dit l'Ecriture : « Celui qui dompte sa colère vaut mieux que celui qui prend des villes. » La colère est sous votre main, vous ne pouvez la détruire entièrement, mais vous pouvez la réprimer. Si vous en avez la force, triomphez de votre colère et épargnez la cité. Je vous vois attentif, et je sais dans quels bons sentiments vous m'avez écouté. Que Dieu soit présent à vos combats, ce ne sera pas inutilement que vous aurez été spectateur de la dernière lutte d'un si grand martyr, et, après l'avoir vu remporter la victoire, après avoir applaudi à son triomphe, vous triompherez de vous-même au dedans de votre cœur.

SERMON CCCXVI.

IIIe pour la fête de saint Etienne, martyr.

CHAPITRE PREMIER. — *Etienne était le premier des diacres ; prodiges qu'il opère par le nom de Jésus-Christ.* — 1. Le bienheureux et glorieux martyr en Jésus-Christ, Etienne, nous a déjà nourris et rassasiés de sa parole, mais, après ce premier service, je vous en offre un second pour satisfaire au devoir de mon ministère. Et quel mets plus doux puis-je vous servir sur cette table que Jésus-Christ et son martyr ? L'un, il est vrai, est le Seigneur, l'autre son serviteur; mais de serviteur, Etienne est devenu ami. Nous-mêmes, nous sommes sans aucun doute des serviteurs, que Dieu nous accorde de devenir ses amis. Et cependant quels serviteurs sommes-nous ? Des serviteurs qui pourrons chanter en toute assurance : « Je le vois, mon Dieu, vous avez comblé vos amis d'honneur. » (*Ps.* CXXXVIII, 17.) Avant que saint Etienne fût mis à mort publiquement, et secrètement couronné, vous avez appris ce qu'il était lorsqu'il fut choisi par les apôtres. Il est nommé le premier des diacres, comme Pierre, le premier des

postea? « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » En ipsa adversaria contradicit; nec ante velum, sed intus : in ipso secretario cordis tui, ibi tibi clamat, contradicit. Qualis inimica, Fratres, quæ contradicit? « Sicut et nos dimittimus. » Non permittitur ut sævias contra inimicum tuum : in istam sævias. « Melior est qui vincit iram, quam qui capit civitatem, » (*Prov.*, XVI, 32) Scriptura dicit. Quod dixi modo, scriptum est : « Melior est qui vincit iram, quam qui capit civitatem. » Numquid non bellator Imperator quando venit ad aliquos hostes, et invenit civitatem munitam, armatis instructam, optimam, adversantem sibi, si illam ceperit, si illam vicerit, si illam everterit, triumphos quærit? Sicut autem narrat Scriptura : « Melior est qui vincit iram, quam qui capit civitatem. » In manu tua est. Non potes illam interimere, potes illam reprimere. Si fortis es, iram vince : et civitati parce. Video vos attentos, scio quam bene accepistis. Deus adsit certaminibus vestris, ut prosit vobis quod tanti Martyris agonem spectastis ; ut quomodo vincentem vidistis et vincenti favistis, sic et vos in corde vestro vincatis.

SERMO CCCXVI [a].

In solemnitate Stephani Martyris, III.

CAPUT PRIMUM. — *Stephanus inter diaconos primus. Prodigia a Stephano facta, sed per nomen Christi.* — 1. Beatissimus et in Christo gloriosissimus Martyr Stephanus jam sermone suo saginavit nos : sed post illam saginam appono vobis de sermone ministerii mei quasi secundam mensam. Et quid dulcius invenio quod in ea ponam, quam Christum et Martyrem ipsum? Ille enim Dominus, iste servus : sed Stephanus de servo amicus. Nos autem sine dubio servi : ille præstet ut simus et amici. Tamen quales servi? Tales, qui possimus salva conscientiæ fronte cantare : « Mihi autem valde honorificati sunt amici tui Deus. » (*Psal.* CXXXVIII, 17.) Antequam occideretur sanctus Stephanus in aperto, et in occulto coronaretur, au-

(a) Alias XCIV, de Diversis.

apôtres. Or, après avoir été ordonné par les apôtres, il les devança bientôt en allant au martyre ; il avait été ordonné par eux, mais il fut couronné le premier. Qu'avez-vous donc entendu lorsqu'on vous lisait le récit de son martyre? « Or Etienne plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles, parmi le peuple, au nom de Jésus-Christ. » (*Act.*, VI, 8.) Comprenez bien ici qui opère ces prodiges et au nom de qui. Vous qui aimez Etienne, aimez-le en Jésus-Christ. Voilà ce qu'il désire, voilà ce qui lui est agréable, c'est là sa joie et son bonheur. En effet, ce n'est point son nom qu'il veut relever aux yeux de ceux qui le lapident. Considérez Celui qu'il confesse pendant qu'on le lapidait, il contemplait dans le ciel Celui qu'il confessait sur la terre, pour lequel il livrait son corps, et à qui il recommandait son âme. Avons-nous lu quelque part, ou pouvons-nous trouver dans un livre de saine doctrine que Jésus-Christ faisait, ou qu'il fait des miracles au nom d'Etienne? Etienne a fait des prodiges, mais au nom de Jésus-Christ. Il en opère encore maintenant, tout ce qui se fait sous vos yeux par le souvenir d'Etienne, se fait au nom de Jésus-Christ, afin de publier la gloire de Jésus-Christ, afin que tous adorent Jésus-Christ, qu'ils l'attendent comme le juge des vivants et des morts, et que ceux qui l'aiment puissent un jour être placés à sa droite. En effet, lorsqu'il viendra, les uns seront à sa droite, les autres à sa gauche; à sa droite les bienheureux, à sa gauche les malheureux réprouvés.

CHAPITRE II. — *Les Juifs furent pleins de dureté pour Etienne.* — 2. Cependant que le bienheureux Etienne imite son Seigneur. Sous cette grêle de pierres qui pleuvent sur lui, il supporte avec une patience admirable la dureté de ceux qui lançaient contre lui ce qu'ils étaient eux-mêmes. Voulez-vous une preuve de leur dureté, écoutez ce qu'il leur dit : « Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit. » (*Act.*, VII, 51.) Vous voulez mourir, vous courez au-devant des pierres qu'ils vont lancer contre vous, vous brûlez d'être couronné. « Vous résistez toujours au Saint-Esprit. » Pendant qu'il parlait ainsi, les Juifs frémissaient et grinçaient des dents. Ajoutez, Etienne, ajoutez ce qu'ils ne pourront entendre, ce qu'ils ne pourront supporter; dites-leur ce qui va vous faire lapider, et nous donnera lieu de célébrer cette fête. Les cieux s'ouvrirent, le saint martyr vit le chef des martyrs, il vit Jésus qui se tenait à la droite de son Père, il le vit et ne dissimula point ce qu'il voyait. Quant aux Juifs, ils ne le voyaient point, mais ils étaient remplis d'envie contre lui, et c'est cette envie même qui les empêchait de voir. Etienne ne dissimula point ce qu'il voyait, afin de pouvoir parvenir jusqu'à lui : « Voici,

distis qualis fuerit electus ab Apostolis. Inter Diaconos illos nominatur primus, sicut inter Apostolos Petrus. Ergo cum esset ab Apostolis ordinatus, in brevi ad passionem præcessit ordinatores suos : ab eis est ordinatus, sed prior est coronatus. Quid ergo audistis, cum ejus passio legeretur? « Stephanus autem plenus gratia et Spiritu sancto, faciebat prodigia et signa magna in plebe, per nomen Domini Jesu Christi. » (*Act.*, VI, 8.) Intelligite quis, per cujus nomen. Qui nostis amare Stephanum, in Christo amate. Hoc enim vult, hoc illi gratum est : inde gaudet, hoc acceptum habet. Non enim nomen suum voluit jactare apud lapidatores suos. Attendite quem confitebatur, quando lapidabatur: quem confitebatur in terra, quem videbat in cœlo; pro quo tradebat carnem suam, cui commendabat animam suam. Numquid enim legimus, aut in doctrina sana alicubi legere possumus, quia faciebat aut facit signa Jesus per nomen Stephani? Fecit Stephanus, sed per nomen Christi. Hoc facit et modo : quidquid videtis quia fit per memoriam Stephani, in nomine Christi fit; ut Christus commendetur, Christus adoretur, Christus exspectetur judex vivorum et mortuorum, et ab eis qui illum diligunt ad dexteram stetur. Quando enim venerit, stabunt ad dexteram, stabunt ad sinistram : beati, qui ad dexteram; miseri, qui ad sinistram.

CAPUT II. — *Duri Judæi in Stephanum.* — 2. Imitetur tamen Dominum suum beatissimus Stephanus. Miro modo inter lapides patiebatur duros, mittentes, quid, nisi quod erant? Ut sciatis quia duros patiebatur; hoc illis dixit : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus, vos semper Spiritui sancto restitistis. » (*Act.*, VII, 51.) Mori vis, festinas lapidari, ardes coronari. « Vos semper Spiritui sancto restitistis. » Talia cum diceret, fremebant illi, et stridebant dentibus suis. Adde Stephane, adde quod non ferant, adde quod sustinere non possint : adde unde te possint lapidare, ut inveniamus quod celebrare. Aperti sunt cœli : vidit Martyr Martyrum caput; vidit Jesum stantem ad dexteram Patris : vidit, ut non taceret. Non illi videbant, sed invidebant; et

dit-il, que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme se tenant à la droite de la majesté divine. » (*Ibid.*, 55.) A ces paroles, ils se bouchèrent les oreilles comme s'ils entendaient un blasphème. Vous les reconnaissez dans ce passage d'un psaume : « Ils sont comme l'aspic qui se rend sourd en se bouchant les oreilles, pour ne point entendre la voix des enchanteurs et du magicien qui use d'adresse pour l'enchanter. » (*Ps.* LVII, 6.) On dit, en effet, que les aspics pour ne pas sortir de leurs cavernes, et paraître au grand jour lorsqu'on les enchante, appliquent une oreille contre terre, et se bouchent l'autre avec la queue, et cependant l'enchanteur les tire de leurs retraites; ainsi les Juifs grinçaient des dents dans leurs cavernes, alors que la colère bouillonnait dans leurs cœurs. Ils n'éclataient pas encore, ils se bouchaient les oreilles. Qu'ils sortent maintenant, qu'ils paraissent ce qu'ils sont, qu'ils courent aux pierres. Ils y coururent, et lapidèrent Etienne.

Chapitre III. — *Etienne en mourant imite le Sauveur, lorsqu'il recommande son esprit au Seigneur Jésus, et lorsqu'il prie pour ses bourreaux.* — 3. Et Etienne, que fait-il? Considérez d'abord Celui qu'imite cet ami fidèle. Notre-Seigneur Jésus-Christ suspendu sur la croix, dit à Dieu : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » (*Luc*, XXIII, 46.) Il parle ici comme homme, comme crucifié, comme né d'une femme, comme revêtu d'une chair semblable à la nôtre, comme devant mourir pour nous, être déposé dans un tombeau, ressusciter le troisième jour, et monter aux cieux; ce sont là autant de mystères qu'il accomplit dans son humanité. C'est donc comme homme qu'il dit à Dieu : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Jésus dit : « Mon Père, » et Etienne : « Seigneur Jésus. » Qu'ajoute-t-il ensuite? « Recevez mon esprit. » Vous parliez à votre Père, c'est à vous que je m'adresse. Je reconnais en vous un médiateur. Vous êtes venu me relever de ma chute, vous n'êtes pas tombé avec moi : « Recevez, dit-il, mon esprit. » Telle est la prière qu'il faisait pour lui-même, mais il lui vient à l'esprit un autre moyen d'imiter son Maître. Rappelez-vous les paroles du Sauveur sur la croix, et considérez celles d'Etienne lorsqu'il est lapidé. Que dit Jésus? « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Peut-être Etienne était-il alors au nombre de ceux qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient, car un grand nombre d'entre eux embrassèrent la foi. Or, nous ne savons pas d'où est venu le bienheureux Etienne, de ceux qui avaient tout d'abord cru en Jésus-Christ, comme Nicodème

ideo non videbant, quia invidebant. Non tacuit ille quod vidit, ut perveniret ad eum quem vidit. « Ecce, inquit, video cœlos apertos, et filium hominis stantem ad dexteram majestatis. » (*Ibid.*, 55.) Illi continuerunt aures suas, quasi contra blasphemiam. Agnoscitis illos in Psalmo : « Sicut aspidis, inquit, surdæ et obturantis aures suas, ne audiat vocem incantantis, et medicamentum medicatum a sapiente. » (*Psal.* LVII, 5.) Sicut enim dicuntur aspides, quando incantantur, ut non prorumpant et exeant de cavernis suis, premere unam aurem ad terram, et de cauda sibi alteram obturare, et tamen incantator producit illas : sic et isti adhuc in cavernis suis stridebant, quando in suis cordibus æstuabant. Nondum prorumpebant : obturaverunt aures suas. Jam prorumbant, appareant qui sint : ad lapides currant. Currerunt, lapidaverunt.

Caput III. — *Dominum Stephanus moriens imitatur commendando spiritum suum et orando pro interfectoribus suis.* — 3. Quid Stephanus, quid? Attendite prius illum, quem bonus amicus imitabatur. Dominus Jesus Christus, cum penderet in cruce, dixit : « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. » Hoc sicut homo, sicut crucifixus, sicut natus ex femina, sicut carne indutus; sicut pro nobis moriturus, sicut in sepulcro futurus, sicut tertio die resurrecturus, sicut in cœlos ascensurus. Omnia enim ista in homine. Homo ergo : « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. » (*Luc.*, XXIII, 46.) Ille dixit : « Pater : » Stephanus : « Domine Jesu. » Quid et ipse? « Accipe spiritum meum. » (*Act.*, VII, 58.) Tu dixistis Patri, ego tibi. Mediatorem agnosco. Venisti jacentem levare : non cecidisti mecum : « Accipe, inquit, spiritum meum. » Hoc pro se orabat : venit illi in mentem aliud, unde imitaretur Dominum suum. Recolite pendentis verba in ligno, et (*a*) intendite verba ejus qui lapidabatur confitentis. Quid ille? « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » (*Luc.*, XXIII, 34.) Forte in ipsis erat tunc Stephanus, qui nesciebant quid faciebant. Multi enim postea crediderunt. Et incertum est nobis unde fuerit beatissimus Stephanus, utrum ex illis qui prius in Christum crediderant, sicut Nicodemus qui ad eum venit nocte (*Joan.*, III, 2), qui (*b*) ibi sepeliri meruit

(*a*) Corbeiensis Ms. *et invenictis confitentis sub lapidibus verba.* — (*b*) In Corbeiensi libro, *qui illum sepelire meruit, unde per ipsum et ipse inventus est.*

qui vint le trouver la nuit (*Jean*, III, 2), qui a mérité d'être enseveli près d'Etienne, puisque c'est son corps qui a fait découvrir celui de ce saint martyr ; nous ignorons donc s'il était de ce nombre, ou de ceux qui, après l'ascension du Sauveur, lorsque les apôtres remplis de l'Esprit saint, parlaient les langues de tous les peuples, furent touchés de componction, et dirent aux apôtres : « Frères, que ferons-nous? Apprenez-nous-le. » (*Act.*, II, 37.) En effet, ils désespéraient de leur salut, parce qu'ils avaient mis à mort le Sauveur. Or, Pierre leur dit : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et vous recevrez l'Esprit saint, et vos péchés vous seront remis. » Croyez-vous que ce soient tous les péchés? Et quels péchés auraient pu être exceptés, alors qu'on leur pardonnait même le péché qui a mis à mort Celui qui est venu pardonner les péchés. Quel plus grand crime que d'avoir donné la mort au Christ? or, ce péché a été pardonné. Que dirons-nous donc? C'est qu'Etienne a peut-être été du nombre des bourreaux du Sauveur. S'il en a fait partie, il a ressenti les effets de cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Quant à Saul, il était certainement de ce nombre. Lorsqu'Etienne cet innocent agneau était lapidé, Saul était encore un loup, il était encore altéré de sang, c'était peu pour lui de lapider Etienne de ses mains, il gardait les vêtements de ceux qui le lapidaient. Etienne donc, s'il était du nombre de ceux qui ont mis le Sauveur à mort, se rappelle cette prière que Jésus a faite pour lui : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » et, imitant en cela son Seigneur pour devenir son ami, il lui dit : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » (*Act.*, VII, 59.) Mais comment fait-il cette prière? Après s'être mis à genoux. C'est debout qu'il a recommandé son âme à Dieu, mais quand il s'agit de prier pour ses ennemis, il fléchit le genou. Pourquoi reste-t-il debout en recommandant son âme à Dieu? Parce qu'il priait pour un juste. Pourquoi s'agenouille-t-il en priant pour ses ennemis? Parce qu'il priait pour de grands criminels : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. »

CHAPITRE IV. — *Saul, grâce à la prière d'Etienne, de loup est changé en brebis.* — 4. Pensez-vous que Saul entendit ces paroles? Il les entendit, mais s'en moqua, et cependant il était compris dans la prière d'Etienne. Il courait encore dans la voie du meurtre, et déjà la prière qu'Etienne faisait pour lui était exaucée. En effet, vous savez, pour dire ici quelque chose de Saul qui fut ensuite Paul, vous savez ce qui est arrivé, et le même livre des Actes nous apprend comment Paul fut amené à la foi. Après la mort d'Etienne, une grande persécution s'é-

ubi et iste, quia per illum et iste inventus est : utrum ergo in his fuerit, an forte in illis qui post ascensum Domini veniente Spiritu sancto, quando impleti sunt discipuli, et loquebantur linguis omnium gentium, compuncti Apostolis dixerunt : « Viri fratres, quid faciemus? » (*Act.*, II, 37) indicate nobis. Desperabant enim de salute, eo quod Salvatorem occiderant. Et ait illis Petrus : « Agite pœnitentiam, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Domini nostri Jesu Christi, et accipietis Spiritum sanctum, et remittentur vobis peccata vestra. » Putas omnia? Quid peccatorum remanebat, quando et illud peccatum remittebatur, quo remissor occisus est peccatorum? Quid pejus, quam occidere Christum? Hoc deletum est. Quid igitur? Forte inter illos fuit Stephanus. Si inter illos fuit; et pro illo valuit illa oratio : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » Tamen et Saulus inter illos fuit. Cum lapidaretur Stephanus agnus, adhuc ille erat lupus, adhuc sanguinem sitiebat; adhuc manus suas quibus lapidaret parum putabat, lapidantium vestimenta servabat. Ergo recolens quid pro se dictum sit, si et ipse inter illos erat, de quibus dixit Dominus, quando ait : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt; » imitans ergo etiam in hoc ipso Dominum suum, ut ejus amicus esset, dixit et ipse : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » (*Act.*, VII, 59.) Sed quomodo dixit? Posito genu in terra. Se stans commendavit : quando oravit pro inimicis, genu fixit. Quare se stans commendavit? Quia justum commendabat. Quare pro illis genua fixit? Quia pro sceleratis orabat. « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. »

CAPUT IV. — *Saulus lupus, propter Stephani orationem mutatus in ovem.* — 4. Putas verba ista audivit Saulus? Audivit, sed irrisit : et tamen ad orationem Stephani pertinebat. Adhuc grassabatur, et jam pro illo Stephanus exaudiebatur. Nostis enim jam, ut aliquid dicam de Saulo, et postea Paulo; utique nostis : in eodem libro scriptum est, quemadmodum crediderit Paulus. Occiso Stephano persecutionem gravissimam Ecclesia Jerosolymis passa est. (*Act.*, VIII, 1.) Fugati sunt fratres, qui ibi erant : soli Apos-

leva contre l'Eglise qui était à Jérusalem. (*Act.*, VIII, 1.) Les fidèles qui s'y trouvaient furent dispersés, les seuls apôtres restèrent, tous les autres prirent la fuite. Mais, semblables à des torches ardentes, ils mettaient le feu partout où ils allaient. Les Juifs insensés, en les chassant de Jérusalem, jetaient dans la forêt des charbons embrasés. Or, que faisait Saul, à qui la mort d'Etienne ne suffisait pas, cette mort que nous rappelons avec plaisir, puisqu'elle est pour nous un objet de vénération? Les prêtres et les scribes lui avaient donné des lettres qui l'autorisaient à se saisir de tous ceux qui suivaient cette religion, c'est-à-dire de tous les chrétiens qu'il pourrait trouver, et de les amener prisonniers pour les livrer à des supplices tels que celui qu'avait enduré Etienne. (*Act.*, IX, 1.) Saul s'en allait donc comme un loup furieux qui va fondre sur le bercail, sur le troupeau du Seigneur, et poursuivait sa route, écumant de rage, altéré de sang, et ne respirant que le meurtre. Mais une voix se fait entendre du haut du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » (*Ibid.*, 4.) Loup furieux, pourquoi poursuis-tu l'agneau? En mourant, j'ai mis à mort le lion : « Pourquoi me persécutes-tu? » Dépouille-toi du caractère de loup, de loup devient brebis, de brebis, pasteur.

CHAPITRE V.—*Peinture représentant la lapidation d'Etienne et la conversion de Saul.*—5. Quelle délicieuse peinture que celle où vous voyez saint Etienne lapidé et Saul gardant les vêtements de ses bourreaux! Ce Saul est le même que Paul « apôtre de Jésus-Christ, » le même que Paul « serviteur de Jésus-Christ. » Vous avez entendu cette voix qui dit à Saul : « Pourquoi me persécutes-tu?» Tu as été à la fois terrassé et relevé, terrassé comme persécuteur, relevé comme prédicateur. Parle donc maintenant, nous écoutons. « Paul, serviteur de Jésus-Christ par la volonté de Dieu.»(*Rom.*, I, 1; I *Cor.*, I, 1.) Est-ce donc par ta volonté, ô Saul! Nous savons ce qu'ont produit les fruits de ta volonté, c'est elle qui a mis Etienne à mort; mais nous voyons aussi ce que tu as fait par la volonté de Dieu; partout on te lit, partout on te cite, partout tu convertis en Jésus-Christ les cœurs ennemis, partout, bon pasteur, tu lui amènes de nombreux troupeaux, tu règnes avec Jésus-Christ, toi et celui que tu as lapidé. Là, vous vous voyez tous deux, tous deux vous entendez nos paroles, tous deux aussi priez pour nous; vous serez exaucés tous deux de Celui qui vous a couronnés, l'un d'abord, l'autre ensuite; l'un qui a souffert la persécution, l'autre qui a été persécuteur. Le premier était alors un agneau, le second était un loup, tous deux maintenant sont des agneaux. Que ces agneaux daignent nous reconnaître et nous voir dans le troupeau de Jésus-Christ. Qu'ils nous recommandent par

toli remanserunt; cæteri fugabantur. Sed tanquam ardentes faces, quocumque veniebant, accendebant. Stulti Judæi, quando illos de Jerosolymis fugabant carbones ignis in silvam mittebant. Adhuc Saulus, cui non suffecit occisus Stephanus, quod libenter recolimus, quia jam colimus, quid fecit? Accepit epistolas a Sacerdotibus et Scribis, ut ubicumque inveniret viros viæ hujus, id est, Christianos, alligatos adduceret ad supplicia sumenda, qualia sumpserat Stephanus. (*Act.*, IX, 1.) Et iratus ibat Saulus, ibat lupus ad caulas, ad greges Domini : ut rabidus lupus sanguinem sitiebat, cædes anhelabat, ibat per viam. Et ille de sursum : « Saule, Saule, quid me persequeris? » (*Ibid.*, 4.) Lupe, lupe, quid agnum persequeris? Ego quando sum occisus, leonem occidi. « Quid me persequeris? » Exue te lupo : esto de lupo ovis, de ove pastor.

CAPUT V. — *Pictura Stephani lapidationem et Sauli conversionem exhibens.* — 5. Dulcissima pictura est (*a*) hæc, ubi videtis sanctum Stephanum lapidari, videtis Saulum lapidantium vestimenta servantem. Iste est Paulus « apostolus Christi Jesu, » iste est Paulus « servus Christi Jesu. » Bene audistis vocem : « Quid me persequeris. » Stratus es, erectus es : prostratus persecutor, erectus prædicator. Dic, audiamus : « Paulus servus Christi Jesu, per voluntatem Dei. » (*Rom.*, I, 1; I *Cor.*, I, 1.) Numquid per voluntatem tuam, o Saule? Per voluntatem tuam scimus, vidimus fructus tuos : occisus est Stephanus per voluntatem tuam. Per voluntatem Dei, videmus fructus tuos : ubique legeris, ubique recitaris, ubique ad Christum adversantia corda convertis, ubique pastor bonus magnos greges colligis. Cum eo quem lapidasti, cum Christo regnas. Ambo ibi vos videtis; ambo modo sermonem nostrum auditis; ambo pro nobis orate. Ambos vos exaudiet, qui vos coronavit, unum prius, alterum postea : unum qui persecutionem passus est, alterum qui persecuturus est. Ille tunc agnus erat, ille autem lupus erat : modo autem ambo agni sunt. Agni agnoscant nos, et in grege Christi videant

(*a*) Regius et Corbeiensis Mss. *pictura est hæc.*

leurs prières, et qu'ils obtiennent à l'Eglise de leur divin Maître une vie calme et tranquille.

SERMON CCCXVII.

IV[e] *pour la fête de saint Etienne, martyr.*

CHAPITRE PREMIER. — *Les reliques de saint Etienne ont été transportées en Afrique et sont devenues partout célèbres par suite des bienfaits de Dieu qu'elles ont obtenues. Le précepte d'aimer les ennemis est suivi d'une grande récompense. Exemple que nous donne le Père céleste.* — 1. Le bienheureux martyr Etienne, ordonné le premier des diacres après les apôtres et par les apôtres, reçut avant eux la couronne. Il a illustré d'autres régions par ses souffrances, il a visité celles-ci après sa mort (1). Mais il n'aurait pu les visiter après sa mort, si à cette mort n'avait succédé pour lui une véritable vie. Un peu de poussière a réuni ici un peuple immense; cette cendre est cachée, mais les bienfaits dont elle est l'occasion éclatent au grand jour. Songez, mes très-chers frères, à ce que Dieu nous réserve dans la région des vivants, puisqu'il nous accorde de si grands biens par la médiation de la cendre des morts. Le corps de saint Etienne est célèbre en tout lieu, mais c'est surtout le mérite de sa foi que l'on proclame. Or, attendons de lui les grâces temporelles, mais en imitant ses vertus, pour mériter les récompenses éternelles. Méditer attentivement l'exemple que ce saint martyr nous donne au milieu de ses souffrances; le croire, le mettre en pratique, c'est vraiment célébrer sa fête. Parmi les préceptes aussi grands que salutaires, parmi les commandements aussi élevés qu'ils sont divins que Notre-Seigneur a donnés à ses disciples, il en est un qui paraît très-difficile aux hommes, c'est celui d'aimer ses ennemis. Oui, le précepte est difficile, mais la récompense est magnifique. Voyez, en effet, les paroles de Notre-Seigneur, lorsqu'il donne ce précepte : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent. » (*Matth.*, v, 4.) Vous avez entendu le précepte, écoutez la récompense, et voyez ce que le Sauveur ajoute : « Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » Voilà ce que nous voyons et que nous ne pouvons révoquer en doute. A-t-il été dit aux nuées : Vous ne répandrez la pluie que sur les champs de mes adorateurs, et vous vous

(1) Ces paroles nous font conjecturer que ce sermon fut prononcé lors de l'arrivée des reliques de saint Etienne qui furent ensuite placées dans la basilique construite pour les recevoir, et donnèrent lieu au sermon suivant. Saint Augustin, dans le livre XXII de la *Cité de Dieu*, chapitre VIII, raconte l'invention du corps de ce saint martyr dans la Palestine, vers la fin de l'année 415, le transport de ses reliques en Afrique, et les Mémoires qui furent élevées en leur honneur à Uzale par l'évêque Evode, à Calame par Possidius, à Hippone par saint Augustin lui-même. Vous trouverez dans l'Appendice du tome VII les écrits d'Avitus, de Lucien et d'Evode sur ce même sujet.

nos : orationibus suis commendent nos, ut quietam et tranquillam vitam impetrent Ecclesiæ Domini sui.

SERMO CCCXVII [a].

De Stephano Martyre, IV.

CAPUT PRIMUM. — *Reliquiæ Stephani in Africam translatæ, ac ubique ob Dei beneficia diffamatæ. Præceptum diligendi inimicos habet grande præmium. Exemplum de Patre cœlesti datum.* — 1. Martyr Stephanus, beatus et primus post Apostolos ab Apostolis Diaconus ordinatus, ante Apostolos coronatus; illas terras passus illustravit, istas mortuus visitavit. Sed mortuus non visitaret, nisi et mortuus viveret. Exiguus pulvis tantum populum congregavit : cinis latet, beneficia patent. Cogitate Carissimi quæ nobis Deus servet in regione vivorum, qui tanta præstat de pulvere mortuorum. Caro sancti Stephani per loca singula diffamatur; sed fidei ejus meritum commendatur. Sic exspectemus consequi temporalia beneficia, ut eum imitando accipere mereamur æterna. Quod nobis beatus Martyr imitandum in sua passione proposuit, hoc attendere, hoc credere, hoc implere, vere est solemnia Martyris celebrare. Dominus noster inter præcepta magna et salubria, divina et altissima quæ dedit discipulis suis, hoc videtur hominibus grave, quod jussit ut diligant inimicos suos. Grave præceptum, sed grande præmium. Denique cum hoc moneret, videte quid dixerit : « Diligite inimicos vestros, bene facite his qui vos oderunt, et orate pro persequentibus vos. » (*Matth.*, v, 44.) Audisti opus, exspecta mercedem; et vide quid addat : « Ut sitis, inquit, filii Patris vestri qui in cœlis est, qui solem suum facit oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. » Hoc videmus, hoc negare non possumus. Numquid dictum est nubibus : Pluite super agros cultorum meorum, et recedite ab agris blasphematorum meorum? Num-

(a) Alias XCII, de Diversis.

éloignerez des champs de ceux qui m'outragent par leurs blasphêmes? A-t-il été dit au soleil : N'apparaissez qu'aux yeux de ceux qui m'honorent, et dérobez-vous aux regards de ceux qui me maudissent? Dieu se sert du ciel comme de la terre pour répandre sur nous ses bienfaits; les fontaines jaillissent, les champs se couvrent d'abondantes moissons, les arbres sont chargés de fruits. Ces biens sont communs aux bons comme aux méchants, aux âmes reconnaissantes comme aux ingrates. Or, celui qui comble de si grands biens les bons et les méchánts, ne réservera-t-il rien pour les bons? Il donne indifféremment aux bons et aux méchants ce qu'il a donné à ceux qui ont lapidé Etienne, mais il réserve exclusivement aux bons ce qu'il a donné à Etienne.

Chapitre II. — *Autre exemple que nous donne Jésus-Christ.* — 2. Donc, mes frères, apprenons surtout par l'exemple de ce martyr à aimer nos ennemis. Je vous ai cité l'exemple de Dieu le Père, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a proposé cet exemple après qu'il se fut revêtu d'une chair mortelle, et par l'organe de cette chair qu'il a prise par amour pour ses ennemis. En effet, Celui que l'amour pour ses ennemis a fait descendre en ce monde, a trouvé dans tous les hommes autant d'ennemis, et pas un seul ami. Il a versé son sang pour ses ennemis; mais il les a convertis par son sang répandu : il a effacé par ce sang les péchés de ses ennemis, et, en effaçant leurs péchés, d'ennemis qu'ils étaient, il en a fait des amis de Dieu. Du nombre de ces amis était Etienne, ou plutôt il est et sera de ce nombre. Notre-Seigneur a voulu pratiquer le premier sur la croix ce qu'il nous a enseigné. Il était entouré des Juifs frémissants de rage et de colère, qui le couvraient d'insultes et d'outrages, et le crucifiaient, et il fait à Dieu cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc,* XXIII, 34.) C'est leur aveuglement qui me crucifie. Oui, les Juifs aveugles le crucifiaient, et sur la croix même il leur préparait, de son propre sang, un remède pour leur ouvrir les yeux.

Exemple que nous donne Etienne. L'Evangile est à la fois un acte et un testament. — 3. Mais les hommes, toujours lents pour accomplir les préceptes, et avides à rechercher la récompense, au lieu d'aimer leurs ennemis, saisissent tous les moyens de se venger, ne font point attention que si Notre-Seigneur avait voulu se venger de ses ennemis, il ne resterait personne pour célébrer ses louanges. Lorsqu'ils entendent ce passage de l'Evangile où Notre-Seigneur fait à Dieu cette prière sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » ils se disent : Il pouvait faire cela comme étant le Fils de Dieu, comme étant le Fils unique du Père. Son corps était attaché à la croix, mais il était invisiblement uni à la divinité. Pour nous,

quid dictum est soli : Videant te qui me colunt, non te videant qui mihi maledicunt? Beneficia de cœlo, beneficia de terra; scatent fontes, agri pinguescunt, arbores fructibus onerantur. Habent ista boni, habent et mali; habent grati, habent ingrati. Qui præstat tanta bonis et malis, putamus nihil servat bonis? Hoc dat bonis et malis, quod dedit et lapidatoribus Stephani; hoc vero servat bonis, quod dedit Stephano.

Caput II. -- *Exemplum aliud in Christo.* — 2. Maxime ergo, Fratres, exemplo hujus Martyris, inimicos nostros amare discamus. Exemplum propositum est de Deo Patre, qui solem suum oriri facit super bonos et malos. Dixit hoc etiam Filius Dei, post acceptionem carnis suæ, per os carnis suæ, quam suscepit amando inimicos suos. Qui enim amator inimicorum suorum in mundum venit, omnes prorsus inimicos suos invenit, neminem amicum invenit. Pro inimicis sanguinem fudit; sed sanguine suo inimicos convertit. Inimicorum suorum peccata suo sanguine delevit; delendo peccata, ex inimicis amicos fecit. De his amicis erat etiam Stephanus; imo est et erit. Ostendit tamen primus ipse Dominus in cruce, quod monuit. Undique enim Judæis frementibus, irascentibus, irridentibus, insultantibus, crucifigentibus, ait : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » (*Luc.*, XXIII, 34.) Cæcitas enim me crucifigit. Cæcitas crucifigebat; et crucifixus eis de sanguine suo collyrium faciebat.

Exemplum et in Stephano. Evangelium et instrumentum est et testamentum. — 3. Sed homines pigri ad præceptum, avidi ad præmium, qui non diligunt inimicos suos, sed de illis se vindicare affectant, nec attendunt Dominum, qui si vellet se vindicare de inimicis suis, non remaneret qui laudaret eum; quando audiunt locum istum Evangelii, quo Dominus in cruce dixit : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt; » dicunt sibi : Ipse hoc potuit, tanquam Filius Dei, tanquam unicus Patris. Caro enim pendebat, sed Deus intus latebat. Nos autem quid sumus,

au contraire, que sommes-nous pour imiter cet exemple? Quoi donc? Celui qui nous donne ce commandement nous aurait trompé? A Dieu ne plaise, non, il ne nous a point trompé. Si c'est trop pour vous d'imiter votre Seigneur, considérez Etienne, son serviteur comme vous. Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, peut-on en dire autant d'Etienne? Notre-Seigneur Jésus-Christ est né d'une vierge pure et sans tache, trouvons-nous ce caractère dans la naissance d'Etienne? Il est né comme vous, et tire son origine de la même source, il a reçu une seconde naissance du même Sauveur, il a été racheté le même prix, il a la même valeur que vous. Un seul et même acte a été fait pour nous tous, l'Evangile est cet acte où se trouve consignée notre rançon, la vôtre comme la sienne. Comme nous sommes des esclaves, l'Evangile est un acte, comme nous sommes aussi les enfants de Dieu, il est un testament. Considérez donc Etienne comme vous esclave et serviteur de Dieu.

CHAPITRE III. — *Les exemples des saints sont comme une lampe allumée pour les yeux malades. L'amour des ennemis est un don de Dieu.* — 4. Vous ne pouvez facilement, vous dont les yeux sont malades, fixer le soleil, arrêtez vos regards sur le flambeau. Notre-Seigneur a dit à ses disciples : « Personne n'allume une lampe pour la placer sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » (*Matth.*, v, 15.) Cette maison, c'est le monde; le chandelier, c'est la croix de Jésus-Christ; le flambeau qui brille sur le chandelier, c'est Jésus-Christ attaché sur la croix; sur ce chandelier brillait aussi cet homme qui gardait d'abord les vêtements de ceux qui lapidaient Etienne, et qui de Saul était devenu Paul, de loup agneau, petit et grand tout à la fois, ravisseur et puis pasteur des agneaux. Il brillait sur ce chandelier lorsqu'il disait : « Pour moi, à Dieu ne plaise, que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde. » (*Gal.*, VI, 14.) « Que votre lumière, dit-il, luise devant les hommes. » (*Matth.*, v, 16.) C'est ainsi que luit la lumière d'Etienne, que brille son flambeau; attachons nos regards sur lui. Que personne ne dise : Cela m'est impossible, car Etienne était un homme comme vous. D'ailleurs, ce n'est pas en lui qu'il a trouvé cette grâce, a-t-il donc fermé la source après y avoir puisé? Cette source est ouverte à tous, buvez-en comme il en a bu lui-même. C'est de la bonté de Dieu qu'il a reçu cette grâce, son bienfaiteur est dans l'abondance, demandez et vous recevrez vous-même.

CHAPITRE IV. — *Les reproches de celui qui aime sont quelquefois amers. Amour d'Etienne pour ses bourreaux.* — 5. Notre-Seigneur fait

qui ista faciamus? Fefellit qui jussit? Absit; non fefellit. Si multum ad te putas imitari Dominum tuum, attende Stephanum conservum tuum. Dominus Christus, unicus Dei Filius; numquid hoc Stephanus? Dominus Christus, de incorrupta virgine natus; numquid hoc Stephanus? Dominus Christus venit, non in carne peccati, sed in similitudine carnis peccati : numquid hoc Stephanus? Sic natus est ut tu; inde natus est, unde et tu; ab eo renatus est, a quo et tu; eo pretio redemptus, quo et tu; tanti valet, quanti vales. Unum instrumentum nobis factum est. Evangelium instrumentum est, ubi omnes (a) empti sumus; ubi tu, ibi ille. Quia servi sumus, instrumentum est; quia filii sumus, testamentum est. Ipsum attende, conservum attende.

CAPUT III. — *Lucerna infirmis oculis accensa in sanctorum exemplis. Inimicorum dilectio donum Dei.* — 4. Multum est ad te, quia infirmos oculos habes, intueri solem; lucernam vide. Suis enim discipulis dixit Dominus : « Nemo accendit lucernam, et ponit eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. » (*Matth.*, v, 15.) Domus, mundus est; candelabrum, Christi crux est; lucerna in candelabro lucens, Christus in cruce pendens. In ipso candelabro lucebat etiam ille, qui prius lapidantium vestimenta servabat, de Saulo Paulus, de lupo agnus, et parvus et magnus; raptor agnorum, et pastor agnorum; in ipso candelabro lucebat, quando dicebat : « Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. » (*Gal.*, VI, 14.) «Sic luceat, inquit, lumen vestrum coram hominibus.» (*Matth.*, v, 16.) Ecce lucet lumen Stephani, lucet lucerna ista : attendamus illam. Nemo dicat : Multum est ad me : homo erat, homo es. Sed non accepit a se. Numquid accepit, et clausit tibi? Fons communis est : bibe unde bibit. Beneficio Dei accepit; abundat qui dedit; et tu pete, et accipe.

CAPUT IV. — *Objurgatio amantis nonnunquam acerba. Stephani amor erga suos interfectores.* — 5. Dominus

(a) Editi, *septi sumus*. Melius aliquot Mss. *empti*.

aux Juifs d'amers et de durs reproches, mais qui lui sont inspirés par l'amour. « Malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites. » (*Matth.*, XXIII, 13.) Qui ne croirait que ces paroles ne sortent d'un cœur profondément irrité ? Il monte sur la croix et fait cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Etienne adresse aussi d'abord aux Juifs de sévères reproches : « Hommes à la tête dure et incirconcis de cœur, » ce sont les paroles qu'il leur adresse : « Hommes à la tête dure et incirconcis de cœur, vous résistez toujours au Saint-Esprit, comme vos pères ! Lequel des prophètes vos pères n'ont pas mis à mort ? » (*Act.*, VII, 51.) Ce langage semble inspiré par la haine, par la colère. Mais non, la sévérité est dans les paroles, l'amour dans le cœur. Nous avons entendu les accents de la sévérité, montrons maintenant que l'amour est dans le cœur. Lorsque les Juifs coururent aux pierres dont ils avaient la dureté, ils lancèrent contre lui ces pierres auxquelles ils ressemblaient. Etienne était écrasé sous les pierres, lui qui mourait pour la Pierre, au témoignage de l'Apôtre : « Or, la Pierre était Jésus-Christ. » En présence de cette fermeté qu'il fait paraître dans ses discours, considérez la patience dont il fait preuve dans sa mort. Son corps était violemment ébranlé sous cette grêle de pierres, et il priait pour ses ennemis ; l'homme extérieur était broyé, et l'homme intérieur était en prières. Mais le Seigneur qui l'avait armé, qui l'avait éprouvé, qui avait marqué de son caractère sacré non pas sa main, mais son front, regardait du haut du ciel son généreux soldat, pour le soutenir au milieu du combat et le couronner après la victoire. Il daigne même se manifester à lui : « Voici, dit-il, que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » (*Act.*, VII, 55.) Il était seul pour le voir, parce que c'est à lui seul que Jésus se manifestait. Et quelle prière fait-il pour lui ? « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » (*Ibid.*, 58, 59.) Lorsqu'il prie pour lui-même, il reste debout ; prie-t-il pour ses ennemis, il se met à genoux ; pour lui, il reste droit, pour eux il s'abaisse ; pour lui il reste haut, pour eux il s'humilie, il fléchit les genoux et dit : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Après cette parole il s'endormit dans le Seigneur. O sommeil de paix ! S'il s'est ainsi endormi sous les pierres que lui jetaient ses ennemis, quelle ne sera pas sa vigilance sous ces cendres sacrées ? Il s'est endormi avec calme et dans une paix profonde, parce qu'il a recommandé son âme au Seigneur.

amare et acerbe arguit Judæos, sed amando : « Væ vobis Scribæ et Pharisæi hypocritæ. » (*Matth.*, XXIII, 13.) Quando dicebat ista, quis non diceret quia oderat illos ? Venit ad crucem, et ait : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » (*Luc.*, XXIII, 34.) Sic et Stephanus in sermone suo prius arguit : « Dura cervice, et non circumcisi corde et auribus. » Verba sunt sancti Stephani, quando Judæos alloquebatur : « Dura cervice, et non circumcisi corde, et auribus ; vos semper Spiritui sancto restitistis, sicut et patres vestri. Quem prophetarum non occiderunt patres vestri ? » (*Act.*, VII, 51.) Ista dicendo, quasi odit, quasi sævit. Lingua clamat, cor amat. Audivimus linguam clamantem, probemus animum diligentem. Nam cum ad lapides cucurrissent, duri ad duros, jactabant in illum pares suos. Petris lapidabatur, qui pro Petra moriebatur ; dicente Apostolo : « Petra autem erat Christus. » (I *Cor.*, X, 4.) Et cum tanta esset in docendo constantia, videte qualis exstiterit in morte patientia. Hi enim ictibus lapidum corpus ipsius quatiebant, et ille pro inimicis orabat ; contundebatur homo exterior, et supplicabat interior. Sed Dominus qui cinxerat, qui probaverat, qui ei characterem, non in manu, sed in fronte posuerat, spectabat de super militem suum, juvaturus certantem, coronaturus vincentem. Denique ostendit se illi. « Ecce enim, inquit, video cœlos apertos, et filium hominis stantem ad dexteram Dei. » (*Act.*, VII, 55.) Solus videbat, quia illi soli apparebat. Et quid ait pro se ? « Domine Jesu, accipe spiritum meum. » (*Ibid.*, 58, 59.) Pro se rogans stetit, pro illis genu flectit ; pro se erectus, pro illis curvus ; pro se celsus, pro illis humilis ; genu flexit, et ait : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » Et hoc dicto, obdormivit. O somnus pacis ! Qui inter lapides inimicorum dormivit, quomodo in suis cineribus vigilabit ? Dormivit securus, quietus in pace ; quia spiritum suum Domino commendavit.

SERMON CCCXVIII [1].

Ve *pour la fête de saint Etienne, martyr.*

Les reliques du martyr saint Etienne déposées dans un lieu sacré. Découverte des corps des saints Gervais et Protais. Autel élevé à Dieu sur les reliques d'Etienne.—1. Votre sainteté attend que je lui apprenne ce qu'on vient de placer aujourd'hui en ce lieu. Ce sont les reliques du premier martyr, le bienheureux Etienne. Vous avez entendu lorsqu'on vous lisait le recit de son martyre dans le livre canonique des Actes des Apôtres, comment il fut lapidé par les Juifs, comment il recommanda son âme à Dieu, comment, sur le point d'expirer, il fléchit les genoux afin de prier pour ceux qui le lapidaient. (*Act.*, VII.) Son corps était resté caché jusqu'à ce temps, il a été découvert récemment, comme on découvre ordinairement les corps des martyrs, par une révélation divine et lorsqu'il plût au Créateur. C'est ainsi que furent découverts, il y a quelques années, les corps des saints martyrs Gervais et Protais, lorsque jeune encore nous étions à Milan. Or, vous savez que Gervais et Protais ont souffert le martyre bien longtemps après le bienheureux Etienne. Pourquoi leurs corps ont-ils été découverts plus tôt que celui de saint Etienne? Que personne ne soulève ici de dispute, la volonté de Dieu aime et demande non pas les discussions mais la foi, c'est la vérité qui a été révélée à celui qui a montré aux yeux du public ce qu'il avait découvert. Des prodiges indiquèrent le lieu où était le corps du saint martyr, et on le trouva conformément à la révélation divine. Plusieurs emportèrent des reliques de ce saint corps, Dieu le voulant ainsi, et elles sont parvenues jusqu'à nous. Ce jour et ce lieu se trouvent ainsi consacrés pour votre charité en l'honneur de Dieu qu'Etienne a confessé. Car nous n'avons pas élevé dans ce lieu un autel à Etienne, mais avec les reliques d'Etienne, nous avons élevé un autel à Dieu : Dieu a pour agréables ces autels ; me demanderez-vous pourquoi? Parce que « la mort de ses saints est précieuse aux yeux de Dieu. » (*Ps.* CXV, 15.) Rachetés par le sang du Sauveur, ils ont versé leur sang pour leur Rédempteur. Il a versé son sang pour opérer leur salut, ils ont répandu leur sang pour étendre partout la connaissance de son Evangile. Ils ont payé le Sauveur de retour, mais non de leur propre fonds, c'est lui qui leur en a donné le pouvoir; c'est lui qui leur a donné, avec le pouvoir, le moyen de le

(1) Dans les anciens Lectionnaires, ce sermon et le suivant sont placés avant les sermons sur saint Laurent, sous ce titre : « Pour l'invention du corps de saint Etienne, » parce que, sans doute, on avait coutume de les lire pendant cette fête, dont le calendrier de Carthage ne dit rien. Celui-ci fut prononcé le jour même où les reliques de saint Etienne furent déposées dans la basilique construite pour les recevoir, peut-être à Hippone où, d'après le chapitre VIII du livre XXII de la *Cité de Dieu*, on voit la Mémoire de ce martyr honorée dès le commencement de l'année 425.

SERMO CCCXVIII [a].

De Martyre Stephano, V.

Reliquiæ Stephani Martyris in loco sacro collocatæ. Detectio corporum Gervasii et Protasii. Altare Deo erectum super reliquias Stephani. — 1. Exspectat Sanctitas Vestra scire quid hodie in isto loco positum sit. Reliquiæ sunt primi et beatissimi Martyris Stephani. Audistis, cum passionis ejus lectio legeretur de libro canonico Actuum Apostolorum, quemadmodum lapidatus sit a Judæis, quemadmodum Domino commendaverit spiritum suum, quemadmodum etiam in extremo genibus fixis oraverit pro lapidatoribus suis. (*Act.*, VII.) Hujus corpus ex illo usque ad ista tempora latuit; nuper autem apparuit, sicut solent apparere sanctorum corpora Martyrum, revelatione Dei, quando placuit Creatori. Sic ante aliquot annos, nobis (*b*) juvenibus apud Mediolanum constitutis, apparuerunt corpora sanctorum Martyrum Gervasii et Protasii. Scitis quod Gervasius et Protasius longe posterius passi sunt, quam beatissimus Stephanus. Quare ergo illorum prius, et hujus postea? Nemo disputet; voluntas Dei fidem quærit, non quæstionem. Verum autem revelatum fuit ei, qui res ipsas inventas monstravit. Præcedentibus enim signis locus demonstratus est; et quomodo fuerat revelatum, sic et inventum est. Multi inde reliquias acceperunt, quia Deus voluit, et huc venerunt. Commendatur ergo Caritati Vestræ et locus et dies; utrumque celebrandum in honorem Dei, quem confessus est Stephanus. Nos enim in isto loco non aram fecimus Stephano, sed de reliquiis Stephani aram Deo. Grata sunt Deo hujusmodi altaria. Quæris quare? Quia « pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. » (*Psal.* CXV, 15.) Redempti sunt sanguine, qui sanguinem pro Redemptore fuderunt. Ille fudit, ut eorum salus redimeretur; illi fuderunt, ut Evangelium ejus diffamaretur. Reddiderunt vicem, sed non de suo : ut enim hoc possent, ille donavit; et ut fieret quod ab ipsis fieri potuit, ille

(*a*) Alias XXV, ex Sirmondianis. — (*b*) Sirmondus, *videntibus*. Plures Mss. *juvenibus*. Vid. Confess., lib. IX, c. VII.

mettre à exécution. En leur accordant sa grâce, il leur a offert l'occasion d'en profiter. C'est ce qu'ils ont fait, ils ont souffert et ont foulé le monde aux pieds.

Les martyrs n'ont pas seulement triomphé des délices du siècle, ils ont encore, ce qui est plus difficile, vaincu ses menaces et ses tourments. Le combat jusqu'au sang. — 2. Ils ne se sont pas contentés de mépriser les délices du siècle, ils ont encore triomphé des supplices, des menaces, des tourments du monde. Il est grand sans doute de mépriser pour la foi ce qui flatte, mais c'est un acte moins héroïque que de vaincre ce qui blesse la nature. Supposez qu'on dise à un homme : Niez le Christ, et je vous donnerai ce que vous n'avez pas, il méprise ces offres séduisantes, et refuse de nier Jésus-Christ. Mais le persécuteur ajoute : Vous ne voulez point recevoir ce qui vous manque, je vais vous dépouiller de ce que vous possédez. Cet homme est moins sensible au gain qu'on lui promet qu'à la perte dont on le menace, parce qu'il est plus facile de ne pas manger que de rendre ce qu'on a pris. Ne pas acquérir c'est ne pas manger; perdre ce qu'on possédait, c'est comme vomir ce qu'on avait mangé. En ne mangeant pas, on impose une privation à sa bouche, mais si l'on vomit ce que l'on a pris, l'estomac est comme bouleversé. Celui donc qui, pour confesser Jésus-Christ, ne craint pas de perdre ce qu'il possède, fait paraître plus de force que celui qui méprise le gain qui lui est offert. Et que perd-il alors? Il perd son argent, il perd son patrimoine, il perd tous les biens qu'il possédait. L'ennemi, toutefois, ne le serre pas encore de près. Il a perdu simplement les biens extérieurs qui l'environnaient. S'il ne les aimait pas, lorsqu'il les possédait, il n'est point attristé de les perdre. Et, pour le dire en deux mots, la tristesse qu'il éprouve de la perte de ces biens est égale à l'attachement qu'il a pu avoir pour eux. Mais, les persécuteurs d'alors, lorsqu'ils mettaient les saints à mort, ne se contentaient pas de dire : Je vais vous dépouiller de ce que vous possédez; mais je vais vous mettre à la torture, vous charger de chaînes, vous ôter la vie. Ne pas craindre ces menaces, c'était vaincre le monde. Ceux qui ont combattu jusque-là, ont combattu jusqu'à la dernière limite pour la vérité. C'est ce que dit l'Apôtre dans son Epitre aux Hébreux : « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché. » (*Héb.*, XII, 4.) La perfectiou c'est de combattre jusqu'au sang contre le péché. Qu'est-ce à dire contre le péché? contre le grand péché, contre la négation du Christ. Vous savez comment Suzanne a combattu jusqu'au sang contre le péché. (*Dan.*, XIII.) Mais les femmes ne peuvent pas se glorifier exclusivement de ce courage, et les hommes n'ont pas à regretter de n'avoir point parmi eux

donavit. Exhibendo dignationem, dedit occasionem. Factum est, passi sunt, calcaverant mundum.

Martyres non tantum sæculi delicias, sed quod difficilius est, tormenta vicerunt. Certamen usque ad sanguinem. — 2. Parum eis fuit contemnere delicias sæculi : pœnas, minas, tormenta vicerunt. Pro confessione enim Dei contemnere quod delectat, valde magnum; sed minus est contemnere quod delectat, quam vincere quod molestat. Constitue alicui dictum esse : Nega Christum, et do tibi quod non habes; contempsit quod delectat, et non negavit. At ille persecutor adjecit : Non vis accipere quod non habes? tollo quod habes. Non sic sapit lucrum, quomodo dolet damnum; quia facilius est non manducare, quam vomere. Non acquisivit, non manducavit : quod acquisierat perdidit, quod manducaverat vomuit. In non manducando gula fraudatur, in vomendo stomachus evertitur. Fortior est ergo in confessione Christi, qui damna non timuit, quam qui lucra contempsit. Sed damna qualia? Amissionem pecuniæ, amissionem patrimonii, amissionem rerum omnium, quas habebat. Sed inimicus nondum proxime accessit. Res perierunt, quæ forinsecus adjacebant. Si non sunt amatæ cum haberentur, non contristaverunt cum amitterentur. Et ut breviter dicam, quando amittuntur, tantum mœroris dimittunt, quantum cum haberentur, amari potuerunt. Sed persecutori illorum temporum, quando occidebantur sancti, parum fuit dicere : Aufero quod habes. Torqueo, inquit, ligo, occido. Hoc qui non timuit, mundum vicit. Certamen pro veritate ad summum perduxerunt, qui usque ad ista certaverunt. Hoc est quod dicit in epistola ad Hebræos : « Nondum enim usque ad sanguinem adversus peccatum certastis. » (*Hebr.*, XII, 4.) Ipsi sunt perfecti, qui adversus peccatum usque ad sanguinem certaverunt. Quid est adversus peccatum? Adversus magnum peccatum : adversus negationem Christi. Nostis quomodo certaverit adversus peccatum Susanna usque ad sanguinem. (*Dan.*, XIII.) Sed ne solæ feminæ hinc habeant consolationem, et viri de numero suo aliquid quærant tale, quale in Susanna exstitit : nostis quem-

des imitateurs de l'exemple de Suzanne; car vous savez comment Joseph a combattu aussi contre le péché jusqu'au sang. La cause est la même. Suzanne fut accusée par de faux témoins dont elle rejeta les propositions criminelles, et Joseph fut accusé par la femme à la passion de laquelle il ne voulut point consentir. De part et d'autre ils furent accusés par de faux témoins dont ils n'avaient point voulu devenir les complices; ceux qui les écoutèrent ajoutèrent foi à leurs dépositions, mais ils ne purent l'emporter sur Dieu. Suzanne fut délivrée aussi bien que Joseph; et quand même ils seraient morts, Dieu ne les eût pas délivrés d'une manière plus éclatante, en leur donnant la couronne qui les mettait à l'abri de tout danger. Pourquoi eussent-ils été à l'abri de tout danger? Parce qu'ils n'auraient plus été exposés à aucune tentation. En effet Suzanne, aussi bien que Joseph, quoi qu'étant délivrés étaient encore exposés à la tentation. Pourquoi ces tentations? « parce que la vie de l'homme est une tentation sur la terre. » (*Job*, VII, 1.) Oui, jusqu'à la mort la vie tout entière est une tentation; après la mort vient la félicité véritable, mais pour les saints dont la mort est précieuse aux yeux de Dieu. Suzanne donc et Joseph ont combattu jusqu'au sang contre le péché, c'est-à-dire contre l'adultère. C'est un plus grand péché de renier Jésus-Christ que de commettre un adultère. L'adultère charnel résulte d'un commerce illicite; l'adultère du cœur consiste à nier la vérité. C'est dans la foi, c'est dans l'âme que doit résider la chasteté, c'est là qu'Eve, notre première mère, a été corrompue. Voulez-vous comprendre combien grand fut le crime de cette corruption? Considérez la grandeur des calamités qui pèsent sur nous qui sommes ses enfants. A l'appui de ce que je dis, je puis citer le témoignage de la sainte Ecriture : « C'est par la femme que le péché a eu son commencement, et par elle nous mourrons tous. » (*Eccli.*, XXV, 33.) La mort qui lui fut infligée comme châtiment, les martyrs la méprisent en vue de la victoire. Dieu a menacé de mort nos premiers parents pour les détourner du péché; l'ennemi a menacé de mort les martyrs pour les entraîner au péché. Le péché de nos premiers parents a été la cause de leur mort, les martrys sont morts pour ne point pécher. Ce qui a été pour les uns un châtiment, a été pour les autres un principe de gloire.

Les tentations de tous les jours nous offrent l'occasion de combattre comme les martyrs. — 3. Ils ont donc combattu et ils ont remporté la victoire, ils ont triomphé les premiers, mais ils n'ont point coupé le pont qu'ils ont traversé pour nous empêcher de les suivre. L'accès en est libre pour qui le veut. Nous ne devons pas désirer des persécutions semblables à celles qu'ils ont endurées, mais la vie humaine est

admodum Joseph contra peccatum usque ad sanguinem certavit. (*Gen.*, XXXIX.) Similis est causa. Et illa habuit falsos testes eos ipsos, quibus consentire noluit, ne peccaret; et ille eam ipsam, cui noluit consentire. Utrique quibus non est ad peccatum consensum, falsum dixerunt testimonium; et qui audierunt crediderunt; sed Deum non vicerunt. Liberatur illa, liberatur et ille. Quid si et morerentur, nonne amplius liberarentur, quando securi coronarentur? Quare dixi, securi coronarentur? Quia nulla tentatio remaneret. Nam etsi liberata est Susanna, adhuc tentanda; et ipse Joseph adhuc tentandus liberatus est. Unde tentandus? quia « tentatio est vita humana super terram. » (*Job*, VII, 1.) Usque ad mortem tota tentatio : post mortem sola beatitudo; sed Sanctorum, quorum mors pretiosa est in conspectu Dei. Et illa ergo contra peccatum, id est contra adulterium, et ille contra tale peccatum, usque ad sanguinem certaverunt. Majus peccatum est Christum negare, quam adulterium perpetrare. Adulterium carnis est, illicite concumbere : adulterium cordis est, veritatem negare. In fide, in mente, ibi debet esse castitas. Prima ibi est parens Eva corrupta. Vis nosse in illa corruptione magnitudinem iniquitatis? Attende in nobis, qui inde nati sumus, magnitudinem calamitatis. Verbi hujus mei sanctam Scripturam testem citabo : « A muliere, inquit, initium factum est peccati, et propter illam morimur omnes. » (*Eccli.*, XXV, 33.) Quod illa accepit in pœna, hoc contemnunt Martyres pro victoria. Mortem illis comminatus est Deus, ne peccarent : mortem Martyribus inimicus comminatus est, ut peccarent. Illi ut morerentur, peccaverunt; Martyres mortui sunt, ne peccarent. Unde illis pœna inflicta, inde istis gloria suscitata.

Martyrii quœdam lucta in tentationibus quotidianis. — 3. Certaverunt ergo, et vicerunt. Priores vicerunt : sed non pontem quo transire præciderunt, et nostrum accessum prohibuerunt. Patet cui placet : nec qualem illi passi sunt, optanda est persecutio; sed quotidiana est humanæ vitæ tentatio. Aliquando ægrotat fidelis, et ibi est tentator. Promittitur illi pro salute

sujette à des tentations de tous les jours. Voici un fidèle qui tombe malade, il a près de lui un tentateur. On lui propose pour le guérir des sacrifices défendus, des amulettes criminelles et sacriléges, d'abominables enchantements, et on lui dit : Un tel et un tel ont été plus dangereusement malades que vous et ont recouvré la santé, faites donc comme eux si vous voulez vivre, sinon vous mourrez. Voyez, n'est-ce pas ce que l'on disait aux chrétiens : Vous mourrez si vous ne reniez le Christ? Ce que le persécuteur disait ouvertement au martyr, ce tentateur secret vous le dit indirectement : Employez ce remède et vous vivrez, si vous ne l'employez pas, vous mourrez ; n'est-ce pas comme s'il lui disait : Si vous refusez de sacrifier, vous mourrez? Vous le voyez, le combat est semblable, examinez si la récompense est égale. Votre lit est comme l'arêne du combat, étendu sur cette couche, vous ne cessez pas de lutter. Demeurez dans la foi, et bien que vous soyez accablé de fatigue, vous êtes vainqueur. Vous avez donc, mes très-chers frères, dans ce lieu de prières, un grand sujet de consolation. Honorez ici le saint martyr Etienne, mais adorez-y en son honneur Celui qui l'a couronné.

SERMON CCCXIX.

VIe *pour la fête de saint Etienne, martyr.*

CHAPITRE PREMIER. — *Prudence d'Etienne dans le discours qu'il adresse aux Juifs. Etienne, comme serviteur, opère des miracles au nom de Jésus-Christ.* — 1. Que le Seigneur m'accorde de vous adresser quelques mots utiles et salutaires, lui qui a donné à saint Etienne de faire entendre aux Juifs de si grandes vérités, dans un langage aussi courageux. Lorsqu'il commence à parler à ses persécuteurs, il semble qu'il soit sous l'impression de la crainte : « Mes frères et mes pères, écoutez. » (*Act.*, VII, 1.) Quoi de plus doux, quoi de plus pacifique? Il se conciliait ses auditeurs pour leur prêcher plus efficacement le Sauveur. Son exorde est insinuant, parce qu'il veut que leur attention se soutienne plus longtemps. Comme il était accusé d'avoir parlé contre Dieu et contre sa loi, il leur fait l'histoire de cette loi, et devient le prédicateur de la loi qu'on l'accusait de détruire. Voilà ce que vous et nous nous venons tous d'entendre; et la longueur même de ce récit nous dispense d'entrer dans de plus grands développements. Je vous exhorterai donc, pour l'édification de votre charité, à vous rappeler que saint Etienne n'a cherché que la gloire de Jésus-Christ, que ce saint martyr a été le témoin de Jésus-Christ, et qu'il n'a opéré de si grands prodiges qu'au nom de Jésus-Christ. Il est bon, il est utile, pour vous, de savoir que c'est au nom de Jésus-Christ que saint Etienne a opéré ces prodiges, mais que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'en a fait

illicitum sacrificium, noxia et sacrilega ligatura, nefanda incantatio, magica consecratio promittitur, eique dicitur : Ille et ille pejus te periclitati sunt, et sic evaserunt : fac, si vis vivere; morieris, si non feceris. Vide si non est : Morieris, si Christum non negaveris. Quod dicebat aperte Martyri persecutor, hoc tibi ex obliquo dicit occultus tentator. Fac tibi hoc remedium, et vives : nonne hoc est : Sacrifica, et vives? Si non feceris, morieris : nonne hoc est : Si non sacrificaveris, morieris? Invenisti parem pugnam, quære parem palmam. In lecto es, et in stadio es; jaces, et luctaris. Permane in fide; et dum fatigatus es, vincis. Habetis ergo, Carissimi, non parvum solatium, orationum locum. Martyr Stephanus hic honoretur : sed in ejus honore coronator Stephani adoretur.

SERMO CCCXIX [a].

De Stephano Martyre, VI.

CAPUT PRIMUM. — *Stephani ad Judæos oratio quam prudens. Stephanus tanquam servus miracula facit in Christi nomine.* — 1. Donet mihi Dominus pauca dicere salubriter, qui donavit sancto Stephano tanta dicere fortiter. Sic cœpit ad suos persecutores loqui, quasi timeret eos : « Viri fratres et patres audite. » Quid lenius? Quid clementius? (*Act.*, VII, 1.) Conciliabat auditorem, ut commendaret Salvatorem. Blande cœpit, ut diu audiretur. Et quia hinc fuerat accusatus, quod verba dixerat contra Deum et legem, ipsam legem illis exposuit, ut ejus legis esset prædicator, cujus accusabatur esse vastator. Hoc et audivimus et audistis : non sunt nostra multa necessaria, quia multa audistis. Hoc tantum exhortor ad Caritatem Vestram ædificandam, ut sciatis sanctum Stephanum honorem Christi quæsisse, ut sciatis sanctum Martyrem testem Christi fuisse, ut sciatis eum tanta tunc miracula in nomine Christi fecisse. Hoc enim salubriter scitis, Stephanum sanctum fecisse miracula in nomine Christi, nullum autem miraculum fecisse Dominum Christum in nomine Stephani : ut discer-

(a) Alias de Diversis LI.

aucun au nom d'Etienne; vous apprendrez ainsi à discerner le serviteur du Seigneur, celui qui rend un culte de Celui qui le reçoit, l'adorateur de Celui qui est adoré. Etienne vous aimera si vous faites ce discernement; car ce n'est pas pour lui, mais pour Jésus-Christ, qu'il a répandu son sang.

CHAPITRE II. — *Etienne recommande son âme à Jésus-Christ.* — 2. Considérez à qui Etienne recommande son âme : « Voilà, dit-il, que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » (*Act.*, VII, 55.) Il voit le Christ alors qu'il confesse le Christ, alors qu'il va mourir pour le Christ, alors qu'il va rejoindre le Christ. Au moment qu'il va rendre le dernier soupir sous cette grêle de pierres qui tombe sur lui, et alors que ces cœurs durs et impitoyables lui faisaient de si cruelles blessures; il se voit près, non de sa mort, mais de son départ; il voit son âme sur le point de quitter la terre, et il la recommande, à qui? A Celui qu'il a vu, à Celui qu'il a honoré, à Celui qu'il a servi, à Celui dont il a prêché le nom, à Celui pour lequel il donne sa vie en défendant son Evangile. « Seigneur Jésus, lui dit-il, recevez mon esprit. » Vous m'avez rendu victorieux, recevez-moi pour m'accorder les honneurs du triomphe. « Recevez mon esprit. » Mes ennemis me persécutent; vous, recevez-moi; ils me chassent; introduisez-moi près de vous. Dites à mon esprit : « Entrez dans la joie de votre Seigneur. » (*Matth.*, XXV, 21.) Car, voilà ce que signifient ces paroles : « Recevez mon esprit. »

CHAPITRE III. — *Où Jésus-Christ reçut-il l'esprit d'Etienne.* — 3. Mais, où Jésus-Christ reçut-il son esprit? Dans quelle demeure, dans quelle partie du ciel? qui pourra le comprendre, qui pourra l'expliquer? Voulez-vous l'apprendre en peu de mots? Ecoutez Jésus-Christ lui-même : « Mon Père, je veux que là où je suis ils soient avec moi. » (*Jean,* XVII, 24.) Quelle pensée peut comprendre où est Jésus-Christ, quelles paroles capables de l'exprimer? Contentez-vous ici de croire, sans attendre qu'une parole humaine vous l'explique. Vous avez entendu cette promesse du Sauveur dans l'Evangile : « Où je suis, là sera aussi mon ministre. » (*Jean*, XII, 26.) Lisez le texte grec et vous y trouverez le mot diacre, que l'interprète latin a traduit par ministre; de même que le mot grec martyr signifie en latin témoin, et que le mot grec apôtre se traduit par envoyé. Mais nous avons déjà fait passer dans la langue latine ces expressions grecques. Aussi, plusieurs exemplaires des Evangiles portent : « Où je suis, là sera aussi mon diacre. » Supposez donc que je vous ai dit, en adoptant cette variante : « Où je suis,

natis servum a Domino, cultorem a Deo, adoratorem ab adorando. Quando enim discernitis, tunc vos amat. Non enim pro se ille sanguinem fudit, sed pro Christo fudit.

CAPUT II. — *Spiritum suum Christo commendat.* — 2. Videte cui animam suam commendaverit. « Ecce, inquit, video cœlos apertos, et filium hominis stantem ad dexteram Dei. » (*Act.*, VII, 55.) Vidit Christum confitens Christum, moriturus pro Christo, perrecturus ad Christum, et in extremis cum ictus crebrescerent lapidum, et dura vulnera a duris cordibus jactarentur, vidit se vicinum, non exitio, sed exitui; vidit animam suam jam exituram, et commendavit eam. Cui? Illi quem vidit, illi quem coluit, illi cui servivit, illi cujus nomen prædicavit, illi pro cujus Evangelio animam posuit, illi commendavit ipsam animam. « Domine, inquit, Jesu, accipe spiritum meum. » Fecisti me victorem, recipe (*a*) in triumphum. « Accipe spiritum meum. » Illi persequuntur, tu suscipe : illi ejiciunt, tu intromitte. Dic spiritui meo : « Intra in gaudium Domini tui. » (*Matth.*, XXV, 21.) Hoc est enim : « Accipe spiritum meum. »

CAPUT III. — *Quonam receptus ejus spiritus a Christo.* — 3. Sed spiritum illius quo accepit Jesus? in quam mansionem? in quod cœlum cœli? quis comprehendit? quis explicat? Vis audire (*f.* compendio) compendium? Audi ipsum Christum : « Pater, volo ut ubi ego sum, et illi sint mecum. » (*Joan.*, XVII, 24.) Esse ubi est Christus, quæ potest comprehendere cogitatio? Cujus ad hoc explicandum sufficit sermo? Fidei commendetur, a lingua non exspectetur. Audistis, cum Evangelium legeretur : « Ubi ego sum, illic et minister meus. » (*Joan.*, XII, 26.) Græcum codicem legite, et diaconum invenietis. Quod enim interpretatus est Latinus, minister; Græcus habet, diaconus; quia vere diaconus Græce, minister est Latine : quomodo martyr Græce, testis Latine; apostolus Græce, missus Latine. Sed jam consuevimus nominibus Græcis uti pro Latinis. Nam multi codices Evangeliorum sic habent : « Ubi sum ego, illic et diaconus meus. » Hoc putate dictum, quia hoc est dictum : « Ubi sum ego, illic et diaconus meus. » Ergo bene

(*a*) Mss. *recipe triumphum* : omisso *in*.

là aussi sera mon diacre. » Son diacre est donc fondé à lui faire cette prière : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Vous me l'avez promis; j'ai lu, j'ai prêché votre Evangile : « Où je suis, là aussi sera mon diacre. » J'ai été votre diacre, j'ai versé mon sang pour vous, pour vous j'ai donné ma vie; accomplissez la promesse que vous m'avez faite.

Chapitre IV. — *Pourquoi Etienne s'agenouille avant de prier pour ses bourreaux.* — 4. Or, comment ce généreux martyr prie-t-il pour ceux qui le lapident, pour ces âmes sanguinaires, pour ces cœurs cruels? Il se met à genoux. Une si grande humilité de la part d'Etienne nous fait voir la grandeur du crime de ce peuple. En priant pour lui, il est resté debout; il se met à genoux en priant pour eux. Est-ce donc qu'il les aime plus que lui? Non, gardons-nous de le croire. Il aimait ses ennemis; mais en parlant du prochain Notre-Seigneur nous dit : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » (*Matth.*, xxii, 39.) Pourquoi donc se met-il à genoux? Parce qu'il savait qu'il priait pour des scélérats, et qu'il serait d'autant moins facilement exaucé qu'ils étaient plus coupables. Le Seigneur, attaché sur la croix, avait dit : « Mon Père, pardonnez-leur. » (*Luc*, xxiii, 34.) Etienne, agenouillé sous une grêle de pierres, dit à Dieu : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Il marcha sur les traces de son pasteur comme une brebis docile; l'agneau fidèle suivit l'Agneau dont le sang a effacé le péché du monde. Il met en pratique la recommandation de l'apôtre saint Pierre : « Jésus-Christ a souffert pour vous, vous laissant un grand exemple, afin que vous suiviez ses traces. » (I *Pier.*, ii, 21.)

Chapitre V. — *Etienne, dans son martyre, imite Jésus-Christ par sa patience.* — 5. Voyez comme cet homme suit fidèlement la voie tracée par son Seigneur. Jésus-Christ sur la croix dit à Dieu : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Etienne, sous ce monceau de pierres qui l'écrasent, s'écrie : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Jésus-Christ sur la croix fait cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Etienne, accablé sous les pierres lancées contre lui, dit : « Seigneur Jésus, ne leur imputez point ce péché. » Comment donc aurait-il pu ne pas être là où était Celui qu'il avait suivi; où était Celui qu'il avait fidèlement imité?

Chapitre VI. — *Découverte du corps de saint Etienne. Les prières du saint martyr nous obtiennent des grâces nombreuses, sinon toutes celles que nous demandons.* — 6. Il a donc triomphé et obtenu la couronne du vainqueur. Son corps est resté longtemps caché, il a été découvert lorsque Dieu l'a voulu; il a répandu un vif éclat sur la terre, opéré les plus grands prodiges; tout mort qu'il est, il a rendu la vie aux morts; car, il n'était pas mort tout entier. Voici ce que je voudrais faire observer à votre charité; c'est que

diaconus ipsius : « Domine Jesu, accipe spiritum meum. » Tu promisisti, Evangelium legi, Evangelium prædicavi : « Ubi sum ego, illic et diaconus meus. » Exstiti tibi diaconus tuus, ministravi tibi sanguinem meum, posui pro te animam meam, redde mihi promissionem tuam.

Caput IV. — *Pro lapidatoribus suis cur genu fixo orat.* — 4. Et pro Judæis, pro lapidatoribus suis, pro cruentis cordibus, pro crudelibus animis quomodo oravit? Genu fixit. Tanta humilitas Stephani, magnus reatus est illius populi. Pro se stans rogavit, pro illis genu fixit. Illos sibi præposuit? Absit : non est credendum. Diligebat inimicos : sed de proximo dictum est : « Diliges proximum tuum sicut te ipsum » (*Matth.*, xxii, 39.) Quare ergo genu fixit? Quia sciebat se pro sceleratis orare; et quanto erant illi maligniores, tanto se difficilius exaudiri. Dominus in cruce pendens : « Pater, inquit, ignosce illis : » (*Luc.*, xxiii, 34) Stephanus sub lapidibus genu fixo : « Domine ne statuas illis hoc delictum. » Secutus est vestigia pastoris sui, tanquam bona ovis : bonus agnus secutus est agnum, cujus sanguis tulit peccatum mundi. Implevit quod ait apostolus Petrus : « Christus pro nobis passus est, relinquens nobis exemplum, ut sequamur vestigia ejus. » (I *Petr.*, ii, 21.)

Caput V. — *Stephanus in sua passione imitator Christi patientis.* — 5. Vide hominem sequentem vestigia Domini sui. Christus in cruce : « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum : » Stephanus sub lapidibus : « Domine Jesu, suscipe spiritum meum. » Christus in cruce : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt : » Stephanus sub lapidibus : « Domine Jesu ne statuas illis hoc delictum. » Quomodo posset iste non ibi esse, ubi erat quem secutus est, ubi erat quem imitatus est?

Caput VI. — *Detectio corporis ejus. Orationes ipsius multa impetrant, non omnia.* — 6. Triumphavit, coronatus est. Latuit tanto tempore corpus ejus, processit quando Deus voluit, illuminavit terras, tanta miracula fecit, mortuus vivos facit mortuos, quia nec

les prières de ce saint martyr nous obtiennent des grâces multipliées, sinon toutes celles que nous demandons. Nous lisons, en effet, dans les relations qui nous sont présentées, qu'il lui a été quelquefois difficile d'être exaucé ; mais qu'enfin il a obtenu ce qu'il demandait, grâce à la foi persévérante du suppliant. On n'a pas cessé, on a continué de prier, et Dieu s'est enfin laissé fléchir par les prières d'Etienne. Nous y voyons les paroles mêmes d'Etienne, et la réponse qui lui fut faite : La personne pour laquelle vous priez n'est pas digne d'être exaucée, elle a fait telle et telle chose. Mais il insista, il pria de nouveau et fut exaucé. Il nous a ainsi donné à entendre que de même qu'avant de quitter cette vie mortelle, il faisait toutes ses actions au nom du Seigneur, c'est encore en son nom que les prières qu'il lui adresse obtiennent les grâces du ciel à ceux qui, au jugement de Dieu, méritent de les recevoir.

Chapitre VII. — *Etienne, serviteur de Dieu comme nous, ne doit point être adoré comme Dieu.* — 7. Pour Etienne, il prie Dieu comme serviteur. Un ange s'entretenait avec Jean. Le sort des anges auprès de Dieu est celui qui nous est réservé si nous sommes bons, si nous sommes vraiment agréables à Dieu, nous aurons pour récompense l'égalité avec les anges. « Ils seront égaux aux anges, dit Notre-Seigneur. » (*Matth.*, xii, 30.) Cet ange révélait à saint Jean l'évangéliste de nombreuses merveilles, et, saint Jean troublé à la vue de ces prodiges, se prosterna à ses pieds pour l'adorer. Mais l'ange lui dit : « Que faites-vous ? Levez-vous et adorez Dieu, car je suis serviteur comme vous et comme vos frères. » (*Apoc.*, xix, 10.)

Chapitre VIII. — Si un ange s'est montré si humble, quelle ne doit pas être l'humilité d'un martyr comme celui que nous honorons? Ne croyons donc pas qu'Etienne conçoive de l'orgueil lorsque nous attribuons à sa propre vertu ce qu'il fait. Recevons les bienfaits que Dieu nous accorde par celui qui est comme nous, son serviteur ; mais renvoyons-en tout l'honneur, toute la gloire à Dieu. Que vous dirai-je de plus, et quel besoin de m'étendre davantage? Lisez les quatre vers que nous avons écrits dans ce sanctuaire. Lisez-les, retenez-les, conservez-les dans votre cœur. Nous les avons fait écrire en cet endroit afin que chacun pût les lire s'il le veut et quand il le veut. Ils sont peu nombreux, pour que chacun puisse les retenir; ils sont écrits dans un endroit public, afin que tous puissent les lire facilement. Il est inutile de chercher un livre, cette voûte doit vous servir de livre. Nous sommes venus un peu plus tôt que d'ordinaire ; mais comme la lecture a été longue et que la chaleur est accablante, remettons à dimanche la relation des bienfaits de Dieu obtenus par l'intercession d'Etienne et que nous devions vous lire aujourd'hui.

mortuus. Ergo hoc commendo Caritati Vestræ, ut sciatis quod orationes ejus multa impetrant, non tamen omnia. Nam invenimus etiam in libellis qui dantur, fuisse illi difficultates impetrandi, et accepisse tamen postea beneficium, non deficiente supplicis fide. Non cessatum est, oratum est, et dedit postea Deus per Stephanum. Sunt verba orantis Stephani, et responsum est illi : Pro qua oras non est digna, hoc et hoc fecit. Et tamen institit, rogavit, accepit. Dedit nobis intelligere, quia in cujus nomine faciebat antequam carnem deponeret, in ejus nomine faciunt orationes ejus ut beneficia impetrentur, quibus novit ea dari debere.

Caput VII. — *Stephanus conservus noster, non pro Deo colendus.* — 7. Ille autem tanquam servus orat. Apocabatur Angelus quidam cum Joanne. Angeli tales sunt apud Deum, ut si boni fuerimus, et perfecte eum promeruerimus, Angelis æquemur : « Erunt, dixit, æquales Angelis Dei. » (*Matth.*, xii, 30.) Angelus ostendebat multa miracula sancto Joanni Evangelistæ, turbatus miraculis adoravit eum. Adoravit homo Angelum; et Angelus homini : « Surge, quid facis? Illum adora : conservus enim tuus sum et fratrum tuorum. » (*Apoc.*, xix, 10.)

Caput VIII. — Si tanta humilitas apparuit in Angelo, quantam putatis esse debere in Martyre, sicut est? Non ergo credamus superbum esse Stephanum, cum putamus quia virtute sua facit quod facit. Per conservum beneficia sumamus, honorem et gloriam Domino demus. Quid vobis plus dicam et multum loquar? Legite quatuor versus, quos in cella scripsimus, legite, tenete, in corde habete. Propterea enim eos ibi scribere voluimus, ut qui vult legat, quando vult legat. Ut omnes teneant, ideo pauci sunt : ut omnes legant, ideo publice scripti sunt. Non opus est ut quæratur codex : camera illa codex vester sit. Aliquanto quidem temperius solito processimus : sed quia longa lectio recitata est, et graves æstus sunt, libellum beneficiorum Dei per ipsum, quem lecturi hodie fuimus, in diem Dominicum differamus.

SERMON CCCXX.

Sur un homme guéri par les prières de saint Etienne. Saint Augustin s'y excuse de n'avoir pu faire le sermon accoutumé.

Prononcé le jour même de Pâques.

Nous avons coutume d'entendre les relations des miracles obtenus par les prières du bienheureux martyr Etienne; mais aujourd'hui la présence de ce jeune homme nous tient lieu de livre ; la connaissance que vous avez de lui est pour vous comme une relation, et il ne vous faut point d'autre écriture que son visage. Vous qui vous rappelez ce que vous avez vu avec douleur dans cet homme, lisez maintenant avec joie ce que vous y voyez, afin de glorifier plus amplement le Seigneur notre Dieu, et de graver dans votre mémoire ce qui est écrit dans cette relation. Pardonnez-moi de ne point vous faire aujourd'hui un plus long discours ; vous savez combien je suis fatigué. Ce sont les prières d'Etienne qui m'ont obtenu hier d'avoir pu suffire à jeûn à tant d'occupations sans succomber, et de pouvoir encore vous parler aujourd'hui.

SERMON CCCXXI.

Saint Augustin, le lendemain de Pâques, promet la relation de la guérison de cet homme.

Nous vous avons dit hier, votre charité s'en souvient : La relation de la guérison de cet homme, c'est sa présence au milieu de vous. Cependant, comme il nous a fait connaître certaines circonstances que vous devez savoir, pour exciter en vous une admiration plus vive et glorifier davantage Notre-Seigneur, dans les Mémoires de ses saints, dont il est écrit : « La mort de ses saints est précieuse aux yeux du Seigneur, » (*Ps.* cxv, 15) il est convenable de vous lire la relation qui contient tout ce que vous avez entendu de la bouche de cet homme. Mais s'il plaît au Seigneur, on préparera aujourd'hui cette relation, et demain on vous en fera lecture.

SERMON CCCXXII.

Saint Augustin y lit la relation promise de la guérison de cet homme, le mardi de Pâques.

Nous avons promis hier à votre charité la lecture de la relation qui vous apprendrait, sur la guérison de cet homme, ce que vous n'avez pu voir de vos yeux. Si donc cela vous est agréable, ou plutôt comme vous ne devez avoir ici d'autres désirs que les miens ; faisons paraître ici le frère et la sœur sous vos yeux, afin que ceux d'entre vous qui n'ont pas vu ce que celui-ci a souffert, puissent s'en rendre compte par ce que souffre encore sa sœur. Qu'ils se présentent donc ici tous les deux, l'un qui a obtenu mi-

SERMO CCCXX (a).

De homine sanato per orationes S. Stephani. Ubi Augustinus episcopus se excusat, quod sermonem facere non potuerit.

De miraculis Dei per orationes beatissimi Martyris Stephani libellos solemus audire. Libellus hujus, aspectus est ; pro scriptura notitia, pro charta facies demonstratur. Qui nostis quid in illo dolentes videre soleatis, in præsenti gaudentes legite quod videtis : ut Dominus Deus noster abundantius honoretur, et quod in libello conscriptum est, in vestram memoriam conscribatur. Date veniam, quia diuturnum non reddo sermonem : nostis etenim fatigationem meam. Ut heri jejunus tanta agere possem et non deficere, ut et hodie vobiscum loquar, orationes sancti Stephani præstiterunt. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCXXI (b).

Ubi libellum sanati hominis promisit, feria secunda Paschæ.

Diximus quidem hesterno die, sicut meminit Caritas Vestra : Hujus libellus, aspectus est. Tamen quia nonnulla nobis indicavit, quæ nosse debetis, ad majorem admirationem et Domini nostri gloriam, de suorum sanctorum memoriis, de quibus dictum est : « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus, » (*Psal.* cxv, 15) etiam libellum dare decet, qui habet omnia quæ ex ejus ore cognovimus. Sed si Dominus voluerit, hodie parabitur, et vobis die crastino recitabitur.

SERMO CCCXXII (c).

Ubi libellum promissum sanati hominis præsentavit, feria tertia Paschæ.

Hesterno die libellum promisimus Caritati Vestræ, ubi de illo sanato audire etiam possitis, quæ videre

(a) Alias de Diversis XXIX, — (b) Alias de Diversis XXX. — (c) Alias de Diversis XXXI.

séricorde, l'autre pour laquelle nous devons l'implorer.

Copie de la relation donnée par Paul à l'évêque Augustin.

Je vous prie, bienheureux seigneur et père Augustin, de vouloir bien commander de lire devant le peuple saint cette relation, que je vous ai présentée sur votre ordre (1).

Lorsque nous habitions encore notre patrie, Césarée en Cappadoce, notre frère aîné accabla notre mère d'injures atroces et intolérables, et il poussa l'audace jusqu'à porter la main sur elle. Nous tous, ses autres enfants, qui étions présents, nous restâmes insensibles à cette injure; aucun de nous n'éleva la voix en faveur de notre mère, et ne demanda à notre frère raison de sa conduite. Outrée de ces mauvais traitements et en proie à la douleur la plus poignante que puisse ressentir une femme, elle résolut d'attirer par ses malédictions les châtiments du ciel sur ce fils dénaturé. Elle courut donc de très-grand matin aux fonts sacrés du baptême, pour appeler la colère de Dieu sur son malheureux fils, lorsqu'elle vit paraître devant elle, sous la figure d'un de nos oncles, je ne sais quel démon, qui prit le premier la parole, et lui demanda où elle allait. Elle lui répondit qu'elle allait attirer les malédictions du ciel sur son fils, qui l'avait si indignement outragée. L'ennemi du salut, trouvant un accès facile dans le cœur de cette femme folle de fureur, lui persuada de maudire tous ses enfants. Ce conseil du serpent infernal donne un nouvel aliment à sa colère; elle se prosterne aux pieds des fonts sacrés, les tient embrassés, et, les cheveux épars, le sein découvert, elle demande instamment à Dieu qu'exilés de notre patrie, nous soyons errants et vagabonds par toute la terre, afin d'être ainsi pour tout le genre humain un objet de terreur et d'épouvante. La vengeance céleste suivit de près les prières de cette mère, et notre frère, l'aîné de nous tous par l'âge comme par le crime, fut saisi d'un tremblement horrible de tous ses membres, tel que celui dont votre sainteté m'a vu atteint il y a trois jours encore. Tous ensuite, par ordre de naissance, nous fûmes, dans le courant de la même année frappés du même châtiment. Notre malheureuse mère, voyant les effets trop efficaces de ses malédictions, ne put supporter plus longtemps la conscience de son impiété, et l'opprobre dont elle était l'objet; elle s'étrangla avec une corde, et termina une vie déplorable par une mort plus funeste encore. Tous alors nous quittâmes notre pays, ne pouvant supporter la honte de ce châtiment ignominieux; nous abandonnâmes notre patrie, pour nous disperser chacun dans différentes contrées. De dix

(1) Comparez cette relation avec le chapitre VIII du Livre XXII *de la Cité de Dieu.*

non potuistis. Si ergo placet Caritati Vestræ, imo quia placere debet quod et mihi placet, ambo fratres stent in conspectu vestro : ut qui illum non viderant, in isto videant quid ille patiebatur. Stent ergo ambo, unus cui donata est gratia, et alter, cui petenda est misericordia.

Exemplar libelli a Paulo dati Augustino episcopo.

Rogo, Domine beatissime Papa Augustine, ut hunc libellum meum, quem ex præcepto tuo obtuli, sanctæ plebi jubeas recitari.

Cum adhuc in patria nostra Cæsarea Cappadociæ moraremur, frater noster natu major gravibus atque intolerandis communem matrem affecit injuriis, in tantum ut ei etiam manus non dubitaret inferre. Quod nos omnes filii pariter congregati patienter tulimus, ut ne verbum quidem fratri nostro pro matre nostra, cur hoc faceret, dixerimus. Illa autem feminei doloris stimulis incitata, injuriosum filium maledicendo punire constituit. Cumque ad sacri baptismatis fontem post gallorum cantus memorato filio suo iram Dei imprecatura properaret, tunc ei nescio quis in patrui nostri similitudine, ut intelligitur, dæmon occurrit, et ab ea prior quo pergeret requisivit. Cui illa, ad maledicendum filio suo ob intolerabilem contumeliam se ire respondit. Tunc autem ille inimicus, quoniam in mulieris corde insaniente locum facile invenire potuit, ut omnibus malediceret persuasit. Illa autem vipereis inflammata consiliis, sacrum fontem provoluta corripuit, et sparsis crinibus nudatisque uberibus hoc a Deo potissimum postulavit, ut extorres patria et circumeuntes alienas terras, omne hominum genus nostro terreremus exemplo. Mox maternas preces efficax vindicta prosequitur, eumdemque continuo fratrem nostrum ætate culpaque majorem tremor membrorum tantus invasit, quantum in me usque ante hoc triduum Vestra Sanctitas vidit. Servato autem ordine, quo nati eramus, intra unum annum eadem nos pœna omnes corripuit. Videns autem mater maledictiones suas ad tantam efficaciam pervenisse, impietatis suæ conscientiam et opprobrium hominum diutius ferre non potuit : sed laqueo guttur adstringens, luctuosam vitam termino funestiore conclusit. Egressi ergo nos omnes, opprobrium nostrum non ferentes, et communem patriam relinquentes passim sumus per diversa dispersi. Ex nobis autem omnibus decem

frères que nous étions, le second par ordre de naissance fut guéri à la mémoire du glorieux martyr saint Laurent, qu'on vient d'établir à Ravenne. Quant à moi, qui suis le sixième, accompagné de ma sœur qui vient immédiatement après moi, partout où j'apprenais que, dans quelque partie de l'univers, il y avait des lieux sacrés où Dieu opérait des miracles, j'en prenais immédiatement le chemin dans le désir ardent que j'avais de recouvrer la santé. Pour ne rien dire des autres célèbres sanctuaires consacrés à la mémoire des saints, j'arrivai dans ce trajet jusqu'à Ancône, ville d'Italie, où Dieu opère de nombreux miracles par son très-glorieux martyr Etienne. Mais je n'ai pu être guéri nulle part ailleurs, parce que le Seigneur, dans sa prédestination divine, me la réservait dans ce lieu. Je n'ai pas oublié non plus d'aller à Uzale, ville d'Afrique, où, dit-on le bienheureux martyr Etienne opère également des prodiges. Cependant, il y a trois mois, c'est-à-dire le jour des calendes de janvier (1), moi et ma sœur, qui est ici avec moi, en proie à cette horrible souffrance, nous avons été avertis par une vision manifeste. Un vieillard, vénérable par l'éclat de son visage et la blancheur de ses cheveux, me prédit que, dans le troisième mois, la santé que je désirais tant me serait rendue. De son côté, ma sœur, dans cette vision, vit votre sainteté sous ces mêmes traits que nous contemplons maintenant, signe évident que nous devions nous rendre dans ce lieu. En effet, votre béatitude m'est ensuite apparue à plusieurs reprises, dans les autres villes que je traversais, telle que je vous vois aujourd'hui. Instruits par un avertissement dont les caractères étaient manifestement divins, nous arrivâmes dans cette ville, il y a environ quinze jours. Vos yeux ont été les témoins de mes horribles souffrances, et vous pouvez les voir encore par ma malheureuse sœur, qui vous montre en sa personne, pour l'enseignement de tous, le mal affreux dont nous souffrions tous; et tous ceux qui voient en elle le déplorable état où j'étais réduit, peuvent reconnaître la grandeur de la grâce que le Seigneur m'a faites par son Saint-Esprit. Je priais tous les jours, en versant des larmes abondantes, dans le lieu consacré par la mémoire du très-glorieux martyr Etienne. Or, le dimanche de Pâques, ceux qui étaient présents en furent témoins, tandis que je priais en répandant un torrent de larmes, et me tenant à la grille, je tombai tout à coup. Je perdis l'usage de mes sens, et je ne savais où j'étais. Je me relevai ensuite, et cet

(1) On lisait dans les éditions précédentes : « de juin. » C'était évidemment une faute, et il faut lire « de janvier, » ou « de février. » En effet, ceci se passait le mardi de Pâques peut-être de l'année 425 où la fête de Pâques tombait le 19 avril. Dans le livre XXII du chapitre VIII de son ouvrage *de la Cité de Dieu*, que saint Augustin a écrit sur la fin de l'année 426, il raconte ce même miracle, après avoir dit au sujet de ces relations qu'on avait coutume de donner, et de la mémoire de saint Etienne établie à Hippone : « Cependant, toutes ces guérisons miraculeuses n'ont pu être recueillies, mais seulement celles dont les relations ont été présentées pour être lues au peuple chrétien... Or, il n'y a pas encore deux ans que cette mémoire a été établie, etc. »

fratribus, qui nascendi quoque ordine primum sequitur ad gloriosi Martyris Laurentii Memoriam, quæ apud Ravennam nuper collocata est, sicut audivimus, meruit sanitatem. Ego autem qui nascendi ordine sum sextus illorum, cum hac sorore mea, quæ me ætate subsequitur, ubicumque gentium, ubicumque terrarum loca esse sacra, in quibus operaretur Deus miracula, comperissem, magno desideratæ sanitatis amore carpebam iter. Sed ut de cæteris celeberrimis sanctorum locis taceam, etiam ad Anconam, Italiæ civitatem, ubi per gloriosissimum Martyrem Stephanum multa miracula Dominus operatur, eadem circuitione perveni. Sed ideo alibi curari non potui, quia huic loco divina prædestinatione servabar. Nec Uzalim civitatem Africæ prætermisi, ubi beatus Martyr Stephanus magna prædicatur frequenter operari. Verum tamen ante hos tres menses, id est, Kalendarum Januariarum die, tam ego quam soror mea, quæ hic mecum est, eadem adhuc passione detenta, evidenti sumus visione commoniti. Ait enim mihi quidam aspectu clarus, et candido crine venerabilis, quod intra tertium mensem desiderata esset mihi sanitas adfutura. Sorori autem meæ in visione Sanctitas tua in ea effigie, in qua te præsentes videmus, apparuit : per quod nobis significatum est, ad istum locum nos venire debuisse. Nam et ego beatitudinem tuam sæpius postea videbam per alias civitates in itinere, quo veniebamus, talem prorsus, qualem modo conspicio. Admoniti ergo evidenti auctoritate divina, ad hanc venimus civitatem ante dies ferme quindecim. Passionis meæ vel oculi vestri testes sunt, vel miserabilis soror mea, quæ ad eruditionem omnium, communis mali præbet exemplum : ut qui in illa qualis ego fuerim vident, in me quantum per Spiritum sanctum suum Dominus sit operatus, agnoscant. Orabam ego quotidie cum magnis lacrymis in loco ubi est Memoria gloriosissimi Martyris Stephani. Die autem Dominico Paschæ, sicut alii qui præsentes erant, viderunt, dum orans cum magno fletu cancellos teneo, subito cecidi. Alie-

affreux tremblement avait complétement disparu de tout mon corps. Plein de reconnaissance pour un si grand bienfait dont j'étais redevable à Dieu, je vous ai présenté cette relation, où j'ai rapporté ce que vous ignoriez de nos malheurs, et ce que vous savez de la guérison parfaite qui m'a été rendue, afin que vous daigniez prier pour ma sœur, et rendre grâces à Dieu pour moi.

SERMON CCCXXIII.

Prononcé après la lecture de la relation de la guérison obtenue par l'intercession de saint Etienne.

Chapitre premier. — *Combien les parents doivent craindre de faire des imprécations contre leurs enfants.* — 1. C'est par la miséricorde de Dieu, mes frères, nous devons le croire, que tous ces enfants sur lesquels la malédiction de leur mère a fait tomber les effets dela colère divine, obtiendront la guérison que nous sommes heureux de voir rendue à l'un d'entre eux. Cependant, que les enfants apprennent ici le respect qu'ils doivent à leurs parents, et que les parents redoutent de se mettre en colère contre leurs enfants; car il est écrit : « La bénédiction du père affermit la la maison des enfants, et la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements. » (*Eccli.*. III, 11.) Vous le voyez, ces malheureux ne sont plus maintenant sur le sol de notre patrie, ils sont partout en spectacle, ils déroulent sous tous les yeux le triste tableau de leur châtiment et de leur misère, et portent l'effroi dans les âmes dominées par l'orgueil. Enfants, apprenez, comme vous l'enseigne l'Ecriture, à rendre à vos parents l'honneur qui leur est dû. Et vous, parents, si l'on vous offense, souvenez-vous que vous êtes pères, que vous êtes mères. Cette mère a imploré la vengeance divine contre ses enfants, et elle a été exaucée, parce que Dieu est vraiment juste, et que cette femme avait été trop véritablement outragée. Un seul de ses enfants lui avait dit des paroles injurieuses, et avait osé porter la main sur elle, les autres étaient restés comme insensibles à cet outrage fait à leur mère, et aucun d'entre eux n'avait ouvert la bouche pour la défendre contre cette brutalité d'un fils dénaturé. Mais Dieu est juste, il entendit ses prières, il accueillit ses gémissements et ses plaintes. Mais que devint cette infortunée? Son châtiment ne fut-il pas d'autant plus grand que sa prière avait été plus tôt exaucée. Apprenez donc à ne demander à Dieu que ce que vous ne craignez pas d'obtenir de lui.

Chapitre II. — *Deux de ces enfants n'ont pas recouvré la santé à Ancône, parce que Dieu voulait qu'elle leur fût rendue à Hippone. A quelle occasion la mémoire de saint Etienne fût établie à Ancône avant que son corps fût découvert.* — 2. Pour nous, mes frères, empressons-nous de

natus autem a sensu, ubi fuerim nescio. Post paululum assurrexi, et illum tremorem in corpore meo non inveni. Huic itaque tanto Dei beneficio non ingratus, hunc libellum obtuli : in quo etiam quæ de nostris calamitatibus ignorabatis, et quod de mea incolumitate et salute cognovistis, exhibui : ut et pro mea sorore orare dignemini, et pro me agere Deo gratias.

SERMO CCCXXIII [a].

Habitus post libellum de sancto Stephano.

Caput primum. — *Parentum imprecationes in filios, quam reformidandæ.* — 1. Misericordia quidem Dei, Fratres, sicut credendum est, omnes isti fratres, quos una Dei ira materna plaga percussit, ad hujus de quo gaudemus, quandoque perventuri sunt sanitatem. Verumtamen discant filii obsequi, timeant parentes irasci. Scriptum est : « Benedictio patris firmat domum filiorum : maledictio matris eradicat fundamenta. » (*Eccli.*, III, 11.) Modo isti per terras in fundamentis patriæ suæ non sunt : præbent ubique spectaculum, proponunt suum supplicium : præbent oculis miseriam suam, terrent superbiam alienam. Discite filii quod dicit Scriptura, reddere honorem parentibus debitum. Sed et vos parentes, quando offendimini, parentes vos esse recordamini. Oravit mater contra filios, exaudita est; quia Deus vere justus est, quia vere injuriam passa fuerat. Unus ipsorum et verba contumeliosa et manus injecerat; et cæteri matris injuriam patienter tulerunt, nec unum pro ea verbum contra fratrem responderunt. Justus Deus qui audivit precantem, audivit dolentem. Sed quid illa misera? Nonne unde citius exaudita, inde plus punita? Discite hoc petere a Deo, ubi non timeatis exaudiri.

Caput II. — *Sanitas duobus fratribus non impetrata Anconæ, ut iis Hippone concederetur. Memoria Stephani qua occasione apud Anconam ante corporis ejus detectionem exstructa.* — 2. Nos autem, Fratres, sata-

(a) Alias XXXII, de Diversis.

rendre des actions de grâces au Seigneur notre Dieu, pour celui qui a recouvré la santé, et de prier pour sa sœur qui est encore en proie à ce mal affreux. Bénissons Dieu qui nous a jugés dignes de voir de nos yeux ce prodige. Qui suis-je, en effet, moi qui leur ai apparu sans le savoir? Ils me voyaient à mon insu, et ils recevaient l'avertissement de se rendre dans cette ville. Qui suis-je? un homme comme tant d'autres, et non pas un personnage distingué. Et pour dire la vérité à votre charité, je suis ravi d'admiration, je me réjouis de la grâce qui nous a été accordée. Cet homme n'a pu être guéri à Ancône, ou plutôt il aurait pu être guéri, et rien n'était plus facile; mais c'est en notre faveur que cette guerison miraculeuse a été différée. Beaucoup d'entre vous, en effet, savent quels grands miracles s'opèrent dans cette ville par le très-saint martyr Etienne. Ecoutez même ce que vous ne pourrez vous empêcher d'admirer. Depuis longtemps la mémoire d'Etienne était établie à Ancône, elle y est encore. Mais, me direz-vous peut-être, son corps n'était pas encore découvert, comment pouvait-on lui avoir élevé un monument à Ancône? La cause m'en est inconnue, mais je ne puis taire à votre charité ce que la renommée a fait parvenir jusqu'à nous. Lorsque saint Etienne était lapidé, il se trouvait là des hommes innocents de sa mort, surtout parmi ceux qui avaient déjà embrassé la foi en Jésus-Christ. Or, on dit qu'une pierre vint frapper Etienne au coude, et retomba ensuite aux pieds d'un de ces hommes sincèrement chrétien. Il prit cette pierre et la conserva. Cet homme était un marin; ses courses maritimes le firent aborder au rivage d'Ancône, et il lui fut révélé qu'il devait y déposer cette pierre. Il obéit fidèlement à cet ordre du ciel, et fit ce qui lui était ordonné; c'est depuis ce temps qu'il existe à Ancône une mémoire de saint Etienne, et dans l'ignorance où l'on était de ce qui était arrivé, le bruit courait qu'on y possédait un bras du saint martyr. Or, il fut révélé à cet homme de déposer en ce lieu la pierre qui avait frappé le saint martyr au coude, parce qu'en grec coude se traduit par ἀγκών. Or, c'est à ceux qui savent quels miracles s'y opèrent de nous enseigner. Ces miracles n'ont commencé qu'après que le corps de saint Etienne fut découvert, et si ce jeune homme n'y a pas été guéri, c'est que Dieu nous réservait le spectacle de sa guérison.

Des miracles qui ont eu lieu à Uzale. — 3. Demandez encore quels miracles étonnants ont eu lieu à Uzale, où est évêque Evode, notre frère, et on vous l'apprendra. Sans parler d'une foule d'autres, je me borne à vous en faire connaître un seul, pour vous faire comprendre combien la présence de la Majesté divine remplit ce lieu. Une femme qui tenait un jour sur son sein son

gamus Domino Deo nostro gratias referre pro illo qui sanatus est; et pro illa quæ adhuc tenetur, preces fundamus. Benedicamus Deum, quia dignos nos habuit, ut hoc videremus. Quid enim sumus, quia ego apparui istis nesciens? Illi enim me videbant, et ego nesciebam : et admonebantur, ut ad istam civitatem venirent. Quis sum ego? Homo sum unus de multis, non de magnis. Et vere, ut audiat Caritas Vestra, multum miror, et gaudeo nobis esse concessum : quoniam iste homo nec Anconæ curari potuit; imo potuit, sed propter nos factum non est, quia facillime fieri potuit. Sciunt enim multi quanta miracula per beatissimum Martyrem Stephanum in ista civitate fiant. Et audite quod miremini : Memoria ejus antiqua ibi erat, et ipsa est ibi. Sed fortasse dicis : Corpus ejus nondum apparuerat : Memoria ibi unde erat? Latet quidem causa : sed quid ad nos fama pertulerit, non tacebo Caritati Vestræ. Quando lapidabatur sanctus Stephanus, aliqui etiam innocentes et maxime de iis qui jam in Christum crediderant, circumstabant : dicitur lapis venisse in cubitum, et excussus inde venisse ante quemdam religiosum. Tulit illum, et servavit. Homo erat de navigantibus, sors navigationis attulit illum ad littus Anconæ, et revelatum est illi ibi debere reponi lapidem illum. Ille obedivit revelationi, et fecit quod jussum est : ex illo cœpit esse ibi Memoria sancti Stephani, et rumor erat, quia brachium sancti Stephani ibi est, nescientibus hominibus quid contigisset. Verum autem intelligitur propterea ibi fuisse revelatum, ut ibi poneret lapidem qui de cubito Martyris excussus est, quia Græce cubitum ἀγκών dicitur. Sed qui sciunt quæ ibi miracula fiant, ipsi nos doceant. Non ibi cœperunt fieri ista miracula, nisi posteaquam corpus sancti Stephani apparuit. Ecce ibi non est curatus iste juvenis, ut nostris oculis servaretur.

De miraculis apud Uzalim factis. — 3. Apud Uzalim ubi est episcopus frater meus Evodius, quanta miracula ibi fiant quærite, et invenietis. Prætermissis autem aliis, indico vobis unum quod ibi factum est, ut videatis quanta sit ibi præsentia majestatis.

fils malade et simple catéchumène, le perdit tout à coup sans avoir pu le secourir. Mon fils, s'écrie-t-elle, est mort, n'étant encore que catéchumène.

Chapitre III. — *Cris du peuple, témoin de la guérison soudaine de la jeune fille.* — 4. Tandis qu'Augustin rapportait ces paroles, le peuple qui entourait la mémoire de saint Etienne fit entendre ces cris d'allégresse : Grâces à Dieu, louanges à Jésus-Christ. Pendant que ces cris d'allégresse remplissaient le temple, la jeune fille qui venait d'être guérie fut amenée devant le sanctuaire. Aussitôt que le peuple l'eut vue, il se livra à des transports de joie mêlés de larmes, et continua ses cris quelque temps encore, sans faire entendre de paroles distinctes, mais seulement un bruit confus. Enfin le silence s'étant rétabli, l'évêque Augustin prit la parole et dit : Il est écrit dans un psaume : « Je confesserai moi-même mon péché au Seigneur, et vous m'avez pardonné l'impiété de mon cœur. » (*Ps.* xxxi, 5.) J'ai dit : Je confesserai, je n'ai pas confessé encore; j'ai dit : Je confesserai, et vous m'avez pardonné. J'ai recommandé à vos prières cette infortunée, ou plutôt cette ex-infortunée. Nous nous disposions à prier, et nous avons été exaucés. Que notre joie soit une action de grâces. Notre Mère, la sainte Eglise, a été plutôt exaucée pour le bonheur de cette fille, que sa mère ne l'a été pour son malheur. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMON CCCXXIV.

Où saint Augustin achève le discours précédent, qui avait été interrompu par une guérison miraculeuse.

Miracle opéré à Uzale. Vie rendue à un enfant mort sans avoir été baptisé, pour qu'il pût recevoir les sacrements. — 1. Je dois achever aujourd'hui le discours qu'ont interrompu hier les transports de votre joie. Je m'étais proposé, et j'avais même commencé de vous expliquer pourquoi ces deux enfants ont été conduits par une autorité divine vers cette ville, pour y recouvrer la santé qu'ils désiraient et qu'ils attendaient depuis si longtemps. Or, dans ce dessein, j'avais commencé à vous parler des sanctuaires où ils n'ont pu être guéris et d'où ils ont été dirigés vers nous. Je vous avais parlé d'Ancône, ville d'Italie, j'avais même dit quelques mots d'Uzale, ville d'Afrique, qui a pour évêque Evode, notre frère, que vous connaissez, car la renommée du saint martyr et de ses œuvres les avait attirés dans cette ville. Or, ils n'y ont pas obtenu la grâce qui aurait pu leur être accordée, parce que Dieu la leur réservait dans ce lieu où elle devait leur être donnée. Comme je voulais vous parler brièvement des œuvres divines accom-

Mulier quædam subito ægrotum filium, cui succurrere festinando non potuit, in gremio suo catechumenum amisit : quæ clamans : Mortuus est, inquit, filius meus catechumenus.

Caput III. — *Populi clamor ex subita curatione puellæ exortus.* — 4. Et cum hæc diceret Augustinus, populus de Memoria sancti Stephani clamare cœpit : Deo gratias, Christo laudes. In quo continuo clamore, puella quæ curata est ad absidam perducta est. Qua visa, populus cum gaudio et fletu, nullis interpositis sermonibus, sed solo strepitu interposito, aliquandiu clamorem protraxit : et silentio facto, Augustinus episcopus dixit : Scriptum est in Psalmo : « Dixi : Proloquar adversum me delictum meum Domino Deo meo, et tu dimisisti impietatem cordis mei. » (*Psal.* xxxi, 5.) Dixi : Proloquar : nondum prolocutus sum : Dixi : Proloquar, et tu dimisisti. Commendavi istam miseram, imo ex misera, commendavi eam vestris orationibus. Disposuimus orare, et exauditi sumus. Sit gaudium nostrum actio gratiarum. Citius exaudita est mater Ecclesia, quam in perniciem maledicta mater illa. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCXXIV [a].

Quo Augustinus complet partem Sermonis mox præcedentis miraculo interrupti.

Miraculum apud Uzalim factum. Parvulo ante baptismum exstincto vita reddita, ut sacramenta perciperet. — Debet a nobis hesternus Sermo compleri, qui majori interruptus est gaudio. Statueram enim et cœperam loqui Caritati Vestræ, quare mihi videntur isti fratres divina auctoritate ad hanc civitatem esse directi, ut hic in eis diu optata et exspectata sanitas impleretur. Et hoc volens dicere, prius commendare cœperam Caritati Vestræ loca sancta, in quibus non sunt sanati, et ad nos inde sunt directi. Et dixi de Ancona civitate Italiæ : cœperam de Uzali civitate dicere, quæ est in Africa; (Episcopum habet fratrem meum, quem nostis, Evodium;) quia et ad illam civitatem eos venire, fama ejusdem Martyris et operum ejus

(*a*) Alias xxxiii, de Diversis.

plies par l'intercession du saint martyr, entre beaucoup d'autres que je passais sous silence, j'en avais choisi une en particulier dont je commençais à vous parler, lorsque la guérison miraculeuse de cette jeune fille donna lieu à des cris, à des transports de joie qui me forcèrent de mettre fin à mon discours. Voici donc le miracle qui s'est opéré, nous le savons, parmi tant d'autres que nous ne pouvons ici rappeler. Une femme perdit son fils malade et simple catéchumène, lorsqu'elle le tenait sur son sein et l'allaitait. En le voyant mort et perdu sans retour, elle versa des larmes que lui arrachait la foi plutôt que l'amour maternel; car elle ne regrettait pour son fils que la vie du siècle futur, et c'est cette vie dont elle déplorait pour lui la perte. Cependant, remplie d'une vive confiance, elle prend ce mort chéri, court à la mémoire du bienheureux martyr Etienne, et lui réclame son fils en ces termes : Saint martyr, vous voyez qu'il ne me reste aucune consolation. Je ne puis dire en effet que mon fils m'a précédée, puisque vous savez qu'il est perdu. Vous voyez la cause de mes larmes. Rendez-moi mon fils, afin que je puisse le voir en présence de Celui qui vous a couronné. Pendant qu'elle adressait à Dieu ces prières et d'autres semblables, et que ses larmes non-seulement sollicitaient, mais exigeaient cette grâce, la vie fut tout à coup rendue à son enfant. Comme elle avait dit à Dieu : Vous savez pourquoi je vous demande mon fils, Dieu voulut montrer les véritables dispositions de son cœur. Elle le porta aussitôt aux prêtres, il fut baptisé, sanctifié, reçut l'onction sainte et l'imposition des mains, et, lorsque tous les rites sacramentels furent achevés, il mourut. Sa mère suivit son convoi avec un visage ferme, comme si elle le conduisait, non pas au repos du sépulcre, mais dans le sein du martyr Etienne. Ainsi fut éprouvé le cœur plein de foi de cette femme chrétienne. Or Dieu, qui avait opéré dans ce lieu un si grand miracle par l'entremise de son martyr, ne pouvait-il aussi guérir ces deux infortunés? Et cependant ils ont été dirigés vers nous. Tournons-nous donc vers le Seigneur, etc.

SERMON CCCXXV.

Pour la fête des vingt martyrs (1).

Pourquoi les fêtes des martyrs ont été instituées. — 1. La fête solennelle de ces saints martyrs réclame de nous un discours, et nous acquittons

(1) Baronius pense que ce sont les mêmes que les vingt martyrs qui ont souffert la mort à Tarse en Cilicie sous Dioclétien, le 6 juin. Sirmond regarde comme plus certain qu'ils sont différents, et nous partageons plus volontiers son opinion. Saint Augustin nous apprend que la mémoire de ces martyrs était très-célèbre à Hippone, en rapportant un miracle éclatant qui s'y était opéré. Voyez *Cité de Dieu* livre XXII. C'est dans cette basilique qu'a été prononcé le sermon CXLVIII. Ces vingt martyrs sont probablement l'objet du sermon suivant.

compulisset. Non est illic datum quod dari potuit, ut hic daretur ubi dari debuit. Cum autem opera divina per sanctum Martyrem commemorare breviter vellem, omissis cæteris, unum institueram dicere : quod cum dico, restituta illi puellæ sanitate, subito lætitiæ tumultus exortus est, et nos aliter compulit finire Sermonem. Ergo tale ibi miraculum scimus factum inter multa alia, quæ commemorari utique cuncta non possunt. Mulier quædam amisit in gremio ægrotantem filium catechumenum infantem lactentem. Quæ cum vidisset amissum et irreparabiliter perditum, cœpit eum magis flere fideliter, quam (*f.* materne) mater. Non enim filii sui desiderabat vitam, nisi in futuro sæculo, et hanc sibi ablatam et perisse plangebat. Impleta affectu fiduciæ tulit illum mortuum, et cucurrit ad Memoriam beati Martyris Stephani, et cœpit ab illo exigere filium, et dicere : Sancte martyr, vides nullum mihi remansisse solatium. Non enim possum dicere filium præcessisse, quem nosti perisse : tu enim vides quare plangam. Redde filium meum, ut habeam eum ante conspectum coronatoris tui. Hæc et talia cum precaretur, lacrymis quodam modo non petentibus, sed ut dixi, exigentibus, revixit filius ejus. Et quia dixerat : Nosti quare illum quæram : ostendere voluit etiam Deus verum animum ipsius. Continuo tulit illum ad presbyteros, baptizatus est, sanctificatus est, unctus est, imposita est ei manus, completis omnibus sacramentis, assumptus est. Illa autem tali eum cum vultu deduxit, tanquam non deduceret ad requiem sepulcri, sed ad sinum Martyris Stephani. Probatum est cor fidele mulieris. Ubi ergo tale miraculum fecit Deus per Martyrem suum, non potuit ibi istos curare? Et tamen huc nobis directi sunt. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCXXV (a).

In Natali viginti Martyrum.

Solemnitates Martyrum cur institutæ. — 1. Die solemni sanctorum Martyrum debitus Sermo reddendus est. De gloria Martyrum locuturos, breviter

(a) Alias XXX, ex Sirmondianis.

notre dette en vous l'adressant. Demandons aux saints martyrs de nous aider par leurs prières à parler dignement de la gloire des martyrs, et de la justice pour laquelle ils ont souffert. Il est une pensée que votre sainteté doit se rappeler en célébrant ces saintes solennités, c'est que les honneurs que nous rendons aux martyrs n'ajoutent rien à leur bonheur. Ils n'ont pas besoin de nos solennités, eux qui goûtent avec les anges la joie des cieux, mais ils se réjouissent avec nous, non pas lorsque nous les honorons, mais lorsque nous les imitons. Cependant ces honneurs dont ils ne retirent aucun fruit ne laissent pas de nous être utiles. Mais rappelons-nous que les honorer sans les imiter, c'est une adulation mensongère et trompeuse. Ces solennités ont donc été instituées dans l'Eglise de Jésus-Christ, pour rappeler à l'assemblée des membres de Jésus-Christ l'obligation d'imiter les martyrs de Jésus-Christ. Voilà le véritable fruit de cette fête, et il n'y en a point d'autre. Qu'on nous propose d'imiter Dieu, la fragilité humaine répond aussitôt que c'est une trop lourde tâche pour elle d'imiter Celui avec lequel elle ne peut entrer en comparaison. Si l'on nous propose maintenant d'imiter l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant Dieu, s'est revêtu d'une chair mortelle, pour donner à la fois aux hommes, revêtus de cette même chair, et le précepte et l'exemple, selon les paroles de saint Pierre : « Le Christ a souffert pour vous, vous laissant un grand exemple, afin que vous suiviez ses traces. » (I *Pier.*, II, 21.) Notre fragilité répond encore : Quelle ressemblance entre le Christ et moi? Il avait une chair mortelle, il est vrai, cependant c'était le Verbe. « Car le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » (*Jean*, I, 14.) Il a pris une chair comme la nôtre, mais sans cesser d'être le Verbe, il a pris ce qu'il n'était pas, il n'a point perdu ce qu'il était. « Car Dieu était dans le Christ pour se réconcilier le monde. » (II *Cor.*, V, 19.) Quelle ressemblance donc entre Jésus-Christ et moi? C'est donc pour faire disparaître toutes ces excuses de la faiblesse et de l'infidélité que les martyrs nous ont construit une grande voie. Il fallait qu'elle reposât sur des assises de pierre, afin que nous puissions y marcher en sûreté. C'est ce qu'ils ont fait par leur sang, par leur profession de foi. Pleins de mépris pour leurs corps, ils les ont étendus comme des vêtements, lorsque Jésus-Christ est venu pour conquérir les nations, et qu'il s'est assis sur eux comme sur une monture. Qui rougirait de dire : Je suis loin d'être égal à Dieu? Oui, vous en êtes loin. Je suis loin d'être égal au Christ? Oui, et même au Christ revêtu d'un corps mortel. Mais Pierre était ce que vous êtes, Paul était ce que vous êtes, les apôtres et les prophètes étaient des hommes comme vous.

justam causam martyrum locuturos, adjuvent nos orationes Martyrum. Hoc enim per istas solemnitates commemorari debet Sanctitas vestra, primum ne arbitremur aliquid nos conferre Martyribus, quia eorum dies solemnissimos celebramus. Illi nostris festivitatibus non egent, quia in cœlis cum Angelis gaudent : congaudent autem nobis, non si honoremus eos, sed si imitemur eos. Quanquam et quod honoramus, nobis prodest, non illis. Sed honorare, et non imitari, nihil est aliud quam mendaciter adulari. Ad hoc ergo istæ festivitates in Ecclesia constitutæ sunt Christi, ut per eas congregatio membrorum Christi admoneatur imitari Martyres Christi. Hæc est omnino hujus festivitatis utilitas, alia non est. Si enim nobis proponatur imitandus Deus, respondet humana fragilitas, multum esse ad se imitari eum, cui non potest comparari. Si deinde ipsius Domini nostri Jesu Christi ad imitationem nobis proponatur exemplum, qui propterea cum Deus esset, mortali carne vestitus est, ut hominibus mortalem carnem gerentibus insinuaret præceptum, et demonstraret exemplum : de quo etiam scriptum est : « Christus pro nobis passus est, relinquens nobis exemplum, ut sequamur vestigia ejus : » (I *Petr.*, II, 21) tamen et hic adhuc respondet humana fragilitas : Quid simile ego et Christus? Ille etsi caro, tamen verbum caro. Verbum enim caro factum, ut habitaret in nobis, » (*Joan.*, I, 14) carnem assumpsit, non Verbum perdidit : quod non erat accepit, non quod erat amisit. « Deus enim erat in Christo mundum reconcilians sibi. » (II *Cor.*, V, 19.) Quid ergo simile ego et Christus? Ad tollendas igitur omnes excusationes infidelis infirmitatis, Martyres nobis stratam construxerunt. Lapideis enim tabulis construenda erat, qua securi ambularemus. Ipsi fecerunt sanguine suo, confessionibus suis. Denique contemptis corporibus suis, venienti ad gentes lucrandas Christo, tanquam in jumento illo sedenti, corpora sua sicut vestimenta straverunt. Quis est, quem pudeat dicere : Impar sum Deo? Plane impar. Impar sum Christo? Etiam mortali Christo impar. Petrus hoc erat quod tu : Paulus hoc

Si vous n'avez pas le courage d'imiter le Seigneur, imitez du moins celui qui est comme vous son serviteur. Cette armée de serviteurs qui précède, met à néant toutes les excuses de la négligence. Cependant, j'entends dire encore : Je suis loin d'être égal à Pierre, je suis loin d'être égal à Paul. Etes-vous aussi loin de la vérité? Des hommes illettrés ont reçu la couronne, il n'y a plus d'excuse pour la vanité. Direz-vous enfin que vous ne pouvez égaler de jeunes enfants, de jeunes filles, une sainte Valériane? Si vous refusez de suivre leurs exemples, vous ne voulez donc pas marcher sur les traces de Victoire? Voici, en effet, dans quel ordre est dressée la liste de ces vingt martyrs. Elle s'ouvre par l'évêque Fidentius, et se termine par une femme fidèle, sainte Victoire. Elle commence par la foi et finit par la victoire.

Dans les martyrs il faut considérer, non la peine, mais la cause de leurs souffrances. Saint Augustin blâme la conduite des donatistes. — 2. Efforcez-vous donc, mes frères, en célébrant les souffrances des martyrs, de vous pénétrer de l'obligation d'imiter les martyrs. Pour rendre leurs souffrances fécondes, ils ont fait choix de la cause pour laquelle ils ont souffert. Ils ont considéré que Notre-Seigneur n'a pas dit simplement : Heureux ceux qui souffrent persécution, mais : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » (*Matth.*, v, 10.) Choisissez aussi la bonne cause, et ne vous inquiétez pas des souffrances. Mais si vous ne faites pas choix de la bonne cause, vous souffrirez dans cette vie et dans l'autre. Ne vous laissez pas émouvoir par les supplices et les châtiments des malfaiteurs, des sacriléges, des ennemis de la paix et de la vérité. Ce n'est point pour la vérité qu'ils meurent, mais ils meurent pour s'opposer à ce qu'on prêche la vérité, à ce qu'on s'attache à la vérité, à ce qu'on aime l'unité, à ce qu'on aime la charité, et qu'on parvienne à l'éternité. Oh! que leur cause est mauvaise! et par là même leurs souffrances sont sans aucun fruit. Vous qui vous vantez de ce que vous souffrez, vous ne voyez pas qu'il y avait trois croix sur cette montagne où Notre-Seigneur a souffert la mort ? Il a été crucifié entre deux voleurs; ce qui le distinguait, c'était non pas le supplice, mais la cause pour laquelle il le souffrait. Aussi entendez les martyrs dire à Dieu par la bouche du Psalmiste : « Jugez-moi, Seigneur. » (*Ps.* XLII, 1.) Il ne craint pas le jugement, car il n'a rien en lui que le feu puisse consumer; là où il n'y a que de l'or pur, pourquoi redouter la flamme? « Jugez-moi, Seigneur, séparez ma cause de celle d'un peuple impie. » Dit-il à Dieu : Discernez, séparez mon supplice ? On lui répondrait : « Le larron a souffert le même châtiment. » Dit-il : Distinguez ma croix (1)? Les adultères n'ont-ils pas été aussi jetés dans les cachots ? Il

(1) Il y a ici une lacune dans le texte.

erat quod tu : Apostoli et Prophetæ hoc erant, quod tu. Si piget imitari Dominum, imitare conservum. Præcessit agmen servorum, sublata est excusatio pigrorum. Postremo adhuc dicit : Impar sum Petro, impar sum Paulo. Impar es (*a*) veritati ? Coronatur rusticitas, non excusatur vanitas. Postremo impar es pueris? impar es puellis? impar es sanctæ Valerianæ? Si adhuc sequi piget, non vis adhærere Victoriæ? Sic enim nobis sanctorum viginti Martyrum series recitata est. Cœpit ab episcopo Fidentio, clausit ad fidelem feminam sanctam Victoriam. Initium a fide, finis ad victoriam.

In Martyribus non pœna attenditur, sed causa. Donatistarum falsos martyres carpit. — 2. Videte ergo Fratres : sic celebrate passiones Martyrum, ut cogitetis imitari Martyres. Illi ut fructuosam haberent pœnam, elegerunt causam. Attenderunt enim Dominum dicentem, non « Beati qui persecutionem patiuntur; » sed « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. » (*Matth.*, v, 10.) Elige causam, et non cures pœnam. Si autem non eligis causam, et hic et in futuro invenies pœnam. Non te commoveant supplicia et pœnæ malefacientium, sacrilegorum, hostium pacis, et inimicorum veritatis. Non enim illi pro veritate moriuntur : sed ideo moriuntur, ne veritas annuntietur, ne veritas prædicetur, ne veritas teneatur, ne unitas ametur, ne caritas diligatur, ne æternitas teneatur. O causa pessima! ideo pœna infructuosa. Non attendis, qui te de pœna jactas, tres cruces fuisse, quando Dominus passus est? Inter duos latrones passus est Dominus : pœna non discernebat, sed causa discernebat. Ideo Martyrum vox est in illo Psalmo : « Judica me, Deus. » (*Psal.* XLII, 1.) Non timet judicium : non enim habet, quod in illo ignis absumat ; ubi totum aurum est, flamma quid formidatur ? « Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. » Numquid dixit : Discerne pœnam meam ? Diceretur

(*a*) Victorinus Ms. *Impar es postea veritati.* Forte legendum : *Impar es rusticitati?*

ne dit pas non plus : Distinguez mes chaînes, car les voleurs eux-mêmes ont été chargés de chaînes. Et que de scélérats périssent par le fer ! C'est donc après avoir considéré que tout dans les souffrances était commun aux bons et aux méchants, qu'il s'écrie : « Jugez-moi, Seigneur, et séparez ma cause de celle d'un peuple impie. » Si vous distinguez, si vous séparez ma cause, vous couronnerez ma patience. Que votre charité se contente dans ce saint lieu de cette exhortation, car les jours sont courts, et il nous reste encore à célébrer de saints offices avec votre charité dans la grande basilique.

SERMON CCCXXVI.

Ier *pour une fête de martyrs* (1).

Les martyrs ont couru au bonheur éternel après s'être débarrassés de tous les fardeaux du siècle. — 1. La solennité des bienheureux martyrs revêt pour nous ce jour d'un aspect plus joyeux. Nous nous réjouissons de ce qu'ils ont passé de la terre du travail à la région du repos, ce qu'ils ont mérité, non pas en dansant, mais en priant; non pas en buvant, mais en jeûnant; non pas en disputant, mais en supportant toutes les épreuves. Leurs parents, je le suppose, s'attristaient en les voyant aller au martyre; mais, pour eux, ils étaient dans la joie, et ils s'écriaient : « Je me suis réjoui dans cette parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du Seigneur. » (*Ps.* CXXI, 1.) Parents chéris, cessez de pleurer ce qui fait notre joie. Si vous ne voulez pas que les enfants que vous avez nourris aillent dans les enfers, loin de les empêcher, vous devez les imiter. Ces généreux martyrs savaient où ils allaient, et leurs parents incrédules se lamentaient sans raison. Mais c'était leur amour pour les enfants de leur chair qui était alors la cause de leurs larmes; plus tard, lorsqu'ils crurent en Dieu, ils s'écrièrent : « Vous avez changé mes gémissements en joie; vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé, et vous m'avez revêtu d'allégresse. » (*Ps.* XXIX, 22.) Plût à Dieu, mes frères, que le sac de la pénitence soit déchiré aussi pour nous, et qu'il répande le prix de notre pardon. Tous les martyrs ont déposé les lourds fardeaux des biens du siècle, ils s'en sont déchargés, et armés à la légère comme de généreux soldats, ils ont couru dans la voie qui conduit à la vie; semblables à ceux dont l'Apôtre disait : « Comme n'ayant rien et possédant tout. » (II *Cor.*, VI, 10.)

(1) Peut-être des vingt martyrs pour la fête desquels saint Augustin a prononcé le sermon précédent, et qui, dans le manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, précède immédiatement le sermon CCCXXVI. Et en effet, dans le manuscrit de Saint-Thierry, le sermon précédent est suivi d'une espèce de centon composé de divers extraits de saint Augustin, avec ce titre : « De même, sermon de saint Augustin, évêque, pour la fête de sainte Victoire martyre, c'est-à-dire l'une des vingt martyrs, » puis après ce centon vient ce sermon CCCXVI avec ce titre : « Sermon du même, sur le même sujet. » Un vieux manuscrit de l'abbaye de Saint-Remy vient à l'appui de ce sentiment.

ei : Pœnam passus est latro. Numquid ait : Discerne crucem meam? Ibi et adulter inclusus est. Numquid dixit : Discerne catenam meam? Ibi fures etiam colligati sunt. Numquid dixit : Discerne vulnus meum? Ferro etiam scelerati necati sunt. Cum ergo videret omnia bonis malisque communia in passionibus, exclamavit, et ait : « Judica me, Domine, et discerne causam meam de gente non sancta. » Si discernis causam meam, coronas patientiam meam. Hæc Caritati Vestræ pro exhortatione in hoc sancto loco sufficiant; quoniam dies parvi sunt, et adhuc nobis in majore basilica restant quæ agamus cum Caritate Vestra.

SERMO CCCXXVI (a).

In natali Martyrum I.

Martyres ad felicitatem expediti cucurrerunt. — 1. Solemnitas beatissimorum Martyrum lætiorem nobis reddidit diem. Lætamur, quia de terra laboris ad regionem quietis Martyres transierunt : sed hoc non saltando, sed orando; non potando, sed jejunando; non rixando, sed tolerando meruerunt. Contristabantur, credo, parentes eorum, quando ad passionem abierunt : sed illi lætabantur, et dicebant : « Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. » (*Psal.* CXXI, 1.) Nolite parentes, nolite plangere gaudia nostra. Si eos quos nutristis, non vultis in gehennam ire; imitari debetis, non impedire. Illi noverant quo pergebant, et parentes increduli sine causa plangebant. Sed tunc amantes filios carnales lugebant : postea credentes in Deum dicebant : « Convertisti planctum meum in gaudium mihi, conscidisti saccum meum, et præcinxisti me lætitia. » (*Psal.* XXIX, 22.) Utinam, Fratres, rumpatur in nobis saccus pœnitentiæ, et effundatur pretium indulgentiæ. Martyres omnes sarcinas lucrorum sæculi hujus hic posuerunt, hic dimiserunt, et viam quæ ducit ad vitam, expediti sicut boni milites cucurrerunt; sicut scriptum est : « Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes. » (II *Cor.*, VI, 10.) Et vere in terra nihil habebant, sed in cœlo felicita-

(a) Alias XXX, ex Vignerianis.

Et en effet, ils n'avaient rien sur la terre, mais ils possédaient dans le ciel une félicité éternelle. Ils se hâtaient avec une pieuse ardeur d'arriver au ciel, ils couraient en toute assurance dans la voie qui conduit à la vie, et, lorsqu'ils étaient loin encore, ils étendaient les mains vers la palme de la récompense. Courez, saints martyrs, courez de manière à l'atteindre. « Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que ceux qui se font violence qui l'emportent. » (*Matth.*, XI, 12.) Ce royaume n'est pas étroit, que celui qui veut être heureux s'empresse d'y parvenir. Ce royaume n'est fermé pour personne, si ce n'est pour celui qui s'en exclut lui-même. Jésus-Christ est prêt à y recevoir ceux qui le confessent, et il nous dit lui-même du haut des cieux : Je vous regarde, je vous soutiendrai au milieu du combat, et je vous couronnerai lorsque vous serez vainqueurs.

Questions des persécuteurs, et réponses des martyrs. — 2. Forts de cette promesse, les martyrs comptaient pour rien les terreurs et les menaces des persécuteurs. Le persécuteur leur disait : Sacrifiez aux idoles, et ils répondaient : Non, nous ne sacrifierons pas, car nous avons dans les cieux un Dieu éternel à qui nous ne cessons d'offrir des sacrifices, mais nous n'immolons point de victimes aux démons. Pourquoi donc, continuait le juge, sacrifiez-vous malgré la défense de la loi? Ils répondaient : Parce que notre céleste Maître nous a dit : « Quiconque aura quitté son père, sa mère, son épouse, ses enfants et tout ce qu'il possède à cause de mon nom, rcevra le centuple, et possédera la vie éternelle. » (*Matth.*, XIX, 29.) Ainsi donc, reprenait le juge, vous ne voulez pas obéir aux ordres des empereurs? Non, répondaient-ils. Sur quelle autorité, poursuivait-il, pouvez-vous vous appuyer, puisque vous vous voyez condamnés au supplice? Nous nous appuyons sur l'autorité du Roi éternel, répondaient-ils, et nous nous soucions peu de l'autorité d'un homme mortel. » Ils étaient alors jetés dans les cachots et chargés de chaînes. Combien de fois les impies s'écriaient : « Où est leur Dieu? » (*Ps.* CXIII, 3.) Que le Dieu en qui ils ont cru vienne donc les délivrer de leurs cachots, les arracher au glaive et à la dent des bêtes. Tels étaient leurs discours, mais ils ne pouvaient ébranler ceux qui étaient appuyés sur la pierre. Ils déchaînaient contre eux toute leur fureur, mais les saints martyrs étaient sans crainte. Ils savaient où ils laissaient leurs bourreaux et où ils allaient eux-mêmes. Les martyrs étaient couronnés pour avoir confessé Jésus-Christ, et les juges restaient ce qu'ils étaient pour l'avoir renié. C'est ainsi que Dieu veut éprouver chaque chrétien, pour lui donner part après cette épreuve à la couronne des martyrs.

tem perpetuam possidebant. Ad cœlum devote festinabant, et viam vitæ securi currebant; et adhuc longe positi manus ad palmam extendebant. Currite sancti; sic currite, ut comprehendatis. « Regnum cœlorum vim patitur, et qui vim faciunt, diripiunt illud. » (*Matth.*, XI, 12.) Non est angustum : quisquis beatus vult esse, ad regnum cœlorum festinet. Nulli clausum est, nisi ei qui se excluserit. Paratus est Christus suscipere confessores suos. Ipse de super dicit : Specto vos, certantes adjuvabo, vincentes coronabo.

Persecutoris interrogationes et Martyrum responsa. — 2. Hanc pollicitationem Martyres tenentes, terrores et minas persecutoris pro nihilo habuerunt. Nam cum persecutor diceret : « Sacrificate idolis : » responderunt : « Non facimus, quia æternum Deum in cœlis habemus, cui semper sacrificamus ; nam dæmoniis non immolamus. » Et judex : « Quare ergo contra præceptum sacrum facitis? » Responderunt : « Quia Magister cœlestis in Evangelio nobis dicit : Qui reliquerit patrem et matrem, et uxorem et filios, et omnia quæ possidet, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. » Et judex : « Ergo non obtemperabitis præceptis imperatorum? » (*Matth.*, XIX, 29.) Et responderunt : « Non. » Et ille : « Quam ergo auctoritatem potestis habere, cum vos videatis supplicio subjacere ? » Et Martyres dixerunt : « Auctoritatem Regis æterni portamus, ideo auctoritatem mortalis hominis non curamus. » Tunc in carceribus missi, catenis onerati sunt. Quantum dictum est ab impiis : « Ubi est Deus eorum? » (*Psal.* CXIII, 3.) Veniat Deus eorum, in quem crediderunt, et liberet eos de carceribus, eripiat eos a gladio, eripiat eos a bestiis. Omnia ista dicebant, sed in petra positos non dejiciebant. Illi sæviebant, sed illi non timebant. Sciebant ubi eos dimittebant, et quo festinabant. Coronantur Martyres confessores, et remanserunt judices desertores : Sic Deus vult unumquemque Christianum probare, ut probatum velit cum Martyribus coronare.

SERMON CCCXXVII.

IIe *pour une fête de martyrs.*

Ce qui distingue les martyrs des criminels, ce n'est pas le supplice, mais la cause du supplice. — 1. Nous avons chanté à Dieu en empruntant la voix des martyrs : « Jugez-moi, mon Dieu, et séparez ma cause de celle d'un peuple impie. » (*Ps.* XLII, 1.) C'est bien là le cri des martyrs. Qui ose dire : « Jugez-moi, mon Dieu, » si ce n'est celui dont la cause est excellente? L'âme est tentée par les promesses et par les menaces, captivée par les séductions du plaisir, torturée par les souffrances; mais les martyrs invincibles ont triomphé pour Jésus-Christ de tous ces obstacles. Le monde a été vaincu dans ses promesses, il a été vaincu dans ses menaces. Les plaisirs n'ont pu les retenir, ni les tourments les épouvanter. L'or purifié dans la fournaise ne craint pas le feu de l'enfer. Voilà ce qui permet au bienheureux martyr, purifié par le feu de la tribulation, de dire à Dieu avec assurance : « Jugez-moi, mon Dieu. » Jugez en moi tout ce que vous trouverez de bien. C'est vous qui m'avez donné ce qui vous est agréable, trouvez-le en moi, et jugez-moi. Les douceurs du siècle ne m'ont point séduit, ses tribulations ne m'ont point détourné de vous. « Jugez-moi, et séparez ma cause d'un peuple impie. » Beaucoup supportent le poids des tribulations, leurs souffrances sont les mêmes; mais la cause de leurs souffrances est bien différente. Que de souffrances n'endurent pas les adultères, et les malfaiteurs, et les larrons, et les homicides, et tous les scélérats! Et moi aussi, votre martyr, je suis livré aux plus cruels tourments, mais « séparez ma cause de celle d'un peuple impie, » de celle des voleurs, des homicides, de tous les criminels. Ils peuvent bien souffrir ce que je souffre, mais ils ne peuvent souffrir pour la même cause. Je suis purifié dans la fournaise, tandis qu'ils y sont réduits en cendre. Les hérétiques souffrent aussi, et souvent ils se persécutent eux-mêmes, et prétendent au titre de martyrs. Mais c'est contre eux que nous avons chanté avec le Psalmiste : « Séparez ma cause de celle d'un peuple impie. » Ce qui fait le martyr ce n'est point le supplice, mais la cause pour laquelle il souffre.

Le supplice de ceux qui étaient crucifiés avec Jésus-Christ était le même, mais la cause du supplice était bien différente. — 2. Dans la passion du Seigneur, trois croix étaient dressées, le supplice était le même, mais la cause était toute différente. A la droite était un larron, à la gauche un autre larron; au milieu le Juge suspendu sur la croix entre ces deux voleurs et semblant prononcer leur arrêt du haut de son tribunal. Il entend l'un lui dire : « Délivre-toi si tu es juste; » il entend l'autre reprendre son compagnon et lui dire :

SERMO CCCXXVII [(a)].

In natali Martyrum, II.

Martyres sceleratis discernit, non pœna, sed causa. — 1. Cantavimus Deo Martyrum voce : « Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. » (*Psal.* LXII, 1.) Martyrum vox est. Quis audeat dicere : « Judica me Deus, » nisi qui habet optimam causam? Promissis et minis tentatur anima, mulcetur illecebris, torquetur doloribus : omnia pro Christo victa sunt ab invictis Martyribus. Victus est promittens mundus, victus est sæviens mundus. Non tenuit voluptas, non terruit cruciatus. Aurum in fornace purgatum ignem gehennæ non timet. Ideo tanquam purgatus igne tribulationis beatissimus Martyr securus dicit : « Judica me Deus. » Quidquid in me inveneris bonum, judica. Donasti mihi quod tibi placeat; inveni in me, et judica me. Non me tenuit dulcedo sæculi, non me a te detorquet tribulatio sæculi. « Judica me, et discerne causam meam de gente non sancta. » Multi patiuntur tribulationes; parem habent pœnam, sed parem non habent causam. Multa mala patiuntur adulteri, multa mala patiuntur malefici, multa mala patiuntur latrones et homicidæ, multa mala patiuntur scelerati omnes, multa mala, inquit, et ego martyr tuus patior : sed « discerne causam meam de gente non sancta, » latronum, homicidarum, scelestorum omnium. Pati talia, qualia ego, possunt : habere talem causam non possunt. Ego in fornace purgor; illi cinerescunt. Et hæretici patiuntur, et plura a se ipsis; et volunt martyres dici. Sed contra illos cantavimus : « Discerne causam meam de gente non sancta. » Non facit Martyrem pœna, sed causa.

Crucifixorum cum Domino una pœna fuit, sed dispar causa. — 2. In passione Domini tres cruces erant; una pœna, sed dispar causa. Ad dexteram unus latro, ad sinistram alter latro : in medio judex, inter ambos pendens in cruce, quasi pronuntians de tribunali, audivit unum dicentem : « Libera te, si jus-

(a) Alias XXVII, ex Sermondianis.

« Tu n'as donc point la crainte de Dieu; pour nous, nous souffrons la peine due à nos crimes, mais lui est juste. » (*Luc*, XXIII, 39, etc.) Sa cause était mauvaise, mais il savait distinguer de cette cause la cause des martyrs. N'est-ce pas ce qu'il fait quand il dit : « Pour nous, nous souffrons la peine due à nos crimes, mais lui est juste ? » Comment distinguer la cause des martyrs de la cause des impies souffrant la peine que méritent leurs crimes? Celui-ci, dit-il, est reconnu pour être juste; nous, au contraire, nous souffrons la peine due à nos crimes. « Seigneur : » Considérez ce qu'il dit à son compagnon de supplice. Le Christ était crucifié comme lui, mais à ses yeux il n'était pas digne du même mépris. Il reconnaissait le Seigneur dans ce crucifié. Le supplice était le même, mais la récompense n'était pas semblable pour tous les deux. Que dis-je? Peut-on parler de récompense, quand il est question du Christ qui distribue les récompenses? « Seigneur, dit-il, souvenez-vous de moi lorsque vous serez arrivé dans votre royaume. » Il voit un homme attaché à la croix, il voit un crucifié, et il espère pour lui un royaume. « Souvenez-vous de moi, lui dit-il, non pas maintenant, mais lorsque vous serez arrivé dans votre royaume. » J'ai commis bien des crimes, je ne puis espérer parvenir promptement au repos; qu'il vous suffise que j'endure ces tourments jusqu'à votre arrivée. Que je sois maintenant châtié, j'y consens, mais épargnez-moi quand vous reviendrez. Il consentait à voir différer sa délivrance, mais Jésus-Christ lui offrait son paradis sans qu'il le demandât. « Souvenez-vous de moi, » mais quand? « Lorsque vous serez arrivé dans votre royaume. » Et le Seigneur lui répondit : « Je vous le dis en vérité : vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis. » Mes disciples m'ont abandonné; mes disciples ont désespéré de moi, et vous, vous m'avez reconnu sur la croix, vous ne m'avez point méprisé en me voyant mourir, vous avez eu foi dans ma royauté future. « Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. » Je ne me sépare point de vous. La cause est toute différente, le supplice l'est-il ? Il est donc bon de dire à Dieu : « Jugez-moi, Seigneur, et distinguez ma cause de celle d'un peuple impie. » Nous tous qui vivons dans ce siècle, efforçons-nous d'avoir une bonne cause, et si quelque malheur nous survient pendant cette vie, du moins que notre cause soit bonne lorsque nous en sortirons.

SERMON CCCXXVIII.

IIIe *pour une fête de martyrs.*

CHAPITRE PREMIER. — *Jésus-Christ a souffert le premier, pour donner aux martyrs le courage de souffrir.* — 1. Nous venons de dire à Dieu dans

tus es; » audivit alterum parem suum corripientem et dicentem : « Tu non times Deum ? Nos pro malis nostris ista patimur; nam iste justus est. » (*Luc.*, XXIII, 39, etc.) Malam habebat causam, et discernebat Martyrum causam. Quid est enim aliud : « Nos pro malis nostris ista patimur ; nam iste justus est ? » Quis causam discerneret Martyrum a causa impiorum pœnam patientium ? Iste, inquit, justus agnoscitur nos pro nobis patimur pro malis nostris patimur. « Domine : » Vide quid dicat socio pœnæ suæ. Christus pariter pendebat; sed non pariter vilescebat. Agnoscebatur Dominus a pendente. Unum erat crucis consortium; non erat unum præmium. Quid dico? Das Christo præmium, qui dator est præmiorum ? « Domine, inquit, memento mei, cum veneris in regnum tuum. » Pendentem videbat, crucifixum videbat ; et regnaturum sperabat. « Memento, inquit, mei, » non modo, sed « cum veneris in regnum tuum. » Multa, inquit, mala feci, requiem celerem non mihi spero : sufficiant tormenta mea usque ad adventum tuum. Modo torquear; cum veneris, tunc mihi parce. Ille se differebat : sed Christus paradisum non petenti offerebat. « Memento mei : » sed quando? « cum veneris in regnum tuum. » Et Dominus : « Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso. » Discipuli mei dimiserunt me, discipuli mei desperaverunt de me; et tu in cruce cognovisti me, non contempsisti moriturum, sperasti regnaturum : « Hodie mecum eris in paradiso. » Non a te recedo. Discreta est causa; numquid pœna ? Bona ergo vox : « Judica me Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. » Omnes qui vivimus in hoc sæculo, laboremus ut bonam causam habeamus : ut si quid nobis acciderit in hoc sæculo, cum bona causa hinc exeamus.

SERMO CCCXXVIII [a].

In Natali martyrum, III.

CAPUT PRIMUM. — *Christus prior passus patiendi virtutem Martyribus dedit.* — 1. In Psalmo diximus Domino Deo nostro : « Pretiosa est in conspectu Do-

(*a*) Alias de Diversis CXVII.

un psaume : « La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. » (*Ps*. cxv, 15.) La mort des saints martyrs est précieuse, parce que le prix de leur rançon a été le sang même du Seigneur. Il a souffert dans sa passion, parce qu'ils devaient souffrir après lui. Il a voulu marcher le premier dans cette voie, et quelle multitude l'y a suivi! La voie était rude et difficile, il l'a aplanie, en y marchant le premier avant tous les autres. Ceux qui sont venus après lui n'ont pas craint de prendre cette voie, parce qu'il l'avait traversée le premier. Sa mort avait jeté la terreur dans l'âme de ses disciples, sa résurrection dissipa toutes leurs craintes, et leur inspira un ardent amour pour lui. Lorsque Jésus-Christ mourut, ses disciples furent saisis d'effroi, et s'imaginèrent qu'il était perdu pour eux sans retour. Lors donc que vous les voyez marcher à sa suite, reconnaissez l'effet de la grâce de Dieu. Le larron crut en lui, lorsque les disciples étaient tremblant d'effroi. En effet, il y avait avec lui un voleur sur la croix, et ce voleur crut en lui, jusqu'à lui dire : « Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez arrivé dans votre royaume. » (*Luc*, xxiii, 42.) Qui l'instruisait, si ce n'est celui qui était attaché à la croix près de lui? Il était crucifié à ses côtés, mais le Seigneur habitait dans son cœur.

Chapitre II. — *Comment les martyrs sont véridiques, bien que tout homme soit menteur.* — 2. Or, dans ce même psaume où nous avons lu : « La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur, » nous trouvons écrit aussi ce que vous avez entendu : « J'ai dit dans l'excès de mon émotion : Tout homme est menteur. » (*Ps*. cxv, 11.) Qu'avons-nous dit, mes frères? « Tout homme est menteur. » Les martyrs ont donc été des menteurs? Mais, s'ils ont été véridiques, comment est-il vrai de dire que : « Tout homme est menteur? » L'Ecriture est formelle : « Tout homme, dit-elle, est menteur. » Si nous disons : Les martyrs sont véridiques, nous accusons l'Ecriture de mensonge. Si, au contraire, l'Ecriture est dans le vrai, en déclarant que « tout homme est menteur, » les martyrs eux-mêmes ont été menteurs. Comment donc défendre à la fois la véracité de l'Ecriture et celle des martyrs? Est-ce que, par hasard, les martyrs n'étaient pas des hommes? Or, s'ils étaient des hommes, comment est-il vrai de dire : « Tout homme est menteur? » Que ferons-nous donc? Nous nous efforcerons de vous prouver que l'Ecriture est véridique, et que « tout homme est menteur, » et cependant que les martyrs ont été véridiques eux-mêmes, parce qu'ils sont morts pour la vérité. En effet, ils sont appelés martyrs, parce qu'ils ont souffert pour la vérité. Le nom de martyr est un mot grec qui, en latin, signifie témoin. Si donc les martyrs ont été des témoins véridiques, ils ont dit la vérité, et c'est en ren-

mini mors sanctorum ejus. » (*Psal*. cxv, 15.) Pretiosa est mors sanctorum Martyrum; quia pretium eorum est sanguis Domini ipsorum. Passus est enim passione sua, quia erant passuri post ipsum. Præcessit ipse, et secuti sunt multi. Valde enim erat aspera via : sed fecit ipsam lenem, quando ipse ante omnes transivit. Ideo cæteri non timuerunt transire, quia ipse prior transivit. Mortuus est enim, et terruit discipulos suos. Resurrexit, et abstulit illis timorem, et dedit amorem. Quando enim mortuus est Christus, trepidaverunt discipuli, et putaverunt quod periit. Quando secuti sunt, ibi videte gratiam Dei. Tunc latro credidit, quando discipuli trepidaverunt. Erat enim unus latro in cruce cum illo, sicque in illum credidit, ut diceret : « Domine in mente me habe, dum veneris in regnum tuum. » (*Luc*., xxiii, 42.) Quis illum docebat, nisi qui juxta illum pendebat? Erat enim illi fixus a latere : sed habitabat in corde.

Caput II. — *Martyres quomodo veraces, si omnis homo mendax.* — 2. In isto autem Psalmo, ubi diximus : « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus : » ibi scriptum est et quod audistis : « Ego dixi in ecstasi mea : Omnis homo mendax. » (*Psal*. cxv, 11.) Quid dicimus, Fratres? « Omnis homo mendax. » Ergo et Martyres mendaces fuerunt? Si autem Martyres veraces fuerunt; quomodo verum est : « Omnis homo mendax? » Scriptura dicit : « Omnis homo mendax. » Si dixerimus : Veraces erant Martyres; Scripturam facimus mendacem. Si autem verum dixit Scriptura, quia « omnis homo mendax; » ergo Martyres mendaces fuerunt. Quomodo ergo habemus ostendere et Scripturam veracem et Martyres veraces? An forte Martyres non fuerunt homines? Si autem erant homines, quomodo verum est : « Omnis homo mendax? » Quid ergo faciemus? Laborabimus, ut ostendamus vobis quia et Scriptura vera est, et « omnis homo mendax; » et Martyres veraces fuerunt, quia pro veritate mortui sunt? Ideo enim sunt Martyres, quia pro veritate passi sunt. Martyr enim est verbum Græcum, et Latine testis dicitur. Si ergo veri testes fuerunt vera

dant témoignage à la vérité qu'ils ont mérité la couronne. S'ils ont été de faux témoins, ce qu'à Dieu ne plaise, ils sont allés recevoir, non leur récompense, mais leur châtiment, car il est écrit : « Le faux témoin ne restera pas impuni. » (*Prov.*, XIX, 5.) Montrons donc qu'ils sont des témoins véridiques. Ils l'ont déjà prouvé eux-mêmes, lorsqu'ils ont consenti à mourir pour la vérité. Comment donc, encore une fois, l'Ecriture est-elle dans le vrai, en disant que « tout homme est menteur? » Prions Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il nous donnera lui-même la solution de cette question. Comment la résoudra-t-il? Par l'Evangile dont nous vous parlions il n'y a qu'un instant, et qu'on vient de vous lire.

CHAPITRE III. — *Les martyrs ont été véridiques, parce que l'Esprit de Dieu parlait par leur bouche.* — 3. Vous avez entendu, en effet, dans la lecture de l'Evangile, que Notre-Seigneur Jésus-Christ disait aux martyrs : « Lorsqu'on vous livrera, ne vous inquiétez pas comment vous parlerez, ni de ce que vous direz ; ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » Si c'était vous qui parliez, vous ne pourriez dire que des paroles de mensonge, parce que « tout homme est menteur. » Le Seigneur a donc vu que « tout homme est menteur; » et il a donné son Esprit aux martyrs, pour qu'il parlât par leur bouche et en leur place, et qu'ils fussent ainsi, non plus des menteurs, mais des hommes de vérité. Voici donc pourquoi ils ont dit la vérité : c'est qu'ils ne parlaient pas d'eux-mêmes, et que l'Esprit de Dieu parlait par leur bouche. Si, maintenant encore, ce que nous vous disons venait de nous-même, ce serait le langage du mensonge. Si, au contraire, ce que nous vous disons vient de l'Esprit de Dieu, c'est nécessairement le langage de la vérité. Mettez vous-mêmes cette leçon en pratique, gardez-vous de parler par vous-mêmes, si vous voulez dire la vérité, pour ne point rester des hommes menteurs, mais devenir les enfants véridiques de Dieu.

CHAPITRE IV. — *Souffrir pour la vérité, c'est le propre des martyrs ; les impies eux-mêmes peuvent souffrir pour le mensonge. Il faut souffrir pour la bonne cause.* — 4. Tous les hérétiques peuvent souffrir pour le mensonge, mais jamais pour la vérité, parce qu'ils se déclarent contre Jésus-Christ par leurs mensonges. Tout ce que peuvent souffrir les païens et les impies, ils le souffrent pour le mensonge. Que nul d'entre eux ne vienne vanter avec orgueil ses souffrances; mais qu'il commence par montrer que son langage est conforme à la vérité. Vous m'étalez vos souffrances, j'en recherche la cause. Vous me dites : J'ai souffert, je vous demande : Pourquoi avez-vous souffert? Si nous ne considérons que les souf-

dixerunt; et vera dicendo coronas acceperunt. Si autem testes falsi fuerunt, quod absit, non ad coronas, sed ad pœnas ierunt : quia scriptum est : « Testis falsus non erit impunitus. » (*Prov.*, XIX, 5.) Ergo ostendamus illos veraces. Jam ipsi se ostenderunt, quando pro veritate etiam mori voluerunt. Quomodo ergo verax est Scriptura, quæ dicit : « Omnis homo mendax? » Rogemus Dominum nostrum Jesum Christum; et ipse nobis solvet istam quæstionem. Unde habet illam nobis solvere ? De Evangelio, de quo modo loquebamur, quando vobis legebatur.

CAPUT III. — *Veraces Martyres, quia in eis Spiritus Dei loquebatur.* — 3. Audistis enim, quando legebatur Evangelium, quia Martyribus dicebat Dominus Jesus : « Cum tradent vos, nolite cogitare quid loquamini, aut quid dicatis; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri, qui loquitur in vobis. » (*Matth.*, X, 19; 20.) Quia si vos loquimini, mendacium dicitis : quia « omnis homo mendax. » Vidit ergo ipse Dominus, quia « omnis homo mendax, » et dedit Martyribus Spiritum suum ; ut non ipsi loquerentur, sed Spiritus ejus : ut non essent mendaces, sed ut essent veraces. Ecce quare veraces fuerunt; quia non ipsi loquebantur, sed Spiritus ejus. Et modo quod vobis loquimur, si de nostro loquimur, mendacium dicimus. Si autem sunt Spiritus Dei, quæ vobis dicimus, ideo vera sunt. Et vos proficite : nolite de vestro velle loqui, si vultis vera loqui ; ut non remaneatis homines mendaces, sed sitis filii Dei veraces.

CAPUT IV. — *Pro veritate pati, Martyrum est; pro falsitate, etiam impiorum. Causa patientiæ bona eligatur.* — 4. Omnes hæretici etiam pro falsitate patiuntur, non pro veritate : quia mentiuntur contra ipsum Christum. Omnes pagani, impii quæcumque patiuntur, pro falsitate patiuntur. Nemo ergo se extollat et glorietur de passione, sed prius ostendat linguæ suæ veritatem. Tu ostendis pœnam, ego quæro causam. Tu dicis : Sum passus : ego dico quare sis passus. Nam si attendamus solas passiones, coronantur et latrones. Numquid audet dicere ille : Tanta et

frances, les voleurs mériteront aussi la couronne. Un voleur osera-t-il dire : » J'ai souffert des tourments inouis? Non; pourquoi? Parce qu'on lui répondrait : C'est pour vos crimes que vous avez souffert, vous avez été condamnés à de rigoureux tourments, parce que votre cause était mauvaise. Si les souffrances seules sont une raison de se glorifier, le démon lui-même peut en tirer vanité. Voyez, en effet, tout ce qu'il souffre, lui dont les temples sont partout renversés, les idoles brisées, lui dont les prêtres et les suppôts sont flagellés. Peut-il dire : Et moi aussi, je suis martyr, puisque je souffre de si cruels tourments? L'homme de Dieu doit donc avant tout faire choix d'une bonne cause, et marcher ensuite au supplice en toute assurance. Car, s'il souffre pour la bonne cause, il sera certain de voir la couronne succéder aux souffrances.

Chapitre V. — *Certitude du jugement à venir.* — 5. « La mémoire du juste sera éternelle, il ne craindra point la parole sévère. » (*Ps.* cxi, 7.) Viendra, en effet, le juge de tous les vivants et de tous les morts; comme nous le lisons dans l'Evangile. Il est bien vrai que ce que nous voyons maintenant n'existait pas lorsqu'on en prédisait l'existence future. Vous voyez maintenant qu'on prêche le nom du Christ par toutes les nations, que les hommes se convertissent au culte d'un seul Dieu, que les idoles sont abandonnées, les démons délaissés, les temples renversés, les idoles brisées; tous ces faits dont nous sommes témoins n'existaient pas alors, cependant ils étaient prédits. Or, dans ces mêmes Ecritures, où se trouvent consignés les événements dont nous voyons l'accomplissement de nos yeux, et qui ont été écrits quand on ne les voyait pas encore, mais qu'on se contentait de les prédire; dans ces mêmes Ecritures nous lisons des faits qui ne sont pas encore accomplis. Ainsi, ni le jour du jugement, ni la résurrection des morts ne sont à l'état de faits accomplis, et nous attendons encore l'avénement de Celui qui viendra pour juger, après être venu une première fois pour être jugé. Il a été jugé injustement; il viendra juger dans la justice. Il diffère d'exercer sa puissance, parce qu'il veut montrer jusqu'où va sa patience. Il viendra donc certainement, et il viendra comme il a promis de venir avec ses anges, et il se manifestera dans tout son éclat à tous ceux qui seront ressuscités.

Chapitre VI. — *Chacun ressuscitera avec sa propre cause. Les peines des damnés seront plus violentes après la résurrection.* — Chacun, en effet, ressuscitera avec la cause qui lui est propre; chacun paraîtra devant son Juge dans l'état où il est entré dans sa prison après sa mort. C'est maintenant qu'il doit préparer sa cause, une fois enfermé il ne le pourra plus. Ceux dont la cause est bonne seront admis dans le séjour du repos; ceux dont la cause est mauvaise seront jetés dans les supplices éternels.

tanta passus sum? Quare? Quia dicitur illi : Propter facta tua mala : ideo malam habuisti pœnam, quia prius malam habuisti causam. Si de passione gloriandum est, potest et ipse diabolus gloriari. Videte quanta patitur, cujus ubique templa evertuntur, cujus ubique idola franguntur, cujus ubique sacerdotes et arreptitii cæduntur. Numquid potest dicere : Et ego martyr sum, quia tanta patior? Ergo homo Dei prius sibi eligat causam, et securus accedat ad pœnam. Quia si in bona causa accedit ad pœnam, post pœnam accipiet et coronam.

Caput V. — *Judicii futuri certitudo.* — 5. Ergo « in memoria æterna erit justus, et ab auditu malo non timebit. » (*Psal.* cxi, 7.) Venit enim judex omnium vivorum et mortuorum, sicut in Evangelio legimus. Et verum est, quoniam ista quæ modo videmus, non erant quando futura dicebantur. Quod videtis modo prædicari nomen Christi per omnes gentes, converti homines ad unum Deum, dimitti idola, dimitti dæmonia, everti templa, frangi simulacra : omnia ista nondum erant, tamen dicebantur, et modo videntur. In quibus ergo litteris scripta sunt ista, quæ jam videmus, (tunc autem scripta sunt, quando non videbantur, sed futura promittebantur,) in ipsis litteris legimus quod nondum venit. Nondum enim venit dies judicii, nondum venit resurrectio mortuorum, nondum venit judicaturus, qui prius venerat judicandus. Judicatus injuste, judicaturus juste. Differens potentiam, cum vult ostendere patientiam. Venturus est ergo, et quomodo se promisit esse venturum cum Angelis suis, sic veniet, et apparebit in claritate omnibus etiam resurgentibus.

Caput VI. — *Resurrectio cujusque cum causa sua. Damnatorum acriores pœnæ post resurrectionem.* — Unusquisque enim resurrecturus est cum causa sua. Qualis enim modo cum moritur recipitur in carcerem, talis procedit ad judicem. Modo opus est ut componat causam suam, inclusus non potest. Qui ergo bonas habent causas, recipiuntur in requiem : qui autem malas habent causas, recipiuntur in

Mais leurs souffrances seront beaucoup plus grandes après la résurrection, et en comparaison de ces tourments, ceux que souffrent aujourd'hui les méchants sont semblables aux tourments qu'on endure dans les songes. Leur âme souffre seule, alors leur corps ne souffre pas. Mais la souffrance est plus grande et plus vive lorsqu'on est éveillé.

Chapitre VII. — Lors donc que tous seront ressuscités et qu'ils auront comparu devant le juste Juge, il les séparera suivant sa prédiction, de même qu'un pasteur sépare les brebis des boucs, et il les placera, les boucs à sa gauche, les brebis à sa droite. Et il dira à ceux qui sont à sa droite : « Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. » (*Matth.*, XXV, 32.) Ces paroles transporteront de joie ceux qui seront à la droite, c'est-à-dire les justes. Quant à ceux qui sont à gauche, il leur dira : « Allez au feu éternel avec le démon et avec ses anges. » Le juste n'aura point à craindre cette terrible parole.

La félicité et la gloire des martyrs seront plus grandes après la résurrection. — 6. Avant même d'avoir recueilli tous les fruits de leurs bonnes œuvres, les saints martyrs sont dès maintenant heureux, parce que leurs âmes sont avec Jésus-Christ. Mais qui pourra exprimer le bonheur qui leur est préparé après la résurrection ? « L'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, et son cœur n'a point pressenti ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. » (*Isa.*, LXIV, 4 ; I *Cor.*, II, 9.) Or, si le langage humain est impuissant pour exprimer la grandeur des biens qui attendent les fidèles vertueux, ce n'est pas sans raison que Dieu réserve ces magnifiques récompenses à ceux qui ont combattu jusqu'au sang pour la vérité. Le monde n'a pu les séduire, ni ses terreurs les abattre, ni ses tourments les vaincre, ni ses flatteuses caresses les tromper. Leurs corps seront environnés d'un éclat extraordinaire, parce qu'ici-bas ils ont souffert dans ces corps de cruels tourments.

SERMON CCCXXIX.

IVe *pour une fête de martyrs.*

La mort précieuse des martyrs a été achetée par le prix de la mort de Jésus-Christ. — 1. Les glorieuses actions des saints martyrs qui jettent partout sur l'Eglise un si vif éclat, nous ont prouvé et mis en quelque sorte sous les yeux cette vérité que nous avons chantée : « La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. » (*Ps.* CXV, 15.) Oui, elle est précieuse et à nos yeux, et aux yeux de Celui pour lequel ils l'ont affrontée. Mais ce qui rend ces morts si précieuses,

pœnas. Sed majores pœnas passuri sunt, cum resurrexerint : in quarum comparatione tales sunt istæ quas patiuntur qui mortui sunt homines mali, qualia sunt somnia hominum qui torquentur in somnis. Animæ namque eorum patiuntur, caro non patitur. Major autem cruciatus est, si vigilans torqueatur.

Caput VII. — Ergo cum resurrexerint omnes, et apparuerint ante judicem justum, sicut ipse prædixit, separabit eos sicut pastor separat oves ab hædis : hædos ponet ad sinistram, oves autem ad dexteram. Et dicet his qui ad dexteram sunt : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum; quod vobis paratum est ab origine mundi. » (*Matth.*, XXV, 32.) Ad istam vocem gaudent dexteri, gaudent justi. Illis autem qui sunt a sinistra dicturus est : « Ite in ignem æternum cum diabolo et angelis ejus. » Ab hoc auditu malo justus non timebit.

Martyrum beatitudo et gloria post resurrectionem major. — 6. Nondum ergo receptis (*f* corporibus) fructibus suis beati sunt modo sancti Martyres, quoniam cum Christo sunt animæ eorum. Quid autem paretur illis in resurrectione, quis potest verbis explicare? « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se. » (*Isa.*, LXIV, 4; I *Cor.*, II, 9.) Si tanta bona quæ accepturi sunt fideles boni, nemo explicat verbis; non sine causa talia illis præmia præparantur, qui usque ad sanguinem pro veritate certaverunt. Non eos mundus illexit, non eos terror fregit, non tormenta vicerunt, non blanditiæ deceperunt. Corpora ipsa sua habebunt magna ornamenta, in quibus passi sunt magna tormenta.

SERMO CCCXXIX [a].

In Natali Martyrum, IV.

Pretiosa mors Martyrum empta pretio mortis Christi. — 1. Per tam gloriosa sanctorum Martyrum gesta, quibus ubique floret Ecclesia, ipsis oculis nostris probamus quam verum sit quod cantavimus, quia « pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus : » (*Psal.* CXV, 15) quando et in conspectu nos-

(*a*) Alias XXXIII, ex Vignerianis.

c'est la mort d'un seul. Que de morts, en mourant, a achetées Celui sans la mort duquel le grain de froment ne se serait point multiplié ! Vous avez entendu ses paroles aux approches de sa passion, c'est-à-dire lorsqu'il était sur le point d'opérer notre rédemption : « Si le grain de froment ne meurt pas après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul ; mais, quand il est mort, il porte beaucoup de fruit. » (*Jean,* XII, 24, 25.) Il a fait sur la croix un grand commerce, c'est là qu'il a ouvert le sac qui contenait notre rançon ; lorsque son côté a été ouvert par le coup de lance qui l'a frappé, il a laissé échapper la rançon de l'univers entier. C'est alors qu'ont été rachetés les fidèles et les martyrs; mais la foi des martyrs a été mise à l'épreuve, leur sang en est témoin. Ils ont rendu à Jésus-Christ ce qu'il leur avait donné, et ils ont accompli ce que dit saint Jean : « De même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, ainsi devons-nous aussi donner notre vie pour nos frères. » (I *Jean,* III, 16.) Et il est dit ailleurs : « Vous êtes assis à une grande table, considérez ce qui vous est servi, car vous devez en préparer autant. » (*Prov.*, XXIII, 1.) Cette grande table est celle où le Maître de la table se donne lui-même en aliment. Nul hôte ne se donne pour nourriture à ses convives ; c'est ce que fait Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il nous invite à sa table, où il est lui-même notre nourriture et notre breuvage. Les martyrs ont donc considéré ce qu'ils mangeaient et buvaient à sa table, afin de lui rendre ce qu'ils recevaient de lui.

Les martyrs ont été victorieux non par eux-mêmes, mais par la grâce de Dieu. — 2. Mais comment auraient-ils pu rendre, si Celui qui les a comblés le premier des dons de sa libéralité, ne leur avait donné de quoi s'acquitter envers lui. Aussi, quel enseignement nous est donné dans ce psaume où il est écrit ce que nous avons chanté : « La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur? » L'homme a considéré tous les bienfaits qu'il a reçus de Dieu, il a jeté un regard attentif sur tous les dons de la grâce que lui a faite le Tout-Puissant qui l'a créé, qui l'a cherché lorsqu'il était perdu, qui lui a pardonné après l'avoir retrouvé, qui est venu au secours de sa faiblesse dans le combat, qui ne lui a point fait défaut au milieu du danger, qui l'a couronné après la victoire, et a voulu se donner lui-même pour récompense. Il considère ces innombrables bienfaits et il s'écrie : « Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a rendu ? » Il ne voulait pas être ingrat, il voulait témoigner à Dieu sa gratitude, et il n'en trouvait pas en lui les moyens. Il ne dit pas : « Que rendrai-je au Seigneur » pour tous les biens qu'il m'a donnés; mais, « pour tous les biens qu'il m'a rendus ? » Dieu ne nous a pas donné, il nous a rendu. Or, s'il nous a rendu, nous lui

tro pretiosa est, et in conspectu ejus, pro cujus nomine facta est. Sed pretium mortium istarum mors est unius. Quantas mortes emit unus moriens, qui si non moreretur, granum frumenti non multiplicaretur? Audistis verba ejus cum appropinquaret passioni, id est, cum nostræ appropinquaret redemptioni : « Nisi granum tritici cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. » (*Joan.*, XII, 24, 25.) Egit enim in cruce grande commercium : ibi solutus est sacculus pretii nostri : quando latus ejus apertum est lancea percussoris, emanavit inde pretium totius orbis. Empti sunt fideles et Martyres : sed Martyrum fides probata est; testis est sanguis. Quod illis impensum est, reddiderunt, et impleverunt quod ait sanctus Joannes : « Sicut Christus pro nobis animam suam posuit, sic et nos debemus pro fratribus animas ponere. » (I *Joan.*, III, 16.) Et alibi dicitur : « Ad mensam magnam sedisti, diligenter considera quæ apponuntur tibi, quoniam talia te oportet præparare. » (*Prov.*, XXIII, 1.) Mensa magna est, ubi epulæ sunt ipse dominus mensæ. Nemo pascit convivas de se ipso : hoc facit Dominus Christus; ipse invitator, ipse cibus et potus. Agnoverunt ergo Martyres quid comederent et biberent, ut talia redderent.

Martyres non ex se, sed ex Dei gratia victores. — 2. Sed unde talia redderent, nisi ille daret unde redderent, qui prior impendit? Unde et Psalmus, ubi scriptum cantavimus : « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus, » quid nobis commendat? Consideravit illic homo quanta accepit a Deo : circumspexit quanta munera gratiæ omnipotentis qui eum creavit, qui perditum quæsivit, qui invento veniam dedit, qui pugnantem infirmis viribus juvit, qui se periclitanti non subtraxit, qui vincentem coronavit, cui præmium se ipsum dedit : consideravit hæc omnia, et exclamavit, et dixit : « Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? » Nolebat esse ingratus, rependere volebat, et quid rependeret non habebat. Non dixit : « Quid retribuam Domino » pro omnibus quæ tribuit mihi, sed « pro omnibus quæ retribuit mihi. » Non tribuit, sed retribuit. Si

avions donc donné quelque chose. Nous lui avions donné nos mauvaises actions, il nous a rendu ses biens ; oui, il nous a rendu le bien pour le mal, après que nous lui avons rendu le mal pour le bien. Le Psalmiste cherche donc ce qu'il doit rendre à Dieu, il est dans l'embarras et ne trouve point de quoi payer ce qu'il doit. « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a rendus? » Et comme s'il avait trouvé de quoi s'acquitter, il continue : « Je recevrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. » Que veut-il dire? Nul doute qu'il songeât à rendre, et il cherche encore à recevoir? « Je recevrai le calice du salut. » Quel est ce calice? Le calice à la fois amer et salutaire des souffrances; le calice que le malade n'oserait porter à ses lèvres si le médecin ne l'avait bu le premier. Voilà bien ce calice, et c'est de ce calice, nous le reconnaissons, que Jésus-Christ a dit : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » (*Matth.*, XXVI, 39.) Les fils de Zébédée lui demandèrent, par l'entremise de leur mère, de hautes positions, c'est-à-dire d'être assis l'un d'eux à sa droite, l'autre à sa gauche, et il leur répondit : « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? » (*Matth.*, XX, 22.) Vous cherchez les hauteurs? C'est par la vallée qu'on parvient à la montagne. Vous désirez occuper des positions éclatantes? Commencez par boire le calice de l'humiliation. C'est de ce calice que les martyrs ont dit : « Je recevrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. » Vous ne craignez point de succomber? Non, répond-il. Pourquoi? « Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur. » Comment les martyrs seraient-ils vainqueurs, si cette victoire n'était en eux l'œuvre de Celui qui a dit : « Réjouissez-vous, parce que j'ai vaincu le monde? » (*Jean*, XVI, 33.) Le Roi des cieux gouvernait leur esprit et leur langue, il triomphait par eux du démon sur la terre, et il les couronnait, ces généreux martyrs, dans le ciel. Heureux ceux qui ont ainsi bu ce calice, la coupe des douleurs est épuisée pour eux, et ils sont maintenant comblés d'honneurs. Méditez donc ces vérités, mes très-chers frères, repassez dans l'intérieur de votre âme ce que vous ne pouvez voir de vos yeux, et reconnaissez que la mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur.

SERMON CCCXXX.

Ve *pour une fête de martyrs* (1).

1. La solennité de ces bienheureux martyrs et

(1) Bède, dans le Commentaire non publié sur le chapitre II de l'Epître aux Galates, intitule ce sermon : « Sur ces paroles : Celui qui aime son âme la perdra. » Florus, dans le même endroit, lui donne pour titre : « Sur les paroles du Seigneur. » Il est du reste une observation générale à faire sur ce sermon et sur quelques autres de ceux qui précèdent ou qui suivent pour la fête des martyrs, et qui ont été tirés des Lectionnaires ou livres de lecture : c'est que nous ne les avons pas dans leur entier, comme le prouve suffisamment le défaut fréquent de suite et de liaison entre les différentes parties.

retribuit, aliquid nos impenderamus. Plane impenderamus mala nostra, retribuit bona sua : retribuit enim bona pro malis, cum nos retribuerimus mala pro bonis. Quærit ergo quid retribuat; angustias patitur, unde debitum solvat non invenit : « Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? » Et quasi invenerit quod retribueret : « Calicem, inquit, salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. » Quid est hoc? Certe reddere cogitabat. Adhuc quærit accipere : « Calicem salutaris accipiam. » Quis est calix iste? Calix passionis amarus et salubris : calix quem nisi prius biberet medicus, tangere timeret ægrotus. Ipse est calix iste : agnoscimus in ore Christi calicem istum dicentis : « Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste. » (*Matth.*, XXVI, 39.) Nam et filii Zebedæi per matrem suam quæsierunt excelsa loca, ut unus eorum sederet a dextris, alius a sinistris : quibus ille ait : « Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? » (*Matth.*, XX, 22.) Altitudinem? Per vallem venitur ad montem. Sedem quæritis claritatis? Prius bibite calicem humilitatis. De ipso calice dixerunt Martyres : « Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. » Non ergo times ne ibi deficias? Non, inquit. Quare? Quia « nomen Domini invocabo. » Quomodo vincerent Martyres, nisi ille in Martyribus vinceret qui dixit : « Gaudete, quoniam ego vici sæculum? » (*Joan.*, XVI, 33.) Imperator cœlorum regebat mentem et linguam eorum, et per eos diabolum in terra superabat, et in cœlo Martyres coronabat. O beati qui sic biberunt calicem istum : finierunt dolores, et acceperunt honores. Attendite ergo : Carissimi : quod oculis non potestis, mente et animo cogitate, et videte quia « pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. »

SERMO CCCXXX (a).

In Natali Martyrum, V.

1. Beatorum solemnitas Martyrum, et exspectatio

(a) Alias XXIX, ex Sirmondianis.

l'attente de votre sainteté réclament aujourd'hui de nous un discours, et nous savons que ce jour nous fait un devoir de vous dire : Ce que vous désirez, nous le désirons nous-mêmes ; demandons à Dieu, dans la main duquel nous sommes, nous et tous nos discours, de nous donner d'accomplir ce qu'il nous a donné de vouloir. Voilà ce qui embrasait l'âme des saints martyrs ; enflammés de l'amour des biens invisibles, ils ont méprisé toutes les choses visibles. Que pouvait aimer en lui celui qui allait jusqu'à se mépriser pour ne point se perdre ? Les martyrs étaient les temples de Dieu, ils sentaient que le vrai Dieu habitait dans leur âme ; voilà pourquoi ils refusaient d'adorer de fausses divinités. Ils avaient entendu, ils avaient puisé avec une soif ardente, ils avaient fait descendre jusqu'au plus intime de leur cœur, ils s'étaient en quelque sorte incorporé cette recommandation du Seigneur : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, dit le Sauveur, qu'il prenne sa croix et me suive. » (*Matth.*, XVI, 24.) C'est sur cette vérité que je veux vous adresser quelques mots. Votre désir et votre application m'effrayent, mais vos prières sont pour moi un ordre.

Comment le disciple de Jésus-Christ doit se renoncer lui-même. — 2. Que signifient, je vous le demande, ces paroles : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ? » Nous comprenons le sens de ces paroles : « Qu'il porte sa croix, » c'est-à-dire qu'il supporte ses tribulations, car porter signifie supporter, endurer. Qu'il reçoive avec patience, dit le Sauveur, toutes les épreuves qu'il souffre pour moi. « Et qu'il me suive. » Où ? Où nous savons qu'il est allé après sa résurrection. Car il est monté au ciel et il est assis à la droite du Père. C'est là qu'il nous a placés nous-mêmes. Que l'espérance nous y précède, afin qu'elle soit suivie de la réalité. Vous savez comment l'espérance doit précéder, vous qui comprenez ce que signifient ces paroles : « Elevez vos cœurs. » Il nous reste à examiner, autant que Dieu nous en fera la grâce, à entrer s'il daigne nous ouvrir, à trouver s'il nous donne sa lumière, et à vous expliquer ce que nous aurons pu trouver, c'est-à-dire le sens précis de cette parole : « Qu'il se renonce. » Comment celui qui s'aime peut-il se renoncer ? C'est le raisonnement que se fait l'esprit humain ; l'homme me demande : Comment celui qui s'aime peut-il se renoncer ? Mais Dieu, au contraire, dit à l'homme : Qu'il se renonce, s'il s'aime véritablement. C'est en s'aimant qu'il s'est perdu ; c'est en se renonçant qu'il se trouvera. « Celui qui aime sa vie, nous dit-il, la perdra. » (*Jean*, XII, 25.) Celui qui nous donne cet ordre sait ce qu'il nous commande ; il sait ce qui nous est profitable comme ce qui peut nous instruire ; il sait comment il faut nous réparer, parce qu'il a

Sanctitatis Vestræ de nobis sermonem flagitat. Intelligimus enim nos quod huic diei congruit disputare debere. Hoc vultis, hoc volumus : hoc faciat in cujus manu sunt et nos et sermones nostri ; donet facultatem, qui tribuit voluntatem. (*a*) In hoc enim Martyres flagraverunt : invisibilium enim amore succensi visibilia contempserunt. Quid amavit in se, qui contempsit et se, ne perderet se ? Templa enim Dei erant, et Deum verum in se habitare sentiebant ; ideo falsos deos non colebant. Audierant, sitienter hauserant, medullisque intimis cordis tradiderant, sibique quodam modo invisceraverant, quod Dominus dixit : « Si quis vult venire post me, neget semetipsum. Neget, inquit, semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. » (*Matth.*, XVI, 24.) Hinc aliquid volo dicere, et terret me vestra intentio, jubet oratio.

Negare se quomodo debeat Christi discipulus. — 2. Quid est, rogo vos : « Si quis vult post me venire, neget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me ? » Intelligimus quid est : « Tollat crucem suam : » sustineat tribulationem suam : tollat enim est ferat, sufferat. Patienter, inquit, accipiat omnia quæ patitur propter me. « Et sequatur me. » Quo ? Quo eum novimus isse post resurrectionem. Ascendit enim in cœlum, et sedet ad dexteram Patris. Ibi nos etiam collocavit. Interim præcedat spes, ut sequatur res. Quomodo debeat præcedere spes, noverunt qui audiunt : Sursum cor. Restat autem quærere, quantum adjuvat Dominus, et discutere, et illo aperiente intrare, et illo donante invenire, et vobis quod invenire, potuerimus depromere, quid sit quod ait : « Neget se. » Quomodo negat se qui amat se ? Ita vero rationis est, sed humanæ : homo mihi dicit : Quomodo negat se qui amat se ? Sed dicit Deus homini : Neget se, si amat se. Amando enim se, perdit se : negando se, invenit se. « Qui amat, inquit, animam suam, perdet eam. » (*Joan.*, XII, 25.) Jussit qui novit quid jubeat, quia scit consulere qui novit instruere, et novit reparare qui dignatus est creare. « Qui amat,

(*a*) Forte aliqua hic prætermissa.

daigné nous créer. « Que celui qui aime sa vie la perde. « Il est triste pour vous de perdre ce que vous aimez. Mais voyez le laboureur, ne perd-il pas ce qu'il sème ? Il prend la semence, il la répand, il la jette, il la recouvre de terre. Pourquoi vous étonner? Cet homme, qui semble ne faire aucun cas de sa semence, qui la sacrifie, est un moissonneur avare. L'hiver et l'été nous donnent la justification de sa conduite; la joie du moissonneur vous explique l'action du semeur. Il est donc vrai de dire que « celui qui aime sa vie la perdra. » Voulez-vous qu'elle vous produise du fruit? semez-la. Voilà donc pourquoi il nous est commandé de nous renoncer nous-mêmes, c'est afin que nous évitions de nous perdre en nous aimant d'un amour qui n'est pas suivant la règle.

L'amour déréglé de soi-même est bien plutôt un véritable mépris de soi-même. Amour de l'argent jusqu'au mépris de soi-même. — 3. Il n'est personne qui ne s'aime soi-même; mais il faut que cet amour soit sagement ordonné. Quiconque s'aime en laissant Dieu de côté, et laisse Dieu de côté pour s'aimer, ne reste même pas en soi, mais il en sort réellement. Il sort comme un exilé de son cœur, par le mépris qu'il fait des biens intérieurs et par l'amour qu'il professe pour les choses extérieures. Qu'ai-je dit? Tous ceux qui font le mal ne méprisent-ils point leur conscience? Lorsqu'au contraire on rougit aux yeux de sa conscience, on met un terme à ses iniquités. Ainsi donc le pécheur, après avoir méprisé Dieu pour s'aimer lui-même, n'a fait que se mépriser en aimant au dehors toute autre chose que lui-même. Voyez, écoutez l'Apôtre rendant témoignage à cette explication : « Dans les derniers temps, dit-il, il viendra des jours périlleux. » (II *Tim.*, III, 2.) Quels sont ces jours périlleux ? Il y aura des hommes qui s'aimeront eux-mêmes. » Voilà la source de tout le mal. Voyons du moins si, en s'aimant, ils restent en eux-mêmes, voyons, écoutons ce qui suit : « Il y aura, dit-il, des hommes amateurs d'eux-mêmes et qui aimeront l'argent. » Où êtes-vous, vous qui vous aimez vous-même? Vous êtes répandu au dehors; dites-moi, je vous en prie, l'argent, est-ce la même chose que vous? Vous qui avez abandonné Dieu pour vous aimer, en aimant l'argent, vous vous êtes abandonné vous-mêmes, vous vous êtes premièrement délaissé pour vous perdre ensuite. Voilà ce qu'a fait l'amour de l'argent, il a été la cause de votre perte. Vous avez menti pour avoir de l'argent : « La bouche qui ment tue l'âme. » (*Jug.*, I, 11.) C'est donc ainsi qu'en cherchant les richesses vous avez perdu votre âme. Apportez ici une balance, mais une balance qui soit celle de la vérité, et non de la cupidité; apportez-la, je vous en prie, et placez-y d'un côté de l'argent, de l'autre votre âme. Vous voulez peser vous-même, et la cupidité vous fait porter à la balance une main frauduleuse, vous voulez faire pencher le pla-

perdat. » Luctuosa res est perdere quod amas. Sed interdum et agricola perdit quod seminat. Profert, spargit, abjicit, obruit. Quid miraris? Iste contemptor et perditor avarus est messor. Quid factum sit, hyems et æstas probavit; ostendit tibi gaudium metentis consilium seminantis. Ergo « qui amat animam suam, perdet eam. » Qui fructum in ea quærit, seminet eam. Hoc est ergo neget se, ne perverse eam amando perdat se.

Amor sui perversus, verius est sui contemptus. Pecuniæ amor usque ad animæ contemptum. — 3. Nemo enim est qui non se amet; sed rectus amor est quærendus, perversus cavendus. Quisquis enim dimisso Deo amaverit se, Deumque dimiserit amando se, non remanet nec in se, sed exit et a se. Exit exsul pectoris sui, contemnendo interiora, amando exteriora. Quid dixi? Omnes qui mala faciunt, nonne conscientiam suam contemnunt? Ponit autem modum iniquitati suæ, quisquis erubuerit conscientiæ suæ. Ergo quia contempsit Deum ut amaret se, amando foris quod non est ipse, contempsit et se. Videte, audite Apostolum huic sensui testimonium perhibentem : « In novissimis, inquit, temporibus instabunt tempora periculosa. » (II *Tim.*, III, 2.) Quæ sunt tempora periculosa? « Erunt homines se ipsos amantes. » Hoc est caput mali. Videamus ergo si remanent vel in se, amando se; videamus, audiamus quod sequitur : « Erunt, inquit, homines se ipsos amantes, amatores pecuniæ. » Ubi es qui te amabas? Nempe foris es. Rogo te, pecunia numquid tu es? Nempe qui neglecto Deo amasti te, amando pecuniam deseruisti et te. Prius deseruisti, postea perdidisti. Fecit enim amor pecuniæ, ut perderes te. Mentiris propter pecuniam : « Os quod mentitur, occidit animam. » (*Sap.*, I, 11.) Ecce cum quæris pecuniam, perdidisti animam tuam. Profer trutinam veritatis, non cupiditatis : profer stateram, sed veritatis, non cupiditatis; profer obsecro te, et pone in una parte pecuniam, in altera animam. Jam tu appendis, et ex cupiditate fraudulentos digitos adhibes; vis ut mergat pars quæ habet pecu-

teau qui contient l'argent. Contentez-vous de le placer dans la balance, mais sans le peser vous-même ; vous voulez agir frauduleusement contre vous-même ; je comprends votre dessein, vous voulez que l'argent l'emporte sur votre âme, vous voulez mentir en faveur de l'argent, et pour la perte de votre âme. Mettez simplement l'argent dans la balance, Dieu se chargera de le peser, Dieu qui ne peut ni se tromper, ni être trompeur, c'est à lui de peser. Le voilà qui prend lui-même la balance, voyez-le peser et écoutez ensuite la sentence qu'il rend : « Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers? » C'est une voix divine, c'est la voix de Celui qui pèse sans tromper, et qui vous donne pour votre enseignement le résultat de son opération. Vous placez dans un plateau l'argent, dans l'autre votre âme, voyez de quel côté vous avez placé votre argent. Que vous répond celui qui vous pèse? Vous avez placé votre argent en regard de votre âme : « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?» Vous avez voulu peser votre âme avec l'argent, mettez-la en comparaison du monde. Vous vouliez la perdre pour gagner de la terre, elle a plus de poids que le ciel et la terre. Mais la raison de cette conduite, c'est qu'en laissant Dieu et en vous aimant vous-même, vous êtes sorti de vous-même, et vous estimez plus que vous-même les biens extérieurs. Rentrez en vous-même, et lorsqu'après vous être relevé, vous serez rentré en vous-même, gardez-vous de rester en vous-même. Retirez-vous d'abord de toutes les choses extérieures pour rentrer en vous-même, et rendez-vous ensuite à Celui qui vous a fait, qui vous a cherché lorsque vous étiez perdu, qui vous a retrouvé lorsque vous fuyiez loin de lui, et qui, malgré vos efforts pour lui échapper, vous a fait retourner vers lui. Rentrez donc en vous-même et attachez-vous à Celui qui vous a fait. Imitez ce plus jeune fils de l'Evangile; ce fils, c'est vous peut-être. Je m'adresse ici, non pas à un seul homme, mais à tout le peuple, non pas à un seul homme, mais au genre humain tout entier, si tous pouvaient m'entendre. Revenez donc, imitez ce plus jeune fils qui, après avoir dissipé et perdu tout son bien par une vie de prodigalité, fut réduit à l'indigence, condamné à paître des pourceaux, et qui, épuisé de faim, revint à lui et se rappela le souvenir de son père. Et que dit de lui l'Evangile ? « Et étant rentré en lui-même. » (*Luc*, XV, 17.) Celui qui était sorti de lui-même y rentre, mais voyons si c'est pour y rester. « Etant rentré en lui-même, il dit : Je me lèverai. » Il était donc tombé. « Je me lèverai, dit-il, et j'irai vers mon père. » Voilà qu'il se renonce après s'être trouvé. Comment se renonce-t-il? Ecoutez : «Et je lui dirai : J'ai péché contre le ciel et contre vous. » C'est une parole de renoncement. « Je ne suis pas digne d'être appelé votre fils. » Voilà ce qu'ont fait les saints martyrs. Ils ont méprisé

niam. Pone, noli appendere : fraudem vis facere contra te : video quid agas. Præponere vis pecuniam animæ tuæ; mentiri propter illam, perdere istam. Pone, Deus appendat; qui nescit falli, nec fallere, ipse appendat. Ecce ipse appendit; vide appendentem, audi renuntiantem : « Quid prodest homini, si totum mundum lucretur? » (*Matth.*, XVI, 26.) Vox divina est, vox est appendentis, nec fallentis; renuntiantis, admonentis. Tu in una parte pecuniam ponebas, et in altera animam; vide ubi posuisti pecuniam. Quid respondet qui appendit? Tu pecuniam posuisti : « Quid prodest homini, si totum mundum lucretur, animæ autem suæ detrimentum patiatur ? » Animam autem appendere volebas cum lucro : appende cum mundo. Volebas eam perdere, ut abs te acquireretur terra : plus habet ista ponderis, quam cœlum et terra. Sed facis hoc, quia dimittendo Deum, et amando te, existi et a te; et alia jam, quæ sunt forinsecus, pluris astimas quam te. Redi ad te : sed iterum sursum versus cum redieris ad te, noli remanere in te. Prius ab his quæ foris sunt redi ad te, et deinde redde te ei, qui fecit te, et perditum quæsivit te, et fugitivum invenit te, et aversum convertit te ad se. Redi ergo ad te, et vade ad illum qui fecit te. Imitare filium illum juniorem; quia forte tu es. Populo dico, non uni homini; etsi omnes (*a*) me audire possint, non dico uni, sed humano generi. Redi ergo, esto filius ille junior, qui sua substantia vivens prodige dispersa et perdita eguit, porcos pavit, fame fatigatus respiravit, recoluit memoria patrem suum. Et quid de illo Evangelium dicit? « Et reversus ad semetipsum. » (*Luc.*, XV, 17.) Qui dimiserat et semetipsum, reversus ad semetipsum, videamus si remanserit in semetipso. « Reversus in semetipsum dixit : Surgam. » Ergo ceciderat. « Surgam, inquit, et ibo ad patrem meum. » Ecce jam negat se, qui invenit se. Quomodo negat? Audite : « Et dicam illi : Peccavi, inquit, in cœlum, et coram te. » Negat se. « Jam non

(*a*) Sirmondus, *non me*. Abest *non* a Mss.

tous les biens extérieurs, tous les attraits du siècle, toutes les erreurs, tous les sujets d'effroi, ils ont méprisé tout ce qui pouvait les flatter ou les épouvanter, ils ont tout méprisé et foulé aux pieds. Ils sont rentrés en eux-mêmes et se sont considérés, ils se sont trouvés en eux-mêmes et se sont déplu, et ils ont couru vers celui qui pouvait leur rendre la forme et la vie, pour demeurer en lui, faire périr en lui ce qu'ils avaient commencé à être par eux-mêmes, et conservé ce que lui-même avait créé dans leur âme. C'est en cela que consiste le renoncement à soi-même.

Crainte de Pierre en entendant Jésus-Christ prédire sa mort prochaine. — 4. Voilà ce que l'apôtre saint Pierre ne pouvait encore comprendre lorsqu'il répond à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui venait de prédire sa passion : « A Dieu ne plaise, Seigneur, il ne vous arrivera rien de tel. » Il craignait que la vie ne vînt à succomber sous les coups de la mort. Vous venez d'entendre, en effet, dans la lecture du saint Evangile, ce que saint Pierre répondit au Sauveur qui annonçait et promettait en quelque sorte à ses disciples sa passion prochaine. Le captif osa contredire son Rédempteur. Que faites-vous ô Apôtre ; pourquoi cette contradiction ? Pourquoi dire : « Il ne vous arrivera rien de tel? » Quoi! le Seigneur ne souffrira point? La parole de la croix est pour vous un scandale, c'est une folie pour ceux qui périssent. Vous devez être racheté, et vous contredisez Celui qui doit payer votre rançon ? Laissez-le souffrir, il sait ce qu'il doit faire, il sait pourquoi il est venu, il sait les moyens qu'il doit prendre pour vous chercher et vous trouver. Gardez-vous de vouloir instruire votre Maître, recueillez bien plutôt le prix de votre rançon qui découle de son côté ouvert. Ecoutez plutôt la réprimande qu'il vous adresse, et ne cherchez pas à lui en faire, ce serait un acte souverainement blâmable et déplacé. Ecoutez ce qu'il dit : « Retirez-vous en arrière. » Puisque le Sauveur l'a dit, je le répète, je ne tairai point cette parole du Seigneur, tout en me gardant d'outrager l'Apôtre. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui dit donc : « Retirez-vous en arrière, Satan. » Pourquoi Satan ? Parce que vous voulez marcher devant moi. Vous ne voulez point être Satan ? Retirez-vous en arrière de moi ; si vous marchez derrière moi, vous me suivez ; si vous me suivez, vous prendrez votre croix, et au lieu de vouloir être mon conseiller, vous serez mon disciple. Pourquoi cet effroi, lorsque le Seigneur vous prédit sa mort ? Pourquoi cette épouvante ? Parce que vous avez craint vous-même de mourir. Cette crainte de la mort n'est pas le renoncement à vous-même, l'amour déréglé pour vous-même vous a fait renier Dieu. Mais après qu'il eut renié trois fois son divin Maître, l'apôtre saint

sum dignus vocari filius tuus. » Ecce quod sancti Martyres fecerunt. Contempserunt ea quæ foris erant ; omnes illecebras hujus sæculi, omnes errores atque terrores, quidquid libebat, quidquid terrebat, totum contempserunt, totum calcaverunt. Venerunt et ad se, et attenderunt se : invenerunt se in se, displicuerunt sibi : ad eum cucurrerunt, a quo formarentur, in quo reviviscerent, in quo remanerent, in quo periret quod ipsi per semetipsos esse cœperant, et hoc maneret quod in eis ipse condiderat. Hoc est negare se ipsum.

Petri timor audita futura passione Christi. — 4. Hoc Petrus apostolus nondum poterat capere, quando Domino nostro Jesu Christo suam prænuntianti passionem ait : « Absit a te, Domine, non fiet istud. » (*Matth.*, XVI, 22.) Timebat ne vita moreretur. Modo, cum sanctum Evangelium legeretur, audistis quid beatus Petrus responderit Salvatori passionem suam pro nobis prænuntianti, et quodam modo promittenti. Captivus contradicebat Redemptori. Quid agis, Apostole? quomodo contradicis? quomodo dicis : « Non fiet istud? » Ergo Dominus non est passurus? Scandalum tibi verbum crucis : pereuntibus stultitia est. Redimendus es, et mercatori contradicis? Dimitte patiatur : novit quid agat, novit quare venerit, novit quomodo te quærat, novit quomodo te inveniat. Noli docere magistrum tuum ; quære de latere ipsius pretium tuum. Audi tu potius corrigentem; tu noli velle corrigere; perversum est, præposterum est. Audi quid dicat : « Vade post me. » Et quia ille dixit, dico; verbum Domini non tacebo, nec Apostolo contumeliam facio. Dominus Christus ait : « Vade post me satanas. » Quare satanas? Quia vis ire ante me. Non vis esse satanas? Vade post me. Si enim vadis post me, sequeris me; si sequeris me, tolles crucem tuam, nec mihi eris consiliarius, sed discipulus. Nam unde expavisti, Domino mortem suam prænuntiante? unde expavisti, nisi quia et tu mori timuisti? Mori timendo, non te negasti; te male amando, ipsum negasti. Sed postea beatus Petrus apostolus, postquam ter negavit Dominum, culpam illam flendo delevit : resurgente Domino confirmatus,

Pierre effaça sa faute par des larmes, la résurrection du Sauveur le confirma, le raffermit, il mourut pour Celui que la crainte de la mort lui avait fait renier ; en le confessant, il trouva la mort, mais, en trouvant la mort, il entra en possession de la vie. Et maintenant Pierre n'est plus exposé à la mort, plus de crainte, plus de larmes, toutes les peines sont passées, ce bienheureux apôtre demeure éternellement avec Jésus-Christ. Il a foulé aux pieds toutes les séductions extérieures, toutes les menaces, toutes les terreurs, il s'est renoncé, il a pris sa croix et a suivi le Seigneur. Ecoutez encore comment l'apôtre saint Paul se renonce lui-même : « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde. » (*Gal.*, VI, 14.) Ecoutez encore cette sublime parole de renoncement : « Je vis, dit-il, non pas moi. » Peut-on un renoncement plus formel? mais ce renoncement est suivi de cette glorieuse confession du Christ : « C'est Jésus-Christ qui vit en moi. » (*Gal.*, I, 20.) Que signifie donc : Renoncez-vous? ne vivez pas en vous-même. Qu'est-ce à dire : Ne vivez pas en vous-même ? ne faites pas votre volonté, mais la volonté de celui qui habite en vous.

SERMON CCCXXXI.

VI[e] *pour une fête de martyrs* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Aimer et perdre son âme peut s'entendre de deux manières.* — 1. La trompette évangélique, en faisant retentir aux oreilles des martyrs ces paroles du Seigneur : « Celui qui aime son âme la perdra, et celui qui aura perdu son âme pour moi la trouvera, » (*Matth.*, X, 39 ; *Jean*, XII, 25) a enflammé les martyrs d'une sainte ardeur pour le combat et les a rendus victorieux, parce que, sans présumer d'eux-mêmes, ils ont mis toute leur confiance dans le Seigneur. « Celui qui aime son âme la perdra. » On peut entendre de deux manières ces paroles : « Celui qui aime son âme la perdra. » Si vous l'aimez, vous devez la perdre. Ou bien, dans un autre sens : Ne l'aimez pas, pour ne point la perdre. Voici comme on doit les entendre dans le premier sens : Si vous l'aimez, perdez-la. Si donc vous l'aimez d'un amour véritable, perdez-la. Semez-la ici-bas, et vous la moissonnerez dans le ciel. Si le laboureur ne perd pas son grain en le semant, il ne pourra l'aimer en le moissonnant. Voici l'autre sens : N'aimez pas votre âme, pour ne point la perdre. Ceux qui craignent de mourir paraissent

(1) C'est ainsi que ce sermon est intitulé dans le Commentaire de Florus sur le chapitre VIII de l'Epître aux Romains, et sur le chapitre II de la I[re] Epître aux Corinthiens. Dans l'édition de Louvain et dans le manuscrit de la bibliothèque Royale, on lit cette addition : « Fabien et Sébastien, » peut-être parce qu'on avait coutume, le jour de leur fête, quoique ce sermon n'ait pas été prononcé le 20 janvier, mais dans l'été, comme on le voit par la conclusion, de lire la relation de leur martyre.

ædificatus, pro illo mortuus est, quem mori metuendo negaverat; confitendo mortem invenit, sed mortem inveniendo vitam apprehendit. Et ecce jam Petrus non moritur; præteriit omnis timor, nullæ illi ulterius lacrymæ, omnia recesserunt, manet beatus cum Christo. Calcavit enim omnes foris illecebras, minas, atque terrores : negavit se, tulit crucem suam, et secutus est Dominum. Audi et apostolum Paulum negantem se : « Mihi, inquit, absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mundus mihi crucifixus est, et ego mundo. » (*Gal.*, VI, 14.) Adhuc audi negantem se : « Vivo, inquit, non ego. » Aperta sui negatio; sed jam sequitur gloriosa Christi confessio, « vivit vero in me Christus. » (*Gal.*, I, 20.) Quid est ergo : Nega te? Noli tu ipse vivere in te. Quid est : Noli tu ipse vivere in te? Noli facere voluntatem tuam, sed illius qui habitat in te.

—

SERMO CCCXXXI [a].

In Natali Martyrum, VI.

CAPUT PRIMUM. — *Amare et perdere animam suam, duobus modis intelligitur.* — 1. Illa Evangelica tuba, quando ait Dominus : « Qui amat animam suam, perdet illam; et qui perdiderit illam propter me, inveniet eam, » (*Matth.*, X, 39) ad prælium accensi sunt Martyres; et vicerunt, quia non de se, sed de Domino præsumpserunt. « Qui amat animam suam, perdet illam. » (*Joan.*, XII, 25.) Duobus modis intelligi potest, quod dictum est : « Qui amat animam suam, perdet illam. » Si amas illam, perdis eam. Et alio modo : Noli amare, ne perdas. Prior modus istum habet sensum : Si amas, perde illam. Si amas ergo illam, si amas, perde illam. Hic semina illam, et in cœlo metes illam. Agricola triticum si non perdit in semine, non amat in messe. Alius modus sic habet : Noli amare illam, ne perdas illam. Vi-

(*a*) Alias de diversis C.

aimer leurs âmes. Si les martyrs avaient aimé leur âme de cette manière, ils l'eussent indubitablement perdue. Que leur eût-il servi de conserver leur âme dans cette vie, et de la perdre dans l'autre vie? Et qu'est-ce que la conserver? Combien de temps auraient-ils pu la conserver? Ce que vous paraissez conserver vous échappe; si vous la perdez, vous la retrouvez en vous-même. Les martyrs ont conservé leurs âmes, il est vrai, mais comment auraient-ils été martyrs, s'ils les avaient toujours conservées? Supposons toutefois qu'ils les aient conservées, auraient-ils pu prolonger leur vie jusqu'à ce jour? S'ils avaient conservé leurs âmes dans cette vie, en niant Jésus-Christ, ne seraient-ils pas depuis longtemps sortis de cette vie, et n'auraient-ils point perdu leurs âmes?

CHAPITRE II. — Mais, au contraire, parce qu'ils n'ont pas voulu renier le Christ, ils sont passés de ce monde au Père céleste. Ils ont cherché Jésus-Christ en le confessant, ils s'en sont mis en possession en mourant pour lui. Ils se sont donc grandement enrichis en perdant leurs âmes; ils ont sacrifié une herbe desséchée pour mériter une couronne; oui, ils ont mérité une couronne, et sont entrés en possession d'une vie qui ne doit point finir.

Ce qui fait le martyr, ce n'est point le supplice qu'il endure, mais la cause pour laquelle il souffre. — 2. On voit donc, ou plutôt on a vu s'accomplir en eux ce que Notre-Seigneur ajoute : « Et celui qui aura perdu son âme à cause de moi la trouvera. » (*Matth.*, x, 39.) « Celui qui aura perdu son âme à cause de moi. » Toute la cause, toute la raison du martyre est là. « Celui qui aura perdu, » non d'une manière ou pour une cause quelconque; mais, « à cause de moi. » Les martyrs avaient déjà dit longtemps d'avance par la bouche du prophète : « Nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de vous. » (*Ps.* XLIII, 22.) Ce n'est donc point le supplice qu'il endure, mais la cause pour laquelle il souffre, qui fait le martyr.

CHAPITRE III. — *Les martyrs, en mourant pour Jésus-Christ, ont travaillé dans leur intérêt, plutôt que dans l'intérêt de Jésus-Christ.* — Lorsque Notre-Seigneur fut livré à la mort, c'est la cause même des souffrances qui établit une différence entre les trois croix. Il a été crucifié entre deux voleurs, deux criminels étaient crucifiés à sa droite et à sa gauche, et lui au milieu. Et comme si le bois de la croix était pour lui un tribunal, il condamne celui qui l'insultait et couronne celui qui croit en lui. Que fera-t-il donc quand il viendra pour juger, lui qui déploie une si grande puissance au moment où il est jugé? Il établissait donc dès lors une différence entre les trois croix. Si on ne fait attention qu'au supplice, rien qui distingue Jésus-Christ des voleurs. Mais si l'on demande à la croix pourquoi Jésus-Christ y est attaché, elle nous répond : C'est pour vous. Que les martyrs

dentur sibi amare animas suas, qui timent mori. Animas suas Martyres si sic amassent, sine dubio perdidissent. Quid enim prodesset tenere animam in hac vita, et perdere in futura? Quid prodesset tenere animam in terra, et perdere in cœlo? Et quid est ipsam tenere? quamdiu tenere? Quod tenes perit a te; si perdis, invenis in te. Ecce tenuerunt animas suas Martyres. Et quomodo essent Martyres, si semper tenuissent? Sed ecce si tenuissent, numquid usque in hodiernum vixissent? Si negando Christum suas in hac vita animas tenuissent, nonne olim ex hac vita transissent, et animas utique perdidissent.

CAPUT II. — Sed quia Christum non negaverunt; transierunt de hoc mundo ad Patrem. Quæsierunt Christum, confitendo; tenuerunt, moriendo. Magno itaque lucro perdiderunt animas suas; fœnum perdentes, coronam promerentes : coronam, inquam, promerentes, et vitam sine fine tenentes.

Martyrem non facit pœna, sed causa. — 2. Fit denique, imo factum est in eis, quod Dominus subsequenter adjunxit : « Et qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam. » « Qui perdiderit, inquit, propter me. » (*Matth.*, x, 39.) Tota causa ibi est. « Qui perdiderit, » non quomodocumque, non qualibet causa, sed « propter me. » Illi enim in prophetia jam dixerant Martyres : « Propter te mortificamur tota die. » (*Psal.* XLIII, 22.) Propterea Martyrem non facit pœna, sed causa.

CAPUT III. — *Morientes propter Christum, non Christo, sed sibi consuluerunt.* — Quando Dominus passus est, tres cruces causa discrevit. Inter duos latrones crucifixus erat : hinc et inde facinorosi confixi, in medio ipse. Et tanquam illud lignum tribunal esset, insultantem damnavit, confitentem coronavit. Quid faciet judicaturus, si hoc potuit judicatus? Jam ergo discernebat cruces. Nam, si pœna interrogaretur, similis erat Christus latronibus. Sed si interroget quis crucem, quare crucifixus est Christus; respondet nobis : Propter vos. Dicant ergo illi et Martyres : Et nos mortui sumus propter te.

lui disent donc à leur tour : Et nous aussi, c'est pour vous que nous sommes morts. Il est mort pour nous, nous sommes morts pour lui. Mais il est mort pour nous, pour répandre sur nous ses bienfaits ; nous sommes morts pour lui, mais sans lui rien donner. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, tout se fait dans notre intérêt; le sang qu'il répand vient jusqu'à nous, et celui que nous versons pour lui nous revient encore. C'est de lui, en effet, que l'âme transportée de joie dans son Seigneur s'écrie : « J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens. » (*Ps*. xv, 2.) Qu'est-ce à dire de mes biens ? De ceux que vous m'avez donnés. Et de quel bien pourrait manquer celui qui est la source de tout bien?

Chapitre IV. — *Les dons de Dieu sont communs aux bons et aux méchants. Dieu réserve aux bons des biens qui leur sont propres.* — 3. Dieu nous a donné la nature, c'est-à-dire l'existence ; l'âme, pour nous communiquer la vie ; l'esprit, pour faire de nous des êtres intelligents; les aliments, pour soutenir notre vie mortelle ; il nous a donné la lumière qui vient du ciel, les fontaines qui jaillissent de la terre. Mais tous ces dons sont communs aux bons et aux méchants. Or, s'il fait part de ces dons aux méchants, ne réservera-t-il rien de particulier pour les bons? Oui, sans doute, il tient pour eux des biens en réserve. Quels sont ces biens réservés aux bons? « Ce que l'œil de l'homme n'a point vu, ce que son oreille n'a point entendu, ce qui n'est point monté dans son cœur. » (I *Cor*., II, 9.) Ce qui monte dans le cœur de l'homme était au-dessous de lui; et il n'y monte que parce que le cœur était au-dessus. Mais quant aux biens réservés aux bons, c'est le cœur lui-même qui s'y élève. C'est aux biens qui sont réservés aux bons que le cœur s'élève. Ce n'est point ce qui monte dans votre cœur, ce sont les biens vers lesquels votre cœur s'élève, que Dieu vous tient en réserve. Ne restez pas sourd à cette invitation : Elevez vos cœurs. Pourquoi donc l'œil de l'homme n'a-t-il pas vu ce bonheur? pourquoi son oreille ne l'a-t-elle point entendu? pourquoi n'est-il point monté dans le cœur de l'homme? L'œil de l'homme n'a point vu, parce que ce bonheur n'est point coloré; son oreille n'a point entendu, parce qu'il n'est point sonore ; il n'est pas monté dans son cœur, parce que ce n'est point une pensée de la terre. C'est ainsi que vous devez entendre ces paroles : « Ce que l'œil de l'homme n'a point vu, ce que son oreille n'a pas entendu, ce qui n'est point monté dans son cœur, ce sont les biens que Dieu a réservés pour ceux qui l'aiment. »

Chapitre V. — *Dieu lui-même sera la récompense des bons.* — 4. Si vous me demandez encore en quoi consiste ce bonheur, je vous répondrai : Interrogez celui qui a commencé à faire son séjour dans votre âme. Je vous dirai cependant ce que j'en pense moi-même. Vous me demandez donc ce que Dieu peut réserver

Ipse propter nos, nos autem propter illum. Sed ipse propter nos, ut conferret nobis beneficium : nos autem propter illum, non ad impartiendum illi beneficium. Proinde nobis in utroque consultum est; et quod manat ex illo, venit ad nos; et quod fit propter illum, redit ad nos. Ipse est enim de quo dicit anima, quæ lætatur in Domino : « Dixi Domino, Deus meus es tu; quoniam bonorum meorum non eges. » (*Psal*. xv, 2.) Quid enim est, « bonorum meorum, » nisi a te datorum? Et quomodo eget aliquo bono, a quo datur omne bonum?

Caput IV. — *Dona Dei bonis et malis communia. Proprium servatur bonis.* — 3. Dedit nobis naturam, ut essemus; dedit animam, ut viveremus : dedit mentem, ut intelligeremus; dedit alimenta, ut mortalem vitam sustentaremus; dedit lucem de cœlo, fontes de terra. Sed hæc omnia communia dona sunt bonorum et malorum. Si hæc dedit et malis; nihil ergo proprium servat bonis? Servat plane. Et quid est illud quod servat bonis? « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit. » (I *Cor*., II, 9.) Quod enim in cor hominis ascendit, infra cor hominis erat; ideo in cor ascendit, quia supra illud est cor quo ascendit. Quod servat bonis, cor illuc ascendit. Non quod ascendit in cor tuum, sed quo ascendit cor tuum, hoc tibi servat Deus. Noli surdus audire : Sursum cor. Quod ergo oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit; oculus non vidit, quia non est color; auris non audivit, quia non est sonus; nec in cor ascendit, quia non est terrena cogitatio. Sic intelligite : « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se. »

Caput V. — *Deus ipse bonorum præmium erit.* — 4. Adhuc quid hoc sit forsitan quæretis a me? Illum interrogate, qui cœpit in vobis habitare. Dico tamen et ego quod inde sentio. Hoc enim vos quæritis quid Deus proprium servat bonis, si tanta largitur et

de particulier pour les bons, lui qui répand avec tant de libéralité de si grands biens sur les bons et sur les méchants. Et lorsque je vous réponds : « Ce que l'œil de l'homme n'a pas vu, ce que son oreille n'a pas entendu, ce qui n'est point monté dans son cœur, » il en est encore qui me demandent : Mais en quoi consistent ces biens? Or, voici ce que Dieu réserve exclusivement aux bons, j'entends à ceux que lui-même a rendus bons; le voici. Le prophète a résumé notre récompense en ces quelques mots : « Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » (*Lévit.*, XXVI, 12 ; II *Cor.*, VI, 16.) « Je serai leur Dieu; » il nous promet de se donner lui-même en récompense. Cherchez autre chose, vous sera-t-il possible de trouver mieux? Si je vous disais : Il vous a promis de l'or, vous seriez dans la joie; il se promet lui-même et vous êtes triste? Si le riche ne possède pas Dieu, que possède-t-il en réalité? Ne demandez à Dieu autre chose que Dieu. Aimez-le d'un amour désintéressé, ne désirez recevoir de lui que lui seul. Ne craignez pas ici l'indigence, Dieu se donne à nous, et cela nous suffit. Oui, que Dieu se donne à nous, et ne demandons pas autre chose. Ecoutez ce que dit l'apôtre saint Philippe dans l'Evangile : « Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela nous suffit. » (*Jean,* XIV, 8,)

CHAPITRE VI. — *Les avares sont les martyrs de l'or.* — 5. Pourquoi donc vous étonner, mes frères, si, dans l'amour qu'ils avaient pour Dieu, les martyrs ont tant souffert pour posséder Dieu. Voyez, que ne souffrent point ceux qui sont passionnés pour l'or? Ils s'exposent sur la mer à toutes les rigueurs de l'hiver; ils sont tellement enflammés d'amour pour les richesses, qu'ils ne redoutent point le froid; ils sont ballottés par les vents, ils montent et descendent au gré des flots, ils sont en proie jusqu'à la mort à des dangers inexprimables. Ah! ils peuvent dire à l'or : C'est pour toi que nous sommes tous les jours livrés à la mort; mais c'est aux martyrs seuls de dire à Jésus-Christ : « C'est pour votre amour que nous sommes tous les jours livrés à la mort. » Les paroles sont les mêmes, mais la cause est bien différente. Ainsi, tous disent, les uns à l'or, les autres à Jésus-Christ : « C'est pour votre amour que nous sommes tous les jours livrés à la mort. » Mais Jésus-Christ répondra à ses martyrs : Si vous mourez pour moi, vous vous trouverez vous-mêmes; tandis que l'or répondra aux avares : Si vous faites naufrage pour moi, vous me perdez et vous vous perdez avec moi. Joignons donc ici à l'amour l'imitation, si nous voulons que notre amour ne soit point stérile; joignons l'imitation à l'amour, pour célébrer dignement la fête des martyrs, et tempérons par le rafraîchissement des joies intérieures les chaleurs excessives que nous endurons. Car nous régnerons éternellement avec eux si nous les aimons d'un amour fidèle, et qui se traduise par des faits.

malis et bonis. Et cum diceremus : « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, » non desunt qui dicant : Putas quid est? Ecce quid est quod servat Deus solis bonis, quos tamen ipse fecerit bonos : ecce quid est. Breviter præmium nostrum definitum est per Prophetam : « Ero illorum Deus, et ipsi erunt mihi plebs. » (*Levit.*, XXVI, 12; II *Cor.*, VI, 16.) « Ero illorum Deus : » præmium nobis se ipsum promisit. Quære aliud, si inveneris melius. Si dicerem : Promisit aurum; gauderes : se promisit, et tristis es? Si dives Deum non habet, quid habet? Nolite aliquid a Deo quærere, nisi Deum. Gratis (*a*) amate, se solum ab illo desiderate. Nolite timere inopiam : dat se ipsum nobis, et sufficit nobis. Det se ipsum nobis, et sufficiat nobis. Philippum apostolum audite in Evangelio : « Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. » (*Joan.*, XIV, 8.)

CAPUT VI. — *Avari martyres auri.* — 5. Quid ergo miramini Fratres, si amatores Dei Martyres tanta pertulerunt, ut acquirerent Deum? Amatores auri videte quanta patiantur. Hyemalibus asperitatibus se navigando committunt : sic fervent avaritia, ut nulla formident frigora; jactantur ventis, suspenduntur et deprimuntur fluctibus; ineffabilibus periculis usque ad mortem agitantur. Dicant et ipsi auro : « Propter te mortificamur tota die. » Dicant Martyres Christo : « Propter te mortificamur tota die. » Vox quidem est similis : sed causa est valde dissimilis. Ecce utrique dixerunt, isti Christo, illi auro : « Propter te mortificamur tota die. » Respondeat Christus suis Martyribus : Si moriemini pro me, et vos invenietis et me. Respondeat autem aurum avaris : Si naufragaveritis pro me, et vos perdetis et me. Amantes ergo et imitantes; non inaniter amantes, sed amantes et imitantes, dies Martyrum celebremus, et æstus istos nostros, gaudiorum refrigerio mitigemus. Cum illis enim sine fine regnabimus, si eos fideliter et non inaniter diligamus.

(*a*) Florus : *Gratis amabitis, si solum Deum ab illo desiderabitis.*

SERMON CCCXXXII.

VII[e] *pour une fête de martyrs* (1).

Pourquoi les martyrs sont-ils les amis du Christ. Nous devons nous aimer les uns les autres, en vue du royaume de Dieu. — 1. Les honneurs que nous rendons aux martyrs, c'est aux amis de Jésus-Christ que nous les rendons. Voulez-vous savoir quelle cause les a rendus amis de Jésus-Christ? Notre-Seigneur lui-même vous l'apprend quand il dit : « C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres. » (*Jean,* XV, 12.) Vous voyez s'aimer les uns les autres ceux qui se réunissent pour considérer des histrions, pour s'enivrer ensemble dans les tavernes, ou s'associer pour le crime. Aussi, le Sauveur, après avoir dit : « Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres, » a dû définir et distinguer cet amour. C'est ce qu'il a fait, écoutez-le. Après donc qu'il eût dit : « Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres, il ajoute : « Comme je vous ai aimés moi-même. » Aimez-vous de la sorte les uns les autres, pour le royaume de Dieu, pour la vie éternelle. Aimez tous ensemble, mais que je sois l'objet de cet amour. Vous aimeriez ensemble, si vous aimiez d'un amour commun un histrion; aimez bien plutôt tous ensemble Celui qui ne peut vous déplaire en rien, c'est-à-dire votre Sauveur.

Etendue du commandement qui nous est fait de nous aimer les uns les autres. — 2. Notre-Seigneur a été plus loin dans ses enseignements, comme pour répondre à cette question : Et comment nous avez-vous aimés, afin que nous sachions comment nous devons nous aimer les uns les autres. Ecoutez sa réponse : « Personne n'a un amour plus grand que l'amour de celui qui donne sa vie pour ses amis. » (*Jean,* XV, 13.) Aimez-vous donc les uns les autres, jusqu'à être prêt à donner chacun votre vie pour les autres. Voilà ce qu'ont fait les martyrs, fidèles à cette recommandation de l'évangéliste saint Jean dans l'une de ses épîtres : « De même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. » (I *Jean,* III, 16.) Vous êtes assis à la table d'un puissant prince; vous qui êtes fidèles, vous savez à quelle table vous êtes assis; rappelez ce que l'Ecriture vous dit : « Lorsque vous êtes assis à la table d'un puissant prince, sachez que vous devez préparer vous-même un festin semblable à celui qui vous est servi. » (*Prov.*, XXXIII, 1.) Quel est ce puissant prince à la table duquel vous êtes assis? C'est celui qui se donne lui-même à vous; Jésus-Christ vous offre, non point une table chargée de mets exquis, mais sa table,

(1) Bède cite ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre VII de la I[re] Epître aux Corinthiens.

SERMON CCCXXXII (a).

In Natali Martyrum, VII.

Martyres unde amici Christi. Diligere invicem jubemur propter regnum Dei. — 1. Quando honorem Martyribus exhibemus, Christi amicos honoramus. Quæritis quæ causa eos amicos Christi fecerit? Ipse Christus ostendit; ait enim : « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem. » (*Joan.*, XV, 12.) Diligunt invicem qui histriones simul spectant, diligunt invicem qui simul se in popinis inebriant, diligunt invicem mala sibi conscientia sociati. Cum ergo dixisset Christus : « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, » debuit distinguere dilectionem. Fecit utique : audite. Cum enim dixisset : « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem; » mox addidit, « sicut ego dilexi vos. » Sic diligite invicem, propter regnum Dei, propter vitam æternam. Amate simul, sed me. Amaretis invicem, si simul diligeretis histrionem : magis diligite invicem, simul amando eum qui (b) displicere non potest, Salvatorem.

Quantum diligere invicem præcipimur. — 2. Accessit adhuc Dominus, et docuit adhuc : tanquam diceremus ei : Et quomodo nos dilexisti, ut sciamus et nos quemadmodum nos diligere debeamus? Audite : « Majorem hac caritatem nemo habet, quam ut animam suam ponat pro amicis suis. » (*Ibid.*, 13.) Sic diligite invicem, ut unusquisque animam suam ponat pro cæteris. Hoc enim Martyres fecerunt, quod et ipse Joannes Evangelista in epistola sua dicit : « Sicut Christus animam suam pro nobis posuit, sic et nos debemus animas nostras pro fratribus ponere. » (I Joan., III, 16.) Accedetis ad mensam potententis : nostis fideles ad quam mensam acceditis: recolite Scripturam dicentem : « Cum accedis ad mensam potentis, scito quoniam oportet te talia præparare. » (*Prov.*, XXIII, 1.) Ad quam mensam potentis accedis? Qui tibi exhibet se ipsum, non mensam coquorum arte conditam : exhibet tibi Christus suam

(a) Alias XXVIII, ex Sirmondianis. — (b) Sic meliores Mss. At Sirmondus, *dispicere.*

c'est-à-dire lui-même. Approchez-vous donc de cette table et rassasiez-vous. Soyez pauvre et vous serez rassasié. « Les pauvres mangeront et seront rassasiés. » (*Ps*. XXI, 27.) « Sachez que vous devez préparer un festin semblable à celui qui vous est servi. » Si vous voulez comprendre, écoutez l'explication que vous en donne saint Jean. Vous ignorez peut-être ce que signifient ces paroles : « Quand vous êtes assis à la table d'un puissant prince, sachez que vous devez vous-même lui préparer un festin semblable à celui qu'il vous a servi. » Ecoutez l'explication de l'Apôtre : « De même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, nous devons nous-mêmes être prêts à en faire autant. » Qu'est-ce à dire? « Nous devons être prêts à donner notre vie pour nos frères. »

La charité est un don de Dieu. — 3. Vous vous êtes approché pauvre que vous êtes pour être rassasié, comment préparer un festin semblable? Demandez à celui qui vous a invité de vous donner de quoi le recevoir; s'il ne vous donne lui-même, vous n'aurez absolument rien. Vous avez déjà quelque peu de charité, ne vous en attribuez point le mérite. « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » (I *Cor.*, IV, 7.) Vous avez déjà quelque peu de charité? Demandez à Dieu qu'il l'augmente, demandez-lui qu'il la rende parfaite jusqu'à ce que vous parveniez à cette table la plus auguste à laquelle vous puissiez vous asseoir dans cette vie. « Personne n'a un amour plus grand que l'amour de celui qui donne sa vie pour ses amis. » Vous étiez pauvre en vous asseyant à cette table, vous êtes riche en la quittant, ou plutôt vous ne la quittez pas, vous êtes riche sans vous en éloigner. C'est de lui que les martyrs ont reçu la grâce de souffrir pour lui; oui, croyez-moi, c'est à lui qu'ils en sont redevables. Le père de famille leur a donné les moyens de le recevoir. Nous l'avons nous-même pour Père, adressons-lui notre demande. Et si nous ne sommes pas dignes de recevoir, prions-le par l'entremise de ses amis qui l'ont reçu et nourri à l'aide de ses largesses. Qu'ils le prient de répandre aussi sur nous ses dons, c'est du ciel seulement que pouvons recevoir plus que nous n'avons. Ecoutez Jean, le précurseur du Sauveur : « L'homme ne peut rien recevoir que ce qui lui est donné du ciel. » (*Jean,* III, 27.) C'est donc du ciel que nous avons reçu ce que nous avons, et c'est du ciel encore que nous recevons pour ajouter à ce que nous avons.

Les fornicateurs n'entreront point dans la céleste cité. — 4. C'est ici la cité qui descend du ciel, rendons-nous dignes d'y entrer. Vous avez entendu quels sont ceux qui entrent dans cette cité, quels sont ceux qui en sont exclus. Ne soyez pas du nombre de ceux qui ne pour-

mensam, scilicet semetipsum. Accede ad hanc mensam, et saturare. Esto pauper, et saturaberis. « Edent pauperes, et saturabuntur. Scito quoniam talia te oportet præparare. » (*Psal.* XXI, 27.) Ut intelligas, Joannem expositorem attende. Forte enim nesciebas quid sit : « Cum accedis ad mensam potentis, scito quoniam talia te oportet præparare. » Audi expositorem : « Sicut Christus animam suam pro nobis posuit, sic et nos debemus » talia præparare. Quid est, talia præparare? « animas pro fratribus ponere. »

Caritas Dei donum. — 3. Ut saturareris, pauper accessisti : unde talia præparabis? Ab ipso qui te invitavit pete, ut abeas unde illum pascas. Nisi ipse tibi dederit, nihil habebis. Sed habes jam aliquid caritatis? Nec hoc tibi imputes : « Quid enim habes, quod non accepisti? » (I *Cor.*, IV, 7.) Habes jam aliquid caritatis? Pete ut augeat, pete ut perficiat, quo usque pervenias ad illam mensam, qua major in hac vita non est. « Majorem hac caritatem nemo habet, quam ut animam suam ponat pro amicis suis. » Accessisti pauper, recedis dives : imo non recedis, sed manendo dives eris. Ab illo Martyres acceperunt. quod pro illo passi sunt : credite; ab illo acceperunt. Paterfamilias dedit illis unde illum pascerent. Ipsum habemus, ab ipso petamus. Et si accipere minus digni sumus, per amicos ipsius, qui eum de ipsius dono paverunt, petamus. Orent ipsi pro nobis, ut donet et nobis. Et ut plus habeamus, de cœlo accipimus. Joannem audi præcursorem ipsius : « Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de cœlo. » (*Joan.*, III, 27.) Ergo et quod habemus, de cœlo accepimus; et ut plus habeamus, de cœlo accepimus.

Fornicatores non esse intraturos in cœlestem civitatem. — 4. Ipsa est (*a*) civitas, quæ de cœlo descendit : tales simus, ut intremus in eam. Audistis enim quales intrent, quales non intrent. Nolite esse tales, quales non intraturos audistis; maxime fornicatores. Nam cum Scriptura commemorasset eos qui non intrabunt,

(*a*) Sirmondus : *Ipsa est caritas.* At Mss. *Ipsa est civitas :* aptius profecto ad subsequentia verba, quæ respicere videntur lectionem Apocalypsis, cap. XXI. Sed re vera id minus cohæret cum verbis superioribus; quod argumento est Sermonem in Lectionariis, e quibus erutus est, non totum exhiberi.

ront y être admis, et surtout du nombre des fornicateurs. L'Ecriture faisant l'énumération de ceux qui en seront exclus, a nommé les homicides, vous n'avez pas tremblé; elle a nommé les fornicateurs, je vous ai entendu frapper vos poitrines. Oui, je vous ai entendus, et ce que je n'ai pu voir dans l'intérieur de vos demeures, je l'ai compris au bruit que vous avez fait en vous frappant la poitrine. Bannissez le péché de vos cœurs, car se frapper la poitrine et retomber dans les mêmes péchés, c'est s'endurcir dans le crime (1). Mes frères, mes enfants, soyez purs, aimez la chasteté, embrassez la chasteté, aimez la pureté, car Dieu, auteur de la pureté, exige qu'elle règne dans son temple, et ce temple c'est vous, et il en chasse tout ce qui est immonde. Contentez-vous de votre épouse, puisque vous voulez que votre épouse se contente de vous. Vous ne voulez pas qu'elle en connaisse d'autre que vous, n'en connaissez pas d'autre qu'elle. Vous êtes le maître, elle est la servante, mais vous êtes tous deux l'œuvre de Dieu. « Sara, dit l'Ecriture, obéissait à Abraham, en l'appelant son seigneur. » (I *Pier.*, III, 6.) C'est la vérité, l'évêque a souscrit ce contrat, vos épouses sont vos servantes, vous êtes les maîtres de vos épouses. Mais quand il s'agit de l'œuvre conjugale, de l'union de l'homme et de la femme, « le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari. » (I *Cor.*, VII, 4.) Vous tressaillez de joie, vous affectez un air de satisfaction et de fierté. Oui, l'Apôtre, le vase d'élection a eu parfaitement raison de dire : « Le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari. » Je suis donc le maître. Vous applaudissez à ces paroles, écoutez ce qui suit, écoutez ce que vous ne voulez pas entendre, veuillez, je vous prie, me prêter votre attention. Qu'est-ce donc? Ecoutez : « De même le corps du mari n'est point à lui, mais à sa femme. » Voilà ce que vous devez entendre volontiers, c'est le vice qui vous est interdit et non l'exercice de votre puissance; on vous défend l'adultère, on ne veut point soustraire les femmes à votre autorité. Vous êtes un homme, *vir*, montrez-le; *vir* vient de vertu, ou vertu de *vir*. Avez-vous de la vertu? triomphez de la volupté. « L'homme, dit saint Paul, est le chef de la femme. » (I *Cor.*, XI, 3.) Si vous êtes le chef, c'est à vous de la conduire, à elle de vous suivre, mais considérez où vous la conduisez. Vous êtes le chef, conduisez-la dans un chemin où elle puisse vous suivre, mais n'allez pas où vous ne voulez point qu'elle vous suive. Ne vous jetez point dans le précipice, ayez soin de prendre la voie droite. C'est ainsi que vous vous préparerez à vous approcher de cette nouvelle épouse, de cette épouse éclatante de beauté, parée pour son époux, non de pier-

(1) Voyez ci-dessus, sermon LXXXII, n° 14.

ibi etiam nominavit homicidas : non expavistis. Nominavit fornicatores : audivi quia pectora tutudistis. Ego audivi, ego audivi, ego vidi : et quod non vidi in cubilibus vestris, vidi in sonitu, vidi in pectoribus vestris, quando tutudistis pectora vestra. Ejicite inde peccatum : nam pectora tundere, et hæc eadem facere, nihil est aliud quam peccata pavimentare. Fratres mei, filii mei, estote casti, amate castitatem, amplectimini castitatem, diligite munditiam : quia Deus auctor munditiæ in templo suo, quod estis vos, eam quærit; procul a templo expellit immundos. Sufficiant vobis uxores vestræ, quia sufficere vos vultis uxoribus vestris. Non vis ab illa fiat aliquid præter te : noli facere aliquid præter ipsam. Tu dominus es, illa ancilla : Deus fecit utrumque. « Sara, inquit Scriptura, obsequebatur Abrahæ, dominum eum vocans. » (I *Pet.*, III, 6.) Verum est : istis tabulis subscripsit Episcopus : ancillæ vestræ sunt uxores vestræ, domini estis uxorum vestrarum. Sed quando venitur ad illud negotium, quo sexus discernitur, et sexus sibi uterque miscetur, « Uxor non habet potestatem corporis sui, sed vir. » (I *Cor.*, VII, 4.) Gaudebas, erigebas te, jactabas te. Bene dixit Apostolus, optime dixit Vas electionis : « Uxor non habet potestatem corporis sui, sed vir. » Quia ego sum dominus. Laudasti : audi quod sequitur, audi quod non vis, rogo ut velis. Quid est hoc? Audi : « Similiter et vir : » dominus ille, « similiter et vir non habet potestatem corporis sui, sed mulier. » Hoc libenter audi. Vitium tibi tollitur, non dominium : adulteria tua prohibentur, non feminæ (*a*) subriguntur. Tu vir es, ostende : vir enim a virtute, vel virtus a viro. Habes ergo virtutem? Vince libidinem. « Mulieris, inquit, caput vir. » (I *Cor.*, XI, 3.) Si caput es, duc, et sequatur : sed vide quo ducas. Caput es, duc quo sequatur : sed noli ire, quo non vis ut sequatur. Ne in præcipitium ruas, vide ut recto tramite gradiaris. Sic vos parate intrare ad illam novam nuptam, ad illam pulchram, ornatam viro suo, non monilibus, sed virtutibus. Si enim casti, et sancti, et boni in-

(*a*) Aliquot Mss. *subrogantur.*

reries, mais de vertus. Si vous vous présentez devant elle, revêtus de chasteté, de sainteté, de vertus, vous mériterez de devenir les membres de cette nouvelle épouse, de la bienheureuse et glorieuse Jérusalem du ciel.

SERMON CCCXXXIII.

VIIIe *pour une fête de martyrs* (1).

Chapitre premier. — *Assurance que Dieu a donnée aux martyrs. Comment la patience qui est un don de Dieu est-elle notre patience. Jésus-Christ est notre pain.* — 1. Notre-Seigneur Jésus-Christ, voyant que ses témoins, c'est-à-dire ses martyrs, par suite de la fragilité humaine, craignaient de périr sans retour en le confessant et en mourant pour lui, a voulu les rassurer pleinement en leur disant : « Pas un seul cheveu de votre tête ne périra. » (*Luc*, xxi, 18.) Quoi ! vous craignez de périr, quand pas un seul cheveu de votre tête ne périra? Si Dieu veille avec tant de soin sur ce qu'il y a en vous de superflu, quelle protection n'est point assurée à votre âme? Ce cheveu qui vous laisse insensible lorsqu'il est coupé, ne périra point, et votre âme, principe et source de la sensibilité, périrait? Le Seigneur a prédit à ses disciples de nombreuses et dures épreuves, pour mieux les y préparer par cette prédiction, et leur faire dire : « Mon cœur est prêt. » (*Ps.* lvi, 8.) Qu'est-ce à dire : « Mon cœur est prêt, » si ce n'est : Ma volonté est préparée? Les martyrs ont donc leur volonté préparée au milieu de leurs souffrances, mais « cette volonté, c'est Dieu lui-même qui la prépare. » (*Prov.*, viii, 35, *selon les Sept.*) Or, après leur avoir annoncé les tourments cruels, effrayants, qui les attendaient, il ajoute : « Vous posséderez vos âmes dans votre patience. » (*Luc*, xxi, 19.) Remarquez ces paroles : « Dans votre patience. » Ce ne serait point votre patience, si elle n'était en quelque sorte l'œuvre de votre volonté. « Dans votre patience ; » mais comment est-elle notre patience? Tout ce que nous avons est à nous, aussi bien que ce qui nous est donné. Pourquoi donnez-vous, en effet, sinon pour que l'objet que vous donnez appartienne à celui qui le reçoit? Le Psalmiste le déclare en termes formels : « Est-ce que mon âme ne sera pas soumise à Dieu, car c'est de lui que vient ma patience? » (*Ps.* lxi, 6.) Le Sauveur nous dit : « Dans votre patience, » disons-lui de notre côté : « C'est de lui que vient ma patience. » Il l'a rendue votre en vous la donnant, ne portez point l'ingratitude jusqu'à l'attribuer à vous-même. Dans l'Oraison dominicale n'appelons-nous point notre ce qui vient de Dieu? Nous disons tous les jours : « Notre pain quotidien. » (*Matth.*, vi, 11.) Vous avez dit : « Notre pain, » et vous

(1) Tel est le titre qui se trouve dans les Lectionnaires. Mais dans le livre des cinquante homélies, il est ainsi conçu : *Des Martyrs et de la grâce de Dieu.*

traveritis, membra ipsius novæ nuptæ, beatæ et gloriosæ cœlestis Jerusalem, et vos eritis.

SERMO CCCXXXIII (a).

In Natali Martyrum, VIII.

Caput primum. — *Martyribus data securitas. Patientia a Deo data quomodo nostra est. Panis noster Christus.* — 1. Dominus noster Jesus Christus testibus, id est Martyribus suis pro humana fragilitate sollicitis, ne forte eum confitendo atque moriendo perirent, magnam securitatem dedit, dicens : « Capillus de capite vestro non peribit. » (*Luc.*, xxi, 18.) Times ergo ne pereas, cujus capillus non peribit? Si sic custodiuntur superflua tua, in quanta tutela est anima tua? Non perit capillus, qui cum tondetur, non sentis ; et perit anima, per quam sentis? Sane multa dura eos passuros esse prædixit, ut prædicendo faceret paratiores, dicerentque illi : « Paratum cor meum. » (*Psal.* lvi, 8.) Quid est : « paratum cor meum, » nisi parata voluntas mea ? Paratam ergo habent Martyres voluntatem in martyrio : sed « præparatur voluntas a Domino. » (*Prov.*, viii, 35, *sec.* lxx.) Illis autem malis duris atque asperis futuris commemoratis adjecit : « In vestra patientia possidebitis animas vestras. » « In vestra, inquit, patientia. » (*Luc.*, xxi, 19.) Non enim esset patientia tua, si non ibi esset et voluntas tua. « In vestra patientia ; » sed unde nostra? Nostrum est quod a nobis habetur, nostrum est et quod nobis donatur. Nam si non sit nostrum, non donatur. Quomodo enim aliquid donas, nisi ut ejus sit cui donas? Aperta est illa confessio : « Nonne Deo subjicietur anima mea ? Ab ipso est enim patientia mea. » (*Psal.* lxi, 6.) Dicit nobis ipse : « In vestra patientia. » Dicamus illi et nos : « Ab ipso est patientia mea. » Tuum fecit donando, noli esse ingratus tibi assignando. Nonne in oratione Dominica

(a) Alias xiv, inter homilias l.

ajoutez : « Donnez-nous? » Ainsi, d'un côté vous dites : « Notre pain, » de l'autre : « Donnez-nous. » Pourquoi donc vous attribuer ce que vous ne vous êtes point donné à vous-même? « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » (I *Cor.*, IV, 7.) Vous dites : « Notre pain, » dites aussi : « Donnez-nous. » Reconnaissez en lui votre bienfaiteur, avouez que vous avez reçu de lui, afin de presser sa libéralité de vous donner volontiers. Que seriez-vous, si vous n'étiez dans le besoin, vous si plein d'orgueil, tout mendiant que vous êtes? N'êtes-vous pas un véritable mendiant, vous qui demandez du pain? Notre pain éternel, c'est le Christ égal à son Père; notre pain de chaque jour, c'est le Christ fait homme, notre pain éternel en dehors du temps, notre pain de chaque jour dans le temps. Cependant il est « le pain qui est descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 41.) Les martyrs sont forts, les martyrs sont inébranlables, mais « c'est ce pain qui affermit le cœur de l'homme. » (*Ps.* CIII, 15.)

CHAPITRE II. — *Récompense due à Paul; Dieu, au lieu du supplice qu'il méritait, a commencé par lui donner sa grâce.* — 2. Ecoutons maintenant l'apôtre saint Paul nous apprenant comment, aux approches de son martyre, il attend avec assurance la couronne qui lui est réservée. « J'ai combattu, dit-il, le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi; du reste m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour-là, et non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avénement. » (II *Tim.*, IV, 7, 8.) « Cette couronne, dit-il, me sera rendue par le Seigneur, juste juge. » Il la doit donc, puisqu'il la rendra; il la rendra comme juste juge. En examinant les œuvres, il ne peut refuser la récompense (1). Quelles sont les œuvres qu'il examine? « J'ai combattu le bon combat, » voilà une de ces œuvres; « j'ai achevé ma course, » en voilà une autre; « j'ai gardé la foi, » c'est encore une œuvre. « La couronne de justice m'est réservée, » voilà la récompense. Mais remarquez qu'en recevant la récompense vous ne faites rien, et que dans les œuvres qui la méritent, vous n'agissez pas seul. La couronne vous vient de Dieu; les œuvres viennent de vous, mais non sans l'aide de Dieu. Lorsque l'apôtre Paul, auparavant Saul, persécutait les chrétiens avec tant de cruauté et de fureur, il ne méritait absolument aucune récompense, il était bien plutôt digne des plus grands supplices, car il méritait d'être au nombre, non pas des élus, mais des damnés. Mais tout à coup, au moment où il poursuivait le cours de ses cruautés et méritait les plus grands châtiments, il est terrassé par une voix

(1) Voyez le livre *de la grâce et du libre arbitre*, ch. XVII.

dicimus et nostrum esse quod a Deo est? Quotidie dicimus : « Panem nostrum quotidianum. » (*Matth.*, VI, 11.) Jam dixisti, « nostrum; » et dicis, « da nobis. » Ecce « nostrum, » ecce « da nobis. » Illo dante fit nostrum. Si illo dante fit nostrum; nobis superbientibus fit alienum. Dicis, « nostrum; » et dicis, « da nobis. » Quid ergo tibi assignas, quod non tibi ipse dedisti? « Quid enim habes, quod non accepisti? » (I *Cor.*, IV, 7.) Dicis, « nostrum; » et, « da nobis. » Agnosce largitorem, confitere te accipere, ut libenter ille dignetur dare. Quid si non egeres, qui mendicas, et superbus es? An non mendicas, qui panem petis? Panis noster æternus, Christus in Patris æqualitate : panis noster quotidianus, Christus in carne : æternus sine tempore, quotidianus in tempore. Tamen ipse est « panis qui de cœlo descendit. » (*Joan.*, VI, 41.) Fortes sunt Martyres, firmi sunt Martyres : sed « panis confirmat cor hominis. » (*Psal.* CIII, 15.)

CAPUT II. — *Paulo merces debita. Eidem prius pro supplicio debito, data gratia.* — 2. Jam ergo audiamus Paulum apostolum dicentem, cum passioni appropinquaret, de corona sibi parata præsumentem. « Bonum, inquit, certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : de cætero superest mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : non solum autem mihi, sed et omnibus qui diligunt manifestationem ejus. » (II *Tim.*, IV, 7, 8.) «Reddet, inquit, mihi Dominus coronam justus judex. » Debet ergo, quod reddet. Reddet ergo justus judex. Non enim opere inspecto potest negare mercedem. Quod opus inspicit? « Bonum certamen certavi, » opus est : « cursum consummavi, » opus est : « fidem servavi, » opus est. « Superest mihi corona justitiæ, » merces est. Sed in mercede tu nihil agis; in opere non solus agis. Corona tibi ab ipso est; opus autem abs te est, sed non nisi ipso adjuvante. Cum autem Paulus apostolus, prius Saulus, crudelissimus esset et immanissimus persecutor, nihil omnino boni merebatur, imo merebatur plurimum mali : merebatur enim damnari, non eligi. Et ecce subito, cum mala face-

du ciel, le persécuteur abattu se relève prédicateur. Ecoutez l'aveu qu'il fait lui-même de cette vérité : « Moi qui étais autrefois un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi acharné, j'ai obtenu miséricorde. » (I *Tim.*, I, 13.) Dit-il ici : « Le juste juge me rendra? « Non. « J'ai obtenu miséricorde, » dit-il; je ne méritais que des châtiments, j'ai reçu des grâces. « Dieu ne nous a point traités selon nos péchés. Il m'a fait miséricorde. » (*Ps.* CII, 10.) On ne m'a point rendu ce que je méritais, si on me l'avait rendu, je n'avais à attendre que des supplices, Non, dit-il, je n'ai pas reçu ce que je méritais, mais « j'ai obtenu miséricorde. Il ne nous a pas traités selon nos offenses. »

Chapitre III. — *Conversion de Paul. Prophétie de Jacob accomplie dans cet apôtre.* — 3. « Autant le couchant est éloigné de l'orient, autant il a éloigné de nous nos iniquités. » (*Ps.* CII, 12.) « Autant le couchant est éloigné de l'orient. » Eloignez-vous du couchant et tournez-vous vers l'orient. Vous voyez dans un seul homme Saul et Paul, Saul au couchant, Paul à l'orient; le persécuteur au couchant, le prédicateur à l'orient. Au couchant les péchés s'effacent, à l'orient la justice se lève. Au couchant c'est le vieil homme, à l'orient c'est le nouveau; au couchant Saul, à l'orient Paul. D'où vient ce changement dans cet homme cruel, dans ce persécuteur, dans cet homme si loin d'être pasteur? Car c'était bien plutôt un loup ravissant, de la tribu de Benjamin, comme lui-même l'atteste (*Rom.*, XI, 1), et nous lisons dans une prophétie : « Benjamin est un loup ravissant, le matin il dévorera sa proie, et le soir il partagera la nourriture. » (*Gen.*, XLIX, 27.) Il a commencé par dévorer et ensuite il a nourri. C'était d'abord un ravisseur, oui, un ravisseur, lisez, vous verrez comme il ravissait, lisez les Actes des Apôtres. Il avait reçu des lettres du grand prêtre pour amener prisonniers et conduire au supplice tous les disciples de Jésus-Christ qu'il pourrait rencontrer. (*Act.*, IX, 2.) Il allait donc plein de fureur, ne respirant que le meurtre et le sang. Voilà le ravisseur, mais nous sommes encore au matin, il n'y a que vanité sous le soleil. Le soir se fait pour lui lorsqu'il devient aveugle. Ses yeux sont fermés aux vanités de ce monde, et les yeux de son âme s'ouvrent à la lumière. Il n'y a qu'un instant c'était un vase de perdition, c'est maintenant un vase d'élection, et nous voyons s'accomplir en lui cette prophétie : « Il partagera les aliments, » et nous lisons partout le partage qu'il en a fait.

Chapitre IV. — Voyez comme il distribue la nourriture. Il sait ce qui convient à chacun, il distribue, non pas au hasard, il ne donne pas

ret, et mala mereretur, una cœlesti voce prosternitur : persecutor dejicitur, prædicator erigitur. (*Act.*, IX.) Audi eum hoc ipsum confitentem : « Qui prius fui blasphemus et persecutor et injuriosus, sed misericordiam consecutus sum. » (I *Tim.*, I, 13.) Numquid ibi dixit : « Reddet mihi justus judex ? Misericordiam, inquit, consecutus sum : » mala merebar, bona accepi. « Non secundum peccata nostra fecit nobis. Misericordiam consecutus sum. » (*Psal.* CII, 10, 12.) Debita mihi non sunt reddita. Si enim debita redderentur, supplicium redderetur. Non, inquit, accepi quod debebatur : « sed misericordiam consecutus sum. Non secundum peccata nostra fecit nobis. »

Caput III. — *Pauli mutatio. Prophetia Jacob in Paulo impleta.* — 3. « Quantum distat Oriens ab Occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras. Quantum distat Oriens ab Occidente : » (*Psal.* CII, 12) avertere ab Occidente, convertere ad Orientem. Ecce unus homo, Saulus et Paulus : Saulus in Occidente, Paulus in Oriente; persecutor in Occidente, prædicator in Oriente. Occidunt ibi peccata, oritur inde justitia. In Occidente vetus, in Oriente novus : in Occidente Saulus, in Oriente Paulus. Unde hoc Saulo unde hoc crudeli, unde hoc persecutori, unde hoc non pastori? Ipse enim erat lupus rapax, de tribu Benjamin. (*Rom.*, XI, 1.) Ipse dicit. Dictum autem erat in Prophetia : « Benjamin lupus rapax, mane rapiet prædam, et ad vesperam dividet escas. » (*Gen.*, XLIX, 27.) Prius consumpsit, posterius pavit. Rapiebat, prorsus rapiebat. Legite, rapiebat : legite librum Actuum Apostolorum. Litteras a pontificibus acceperat, ut quoscumque inveniret sectantes viam Christi, vinctos adduceret puniendos. (*Act.*, IX, 2.) Ibat, sæviebat, cædes et sanguinem anhelabat. Ecce rapit : sed adhuc mane est, vanitas sub sole est. Fit ei vespera, quando cæcitate percutitur. Oculi ejus ad hujus mundi vanitatem clauduntur, alii interiores illuminantur. Vas paulo ante perditionis, fit vas electionis : et ecce impletur : « Dividet escas : » divisiones escarum ejus (*a*) ubique recitantur.

Caput IV. — Vide quemadmodum dividat escas.

(*a*) Sic aliquot Mss. Alii cum editis, *quotidie recitantur.*

sans distinction. Il parle le langage de la sagesse parmi les parfaits (I *Cor.*, II, 6); mais à certains autres trop faibles encore pour prendre une nourriture solide, il leur dit : « Je n'ai pu vous donner que du lait. » (I *Cor.*, III, 2.)

Paul après avoir reçu la grâce de Dieu lui a rendu de bonnes œuvres. — 4. Voilà ce que fait celui dont l'occupation, il n'y a qu'un instant était, je ne veux point la rappeler, ou plutôt je rappellerai les iniquités de l'homme pour exalter la miséricorde de Dieu. Celui qui persécutait Jésus-Christ souffre maintenant pour Jésus-Christ, de faux témoin il devient un témoin véridique. Celui qui dispersait recueille, celui qui attaquait défend. Comment expliquer dans Saul un si grand changement? Ecoutons-le lui-même : Vous demandez, dit-il, d'où vient ce changement? Il ne vient point de moi-même. « J'ai obtenu miséricorde. Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a rendu? » (*Ps.* CXV, 12.) Il m'a rendu non le mal pour le mal, oui il m'a rendu, mais non le mal pour le mal; il m'a rendu le bien pour le mal. Que lui rendrai-je donc? « Je prendrai le calice du salut. » Quoi! vous vous préparez à rendre et vous recevez, vous recevez encore? Oui, mais maintenant que mon martyre approche, je rendrai le bien pour le bien, et non le bien pour le mal. Le Seigneur devait d'abord à Paul le mal pour le mal; au lieu de lui rendre le mal pour le mal, il lui a rendu le bien pour le mal; et en lui rendant le bien pour le mal, il a permis à Paul de rendre le bien pour le bien.

CHAPITRE V. — *Les bonnes œuvres sont des dons de Dieu. Paul n'avait en propre que le mal.* — 5. En effet, dans Paul qui commença par être Saul, Dieu n'a rien trouvé de bien. Or, n'ayant rien trouvé en lui de bien, il lui pardonne le mal qu'il avait commis pour lui faire le bien. En lui faisant ainsi du bien le premier, Dieu l'a prévenu, mais en lui faisant du bien pour lui permettre de rendre le bien à son tour, il a rendu à ses bonnes œuvres la récompense qu'elles méritaient; à celui qui a combattu le bon combat, qui a terminé sa course, qui a gardé la foi, Dieu donne la récompense. Mais quelles bonnes œuvres récompense-t-il? Celles qu'il lui a donné de faire. N'est-ce pas Dieu qui lui a donné de combattre le bon combat? Si ce n'est pas Dieu, pourquoi Paul dit-il dans un autre endroit : « J'ai travaillé plus que tous les autres, non pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi? » (I *Cor.*, XV, 10.) Vous ajoutez : « J'ai achevé ma course.» N'est-ce pas encore à Dieu que vous devez d'avoir achevé votre course? Si ce n'est pas à Dieu que vous en êtes redevable, pourquoi dites-vous encore ailleurs : « Cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de

Novit quid cui congruat. Dividit; non passim, non confuse erogat. Dividit, hoc est, distribuit, distinguit; non passim, non confuse dispensat. Loquitur sapientiam inter perfectos. (I *Cor.*, II, 6.) Quibusdam vero non valentibus capere solidum cibum, dividens dicit : « Lac vobis potum dedi. » (I *Cor.*, III, 2.)

Paulus post Dei gratiam retribuit bona opera. — 4. Ecce hoc facit, qui paulo ante faciebat : quid? Nolo recordari : imo recorder hominis nequitiam, ut approbem Dei misericordiam. A quo patiebatur Christus, patitur pro Christo : fit Paulus ex Saulo; fit verus testis ex falso. Qui spargebat, colligit : qui oppugnabat, defendit. Unde hoc Saulo, quod dicimus? Ipsum audiamus. Quæritis, inquit, unde hoc mihi? Non est, inquit, hoc a me : « Misericordiam consecutus sum. » Non est, inquit, mihi hoc a me : « Misericordiam consecutus sum. Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? » (*Psal.* CXV, 12.) Retribuit enim, sed non mala pro malis : retribuit plane, sed non mala pro malis; retribuit bona pro malis. Quid ergo retribuam? « Calicem salutaris accipiam. » Certe retribuebas? Accipis : adhuc accipis. Sed modo plane propinquante passione, retribuam bona pro bonis, non bona pro malis. Prius ergo Dominus debebat mala pro malis : noluit autem retribuere mala pro malis, sed retribuit bona pro malis. Retribuendo bona pro malis, invenit quomodo retribueret bona pro bonis.

CAPUT V. — *Bona opera dona Dei. Pauli propria nonnisi mala.* — 5. Ecce enim in Paulo, prius Saulo, nihil boni invenit. Cum in illo nihil boni invenisset, mala dimisit, bona retribuit. Cum ergo ei prius bona retribuit, prævenit : (*a*) sed donando bona quibus retribueret bona, ecce retribuit mercedem his bonis operibus. Bonum certamen certanti, cursum consummanti, fidem servanti, retribuit bona; sed quibus bonis? Quæ ipse dedit. An non ipse dedit, ut bonum certamen certares? Si non ipse dedit, quid est quod alio loco dicis? « Plus illis omnibus laboravi, non autem ego, sed gratia Dei mecum. » (I *Cor.*, 15, 10.) Ecce iterum dicis : « Cursum consummavi. » Non et ipse dedit, ut cursum consummares? Si non

(*a*) Quidam Mss. *prævenit, reddendo bona.*

Dieu qui fait miséricorde? » (*Rom.*, IX, 16.) « J'ai conservé la foi. » Vous avez conservé la foi; je le reconnais, je vous en félicite, oui, je l'avoue, vous avez conservé la foi, mais, « si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde. » (*Ps.* CXXVI, 1.) C'est donc par son secours, avec sa grâce, que vous avez achevé votre course et conservé la foi. Pardonnez-moi, grand apôtre; je ne vous connais en propre que le mal; pardonnez-moi, saint apôtre, ce que je dis c'est vous qui me l'avez enseigné, je vous entends confesser vous-même cette vérité, et vous n'êtes point coupable d'ingratitude. Nous ne voyons absolument en vous, comme venant de vous, que le mal. Donc, lorsque Dieu couronne vos mérites, il ne fait que couronner ses dons.

Chapitre VI. — *Saint Augustin prouve contre ceux qui présument trop du libre arbitre, que tout ce qu'il y a de bien en nous vient de Dieu. L'esprit du monde ne fait que des orgueilleux.* — 6. Cette vraie foi, cette piété véritable nous empêchent de nous enorgueillir du libre arbitre dans nos bonnes œuvres, car ces bonnes œuvres viennent de Dieu, et en recevant la grâce qui nous donne de les faire, nous devons reconnaître Celui à qui nous en sommes redevables, ne pas être ingrats envers lui, ne pas nous enorgueillir contre le médecin, soit que nous soyons encore malades, ou que nous ayons recouvré la santé par ses soins. Qu'aucuns raisonnements ne viennent donc arracher de vos cœurs cette vraie foi, cette piété véritable. Conservez ce que vous avez reçu. Qu'avez-vous, en effet, que vous n'ayez reçu? C'est reconnaître cette vérité devant Dieu que de dire avec l'apôtre saint Paul : « Pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde. » (I *Cor.*, II, 12.) L'esprit de ce monde fait des orgueilleux, l'esprit de ce monde rend les hommes enflés de leurs mérites, l'esprit de ce monde fait que chacun pense être quelque chose, lorsqu'il n'est rien. Or, à cet esprit du monde si fier, si orgueilleux, si plein de lui-même, si arrogant sans rien de solide qu'oppose l'Apôtre? « Pour nous, nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde, mais l'esprit qui vient de Dieu. » (I *Cor.*, II, 12.) Comment le prouvez-vous? « C'est que nous savons les dons que Dieu nous a faits. » Ecoutons donc le Seigneur qui nous dit : « Sans moi vous ne pouvez rien faire; » (*Jean*, XV, 5) et encore : « L'homme ne peut rien recevoir qui ne lui ait été donné du ciel; » (*Jean*, III, 27) et dans un autre endroit : « Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire; » (*Jean*, VI, 44) et encore : « Je suis la vigne, et vous les sarments; comme le sarment ne peut porter de fruits par lui-même, s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. » (*Jean*, XV, 5, 4.)

ipse dedit, quid est quod alio loco dicis : « Non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei ? » (*Rom.*, IX, 16.) « Fidem servavi. » Servasti : agnosco, approbo ; fateor, servasti. Sed : « Nisi Dominus custodierit civitatem, in vanum vigilat qui custodit eam. » (*Psal.* CXXVI, 1.) Illo ergo ipso adjuvante, ipsoque donante, et bonum agonem certasti, et cursum consummasti, et fidem servasti. Da veniam Apostole, propria tua non novi, nisi mala. Da veniam Apostole ; dicimus, quia tu docuisti : audio confitentem, non invenio ingratum. Prorsus tua a te tibi parata non novimus, nisi mala. Cum ergo Deus coronat merita tua, nihil coronat nisi dona sua.

Caput VI. — *Contra præsumentes de libero arbitrio, probatur non inesse nobis quidquam boni, nisi a Deo Spiritus hujus mundi facit superbos.* — 6. Hanc fidem veramque pietatem, ne quis extollatur de libero arbitrio, in bonis operibus, (quæ quisquis accipit, sic accipiat, ut noverit dantem, ut quisquis datori non sit ingratus, medico non superbiat, vel adhuc insanus, vel non a se sanus :) hanc, inquam, fidem veramque pietatem nullæ argumentationes evellant de cordibus vestris. Servate quod accepistis. Quid enim habetis, quod non accepistis ? Hoc est Deo confiteri, dicere quod ait Apostolus Paulus : « Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus. » (I *Cor.*, II, 12.) Spiritus hujus mundi facit superbos, spiritus hujus mundi facit inflatos, spiritus hujus mundi facit ut putet se quisque aliquid esse, cum nihil sit. Sed contra spiritum hujus mundi, quid ait Apostolus ? Contra spiritum hujus mundi inflatum, superbum, tumidum, elatum, non solidum, quid ait ? « Nos non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est. » (I *Cor.*, II, 12.) Unde probas? « Ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis. » Audiamus ergo Dominum dicentem : « Sine me nihil potestis facere. » (*Joan.*, XV, 5.) Et illud : « Nemo habet quidquam, nisi ei datum fuerit de super. » (*Joan.*, III, 27.) Et : « Nemo venit ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum. » (*Joan.*, VI, 44.) Et illud : « Ego sum vitis, vos palmites. Sicut palmes non potest facere fructum a semetipso, nisi manserit in vite ; sic et vos, nisi in me

Ecoutez encore la vérité que nous atteste l'apôtre saint Jacques : « Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières. » (*Jac.*, I, 17.) Ecoutez l'apôtre saint Paul lui-même, il veut réprimer la présomption de ceux qui se glorifient de leur libre arbitre, et il s'écrie : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Que si vous l'avez reçu pourquoi vous en glorifier, comme si vous ne l'aviez pas reçu ? » (I *Cor.*, IV, 7.) Et ailleurs : « C'est la grâce qui nous a sauvés par la foi, et cela ne vient pas de nous, car c'est un don de Dieu, afin que nul ne se glorifie ; » (*Ephés.*, II, 8) et dans un autre endroit : « Dieu vous a donné pour Jésus-Christ non-seulement de croire en lui, mais de souffrir pour lui; » (*Philip.*, I, 29) et dans le même chapitre : « Dieu qui a commencé en vous la bonne œuvre, la rendra parfaite. » (*Ibid.*, 6.) Méditons attentivement et avec foi ces pensées et d'autres semblables, et n'écoutons point ceux qui, en voulant nous enorgueillir de notre libre arbitre, travaillent plutôt à nous renverser qu'à nous élever. Considérons, au contraire avec humilité ces paroles de l'Apôtre : « C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire. » (*Philip.*, II, 13.)

7. (1) Rendons grâces à Notre-Seigneur et Sauveur, qui sans aucun mérite de notre part, nous a guéris de nos blessures, nous a réconciliés lorsque nous étions ses ennemis, rachetés de l'esclavage, ramenés des ténèbres à la lumière, rappelés de la mort à la vie ; et, en confessant humblement notre fragilité, implorons sa miséricorde, et puisque, selon le Psalmiste, il nous a prévenus par sa miséricorde, qu'il daigne non-seulement conserver en nous, mais augmenter ses grâces et ses bienfaits qu'il nous a donnés dans sa bonté, lui qui, étant Dieu, vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCXXXIV.

IX[e] *pour une fête de martyrs* (2).

Assurance des martyrs sous la protection de Dieu.— 1. Voici le cri de tous les bons et fidèles chrétiens, mais surtout des glorieux martyrs : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » (*Rom.*, VIII, 31.) « Le monde frémissait contre eux, les peuples méditaient de vains complots, les princes se liguaient pour les persécuter ; » (*Ps.* II, 1) ils inventaient tous les jours de nouveaux tourments, et leur cruauté ingénieuse

(1) Ce dernier alinéa a été ajouté par un autre, peut-être par saint Césaire, comme dans quelques-unes des cinquante homélies.
(2) Bède et Florus citent ce sermon dans le Commentaire sur le chapitre VIII de l'Epître aux Romains.

manseritis. » (*Joan.*, XV, 5, 4.) Et illud quod Jacobus apostolus protestatur, dicens : « Omne datum bonum, et omne donum perfectum de sursum est, descendens a Patre luminum. » (*Jac.*, I, 17.) Et quod apostolus Paulus ad reprimendam præsumptionem illorum, qui de libero arbitrio gloriantur, clamat et dicit : « Quid habes, quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis? » (I *Cor.*, IV, 7.) Et illud : « Gratia salvi facti sumus per fidem, et hoc non ex nobis. Dei enim donum est, ut ne quis extollatur. » (*Ephes.*, II, 8.) Et illud : « Vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini. » (*Philip.*, I, 29.) Et illud : « Deus qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet. » (*Ibid.*, 6.) Hæc ergo et his similia diligenter ac fideliter cogitantes, non acquiescamus eis qui liberum arbitrium in superbiam extollentes, præcipitare magis quam elevare conantur. Sed humiliter consideremus illud quod Apostolus dicit : « Deus est qui operatur in vobis et velle et perficere. » (*Philip.*, II, 13.)

7. [Gratias agamus Domino ac Salvatori nostro, qui nos nullis præcedentibus meritis vulneratos curavit, et inimicos reconciliavit, et de captivitate redemit, de tenebris ad lucem reduxit, de morte ad vitam revocavit : et humiliter confitentes fragilitatem nostram, illius misericordiam deprecemur, ut quia nos, secundum Psalmistam (*Psal.* LVIII, 11), misericordia sua prævenit, dignetur in nobis non solum custodire, sed etiam augere munera vel beneficia sua, quæ ipse dignatus est dare : qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus in sæcula sæculorum. Amen.]

SERMO CCCXXXIV [(a)].

In Natali Martyrum, IX.

Martyrum securitas sub præsidio Dei. — 1. Omnium quidem bonorum fidelium Christianorum, maxime tamen gloriosorum Martyrum est vox ista : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? » (*Rom.*, VIII, 31.) Fremebat mundus adversus eos, populi meditabantur inania, principes conveniebant in unum (*Psal.* II, 1) : excogitabantur novi cruciatus, et pœnas incredibiles

(*a*) Alias XLVIII, de Sanctis.

imaginait contre eux des supplices incroyables. Ils étaient accablés d'opprobres, chargés d'accusations mensongères, renfermés dans des cachots insupportables, ils étaient laboures par des ongles de fer, mis à mort par le glaive, exposés aux bêtes, consumés dans les flammes, et ces généreux martyrs du Christ s'écriaient : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Quoi! le monde tout entier est contre vous, et vous dites : « Qui sera contre nous? » Ecoutez ce qu'ils vous répondent : Et qu'est-ce que le monde tout entier, lorsque nous mourons pour Celui par qui le monde a été fait? Qu'ils disent donc, qu'ils répètent, écoutons-les et disons avec eux : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Ils peuvent déchaîner leur fureur, nous charger de leurs malédictions et de leurs calomnies, ils peuvent nous couvrir d'opprobres immérités, ils peuvent enfin, non-seulement mettre à mort, mais déchirer notre corps en lambeaux, et après que feront-ils? « Voilà que Dieu vient à mon secours, et le Seigneur est le soutien de mon âme. » (*Ps.* LIII, 6.) Eh quoi! ô bienheureux martyr! votre corps est mis en pièces, et vous dites : Que m'importe? Oui, je l'ai dit, pourquoi? Faites-en connaître la raison. Parce que le Seigneur est le soutien de mon âme. Mon corps est fortifié par mon âme. Pas un cheveu de ma tête ne périra, et ma tête elle-même périrait? Un seul poil de ma barbe ne périra pas. Mais les chiens mettent votre corps en lambeaux. Que m'importe? Les chiens mettent mon corps en lambeaux, il est vrai, mais le Seigneur le ressuscite. Le monde donne la mort à mon corps, mais « le Seigneur est le soutien de mon âme. » Or, si le Seigneur est le soutien de mon âme, en quoi le monde peut-il me nuire, lorsqu'il donne la mort à mon corps? Qu'ai-je perdu? Que m'a-t-il enlevé? Puisque le Seigneur est le soutien de mon âme, il sera aussi le Sauveur de mon corps. Que me manquera-t-il, quand même mon ennemi mettrait mes membres en pièces, puisque Dieu compte même le nombre de mes cheveux? Jésus-Christ exhortant ses martyrs à ne rien craindre de leurs ennemis et de leurs persécuteurs, leur dit : « Tous vos cheveux sont comptés. » (*Luc,* XII, 7.) Puis-je donc craindre de perdre mes membres, assuré que je suis de ne perdre aucun de mes cheveux? Disons donc, disons avec foi, disons avec espérance, disons avec un cœur brûlant de charité : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? »

Comment sommes-nous assurés et certains du secours de Dieu. La mort de Jésus-Christ est un gage de la vie qu'il nous a donnée. — 2. Voici un puissant Roi qui se déclare contre vous, et vous dites : « Qui sera contre nous? » Voici tout un

inveniebat ingeniosa crudelitas. Obruebantur opprobriis, falsis arguebantur criminibus, custodiis intolerabilibus includebantur, ungulis exarabantur, ferro perimebantur, bestiis subrigebantur, ignibus cremabantur, et dicebant Martyres Christi : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? » Totus mundus contra vos, et dicitis : « Quis contra nos? » Respondent tibi : Et quis est totus mundus, quando pro eo nos morimur, per quem factus est mundus? Dicant, dicant, audiamus, simul dicamus : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? » Sævire possunt, maledicere possunt, calumniari possunt, falsis opprobriis agitare possunt, postremo possunt corpus non solum perimere, sed etiam laniare; et quid facient? « Ecce enim Deus auxiliator mihi est, et Dominus susceptor est animæ meæ. » (*Psal.* LIII, 6.) (*a*) Dic mihi, beate Martyr : corpus tuum laniatur, et tu dicis : Nihil ad me pertinet? Etiam dixi. Quare? dic nobis quare. Quia « Dominus susceptor est animæ meæ. » Corpus meum per animam meam restauratur. Capillus meus non perit, et caput perit? Pilus meus non perit. Sed a canibus corpus tuum laceratur. Et quid ad me? Etsi a canibus corpus meum laceratur, sed a Domino suscitatur. Mundus interfector est corporis mei, sed « Dominus susceptor est animæ meæ. » Et quid mihi obest, cum sit Dominus susceptor animæ meæ, quod mundus interfector est corporis mei? Quid perdidi, quid amisi? Quando Dominus susceptor est animæ meæ, erit et restitutor corporis mei. Quid mihi deerit, si membra mea dilaceret inimicus, quando capillos meos dinumerat Deus? Exhortans Martyres suos Christus, ne ab inimicis persecutoribus aliquid formidarent : « Capilli, inquit, vestri omnes numerati sunt. » (*Luc.*, XII, 7.) Timebo ergo de damno membrorum, quando securitatem accepi de numero capillorum? Ergo dicamus, dicamus ex fide, dicamus in spe, dicamus flagrantissima caritate : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? »

Unde securi et certi sumus de Dei præsidio. Christi mors, pignus vitæ ejus nobis donatæ. — 2. Ecce contra te rex, et tu dicis : « Quis contra nos? » Ecce contra te omnis populus, et tu dicis : « Quis contra nos? »

(*a*) Locus iste atque alii passim redintegrantur ad Mss.

peuple ameuté qui demande votre mort, et vous dites : « Qui sera contre nous ? » Mais comment prouvez-vous, ô glorieux martyr, comment prouvez-vous la vérité de ce que vous dites : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Il est manifeste que si Dieu est pour vous, on peut demander qui sera contre vous. Mais il vous faut prouver que Dieu est avec vous. Est-ce que je ne le prouve point? Voici ce que j'enseigne : « Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous. » (*Rom.*, VIII, 32.) Vous avez entendu pendant la lecture de l'épître de saint Paul, ces paroles qui font suite à ce qui précède. En effet, après avoir dit : « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? » il suppose qu'on lui demande de prouver que Dieu est pour lui, et il en apporte un témoignage sublime : il fait paraître le Martyr des martyrs, le Témoin des témoins, le Fils que son Père n'a pas épargné, mais qu'il a livré pour nous tous, et il démontre ainsi l'incontestable vérité de cette assertion : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » S'il n'a pas épargné son propre Fils, et s'il l'a livré à la mort pour nous tous, comment se pourrait-il qu'en nous le donnant, il ne nous ait pas aussi donné toutes choses ? » Puisqu'il nous a donné toutes choses avec lui, il nous l'a donc aussi donné lui-même. Qu'ai-je à m'effrayer des frémissements du monde, moi qui possède le Créateur même du monde? Réjouissons-nous que Jésus-Christ nous ait été donné, et nous ne craindrons dans ce monde aucun des ennemis de Jésus-Christ. Considérez, en effet, Celui qui nous a été donné : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean,* I, 1.) C'est lui qui est le Christ, c'est lui qui est le Fils unique de Dieu, coéternel à Celui qui l'engendre. « Toutes choses ont été faites par lui. » Comment ne nous aurait-il pas donné ce qui a été fait par lui, après nous avoir donné à Celui par qui toutes choses ont été faites; et pour vous bien convaincre que c'est bien lui qui vous a été donné, l'Evangéliste ajoute : « Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous. » Désirez, demandez que Dieu vous donne la vie du Christ, et jusqu'à ce que vous y parveniez, conservez pour gage la mort du Christ. En nous promettant de vivre éternellement avec nous, il ne pouvait nous en donner un gage plus précieux de cette promesse que de mourir pour nous. J'ai consenti, nous dit-il, à supporter vos maux, et je ne vous ferai pas entrer en participation de mes biens? Il nous l'a promis, il nous a donné une caution, un gage de cette promesse, et vous hésitez de croire à sa parole? Il vous l'a promis formellement pendant sa vie mortelle, il vous a donné une caution en faisant écrire l'Evangile. En recevant le gage de cette promesse, vous dites tous les jours : *Amen.* Vous avez reçu le gage de cette promesse, tous les jours il vous est

Unde probas, o gloriose Martyr; unde mihi probas quod dicis : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? » Manifestum est enim, quia si Deus pro vobis, quis contra vos? Sed proba quia Deus pro vobis. Non ergo probo? Ecce doceo : « Qui Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum. » (*Rom.*, VIII, 32.) Hoc quod sequitur, cum Apostolus legeretur, audistis. Cum enim dixisset : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? » tanquam ei diceretur : Proba quia Deus pro vobis : continuo attulit grande documentum, continuo introduxit Martyrem Martyrum, testem testium; illum scilicet cui proprio Filio Pater non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : hinc probavit Apostolus vere se dixisse : « Si Deus pro nobis, quis contra nos? Qui etiam Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. Quomodo non et cum illo omnia donavit? » Quando cum illo omnia donavit nobis, et ipsum donavit nobis. Numquid terret me fremitus mundi, cui donatus est artifex mundi? Christum nobis donatum esse gaudeamus, et nullos Christi inimicos in hoc sæculo timeamus. Quis enim nobis donatus sit videte : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » (*Joan.*, I, 1, etc.) Ipse est Christus, ipse est unigenitus Dei Filius, ipse est gignenti coæternus. « Omnia per ipsum facta sunt. » Quomodo non nobis donata sunt, quæ per ipsum facta sunt, quando nobis donatus est ipse, per quem omnia facta sunt? Et ut sciatis quia ipse est : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » Desidera et expete donatam tibi vitam Christi; et donec pervenias, tene pignus mortem Christi. Non enim, promittens nobis victurum se esse nobiscum, potuit majus pignus dare nobis, quam mori pro nobis. Mala, (*a*) inquit, vestra pertuli, bona mea non reddam? Promisit, cautionem fecit, pignus dedit; et tu dubitas credere? Promisit, cum hic inter homines ambularet; cautionem fecit, cum Evangelium scri-

(*a*) Mss. *Mala nostra abstulit a nobis, bona sua non reddet nobis?*

donné. Ne perdez donc point l'espérance, vous qui puisez la vie dans ce gage.

Jésus-Christ sera un jour notre possession. — 3. Est-ce donc faire injure au Fils unique, que de dire qu'il nous a été donné pour devenir un jour notre possession? Oui, nous le posséderons un jour en toute vérité. Supposez qu'on vous donne aujourd'hui une campagne agréable et fertile, si pleine de charmes que vous voudriez l'habiter toujours, si fertile qu'elle suffirait à tous vos besoins; ne recevriez-vous pas ce don avec empressement, avec les témoignages de la plus vive reconnaissance? Or, nous sommes appelés à demeurer un jour en Jésus-Christ. Pourquoi ne serait-il pas notre héritage, notre possession, puisque nous demeurerons en lui, puisque nous vivrons de lui? Laissons parler ici l'Ecriture, et ne donnons point lieu de penser que nous préférons nos conjectures à l'enseignement de la parole de Dieu. Ecoutez ce que lui dit un homme qui savait parfaitement que si Dieu est pour nous, personne ne peut être contre nous: « Le Seigneur, dit-il, est la portion de mon héritage. » (*Ps.* xv, 5.) Il ne dit point : Seigneur, que me donnerez-vous pour héritage? Tout ce que vous pourrez me donner est de nul prix à mes yeux. Soyez vous-même mon héritage, je vous aime, je vous aime de tout mon être, de tout mon cœur, de tout mon esprit, de toute mon âme. Que serait pour moi ce que vous me donneriez en dehors de vous? Voilà bien l'amour gratuit de Dieu, espérer Dieu de Dieu lui-même, chercher à se remplir de Dieu, à se rassasier de lui. Car lui seul vous suffit, et en dehors de lui rien ne vous suffit. Philippe était bien convaincu de cette vérité lorsqu'il disait : « Seigneur, montrez-moi votre Père, et cela nous suffit. » (*Jean,* xiv, 8.) Quand donc s'accomplira ce que l'Apôtre nous promet pour la fin de notre vie : « Dieu sera tout en tous; » (I *Cor.*, xv, 18) il sera pour nous tout ce que nous désirons ici-bas en dehors de lui, et ce que nous désirons souvent en l'offensant? Dieu vous tiendra lieu de tout, lorsqu'il sera tout en tous. Vous offensez Dieu en cherchant votre nourriture, vous offensez Dieu pour avoir de quoi vous vêtir, vous offensez Dieu pour conserver votre vie, vous offensez Dieu pour arriver aux honneurs. Et quand ici aurais-je tout dit? Gardez-vous d'offenser Dieu pour obtenir ces avantages terrestres. La nourriture est pour vous une occasion d'offenser Dieu? Dieu sera votre nourriture éternelle. Vous offensez Dieu pour vous procurer le vêtement? Dieu vous revêtira d'immortalité. Vous offensez Dieu pour arriver aux honneurs? Dieu lui-même sera votre gloire, votre honneur. Vous offensez Dieu par amour pour cette vie temporelle? Dieu lui-même sera pour vous la vie éternelle. Gardez-vous donc de

beret. Ad pignus ipsius quotidie dicis : Amen. Pignus accepisti, quotidie erogatur tibi. Noli desperare, qui vivis ex pignore.

Christus ipse futurus possessio nostra. — 3. An forte injuria fit unigenito Filio, cum dicitur, quod donatus est nobis, tanquam ipse futurus sit nostra possessio? Plane ipse futurus est. Quid enim si quispiam hodie tibi donet villam amœnam et fertilem, ubi te delectet semper habitare propter amœnitatem, unde te possis facile sustentare propter fertilitatem, nonne amplecteris donum, et danti gratias agis? In Christo mansuri sumus. Quomodo non erit nostra possessio, ubi manebimus, et unde vivemus? Dicat et hoc Scriptura, ne nostris conjecturis aliquid contra disciplinam verbi Dei usurpasse videamur. Audi quid ei dicat quidam qui noverat, quia « si Deus pro nobis quis contra nos? » « Dominus, inquit, pars hæreditatis meæ. » (*Psal.* xv, 5.) Non dixit : O Domine, quid das mihi aliquam hæreditatem? Quidquid mihi dederis, vile est. Tu esto hæreditas mea, amo te, totus amo te, toto corde, tota anima, tota mente amo te. Quid erit mihi, quidquid dederis mihi præter te? Hoc est Deum gratis amare, de Deo Deum sperare, de Deo properare impleri, de ipso satiari. Ipse enim sufficit tibi, præter illum nihil sufficit tibi. Noverat hoc Philippus, quando dicebat : « Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. » (*Joan.*, xiv, 8.) Quando ergo erit quod Apostolus dicit in fine : « Ut sit Deus omnia in omnibus, » (I *Cor.*, xv, 28) ut ipse sit nobis quidquid hic sine illo desideramus, et cujus desiderio plerumque in illum peccamus? Pro omnibus ipse erit nobis, quando erit Deus omnia in omnibus. Peccas in Deum ut manduces, peccas in Deum ut vestiaris, peccas in Deum ut vivas, peccas in Deum ut honoreris. Et quando omnia numerabo? Noli in Deum propter ista peccare. Propter cibum peccas in Deum? cibus tibi æternus erit Deus. Propter vestem peccas in Deum? immortalitate te vestiturus est Deus. Propter honorem peccas in Deum? honor tuus erit Deus. Propter amorem vitæ temporalis peccas in Deum? æterna vita tibi erit Deus. Noli propter aliquid in eum peccare. Ipsum enim debes gratis

l'offenser, quel que soit l'objet qui vous tente, car vous devez aimer d'un amour pur et désintéressé Celui qui pourra vous tenir lieu de tout, et vous rassasier pleinement.

SERMON CCCXXXV.

X[e] *pour une fête de martyrs.*

Chapitre premier. — *Quel est le cri des martyrs. Les martyrs ont triomphé des plaisirs et des douleurs.* — 1. Puisque nous célébrons en ce jour la fête des saints martyrs, quel sujet peut nous être plus agréable que de parler de leur gloire? Implorons donc le Seigneur des martyrs, puisque lui-même est leur couronne. Nous venons d'entendre le bienheureux apôtre Paul, s'écriant au nom de tous les martyrs: « Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? » C'est le cri des martyrs. « Est-ce la tribulation? est-ce l'angoisse? est-ce la persécution? est-ce la faim? est-ce la nudité? est-ce le danger? est-ce le glaive? selon qu'il est écrit : A cause de vous, nous sommes mis à mort tout le jour ; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Mais en tout cela nous triomphons par Celui qui nous a aimés. » (*Rom.*, viii, 35.) Tel est le cri des martyrs : tout supporter sans présumer de soi-même, et aimer Celui qui est glorifié dans ses serviteurs; « afin que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. » (I *Cor.*, i, 31.) Ils connaissaient aussi ce que nous avons chanté il n'y a qu'un instant : « Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressaillez d'allégresse. » (*Ps.* xxxi, 11.) Si les justes se réjouissent dans le Seigneur, il est vrai de dire que les pécheurs ne mettent leur joie que dans les plaisirs du siècle. C'est le premier ennemi qu'il faut attaquer; il faut triompher premièrement des plaisirs, et ensuite des douleurs. Or, comment vaincre les épreuves douloureuses du monde, si l'on ne commence par vaincre ses caresses? Le monde nous flatte ici-bas, en nous promettant les honneurs, les richesses, les plaisirs; le monde nous effraye en nous menaçant de la douleur, de la pauvreté, des humiliations. Si vous ne méprisez point ses promesses, comment pourrez-vous triompher de ses menaces? Les richesses ont leur charme, qui ne le sait? mais la justice en a bien davantage. Aimez les richesses jointes à la justice; mais supposons que la tentation en arrive à ce point que vous soyez obligé de choisir entre les richesses et la justice, que vous ne puissiez les posséder à la fois, mais qu'il soit nécessaire de perdre la justice si vous cherchez à vous assurer les richesses, ou de sacrifier les richesses si vous préférez la justice ; c'est maintenant qu'il faut choisir et combattre ; c'est maintenant que nous allons voir si vous n'avez pas chanté inutilement : « Justes, réjouissez-vous dans le

amare, qui ipse te poterit pro rebus omnibus satiare.

SERMO CCCXXXV [(a)].

In Natali Martyrum, X.

Caput primum. — *Martyrum voces. Delectationes et dolores vicerunt Martyres.* — 1. Quoniam dies sanctorum Martyrum est, unde potius aliquid delectet nos dicere, nisi de gloria ipsorum? Adjuvet nos Dominus Martyrum, quia ipse est corona eorum : Voce Martyrum audivimus paulo ante beatum apostolum Paulum prædicantem : « Quis nos separabit a caritate Christi? » Ista vox est Martyrum : « Tribulatio, an angustia, an persecutio, an fames, an nuditas, an periculum, an gladius? Sicut scriptum est : Propter te morte afficimur tota die, deputati sumus ut oves occisionis. Sed in his omnibus superamus per eum qui dilexit nos. » (*Rom.*, viii, 35, etc.) Hæc est vox Martyrum, omnia tolerare, et de se nihil præsumere, illum diligere qui glorificatur in suis : « ut qui gloriatur, in Domino glorietur. » (I *Cor.*, i, 31.) Noverant et illud quod nos cantavimus paulo ante : « Lætamini in Domino, et exsultate justi. » (*Psal.* xxxi, 11.) Si justi in Domino lætantur, injusti non noverunt lætari nisi in sæculo. Sed ipsa est prima acies debellanda : primo vincendæ sunt delectationes, et postea dolores. Quomodo potest superare mundum sævientem, qui non potest superare blandientem? Blanditur hic mundus, pollicendo honores, divitias, voluptates : minatur hic mundus, intentando dolores, egestates, humilitates. Qui non contemnit quod pollicetur, quomodo superare potest quod minatur? Habent delectationem suam divitiæ : quis nesciat? Sed plus habet delectationis justitia. Delectare divitiis cum justitia : ubi autem talis articulus tentationis inciderit, ut duo hæc veniant in tentationem, divitiæ et justitia, et non possis habere utrumque, sed si miseris manum ad divitias, necesse est ut amittas justitiam; si miseris manum ad justitiam, pereant

(*a*) Alias l, de Sanctis.

Seigneur, et tressaillez d'allégresse ; » c'est maintenant que nous allons voir si ce n'est pas inutilement que vous avez entendu ce cri de l'Apôtre : « Qui me séparera de l'amour de Jésus-Christ? » Il a mis de côté toutes les choses dont le monde se sert pour nous flatter, et c'est à vous qu'il s'adresse, à vous qui êtes l'objet des flatteries du monde. Pourquoi? Parce qu'il prédisait les combats des martyrs; ces combats où ils ont été victorieux de la persécution, de la faim, de la soif, de l'indigence, de l'ignominie, et enfin de la crainte de la mort et des fureurs de l'ennemi.

Chapitre II. — *Ce qui fait les martyrs, ce n'est point le supplice, mais la cause du supplice. L'avare est comme le martyr de son or.* — 2. Mais considérez, mes frères, que c'est la doctrine, la charité de Jésus-Christ qui fait tout en eux. L'Apôtre nous recommande instamment de préférer au monde la charité de Jésus-Christ. A quelles peines, à quelles extrémités fâcheuses se dévouent ceux qui veulent s'emparer du bien d'autrui? Est-ce la persécution, demande l'Apôtre? Elle n'est pas capable de contenir l'avare. On cherche à intimider l'avare, et il ne laisse pas de prendre le bien d'autrui; tout en redoutant le châtiment, il brûle du désir de s'en emparer. Nous en voyons même souffrir volontairement la faim pour faire fortune et réaliser des bénéfices, qui s'excusent sur leur estomac lorsque nous leur recommandons le jeûne. Ils consacrent le jour tout entier à compter leur argent et ils s'endorment sans avoir pris le temps de manger. « Est-ce la nudité, » continue l'Apôtre? Que dirai-je ici de la nudité? Tous les jours nous voyons des marchands s'échapper nus du naufrage, et affronter de nouveau les dangers de la navigation. Or, pourquoi les hommes s'exposent-ils tous les jours à ces dangers? C'est pour acquérir des richesses. Le glaive même ne peut les arrêter. Faire un faux est un crime capital, et cependant on ne laisse pas d'y recourir pour morceler les héritages. Si l'on fait tant pour satisfaire la convoitise terrestre, pourquoi faire moins pour l'héritage de Jésus-Christ? L'avare dit dans son cœur ce qu'il n'ose peut-être dire de vive voix : Qui nous séparera de l'amour de l'or? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la persécution? Les avares peuvent aussi dire à l'or : C'est pour toi que nous sommes tous les jours livrés à la mort. C'est donc avec raison que les saints martyrs font à Dieu cette prière par la bouche du Psalmiste : « Jugez-moi, Seigneur, et séparez ma cause de celle d'une nation impie. » (*Ps.* XLII, 1.) Séparez mes tribulations, les avares en ont aussi à souffrir ; séparez mes angoisses, les avares en éprouvent également; séparez les persécutions dont je suis l'objet, elles atteignent aussi les avares ; séparez la faim que j'endure, les avares

divitiæ : modo elige, modo pugna ; modo videamus si non sine causa cantasti : « Lætamini in Domino, et exsultate justi : » modo videamus si non sine causa audisti : « Quis nos separabit a caritate Christi? » Et quidem prætermisit omnia, quibus blanditur mundus; et te voluit commemorare, cui blanditur mundus. Quare? Quia certamina Martyrum prænuntiabat, illa utique certamina, ubi vicerunt persecutionem, famem, sitim, egestatem, ignominiam, ad extremum timorem mortis et hostem sævissimum.

Caput II. — *Martyres non pœna, sed caritas discernit. Avarus quasi martyr auri.* — 2. Sed videte Fratres, quia totum (*f.* caritas) ars Christi facit. Admonet nos Apostolus, ut præferamus caritatem Christi mundo. Quantas angustias patiuntur, qui volunt rapere res alienas? « An persecutio, » ait? Et ipsa non frangit. Avaritia terretur, avarus rapit ac timet pœnam, æstuat in rapinam. Multi etiam famem patiuntur, dum acquirunt et faciunt lucra, quibus præcipimus jejunare, et excusant se stomacho. Vacat illis toto die solidos numerare, et jejuni dormiunt. « An nuditas, » ait? Quid dicam de nuditate? Quotidie negotiatores de naufragio nudi evadunt, et iterum navigant ad periculum. Unde quotidie periclitantur homines, nisi propter divitias acquirendas? Nec gladius prohibet. Capitale crimen est falsitas, et tamen (*a*) comminuitur hæreditas. Si ergo hoc meretur temporalis cupiditas, quare non mereatur Christi hæreditas? Avarus dicit in corde suo, qui forte non audet in lingua sua : Quis nos separabit a cupiditate auri? Tribulatio, an angustia, an persecutio? Possunt et avari dicere auro : Propter te occidimur tota die. Optime ergo dicunt sancti Martyres in Psalmo : « Judica me Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. » (*Psal.* XLII, 1.) Discerne, inquit, tribulationem meam : tribulantur et avari. Discerne angustias meas : patiuntur angustias et avari. Discerne persecutiones meas : patiuntur et avari. Discerne famem meam : pro auro acquirendo esuriunt et avari. Discerne nuditatem meam : pro

(*a*) Sic Mss. At editi *comitatur*.

en souffrent également pour acquérir de l'or. Séparez ma nudité; par amour de l'or, les avares consentent à être dépouillés. Séparez ma mort, pour l'or encore, les avares s'exposent à une mort certaine. Que signifient donc ces paroles : « Séparez ma cause; c'est pour vous que nous sommes chaque jour livrés à la mort? » Les avares souffrent par amour de l'or; pour nous, c'est pour votre amour que nous souffrons. La peine est la même, mais la cause est bien différente. Or, dès lors que la cause est différente, la victoire est assurée. C'est donc parce que nous voyons cette cause si différente, que nous aimons les solennités des martyrs. Aimons en eux, non leurs souffrances, mais la cause de leurs souffrances. Si nous n'aimons que leurs souffrances, nous en trouverons beaucoup d'autres qui ont souffert bien davantage pour de mauvaises causes. Mais considérons attentivement la cause pour laquelle ils ont souffert; considérez la croix de Jésus-Christ. Vous voyez tout à la fois sur le calvaire, et Jésus-Christ et les larrons. Le supplice est le même, la cause est bien différente. Un des deux larrons crut en Jésus-Christ, l'autre le blasphéma. Le Seigneur, élevé au milieu d'eux comme sur un tribunal, prononça leur sentence; il condamna le blasphémateur au supplice de l'enfer, et conduisit l'autre avec lui en paradis. Pourquoi cette différence? Parce que, si le supplice était le même, la cause de ces deux larrons était différente. Choisissez donc, embrassez la cause des martyrs, si vous voulez arriver aux palmes des martyrs.

SERMON CCCXXXVI.

I[er] *pour la dédicace d'une église* (1).

Chapitre premier. — *Construction et dédicace de la maison de Dieu dans notre âme. Le commandement nouveau est le cantique nouveau.* — 1. La solennité qui vous réunit ici en si grand nombre est la dédicace de la maison de la prière. Ce temple est donc la maison de nos prières, et nous sommes nous-mêmes la maison de Dieu. Or, si nous sommes la maison de Dieu, nous devons construire cette maison durant cette vie, pour en faire la dédicace à la fin du siècle. L'édifice, ou plutôt la construction de l'édifice, exige des fatigues; la dédicace n'amène avec elle que de la joie. Ce qui s'est fait lorsque ces murailles s'élevaient, se reproduit lorsque nous réunissons ceux qui croient en Jésus-Christ. En croyant, ils sont comme des arbres coupés dans les forêts, comme des pierres taillées dans le flanc des montagnes; et, lorsqu'ils sont instruits, baptisés, formés à la vie chrétienne, ils sont comme taillés, façonnés, aplanis, entre les mains des ouvriers et des artisans. Ils ne de-

(1) Possidius, dans le chapitre x de sa Table marque deux Traités sur la dédicace d'une église. Ces discours ont été prononcés le jour même où l'on célébrait la dédicace d'une nouvelle église, en présence d'une assemblée nombreuse, et non par l'anniversaire de cette dédicace, car nous ne trouvons dans l'ancien calendrier de Carthage aucune trace de ces fêtes anniversaires.

auro despoliantur et avari. Discerne mortem meam : pro auro moriuntur et avari. Quid est : « Discerne causam meam? Propter te morte afficimur tota die. » Illi propter aurum, nos propter te. Similis pœna, sed discreta causa. Ubi discreta est causa, ibi certa est victoria. Si ergo causam intuemur, solemnitates Martyrum amamus. Amemus in eis, non passiones, sed causas passionum. Nam si amaverimus passiones tantum, multos inventuri sumus qui pejora patiuntur in causis malis. Sed causam attendamus, crucem Christi attendite : ibi erat Christus, ibi erant et latrones. Similis pœna, sed dissimilis causa. Unus latro credidit, alius blasphemavit. Dominus tanquam de tribunali inter ambos judicavit : illum qui blasphemavit, in tartarum damnavit; alterum secum duxit in paradisum. Quare hoc? Quia etsi æqualis pœna, sed impar erat causa. Eligite ergo Martyrum causas, si vultis pervenire ad Martyrum palmas.

(*a*) Alias de Tempore CCLVI.

SERMO CCCXXXVI [(a)].

In dedicatione Ecclesiæ, I.

Caput primum. — *Ædificatio et dedicatio domus Dei in nobis. Mandatum novum, canticum novum.* — 1. Celebritas hujus congregationis, dedicatio est domus orationis. Domus ergo nostrarum orationum ista est, domus Dei nos ipsi. Si domus Dei nos ipsi, nos in hoc sæculo ædificamur, ut in fine sæculi dedicemur. Ædificium, imo ædificatio habet laborem, dedicatio exsultationem. Quod hic fiebat, quando ista surgebant, hoc fit modo cum congregantur credentes in Christum. Credendo enim quasi de silvis et montibus ligna et lapides præciduntur : cum vero catechizantur, baptizantur, formantur, tanquam inter manus fabrorum et opificum dolantur, collineantur, complanantur. Verumtamen domum Domini non faciunt, nisi quando caritate compaginantur. Ligna

viennent toutefois la maison de Dieu, que lorsqu'ils sont étroitement unis par la charité. Si ces bois, si ces pierres n'étaient joints entre eux dans un ordre déterminé, s'ils n'étaient comme liés, enchaînés dans un parfait accord, et ne semblaient unis par une espèce d'amour mutuel, personne ne pourrait entrer ici. Lorsque, dans un édifice, vous voyez, au contraire, les pierres et les bois parfaitement liés entre eux, vous entrez avec assurance, sans craindre que l'édifice ne s'écroule. Notre-Seigneur Jésus-Christ voulant donc entrer en nous et y fixer son séjour, commence par construire l'édifice en nous disant : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. » (*Jean,* XIII, 34.) « Je vous donne un commandement nouveau. » Vous étiez comme un édifice tombé de vétusté, vous ne songiez pas à m'élever une demeure, vous restiez comme ensevelis sous vos ruines. Si donc vous voulez sortir et vous relever de vos ruines, aimez-vous les uns les autres. Considérez, mes très-chers frères, que cette demeure, selon la prédiction et la promesse qui ont été faites, se construit dans tout l'univers. Lorsque, après la captivité, on rebâtissait le temple saint, le peuple s'écriait, comme nous le voyons, dans un autre psaume : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que toute la terre entonne des hymnes au Seigneur. » (*Ps.* XCV, 1.) Ce cantique nouveau du Psalmiste, c'est le commandement nouveau du Seigneur. Que renferme un cantique nouveau? une affection nouvelle. Le chant est l'expression de l'amour. La voix de celui qui chante est comme la ferveur du saint amour.

CHAPITRE II. — *Nous devons aimer Dieu pour lui et notre prochain pour Dieu.* — 2. Aimons, aimons d'un amour pur et gratuit, car c'est Dieu que nous aimons, et quel objet plus digne de notre amour? Aimons-le pour lui-même, aimons-nous en lui, mais cependant pour lui. Celui-là aime véritablement son ami, qui aime Dieu en lui, ou parce que Dieu est en lui, ou du moins afin qu'il soit en lui. Voilà le véritable amour, si nous aimons pour un autre motif, ce n'est plus de l'amour, c'est bien plutôt de la haine. En effet, « celui qui aime l'iniquité hait. » (*Ps.* X, 6.) Quoi? Peut-être son voisin ou sa voisine? Non, qu'il soit saisi d'épouvante, « il hait son âme. » Haïr son âme, c'est aimer l'iniquité. Donc aimer son âme, c'est haïr l'iniquité. « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. » (*Ps.* XCVI, 10.) Dieu est bon, ce que vous aimez est mal, et en vous aimant vous-même, vous aimez le mal, comment donc aimez-vous Dieu, puisque vous aimez encore ce que Dieu hait? On vous a enseigné que Dieu nous a aimés (I *Jean*, IV, 10), et c'est la vérité; il nous a aimés, et si nous voulons y réfléchir, nous rougirons de l'état où nous étions lorsqu'il nous a aimés. Mais peut-être ne rougissons-nous pas, parce qu'en nous aimant malgré l'état où nous étions,

ista et lapides si non sibi certo ordine cohærerent, si non se pacifice innecterent, si non se invicem cohærendo sibi, quodam modo amarent; nemo huc intraret. Denique quando vides in aliqua fabrica lapides et ligna bene sibi cohærere, securus intras, ruinam non times. Volens ergo Dominus Christus intrare, et in nobis habitare, tanquam ædificando dicebat : « Mandatum novum do vobis, ut vos invicem diligatis. Mandatum, inquit, novum do vobis. » (*Joan.*, XIII, 34.) Veteres enim eratis, domum mihi nondum faciebatis, in vestra ruina jacebatis. Ergo ut eruamini de vestræ ruinæ vetustate, vos invicem amate. Consideret ergo Caritas Vestra, ædificari adhuc istam domum toto, sicut prædictum est et promissum, orbe terrarum. Cum enim ædificaretur domus post captivitatem, sicut habet alius Psalmus, dicebatur : « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. » (*Psal.* XCV, 1.) Quod ibi dixit, « canticum novum : » hoc Dominus dixit, « mandatum novum. » Quid enim habet canticum novum, nisi amorem novum? Cantare amantis est. Vox hujus cantoris, fervor est sancti amoris.

CAPUT II. — *Amandus Deus propter ipsum, et proximus propter Deum.* — 2. Amemus, gratis amemus : Deum enim amamus, quo nihil melius invenimus. Ipsum amemus propter ipsum, et nos in ipso, tamen propter ipsum. Ille enim veraciter amat amicum, qui Deum amat in amico, aut quia est in illo, aut ut sit in illo. Hæc est vera dilectio : propter aliud si nos diligimus, odimus potius quam diligimus. « Qui enim amat iniquitatem : » (*Psal.* X, 6) quid odit? forte vicinum suum, forte vicinam suam? Expavescat, « odit animam suam. » Odium animæ, amor nequitiæ. Ergo contra odium nequitiæ, amor animæ. « Qui diligitis Dominum, odio habete malum. » (*Psal.* XCVI, 10.) Bonus est Deus, malum est quod amas, et te ipsum malum amas : quomodo amas Deum, cum adhuc amas quod odit Deus? Audisti enim, quia Deus dilexit nos (I *Joan.*, IV, 10) : et verum est, dilexit nos; et quales dilexerit, si attendamus, erubescimus.

il nous en a retirés. Nous rougissons au souvenir du passé, nous nous réjouissons dans l'espérance des biens à venir. Pourquoi rougir de ce que nous avons été, ne vaut-il pas mieux nous abandonner à la confiance, puisque nous sommes sauvés par l'espérance? D'ailleurs, nous avons entendu ces paroles du Psalmiste : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés, et votre visage ne sera point couvert de confusion. » (*Ps.* xxxiii, 6.) Si la lumière se retire, vous retombez dans la confusion. « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés. » Il est donc la lumière, et sans lui nous ne sommes que ténèbres. Si vous vous éloignez de la lumière, vous resterez dans vos ténèbres; si vous vous en approchez, vous brillerez, mais non par vous-même. « Vous avez été autrefois ténèbres, dit l'Apôtre aux fidèles qui avaient été autrefois infidèles; vous avez été autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. » (*Ephés.*, v, 8.) Si donc vous êtes lumière dans le Seigneur, sans le Seigneur vous êtes ténèbres. Or, si vous êtes lumière dans le Seigneur, et ténèbres sans le Seigneur, « approchez-vous de lui et vous serez éclairés.

Chapitre III. — *La passion du Christ a été prédite dans le psaume de la dédicace.* — 3. Considérez dans le psaume de la dédicace, que nous venons de chanter, l'édifice qui sort de ses ruines. « Vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé; » c'est la ruine. Qui indique la construction de l'édifice? « Et vous m'avez revêtu d'allégresse, afin que ma gloire vous chante et que je ne sente plus les pointes de la douleur. » (*Ps.* xxix, 12, 13.) Quel est celui qui parle ici? Reconnaissez-le à ses paroles. Mes explications ne pourraient que les obscurcir. Je vous rapporterai donc ses paroles, vous le reconnaîtrez aussitôt à son langage, et vous ne pourrez vous empêcher de l'aimer. Quel est celui qui a pu dire : « Seigneur, vous avez retiré mon âme de l'enfer? » (*Ibid.*, 4.) Quel est celui dont l'âme a été tirée de l'enfer? N'est-ce pas celui qui dit à Dieu dans un autre psaume : « Vous ne délaisserez point mon âme dans l'enfer. » (*Ps.* xv, 10.) Il est question de dédicace, et on chante la délivrance, on chante le cantique de la dédicace du temple et on dit : « Je publierai vos grandeurs, Seigneur, parce que vous m'avez relevé, et vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir de ma ruine. » (*Ps.* xxix, 2.) Considérez les Juifs ennemis déclarés du Sauveur, ils croyaient avoir mis le Christ à mort, en avoir triomphé comme d'un ennemi ordinaire, l'avoir anéanti comme un simple mortel semblable aux autres hommes. Il est ressuscité le troisième jour, et voici son chant de triomphe : « Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez relevé. » Ecoutez l'Apôtre vous dire de son côté : « C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné

Sed ideo non erubescimus, quia diligendo tales, fecit esse non tales. Erubescimus recordatione præteritorum, gaudemus spe futurorum. Quare enim jam erubescamus quod fuimus; et non potius confidamus, quia spe salvi facti sumus? Denique audivimus : « Accedite ad eum, et illuminamini, et vultus vestri non erubescent. » (*Psal.* xxxiii, 6.) Si recedat lumen, (*a*) redis ad confusionem. « Accedite ad eum, et illuminami. » Ergo ille lumen, nos sine illo tenebræ. Si recesseris a lumine, in tuis tenebris remanebis : si ergo accesseris, non de tuo lucebis. « Fuistis enim aliquando tenebræ, » ait Apostolus fidelibus ex infidelibus : « Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. » (*Ephes.*, v, 8.) Si ergo lux in Domino, tenebræ sine Domino. Porro si lux in Domino, et tenebræ sine Domino; « accedite ad eum, et illuminamini. »

Caput III. — *Christi passio prædicta in psalmo dedicationis.* — 3. Attendite in Psalmo dedicationis, (*b*) quem modo cantavimus, ex ruina ædificium. « Conscidisti saccum meum : » hoc pertinet ad ruinam. Quid ergo ad ædificium? « Et accinxisti me lætitia. » Vox dedicationis : « Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar. » (*Psal.* xxix, 12, 13.) Quis est qui loquitur? In verbis ejus agnoscite. Si expono obscurum est. Ergo verba ejus dicam, continuo agnoscetis loquentem, ut ametis alloquentem. Quis est qui dicere potuit : « Domine eruisti ab inferis animam meam? » (*Ibid.*, 4.) Cujus anima jam ab inferis eruta est, nisi de qua dictum est alio loco : « Non derelinques animam meam in inferno? » (*Psal.* xv, 10.) Proponitur dedicatio, et cantatur liberatio : jubilatur canticum dedicationis domus, et dicitur : « Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, et non jucundasti inimicos meos super me. » (*Psal.* xxix, 2.) Attendite Judæos inimicos, qui se putabant occidisse Christum, vicisse quasi inimicum, perdidisse quasi hominem cæteris similem atque mortalem. Resurrexit tertia die, et hæc est vox ejus : « Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me. » Attendite Apostolum di-

(*a*) Mss. *recedis a confessione.* — (*b*) Sic Mss. At editi, *ex ruina ædificiorum.*

un nom qui est au-dessus de tout nom. » (*Philip.*, II, 9.) « Et vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir de ma ruine. » A la mort de Jésus-Christ ils se sont réjouis, mais lors de sa résurrection, de son ascension, de la prédication de l'Evangile, plusieurs d'entre eux furent pénétrés de repentir. Ainsi, lorsqu'il fut prêché, et que les apôtres répandirent partout avec constance la connaissance de son nom, quelques-uns touchés de componction se convertissaient, d'autres s'endurcirent et furent couverts de confusion, mais aucun d'eux ne se réjouissait. Et maintenant en voyant nos églises se remplir, pensez-vous que les Juifs se réjouissent? Nos églises s'élèvent, nous les consacrons à Dieu, elles sont pleines de fidèles, comment les Juifs pourraient-ils se réjouir? Bien loin de se réjouir, ils sont confondus, et nous voyons s'accomplir à leur égard ce chant du triomphateur : « Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez relevé, et que vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir de ma ruine. » Vous ne leur avez pas permis de se réjouir à mon sujet, mais s'ils consentent à croire en moi, vous leur accorderez de se réjouir de mon triomphe.

CHAPITRE IV. — *Le sang de Jésus-Christ est le prix de notre rançon.* — 4. Pour ne pas nous étendre trop longuement, venons aux paroles que nous avons chantées. Comment le Christ a-t-il pu dire : « Vous avez déchiré le sac dont j'étais environné, et vous m'avez revêtu d'allégresse. » Ce cilice, c'était la ressemblance de la chair de péché. Ne vous laissez point aller au dédain en entendant ces paroles : « Vous avez déchiré mon sac, » ce sac contenait le prix de notre rançon. « Vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé, » ce sac a été le principe de notre délivrance. « Vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé. » C'est dans sa passion que ce sac s'est déchiré. Comment donc peut-il dire à son Père : « Vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé. » Voulez-vous savoir comment? « Vous avez déchiré le sac dont j'étais enveloppé, » parce que Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais qu'il l'a livré pour nous tous. » (*Rom.*, VIII, 32.) Il s'est servi des Juifs pour accomplir, à leur insu, l'œuvre de leur rédemption, et couvrir de confusion ceux qui refuseraient d'y croire. En effet, ils ignorent tout le bien que produit pour nous leur crime. Le sac mystérieux a été suspendu et l'impie s'est livré aux transports de la joie. Le bourreau a ouvert ce sac d'un coup de lance, et le Rédempteur en a laissé échapper le prix de notre rançon. Que le Christ Rédempteur entonne l'hymne du triomphe, que le traître Judas gémisse d'avoir vendu son Maître, que le Juif rougisse de l'avoir acheté. Ainsi Judas l'a vendu, le Juif l'a acheté, tous deux ont fait une mauvaise affaire, tous deux ont éprouvé les plus grands dommages, le vendeur et l'acheteur se

centem : « Propter quod eum Deus exaltavit, et dedit illi nomen quod est super omne nomen. Et non jucundasti inimicos meos super me. » (*Philip.*, II, 9.) Ipsi quidem in Christi morte jucundabantur, sed in ejus resurrectione, ascensione, prædicatione aliqui compungebantur. In ejus ergo prædicatione et per Apostolorum constantiam diffamatione aliqui compungebantur et convertebantur, aliqui obdurabantur et confundebantur; nulli tamen jucundabantur. Modo quando implentur Ecclesiæ, putamus jucundari Judæos? Ecclesiæ ædificantur, dedicantur, implentur, quomodo illi jucundantur? Non solum non jucundantur, sed etiam confunduntur; et impletur vox exsultantis : « Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, et non jucundasti inimicos meos super me. » Non jucundasti super me : si mihi credant, jucundabis in me.

CAPUT IV. — *Pretium nostrum sanguis Christi.* — 4. Ne multa dicamus, ad illa quæ cantavimus aliquando veniamus. Quomodo dicit Christus : « Conscidisti saccum meum, et accinxisti me lætitia? » Saccus ejus erat similitudo carnis peccati. Non tibi vilescat, quod ait, « saccum meum : » ibi erat inclusum pretium tuum. « Conscidisti saccum meum. » Evasimus ad saccum istum. « Conscidisti saccum meum. » In passione conscissus est saccus. Quomodo ergo Deo Patri dicitur : « Conscidisti saccum meum? » Quomodo Patri dicatur, vis audire? « Conscidisti saccum meum. » Quia « proprio Filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. » (*Rom.*, VIII, 32.) Fecit enim per Judæos nescientes, unde redimerentur scientes, et confunderentur negantes. Nesciunt enim quid boni nobis operati sunt malo suo. Suspensus est saccus, et quasi lætatus est impius. Conscidit saccum lancea persecutor, et fudit pretium nostrum Redemptor. Cantet Christus Redemptor, gemat Judas venditor, erubescat Judæus emptor. Ecce Judas vendidit, Judæus emit, malum negotium egerunt, ambo damnificati sunt, se ipsos perdiderunt venditor et emptor. Emptores esse voluistis : quanto melius re-

sont également perdus. Vous avez voulu acheter le Christ, ah ! combien eut-il mieux valu pour vous d'être rachetés par lui ? Celui-ci a vendu et cet autre a acheté, commerce malheureux, l'un n'a pas eu le prix de ce qu'il a vendu, et l'autre n'a point Jésus-Christ. Je dis à l'un : Où est ce que vous avez reçu? Je dis à l'autre : Où est ce que vous avez acheté ? Au premier je dis encore : Par cet acte de vente, vous vous êtes trompé vous-même. Réjouissez-vous, chrétien, le funeste commerce de vos ennemis vous enrichit. Ce que l'un a vendu, ce que l'autre a acheté, vous l'avez gagné.

Chapitre V.—*La prophétie qui a pour objet Jésus-Christ, notre chef, appliquée à ses membres.*— 5. C'est donc à notre chef, c'est au chef qui a été mis à mort pour tout le corps et consacré à Dieu pour lui, de dire ces paroles qu'il nous faut entendre : « Vous avez déchiré le cilice dont j'ai été enveloppé, » c'est-à-dire vous avez déchiré le vêtement de ma mortalité, et vous m'avez revêtu d'immortalité et d'incorruptibilité, « afin qu'au milieu de ma gloire je chante vos louanges, et que je ne sente plus les pointes de la douleur. » Qu'est-ce à dire : « Que je ne sente plus les pointes de la douleur ? » Que le persécuteur ne me perce plus de sa lance. « En effet, le Christ ressuscitant d'entre les morts, ne meurt plus, et la mort n'a plus d'empire sur lui. Car mort pour le péché, il est mort seulement une fois, mais la vie qu'il a maintenant demeure en Dieu. Et vous aussi, continue l'Apôtre, considérez-vous de même comme étant morts au péché et comme ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » (*Rom.*, VI, 9, etc.) C'est donc en lui que nous chantons cet hymne de victoire, c'est en lui que nous sommes dédiés et consacrés. Là où le chef nous a devancés, nous, ses membres, nous espérons le suivre un jour, car nous ne sommes encore sauvés que par espérance; or, l'espérance qui verrait ne serait plus de l'espérance, car comment espérer ce qu'on voit déjà. Mais nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience, c'est par la patience que nous construisons l'édifice. Peut-être même reconnaîtrons-nous ici notre langage, si nous voulons bien y réfléchir, si nous fixons un regard attentif, si nous avons un œil pénétrant, oui, si nous appliquons avec soin les yeux de notre âme nous nous reconnaîtrons dans les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce n'est pas, en effet, sans raison que l'Apôtre a dit : « Sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus esclaves du péché. » (*Rom.*, VI, 6.) Reconnaissez l'expression de votre langage : « Afin que dans ma gloire je chante vos louanges, et que je ne sente plus les pointes de la douleur. » Maintenant que nous portons le lourd fardeau de ce corps mortel, nous ne manquons pas de traits qui nous percent. Si

dempti essetis? Ille vendidit, iste emit : infelix commercium; nec iste habet pretium, nec iste habet Christum. Huic dico : Ubi est quod accepisti? Illi dico : Ubi est quod emisti? Huic dico : Ubi vendidisti, te decepisti. Exsulta Christiane, in commercio inimicorum tuorum tu vicisti. Quod iste vendidit et ille emit, tu acquisisti.

Caput V. — *Prophetia de Christo capite, nobis ejus membris aptata.* — 5. Dicat ergo caput nostrum, dicat caput pro corpore occisum, pro corpore dedicatum; dicat, audiamus : « Conscidisti saccum meum, et accinxisti me lætitia, » id est, conscidisti mortalitatem meam, et accinxisti me immortalitate et incorruptione. « Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar. » Quid est, « non compungar? » Jam contra me non ferat lanceam persecutor, ut compungar : « Christus enim resurgens a mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur : quod enim mortuus est, peccato mortuus est semel; quod autem vivit, vivit Deo. Ita et nos, inquit, existimemus nos mortuos esse peccato, vivere autem Deo, in Christo Jesu Domino nostro. » (*Rom.*, VI, 9, etc.) Ergo in illo cantamus, in illo dedicati sumus. Quo enim caput præcessit, et membra secutura speramus. « Spe enim salvi facti sumus : spes autem quæ videtur, non est spes; quod enim videt quis quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus, » (*Rom.*, VIII, 24, 25) per patientiam ædificamur. Forte autem est illic et vox nostra, si bene attendamus, si diligenter intueamur, si oculum acutum geramus; non quemadmodum solent corporum cæci amatores : si ergo spiritalem oculum intendamus, in ipsis vocibus Domini nostri Jesu Christi et nos ipsos invenimus. Non enim frustra dixit Apostolus : « Scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est cum illo, ut evacuatur corpus peccati, ut ultra non serviamus peccato. » (*Rom.*, VI, 6.) Agnosce ibi vocem tuam : « Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar. » Modo enim cum istas corporis mortalis sarcinas bajulamus, non deest unde compungamur. Nam

notre cœur n'est point percé, pourquoi nous frapper la poitrine ? Lorsque viendra la dédicace de notre corps dont Notre-Seigneur nous a donné le modèle dans sa personne, alors nous ne sentirons plus les pointes de la douleur. En effet, la douleur que nous ressentons du péché est figurée par le coup de lance du soldat. Remarquons encore qu'il est écrit : « C'est par la femme que le péché a eu son commencement, et c'est par elle que nous mourons tous. » (*Eccli.*, XXV, 33.) Or, rappelez-vous de quel membre la femme a été formée, et voyez où le Seigneur a été percé d'un coup de lance. Rappelez-vous, oui rappelez-vous notre condition première; car ce n'est pas sans raison, je vous l'ai dit, que notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus esclaves du péché. Or, Eve, par qui le péché a commencé, a été prise pour être formée du côté de l'homme. Adam dormait alors, et Jésus-Christ était mort sur la croix lorsque son côté fut percé d'une lance. Il y a un rapport évident entre le sommeil et la mort, entre le côté d'Adam et le côté du Sauveur, qui a été percé au siége même du péché. Mais si du côté d'Adam a été formée Eve, qui nous a donné la mort par son péché, du côté de Jésus-Christ a été formée l'Eglise, pour nous rendre la vie en nous enfantant.

CHAPITRE VI. (1) — *Dédicace de la nouvelle Eglise.* — 6. Donc, en considérant avec joie la nouvelle construction de cette sainte église que nous consacrons au service divin, nous reconnaissons que nous devons à notre Dieu les plus grandes louanges, et à votre sainteté un discours en rapport avec la construction de la maison divine. Or, il sera vraiment en rapport avec la circonstance, s'il renferme quelque chose d'édifiant, qui tourne au profit de vos âmes, avec la grâce de Dieu qui travaille en vous à cet édifice de perfection. Le travail matériel qui a élevé ces murailles doit s'accomplir spirituellement dans vos âmes, et ce que nous voyons complétement achevé dans ces pierres et dans ces bois, doit, par la grâce et le travail de Dieu, se faire successivement dans vos cœurs. Il nous faut donc rendre particulièrement grâces au Seigneur notre Dieu, de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait, et louer sa bonté dans toute l'ardeur de notre cœur, de ce que, pour construire cette maison de prières, il a daigné visiter l'âme de ses fidèles, exciter leur affection, et seconder leurs efforts, inspirer la volonté à ceux qui ne l'avaient pas encore, et rendre efficace la bonne volonté des autres.

(1) Le chapitre VI, reproduit dans les éditions précédentes, se lie mal avec le chapitre précédent. Nous n'en trouvons point la moindre trace dans nos manuscrits. Verlin et Vindingus ont conjecturé que ce chapitre n'était pas écrit dans le même style, et qu'il ne pouvait être comme la péroraison de ce sermon. Il pense que c'était comme l'exorde d'un autre sermon où l'orateur promet à son auditoire de rendre son discours utile et profitable au salut des âmes.

si cor non compungitur, quare pectus tunditur? Cum ergo venerit etiam nostri corporis dedicatio, quæ præcessit in Domini exemplo, tunc non compungemur. Compunctionem enim, quam habemus de peccato, significavit lancea percussoris. Denique quoniam scriptum est : « A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes moriuntur : » (*Eccli.*, XXV, 33) recolite de quo membro facta est, et videte ubi Dominus lancea compunctus est. Recolite, inquam, recolite primam conditionem nostram : non enim frustra, ut dixi : « Vetus homo noster simul crucifixus est, ut evacuetur corpus peccati, ut ultra non serviamus peccato. » Nempe Eva, a qua facta est initium peccati, sumpta est, ut formaretur, de latere viri. Dormiens jacebat ille, cum factum est : mortuus pendebat iste, cum factum est. Cognata duo sunt somnus et mors, latus et latus, compunctus est Dominus in loco peccatorum. Sed de illo latere facta est Eva, quæ nos peccando mortificaret; de isto autem latere facta est Ecclesia, quæ nos pariendo vivificaret.

CAPUT VI. — *Ecclesiæ novæ dedicatio.* — 6. [Ergo dum novam constructionem sanctæ hujus Ecclesiæ libenter attendimus, quam divino nomini hodie dedicamus, invenimus a nobis deberi et Deo nostro maximam laudem, et Sanctitati Vestræ congruum de divinæ domus ædificatione Sermonem. Tunc autem Sermo noster congruus erit, si in se aliquid ædificationis habeat, quod utilitati animarum vestrarum Deo vos interius ædificante proficiat. Quod hic factum corporaliter videmus in parietibus, spiritaliter fiat in mentibus; et quod hic perfectum cernimus in lapidibus et lignis, hoc ædificante gratia Dei perficiatur in (*f.* cordibus) corporibus vestris. Principaliter ergo gratias agamus Domino Deo nostro, a quo est omne datum optimum, et omne donum perfectum; et ejus bonitatem tota cordis alacritate laudemus, quoniam ad construendam istam domum orationis fidelium suorum visitavit animum, excitavit affectum, surrogavit auxilium; inspiravit necdum volentibus ut vellent, adjuvit bonæ voluntatis cona-

C'est ainsi que Dieu « qui opère » dans les siens « le vouloir et le faire par sa volonté, » (*Philip.*, II, 13) a tout entrepris, tout achevé. Et comme il ne permet pas qu'à ses yeux les bonnes œuvres soient inutiles, après avoir donné à ses fidèles l'appui de sa grâce pour agir, il leur donnera une récompense digne d'une œuvre aussi méritoire. Nous avons un nouveau motif de rendre à notre Dieu de plus amples actions de grâces, c'est qu'à cette église qu'il a fait élever à la gloire de son nom, il donne un nouveau titre à notre vénération en l'enrichissant des reliques des saints martyrs.

SERMO CCCXXXVII (1).

IIe *pour la dédicace d'une église.*

CHAPITRE PREMIER. — *La construction d'une église est une bonne œuvre qu'il faut apprécier d'après la foi et la charité de celui qui a contribué à sa construction. La construction de l'Eglise céleste.* — C'est à la foi qui a dans le cœur l'œil de la piété, de voir et d'apprécier les bonnes œuvres que font les fidèles, avec les biens de la terre et du temps, et qui sont recueillies dans les trésors célestes. Aussi, lorsqu'elle voit des yeux du corps ces édifices qui sont élevés pour tenir les saintes assemblées des chrétiens, elle loue intérieurement ce qu'elle aperçoit à l'extérieur, et reçoit la lumière visible qui l'éclaire, découvre aux yeux de l'âme les joies de l'invisible vérité. La foi ne s'applique pas à considérer les belles et magnifiques proportions de cet édifice, mais la beauté de l'homme intérieur d'où sortent ces œuvres de charité. Voici donc la récompense que le Seigneur rendra à ses fidèles qui construisent ces saintes demeures avec tant de piété, de joie et de dévouement, il les fera entrer dans la construction de son temple où viennent se placer les pierres vivantes, formées par la foi, affermies par l'espérance, unies par la charité. C'est pour construire cet édifice, que l'Apôtre, ce sage architecte, a posé pour fondement Jésus-Christ (I *Cor.*, III, 10), « la pierre souveraine et angulaire, » comme Pierre l'enseigne d'après les Ecritures prophétiques, « pierre angulaire, rejetée des hommes, mais choisie et honorée de Dieu. » (I *Pierre*, II, 4.) En nous unissant à cette pierre, nous trouvons la paix; en nous appuyant sur elle, nous sommes affermis. Elle est à la fois la pierre fondamentale parce qu'elle nous sert de règle, et la pierre angulaire parce qu'elle nous unit. Elle est la pierre sur laquelle l'homme sage bâtit sa maison, et brave ainsi en toute sécurité toutes les tentations du siècle; sa de-

(1) Les éditeurs de Louvain ont regardé ce sermon comme douteux pour cette seule raison, croyons-nous, que le style en est différent de celui de saint Augustin. Cependant, cette différence est peu sensible, elle est même nulle, si on rapproche ce sermon des premiers sermons qu'il a composés dans les premières années de son ordination. Voyez les sermons CCXVI et CCCLIII.

tus ut facerent; ac per hoc Deus, « qui operatur » in suis « et velle et perficere pro bona voluntate, » (*Philip.*, II, 13) hæc omnia ipse cœpit, ipse perfecit. Et quia opera bona in conspectu suo nunquam esse permittit inania, fidelibus suis, quibus operantibus præbuit virtutis suæ favorem, tribuet condignam pro tanta operatione mercedem. Adhuc amplius agendæ sunt gratiæ Deo nostro. Hanc enim Ecclesiam, quam fecit nomini suo construi, fecit etiam sanctorum Martyrum reliquiis amplius honorari.]

SERMO CCCXXXVII (a).

In dedicatione Ecclesiæ, II.

CAPUT PRIMUM. — *Ecclesiæ constructio bonum opus ex fide et caritate operantis æstimandum. Fabrica Ecclesiæ cœlestis.* — 1. Bona opera fidelium de sua temporali terrenaque substantia, cum in thesauris cœlestibus reconduntur, fides hoc videt, quæ pietatis oculum habet in corde. Unde et ista ædificia, quæ congregandis religiosis cœtibus exstruuntur, cum oculo carnis inspexerit, laudat interius quod cernit exterius, et visibili accipit lumine ad quod gaudeat invisibili veritate. Neque enim occupata est fides inspicere, quam pulchra sint membra hujus habitationis; sed de quanta interioris hominis pulchritudine procedant hæc opera dilectionis. Retribuet ergo Dominus fidelibus suis tam pie, tam hilariter, tam devote ista operantibus, ut eos quoque ipsos in suæ fabricæ constructione componat, quo currunt lapides vivi, fide formati, spe solidati, caritate compacti. Ubi sapiens ille architectus Apostolus fundamentum posuit Christum Jesum (I *Cor.*, III, 10), summum ipsum « lapidem angularem, » sicut et Petrus de Prophetica Scriptura commemorat, « ab hominibus quidem reprobatum, a Deo autem electum et honorificatum. » (I *Petr.*, II, 4.) Huic adhærendo, pacamur; huic incumbendo, firmamur. Simul enim est et fundamentalis, quia ipse nos regit; et angularis, quia ipse conjungit. Ipsa est petra, super quam vir sapiens

(a) Alias XVI, inter additos a Parisiensibus.

meure ni ne s'écroule sous la pluie qui tombe, ni n'est renversée par le débordement des fleuves, ni n'est ébranlée par la violence des vents. » (*Matth.*, VII, 24.) « C'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en a fait qu'un. » (*Ephés.*, II, 14.) En lui, « ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la nouvelle créature. » En effet, ces deux murs qui venaient de directions contraires étaient éloignés l'un de l'autre, jusqu'au moment où, conduits jusqu'à lui, comme jusqu'à la pierre de l'angle, ils se sont étroitement unis en lui.

CHAPITRE II. — *La construction du temple se fait dans le travail, la dédicace dans la joie.* — 2. De même donc que cet édifice visible a été construit pour nous réunir extérieurement, ainsi cet édifice qui n'est autre que nous-mêmes, est construit pour que Dieu l'habite spirituellement. « Car le temple de Dieu est saint, dit l'Apôtre, et ce temple c'est vous. » Nous construisons ce temple extérieur avec des matériaux terrestres, nous élevons le temple intérieur par une vie sainte. Nous venons faire maintenant la dédicace de ce temple, la dédicace du second se fera à la fin des siècles, lorsque ce corps sujet à la corruption se revêtira d'incorruptibilité, et que ce corps mortel se revêtira d'immortalité (I *Cor.*, XV, 53), car Notre-Seigneur reformera le corps de notre humilité en le conformant à son corps glorieux. (*Philip.*, III, 21.) Ecoutez ce qu'il dit dans le psaume de la dédicace : « Vous avez changé mes gémissements en joie, vous avez déchiré le sac dont j'étais couvert, et vous m'avez revêtu d'allégresse, afin que dans ma joie je chante vos louanges, et que je ne sente plus les pointes de la douleur. » (*Ps.* XXIX, 12.) Tant que dure la construction, notre humilité ne peut que gémir devant Dieu, mais lorsque nous ferons la dédicace, notre gloire chantera ses louanges, car si la construction est nécessairement accompagnée de fatigue, la dédicace ne donne lieu qu'aux transports de la joie. Pour tailler les pierres dans les flancs des montagnes, et abattre les arbres des forêts, pour les tailler, les poser, les ajuster, il faut du travail et de la peine; mais lorsque l'édifice étant terminé on en célèbre la dédicace, la joie et la sécurité succèdent aux fatigues et aux soucis de la construction. Il en est de même de la demeure spirituelle que Dieu daigne habiter, non pour un temps, mais pour l'éternité; tant que les hommes passent de l'infidélité à la vie de la foi, tant qu'il faut couper et retrancher en eux tout ce qui est mauvais et vicieux, tant qu'on travaille à les faire entrer dans ce religieux et pacifique assemblage, que de tentations à redouter? que de tribulations à supporter? Mais lorsque le jour de la dédicace de cette demeure éternelle sera venu, lorsqu'on nous dira : « Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui

ædificans domum suam, contra omnes hujus sæculi tentationes tutissimus perseverat : nec pluvia irruente labitur, nec flumine inundante subvertitur, nec ventis flantibus commovetur. (*Matth.*, VII, 24.) « Ipse est et pax nostra, qui fecit utraque unum : » (*Ephes.*, II, 14) in ipso enim « neque circumcisio quidquam valet, neque præputium, sed nova creatura. » (*Gal.*, VI, 15.) Hi enim duo tanquam parietes ex diverso venientes, longe ab invicem fuerant, donec ad illum, tanquam ad angulum ducti, etiam in illo sibimet copulati sunt.

CAPUT II. — *Ædificatio in labore, dedicatio in lætitia.* — 2. Itaque sicut hoc ædificium visibile factum est nobis corporaliter congregandis; ita illud ædificium, quod nos ipsi sumus, Deo spiritaliter habitaturo construitur. « Templum enim Dei sanctum est, inquit Apostolus, quod estis vos. » Sicut hoc terrenis molibus construimus, sic illud bene compositis moribus erigamus. Hoc enim nunc visitantibus nobis, illud in fine sæculi Domino veniente dedicabitur, quando corruptibile hoc nostrum induet incorruptionem, et mortale hoc nostrum induet immortalitatem (I *Cor.*, XV, 53) : quia corpus humilitatis nostræ conformabit corpori gloriæ suæ. (*Philip.*, III, 21.) Videte enim quid dicat in Psalmo dedicationis : « Convertisti luctum meum in gaudium mihi : conscidisti saccum meum, et accinxisti me lætitia : ut cantet tibi gloria mea, et non compungar. » (*Psal.* XXIX, 12.) Cum enim ædificamur, gemit ei humilitas nostra; cum autem dedicabimur, cantabit ei gloria nostra : quia in ædificatione labor est, in dedicatione lætitia. Dum cæduntur de montibus lapides, et ligna de silvis, dum formantur, dolantur, coaptantur; labor et cura est : cum autem perfecti ædificii dedicatio celebratur, gaudium et securitas laboribus curisque succedunt. Sic etiam ædificatio spiritalis, cujus habitator Deus, non ad tempus, sed in æternum erit; dum ex infideli vita homines segregantur ad fidem, dum quidquid in eis non bonum atque perversum est, amputatur et cæditur, dum fiunt aptæ, pacificæ piæque juncturæ; quantæ tentationes timentur, quantæ tribulationes

vous a été préparé dès le commencement du monde, » quels transports de joie, quelle tranquillité assurée? La gloire seule entonnera le chant du triomphe, et l'infirmité ne ressentira plus les pointes de la douleur. Lorsque nous verrons se manifester à nous Celui qui nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, lorsque Celui qui s'est révélé aux hommes, tel qu'il avait été formé dans le sein de sa mère, leur apparaîtra comme le Dieu Créateur tel qu'il était dans le sein du Père. Lorsqu'il entrera pour habiter éternellement dans la demeure entièrement achevée et ornée, affermie par son unité, et revêtue de l'immortalité, il remplira toutes choses, son éclat se répandra sur tout, « afin que Dieu soit tout en tous. » (I *Cor.*, xv, 28.)

Chapitre III.— *Désir d'habiter dans la maison de Dieu. Ceux qui habitent la maison de Dieu sont eux-mêmes la maison de Dieu.* — 3. Cette unique vision de Dieu a été demandée au Seigneur par un homme inspiré, et cet homme, si nous le voulons, c'est nous-mêmes. Dans l'ardeur de ses désirs, il se fatiguait dans ses gémissements, sa couche, toutes les nuits, était baignée de ses pleurs, et son lit arrosé de ses larmes. (*Ps.* vi, 7.) Ses larmes jour et nuit étaient sa nourriture, pendant qu'on lui disait sans cesse : « Où est votre Dieu? » (*Ps.* xli, 4.) Et il disait à Dieu : « J'ai demandé une seule grâce au Seigneur, et je la lui demanderai encore, c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, pour y contempler la beauté du Seigneur, et pour qu'il me couvre de sa protection moi qui suis son temple. » (*Ps.* xxvi, 4.) Dieu habite dans les siens, et ils sont eux-mêmes sa demeure. En effet, ceux qui habitent la maison de Dieu sont eux-mêmes la maison de Dieu, maison qui contemple sa beauté, qu'il protége comme son temple, et qu'il met à l'abri dans le secret de sa face. Telle est maintenant notre espérance, mais nous ne possédons pas encore la réalité. « Or, si nous espérons ce que nous ne voyons point, nous l'attendons par la patience, » et c'est par la patience que nous devenons la demeure de Dieu.

Chapitre IV. — *Le fondement sur lequel nous nous élevons n'est pas en bas, mais en haut.* — 4. Courage donc, mes frères : « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ayez du goût pour les choses d'en haut, et non pour celles d'ici-bas. » (*Col.*, iii, 1, 2.) C'est dans les cieux que Jésus-Christ notre fondement a été placé pour nous engager à construire notre demeure dans cette direction. Dans les constructions terrestres, dont les matériaux tendent toujours à descendre par leur pesanteur naturelle, nous posons les fondations dans le bas. Pour nous, au contraire, la

sustinentur? Cum vero advenerit dies dedicationis domus æternæ, cum dicetur nobis : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio mundi : » (*Matth.*, xxv, 34) quæ illa exsultatio, quæ securitas erit? Cantabit claritas, nec compungetur infirmitas. Cum ostendet se ipsum nobis qui nos dilexit, et tradidit se ipsum pro nobis; et qui apparuit hominibus quod est factus in matre, apparebit eis Deus factor quod erat in Patre : cum ingredietur perfectam et ornatam, unitate stabilitam, immortalitate vestitam æternus ipse habitator domum suam; implebit omnia, fulgebit in omnibus, « ut sit Deus omnia in omnibus. » (I *Cor.*, xv, 28.)

Caput III. — *Desiderium habitandi in domo Dei. Domus Dei sunt ipsi ejus habitatores.* — 3. Hanc unam visionem petivit a Domino quidam; et ipse quidam, si volumus, nos sumus. Hujus desiderio laboravit in gemitu suo, hinc lavit per singulas noctes lectum suum, et in lacrymis stratum suum rigavit. (*Psal.* vi, 7.) Propter hanc enim fuerunt ei lacrymæ suæ panis die ac nocte, dum diceretur ei per singulos dies : « Ubi est Deus tuus? » (*Psal.* xli, 4.) Ipse quippe ait : « Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini per omnes dies vitæ meæ, ut contempler delectationem Domini, et protegar templum ejus. » (*Psal.* xxvi, 4.) Suis ipse habitator, ipsi habitatio. Qui enim habitant in domo Dei, ipsi sunt etiam domus Dei : quæ contemplatur delectationem ejus, et protegitur templum ejus, et absconditur in abscondito vultus ejus. Hanc spem tenemus, rem nondum videmus. « Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus, » et per patientiam ædificamur.

Caput IV. — *Fundamentum nostrum sursum, non deorsum.* — 4. Eia ergo Fratres, « si resurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. » (*Col.*, iii, 1, 2.) Ideo enim et Christus fundamentum nostrum ibi positus est, ut sursum versus ædificemur. Sicut enim terrenis molibus construendis, quarum gravia corpora non utique nisi ad ima devergunt, in imo ponitur fun-

Christ. » (*Gal.*, VI, 14.) Celui donc qui agit dans l'esprit de Jésus-Christ, et en vue de Jésus-Christ, et qui ne se glorifie qu'en Jésus-Christ, est le chandelier. Qu'il brille à tous les yeux, que tous les hommes voient ce qu'ils doivent imiter, qu'ils fuient la négligence et la sécheresse, qu'ils profitent de la lumière qui les éclaire, qu'ils n'aient pas les yeux ouverts, et le cœur fermé.

Comment on peut concilier deux préceptes de Notre-Seigneur qui sont contraires en apparence. — 3. Mais une objection peut se présenter à l'esprit, c'est que le Seigneur semble faire un devoir de cacher ses bonnes œuvres, lorsqu'il dit : « Prenez garde de faire votre justice devant les hommes, pour en être vus, autrement vous n'aurez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux. » (*Matth.*, VI, 1.) Il nous faut donc résoudre cette difficulté de manière à bien savoir comment nous devons obéir au Seigneur, et comment en même temps il nous est impossible de lui obéir, lorsqu'il paraît nous commander des choses contradictoires.

CHAPITRE III. — Il nous dit d'un côté : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres. » (*Matth.*, V, 16.) D'un autre côté il nous fait cette recommandation : « Prenez garde de faire votre justice devant les hommes, afin qu'ils vous voient. » (*Matth.*, VI, 1.) Voulez-vous savoir combien il importe de résoudre cette question, et combien il serait fâcheux qu'elle restât sans solution ? Il est des hommes qui font le bien, et qui craignent d'être vus, ils s'efforcent avec le plus grand soin de couvrir leurs bonnes œuvres. Ils épient le moment où ils ne voient personne, et ils s'empressent de donner, dans la crainte d'aller contre ce précepte : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils vous voient. » Or, Notre-Seigneur ne nous a point commandé de cacher nos bonnes œuvres, mais simplement de ne point rechercher dans nos bonnes œuvres les louanges des hommes. En effet, après nous avoir dit : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, » comment termine-t-il cette recommandation? « Pour en être vus. » Il défend donc à ses disciples de les faire, pour être vus des hommes, de n'ambitionner, de ne rechercher d'autre fruit de leurs bonnes œuvres, de n'attendre rien autre chose, et de ne désirer aucune autre récompense plus élevée et toute céleste. Ainsi ne faire le bien que pour être loué des hommes, voilà ce que défend le Seigneur. « Prenez garde de faire. » Comment? « Pour être vus des hommes. » Prenez garde de vous proposer pour fruit de vos bonnes œuvres la vue des hommes.

CHAPITRE IV. — *Il nous est défendu de chercher notre propre gloire dans nos bonnes œuvres.* — 4. Mais d'un autre côté, c'est pour nous un devoir de faire nos bonnes œuvres devant les hommes.

Christum facit, et propter Christum facit, ut non glorietur nisi in Christo, candelabrum est. Luceat omnibus, videant quod imitentur : non sint pigri, non (*a*) aridi : prosit quod vident ; non sint oculis videntes, et cordibus cæci.

Domini præcepta duo in speciem contraria conciliantur. — 3. Sed ne forte occurrat alicui, quod Dominus bona opera velut jubet abscondi, ubi dicit : « Cavete facere justitiam vestram coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in cœlis est : » (*Matth.*, VI, 1) debet quæstio ista dissolvi, ut noverimus quemadmodum Domino obtemperemus, nec obtemperare illi non possimus, cum eum contra jubere audimus.

CAPUT III. — Hac dicit : « Luceant opera vestra coram hominibus, ut videant bona facta vestra. » (*Matth.*, V, 16.) Hac dicit : « Cavete facere justitiam vestram coram hominibus, ut videamini ab eis. » (*Matth.*, VI, 1.) Vultis nosse quam sit ista quæstio dissolvenda, et nisi dissolvatur, moleste erit, si remaneat insoluta ? Quidam homines faciunt bene, et timent videri ; et omni studio, quantum possunt, cooperiunt bona opera sua. Captant quando neminem videant : tunc aliquid porrigunt, timentes ne offendant in illud præceptum ubi dictum est : « Cavete facere justitiam vestram coram hominibus, ut videamini ab eis. » Non autem Dominus jussit bona opera abscondi, sed in bonis operibus laudem humanam non cogitare. Denique cum dixit : « Cavete facere justitiam vestram coram hominibus : » ubi finivit ? « Ut videamini ab eis. » Ut ideo faciant, ut videantur ab hominibus ; hunc fructum boni operis quærant, hunc ferant : nihil aliud exspectent, nihil superioris et cœlestis commodi concupiscant. Sed si ideo solum faciat, ut laudetur : hoc prohibuit Dominus. « Cavete facere. » Quomodo ? « Ut videamini ab eis. » Cavete hunc habere fructum, visionem hominum.

CAPUT IV. — *In bono opere laudem nostram quærere*

(*a*) Sic aliquot Mss. At editi, *non avari.*

On n'allume point un flambeau, dit-il, pour le placer sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'il éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Et dans un autre endroit : « Que vos bonnes œuvres brillent devant les hommes, afin qu'ils les voient. » Et il n'en reste pas là, mais « afin qu'ils glorifient, ajoute-t-il, votre Père qui est dans les cieux. » Il est tout différent, en effet, de rechercher dans vos bonnes œuvres votre propre gloire, ou de rechercher la gloire de Dieu. Quand vous recherchez votre propre gloire, vous ne voulez autre chose que la vue des hommes ; mais, quand vous recherchez la gloire de Dieu, vous vous proposez d'obtenir la gloire éternelle. Faisons donc nos bonnes œuvres sans chercher à être vus des hommes, c'est-à-dire faisons-les en ne nous proposant point la vue des hommes pour récompense, mais faisons-les en cherchant la gloire de Dieu dans ceux qui nous voient et qui nous imitent, et reconnaissons que nous ne serions rien, si Dieu ne nous avait fait ce que nous sommes.

SERMON CCCXXXIX [1].

1er pour le jour anniversaire de son sacre.

CHAPITRE PREMIER. — *Poids de la charge épiscopale. Disposition d'Augustin à l'égard des louanges des hommes.* — 1. Ce jour, mes frères, m'avertit de réfléchir plus sérieusement au fardeau dont je suis chargé. Ce fardeau doit être présent à ma pensée jour et nuit ; mais je ne sais comment ce jour anniversaire le représente plus vivement à mon esprit, sans que je puisse vous dissimuler l'impression profonde que j'en ressens. Et plus les années de ma vie augmentent, ou, dans un sens plus vrai, plus elles diminuent et me rapprochent du dernier jour, de ce jour qui doit nécessairement arriver, plus aussi je suis vivement et profondément pénétré du compte que je dois rendre de vous au Seigneur notre Dieu. Car il y a cette différence entre chacun de vous et nous, que vous ne rendrez guère compte que de vous-mêmes, tandis que nous rendrons compte de vous et de nous. Voilà ce qui rend notre fardeau plus pesant. Si nous le portons bien, il est vrai, il nous mérite une gloire plus grande ; mais, si nous le portons mal, il nous précipite dans les plus affreux supplices. Quel est donc pour moi en ce jour le devoir le plus pressant, si ce n'est de vous faire connaître le danger auquel je suis exposé, afin que vous deveniez ma joie ? Or le grand danger pour moi, c'est de me

(1) C'est-à-dire que ce sermon a été prononcé le jour anniversaire de sa consécration épiscopale, qu'on appelait le jour de la naissance de l'évêque. Saint Augustin, dans la lettre CVIII, n° 5, et dans le livre II *contre la lettre de Pétilien*, parle du jour de la consécration d'Optat, évêque de Thamugade, que les donatistes célébrèrent avec grande affluence, tant qu'il vécut. A la fin du sermon CXI, il fait aussi allusion au jour anniversaire de la consécration d'Aurèle, évêque de Carthage, qu'on devait célébrer le lendemain.

prohibemur. — 4. Jubet autem videri opera nostra, et dicit : « Nemo accendit lucernam, et ponit eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. » Et : « Sic luceant opera vestra coram hominibus, ut videant, inquit, bona facta vestra. » Et non ibi remansit : sed, « glorificent, » subjunxit, « Patrem vestrum, qui in cœlis est. » Aliud est in bono opere quærere laudem tuam, aliud est in bono opere quærere laudem Dei. Quando quæris laudem tuam, in visione hominum remansisti : quando quæris laudem Dei, æternam gloriam acquisisti. Sic ergo faciamus, ut non videamur ab hominibus, hoc est, sic faciamus, ut visionem hominum pro mercede non quæramus : sed sic faciamus, ut a videntibus et imitantibus gloriam Dei quæramus, et cognoscamus quod si nos tales non faceret, nihil essemus.

SERMO CCCXXXIX [a].

In die ordinationis suæ, I.

CAPUT PRIMUM. — *Sarcinæ episcopalis pondus. Ad hominum laudes quomodo affectus Augustinus.* — 1. Hodiernus dies iste, Fratres, admonet me attentius cogitare sarcinam meam. De cujus pondere etiam si mihi dies noctesque cogitandum sit, nescio quo tamen modo anniversarius iste dies impingit eam sensibus meis, ut ab ea cogitanda omnino dissimulare non possim. Et quanto anni accedunt, imo decedunt, nosque propinquiores faciunt diei ultimo, utique quandoque sine dubitatione venturo, tanto mihi est acrior cogitatio, et stimulus plenior, qualem Domino Deo nostro rationem possim reddere pro vobis. Hoc enim interest inter unumquemque vestrum et nos, quod vos pene de vobis solis reddituri estis rationem, nos autem et de nobis et de omnibus vobis. Ideo major est sarcina : sed bene portata majorem comparat gloriam ; infideliter autem gesta ad immanissimam præcipitat pœnam. Quid ergo mihi hodie maxime faciendum, nisi ut commendem vobis periculum meum, ut sitis gaudium meum ? Periculum autem meum est, si attendam quomodo laudatis, et dissimulem quomodo vivatis. Ille autem novit, sub cujus oculis loquor,

(a) Alias XXV, ex L homiliis.

préoccuper des louanges que vous me donnez, et de dissimuler la manière dont vous vivez. Celui sous les yeux duquel je parle, qui voit même mes plus secrètes pensées, sait que je suis moins sensible aux louanges du peuple, que je ne suis inquiet et tourmenté, en voyant la manière de vivre de ceux qui m'applaudisssent. Je ne veux pas des louanges de ceux dont la conduite est mauvaise, je les ai en horreur, je les déteste, elles sont pour moi un sujet, non de joie, mais de douleur. Si je vous dis que je ne veux pas des louanges des gens de bien, je crains de mentir; si je vous avoue que je les désire, je crains d'être plus ami de la vanité que de la vérité. Que vous dirai-je donc? Je ne les veux pas absolument, je ne les rejette pas absolument non plus. Je ne les veux pas absolument, pour éviter le danger auquel m'exposeraient ces louanges des hommes; je ne les rejette pas absolument, pour ne pas faire des ingrats de ceux que je suis chargé d'instruire.

Chapitre II. — *Combien le salut des âmes est une lourde charge pour un évêque.* — 2. Or, ce fardeau dont je suis chargé, le prophète Ezéchiel, qu'on vient de vous lire, vous l'a fait connaître. C'est peu que ce jour lui-même m'avertisse de réfléchir à ce fardeau; la lecture qu'on vient de faire nous pénètre d'une grande crainte, en nous rappelant l'obligation de penser à la charge qui pèse sur nous, et sous laquelle nous succombons, si Celui qui nous l'a imposée ne la porte avec nous. Voici, en effet, ce que vous venez d'entendre : « Lorsque j'aurai amené l'épée sur une terre, et que cette terre aura établi une sentinelle, pour l'avertir du danger; si, quand l'épée s'avance sur cette terre, la sentinelle garde le silence, et que le glaive frappe et mette à mort le pécheur, le pécheur mourra dans son iniquité, mais je redemanderai son sang à celui qui devait servir de sentinelle. Mais si la sentinelle, voyant l'épée qui s'avance, sonne de la trompette et avertisse du danger, et que celui qui a été averti ne se tienne point sur ses gardes, le pécheur mourra dans son iniquité, mais la sentinelle a délivré son âme. Or, fils de l'homme, je t'ai établi pour servir de sentinelle aux enfants d'Israël. » (*Ezéch.*, XXXIII, 2, et suiv.) Le Seigneur nous a expliqué dans quel sens il faut entendre ici le glaive, la sentinelle, la mort. Il n'a point permis que l'obscurité du texte servît d'excuse à notre négligence. « Je t'ai établi, dit-il, pour servir de sentinelle. » Si je dis au pécheur : Tu mourras de mort, et que tu ne parles pas à l'impie, et qu'il meure dans son péché, sa mort sera juste et méritée, mais je te redemanderai son sang. Mais si tu dis à l'impie : Tu mourras de mort, et qu'il ne se tienne pas sur ses gardes, il mourra dans son iniquité; mais, pour toi, tu auras délivré ton âme.

Chapitre III. — *Il exhorte les fidèles dont il est*

imo sub cujus oculis cogito, non me tam delectari laudibus popularibus, quam stimulari et angi quomodo vivant qui me laudant. Laudari autem a male viventibus nolo, abhorreo, detestor : dolori mihi est, non voluptati. Laudari autem a bene viventibus, si dicam nolo, mentior : si dicam volo, timeo ne sim inanitatis appetentior quam soliditatis. Ergo quid dicam ? Nec plene volo, nec plene nolo. Non plene volo, ne in laude humana pericliter : non plene nolo, ne ingrati sint quibus prædico.

Caput II. — *Cura de aliorum salute quanta imposita episcopo.* — 2. Sarcina autem mea est, quam modo audistis, cum Ezechiel propheta legeretur : parum est enim quia dies ipse admonet nos eamdem sarcinam cogitare : insuper etiam talis lectio recitata est, quæ nobis incutiat magnum timorem, ut quid portemus cogitemus; quia nisi nobiscum qui imposuit portet, deficimus. Ecce audistis : « Terra, inquit, super quam induxero gladium, et posuerit sibi exploratorem, qui videat gladium supervenientem, et dicat et denuntiet : si veniente autem gladio taceat ille explorator, et superveniens gladius super peccatorem, occidat; peccator quidem pro sua iniquitate morietur, sanguinem autem ejus de manu exploratoris inquiram. Si autem viderit gladium supervenientem, et tuba cecinerit, et annuntiaverit, et ille cui annuntiat non observaverit; ille quidem in sua iniquitate morietur, explorator autem animam suam liberavit. Et tu fili hominis, exploratorem posui te filiis Israel. » (*Ezech.*, XXXIII, 2, etc.) Exposuit quid dixerit gladium, exposuit quid dixerit exploratorem, exposuit quam dixerit mortem. Non nos permisit in obscuritate lectionis excusare negligentiam nostram. « Posui te ergo, inquit, exploratorem. Si dixero peccatori : Morte morieris, et tu tacueris, et ille in peccato suo mortuus fuerit; ille quidem in peccato suo morietur » digne et juste, « sanguinem autem ejus de manu tua requiram. Si autem tu dixeris peccatori : Morte morieris, et ille se non observaverit, ille in iniquitate sua morietur, tu vero animam tuam liberasti. »

Caput III. — *Suos hortatur ut ipsum bene viventes re-*

chargé à rendre son fardeau moins pesant par une vie sainte. — 3. Allégez donc, mes frères, allégez mon fardeau et portez-le avec moi. Que votre vie soit irrépréhensible. Nous approchons de la Nativité du Seigneur, nous avons à nourrir nos compagnons de pauvreté, et à remplir à leur égard les devoirs de l'humanité. Les paroles que je vous adresse sont comme les mets que je vous sers ; je ne puis vous nourrir tous d'un pain matériel et visible. Je vous nourris de ce qui m'est donné à moi-même comme nourriture. Je ne suis que le serviteur, je ne suis pas le Père de famille. Je vous sers les aliments où je puise moi-même le soutien de ma vie. Je les tire du trésor du Seigneur, de la table de ce Père de famille, qui s'est fait pauvre pour nous, lorsqu'il était riche, « pour nous enrichir de sa pauvreté. » (II *Cor.*, VIII, 9.) Si je vous présentais ici du pain, il faudrait le partager pour que chacun de vous pût en emporter un morceau, et si grande qu'en fût la quantité, chacun de vous en recevrait bien peu. Mais les paroles que je vous adresse maintenant, vous les recevez tous et chacun de vous tous dans leur totalité. Avez-vous partagé entre vous les syllabes dont ces paroles sont composées? Avez-vous emporté chaque mot de mon discours à mesure que je parlais? Non, chacun de vous l'a entendu tout entier, mais c'est à chacun d'examiner comment il l'a entendu; car, pour moi, je suis chargé de distribuer, et non de demander compte.

La crainte de ce que dit l'Evangile l'empêche de se décharger du fardeau de l'épiscopat pour mener une vie plus tranquille. — 4. Mais si, au lieu de le distribuer, je garde l'argent qui m'est confié, l'Evangile porte l'effroi dans mon âme. Je pourrais dire : Qu'ai-je besoin d'importuner les hommes, de dire aux pécheurs : Cessez de mener une vie coupable, mettez un terme à vos iniquités? Qu'ai-je besoin d'être à charge aux hommes? J'ai appris comment je dois vivre, je me conformerai aux préceptes, aux ordres que j'ai reçus. Qu'ai-je besoin d'aller rendre compte de la vie des autres? Mais l'Evangile me saisit d'effroi ; nul autre ne me forcerait de renoncer à cette vie tranquille et exempte de toute inquiétude, de toute responsabilité. Rien de meilleur, rien de plus doux, rien de plus divin, que de puiser sans bruit dans le trésor divin, c'est une occupation aussi douce que légitime. Mais prêcher, reprendre, corriger, édifier, prendre soin de chacun, c'est une lourde charge, un pesant fardeau, un travail pénible. Qui ne chercherait à se dérober à ce travail?

CHAPITRE IV. — *Le devoir du serviteur est de distribuer ce qui lui est confié, c'est au maître à demander compte.* — Mais encore une fois l'Evangile me frappe d'épouvante. J'y vois paraître un serviteur qui dit à son maître : « Je savais que vous êtes un homme sévère, qui moissonnez ce que vous n'avez pas semé; j'ai gardé votre argent, je n'ai pas voulu le dépenser prenez ce

levent. — 3. Relevate ergo, Fratres, relevate sarcinam meam, et portate mecum. Bene vivite. Natalis Domini imminet, pascendos habemus compauperes nostros, et cum eis communicanda est humanitas. Vobis autem fercula mea verba ista sunt : pascere omnes pane tractabili et visibili non sufficio. Inde pasco, unde pascor. Minister sum, paterfamilias non sum. Inde vobis appono, unde et ego vivo. De thesauro Dominico, de epulis illius patrisfamilias, qui propter nos pauper factus est, cum dives esset, ut ejus paupertate nos ditaremur. (II *Cor.*, VIII, 9.) Si panem vobis ponerem, fracto pane singula frusta ablaturi eratis : etsi ego multum ponerem, perparum ad singulos perveniret. Modo autem quod dico, et omnes totum habent, et singuli quique totum habent. Numquid enim verbi mei inter vos syllabas divisistis? Numquid ipsius producti sermonis singula verba abstulistis? Unusquisque vestrum totum audivit : sed videat quomodo audivit; quia erogator sum, non exactor.

Evangelio terretur, ne episcopali onere posito securiorem vitam deligat. — 4. Si non erogem, et pecuniam servem, terret me Evangelium. Possem enim dicere : Quid mihi est tædio esse hominibus, dicere iniquis : Inique agere nolite, sic agite, sic agere desistite? Quid mihi est oneri esse hominibus? Accepi quomodo vivam, quomodo jussus sum, quomodo præceptus sum, assignem quomodo accepi : de aliis me reddere rationem quo mihi? Evangelium me terret. Nam ad istam securitatem otiosissimam nemo me vinceret. Nihil est melius, nihil dulcius, quam divinum scrutari, nullo strepente, thesaurum : dulce est, bonum est. Prædicare, arguere, corripere, ædificare, pro unoquoque satagere magnum onus, magnum pondus, magnus labor. Quis non refugiat istum laborem?

CAPUT IV. — *Servi est erogare; Domini, rationem exigere.* — Sed terret Evangelium. Processit quidam servus, et ait domino suo : « Sciebam te hominem molestum, metere ubi non seminasti; servavi pecu-

qui vous appartient. » (*Luc*, XIX, 21.) S'il y manque quelque chose, dites-le moi; si tout y est, ne me faites pas de peine. Or, le maître lui dit : « Méchant serviteur, c'est par ta propre bouche que je te condamnerai. » Pourquoi cela? Vous dites que je suis avare, pourquoi as-tu négligé de tirer profit de mon argent? Mais j'ai craint de le perdre en le donnant; voilà ce que vous dites. Voilà, en effet, ce qu'on dit la plupart du temps : Pourquoi le reprenez-vous? Vos paroles sont perdues pour lui, il ne vous écoute point. Et moi, dit le méchant serviteur, je n'ai pas voulu donner votre argent, dans la crainte de le perdre. « Mais, en revenant, répond le maître, je l'eusse repris avec usure. » Je t'avais établi pour le distribuer, non pour en demander compte. Ton office était de donner, en me laissant le soin de réclamer. Que chacun donc, en recevant, craigne de s'attirer un semblable reproche. Or, si je tremble en donnant, comment celui qui reçoit peut-il être tranquille?

CHAPITRE V.—*Exhortation à une vie meilleure. La vie est la seule chose que les hommes se soucient peu d'avoir bonne.*—5. Que celui qui était mauvais hier, soit bon aujourd'hui. Voilà ce que je vous donne. Oui, que celui qui était mauvais hier, soit bon aujourd'hui. Il était mauvais hier, et il n'est pas mort. S'il eût été frappé dans cet état par la mort, il serait allé là d'où il ne serait pas revenu. Il était mauvais hier, il vit encore aujourd'hui; qu'il profite de ce que la vie lui a été laissée, et qu'il cesse de vivre dans le mal. Pourquoi au jour mauvais d'hier, ajouter le jour mauvais d'aujourd'hui? Vous voulez que votre vie soit longue, vous ne voulez point qu'elle soit bonne? Ne fût-il question que d'un dîner, qui voudrait le prolonger, s'il était mauvais? Quel est donc l'aveuglement profond de l'esprit de l'homme, quelle est la surdité de l'homme intérieur, qu'il veuille tout avoir bon, excepté lui-même? Vous désirez une campagne, je soutiens que vous ne désirez pas qu'elle soit mauvaise. Vous voulez prendre une épouse? Vous n'en voulez qu'une bonne; vous ne voulez aussi qu'une bonne maison. Pourquoi prolonger cette énumération? Vous ne voulez pas d'une mauvaise chaussure, et vous consentez que votre vie soit mauvaise? Est-ce donc qu'une mauvaise chaussure vous fait plus de mal qu'une vie mauvaise? Lorsqu'une chaussure mal faite et trop étroite vous blesse, vous vous asseyez, vous vous déchaussez, vous la mettez de côté; ou vous corrigez le défaut qui vous gêne, ou vous en prenez une autre qui ne vous blesse point, et vous vous chaussez. Et votre vie mauvaise est la cause de la perte de votre âme. Mais je vois parfaitement ce qui vous trompe ici : une chaussure qui vous blesse, vous cause de la douleur, une vie coupable vous donne du plaisir; l'une vous fait mal, l'autre vous plaît. Mais ce qui vous plaît pour un temps, vous prépare pour la suite une douleur bien plus vive. Ce qui, au con-

niam tuam, nolui eam erogare, tolle quod tuum est. » (*Luc.*, XIX, 21.) Si aliquid minus est, (*a*) indica; si integrum est, noli mihi molestus esse. Ait autem ille : « Serve nequam, ex ore tuo te condemnabo. » Quare hoc? Quia avarum dixisti me : lucra mea quare neglexisti? Sed timui dare ne perderem : hoc dicis. Plerumque enim dicitur : Quid corripis? Perit ad illum quod dicis, non te audit. Et ego, inquit ille, nolui dare, ne perderem pecuniam tuam. « Ego veniens cum usuris exigerem. » Erogatorem, inquit, posueram te, non exactorem. Tu exerceres erogationem, mihi relinqueres exactionem. Hoc ergo timens unusquisque, videat quomodo accipiat. Si ego erogans timeo, qui accipit securus esse debet?

CAPUT V. — *Hortatur ut vitam mutent in melius. Vitam solam non curant homines habere bonam.* — 5. Qui malus fuit heri, bonus sit hodie. Hæc est ergo erogatio mea. Qui malus fuit heri, bonus sit hodie. Malus fuit heri, et non est mortuus. Si mortuus esset, et (*b*) malus esset, isset unde non redisset. Malus fuit heri, vivit hodie : prosit illi quod vivit, non male vivat. Quare ergo diei hesterno hodiernum vult addere malum? Longam vitam vis habere; bonam non vis? Quis longum ferat malum vel prandium? Usque adeo cæcitas mentis (*c*) occalluit, usque adeo surdus est homo interior, ut omnia bona velit habere præter se ipsum? Vis habere villam? Nego te habere velle malam villam. Uxorem vis habere? Non vis nisi bonam : domum nonnisi bonam. Quid curram per singula? Caligam non vis habere malam, et vis habere vitam malam? Quasi plus tibi noceat mala caliga, quam vita mala. Cum tibi caliga mala et constricta nocuerit, sedes, discalceas te, abjicis, aut corrigis, aut mutas, ne digitum lædas : et calceas te. Mala vita est, qua animam perdis. Sed plane hoc video unde fallaris. Caliga nocens dolorem facit, vita nocens voluptatem : illud nocet, illud libet. Sed quod ad tempus libet, postea pejus dolet. Quod autem ad

(*a*) Mss. *judica.* — (*b*) Sic Mss. Editi vero, *et malus esset, inde non redisset.* — (*c*) Editi, *occuluit :* pro quo Mss. *occalluit.*

traire, produit pour un temps une douleur salutaire, sera pour nous dans la suite la source de jouissances infinies et d'une joie surabondante, selon ce qui est écrit : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie. » (*Ps.* CXXV, 5.) Et encore : « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » (*Matth.*, V, 5.)

6. Réfléchissons donc plus sérieusement à ces vérités, et rappelons-nous encore ce que l'Ecriture dit de la débauche et de la volupté : « Pour un moment, elle semble douce au palais, mais, à la fin, elle est amère comme le fiel. » (*Prov.*, V, 3, 4.) Et puisque notre vie dans ce monde nous est représentée comme un chemin, il vaut mieux pour nous marcher du travail au repos, que d'aller du repos au travail, afin de parvenir heureusement aux joies éternelles de la patrie, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit avec le Père, etc.

SERMON CCCXL.

IIe *pour le jour anniversaire de son sacre.*

Poids de la charge épiscopale. L'évêque a besoin, pour la porter, du secours de Jésus-Christ. L'amour gratuit de Dieu n'empêche pas l'espérance de la récompense éternelle.—1. Depuis que ce fardeau, dont j'aurai à rendre un compte si rigoureux, a été imposé sur mes épaules, la responsabilité d'une si haute dignité ne cesse de me préoccuper, mais cette considération fait sur moi une impression bien plus profonde en ce jour, où l'aniversaire de ma consécration renouvelle la mémoire du passé, et me place si vivement sous les yeux ce fardeau, que je porte depuis longtemps, qu'il semble que je vais m'en charger aujourd'hui pour la première fois. Or, que devons-nous craindre dans cette dignité? c'est d'aimer plus les dangers des honneurs qu'elle nous attire, que les fruits qu'elle doit produire pour le salut de vos âmes : Aidez-moi donc de vos prières, afin que le Seigneur daigne porter avec moi ce fardeau qui est le sien. Lorsque vous faites cette prière, c'est pour vous-même que vous priez. Car ce fardeau dont je vous parle en ce moment, qu'est-il autre chose que vous-même? Priez donc véritablement pour moi, comme je prie moi-même, afin que vous ne soyez point pour moi un fardeau trop pesant. Car Notre-Seigneur Jésus-Christ n'aurait jamais dit que son fardeau est léger, s'il ne le portait avec celui qui en est chargé. Et vous aussi, supportez-moi, afin que, selon la recommandation de l'Apôtre, nous portions les fardeaux les uns des autres, et que nous accomplissions ainsi la loi de Jésus-Christ. (*Gal.*, VI, 2.) S'il ne porte point notre fardeau avec nous, nous succombons sous le poids; s'il ne nous porte point nous-

tempus salubriter dolet, postea infinita voluptate et abundanti gaudio lætificat; secundum illud quod scriptum est : « Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent. » (*Psal.* CXXV, 5.) Et illud : « Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. » (*Matth.*, V, 5.)

6. [Hæc ergo diligentius attendentes, cogitemus illud quod de luxuria ac voluptate scriptum est : « Ad tempus, inquit, indulcat fauces, postea felle amarior invenitur. » (*Prov.*, V, 3, 4.) Et quia vita nostra in hoc sæculo quasi via esse cognoscitur, oportet (*a*) nobis de labore ad requiem pervenire, quam de requie ad laborem : et melius est nobis in via brevi tempore laborare, ut postea in patria possimus ad æternum gaudium feliciter pervenire. Præstante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre, etc.]

SERMO CCCXL (*b*).

In die Ordinationis suæ, II.

Episcopalis sarcina. Christi adjutorio eget, ut portetur. Gratuitus Dei amor spem mercedis non tollit. — 1. Semper quidem me, ex quo humeris meis ista, de qua difficilis ratio redditur, sarcina imposita est, honoris mei cura sollicitat : verumtamen multo amplius hujusmodi consideratione permoveor, quando anniversarius ejus dies memoriam pristinam renovans ejus, ita eam mihi ponit ante oculos, ut quod jam antea suscepi, sic teneam, quasi hodie suscepturus accedam. Quid autem isto reformidatur in munere, nisi ne plus nos delectet quod periculosum est in nostro honore, quam quod fructuosum est in vestra salute? Adjuver igitur orationibus vestris, ut suam sarcinam mecum ferre dignetur. Cum oratis, etiam pro vobis oratis. Hæc enim mea sarcina, de qua nunc loquor, quid aliud quam vos estis? Orate mihi vere, sicut oro, ut non sitis graves. Nam Dominus Jesus sarcinam levem non diceret, nisi cum portante portaret. Sed et vos sustinete me, ut secundum præceptum Apostolicum, invicem onera nostra portemus, et sic adimpleamus legem Christi. (*Gal.*, VI, 2.) Qui nobiscum si non portat, succumbimus : si nos non portat, occumbimus. Ubi me terret, quod

(*a*) Editi, *oportet nos*. At omnes Mss. *oportet nobis*. Modus loquendi ejus auctoris est, qui Sermoni clausulam apposuit, ab istis verbis ; *Hæc ergo diligentius attendentes*, etc. — (*b*) Alias XXXIX, ex Sirmondianis.

mêmes, notre chute est certaine. Si je suis effrayé de ce que je suis pour vous, je suis consolé de ce que vous êtes avec moi. Pour vous, je suis évêque, avec vous je suis chrétien. Le premier titre est celui de la dignité dont je suis revêtu, le second me rappelle la grâce que j'ai reçue; l'un ne me présente que des dangers, l'autre est pour moi un nom de salut. En remplissant les obligations que nous impose cette dignité, nous sommes ballottés par la tempête sur une mer immense; mais, en nous rappelant par quel sang nous avons été rachetés, la tranquillité que nous inspire cette pensée nous fait comme entrer dans un port assuré, et tout en nous acquittant des devoirs de notre charge, nous nous reposons dans la grâce qui nous est commune à tous. Si donc je suis plus touché du bonheur d'avoir été racheté avec vous, que de l'honneur d'avoir été mis à votre tête, alors, suivant la recommandation du Seigneur, je serai plus pleinement votre serviteur, et je ne me rendrai pas coupable d'ingratitude envers Celui qui m'a racheté, et mis comme vous au nombre de ses serviteurs. Je dois, en effet, aimer mon Rédempteur, et je sais la demande qu'il a faite à Pierre : « Pierre, m'aimez-vous? Paissez mes brebis. » (*Jean*, XXI, 27.) Il lui fait cette demande une fois, deux fois, trois fois. Il l'interroge sur son amour, et il lui impose le travail, car plus l'amour est grand, moins le travail est pénible. « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a rendus? » (*Ps.* CXV, 12.) Dirai-je que je lui rends en paissant ses brebis? Je remplis, il est vrai, ce devoir, mais « ce n'est pas moi seul, c'est la grâce de Dieu avec moi. » (I *Cor.*, XV, 10.) Comment donc puis-je dire que je rende à Dieu, puisque partout il me prévient? Et cependant, bien que notre amour soit gratuit, nous lui demandons la récompense pour le soin que nous avons pris de ses brebis. Comment cela se fait-il? Comment concilier ces deux choses : j'aime Jésus-Christ de cet amour pur qui me fait paître ses brebis, et je demande la récompense de ce que j'ai fait en les paissant? Cela serait tout à fait impossible, jamais celui qui aime d'un amour pur ne demanderait de récompense, si cette récompense n'était Celui qu'il aime. Car si, en retour de ce qu'il nous a rachetés, nous paissons ses brebis, que lui rendrons-nous pour avoir fait de nous des pasteurs? Pour être de mauvais pasteurs, et qu'il éloigne de nous ce malheur, il ne faut que notre malice personnelle; mais, sans sa grâce, et puisse-t-il nous l'accorder, nous ne pouvons être de bons pasteurs. « Voilà pourquoi, mes frères, nous vous prions et nous vous recommandons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. » (II *Cor.*, VI, 1.) Faites que notre ministère soit fructueux. « Vous êtes le champ que Dieu cultive. » (I *Cor.*, III, 9.) Recevez extérieurement celui qui plante et qui arrose, et à l'intérieur de votre âme Celui qui donne l'accroissement. Il nous faut reprendre

vobis sum; ibi me consolatur, quod vobiscum sum. Vobis enim sum Episcopus, vobiscum sum Christianus. Illud est nomen suscepti officii, hoc gratiæ : illud periculi est, hoc salutis. Denique tanquam in mari magno illius actionis tempestate jactamur : sed recolentes cujus sanguine redempti fuerimus, velut portum securitatis tranquillitate hujus cogitationis intramus; et in hoc proprie laborantes officio, in communi requiescimus beneficio. Si ergo plus me delectat, quod vobiscum emptus sum, quam quod vobis præpositus sum; tunc, ut dominus præcipit, ero abundantius vester servus, ne ingratus sim pretio, quo vester merui esse conservus. Amare quippe debeo Redemptorem : et scio quid Petro dixit : « Petre, amas me? Pasce oves meas. » (*Joan.*, XXI, 17.) Hoc semel, hoc iterum, hoc tertio. Interrogabatur amor, et (*a*) imponebatur labor : quia ubi major est amor, minor est labor. « Quid retribuam Domino pro omnibus, quæ retribuit mihi? » (*Psal.* CXV, 12.) Si dicam hoc me retribuere, quod pasco oves ejus : etiam hoc facio : « Non ego, sed gratia Dei mecum. » (I *Cor.*, XV, 10.) Ubi ergo retributor inveniar, cum ubique præveniar? Et tamen quia gratis amamus, quia oves pascimus, mercedem quærimus. Quomodo fiet istud? Quomodo convenit : Gratis amo ut pascam, et mercedem posco quia pasco? Nullo modo fieret hoc, nullo modo merces quæreretur ab eo qui gratis amatur, nisi merces esset ipse qui amatur. Nam si hoc retribuimus pro eo quod nos redemit, quia ejus pascimus oves; pro eo ipso quid retribuemus, quod nos fecit esse pastores? Mali namque pastores, quod a nobis absit, nostra malitia sumus : boni vero, quod ab illo nobis adsit, nisi ejus gratia esse non possumus. Unde et vos, Fratres mei, « præcipientes rogamus, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. » (II *Cor.*, VI, 1.) Facite nostrum ministerium fructuosum. « Dei agricultura estis. » (I *Cor.*, III, 9.) Extrinsecus accipite plantatorem atque riga-

(*a*) Mss. *imperabatur labor*.

les esprits inquiets, consoler les pusillanimes, soutenir les faibles, convaincre de faux les contradicteurs, nous garder de ceux qui tendent des piéges, instruire les ignorants, exciter les âmes indolentes, imposer silence à ceux qui aiment la dispute, réprimer les orgueilleux, pacifier les différends, secourir les pauvres, délivrer les opprimés, encourager les bons, supporter les méchants, aimer tous les hommes. En nous voyant chargés de devoirs si importants, si nombreux et si variés, aidez-nous de vos prières et de votre obéissance, demandez que nous soyons moins touchés de l'honneur de vous commander, que du bonheur de vous être utile.

2. De même, en effet, que, dans votre intérêt, nous nous efforçons d'implorer la miséricorde de Dieu pour votre salut; ainsi devez-vous, de votre côté, adresser pour nous à Dieu de ferventes prières. Ne regardons pas comme inconvenant ce que l'Apôtre, nous le savons, n'a pas dédaigné de faire. Il désirait si fortement être recommandé à Dieu par les prières des fidèles, que, s'adressant au peuple tout entier, il le suppliait en ces termes : « Priez aussi, en même temps, pour nous, etc. » (*Coloss.*, IV, 3.) Voilà pourquoi nous devons vous dire ce qui peut à la fois nous encourager et vous instruire. Nous devons méditer avec un grand sentiment de crainte et de sollicitude sur les moyens de remplir les devoirs de l'épiscopat d'une manière irrépréhensible; mais vous devez aussi, de votre côté, vous appliquer à obéir avec humilité à tout ce qui vous est commandé. Prions donc tous ensemble, mes bien-aimés, pour que mon épiscopat soit fécond en grâces, pour vous et pour moi. Il le sera pour moi, si je vous dis ce que vous devez faire; il le sera pour vous, si vous faites ce que je vous enseigne. Si nous ne cessons de prier, nous pour vous, et vous pour nous, avec le parfait amour de la charité, nous parviendrons heureusement avec le secours du Seigneur au séjour de l'éternelle félicité.

torem; intrinsecus vero incrementi datorem. Corripiendi sunt inquieti, pusillanimes consolandi, infirmi suscipiendi, contradicentes redarguendi, insidiantes cavendi, imperiti docendi, desidiosi excitandi, contentiosi cohibendi, superbientes reprimendi, litigantes pacandi, inopes adjuvandi, oppressi liberandi, boni approbandi, mali tolerandi, omnes amandi. In hac tanta, et tam multiplici ac varia rerum diversarum actione, adjuvate nos, et orando et obtemperando; ut nos vobis non tam præesse, quam prodesse delectet.

2. [Sicut enim vobis hoc expedit, ut pro salute vestra Dei misericordiam studeamus orare; ita et vos oportet pro nobis ad Dominum preces fundere. Ne hoc incongruum judicemus, quod Apostolum fecisse cognoscimus. Nam in tantum se apud Deum commendari orationibus cupiebat, ut ipse omni populo supplicaret dicens : « Orantes simul et pro nobis, » etc. (*Coloss.*, IV, 3.) Et ideo hoc debemus loqui, quod et nosmetipsos (*a*) cohortari et vos possit instruere. Sicut enim nobis cum grandi timore ac sollicitudine cogitandum est, qualiter pontificatus officium sine reprehensione possimus implere : ita et a vobis observandum est, ut ad omnia, quæ vobis fuerint imperata, humilem studeatis habere obedientiam. Oremus ergo pariter : Dilectissimi, ut episcopatus meus mihi prosit, et vobis. Mihi enim proderit, si facienda dicam; vobis, si faciatis audita. Si enim et nos pro vobis, et vos pro nobis cum perfecto caritatis amore indesinenter oraverimus, ad æternam beatitudinem, auxiliante Domino, feliciter veniemus.]

(*a*) Sic Theodericensis Ms. At Sirmondus, *coarctare*. Cæterum conclusio ab initio, n. 2, Augustinum, judicio quidem nostro, minus sapit, quam Cæsarium. Hujus certe perpetuæ sunt istæ loquendi rationes : *Sicut enim vobis hoc expedit, ut pro salute vestra... studeamus orare; ita et vos*, etc. *Nam in tantum*, etc. *Et ideo hoc debemus loqui*, etc. *Sicut enim nobis cum grandi timore ac sollicitudine cogitandum est, qualiter pontificatus officium*, etc.

QUATRIÈME SÉRIE

COMPRENANT LES SERMONS SUR DIVERS SUJETS.

SERMON CCCXLI [1].

Trois caractères sous lesquels le Christ nous est révélé dans l'Ecriture. Contre les ariens.

Chapitre premier. — *Le Christ nous est présenté sous trois aspects dans l'Ecriture.* — 1. Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, autant que nous pouvons le conclure d'une étude attentive des saintes Lettres, nous est représenté de trois manières et sous trois noms différents, soit dans la loi et les prophètes, soit dans les épîtres des apôtres, soit dans l'accomplissement des faits que nous rapporte l'Evangile. Premièrement, il nous est présenté comme Dieu, dans cette nature divine qui le rend, avant son incarnation, égal et coéternel à son Père. Secondement, il nous apparaît, après son incarnation, tout à la fois Dieu-Homme et Homme-Dieu, mais avec une supériorité qui lui est propre, ce qui l'élève bien au-dessus des autres hommes, et qui nous fait voir en lui le médiateur et le chef de l'Eglise. Sous le troisième aspect, c'est le Christ tout entier dans la plénitude de l'Eglise, c'est-à-dire le chef et le corps de l'Eglise, réunissant en lui toutes les qualités de l'homme parfait dont nous sommes tous les membres. Voilà ce qu'on enseigne à votre foi, et ce qu'on offre de faire connaître à votre intelligence. Nous ne pouvons, dans un si court espace de temps, vous citer ou vous expliquer tous les nombreux témoignages des Ecritures qui démontrent ces trois caractères du Christ; cependant, nous ne pouvons pas non plus laisser tout sans preuves. Nous en citerons donc quelques-uns qui vous aideront à trouver et à remarquer ceux que le peu de temps dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de vous rappeler.

Chapitre II. — *Premier caractère du Christ considéré comme Dieu.* — 2. Au premier caractère de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, se rapporte ce sublime et éclatant témoignage de l'Evangile selon saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui. Ce qui a été fait était vie en lui, et la vie était la lumière

(1) Bède et Florus citent souvent ce sermon dans leurs Commentaires sur les épîtres de saint Paul.

QUARTA CLASSIS

COMPLECTENS SERMONES DE DIVERSIS.

SERMO CCCXLI [a].

De eo quod Christus tribus modis in Scripturis intelligitur : contra Arianos habitus.

Caput primum. —*Christus in Scripturis dictus tribus modis.* — 1. Dominus noster Jesus Christus, Fratres, quantum animadvertere potuimus paginas sanctas, tribus modis intelligitur et nominatur, quando prædicatur, sive per Legem et Prophetas, sive per epistolas Apostolicas, sive per fidem rerum gestarum, quas in Evangelio cognoscimus. Primus modus est, secundum Deum et divinitatem illam Patri coæqualem atque coæternam ante assumptionem carnis. Alter modus est, cum assumpta carne jam idem Deus qui homo, et idem homo qui Deus, secundum quamdam suæ excellentiæ proprietatem, qua non cæteris coæquatur hominibus, sed est mediator et caput Ecclesiæ, esse legitur et intelligitur. Tertius modus est quodam modo totus Christus, in plenitudine Ecclesiæ, id est, caput et corpus, secundum plenitudinem perfecti cujusdam viri, in quo viro singuli membra sumus. Quod credentibus prædicatur, et prudentibus agnoscibile offertur. Non omnia testimonia Scripturarum tam multa angusto tempore sive recolere sive explicare possumus, quibus omnia tria ista genera probemus : sed tamen non omnia possumus improbata relinquere, ut quibusdam commemoratis testimoniis, cætera quæ commemorare non sinimur propter angustias temporis, per vos ipsos jam observare in Scripturis et invenire possitis.

Caput II. — *Primus modus quo Christus prædicatur ut Deus.* — 2. Ad primum ergo modum insinuandi Domini nostri Jesu Christi Salvatoris, unici Filii Dei, per quem facta sunt omnia, pertinet illud quod nobilissimum et præclarissimum est in Evangelio secundum Joannem : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum ; hoc erat in principio apud Deum : omnia per ipsum

(a) Alias de Tempore XL.

des hommes, et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. » (*Jean*, I, 1.) Ces paroles nous frappent d'admiration et d'étonnement, et nous devons les recevoir avec foi avant même de les comprendre. Je suppose qu'on vous serve ici des aliments destinés à votre nourriture, l'un en recevrait une partie, l'autre une autre; tous recevraient la même nourriture, mais tous ne la recevraient pas tout entière. Or, mes paroles sont maintenant pour vos oreilles comme une nourriture, comme un breuvage, et cependant elles parviennent tout entières à chacun de vous tous. Est-ce que, tandis que je parle, dites-moi, l'un prend une syllabe, et l'autre une autre? celui-ci une de mes paroles, celui-là une autre? S'il en était ainsi, je devrais dire autant de paroles que je vois ici d'hommes réunis, afin que chacun puisse emporter au moins une de ces paroles. Je puis facilement en prononcer beaucoup plus que vous n'êtes ici, et cependant toutes mes paroles parviennent à chacun de vous tous. Ainsi, le verbe de l'homme, pour être entendu de tous, n'a pas besoin d'être divisé par syllabes, et pour être partout, le Verbe de Dieu serait divisé par parties? Est-ce que ces paroles qui font un peu de bruit et qui passent aussitôt peuvent, dans ma pensée, être tant soit peut comparées au Verbe immuable et éternel? Ai-je voulu, dans ce que j'ai dit, établir cette comparaison? Non, mais j'ai voulu, par cette espèce d'induction, que ce que Dieu vous présente dans les choses corporelles vous aide à croire ce que vous ne voyez pas encore dans les choses spirituelles. Mais passons à un ordre de choses plus parfaites, car les paroles retentissent et disparaissent. Dans l'ordre des choses spirituelles, pensez à la justice. Un homme pense à la justice dans les contrées occidentales, un autre y pense dans les contrées orientales; comment se fait-il que tous deux ont l'idée de la justice tout entière, que tous deux la voient également tout entière? Car celui qui voit la justice pour qu'elle devienne la règle de sa conduite, agit avec justice. Son regard est intérieur, son action extérieure. Or, comment peut-il voir intérieurement, s'il n'y avait rien qui pût être l'objet de son regard? De ce que l'un est dans une contrée, peut-on conclure que la pensée d'un autre n'y parviendra point? Mais si vous voyez ici intérieurement ce que voit un autre dans des contrées très-éloignées, et qu'à tous deux la vérité vous apparaisse tout entière, parce que les choses divines et incorporelles sont tout entières partout, croyez que le Verbe est tout entier dans son Père, tout entier dans le sein de sa mère. Oui, voilà ce que vous devez croire du Verbe de Dieu, qui est Dieu en Dieu.

facta sunt, et sine ipso factum est nihil. Quod factum est, in illo vita erat; et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. » (*Joan.*, I, 1, etc.) Miranda et stupenda verba hæc, et priusquam intelligantur, amplectenda sunt. Si cibus apponeretur ori vestro, partem cibi alius illam acciperet, alius istam : ad omnes tamen perveniret unus cibus ; sed non ad omnes totus cibus. Sic quasi quidam cibus et potus verborum nunc apponitur auribus vestris ; et tamen totum ad omnes pervenit. An forte cum loquor, alius sibi tollit unam syllaban, alius alteram ? aut alius unum verbum, alius alterum verbum ? Si ita est, tot verba dicturus sum, quot homines video, ut ad omnes perveniant vel verba singula. Et facile quidem plura dico, quam hic sunt homines : sed omnia ad omnes perveniunt. Verbum ergo hominis non dividitur per syllabas, ut omnes audiant : et Verbum Dei per frusta conciditur, ut ubique sit ? Numquid hæc, Fratres, sonantia atque transeuntia verba illi incommutabiliter permanenti Verbo ulla ex parte comparanda arbitramur ? aut ego quia hæc dixi, comparavi ? Sed quoquo modo insinuare vobis volui, ut Deus quod exhibet in corporalibus rebus, valeat vobis ad credenda ea, quæ nondum videtis de spiritalibus verbis. Sed jam ad meliora transeamus. Nam verba sonant, et abeunt. (*a*) De spiritalibus cogitationibus justitiam cogitate. Cogitans justitiam constitutus in istis partibus Occidentalibus, cogitans justitiam constitutus in Oriente, unde fit ut ille totam justitiam cogitet, et ille totam ? et ille totam videat, et ille totam ? Nam qui videt justitiam, secundum quam gerat aliquid, ipse juste gerit. Videt intus, agit foris. Unde videt intus, si nihil sibi præsto est ? Quia ipse in parte positus est, ad eamdem partem non perveniet alterius cogitatio ? Cum autem idem videas mente tu hic positus, quod videt ille tam longe positus, et totum tibi luceat, totum illi videatur ; quia ea quæ divina et incorporea sunt, ubique sunt tota ; crede Verbum totum in Patre, totum in utero. Crede enim hoc de Verbo Dei, qui est Deus apud Deum.

(*a*) Isthæc verba, *de spiritalibus cogitationibus* videntur superesse.

CHAPITRE III. — *Autre caractère du Christ, qui nous est présenté comme Dieu et comme homme.* — 3. Mais voici un autre aspect, un autre caractère sous lequel l'Ecriture nous présente le Christ. Tout ce que je viens de dire a précédé l'incarnation. Ecoutez maintenant ce que nous enseigne l'Ecriture : « Le Verbe, dit-elle, s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Jean*, I, 14.) En effet, celui qui nous avait dit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu ; il était en Dieu dès le commencement, toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui, » nous enseignerait inutilement la divinité du Verbe, s'il ne nous parlait point de son humanité. Car le Verbe me prépare ici-bas à le voir un jour, pour que mes yeux puissent le contempler, il les purifie et vient au secours de ma faiblesse. En empruntant une nature humaine à la nature humaine, il s'est fait homme. Il est venu, porté par sa chair, qui était comme sa monture (*Luc*, X, 30), à celui qui était étendu sur le chemin, tout couvert de blessures, afin de former, de nourrir notre foi encore faible, par le mystère de son incarnation, et de purifier l'œil de notre intelligence, pour qu'il pût voir, à l'aide de ce qu'il a pris, ce qu'il n'a jamais perdu. En effet, il a commencé d'être homme, il n'a jamais cessé d'être Dieu. Voilà donc ce qui nous est enseigné de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en tant qu'il est notre médiateur, en tant qu'il est le chef de l'Eglise, en tant qu'il est Dieu-Homme et Homme-Dieu, selon ces paroles de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. »

L'Apôtre nous montre ces deux caractères réunis en Jésus-Christ. — 4. Considérez maintenant ces deux caractères réunis dans ce chapitre si connu de l'apôtre saint Paul : « Lorsqu'il était dans la forme de Dieu, dit-il, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu. » (*Philip.*, II, 6.) C'est ce que dit l'évangéliste saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » Comment l'Apôtre a-t-il pu dire : « Il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu, » s'il n'est pas vraiment égal à Dieu ? Or, si le Père est Dieu, et que lui ne soit pas Dieu, comment est-il égal au Père ? A ces paroles donc de saint Jean : « Le Verbe était Dieu, » se rapportent celles de l'Apôtre : « Il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu ; » à ces autres de l'Evangéliste : « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, » celles de saint Paul : « Mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » (*Philip.*, II, 7.) Remarquez-le donc bien, par là même qu'il s'est fait homme, par

CAPUT III. — *Alius modus quo Christus commendatur ut Deus et homo.* — 3. Sed audi jam aliam insinuationem, alium modum insinuandi Christum, quem Scriptura prædicat. Ea enim quæ dixi, dicta sunt ante assumptam carnem. Nunc autem audi illud quod modo prædicat Scriptura : « Verbum, inquit, caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Joan.*, I, 14.) Nam qui dixerat : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum ; hoc erat in principio apud Deum : omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil : » frustra nobis divinitatem Verbi prædicaret, si Verbi humanitatem taceret. Ut enim illud videam, hic mecum agitur ; ut purget ad illud contemplandum, infirmitati meæ ipse subvenit. Suscipiendo de natura humana ipsam naturam humanam, factus est homo. Venit cum jumento carnis ad eum qui jacebat in via vulneratus (*Luc.*, X, 30), ut parvam fidem nostram incarnationis suæ sacramento (*a*) informaret atque nutriret, faceretque serenum intellectum ad videndum quod nunquam amisit per id quod suscepit. Esse enim cœpit homo, esse non destitit Deus. Ergo hæc est prædicatio Domini nostri Jesu Christi secundum quod mediator est, secundum quod caput est Ecclesiæ ; quod Deus homo est, et homo Deus est, cum dicat Joannes : « Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. »

Christus utroque modo commendatus ab Apostolo. — 4. Audite jam utrumque in illo notissimo capitulo apostoli Pauli : « Qui cum in forma Dei esset, inquit, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » (*Philip.*, II, 6). Hoc est : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » Quomodo Apostolus dixit : « Non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo, » si non est æqualis Deo ? Si autem Pater Deus, ille non Deus, quomodo æqualis ? Ubi ergo ille ait : « Deus erat Verbum : » ibi iste : « Non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » Et ubi ille : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : » ibi iste : « Sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. » (*Philip.*, II, 7.) Attendite : per hoc ergo quod homo

(*a*) Quidam libri, *firmaret*.

cela même que le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous, il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. Comment s'est-il anéanti? Il n'a point perdu sa divinité, mais il s'est revêtu de notre humanité, il est apparu aux hommes ce qu'il n'était pas avant d'être homme. C'est par cette manifestation qu'il s'est anéanti, il a voilé sa souveraine majesté pour ne faire paraître que sa chair, le vêtement de son humanité. Il n'a point pris la nature divine; lorsque saint Paul parle de cette nature, il ne dit pas : il l'a prise, mais, « lui, qui était dans la forme de Dieu, n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu. » Lorsqu'il arrive, au contraire, à la forme d'esclave; « il a pris, dit-il, la forme d'esclave. » Or, c'est parce qu'il s'est anéanti en prenant la forme d'esclave, qu'il est devenu le médiateur et le chef de l'Eglise, qui nous réconcilie à Dieu par le mystère de ses humiliations, de sa passion, de sa résurrection, de son ascension et du jugement à venir, jugement qui comprendra ces deux choses que Dieu nous a fait connaître une seule fois. Quelles sont ces deux choses? « C'est que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. » (*Matth.*, XVI, 27.)

CHAPITRE IV. — *Saint Augustin met en garde contre l'hérésie des ariens. La virginité de l'âme consiste dans l'intégrité de la foi. Le serpent a séduit nos premiers parents par la promesse de la science.* — 5. Convaincus de ces vérités, ne vous laissez point surprendre par les discours de certains hommes, qui, selon ce que dit l'Apôtre, gagnent comme la gangrène (II *Tim.*, II, 17); mais, gardez vos oreilles et la virginité de votre âme, comme étant fiancés par l'ami de l'époux à l'unique époux, pour vous présenter à Jésus-Christ comme une vierge pure. (II *Cor.*, XI, 2.) En effet, vous devez être vierge dans votre âme. La virginité du corps est le privilége d'un petit nombre dans l'Eglise; la virginité de l'âme doit être le partage de tous les fidèles. C'est cette virginité que le serpent veut corrompre, comme nous l'enseigne l'Apôtre : « Je vous ai fiancés à cet unique époux Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure. Mais je crains que, comme Eve fut séduite par les artifices du serpent, vos sens, de même, ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité qui est en Jésus-Christ. » (*Ibid.*, 12.) Il dit : « Vos sens, » c'est-à-dire vos esprits; cette expression est plus juste, car les sens peuvent s'entendre des sens du corps, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du toucher. L'Apôtre craint que nous ne laissions corrompre nos esprits, où réside la virginité de la foi. Allez donc, âme chrétienne, conservez votre virginité, qui doit être fécondée ensuite par les chastes embrassements

factus est, per hoc quod Verbum caro factum est et habitavit in nobis, per hoc semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. Quid enim exinanivit? Non ut amitteret divinitatem, sed ut indueret humanitatem, apparens hominibus quod non erat, antequam homo esset. Sic apparendo se exinavit, id est, (*a*) reservans dignitatem majestatis, et offerens carnem indumentum humanitatis. Per id ergo quod semetipsum exinanivit formam servi accipiens, (non formam Dei accipiens. De forma Dei cum diceret, non dixit, accepit : sed, « cum in forma Dei esset constitutus, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » Ad formam autem servi ubi ventum est : « Formam, inquit, servi accipiens. ») per hoc ergo mediator et caput est Ecclesiæ, per quem reconciliamur Deo, per sacramentum (*b*) humilitatis et passionis et resurrectionis et ascensionis et judicii futuri, ut duo illa futura audiantur, cum semel locutus sit Deus. Ubi duo audiuntur? Ubi « reddit unicuique secundum opera sua. » (*Matth.*, XVI, 27.)

CAPUT IV. — *Caveri jubet ab Arianorum hæresi. Virginitas mentis integritas fidei. Serpens pollicitatione scientiæ seducens.* — 5. Hoc ergo tenetes, nolite quæstiones mirari hominum, quæ serpunt sicut cancer, quemadmodum dixit Apostolus : (II *Tim.*, II, 17) sed custodite aures vestras, et virginitatem mentis vestræ, tanquam desponsati ab amico sponsi uni viro virginem castam exhibere Christo. (II *Cor.*, 11.) Virginitas enim vestra in mente. Virginitas corporis in paucis Ecclesiæ : virginitas mentis in omnibus fidelibus esse debet. Hanc virginitatem vult serpens corrumpere, de quo idem Apostolus dicit : « Desponsavi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. Et timeo, ne sicut Evam astutia sua serpens decepit, sic quoque et vestri sensus corrumpantur, et excidant a castitate, quæ est in Christo Jesu. » « Vestri, inquit, sensus, » id est vestræ mentes. Nam hoc magis proprium est. Sensus enim intelliguntur et hujus corporis, videndi, audiendi, odorandi, gustandi, tangendi. Mentes nostras timuit corrumpi Apostolus, ubi est fidei virginitas. Modo (*c*) perge anima, virginitatem tuam serva, fecundanda postea

(*a*) Sic Mss. At editi, *reservans* — (*b*) Nonnulli codices, *humanitatis*. — (*c*) Florus et Cisterciensis liber : *Modo ergo anima.*

du divin Epoux. Environnez donc vos oreilles d'épines, selon le précepte de l'Ecriture. (*Eccli.*, XXVIII, 28.) L'hérésie arienne a troublé dans l'Eglise ceux de nos frères qui étaient faibles, mais, par la miséricorde de Dieu, la victoire est restée à la foi catholique. Dieu n'a pas abandonné son Eglise, et, s'il a permis qu'elle fût troublée pour un temps, c'est afin qu'elle ne cessât d'implorer le secours de Celui qui pouvait l'affermir sur la pierre solide et inébranlable. Et cependant le serpent siffle encore et ne garde pas le silence. Il cherche, par la promesse de je ne sais quelle science, à faire sortir les chrétiens du paradis de l'Eglise, pour ne pas les laisser rentrer dans ce paradis d'où le premier homme a été chassé.

CHAPITRE V. — *Le démon continue de faire dans l'Eglise ce qu'il a fait autrefois dans le paradis. Saint Augustin explique contre les ariens dans quel sens le Père est plus grand que le Fils. Le Fils est égal au Père dans sa nature divine, il lui est inférieur dans la nature de serviteur.* — 6. Renouvelez votre attention, mes frères. Ce qui s'est passé dans le paradis, se reproduit maintenant dans l'Eglise. Que personne, par ses séductions, ne nous fasse sortir de ce paradis. Qu'il nous suffise d'avoir été chassés du premier; profitons de cette triste expérience. C'est toujours le même serpent qui cherche à nous inspirer des sentiments criminels et impies. Il nous promet quelquefois l'impunité, comme il l'a promise alors, en disant à nos premiers parents : « Est-ce que vous mourrez de mort? » (*Gen.*, III, 4.) Le but de ces suggestions perfides est de favoriser le relâchement des mœurs dans les chrétiens. Est-ce que Dieu, leur dit-il, perdra jamais tous les hommes? Est-ce que Dieu les condamnera tous sans exception? Dieu dit : Je condamnerai, mais je pardonnerai à ceux qui changeront de vie; que leurs œuvres soient tout autres, et je retire mes menaces. C'est donc ce même serpent qui vient siffler et murmurer à l'oreille des chrétiens : Voici l'endroit où il est écrit : « Mon Père est plus grand que moi; » (*Jean*, XIX, 28) et vous prétendez que le Fils est égal à son Père? J'admets le témoignage que vous me citez; mais j'en admets aussi un autre, parce que je le lis également dans l'Ecriture : Pourquoi voulez-vous en admettre un et rejeter l'autre, alors que vous les lisez tous deux avec moi? Vous dites : « mon Père est plus grand que moi; » je reçois ce témoignage, non pas de vous, mais de l'Evangile; recevez donc aussi le témoignage de l'Apôtre, qui déclare que le Fils est égal à Dieu, son Père. Unissez ces deux témoignages, accordez-les entre eux; car Celui qui a parlé par Jean dans l'Evangile, a parlé également par Paul dans son épître. Dieu ne peut se contredire, mais, trop ami de la dispute, vous ne voulez pas voir l'accord qui règne dans les Ecritures. Cependant, me dites-vous, je m'appuie sur l'Evangile : « Mon Père est plus grand que

in amplexu sponsi tui. Sepite ergo, ut scriptum est, aures vestras spinis. (*Eccli.*, XXVIII, 28.) Turbavit fratres infirmos Ecclesiæ quæstio Arianorum sed in Domini misericordia superavit catholica fides. Non enim deseruit ille Ecclesiam suam; et si ad tempus turbavit eam, ob hoc turbavit, ut semper supplicaret ei, a quo in solida petra confirmaretur. Et adhuc mussitat serpens, et non tacet. Quærit pollicitatione quadam scientiæ dejicere de paradiso Ecclesiæ, quem non permittat redire ad illum paradisum, unde primus homo dejectus est.

CAPUT V. — *Id nunc agit in Ecclesia, quod olim in paradiso. Contra Arianos, quomodo Pater Filio major. Filium Patri esse æqualem in forma Dei, minorem in in forma servi.* — 6. Intendite Fratres. Quod gestum est in illo paradiso, hoc geritur in Ecclesia. Nemo nos seducat ab isto paradiso. Sufficiat, quod illinc lapsi sumus, vel experti corrigamur. Ipse est serpens, qui semper suggerit inquitatem et impietatem. Ipse aliquando promittit impunitatem, quemadmodum et ibi promisit, dicens : « Numquid morte moriemini? » (*Gen.*, III, 4.) Ipse talia suggerit, ut modo male vivant Christiani. Numquid omnes, inquit, perditurus est Deus? Numquid omnes damnaturus est Deus? Ille dicit : Damnabo : ignoscam eis qui se mutaverint; mutent facta sua, muto minas meas. Ipse est ergo qui murmurat, et mussitat, et dicit : Ecce ubi scriptum est : « Pater major me est; » (*Joan.*, XIV, 28) et tu dicis æqualem Patri? Accipio quod dicis : sed utrumque accipio, quia utrumque lego. Quare tu unum accipis, et unum non vis? Nam mecum utrumque legisti. Ecce : « Pater major me est : » accipio, non a te, sed ab Evangelio : et tu esse Filium æqualem Deo Patri, accipe ab Apostolo. Conjunge utrumque, utrumque concordet : quia qui locutus est per Joannem in Evangelio, ipse locutus est per Paulum in epistola. Non potest ipse secum discordare : sed tu concordiam Scripturarum non vis intelligere, cum amas ipse litigare. Sed ex Evangelio, inquit, probo : « Pater major me est. » Et ego

moi. » Et moi aussi, je m'appuie sur l'Evangile : « Mon Père et moi nous sommes un. » (*Jean*, x, 30.) Comment ces deux témoignages sont-ils également vrais? Dans l'explication que nous en donne l'Apôtre : « Mon Père et moi nous sommes un. Lorsqu'il était dans la nature de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu. » Ecoutez encore : « Mon Père est plus grand que moi. » « Mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » Je vous ai expliqué dans quel sens le Père est plus grand, montrez-moi maintenant en quoi le Fils n'est pas égal. Le Fils est inférieur au Père en tant que Fils de l'homme; il lui est égal en tant que Fils de Dieu, parce que le Verbe était Dieu. Le médiateur est à la fois Dieu et homme; Dieu, égal au Père, homme, inférieur au Père. Il est donc à la fois égal et inférieur; égal, dans sa nature divine; inférieur, dans sa nature de serviteur. Expliquez-moi donc à votre tour comment il est à la fois égal et inférieur? Est-il égal d'un côté et inférieur d'un autre? Abstraction faite de son incarnation, montrez-moi comment il est à la fois égal et inférieur.

Chapitre VI. — *Avant son incarnation le Fils de Dieu n'est, sous aucun rapport, inférieur au Père.* — 7. Considérez les instincts charnels de cette aveugle impiété, dont il est écrit : « La prudence de la chair est la mort. » (*Rom.*, viii, 6.) Arrêtez-vous ici. Je fais encore abstraction, et je ne parle point de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu; mais je suppose que ce qui est accompli ne l'est pas encore, et je médite avec vous ces paroles : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; il était en Dieu dès le commencement. » Je considère encore avec vous ces autres paroles : « Etant dans la forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu. » Montrez-moi, dans ces deux témoignages, un plus grand et un plus petit. Qu'allez-vous dire? Allez-vous diviser Dieu en admettant en lui des propriétés, c'est-à-dire certaines manières d'être corporelles ou animales, dans lesquelles nous apercevons des différences. Voilà ce qu'on pourrait dire dans l'ordre de la nature; mais, le comprenez-vous de cette manière, Dieu le sait. Je reviens donc à ma première proposition; avant l'incarnation, avant que le Verbe se fît chair et qu'il habitât parmi nous, montrez-moi que le Fils de Dieu était à la fois inférieur et égal à son Père. Dieu est-il donc différent de lui-même, et le Fils lui est-il égal sous un rapport, et inférieur sous un autre? Si nous supposions deux corps, vous pourriez dire : L'un est égal en longueur, mais il est inférieur sous le rapport de la force. Souvent, en effet, on rencontre deux corps égaux sous le rapport de

ex Evangelio probo : « Ego et Pater unum sumus. » (*Joan.*, x, 30.) Quomodo utrumque verum est? Quomodo nos docet Apostolus : « Ego et pater unum sumus? Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » Audi : « Pater major me est : » « Sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. » Ecce ego ostendo quare major est : tu ostende in quo æqualis non est. Utrumque enim legimus. Minor est Patre, in quantum filius hominis est; æqualis Patri, in quantum Filius Dei; quia Deus erat Verbum. Mediator, Deus et homo : Deus æqualis Patri, homo minor Patre. Est ergo et æqualis et minor : æqualis in forma Dei, minor in forma servi. Tu ergo dic, unde æqualis et minor? Numquid alia parte æqualis, et alia parte minor? Ecce excepta susceptione carnis, ostende mihi æqualem et minorem. Unde demonstraturus es, volo videre.

Caput VI. — *Filius Dei ante incarnationem nullo modo minor Patre.* — 7. Attendite impietatem stolidam carnem sapere, quomodo scriptum est : « Sapere secundum carnem, mors est. » Hic siste. Sequestro adhuc, et nondum loquor de incarnatione Domini nostri Jesu Christi unici Filii Dei : sed tamquam nondum factum sit quod jam factum est, attendo tecum : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum; hoc erat in principio apud Deum. » Attendo tecum : « Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » Ibi mihi ostende et majorem et minorem. Quid dicturus es? Divisurus es Deum per qualitates, id est, per quasdam affectiones corporales vel animales, in quibus aliud atque aliud esse sentimus? Naturaliter dicere quidem possum : sed utrum sic et vos intelligatis, Deus viderit. Ergo ut dicere cœperam, ante susceptionem carnis, antequam Verbum caro fieret et habitaret in nobis, ostende minorem, ostende æqualem. Numquid aliud et aliud Deus, ut ex alia parte sit minor illo Filius, et ex alia parte illi æqualis? Veluti si dicamus : Corpora sunt quædam; potes mihi dicere : Æquale est in longitudine, sed minus est in robore : Plerumque

la taille, mais dont l'un est inférieur à l'autre sous le rapport de la force. Nous représenterons-nous Dieu et son Fils sous la forme de deux corps? Admettons-nous une forme corporelle dans Celui qui a été tout entier dans Marie, tout entier dans le sein de son Père, tout entier dans la nature humaine qu'il a prise, tout entier au-dessus des anges? Que Dieu éloigne de semblables pensées des cœurs des chrétiens. Peut-être encore il vous viendra à l'esprit de dire : Ils sont égaux en force et en longueur, mais ils sont différents de couleur. Où la couleur existe-t-elle ailleurs que dans les corps? Là, il n'y a que la lumière de la sagesse; montrez-moi donc de quelle couleur est la justice. Puisque les perfections divines n'ont aucune couleur, vous ne parleriez pas ainsi de Dieu, si votre front était coloré par la pudeur.

On ne peut dire que le Fils soit égal sous un rapport et inférieur sous un autre. En Dieu, la puissance n'est différente ni de la prudence, ni des autres vertus. — 8. Que direz-vous donc maintenant? Qu'ils sont égaux en puissance, mais que le Fils est inférieur en prudence? Dieu est injuste s'il a donné une prudence moindre, une puissance égale. S'ils sont égaux en prudence, mais que le Fils soit inférieur en puissance, Dieu s'est donc montré jaloux en communiquant une puissance moindre à une prudence égale. Or, en Dieu, les attributs ne sont autres que lui-même; la prudence, en lui, n'est pas différente de la puissance, ni la force différente de la justice ou de la chasteté. Ces perfections que vous attribuez à Dieu ne sont pas différentes les unes des autres, et votre langage, ici, n'est pas digne de lui. Cette manière d'envisager les perfections divines est le propre des âmes que cette lumière éclaire et pénètre, selon leurs dispositions, comme cette lumière visible se répand sur les corps. Que cette lumière disparaisse, tous les corps n'ont plus qu'une seule couleur, ou plutôt c'est l'absence complète de toute couleur. Lorsque, au contraire, la lumière se répand sur les corps, bien qu'elle soit une, elle les colore de diverses nuances, suivant les diverses propriétés de ces corps. Ce sont donc là les impressions des âmes qui sont sous l'influence de cette lumière que rien n'affecte, et qui reçoivent leur forme de cette lumière, qui n'en reçoit aucune.

Chapitre VII. — *Nous attribuons à Dieu la justice et d'autres perfections semblables, non pas dans un sens propre, mais parce que nous ne pouvons dire rien de mieux.* — 9. Cependant, nous parlons ainsi de Dieu, mes frères, parce que nous ne trouvons rien de mieux à en dire. Je dis que Dieu est juste, parce que la parole humaine ne me fournit point une expression plus parfaite, car Dieu est bien au-dessus de notre justice. Il est dit dans l'Ecriture : « Dieu est

enim duo corpora talia occurrunt, ut statura longitudinis æqualia sint, robore autem unum sit minus, alterum majus. Ergo talia quasi corpora cogitaturi sumus Deum et Filium ejus? cogitaturi sumus eum qui totus in Maria fuit, totus apud Patrem, totus in carne, totus super Angelos? Avertat Deus istas cogitationes a cordibus Christianorum. Item forte ita cogitabis, ut dicas : Et robore et longitudine æquales, sed colore dispares suut. Ubi color, nisi in corporalibus? Ibi autem lux sapientiæ. Ostende mihi colorem justitiæ. Si ista colorem non habent, tu illa de Deo non diceres, si pudoris colorem haberes.

Filium non posse dici alia ratione æqualem, alia minorem. In Deo non aliud potestas, aliud prudentia et cæteræ virtutes. — 8. Quid ergo dicturus es? Potestate æquales sunt, sed minor Filius prudentia? Injustus est Deus, si minori prudentiæ potestatem dedit æqualem. Si prudentia æquales sunt, sed minor est Filius potestate, invidus est Deus, qui æquali prudentiæ potestatem dedit minorem. In Deo autem omne quod dicitur, idipsum est. Neque enim in Deo aliud potestas et aliud prudentia, aliud fortitudo et aliud justitia aut aliud castitas. Quidquid horum de Deo dicis, neque aliud et aliud intelligitur, et nihil digne dicitur : quia hæc animarum sunt, quas illa lux perfundit quodam modo, et pro suis qualitatibus afficit; quomodo cum oritur corporibus lux ista visibilis. Si auferatur, unus est corporibus omnibus color; qui potius dicendus est nullus color. Cum autem illata illustraverit corpora, quamvis ipsa unius modi sit, pro diversis tamen corporum qualitatibus diverso eos nitore aspergit. Ergo animarum sunt istæ affectiones, quæ bene sunt affectæ ab illa luce quæ non afficitur, et formatæ ab illa quæ non formatur.

Caput VII. — *Justitia et similia de Deo dicuntur non proprie, sed quia nihil dici potest melius.* — 9. Tamen ista de Deo dicimus, Fratres, quia non invenimus melius quod dicamus. Dico justum Deum; quia in verbis humanis nihil melius invenio : nam est ille ultra justitiam. Dicitur in Scripturis : « Justus Dominus, et justitias dilexit. » (*Psal.* x, 8.) Sed ibi di-

juste, et il aime la justice; » (*Ps.* x, 8) mais nous y lisons aussi que Dieu s'est repenti (*Gen.*, vi, 7), que Dieu ne sait pas. (*Gen.*, xviii, 21.) Qui n'est saisi d'horreur à ce langage? Quoi! Dieu ignore, Dieu s'est repenti? Et cependant c'est dans votre intérêt que l'Ecriture est descendu jusqu'à ces expressions qui vous font horreur, afin que vous ne regardiez pas comme dignement exprimées les perfections qui ont à vos yeux plus de grandeur. Si donc vous demandez : Que peut-on affirmer qui soit digne de Dieu? quelqu'un vous répondra peut-être : c'est qu'il est juste. Un autre, plus éclairé, dira que cette expression est bien au-dessous de la majesté divine, et qu'elle est même indigne de lui, bien qu'en rapport avec la capacité de l'esprit humain. Si donc l'un, s'appuyant sur les Ecritures, cite cette proposition qu'il y trouve écrite : « Le Seigneur est juste, » l'autre lui répondra, avec autant de raison, qu'il est dit aussi dans les mêmes Ecritures, que Dieu s'est repenti. Si donc on ne peut entendre, dans l'acception ordinaire, ce repentir de Dieu, il faut également convenir que l'expression de juste, appliquée à Dieu, n'est pas en rapport avec sa grandeur suprême. L'Ecriture ne laisse pas de l'avoir légitimement employée, car ces expressions, telles quelles, sont comme autant de degrés par lesquels l'esprit de l'homme s'élève à ce qui ne peut être exprimé. Vous affirmez que Dieu est juste, et vous avez raison, mais à la condition que vous entendez quelque chose au delà de cette justice que vous vous figurez dans les hommes. Les Ecritures elles-mêmes affirment qu'il est juste, c'est pour cela qu'elles nous le représentent sujet au repentir et à l'ignorance, ce que vous n'oseriez dire. De même donc que vous regardez ces expressions qui vous font frémir comme motivées par votre faiblesse, ainsi regardez les termes qui expriment pour vous des idées plus grandes, comme destinées à une intelligence plus forte et plus affermie. Quant à celui qui pourra s'élever au-dessus même de ces expressions, et concevoir, autant qu'il est permis à l'homme, des pensées dignes de Dieu, il trouvera que le silence est l'unique moyen de le louer, par les transports ineffables du cœur.

CHAPITRE VIII. — *On ne peut dire que le Fils de Dieu lui est égal sous un rapport, inégal sous un autre.* — 10. Donc, mes frères, puisque, dans le Seigneur, la puissance n'est pas différente de la justice (car tout ce que vous dites de Dieu, sans que vous puissiez jamais en parler dignement, exprime une seule et même chose), vous ne pouvez dire que le Fils est égal au Père par la justice, et qu'il n'est pas égal par la puissance, ou qu'il est égal par la puissance, et qu'il ne l'est point par la science, car l'égalité, sur un point, emporte nécessairement l'égalité sur

citur et pœnitere Deum (*Gen.*, vi, 7), ibi dicitur et nescire Deus. (*Gen.*, xviii, 21.) Quis non exhorreat? Nescit Deus, pœnitet Deum? Ideo tamen et ad ista verba salubriter Scriptura descendit, quæ tu exhorres, ne illa quæ magna putas, digne dicta arbitreris. Atque ita si quæras : Quid ergo de Deo digne dicitur? aliquis fortasse tibi respondeat et dicat, quia justus est. Alius autem isto melius intelligens, etiam hoc verbum dicat superari ab illius excellentia, et indigne de illo etiam hoc dici, quamvis congruenter secundum humanam capacitatem dicatur : ut cum ille de Scripturis probare voluerit, quia scriptum est : « Justus Dominus; » recte illi respondeatur, in eisdem Scripturis positum esse, quia pœnitet Deum : ut quomodo istud non accipit secundum consuetudinem loquentium, sicut solent homines pœnitere; sic et illud quod dicitur justus, supereminentiæ ipsius non competere intelligat : quamvis hoc Scriptura bene posuerit, ut per qualiacumque verba gradatim animus ad id quod dici non potest perducatur. Justum quidem Deum dicis : sed intellige aliquid ultra justitiam, quam soles et de homine cogitare. Sed Scripturæ justum dixerunt : propterea et pœnitentem dixerunt et nescientem, quod jam non vis dicere. Quomodo ergo illa, quæ jam exhorres, intelligis propter infirmitatem tuam dicta; sic et ista quæ magnipendis, pro aliqua (a) firmitate validiore dicta sunt. Qui autem et ista transcenderit, et de Deo, quantum homini conceditur, digne cogitare cœperit, inveniet silentium ineffabili cordis voce laudandum.

CAPUT VIII. — *Filium Dei non posse dici ex alia parte æqualem, ex alia inæqualem.* — 10. Ergo, Fratres, quia hoc est in Domino virtus quod justitia, (quidquid de illo dixeris, hoc idem dicis, cum tamen nihil digne dicas;) non potes dicere æqualem esse Patri Filium per justitiam et non esse æqualem per virtutem, aut æqualem per virtutem et non æqualem per scientiam : quia si ex una re aliqua æqualis est, ex omni re æqualis est; quia omnia quæ ibi dicis,

(a) Colbertinus Ms. *infirmitate.*

tous les autres; puisque toutes les perfections que vous affirmez de Dieu ont la même signification et la même valeur. Il me suffit donc que vous ne puissiez établir d'inégalité entre le Fils et le Père, sans admettre des différences dans la nature même de Dieu. Or, si vous le faites, la vérité vous exclut et vous défend d'approcher de ce sanctuaire divin, où on voit Dieu dans une clarté sans nuage. Donc, puisque vous ne pouvez dire que le Fils est inégal d'un côté et inégal de l'autre, car en Dieu il n'y a point de parties, ni dire qu'il soit égal sous un rapport et inégal sous un autre, car il n'y a point en Dieu de propriétés différentes, vous ne pouvez affirmer son égalité avec Dieu sans qu'elle soit absolue; dans quel sens donc pouvez-vous dire qu'il est inférieur à son Père, sinon en tant qu'il a pris la forme d'esclave. Ayez donc toujours, mes frères, ces vérités présentes à votre esprit. Si vous rencontrez dans les Ecritures quelque principe, quelque règle, la lumière elle-même vous découvrira toutes choses. Partout où vous trouvez, comme nous l'avons dit, que le Fils est égal au Père, entendez-le de la nature divine. Si vous le considérez, au contraire, dans la nature de serviteur qu'il a prise, il est inférieur au Père. Rappelez-vous ce qui est écrit : « Je suis celui qui suis ; » et encore : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob; » (*Exod.*, III, 14, 15) et vous vous attacherez ainsi à ce qu'il est par sa nature propre, et à ce qu'il est devenu par sa miséricorde. J'en ai dit assez, je pense, de ce caractère sous lequel Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous est révélé dans les Ecritures comme chef de l'Eglise, comme le médiateur par lequel nous sommes réconciliés à Dieu, comme Dieu et homme tout ensemble.

CHAPITRE IX. — *Troisième caractère sous lequel le Christ nous est révélé, conmme étant à la fois le chef et le corps.* — 11. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous est représenté sous un troisième caractère, c'est-à-dire, comme étant tout entier dans l'Eglise, le chef et les membres. En effet, le chef et les membres ne forment ici qu'un seul Christ, non que le Christ ne soit ici tout entier sans le corps, mais parce qu'il a daigné former un seul tout avec nous, bien qu'il soit entier sans nous, non-seulement comme Verbe, le Fils unique égal au Père, mais encore dans cette nature humaine dont il s'est revêtu, et où il est Dieu et homme tout ensemble. Cependant, mes frères, comment sommes-nous les membres de Jésus-Christ, comment n'est-il avec nous qu'un seul Christ? Où trouvons-nous que le chef et les membres, c'est-à-dire le corps uni à son chef, ne font qu'un seul Christ? Nous voyons l'épouse avec l'époux parler au singulier, comme ne formant qu'une même personne; écoutez ce qu'elle

idem sunt, et idem valent. Sufficit ergo, quia dicere non potes quomodo sit (*a*) inæqualis Filius Patri, nisi dederis diversitates quasdam in substantia Dei. Quas cum dederis, foras te mittit veritas, nec accedis ad illud sanctuarium Dei, ubi sincerissime videtur. Cum autem non possis æqualem dicere ex alia parte et ex alia inæqualem, quia non sunt in Deo partes; non possis dicere ex alia eum esse æqualem, ex alia minorem, quia non sunt in Deo qualitates; secundum Deum non potes dicere æqualem, nisi omni modo æqualem : unde ergo potes dicere minorem, nisi quia formam servi accepit? Itaque, Fratres, semper hæc advertite. Si in Scripturis regulam quamdam acceperitis, omnia vobis lux ipsa monstrabit. Sicubi inveneritis, secundum quod dictum est, æqualem Filium Patri, secundum divinitatem accipite. Secundum formam vero servi assumptam, minorem accipite : secundum quod dictum est : « Ego sum qui sum : » et secundum quod dictum est : « Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob : » (*Exod.*, III, 14, 15) sic tenebitis, et quod in ejus natura est, et quod in ejus misericordia. Arbitror satis esse dictum de illo etiam modo, quo Dominus noster Jesus Christus Salvator noster caput Ecclesiæ mediator factus, per quem reconciliamur Deo, Deus et homo insinuatur in Scripturis.

CAPUT IX. — *Christus tertio modo intelligitur caput et corpus.* — 11. Tertius modus est, quomodo totus Christus secundum Ecclesiam, id est, caput et corpus prædicetur. Etenim caput et corpus unus est Christus; non quia sine corpore non est integer, sed quia et nobiscum integer esse dignatus est, qui et sine nobis semper est integer, non solum in eo quod Verbum est unigenitus Filius æqualis Patri, sed et in ipso homine quem suscepit, et cum quo simul Deus et homo est. Verumtamen, Fratres, quomodo corpus ejus nos (*b*) sumus, et nobiscum unus Christus? Ubi invenimus hoc, quia unus Christus est caput et corpus, id est, corpus cum capite suo? Sponsa cum sponso suo quasi singulariter loquitur apud Isaiam : certe unus idemque loquitur; et videte quid ait : « Velut sponso alligavit mihi mitram, et velut spon-

(*a*) Plures Mss. *æqualis*. Forte leg. *æqualis et inæqualis*.— (*b*) Regius liber et Florus, *quomodo corpus ejus nos, si non et nobiscum unus Christus*.

dit : « Il m'a imposé comme à l'époux la couronne sur la tête, et m'a paré comme l'épouse revêtue de ses ornements. » (*Isai.*, LXI, 10.) Comme l'époux et comme l'épouse, c'est le même qui est ici l'époux, considéré dans le chef, et l'épouse, considérée dans les membres. On voit deux personnes, et il n'y en a qu'une seule; autrement, comment serions-nous les membres de Jésus-Christ, selon la déclaration si expresse de l'Apôtre : « Vous êtes le corps et les membres de Jésus-Christ? » (I *Cor.*, XII, 27.) Nous sommes donc tous les membres et le corps de Jésus-Christ, non-seulement nous qui sommes ici, mais tous les chrétiens répandus par toute la terre; non-seulement ceux qui existent actuellement, et que dirai-je ici? mais encore tous ceux qui, depuis le juste Abel, ont existé et existeront jusqu'à la fin du monde, tant que les hommes engendreront et seront engendrés; tous les justes qui traversent cette vie, tous ceux qui existent maintenant, non dans ce lieu, mais en cette vie, et tous ceux qui doivent naître dans la suite; tous forment le corps unique de Jésus-Christ, et ils sont chacun les membres de Jésus-Christ. Si donc tous forment son corps, qu'ils soient chacun ses membres, il est évidemment le chef de ce corps qui est à lui : « Il est le chef du corps de l'Eglise, le premier né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en tous. » (*Colos.*, I, 18.) Et comme il est dit de lui encore, « qu'il est le chef de toute principauté et de toute puissance, » (*Colos.*, II, 10) nous unissons cette Eglise, voyageuse maintenant sur la terre, à cette Eglise du ciel, où nous avons les anges pour concitoyens. Nous espérons même sans témérité devenir leurs égaux après la résurrection des corps, appuyés sur cette promesse de la Vérité : « Ils seront égaux aux anges de Dieu; » (*Luc*, XX, 36) et c'est ainsi que la cité du grand Roi devient une seule et unique Eglise.

CHAPITRE X. — *Le Christ nous est représenté dans les Ecritures de trois manières. Jésus-Christ et l'Eglise ne font qu'un seul Christ.* — 12. Le Christ nous est donc révélé dans les Ecritures sous ces trois caractères : tantôt comme le Verbe égal au Père, tantôt comme Médiateur, lorsque le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous (*Jean*, I, 14); lorsque le Fils unique, par qui toutes choses ont été faites, « n'a pas cru que c'était une usurpation de se faire égal à Dieu, mais s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix; » (*Philip.*, II, 6) tantôt, enfin, comme étant à la fois le chef et les membres, selon l'explication si claire que l'Apôtre nous donne de ce que la Genèse dit de l'homme et de la femme : « Ils seront deux dans une seule chair. » (*Gen.*, II, 24.) Ecoutez cette

sam induit me ornamento. » (*Isai.*, LXI, 10.) Ut sponsus et sponsa; (*a*) eumdem dicit sponsum secundum caput, sponsam secundum corpus. Duo videntur, et unus est. Alioquin quomodo membra Christi sumus? Apostolo apertissime dicente : « Vos estis corpus Christi et membra. » (I *Cor.*, XII, 27.) Membra Christi et corpus sumus omnes simul; non qui hoc loco tantum sumus, sed et per universam terram; nec qui tantum hoc tempore, sed quid dicam? Ex Abel justo usque in finem sæculi quamdiu generant et generantur homines, quisquis justorum per hanc vitam transitum facit, quidquid nunc, id est, non in hoc loco, sed in hac vita, quidquid post nascentium futurum est, totum hoc unum corpus Christi : singuli autem membra Christi. Si ergo omnes corpus, singuli membra; est utique caput cujus hoc sit corpus. « Et ipse est, inquit, caput corporis Ecclesiæ, primogenitus, ipse primatum tenens. » (*Coloss.*, I, 18.) Et quia de illo ait etiam, quod semper « caput omnis principatus et potestatis » sit (*Colos.*, II, 10), adjungitur ista Ecclesia, quæ nunc peregrina est, illi cœlesti Ecclesiæ, ubi Angelos cives habemus; cui æquales nos futuros post resurrectionem corporum impudenter nobis arrogaremus, nisi veritas promisisset, dicens : « Erunt æquales Angelis Dei; » (*Luc.*, XX, 36) et fit una Ecclesia, civitas Regis magni.

CAPUT X. — *Christus in Scripturis enuntiatus tribus modis. Christus et Ecclesia unus Christus.* — 12. Sic ergo aliquando in Scripturis insinuatur Christus, ut intelligas Verbum æquale Patri. Sic aliquando, ut intelligas mediatorem; cum « Verbum caro factum est, ut habitaret in nobis; » (*Joan.*, I, 14) cum ille unigenitus per quem facta sunt omnia, « non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. » (*Philip.*, II, 6, etc.) Sic autem aliquando, ut intelligas caput et corpus, exponente ipso Apostolo apertissime quod dictum est de viro et uxore in Genesi : « Erunt, inquit, duo in carnem unam. » (*Gen.*, II, 24.) Videte ipsum exponentem, ut non conjecturis nostris ali-

(*a*) Editi, *cum dicit*. At Regius Ms. *eum*. Florus, *eumdem*.

explication, car nous ne voulons point paraître avancer rien ici d'après nos propres conjectures. « Ils seront deux dans une seule chair ; » et il ajoute : « Ce sacrement est grand. » (*Ephés.*, v, 32.) Et, pour éloigner toute idée d'union charnelle des deux sexes, il ajoute encore : « Considéré en Jésus-Christ et en son Eglise. » C'est donc dans leur application à Jésus-Christ et à son Eglise qu'il faut entendre ces paroles : « Ils seront deux dans une seule chair ; dès lors ils ne sont plus deux, mais une seule chair. » De même que l'époux est uni à son épouse, ainsi le chef est uni au corps, car l'homme est le chef de la femme. Soit donc que nous disions le chef et le corps, ou l'époux et l'épouse, vous devez entendre qu'il n'y a qu'un seul Christ. Voilà pourquoi le même apôtre, lorsqu'il n'était encore que Saul, entendit Jésus lui dire : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » (*Act.*, IX, 4) parce que le chef est étroitement uni au corps. Et lorsque Paul, devenu prédicateur de Jésus-Christ, souffrait de la part des autres les persécutions qu'il avait exercées contre les chrétiens, il disait : « C'est pour accomplir dans ma chair ce qui manque à la passion de Jésus-Christ, » (*Colos.*, I, 24) montrant ainsi le rapport intime qui existait entre ses persécutions et celles de Jésus-Christ. Or, on ne peut entendre ces paroles du chef lui-même, qui, dans le ciel, ne peut souffrir rien de semblable ; il faut donc les entendre de son corps, c'est-à-dire de l'Eglise, car ce corps uni à son chef ne fait qu'un seul Christ.

CHAPITRE XI. — *L'épouse de Jésus-Christ doit s'efforcer d'être sans tache et sans ride.* — 13. Soyez donc un digne corps d'un tel chef, une digne épouse d'un tel époux. Ce chef ne peut avoir qu'un corps tout à fait digne de lui ; un si auguste époux ne peut avoir qu'une épouse digne d'une si noble union. « Il a voulu, dit saint Paul, faire paraître devant lui son Eglise pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable. » (*Ephés.*, v, 27.) Voilà l'épouse de Jésus-Christ, elle n'a ni tache, ni ride (1). Vous ne voulez point avoir de tache ? faites ce que vous recommande l'Ecriture : « Lavez-vous, purifiez-vous, faites disparaître de devant mes yeux la malice de vos pensées. » (*Isa.*, I, 16.) Vous ne voulez point avoir de rides ? Etendez-vous sur la croix. Il ne suffit pas, en effet, de vous purifier, il faut vous étendre pour être et sans tache, et sans rides. En vous purifiant, vous effacez vos péchés ; en vous étendant, vous nourrissez dans votre âme le désir du siècle futur, en vue duquel Jésus-Christ a été crucifié. Ecoutez ce que dit saint Paul, après avoir été purifié : « Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous avons faites, mais par sa misé-

(1) Voyez *Rétractations*, liv. II, ch. XXXVIII.

quid ausi dicere videamur. « Erunt enim, inquit, duo in carnem unam ; » et addidit : « Sacramentum hoc magnum est. » (*Ephes.*, v, 32.) Et ne adhuc putaret quisquam in viro esse et uxore secundum naturalem utriusque sexus copulationem corporalemque mixturam : « Ego autem dico, inquit, in Christo et Ecclesia. » Secundum hoc ergo quod in Christo et Ecclesia accipitur quod dictum est : « Erunt duo in carnem unam ; non jam duo, sed una caro est. » Et quomodo sponsus et sponsa, sic caput et corpus : quia caput mulieris vir. Sive ergo dicam caput et corpus, sive dicam sponsus et sponsa, unum intelligite. Ideoque idem Apostolus, cum esset adhuc Saulus, audivit : « Saule, Saule, quid me persequeris ; » (*Act.*, IX, 4) quoniam corpus capiti adjungitur. Et cum jam Christi prædicator pateretur ab aliis, quæ persecutor ipse fecerat : « Ut suppleam, inquit, quæ desunt pressurarum Christi in carne mea ; » (*Coloss.*, I, 24) ad pressuras Christi ostendens pertinere quod patiebatur. Quod non potest intelligi secundum caput, quod jam in cœlo nihil tale patitur ; sed secundum corpus, id est, Ecclesiam quod corpus cum suo capite, unus Christus est.

CAPUT XI. — *Sponsa Christi agat ut sit sine macula et ruga.* — 13. Exhibete ergo vos dignum corpus tali capite, dignam sponsam tali sponso. Non potest habere caput illud, nisi condignum corpus ; nec ille vir tantus, nisi condignam ducit uxorem. « Ut exhiberet sibi, inquit, gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid ejusmodi. » (*Ephes.*, v, 27.) Hæc est sponsa Christi, non habens maculam aut rugam. Non vis habere maculam ? Fac quod scriptum est : « Lavamini, mundi estote, auferte nequitias de cordibus vestris. » (*Isai.*, I, 16.) Non vis habere rugam ? Extendere in crucem. Non enim tantum opus est ut laveris, sed etiam ut extendaris, ut sis sine macula aut ruga. Per lavacrum enim auferuntur peccata ; per extensionem fit desiderium futuri sæculi, propter quod Christus crucifixus est. Audi ipsum Paulum lotum : « Non, inquit, ex operibus justitiæ quæ nos fecimus, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit, per lavacrum rege-

ricorde, en nous faisant renaître par le baptême. » (*Tit.*, III, 5.) Ecoutez ce que dit le même Apôtre, lorsqu'il s'étend : « Oubliant ce qui est derrière moi, et m'étendant vers ce qui est devant moi, je m'efforce d'atteindre le but, pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut par Jésus-Christ. » (*Philip.*, III, 13, 14.)

SERMON CCCXLII (1).

Sur le sacrifice du soir,

Où le saint docteur explique le commencement de l'Evangile selon saint Jean.

Le signe de la croix. Le sacrifice de la croix. — 1. Je dois vous parler aujourd'hui du sacrifice du soir. Voici, en effet, la prière que nous avons chantée, et le chant que nous avons fait entendre comme expression de notre prière : « Que ma prière s'élève comme l'encens en votre présence, que l'élévation de mes mains soit comme le sacrifice du soir. » (*Ps.* CXL, 2.) Dans la prière, nous reconnaissons l'homme, dans les mains étendues, la croix. C'est ce signe que nous portons sur le front, le signe de notre salut; objet de dérision, avant d'être un signe d'honneur; signe de mépris, avant d'être un signe de gloire. Dieu se manifeste, afin que l'homme puisse prier, et Dieu se voile, pour permettre à l'homme de mourir. « Car, s'ils l'avaient connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire. » (I *Cor.*, II, 8.) C'est donc ce sacrifice, où le prêtre lui-même est la victime, qui nous a rachetés par le sang versé du Créateur. Il ne nous a pas créés avec son sang, mais il nous a rachetés par son sang. Il nous a créés dans le principe qui était le Verbe, « et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) C'est par ce Verbe que nous avons été créés. Le contexte ajoute : « Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait. » (*Ibid.*, 3.) Voilà donc notre Créateur. Quel est maintenant notre Rédempteur? écoutez : « Ce qui a été fait, dit l'Evangéliste, était vie en lui; et la vie était la lumière des hommes, et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. » (*Ibid.*, 4, 5.) C'est toujours Dieu dont il parle; c'est toujours Celui qui demeure immuable, Celui que nous ne pouvons voir sans que nos cœurs soient purifiés; mais il ne nous dit pas encore comment il faut les purifier. « La lumière, poursuit-il, luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. » Mais pour qu'ils cessent d'être ténèbres, et qu'ils puissent saisir la lumière; car les ténèbres ce sont les pécheurs, ce sont les infidèles; afin donc qu'ils ne soient plus ténèbres, et qu'ils

(1) Florus cite des extraits de ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre XI de l'Epître aux Romains, sur le chapitre XI de la Ire Epître aux Corinthiens, et sur le chapitre IX de l'Epître aux Hébreux.

nerationis. » (*Tit.*, III, 5.) Audi eumdem extensum : « Ea, inquit, quæ retro sunt oblitus, in ea quæ ante sunt extensus, secundum intentionem sequor ad palmam supernæ vocationis Dei in Christo Jesu. » (*Philip.*, III, 13, 14.)

SERMO CCCXLII (a).

De sacrificio vespertino.

In quo explicatur initium Evangelii Joannis.

Crucis signum. Sacrificium crucis. — 1. De Sacrificio vespertino Sermo reddendus est. Oravimus enim cantando, et orando cantavimus : « Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo; elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. » (*Psal.* CXL, 2.) In oratione advertimus hominem, in extensione manuum agnoscimus crucem. Est ergo hoc signum quod in fronte gestamus, signum quo salvi sumus. Signum irrisum, ut honoraretur; contemptum, ut glorificaretur, Deus comparet, ut homo deprecetur; et Deus latet, ut homo moriatur. « Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. » (I *Cor.*, II, 8.) Hoc ergo sacrificium, ubi sacerdos est victima, redemit nos fuso sanguine Creatoris. Non (b) tamen creavit nos cum sanguine, sed redemit sanguine. Creavit enim nos « in principio quod erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » (*Joan.*, I, 1.) Ab hoc creati sumus. Sermo contextus adjungit : « Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil. » (*Ibid.*, 3.) Hoc est quo creati sumus. Quo vero redempti, audi : « Quod factum est, inquit, in eo vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. » (*Ibid.*, 4, 5.) Adhuc Deus est; adhuc illud dicitur, quod incommutabile semper manet; adhuc illud dicitur cui videndo corda mundanda sunt; unde autem mundentur, nondum dicit. « Lux, inquit, lucet in tenebris, et tenebræ eam non comprehenderunt. » Sed ut non sint tenebræ, possintque eam comprehendere; tenebræ enim pecccatores, tenebræ infideles : ut ergo non sint tenebræ, possintque comprehendere ;

(a) Alias VIII, ex Sirmondianis. — (b) Sirmondus : *Non tantum.* Aptius Florus : *Non tamen.*

puissent comprendre la lumière, « le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Ibid.*, 14.) Considérez donc le Verbe, le Verbe fait chair, le Verbe avant son incarnation. « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; toutes choses ont été faites par lui. » Où est ici le sang répandu? Dans tout ce qui précède, je vois bien votre Créateur, mais je ne vois point votre rançon. Comment donc avez-vous été rachetés? « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. »

Jean a été envoyé devant le Christ, comme le flambeau devant la lumière. — 2. Considérez ce que dit un peu plus haut l'Evangéliste : « La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. » Or, comme les ténèbres ne pouvaient comprendre la lumière, il fallait aux hommes un témoignage humain. Ils ne pouvaient voir le jour, peut-être pouvaient-ils supporter la clarté d'un flambeau. Leurs yeux étaient trop faibles pour voir le jour, mais ils étaient capables jusqu'à un certain point de supporter la lumière d'un flambeau. « Un homme fut envoyé de Dieu, et son nom était Jean. Il vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière. » (*Ibid.*, 6.) Quel est cet homme, et qui lui donne la mission de venir rendre témoignage de la lumière? Comment n'eût-il été qu'un flambeau? n'était-il pas la lumière? Considérez d'abord qu'il était un flambeau. Voulez-vous entendre ce que dit ce flambeau du jour par excellence? Notre-Seigneur, parlant de ce flambeau, dit aux Juifs : « Vous avez envoyé vers Jean, et, pour un peu de temps, vous avez voulu vous réjouir à sa lumière. Il était une lampe ardente et brillante. » (*Jean*, v, 33, 35.) Que voyait donc Jean l'Evangéliste, lorsque, paraissant faire peu de cas de ce flambeau, il disait : « Il n'était pas la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à la lumière? » (*Jean*, I, 8.) A quelle lumière? « Celui-là était la véritable lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. » (*Ibid.*, 9.) S'il éclaire tout homme, il éclaire donc Jean lui-même; Celui qui ne voulait pas encore se révéler comme le grand jour, s'était allumé un flambeau pour lui rendre témoignage. Mais ce flambeau empruntait au jour sa lumière. Ecoutez comme Jean le confesse en termes formels : « Nous avons tous, dit-il, reçu de sa plénitude. » (*Jean*, I, 16.) On le prenait pour le Christ, il confesse qu'il n'est qu'un homme; on le regardait comme le Seigneur, et il déclare hautement qu'il n'est que son serviteur. Vous avez raison, ô flambeau, de reconnaître votre bassesse, de peur que le vent de l'orgueil ne vienne à vous éteindre. « Celui-là était la lumière véritable, qui éclaire tout homme venant en ce monde; » c'est-à-dire tout être qui est capable de recevoir la lumière, tout homme

« Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Ibid.*, 14.) Videte Verbum, videte Verbum carnem, Verbum ante carnem. « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : omnia per ipsum facta sunt. » Ubi hic sanguis? Ecce jam auctor tuus, sed nondum est pretium tuum. Unde ergo redemptus? quia « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. »

Joannes missus ante Christum, ut lucerna ante lumen. 2. Paulo superius attende. « Lux, inquit, lucet in tenebris, et tenebræ eam non comprehenderunt. » Quia ergo tenebræ lumen non comprehenderunt, opus erat hominibus humano testimonio. Diem videre non poterant, lucernam forte poterant tolerare. Quia ergo ad videndum diem minus idonei erant, lucernam tamen utcumque tolerabant; « Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit, ut testimonium perhiberet de lumine. » (*Ibid.*, 6.) Quis, de quo hic venit, ut testimonium perhiberet de lumine? Quomodo non erat ille lumen, si vel lucerna erat? Primo vide quia lucerna erat. Audire vis lucernam, lucernam de die in diem? De lucerna : « Vos, inquit, misistis ad Joannem, et voluistis ad horam exsultare in lumine ejus : ille erat lucerna ardens et lucens. » (*Joan.*, v, 33-35.) Joannes ergo iste quid videbat, qui lucernam contemnebat? « Non erat ille lumen, sed ut testimonium perhiberet de lumine. » (*Joan.*, I, 8.) De quo lumine? « Erat lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. » (*Ibid.*, 9.) Si omnem hominem, ergo Joannem : Joannem qui nondum se volebat ostendere diem, ipse sibi suam accenderat testem lucernam. Sed talis erat lucerna, quæ de die posset accendi. Audi ipsum Joannem confitentem : « Nos, inquit, omnes de plenitudine ejus accepimus. » (*Joan.*, I, 16.) Christus putabatur, hominem se esse fatebatur. Dominus putabatur, servum se esse confitebatur. Bene agnoscis lucerna humilitatem tuam, ne te superbiæ ventus exstinguat. « Erat enim lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum : » id est omne animal, quod est illuminationis capax, hoc est omnem hominem habentem

doué d'esprit et de raison, qui le rendent capable d'entrer en participation du Verbe.

Le monde peut s'entendre de deux manières. — 3. Or, celui qui était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde, où était-il? « Il était dans ce monde. » (*Jean*, I, 10.) Mais la terre était aussi dans ce monde, le soleil et la lune y étaient également. Œil de l'esprit humain, comprends ce qu'est le jour qui t'éclaire. » Il était dans ce monde et le monde a été fait par lui. » Il était dans ce monde, mais, avant que le monde fût créé, il n'était pas sans avoir de séjour, car Dieu contient le lieu qu'il habite, et n'est point contenu par lui. Il était donc dans ce monde d'une manière admirable et ineffable. « Et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. » Quel est ce monde qui a été fait par lui? « Au commencement Dieu a créé le ciel et la terre. » (*Gen.*, I, 1) c'est-à-dire que toutes choses ont été faites par lui. Quel est le monde qui ne l'a pas connu? Le monde peut s'entendre dans deux sens différents, de même que, quand on parle de maison, on peut entendre la maison comme bâtiment, ou la maison considérée dans ceux qui l'habitent. La maison comme bâtiment, lorsqu'on dit : voyez quelle grande, quelle magnifique maison il a construite; la maison prise pour ceux qui l'habitent; voici, dit-on, une bonne maison, que le Seigneur la bénisse; une mauvaise maison, que Dieu l'épargne. Donc, « le monde a été fait par lui, » la maison et ceux qui l'habitent; « et le monde, » c'est-à-dire ceux qui habitent le monde, « ne l'a pas connu. »

Comment le Christ n'a pas été reçu par les siens. Les Juifs ont été retranchés par suite de leur orgueil, les Gentils ont été greffés sur l'olivier franc à cause de leur humilité. Humilité et foi du centurion. — 4. Il est venu dans son héritage, et les siens ne l'ont pas reçu. »(*Ibid.*, 11.) Pourquoi donc y est-il venu, comme s'il ne savait pas que les siens ne le recevraient pas? Ecoutez pourquoi il est venu : « Mais tous ceux qui l'ont reçu. » Les siens ne l'ont pas reçu, le monde n'a pas cru, et le monde tout entier a embrassé la foi. Ainsi disons-nous : Cet arbre est tout couvert de feuilles, prétendons-nous par là qu'il n'y ait plus de place pour les fruits? On peut très-bien dire et entendre qu'un arbre est à la fois couvert de feuilles et de fruits ; le même arbre couvert de feuilles qui doivent tomber et se disperser, et de fruits qu'on doit recueillir. Vous donc, fidèles serviteurs du Christ, vous qui l'aimez, dont il est la gloire, l'espérance, la richesse, lorsque vous entendez dire : « Les siens ne l'ont pas reçu, » ne vous attristez point, car vous lui appartenez par la foi que vous avez en lui. « Et les siens ne l'ont pas reçu.» Quels sont-ils? Peut-être les Juifs qu'il a fait sortir autrefois de l'Egypte, délivrés par la

mentem atque rationem, qua possit esse particeps Verbi.

Mundus duobus modis intelligitur. — 3. Illud ergo quod erat lumen verum, quod illuminat omnem hominem habentem mentem venientem in hunc mundum, ubi erat? « In hoc mundo erat. » (*Joan.*, I, 10.) Sed et terra in hoc mundo erat, et sol et luna in hoc mundo erant. Audi de die tuo, o mentis humanæ oculus! « In hoc mundo erat, et per ipsum mundus factus est. » Sic erat hic, ut et antequam mundus esset, non quasi non haberet ubi esset. Deus enim habitando continet, non continetur. Ergo miro et ineffabili modo in hoc mundo erat. « Et mundus per eum factus est, et mundus eum non cognovit. » Quis est mundus, qui per eum factus est? « In principio fecit Deus cœlum et terram, » (*Gen.*, I, 1) quia omnia per ipsum facta sunt. Quis mundus eum non cognovit? Mundus et mundus, sicut domus et domus; domus in fabrica, domus in habitatoribus. In fabrica domus, quemadmodum magnam domum fecit, pulcherrimam domum construxit. Domus in habitatoribus, quomodo bona domus, benedicat eam Dominus; mala domus, parcat ei Deus. Ergo « mundus per eum factus est, » et habitatio et habitatores : « et mundus eum non cognovit, » habitatores.

Christus quomodo non receptus a suis. Judæi ob superbiam præcisi, Gentiles ob humilitatem in oliva inserti. Centurionis humilitas et fides. — 4. « In sua propria venit, et sui eum non receperunt. » (*Ibid.*, 11.) Ergo quare venit, quasi non præscius, quod sui non essent eum percepturi? Audi propter quod venerit : « Quotquot autem receperunt eum. » Sui non receperunt, mundus non credidit, et mundus totus credidit. Sicut dicimus : Tota arbor plena foliis, numquid fructibus est locus ablatus? Utrumque dici, utrumque intelligi potest, et arbor foliis plena, et arbor fructibus plena : una arbor in utroque, sed foliis dispergendis, fructibus colligendis. Ergo fideles ejus servi, dilectores ejus, quorum gloria est, quorum spes, quorum res est; quando auditis : « Sui eum non receperunt, » nolite dolere : quia credendo ipsius estis. « Sui eum non recepe-

force de son bras, conduits à travers la mer Rouge, d'où ils se sont échappés à pied sec, qu'il a dérobés à la poursuite de leurs ennemis, nourris de la manne, délivrés de la servitude, mis en possession d'un royaume et achetés par tant de bienfaits : voilà les siens qui ne l'ont pas reçu, mais qui, en refusant de le recevoir, sont devenus des étrangers. Ils étaient sur l'olivier, ils en ont été détachés par leur orgueil. L'olivier sauvage qui n'avait aucun prix, qui ne portait que des fruits amers et méprisables, était répandu par tout l'univers, la terre en était toute hérissée ; cependant il mérita par son humilité d'être greffé sur l'olivier franc dont l'orgueil avait brisé les rameaux. Ecoutez le langage orgueilleux de cet olivier qui a mérité d'être brisé : « Nous ne sommes pas nés dans la servitude, nous avons pour père Abraham. » (*Jean*, VIII, 33.) Il leur fut répondu : « Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham ; » et à cette assertion : « Nous ne sommes point nés dans la servitude, » le Sauveur répond : « Si le Fils vous délivre, vous serez vraiment libres. » (*Ibid.*, 36.) Vous vous vantez de votre liberté ? « Quiconque commet le péché est esclave du péché. » (*Ibid.*, 34.) Combien donc, ô homme, serait-il pour vous préférable d'être l'esclave de votre semblable que de l'être d'une passion criminelle ? Ces orgueilleux refusèrent donc de le recevoir. Considérez maintenant l'olivier sauvage qui a mérité d'être greffé sur l'olivier franc, ce centurion qui sortait, non du milieu d'Israël, mais de la gentilité : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. » Et le Seigneur lui répond : « Je vous le dis en vérité, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. » (*Matth.*, VIII, 8, etc.) Je n'ai pas trouvé sur l'olivier franc ce que j'ai trouvé sur l'olivier sauvage. « Que cet olivier superbe soit brisé, que l'humble sauvageon soit greffé. Voyez comme le Sauveur greffe et retranche tout à la fois : « Aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, » les oliviers sauvages viendront en grand nombre pour être greffés sur l'olivier franc, « et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux. » Vous avez entendu comment sera greffé l'humble sauvageon, écoutez comment sont brisées les branches de l'olivier franc : « Mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ; là seront les pleurs et les grincements de dents. « Pourquoi ? Parce que « les siens ne l'ont pas reçu. » Et pourquoi l'olivier sauvage a-t-il été greffé ? Parce qu'il a donné le pouvoir d'être enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu. » (*Jean*, I, 12.)

Pouvoir qui nous a été donné de devenir enfants de Dieu. — 5. Elève donc ton cœur, ô genre humain, respire en assurance l'air de la vie et de la liberté. Qu'entends-tu ? que te pro-

runt. » Qui isti sunt? Forte Judæi olim vocati ex Ægypto, liberati in manu potenti, per Rubrum mare trajecti, per siccum evadentes, hostibus insequentibus carentes, manna pasti, de servitute eruti, ad regnum perducti, tot beneficiis empti. Ecce sui, qui non receperunt : sed non recipiendo facti sunt alieni. In oliva erant, superbiendo fracti sunt. Oleaster contemptibilis, amaritudine batorum aspernabilis, per totum mundum erat, illo totus mundus horrebat ; sed tamen per humilitatem ibi meruit inseri, unde oliva superbiendo præcidi. Audi olivam superbientem, et frangi dignam : « Nos de servitute non sumus nati, patrem habemus Abraham. » (*Joan.*, VIII, 33.) Respondetur : « Si filii Abrahæ essetis, facta Abrahæ faceretis. » Contra id quod dictum est : « De servitute non sumus nati : Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis. » (*Ibid.*, 36.) Liberos vos esse jactatis? « Omnis qui facit peccatum, servus est peccati. » (*Ibid.*, 34.) Quanto ergo tutius homo servus esses hominis, quam perversæ cupiditatis ? Illi tamen superbiendo humilem non receperunt. Vide oleastrum dignum inseri : Centurionem illum, non de Israeliticis, sed de Gentilibus : « Domine, non sum dignus, ut sub tectum meum intres. » Et Dominus : « Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. » (*Matth.*, VIII, 8, etc.) In oliva non inveni, quod inveni in oleastro. Ergo oliva superbiens præcidatur, oleaster humilis inseratur. Vide inserentem, vide præcidentem : « Propterea dico vobis, quia multi ab Oriente et Occidente venient ; » multus veniet oleaster inserendus in oliva : « et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum. » Audisti quemadmodum oleaster humilis inseratur : audi quemadmodum oliva superba præcidatur : « Filii autem regni ibunt in tenebras exteriores, ibi erit fletus et stridor dentium. » Quare? Quia « sui eum non receperunt. » Et quare insertus oleaster? Quia « quotquot eum receperunt, dedit eis potestatem filios Dei fieri. » (*Joan.*, I, 12.)

Potestas data ut efficiamur filii Dei. — 5. Erige cor, genus humanum, respira in aura vitæ et securissimæ libertatis. Quid audis? quid tibi promittitur? « De-

met-on? « Il leur a donné le pouvoir. » Quel pouvoir? Est-ce ce pouvoir qui enfle les hommes d'orgueil, le pouvoir de décider du sort de leurs semblables, de juger les innocents et les coupables? Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. Ils n'étaient pas ses enfants et ils le deviennent, parce que Celui par lequel ils deviennent enfants de Dieu, était auparavant le Fils de Dieu, et qu'il est devenu le Fils de l'homme. Ils étaient donc enfants des hommes et ils sont devenus enfants de Dieu. Le Fils de Dieu s'est abaissé à ce qu'il n'était pas, parce qu'il était autre chose. Relevez donc vos espérances. La promesse qui vous est faite est grande, elle vous paraît incroyable, et l'on regarde presque comme impossible que des hommes puissent devenir enfants de Dieu. Mais il a fait beaucoup plus pour eux : le Fils de Dieu s'est fait fils de l'homme. Relevez donc vos espérances, ô hommes, et bannissez l'incrédulité de votre cœur. Ce qui déjà s'est accompli pour vous est plus incroyable que ce qui vous a été promis. Vous êtes étonné que l'homme obtienne la vie éternelle, vous êtes surpris que l'homme puisse y parvenir, étonnez-vous bien plutôt qu'un Dieu ait pu descendre pour vous jusqu'à la mort. Pourquoi douter de la promesse après en avoir reçu un si précieux gage? Considérez donc comme ce gage vous affermit, comme il donne une nouvelle force à la promesse de Dieu : « Tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » Par quelle génération? Ce n'est point par la génération ordinaire et ancienne, par la génération charnelle qui n'a qu'un temps. « Ils ne sont point nés du sang, dit saint Jean, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. » (*Ibid.*, 13.) Ce prodige vous étonne, vous n'y croyez point? « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Ibid.*, 14.) C'est de là qu'est venu le sacrifice du soir, attachons-nous à lui, offrons-nous avec Celui qui s'est offert pour nous. C'est ainsi que le sacrifice du soir détruit la vie ancienne, et qu'avec l'aurore s'élève une vie nouvelle.

SERMON CCCXLIII (1).

Sur Suzanne et Joseph, avec une exhortation à la chasteté.

Suzanne est un exemple de chasteté conjugale. La chasteté est un don de Dieu. Suzanne a été délivrée de ses faux témoins par un prodige divin. — 1. Que les divines lectures et que les saints oracles qui viennent de retentir à nos oreilles se fassent comme un nid dans nos cœurs, qu'ils ne se contentent point de voler et de passer, ou

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le chapitre x de sa Table. On retrouve ce même sermon, mais réduit de moitié, parmi les homélies latines publiées sous le nom de saint Jean-Chrysostome.

dit eis potestatem. » Quam potestatem? An forte unde inflantur homines, judicandi de capitibus humanis, ferendi sententias de innocentibus et nocentibus? « Potestatem, inquit, dedit eis filios Dei fieri. » Jam enim (*f.* redundat non) non erant filii, et fiunt filii; quia ille, per quem fiunt filii Dei, jam erat Filius Dei, et factus est filius hominis. Jam ergo et illi erant filii hominum, et facti sunt filii Dei. Descendit ad id quod non erant, quia aliud erat. Erige ergo spem. Magnum est quod tibi promissum est, et incredibile videtur, et quasi non posse æstimatur filios hominum fieri filios Dei. Sed plus pro illis factum est, quia Filius Dei factus est filius hominis. Erige ergo spem, o homo, pelle a corde infidelitatem. Incredibilius jam pro te factum est, quam quod tibi promissum est. Miraris si homo habeat vitam æternam? miraris si homo perveniat ad vitam æternam? mirare potius, quod Deus pro te pervenit ad mortem. Quid dubitas de promisso, tanto pignore accepto? Vide ergo quomodo te confirmat, quomodo promissionem Dei roborat : « Quotquot, inquit, receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri. » Qua generatione? Non illa usitata, non veteri, non transitoria vel carnali. « Non ex carne, inquit, non ex sanguine, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. » (*Ibid.*, 13.) Miraris, non credis? « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Ibid.*, 14.) Ecce unde factum est sacrificium vespertinum. Inhæreamus illi : nobiscum offeratur, qui pro nobis oblatus est. Sic enim vespertino sacrificio vita vetus interficitur, et diluculo nova oritur.

SERMO CCCXLIII (a).

De Sasanna et Joseph : cum exhortatione ad castitatem.

Susanna exemplum pudicitiæ conjugalis. Castitas donum Dei. Susanna divinitus liberata a falsis testibus. — 1. Divinæ lectiones, et sancta oracula Dei, quæ insonuerunt auribus nostris, nidum faciant in mentibus nostris : non volent et transeant, (*a*) aut sedeant, et discedant; sed aliquid pariant. Nam si

(*a*) Alias II, inter editos ex Mss. Carthusiæ majoris. — (*b*) Apud Chrysostomum, *sed sedeant, nec discedant.*

de s'arrêter quelques instants pour s'éloigner ensuite, mais qu'ils produisent quelque fruit. Car si « le passereau trouve une demeure pour s'y retirer, et la tourterelle un nid pour y placer ses petits, » (*Ps.* LXXXIV, 4) combien plus le passereau qui est la parole de Dieu, et la tourterelle qui est sa miséricorde? Nous venons d'entendre l'histoire de Suzanne; que la chasteté conjugale y trouve un sujet d'édification, un solide fondement pour s'appuyer, un rempart assez fort pour se garantir des surprises de l'ennemi, et convaincre de mensonge les faux témoins. Cette chaste femme était réservée à une mort certaine sans la présence de Celui qui avait vu ce qui restait caché aux yeux de ses juges. L'Ecriture nous a conservé les paroles qu'elle a prononcées dans son jardin, c'est-à-dire dans son verger; paroles que nul autre n'a entendues que les deux vieillards qui voulaient attenter à la vertu de la femme d'un autre, et qui se vengeaient de sa résistance en inventant contre elle un faux témoignage. Ils furent les seuls qui entendirent ces paroles : « Je ne vois que périls de toutes parts, car, si je cède, je mérite la mort, et, si je ne cède pas, je n'échapperai pas à vos mains. Mais il vaut mieux pour moi tomber en vos mains en résistant, que de pécher devant le Seigneur. » (*Dan.*, XIII, 22, 23.) Elle méprisait les avances commes les menaces qui lui étaient faites, parce qu'elle craignait Celui qu'elle ne voyait pas, mais dont les regards divins étaient fixés sur elle; car, si elle ne voyait pas Dieu, il ne s'ensuit pas qu'elle n'était pas vue de Dieu. Dieu voyait en elle la demeure qu'il élevait, il contemplait son œuvre, il habitait son temple; il y était présent, et répondait par sa bouche à ces infâmes séducteurs. Car si Celui à qui elle devait d'être chaste l'eût abandonnée, c'en était fait de sa chasteté. Elle s'écrie donc : « Je ne vois que dangers de toutes parts. » Mais elle attendait celui qui devait la sauver de la pusillanimité et de la tempête, que ces faux témoins, semblables à des vents destructeurs, soulevaient contre elle. Et cependant, au milieu de ce déchaînement des vents et des flots, sa chasteté ne fit pas naufrage, parce que Dieu la gouvernait. Elle jeta un cri, on accourut, on fit une enquête, et sa cause fut portée devant le tribunal. La maison de Suzanne avait ajouté foi à la déposition des deux infâmes vieillards contre elle, et quoique sa vie pure et sans tache parût rendre un témoignage suffisant en faveur de son innocence, il leur semblait qu'il y eût irréligion à ne pas croire à l'accusation des vieillards. Ils n'avaient jamais entendu dire rien de pareil de Suzanne : les vieillards étaient donc de faux témoins; mais ils étaient connus de Dieu. La maison de Suzanne croyaient une chose, les yeux du Seigneur en voyaient une bien différente, mais que les hommes ne voyaient pas, et ils croyaient devoir accepter la déposition des deux vieillards.

« passer invenit sibi domum, et turtur nidum, ubi reponat pullos suos; » (*Psal.* LXXXIII, 4) quanto magis passer verbum Dei et turtur misericordia Dei? Audivimus de Susanna lectionem : ædificetur pudicitia conjugalis, et tam firmo fundamento innitatur muroque valletur, ut et insidiantes repellat, et falsos testes convincat. Remanserat casta mulier moritura, nisi adesset qui videbat, quod judicantes latebat. Conscripta sunt verba ejus, quæ habuit in paradiso, hoc est in viridario suo : quæ verba nullus hominum audivit, nisi soli duo, qui pudori uxoris alienæ insidiabantur, et reluctanti falsum testimonium meditabantur. Illi soli audierunt quod dictum est : « Angustiæ mihi undique. Si enim hoc fecero, mors mihi est; si autem non fecero, non effugiam manus vestras. Melius est autem mihi manus vestras non evadere, quam in conspectu Dei peccare. » (*Dan.*, XIII, 22.) Contemnebat quod audiebat, quia timebat quem non videbat; cujus tamen divinis oculis erat ipsa conspicua. Neque enim quomodo illa Deum non videbat, sic non videbatur a Deo. Videbat Deus quod ædificabat, inspiciebat opus suum, habitabat templum suum, ibi erat ipse, insidiantibus respondebat. Nam si castitatis dator deseruisset, castitas interiisset. Ait ergo : « Angustiæ mihi undique. » Sed et exspectabat eum, qui eam salvam faceret a pusillanimitate et tempestate falsorum testium, tanquam ventorum malorum. In illis tamen ventis et fluctibus naufragium castitas non fecit; quia Dominus gubernavit. Clamatum est, ventum est, processum est : pervenit causa ad judicium. Domus Susannæ crediderat contra dominam senioribus falsis : et quamvis anteacta illæsa et immaculata vita idoneum videretur pudicitiæ testimonium perhibere; illis tamen irreligiosum videbatur senioribus non credere. Nullus talis sermo unquam sonuerat de Susanna. Illi ergo falsi testes; sed noti Deo. Aliud credebat domus, aliud videbat Dominus : sed quod videbat Dominus, homines nesciebant, senioribus recte credi videbatur. Ergo moriendum erat : sed si caro moreretur, casti-

Elle allait donc nécessairement mourir; mais le même coup qui donnerait la mort à son corps couronnerait en même temps sa chasteté. Alors le Seigneur écouta sa prière, il exauça celle dont il connaissait l'innocence, il n'abandonna point à la mort celle qu'il avait sauvée de l'adultère. Il suscita l'esprit de Daniel d'un âge encore jeune, mais d'une piété solide. L'esprit de prophétie dont il était rempli lui découvrit la calomnie de ces deux abominables vieillards. Mais il fallait faire passer sa conviction dans l'esprit des juges. « Faux témoins, s'écrie-t-il, retournez au jugement. » Il savait par la révélation de l'esprit prophétique que c'étaient de faux témoins, mais il fallait le prouver à ceux qui l'ignoraient; et pour le prouver aux juges, il devait convaincre de mensonge les faux témoins. Or, pour les convaincre de mensonge et faire ressortir la fausseté de leurs accusations, il ordonna de séparer ces deux hommes l'un de l'autre. Il les interrogea ensuite séparément, car s'ils avaient pu ressentir les mêmes feux criminels, ils n'avaient pu se concerter pour adopter un seul plan de défense. Il demanda donc à l'un sous quel arbre il avait saisi les adultères ; il répondit : sous un lentisque. Il fit la même question à l'autre qui répondit : sous un chêne. Ces témoignages contradictoires firent découvrir la vérité et sauvèrent la chasteté.

Suzanne, pour être délivrée, n'en fut pas plus heureuse.— 2. La chasteté de Suzanne, je l'ai déjà dit, eût été sauvée et couronnée, quand même, par suite de ce jugement, elle eût souffert dans son corps la mort qu'elle devait nécessairement subir un jour. En effet, nous devons mourir tous, et le but de celui qui veut échapper à la mort n'est pas de l'éviter absolument, mais de retarder le paiement de cette dette. Nous sommes tous passibles de cette dette, tous nous devons rendre ce que nous avons reçu d'Adam, et, lorsque nous refusons de mourir, ce n'est pas une exemption que nous demandons à notre créancier, mais un simple délai. Suzanne, cette pieuse et chaste épouse, devait donc aussi mourir un jour, et quand même elle eût alors payé cette dette, en quoi sa vertu eût-elle souffert, de ce que son corps eût été renfermé dans le tombeau, et sa chasteté représentée à Dieu pour recevoir de lui la couronne? Croyez-vous, mes frères, qu'il y ait un si grand mérite à ce que de faux témoins ne puissent prévaloir contre l'innocence? Non, il n'y a pas tant de gloire pour l'innocence à n'être pas victime d'un faux témoignage. Il y aurait grand mérite, si le faux témoignage n'avait pas prévalu contre le Seigneur. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a été crucifié par la déposition de faux témoins. Et toutefois, bien qu'ils aient triomphé pour un instant, en quoi ont-ils pu nuire au Sauveur, qui devait ressusciter? Le Seigneur,

tas coronaretur. Adfuit Dominus precanti, exaudivit quam noverat : non deseruit ne moreretur, cui subvenit ne adulteraretur. Excitavit Dominus spiritum sanctum Danielis adhuc novelli ætate, sed robusti pietate. Quia ergo erat in eo propheticus Spiritus, continuo nequissimorum seniorum vidit fallaciam. Sed quod ille intuebatur, providendum erat quomodo cæteris monstraretur. « Falsi, inquit, testes sunt, redite in judicium. » Sed quod falsi essent, ille noverat, cui propheticus Spiritus revelaverat : docendi erant, qui nesciebant. Ergo si judices docendi, testes procul dubio convincendi. Convincens ergo eos, intendens falsitatem testimonii, quam ipse jam noverat, jussit eos ab invicem separari. Interrogavit singulos : unam enim concupiscentiam habere ambo potuerunt, sed unum consilium meditari non potuerunt. Interrogatus est unus, sub quam arborem comprehendisset adulteros; respondit : « Sub lentisco. » Interrogatus est alius; respondit : « Sub ilice. » Dissonantia testimoniorum patefecit veritatem, liberavit castitatem.

Susannæ, quia liberata est, non major exinde felicitas. — 2. Et castitas quidem, Fratres, sicut jam dixi, liberaretur et coronaretur, etiam si caro quandoque moritura, illo judicio moreretur. Morituri enim sumus omnes : nec agit quisquam qui cupit evadere, ut mortem auferat; sed ut differat debitum. Hoc omnes tenet, hoc omnes reddituri sumus, quod de Adam traximus; et quod mori nolumus, ab exactore hujus debiti non securitas datur, sed dilatio postulatur. Susanna ergo religiosa mulier et pudica conjux, erat utique quandoque moritura : et ipsum quandoque si tunc esset, pudicitiæ quid obesset, dum caro conderetur sepulcro, et castitas redderetur Deo, coronaretur a Deo? Putatis enim, Fratres, tanquam ad magnum meritum pertinere, si falsi testes non prævaleant adversus innocentem? Non est magnum meritum, si non prævaleat falsum testimonium adversus innocentem. Magnum meritum esset, si adversus Dominum non prævaluisset. Ipse autem Dominus noster Jesus Christus per linguas falsorum testium est crucifixus. Sed ipsi quidem falsi testes ad

notre Dieu, a donc voulu nous donner un exemple dans sa chair, dans sa faiblesse, dans cette nature d'esclave qu'il a prise pour délivrer les esclaves, pour chercher les pécheurs égarés, racheter les captifs, briser leurs chaînes, faire des esclaves autant de frères; oui, en venant sur la terre, revêtu de la forme de serviteur, il a voulu apprendre au serviteur à ne point redouter les faux témoins, et à ne point craindre si l'on ajoute foi à leurs dépositions. Ils peuvent bien donner une mauvaise réputation, mais ils ne peuvent atteindre une conscience pure. Les trois jeunes hommes ont été délivrés de la fournaise ardente, leur Dieu se déclara leur protecteur, ils marchèrent au milieu de ces flammes inoffensives qui brûlaient autour d'eux sans les atteindre, ils chantaient au milieu des flammes les louanges de Dieu, et ils en sortirent sains et saufs comme ils y étaient entrés. (*Dan.*, III, 24.) Dieu vint donc à leur secours, dirons-nous pour cela que son bras ait fait défaut aux Machabées? Les premiers échappèrent, les Machabées furent aussitôt consumés par les flammes (*Machab.*, II, 7); les uns comme les autres furent éprouvés, mais ceux-ci devinrent la proie des flammes, tandis que les autres furent épargnés; tous cependant furent couronnés. Si les trois jeunes Hébreux furent épargnés par la flamme, c'est en faveur de Nabuchodonosor, pour l'amener à croire en leur Dieu. Celui, en effet, qui a pu les délivrer d'une manière si éclatante, pouvait aussi les couronner en secret. Mais s'il les avait couronnés en secret, il n'eût pas sauvé le roi qui les persécutait. La protection dont il environna leur corps devint le salut de son âme. En louant Dieu ils échappèrent aux feux, mais aux feux de la vie présente; ce prince, en croyant en Dieu, échappa aux flammes éternelles. Dieu lui accorda donc une plus grande grâce qu'à ces trois jeunes Hébreux. Mais pour Antiochus, il n'était pas digne d'une telle grâce, lui, le bourreau des Machabées; aussi triomphait-il en les voyant expirer au milieu des flammes et des tourments; mais, « celui qui s'élève sera humilié. » (*Luc*, XVIII, 14.)

Marie délivrée du faux soupçon de Joseph. — 3. Celui donc qui a délivré Suzanne, cette chaste femme, cette épouse fidèle, du faux témoignage des vieillards, a délivré la vierge Marie du faux soupçon de son époux. Il se trouva que cette vierge, dont son époux ne s'était pas approché, était enceinte. (*Matth.*, I, 19.) Son sein avait grossi en devenant fécond, mais sans porter aucune atteinte à sa pureté virginale. Elle avait conçu par la foi l'auteur même de la foi; elle avait reçu dans son corps Celui qui n'en avait pas laissé violer la pureté; cependant, son mari conçut un soupçon naturel à un homme. Il croyait qu'un autre était l'auteur de ce qu'il sa-

horam prævaluerunt, resurrecturo quid nocuerunt? Exemplo itaque suo Dominus Deus noster in carne sua, in infirmitate sua, et in forma servi, quam suscepit ad liberandum servum, ad quærendum fugitivum, ad redimendum captivum, solvendum vinctum, faciendum de servo fratrem; ad hoc veniens in forma servi demonstravit servo exemplum, ne falsos testes perhorrescat; et cum creduntur, non timeat. Possunt enim facere malam famam; sed non possunt interficere conscientiam puram. Liberati sunt tres viri de camino ignis ardentis, adfuit Deus eorum, deambulaverunt inter ignes innoxios, circum ardentes et non urentes, et in ipsa deambulatione laudes dixerunt Deo, et illæsi sicut missi fuerant, evaserunt (*Dan.*, III, 24); adfuit ergo Deus eorum : numquid defuit Deus Machabæorum? Illi evaserunt, illi mox arserunt (*Mach.*, II, 7) : utrique tentati, hi carne consumpti, hi carne illæsi; sed utrique coronati. Ut evaderent flammas tres viri, Nabuchodonosor præstitum est, ut crederet in Deum eorum. Nam qui eos potuit in manifesto liberare, potuit et in occulto coronare. Sed si illos in occulto coronasset, regem, qui sævierat, non liberasset. Salus corporis illorum, salus animæ facta est illius. Illi Deum laudando evaserunt, sed præsentes ignes : ille in Deum credendo evasit, sed æternas gehennas. Plus ergo illi, quam illis, præstitum est. Antiochus autem non erat dignus, cui talia præstarentur, a quo Machabæi torquebantur : ideo illis igne tormentisque consumptis, exsultavit; sed « qui se exaltat, humiliabitur. » (*Luc.*, XVIII, 15.)

Maria a falsa suspicione Josephi liberata. — 3. Qui ergo liberavit Susannam mulierem castam, conjugem fidelem a falso testimonio seniorum, ipse liberavit et virginem Mariam a falsa suspicione mariti sui. Inventa est ergo virgo illa prægnans, ad quam vir non accesserat. (*Matth.*, I, 19.) Uterus quidem fetu intumuerat; sed virginalis integritas manserat. Seminatorem fidei fide conceperat, Deum in suum corpus assumpserat, qui ejus corpus violari non permiserat : marito tamen tanquam homini venit in suspicionem. Aliunde esse credebat, quod de se non esse sciebat, et ipsum aliunde adulterium

vait lui être étranger, et il soupçonnait naturellement un adultère. Un ange vient réformer ses idées. Pourquoi fut-il jugé digne d'être averti par un ange? Parce que ses soupçons ne venaient point de la malveillance, tels que ceux qui naissent quelquefois parmi les frères, au témoignage de l'Apôtre. (I *Tim.*, VI, 4.) Les soupçons malveillants viennent du désir de trouver en faute; les soupçons bienveillants sont inspirés par la nécessité de diriger. Un père peut soupçonner le mal dans son fils, mais il ne lui est pas permis de le calomnier; vous soupçonnez le mal, il est vrai, mais vous désirez trouver le bien. Celui qui ne soupçonne que par bienveillance désire se tromper; aussi, est-il dans la joie, lorsqu'il reconnaît la fausseté de ses soupçons. Tel était Joseph à l'égard de son épouse, qu'il n'avait jamais connue comme époux, mais à laquelle il était uni par les liens de la foi. Ainsi donc, la Vierge elle-même devint l'objet d'un faux soupçon; mais, de même que l'Esprit de Dieu se déclara pour Suzanne dans la personne de Daniel, un ange prit la défense de Marie. Cet ange dit à Joseph : « Ne crains pas de recevoir Marie, ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. » (*Matth.*, I, 20.) Le soupçon s'effaça devant la révélation que l'ange fit de la rédemption.

La chasteté des vierges et celle des épouses obtiennent une récompense inégale, mais éternelle cependant pour les unes comme pour les autres. Le joug du Christ est doux et son fardeau léger pour ceux qui aiment. — 4. Les épouses se sont réjouies, il n'y a qu'un instant, de l'exemple de Suzanne; que les vierges se réjouissent maintenant de l'exemple de Marie; que les unes comme les autres pratiquent la chasteté, soit conjugale, soit virginale. Car l'une et l'autre de ces deux chasteté est méritoire aux yeux de Dieu; la chasteté virginale est supérieure, il est vrai; la chasteté conjugale est d'un mérite inférieur; l'une et l'autre cependant sont agréables à Dieu, parce qu'elles sont un don de Dieu. Tous parviennent à la vie éternelle, mais tous n'obtiennent pas dans la vie éternelle le même honneur, la même dignité, le même mérite. Nous pouvons trouver, dans ce que nous appelons le ciel, une figure de ce que sera la vie éternelle et le royaume de Dieu. Au ciel brillent tous les astres, ainsi dans le royaume de Dieu seront tous les bons chrétiens. La vie éternelle sera égale pour tous, car l'un ne vivra pas plus longtemps que l'autre, puisque, pour nous tous, cette vie n'aura point de fin. C'est là le denier que doivent recevoir les ouvriers, soit ceux qui ont travaillé à la vigne dès le matin, soit ceux qui ne sont venus qu'à la onzième heure; ce denier, c'est la vie éternelle, qui est égale pour tous. (*Matth.*, XX, 9.) Mais contemplez le ciel, et rappelez-vous ces paroles de l'Apôtre : « Autre

suspicabatur. Ab Angelo corrigitur. Quare dignus fuit ab Angelo corrigi? Quia non in illo erat malivola suspicio : quales Apostolus dicit malivolas suspiciones nasci inter fratres. (I *Tim.*, VI, 4.) Malivolæ suspiciones sunt calumniantium, benevolæ suspiciones sunt gubernantium. Licet cuiquam de filio male suspicari; sed de filio non licet calumniari : utique suspicaris malum; sed optas invenire bonum. Qui benevole suspicatur, vinci cupit : tunc enim bene lætatur, quando falsum inventum fuerit, quod male suspicabatur. Talis erat Joseph circa conjugem suam, cui corpore non erat mixtus, sed tamen fide jam fuerat copulatus. Venit ergo et virgo in falsam suspicionem : sed sicut pro Susanna adfuit in Daniele Spiritus, sic pro Maria adfuit Angelus. Ad Joseph inquit Angelus : « Noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim de ea nascitur, de Spiritu-sancto est. » (*Matth.*, I, 20.) Ablata suspicio est; quia inventa redemptio est.

Virginum et conjugatarum castitas, præmium inæquale, sed æternum utraque habet. Jugum Christi lene et sarcina levis amantibus. — 4. Gaudebant paulo ante conjugatæ ad Susannam, gaudeant virgines ad Mariam : utræque teneant castitatem, illæ conjugalem, illæ virginalem. Utraque enim castitas habet apud Deum meritum : etsi virginalis major est, conjugalis minor; tamen utraque grata est Deo, quia donum est Dei. Ad vitam æternam omnes perveniunt; sed in vita æterna non omnes eumdem honorem, eamdem dignitatem, idem meritum comparant. Sic erit vita æterna et regnum Dei, quomodo, similitudinis causa, quod dicimus cœlum. In cœlo sunt omnia sidera : sic et in regno Dei omnes erunt boni fideles. Vita æterna par erit omnibus : non enim ibi alius plus vivit, alius minus : quando omnes sine fine victuri sumus. Ipse est denarius, quem accepturi sunt operarii, sive qui in vinea mane laboraverunt, sive qui ad horam undecimam venerunt : denarius ille vita æterna est, quæ omnibus par est. (*Matth.*, XX, 9.) Sed intuemini cœlum, recordamini Apostolum : « Alia corpora cœlestia, et alia terrestria; alia gloria solis, et alia gloria lunæ,

est la beauté des corps célestes, autre est celle des corps terrestres; le soleil a son éclat, la lune a le sien, les étoiles le leur, et entre les étoiles, l'une est plus brillante que l'autre. Il en est de même de la résurrection des morts. » (I *Cor.*, xv, 40, etc.) Que chacun de nous donc, mes frères, combatte dans ce siècle, selon la mesure de la grâce qu'il a reçue, pour avoir part aux joies de la vie future. Etes-vous marié ? C'est un genre de vie d'un mérite inférieur; la récompense que vous espérez sera moindre; ne désespérez pas toutefois d'obtenir le royaume éternel. Vous avez à observer les préceptes de la vie conjugale. Vous avez une épouse, il est vrai, êtes-vous dispensé pour cela de vous regarder comme voyageur en ce monde, de penser que vous devez mourir un jour et sortir de votre couche voluptueuse ? Considérez donc où vous allez; à des tourments, à des malheurs éternels, ou à l'éternelle récompense. Réfléchissez donc sérieusement, conservez soigneusement ce que vous avez reçu, portez votre fardeau; il sera léger si vous aimez, pesant si vous n'aimez pas. En effet, ce n'est pas en vain que le Seigneur a dit, et il ne parlait pas seulement aux vierges, lorsqu'il faisait cet appel : « Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; » non pas de vos corps, mais de vos âmes. « Car mon joug est doux et mon fardeau léger. » (*Matth.*, xi, 28, etc.) Il est doux pour celui qui aime, pesant pour celui qui n'aime pas. Avez-vous pris sur vos épaules le joug du Seigneur ? Il sera doux si vos efforts tendent au bien ; il sera rude si vous résistez. La vie conjugale est environnée de tentations. Est-ce que la vertu de Suzanne n'a pas été tentée, bien qu'elle fût engagée dans les liens du mariage? Les femmes mariées sont-elles les seules qui soient exemptes de ces tentations? Suzanne était mariée, elle avait un époux, et cependant elle n'a pas laissé d'être tentée et agitée par la tempête. « Je ne vois, dit-elle, que des dangers de toute part. » Elle craignit de mourir victime de ces faux témoins, mais elle craignit bien plus que Dieu, le souverain juge, ne la condamnât à une mort plus entière. Les faux témoins ne pouvaient la faire punir que d'une mort de quelque temps, la condamnation du souverain juge emportait une mort éternelle. Elle pesa ces deux extrémités et fit son choix; la crainte précéda cet examen, elle réfléchit et fit son choix, et ce choix fut suivi de la victoire. Ainsi a-t-elle enseigné aux femmes vraiment chrétiennes à résister au tentateur, à combattre, à souffrir, à implorer le secours du ciel.

Suzanne est un exemple proposé aux femmes. Nous devons veiller non-seulement à ce que notre vie soit bonne, mais encore à ce que notre réputation soit intacte. — 5. Tel est le témoignage

et alia gloria stellarum; stella enim a stella differt in gloria : sic et resurrectio mortuorum. » (I *Cor.*, xv, 40, etc.) Ergo unusquisque, Fratres mei, pro dono quod accepit, certet in hoc sæculo, ut gaudeat in futuro. Conjugatus es ? Inferior vita est, inferius præmium spera ; æternum tamen regnum non despera. Præcepta tibi conjugalia retinenda sunt. Quid enim, quia uxorem habes, non te debes agnoscere peregrinari in hoc mundo, moriturum non te debes cogitare, exiturum de lecto voluptatis ? et vide quo utcumque pergas, ad tormentum calamitatis, an ad præmium æternitatis. Cogita ergo, serva quod accepisti, ferto sarcinam tuam : quia levis est, si diligis; gravis, si odisti. Non enim frustra Dominus ait, aut vere cum hoc ait, solis continentibus loquebatur : « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris : » non carnibus vestris, sed animabus vestris. « Jugum enim meum lene est, et sarcina mea levis est : » (*Matth.*, xi, 28, etc.) levis amanti, gravis neganti. Jugum Domini in cervicem sumpsisti ? Lene est, si bene conaris; asperum, si reluctaris. Circumstant tentationes conjugalem vitam. Numquid enim ista Susanna ideo non tentata est in ipsa pudicitia, quia marito erat conjuncta ? Numquid hæ solæ in hac parte non tentantur, quæ viris copulantur ? Ecce Susanna uxor aliena erat, maritum habebat : tamen tentata est, fluctuavit in tempestate. « Angustiæ, inquit, mihi sunt undique. » A falsis enim testibus timuit mori : sed a Deo judice vero timuit penitus mori. A falsis enim testibus ad tempus moreretur : a judice Deo in æternum puniretur. Appendit, elegit : prius timuit, et appendit; appendit, et elegit; elegit, et vicit. Docuit feminas conjugatas religiosas, tentatori resistere docuit, pugnare docuit, laborare docuit, adjutorium implorare docuit.

Feminis exemplum Susanna. Agendum non solum ut bona sit vita, sed et fama illæsa. — 5. Si de femina

que l'Ecriture rend à cette femme exposée à la tentation ; a-t-elle pour cela oublié les hommes? ne leur offre-t-elle aucun exemple à imiter? Nous avons considéré Suzanne tentée par des hommes qui voulaient la corrompre; nous l'avons vu lutter courageusement contre eux. Cette lecture était pour notre cœur comme un théâtre où nous considérions, d'un côté, une âme chaste qui combattait comme un athlète de Dieu, de l'autre, l'ennemi qui l'attaquait; partageons, avec cette héroïne victorieuse, la gloire du triomphe sur cet ennemi vaincu. Les femmes chrétiennes ont un exemple et un modèle à imiter. Mais qu'elles reconnaissent que c'est à Dieu, et non à l'homme qu'elles doivent la vertu qu'elles conservent; elles ne la conservent véritablement qu'autant qu'elles en renvoient toute la gloire à Dieu, à Celui qui vit en elles, quand elles le gardent, ce précieux trésor, qui échappe aux regards de leur époux. Souvent, en effet, leur mari est absent, mais Dieu est toujours présent. Quelquefois encore, le mari, en sa qualité d'homme, conçoit un faux soupçon; que l'épouse prie alors pour son mari, qu'elle demande à Dieu de dissiper ce soupçon sans fondement, qu'elle prie Dieu, non point de le condamner, mais de le sauver. Le faux soupçon du mari ne ferme point les yeux de Dieu. La conscience de la femme est à découvert devant Celui qui l'a créée; si elle est opprimée pour un temps, Dieu la délivre pour l'éternité. Mais qu'elle prie pour son mari, et qu'elle se montre soigneuse d'avoir non-seulement une vie irrépréhensible, mais une réputation intacte. La pureté sauve une vie sainte de la condamnation, mais la bonne renommée préserve les autres des faux soupçons, qui les font tomber dans le péché, lorsqu'ils entreprennent de juger ce qu'ils ne voient point. C'est ce qui était arrivé aux juges de Suzanne, et le saint jeune homme Daniel, ou plutôt le Seigneur par le moyen de Daniel, a été leur libérateur, bien plus que celui de Suzanne, en les sauvant de la mort intérieure de l'âme. Il sauva Suzanne d'une condamnation passagère, mais il sauva les juges de l'éternel supplice, auquel les aurait condamnés, pour ce jugement inique, et la condamnation d'une innocente, la sentence du juge, inaccessible à toute corruption, et auquel personne ne peut se soustraire.

Joseph est un exemple de chasteté proposé aux hommes. — 6. Je vous disais donc que les hommes eux-mêmes avaient aussi des exemples à imtier. Epoux chastes, époux qui avez la crainte de Dieu, époux qui vous contentez de vos femmes et qui leur gardez la fidélité que vous exigez d'elles, attendez, de ce que je vais vous rappeler, ce que vos épouses attendaient de la lecture qui a été faite. La sainte Ecriture ne vous a pas laissés sans exemple. Vos épouses se réjouissaient au récit de la victoire de Su-

tentata Scriptura testis est; numquid viros deseruit? numquid eis exemplum imitationis deesse permisit? Intuebamur Susannam tentatam a viris concupiscentibus ejus corruptionem, intuebamur certantem. Lectio illa theatrum nostri cordis erat, athletam Dei pudicum spiritum exspectabamus, certantem adversarium videbamus, de victo cum victrice triumphemus. Habent exemplum suum religiosæ conjuges, habent quod imitentur. Deo debeant, quod servant, non homini : tunc enim servant, si Deo debeant; tunc servant, si illi debeant, qui videt quod servant, quod etiam maritus non videt. Sæpe enim absens est maritus, semper est præsens Deus : et aliquando, quia homo est maritus, suspicatur falsum; tunc oret mulier pro marito suo suspicante falsum; oret ut ille salvetur, non ut ille damnetur. Falsa enim viri suspicio non claudit oculos Dei. Illius conscientia nuda est coram illo, qui creat eam. Ipse enim ad tempus oppressam liberat in æternum. Sed oret pro marito, et det operam non solum habere bonam vitam, sed etiam illæsam famam. Bonam enim vitam ipsa pudicitia liberat, ne damnetur : bona vero fama alios liberat, ne falsum suspicando labantur, et forte in peccatum decidant, dum quod non vident judicant : sicuti judices isti ceciderunt, et Daniel sanctus, imo per Danielem Dominus, magis illos judices, quam Susanna, ab interiore morte liberavit. Liberavit enim illam, ne ad tempus damnaretur : liberavit autem illos, ne male judicando et innocentem damnando, in æternum supplicium caderent ejus judicis, quem nemo potest corrumpere, a quo nemo se potest abscondere.

Joseph viris exemplum pudicitiæ. — 6. Dicebam ergo de viris, quia nec ipsi sine exemplo dimissi sunt. Viri casti, viri timentes Deum, viri quibus sufficiunt conjuges suæ; viri qui non violatis, quod vobis violari non vultis; viri qui fidem, quam exegistis, reddidistis; exspectate et vos me commemorante, quod exspectabant uxores vestræ lectore recitante. Nec vos sine exemplo Scriptura divina dimisit. Illæ Susannam audiebant, et in ea vincente gaudebant : vos Joseph attendite; non illum Joseph,

zanne; pour vous, considérez Joseph, non point ce Joseph auquel avait été fiancée la vierge Marie, qui devint mère du Christ; car ce Joseph fut tenté contre son épouse d'un soupçon dont un ange vint bientôt le délivrer. La sainte Ecriture nous parle d'un autre Joseph, qui fut tenté par une femme impudique; elle conçut, pour ce beau jeune homme, non pas un amour chaste, mais la passion d'un cœur corrompu, privé de ces yeux qui permettent de voir la beauté spirituelle et invisible; en aimant la beauté de ce jeune homme, elle ne voulait pas qu'il restât chaste. Elle aima donc un autre que son mari, elle aima le serviteur de son mari; mais elle n'aima point la fidélité que ce serviteur gardait à son maître. Est-ce donc lui, dites-moi, qu'elle aimait, n'est-ce pas bien plutôt elle-même? Pour moi, je pense qu'elle n'aimait ni lui, ni elle-même. Car, si elle l'aimait véritablement, pourquoi voulait-elle le perdre? Si elle s'aimait elle-même, pourquoi s'exposer à une perte certaine? J'ai donc prouvé que cette femme n'aimait pas. Elle brûlait du venin de sa passion impure, elle ne brûlait pas de la flamme de la charité. Mais les yeux de Joseph découvraient ce qu'elle ne pouvait voir. Il était plus beau dans son âme que dans son corps; la lumière de son cœur était plus brillante que l'éclat de son visage, et là, où les yeux de cette femme ne pouvaient pénétrer, il jouissait de cette beauté tout intérieure. Comment donc, le regard fixé sur cette beauté de la chasteté, eût-il permis qu'elle fût souillée, qu'elle fût corrompue par les avances de cette femme? Elle était embrasée d'amour, et lui aussi brûlait d'amour; mais l'objet de son amour était bien supérieur à ce qu'aimait cette femme, parce qu'il voyait ce qu'elle ne pouvait pas voir.

Les impudiques eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'aimer la chasteté dans les autres. — 7. Si vous voulez voir tant soit peu cette beauté spirituelle de la chasteté, si vous avez des yeux qui vous permettent de la contempler, je vais vous proposer un exemple. Vous aimez la chasteté dans votre épouse, pourquoi donc haïr dans une autre femme ce que vous aimez dans la vôtre? Qu'aimez-vous dans votre épouse? La chasteté sans aucun doute. Et vous haïssez dans une autre femme ce que vous aimez dans la vôtre, vous le haïssez dans cette femme étrangère en voulant la perdre avec elle par un commerce criminel. Vous voulez détruire dans une autre ce que vous aimez dans votre épouse? Vous voulez perdre dans la femme d'autrui ce qui a pour vous tant de charmes dans la vôtre? Comment pourrez-vous prier avec piété, vous, homicide de la chasteté? Respectez donc dans la femme d'autrui ce que vous voulez voir respecter dans la vôtre; aimez la chasteté, plutôt que la beauté du corps. Mais, peut-être, pensez-vous que vous aimez le corps, plutôt que la chasteté de votre épouse. C'est une pensée abjecte, mais je veux toutefois vous convaincre ici par un autre exemple. Quant à moi, je pense que

cui desponsata fuerat virgo Maria, quæ peperit Christum; nam ille suspicione tentatus est, et ab Angelo mox sanatus est. Alium Joseph sancta Scriptura testatur, quem tentavit impudica (*Gen.*, XXXIX, 12) : amavit pulchrum non casta, sed perversa mente, ubi oculos non habebat, ubi videretur spiritalis et invisibilis pulchritudo; quem amabat pulchrum, nolebat castum. Amavit alienum, amavit servum viri sui : sed fidem servantem domino suo non amavit. An putas amavit illum, an potius se? Ego puto quia nec illum, nec se. Si enim illum amabat, quare volebat perdere? Si se amabat, quare volebat perire? Ecce probavi quia non amabat. Veneno libidinis ardebat, non flamma caritatis lucebat. Sed ille noverat videre, quod illa non noverat. Pulchrior erat intus, quam foris; pulchrior in cordis luce, quam in carnis cute; quo illius feminæ oculi non penetrabant, ibi ipse sua pulchritudine fruebatur. Intuens ergo interiorem pulchritudinem castitatis, quando illam maculari, quando violari illius feminæ tentatione permitteret? Amabat illa; sed amabat et ille : et plus erat quod amabat ille, quam quod amabat illa; quia videbat ille, quod non videbat illa.

Castitatem in aliis impudici vel ipsi amant. — 7. Si vis videre quomodocumque spiritalem pulchritudinem pudicitiæ, si habes ad illam qualescumque oculos, exempli gratia aliquid tibi propono : ipsam amas in conjuge tua. Noli ergo odisse in aliena, quod amas in tua. Quidnam amas in tua? Utique castitatem. Hanc odisti in aliena, quam amas in tua : hanc odisti in aliena, cum qua concumbendo ejus vis perdere castitatem. Quod amas in tua, hoc vis interficere in aliena? Quod amas in tua, hoc vis perdere in aliena? Quomodo habebis orationem pietatis, homicida castitatis? Serva ergo in aliena, quod servari cupis in tua : ipsam castitatem potius dilige, quam carnem. Sed forte existimas te amatorem esse carnis uxoris tuæ, non castitatis. Sordida quidem cogitatio; sed

vous aimez dans votre épouse beaucoup plus la chasteté que la beauté du corps. Voulez-vous une preuve certaine et irréfragable que vous aimez plus la chasteté que la beauté du corps? Vous aimez la chasteté dans votre fille. Quel père qui ne désire que ses filles soient chastes? Quel père qui ne mette toute sa joie dans la chasteté de ses filles? Est-ce la beauté de la chair que vous aimez alors en elles; est-ce la beauté du corps que vous désirez en elles, vous, à qui l'ombre de l'inceste fait horreur? J'ai donc prouvé que vous aimez la chasteté. Si donc je vous ai démontré que vous aimez la chasteté, pourquoi être assez ennemi de vous-même pour ne pas l'aimer en vous? Je résume ce que je viens de dire: aimez en vous ce que vous aimez dans votre fille, aimez-le dans l'épouse d'autrui, parce que votre fille est destinée à devenir l'épouse d'autrui. Aimez donc en vous-même la chasteté. Il ne vous suffit pas d'aimer l'épouse d'autrui pour en jouir, mais il ne faut qu'aimer la chasteté pour la posséder aussitôt. Aimez donc la chasteté, afin de parvenir à l'éternelle félicité.

L'amour de la chasteté doit nous faire résister aux tentations, à l'exemple de Suzanne et de Joseph. — 8. Mais, peut-être, serez-vous tenté; une femme impudique vous aimera, elle vous trouvera seul, et s'efforcera de vous arracher un embrassement; et si vous résistez, elle vous menacera de vous faire condamner en vous diffamant. C'est ce qu'ont fait ces vieillards en portant contre Suzanne un faux témoignage, c'est ce qu'a fait aussi l'épouse de Putiphar contre le vertueux Joseph. Mais considérez Celui sur lequel Suzanne et Joseph ont alors jeté les yeux. De ce qu'il n'y ait point là de témoins s'ensuit-il que Dieu n'y soit point : Joseph ne voulut point blesser ses yeux, les yeux de son Seigneur qui était présent. Il ne voulut point consentir à un commerce criminel avec cette femme impudique. Il repoussa les avances infâmes de cette femme, et s'attacha fortement à la chasteté. Elle fit cependant ce dont elle l'avait menacé, elle l'accusa près de son mari, qui la crut. Dieu le souffrit encore. Joseph est jeté en prison, il est gardé comme un criminel, lui qui n'a pas voulu offenser son Dieu, mais Dieu ne le délaissa point, parce qu'il était innocent. Il était avec Joseph au milieu de ses épreuves, et s'il ne l'en délivra point plus tôt, c'est qu'il le réservait à de plus grandes récompenses. Il l'éprouva par la souffrance pour lui faire mériter les joies de la récompense. Il était juste que le vertueux Joseph souffrît pour la chasteté quelque chose de dur et d'amer. S'il eût aimé cette femme impudique, il eût été disposé à souffrir pour elle de dures épreuves, elle n'aurait été certaine de son amour qu'autant qu'elle l'aurait vu prêt à braver pour elle les peines et les souf-

non te dimitto sine exemplo. Ego enim puto quod castitatem plus ames in conjuge tua, quam carnem. Sed ut te absolutissime ostendam amatorem esse castitatis magis quam carnis, hanc amas in filia tua. Quis hominum est, qui non filias suas castas esse velit? quis hominum est, qui non filiarum suarum congaudeat castitati? Numquid et ibi carnem amas, numquid concupiscis corpus pulchrum, ubi exhorrescis incestum? Ecce probavi te amatorem esse castitatis. Si ergo amatorem castitatis ostendi te, quid te offendisti, ut non illam ames in te? Ecce habes compendium, ama in te, quod amas in filia tua : ama hoc in uxore aliena; quia et filia tua uxor erit aliena. Ama ergo et in te castitatem. Si uxorem alienam amaveris, non continuo habebis : si castitatem amaveris, mox habebis. Ama ergo castitatem, ut habeas æternam felicitatem.

Pudicitiæ amore resistendum in tentatione exemplo Susannæ et Joseph. — 8. Sed forte tentaberis, amabit te mulier impudica, inveniet te in solitudine, conabitur extorquere complexum; si renueris, minabitur infamando supplicium. Hoc seniores falsi Susannæ fecerunt, hoc uxor domini sui fecit sancto Joseph. Sed attendite illum, quem attendit et Susanna et Joseph. Num quia nullus testis est, Deus ibi non est? Ejus oculos noluit offendere Joseph, oculos Domini sui præsentis. Noluit impudicæ mulieri ad concubitum illicitum consentire. Repulit concupiscentiam alienam, amplexus est pudicitiam suam. Fecit tamen illa, quod minata est : mentita est viro; credita est a suo marito. Adhuc patiens Deus. Traditur Joseph in carcerem; custoditur tanquam reus, a quo non est offensus Deus : sed nec ibi defuit Deus, quia ille non erat reus. Adfuit Dominus Joseph patienti : quod non cito subvenit, ad majora præmia distulit. Lætificavit merito, quem exercuit supplicio. Debuit enim sanctus ipse Joseph pro ipsa pudicitia aliquid etiam durum pati, hoc est, amarum. Si ipsam impudicam mulierem forsitan amaret, pro illa paratus esset dura perpeti : et illa amorem suum erga se non probaret, nisi propter illam talia molesta vel dura toleraret, et caritati,

frances, et à payer de retour son amour, ou plutôt sa passion criminelle. Elle aurait senti son cœur s'enflammer pour lui en le voyant brûler pour elle d'un si vif amour, qu'il eût consenti pour le prouver à supporter tous les supplices. Voilà ce qu'il aurait fait pour une impudique, que ne devait-il pas faire pour la chasteté elle-même? Dieu a donc raison de différer quelquefois son secours, pour éprouver l'homme, pour l'exercer, pour faire connaître l'homme à lui-même, car rien n'est caché à Dieu.

Pour la chasteté il faut mépriser les plaisirs et les souffrances. — 9. Voici donc l'avertissement que je voudrais donner à votre charité. Avant tout, préférez aux convoitises de la chair, aux joies du siècle, à cette pompe vaine et éphémère, préférez les charmes et la beauté de la sagesse, préférez la douceur et la suavité de cette divine sagesse, préférez l'éclat de la pureté, la beauté de la chasteté. Toutes ces beautés sont cachées dans le trésor des cieux, ces perles précieuses sont à découvert devant Dieu, elles brillent d'un vif éclat à ses yeux, et si vous avez des yeux, vous pouvez les voir. Préférez donc ces beautés à tous ces plaisirs criminels, et si la tentation va jusqu'à vous susciter des traverses et des souffrances, qui de vous, mes frères, ne souffre pour conserver sa bourse? Qui ne souffre pour défendre son champ, pour maintenir la pierre qui limite son champ? Si donc vous souffrez pour ces choses qu'il n'est pas en votre pouvoir de retenir quand vous voulez, ni de laisser à qui il vous plaît, mais que nous perdons souvent pendant notre vie, et qui tombent après notre mort entre les mains de ceux que nous haïssons; si les hommes souffrent patiemment tant de maux pour conserver ces biens, et peut-on les appeler des biens, puisqu'ils ne rendent pas les hommes meilleurs, pourquoi tant de froideur pour défendre la foi? Pourquoi cette timidité quand il s'agit d'un trésor céleste, de ces richesses que les naufrages mêmes ne peuvent nous enlever? Car le juste est riche, même lorsque le naufrage l'a dépouillé.

Combien riche était Job jusque sur son fumier. — 10. Voilà les richesses que le saint homme Job possédait en abondance. Il avait perdu d'un seul coup tous ses biens, rien n'était resté dans sa maison de toute cette opulence qu'il possédait auparavant, il se trouvait subitement réduit à l'indigence, étendu sur un fumier, et les vers fourmillaient dans son corps de la tête aux pieds. Se peut-il une plus grande misère? Il avait perdu tous les biens que Dieu lui avait donnés, mais il possédait Celui de qui il tenait ces biens, c'est-à-dire Dieu : « Je suis sorti nu, dit-il, du sein de ma mère, et je retournerai nu dans la terre; le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, il a été fait comme il a plu au Sei-

imo non caritati, sed malæ cupiditati, vicem redderet. Exardesceret illa in illum vicissim, quia videret eum tanto amore suo inardescere, ut propterea non recusaret quæcumque supplicia tolerare. Si hoc pro impudica, quanto magis pro ipsa pudicitia? Bene ergo aliquando Deus differt adjutorium suum; ut probet hominem, ut exerceat hominem, ut ipse sibi homo innotescat. Nam Deum nihil latet.

Pro pudicitia spernendæ delectationes et molestiæ. — 9. Hoc ergo monuerim Caritatem Vestram, Fratres, ut ante omnia concupiscentiis carnalibus et gaudiis sæcularibus et vanæ pompæ et volaticæ, vaporique vitæ hujus præsentis præponatis decus et pulchritudinem sapientiæ, præponatis dulcedinem suavitatemque sapientiæ, præponatis decus pudicitiæ, pulchritudinem castitatis. Hæc omnia abscondita sunt in thesauro cœlesti, nudæ coram oculis Dei gemmæ sunt istæ pretiosæ, multum lucent; si oculos habetis, videtis. Diversis ergo et illicitis delectationibus ista præponite, et si tentatio usque accesserit, ut etiam molestiam patiamini, Fratres mei, quis non patiatur propter sacculum suum, quis non patiatur pro agro suo, pro uno lapide limitis agri sui? Si pro his rebus patiamini, quas non habetis in potestate, quamdiu vultis, retinere, et quibus vultis, dimittere; sed sæpe amittuntur, cum vivimus, sæpe post mortem nostram ab eis, quos odimus, possidentur; si pro his bonis, (si tamen dicenda sunt bona, quæ non faciunt bonos,) tanta mala homines æquo animo patiuntur : pro fide quare pigri sunt, pro thesauro cœlesti quare timidi sunt? pro illis divitiis, quas nec naufragia nobis possunt auferre? Justus enim naufragus evadit dives et nudus.

Job in stercore quam dives. — 10. His divitiis plenus erat sanctus Job : omnia uno ictu perierant, nihil in domo ejus remanserat, quibus paulo ante opulentus videbatur, subito mendicus, in stercore a capite usque ad pedes vermibus scatens. Quid ista miseria miserius? quid interiore felicitate felicius? Perdiderat omnia illa, quæ dederat Deus : sed habebat ipsum, qui dederat omnia, Deum. « Nudus, inquit, exivi de utero matris meæ, nudus revertar in ter-

gneur, que le nom du Seigneur soit béni. » (*Job*, I, 21.) Ce langage est-il celui d'un homme qui est pauvre ? d'un homme qui n'a rien? S'il ne lui reste rien, de quel trésor tire-t-il ces perles précieuses, ces louanges de Dieu? Le tentateur s'attaqua ensuite à sa chair, et, après lui avoir tout enlevé, il lui laissa sa femme pour le tenter. Il lui laissa une nouvelle Eve, mais il n'était pas comme Adam. Comment parut-il, en effet, dans cette circonstance? Que répondit-il à son épouse qui lui suggérait le blasphème? « Vous parlez comme une des femmes insensées; si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux? » (*Job*, II, 10.) O homme qui êtes entier au milieu de la pourriture qui vous dévore, et dont l'aspect hideux se trouve uni à une éclatante beauté, ô homme couvert de plaies et plein de santé! étendu sur un fumier, et régnant dans les cieux! Si nous l'aimons, imitons-le, faisons des efforts pour l'imiter, et si nous faiblissons dans ce travail, demandons du secours. Celui qui nous appelle au combat, vient en aide au combattant. Dieu ne vous considère pas, lorsque vous combattez, comme le peuple considère un cocher du cirque. Le peuple peut crier, il ne sait venir en aide. Non, Dieu ne vous considère point au milieu de la lutte comme le président des jeux suit des yeux l'athlète dans l'arène, il lui prépare une couronne de fleurs, mais il ne sait ajouter à ses forces épuisées, c'est chose impossible, car il n'est qu'un homme et n'est pas Dieu. Peut-être même se fatigue-t-il davantage en le regardant, que l'athlète en combattant. Lorsque Dieu, au contraire, considère ses combattants, il exauce leur prière en venant à leur secours; c'est le témoignage que lui rend un de ses athlètes dans un psaume : « Si je disais : Mes pieds sont ébranlés, votre miséricorde venait les affermir. » (*Ps.* XCIII, 18.) Ainsi donc, mes frères, ne tardons pas, demandons, cherchons, frappons. Car, « quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. » (*Matth.*, VII, 8.)

SERMON CCCXLIV (1).

De l'amour de Dieu et de l'amour du monde.

Combat entre l'amour de Dieu et l'amour du monde. — 1. Deux amours durant cette vie sont aux prises dans toute tentation : l'amour du monde et l'amour de Dieu, et celui de ces deux amours qui reste vainqueur attire à lui comme par son propre poids l'âme dont il a pris possession. Ce ne sont, en effet, ni des ailes, ni nos pieds, mais nos affections qui nous conduisent à Dieu. Ce n'est pas non plus par des nœuds et

(1) Florus cite des extraits de ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre v de la IIe Epître aux Corinthiens.

ram : Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum. » (*Job*, I, 21.) Certe pauper est? certe nihil habet? Si nihil remanet, de quo thesauro gemmæ istæ laudis Dei proferebantur? Postea usque ad carnem tentator accessit : omnibus sublatis tentatricem mulierem reliquit. Evam dimisit; sed Adam ille non fuit. Et ibi qualis inventus est? quomodo respondit uxori blasphemiam suggerenti? « Locuta es, inquit, tanquam una ex insipientibus mulieribus. Si bona suscepimus de manu Domini, mala cur non toleramus? » (*Job*, II, 10.) O virum putrem et integrum! o fœdum et pulchrum! o vulneratum et sanum! o in stercore sedentem, et in cœlo regnantem! Si amamus, imitemur; ut imitemur, laboremus; et si in labore subdeficimus, adjutorium imploremus. Adjuvat certantem qui certamen indixit. Non enim sic te Deus exspectat certantem, ut populus aurigam : clamare novit, adjuvare non novit. Non sic te Deus exspectat certantem, ut agonista exspectat athletam : coronam fœneam parat, vires subministrare laboranti non novit; nec enim potest, homo enim est, non Deus. Et forte dum exspectat, plus laborat sedendo, quam ille luctando. Nam Deus quando exspectat certatores suos, adjuvat eos invocatus : nam ejus athletæ vox est in Psalmo : « Si dicebam, motus est pes meus, misericordia tua, Domine, adjuvabat me. » (*Psal.* XCIII, 18.) Non ergo simus pigri, Fratres mei : petamus, quæramus, pulsemus. « Omnis enim qui petit, accipit, et quærens inveniet, et pulsanti aperietur. » (*Matth.*, VII, 8.)

SERMO CCCXLIV (a).

De amore Dei, et amore sæculi.

Pugna inter amorem Dei et amorem sæculi. — 1. Amores duo in hac vita secum in omni tentatione luctantur, amor sæculi, et amor Dei; et horum duorum qui vicerit, illuc amantem tanquam pondere trahit. Non enim pennis aut pedibus, sed affectibus

(a) Alias XXXI, ex Sirmondianis.

des liens matériels, mais par des affections contraires que nous sommes attachés à la terre. Jésus-Christ est venu transformer cet amour, et de terrestre qu'il était le changer en amour de la vie céleste. Il s'est fait homme, lui de qui nous tenons l'existence comme hommes, et Dieu s'est revêtu de notre humanité pour faire des hommes autant de dieux. Telle est la lice qui nous est ouverte, c'est une lutte continuelle contre la chair, une lutte contre le démon, une lutte contre le monde. Mais ayons confiance, Celui qui nous appelle à ce combat ne se contente pas d'en être spectateur sans nous porter secours, et ne nous exhorte pas à compter sur nos propres forces. En effet, celui qui présume de ses forces, lorsqu'il n'est qu'un homme, s'appuie sur les forces d'un homme. « Or, maudit celui qui se confie dans l'homme. » (*Jérém.*, XVII, 5.) Embrasés des feux de ce pieux et saint amour, les martyrs ont consumé l'herbe de la chair par la vigueur de l'esprit, et sont parvenus tout entiers dans l'esprit jusqu'à Celui dont l'amour les enflammait. Cependant la chair qui a méprisé les jouissances de la terre, recevra la gloire qui lui est due dans la résurrection des morts, car elle a été semée dans l'ignominie pour ressusciter dans la gloire.

Nous devons aimer Dieu plus que nos parents. — 2. C'est à ceux qui sont embrasés, ou plutôt à ceux qu'il veut embraser de cet amour, que le Sauveur adresse ces paroles : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit point, n'est pas digne de moi. » (*Matth.*, X, 37, 38.) Notre-Seigneur n'a pas détruit, mais réglé l'amour que l'on doit à ses parents, à son épouse, à ses enfants; il n'a point dit : Celui qui aime, mais : « Celui qui aime plus que moi. » C'est ce que l'Eglise se plaît à reconnaître dans le Cantique des cantiques : « Il a réglé en moi la charité. » (*Cant.*, II, 4.) Aimez votre père, mais ne l'aimez pas plus que le Seigneur; aimez celui qui vous a donné le jour, mais subordonnez cet amour à l'amour du Créateur. Votre père vous a donné le jour, mais ne vous a point formé, car il ne savait pas en vous engendrant qui vous seriez ou ce que vous seriez. Votre père vous a nourri, mais le pain qui apaisait votre faim ne venait pas de lui. Enfin, tout ce que votre père vous réserve sur la terre ne vous est assuré qu'après sa mort, et il faut qu'il meure pour que vous lui succédiez dans la possession de ses biens. Dieu, au contraire, est un père qui conserve toujours l'héritage qu'il vous destine; vous le posséderez conjointement avec lui, vous n'attendrez pas qu'il vous cède la place pour lui succéder, mais vous vous attacherez à ce Père dont la vie est éternelle, pour demeurer éternellement en lui. Aimez donc votre père, mais

venimus ad Deum. Et rursum non corporeis nodis et vinculis, sed contrariis affectibus terræ inhæremus. Venit Christus mutare amorem, et de terreno facere vitæ cœlestis amatorem : homo propter nos factus, qui nos homines fecit; et assumens hominem Deus, ut homines faceret Deos. Hic propositus nobis agon, hæc lucta cum carne, hæc lucta cum diabolo, hæc lucta cum sæculo. Sed fidamus, quoniam ille qui hoc certamen indixit, non sine adjutorio suo spectat, nec de viribus nostris ut præsumamus hortatur. Qui enim de viribus suis præsumit, utique quia homo est, de viribus præsumit hominis : et « maledictus omnis qui spem suam ponit in homine. » (*Jerem.*, XVII, 5.) Hujus pii et sancti amoris flamma ardentes Martyres, fœnum quidem carnis robore mentis arserunt; ipsi autem integri in spiritu ad eum, quo accensi sunt pervenerunt. Præstabitur tamen ipsa contemnenti carni honor debitus in resurrectione mortuorum. Ideo enim seminata est in contumelia, ut resurgat in gloria.

Amandus Deus super parentes. — 2. Hoc amore accensis, vel potius ut accendantur, hoc dicit : « Qui amat patrem aut matrem super me, non est me dignus : et qui non tulerit crucem suam, et secutus fuerit me, non est me dignus. » (*Matth.*, X, 37, 38.) Amorem parentum, uxoris, filiorum, non abstulit, sed ordinavit : non dixit : Qui amat, sed « qui amat super me. » Hoc est quod Ecclesia loquitur in Canticis canticorum : « Ordinavit in me caritatem. » (*Cant.*, II, 4.) Ama patrem, sed noli super Dominum : ama genitorem, sed noli super Creatorem. Pater genuit, sed non ipse formavit : nam quis, aut qualis sibi nasciturus esset, cum seminaret, ignoravit. Pater nutrivit, sed non de suo pater panem esurienti instituit. Postremo quidquid tibi pater reservat in terra, decedit ut succedas, vitæ tuæ locum faciet morte sua. Pater autem Deus quod tibi servat, secum servat; ut hæreditatem cum ipso possideas patre, nec eum decessorem quasi successor exspectes, sed inhæreas semper mansuro, semper in illo mansurus. Ama ergo patrem, sed noli super Deum tuum. Ama matrem tuam, sed noli super Ecclesiam, quæ te

ne l'aimez pas plus que Dieu ; aimez votre mère, mais aimez plus encore l'Eglise qui vous a engendré à la vie éternelle. Enfin, mesurez sur l'amour que vous avez pour vos parents l'étendue de l'amour que vous devez à Dieu et à l'Eglise. En effet, si vous devez tant aimer ceux qui vous ont engendré à une vie mortelle, quel amour devez-vous à ceux qui vous ont engendré pour l'éternité, pour vivre d'une vie éternelle ? Aimez votre épouse, aimez vos enfants selon Dieu, pour les porter à servir Dieu avec vous, et, lorsque vous lui serez uni, vous ne craindrez plus d'en être séparé. C'est une raison de plus de ne pas les aimer plus que Dieu, et votre amour pour eux est vicieux, si vous négligez de les conduire avec vous jusqu'à Dieu. Viendra peut-être l'heure du martyre. Vous êtes décidé à confesser le Christ. Cette confession sera peut-être suivie d'un supplice passager, de la mort du corps. Un père, une épouse, un fils épuiseront leur tendresse pour vous engager à fuir la mort, et leurs caresses seront, au contraire, la cause de votre mort. Si leurs efforts demeurent inutiles, vous vous rappellerez cette parole du Sauveur : « Celui qui aime son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses enfants plus que moi, n'est pas digne de moi. » (*Matth.*, x, 37.)

Il faut triompher des affections naturelles, à l'exemple de Jésus-Christ. La volonté humaine en Jésus-Christ cherchait à éviter la mort. — 3. Mais l'affection charnelle fléchit devant les caresses des parents, et une tendresse trop molle est sur le point de succomber. Resserrez les plis de cette robe flottante, ceignez-vous du courage comme d'une ceinture. L'amour charnel vous torture ? Prenez votre croix, et suivez le Seigneur. Votre Sauveur lui-même, tout Dieu qu'il était dans la chair, et revêtu de la chair, n'a pas laissé de manifester des sentiments humains lorsqu'il a dit : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » (*Matth.*, xxvi, 39.) Il savait bien que ce calice ne pouvait s'éloigner, il était venu sur la terre pour le boire, et il devait le boire volontairement, et non par force. Il était le Tout-Puissant, s'il l'avait voulu, ce calice se serait éloigné, car il était Dieu comme le Père ; Dieu le Père et lui ne faisaient qu'un seul Dieu. Mais la nature de serviteur dont il s'est revêtu sans vous pour votre amour, a fait entendre la voix de l'homme, la voix de la chair. Il a daigné vous personnifier en lui, afin que vous puissiez parler de ses faiblesses, et puiser en lui la force dont vous avez besoin. Il vous a montré la volonté qui en vous est accessible à la tentation, et vous a enseigné laquelle des deux volontés vous devez préférer à l'autre : « Mon Père, dit-il, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi, » c'est l'expression de la volonté humaine, je suis homme, et je parle le langage de ma nature de serviteur. « Mon Père, s'il est possible, que ce

genuit ad vitam æternam. Denique ex ipsorum parentum amore perpende quantum diligere debeas Deum et Ecclesiam. Si enim tantum diligendi sunt, qui genuerunt moriturum, quanta caritate diligendi sunt, qui genuerunt ad æternitatem venturum, in æternitate mansurum ? Ama uxorem, ama filios secundum Deum, ut consulas eis ad Deum colendum tecum : cui junctus cum fueris, separationem nullam timebis. Ideo non debes illos plus Deo diligere, quos omnino male diligis, si neglexeris tecum ad Deum ducere. Veniet fortasse hora martyrii. Tu vis confiteri Christum. Confessus excipies fortasse temporis pœnam, excipies temporalem mortem. Pater, aut uxor, aut filius blandiuntur ne moriaris, et blandiendo efficiunt ut moriaris. Si non efficiant, illic tibi veniet in mentem : « Qui amat patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios super me, non est me dignus. » (*Matth.*, x, 37.)

Humanus affectus exemplo Christi vincendus Humana voluntas in Christo mortem refugiens. — 3. Sed blandimentis suorum flectitur carnalis affectus, et quodam modo labitur humana mollities. Restringe sinus fluentis vestis, virtute accingere. Cruciat te amor carnis ? Tolle crucem tuam, et sequere Dominum. Et ipse tibi Salvator tuus, quamvis in carne Deus, quamvis cum carne Deus, humanum tamen demonstravit affectum, ubi ait : « Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. » (*Matth.*, xxvi, 39.) Noverat quod calix iste transire non poterat, ad eum bibendum venerat. Voluntate, non necessitate, bibendus ille calix. Omnipotens erat : si vellet, utique transiret, quia Deus cum Patre, et ipse et Deus Pater unus Deus. Sed ex forma servi, ex eo quod suscepit abs te pro te, vocem hominis, vocem carnis emisit. Te in se dignatus est transfigurare, ut de illo loquereris infirma, ut in illo apprehenderes fortia. Voluntatem ostendit, qua tentari posses : et continuo docuit quam voluntatem, cui voluntati præferre debe→res. « Pater, inquit, si fieri potest, transeat a me calix iste. » Hæc voluntas humana est, hominem

calice s'éloigne de moi, » c'est le cri de la chair, et non celui de l'esprit', la voix de la faiblesse, et non celle de la divinité : « S'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » C'est cette volonté dont il dit à Pierre : « Lorsque vous serez devenu vieux, un autre vous ceindra, et vous conduira où vous ne voudrez pas. » (*Jean*, XXI, 18.) Comment donc les martyrs ont-ils remporté la victoire? Parce qu'ils ont préféré la volonté de l'esprit à la volonté de la chair. Ils aimaient cette vie, et elle avait un certain prix à leurs yeux; mais se disaient-ils, combien doit-on aimer la vie éternelle, si on aime tant cette vie périssable? Vous devez mourir un jour, et vous ne voulez point mourir, et cependant vous mourrez nécessairement, bien que vous refusiez toujours de mourir. Agissez, travaillez, faites tous vos efforts pour ne point mourir, vous n'aboutissez à rien, vous n'avez aucun pouvoir pour détruire cette nécessité de la mort. Cette mort que vous craignez viendra malgré vous, vous avez beau la retarder, elle viendra en dépit de tous vos efforts. Vous faites tout pour différer la mort, faites-vous quelque chose pour y échapper? Si ceux qui sont épris de l'amour de cette vie font tant pour en retarder le moment, que ne doivent-ils pas faire pour en être à jamais exempts? Vous ne voulez pas mourir, j'en suis certain, transformez donc votre amour, et on vous montrera, non pas une mort qui viendra malgré vous, mais une mort à laquelle vous êtes libre d'échapper, si vous le voulez.

Deux sortes de mort, la première et la seconde. Tous les hommes doivent nécessairement subir la première mort, la seconde n'est préparée que pour les méchants. L'homme se rachète de la mort temporelle à prix d'argent, et de la mort éternelle par la justice. Le sang de Jésus-Christ a été répandu pour notre rédemption. — 4. Si donc l'amour s'est éveillé tant soit peu dans votre cœur, si une étincelle a jailli des cendres de votre chair, si votre âme est assez forte pour ne pas laisser s'éteindre ce feu, mais pour l'embraser davantage sous le vent de la tentation; si vous ne brûlez pas comme une étoupe, que le plus léger souffle éteint, mais comme un chêne, comme un charbon à qui le vent communique une nouvelle ardeur, considérez attentivement ces deux morts, l'une temporelle, c'est la première, l'autre éternelle, c'est la seconde. La première mort doit être le partage de tous les hommes, la seconde n'est préparée que pour les méchants, les impies, les infidèles, les blasphémateurs, et pour tous ceux qui se déclarent contre la saine doctrine. Réfléchissez-y, et placez ces deux morts sous vos yeux. S'il était possible, vous voudriez les éviter toutes deux. Vous aimez la vie, je le sais, vous ne voulez pas mourir, et vous voudriez passer de cette vie dans une autre, sans mourir pour ressusciter ensuite, mais en échangeant cette vie contre une plus parfaite. Voilà ce que

gero, ex forma servi loquor. « Pater, si fieri potest, transeat hic calix. » Vox carnis est, non spiritus; vox infirmitatis, non divinitatis. « Si fieri potest, transeat calix iste. » Illa est voluntas, de qua et Petro dicitur : « Cum autem senueris, alter te cinget, et tollet, et feret quo tu non vis. » (*Joan.*, XXI, 18.) Unde ergo et Martyres vicerunt? Quia voluntati carnis voluntatem spiritus præposuerunt. Amabant hanc vitam, et deponderabant. Inde considerabant quantum amanda esset æterna, si sic amatur ista peritura. Moriturus mori non vult; et tamen erit necessario moriens, quamvis continue mori nolens. Nil agis quod mori non vis, nil efficis, nil extorques; nullam habes potestatem tollendi mortis necessitatem. Veniet, te nolente, quod times; aderit, te recusante, quod differs. Mortem quippe satagis ut differas; numquid ut auferas? Si ergo in amatoribus hujus vitæ tantum de differenda morte satagitur, quantum de auferenda laborandum est? Mori certe non vis. Muta amorem, et ostenditur tibi mors, non quæ te nolente aderit, sed quæ, si volueris, non erit.

Mors duplex, prima et secunda. Mors prima omnibus necessario subeunda, altera solis malis parata. A morte temporali homo se pecunia redimit; ab æterna morte, justitia. Sanguis Christi pro nostra redemptione fusus. — 4. Vide ergo, si aliquantum in corde tuo amor evigilavit, si scintilla de cinere carnis emicuit, si aliquid roboris in corde tuo comprehendit, quod vento tentationis non solum non extinguatur, sed etiam vehementius accendatur : si non ardes ut stuppa, quæ uno levi flatu extinguaris; sed ardes ut robur, ardes ut carbo, ut flatu potius exciteris : vide duas mortes, unam temporalem, eamdemque primam; alteram sempiternam, et eamdem secundam. Prima mors omnibus præparata est : secunda solis malis, impiis, infidelibus, blasphemis, et quidquid aliud sanæ doctrinæ adversatur. Intende, propone tibi istas mortes duas. Si fieri potest, ambas non vis pati. Scio, vivere amas, mori non vis; et de hac vita in

vous voudriez, voilà le désir de la nature humaine, voilà ce qui est, je ne sais comment, le fond de la volonté, et comme la passion du cœur de l'homme. Par là même qu'il aime la vie, il a la mort en horreur, et, comme il ne peut haïr sa chair, il ne veut pas qu'elle souffre ce qu'il a en horreur. « Jamais personne n'a haï sa propre chair, » dit l'Apôtre. (*Ephés.*, v, 29.) C'est ce même sentiment qu'il exprime, lorsqu'il dit : « Nous avons une maison édifiée de la main de Dieu, non de la main des hommes, une maison éternelle dans les cieux. C'est pourquoi nous gémissons, parce que nous désirons être revêtus de cette maison céleste, comme d'un second vêtement, et que nous voulons, non pas être dépouillés, mais revêtus par-dessus, en sorte que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie. » (II *Cor.*, v, 2.) Vous ne voulez pas être dépouillé, vous le serez nécessairement; mais ce qui doit faire l'objet de vos pensées et de vos efforts, c'est qu'après avoir été dépouillé par la mort de votre tunique de chair, on vous trouve revêtu de la cuirasse de la foi, comme l'ajoute l'Apôtre : « Si toutefois nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus. » La première mort vous dépouillera de votre chair, qui sera mise de côté pendant quelque temps, et dont vous serez de nouveau revêtu au temps marqué, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas. En effet, il ne dépend pas de votre volonté de ressusciter ou de ne pas ressusciter; et quand même vous refuseriez de croire à la résurrection, il ne s'ensuit pas que vous n'y aurez point de part. Puisque bon gré, mal gré vous devez nécessairement ressusciter, faites donc bien plutôt vos efforts pour avoir en ressuscitant ce que vous désirez. Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a dit en termes formels : « L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ils en sortiront, les bons comme les méchants. Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et en sortiront; » ils sortiront de leurs retraites les plus cachées. A la voix du Créateur, auteur de la vie, aucune créature ne pourra retenir un seul mort. « Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et en sortiront. En disant, « tous, » il semble tout mêler et tout confondre. Mais écoutez, voici le discernement, voici la séparation : « Et ceux qui auront bien fait en sortiront pour la résurrection à la vie; mais ceux qui auront mal fait, pour la résurrection au jugement. » Or, ce jugement qui attend les impies après la résurrection, s'appelle la seconde mort. Pourquoi donc, vous chrétien, craignez-vous tant cette première mort? Elle viendra malgré vous, elle arrivera malgré vos résistances. Vous vous rachetez des mains des barbares; pour échapper à la mort, vous vous rachetez à grand prix, vous sacrifiez, s'il le faut, tous vos biens, et vous dépouillez pour cela vos enfants; mais, à peine racheté, vous mourrez

aliam vitam sic transire velles, ut non mortuus resurgeres, sed vivus in melius mutareris. Hoc velles, hoc habet humanus affectus; hoc ipsa anima nescio quo modo habet in voluntate et cupiditate. Quoniam diligendo vitam, odit mortem : et quoniam carnem suam non odit, nec ipsi vult accidere quod odit. « Nemo enim unquam carnem suam odio habuit. » (*Ephes.*, v, 29.) Hunc affectum ostendit Apostolus, ubi ait : « Habitationem habemus ex Deo, domum non manu factam, æternam in cœlis. Etenim in hoc ingemiscimus, habitaculum nostrum quod de cœlo est superindui cupientes. In quo nolumus, inquit, exspoliari, sed supervestiri, ut absorbeatur mortale a vita. » (II *Cor.*, v, 2, etc.) Non vis spoliari : sed spoliandus es. Hoc tamen agas oportet, ut spoliatus per mortem carnea tunica, inveniaris indutus lorica fidei. Hoc enim secutus adjungit : « Si tamen et induti, non nudi inveniamur. » Nam prima mors spoliatura est te carne, interim seponenda, et suo tempore recipienda. Hoc velis, nolis. Non enim quia vis, resurges; aut si nolis, non resurges; aut si resurrectionem non credis, propterea non resurges. Opus est ut potius agas, ut qui resurrecturus es, velis nolis, sic resurgas ut habeas quod velis. Dominus quippe ipse Jesus dixit : « Venit hora, quando omnes qui in monumentis sunt, audient vocem ejus, et procedent, » sive boni sint, sive mali sint, « omnes qui in monumentis sunt, audient vocem ejus, et procedent, » et emittentur ex abditis. Nulla creatura mortuum tenebit sub voce vivi Creatoris. « Omnes, inquit, qui in monumentis sunt, audient vocem ejus, et procedent. » Hoc ut ait : « Omnes, » fecit quasi confusionem et permixtionem. Sed audi discretionem, audi et separationem : « qui bona, inquit, fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui mala egerunt, in resurrectionem judicii. » (*Joan.*, v, 28, 29.) Hoc judicium, ad quod subeundum resurgent impii, mors secunda appellatur. Quid ergo, Christiane, metuis istam primam? Et te invito veniet, et te recusante aderit. Redimis te forte a barbaris, ne occidaris : redimis te magno, non

demain. C'est des mains du démon qu'il faut vous racheter; car c'est lui qui vous entraîne à la seconde mort, où il sera dit aux impies placés à la gauche : « Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges. » (*Matth.*, XXV, 41.) C'est de cette seconde mort qu'il faut vous racheter. Vous me demanderez comment? Ne cherchez ni boucs ni taureaux, ne fouillez même pas dans votre coffre, et ne dites point en vous-même : Pour me racheter des mains des barbares, j'avais de l'argent. Pour vous racheter de la seconde mort, ayez la justice. Les barbares auraient pu tout d'abord vous enlever votre argent, et vous emmener ensuite en captivité, sans que vous ayez de quoi vous racheter, puisqu'ils seraient à la fois maîtres de vous et de tout ce que vous possédez; mais, pour la justice, vous ne pouvez la perdre malgré vous; elle demeure dans le trésor intime de votre cœur; gardez-la soigneusement, qu'elle soit vraiment votre possession, par elle vous serez racheté de la seconde mort. Si vous refusez, vous ne serez point racheté, parce qu'il dépend uniquement de vous de prendre les moyens d'assurer votre rédemption. La volonté obtient du Seigneur la justice, et la puise en lui comme à sa source. L'accès de cette source n'est interdit à personne, s'il en est digne. Considérez aussi la grandeur du secours qui vous est accordé. Votre argent vous a racheté des mains des barbares, il vous a racheté de la première mort, mais le sang de votre Seigneur vous a racheté de la seconde mort. Son sang a été le prix de notre rançon, et il n'a pris ce sang qu'afin de le répandre pour nous racheter. Si vous le voulez, le sang de votre Seigneur a été versé pour vous; il ne l'a pas été si vous ne voulez pas. Vous me direz peut-être : Mon Dieu avait à sa disposition le sang qui devait servir à me racheter; mais il l'a répandu tout entier dans sa passion; que lui reste-il maintenant à donner pour moi? Voici la grande merveille : le Sauveur n'a versé son sang qu'une fois, et il l'a versé pour tous. Le sang de Jésus-Christ est votre salut, si vous le voulez; il est votre supplice, si vous le refusez. Vous donc qui avez horreur de la première mort, pourquoi hésiter à vous affranchir bien plutôt de la seconde? Or, vous en serez délivré, si vous voulez prendre votre croix et suivre le Seigneur, parce que c'est en portant sa croix qu'il a cherché son serviteur.

Combien nous devons aimer la vie éternelle, puisque nous aimons tant la vie présente. Contre ceux qui perdent la vie éternelle par un amour excessif de cette vie passagère. — 5. Est-ce que la conduite de ceux qui aiment passionnément cette vie passagère n'est pas pour vous, mes frères, une puissante exhortation à aimer la vie éternelle? Que ne font pas les hommes pour prolonger leur vie de quelques jours? Qui pourrait énumérer les soins multipliés, les efforts de tous

parcis omnino rebus tuis, et filios tuos spolias; et redemptus crastino morieris. A diabolo te redimi oportet, qui te secum ad secundam mortem trahit, ubi audient impii ad sinistram positi : « Ite maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. » (*Matth.*, XXV, 41.) Ab ista secunda morte oportet ut redimaris. Respondebis : Unde? Noli quærere hircos et tauros : noli postremo arcam tuam discutere, et dicere in animo tuo : Ut me redimerem a barbaris, habebam pecuniam : ut te redimas a secunda morte, habeto justitiam. Pecuniam posset tibi ipse barbarus ante tollere, et postea te captivum ducere, ut non esset unde te redimeres, eo tua omnia possidente qui possedit et te : justitiam non amittis invitus; in thesauro cordis intimo manet; ipsam tene, ipsam posside, inde redimeris a secunda morte. Quæ si nolis, ideo non erit, quia illud, unde te ab ista morte redimes, si volueris, erit. Justitiam voluntas impetrat a Domino, et bibit illam tanquam de fonte suo. Ad quem fontem nullus prohibetur accedere, si dignus accedit. Postremo adjutorium tuum vide. Redemit te a barbaris argentum tuum, redemit te a prima morte pecunia tua : redemit te a secunda morte sanguis Domini tui. Habuit ille sanguinem, unde nos redimeret; et ad hoc accepit sanguinem, ut esset quem pro nobis redimendis effunderet. Sanguis Domini tui, si vis, datus est pro te : si nolueris esse, non est datus pro te. Forte enim dicis : Habuit sanguinem Deus meus, quo me redimeret : sed jam cum passus est, totum dedit; quid illi remansit quod det et pro me? Hoc est magnum, quia semel dedit, et pro omnibus dedit. Sanguis Christi volenti est salus, nolenti supplicium. Quid ergo dubitas, qui mori non vis, a secunda potius morte liberari? qua liberaris, si vis tollere crucem tuam, et sequi Dominum quia ille tulit suam, et quæsivit servum.

Vita æterna quantum amanda, cum tantum ametur vita temporalis. In eos qui temporalis vitæ amore perdunt vitam æternam. — 5. Omnino, Fratres mei, non vos maxime hortantur ad amandam vitam æternam, qui sic amant temporalem vitam? Quanta faciunt homines, ut vivant paucos dies? Quis enumerare

ceux qui veulent vivre, et qui doivent bientôt mourir ? Que ne font-ils pas pour ce petit nombre de jours ? Et que faisons-nous de semblable pour la vie éternelle ? Mais que veux-je dire en parlant de ce petit nombre de jours qu'ils veulent racheter et passer sur la terre ? Oui, c'est un petit nombre de jours, quand même celui qui est délivré arriverait à la vieillesse ; c'est un petit nombre de jours, fût-il racheté dans l'enfance, et parvînt-il jusqu'à l'âge le plus avancé. Je ne dis point que, racheté aujourd'hui, il peut mourir demain. Ainsi, pour une chose incertaine, pour quelques jours qui sont loin de leur être assurés, que ne font-ils pas ? A quels moyens n'ont-ils pas recours ? Voici un homme que la maladie livre aux mains du médecin ; tous ceux qui l'examinent déclarent que son état est désespéré ; qu'on lui annonce un médecin capable de le tirer de cet état désespéré, que ne lui promet-il pas, que ne lui donne-t-il pas pour un résultat tout à fait incertain ? Pour vivre quelques jours de plus, il sacrifie ce qui est nécessaire pour vivre. Voici encore, je le suppose, un père qui tombe entre les mains de l'ennemi, des brigands qui le retiennent captif ; pour l'arracher à la mort, pour le racheter, ses fils accourent, ils sacrifient tout ce que leur père devait leur laisser afin de pouvoir l'emporter. Que de sollicitations ! que de prières ! que d'efforts ! qui pourra les énumérer ? Et cependant, je veux vous dire quelque chose de plus grave, et qui serait incroyable, si le fait n'arrivait que trop souvent. Que dis-je, en effet, que les hommes donnent leur argent pour obtenir quelques jours de vie, et ne se réservent rien ? Oui, pour vivre ces quelques jours dont ils ne sont pas assurés dans les alarmes, dans le travail, quelles dépenses ! quels sacrifices ! Malheur au genre humain ! J'ai dit que, pour vivre, ils sacrifient ce qui est nécessaire à la vie ; mais écoutez quelque chose de plus grave, de plus coupable, et qui serait incroyable, si, comme je l'ai dit, les faits eux-mêmes ne l'attestaient. Pour qu'il leur soit permis de prolonger leur vie de quelques jours, ils vont jusqu'à sacrifier ce qui pourrait les faire vivre toujours. Ecoutez attentivement, et comprenez ma pensée. Je ne l'ai pas encore expliquée, et je vois qu'elle impressionne déjà vivement plusieurs d'entre vous à qui Dieu l'a expliquée avant moi. Laissez ceux qui donnent et perdent ce qui peut les faire vivre ici-bas, pour obtenir de prolonger tant soit peu leurs jours. Considérez ceux qui, pour quelques jours de vie sur la terre, perdent ce qui pourrait leur assurer une vie éternelle. Qu'est-ce donc ? Ce qu'on appelle la foi, la piété, c'est là comme l'argent avec lequel on achète la vie éternelle. Un ennemi viendra se jeter à la traverse avec un langage menaçant, il ne vous dira point : Donnez-moi votre argent, si voulez conserver votre vie ; mais il vous dira : Si vous voulez vivre, reniez Jésus-Christ. Si vous cédez à ces menaces pour

poterit conatus et molimina omnium vivere volentium, post paululum morientium? Quanta agunt pro ipsis paucis diebus? Quid tantum agimus pro æterna vita? Quid dicam pro paucis diebus redimendis, et his in terris? Paucos enim dies dico, si liberatus senuerit; paucos dies dico, si liberatus puer decrepitus factus fuerit. Non dico quia redemptus hodie, cras fortasse morietur. Ecce ad incertum, propter ipsos paucos dies incertos, quanta faciunt? quæ excogitant? Si veniant per morbum corporis in medici manus, salusque omnis a pronuntiantibus et inspicientibus desperetur; si promittitur aliquis medicus, qui etiam desperatum liberare sit idoneus, quanta promittuntur? quanta prorsus ad incertum dantur? Ut modicum vivatur, hoc dimittitur unde vivatur. Jam vero si in hostis aut prædonis manus inciderit, ne occidatur, ut redimatur, etiam, si pater detentus fuerit, filii currunt, et quod eis relicturus fuerat, impendunt, redempturi quem possint efferre. Quæ ambitiones? quæ preces? qui conatus? quis hoc explicet? Et tamen volo dicere aliud gravius, et nisi fieret, incredibilius. Quid enim dico, quia dant homines pecuniam ut vivant, quia nihil sibi dimittunt? Ut paucos dies eosdemque incertos paululum vivant cum timore, vivant cum labore, quanta impendunt? quanta dant? Væ generi humano! Dixi quod ut vivant impendunt unde vivant : quod est pejus audite, quod est gravius, quod est sceleratius, quod est, ut dixi, incredibile, nisi fiat. Ut liceat illis paululum vivere, dant etiam illud, unde possent semper vivere. Quod dixi audite, et intelligite. Adhuc enim clausum est, et tamen multos movet, quibus jam Dominus cum clausum erat, aperuit. Dimitte illos, qui dant et perdunt unde possunt vivere, ut concedatur illis paululum vivere. Illos attendite, qui perdunt unde possunt semper vivere, ut concedatur eis paululum vivere. Quid est hoc? Fides vocatur, pietas vocatur : hæc omnis tanquam pecunia est, qua vita æterna acquiritur. Veniet de transverso inimicus territans, et non tibi dicet : Da mihi pecuniam tuam,

prolonger votre vie de quelques jours, vous perdrez ce qui pouvait vous faire vivre éternellement. Vous redoutiez la mort, est-ce donc là aimer la vie? Brave homme, pourquoi redoutiez-vous la mort? N'est-ce point parce que vous aimez la vie? Or, Jésus-Christ est la vie. Pourquoi désirer une vie si courte pour perdre une vie assurée? Est-ce peut-être que, sans perdre la foi, vous n'avez rien autre chose à perdre? Attachez-vous donc à ce qui peut vous faire vivre toujours. Considérez tout ce que fait votre prochain pour vivre quelques jours. Considérez encore celui qui a renié Jésus-Christ, quel mal n'a-t-il pas fait pour ces quelques jours de vie? Et vous ne consentez point à mépriser ce petit nombre de jours, pour obtenir de ne mourir jamais, pour vivre dans un jour qui est l'éternité même, pour être protégé par votre rédempteur, et devenir l'égal des anges dans son royaume éternel? Qu'avez-vous aimé? Qu'avez-vous perdu? Pour suivre le Seigneur, vous n'avez point pris votre croix.

Comment doit-on perdre son âme pour la trouver. — 6. Voyez quelle prudence voudrait vous inspirer Celui qui vous a dit : « Prenez votre croix et suivez-moi. Celui qui aura trouvé son âme la perdra, et celui qui la perdra pour moi la trouvera. » (*Matth.*, x, 38.) Celui qui l'aura trouvée, la perdra, et celui qui l'aura perdue pour moi, la trouvera. Pour la perdre, il faut d'abord que vous la trouviez, et, après l'avoir perdue, que vous la retrouviez de nouveau. On la trouve donc deux fois, et entre ces deux fois, on la perd une seule fois. Nul ne peut perdre son âme pour Jésus-Christ, s'il ne l'a trouvée d'abord, et nul ne peut la retrouver en Jésus-Christ, s'il n'a commencé par la perdre. Trouvez-la donc pour la perdre, et perdez-la pour la retrouver. Comment parviendrez-vous d'abord à la trouver, afin de pouvoir la perdre? Lorsque vous réfléchissez que vous êtes mortel dans une partie de vous-même, lorsque votre pensée s'élève jusqu'à Celui qui vous a formé, qui d'un souffle a créé votre âme, et que vous reconnaissez que vous en êtes redevable à Celui qui vous l'a donnée, que vous devez la rendre à Celui qui vous l'a prêtée, et qu'elle ne peut être fidèlement gardée que par son Créateur, vous avez trouvé votre âme, et vous l'avez trouvée à la lumière de la foi. En effet, c'est en croyant ces vérités, que vous avez trouvé votre âme; car vous étiez perdu avant de les croire. Vous avez donc trouvé votre âme, car vous étiez mort dans votre infidélité, et c'est la foi qui vous a fait retrouver la vie. On peut dire de vous : « Il était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé. » (*Luc*, xv, 32.) Vous avez retrouvé votre âme dans la foi de la vérité, si vous êtes ressuscité de la mort de l'infidélité. Perdez donc votre âme, répandez-la comme une semence.

ut vivas : sed dicet tibi : Nega Christum, ut vivas. Quod tu si feceris, ut liceat tibi paululum vivere, perdes unde posses semper vivere. Hoc est amare vitam, qui timebas mortem? Homo bone, quare timebas mortem, nisi amando vitam? Christus est vita. Quare appetis parvam, ut perdas securam? An forte fidem non perdidisti, sed quod perderes non habuisti? Tene ergo unde semper vivas. Attende proximum tuum, quanta faciat ut modicum vivat. Attende et illum, qui Christum negavit, quantum malum fecit propter paucos dies vitæ. Et tu non vis ipsos paucos dies contemnere vitæ, ut nullo die moriaris, et in sempiterno vivas die, a Redemptore tuo protegaris, in æterno regno Angelis adæqueris? Quid amasti? quid perdidisti? Ut sequereris Dominum, crucem tuam non tulisti.

Perdere animam, ut inveniatur anima. — 6. Vide quam prudentem te velit, qui tibi dixit : « Tolle crucem tuam, et sequere me. Qui invenerit, inquit, animam suam, perdet illam; et qui perdiderit eam propter me, inveniet eam. » (*Matth.*, x, 38.) Qui invenerit, perdet eam; qui perdiderit, inveniet illam. Ut perdas, prius est ut invenias; et cum perdideris, postremum est ut rursum invenias. Duæ sunt inventiones : in medio est qua transit una perditio. Nemo potest animam suam perdere propter Christum, nisi eam prius invenerit; et nemo potest animam suam invenire in Christo, nisi eam prius perdiderit. Inveni, ut perdas; perde, ut invenias. Quomodo eam prius inventurus es, ut habeas quam perdas? Quando cogitas te ex parte mortalem, quando cogitas eum qui te fecit, et insufflando animam tibi creavit, et videris eam illi debere, qui dedit; illi reddendam, qui commodavit; ab illo custodiendam, qui instituit; invenisti animam tuam, inveniens eam in fide. Credidisti enim hoc, et invenisti animam tuam. Nam perditus eras, antequam crederes. Invenisti animam tuam : mortuus quippe fueras in infidelitate, revixisti in fide. Talis es, de quo dici possit : « Mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. » (*Luc.*, xv, 32.) Ergo invenisti animam tuam in fide veritatis, si a

C'est ainsi que fait le laboureur ; en battant, en vannant, il trouve son blé, et il le perd en le semant de nouveau. Il trouve dans l'aire ce qu'il avait perdu dans les sillons. Il perd en semant ce qu'il doit retrouver à la moisson. Donc « celui qui trouvera son âme, la perdra. » Pourquoi celui qui se donne tant de peine pour recueillir, est-il si négligent à semer?

Pour qui nous est-il commandé de perdre notre âme. — 7. Considérez cependant comment vous pouvez trouver, et pour quel motif vous devez perdre votre âme? Comment pourrez-vous la trouver, sans être éclairé par le flambeau qui vous est allumé par Celui à qui vous dites : « C'est vous, Seigneur, qui faites luire le flambeau qui m'éclaire? » (*Ps.* XVII, 29.) Si donc vous l'avez trouvée, c'est à la clarté du flambeau qu'il a fait luire devant vous. Considérez maintenant pour quelle raison vous devez la perdre. Car vous ne devez point perdre à la légère ce qui a été trouvé au prix de tant de soins. Le Sauveur ne dit point simplement : Celui qui aura perdu son âme la trouvera, mais : « Celui qui l'aura perdue pour moi. » Vous voyez étendu sur le rivage le corps d'un commerçant qui a fait naufrage, vous versez sur lui des larmes de pitié, et vous dites : Malheur à cet homme! c'est pour l'or qu'il a perdu son âme. Vous avez raison de répandre sur lui des larmes de compassion. Pleurez-le, puisque vous ne pouvez le secourir. Il a bien pu perdre son âme pour un or périssable, mais il ne peut la retrouver pour de l'or. Il a eu assez de capacité pour perdre son âme, il est incapable de la gagner. Car ce qu'il faut considérer ici, ce n'est point ce qu'il a perdu, mais pour quel motif il l'a perdu. Si c'est par avarice, voici où est son corps, où est ce qui lui était si cher. Et cependant l'avarice a commandé, et l'or lui a fait sacrifier son âme, tandis qu'en la perdant pour Jésus-Christ, elle ne périssait pas et ne pouvait périr. Insensé, n'ayez donc aucun doute, écoutez le conseil du Créateur. Il ne vous instruit que pour vous rendre sage, lui qui vous a créé, avant que vous eussiez l'existence qui vous permet d'être sage. Ecoutez donc, et n'hésitez pas à perdre votre âme pour Jésus-Christ. Ce que vous êtes censé perdre, vous le confiez à la fidélité du Créateur. Vous le perdrez il est vrai, mais pour qu'il tombe entre les mains de Celui pour qui rien ne se perd. Si vous aimez donc la vie, perdez-la pour la trouver, car, lorsque vous l'aurez retrouvée, il n'y aura plus ni moyen, ni motif de la perdre; puisque la vie que vous aurez retrouvée est une vie qui est affranchie pour toujours de la mort. « En effet, Jésus-Christ qui vous a donné l'exemple dans sa naissance, dans sa mort, dans sa résurrection, une fois ressuscité des morts ne meurt plus, la mort n'a plus d'empire sur lui. » (*Rom.*, VI, 9.)

morte infidelitatis revixisti. Hoc est animam tuam invenisti. Perde eam, et anima tua semen tibi sit. Nam et agricola triturando et ventilando invenit triticum, et rursus seminando perdit triticum. Invenitur in area, quod perierat in semente. Perit in semente, quod inveniatur in messe. « Qui ergo invenerit animam suam, perdet eam. » Qui laborat colligere, quare piger est seminare ?

Animam cujus gratia perdere jubemur. — 7. Vide tamen ubi invenias, et quare perdas. Unde enim invenires, nisi lumen tibi accenderet ille cui dicitur : « Tu illuminabis lucernam meam, Domine ? » (*Psal.* XVII, 29.) Jam ergo invenisti, illo tibi accendente lucernam. Vide quare perdas. Non enim passim perdendum est, quod tam diligenter inventum est. Non ait : Qui perdiderit eam, inveniet eam : sed : « Qui perdiderit eam propter me. » Naufragi forte negotiatoris corpus cum in littore inspexeris, reddis lacrymas miseratus, et dicis : Væ huic homini ! propter aurum perdidit animam suam. Bene plangis, bene miseraris. Redde illi fletum, cui non præstas et auxilium. Propter aurum enim perdere animam suam potuerit, propter aurum invenire non poterit. Ad damnum animæ suæ idoneus fuit, ad eam lucrandam minus idoneus exstitit. Non enim cogitandum est quod perdidit, sed quare perdidit. Si propter avaritiam, ecce ubi jacet caro, ubi est quod erat carum ? Et tamen jussit avaritia, et propter aurum perdita est anima, et propter Christum non perit anima, neque pereat. Stulte, noli dubitare : audi consilium Creatoris. Ipse te instituit ut sapias, qui te fecit antequam esses qui sapias. Audi, noli dubitare pro Christo animam perdere. Fideli Creatori commendas quod diceris perdere. Tu quidem perdes : sed ille suscipit, cui nihil perit. Si amas vitam, perde ut invenias : quia cum inveneris, jam non erit quod perdas, non erit quare perdas. Ea quippe invenitur vita, quæ invenitur ut omnino perire non possit. Quia et Christus, qui tibi nascendo, moriendo, et resurgendo dedit exemplum, « surgens a mortuis jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur. » (*Rom.*, VI, 9.)

SERMON CCCXLV.

Sur le mépris du monde.

L'espérance de la vie future doit nous faire mépriser la vie présente. Cette vie est un songe pour les riches. — 1. Je vais parler à votre charité, mes frères, du mépris du siècle présent, et de l'espérance du siècle futur. Si vous me demandez : Que dois-je mépriser? Je vous répondrai : Tous les martyrs ont méprisé la vie présente; que dois-je espérer? la résurrection, parce que c'est en ce jour que Notre-Seigneur est ressuscité. O homme! si vous êtes incertain et chancelant au sujet de la réalité, affermissez-vous par l'espérance; si le travail vous effraye, que la récompense vous donne du courage. C'est l'avertissement que nous donne l'Apôtre, dans la recommandation qu'il fait à Timothée : « Ordonne aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant, qui nous donne avec abondance ce qui est nécessaire à la vie, d'être bienfaisants, riches en bonnes œuvres, de donner de bon cœur, de faire part de leurs biens, de se faire un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie. » (I *Tim.*, VI, 17, etc.) Cette leçon s'adresse surtout aux riches. Ecoutez, riches, qui avez de l'or et de l'argent, et qui êtes cependant dévorés par l'avarice, vous que les pauvres ne peuvent voir sans murmurer, sans gémir, sans vous donner des louanges inspirées par l'envie, sans désirer votre position, et sans s'attrister d'en être si éloignés. Vous les entendez dire souvent parmi les louanges qu'ils vous adressent : Ils sont les seuls qui vivent en réalité, la vie n'est que pour eux seuls. O riches, ne vous enorgueillissez pas de ces flatteries des hommes de basse condition : ils sont les seuls pour vivre; mais écoutez plutôt l'Apôtre dont les paroles ne vous flatteront point, mais guériront votre orgueil. Cette vie est pour vous un véritable songe, et ces richesses passent comme dans un songe. « Afin d'arriver à la vie éternelle, » dit saint Paul. Ecoutez cet Apôtre, et ne vous laissez point aller à l'orgueil. Ecoutez encore le Psalmiste, ô riche qui êtes si indigent, qu'avez-vous si vous n'avez pas Dieu, et, si vous l'avez, que peut-il vous manquer? Le Psalmiste dit en parlant des riches : « Ils ont dormi leur sommeil, et tous ces hommes qui se glorifiaient de leurs richesses, n'ont rien trouvé dans leurs mains. » Quelquefois un pauvre mendiant étendu sur la terre, transi de froid, saisi par le sommeil, voit en songe des trésors; il est au comble de la joie, il tressaille d'allégresse, s'enfle d'orgueil, et s'indigne de voir son père couvert de haillons. Pauvre mendiant qui vous livrez à la joie pendant votre sommeil, tout ce que vous

SERMO CCCXLV [a].

De contemptu mundi

Præsens vita spe futuræ vitæ contemnenda. Divitibus vita hæc somnus. — 1. Loquar Caritati Vestræ, Fratres, quod pertineat ad contemptum præsentis sæculi, ad spem futuri sæculi. Si quæris quid contemnas, omnis Martyr vitam præsentem contempsit : si quid speres, resurrectionem dico, quia hodie Dominus resurrexit. O tu homo, si titubas in re, esto firmus in spe; si autem te opus turbat, erigat ipsa merces. Nos quoque admonet Apostolus, cum præcipit Timotheo dicens : Præcipe divitibus hujus mundi, non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deum vivum, qui præstat nobis omnia. Divites sint in operibus bonis, facile tribuant, communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum, ut apprehendant veram vitam. » (I *Tim.*, VI, 17, etc.) et maxime hoc divites audire debent. Audite divites, qui aurum et argentum habetis, et tamen cupiditate ardetis : quos quando pauperes intuentur, murmurant, gemunt, laudant et invident; æquari optant, et impares se dolent; et inter laudes divitum hoc plerumque dicunt : Soli isti sunt, ipsi soli vivunt. Pro his verbis, quibus homines tenues divitibus adulantur, cum dicunt : Isti soli vivunt; ne in superbiam erigamini, o vos divites : sed potius Apostolum audite, morbi curatorem, et non verbi adulatorem. Vita ista somnus vester est : divitiæ istæ velut in somnis fluunt. Paulus dicit : « Ut apprehendant vitam veram. » Paulum audite, et superbire nolite. Audi et Psalmum, o tu dives pauperrime, quid habes, si Deum non habes? vel quid non habes, si Deum habes? De divitibus dicit Psalmus : « Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. » (*Psal.* LXXV, 6.) Aliquando et mendicus in terra jacens et frigore tremens, occupatus a somno thesauros somniat, gaudet, exsultat, superbit, et patrem snum pannosum videre indignatur. In

(a) Alias XXXII, ex Sirmondianis.

voyez n'est qu'un songe. Cependant, jusqu'à son réveil, il est riche, et, après son sommeil, il ne trouve que de trop justes sujets de tristesse et de larmes. Le riche, quand il meurt, est donc semblable à un pauvre qui s'est endormi et ne rêve que trésors. Ainsi en fut-il de ce riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin, dont l'Ecriture ne dit pas le nom, et qui ne mérite pas d'être nommé. Il méprisait ce pauvre étendu devant sa porte, il faisait tous les jours des festins splendides. Or, il arriva que ce riche mourut, et fut enseveli; il se réveilla et se trouva dans les enfers. Il dormit son sommeil, et ne trouva plus rien à son réveil, parce qu'il n'avait rien fait de ses mains, c'est-à-dire de ses richesses.

On rachète avec tous ses biens cette vie périssable, à quel prix doit-on acheter la vie éternelle. — 2. C'est en vue de cette vie que l'on cherche les richesses, et non point en vue des richesses qu'on cherche la vie; combien ont traité avec leurs ennemis pour racheter seulement leur vie. Ils ont donné tout ce qu'ils possédaient, uniquement pour ne point perdre la vie. Vous avez donc, mon frère, donné aux barbares tout ce que vous possédiez? Oui, me répond-il, j'ai tout donné, je suis dépouillé de tout, puissé-je vivre tout dépouillé que je suis. Pourquoi avez-vous agi ainsi? J'allais perdre la vie tout entière, j'ai donc donné tout ce que j'avais. Et comment cela vous est-il arrivé? Voulez-vous que je vous le dise? Parce qu'avant l'invasion des barbares, vous n'assistiez pas les pauvres, qui auraient fait parvenir vos aumônes jusqu'à Jésus-Christ. Vous avez refusé à Jésus-Christ le peu qu'il vous demandait, et vous avez donné aux barbares tout ce que vous possédiez, et vous l'avez donné avec serment. Jésus-Christ vous demande en suppliant et ne reçoit rien; un barbare vous torture et emporte tout ce que vous avez. Si vous avez racheté si cher cette vie périssable, à quel prix ne devez-vous pas acheter la vie éternelle? Vous qui donnez tout à un ennemi pour vivre dans l'indigence, donnez quelque chose à Jésus-Christ pour vivre heureux. Pour prolonger votre vie de quelques jours, vous subissez les exigences d'un ennemi, et vous ne répondez que par le mépris aux justes demandes de Jésus-Christ. Les jours de l'homme depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse sont bien peu nombreux, et si Adam mourait aujourd'hui, il aurait vécu peu de jours, puisqu'il en aurait vu le terme. Vous rachetez donc quelques jours de travail et de peine, pleins de tentations, pour posséder un petit coin de terre, une campagne. Mais voici que l'ennemi qui vous a fait son captif vous dit : Donnez-moi tout ce que vous possédez, et vous avez tout donné pour sauver votre vie; vous vous êtes racheté aujourd'hui pour mourir demain, vous vous rachetez des mains de l'un pour être égorgé par les mains

somnis est quod vides, o tu mendice, qui dormis et gaudes. Tamen donec evigilet, dives est : cum dormierit, invenit quod certum doleat. Dives ergo moriens, similis est illi pauperi dormienti et thesauros somnianti. Nam ille dives, qui induebatur purpura et bysso, nec nominatus, nec nominandus, contemptor pauperis ante januam jacentis, epulabatur quotidie splendide (*Luc.*, XVI, 19); postea mortuus est, et sepultus : evigilavit, et se in flamma invenit. Dormivit somnum suum, et post somnum nihil invenit, quia nihil operatus est de manibus suis, id est, de divitiis suis.

Vita peritura redimitur omnibus bonis : vita æterna quanti emenda. — 2. Propter vitam quæruntur divitiæ, non vita propter divitias : quam multi cum suis hostibus pacti sunt, ut vitam solam redimerent? Quantumcumque habuerunt, totum dederunt, tantum ne vitam amitterent. Totum dedisti barbaris quod habuisti, frater? Totum, inquit, dedi, nudus remansi; et si nudus, vivam. Et quare? Totus occidendus eram, ideo totum dedi. Et quare tibi hoc contigit? Vis dico tibi? Quia antequam barbarus superveniret, pauperi non subveniebas, ut per pauperem eleemosyna ad Christum perveniret? Christo modicum non dedisti, et barbaris totum quod habuisti, dedisti, et hoc cum sacramento dedisti. Christus rogat, et non accipit : ille torquet, et totum aufert. Si tanti redemisti vitam perituram, quanti comparanda est vita æterna? Qui das hosti, ut vivas mendicus, da aliquid Christo, ut vivas beatus. Ut vivas paucis diebus, quod hostis exigit facis, et quod Christus exigit, contemnis? Omnes dies hominis ab infantia usque ad senectutem pauci sunt : et si ipse Adam hodie moreretur, paucos dies vixerat, quia omnes finierat; qui utique sex millia annos vixerat; et tamen pauci erant, quia cunctos finierat. Paucos dies laboriosos, tentationibus plenos redimis, ut modicam terram habeas, id est villam. Ecce inimicus, qui te captivaverat, dicit tibi : Quidquid habes da mihi : et ut viveres totum dedisti; hodie redemptus, cras moriturus; ab isto redemptus, ab alio trucidandus. Ecce quanta a barba-

d'un autre. Voilà les choses inouïes qu'on endure des barbares pour conserver cette vie temporelle, et on ne veut rien souffrir pour la vie éternelle. Que ces dangers de la vie présente nous instruisent, mes frères. Vous avez donné, vous avez sacrifié tout ce que vous possédiez, et vous êtes heureux de vivre à ce prix, et vous dites : Je suis pauvre, dépouillé de tout, pauvre, indigent, mais je suis heureux de vivre et de n'avoir point perdu la vue de cette douce lumière. Que Jésus-Christ paraisse ici à son tour, qu'il fasse aussi un traité avec vous, ce n'est point un barbare qui vous a réduit en captivité, c'est Celui qui pour vous a voulu être chargé de chaînes, qui pour vous a daigné se laisser mettre à mort. C'est lui-même qui s'est livré pour vous qui vous dit : Traitez avec moi. Voulez-vous être maître de vous-même, possédez-moi. Il faut que vous consentiez à vous haïr et à m'aimer. En perdant votre vie vous la trouverez, tandis qu'en la conservant vous la perdrez.

Il faut envoyer nos richesses par avance dans le ciel, si nous voulons ne pas les perdre ici-bas. — 3. Quant à vos richesses dont la possession vous est chère, et que vous êtes prêts à donner pour sauver votre vie, je vais vous indiquer l'emploi que vous devez en faire. Si vous les aimez sur la terre, elles périront avec vous. Si vous les aimez véritablement, envoyez-les devant vous là où vous devez les suivre, de peur qu'en ne les aimant que sur la terre, vous ne les perdiez de votre vivant, ou très-certainement à votre mort. Je vous ai déjà conseillé ce que vous devez faire : je ne vous ai point dit : Faites le sacrifice de vos richesses, mais conservez-les. Je vous ai dit : Voulez-vous thésauriser? Rien de mieux, je ne vous dis point : Abstenez-vous, mais je vous indique l'endroit où vous devez amasser vos trésors. Regardez-moi comme un bon conseiller, et non comme un homme qui vous porte à perdre votre fortune. Il est écrit : « Amassez-vous des trésors dans le ciel, où les voleurs n'entrent point, et où la rouille et les vers ne rongent pas. » (*Matth.*, VI, 20.) Vous me direz peut-être : Je ne vois point l'endroit où je pourrai les déposer dans le ciel. Quelle échelle, quelle machine capable d'atteindre jusqu'au ciel pour me permettre de voir où je puis déposer mon argent ? Que dites-vous ? Vous voyez sur la terre un lieu où vous pouvez l'enfouir ? Oui, je le vois. Très-bien, mais si vous êtes en sûreté lorsque vous l'avez enfoui dans la terre, pourquoi êtes-vous défiant à l'égard du Dieu qui a fait le ciel et la terre ? Donnez-le donc à Dieu en toute assurance ; confiez-vous à lui, il saura bien vous conserver votre argent dans le ciel, lui qui vous gouverne sur la terre pendant tout le cours de votre vie. Vous voulez conserver votre argent? Conservez-le comme vous l'entendez. Si vous trouvez un gardien plus fidèle que Jésus-Christ, confiez-lui votre argent. Je le confie à mon serviteur, me dites-vous. C'est bien, mais ne feriez-vous pas beaucoup

ris patiuntur homines propter vitam temporalem, et piget aliquid pati pro vita æterna. Erudiant nos ista pericula, Fratres. Ecce totum dedisti, et abjecisti; et gaudes quia vivis, et hoc dicis : Etsi pauper, nudus, egens, mendicus, gaudeo quia vivo, et istam lucem dulcem non perdidi. Appareat Christus ; paciscatur et ipse tecum : non barbarus qui te captivaverat ; sed qui pro te captus est, qui pro te occidi dignatus est. Ille qui se dedit pro te, ipse tibi dicit : Mecum paciscere. Habere vis te ? habe et me. Oportet ut oderis te, et diligas me. Vitam tuam perdendo invenies, ne tenendo perdas eam.

Divitiæ ne hic pereant, in cœlum præmittendæ. — 3. De divitiis tuis, quas amas possidere, quas pro vita præsente paratus es dare, do consilium quid facias. Si et ipsas amas, noli eas perdere. Quod si hic eas amas, tecum perituræ sunt. Si amas eas, præmitte eas quo sequaris; ne cum amas in terra, aut vivus eas amittas, aut mortuus. Jam dedi consilium : non dixi : Perde; sed : Serva. Jam dixi : Thesaurizare vis ? Bene : non dico : Noli; sed dico ubi. Consultorem me accipe, non perditorem. Scriptum est : « Thesaurizate vobis thesauros in cœlo, quo fur non accedit, nec tinea, nec rubigo exterminat. » (*Matth.*, VI, 20.) Sed forte dicis : Non video locum in cœlo ubi ponam. Quam scalam, quam machinam quæsiturus sum, quæ ad cœlum attingat, ut videam ubi ponam pecuniam meam ? Quid dicis ? Vides in terra locum ubi obruis ? Video, inquit. Bene satis : si securus es obruendo in terra, quare sollicitus es de Deo, qui fecit cœlum et terram ? Da securus Deo. Ipsi te commenda, qui tibi pecuniam in cœlo servat ; quia ipse et te in terra, quamdiu vivis, gubernat. Pecuniam servare vis ? Serva quomodo vis. Si inveneris meliorem custodem quam Christum, commenda ei pecuniam tuam. Commendo, inquit, servo meo. Bene : quanto melius Domino tuo ? Et servum tuum præponis Domino tuo ? O Christianum virum ! Servus

mieux de le confier à votre Seigneur? Quoi! vous préférez votre serviteur à votre Dieu? Quel chrétien êtes-vous donc? Peut-être votre serviteur l'enlèvera et prendra la fuite, pouvez-vous craindre semblable chose de la part de Jésus-Christ? Que de serviteurs sont devenus en un instant hostiles à leurs maîtres et les ont livrés avec leur or à l'ennemi? A qui donc le confierez-vous? A mon serviteur, me répondez-vous, je connais sa fidélité, et je lui confie sans aucune inquiétude toute ma fortune. Bien, je l'admets, vous préférez votre serviteur, vous lui confiez la garde de votre or; mais à qui confiez-vous la garde de votre âme? Je confie à Dieu le soin de mon âme. Combien donc feriez-vous mieux, ô homme, de confier la garde de votre or à Celui à qui vous confiez le soin de votre âme! Est-ce donc que Dieu, fidèle à garder votre âme, vous laisserait craindre quelque infidélité en gardant votre argent? Lui qui vous conserve saura bien vous le conserver. Vous louez la fidélité de votre serviteur? Oui, je loue sa fidélité, parce que je la connais. Toute sa fidélité consiste à ne point vous faire tort, à ne pas enlever votre argent; peut-il vous garantir que vous ne le perdrez pas? Il l'a déposé quelque part, sans le cacher suffisamment, un autre l'a trouvé et s'en est emparé. Quelqu'un pourrait-il jamais en faire autant à Jésus-Christ? Secouez donc votre négligence, et recevez le conseil que je vous donne. Donnez à Jésus-Christ qui a faim, faites-vous un trésor dans le ciel. Est-ce donc un si grand travail d'amasser un trésor dans le ciel? Et, dût-il vous en coûter, ne deviez-vous point placer votre argent dans un lieu sûr d'où personne ne pourrait l'enlever? Cependant, lorsque le Christ vous dit: Amassez des trésors dans le ciel, il ne vous dit pas: Cherchez des échelles, faites des échafaudages, attachez-vous des ailes. Il vous dit simplement: Donnez-moi votre argent sur la terre, et je vous le conserverai dans le ciel. Je suis venu pauvre et indigent sur la terre, afin de vous enrichir dans le ciel. Faites un contrat d'assurance pour le transport de vos richesses. Vous craignez peut-être d'avoir affaire à un homme de mauvaise foi qui vous dépouillerait, et vous cherchez à qui vous puissiez les confier sûrement pour ce transport. Jésus-Christ vous donne cette double assurance; il est incapable de vous tromper, et de plus il se charge de transporter vos richesses.

Jésus-Christ reçoit ce qui est donné aux pauvres. Le cœur de l'homme est son trésor.—4. Mais où trouver Jésus-Christ sur la terre, me direz-vous? Où le trouver pour lui donner? Ma foi est conforme à l'enseignement de l'Eglise; or, j'ai appris et je crois, comme j'en ai fait profession en recevant le baptême, que Jésus-Christ a souffert, qu'il est mort et a été enseveli, qu'il est ressuscité le troisième jour, que, quarante jours après, il est monté aux cieux, qu'il est assis à la droite de son Père, et qu'il doit venir à la fin des siècles. Comment donc le trouver ici? A qui donne-

tuus fortassis auferet, et fugiet: numquid Christus hoc facturus est? Multi ad dominos suos servi repente inimici exstiterunt, et eos cum ipso auro hostibus tradiderunt. Cui ergo commendas? Servo, inquit, meo. Novi fidem servi mei, ideoque commendo servo meo aurum meum. Bene satis, præfers servum tuum, aurum tuum commendas servo tuo: animam tuam cui? Animam meam commendo Deo meo. Quanto melius, o homo, illi et aurum tuum, cui et animam tuam? An forte fidelis est in custodiendo animam tuam, et infidelis in custodiendo pecuniam tuam? Servat tibi, qui servat et te. Laudas fidem servi tui? Etiam, ego novi fidem servi mei. Tota fides ejus est, ne fraudet, ne tollat: numquid agit ne perdat? Ecce posuit, et non latuit; invenit alius, et tulit. Numquid hoc Christo quisquam facturus est? Pigritiam excute, consilium accipe. Da Christo esurienti, thesauriza in cœlo. Numquid labor est in cœlo thesaurizare? Etsi labor esset, faciendum erat ad ponendum pecuniam tuam in loco munito, unde nemo eam possit auferre. Cum tamen dicit Christus: In cœlo thesauriza: non dicit tibi: Scalas quære, machinas liga, pennas apta. Hoc dicit: Mihi in terra da, et tibi in cœlo servo. Ideo veni egere ego in terra, ut sis tu dives in cœlo. Fac trajectitium. Forte times fraudatorem, ne perdas; et quæris qui portet, qui migret. Christus tibi in utroque adest. Non faciet imposturam, faciet insuper et laturam.

Christus accipit, quod pauperibus erogatur. Cor hominis cum thesauro suo. — 4. Sed Christum ubi invenio, inquit, in terra? Eum ibi invenio, ut dem illi? Cum habeat fides mea, quod audio in Ecclesia, hoc didici, sic credidi, hoc sacramento imbutus sum: passus est, mortuus et sepultus est, resurrexit tertio die, post quadraginta dies in cœlos ascendit, sedet ad dexteram Patris, in fine venturus est. Quando hic eum invenio? Cui dabo, ut ad eum deferat? Noli satagere, totum audi: aut si totum audisti, vel le-

rai-je mon argent pour qu'il le remette entre ses mains ? Soyez sans inquiétude, écoutez tout ce qu'enseigne la doctrine chrétienne, et, si vous l'avez appris, si vous l'avez lu, n'avez-vous pas vu lorsqu'emporté par l'orgueil et la cruauté, et altéré du sang des chrétiens, Saul persécutait l'Eglise de Dieu, ce que lui a crié Celui que vous confessez être assis au plus haut des cieux ? J'en appelle à vos souvenirs, que lui a-t-il dit ? « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? » (*Act.*, IX, 4.) Paul ne pouvait ni le voir ni le toucher, et il lui crie du haut des cieux : « Pourquoi me persécutez-vous ? » Il ne dit pas : Pourquoi persécutez-vous ma famille, mes serviteurs, mes saints ou mes frères ? Il ne lui dit rien de semblable. Que lui dit-il ? « Pourquoi me persécutez-vous ? » c'est-à-dire mes membres. Il criait du haut du ciel pour ces membres que Saul foulait aux pieds sur la terre ; en effet, quand on vous marche sur le pied, votre langue du haut de votre tête ne crie point : Vous me blessez le pied, mais : Vous me blessez. Pourquoi donc hésiter encore ? Qu'avez-vous à objecter ? Celui qui a dit à Saul : « Pourquoi me persécutez-vous ? » vous dit aussi : Nourrissez-moi. C'était sur la terre que Saul exerçait sa cruauté, et ses coups atteignaient Jésus-Christ jusque dans le ciel ; donnez donc aux pauvres sur la terre, et vous nourrissez Jésus-Christ dans le ciel. Le Sauveur a résolu d'avance cette difficulté qui vous embarrasse ; ceux qui seront placés à sa droite s'étonneront un jour lorsqu'il leur dira : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; » ils lui demanderont : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ? Et il leur répondra aussitôt : « Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. » Si vous savez cela, dites ouvertement : Je ne veux point donner, vous êtes sans excuse, et votre propre bouche vous condamne. Voici donc que le Seigneur vous dit, à l'occasion de vos richesses : Je vous ai conseillé l'emploi que vous devez en faire ; aimez-vous les richesses ? Oui, je les aime, répondez-vous. Transportez-les donc, et après les avoir transportées, suivez-les du cœur pendant votre vie, car « là où est votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.*, VI, 21.) Mais si vous ensevelissez votre cœur dans la terre, rougissez du mensonge que vous faites en répondant à ces paroles : « Elevez votre cœur. » A ces paroles : « Elevez votre cœur, » vous répondez aussitôt : « Nous le tenons élevé vers le Seigneur. » Vous mentez alors jusque dans l'église, vous mentez à Dieu comme vous le faites toujours aux hommes. Vous dites : Nous tenons notre cœur élevé vers le Seigneur, et vous l'avez enseveli dans la terre ; car « là où est votre trésor, là aussi est votre cœur. »

Les véritables richesses du royaume des cieux. Les richesses de la terre n'apportent que de la sol-

gisti, an istud nunquam audisti, quia cum Ecclesiam Saulus persequeretur, superbus, crudelis, sanguinem Christianorum sitiens, non audisti quid ei clamaverit, quem sedentem in cœlo confiteris ? Recole. Quid ergo dixit ? « Saule, Saule, quid me persequeris ? » (*Act.*, IX, 4.) Quem Paulus nec videbat, nec tangebat, in cœlo clamat : « Quid me persequeris ? » Non ait : Quid persequeris familiam meam, servos meos, sanctos meos, vel fratres ? Nihil eorum dixit. Et quid dixit ? « Quid me persequeris ? » ait, id est membra mea. Pro quibus in terra calcatis caput de cœlo clamabat : quia et si pedem tuum in terra calcet aliquis, lingua tua de capite clamat ; non : Calcas pedem meum, sed calcas me, dicis : Quid ergo dubitas ? quid dicis ? Qui dixit Saulo : « Quid me persequeris ? » ipse tibi dicit : Pasce me. In terra Saulus sæviebat, et Christum in cœlo tangebat : sic et tu in terra eroga, et Christum in cœlo pascis. Nam istam quæstionem, qua moveris, prædixit ipse Dominus. Commovebuntur et illi qui ad dexteram ponentur, et cum dixerit : « Esurivi, et dedistis mihi manducare : » respondebunt : « Domine, quando te vidimus esurientem ? » Et audient continuo : « Cum uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 35, etc.) Si audieras hoc, aperte dic : Nolo dare : et non habes unde te excusare, sed voce tua te damnare. De divitiis ergo tuis dicit tibi Dominus tuus : Dedi consilium quid facias : amas divitias ? Amo, inquis. Ergo migra eas, et cum migraveris eas, sequere eas interim corde, cum vivis : quia « ubi fuerit thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum. » (*Matth.*, VI, 21.) Si autem in terra obruis cor tuum, erubesce quia mentiris, cum respondes quando audis : Sursum cor. Nam dicitur : Sursum cor ; et continuo respondes : Habemus ad Dominum. Deo mentiris. Una hora in ecclesia verum non dicis : Deo mentiris, quod semper hominibus facis. Dicis : Habemus ad Dominum, et in terra obrutum habes cor, quia « ubi fuerit thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum. »

Divitiæ veræ regni cœlorum. Divitiæ terrenæ nihil

licitude à ceux qui les possèdent. — 5. Si vous faites de vos richesses l'usage qui vous a été indiqué, si vous êtes un de ces riches tels que l'Apôtre les veut; si, loin de vous enorgueillir et de mettre votre confiance dans des richesses incertaines, vous vous faites un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie, adressez-vous au Seigneur notre Dieu, et dites-lui : Voici, Seigneur, que j'ai fait transporter dans le ciel tout ce que j'avais; ou bien, ce qui me reste, je le possède, comme ne le possédant pas. Or, le royaume des cieux est-il d'une valeur égale à mon patrimoine? Il vaut infiniment mieux. On ne peut même établir entre eux de comparaison. Voici ce que répond votre Seigneur, à qui vous avez fait cette question sur votre patrimoine : A une vie de quelques années, succédera nécessairement la mort; dans mon royaume, au contraire, vous ne mourrez jamais, vous vivrez éternellement. Vous y serez vraiment riche, parce que vous n'y manquerez de rien. Ici-bas vous vous procurez un grand nombre d'animaux pour vous porter et vous éviter la fatigue, des tables abondamment servies pour vous nourrir, de riches habits pour vous vêtir. C'est cette multitude de choses qui fait votre richesse, mais croyez-vous donc que mes anges soient pauvres? Ils n'ont rien; ni chevaux, ni chars pour les porter, ni table somptueusement servie, ni de riches tissus pour vêtements, parce qu'ils sont revêtus de l'éternelle lumière. Apprenez donc, vous qui êtes riche, à désirer les véritables richesses. Vous voulez avoir ces richesses, pour subvenir largement à votre subsistance, car vos forces s'épuisent ici-bas; or, Dieu vous rend véritablement riche, en vous accordant de ne plus ressentir jamais la faim. Quelle que soit votre fortune, une fois la cinquième heure arrivée (1), avant de vous mettre à table, vous avez faim, vous vous sentez défaillir, parce que vous êtes misérable par votre nature. Les anges sont-ils soumis à ces besoins? Loin de nous cette pensée. Les anges n'éprouvent ni faim, ni fatigue. Enfin, vous soupirez, dans votre orgueil, après ces splendides festins. Ce n'est point satisfaire à de véritables besoins, c'est rechercher la fumée des vains soucis de la terre. Lorsque vous songez à augmenter vos richesses, voyez si le sommeil vous est facile. Si je ne me trompe, du jour où vous avez trouvé les richesses, vous avez perdu le repos. Dans le jour, une seule pensée vous occupe, c'est d'accroître vos richesses, et, durant votre sommeil, vous ne songez qu'aux voleurs. Dans le jour, plein de soucis, la nuit, tremblant et inquiet, et toujours indigent, voilà votre état. Or, Celui qui vous promet le royaume des cieux veut vous rendre véritablement riche, et vous pensez pouvoir acheter ces vraies richesses, cette vie véritable et bienheu-

(1) Cette heure correspond à notre onzième heure, et à la sixième d'après l'ancienne manière de compter les heures. C'était l'heure qui précédait le midi du jour et le temps convenable pour le dîner. C'est le sens de ces paroles de Martial, livre VIII, épigramme LVII; « Mon esclave ne m'a pas encore annoncé cinq heures, et déjà, Cécilien, vous m'arrivez pour dîner. »

prœter sollicitudinem afferunt. — 5. Si feceris de divitiis tuis quod audisti, si talis dives fueris, qualem Apostolus dicit, non superbe sapias, neque speres in incerto divitiarum; ut thesaurizes tibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendas veram vitam; jam interroga Deum et Dominum tuum, et dic illi : Ecce jam migravi, Domine, in cœlum quod habui; vel quod habeo, sic habeo, tanquam si non habeam. Tanti valet regnum cœlorum, quantum patrimonium meum? Carius valet. Non enim vere tale est, ut tanti valeat. Hoc dicit Dominus tuus, quem interrogasti de patrimonio tuo : Ad tempus victurus es, et postea moriturus; in regno meo nunquam moriturus, sed in æternum victurus es. Verus ibi dives eris, ubi nunquam egebis. Nam ideo ad subvectionem multa animalia quæris, ne deficias; ad victum epulas copiosas, ad indumentum pretiosas vestes. Re vera tu multa habendo dives es, et Angelus meus pauper est? Nihil habet, nec equo utitur, nec rheda vehitur, nec mensam honestis implet apparatibus; nec ei vestis texitur, quia luce æterna vestitur. Disce, o homo dives, veras divitias appetere. Tu istas divitias habere vis, ut habeas unde multum manduces, quia deficis : ille te vere divitem facit, qui tibi donat ne in æternum esurias. Nam quantumvis habeas, cum venerit hora quinta, antequam ad mensam accedas, esuris, et deficis, quia miser es. Numquid hoc Angelus sustinet? Absit. Nec esuriem, nec defectionem habet Angelus. Postremo his epulis anhelas superbus. Non est expletio ista indigentiarum, sed fumus curarum. Cum cogitas de divitiis augendis, vide si facile dormis. Ni fallor, ubi divitias invenisti, requiem perdidisti. Cum vigilas, augmentum divitiarum cogitas; cum dormis, latrones somnias. In die sollicitus, et nocte pavidus, semper mendicus. Divitem verum te facere vult, qui tibi regnum cœlorum

reuse, au même prix que vous donneriez pour racheter ces jours de misère et de fatigue? Ce qui vaut infiniment mieux doit se payer aussi beaucoup plus cher, car il s'agit ici du royaume des cieux.

Il ne suffit pas de donner de vos biens, il faut encore que vous suiviez Jésus-Christ. — 6. Et que ferai-je, me dites-vous? O saint évêque, j'ai écouté vos avertissements, j'ai été docile à vos conseils, je n'ai point méprisé les ordres du Seigneur, j'ai donné aux pauvres ce que j'avais, je partage ce qui me reste avec les indigents, que puis-je faire de plus? Vous avez encore quelque chose, vous vous possédez vous-même, vous valez plus que tous vos biens, ils sont incomplets sans vous, il faut vous y ajouter. Avez-vous suivi le conseil du Seigneur? Oui, je l'ai suivi. Pourquoi mentir? Vous n'avez pas accompli votre devoir tout entier, vous en avez fait une partie, mais vous n'avez pas touché à l'autre. Ecoutez ce qu'il vous ordonne : « Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres. » (*Matth.*, XIX, 21.) A-t-il donc ainsi renvoyé celui à qui il donne ce conseil? Non, et, pour qu'il ne regarde point comme perdu ce qu'il a distribué aux pauvres, il le rassure en ajoutant : « Et vous aurez un trésor dans le ciel. » Est-ce tout? Non. Que doit-il faire encore? « Venez, suivez-moi, » lui dit-il. Vous aimez, et vous désirez suivre celui que vous aimez? Il a couru, il a pris son essor, cherchez de quel côté. Je l'ignore, me répondez-vous. O chrétien, vous ne savez de quel côté est allé votre Seigneur? Voulez-vous que je vous dise quel chemin vous devez prendre pour le suivre? C'est par les tribulations, par les opprobres, par les fausses accusations, par les crachats au visage, par les soufflets et les plaies de la flagellation, par la couronne d'épines, par la croix et par la mort. Quoi! vous hésitez? Le chemin vous a été clairement montré. Mais cette voie est bien dure, me dites-vous, qui pourra l'y suivre? Rougissez, homme expérimenté que vous êtes, rougissez; le nom d'homme, *vir*, que vous portez, vient de vertu. Cette voie, nous la voyons suivie par des femmes dont nous célébrons aujourd'hui la céleste naissance. En effet, nous célébrons aujourd'hui la fête des saintes martyres de Suburbite (1). Votre Seigneur, qui est aussi leur Seigneur et le vôtre, le Rédempteur de votre vie, a fait, en y marchant le premier, de cette voie étroite et rude, un chemin aplani, sûr, et parfaitement libre; c'est le Christ, Notre-Seigneur, qui règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) C'est ainsi que nous lisons dans le manuscrit 1785 de la bibliothèque Colbert, sur lequel Sirmond a corrigé ce qu'on lisait ailleurs, *Tuburbite*. Par ces saintes femmes, il entend Perpétue et Félicité, dont les corps furent déposés dans la grande basilique de Carthage, et dont on célèbre l'anniversaire le 7 mars. Henri de Valois, au contraire, prétend, dans sa Préface des Actes des saintes Perpétue et Félicité, qu'il est ici question de Donatille, Maxime et Seconde, qui ont souffert le martyre le 30 juillet (voyez le sermon CCLXXX).

promittit; et putas quia tanti empturus es illas veras divitias, illam veram et beatam vitam, quanti paratus es redimere istos miseros et laboriosos dies? Aliquid multo plus valere debet quod multo plus est; quia regnum cœlorum est.

Tua erogare non sufficit, nisi et Christum sequaris. — 6. Et quid faciam, inquis? Ecce, sancte Episcope, monita tua audivi, consilio tuo parui, jussum Domini non sprevi, quod habui pauperibus dedi, et quod habeo cum indigentibus communico; quid plus possum facere? Habes adhuc, temetipsum habes : tu ipse plus es, tu dees rebus tuis, tu addendus es. Consilium Domini tui fecisti? Feci, inquit. Quid mentiris? Non totum fecisti; ex una parte fecisti, ex alia nihil tetigisti. Audi quod jubet : « Vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus. » (*Matth.*, XIX, 21.) Numquid dimisit eum? Et ne se ille perdere putaret quod pauperibus erogavit, securum eum reddidit dicens : « Et habebis thesaurum in cœlo. » Numquid sufficit hoc? Non. Et quid? « Veni, sequere me, » dicit. Amas, et sequi vis eum quem amas? Cucurrit, volavit; quære qua? Nescio qua. O Christianum : nescis qua ivit Dominus tuus? Vis dico tibi, qua eum sequaris? Per pressuras, per opprobria, per falsa crimina, per sputa in faciem, per alapas et flagellorum verbera, per coronam spineam, per crucem, et per mortem. Quid piger es? Ecce demonstrata est tibi via. Sed dura est, inquis, via; quis per istam illum sequatur? Erubesce barbate, erubesce; a virtute vir diceris. Feminæ secutæ sunt, quarum hodie natalitia celebramus. Feminarum Martyrum Suburbitarum solemnitatem celebramus. Dominus vester, Dominus noster, Dominus illarum, Redemptor vitæ nostræ, de via angusta et aspera præcedendo stratam eam vobis fecit, stratam securam, munitam, Christus Dominus noster, qui regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMON CCCXLVI.

Sur notre pèlerinage dans cette vie par la foi (1).

Cette vie est plutôt une mort qu'une vie. La vie éternelle est la seule véritable vie. — 1. Vous vous rappelez avec nous, frères bien-aimés, ces paroles de l'Apôtre : « Tant que nous habitons dans ce corps, nous voyageons loin du Seigneur, car nous marchons dans la foi, et non dans la claire vue. » (II *Cor.*, v, 6.) Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous disant : « Je suis la voie, la vérité et la vie, » (*Jean*, XIV, 6) a voulu nous faire marcher par lui, pour arriver à lui. Par où, en effet, pouvons-nous marcher? N'est-ce point par la voie? Et vers quel terme dirigeons-nous nos pas? N'est-ce point vers la vérité et la vie ; c'est-à-dire la vie éternelle, la seule qui mérite le nom de vie? En effet, en comparaison de cette vie éternelle, qu'est-ce que cette vie mortelle, qui est maintenant notre partage, cette vie sujette à tant de vicissitudes et de changements, cette vie sans aucune consistance et dont la durée est si courte? Voilà pourquoi le Seigneur, répondant à cet homme qui lui avait fait cette question : « Bon Maître, que ferai-je pour obtenir la vie éternelle? » lui dit : « Si vous voulez arriver à la vie, gardez les commandements. » (*Matth.*, XIX, 16.) Il était sans doute en possession d'une vie quelconque, car Notre-Seigneur ne parlait pas à un cadavre, mais à un homme vivant (2). Mais comme cet homme l'avait interrogé sur les moyens d'obtenir la vie éternelle, le Sauveur ne lui dit point : Si vous voulez arriver à la vie éternelle, mais : « Si vous voulez arriver à la vie, observez les commandements. » Il voulait lui faire comprendre que la vie éternelle seule mérite le nom de vie, parce qu'elle seule est la véritable vie. Aussi, voyez comment s'exprime l'Apôtre, lorsqu'il invite son disciple à rappeler aux riches le précepte de l'aumône : « Recommandez-leur, dit-il, d'être riches en bonnes œuvres, de donner de bon cœur, de faire part de leurs biens, de se faire un trésor et un fondement solide, afin d'arriver à la véritable vie. » (II *Tim.*, VI, 18, 19.) Quelle est, dans la pensée de l'Apôtre, cette véritable vie, si ce n'est la vie éternelle, la seule qui mérite le nom de vie, parce qu'elle seule est en possession du bonheur? Sans doute, ces riches, à qui il voulait que Timothée recommandât de chercher à mériter la vie éternelle, voyaient cette vie s'écouler pour eux au sein de l'opulence ; cependant, si l'Apôtre avait jugé que ce fût la véritable vie, il n'aurait pas dit : « Qu'ils se fassent un trésor et un fondement

(1) Ce sermon paraît pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Michel, où il se trouve placé près des deux suivants sous ce même titre : « Sur la crainte du Seigneur. » Il nous paraît cependant se rapporter plutôt au traité dont parle Possidius dans le chapitre VIII de sa Table, et qu'il intitule. « Du pèlerinage des chrétiens durant cette vie. »

(2) Voyez sermon CCCVI, n° 6.

SERMO CCCXLVI.

De peregrinatione nostra in hac vita, per fidem.

Vita hæc mors verius quam vita. Vera vita nonnisi æterna. — 1. Recordamini nobiscum, Dilectissimi Fratres, dixisse Apostolum : « Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino; per fidem enim ambulamus, non per speciem. » (II *Cor.*, v, 6.) Dominus enim noster Jesus Christus, qui ait : « Ego sum via, et veritas, et vita, » (*Joan.*, XIV, 6) ambulare nos voluit et per se ipsum et ad se ipsum. Qua enim ambulamus nisi per viam? Et quo ambulamus nisi ad veritatem et ad vitam, vitam scilicet æternam, quæ sola vita dicenda est? Nam ista vita mortalis, in qua nunc sumus, ex illius vitæ comparatione mors esse convincitur; quæ tanta mutabilitate variatur, et nulla stabilitate firmatur, et cursu brevissimo terminatur. Et ideo Dominus illi diviti, qui ei dixerat : « Magister bone, quid faciam, ut vitam æternam consequar? » respondit : « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » (*Matth.*, XIX, 16.) Erat utique in aliqua vita; neque enim cadaveri, et non viventi homini loquebatur. Sed quia ille de consequenda vita æterna quæsiverat, non ait Dominus : Si vis venire ad vitam æternam; sed : « Si vis, inquit, venire ad vitam, serva mandata; » videlicet hoc intelligi volens, quoniam quæ vita æterna non est, nec vita dicenda est; quia vera vita nonnisi æterna est. Hinc et Apostolus, cum eleemosynarum consilium dandum divitibus admoneret : « Divites sint, inquit, in operibus bonis, facile tribuant, communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. » (I *Tim.*, VI, 18, 19.) Quam dixit veram vitam, nisi æternam vitam, quæ sola vita dicenda est, quia sola beata est? Nam utique illi divites, quibus præcipiendum esse dicebat ut apprehenderent veram vitam, in abundantia divitiarum habebant istam vitam; quam tamen Apostolus si veram vitam esse judicaret, non diceret : « Thesaurizent sibi fundamentum bonum

solide pour l'avenir, afin d'arriver à la vie éternelle. » Aussi, nous enseigne-t-il, en parlant de la sorte, que la vie des riches n'est point la véritable vie, bien que les insensés la regardent, non-seulement comme la véritable vie, mais comme la seule vie bienheureuse. Il n'y a donc de vie heureuse que la vie véritable, et la seule vie véritable est la vie éternelle, dont les riches ne sont pas encore en possession, au milieu de toutes leurs délices. Voilà pourquoi il les invite à mériter cette vie par leurs aumônes, afin d'entendre, à la fin du monde, ces paroles du Sauveur : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » (*Matth.*, XXV, 34, 35.) Et, un peu plus loin, il nous montre que ce royaume n'est autre que la vie éternelle. « Et ceux-ci, dit-il, iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle. » (*Ibid.*, 46.)

Comment nous voyageons, par la foi, durant cette vie. — 2. Tant que nous ne sommes point en possession de cette vie, « nous voyageons loin du Seigneur, car nous marchons par la foi, et non par la claire vue. » Le Sauveur a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » Il est pour nous la voie par la foi, il est la vérité et la vie par la claire vue. « Nous ne voyons maintenant Dieu, dit l'Apôtre, que comme dans un miroir ; » c'est la foi; « mais alors nous le verrons face à face; » (I *Cor.*, XIII, 12) ce sera le règne de la claire vue. Il dit encore ailleurs : « Qu'intérieurement, Jésus-Christ habite, par la foi, dans vos cœurs; » (*Ephés.*, III, 16, 17) c'est la voie où nous ne connaissons qu'en partie. Mais il ajoute un peu plus loin : « Puissiez-vous connaître aussi la charité de Jésus-Christ, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu, » (*Ibid.*, 19.) Ce sera la claire vue, lorsque, dans cette plénitude, nous serons dans l'état parfait, et que tout ce qui est imparfait sera détruit. C'est encore le même Apôtre qui nous dit : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu, avec Jésus-Christ; » (*Coloss.*, III, 3) c'est le temps de la foi; et il ajoute ensuite : « Lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, apparaîtra, vous apparaîtrez aussi avec lui, dans la gloire; » (*Ibid.*, 4) ce sera le règne de la claire vue. Saint Jean dit aussi : « Mes bien-aimés, nous sommes déjà les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore; » c'est le temps de la foi. Puis il ajoute aussitôt : « Nous savons que, lorsqu'il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est; » (I *Jean*, III, 2) ce sera la claire vue. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie, » parlant aux Juifs, parmi lesquels il en était qui croyaient en lui, s'adresse directement à ces derniers, et leur dit :

in futurum, ut apprehendant veram vitam : » nihil aliud admonens, nisi non esse veram vitam divitum; vitam, quæ ab stultis non solum vera, sed etiam beata nominatur. Quomodo autem beata est, quæ vera non est? Non ergo beata vita est, nisi vera vita; nec vera vita est, nisi æterna vita, quam divites intelliguntur per quaslibet delicias nondum tenere; et ideo per eleemosynas admonentur apprehendere; ut in fine audiant : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio mundi; esurivi enim, et dedistis mihi manducare. » (*Matth.*, XXV, 34, 35.) Nam quia ipsum regnum æterna vita est, paulo post consequenter idem Dominus ostendit dicens : « Ibunt illi in combustionem æternam, justi autem in vitam æternam. » (*Ibid.*, 46.)

Peregrinatio per fidem in hac vita. — 2. Hanc vitam donec apprehendamus, « peregrinamur a Domino; quoniam per fidem ambulamus, non per speciem. » Ille quippe ait : « Ego sum via, veritas et vita. » In fide nobis via est, in specie autem veritas et vita. « Videmus nunc per speculum in ænigmate, » et hæc est fides; « tunc autem facie ad faciem, » (I *Cor.*, XIII, 12) et illa erit species. Item dicit : « In interiore homine habitare Christum per fidem in cordibus vestris; » (*Ephes.*, III, 16, 17) hæc via est, ubi ex parte scimus. Sed paulo post dicit, « cognoscere etiam supereminentem scientiam caritatis Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei; » (*Ibid.*, 19) illa erit species, quando in ista plenitudine, cum venerit quod perfectum est, quod ex parte est auferetur. Item dicit : « Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo; » (*Coloss.*, III, 3) hæc est fides. Deinde subjungit : « Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos cum illo apparebitis in gloria; » (*Ibid.*, 4) illa erit species. Dicit et Joannes : « Dilectissimi, nunc jam filii Dei sumus, et nondum apparuit quod erimus; » hæc est fides. Deinde subnectit : « Scimus quia cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est; » (I *Joan.*, III, 2) illa erit species. Quocirca ipse Dominus, qui ait : « Ego sum via et veritas et vita, »

« Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » (*Jean*, VIII, 31, 32.) Ils croyaient déjà, car l'Evangéliste s'exprime ainsi : « Jésus disait donc à ceux des Juifs qui croyaient en lui : Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » Ainsi donc ils croyaient déjà en lui, et ils commençaient à suivre Jésus-Christ, comme étant la véritable voie. Il les exhorte donc à persévérer dans cette voie, pour arriver au terme. Et quel est ce terme, si ce n'est celui qu'il indique en ajoutant : « Et la vérité vous affranchira. » De quoi nous affranchit-elle ? de toutes les vicissitudes de la vanité, de toutes les corruptions de la mortalité. Voilà donc la véritable vie, la vie éternelle dont nous ne pouvons entrer en possession, tant que nous voyageons loin du Seigneur; mais nous y parviendrons un jour, parce que nous marchons par la foi dans le Seigneur, si nous persévérons, avec une constance invincible, dans sa parole. En effet, ces paroles : « Je suis la voie, » répondent à celles-ci : « Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples ; » et ces autres : « Je suis la vérité et la vie, » se rapportent à ces paroles : « Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera. » Tant que dure ce pèlerinage et que vous êtes dans cette voie, c'est-à-dire sous le règne de la foi, quelle exhortation vous adresserai-je, si ce n'est celle de l'Apôtre : « Ayant donc reçu ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit, achevant l'œuvre de notre sanctification, dans la crainte de Dieu ? » (II *Cor.*, VII, 1.) Ceux qui désirent contempler, avant d'avoir la foi, cette très-pure et immuable lumière de la vérité, qu'ils ne pourront voir qu'avec un cœur purifié par la foi, suivant ces paroles du Sauveur : « Heureux ceux qui auront le cœur pur, car ils verront Dieu; » (*Matth.*, V, 8) sont semblables à ces aveugles qui, pour recouvrer la vue, voudraient voir cette lumière extérieure du soleil, qu'il leur est impossible de voir avant d'être guéris.

SERMON CCCXLVII.

I[er] *Sur la crainte de Dieu* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *La crainte de Dieu fréquemment recommandée dans les Ecritures.* —

(1) Les théologiens de Paris et de Louvain prétendent, mais à tort, que ce sermon se trouve cité dans la partie des œuvres de Bède qui ont été publiées. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est un fragment du sermon CXCI, le 8[e] sur la Nativité du Seigneur, qui se trouvait réuni à celui-ci dans les éditions d'Amsterdam, d'Erasme, et de Paris.

cum loqueretur ad Judæos, inter quos erant qui jam in eum crediderant, ad ipsos jam sermones suos dirigens : « Si manseritis, inquit, in verbo, vere discipuli mei eritis, et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. » (*Joan.*, VIII, 31, 32.) Jam isti crediderant; nam Evangelista sic ait : « Dicebat autem Jesus ad eos qui crediderant in eum : Si manseritis in verbo meo, vere discipuli mei eritis, et cognoscestis veritatem, et veritas liberabit vos. » Jam ergo crediderant, et tanquam in via in Christo ambulare jam cœperant. Hortatur itaque illos ut permanendo perveniant. Quo perveniant, nisi ad id quod ait : « Veritas liberabit vos ? » Quæ est illa liberatio, nisi ab omni mutabilitate vanitatis, ab omni corruptione mortalitatis? Ergo ipsa est vita vera, æterna vita, quam nondum apprehendimus, quamdiu peregrinamur a Domino : sed apprehensuri sumus, quia in ipso Domino per fidem ambulamus, si in ejus verbo constantissime permanemus. Nam secundum id quod ait : « Ego sum via ; » secundum hoc ait : « Si manseritis in verbo meo, vere discipuli mei eritis. » Et secundum id quod ait, « et veritas et vita ; » secundum hoc ait, « et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. » In hac ergo peregrinatione et in hac via, id est in fide, quid vos exhortor, Fratres, nisi verbis Apostoli dicentis : « Has ergo promissiones habentes, carissimi, mundemus nos ab omni inquinatione carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Domini? » (II *Cor.*, VII, 1.) Qui enim lucem illam sincerissimæ atque incommutabilis veritatis, antequam credant, sibi expetunt ministrari, cum eam contueri non possint nisi per fidem corde mundato : « Beati enim mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt; » (*Matth.*, V, 8) similes sunt hominibus cæcis, qui corpoream lucem solis istius prius videre desiderant, ut a cæcitate sanentur; cum eam videre non possint, nisi ante sanentur.

SERMO CCCXLVII (a).

De timore Dei, I.

CAPUT PRIMUM. — *Timor Dei in Scripturis quam crebro commendatus.* — 1. Multa nobis, Fratres, de Dei timore præcepta sunt, et quam sit utile timere

(a) Alias XVII, de Sanctis.

1. La crainte de Dieu, mes frères, nous est fréquemment recommandée, et dans mille endroits; les saintes Lettres nous rappellent combien il est utile de craindre Dieu. Souffrez que, dans cette multitude innombrable de témoignages, j'en choisisse quelques-uns pour vous les expliquer, autant que me le permettra le peu de temps dont je puis disposer. Qui n'est heureux d'être sage, ou qui ne désire de l'être, s'il ne l'est pas encore? Mais que dit l'Ecriture? « Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur. » (*Ps.* cx, 10; *Eccli.*, I, 16.) Qui ne serait enchanté de régner? Or, écoutons ce que l'Esprit saint nous dit par la bouche du Psalmiste : « Et maintenant, ô rois, comprenez; instruisez-vous, vous qui jugez la terre. Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement. » (*Ps.* II, 10, 11.) L'Apôtre nous fait la même recommandation : « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement. » (*Philip.*, II, 12.) Il est encore écrit : « Si tu désires la sagesse, conserve la justice, et Dieu te la donnera. » (*Eccli.*, I, 33.) Nous en rencontrons beaucoup, en effet, qui, pleins d'indifférence pour la justice, désirent ardemment la sagesse. La sainte Ecriture leur apprend qu'ils ne peuvent parvenir à ce qu'ils désirent, qu'en s'appliquant fidèlement à ce qu'ils négligent. « Conservez la justice, et Dieu vous donnera cette sagesse que vous désirez. » Mais qui peut, sans la crainte de Dieu, garder la justice? Car il est dit, dans un autre endroit : « Sans la crainte de Dieu, il est impossible d'être justifié. » (*Ibid.*, 28.) Or, si le Seigneur n'accorde la sagesse qu'à celui qui garde la justice, et si, d'un autre côté, il est impossible d'être justifié sans la crainte de Dieu, il faut revenir à cette vérité des saints Livres : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. »

Chapitre II. — *Degrés qui, de la crainte, nous conduisent jusqu'à la sagesse.* — 2. Le prophète Isaïe, énumérant ces sept dons si connus de l'Esprit de Dieu, commence par la sagesse, pour arriver jusqu'à la crainte du Seigneur; il a voulu, ce semble, descendre jusqu'à nous, pour nous apprendre à nous élever. Il a donc commencé par le terme où nous voulons parvenir, et il est ainsi arrivé au degré par lequel nous devons commencer. « L'Esprit de Dieu reposera sur lui, dit-il, l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété, l'Esprit de crainte du Seigneur. » (*Isa.*, XI, 2, 3.) De même donc que le prophète est descendu de la sagesse à la crainte, non point par défaillance, mais pour nous enseigner; ainsi nous devons, non par orgueil, mais par amour de la perfection, nous élever de la crainte jusqu'à la sagesse. « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. » La crainte est cette vallée de larmes dont le Psalmiste dit : « Dans cette vallée de larmes il

Deum, innumerabiliter divina eloquia sonuerunt. Ex qua uberrima copia pauca me commemorantem, et ad ea, quantum pro temporis brevitate potuero, disserentem libenter advertite. Quis non sapientem se esse lætetur, aut si nondum est, esse desideret? Sed quid dicit Scriptura? « Initium sapientiæ timor Domini. » (*Psal.* cx, 10; *Eccli.*, I, 16.) Quem non regnare delectet? Sed audiamus quid in Psalmo Spiritus moneat : « Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram; servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore. » (*Psal.* II, 10, 11.) Unde et Apostolus dicit : « Cum timore et tremore vestram ipsorum salutem operamini. » (*Philip.*, II, 12.) Legimus etiam scriptum : « Concupisti sapientiam, serva justitiam, et Dominus præbebit illam tibi. » (*Eccli.*, I, 33.) Multos enim reperimus negligentissimos justitiæ, et avidissimos sapientiæ. Hos docet Scriptura divina pervenire non posse ad id quod appetunt, nisi servando quod negligunt. « Serva, inquit, justitiam, et præbebit illam tibi Dominus, » quam « concupisti sapientiam. » Quis autem potest, nisi Deum timeat, servare justitiam? Dicit enim alio loco : « Nam qui sine timore est, non poterit justificari. » (*Ibid.*, 28.) Porro si Dominus non præbet sapientiam, nisi servanti justitiam, qui autem sine timore est, non poterit justificari; recurritur ad illam sententiam : « Initium sapientiæ timor Domini. »

Caput II. — *Gradus a timore ad sapientiam.* — 2. Isaias etiam propheta cum septem illa notissima dona spiritalia commendaret, incipiens a sapientia pervenit ad timorem Dei, tanquam de sublimi descendens ad nos, ut nos doceret ascendere. Inde ergo cœpit, quo volumus pervenire; et illuc pervenit, unde debemus incipere. « Requiescet in eo, inquit, Spiritus Dei, Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, Spiritus timoris Domini. » (*Isai.*, XI, 2, 3.) Sicut ergo ille, non deficiendo, sed docendo a sapientia usque ad timorem descendit; sic nos, non superbiendo, sed proficiendo a timore usque ad sapientiam oportet ascendere. « Initium enim sapientiæ timor Domini. » Ipsa est enim convallis plorationis,

dispose des degrés dans son cœur. » (*Ps.* LXXXIII, 6.) Cette vallée est, en effet, le symbole de l'humilité. Or, quel est celui qui est vraiment humble? n'est-ce pas celui qui craint Dieu, et qui se sert de cette crainte pour briser son cœur dans les larmes de la confession et de la pénitence? « Car Dieu ne dédaigne pas un cœur contrit et humilié. » (*Ps.* L, 19.) Mais qu'il ne craigne pas de rester dans la vallée, car, dans ce cœur contrit et humilié, qu'il ne méprise point, Dieu dispose lui-même des degrés pour nous élever jusqu'à lui. C'est ce que dit le Psalmiste : « Dans cette vallée de larmes, il dispose des degrés dans son cœur pour s'élever jusqu'au lieu qu'il a préparé. » Où sont établis ces degrés? Dans le cœur. D'où faut-il partir? De cette vallée de larmes. Jusqu'où faut-il nous élever? Jusqu'au lieu qu'il a préparé. Quel est ce lieu? le séjour du repos et de la paix. C'est là que brille dans tout son éclat cette sagesse qui ne s'affaiblit jamais. C'est donc pour nous exercer par ces divers degrés de doctrine, qu'Isaïe est descendu de la sagesse à la crainte, du séjour de l'éternelle paix jusqu'à cette vallée de larmes. Il a voulu qu'en confessant nos péchés dans la douleur, dans les gémissements, dans les pleurs, nous ne restions pas cependant dans cette douleur, dans ces gémissements, dans ces larmes, mais que nous montions de cette vallée de larmes jusqu'à la montagne spirituelle sur laquelle est bâtie la sainte Jérusalem, notre mère éternelle, et que nous y jouissions d'une paix inaltérable. Après donc que le prophète a commencé par la sagesse, qui est la lumière indéfectible de l'âme, il ajoute aussitôt l'intelligence. Il semble répondre successivement à ces différentes questions : D'où vient la sagesse? De l'intelligence? Comment parvient-on à l'intelligence? Par le conseil. Comment arrive-t-on au conseil? Par la force. Comment à la force? Par la science. Comment à la science? Par la piété. Comment à la piété? Par la crainte. C'est ainsi que de la crainte on s'élève jusqu'à la sagesse, parce que « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. »

CHAPITRE III. — *Les sept degrés du prophète Isaïe comparés aux huit béatitudes de l'Evangile.* — 3. « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. » (*Matth.*, V, 3.) Ils sont les humbles de la vallée, ils sacrifient à Dieu, en tremblant, un cœur contrit et humilié; et de là, ils s'élèvent jusqu'à la piété, qui leur apprend à ne point résister à Dieu, soit dans sa parole, lorsqu'ils n'en comprennent pas le sens; soit dans l'ordre de l'univers et le gouvernement du monde, où ils voient se produire une foule d'événements contraires à leurs désirs particuliers, et où il leur faut dire :

de qua Psalmus dicit : « Ascensiones in corde ejus disposuit in convalle plorationis. » (*Psal.* LXXXIII, 6.) Per convallem quippe humilitas significatur. Quis est autem humilis, nisi timens Deum, et eo timore conterens cor in lacrymis confessionis et pœnitentiæ? Quia « cor contritum et humiliatum Deus non spernit. » (*Psal.* L, 19.) Sed non timeat ne in convalle remaneat. In ipso enim corde contrito et humiliato, quod Deus non spernit, ascensiones per quas in illum assurgamus, ipse disposuit. Nam ita Psalmus dicit : « Ascensiones in corde ejus disposuit in convalle plorationis, in locum quem disposuit. » Ubi fiunt ascensiones? « In corde, » inquit. Sed unde ascendendum est? Utique a convalle plorationis. Et quo ascendendum est? « In locum, inquit, quem disposuit. » Quis iste est locus, nisi quietis et pacis? Ibi enim est illa clara, et quæ nunquam marcescit sapientia. Unde ad nos exercitandos quibusdam doctrinæ gradibus descendit Isaias a sapientia usque ad timorem, a loco scilicet sempiternæ pacis usque ad convallem temporalis plorationis : ut nos in confessione pœnitentiæ dolendo, gemendo, flendo, non remaneamus in dolore et gemitu et fletu; sed ascendentes ab ista convalle in montem spiritalem, ubi civitas sancta Jerusalem mater nostra æterna fundata est, imperturbabili lætitia perfruamur. Ergo ille cum præposuisset sapientiam, lumen scilicet mentis indeficiens, adjunxit intellectum; tanquam quærentibus unde ad sapientiam veniretur, responderet, ab intellectu; unde ad intellectum, a consilio; unde ad consilium, a fortitudine; unde ad fortitudinem, a scientia; unde ad scientiam, a pietate; unde ad pietatem, a timore. Ergo ad sapientiam a timore; quia « initium sapientiæ timor Domini. » A convalle plorationis usque ad montem pacis.

CAPUT III. — *Gradus ex Isaia septem comparantur ad octo beatitudines Evangelii.* — 3. « Beati enim pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. » (*Matth.*, V, 3.) Ipsi sunt in convalle humiles, ipsi in tremore, cor contritum et humiliatum sacrificant Deo; unde ascendunt ad pietatem, ut non resistant voluntati ejus, sive in sermonibus ejus, ubi non capiunt sensum ejus; sive in ordine ipso et gubernatione creaturæ, cum pleraque aliter accidunt, quam privata hominis voluntas exposcit : ibi quippe dicendum est : « Verum non quod ego volo,

« Cependant, non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez, ô mon Père. » (*Matth.*, xxvi, 39.) « Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre en héritage; » (*Matth.*, v, 4) non pas la terre des mourants, mais la terre dont il est dit : « Vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des vivants. » (*Ps.* cxli, 6.) Cette piété leur méritera de s'élever jusqu'au degré de la science, qui leur fera connaître non-seulement tout le mal de leurs péchés passés, qu'ils ont pleurés lorsqu'ils étaient encore au premier degré de la pénitence; mais encore combien il est triste d'être dans cette vie mortelle, si loin du Seigneur, même lorsque la félicité du monde nous sourit. Car il est écrit : « Celui qui multiplie la science multiplie la douleur. » (*Eccli.*, i, 18.) « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » (*Matth.*, v, 5.) De là, ils s'élèvent jusqu'à la force; le monde alors est crucifié pour eux, et eux pour le monde; au milieu de la perversité de cette vie et de ce torrent d'iniquités qui l'inondent, leur charité ne se refroidit point, ils supportent la faim et la soif de la justice, jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés dans l'immortalité des saints et la société des anges. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » (*Ibid.*, 6.) Cependant, comme les tentations ne laissent pas de repos, et qu'il est écrit : « Malheur au monde, à cause de ses scandales! » (*Matth.*, xviii, 7) si quelques-unes de ces fautes légères, dont la faiblesse humaine n'est jamais entièrement exempte, viennent à se glisser dans notre âme, le conseil nous devient nécessaire. Il nous est impossible, en effet, dans cette vie mortelle, à quelque hauteur que nous ait élevés le degré de force, d'être toujours aux prises avec l'ennemi le plus rusé, sans en être blessés, surtout dans les tentations de la langue, ou si l'on vient à dire à son frère : « Vous êtes un insensé, on est condamné au feu de l'enfer. » (*Matth.*, v, 22.) Quel conseil devons-nous suivre alors? Celui que nous donne Notre-Seigneur : « Pardonnez, et il vous sera pardonné. » Aussi, voyez, dans les degrés énumérés par le prophète Isaïe, le don de conseil est le cinquième; de même, parmi les béatitudes de l'Evangile, il vient en cinquième lieu : « Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde. » (*Ibid.*, 7.) Le sixième degré dans Isaïe est l'intelligence, qui purifie les cœurs de toutes les erreurs, de tous les mensonges, fruits naturels de la vanité de la chair, et qui dirige notre intention ainsi épurée vers le terme auquel elle aspire. Voilà pourquoi Notre-Seigneur dit en sixième lieu. « Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » (*Ibid.*, 8.) Une fois arrivé à ce terme désiré, on s'arrête, on se repose, on triomphe au sein d'une paix

sed quod tu vis, Pater. » (*Matth.*, xxvi, 39.) « Beati enim mansueti, quoniam ipsi hæreditate possidebunt terram; » (*Matth.*, v, 4) non terram morientium, sed terram de qua dictum est : « Spes mea es tu, portio mea in terra viventium. » (*Psal.* cxli, 6.) Ab ista quippe pietate merebuntur scientiæ gradum, ut noverint non solum mala præteritorum peccatorum suorum, de quibus in primo gradu pœnitentiæ dolore fleverunt, sed etiam in quo malo sint hujus mortalitatis et peregrinationis a Domino, etiam cum felicitas sæcularis arridet. Nam ideo scriptum est : «Qui apponit scientiam, apponit et dolorem.» (*Eccle.*, i, 18.) « Beati enim lugentes, quoniam ipsi consolabuntur. » (*Matth.*, v, 5.) Inde assurgunt ad fortitudinem, ut mundus eis crucifigatur, et ipsi mundo, ut in hujus vitæ perversitate et abundantia iniquitatis caritas non refrigescat; sed toleretur fames sitisque justitiæ, donec ad ejus saturitatem veniatur illa immortalite sanctorum, et societate Angelorum. « Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. » (*Ibid.*, 6.) Verumtamen propter inquietudinem tentationum, et quod dictum est : « Væ mundo ab scandalis, » (*Matth.*, xviii, 7) si qua forte delicta minutatim furtimque subrepunt, quibus humana præoccupatur infirmitas, consilium deesse non debet. Neque enim tantum potest in ista mortali vita ille fortitudinis gradus, ut qui cum astutissimo adversario continua certationes confligit, non aliquando feriatur; maxime per tentationes linguæ, ubi « si dixerit quis fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis. » (*Matth.*, v, 22.) Quod est ergo consilium, nisi quod Dominus dicit : « Dimittite, et dimittetur vobis? » Et ideo sicut in gradibus quos per Isaiam discimus, quintum est consilium; sic in Evangelio in illis beatitudinis laudibus quinto loco ponitur : « Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. » (*Ibid.*, 7.) Sextus est apud Isaiam intellectus : ubi ab omni falsitate carnalis vanitatis corda mundantur, ut pura intentio dirigatur in finem. Propterea sexto loco etiam Dominus dixit : « Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. » (*Ibid.*, 8.) Cum vero ad finem perven-

assurée. Et quel est ce terme, cette fin, si ce n'est Dieu, si ce n'est Jésus-Christ? « Car Jésus-Christ est la fin de la loi, pour justifier tous ceux qui croient. » (*Rom.*, x, 4.) Quelle est la sagesse de Dieu, n'est-ce pas encore Jésus-Christ. Quel est le Fils de Dieu, n'est-ce pas Jésus-Christ? C'est donc en lui que les hommes parviennent à la sagesse et deviennent enfants de Dieu, lorsqu'ils obtiennent cette grâce; et c'est en cela que consiste la paix parfaite et éternelle. Aussi, de même que, dans Isaïe, en remontant jusqu'au point d'où il est descendu pour nous instruire, nous rencontrons en septième lieu la sagesse; ainsi, Notre-Seigneur, qui veut aussi nous élever, nous donne comme septième béatitude : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu. » (*Matth.*, v, 9.) Donc, mes frères, puisque nous avons de si belles promesses, et que nous suivons ces divers degrés pour arriver jusqu'à Dieu, supportons toutes les épreuves, toutes les afflictions de cette vie; ne nous laissons pas abattre par ses cruautés; si nous savons en triompher, nous goûterons les joies de la paix éternelle. C'est à cette paix que nous exhorte la huitième béatitude, après nous avoir montré notre fin : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution à cause de la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. » (*Ibid.*, 10.)

SERMON CCCXLVIII.

II[e] *sur la crainte de Dieu* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *La crainte de Dieu est le principe de la véritable force. C'est par la charité, et non par la vanité, qu'il faut chasser la crainte.*—1. Je ne doute point, mes frères bien-aimés, que vous n'ayez gravée dans vos cœurs la crainte de Dieu, qui peut seule vous conduire à la vraie et solide vertu de force. On donne le nom de fort à celui qui ne craint personne, mais c'est être fort à contre-sens que de ne pas vouloir craindre Dieu pour l'écouter, l'écouter pour l'aimer, et cesser de le craindre en l'aimant. Car voilà l'homme véritablement fort qui puise sa force, non dans une orgueilleuse insensibilité, mais dans la sécurité que donne la justice. « Dans la crainte du Seigneur se trouve l'espoir de la force. » (*Prov.*, XIV, 26.) En effet, en craignant le châtiment dont Dieu nous menace, nous apprenons à aimer la récompense qu'il nous promet, la crainte du châtiment nous retient ainsi dans les sentiers d'une vie vertueuse; cette vie vertueuse a pour fruit une bonne conscience, et cette bonne conscience nous affranchit de la crainte de tout châtiment. Que celui donc qui veut être affranchi de la crainte, ap-

(1) Florus cite des extraits de ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre XI de l'Epître aux Romains. Mais nous ne savons si nous avons ici en entier ce sermon que saint Augustin déclare à la fin être assez long. Une chose certaine, c'est qu'il était beaucoup plus court dans les éditions précédentes où l'on ne trouve rien de ce qui précède le n° 3, qui commence par ces mots : « Aussi faut-il se rire de ceux, etc. » Nous avons comblé cette lacune d'après un ancien manuscrit de l'abbaye Saint-Michel.

tum fuerit, jam consistitur, jam requiescitur, jam secura pace triumphatur. Et quis finis, nisi Deus Christus? « Finis enim legis Christus ad justitiam omni credenti. » (*Rom.*, x, 4.) Et sapientia Dei quis, nisi Christus? Et filius Dei quis, nisi Christus? In illo ergo sapientes, et in illo filii Dei fiunt, quicumque fiunt; et hæc est pax plena atque perpetua. Ideo cum apud Isaiam sit septima sapientia sursum versus ascendentibus, unde cœpit ipse ad nos docendo descendere; septimo etiam loco Dominus qui nos erigit, posuit : « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. » (*Matth.*, v, 9.) Has igitur promissiones habentes, et his gradibus tendentes ad Dominum, omnia mundi hujus aspera et dura toleremus, nec nos ejus frangat sævitia, qua victa in æterna pace gaudebimus. Ad hoc nos enim jam demonstrato fine cohortatur octava sententia : « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam; quoniam ipsorum est regnum cœlorum. » (*Ibid.*, 10.)

SERMO CCCXLVIII (a).

De timore Dei, II.

CAPUT PRIMUM. — *Timore Dei fortitudo vera comparatur. Timor caritate pellendus, non vanitate.* — 1. Non dubito, dilectissimi Fratres, insitum esse cordibus vestris timorem Dei, quo ad veram et solidam fortitudinem perducamini. Cum enim fortis ille dicatur, qui neminem timet; perverse fortis est, qui primo Deum non vult timere, ut timendo audiat, audiendo diligat, et diligendo non timeat. Tunc erit vere fortissimus, non superba duritia, sed secura justitia. Sic etiam scriptum est : « Timor Domini, spes fortitudinis. » (*Prov.*, XIV, 26.) Cum enim timetur pœna quam minatur, discitur amari præmium quod pollicetur : ac sic per timorem pœnæ bona vita retinetur; per bonam vitam bona conscientia comparatur, ut per bonam conscientiam nulla pœna timeatur. Quapropter discat timere, qui non vult timere. Discat ad

(a) Alias CCXIV, de Tempore.

prenne à craindre ; qu'il apprenne à vivre pour un temps dans la sollicitude, s'il veut jouir éternellement d'une pleine sécurité. Car, comme le dit saint Jean, « la crainte n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait chasse la crainte. » (I *Jean*, IV, 18.) Rien de plus juste et de plus vrai que cette doctrine : Si donc vous voulez être complétement affranchi de la crainte, voyez si vous avez en vous-même la charité parfaite qui bannit la crainte. Mais si vous bannissez la crainte avant d'arriver à cet état de perfection, vous êtes enflé d'orgueil, vous n'êtes point édifié par la charité. De même, en effet, qu'en pleine santé la faim se chasse par la nourriture, et non par le dégoût, ainsi une âme dévouée au bien bannit la crainte, non par la vanité, mais par la charité.

CHAPITRE II. — *Il faut examiner par quel amour est produite l'absence de la crainte.* — 2. Examinez donc votre conscience, vous qui voulez vous affranchir de la crainte. Ne vous bornez pas à la surface, descendez en vous-même, pénétrez jusque dans l'intérieur de votre cœur. Fouillez soigneusement dans votre âme pour voir s'il n'y a point quelque veine empoisonnée qui aspire et absorbe l'amour corrompu du siècle ; si vous êtes insensible à tous les charmes des plaisirs de la chair ; si vous n'êtes point enflé par le souffle de la vaine gloire ou violemment agité par les soucis de la vanité ; si vous venez déclarer franchement que vous voyez clairement et sans aucun nuage, tous les replis les plus tortueux de votre conscience, toutes les actions, les paroles, les pensées mauvaises qui s'y cachent ; si enfin, en supposant que vous ne soyez plus fatigué à poursuivre l'iniquité, vous n'avez pas laissé glisser dans votre cœur l'indifférence pour l'injustice. S'il en est ainsi, votre joie est légitime, réjouissez-vous d'être sans crainte. Mais il faut qu'elle soit bannie par l'amour de Dieu, que vous aimez de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit. Il faut qu'elle soit bannie par l'amour du prochain, que vous aimez comme vous-même, et à qui, par conséquent, vous vous efforcez d'inspirer cette charité qui lui fait aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit. Car vous ne vous aimez réellement bien vous-même que lorsque votre amour pour vous-même n'affaiblit en rien votre amour pour Dieu. Si, au contraire, sans être agité par aucune passion (et qui peut s'en flatter ?) vous vous aimez vous-même pour vous-même, si vous êtes sujet à la vaine complaisance, vous devez fortement craindre parce que vous ne craignez rien. Or, ce n'est point par un amour quelconque qu'il faut bannir la crainte de votre cœur, mais par cette charité droite, qui nous fait aimer Dieu de toute notre âme, et le prochain, pour le porter lui-même à l'amour de

tempus esse sollicitus, qui semper vult esse securus. Ut enim dicit Joannes : « Timor non est in caritate, sed perfecta caritas foras mittit timorem. » (I *Joan.*, IV, 18.) Dixit sane, et veraciter dixit. Si ergo habere non vis timorem, prius vide utrum jam perfectam habeas caritatem, quæ foras mittit timorem. Si vero ante istam perfectionem timor excluditur, superbia inflat, non caritas ædificat. Nam sicut in bona valetudine fames non fastidio, sed cibo pellitur; ita in bona mente timor non vanitate, sed caritate pellendus est.

CAPUT II. — *Timore carere, qua dilectione contingat, discutiendum.* — 2. Discute itaque conscientiam tuam, quisquis timere jam non vis. Noli superficiem compalpare, descende in te, penetra interiora cordis tui. Rimare diligenter, utrum nulla ibi vena venenata tabificum amorem sæculi sugat et sorbeat, utrum nulla carnalis voluptatis movearis et capiaris illecebra, nulla inani jactantia tumidus extollaris, nulla cura vanitatis exæstues : audeas nuntiare purum ac liquidum te videre, quidquid latebrarum in conscientia perscrutaris, a factis, a dictis, a cogitationibus pravis; si jam iniquitatis diligentia non fatigat, utrum æquitatis negligentia nulla subrepat. Si hæc ita sunt, recte gaudes, gaude esse te sine timore. Excluserit autem eum caritas Dei, quem diligis ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota mente tua. Excluserit eum et caritas proximi, quem diligis tanquam te ipsum : et ideo pro illo satagis, ut etiam ipse tecum ex toto corde, ex tota anima, ex tota mente diligat Deum : quia non aliter recte diligis et te ipsum, nisi quia sic diligis Deum, ut non propterea minus eum diligas, quia converteris vel ad te ipsum. Si autem quamvis (*a*) intra te ipsum nulla irritaris cupiditate, (quod quidem de se quis audeat gloriari ?) tamen si te ipsum in te ipso diligis, et de te ipso tibi places, hoc ipsum vehementius timere debes, quia nihil times. Non enim quacumque dilectione foras mittendus est timor, sed recta dilectione qua tota (*b*) diligimus Deum, et propterea proximum,

(*a*) Michaelinus Ms. *extra te ipsum nulla irretiris cupiditate.* — (*b*) In Michaelino libro, *tota mente.*

Dieu. S'aimer pour soi-même, se complaire en soi-même, ce n'est point l'amour de la justice, mais la vanité de l'orgueil. Aussi l'Apôtre a-t-il frappé de justes reproches ceux qui s'aiment eux-mêmes et se complaisent en eux-mêmes. « La charité parfaite bannit donc la crainte. » Mais il ne faut pas confondre la charité avec l'abaissement. Or, quoi de plus bas, quoi de plus vil que l'homme sans Dieu? Voilà cependant jusqu'où descend l'affection de l'homme qui s'aime, non pour Dieu, mais pour lui-même. C'est à cet homme que l'Apôtre dit avec raison : « Ne vous élevez point, mais craignez. » (*Rom.*, XI, 20.) C'est parce que son âme s'ouvre à l'orgueil qu'il ne craint point; par conséquent rien de plus dangereux que cette absence de crainte pour cet homme, qui ne s'établit point sur un terrain solide, mais se laisse ballotter au souffle de l'orgueil. Ne cherchez d'ailleurs ni douceur, ni piété dans celui qui s'aime et se loue pour lui-même, c'est un orgueilleux, un arrogant, qui ne sait point dire : « Mon âme se glorifiera dans le Seigneur, que ceux qui ont le cœur doux m'entendent et partagent mon allégresse.» (*Ps.* XXXIII, 3.) Quel bien peut aimer celui qui peut-être n'aime et ne recherche qu'une chose, s'affranchir de toute crainte? Cette résolution ne vient point de la santé, mais d'une espèce de barbarie. Supposons, par exemple, un voleur plein d'audace, sa cruauté est d'autant plus dangereuse que sa force est plus désordonnée. Par suite de cette passion qui lui a fait briser tous les liens de la crainte, il conçoit les plus horribles forfaits, pour satisfaire et fortifier cette passion; et plus les crimes qu'il commet sont énormes, plus aussi s'accroît son audace à ne rien craindre. Gardons-nous donc d'aimer comme un grand bien ce qu'on peut rencontrer chez le plus scélerat des hommes.

Les épicuriens et les stoïciens aiment à être sans crainte, mais par un motif qui n'est point légitime. — 3. Aussi la dérision est tout ce que méritent les philosophes de ce monde, et d'abord les épicuriens, qui prétendent qu'on peut vendre la justice pour un plaisir charnel. La raison pour laquelle le sage doit être juste, disent-ils, c'est afin de pouvoir acheter ou conserver les jouissances corporelles. Eux donc aussi se vantent d'être les plus forts des hommes, et de ne craindre rien, car disent-ils Dieu ne s'occupe pas des choses humaines; après cette vie, il n'y en a plus d'autre; et si quelque malheur leur arrive en cette vie, ils s'imaginent qu'ils en sont complétement garantis, parce que, s'ils ne peuvent plus goûter dans leurs corps ce plaisir sensible, ils peuvent encore y penser, trouver leur joie dans cette pensée, et opposer le bonheur du plaisir sensible au choc de la

ut sic et ipse diligat Deum. Se autem in se diligere, et sibi placere, non est justitiæ caritas, sed superbiæ vanitas. Ac per hoc Apostolus justa reprehensione percussit se ipsos amantes et sibi placentes. « Perfecta ergo caritas foras mittit timorem. » Sed ea dicenda est caritas, quæ non est vilitas. Quid autem vilius quam homo sine Deo? Ecce quid amat, qui se ipsum non in Deo, sed in se ipso amat. Recte huic dicitur : « Noli altum sapere, sed time. » (*Rom.*, XI, 20.) (*a*) Quia enim altum sapit, et ideo non timet, utique perniciose non timet, qui non in solido collocatur, sed flatu superbiæ ventilatur. Neque mitis et pius est, qui se ipsum in se ipso amat et laudat : sed elatus et ferox, non novit dicere : « In Domino laudabitur anima mea, audiant mites, et jucundentur. » (*Psal.* XXXIII, 3.) Quid enim boni amat, qui forte hoc ipsum propter hoc ipsum amat nihil timere? Potest enim hoc sibi persuadere, non sanitate, sed immanitate. Verbi gratia, est aliquis audacissimus latro, quanto perverse fortior, tanto periculose crudelior, qui propter ipsum amorem suum quo amat nihil timere, ingentia facinora moliatur, ut quod amat exerceat, et exercendo corroboret : quanto ejus fuerint majora commissa, tanto major erit non timentis audacia. Non hoc ergo pro magno bono amandum est, quod et in homine pessimo inveniri potest.

Epicurei et Stoici carere timore amant, sed perverse. — 3. Quapropter irridendi sunt hujus mundi Philosophi, non solum Epicurei, qui etiam ipsam justitiam venalem habent, carnalis pretio voluptatis. Dicunt enim propterea sapientem, justum esse debere, ut vel acquirat, vel teneat ex corpore voluptatem. Nam et hi fortissimos se jactant, et nihil omnino timere se dicunt : quia nec quidquam Deum res humanas curare arbitrantur, et consumpta ista vita nullam postea credunt futuram; et si quid eis adversitatis in hac ipsa contingit, eo se munitos existimant, quia corporis voluptatem, cum eam in ipso corpore tenere non possunt, possunt tamen animo cogitare, et ea cogitatione sese oblectando, corporalis voluptatis beatitudinem, etiam contra corporalis doloris impetum custodire. Numquid non et apud

(*a*) Sic Michaelinus Ms. At editi : *Qui enim altum sapit, et ideo non timet, utique perniciose non timet. Neque enim mitis*, etc.

douleur corporelle. Est-ce qu'alors ce n'est pas l'amour qui chez eux bannit la crainte? Mais c'est l'amour des voluptés les plus immondes, ou, si l'on veut, l'amour des plus honteuses imaginations. Lorsqu'en effet la violence de la douleur corporelle a chassé le plaisir sensible, il n'en reste dans leur âme qu'une fausse et vaine image. Et ils aiment si passionnément ces vains fantômes, qu'en s'y attachant de toutes les forces de leur cœur, ils parviennent à calmer la violence de la douleur. Mais ils ne sont pas les seuls qui soient dignes de moquerie, il faut y joindre encore les stoïciens. Car ce sont ces deux sectes des épicuriens et des stoïciens, comme nous le voyons dans les Actes des Apôtres, qui ont osé soulever la fumée de leurs erreurs contre la lumière de notre grand apôtre Paul. (*Act.*, XVII, 18.) En effet, les stoïciens se vantent aussi d'une force à toute épreuve, et ce n'est point pour se procurer les voluptés du corps, mais afin de conserver la vertu de l'âme qu'ils s'appliquent à ne rien craindre pour le plaisir de ne rien craindre ; enflés par l'orgueil, ils ont en partage, non pas la santé, qui est le fruit de la sagesse, mais l'endurcissement, que produit l'erreur. Ils sont d'autant plus éloignés de la santé, qu'ils croient pouvoir guérir eux-mêmes leur esprit malade. Pour eux, la santé de l'âme consiste pour le sage à être inaccessible même à la compassion. S'il ouvre son cœur à la pitié, disent-ils, il s'afflige, et l'affliction est contraire à la santé. Aveuglement insensé! Mais quoi, n'est-on pas d'autant moins sensible qu'on est plus éloigné de la santé. Il est important d'examiner si cette absence de douleur a pour cause une parfaite santé; tels seront le corps et l'âme des saints à la résurrection des morts, que ne croient point ces philosophes, parce qu'ils ont des maîtres ignorants qui ne sont autres qu'eux-mêmes. Il faut donc examiner si l'absence de douleur vient de la santé ou de l'insensibilité. Même dans l'état de santé tel que le comporte notre mortalité, notre âme souffre quand elle est blessée. Il en est de même pendant cette vie d'une âme bien née, elle est comme blessée par la souffrance d'autrui, et y compatit par un sentiment de miséricorde. Si, au contraire, une grave maladie rend la chair insensible, ou qu'elle soit frappée de mort par sa séparation d'avec l'âme, on a beau la déchirer, elle ne souffre plus. Ainsi en est-il de l'âme de ces hommes qui veulent philosopher sans Dieu, elle est pour ainsi dire sans vie. De même, en effet, que l'âme est pour le corps le principe de la vie, Dieu est aussi la vie de l'âme. Que ceux donc qui n'éprouvent ni douleur ni crainte examinent s'ils ne sont pas plutôt morts qu'en santé.

CHAPITRE III. — *Deux sortes de crainte dans le chrétien, l'une doit disparaître insensiblement, l'autre doit rester.* — 4. Quant au chrétien, il doit craindre jusqu'à ce que la charité parfaite bannisse la crainte; il doit croire et comprendre

istos dilectio foras mittit timorem? Sed dilectio sordidissimæ voluptatis, imo dilectio turpissimæ vanitatis. Nam cum ipsam voluptatem de membris corporis irruens dolor excluserit, per falsam ejus imaginem in animo vanitatis remanebit. Quæ vanitas tantum amatur, ut cum eam vanus homo totis viribus cordis amplectitur, etiam doloris sævitia mitigetur. Non solum ergo isti deridendi sunt, sed etiam ipsi Stoici. Nam istæ duæ sectæ Epicureorum et Stoicorum, sicut in Apostolorum Actibus legimus, adversus lumen Pauli nostri fumos suos ausæ sunt jactitare. (*Act.*, XVII, 18.) Nam et Stoici se fortissimos præferunt, et non propter corporis voluptatem, sed propter animi virtutem, idipsum non timere propter non timere custodiunt, typho turgidi, et non sapientia sanati, sed errore durati. Eo quippe minus minusque sani sunt, quo ægrotum animum a se ipsis sanari posse crediderunt. Hanc autem putant esse animi sanitatem, ut nec misereri dicant debere sapientem. Si enim miseretur, inquiunt, dolet; quod autem dolet, sanum non est. O stulta cæcitas! Quid si eo minus dolet, quo sanum non est? Interest enim utrum perfecta sanitate non doleat : quale erit sanctorum et corpus et animus in resurrectione mortuorum, quam isti non credunt; quia indoctos magistros habent, cum se ipsos habent. Interest ergo utrum aliquid sanitate, an stupore non doleat. Nam secundum sanitatem hujus mortalitatis sana caro cum pungitur dolet. Qualis est et animus secundum istam vitam bene affectus, qui compunctus laborantis miseria, condolescit misericordia. Caro autem graviore morbo stupida, vel amisso etiam spiritu mortua, nec cum pungitur dolet : qualis est istorum animus, qui sine Deo philosophantur, vel potius præfocantur. Sicut enim corpus animo inspiratum, sic Deo inspiratus ipse animus vivit. Videant ergo isti, qui non dolent nec timent, ne forte non sint sani, sed mortui.

CAPUT III. — *Timor in Christiano, alius paulatim ejiciendus, alius permansurus.* — 4. Timeat autem

qu'il voyage loin du Seigneur tant qu'il vit dans ce corps qui se corrompt et appesantit l'âme. Que cette crainte soit d'autant moins vive, que nous sommes plus près de la patrie vers laquelle nous tendons. Cette crainte doit être plus forte dans ceux qui sont encore éloignés, moins forte dans ceux qui approchent du terme, et nulle dans ceux qui y sont parvenus. C'est par ces degrés que la crainte conduit à la charité, et que la charité parfaite bannit la crainte. Or, ce que le chrétien doit craindre, ce ne sont pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent rien de plus, mais Celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans le feu de l'enfer le corps et l'âme. (*Luc*, XII, 4.) Il y a une autre crainte de Dieu, « crainte chaste et sainte, qui subsiste dans l'éternité. » (*Ps.* XVIII, 10) La charité parfaite ne bannit point cette crainte, autrement elle ne subsisterait point éternellement; aussi n'est-ce pas sans raison qu'après avoir dit : « La crainte du Seigneur, » le Psalmiste ajoute : « Qu'elle est chaste, et qu'elle subsiste dans les siècles des siècles. » Pourquoi? C'est que la crainte qui est bannie par la charité, fait appréhender à l'âme de perdre ce qu'elle aime dans les créatures, la santé, le repos du corps ou quelque chose de semblable après la mort. C'est pour cela que nous craignons jusque dans les enfers les peines, les douleurs et les tourments de ce lieu de supplice. Mais lorsque l'âme n'a plus qu'une seule crainte, celle d'être abandonnée de Dieu, après l'avoir abandonné la première, c'est la crainte chaste qui subsiste dans l'éternité. Je m'étendrais davantage sur ce sujet, si ce discours déjà long ne me forçait de ménager mes forces affaiblies par l'âge, et à vous épargner la fatigue que vous pourriez peut-être en ressentir vous-même.

SERMON CCCXLIX.

I[er] *sur la charité et sur l'aveugle qui recouvra la vue* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Deux sortes de charités, l'une divine, l'autre humaine. La charité humaine se subdivise à son tour en charité permise et en charité défendue.* — 1. L'Apôtre nous a parlé de la charité dans l'Epître qu'on vient de lire, et il nous l'a recommandée en termes qui nous font comprendre que tous les autres dons de Dieu, quelque grands qu'ils soient, ne servent de rien sans la charité; mais partout où elle est, la charité ne peut rester seule. Mon dessein est donc de faire à votre charité un discours sur la charité. Il y a deux sortes de charité, l'une divine, l'autre humaine, et cette dernière est ou

(1) Possidius, dans le chapitre IX de sa Table, fait mention de deux traités sur la Charité.

Christianus, antequam perfecta caritas foras mittat timorem : credat et intelligat se peregrinari a Domino, quamdiu vivit in corpore quod corrumpitur et aggravat animam. Tanto minor sit timor, quanto patria quo tendimus propior. Major enim timor debet esse peregrinantium, minor propinquantium, nullus pervenientium. Sic et timor perducit ad caritatem, et perfecta caritas foras mittit timorem. Timeat autem Christianus, non eos qui corpus occidunt, et postea non habent quid faciant : sed eum qui habet potestatem et corpus et animam in gehennam ignis occidere. (*Luc.*, XII, 4.) Est autem alius « timor Domini castus permanens in sæculum sæculi. » (*Psal.* XVIII, 10.) Non ergo eum perfecta caritas foras mittit, alioquin non permaneret in sæculum sæculi : nec frustra, cum dictum esset : « Timor Domini, » additum est « castus; » atque ita conjunctum est, « permanens in sæculum sæculi. » Quare, nisi quia ille timor, quem foras caritas mittit, propterea pungit animam, ne amittatur aliquid, quod in creatura diligitur, vel ipsa salus et requies corporalis, aut aliquid tale post mortem ? Propterea enim timentur et apud inferos pœnæ et dolores ac tormenta gehennarum. Cum vero cavet anima, ne Deus illam desertus deserat, timor est castus permanens in sæculum sæculi. De quo latius dicerem, nisi Sermo jam longior et meis senilibus viribus, et vestræ fortasse satietati parcere cogeret.

SERMO CCCXLIX [a].

De Caritate, et de cæco illuminato.

CAPUT PRIMUM. — *Caritas alia divina, alia humana. Caritas humana, alia licita, alia illicita.* — 1. De caritate nobis paulo ante Apostolus loquebatur, cum ejus epistola legeretur; et eam nobis sic commendabat, ut intelligeremus cætera omnia, quamvis magna Dei dona, sine illa nihil prodesse. Ubi autem ipsa est, sola esse non potest. Et nos ergo Vestræ Caritati Sermonem de caritate reddamus. Caritas alia est divina, alia humana : alia est humana licita, alia illicita. De his ergo tribus caritatibus vel dilec-

(a) Alias de Tempore LII.

permise ou défendue. Je vais donc vous dire sur ces trois sortes de charité ou d'amour, car le nom grec ἀγάπη peut se rendre en latin par ces deux termes, ce que le Seigneur daignera m'inspirer. J'ai divisé d'abord la charité en charité humaine et en charité divine, et subdivisé la charité humaine : celle qui est permise, celle qui est défendue. Je commence par la charité humaine qui est permise et n'a rien de blâmable, je parlerai ensuite de la charité qui est défendue et condamnée, et en troisième lieu de la charité divine, qui nous conduit au royaume des cieux.

CHAPITRE II. — *De la charité humaine qui est permise.* — 2. Pour m'exprimer en peu de mots, la charité humaine qui est permise est celle qui fait aimer une épouse, la charité défendue celle qui s'attache à une prostituée, ou à la femme d'autrui. Même au forum et sur les places publiques, la charité honnête est plus estimée que la prostituée, mais dans la maison de Dieu, dans le temple de Dieu, dans la cité du Christ, dans le corps du Christ, l'amour pour une prostituée précipite jusque dans les enfers celui qu'il domine. Ayez donc la charité qui est permise; elle est humaine, mais comme je l'ai dit, elle n'a rien de coupable Non-seulement elle est licite en ce sens qu'elle est permise, mais jusque-là qu'on est coupable de ne point l'avoir. Il vous est donc permis d'avoir cette charité pour vos épouses, pour vos enfants, pour vos amis, pour vos concitoyens, car tous ces noms rappellent des liens d'affection et des rapports intimes de charité. Mais remarquez toutefois que cette charité peut se rencontrer dans les impies, c'est-à-dire dans les païens, dans les Juifs et les hérétiques. Qui parmi eux, en effet, n'aime pas son épouse, ses enfants, ses frères, ses voisins, ses alliés, ses amis, etc.? Voilà donc la charité humaine, et si l'on poussait la cruauté jusqu'à se dépouiller de ces sentiments d'affection naturelle, et n'aimer plus ni ses enfants, ni son épouse, on ne mériterait plus même d'être compté parmi les hommes. En effet, on n'est pas digne d'éloges parce qu'on aime ses enfants, mais on mérite d'être condamné quand on ne les aime pas. Considérez encore avec qui vous devez partager cette affection. Les bêtes féroces elles-mêmes aiment leurs petits; les aspics, les tigres, les lions aiment ceux à qui ils ont donné le jour. Il n'est pas un seul animal qui n'adoucisse sa voix en caressant ses petits. Les bêtes féroces inspirent la terreur aux hommes, et sont pleines de tendresse pour leur progéniture. Le lion rugit dans les forêts pour en écarter les passants, il entre dans la caverne où sont ses lionceaux, et y dépose toute sa rage, toute sa férocité. Il la laisse en dehors, et n'entre point avec elle. Donc, celui qui n'aime pas ses enfants serait

tionibus, duo enim nomina habet apud Latinos, quæ Græce ἀγάπη dicitur, quod Dominus donaverit dicam. Hæc ergo prima est distributio mea, quod dixi, aliam humanam, aliam divinam esse caritatem : eamdemque humanam in duo distribui, quod alia sit licita, alia illicita. Prius ergo loquor de humana licita, quæ non reprehenditur : deinde de humana illicita, quæ damnatur : tertio de divina, quæ nos perducit ad regnum.

CAPUT II. — *De humana caritate licita.* — 2. Ut ergo breviter insinuem, licita est humana caritas, qua uxor diligitur; illicita, qua meretrix vel uxor aliena. In foro enim et plateis magis licita caritas (*a*) diligitur quam meretrix : in domo Dei, in templo Dei, in civitate Christi, in corpore Christi, etiam meretricis amor ad gehennas amantem perducit. Licitam ergo caritatem habete : humana est; sed, ut dixi, licita est. Non solum autem ita licita est, ut concedatur : sed ita licita, ut si defuerit, reprehendatur. Liceat vobis humana caritate diligere conjuges, diligere filios, diligere amicos vestros, diligere cives vestros. Omnia enim ista nomina habent necessitudinis vinculum, et gluten quodam modo caritatis. Sed videtis istam caritatem esse posse et impiorum, id est, paganorum, Judæorum, hæreticorum. Quis enim eorum non amat uxorem, filios, fratres, vicinos, affines, amicos, etc. Hæc ergo humana est. Si ergo tali quisque crudelitate effertur, et perdat etiam humanum dilectionis affectum, et non amet filios suos, et non amet conjugem suam; nec inter homines numerandus est. Non enim laudandus est qui amat filios suos, sed damnandus est qui non amat filios. Adhuc enim videat cum quibus debet ei esse dilectio ista communis. Amant filios et feræ : amant filios aspides, amant filios tigrides, amant filios leones. Nulla enim bestia est, quæ non filiis suis blande immurmuret. Nam cum terreat homines, parvulos fovet. Fremit leo in silvis, ut nemo transeat : intrat in speluncam, ubi habet filios suos, omnem rabiem feritatis exponit. Foris eam

(*a*) Forte legendum, *qua diligitur meretrix.*

pire que le lion ; ce sont là des sentiments que la nature inspire, et qui sont licites.

Chapitre III. — *De l'amour défendu. Membres de Jésus-Christ.* — 3. Fuyez l'amour illicite. Vous êtes les membres et le corps de Jésus-Christ. Ecoutez l'Apôtre, et soyez saisis d'effroi. Il n'a pu s'exprimer dans un langage plus fort, plus vif, plus sévère pour détourner les chrétiens de l'amour impur que lorsqu'il leur dit : « Quoi ! je prendrai les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? » (I *Cor.*, VI, 15.) Et, avant de s'exprimer de la sorte, il avait dit plus haut : « (1) Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée devient un même corps avec elle ? » (*Ibid.*, 16.) Et il cite à l'appui ce témoignage de l'Ecriture : « Ils seront deux dans une seule chair. » (*Gen.*, II, 24.) C'est Dieu lui-même qui a prononcé ces paroles, mais en les appliquant à l'homme et à la femme dont l'union est licite, permise, honnête, et n'a rien de honteux, de criminel, de condamnable sous tous rapports. Or, de même que l'union licite de l'homme et de la femme ne fait de leurs corps qu'une seule chair, l'union illicite d'une prostituée et de son amant ne fait aussi de leur corps qu'une seule chair. Si donc les deux corps ne font qu'une seule chair, pouvez-vous entendre, sans être saisi d'épouvante et d'horreur ce qu'ajoute l'Apôtre : « Quoi ! je prendrai les membres de Jésus-Christ? » Considérez, chrétien, ces membres de Jésus-Christ, considérez ces membres, non pas dans un autre, mais dans vous-même qui avez été racheté du sang de Jésus-Christ. « Quoi ! je prendrais les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? » Celui qui n'a pas horreur d'une telle extrémité, est en horreur à Dieu.

Chapitre IV. — *La charité divine n'a aucune compassion pour l'amour illicite et criminel.* — 4. Permettez-moi, je vous en prie, mes frères, permettez-moi une supposition. Supposons, ce qui n'est pas, que Dieu ait promis ici l'impunité aux coupables, et qu'il ait dit : J'aurai compassion de ceux qui ont commis ces crimes, et je ne les condamnerai pas. Supposons que Dieu ait parlé ainsi. Fort de cette impunité, quelqu'un ira-t-il prendre les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? Non, il ne le fera pas, s'il a en lui la troisième espèce d'amour, l'amour divin. J'ai distingué, en effet, trois sortes d'amour, dont je vous ai promis de dire ce que Dieu m'inspirerait : l'amour humain licite, l'amour humain illicite, et l'amour divin, supérieur à tous les autres. Interrogeons l'amour divin, plaçons devant lui les deux amours humains, et disons-lui : Voici l'amour humain légitime qui nous

(1) C'est plus bas au verset 16 que se trouve cette dernière citation.

ponit, cum ipsa non ingreditur. Ergo qui non amat filios suos etiam leone pejor est. Humana sunt ista, et licita sunt.

Caput III. — *De illicito amore. Membra Christi.* — 3. Illicitum amorem cavete. Membra Christi estis, et corpus Christi estis. Audite Apostolum, et terremini. Non potuit enim gravius dicere, non potuit vehementius, non potuit acrius deterrere Christianos ab amore fornicationum, nisi ubi dixit : « Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis ? » (I *Cor.*, VI, 15.) Ut autem hoc diceret, superius ait : « Nescitis, quia qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur ? » (*Ibid.*, 16.) Et testimonium de Scriptura dedit quod scriptum est : « Erunt duo in carne una. » (*Gen.*, II, 24.) Dictum est enim hoc divinitus ; sed de viro et uxore ubi licet, ubi concessum est, ubi honestum est ; non ubi turpe, non ubi illicitum, non ubi omni ratione damnabile. Sicut autem una fit caro in permixtione licita viri et uxoris : sic una fit caro in permixtione illicita meretricis et amatoris. Cum ergo una fit caro, illud te terreat, illud exhorreat quod addidit : « Tollens ergo membra Christi. » Membra Christi attende Christiane : membra Christi noli in altero, in te attende membra Christi, qui emptus es sanguine Christi : « Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis ? » Hoc qui non horret, Deo horret.

Caput IV. — *Caritas divina amorem illicitum meretricis non compatitur.* — 4. Prorsus, prorsus obsecro vos, Fratres mei : ecce ponamus, quod non est, promisisse Deum talibus impunitatem, et dixisse : Qui talia fecerint, miserebor eorum, non eos damnabo. Faciamus hoc dixisse Deum. Etiam promissa impunitate tollit quisque membra Christi, et facit jam membra meretricis? Non facit, si est ibi tertia divina dilectio. Etenim tres dilectiones commemoravi : de tribus me, quod Dominus daret, dicturum esse promisi ; de licita humana, de illicita humana, de illa excellenti atque divina. Interrogemus divinam caritatem, et ponamus ante illam duas humanas caritates, et dicamus ei : Ecce licita caritas humana, qua uxor diligitur, et filiæ aliæque necessitudines sæcu-

porte à aimer une épouse, nos enfants, et d'autres personnes du monde avec lesquelles nous sommes liés ; voici maintenant l'amour humain illicite, qui s'attache à une prostituée, à la servante d'autrui, à une fille qui n'a été ni demandée, ni promise, à l'épouse du prochain. Vous avez devant vous ces deux amours, lequel des deux choisissez-vous ? Celui qui choisit l'amour honnête doit renoncer à celui qui est criminel. Que personne ne dise : Je tiens à les avoir tous deux, si vous voulez les avoir tous deux, en ouvrant votre cœur à l'amour d'une prostituée, vous faites outrage à la reine qui habite dans votre cœur, à la divine charité. Supposons que vous soyez marié, et que vous aimiez une prostituée, oseriez-vous l'introduire dans votre demeure pour la faire habiter avec la maîtresse légitime de la maison. Non, vous n'iriez pas jusque-là. Vous cherchez les ténèbres, vous cherchez une retraite qui vous cache, vous n'osez pas découvrir votre honte. Ceux mêmes qui ne sont pas mariés, et qui sembleraient plus excusables d'aimer des femmes perdues, (je dis qui sembleraient plus excusables, car eux-mêmes sont condamnés s'ils sont chrétiens) ; un jeune homme, par exemple, qui n'a point encore d'épouse, et qui s'est épris d'amour pour une prostituée, ne l'introduit pas dans sa demeure pour la faire habiter avec sa sœur, avec sa mère, il craindrait d'outrager les lois de la pudeur naturelle, de déshonorer son propre sang. Si donc vous ne faites point partager à une courtisane que vous aimez la demeure de votre mère, de votre sœur, pour ne pas outrager l'honneur dû à votre sang, comment osez-vous faire habiter dans votre cœur l'amour d'une prostituée avec l'amour de Dieu, et déshonorer ainsi le sang de Jésus-Christ ?

Chapitre V. — *Nous devons crier vers Dieu à l'exemple de l'aveugle de l'Evangile par une vie sainte et par amour pour la lumière intérieure. Les contradictions du monde.* — 5. Aimez Dieu, vous ne trouverez rien qui soit plus digne de votre amour. Vous aimez l'argent, parce qu'il vaut mieux que le fer et l'airain, vous aimez l'or davantage, parce qu'il a plus de prix que l'argent, vous aimez plus encore les pierres précieuses, parce qu'elles ont une valeur supérieure à celle de l'or, vous aimez enfin cette lumière que redoute de perdre tout homme qui craint la mort, vous aimez, dis-je, cette lumière, de cet amour immense qu'avait pour elle l'aveugle qui suivait Jésus en criant : « Ayez pitié de moi, fils de David. » (*Luc,* xviii, 38.) Cet aveugle criait pendant que Jésus-Christ passait, car il craignait qu'il ne passât sans le guérir. Et avec quelle ardeur criait-il ? Il ne cédait point aux instances réitérées de la foule pour lui imposer silence. Il triompha de cette opposition, et finit par arrêter le Sauveur. Au milieu des murmures de la

lares : ecce alia illicita, qua diligitur meretrix, qua diligitur ancilla aliena, qua diligitur aliena filia non petita, non promissa, qua diligitur uxor aliena. Duæ ante te sunt caritates ; cum qua istarum vis manere ? Qui eligit manere cum illa humana licita, cum illa humana illicita non manet. Nemo sibi dicat : Ambas habeo. Si ambas habes admittendo ad te dilectionem meretricis, injuriam facis tanquam matronæ, quæ ibi habitat, divinæ caritati. Puto enim, quia si homo conjugatus sis, et diligas meretricem, non mittis meretricem in domum tuam, ut habitet cum matrona tua. Non usque adeo progrederis. Tenebras quæris, latebras quæris, turpitudinem non profiteris. Sed et qui non habent uxores, et sunt meretricum quasi licentius amatores, (ideo dixi quasi, quia et ipsi damnantur, si jam sunt fideles) : puto quia et adolescens nondum habens uxorem, si diligat meretricem, non eam facit habitare cum sorore sua, non eam facit habitare cum matre sua, ne injuriam faciat humanæ pudicitiæ, ne offendat decus sanguinis sui. Si ergo non facis habitare meretricem, quam diligis, cum matre tua, cum sorore tua, ne, sicut dixi, offendas decus sanguinis tui ; facis habitare in corde tuo dilectionem meretricis cum dilectione Dei, et offendis decus sanguinis Christi ?

Caput V. — *Lucis internæ amore exemplo cæci clamandum bene vivendo. Contradictio mundi.* — 5. Amate Deum, nihil melius invenitis. Amatis argentum, quia melius est ferro et æramento : amatis plus aurum, quia melius est argento : amatis plus lapides pretiosos, quia et auri pretium superant : amatis postremo istam lucem, quam dimittere formidat omnis qui mortem timet : amatis, inquam, istam lucem, quomodo eam amore quodam ingenti desiderabat, qui post Jesum clamabat : « Miserere mei, fili David. » (*Luc.*, xviii, 38.) Clamabat cæcus Christo transeunte. Metuebat enim ne transiret, et non sanaret. Et quantum clamabat ? Ut turba prohibente non taceret. Vicit contradictorem, tenuit Salvatorem. Obstrepentibus turbis et clamare prohibentibus, ste-

foule qui lui commandait de se taire, Jésus s'arrêta, l'appela, et lui dit : « Que voulez-vous que je vous fasse? « Il répondit : Seigneur, que je voie. Et Jésus lui dit : Voyez, votre foi vous a sauvé. » Aimez donc Jésus-Christ, désirez la lumière qui est Jésus-Christ. Si cet aveugle a désiré si vivement la lumière du corps, combien plus devez-vous désirer la lumière du cœur? Crions donc vers lui, non de la voix, mais par notre vie. Que notre vie soit sainte, méprisons le monde, regardons comme rien tout ce qui passe. Ah! sans doute, si nous vivons de la sorte, des hommes du monde sous un semblant d'affection, des hommes qui aiment la terre, qui s'attachent à la poussière, qui ne tirent du ciel aucune de leurs pensées, et veulent respirer à pleins poumons l'air de la liberté, nous blâmeront, et nous diront en nous voyant mépriser les biens, les jouissances de la terre : Pourquoi vous imposer ces privations? Pourquoi cette folie? C'est la multitude qui veut empêcher l'aveugle de crier. Et quelquefois ce sont des chrétiens qui vont jusqu'à défendre de vivre chrétiennement. Cette multitude, en effet, marchait avec Jésus-Christ, et elle ne laissait pas d'imposer silence à cet homme qui réclamait à grands cris de la bonté du Sauveur qu'il lui rendît l'usage de la lumière. Oui, il y a des chrétiens de cette sorte, mais sachons en triompher par la sainteté de notre vie, et que cette vie soit comme le cri que nous poussons vers Jésus-Christ. Il s'arrêtera, car il sait s'arrêter.

Chapitre VI. — *Passage de Jésus-Christ.* — 6. Il y a ici encore un grand mystère : Jésus passait, lorsque cet aveugle criait, et il s'arrêta pour le guérir. Le passage de Jésus-Christ doit nous rendre attentifs à crier. Quel est ce passage de Jésus-Christ? Tout ce qu'il a souffert pour nous dans le temps peut être considéré comme son passage. Il est né, il a passé, le voyons-nous naître de nouveau? Il a grandi, il passait, continue-t-il de grandir? Il a pris le sein maternel, le prend-il encore? Il s'est endormi sous le poids de la fatigue, est-il encore asservi au sommeil? Il a mangé et bu, le fait-il encore maintenant? Enfin on s'est emparé de sa personne, il a été garrotté, frappé, couronné d'épines, souffleté, couvert de crachats, attaché à la croix, mis à mort, percé d'une lance, il a été enseveli, et il est ressuscité, il passe encore. Il est monté au ciel pour s'asseoir à la droite du Père, il s'est arrêté. Criez vers lui de toutes vos forces, il vous rendra l'usage de la lumière. En tant qu'il est « le Verbe qui est en Dieu, » il s'arrêtait, parce qu'il était immuable. « Et le Verbe était Dieu, et le Verbe s'est fait chair. » (*Jean*, I, 1.) Pendant son passage, la chair a fait une multitude d'œuvres, et enduré mille souffrances, le Verbe s'est arrêté. C'est par le Verbe que le cœur est

tit Jesus, vocavit eum, et dixit ei : « Quid vis tibi fieri? Domine, inquit, ut videam. Respice, fides tua te salvum fecit. » Amate Christum; desiderate lumen, quod est Christus. Si desideravit ille lumen corporis, quanto plus lumen cordis desiderare debetis? Ad eum, non vocibus, sed moribus clamemus. Vivamus bene, mundum contemnamus : nihil nobis sit omne quod transit. Reprehensuri sunt nos, quando sic vixerimus, quasi dilectores nostri homines sæculares, amantes terram, sapientes pulverem, nihil de cœlo ducentes, auras liberas corde, nare carpentes : reprehensuri sunt nos procul dubio, atque dicturi, si viderint nos ista humana, ista terrena contemnere : Quid pateris? quid insanis? Turba illa est contradicens, ne cæcus clamet. Et aliquanti Christiani sunt, qui prohibent vivere Christiane : quia et illa turba cum Christo ambulabat, et vociferantem hominem ad Christum ac lucem desiderantem ab ipsius Christi beneficio prohibebat. Sunt tales Christiani : sed vincamus illos, vivamus bene; et ipsa vita sit vox nostra ad Christum. Stabit; quia stat.

Caput VI. — *Christi transitus.* — 6. Nam et ibi mysterium magnum est. Transiens erat ille, quando ille clamabat : quando sanavit, stetit. Transitus Christi intentos nos faciat ad clamandum. Quis est transitus Christi? Quidquid pro nobis temporaliter pertulit, transitus ejus est. Natus est, transiit : numquid adhuc nascitur? Crevit, transiit : numquid adhuc crescit? Suxit : numquid adhuc sugit? Defessus dormivit : numquid adhuc dormit? Manducavit et bibit : numquid adhuc facit? Postremo prensus est, vinctus est, verberatus est, spinis coronatus est, alapis cæsus est, sputis illitus, ligno suspensus, occisus, lancea percussus, sepultus resurrexit : adhuc transit. Ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris : stetit. Clama quantum potes : modo te illuminat. Nam et in eo ipso quod « Verbum erat apud Deum, » utique stabat, quia non mutabatur. « Et Deus erat Verbum : et Verbum caro factum est. » (*Joan.*, I, 1.) Caro per transitum multa fecit, et passa est : Verbum stetit. Ipso Verbo cor illuminatur; quia ipso Verbo caro, quam suscepit, honoratur. Tolle Ver-

inondé de lumière, car c'est du Verbe que vient toute la gloire de la chair dont il s'est revêtu. Otez le Verbe, qu'est-ce que la chair? Ce qu'est la vôtre. Mais, pour honorer la chair du Christ, « le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » Crions donc vers lui, et vivons saintement.

CHAPITRE VII. — *Il faut aimer nos parents, mais Jésus-Christ doit être aimé bien davantage.* — 7. Aimez vos enfants, aimez vos épouses, bien que ce soit d'une affection toute humaine. Car vous devez les aimer en Jésus-Christ, pour les diriger sagement suivant les desseins de Dieu; n'aimer en eux que Jésus-Christ, et haïr en eux le refus qu'ils feraient d'être à Jésus-Christ. Car telle est la charité divine. De quoi, en effet, leur servira votre affection passagère et mortelle? Mais tout en les aimant tendrement, aimez encore plus Jésus-Christ. Je ne vous dis point de ne pas aimer votre épouse, mais d'aimer davantage le Christ. Je ne vous dis point de ne pas aimer votre père, vos enfants, mais de réserver à Jésus-Christ un amour beaucoup plus grand. Ecoutez-le vous dire, et ne croyez point que ce soit moi qui vous parle : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. » (*Matth.*, x, 32.) Ces paroles : « N'est pas digne de moi, » ne vous font pas trembler? Celui dont Jésus-Christ dit : « Il n'est pas digne de moi, » ne peut être avec lui; et s'il n'est pas avec lui, où sera-t-il? Si vous ne désirez point d'être avec lui, craignez d'être sans lui. Pourquoi devez-vous craindre d'être sans lui? Parce que si vous n'êtes pas avec Jésus-Christ, vous serez avec le démon. Et où sera le démon? Ecoutez encore Jésus-Christ lui-même : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. » (*Matth.*, xxv, 41.) Si vous n'êtes pas embrasé du feu céleste, craignez le feu de l'enfer. Si vous n'aimez point la société des anges, craignez d'être relégué parmi les suppôts du démon. Si vous n'avez aucun attrait pour le royaume des cieux, craignez d'être jeté dans la fournaise de ce feu ardent qui brûle éternellement. Que la crainte domine d'abord dans votre cœur, et ensuite elle fera place à l'amour. Que la crainte soit votre maître, et que sans rester en vous, elle vous conduise à la charité comme au véritable Maître.

SERMON CCCL.

IIe *sur la charité* (1).

Eloge de la charité. Par elle nous comprenons sans erreur la doctrine divine, nous la gardons sans fatigue. Le commandement nouveau fait de

(1) On trouve ce sermon à la fin des extraits d'Eugypius avec ce titre : « Eloge de la charité. » C'est aussi le titre que lui donnent Bède et Florus, dans leur Commentaire sur les chapitres XIII et XIV de l'Epître aux Corinthiens, et sur le chap. I de la 1re Epître à Timothée. Il se trouvait autrefois dans le tome IX, mais comme interpolé et rejeté par Erasme, qui refusait de l'attribuer à saint Augustin.

bum, quid est caro? Hoc est quod tua. Caro autem Christi ut honoretur : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » Clamemus ergo, et bene vivamus.

CAPUT VII. — *Diligantur parentes, sed plus Christus.* — 7. Amate filios vestros, amate conjuges vestras, et si sæculariter. Nam secundum Christum amare debetis, ut secundum Deum illis consulatis, et non in eis nisi Christum diligatis, et oderitis in vestris si Christum habere noluerint. Ipsa enim est caritas illa divina. Nam quid eis proderit transitoria et mortalis caritas vestra? Tamen quando et humanitus diligitis, plus Christum amate. Non dico ut non diligas uxorem; sed plus dilige Christum. Non dico ut non diligas patrem, non dico ut non diligas filios; sed plus dilige Christum. Audi illum dicentem, ne mea putes ista verba : « Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus. » (*Matth.*, x, 32.) Quando audis : « Non est me dignus, » non times? De quo dicit Christus : « Non est me dignus, » non est cum illo : qui cum illo non erit, ubi erit? Si non amas cum illo esse, time sine illo esse. Quare time sine illo esse? Quia cum diabolo eris, si cum Christo non fueris. Et ubi erit diabolus? Audi ipsum Christum : « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. » (*Matth.*, xxv, 41.) Si igne cœli non accenderis, ignem time gehennarum. Si non amas esse inter Angelos Dei, time esse inter angelos diaboli. Si non amas esse in regno, time esse in camino ignis ardentis, inextinguibilis, sempiterni. Vincat in te (*a*) prius timor, et erit amor. Timor pædagogus sit, non ipse in te remaneat, sed te ad caritatem, quasi ad magistrum perducat.

SERMO CCCL (*b*).

De Caritate, II.

Caritatis laus. Per eam divina doctrina sine errore comprehenditur, sine labore custoditur. Mandatum no-

(*a*) Sic Mss. At in Editis, pius timor. — (*b*) Alias de Tempore XXXIX, et in tom. IX.

nous des hommes nouveaux. — 1. Les trésors multipliés, la doctrine si étendue que renferment les divines Ecritures, sont compris sans aucune erreur, et gardés sans aucune fatigue, par celui dont le cœur est rempli de charité, au témoignage de l'Apôtre qui dit : « La charité est la plénitude de la loi; » (*Rom.*, XIII, 10) et dans un autre endroit : « La fin des commandements est la charité d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère. » (I *Tim.*, I, 5.) Quelle est la fin des commandements, si ce n'est leur accomplissement? et qu'est-ce que l'accomplissement des commandements, sinon la plénitude de la loi? L'Apôtre lorsqu'il dit : « La charité est la plénitude de la loi, » exprime donc la même vérité qu'en disant : « La fin des commandements est la charité. » Nul doute non plus que l'homme en qui habite la charité ne soit le temple de Dieu. Saint Jean dit dans une de ses Épîtres : « Dieu est charité. » (I *Jean*, IV, 8.) Les apôtres, en nous tenant ce langage, et en faisant un si grand éloge de l'excellence de la charité, n'ont pu nous faire part que de la nourriture qui remplissait leur cœur. En effet, lorsque le Seigneur les nourrissait de la parole de la vérité, de la parole de la charité, qui n'est autre que le pain vivant descendu du ciel, il leur disait : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. » (*Jean*, XIII, 34.) Et encore : « En cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. » Celui, en effet, qui, par l'ignominie de la croix, est venu détruire la corruption de la chair, et dissoudre, par la nouveauté de sa mort, les liens anciens qui nous assujettissaient à la mort, nous a donné un commandement nouveau, pour faire de nous un homme nouveau. C'était, en effet, une chose bien ancienne, que la loi qui condamnait l'homme à la mort. Pour détruire l'empire de cette loi, une chose toute nouvelle s'est accomplie, un Dieu a daigné mourir. Mais comme il mourut dans sa chair, et non dans sa nature divine, l'éternelle vie de sa divinité ne permit pas que la mort de la chair fût éternelle. C'est pour cela, dit l'Apôtre, « qu'il est mort pour nos péchés, et qu'il est ressuscité pour notre justification. » (*Rom.*, IV, 25.) Celui donc qui à l'ancienneté de notre mort a opposé la nouveauté de sa vie, a opposé aussi à l'ancien péché un commandement nouveau. Si donc, qui que vous soyez, vous voulez détruire l'ancien péché, détruisez la convoitise à l'aide du commandement nouveau, et embrassez la charité. La cupidité est la racine de tous les maux, ainsi la charité est la source de tous les biens.

CHAPITRE II. — *Avec la charité on possède toute la doctrine des Ecritures.* — 2. La charité qui

vum faciens hominem novum. — 1. Divinarum Scripturam multiplicem abundantiam, latissimamque doctrinam, Fratres mei, sine ullo errore comprehendit, et sine ullo labore custodit, cujus cor plenum est caritate : dicente Apostolo : « Plenitudo autem legis caritas. » (*Rom.*, XIII, 10.) Et alio loco : « Finis autem præcepti est caritas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. » (I *Tim.*, I, 5.) (*a*) Quis est autem finis præcepti, nisi præcepti adimpletio? et quid est præcepti adimpletio, nisi legis plenitudo? Quod ergo ibi dixit : « Plenitudo legis est caritas : » hoc etiam hic dixit : « Finis præcepti est caritas. » Nec dubitari ullo modo potest, quod templum Dei sit homo, in quo habitat caritas. Dicit enim et Joannes : « Deus caritas est. » (I *Joan.*, IV, 8.) Hæc autem dicentes Apostoli et nobis caritatis excellentiam commendantes, non utique aliud, nisi quod comederant, ructuare potuerunt. Ipse quippe Dominus pascens eos verbo veritatis, verbo caritatis, quod est ipse panis vivus, qui de cœlo descendit : « Mandatum, inquit, novum do vobis, ut diligatis invicem. » Et iterum : « In hoc scient omnes, quia discipuli mei estis, si vos invicem dilexeritis. » (*Joan.*, XIII, 34.) Ille enim qui venit per crucis irrisionem carnis perimere corruptionem, et vetustatem vinculi mortis nostræ suæ mortis novitate dissolvere, mandato novo fecit hominem novum. Res enim vetus erat, ut homo moreretur. Quod ne semper valeret in homine, res nova facta est, ut Deus moreretur. Sed quia in carne mortuus est, non in divinitate, per sempiternam vitam divinitatis non permisit esse sempiternum interitum carnis. Itaque, sicut dicit Apostolus : « Mortuus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram. » (*Rom.*, IV, 25.) Qui ergo contra mortis vetustatem attulit vitæ novitatem, ipse contra vetus peccatum opponit novum mandatum. Quapropter quisquis vetus peccatum vis extinguere, mandato novo extingue cupiditatem, et amplectere caritatem. Sicut enim radix omnium malorum est cupiditas; ita et radix omnium bonorum est caritas.

Caritate doctrina Scripturarum tota possidetur. —

(*a*) Hic in prius editis additur : *Si ergo non vacat omnes paginas Scripturarum evolvere, tene caritatem, et in ea invenies omnem scientiam.* Quæ sententia in Mss. non isto loco, sed alio tantum infra cum nonnulla varietate reperitur.

nous fait aimer Dieu et le prochain, possède avec assurance toute la grandeur, toute l'étendue des divins oracles. Voici, en effet, ce que nous enseigne le Docteur céleste, notre Maître unique : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la loi et les prophètes. » (*Matth.*, XXII, 37, etc.) Si donc vous n'avez pas le temps d'étudier toutes les pages des saintes Lettres, de dégager les vérités divines de leur mystérieuse enveloppe, de pénétrer tous les secrets des Ecritures, attachez-vous à la charité qui comprend tout, vous posséderez ainsi tout ce que vous avez appris, et aussi ce que vous n'avez encore pu apprendre dans ce livre divin. En effet, si vous connaissez la charité, vous connaissez une chose qui renferme ce que vous ne connaissez pas encore; dans les vérités de l'Ecriture que vous comprenez, c'est la charité qui se montre; dans celles que vous ne comprenez pas, c'est la charité qui se cache. Celui donc qui garde la charité dans sa conduite possède tout à la fois ce qui est clair et ce qui est obscur dans les divins oracles.

Continuation de l'éloge de la charité. — 3. Ainsi donc, mes frères, recherchez la charité, ce bien si doux, si salutaire des cœurs, sans laquelle le riche est pauvre, avec laquelle le pauvre est riche. C'est elle qui nous rend patients dans les afflictions, modérés dans la prospérité, forts dans les rudes épreuves, gais dans les bonnes œuvres; c'est elle qui nous offre un asile sûr dans les tentations, donne généreusement l'hospitalité, qui est pleine de joie au milieu de ses véritables frères, et de patience parmi les faux frères. Elle a offert à Dieu des sacrifices agréables dans la personne d'Abel; elle a mis Noé en sûreté pendant le déluge, a été la compagne fidèle d'Abraham dans tous ses voyages, a inspiré à Moïse sa grande douceur au milieu des injures, à David cette mansuétude à toute épreuve dans les tribulations. Forte de son innocence dans les trois jeunes Hébreux, elle compte que les flammes l'épargneront, et, dans les Machabées, elle supporte fortement la rigueur des feux dévorants. Elle est chaste avec Suzanne dans le mariage, avec Anne dans l'état de viduité, avec Marie dans l'état de virginité. Elle est pleine de liberté dans Paul pour reprendre, et d'humilité dans Pierre pour obéir; elle est bienveillante dans les chrétiens qu'elle porte à confesser leurs fautes, divine dans Jésus-Christ pour les pardonner. Mais quel éloge plus grand, plus magnifique puis-je faire de la charité que celui que le Seigneur lui-même nous fait entendre par la bouche de l'Apôtre, lorsqu'il entreprend de nous montrer aux chrétiens une voie plus excellente : « Quand je parlerais les langues des anges et des hommes, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnant ou une

2. Totam magnitudinem et latitudinem divinorum eloquiorum secura possidet caritas, qua Deum proximumque diligimus. Docet enim nos cœlestis unus Magister, et dicit : « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua; et diliges proximum tuum sicut te ipsum. In his duobus præceptis universa Lex pendet, et Prophetæ. » (*Matth.*, XXII, 37, etc.) Si ergo non vacat omnes paginas sanctas perscrutari, omnia involucra sermonum evolvere, omnia Scripturarum secreta penetrare; tene caritatem, ubi pendent omnia : ita tenebis quod ibi didicisti; tenebis etiam quod nondum didicisti. Si enim nosti caritatem, aliquid nosti unde et illud pendet quod forte non nosti, et in eo quod in Scripturis intelligis, caritas patet; in eo quod non intelligis, caritas latet. Ille itaque tenet et quod patet et quod latet in divinis sermonibus, qui caritatem tenet in moribus.

Caritatis præconium prosequitur. — 3. Quapropter, Fratres, sectamini caritatem, dulce ac salubre vinculum mentium, sine qua dives pauper est, et cum qua pauper dives est. Hæc in adversitatibus tolerat, in prosperitabus temperat; in duris passionibus fortis, in bonis operibus hilaris; in tentatione tutissima, in hospitalitate latissima; inter veros fratres lætissima, inter falsos patientissima. In Abel per sacrificium grata, in Noe per diluvium secura, in Abrahæ peregrinationibus fidelissima, in Moyse inter injurias lenissima, in David tribulationibus mansuetissima. In tribus pueris blandos ignes innocenter exspectat : in Machabæis sævos ignes fortiter tolerat. Casta in Susanna erga virum, in Anna post virum, in Maria præter virum. Libera in Paulo ad arguendum, humilis in Petro ad obediendum : humana in Christianis ad confitendum, divina in Christo ad ignoscendum. Sed quid ego de caritate majus aut uberius possum dicere, quam quas per os Apostoli laudes ejus intonat Dominus, supereminentem viam demonstrantis atque dicentis : « Si linguis hominum loquar et Angelorum, caritatem

cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et toute la science; quand j'aurais toute la foi, au point de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien. La charité est patiente, elle est douce; la charité n'est point curieuse, elle n'agit pas à contre temps; elle ne s'enfle point; elle ne se déshonore point; elle ne cherche point son propre intérêt; elle ne s'irrite point; elle ne pense pas le mal; elle ne se réjouit point de l'iniquité, mais elle met sa joie dans la vérité. Elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout. La charité ne finira jamais. » Que de trésors renferme la charité! Elle est l'âme des Ecritures, la vertu des prophéties, le salut que donnent les sacrements, le fondement de la science, le fruit de la foi, les richesses des pauvres, la vie des mourants. Quoi de plus magnanime que de mourir pour des impies? Quoi de plus généreux que d'aimer ses ennemis? La charité est la seule qui ne s'attriste pas du bonheur d'autrui, parce qu'elle n'est pas envieuse; la seule qui ne s'enorgueillisse point de sa prospérité, parce qu'elle ne s'enfle point; la seule qui ne ressente point l'aiguillon d'une mauvaise conscience, parce qu'elle n'agit point à contre temps. Elle est pleine d'assurance au milieu des opprobres, elle répond par sa bienfaisance à la haine, par le calme à la colère, par l'innocence aux artifices de ses ennemis; elle gémit au milieu des iniquités, et respire à la vue de la vérité. Quoi de plus fort que la charité, non pour venger les injures qui lui sont faites, mais pour les oublier? Quoi de plus fidèle, non par un motif de vanité, mais en vue de l'éternité? En effet, elle supporte tout dans la vie présente, parce qu'elle croit tout ce qui lui est révélé de la vie future, elle souffre toutes les épreuves qui lui sont envoyées ici-bas, parce qu'elle espère tous les biens qui lui sont promis dans le ciel. C'est donc à juste titre qu'elle ne finira jamais. Appliquez-vous donc à la charité, qu'elle soit l'objet de vos saintes pensées, et vous fasse produire des fruits de justice. Qu'on voie paraître dans votre conduite tout ce que je n'ai pu dire de plus, mais que vous trouverez à sa louange. Car le discours d'un vieillard doit être non-seulement grave, mais court.

autem non habeam, factus sum æramentum sonans, aut cymbalum tinniens? Et si habuero prophetiam, et sciero omnia sacramenta, et omnem scientiam, et si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, caritatem autem non habeam, nihil sum. Et si donavero omnes facultates meas, et si distribuero omnia mea pauperibus, et si tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem non habeam, nihil mihi prodest. Caritas magnanima est, caritas benigna est. Caritas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur, non dehonestatur, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati. Omnia tolerat, omnia credit, omnia sperat, omnia suffert. Caritas nunquam cadit. » (I *Cor.*, XIII, 1, etc.) Quanta est ista? (*a*) Anima litterarum, prophetiæ virtus, sacramentorum salus, scientiæ solidamentum, fidei fructus, divitiæ pauperum, vita morientium. Quid tam magnanimum, quam pro impiis mori? Quid tam benignum, quam inimicos diligere? Sola est, quam felicitas aliena non premit, quia non æmulatur. Sola est, quam felicitas sua non extollit, quia non inflatur. Sola est, quam conscientia mala non pungit, quia non agit perperam. Inter opprobria secura est, inter odia benefica est: inter iras placida est, inter insidias innocens; inter iniquitates gemens, in veritate respirans. Quid illa fortius, non ad retribuendas, sed ad non curandas injurias? (*b*) Quid illa fidelius, non vanitati, sed æternitati? Nam ideo tolerat omnia in præsenti vita, quia credit omnia de futura vita; et suffert omnia quæ hic immittuntur, quia sperat omnia quæ ibi promittuntur: merito nunquam cadit. Ergo sectamini caritatem, et eam sancte cogitantes afferte fructus justitiæ. Et quidquid uberius, quam ego dicere potui, vos inveneritis in ejus laudibus, appareat in vestris moribus. Oportet enim ut senilis sermo non solum sit gravis, sed etiam brevis.

(*a*) Editi : *Quanta est ista animarum salus, scientiæ solidamentum*. Nos hic sequimur Mss. — (*b*) Sic Mss. At editi : *Quid illa facilius non vanitate, sed veritate.*

SERMON CCCLI.

Ier *sur l'utilité de faire pénitence* (1).

Chapitre premier. — *Combien l'humilité de la pénitence est nécessaire. C'est par l'humilité que nous pouvons approcher de Dieu qui est si élevé. Pourquoi la loi a-t-elle été donnée.* — 1. L'utilité et la nécessité de la pénitence sont facilement comprises par ceux qui se rappellent qu'ils sont hommes. En effet, il est écrit : « Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles. » (*Jacq.*, IV, 6.) Le Seigneur nous dit lui-même dans l'Evangile : « Celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'abaisse sera élevé. » (*Luc*, XVIII, 14.) Et le publicain, qui ne songeait qu'à confesser ses péchés, sortit du temple justifié, bien plutôt que le pharisien, qui se reposait fièrement dans l'énumération de ses vertus. Il avait bien, sans doute, rendu grâces à Dieu en ces termes : « Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède. » Cependant Dieu lui préféra celui qui se tenait au loin et n'osait même pas lever les yeux vers le ciel, mais qui se frappait la poitrine en disant : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui ne suis qu'un pécheur. » (*Ibid.*, 11, etc.) Ce pharisien se glorifiait moins de ses prétendues vertus que de la comparaison qu'il en faisait avec les vices des autres. Il lui eût été beaucoup plus utile, en se présentant devant son médecin, de lui découvrir, par une sincère confession, les plaies de son âme, que de dissimuler ses plaies et de se glorifier des blessures des autres. Vous ne devez donc pas être surpris si le publicain s'en retourna guéri, parce qu'il n'a point rougi de dévoiler les plaies douloureuses de son âme. Dans les choses visibles, il il faut s'élever pour atteindre ce qui est élevé, mais pour Dieu, dont l'élévation n'a point d'égale, ce n'est point en s'élevant, mais en s'abaissant qu'on parvient jusqu'à lui. C'est ce qui a fait dire au prophète : « Le Seigneur est près des cœurs brisés par la douleur. » (*Ps.* XXXIII, 19.) Et encore : « Le Seigneur est très-élevé et regarde les choses basses, et il ne voit que de loin les choses hautes. » (*Ps.* CXXXVII, 6.) Les choses hautes sont prises ici pour les orgueilleux. Dieu regarde donc les unes pour les éle-

(1) Ce sermon faisait partie du tome IX dans l'édition d'Erasme, mais mutilé et tronqué dans toutes ses parties ; ce qui a fait conclure à Erasme qu'il n'avait aussi bien que le suivant aucun rapport avec le style de saint Augustin. Notre avis est que le style et la doctrine de ces deux sermons sont tout à fait dignes de saint Augustin. Possidius les indique séparément dans le chap. VIII de sa Table. Florus cite souvent ce premier sermon, qu'il appelle : *Le livre de la Pénitence.* Dans son Commentaire sur les chapitres V et VI de la Ire aux Corinthiens. Cependant, quelques locutions telles que celle-ci, chapitre II : « Que votre science vous fait reconnaître avec moi, etc. » indiqueraient que c'est plutôt un sermon qu'un traité.

SERMO CCCLI (a).

De utilitate agendæ Pœnitentiæ, I.

Caput primum. — *Pœnitentiæ humilitas quam necessaria. Deo excelso humilitate propinquatur. Lex ad quid data.* — 1. Quam sit utilis et necessaria pœnitentiæ medicina, facillime homines intelligunt, qui se homines esse meminerunt. Scriptum est enim : « Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. » (*Jacob.*, IV, 6.) Et Dominus in Evangelio dicit : « Quoniam qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur ; » (*Luc.*, XVIII, 14) magisque justificatus descendit de templo publicanus ille peccatorum confessione sollicitus, quam Pharisæus meritorum enumeratione securus. Quamvis enim et ipse gratias egerit Deo, dicens : « Gratias tibi ago, Deus, quoniam non sum sicut cæteri homines, injusti, adulteri, raptores ; quomodo et publicanus iste. Jejuno bis in sabbato, decimas do omnium quæcumque possideo : » tamen ei prælatus est ille, qui « de longinquo stabat, neque oculos audebat ad cœlum levare, sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori. » (*Ibid.*, 11, etc.) Non enim ille Pharisæus tam sua sanitate, quam morborum alienorum comparatione gaudebat. Utilius autem illi erat, quoniam ad medicum venerat, ea de quibus ægrotabat, confitendo monstrare, quam dissimulare a vulneribus suis, et de cicatricibus alienis audere gloriari. Non ergo mirum, si publicanus magis curatus abscessit, quem non puduit ostendere quod dolebat. In rebus quippe visibilibus, ut excelsa quisque contingat, in excelsum erigitur : Deus autem cum sit omnium excellentissimus, non elatione, sed humilitate contingitur. Unde Propheta dicit : « Prope est Dominus his qui obtriverunt cor. » (*Psal.* XXXIII, 19.) Et iterum : « Excelsus Dominus, et humilia respicit, et excelsa a longe cognoscit. » (*Psal.* CXXXVII, 6.) Excelsa ipsa posuit pro superbis. Illa ergo respicit, ut attollat ; ista cognoscit, ut dejiciat. Cum enim ait, quod « a longe excelsa cognoscit, »

(a) Alias L, inter L homilias, et in tom. IX.

ver, les autres pour les abaisser. En disant, en effet, « qu'il ne voit que de loin les choses hautes, » le Psalmiste prouve suffisamment qu'il regarde de près ce qui est abaissé, bien que le Seigneur, il l'a déclaré, soit très-élevé. Car il est le seul qui soit inaccessible à l'orgueil, quelques louanges qu'il se donne. Que l'orgueil n'espère donc pas pouvoir se dérober aux regards de Dieu, car Dieu connaît ce qui est élevé. Qu'il ne se flatte pas cependant d'être uni à Dieu, car il ne voit que de loin les choses hautes. Ainsi donc, celui qui ne veut point accepter les humiliations de la pénitence, ne doit point songer à s'approcher de Dieu. Il y a une grande différence entre s'élever vers Dieu, et s'élever contre Dieu. Dieu élève celui qui se prosterne humblement à ses pieds, mais il rejette loin de lui celui qui s'élève contre lui. Ne confondons point la solide grandeur avec la vaine enflure. Celui qui s'enfle au dehors se corrompt intérieurement; celui qui « choisit d'être méprisé dans la maison de Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs, » (*Ps.* LXXXIII, 11) Dieu le choisit pour qu'il habite dans ses parvis, et il est jugé digne du trône de la félicité, parce qu'il ne s'est jugé digne de rien. Voilà pourquoi nous chantons dans ce même psaume avec autant de douceur que de vérité : « Bienheureux, Seigneur, l'homme que vous élevez vous-même. » (*Ibid.*, 7.) Ne croyez pas que celui qui s'abaisse restera toujours humilié, puisqu'il est dit qu'il sera élevé. Ne vous figurez pas non plus que cette élévation doive s'effectuer par des moyens corporels, car après avoir dit : « Heureux, Seigneur, l'homme que vous élevez vous-même, » le Psalmiste montre aussitôt que cette élévation est toute spirituelle. « Il a disposé, dit-il, dans cette vallée de larmes, des degrés dans son cœur, pour monter jusqu'au lieu qu'il a préparé. » Où a-t-il donc disposé ces degrés? Dans son cœur, c'est-à-dire dans cette vallée de larmes. C'est l'accomplissement de ces paroles : « Celui qui s'abaisse sera élevé. » (*Luc,* XVIII, 14.) Les degrés désignent l'élévation, ainsi la vallée est le symbole de l'humiliation, et la plaine le symbole des larmes. Car, de même que la douleur est la compagne de la pénitence, les larmes sont les témoins de la douleur. Le Psalmiste ajoute ensuite on ne peut plus justement : « Car celui qui a donné sa loi donnera aussi sa bénédiction. » (*Ps.* LXXXIII, 8.) En effet, la loi a été donnée, pour dévoiler les blessures faites par les péchés, et que la bénédiction de la grâce devait guérir. La loi a été donnée pour faire connaître au superbe sa faiblesse, et persuader aux faibles de faire pénitence. La loi a été donnée pour nous porter à dire dans cette vallée de larmes : « Je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me tient

satis eum ostendit humilia de proximo attendere : ipsum tamen Dominum excelsum esse prædixit. Solus enim Deus arrogans non est, quantacumque se prædicatione laudaverit. Non ergo se arbitretur ab oculis Dei abscondi superbia : Deus enim excelsa cognoscit. Nec se rursus Deo conjunctam putet; excelsa enim a longe cognoscit. Quisquis itaque pœnitentiæ recusat humilitatem, Deo propinquare non cogitat. Aliud est enim, levare se ad Deum; aliud est, levare se contra Deum. Qui ante illum se projicit, ab illo erigitur; qui adversus illum se erigit, ab illo projicitur. Alia est enim soliditas magnitudinis, alia est inanitas inflationis. Qui foris tumescit, intus tabescit. Qui « eligit abjici in domo Dei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum; » (*Psal.* LXXXIII, 11) eligit illum Deus, ut inhabitet in atriis ejus, et nihil sibi assumentem ille in sedem beatitatis assumit. Unde in Psalmo suavissime et verissime canitur : « Beatus vir cujus est susceptio ejus abs te, Domine. » (*Ibid.*, 7.) Ne putes eum qui se humiliat semper jacere; cum dictum sit : « Exaltabitur. » Et ne opineris ejus exaltationem in oculis hominum per sublimitates fieri corporales; cum enim dixisset : « Beatus vir, cujus est susceptio ejus ab te Domine; » consequenter annexuit et ostendit ejusdem susceptionis celsitudinem spiritalem : « Ascensus, inquit, in corde ejus disposuit, in convalle plorationis, in locum quem disposuit. » Ubi ergo disposuit ascensus? In corde, in convalle scilicet plorationis. Hoc est : « Qui se humiliat, exaltabitur. » (*Luc.*, XVIII, 14.) Sicut enim ascensus exaltationem indicat; ita vallis humilitatem, et convallis plorationes. Sicut enim comes pœnitentiæ dolor est; ita lacrymæ sunt testes doloris. Optime autem sequitur, et dicit : « Etenim benedictionem dabit, qui legem dedit. » (*Psal.* LXXXIII, 8.) Ad hoc enim lex data est, ut vulnera ostenderet peccatorum, quæ gratiæ benedictio sanaret. Ad hoc lex data est, ut superbo infirmitatem suam notam faceret, infirmo pœnitentiam suaderet. Ad hoc lex data est, ut diceremus in convalle plorationis : « Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati,

captif sous la loi du péché qui est dans mes membres; » (*Rom.*, VII, 23) et nous arracher ce cri au milieu de nos larmes : « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » (*Ibid.*, 24) pour obtenir enfin « d'être secouru par Celui qui relève ceux qui sont brisés, délie ceux qui sont enchaînés, éclaire ceux qui sont aveugles, » (*Ps.* CXLV, 8) et de recevoir « la grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (*Rom.*, VII, 25.)

CHAPITRE II. — *Trois sortes de pénitence. Première pénitence avant le baptême.* — 2. Or, il y a trois sortes de pénitences que votre science vous fait reconnaître avec moi. Elles sont en usage dans l'Eglise et connues de tout observateur attentif. La première est celle qui enfante le nouvel homme, jusqu'à ce que les eaux du baptême l'aient purifié de tous ses péchés passés, jusqu'à ce que la naissance de ce nouvel homme mette un terme aux douleurs de l'enfantement, et que la tristesse fasse place à la joie. Tout homme qui, maître de sa volonté, s'approche des sacrements des fidèles, ne peut commencer une vie nouvelle s'il ne se repent tout d'abord de sa vie passée. Les enfants seuls sont exempts de cette pénitence avant le baptême, parce qu'ils n'ont point l'usage de leur libre arbitre. C'est la foi de ceux qui les présentent au baptême qui leur est utile pour les consacrer à Dieu, et obtenir la rémission du péché originel, et ainsi toutes les souillures qu'ils ont héritées de ceux qui leur ont donné le jour, sont effacées par les réponses de ceux qu'on interroge à leur place. C'est en toute vérité que le Roi-Prophète pousse ce cri de douleur : « Voilà que j'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a nourri dans le péché, lorsqu'elle me portait dans son sein. » (*Ps.* L, 7.) Il est également vrai, comme nous le lisons ailleurs, que « nul n'est pur aux yeux de Dieu, pas même l'enfant qui ne vit que depuis un jour sur la terre. » (*Job*, XIV, 4.) Il n'y a donc d'exception que pour les petits enfants, dont on ne peut, sans dépasser les limites assignées à l'intelligence humaine, chercher à savoir quel sera le rang et la gloire dans la récompense éternelle des saints qui nous est promise. Nous croyons, cependant, conformément à la foi, à l'efficacité pour le salut de leur âme, des moyens que l'autorité de l'Eglise emploie par toute la terre avec une rigoureuse fidélité. Quant aux autres hommes, aucun ne peut être uni à Jésus-Christ pour commencer d'être ce qu'il n'était pas, sans avoir fait pénitence de ce qu'il a été. C'est cette première pénitence que l'apôtre saint Pierre recommande aux Juifs, lorsqu'il leur dit : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (*Act.*, II, 38.) C'est la pénitence que prescrivait le Sauveur lui-même en disant : « Faites pénitence, car le royaume

quæ est in membris meis; » (*Rom.*, VII, 23) et cum ipso ploratu clamaremus : « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? » (*Ibid.*, 24) et succurreret nobis, exaudiente illo qui erigit elisos, solvit compeditos, illuminat cæcos (*Psal.* CXLV, 8) « gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. » (*Rom.*, VII, 25.)

CAPUT II. — *Tria pœnitentiæ genera. Prima pœnitentia, ante baptismum.* — 2. Tres sunt autem actiones pœnitentiæ, quas mecum Vestra Eruditio recognoscit. Sunt enim usitatæ in Ecclesia Dei, et diligenter attendentibus notæ. Una est quæ novum hominem parturit, donec per baptismum salutare omnium præteritorum fiat ablutio peccatorum : ut tanquam puero nato dolores transeant, quibus viscera urgebantur ad partum, et tristitiam lætitia consequatur. Omnis enim, qui jam arbiter voluntatis suæ constitutus est, cum accedit ad sacramenta fidelium, nisi eum pœniteat vitæ veteris, novam non potest inchoare. Ab hac pœnitentia, cum baptizantur, soli parvuli sunt immunes : nondum enim uti possunt libero arbitrio. Quibus tamen ad consecrationem remissionemque originalis peccati prodest eorum fides, a quibus offeruntur; ut quascumque maculas delictorum per alios, ex quibus nati sunt, contraxerunt, aliorum etiam interrogatione ac responsione purgentur. Verissime quippe in Psalmis plangitur : « Ecce in iniquitate conceptus sum, et in peccatis mater mea me in utero aluit. » (*Psal.* L, 7.) Item quod scriptum est, « non esse mundum in conspectu Dei, nec infantem, cujus est vita diei unius super terram. » (*Job*, XIV, 4.) Exceptis ergo talibus, de quorum ordine ac merito in futura illa, quæ promittitur, forte sanctorum, velle amplius quærere, hominum modulum excedit; pie tamen creditur eis prodesse ad spiritalem salutem, quod Ecclesiasticæ auctoritatis per totum orbem terrarum tam firmo robore custoditur : cæterorum hominum nullus transit ad Christum, ut incipiat esse quod non erat, nisi eum pœniteat fuisse quod erat. Hæc prima pœnitentia præcipitur Judæis, dicente apostolo Petro : « Pœnitentiam agite, et baptizetur unusquisque ves-

des cieux approche. » (*Matth.*, IV, 17.) C'est de cette pénitence, enfin, que veut parler Jean-Baptiste, rempli de l'Esprit saint, le précurseur envoyé pour préparer les voies au Seigneur, lorsqu'il dit : « Race de vipères, qui vous a montré à fuir devant devant la colère qui doit venir? Faites donc de dignes fruits de pénitence. » (*Matth.*, III, 7, 8.)

CHAPITRE III. — *La seconde sorte de pénitence regarde tous les chrétiens et doit être perpétuelle. Nous devons faire pénitence de cette vie, parce qu'elle est sujette à la corruption et aux tentations.* — 3. Une autre sorte de pénitence est celle dont l'action doit s'étendre à toute la durée de cette vie que nous passons dans un corps mortel, et se traduire par une prière humble et constante. La première raison, c'est que personne ne peut désirer la vie incorruptible et immortelle, s'il ne supporte avec peine cette vie temporelle, corruptible et mortelle. En effet, lorsque nous naissons à une vie nouvelle par la grâce sanctifiante du baptême, nous déposons bien dans ses eaux sacrées tous nos péchés passés, mais nous ne dépouillons pas immédiatement la mortalité et la corruption de la chair. Or, s'il n'en est pas ainsi, chacun de nous ressent donc la vérité de ces paroles de l'Ecriture : « Le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et cette habitation terrestre abat l'esprit livré à la multitude de ses pensées. » (*Sag.*, IX, 15.) Voilà ce qui n'existera plus dans cette immortelle félicité, où la mort sera ensevelie dans son triomphe (I *Cor.*, XV, 54); mais en attendant, quel que soit le bonheur dont nous jouissons sur la terre, qui peut douter que nous ne devions faire pénitence de cette vie, afin de courir avec toute l'ardeur dont nous sommes capables, vers le séjour de l'incorruptibilité? Voilà pourquoi l'Apôtre nous dit : « Tant que nous sommes dans ce corps, nous voyageons loin du Seigneur, car nous marchons par la foi, et non par la claire vue. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Qui donc se hâte de toute l'ardeur de ses désirs de retourner vers sa patrie, et de contempler face à face cette essence divine, s'il ne commence par gémir sur les dangers de son voyage? C'est cette douleur d'un cœur pénitent et attristé qui arrache au Roi-Prophète ce cri plaintif : « Malheur à moi, car les jours de mon exil se sont prolongés! » (*Ps.* CXIX, 5, etc.) Et ne croyez pas que celui qui parle ainsi ne soit pas encore fidèle, écoutez la suite : « J'ai habité sous les tentes de Cedar, j'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix, quand je parlais, ils m'attaquaient sans motifs. » Ce n'est pas seulement le langage d'un homme fidèle, mais celui d'un Evangéliste affermi dans

trum in nomine Domini nostri Jesu Christi. » (*Act.*, II, 38.) Talis ab ipso Domino imperabatur, cum diceret : « Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum. » (*Matth.*, IV, 17.) De hac etiam Joannes Baptista, plenus Spiritu sancto, præcursor et præparator viæ Domini ita dicit : « Generatio viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira? Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ. » (*Matth.*, III, 7, 8.)

CAPUT III. — *Altera pœnitentia quæ hic omnium est ac perpetua. Vitæ hujus pœnitere nos debet, quia corruptioni et tentationibus obnoxia est.* — 3. Altera vero pœnitentia est, cujus actio per totam istam vitam, qua in carne mortali degimus, perpetua supplicationis humilitate subeunda est. Primo, quia nemo vitam æternam, incorruptibilem, immortalemque desiderat, nisi eum vitæ hujus temporalis, corruptibilis, mortalisque pœniteat. Non enim sic quisque in vitam novam per sanctificationem baptismi nascitur, ut quemadmodum deponit ibi omnia peccata præterita, ita etiam statim mortalitatem ipsam carnis corruptionemque deponat. Quod si non ita est, restat ut illud quod scriptum est, quod etiam quisque in se sentit adhuc, dum in hac vita est, « corpus quod corrumpitur aggravet animam, et deprimat terrena inhabitatio sensum multa cogitantem. » (*Sap.*, IX, 15.) Quod tunc in illa beatitudine quia non erit, cum absorbebitur mors in victoriam (I *Cor.*, XV, 54); quis dubitet in quacumque temporali (*a*) felicitate versemur, pœnitere tamen nos debere hujus vitæ, ut ad illam incorruptionem tota aviditate curramus? Inde est enim quod etiam Apostolus ait : « Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino; per fidem enim ambulamus, non per speciem. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Quis ergo festinat atque optat ad patriam remeare, et illam speciem quæ est facie ad faciem contemplari, nisi quem peregrinationis suæ pœnituerit? Ex quo dolore pœnitentis, etiam vox illa miserabilis erumpit et sonat : « Heu me, quoniam peregrinatio mea longinqua facta est. » (*Psal.* CXIX, 5, etc.) Et ne putes nondum fidelem ista loqui, vide quid sequitur : « Inhabitavi in tabernaculis Cedar; cum his qui oderunt pacem, eram pacificus; cum loquerer eis, impugnabant me valde. » Non solum hominis fidelis, sed etiam Evangelistæ firmissimi et Martyris fortissimi hæc verba sunt. Nam inde est

(*a*) Mss. carent verbo *felicitate*, pro quo forte supplendum fuisset *vita*.

la foi et d'un courageux martyr : « Nous savons que, si cette tente terrestre que nous habitons présentement se dissout, nous avons une maison dont Dieu même est l'auteur, qui n'est pas de la main des hommes, et qui est éternelle dans les cieux. C'est pourquoi nous gémissons, désirant être revêtus de cette maison céleste comme d'un second vêtement, si toutefois nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus. Car, pendant que nous sommes dans cette tente, nous gémissons sous le poids, parce que nous désirons non pas être dépouillés, mais revêtus pardessus, en sorte que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie. » (II *Cor.*, V, 1, etc.) Que désirons-nous donc, sinon de ne pas être ce que nous sommes maintenant? Et d'où viennent nos gémissements, si ce n'est du regret de ce que nous sommes? Mais cesserons-nous d'être ainsi ? N'est-ce pas lorsque, cette demeure terrestre étant dissoute, nous recevrons en partage le céleste héritage, dans tout notre être complétement renouvelé dans notre âme, comme dans notre corps? Voilà pourquoi le saint homme Job ne dit pas qu'il y a des tentations dans cette vie, mais que cette vie même est une tentation perpétuelle. « Est-ce que la vie de l'homme sur la terre n'est pas une tentation ? » (*Job*, VII, 1.) C'est dans ce même endroit qu'il fait une allusion admirable au mystère de la chute de l'homme : « Il est, dit-il, comme l'esclave qui fuit son maître et se réfugie dans l'ombre. » (*Ibid.*, 2, selon les Sept.) Et en effet, peut-on appeler cette vie autrement qu'une ombre de vie? Aussi, n'est-ce pas sans raison qu'Adam, après son péché, s'enfuit et voulut se dérober aux regards du Seigneur, en se cachant sous les feuilles des arbres, qui forment une ombre épaisse ; « véritable esclave qui fuit son Seigneur et se réfugie dans l'ombre. »

Les humiliations de la pénitence sont nécessaires même à ceux qui sont justifiés. Quelque degré de justice qu'ils aient atteint, ils ont bien plus de motifs de s'attrister, de faire pénitence, que de se glorifier. Motif particulier de pénitence pour les dispensateurs de la parole de Dieu et des sacrements. — 4. Pourquoi toutes ces réflexions? C'est afin que nul chrétien, bien que justifié par le baptême de ses péchés passés, ne soit tenté de s'enorgueillir, s'il ne commet aucune de ces fautes qui interdisent l'accès de la table sainte, ni de se vanter d'une sécurité à l'abri de tout danger, mais qu'il conserve bien plutôt l'humilité, qui est presque l'unique règle du chrétien, et que terre et cendre il évite tout orgueil (*Eccli.*, X, 9), tant qu'il n'aura pas vu disparaître cette nuit durant laquelle les bêtes des forêts se glissent dans l'ombre, et les lionceaux rugissent pour demander à Dieu leur pâture. (*Ps.* CIII, 21.) Job lui-même était demandé pour leur servir d'aliment, lorsqu'il disait : « La vie

etiam illud Apostoli : « Scimus enim, quia et si terrena nostra domus hujus habitationis dissolvatur, ædificationem habemus ex Deo, domum non manufactam, æternam in cœlis. Etenim in hoc ingemiscimus, habitaculum nostrum, quod de cœlo est, superindui cupientes : si tamen et induti, non nudi inveniamur. Etenim qui sumus in hac habitatione, ingemiscimus gravati, in quo nolumus spoliari, sed supervestiri, ut absorbeatur mortale a vita. » (II *Cor.*, V, 1, etc.) Quid ergo cupimus, nisi ita non esse ut nunc sumus? Et quid ingemiscimus, nisi pœnitendo quia ita sumus? Sed quando ita non erimus, nisi terrena domo resoluta, ut cœlestem habitationem et animo et corpore totius hominis immutatione sortiamur? Quapropter et sanctus Job non ait esse tentationem in hac vita, sed hanc ipsam vitam tentationem dixit esse, ita loquens : « Numquid non tentatio est vita humana super terram? » (*Job*, VII, 1.) Quo in loco etiam mysterium lapsi hominis mirabiliter tetigit dicens : « Tanquam servus fugiens dominum suum, et consecutus umbram. » (*Ibid.*, 2, *sec.* LXX.) Non enim hæc vita dicenda est potius, quam umbra vitæ. Nec immerito fugitivus Adam post offensionem peccati abscondit se a facie Domini, tectus foliis arborum, quibus opacantur umbracula « tanquam fugiens Dominum suum, » sicut dictum est, « et consecutus umbram. »

Pœnitentiæ humilitas etiam justificatis necessaria. Quantumcumque justis, non gloriandi, sed pœnitendi causam semper adesse. Dispensatoribus verbi Dei et sacramentorum unde pœnitentiæ causa. — 4. Quæ universa ad hoc dicta sunt, ne quis per baptismum quamvis justificatus sit a prioribus peccatis, tamen superbire audeat, si nihil committat, unde ab altaris communione separetur, quasi jam de plena securitate se jactans; sed potius servet humilitatem, quæ pene una disciplina Christiana est : nec superbiat terra et cinis (*Eccli.*, X, 9), donec ista nox tota transeat, « in qua pertranseunt omnes bestiæ silvæ, catuli leonum rugientes, quærentes a Deo escam sibi. » (*Psal.* CIII, 21.) In hanc escam Job ipse petitus est, qui dixit : « Tentatio est vita humana super terram. »

de l'homme sur la terre est une tentation. » (*Job*, VII, 1.) Le Sauveur dit lui-même à ses apôtres : « Voilà que dans cette nuit, Satan a désiré vous passer au crible comme le froment. » (*Luc*, XXII, 31.) Quel est donc l'homme sensé qui ne gémirait avec raison? Qui ne ressentirait de la douleur et du regret d'une telle condition? Qui ne supplierait Dieu avec une humilité profonde, pour mériter le secours divin, qu'il implore jusqu'à ce que tout sujet de tentation soit passé, que les ombres de la terre soient dissipées, que le jour éternel, qui ne connaît pas de déclin, ait brillé à nos yeux, éclairé ce qui est caché dans les ténèbres, découvert les plus secrètes pensées des cœurs, et que chacun reçoive de Dieu la louange qui lui est due. (I *Cor.*, IV, 5.) Admettons d'ailleurs qu'un homme puisse se glorifier d'avoir tellement dompté son corps, qu'il soit crucifié au monde et s'abstienne de toute œuvre mauvaise, qu'il châtie ses membres réduits en servitude, que le péché ne règne plus dans son corps mortel, pour ne plus obéir à ses convoitises. Il adore le seul vrai Dieu, il a horreur du culte des idoles et de tous les sacrifices offerts au démon; il ne prend pas en vain le nom du Seigneur son Dieu, attend avec assurance le repos éternel, rend à ses parents l'honneur qui leur est dû. Il ne s'est souillé ni du sang de l'homicide, ni des infamies de la fornication, ni des fourberies de l'injustice, ni des duplicités du mensonge, ni de la convoitise du bien d'autrui, ou du désir coupable d'une épouse étrangère. Dans l'usage de ses biens, il est également éloigné et d'un luxe effréné, et d'une avarice sordide. Il fuit les disputes, s'abstient des paroles outrageantes et de la médisance. Enfin, il va jusqu'à vendre tous ses biens pour en donner le prix aux pauvres, suivre Jésus-Christ et enraciner son cœur dans l'amour du trésor céleste; que peut-on ajouter à une justice aussi parfaite? Cependant, je ne veux pas qu'il s'en glorifie. Il doit se rappeler que ce sont là autant de dons qui lui ont été faits, et qui ne viennent pas de lui-même. Qu'a-t-il, en effet, qu'il n'ait reçu? Et s'il a reçu, pourquoi se glorifier comme s'il n'avait pas reçu? (I *Cor.*, IV, 7.) Il faut qu'il distribue l'argent de son Maître, qu'il prenne soin des intérêts du prochain, comme il reconnaît qu'on a pris soin des siens. Qu'il ne s'imagine point avoir satisfait à son devoir, en conservant intégralement ce qu'il a reçu; qu'il ne s'expose point à entendre ce grave reproche : « Serviteur méchant et paresseux, vous deviez donner mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré avec usure ce qui est à moi; » (*Matth.*, XXV, 26) à se voir enlever ce qu'il a reçu, et à être jeté dans les ténèbres extérieures. Or, si tel est l'affreux supplice que doivent craindre ceux qui ont pu conserver intégrale-

(*Job*, VII, 1.) Etiam Dominus : « In hac nocte, inquit, postulavit satanas vexare vos sicut triticum. » (*Luc.*, XXII, 31.) Quis itaque sanæ mentis non ingemiscat? Cui non per pœnitentiam sic esse displiceat? Quis non tota humilitate supplicans divino adjutorio se exaudibilem præbeat, donec transeat omnis ista tentationum materies atque umbra terrena : et ille qui nunquam deficit, etiam nobis illucescat sempiternus dies, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestet cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo? (I *Cor.*, IV, 5.) Deinde quamvis se quisque glorietur sic habere corpus edomitum, ut mundo crucifixus ab omni opere malo, in servitutem redacta membra castiget, ne jam regnet peccatum in ejus mortali corpore, ad obediendum desideriis ejus; solum unum verum Deum colat, nulli simulacrorum ritui deditus, nullis sacris dæmoniorum irretitus, non accipiens in vanum nomen Domini Dei sui, quietem sempiternam certus exspectans, deditum honorem parentibus reddens, nec cruentus homicidio, nec fornicatione turpatus, nec furto fraudulentus, nec mendacio duplicatus, nec rei vel uxoris alienæ concupiscentia sordidus; non in suis etiam rebus aut luxuria diffluat, aut arescat avaritia; non sit contentiosus, non sit contumeliosus, non maledicus; vendat postremo omnia sua, et det pauperibus, et sequatur Christum, atque thesauro cœlesti radicem cordis infigat : quid videtur addi posse ad tam plenam justitiam? Tamen nolo glorietur. Intelligat hæc omnia præstita sibi esse, non a se exsistere. Quid enim habet, quod non accepit? Quod si accepit, quid gloriatur, quasi non acceperit? (I *Cor.*, IV, 7.) Eroget sane pecuniam Dominicam : consulat proximo, sicut sibi sentit esse consultum (*a*). Nec putet satis esse servare integrum quod accepit, ne dicatur ei : « Serve nequam et piger, dares pecuniam meam, et ego veniens cum usuris exigerem : » (*Matth.*, XXV, 26) ne auferatur ab eo quod accepit, ne projiciatur in tenebras exteriores. Quam vehementissimam pœnam si timere debent illi, qui servare integrum possunt quod acceperunt,

(*a*) In editis additur, *vel consulendum :* quod a Mss. abest.

ment ce qu'ils ont reçu, à quoi doivent s'attendre ceux qui l'ont dissipé dans les prodigalités de l'impiété et du crime? Le vrai chrétien, dans le commerce du monde, devra donc s'appliquer à réaliser non pas des gains matériels, mais des profits spirituels ; il évitera l'embarras des affaires du siècle; mais cependant comme il est engagé dans la milice divine, il évitera l'engourdissement et la dégradation, qui sont les fruits naturels de l'oisiveté. Ainsi donc, s'il le peut, qu'il accomplisse avec joie le devoir de l'aumône, soit en assistant les pauvres dans les nécessités du corps, soit en distribuant le pain céleste, pour élever dans les cœurs des fidèles un rempart invincible contre tous les efforts du démon. « Dieu aime, en effet, dit saint Paul, celui qui donne avec joie. » (II *Cor.*, IX, 7.) Qu'il ne se laisse donc point abattre par l'ennui au milieu de ces difficultés, qui sont nécessaires pour apprendre à l'homme qu'il est homme. Qu'il n'ouvre point son cœur à la colère contre celui qui l'attaque pour satisfaire sa haine, ou qui, contraint par le besoin, l'assiége de demandes inopportunes, ou qui vient vous prier indiscrètement de vous occuper de ses affaires, lorsque vous êtes absorbé par de plus importantes ; ou qui résiste aux prescriptions les plus claires de la justice par une aveugle cupidité, ou par une déplorable indolence. Qu'il garde, en donnant une sage mesure, qu'il ne parle qu'autant qu'il le faut et quand il le faut. « Car ils sont beaux, les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix, qui évangélisent les vrais biens. » (*Rom.*, X, 15.) Cependant, ils se couvrent de poussière en marchant sur la terre sèche, et cette poussière, ils la secouent, pour la condamnation de ceux qui, par une volonté coupable, méprisent cette grâce qui leur est offerte. Ce n'est donc point seulement à cause de la mutabilité et de l'ignorance de cette vie mortelle, et de la peine attachée à chaque jour, et plût à Dieu qu'elle pût suffire, comme le dit le Sauveur : « A chaque jour suffit sa peine, » (*Matth.*, VI, 34) peine qu'il nous faut souffrir et porter jusqu'à la fin, en agissant avec courage, dans l'attente de Dieu, afin de produire des fruits de patience; mais c'est pour nous laver de cette poussière du monde qui, sur les routes des bons conseils, s'attache aux pieds de ceux qui les donnent; c'est pour réparer les pertes qu'on ne peut éviter dans les travaux et les graves préoccupations du ministère, qu'en demandant à Dieu de compenser par des grâces plus abondantes, que nous devons chaque jour faire une sérieuse pénitence.

Péchés de tous les jours que commettent les simples fidèles. Quand l'usage du mariage est-il permis. — 5. Mais si tel est le devoir des dispensateurs de la parole de Dieu et des ministres de ses sacrements, des soldats du Christ, combien

quæ spes illorum est, qui hoc impie scelerateque disperdunt? Versabitur ergo iste in rebus humanis, non carnalis, sed spiritalis acquisitionis devinctus officio; non quidem negotiis sæcularibus obligatus, sed tamen quia militat Deo, non otio desidiæ torpidus et abjectus. Det ergo, si potest, suas eleemosynas omnes cum hilaritate, sive cum carnalibus necessitatibus pauperum aliquid erogat, sive cum panis cœlestis (*a*) dispensator invicta adversus diabolum castra in credentium cordibus construit. « Hilarem enim datorem diligit Deus. » (II *Cor.*, IX, 7.) Non itaque tædio frangatur in difficultatibus rerum, quæ necesse est exsistant, ut ostendatur homini quod homo est. Non ira subrepat in eum, qui aut odiose irruit, aut inopportune inopia coactus petit; aut negotio suo, cum tu majore occupatus es, indifferenter flagitat subveniri; aut in verbo manifestæ justitiæ resistit cæca cupiditate, aut miserabili tarditate. Non det quidquam amplius vel minus quam oportet : non loquatur amplius quam opus est, aut cum etiam non opus est. « Speciosi enim pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona. » (*Rom.*, X, 15.) Sed tamen de terra sicca pulverem contrahunt, qui sane in judicium eorum excutitur, qui sibi hanc exhibitionem perversa voluntate comtemnunt. Non solum ergo propter ipsam vitæ hujus (*b*) mortalitatem et ignorantiam, et propter diei malitiam, quæ utinam sufficeret, sicut de illa dictum est : « Sufficit diei malitia sua; » (*Matth.*, VI, 34) quam jubemur ferre atque portare, donec transeat, et sustinere Deum viriliter agendo, ut fructum afferamus cum tolerantia : sed etiam propter ipsum pulverem mundi hujus, qui per itinera consulendi consulentium pedibus adhæréscit, et damna quæ in ipsa negotiosissima dispensationis actione contingunt, quæ Dominus præstet ut cum lucris majoribus compensentur, quotidianam debemus habere pœnitentiam.

Laicorum peccata quotidiana. Conjugii usus quandonam inculpabilis. — 5. Sed si hoc dispensatores verbi Dei et ministri sacramentorum ejus, milites

(*a*) Sic in Mss. At in editis, *dispensatione*. — (*b*) Ita Mss. Editi vero, *mutabilitatem*.

plus le peuple tributaire, qui forme comme la province du grand roi, n'y est-elle pas obligée? C'est pour ne pas encourir même à tort de la part de ce peuple le soupçon d'avarice que saint Paul, ce fidèle et courageux apôtre, voulut combattre à ses frais, et qu'il disait, lorsqu'il venait à manquer des choses nécessaires : « J'ai dépouillé d'autres Eglises, en recevant d'elles ma subsistance pour vous servir. » (II *Cor.*, XI, 8.) A combien plus juste titre les provinciaux de l'Eglise (1), engagés dans les affaires du monde, doivent-ils accomplir chaque jour le devoir de la pénitence. Ils doivent être, il est vrai, exempts de rapines et de fraudes, purs et entièrement éloignés du vol, des rapines, des fraudes, des adultères, des fornications, et de toute impureté, des haines cruelles, des inimitiés opiniâtres, de toutes les souillures de l'idolâtre, de la frivolité des spectacles, de l'impie vanité des hérésies et des schismes, et de tous péchés et crimes semblables; cependant l'administration de leurs affaires domestiques, les liens étroits et les servitudes du mariage donnent lieu à une multitude de péchés qui ne les couvrent pas seulement de la poussière, mais les enduisent de la boue épaisse du monde. C'est ce que l'Apôtre dit aux premiers fidèles : « Vous êtes déjà très-répréhensibles d'avoir des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne pas supporter plutôt la tromperie? » (I *Cor.*, VI, 7, 8.) N'est-ce pas, en effet, un crime abominable, que celui qu'ils reprochent à quelques-uns d'entre eux : « Mais c'est vous qui faites l'injustice, qui commettez la fraude, et cela à l'égard de vos propres frères? » Ainsi, sans parler des injustices et des fraudes, saint Paul déclare que les chrétiens sont répréhensibles d'avoir entre eux des querelles et des procès sur les affaires du siècle, ce qui cependant pourrait se tolérer, ajoute-t-il, si l'on recourait à l'autorité de l'Eglise pour terminer ces différends. Il dit encore ailleurs, dans le même sens : « Celui qui n'est point marié, s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de plaire à Dieu; mais celui qui est marié, s'occupe du soin des choses du monde, et de plaire à sa femme, » (I *Cor.*, VII, 32, 33) ce qu'il dit également de la femme. Et un peu plus haut : « Et ensuite, vivez ensemble comme auparavant, de peur que votre incontinence ne donne lieu à Satan de vous tenter. » (*Ibid.*, 5, 6.) Et pour nous apprendre que c'est une faute, mais une faute pardonnable à la faiblesse humaine, il ajoute aussitôt : « Au reste, ce que je vous dis, c'est par condescendance, et je n'en fais point un commandement. » Car il n'y a qu'un seul motif qui légitime l'union

(1) Saint Augustin appelle ici provinciaux et tributaires ceux à qui nous donnons plus communément le nom de laïques ou de simples fidèles. Il fait allusion, comme dans d'autres endroits, à l'usage reçu parmi les fidèles d'appeler tributaires les provinces qui étaient obligées de payer le tribut nécessaire à la solde de l'armée. Voyez sermon CCCII, n° 15 et d'autres passages qui s'y trouvent indiqués.

Christi; quanto magis cætera stipendiaria multitudo, et quædam provincia magni regis? Quam ne forte vel falsa suspicione avaritiæ miles ille fidelissimus atque fortissimus apostolus Paulus offenderet, suis stipendiis militavit : et ubi forte defuit sumptus necessarius : « Alias, inquit, Ecclesias exspoliavi, accipiens ab eis stipendium ad vestram ministrationem. » (II *Cor.*, XI, 8.) Quanto ergo magis Ecclesiæ provinciales sæcularibus negotiis obligati, quotidianam debent agere pœnitentiam? Qui quamvis a furtis, a rapinis, a fraudibus, ab adulteriis et fornicationibus omnique luxuria, a crudelitate odiorum et inimicitiarum pertinacia, ab omni denique idololatriæ fœditate, spectaculorum nugacitate, hæresum atque schismatum impia vanitate, atque ab omnibus hujuscemodi flagitiis et facinoribus immunes, puri atque integri esse debeant : tamen propter administrationem rerum familiarium, et conjugiorum artissima vincula, tam multa peccant, ut non tam de (*a*) istius mundi pulvere aspergi, quam luto oblinirí videantur. Hoc est quod Apostolus eis dicit : « Jam quidem omnino delictum est in vobis, quia judicia habetis vobiscum. Quare non magis iniquitatem patimini? Quare non potius fraudamini? » (I *Cor.*, VI, 7, 8.) Nam illud exsecrabile est, quod propter quosdam addit et dicit : « Sed vos iniquitatem facitis, et fraudatis, et hoc fratribus. » Exceptis tamen iniquitatibus et fraudibus, hoc ipsum habere inter se judicia et lites de sæcularibus rebus, delictum esse dicit : quod tamen ferendum esse admonet, si vel Ecclesiastico judicio lites hujuscemodi finiantur. Hinc est etiam illud : « Qui sine uxore est, cogitat ea quæ sunt Dei, quomodo placeat Deo : qui autem matrimonio conjunctus est, cogitat ea quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori. » (I *Cor.*, VI, 32, 33.) Quod etiam de femina similiter notat. Vel illud cum ait : « Et iterum ad idipsum estote, ne vos tentet satanas propter intemperantiam vestram. » (*Ibid.*, 5, 6.) Quod ut peccatum esse demonstraret, sed infirmitati concessum; subjecit statim : « Hoc autem dico secundum ve-

(*a*) Mss. *de isto mundo pulvere aspergi.*

des sexes, c'est la génération. Combien d'autres péchés ne commettez-vous pas, soit en parlant des choses et des affaires qui ne vous regardent pas, soit dans de vains éclats de rire, bien qu'il soit écrit : « L'insensé, quand il rit, élève la voix; mais l'homme sage sourit à peine; » (*Eccli.*, XXI, 23) soit en prenant avec trop d'avidité et sans mesure les aliments nécessaires au soutien de cette vie, et en donnant ici pour preuve de vos excès les malaises du lendemain, soit par des désirs injustes de vendre trop cher, ou d'acheter trop bon marché? Je ne puis faire ici l'énumération de toutes les fautes que chacun de vous découvrira bien plus certainement en lui-même, et se reprochera plus vivement, s'il ne se regarde pas avec négligence dans le miroir des divines Ecritures. Ces fautes, sans doute, ne nous font pas des blessures mortelles comme l'homicide et l'adultère, et d'autres crimes semblables, mais ils forment, par leur réunion, une espèce de lèpre, et peuvent donner la mort par leur multitude, ou défigurer tellement l'éclat de notre beauté intérieure, qu'ils nous rendent indignes des chastes embrassements de ce divin Epoux, le plus beau des enfants des hommes, si vous ne prenez soin chaque jour d'en guérir votre âme par le remède de la pénitence.

Nous commettons tous chaque jour des péchés par suite de la faiblesse de la chair. Combat de l'âme chrétienne. — 6. S'il n'en est pas ainsi, pourquoi frappons-nous chaque jour notre poitrine, ce que nous-mêmes, évêques, nous faisons avec tous les autres fidèles, lorsque nous montons au saint autel? Pourquoi faisons-nous cette prière, que nous devrons répéter toute notre vie : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés? » (*Matth.*, VI, 12.) Evidemment nous ne demandons pas la rémission de ces péchés qui nous ont été remis dans le baptême, ce que nous devons croire, sous peine de douter de la foi elle-même; mais nous implorons le pardon de ces fautes journalières, pour lesquelles chacun de nous offre à Dieu, dans la mesure de ses forces, les sacrifices de ses aumônes, de ses jeûnes, de ses prières et de ses supplications. Ainsi donc, tout chrétien qui s'examine attentivement, sans permettre à la flatterie de le tromper, doit comprendre facilement à quel danger de mort éternelle il est exposé, et combien il est éloigné de la parfaite justice, tant qu'il voyage loin du Seigneur, bien qu'il soit déjà établi dans le Christ, c'est-à-dire, dans le véritable chemin, et qu'il s'efforce d'arriver au terme. Si, en effet, sans être coupables d'aucun péché, nous disons à Dieu; en frappant notre poitrine : « Pardonnez-nous nos offenses, » nous commettons sans aucun doute un péché d'autant plus grave que

niam, non secundum imperium. » Sola enim generandi causa est inculpabilis sexus utriusque commixtio. Quam multa sunt alia peccata, sive in loquendo de rebus et negotiis alienis, quæ non ad te pertinent; sive in vanis cachinnationibus, cum scriptum sit : « Stultus in risu exaltat vocem suam, sapiens autem vix tacite ridebit : » (*Eccli.*, XXI, 23) sive in ipsis escis, quæ ad necessitatem sustentandæ hujus vitæ præparantur, avidior atque immoderatior appetitus, sæpe excessum modum (*a*) postridiana cruditate contestans : sive in vendendis et emendis rebus caritatis et vilitatis (*b*). vota perversa. Piget cuncta colligere, quæ quisque in se ipso certius comprehendit atque reprehendit, si divinarum Scripturarum speculum non negligenter attendat. Quæ quamvis singula non lethali vulnere ferire sentiantur, sicuti homicidium et adulterium, vel cætera hujusmodi : tamen omnia simul congregata velut scabies, quo plura sunt necant, aut nostrum decus ita exterminant, ut ab illius sponsi speciosi forma præ filiis hominum castissimis amplexibus separent, nisi medicamento quotidianæ pœnitentiæ (*c*) desiccentur.

Peccata quotidiana omnes ex carnis infirmitate contrahimus. Lucta Christianæ animæ. — 6. Quod si falsum est, unde quotidie tundimus pectora? Quod nos quoque antistites ad altare assistentes cum omnibus facimus. Unde etiam orantes dicimus, quod in tota ista vita oportet ut dicamus : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.) Non enim ea dimitti precamur, quæ jam in baptismo nisi dimissa credimus, de ipsa fide dubitamus : sed utique de quotidianis peccatis hoc dicimus, pro quibus etiam sacrificia eleemosynarum, jejuniorum, et ipsarum orationum ac supplicationum quisque pro suis viribus offerre non cessat. Quisquis itaque se diligenter attendens, nulla se ipsum adulatione seducit, satis intelligit cum quanto periculo mortis æternæ, et cum quanta penuria perfectæ justitiæ peregrinetur a Domino; quamvis jam in Christo, hoc est, in via constitutus redire conetur. Nam si non habemus peccata, et tundentes pectora dicimus. « Dimitte nobis debita nostra; » ex hoc ipso

(*a*) Mss. *post triduana*. Lov. *postriduana*. Melius Parisiensium editio Nivelliana, *postridiana*. — (*b*) Lov. *nota perversa* : dissentientibus editis aliis et Mss. — (*c*) Sic Er. et Mss. At Lov. *desecentur*.

nous mentons au milieu même des saints mystères. Ainsi donc, en tant que nous sommes unis à notre Dieu par la foi, l'espérance et la charité, nous ne péchons pas, nous l'imitons autant que nous le pouvons, et nous sommes les enfants de Dieu; mais si nous ne considérons que la faiblesse de notre nature, qui, n'ayant pas encore atteint son terme par la mort, ni sa transformation par la résurrection, occasionne en nous des mouvements répréhensibles et coupables; à ce titre, nous sommes pécheurs. Il est bon même que nous en fassions l'aveu, de peur que la dureté de notre cœur, au lieu de nous mériter la guérison de notre langueur, ne nous attire que la condamnation de notre orgueil. Nous trouvons donc l'expression de la vérité dans ces deux passages, l'un : « Celui qui est né de Dieu ne pèche point, » (I *Jean*, III, 9) et cet autre tiré de la même épître : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. » (I *Jean*, I, 8.) Le premier a pour objet les prémices du nouvel homme; le second les restes du vieil homme; car, durant cette vie, nous portons en nous ces deux hommes. Le nouveau se développe peu à peu, et succède insensiblement au vieil homme, qui lui cède la place. Mais tant que nous les portons tous deux en nous-mêmes, nous sommes encore dans l'arène; tout ne se borne pas pour nous à porter à notre adversaire autant de coups que nous faisons de bonnes œuvres, mais nous en recevons nous-mêmes, en évitant le péché avec trop peu de précaution. Il ne s'agit pas même de savoir lequel des deux sera vainqueur, mais quel est Celui qui porte un plus grand nombre de coups, et lutte avec plus de courage; jusqu'à ce que le démon, qui, après sa chute, a porté envie à l'homme encore debout, entraîne avec lui ses victimes dans la mort éternelle, et que les autres fassent entendre ce chant de triomphe : « O mort, où est ton ardeur? O mort, où est ton aiguillon? » (I *Cor.*, XV, 55.) Or, jamais notre ennemi ne nous abat plus facilement que lorsque nous devenons ses imitateurs par notre orgueil, de même nous ne le terrassons jamais plus victorieusement que lorsque nous marchons humblement à la suite du Seigneur, et les plus vives douleurs que nous pouvons lui causer, c'est de guérir les plaies de notre âme par la confession et la pénitence.

CHAPITRE IV. — *Troisième sorte de pénitence plus sévère pour les péchés mortels. Les larmes sont le sang de l'âme.* — 7. La troisième sorte de pénitence est celle qu'il nous faut accomplir pour ces péchés que défend le Décalogue, et dont l'Apôtre a dit : « Ceux qui les commettent ne posséderont point le royaume de Dieu. » (*Gal.*, V, 21.) En embrassant cette pénitence, chacun doit exercer contre soi une sévérité d'autant plus grande que, s'il se juge lui-même, il évitera le

certe et graviter nullo dubitante peccamus, cum inter ipsa sacramenta mentimur. Quamobrem, in quantum Deo nostro fide, spe et caritate connectimur, et eum in quantum possumus, imitamur, non peccamus, sed filii Dei sumus : in quantum autem ex occasione carnalis infirmitatis, quia nondum morte resoluta, nondum resurrectione mutata est, motus reprehensibiles improbique subrepunt, peccamus. Quod utique fateri nos convenit; ne dura cervice, non languoris nostri sanitatem, sed damnationem superbiæ mereamur. Unde utrumque verissime scriptum est, et : « Qui natus est ex Deo, non peccat, » (I *Joan.*, III, 9) et quod in eadem Joannis epistola legimus : « Si dixerimus, quia peccatum non habemus, nosmetipsos decipimus, et veritas in nobis non est. » (I *Joan.*, I, 8.) Illud enim ex primitiis novi hominis, hoc ex reliquiis veteris dictum est : utrumque enim agimus in hac vita. Paulatim autem novitas accedit, et paulatim vetustate cedente succedit. Cum vero utrumque agitur, in stadio sumus; nec solum percutimus adversarium bonis operibus, sed etiam peccata incautius evitando percutimur. Neque nunc quis nostrum vicerit, sed quis crebrius feriat, quis fortius confligat attenditur; donec alios secum in sempiternam mortem pertrahat, qui homini stanti lapsus invidit, et ab aliis triumphantibus in fine dicatur : « Ubi est mors contentio tua? Ubi est mors aculeus tuus? » (I *Cor.*, XV, 55.) Sed neque facilius ab inimico dejicimur, quam cum eum superbiendo imitamur; nec vehementius eum prosternimus, quam cum humilitate Dominum sequimur; nec acriores ei dolores infligimus, quam cum plagas peccatorum nostrorum confitendo et pœnitendo sanamus.

CAPUT IV. — *Tertia pœnitentia severior pro peccatis mortiferis. Lacrymæ sanguis pœnitentis.* — 7. Tertia actio est pœnitentiæ, quæ pro illis peccatis subeunda est, quæ Legis decalogus continet; et de quibus Apostolus ait : « Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. » (*Gal.*, V, 21.) In hac ergo pœnitentia, majorem quisque in se severitatem debet exercere; ut a se ipso judicatus, non judicetur a Domino, sicut idem

jugement du Seigneur, au témoignage du même Apôtre : « Si nous nous jugions nous-mêmes, dit-il, nous ne serions pas jugés de Dieu. » (I *Cor.*, XI, 31.) Que l'homme monte donc sur le tribunal intérieur de sa conscience, s'il redoute véritablement ce tribunal de Jésus-Christ, devant lequel il nous faudra comparaître, afin que chacun reçoive le salaire de ce qu'il a fait, étant dans son corps, soit de bien, soit de mal. (II *Cor.*, V, 10.) Qu'il comparaisse devant lui-même, s'il ne veut qu'on l'y fasse comparaître un jour, suivant la menace que Dieu fait au pécheur : « Je t'accuserai et t'exposerai à tes propres yeux. » (*Ps.* XLIX, 21.) Après avoir érigé ce tribunal dans votre cœur, appelez-y vos pensées comme accusateurs, votre conscience comme témoin, la crainte comme bourreau. Que le sang de l'âme coule pour ainsi dire avec les larmes de la confession et du repentir. Que votre âme, enfin, prononce la sentence qui vous déclarera indigne de participer au corps et au sang du Seigneur; car il est juste que celui qui craint d'être séparé du royaume des cieux par l'irrévocable sentence du souverain Juge, consente à être séparé pour un temps par l'autorité de l'Eglise de la participation au sacrement du pain céleste. Qu'il ait toujours devant les yeux l'image du jugement futur, et qu'en voyant les uns approcher de l'autel de Dieu dont il se tient éloigné, il réfléchisse combien terrible sera le châtiment d'être précipité dans la mort pour l'éternité, tandis que les autres seront admis à la vie éternelle. De grands coupables, il est vrai, approchent en grand nombre de cet autel élevé sur la terre, exposé à tous les regards pour la célébration des divins mystères; parce que Dieu fait preuve durant cette vie d'une patience inaltérable, pour déployer plus tard toute sa sévérité. Ils approchent de cet autel, sans savoir que la patience de Dieu les invite à la pénitence. (*Rom.*, II, 4.) Mais, par la dureté et par l'impénitence de leur cœur, ils s'amassent un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun suivant ses œuvres. Mais, quant à cet autel auquel est monté pour nous Jésus, notre précurseur, où, comme chef de l'Eglise, il a précédé ses autres membres qui doivent le suivre, l'accès en est interdit à tous ceux dont l'Apôtre a dit, comme nous l'avons déjà rappelé : « Ceux qui commettent ces crimes ne posséderont point le royaume de Dieu. » (*Gal.*, V, 21.) A cet autel se présentera le prêtre seul, mais le prêtre tout entier, c'est-à-dire uni au corps, dont le chef est déjà monté dans les cieux, à qui s'appliquent ces paroles de l'apôtre saint Pierre : « Vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal. » (I *Pier.*, II, 9.) Comment donc celui qui, méprisant les règles de la discipline

Apostolus ait : « Si enim nos judicaremus, a Domino non judicaremur. » (I *Cor.*, XI, 31.) Ascendat itaque homo adversum se tribunal mentis suæ; (*a*) si timet illud quod « oportet nos exhiberi ante tribunal Christi, ut illic recipiat unusquisque quod per corpus gessit, sive bonum, sive malum. » (II *Cor.*, V, 10.) Constituat se ante faciem suam, ne hoc ei postea fiat. Nam minatur hoc Deus peccatori, dicens : « Arguam te, et statuam te ante faciem tuam. (*Psal.* XLIX, 21.) Atque ita constituto in corde judicio, adsit accusatrix cogitatio, testis conscientia, carnifex timor. Inde quidam sanguis animi confitentis per lacrymas profluat. Postremo ab ipsa mente talis sententia proferatur, ut se indignum homo judicet participatione corporis et sanguinis Domini : ut qui separari a regno cœlorum timet per ultimam sententiam summi judicis, per Ecclesiasticam disciplinam a sacramento cœlestis panis interim separetur. Versetur ante oculos imago futuri judicii : ut cum alii accedunt ad altare Dei, quo ipse non accedit, cogitet quam sit contremiscenda illa pœna, qua percipientibus aliis vitam æternam, alii in mortem præcipitantur æternam. Ad hoc enim altare, quod nunc in Ecclesia est in terra positum, terrenis oculis expositum, ad mysteriorum divinorum signacula celebranda, multi etiam scelerati possunt accedere : quoniam Deus commendat in hoc tempore patientiam suam, ut in futuro exserat severitatem suam. Accedunt enim ignorantes quoniam patientia Dei ad pœnitentiam eos adducit. (*Rom.*, II, 4, etc.) Illi autem secundum duritiam cordis sui et cor impœnitens, thesaurizant sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua. Ad illud autem altare, quo præcursor pro nobis introiit Jesus, quo caput Ecclesiæ præcessit, membris cæteris secuturis, nullus eorum accedere poterit, de quibus, ut jam commemoravi, dixit Apostolus : « Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. (*Gal.*, V, 21.) Solus enim sacerdos, sed plane ibi totus assistet, adjuncto scilicet corpore cui caput est, quod jam ascendit in cœlum. Ipse est cui dixit apostolus Petrus : « Plebs sancta, regale sacerdotium. »

(*a*) Lov. *existimet*. Aptius cæteri libri, *si timet*.

céleste, n'a point voulu se séparer de l'autel visible de la terre, oserait-il ou pourrait-il entrer dans l'invisible Saint des saints? Il n'a point voulu s'abaisser pour être élevé; il sera humilié, lorsqu'il voudra s'élever; il sera éternellement séparé des saints immortels, parce que, durant cette vie, il n'a point cherché à s'unir au corps du grand-prêtre par les mérites de l'obéissance et les satisfactions de la pénitence. Aurait-il le front, l'impudence de demander alors à Dieu de détourner ses yeux de ses péchés, lui qui, pendant cette vie, n'a point voulu lui dire de tout son cœur : « Je connais toute l'étendue de mon crime, et mon péché est toujours devant moi. » (*Ps.* L, 5.) A quel titre, je vous le demande, Dieu daignerait-il pardonner ce que l'homme dédaigne de reconnaître en lui-même?

Contre ceux qui espèrent le salut en dehors du royaume des cieux. La sentence du jugement dernier envoie ou dans le royaume, ou dans le feu éternel. — 8. Mais quelle est cette espérance dont se flattent certains esprits qui se séduisent eux-mêmes dans leur vanité. Lorsqu'au milieu des crimes et des dissolutions où ils persévèrent, ils entendent ces paroles de l'Apôtre : « Ceux qui commettent ces crimes ne posséderont point le royaume des cieux, » (*Gal.*, v, 21) ils osent se promettre en dehors du royaume de Dieu le salut qu'ils désirent, et voici ce qu'ils se disent pour autoriser leur refus de faire pénitence, et de changer leurs mœurs déréglées en une vie plus chrétienne : Je n'aspire pas à régner, il me suffit d'être sauvé. Ils sont ici dupes d'une première erreur, car aucun de ceux qui persévèrent dans leurs iniquités ne pourra être sauvé. Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ dit dans l'Evangile : « Et comme l'iniquité abondera, la charité de plusieurs se refroidira; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. » (*Matth.*, XXIV, 12.) Il promet le salut, il est vrai, mais à ceux qui persévèrent dans la charité et non dans l'iniquité. Or, où se trouve la charité, elle exclut nécessairement toutes les œuvres qui ferment l'entrée du royaume des cieux. « Car toute la loi, dit saint Paul est renfermée dans ce seul précepte de l'Ecriture : Vous aimerez le prochain comme vous-même. » (*Gal.*, v, 14.) Supposons maintenant qu'il y ait une différence entre ceux qui règnent et ceux qui ne règnent pas, il faut cependant qu'ils soient tous dans un même royaume, si l'on ne veut qu'ils soient mis au nombre des ennemis ou des étrangers. Tous les Romains font partie de l'empire romain, tous cependant n'ont point le pouvoir suprême, ils obéissent seulement à ceux qui en sont dépositaires. Or, l'Apôtre n'a pas dit : Ceux qui commettent ces crimes ne règneront point avec Dieu, mais « ne posséderont

(I *Petr.*, II, 9.) Quomodo ergo in interiora veli, et in illa invisibilia sancta sanctorum intrare audebit aut poterit, qui medicinam cœlestis disciplinæ contemnens, noluit paulisper a visibilibus separari ? Qui enim noluit humiliari, ut exaltaretur ; cum exaltari voluerit, dejicietur, et in æternum sejungetur ab æternis sanctis, quisquis hoc tempore per merita obedientiæ et per satisfactionem pœnitentiæ non sibi providit locum in corpore sacerdotis. Qua enim fronte impudentiæ tunc volet averti faciem Dei a peccatis suis, qui nunc toto corde non dicit : « Quoniam facinus meum ego agnosco, et peccatum meum ante me est semper? (*Psal.* L, 5.) Quo pacto, quæso, Deus dignatur ignoscere, quod in se ipse homo dedignatur agnoscere ?

In eos qui sibi salutem præter regnum cœlorum pollicentur. Sententia ultima mittens aut in regnum, aut in ignem. — 8. Aut illud quale est, in quo sibi blandiuntur, qui sua se vanitate seducunt? Perseverantes enim in malitiis atque luxuriis suis, cum audiunt Apostolum dicentem : « Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt : » (*Gal.*, v, 21) audent sibi præter Dei regnum salutem, quam desiderant, polliceri; atque ita inter se loquuntur, dum recusant agere pœnitentiam pro peccatis suis, et perditos mores aliquando in melius commutare : Regnare nolo, sufficit mihi salvum me esse. In quo primum eos fallit, quia eorum nec salus ulla est, quorum iniquitas perseverat. Quod enim ait Dominus : « Quoniam abundabit iniquitas, refrigescet caritas multorum; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit : » (*Matth.*, XXIV, 12) salutem utique promisit perseverantibus in caritate, non in iniquitate. Ubi autem caritas est, opera illa mala a regno Dei separantia esse non possunt. « Omnis enim lex in uno sermone impleta est, in eo quod scriptum est : Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. » (*Gal.*, v, 14.) Deinde si est aliqua differentia inter regnantes et non regnantes ; oportet tamen ut in uno regno sint omnes, ne in hostium aut alienorum numero deputentur. Omnes enim Romani Romanum regnum possident; quamvis non omnes in eo regnent, sed cæteris regnantibus pareant. Non autem ait Apostolus : « Qui talia agunt, » non regnabunt cum Deo; sed, « regnum Dei non possidebunt. » Quod etiam de carne et sanguine dictum

point le royaume de Dieu. » C'est ce qu'il dit également de la chair et du sang : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu, » car « ce corps corruptible se revêtira d'incorruptibilité, et ce corps mortel se revêtira d'immortalité. » (I *Cor.*, xv, 50.) C'est-à-dire que ce corps ne sera plus chair et sang, mais que de corps animal il méritera d'être transformé, et prendra la nature et la forme d'un corps spirituel. Mais ne doivent-ils pas trembler au seul énoncé de la dernière sentence de notre Juge, sentence qu'il a voulu nous faire connaître pour que ses fidèles puissent l'éviter, « en donnant à ceux qui le craignent un signal pour qu'ils fuyent devant l'arc. » (*Ps.* LIX, 6.) Il faut ici faire exception pour ceux qui jugeront avec le Sauveur et auxquels il a fait cette promesse : « Vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. » (*Matth.,* XIX, 28.) Dans ces douze juges, sont compris tous ceux qui ont tout abandonné pour l'Evangile et ont suivi le Seigneur; car le nombre douze est le symbole d'une certaine universalité. En effet, de ce que l'apôtre saint Paul ne fait point partie des douze apôtres, s'ensuit-il qu'il ne sera point parmi les juges ? Il faut donc faire une exception pour ceux que le Sauveur désigne sous le nom d'anges : « Lorsque le Fils de l'homme, dit-il, viendra juger avec ses anges ; » car le mot ange signifie messager. Or, par messagers, nous entendons, et à juste titre, tous ceux qui annoncent aux hommes le salut du ciel. Par la même raison le nom d'évangélistes peut s'interpréter par celui de bons messagers, et il a été dit de Jean-Baptiste : « Voici que j'envoie mon ange devant moi. » (*Malach.*, III, 1.) Sauf donc cette exception, je le répète, tout le reste des hommes, comme l'attestent clairement les paroles du Seigneur, sera divisé en deux parties. Il placera les brebis à la droite, les boucs à la gauche, et il dira aux brebis, c'est-à-dire aux justes : « Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » (*Matth.*, XXV, 34.) C'est de ce royaume que l'Apôtre veut parler, lorsqu'après avoir énuméré toutes les œuvres mauvaises, il ajoute : « Ceux qui les commettent ne posséderont point le royaume de Dieu. » (*Gal.*, v, 21.) Ecoutez ce que Notre-Seigneur dira à ceux qui seront à la gauche : « Allez au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges. » Qui donc oserait encore mettre sa confiance dans son nom de chrétien, et n'écouterait pas bien plutôt, dans un sentiment profond d'obéissance et de crainte, ces paroles de l'Apôtre : « Sachez-le bien, nul fornicateur, nul impudique, nul avare dont le vice est une idolâtrie, ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu ? Que per-

est : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt : » quia « corruptibile hoc induet incorruptionem, et mortale hoc induet immortalitatem ; » (I *Cor.*, xv, 50) ut jam non caro et sanguis, sed ex animali corpore spiritalis corporis habitum naturamque mereatur. Vel illa eos terreat ultima sententia judicis nostri, quam propterea nunc aperiri voluit, ut ab ejus fidelibus præcaveatur : « dans metuentibus se significationem, ut fugiant a facie arcus. » (*Psal.* LIX, 6.) Exceptis enim eis qui cum illo etiam judicabunt, quibus et promisit, dicens : « Sedebitis super duodecim thronos, judicantes duodecim tribus Israel. » (*Matth.,* XIX, 28.) In quo numero judicantium omnes intelliguntur, qui propter Evangelium omnia sua dimiserunt, et secuti sunt Dominum. Duodenarius quippe numerus ad quamdam universitatem refertur. Non enim Paulus apostolus ibi non erit, quia inter illos duodecim non fuit. Exceptis ergo illis, quos etiam nomine Angelorum significavit, quando ait : « Cum venerit filius hominis judicare cum Angelis suis. » Angeli enim utique nuntii sunt. Nuntios autem rectissime accipimus omnes, qui salutem cœlestem hominibus nuntiant. Unde etiam Evangelistæ boni nuntii possunt interpretari : et de Joanne Baptista dictum est : « Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam. » (*Malach.*, III, 1.) His ergo, ut dicere cœperam, exceptis, cætera omnium hominum multitudo, sicut in ipsius verbis Domini manifestum est, in duas partes dividetur. Positurus est enim oves ad dexteram, hædos ad sinistram : et dicetur ovibus, id est, justis : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est a constitutione mundi. » (*Matth.*, XXV, 34.) De hoc utique regno dixit Apostolus, cum enumeraret opera mala : « Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. » (*Gal.*, v, 21.) Audi quid audiant qui a sinistris erunt : « Ite, inquit, in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. » Quapropter (*a*) præsumere quis audeat de nomine Christiano, et non cum omni obedientia et timore audiat Apostolum dicentem : « Hoc enim scitote, cognoscentes quoniam omnis fornicator, aut immundus,

(*a*) Mss. *quis gaudeat :* omisso verbo, *præsumere.*

sonne ne vous séduise par de vains discours, car c'est là ce qui attire la colère de Dieu sur les enfants de rébellion. N'ayez donc rien de commun avec eux. » (*Ephés.*, v, 5, etc.) En écrivant aux Corinthiens, il donne plus de développement à cette vérité : « Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les voluptueux, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront héritiers du royaume de Dieu. » (I *Cor.*, vi, 9, etc.) Mais voyez comme il affranchit de la crainte et du désespoir d'obtenir le salut ceux qui se sont rendus coupables de ces crimes dans leur vie passée : « C'est ce que vous avez été autrefois, dit-il, mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'esprit de notre Dieu. » (*Ibid.*, 11.)

Ceux qui sont retombés après le baptême doivent faire pénitence. — 9. Tout chrétien donc qui, après le baptême, se sent encore enchaîné par quelques-uns de ces crimes de sa vie passée, serait-il assez ennemi de lui-même pour hésiter un instant à changer de vie, lorsqu'il en est encore temps, lorsque, malgré ses péchés, il respire encore? Car en persévérant dans ses crimes, il s'amasse un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu. S'il vit encore, il le doit à la patience de Dieu, qui l'invite à la pénitence. Quoi! enchaîné comme il l'est dans les liens étroits de ces péchés, qui causent une mort si affreuse, il refuse, il diffère, il hésite de recourir aux clefs de l'Eglise qui doivent le délier sur la terre pour qu'il soit délié dans le ciel; et, appuyé sur son seul titre de chrétien, il ose se promettre le salut après cette vie, et il ne tremble point à ce coup de tonnerre que la voix du Seigneur fait retentir à ses oreilles avec ces paroles : « Ce ne sont point tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux. » Et n'est-ce pas la même conclusion que tire l'Apôtre, après avoir énuméré tous ces crimes en écrivant aux Galates : « Or, il est aisé de connaître les œuvres de la chair, qui sont : la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les animosités, les discensions, les hérésies, les envies, les ivrogneries, les débauches de table et autres crimes semblables; car je déclare, et je l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent, ne posséderont point le royaume des cieux? » (*Gal.*, v, 19, etc.) Que chacun donc se juge sévèrement de sa pleine volonté sur ses vices, et qu'il réforme sa con-

aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hæreditatem in regno Christi et Dei ? Nemo vos seducat inanibus verbis : propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ. Nolite itaque effici participes eorum. » (*Ephes.*, v, 5, etc.) Latius autem ad Corinthios hæc dicit : « Nolite errare, neque fornicatores, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces, regnum Dei possidebunt. » (I *Cor.*, vi, 9, etc.) Sed videte quemadmodum timorem et desperationem salutis abstulerit eis, qui hæc in vita veteri commiserunt. « Et hæc quidem, inquit, fuistis, sed abluti estis, sed sanctificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi, et in spiritu Dei nostri. » (*Ibid.*, 11.)

Pœnitentia relapsis post baptismum amplectenda. — 9. Quisquis ergo post baptismum aliquorum pristinorum malorum opere obligatus tenetur, usque adeone sibi inimicus est, ut adhuc dubitet vitam mutare, cum tempus est, cum ita peccat et vivit? Nam utique quod ita perseveranter peccat, thesaurizat sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei. Quod autem adhuc vivit, patientia Dei ad pœnitentiam eum adducit. Implicatus igitur tam mortiferorum vinculis peccatorum detrectat, aut differt, aut dubitat confugere ad ipsas claves Ecclesiæ, quibus solvatur in terra, ut sit solutus in cœlo; et audet sibi post hanc vitam, quia tantum Christianus dicitur, salutem aliquam polliceri; nec veridico illo Dominicæ vocis tonitruo contremiscit : « Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum. » (*Matth.*, vii, 21.) Quid, ad Galatas idem Apostolus, nonne talia enumerans eodem fine concludit? « Manifesta sunt, inquit, opera carnis, quæ sunt fornicationes, immunditiæ, luxuriæ, idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, animositates, dissensiones, hæreses, invidiæ, ebrietates, comessationes, et his similia, quæ prædico vobis, sicut prædixi; quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. » (*Gal.*, v, 19, etc.) Judicet ergo se ipsum homo in istis voluntate, dum potest, et mores convertat in melius : ne cum jam non poterit, etiam præter voluntatem a Domino

duite, s'il veut éviter, lorsqu'il ne pourra plus changer de vie, d'être jugé malgré lui par le Seigneur. Et lorsqu'il aura prononcé contre lui-même une sentence qui le condamne à prendre un remède sévère, mais un remède efficace, qu'il se présente devant les prêtres qui sont pour lui, dans l'Eglise, les dépositaires et les ministres des clefs, et que, reprenant les sentiments d'un bon fils, et observant l'ordre assigné aux membres de cette divine mère, il reçoive des ministres des sacrements la pénitence satisfactoire qui lui convient, afin qu'en offrant à Dieu, avec toute la ferveur d'une âme dévouée, le sacrifice d'un cœur contrit, il accepte courageusement ce qui doit contribuer, non-seulement à son propre salut, mais à l'édification des autres. Si même son péché, outre la gravité qui lui est propre, a été une occasion de scandale pour ses frères, et que l'évêque le juge utile au bien de l'Eglise, qu'il ne se refuse pas d'en faire pénitence aux yeux d'un grand nombre, et même de tous les fidèles, et qu'il n'ajoute pas l'enflure à une plaie déjà si profonde et mortelle. Qu'il se souvienne toujours que « Dieu résiste aux superbes, mais qu'il donne sa grâce aux humbles. » (*Jacq.*, IV, 6.) Quoi de plus malheureux, en effet, et quelle perversité plus grande que de ne pas rougir d'une blessure qui ne peut rester cachée, et de rougir du pansement qui doit la guérir.

Contre ceux qui s'autorisent de l'exemple des autres pour négliger de faire pénitence. On n'éloigne de la communion que ceux qui font eux-mêmes l'aveu de leurs fautes, ou qui en sont légitimement convaincus. — 10. Que personne ne s'imagine, mes frères, qu'il lui soit libre de mépriser le conseil que nous lui donnons de faire une pénitence salutaire, parce qu'il en voit et qu'il en connaît beaucoup qui approchent du sacrement de l'autel et dont les crimes ne lui sont point inconnus. Plusieurs d'entre eux se corrigent comme Pierre; on en tolère plusieurs comme on a toléré Judas, et beaucoup d'autres restent cachés jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs. Plusieurs, en effet, refusent d'accuser les autres, parce qu'ils désirent s'en servir eux-mêmes comme d'excuse. Mais la plupart des bons chrétiens gardent le silence et supportent les péchés qu'ils connaissent dans leurs frères, parce qu'ils manquent de preuves suffisantes, et qu'ils ne peuvent établir par des témoignages certains la vérité de ce qu'ils savent personnellement. Les faits sont vrais, je l'avoue, cependant un juge ne peut les admettre qu'autant qu'ils sont appuyés sur des témoignages hors de doute. Or, nous ne pouvons interdire la communion à personne, bien que cette défense ne soit pas une peine mortelle, mais simplement médicinale, à

judicetur. Et cum ipse in se protulerit severissimæ medicinæ, sed tamen medicinæ sententiam, veniat ad antistites, per quos illi in Ecclesia claves ministrantur : et tanquam bonus jam incipiens esse filius, maternorum membrorum ordine custodito, a præpositis sacramentorum accipiat satisfactionis suæ modum : ut in offerendo sacrificio cordis contribulati devotus et supplex, id tamen agat quod non solum ipsi prosit ad recipiendam salutem, sed etiam cæteris ad exemplum. Ut si peccatum ejus, non solum in gravi ejus malo, sed etiam in tanto scandalo aliorum est, atque hoc expedire utilitati Ecclesiæ videtur antistiti, in notitia multorum, vel etiam totius plebis agere pœnitentiam non recuset, non resistat, non lethali et mortiferæ plagæ per pudorem addat tumorem. Meminerit semper, quod « superbis Deus resistit, humilibus autem dat gratiam. » (*Jacob.*, IV, 6.) Quid enim est infelicius, quid perversius, quam de ipso vulnere, quod latere non potest, non erubescere, et de ligatura ejus erubescere?

In eos qui pœnitentiæ negligendæ exemplum ex aliis sumunt. A communione non prohibentur nisi sponte confessi, vel legitime convicti. — 10. Nemo arbitretur, Fratres, propterea se consilium salutiferæ hujus pœnitentiæ debere contemnere, quia multos forte advertit et novit ad sacramenta altaris accedere, quorum talia crimina non ignorat. Multi enim corriguntur, ut Petrus : multi tolerantur, ut Judas : multi nesciuntur, donec veniat Dominus, qui illuminet abscondita tenebrarum, et manifestet cogitationes cordis. Nam plerique propterea nolunt alios accusare, dum se per illos cupiunt excusare. Plerique autem boni Christiani propterea tacent, et sufferunt aliorum peccata quæ noverunt, quia documentis sæpe deseruntur, et ea quæ ipsi sciunt, judicibus Ecclesiasticis probare non possunt. Quamvis enim vera sint quædam; non tamen judici facile credenda sunt, nisi certis indiciis demonstrentur. Nos vero a communione prohibere quemquam non possumus, (quamvis hæc prohibitio nondum sit mortalis, sed medicinalis,) nisi aut sponte confessum, aut in aliquo sive sæculari, sive Ecclesiastico judicio nomina-

moins que le coupable n'ait confessé lui-même son crime, ou qu'il ait été nommément accusé et convaincu devant un tribunal civil ou ecclésiastique. Qui oserait, en effet, s'arroger vis-à-vis de son frère ces deux fonctions d'accusateur et de juge ? C'est la règle que l'apôtre saint Paul trace en peu de mots dans cette même Epître aux Corinthiens, lorsqu'après avoir énuméré quelques crimes semblables à ceux dont j'ai parlé, il montre quelle doit être la forme des jugements ecclésiastiques dans les cas semblables à ceux dont il vient de parler. « Je vous ai écrit dans une lettre, leur dit-il ; n'ayez-vous point de commerce avec les impudiques ; ce que je n'entends pas des impudiques de ce monde, non plus que des avares, des ravisseurs du bien d'autrui ou des idolâtres, autrement il vous faudrait sortir du monde. » (I *Cor.*, v, 9, 10.) En effet, les hommes ne peuvent vivre dans ce monde, sans être nécessairement mêlés à ces sortes de gens; et ils ne peuvent les gagner à Jésus-Christ s'ils évitent avec eux tout entretien, tout commerce. Aussi, le Seigneur lui-même disait-il en mangeant avec les publicains et les pécheurs : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais ceux qui sont malades. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » (*Matth.*, IX, 12, 13.) Voilà pourquoi l'Apôtre continuant le même sujet, ajoute : « Quand je vous ai écrit que vous n'eussiez point de commerce avec ces personnes, j'ai entendu que si celui qui est du nombre de vos frères est impudique, ou idolâtre, ou avare, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'autrui, vous ne mangiez pas même avec lui. En effet, pourquoi voudrais-je juger ceux qui sont en dehors de l'Eglise? N'est-ce pas ceux qui sont dans l'Eglise que vous avez droit de juger? Retranchez le méchant du milieu de vous. » (I *Cor.*, v, 11, etc.) Il nous apprend assez clairement par là que ce n'est pas sans réflexion et à la légère, mais par un jugement en forme qu'on doit retrancher les méchants de la communion de l'Eglise; et que si un jugement est impossible, il faut les tolérer de peur qu'en voulant les fuir imprudemment et contre les règles, on ne se sépare soi-même de l'Eglise, et qu'on n'entraîne captifs dans l'enfer ceux qu'on paraît vouloir éviter. C'est pour confirmer cette vérité que les saintes Ecritures nous ont proposé certaines comparaisons, celle de la moisson, où l'on supporte la paille jusqu'à la dernière opération du vannage (*Matth.*, III, 12), et celle de la pêche, où les bons poissons sont renfermés dans les mêmes filets avec les mauvais, et doivent être supportés patiemment jusqu'à la séparation qui doit avoir lieu sur le rivage, c'est-à-dire à la fin du monde. (*Matth.*, XIII, 47.) Cette doctrine n'est point contraire à ce que dit l'Apôtre dans un autre endroit : « Qui êtes-vous

tum atque convictum. Quis enim sibi utrumque audeat assumere, ut cui quam ipse sit et accusator et judex ? Cujusmodi regulam etiam Paulus apostolus in eadem ad Corinthios epistola breviter insinuasse intelligitur, cum quibusdam talibus commemoratis criminibus, Ecclesiastici judicii formam ad omnia similia ex quibusdam daret. Ait enim : « Scripsi vobis in epistola non commisceri fornicariis : non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut raptoribus, aut idolis servientibus : alioquin debueratis de hoc mundo exire. » (I *Cor.*, v, 9, 10.) Non enim possunt homines in hoc mundo viventes, nisi cum talibus vivere : nec eos possunt lucrifacere Christo, si eorum colloquium convictumque vitaverint. Unde et Dominus cum publicanis et peccatoribus comedens : « Non est opus, inquit, sanis medicus, sed male habentibus. Non enim veni vocare justos, sed peccatores. » (*Matth.*, IX, 12, 13.) Et ideo sequitur Apostolus, et adjungit : « Nunc autem scripsi vobis non commisceri. Si quis frater nominatur aut fornicator, aut idolis serviens, aut avarus, aut maledicus, aut ebriosus, aut rapax; cum hujusmodi nec quidem cibum sumere. Quo enim mihi de his qui foris sunt judicare ? Nonne de his qui intus sunt vos judicatis ? De his autem qui foris sunt, Deus judicabit. Auferte malum a vobis ipsis. » (I *Cor.*, v, 11, etc.) Quibus verbis satis ostendit non temere aut quomodolibet, sed per judicium auferendos esse malos ab Ecclesiæ communione : ut si per judicium auferri non possunt, tolerentur potius, ne perverse malos quisque evitando, ab Ecclesia ipse discedens, eos quos fugere videtur, (*a*) vinciat ad gehennam. Quia et ad hoc nobis sunt in Scripturis sanctis exempla proposita, velut in messe, ut palea sufferatur usque ad ultimum ventilabrum (*Matth.*, III, 12) ; velut intra illa retia, ubi pisces boni cum malis usque ad segregationem, quæ futura est in littore, id est, in fine sæculi, æquo animo tolerentur. (*Matth.*, XIII, 47.) Non enim contrarium est huic loco id quod alio loco dicit Apostolus : « Tu quis es qui

(*a*) Mss. *vincat.*

pour oser ainsi condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe, ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. » (*Rom.*, XIV, 4.) Il n'a point voulu qu'un homme pût juger un autre homme sur un soupçon arbitraire, ou même en s'arrogeant sur lui un pouvoir judiciaire contre toutes les règles, mais il a ordonné que tout se fît conformément à la loi de Dieu et suivant l'ordre établi dans l'Eglise, c'est-à-dire que le pécheur fît lui-même l'aveu de son crime ou qu'il en fût accusé et convaincu devant l'autorité compétente. Pourquoi, en effet, saint Paul s'exprime-t-il ainsi : « Si celui qui est votre frère est dénoncé comme fornicateur, ou idolâtre, etc. ? » Il a voulu nous faire entendre qu'il s'agit ici d'une dénonciation qui est portée contre un homme par une sentence judiciaire rendue dans toutes les formes? Car, s'il suffisait d'une dénonciation quelconque, beaucoup d'innocents seraient condamnés, attendu qu'ils sont souvent l'objet de fausses dénonciations.

Contre ceux qui s'appuient sur de mauvais exemples pour refuser de faire pénitence. Il ne faut point imiter les supérieurs dont la conduite est mauvaise. Belle comparaison. — 11. Que ceux donc que nous exhortons à faire pénitence ne se cherchent point des compagnons de supplice, et ne se réjouissent point d'en avoir trouvé un grand nombre. Ils n'en brûleront pas moins, pour brûler avec beaucoup d'autres. Ce n'est pas là un moyen certain d'arriver au salut, mais une vaine consolation pour la malveillance. Iront-ils aussi considérer que parmi ceux même qui sont revêtus des dignités ecclésiastiques, il est un grand nombre de supérieurs et de ministres de l'Eglise, dont la vie n'est pas conforme aux enseignements et aux sacrements qu'ils distribuent au peuple? Malheureux qui, en regardant ces désordres, oublient Jésus-Christ, qui leur a recommandé si longtemps d'avance d'obéir à la loi de Dieu, plutôt que d'imiter ceux qui se contentent de dire et ne font point (*Matth.*, XXIII, 3), et, qui non-seulement a toléré jusqu'à la fin son traître disciple, mais l'a envoyé prêcher l'Evangile avec les autres apôtres. Se peut-il quelque chose de plus absurde, de plus misérable, de plus déplacé, que de s'attacher à imiter la conduite déréglée de ses supérieurs, au lieu d'observer les commandements du Seigneur, qu'ils sont chargés d'enseigner; à l'exemple d'un voyageur, qui croirait devoir rester au milieu du chemin, parce que les bornes milliaires qui indiquent le chemin, par les inscriptions qui les couvrent, n'avancent jamais. Pourquoi, s'il désire arriver au terme, ne pas considérer et suivre plutôt des compagnons qui lui montrent sûrement le chemin, et y marchent eux-mêmes avec joie et persévérance? Objectera-t-on que ces compagnons n'existent pas, ou plutôt qu'on ne les voit point,

judicas alienum servum? Suo domino stat, aut cadit. » (*Rom.*, XIV, 4.) Noluit enim hominem ab homine judicari ex arbitrio suspicionis, vel etiam extraordinario usurpato judicio : sed potius ex lege Dei secundum ordinem Ecclesiæ, sive ultro confessum, sive accusatum atque convictum. Alioquin illud cur dixit : « Si quis frater nominatur aut fornicator, aut idolis serviens; » et cætera; nisi quia eam nominationem intelligi voluit quæ fit in quemquam, cum sententia ordine judiciario atque integritate profertur? Nam si nominatio sufficit, multi damnandi sunt innocentes; quia sæpe falso in quoquam (*a*) crimine nominantur.

Adversus eos qui pravis exemplis acquiescentes contemnunt pœnitentiam. Præpositi mali non imitandi. Elegans similitudo. — 11. Non ergo illi, quos monemus agere pœnitentiam, quærant sibi comites ad supplicium; nec gaudeant quia plures inveniunt. Non enim propterea minus ardebunt, quia cum multis ardebunt. Non est enim hoc sanitatis certum consilium, sed malevolentiæ vanum solatium. An forte attendunt multos etiam in ipsis honoribus Ecclesiasticis præpositorum et ministrorum non congruenter vivere sermonibus et sacramentis, quæ per eos populis ministrantur? O miseros homines, qui hos intuendo Christum obliviscuntur! qui et tanto ante prædixit, ut legi Dei potius obtemperetur, quam imitandi videantur illi, qui ea quæ dicunt non faciunt (*Matth.*, XXIII, 3) : et traditorem suum tolerans usque in finem, etiam ad evangelizandum cum cæteris misit. Tam sunt autem isti absurdi et præposteri et miseri, qui præpositorum suorum malos mores imitari eligunt, quam per eos prædicata Domini præcepta servare; quam si quisquam viator remanendum sibi esse existimet in itinere, cum viderit milliaria lapidea litteris plena viam docere, et non ambulare. Cur enim non potius, si pervenire desiderat, tales comites intuetur et consequitur, qui et viam bene demonstrant, et in ea perseveranter atque alacriter ambulant? Quod si isti desint, vel

(*a*) Sic Mss. At editi, *crimina*.

car il est impossible qu'il n'en existe pas ; mais les hommes ont moins de zèle et de charité pour chercher des exemples, qui soient pour eux un objet de louange et d'imitation, que de malice soupçonneuse pour trouver des sujets de murmure et de déception ; ou bien ils ne trouvent point de bons, parce qu'ils sont mauvais; ou bien ils craignent de les trouver, parce qu'ils veulent rester toujours mauvais. Supposons cependant qu'on ne puisse trouver maintenant des hommes dignes d'être imités? Vous qui êtes dans cette pensée, considérez des yeux de votre âme le Seigneur, qui s'est fait homme, pour enseigner à l'homme comment il devait vivre. Si Jésus-Christ habite par la foi dans l'homme intérieur, c'est-à-dire dans votre cœur, et que vous ayez présentes à l'esprit ces paroles de saint Jean : « Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ, doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché; » (I *Jean*, II, 6) vous aurez alors un modèle à suivre, et, en vous voyant, votre frère cessera de se plaindre de la rareté des bons. Si vous ne savez pas ce que c'est qu'une vie sainte, apprenez les divins commandements. Il en est beaucoup peut-être qui vivent saintement, mais vous n'en découvrez aucun, parce que vous ignorez en quoi consiste une vie sainte. Si vous le savez, mettez en pratique ce que vous savez; vous aurez ainsi ce que vous cherchez, et vous offrirez aux autres un exemple à imiter. Considérez intérieurement Jésus-Christ, considérez les apôtres, dont le dernier a dit : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ. » (I *Cor.*, IV, 16.) Représentez-vous tant de milliers de martyrs. Pourquoi mettre toute votre joie à célébrer leurs fêtes par d'ignobles festins, et n'éprouver aucun attrait pour imiter leur vie par l'honnêteté des mœurs? Vous verrez parmi eux non-seulement des hommes, mais des femmes, et jusqu'à de jeunes garçons, de jeunes filles, qui ne se sont laissé ni tromper par l'imprudence, ni pervertir par l'iniquité, ni abattre par la crainte du danger, ni corrompre par l'amour du siècle. Vous serez ainsi sans excuse, en face non-seulement de la droiture rigoureuse des préceptes, mais de la multitude innombrable des exemples.

Chapitre V. — *Aucun pécheur ne doit se laisser aller au désespoir, mais recourir à la pénitence. Au changement de vie, il faut joindre la satisfaction, pour les péchés commis.* — 12. Mais achevons ce que nous avons entrepris de dire, sur l'utilité et l'efficacité de la pénitence. Si, désespérant de votre guérison, vous ajoutez de nouveaux péchés à vos anciennes iniquités, réalisant cette parole de l'Ecriture : « Quand l'impie est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise ; » (*Prov.*, XVIII, 3) gardez-vous de ce mépris, gardez-vous de désespérer, criez vers le Seigneur du fond même de l'abîme, et

potius minus appareant, nam deesse non possunt : non enim sic quærunt homines caritate studiosa quod prædicent ad imitationem, quomodo quærunt iniquitate suspiciosa quod murmurent ad deceptionem, partim non inveniendo bonos, dum ipsi mali sunt; partim timendo invenire, dum mali esse semper volunt. Sed tamen concedamus non apparere nunc homines dignos imitatione. Quisquis hoc putas, mente Dominum intuere, qui homo factus est, ut hominem vivere doceret. Si habitat Christus in interiore homine per fidem in corde tuo, recordarisque illud quod Joannes ait : « Qui dicit se in Christo manere, debet quemadmodum ille ambulavit, et ipse ambulare : » (I *Joan.*, II, 6) ita nec tibi deerit quem sequaris, et cum te alius viderit, de bonorum inopia conqueri desinet. Si enim non nosti quid sit recte vivere, divina præcepta cognosce. Fortassis enim multi recte vivunt; sed propterea tibi nullus recte vivere videtur, quoniam quid sit recte vivere ignoras. Si autem nosti, age quod nosti; ut et tu quod quæris habeas, et aliis quod imitentur ostendas. Christum animo attende, attende Apostolos, quorum novissimus est ille qui dicit : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. » (I *Cor.*, IV, 16.) Attende animo tot Martyrum millia. Cur enim te Natalitia eorum conviviis turpibus celebrare delectat, et eorum vitam sequi honestis moribus non delectat? Ibi videbis non solum viros, sed etiam feminas, postremo pueros et puellas, nec imprudentia decipi, nec iniquitate perverti, nec periculi timore frangi, nec sæculi amore corrumpi. Ita te non invenientem quid excuses, non solum præceptorum inevitabilis rectitudo, sed etiam exemplorum innumerabilis multitudo circumdabit.

Caput V. — *Peccator nullus desperet, sed ad pœnitentiam confugiat. Mutatio vitæ et satisfactio pro commissis.* — 12. Sed de utilitate ac salubritate pœnitentiæ, ut quod instituimus aliquando peragamus : si jam de sanitate desperans addis peccata peccatis, sicut scriptum est : « Peccator, cum venerit in profundum malorum, contemnit : » (*Prov.*, XVIII, 3) noli contemnere, noli desperare; clama etiam de profundo ad Dominum, et dic ei : « De profundis cla-

dites-lui : « Des profondeurs de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur, Seigneur, écoutez ma voix. Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière. Si vous vous souvenez des iniquités, Seigneur, Seigneur, qui subsistera devant vous? Mais la miséricorde est en vous, Seigneur. » (*Ps.* CXXIX, 1, etc.) C'est du fond de cet abîme que les Ninivites ont crié vers Dieu, et ils ont trouvé miséricorde (*Jonas,* III), et la menace du prophète a été bien plus facilement privée de son effet, que les humiliations de la pénitence. Vous me direz peut-être : Mais pour moi, j'ai déjà été baptisé en Jésus-Christ, qui m'a pardonné tous mes péchés passés, je suis devenu méprisable, en retombant dans mes premiers égarements, et un chien abominable aux yeux de Dieu, en retournant à mes vomissements. Où irai-je devant son esprit? Où fuirai-je devant sa face? (*Ps.* CXXXVIII, 7.) Où fuirez-vous, mon frère? Jetez-vous par le repentir dans les bras de sa miséricorde, vous, qui en péchant, avez méprisé sa puissance. Nul ne fuit Dieu sagement qu'en fuyant vers lui; vous fuyez sa sévérité, recourez à sa bonté. En quel lieu pourrez-vous fuir où vous ne soyez environné de sa présence? Si vous montez au ciel, il y est; si vous descendez jusqu'aux enfers, vous l'y trouvez. Prenez donc votre essor en droite ligne, et habitez en espérance aux extrémités du monde, c'est sa main qui vous conduira, c'est sa droite qui vous fera parvenir au terme. Quoi que vous fassiez, et quel que soit le nombre de vos péchés, vous êtes encore dans cette vie où Dieu ne vous laisserait point, s'il ne voulait vous guérir. Pourquoi donc ne pas reconnaître que la patience de Dieu vous invite à la pénitence? Il n'a pu, par ses avertissements, vous persuader de ne pas vous séparer de lui, il vous crie, dans sa miséricorde, de revenir vers lui. Considérez le roi David; il avait reçu les sacrements de la loi ancienne, il avait reçu la circoncision qui tenait lieu de baptême à nos pères; et c'est pour cela que l'Apôtre dit que le saint patriarche Abraham reçut la marque de la circoncision, comme sceau de la justice, qu'il avait déjà acquise par la foi. (*Rom.*, IV, 11.) David avait reçu encore cette onction sainte, qui était la figure du sacerdoce royal de l'Eglise. Il tombe tout à coup dans le double crime d'adultère et d'homicide; cependant, ce ne fut pas inutilement que ce grand coupable, du fond de cet épouvantable abîme, fit monter jusqu'au Seigneur ce cri du repentir : « Détournez votre face de mes péchés, et effacez toutes mes iniquités. » (*Ps.* L, 11.) Et à quel titre implore-t-il la miséricorde divine? « Parce que je connais mon iniquité, et que j'ai toujours mon péché devant les yeux. » Et qu'offrit-il au Seigneur,

mavi ad te, Domine, Domine exaudi vocem meam. Fiant aures tuæ intendentes in vocem obsecrationis meæ. Si iniquitates observaveris Domine, Domine, quis sustinebit? Quoniam apud te propitiatio est. » (*Psal.* CXXIX, 1, etc.) De tali profundo Ninivitæ clamaverunt, et hanc propitiationem invenerunt (*Jon.*, III) : faciliusque est evacuata comminatio Prophetæ, quam humiliatio pœnitentiæ. Hic fortasse dicis : Sed ego jam baptizatus sum in Christo, a quo omnia mihi peccata præterita dimissa sunt, vilis factus sum nimis iterans vias meas, et canis horribilis oculis Dei, conversus ad vomitum suum. Quo abibo a spiritu ejus, et a facie ejus quo fugiam? (*Psal.* CXXXVIII, 7.) Quo, frater, nisi ad ejus misericordiam pœnitendo, cujus potestatem peccando contempseras? Nemo enim recte fugit ab illo, nisi ad illum, ab ejus severitate ad ejus bonitatem. Quis enim locus te excipiet fugientem, ubi ejus præsentia te non inveniat? Si ascenderis in cœlum, ibi est : si descenderis ad infernum, adest. Recipe ergo pennas tuas in directum, et habita in spe in (*a*) extrema hujus sæculi : etenim illuc manus sua deducet te, et perducet te dextera sua. Quidquid enim feceris, quæcumque peccaveris ; adhuc in hac vita es, unde te Deus omnino, si (*b*) sanare nollet, auferret. Cur ergo ignoras quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Qui enim clamando non tibi persuasit ut non recederes, parcendo clamat ut redeas. Intuere David regem : jam utique et ipse illius temporis sacramenta perceperat, jam utique circumcisus erat, quod patres nostri pro baptismo habebant. Nam ad hoc dicit Apostolus sanctum Abraham signaculum justitiæ fidei recepisse. (*Rom.*, IV, 11.) Jam etiam unctus erat unctione venerabili, qua regale sacerdotium præfigurabatur Ecclesiæ. Repente autem factus et adulterii et homicidii reus, non frustra tamen de tam immani et abrupto profundo sceleris pœnitens clamavit ad Dominum, dicens : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. » (*Psal.* L, 11.) Quo tandem merito, nisi quia item dicit : « Iniquitatem meam ego agnosco, et peccatum meum ante me est semper? » Quid autem obtulit Domino unde illum

(*a*) Editi, *in extremo.* At Mss. *in extrema.* Augustinus eumdem Psalmum CXXXVIII enarrans legebat, *in novissima.*— (*b*) Mss. *si sanari nollet.*

pour se le rendre propice. « Si vous aviez souhaité un sacrifice, dit-il, je vous l'aurais offert; mais vous n'auriez pas les holocaustes pour agréables. Le sacrifice digne de Dieu est un esprit brisé de douleur ; vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié. » Ainsi, non content d'offrir religieusement ce sacrifice, il nous apprend, en parlant ainsi, ce que nous devons offrir nous-mêmes à Dieu. Il ne suffit pas, en effet, de changer de vie, de devenir meilleur, et de renoncer aux œuvres de péché, il faut encore satisfaire, pour ses péchés passés, par la douleur de la pénitence, par les gémissements de l'humilité, par le sacrifice d'un cœur contrit, et en joignant l'aumône à ces œuvres de satisfaction. Car, « heureux les miséricordieux, a dit le Sauveur, parce qu'ils obtiendront miséricorde. » (*Matth.*, v, 7.) Il ne nous est pas commandé seulement de nous abstenir du péché, mais : « Priez pour vos fautes anciennes, dit l'Esprit saint, afin qu'elles vous soient pardonnées. » (*Eccli.*, xxi, 1.) Pierre était déjà fidèle, il en avait même baptisé un grand nombre en Jésus-Christ. Considérez donc cet Apôtre, il présume de lui-même et il est repris; il se laisse dominer par la crainte et il se fait une profonde blessure; il pleure et il est guéri. Voyez encore, après la descente du Saint-Esprit, un homme appelé Simon, qui avait reçu le baptême de Jésus-Christ, voulut, par un trafic abominable et impie, acheter l'Esprit saint à prix d'argent; et cependant Pierre, tout en lui adressant de vifs reproches, lui donne le conseil de faire pénitence. (*Act.*, viii, 22.) L'apôtre saint Paul lui-même, qui écrivait cependant à des fidèles, leur dit : « Je crains que Dieu ne m'humilie, lorsque je serai retourné chez vous, et que je ne sois réduit à en pleurer plusieurs qui, après avoir péché, n'ont point fait pénitence des impuretés, des fornications, et des impudicités qu'ils ont commises. » (II *Cor.*, xii, 21.) Nous sommes donc entourés non-seulement des commandements qui nous ordonnent de faire le bien, non-seulement des exemples de ceux qui l'ont pratiqué, mais encore de ceux qui ont recouvré, par la pénitence, le salut qu'ils avaient perdu par leurs péchés. Supposons toutefois que vous soyez incertains si Dieu vous pardonne. Que pouvez-vous perdre, en suppliant le Seigneur, vous, qui n'avez pas craint de perdre votre salut en offensant Dieu ? Qui est jamais sûr du pardon de l'empereur? Et cependant on n'épargne point l'argent, on traverse les mers, on affronte les hasards des tempêtes, et, pour éviter la mort, on s'expose à une mort presque certaine. On emploie ensuite des hommes pour intermédiaires auprès d'un homme, et on met en œuvre tous ces moyens, bien qu'on soit incertain du résultat. Cependant, les clefs de l'Eglise ont un effet beaucoup plus certain que

propitiaret sibi? « Quoniam si voluisses, inquit, sacrificium, dedissem utique : holocaustis non delectaberis. Sacrificium Deo spiritus contribulatus : cor contritum et humiliatum Deus non spernit. » Non solum ergo devote obtulit, sed etiam ista dicendo quid offerri oporteret ostendit. Non enim sufficit mores in melius commutare, et a factis malis recedere; nisi etiam de his quæ facta sunt, satisfiat Deo per pœnitentiæ dolorem, per humilitatis gemitum, per contriti cordis sacrificium, cooperantibus eleemosynis. « Beati enim misericordes, quoniam ipsorum miserebitur Deus. » (*Matth.*, v, 7.) Non enim dictum est, ut tantum abstineamus a peccatis : « sed et de præteritis, inquit, deprecare Dominum, ut tibi dimittantur. » (*Eccli.*, xxi, 1.) Et Petrus jam erat fidelis, jam in Christo et alios baptizaverat. Intuere ergo Petrum præsumentem accusatum, timentem vulneratum, flentem sanatum. Jam etiam post adventum de cœlo Spiritus sancti, quidam Simon pecunia voluit eumdem Spiritum sanctum emere, sceleratissimum et impium mercimonium cogitans, jam baptizatus in Christo : et tamen pœnitentiæ consilium ab ipso Petro correptus accepit. (*Act.*, viii, 22.) Dicit etiam apostolus Paulus, qui utique fidelibus mittebat epistolas : « Ne iterum cum venero ad vos, humiliet me Deus, et lugeam multos ex his qui ante peccaverunt, et non egerunt pœnitentiam super immunditia et luxuria, et fornicatione quam gesserunt. » (II *Cor.*, xii, 21.) Circumstant ergo nos et præcepta recte faciendi, et exempla non tantum recte facientium, sed etiam pœnitentium ad recipiendam salutem, quæ fuerat amissa peccando. Sed fac incertum esse utrum ignoscat Deus. Quid perdit, cum supplicat Deo, qui salutem perdere non dubitavit, cum offenderet Deum? Quis enim certus est, quod etiam imperator ignoscat? Et tamen pecunia funditur, maria transmeantur, procellarum incerta subeuntur; et pene ut mors evitetur, mors ipsa suscipitur. Supplicatur deinde per homines homini : sine dubitatione fiunt ista, cum fit dubium quo fine proveniant. Et tamen certiores sunt claves Ecclesiæ, quam corda regum : quibus clavibus quodcumque

les cœurs des rois, puisque tout ce que ces clefs délient sur la terre, est délié dans le ciel, d'après la promesse du Sauveur. (*Matth.*, XVI, 19.) L'humilité d'ailleurs, qui nous porte à nous abaisser devant Dieu, est bien plus honorable; elle nous impose moins de fatigues, et nous évitons la mort éternelle, sans aucun danger pour la vie présente.

SERMON CCCLII.

IIe *sur l'utilité de faire pénitence.*

CHAPITRE PREMIER. — *Discours à l'occasion de la lecture.* — 1. Vous reconnaissez la voix du repentir dans ces paroles que nous avons répondues à celui qui a chanté le psaume : « Détournez votre visage de mes péchés, et effacez toutes mes iniquités. » (*Ps.* L, 11.) Aussi, bien que nous n'ayons pas préparé de discours pour votre charité, nous avons senti que le Seigneur nous commandait de traiter ce sujet. Nous voulions vous laisser ruminer, méditer aujourd'hui les mets abondants dont vous vous étiez nourris hier, nous le savons. Mais comme vous profitez, pour votre salut, de la nourriture qui vous est servie, votre faim s'en accroît tous les jours davantage. Que le Seigneur nous accorde donc, à moi les forces suffisantes, et à vous l'attention nécessaire. Nous n'ignorons pas, en effet, la déférence que nous devons avoir pour votre volonté, en ce qu'elle a de bon et d'utile. Aidez-nous donc, et de vos vœux et de votre zèle, de vos vœux auprès de Dieu, de votre zèle pour entendre la parole sainte, afin que nous vous disions ce qui doit vous être utile au jugement de Celui qui vous nourrit par notre ministère. C'est donc la voix du repentir qui se fait entendre dans ces paroles : « Détournez votre visage de mes péchés, et effacez tous mes crimes. » C'est donc de la pénitence que Dieu nous ordonne de vous entretenir en ce moment. Ce n'est point nous qui avons ordonné au lecteur de chanter ce psaume, c'est Dieu lui-même qui a commandé, au cœur même de cet enfant, ce qu'il jugeait utile pour vous d'entendre. Disons donc quelque chose de l'utilité de la pénitence, d'autant plus que nous touchons à l'anniversaire de ce saint jour, à l'approche duquel il est convenable de nous appliquer avec plus de soin à humilier nos âmes, et à châtier nos corps.

Trois sortes de pénitences. La première est la pénitence de ceux qui se préparent au baptême. La pénitence avant le baptême a été commandée aux Juifs. — 2. Trois motifs principaux de faire pénitence nous sont présentés dans la sainte Ecriture. Et d'abord, nul ne peut approcher avec fruit du baptême de Jésus-Christ, où tous les péchés sont effacés, sans faire pénitence de sa

in terra solvitur, etiam in cœlo solutum promittitur. (*Matth.*, XVI, 19.) Et multo est honestior humilitas, qua se quisque humiliat Ecclesiæ Dei : et labor minor imponitur, et nullo temporalis mortis periculo mors æterna vitatur.

SERMO CCCLI [a].

De utilitate agendæ Pœnitentiæ, II.

CAPUT PRIMUM. — *Sermoni occasio data ex lectione.* — 1. Vox pœnitentis agnoscitur in verbis quibus psallenti respondimus : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. » (*Psal.* L, 11.) Unde cum sermonem ad Vestram Caritatem non præpararemus, hinc nobis esse tractandum Domino imperante cognovimus. Volebamus enim hodierna die vos in ruminatione permittere, scientes quam abundantes epulas ceperitis. Sed quia salubriter quod apponitur accipitis, quotidie multum esuritis. Præstet ergo Dominus ipse Deus noster, et nobis virium sufficientiam, et vobis utilem audientiam. Neque enim ignoramus, esse serviendum bonæ vestræ et utili voluntati. Adjuvemur ergo a vobis et voto et studio; voto ad Deum, studio ad verbum: ut ea dicamus quæ vobis esse utilia ipse judicat, qui vos pascit per nos. Vox igitur in his verbis pœnitentis agnoscitur : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnia facinora mea dele. » Proinde aliquid de pœnitentia dicere divinitus jubemur. Neque enim nos istum Psalmum cantandum lectori imperavimus : sed quod ille censuit vobis esse utile ad audiendum, hoc cordi etiam puerili imperavit. Dicamus aliquid de utilitate pœnitentiæ : præsertim, quia et dies jam sanctus anniversarius imminet, quo propinquante humiliari animas et domari corpora studiosius decet.

Pœnitentia triplex. Prima baptizandorum. Pœnitentia ante baptismum imperata Judæis. — 2. Triplex autem consideratio agendæ pœnitentiæ in sacra Scriptura invenitur. Nam neque ad baptismum Christi, in quo omnia peccata delentur, quisquam bene accedit, nisi agendo pœnitentiam de vita pristina. Nemo enim

(a) Alias XVII, inter homilias L.

vie passée. Car personne ne peut embrasser une nouvelle vie, sans se repentir de l'ancienne. Or, nous avons à démontrer, par l'autorité des saints Livres, si ceux qui devaient recevoir le baptême ont fait pénitence. Lorsque le Seigneur eut envoyé l'Esprit saint qu'il avait prédit à ses disciples, et qu'il eût ainsi accompli fidèlement sa promesse, les disciples, après avoir reçu ce divin Esprit, commencèrent, comme vous le savez, à parler diverses langues, et chacun de ceux qui étaient présents les entendait parler dans sa langue. (*Act.*, II, 2.) Saisis d'effroi à la vue de ce prodige, ils demandèrent aux apôtres ce qu'ils devaient faire pour régler leur vie. Pierre alors leur enseigna qu'ils devaient adorer Celui qu'ils avaient crucifié, afin de boire avec foi son sang, qu'ils avaient répandu avec tant de fureur. (*De Consecrat.*, dist. 2, cap. *Tunc eis.*) Après qu'il leur eut annoncé Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils reconnurent leur crime, accomplissant en eux-mêmes cette prédiction du prophète : « Je me suis tourné, dans mon affliction, pendant que j'étais percé par la pointe de l'épine, » (*Ps.* XXXI, 4) et ils furent pénétrés de repentir. Ils se sont tournés, en effet, vers l'affliction de la douleur, lorsqu'ils se sentirent percés comme par une épine, du souvenir de leurs péchés. Avant qu'ils eussent senti la pointe de cette épine, ils croyaient n'avoir fait aucun mal. Mais pendant que Pierre leur parlait, voyez ici comment l'épine s'enfonce ; « pendant que Pierre leur parlait, dit l'Écriture, ils furent touchés au fond du cœur. » (*Act.*, II, 37.) Aussi, dans ce même psaume, après avoir dit : « Je me suis tourné vers mon affliction, pendant que j'étais percé par la pointe de l'épine, » le Roi-Prophète ajoute : « J'ai connu mon péché, et je n'ai point caché mon injustice. J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur, et je confesserai contre moi mon injustice, et vous m'avez remis l'impiété de mon péché. » Lors donc que les Juifs, percés par cette épine du souvenir de leurs péchés, disaient aux apôtres : « Que ferons-nous? » Pierre leur répondit : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et vos péchés vous seront remis. » Si donc il en est maintenant parmi vous qui se disposent à recevoir le baptême, car nous sommes persuadés qu'ils écoutent la parole sainte avec une attention d'autant plus soutenue qu'ils sont plus près de recevoir le pardon ; nous leur adressons quelques mots pour leur inspirer une sainte confiance. Qu'ils aiment à devenir ce qu'ils ne sont point, qu'ils détestent ce qu'ils ont été. Qu'ils conçoivent déjà, par de saints désirs, ce nouvel homme qui doit naître, qu'ils croient fermement que Dieu leur pardonnera tout ce qui, dans leur vie passée, est pour eux un sujet de remords, tout ce qui tourmente leur conscience, tous leurs péchés, grands ou petits,

eligit vitam novam, nisi quem veteris pœnitet. Hoc autem etiam auctoritate divinorum librorum probare debemus, utrum baptizandi egerint pœnitentiam. Quando Spiritus sanctus missus est ante promissus, et implevit Dominus fidem pollicitationis suæ, accepto Spiritu sancto discipuli, ut nostis, cœperunt loqui omnibus linguis, ut in illis qui aderant, linguam suam quisque cognosceret. (*Act.*, II, 2.) Hoc autem miraculo territi, consilium vitæ ab Apostolis petierunt. Tunc eis Petrus annuntiavit eum colendum, quem crucifixerunt : ut ejus jam sanguinem biberent credentes, quem fuderant sævientes. (*De consecrat.*, dist. 2, cap. *Tunc eis.*) Annuntiatio autem illis Domino nostro Jesu Christo, et agnoscentibus reatum suum, ut impleretur in eis quod propheta ante prædixerat : « Conversus sum in ærumnam meam, dum configitur spina ; » (*Psal.* XXXI, 4) compuncti sunt. Conversi enim sunt in ærumnam doloris, cum configeretur spina peccati recordationis. Nihil enim mali se fecisse putaverant, nondum infixa erat spina. Loquente autem Petro, ut agnoscas infixam spinam, Scriptura dixit : « Petro loquente compuncti sunt corde. » (*Act.*, II, 37.) Proinde in eodem Psalmo, cum dictum est : « Conversus sum in ærumnam meam, dum configitur spina : » sequitur : « Peccatum cognovi, et facinus meum non operui. Dixi, proloquar adversum me delictum meum Domino, et tu dimisisti impietatem cordis mei. » Cum ergo spina illa recordationis compuncti dicerent Apostolis : « Quid ergo faciemus? » ait illis Petrus : « Agite pœnitentiam, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Domini nostri Jesu Christi ; et remittentur vobis peccata. » Ergo interim nunc, si qui forte adsunt ex eo numero, qui baptizari disponunt ; (credimus enim eos adesse tanto ad verbum studiosius, quanto ad indulgentiam vicinius :) hos primum paucis alloquimur, ut erigant mentes in spem. Ament fieri quod non sunt, oderint quod fuerunt. Novum hominem nasciturum jam voto concipiant, quidquid de vita præterita remordebat, quidquid angebat conscientiam, quidquid omnino vel magnum vel parvum, vel dicendum vel non dicendum, non dubi-

qu'ils doivent les dire ou ne pas les dire ; car tout sentiment de défiance serait un obstacle à ce que la miséricorde divine veut leur pardonner.

Ce qui est arrivé aux Israélites était la figure de ce qui devait s'accomplir à notre égard. La pierre figurait le Christ; le passage de la mer Rouge, le baptême; la manne, le pain céleste du Christ. Comment les Israélites ont mangé et bu le même pain spirituel, le même breuvage spirituel que nous. — 3. Que chacun aussi se rappelle avec soin l'exemple que lui donne le premier peuple de Dieu. « Car, » dit l'Apôtre, en parlant de mystères analogues, « tout ce qui leur arrivait était pour nous des figures. » (I *Cor.*, x, 11.) Que venait-il de dire? « Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée; qu'ils ont tous été baptisés sous Moïse, dans la nuée et dans la mer; qu'ils ont tous mangé la même nourriture spirituelle, et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait; or, cette pierre était le Christ. » (*Ibid.*, 1, 4.) Ce sont là des figures de ce qui devait s'accomplir en nous, au témoignage de celui que nul fidèle n'a j'amais osé contredire. Or, cependant, dans cette longue énumération, il n'a donné l'explication que d'une seule de ces figures, lorsqu'il dit : « Cette pierre était le Christ. » En nous donnant cette explication, il nous invite à chercher ce que signifient les autres figures, mais pour ne point nous écarter de Jésus-Christ, en cherchant, et pour le faire avec assurance et appuyés sur la pierre, il nous dit : « Cette pierre était le Christ. » L'Apôtre déclare que c'était là pour nous autant de figures, et tout est rempli d'obscurité. Qui soulèvera ces voiles mystérieux, qui nous découvrira ces secrets, qui osera les discuter? Au milieu de cette épaisse forêt, couverte d'une ombre profonde, saint Paul allume comme un flambeau, en nous disant : « Cette pierre était Jésus-Christ. » A la clarté de cette lumière, examinons la signification des autres figures, de la mer, de la nuée, de la manne. L'Apôtre ne nous les a point expliquées, mais il nous a dit ce que signifiait la pierre. Or, le passage de la mer Rouge est la figure du baptême. Mais comme le baptême, c'est-à-dire, l'eau qui nous purifie, n'est pour nous l'eau du salut qu'autant qu'elle est consacrée par le nom de Jésus-Christ, qui a versé pour nous son sang, on imprime sur cette eau le signe de la croix. Voilà pourquoi la mer Rouge a été choisie pour figurer ce baptême. Notre-Seigneur lui-même expose ce que signifiait la manne qui tombait des cieux. « Vos pères, dit-il, ont mangé la manne, et ils sont morts. » (*Jean*, vi, 49.) Comment auraient-ils pu vivre, puisque cet aliment symbolique, qui figurait la vie, ne pouvait être lui-même la vie? « Ils ont mangé la manne, et ils sont morts, » c'est-à-dire, la manne qu'ils ont mangée n'a pu

tent posse dimitti; ne forte quod vult dimittere Dei miseratio, contra se teneat humana dubitatio.

Figuræ nostræ in iis quæ Israelitis contigerunt. Petra, figura Christus. Transitus maris Rubri, baptismus. Manna Christi panis cœlestis figura. Quomodo cibum et potum spiritalem eumdem nobiscum sumpserunt Israelitæ. — 3. Exemplum etiam in primo illo populo exhibitum unusquisque fideliter recordetur. Ait enim Apostolus : « Omnia hæc figuræ nostræ fuerunt; » (I *Cor.*, x, 11) cum de rebus talibus loqueretur. Quid enim dixerat? « Nolo enim vos ignorare, fratres, quia patres nostri omnes sub nube fuerunt; et omnes in Moyse baptizati sunt in nube et in mari; et omnes eumdem cibum spiritalem manducaverunt, et omnes eumdem potum spiritalem biberunt. Bibebant enim de spiritali sequente petra. Petra autem erat Christus. » (*Ibid.*, 1, 4.) Has figuras nostras fuisse ille dixit, cui nemo fidelis unquam contradixit. Et cum multa enumeraret, unam rem solam solvit, quia dixit : « Petra autem erat Christus. » Solvendo unum aliquid, cætera proposuit inquirenda : sed ne recedens a Christo inquisitor erraret, ut firmus quærat, in petra fundatus; « Petra, inquit, erat Christus. » Dixit illas figuras nostras fuisse, et obscura erant omnia. Quis evolveret involucra ista figurarum? quis aperiret? quis discutere auderet? In quibusdam quasi dumetis densissimis et crassa umbra lumen accendit : « Petra, inquit, erat Christus. » Jam ergo lumine illato, quæramus quid cætera significent; quid sibi velint, mare, nubes, manna. Hæc enim non exposuit, sed petra quid esset ostendit. Per mare transitus, baptismus est. Sed quia baptismus, id est, salutis aqua non est salutis, nisi Christi nomine consecrata, qui pro nobis sanguinem fudit, cruce ipsius aqua signatur. Hoc ut significaret ille baptismus, mare Rubrum fuit. Manna de cœlo aperte ab ipso Domino exponitur. « Patres vestri manducaverunt, inquit, manna in eremo, et mortui sunt. » (*Joan.*, vi, 49.) Quando enim viverent, cum figura prænuntiare vitam posset, vita esse non posset? « Manducaverunt,

les préserver de la mort. C'est celui que figurait la manne qui devait les délivrer de la mort. La manne descendait du ciel, il est vrai, mais considérez celui dont elle était la figure : « Je suis, dit-il, le pain vivant qui suis descendu du ciel. » (*Ibid.*, 51.) Méditez avec un grand zèle et une sérieuse attention ces paroles du Seigneur, afin d'en profiter, et d'apprendre à les lire et à les entendre. « Ils ont mangé, dit l'Apôtre, la même nourriture spirituelle. » Qu'est-ce à dire, la même? Celle que nous mangeons nous-mêmes. Je vois quelque difficulté à exprimer et à mettre dans tout son jour ce que j'ai entrepris d'expliquer, mais je serai soutenu par votre bienveillance qui m'obtiendra de Dieu le pouvoir de le faire. « Ils ont mangé la même nourriture spirituelle. » Il suffisait, ce semble, de dire : Ils ont mangé une nourriture spirituelle. Mais il ajoute : « La même. » Je ne puis expliquer cette expression : « La même, » que de la nourriture que nous mangeons nous-mêmes. Quoi donc, me dira-t-on, la manne était la même nourriture que je reçois aujourd'hui ? Nous n'avons maintenant aucun privilége particulier, s'il existait bien longtemps avant nous. Donc le scandale de la croix se trouve anéanti. Comment donc, est-ce la même nourriture? parce qu'elle était spirituelle. Ceux qui ont mangé la manne n'ont eu pour but que de subvenir aux besoins du corps, et de nourrir, non leur âme, mais leur estomac, ils n'ont reçu rien de grand; ils ont uniquement rassasié une faim matérielle. Pour les uns, Dieu les a simplement nourris; aux autres, il a révélé de plus une vérité. Les premiers ont mangé un aliment corporel et non une nourriture spirituelle. Quels sont donc ceux de nos pères qui, selon saint Paul, ont mangé la même nourriture spirituelle? Quels sont-ils, mes frères, si ce n'est ceux qui ont été vraiment nos pères? Je dirai plus, ils n'ont pas été nos pères, ils le sont encore, car tous sont encore vivants. Voici, en effet, ce que disait le Sauveur à quelques-uns des Juifs incrédules : « Vos pères ont mangé la manne dans le désert et sont morts. » Pourquoi dit-il : « Vos pères? » C'est-à-dire ceux dont vous imitez l'infidélité, dont vous suivez les voies en refusant de croire et en résistant à Dieu. C'est dans ce même sens qu'il dit à quelques-uns d'entre eux : « Le père dont vous êtes né est le démon. » (*Jean*, VIII, 44.) Sans doute le démon n'a créé aucun homme par sa puissance, et ne lui a donné le jour par voie de génération, et cependant on l'appelle le père des impies, non qu'il les ait engendrés, mais parce qu'ils sont ses imitateurs. C'est dans la même acception, mais pour exprimer une vérité tout opposée, que l'Apôtre dit en parlant

inquit, manna, et mortui sunt, » id est, manna quod manducaverunt non illos potuit de morte liberare : non quia ipsum manna mors eis fuit, sed quia eos a morte non liberavit. Ille enim liberaturus erat a morte, qui per manna figurabatur. De cœlo certe manna veniebat, attendite quem figurabat : « Ego sum, inquit, panis vivus, qui de cœlo descendi. » (*Ibid.*, 51.) Sicut studiosi autem et bene vigilantes verba Dominica attendite, ut proficiatis et legere et audire noveritis. « Eumdem, inquit, cibum spiritalem manducaverunt. » Quid est, « eumdem, » nisi quia eum quem etiam nos? Video aliquantum esse ad promendum explicandumque difficile quod dicere institui : sed adjuvabor benevolentia vestra, hæc mihi a Domino impetret facultatem. « Eumdem, inquit, cibum spiritalem manducaverunt. » Suffecerat ut diceret, cibum spiritalem manducaverunt. « Eumdem, » inquit. Eumdem non invenio quomodo intelligam, nisi eum quem manducamus et nos. Quid ergo, ait aliquis, hoc erat manna illud, quod ego nunc accipio? Ergo nihil modo venit, si ante jam fuit. Ergo evacuatum est scandalum crucis. Quomodo ergo eumdem, nisi quia addidit spiritalem ? Nam qui manna illud sic acceperunt, ut tantummodo indigentiæ suæ corporali satisfieri putarent, et ventrem suum pasci, non mentem; nihil magnum manducaverunt, factum satis est eorum indigentiæ. Alios Deus pavit, aliis aliquid nuntiavit. Hi tales cibum corporalem manducaverunt, non cibum spiritalem. Quos ergo dicit patres nostros cibum spiritalem eumdem manducavisse ? Quos putamus, Fratres, nisi qui vere patres nostri fuerunt? imo patres nostri non fuerunt, sed sunt. Omnes enim illi vivunt. Sic enim quibusdam illis infidelibus dicit Dominus : « Patres vestri manducaverunt manna in eremo, et mortui sunt. » Quid est enim : « Patres vestri, » nisi quos infidelitate imitamini, quorum vias non credendo et Deo resistendo sectamini? Secundum quem intellectum quibusdam dicit : « Vos a patre diabolo estis. » (*Joan.*, VIII, 44.) Neque enim diabolus aliquem hominem vel potentia creavit, vel generando procreavit : et tamen dicitur pater impiorum, non propter generationem, sed propter imitationem. Sicut e contra de bonis dicitur : « Ergo semen Abrahæ estis : » cum loquatur Gentibus, quæ stirpem carnis ex Abrahæ genere non ducebant.

des bons : « Vous êtes donc de la race d'Abraham, » bien qu'il s'adresse aux Gentils qui ne descendaient pas d'Abraham selon la chair. Ils étaient ses enfants, non par la naissance, mais par l'imitation. Mais cet honneur d'avoir Abraham pour père est enlevé et refusé à ceux qui trahissent leur foi. « Si vous étiez les enfants d'Abraham, leur dit le Sauveur, vous feriez les œuvres d'Abraham. » (*Ibid.*, 39.) Et en même temps qu'il prédit que ces mauvais arbres qui se glorifient de la paternité d'Abraham seront déracinés, il promet dans un autre endroit de tirer des pierres elles-mêmes des enfants d'Abraham. (*Matth.*, III, 9.) De même donc que le Sauveur dit en cet endroit : « Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts, » car ils n'ont pas compris ce qu'ils mangeaient, et par suite de cette ignorance, ils n'ont mangé qu'une nourriture corporelle ; l'Apôtre nous dit dans le même sens que nos pères, non pas les pères des infidèles, non pas les pères des impies qui ont mangé et sont morts, mais les pères des vrais fidèles, ont mangé une nourriture spirituelle, et par conséquent la même. « Nos pères, dit-il, ont mangé la même nourriture spirituelle, et ont bu le même breuvage spirituel. » (I *Cor.*, X, 1.) Il en était, en effet, parmi eux pour qui le Christ avait plus de douceur à leur cœur que la manne n'en avait à leur bouche. Pourquoi parler des autres? Parmi eux, au premier rang était Moïse, serviteur de Dieu, fidèle dans toute la maison de Dieu (*Hébr.*, III, 2); il connaissait les mystères dont il était le dispensateur, et il savait qu'ils devaient être voilés alors, pour être découverts dans l'avenir. Laissez-moi donc vous le dire en deux mots : tous ceux qui, dans la manne, ont vu Jésus-Christ, ont mangé la même nourriture spirituelle que nous; mais tous ceux qui ne l'ont mangée que pour se rassasier, sont ces pères des infidèles qui ont mangé la manne et qui sont morts. C'est dans le même sens qu'il faut entendre le même breuvage, « car la pierre était le Christ. » (I *Cor.*, X, 4.) Ils buvaient donc le même breuvage que nous, mais un breuvage spirituel, c'est-à-dire, qui était reçu par la foi et non absorbé par le corps. Vous l'avez entendu, c'était le même breuvage, « car la pierre était le Christ, » et le Christ d'alors n'était pas différent du Christ d'aujourd'hui ; cette pierre qui était la figure du Christ, était différente de celle que Jacob plaça sous sa tête (*Exod.*, XVII, 6 ; *Gen.*, XXXIII, 11); l'agneau qu'on immolait pour manger la pâque (*Exod.*, XII), n'était pas le même que l'agneau embarrassé par les cornes dans un buisson, lorsqu'Abraham reçut l'ordre d'épargner son fils que Dieu lui avait ordonné d'abord de lui sacrifier (*Gen.*, XXII, 13); ainsi ces pierres n'étaient pas les mêmes, ces brebis étaient différentes, mais c'est le même Christ, et par conséquent l'Apôtre a eu raison de dire : Ils ont mangé la même nourriture, ils ont bu le

Filii enim erant, non nascendo, sed imitando. Abrogatur autem et alienatur a perfidis pater Abraham, quando eis Dominus dicit : « Si filii Abrahæ essetis, opera Abrahæ faceretis. » (*Ibid.*, 39.) Et ut male arbores de Abrahæ paternitate gloriantes eradicarentur, filii Abrahæ de lapidibus promittuntur. (*Matth.*, III, 9.) Sicut ergo hoc loco dicit : « Patres vestri manducaverunt manna in eremo, et mortui sunt : » non enim intellexerunt quod manducaverunt ; itaque non intelligentes, cibum non nisi corporalem acceperunt : sic et Apostolus dicit, patres nostros, non patres infidelium, non patres impiorum, manducantes et morientes ; sed patres nostros, patres fidelium, spiritalem cibum manducasse, et ideo eumdem. « Patres nostri, inquit, eumdem cibum spiritalem manducaverunt, et eumdem potum spiritalem biberunt. » (I *Cor.*, X, 1.) Erant enim ibi qui quod manducabant, intelligebant : erant ibi quibus plus Christus in corde, quam manna in ore sapiebat. Quid de aliis loquamur ? Inde erat primitus ipse Moyses famulus Dei, fidelis in tota domo ejus (*Hebr.*, III, 2), sciens quid dispensaret, et quia illo tempore ita dispensari deberent clausa præsentium, aperta futurorum. Breviter ergo dixerim, quicumque in manna Christum intellexerunt, eumdem quem nos cibum spiritalem manducaverunt ; quicumque autem de manna solam saturitatem quæsierunt, patres infidelium manducaverunt, et mortui sunt. Sic etiam eumdem potum : « Petra enim Christus. » (I *Cor.*, X, 4.) Eumdem ergo potum quem nos, sed spiritalem ; id est, qui fide capiebatur, non qui corpore hauriebatur. Audistis eumdem potum : « Petra erat Christus : » non enim alter Christus tunc, alter nunc. Altera quidem illa petra, alter lapis quem sibi posuit ad caput Jacob (*Exod.*, XVII, 6 ; *Gen.*, XXVIII, 11) ; alter agnus occisus ut manducaretur Pascha, alter aries hærens in vepribus immolandus, quando filio suo pepercit Abraham jussus, quem jussus obtulerat : (*Gen.*, XXII, 13) altera ovis et altera ovis, alter lapis et alter lapis, idem tamen Christus : ideo eum-

même breuvage. Enfin, pour faire jaillir l'eau de la pierre, Moïse la frappa avec le bois, avec la verge qu'il avait en main. (*Exod.*, XVII, 5.) Pourquoi avec une verge de bois plutôt qu'avec une verge de fer ? Parce que la croix a été rapprochée du corps de Jésus-Christ pour nous ouvrir les sources de la grâce. C'était donc la même nourriture, le même breuvage, mais pour ceux qui avaient l'intelligence et la foi. Pour ceux qui ne comprenaient pas, la manne n'était que la manne, l'eau n'était que de l'eau, c'est-à-dire, une nourriture pour apaiser la faim, une boisson pour étancher la soif. Mais il en était autrement pour celui qui avait la foi, pour lui c'était le même Christ qu'aujourd'hui. Alors c'était le Christ à venir, aujourd'hui c'est le Christ venu. Etre à venir et être venu, sont des expressions différentes, mais c'est le même Christ.

Le doute de Moïse a été figuratif. — 4. Puisque l'occasion s'en présente, je veux vous dire quelques mots du doute de Moïse, ce fidèle serviteur de Dieu. Moïse était en cela la figure des saints de l'ancienne loi. Ce fut près du rocher d'où l'eau devait jaillir, que ce doute s'éleva dans l'esprit de Moïse ; il conçut quelque défiance, lorsqu'il frappa le rocher de la verge qu'il tenait à la main pour en faire jaillir l'eau. Cet acte de défiance passerait peut-être inaperçu de tout lecteur qui n'en comprendrait point la signification, parce qu'il n'oserait en rechercher la raison. Or, ce doute déplut au Seigneur Dieu, et il le prouva, non-seulement en reprenant, mais en punissant celui qui s'en était rendu coupable. Car c'est en punition de ce doute qu'il dit à Moïse : « Vous ne conduirez pas ce peuple dans la terre que je lui ai promise. » (*Nomb.*, XX, 12.) « Montez sur la montagne pour y mourir. » (*Deut.*, XXXII, 49.) Dieu ici se montre évidemment irrité. Que dirons-nous donc de Moïse, mes frères? Tous ces travaux, ce zèle ardent pour son peuple, cette charité qui lui faisait dire : « Si vous voulez leur pardonner ce péché, pardonnez-le, sinon effacez-moi maintenant de votre livre, » (*Exod.*, XXXII, 32) tout cela est-il donc perdu pour un sentiment de doute soudain et irréfléchi? Que deviennent donc ces paroles par lesquelles le lecteur à terminé la lecture de l'Apôtre : « La charité ne finira jamais ? » (I *Cor.*, XIII, 8.) Je voulais vous donner la solution de certaines questions, et votre attention si soutenue m'inspire de vous en proposer une autre dont vous n'auriez peut-être point demandé l'explication. Examinons-la donc, et efforçons-nous, autant que nous le pouvons, de pénétrer ce mystère. Dieu se montre irrité, il déclare que Moïse n'introduira point son peuple dans la terre promise, il lui commande de monter sur la montagne pour y mourir. Et cependant il donne des ordres multipliés à ce même Moïse, il lui prescrit ce qu'il doit faire, comment il doit conduire le peuple sans le laisser aller à l'aven-

dem cibum, ideo eumdem potum. Denique percussa est ipsa petra ligno, ut aqua deflueret : virga enim percussa est. (*Exod.*, XVII, 5, 6.) Quare ligno, non ferro, nisi quia crux ad Christum accessit, ut nobis gratiam propinaret ? Eumdem ergo cibum, eumdem potum, sed intelligentibus et credentibus. Non intelligentibus autem, illud solum manna, illa sola aqua ; ille cibus esurienti, potus iste sitienti ; nec ille, nec iste credenti : credenti autem idem qui nunc. Tunc enim Christus venturus, modo Christus venit. Venturus et venit, diversa verba sunt, sed idem Christus.

Moysi dubitatio figurativa. — 4. Aliquid etiam, quoniam res venit in medium, de dubitatione famuli Dei Moysi volo dicere. Figura enim erat veterum etiam ista sanctorum. Dubitavit ad aquam Moyses ; quando petram virga percussit ut aqua flueret, dubitavit. Dubitationem autem ejus legens quisque forte transiret, nec intelligeret, quia nec quærere auderet. Domino autem Deo dubitatio illa displicuit, et eam notavit, non solum arguendo, sed etiam vindicando. Nam propter hanc dubitationem dicitur Moysi : « Non introduces tu populum in terram promissionis. » (*Num.*, XX, 12.) « Ascende in montem, et morere. » (*Deut.*, XXXII, 49.) Deus hic utique apparet iratus. Quid ergo de Moyse, Fratres mei ? Omnis ille labor ejus, omnis pro populo æstus ejus, et illa caritas, dicens : « Si dimittis illis peccatum, dimitte ; sin autem, dele me de libro tuo, » (*Exod.*, XXXII, 32) hac subita et repentina dubitatione damnata est ? Et quid est quod conclusit lector cum Apostolum legeret : « Caritas nunquam cadit ? » (I *Cor.*, XIII, 8.) Cum quædam solvenda proponerem, studium vestrum me fecit et aliud proponere, quod forte non quæreretis. Videamus ergo, et adhuc quantum possumus conemur penetrare mysterium. Irascitur Deus, dicit eum non introducturum populum in terram promissionis ; jubet ut ascendat in montem et moriatur. Et tamen multa injungit agenda eidem Moysi : jubet quid agat, quomodo populum disponat,

ture et oublier ses devoirs. Dieu aurait-il daigné communiquer de tels ordres à celui qu'il aurait condamné ? Ecoutez quelque chose de plus merveilleux encore. Il fut dit à Moïse, par suite d'un dessein mystérieux de la Providence dans la distribution de sa grâce, qu'il n'introduirait point lui-même le peuple dans la terre promise ; un autre est choisi pour cette mission, c'est Jésus, fils de Navé, et cet homme ne portait pas ce nom, mais celui de Josué. (*Nomb.*, XIII, 17.) C'est lorsque Moïse l'appela pour le charger de conduire le peuple de Dieu, qu'il changea son nom, et l'appela Jésus, afin qu'il fût bien établi que ce n'était point par Moïse, mais par Jésus, c'est-à-dire, que ce n'était point par la loi, mais par la grâce que le peuple de Dieu pouvait entrer dans la terre promise. Ce Jésus, toutefois, n'était pas le véritable Jésus, il n'en était que la figure, de même que cette terre promise n'était point la véritable, elle n'en était que l'ombre. Cette terre fut donnée au premier peuple pour un temps, celle qui nous est promise est éternelle. Mais ces biens temporels étaient la promesse et la prédiction des biens éternels. De même donc que ce n'était là ni le véritable Jésus, ni la vraie terre promise, mais simplement la figure ; ainsi la manne n'était point le vrai pain du ciel, elle n'en était aussi que la figure ; ainsi la pierre n'était pas vraiment le Christ, elle en était le symbole ; il en est de même de tout le reste. Que devons-nous donc penser du doute de Moïse ? Il y a peut-être ici quelque figure de nature à exciter l'attention d'un esprit intelligent et à provoquer ses investigations, ses recherches. Je vois, en effet, qu'après cet acte de défiance, après la colère que Dieu en manifeste et les menaces de mort qu'il fait, après qu'il a ôté à Moïse le soin d'introduire le peuple dans la terre promise, Dieu continue en mille circonstances de parler à Moïse comme à un ami, ainsi qu'il le faisait autrefois. Dieu va même jusqu'à proposer Moïse comme un modèle d'obéissance à Jésus, fils de Navé, et à lui recommander de le servir comme l'a servi Moïse, et il promet d'être avec lui comme il a été avec Moïse. Evidemment, mes très-chers frères, Dieu lui-même nous force de ne point reprendre Moïse à la légère, mais de chercher à comprendre la nature de son doute. Nous voyons une figure dans la pierre qui est immobile, une figure dans la verge qui la frappe, une figure dans l'eau qui jaillit ; il faut également voir une figure dans le doute de Moïse. Ce doute s'est élevé dans son esprit à l'endroit où il a frappé la pierre. Il a douté lorsque le bois a touché la pierre. Les esprits prompts me devancent, je le vois, qu'ils attendent patiemment les esprits plus lents. Moïse a donc douté lorsque le bois a touché la pierre ; et les disciples ont douté quand ils virent le Seigneur crucifié.

quomodo non relinquat passim et negligenter. Numquam ista damnato injungere dignaretur. Aliud accipite mirabilius. Quoniam dictum est Moysi, (hoc enim placuit Deo certi mysterii dispensationisque gratia,) quod ipse in terram promissionis non introduceret populum : eligitur alius Jesus Nave ; et iste homo non hoc nomine vocabatur, vocabatur Auses. (*Num.*, XIII, 17.) Et cum ei introducendum populum Moyses commendaret, vocavit eum, et mutavit ei nomen, et appellavit eum Jesum : ut non per Moysen, sed per Jesum, id est non per legem, sed per gratiam populus Dei in terram promissionis intraret. Sicut autem Jesus ille non verus, sed figuratus ; ita etiam terra promissionis illa non vera, sed figurata. Illa enim populo primo temporalis fuit : nobis quæ promissa est, æterna erit. Sed figuris temporalibus promittebantur et prænuntiabantur æterna. Sicut ergo ille non verus Jesus, nec illa terra promissionis vera, sed figurata : ita manna non cibus vere cœlestis, sed figuratus ; ita petra illa non vere Christus, sed figuratus, et sic omnia. Quam ergo sibi exigit considerationem dubitatio Moysi ? Ne forte et ibi aliqua figura expressa sit, et innuerit intelligenti, et ad inquirendum commoverit et provocaverit animum. Video enim et post illam dubitationem, et post iram Dei, et post minas mortis, et post remotionem ab introductione populi in terram promissionis, multa Deum sic dicere ad Moysen, tanquam ad amicum, quomodo et antea loquebatur : usque adeo ut ipsi Jesu Nave obedientiæ exemplum de Moyse proponatur, et hoc eum moneat Deus, ut sic ei serviat, quomodo servivit Moyses ; et sic se pollicetur cum eo futurum, quomodo cum Moyse. Evidenter, Carissimi, constringit nos ipse Deus, non passim reprehendere sed intelligere dubitationem Moysi. Figura petra jacens, figura virga percutiens, figura aqua fluens, figura et Moyses dubitans. Et ibi dubitavit, ubi percussit. Hinc facta est dubitatio Moysi, quando lignum accessit ad petram. Jam veloces prævolant, imo tardos patienter exspectent. Dubitavit Moyses quando lignum accessit ad petram : dubitaverunt discipuli quando viderunt Dominum cruxi-

Moïse était la figure de ces disciples. Il était la figure de Pierre, qui le renia trois fois. Pourquoi Pierre a-t-il douté? Parce que le bois a touché la pierre. Lorsque le Seigneur eut prédit à ses disciples le genre de mort qui l'attendait, Pierre fut saisi d'effroi, et lui dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, il ne vous arrivera rien de tel. » (*Matth.*, XVI, 22.) Vous doutez, parce que vous voyez la verge prête à tomber sur la pierre. C'est pour la même raison que les disciples perdirent alors l'espérance qu'ils avaient mise dans le Seigneur, elle fut comme interrompue lorsqu'ils le virent crucifié et qu'ils pleurèrent sa mort. Il les rencontre après sa résurrection, s'entretenant avec tristesse de cet événement, et il retient leurs yeux pour n'en être pas reconnu ; ce n'est pas qu'il refuse de se dévoiler à ceux qui croient, mais il diffère cette manifestation à cause de leur doute, il se joint donc comme tiers à leur conversation, et leur demande de quoi ils s'entretenaient. Ils s'étonnent de ce qu'il fût le seul pour ignorer ce qui s'était accompli en lui qui le demandait. « Etes-vous seul étranger dans Jérusalem, lui dirent-ils. » (*Luc*, XXIV, 18.) Ils lui racontèrent alors tout ce qui était arrivé à Jésus ; et aussitôt ils lui découvrent la profondeur de leurs doutes, et montrent sans le savoir leur blessure au médecin. « Nous espérions, disent-ils, que ce serait lui qui délivrerait Israël. » Ainsi leur doute vient de ce que le bois a touché la pierre, et nous voyons accompli en eux ce dont Moïse était la figure.

Que figure Moïse mourant sur la montagne. — 5. Voyons cette autre figure que renferment ces paroles : « Monte sur la montagne pour y mourir. » (*Deut.*, XXXII, 49.) La mort corporelle de Moïse a figuré la mort de son doute, mais sur la montagne. Admirable mystère ! Ainsi exposé et compris, n'est-il pas mille fois plus doux que la manne ? C'est près du rocher que le doute a pris naissance, c'est sur la montagne qu'il finit. Au milieu des humiliations de sa passion, Jésus-Christ était comme une pierre étendue sous nos yeux, le doute à son sujet avait quelque raison d'être, car ces humiliations n'annonçaient rien de grand, elles ont fait de lui une pierre d'achoppement, mais sa résurrection lui rend tout son éclat, c'est une montagne. Il faut donc que ce doute qui a pris naissance près du rocher, vienne mourir sur la montagne. Que les disciples reconnaissent où est leur salut, et qu'ils raniment leurs espérances. Considérez comment ce doute expire, comment Moïse meurt sur la montagne. Qu'il n'entre point dans la terre promise, nous ne voulons point qu'il y ait là le moindre doute, il faut qu'il meure. Que Jésus-Christ nous le montre frappé de mort. Pierre trembla de crainte, et renia son Maître trois fois. « La pierre était le Christ. » Le Christ

fixum. Horum figuram gerebat Moyses. Figura erat Petri illius ter negantis. Quare Petrus dubitavit ? Quia lignum petræ propinquavit. Cum mortis suæ genus, id est, crucem ipsam prænuntiaret Dominus, ipse Petrus expavit : « Absit a te, Domine, non erit hoc. » (*Matth.*, XVI, 22.) Dubitas, quia petræ imminere virgam vides. Ideo spem suam, quam gerebant de Domino discipuli, tunc perdiderunt : quodam modo intercepta est, quando crucifixum viderunt, quando planxerunt occisum. Invenit eos post resurrectionem loquentes inter se de hac re, tristi colloquio ; et tenens oculos eorum ne ab eis agnosceretur, non se auferens credentibus, sed differens dubitantes, se tanquam tertium collocutorem sermoni commiscuit, et quæsivit ab eis unde loquerentur. Mirantur illi, quia solus ignorat quod in eo factum fuerat qui quærebat. « Tu solus, inquiunt, peregrinaris in Jerusalem ? » (*Luc.*, XXIV, 18.) Et commemorant quæ gesta sint de Jesu. Et continuo jam desperationis suæ medullas aperiunt, et vulnus medico licet nescientes ostendunt : « Nos autem, inquiunt, sperabamus quod in illo redemptio esset Israel. » Ecce facta est dubitatio, quia lignum accessit ad petram : impleta est figura Moysi.

Moyses in monte moriens, quid adumbravit. — 5. Videamus et hanc : « Ascende in montem, et morere. » (*Deut.*, XXXII, 49.) Per mortem corporalem Moysi figurata est mors ipsius dubitationis ; sed in monte. O mira mysteria ! Hoc certe expositum et intellectum, quanto dulcius quam manna. Ad petram nata est dubitatio, in monte mortua est. Quando fuit humilis Christus in passione, quasi petra jacebat ante oculos : merito in illo dubitabatur, humilitas illa nihil magnum prætendebat. Merito ipsa humilitate factus est lapis offensionis : resurrectione autem clarificatus magnus apparuit, jam mons est. Jam ergo illa dubitatio, quæ nata erat ad petram, in monte moriatur. Agnoscant discipuli salutem suam, revocent spem suam. Attende quemadmodum moriatur illa dubitatio, attende quemadmodum moriatur Moyses in monte. Non intret in terram promissionis : nolumus ibi dubitationem ; moriatur.

ressuscita, il devint une montagne, et rendit à Pierre toute sa fermeté. Mais le doute doit mourir; comment meurt-il? «Pierre, m'aimez-vous?» (*Jean,* XXI, 15.) Jésus voit le fond de son cœur, il en pénètre tous les secrets, et il veut savoir de lui qu'il en est aimé, et ce n'est pas assez d'une fois. Il l'interroge donc, et il l'interroge jusqu'à contrister Pierre lui-même, qui s'étonne d'être interrogé par Celui qui sait tout, et de l'être tant de fois, alors qu'il suffirait d'une seule réponse pour qui même serait dans l'ignorance. Mais le Seigneur semble lui dire : J'attends que tu aies été jusqu'au nombre voulu, il faut que tu confesses trois fois par amour ce que la crainte t'a fait renier trois fois. Si donc le Seigneur l'interroge tant de fois, c'était pour mettre à mort le doute sur la montagne.

Invitation à recevoir le baptême. Les mains de Moïse tantôt élevées, tantôt abaissées dans le combat du peuple de Dieu contre Amalec. — 6. Que dire maintenant, mes très-chers frères, de ce que ces vérités vous apparaissent dans toute leur clarté? Si elles étaient voilées, ce n'était point pour nous en dérober la connaissance, mais pour augmenter la joie que nous avons de les découvrir. En effet, elles n'auraient point pour nous autant de douceur, si elles se montraient à découvert comme les choses les plus communes. Que celui donc qui se prépare à recevoir le baptême, et à qui j'avais commencé d'adresser la parole, considère ici quel est son devoir. La mer Rouge était la figure du baptême, le peuple qui la traversait était baptisé, le passage même était le baptême, mais le baptême reçu dans la nuée. Un nuage couvrait encore ce qui était annoncé, un voile couvrait ce qui était promis. La nuée a disparu, la vérité s'est révélée dans tout son éclat, parce que le voile dont Moïse se couvrait pour parler au peuple a été levé. Ce voile était aussi suspendu dans le temple pour en dérober les secrets aux regards des hommes; mais lorsque le Seigneur fut crucifié, ce voile se déchira pour en laisser voir tous les mystères. Venez donc recevoir le baptême, entrez courageusement dans cette voie qui vous est ouverte à travers la mer Rouge, ne craignez point vos péchés passés, pas plus que les Egyptiens qui poursuivaient les Hébreux. Vos péchés vous accablaient sous le lourd fardeau de la servitude, mais dans l'Egypte, lorsque vous étiez esclave de l'amour du siècle dans un pays lointain, vous étiez forcé alors de faire des œuvres terrestres, de faire, pour ainsi dire, des briques, c'est-à-dire des actions de boue. Vos péchés vous oppriment, venez en toute confiance au baptême, l'ennemi pourra vous poursuivre jusque dans l'eau, mais c'est là que la mort l'attend. Craignez encore pour votre vie passée, craignez que quelques-uns de vos péchés restent dans votre âme, s'il est resté un seul des Egyptiens. J'entends la voix des

Ostendat nobis eam Christus mori. Trepidavit Petrus, et negavit ter. « Petra enim erat Christus. » Resurrexit, mons factus est : firmavit et Petrum. Sed moritur dubitatio. Quomodo moritur? « Petre amas me? » (*Joan.*, XXI, 15.) Cordis inspector, cordis cognitor interrogat; et vult audire quod ametur, et parum est semel. Interrogat hoc, audit prope cum tædio ipsius Petri : miratur enim interrogari se a præscio, sed etiam totiens interrogari, cum semel sufficeret respondere etiam nescienti. Sed tanquam tibi diceret Dominus : Expecto, numerus legitimus impleatur : tertio confiteatur per amorem, quia ter negaverat per timorem. Quod ergo Dominus totiens interrogabat, dubitationem illam in monte occidebat.

Ad baptismum invitat. Manus Moysi contra Amalech nunc extentæ, nunc demissæ. — 6. Quid ergo, Carissimi, si patent hæc? Non ad fraudem, sed ad jucunditatem clausa erant. Neque enim tam dulciter caperentur, si prompta vilescerent. Respiciat ergo negotium suum competiturus baptismum, quem alloqui cœperam. Mare Rubrum baptismus erat, populus transiens baptizabatur : transitus ipse baptismus erat, sed in nube. Adhuc enim nubilabatur quod prænuntiabatur : adhuc occultabatur quod promittebatur. Jam modo recessit nubes, manifestæ veritatis serenitas facta est : quia recessit et velum, per quod loquebatur Moyses. Hoc velum et in templo pendebat, ne secreta templi viderentur : sed in cruce Domini velum conscissum est, ut paterent. Veni ergo ad baptismum : ingredere intrepidus viam per mare Rubrum; noli esse de peccato præterito tanquam de Ægyptio sequente sollicitus. Premebant te peccata tua duro onere servitutis, sed in Ægypto, in amore hujus sæculi, in peregrinatione longinqua; cogebant te sectari opera terrena, tanquam lateres facere, opera lutea operabaris. Premunt te peccata, veni securus ad baptismum : usque ad aquam hostis sequi poterit, ibi morietur. Time aliquid de vita præterita, crede aliquid remansurum tuorum peccatorum, si aliquis remansit Ægyptiorum. Audio vocem pigro-

lâches, je ne crains pas, disent-ils, pour mes péchés passés, je ne doute point que tous ils n'aient été effacés dans l'eau sainte par la charité de l'Eglise, mais je crains les péchés que je puis de nouveau commettre. Voulez-vous donc rester en Egypte? Commencez par échapper à l'ennemi présent, qui vous a opprimé, qui vous a mis sous le joug. Pourquoi vous inquiéter des ennemis que l'avenir vous réserve? Ce que vous avez fait, quand vous ne le voudriez point, n'en est pas moins fait; tandis que ce que vous craignez de faire, vous ne le ferez qu'autant que vous le voudrez. Mais, ajoutez-vous, le chemin est difficile, il ne me suffira point d'avoir passé la mer Rouge pour être aussitôt dans la terre promise, le peuple de Dieu a traversé pour y arriver d'immenses déserts. Commencez par secouer le joug de la servitude d'Egypte. Pensez-vous donc que Celui qui a brisé les chaînes de votre ancien esclavage, vous refusera son secours dans le chemin? Celui qui vous a délivré de vos ennemis anciens, ne comprimerait point la fureur des nouveaux? Ne songez qu'à une seule chose, passez avec intrépidité, marchez avec courage, soyez docile, et en obéissant, ne vous laissez pas aller à l'amertume contre ce divin Moïse, dont le premier n'était que la figure. Je dois vous l'avouer, les ennemis ne vous manqueront point. Les Hébreux ont eu des ennemis pour les poursuivre, ils en ont eu qui s'opposaient à leur marche, et c'était, mes frères, la figure de ce qui nous arrive. Qu'il n'y ait donc rien en vous qui contriste Moïse, ne soyez point semblables à cette eau amère que le peuple ne put boire, lorsqu'il eut passé la mer Rouge. Car il fut alors soumis à la tentation. Et cependant lorsque cette tentation se renouvelle, lorsque les peuples se laissent aller à l'aigreur, nous leur montrons Jésus-Christ, nous leur rappelons ce qu'il a souffert pour eux, le sang qu'il a répandu pour leur salut, et ils s'adoucissent au contact de ce bois que nous jetons dans l'eau. Il ne faut pas en douter, vous rencontrerez Amalec s'opposant à votre passage. Moïse alors se mettait en prières, et il élevait les mains; quand il les abaissait, Amalec triomphait; quand il les élevait, Amalec avait le dessous. (*Exod.*, XVII, 12.) Elevez donc les mains pour triompher d'Amalec qui vous tente et s'oppose à votre marche, soyez vigilant et sobre, appliqué à la prière, aux bonnes œuvres, mais en union toutefois avec Jésus-Christ, car les mains étendues de Moïse figuraient la croix de Jésus-Christ. C'est sur cette croix que s'étend l'Apôtre lorsqu'il dit : « Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde. » (*Gal.*, VI, 14.) Qu'Amalec soit donc vaincu et ne s'oppose plus au passage du peuple de Dieu. Si vos mains cessent de s'appliquer aux bonnes œuvres, d'être étendues sur la croix de Jésus-Christ, Amalec l'emportera. Cependant gardez-vous soigneusement de ces deux extrêmes,

rum : Ego, inquit, de præteritis peccatis non timeo, omnia mihi in aqua sancta per Ecclesiæ etiam caritatem dimitti non dubito; sed timeo futura peccata. Placet ergo in Ægypto remanere? Interim hostem præsentem evade, qui jam te pressit, et jam subjugavit. De futuris quid tibi hostes meditaris? Quod jam fecisti, et si nolueris erit : quod facturum te putas, si volueris non erit. Sed periculosa est via : neque enim cum Rubrum mare transiero, jam ero in terra promissionis : ductus est ille populus per longa deserta. Interim ab Ægypto liberare. Quid ergo, putas defuturum tibi auxiliatorem in via, eum qui te eruit de vetusta captivitate? Novos tuos inimicos non compescit, qui te a vetustis hostibus liberavit? Tantum intrepidus transi, intrepidus ambula, obediens esto : noli amaricare Moysi illi, cujus typum ille portabat in hac obedientia. Fateor, non desunt hostes. Sicut enim non deerant qui sequerentur fugientes, ita non deerant qui impedirent ambulantes, Prorsus, Carissimi, figuræ nostræ fuerunt. Interim in te non sit quod contristet Moysen : noli esse aqua amara, quam post mare Rubrum non potuit ille populus bibere. Erat enim et ibi tentatio. Et tamen ista quando eveniunt, quando amaricat populus, ostendimus eis Christum, quæ pro illis tulerit, quomodo pro eis sanguinem fuderit : et mitescunt, tanquam nobis lignum in aquam mittentibus. Plane hostem adversantem itineri tuo Amalech habebis. Tunc orabat Moyses, tunc extendebat manus : et ubi deponebat manus, convalescebat Amalech; ubi extendebat manus, deficiebat Amalech. (*Exod.*, XVII, 12.) Et tuæ manus extentæ sint, deficiat Amalech tentator et hujus itineris impeditor : esto vigil et sobrius in orationibus, in operibus bonis, non tamen præter Christum, quia extensio illa manuum, Christi crux fuit. In illa extenditur Apostolus, cum dicit : « Mundus mihi cruxifixus est, et ego mundo. » (*Gal.*, VI, 14.) Ergo deficiat Amalech, vincatur, et non impediat transitum populi Dei. Si dimittis manus a bono opere, a cruce Christi; prævalebit Amalech.

ou de vous croire revêtu d'une force à toute épreuve, ou de succomber au désespoir. Ces alternatives de défaillance et de force dans les mains du serviteur de Dieu, de Moïse, sont les alternatives qui partagent votre vie. Vous fléchissez quelquefois au milieu des tentations, mais vous ne succombez point. Moïse abaissait les mains, mais il ne tombait pas complétement. Ecoutez le Roi-Prophète : « Si je disais, mon pied a été ébranlé, votre miséricorde, Seigneur, me soutenait. » (*Ps.* XCIII, 18.) Ne craignez donc point, vous aurez pour auxiliaire dans la route Celui qui a été votre libérateur dans l'Egypte. Encore une fois, ne craignez point, entrez courageusement dans la voie, et parcourez-la sans inquiétude. Tantôt Moïse abaissait les mains, et tantôt il les élevait; Amalec ne laissa pas d'être vaincu. Il a pu résister, mais il n'a pu remporter la victoire.

CHAPITRE II. — *Autre espèce de pénitence que tous doivent faire et qui est de tous les jours. Remède qui nous est donné, et contrat que nous faisons dans l'Oraison dominicale pour le pardon de nos offenses. Il faut pardonner à son frère.* — 7. Nous avons maintenant à vous parler d'une autre espèce de pénitence; car je vous ai dit que la sainte Ecriture nous présentait trois grandes raisons de faire pénitence. La première est celle des *compétents* et qui ont un ardent désir de recevoir le baptême ; je l'ai clairement établi sur les témoignages de l'Ecriture. Il est une autre pénitence de tous les jours. Où trouvons-nous des preuves de cette pénitence journalière? Je n'en trouve point de plus évidente et de plus forte que dans l'oraison que nous récitons tous les jours, et où le Seigneur nous a enseigné comment nous devons prier, et ce que nous devons dire à notre Père : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, VI, 12.) Quelles sont ces dettes, mes frères? Nous ne pouvons entendre par là que les péchés; demandons-nous donc à Dieu qu'il nous remette de nouveau les péchés qu'il nous a pardonnés dans le baptême? Il est certain que tous les Egyptiens qui nous poursuivaient sont morts. Or, s'il n'est pas resté un seul de ces ennemis, pourquoi prions-nous le Seigneur de nous remettre nos péchés? c'est à cause de nos mains qui fléchissent dans le combat que nous avons à soutenir contre Amalec. « Remettez-nous, comme nous remettons. » Dieu, tout à la fois, nous a donné un remède et fait avec nous un contrat : sur la terre, il nous a lui-même dicté une formule de prière, dans le ciel il exauce cette prière ; il sait en vertu de quel droit les choses se passent dans le ciel, et comment nous pouvons en obtenir ce que nous désirons. Vous voulez qu'on vous pardonne, pardonnez vous-même. Qu'avez-vous que vous puissiez offrir à Dieu, à qui vous demandez pour recevoir? Est-ce que Jésus-Christ notre Sauveur est encore avec nous sur

Tamen noli omni modo aut continuo te fortem futurum putare, aut penitus desperando deficere. Alternatio enim illa defectus et fortitudinis in manibus servi Dei Moysi, forte alternatio tua fuit. Aliquando enim in tentationibus deficis, sed non succumbis. Deponebat ille paulum manus, non omnino ruebat : « Si dicebam, motus est pes meus, ecce misericordia tua, Domine, adjuvabat me. » (*Psal.* XCIII, 18.) Noli ergo timere : adest in itinere auxiliator, qui in Ægypto non defuit liberator. Noli timere, aggredere viam, præsume securus. Aliquando ille deponebat manus, aliquando erigebat ; tamen victus est Amalech. Rebellare potuit, superare non potuit.

CAPUT II. — *Altera pœnitentia, quæ omnium est, ac quotidiana. Medicina et pactum in Dominica oratione de remittendis debitis. Ignoscendum fratri.* — 7. Itaque admonemur jam de altera loqui pœnitentia. Triplicem quippe ejus considerationem in sancta Scriptura esse proposui. Illa prima competentium est et ad baptismum venire sitientium : hanc de Scripturis sanctis ostendi. Est alia quippe quotidiana. Et ubi illam ostendimus pœnitentiam quotidianam? Non habeo ubi melius ostendam, quam in oratione quotidiana, ubi Dominus orare nos docuit, quid ad Patrem dicamus ostendit, et in his verbis posuit : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.) Quæ debita, Fratres? Quando quidem debita hic intelligi non possunt nisi peccata; quæ debita dimisit in baptismo, iterum ut dimittat oramus? Certe mortuus est omnis Ægyptius qui sequebatur. Si nihil de sequentibus hostibus residuum factum est, quid oramus ut dimittatur, nisi propter manus deficientes contra Amalech? « Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus. » Constituit medicinam, firmavit pactum. Hic preces dictat, ibi precanti respondet : novit quo jure res agatur in cœlo, quomodo impetrari possint desiderata. Dimitti vis? dimitte, ait. Quid enim habes, quod Deo præstes, a quo vis ut præstetur tibi? Numquid jam Christus salvator in terra ambulat?

la terre? Est-ce que Zachée peut encore le recevoir avec joie dans sa maison? (*Luc*, XIX, 6.) Est-ce que Marthe lui prépare encore une demeure et un festin ? (*Luc*, X, 40.) Non, il n'a plus aucun de ces besoins, il est assis à la droite du Père. Mais, nous dit-il, « toutes les fois que vous avez agi ainsi à l'égard de ces petits qui sont à moi, vous l'avez fait pour moi. » (*Matth.*, XXV, 40.) Agir ainsi, c'est étendre les mains pour amener la défaite d'Amalec. Vous donnez aux pauvres, il est vrai, lorsque vous rassasiez celui qui a faim. Vous avez en moins ce que vous donnez, mais sur la terre et non dans le ciel. Cependant même ici-bas, Celui qui vous prescrit de donner, vous rendra ce que vous donnez. C'est ce que nous enseigne l'Apôtre en parlant de l'aumône : « Dieu qui donne la semence pour semer, donnera aussi le pain pour manger. » (II *Cor.*, IX, 10.) Vous êtes l'ouvrier de Dieu, lorsque vous donnez aux pauvres, vous semez pendant l'hiver, pour moissonner pendant l'été. Pourquoi donc, homme de peu de foi, craindre que, dans cette grande maison, un si puissant père de famille ne nourrisse point ses ouvriers? Il vous donnera même ici-bas, mais ce qui suffit à vos besoins. Dieu accordera tout à la nécessité, mais rien à la cupidité. Travaillez donc avec courage, levez les mains et qu'Amalec soit vaincu. Je le répète, lorsque vous donnez quelque chose de ce que vous aviez dans votre maison, vous n'y voyez plus ce que vous aviez coutume d'y voir ; vous ne voyez plus ce que vous avez donné, jusqu'à ce que Dieu vous l'ait rendu. Mais, lorsque vous pardonnez du fond de votre cœur, que perdez-vous? Lorsque vous pardonnez à celui qui pèche contre vous, qu'avez-vous de moins dans votre cœur? Vous remettez, vous pardonnez du fond du cœur, mais vous ne perdez rien. Je dirai mieux, le fleuve de la charité qui jaillissait d'une source intérieure se répandait dans votre cœur; vous gardez de la haine contre votre frère, vous avez fermé cette source. Ainsi donc, non-seulement vous ne perdez rien, lorsque vous pardonnez, mais le fleuve de la charité coule plus abondamment dans votre âme. La charité ne peut souffrir d'être à l'étroit. Vous mettez dans votre cœur une pierre d'achoppement, et vous resserrez le cours de la charité. Je me vengerai, j'userai de représailles, je lui apprendrai, je lui ferai voir, vous êtes dans l'agitation, votre sang bouillonne, vous qui, en pardonnant, pourriez trouver le calme et la tranquillité, le calme de la vie, la tranquillité dans vos prières. En effet, qu'allez-vous faire? Vous allez bientôt prier. Vous dirai-je à quel moment? C'est aujourd'hui même que vous allez prier. Est-ce que par hasard vous ne prieriez pas? Rempli de colère et de haine, vous avez la menace à la bouche, vous ne pardonnez point du fond du cœur. Vous allez donc vous mettre en prière, l'heure est venue, vous commencez à écouter ou à prononcer vous-même les paroles de l'Oraison dominicale. Après avoir écouté ou formulé les premières demandes, vous

Numquid suscipit illum modo in domum gaudens Zacchæus? (*Luc.*, XIX, 6) Numquid ei hospitium et epulas præparat Martha? (*Luc.*, X, 40.) Nihil horum indiget, ad dexteram Patris sedet. Sed « quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 40.) Hæc est extensio manuum, sub qua defecit Amalech. Et erogas quidem pauperi, quando aliquid das esurienti : forte id quod dederis minus habebis, sed in domo, non in cœlo. Sed hic quoque in terra, quo jubente præstitisti, ipse supplet quod dedisti. De hac re cum loqueretur Apostolus, ait : « Qui administrat semen seminanti, et panem in escam subministrabit. » (II *Cor.*, IX, 10.) Operarius enim Dei es, quando das egenti : seminas hyeme, quod metas æstate. Quid ergo metuis infidelis, ne in hac magna domo tantus paterfamilias non pascat operarium suum? Erit et ibi, sed quod sufficiat tibi. Dabit Deus necessitati totum, non cupiditati. Operare ergo intrepidus, extende manus, deficiat Amalech. Sed hinc, ut dixi, aliquid in domo tua cum dederis, vel minus vides quod ibi videbas : non ibi vides cum dederis, donec iterum det Deus. Dic mihi cum ignoscis de corde, quid perdis? Cum ignoscis ei qui peccat in te, quid minus habebis in corde tuo? Inde enim dimittis, sed nihil amittis. Imo vero unda quædam caritatis ibat in corde tuo, et tanquam de vena interiore manabat : tenes odium contra fratrem, obturasti fontem. Non solum ergo nihil perdis, cum ignoscis; sed abundantius irrigaris. Caritas non angustatur. Ponis ibi lapidem offensionis, et tu tibi facis angustias. Vindicabo me, ulciscar me, ego illi ostendam, ego faciam : æstuas, laboras, cui licet ignoscendo esse securum, securum vivere, securum orare. Nam ecce quid acturus es? Oraturus es. Quid dicam quando? Hodie oraturus es. An non es oraturus? Ira et odio impletus, vindictam minaris : non dimittis ex corde. Ecce oras, ecce venit orandi hora, incipis verba illa vel audire

allez arriver à ce verset; et où iriez-vous si vous n'y arriviez point? Vous éloignerez-vous de Jésus-Christ pour ne point pardonner à votre ennemi? Je suppose que vous vous écartiez de lui à ce point dans la prière, et que vous refusiez de dire : « Pardonnez-nous nos offenses, » parce que vous ne pouvez ajouter : « Comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » dans la crainte que Dieu ne vous réponde aussitôt : Je vous pardonne, comme vous pardonnez vous-même, je suppose donc que vous ne pouvez prononcer ces paroles, et que vous ne voulez point pardonner, vous renoncerez à ce verset, vous le passerez sous silence, et vous direz aussitôt le verset qui suit : « Et ne me laissez pas entrer en tentation. » C'est là que vous attend votre créancier dont vous sembliez vouloir éviter la rencontre. Vous êtes comme le débiteur qui rencontre dans la rue celui à qui il doit, s'il aperçoit un débiteur, il quitte sa route et va d'un autre côté pour ne pas rencontrer les regards de son créancier. Voilà ce que vous avez cru pouvoir faire à l'égard de ce verset; vous avez évité de dire : Pardonnez comme je pardonne, de peur que Dieu ne vous prît au mot, c'est-à-dire qu'il ne vous pardonnât point; et vous n'avez pas voulu dire ce verset pour éviter le regard de votre créancier. Mais quel est celui que vous croyez éviter, dites-moi quel est Celui que vous croyez éviter? Dans quel lieu irez-vous où vous pourrez vous trouver sans le trouver lui-même. Ah! vous serez forcé de dire : « Où irai-je pour me dérober à votre esprit? et où fuirai-je de devant votre face? Si je monte dans le ciel, vous y êtes; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent. » (*Ps.* CXXXVIII, 7, 8.) Le débiteur peut-il fuir plus loin Jésus-Christ, son créancier, qu'en allant dans les enfers? Là même se trouve ce créancier sévère. Que ferez-vous donc alors? ce qu'ajoute le prophète : « Je prendrai mon essor en droite ligne, et je m'envolerai aux extrémités de la mer, » c'est-à-dire, appuyé sur l'espérance, je méditerai la fin du monde, je vivrai dans l'observation de vos préceptes, je m'élèverai sur les deux ailes de la charité. Développez donc ces deux ailes de la charité. Aimez votre prochain comme vous-même, et ne gardez point contre lui de haine qui vous oblige à fuir votre créancier.

CHAPITRE III. — *Troisième espèce de pénitence plus affligeante pour les péchés mortels. L'âme qui désespère du pardon se trouve littéralement étouffée.* — 8. Il reste une troisième espèce de pénitence, dont je dirai quelques mots, avec l'aide du Seigneur, pour achever de m'acquitter de ce que je vous ai proposé, de ce que j'ai promis. Cette pénitence est la plus sévère et la plus douloureuse; ceux qui s'y soumettent sont appelés les pénitents proprement dits, ils sont éloignés de la participation au sacrement de l'autel, dans la crainte qu'en le recevant indi-

vel dicere. Dictis et auditis superioribus, venturus es ad hunc versum. Aut si non venturus, quo iturus? Ne ignoscas inimico, deviabis a Christo? Plane si in oratione deviabis, ut nolis dicere : « Dimitte nobis debita nostra; » quia non potes dicere, « sicut et nos dimittimus debitoribus nostris; » ne tibi cito respondeatur : Sic dimitto quomodo et tu dimittis : ergo quia hoc non potes dicere, et non vis dimittere, deviabis ab hoc versu, et prætermittes, et dices quod sequitur : « Ne nos patiaris induci in tentationem : » ibi te capiet creditor tuus, cujus quasi faciem devitabas. Quomodo quisque in vico cum occurrerit ei cui aliquid debet, si ad manum est diverticulum, dimittit quo ibat; et it per aliam partem, ne faciem videat creditoris. Hoc tu in isto versu te fecisse arbitratus es : devitasti dicere : Dimitte, sicut ego dimitto; ne sic dimitteret, id est non dimitteret, quia non dimittis; et noluisti dicere, devitans faciem creditoris. Quem devitas? quis devitas? Quo ibis, ubi tu esse possis et ille non esse? Dicturus es : « Quo abibo a spiritu tuo, et a facie tua quo fugiam? Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades. » (*Psal.* CXXXVIII, 7, 8.) Quantum potest a Christo debitor fugere, quam ut eat in infernum? Adest iste creditor et ibi. Quid facturus es, nisi quod sequitur? « Si assumpsero pennas meas in directum, et volavero in extrema maris : » id est, spe mea finem sæculi meditabor, in præceptis tuis vivam, duabus alis caritatis attollar. Imple ergo duas alas caritatis. Dilige proximum sicut te ipsum; et non teneas odium, unde fugias creditorem.

CAPUT III. —*Tertium genus pœnitentiæ luctuosæ, pro mortiferis peccatis. Desperatione veniæ anima suffocatur.* — 8. Restat pœnitentiæ tertium genus, unde aliquid breviter dicam, ut adjuvante Domino proposita et promissa persolvam. Est pœnitentia gravior atque luctuosior, in qua proprie vocantur in Ecclesia pœnitentes, remoti etiam a sacramento altaris participandi, ne accipiendo indigne, judicium sibi

gnement, ils ne mangent et ne boivent leur condamnation. Cette pénitence est donc une pénitence douloureuse. La blessure est dangereuse, on a commis peut-être un adultère, peut-être un homicide, peut-être un sacrilége, le péché est grave, la blessure profonde, mortelle, elle atteint les sources de la vie, mais le médecin est tout-puissant. La pensée du crime a été suivie du plaisir; le plaisir du consentement et de l'acte même, le pécheur exhale l'odeur d'un mort de quatre jours ; et cependant le Seigneur ne l'a point abandonné, mais lui a crié : « Lazare, sors dehors. » (*Jean*, XI, 43.) La pierre énorme du sépulcre a cédé à la voix de la miséricorde, la vie a triomphé de la mort, le ciel a été vainqueur de l'enfer. Lazare s'est levé, il est sorti du tombeau, mais il était encore lié comme le sont ceux qui font pénitence de leurs péchés après les avoir confessés. Ils sont déjà sortis du tombeau, car, s'ils n'en étaient sortis, ils ne se confesseraient pas. Se confesser, c'est sortir des profondeurs et des ténèbres du tombeau. Mais que dit le Seigneur à son Eglise ? « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » (*Matth.*, XVIII, 18.) Lazare étant sorti du sépulcre, le Seigneur a rempli l'office de sa miséricorde, qui était d'amener à l'aveu de ses fautes ce mort atteint déjà de la corruption du tombeau; c'est aux ministres de l'Eglise de faire le reste : « Déliez-le et laissez-le aller, » leur dit le Sauveur. (*Jean*, XI, 44.) Mes très-chers frères, que personne de vous ne compte sur ce genre de pénitence, que personne ne s'y prépare, et cependant si ce malheur arrive, qu'on se garde de désespérer. Voyez le traître Judas, ce fut moins le crime qu'il commit, que le désespoir du pardon qui fut pour lui la cause d'une perte sans retour. Il s'était rendu indigne de miséricorde, aussi ne vit-il point briller dans son cœur la lumière qui l'aurait fait recourir à la bonté de Celui qu'il avait trahi, à l'exemple de ceux qui l'avaient crucifié ; mais il se donna la mort par désespoir, il se pendit et s'étrangla. Le supplice de son corps fut l'image de celui de son âme. Nous donnons aussi le nom d'esprit à l'air que nous respirons. De même donc que ceux qui se serrent le cou, se donnent la mort, parce que l'air respirable ne peut plus entrer dans leur poitrine, ainsi, ceux qui désespèrent de la miséricorde de Dieu, s'étouffent par leur propre désespoir, et ne peuvent plus recevoir la visite de l'Esprit saint.

Contre les païens qui nous reprochent avec ironie de donner lieu au péché par la facilité de faire pénitence. — 9. Les païens prennent occasion, pour nous insulter, de la pénitence établie dans l'Eglise, et l'Eglise catholique a dû affirmer, contre certaines hérésies, cette doctrine de la nécessité de la pénitence. Il en est qui ont été

manducent et bibant. Illa ergo pœnitentia luctuosa est. Grave vulnus est : adulterium forte commissum est, forte homicidium, forte aliquod sacrilegium ; gravis res, grave vulnus, lethale, mortiferum : sed omnipotens medicus. Jam post suggestionem facti et delectationem et consensionem et perpetrationem, quasi quatriduanus mortuus putet : sed nec ipsum Dominus deseruit, sed clamavit : « Lazare prodi foras. » (*Joan.*, XI, 43.) Cessit voci misericordiæ moles sepulturæ : cessit mors vitæ, cessit infernus superno. Elevatus est Lazarus, processit de tumulo : et ligatus erat, sicut sunt homines in confessione peccati agentes pœnitentiam. Jam processerunt a morte : nam non confiterentur, nisi procederent. Ipsum confiteri, ab occulto et a tenebroso procedere est. Sed quid Dominus Ecclesiæ suæ ? « Quæ solveritis, inquit, in terra, soluta erunt et in cœlo. » (*Matth.*, XVIII, 18.) Proinde Lazaro procedente, quia implevit Dominus misericordiæ suæ bonum, perducere ad confessionem mortuum latentem, putentem ; jam cætera implet Ecclesiæ ministerium : « Solvite illum, et sinite abire. » (*Joan.*, XI, 44.) Sed, Carissimi, hoc genus pœnitentiæ nemo sibi proponat, ad hoc genus nemo se præparet : tamen si forte contigerit, nemo desperet. Judam traditorem non tam scelus quod commisit, quam indulgentiæ desperatio fecit penitus interire. Non erat dignus misericordia, ideo ei non fulsit lumen in corde, ut ad ejus indulgentiam concurreret quem tradiderat, sicut illi qui eum crucifixerant; sed desperando se occidit, et laqueo suspendit se, suffocavit se. Quod fecit in corpore suo, hoc factum est in animo ipsius. Spiritus enim dicitur etiam iste ventus aeris hujus. Quomodo ergo qui sibi collum ligant, inde se occidunt, quia non ad eos intrat spiritus aeris hujus : sic illi qui desperant de indulgentia Dei, ipsa desperatione intus se suffocant, ut eos Spiritus sanctus visitare non possit.

Contra Paganos pœnitentiæ permissione peccandi licentiam dari suggillantes. — 9. Solent inde Christianis Pagani insultare de pœnitentia quæ instituta est in Ecclesia ; et contra nonnullas hæreses tenuit

jusqu'à dire qu'il fallait refuser la pénitence à certains péchés, l'Eglise les a exclut de son sein et déclarés hérétiques. Quelque péché qu'ils aient commis, l'Eglise, cette tendre mère, conserve pour ses enfants des entrailles de miséricorde. Les païens prennent donc occasion de là pour nous insulter, sans savoir ce qu'ils disent, parce qu'ils ne sont pas encore arrivés à comprendre la parole de Dieu, qui rend éloquente la langue des enfants. Vous êtes pour les hommes, disent-ils, une occasion de péché en leur promettant le pardon, s'ils veulent faire pénitence. C'est une cause de relâchement et de dissolution, ce n'est pas un enseignement salutaire. Ils consacrent de longs discours à développer cette opinion, dont ils ne cessent de faire grand bruit, dans un langage très-peu assuré, et quand nous entreprenons de les combattre, bien qu'ils soient vaincus, ils ne veulent point se rendre. Or, je vais vous dire en peu de mots comment ils sont vaincus, car la miséricorde du Seigneur a tout établi dans son Eglise avec une sagesse parfaite. Ils nous accusent donc de favoriser la licence, de pécher en montrant aux pécheurs le port de la pénitence. Mais si les portes du repentir étaient fermées aux pécheurs, n'est-il pas vrai que le nombre de leurs péchés s'accroîtrait d'autant plus qu'ils désespèrent d'en obtenir le pardon? Que dirait, en effet, le pécheur? Voilà que j'ai péché, j'ai commis ce crime, il n'y a plus pour moi d'espérance de pardon; la pénitence serait pour moi sans fruit, je dois être damné, pourquoi ne pas vivre au gré de mes désirs? Puisque je ne puis trouver la charité, que je donne du moins ici-bas libre carrière à la cupidité. Pourquoi m'imposer des privations? Si toute espérance m'est enlevée, tout ce que je ne fais pas ici-bas, je le perds, puisque je n'ai rien à prétendre à la vie qui doit succéder à celle-ci. Pourquoi donc ne pas me rendre l'esclave de mes passions pour les satisfaire et les rassasier? Pourquoi ne pas faire non pas tout ce qui m'est permis, mais tout ce qui me plait? On pourrait lui dire sans doute : Mais, malheureux, vous serez découvert, on vous accusera, vous serez mis à la torture, un châtiment sévère vous attend. Les méchants savent que tel est le langage des hommes et la sévérité ordinaire des lois; mais ils en considèrent un grand nombre qui sont vendus au mal dont la vie est un tissu de crimes, et qui jouissent de l'impunité; ils parviennent à se cacher, à racheter ce qu'ils n'ont pu cacher, et à continuer jusque dans la vieillesse cette vie de débauche, de blasphèmes, de sacriléges, en un mot, cette vie de perdition. Voici les exemples qu'ils invoquent : Voyez, disent-ils, est-ce que cet homme, malgré les crimes énormes qu'il a commis, n'est pas mort dans l'extrême vieillesse? Mais ne voyez-vous pas que Dieu a per-

Ecclesia catholica istam veritatem de pœnitentia agenda. Fuerunt enim qui dicerent, quibusdam peccatis non esse dandam pœnitentiam : et exclusi sunt de Ecclesia, et hæretici facti sunt. In quibuscumque peccatis non perdit viscera pia mater Ecclesia. Ergo solent inde etiam Pagani quasi insultare nobis, nescientes quid loquantur; quia ad verbum Dei, quod linguas infantium facit disertas, nondum pervenerunt. Vos, inquiunt, facitis ut peccent homines, cum illis promittitis veniam, si egerint pœnitentiam. Dissolutio est ista, non admonitio. In hanc sententiam exaggerant verba, quanta quisque potest, lingua vel sonanti, vel titubanti, non tacent : tamen et quando eis loquimur, et si vincantur, non consentiunt. Tamen quomodo vincantur, breviter accipiat Caritas Vestra, quia Domini misericordia totum optime constituit in Ecclesia sua. Dicunt nos dare peccatis licentiam, quia portum pœnitentiæ pollicemur. Si clauderetur aditus pœnitentiæ, nonne ille peccator tanto magis adderet peccata peccatis, quanto magis sibi desperaret ignosci? Diceret enim sibi : Ecce peccavi, ecce scelus admisi, jam mihi veniæ nullus est locus; pœnitentia infructuosa est, damnandus sum : quare jam non vivo ut volo? Quia ibi non invenio caritatem, hic saltem pascam cupiditatem. Quare enim me abstineam? Ibi mihi locus omnis clausus est, hic quidquid non fecero, perdo; quia vita quæ post hanc futura est, non mihi dabitur. Quare ergo non servio libidinibus meis, ut eas impleam et saturem, et faciam quidquid non licet? sed libet? Diceretur ei fortassis : Sed miser capieris, accusaberis, torqueberis, punieris. Sciunt ista homines mali ab hominibus dici, et inter homines servari, attendunt multos male et scelerate viventes impunita habere peccata; occultare possunt, (a) redimere quæ occultare non possunt, redimere usque in senectutem vitam lascivam, blasphemam, sacrilegam, perditam. Enumerant sibi : Quid, ille qui tanta

(a) Sic Victorinus Ms. At Am. et Er. *quæ occultavere non possunt redimere. Usque in senectutem vitæ, lascivias, blasphemias, sacrilegia perdita enumerant sibi, cur ille qui tanta fecit senex mortuus est?* Nec multo melius Lov.

mis que ce grand pécheur, souillé de tant de forfaits mourût dans un âge aussi avancé, pour faire éclater en lui toute sa patience et attendre qu'il fît pénitence. C'est ce que dit l'Apôtre : « Ignorez-vous que la patience de Dieu vous invite à la pénitence. Mais le pécheur, par la dureté de son cœur impénitent, amasse des trésors de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun suivant ses œuvres. » (*Rom.*, II, 4.) Il faut donc que la crainte s'empare ici de nos âmes; il faut que celui qui veut renoncer au péché se rappelle constamment qu'il est sous les yeux de Dieu, non-seulement en public, mais dans sa maison, non-seulement dans sa maison, mais dans sa chambre, la nuit, lorsqu'il est couché, et au plus intime de son cœur. Si donc vous fermez aux pécheurs le port de la pénitence, ils augmenteront par désespoir le nombre de leurs péchés. Ils n'ont donc plus rien dit à ces hommes, qui prétendent que les péchés se multiplient, parce que la foi chrétienne ouvre aux pécheurs le port de la pénitence. Quoi donc? Pensez-vous que Dieu n'a pas dû pourvoir à ce que cette espérance du pardon ne devînt pas pour le pécheur une occasion de multiplier ses crimes? De même qu'il a pris soin que le désespoir n'augmentât point le nombre des péchés, il a pris soin également que l'espérance n'eût le même résultat. Et, en effet, on peut augmenter le nombre de ses péchés par désespoir, comme on le peut également par une trop grande espérance, en disant par exemple : Je ferai ce que je voudrai, Dieu est bon; quand je me convertirai, il me pardonnera. Oui, j'y consens, dites : Quand je me convertirai, il me pardonnera, mais à la condition que vous serez assuré du lendemain. Et n'est-ce pas l'avertissement que vous donne l'Ecriture, lorsqu'elle vous dit : « Ne tardez point à vous convertir au Seigneur, et ne différez point de jour en jour, car sa colère éclatera soudain, et il vous perdra au jour de sa vengeance? » (*Eccli.*, V, 8, 9.) La providence de Dieu, dans sa vigilance, nous a donc préservés de ces deux dangers. Pour que le désespoir n'accroisse point le nombre de nos péchés, elle nous ouvre le port de la pénitence; et afin qu'une trop grande espérance ne donne lieu à de nouvelles iniquités, elle a voulu que le jour de notre mort fût incertain.

fecit, non senex mortuus est? Numquid attendis ideo illum peccatorem et sceleratum senem mortuum, ut ostenderet in illo Deus patientiam, exspectans pœnitentiam? Unde Apostolus dicit : « Ignoras quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Ille autem secundum duritiam cordis sui et cor impœnitens, thesaurizavit sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua. » (*Rom.*, II, 4, etc.) Opus est ergo ut hic timor mentes possideat, opus est ut ille qui peccare non vult, præsentem Deum sibi cogitet, non in publico solum, sed etiam in domo; non in domo solum, sed et in cubiculo, in nocte, in lecto suo, in corde suo. Ergo si tuleris portum pœnitentiæ, desperatione augebunt peccata. Ecce (*f.* mihi) nihil dicunt illi, qui putant ideo augeri peccata, quia portus pœnitentiæ in Christiana fide proponitur. Quid ergo? Deus ne per illam spem indulgentiæ rursus augerentur peccata, non de hinc providere debuit? Quomodo enim providit ne desperando augeantur, sic providere debuit ne sperando augeantur. Quomodo enim re vera auget peccata qui desperaverit, sic potest augere peccata et qui veniam speraverit : ut dicat sibi : Faciam quod volo, Deus bonus est, quando me convertero, ignoscet mihi. Ita plane dic tibi : Quando me convertero, ignoscet mihi; si crastinus dies certus est tibi. Nonne ad hoc te admonet Scriptura? dicens : « Ne tardes converti ad Dominum, neque differas de die in diem; subito enim veniet ira ejus, et in tempore vindictæ disperdet te. » (*Eccli.*, V, 8, 9.) Ecce ad utrumque vigilavit pro nobis providentia Dei. Ne desperando augeamus peccata, propositus est pœnitentiæ portus : rursus ne sperando augeamus, datus est dies mortis incertus.

SERMON CCCLIII.

Pour le jour des octaves des enfants, à qui saint Augustin adresse ces paroles de l'apôtre saint Pierre : « Rejetant donc toute malice, etc. » (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Exhortation aux nouveaux baptisés. Il faut conserver l'innocence des mœurs.* — 1. Notre parole, comme celle d'un pasteur zélé, doit s'adresser à toutes les oreilles, à toutes les âmes de ceux qu'embrassent notre sollicitude pastorale; cependant c'est à vous surtout que nous l'adressons aujourd'hui, à vous, dont la nouvelle enfance est encore revêtue des livrées de cette génération spirituelle que vous avez puisée dans les sacrements. Oui, c'est à vous surtout que la divine parole adresse, par la bouche de l'apôtre saint Pierre, ces paroles pleines de tendresse : « Rejetant donc toute malice et toute tromperie, et les dissimulations, et les envies, et la médisance, comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut; si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux. » (I *Pier.*, II, 1, etc.) Nous sommes témoins que vous l'avez goûté, car c'est nous-mêmes qui, comme une tendre nourrice, vous avons servi cette douceur ineffable. Dociles à nos enseignements, offrez maintenant dans votre conduite le modèle d'une sainte enfance, rejetez toute malice, toute tromperie, toute flatterie, toute envie, toute médisance. Vous devez conserver si fidèlement cette innocence, que vous ne la perdiez pas en grandissant. Qu'est-ce que la malice? c'est le désir de nuire. Qu'est-ce que tromper? n'est-ce pas faire une chose, et en feindre une autre? En quoi consiste la flatterie? à séduire par de fausses louanges. Qu'est-ce que l'envie, sinon la haine du bonheur d'autrui? Qu'est-ce que la médisance? une critique beaucoup plus mordante qu'inspirée par la vérité. La malice se réjouit du mal d'autrui; l'envie fait son tourment du bonheur de son frère, la ruse rend le cœur double, la flatterie ôte au langage sa simplicité, la médisance blesse la réputation. Mais, au contraire, cette sainte innocence dont votre âme est revêtue, étant fille de la charité, « ne se réjouit pas de l'injustice, mais se réjouit de la vérité. » (I *Cor.*, XIII, 6.) Elle est simple comme la colombe, et prudente comme le serpent, non pour nuire, mais pour éviter celui qui cherche à nuire.

CHAPITRE II. — *Il faut pratiquer l'humilité.* — C'est à la pratique de cette innocente simplicité que je vous exhorte, « car le royaume des cieux lui appartient. » (*Matth.*, XIX, 14) c'est-à-dire aux humbles, à ceux qui sont petits à leurs

(1) Dans le chapitre VIII de la Table de Possidius, ces sermons sont intitulés : « Pour le jour des octaves des enfants; » et au chapitre X : « Deux traités pour les octaves des enfants. » Tous les manuscrits rapportent ce sermon à ce jour. Il appartient aux premières années d'Augustin, comme on le voit par le style, qui est le même que dans le sermon CCXVI, qu'il prononça peu de temps après qu'il eut été ordonné prêtre. Verlin et Vindingus ont voulu, mais à tort, le rejeter, en se fondant sur la différence de style.

SERMO CCCLIII [a].

In die octavarum Infantium : quos exhortatur verbis Petri apostoli : Deposita ergo omni malitia, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Baptizatos exhortatur. Innocentia morum retinenda.* — 1. Omnium quidem aures et mentes, quos cura nostra complectitur, solliciti pastoris sermo compellat : verumtamen ad vos proprie nunc dirigitur, quorum recens infantia spiritalis generationis sacramentorum cunabulis insignitur. Vobis enim maxime per apostolum Petrum sic divinum blanditur eloquium : « Deposita ergo, inquit, omni malitia et omni dolo et adulatione et invidia et detractione, tanquam modo nati infantes rationabile et innocens lac concupiscite; ut in illo crescatis in salutem, si gustastis quoniam dulcis est Dominus. » (I *Pet.*, II, 1, etc.) Proinde quia gustatis, nos testes sumus : nos vobis hanc suavitatem nutricis officio ministravimus. Agite itaque admoniti sanctæ instar infantiæ, deponite malitiam, dolum, adulationem et invidiam et detractionem. Hanc innocentiam sic tenere debetis, ut eam crescendo non amittatis. Quid est malitia, nisi nocendi amor? Quid est dolus, nisi aliud agere et aliud simulare? Quid est adulatio, nisi fallaci laude seductio? Quid est invidia, nisi odium felicitatis alienæ? Quid est detractio, nisi mordacior, quam veracior reprehensio? Malitia malo delectatur alieno : invidentia et bono cruciatur alieno : dolus duplicat cor : adulatio duplicat linguam : detractio vulnerat famam. Hujus autem vestræ innocentia sanctitatis, quoniam filia est caritatis, « non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati. » (I *Cor.*, XIII, 6.) Simplex ut columba, et sic astuta ut serpens, non studio nocendi, sed nocentem cavendi.

CAPUT II. — *Humilitas sectanda.* — Ad hanc vos exhortor, « Talium est enim regnum cœlorum, »

(a) Alias XX, inter L, homilias.

propres yeux. N'ayez pour eux ni mépris, ni éloignement, cette petitesse est le propre des grandes âmes. L'orgueil au contraire, est la fausse grandeur des âmes faibles; dès qu'il s'empare d'une âme, il le renverse en paraissant l'élever, il le rend vide en lui donnant une vaine enflure, il le détruit en cherchant à l'étendre. L'homme humble est incapable de nuire, il est impossible à l'orgueilleux de ne pas être nuisible. Je veux parler de cette humilité qui ne veut pas s'élever sur le fragile appui des choses périssables, mais dont la pensée est sincèrement fixée sur ce qui est éternel, où elle espère parvenir, non par ses propres forces, mais avec le secours du ciel. Cette humilité ne peut vouloir le mal de qui que ce soit, parce qu'elle n'y trouve aucun profit pour elle-même. Au contraire, l'envie est le premier fruit de l'orgueil. Or, le caractère propre de l'envieux n'est-ce pas de vouloir le mal de celui dont le bonheur fait son tourment? L'envie donc enfante la malice, qui produit à son tour la ruse, la flatterie, et la médisance, et tous ces mauvais procédés que vous ne pouvez souffrir de la part des autres. Si donc, vous conservez cette humilité vraiment chrétienne, qui nous est représentée dans les Ecritures comme une enfance sacrée, vous serez assurés de posséder un jour l'immortalité des bienheureux, « car à de tels, appartient le royaume des cieux. »

Chapitre III. — *C'est à l'égard de Dieu surtout qu'il faut garder cette innocence qui s'abstient du mal.* — 2. Or, celui qui n'est point orgueilleux à l'égard des hommes, doit l'être beaucoup moins encore à l'égard de Dieu, car si nul ne doit faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît; si personne ne peut souffrir d'insubordination dans celui qui est placé légitimement sous ses ordres, combien plus devons-nous éviter d'être à l'égard de Dieu ce que nous ne voulons pas qu'un homme soit à notre égard? Ils se trompent donc ceux qui prétendent qu'il suffit de ne faire à aucun homme ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît, et qui se plongent si profondément dans une vie de corruption et de débauche, qu'ils s'efforcent de faire contre Dieu ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît. Ils ne souffriraient pas assurément qu'on déshonorât leur demeure, et, par un aveuglement déplorable, ils déshonorent en eux-mêmes la demeure de Dieu, et ferment l'oreille à l'Apôtre, qui leur crie : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Or, si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra; car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple. » (I *Cor.*, III, 16, 17.) Que personne ici ne se fasse illusion. Comment peuvent-ils se flatter d'être innocents à l'égard des autres hommes, lorsqu'ils se nuisent à

(*Matth.*, XIX, 14) humilium scilicet, hoc est, spiritaliter parvulorum. Non contemnatis, non abhorreatis. Magnorum est ista pusillitas. Superbia vero fallax infirmorum est magnitudo; quæ ubi mentem possederit, erigendo dejicit, inflando evacuat, distendendo dissipat. Humilis esse non potest nocens, superbus esse non potest innocens. Humilitatem illam loquor, quæ non vult perituris rebus excellere, sed æternum aliquid veraciter cogitat, quo non suis viribus, sed (*a*) adjuta perveniat. Hæc malum cujusquam velle non potest, quo nequaquam bonum ejus augetur. Porro autem superbia continuo parit invidiam. Quis vero sit invidus, qui non ei malum velit, cujus bono cruciatur? Ergo et invidia parit consequenter malitiam : unde procedit et dolus et adulatio et detractio, et omne opus malum, quod pati nolis ab alio. Pia itaque humilitate servata, quæ in Scripturis sanctis sancta probatur infantia, securi eritis de immortalitate (*b*) beatorum : « Talium est enim regnum cœlorum. »

Caput III. — *Erga Deum multo maxime servanda innocentia.* — 2. Porro qui superbus in homines non est multo maxime adversus Deum contumax esse non debet : quoniam si non est alicui faciendum quod quisque ab alio pati non vult, et nullus hominum vult inobedientem pati eum qui suo juri subditus fuerit; quanto magis cavendum est, ne in Deum quisquam talis exsistat, qualem in se exsistere hominem non vult. Fallunt proinde animas suas qui sufficere existimant, si quod sibi fieri nolunt, nulli hominum faciant, seseque vita luxuriosa ita corrumpunt, ut Deo facere conentur quod sibi ab homine fieri nolunt. Neque enim volunt a quoquam perverti domum suam, qui in se ipsis domum Dei miserabili cæcitate pervertunt, surdi adversus Apostolum clamantem : « Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis? Si quis autem templum Dei corrumpit, corrumpet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. » (I *Cor.*, III, 16, 17.) Nemo se fallat. Quid ergo se putant servare circa alios homines innocentiam suam, cum sibi ita noceant, ut Deo careant habitatore, et puniantur

(*a*) Editi, *sed alienis ad vitam, perveniat.* Emendantur ad Mss. — (*b*) Mss. *bonorum.*

ce point, que Dieu n'habite plus dans leur âme, et qu'ils ressentent les effets de sa vengeance? Aussi qu'arrive-t-il? C'est que, en tombant, en se précipitant dans les plaisirs criminels, non-seulement ils cessent d'être les temples de Dieu, mais ils deviennent de véritables ruines, dans lesquelles habitent les esprits mauvais, auxquels ils commencent d'offrir leurs supplications et un culte sacrilége; « et ainsi, dit Notre-Seigneur, leur dernier état devient pire que le premier. » (*Luc*, XI, 26.) Vous donc qui venez de recevoir une naissance immortelle, on vous a précédemment mis en garde contre ce désir malveillant de nuire, qui cherche à faire aux autres ce qu'on ne peut souffrir soi-même; le même Apôtre veut maintenant vous prémunir contre ces voluptés honteuses et criminelles de la chair, contre ces sacriléges abominables, où on semble ne faire aux hommes rien de ce qu'on ne voudrait pas souffrir soi-même, mais où on refuse l'obéissance à Dieu, à qui tout est soumis, et on fait au Seigneur des seigneurs ce qu'on ne voudrait pas endurer de ses moindres serviteurs. Voici l'avertissement que vous donne cet Apôtre : « Jésus-Christ donc, ayant souffert en sa chair, vous aussi, armez-vous de la même pensée; car quiconque est mort à la chair a cessé de pécher; en sorte que, durant le temps qui lui reste de cette vie mortelle. il ne vit plus selon les convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu. Car c'est bien assez de temps consacré à satisfaire la volonté des Gentils, pour ceux qui ont vécu dans les impudicités, les convoitises, la crapule, les excès du manger et du boire, et le culte sacrilége des idoles. » (I *Pier.*, IV, 1, etc.)

CHAPITRE IV. — *Dieu nous donne, dans la personne des Israélites, une figure de ce que doit être la vie des chrétiens baptisés.* — Oui, c'est assez du temps passé qui a été consacré aux œuvres de boue des pécheurs figurés par la tyrannie des Egyptiens à laquelle les Israélites étaient asservis. La mer Rouge, c'est-à-dire le baptême consacré par le sang de Jésus-Christ, a renversé le véritable Pharaon, et détruit les Egyptiens. Vous n'avez plus rien à craindre de vos péchés passés, semblables aux ennemis qui poursuivaient les Israélites par derrière. Songez que cette vie est comme un désert que vous devez traverser pour arriver à la terre promise, à la céleste Jérusalem, à la terre des vivants. Ne dédaignez point la parole de Dieu, à l'exemple des Israélites, qui se sont dégoûtés de la manne, de peur que vos cœurs, qui sont comme votre palais intérieur, ne perdent le goût de la nourriture spirituelle; ne désirez point les mets de l'Egypte, qui vous feraient murmurer contre les aliments célestes. Ne vous livrez point à la fornication, comme l'ont fait quelques-uns d'entre eux, et ne tentez point Jésus-Christ comme plusieurs d'entre eux l'ont tenté. Si vous avez soif de la foi des Gentils, et que leur résistance vous abreuve de quelque amertume, comme celle de

ultore? Hinc etiam sit ut per noxias voluptates lapsi et effusi, non solum templa Dei esse desinant, verum etiam ruinæ fiant, in quibus habitant mala dæmonia, quibus supplicare, et quæ colere incipiunt : « fiuntque » illis ut dictum est, « posteriora deteriora prioribus. » (*Luc.*, XI, 26.) Unde vos semine immortali regeneratos, sicut superius propter malitiosas nocendi cupiditates, quibus fit hominibus quod oderunt, ita postea propter turpes et illicitas carnis delectationes et nefaria sacrilegia, quibus homines nocere hominibus non videntur, non eis faciendo quod nolunt, sed Deo non obediendo cui cuncta sunt subdita, ipsi dominorum Domino faciunt quod sibi a servulis suis fieri nolunt, idem ipse apostolus Petrus alloquitur, dicens : « Christo ergo passo per carnem, et vos eadem cogitatione armamini. Quia qui mortuus est carne, desiit peccare, ut jam non hominum desideriis, sed voluntate Dei reliquum in carne vivat. Sufficit enim præteritum tempus voluntates gentium consummasse in libidinibus, et voluptatibus, et comessationibus, potatione et nefandis idolorum servitutibus. » (I *Petr.*, IV, 1, etc.)

CAPUT IV. — *In Israelitis data baptizatis figura vitæ Christianæ.* — Sufficit enim præteritum tempus luteis operibus peccatorum, tanquam Ægyptiorum dominationi servisse. Jam mare Rubrum, baptisma scilicet Christi sanguine consecratum, (a) verum dejecit Pharaonem, Ægyptios interemit : nihil de peccatis præteritis tanquam de insequentibus a tergo hostibus formidetis. De cætero cogitate vitæ hujus eremum permeare, et ad terram promissionis, supernam Jerusalem, terram viventium pervenire : ne verbi Dei contemptu tanquam mannæ fastidio, corda vestra velut ora interiora desipiant; ne cibos concupiscentes Ægyptios de alimentis cœlestibus murmuretis : ne fornicemini, sicut quidam illorum fornicati sunt; et ne tentetis Christum, sicut quidam illorum tentaverunt. Si vobis fidem Gentilium sitientibus amaritudo

(a) Sic Mss. At editi, *consecratum vos trajecit, Ægyptios*, etc.

ces eaux que le peuple d'Israël ne put boire, imitez la patience du Seigneur, et jetez dans ces eaux le bois de la croix pour les adoucir. Si le serpent tentateur parvient à vous atteindre de ses morsures, jetez les yeux sur le serpent mystérieux, c'est-à-dire sur la mort que le Seigneur a vaincue, et dont il a triomphé dans sa chair, et vos blessures seront guéries par ce même remède de la croix. Si Amalec, votre ennemi, s'efforce d'entraver votre marche, et de vous barrer le passage; triomphez-en par votre persévérance soutenue à étendre vos bras, comme une figure de la croix. Soyez de vrais et sincères chrétiens; n'imitez point ceux qui ne sont chrétiens que de nom et vides de toutes les œuvres de la foi. Je vous le dis de nouveau, et il faut souvent vous le répéter : « C'est bien assez de temps consacré à satisfaire les désirs des Gentils. » Ayez en horreur et fuyez les chiens qui retournent à leur vomissement; ayez en horreur et évitez ces maisons nettoyées et purifiées, où entrent sept esprits plus mauvais, qui rendent le dernier état de cet homme pire que le premier. Que votre cœur devienne la demeure de celui qui l'a purifié. « Nous vous recommandons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. C'est assez de temps consacré à satisfaire en vous les désirs des Gentils. » (II *Cor.*, VI, 1.) Ecoutez encore le même Apôtre : « Je parle humainement à cause de la faiblesse de votre chair. Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice pour votre sanctification. » (*Rom.*, VI, 19.)

SERMON CCCLIV.

A ceux qui gardent la chasteté : saint Augustin les fortifie d'abord contre les détracteurs et les envieux, et il les prémunit ensuite contre l'orgueil (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Il est nécessaire que les membres de Jésus-Christ encourent la haine du monde, comme il le leur a prédit.* — 1. Notre-Seigneur nous a enseigné, dans l'Evangile dont vous venez d'entendre la lecture, que celui qui croit en lui, croit en Celui qui l'a envoyé. (*Jean*, XII, 44.) Que le Sauveur du monde nous ait été envoyé, c'est un des articles les plus incontestables de la foi chrétienne, car le Christ annonce lui-même que le Christ, c'est-à-dire le corps du Christ, est répandu dans tout l'univers. Il était dans le ciel, et il disait au persécuteur dont la fureur s'exerçait sur la terre : « Pourquoi me persécutes-tu? » (*Act.*, IX, 4.) Le Seigneur pouvait-il dire en termes plus exprès, qu'ici-bas même, il est en nous. C'est

(1) Florus, dans son Commentaire sur les chapitres VIII et XIII de la Ire Epître aux Corinthiens, intitule ce sermon : « Sur les paroles du Seigneur. »

aliqua resistentium, velut aquarum illarum quas Israel non potuit bibere, occurrerit; imitata Domini patientia, velut injecto crucis ligno dulcescant. Si tentatio serpentina momorderit; conspecta illius exaltatione serpentis, tanquam mortis in carne Domini victæ atque triumphatæ, eodem crucis medicamento sanetur. Si adversarius Amalechita iter intercludere atque impedire conabitur, perseverantissima extentione brachiorum ejusdem crucis indicio superetur. Veri et germani estote Christiani : nolite imitari nomine Christianos, opere (*a*) vacuos. Iterum dico, et sæpe dicendum est : « Sufficit præteritum tempus voluntates gentium consummasse. » Detestamini et aversamini canes conversos ad vomitum suum : detestamini et aversamini mundatam et vacantem domum, quo nequiores alii spiritus septem adducuntur, ut sint novissima hominis pejora, quam erant prima. Vos vestrum mundatorem tenete habitatorem. « Præcipientes enim rogamus ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Sufficit enim præteritum tempus voluntates gentium consummasse. » (II *Cor.*, VI, 1.) Audite et apostolum Paulum : « Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ. Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad injustitiam : sic nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem. » (*Rom.*, VI, 19.)

SERMO CCCLIV (*b*).

Ad continentes habitus : quo eos primum adversus obtrectatores et invidos corroborat, tum deinde superbiam cavere jubet.

CAPUT PRIMUM. — *Christi membra in mundi odium, uti prædixit ipse, necesse est incurrant.* — 1. Hoc admonuit Dominus, cum Evangelium legeretur, quoniam qui credit in eum, credit in illum qui eum misit. (*Joan.*, XII, 44.) Missum esse ad nos Salvatorem mundi, fides verissima tenet : quoniam Christum ipse prædicat Christus, hoc est corpus Christi toto orbe diffusum. In cœlis enim ille erat, et sævienti in terra persecutori dicebat : « Quid me persequeris? » (*Act.*, IX, 4.) Ubi Dominus sic expressit et hic se esse

(*a*) Editi, *vanos*. At Mss. *vacuos*. — (*b*) Alias LIII, de verbis Domini.

ainsi qu'il grandit tout entier; car, de même qu'il est en nous sur la terre, nous sommes aussi nous-mêmes en lui dans le ciel, car voilà ce qu'opère l'union de la charité. Celui qui est notre chef est aussi le Sauveur de son corps. C'est donc le Christ qui prêche le Christ, le corps annonce son chef, et le chef défend et protége son corps. Voilà pourquoi le monde nous hait, comme nous l'avons appris de Notre-Seigneur lui-même. (*Jean*, XV, 18.) Ce n'est pas seulement à un petit nombre de disciples qu'il déclarait que le monde les haïssait, et qu'ils devaient se réjouir lorsque les hommes les calomnieraient et diraient toute sorte de mal contre eux, parce que leur récompense était grande dans les cieux. Non, ce n'est pas aux apôtres seuls qu'il s'adressait alors, mais à son corps tout entier, à tous ses membres. Quiconque veut faire partie de son corps et devenir un de ses membres, ne doit pas s'étonner d'être pour le monde un objet de haine.

Les membres de Jésus-Christ n'ont pas seulement à souffrir des ennemis du dehors, mais de ceux du dedans. — 2. Il en est beaucoup, il est vrai, qui reçoivent le sacrement de son corps; mais tous ceux qui reçoivent ce sacrement, ne parviendront point pour cela au séjour promis à ses membres. Presque tous confessent que le sacrement est son corps, parce que tous sont nourris ensemble dans ses pâturages; mais viendra Celui qui fera la séparation, et placera les uns à sa droite, les autres à sa gauche. Des deux côtés on lui dira : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu et que nous vous avons servi? » ou : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu sans vous assister? » (*Matth.*, XXV, 37, etc.) Ceux qui sont à la droite ou à la gauche prendront également la parole, mais ce n'est qu'à un seul côté que le Sauveur dira : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume; » tandis qu'il dira à l'autre : « Allez au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges. »

CHAPITRE II. — Nous donc, à qui une conscience pure rend le témoignage que nous sommes les membres de Jésus-Christ, nous ne devons pas croire que nos seuls ennemis sont ceux qui le sont ouvertement au dehors. Nos ennemis les plus dangereux sont ceux qui paraissent faire partie de l'Eglise et qui n'en sont pas. Ils aiment le monde, et voilà pourquoi ils sont mauvais. Ils croient voir en nous ce qui fait l'objet de leur affection, et ils nous envient cette espèce de prospérité mondaine, au milieu de laquelle nous gémissons. Pour eux, notre bonheur est dans ce qui nous met en danger, mais ils ne connaissent pas ce qui fait notre félicité intérieure, parce qu'ils ne l'ont jamais goûtée. Ils

in nobis. Sic totus crescit : quia quemadmodum ille in nobis est hic, sic et nos ibi in illo sumus. Hoc facit compago caritatis. Ipse qui caput nostrum, Salvator est corporis sui. Prædicat ergo Christus Christum, prædicat corpus caput suum, et tuetur caput corpus suum. Et ideo nos mundus odit, sicut ab ipso Domino audivimus. (*Joan.*, XV, 18.) Non enim Apostolis hoc dicebat paucis, quod odisset eos mundus; et quia gaudere deberent, cum eis detraherent homines et dicerent omnia mala adversum eos, quia propter hæc merces eorum major esset in cœlis; non eis solis dixit Dominus, cum hæc dixit : sed dixit universo corpori suo, dixit omnibus membris suis. Quicumque in corpore ejus et membrum ejus esse voluerit, non miretur quia odit eum mundus.

Membra Christi non solum eos qui foris, sed quosdam etiam intus patiuntur inimicos. — 2. Corporis autem ejus sacramentum multi accipiunt : sed non omnes qui accipiunt sacramentum, habituri sunt apud eum etiam locum promissum membris ejus. (*a*) Pene quidem sacramentum omnes corpus ejus dicunt, quia omnes in pascuis ejus simul pascunt : sed venturus est qui dividat, et alios ponat ad dexteram, alios ad sinistram. Et utraque pars dictura est : « Domine, Domine, quando te vidimus, et ministravimus tibi? » vel « Domine, quando te vidimus, et non ministravimus tibi? » (*Matth.*, XXV, 37, etc.) Pars utraque dictura est : uni tamen dicet : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum : » alteri : « Ite in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. »

CAPUT II. — Non ergo solos inimicos nostros deputare debemus, Carissimi, quicumque bona conscientia Christi membra sumus, non solos eos inimicos nostros putare debemus, qui aperte foris sunt. Multo enim pejores sunt qui intus videntur, et foris sunt. Amant enim mundum; et ideo mali sunt. Et quidem de nobis ea sentiunt, quæ ipsi diligunt, et in hujus mundi quasi prosperationibus quibus ingemiscimus, invident nobis. Ibi nos felices putant, ubi nos periclitamur. Felicitatem vero nostram internam nec

(*a*) Fossatensis vetus codex : *Sacramentum quidem pene omnes gentes dicunt corpus ejus.* Sic etiam Floriacensis, omisso tantum vocabulo *gentes.* Cæteri fere Mss. ab editis nil differunt nisi transpositione particulæ, hoc modo : *Pene sacramentum quidem omnes,* etc.

ne savent pas que toutes ces prospérités temporelles, où le monde nous sourit, est un danger plutôt qu'un honneur, parce qu'ils n'ont point l'idée de la joie véritable.

La chasteté occupe dans le corps de Jésus-Christ la place la plus honorable. Dieu, pour l'éprouver, permet que la chasteté soit attaquée par les envieux. — 3. C'est donc à votre charité que nous adressons ces paroles d'encouragement, puisque nous vous voyons réunis en plus grand nombre, à vous, qui avez conçu le dessein d'une vie plus sublime, c'est-à-dire qui, dans le corps même de Jésus-Christ, occupez, non par vos mérites, mais par sa grâce, une place plus honorable, en vertu de la continence dont vous avez reçu le don. Votre charité même est suspectée par les méchants et ceux qui vous portent envie; cependant, elle n'est attaquée que pour être éprouvée. Si dans la profession de la continence nous cherchons les louanges des hommes, nous fléchirons devant leurs blâmes, devant leurs critiques. Ainsi, vous êtes un chaste serviteur de Dieu, le monde vous soupçonne peut-être d'être impudique, il vous critique, il vous déchire, et s'arrête peut-être volontiers à répéter le mal qu'on dit de vous, car une âme malveillante trouve une espèce de douceur dans les plus mauvais soupçons. Quant à vous, si c'est en vue des louanges des hommes que vous avez embrassé la continence, vous faiblissez nécessairement devant leurs attaques, et vous perdez tout le fruit que vous vous étiez proposé de gagner.

Chapitre III. — *Les méchants sont nécessaires aux bons.* — Or, si vous savez dire avec l'Apôtre : « Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience; » (II *Cor.*, I, 12) les blâmes, les critiques, loin de diminuer votre récompense, la rendent plus pleine et plus abondante. Priez cependant pour celui qui vous déchire, afin qu'il ne meure pas de ce qui fait votre récompense. En effet, mes très-chers frères, c'est par là que Dieu nous éprouve, car si nous n'avions pas d'ennemis, pour qui prierions-nous? suivant le précepte de Notre-Seigneur : « Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent. » (*Matth.*, V, 44.) Comment serions-nous certains, comment demanderions-nous à notre cœur s'il est capable de cet acte d'héroïsme, si nous n'avions rien à souffrir d'aucun ennemi, d'aucun censeur, d'aucun calomniateur, d'aucune bouche médisante? Vous le voyez donc, les méchants sont nécessaires aux bons. Nous sommes dans ce monde comme dans la fournaise de l'orfèvre. Si vous n'êtes pas de l'or, vous brûlez avec la paille; si vous êtes de l'or, le méchant est pour vous la paille; mais si vous êtes de la paille, vous vous dissiperez tous les deux en fumée.

Chapitre IV. — *Ceux qui font profession de*

noverunt; quia non gustaverunt. Quia vero quidquid nobis temporaliter mundus arridet, magis est periculum, quam ornamentum nostrum, nesciunt; quia ista distinguere gaudia non noverunt.

Continentium locus excellentior in Christi corpore. Continentia ipsorum ab invidis mordetur, ut probetur. — 3. Unde hortamur Caritatem Vestram, maxime quia vos videmus frequentius convenisse, qui propositum altius habetis, id est, in ipso corpore Christi ex ejus munere, non meritis vestris, excellentiorem locum tenetis, habentes (*f.* continentiam) conscientiam quæ a Deo donata est. Nam et ipsa malis et invidis nostris in suspicionem venit. Ad hoc tamen mordetur, ut probetur. Si enim in ipsius continentiæ professione laudes quærimus hominum, deficimus reprehensionibus hominum. Cum sis castus servus Dei, ecce te mundus suspicatur forsitan impudicum, et mordet, et reprehendit, et libenter in tuis detractionibus immoratur; malevolæ quippe animæ quasi dulciter sapit, quod pessime suspicatur : tu autem si propter laudes humanas continentiam suscipere voluisti, reprehensionibus humanis defecisti, et totum quod tibi proposueras, perdidisti.

Caput III. — *Mali bonis necessarii.* — Porro autem si nosti dicere cum Apostolo : « Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ : » (II *Cor.*, I, 12) non solum tibi reprehensionibus mercedem non minuit, sed et facit ampliorem. Tu tamen pro illo ora, ne tua mercede moriatur. Nam et hinc probamur, Carissimi, quia si non haberemus inimicos, non essent pro quibus oraremus ex præcepto Domini nostri dicentis : « Diligite inimicos vestros, et orate pro eis qui vos oderunt. » (*Matth.*, V, 44.) Unde probamus, unde cor nostrum interrogamus, utrum hoc facere valeamus, si nullum inimicum, nullum reprehensorem, nullum detractorem, nullum maledicum experiamur? Videtis ergo, quia et mali necessarii sunt bonis. In fornace quodam modo aurificis sumus, hoc est, in hoc mundo. Si aurum non es, simul ardes. Si aurum es, palea tua est malus. Si et tu palea es, simul eritis fumus.

Caput IV. — *In Christi corpore non soli continentes, sed*

chasteté ne sont pas les seuls pour avoir place dans le corps de Jésus-Christ, mais encore ceux qui sont engagés dans les liens du mariage. Les chrétiens mariés qui sont humbles valent mieux que ceux qui gardent la chasteté, mais sont dominés par l'orgueil. — 4. Toutefois, sachez d'abord, mes très-chers frères, que, dans le corps de Jésus-Christ, les membres les plus nobles ne sont pas les seuls. La vie conjugale a son mérite, et occupe une place dans le corps de Jésus-Christ. Ainsi, notre corps ne comprend pas seulement les membres qui occupent une place plus honorable, comme les sens, qui tiennent la place la plus élevée et ont la tête pour siége; car si les pieds ne nous portaient, tout ce qu'il y a en nous de plus élevé serait étendu à terre. C'est ce que l'Apôtre nous enseigne. Les membres qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires. Dieu a mis cet ordre dans le corps, afin qu'il n'y ait point de schisme ou de division. (I *Cor.*, XII, 22, etc.) Or, nous savons que les membres de Jésus-Christ, qui mènent la vie conjugale, s'ils sont vraiment les membres de Jésus-Christ, c'est-à-dire de vrais fidèles, s'ils espèrent ou attendent la vie future, s'ils savent pourquoi ils portent le signe de Jésus-Christ, vous témoignent de l'honneur, nous le savons, et vous jugent meilleurs qu'ils ne sont eux-mêmes. Mais ces témoignages d'honneur qu'ils vous rendent, vous les leur devez vous-mêmes dans la même mesure. Avez-vous la sainteté en partage? craignez de la perdre. Comment? par l'orgueil. Celui qui fait profession de chasteté perd la sainteté d'une manière différente, suivant qu'il commet un adultère ou se livre à l'orgueil. Et, j'ose le dire, ceux qui sont engagés dans les liens du mariage, s'ils sont humbles, sont préférables à ceux qui sont chastes, mais orgueilleux. Que votre charité considère attentivement ce que je vais dire. Voyez le démon, est-ce qu'au jugement de Dieu on lui reprochera les crimes d'adultère ou de fornication? Celui qui n'a pas de corps ne peut les commettre. L'orgueil, l'envie, voilà les seuls crimes qui le précipitent dans le feu éternel.

CHAPITRE V. — *L'orgueil engendre l'envie. La sainte vierge Agnès et Crispine, qui était mariée, ont été toutes deux martyres. Celui qui fait profession de chasteté doit songer, non pas à ce qu'il possède, mais à ce qui lui manque.* — 5. Dès qu'un serviteur de Dieu ouvre son cœur à l'orgueil, l'envie y entre aussitôt à sa suite. Il est impossible que l'orgueilleux ne soit pas esclave de l'envie. L'envie est fille de l'orgueil, l'orgueil n'est jamais stérile, partout où il se trouve il donne des signes de sa fécondité. Or, pour éviter ce malheur, considérez qu'au temps de la persécution, la couronne du martyre fut donnée non-seulement à la vierge Agnès, mais à Crispine, femme mariée ; et on vit même alors, ce qui ne peut être mis en doute, des vierges

etiam conjugati locum habent. Conjugati humiles superbis continentibus meliores. — 4. Verumtamen primum id noveritis, Carissimi, in corpore Christi excellentiora membra esse non sola. Est enim conjugalis vita laudabilis, et habet in corpore Christi locum suum : sicut et in nostro corpore non ea sola habent locum, quæ excellentius locata sunt, sicut sensus in facie superiorem corporis partem occupaverunt : sed, nisi pedes portarent, quidquid sublime est in terra jaceret. Unde Apostolus dicit : « Et quæ inhonesta sunt nostra, magis necessaria sunt. Deus temperavit corpus, ut non essent scissuræ in corpore. » (I *Cor.*, XII, 22, etc.) Novimus autem membra Christi, quæ conjugalem agunt vitam, si membra Christi sunt, id est, si fideles sunt, si futurum sæculum vel sperant, vel exspectant, si norunt quare signum Christi portent, sicut novimus quod honorem deferunt vobis, novimus quod meliores esse vos judicant, quam ipsi sunt. Sed quantum vos illi honorant, tantum et vos mutuam honorificentiam eis præstare debetis. Si enim est in vobis sanctitas, timete ne perdatis eam. Unde? Per superbiam. Aliter perit sanctitas casti, si adulter fuerit; aliter perit, si superbus fiat. Et audeo dicere, conjugalem agentes vitam, si tenent humilitatem, superbis castis meliores sunt. Consideret enim Caritas Vestra quod dico : Diabolum attendite, numquid ei in judicio Dei objiciendum est adulterium aut fornicatio? Nihil horum facit, qui non habet carnem. Sola eum superbia et invidia mittit in ignem æternum.

CAPUT V. — *Superbia invidiæ mater. Agnes virgo et Crispina mulier, ambæ martyres. Continens cogitet quid sibi desit, non quid adsit.* — 5. Servo ergo Dei cui subrepserit superbia, continuo ibi est et invidia. Non potest superbus esse non invidus. Invidia filia est superbiæ: sed ista mater nescit esse sterilis; ubi fuerit continuo parit. Ut autem non sit in vobis, hoc cogitate persecutionis tempore non solam Agnen fuisse coronatam virginem, sed et Crispinam mulierem : et forte, quod non dubitatur, aliqui tunc de

succomber, tandis qu'un grand nombre de personnes mariées ont combattu généreusement et remporté la victoire. Aussi est-ce avec raison que l'Apôtre fait cette recommandation à tous les membres de Jésus-Christ : « Que chacun, par humilité, croie les autres au-dessus de soi. » (*Philip.*, II, 3.) « Prévenez-vous par des témoignages d'honneur. » (*Rom.*, XII, 10.) Si vous êtes pleins de ces pensées, vous ne serez pas grands à vos propres yeux. Car vous devez bien plutôt songer à ce qui vous manque, qu'à ce que vous avez. Ce que vous avez, prenez garde de le perdre; ce que vous n'avez pas encore, suppliez Dieu de vous l'accorder. Considérez dans combien de circonstances votre faiblesse se trahit, et non point celles où vous paraissez l'emporter. Si vous pensez à ce qui vous élève au-dessus des autres, vous avez à craindre l'enflure du cœur. Si, au contraire, vous considérez tout ce qui vous manque, vous gémissez, et ces gémissements sont un commencement de guérison; vous deviendrez humble, vous marcherez en toute sécurité, vous ne craindrez ni le précipice, ni l'enflure.

Chapitre VI. — *S'appliquer à la charité pour éviter l'orgueil. Qu'est-ce que l'orgueil, et pourquoi enfante-t-il l'envie. Devons-nous fuir la science, de peur qu'elle ne nous enfle d'orgueil.* — 6. Plût à Dieu que pour nous tous la charité fût l'unique objet de nos pensées. En effet, elle est la seule qui triomphe de tout, sans laquelle toutes les autres choses n'ont point de prix, et qui attire tout à elle, partout où elle se trouve. C'est de la charité que l'Apôtre dit : « Elle n'est point envieuse. » (I *Cor.*, XIII, 4.) En voulez-vous savoir la raison? Considérez ce qui suit : « Elle ne s'enfle pas. » Le premier des vices, comme je l'ai dit précédemment, c'est l'orgueil, vient ensuite l'envie. Ce n'est point l'envie qui a engendré l'orgueil, mais bien l'orgueil qui engendre l'envie. L'envie suppose nécessairement qu'on aime à être supérieur aux autres; et l'amour de la supériorité s'appelle orgueil. Or, bien que l'orgueil tienne le premier rang parmi les vices, et que l'envie ne vienne qu'en second lieu; l'Apôtre, en faisant l'éloge de la charité, n'a point voulu dire d'abord : « Elle ne s'enfle pas, » et ensuite : « Elle n'est point envieuse. » Pourquoi? Parce qu'après avoir dit : « Elle n'est point envieuse, » il suppose, ce semble, que vous lui demandez pourquoi elle n'est point envieuse, et il répond : « Elle ne s'enfle point. » Si donc elle n'est pas envieuse, parce qu'elle ne s'enfle point, si elle se laissait enfler par l'orgueil, elle serait nécessairement envieuse. Que la charité s'accroisse dans votre âme, elle sera d'autant plus solide qu'elle n'est point enflée. « La science enfle, » dit l'Apôtre. (II *Cor.*, VIII, 1.) Quoi donc? devez-vous fuir la science et choisir de ne rien savoir pour échapper à l'enflure? Pourquoi vous parlons-nous, si l'ignorance est préférable à la science? Pourquoi

continentibus defecerunt, et multi de conjugatis pugnaverunt atque vicerunt. Unde non frustra dicit Apostolus omnibus membris Christi : « Alter alterum existimantes superiorem sibi, et honore mutuo prævenientes. » (*Philip.*, II, 3; *Rom.*, XII, 10.) Hæc etenim si cogitetis, non eritis apud vos magni. Magis enim cogitare debetis quid vobis desit, quam quid vobis adsit. Quod habes, cave ne perdas : quod nondum habes, supplica ut habeas. In quantis sis minor, tibi cogitandum est; non in quantis sis major. Si enim cogitas quantum præcessisti alterum, time tumorem. Si vero cogitas quantum tibi adhuc deest, ingemiscis; et cum ingemiscis, curaris, humilis eris, tutior ambulabis, non præcipitaberis, non inflaberis.

Caput VI. — *Caritas sectanda, ut vitetur inflatio. Superbia quid est, et cur parit invidiam. An fugienda scientia, ne inflet.* — 6. Et utinam possint omnes de una caritate cogitare. Sola est enim, quæ et vincit omnia, et sine qua nihil valent omnia, et quæ ubicumque fuerit trahit ad se omnia. Ipsa est quæ « non æmulatur. » Quæris causam? Attende quod sequitur : « Non inflatur. » (I *Cor.*, XIII, 4.) Prior est in vitiis superbia, ut dicere cœperam, deinde invidia. Non enim invidia peperit superbiam, sed superbia peperit invidiam. Non enim invidet, nisi amor excellentiæ. Amor excellentiæ, superbia vocatur. Cum ergo in ordine prior sit superbia, sequatur autem invidia; Apostolus in laudibus caritatis noluit dicere prius : « Non inflatur; » et postea : « Non æmulatur; » sed prius dixit : « Non æmulatur; » postea : « Non inflatur. » Quare hoc? Quia cum dixisset : « Non æmulatur, » quasi quæsiturus eras causam, quare non æmulatur; subdidit : « Non inflatur. » Ergo si ideo non æmulatur, quia non inflatur; si inflaretur, æmularetur. Hoc in vobis crescat, et anima solidatur, quia non inflatur. « Scientia, » ait Apostolus, « inflat. » (II *Cor.*, VIII, 1.) Quid ergo? scientiam fugere debetis, et electuri estis nihil scire potius, quam inflari? Ut quid vobis loquimur, si melior est ignorantia quam scien-

cette discussion ? Pourquoi ces distinctions ? Pourquoi vous rappeler ce que vous savez, et vous apprendre ce que vous ne savez pas, s'il faut fuir la science dans la crainte de l'enflure? Aimez donc la science, mais préférez la charité. Si la science est seule, elle enfle le cœur. Mais comme « la charité édifie, » elle ne permet point que la science se laisse aller à l'enflure de l'orgueil. La science n'enfle donc que là où la charité n'édifie point, mais partout où la charité édifie, la science est solidement affermie. Il n'y a pas d'enflure possible quand la pierre sert de fondement.

CHAPITRE VII. — *L'aiguillon de la chair a été donné à l'Apôtre pour le prémunir contre l'orgueil. Désirons être exaucés, non selon nos désirs, mais pour notre guérison. Comment doit-on demander les choses éternelles, comment les temporelles.* — 7. Considérez combien l'enflure, c'est-à-dire l'orgueil, nous tente violemment, puisque, pour combattre ce vice dans l'Apôtre, il a été donné à sa chair un aiguillon, l'ange de Satan pour le souffleter. Celui qui est souffleté est frappé à la tête pour qu'elle ne puisse se relever; et en effet, l'Apôtre avait à craindre de s'enfler, c'est-à-dire, de s'enorgueillir de sa science : « De peur, dit-il, que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'orgueil. » (II *Cor.*, XII, 7, etc.) La grandeur de ses révélations était pour lui une juste raison de craindre l'orgueil. « De peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'orgueil, il a été donné à ma chair un aiguillon, l'ange de Satan pour me souffleter. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur de l'éloigner de moi. Il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans la faiblesse. » Le malade, vous le voyez, demande donc que le médecin éloigne de lui, quand il le désire, le remède qui lui a été appliqué pour le guérir. Non, lui répond le médecin, le remède est cuisant, mais il guérit. Vous dites : Enlevez-le, il est trop violent pour moi. Le médecin vous répond : Je ne l'enlèverai point, parce qu'il doit vous guérir. Pourquoi avez-vous réclamé le secours du médecin? Est-ce pour être guéri ou ne rien souffrir? Le Seigneur n'a donc point exaucé Paul selon ses désirs, parce qu'il l'a exaucé pour sa guérison. Ce n'est pas un grand mérite, ce n'est pas une grâce signalée d'être exaucé de Dieu selon nos désirs. Ne croyez donc pas que ce soit un grand bien pour celui qui prie d'être exaucé conformément à ses désirs. Voyez ce qu'il demande, voyez ce qu'il obtient. Encore une fois, regardez comme une grâce signalée d'obtenir, non point ce que vous désirez, mais ce qui vous est utile. Les démons eux-mêmes ont obtenu ce qu'ils demandaient, et Notre-Seigneur leur per-

tia? Ut quid vobis disputamus? ut quid ista distinguimus ? Ut quid quod nostis admonemus, quod non nostis inferimus, si scientia cavenda est, ne inflet. Ergo amate scientiam, sed anteponite caritatem. Scientia si sola sit, inflat. Quia vero « caritas ædificat, » non permittit scientiam inflari. Ibi ergo inflat scientia, ubi caritas non ædificat : ubi autem ædificat, solidata est. Non est ibi inflatio, ubi petra est fundamentum.

CAPUT VII. — *Stimulus carnis Apostolo datus, ne superbiret. Exaudiri optemus, non ad voluntatem, sed ad sanitatem. Æterna quomodo petenda, quomodo temporalia.* — 7. (*a*) Quantum autem tentat inflatio, hoc est, elatio, ut propter hoc vitium etiam tantus ille Apostolus appositum sibi esse diceret stimulum carnis, angelum satanæ, a quo colaphizaretur? Qui colaphizatur, caput ejus tunditur, ne erigatur : nam et ibi de scientia metus erat inflationis, hoc est elationis. Ait enim : « In magnitudine revelationum mearum ne extollar. » (II *Cor.*, XII, 7, etc.) Ibi ergo metuenda erat elatio, ubi magnarum rerum erat revelatio : « In magnitudine revelationum mearum ne extollar, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ, qui me colaphizet. Propter quod ter Dominum rogavi, ut auferret eum a me : et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur. » Petit æger, ut quod ad salutem apponit medicus, cum voluerit ægrotus auferatur. Medicus dicit : Non : mordet, sed sanat. Tu dicis : Tolle quod mordet. Medicus dicit : Non tollo, quia sanat. Tu ad medicum quare venisti? Sanari, an molestiam non pati? Non ergo exaudivit Dominus Paulum ad voluntatem, quia exaudivit ad sanitatem. Nam non est magnum, exaudiri a Deo ad voluntatem, non est magnum. Ne putetis magnum esse hoc, quando quisque orat, pro magno, si exauditur. Quære quid orat, quære in quo exaudiatur. Nam non habeatis pro magno, exaudiri ad voluntatem : habete pro magno, exaudiri ad utilitatem. Ad voluntatem etiam dæmones exauditi sunt, et ad porcos quos petierant, ire permissi sunt. (*Matth.*, VIII, 32.) Ad voluntatem etiam princeps eorum exauditus est diabo-

(*a*) Sic melioris notæ Mss. At Lov. *Quando autem tentat inflatio, hoc est elatio? Utique ubi et quando caritas deest. Nam propter hoc vitium,* etc. Editi cæteri nostris Mss. consentiunt, nisi quod pro *Quantum,* habent *Quando.*

mit d'entrer dans les porcs comme ils le désiraient. (*Matth.*, VIII, 32.) Le prince même des démons, Satan, obtint ce qu'il désirait; il demanda et reçut la permission de tenter Job pour éprouver ce fidèle serviteur et pour sa propre confusion. (*Job*, I, 12.) Les Israélites furent aussi exaucés suivant leurs désirs, et vous savez ce qui leur arriva, lorsqu'ils avaient encore la nourriture à la bouche. (*Nomb.*, XI, 32; *Ps.* LXXVII, 30.) N'estimez donc pas que ce soit un grand bien d'obtenir de Dieu tout ce qu'on désire. Quelquefois Dieu vous accorde dans sa colère ce que vous lui demandez, et il vous le refuse quelquefois dans sa miséricorde. Lorsque vous demandez, au contraire, ce que Dieu approuve, ce que Dieu commande, ce que Dieu nous promet dans le siècle futur, demandez-le en toute confiance, et priez avec toute la ferveur possible pour l'obtenir. Car ce sont là des grâces que Dieu nous accorde dans sa bonté, ce sont les dons, non point de sa colère, mais de sa miséricorde. Mais quand vous demandez à Dieu les biens temporels, demandez-les avec modération, demandez-les avec crainte, laissez Dieu maître de vous les accorder, s'ils doivent vous être utiles, ou de vous les refuser, s'il sait qu'ils doivent vous être nuisibles. Or, c'est au médecin, et non au malade, de savoir ce qui est bon et ce qui peut être nuisible.

CHAPITRE VIII. — *Contre ceux qui font profession de chasteté et sont orgueilleux.* — 8. Parmi ceux qui font profession de chasteté, il en est donc qui sont humbles, il en est qui sont orgueilleux. Or, que les orgueilleux ne se promettent point le royaume des cieux. La place où conduit la continence est la plus élevée, mais : « Celui qui s'élève sera humilié. » (*Luc*, XIV, 11.) Pourquoi aspirer, par un désir de grandeur, à la place la plus élevée, lorsque vous pouvez l'obtenir par la pratique de l'humilité? Si vous vous élevez, Dieu vous abaisse; si vous vous abaissez, Dieu vous élève. C'est une sentence sortie de la bouche du Seigneur, on ne peut rien y ajouter, rien en retrancher. Or, on voit souvent des hommes continents s'enorgueillir jusqu'à professer une superbe ingratitude, non-seulement à l'égard des autres hommes, mais à l'égard de leurs propres parents, et à s'élever contre eux. Pourquoi? Parce que leurs parents ont eu des enfants, tandis qu'eux ont dédaigné l'union conjugale. Or, comment cette ingratitude serait-elle possible à ceux qui dédaignent le mariage, si leurs parents ne leur avaient donné le jour? Un fils qui ne se marie point, vaut mieux que son père qui est marié, je le veux; et une fille qui est restée vierge, est supérieure à sa mère, engagée dans les liens du mariage. Mais si par-là même ils sont plus orgueilleux, ils cessent d'être meilleurs. S'ils valent mieux, c'est, sans aucun doute, parce qu'ils ont plus d'humilité. Voulez-vous donc savoir si vous êtes meilleurs? Interrogez votre âme. Y voyez-vous de l'enflure? Là où il y a de l'enflure, il y a nécessairement

lus, a quo petitus Job tentandus non est negatus, ut esset ille probatus, iste confusus. (*Job*, I, 12.) Ad voluntatem etiam Israelitæ exauditi sunt; et cum adhuc cibus esset in ore ipsorum, nostis quæ consecuti sunt. (*Num.*, XI, 33; *Psal.* LXXVII, 30.) Nolite ergo pro magno habere, exaudiri ad voluntatem. Aliquando Deus iratus dat quod petis, et Deus propitius negat quod petis. Cum vero ea quæ Deus laudat, quæ Deus præcipit, quæ Deus in futuro sæculo promittit, ab illo petitis; securi petite, et incumbite, quantum potestis, orationibus, ut sumatis. Illa enim propitio Deo conceduntur : illa ejus non ira, sed misericordia largiuntur. Quando autem petitis temporalia, cum modo petite, cum timore petite : illi committite, ut si prosunt, det; si scit obesse, non det. Quid autem obsit, quid prosit, medicus novit, non ægrotus.

CAPUT VIII. — *Contra continentes superbos.* — 8. Sunt ergo continentes humiles, sunt superbi. Non sibi promittant superbi regnum Dei. Excellentior locus est, quo ducit continentia : sed « qui se exaltat, humiliabitur. » (*Luc.*, XIV, 11.) Quid quæris celsiorem locum appetitu celsitudinis, quem potes apprehendere retentione humilitatis? Si extollis te, Deus dejicit te : si tu dejicis te, Deus elevat te. Sententia Domini est : nec addi aliquid, nec detrahi potest. Usque adeo autem continentes homines plerumque superbiunt, ut non solum quibuscumque hominibus, sed etiam parentibus ingrati sint, et adversus parentes extollantur. Quare? Quia illi genuerunt, isti nuptias contempserunt. Unde ingrati essent qui nuptias contempsissent, nisi illi genuissent? Sed melior est filius patre suo conjugato, quia ipse non duxit uxorem : et melior est filia matre sua maritata, quia ipsa non quæsivit virum. Si superbior, nullo modo melior : si melior, sine dubitatione humilior. Si vis te invenire meliorem, interroga animam tuam, si vides ibi inflationem. Ubi inflatio est, inanitas est.

du vide. Où le démon trouve du vide, il cherche à faire son nid.

Chapitre IX. — *Avec quel soin ceux qui font profession de continence doivent éviter l'orgueil. Le chrétien marié qui est humble, vaut mieux que le chrétien chaste, mais orgueilleux. Le chrétien qui fait profession de chasteté mais qui est orgueilleux, n'a point de place dans le royaume de Dieu.* — 9. J'oserai même vous dire, mes frères, que pour les chrétiens chastes, mais orgueilleux, il est utile de tomber, afin qu'ils soient humiliés dans ce qui a été la cause de leur orgueil. Que sert, en effet, la continence à celui qui est dominé par l'orgueil ? Il méprise le moyen choisi de Dieu pour la naissance de l'homme, et il désire ce qui a été cause de la chute du démon. Vous avez renoncé au mariage, vous avez bien fait; vous avez fait choix d'un état meilleur, mais prenez garde de vous enorgueillir. C'est de l'union de l'homme et de la femme que l'homme est né, l'orgueil a été la cause de la chute des anges. Si je considère en eux-mêmes les biens spirituels qui vous ont été départis, vous valez mieux que votre père, parce que vous avez renoncé au mariage ; vous valez mieux que votre mère, vous, jeune fille, qui avez voulu rester vierge, car la sainteté virginale est supérieure à la chasteté conjugale. Si nous comparons ces deux états, l'un est évidemment préférable à l'autre, qui peut en douter? Mais ajoutons à ces deux états ces deux termes opposés, l'orgueil et l'humilité, et repondez, s'il vous plaît, à la question que je vais vous faire. Qui vaut mieux de l'orgueil ou de l'humilité? Vous répondez : c'est l'humilité. Joignez donc l'humilité à la sainteté virginale. Que non-seulement votre virginité ne soit point entachée d'orgueil, mais qu'on ne la trouve point non plus dans votre mère. Si vous êtes esclave de l'orgueil, tandis que votre mère pratique l'humilité, la mère vaudra mieux que sa fille. En considérant individuellement l'état dont vous avez fait choix, je vous avais trouvée supérieure; maintenant que je considère deux autres termes opposés, je n'hésite point à préférer une femme humble à une vierge orgueilleuse. Et dans quel sens lui donnai-je la préférence? Voyez comment je préfère celle que je me bornais à comparer à une autre. La chasteté conjugale est bonne, mais la pureté virginale est meilleure. Je comparais ensemble deux biens, et non le bien et le mal, mais je faisais une distinction entre ce qui est bien et ce qui est mieux. Mais lorsque je pose ces deux termes, l'orgueil et l'humilité, puis-je dire : L'orgueil est bon, toutefois l'humilité vaut mieux? Non, quelle est notre manière de nous exprimer? L'orgueil est un mal, l'humilité est un bien; l'orgueil est un grand mal, l'humilité est un grand bien. Si donc, l'un de ces deux termes est bon et l'autre mauvais, celui qui est mauvais vient se joindre au bien supérieur qui est en vous, et le corrompt tout

Diabolus ubi inane invenerit, nidum facere molitur.

Caput IX. — *Continentibus quam maxime cavenda superbia. Conjugatus humilis quantum melior continente superbo. Continens superbus locum non habet in regno Dei.* — 9. Denique, Fratres mei, audeo dicere superbis continentibus expedit cadere, ut in eo ipso in quo se extollunt humilientur. Quid enim prodest cui inest continentia, si dominatur superbia? Contempsit unde natus est homo, et appetit unde cecidit diabolus. Nuptias contempsisti, bene fecisti; aliquid melius elegisti : sed noli superbire. De nuptiis homo natus est, de superbia angeli ceciderunt. Si singula vestra bona considerem, melior es patre tuo, qui nuptias contempsisti; et tu melior matre tua, quæ nuptias contempsisti. Etenim melior est virginalis sanctitas, quam pudicitia conjugalis. Ista duo simul si comparentur, melius est illud quam illud : quis dubitat? Sed addendo alia duo, superbiam et humilitatem; in istis duobus interrogo vos, et de his respondete mihi : Quid est melius, superbia, an humilitas? Respondes : Humilitas. Junge illam virginali sanctitati. Superbia vero non solum non sit in virginitate tua, sed non remaneat nec in matre tua. Si enim tu tenueris superbiam, et tua mater humilitatem, melior erit mater quam filia. Iterum comparabo vos. Jam dudum singula cum intenderem, meliorem te inveneram : modo bina cum intendo, non dubito præferre humilem mulierem virgini superbæ. Et quomodo præferre? Videte quomodo præfero illam, quam modo comparabam. Bona pudicitia conjugalis est, melior integritas virginalis. Duo bona comparabam, non malum et bonum ; sed bonum et melius distinguebam. Porro autem duo illa cum posuero, superbiam et humilitatem, numquid possumus dicere : Bonum est superbia, sed melior est humilitas? Sed quid dicimus? Superbia malum est, humilitas bonum : et superbia magnum malum, humilitas magnum bonum. Si ergo horum duorum unum et malum, est alterum bonum : jungitur malum ad majus tuum bonum, et fit totum malum :

entier; l'autre terme qui est bon s'ajoute au bien moindre de votre mère et produit un grand bien. Votre mère aura dans le royaume des cieux une place moins élevée que sa fille qui est vierge. La fille aura une place supérieure, la mère une place inférieure; toutes deux cependant seront dans les cieux comme une étoile brillante et une plus obscure, mais qui sont cependant toutes deux dans les cieux. Mais si votre mère est humble, tandis que vous êtes orgueilleuse, elle occupera dans les cieux une place proportionnée à ses mérites, tandis que vous, sa fille, en serez complétement exclue. Et quelle place peut espérer celui qui n'a aucune place dans les cieux? Point d'autre qu'avec celui qui est tombé du haut des cieux et a fait tomber celui qui était debout. Le démon est tombé des hauteurs d'où il a lui-même précipité l'homme. Il a fait tomber l'homme qui était debout dans la justice, mais Jésus-Christ l'a relevé après sa chute. Considérez cependant par quels moyens votre Seigneur vous a relevé. Il vous a relevé par l'humilité, il s'est humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort. (*Philip.*, II, 8.) Votre roi est humble, et vous persévérez dans l'orgueil. Le chef est humble, et le membre est orgueilleux. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! Celui qui aime l'orgueil, ne veut point faire partie du corps dont le chef est humble. Or, s'il ne fait point partie de ce corps, qu'il considère ce qu'il deviendra. Je ne veux point le dire, pour ne point paraître vous inspirer un trop grand effroi, ou plutôt que ne puis-je vous inspirer une frayeur salutaire et efficace! Plaise à Dieu que celui ou celle qui se conduisaient de la sorte, ne soient plus ce qu'ils étaient! Plaise à Dieu que mes paroles aient pénétré les cœurs et ne soient pas perdues au dehors! Il faut tout espérer de la miséricorde de Dieu, car celui qui nous épouvante, nous contriste; celui qui nous contriste, nous console, mais à la condition que celui qui est contristé réformera sa conduite.

SERMON CCCLV.

Ier *de la vie et des mœurs de ses clercs* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Il faut prendre soin d'avoir non-seulement une bonne conscience, mais une bonne renommée.* — 1. J'ai eu le désir et je vous ai prié hier de vous réunir ici en plus grand nombre, pour entendre ce que je vais vous dire. Nous vivons ici avec vous, et pour vous, et tous nos désirs, tous nos vœux sont de vivre éternellement avec vous auprès de Jésus-Christ. Je

(1) Possidius, au chapitre XXIII de la vie de saint Augustin, fait mention des sermons suivants, que le saint Docteur a prononcés devant le peuple, peut-être lorsque les biens possédés par ses clercs excitaient l'envie. Ils ont été autrefois cités dans les conciles et dans les Actes ecclésiastiques, le second, il y a onze cents ans, par l'abbé Pierre, dans le synode de Carthage, tenu l'an 525. (Voyez tome IV des Conciles, nouvelle édition, page 1647.) Landry, évêque de Paris, le loue, en s'appuyant sur l'autorité du concile, dans le privilége accordé aux moines de Saint-Denis, et dans une autre charte accordée par Bertefride, évêque d'Amiens, aux moines de Corbie, vers le milieu du VIIe siècle. (Voyez tome VI des Conciles, pages 487 et 527.) Ces deux sermons, le premier et le second, ont été cités dans le concile d'Aix, l'an 816. Florus cite le premier dans son Commentaire sur le chapitre VIII de la IIe Epitre aux Corinthiens.

jungitur bonum ad matris tuæ minus bonum, et fit magnum bonum. Minorem locum habebit mater in regno cœlorum, quoniam maritata est, quam filia, quoniam virgo est. Majorem enim locum filia virgo, minorem locum mater maritata, ambæ tamen ibi : quomodo fulgida stella, obscura stella, ambæ tamen in cœlo. Si vero mater tua fuerit humilis, tu superba : illa habebit qualemcumque locum, tu autem nullum locum. Et quis invenit alterum locum qui ibi non habuerit locum, nisi cum illo qui inde cecidit, stantemque dejecit? Inde cecidit diabolus, unde stantem dejecit hominem. Dejecit stantem : sed Christus descendens erexit jacentem. Unde te tamen erexit Dominus tuus, attende. Humilitate erexit, factus obediens usque ad mortem, humiliavit semetipsum. (*Philip.*, II, 8.) Princeps tuus humilis, et tu superbus? Caput humile, et membrum superbum? Absit. Non vult esse de corpore capitis humilis, qui amat superbiam. Si autem non fuerit, videat ubi erit. Ego nolo dicere, ne amplius videar terruisse. Imo utinam terruerim, et aliquid egerim. Utinam qui sic fuerat, vel quæ sic fuerat, non sit ulterius. Utinam verba ista infuderim, et non effuderim. Totum sperandum est de misericordia Dei : quia qui terret, contristat; qui contristat, consolatur; sed si qui contristatus est, emendatur.

SERMO CCCLV [a].

De vita et moribus clericorum suorum, I.

CAPUT PRIMUM. — *Curandum ut bona sit non solum conscientia, sed etiam fama.* — 1. Propter quod volui et rogavi hesterno die, ut hodie frequentius conveniretis, hoc est quod dicturus sum. Vobiscum hic vivimus, et propter vos vivimus : et intentio votumque nostrum est, ut apud Christum vobiscum sine fine

(a) Alias de Diversis XLIX.

crois que notre vie est tout entière sous vos yeux, et il nous est peut-être permis de dire avec l'Apôtre, bien que nous soyons si au-dessous de lui : « Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ. » (I *Cor.*, IV, 16.) Aussi ne veux-je pas que personne trouve en nous un prétexte pour autoriser sa mauvaise conduite : « Car nous avons soin, dit le même Apôtre, de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes. » (II *Cor.*, VIII, 21.) Pour nous, notre conscience nous suffit, mais pour vous, nous devons veiller à ce que notre réputation non-seulement soit sans tâche, mais qu'elle brille d'un vif éclat. (XII *Quæst.*, dist. 1, cap. *Nolo.*) Retenez ce que j'ai dit, et sachez faire cette distinction. La conscience et la réputation sont deux choses différentes. La conscience est pour vous, la réputation pour votre prochain. Négliger le soin de sa réputation, parce qu'on est fort de sa conscience, c'est cruauté, surtout lorsqu'on est élevé à cette dignité que l'Apôtre avait en vue en écrivant ces paroles à son disciple : « Montrez-vous en tout un modèle de bonnes œuvres. » (*Tit.*, II, 7.)

La vie commune dont nous trouvons des exemples chez les premiers chrétiens. Monastère fondé par Augustin d'abord dans un jardin, puis dans la maison épiscopale. Une condition obscure est un gage de salut, une dignité élevée est pleine de dangers. La vie commune dans un monastère. — 2. Or, pour ne point vous retenir longtemps, d'autant plus que je suis assis en vous parlant, et que vous êtes fatigués en m'écoutant debout, vous savez tous ou presque tous que nous vivons tous dans cette maison qui est appelée la maison épiscopale, en nous efforçant, autant que nous le pouvons, d'imiter les saints dont parle en ces termes le livre des Actes des Apôtres : « Nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. » (*Act.*, IV, 32.) Il en est peut-être parmi vous qui n'examinent point avec assez de soin notre vie pour la connaître, comme je le désirerais ; je vais donc vous expliquer ce que je viens de dire en peu de mots. Par la grâce de Dieu, vous voyez en moi votre évêque ; or, je suis arrivé jeune encore dans votre ville, comme beaucoup d'entre vous se le rappellent. Je cherchais où je pourrais établir un monastère pour y vivre avec mes frères. J'avais dit adieu à toutes les espérances du siècle, je n'ai pas voulu être tout ce que j'aurais pu devenir, ni cherché à être ce que je suis maintenant : « J'ai choisi d'être le dernier dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs. » (*Ps.* LXXXIII, 11.) Je me suis séparé de ceux qui aiment le siècle, mais sans m'égaler à ceux qui sont les conducteurs des peuples. J'ai

vivamus. Credo autem ante oculos vestros esse conversationem nostram ; ut et nos dicere fortassis audeamus, quamvis illi multum impares, quod dixit Apostolus : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. » (I *Cor.*, IV, 16.) Et ideo nolo ut aliquis de nobis inveniat male vivendi occasionem. « Providemus enim bona, » ut ait idem Apostolus, « non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus. » (II *Cor.*, VIII, 21.) Propter nos, conscientia nostra sufficit nobis : propter vos, fama nostra non pollui, sed pollere debet in vobis. (XII *quæst.*, dist. 1, cap. *Nolo.*) Tenete quod dixi, atque distinguite. Duæ res sunt conscientia et fama. Conscientia tibi, fama proximo tuo. Qui fidens conscientiæ suæ negligit famam suam, crudelis est : maxime in loco isto positus, de quo dicit Apostolus scribens ad discipulum suum : « Circa omnes te ipsum bonorum operum præbens exemplum. » (*Tit.*, II, 7.)

Vita communis, cujus exemplum in primis Christianis. Monasterium ab Augustino, primum in horto, et post in episcopii domo institutum. In loco humili salus, in alto periculum. Vita communis in monasterio. — 2. Ut ergo non vos diu teneam, præsertim quia ego sedens loquor, vos stando laboratis : nostis omnes, aut pene omnes, sic nos vivere in ea domo quæ dicitur domus (a) episcopii, ut, quantum possumus, imitemur eos sanctos, de quibus loquitur liber Actuum Apostolorum : « Nemo dicebat aliquid proprium, sed erant illis omnia communia. » (*Act.*, IV, 32.) Quia forte aliqui vestrum non sunt tam diligentes vitæ nostræ scrutatores, ut hoc sic noverint, quomodo volo vos nosse ; dico quid sit, quod breviter dixi. Ego, quem Deo propitio videtis episcopum vestrum, juvenis veni ad istam civitatem, ut multi vestrum noverunt. Quærebam ubi constituerem monasterium, et viverem cum fratribus meis. Spem quippe omnem sæculi reliqueram, et quod esse potui, esse nolui : nec tamen quæsivi esse quod sum. « Elegi in domo Dei mei abjectus esse magis, quam habitare in tabernaculis peccatorum. » (*Psal.* LXXXIII, 11.) Ab eis qui diligunt sæculum, segregavi me : sed eis qui præsunt populis, non me coæquavi. Nec in

(a) Editi, *domus episcopi*. At Colbertinus ante octingentos annos descriptus liber habet, *domus episcopii*.

choisi au banquet du Seigneur, non point la première place, mais la dernière et la plus méprisée, et il lui a plu de me dire : Montez plus haut. Or, je redoutais tellement l'épiscopat, qu'ayant déjà quelque réputation parmi les serviteurs de Dieu, je n'allais jamais dans les endroits où je savais qu'il n'y avait point d'évêque. Je fuyais cette dignité, et je m'appliquais dans la mesure de mes forces, à me sauver dans une position humble plutôt que de m'exposer à me perdre dans un poste plus élevé. Mais, comme je l'ai dit, un serviteur ne doit point contredire son Maître. Je suis venu dans cette ville pour y voir un ami que je croyais pouvoir gagner à Dieu, et amener à vivre avec nous dans notre monastère; j'étais sans inquiétude puisque vous aviez un évêque. Mais on se saisit de moi, je fus ordonné prêtre, et de là élevé à la dignité épiscopale. Je n'ai apporté rien avec moi, et je n'avais en entrant dans cette Eglise que les habits dont j'étais revêtu. Or, c'est tandis que je songeais à vivre en commun avec mes frères dans un monastère, que connaissant mes projets et ma résolution, le saint vieillard Valère, de bienheureuse mémoire, me donna ce jardin où est maintenant ce monastère. Je commençais donc à réunir des frères de bonne volonté, des hommes semblables à moi, qui n'avaient rien comme je n'avais rien moi-même, et qui étaient disposés à imiter ma conduite, c'est-à-dire à vendre, comme je l'avais fait, leur pauvre patrimoine, pour en donner le prix aux pauvres, et à vivre en commun. Dieu devait être pour nous un grand et riche domaine. Je parvins à l'épiscopat, et je vis que c'est un devoir pour l'évêque d'exercer continuellement la bienfaisance à l'égard de tous ceux qui viennent ou qui passent, et qu'en manquant à ce devoir il serait accusé d'inhumanité. Mais il ne serait pas convenable de donner ainsi l'hospitalité dans un monastère. C'est pour cela que j'ai voulu avoir dans la maison épiscopale un monastère de clercs.

Chapitre II. — *Il était défendu à tous ceux qui faisaient partie de ce monastère de posséder quelque chose en propre.* — Voilà comment nous vivons. Il n'est permis à personne dans notre compagnie de posséder quelque chose en propre, il en est peut-être cependant qui contreviennent à cette règle : Nul ne peut rien avoir en propre, ceux qui le font transgressent la règle. J'ai toutefois meilleure idée de mes frères, et dans cette pensée je me suis toujours abstenu de toute recherche qui me semblait un acte de défiance à leur égard. Je savais, en effet, et je sais encore que tous ceux qui vivaient avec moi connais-

convivio Domini mei superiorem locum elegi, sed inferiorem et abjectum : et placuit illi dicere mihi : Ascende sursum. Usque adeo autem timebam episcopatum, ut quoniam cœperat esse jam alicujus momenti inter Dei servos fama mea, in quo loco sciebam non esse episcopum, non illo accederem. Cavebam hoc, et agebam quantum poteram, ut in loco humili salvarer, ne in alto periclitarer. Sed, ut dixi, domino servus contradicere non debet. Veni ad istam civitatem propter videndum amicum, quem putabam me lucrari posse Deo, ut nobiscum esset in monasterio; quasi securus, quia locus habebat episcopum. Apprehensus, presbyter factus sum, et per hunc gradum perveni ad episcopatum. Non attuli aliquid, non veni ad hanc Ecclesiam, nisi cum iis indumentis quibus illo tempore vestiebar. Et quia hoc (*a*) disponebam, in monasterio esse cum fratribus, cognito instituto et voluntate mea, beatæ memoriæ senex Valerius dedit mihi hortum illum, in quo nunc est monasterium. Cœpi boni propositi fratres colligere, compares meos, nihil habentes, sicut nihil habebam, et imitantes me : ut quomodo ego tenuem paupertatulam meam vendidi et pauperibus erogavi, sic facerent et illi qui mecum esse voluissent, ut de communi viveremus; commune autem nobis esset magnum et uberrimum prædium ipse Deus. Perveni ad episcopatum : vidi necesse habere episcopum exhibere humanitatem assiduam quibusque venientibus sive transeuntibus : quod si non fecisset episcopus, inhumanus diceretur. Si autem ista consuetudo in monasterio (*b*) permissa esset, indecens esset. Et ideo volui habere in ista domo episcopii mecum monasterium clericorum.

Caput II. — *Proprium aliquid habere quemquam vitæ illius lege vetitum.* — Ecce quomodo vivimus. Nulli licet in societate nostra habere aliquid proprium : sed forte aliqui habent. Nulli licet : si qui habent, faciunt quod non licet. Bene autem sentio de fratribus meis, et semper bene credens ab hac inquisitione dissimulavi : quia et ista quærere, quasi

(*a*) Sic Mss. et Aquisgr. conc. At editi : *Et quia hic disponebam esse.* — (*b*) Mss. *in monasterio missa esset.* Sic etiam in Aquisgranensi concilio Binianæ editionis. An *missa* ibi positum pro *omissa ?* vel forte legendum, *in monasterium missa*, ut intelligatur, si ita fieret, *indecens* fore, non monasterio, sed episcopo. Dicit sane de consuetudine suscipiendi hospites, quæ tunc maxime in monasteriis ubique vigebat. V. Hieron. *Apolog. in Rufin*, lib. III, c. IV.

saient notre genre de vie, et la règle que nous faisons profession de suivre.

Le prêtre Janvier retint des biens en propre contre la règle du monastère. Il fait un testament. Augustin ne veut pas recevoir son héritage au profit de l'Eglise. Procès entre les enfants de Janvier à l'occasion de cet héritage. — 3. Parmi ceux qui vinrent se joindre à nous, se trouvait un prêtre nommé Janvier, qui paraissait avoir épuisé tout ce qu'il possédait en faisant d'honorables largesses, mais il n'en était rien. Il lui restait une certaine somme d'argent qu'il disait appartenir à sa fille. Cette fille, grâce à Dieu, est dans un monastère de femmes, où elle donne les meilleures espérances. Que Dieu continue de la diriger pour qu'elle puisse réaliser ces espérances, non par ses propres mérites, mais par le secours de la miséricorde divine. Comme elle était encore mineure, elle ne pouvait disposer de son avoir, car, malgré l'éclat de sa vie sainte, nous ne laissions pas de craindre la fragilité de l'âge. Le père conservait donc cet argent pour sa fille, afin que, lorsqu'elle serait parvenue à l'âge de la majorité, elle en fît l'usage qui conviendrait à une vierge de Jésus-Christ, c'est-à-dire le meilleur qu'il fût possible de faire. Or, dans cet intervalle, le père tomba en danger de mort, et jurant que ce bien était à lui, et non à sa fille, il fit, en y réfléchissant longuement, un testament pour en disposer. Oui, ce prêtre, notre compagnon, qui demeurait avec nous, vivait aux frais de l'Eglise, et faisait profession de la vie commune, fit un testament. O douleur pour notre société! O fruit que n'a pas produit l'arbre planté par Notre-Seigneur? Mais il a, dites-vous, institué l'Eglise son héritière? Je ne veux pas de cet héritage, je n'aime pas ces fruits d'amertume. Je cherchais cet homme pour le donner à Dieu, il avait embrassé notre genre de vie, il devait y rester fidèlement attaché, ne rien posséder et ne point faire de testament. Possédait-il encore quelques biens? Il ne devait point se faire passer pour un membre de notre compagnie, pour un pauvre de Dieu. J'en ressens, mes frères, une grande douleur. Je le déclare devant votre charité, cette douleur est si vive que j'ai résolu de ne point accepter cet héritage en faveur de l'Eglise. Que ses enfants jouissent de ce qu'il leur a laissé, et qu'ils en fassent ce qu'ils veulent. Il me semble que si j'acceptais cette donation, je me rendrais complice de l'acte même que je condamne et que je déplore. Voilà ce que je n'ai pas voulu laisser ignorer à votre charité. Sa fille est dans un monastère de femmes, et son fils dans un monastère d'hommes. Leur père les a tous deux déshérités, l'une avec de grandes louanges, l'autre avec des observations qui sont

male sentire mihi videbatur. Noveram enim, et novi omnes, qui mecum viverent, nosse propositum nostrum, nosse legem vitæ nostræ.

Januarius presbyter proprium contra monasterii legem retinuit. Testamentum fecit. Hæreditatem ipsius pro Ecclesia suscipere non vult Augustinus. Lis inter Januarii filios de ejus hæreditate. — 3. Venit ad nos etiam presbyter Januarius, (*a*) qui videbatur sua honeste erogando quasi consumpsisse, sed non consumpsit. Remansit illi quædam pecunia, id est, argentum, quod diceret esse filiæ suæ. Filia ipsius, Deo propitio, in monasterio feminarum, et bonæ spei est. Gubernet illam Dominus, ut impleat quæ de illa speramus, in illius misericordia, non in ejus meritis. Et quia infra annos erat, et de sua pecunia nihil facere poterat : (quamvis enim videremus fulgorem professionis, tamen lubricum timebamus ætatis :) factum est ut ipsum argentum quasi puellæ servaretur, ut cum ad legitimos annos veniret, faceret inde quod virginem Christi deceret, quando optime jam facere posset. Dum hæc exspectantur, cœpit ille morti propinquare : qui diu tanquam de suo, (*b*) jurans quia ipsius erat, non filiæ, testamentum fecit. Testamentum, inquam, fecit presbyter et socius noster, nobiscum manens, de Ecclesia vivens, communem vitam profitens, testamentum fecit, hæredes instituit. O dolor illius societatis! o fructus natus, non de arbore quam plantavit Dominus! Sed Ecclesiam scripsit hæredem? Nolo munera ista, non amo amaritudinis fructum. Ego illum Deo quærebam, societatem professus erat, hanc teneret, hanc exhiberet, nihil haberet, testamentum non faceret. Habebat aliquid? non se nostrum socium quasi Dei pauperem fingeret. Magnus inde mihi dolor est Fratres. Dico Caritati Vestræ, propter hunc dolorem statui hæreditatem ipsam in Ecclesia non suscipere. Filiorum ipsius sit quod reliquit, ipsi inde faciant quod voluerint. Videtur enim mihi quia si eam suscepero, in isto facto, quod mihi displicet, et quod doleo, ejus particeps ero. Hoc volui non latere Caritatem Vestram. Filia ipsius in monasterio feminarum est : filius ipsius in monasterio virorum est.

(*a*) Mss. *quod videbatur habere, honeste erogando, quasi consumpsit, et non consumpsit.* — (*b*) Sic Mss. Editi vero, *tanquam de suo licens.*

un véritable blâme. Or, j'ai recommandé à l'Eglise de ne point recevoir la part qui revient aux deux enfants déshérités qu'après qu'ils auront atteint l'âge légal. L'Eglise tient donc pour eux ce bien en réserve. Pour comble, le père a laissé à ses deux enfants un procès qui me donne beaucoup d'embarras. La jeune fille dit : Ce bien m'appartient, vous savez que mon père n'a jamais cessé de le dire. Le fils prétend, au contraire, qu'on doit ajouter foi aux dernières volontés de son père qui n'a pu vouloir mentir en mourant. Que cette contestation est déplorable ! Mais si ces enfants sont véritablement serviteurs de Dieu, nous aurons bientôt terminé ce procès entre eux. Je les écoute comme un père, et peut-être mieux que leur père ne les eût écoutés. Je verrai, en me conformant à la volonté de Dieu, ce que demande le droit, en m'adjoignant un petit nombre de nos frères fidèles et honorables que je choisirai avec la grâce de Dieu parmi vous, c'est-à-dire parmi le peuple. J'écouterai attentivement ce qu'ils diront à l'appui de leur cause, et je jugerai comme Dieu m'en fera la grâce.

Chapitre III. — *Augustin ne voulut pas accepter l'héritage d'un homme qui avait déshérité ses enfants.* — 4. Cependant, je vous en prie, que personne de vous ne me blâme de ne pas vouloir que l'Eglise accepte cet héritage. J'agis ainsi pour deux motifs; premièrement, parce que j'ai en horreur l'action de cet homme; secondement, parce que telle est notre règle. Il en est beaucoup qui approuvent ce que je vais dire, mais il en est d'autres qui me condamnent. Il est assez difficile de satisfaire les uns et les autres. Vous avez entendu ces paroles de l'Evangile qu'on vient de vous lire : « Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez point dansé; nous avons pleuré, et vous n'avez point gémi. Car Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils disent : C'est un homme insatiable, adonné au vin, et ami des publicains. » (*Matth.*, XI, 17.) Que ferai-je donc au milieu de ceux qui se préparent à me condamner et à me déchirer à belles dents, si j'accepte les donations de ceux qui déshéritent leurs enfants dans un mouvement de colère ? Que ferai-je, d'un autre côté, en face de ceux à qui je chante et qui ne veulent point danser ? Voilà pourquoi, disent-ils, personne ne fait de donation à l'Eglise d'Hippone; voilà pourquoi ceux qui meurent ne la constituent pas leur héritière. C'est que, dans sa bonté (leur louange est ici un blâme, et leurs lèvres flatteuses déguisent le coup de dent qu'ils me donnent), l'évêque Augustin donne tout et ne veut rien recevoir. J'accepte, je le dis nettement, et je le déclare, les offrandes qui sont bonnes et saintes. Mais voici un homme qui

Ambos exhæredavit : illam cum laude, istum cum elogio, id est, cum vituperatione. (*a*) Commendavi autem Ecclesiæ ut non accipiant ipsas portiunculas, quæ pertinent ad exhæredatos, nisi cum ad legitimam ætatem pervenerint. Hoc eis reservat Ecclesia. Deinde litem dimisit inter filios suos, in qua laboro. Puella dicit : Meum est, nostis quia hoc dicebat semper pater meus. Puer dicit : Credatur patri meo, quia moriens mentiri non potuit. Et ista contentio quale malum est ? Sed si pueri isti servi Dei sunt, litem hanc inter illos cito finimus. Audio illos ut pater, et forte melius quam pater ipsorum. Videbo quid sit juris, sicut Deus voluerit, cum paucis fratribus fidelibus honoratis, Deo propitio, de numero vestro, id est, de plebe ista. Audio inter illos causam; et sicut Dominus donaverit, finio.

Caput III. — *Hæreditatem cujusquam, exhæredatis filiis, non suscipit Augustinus.* — 4. Tamen rogo vos nemo me reprehendat, quia ejus hæreditatem nolo suscipiat Ecclesia. Primo, quia factum illius detestor : deinde, quia institutum meum est. Multi laudant quod dicturus sum, sed aliqui et reprehendunt. Utrisque facere satis valde difficile est. Audistis modo cum Evangelium legeretur : « Cantavimus vobis, et non saltastis; planximus, et non luxistis. Venit Joannes non manducans neque bibens, et dicunt : Dæmonium habet : venit filius hominis manducans et bibens, et dicunt : Ecce homo vorax, potator vini, et amicus publicanorum. » (*Matth.*, XI, 17, etc.) Quid ego facio inter illos, qui parant me reprehendere, et dentes in me ducere, si suscepero hæreditates eorum qui filios suos irati exhæredant ? Iterum quid sum facturus eis quibus canto, et nolunt saltare ? qui dicunt : Ecce quare nemo donat Ecclesiæ Hipponensi aliquid : ecce quare non eam faciunt qui moriantur hæredem; quia episcopus Augustinus de bonitate sua (laudando enim mordent, labiis mulcent, dentem figunt), donat totum, non suscipit. Plane suscipio, profiteor me suscipere oblationes bonas, oblationes sanctas. Si quis autem irascitur

(*a*) Mss. *Commendavit.* Forte melius, referendo ad Januarium.

nourrit contre son fils des sentiments de colère, et qui le déshérite en mourant; est-ce que je ne devrais point apaiser son courroux, s'il vivait encore? est-ce que je ne devrais point le réconcilier avec son fils? Or, puis-je prétendre ramener la paix entre le père et le fils, si je convoite l'héritage de ce dernier? Je consens à l'accepter, si l'on veut suivre le conseil que je vous donne souvent. Vous avez un fils, regardez Jésus-Christ comme un second fils; vous en avez deux, que Jésus-Christ soit le troisième; vous en avez dix, faites de Jésus-Christ le onzième; dans ces conditions, je recevrai ce que vous donnez. Or, c'est pour avoir agi de la sorte dans certaines circonstances, qu'on cherche à dénaturer ma bonté et ma réputation, et qu'on me fait un autre reproche, celui de ne pas vouloir accepter les donations des pieux fidèles. Que l'on considère donc tout ce que j'ai déjà reçu. Qu'ai-je besoin d'en faire l'énumération? Je n'en citerai qu'un seul exemple, j'ai accepté l'héritage du fils de Julien. Pourquoi? Parce qu'il est mort sans enfants.

Chapitre IV. — *Pourquoi Augustin n'a pas voulu recevoir l'héritage de Boniface.* — 5. Je n'ai pas voulu accepter l'héritage de Boniface, ce n'est point par pitié pour ses héritiers, mais par crainte. Je n'ai point voulu que l'Eglise de Jésus-Christ devînt armateur. Il en est beaucoup, je le sais, qui s'enrichissent par la navigation. Cependant, il y aurait ici un véritable danger; je suppose que le vaisseau parte et fasse naufrage, il nous faudrait appliquer l'équipage à la torture, pour nous assurer, comme on le fait, de la cause du naufrage, et livrer aux tourments ceux qui ont échappé aux flots de la mer. Mais non, nous ne le ferions point, l'Eglise ne peut en aucune manière agir de la sorte. Il lui faudrait donc aussi payer des droits au fisc? Mais avec quoi les paierait-elle? Il ne nous est pas permis d'avoir de l'argent en caisse. En effet, il ne convient pas à l'évêque d'avoir de l'or en réserve, et d'écarter de lui la main du mendiant. Il en est tant qui tous les jours demandent, tant qui gémissent, tant d'indigents qui nous sollicitent, que nous en laissons un grand nombre dans la tristesse, parce que nous n'avons pas de quoi donner à tous. Ainsi, nous n'avons point de réserve. Si donc j'ai refusé cette donation, je l'ai fait par crainte du naufrage, plutôt que par générosité. Que personne ne loue cette action, mais que personne aussi ne la blâme. En rendant au fils ce que son père mourant lui avait enlevé par colère, j'ai fait une bonne action. Qu'on m'en loue si l'on veut, mais que ceux qui refusent de l'approuver ne m'en fasse pas un reproche. Qu'ai-je besoin de vous en dire davantage, mes frères? Quiconque veut constituer l'Eglise son héritière, en déshéritant son fils, peut chercher un autre légataire qui accepte son héritage, ce ne sera pas Augustin, ou plutôt j'espère, grâce à Dieu, qu'il

in filium suum et moriens exhæredat eum, si viveret, non eum placarem? non ei filium suum reconciliare deberem? Quomodo ergo cum filio suo volo ut habeat pacem, cujus appeto hæreditatem? Sed plane, si faciat quod sæpe hortatus sum; unum filium habet, putet Christum alterum; duos habet, putet Christum tertium; decem habet, Christum undecimum faciat, et suscipio. Quia ergo feci hoc in quibusdam rebus, jam volunt bonitatem meam vel commendationem famæ meæ in aliud vertere, ut alio modo me reprehendant, quia oblationes devotorum hominum nolo suscipere. Considerent quam multa susceperim. Quid opus est ea numerare? Ecce unum dico, filii (*al.* Juniani) Juliani hæreditatem suscepi. Quare? Quia sine filiis defunctus est.

Caput IV. — *Bonifacii hæreditatem quare non susceperit.* — 5. Bonifacii hæreditatem suscipere nolui: non misericordia, sed timore. Naviculariam nolui esse Ecclesiam Christi. Multi sunt quidem, qui etiam de navibus acquirunt. Tamen una tentatio esset, iret navis, et naufragaret: homines ad tormenta daturi eramus, ut de submersione navis secundum consuetudinem quæreretur, et torquerentur a judice qui essent de fluctibus liberati? Sed non eos daremus. Nullo pacto enim hoc facere deceret Ecclesiam. Onus ergo fiscale persolveret? Sed unde persolveret? Enthecam nobis habere non licet. Non est enim episcopi servare aurum, et revocare a se mendicantis manum. Quotidie tam multi petunt, tam multi gemunt, tam multi nos inopes interpellant; ut plures tristes relinquamus, quia quod possimus dare omnibus, non habemus. Non habemus ergo enthecam. Propter naufragium ergo, hoc vitando feci, non donando. Nemo ibi me laudet, sed nemo etiam vituperet. Plane quando donavi filio, quod iratus pater moriens abstulit, bene feci. Laudent qui volunt, parcant qui laudare nolunt. Quid plura, Fratres mei? Quicumque vult exhæredato filio hæredem facere Ecclesiam, quærat alterum qui suscipiat, non Augustinum : imo Deo propitio neminem inveniat.

ne trouvera personne. Quel trait admirable nous offre la vie du vénérable Aurèle, évêque de Carthage, quel sujet de louanges à l'honneur de Dieu, pour tous ceux qui l'ont appris! Un homme qui n'avait pas d'enfants et ne pouvait espérer d'en avoir, a donné à l'Eglise tous ses biens, en se réservant l'usufruit. Il eut ensuite des enfants, et l'évêque lui rendit, sans qu'il s'y attendit, tout ce qu'il avait donné. L'évêque avait cependant le droit de ne pas rendre, selon les lois de la terre, mais non pas selon les lois du ciel.

Saint Augustin ordonne à ses clercs d'abandonner au plus tôt ce qu'ils posséderaient encore en propre. Il se propose de ne plus ôter le titre de clerc à celui qui quitterait leur société. Feindre de mener une vie sainte est un plus grand crime que de renoncer aux résolutions qu'on a prises. Le titre de clerc est plutôt une charge qu'un honneur. — 6. Je désire encore que votre charité sache que j'ai dit à mes frères qui demeurent avec moi, que ceux d'entre eux qui possèdent quelque chose devaient le vendre et en distribuer le prix, ou le donner et le mettre en commun. Ils peuvent le donner à l'Eglise, dont Dieu se sert pour nous nourrir. J'ai fixé l'Epiphanie comme dernier terme, à cause de ceux qui n'ont pas encore fait de partage avec leurs frères, et ont laissé entre leurs mains ce qui est à eux, ou qui n'ont pas encore disposé de leurs biens, parce qu'ils attendent l'âge légal. Qu'ils en fassent ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils vivent avec nous dans la pauvreté, et dans la commune attente de la miséricorde de Dieu. (XII *quœst.*, dis. 2, cap. *Certe.*) Mais il peut s'en trouver qui refusent. Or, j'avais d'abord établi, vous le savez, de n'ordonner aucun clerc, s'il ne promettait d'abord de demeurer avec moi, et s'il renonçait à sa détermination, de le dépouiller de son titre de clerc, parce qu'il manquait à la promesse qu'il avait faite, et qu'il avait commencé d'accomplir de vivre en commun d'une vie sainte. Maintenant, en présence de Dieu et devant vous, je change de dessein. Ceux qui voudront posséder quelque chose en propre, et à qui ne suffit ni Dieu ni son Eglise, demeureront où ils voudront et où ils pourront, je ne leur ôte pas leur titre de clercs. Je ne veux point avec moi d'hypocrites. C'est un mal, qui ne le sait? c'est un mal de renoncer à la résolution qu'on a prise, mais il est plus mal encore de feindre d'y être fidèle. Veuillez donc écouter ce que je vais dire. Celui qui abandonne, après l'avoir embrassée, cette vie commune dont l'Esprit saint fait l'éloge dans les Actes des Apôtres, est infidèle à ses vœux, et renonce à la vie sainte dont il avait fait profession. Il doit sans doute craindre le juge, mais ce juge c'est Dieu, ce n'est pas moi. Je ne le prive pas des droits de la cléricature. Je lui ai dévoilé toute la grandeur du danger, qu'il fasse ce qu'il veut. Car je le sais, si je voulais dégrader

Quam laudabile factum sancti et venerandi episcopi Aurelii Carthaginensis, quomodo implevit omnibus qui sciunt, os laudibus Dei? Quidam cum filios non haberet, neque speraret, res suas omnes retento sibi usufructu donavit Ecclesiæ. Nati sunt illi filii, et reddidit episcopus nec opinanti quæ illi donaverat. In potestate habebat episcopus non reddere; sed jure fori, non jure (*a*) poli.

Clericis suis præcipit, ut si qui habent proprium, cito dimittant. Clericatum, si cui a sua societate discedere placuerit, proponit non auferre. Simulare propositum sanctitatis pejus est, quam cadere a proposito. Clericatus magis onus quam honor. — 6. Sane etiam hoc noverit Caritas Vestra dixisse me fratribus meis, qui mecum manent, ut quicumque habet aliquid, aut vendat et eroget, aut donet et commune illud faciat. Ecclesiam habet, per quam nos Deus pascit. Et dedi dilationem usque ad Epiphaniam, propter eos qui vel cum fratribus suis non diviserunt, et dimiserunt quod habent apud fratres suos, vel nondum de re sua aliquid egerunt, quia exspectabatur ætas legitima. Faciant inde quod volunt : dum tamen sint pauperes mecum, simul exspectantes misericordiam Dei. (XII *Quœst.*, dist 2, cap. *Certe.*) Si autem nolunt qui forte nolunt : certe ego sum qui statueram, sicut nostis, nullum ordinare clericum, nisi qui mecum vellet manere : ut si vellet discedere a proposito, recte illi tollerem clericatum, quia desereret sanctæ societatis promissum cœptumque consortium. Ecce in conspectu Dei et vestro, muto consilium : qui volunt habere aliquid proprium, quibus non sufficit Deus et Ecclesia ejus, maneant ubi volunt, et ubi possunt, non eis aufero clericatum. Nolo habere hypocritas. Malum enim est, quis nesciat? malum est cadere a proposito : sed pejus est simulare propositum. Ecce dico, audite : qui societatem communis vitæ jam susceptam, quæ laudatur in Actibus Apostolorum, deserit, a voto suo cadit, et a professione sancta cadit. Observet judicem, sed Deum, non me. Ego ei non aufero clericatum. Quantum sit periculum, ante

(*a*) In Mss. *non jure cœli.*

celui qui trahit ainsi ses promesses, il ne manquerait ni de patrons, ni de défenseurs qui viendraient dire, et ici, et devant d'autres évêques : Quel mal a-t-il donc fait? Il ne peut supporter ce genre de vie, il veut demeurer en dehors de la maison épiscopale et vivre de son bien, est-ce une raison pour le dépouiller de son titre de clerc? Je sais, moi, combien on est coupable de faire profession d'une vie sainte, et de ne pas accomplir le vœu qu'on a fait. « Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et accomplissez-les, dit le Roi-Prophète; » (*Ps.* LXXV, 12) et encore : « Il vaut beaucoup mieux ne pas faire de vœu, que de ne pas accomplir ceux qu'on a faits. » (*Eccli.*, V, 4.) Quand même une vierge n'aurait jamais été dans un monastère, elle ne laisse pas d'être vierge consacrée à Dieu, il ne lui est pas permis de se marier, bien qu'on ne la force point d'entrer dans un monastère. Mais si elle a commencé de vivre dans un monastère et qu'elle en sorte, tout en restant vierge, elle est à moitié tombée. Il en est de même du clerc qui a embrassé solennellement et la sainteté, et la cléricature; la sainteté pour l'intérieur de son âme, car c'est dans l'intérêt de son peuple que Dieu lui a imposé la cléricature, qui est plutôt pour lui un fardeau qu'un honneur; mais « quel est le sage qui comprendra ces vérités? » (*Ps.* CVI, 43.) Il a donc fait profession d'une vie sainte, il a embrassé solennellement la vie commune, il a reconnu par expérience « combien il est bon, combien il est doux pour des frères d'habiter ensemble. » (*Ps.* CXXXII, 1.) S'il renonce à ces promesses, et qu'il reste dans la cléricature en demeurant au dehors, il est aussi à moitié tombé. Mais pourquoi m'en occuper ici? Je ne le juge point. Si tout en demeurant au dehors il reste fidèle aux devoirs de la sainteté, il n'est tombé qu'à moitié; mais s'il n'est au fond du cœur qu'un hypocrite, il est tombé tout entier. Je ne veux pas qu'il soit forcé de dissimuler. Je sais comment les hommes aiment la cléricature, je ne veux pas en exclure celui qui ne consent point d'habiter avec moi. Celui qui accepte cette vie commune, possède véritablement Dieu. S'il consent à ce que Dieu le nourrisse par le ministère de l'Eglise, à n'avoir rien en propre, mais à donner ses biens aux pauvres, ou à les mettre en commun, qu'il demeure avec moi. S'il n'y consent pas, je lui laisse toute liberté, mais qu'il considère attentivement s'il pourra parvenir à l'éternelle félicité.

Saint Augustin annonce le sermon suivant. — 7. Ce que je vous ai dit doit suffire pour le moment à votre charité. Je vous ferai connaître le résultat de mes démarches auprès de mes frères. J'ai bonne espérance, car tous m'obéissent volontiers, et si j'en découvre qui possèdent quelque chose, c'est, je puis l'assurer, pour remplir un devoir de religion, et non par un motif d'a-

oculos ejus posui : faciat quod vult. Novi enim quia si aliquem hoc facientem degradare voluero, non ei deerunt patroni, non ei deerunt suffragatores, et hic et apud episcopos qui dicant : Quid mali fecit? Non potest tecum tolerare istam vitam : extra episcopium vult manere, et de proprio vivere, ideone debet perdere clericatum? Ego scio quantum mali sit profiteri sanctum aliquid, nec implere. « Vovete, inquit, et reddite Domino Deo vestro. » (*Psal.* LXXV, 12.) Et : « Melius est non vovere, quam vovere et non reddere. » (*Eccle.*, V, 4.) Virgo (*a*) et si nunquam fuit in monasterio, et virgo sacra est, illi nubere non licet, quamvis esse in monasterio non compellitur. Si autem cœpit esse in monasterio, et deseruit, et tamen virgo est : dimidia ruit. Sic et clericus duas res professus est, et sanctitatem, et clericatum : (*b*) interius sanctitatem; nam clericatum propter populum suum Deus imposuit cervicibus ipsius, cui magis onus est quam honor : sed « quis sapiens et intelliget hæc? » (*Psal.* CVI, 43.) Ergo professus est sanctitatem, professus est communiter vivendi societatem; professus est « quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum : » (*Psal.* CXXXII, 1) si ab hoc proposito ceciderit, et extra manens clericus fuerit; dimidius et ipse cecidit. Quid ad me? Non eum judico. Si foris servat sanctitatem, dimidius cecidit : si vero intus habuerit simulationem, totus cecidit. Nolo habeat necessitatem simulandi. Scio quomodo homines ament clericatum : nemini eum tollo nolenti mecum communiter vivere. Habet Deum, qui mecum manere vult. Si paratus est pasci a Deo per Ecclesiam ipsius, non habere aliquid proprium, sed aut erogare pauperibus, aut in commune mittere, maneat mecum. Qui hoc non vult, habeat libertatem : sed videat utrum habere possit felicitatis æternitatem.

Pollicetur Sermonem subsequentem. — 7. Sufficiant hæc nunc interim Caritati Vestræ. Quod egero cum fratribus meis, annuntiabo vobis. Spero enim bona. Omnes mihi libenter obediunt : nec inventurus sum

(*a*) Mss. *Virgo est, si nunquam fuit in monasterio, non compellitur. Si autem cœpit esse,* etc. — (*b*) Mss. *interim.*

varice. Je vous apprendrai donc, après l'Epiphanie, s'il plaît au Seigneur, ce que j'aurai fait, et je ne vous laisserai pas ignorer la manière dont j'aurai terminé le procès entre les deux fils du prêtre Janvier. Je vous ai parlé longuement, pardonnez à la vieillesse naturellement causeuse, mais timide et faible. Vous le voyez, les années ont fait de moi un vieillard, mais les infirmités ont depuis longtemps avancé pour moi la vieillesse. Cependant, si ce que je viens de vous dire est agréable à Dieu, qu'il me donne des forces, et je ne vous abandonnerai pas. Priez pour moi, et tant que mon âme soutiendra mon corps, je consacrerai le reste de mes forces, quelles qu'elles soient, à vous annoncer la parole de Dieu.

SERMON CCCLVI.

II[e] *de la vie et des mœurs de ses clercs* (1).

Le genre de vie des cénobites se trouve décrit dans les Actes des Apôtres. — 1. C'est de nous-mêmes que nous devons entretenir aujourd'hui votre charité ; car, comme le dit l'Apôtre : « Nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » (I *Cor.*, IV, 9.) Ceux qui nous aiment veulent trouver en nous un digne objet de leurs louanges; ceux qui nous haïssent ne cherchent qu'à nous déchirer. Placés entre ces deux extrêmes, notre devoir, avec l'aide du Seigneur notre Dieu, est de veiller avec tant de soin sur notre vie et notre réputation, que ceux qui nous louent n'aient point à rougir devant nos détracteurs. Un grand nombre d'entre vous savent déjà par l'Ecriture quel genre de vie nous voulons adopter, et comment, par la grâce de Dieu, nous vivons dès maintenant; cependant, pour vous le rappeler, on va vous lire le passage du livre des Actes des Apôtres, où vous verrez décrit le genre de vie que nous voulons mener. Soyez très-attentifs pendant cette lecture, afin que je puisse ensuite, avec le secours de Dieu, répondre à vos désirs en vous faisant connaître toute ma pensée. (Ici le diacre Lazare lut ce qui suit) : « Quand ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent tous remplis de l'Esprit saint, et ils annonçaient la parole de Dieu avec confiance à tout homme de bonne volonté. Or, la multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. Et les apôtres rendaient témoignage avec une grande

(1) Dans le second concile de Carthage, tenu l'année 525, ce sermon est intitulé : « Livre second sur les mœurs des clercs. » Dans le *Privilége* de Landry et de Bertefride, ces sermons ont pour titre : « Livre sur les ordres de l'Eglise, » probablement parce que saint Augustin parcourt les différents degrés de la cléricature, et qu'au n° 9 il dit : « C'est par degré que j'ai voulu arriver jusqu'à eux. »

aliquos habere aliquid, nisi aliqua necessitate religionis, non occasione cupiditatis. Quod ergo egero post Epiphaniam, Caritati Vestræ in Domini voluntate nuntiabo; et quomodo litem finiero inter duos fratres, filios presbyteri Januarii, non vobis tacebo. Multa locutus sum, date veniam loquaci senectuti, sed timidæ infirmitati. Ego, sicut videtis, per ætatem modo senui, sed per infirmitatem corporis olim sum senex. Tamen si Deo placet, quod dixi modo, ipse det vires, non vos desero. Orate pro me, ut quantum inest anima in hoc corpore, et qualescumque vires suppetunt, in verbo Dei serviam vobis.

SERMO CCCLVI (a).

De vita et moribus clericorum suorum, II.

Forma vivendi cœnobitarum in Actibus Apostolorum descripta. — 1. Caritati Vestræ hodie de nobis ipsis Sermo reddendus est. Quod enim ait Apostolus : « Spectaculum facti sumus mundo et Angelis et hominibus. » (I *Cor.*, IV, 9.) Qui nos amant, quærunt quod laudent in nobis : qui autem nos oderunt, detrahunt nobis. Nos autem in utroque medio constituti, adjuvante Domino Deo nostro, et vitam et famam nostram sic custodire debemus, ut non erubescant de detractoribus laudatores. Quomodo autem vivere velimus, quomodo Deo propitio jam vivamus, quamvis de Scriptura sancta multi noveritis, tamen ad commemorandos vos, ipsa de libro Actuum Apostolorum vobis lectio recitabitur, ut videatis ubi descripta sit forma, quam desideramus implere. Dum ergo recitatur, vos intentissimos volo, ut post ejus recitationem, quod institui loquar, Deo donante, intentioni vestræ. (Et Lazarus diaconus legit :) « Cum orassent, motus est locus in quo erant congregati, et impleti sunt omnes Spiritu sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiducia omni volenti. (b) Multitudinis autem credentium erat anima una et cor unum : et nemo eorum quæ possidebat, dicebat aliquid suum esse, sed erant illis omnia communia. Et virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Domini Jesu : gratiaque magna erat super omnes

(a) Alias de Diversis L. — (b) Editi, *volenti credere.* Abest *credere* a Mss.

force de la résurrection de Jésus-Christ, et une grande grâce était en tous. Et nul n'était pauvre parmi eux. Car tous ceux qui possédaient des champs, ou des maisons, les vendaient et apportaient le prix de ce qui était vendu, et ils le déposaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun selon qu'il avait besoin. » (*Act.*, IV, 31, etc.) Lorsque le diacre Lazare eut fini de lire ce passage, et qu'il eut rendu le livre à l'évêque, l'évêque Augustin ajouta : Je veux lire aussi moi-même, car j'ai plus de plaisir à vous lire cette parole, qu'à vous expliquer la mienne. « Lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent tous remplis de l'Esprit saint, et ils annonçaient la parole de Dieu avec confiance à tout homme de bonne volonté. Or, la multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, nul ne considérait comme étant à lui rien de ce qu'il possédait, mais tout entre eux était commun. Et les apôtres rendaient témoignage avec une grande force de la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, et une grande grâce était en tous. Et nul n'était pauvre parmi eux, car tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et apportaient le prix de ce qui était vendu. Et ils le déposaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin. (Après avoir lu l'évêque continua en ces termes) :

Motif qui détermina Augustin à parler au peuple de la vie de ses clercs. — 2. Vous avez entendu ce que nous désirons, priez Dieu de nous en rendre capables. J'ai été comme forcé de vous donner des détails plus circonstanciés sur notre genre de vie, parce que, comme vous le savez, un prêtre membre de notre société, société semblable à celle que vous a décrite le livre des Actes des Apôtres, dont vous venez d'entendre la lecture, a fait en mourant une donation par testament. Il avait, en effet, de quoi le faire, et possédait un bien en propre, tout en vivant dans une société où il n'était permis à personne d'avoir rien à soi, et où tout devait être commun. Qu'un de ceux qui aiment à faire notre éloge vienne à vanter notre compagnie devant un de nos détracteurs et à dire : Tous ceux qui vivent avec l'évêque Augustin imitent les premiers fidèles dont parle le livre des Actes ; aussitôt ce détracteur, branlant la tête et montrant les dents, lui dira : Est-il bien vrai que l'on vit dans cette compagnie comme vous l'avancez ? Pourquoi mentir ? Pourquoi honorer les indignes par de fausses louanges ? Est-ce que tout dernièrement un prêtre, membre de leur société, n'a pas fait un testament et disposé comme il l'entendait des biens qu'il laissait ? Est-ce là vraiment mettre tout en commun ? Est-ce là ne rien posséder en propre ? Devant ce langage, que ferait notre panégy-

illos. Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores prædiorum vel domorum erant, vendentes afferebant pretia illorum, et ponebant ante pedes Apostolorum. Distribuebatur autem unicuique prout cuique opus erat. » (*Act.*, IV, 31, etc.) (Cumque Lazarus diaconus recitasset, et episcopo codicem tradidisset ; Augustinus episcopus dixit :) Et ego legere volo. Plus enim me delectat hujus verbi esse lectorem, quam verbi mei disputatorem. « Cum orassent, motus est locus in quo erant congregati, et impleti sunt omnes Spiritu sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiducia omni volenti. Multitudinis autem credentium erat anima una et cor unum : et nemo eorum quæ possidebat, dicebat aliquid suum esse, sed erant illis omnia communia. Et virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Domini Jesu : gratiaque magna erat super omnes illos. Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores prædiorum vel domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum, et ponebant ante pedes Apostolorum. Distribuebatur autem unicuique prout cuique opus erat. » (Cumque episcopus legisset, dixit.)

Unde Augustino visum est de suorum clericorum vita apud plebem agere. — 2. Audistis quid velimus : orate ut possimus. Contigit autem quædam necessitas, ut hæc diligentius agerem : quoniam, sicut jam nostis, presbyter in nostra societate constitutus, quali societati perhibet testimonium lectio, quam modo, cum recitaremus, audistis, moriens testamentum fecit, quia habuit unde faceret. Erat quod diceret suum, cum in ea societate viveret, ubi nemini licebat dicere aliquid suum, sed essent illis omnia communia. Si quis dilector et laudator noster apud detractorem nostrum prædicaret istam societatem, et diceret : Cum episcopo Augustino sic vivunt omnes cohabitatores ejus, quomodo scriptum est in Actibus Apostolorum : continuo ille detractor caput movens, dentem promovens, diceret : Ita vere sic ibi vivitur, quomodo tu dicis ? Quare mentiris ? Quare falsa laude honoras indignos ? Nonne ibi modo in eorum societate positus presbyter testamentum fecit, et quod

riste? Ce détracteur ne lui fermerait-il pas la bouche comme avec du plomb? N'aurait-il pas à regretter les éloges qu'il nous a donnés? Est-ce que la rougeur sur le front et la confusion dans l'âme en entendant ce langage ironique, il n'aurait pas lieu de maudire soit nous-mêmes soit ce malheureux testateur? Voilà ce qui nous a contraint à entrer dans ces détails.

Augustin a trouvé tous ses clercs persévérant dans la résolution d'observer la pauvreté. Le diacre Valens. Le sous-diacre Patrice. — 3. Je vous annonce donc un grand sujet de joie. J'ai trouvé tels que je désirais tous mes frères et mes clercs qui demeurent avec moi, prêtres, diacres et sous-diacres, et Patrice mon neveu. Il en est deux seulement qui n'ont pas encore disposé de leur modique patrimoine, c'est le diacre Valens et mon neveu, le sous-diacre dont je viens de parler, et qui n'avait pas le libre usage de son bien, parce que sa mère en vivait. Il fallait attendre aussi qu'il eût l'âge requis pour que ses dispositions fussent irrévocables. Il n'en a fait aucune encore parce qu'il possède deux petits champs en commun et par indivis avec son frère. Dès que le partage sera fait, il désire les donner à l'Eglise pour subvenir durant toute leur vie à la nourriture de ceux qui ont embrassé la pratique de cette vie sainte. Il est écrit, en effet, et c'est l'Apôtre lui-même qui a dit : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle. » (I *Tim.*, v, 8.) Ce neveu possède encore en commun avec son frère des esclaves qu'ils n'ont pas encore partagés. Il a l'intention de leur rendre la liberté, ce qu'il ne peut faire avant le partage, puisqu'il ne sait pas à qui ils appartiendront. C'est à lui comme étant l'aîné de faire les parts, et à son frère de choisir. Ce frère est aussi consacré à Dieu, il est sous-diacre de l'Eglise de Milève, dont Sévère, mon vénérable frère et collègue, est évêque. On s'occupe activement et l'on veut arriver sans retard au partage de ces esclaves, pour les mettre en liberté et donner à l'Eglise de quoi les nourrir. Mon neveu, depuis sa conversion et son entrée dans notre communauté, ne pouvait non plus disposer de ses coins de terre malgré sa mère qui en avait l'usufruit, et qui est morte cette année. Il lui reste encore quelques affaires à terminer avec ses sœurs, elles le seront bientôt avec l'aide de Jésus-Christ. Il sera libre alors de faire ce qui convient à un serviteur de Dieu, ce qu'exigent sa profession et la lecture que vous venez d'entendre.

habuit quomodo voluit disposuit, et reliquit? Certe omnia ibi sunt communia? certe nemo dicit aliquid suum? Sub his verbis quid ageret laudator meus? Nonne os ejus quasi plumbo oppilaret ille detractor? Nonne illum laudasse pœniteret? Nonne reverentia perfusus et illius sermone confusus vel nobis vel testatori illi malediceret? Hæc fuit necessitas, ut ad istam diligentiam veniremus.

Clerici omnes Augustini in proposito paupertatis constantes inventi. Valens diaconus, Patricius subdiaconus. — 3. Nuntio ergo vobis unde gaudeatis. Omnes fratres et clericos meos, qui mecum habitant, presbyteros, diaconos, subdiaconos, et Patricium nepotem meum, tales inveni, quales desideravi. Sed qui de sua qualicumque paupertate, quod statuerant, nondum fecerunt, hi duo sunt : Valens diaconus, et paulo ante dictus nepos meus subdiaconus; sed matris vita impediebat, quia inde vivebat. Exspectabatur in illo etiam legitimæ ætatis accessus, ut quod faceret, firmissime faceret. Nondum autem fecit, quia ipsos agellos habet cum suo fratre communes, et sub indiviso eos possident. (*a*) Si autem divisi fuerint, eos cupit Ecclesiæ conferre, ut inde alantur qui sunt in proposito sanctitatis, quo usque in hac vita degunt. Scriptum est enim, et hoc Apostolus loquitur : « Qui autem suis, et maxime domesticis, non providet, fidem denegat, et est infideli deterior. » (I *Tim.*, v, 8.) Adhuc autem mancipia sunt ei similiter cum fratre communia, nondum divisa. Disponit ea manumittere, non potest antequam dividantur. Quid enim ad quem pertineat, adhuc ignorat. Ad ipsum sane, quia major est, pertinet divisio; et ad fratrem ejus electio. Et ipse frater ejus Deo servit, subdiaconus est cum sancto fratre meo et coepiscopo Severo in Ecclesia Milevitana. Hoc agitur, hoc sine dilatione peragendum est ut illi servuli dividantur, manumittantur, et sic det Ecclesiæ, ut eorum excipiat alimentum. Nepos autem meus ex quo conversus est, et mecum esse cœpit, impediebatur et ipse aliquid de agellulis suis agere (*b*) invita usufructuaria matre sua, quæ hoc anno defuncta est. Inter ipsum et (*c*) sorores ejus sunt quædam in Christi adjutorio cito finienda : ut et ipse faciat quod servum Dei decet, quod ipsa professio, et ista exigit lectio.

(*a*) Mss. *Sic autem cupit eos :* omisso, *divisi fuerint*. Et paulo infra, loco *Adhuc autem mancipia sunt*, habent *Hæc autem*, etc. — (*b*) Mss. *usufructuario matris suæ :* omissa voce, *invita*. — (*c*) Sic Mss. et Aquisgran. conc. At editi, *et sororem ejus*.

Le diacre Faustin. — 4. Le diacre Faustin, comme vous le savez presque tous, a quitté la milice du siècle pour entrer dans ce monastère ; c'est ici qu'il a reçu le baptême et qu'il a été ordonné diacre. Comme ce qu'il possède est peu de chose, il l'avait laissé de fait, et non en droit, à ses frères, comme parlent les jurisconsultes, et ses frères en avaient la jouissance. Il ne s'en est jamais occupé depuis sa conversion, il n'a demandé rien à ses frères, et ses frères ne lui ont rien demandé. Maintenant que la circonstance est favorable, il a, d'après mon conseil, partagé son bien, et en a donné une moitié à ses frères, et l'autre moitié à l'Eglise pauvre de son pays.

Le diacre Sévère aveugle. — 5. Vous savez à quelle rude épreuve Dieu a soumis le diacre Sévère, cependant il n'a point perdu la lumière de l'esprit. Il avait acheté ici une maison pour sa mère et pour sa sœur qu'il désirait faire venir ici de leur pays. Il avait acheté cette maison, non pas avec son argent, il n'en avait pas, mais avec les dons de quelques personnes pieuses qu'il m'a fait connaître sur ma demande. Je ne puis dire ce qu'il a fait de cette maison, ni quelles sont ses intentions, ce que je puis assurer, c'est qu'il a tout remis à ma volonté pour que j'en fasse ce que je voudrai. Mais il a avec sa mère quelques affaires à décider, il m'en a fait juge, et lorsqu'elles seront terminées, il fera de sa maison l'usage que je lui indiquerai. Or, que pourrai-je vouloir sous l'inspiration de Dieu que ce que la justice exige, que ce que demande la religion ? Il a aussi dans son pays quelques coins de terre, il a l'intention de les distribuer à la pauvre Eglise qui s'y trouve établie.

Le diacre d'Hippone. — 6. Le diacre d'Hippone est pauvre, et il n'a rien à donner à personne ; cependant, avant sa conversion, il avait acheté quelques esclaves du fruit de son travail, il va aujourd'hui les mettre en liberté devant vous par un acte épiscopal.

Le diacre Eraclius. — 7. Le diacre Eraclius vit au milieu de vous, ses œuvres brillent à vos yeux d'un vif éclat. C'est à son travail et à sa générosité que nous devons la mémoire d'un saint martyr (1). D'après le conseil que je lui ai donné, il a aussi acheté de son argent un domaine ; il voulait que cet argent fût distribué par mes mains, comme je l'entendrais. Si j'avais été passionné pour l'argent, ou si je m'é-

(1) C'était peut être pour placer les reliques de saint Etienne, qui furent apportées en Afrique vers l'année 425, que cette mémoire fut construite. Ce sermon, qui fut prononcé un peu après l'Epiphanie, appartiendrait ainsi au commencement de l'année 425. Cet Eraclius, dont parle ici saint Augustin, et qu'il ordonna prêtre, fut ensuite désigné par lui pour être son successeur, l'an 426, le 26 de septembre, comme nous le voyons par la lettre CCXIIIe.

Faustinus diaconus. — 4. Diaconus Faustinus, sicut pene omnes nostis, hic de militia sæculi ad monasterium conversus est : hic baptizatus, inde diaconus ordinatus. Sed quia exiguum est quod videtur possidere, sicut jurisperiti loquuntur, (*f.* corpore, non jure) jure, non corpore reliquerat illud, et ab ejus fratribus tenebatur. Nunquam inde cogitavit ex quo conversus est, nec ipse aliquid quæsivit a fratribus suis, nec ab illo est aliquid quæsitum. Modo quia ventum est ad hunc articulum temporis, cum consilio meo divisit ipsam rem : et dimidiam donavit fratribus suis, dimidiam Ecclesiæ pauperi in loco eodem constitutæ.

Severus diaconus cæcus. — 5. Diaconus Severus sub qua Dei disciplina et flagello sit, nostis : lumen tamen non perdidit mentis. Unam domum hic emerat propter matrem et sororem suam, quas de sua patria huc desiderabat adducere. Emerat autem non sua pecunia, quam non habebat ; sed ex collatione religiosorum virorum, quos mihi quærenti etiam nominans indicavit. De (*a*) ipsa non possum dicere quid fecerit, aut quid disponat, nisi quia totum et ipse in mea posuit voluntate, ut quidquid ipse vellem, hoc inde fieret. Sed habet quasdam causas cum matre sua, quarum causarum me judicem posuit ; ut cum illæ causæ fuerint terminatæ, fiat de ipsa domo quod ego voluero. Quid autem velle potero Deo regente, nisi quod justitia jubet, et pietas postulat? Habet etiam in patria sua aliquos agellos : disponit eos sic distribuere, ut etiam illic in illo loco positæ pauperi largiatur Ecclesiæ.

Hipponensis diaconus. — 6. Diaconus Hipponensis homo pauper est, quid alicui conferat, non habet : tamen de laboribus suis antequam esset clericus emerat aliquos servulos, hodie illos in conspectu vestro manumissurus est episcopalibus Gestis.

Eraclius diaconus. — 7. Diaconus Eraclius ante vestros oculos versatur, opera ejus lucent coram oculis vestris. De opere ejus et expensa pecunia Memoriam sancti Martyris habemus. De pecunia sua emit etiam possessionem ex consilio meo : nam ipsam pecuniam volebat per manus meas erogari, sicut mihi placeret. Ergo si pecuniæ avidus essem, aut necessitates meas ipsas, quas pro pauperibus

(*a*) Mss. *De ipso.*

tais ici préoccupé plus vivement des nécessités des pauvres dont je suis chargé, j'aurai accepté ce qu'il m'offrait. Pourquoi cela, me dira-t-on ? Parce que la propriété qu'il a achetée et donnée à l'Eglise, ne lui rapporte encore rien. Il n'avait pas assez pour la payer, et comme il a dû emprunter, il rembourse avec les revenus de la terre. Vieux comme je suis, quel fruit puis-je retirer de cette propriété ? Puis-je espérer vivre jusqu'à ce qu'il ait remboursé complétement le prix de cette terre? Si donc j'avais voulu accepter la somme d'argent qu'il m'offrait, j'aurais eu immédiatement à ma disposition, tout ce qu'il rend avec peine, et par parties, durant de longues années. Mais je n'ai pas voulu accepter, j'avais une autre pensée. Je vous l'avoue franchement, son âge m'inspirait quelque défiance, et je craignais, d'après la connaissance que j'ai des hommes, que sa mère ne fût mécontente, et ne m'accusât d'avoir engagé ce jeune homme à me faire l'abandon de son patrimoine, et à le laisser lui-même dans l'indigence. Voilà pourquoi j'ai voulu que son avoir fût conservé dans cette propriété, afin, ce qu'à Dieu ne plaise, que s'il arrivait quelque chose contre nos prévisions et nos désirs, la propriété eût pu être rendue à sa mère, pour ne pas compromettre la réputation de l'évêque. Je sais, en effet, combien ma réputation vous est nécessaire, car pour moi ma conscience me suffit. Eraclius a encore acheté un terrain qui vous est connu, derrière l'église, et il y a bâti une maison à ses frais, vous le savez. Quelques jours avant le discours que je vous fis sur ce sujet, il donna cette maison à l'église, il attendait qu'elle fût construite pour la donner entièrement achevée. Rien ne le forçait de bâtir cette maison, si ce n'est la pensée que sa mère pourrait venir l'habiter. Si elle fût venue, elle aurait habité la propriété de son fils. Si elle vient maintenant, elle aura pour habitation l'œuvre de son fils. Je lui rends ce témoignage qu'il est resté pauvre, mais il a conservé le trésor de la charité. Il avait encore quelques esclaves qui vivaient dans le monastère, il doit les mettre aujourd'hui en liberté par acte authentique. Que personne ne dise donc : Il est riche ; que nul ne pense, que nul ne parle mal de lui, que nul ne se déchire soi-même, ou déchire son âme de ses dents. Il ne s'est réservé aucun argent, plaise à Dieu qu'il rende ce qu'il doit.

Les sous-diacres. — 8. Quant aux autres, c'est-à-dire aux sous-diacres, ils sont pauvres, grâce à Dieu, et attendent sa miséricorde. Ils n'ont rien dont ils puissent disposer, ils ne possèdent aucun bien , et en ont fini avec les convoitises du siècle. Ils vivent avec nous de la vie commune, nul ne les distingue de ceux qui ont

habeo, in hac causa plus curarem, pecuniam acciperem. Quare, dicit aliquis? Quia possessio illa quæ ab illo empta et Ecclesiæ donata est, adhuc nihil præstat Ecclesiæ. Minus enim habebat ad pretium, et quia mutuatus fuerat, hoc de ejus adhuc fructibus reddit. Homo sum senex, quantus mihi de illa possessione potest fructus accedere ? Numquid promitto mihi tot annos esse victurum, donec suum pretium illa persolvat? Quod ergo vix diu partibus reddit, de proximo haberem totum, si accepere voluissem. Non feci, aliud attendi. Fateor enim vobis, et ipsa suspecta mihi adhuc ætas ejus fuit, et verebar ne forte, ut sunt homines, matri ejus hoc displiceret; et diceret inductum a me fuisse adolescentem, ut bona ejus paterna consumerem, et eum egentem relinquerem. Ideo volui ejus pecuniam in illa possessione servari; ut si aliquid, quod Deus avertat, aliter quam volumus evenisset, redderetur (*a*) villa, ne culparetur episcopi fama. Scio enim quantum vobis sit fama mea necessaria : nam mihi sufficit conscientia mea. Emit etiam spatium ab ista (*b*) postea Ecclesia notum vobis, et sua pecunia ædificavit domum. Et hoc nostis. Ante paucos dies priusquam Sermonem de hac re haberem vobiscum, eam donavit Ecclesiæ. Exspectabat enim ut eam perficeret, et perfectam donaret. Fabricandi autem domum necessitas illi nulla erat, nisi quia cogitavit matrem suam huc esse venturam. Si autem venisset, in re filii sui habitaret, modo si venerit, in opere filii sui habitabit. Testimonium ei perhibeo, pauper remansit : sed in caritatis (*c*) possessione permansit. Alicui servuli ei reliqui fuerant, jam quidem in monasterio viventes, quos tamen Gestis ecclesiasticis manumissurus est hodie. Nemo ergo dicat : Dives est : nemo existimet, nemo male loquatur, nemo se ipsum vel animam suam suis dentibus laniet. Pecuniam nullam habet servatam : utinam quam debet restituat.

Subdiaconi. — 8. Cæteri, id est, subdiaconi, pauperes sunt, Deo propitio, misericordiam Dei exspectant. Unde ipsi faciant non habent : nullas habentes facultates, finierunt mundi cupiditates. Vivunt nobiscum in societate communi : nemo eos distinguit ab

(*a*) Sic Mss. et Aquisgran. conc. At editi, *redderetur illa*. — (*b*) Mss. *ab ista postera Ecclesiæ*. — (*c*) Sic Mss. et Aquisgran. conc. At Vlimmerius, *professione*, Lov. *promissione*.

apporté quelque chose. On doit préférer l'union de la charité aux avantages d'un héritage terrestre.

Les prêtres. — 9. Restent les prêtres, car j'ai voulu arriver jusqu'à eux par degrés. Je le dirai en deux mots : ils sont les pauvres de Dieu ; ils n'ont rien apporté dans notre communauté que la charité dont le prix ne souffre point de comparaison. Mais comme je sais que des bruits ont couru sur les richesses qu'ils possédaient, je dois, non pas les forcer d'en faire le sacrifice, mais les justifier en ce moment à vos yeux.

Le prêtre Léporius. — 10. Je m'adresse à vous, qui l'ignorez peut-être, car beaucoup d'entre vous le savent. Le prêtre Léporius, quoique d'une naissance illustre, selon le monde, et d'une condition distinguée parmi les siens, était déjà consacré à Dieu, il avait renoncé à tous ses biens, et était pauvre lorsque je l'admis parmi nous, non qu'il n'eût jamais rien possédé, mais parce qu'il avait fait d'avance ce que conseille le livre des Actes qu'on vient de vous lire. Ce n'est point ici qu'il s'est dépouillé de ce qu'il avait, mais nous savons où il a fait ce sacrifice. Jésus-Christ est l'auteur de l'unité, et l'Eglise est une. Partout où se fait une bonne œuvre, elle est à nous, si nous en éprouvons de la joie. Dans un autre endroit que vous connaissez se trouve un jardin, Léporius y a construit un monastère pour les siens, qui sont aussi de fidèles serviteurs de Dieu. Ce jardin n'appartient ni à l'Eglise, ni à lui-même. Et à qui donc appartient-il? me dira-t-on. Au monastère qu'il y a construit. Il est vrai que jusqu'à présent il prenait soin des siens, jusqu'à conserver lui-même ce qui était nécessaire pour leur entretien, et à le leur donner, comme il le jugeait à propos. Mais pour ne point donner occasion de parler à ces hommes qui se nourrissent de soupçons sans pouvoir s'en rassasier, nous sommes convenus, Léporius et moi, que ses religieux vivraient comme s'il était sorti de ce monde. En effet, lorsqu'il sera mort, leur distribuera-t-il encore ce qui leur est nécessaire? Mieux vaut qu'il soit témoin de leur vie régulière sous la conduite de Dieu et la règle du Christ, afin qu'il n'ait plus qu'à se réjouir de leurs progrès dans la vertu, sans se préoccuper de leurs besoins. Il ne possède aucune somme d'argent qu'il puisse regarder comme étant à lui. Il avait un hôpital à bâtir, et vous le voyez maintenant terminé. C'est moi qui lui en ai donné l'ordre, c'est moi qui le lui ai commandé. Il s'est empressé de m'obéir avec joie, et comme vous le voyez, il a mené son œuvre à bonne fin. C'est encore par mon ordre qu'il a construit la basilique des huit martyrs avec les ressources que Dieu lui a données par votre entremise. Il l'a commencée avec ce qui

illis qui aliquid attulerunt. Caritatis unitas præponenda est terrenæ commodo hæreditatis.

De presbyteris. — 9. Restant presbyteri. Sic enim ad eos gradatim ascendere volui. Cito dixerim, pauperes Dei sunt. Nihil ad domum societatis nostræ attulerunt, nisi ipsam, qua nihil carius est, caritatem. Verumtamen quoniam scio natos fuisse rumores de divitiis ipsorum; non a me ad aliquid compellendi, sed vobis meo sermone purgandi sunt.

Leporius presbyter. — 10. Vobis dico, qui forte nescitis; nam vestrum plurimi sciunt : presbyterum Leporium, quamvis sæculi natalibus clarum, et apud suos honestissimo loco natum, tamen jam Deo servientem, cunctis quæ habebat relictis, inopem suscepi; non quia nihil habuit, sed quia jam fecerat quod lectio ista persuadet. Hic non fecit, sed nos scimus et ubi fecit. Unitas Christi (*a*) et Ecclesiæ una est. Ubicumque fecit opus bonum, pertinet et ad nos, (*b*) si congaudeamus. Hortus est unus ubi nostis, ibi monasterium suis constituit, quia et ipsi Deo serviunt. Ille hortus ad Ecclesiam non pertinet, nec ad ipsum. Et ad quem, dixerit aliquis? Ad illud quod ibi est monasterium. Sed quod verum est, usque ad hoc tempus curam pro illis ita gerebat, ut sumpticulos, quibus sustentantur, apud se haberet, et eis ipse, ut videbatur, impenderet. Sed ne propter hoc daretur locus hominibus, suspiciones suas rodentibus, et ventrem non implentibus, hoc placuit et mihi et ipsi, ut sic se illi transigant, quasi iste jam de sæculo exierit. Numquid enim cum obierit ipse, illis dispensaturus est aliquid? Melius est ut videat illos ibi bene conversantes, et regente Deo in disciplina Christi sic viventes, ut de illis tantummodo gaudeat, non eorum necessitatibus occupetur. Pecuniam non habet, quam suam dicere possit : habebat xenodochium ædificandum, quod modo videtis ædificatum. Ego illi injunxi, ego jussi. Obtemperavit mihi libentissime, et sicut videtis, operatus est : quomodo meo jussu etiam basilicam ad octo Martyres fabricavit, de his quæ per vos Deus donavit. Cœpit enim de pecunia quæ data erat Ecclesiæ propter xenodochium, et cum cœpisset ædificare, ut sunt religiosi desiderantes

(*a*) Mss. *Unitas Christi est, Ecclesia una est.* — (*b*) Ita in Mss. et in concilio Carthag. In editis autem et Aquisgran. conc. *ut sibi congaudeamus.*

restait de l'argent donné à l'Eglise pour la construction de l'hôpital, et lorsqu'il l'eut commencée, les hommes religieux qui désirent que leurs œuvres soient inscrites dans le ciel, l'ont secondé, chacun selon sa volonté, et lui ont donné les moyens d'achever cette basilique. Cette œuvre est devant nos yeux, tout homme peut voir ce qu'a fait Léporius. Quant à de l'argent, qu'on me croie, il n'en a pas; que les esprits critiques ne cherchent point à mordre s'ils ne veulent se briser les dents. Léporius, avec l'argent destiné à l'hôpital, avait acheté dans la Carrarie, une maison dont il espérait utiliser les pierres; mais ces pierres lui furent inutiles pour sa construction, parce qu'il lui en vint d'ailleurs. Cette maison est donc restée dans le même état, elle produit un revenu, non pour le prêtre Léporius, mais pour l'Eglise. Qu'on ne dise donc plus : Dans la maison du prêtre, devant la maison du prêtre, vers la maison du prêtre. Voici où est la maison du prêtre, sa maison se trouve là où est la mienne, il n'en a pas d'autre, mais partout où il est, il possède Dieu.

Fin du procès entre les enfants de Janvier. — 11. Que voulez-vous davantage? Mais je me rappelle que je vous ai promis de vous faire connaître comment j'aurai terminé la question d'argent qui s'était élevée entre le frère et la sœur, tous deux enfants du prêtre Janvier, sans toutefois, grâce à Dieu, altérer la charité fraternelle. J'avais promis de les entendre, pour terminer entre eux toute difficulté par ma décision. Je me préparais à les juger, mais avant même que j'eusse prononcé entre eux, ils ont mis fin à ce qui devait être la matière même du jugement. Je n'ai plus trouvé rien à juger, mais simplement à me réjouir. Ils se sont rendus de bon accord à mes désirs et à mes conseils, en prenant par parties égales l'argent que leur père leur avait laissé, et que l'Eglise n'avait pas voulu accepter.

Les calomnies des détracteurs doivent être combattues sans dispute. — 12. Après ce discours, je le sais, les hommes parleront, mais quoi qu'ils disent, sous le souffle du vent, il en reviendra quelque chose à mes oreilles. Si ce que j'apprendrai nécessite une nouvelle justification, je répondrai aux détracteurs, je répondrai aux médisants, je répondrai aux incrédules, à ceux qui ne veulent point nous croire, bien que nous soyons à leur tête, je leur répondrai ce que le Seigneur m'inspirera; mais maintenant cela n'est pas nécessaire, puisqu'ils ne diront peut-être rien. Ceux qui nous aiment donneront un libre cours à leur joie; ceux qui nous haïssent, dévoreront leur chagrin en silence. Si cependant ils cherchent à exercer leurs langues, ils

opera sua in cœlo scribi, adjuverunt prout quisque voluit, et fabricavit. Opus ante oculos habemus : omnis homo quid factum sit videt. De pecunia, quia non habet, mihi credant, dentem compescant, non frangant. Emerat de ipsa pecunia xenodochii quamdam domum in Carraria, quam sibi existimabat propter lapides profuturam, sed lapides ejus domus fabricæ necessarii non fuerunt, quoniam aliunde provisi sunt. Domus ergo ipsa sic remansit, pensionem præstat, sed Ecclesiæ, non presbytero. Nemo amplius dicat : In domum presbyteri, ante domum presbyteri, ad domum presbyteri. Ecce ubi est domus presbyteri : ubi est domus mea, ibi est domus presbyteri : alibi non habet domum ; (*a*) sed ubicumque habet Deum.

Lis inter Januarii filios, sponte finita. — 11. Quid amplius quæritis? Nisi quia me illud memini etiam promisisse, ut ad vos perferrem quid egissem inter duos, fratrem videlicet et sororem, filios Januarii presbyteri, quia orta inter illos fuerat controversia pecuniaria : sed tamen sicut inter fratres, salva, Deo propitio, caritate. Promiseram ergo audire, ut inter illos quidquid esset, judicando finirem. Paraveram me judicem : sed antequam judicarem, ipsi unde judicaturus fueram, finierunt. Non inveni unde judicarem, sed unde lætarer. Acquieverunt omnino concorditer voluntati meæ et consilio meo, ut pares essent in pecunia, quam reliquit pater eorum, Ecclesia renuntiante.

Obtrectatorum calumniæ sine rixa refellendæ. — 12. Post Sermonem meum locuturi sunt homines, sed et quodlibet homines loquantur, qualicumque aura flante, perducetur inde aliquid ad aures meas. Et si fuerit tale, ut sit iterum necesse nos purgare, respondebo detractoribus, respondebo maledicis, respondebo incredulis, non (*b*) nobis credentibus præpositis suis, ut potero, respondebo quod Dominus dederit : interim modo non est necesse, quia nihil forte dicturi sunt. Qui nos amant, libere gaudebunt : qui nos oderunt, tacite dolebunt. Tamen si linguas exercuerint, audient, Deo propitio, vobiscum responsionem meam, non litem meam. Non enim

(*a*) Editi, *nisi ubicumque*. Longe verius Mss. *sed ubicumque*. — (*b*) Sic Mss. At Editi, *non vobis credentibus presbyteris suis*.

entendront, avec vous, grâce à Dieu, non pas des débats contradictoires, mais ma simple réponse. En effet, je n'ai pas l'intention de les faire connaître par leur nom, et de dire : Voilà ce qu'a dit celui-ci : Tel autre a fait cette calomnie, car il est possible qu'on m'ait fait de faux rapports. Quelles que soient les accusations qu'on m'aura fait connaître, je les communiquerai à votre charité. Je veux que notre vie soit tout entière sous vos yeux. Je sais ceux qui veulent faire le mal en toute liberté, cherchent à s'autoriser des exemples de ceux qui vivent dans le désordre, et ils diffament le plus qu'ils peuvent, pour paraître avoir trouvé des complices. C'est pour cela que nous avons fait ce que nous devions, nous ne pouvons faire davantage. Notre vie se passe sous vos yeux, nous ne désirons rien d'aucun de vous, sinon que vous fassiez le bien.

Saint Augustin veut que les dons faits à ses clercs par les fidèles, soient appliqués aux besoins de la communauté. Modestie du saint docteur. — 13. Recevez encore cet avertissement, mes frères; si vous voulez donner quelque chose à mes clercs, sachez que c'est un devoir pour vous de ne point nourrir contre moi leurs inclinations vicieuses. Offrez à tous ce que voulez, et offrez-le de bon cœur. Ce qui sera mis en commun, sera distribué à chacun suivant ses besoins. Considérez le trésor de la communauté, tous nous en aurons notre part. Si ce trésor est comme notre grenier, notre crèche, je serai charmé que que nous soyons les bêtes de somme du Seigneur, et que vous soyez le champ de Dieu. Que personne ne donne ni vêtement, ni tunique de lin, ni quelque autre chose, si ce n'est pour la communauté, je reçois moi-même du trésor commun, car, je le sais, je veux que tout ce que j'ai appartienne à la communauté. Je ne veux point que votre sainteté m'offre par exemple, un vêtement précieux (1), sous le prétexte qu'il est plus convenable pour moi. Il peut se faire qu'il convienne à l'évêque, mais il ne convient pas à Augustin, c'est-à-dire, à un homme pauvre et né de parents pauvres. On dirait bientôt que j'ai trouvé ici des vêtements précieux que je n'aurais pu me procurer ou dans la maison de mon père, ou dans mon ancienne profession séculière. Cela n'est pas convenable, je ne dois point porter d'autre vêtement que celui que je pourrais donner à mon frère, s'il en avait besoin. Je ne veux en avoir d'autre que celui qui peut être convenable pour un prêtre, pour un diacre, pour un sous-diacre, parce que je ne reçois rien que ce qui peut servir à la communauté. Si l'on me donne un objet précieux, je

(1) Erasme voulait qu'on lût ici *pyrrhum*, au lieu de *byrrhum*, et il entend par là un bonnet rouge que les évêques avaient coutume de porter. Mais toutes les éditions et les manuscrits portent *byrrhum*. C'était un vêtement à l'usage des clercs et des évêques, et aussi un vêtement plus commun que portaient les séculiers; voyez sermon CLXI, chapitre X. Messianus, dans la vie de Césaire, n° 9, et Césaire lui-même, dans son testament, parle d'un vêtement qu'il appelle *byrrhus amicularis*. Saint Grégoire, pape, livre VII, lettre V, parle aussi de ce même vêtement blanc, *byrrhus albus*, que l'on donnait aux nouveaux baptisés.

homines nominaturus sum et dicturus : Ille hoc dixit, iste sic detraxit; cum fortasse etiam ad me falsa, quia et hoc potest fieri, perferantur. Verumtamen quæcumque perlata fuerint, si oportere videbitur, loquar inde Caritati Vestræ. Ante oculos vestros volo sit vita nostra. Scio quia quærentes licentiam male faciendi, quærunt sibi exempla male viventium, et multos infamant, ut socios invenisse videantur. Ideo quod nostrum est, fecimus : plus quid faciamus, non habemus. Ante oculos vestros sumus. Nullius aliquid desideramus, nisi bona opera vestra.

In communem usum cedere vult, quæ clericis suis offeruntur a fidelibus. Augustini modestia. — 13. Et vos exhortor, Fratres mei, si aliquid vultis clericis dare, sciatis quia non debetis quasi vitia eorum fovere contra me. Omnibus offerte quod vultis, offerte de voluntate vestra. Quod commune erit, distribuetur unicuique sicut cuique opus erit. Gazophylacium attendite, et omnes habebimus. Valde me delectat, si ipsum fuerit præsepe nostrum, ut nos simus jumenta Dei, vos ager Dei. Nemo det byrrhum, (*a*) vel lineam tunicam seu aliquid, nisi in commune; de communi accipio et mihi ipsi, cum sciam commune me habere velle quidquid habeo. Nolo talia offerat Sanctitas Vestra, quibus ego solus quasi decentius utar; offerat mihi, verbi gratia, byrrhum pretiosum : forte decet episcopum, quamvis non deceat Augustinum, id est, hominem pauperem, de pauperibus natum. Modo dicturi sunt homines, quia inveni pretiosas vestes, quas non potuissem habere vel in domo patris mei, vel in illa sæculari professione mea. Non decet : talem debeo habere, qualem possum, si non habuerit, fratri meo dare. Qualem potest habere presbyter, qualem potest habere decenter diaconus et subdiaconus, talem volo accipere : quia in commune accipio. Si quis me-

(*a*) Mss. *Nemo det byrrhum, lineam tunicam, nisi in commune :* omisso *vel* et *seu aliquid.*

le vends, c'est ce que je fais ordinairement; ainsi, lorsque le vêtement ne peut être donné en commun, le prix de ce vêtement profite à la communauté. Je le vends et j'en donne le prix aux pauvres. Si l'on désire que je le porte moi-même, qu'on m'en donne un, dont je n'aie pas à rougir. Car je vous l'avoue, je rougis de porter un vêtement précieux, parce qu'il ne convient pas à ma profession, à ce ministère de la parole, à ces membres, à ces cheveux blancs. Voici un autre avis : s'il se trouve dans notre maison ou dans notre compagnie un malade ou un convalescent qui ait besoin de manger avant l'heure du repas, je ne défends point aux âmes chrétiennes de leur envoyer ce qu'elles jugeront à propos de leur donner, mais personne ne prendra au dehors son dîner ou son souper.

Saint Augustin déclare qu'il effacera du tableau des clercs, celui qui aura trangressé son vœu de pauvreté. — 14. Voici maintenant ce que j'ai décidé, vous l'avez entendu, ceux qui sont ici vont l'entendre. Celui qui voudra posséder quelque chose en propre et vivre de son bien, je ne me borne pas à déclarer qu'il ne demeurera pas avec nous, j'ajoute qu'il cessera de faire partie du clergé. J'avais dit, et je m'en souviens parfaitement, que ceux qui ne voudraient pas vivre en commun avec nous, ne seraient point dépouillés du titre et des priviléges des clercs, mais qu'ils habiteraient et vivraient à part, en servant Dieu comme ils l'entendraient. Je leur ai représenté toutefois quel malheur c'était d'être infidèle à sa résolution. J'aurais mieux aimé avoir avec moi des boiteux que de pleurer des morts. Car celui qui est hypocrite est véritablement mort. De même donc que j'ai déclaré que je n'ôterais pas le titre de clerc à celui qui voudrait habiter en dehors de la communauté et vivre de son propre bien, ainsi, maintenant que, par la grâce de Dieu, tous ont embrassé de leur choix cette vie commune, si j'en trouve un seul, qui, couvert du manteau de l'hypocrisie, possède quelque chose en propre, je ne lui permets point d'en disposer par testament, mais je l'effacerai du tableau des clercs. Qu'il en appelle contre moi à mille conciles, qu'il traverse pour me combattre les mers qu'il lui plaira, qu'il aille où il viendra, avec l'aide de Dieu, je le déclare, il ne pourra être clerc dans aucun des lieux où s'étend ma juridiction épiscopale. Vous l'avez entendu, aussi bien qu'eux; mais j'espère de Dieu et de sa miséricorde, qu'ils observeront sincèrement et fidèlement la règle qu'ils ont embrassée avec tant de joie.

Le prêtre Barnabé. — 15. J'ai dit que les prêtres qui habitaient avec moi, et du nombre desquels est le prêtre Barnabé, ne possédaient rien en propre. Mais j'ai appris que l'on for-

liorem dederit, vendo : quod et facere soleo; ut quando non potest vestis esse communis, pretium vestis possit esse commune. Vendo, et erogo pauperibus. Si hoc eum delectat, ut ego habeam; talem det, unde non erubescam. Fateor enim vobis, de pretiosa veste erubesco : quia non decet hanc professionem, hanc admonitionem, non decet hæc membra, non decet hos canos. Etiam illud dico : si forte in nostra domo vel in nostra societate æger est aliquis, vel post ægritudinem, ut necesse sit eum ante horam prandii reficere; non prohibeo religiosos vel religiosas mittere eis quod eis videtur ut mittant; prandium tamen et cœnam extra nemo habebit.

Clericorum albo expungendum statuit, qui paupertatis propositum violaverit. — 14. Ecce dico, audistis, audiunt : Qui habere voluerit proprium et de proprio vivere, et contra ista præcepta nostra facere; parum est ut dicam, non mecum manebit : sed et clericus non erit. Dixeram enim, et scio me dixisse, quod si nollent suscipere socialem vitam nostram, non illis tollerem clericatum; sed seorsum manerent, seorsum viverent, quomodo nossent Deo viverent. Et tamen ante oculos posui, quantum malum sit a proposito cadere. Malui enim habere (a) vel claudos, quam plangere mortuos. Qui enim hypocrita est, mortuus est. Quomodo ergo quicumque voluisset extra manere et de suo vivere, non ei tollerem clericatum : ita modo quia placuit illis, Deo propitio, socialis hæc vita, quisquis cum hypocrisi vixerit, quisquis inventus fuerit habens proprium, non illi permitto ut inde faciat testamentum, sed delebo eum de tabula clericorum. Interpellet contra me mille concilia, naviget contra me quo voluerit, sit certe ubi potuerit; adjuvabit me Deus, ut ibi ego episcopus sum, ille clericus esse non possit. Audistis, audierunt. Sed spero in Deum nostrum et misericordiam ejus, quia sicut dispositionem meam istam hilariter acceperunt, sic eam pure fideliterque servabunt.

Presbyter Barnabas. — 15. Dixi aliquid suum non habere presbyteros cohabitatores meos, inter quos est et presbyter Barnabas. Sed de illo audivi quædam

(a) Editi, *cæcos vel claudos*. Vox *cæcus* abest a Mss.

mulait contre lui certains griefs, et qu'on l'accusait surtout d'avoir acheté une métairie à mon bien-aimé et honoré fils Eleusinus. C'est faux, Eleusinus n'a point vendu cette métairie ; il l'a donnée au monastère, j'en suis témoin. Que voulez-vous davantage ? je l'ignore ; j'atteste qu'il l'a donnée, et non point vendue. Mais comme on ne peut croire qu'il l'ait donnée, on se figure qu'il l'a vendue. Heureux est-il d'avoir fait une œuvre si excellente, qu'on ne peut y croire ! Cependant, croyez-le au moins maintenant, et cessez d'écouter volontiers ceux qui se plaisent à le calomnier. Je vous l'ai déjà dit, j'en suis témoin. Vous avez aussi entendu dire de lui que, l'année où il était intendant, il avait fait des dettes à dessein, espérant que, dans le désir de lui voir payer ses dettes, je l'autoriserais à demander la jouissance de la terre de Victorien. C'est également faux. Un fait toutefois a donné naissance à ce bruit, il a contracté des dettes. Je les ai acquittées en partie comme nous avons pu. Il restait encore quelque chose à payer, et c'était le monastère que Dieu avait bâti, par le moyen de Barnabé, qui en était chargé. Dans cette situation, nous avons cherché comment nous pourrions payer cette dette. Personne n'offrit de louer ce fonds de terre plus de quarante sous d'or. Mais nous avons constaté que cette propriété pouvait rapporter davantage pour acquitter plus vite la dette contractée. Je l'ai donc confiée à la fidélité de ce prêtre, de manière que les revenus de la location ne fussent plus donnés à nos frères, mais que tous les produits de la terre servissent à éteindre cette dette. C'est une affaire de confiance. Barnabé est tout disposé à me voir la remettre à un autre, qui se chargera de libérer nos frères, avec les fruits de cette terre. Qu'il se présente quelqu'un d'entre vous et je la lui confierai ; qu'il se présente quelqu'un de ceux qui nous ont rapporté ces bruits. Il est, en effet, parmi vous, des hommes sincèrement chrétiens, qui ont vu avec peine se répandre ce bruit mensonger, et qui cependant ont cru que le fait avait eu lieu. Qu'un de ces hommes vienne donc ici, qu'il accepte l'administration de cette propriété, qu'il en vende les fruits à leur juste valeur, pour acquitter plus aisément nos dettes, et dès aujourd'hui même le prêtre Barnabé sera déchargé de ce soin. La terre elle-même, où mon honoré fils Eleusinus a élevé un monastère, a été donnée au prêtre Barnabé avant son ordination, et c'est dans ce lieu même que le monastère a été construit. Mais comme la donation du fonds était faite en son nom, il a fait changer les titres, pour que la propriété appartînt au

fuisse jactata, ante omnia quod emit villam a dilecto et honorabili filio meo Eleusino. Hoc falsum est ; monasterio donavit ille, non vendidit. Ego sum testis. Quid amplius quæratis, ignoro. Ego sum testis : donavit ille, non vendidit. Sed dum non creditur donare potuisse, creditus est vendidisse. Beatus homo, qui tam bonum opus fecit, ut non crederetur. Tamen vel modo credite, et detractores audire libenter desinite. Jam dixi, ego sum testis. Dictum est (*a*) de illo quod anno præpositur æ suæ per industriam debita fecerit, ut dum volo ego reddi debita, darem illi (*b*) licentiam poscendi fundum Victorianensem : tanquam dixisset mihi : Ut reddam debita mea, da mihi in decem annos fundum Victorianensem. Et hoc falsum est. Sed fuit unde rumor nasceretur, fecit debita reddenda. A nobis reddita sunt partim, unde potuerunt. Remansit aliquid quod non (*c*) debebatur, etiam monasterio illi quod per ipsum Deus instituit. Cum ergo remansisset, cœpimus quærere unde debitum redderemus. Ad conductionem ipsius fundi nullus accessit, nisi quadraginta solidorum offerens pensionem. Sed vidimus fundum amplius posse dare, ut celerius redderetur debitum ; et commisi fidei ejus, ut de ipsa conductione lucra non requirerent fratres ; sed quidquid daret fundus, de ipsis fructibus imputarent ad debitum. Fide agitur. Paratus est presbyter ut alium constituam, qui de fructibus fratribus (*d*) reddat. Ex numero vestro sit aliquis, cui hæc committam ; ex numero ipsorum, qui ad nos talia pertulerunt. Sunt enim in vobis homines religiosi, qui eum rumorem falso reprehensum esse doluerunt, et tamen crediderunt factum. Ex ipsis ergo aliquis veniat ad nos, suscipiat possessionem, omnes fructus pretiis suis fideliter vendat, ut reddi possit facilius quod debetur, et hodie recedit inde cura presbyteri. Locus etiam ipse, ubi monasterium constitutum est a memorato honorabili filio meo Eleusino, ipsi presbytero Barnabæ donatus est antequam ordinaretur presbyter, in ipso loco monasterium instituit. Sed tamen quia nomine ipsius donatus erat locus, mutavit instrumenta, ut nomine monasterii possideatur. De fundo Victorianensi, ego

(*a*) Forte : *Dictum est et de illo*, scilicet Barnaba presbytero. — (*b*) Mss. carent voce, *licentiam*. Hac forte omissa, loco *poscendi* legendum erat *poscenti*, vel *pro annis decem*. — (*c*) In Colbertino codice scriptum a prima manu fuerat, *dabatur*. — (*d*) Editi *debitum reddat*. At Mss. non habent *debitum*.

monastère. Quant à la terre de Victorien, voici la demande, la prière que je vous fais avec instance, c'est qu'un homme sincèrement chrétien se charge de cette affaire de confiance, et qu'il rende à l'Eglise ce service, qui me permettra d'acquitter au plus tôt cette dette. Si aucun laïque ne se présente, je mettrai un autre clerc à la place de Barnabé, qui cessera de s'occuper de cette terre. Que voulez-vous davantage? Que personne ne déchire la réputation des serviteurs de Dieu, ceux qui le font ne peuvent qu'y perdre. Si la calomnie augmente la récompense des fidèles serviteurs de Dieu, elle augmente aussi le châtiment des calomniateurs. Ce n'est pas en vain que Notre-Seigneur a dit : « Réjouissez-vous et tressaillez de joie, lorsque les hommes disent faussement toute sorte de mal contre vous, parce que votre récompense est grande dans les cieux. » (*Matth.*, v, 12.) Nous ne voulons pas d'une récompense qui serait pour vous une perte immense. Nous consentons à ce que cette récompense soit moindre dans les cieux, pourvu que vous y régniez avec nous.

SERMON CCCLVII.

I[er] *sur les avantages de la paix.*

Prononcé à Carthage, avant la conférence avec les donatistes, vers le 15 mai de l'année 411.

Eloge de la paix. — 1. Il est temps d'exhorter votre charité dans la mesure des forces que Dieu nous donne, à aimer la paix et à prier le Seigneur de nous l'accorder. Que la paix soit donc notre bien-aimée, notre amie, que notre cœur soit pour elle un lit chaste et pur, qu'elle soit pour nous un repos assuré, une société exempte d'amertume, qu'il y ait entre elle et nous de doux embrassements, une amitié indissoluble. Il est plus difficile de louer la paix que de la posséder. En effet, si nous voulons faire l'éloge de la paix, nous désirons les moyens nécessaires, nous cherchons des pensées, nous pesons nos expressions; mais si nous voulons simplement la paix, nous l'obtenons et la possédons sans aucun travail. Il faut louer ceux qui aiment la paix; quant à ceux qui n'ont pour elle que de la haine, il vaut mieux les calmer en les instruisant et en gardant le silence, que de les exciter par des reproches. Celui qui aime véritablement la paix aime aussi ses ennemis. Si par exemple vous aimiez cette lumière, loin de vous irriter contre les aveugles, vous déploreriez bien plutôt leur sort, car vous apprécieriez toute l'étendue de la faveur dont vous jouissez, et en les voyant privés d'un si grand bien, vous les jugeriez dignes de miséricorde. Si donc vous aviez à votre disposition les moyens, le talent, les remèdes nécessaires, vous vous empresseriez de les guérir plutôt que de les condamner. De même aimez-vous la paix? aimez celui qui n'aime pas ce que vous aimez, qui ne possède point le bien que vous possédez.

rogo, ego hortor, ego peto, ut si quis religiosus est, fide agat, et exhibeat Ecclesiæ istam operam, ut cito debitum reddam. Quod si nemo de laicis fuerit inventus, ego (*a*) præpono alium, iste illuc non accedet. Quid vultis amplius? Nemo laceret servos Dei; quia non expedit lacerantibus. Servis Dei quidem merces falsis detractionibus crescit : sed crescit etiam pœna detrahentibus. Non sine causa dictum est : « Gaudete et exsultate, quando detrahunt de vobis, dicentes falsa; quia merces vestra magna est in cœlis. » (*Matth.*, v, 12.) Nolumus cum detrimento vestro magnam habere mercedem. Minus ibi habeamus, et tamen vobiscum ibi regnemus.

SERMO CCCLVII (*b*).

De laude pacis.

Pacis laus. — 1. Tempus est exhortari Caritatem Vestram, pro viribus quas Dominus donat, ad pacem amandam, et pro pace Dominum deprecandum. Sit ergo pax dilecta nostra et amica, cum qua sit castum cubile cor nostrum; cum qua sit fida requies et non amarum consortium, cum qua sit dulcis complexus et inseparabilis amicitia. Pacem laudare difficilius est, quam habere. Si enim eam laudare volumus, vires optamus, sensus quærimus, verba libramus; si autem habere volumus, sine aliquo labore habemus et possidemus. Laudandi sunt qui amant pacem; qui autem oderunt, melius interim docendo ac tacendo pacandi, quam vituperando provocandi. Verus pacis amator inimicorum ejus amator est. Quemadmodum enim, si lucem istam amares, cæcis non irascereris, sed eos doleres; quale enim bonum tu caperes, nosses, et ideo quanto bono illi fraudarentur conspiciens, misericordia tibi digni viderentur; et si opes haberes, si artem, si medicamentum, potius ad eos sanandos curreres, quam damnandos; ita si pacis amator es, quisquis es, miserere eum qui non amat

(*a*) Editi, *propono.* Melius Mss. *præpono.* — (*b*) Alias xxxv, ex Sirmondianis.

La nature du bien que vous aimez ne permet point que vous portiez envie à celui qui le partage avec vous. Il le possède en commun avec vous, et ne diminue en rien votre possession. Quel que soit sur la terre le bien que vous aimez, il est difficile que vous ne portiez pas envie à celui qui le possède. Qu'il vous vienne maintenant à l'esprit de partager avec votre ami la terre que vous possédez, pour donner lieu de louer votre bienfaisance et de vanter votre charité, même dans les choses temporelles; vous voulez donc partager avec votre ami un champ, une maison, ou quelqu'autre bien de ce genre; vous partagez avec un seul et vous le faites entrer en participation de ce bien et de votre joie. Mais vous songez peut-être à étendre cette faveur à un troisième, à un quatrième; vous considérez attentivement alors combien la maison peut contenir d'habitants, combien votre champ peut nourrir de personnes, et vous dites : un cinquième serait de trop, un sixième ne peut habiter avec nous; comment un si petit domaine pourrait-il en nourrir un septième? Les autres se trouvent donc exclus, non par vous, mais par l'exiguïté de la maison ou du champ. Aimez la paix, ayez la paix, possédez la paix, réunissez tous ceux que vous pourrez pour les convier à la possession de la paix, elle s'agrandira d'autant plus que le nombre de ceux qui la posséderont sera plus grand. Une maison sur la terre ne peut contenir beaucoup d'habitants, la paix s'étend et s'agrandit avec le nombre de ceux qui habitent sa demeure.

Aimer la paix, c'est la posséder. — 2. Qu'il est bon d'aimer la paix! L'aimer, c'est la posséder. Or, qui ne désire voir s'accroître ce qu'il aime? Si vous voulez que la paix dont vous jouissez se restreigne à un petit nombre, vous restreignez votre jouissance. Voulez-vous accroître votre trésor, faites qu'il soit possédé par un grand nombre. Je vous ai dit, mes frères, il est bon d'aimer la paix, et il suffit de l'aimer pour la posséder; qui pourrait apprécier la valeur d'un tel bien? comment le louer dignement, comment s'en faire une juste idée? Considérez les autres biens pour lesquels les hommes sont embrasés d'ardeur. Voyez, cet homme aime les fonds de terre, l'argent, l'or, une nombreuse famille, des maisons richement construites et élégamment ornées, les campagnes les plus riantes et les plus magnifiques. Voilà donc ce qu'il aime? Oui. Or, lui suffit-il de l'aimer pour l'avoir? Il peut se faire qu'il aime toutes ces choses sans les posséder réellement. Il les aime lorsqu'il ne les a pas, il brûle du désir de les avoir; commence-t-il à les avoir, il est tourmenté de la crainte de les perdre. Il aime les honneurs, il aime le pouvoir. Combien de particuliers soupirent après les dignités, et la plupart du temps ils sont surpris par le dernier

quod amas, qui non habet quod habes. Talis quippe est res, quam diligis, ut non invideas compossessori tuo. Habet tecum pacem, et tibi non angustat possessionem. Quidquid terrenum amas, difficile est ut habenti non invideas. Deinde si forte ascendit in animum tuum, terram, quam possides, communicare cum amico, ut laudetur benevolentia tua, ut etiam in istis temporalibus rebus caritas prædicetur; si ergo velis possessionem tuam terrenam, velut prædium, velut domum, vel quodlibet hujusmodi, communicare cum amico; communicas cum uno, et admittis eum ad societatem, et gaudes cum illo. Cogitas admittere tertium fortassis, et quartum; jam attendis quantos capiat, quantos ferat, vel domus ad inhabitandum, vel ager ad pascendum; et dicis : Jam quintum non capit, sextus habitare non potest nobiscum, septimum quando pascit tantilla possessio? Excludit ergo cæteros, non tu, sed angustia. Ama pacem, habe pacem, posside pacem; cape ad te quantos potes ad possidendam pacem; tanto latior erit, quanto a pluribus possidebitur. Domus terrena cohabitatores multos non capit; possessio pacis cum multis habitatoribus crescit.

Pacem hoc est habere, quod amare. — 2. Quam bonum est amare! Hoc enim est habere. Quis autem nolit crescere quod amat? Si paucos tecum vis esse in pace, parva tibi erit pax. Si vis crescere istam possessionem, adde possessorem. Nam illud quod dixi, Fratres : Bonum est amare pacem, et ipsum amare est habere, quanti constat? qua voce laudetur, quo corde cogitetur : Hoc est habere, quod amare? Considera cætera, quorum homines cupiditate conflagrant. Vide alium amare fundos, argentum, aurum, filios numerosos, pretiosas et ornatas domos, amœnissima et pretiosissima prædia. Amat hoc? amat. Numquid jam, qui amat, habet? Potest fieri ut horum omnium amator inanis sit. Quando non habet, amat, cupiditate ardet ut habeat; cum autem habere cœperit, timore cruciatur ne perdat. Amat honorem, amat potestatem. Quanti homines potestatibus accipiendis privati suspirant? et plerumque ante illos occupat ultimus dies, quam perveniant ad

jour, avant qu'ils aient atteint l'objet de leurs désirs. Or, combien coûte ce trésor, qu'il suffit d'aimer pour l'avoir? Vous n'avez pas besoin d'argent pour acheter ce que vous aimez, vous n'allez point trouver un protecteur pour l'obtenir. En restant où vous êtes, aimez la paix, et vous avez aussitôt ce que vous aimez. La paix est un bien du cœur, et vous ne communiquez point la paix à vos amis, comme vous leur donnez du pain. Si vous voulez leur partager votre pain, la part de chacun sera d'autant moins grande qu'ils sont plus nombreux pour y participer. Mais, pour la paix, elle est semblable à ce pain qui se multipliait entre les mains des disciples du Seigneur, à mesure qu'ils le rompaient et le distribuaient.

Il faut ramener à la paix les schismatiques par des voies pacifiques. L'esprit des donatistes est ennemi de l'unité. — 3. Ayez donc en vous la paix, mes frères. Si vous voulez attirer les autres à la paix, commencez les premiers par la posséder, par lui être étroitement attachés. Qu'elle soit au milieu de vous comme un foyer ardent, pour embraser les autres. L'hérétique n'aime point la paix, comme l'œil malade hait la lumière. Or, dira-t-on que la lumière est mauvaise, parce que l'œil malade ne peut la supporter? L'œil malade hait la lumière, cependant c'est pour voir la lumière que l'œil a été créé. Ceux donc qui aiment la paix, et qui veulent étendre la possession de ce qu'ils aiment, s'appliquent à augmenter ce trésor, en multipliant le nombre de ceux qui le possèdent. Qu'ils prennent donc tous les moyens, qu'ils fassent tous leurs efforts pour guérir ces yeux malades. C'est malgré lui qu'on traite un œil malade, il résiste au traitement, mais il est enchanté lorsqu'il revoit la lumière. Supposons qu'il s'irrite, ne vous lassez point de chercher à le guérir. Ami de la paix, soyez attentif, jouissez le premier des charmes de votre bien-aimée, et soyez rempli d'ardeur pour attirer votre frère à son amour. Qu'il voie ce que vous voyez, qu'il aime ce que vous aimez, qu'il s'attache à l'objet constant de vos affections. Votre bien-aimée que vous chérissez tendrement vous tient ce langage : Aimez-moi, et aussitôt vous me posséderez. Attirez à mon amour tous ceux que vous pouvez, je serai chaste, et je demeurerai inviolable, oui, attirez tout ce que vous pouvez, qu'ils vous trouvent, qu'ils s'attachent à vous, et jouissent du bonheur de vous posséder. Si cette lumière ne peut être altérée par le grand nombre de ceux qui la voient, pourquoi serais-je corrompue par le grand nombre de ceux qui m'aiment? Mais ils ne veulent pas venir, parce qu'ils n'ont pas ce qu'il faut pour me voir. Ils ne veulent pas venir, parce que l'éclat de la paix vient frapper en eux des yeux remplis des humeurs de la dissension. Ecoutez les plaintes déplorables de ces yeux malades. On vient leur dire : Il a paru bon d'établir la paix entre les chrétiens. A cette nouvelle, ils se disent entre eux : Malheur à nous, nous sommes menacés

id quod amant. Quanti ergo constat, quod cum amaveris, habebis? Non pretio quæris quod amas; non ambulas ad patronum, per quem pervenias. Ecce ubi stas, ama pacem, et tecum est quod amas. Res ista cordis est; nec sic cum amicis communicas pacem, quomodo panem. Panem quippe si communicare velis, quanto plures sunt quibus frangitur, tanto minus fit unde datur. Pax autem illi pani similis est, qui in manibus discipulorum Domini frangendo et dando crescebat.

Schismatici ad pacem pacifice revocandi. Donatistarum animus ab unitate alienus. — 3. Habete igitur pacem, Fratres. Si vultis ad illam trahere cæteros, primi illam habete, primi illam tenete. In vobis ferveat quod habetis, ut alios accendat. Odit pacem hæreticus, et lucem lippus. Numquid ideo mala lux, quia lippus non potest eam tolerare? Odit lucem lippus; sed tamen propter lucem creatus est oculus. Datur itaque opera ab eis, qui amant pacem, et volunt secum possideri quod amant, ut possessore addito crescat possessio. Dent ergo operam curari oculos lipporum, qualibet ope, quolibet conatu. Nolens curatur, non vult dum curatur; sed dum lucem viderit, delectabitur. Puta quia succenset; noli instando defatigari. Amator pacis, attende, et delectare tu prior pulchritudine dilectæ tuæ, et inardesce ad trahendum alterum. Videat quod vides, amet quod amas, teneat quod tenes. Alloquitur te dilecta tua, quam diligis : loquitur tibi : Ama me, et continuo habes me. Adduc tecum quos potes ad amandum me; casta ero, et integra permanebo. Adduc quos potes, inveniant, teneant, perfruantur. Si lucem istam non corrumpant multi videntes; me corrumpunt multi amantes? Sed nolunt venire, quia non habent unde me possint videre. Nolunt venire, quia splendor pacis reverberat lippitudinem dissensionis. Vide miserandam vocem lipporum. Nuntiatur illis : Visum est ut pacem habeant Christiani. Tali nuntio illi ac-

de l'unité! Quel est ce langage : Malheur à nous, voici l'unité? Qu'il serait bien plus juste de dire : Malheur à nous, la dissension va régner parmi nous? A Dieu ne plaise que la dissension s'établisse parmi nous, ce sont les ténèbres pour ceux qui voient. C'est l'unité qui vient, réjouissons-nous, mes frères. Pourquoi cet effroi? On vous a dit : Voici l'unité. Vous a-t-on dit : C'est une bête féroce, c'est un feu dévorant? Non, c'est l'unité qui vient, et avec elle la lumière. Si ces ennemis de la paix voulaient parler sincèrement, ils vous diraient : Si je suis effrayé, ce n'est pas de l'approche d'une bête féroce, car je ne suis point timide à ce point, mais je suis effrayé de l'approche de la lumière, parce que j'ai les yeux malades. Il faut donc travailler à les guérir. Il faut, dans la mesure de nos forces, de nos moyens, de la grâce que Dieu nous fait, partager avec ces malheureux ce que ce partage ne peut amoindrir.

Il faut témoigner de la douceur aux hérétiques malgré leurs contestations et leurs injures. Ce n'est point par des disputes, mais par des prières qu'il faut ramener les hérétiques. — 4. J'engage donc votre charité, mes très-chers frères, à leur témoigner une douceur vraiment chrétienne et catholique. On travaille maintenant à les guérir. Leurs yeux sont enflammés, il faut les traiter avec précaution, et appliquer le remède avec douceur. Que personne n'entreprenne de disputer avec eux, que personne ne cherche à défendre sa foi par la contestation, de peur qu'une étincelle ne jaillisse de la discussion, et ne donne une occasion à ceux qui la cherchent. On vous adresse des injures, il faut les tolérer, les dissimuler, les oublier. Souvenez-vous que vous avez un malade à guérir. Voyez la douceur des médecins même pour les malades qu'ils traitent par des moyens violents. On les injurie, et ils appliquent le remède sans rendre injure pour injure. Que la parole ne soit que pour la parole, et n'oubliez pas qu'il n'y a ici qu'un malade à guérir, et un médecin qui cherche à le guérir, et non pas deux hommes qui se querellent. Supportez-les donc, mes frères, je vous en supplie. Mais, me dites-vous, je ne puis supporter des hommes qui osent blasphémer l'Eglise? Or l'Eglise elle-même vous conjure de supporter ceux qui la blasphèment. Il diffame, dites-vous, mon évêque, il va jusqu'à l'accuser, et je garderais le silence? Laissez-le calomnier, accuser, et taisez-vous, en gardant un silence, non pas de complicité, mais de support et de patience. Vous faites une œuvre agréable à votre évêque, de ne point entrer maintenant en discussion avec eux. Sachez comprendre les besoins du moment, et soyez prudents. Combien, hélas! blasphèment votre Dieu? Etes-vous seul pour les entendre, et ne les entend-il pas lui-même? « Et cependant il fait lever son soleil sur les bons et sur les mau-

cepto, aiunt inter se : Væ nobis. Quare? Unitas venit. Quid est? quæ vox : Væ nobis, unitas venit? Quanto justius diceretis : Væ nobis, dissensio venit? Absit hoc, ut veniat dissensio : hæc tenebræ sunt videntium. Nam venit unitas, gaudendum est, Fratres. Quid expavisti? Unitas venit, dictum est. Num dictum est : Fera venit, ignis venit? Unitas venit, lux venit. Si velit veridice respondere, dicet vobis : Non expavi, quia fera venit; non enim timidus sum : sed expavi, quia lux venit; lippus enim sum. Danda igitur opera curandi. Communicandum est cum illis, quod communicatione non fit angustum, pro viribus, quantum valemus, quantum donat Deus.

Mansuetudo hæreticis exhibenda litigantibus et conviciantibus. Non jurgiis, sed magis apud Deum precibus agendum est contra hæreticos. — 4. Proinde, Carissimi, exhortor Caritatem Vestram, ut exhibeatis illis Christianam et catholicam mansuetudinem. Nunc curandis instatur. In fervore sunt oculi sanctorum, caute curandi, leniterque tractandi sunt. Nemo suscipiat cum aliquo litem, nemo velit nunc vel ipsam suam fidem altercando defendere, ne de lite scintilla nascatur, ne quærentibus occasionem occasio præbeatur. Prorsus convicium audis, tolera, dissimula, præteri. Memento curandum. Videte quam blandi sunt medici eis, quos etiam mordaciter curant. Audiunt convicium, præbent medicamentum, nec reddunt convicium convicio. Verbum sit verbo : ut unus sit curandus, alter curat : non duo litigantes. Fertote, obsecro, Fratres mei. Sed non fero, inquit, quia blasphemat Ecclesiam. Hoc te rogat Ecclesia, ut feras, quia blasphematur Ecclesia. Detrahit, inquit, episcopo meo, crimen dicit in episcopum meum, et taceo? Crimen dicat, et tace, non agnoscendo, sed ferendo. Hoc præstas episcopo tuo, si pro illo tempore non miscearis. Intellige tempus, habeto consilium. Deum tuum quanti blasphemant? Tu audis, et ille non audit? Tu nosti, et ille non novit? Et tamen « facit oriri solem super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. » (*Matth.*, v, 45.) Ostendit

vais, et répand sa pluie sur les justes et sur les pécheurs. » (*Matth.*, v, 45.) Il montre sa patience, et diffère l'exercice de sa puissance. Sachez vous-même faire un juste discernement des temps, et n'excitez pas ces yeux gonflés à se troubler encore davantage eux-mêmes. Etes-vous ami de la paix ? Que votre cœur soit parfaitement d'accord avec votre bien-aimée. Et que ferai-je donc ? me demandez-vous. Voici ce que vous devez faire. Au lieu de disputer, recourez aux prières, ne répondez pas à des injures par des injures, mais priez pour celui qui vous injurie. Vous voulez lui parler contre lui-même, ah ! plutôt, parlez à Dieu en sa faveur. Je ne vous dis pas de garder le silence, mais choisissez l'endroit où vous devez parler, celui a qui vous pouvez parler en silence, non par le mouvement des lèvres, mais par le cri du cœur. Soyez bon pour votre frère, là où son œil ne peut vous apercevoir. Il n'aime point la paix, il cherche à disputer, répondez-lui avec calme : Dites ce que vous voulez, haïssez-moi, détestez-moi autant qu'il vous plaira, vous êtes mon frère. Que faites-vous pour n'être point mon frère? Soyez bon, soyez mauvais, voulez-le, ne le voulez pas, vous êtes mon frère. Il vous répond : Comment suis-je votre frère, vous mon ennemi déclaré (1)? Vous avez beau tenir ce langage, vous êtes mon frère. Cela vous paraît étonnant, il me hait, il me déteste, et il est mon frère? Voulez-vous donc que je croie aux paroles de cet homme qui ne sait pas ce qu'il dit ? Je désire sa guérison, je veux qu'il voie la lumière, et me reconnaisse pour son frère. Et vous voulez que je pense comme lui que je ne suis pas son frère, parce qu'il me déteste, parce qu'il me hait, au lieu de m'en rapporter à la lumière elle-même. Ecoutons donc ce que dit la lumière : « Ecoutez, dit-elle, vous qui êtes saisis d'effroi, la parole du Seigneur. » (*Isa.*, LXVI, 5, *selon les Sept.*) C'est l'Esprit saint qui parle par la bouche du prophète Isaïe : « Ecoutez, vous qui êtes saisis d'effroi, la parole du Seigneur. Dites à ceux qui vous haïssent, qui vous détestent : Vous êtes nos frères. » Qu'est-ce à dire ? La lumière rayonne, et me fait voir la fraternité qui nous unit; et cet homme aux yeux malades dit encore : Fermez la fenêtre. Ouvrez plutôt vos yeux à la lumière, du milieu des ténèbres où vous êtes plongé, reconnaissez votre frère qui n'est pas dans les ténèbres, et dites-lui, faites-lui entendre avec assurance, non point mes paroles, mais les paroles de Dieu ; « dites-leur, » c'est Dieu qui parle, « vous êtes nos frères, » et à qui? « A ceux qui vous haïssent. » Quoi d'étonnant, en effet, que vous appeliez de ce nom ceux qui vous aiment? Mais non, « c'est à ceux qui vous haïssent et vous détestent. » Et pourquoi cela ? Ecoutez et voyez quel en sera pour vous le fruit. Ce pro-

(1) Les donatistes ne voulaient pas être appelés frères par les catholiques qui ne laissaient pas de leur donner ce nom. Optat, dans son livre I *contre Parménien*, s'exprime ainsi : « Ils ne veulent pas que nous les appelions nos frères. Ils le sont cependant, bien qu'ils soient de mauvais frères. » Et dans son livre IV : « Vous ne pouvez point n'être pas nos frères, vous qu'une seule mère, la sainte Eglise, a engendrés dans les mêmes entrailles de ses sacrements, vous dont Dieu le Père a fait comme de nous ses enfants adoptifs. » Saint Augustin tient en plusieurs endroits le même langage, en discutant contre les donatistes. (Sirmond.)

patientiam, differt potentiam. Sic et tu agnosce tempus, noli provocare tumentes oculos ad turbandos se ipsos. Amator pacis es? Sit tibi in corde bene cum dilecta tua. Et quid agam? Habes quod agas. Tolle jurgia, convertere ad preces. Noli conviciis repellere convicantem, sed ora pro eo. Loqui vis illi contra illum : loquere Deo pro illo. Non tibi dico quod taceas : sed elige magis ubi loquaris, apud quem tacitus loqueris, labiis clausis, corde clamante. Ubi non te videt, ibi esto bonus pro illo. Illi autem pacem non amanti, et litigare volenti, responde pacificus : Quidquid vis dicas, quantumlibet oderis, ut placuerit detesteris, frater meus es. Quid agis, ut non sis frater meus? Prorsus bonus malus, volens nolens, frater meus es. Et ille : Unde sum frater tuus, hostis, inimice? Sic quomodo ista dicis, frater meus es. Mirum videtur : odit, detestatur, et frater est? Illi enim vis credam nescienti quid loquatur? cujus opto sanitatem, ut lucem videat, et fratrem agnoscat. Illi ergo vis credam, quia non sum frater ipsius, quia detestatur, quia odit, et non potius ipsi luci? Audiamus quid dicat ipsa lux. Prophetam lege : « Audite, qui pavetis, verbum Domini. » (*Isai.*, LXVI, 5, *sec.* LXX.) Spiritus sanctus loquitur per Isaiam Prophetam : « Audite, qui pavetis, verbum Domini. Dicite, Fratres nostri estis, eis qui vos oderunt, et qui vos detestantur. » Quid est? Radiavit lux, ostendit fraternitatem : et adhuc dicit lippus : Claude fenestram. Præbe oculos tuos luci : agnosce fratrem in tenebris non constitutum, in tenebris constitutus : et dic, dic securus, verba Dei, dicis et non mea. « Dicite, dicit Deus, Fratres nostri estis : » quibus? « eis qui vos oderunt. » Nam quid mirum, si dicitis eis qui vos diligunt? « His qui vos oderunt, et qui vos detestan-

phète semble supposer que vous avez interrogé le Seigneur, votre Dieu. Seigneur, comment dirai-je à celui qui me hait et me déteste : Vous êtes mon frère? Faites-m'en connaître la raison : « Afin que le nom du Seigneur soit honoré, que la gloire se manifeste dans la joie, et qu'eux-mêmes soient confondus. » Voyez, je vous prie, le fruit d'une si grande patience, d'une si grande douceur. « Dites, vous êtes nos frères. » Pourquoi? « Afin que le nom du Seigneur soit honoré. Pourquoi, au contraire, ne veut-il pas voir en vous son frère? Parce que le nom d'homme lui paraît plus honorable pour des hommes. Dites-lui donc : Vous êtes mon frère, haïssez-moi, détestez-moi si vous le voulez, vous êtes mon frère. Reconnaissez en vous le signe que mon Père y a gravé. La parole de mon Père est formelle, vous êtes un mauvais frère, un frère qui aime la dispute, mais vous êtes mon frère. Car vous dites comme moi : « Notre Père qui êtes dans les cieux. » (*Matth.*, VI, 9.) Nous invoquons un seul Père, pourquoi n'est-il pas notre centre d'union? Je vous en prie, mon frère, réfléchissez sur ce que vous dites avec moi, et condamnez tout ce que vous faites contre moi, considérez les paroles qui sortent de votre bouche. Ecoutez non pas ce que je dis, mais ce que vous dites vous-même. Considérez quel est celui à qui nous disons : « Notre Père qui êtes dans les cieux. » Ce n'est ni un ami, ni un voisin, mais celui à qui nous adressons ces paroles, nous ordonne de vivre en bonne intelligence. Or, si nous avons un seul et même langage en parlant à notre Père, pourquoi ne sommes-nous pas unis par les liens d'une même paix?

Il faut demander la paix de l'Eglise par de bonnes œuvres. Jeûne solennel après la Pentecôte. Exercer l'hospitalité à l'égard de ceux qui viendront à la conférence de Carthage. — 5. Voilà ce qu'il faut leur dire avec un zèle ardent, mais avec douceur. Que vos paroles soient inspirées par l'ardeur de la charité, et non par l'orgueil de la discorde, et priez avec nous le Seigneur pendant ces jours de jeûne solennel. Ce que nous faisons déjà pour Dieu, faisons-le en vue de cette union si désirée. Nous avons après la Pentecôte un jeûne solennel, et en dehors même de ce motif nous l'observerions fidèlement. Que ne devons-nous donc pas faire pour nos frères que nous entreprenons de traiter et de guérir au nom du Seigneur notre Dieu, notre médecin, en les lui présentant pour qu'il les guérisse lui-même, et sans prétendre nous substituer à ce divin Médecin? Que ferons-nous donc? Supplions ce céleste Médecin, en joignant à notre jeûne un cœur humble, un aveu sincère de nos fautes, et la crainte de blesser nos frères. Offrons à Dieu le témoignage de notre religion, à nos frères celui de notre charité. Multiplions nos aumônes, par là nos prières seront plus facilement exaucées. Exercez l'hospitalité, voici le

tur. » Ut quid hoc? Audi, et causæ aspice fructum. Velut interrogaveris Dominum Deum tuum, et dixeris, Domine : quomodo dicam : Frater meus es, qui odit, qui detestatur? Dic quare. « Ut nomen Domini honorificetur. Appareat vel in jucunditate : ipsi autem erubescant. » (*Ibid.*) Vide, obsecro, fructum patientiæ, tantæ mansuetudinis. « Dicite : Fratres nostri estis. » Quare? « Ut nomen Domini honorificetur. » Quare autem non te agnoscit fratrem? Quia nomen hominis homines honorificavit. Ergo dic, Frater meus : oderis licet, detesteris licet, frater meus es. Agnosce in te signum patris mei. Sermo patris nostri. Male frater, litigiose frater, frater meus es tu. Dicis etenim tu, quomodo et ego : « Pater noster qui es in cœlis. » (*Matth.*, VI, 9.) Unum dicimus : quare in uno non sumus? Rogo te, frater, agnosce quod mecum dicis, et damna quod contra me facis. Adverte verba exeuntia de ore tuo. Audi, non me, sed te. Vide cui dicimus : « Pater noster qui es in cœlis. » Non amicus, non vicinus; sed ipse cui dicimus, concordare nos jubet. Simul habemus apud Patrem unam vocem : quare non simul habemus unam pacem?

Pia opera pro Ecclesiæ obtinenda pace. Jejunium solemne post Pentecosten. Hospitalitas in eos qui Carthaginen veniunt collationis causa. — 5. Talia dicite ardenter, dicite leniter. Dicite ardentes fervore caritatis, non tumore dissensionis, et deprecamini nobiscum Dominum solemnibus jejuniis. Quæ jam reddimus Deo, reddamus et pro causa. Jam enim jejunamus post Pentecosten solemniter : et utique jejunaremus, etiamsi ista causa non esset. Quid ergo debemus fratribus nostris, quos in nomine Domini Dei nostri, medici nostri, curandos sanandosque suscipimus, illi offerentes ut sanentur, non nobis manus medici præsumentes? Sed quid facimus? Deprecemur ipsum medicum, jejunantes humili corde, pia confessione, timore fraterno. Exhibeamus Domino pietatem, fratribus caritatem. Crescant enim eleemosynæ nostræ, quibus exaudiantur facilius orationes

moment favorable, les serviteurs de Dieu sont en chemin pour venir. Voici donc le moment, l'occasion, pourquoi la laisser passer? Considérez ce que vous avez dans votre cellier. Considérez aussi ce que vous pouvez mettre en réserve dans le ciel, c'est le seul trésor dont vous soyez assuré. Placez donc bien haut votre trésor, confiez-le non pas à votre serviteur, mais à votre Seigneur. Craindriez-vous que le voleur ne se glisse dans le ciel, qu'un brigand n'en brise violemment les portes, qu'un ennemi furieux ne vienne vous dépouiller? Faites en sorte que ce que vous possédez puisse vous être rendu. Ce n'est pas seulement ce que vous aurez déposé qui vous sera rendu; le Seigneur veut que vous prêtiez à usure, non pas à votre prochain, mais à lui-même.

SERMON CCCLVIII.

II[e] *sur la paix et la charité.*

Prononcé à Carthage, avant la conférence avec les donatistes.

Le devoir des évêques catholiques est de chercher à rétablir la paix. Celui qui n'est pas vaincu par la vérité l'est par l'erreur. — 1. Que les prières de votre sainteté, mes frères, secondent les soins que nous prenons pour vous, pour vos ennemis et les nôtres, pour le salut de tous, pour le repos et la paix de toute l'Eglise, pour l'unité que le Seigneur nous recommande et qu'il chérit, afin que cette unité soit le digne sujet des paroles que nous vous adressons, et de notre commune joie. En effet, si nous aimons le paix et la charité, nous devons toujours en parler. A plus forte raison est-ce un devoir pour nous, aujourd'hui qu'un certain amour de la paix et le désir de rentrer dans l'unité tiennent comme en suspens, et exposent au danger ceux à qui nous ne rendons pas le mal pour le mal, avec qui nous sommes pacifiques, bien qu'ils soient convaincus de haïr la paix, et qu'ils veulent combattre contre nous, qui ne voulons leur parler que le langage de la paix. (*Ps.* CXIX, 7.) Ces malheureux se trouvent donc comme indécis entre l'amour de la paix et la crainte de la confusion, et tout en ne voulant pas être vaincus, ils ne cherchent pas à se rendre invincibles. Ah! s'ils se laissaient vaincre par la charité plutôt que par l'esprit d'animosité! Cette défaite serait pour eux une véritable victoire. Quant à nous, ce n'est point en nous appuyant sur des opinions humaines, mais sur des témoignages divins que nous aimons l'Eglise catholique, que nous lui sommes attachés, que nous défendons cette Eglise, avec laquelle nous invitons ses ennemis à se réconcilier, à vivre en paix et en parfait accord. Que faire avec cet homme qui crie pour une partie, et qui combat contre le tout? Ne lui est-il pas avantageux d'être vaincu? En effet, s'il est

nostræ. Hospititatalem sectamini. Tempus est: servi Dei veniunt. Tempus est, occasio est, quare perit? Attende quid habes in cœnaculo domus tuæ. Attende et sursum quid reponas, quid tibi serves, de quo thesauro solo securus es. Pone sursum, commenda non servo tuo, sed Domino tuo. Numquid illic times ne fur obrepat, ne effractor invadat, ne hostis turbulentus eripiat? Fac ut habeas quod tibi reddatur. Nec hoc tibi redditur, quod posueris. Fœneratorem te vult Dominus, sed suum, non proximi tui.

SERMO CCCLVIII (a).

De Pace et Caritate, II.

Pacis conciliandæ cura catholicis episcopis. Vinci nolens a veritate, vincitur ab errore. — 1. Curam nostram pro vobis, et pro inimicis nostris et vestris, et pro salute omnium, pro quiete, pro pace communi, pro unitate quam Dominus jussit, Dominus diligit, adjuvent preces Sanctitatis Vestræ, ut de illa identidem et ad vos loquamur, et vobiscum gaudeamus. Etenim de pace et caritate loqui, si semper amamus, semper debemus. Multo magis ergo isto tempore, quando pax sic amatur, ut in periculo ejus amandæ et tenendæ constituti illi, quibus malum pro malo non reddimus, et cum quibus, sicut scriptum est, odio habentibus pacem sumus pacifici, et quia pacem loquimur eis, debellare nos volunt gratis. (*Psal.* CXIX, 7.) Illi ergo qui tales sunt, periclitantur inter amorem pacis, et confusionem pudoris: nec id agunt, cum vinci nolunt, ut invicti sint. Qui enim vinci a veritate nolunt, ab errore vincuntur. O si eos caritas potius quam animositas superaret. Inde victores fierent, unde victi essent. Nos autem Ecclesiam catholicam, ad cujus pacem et concordiam et reconciliationem invitamus inimicos ejus, non humanis opinionibus, sed divinis testimoniis, amamus, tenemus, et defendimus. Quid cum illo agam, qui pro parte clamat, et contra totum litigat? Nonne bonum illi est vinci, qui si victus fuerit, totum tenebit; si vicerit,

(a) Alias XXXVI, ex Sirmondianis.

vaincu, il s'attachera au tout, s'il est vainqueur, ou plutôt s'il se croit vainqueur, il restera dans son parti. Car la vérité seule peut vaincre, et la victoire de la vérité n'est autre que la charité.

Témoignages en faveur de l'unité catholique. Comment les discussions des catholiques partent d'un esprit de charité, et non d'un esprit de dispute. — 2. Qu'est-il besoin, mes frères, de vous parler longuement de l'Eglise catholique, qui porte des fruits et s'accroît de jour en jour par toute la terre? Nous avons pour elle et pour nous ces paroles même du Seigneur : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai tes possessions jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Ps.* II, 7, 8.) Pourquoi donc, mes frères, disputer sur l'héritage, et ne pas lire plutôt les titres sacrés que nous avons entre les mains? Supposons que nous comparaissons devant un juge. L'objet de la discussion est un héritage, et cette discussion a pour principe la charité, et non l'esprit de dispute. Celui qui dispute pour obtenir un héritage terrestre, n'a d'autre but que d'en exclure son adversaire, tandis que nous ne désirons qu'une chose, c'est de mettre le nôtre en possession de cet héritage. Celui qui conteste pour un héritage de la terre, s'il entend dire à son adversaire : Je veux entrer en possession, lui répond : Je m'y oppose. Pour moi, je dis à mon frère : Je veux que vous possédiez l'héritage avec moi; lui, qui ne cherche que la dispute, répond : Je ne veux pas. Je ne crains donc point de m'attirer le mépris et les reproches du Seigneur, comme ces frères, ou plutôt ce frère qui s'adressa publiquement à lui, et lui dit : « Seigneur, dites à mon frère qu'il partage avec nous notre héritage. » Mais le Seigneur, qui haïssait la division, le reprend immédiatement en ces termes : « Homme, qui m'a établi pour vous juger ou pour faire vos partages? Pour moi, je vous dis : Gardez-vous de toute avarice. » (*Luc*, XII, 13, 14.) Je ne crains point un semblable reproche. Je m'adresse à mon Seigneur, je l'avoue; oui, je viens solliciter de lui une faveur. Je ne dis pas toutefois : « Seigneur, dites à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage; » mais je lui dis : Seigneur, dites à mon frère de s'attacher avec moi à l'unité. Je lis les titres de propriété, non point pour la revendiquer exclusivement à mon profit, mais pour porter la conviction dans l'esprit de mon frère, qui refuse de la posséder en commun avec moi. Voici ces titres, mon frère : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre. » C'est à Jésus-Christ que Dieu adresse ces paroles, et par conséquent à nous-mêmes, puisque nous sommes les membres de Jésus-Christ. Pourquoi vouloir courir ou rester dans une partie de cet héritage? Attachez-vous à l'héritage tout entier que cet acte vous donne.

in parte remanebit? Imo si vincere sibi videbitur. Nam non vincit nisi veritas : victoria veritatis est caritas.

Testimonia pro Ecclesiæ catholicæ unitate. Contentio catholicorum quomodo dilectionis est, non litis. — 2. Quid ergo vobis, Fratres, Ecclesiam catholicam toto orbe terrarum fructificantem atque crescentem commendem multis verbis, et meis : Habemus verba Domini pro illa, et pro nobis. « Dominus, inquit, dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam fines terræ. » (*Psal.* II, 7, 8.) Quare ergo, Fratres, de possessione litigamus, et non potius sanctas tabulas recitamus? Venisse nos opinemur ad judicem. De possessione contentio est : et hæc contentio non litis, sed dilectionis est. Denique litigator terrenæ possessionis ad hoc litigat, ut excludat adversarium : nos ut intromittamus. Litigator terrenæ possessionis, cum audierit adversarium dicentem : Possidere volo; respondet : Non permitto. Ego autem fratri dico : Possideas mecum volo : ille litigando dicit : Nolo. Non itaque timeo ne contemnat me Dominus, et corripiat, sicut illos fratres, vel illum fratrem, qui eum interpellavit in populo, et ait : « Domine, dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem. » Continuo Dominus proferens correptionem, quia oderat divisionem : « Dic homo, inquit, quis me constituit judicem, aut divisorem hæreditatis inter vos? Ego autem dico vobis, cavete ab omni cupiditate. » (*Luc.*, XII, 14.) Istam correptionem non timeo. Interpello enim Dominum meum, fateor, interpello. Non tamen dico : « Domine, dic fratri meo, ut dividat hæreditatem mecum : » sed dico : Domine, dic fratri meo, ut teneat mecum unitatem. Ecce possessionis hujus tabulas recito, non ad hoc ut solus possideam, sed ut fratrem meum mecum nolentem possidere convincam. Ecce tabulas, frater : « Postula a me, inquit, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam fines terræ. » Christo dictum est. Nobis ergo dictum est, quia Christi

Vous cherchez à savoir par quelles limites est bornée votre propriété, comme les acquéreurs ordinaires déterminent dans les actes de propriété quels sont leurs propriétaires limitrophes. Celui qui ne vous a point assigné de limites, ne vous a entouré d'aucune propriété limitrophe.

Témoignage en faveur de l'Eglise catholique. Autre témoignage. — 3. Ecoutez, voici un autre témoignage tiré des actes sacrés. Il est dit du Christ notre Seigneur dans la personne de Salomon : « Il dominera de la mer jusqu'à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Les Ethiopiens se prosterneront devant lui, et ses ennemis baiseront la terre de ses pieds. Les rois de Tharsis et des îles lointaines lui apporteront des présents ; les princes de l'Arabie et de Saba des offrandes. Tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations lui seront assujetties. » (*Ps.* LXXI, 8, etc.) Cette prophétie a été crue lorsqu'elle fut faite, maintenant qu'elle est accomplie, on refuse d'y croire. Possédez donc avec moi l'héritage depuis la mer jusqu'à la mer, et du fleuve, c'est-à-dire du Jourdain, où a commencé l'enseignement public du Sauveur, jusqu'aux extrémités de la terre. Pourquoi ne voulez-vous pas? Pourquoi vous déclarer l'ennemi de cette promesse, de cet héritage, de votre propre fortune? Pour vous attacher à Donat? à Cécilien? Qu'a été Donat, qu'a été Cécilien? Des hommes. S'ils ont été bons, c'est pour leur propre bien, et non pour le mien ; s'ils ont été mauvais, c'est pour leur malheur, et j'y reste étranger. Pour vous, attachez-vous à Jésus-Christ, et écoutez l'Apôtre, s'écriant dans un transport de zèle pour Jésus-Christ : « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? ou est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? » Pour comprendre la raison de ce langage, voyez ce qui faisait horreur à l'Apôtre : « Chacun de vous dit : Moi, je suis à Paul, et moi à Apollon, et moi à Céphas, et moi à Jésus-Christ. Jésus-Christ est-il donc divisé? Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? ou avez-vous été baptisés au nom de Paul? » (I *Cor.*, I, 12, 13.) Si vous n'avez pas été baptisés au nom de Paul, vous l'avez été bien moins au nom de Cécilien, et beaucoup moins encore au nom de Donat. Et cependant, après ce témoignage de l'Apôtre, après cette manifestation éclatante de l'Eglise et sa diffusion par toute la terre, on vient me dire : Je ne veux point quitter Donat, je ne veux point quitter, je ne sais quel Garus, quel Lucius, quel Parménien, tant de noms qui sont des symboles de schismes et de divisions. Quoi! vous renoncerez pour suivre un homme à ce magnifique héritage dont on vient de vous dire : « Il s'étendra de la mer à la mer, et du fleuve aux extrémités de la terre? » Pourquoi ne pas

membra sumus. Quid curris in parte? aut quid remanes in parte? Ecce totum tene quod in tabulis. Quæris inter quem et quem possideas, quomodo solent instrumentis quæri possessores, inter quos sint affines. Qui tibi dedit omnes fines, nullos dimisit affines.

Testimonium pro catholica Ecclesia. Aliud testimonium. — 3. Audi sanctarum aliud testimonium tabularum. De Domino dicitur Christo in figura Salomonis : « Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terræ. Coram illo procident Æthiopes, et inimici ejus terram lingent. Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent. Et adorabunt eum omnes reges terræ : omnes gentes servient illi. (*Psal.* LXXI, 8, etc.) Quando dicebatur, credebatur : quando impletur, negatur. Tene ergo mecum hæreditatem a mari usque ad mare, et a flumine, scilicet Jordane, ubi cœptum est Christi magisterium, usque ad terminos orbis terræ. Quare non vis? Quare huic promissioni et hæreditati, divitiis tuis, inimicus es? Quare non vis? Propter Donatum, propter Cæcilianum? Quis fuit Donatus? quis Cæcilianus? Utique homines. Si boni, bono suo, non meo : ergo et si mali, malo suo, non meo. Tu Christum accipe, et zelantem Christo ejus Apostolum attende : « Numquid Paulus crucifixus est pro vobis? aut in nomine Pauli baptizati estis? » Ut autem hoc diceret, vide quid horruit : « Unusquisque vestrum dicit : Ego quidem sum Pauli, ego autem Apollo, ego vero Cephæ, ego autem Christi. Divisus est Christus? Numquid Paulus pro vobis crucifixus est? aut in nomine Pauli baptizati estis? » (I *Cor.*, I, 12, 13.) Si non in nomine Pauli, multo minus (*a*) in nomine Cæciliani; multo amplius, et multo minus in nomine Donati. Et tamen adhuc post Apostolicas voces, post Ecclesiæ declarationem et toto mundo dilatationem, dicitur mihi : Non dimitto Donatum, non dimitto nescio quem Garum, Lucium, Parmenianum; mille nomina, mille scissuras. Privabis te, sequendo hominem, tanta hæreditate, de qua modo audisti : « A mari usque ad mare, a flumine usque ad termines orbis terræ? » Quare illam

(*a*) Hæc verba, *in nomine Cæciliani, multo amplius et multo minus,* absunt a Mss. Colbertino et Victorino.

tenir à cet héritage? Par amour pour un homme. Qu'est-ce que l'homme, sinon un animal raisonnable et formé de terre? C'est donc parce que vous aimez, parce que vous baisez la terre, que vous êtes notre ennemi. Méprisez-la plutôt, cessez de vous attacher à la terre pour mettre votre espérance dans Celui qui a fait le ciel et la terre. C'est là notre espérance, confirmée par un nouveau témoignage. « Le Seigneur, le Dieu des dieux a parlé, et il a appelé la terre depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant. » (*Ps.* XLIX, 1.) Ne restez point sur la terre, mais montez où la terre est appelée.

La charité est la commandement étendu par lequel la paix est rétablie. — 4. Mais qui pourrait citer tous les titres de possession contenus dans les actes sacrés? Pourquoi donc ne les voit-on point se tourner vers l'Eglise et rentrer dans son sein? Parce que l'Eglise elle-même a dit : « Que ceux qui vous craignent se tournent vers moi, et ceux qui connaissent les témoignages de votre loi. » (*Ps.* CXVIII, 79.) L'Eglise a ici en vue ce qu'elle a dit dans ce psaume, vous venez de l'entendre, et ses paroles sont encore dans vos oreilles et dans votre âme : « J'ai vu la fin de toute consommation. » (*Ibid.*, 96.) Que signifient ces paroles : « J'ai vu la fin de toute consommation? » Il s'agit de la consommation de perfection, et non de destruction : j'ai vu la fin produite par la perfection, et non par la destruction. « J'ai vu la fin de toute consommation. » Quelle est cette fin? « Votre commandement est d'une étendue infinie. » Car, « la fin du commandement; » achevez avec moi (tout le peuple s'écrie) : « C'est la charité qui sort d'un cœur pur. » (I *Tim.*, I, 5.) Vous avez tous répété ce que vous n'avez pas entendu sans fruit : « La fin du précepte, c'est la charité qui sort d'un cœur pur. » C'est la fin qui nous rend parfaits, et non la fin qui nous détruit. Cette fin est étendue parce qu'elle est le commandement de Dieu, dont il est dit : « Votre commandement est d'une étendue infinie. » (*Ps.* CXVIII, 96.) « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. » (*Jean*, XIII, 34.) Considérez l'étendue de ce commandement. Où est cette étendue? Est-ce dans la chair? C'est plutôt dans le cœur. Car si son étendue était corporelle, vous, qui m'écoutez avec tant de zèle, vous ne seriez pas si à l'étroit. C'est donc dans le cœur qu'il développe son étendue. Considérez cette étendue, si vos yeux sont capables de la voir, et apprenez de l'Apôtre quelle est l'étendue du commandement de la charité. « La charité de Dieu a été répandue dans vos cœurs. » (*Rom.*, V, 5.) Il ne dit pas, renfermée, mais, « répandue. » Car le mot « renfermée » semble indiquer quelque chose d'étroit, tandis que le mot « répandue » emporte l'idée de largeur. « Votre commandement est donc d'une étendue infinie. » Seigneur notre Dieu, faites voir que c'est cette largeur

non tenes? Quia hominem amas. Quid est homo, nisi animal rationale factum de terra? Ideo ergo inimicus es, quia terram lingis. Despice hoc potius. Noli lingere terram, ut spem ponas in eum qui fecit cœlum et terram. Hæc spes nostra, hæc testimonia. « Deus Deorum Dominus locutus est, et vocavit terram, a solis ortu usque ad occasum. » (*Psal.* XLIX, 1.) Noli remanere in terra, sed quo vocata est terra.

Caritas latum mandatum, quo pax redintegratur. — 4. Et quis potest ibi omnia de tabulis sanctis possessionis hujus testimonia recitare? Quare ergo non convertuntur ad Ecclesiam, nisi quia ipsius est vox Ecclesiæ : « Convertantur ad me qui timent te, et cognoscant testimonia tua ? » (*Psal.* CXVIII, 79.) Vidit hoc Ecclesia, quod dixit in Psalmo : modo audistis; recentia sunt verba in auribus et cordibus vestris. « Omnis consummationis vidi finem. » Quid est : « Omnis consummationis vidi finem? » (*Ibid.* 96.) Consummationis perfectionis, non consumptionis : vidi finem perfectionis, non abolitionis. « Omnis consummationis vidi finem. » Quis est iste finis ? « Latum mandatum tuum valde. Finis enim præcepti est, » jam vos dicite mecum : (A populo acclamatum est) « Caritas de corde puro. » (I *Tim.*, I, 5.) Omnes dixistis, quod non infructuose semper audistis. « Finis, præcepti est caritas de corde puro. » Finis, quo perficimur, non quo consumimur. Iste finis latus est, quia mandatum Dei est, de quo dictum est : Latum mandatum tuum valde. » (*Psal.* CXVIII, 96.) « Mandatum novum do vobis, ut vos invicem diligatis. » (*Joan.*, XIII, 34.) Vide latitudinem mandati hujus. Ubi latum est ? numquid in carne ? In corde potius. Nam si et in carne latum esset, auditores studiosi, angustias non pateremini. In corde latum est. Ubi latum est vide, si sit unde videas, et hinc audi Apostolum, quam latum est mandatum caritatis. « Caritas autem Dei diffusa est in cordibus vestris. » (*Rom.*, V, 5.) Non dixit inclusa sed « diffusa. » Verbum enim quod est « inclusa, » quasi angustias sonat : quod est « diffusa, » latitu-

qui nous fait inviter nos frères à posséder avec nous la paix. Vous voulez être évêques? Soyez évêques avec nous (1). Le peuple chrétien ne veut pas avoir deux évêques. Soyez frères pour posséder l'héritage avec nous. Que nos dignités ne soient pas un obstacle au rétablissement de la paix de Jésus-Christ. A quels honneurs pourrons-nous prétendre dans le séjour de la paix céleste, si nous défendons ici-bas nos dignités par des discussions toutes terrestres? Faisons tomber le mur de l'erreur, et soyons tous ensemble. Reconnaissez en moi votre frère, je vous reconnais moi-même pour mon frère, mais à l'exclusion de tout schisme, de toute erreur, de toute dissension. Renoncez à toute discorde, et vous êtes tout à moi. Refuseriez-vous de m'appartenir? Pour moi, si vous revenez de vos erreurs, je consens à être à vous. Faisons donc disparaître l'erreur qui nous sépare, comme une muraille de contradiction et de division, et alors soyez mon frère, afin que je sois moi-même votre frère, et que nous appartenions tous deux à Celui qui est votre Seigneur et le mien.

Dans quel esprit les catholiques se rendent à cette conférence. — Si nous parlons ainsi, c'est par amour de la paix, et non par défiance de la vérité. Nous avons répondu, et vous avez lu ce que nous avons proposé (2); nous ne cherchons point à éviter la discussion, nous insistons au contraire pour qu'elle ait lieu, afin qu'après leur avoir démontré que nous sommes les possesseurs de l'héritage, nous puissions le partager avec eux. Qu'ils viennent donc sans crainte, qu'ils viennent en toute assurance, qu'ils viennent armés de science, je ne veux point l'emporter d'autorité. Ouvrons les yeux à celui qui ne peut se tromper; qu'il nous enseigne lui-même quelle est la véritable Eglise. Vous avez entendu ses témoignages. Les crimes des hommes ne la souillent point, parce qu'elle n'a pas été rachetée par la justice des hommes. Et cependant, bien qu'il y ait une grande différence entre la cause de l'Eglise et la cause d'un homme, nous ne redoutons point de discuter la cause de ces hommes qu'ils ont accusés sans pouvoir les convaincre. Nous savons, nous avons lu qu'ils sont justifiés. S'ils ne l'étaient point, je n'associerais point leur cause à la cause de l'Eglise, je ne bâtirais point sur le sable, en renversant l'édifice de dessus la pierre. « C'est sur cette pierre, dit Notre-Seigneur, que je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (*Matth.*, XVI, 18.) Or, la pierre était le Christ. « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? » (I *Cor.*, I, 13.) Attachez-vous à cette vérité, aimez-la, dites-la d'un ton fraternel et pacifique.

(1) Voyez lettres CXXVIII et CXXIX. — (2) Dans ces mêmes lettres CXXVIII et CXXIX.

dinem insinuat. « Latum ergo mandatum tuum valde. » Domine Deus noster, approba quia propter ipsam latitudinem fratres nostros ad possessionem pacis invitamus. Episcopi vultis esse? Nobiscum estote. Non vult populus duos episcopos? Nobiscum in hæreditate fratres estote. Non propter honores nostros impediamus pacem Christi. Quem honorem in cœlesti pace accepturi sumus, si honorem nostrum nunc in terrena lite defendamus? Tollatur paries erroris, et simul simus. Agnosce me fratrem: agnosco te fratrem: sed excepto schismate, excepto errore, excepta dissensione. Hæc corrigatur, et meus es. An non vis esse meus? Ego, si te corrigas, volo esse tuus. Ergo sublato errore de medio, tanquam pariete maceriæ contradictionis et divisionis, esto frater meus, et ego sim frater tuus, ut ambo simus ejus, qui Dominus est et meus, et tuus.

Catholici quo animo veniunt ad collationem. — 5. Hoc dicimus amore pacis, non diffidentia veritatis. Hoc enim rescripsimus, hoc propositum legistis; quia causam conferendam non fugimus, imo ut conferatur instamus; ut cum demonstravero possessionem, sic cum illo communicem hæreditatem. Intrepidus veniat, securus veniat, (*a*) doctus veniat: nolo auctoritate præjudicare. Aperiamus oculos ad illum qui errare non potest: ipse nos doceat quæ sit Ecclesia. Audistis testimonia ejus. Non eam contaminant humana delicta, quam non redemit humana justitia. Et tamen, cum alia sit causa Ecclesiæ, alia hominum, et omnino distincta sit, nec hominum causam formidamus, quos accusaverunt, et convincere non potuerunt. Purgatos novimus, purgatos legimus. Qui si non essent purgati, non in causa eorum Ecclesiam constituerem, nec ædificarem super arenam, et dejicerem de petra. Quia « super hanc petram, inquit, ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferorum non vincent eam. » (*Matth.*, XVI, 18.) Petra autem erat Christus. « Numquid Paulus pro vobis crucifixus est? » (I *Cor.*, I, 13.) Hoc tenete, hoc amate, hoc fraterne et pacifice dicite.

(*a*) Victorinus Ms. *indoctus.*

Saint Augustin prie instamment qu'aucun fidèle n'entre dans le lieu de la conférence. — Que nul d'entre vous, mes frères, ne cherche à forcer l'entrée du lieu de la conférence. Evitez même, si vous le pouvez, de passer par là, pour ne donner lieu à aucune contestation, à aucune dispute, pour ne fournir aucun prétexte, aucune occasion, à ceux qui ne demandent qu'une occasion. S'il en était surtout qui craignent peu Dieu, et qui font peu de cas de nos avis, parce qu'ils aiment trop les choses de la terre, ils doivent redouter au moins la sévérité des puissances de la terre. Vous avez lu l'édit de l'illustre gouverneur (1), qui a été affiché publiquement, non point pour vous qui craignez Dieu et ne méprisez point les avertissements de vos évêques, mais pour ceux qui seraient tentés de ne point s'en inquiéter, de n'en faire aucun cas. Qu'ils examinent donc leurs dispositions, s'ils ne veulent tomber sous le coup de ces paroles : « Celui donc qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu. Les princes ne sont point à craindre pour qui fait le bien, mais pour qui fait le mal. » (*Rom.*, XIII, 2, 3.) Evitons tout tumulte et toute cause de sédition. Vous me direz peut-être : Nous sommes prêts à vous obéir, que devons-nous faire? Et que vous recommanderons-nous? Les œuvres peut-être bien fécondes de la piété. C'est à nous de discuter pour vous; à vous de prier pour nous. Ajoutez à vos prières, comme nous vous l'avons déjà recommandé, l'appui de vos jeûnes et de vos aumônes. Donnez-leur des ailes sur lesquelles elles puissent s'envoler jusqu'à Dieu. En agissant ainsi, vous nous serez peut-être plus utiles que nous ne le serons à vous-mêmes. En effet, dans cette discussion, nul de nous ne compte sur ses propres forces, toute notre espérance est en Dieu. Nous ne sommes pas meilleurs que l'Apôtre, qui demandait aux fidèles de prier pour lui. « Priez pour nous, leur dit-il, afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles. » (*Ephés.*, VI, 19.) Priez donc pour nous Celui en qui nous avons mis toute notre espérance, afin que cette discussion soit pour vous un sujet de joie. Soyez fidèles, mes frères, à ces recommandations, nous vous en conjurons, par l'amour que vous avez pour la paix, par l'auteur de la paix; nous vous en supplions, priez pacifiquement pour nous, priez dans la paix, et souvenez-vous que vous êtes les enfants de Celui qui a dit : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu. »

(1) C'est-à-dire de Marcellin, qu'Honorius avait nommé juge et souverain ordonnateur de la conférence, et qui y présida en cette qualité. Son édit, qui se trouve relaté dans les Actes de la première discussion, recommandait aux évêques de faire savoir à leurs peuples que personne, laïque ou évêque, en dehors de ceux qui avaient été désignés pour représenter les deux partis, ne devait chercher à pénétrer dans la salle des conférences, autour de laquelle devait régner le calme le plus profond. (Sirmond.)

Rogat ne quisquam de plebe irruat in locum collationis. — 6. Ad collationis locum nullus vestrum irruat, Fratres mei. Prorsus, si fieri potest, etiam per illum locum transitum devitate, ne forte aliquis contentionis et litis aditus inveniatur, vel occasio aliqua præbeatur, et inveniant ipsam occasionem qui quærunt occasionem. Maxime quoniam qui parum Deum timent, aut admonitionem nostram parvipendunt, vel quia præsentia diligunt, debent saltem terrenæ potestatis severitatem venerari. Edictum viri illustris publice propositum legistis : quod quidem non propter vos propositum est qui Deum timetis, et commonitionem episcoporum vestrorum non contemnitis; sed ne quis ista non curet, ne quis ista contemnat. Videant igitur quales sunt : ne forte illis eveniat quod ait Apostolus : « Qui enim resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Principes enim non sunt timendi bono opere, sed malo. » (*Rom.*, XIII, 2, 3.) Vitemus omnes seditiones, omnes causas seditionis. Forte dicitis : Intenti sumus, quid facturi sumus. Et quid vobis injungamus? Partes forte uberes pietatis. Nos disputemus pro vobis : vos orate pro nobis. Orationes etiam vestras, sicut jam ante præmonuimus, jejuniis et eleemosynis adjuvate. Addite pennas illis, quibus volant ad Deum. Sic agentes negotium, fortasse utiliores nobis eritis, quam nos vobis. Nemo enim nostrum in hac disputatione pro se præsumit : in Deo est tota spes. Neque enim meliores sumus Apostolo, qui dicit : Orate pro nobis. « Orate, inquit, pro me, ut detur mihi sermo. » (*Ephes.*, VI, 19.) Illum ergo pro nobis rogetis, in quo spem posuimus ut de nostra disputatione gaudeatis. Tenete ista, Fratres, obsecramus vos, per nomen ipsius Domini, per amorem pacis, per plantatorem pacis, oramus vos, ut eum pacifice oretis, pacifice deprecemini; et memineritis esse filii ejus, a quo dictum est : « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. » (*Matth.*, V, 9.)

SERMON CCCLIX.

Sur ces paroles de l'Ecclésiastique : La concorde des frères et l'amour du prochain, etc. *Sur les disputes et la concorde avec les donatistes* (1).

Prononcé après la conférence.

Trois choses excellentes. La concorde est rare, pourquoi. — 1. La première lecture qu'on a faite des divins oracles, dans le livre appelé l'Ecclésiastique, nous a recommandé trois choses excellentes et dignes de toute notre attention : la concorde des frères, l'amour du prochain, et un mari et une femme qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme. (*Eccli.*, xxv, 2.) Ce sont là, dans les choses humaines, trois biens réels, qui ont leur charme et sont dignes de nos louanges; mais dans les choses divines, que leur puissance est bien plus grande ! En effet, qui ne voit avec joie la concorde régner entre des frères. Or, voilà ce qui est déplorable, c'est qu'un bien si précieux soit une chose bien rare parmi les hommes; tous en font l'objet de leurs louanges, mais qu'il en est peu pour le garder fidèlement ! Heureux ceux qui s'appliquent à conserver en eux-mêmes ce qu'ils sont obligés de louer dans les autres. Tous les frères, sans exception, applaudissent à la concorde entre les frères. Comment se fait-il cependant qu'il est si difficile d'établir cette concorde entre les frères? Parce qu'ils se disputent la terre, parce qu'ils veulent être terre. L'homme pécheur entendit au commencement cette sentence que Dieu prononça contre lui : « Tu es terre, et tu retourneras en terre. » (*Gen.*, III, 19.) Examinons donc, et approfondissons la parole que le juste, au contraire, doit entendre. S'il est dit avec justice au pécheur : « Tu es terre, et tu retourneras en terre ; » c'est à juste titre aussi qu'il est dit au juste : Tu es ciel, et tu iras au ciel. Niera-t-on que les justes ne soient vraiment les cieux, alors qu'il est dit si évidemment des Evangélistes : « Les cieux racontent la gloire de Dieu ? » (*Ps.* XVIII, 1.) La suite du texte prouve suffisamment que c'est à eux que s'appliquent ces paroles : « Et le firmament annonce les œuvres de ses mains. » Le Roi-Prophète donne le nom de firmament à ceux qu'il vient d'appeler cieux. « Le jour en parle au jour, et la nuit à la nuit. Il n'est point de discours, point de langage dans lequel on n'entende leur voix. » Vous cherchez de qui la voix se fait entendre, et vous trouvez que c'est nécessairement des cieux. Le Psalmiste a donc voulu parler des apôtres, des prédicateurs de la vérité. Aussi, ajoute-t-il : « L'éclat de leur voix s'est répandu dans tout l'uni-

(1) Florus cite ce sermon dans son Commentaire sur le chapitre III de la Ire Epître aux Thessaloniciens. Nicolas Lefèvre, dans la préface qu'il a mise en tête des fragments de saint Hilaire, page 49, pense que ce sermon a été prononcé à Carthage, lors de la dédicace de la basilique Florentienne, ainsi appelée du nom d'Aurèle, évêque de Carthage, qui portait aussi le nom de Florent. Voyez la note du n° 9 de ce sermon.

SERMO CCCLIX [a].

De eo quod scriptum est in Ecclesiastico : Concordia fratrum, et amor proximorum, etc. *De lite et concordia cum Donatistis.*

Tria excellentia. Concordia rara, quare. — 1. Prima lectio divinorum eloquiorum, de libro qui appellatur Ecclesiasticus, commendavit nobis tria quædam excellentia, et consideratione dignissima, concordiam fratrum, et amorem proximorum, et virum ac mulierem sibi consentientes. (*Eccli.*, xxv, 2.) Bona hæc sunt plane, jucunda et laudabilia in rebus humanis; sed in divinis rebus multo potentiora. Quis est enim qui non congaudet concordibus fratribus? Et quod dolendum est, in rebus humanis tam magna res rara est : res ab omnibus laudatur, a paucissimis custoditur. Beati qui in se ipsis amplectuntur, quod etiam in aliis laudare coguntur. Nulli fratres non laudant concordantes fratres. Et unde fratres concordes esse difficile est ? Quia litigant de terra, quia volunt esse terra. Audivit enim ab initio peccator homo : « Terra es, et in terram ibis. » (*Gen.*, III, 19.) Unde discutiamus et perscrutemur vocem, quam justus debet audire a contrario. Si enim recte dictum est peccatori : « Terra es, et in terram ibis ; » recte dicitur justo : Cœlum es, et in cœlum ibis. Aut non sunt justi cœli, cum de Evangelistis apertissime dictum sit : « Cœli enarrant gloriam Dei ? » (*Psal.* XVIII, 1, etc.) Et quidem quia de ipsis dictum est, consequentia satis edocent. « Et opera, inquit, manuum ejus annuntiat firmamentum. » Quos dixit cœlos, ipsos dixit firmamentum. « Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam. Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum. » Quæris quorum et non invenis nisi cœlorum. Dictum ergo de Apostolis, dictum de annuntiatoribus veritatis. Unde sequitur : « In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. Non sunt loquelæ,

(a) Alias de Diversis XCI, et ex Sirmondianis XXXVII.

vers, il a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Il n'est point de discours, point de langage dans lequel on n'entende leur voix. » Lorsque l'Esprit saint fut descendu sur eux, et que Dieu commença d'habiter le ciel, qu'il avait formé de terre; sous l'inspiration de ce divin Esprit qui les remplissait, ils parlèrent les langues de tous les peuples, ce qui a fait dire au Roi-Prophète : « Il n'est point de discours, point de langage dans lequel on n'entende leur voix. » Ils furent ensuite envoyés pour prêcher l'Evangile par toutes les nations, et voilà pourquoi il ajoute : « L'éclat de leur voix s'est répandu dans tout l'univers, il a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. » Quelle est cette voix? La voix des cieux à qui on peut dire en toute justice : Vous êtes ciel et vous irez au ciel; de même qu'on dit au pécheur : « Vous êtes terre, et vous retournerez en terre. »

L'amour des biens de la terre est une cause de discorde. — 2. Si donc les frères veulent vivre dans la concorde et dans la paix, qu'ils n'aiment pas la terre. Mais pour ne pas aimer la terre, qu'ils ne soient pas terre eux-mêmes. Qu'ils cherchent ces biens qui ne peuvent se diviser, et ils seront toujours en paix. D'où vient la discorde entre les frères? D'où vient le trouble dans les familles les plus tendrement unies? D'où vient que des hommes sortis du même sein, sont si loin d'avoir un même esprit? N'est-ce point parce que leur âme est courbée vers la terre, qu'ils ne considèrent chacun que ce qu'ils ont en partage, qu'ils ne cherchent qu'à le multiplier, qu'à l'augmenter, et qu'ils veulent avoir l'unité dans ce qu'ils possèdent, alors que leur possession est séparée de celle de leurs frères. Ce domaine est beau, à qui appartient-il? A nous. Quelle magnifique propriété! tel est le langage ordinaire. Est-elle à vous tout entière, mon frère? Non, j'ai ici un cohéritier; mais si Dieu veut, il me vendra sa part. Le flatteur répond : Que Dieu vous l'accorde. Et que vous accordera-t-il? D'opprimer votre voisin et de le forcer de vendre sa part. Que Dieu vous accorde cette grâce; vous avez une bonne pensée, que Dieu comble vos désirs. « Car le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et celui qui commet l'injustice est béni. » (*Ps.* x, 3.) Quoi de plus injuste que de vouloir s'enrichir de la pauvreté d'un autre? Et cependant quoi de plus fréquent? « Celui qui commet l'injustice est béni; » et il a eu peut-être le dessus, il a opprimé et écrasé, tourmenté et torturé, non pas un cohéritier quelconque, mais son propre frère. Il vaut mieux, dit-il, que ce soit moi qui achète, qu'un étranger. Et cependant l'opprimé, s'il est juste, peut facilement se consoler. Qu'il prête l'oreille à l'Ecriture qu'il vient d'entendre. L'un souffre de l'indigence, l'autre regorge de biens. Mais ce qui le remplit, c'est la terre, et il est vide de justice. Considérez, vous qui êtes terre, ce que Dieu dit à ce

neque sermones, quorum non audiantur voces eorum. » Quando in eos venit Spiritus sanctus, et cœpit Deus habitare cœlum quod fecit de terra, locuti sunt, implente et donante Spiritu sancto, linguis omnium gentium. Inde dictum : « Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum. » Et quia inde missi sunt ad prædicationem Evangelii per omnes gentes : « In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. » Quorum? Cœlorum, quibus recte dicitur : Cœlum es, et in cœlum ibis : sicut recte peccatori : « Terra es, et in terram ibis. »

Terrenæ possessionis amor causa discordiæ. — 2. Fratres ergo si volunt esse concordes, non ament terram. Sed si volunt non amare terram, non sint terra. Quærant possessionem quæ dividi non potest, et semper concordes erunt. Unde inter fratres discordia? unde perturbatio pietatis? unde unus uterus, et non unus animus, nisi dum curvatur anima eorum, et partem suam quisque respicit, et parti suæ opimandæ et exaggerandæ operam impendit, et in possessione sua vult habere unitatem, qui cum fratre suo possidet divisionem? Bona est ista possessio, cujus est? Nostra est. Magna possessio! Sic dici solet. Tota tua est, frater? Non; habeo hic consortem : sed si vult Deus, vendet mihi partem suam. Adulator respondet : Faciat Deus. Quid faciat Deus? Ut opprimatur vicinus, et partem suam vendat vicino. Faciat Deus : bene cogitas, compleat tibi Deus. « Quoniam laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et qui iniqua gerit, benedicitur. » (*Psal.* x, 3.) Quid tam iniquum, quam velle ditescere alterius paupertate? Et tamen abundat hoc : « qui iniqua gerit, benedicitur; » et forte prævaluit, et forte pressit et oppressit, torsit et extorsit, non quemcumque consortem sed forsitan fratrem. Melius est ut ego emam, quam extraneus. Et ille facile oppressus, si est justus, habet consolationem. Audiat Scripturam, quam modo audivit. Ille laborat inopia, frater ejus plenus est copia. Sed plenus est terra, et inanis justitiæ. Adverte

pauvre : « Ne craignez pas l'homme quand il multipliera ses richesses et qu'il étendra la gloire de sa maison ; à la mort il n'emportera pas ses richesses. » Attachez-vous donc, vous qui êtes pauvre, à ce que vous ne serez pas forcé de laisser en mourant, et à ce que vous posséderez dans la vie éternelle. Attachez-vous à la justice, et sans regrets. Vous vous attristez d'être pauvre sur la terre? Mais Celui qui a créé la terre a voulu être pauvre ici-bas. C'est le Seigneur votre Dieu qui vous console, c'est votre Créateur, c'est votre Rédempteur. Le frère qui vous console n'est point avare. Lui, notre Seigneur, a daigné devenir notre frère. Il est incontestablement le seul frère le plus fidèle avec lequel il faut vivre en paix. J'ai dit qu'il n'était pas avare, mais j'oserai dire qu'il l'est peut-être. Oui, il est avare, mais c'est nous qu'il veut avoir, c'est nous qu'il veut acquérir. Il a donné pour nous une rançon d'un prix incomparable et auquel on ne peut rien ajouter, il s'est donné lui-même. Il s'est donné lui-même pour notre rançon, et il est ainsi devenu notre Rédempteur. En effet, il ne s'est pas livré pour nous de manière que l'ennemi nous abandonnât pour s'emparer de lui. Il s'est livré à la mort afin de détruire la mort. Il a tué la mort, au lieu d'être anéanti lui-même par la mort, et c'est par son triomphe sur la mort qu'il nous a délivrés de la mort. Lorsque nous étions victimes de la mort, la mort vivait; elle mourra lorsque nous vivrons, lorsque nous pourrons lui dire : « O mort, où est ton ardeur pour le combat? » (I *Cor.*, xv, 55.)

Pourquoi Notre-Seigneur, sollicité par un frère d'ordonner à son frère de partager leur héritage, refuse de le faire. Comment devons-nous accomplir le précepte de donner à quiconque nous demande. — 3. Ce frère fut un jour sollicité par un frère de prendre parti contre son propre frère. Les intérêts de la terre les avait divisés, et il lui dit : « Seigneur, commandez à mon frère de partager avec moi l'héritage. » (*Luc,* xii, 13.) Il a pris l'héritage tout entier, il ne veut pas me donner ma part, il se moque de moi; qu'au moins il vous écoute. Que devait faire le Seigneur? En ne suivant que nos pensées timides et sans élévation, nos pensées qui rampent sur la terre, tandis que nous sommes dans cette vie pour ne contrister personne, et par là même, en contristant beaucoup plus vivement, qu'aurions-nous dit? Venez ici, frère, et rendez à votre frère la part qui est à lui. Ce n'est point ce que répondit le Sauveur. Et cependant, qui était plus juste que lui? Qui pourra trouver un juge semblable pour obtenir justice contre l'avarice de son frère? Cet homme n'était-il pas heureux et joyeux d'avoir trouvé un si grand protecteur? Sans aucun doute il en espérait un puissant appui, en disant à un si grand

terra, quid audiat ille pauper. « Noli timere, cum dives factus fuerit homo, neque cum multiplicata fuerit gloria domus ejus : quoniam cum morietur, non accipiet ea. » (*Psal.* xlviii, 17.) Tene tu pauper quod non dimittas moriens, et quod acquiras in æternum vivens. Tene justitiam, non te pœniteat. Contristaris quia in terra pauper es tu? Pauper hic fuit qui creavit terram. Consolatur te Dominus Deus tuus, consolatur te Creator tuus, consolatur te Redemptor tuus. Consolatur te non avarus frater tuus. Dignatus est enim esse frater noster ille Dominus noster. Solus frater sine dubitatione fidissimus, cum quo concordia possidenda est. Dixi eum non avarum, et forte invenio avarum. Avarus est : sed nos vult habere, nos vult acquirere. Pro nobis tantum pretium dedit se ipsum : nihil ad hoc pretium addi potest. Dedit pretium se ipsum, et factus est Redemptor noster. Non enim sic se dedit pretium, ut nos inimicus dimitteret, et ipsum possideret. Dedit se morti occidens mortem. Morte quippe sua mortem occidit, non morte occisus est; et morte occisa, liberavit nos a morte. Vivebat enim morientibus nobis mors, morietur viventibus nobis, quando ei dicetur : « Ubi est mors contentio tua? » (I *Cor.*, xv, 55.)

Dominus interpellatus ut fratri jubeat hæreditatem partiri, cur facere renuit. Præceptum ut demus omni petenti, quomodo implendum. — 3. Talis ergo frater interpellatus est a quodam fratre contra fratrem, inter quos non erat concordia propter terram, et ait illi : « Domine, dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem. » (*Luc.*, xii, 13.) Totam tulit, mihi partem meam non vult dare, contemnit me, audiat vel te. Quid pertinebat ad Dominum? Sicut cogitamus nos humiles humilia, reptantes in terra, constituti in hac vita, et neminem volentes contristari, et plerumque inde gravius contristantes, quid diceremus? Veni frater, redde fratri tuo partem suam. Non hoc dixit Dominus. Et quid illo justius? Quis talem judicem inveniat, quem interpellet contra avaritiam fratris sui? Nonne gaudebat ille homo tandem se invenisse magnum solatium? Magnum quoque adjutorium sine dubitatione sperabat, dicens tanto judici : « Do-

juge : « Seigneur, dites à mon frère de partager avec moi notre héritage. » Mais que lui répond le Sauveur? « Homme, qui m'a établi juge sur vous, pour faire vos partages? » Le Seigneur rejeta sa requête, il n'accueillit point sa demande, il ne lui accorda point une faveur qui lui coûtait si peu. Qu'y avait-il de si difficile? Que pouvait-il y perdre? Quelle peine si grande dans l'octroi de ce bienfait? Cependant il ne l'accorda point. Que devient alors cette recommandation : « Donnez à quiconque vous demande? » Il n'a point voulu accorder cette grâce, lui, dont la vie doit nous servir d'exemple. Comment devons-nous observer ce précepte? Comment donner ce qui exige de nous un sacrifice, si nous ne pouvons donner ce qui ne nous coûte rien, ce qui n'exige aucune dépense, ce qui ne nous impose aucune perte? Le Seigneur n'accueillit point cette demande, et toutefois on ne peut dire qu'il n'ait rien donné. Il refusa moins pour accorder davantage. Il dit ouvertement, et en termes formels : « Donnez à quiconque vous demandera. » Mais si quelqu'un vous demande, je ne dis pas ce qu'il est inutile, mais ce qu'il serait honteux de lui donner? Si par exemple une femme vous demande ce que la femme de Putiphar osa demander à Joseph? (*Gen.*, XXXIX.) Si un homme sollicite de vous ce que des vieillards hypocrites sollicitèrent de Suzanne? (*Dan.*, XIII.) Faut-il suivre alors cette recommandation générale : « Donnez à quiconque vous demande? » A Dieu ne plaise. Irons-nous donc contre le précepte du Seigneur? Agissons bien plutôt conformément au précepte du Seigneur, en n'accordant point de mauvaises choses à ceux qui nous les demandent, et nous ne serons point en contradiction avec ces paroles du Sauveur. Il nous dit : « Donnez à quiconque vous demande. » Il n'a pas dit : Donnez tout ce qu'il vous demande. « Donnez à quiconque vous demande. » Oui, donnez, bien que ce ne soit point ce qu'il demande, donnez-lui cependant quelque chose. Il vous demande ce qui est mal, donnez-lui ce qui est bon. C'est ce que fit Joseph. Il n'accorda point à cette femme impudique ce qu'elle demandait; il lui donna toutefois ce qu'elle devait entendre, afin qu'à son exemple, elle renonça à sa passion impudique; il ne tomba point dans le gouffre de l'impureté, et il donna à cette femme une leçon de chasteté. « A Dieu ne plaise, lui répondit-il, d'agir ainsi contre mon maître, et de souiller la couche de celui qui m'a confié tout ce qui est dans sa maison. » (*Gen.*, XXXIX, 8.) Si un esclave acheté à prix d'argent s'est montré si fidèle à son maître, quelle ne doit pas être la fidélité d'une épouse pour son mari? Voici donc la leçon qu'il lui donnait : Moi, qui ne suis qu'un esclave, je me garderai bien d'agir ainsi à l'égard de mon maître; vous donc, son épouse, devez-vous manquer à ce point à votre mari? Suzanne donna aussi de son côté; elle ne renvoya point ces vieillards les mains vides, s'ils avaient voulu recevoir les en-

mine, dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem. » At ille quid dixit? « O homo, quis me constituit divisorem hæreditatis inter vos? » Repulit Dominus, non dedit quod petebatur, non concessit gratuitum beneficium. Quid magnum erat? Quid inde perdebat? quid in eo beneficio saltem laborabat? Non dedit. Ubi est : « Omni petenti te da? » (*Luc.*, VI, 30.) Non hoc egit ille, qui nobis vivendi præbuit exemplum. Quomodo nos id facturi sumus? Aut quomodo dabimus quod impendimus, si non damus beneficium ubi nihil impendimus, ubi nihil erogamus, ubi nihil amittimus? Non dedit Dominus hoc, nec tamen nihil dedit. Minus negavit, sed quod plus est donavit. Dixit manifeste, dixit : « Omni petenti te da. » Quid si aliquis petat a te, non dico quod inutile est dare, sed quod turpe est dare? Quid si petat mulier aliqua, quod petiit mulier a Joseph? (*Gen.*, XXXIX.) Quid si petat vir aliquis, quod falsi seniores a Susanna petierunt? (*Dan.*, XIII.) Etiam hic sequenda est illa tanquam generalis sententia : « Omni petenti te da? » Absit. Faciemus ergo hic contra præceptum Domini? Imo faciamus secundum præceptum Domini, et mala petentibus non demus, nec contra istam sententiam faciemus. Dictum est enim : « Omni petenti te da. » Non est dictum : Omnia petenti te da. « Omni petenti te da : » Prorsus da; et si non quod petit, tu tamen aliquid da : malum petit, tu bona da. Fecit hoc Joseph. Non dedit quod petebat mulier impudica; et dedit tamen quod audire deberet, ne impudica esset exemplo suo : et ipse non incidit in foveam libidinis, et dedit consilium castitatis. Hoc enim respondit : « Absit a me, ne hoc faciam domino meo, ne polluam thorum ejus qui credidit mihi omnia in domo sua. » (*Gen.*, XXXIX, 8.) Si servus ære emptus hanc fidem servavit domino, qualem debet conjux servare marito? Hoc erat admonere. Ego servus hoc non faciam domino meo : tu conjux debes hoc facere marito tuo? Dedit et Su-

seignements de la chasteté. Non-seulement elle refusa de consentir à leurs désirs, mais elle leur fit connaître les raisons de son refus. « Si je cède, dit-elle, je mérite la mort devant Dieu, et si je ne cède point, je n'échapperai point à vos mains; mais il vaut mieux, pour moi, tomber dans vos mains, que de mourir aux yeux du Seigneur. » (*Dan.*, XIII, 22, 23.) Que veut-elle dire : « Il vaut mieux, pour moi, tomber dans vos mains, que de mourir aux yeux du Seigneur? » Vous êtes morts aux yeux de Dieu, vous, qui me faites une semblable demande. Voici donc la règle qu'il vous faut tenir. Donnez quand on vous demande, quand ce ne serait point ce qu'on vous demande. C'est ce qu'a fait Notre-Seigneur. Que demandait cet homme qui vient le trouver? Que son frère fût obligé de partager avec lui leur héritage. Que lui donne le Sauveur? Il détruit en lui la convoitise. Que demandait-il, et qu'a-t-il reçu? « Dites à mon frère de partager avec moi notre héritage? » « Dites-moi, ô homme, qui m'a établi pour faire vos partages? Pour moi, je vous dis : Gardez-vous de toute avarice. » (*Luc*, XII, 13, 14.) Et je vais vous en donner la raison. Peut-être demanderez-vous la moitié de cet héritage pour vous enrichir? Ecoutez donc : « Le champ d'un homme riche avait rapporté beaucoup, produit d'abondantes moissons, et une immense quantité de fruits. Et ce riche pensait en lui-même en disant : Que ferai-je, et où serrer mes fruits? » Et après y avoir sérieusement songé : « Voici ce que je ferai, dit-il, j'abattrai mes vieux greniers et j'en rebâtirai de nouveaux, et j'y rassemblerai mes produits et mes biens; » car je les rebâtirai beaucoup plus grands que les premiers. « Et je dirai à mon âme : Tu as beaucoup de biens en réserve, livre-toi à la bonne chère et au plaisir. » Et Dieu lui dit : « Insensé, » vous vous croyez fort prudent, parce que vous savez abattre d'anciennes constructions pour en rebâtir de nouvelles, et vous restez vous au milieu des ruines si anciennes de votre âme, au lieu d'en faire disparaître toutes ces traces de vetusté, la convoitise et l'amour des biens de la terre. « Insensé, » qu'avez-vous dit, et à qui avez-vous parlé? Vous avez dit à votre âme : « Livrez-vous à la joie, vous avez beaucoup de biens en réserve; et cette nuit même on vous redemandera votre âme; » à qui vous avez promis de si grandes jouissances. « Et pour qui seront ces biens que vous lui promettrez? Ne craignez donc point lorsque l'homme multiplie ses richesses, car à sa mort, il ne les emportera pas avec lui. » (*Ps.* XLVIII, 17, 18.)

Concorde des frères dans l'héritage céleste. Quel est celui qu'on peut accuser véritablement d'aimer les contestations. — 4. Tel est le conseil que le Seigneur donne à ces frères divisés, pour les ramener à la concorde, arracher de leurs cœurs la cupidité, et les remplir aussitôt de la

sanna, nec dimisit eos inanes, si impleri vellent consilio pudicitiæ. Non solum enim non consensit; sed et non tacuit quare non consensit. « Si consentio, inquit, vobis, pereo Deo : si non consentio, non effugio manus vestras : melius autem est in manus vestras incidere, quam Deo perire. » (*Dan.*, XIII, 22.) Quid est autem : « Melius est in manus vestras incidere, quam Deo perire? » Vos Deo peristis, qui talia quæritis. Ergo hanc regulam tenete. Date quando petimini, etsi non hoc quod petimini. Hoc fecit Dominus. Petebat ille, quid? divisionem hæreditatis. Dedit Dominus, quid? peremptionem cupiditatis. Quid petebat? quid accepit? « Dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem. » « Dic homo, quis me constituit divisorem hæreditatis inter vos? Ego autem dico vobis, » quid? « Cavete ab omni cupiditate. » (*Luc.*, XII, 13, 14.) Et dico quare. Forte enim dimidium hæreditatis ad hoc petis, ut ditescas. Audi : « Hominis cujusdam divitis successit regio, » successus magnos habuit, et multis fructibus fecundata est. « Et cogitavit apud se dicens : Quid faciam, quo congregem fructus meos? » Et diligenter cogitans : « Inveni, inquit, quid faciam. Destruam veteres apothecas, faciam novas, implebo eas. » Majores enim faciam, quam erant veteres. « Et dicam animæ meæ : Habes multa bona, satiare, jucundare. » Ait illi Deus : « Stulte, » qui valde videris esse cordatus : nosti enim destruere vetera, et ædificare nova, et tu in vetustate ruinæ remansisti, qui vetera in te ipso destruere debuisti, ut jam terrena non saperes. « Stulte, » quid dixisti? cui dixisti? Animæ tuæ dixisti : « Jucundare, habes multa bona. Hac nocte repetetur anima tua, » cui talia promisisti : « Quæ promisisti cujus erunt? Noli ergo timere, cum dives factus fuerit homo, quia non cum morietur, accipiet ea. » (*Psal.* XLVIII, 17, 18.)

Concordia fratrum in cœlesti hæreditate. Litigare quis censendus. — 4. Ecce quale consilium Dominus fratribus dedit dissidentibus, quo concordes essent, ut carerent cupiditate, et continuo implerentur veri-

vérité. Puissions-nous trouver bientôt cet héritage ! Pourquoi parler plus longtemps de la concorde des frères de la terre, concorde si rare, si suspecte, si difficile ? Parlons de cette concorde fraternelle, qui seule peut et doit être véritable. Que tous les chrétiens soient frères, que tous les fidèles soient frères, que tous ceux qui sont nés de Dieu et des entrailles de l'Eglise, notre mère par l'Esprit saint, soient frères aussi, pour posséder l'héritage qui se donne, mais ne se partage point (1). Dieu est lui-même leur héritage. Ils sont l'héritage de Dieu, et Dieu à son tour est leur héritage. Comment sont-ils son héritage? « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage. » (*Ps*. II, 8.) Comment est-il leur héritage? « Le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage, et la portion qui m'est destinée. » (*Ps*. XV, 5.) Dans cet héritage, on vit en paix, et on n'a pas besoin de contester pour l'acquérir. Ce n'est qu'en contestant qu'on entre en possession des autres héritages ; si vous vous contestez, vous perdez celui-ci. Voilà pourquoi les hommes qui ne veulent point le perdre, évitent toute contestation. S'ils paraissent quelquefois disputer, ils ne disputent point en réalité. Ils paraissent contester, ou on croit du moins qu'ils contestent, alors qu'ils veulent simplement conseiller leurs frères. Considérez combien leurs débats sont fraternels, pacifiques, bienveillants, justes et fidèles. Ainsi nous paraissons disputer, contester avec les donatistes, mais en réalité il n'en est rien. Contester avec quelqu'un, c'est vouloir du mal à un adversaire; on conteste, on dispute, lorsqu'on veut causer quelque tort à son adversaire pour son profit personnel, lorsqu'on veut le faire perdre pour gagner. Telles ne sont pas nos intentions. Vous le savez, vous qui contestez en dehors de l'unité ; vous le savez aussi, vous que nous avons ramenés du sein de la division, vous savez que nos discussions ne ressemblent point à ces contestations, qu'elles ne sont point malveillantes, parce qu'elles ne tendent point à dépouiller l'adversaire, mais à l'enrichir. Que voulons-nous, en effet, c'est de gagner avec nous ceux avec qui nous paraissions avoir et nous avons encore aujourd'hui des discussions, des débats, et non de les perdre pour nous sauver. Aussi nos paroles sont-elles toutes différentes des paroles que ce frère adressait au Sauveur pendant sa vie mortelle. Nous implorons, il est vrai, sa médiation, dans cette grande affaire, maintenant qu'il est assis au plus haut des cieux, mais ce n'est point pour lui dire : « Seigneur, dites à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage, » nous lui disons au contraire : Commandez à mon frère de posséder l'héritage avec moi.

Désir et volonté des catholiques pour le rétablis-

(1) C'est ici que se terminait autrefois le sermon XCI des Sermons sur divers sujets.

tate. Inveniamus ergo talem hæreditatem. Quamdiu loquimur de concordia terrenorum fratrum, quæ rara est, quæ suspecta est, quæ difficilis est? Loquamur de illa fratrum concordia, quæ vera esse debet, et potest. Fratres sint Christiani omnes, fratres sint fideles omnes, fratres sint nati ex Deo et ex visceribus matris Ecclesiæ per Spiritum sanctum : fratres sint, habeant et ipsi hæreditatem (*a*) dandam, et non dividendam. Hæreditas eorum Deus ipse est. Cujus sunt ipsi hæreditas, ipse est vicissim eorum hæreditas. Quomodo sunt ipsi ejus hæreditas ? « Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam. » (*Psal*. II, 8.) Quomodo est ille ipsorum hæreditas? « Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei. » (*Psal*. XV, 5.) In hac hæreditate concordia custoditur : pro hac hæreditate non litigatur. Alia hæreditas litigando acquiritur : ista litigando amittitur. Nolentes homines hanc hæreditatem perdere, vitant litigare. Et quando forte videntur litigare, non litigant. Sed forte videntur litigare, aut putantur litigare, cum volunt fratribus consulere. Videte quam consors sit eorum litigatio, quam pacifica, quam benigna, quam justa, quam fidelis. Nam nos litigare videmur cum Donatistis : sed non litigamus. Ille enim litigat, qui adversario suo male vult; litigat ille qui adversarium suum vult detrimentum pati, se augmentum; illi aliquid decedere, sibi accedere. Non sic sumus nos. Scitis et vos, scitis qui extra unitatem litigatis; scitis et vos, qui ex divisione acquisiti estis : scitis quia ista lis non est talis lis, quia non est malivola, quia non tendit in detrimentum adversarii, sed magis in lucrum. Volebamus enim eos, cum quibus litigare videbamur, vel adhuc videmur, acquirere nobiscum ; non perdere, ut nos acquiramur. Denique alia vox nostra est, quam fuit fratris illius, qui interpellavit Christum in terra ambulantem. Nam et nos interpellamus eum in hac causa in cœlo sedentem : et non dicimus : « Domine, dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem; » sed, dic fratri meo, ut teneat mecum hæreditatem.

Catholicorum propositum et voluntas pro Ecclesiæ

(*a*) Aliquot libri *tenendam*.

sement de la paix. — 5. Les actes publics de la conférence attestent ici que telle est notre volonté, et nous n'en avons jamais eu d'autre, nous en appelons ici à nos discours et aux lettres que nous leur avons écrites. Vous aimez l'épiscopat? Soyez évêques avec nous. Nous ne haïssons en vous, nous ne détestons, nous n'avons en horreur, nous ne chargeons de nos anathèmes que l'erreur humaine, nous détestons, disons-nous, l'humaine erreur, et non la vérité divine; nous reconnaissons en vous ce qui vient de Dieu, nous cherchons à corriger ce que vous avez de mal. Jusque sur le front du déserteur, je vois le signe de mon Seigneur, le sceau de mon empereur, le caractère de mon roi; je le cherche, je le trouve, je m'en approche, je mets la main sur lui, je le conduis, je le reprends, je le châtie , mais je ne touche point au signe qu'il porte. Si l'on veut réfléchir et faire attention, ce n'est point là de la contestation, mais de l'amour. Nous leur avons dit que, pour le bien de la paix, deux frères pouvaient être évêques dans une même Eglise, car l'accord entre les frères est un bien du plus grand prix (1). En principe, il ne peut y avoir deux évêques, mais nous avons dit qu'ils pouvaient avoir tous deux leur siége dans une basilique, l'un dans la chaire épiscopale, l'autre comme étranger; l'un dans la chaire catholique, l'autre comme collègue dans la chaire hérétique, et tous deux présidant alternativement, l'un une assemblée, et l'autre une autre. Nous leur avons dit que les apôtres avaient prêché la pénitence pour la rémission des péchés par toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Que répondrez-vous à cette Eglise, que les apôtres ont élevée chez tous les peuples, en commençant par Jérusalem? Nous avons dit : Supposons que Cécilien ait été coupable. Un homme coupable, deux, cinq, dix, si vous voulez, pourront-ils préjudicier à tant de milliers de fidèles, que l'Eglise, par une fécondité incroyable, a engendrés par toute la terre? Voilà ce que nous avons fait observer. Abraham a cru, et toutes les nations lui ont été promises en héritage; Cécilien s'est rendu coupable, et tous les peuples sont condamnés à périr, et l'iniquité commise aurait ici plus de force que la promesse faite par la vérité elle-même? Tout cela a été dit, on peut le lire dans les actes, et ils n'ont pu rien opposer à ces exemples divins, à ces témoignages qui affirment que l'Eglise, qui est répandue par toute la terre, est l'Eglise à l'unité de laquelle nous sommes attachés au nom du Seigneur.

Les catholiques ont voulu que Cécilien fût jugé, tout en sauvegardant les droits de l'Eglise. Cécilien a été reconnu innocent. — 6. Après avoir sauvegardé, établi et confirmé d'une manière

(1) Voyez la lettre CXXVIII et le chapitre CCXXX de la IIIe Conférence.

pace. — 5. Quoniam hoc volumus et publica Gesta testantur : quoniam hoc voluerimus, indices sunt non tantum sermones, sed litteræ nostræ datæ ad illos. Episcopatum amatis? Nobiscum habete. In vobis nihil odimus, nihil detestamur, nihil exsecramur, nihil anathemamus nisi humanum errorem. Humanum, diximus, detestamur errorem, non divinam veritatem : sed quod Dei habetis, agnoscimus; quod vestrum improbum habetis, corrigimus. Signum Domini mei, signum Imperatoris mei, characterem Regis mei in desertore agnosco, quæro, invenio, admoveo, accedo, apprehendo, duco, corrigo desertorem, non violo characterem. Si quid advertat, si quis attendat, hoc non est litigare, sed amare. Diximus posse in una Ecclesia, pacis causa, esse fratres concordes : speciosa enim res est concordia fratrum. Non posse enim duos esse episcopos. Diximus, ut (*a*) ambo sedeant in una simplici basilica; ille in cathedra, ille ut peregrinus; ille in cathedra Christiana, ille in hæretica quasi collega juxta sedeat : rursus ille in congregatione sua præsideat, vicissim ille in sua. Pœnitentiam prædicatam esse in remissionem peccatorum per omnes gentes ab Apostolis incipientibus ab Jerusalem, diximus. Quid respondebis huic Ecclesiæ, quæ est per omnes gentes ab Apostolis incipientibus ab Jerusalem ædificata? Diximus : Ponamus omnino malam habuerit causam Cæcilianus. Unus homo malam causam habens, duo homines, quinque, decem, præjudicabunt tot millibus fidelium toto orbe terrarum multiplici fecunditate diffusorum? Diximus ista. Credidit Abraham, et promissæ sunt ei omnes gentes : peccavit Cæcilianus, et perierunt omnes gentes, ut plus valeat quod iniquitas commisit, quam quod veritas promisit? Dicta sunt hæc; leguntur. Omnino contra exempla divina, contra testimonia, quæ asserunt Ecclesiam toto orbe terrarum diffundi, cujus Ecclesiæ in nomine Domini tenemus unitatem, nihil illi respondere potuerunt.

De Cæciliano, salva Ecclesiæ causa, judicium haberi

(*a*) Colbertinus codex, *ut alterni sedeant.*

inébranlable les droits de l'Eglise, nous avons entrepris d'examiner la cause de Cécilien, mais sans inquiétude, quels que fussent les griefs qui seraient relevés à sa charge. En supposant qu'il fût comme homme trouvé coupable de quelque faute, irions-nous engager une discussion qui tendrait à nous condamner ou à nous faire rebaptiser pour la faute d'un seul homme? Nous avons dit : en sauvegardant les droits de l'Eglise, à laquelle la faute de Cécilien ne peut porter aucun préjudice ; la justice de Cécilien n'est pas plus pour l'Eglise une cause de triomphe que sa faute n'est un titre de condamnation. Examinons donc sérieusement quelle est son affaire (1). Nous avons entrepris de la discuter, mais comme la cause d'un frère, et non comme celle d'un père ou d'une mère. Notre Père, c'est Dieu, notre Mère, l'Eglise; Cécilien a été ou il est encore notre frère, s'il fut un homme de bien, c'est un bon frère; s'il fut mauvais, c'est un frère coupable, mais c'est toujours un frère. S'il est prouvé qu'il est innocent, que deviendrez-vous, vous qui avez succombé à la calomnie? Si l'on démontre, au contraire, qu'il est coupable, nous ne sommes pas vaincus pour cela, parce que nous restons attachés à l'unité de l'Eglise, qui est invincible. Oui, supposons que sa culpabilité soit démontrée, j'anathématise l'homme, mais je n'abandonne point l'Eglise de Jésus-Christ. Voilà ce que nous avons fait, voilà ce que nous avons dit, et désormais nous ne réciterons plus son nom à l'autel avec les noms des évêques que nous croyons saints et fidèles (2). Nous n'avons pas fait autre chose. Irons-nous à cause de Cécilien rebaptiser tout l'univers? Il a été démontré qu'il était innocent, et qu'il avait été victime de la calomnie. Il a été condamné une seule fois en son absence, et déclaré innocent trois fois en sa présence (3); il a été condamné par une faction et déclaré innocent par l'autorité ecclésiastique. Tout cela a été lu, tout cela a été prouvé. On leur a demandé s'ils n'avaient rien à objecter. Après avoir épuisé tous les subterfuges de la calomnie, ils ne purent rien opposer à des témoignages si évidents, ni contre l'innocence même de Cécilien, et on prononça contre eux la sentence. Et cependant ils dirent : Nous avons vaincu. Oui, qu'ils soient victorieux, mais d'eux-mêmes, pour devenir la possession du Christ; qu'ils se laissent vaincre par celui qui les a rachetés.

Un grand nombre de donatistes ont abandonné

(1) Voyez IIIe Conférence, chapitre CCXXXIII et CCXXXV. — (2) Voyez IIIe Conférence, chapitre CCXXX.

(3) Il avait été condamné par les donatistes dans un synode tenu à Carthage l'année 311. Il fut déclaré innocent une première fois dans un concile de Rome sous Melchiade, l'année 313; une seconde fois dans le concile d'Arles, l'année 314, et une troisième fois à Milan par l'empereur Constantin, auquel la partie adverse en avait appelé; c'était l'année 315. Tout ce qu'on lui reprochait, c'était d'avoir été consacré par Félix, évêque d'Aptonge, qui, disait-on, avait livré les saintes Ecritures sous Dioclétien. En supposant que cette accusation fût fondée, ce n'était pas une raison suffisante pour faire un schisme, parce que la cause de l'Eglise n'est point essentiellement liée à celle des hommes. Du reste, il a été prouvé par les Actes publics que l'évêque Félix n'avait pas été traditeur. (Sirmond.)

voluerunt. Cæcilianus inventus innocens. — 6. Salva ergo causa Ecclesiæ, confirmata, et incommutabiliter fixa ac stabilita, tanquam supra fundamentum petræ, quam portæ inferorum non vincant : hac ergo salva, venimus et ad causam Cæciliani, jam securi quidquid ille inveniretur admisisse. Forte enim, si ut homo inveniretur in aliqua culpa, nos litigaturi eramus, ut propter culpam unius hominis damnandi aut rebaptizandi judicaremur? Et diximus : Salva causa Ecclesiæ, cui nihil præjudicat peccatum Cæciliani ; nec justitia Cæciliani coronat Ecclesiam, nec culpa Cæciliani damnat Ecclesiam; videamus et ipsius causam qualis sit. Suscepimus eam discutiendam, sed tanquam fratris, non tanquam patris, aut matris. Pater nobis Deus est, mater nobis Ecclesia est : Cæcilianus frater fuit, aut frater est; si bonus, bonus frater; si malus, malus frater, tamen frater. Si invenerimus eum innocentem, jam vos ubi eritis, qui et in ipsa humana calumnia defecistis? Si autem inventus fuerit nocens, si inventus fuerit reus, ne sic victi sumus, quia unitatem Ecclesiæ, quæ invicta est obtinemus. Inventus sit prorsus reus, hominem anathemo, Christi Ecclesiam non desero. Hoc fecimus, diximus : deinceps eum ad altare inter episcopos, quos fideles et innocentes credimus, non recitabimus. Hoc solum fecimus. Numquid propter Cæcilianum rebaptizaturi estis orbem terrarum? Hac securitate constituta et firmata, cœpit discuti causa Cæciliani. Inventus est innocens, inventus est a calumniantibus appetitus. Semel absens damnatus, præsens ter absolutus : damnatus a factione, absolutus ab Ecclesiastica veritate. Lecta sunt hæc, probata sunt hæc. Quæsitum utrum haberent quod contra dicerent. Consumptis omnibus tergiversationibus calumniarum suarum, aut ubi nihil contra evidentissima proferre documenta, nec contra ipsius innocentiam Cæciliani potuerunt, prolata sententia est adversus eos. Et tamen ipsi dicunt : Vicimus. Vincant, sed se, ut possideat eos Christus; vincat eos qui redemit eos.

Multi ex Donatistarum schismate conversi ad Ecclesiam. — 7. Et tamen de multis gaudemus. Multi eo-

le schisme pour rentrer dans le sein de l'Eglise. — 7. Beaucoup d'entre eux, toutefois, sont pour nous un sujet de joie. Beaucoup d'entre eux ont été vaincus utilement pour eux, ou plutôt ils n'ont pas été vaincus. L'erreur de l'homme a été vaincue, l'homme a été sauvé. Le médecin ne conteste point avec son malade, et si le malade laisse la liberté au médecin, ce dernier triomphe de la fièvre et guérit le malade. Que se propose le médecin? c'est de vaincre; que veut la fièvre? elle veut l'emporter aussi. Le malade est placé entre les deux, si le médecin triomphe, le malade est sauvé; si la fièvre demeure victorieuse, le malade doit mourir. Or, dans notre discussion, le médecin s'efforçait de sauver le malade, tandis que le malade prenait parti pour la fièvre. Ceux qui ont été fidèles aux prescriptions du médecin, ont été vainqueurs, ils ont triomphé de la fièvre. Nous les voyons avec nous dans l'église pleins de santé et de joie. Ils nous poursuivaient auparavant de leurs blasphèmes, parce qu'ils refusaient de nous reconnaître pour leurs frères, car la fièvre leur avait troublé l'esprit. Nous cependant, malgré la haine et la fureur dont ils étaient animés contre nous, nous les aimions et nous nous étions dévoués au service de ces pauvres malades. Nous leur résistions, nous discutions, nous paraissions contester avec eux, et nous ne laissions pas de les aimer. Tous ceux qui soignent de tels malades, leur sont importuns, mais ils le sont pour leur santé.

Excuse absurde de certains esprits obstinés. Folie et fureur de certains autres. — 8. Nous avons rencontré quelquefois des hommes indolents qui nous disaient : Vous avez raison, Seigneur, vous avez raison, nous n'avons rien à objecter. Eh bien! que tardez-vous? venez, mettez-vous à l'œuvre. Mon père est mort dans ce parti, ma mère y est ensevelie. Ceux dont vous me parlez sont morts et ensevelis, mais pour vous, vous êtes vivant, et on peut vous adresser la parole : Vos parents, qui étaient chrétiens, ont été du parti de Donat, leurs parents étaient peut-être aussi chrétiens, mais leurs aïeuls ou leurs bisaïeuls étaient certainement chrétiens. Les premiers donc qui sont devenus chrétiens après avoir rendu les derniers devoirs à leurs parents qui étaient païens, sont-ils restés froids et indifférents en présence de la vérité? Ont-ils suivi les exemples de leurs parents morts? ou plutôt n'ont-ils point préféré à l'autorité de ces parents morts l'autorité du Christ qui est plein de vie? Si donc nous possédons ici la véritable unité, en dehors de laquelle vous ne devez attendre que la mort éternelle, pourquoi vouloir marcher sur les traces de vos parents morts, morts pour vous comme ils le sont pour Dieu. Que dites-vous? répondez. Vous dites vrai, je n'ai rien à répondre. Que voulez-vous que je fasse? Je ne sais quelle habitude enchaîne ces hommes

rum fructuose victi sunt, quia nec victi sunt. Error humanus victus est, homo salvatus est. Nam medicus (*a*) non contendit cum ægroto; et si ægrotus facit cum medico, vincitur febris, et sanatur ægrotus. Nam hoc intendit medicus, vincere : hoc intendit et febris, vincere. Positus est quasi in medio ægrotus. Si vicerit medicus, salvus est ægrotus : si vicerit febris, morietur ægrotus. In contentione ergo nostra contendebat medicus pro salute, pro febre contendebat ægrotus. Qui animadverterunt medici consilium, vicerunt, febrem superaverunt. Habemus eos sanos et gaudentes nobiscum in Ecclesia. Blasphemabant nos antea, quia fratres nos non agnoscebant : febris enim mentem turbaverat. Nos tamen illos et detestantes nos, et sævientes in nos amamus, et sævientibus ægrotis serviebamus. Resistebamus, contendebamus, et quasi litigabamus, et tamen amabamus. Molesti enim sunt omnes qui talibus languentibus serviunt; sed ad salutem molesti sunt.

Obstinatorum quorumdam inepta excusatio. Aliorum insania et furor. — 8. Invenimus autem homines aliquando pigros dicentes : Verum est, Domine, verum est, non est quid dicere. Quid ergo? Veni, age. Pater meus ibi est mortuus, mater mea ibi sepulta. Mortuum nominasti et sepultum. Vivis, adhuc est cum quo loqui. Parentes tui Christiani fuerunt in parte Donati : parentes eorum forte et ipsi Christiani, avi aut proavi certe pagani. Qui ergo primi facti sunt Christiani, cum extulissent parentes suos paganos, numquid contra veritatem frigidi fuerunt? numquid auctoritatem mortuorum parentum secuti sunt, et non potius mortuis parentibus vivum Christum prætulerunt? Si ergo hic vera unitas est, extra quam necesse est in æternum moriaris, quare mortuos parentes tuos sequi vis, mortuos tibi et Deo? Quid dicis? responde. Verum dicis, non est quid dicere. Quid vis faciam? Consuetudo nescio quæ tenet sibi homines tales. Lethargici sunt, contrario morbo

(*a*) Particula negans abest a Colbertino codice.

apathiques. Ce sont des léthargiques atteints d'une maladie contraire à celle des autres, et condamnés à mourir en dormant. Les autres sont frénétiques, et souverainement importuns. Le léthargique est condamné à une mort certaine, mais il n'est pas à charge à celui qui le soigne. Les frénétiques, au contraire, qui ont perdu la raison sont insupportables, ils courent avec des armes comme des insensés et des furieux, menaçant de tuer ou d'aveugler tous ceux qu'ils rencontrent. Nous venons même d'apprendre tout nouvellement qu'ils avaient coupé la langue à l'un de nos prêtres (1). N'est-ce pas là un acte de véritable frénésie? Cependant il faut pratiquer la charité à leur égard, il faut les aimer. Beaucoup d'entre eux sont revenus de leurs erreurs, et les ont pleurées, nous les connaissons, ils ont abandonné les rangs de ces furieux. Ils pleurent tous les jours leurs égarements passés, et ne peuvent arrêter leurs larmes, lorsqu'ils considèrent la fureur et la cruauté de ceux d'entre eux qui n'ont pas encore digéré l'ivresse de leur orgueil. Que ferons-nous donc? La charité nous fait un devoir de les assister. Nous sommes importuns aux uns comme aux autres, aux léthargiques en les excitant, aux frénétiques en les enchaînant, mais nous ne laissons pas de les aimer les uns et les autres.

9. La concorde entre les frères est un bien précieux, mais considérez dans quelles conditions, en Jésus-Christ, c'est-à-dire entre les frères chrétiens. « Et l'amour du prochain. » (*Eccli.*, XXV, 2.) Et s'il n'est pas encore votre frère en Jésus-Christ, que devez-vous faire? Dès lors qu'il est homme, il est votre prochain, aimez-le donc afin de pouvoir le gagner. Si donc vous vivez en paix avec votre frère qui est chrétien, et que vous aimiez votre prochain avec lequel vous n'êtes pas encore en parfait accord, parce qu'il n'est pas encore votre frère en Jésus-Christ, parce qu'il n'est pas encore régénéré en Jésus-Christ, parce qu'il ne participe pas aux sacrements de Jésus-Christ, parce qu'il est païen, parce qu'il est juif, bien qu'il soit votre prochain, puisqu'il est homme; si donc vous l'aimez, vous avez reçu le don d'un amour nouveau, et je trouve en vous ces deux biens : « La concorde entre frères, et l'amour du prochain. » Or, de tous ceux qui pratiquent la concorde à l'égard de leurs frères se compose l'Eglise dévouée au Christ, et soumise à son Epoux, et dans laquelle nous voyons se réaliser cette troisième merveille : « Un mari et une femme qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme. » Nous avertissons donc votre charité, et nous vous exhortons dans le Seigneur à mépriser les biens de la vie présente, que vous ne pouvez emporter avec vous après la mort, à éviter les péchés, les iniquités, les convoitises du siècle. C'est alors que nous jouirons pleinement du fruit de nos bonnes œuvres, et que la récom-

(1) Voyez lettre CLXXXV, n° 30.

laborant, dormiendo morituri sunt. Alii phrenetici sunt, molesti sunt. Nam etsi moriturus est lethargicus, vel servienti sibi non est molestus. Phrenetici molesti sunt, qui mentem perdiderunt, et insani atque furiosi armati vagantur hac atque illac, quærentes quos occidant, quos excæcent. Nova enim nobis nuntiata sunt, cuidam presbytero nostro linguam exsecuerunt. Isti phrenetici sunt. Exercenda est caritas, amandi et ipsi. Multi correcti fleverunt, multi correcti : nos novimus, ad nos venerunt de numero ipsorum furiosorum. Flent quotidie præterita sua, nec satiantur lacrymis attendentes eorum furorem, qui non digesta ebrietate vanitatis adhuc sæviunt. Ergo quid facimus? Talibus servire caritas cogit. Et quamvis molesti sumus utrique generi, et lethargicum excitando, et phreneticum ligando, ambos tamen amamus.

9. Bona res « concordia fratrum; » sed videte ubi : in Christo, Christianorum. « Et amor proximorum. » (*Eccli.*, XXV, 2.) Quid si adhuc nondum est frater in Christo? Quia homo, proximus est; ames et ipsum, ut lucreris et ipsum. Si ergo concordes cum fratre Christiano, ames autem proximum, etiam cum quo modo concordia non est, quia nondum in Christo frater est, quia nondum in Christo renatus est, nondum Christi sacramenta novit; paganus est, Judæus est; est tamen proximus, quia homo est : si amas et ipsum, accessisti et ad aliam dilectionem alio dono, et sic sunt in te duo : « Concordia fratrum, et amor proximorum. » Ex his omnibus concordiam tenentibus cum fratribus et amantibus proximum, constat Ecclesia devota Christo, et subdita viro, ut fiat tertium : « Vir et mulier sibi consentientes. » Unde admonemus Caritatem Vestram, et vos exhortamur in Domino, præsentia contemnatis, Fratres mei, quæ non vobiscum moriendo portatis : caveatis peccata, caveatis iniquitates, caveatis sæculares cupiditates. Tunc enim est fructus noster in nobis integer, et

pense que nous donnera le Seigneur nous comblera de joie. Nous vous disons, il est vrai, ce que nous devons vous dire, nous vous prêchons ce que nous devons vous prêcher, nous remplissons devant le Seigneur, sous les yeux du Seigneur le ministère qui nous est imposé, car nous ne vous dissimulons ni ce que nous craignons, ni ce que nous aimons, et celui sur qui tombera le glaive de la vengeance divine ne pourra nous l'imputer. Cependant nous ne voulons point que notre récompense soit assurée, tandis que vous seriez perdus; nous voulons que vous soyez réunis à Dieu. L'apôtre saint Paul était assuré de sa récompense, et cependant que disait-il aux premiers chrétiens? « Nous vivons maintenant, si vous restez fermes dans le Seigneur. » (I *Thess.*, III, 8.) C'est pour obéir à l'ordre du Seigneur que je m'adresse à vous, mes pères et mes frères. Je vous parle aussi au nom et à la place de mon frère votre évêque, dont vous devez être la joie en obéissant au Seigneur notre Dieu. C'est à son zèle et à ses soins que vous devez cette église qu'il a construite pour vous, à l'aide des généreuses, charitables et pieuses libéralités de frères dévoués. Il a élevé pour vous cette église, mais c'est vous qui êtes, dans un sens bien plus véritable, l'église. Cette église a été bâtie pour que vos corps puissent y entrer, mais vos âmes sont le temple où Dieu lui-même doit entrer. Vous avez voulu honorer votre évêque en donnant à cette église le nom de Florence, mais c'est vous qui êtes sa Florence (1). L'Apôtre ne dit-il pas : « Vous êtes ma joie et ma couronne dans le Seigneur? » (*Philip.*, IV, 1.) Tout ce que nous voyons dans ce monde se dissipe et passe. Qu'est-ce que cette vie? N'est-ce pas ce que nous lisons dans un psaume : « L'homme s'élève comme l'herbe des champs, le matin il fleurit et il passe, le soir il tombe, se fane et se dessèche. » (*Ps.* LXXXIX, 6.) Voilà ce qu'est toute chair. Aussi, est-ce pour cela que Dieu nous a donné avec Jésus-Christ une nouvelle vie, l'espérance de l'éternité; c'est pour cela qu'il nous a promis les consolations de l'immortalité dont la chair de Jésus-Christ est déjà en possession. Cette chair est montée au ciel du milieu d'entre nous pour jouir de l'immortalité, et le Sauveur nous a montré ainsi ce qui s'est accompli dans sa personne, car c'est pour nous qu'il a pris une chair semblable à la nôtre. Mais qu'est-il en lui-même? « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean,* I, 1.) Cherchez

(1) De même que la basilique Faustine et la basilique Léontienne ont été ainsi appelées de Fauste et de Léonce, leurs fondateurs, ainsi la basilique Florentienne reçut son nom de l'évêque Florens. On ne sait pas de quelle église il était évêque, peut-être était-ce d'une seconde ville d'Hippone, dans la province proconsulaire (aujourd'hui Bizerte). Cet évêque assista cette année avec les autres évêques à la conférence des donatistes, comme l'attestent les Actes de la première session, et, quelques années après, il souscrivit avec Augustin à la lettre du moine Leporius aux Gaulois. Si cette hypothèse est vraie, ce n'est ni à Carthage, ni à Hippone, appelée Hyppo-Regius, mais dans cette seconde ville d'Hippone, que ce sermon aurait été prononcé. (Sirmond.)

merces nostra apud Dominum plena gaudiorum. Nam etsi dicimus quod dicendum est, etsi prædicamus quod prædicandum est, et solvimus nos apud Dominum in conspectu Domini, quia non tacuimus quod timemus, non tacuimus quod amamus, ut super quem venerit gladius vindictæ Dominicæ, quid speculatori imputet non inveniat : tamen nolumus mercedem nostram securam esse vobis perditis, sed vobis inventis. Nam et apostolus Paulus securus erat de mercede sua, et tamen quid ait populo? « Nunc vivimus, si vos statis in Domino. » (I *Thess.*, III, 8.) Loquor vobis, et Caritati Vestræ, secundum jussionem (*a*) Domini, patres et fratres. Loquor etiam pro fratre meo episcopo vestro, cujus gaudium esse debetis, obediendo Domino Deo nostro. Certe in nomine Dei facta est vobis hæc ecclesia opera ipsius, per fidelium fratrum collationes beneficas, misericordes, devotas. Facta est vobis hæc ecclesia : sed vos magis estis Ecclesia. Facta est vobis, quo corpora vestra intrent : sed mentes vestræ debent esse, quo Deus intret. Honorasti episcopum vestrum, ut hanc basilicam Florentiam vocare velletis; sed Florentia ejus vos estis. Nam sic dicit Apostolus : « Gaudium et corona mea vos estis in Domino. » (*Philip.*, IV, 1.) Quidquid est in sæculo, vanescit, transit. Vita ista quid est, nisi quod Psalmus dixit? « Mane sicut herba transiet, mane floriet et præteriet : vespere decidet, durescit et arescit. » (*Psal.* LXXXIX, 6.) Hoc est omnis caro. Ideo Christus, ideo nova vita, ideo spes æterna, ideo consolatio immortalitatis promissa, et in Domini carne jam reddita. A nobis enim assumpta est illa caro, quæ jam immortalis est, et nobis quod in se implevit, ostendit. Propter nos enim carnem habuit. Nam propter se : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » (*Joan.*, I, 1.) Quære carnem et sanguinem : ubi in Verbo? Quia vere no-

(*a*) Suspicamur legendum, *secundum jussionem domni patris et fratris. Loquor enim pro fratre meo episcopo vestro.* Hoc epilogo utitur loquens alienæ plebi, apud quam forte non solebat concionari.

la chair et le sang, où les trouverez-vous dans le Verbe? Mais il a voulu compatir à nos maux et nous racheter, il s'est donc revêtu de la forme de serviteur, il est descendu sur la terre où il était déjà pour manifester sa présence; le Créateur de l'homme a voulu se faire homme, et naître d'une mère qu'il avait créée. Il est monté sur la croix, il est mort, et nous a montré dans sa personne ces deux termes de la vie que nous connaissions déjà, la naissance et la mort. Il a voulu, par humilité, se soumettre à ce qui était connu et familier depuis si longtemps du genre humain. Nous savions naître et mourir, mais nous ne savions comment ressusciter et vivre éternellement. Il s'est donc soumis par humilité à ces deux choses si anciennes parmi les hommes, pour manifester en lui dans son élévation deux autres choses aussi grandes que nouvelles. Il a ressuscité dans sa chair, il l'a élevée dans les cieux, elle est assise à la droite du Père. Il a voulu être notre chef, le chef a plaidé hautement pour ses membres, et a dit à Dieu lorsqu'il était encore sur la terre : « Mon Père, je désire que là où je suis, ceux-ci soient aussi avec moi. » (*Jean*, XVII, 24.) Espérons donc aussi pour notre chair la résurrection, la transformation, l'incorruptibilité, l'éternelle habitation des cieux, et efforçons-nous d'y parvenir. Ce sera là notre Florence, notre couronne de fleurs, et une Florence véritable.

SERMON CCCLX.

Prononcé la veille de saint Maximien, au nom d'un donatiste qui était rentré dans le sein de l'Eglise (1).

Rendez grâces à Dieu, mes frères, et félicitez votre frère; il était mort, et il revit; il était perdu, et il est retrouvé. Grâces soient rendues à la patience et à la miséricorde du Seigneur notre Dieu; à sa patience, parce qu'il a supporté mes retards, à sa miséricorde, parce qu'il a daigné me recevoir à mon retour. Me voici dans la vigne où je ne travaillais point, moi qui épuisais mes forces dans une vigne étrangère. O vigne bien-aimée de mon Seigneur, non-seulement mes travaux vous étaient inutiles, mais c'était contre vous que j'étais au service de votre ennemi. C'est au prix de grandes sueurs que je dissipais en n'amassant point avec vous. Grâces à celui qui vous a plantée, il ne retient pas le salaire même aux ouvriers qui ont été appelés à la dernière heure. Je suis venu bien tard, mais je ne désespère point de recevoir le denier. J'ai été autrefois un blasphémateur, un persécuteur, un ennemi déclaré, mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'ai agi par ignorance. Je m'attachais à l'enseignement de mes pères, non des patriarches, ni des prophètes, ni des apôtres, mais de mes parents selon la chair. Mais j'ai cessé de prendre conseil de la chair et du sang, je

(1) Ce sermon a été prononcé, en effet, au nom d'un donatiste réconcilié avec l'Eglise, mais sans aucun doute sous la dictée du saint Docteur. Le manuscrit de la bibliothèque Royale ne porte pas Maximien, mais Maximin, probablement quelque martyr de l'Eglise d'Afrique.

bis compati voluit, et nos redimere, induit se forma servi, et descendit qui hic erat, ut appareret qui non aberat; et voluit fieri homo qui fecit hominem, creari de matre, qui creavit matrem. Ascendit usque in crucem, mortuus est, et ostendit nobis quod noveramus, nasci et mori. Implevit in se humilis hæc vetera nostra usitata et nota. Nasci et mori noveramus : resurgere et in æternum vivere non noveramus. Duo ergo nostra vetera humilis assumpsit: duo alia magna et nova excelsus implevit. Resuscitavit carnem, levavit in cœlum carnem, sedet ad dexteram Patris. Caput nostrum esse voluit, caput pro membris clamavit : quia et cum hic esset, dixit : « Pater, volo ut ubi ego sum, ibi sint et isti mecum. » (*Joan.*, XVII, 24.) Speremus hoc et de carne nostra, resuscitationem, commutationem, incorruptionem, immortalitatem, æternam mansionem : et agamus ut perveniamus. Hæc erit Florentia, vera Florentia.

(*a*) Alias XXXVIII, ex Sirmondianis.

SERMO CCCLX (a).

Ad vigilias Maximiani, de quodam Donatista, qui reversus est ad Ecclesiam.

Deo gratias, Fratres, congratulamini fratri vestro, qui mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. Gratias patientiæ et misericordiæ Domini Dei nostri; patientiæ, quia sustinuit tardantem; misericordiæ, quia suscipere dignatus est redeuntem. Hæc est vinea, ubi non operabar, et vires meas in aliena consumpseram. O vinea dilecta Domino meo, non solum labor meus nihil tibi proderat, verum etiam contra te inimico tuo serviebam. Magno sudore spargebam, quando tibi non colligebam. Gratias plantatori tuo, apud quem non manet merces operariorum etiam hora novissima vocatorum. Serus advenio, sed denarium non despero. Qui prius fui blasphemus, et persecutor, et injuriosus adversum te : sed miseri-

me suis rendu à la vérité qui avait triomphé de moi, et je suis rentré dans l'unité, où j'ai trouvé le repos. Ne lisais-je pas alors les mêmes Ecritures que je lis maintenant ? Mais le docteur des nations lui-même, ce vase d'élection qui de Saul était devenu Paul, d'orgueilleux le plus petit, de ravisseur devenu pasteur, et de loup bélier, était né hébreu de parents hébreux, pharisien dans la manière d'observer la loi, instruit de la loi aux pieds du docteur Gamaliel, et cependant il ignorait que le Christ qu'il lisait dans les prophètes était assis au plus haut des cieux, et il ne souffrait pas qu'il fût adoré sur la terre. Il chantait de bouche, sans la connaître, la foi à la passion et à la résurrection, et il la détruisait par sa fureur insensée. D'après les oracles des prophètes, au milieu desquels il était né et avait grandi, Jésus-Christ, ressuscité des morts, était assis dans les cieux, et il restait encore aveuglé par ce mensonge de ses parents, que ses disciples l'avaient enlevé du tombeau. Mes oreilles étaient constamment frappées par la voix des divines Ecritures, proclamant la diffusion de l'Eglise catholique par tout l'univers, et j'y restais sourd par suite des fausses accusations que mes parents formulaient contre les traditeurs. Je me garderai bien de comparer mes mérites à ceux de Paul, je ne lui ressemble que comme pécheur, Mais si je n'ai point mérité d'être aussi bon que lui, Dieu n'a cependant pas refusé à ma méchanceté le remède de la correction. Paul ne reconnaissait point l'Epoux dans les livres sacrés, je n'y reconnaissais pas l'Epouse de Celui qui lui a révélé la glorification du Christ dans ces paroles : « Elevez-vous au-dessus des cieux, ô mon Dieu ! » et lui a révélé aussi que les paroles suivantes : « Et que votre gloire s'étende sur toute la terre, » (*Ps.* CVII, 6) devaient s'entendre de l'Eglise répandue par tout l'univers. Ce double témoignage est éclatant de lumière pour ceux qui voient, mais il reste obscur pour ceux qui ont les yeux fermés. C'est le baptême du Christ qui ouvrit les yeux à Paul, c'est la paix du Christ qui me les a ouverts. Le bain de l'eau sainte en a fait un homme nouveau, et pour moi la charité a couvert la multitude de mes péchés.

SERMON CCCLXI.

Ier *sur la résurrection des morts* (1).

CHAPITRE PREMIER. — Nous avons remarqué, pendant la lecture de l'épître de l'Apôtre, le louable élan de votre foi et de votre charité, et le sentiment d'horreur que vous avez manifesté

(1) Possidius, dans le chapitre I de sa Table, intitule ainsi ces deux sermons : « Deux traités sur la résurrection des morts. » Florus cite le Ier dans son Commentaire sur le chapitre XV de la Ire Epître aux Corinthiens, et le IIe ainsi que Bède, dans son Commentaire sur le même chapitre et sur le chapitre III de l'Epître aux Colossiens.

cordiam consecutus sum, quia ignorans feci. Tenebam enim verba parentum meorum, non Patriarcharum, non Prophetarum, non Apostolorum; sed parentum carnis meæ. Non acquievi carni et sanguini; sed acquievi superatus veritati, et requievi redditus unitati. Numquid non easdem Scripturas legebam, quas et nunc lego? Sed etiam ille doctor gentium vas electionis, ex Saulo Paulus, ex elato minimus, ex prædone pastor, ex lupo aries, Hebræus erat ex Hebræis, secundum legem Pharisæus, ad pedes Gamalielis doctoris legem eruditus : et tamen Christum, quem legebat in Prophetis, nec sedere noverat in cœlis, nec coli permittebat in terris. Fidem passionis et resurrectionis ejus nesciens ore cantabat, et sæviens errore vastabat. Secundum Prophetas, in quibus natus erat et creverat, jam Christus surgens a mortuis sedebat in cœlo; et ille adhuc in parentum suorum cæcabatur mendacio, quia eum discipuli ejus furati fuerant de sepulcro. Sic et ego de Ecclesia catholica toto orbe diffusa circumtundebar divinarum vocibus litterarum; et me surdum faciebant a parentibus intentata falsa crimina traditorum. Non me Pauli meritis comparo, sed peccatis. Etiamsi tam bonus esse non merui, non tamen sine medicina correptionis tam malus fui. Nec ille sponsum agnoscebat in libris, quos legebat, nec ego sponsam. Qui revelavit illi de Christi clarificatione quod scriptum est : « Exaltare super cœlos Deus; » ipse revelavit mihi de Ecclesiæ effusione quod sequitur : « Super omnem terram gloria tua. » (*Psal.* CVII, 6.) Utraque testimonia aperta sunt videntibus, sed clausa cæcis. Illi oculos aperuit baptismus Christi, mihi pax Christi. Illum lavacrum aquæ sanctæ reddidit novum : meorum autem caritas cooperuit multitudinem peccatorum.

SERMO CCCLXI [a].

De resurrectione mortuorum, I.

CAPUT PRIMUM. — 1. Animadvertimus, cum Apostoli epistola legeretur, laudabilem motum fidei caritatisque vestræ, quemadmodum exhorrueritis

(a) Alias de Diversis CXX.

pour ces hommes qui s'imaginent qu'il n'y a d'autre vie pour eux que celle qui leur est commune avec les animaux; qu'après la mort tout est mort pour l'homme, sans qu'il ait aucune espérance d'une autre vie meilleure, et qui, flattant la demangeaison d'oreilles déjà corrompues, tirent cette conséquence : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » (I *Cor.*, xv, 32.) Ce sera donc la matière de notre exorde, le point sur lequel roulera tout notre discours, et auquel se rapportera tout ce que le Seigneur daignera nous inspirer.

Chapitre II. — *La résurrection est l'objet de notre foi, de notre espérance, de notre charité. Deux questions sur la future résurrection des morts.* — 2. C'est, qu'en effet, la résurrection des morts est l'objet de notre foi et de notre espérance. Elle est aussi l'objet de notre charité, que la prédication des biens qui ne se voient pas encore embrase et enflamme de saints désirs qui dilatent nos cœurs, et, tant que dure cette vie, où nous croyons ce que nous ne voyons pas, les rendent capables de la félicité qui nous est promise. Ainsi, notre amour ne doit pas s'attacher à ces biens temporels et visibles, et nous faire espérer à la résurrection des morts ces voluptés et ces délices de la chair, dont le mépris rend ici-bas notre vie plus vertueuse et plus sainte. Supprimez donc la foi à la résurrection des morts, vous faites crouler tout l'édifice de la doctrine chrétienne. Mais la foi bien établie à la résurrection des morts ne suffit pas pour donner aussitôt pleine sécurité à l'âme chrétienne, il faut encore distinguer avec soin la vie future de cette vie passagère. Voici donc les propositions que nous avons à discuter : Si les morts ne ressuscitent pas, il ne nous reste aucune espérance d'une vie future; si les morts ressuscitent, cette vie future est assurée; mais une seconde question se présente : quelle sera cette vie future. Nous examinerons donc premièrement si les morts doivent ressusciter; secondement, quelle sera la vie des saints après la résurrection.

Chapitre III. — *Ces deux questions donnent lieu à une double erreur, l'une des infidèles, l'autre des chrétiens charnels. Le chrétien doit se laisser conduire par la voie de l'autorité.* — 3. Ceux donc qui soutiennent que les morts ne ressuscitent pas, ne sont pas des chrétiens; et ceux qui croient qu'après la résurrection les hommes vivront d'une vie matérielle, sont des chrétiens charnels. Ainsi, toute la discussion que nous entreprenons contre l'erreur de ceux qui nient la résurrection des morts, est dirigée contre ceux qui sont en dehors de l'Eglise, et dont aucun, je le suppose, ne se trouve ici dans vos rangs. Cette discussion pourrait donc paraître super-

homines, qui putantes hanc solam esse vitam, quam cum pecoribus habemus communem, post mortem autem finiri totum quod est hominis, nec esse spem ullam vitæ alterius melioris, pruritum malarum aurium corrumpentes, dicunt : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. » (I *Cor.*, xv, 32.) Hinc ergo sumatur nostræ disputationis exordium, et hic sit nostri velut cardo sermonis, quo cætera, quæ Dominus suggerere dignatus fuerit, referantur.

Caput II. — *Spes fidesque nostra, resurrectio mortuorum. Caritas nostra. Duæ quæstiones de futura resurrectione.* — 2. Spes enim nostra est resurrectio mortuorum : fides nostra, est resurrectio mortuorum. Caritas etiam nostra est, quam prædicatio rerum quæ nondum videntur inflammat, et accendit desiderio, cujus magnitudine fiant corda nostra capacia beatitudinis quæ ventura promittitur, quamdiu creditur quod nondum videtur : caritas ergo etiam ipsa nostra, nec circa temporalia hæc et visibilia debet occupari, ut tale aliquid nos habituros in resurrectione speremus, quale modo, si contemnimus, melius vivimus melioresque sumus, carnales videlicet voluptates atque delicias. Sublata itaque fide resurrectionis mortuorum, omnis intercidit doctrina Christiana. Fundata vero fide resurrectionis mortuorum, non continuo securitas est de animo Christiano, nisi distinguatur vita illa, quæ futura est, ab ista quæ transit. Itaque sic proponendum est : Si non resurgent mortui, nulla spes nobis est futuræ vitæ; si autem resurgent mortui, erit quidem vita futura; sed secunda quæstio est, qualis erit. Prima itaque disputatio est, utrum futura sit resurrectio mortuorum : secunda vero disputatio est, qualis futura est in resurrectione vita sanctorum.

Caput III. — *In altera infidelis errat, in altera Christianus carnalis. Christianus auctoritatis pondere ducendus.* — 3. Qui ergo dicunt mortuos non resurgere, Christiani non sunt : qui vero putant mortuos cum resurrexerint, carnaliter esse victuros, carnales Christiani sunt. Quidquid ergo disputationis est adversus opinionem eorum, qui resurrectionem mortuorum negant, adversus eos est qui foris sunt, ex quorum numero non hic arbitror adesse aliquem. Unde superflua videri potest nostra dissertio, si fuerit immorata, ut docere conemur resurgere mortuos. Auctoritatis enim pondere Christianus ducendus

flue, si nous nous arrêtions trop longtemps à prouver que les morts ressuscitent. En effet, c'est par la voie de l'autorité que doit se laisser conduire le chrétien qui croit en Jésus-Christ, et qui est fermement persuadé que l'Apôtre ne peut mentir. Il lui suffit donc d'entendre ces paroles : « Si les morts ne ressuscitent point, notre prédication est vaine et votre foi inutile. Si les morts ne ressuscitent point, ajoute-t-il, Jésus-Christ lui-même n'est pas ressuscité. » (I *Cor.*, XV, 13, 14.) Mais, une fois établie la résurrection de Jésus-Christ, en qui est le salut des chrétiens, il n'est plus impossible que les morts ressuscitent; car le Père, qui a ressuscité son Fils, et le Fils, qui a ressuscité sa propre chair, ont fait voir dans le chef l'exemple de ce qui doit s'accomplir un jour dans le reste du corps, qui est l'Eglise. Il pourrait donc paraître inutile de traiter de la résurrection des morts, et nous pourrions passer aussitôt à la question que les chrétiens ont coutume de discuter entre eux, c'est-à-dire que serons-nous après la résurrection, comment vivrons-nous, quelles seront nos occupations, en aurons-nous encore quelques-unes, et si nous n'en avons pas, notre vie se passera-t-elle tout entière dans l'oisiveté, serons-nous encore assujettis à boire et à manger, les deux sexes s'uniront-ils encore, ou la vie commune à tous ne sera-t-elle pas simple et incorruptible ; et s'il en est ainsi, quelle sera cette vie, quel sera le mouvement, la forme même de nos corps? Telles sont les questions qu'agitent entre eux les chrétiens, sans cesser de croire à la résurrection des morts.

CHAPITRE IV. — *Saint Augustin entreprend de prouver la résurrection des morts.* — 4. Je passerais donc immédiatement à cette dernière question, autant qu'il est possible à des hommes de la traiter, ou d'en donner l'explication devant d'autres hommes, tels que nous sommes ou tels que vous êtes, si la sollicitude que j'ai pour quelques-uns de nos frères, trop charnels encore et presque païens, ne me forçait de m'arrêter quelques instants au fait même de la résurrection des morts. Je ne puis supposer qu'il y ait ici aucun païen, tous vous êtes chrétiens. Mais les païens et ceux qui se rient de la résurrection, ne cessent de murmurer tous les jours aux oreilles des chrétiens : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » (I *Cor.*, XV, 32.) Après avoir rapporté ces paroles, l'Apôtre, plein de sollicitude, ajoute : « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs. » (*Ibid.*, 33.) Dans la crainte d'un malheur semblable, et dans la sollicitude que nous portons aux âmes faibles, que nous aimons d'un amour paternel, je dirai plus, d'une tendresse de mère, nous dirons quelque chose de cette question, autant qu'il est nécessaire pour des chrétiens; car tous ceux qui se trouvent ici réunis aujour-

est, qui jam Christo credidit, qui nullo modo putat mentiri Apostolum. Sufficit ergo ut iste audiat : « Si mortui non resurgunt, inanis est prædicatio nostra, inanis est et fides vestra. » (I *Cor.*, XV, 14.) « Si mortui, inquit, non resurgunt, neque Christus resurrexit. » (*Ibid.*, 13.) Si autem Christus resurrexit, in quo salus est Christianorum, non utique impossibile est resurgere mortuos : quoniam ille qui suscitavit Filium suum, et ille qui suscitavit carnem suam, cætero corpori, quod est Ecclesia, in capite demonstravit exemplum. Poterat ergo esse superflua disputatio de resurrectione mortuorum, ut jam susciperemus eam, quam inter se Christiani solent habere, cum resurrexerimus quales erimus, quemadmodum vivemus, quæ erunt negotia nostra, eruntne aliqua, aut nulla : si nulla erunt, desidiose victuri sumus nihil agendo; aut si aliquid agemus, quid agemus; deinde manducaturi et bibituri sumus, conjunctiones marium feminarumque futuræ sunt, an aliqua simplex et incorrupta vita communis; et si ita est, qualis erit ipsa vita, qualis motus, qualis figura ipsorum corporum. Istæ disputationes Christianorum sunt, salva fide resurrectionis.

CAPUT IV. — *Resurrectionem futuram probare suscipit.* — 4. Ad hanc ergo disputationem, quantum vel suscipi vel promi per homines hominibus potest, quales vel nos sumus, vel vos estis, jam jamque transirem, nisi me in illa quæstione, ubi quæritur, utrum omnino resurgant mortui, aliquantulum immorari cogeret sollicitudo quædam de nimis carnalibus fratribus nostris et prope paganis. Nam neminem hic paganum nunc esse arbitror, sed omnes Christianos. Pagani vero et irrisores resurrectionis quotidie in auribus Christianorum immurmurare non cessant : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. » (I *Cor.*, XV, 32.) Et quod dixit Apostolus, subinferens sollicitudinem suam et subjungens huic sententiæ : « Corrumpunt mores bonos colloquia mala : » (*Ibid.*, 33) metuentes ista mala et sollicitudinem gerentes pro infirmis, non solum paterna, sed etiam materna quadam caritate, etiam hinc dicemus aliquid, quantum forte sufficiat Christianis,

d'hui ont été amenés par un plus grand amour pour les saintes Ecritures. En effet, nous ne célébrons pas aujourd'hui une de ces solennités qui amènent dans l'église de Dieu même la multitude qui fréquente les théâtres; car ce n'est point la piété, mais la solennité, qui les attire en si grand nombre. Cette considération nous détermine à parler d'abord de la résurrection des morts; nous examinerons ensuite, si Dieu nous en fait la grâce, quelle doit être la vie des justes, après la résurrection.

Chapitre V. — *Contre ceux qui prétendent qu'on doit vivre ici-bas comme s'il n'y avait plus rien après la mort.* — 5. Je crains, dit l'Apôtre, que comme Eve fut séduite par les artifices du serpent, vos esprits de même ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité qui est selon Jésus-Christ. (II *Cor.*, xi, 3.) Or, ce qui corrompt ces esprits, ce sont les mauvais discours. « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » Ceux qui aiment ces jouissances grossières, qui s'y livrent, qui ne croient point à d'autre vie que celle-ci, qui n'espèrent plus rien au delà, qui ne prient point Dieu ou ne lui demandent que ces sortes de jouissances, qui ne peuvent souffrir qu'on leur parle de vigilance, doivent écouter avec une grande tristesse les paroles que nous leur adressons. Ils veulent boire et manger, car ils mourront demain. Puissent-ils penser sérieusement qu'ils mourront demain! Est-il, en effet, un homme assez insensé, assez pervers, assez ennemi de son âme, qui, sachant qu'il peut mourir demain, ne veuille point comprendre que c'en est fait pour lui de tous ces biens, objet constant de ses travaux? Car il est écrit : « En ce jour périront toutes leurs pensées. » (*Ps.* cxlv, 4.) Et si les hommes, aux approches du jour de leur mort, songent à faire un testament en faveur de ceux qu'ils laissent ici-bas, combien plus doivent-ils penser à faire quelque chose en faveur de leur âme? Ils pensent à ceux à qui ils laissent leurs biens, et ils ne pensent point à eux-mêmes, qui laissent tous ces biens. Vos enfants, je le vois, posséderont ce que vous leur laissez; mais pour vous, vous n'aurez rien, et toutes vos pensées s'épuisent à leur assurer le lieu où ils passeront après vous, comme des voyageurs, et non le terme où leur voyage doit aboutir. Ah! puissiez-vous penser sérieusement à la mort! On y pense, il est vrai, lorsqu'on rend aux morts les derniers devoirs; on dit : Pauvre malheureux! hier il vivait encore, il se promenait, il n'y a pas sept jours que je l'ai vu, il m'a entretenu de telle et telle chose; l'homme n'est vraiment rien. Voilà ce qu'ils se disent entre eux, mais remarquez-le bien, lorsqu'on pleure celui qui vient de mourir, lorsqu'on s'occupe de ses funérailles, lorsqu'on prépare la pompe funèbre, quand on l'emporte, qu'on l'accompagne et

quia hodierno die hos omnes qui convenerunt devotio circa Scripturas major adduxit. Neque enim diei alicujus festi solemnitas ad Ecclesiam Dei etiam turbas theatricas convocavit. Solent enim quidam non de pietate, sed de solemnitate concurrere. Hæc consideratio fecit ut primo dicamus de resurrectione mortuorum; et deinde, si copiam Dominus dederit, qualis sit postea vita futura justorum.

Caput V. — *In eos qui sic vivendum hic decernunt, quasi post mortem supersit nihil.* — 5. « Timeo, inquit Apostolus, ne sicut serpens Evam seduxit astutia sua, sic et vestræ mentes corrumpantur a castitate quæ est in Christo. » (II *Cor.*, xi, 3.) Horum autem mentes corrumpunt illa colloquia. « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. » Qui hæc amant, qui hæc sectantur, qui solam esse vitam istam arbitrantur, qui nihil de cætero sperant, qui Deum aut non rogant, aut propter hoc rogant, quibus onerosus est sermo diligentiæ, audiant nos cum magna tristitia ista dicentes. Manducare volunt et bibere, cras enim moriuntur. Utinam vere cogitarent, se cras esse morituros. Quis enim tam demens atque perversus est, quis tam hostis animæ suæ, qui crastino die moriturus non cogitet finita esse omnia propter quæ laborat? Sic enim scriptum est : « In illo die perient omnes cogitationes ejus. » (*Psal.* cxlv, 4.) Et si homines propter eos, quos hic relinquunt, testamenti curam gerunt imminente die mortis suæ : quanto magis debent de anima sua aliquid cogitare? Cogitat homo quos relinquat, et se qui hæc omnia relinquit non cogitat? Ecce habebunt filii tui quod dimittis, tu nihil habebis, et tota cogitatio tua in eo consumitur qua peregrini post te transeant, non quo transeuntes perveniant. Utinam ergo esset cogitatio de morte. Sed cum efferuntur mortui, cogitatur mors, et dicitur : Væ misero, talis fuit, heri ambulabat, aut ante septem dies illum vidi, illud atque illud mecum locutus est, nihil est homo. Murmurant ista. Sed forte cum mortuus plangitur, cum funus curatur, cum exsequiæ præparantur, cum effertur, cum itur, cum sepelitur, viget iste sermo : sepulto autem mortuo, etiam talis cogi-

qu'on le met en terre; mais lorsqu'il est enterré, on ensevelit avec lui cette pensée. On laisse rentrer dans son cœur les soucis qui donnent la mort, on oublie celui qu'on vient de conduire à sa dernière demeure, on ne pense qu'à une succession que la mort doit arracher bientôt, on retourne aux mêmes fraudes, aux mêmes rapines, aux mêmes parjures, aux excès du vin, aux plaisirs multipliés des sens, qui s'évanouissent, je ne dirai pas quand on les a épuisés, mais au moment même où l'on veut en jouir; et ce qu'il y a ici de plus funeste, c'est qu'on s'autorise de ce mort qu'on vient d'ensevelir, pour ensevelir son propre cœur et pour dire : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. »

Chapitre VI. — *Les incrédules tournent en dérision la foi à la résurrection. Fêtes en mémoire des morts.* — 6. Les incrédules vont jusqu'à tourner en dérision la foi de ceux qui affirment la résurrection des morts, et à dire : Un tel a été mis dans le tombeau, écoutez si vous entendrez sa voix. Mais non, on ne peut l'entendre; je vais donc prêter l'oreille à la voix de mon père, de mon aïeul, de mon bisaïeul. Qui est jamais ressuscité des morts? Qui nous a fait connaître ce qui passe dans les enfers? Faisons-nous du bien pendant que nous vivons; lorsque nous serons morts, si nos parents, nos amis ou nos proches apportent des offrandes sur nos tombeaux, c'est pour eux, qui vivent, qu'elles profiteront, et non pour nous, qui sommes morts. L'Ecriture elle-même s'est moquée de cette coutume, lorsqu'en parlant de certains hommes qui ne jouissent pas des biens de la vie présente, elle dit : « C'est comme l'appareil d'un festin autour d'un sépulcre. » (*Eccli.*, xxx, 18.) Il est évident que les morts ne tirent aucun avantage de cette coutume, qu'elle tire son origine des païens, et non de cette grande lignée, de cette race de justice, de nos pères les patriarches; nous lisons bien qu'on a célébré leurs funérailles, mais non qu'on ait offert des aliments sur leurs tombeaux. C'est ce qu'on peut également observer dans les mœurs des Juifs; car, s'ils n'ont pas produit des fruits de vertu, à l'exemple des patriarches, ils en ont cependant conservé les antiques usages qu'ils pratiquaient dans leurs solennités. On nous objecte cette recommandation de l'Ecriture : « Mets ton pain et verse ton vin sur le tombeau du juste, et garde-toi de les donner aux pécheurs. » (*Tob.*, iv, 18.) Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces paroles, je dirai seulement que les fidèles peuvent facilement en saisir le sens. En effet, les fidèles savent avec quel sentiment de religion, quand on est chrétien, on peut observer ces usages sur le tombeau de ses parents; mais qu'il faut s'en abstenir à l'égard de ceux qui n'ont pas la vraie justice, c'est-à-dire des infidèles, parce que « le juste vit de la foi. » (*Rom.*, i, 17.) Que personne donc n'aille se blesser avec

tatio sepelitur. Redeunt illæ curæ mortiferæ, obliviscitur quem deduxerit, de successione cogitat decessurus, reditur ad fraudes, ad rapinas, ad perjuria, ad vinolentiam, ad infinitas corporis voluptates, non dico, cum exhaustæ fuerint, perituras, sed cum hauriuntur pereuntes, et, quod est perniciosius, de sepulto mortuo argumentum sepeliendi cordis assumitur, et dicitur : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. »

Caput VI. — *Resurrectionis fides irridetur ab incredulis. Parentalia.* — 6. Irrident etiam fidem asserentium resurrecturos esse mortuos, dicentes sibi : Ecce iste positus est in sepulcro, audiatur vox illius. Sed hujus non potest : patris mei vocem audiam, avi mei, proavi mei. Quis inde surrexit? Quis indicavit quid agatur apud inferos? Bene nobis faciamus, cum vivimus; cum autem mortui fuerimus, etiamsi parentes nostri, aut cari, aut propinqui afferant ad sepulcra nostra, sibi afferent qui vivunt, non nobis mortuis. Et hæc quidem irrisit etiam Scriptura, dicens de quibusdam bona præsentia non sentientibus : « Tanquam si epulas, inquit, mortuo circumponas : » (*Eccli.*, xxx, 18) et manifestum est hoc ad mortuos non pertinere, et consuetudinem hanc esse paganorum, non venire de propagine illa et vena justitiæ patrum nostrorum Patriarcharum, quibus exsequias celebratas esse legimus, parentatum esse non legimus. Hoc etiam in moribus Judæorum animadverti potest : non enim tenuerunt inde virtutis frugem, sed tamen tenuerunt in quibusdam solemnitatibus consuetudinis vetustatem. Et quod objiciunt quidam de Scripturis : « Frange panem tuum, et effunde vinum tuum super sepulcra justorum, et ne tradas eum injustis; » (*Tob.*, iv, 18) non est quidem de hoc disserendum, sed tamen posse dico intelligere fideles quod dictum est. Nam quemadmodum ista fideles faciant religiose erga memorias suorum notum est fidelibus; et quia non sunt ista exhibenda injustis, id est, infidelibus, quia : « Justus ex fide vivit, » (*Rom.*, i, 17) etiam

le remède, et ne s'efforce de faire, avec les paroles de l'Ecriture, une chaîne qui devienne un piége mortel pour son âme. On voit manifestement comment on doit entendre ces paroles, et que cet usage des chrétiens n'a rien que de très-salutaire.

CHAPITRE VII. — *Contre ceux qui objectent que personne n'est ressuscité des morts. La foi dans notre cœur est la figure de Jésus dormant dans la barque, il faut la réveiller pour que la tempête s'apaise.* — 7. Examinons donc, pour répondre, comme je l'ai déjà dit à ces hommes qui ne cessent de murmurer aux oreilles des faibles : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ; » examinons cette objection qu'ils nous font : Nul, disent-ils, n'est ressuscité, je n'ai entendu sortir du tombeau aucune voix, depuis qu'on y a déposé mon aïeul, mon bisaïeul, mon père. Répondez, chrétiens, si toutefois vous êtes chrétiens, à moins que, ne préférant vous enivrer avec le peuple, il vous en coûte de répondre à vos corrupteurs. Il vous est facile de leur répondre, mais vous flottez au gré de vos convoitises sensuelles, et vous aimez mieux vous plonger dans l'ivresse et vous ensevelir tout vivants. Le désir de l'ivresse s'élève et tombe comme une vague sur votre âme, poussée par le souffle d'un conseiller coupable. Vous êtes donc en proie à une violente tempête; vous ne voulez point répondre au corrupteur, pour plaire à celui qui vous invite à boire; les flots de la convoitise s'élèvent dans votre âme et veulent submerger la frêle barque de votre cœur chrétien; Jésus-Christ dort dans votre barque, réveillez-le, il commandera à la tempête, et tout rentrera dans le calme. (*Matth.*, VIII, 24.) Les disciples battus par les flots, pendant que Jésus dormait, sont la figure des chrétiens ballottés par la tempête des passions, pendant que la foi sommeille dans leurs cœurs. Vous savez ce que dit l'Apôtre : « Que le Christ habite par la foi dans vos cœurs. » (*Ephés.*, III, 17.) Il est toujours avec son Père dans l'éclat de sa beauté et de sa divinité ; comme présent corporellement, il est maintenant à la droite de son Père, au-dessus des cieux ; mais il est présent par la foi dans le cœur de tous les chrétiens. Si donc vous êtes battus par les flots, c'est que Jésus-Christ dort en vous ; en d'autres termes, vous ne pouvez triompher des convoitises que soulève en vous le souffle des mauvais conseils, parce que votre foi est endormie. Qu'est-ce à dire votre foi est endormie ? Elle est assoupie. Qu'est-ce à dire encore qu'elle est assoupie ? Elle n'est plus présente à votre souvenir. Qu'est-ce donc que réveiller le Christ? C'est réveiller votre foi et vous rappeler ce que vous croyez. Rappelez-vous donc les vérités de la foi, réveillez Jésus-Christ, la foi elle-même commandera aux flots qui vous agitent et aux

hoc fidelibus notum est. Nemo ergo quærat de medicina vulnus, et de Scripturis conetur torquere vinculum, unde laqueum mortis injiciat animæ suæ. Manifestum est quemadmodum illud intelligatur, et aperta atque salubris est hæc celebratio Christianorum.

CAPUT VII. — *In eos qui objiciunt nullum a mortuis rediisse. Fides nostra in corde, quasi Christus in navi dormiens, excitanda, ut tempestas sedetur.* — 7. Illud ergo, ut cœperam dicere, videamus, propter homines immurmurantes in aures infirmorum : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur : » quia dicunt : Nullus inde resurrexit, non audivi vocem cujusquam, ex quo ibi positus est avus meus, ex quo atavus, ex quo pater; nullius audivi vocem. Respondete Christiani, si Christiani estis : ne forte cum vultis in populis inebriari, pigeat vos corruptoribus respondere. Habetis quid respondeatis : sed fluctuatis concupiscentia voluptatum, et vultis ingurgitari et vivi sepeliri. Surgit cupiditas ebrietatis, et quasi fluctus quidam irruit in animam, attractus flatu male suadentis. Tempestatem ergo magnam pateris, non vis respondere corruptori, cum faves propinatori; sed fluctus concupiscentiæ nimis erigitur, et obruere vult tanquam navem cor tuum. Christiane, dormit in navi tua Christus : excita illum; jubebit tempestatibus ut omnia tranquillentur. Illo enim tempore, quando discipuli in navi fluctuabant Christo dormiente, significaverunt fluctuare Christianos Christiana fide dormiente. (*Matth.*, VIII, 24.) Vides enim quid dicit Apostolus : « Habitare, inquit, Christum per fidem in cordibus vestris. » (*Ephes.*, III, 17.) Secundum enim præsentiam pulchritudinis et divinitatis suæ semper cum Patre est, secundum præsentiam corporalem jam supra cœlos ad dexteram Patris est; secundum præsentiam vero fidei in omnibus Christianis est. Et ideo ergo fluctuas, quia Christus dormit : hoc est, ideo concupiscentias illas, quæ excitantur flatibus male suadentium, non superas, quia fides dormit. Quid est, fides dormit? Sopita est. Quid est, sopita est? Oblitus es eam. Quid ergo est excitare Christum? Excitare fidem, reminisci quod

vents qui vous entraînent vers les écueils ; ils s'apaiseront aussitôt, tout rentrera bientôt dans le calme ; de mauvais conseils pourront encore se faire entendre, mais sans ébranler votre vaisseau, sans soulever les flots ni submerger l'esquif qui vous transporte.

Chapitre VIII.—*La foi à la résurrection est suffisamment établie par la résurrection de Jésus-Christ. Tout l'univers, toutes les créatures rendent témoignage à notre foi.* — 8. Que ferez-vous donc après avoir éveillé le Christ? Que vous disait ce méchant parleur? Que vous disait ce séducteur qui corrompt les bonnes mœurs par de mauvais discours? Que vous disait-il? Personne n'est revenu de l'autre monde, je n'ai jamais entendu la voix ni de mon père, ni de mon aïeul, qu'il en revienne quelqu'un pour nous dire ce qui s'y passe. Vous donc, après avoir réveillé le Christ dans votre barque, rappelez-vous votre foi et répondez-lui : Insensé, si votre père ressuscitait, vous seriez disposé à croire ; le Seigneur de tous les hommes est ressuscité, et vous ne croyez pas? Pourquoi a-t-il voulu mourir et ressusciter? n'est-ce pas pour nous déterminer à croire à lui seul, au lieu de nous laisser tromper par une multitude de séducteurs? Et que pourrait faire d'ailleurs votre père en ressuscitant, en venant vous parler, puisqu'il lui faudrait mourir de nouveau? Considérez, au contraire, avec quelle puissance est ressuscité Celui qui ne meurt plus et sur qui la mort n'aura plus d'empire. Il s'est manifesté à ses disciples et à ses fidèles, il leur a fait toucher la réalité de son corps, car pour plusieurs, il ne suffisait pas de le reconnaître à la vue, ils le voulaient encore toucher de leurs mains ce qu'ils voyaient de leurs yeux. La foi a donc été confirmée, non-seulement dans les cœurs, mais aussi sous les regards des hommes. Après leur avoir donné toutes ces preuves de sa résurrection, le Sauveur est monté aux cieux, il a envoyé l'Esprit saint à ses disciples, qui allèrent ensuite prêcher l'Evangile. Si nous ne disons pas ici la vérité, interrogez l'univers entier. Bien des promesses ont été accomplies, bien des espérances ont été réalisées, la foi chrétienne est vivante dans tout l'univers. Nul n'ose contester la résurrection de Jésus-Christ, pas même ceux qui ne croient pas encore en lui. Cette résurrection a pour elle le témoignage du ciel, le témoignage de la terre, le témoignage des anges, le témoignage des enfers. Est-il une seule créature qui n'élève la voix en sa faveur? Et vous osez dire encore : « Mangeons et buvons, nous mourrons demain ? »

Chapitre IX. — *Exemple de la résurrection dans la semence que nous confions à la terre.* — 9. Cependant vous vous attristez de la mort d'un ami cher à votre cœur, parce que vous n'entendez point sa voix. Il était vivant, il est

credidisti. Ergo recordare fidem tuam, excita Christum : ipsa fides tua jubebit fluctibus, quibus turbaris, et ventis perversa suadentium : statim discedent, statim omnia conquiescent; quia etsi non desistit malus suasor loqui, jam non commovet navem, non fluctum excitat, non mergit vehiculum quo portaris.

Caput VIII. — *Resurrectionis futuræ fides resurgente Christo satis comprobata. Totus orbis attestatur fidei nostræ. Omnia testimonium perhibent resurrectioni.* — 8. Quid ergo facis excitans Christum? Quid tibi dixerat malus ille sermocinator? Quid dixerat ille corruptor, corrumpens bonos mores per colloquia mala? quid dixerat? Certe hoc dixerat : Nemo inde reversus est, non audivi patrem meum, non avum meum, redeat inde aliquis, dicat quid illic agitur. Tu jam excitato Christo in navi tua, recolens fidem tuam, responde illi, et dic : Stulte, si pater tuus resurgeret, crederes; Dominus omnium resurrexit, et non credis? Unde enim ita voluit mori et resurgere, nisi ut omnes uni crederemus, ne a multis deciperemur? Et quid faceret pater tuus, si resurgeret et loqueretur, iterum moriturus? Attende cum quanta ille potestate resurrexerit, qui jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur. Ostendit se ipsum discipulis et fidelibus suis : contrectata est soliditas corporis, cum parum esset quibusdam videre quod meminerant, nisi etiam tangerent quod videbant. Confirmata fides est, non solum in cordibus, sed etiam in oculis hominum. Ascendit ille, qui hæc demonstravit, in cœlum, misit Spiritum sanctum discipulis suis, prædicatum est Evangelium. Si mentimur hæc, interroga orbem terrarum. Multa quæ promissa sunt, facta sunt : multa quæ sperabantur, impleta sunt : in fide Christiana totus orbis viget. Non audent Christi resurrectioni detrahere, nec illi qui nondum Christo crediderunt. Testimonium in cœlo, testimonium in terra : testimonium ab Angelis, testimonium ab inferis. Quid remansit, quod non clamet? Et tu dicis : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. »

Caput IX. — *Exemplum resurrectionis in semine.* — 9. Sed tristis factus es, de sepulto carissimo tuo, quia

mort; il mangeait, il ne mange plus ; il sentait, il est privé de sentiment, il n'est plus mêlé ni aux joies ni aux plaisirs des vivants. Pleureriez-vous sur votre semence, si vous étiez laboureur? Supposons donc un homme tout à fait ignorant qui voit transporter la semence dans les champs pour la jeter dans la terre et l'enfouir dans les sillons ouverts, supposons-le si peu au courant de ce qui doit arriver, qu'il pleure son blé qu'il a moissonné dans l'été, et qu'il se dise en lui-même : Ce blé que je viens d'enfouir, que de travaux, que de peines pour le moissonner, pour le transporter pour le battre, pour le vanner, pour le resserrer dans les greniers; nous admirions sa beauté et nous étions heureux, il a disparu à nos yeux; je vois une terre labourée, mais je ne vois plus le blé ni dans le grenier ni dans les champs. Si donc il pleurait tristement sur ce blé qu'il regarde comme mort et enseveli, s'il versait des larmes abondantes en considérant les sillons et la terre, sans porter ses regards sur la moisson qui doit suivre, ne serait-il pas tourné en dérision par les premiers ignorants venus, mais qui ne le sont pas sur ce point; inhabiles en toute autre chose, mais qui connaissent parfaitement ce fait qui excite dans cet ignorant une douleur vraiment honteuse. Et que lui diraient ceux qui savent ce qui doit arriver, s'ils le voyaient pleurer, parce qu'il est ici dans une complète ignorance? Cessez de vous attrister, ce que nous venons d'enfouir dans les sillons n'est plus dans votre grenier, il est vrai, il n'est plus dans nos mains, mais dans quelque temps nous reviendrons voir ce champ, et vous serez ravi de voir une belle et riche moisson là où vous regrettez de ne voir qu'une terre dénudée par le labour. Celui qui sait ce que doit devenir ce blé, laboure même avec joie; mais cet incrédule, ou plutôt cet insensé, et, pour parler plus exactement, cet homme inexpérimenté, commencerait, il est vrai, par pleurer, mais il finirait par ajouter foi à celui qui a plus d'expérience, et il espérerait avec lui le retour de la moisson.

Chapitre X. — *La résurrection de Jésus-Christ est le modèle de la nôtre. Toutes les créatures nous parlent de la résurrection; le réveil des êtres animés, le renouvellement de la lune, les arbres qui reprennent leur verdure.* — 10. Mais on revoit chaque année le retour de la moisson, tandis que la moisson du genre humain qui sera la dernière n'aura lieu qu'à la fin du monde. Elle ne peut maintenant être l'objet de nos regards, mais Dieu nous en a donné dans le grain principal un exemple frappant. « Si le grain demeure ce qu'il est, dit Notre-Seigneur lui-même et ne commence par mourir, il restera seul. » (*Jean*, XII, 24.) Il parlait ici de sa mort, et du grand nombre de ceux qui ressusciteraient parce qu'ils croiraient en lui. Un seul grain a

non statim audisti vocem ejus. Vivebat, mortuus est : manducabat, jam non manducat : sentiebat, jam non sentit : non interest gaudiis et lætitiæ vivorum. Numquid plangeres semen, quando arares? Si ergo esset quisquam ita rerum imperitus, qui quando effertur semen in agrum, et in terram mittitur, et fracta gleba sepelitur; si ergo esset quisquam ignarus rerum etiam prope futurarum, qui plangeret triticum, quia meminisset æstatis, et cogitaret apud se dicens : Hoc frumentum, quod modo sepultum est, quanto labore messum, apportatum, trituratum, purgatum, servabatur in horreo? Videbamus ejus decorem, et gratulabamur; modo ablatum est ab oculis nostris; terram exaratam video, frumentum vero nec in horreo, nec hic cerno : frumentum quasi mortuum atque sepultum lugubriter plangeret, fleret ubertim, attendens glebas et terram, messem autem non videns : quomodo irrideretur a quibuslibet indoctis, sed in illa re non indoctis; imperitis quidem aliarum rerum, peritis autem illius rei, quam plangeret ille deformiter imperitus? Et quid ei dicerent illi, qui scirent? si forte propterea ipse plangebat, quia nihil horum sciebat. Noli esse tristis, hoc quod sepelivimus certe jam non est in horreo, non est in manibus nostris : veniemus ad agrum hunc, et delectabit te videre speciem segetis, ubi nunc plangis nuditatem arationis. Ille qui noverat quid esset de frumento venturum, et in ipsa aratione gauderet : ille vero incredulus vel potius insipiens, et, ut verius dicam, inexpertus plangeret quidem forsitan primo, sed experto credens consolatus abscederet, et futuram messem cum experto speraret.

Caput X. — *Resurrectionis nostræ exemplum in Christo. Omnis creatura loquitur resurrectionem. Evigilatio animalium. Novilunia. Frondes arborum.* — 10. Sed solent videri per annos singulos messes : generis autem humani una ultima in fine sæculi messis assurget. Ostendi nunc oculis non potest : sed de uno principali grano datum est experimentum. Dicit ipse Dominus : « Si granum sic manserit, et non mortificatum fuerit, solum manebit, » (*Joan.*,

été choisi pour nous donner un exemple de la résurrection, mais un exemple auquel devraient croire tous ceux qui veulent devenir de bons grains à leur tour. Et d'ailleurs, si nous ne sommes pas sourds, est-ce que toutes les créatures ne proclament point la résurrection? Ces exemples multipliés de résurrection que nous avons sous les yeux doivent nous faire pressentir ce que Dieu fera à la fin du monde pour tout le genre humain. La résurrection des chrétiens aura lieu une seule fois, le sommeil et le réveil des êtres animés se reproduisent chaque jour. Le sommeil est semblable à la mort, le réveil à la résurrection. Ce qui se fait tous les jours doit nous faire croire ce qui aura lieu une fois à la fin des siècles. Chaque mois nous voyons la lune commencer, croître, arriver à son plein, puis décroître, disparaître et se renouveler. Ce qui se reproduit chaque mois pour la lune s'accomplira une seule fois à la résurrection dans toute l'étendue des temps. C'est ainsi que nous voyons tous les jours dans ceux qui dorment le phénomène que la lune nous montre chaque mois. Comment s'en vont et comment reviennent les feuilles des arbres, dans quelles retraites cachées disparaissent-elles pour en sortir de nouveau? Voici l'hiver, les arbres ressemblent tous à des arbres desséchés, et cependant ils reverdissent au printemps. Est-ce là première fois que ce spectacle frappe nos yeux, n'en ont-ils pas joui l'année dernière? Oui, sans aucun doute. L'automne l'a interrompu pour la saison d'hiver, et le printemps le ramène pour l'été. Ainsi donc les années renaissent continuellement dans la succession des temps, et les hommes créés à l'image de Dieu mourraient sans retour?

Chapitre XI. — *Comment certains végétaux se renouvellent au sein de la terre.* — 11. Un esprit qui examinera légèrement ces changements, ces transformations continuelles que nous présente la nature pourra me dire : Ces feuilles tombées en décomposition, ce sont de nouvelles feuilles que nous voyons naître. Mais celui qui considère plus attentivement verra que ces feuilles qui se décomposent donnent à la terre sa fécondité. D'où vient l'engrais de la terre? de la décomposition des substances terrestres. Ceux qui cultivent la terre le savent bien, et les habitants des villes qui ne la cultivent pas, peuvent remarquer, ne fût-ce que dans les jardins qui les avoisinent, avec quel soin on met en dépôt, dans les villes, les plus vils immondices, à quel prix on les achète, et où on les transporte. Des gens sans expérience pourraient croire que ces tas d'ordure n'ont aucune valeur, aucune utilité. Qui daigne arrêter ses regards sur du fumier? Cependant l'homme conserve avec le plus grand soin ce qu'il ne regarde qu'avec dégoût. Ces substances décomposées et abjectes deviennent pour la terre un précieux

xii, 24) dicens de sua mortificatione, quia multiplex futura est in illum credentium resurrectio. Exemplum datum est de uno grano, sed tale exemplum cui crederent omnes, qui grana esse vellent. Quanquam et omnis creatura loquitur resurrectionem, si surdi non sumus : unde conjicere debemus quid in fine semel de genere humano facturus est Deus, cum tot similia quotidie videamus. Resurrectio Christianorum semel erit, somnus animalium et evigilatio quotidiana est. Dormire, morti simile est : evigilare, resurrectioni simile est. Ex hoc quod quotidie fit, crede quod semel futurum est. Luna per omnes menses nascitur, crescit, perficitur, minuitur, consumitur, innovatur. Quod in luna per menses, hoc in resurrectione semel in toto tempore. Quomodo id quod de dormientibus quotidie, hoc de luna per singulos menses. Unde abeunt, unde redeunt frondes arboribus, in quæ secreta discedunt, de quibus secretis adveniunt? Hyems est, certe nunc arbores arentibus similes verno tempore (*a*) virescunt. Nunc primum factum est, an et præterito anno ita fuit? Imo et præterito sic fuit. Interceptum est ab autumno in hyeme, redit per vernum in æstate. Ergo annus redit in tempore, et homines facti ad imaginem Dei cum mortui fuerint interibunt?

Caput XI. — *Quomodo de terra quædam instaurantur.* — 11. Sed potest mihi aliquis dicere minus diligenter inspiciens mutationes instaurationesque rerum : Illa folia putruerunt, nova nascuntur. Bene autem considerans videt, quod et illa quæ putrescunt, in vires terræ cedunt. Unde enim terra pinguificatur, nisi de putredine terrenorum? Attendunt hæc qui agrum colunt; et qui non colunt, quia in urbe semper vivunt, de hortis certe vicinis urbi cognoscant contemptibilia quæque purgamenta civitatis quibus studiis serventur, a quibus etiam pretio comparentur, quo portentur. Certe jam contemptibilia, exinanita omni utilitate, ab inexpertis possent putari. Et quis dignatur stercus intueri? Quod intueri homo horret, servare curat. Illud ergo quod

(*a*) Mss. *Viridescunt.*

engrais, cet engrais se transforme en séve, cette séve pénètre dans les racines, et par d'invisibles canaux monte dans le tronc, se répand dans les branches, des branches dans les boutons, des boutons dans les feuilles et dans les fruits. C'est ainsi que ce fumier en putréfaction, que vous ne pourriez voir sans dégoût, produit dans cet arbre cette fécondité, cette verdure que vous admirez.

Chapitre XII. — *Objection tirée de ce que le corps se réduit en poussière. Coutume des Egyptiens.* — 12. Ne m'opposez pas ici une objection que vous me faites souvent : Le cadavre qu'on met dans le tombeau n'y reste pas longtemps dans son entier; s'il y restait, je pourrais croire à sa résurrection. Ainsi les Egyptiens seront les seuls qui croiront à la résurrection, parce qu'ils conservent avec le plus grand soin les cadavres de leurs morts. La coutume chez eux est de soumettre les corps à une dessication complète, et de leur donner en quelque sorte la dureté de l'airain, ils les appellent alors *gabbara.* Ainsi donc, d'après ceux qui ignorent les mystérieuses profondeurs de la nature, où tous les éléments sont dans leur entier aux yeux du Créateur, alors même qu'ils n'existent plus à nos regards, les Egyptiens seuls sont fondés à croire à la résurrection de leurs morts; mais pour les autres chrétiens leur espoir est bien limité. Souvent, en effet, lorsque des tombeaux sont ouverts et mis au jour, soit par suite de leur vétusté, soit pour quelque cause légitime, où le sacrilége n'a aucune part, on trouve que les corps qu'ils renferment sont en pleine dissolution, et ceux qui se laissent charmer à la beauté extérieure des corps, soupirent, gémissent et se disent : Est-ce que cette poussière pourra jamais reprendre son ancien éclat, être rendue à la vie, à la lumière. Quand s'accomplira ce prodige? comment puis-je espérer que la vie renaisse de ces cendres? Vous qui tenez ce langage, vous voyez dans ce tombeau au moins quelque cendre, rappelez-vous quel est votre âge, avez-vous, par exemple, trente, cinquante ans au plus? Dans le tombeau, encore voyons-nous la cendre du mort, mais vous, si vous remontez au delà de cinquante ans, qu'étiez-vous? où étiez-vous? Nos corps à nous tous qui parlons ou qui écoutons ici, ne seront que de la cendre dans quelques années, et il y a quelques années ils n'étaient même pas de la cendre. Celui donc qui a pu créer ce qui n'était pas, ne pourra-t-il point réparer ce qui existait déjà ?

Chapitre XIII. — *Jésus-Christ a pris soin d'affermir la foi contre les mauvais discours.* — 13. Murmurateurs, cessez donc vos mauvais discours et ces entretiens pervers qui corrompent les bonnes mœurs. Fixez, oui, fixez vos pieds dans la voie, pour ne pas vous en écarter; ce n'est point toutefois pour rester dans la voie,

consumptum jam et abjectum videbatur, redit in pinguedinem terræ, pinguedo in succum, succus in radicem; et quod de terra in radicem transit, invisibilibus accessibus migrat in robur, distribuitur per ramos, a ramis in germina, a germine in fructus et folia. Ecce quod horrebas in putredine stercoris, in arboris fecunditate et viriditate miraris.

Caput XII. — *Objectio, quod corpus abeat in cinerem. Mos Ægyptiorum.* — 12. Nolo mihi jam opponas quod soles opponere : Non manet integrum corpus sepulti mortui; nam si maneret, resurgere crederem. Ægyptii ergo soli credunt resurrectionem, quia diligenter curant cadavera mortuorum. Morem enim habent siccare corpora, et quasi ænea reddere : (*a*) Gabbaras ea vocant. Ergo secundum istos, qui secretos naturæ sinus ignorant, ubi omnia salva sunt Conditori, etiam cum mortalibus sensibus subtrahuntur, soli Ægyptii bene credunt resurrectionem mortuorum suorum, aliorum vero Christianorum spes id angusto est? Sæpe enim vel vetustate vel aliqua non sacrilega necessitate apertis vel nudatis sepulcris, inventa sunt corpora putruisse, et suspirantes gemuerunt homines, qui solent corporali specie delectari, et dixerunt in cordibus suis : Itane iste cinis aliquando habebit illam speciem pulchritudinis, reddetur vitæ, reddetur luci? Quando istud erit? Quando ego aliquid vivum de hoc cinere sperem? Qui hoc dicis, vides in sepulcro vel cinerem : replica ætatem tuam, si es, verbi gratia, triginta, quinquaginta vel amplius annorum : in sepulcro vel cinis est mortui, tu ante quinquaginta annos quid eras? ubi eras? Corpora omnium nostrum, qui nunc loquimur, vel audimus, post paucos annos cinis erunt, ante paucos annos nec cinis erant. Qui ergo potuit parare quod non erat, deficiet reparare quod erat?

Caput XIII. — *Contra mala colloquia fides a Christo firmata.* — 13. Desinant ergo murmura male loquentium, et corrumpentium mores bonos colloquiis malis. Figite pedes in via, figite : ut non relinquatis

(*a*) Verba isthæc, *Gabbaras ea vocant*, absunt a Mss.

mais comme il est dit : « Courez de telle sorte que vous parveniez au but. » (I *Cor.*, IX, 24.) Que Jésus-Christ soit toujours vivant dans vos cœurs, lui qui a voulu montrer dans le chef ce que les autres membres doivent espérer. Nous sommes dans les travaux, dans les souffrancs sur la terre, mais notre chef qui est dans le ciel est affranchi à jamais de la mort, de la fatigue, de la souffrance. Cependant il a souffert pour nous : « Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. » (*Rom.*, IV, 25.) C'est ce que nous savons par la foi, mais ceux auxquels il s'est manifesté, l'ont appris par le témoignage de leurs yeux. Gardons-nous toutefois de croire que nous n'ayons aucune espérance de salut, parce que nous n'avons pu voir des yeux du corps Jésus-Christ ressuscité. Nous avons pour nous le témoignage de Notre-Seigneur lui-même, et la réponse qu'il fit au disciple qui doutait, et demandait au témoignage des sens ce qu'il devait croire. En effet, lorsqu'après avoir touché les cicatrices du corps du Sauveur, il s'écrie dans un accent de conviction intime : « Mon Seigneur et mon Dieu. » Jésus lui répond : « Vous avez cru, parce que vous avez vu ; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. » (*Jean*, XX, 28, 29.) Sortez donc de votre sommeil pour assurer votre félicité, et qu'aucune persuasion coupable n'arrache de vos cœurs ce que Jésus-Christ y a fortement établi.

Contre ceux qui prétendent que la résurrection est le privilége exclusif de Jésus-Christ. Union des membres avec Jésus-Christ leur chef. — 14. Qu'on cesse encore de m'objecter ce que j'entends répéter à tous ceux qui sont forcés, malgré eux, de reconnaître l'autorité de Jésus-Christ. Presque tous les païens, en effet, ceux mêmes qui refusent ou qui diffèrent de lui offrir les hommages de leur cœur n'osent s'en prendre à lui, ils attaquent les chrétiens ; ils n'osent attaquer Jésus-Christ, ils cèdent devant son autorité, et ne laissent pas d'outrager ses membres. Toutefois que le corps qui entend les insultes de ceux qui s'inclinent devant le chef, se regarde, non pas comme séparé de ce divin chef, mais comme étroitement uni à lui. Si nous étions séparés de lui, nous aurions lieu de craindre leurs outrages, mais nous n'en sommes point séparés, lui-même nous l'atteste, lorsqu'il dit à Paul, qui était encore Saul et persécuteur de l'Eglise : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » (*Act.*, IX, 4.) Il avait alors passé par les mains impies des Juifs ; il était descendu aux enfers, il était ressuscité, monté au ciel, il avait enrichi, affermi les cœurs des fidèles en leur envoyant l'Esprit saint, il était assis à la droite du Père, où il intercède pour nous ; il ne devait plus être livré de nouveau à la mort, mais il devait nous délivrer de la mort, que pouvait-il donc souffrir de la fureur de Saul? Com-

viam, non ut remaneatis in via, sed quemadmodum dictum est : « Sic currite, ut comprehendatis. » (I *Cor.*, IX, 24.) Semper vigeat Christus in corde, qui voluit in capite ostendere quod membra cætera sperent. In terra quidem laboramus, caput nostrum in cœlo jam nec moritur, nec deficit, nec aliquid patitur : passum est tamen pro nobis. Quia « traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram. » (*Rom.*, IV, 25.) Hoc nos per fidem novimus : quibus autem se ostendit, per oculos didicerunt. Non tamen nos reprobati sumus, quia resurrexit, et eum videre oculis carnalibus non potuimus. Habemus pro nobis ipsius Domini testimonium, quod dixit dubitanti discipulo et tactu quærenti quod crederet. Nam cum exclamasset cicatricum contrectatione convictus, et dixisset : « Dominus meus, et Deus meus : » ille contra : « Quia vidisti me, inquit, et credidisti ; beati qui non vident et credunt. » (*Joan.*, XX, 28, 29.) Expergiscimini ergo ad beatitudinem vestram, nullus male suadens excutiat de cordibus vestris quod Christus infixit.

In eos qui resurgere Christo tantum licuisse dicunt. Membrorum conjunctio cum Christo capite. — 14. Neque mihi illud dicatur. Hoc enim dicitur ab omnibus, qui jam etiam inviti auctoritati Christi cesserunt. Omnes enim pene pagani, etiam qui nolunt aut differunt Christum devotione apprehendere, non audent reprehendere : quamvis audeant Christianos, Christum non audent ; cedunt capiti, et adhuc corpori insultant. Sed corpus audiens insultationes eorum, qui jam cedunt capiti, non se præcisum putet a capite, sed subnixum. Nam si præcisi essemus, debuimus timere voces insultantium : non autem nos esse præcisos ille ipse testatur, qui Paulo, adhuc Saulo Ecclesiam persequenti, ait : « Saule, Saule, quid me persequeris? » (*Act.*, IX, 4.) Jam transierat per manus impietatis Judæorum, jam inferna penetraverat, jam de sepulcro resurrexerat, jam in cœlum ascenderat, jam dono Spiritus sancti credentium corda ditaverat atque firmaverat, ad dexteram Patris sedens interpellans pro nobis : non se iterum morti traditurus, sed nos de morte liberaturus, quid

ment sa main pouvait-elle l'atteindre, bien « qu'il ne respirât que le carnage, » ainsi qu'il est écrit. (*Ibid.*, 1.) Il pouvait bien se jeter sur les chrétiens faibles et dévoués à la souffrance, mais quand et comment ses coups pouvaient-ils aller à Jésus-Christ? Cependant le Sauveur prenant ici la défense de ses membres, ne dit pas : Pourquoi persécutes-tu les miens; s'il s'exprimait de la sorte, nous croirions qu'il veut parler de ses serviteurs. Mais les serviteurs ne sont pas si étroitement unis à leur maître, que les chrétiens le sont à Jésus-Christ. Cette union est bien différente, c'est l'union des membres entre eux, c'est l'unité produite par la charité. C'est le chef qui parle ici au nom des membres, et il ne dit même pas : Pourquoi persécutes-tu mes membres? Mais : « Pourquoi me persécutes-tu? » Saul n'atteignait pas le chef, mais il frappait les membres étroitement unis au chef.

Chapitre XIV. — *Comparaison propre à faire comprendre cette vérité.* — Voici une comparaison que nous vous avons souvent rappelée, mais comme elle est juste et propre à vous faire comprendre cette vérité, nous n'hésitons pas à vous la présenter de nouveau. Un homme vous foule au milieu de la multitude, il vous marche sur le pied, il ne vous blesse point la langue. Comment, cependant, la langue s'écrie-t-elle : Vous me foulez? C'est le pied qui est blessé, la langue n'a pas été atteinte, mais l'union est ici des plus étroites : « Aussi, dès qu'un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui; et si un membre reçoit de l'honneur, tous les autres se réjouissent avec lui. » (I *Cor.*, xii, 26.) La langue parle donc ici pour le pied, et Jésus-Christ, du haut du ciel, ne parlerait point pour les chrétiens? Et encore, la langue, en prenant la défense du pied, ne dit pas : Vous me foulez le pied, mais: Vous me foulez, bien qu'elle n'ait pas été atteinte. Reconnaissez donc votre chef dans celui qui crie pour vous du haut du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? » Pourquoi, mes frères, nous avons-nous rappelé cette vérité? C'est pour vous prémunir contre les insinuations de ceux dont l'Apôtre dit : « Que leurs mauvais discours corrompent les bonnes mœurs, » et qui professent cette maxime : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain, » (I *Cor.*, xv, 33) et qui pourrait vous dire : La résurrection a été un privilége exclusivement propre à Jésus-Christ. Car ils n'osent pas attaquer Jésus-Christ, ils redoutent l'autorité de cette souveraine majesté établie par toute la terre, et comme il est écrit : « L'impie verra, et il s'irritera, il grincera des dents et séchera de rage ; » (*Ps.* cxi, 10) il peut frémir et sécher de rage, mais il n'ose pas faire monter ses blasphèmes jusqu'à Jésus-Christ. Quelquefois, en parlant de la sorte, ils sont de bonne foi, quelquefois aussi c'est la crainte qui leur fait

poterat perpeti a Saulo sæviente? Unde illum manus illa tangebat, quamvis esset ille, sicut scriptum est : « Spirans cædem? » (*Ibid.*, 1.) In Christianos humi laborantes impetum facere poterat : in Christum autem quando et quomodo? Clamat tamen pro cæteris membris, et non dicit : Quid persequeris meos : si enim diceret : Quid persequeris meos, crederemus servos. Sed non tantum cohærent servi domino, quantum Christiani Christo. Alia est ista compago : alius ordo membrorum, alia unitas caritatis. Caput pro membris loquitur, neque hoc saltem dicit : Quid persequeris membra mea : sed dicit : « Quid me persequeris? » Non tangebat caput, sed tangebat quod capiti junctum est.

Caput XIV. — *Apta similitudo.* — Jam sæpe diximus, sed quia similitudo apta est, et rem bene insinuat, repetenda est. Qui te in turba calcat, pedem tuum premit, linguæ autem nihil facit. Quid sibi ergo vult, quod lingua clamat : Calcas me? Pressura pedis est, nulla linguæ læsio, sed una compago. « Et si unum membrum patitur, compatiuntur omnia membra; et si glorificatur unum membrum, congaudent omnia membra. » (I *Cor.*, xii, 26.) Si ergo lingua tua pro pede tuo loquitur, Christus in cœlo pro Christianis non loquitur? Non sic ergo loquitur lingua tua pro pede, ut dicat : Calcas pedem meum ; sed : Calcas me, cum ipsa non tacta sit. Cognosce illum caput tuum, cum pro te de cœlo loquitur, et dicit : « Saule, Saule, quid me persequeris ? » Ergo, Fratres, cur hoc diximus? Ne forte ita vobis subrepant illi, de quibus dicit Apostolus : « Corrumpunt mores bonos colloquia mala ; » quia dicunt : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur : » (I *Cor.*, xv, 33) ut dicant vobis ; (non audent enim Christum reprehendere, contremiscunt majestatis auctoritatem toto orbe fundatam ; sed quomodo scriptum est : « Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis frendet et tabescet : » (*Psal.* cx, 10) frendere potest, et tabescere potest ; blasphemare autem Christum non audet :) ne forte ergo ita loquantur et dicant, Christo tantum licuit. Aliquando enim et ex animo dicunt, aliquando autem timore dicunt : tu tamen

tenir ce langage ; écoutez donc et ce qu'ils osent dire, et ce qu'ils craignent d'avancer.

CHAPITRE XV. — *Les infidèles donnent à Jésus-Christ de fausses louanges, pour nous ôter l'espérance d'une résurrection semblable à la sienne.* — 15. Voici donc ce qu'ils vous objecteront : Vous me dites que Jésus-Christ est ressuscité, et vous faites reposer sur ce fait l'espérance de la résurrection des morts, mais c'est par un privilége exclusivement propre à Jésus-Christ qu'il est ressuscité des morts. Et ils prodiguent les louanges à Jésus-Christ, non pour lui faire honneur, mais pour vous jeter dans le désespoir. Voyez la ruse infernale du serpent, qui loue Jésus-Christ pour vous détourner de Jésus-Christ, et qui donne des éloges hypocrites à celui dont elle n'ose blâmer les actes. Ils exaltent dans un langage pompeux sa majesté pour en faire un être à part et nous ôter l'espérance que nous ressusciterons comme il est ressuscité lui-même. Et ils paraissent témoigner un plus grand respect au Christ, en disant : Quoi ! voici un homme qui ose se comparer au Christ, et qui espère ressusciter lui-même, parce que Jésus-Christ est ressuscité. Ne vous laissez pas tromper par ces louanges hypocrites données à votre chef, l'ennemi veut vous troubler par ses ruses, mais l'humilité et l'humanité de Jésus-Christ vous rassurent. L'ennemi proclame bien haut combien le Christ est élevé au-dessus de vous ; mais Jésus-Christ vous enseigne à quels abaissements il est descendu pour vous. Répondez donc à votre ennemi, réveillez votre foi ; la tempête s'élève, les flots s'agitent, la barque est en danger, Jésus-Christ dort ; réveillez donc votre foi, et n'oubliez pas ce que vous croyez. Vous pourrez répondre aussitôt que la foi chrétienne se sera réveillée dans votre âme. Vous n'aurez aucune peine à répondre, car ce n'est pas vous qui parlerez, Jésus-Christ qui demeure en vous, prendra votre langue comme un instrument qui lui appartient, comme son propre glaive ; il dirigera lui-même votre cœur et votre voix, comme un maître qui habite au dedans de vous pour combattre votre ennemi et vous mettre à l'abri de ses coups, vous n'avez pour cela qu'une chose à faire, réveillez-le de son sommeil, c'est-à-dire, appelez à votre souvenir la foi que vous avez oubliée.

CHAPITRE XVI. — *La résurrection de Jésus-Christ est pour nous un gage certain de résurrection. D'où vient que Jésus-Christ a été soumis à la mort. Comment il est devenu notre médiateur. Comment il a été chargé de nos péchés.* — 16. Que vous dirai-je maintenant, pour que vous puissiez répondre à ces adversaires ? Je ne vous dirai rien de nouveau, mais simplement ce que vous croyez depuis longtemps. Ranimez donc votre foi et répondez à celui qui vous dit : Jésus-Christ seul a pu ressusciter, quant à nous, cela nous est impossible ; répondez, et vite : Jésus-Christ a pu ressusciter parce qu'il est Dieu, et c'est comme Dieu qu'il s'est ressuscité lui-même. Or, si c'est comme Dieu, c'est parce qu'il est tout-puissant,

et quid audeant dicere attende, et quid non audeant.

CAPUT XV.— *Christus dolose ab infidelibus laudatur, ne similem resurrectionem speremus.* — 15. Dicturi ergo sunt : Dicis mihi quod resurrexerit Christus, et inde speras resurrectionem mortuorum, sed Christo licuit resurgere a mortuis. Et incipit jam laudare Christum, non ut illi det honorem, sed ut tibi faciat desperationem. Serpentis astuta pernicies, ut laude Christi te avertat a Christo, dolose prædicat, quem vituperare non audet. Exaggerat majestatem illius, ut singularem faciat, ne tu speres tale aliquid, quale in illo resurgente monstratum est. Et quasi religiosior apparet erga Christum, cum dicit : Ecce qui se audet comparare Christo, ut quia resurrexit Christus, et se resurrecturum putet. Noli perturbari perversa laude Imperatoris tui : hostiles insidiæ te perturbant, sed Christi humilitas et humanitas te consolatur. Ille prædicat quantum erectus sit Christus a te : Christus autem dicit quantum descendit ad te. Responde ergo huic : excita illam fidem ; tempestas est, fluctus sunt, laborat navis, dormit Christus ; excita illam fidem, noli oblivisci quod credidisti. Statim respondebis, cum in te fides Evangelica vigilare cœperit. Non eris inops in respondendo : non enim tu eris qui loqueris ; manens in te Christus arripiet instrumentum suum linguam tuam, velut gladium suum, utens corde tuo et voce tua tanquam possessor inhabitans, resistet adversario, securum te faciet : tu tantum excita dormientem, id est, recordare oblitam fidem.

CAPUT XVI. — *Christi resurrectione spem nobis resurrectionis merito allatam esse. Mortalitas Christi unde. Christus quomodo factus mediator. Peccata quomodo in Christo.* — 16. Modo enim quid dicturus sum, unde talibus responsurus sis ? Non novum aliquid dicam, sed id quod credidisti. Excita ergo fidem, et responde dicenti, Christus solus potuit, nos non possumus : responde et dic : Ideo Christus potuit,

et cette toute-puissance, pourquoi n'espérerais-je point qu'elle fera en moi ce qu'il n'a opéré en lui-même que pour moi? Je leur demanderai d'ailleurs : D'où Jésus-Christ est-il resssuscité? Ils me répondront : D'entre les morts. Mais pourquoi est-il mort? Est-ce qu'un Dieu peut mourir? Est-ce que cette nature divine, ce Verbe égal au Père, cette science du souverain artisan, par laquelle toutes choses ont été faites, cette sagesse immuable qui demeure ce qu'elle est en renouvelant toutes choses, qui atteint avec force d'une extrémité à l'autre, et dispose toutes choses avec douceur (*Sag.*, VIII, 1), a pu être soumise à la mort? Et cependant, Jésus-Christ est mort. Comment est-il mort? Parce que lui « qui n'avait pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu, s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » (*Philip.*, II, 6, 7.) Et que dit l'Apôtre précédemment? « Lui qui avait la nature divine. » Avait-il reçu cette nature divine, ou l'avait-il naturellement? Remarquez la distinction que fait l'Apôtre : Lorsqu'il parle de la nature divine, il dit qu'il l'avait, qu'il était dans cette nature; lorsqu'il parle de la nature d'esclave, il dit qu'il l'a prise. Le Christ existait déjà, et il prit une autre nature et se l'unit pour ne faire qu'une seule personne avec lui. Dans sa nature divine, il était égal à Dieu, comme le proclame ce pécheur devenu évangéliste : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) C'est ce que l'apôtre saint Paul exprime en d'autres termes : « Lui qui avait la nature de Dieu, n'a pas cru que ce fût une usurpation de s'égaler à Dieu. » En effet, ce qu'on n'a point par droit de nature et qu'on prend illicitement, est une véritable usurpation. L'ange a voulu usurper l'égalité avec Dieu, et il est déchu du rang qu'il occupait pour devenir un démon; l'homme voulut aussi devenir l'égal de Dieu, il tomba également et devint mortel. Quant au Christ qui est né l'égal de Dieu, parce qu'il n'est pas né dans le temps, mais qu'il est le Fils éternel d'un Père éternel, il a toujours eu en propre la nature de Dieu. Cependant, pour devenir médiateur entre Dieu et les hommes, entre le juste et les pécheurs, entre l'immortel et les mortels, il a pris quelque chose des pécheurs et des mortels, en conservant ce qu'il avait en propre avec le juste et l'immortel. En effet, en gardant la justice qui lui était propre avec le juste et l'immortel, et en prenant la mortalité qui est l'apanage des pécheurs et des mortels, il s'est placé entre les deux pour les réconcilier, et a renversé la muraille de nos péchés. Voilà pourquoi son peuple s'écrie en chantant ses louanges : « Avec le secours de mon Dieu, je franchirai le mur. » (*Ps.*

quia Deus; ille utique, quia Deus. Si quia Deus, quia omnipotens; si quia omnipotens, cur desperabo quod poterit et in me, quod demonstravit in se propter me? Deinde quæro unde resurrexit Christus. Respondebit a mortuis. Quæro quare mortuus sit. Numquid enim Deus mori potest? Illa etiam divinitas Verbum æquale Patri, ars omnipotentis artificis, per quem facta sunt omnia, incommutabilis sapientia, in se ipsa manens, innovans omnia, attingens a fine usque ad finem fortiter et disponens omnia suaviter (*Sap.*, VIII, 1), mori potuit? Non, inquit. Et tamen Christus mortuus est. Unde mortuus est? Videlicet quod « non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. » (*Philip.*, II, 6, 7.) Ante autem quid ait? « Qui cum in forma Dei esset. » Formam (*a*) Dei acceperat, an in ea naturaliter erat? Distinguit Apostolus. Cum formam Dei diceret, « esset » dixit : cum formam servi nominaret, « accipiens » dixit. Christus ergo erat aliquid, accepit aliquid, ut cum illo unum esset quod acceperat. In forma Dei erat æqualis Deo, sicut Evangelista ille piscator loquitur : « Verbum erat in principio, et Verbum apud Deum, et Deus erat Verbum : » hoc est : « Cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. » (*Joan.*, I, 1.) Quod enim non naturaliter inest, sed usurpatur illicite, rapina est. Æqualitatem Dei usurpavit angelus, et cecidit, et factus est diabolus : æqualitatem Dei usurpavit homo, et cecidit, et factus est mortalis. Hic autem, qui natus est æqualis; quia non natus ex tempore, sed sempiterno Patri sempiternus Filius, semper natus, per quem facta sunt omnia; in forma Dei erat. Ut autem mediator esset inter Deum et homines, inter justum et injustos, inter immortalem et mortales, assumpsit aliquid ab injustis et mortalibus, servans aliquid cum justo et immortali. Cum justo enim et immortali servans justitiam, ab injustis et mortalibus assumens mortalitatem, factus in medio reconciliator, dejiciens murum peccatorum nostrorum; unde illi canitur a populo suo : « Et in Deo meo transgrediar murum : » (*Psal.* XVII, 30) reddens Deo quod peccata abaliena-

(*a*) Mss. *Formam servi acceperat, an in ea naturaliter inerat.*

XVII, 30.) C'est ainsi qu'il a rendu à Dieu ce que nos péchés lui avaient enlevé, et qu'il a racheté de son sang ce qui était tombé en la possession du démon; il est mort et il est ressuscité pour nous. Il s'est chargé de nos péchés sans y participer, mais pour en supporter le poids; de même que Jacob se couvrit de peaux de chevreaux, afin de paraître velu devant son père qu'il priait de le bénir. (*Gen.*, XXVII, 16.) Le méchant Esaü était naturellement couvert de poils, Jacob qui était bon, n'en était couvert que par emprunt. C'est ainsi que les péchés sont pour ainsi dire inhérents à la nature des hommes mortels. Mais ils ne le sont point pour celui qui disait : « J'ai le pouvoir de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre. » (*Jean*, X, 18.)

CHAPITRE XVII. — *La mortalité est la peine du péché.* — La mort dans le Seigneur a donc été le châtiment des péchés d'autrui, et non la peine de ceux qui lui étaient propres. Dans tous les hommes, au contraire, l'assujettissement à la mort est la peine du péché; la mort vient du péché d'origine, dont nous naissons tous coupables; elle a pour cause la chute d'Adam, et non les abaissements de Jésus-Christ. Il y a, en effet, une grande différence entre tomber et s'abaisser, le premier homme est tombé par suite de son crime; le Fils de Dieu s'est abaissé par un effet de sa miséricorde. « De même que tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ. » (I *Cor.*, XV, 22.) C'est sous le poids des péchés d'autrui qu'il s'écrie : « J'ai payé ce que je ne devais pas; » (*Ps.* LXVIII, 5) c'est-à-dire je mourais innocent de tout péché personnel. « Voici, dit-il encore, que le prince de ce monde vient, et il ne trouvera rien en moi. » (*Jean*, XIV, 30.) Qu'est-ce à dire « qu'il ne trouvera rien en moi ? » Il ne trouvera rien en moi qui mérite la mort, car ce qui mérite la mort c'est le péché. Pourquoi donc mourez-vous? Ecoutez ce qui suit : « Mais afin que tous sachent que je fais la volonté de mon Père, levez-vous tous, sortons d'ici. » (*Ibid.*, 31.) Et il se lève pour se diriger vers le lieu de sa passion. Pourquoi ? Parce qu'il faisait la volonté de son Père, et non parce qu'il devait quelque chose au prince des pécheurs, puisqu'il n'y avait en lui aucun péché. Notre-Seigneur Jésus-Christ a donc apporté avec lui du ciel la nature divine, et il a emprunté de nous la nature mortelle. Il l'a prise dans le sein de la Vierge Marie, c'est là que le Verbe de Dieu s'est uni à la nature humaine comme un époux à son épouse sur un lit virginal, pour en sortir ensuite comme un époux sort de sa couche. (*Ps.* XVIII, 6.)

Jésus-Christ a été véritablement soumis à la mort, non qu'il l'eût méritée, mais par un effet de sa miséricorde. — 17. Revenez donc à ce que je disais. Si tous les hommes sont soumis à la mort, c'est par suite du péché; mais dans le

---

verant, redimens suo sanguine quod diabolus possidebat; mortuus est pro nobis, et resurrexit pro nobis. Portavit peccata nostra, non illis inhærens, sed ea sustinens : sicut Jacob portavit pelles hædorum, ut pilosus patri benedicenti videretur. (*Gen.*, XXVII, 16.) Esau malus pilos proprios habebat, Jacob autem bonus alienos portabat. Mortalibus quippe hominibus peccata inhærent. Non autem inhærebant illi qui dixerat : « Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. » (*Joan.*, X, 18.)

CAPUT XVII. — *Mortalitas pœna peccati.* — Mors ergo in Domino nostro signum fuit alienorum peccatorum, non pœna propriorum. In omnibus autem hominibus mortalitas pœna peccati est : trahitur enim ab origine peccati, unde omnes venimus; de illius hominis lapsu, non de hujus descensu. Aliud enim est cadere, aliud descendere. Cecidit unus nequiter, descendit alius misericorditer. « Sicut enim in Adam omnes moriuntur, sic in Christo omnes vivificabuntur. » (I *Cor.*, XV, 22.) Portans ergo aliena peccata : « Quæ non rapui, inquit, tunc exsolvebam : » (*Psal.* LXVIII, 5) id est, peccatum non habens moriebar. « Ecce, inquit, veniet princeps hujus mundi, et in me nihil inveniet. » Quid est, « nihil in me inveniet? » (*Joan.*, XIV, 30.) Non in me inveniet meritum mortis. Meritum enim mortis peccatum est. Quare ergo morieris? Sequitur, et dicit : « Sed ut sciant omnes quia voluntatem Patris mei facio, surgite, eamus hinc. » (*Ibid.*, 31.) Et surgit pergens ad passionem. Quare? Quia voluntatem Patris sui faciebat, non quia principi peccatorum aliquid debebat, in quo peccatum nullum erat. Ergo Dominus noster Jesus Christus divinitatem secum attulit, mortalitatem autem a nobis assumpsit. Hanc accepit in utero virginis Mariæ, conjungens se ipsum Verbum Dei humanæ naturæ, tanquam sponsus sponsæ in thalamo virginali, ut ipse tanquam sponsus procederet de thalamo suo. (*Psal.* XVIII, 6.)

Mortalitas in Christo vera, non ex merito, sed ex misericordia. — 17. Redi ergo ad id quod dicebam. Mortalitas de peccato venit in omnes homines : in

Seigneur l'assujettissement à la mort, quoique véritable, était un effet de sa miséricorde. En effet, il avait une chair véritable, et réellement soumise à la mort; il avait une chair semblable à la chair du péché, et non une simple ressemblance de la chair; c'était une chair véritable, mais non une chair de péché. Car, comme je l'ai déjà dit, cette nature mortelle n'était pas la suite du péché dans Celui qui « s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort. » Qu'était-il donc, et qu'avait-il pris? Il était Dieu par nature, et il s'est rendu volontairement homme mortel. Or la nature qui en lui a été soumise à la mort, est aussi celle qui est ressuscitée.

Chapitre XVIII. — *Jésus-Christ est ressuscité dans sa chair, qui était auparavant soumise à la mort. S'il est juste, de l'aveu de nos adversaires, il n'a donc pu tromper en promettant la résurrection.* — Tournez-vous maintenant vers ceux qui disent : Le Christ seul a pu ressusciter, mais pour vous, cela vous est impossible, et répondez-leur : C'est dans la nature que le Christ nous avait empruntée qu'il est ressuscité. Otez-lui la nature de serviteur, il n'y aura plus rien en lui qui puisse ressusciter, parce qu'il n'y aura plus rien qui puisse mourir. Pourquoi donc, en paraissant exalter la gloire de mon Seigneur, voulez-vous détruire la foi qu'il a lui-même établie dans mon cœur? C'est parce qu'il s'est revêtu de la nature des serviteurs qu'il est mort. Or, il est ressuscité dans la nature qui avait été soumise à la mort. Il m'est donc impossible de ne pas espérer la résurrection du serviteur, puisque c'est dans la nature de serviteur que le Seigneur est ressuscité. Attribueront-ils à la puissance de l'homme la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts? C'est ce que disent nos adversaires, Jésus-Christ était élevé à un si haut degré de justice qu'elle le rendait capable de ressusciter d'entre les morts. J'admets un instant cette supposition, et je laisse de côté la divinité de Notre-Seigneur, et je fais ce raisonnement : Puisque la justice de Jésus-Christ était si parfaite qu'elle lui a mérité de ressusciter d'entre les morts, il est impossible qu'il nous ait trompés, lorsqu'il nous a promis que nous ressusciterions nous-mêmes.

Chapitre XIX. — *Résumé des preuves de la résurrection.* — 18. Tout ce que nous venons de vous dire, mes frères, a pour but de vous prémunir contre ceux qui nient la résurrection des morts. Or, s'il vous en souvient, autant que Dieu a daigné nous inspirer ce qu'il était nécessaire de vous dire, nous avons tiré les preuves de la résurrection, de la nature, des exemples qu'elle met tous les jours sous nos yeux, de la puissance de Dieu à qui rien n'est difficile, car s'il a bien pu faire ce qui n'était pas, à plus

Domino autem de misericordia erat, et tamen vera erat; quia talis caro vera erat, et vere mortalis erat, similitudinem habens carnis peccati; non similitudinem carnis, sed similitudinem carnis peccati (*Rom.*, VIII, 3) : vera enim caro, sed non peccati caro. Non enim mortalitatem illam, ut dixi, merito peccati acceperat, qui « semetipsum exinanivit formam servi accipiens, et factus obediens usque ad mortem. » Quid ergo erat, et quid habebat? Divinitas erat, habens mortalitatem. Unde autem mortuus est, inde resurrexit.

Caput XVIII. — *Christi resurrectio secundum carnem antea mortalem. Si justum eum fatentur, non fefellit promittens resurrectionem.* — Ad eos jam respicite qui dicunt : Christus solus potuit resurgere, non autem tu. Sed responde et dic : Christus in eo quod ex nobis acceperat, resurrexit. Tolle formam servi, non esset in qua resurgeret; quia non esset in qua moreretur. Quid ergo mihi de laude Domini mei fidem vis destruere, quam in me ædificavit Dominus meus? Ex illo enim quod formam servi accepit, mortuus est. Secundum hoc autem resurrexit, secundum quod mortuus est. Nullo modo ergo servi resurrectionem desperaverim, cum in forma servi Dominus resurrexerit. Aut si potentiæ hominis tribuunt quod Christus resurrexit a mortuis; nam et hoc solent dicere, quia homo erat tam justus, ut posset etiam resurgere a mortuis : ut interim secundum ipsos loquar, et de Domini nostri divinitate non dicam; ille tam justus, ut a mortuis etiam resurgere mereretur, nullo pacto nos fallere potuit, cum etiam nobis resurrectionem promisit.

Caput XIX. — *Unde probata superius resurrectio futura.* — 18. Omnia ergo quæ dicta sunt Fratres, ad id valent, ut sitis instructi, si qui dicunt non resurgere mortuos. Dicta sunt autem, si meministis, quantum Deus suggerere dignatus est necessaria, et de rerum natura quotidianisque exemplis dicta sunt testimonia, et de ipsa omnipotentia Dei cui nihil difficile est, qui si potuit facere quod non erat, multo magis potest reparare quod erat, et de ipso Domino et Salvatore Jesu Christo, quem constat resurrexisse,

forte raison pourra-t-il refaire ce qui existait déjà de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ lui-même, dont la résurrection est incontestable, résurrection qui n'a eu lieu que dans sa nature de serviteur, parce que la mort elle-même qui a nécessité sa résurrection n'a pu l'atteindre que dans cette nature de serviteur. Nous donc aussi qui sommes serviteurs, nous devons espérer pour notre nature l'accomplissement de ce que le Sauveur a daigné nous montrer dans sa nature de serviteur. Silence donc à ces langues qui disent : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » Répondez-leur avec fermeté : Jeûnons et prions, car demain nous mourrons.

Chapitre XX. — *La sainte Ecriture nous avertit par l'exemple de Noé, de vivre dans l'attente du jugement.* — 19. Il nous reste à vous dire ce que sera la vie des justes à la résurrection. Mais comme nous avons déjà consacré à ce discours un temps assez raisonnable, méditez ce que nous vous avons dit, et priez pour que nous puissions nous acquitter prochainement de ce que nous vous devons. N'oubliez pas surtout la raison pour laquelle nous vous avons entretenu de ce sujet, c'est principalement, mes frères, à cause de ces jours de fête que célèbrent en ce moment les païens. Veillez attentivement sur vous; ce monde passe, rappelez-vous ce passage de l'Evangile où Notre Seigneur prédit que le dernier jour arrivera comme le déluge aux jours de Noé : « Ils mangeaient, ils buvaient, les hommes épousaient des femmes, et les femmes des maris, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et le déluge vint et les perdit tous. » (*Luc*, XVII, 27.) Vous avez dans ces paroles un avertissement on ne peut plus clair du Seigneur, qui vous dit encore dans un autre endroit : « Que vos cœurs ne s'appesantissent point dans les festins et dans l'ivresse. » (*Luc*, XXI, 34.) « Que vos reins soient entourés d'une ceinture, et que vos lampes brûlent en vos mains, comme des serviteurs qui attendent que leur maître revienne des noces. » (*Luc*, XII, 35.) Vivons dans l'attente de son retour, afin qu'il ne nous trouve point assoupis. C'est une honte pour une épouse de ne pas soupirer après le retour de son mari, quelle honte bien plus grande pour l'Eglise de ne pas désirer l'avénement de Jésus-Christ? L'époux vient pour des embrassements charnels, et son arrivée comble les vœux les plus ardents de sa chaste épouse. L'époux de l'Eglise doit venir pour d'éternels embrassements, pour nous faire les cohéritiers de sa gloire éternelle, et nous vivons, non-seulement sans désirer, mais en craignant même son avénement. Qu'il a bien raison de dire que ce jour surprendrait les hommes comme au temps de Noé! Combien seront alors surpris de la même manière, parmi ceux même qui portent le nom

neque ejus resurrectionem factam nisi in forma servi, quia neque mors fieri potuit, unde opus esset resurgere, nisi per formam servi. Unde quoniam servi sumus, id in forma nostra sperare debemus, quod ille in forma servi præmonstrare dignatus est. Obticescant ergo linguæ dicentium : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur. » Prorsus et vos respondete, et dicite : Jejunemus et oremus, cras enim moriemur.

Caput XX. — *Ultimum judicium exspectare exemplo Noe admonemur.* — 19. Restat ut dicamus qualis erit in resurrectione vita justorum. Sed quia jam hodie moderatum tempus videtis absumptum, id quod reddidimus ruminate : hoc autem quod debemus, orate ut aliquando reddamus. Illud maxime tenete quare locuti sumus, præsertim propter dies festos istos : Fratres mei, quos Pagani celebrant. Attendite vobis : transit hic mundus, recordamini Evangelium ubi prædicit Dominus sic futurum novissimum diem, quomodo in diebus Noe. Manducabant et bibebant, emebant et vendebant, uxores ducebant, nubebant, donec intravit Noe in arcam, venit diluvium, et perdidit omnes. (*Luc.*, XVII, 27.) Habetis apertissime Dominum præmonentem, et alio loco dicentem : « Non graventur corda vestra in crapula et ebrietate. » (*Luc.*, XXI, 34.) « Sint lumbi vestri accincti, et lucernæ ardentes (*a*) ; et similes estote pueris exspectantibus dominum suum, quando veniat a nuptiis. » (*Luc.*, XII, 35.) Exspectemus eum venturum, non nos torpentes inveniat. Turpe est mulieri conjugatæ non desiderare virum suum : quanto turpius Ecclesiæ non desiderare Christum? Venit vir ad carnales amplexus, et magnis votis castæ uxoris accipitur : venturus est sponsus Ecclesiæ ad tradendos æternos amplexus, ad faciendos nos sibi sempiternos cohæredes, et nos ita vivimus, ut ejus adventum non solum non desideremus, sed etiam timeamus. Quam verum est quod sic venturus est dies ille, quomodo

(*a*) Editi addunt, *in manibus vestris :* quod abest a Mss. non hic tantum, sed ubique fere apud Augustinum. Iisdem verbis carent Græci, nec ea exhibet nostra Vulgata in antiquis Corbeiensibus bibliis.

de chrétiens ! Si la construction de l'arche dure tant d'années, c'est pour réveiller ceux qui refusent de croire. Noé y travailla cent ans, et les hommes ne sortirent point de leur assoupissement, ils ne dirent point : Il faut que cet homme de Dieu ait de graves motifs pour bâtir cette arche, sans doute le genre humain est menacé de périr, et ils ne songèrent point à apaiser la colère divine par des mœurs agréables à Dieu, comme plus tard les Ninivites qui firent de dignes fruits de pénitence, et fléchirent la colère de Dieu.

Chapitre XXI. — *Ninive a été renversée selon la prédiction de Jonas, mais par la pénitence.* — 20. Ce que Jonas leur annonça ce n'était point la miséricorde, mais la colère qui devait tomber sur eux. Il ne leur dit point : Dans trois jours Ninive sera détruite, mais si dans ces trois jours vous faites pénitence, Dieu vous épargnera, non, tel ne fut point son langage. Il ne leur fit entendre que la prédiction menaçante de la destruction de leur ville, et malgré cela, ils ne désespérèrent point de la miséricorde de Dieu, ils se convertirent, firent pénitence, et Dieu les épargna. Mais que dirons-nous ici ? Que le prophète a menti ? Si nous prenons ses paroles dans un sens matériel, il paraîtrait avoir prédit une chose fausse, mais si nous les entendons dans un sens spirituel, la prédiction du prophète a été véritablement accomplie, car Ninive fut en effet détruite. Considérez ce qu'était Ninive, et vous reconnaîtrez qu'elle fut véritablement détruite. Qu'était-ce auparavant que les habitants de Ninive ? Ils mangeaient, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils s'abandonnaient aux parjures, aux mensonges, à l'ivresse, à toute sorte de crimes et de corruptions ; voilà ce qu'était Ninive. Considérez maintenant ce qu'elle est, ils pleurent, ils gémissent, ils s'attristent dans le cilice, dans la cendre, dans le jeûne et dans la prière. Où est l'ancienne Ninive ? Elle est détruite, on n'y voit plus aucune trace de sa vie passée.

Chapitre XXII. — *Ceux qui ne se convertissent point maintenant que Jésus-Christ édifie son Eglise, sont plus dignes de châtiment que ceux qui restèrent dans l'impénitence en voyant Noé construire l'arche.* — 21. Maintenant encore, mes frères, l'arche se construit, et les cent ans sont les temps où nous vivons, toute la suite des siècles se trouve figurée par ce nombre d'années. Si donc ceux qui n'ont fait aucune attention à l'avertissement que Noé leur donnait en construisant l'arche, ont péri justement ; que ne méritent point ceux qui négligent de travailler à leur salut, maintenant que Jésus-Christ lui-même bâtit son Eglise ? Il y a entre Noé et Jésus-Christ toute la différence qui sépare le serviteur du Seigneur, que dis-je ? qui sépare Dieu de l'homme. En effet, le maître et le serviteur portent également le nom

in diebus Noe ? Quam multos sic inventurus est, et eos qui Christiani appellantur ? Ideo per tot annos ædificatur arca, ut evigilent qui non credunt. Per centum annos illa ædificata est (*Gen.*, vi, vii), et non evigilaverunt ut dicerent : Non sine causa homo Dei arcam ædificat, nisi quia imminet exitium generi humano ; et placarent iram Dei, conversi ad mores qui placent Deo, quomodo fecerunt Ninivitæ. Fecerunt enim fructum pœnitentiæ, et propitiaverunt iram Dei.

Caput XXI. — *Ninive juxta prophetiam eversa, sed per pœnitentiam.* — 20. Annuntiavit Jonas, non misericordiam, sed iram futuram (*Jon.*, iii, 4) : non enim dixit : Triduo, et Ninive evertetur, si autem pœnitentiam in isto triduo egeritis, parcet vobis Deus : non dixit hoc. Eversionem solam minatus est, et prænuntiavit : et tamen illi de Dei misericordia non desperantes, converterunt se ad pœnitendum ; et pepercit Deus. Sed quid dicemus ? quia Propheta mentitus est ? Si carnaliter intelligas, falsum videtur dixisse : si spiritaliter intelligas, factum est quod dixit Propheta. Eversa est enim Ninive. Attende quid erat Ninive, et vide quia eversa est. Quid erat Ninive ? Manducabant et bibebant, emebant, vendebant, plantabant, ædificabant, perjuriis vacabant, mendaciis, ebrietatibus, facinoribus, corruptionibus : hæc erat Ninive. Attende modo Ninive : plangunt, dolent, contristantur, in cilicio et cinere, in jejuniis et orationibus. Ubi est illa Ninive ? Nempe eversa est, quia non in illis superioribus actibus constituta est.

Caput XXII. — *Reprehensione digniores qui nunc Christo ædificante Ecclesiam non convertuntur, quam qui olim Noe ædificante arcam.* — 21. Ergo, Fratres, et modo ædificatur arca, et illi centum anni tempora ista sunt : totus iste tractus temporis illo annorum numero significatus est. Si ergo digne perierunt, qui Noe ædificante arcam dissimulaverunt ; quid digni sunt, qui Christo ædificante Ecclesiam a salute dissimulant ? Tantum interest inter Noe et Christum, quantum inter servum et Dominum ; imo vero,

d'hommes. Et cependant, pour n'avoir pas cru à l'avertissement que leur donnait un homme par la construction de l'arche, les hommes du temps de Noé ont servi par leur châtiment d'exemple redoutable à la postérité. Or, le Christ-Dieu qui s'est fait homme pour nous bâtit maintenant son Eglise comme une arche mystérieuse, il s'en est fait lui-même le fondement; tous les jours des bois incorruptibles, des hommes pleins de foi entrent dans la composition de cette arche, et nous entendons dire encore : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain? » Pour vous, mes frères, je vous le répète, dites au contraire : Jeûnons et prions, car demain nous mourrons. Laissons cette maxime sensuelle : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain, » à ceux qui n'espèrent point la résurrection. Pour nous qui la croyons et l'annonçons hautement, appuyés sur les oracles des prophètes, sur les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres, pour nous qui espérons qu'à cette vie doit en succéder une autre, ne perdons point courage, n'appesantissons point nos cœurs sous le poids de la crapule et de l'ivresse, mais les reins entourés d'une ceinture, et nos lampes allumées, attendons avec vigilance l'avénement de Notre-Seigneur; jeûnons et prions, non parce que nous mourrons demain, mais pour mourir en toute sécurité. Quant à ce qui nous reste à vous dire, mes frères, ne l'exigez, au nom du Seigneur, que dans un autre moment. Tournons nos esprits et nos cœurs vers le Seigneur, etc.

SERMON CCCLXII.

II[e] *sur la résurrection des morts.*

Chapitre premier. — *Il reste à expliquer quelle sera la résurrection future des justes.* — 1. Nous n'avons pas oublié notre promesse, et nous avons fait lire dans l'Evangile et dans l'Apôtre les passages qui ont rapport au sujet que nous allons traiter. Ceux d'entre vous qui ont assisté au discours précédent, se rappellent que nous avons divisé en deux parties la question de la résurrection : la première, où nous devions établir le fait même de la résurrection des morts contre ceux qui en doutent ou qui la nient; la seconde où nous devions ensuite, dans la mesure de nos forces, examiner, d'après les Ecritures, quelle sera la vie des justes à la résurrection. Nous nous sommes étendu si longuement, si vous voulez vous en souvenir, sur la première proposition, c'est-à-dire sur le fait de la résurrection des morts, que le temps nous a manqué pour aborder la seconde, et que nous avons été forcé de la remettre à ce jour. Vous désirez que nous vous payions cette dette,

quantum inter Deum et hominem. Nam servus et Dominus possunt et duo homines dici. Et tamen quia homine ædificante arcam non crediderunt homines, datum est de illis cavendum exemplum posteris. Christus Deus propter nos homo ædificat Ecclesiam; illi arcæ fundamentum se ipsum posuit : quotidie ligna imputribilia, fideles homines renuntiantes huic sæculo, intrant in arcæ compaginem; et adhuc dicitur : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur? » Vos ergo, ut dixi, Fratres, contra illos dicite : Jejunemus et oremus, cras enim morimur. Illi enim dicunt : « Manducemus et bibamus, cras enim morimur, » qui resurrectionem non sperant : nos autem qui jam resurrectionem et loquentibus Prophetis, et prædicante Christo et Apostolis credimus et annuntiamus, qui speramus nos post istam mortem victuros, non deficiamus, nec corda nostra oneremus crapula et ebrietatibus; sed solliciti exspectantes, accincti lumbis et lucernis ardentibus, adventum Domini nostri, jejunemus et oremus, non ideo quia cras moriemur, sed ut securi moriamur. Quod restat ergo : Fratres, in nomine Domini alio tempore a nobis exigite. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCLXII [a].

De resurrectione mortuorum, II.

Caput primum. — *Dicendum qualis futura sit justorum resurrectio.* — 1. In memoria retinentes pollicitationem nostram, congruas etiam ex Evangelio et Apostolo fecimus recitari lectiones. Quicumque enim vestrum præterito Sermoni adfuerunt, recordantur nobiscum propositam de resurrectione quæstionem in geminam disputationem a nobis distributam; ut primo dissereremus, propter eos qui dubitant, vel etiam qui negant, utrum futura sit resurrectio mortuorum; postea vero, quantum possumus, secundum Scripturas quæreremus, qualis in resurrectione futura sit vita justorum. In prima ergo parte ubi tractavimus quod resurgant mortui, tam diu sumus immorati, sicut meminisse dignamini, ut secundæ quæstioni tractandæ tempus deficeret, atque ita

(a) Alias de Diversis cxxi.

et nous reconnaissons que le temps et est venu de nous acquitter.

Chapitre II. — Supplions tous ensemble le Seigneur dans toute la ferveur de notre cœur, qu'il daigne nous accorder à nous de nous acquitter convenablement de cette dette, et à vous d'en recevoir le paiement avec profit. En effet, cette question, il faut l'avouer, offre plus de difficultés, mais la charité, dont nous devons suivre les inspirations, triomphe de toutes les questions difficiles, et Dieu, qui nous fait un devoir de vous parler, nous fera aussi trouver, pour notre plus grande joie, la solution facile de toutes nos difficultés.

2. Vous vous rappelez que l'autre jour, nous avons répondu à ceux qui professent cette maxime, comme le leur reproche l'Apôtre: « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain,» que le même Apôtre ajoute: « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs, » et qu'il conclut en ces termes: « Justes, tenez-vous dans la vigilance et ne péchez pas; car il y en a quelques-uns parmi vous qui ne connaissent point Dieu; je vous le dis pour votre honte. » (I *Cor.*, xv, 32, etc.) Puissions-nous avoir tous entendu cette recommandation de l'Apôtre, et l'avoir confiée à notre cœur! Puissent ceux qui l'ont entendue et recueillie dans leur cœur la traduire dans leurs œuvres. Celui qui écoute ressemble au champ qui reçoit la semence que répand le semeur; celui qui recueille dans son cœur est celui qui rompt la glèbe pour recouvrir la semence; enfin celui qui met en pratique ce qu'il a entendu et recueilli dans son cœur est semblable au champ qui produit une abondante moisson, et rapporte à ceux qui l'attendent avec patience, trente, soixante et même cent pour un. (*Matth.*, xiii, 23; *Luc,* viii, 15.) Aussi n'a-t-il point à craindre le feu comme la paille, car c'est pour lui, comme pour le bon grain, que les greniers sont préparés. C'est donc dans ces greniers secrets où, d'après l'Ecriture, les justes seront recueillis après la résurrection, qu'ils jouiront de cette félicité éternelle et mystérieuse qui leur est préparée.

Chapitre III. — *Les vases dont parle l'Evangile figurent les demeures secrètes des bienheureux. Le secret de la face de Dieu.* — 3. Dans un autre endroit, Notre-Seigneur Jésus-Christ désigne sous le nom de vases le séjour des bienheureux, lorsqu'il compare le royaume des cieux à un filet, c'est-à-dire à des rets, car on donne aux rets le nom de filets. « Le royaume des cieux, dit-il, est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et qui prend toutes sortes de poissons; et lorsqu'il est plein, les pêcheurs le retirent, et s'asseyant sur le rivage, ils choisissent les bons, les mettent dans des vases, et jettent les mauvais dehors. » (*Matth.*, xiii, 47, 48.) Notre-

eam in hunc diem differre cogeremur. Hoc ergo a nobis debitum vestra poscit intentio, et nos reddendi tempus agnoscimus.

Caput II. — 2. Pariter ergo pia cordis intentione Dominum deprecemur, ut et nos opportune solvamus debitum, et vos salubriter recipiatis. Est enim hæc, quod fatendum est, major quæstio: sed omnibus quæstionibus difficilibus fortior est caritas, cui omnes servire debemus, ut Deus qui hoc præcepit, omnes nostras difficultates in facilitatem gaudiumque convertat.

2. Meministis esse a nobis illo die responsum quibusdam dicentibus, sicut Apostolus eos arguit: « Manducemus et bibamus, cras enim morimur: » subjungens et dicens: « Corrumpunt bonos mores colloquia mala; » atque ita concludens: « Sobrii estote justi, et nolite peccare; ignorantiam enim Dei quidam habent, ad reverentiam vobis loquor. » (I *Cor.*, xv, 32, etc.) Hæc verba Apostolica omnes audierimus, et cordi mandaverimus: et quisquis audierit, et cordi mandaverit, opera indicent. Qui audit enim, tanquam ager est semen excipiens seminantis; qui autem cordi mandat, similis est glebam frangenti, et quod seminatum est operienti; qui autem secundum id quod audivit et cordi mandavit operatur, ipse est qui surgit in messem, et fructum affert cum tolerantia, aliud tricenum, aliud sexagenum, aliud centenum. (*Matth.*, xiii, 23; *Luc.*, viii, 15.) Huic non ignis velut paleæ, sed horrea sicut frumento præparantur. In ipsis ergo abditis horreis, in resurrectione mortuorum beatitudo est illa perpetua etiam ipsa secreta justorum, quo eos recipiendos Scriptura commendat.

Caput III. — *Vasculorum nomine beatorum secretæ sedes significatæ. Absconditum vultus Dei.* — 3. Vasorum etiam nomine alio loco commemoravit, quando ait Dominus Jesus Christus, « simile esse regnum cœlorum sagenæ, » id est retibus, retia enim quædam sagena appellantur. « Simile ergo est, inquit, regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, et ex omni genere congreganti: quæ cum impleta esset, educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos

Seigneur, par cette comparaison, a voulu nous faire comprendre que la parole de Dieu était maintenant jetée sur les peuples et sur les nations, comme le filet dans la mer. Or, ce filet rassemble maintenant, par les sacrements de la religion chrétienne, des bons et des mauvais, mais tous ceux que prend le filet ne sont pas mis à part dans des vases. Ces vases sont les demeures des bienheureux et les mystérieuses retraites de la vie bienheureuse, où ne pourront parvenir tous ceux qui portent le nom de chrétiens, mais ceux qui, non contents d'être appelés chrétiens, le sont en réalité. Maintenant les bons et les mauvais poissons nagent dans ce filet, et les bons supportent les mauvais jusqu'à la séparation dernière. Il est dit encore dans un autre endroit : « Vous les cacherez dans le secret de votre face. » (*Psal.* XXX, 21.) Le Roi-Prophète parlait ici des saints : « Vous les cacherez dans le secret de votre face, » c'est-à-dire où ne pourront les suivre ni les yeux des hommes, ni les pensées des mortels; car le prophète, par ce secret de la face de Dieu, veut désigner des retraites profondes, entièrement inaccessibles à l'homme. Aurons-nous de Dieu des pensées si charnelles, que de nous imaginer en lui une face immense, et dans cette face une retraite matérielle où les saints doivent être cachés ? Vous comprenez, mes frères, tout ce qu'une telle interprétation a de grossier, et combien les fidèles doivent la rejeter de leur esprit. Il faut donc entendre par ce secret de la face de Dieu, ce qui n'est connu que du regard de Dieu. En effet, cette retraite étant désignée dans un endroit sous le nom de greniers, et dans un autre sous le nom de vases, ce ne sont donc ni des greniers ni des vases tels que ceux que nous connaissons, car si cette retraite était l'une de ces deux choses, elle ne serait point l'autre. Mais comme nous employons des comparaisons connues des hommes, pour leur donner, autant qu'il est possible, une idée de ce qu'ils ne connaissent point, l'Ecriture se sert de ce terme figuré de greniers et de vases pour vous faire comprendre qu'il s'agit d'une retraite mystérieuse et profonde. Voulez-vous savoir quelle est cette retraite, écoutez le prophète qui vous dit : « Vous les cacherez dans le secret de votre face. »

Chapitre IV. — *Nous soupirons par la foi après la patrie.*—4. S'il en est ainsi, mes frères, tant que nous sommes dans cette vie, nous sommes voyageurs, et nous soupirons par la foi après je ne sais quelle patrie. Et pourquoi dis-je après je ne sais quelle patrie, puisque nous en sommes les citoyens ? C'est qu'en voyageant au loin, nous l'avons oubliée à ce point de pouvoir dire qu'elle nous est inconnue. C'est cet oubli qu'est venu bannir de notre cœur Notre-Seigneur Jésus-Christ, le roi de cette

autem foras miserunt. » (*Matth.*, XIII, 47, 48.) Significare voluit Dominus noster modo sic mitti verbum Dei super populos et super gentes, quomodo sagena in mare jacitur. Colligit autem modo sacramentis Christianis et bonos et malos : sed non omnes quos sagena tollit, etiam vasculis reconduntur. Vascula enim sunt sanctorum sedes, et beatæ vitæ magna secreta, quo non poterunt omnes pervenire quicumque Christiani appellantur; sed qui sic appellantur, ut sint. Sane autem boni et mali pisces intra sagenam natant, et boni tolerant malos, donec in fine separentur. Dictum est etiam quodam loco : « Abscondes eos in abscondito vultus tui : » (*Psal.* XXX, 21) loquebatur enim de sanctis. « Abscondes eos, inquit, in abscondito vultus tui : » id est, quo non possunt sequi oculi hominum, neque cogitationes mortalium; secreta quædam significans nimis abscondita, nimis occulta, in abscondito vultus Dei dixit. Numquid carnaliter cogitandum est habere Deum quamdam faciem grandem, et in facie ejus esse aliquod receptaculum corporale, ubi sancti abscondendi sunt? Hæc videtis, Fratres, quemadmodum carnalia sint, et ab omnium fidelium corde respuenda. Absconditum ergo vultus Dei quid oportet intelligi, nisi quod tantummodo vultui Dei cognitum est? Cum ergo dicuntur horrea, ut significentur secreta, et alio loco dicuntur vascula; neque horrea sunt quæ novimus, neque vascula. Nam si aliquid unum tale esset, alterum aliquid non diceretur. Sed quia per similitudines hominibus notas, ut possunt, insinuantur incognita, ad hoc utrumque nominatum accipite, ut secretum intelligatis, et horrei nomine et vasculorum. Sed si quæritis quale secretum, audite Prophetam dicentem : « Abscondes eos in abscondito vultus tui. »

Caput IV. — *Ad patriam fide suspiramus.* — 4. Quæ cum ita sint, Fratres, in hac adhuc vita peregrinamur, adhuc in illam nescio quam patriam fide suspiramus. Et quare nescio quam, unde cives sumus, nisi quia in longinqua peregrinando obliti eam sumus, ut patriam nostram possimus dicere nescio quam? Hanc oblivionem expellit de corde Dominus

patrie, en descendant vers les voyageurs ; la chair qu'il a prise est devenue pour nous un chemin, et nous marchons par la nature humaine du Christ, pour arriver à demeurer dans sa nature divine. Or, mes frères, ce secret que l'œil de l'homme n'a point vu, que son oreille n'a point entendu, que son cœur n'a point pressenti (I *Cor.*, II, 9), par quelles paroles pourrons-nous vous l'expliquer, avec quels yeux le contempler? Souvent nous pouvons connaître ce que nous ne pouvons exprimer, mais comment exprimer ce que nous ne connaissons pas. Or, s'il peut arriver qu'il me soit impossible de vous exprimer ce mystère alors même que j'en aurais l'intelligence, combien m'est-il beaucoup plus difficile d'en parler, maintenant, mes frères, que je marche avec vous dans la foi, et non dans la claire vue ? Est-ce moi qui vous parle ainsi? n'est-ce pas l'Apôtre lui-même ? Voici, en effet, comme il console notre ignorance et affermit notre foi : « Mes frères, je ne pense point être arrivé encore au but. Mais tout ce que je sais, c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi, je m'efforce d'atteindre le but pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut. » (*Philip.*, III, 13.) Il ne peut dire plus clairement qu'il est encore dans la voie. Et dans un autre endroit : « Tant que nous sommes dans ce corps, dit-il, nous voyageons loin du Seigneur, car nous marchons dans la foi, et non dans la claire vue. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Et ailleurs encore : « Nous ne sommes encore sauvés qu'en espérance, or, l'espérance qui verrait ne serait plus de l'espérance, car comment espérer ce qu'on voit déjà? Or, si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience. » (*Rom.*, VIII, 24, 25.)

CHAPITRE V. — *L'Eglise enseigne ce qu'elle a cru, et non ce qu'elle connaît.* — 5. Ecoutez donc ici, mes frères, une parole tirée des Psaumes, parole qui respire la piété, l'humilité, la douceur, parole exempte d'orgueil, de trouble, de précipitation, de témérité : « J'ai cru, » dit le Psalmiste; « voilà pourquoi j'ai parlé. » (*Ps.* CXV, 10.) Et après avoir cité ce témoignage, l'Apôtre ajoute : « Nous croyons aussi, c'est pour cela que nous parlons. » (II *Cor.*, IV, 13.) Vous voulez que je vous explique ce que je comprends? Je ne veux point vous tromper, écoutez ce que j'ai cru. Ne méprisez point mes paroles, parce qu'elles ne sont que l'expression de ce que je crois, car cette profession de foi est sincère et véritable. Si, au contraire, je vous disais : Je vais vous entretenir de ce que je sais, ce serait de ma part une présomption téméraire. Si donc, tous tant que nous sommes, mes frères, et à nous en rapporter aux écrits des saints, si tous ceux qui ont vécu avant nous et dont l'Esprit de Dieu s'est servi pour révéler aux

Christus, rex ipsius patriæ, veniens ad peregrinos; et susceptione carnis divinitas ejus fit nobis via, ut per hominem Christum pergamus, et in Deo Christo maneamus. Quid ergo, Fratres, secretum illud, quod nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit (I *Cor.*, II, 9), quo eloquio vobis explicaturi sumus, aut quo oculo nos visuri? Possumus aliquid aliquando nosse, quod eloqui tamen non possumus : quod autem non novimus, aliquando eloqui non valemus. Cum ergo fieri possit, ut si ego illa nossem, eloqui ea vobis non possem; quanto difficilius eloquium meum erit, quando et ego, Fratres, vobiscum per fidem ambulo, nondum per speciem? Sed hoc ego, an et ipse Apostolus? Nam consolatur ignorantiam nostram, et ædificat fidem, dicens : « Fratres, ego me non arbitror apprehendisse. Unum autem, quæ retro oblitus, in ea quæ ante sunt extentus, secundum intentionem sequor ad palmam supernæ vocationis : » (*Philip.*, III, 13, 14) unde se demonstrat in via esse. Et alio loco : « Quamdiu sumus, inquit, in corpore, peregrinamur a Domino; per fidem enim ambulamus, non per speciem. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Et iterum : « Spe enim, inquit, salvi facti sumus. Spes autem quæ videtur, non est spes. Quod enim videt quis, quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus. » (*Rom.*, VIII, 24, 25.)

CAPUT V. — *Ecclesia docet quod credidit non quod novit.* — 5. Sic ergo, Fratres, audite a me vocem quæ est in Psalmis, piam, humilem, mansuetam, non elatam, non turbulentam, non præcipitem, non temerariam. Ait enim quodam in loco Psalmus : « Credidi propter quod locutus sum. » (*Psal.* CXV, 10.) Et interposuit hoc testimonium Apostolus, atque subjecit : « Et nos credimus, propter quod et loquimur. » (II *Cor.*, IV, 13.) Vultis ergo ea me dicere quæ novi? Non vos fallo, audite quod credidi. Non vobis vilescat, quia quod credidi auditis : auditis enim veracem confessionem. Si autem dicerem : Audite quod novi; audiretis temerariam præsumptionem. Si ergo, Fratres, omnes nos, et, ut credimus sanctorum litteris, omnes etiam qui ante nos in carne

hommes la vérité, autant qu'il était nécessaire à des voyageurs ; si tous nous disons ce que nous croyons, le Seigneur seul nous a enseigné ce qu'il savait. Or, que s'ensuit-il de ce que le Seigneur seul pouvait savoir de la vie future et éternelle ce qu'il en disait, tandis que ses disciples ne peuvent en dire que ce qu'ils en ont cru? Et cependant nous voyons que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a point dit tout ce qu'il savait : « J'ai beaucoup de choses à vous apprendre, » dit-il quelque part à ses disciples, « mais vous ne pouvez pas les porter à présent.» (*Jean*, XVI, 12.) C'est parce qu'ils étaient trop faibles encore, et non par impuissance de sa part qu'il différait de leur apprendre ce qu'il savait. Pour nous, au contraire, par suite de la faiblesse qui nous est commune à nous tous, nous ne cherchons pas à vous parler ici en termes convenables de ce que nous connaissons, mais nous vous expliquons comme nous le pouvons ce que nous croyons sur des raisons dignes de foi ; et vous devez faire tous vos efforts pour nous comprendre. Et s'il est quelqu'un parmi vous dont l'intelligence puisse aller au delà de ce que je puis vous dire, qu'il ne s'arrête pas à ce petit ruisseau, qu'il coure à la source dont les eaux sont inépuisables ; car nous trouvons la source de vie dans celui qui nous fera voir la lumière dans sa lumière. (*Ps*. XXXV, 10.)

CHAPITRE VI. — *Il n'est point permis à un chrétien de douter de la résurrection.* — 6. Nous avons donc établi le fait même de la résurrection ; telle doit être notre foi, et notre langage est ici conforme à notre foi ; si nous sommes chrétiens, si nous considérons le bras puissant du Seigneur abattant partout l'orgueil des Gentils, et établissant la foi dans toutes les parties de l'univers, comme il l'avait promis si longtemps d'avance. La vue d'un si grand miracle nous porte à croire ce que nous ne voyons pas encore, afin de jouir un jour de la claire vue comme récompense de notre foi. Or, puisque la résurrection des morts est un fait certain pour notre foi, et tellement incontestable, que ce serait une impudence extrême d'en douter seulement et de se dire encore chrétien, il nous reste à examiner quels corps auront les saints, et quelle sera leur vie après la résurrection. Il en est beaucoup, en effet, qui admettent la résurrection, mais pour les âmes seules.

CHAPITRE VII. — *Dans quel état seront alors nos corps. Le symbole est la règle de la foi.* — 7. Que les corps eux-mêmes ressuscitent, c'est une vérité sur laquelle il n'est pas besoin de nous étendre longuement, après le discours précédent. Mais on nous fait cette question : Si les corps doivent ressusciter, dans quel état serontils? Seront-ils ce qu'ils sont maintenant, ou dans un état différent? Si cet état est différent, quel sera-t-il? S'ils ressuscitent dans le même

vixerunt, et per quos loquens Spiritus Dei distribuit hominibus tantum quantum satis esset significari peregrinantibus, omnes quod credimus loquimur : Dominus autem ipse, quæ noverat. Quid igitur, si solus Dominus de vita in æternum futura nosse poterat quod dicebat; alii vero sequentes Dominum ideo quia crediderunt? Invenimus ipsum Dominum nostrum Jesum Christum, scientem quid loqueretur, non dicentem tamen. Ait enim quodam in loco discipulis suis : « Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis illa portare modo. » (*Joan.*, XVI, 12.) Ille propter illorum infirmitatem, non propter suam difficultatem, quod noverat dicere differebat. Nos autem propter communem omnium nostrum infirmitatem, non quod novimus satis digne eloqui conamur, sed quæ digne credimus, ut possumus, explicamus ; et vos capite ut potestis. Et si amplius forte capere aliquis vestrum potest, quam ego dicere ; non attendat ad exiguum rivum, sed currat ad uberrimum frontem : quoniam apud eum est fons vitæ, in cujus lumine videbimus lumen. (*Psal.* XXXV, 10.)

CAPUT VI. — *Christiano de resurrectione dubitare non licet.* — 6. Quia ergo est resurrectio disputavimus, sic credimus, sic credere debemus, sic loquimur, quia sic credidimus, si Christiani sumus, intuentes potentiam brachii Domini sternentis usquequaque superbiam gentium, et ædificantis hanc fidem tam late per orbem terrarum, quam promissum est multo antequam fieret; hæc intuentes, ædificamur ad credendum ea quæ nondum videmus, ut ipsam visionem mercedem fidei recipiamus. Cum ergo manifestum sit fidei nostræ futuram resurrectionem mortuorum, et ita manifestum, ut hinc quisquis dubitaverit, impudentissime se dicat Christianum; quæritur qualia corpora habebunt sancti, et quæ vita eorum futura sit. Multis enim visum est resurrectionem quidem fieri, sed per solas animas.

CAPUT VII. — *Quæstio, qualia futura sint corpora. Regula fidei, symbolum.* — 7. Quia vero resurgunt et corpora, non opus est diu disserere post Sermonem præteritum. Sed objicitur hujusmodi quæstio. Si corpora futura sunt, qualia futura sunt? Talia qualia

état, ce sera donc pour les mêmes fonctions? Mais le Seigneur nous enseigne que ce ne sera point pour les mêmes fonctions, et la doctrine de l'Apôtre est la même sur ce point. En effet, ils ne ressusciteront ni pour la même vie, ni pour les mêmes œuvres mortelles et corruptibles, périssables et passagères, ni pour les joies des sens, ni pour les consolations de la chair. Si donc ils ne seront plus destinés aux mêmes œuvres, ils ne ressusciteront plus dans le même état; mais alors, dans quel état ressusciteront-ils? La résurrection de la chair fait partie du symbole de notre foi, et nous professons cette vérité avant de recevoir le baptême. Et tout ce que nous confessons dans ce symbole, a été inspiré par la vérité, et nous le confessons dans la vérité en qui nous avons l'être, le mouvement et la vie. Car c'est sur des faits accomplis dans le temps et transitoires, c'est sur des faits passagers que reposent les enseignements de la vie éternelle. Tous les faits qui forment la matière de ces enseignements salutaires, les miracles opérés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa naissance, la faim et la soif qu'il a voulu souffrir, son arrestation, les outrages et les mauvais traitements qu'il a reçus, sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension dans les cieux, tous ces faits sont passés, et lorsqu'on nous en parle dans la prédication, on nous rappelle des actions passagères accomplies dans le temps, et qui sont l'objet de notre foi. Mais, de ce que ces faits sont passés, s'ensuit-il que ce qui repose sur eux passe également? Que votre sainteté me prête toute son attention pour comprendre cette vérité, à l'aide d'une comparaison. Un architecte veut bâtir une maison qui doit rester, il emploie des machines qui ne restent pas. Ainsi, pour construire ce grand et vaste édifice que nous avons sous les yeux, il a fallu des échafaudages qui n'existent plus, parce que l'édifice qu'ils ont servi à élever est complétement achevé. C'est ainsi, mes frères, que l'édifice de la foi chrétienne s'est élevé, à l'aide de certains moyens dont l'emploi était temporaire. Ainsi, le fait de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ est passé, il ne ressuscite plus; il est monté aux cieux, c'est un fait également passé et qui ne se renouvelle plus. Mais cette vie qui maintenant lui est propre, où il ne meurt plus, où la mort n'a plus d'empire sur lui; cette vie éternelle que partage la nature humaine qu'il a prise, dans laquelle il a daigné naître et mourir, c'est l'édifice qui est bâti et demeure toujours. Quant aux moyens qui ont servi à l'élever, ils ne sont plus. En effet, le Christ n'est pas toujours conçu dans le sein d'une Vierge, il ne naît pas toujours de la Vierge Marie, on ne s'empare point toujours de sa personne pour le juger, le flageller, le crucifier, l'ensevelir. Ce sont là autant de moyens dont

nunc sunt, an alterius modi? Si alterius modi, quis ille modus? Si talia, ergo ad eadem opera? Quia ergo non ad eadem præscribit Dominus, quia non ad talia docet Apostolus. Nam non ad eamdem vitam, non ad eadem facta mortalia et corruptibilia et peritura atque transeuntia, non ad carnalia gaudia, non ad carnales consolationes. Si ergo non ad eadem, nec talia. Si non talia, quomodo ergo caro resurget? Carnis autem resurrectionem habemus in regula fidei, et eam confitentes baptizamur. Et quidquid ibi confitemur, ex veritate et in veritate confitemur, in qua vivimus et movemur et sumus. Temporalibus enim gestis et transeuntibus quibusdam ac prætereuntibus factis instruimur ad vitam æternam. Omnia quæ gesta sunt, ut salubre aliquid audiremus, ut miracula fierent, ut Dominus noster nasceretur, esuriret et sitiret, comprehenderetur, contumeliis afficeretur, vapularet, crucifigeretur, moreretur, sepeliretur, resurgeret, in cœlum ascenderet, omnia transierunt, et cum prædicantur, fidei nostræ actiones quædam temporales et transitoriæ prædicantur. Numquid quia ipsæ transeunt, quod per eas ædificatur similiter transit? Intendat enim Sanctitas Vestra, ut videatis hoc per similitudinem. Architectus ædificat per machinas transituras domum mansuram. Nam in isto tam magno et amplo, quod videmus, ædificio, cum instrueretur, machinæ fuerunt, quæ hic modo non sunt; quia quod per eas ædificabatur, jam perfectum stat. Sic ergo, Fratres, ædificabatur aliquid in fide Christiana, et perfecta sunt quædam machinamenta temporalia. Dominus enim noster Jesus Christus quod resurrexit, transactum est; neque enim adhuc resurgit : et quod ascendit in cœlum, transactum est; neque enim adhuc ascendit. Quod autem in illa vita est, ubi jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur; quod vivit in æternum etiam ipsa in illo natura humana, quam suscipere, et in qua nasci, et in qua mori et sepeliri dignatus est, hoc ædificatum est, hoc semper manet. Machinæ autem per quas ædificatum est, transierunt. Non enim semper in utero virginali concipitur, aut semper de Maria virgine

Dieu s'est servi pour élever ce qui demeure pour l'éternité. Quant à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est un fait qui subsiste éternellement dans le ciel.

Chapitre VIII.—*L'édifice de la céleste Jérusalem a son fondement dans les cieux. Jésus-Christ est à la fois notre fondement et notre chef.* — 8. Contemplez, mes très-chers frères, ce merveilleux édifice. Les édifices terrestres chargent la terre de leur poids, et toutes ces constructions pesantes et gigantesques tendent vers la terre; et si elles n'étaient arrêtées, elles descendraient toujours plus bas, où les entraînent les lois de la pesanteur. Aussi, celui qui veut bâtir sur la terre, établit tout d'abord les fondations sur la terre, pour construire avec sécurité sur ce fondement l'édifice qu'il veut élever. Il place dans ces fondations des masses solides, capables de supporter le poids de l'édifice, et ces fondations sont toujours en rapport avec la grandeur de l'édifice. Cependant ces fondations sont toujours creusées sur la terre, parce que l'édifice qu'elles doivent supporter est également sur la terre. Quant à cette Jérusalem vers laquelle nous marchons, c'est dans le ciel qu'elle se construit. Voilà pourquoi Jésus-Christ, qui en est le fondement, a dû nous précéder dans le ciel. Il y est tout à la fois le fondement et le chef de l'Eglise; nous lui donnons ces deux titres, et avec raison. En effet, le fondement est le commencement et comme le chef de l'édifice, car ce n'est point par le fondement qu'on achève un édifice, mais c'est par là qu'il commence, pour s'élever de bas en haut. Dans les constructions terrestres c'est le faîte qui s'élève; quant au chef, au fondement, on l'établit sur la terre ferme. C'est ainsi que le Chef de l'Eglise nous a précédés dans le ciel, et qu'il est assis à la droite du Père. De même que les hommes, pour établir les fondations d'un édifice, amènent des matériaux qu'ils jettent dans l'espace qu'ils ont creusé, pour assurer la solidité de l'édifice qu'ils doivent construire dessus; ainsi, tous les faits qui se sont accomplis en Jésus-Christ; comme de naître, de croître, d'être arrêté, couvert d'outrages, flagellé, crucifié, immolé, mis à mort, enseveli; ont comme établi le fondement divin de l'édifice céleste.

Chapitre IX. — *Nous devons travailler à être édifiés sur le Christ. Jésus-Christ est pour nous le fondement, s'il occupe la première place dans notre cœur. Combien nous devons craindre le feu de l'enfer.* — 9. Puisque notre fondement est placé dans les hauteurs des cieux, c'est sur lui que nous devons construire notre édifice. Ecoutez l'Apôtre : « Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, et ce fondement est Jésus-Christ. » (I *Cor.*, III, 11.)

nascitur Christus, aut semper comprehenditur, aut semper judicatur, flagellatur, crucifigitur, sepelitur. Omnia hæc machinæ deputantur, ut ædificaretur per has machinas illud quod manet in æternum. Hæc autem resurrectio Domini nostri Jesu Christi in cœlo posita est.

Caput VIII. — *Ædificium cœlestis Jerusalem habet fundamentum sursum. Christus et fundamentum nostrum, et caput.* — 8. Attendat Caritas Vestra ædificium mirabile. Ædificia quippe ista terrena pondere suo terram premunt, totusque nutus ponderum in ista structura magnitudine ad terram nititur, et nisi contineatur, ad inferiora contendit, quo pondus adducit. Quia ergo in terra ædificatur, in terra fundamentum præmittitur; ut supra fundamentum securus instruat qui ædificat. Ergo ponit in imo firmissimas moles, ut idonee possint portare desuper quod imponitur, et pro magnitudine ædificii magnitudo fundamenti præparatur : in terra tamen, ut dixi, quia et illud quod ædificatur supra, utique in terra collocatur. Jerusalem illa nostra peregrina in cœlo ædificatur. Ideo præcessit fundamentum Christus in cœlum : Ibi enim fundamentum nostrum est et caput Ecclesiæ : nam et fundamentum dicitur et caput, et re vera ita est. Quia et caput ædificii fundamentum est : non enim caput est quod finitur, sed unde incipit sursum versus. Terrenorum ædificiorum culmina subriguntur, caput tamen in terræ soliditate constituunt. Sic et caput Ecclesiæ præcessit in cœlum, et sedet ad dexteram Patris. Quomodo operantur homines, ut ad constituendum fundamentum aliquid trahant quod in imo stabiliant, propter securitatem superventuræ molis in constructionibus fabricæ futuræ : sic per omnia illa quæ contigerunt in Christo, nasci, crescere, comprehendi, contumeliam pati, flagellari, crucifigi, occidi, mori, sepeliri, velut attracta est moles ad fundamentum cœleste.

Caput IX. — *Agendum ut in Christo ædificemur. Christus fundamentum est, si primum in corde locum obtineat. Ignis gehennæ quam timendus.* — 9. Posito ergo in summis fundamento nostro, ædificemur in eo. Audi Apostolum : « Fundamentum, inquit, aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus. » (I *Cor.*, III, 11.) Sed quid sequitur? « Unusquisque autem videat quid super-

Mais qu'ajoute-t-il ensuite? « Que chacun prenne garde comme il bâtit sur ce fondement, s'il élève dessus de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille. » (*Ibid.*, 10, 12.) Jésus-Christ est dans le ciel, il est vrai, mais il est aussi dans le cœur des fidèles. S'il y occupe la première place, le fondement est bien posé. Celui donc qui construit peut le faire en toute sûreté, si, comme l'exige la dignité de ce fondement, il élève dessus de l'or, de l'argent, des pierres précieuses. Si, au contraire, méconnaissant ce qu'il a d'auguste, on élève sur ce fondement du bois, du foin, de la paille, qu'au moins on reste attaché au fondement, et qu'on se prépare à souffrir le feu, à cause des matières arides et périssables élevées sur ce fondement. Mais si Jésus-Christ est pour nous le vrai fondement, c'est-à-dire s'il occupe la première place dans notre cœur, et que l'amour que nous avons pour les biens de la terre, au lieu de l'emporter sur Jésus-Christ, lui laisse le premier rang; qu'il soit ainsi le fondement de notre édifice intérieur, c'est-à-dire qu'il y tienne la première place ; « on portera la peine de ce qu'on a fait, on ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme par le feu. » Ce n'est point ici le moment de vous exhorter à édifier sur ce grand et solide fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, plutôt que du bois, du foin, de la paille; cependant, recevez cette courte recommandation avec la même attention que vous apporteriez à un discours plus étendu. Nous le savons, mes frères, si quelqu'un d'entre vous était menacé par le juge d'être jeté en prison, pour y souffrir simplement le supplice de la fumée, à moins de renoncer aux biens qu'il aime, n'est-il pas vrai qu'il aimerait mieux tout sacrifier que de souffrir ce tourment? Mais je ne sais comment il se fait que la menace du feu qui doit suivre le jugement trouve tous les hommes indifférents ; ils redoutent la flamme du foyer, et ils comptent pour rien les flammes de l'enfer. Quelle insensibilité ! comment expliquer cet excès de perversité? Si l'on craignait seulement ces paroles de l'Apôtre : « Il passera par le feu, » comme on redoute d'être brûlé vif, bien que ce supplice ne dure qu'un moment, et que la vie se retirant des membres rende inutile l'action des flammes ! cette crainte suffirait pour nous interdire toute action défendue et nous préserver de ce supplice, qui ne doit cependant durer qu'un moment.

Chapitre X. — *Nous devons espérer la même résurrection dont Jésus-Christ nous donne l'exemple en sa personne. Les anges qu'Abraham a reçus ont véritablement mangé.* — 10. Mais comme je vous l'ai dit, mes frères, ce n'est pas ici le moment de traiter cette question; ce que je dois établir, c'est que nous devons espérer que la résurrec-

ædificet super fundamentum, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam. (*Ibid.*, 10, 12.) In cœlo quidem Christus est, sed etiam in corde credentium. Si primum locum habet Christus, recte positum est fundamentum. Ergo qui ædificat, securus ædificet, si pro dignitate fundamenti ædificat aurum, argentum, lapides pretiosos. Si autem non pro dignitate fundamenti ædificat, lignum, fœnum, stipulam; saltem teneat fundamentum, et propter illa quæ exstruit arida et fragilia, ad ignem se præparet. Sed si fundamentum est, id est, si primum locum in corde Christus obtinuit, sæcularia vero sic amantur, ut non Christo præponantur, sed eis Dominus Christus, ut sit in ædificio cordis tenens fundamentum, id est, primum locum : « detrimentum, inquit, patietur, ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem. » Non est nunc tempus hortari vos, ut potius aurum, argentum, lapides pretiosos ædificetis, quam lignum, fœnum, stipulam, super tam magnum et validum fundamentum : sed tamen breviter dictum sic accipite, quasi diu et multis verbis dictum. Novimus enim, Fratres, quia quisquis vestrum propter illa quæ modo diligit, per comminationes alicujus judicis in carcerem mitteretur, ut solum fumum pateretur, illa omnia mallet amittere, quam locum illum pati. Nescio quo autem modo cum ignis nominatur in die judicii futurus, omnes contemnunt, et flammas foci timentes, flammam gehennæ pro nihilo ducunt. Quæ est ista duritia, quæ tanta perversitas cordis? Si vel sic timerent homines quod ait Apostolus, « per ignem, » quomodo timet quisque ne vivus ardeat, quod illi uno momento contingit, donec sensus membra deserens omnes illas flammas superfluas facit; timeret tamen, et non faceret aliquid quod jure prohibetur, ne ad illum cruciatum momenti unius perveniret.

Caput X. — *Resurrectio talis speranda, qualis in Christo præcessit. Angeli apud Abraham vere manducarunt.* — 10. Sed, ut dixi, Fratres, nunc de hac re spatium non est disserendi : illud dico, hoc nos sperare debere in resurrectione mortuorum, quod expressum est in capite nostro, quod expressum est

tion des morts sera pour nous ce qu'elle a été pour notre Chef, ce qu'elle nous montre accompli dans le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui espère autre chose, non-seulement n'élève point sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, mais il n'y élève pas même de la paille. Il place tout en dehors du fondement, parce qu'il ne bâtit pas sur Jésus-Christ. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc ressuscité dans ce même corps qui avait été enseveli. Or, comme la résurrection est également promise aux chrétiens, nous devons espérer une résurrection semblable à celle qui, dans Notre-Seigneur, a précédé notre foi, car sa résurrection a été la première, pour devenir le fondement de notre foi. Mais quoi? Est-ce que nous ne serons pas après la résurrection ce que nous sommes maintenant? La chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscitée, mais elle est montée aux cieux. Sur la terre elle avait conservé les fonctions de la nature humaine, pour bien établir que le corps qui était ressuscité était celui qui avait été enseveli. Mais, dans le ciel, fera-t-il encore usage de ces mêmes aliments? Nous lisons dans les Ecritures que des anges sont venus sur la terre revêtus d'une forme humaine. Nous les voyons entrer chez Abraham et manger à sa table (*Gen.*, XVIII, 9); l'ange qui accompagnait Tobie mangeait également avec lui. Dirons-nous que ces anges ne mangeaient qu'en apparence, et non en réalité? N'est-il pas évident qu'Abraham fit tuer un veau, cuire des pains, qu'il les plaça sur la table, et que les anges en mangèrent? Tous ces faits sont d'une vérité incontestable et nous sont rapportés en termes on ne peut plus clairs.

CHAPITRE XI. — *L'homme mange par nécessité, et l'ange par un acte de puissance.* — 11. Que dit l'ange dans le livre de Tobie? « Vous me voyiez manger avec vous, mais c'était de vos yeux que vous me voyiez. » (*Tob.*, XII, 19.) Est-ce qu'il ne mangeait qu'en apparence, et non en réalité? Il mangeait en réalité. Que signifient donc ces paroles: « C'était de vos yeux que vous me voyiez? » Que votre sainteté prête une grande attention à ce que je vais dire, qu'elle s'applique encore plus à la prière qu'à mes paroles, afin d'obtenir pour vous de comprendre ce que nous disons, et pour nous de vous expliquer cette vérité, de manière à vous la faire entendre et comprendre. Tant que notre corps est dans son état corruptible et mortel, il a besoin d'aliments, d'où naît pour lui la faim. Voilà pourquoi nous éprouvons la faim et la soif, et si nous tardons pour les apaiser au delà de ce que le corps peut attendre, il tombe dans une maigreur qui l'épuise et dans une faiblesse maladive, parce qu'il perd continuellement de ses forces sans les réparer, et si cet état se prolonge, la mort s'ensuit. Notre corps, en effet, laisse continuellement écouler et se perdre

in corpore Domini nostri Jesu Christi. Quisquis aliud sperat, jam non ædificat super fundamentum, non solum aurum, argentum et lapides pretiosos, sed nec ipsam stipulam. Extra enim ponit totum, quia non in Christo ponit. Resurrexit ergo Dominus noster in eo corpore, in quo sepultus est. Resurrectio promittitur Christianis. Talem resurrectionem speremus, qualis in Domino nostro præcessit omnium nostrum fidem. Ad hoc enim prævenit, ut fides nostra superædificetur. Quid igitur? Quomodo non tales, quales nunc sumus? Caro enim Domini nostri Jesu Christi resurrexit, sed ascendit in cœlum. In terra officia humana servavit, ut persuaderet hoc resurrexisse quod sepultum erat. Numquid autem et in cœlo talis cibus est? Nam et Angelos officia humana in terra legimus executos. Venerunt ad Abraham, et manducaverunt (*Gen.*, XVIII, 9); et cum Tobia Angelus fuit, et manducavit. Quid dicimus, quia phantasma erat illa manducatio, et non erat vera? Nonne manifestum est, quod vitulum occidit Abraham, panes fecit, et ad mensam posuit, ministravit Angelis, et manducaverunt? Omnia ista manifestissime facta et manifestissime expressa sunt.

CAPUT XI. — *Homo ex necessitate manducat, Angelus ex potestate.* — 11. Quid ergo dicit in libro Tobiæ Angelus? « Vidistis me manducare, sed visu vestro videbatis. » (*Tob.*, XII, 19.) Numquid quia non manducabat, sed manducare videbatur? Imo vero manducabat. Quid est ergo : « Visu vestro videbatis? » Intendat Sanctitas Vestra quod dico : intendat in orationem plus quam in me; ut intelligatis quod dicimus, ut et nos ita dicamus quemadmodum vos oportet audire et intelligere quod auditis. Corpus nostrum quamdiu corruptibile est et moriturum, indigentiam patitur refectionis, inde et fames exsistit : propterea esurimus et sitimus; et si esuriem sitimque nostram distulerimus diutius quam potest corpus sustinere, perducitur ad tabificam maciem, et ad quamdam morbidam exilitatem, discedentibus viribus et non succedentibus : et si amplius fiat, mors

quelque partie de ses forces, mais nous ne le sentons point, parce que les aliments réparent continuellement nos forces affaiblies. Ce qui revient en abondance ne s'épuise qu'insensiblement; ainsi, un seul instant suffit pour réparer nos forces; mais ces forces nouvelles, que nous puisons dans les aliments, mettent un temps beaucoup plus long à s'affaiblir et à s'épuiser. Il en est ainsi de l'huile d'une lampe, on la verse en un seul instant, elle ne se consume que lentement et peu à peu. Lorsqu'elle est près d'être épuisée, la lumière de la lampe semble languir et souffrir de la faim, c'est pour nous un avertissement; nous nous empressons aussitôt de rendre à la lumière toute sa vivacité, et de la conserver en lui donnant l'aliment qui lui est propre, c'est-à-dire en versant de l'huile dans la lampe. C'est ainsi que nos forces que nous réparons par la nourriture ne cessent de s'écouler par un mouvement continu, mais insensible. Ce phénomène s'accomplit en nous en ce moment, et dans toutes nos actions, même pendant notre repos, nous ne cessons de perdre les forces que nous avons réparées, et si elles viennent à s'épuiser entièrement, l'homme meurt comme une lampe qui s'éteint faute d'huile. Or, c'est pour l'empêcher de mourir, ou si l'on veut de s'éteindre, non pas que notre âme puisse jamais mourir, mais c'est pour empêcher cette vie corporelle de s'éteindre, et pour entretenir toujours dans ce corps comme une flamme vigilante, que nous nous empressons de lui rendre, par des aliments réparateurs, ce qu'il a perdu. Or, à quoi serviraient ces aliments réparateurs, si le corps n'avait rien perdu? Ce besoin continuel, cette altération incessante nous conduisent inévitablement à la mort, parce que tel est le sort qui lui est justement réservé. Cette condamnation à mort nous est figurée par les peaux dont Adam et Eve ont été revêtus lorsqu'ils furent chassés du paradis terrestre, car les peaux qui sont la dépouille d'animaux morts sont un symbole naturel de la mort. Ainsi donc, tant que nous serons chargés de cette nature faible qui ne cesse de défaillir, la nourriture que nous prenons continuellement répare, il est vrai, nos forces, mais ne peut éloigner à jamais la mort. Ce corps, considéré dans ses divers états, en traversant les années qui se succèdent, et si long que puisse être le cours de sa vie, arrivera nécessairement au terme de la vieillesse, et au delà, ne trouvera d'autre issue que la mort. Voyez, en effet, une lampe; quand même vous y mettriez toujours de l'huile, elle ne peut toujours brûler, car, indépendamment des autres accidents qui peuvent l'éteindre, la mèche finit par faire défaut et se consume, comme épuisée de vieillesse. Donc, tant que nous portons ces corps mortels, les pertes que nous faisons donnent naissance au besoin, et le besoin à la

etiam consequetur. Nam semper de corpore nostro discedit aliquid quasi quodam fluvio discessionis, sed inde non sentimus vires discedentes, quia per refectionem assuminus succedentes. Quod enim copiose accedit, paulatim discedit : propterea parvo tempore reficimus, productiore autem tempore deserunt nos vires, quæ acceptæ sunt cum reficeremus. Sicut oleum in lucerna, quod parvo tempore mittitur, diutius paulatimque consumitur. Cum autem prope consumptum fuerit, jam languor flammulæ illius quasi fames lucernæ, admonet nos, et continuo subvenimus, ut instauretur illa species, et maneat lux in lucerna, cibo suo refecta cum adjicimus oleum. Sic vires nostræ, quas accipimus manducando, eunt et deserunt nos perpetua discessione, sed paulatim. Nam et idipsum nunc agitur in nobis, et in omnibus actionibus nostris, in omni etiam quiete nostra non cessat ire quod acceptum est : et si fuerit omnino consumptum, ita homo et moritur quomodo lucerna extinguitur. Ut autem non moriatur, id est, ut non extinguatur, non quia moritur animo, sed ut corporalis hæc vita nostra non extinguatur, et quædam quasi vigilatio in isto corpore succedat, currimus et subjicimus quod recessit, et reficere dicimur. Qui dicit refici, quid reficit, si nihil deficit? Per indigentiam ergo hanc et corruptionem etiam morituri sumus omnes, quia tale est hoc corpus, ut ei mors debita reservetur. Hanc enim mortalitatem significant pelles, quibus induti sunt Adam et Eva, et dimissi de paradiso. (*Gen.*, III.) Pelles enim mortem indicant, quæ a mortuis pecudibus detrahi solent. Cum ergo portamus istam defectibilem infirmitatem, cui etsi cibus nunquam desit, sed subinde reparet vires, non tamen efficit ut mors non sit futura : (Totus enim ille status corporis per succedentes ætates, etiamsi diutius hic vivatur, veniet aliquando ad terminum senectutis, et ultra quo porrigatur non inveniet nisi mortem. Nam et lucerna ipsa, etiamsi subinde semper mittas oleum, non valet semper ardere; quia, ut aliis casibus non extinguatur, ipsa stuppa deficit, et quadam quasi senectute consumitur.) Quamdiu ergo talia corpora gerimus, ex defectu

faim, qui nous force de manger. Un ange, au contraire, ne mange point par besoin. Il ne faut pas confondre un acte de puissance avec un acte de nécessité. L'homme mange pour ne point mourir; l'ange mange pour s'accomoder à la faiblesse des mortels. Puisqu'en effet l'ange ne craint pas la mort, il ne mange point pour réparer ses pertes, et s'il ne mange point pour réparer ce qu'il a perdu, il ne mange point par besoin. Cependant, ceux qui voyaient un ange manger, croyaient que c'était pour apaiser le besoin de la faim. Voilà pourquoi il leur dit : « Vous me voyiez de vos yeux. » Il ne dit pas : Vous me voyiez manger, mais je ne mangeais pas. « Vous me voyiez manger, leur dit-il, mais c'est de vos yeux que vous me voyiez ; » c'est-à-dire je mangeais pour me conformer à votre manière de vivre, ce n'est pas que je ressentisse la faim ou aucun autre besoin qui vous force de manger, et qui vous fait croire que tous ceux que vous voyez manger ne mangent également que par besoin, car c'est d'après vous-mêmes que vous jugez ce que vous voyez dans les autres, c'est ce que signifient ces paroles : « Vous me voyiez de vos yeux. »

Chapitre XII. — *Nous aurons après la résurrection le pouvoir de manger sans y être forcés par la nécessité.* — 12. Quelle conclusion, mes frères, devons-nous tirer de là ? « Nous savons, comme le dit l'Apôtre, que le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus, et que la mort ne dominera plus sur lui, car mort pour le péché, il est mort seulement une fois, mais la vie qu'il a maintenant demeure en Dieu. » (*Rom.*, VI, 9, 10.) Si donc il ne meurt plus, et que la mort n'ait plus sur lui d'empire, nous devons espérer ressusciter pour rester toujours dans cet état de transformation où nous mettra la résurrection. Or, quand même nous aurions encore le pouvoir de manger et de boire, la nécessité ne s'en fera pas sentir. Si Notre-Seigneur a consenti à manger et à boire après sa résurrection, c'était par condescendance pour des hommes qui vivaient encore dans la chair, et auxquels il voulait montrer les cicatrices de ses plaies. Car Celui qui avait donné à l'aveugle-né des yeux qu'il n'avait pas reçus dans le sein de sa mère, pouvait bien aussi sans doute ressusciter sans aucune cicatrice. Même avant sa mort, il aurait pu, s'il l'eût voulu, changer les conditions de sa chair en l'affranchissant de tout besoin, il en avait la puissance comme étant le Dieu incarné, le Fils tout-puissant à l'égal de son Père. Et n'a-t-il pas transformé cette chair avant sa mort comme il l'a voulu ? Sur la montagne où il était avec ses disciples, son visage resplendit comme le soleil. (*Matth.*, XVII.) Or, ce fut là un acte de sa puissance qui nous apprenait qu'il pourrait affranchir sa chair de toute infirmité, de tout besoin, et de la mort

indigemus, ex indigentia esurimus, ex esurie manducamus. Angelus vero non ex indigentia manducat. Aliud est enim ex potestate aliquid facere, aliud ex necessitate. Manducat homo, ne moriatur : manducat Angelus, ut mortalibus congruat. Si enim mortem non timet Angelus, non ex defectu reficitur : si non ex defectu reficitur, non ex indigentia manducat. Qui autem videbant Angelum manducare, tanquam esurientem putabant. Hoc est quod ait : « Visu vestro videbatis. » Non enim dixit : Videbatis me manducare, sed non manducavi : « Videbatis, inquit, me manducare, sed visu vestro videbatis, » id est, ego manducabam ut vobis congruerem, non quia famem ullam aut indigentiam patiebar, qua cogente vos manducare consuevistis, et ideo quos manducare videritis, ex indigentia id fieri suspicamini, qui ex vestra consuetudine metimini quod videtis : hoc est, « visu vestro videbatis. »

Caput XII. — *Manducandi potestas post resurrectionem erit, sicut in Christo, non necessitas.* — 12. Quid ergo, Fratres mei? « Scimus, » sicut dicit Apostolus, « quia Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur. Quod enim mortuus est, peccato mortuus est semel : quod autem vivit, vivit Deo. » (*Rom.*, VI, 9, 10.) Si ergo ille jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur : sic nos resurrecturos speremus, ut in eo statu semper simus, in quem resurgendo mutabimur. Manducandi autem et bibendi etiamsi potestas erit, necessitas non erit. Erat autem tunc cur hoc faceret Dominus, quia erant adhuc in carne quibus vellet congruere, quibus etiam cicatrices ostendere voluit. Non enim qui fecit oculos cæci, quos in matris utero non acceperat, sine cicatricibus resurgere non valebat. Qui si vellet ipsius carnis suæ mortalem indigentiam ante mortem ita commutare, ut non haberet aliquam necessitatis inopiam, posset utique : in manu enim habebat, quia Deus erat in carne, et omnipotens Filius, sicut omnipotens Pater. Nam et ipsam carnem suam ante mortem mutavit in quod voluit. In monte quippe cum discipulis cum esset, sicut sol splenduit vultus ejus. (*Matth.*, XVII.) Hoc autem potestate fecit, osten-

même, s'il le voulait. « J'ai le pouvoir, dit-il, de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre, personne ne me la ravit. » (*Jean,* x, 18.) Cette puissance d'échapper à la mort, s'il l'eût voulu, était grande, mais bien plus grande est la miséricorde qui l'a déterminé à mourir pour nous. Car il a fait par miséricorde ce dont il aurait pu s'affranchir par un acte de sa puissance, pour établir notre foi sur le solide fondement de sa résurrection. Il a consenti à ce que ce qu'il avait pris pour nous de mortel fût soumis à la mort, parce que nous devions mourir nous-mêmes, et il a voulu ressusciter à une vie immortelle pour nous assurer l'espérance de l'immortalité. Aussi voyez, avant sa mort, il est écrit non-seulement qu'il mangea et qu'il but, mais qu'il eut faim et soif, tandis qu'après sa résurrection, les évangélistes nous disent qu'il mangea et qu'il but, mais non qu'il eut encore faim et soif (*Luc,* xxiv, 43; *Matth.*, iv, 2); car un corps qui ne devait plus mourir ne devait plus ressentir les nécessités d'une chair corruptible, ni avoir besoin de nourriture, il avait simplement le pouvoir de manger. Ce fut de la part du Sauveur un acte de condescendance, qui avait pour but non de subvenir aux besoins de la chair, mais de persuader la vérité de son corps.

Chapitre XIII. — *Dans quel sens faut-il entendre que la chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu.* — 13. Contre une vérité aussi évidente, il en est qui soulèvent une difficulté qu'ils appuient sur un texte de l'Apôtre; voici ce qu'ils opposent à notre argumentation. Non, disent-ils, la chair ne ressuscitera point, car si elle ressuscitait, elle posséderait le royaume de Dieu; or, l'Apôtre dit ouvertement : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu; » (I *Cor.*, xv, 50) ce sont, en effet, les paroles que vous avez entendues pendant la lecture de l'apôtre saint Paul. Nous affirmons que la chair ressuscite, et l'Apôtre nous crie : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu. » Notre enseignement est-il donc contraire à celui de l'Apôtre, ou l'enseignement de l'Apôtre est-il opposé à l'Evangile? L'Evangile nous atteste avec une autorité toute divine que « le Verbe s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous. » (*Jean,* i, 14.) S'il s'est fait chair, il s'est fait chair véritable, car une chair non véritable ne serait pas une chair. La chair de Marie était une chair réelle et véritable, ainsi en est-il de la chair que Jésus-Christ a prise dans son sein. Or, cette chair véritable a été arrêtée, flagellée, souffletée, attachée à la croix, cette chair véritable est morte, elle a été ensevelie, cette chair véritable est ressuscitée. Les cicatrices rendent ici témoignage, les disciples la virent de leurs yeux, et leur étonnement les fait hésiter, il faut qu'ils le touchent de leurs mains pour bannir le doute de leur es-

dere volens quia et ipsam carnem suam posset ab omni indigentia commutare, ut non moreretur si nollet. « Potestatem, inquit, habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Nemo eam tollit a me. » (*Joan.*, x, 18.) Potestas hæc magna, qua posset et non mori : sed major misericordia, qua voluit mori. Ad hoc enim fecit per misericordiam, quod posset et non facere per potestatem, ut nobis constitueret fundamentum resurrectionis : ut illud quod propter nos mortale portabat et moreretur, quia morituri sumus; et ad immortalitatem resurgeret, ut immortalitatem speremus. Ideoque ante mortem non solum scriptum est quia manducavit et bibit, sed etiam quia esurivit et sitivit : post resurrectionem tantum quia et manducavit et bibit, non autem quia esurivit et sitivit (*Luc.*, xxiv, 43; *Matth.*, iv, 2); quia in corpore non amplius morituro non erat illa indigentia corruptionis, ut esset necessitas refectionis, sed erat potestas edendi. Factum est causa congruendi, non ut subveniretur inopiæ carnis, sed ut suaderetur veritas corporis.

Caput XIII. — *Quæstio, quomodo caro et sanguis non possidebit regnum Dei.* — 13. Adversus hanc tantam evidentiam, nonnulli nobis ex Apostolo faciunt quæstionem : contra istam quippe disputationem, vide quid objiciunt. Non, inquiunt, resurget caro : si enim resurget, possidebit regnum Dei : aperte autem dicit Apostolus : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit. » (I *Cor.*, xv, 50.) Audistis, cum Apostolus legeretur. Dicimus carnem resurgere, et clamat Apostolus : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit. » Ergo contra Apostolum prædicamus, aut ipse contra Evangelium prædicavit? Evangelium divina voce testatur : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Joan.*, i, 14.) Si caro factum est, vera caro factum est. Nam si non vera caro, nec caro. Sicut vera caro Mariæ, vera caro Christi, quæ inde suscepta est. Hæc vera caro comprehensa, flagellata, colaphizata, suspensa; hæc vera caro mortua, hæc vera caro sepulta est; hæc vera caro a morte etiam resurrexit. Reddunt testimonia cicatrices : vident oculi discipulorum, et adhuc fluc-

prit. Et ce serait à une vérité aussi clairement établie, dont Jésus-Christ a voulu bien convaincre ses disciples qui devaient la prêcher par toute la terre, c'est à une vérité aussi évidente que seraient contraires ces paroles de l'Apôtre : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu ? »

Solution de cette difficulté. Première explication de ces paroles de l'Apôtre. — 14. Nous pourrions résoudre cette difficulté de la manière suivante, et répondre ainsi à nos vains contradicteurs ; nous donnerons d'abord cette solution, parce qu'elle est plus courte, et nous examinerons ensuite avec plus de soin la raison de ces paroles de l'Apôtre. Voici donc d'abord la réponse la plus facile. Que lisons-nous dans l'Evangile ? Que Jésus-Christ est ressuscité avec le même corps qui avait été enseveli, qu'on a vu ce corps, qu'on l'a touché, et qu'il a dit lui-même à ses disciples qui s'imaginaient que c'était un esprit : « Touchez, et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » (*Luc,* XXIV, 39.) Que dit, au contraire l'Apôtre ? « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu. » J'admets ces deux témoignages, et je n'ai garde de dire qu'ils sont contradictoires, pour ne pas combattre à mon tour contre l'aiguillon. Voici donc, je le répète, une solution facile et courte que je puis donner : L'Apôtre a dit : « La chair et le sang ne pourront posséder l'héritage du royaume des cieux. » Rien n'est plus juste, car le propre de la chair n'est pas de posséder, mais d'être elle-même possédée. Votre corps, en effet, ne possède rien, c'est votre âme qui fait acte de possession par le moyen de votre corps. Si donc la chair ressuscite, non pour posséder, mais pour être sous la possession d'un autre, qu'y a-t-il d'étonnant que la chair et le sang ne puissent posséder le royaume des cieux, puisqu'ils seront eux-mêmes sous la possession d'un autre ? La chair possède cependant, mais ceux qui font partie du royaume du démon, et non du royaume de Dieu, et qui sont esclaves des voluptés charnelles. Aussi que dit le Seigneur après avoir guéri le paralytique qu'on lui avait apporté sur un lit? « Prenez votre lit, et retournez dans votre maison. » (*Marc,* II, 11.) Une fois sa paralysie guérie, il est maître de son corps, et le conduit où il veut, ce n'est point son corps qui le porte, c'est lui bien plutôt qui porte son corps. Il est évident qu'après la résurrection, la chair n'aura plus de ces attraits voluptueux qui, par leurs flatteries et leurs séductions, entraînent l'âme comme malgré elle, triomphent trop souvent de ses résistances, et lui arrachent cet aveu : « Je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi

tuat admiratio ; compalpat manus, ne dubitet animus. Contra tantam evidentiam, Fratres, quam hoc modo voluit Dominus noster Jesus Christus persuadere discipulis eam per orbem terrarum prædicaturis, contra hanc evidentiam pugnare videtur Apostolus, dicens : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit ? »

Solvitur quæstio. Prima expositio Apostoli. — 14. Possemus hanc quæstionem ita solvere, et resistere vanis calumniatoribus : verumtamen et sic solvetur, quomodo potest cito responderi, et diligentius, quod ait Apostolus, considerabimus unde sit dictum. Dico ergo quomodo possimus facillime respondere. Quid habet Evangelium ? Quod resurrexit Christus in eo corpore, quo sepultus est : quia visus, quia contrectatus est, quia discipulis ait putantibus quod spiritus esset : « Palpate, et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. » (*Luc.*, XXIV, 39.) Quid contra Apostolus ? « Caro et sanguis, inquit, regnum Dei non possidebunt. » Amplector utrumque, nec dico ista pugnantia, ne ego ipse contra stimulum pugnem. Quomodo ergo amplector utrumque ? Cito, ut dixi, possem sic respondere : Apostolus ait : « Caro et sanguis regnum Dei hæreditate possidere non possunt. » Recte dixit ; non est enim carnis possidere, sed possideri. Non enim corpus tuum aliquid possidet, sed anima tua per corpus possidet, quæ ipsum etiam corpus possidet. Si ergo sic resurgit caro, ut habeatur, non habeat ; ut possideatur, non possideat : quid mirum si caro et sanguis regnum Dei non possidebit, quia utique possidebitur ? Nam eos possidet caro, qui non sunt regnum Dei, sed regnum diaboli, et ideo subditi sunt voluptatibus carnis. Unde et ille paralyticus grabato portabatur : sed sanato Dominus ait : « Tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. » (*Marc.*, II, 11.) Sic ergo paralysi sanata tenet carnem suam, et ducit quo vult : non quo non vult a carne ipse trahitur, et portat potius corpus, quam portatur a corpore. Manifestum est quod in illa resurrectione non habebit caro illecebrarum tractum, ut ducat animam per quasdam titillationes atque blanditias, quo anima non vult, et plerumque superatur, dicens : « Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivum me ducentem in lege peccati, quæ est in membris meis. » (*Rom.*, VII, 23.) Adhuc portatur grabato paralyticus, nondum por-

de mon esprit, et qui me tient captif sous la loi du péché qui est dans mes membres. » (*Rom.*, VII, 23.) Le paralytique est encore porté sur son lit, il ne le porte pas encore, qu'il s'écrie donc : « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? » Et il entendra cette réponse : « La grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Lors donc que nous serons ressuscités, ce n'est pas la chair qui nous portera, c'est nous qui porterons la chair. Si nous la portons, nous la posséderons; si nous la possédons, nous ne serons plus sous sa possession ; car une fois affranchis du joug du démon, nous faisons partie du royaume de Dieu, et dans ce sens la chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu. Silence donc à ces calomniateurs qui sont véritablement eux-mêmes chair et sang, et ne peuvent avoir que des pensées charnelles. C'est de ces hommes qui persévèrent à suivre les inspirations d'une prudence toute charnelle, et qui méritent par là d'être appelés chair et sang que l'Apôtre a pu dire justement : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu. » On peut donc résoudre ainsi cette difficulté, parce que si ces hommes qui sont appelés chair et sang, et dont l'Apôtre dit dans un autre endroit : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, » ne se convertissent pas à la vie spirituelle, et ne mortifient point par l'esprit les œuvres de la chair, ils ne pourront posséder le royaume de Dieu.

CHAPITRE XIV. — *Explication plus véritable des paroles de l'Apôtre.* — 15. Cependant, me dira-t-on, qu'a voulu réellement dire l'Apôtre? Le sens le plus vrai est celui qui ressort du contexte. Ecoutons-le donc de préférence, ce grand Apôtre, et jugeons le vrai sens de ses paroles par tout l'ensemble du contexte : « Le premier homme est le terrestre, formé de la terre, nous dit-il; le second est le céleste, qui vient du ciel. Tel homme terrestre, tels sont les hommes terrestres, et tel homme céleste, tels aussi les hommes célestes. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste. Or, je vous le déclare, mes frères, la chair et le sang ne possèdent point le royaume de Dieu, et la corruption ne possédera point l'incorruptibilité. » (I *Cor.*, XV, 47, etc.) Reprenons ce passage en détail : « Le premier homme, dit l'Apôtre, est le terrestre, formé de la terre ; le second est le céleste, qui vient du ciel. Tel qu'est l'homme terrestre, tels sont les hommes terrestres, » c'est-à-dire qu'ils sont tous assujettis à la mort, « et tel qu'est l'homme céleste, tels sont les hommes célestes, » c'est-à-dire qu'ils ressusciteront tous. L'homme céleste est déjà ressuscité, et il est monté aux cieux; dès maintenant, nous lui sommes incorporés par la foi, pour qu'il soit

tat : exclamet ergo : « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? » Respondeatur : « Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. » Cum ergo resurrexerimus, non nos caro portabit, sed nos eam portabimus : si nos portabimus, nos eam possidebimus : si nos eam possidebimus, non ab ea possidebimur : quia liberati a diabolo regnum Dei sumus : atque ita caro et sanguis regnum Dei non possidebit. Ergo calumniatores illi conticescant, qui vere sunt caro et sanguis, et nihil possunt nisi carnaliter cogitare. Quia etiam de illis in eadem prudentia carnis perseverantibus, unde caro et sanguis merito appellantur, recte dici potuit : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt. » Etiam hoc modo solvatur hæc quæstio : quia tales homines, qui caro et sanguis appellantur, (de talibus enim etiam Apostolus dicit : « Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem ;) (*Ephes.*, VI, 12) si non se ad spiritalem vitam converterint, et spiritu facta carnis mortificaverint, regnum Dei possidere non poterunt.

CAPUT XIV. — *Verior Apostoli sensus.* — 15. Verumtamen quid ait Apostolus dixerit aliquis. Ille enim verior sensus est, qui circumstantia lectionis aperitur. Itaque ipsum potius audiamus, et ex tota quæ circa est contextione Scripturæ, quid in eo loco intelligi voluerit, videamus. Sic enim ait : « Primus homo de terra, terrenus; secundus homo de cœlo. Qualis terrenus, tales et terreni ; et qualis cœlestis, tales et cœlestes. Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem ejus qui de cœlo est. Hoc autem dico, fratres, quia caro et sanguis regnum Dei non possidebit, neque corruptio incorruptionem. » (I *Cor.*, XV, 47, etc.) Singula ergo videamus. « Primus homo, inquit, de terra, terrenus; secundus homo, de cœlo. Qualis terrenus, tales et terreni, » id est, omnes morituri : « et qualis cœlestis, tales et cœlestes, » id est, omnes resurrecturi. Jam enim cœlestis homo resurrexit, et ascendit in cœlum : cui per fidem nunc incorporamur, ut sit ipse caput nostrum; membra autem ordine suo sequantur caput suum, et quod præmonstratum est in capite, tem-

véritablement notre chef. Les membres suivront un jour leur chef, et ce qui s'est accompli visiblement dans le chef s'accomplira en son temps dans les membres. En attendant, nous conservons cette espérance par la foi dans notre cœur, afin de parvenir, lorsque le temps sera venu, à la réalité du bonheur qui nous est promis. En effet, le même Apôtre dit dans un autre endroit : « Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; ayez du goût pour les choses d'en haut, et non pour celles d'en bas. » (*Coloss.*, III, 1, 2.) De même donc qu'on peut dire de nous que nous sommes ressuscités avec Jésus-Christ par la foi, bien que nous ne soyons pas encore ressuscités comme lui dans nos corps; ainsi nous commande-t-il de porter en attendant l'image de l'homme céleste, c'est-à-dire qui est dans les cieux.

Comment Jésus-Christ est l'homme céleste venant des cieux. — 16. Si l'on demande pourquoi de ces deux hommes, saint Paul, parlant du second, ne dit pas qu'il est dans le ciel, mais du ciel, bien que Notre-Seigneur ait pris son corps de la terre, puisque Marie est comme nous la fille d'Adam et d'Eve ; je répondrai qu'il faut se rappeler que la dénomination d'homme terrestre vient ici de la concupiscence ; car la passion qui, par l'union de l'homme et de la femme, donne naissance aux hommes, est toute terrestre, et de cette naissance ils contractent de leurs parents le péché originel. Mais aucune passion de ce genre n'eut part à la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge ; aussi, bien que sa chair soit tirée de la terre, comme l'Esprit saint nous le donne à entendre dans ces paroles : «La vérité s'est levée de terre; » (*Ps.* LXXXIV, 12) il n'est cependant pas appelé homme terrestre, mais homme céleste et venant du ciel. Si, en effet, sa grâce a permis à ses fidèles de dire comme l'Apôtre : « Notre vie est dans les cieux, » (*Philip.*, III, 20) combien plus Celui en qui jamais il n'y eut aucun péché mérite-t-il le nom d'homme céleste et venant du ciel ? C'est par suite de son péché qu'il a été dit à l'homme : « Tu es terre, et tu retourneras en terre. » (*Gen.*, III, 19.) Il est donc on ne peut plus juste d'appeler homme céleste Celui dont la vie n'a jamais quitté les cieux, bien que le Fils de Dieu, en se faisant homme, ait pris un corps de la terre, c'est-à-dire la nature de serviteur : « Car personne n'est monté au ciel que Celui qui en est descendu. (*Jean*, III, 13.) Tous les autres à qui il daigne l'accorder, montent également, ou plutôt sont soulevés par sa grâce jusqu'au ciel ; mais alors même c'est lui qui monte parce qu'ils deviennent son propre corps, et dans ce sens nul autre que lui ne monte au ciel. Ce grand mystère de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise se trouve exposé dans ces paroles que

pore suo demonstretur in membris : modo autem hoc fide portemus, ut ad ipsam rem et speciem suo tempore veniamus. Sic enim alio loco dicit : « Si autem resurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. » (*Coloss.*, III, 1, 2.) Sicut ergo cum in nobismetipsis nondum surreximus, sicut Christus in corpore, per fidem tamen cum Christo resurrexisse nos dicimur : ita imaginem cœlestis hominis, id est, qui jam in cœlis est, fide interim portare nos jubet.

Christus quomodo homo de cœlo cœlestis. — 16. Si quis autem quærit cur hominem secundum non in cœlo dixerit, sed de cœlo, cum et ipse Dominus de terra corpus acceperit, quia utique Maria ex Adam et Eva erat progenita; intelligat terrenum hominem secundum terrenam concupiscentiam dictum : et quoniam affectus ille terrenus est, quo per concubitum maris et feminæ nascuntur homines, trahentes etiam ex parentibus originale peccatum ; corpus autem Domini nullo tali affectu ex utero virginali creatum est, quamvis de terra Christus assumpserit carnem, quod intelligitur Spiritus sanctus significare, dicens : « Veritas de terra orta est; » (*Psal.* LXXXIV, 12) non tamen terrenus, sed cœlestis homo, et de cœlo dicitur. Si enim suis hoc fidelibus per gratiam præstitit, ut recte dicat Apostolus : « Nostra enim conversatio in cœlis est : » (*Philipp.*, III, 20) quanto magis ipse cœlestis homo, et de cœlo dicendus est, in quo nullum unquam peccatum fuit? Propter peccatum enim dictum est homini : « Terra es, et in terram ibis. » (*Gen.*, III, 19.) De cœlo ergo cœlestis homo ille rectissime dicitur, cujus conversatio de cœlo nunquam recessit : quamvis Dei Filius etiam hominis filius factus de terra corpus assumpserit, id est, formam servi. Non enim ascendit, nisi qui descendit. (*Joan.*, III, 13.) Quia etsi cæteri, quibuscumque donaverit ascendunt, vel potius ejus gratia levantur in cœlum, etiam sic ipse ascendit, quia corpus ejus fiunt ; et secundum hoc unus ascendit : quoniam sacramentum magnum in Christo et Ecclesia exponit Apostolus, quo scriptum est : « Et

rappelle l'Apôtre : « Ils seront deux dans une seule chair. » (*Ephés.*, v, 31.) C'est ce qu'exprime également le Sauveur, quand il dit : « C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. » (*Matth.*, xix, 6.) Ainsi donc personne n'est monté au ciel sinon Celui qui est descendu du ciel, le fils de l'homme qui est au ciel. » (*Jean*, iii, 13.) Notre-Seigneur ajoute : « Qui est au ciel, » pour écarter l'idée qu'il aurait quitté le ciel lorsqu'il se manifestait aux regards des hommes sous une forme humaine et un corps terrestre. « De même donc que nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons l'image de Celui qui vient du ciel. » Portons-la dès maintenant par la foi, puisque nous sommes déjà ressuscités avec lui par la foi. C'est ainsi que nous aurons notre cœur élevé sur ces hauteurs où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; que nous chercherons, que nous goûterons, non les choses de la terre, mais les choses du ciel.

Chapitre XV.—*Ce qui s'est accompli premièrement en Jésus-Christ s'accomplira également en nous par la résurrection. La chair et le sang prises pour la corruption.* — 17. Or, l'Apôtre parlait ici de la résurrection des corps, car il s'était proposé cette objection : « Mais, me dira quelqu'un, comment les mortels ressuscitent-ils, et avec quel corps reviendront-ils ? » (I *Cor.*, xv, 35.) C'est pour cela qu'il avait dit plus bas : « Le premier homme est le terrestre formé de la terre; le second est le céleste qui vient du ciel. Tel qu'est l'homme terrestre, tels sont les hommes terrestres; et tel homme céleste, tels aussi les hommes célestes, » et qu'il nous donne ainsi l'espérance de voir s'accomplir dans notre corps ce qui s'est accompli d'abord dans le corps de Jésus-Christ, et de nous faire persévérer par la foi dans cette espérance qui n'est pas encore réalisée pour nous. C'est dans cette même pensée qu'il ajoute : « De même que nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de Celui qui vient du ciel. » L'Apôtre veut encore détourner de notre esprit cette idée que notre vie après la résurrection serait semblable à la vie corruptible qui l'a précédée, et il ajoute aussitôt : « Or, je vous le déclare, mes frères, que la chair et le sang ne pourront posséder l'héritage du royaume de Dieu. » Il veut même nous faire bien comprendre ce qu'il entend par la chair et le sang ; ce n'est point à la nature elle-même du corps, mais à la corruption qu'il donne le nom de chair et de sang ; corruption qui n'existera plus alors. En effet, un corps affranchi de la corruption ne peut, à proprement parler, être appelé chair et sang, c'est simplement un corps. Si c'est encore de la chair, elle est corruptible et mortelle ; si elle n'est pas assujettie à la mort, elle n'est plus corruptible ; si donc elle conserve sa forme tout incorruptible qu'elle est, ce n'est plus le nom de chair, mais celui de corps qui lui convient ;

erunt duo in carnem unam. » (*Ephes.*, v, 31.) Unde etiam dicitur : « Igitur non jam duo, sed una caro. » (*Matth.*, xix, 6.) Quapropter « nemo ascendit in cœlum, nisi qui de cœlo descendit, filius hominis qui est in cœlo. » (*Joan.*, iii, 13.) Propter hoc enim addidit, « qui est in cœlo, » ne quisquam ejus conversationem de cœlo recessisse arbitraretur, cum per terrenum corpus in terra hominibus appareret. Ergo « sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem ejus qui de cœlo est, » interim fide, per quam etiam cum illo resurreximus : ut et sursum cor habeamus, ubi Christus est in dextera Dei sedens ; et ideo quæ sursum sunt quæramus, atque sapiamus, non quæ super terram.

Caput XV. — *Hoc nobis resurrectione præstandum, quod in Christo præcessit. Caro et sanguis pro corruptione.* — 17. Sed quia de resurrectione corporis agebat : nam ita proposuerat : « Sed dicit aliquis : Quomodo resurgunt mortui? quo autem corpore veniunt? » (I *Cor.*, xv, 35) et propterea dixerat : « Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo. Qualis terrenus, tales et terreni, et qualis cœlestis, tales et cœlestes : » (*Ibid.*, 47, etc.) ut hoc speremus in nostro corpore futurum, quod in Christi corpore præcessit ; atque hoc quanquam nondum re ipsa percepimus, interim fide teneamus. Ideo subjunxerat : « Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem ejus qui de cœlo est. » Ne ad talia nos resurrecturos crederemus, qualia secundum primum hominem corruptibiliter agebamus, subjecit statim : « Hoc autem dico, fratres, quia caro et sanguis regnum Dei hæreditate possidere non possunt. » Atque ostendere volens quid dixerit carnem et sanguinem, quia non ipsam speciem corporis, sed corruptionem significat nomine carnis et sanguinis, quæ corruptio tunc non erit. Corpus enim sine corruptione, non proprie dicitur caro et sanguis, sed corpus. Si enim caro est, corruptibilis atque mortalis est : si autem jam non moritur, jam non corruptibilis ; et ideo sine corruptione manente specie, non

et si on lui donne encore le nom de chair, c'est dans un sens impropre, et par une espèce d'analogie. C'est ainsi que, par analogie nous pouvons dire en parlant des anges qui ont apparu aux hommes sous une forme humaine, qu'ils avaient une chair bien qu'ils n'aient pas été revêtus d'une chair, mais d'un corps, parce qu'ils n'étaient point assujettis à la corruption. Ainsi donc, comme nous pouvons, par analogie, appeler chair un corps qui n'est plus soumis à la corruption, l'Apôtre a pris le plus grand soin de nous expliquer ce qu'il entend par la chair et le sang; c'est-à-dire non la nature de la chair, mais la corruption de la chair, et il ajoute immédiatement : « Ni la corruption ne possédera en héritage l'incorruptibilité. » Donc, lorsque j'ai dit : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu, » j'ai voulu dire que « la corruption ne pourrait posséder l'incorruptibilité. »

Comment notre corps pourra-t-il être dans le ciel, si la corruption n'y a point d'accès. Les actions ne seront plus les mêmes après la résurrection. Erreur des Juifs et des Sadducéens sur la résurrection. Nous ressusciterons pour vivre de la vie des anges. — 18. On pourrait encore objecter : Si la corruption ne peut posséder l'incorruptibilité, comment notre corps pourra-t-il entrer dans le ciel? Ecoutez ce qui suit. L'Apôtre semble supposer cette objection : Que dites-vous donc? Est-ce donc en vain que nous avons cru la résurrection de la chair? S'il est vrai que la chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu, à quoi nous sert d'avoir cru que Notre-Seigneur est ressuscité des morts avec le même corps dans lequel il est né et a été crucifié, qu'il est monté au ciel en présence de ses disciples, et qu'il a crié du haut du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » (*Act.*, IX, 4.) C'est la pensée qui se présente à l'esprit de saint Paul, de ce bienheureux apôtre, qui ressentait une si tendre charité pour les enfants qu'il avait engendrés à Jésus-Christ par l'Evangile, et qu'il enfantait de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il les vît porter par la foi l'image de Celui qui vient du ciel. Il ne voulait pas les laisser persévérer dans cette erreur funeste, qu'ils se livreraient encore dans la vie éternelle aux actes de la vie présente, au plaisir de boire et de manger, de se marier, de procréer des enfants, car ce sont là les actes, non pas de la chair prise dans sa nature, mais de la corruption de la chair. Or, le Seigneur lui-même, comme je vous le disais, nous enseigne formellement dans le passage de l'Evangile dont vous venez d'entendre la lecture, qu'après la résurrection, nous serons affranchis de tous ces actes de la corruption. Les Juifs croyaient à la résurrection, il est vrai,

jam caro, sed corpus dicitur : et si dicitur caro, non jam proprie dicitur, sed propter quamdam speciei similitudinem. Sicut possumus forte propter eamdem similitudinem, etiam Angelorum carnem dicere, cum sicut homines apparuerunt hominibus; cum essent corpus, non caro : quia corruptionis indigentia non inerat. Quia ergo possumus secundum similitudinem carnem appellare etiam corpus quod jam non corrumpitur, secutus sollicitus Apostolus exponere voluit quid dixerit carnem et sanguinem : quia secundum corruptionem hoc dixit, non secundum speciem : et subjecit statim : « Neque corruptio incorruptionem hæreditate possidebit : » tanquam diceret : Quod dixi : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit; » hoc dixi, quoniam « corruptio incorruptionem non possidebit. »

Quomodo in cœlo erit corpus nostrum, si non erit ibi corruptio. Carnis non erunt eadem opera post resurrectionem. Judæorum et Sadducæorum error de resurrectione. Resurrectio ad vitam Angelorum. — 18. Et ne quisquam diceret : Si ergo incorruptio a corruptione non potest possideri, quomodo ibi erit corpus nostrum? Audite quod sequitur. Quasi enim diceretur Apostolo : Quid est ergo quod dicis? frustra ne credidimus carnis resurrectionem? Si caro et sanguis regnum Dei non possidebit, frustra credidimus resurrexisse Dominum nostrum a mortuis in corpore in quo natus et crucifixus est, in eo ascendisse in cœlum coram oculis discipulorum suorum, de quo cœlo ad te clamavit : « Saule, Saule, quid me persequeris? » (*Act.*, IX, 4.) Occurrit hoc Paulo sancto et beato Apostolo, et pia caritate parturienti filios suos in Christo per Evangelium genitos, quos adhuc parturiebat donec Christus in eis reformaretur, id est, donec portarent per fidem imaginem ejus qui de cœlo est. Nolebat enim eos in ea ruina remanere, ut arbitrarentur se talia facturos in regno Dei, in illa æterna vita, qualia faciebant in hac vita, in voluptatibus manducandi et bibendi, nubendi, uxores ducendi, et eos carnaliter generandi : hæc enim opera corruptio carnis habet, non ipsa species carnis. Jam ergo quia non ad talia resurrecturi sumus, præscripsit, ut jamdudum dixeram, Dominus in Evangelica lectione, quæ modo recitata est. Judæi enim resurrectionem quidem credebant carnis, sed

mais une résurrection qui leur rendrait une vie semblable à la vie présente; et avec ces pensées charnelles, ils ne pouvaient répondre à cette objection des Sadducéens : Au jour de la résurrection, à qui appartiendra la femme que sept frères ont épousée successivement, chacun pour donner des enfants à son frère mort sans postérité ? (*Matth.*, XXII, 23.) Les Sadducéens formaient parmi les Juifs une secte qui ne croyait pas à la résurrection. Or, les Juifs balançaient, hésitaient devant cette question des Sadducéens, et ils ne pouvaient y répondre, parce qu'ils pensaient que le royaume de Dieu pouvait être possédé par la chair et le sang, c'est-à-dire l'incorruptibilité par la corruption. La vérité vint au milieu d'eux, les Sadducéens trompés et trompeurs l'interrogent, et proposent cette question au Seigneur. Or, le Seigneur qui savait parfaitement ce qu'il devait répondre, qui voulait nous amener à croire ce que nous ignorions, leur fait, avec toute l'autorité de sa divine majesté, une réponse que nous devons admettre comme une vérité de foi. L'Apôtre nous a expliqué cette réponse autant que Dieu lui en a fait la grâce, et c'est à nous de la comprendre dans la mesure de nos forces. Que répond donc le Sauveur aux Sadducéens? « Vous êtes dans l'erreur, ne sachant ni les Ecritures ni la puissance de Dieu ; car, au jour de la résurrection, les hommes n'auront plus de femmes, ni les femmes de maris, mais ils ne mourront plus, mais ils seront comme les anges de Dieu. » (*Matth.*, XXII, 29, 30.) Que la puissance de Dieu est grande! Pourquoi les hommes n'auront-ils plus de femmes, ni les femmes de maris ? Parce qu'ils ne seront plus soumis à la mort. Il n'y a de successeurs que là où il y a des prédécesseurs. Il n'y aura donc dans le ciel aucun vestige de corruption. Le Seigneur a voulu passer successivement par tous les âges, depuis la première enfance jusqu'à la jeunesse, parce qu'il était encore revêtu d'une chair mortelle, mais depuis qu'il est ressuscité à l'âge où il a été enseveli, irons-nous croire qu'il vieillisse dans le ciel? « Ils seront donc, dit-il, comme les anges de Dieu. » Il dissipe l'erreur des Juifs, et réfute en même temps l'objection des Sadducéens; car les Juifs, tout en croyant la résurrection des morts, n'avaient qu'une idée grossière et charnelle des actes qui seraient propres aux corps ressuscités. « Ils seront, dit-il, comme les anges de Dieu. » Telle est la preuve qu'il tire de la puissance de Dieu ; voici celle qu'il emprunte aux Ecritures : « Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu les paroles que Dieu a dites à Moïse du milieu du buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob? Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants. » (*Ibid.*, 31, 32.)

talem futuram putabant, ut ea vita esset in resurrectione, qualem in hoc sæculo gerebant; atque ita carnaliter cogitantes : Sadducæis respondere non poterant proponentibus de resurrectione quæstionem, cujus erit uxor mulier, quam septem fratres sibi succedentes habuerunt, cum vellet unusquisque fratri suo mortuo ex ejus uxore semen excitare. (*Matth.*, XXII, 23.) Sadducæi enim secta erat quædam Judæorum, quæ non credebat resurrectionem. Judæi ergo Sadducæis istam quæstionem proponentibus fluctuantes et hæsitantes respondere non poterant; quia regnum Dei a carne et sanguine, id est, incorruptionem a corruptione possideri posse arbitrabantur. Venit Veritas, interrogatur a deceptis et deceptoribus Sadducæis, proponitur illa quæstio Domino. Et Dominus qui sciret quid diceret, et quod nesciebamus credere nos vellet, respondet auctoritate majestatis suæ quod credamus. Apostolus autem exposuit quantum ei datum est : quod, quantum possumus, intelligamus. Quid ergo Dominus Sadducæis ? « Erratis, inquit, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei. In resurrectione enim neque nubunt, neque uxores ducunt; neque enim incipiunt mori, sed erunt æquales Angelis Dei. » (*Matth.*, XXII, 29, 30.) Magna virtus Dei. Quare non nubunt, neque uxores ducunt? Quia non incipient mori. Ibi enim successor, ubi decessor. Nulla ergo ibi talis corruptio. Et ille Dominus per ætates ab infantia usque ad juventutem cucurrit, quia carnis adhuc mortalis gerebat substantiam : posteaquam resurrexit in ætate in qua sepultus est, numquid credimus eum in cœlo senescere? Ergo « erunt, inquit, æquales Angelis Dei. » Abstulit de medio suspicionem Judæorum, refellit calumnias Sadducæorum : quia Judæi credebant quidem resurrecturos mortuos, sed ad quæ opera resurgerent, carnaliter sentiebant. « Erunt æquales, inquit, Angelis Dei. » Audisti de virtute Dei, audi etiam de Scripturis. « De resurrectione, inquit, non legistis, quomodo locutus sit Dominus ad Moysen de rubo, dicens : Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed vivorum. » (*Ibid.*, 31, 32.)

Chapitre XVI. — *Nous ressusciterons pour une vie incorruptible. La transformation de la chair dans un état plus parfait sera le privilége exclusif des bons.* — 19. Nous avons donc prouvé que nous ressusciterons, et le Seigneur lui-même nous a appris qu'après la résurrection nous mènerons la vie des anges ; mais dans quel état ressusciterons-nous, il nous le montre dans sa propre résurrection. Or, nos corps seront alors complétement affranchis de la corruption, c'est ce que l'Apôtre nous enseigne : « Je vous le déclare, mes frères, la chair et le sang ne pourront posséder l'héritage du royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité, » paroles où nous voyons clairement que, sous le nom de chair et de sang, il veut nous faire entendre la corruption de notre corps mortel et animal. Il résout ensuite une question qu'auraient pu lui adresser des auditeurs attentifs, car il avait beaucoup plus de sollicitude d'être compris de ses enfants, que les enfants n'en mettent à recueillir les paroles de leurs parents. Il ajoute donc : « Voici que je vous annonce un mystère. » O homme, qui que vous soyez, imposez silence à vos pensées. De ces paroles de l'Apôtre : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu, » vous aviez commencé à conclure que la chair de l'homme ne ressusciterait pas; mais prêtez l'oreille à ce qui suit, et corrigez la présomption de vos pensées : « Voici, dit-il, que je vous annonce un grand mystère. Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. » (I *Cor.*, xv, 51.) Que signifient ces paroles ? On peut changer en mal ou en bien. Or, l'Apôtre nous annonce un changement, mais nous ne voyons pas encore s'il sera suivi d'un état plus mauvais ; ou d'un état meilleur. Qu'il continue donc et nous explique sa pensée, pourquoi nous arrêter à nos conjectures ? Peut-être, en effet, l'autorité de l'Apôtre vous empêchera de tomber dans l'erreur où vous entraînent vos propres pensées, car il explique clairement la nature du changement dont il s'agit. Que dit-il, en effet? Dans ces paroles : « Tous nous ressusciterons, mais nous ne serons pas tous changés, » je vois que tous ressusciteront, les bons et les mauvais, examinons maintenant ceux qui seront changés, et nous comprendrons plus facilement si ce changement doit être en bien ou en mal. S'agit-il des méchants ? il sera en mal ; s'agit-il des bons? il sera en bien. « En un moment, dit saint Paul, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons changés. » (*Ibid.*, 52.) De ces paroles : « Et nous serons changés, » nous pouvons donc conclure que ce changement sera en mieux ; mais l'Apôtre n'a pas encore expliqué aussi clairement que possible, jusqu'à quel point nos

Caput XVI. — *Resurrectio ad vitam sine corruptione. Mutatio carnis in melius bonorum propria.* — 19. Quod ergo resurgamus, dictum est; et quoniam ad vitam Angelorum resurgimus, a Domino audivimus : in qua vero specie resurgamus, ipse ostendit in resurrectione sua. Quia vero ipsa species corruptionem non habebit, Apostolus dicit : « Hoc autem dico, Fratres, quia caro et sanguis regnum Dei hæreditate possidere non possunt ; neque corruptio incorruptionem hæreditate possidebit : » ut ostenderet nomine carnis et sanguinis corruptionem mortalis animalisque corporis se intelligere voluisse. Deinde solvit jam ipse quæstionem, quam possent ab eo solliciti auditores exquirere : quia sollicitior ipse de intellectu filiorum, quam filii sunt de verbis parentum. Subjungit ergo, et dicit : « Ecce mysterium vobis dico. » Quiescat cogitatio tua, o homo, quisquis es. Cœperas enim cogitare de verbis Apostoli, quod caro humana non resurgat, cum audires : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit : » sed præbe aurem consequentibus verbis, et corrigere præsumptionem cogitationis. « Ecce, inquit, mysterium dico vobis. Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. » (I *Cor.*, xv, 51.) Quid est hoc? Mutatio quippe aut in pejus est, aut in melius. Si ergo posita est mutatio, ut nondum videamus qualis erit, utrum in aliquid melius, an in aliquid deterius. Ergo sequatur, et ipse exponat : quid nobis est suspicari? Et fortasse humana suspicione labi in errorem te non permittit in conjecturas tuas Apostolica auctoritas, et hoc liquide exponit, cujusmodi mutationem velit intelligi. Quid ergo? Cum dixisset : « Omnes resurgemus, non tamen omnes immutabimur : » video omnes resurrecturos et bonos et malos ; sed qui immutabuntur, videamus; et hinc intelligamus mutationem, utrum in melius an in deterius sit futura. Si enim malorum est ista mutatio, in pejus; si autem bonorum, in melius erit. « In atomo, inquit, in ictu oculi, in novissima tuba. Canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. » (*Ibid.*, 52.) Jam ergo in melius erit ista mutatio, cum dicit : « Et nos immutabimur : » sed nondum expressum

corps ont à gagner à cette transformation ; il n'a pas dit encore en quoi consistera ce changement en mieux. En effet, lorsque nous passons de l'enfance à l'adolescence, on peut dire que nous passons d'un état moins bon à un état meilleur, puisque nous devenons moins faibles, bien que nous soyons encore faibles et mortels.

Chapitre XVII. — *Rapidité avec laquelle se fera la résurrection. Qu'est-ce que ce moment ou cet atome, considéré dans les corps, dans le temps.* — 20. Examinons en détail ces paroles de l'Apôtre. Il paraît difficile aux hommes que les morts ressuscitent, mais il est vraiment admirable de voir comment l'Apôtre dissipe sur ce point tous les doutes qui pourraient s'élever dans les cœurs des fidèles. Vous dites : Les morts ne ressuscitent point ; pour moi, j'affirme non-seulement qu'ils ressusciteront, mais que leur résurrection sera plus rapide et plus prompte que ne l'a été votre conception et votre naissance. Quel temps ne faut-il pas, en effet, pour que l'homme soit formé dans le sein de sa mère, pour s'y développer, pour naître et se fortifier par la suite des années ? Lui en faudra-t-il autant pour ressusciter ? Non, il ressuscitera dans un moment, dans un atome, dit l'Apôtre. Beaucoup d'entre vous ne savent pas ce que c'est qu'un atome. Le mot atome vient de τομὴ, qui veut dire section ; ἄτομος en grec signifie qu'on ne peut diviser. Ce mot atome s'emploie en parlant des corps et en parlant du temps. Appliqué à la matière, il signifie une partie qu'on prétend ne pouvoir diviser, un corps si petit qu'il n'est pas susceptible de division. Appliqué au temps, l'atome est un moment si court qu'il ne peut non plus être divisé. Ainsi, par exemple, car je veux être compris des esprits les plus lents, voici une pierre, divisez-la en plusieurs parties, puis divisez ces parties en parcelles, et ces parcelles en petits grains comme le sable, et ces grains de sable en poussière si fine que vous parveniez à un point où il vous soit impossible de diviser, voilà ce qu'est l'atome dans les corps. Si vous l'appliquez au temps, voici comme il faut l'entendre. L'année, par exemple, se divise en mois, les mois en jours, les jours en heures, et les heures peuvent encore se diviser en parties qui elles-mêmes sont encore susceptibles de division, jusqu'à ce que vous arriviez à une durée si courte, à un laps de temps si rapide qu'on ne puisse plus le prolonger d'un instant, si minime qu'il soit, ni par conséquent, le diviser. Les morts, disiez-vous, ne ressuscitent pas ; non-seulement ils ressusciteront, mais ils ressusciteront avec tant de rapidité, que la résurrection de tous les morts s'accomplira en un moment, dans un atome de temps.

Chapitre XVIII. — Pour mieux vous faire

est quantum exprimi oportuit, quo usque corpus nostrum commutatur in melius. Quid est ipsum melius, nondum dictum est. Nam et ab infantia in adolescentiam cum mutatur, potest dici in melius commutari, ubi etsi minus infirmum, adhuc tamen infirmum et mortale est.

Caput XVII. — *Celeritas resurrectionis. Atomus. Atomus in corpore. Atomus in tempore.* — 20. Ergo singula diligentius retractemus. « In atomo, inquit. » Difficile videtur hominibus resurgere mortuos : sed mirum est quemadmodum abstulerit Apostolus omnes ancipites difficultates de cordibus fidelium. Dicis tu : Non resurgunt mortui : ego non solum resurgere mortuum dico, sed tanta celeritate, quanta non conceptus et natus es. Quanta enim mora est, ut formetur homo in utero, ut perficiatur, ut nascatur, ut ætatum successione roboretur ? Numquid forte sic resurrecturus est ? Non : sed « in atomo, inquit. » Multi nesciunt quid sit atomus. Atomus dictus est a τομὴ, quod est sectio : ἄτομος Græce quod secari non potest. Sed dicitur atomus in corpore, dicitur in tempore. In corpore dicitur, si quid inveniri potest, quod quidem dividi non posse perhibetur, corpusculum aliquod tam minutum, ut jam non habeat ubi secari possit. Atomus autem in tempore momentum est breve, quod jam non habet ubi dividatur. Verbi gratia, ut possint etiam corda tardiora capere quod dico : lapis est ; divide eum in partes, et partes ipsas divide in lapillos, lapillos quidem in grana, veluti sunt arenæ, rursusque ipsa arenæ grana divide in minutissimum pulverem, donec si possit pervenias ad aliquam minutiam, qualis jam dividi non potest. Hæc est atomus in corporibus. In tempore vero sic intelligitur. Annus, verbi gratia, dividitur in menses, menses dividuntur in dies, dies adhuc in horas dividi possunt, horæ adhuc in partes horarum quasdam productiores, quæ admittunt divisiones, quo usque venias ad tantum temporis punctum, et quamdam momenti stillam, ut per nullam morulam produci possit, et ideo jam dividi non possit : hæc est atomus temporis. Dicebas ergo non resurgere mortuos : non solum resurgunt, sed tanta celeritate resurgunt, ut in atomo temporis futura sit omnium resurrectio mortuorum.

Caput XVIII. — Et exponens tibi atomi celeritatem, cum dixisset « in atomo, » adjunxit continuo, quan-

comprendre la rapidité de ce qu'il appelle un atome de temps, l'Apôtre nous fait connaître aussitôt quelle action, quel mouvement pourrait se produire pendant un instant si court. « En un clin d'œil, » ajoute-t-il. Il sait que le mot atome présentait quelque obscurité, et il a voulu en donner une explication plus claire et plus facile à comprendre. Qu'est-ce qu'un clin d'œil ? Est-ce le mouvement par lequel nous fermons ou nous ouvrons les yeux ? Non, mais saint Paul entend par là le jet des rayons visuels vers un certain objet (1). En effet, à peine avez-vous jeté un regard, que le rayon visuel est parvenu jusqu'au ciel, où nous contemplons le soleil, la lune, les étoiles et tous les astres, malgré la distance immense qui les sépare de la terre. Le dernier son de la trompette, c'est le dernier signal : « Car, ajoute l'Apôtre, la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons changés. » Il entend ici les fidèles et ceux qui ressusciteront les premiers à la vie éternelle. Ce changement qui est réservé aux justes et aux saints, sera donc non point en mal, mais en mieux.

Quel sera pour les saints le changement des corps après la résurrection. La chair et le sang sont comme les noms propres de la corruption et de la mortalité. — 21. Mais quel sera ce changement, et que signifient ces paroles : » Nous serons changés ? « Nos corps perdront-ils la forme qu'ils ont aujourd'hui, ou la corruption seulement, d'après ce que dit l'Apôtre : « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité. » (I *Cor.*, XV, 50.) Dans la crainte que ces paroles ne fissent désespérer de la résurrection de la chair, il ajoute : « Voici que je vous annonce un mystère : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. » (*Ibid.*, 51.) Il ne veut pas non plus nous laisser croire que ce changement nous mettra dans un état pire que le premier, et il ajoute encore : « Et nous serons tous changés. » Il lui reste donc à nous dire en quoi consistera ce changement. « Il faut, dit-il, que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. » (*Ibid.*, 53.) Si ce corps corruptible et mortel se revêt d'incorruptibilité et d'immortalité, la chair cessera donc d'être soumise à la corruption. Si la chair n'est plus corruptible, le nom de corruption ne sera plus attaché à la chair et au sang, ces noms eux-mêmes de chair et de sang n'existeront plus, parce que ce sont des noms propres à notre condition mortelle. S'il en est ainsi, la chair ressuscitera, et comme elle est transformée et qu'elle devient incorruptible, « la chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu. » Prétendrait-on que cette transformation ne concerne que ceux qui seront encore en vie au der-

(1) Voyez ci-dessus, sermon CCLXXVII, chapitre X.

tum fieri possit actionis ac motus in atomo temporis : « In ictu oculi » ait. Scivit enim obscure dixisse, « in atomo, » et planius dicere voluit quod facilius intelligeretur. Quid est ictus oculi? Non quo palpebris claudimus oculum vel aperimus : sed ictum dicit oculi emissionem radiorum ad aliquid cernendum. Mox enim ut conjeceris aspectum, emissus radius in cœlum pervenit, ubi solem et lunam et stellas et sidera contuemur, tam immenso intervallo a terra separata. Tubam vero novissimam, signum novissimum dicit. « Canet enim, inquit, tuba, et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. » Nos utique fideles dixit, et priores resurgentes ad vitam æternam. Ergo illa mutatio, quia piorum atque sanctorum est, in melius erit, non in deterius.

Immutatio sanctorum in resurrectione qualis erit. Caro et sanguis proprie corruptionis et mortalitatis nomina. — 21. Sed quæ est ista mutatio? quid est illud quod ait : « Immutabimur. » Species amittitur quæ nunc est, an sola corruptio, propter id quod dictum est : « Caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt, neque corruptio incorruptionem hæreditate possidebit ? » (I *Cor.*, XV, 50.) Quod ne auditorem moveret ad desperandam carnis resurrectionem, subjecit : « Ecce mysterium vobis dico : Omnes resurgemus, sed non omnes immutabimur. » (*Ibid.*, 51.) Et ne putaremus immutationem in pejus futuram : « Et nos, inquit, immutabimur. » Restat ergo ut dicat qualis immutatio futura sit. « Oportet enim hoc corruptibile, inquit, induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem. » (*Ibid.*, 53.) Si corruptibile hoc induetur incorruptione, et mortale hoc induetur immortalitate; jam non erit corruptibilis caro. Si ergo non erit corruptibilis caro, cessabit nomen corruptionis in carne et sanguine, cessabit etiam nomen proprium carnis et sanguinis; quia mortalitatis sunt ista nomina. Et si ita est, et caro resurget, et quia immutatur et fit incorrupta, « caro et sanguis regnum Dei non possidebit. » Quod si illam immutationem in eis aliquis intelligere

nier jour; c'est-à-dire que les morts ressusciteront, et que ceux qui vivent encore seront changés, et que l'Apôtre personnifie en lui ces derniers, lorsqu'il dit : « Et nous serons changés? » Nous devrons tirer la même conclusion, car cette incorruptibilité sera le propre de tous les corps ressuscités. Et après que ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et ce corps mortel l'immortalité, cette parole de l'Ecriture sera accomplie : La mort a été absorbée dans la victoire. O mort, où est ton ardeur au combat? O mort, où est ton aiguillon? Or, le corps cessant d'être mortel, ne peut plus s'appeler dans un sens propre « chair et sang, » qui sont des éléments terrestres, mais il conservera le nom de corps, auquel on peut donner le nom de corps céleste. C'est ce que nous enseigne l'Apôtre lorsqu'il établit la différence qui existe entre les corps charnels : « Toute chair, dit-il, n'est pas la même chair, mais autre est celle des hommes, autre celle des brebis, autre celle des poissons, autre celle des oiseaux, autre celle des reptiles. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres. » (*Ibid.*, 39, 40.) Certainement il n'aurait pas dit des chairs célestes, quoiqu'on puisse donner le nom de chairs à des corps, mais à des corps terrestres. En effet, toute chair est corps, mais tout corps n'est pas chair, non-seulement parce qu'on ne peut donner ce nom à un corps céleste, mais parce qu'il y a des corps même terrestres, comme le bois, la pierre, et d'autres semblables qui ne sont point des corps de chair. Dans ce sens, il est donc encore vrai de dire que la chair et le sang ne pourront posséder le royaume de Dieu, parce que la chair en ressuscitant sera transformée en un corps affranchi de toute corruption mortelle, et auquel ne conviendront plus les noms de chair et de sang.

CHAPITRE XIX. — *Erreur dans laquelle tombent certains esprits au sujet de la résurrection.* — 22. Renouvelez votre attention, mes frères, nous vous en conjurons, ce n'est point une chose qu'on puisse traiter légèrement, il s'agit de notre foi, qu'il faut prémunir non pas tant contre les païens, que contre certains hommes pervers qui veulent être appelés et paraître chrétiens. Du temps même des apôtres, il y avait des chrétiens qui prétendaient que la résurrection était déjà faite, et qui renversaient la foi de quelques-uns. C'est d'eux que saint Paul disait : « Ils se sont égarés touchant la vérité, disant que la résurrection est déjà faite, et ils ont subverti la foi de quelques-uns. » (II *Tim.*, II, 18.) C'est avec dessein que l'Apôtre ne dit pas : Ils se sont éloignés de la vérité, mais « ils se sont égarés touchant la vérité, » sans toutefois s'attacher à la vérité. La mort sera donc détruite, et elle cessera, pour ainsi dire, d'exister, et comme le dit l'Apôtre, « ce qui est mor-

voluerit, quos tunc adhuc vivos ille dies inventurus est; ut qui jam mortui erant, resurgant, qui autem adhuc vivunt, immutentur; ut eorum personam suscepisse credatur Apostolus, cum ait : « Et nos immutabimur : » eadem tamen ratio consequetur, quia illa incorruptio ad omnes utique pertinebit, « cum corruptibile hoc induet incorruptionem, et mortale hoc induet immortalitatem. Tunc fiet sermo qui scriptus est : Absorpta est mors in victoriam. Ubi est mors contentia tua? Ubi est mors aculeus tuus? » Corpus autem quod jam mortale non est, non proprie dicitur caro et sanguis, quæ terrena sunt corpora : sed corpus dicitur, quod jam cœleste dici potest. Sicut idem Apostolus cum diceret de carnium differentia : « Non omnis, inquit, caro eadem caro. Alia quidem est hominum, alia pecorum, alia piscium, alia volucrum, alia serpentium. Et corpora, inquit, cœlestia, et corpora terrestria. » (*Ibid.*, 39, 40.) Nullo modo autem diceret carnes cœlestes; quamvis carnes possint dici corpora, sed terrestria. Omnis enim caro corpus est : non autem omne corpus caro : non solum quia cœleste corpus non dicitur caro, sed etiam quædam ipsa terrestria, sicut ligna et lapides, et si quid ejusmodi est. Etiam sic ergo caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt : quia resurgens caro in tale corpus commutabitur, in quo jam non erit mortalis corruptio, et propterea nec carnis et sanguinis nomen.

CAPUT XIX. — *Error quorumdam circa veritatem resurrectionis.* — 22. Sed intendite, Fratres, rogamus vos; non est res parvi pendenda, de fide nostra agitur : cui non tam a paganis cavendum est, quam a quibusdam perversis, qui se Christianos dici et videri volunt. Non enim deerant etiam sub Apostolis, qui dicerent resurrectionem jam factam esse, et fidem quorumdam perverterent, de quibus Apostolus : « Qui circa veritatem, inquit, erraverunt, dicentes resurrectionem jam factam esse, et fidem quorumdam subverterunt. » (II *Tim.*, II, 18.) Non autem vacat quod non ait, a veritate aberraverunt, sed « circa veritatem, » non tamen veritatem tenuerunt. Mors ergo tollitur, et non erit quodam modo : sicut

tel sera absorbé par la vie. » (II *Cor.*, v, 4.) C'est ainsi qu'il est dit du Seigneur qu'il a englouti la mort? (I *Pierre,* III, 22.) La mort ne disparaîtra point en conservant toutefois une existence propre, mais elle cessera d'exister dans le corps qu'elle asservissait; vous verrez la forme de ce corps, vous la toucherez, vous y chercherez la corruption et la mortalité, et vous ne les trouverez plus. La corruption s'est-elle donc retirée dans quelque endroit? Non, mais elle a été mise à mort, anéantie sur le lieu même de ses triomphes. Aussi l'Apôtre après avoir dit : « Il faut que ce corps mortel revête l'incorruptibilité, et ce corps mortel l'immortalité, » ajoute : « Alors cette parole de l'Ecriture sera accomplie : La mort sera absorbée dans la victoire. O mort, où est ton ardeur au combat? O mort, où est ton aiguillon? » Et il ne dit pas : La mort s'est retirée dans sa victoire, mais : « Elle a été absorbée dans sa victoire. » Comment donc ces hommes se sont-ils égarés près de la vérité? En affirmant comme déjà faite une résurrection, et en niant la vérité d'une autre.

CHAPITRE XX. — *Deux résurrections, l'une de l'âme, l'autre du corps. Comment ressusciteront les corps des impies.* — 23. Il y a, en effet, une résurrection dont la foi est le principe, et dans ce sens, tout homme qui croit ressuscite en esprit, et cette résurrection spirituelle est un gage certain de la résurrection du corps. Ceux qui n'auront point eu part à cette résurrection spirituelle que produit la foi, ne ressusciteront point, pour obtenir cette transformation glorieuse de leurs corps, qui anéantira et absorbera toute corruption, mais pour souffrir dans leur être tout entier, dans leur corps comme dans leur âme. Les corps des impies leur seront rendus tout entiers, rien n'en sera retranché, mais ce sera pour leur supplice que Dieu leur rendra leur corps dans son intégrité, et une espèce de force et de consistance, mais de consistance corruptible; car dès que la douleur existe, on ne peut dire qu'il n'y ait point de corruption; et toutefois cette faiblesse ne succombera point sous le poids de la douleur, afin de perpétuer le règne de la douleur. Aussi nous sommes fondés à croire que c'est cette corruption que Notre-Seigneur désigne sous le nom de ver, de même que la douleur sous le nom de feu. Et c'est parce que la force du corps sera si grande, qu'il ne pourra succomber sous la douleur et mourir, et que, d'un autre côté, il ne parviendra jamais à cet état d'incorruptibilité où il n'y a plus de douleur, que Notre-Seigneur a dit : « Le ver qui les ronge ne meurt pas, et le feu qui les brûle ne s'éteint jamais. » (*Marc,* IX, 43.) La glorieuse transformation qui est affranchie de toute corruption sera le partage exclusif des saints, c'est-à-dire de ceux qui ressuscitent maintenant en esprit par la foi, résurrection

Apostolus ait : « Absorbebitur mortale a vita. » (II *Cor.*, v, 4.) Sic enim dictum est et de Domino, quia deglutivit mortem. (I *Pet.*, III, 22.) Non enim quasi recedit mors habens aliquam substantiam suam : sed in ipso corpore ubi erat, esse desinet, ut speciem videas, speciem teneas, quæras corruptionem et mortalitatem, et non invenias. Discessit ergo aliquo corruptio? Non : sed ibi interempta est, ibi absorpta est. Propterea cum dixisset : « Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc immortalitatem induere : tunc fiet, inquit, sermo qui scriptus est : Absorpta est mors in victoriam. Ubi est mors contentio tua? Ubi est mors aculeus tuus? » Et non ait : Discessit mors in victoriam; sed : « Absorpta est mors in victoriam. » Quomodo ergo illi circa veritatem aberraverunt? Quia veram dixerunt resurrectionem unam, sed aliam negaverunt.

CAPUT XX. — *Resurrectio duplex, in spiritu, et in corpore. Corpora impiorum qualia resurgent.* — 23. Est enim resurrectio secundum fidem, in qua omnis qui credit, resurgit in spiritu. Etenim ille bene resurget in corpore, qui primo resurrexit in spiritu. Nam qui antea in spiritu per fidem non resurrexerint, non ad illam commutationem resurgent in corpore, ubi assumetur et absorbebitur omnis corruptio, sed ad illam pœnalem integritatem. Nam integra erunt et corpora impiorum, nihil ex eis imminutum apparebit, sed ad pœnam erit integritas corporis, et quædam, ut ita dicam, quædam firmitas corporis, corruptibilis firmitas : quia ubi dolor esse poterit, non potest dici non esse corruptio; quamvis non deficiat illa infirmitas in doloribus, ne dolor ipse moriatur. Nam ipsam corruptionem nomine vermis prophetice significatam non incongrue creditur, et ipsum dolorem nomine ignis. Sed quia firmitas tanta erit, ut nec doloribus cedat in mortem, nec ad incorruptionem, in qua nullus dolor est, commutetur; propterea sic scriptum est : « Vermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur. » (*Marc.*, IX, 43.) Commutatio vero quæ corruptionem non habebit, sanctorum erit. Illorum ergo erit, qui modo habent resurrectionem spiritus per fidem : de qua

dont l'Apôtre parle en ces termes : « Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ayez du goût pour les choses d'en haut, et non pour celles d'ici-bas, car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. » (*Col.*, III, 1.) De même que nous mourons ou que nous ressuscitons spirituellement, de même aussi nous mourons ensuite, et nous ressuscitons corporellement. Mourir spirituellement, c'est ne plus croire les choses vaines que l'on croyait, et ne plus faire le mal que l'on faisait; ressusciter spirituellement, c'est croire les vérités salutaires qu'on ne croyait pas, et faire le bien qu'on ne faisait pas. Celui qui, après avoir adoré comme autant de dieux les idoles, et toutes ces vaines images faites par la main des hommes, reconnaît ensuite qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et croit en lui, est mort à l'idolâtrie, et ressuscité à la foi chrétienne. Voici un homme adonné à l'ivresse qui devient sobre, il est mort à l'ivresse, et ressuscité à la tempérance chrétienne. C'est ainsi que l'âme meurt en un certain sens lorsqu'elle s'éloigne de toutes les actions coupables, et qu'elle ressuscite en s'appliquant à la pratique des bonnes œuvres. « Faites-donc mourir, dit l'Apôtre, les membres de l'homme terrestre, l'impureté, les passions qui troublent, les mauvais désirs, et l'avarice qui est une idolâtrie. » (*Ibid.*, 5.) Après avoir ainsi fait mourir ces membres, nous ressuscitons pour la pratique des vertus qui leur sont contraires, la sainteté, la paix, la charité, les aumônes. Or, de même que la mort spirituelle précède la résurrection spirituelle, ainsi la mort du corps précède aussi la résurrection corporelle.

CHAPITRE XXI. — *Témoignage de l'Apôtre en faveur de cette double résurrection.* — 24. Il nous faut donc admettre cette double résurrection spirituelle et corporelle. A la résurrection spirituelle se rapportent ces paroles : « Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts, » (*Ephés.*, V, 14) et ces autres : « La lumière s'est levée pour ceux qui étaient assis à l'ombre de la mort, » (*Isa.*, IX, 2.) de même que celles que j'ai citées il n'y a qu'un instant : « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel. » A la résurrection corporelle se rapporte ce que dit maintenant l'Apôtre en réponse à cette objection qu'il se propose : « Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps reviendront-ils ? » (I *Cor.*, XV, 35.) Il parlait donc alors de la résurrection des corps, qui s'est accomplie dans Notre-Seigneur avant de s'accomplir dans son Eglise ; et c'est de cette résurrection qu'il dit : « Il faut que ce corps corruptible revête l'in-

resurrectione dicit Apostolus : « Si autem resurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. » (*Coloss.*, III, 1, etc.) Quomodo morimur secundum spiritum, et resurgimus secundum spiritum : sic postea morimur secundum carnem, et resurgimus secundum carnem. Secundum spiritum mors est, non credere vana quæ credebat, non facere mala quæ faciebat. Secundum spiritum resurrectio est credere salubria quæ non credebat, et facere bona quæ non faciebat. Qui terrena idola et figmenta deos putabat, unum Deum cognovit, in eum credidit, mortuus est in idololatria, resurrexit in fide Christiana. Ebriosus erat, sobrius est; mortuus est ab ebrietate, resurrexit in sobrietate. Sic ab omnibus malis operibus cum receditur, mors quædam fit in anima, et in ejus bonis operibus resurgit. « Mortificate, inquit Apostolus, membra vestra quæ sunt super terram, immunditiam, perturbationem, concupiscentiam malam, et avaritiam, inquit, quæ est idolorum servitus. » (*Ibid.*, 5.) Mortificatis ergo istis membris, resurgimus in bonis quæ sunt istis contraria; in sanctitate, in tranquillitate, in caritate, in eleemosynis. Quomodo autem præcedit mors secundum spiritum resurrectionem quæ est secundum spiritum : sic præcessura est mors secundum carnem resurrectionem quæ futura est secundum carnem.

CAPUT XXI. — *Testimonia de duplici resurrectione ex Apostolo.* — 24. Utramque ergo noverimus, et spiritalem et corporalem. Ad spiritalem pertinet quod dictum est : « Surge qui dormis, et exsurge a mortuis. » (*Ephes.*, V, 14.) Et illud : « Qui sedebant in umbra mortis, lux orta est eis. » (*Isai.*, IX, 2.) Et illud quod paulo ante commemoravi : « Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite. » (*Coloss.*, III, 1.) Ad corporalem autem resurrectionem pertinet quod nunc dicit Apostolus, qui talem sibi quæstionem proposuerat : « Sed dicit aliquis : Quomodo resurgunt mortui? Quo autem corpore venient? » (I *Cor.*, XV, 35.) Agebat ergo de resurrectione corporis, in qua præcessit Dominus Ecclesiam suam : de hac ergo ait : « Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem. » Propter illud quod dixerat : « Caro et sanguis

corruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité, » paroles qui sont l'explication de ces autres : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu. » Mais nous avons dans un autre endroit un témoignage beaucoup plus clair de l'apôtre saint Paul en faveur de cette double résurrection de l'âme et du corps. Ce corps mortel qui est ou qui a été animé, porte le nom de chair. Voici donc ce que dit l'Apôtre : « Si Jésus est en vous, quoique le corps soit mort à cause du péché, l'esprit est vivant à cause de la justice. » (*Rom.*, VIII, 10.) Voilà bien clairement expliquée la résurrection de l'esprit par la justice ; examinez maintenant si nous devons espérer également la résurrection du corps. Saint Paul n'a pas voulu appeler mortel notre corps soumis à la mort, il le considère comme mort, et cependant il fait voir dans ce qui suit que telle était sa pensée. Il ajoute, en effet : « Si donc l'esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en vous. » (*Ibid.*, 11.) C'est donc en niant l'une de ces résurrections que ces hommes ont erré près de la vérité. C'est par suite de cette erreur où ils sont tombés près de la vérité, qu'ils ont confessé l'une de ces résurrections, la résurrection spirituelle, et nié l'autre, la résurrection de la chair, en disant que la résurrection était déjà faite ; et si, par ce langage, ils n'empêchaient pas de croire à la résurrection future de la chair, l'Apôtre n'ajouterait pas : « Et ils ont subverti la foi de quelques-uns. »

CHAPITRE XXII. — *Ces deux résurrections prouvées par l'Evangile. La résurrection spirituelle est celle qui se fait maintenant par la foi.* — 25. Ecoutez maintenant un témoignage de la dernière évidence que Notre-Seigneur lui-même rend à ces deux résurrections dans l'évangile selon saint Jean. Il y affirme si clairement et la résurrection spirituelle qui s'accomplit maintenant, et la résurrection des corps qui doit avoir lieu plus tard, qu'il rend absolument impossible le moindre doute à celui qui se dit chrétien dans un sens quelconque, et fait profession d'être soumis à l'autorité de l'Evangile, et qu'il ne laisse aucune prise à ces calomniateurs qui se servent de la foi chrétienne pour renverser les chrétiens, et pour tuer les âmes faibles en leur inoculant leurs poisons. Mais écoutez le texte lui-même du saint Evangile. Je remplis ici les fonctions, non-seulement d'interprète, mais de simple lecteur, pour que notre parole soit appuyée sur l'autorité des saintes Ecritures, et non pas sur le sable mouvant des conjectures humaines, comme il arriverait si quelque partie du texte venait à échapper à notre mémoire. Ecoutez donc l'évangile selon saint Jean, c'est

regnum Dei non possidebit. » Habemus autem alio loco apertissime ipsius apostoli Pauli testimonium de resurrectione secundum spiritum, et de resurrectione secundum carnem. Corpus enim mortale, quod animatum est vel animatum fuit, caro dicitur. Sic ergo Apostolus loquitur : « Si autem Christus in vobis, corpus quidem mortuum est propter peccatum, spiritus autem vita est propter justitiam. » (*Rom.*, VIII, 10.) Ecce jam resurrectio spiritus per justitiam facta intelligitur : vide utrum speranda sit etiam corporis resurrectio. Mortale enim corpus noluit appellare mortale, sed mortuum ; et tamen hoc se significasse in consequentibus aperit. Sequitur itaque, et dicit : « Si ergo spiritus ejus qui suscitavit Jesum a mortuis, habitat in vobis, qui suscitavit Dominum nostrum Jesum, vivificabit et mortalia corpora vestra per habitantem Spiritum ejus in vobis. » (*Ibid.*, 11.) Quapropter illi circa veritatem aberraverunt, unam negaverunt resurrectionem. Si enim omni modo eam negarent, a veritate aberrarent, non circa veritatem. Quia vero circa veritatem aberraverunt, confessi sunt unam, quæ secundum spiritum fit; negaverunt autem alteram, quæ per carnis resurrectionem speratur, dicentes resurrectionem jam factam esse : quod nisi ita dicerent, ut illam quæ in corpore futura est credi et sperari prohiberent, non de his diceretur : « Fidem quorumdam subvertunt. »

CAPUT XXII. — *Ambæ resurrectiones in Evangelio. Resurrectio secundum spiritum, quæ nunc fit per fidem.* — 25. Sed audite jam manifestissimum testimonium ipsius Domini in Evangelio secundum Joannem, uno loco ambas resurrectiones, et quæ secundum spiritum modo fit, et quæ secundum carnem postea futura est, ita declarantem, ut omnino dubitare non possit, qui quoquo modo Christianum se dicit, et Evangelicæ auctoritati subjectus est; ut nullus aditus calumniatoribus restet, et quasi per fidem Christianam volentibus evertere Christianos, inserendo venena sua, ut occidant animas infirmorum. Sed ex ipso codice audite. Propterea enim non tantum disputatoris, sed etiam lectoris fungor officio, ut sermo iste noster sanctarum Scripturarum auctoritate ful-

Notre-Seigneur lui-même qui parle : « En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne sera point condamné, mais il a passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité je vous le dis, que l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront, vivront. Car, comme le Père a la vie en soi, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir la vie en soi; et il lui a donné la puissance de rendre les jugements, parce qu'il est le Fils de l'homme. Ne vous en étonnez pas, l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront bien fait en sortiront pour ressusciter à la vie, et ceux qui auront mal fait pour ressusciter à leur condamnation. » (*Jean*, v, 24, etc.) Beaucoup d'entre vous, je le suppose, comprennent que, dans ce passage, Notre-Seigneur affirme de la manière la plus claire et la plus distincte, cette double résurrection, l'une spirituelle, qui s'accomplit maintenant par la foi, l'autre, la résurrection du corps, qui sera annoncée par le son si éclatant de la trompette. Cependant, afin de rendre cette vérité évidente pour tous ceux qui m'entendent, considérons avec soin toutes les paroles du texte sacré : « En vérité, en vérité je vous le dis : celui qui écoute ma parole, et croit à Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne vient point en jugement, mais il a passé de la mort à la vie. » Il s'agit ici de la résurrection spirituelle qui se fait maintenant par la foi. Le Sauveur craint cependant qu'on ne regarde le terme de cette résurrection comme encore fort éloigné, bien qu'il n'ait pas dit : Il passera de la mort à la vie, mais « il a passé de la mort à la vie. » Et comme on pourrait croire qu'il s'est servi du passé dans un sens figuré, comme dans cette prophétie : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, » (*Ps*. xxi, 17) où le Roi-Prophète prédit un événement futur, le Sauveur explique plus clairement sa pensée en ajoutant : « En vérité, en vérité je vous le dis, que l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront ouïe, vivront. » En disant : « Ils vivront, » il explique le sens des paroles qui précèdent : « Il a passé de la mort à la vie. » Mais de peur qu'on entendît ces paroles : « L'heure vient » de la fin du monde où les corps doivent ressusciter, Notre-Seigneur ajoute : « Et elle est déjà venue. » Il ne se contente pas de dire : « L'heure vient, » mais, « l'heure vient, et elle est déjà venue. » Or, ceux qui entendront cette voix, vivront, c'est-à-dire de la vie dont il a dit plus haut : « Il a passé de la mort à la vie. » Il a donc voulu parler ici de ceux qui ne seront point soumis au

ciatur, non humanis suspicionibus super arenam ædificetur, si forte aliquid non memoriter occurrerit. Audite ergo Evangelium secundum Joannem. Dominus loquitur : « Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam; et in judicium non venit, sed transitum fecit a morte in vitam. Amen, amen dico vobis, quia venit hora et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio vitam habere in semetipso; et potestatem dedit ei et judicium facere, quia filius hominis est. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumento sunt, audient vocem ejus; et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ, qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. » (*Joan.*, v, 24, etc.) Arbitror quidem multos intelligere ab ipso Domino in hoc loco utramque resurrectionem, et secundum spiritum per fidem, et secundum carnem per illam notissimam tubam distincte aperteque declaratam. Tamen hæc eadem verba diligenter consideremus, ut omnibus audientibus manifestum sit. « Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam; et in judicium non venit, sed transitum fecit a morte in vitam. » Secundum spiritum resurrectio est, quæ fit modo per fidem. Sed ne ita proposita videretur, quasi adhuc longe futura sit; quanquam non dixerit : Transiturus est a morte in vitam, sed « transitum fecit a morte in vitam : » tamen ne verbo præteriti temporis figurate usus videretur, sicut est : « Foderunt manus meas et pedes : » (*Psal.* xxi, 17) quod adhuc futurum prænuntiabatur : sequitur, et hoc ipsum planius explicat : « Amen, amen dico vobis, inquit, quia venit hora et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint vivent. » Quod supra dixit : « Transiit a morte in vitam; » hoc nunc dicit, « vivent. » Sed ne illud quod ait : « Venit hora, » in finem sæculi speraretur, quando etiam corporum resurrectio futura est; addidit, « et nunc est. » Non enim ait tantum : « Venit hora : » sed : « Venit hora, et nunc est. » Qui autem audierint hanc vocem, vivent : scilicet vita quam superius significavit, dicens : « Transiit a morte ad vitam. » Hic ergo eos significavit qui ad pœnam judicii non pertinent; quia præveniunt ju-

supplice qui suivra le jugement, parce qu'ils préviennent ce jugement par leur foi, et passent de la mort à la vie.

Chapitre XXIII. — *Résurrection future de la chair.* — 26. Il lui reste donc à nous apprendre quel sera le jugement qui séparera les bons des méchants; car, pour la résurrection spirituelle qui a lieu maintenant, elle est exclusivement propre aux bons. Il ajoute donc : « Et il lui a donné le pouvoir de rendre les jugements, parce qu'il est le Fils de l'homme. » Il nous indique à quel titre il a reçu ce pouvoir judiciaire, « parce qu'il est le Fils de l'homme. » Car comme, Fils de Dieu, sa puissance est éternelle comme celle du Père. Il nous explique ensuite comment se fera ce jugement : « Ne vous en étonnez pas, l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui auront bien fait en sortiront pour la résurrection à la vie; mais ceux qui auront mal fait pour la résurrection du jugement. » Lorsqu'il a dit précédemment : « L'heure vient, » Notre-Seigneur ajoutait : « Et elle est venue, » afin qu'on ne l'entendît point de cette heure dernière, de la fin du monde, où doit se faire la résurrection des corps. Ici, au contraire, il veut parler de cette heure dernière; aussi après avoir dit : « L'heure vient, » il n'ajoute pas : « Et elle est venue. » Précédemment encore il dit que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, mais il ne fait aucune mention des tombeaux, il veut nous faire bien distinguer ceux qui sont morts spirituellement par suite de leurs erreurs, et qui ressuscitent maintenant par la foi, de ces morts dont les cadavres sont renfermés dans les tombeaux en attendant leur résurrection à la fin du monde. Ici donc, pour bien établir l'espérance de cette résurrection des corps à la fin du monde, il dit en termes formels : « Tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et en sortiront. » Il avait dit encore en premier lieu : « Ils entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront vivront. Quel besoin d'ajouter : « Ceux qui l'entendront, » lorsqu'il suffisait de dire : « Ils entendront la voix du Fils de Dieu et vivront? » C'est qu'il parlait de ceux qui ont trouvé la mort dans les égarements de leur âme, et parmi lesquels beaucoup entendent, mais beaucoup aussi n'entendent pas, c'est-à-dire refusent d'obéir et de croire. Quant à ceux qui écoutent, comme il voulait être écouté lorsqu'il disait : « Quiconque a des oreilles pour entendre qu'il écoute, » (*Luc*, VIII, 8) ils vivront. Ils en est donc beaucoup qui entendront, et « ceux qui entendront » c'est-à-dire qui croiront, « vivront. » Pour ceux qui entendront sans croire, ils ne revivront pas, ce qui nous explique clairement de quelle mort et de quelle vie il a voulu parler en cet endroit; c'est-à-dire de

dicium fide sua, et transitum faciunt a morte ad vitam.

Caput XXIII. — *Resurrectio secundum carnem futura.* — 26. Restat ergo ut et judicium futurum ostendat inter bonos et malos : quia hic bonos tantum commemoravit ad præsentem resurrectionem, quæ secundum spiritum est, pertinere. Sequitur itaque, et dicit : « Et potestatem dedit ei et judicium facere, quia filius hominis est. » Insinuavit secundum quid acceperit potestatem judicii; « quia filius, inquit, hominis est. » Nam secundum id quod Filius Dei est, sempiternam cum Patre habet potestatem. Jam quomodo sit futurum judicium, consequenter exponit : « Nolite, inquit, mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem ejus; et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ, qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. » Superius cum dixisset : « Venit hora; » adjecit, « et nunc est : » ne illa hora prænuntiata putaretur, qua in fine sæculi futura est corporum resurrectio. Hic ergo quia ipsam volebat intelligi, cum dixisset : « Venit hora; » non adjecit, « et nunc est. » Item superius mortuos dixit audire vocem Filii Dei, monumentorum autem nullam commemorationem fecit : ut distingueremus mortuos per mentis errorem qui resurgunt modo per fidem, ab eis mortuis quorum cadavera in monumentis sunt resurrectura in ultimo sæculi. Hic ergo ut illa in fine speraretur corporum resurrectio : « Omnes, ait, qui in monumentis sunt, audient vocem ejus, et procedent. » Item superius : « Audient, inquit, vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent. » Quid opus erat addere : « Qui audierint; » cum posset ita dici : Audient vocem Filii Dei, et vivent; nisi quia de his dicebat qui secundum mentis errorem mortui sunt, quorum multi audiunt et non audiunt, id est, non obtemperant, non credunt? Qui vero sic audiunt, quomodo volebat audiri, cum diceret : « Qui habet aures audiendi, audiat : » (*Luc.*, VIII, 8) ipsi vivent. Audient ergo multi, sed « qui audierint, vivent, » id est, qui crediderint. Nam qui sic audient, ut non credant, non vivent;

la mort qui atteint les méchants seuls, par cela même qu'ils sont méchants, et de la vie qui est le partage exclusif des bons, par cela même qu'ils sont bons.

Chapitre XXIV. — Ici, au contraire, où il parle de la résurrection des corps, il ne dit pas : « Ils entendront sa voix, et ceux qui l'entendront en sortiront. Car tous les morts entendront le son de la dernière trompette et sortiront des tombeaux, parce que nous devons tous ressusciter. Mais comme nous ne serons pas tous changés, le Sauveur ajoute : « Ceux qui auront bien fait en sortiront pour la résurrection à la vie, et ceux qui auront mal fait, pour la résurrection du jugement. » Dans la résurrection spirituelle dont il a parlé plus haut, et qui a lieu par la foi, tous ont, en ressuscitant, le même sort, il n'y a point pour eux l'alternative du bonheur ou du malheur, tous ont le bonheur en partage. Aussi, après avoir dit : « Ceux qui l'entendront vivront, » le Sauveur n'a pas ajouté : Ceux qui auront bien fait pour la vie éternelle, et ceux qui auront mal fait pour la mort éternelle. Il a voulu que ce seul mot : « Ils vivront, » fût pris en bonne part. C'est ainsi qu'après avoir dit plus haut : « Il a passé de la vie à la mort, » il n'explique pas de quelle vie il veut parler, parce que la résurrection spirituelle par la foi ne peut être suivie d'une vie malheureuse. Ici, au contraire, Notre-Seigneur ne commence point par dire : Ils entendront sa voix et vivront; car dans tout ce passage, cette expression, dans l'intention du Sauveur, signifie une vie heureuse ; mais il dit : « Ils entendront et sortiront, » expression qui indique le mouvement des corps sortant de leurs tombeaux. Et comme ils n'en sortiront pas tous pour une vie heureuse, il ajoute : « Ceux qui auront bien fait, pour la résurrection à la vie, » ce qu'il nous faut entendre d'une vie heureuse ; « et ceux qui auront mal fait pour la résurrection du jugement, » c'est-à-dire du châtiment que le Seigneur désigne sous le nom de jugement.

Chapitre XXV. — *Quel sera le corps, quelle sera la vie des saints après la résurrection.* — 27. Maintenant, mes frères, personne ne doit chercher avec une subtilité blâmable quelle sera la forme du corps après la résurrection, quels seront leur taille, leurs mouvements et leurs démarches. Il vous suffit de savoir que votre chair ressuscitera avec la même forme qu'avait Notre-Seigneur en ressuscitant, c'est-à-dire avec la forme humaine. Cette forme, toutefois, ne doit pas vous faire craindre la corruption ; car si vous ne la craignez pas, vous ne craindrez pas non plus cette sentence : « La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu, » et vous ne tomberez pas dans le

unde apparet de qua morte, et de qua vita eo loco dixerit : de morte scilicet quæ ad solos malos pertinet, eo ipso quo mali sunt, et de vita quæ ad solos bonos pertinet, eo ipso quo boni fiunt.

Caput XXIV. — Hic autem, ubi secundum corpora resurrecturos pronuntiat, non ait : Audient vocem ejus, et qui audierint, procedent. Omnes enim novissimam tubam audient, et procedent, quia omnes resurgemus. Sed quia non omnes immutabimur, sequitur et dicit : « Qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. » Superius itaque ubi per fidem secundum spiritum reviviscitur, ad eamdem sortem omnes reviviscunt; ut vita eorum non distribuatur in beatitudinem et miseram, sed ad bonam partem omnes pertineant. Et ideo cum dixisset : « Qui audierint, vivent; » non adjecit : Qui bona egerunt, in vitam æternam; qui vero mala egerunt, in pœnam æternam. Hoc enim ipsum quod dictum est, « vivent, » in bono tantummodo accipi voluit; sicut etiam superius : « Transitum, inquit, fecit a morte ad vitam; » nec dixit ad quam vitam; quia per fidem a morte reviviscere, non potest esse mala vita. Hic autem primo non, audient vocem ejus et vivent; ipsum enim, « vivent, » per totam istam lectionem in bono intelligi voluit : sed dixit, « audient, et procedent, » quo verbo significavit corporalem motum corporum de locis sepulturarum suarum. Sed quia procedere de monumentis non omnibus ad bonum erit : « Qui bona, inquit, fecerunt in resurrectionem vitæ; » etiam hic vitam in bono tantum intelligi voluit : « qui vero mala egerunt, inquit, in resurrectionem judicii, » judicium scilicet pro pœna posuit.

Caput XXV. — *Quale corpus, et qualis sanctorum vita post resurrectionem.* — 27. Jam ergo, Fratres, nemo quærat perversa subtilitate cujusmodi figura erit corporum in resurrectione mortuorum, quanta statura, qualis motus, qualis incessus. Sufficit tibi quod resurgit caro tua in ea specie, in qua Dominus apparuit, in hominis utique specie. Sed noli propter speciem timere corruptionem; si enim non timueris corruptionem, non timebis et illam sententiam : « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit; » nec incides in laqueum Sadducæorum, quem propterea non possis evitare, quia putas ad hoc resurgere ho-

piége des Sadducéens, que vous ne pourriez échapper, en vous imaginant que les morts ressuscitent pour se marier encore, engendrer des enfants, et pour les autres actes de cette vie mortelle. Si vous me demandez maintenant quelle sera cette vie, est-il un homme qui puisse vous l'expliquer? Ce sera la vie des anges. Celui qui pourrait vous décrire ce qu'est la vie des anges, pourrait vous donner une idée de cette vie, puisque les hommes seront alors comme les anges. Mais si cette vie des anges est pour nous un secret, ne cherchez à pas en savoir davantage, si vous ne voulez, en vous égarant, arriver, non pas à ce que vous cherchez, mais à ce que vous vous imaginez. Ces recherches sont prématurées et faites avec trop d'empressement. Pour vous, marchez dans la voie, et si vous n'en sortez pas, vous parviendrez dans la patrie. Attachez-vous donc à Jésus-Christ, mes frères, attachez-vous à la foi, persévérez dans la voie, elle vous fera parvenir à ce qu'il vous est impossible de voir maintenant. Dieu nous a fait voir dans le chef ce que nous devons espérer pour les membres, il nous a montré dans ce mystérieux fondement l'édifice que doit élever notre foi, et recevoir sa perfection de la claire vue. Il n'a point voulu que vous soyez dupes de vos illusions et des imaginations trompeuses qui vous représenteraient comme existant ce qui n'existe pas, vous feraient abandonner la voie, et tomber dans l'erreur, et vous empêcheraient d'arriver à la patrie où aboutit la voie, c'est-à-dire à la claire vue où nous conduit la foi.

Chapitre XXVI. — *Notre vie après la résurrection sera semblable à celle des anges, sans aucune de ces actions qui étaient la suite nécessaire de la corruption et du besoin.* — 28. Mais comment vivent les anges, me demanderez-vous? Il vous suffit de savoir que leur vie est exempte de toute corruption. Il est plus facile de vous dire ce que ne sera point cette vie que ce qu'elle sera. Je puis, en effet, mes frères, vous indiquer sommairement plusieurs choses qui n'existeront plus alors, et je le puis, parce que l'expérience nous a fait connaître ce qui ne se trouvera plus dans le ciel, tandis que cette même expérience ne nous a pas encore appris ce que sera la vie du ciel. « Car nous marchons par la foi, et non dans la claire vue; tant que nous habitons dans ce corps, nous voyageons loin du Seigneur. » (II *Cor.*, v, 6, 7.) Quels sont donc les actes qui n'auront plus lieu dans cette vie? On ne se mariera plus pour avoir des enfants, parce qu'il n'y aura plus de mort; on ne grandira point, parce qu'on ne vieillira plus; on ne réparera point ses forces par la nourriture, parce qu'elles ne seront plus altérées; on n'y fera plus d'affaires, parce qu'il n'y aura plus aucun besoin; on ne s'y livrera même plus à ces œuvres si dignes d'éloges que font ici-bas les justes, et qui sont la suite nécessaire des besoins et des exigences de la vie humaine. Ainsi, non-seulement il n'y aura plus ni vols, ni exactions,

mines, ut ducant uxores, et generent filios, et agant opera vitæ mortalis. Si quæris qualis erit vita, quis hominum hoc poterit explicare? Vita erit Angelorum. Quicumque tibi potuerit ostendere vitam Angelorum, ostendet vitam eorum; quia æquales futuri erunt Angelis. Si autem Angelorum vita occulta est, nemo quærat amplius; ne per errorem non perveniat ad id quod quærit, sed ad quod sibi ipse confinxerit. Præpropere enim quærit, et festinans quærit. Tu in via ambula; venies ad patriam, si non deseras viam. Tenete ergo Christum, Fratres, tenete fidem, tenete viam : ipsa vos perducet ad id quod videre modo non potestis. In illo enim capite apparuit quod speretur in membris; in illo fundamento demonstratum est quod in nostra ædificetur fide, ut postea perficiatur in specie; ne forte cum putatis vos cernere, appareat vobis aliquid per imaginem falsam quasi esse quod non est, et dimissa via in errorem devietis, et ad patriam quo ducit via, id est, ad speciem quo ducit fides, non perveniatis.

Caput XXVI. — *Vita similis Angelorum erit, carens operibus corruptionis et indigentiæ.* — 28. Dices : Quomodo vivunt Angeli? Sufficit tibi scire hoc, quod non corruptibiliter vivunt. Facilius enim tibi potest dici quid ibi non erit, quam quid ibi erit. Possum enim et ego, Fratres mei, breviter vobis percurrere quædam quæ ibi non erunt : et hoc propterea possum, quia ista experti sumus, et novimus ea quæ ibi non erunt. Quid autem ibi erit nondum sumus experti. « Per fidem enim ambulamus, nondum per speciem; quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino. » (II *Cor.*, v, 6, 7.) Quid ergo ibi non erit? Ducere uxorem, ut filii propagentur; quia non est ibi mors : non ibi erit crescere, qui a nec senescere; non erit refectio, quia nec defectio; non ibi erunt negotia, quia nec indigentia; nec ipsa laudabilia opera hominum innocentium, quæ cogit operari egestas et necessitas hujus vitæ. Non enim dico tantummodo

mais on n'y connaîtra plus ces œuvres auxquelles s'adonnent les hommes les plus innocents pour subvenir aux nécessités de la vie présente.

Chapitre XXVII. — *Le sabbat éternel. Pourquoi n'y a-t-il plus dans le ciel d'œuvres de miséricorde.* — Dans le ciel règne ce sabbat éternel que les Juifs célèbrent dans le temps, mais qui est pour nous la figure de celui qui dure éternellement. Nous y jouirons d'un repos ineffable qu'aucune parole ne peut expliquer, mais dont on peut se former quelque idée par les choses, par les actions dont il doit être affranchi. C'est vers ce repos que nous tendons, c'est pour obtenir ce repos que nous sommes régénérés spirituellement. De même que notre naissance charnelle nous condamne au travail, notre naissance spirituelle nous destine à un repos éternel, au témoignage de Celui qui nous crie : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » (*Matth.*, xi, 28.) Ici-bas il nous nourrit, dans le ciel il nous rend parfaits ; ici-bas, il nous fait des promesses, dans le ciel il les accomplit ; ici-bas, nous ne voyons que des figures, dans le ciel nous verrons la réalité. Or, lorsque cette souveraine félicité aura donné à notre esprit et à notre corps la perfection et le salut, nous ne ferons plus aucune des actions de la vie présente, pas même celles qui sont dignes de louanges dans les bonnes œuvres des chrétiens. En effet, n'accordons-nous pas les plus grands éloges au chrétien qui donne à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, des vêtements à celui qui est nu, qui reçoit le voyageur, apaise les querelles, visite les malades, ensevelit les morts, console ceux qui pleurent ? Ce sont là de grandes actions, des actions pleines de miséricorde, remplies de mérites et de grâces. Mais elles n'existeront plus dans le ciel, parce que c'est l'indigence et la misère qui donnent lieu aux œuvres de miséricorde. Qui nourrirez-vous là où personne n'a faim ? A qui donnerez-vous à boire là où personne n'a soif ? Donnerez-vous des vêtements à ceux qui sont nus, là où tous seront revêtus de l'immortalité ? Vous avez vu, il n'y a qu'un instant, quelles sont les tuniques des saints dans ces paroles de l'Apôtre : « Il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité. » (I *Cor.*, xv, 53.) L'action de se revêtir suppose nécessairement un vêtement. Adam a perdu ce vêtement, et l'a échangé contre des peaux de bêtes. (*Gen.*, iii, 21.) Comment donner l'hospitalité aux étrangers, alors que tous vivent dans leur patrie ? Comment visiter les malades là où tous puiseront dans l'incorruptibilité une force, une vigueur toujours égales ? Comment ensevelir les morts dans le séjour de l'immortelle vie ? Comment apaiser les querelles là où tout est en paix ? Comment consoler les affligés là où tous jouissent d'une joie éternelle ? Dès lors qu'il n'y aura plus de misères,

non ibi futura opera latronum aut fœneratorum, sed ipsa quæ innocentes homines operantur propter indigentiam sublevandarum humanarum necessitatum, non ibi erunt.

Caput XXVII. — *Sabbatum perpetuum. Misericordiæ opera cur ibi nulla erunt.* — Sabbatum erit perpetuum, quod a Judæis celebratur temporaliter, a nobis autem in æternum intelligitur. Quies erit ineffabilis, quæ explicari non potest, sed, ut dixi, utcumque explicatur, cum dicuntur quæ ibi non erunt. Ad illam quietem tendimus, ad illam spiritaliter regeneramur. Sicut enim ad labores carnaliter nascimur, ita ad quietem spiritaliter renascimur; clamante illo : « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. » (*Matth.*, xi, 28.) Hic pascit, ibi perficit : hic promittit, ibi reddit ; hic significat, ibi exprimit. Cum autem in illa beatitudine et spiritu et corpore perfecti salvique fuerimus, ista negotia non erunt; nec illa ibi erunt, quæ hic laudantur in bonis operibus Christianorum. Quis enim non laudatur Christianus porrigendo panem esurienti potumque sitienti, vestiendo nudum, suscipiendo peregrinum, pacando litigiosum, visitando ægrotum, sepeliendo mortuum, consolando lugentem ? Magna opera, plena misericordiæ, plena laudis et gratiæ. Sed nec ipsa ibi erunt : quia opera misericordiæ necessitas miseriæ comparavit. Quem pascis, ubi nemo esurit ? Cui potum das, ubi nemo sitit ? An vestiturus es nudum, ubi omnes ipsa immortalitate vestiti sunt ? Audisti paulo ante tunicas sanctorum, loquente Apostolo : « Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem. » (I *Cor.*, xv, 53.) Ubi induere sonat, indumentum indicat. Hoc indumentum Adam perdidit, ut pelles acciperet. (*Gen.*, iii, 21.) An peregrinum suscepturus es, ubi omnes in patria sua vivunt ? Ægrotos visitabis, ubi omnes eadem incorruptionis firmitate vigebunt ? Mortuum sepulturus, ubi semper vivunt ? Litigantes concordaturus, ubi omnia in pace sunt ? Tristes consolaturus, ubi omnes in æternum gaudebunt ? Quia ergo cessa-

par la même raison il n'y aura plus d'œuvres de miséricorde.

CHAPITRE XXVIII. — *Quelles seront les actions des bienheureux après la résurrection. Chanter Amen, Alleluia, sera toute notre occupation, sans qu'elle nous donne ni fatigue, ni ennui.* — 29. Quelle sera donc l'occupation des bienheureux dans le ciel? Il m'est plus facile, je le répète, de dire ce qu'elle ne sera pas que ce qu'elle sera. Je sais, mes frères, que nous ne nous endormirons point dans l'inaction, parce que le sommeil nous a été donné comme un moyen de réparer nos forces épuisées. Notre corps fragile serait incapable d'une application constante, qui mettrait toujours en mouvement nos sens si faciles à s'altérer, si un sommeil réparateur ne donnait à ce corps fragile la force nécessaire pour reprendre son activité première. C'est ainsi que le réveil succède au sommeil, comme la résurrection future doit succéder à la mort. Dans le ciel donc il n'y aura plus de sommeil. Pourquoi, en effet, l'image de la mort là où il n'y a plus de mort? Gardez-vous cependant de laisser entrer dans votre cœur la crainte de l'ennui, lorsque vous entendez dire que vous serez toujours éveillé et sans rien faire. Je puis vous dire, mais sans pouvoir vous l'expliquer entièrement, parce que je ne puis la voir, je puis vous dire cependant sans témérité, parce que je m'appuie sur l'Ecriture, quelle sera notre occupation dans le ciel. Toute notre occupation sera de chanter *Amen, Alleluia*. Que dites-vous, mes frères? Je vois que vous m'avez compris, et vous êtes dans la joie. Mais n'allez pas vous laisser attrister par cette pensée charnelle, que si l'un d'entre vous se tenait debout toute la journée, n'ayant d'autre occupation que de chanter *Amen, Alleluia*, il sécherait d'ennui, s'endormirait en prononçant ces paroles, et préférerait garder le silence; et gardez-vous de mépriser cette vie, de la juger peu digne de vos désirs en vous disant : Nous répéterons éternellement *Amen, Alleluia*, qui pourrait y tenir? Je vais m'expliquer, si je le puis, et autant qu'il me sera possible. Ce n'est point avec des sons qui passent, mais par les sentiments du cœur que nous dirons sans cesse *Amen, Alleluia*. Que signifie *Amen?* Que signifie *Alleluia? Amen* veut dire il est vrai; *Alleluia*, louez Dieu. Or, Dieu est la vérité immuable, sans altération comme sans accroissement, sans affaiblissement comme sans augmentation, sans aucune propension vers l'erreur, vérité éternelle, constante et toujours incorruptible. Tout ce que nous faisons, au contraire, dans ce monde créé et dans le cours de cette vie, sont comme les figures de la vérité que nous accomplissons par les mouvements du corps, et au milieu desquelles nous marchons par la foi. Mais lorsque nous verrons face à face ce que nous ne voyons maintenant qu'à travers un miroir et en énigme, alors ce sera dans des dispositions bien différentes, et

bunt simul miseriæ, cessabunt hæc opera misericordiæ.

CAPUT XXVIII. — *Quæ erit beatorum actio post resurrectionem. Amen et Alleluia erit tota actio nostra sine tædio.* — 29. Quid ergo ibi agetur? Nonne jam dixi, facilius me dicere quid ibi non erit, quam quid ibi erit? Illud scio, Fratres, quod non sumus dormitaturi vacando, quia et ipse somnus subsidium defectionis datus est animæ. Quippe intentionem perpetuam mortales sensus agitantem non ferret fragile corpus, nisi sensibus consopitis ad eamdem agitationem ferendam repararetur ipsa fragilitas; et quemadmodum ex morte innovatio futura est, sic nunc ex somno vigilatio fieret. Ibi ergo non erit. Ubi enim non est mors, nec imago mortis erit. Nec tamen cuiquam subrepat timor tædiorum, cum ei dicitur quod semper vigilabit, et non aget aliquid. Possum dicere, et quomodo quidem futurum sit, non possum dicere, quia nec videre adhuc possum : tamen aliquid non impudenter dico, quia de Scripturis dico, quæ ibi erit actio nostra. Tota actio nostra, Amen et Alleluia erit. Quid dicitis, Fratres? Video quod auditis et gavisi estis. Sed nolite iterum carnali cogitatione contristari, quia si forte aliquis vestrum steterit et dixerit quotidie : Amen et Alleluia, tædio marcescet, et in ipsis vocibus dormitabit, et tacere jam volet; et propterea putet sibi esse aspernabilem vitam, et non desiderabilem, dicentes vobismetipsis, Amen et Alleluia semper dicturi sumus, quis durabit? Dicam ergo, si potero, quantum potero. Non sonis transeuntibus dicemus Amen et Alleluia, sed affectu animi. Quid est enim Amen? quid Alleluia? Amen, est verum : Alleluia, laudate Deum. Quia ergo Deus veritas est incommutabilis, sine defectu, sine provectu, sine detrimento, sine augmento, sine alicujus falsitatis inclinatione, perpetua, et stabilis, et semper incorruptibilis manens; hæc autem quæ agimus in creatura et in ista vita, velut figuræ sunt rerum per significationes corporum, et quædam in quibus ambulamus per fidem : cum videri-

avec un sentiment d'amour ineffable que nous nous écrierons : C'est la vérité, et en disant : C'est la vérité, nous dirons *Amen* avec une joie et un rassasiement insatiables. Comme rien ne nous manquera, nous serons pleinement rassasiés, mais comme ce qui rassasiera nos désirs ne cessera de nous combler de joie, le rassasiement sera, pour ainsi dire, insatiable. De même donc que vous serez insatiablement rassasié de la vérité, vous redirez sous l'inspiration d'une insatiable vérité : *Amen*. Mais qui pourrait exprimer maintenant ce que l'œil de l'homme n'a pas vu, ce que son oreille n'a pas entendu, ce que son cœur n'a point pressenti? (I *Cor.*, II, 9.) Ainsi donc, par la même raison que nous verrons la vérité sans aucun dégoût, avec un plaisir qui ne s'affaiblira jamais, et que nous la contemplerons dans l'évidence la plus éclatante, nous serons embrasés d'amour pour cette vérité, nous nous attacherons à elle par de chastes, de doux et spirituels embrassements, et d'une voix inspirée par notre bonheur, nous louerons Celui qui est la vérité même, et nous dirons : *Alleluia.* Dans le transport de leur joie, les habitants de cette cité bienheureuse, brûlant d'amour les uns pour les autres, et surtout pour Dieu, s'exciteront mutuellement à le louer, et diront éternellement *Alleluia,* comme ils diront *Amen.*

CHAPITRE XXIX. — *Comment les bienheureux se reposeront, et seront assis dans la contemplation et la louange de la vérité.* — 30. Cette vie des saints rejaillira si pleinement sur leurs corps transformés et élevés à l'état céleste des natures angéliques, en leur communiquant une vigueur immortelle, qu'aucune altération, aucun besoin ne pourra les détourner, les distraire de cette bienheureuse contemplation et des louanges de la vérité. La vérité sera ainsi leur nourriture, et ils seront comme assis par le repos dont ils jouiront. Lorsque Notre-Seigneur nous représente les bienheureux comme assis à la table d'un grand festin, dans ces paroles : « Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et s'assiéront au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume de mon Père, » (*Matth.,* VIII, 11) il veut nous apprendre par cette figure qu'ils se nourriront de la vérité au sein d'un profond repos. Cet aliment, en effet, nourrit sans s'épuiser, il remplit celui qui le mange, et reste dans son entier, vous êtes consommé en lui, sans que lui-même se consume jamais. Telle est cette nourriture, bien différente de nos aliments qui ne nous soutiennent qu'en s'épuisant, et cessent d'exister pour empêcher de finir la vie de celui qui s'en nourrit. Les bienheureux sont donc assis, c'est-à-dire éternellement en repos, le festin qui leur est préparé, c'est la vérité immuable, et la vie éternelle consiste pour eux à s'en nourrir, c'est-à-dire à la connaître. « La vie éternelle, dit le Sauveur, est de vous con-

mus facie ad faciem quod nunc videmus per speculum in ænigmate, tunc longe alio et ineffabiliter alio affectu dicemus : Verum est; et cum hoc dicemus, Amen utique dicemus, sed insatiabili satietate. Quia enim non deerit aliquid, ideo satietas; quia vero illud quod non deerit semper delectabit, ideo quædam, si dici potest, insatiabilis satietas erit. Quam ergo insatiabiliter satiaberis veritate, tam insatiabili veritate dices : Amen. Jam quale est quis potest dicere, « quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit? » (I *Cor.*, II, 9.) Quia itaque sine aliquo fastidio et cum perpetua delectatione videbimus verum, et certissima evidentia contuebimur, amore ipsius veritatis accensi et inhærentes ei dulci et casto amplexu eodemque incorporeo, tali etiam voce laudabimus eum, et dicemus : Alleluia. (*f.* Exhortantes) Exsultantes enim se ad parilem laudem flagrantissima caritate invicem et in Deum, omnes cives illius civitatis dicent : Alleluia; quia dicent : Amen.

CAPUT XXIX. — *Requies et recubitus beatorum in contemplatione ac laude veritatis.* — 30. Hæc igitur vita sanctorum etiam corpora eorum commutata in cœlestem et Angelicum statum sic implebit, atque immortaliter vegetabit, ut ab illa beatissima contemplatione et laude veritatis, nulla corruptio necessitatis avertat aut avocet. Ita illis cibus erit ipsa veritas; ipsa autem requies tanquam recubitus. Quod enim dictum est, quia recumbentes epulabuntur, sicut dicit Dominus : « Quia multi venient ab Oriente et Occidente, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno Patris mei : » (*Matth.*, VIII, 11) hoc significatum est, quoniam magna requie pascentur cibo veritatis. Talis enim cibus reficit, et non deficit; implet et integer est; tu consummaris, ipse non consumitur. Talis est ille cibus, non qualis iste, qui deficit ut reficiat, et ne vitam finiat qui eum accipit, ipse finitur. Recubitus ergo ille, sempiterna requies erit : epulæ illæ, veritas incommutabilis erit; epulatio illa, vita æterna erit, id est, ipsa cognitio. Quia « hæc est, inquit, vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, et

naître, vous le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. » (*Jean,* XVII, 3.)

CHAPITRE XXX. — *Les bienheureux jouiront de délices ineffables, et d'un repos parfait dans la contemplation de Dieu. Prière après le sermon.* — 31. L'Ecriture elle-même atteste en plusieurs endroits que cette vie des bienheureux dans la contemplation de la vérité, sera pour eux la source d'ineffables et d'éternelles délices. Je ne puis citer tous ces témoignages, j'en rapporterai seulement quelques-uns. « Celui qui m'aime, dit le Sauveur, garde mes commandements, et je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui. » (*Jean,* XIV, 21.) Il semble répondre à cette question : Quel fruit, quelle récompense promettez-vous à celui qui garde vos commandements ? « Je me manifesterai à lui. » Il fait ainsi consister la souveraine félicité à le connaître tel qu'il est. Voici encore un autre témoignage : « Mes bien-aimés, nous sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I *Jean*, III, 2.) C'est ce que dit aussi l'apôtre saint Paul : « Nous le verrons alors face à face ; » (I *Cor.*, XII, 12) et dans un autre endroit : « Nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur. » (II *Cor.*, III, 18.) Nous lisons encore dans les psaumes : « Soyez dans le repos et considérez que c'est moi qui suis Dieu. » (*Ps.* XLV, 11.) Nous le verrons donc parfaitement lorsque nous jouirons d'un parfait repos. Or, quand viendra pour nous ce parfait repos ? lorsque nous serons sortis de ces temps de peine et de fatigues, de ces temps où nous sommes asservis à tant de besoins sur cette terre qui produit à l'homme pécheur des ronces et des épines, et le force de manger son pain à la sueur de son front. Lors donc que les jours de l'homme terrestre seront complétement épuisés, et que le jour de l'homme céleste brillera dans tout son éclat, nous verrons Dieu de la manière la plus parfaite, parce que nous serons dans un parfait repos. La résurrection aura mis fin à toutes les nécessités et à tous les besoins, le travail n'aura plus de raison d'être. Ainsi ces paroles : « Asseyez-vous et mangez, » sont les mêmes que celles-ci : « Soyez dans le repos et considérez. » Nous nous reposerons donc alors et nous verrons Dieu tel qu'il est, et nous le louerons en le voyant. Telle sera la vie des saints, et leur action dans le repos, louer Dieu sans relâche. Nous louerons Dieu, non pas seulement un jour, mais de même que le jour de l'éternité n'a point de terme, notre louange aussi n'aura point de fin, nous le louerons dans les siècles des siècles. Ecoutez comme l'Ecriture, en s'adressant à Dieu, lui exprime ce désir de notre

quem misisti Jesum Christum. » (*Joan.*, XVII, 3.)

CAPUT XXX. — *Vita delectabiliter summeque vacantium in visione Dei. Precatio post concionem.* — 31. Nam quia illa vita in contemplatione veritatis non solum ineffabiliter, sed quia et delectabiliter permanebit, multis locis Scriptura testatur, quæ omnia commemorare non possumus. Inde est illud : « Qui diligit me, mandata mea custodit ; et ego diligam eum, et ostendam me ipsum illi. » (*Joan.*, XIV, 21.) Tanquam enim fructus et merces ab eo quæreretur, quia mandata ejus custodiuntur : « Ostendam, inquit, me ipsum illi ; » perfectam beatitudinem ponens, ut cognoscatur sicuti est. Inde est et illud : « Dilectissimi, filii Dei sumus, sed nondum apparuit quid erimus. Scimus quia cum apparuerit, similes ei erimus ; quia videbimus eum sicuti est. » (I *Joan.*, III, 2.) Ideo et apostolus Paulus : « Tunc, inquit, facie ad faciem. » (I *Cor.*, XIII, 12.) Quia etiam dixit alio loco : « In eamdem imaginem transformamur a gloria in gloriam, tanquam a Domini spiritu. » (II *Cor.*, III, 18.) Et in Psalmis dicit : « Vacate, et videte, quia ego sum Dominus. » (*Psal.* XLV, 11.) Tunc ergo optime videbitur, quando summe vacabitur. Quando autem summe vacabitur, nisi cum transierint tempora laboriosa, tempora necessitatum, quibus modo obstricti sumus, quamdiu terra parit homini peccatori spinas et tribulos, ut in sudore vultus sui manducet panem suum ? Temporibus ergo terreni hominis omni ex parte transactis, et die cœlestis hominis omni ex parte perfecto, summe videbimus ; quia summe vacabimus. Finita enim corruptione et indigentia in resurrectione fidelium, non erit propter quod laboretur. Quasi enim diceretur : Recumbite et manducate ; ita dictum est : « Vacate et videte. » Vacabimus ergo et videbimus Deum sicuti est ; et videntes laudabimus Deum. Et hæc erit vita sanctorum, hæc actio quietorum, quia sine defectu laudabimus. Non uno die laudabimus : sed sicut dies ille non habet terminum temporis, ita laus nostra non habebit terminum cessationis ; et ideo in sæcula sæculorum laudabimus. Audi etiam hoc Scripturam dicentem Deo, quo nos desideramus :

cœur : « Heureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles. » (*Ps.* LXXXIII, 5.) Unis au Seigneur, prions-le pour nous et pour tout son peuple qui se tient debout avec nous dans les parvis de son sanctuaire, afin qu'il daigne le garder et le protéger par Jésus-Christ son Fils et Notre-Seigneur, lequel vit et règne avec lui dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCLXIII (1).

Sur le cantique de l'Exode.

1. Ce qui doit diriger notre esprit, mes très-chers frères, dans l'étude et dans l'interprétation des saintes Ecritures, c'est l'éclatante autorité de ces mêmes Ecritures; et ce qu'elles renferment de clair pour nourrir nos âmes doit nous aider à interpréter fidèlement les passages plus obscurs destinés à nous exercer. Qui oserait, en effet, expliquer les divins mystères dans un autre sens que celui qui nous est indiqué et prescrit par les sentiments et et les témoignages publics des apôtres. Or, voici ce que dit l'apôtre saint Paul : « Vous ne devez pas ignorer, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge, et qu'ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer; qu'ils ont tous mangé la même viande mystérieuse, et qu'ils ont bu le même breuvage mystérieux. Car ils buvaient de la pierre mystérieuse qui les suivait, et cette pierre était Jésus-Christ. Cependant la plupart d'entre eux ne furent pas agréables à Dieu, car ils périrent dans le désert. Or, toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde, afin que nous ne nous livrions pas aux mauvais désirs, comme ils s'y abandonnèrent. » (I *Cor.*, X, 1, etc.) Et un peu plus loin : « Or, toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures; et elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous qui venons à la fin des temps. » (*Ibid.*, 11.)

Le passage de la mer Rouge est la figure du baptême. — 2. Par conséquent, mes très-chers frères, aucun fidèle ne peut douter que le passage de ce peuple à travers la mer Rouge ne soit la figure de notre baptême. Car c'est par le baptême que, sous la conduite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, figuré par Moïse, nous sommes délivrés du démon et de ses anges, qui

(1) Ce sermon porte le même titre dans la Table de Possidius, chap. VIII. Jean, diacre de l'Eglise Romaine, cite un long extrait de ce sermon dans ses Mélanges sur les sept premiers versets de l'Ancien Testament. Nous avons un très-ancien exemplaire de cet opuscule qui se trouve dans la bibliothèque de l'abbaye de Corbie, et qui a été transcrit du temps de l'auteur, ou très-certainement dans les premières années qui suivirent le IXe siècle. Le genre concis et un peu obscur de ce sermon nous avait fait d'abord douter de son authenticité; mais comme d'ailleurs nous y retrouvons le génie et le style de saint Augustin, nous sommes autorisés à penser que l'obscurité de certains passages vient de la négligence des copistes, comme il est facile de le voir dans un ou deux endroits que nous avons corrigés à l'aide des Mélanges du diacre Jean. Nous croyons d'ailleurs que ce sermon a été en grande partie mutilé.

« Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te. » (*Psal.* LXXXIII, 5.) Conversi ad Dominum, ipsum deprecemur pro nobis et pro omni plebe sua adstante nobiscum in atriis domus suæ : quam custodire protegereque dignetur; per Jesum Christum filium ejus Dominum nostrum, qui cum eo vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO CCCLXIII (a).

De cantico Exodi.

1. Sensum nostrum, Fratres carissimi, in Scripturis sanctis considerandis atque tractandis regere debet earumdem Scripturarum manifestissima auctoritas; ut ex eis quæ aperte dicta sunt ad nutriendos nos, ea quæ obscurius dicta sunt ad exercendos nos, fideliter disserantur. Quis enim audeat aliter exponere sacramenta divina, quam corde atque ore Apostolico prædicatum atque præscriptum est? Dicit autem apostolus Paulus : « Nolo vos ignorare, fratres, quia patres nostri omnes sub nube fuerunt, et omnes per mare transierunt, et omnes in Moyse baptizati sunt, et in nube, et in mari; et omnes eamdem escam spiritalem manducaverunt, et omnes eumdem potum spiritalem biberunt. Bibebant autem de spiritali consequente eos petra; petra autem erat Christus. Sed non in plurimis eorum beneplacitum est Deo. Prostrati enim sunt in deserto. Hæc autem figuræ nostræ factæ sunt, ut non simus cupientes mala, sicut et illi cupierunt. » (I *Cor.*, x, 1, etc.) Et paulo post : « Omnia hæc, inquit, in figura contingebant illis : scripta sunt autem ad correctionem nostram, in quos finis sæculorum devenit. » (*Ibid.*, 11.)

Transitus maris Rubri figura baptismi. — 2. Hinc itaque, Dilectissimi, nullus fidelium dubitaverit, transitum illius populi per mare Rubrum figuram fuisse baptismi nostri : ut a diabolo et angelis ejus, qui nos, tanquam Pharao et Ægyptii, luto carnis

(a) Alias II, ex Sirmondianis.

nous broyaient dans la fange des œuvres de la chair, comme Pharaon et les Egyptiens écrasaient les Hébreux en les condamnant à faire des briques; et nous pouvons aussi nous écrier avec eux : « Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire, il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. » (*Exod.*, XV, 1.) En effet, nos ennemis sont morts pour nous dès qu'ils ne peuvent plus nous asservir, car nos iniquités qui nous avaient rendus leurs esclaves, ont été comme submergées et anéanties dans la mer, lorsque nous en avons été délivrés dans le bain sacré de la grâce divine. « Chantons donc des hymnes au Seigneur, car il a fait éclater sa gloire, il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier, » il a détruit l'orgueil et l'orgueilleux dans les eaux du baptême. Il n'y a que l'âme humble et soumise à Dieu qui puisse chanter ce cantique. Pour l'orgueilleux qui cherche sa gloire et vante ses bonnes œuvres, le Seigneur n'a pas fait éclater sa gloire. Le pécheur, au contraire, qui croit en celui qui le justifie, afin que sa foi lui soit imputée à justice, et qu'étant devenu juste, il vive de la foi; le pécheur qui craint qu'en ne connaissant pas la justice de Dieu, et s'efforçant d'établir sa propre justice, il ne soit point soumis à la justice de Dieu, peut en toute vérité chanter que le Seigneur est son aide, son protecteur, son Sauveur et son Dieu qu'il honore. Car il n'est point du nombre de ces orgueilleux qui, tout en connaissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu. Aussi, dit-il : « Le Dieu de mon Père; » (*Ibid.*, 3) car il est le Dieu de son père Abraham qui a cru à Dieu, et sa foi lui a été imputée à justice. C'est donc à nous qui sommes petits, et qui ne présumons point de nous-mêmes, mais de la grâce de Dieu, de glorifier le Seigneur qui brise les armes et met fin aux combats, et qui est notre paix. Aussi, « son nom est le Seigneur, » c'est à lui que nous disons par la bouche d'Isaïe : « Soyez notre maître, » (*Isa.*, XXVI, 13) « son nom est le Seigneur; » nous n'étions pas, et il nous a faits, nous étions perdus et il nous a trouvés, nous nous étions vendus, et il nous a rachetés. « Son nom est le Seigneur; il a précipité dans la mer les chariots de Pharaon et son armée. » (*Ibid.*, 4.) Il a détruit dans les eaux du baptême toutes les hauteurs du siècle, et cette multitude innombrable de péchés qui combattaient en nous sous les ordres du démon. Il avait disposé sur ses chars trois rangs de combattants, qui, en nous poursuivant, nous épouvantaient par la triple crainte de la douleur, de l'humiliation, de la mort. Toutes ces craintes ont été englouties dans la mer Rouge, car nous avons été ensevelis par le baptême pour mourir avec Celui qui pour nous

obnoxios velut laterum operibus atterebant, duce Domino nostro Jesu Christo, cujus tunc figuram Moyses gerebat, per baptismum liberati : « Cantemus Domino; gloriose enim magnificatus est; equum et equitem projecit in mare. » (*Exod.*, XV, 1.) (*a*) Nobis enim mortui sunt, qui nobis jam dominari non possunt; quoniam ipsa delicta nostra, quæ nos illi subditos fecerant, lavacro gratiæ sanctæ liberatis nobis, tanquam in mari submersa atque deleta sunt. « Cantemus ergo Domino : gloriose enim magnificatus est; equum et equitem projecit in mare, » superbiam et superbum delevit in baptismo. Jam quippe humilis subditus Deo cantat hoc canticum. Nam superbo gloriam suam quærenti, et se magnificanti, non est gloriose magnificatus Domnus. Justificatus autem impius, credendo in eum qui justificat impium, ut deputetur fides ejus ad justitiam, ut justus ex fide vivat; ne ignorans Dei justitiam, et suam volens constituere, justitiæ Dei non sit subjectus; verissime cantat adjutorem et protectorem et sibi Dominum in salutem, Deum suum, quem honorificat. Neque enim est ex illis elatis, qui cognoscentes Deum, non sicut Deum honorificaverunt. (*b*) Dicit itaque : « Deus patris mei. » (*v.* 3.) Deus est enim patris Abraham, qui credidit Deo, et deputatum est illi ad justitiam. Et ideo parvuli, non de nostra justitia præsumentes, sed de ipsius gratia, magnificamus Dominum, quoniam ipse « conterit pugnas, » qui pax est nostra. Et ideo « Dominus nomen est illi : » cui dicimus apud Isaiam : Posside nos. (*Isai.*, XXVI, 13.) « Dominus nomen est illi. » Non eramus, et fecit nos : perieramus, et invenit nos; vendideramus nos, et emit nos. « Dominus nomen est illi. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare. » (*v.* 4.) Et exaltationes sæculares, et catervas innumerabilium peccatorum, quæ in nobis diabolo militabant, delevit in baptismo. (*c*) « Ternos stratores » curribus imposuerat, qui nos timore doloris, timore humiliationis, timore mortis, persequendo terrebant. Hæc omnia submersa sunt in Rubro mari, quia illi consepulti sumus per baptismum in mortem, qui pro nobis flagellatus, exhonoratus, et occisus est. Ita

(*a*) Joannes diaconus in collect. — (*b*) Sirmondus : *Sed dicit ei Deus. Deus est enim patris Abraham.* Locus in Mss. similiter vitiatus, sanatur hic ad Joannis diaconi collectanea nondum vulgata. — (*c*) Apud LXX, τριστάτας.

a été flagellé, couvert d'outrages, et mis à mort. Il a enseveli tous nos ennemis dans la mer Rouge, en consacrant par sa mort sanglante le baptême où tous nos péchés devaient être effacés. Or, lorsque nos ennemis sont descendus comme une pierre jusqu'au fond des eaux, ils tombent sous la domination du démon, ils sont les seuls qui participent l'endurcissement du démon, et dont il est écrit : « Quand l'impie est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise. » (*Prov.*, XVIII, 3.) Ils ne croient pas que les péchés qu'ils ont commis puissent leur être pardonnés, et ce désespoir fait qu'ils s'enfoncent plus profondément et plus dangereusement dans l'abîme. Mais « votre droite, Seigneur, a fait éclater sa force, votre droite, Seigneur, a frappé vos ennemis, et vous avez accablé vos adversaires des flots de votre gloire. Vous avez envoyé votre colère qui les a dévorés comme la paille. » (*Ibid.*, 6, 7.) Nous avons redouté votre colère, et nous avons cru en vous, et tous nos péchés ont été effacés. Car pourquoi est-ce au souffle de votre colère que les eaux se sont divisées, qu'elles se sont durcies comme une muraille, et que les flots se sont comme gelés au milieu de la mer, » (*Ibid.*, 8) alors que ces eaux divisées, ces vagues durcies ont ouvert un chemin au peuple délivré ? Pourquoi n'est-ce pas plutôt au souffle de la miséricorde du Seigneur que les eaux se sont divisées, sinon parce que c'est la crainte de la colère de Dieu que méprise le pécheur descendu au fond de l'abîme, qui nous porte vers les eaux du baptême, où nous trouvons, non pas les eaux qui engloutissent, mais le chemin de la délivrance ? L'ennemi a dit : « Je les poursuivrai et je les atteindrai, je partagerai leurs dépouilles, et mon âme sera pleinement satisfaite ; je tirerai le glaive, et ma main les assujettira. » (*Ibid.*, 9.) L'ennemi ne comprend pas non plus la force que trouvent dans le sacrement du Seigneur, dans les eaux salutaires du baptême ceux qui croient et espèrent en lui ; il s'imagine que le péché domine encore en maître sur ceux qui ont été baptisés, parce que la fragilité de la terre les rend encore accessibles à la tentation ; car il ignore où, quand et comment s'achève ce renouvellement de tout homme qui commence au baptême, qui est figuré par le baptême, et dont nous avons dès lors une espérance certaine. Car, lorsqu'elle s'accomplira, ce corps mortel revêtira l'immortalité, et après avoir entièrement détruit toutes les principautés et les puissances, Dieu sera tout en tous. Maintenant, au contraire, tant que ce corps qui se corrompt appesantit l'âme, l'ennemi s'écrie : « Je les poursuivrai et je les atteindrai. Mais vous avez répandu votre souffle, et la mer les a engloutis. » (*Ibid.*, 10.) L'auteur sacré ne dit pas ici que c'est au souffle de la colère de Dieu que la mer les a engloutis,

Rubro pelago omnes hostes operuit, qui cruenta morte, qua nostra peccata consumerentur, baptismum consecravit. Quod si hostes nostri devenerint in profundum tanquam lapis, illos solos possidet, et cum illis solis est duritia diaboli, de quibus scriptum est : Peccator cum in profundum venerit malorum, contemnit. (*Prov.*, XVIII, 3.) Non enim credunt dimitti sibi posse quæ fecerunt : et ea desperatione gravius altiusque merguntur. Sed : « Dextera tua, Domine, glorificata est in virtute, dextera manus tua Domine, confregit inimicos, et multitudine majestatis tuæ, Domine, contrivisti adversarios. Misisti quippe iram tuam, et comedit eos tanquam stipulam. » (*v.* 6, 7.) Timuimus enim te (*f.* irascentem) nascentem, et credidimus in te, et omnia delicta nostra consumpta sunt. Nam quare « per spiritum iræ Domini divisa est aqua, et gelaverunt tanquam murus aquæ, gelaverunt fluctus in medio mari ; » (*v.* 8) cum in ista divisione aquæ, gelantibus fluctibus, via patuerit populo liberato. Cur ergo non potius per spiritum misericordiæ Domini divisa est aqua? nisi quia terror iræ Dei, quam contemnit ille peccator, qui venit ad profundum malorum, ipse compellit ad baptismum, ut per aquam non præfocantem, sed transeuntes per viam liberemur ? « Dixit inimicus : Persequar, et comprehendam ; partibor spolia, et replebo animam meam ; interficiam gladio meo, dominabitur manus mea. » (*v.* 9.) Neque intelligit inimicus vim Dominici sacramenti, quæ est in baptismo salutari, eis qui credunt et sperant in eum : et adhuc putat etiam dominari baptizatis posse peccata, quoniam carnis fragilitate tentantur, nesciens ubi, et quando, et quomodo perficiatur plena totius hominis renovatio, quæ in baptismo inchoatur, et præsignatur, et spe certissima jam tenetur. Tunc enim et mortale hoc induet immortalitatem, et evacuato penitus omni principatu et potestate, erit Deus omnia in omnibus. Nunc autem, quamdiu corpus, quod corrumpitur, aggravat animam, dicit inimicus : « Persequar, et comprehendam. Sed misisti spiritum tuum, et operuit eos mare. » (*v.* 10.) Modo non dicitur spiritus iræ Dei, quando mare

comme il a dit précédemment : « C'est au souffle de votre colère que les eaux ont été divisées, » alors que c'était pour ouvrir au peuple de Dieu le chemin de la délivrance. C'est que Dieu ne paraît pas s'irriter contre celui dont les péchés restent impunis, et c'est pour lui une nouvelle cause d'endurcissement. C'est alors qu'il descend comme le plomb dans la profondeur de l'abîme, et d'autant plus avant qu'il voit ceux qui sont justifiés par la foi, et qui supportent les souffrances présentes pour l'espérance de la vie future, passer leur vie dans les épreuves que l'Esprit de Dieu leur donne la force de soutenir. Dieu donc envoie son Esprit pour consoler et pour exercer les justes au milieu de leurs peines ; et la mer engloutit les impies, qui non-seulement s'imaginent qu'il n'y a entre eux et les justes aucune différence, mais qui se persuadent que Dieu est irrité contre eux, puisqu'ils sont en proie à de si grandes afflictions, tandis qu'il n'a pour eux-mêmes que des faveurs, puisque leur vie s'écoule dans la joie au sein d'un bonheur sans égal. C'est ainsi « qu'ils sont tombés comme du plomb au fond des grandes eaux. Qui d'entre les dieux est semblable à vous, Seigneur, qui est semblable à vous, vous qui faites éclater votre gloire dans les saints, » qui ne se glorifient pas en eux-mêmes, « vous qui êtes admirable dans vos grandeurs, et qui faites des prodiges ? » (*Ibid.*, 11.) Or, les prodiges qui s'accomplirent alors, en annonçaient d'autres pour l'avenir, car ils étaient pour nous des figures. « Vous avez étendu votre droite, et la terre les a dévorés. » (*Ibid.*, 12.) La terre ne s'entr'ouvrit point alors pour engloutir aucun Egyptien, ils furent tous ensevelis dans les flots et périrent dans la mer. Que signifient donc ces paroles : « Vous avez étendu votre droite, et la terre les a dévorés ? » Ne sommes-nous pas fondés à entendre cette droite de Dieu de celui doit Isaïe a dit : « Et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? » (*Isa.*, LIII, 1.) Car c'est le Fils unique de Dieu, celui que son Père n'a pas épargné, mais qu'il a livré pour nous tous. C'est alors qu'il a étendu sa main droite sur la croix, et que la terre a dévoré les impies, lorsqu'ils se croyaient vainqueurs et ne voyaient en lui qu'un objet de mépris ; car la terre est livrée aux mains de l'impie, et son jugement a couvert d'un voile sa face, c'est-à-dire sa divinité. C'est ainsi que Dieu a gouverné son peuple qui était comme porté sur ce bois, où la terre, c'est-à-dire la chair étendue du Seigneur a dévoré les impies. Ce n'est point, en effet, sur un vaisseau que le peuple a traversé la mer, et ce n'est point dans son sens propre qu'il faut prendre ici ce mot : « Vous avez gouverné. » Mais « c'est par la justice que vous avez gouverné votre peuple, » qui ne présumait point de sa justice, mais qui vivait de la foi sous votre grâce, « ce peuple que vous avez racheté ; »

operuit inimicos; et paulo ante dictum est, « per spiritum iræ tuæ divisa est aqua : » cum per hoc potius transiens Dei populus liberatus sit. Sed nimirum videtur Deus non irasci, cui sunt impunita peccata, et magis ingravescit. Unde plumbo comparatus in profunda descendit, tanto magis, quanto magis videt eos qui per fidem justificati sunt, et pro spe futuræ vitæ præsentia mala tolerant, in laboribus vivere, in quibus eos perferendis confirmat Spiritus Dei. Misit ergo Deus Spiritum suum ad consolandos et exercendos in laboribus justos; et operuit mare impios, non solum putantes nihil interesse inter se et illos; sed potius æstimantes illis esse iratum Deum, qui tantis tribulationibus affligerentur, sibi autem propitium, qui tantis prosperitatibus lætarentur. Ita « descenderunt tanquam plumbum in aquam validissimam. Quis similis tibi in diis, Domine; quis similis tibi ? gloriosus in sanctis, » qui non gloriantur in se : « mirabilis in majestatibus, qui facis prodigia. » (*v.* 11.) Hæc enim quæ tunc facta sunt, futurum aliquid prænuntiabant, quoniam figuræ nostræ fuerunt. « Extendisti dexteram tuam, transvoravit eos terra. » (*v.* 12.) Nullum certe Ægyptiorum illo tempore terræ hiatus absorbuit; aqua cooperti sunt, in mari perierunt. Quid est ergo : « Extendisti dexteram tuam, transvoravit eos terra? » An recte intelligimus dexteram Dei eum, de quo Isaias dicit : Et brachium Domini cui revelatum est? (*Isai.*, LIII, 1.) Ipse est enim unicus Filius, cui non pepercit Pater, sed pro omnibus nobis tradidit illum. Atque ita in cruce extendit manum suam dexteram, et transvoravit impios terra, cum se victores, et illum contemptibilem putabant. Terra enim tradita est in manus impii, et faciem judicium ejus operuit, id est, divinitatem ejus. (*Job*, IX, 24.) Ita gubernavit Dominus populum suum, tanquam illo ligno portatum, ubi terra, id est, caro Domini extenta impios transvoravit. Neque enim navi transivit populus mare, ut « gubernasti » proprie diceretur. Sed « gubernasti justitia tua populum tuum, » (*v.* 13) non præsumentem de justitia sua, sed ex fide viventem sub gratia tua : « populum tuum hunc,

car le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. *Le voyage du peuple hébreu dans le désert est la figure de notre pèlerinage sur la terre durant cette vie, dans laquelle nous triomphons de nos ennemis par le secours de Jésus-Christ.* — 3. « Vous l'avez encouragé par votre puissance, » c'est-à-dire par votre Christ; car ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que les hommes. Et quoiqu'il ait été crucifié selon la faiblesse, il est néanmoins vivant par la puissance de Dieu. « Vous l'avez encouragé par votre vertu, et par votre sainte réparation. » En effet, sa résurrection, qui a réparé en lui les faiblesses de la chair mortelle et a revêtu d'incorruptibilité son corps corruptible, a été pour nous un motif d'espérance pour l'avenir et de patience pour supporter les épreuves de la vie présente. C'est qu'en effet après le baptême, nous avons encore à traverser le désert de cette vie que nous passons dans l'espérance, jusqu'à ce que nous parvenions dans la terre promise, dans la terre des vivants, où le Seigneur est notre partage, dans l'éternelle Jérusalem; et tant que nous n'y sommes pas arrivés, cette vie tout entière est pour nous un désert et une suite continuelle de tentations. Mais le peuple de Dieu triomphe de tous les obstacles par la grâce de Celui qui a vaincu le monde. De même, en effet, que nos péchés passés, semblables à des ennemis qui nous poursuivent, sont détruits dans les eaux du baptême, ainsi, après le baptême, la nourriture spirituelle que nous mangeons, le breuvage spirituel que nous buvons, nous font triompher de tous les ennemis qui s'opposent à notre marche dans le chemin de la vie. Le nom seul de notre Chef jette l'épouvante dans le cœur des ennemis qui veulent nous empêcher d'avancer. Ainsi on a vu d'abord la colère des Gentils s'allumer pour perdre le nom chrétien, puis leur colère impuissante se changer en douleur, et à mesure que la foi se développait et s'étendait par toute la terre, leur douleur faire place à la crainte, jusque-là que les orgueilleux de ce siècle, semblables aux oiseaux du ciel, viennent chercher un refuge et un asile protecteur à l'ombre de cet arbrisseau, qui, sorti d'un petit grain de sénevé, a pris un si grand accroissement qu'il est devenu un grand arbre. Aussi, dans ce cantique où sont rappelés tous ces prodiges, qui étaient pour nous autant de figures, l'auteur sacré nous fait voir cette succession de la colère, de la douleur et de la crainte des nations. « Les nations, dit-il, ont entendu et sont entrées en colère, ceux qui habitaient la Palestine ont été saisis d'une profonde douleur. Mais les princes d'Edom se sont empressés, c'est-à-dire se sont troublés; l'épouvante a saisi les forts de Moab, et tous les habitants de Chanaan ont séché de crainte. Que l'épouvante et la crainte tombent

quem liberasti. » Novit enim Dominus qui sunt ejus. *Transitus per eremum figura peregrinationis nostræ in hac vita, in qua adversantes superamus auxilio Christi.* — 3. Exhortatus es in virtute tua, » id est, in Christo tuo. Quia quod infirmum est Dei, fortius est hominibus. Et si crucifixus est ex infirmitate, sed vivit in virtute Dei. « Exhortatus es in virtute tua, et in refectione sancta tua. » In eo quippe quod carnis mortalitas in illo refecta est per resurrectionem, et in illo jam corruptibile hoc induit incorruptionem, exhortati sumus in futurum sperantes, et propter hæc omnia præsentia tolerantes. Restat enim post baptismum transitus per eremum, per vitam quæ agitur in spe, donec veniamus ad terram promissionis, terram viventium ubi nobis est portio Dominus, in æternam Jerusalem; quo donec veniamus, tota ista vita eremus nobis est, et tota tentatio. Sed in eo qui vicit sæculum, vincit omnia populus Dei. Nam sicut in baptismo, tanquam hostes a tergo insequentes, præterita peccata delentur : sic post baptismum, in itinere vitæ hujus, cum escam spiritalem manducamus, et potum spiritalem bibimus, omnia nobis adversantia superamus. Terruit quippe inimicos viæ nostræ nomen Imperatoris nostri. Prius enim surrexit ira gentium ad perdendum nomen Christianum; ubi autem ira nihil potuit, conversa est in dolorem, et magis magisque fide crescente atque occupante omnia, dolor conversus est in timorem; ut et superbi hujus sæculi, tanquam volatilia cœli, sub umbra oleris illius, quod ex minutissimo grano sinapis multum crevit, refugium protectionemque conquirant. Sic et in hoc cantico, ubi commemorantur ea, quæ tunc in figura contingebant in illis, servatus est ordo iræ, doloris, et timoris gentium. « Audierunt, inquit, gentes, et iratæ sunt; dolores comprehenderunt habitatores Philistiim. Tunc festinaverunt, » id est conturbati sunt, « duces Edom, et principes Moabitarum : apprehendit eos tremor : tabuerunt omnes inhabitantes Chanaan. Incumbat in eos tremor, et timor magnitudinis brachii tui. Fiant tanquam lapides, donec transeat populus tuus, Domine, donec transeat populus tuus

sur eux, devant la puissance de votre bras. Qu'ils deviennent immobiles comme une pierre, jusqu'à ce que votre peuple soit passé, jusqu'à ce que soit passé ce peuple que vous vous êtes acquis. » (*Ibid.*, 14, 16.) Voilà ce qui s'est fait et qui se reproduit encore. Les ennemis de l'Église restent immobiles d'étonnement jusqu'à ce que nous parvenions à la patrie. Si quelques-uns d'entre eux essaient de nous résister, nous triomphons d'eux par le signe de la croix du Seigneur, comme les Israélites triomphèrent d'Amalech, pendant que Moïse tenait les bras étendus. C'est ainsi que nous entrons et que nous sommes établis sur cette montagne, l'héritage du Seigneur, qui, de cette petite pierre qu'a vue Daniel, s'est accrue jusqu'à devenir une montagne qui a couvert toute la terre. » (*Dan.*, II.) Voilà l'habitation que le Seigneur s'est préparée; car le temple de Dieu est saint, et c'est de lui-même que vient la sainteté de sa maison. « Le temple de Dieu est saint, dit l'Apôtre, et c'est vous qui êtes ce temple. » (I *Cor.*, III, 17.) Et l'auteur sacré ne veut pas qu'on jette ici les regards sur la Jérusalem terrestre où le temple fut, pendant un temps, comme il le fallait, une figure de l'avenir; aussi nous apprend-il aussitôt qu'il parle du royaume éternel, de l'héritage éternel de Dieu, de l'éternelle Jérusalem. En effet, il ajoute aussitôt : « Que vos mains ont préparé, Seigneur, vous qui régnez toujours, et éternellement et au delà. » Y a-t-il donc quelque chose au delà de ce qui est éternel? Qui oserait l'affirmer? Pourquoi donc ajoute-t-il : « Et au delà? » Parce que le mot éternel est pris quelquefois pour un long temps, il ajoute donc : « Et au delà, » pour nous faire comprendre qu'il s'agit ici d'une véritable éternité qui n'a point de fin. Ou bien, Dieu régnerait-il « toujours » dans les cieux qu'il a établis à jamais, et auxquels il a imposé des lois qui ne passeront pas? Régnerait-il « éternellement » sur ceux qui, s'étant convertis après avoir transgressé ses commandements, ont obtenu le pardon de leurs péchés, et que Dieu a ainsi recueillis dans le temps pour leur donner une félicité éternelle? Enfin régnerait-il « au delà » sur ceux qu'il a mis sous les pieds de son peuple, et que, d'après l'ordre divin qu'il a établi, il a condamnés aux plus justes supplices? Nul, en effet, ne peut se soustraire à l'empire de Celui qui tient toutes les créatures sous ses lois éternelles et sous ses dispositions pleines de justice dans la répartition de ses grâces et de ses châtiments, dans la distribution des récompenses et des supplices que nous méritons. Car Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles. C'est ainsi que Pharaon est entré à cheval dans la mer avec ses chariots et ses cavaliers; et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la mer; mais les enfants d'Israël ont passé à sec au milieu des eaux. » (*Ibid.*, 19.)

hic, quem acquisisti. » (*v.*, 14, 16.) Sic factum est, sic fit. Admiratione stupentes tanquam lapides fiunt inimici Ecclesiæ, donec transeamus ad patriam. Sed et qui resistere tentaverint, sicut tunc Amalech extentis manibus Moysi, ita nunc in signo crucis Dominicæ superantur. Atque ita introducimur, atque plantamur in monte hæreditatis Domini, qui ex parvo lapide, quem vidit Daniel, crevit et implevit universam terram. (*Dan.*, II.) Hæc præparata est habitatio Domini. Templum enim Dei sanctum est, et sanctificatio domus ejus quæ ab ipso est. Templum enim Dei sanctum est, ait Apostolus, quod estis vos. (I *Cor.*, III, 17.) Et ne quisquam respiceret ad terrenam Jerusalem, ubi templum istud figuram quamdam temporaliter gessit, sicut oportuit, significavit de regno æterno se dicere, quod est æterna hæreditas Dei, æterna Jerusalem. Secutus enim ait : « Quæ præparaverunt manus tuæ, Domine, qui regnas semper et in sempiternum, » et adhuc. (*v.* 17.) Estne quid ultra quam « in sempiternum? » Quis hoc dixerit? Cur ergo addidit, « et adhuc? » Forte quia solet sempiternum et pro longo nimis tempore intelligi, ad hoc additum est, « et adhuc, » ut verum sempiternum, quod sine fine est, intelligeretur. An quia regnat Deus « semper » in cœlestibus, quæ statuit in sæculum sæculi, præceptum posuit et non præteribit, « et in sempiternum » in eis, quibus ex transgressione præcepti postea conversis peccata dimisit, et eos acquisivit ex tempore, eisque beatitudinem sine fine donavit, regnat « et adhuc » in eos, quos sub populi sui pedibus in suppliciis justissimis ordinavit? Neque enim quisquam ejus regno subtrahitur, cujus æterna lege in distributione dandi atque reddendi et meritis præmiorum atque pœnarum, et justissima ordinatione, creaturæ cunctæ coërcentur. Deus enim superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jacob.*, IV, 6.) « Quia intravit equitatus Pharaonis cum curribus et ascensoribus in mare; et adduxit super eos Dominus aquas maris. Filii autem Israel ambulaverunt per siccum, per medium mare. » (*v.* 19.)

Que signifie Marie en prenant un tambour pour accompagner le chant de ce cantique. — 4. Voilà l'hymne qu'ont chanté Moïse et les fils d'Israël, Marie la prophétesse, et avec elle les filles d'Israël, et que nous chantons nous-mêmes maintenant hommes et femmes, et notre esprit, et notre chair, « car ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, dit l'Apôtre, ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises. » (*Gal.*, v, 24.) C'est ce que signifie assez justement le tambour que prit Marie pour accompagner le chant de ce cantique. En effet, nous étendons notre chair sur la croix, comme pour en faire un tambour, et la croix nous apprend à faire entendre les sons mélodieux que nous inspire la grâce. Ainsi donc, étant devenus humbles dans les eaux du baptême par l'action de la grâce, après y avoir éteint tous les sentiments d'orgueil dont notre superbe ennemi se servait pour nous tyranniser, que celui d'entre nous qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, et « chante des hymnes en son honneur, car il a fait éclater sa grandeur et sa gloire, il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. » (*Ibid.*, 21.)

CINQUIÈME SÉRIE

SERMONS DOUTEUX.

Ceux qui nous ont paru convenir moins à saint Augustin sont édités en caractères plus petits.

SERMON CCCLXIV.

Sur Samson (1).

La force de Samson venait de l'Esprit de Dieu. —1. Samson a puisé sa force dans la grâce de Dieu, et non dans la nature; si cette force eût pour cause la nature, il ne l'eût point perdue lorsque ses cheveux étaient coupés. Quel était donc le principe de cette force extraordinaire, si ce n'est celui que l'Ecriture nous indique : « L'Esprit du Seigneur marchait avec lui. » (*Jug.*, XIII, 25.) Cette force venait donc de l'Esprit du Seigneur. Samson était le vase, l'Esprit de Dieu la plénitude qui le remplissait. Un vase peut être rempli et vidé, et tout vase reçoit d'ailleurs ce qui le remplit. Aussi est-ce

(1) Possidius, dans le chapitre x de sa Table, indique un Traité sur Samson et sur le verset du psaume LVII; nous croyons qu'une partie de ce traité se trouve reproduite dans ce sermon. Les éditeurs de Louvain l'ont regardé comme douteux, Verlin et Vindingus, comme apocryphe. Nous le publions aujourd'hui sous une forme bien préférable ou moins indigne de saint Augustin, après l'avoir corrigé d'après les divers manuscrits sur l'autorité desquels nous avons ajouté certains passages et retranché d'autres. Tel était l'exorde de ce sermon dans les éditions précédentes : « La lecture qui vient de vous être faite, mes très-chers frères, renferme un grand nombre de vérités mystérieuses et très obscures. Comme nous ne pouvons vous les expliquer en peu de mots, nous avons voulu, et c'est l'unique raison, achever de meilleure heure les psaumes du matin, de peur que la longueur de notre discours ne vous fatiguât. Ainsi donc, puisque vous sortirez de l'église à l'heure accoutumée, écoutez en silence, avec calme et attention, selon votre habitude, ce que nous avons à vous dire. Samson, mes frères bien-aimés, etc. » Cet exorde ne se trouve dans aucun manuscrit.

Maria tympano assumpto concinens quid figurat. — 4. Hoc cantavit Moyses et filii Israel, hoc Maria prophetissa et filiæ Israel cum ea, hoc et nos modo, sive viri et feminæ, sive spiritus et caro nostra. « Qui enim Jesu Christi sunt, ait Apostolus, carnem suam crucifixerunt cum passionibus et concupiscentiis. » (*Gal.*, v, 24.) Hoc significare congruenter intelligitur tympanum, quod assumpsit Maria, ut huic cantico consonaret. In ligno enim caro extenditur, ut tympanum fiat : et ex cruce discunt suavem sonum gratiæ confiteri. Humiles ergo per baptismum facti gratiæ pietate, et extincta ibi nostra superbia, per quam superbus inimicus nobis dominabatur, ut jam qui gloriatur, in Domino glorietur : « Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est; equum et equitem projecit in mare. » (*v.* 21.)

(a) Alias de Tempore CVII.

QUINTA CLASSIS

SERMONES DUBII.

Quos inter qui visi sunt minus referre Augustinum, typis minutioribus exhibentur.

SERMO CCCLXIV [a].

De Samsone.

Fortitudo Samson ex Spiritu Dei. — Samson fortitudinem habuit de gratia, non de natura. Nam si fortis esset natura, cum ei capillus demeretur, fortitudo non adimeretur. Et ubi erat illa potentissima fortitudo, nisi in eo quod Scriptura dixit : « Incedebat cum illo Spiritus Domini? » (*Jud.*, XIII, 25.) Ad Domini Spiritum pertinebat illa fortitudo. In Samson

la grâce de Dieu elle-même qui nous est recommandée dans l'apôtre saint Paul, lorsqu'il est appelé un «vase d'élection.» (*Act.*, IX, 15.) Voyons donc quelle parabole Samson propose aux Philistins : « La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort.» (*Jug.*, XIV, 14.) Le sens de cette énigme fut découvert et livré par trahison aux amis de Samson qui lui en redirent l'explication, et Samson fut vaincu. Etait-il vraiment juste, on l'ignore, et la justice de cet homme est un problème dont la solution est très-difficile. En effet, en le voyant se laisser vaincre par les caresses d'une femme, et s'unir à une courtisane, ceux qui ont une faible intelligence des secrets de la vérité, ont une médiocre idée de sa vertu. Cependant un prophète a reçu l'ordre de Dieu d'épouser une femme de mauvaise vie. (*Osée*, I, 2.) Peut-être pouvons-nous dire que dans l'Ancien Testament ce n'était pas un fait criminel et répréhensible, parce que les actions comme les paroles des prophètes étaient autant de prophéties. Examinons donc le sens mystérieux de la défaite et de la victoire de Samson, ce que signifie la faiblesse avec laquelle il cède aux caresses de sa femme, et lui découvre le sens de l'énigme; ce qu'il figure lorsqu'il s'unit à une femme de mauvaise vie, et prend des renards auxquels il attache des torches allumées pour consumer les moissons de ses ennemis. Il eût pu sans doute incendier ces moissons par un moyen plus court et plus facile, s'il n'avait pas vu dans les renards la figure d'une vérité mystérieuse. En effet, ne pouvait-on incendier des champs de paille sèche, sans se servir de renards pour y mettre le feu? Comprenons donc que de grands mystères sont ici cachés.

Samson est la figure de Jésus-Christ. La femme de Samson. Problème que propose ce dernier. — 2. Et d'abord qu'était Samson? Si je réponds qu'il était la figure de Jésus-Christ, je crois en cela dire la vérité; mais aussitôt cette pensée se présente à l'esprit : Est-ce que Jésus-Christ a été vaincu par les caresses d'une femme? Et comment entendre que Jésus-Christ se soit uni à une femme de mauvaise vie? Où voyons-nous d'ailleurs que Jésus-Christ ait eu la tête et les cheveux rasés, qu'il ait perdu par là sa force, qu'on l'ait enchaîné, qu'on lui ait crevé les yeux, et qu'on en ait fait un objet de moquerie? Réveillez votre foi, mes frères, et considérez ce qu'est Jésus-Christ, non-seulement ce qu'il a fait, mais ce qu'il a souffert. Qu'a-t-il fait? En vertu de sa force, il a opéré des œuvres admirables, et il a souffert par suite de sa faiblesse. Dans une seule personne, je vois ces deux choses réunies : Je vois la force du Fils de Dieu, je vois la faiblesse du Fils de l'homme. Joignez à cela que le Christ tout entier, d'après la doctrine de l'Ecriture, est tout à la fois le chef et le corps.

vas erat, in Spiritu plenitudo erat. Vas impleri et exinaniri potest. Omne autem vas aliunde habet complementum. Ideo in Paulo ipsa gratia commendata est, quando dictus est « vas electionis. » (*Act.*, IX, 15.) Videamus ergo Allophylis qualem parabolam Samson proposuit. « De edente, inquit, exivit cibus, et de forti est egressa dulcedo. » (*Jud.*, XIV, 14.) Prodita est hæc parabola, delata ad amicos, soluta est; victus est Samson. Hic si justus est, latet : valde in profundo est hujus viri justitia. Nam et quod legitur victus blanditiis muliebribus, et quod ad meretricem intravit, videtur hujus meritum vacillare minus intelligentibus secreta veritatis. Nam et Propheta uxorem meretricem præcepto Domini jubetur accipere. (*Ose.*, I, 2.) Fortasse poterimus dicere hoc in veteri Testamento criminosa vel damnabilia non fuisse, quando quidem hoc quod dicebat vel agebat, prophetia erat. Requiramus ergo quid significaverit victus, quid significaverit victor, quid significaverit cedens blanditiis mulieribus, quid significaverit prodens secretum parabolæ, quid significaverit intrans ad meretricem, quid significaverit vulpes capiens, et per caudas vulpium, quibus ignem alligavit, inimicorum fructus incendens. Quos quidem fructus de compendio incendere potuit, si non in vulpibus mysterium cogitaret. Numquid enim stipula arida ardere non potuit, nisi ignem per eam vulpes transferrent? Intelligamus ergo grandia latere mysteria.

In Samsone figuratus Christus. Uxor Samsonis. Problema ipsius. — 2. Quid erat Samson? Si dicam, Christum significabat : verum mihi dicere videor; sed continuo occurrit cogitantibus : Et Christus vincitur blanditiis muliebribus? Et Christus quomodo intelligitur ad meretricem intrare potuisse? Deinde et Christus, quando capite nudatur, capillo raditur, virtute spoliatur, alligatur, excæcatur, illuditur? Evigila fides, attende quid sit Christus, non solum quid fecit, sed etiam quid passus est Christus. Quid fecit? Operatus est, ut fortis : passus est, ut infirmus. In uno intelligo utrumque. Video fortitudinem Filii Dei, video infirmitatem filii hominis. Accedit et aliud, quia Christus totus, quomodo eum Scriptura com-

Le Christ est le chef de l'Eglise, et l'Eglise est son corps (*Ephés.*, IV, 15); et pour qu'elle ne reste pas seule, elle forme avec son chef le Christ tout entier. L'Eglise renferme donc dans son sein des forts, elle renferme aussi des faibles, elle a pour enfants ceux qui se nourrissent d'un pain substantiel et ceux qu'il faut encore nourrir de lait. J'ajoute une autre circonstance qu'il faut bien avouer, c'est que, dans la communion aux sacrements, dans la participation au baptême, à l'autel, elle compte parmi ceux qui s'en approchent des justes et des pécheurs. Le corps de Jésus-Christ, durant la vie présente, est comme dans l'aire, plus tard il sera dans le grenier. Or, tant qu'il est dans l'aire, il ne refuse pas d'être mêlé à la paille, mais lorsque viendra le temps de serrer le bon grain, il séparera le blé de la paille. Parmi les actions que l'Ecriture nous rapporte de Samson, il en est donc qu'il a faites comme représentant le chef, d'autres comme représentant le corps, mais toutes cependant comme étant la figure du Christ. Lorsqu'il opère des prodiges et des œuvres merveilleuses, il est la figure du Christ, le chef de l'Eglise; lorsqu'il agit avec prudence, il représente ceux qui, dans l'Eglise, vivent selon la justice; quand il se laisse surprendre faute de précautions, il est la figure des pécheurs que l'Eglise tolère dans son sein. Cette femme de mauvaise vie qu'épouse Samson est l'Eglise, qui, avant qu'elle eût la connaissance du seul vrai Dieu, s'est prostituée au culte des idoles, et à laquelle ensuite Jésus-Christ a daigné s'unir. Après qu'elle eut reçu de lui la lumière de l'Esprit et de la foi, elle mérita aussi qu'il lui fît connaître les sacrements du salut, et qu'il lui révélât les secrets des mystères des cieux. En effet, que signifie cette énigme : « La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort, » sinon le Christ qui ressuscite d'entre les morts? En effet, c'est de celui qui mangeait, c'est-à-dire de la mort, qui dévore et consume toutes choses, qu'est sortie cette divine nourriture qui a dit : « Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 41.) Celui que l'iniquité des hommes a aigri et irrité, et à qui elle a présenté le breuvage amer du vinaigre et du fiel, a communiqué au peuple des Gentils, après sa conversion, la douceur de la vie ; c'est ainsi que de la bouche du lion mort, c'est-à-dire de la mort de Jésus-Christ, qui, en se couchant sur la croix, s'est endormi comme un lion, est sorti un essaim d'abeilles, c'est-à-dire une multitude innombrable de chrétiens. Samson dit aux habitants de ce lieu : « Si vous n'eussiez pas labouré avec ma génisse, vous n'eussiez pu deviner mon énigme. » Cette génisse, c'est l'Eglise, qui a répandu les mys-

mendat, et caput et corpus est. Sicut Ecclesiæ caput est Christus, ita Christi corpus Ecclesia est. (*Ephes.*, IV, 15.) Et sola quidem ut non sit, cum capite suo totus Christus est. Habet ergo Ecclesia in se fortes, habet infirmos ; habet eos qui solido pane vescuntur, habet eos qui adhuc lacte nutriendi sunt. Addo aliud, quod necesse est confiteri : in ipsa societate sacramentorum, communicatione baptismatis, participatione altaris, habet justos, habet injustos. Modo enim corpus Christi, quod nostis, in area est; postea in horreo erit. Tamen cum in area est, non recusat paleas sustinere : cum tempus advenerit reponendi, triticum a paleis segregabit. (*Matth.*, III, 12.) Quædam ergo fecit Samson ex persona capitis, quædam ex persona corporis, totum tamen ex persona Christi. In eo enim quod virtutes et mirabilia operatus est Samson, caput Ecclesiæ Christum significavit : in eo autem quod prudenter fecit, illorum qui in Ecclesia juste vivunt, imaginem gessit : ubi forte præventus est et incaute egit, eos qui in Ecclesia (*a*) peccatores sunt figuravit. Meretrix quam Samson in conjugium sumit, Ecclesia est, quæ ante agnitionem unius Dei cum idolis fornicata fuit, quam postea sibi Christus adjunxit. Postquam vero ab eo illuminata fidem suscepit, etiam hoc meruit, ut per eum salutis sacramenta cognosceret, et ab eodem revelarentur ei mysteria cœlestium secretorum. Nam quæstio ipsa quæ continet : « De edente exivit cibus, et de forti est egressa dulcedo, » quid aliud significat quam Christum a mortuis resurgentem? De edente utique, id est, de morte quæ cuncta devorat atque consumit, exivit cibus ille qui dixit : « Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. » (*Joan.*, VI, 41.) Quem humana exacerbavit iniquitas; et cui aceti et fellis amaritudinem propinavit, ab eo plebs Gentium vitæ dulcedinem conversa suscepit. Ac sic de mortui leonis ore, id est, de Christi morte, qui accubans dormivit ut leo, apum, id est Christianorum processit examen. Quod autem dicit : « Non invenissetis parabolam meam, nisi arassetis in vitula mea : » (*Jud.*, XIV, 18) vitula hæc Ecclesia est, quæ fidei mysteria : Trinitatis, resurrectionis, judicii pariter et regni, in

(*a*) Mss. *infirmi sunt*. Paulo post loco *Meretrix*, verius si legatur *Mulier ex alienigenis*, ut alias Augustinus.

tères de la foi, de la Trinité, de la résurrection, du jugement et du règne éternel, jusqu'aux extrémités de la terre par les enseignements des apôtres et des saints, et qui a promis à ceux qui en ont la connaissance et l'intelligence les récompenses de la vie éternelle.

L'ami de Samson qui épouse sa femme est la figure des hérétiques. Que signifient les renards portant à leurs queues des torches allumées. — 3. « Samson, poursuit l'historien sacré, fut irrité qu'un de ses amis eût épousé sa femme. » Cet ami de Samson est la figure de tous les hérétiques. Voici un grand mystère, mes frères. Les hérétiques qui ont divisé l'Eglise ont voulu s'unir à l'Eglise et l'entraîner dans leur parti. C'est de l'Eglise, en effet, c'est de l'Evangile que sont sortis ceux qui, par un adultère impie, se sont efforcés d'attirer à leur parti le corps de Jésus-Christ. Aussi, que dit ce serviteur, cet ami fidèle de l'épouse de son Maître ? « Je vous ai fiancés à un époux unique, Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure. » Dans le transport de son zèle, il flétrit en ces termes sévères la conduite de cet ami dépravé : « Mais je crains que, comme Eve fut séduite par les artifices du serpent, vos esprits de même ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité qui est selon Jésus-Christ. » (II *Cor.*, XI, 2, 3.) Or, qui sont ces amis corrompus, ces hérétiques déserteurs, qui ont voulu s'emparer violemment de l'épouse du Seigneur, si ce n'est Donat, Arius, les manichéens, et tous les autres instruments d'erreur et de perdition ? C'est de ces amis perfides que l'Apôtre a dit : « J'ai été averti, mes frères, qu'il y a des contestations parmi vous, parce que chacun de vous dit : Moi, je suis à Paul, et moi à Apollon, et moi à Céphas. » (I *Cor.*, I, 11, 12.) Or, voyons ce qu'a fait Celui dont Samson était la figure, pour venger l'outrage qui lui était fait dans la personne de son épouse par un étranger. Il a pris ces renards, c'est-à-dire ces amis adultères dont il est dit dans le Cantique des cantiques : « Allez, prenez les petits renards qui ravagent les vignes. » (*Cant.*, II, 15.) Qu'est-ce à dire : « prenez ? » c'est-à-dire, rendez-vous maîtres d'eux, démontrez-leur qu'ils sont dans l'erreur et confondez-les, pour qu'ils ne ravagent point les vignes de l'Eglise. N'est-ce pas, en effet, prendre des renards que de convaincre les hérétiques par l'autorité de la loi divine, que de les lier, de les enchaîner étroitement par les témoignages des saintes Ecritures, comme par autant de liens ? Il prend les renards, et après les avoir liés l'un à l'autre par la queue, il y attache des torches enflammées. Que signifient ces queues de renard liées les unes aux autres ? Les queues des renards figurent ce que sont en derrière les hérétiques ; leur premier abord est doux et trompeur, mais lorsqu'ils sont liés, c'est-à-dire condamnés, ils finissent par porter le feu partout et consumer

fines terræ per Apostolorum et sanctorum doctrinam ac prædicationem vulgavit, et intelligentibus atque cognoscentibus æternæ vitæ præmia repromisit.

Sodalis ducens ipsius uxorem figura hæreticum. Vulpes ignem in caudis trahentes. — 3. Sequitur autem : « Iratus est Samson, quia duxit sodalis ejus uxorem ejus. » Sodalis iste omnium hæreticorum figuram gessit. Magnum secretum, Fratres mei. Nam hæretici, qui Ecclesiam diviserunt, uxorem Domini sui ducere et abducere voluerunt. De Ecclesia enim et de Evangeliis exierunt, qui per impietatis adulterium Ecclesiam, id est, Christi corpus in partem suam conantur invadere. Unde fidelis ille servus et amicus Dominicæ sponsæ loquitur dicens : « Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. » (II *Cor.*, XI, 2.) Et depravati sodalis tangit fideli zelo et increpatione personam. « Et timeo, inquit, ne sicut serpens Evam seduxit, ita et sensus vestri corrumpantur a veritate quæ est in Christo Jesu. » Qui autem sunt sodales, id est, hæretici desertores, qui sponsam Domini invadere voluerunt, nisi Donatus, Arius, Manichæus, et cætera vasa erroris et perditionis ? De talibus Apostolus dicit : « Audio in vobis, inquit, scissuras esse : alius enim dicit : Ego quidem sum Pauli ; alius autem : Ego Apollo ; alius vero : Ego Cephæ. » (I *Cor.*, I, 11.) Videamus igitur mysticus iste Samson quid fecerit offensus in uxore ab alieno. Cœpit enim vulpes, id est, adulterantes sodales, de quibus dicitur in Canticis canticorum : « Capite nobis vulpes pusillas, exterminantes vineas. » (*Cant.*, II, 15.) Quid est : « Capite ? » Id est, comprehendite, convincite, confutate ; ne exterminentur Ecclesiasticæ vineæ. Quid est aliud vulpes capere, nisi hæreticos divinæ legis auctoritate revincere, et sanctarum Scripturarum testimoniis velut quibusdam vinculis alligare atque constringere ? Vulpes capit, ligatis ignem caudis apponit. Quid sibi volunt caudæ vulpium colligatæ ? Caudæ vulpium quid sunt, nisi posteriora hæreticorum, qui prima habent blanda et

les fruits et les œuvres de ceux qui se sont laissés prendre à leurs séductions. Vous dites à un homme : « N'écoutez pas les hérétiques, gardez-vous de consentir à leurs erreurs. Pourquoi? vous répond-il. Est-ce qu'un tel et un tel n'ont pas prêté l'oreille à leurs doctrines? Est-ce que tel autre chrétien n'a pas commis d'aussi grands crimes, d'aussi flagrants adultères, des rapines aussi criantes? Et quel mal lui est-il arrivé ? C'est le premier abord des renards que voient ceux qu'ils séduisent, mais le feu est derrière. Il ne lui est arrivé rien de mal, dites-vous? Mais de ce que vous ne voyez rien en avant, s'ensuit-il qu'il ne traîne rien après lui? Il sera donc la proie du feu qu'ils traînent après eux. Or, pensez-vous que les hérétiques traînent après eux le feu qui doit consumer les fruits des ennemis, sans en être consumés eux-mêmes? Il est hors de doute que les renards, en mettant le feu aux moissons, ont été eux-mêmes la proie des flammes. Considérez donc le jugement qui saisit comme en arrière les hérétiques, et qu'ils ne voient point, parce qu'il vient derrière eux. Ils prodiguent les flatteries pour charmer et plaire, ils ont les dehors libres et attrayants, mais lorsqu'arrive le jugement de Dieu, ils traînent le feu sur leurs queues liées entre elles, c'est-à-dire sur ce qui vient derrière eux, parce que leurs crimes ont précédé leurs châtiments.

Que signifie Samson entrant chez une femme de mauvaise vie. Il transporte, après s'être levé, les portes de la ville sur une montagne. — 4. Nous voyons ensuite que Samson entra chez une courtisane; c'est une action qui souille celui qui s'en rend coupable, quel qu'il soit, s'il n'a aucune raison de la faire ; mais s'il agit en cela comme prophète, c'est une action symbolique et mystérieuse. Si donc il n'est pas entré chez cette femme pour avoir avec elle des relations criminelles, il y est entré pour quelque raison mystérieuse. L'historien sacré ajoute : « Ses ennemis l'attendaient aux portes de la ville, pour se saisir de lui lorsqu'il sortirait de la maison de cette courtisane, où il était entré. Quant à lui, il dormait. » (*Jug.*, XVI, 2.) Remarquez que l'écrivain sacré ne dit pas qu'il avait avec cette femme un commerce criminel, mais simplement « il dormait. » Or, poursuit-il, « s'étant levé vers le milieu de la nuit, il sortit, alla prendre les deux portes de la ville avec leurs poteaux et leurs serrures, les porta sur le haut d'une montagne, et les Philistins ne purent se rendre maîtres de lui. » (*Ibid.*, 3.) Il enleva donc les portes de la ville par lesquelles il était entré pour aller chez cette courtisane, et il les transporta sur le haut d'une montagne. Que signifie cette action? L'enfer et l'amour des femmes sont deux choses que l'Ecriture unit ensemble. (*Prov.*, XXX, 16.) La maison de cette courtisane était comme une image de l'enfer. Elle est justement comparée à l'enfer, parce qu'elle ne repoussait personne et attirait à elle

deceptoria : ligata, id est, damnata, et ignem in fine trahentia; ut eorum fructus et opera consumant, qui suis seductionibus acquiescunt? Dicit homini modo : Noli audire hæreticos, noli acquiescere hæreticis. Respondet : Quare? Numquid ille et ille non audivit hæreticos? Numquid et alius quilibet Christianus non tanta mala commisit, tanta adulteria fecit, tantas rapinas exercuit? Et quid illi contigit mali? Prima vulpium sunt, quæ seducti attendunt ; et retro est ignis. Nihil, inquit, illi contigit. Numquid quia præcedit, post se nihil trahit? Venturus est ad ignem posteriorem. Putas autem quia hæretici ignem trahunt unde ardeant fructus inimicorum, et ipsi non ardebunt? Sine dubio enim vulpes, ubi messes incenderunt, et ipsæ utique arserunt. Videte ergo judicium hæreticis retro, quomodo non vident post se. Habent blandimenta, ut mulceant, primas partes suas liberas ostendunt : in judicio Dei in ligatis caudis, id est, in posterioribus suis ignem trahunt, quia improbitas præcedit pœnas suas.

Accessus ad meretricem. Portæ civitatis, cum a somno surrexisset, in montem ablatæ. — 4. Quod autem intravit ad meretricem, si sine causa fecit, quicumque fecit, immundus est : si autem propheta fecit, sacramentum est. Si non ita intravit ut concumberet cum ea, mysterii causa fortassis intravit. Sed concubuisse non legimus. Sequitur : « Inimici vero exspectabant ad portas civitatis, ut comprehenderent eum, cum a meretrice, ad quam intraverat, fuisset egressus. Ille vero dormiebat. » (*Jud.*, XVI, 2.) Videte quemadmodum non scriptum est, quia mixtus est meretrici ; sed scriptum est : quia « dormiebat. Ubi exsurrexit, inquit, media nocte exiit, et abstulit portas civitatis ipsius cum seris, et easdem portas levavit in cacumen montis, et ab Allophylis teneri non potuit. » Portas civitatis, quibus ad meretricem intravit abstulit, et in montem levavit. Quid est hoc? Infernum et amorem mulieris, utrumque Scriptura conjungit. (*Prov.*, XXX, 16.) Inferni imaginem tenebat domus meretricis. Recte pro inferis ponitur : quia neminem repellit,

tous ceux qui entraient. Nous reconnaissons ici ce qu'a fait notre Rédempteur, lorsque la synagogue vers laquelle il était venu fut séparée de lui par le démon, après qu'elle l'eut dépouillé de sa chevelure en le crucifiant sur le mont du Calvaire, et qu'il descendit dans les enfers. Ses ennemis gardaient l'endroit où il dormait, c'est-à-dire son tombeau, et ils voulaient prendre celui qu'ils ne pouvaient pas voir. Pour lui il dormait dans ce tombeau. Je m'exprime ainsi, bien que ce fût une véritable mort. L'écrivain sacré ajoute que Samson se leva dans le milieu de la nuit, figure en cela de Jésus-Christ qui ressuscita dans le secret. Il a souffert publiquement, mais ce n'est qu'à ses disciples, et à quelques autres personnes déterminées qu'il s'est manifesté après sa résurrection. Ainsi donc tous l'ont vu entrer dans le sépulcre, mais peu de personnes ont connu le fait de sa résurrection, et ont pu tenir et toucher son corps ressuscité. Cependant il enlève les portes de la ville, c'est-à-dire les portes de l'enfer. Qu'est-ce qu'enlever les portes de l'enfer, si ce n'est détruire l'empire de la mort? L'enfer recevait ses victimes, mais ne les relâchait pas. Qu'a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ? Après avoir enlevé les portes de la mort, il monta sur le sommet de la montagne. Nous savons, en effet, qu'il est ressuscité et qu'il est monté aux cieux.

Que signifie la force de Samson dans ses cheveux. On lui crève les yeux. Sa mort. — 5. Que signifie cette force que Samson avait dans ses cheveux? Renouvelez ici votre attention, mes frères. Cette force ne résidait pas dans ses mains, dans ses pieds, dans sa poitrine, dans sa tête, mais dans ses cheveux, dans sa chevelure. Que sont les cheveux et à quoi sert la chevelure? Nous le voyons, et si nous le demandons à l'Apôtre, il nous répond : « Les cheveux nous ont été donnés pour nous servir de voile. » (I *Cor.*, XI, 15.) C'est dans ce voile que résidait la force de Jésus-Christ, lorsqu'il était couvert par les ombres de la loi. La chevelure de Samson figurait donc ce voile; parce qu'en Jésus-Christ ce qu'on voyait était différent de ce que l'on comprenait. Mais que signifie la divulgation du secret de Samson, et la trahison de sa femme qui lui fait couper les cheveux? La loi fut méprisée, et Jésus-Christ livré aux souffrances de sa passion; car les Juifs ne l'eussent pas mis à mort, s'ils n'avaient méprisé la loi. Ils savaient parfaitement eux-mêmes qu'il ne leur était pas permis de le mettre à mort, puisqu'ils disaient au gouverneur : « Il ne nous est pas permis de faire mourir personne. » (*Jean*, XVIII, 31.) La chevelure de Samson fut rasée, les mystères furent révélés, le voile fut ôté, et Jésus-Christ qui était caché sous le voile, apparut dans tout son éclat. Ses cheveux étant repoussés couvrirent de nou-

et omnem intrantem ad se trahit. Agnoscimus hoc loco Redemptoris nostri opera, postquam Synagoga, ad quam venerat, a se per diabolum separata est, postea quam decalvavit eum, id est, in loco Calvariæ crucifixit, ad inferna descendit; et inimici custodiebant locum dormientis, id est, sepulcrum; et capere volebant quem videre non poterant. Ille autem dormiebat ibi. Hoc ideo dixi, quia vera mors erat. Quod dictum est : « Media nocte surrexit; » hoc significat, quia in secreto surrexit. Aperte enim passus est; solis autem discipulis et certis quibuscumque, cum surrexit, manifestatus est. Ergo quod intravit, omnes viderunt; quod surrexit, pauci cognoverunt, tenuerunt et palpaverunt. Tollit tamen portas civitatis, id est, aufert portas inferni. Quid est portas inferni tollere, nisi mortis imperium removere? Recipiebat enim et non remittebat. Quid autem fecit Dominus noster Jesus Christus? Ablatis portis mortis, ascendit in cacumen montis. Novimus enim eum et resurrexisse, et in cœlos ascendisse.

Virtus in capillis. Excœcatio et mors Samsonis. — 5. Quid est autem quod in capillis virtutem habebat? Et hoc, Fratres, diligenter attendite : Virtutem non habuit in manu, non in pede, non in pectore, non in ipso capite; sed in capillis, in crinibus. Quid sunt capilli, quid comæ? Et nos videmus, et interrogatus Apostolus respondet nobis : « Coma velamentum est. » (I *Cor.*, XI, 15.) Et in velamento Christus habebat virtutem, quando umbræ veteris Legis eum tegebant. Coma ergo Samson in velamento erat; quia in Christo aliud videbatur, et aliud intelligebatur. Quid autem sibi vult, quod proditum est secretum, et decalvatus est Samson? Contempta est Lex, et passus est Christus. Christum enim non occiderent, si Legem non contempsissent. Nam noverant et ipsi quia eis Christum non licebat occidere. Dicebant judici : « Nobis non licet occidere aliquem. » (*Joan.*, XVIII, 31.) Decalvatus est Samson, revelata sunt condensa, remotum est velamentum; et Christus qui latebat apparuit. Capilli autem redivivi caput vestierunt : quia Judæi nec resurgentem Christum credere voluerunt. Fuit quidem in molendino cæcatus,

veau sa tête, symbole des Juifs, qui ne voulurent point croire à la résurrection de Jésus-Christ. La prison où les Philistins lui firent tourner la meule d'un moulin, est la figure des travaux de cette vie. Samson ayant les yeux crevés, représente ceux qui, aveuglés par leur incrédulité, n'ont point connu Jésus-Christ ni lorsqu'il opérait des miracles, ni lorsqu'il monta dans les cieux. Cette cécité à laquelle ils le condamnèrent, figurait donc l'aveuglement des Juifs. Les Juifs se saisirent de Jésus-Christ et le mirent à mort; mais ce fut lui bien plutôt qui fit mourir ceux qui lui ôtaient la vie. Les ennemis de Samson le firent amener devant eux pour se moquer de lui. Considérez ici une image de la croix. Samson étendit ses mains sur les deux colonnes comme sur les deux extrémités de la croix, mais il écrasa ses ennemis en mourant lui-même, et sa propre mort devint la ruine de ses persécuteurs, voilà pourquoi l'Ecriture termine son histoire en disant : « Et il en tua beaucoup plus en mourant qu'il n'en avait tué pendant sa vie. » Ce mystère s'est accompli en Notre-Seigneur Jésus-Christ de la manière la plus évidente; ce fut après sa mort qu'il opéra d'une manière éclatante notre rédemption, ce qu'il n'avait point fait pendant sa vie, lui qui vit et qui règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCLXV (1).

Sur ce verset du Psaume xv : *Je bénirai le Seigneur de m'avoir donné l'intelligence.*

Dieu doit être loué par le cœur et par l'amour que nous avons pour lui. La louange sans amour n'est ni vraie ni agréable à Dieu.—1. Nous avons chanté et dit : « Je bénirai le Seigneur; » plaise à Dieu que ce soit du cœur, et non-seulement de la bouche, car si le cœur n'a aucune part aux louanges de la bouche, l'Esprit saint nous déclare que la louange du Seigneur, dans la bouche du pécheur, ne lui est pas agréable, et cette confession extérieure ne sert de rien si elle n'est accompagnée de la charité intérieure qui l'inspire. Voyez, mes frères, la charité n'est pas une vertu de la bouche, elle a son siége là d'où vient toute la beauté de l'amie de l'époux. Où est donc cette beauté : « Toute la gloire de la fille du Roi vient de son cœur. » (*Ps.* XLIV, 14.) Cette gloire, c'est sa beauté; cette beauté n'est autre chose que la charité, et la charité, c'est la vie. Aimez donc, si vous voulez vivre : si vous aimez, vous avez cette beauté; car l'amour, c'est le bien, l'amour, c'est la beauté. Si cette beauté vous fait défaut, vous n'avez pas la vie, vous avez l'apparence de la vie, vous n'en avez pas la réalité dans votre cœur. Qu'on ouvre ce tombeau, soutenu sur de si magnifiques colonnes, qu'on brise cette pierre de marbre, que trouvera-t-on, qu'un cadavre qui fait horreur, des os exhalant une odeur fétide, des cendres, des vers? Le tombeau a de l'apparence, mais il recouvre un mort dont l'aspect vous inspire de l'horreur et de l'effroi. Or, pensez-vous que ce mort pourra dire : « Je bénirai le Seigneur? » Non, car au

(1) Ce sermon contient une excellente réfutation des pélagiens et des semi-pélagiens, mais il ne nous paraît pas écrit dans le style de saint Augustin.

fuit in domo carceris. Domus carceris vel molendinum, labor est hujus sæculi. Excæcatio autem Samson illos indicat, qui infidelitate cæcati Christum nec virtutes operantem nec ascendentem ad cœlestia cognoverunt. Cæcitas ergo quam intulerunt, cæcitatem Judæorum significabat. Christus autem a Judæis et comprehensus est et occisus : sed magis interficientes occidit. Adduxerunt ergo eum inimici, ut illuderent ei. Jam hic imaginem crucis attendite. Expansas enim manus ad duas columnas, quasi ad duo ligna crucis extendit; sed adversarios suos interemptus oppressit, et illius passio interfectio facta est persequentium. Et ideo Scriptura ita conclusit : « Plures mortuus occidit, quam vivus occiderat. » Quod mysterium in Domino nostro Jesu Christo evidenter impletum est; redemptionem nostram, quam vivens minime celebraverat, mortuus celebravit; qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO CCCLXV (a).

De versu Psalmi xv : *Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum,* etc.

Deus corde laudandus et amore. Laus sine amore, nec vera, nec Deo accepta. — 1. Cantavimus, et diximus : « Benedicam Dominum : » utinam corde, non ore tantum : nam si ore et non corde, sordescit laus Domini in ore peccatoris (*Eccli.*, xv, 9); nec sibi prodest oris confessio, si non sit intus caritatis professio. Videte Fratres : non est caritas virtus oris, ibi sedem figit, ubi pulchra est amica sponsi. Ubi autem hæc pulchritudo? Omnis gloria filiæ regis ab intus. (*Psal.* XLIV, 14.) Non est aliud ea gloria quam pulchritudo, non est aliud ea pulchritudo quam caritas, non est aliud caritas quam vita. Ergo ut vivas, ama. Si amas, pulcher es : amor bonum, amor pulchrum. Si absit illud pulchrum, non vivis; speciem quidem habes, sed non intus. Recludatur sepulcrum illud tantis fultum columnis, effringatur marmor; quid aliud occurret quam horrendum cadaver, ossa fœtida, cineres, vermes? Est itaque species, sed tegit

(a) Alias XXVIII, inter Vignerianos.

témoignage de l'Ecriture : « Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni tous ceux qui descendent dans le tombeau. » (*Ps.* CXIII, 17.) Ouvrez l'Evangile, vous y verrez le Seigneur adressant cette sévère défense au démon : « Tais-toi. » (*Marc*, I, 25.) Pourquoi ? Parce que les morts ne vous loueront point, ni tous ceux qui descendent dans le tombeau. Nul ne peut louer celui qu'il n'aime pas, et si la louange sort de la bouche d'un ennemi, elle a pour objet la vertu qu'il aime jusque dans son ennemi. Celui qui pèche devient l'ennemi de Dieu, il ne peut donc ni louer Dieu, ni louer la vertu de Dieu, parce que la louange est un bien dont le péché ne peut être l'objet. La louange qui est démentie par les sentiments du cœur est une insulte, une dérision plutôt qu'une louange. Otez du cœur la charité, il ne reste plus que le mensonge. Voudriez-vous que le mensonge devînt l'apologiste de la vérité, et que la louange de Dieu sortît de la même source que le blasphème qui l'outrage ? Les sages font peu de cas des louanges des insensés et des méchants, et Dieu accepterait des louanges d'un cœur rempli de souillures et d'impudence, d'une âme qui le blasphème dans le délire de ses pensées ? Dites donc : « Je bénirai le Seigneur qui m'a donné l'intelligence. » Vous n'êtes plus atteint de cette folie, vous en êtes guéri, vous avez l'intelligence ; louez votre Dieu qui vous a donné l'intelligence, et qui vous ouvre les yeux ; il vous donne l'intelligence pour que vous puissiez comprendre ; il vous ouvre les yeux pour que vous puissiez voir, pour que vous puissiez comprendre toute la largeur, toute l'étendue de l'amour de Dieu ; pour que vous puissiez fixer vos regards sur l'auteur et le consommateur de votre foi ; pour que vous puissiez comprendre la charité, et voir Jésus-Christ ; comprendre la charité pour l'aimer, voir Jésus-Christ pour le bénir, et en l'aimant, en le bénissant, connaître le Seigneur, qui vous a donné l'intelligence, et puiser la vie dans cette connaissance ; « car la vie éternelle est de vous connaître, vous le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. » (*Jean*, XVII, 3.)

Contre les hérétiques qui prétendent tenir de la matière cette intelligence par laquelle nous bénissons Dieu. — 2. Mais d'où vous vient, je vous prie, cette intelligence ? Voici un homme qui vient se jeter comme en travers et me dire : L'auteur de ma nature est l'auteur même de mon intelligence ; une bonne nature se trouve nécessairement jointe à une bonne intelligence ; que j'aie donc une bonne nature, cela me suffit ; l'intelligence ne sera pas inférieure, et je bénirai le Seigneur en vertu de ma nature, par laquelle il m'a donné l'intelligence. Ainsi donc, ô hérétique, vous avez reçu en partage une bonne nature ? Que l'Apôtre se taise donc et soit confondu, lui qui nous dit : « Je ne fais pas le bien que je veux. » (*Rom.*, VII, 19.) Et cependant il avait reçu aussi en partage une bonne nature, et c'est avec cette bonne nature qu'il déclare ne pouvoir faire le bien qu'il veut. Il le veut, il le désire, il fait des efforts, mais sa volonté est faible, ses désirs impuissants, ses efforts inutiles ; et malgré sa volonté, ses désirs, ses efforts, il ne peut faire ce bien. O nature vraiment bonne, dont la volonté est si faible, les désirs impuissants, et les efforts inutiles ! Si les philosophes veulent s'acquitter ici de leur rôle, quelle reconnaissance ne vous devront-ils pas, à vous qui leur accordez si gratuitement une bonne nature ? Mais quel en est le résultat ? Ils ont connu le ciel, ils ont connu la terre et la mer, ils ont scruté les abîmes, sondé

mortuum, ad aspectum cujus horrescis, fremis. Putas autem mortuus dicat : « Benedicam Dominum ? » Imo teste Scriptura : Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum. (*Psal.* CXIII, 17.) Aperi Evangelium, audies Dominum increpantem et dicentem diabolo : Obmutesce. (*Marc.*, I, 25.) Quare ? Quia non mortui laudabunt te, neque omnes qui descendunt in infernum. Nemo eum laudat, quem non amat ; aut si inimicus laudat, virtutem amat, quam in inimico laudat. Qui peccat, inimicitias exercet cum Deo : neque igitur Deum laudat, nec virtutem Dei laudat : quia laus aliquod bonum est, quod non cadit in peccatum. Qui aliquem laudat et mentitur, calumniatur, aut irridet potius quam laudat. Aufer a corde caritatem, solum superat mendacium. Vis ut mendacium laudet veritatem, et inde Deus sumat elogium, unde proficiscitur blasphemia ? Non magni ducunt sapientes, qui ab insanis et malis laudantur : laudabitur Deus ab impuro et impudentissimo corde, a blasphema et amentissima mente ? Dic ergo : « Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum. » Insanus non es, sanatus es, intellectum habes ; lauda Deum tuum, qui tribuit tibi intellectum, qui præstat oculum : intellectum, ut capias ; oculum, ut aspicias ; capias quanta sit latitudo et longitudo amoris Dei, aspicias in auctorem et consummatorem fidei ; capias caritatem, aspicias Christum ; caritatem, ut ames ; Christum, ut benedicas ; et amando et benedicendo cognoscas Dominum, qui tibi tribuit intellectum ; et cognoscendo vivas : quia : Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum, et quem misisti Jesum Christum. (*Joan.*, XVII, 3.)

Contra hæreticos, intellectum bonum, quo benedicitur Deus, habere se a natura jactantes. — 2. Sed unde, quæso, tibi intellectus iste ? Veniet aliquis de transverso, et dicet : Qui naturam dedit, dedit intellectum ; bona natura, bonus intellectus ; hanc bonam sortiar, sufficit : neque enim intellectus erit degener ; et inde benedicam Dominum, unde mihi tribuit intellectum, hoc est, a natura. O hæretice, ergo bonam sortitus es naturam ? Taceat Apostolus et confundatur : Non quod volo, inquit, bonum hoc facio (*Rom.*, VII, 19) ; et tamen bonam sortitus est naturam, et in hac bona natura, bonum quod vult agere, non potest agere. Vult, desiderat, conatur : vult infirme, desiderat incassum ; conatur frustra ; et contra quod vult, quod desiderat, quod conatur, bonum hoc non perficit. O bonam naturam, cujus imbecilla voluntas, irritum desiderium, conatus inutiles ! Partes suas agant philosophi, et maximam tibi gratiam habebunt, qui tam gratuito bonam eis naturam indulges. Quid inde ? Noverunt cœlum, noverunt terram, noverunt mare, abyssos rimantur, abstrusa naturæ scrutantur, sciunt rerum discrimina,

les profondeurs de la nature, ils connaissent les caractères distinctifs, les différences, les essences des choses, et rendent compte de tous ces mystères, mais encore une fois quel en est le résultat? Continuez, achevez. Après tant et de si belles découvertes, leurs yeux se ferment à la lumière, ils n'ont pas glorifié Dieu comme Dieu, ils se sont évanouis dans leurs pensées, et ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous, et ils ont changé la gloire de Dieu en l'image de quadrupèdes qui se nourrissent de l'herbe des champs; ils sont tombés dans l'erreur de Baal, le Dieu créateur du monde les a aveuglés, ils ont été livrés aux passions d'ignominie, et ils sont devenus semblables aux choses qu'ils adoraient. Et cependant ils se glorifiaient d'avoir une bonne nature, et par cette même nature une bonne intelligence. Insensés que vous êtes, voyez-vous cette nature leur donner l'intelligence qui les porterait à louer Dieu? Ne leur donne-t-elle pas, au contraire, l'intelligence qui leur sert à outrager Dieu et à s'élever contre le Créateur? Dites donc bien plutôt, mes frères : « Je bénirai le Seigneur, qui m'a donné l'intelligence. » S'il ne me l'avait pas donnée, je n'aurais pas compris, si je n'avais pas compris, je n'aurais pu le bénir; c'est lui qui m'a donné l'intelligence, qui m'a ouvert les yeux. Une nature aveugle ne peut donner ce qu'elle n'a pas elle-même. Etes-vous l'auteur de votre intelligence, vous ne pourrez faire de vous qu'un aveugle. La lumière qui est en vous n'est que ténèbres. Dites donc à Dieu : « Eclairez mes yeux, de peur que je ne m'endorme dans la mort. » (*Ps*. XII, 4.) Comment s'endort-on dans la mort? En mettant son espérance dans la nature, en voulant s'appuyer sur la chair, et se donner à soi-même l'intelligence. Celui qui agit de la sorte, non-seulement est dans la mort, mais il s'endort dans la mort, il est plus désespéré qu'un mort de quatre jours, il exhale une odeur plus infecte. S'il était seulement dans la mort, on pourrait le ressusciter, mais il dort dans la mort d'un sommeil qui est plus qu'un sommeil de fer, il se repose dans la mort, c'en est fait de lui.

Les adversaires de la grâce sont encore condamnés par le témoignage de Salomon. — 3. Or, voulez-vous savoir ce qu'a fait celui qui avait reçu une bonne nature? A-t-il dit comme vous : Une bonne nature est pour moi le principe d'une bonne intelligence, et celui qui m'a donné l'une ne m'a point refusé l'autre. Brisons le scorpion contre la pierre, écrasons-le, fermons la bouche à l'iniquité. Lisez : « J'avais reçu de Dieu une bonne âme. » (*Sag.*, VIII, 18.) Continuez, écoutons quel trésor vous avez trouvé, trésor qui se changera peut-être en charbons, et plaise à Dieu que ces charbons amassés sur votre tête y consument tout ce qu'il y a de superflu! « Et devenant de jour en jour meilleur, je suis parvenu à posséder un corps sans souillure. Et quand je connus que je ne pouvais posséder la continence, si Dieu ne me la donnait, et que c'était déjà un effet de sa sagesse de savoir de qui je devais recevoir ce don, je m'adressai au Seigneur, et je lui fis cette prière. » (*Ibid.*, 20, 21.) Oui, vous avez reçu vraiment une bonne nature, qui peut le nier? Car la nature du démon lui-même est bonne, et tout ce que Dieu a fait est bon; mais dans cette nature si bonne qu'elle soit, espérez-vous avoir un esprit assez sage pour que vous puissiez vous abstenir des convoitises et des désirs qui combattent contre l'âme, si Dieu lui-même ne vous en donne la grâce? O hérétique, ouvrez donc, ouvrez enfin les yeux à la vérité. « Je connus que je ne pouvais posséder la continence, si Dieu ne me la donnait, et qu'un des principaux effets de la sagesse,

differentias, essentias; de his omnibus rationem reddunt; quid inde? Perge, dic amplius. Post tot tantaque deficiunt, nec sicut Deum glorificaverunt, et in cogitationibus suis evanuerunt, et insipientes facti sunt, cum se sapientes arbitrarentur, et mutaverunt similitudinem Dei in similitudinem vituli comedentis fœnum, et effusi sunt in errore Baalim, et occæcavit eos Deus sæculi, et traditi sunt in ignominiosas passiones, et similes facti sunt iis quæ adorabant. Et tamen bona natura gaudebant, et per naturam intellectu. O insane, vides an hæc natura tribuat intellectum, quo Deum benedicant? Quin potius tribuat intellectum, quo Deo maledicant, et adversus Creatorem exsurgant? Dicite potius, Fratres : « Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum : » nisi tribuisset, non intellexissem; nisi intellexissem, nunquam benedixissem : intellectum tribuit, oculum dedit. Cæca natura, quo ipsa caret non præstat. Fac tibi intellectum, et te facies cæcum. Lumen quod in te est, tenebræ sunt. Dic ergo : illumina tenebras meas, ne unquam obdormiam in morte. (*Psal.* XII, 4.) Quid est obdormire in morte? Aliquid a natura sperare, brachium suum carnem facere, sibi ipsi intellectum fingere : hæc qui fecerit, non tantum in morte est, sed obdormit in morte, plusquam quatriduanus est, plusquam fœtet. Si tantum in morte esset, suscitari posset : sed in ipsa morte plusquam ferreum somnum dormit, in ea requiescit. Actum est de eo.

Rursus confutantur verbis Salomonis. — 3. Sed vis scire quid egerit is, qui bonam sortitus erat naturam? Dixitne ut tu : In bona natura, bonus mihi est intellectus, et qui unum tribuit, alterum non negavit? Allidamus scorpium, conteramus, obstruatur iniquitati os suum. Lege : Sortitus sum animam bonam. (*Sap.*, VIII, 18.) Perge, audiamus qualem nactus fueris thesaurum, qui fortasse vertetur in carbones, et utinam in carbones qui super caput tuum congesti absumant superflua. Et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum : « et ut scivi quod non aliter continere possem, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ, cujus esset donum cognoscere; conveni Dominum, et deprecatus sum. (*Ibid.*, 20, 21.) Verissime sortitus es naturam bonam, quis neget? » Nam et diaboli natura bona est, et omnia quæ Deus fecit, bona sunt : sed in hac natura licet bona, tu sapientem intellectum habebis, quo possis abstinere a concupiscentiis et desideriis, quæ militant adversus animam, si Deus non dederit? Disce hæretice, disce tandem. Et scivi quod non aliter continere possem, nisi Deus det : et in hoc præcipuum sapientiæ, quæ tota est intellectus, scire unde contineas, et non aliter contineas nisi a solo

qui est tout entière intelligence, était de savoir comment je pouvais avoir la continence, et que je ne pouvais la recevoir que de Dieu seul. O excellente nature qui ne peut s'abstenir de rien, dont tous les efforts ne peuvent aboutir qu'à sa ruine, si Dieu ne lui donne l'intelligence pour l'en préserver ! Chantons donc, mes frères, chantons : « Je bénirai le Seigneur, qui m'a donné l'intelligence; il m'a donné la nature, il m'a donné l'intelligence; il a guéri la nature, il a guéri l'intelligence. Dans l'une comme dans l'autre, le bon Samaritain m'a fait sentir sa miséricorde; il est descendu, il a bandé mes plaies, il les a lavées avec le vin que nous connaissons, il les a pansées, m'a transporté dans une hôtellerie, c'est-à-dire dans l'Eglise, et m'a confié aux bons soins de l'hôtelier. Quel est cet hôtelier? L'Esprit saint qui a fixé sa demeure dans l'Église. Il a reçu l'argent qui s'est échappé de la bourse déchirée du Sauveur, lorsqu'il a payé la rançon des malheureux, il a guéri avec son huile, avec ses remèdes, les blessures de la nature abattue et expirante, et de cette même huile qui alimente la lumière, il a éclairé mes ténèbres, et répandu la clarté dans mon intelligence. Si vous refusez de croire ce que je vous dis, le Sauveur ne sera point pour vous ce bon Samaritain, et vous mourrez de vos blessures, pour avoir repoussé la main qui voulait vous guérir.

La bonne intelligence vient de l'Esprit saint. L'Esprit saint est un don qui nous a été acheté par la passion de Jésus-Christ. — 4. Interrogeons encore les apôtres, et qu'ils nous disent qui leur a donné l'intelligence le cinquantième jour après la résurrection du Seigneur. Dirons-nous qu'ils ont eux-mêmes produit ce bruit effrayant qui ébranla le lieu où ils attendaient la promesse du Père? Ont-ils eux-mêmes allumé ce feu céleste qui les embrasait tout entiers? Ont-ils créé ces langues de feu qui apparurent sur leur tête? Ont-ils été les auteurs de ces dons divins d'où vient l'intelligence, et les ont-ils répandus en eux-mêmes comme ils le désiraient? Celui qui oserait le soutenir n'a aucune part aux grâces de ce saint jour de la Pentecôte. Quand donc ont-ils reçu l'intelligence? lorsqu'ils ont reçu l'Esprit saint. Discutons ensemble, mais quoi ! vous êtes déjà confondu, vous rougissez; plaise à Dieu que cette confusion tourne à votre édification, que cette honte se change pour vous en gloire ! Qu'est-ce que l'Esprit saint? N'est-ce pas la promesse du Père, le don du Fils? S'il vous est promis, il y a donc quelqu'un pour vous le promettre; car ce qu'on nous promet est en dehors de nous, et ce serait inutilement qu'on nous promettrait ce qui est en notre pouvoir lorsqu'on nous le promet, ou que nous pourrions nous procurer lorsque nous le voudrions. Je vous promets ce que vous n'avez pas, et ce qui est en mon pouvoir pour passer en vous par l'accomplissement de ma promesse. L'Esprit saint est aussi un don, et un don au-dessus de tous les dons, un don qui n'est dû à personne, et qui est accordé à tous gratuitement. Jésus-Christ est né et déposé dans une crèche pour devenir la nourriture des âmes pieuses dont les animaux étaient la figure. Cependant il a souffert la soif et toutes sortes de fatigues, il a été vendu par les siens, livré et accusé par les Juifs, flagellé, couronné d'épines, crucifié par les Gentils, et renfermé dans un sépulcre; pourquoi tous ces mystères? Pour vous acheter ce don qu'il devait vous donner après que vous auriez cru en lui, ou plutôt qu'il devait vous donner pour vous inspirer la foi. Car s'il vous l'avait donné auparavant, vous

Deo. O egregiam naturam, quæ a nullo abstinere potest, nec aliter potest, nisi ut ruat, si Deus non dederit intellectum, quo non ruat! Cantemus ergo, Fratres, cantemus : « Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum, » dedit naturam, dedit intellectum; sanavit naturam, sanavit intellectum. In utroque pius Samaritanus misericordiam exhibuit, descendit, alligavit vulnera, vino quod intelligimus, tersit, curavit, in stabulum tulit, hoc est in Ecclesiam, hospiti commendavit. Quali hospiti? Spiritui sancto Ecclesiæ sanctæ inhabitatori. Is accepta moneta, sed quam conscisso sacco effudit qui pro miseris solvit, oleo suo, unguento suo, vulnera naturæ jacentis et exspirantis sanavit, et eodem oleo quod accendit, tenebras meas illuminavit, et intellectum lucidum fecit. Hoc si non credideris, non tibi erit Samaritanus, et peribis in vulnere, qui medentis manum renuis admittere.

Intellectus bonus a Spiritu sancto. Spiritus sanctus donum nobis Christi passione emptum. — 4. Interrogentur Apostoli, et dicant quis in illo quinquagesimo a resurrectione Domini die tribuit illis intellectum? An fortassis excitaverant illi strepitum terribilem, quo concussus est locus, in quo exspectabant promissa Patris? Fortassis accenderunt illum supernum ignem, quo toti ardebant? Fortassis linguas illas ignitas ipsi creaverunt? Fortassis ipsi divina illa munera, ex quibus est intellectus, sibi procuraverunt, et in se secundum desideria cordis effuderunt? Hoc qui ait, nullam in hoc sacro quinquagenario partem habet; nec accipit intellectum, qui secundum naturam dari putat intellectum. Quando ergo datus est intellectus, nisi quando et datus est Spiritus? Agamus simul, jam confunderis, jam erubescis; et utinam ita confundaris ut ædificeris, ita erubescas ut glorificeris. Quid est Spiritus sanctus, nisi promissum Patris munus, nisi Filii donum? Si promittitur, habes a quo promittitur; nam quæ promittuntur, extra nos sunt; et promitteretur frustra quod aut in potestate nostra esset cum promittitur, aut cum liberet possideretur. Hoc tibi promitto, quod non habes, et in me est cum promitto, ut in te descendat quod promitto. Est etiam Spiritus sanctus donum, et super omne donum, et quod nulli debetur donum, et quod gratis tribuitur donum. Natus est Christus, et in præsepio qui piorum jumentorum esca fieret, reclinatus : tamen sitim, lassitudines passus est, a suis venditus, a Judæis traditus et accusatus, a Gentibus flagellatus, spinis coronatus, crucifixus, saxo tandem inclusus : quorsum hæc omnia? Ut hoc tibi emeret donum, quod postea credenti dispensaret; aut potius dispensaret, ut crederes. Nam nisi prius dedisset, neque ante, neque post credidisses. Unde si a natura donum hoc habes, inanem reddis mortem Christi,

n'auriez cru ni avant ni après. Si donc vous pensez tenir ce don de votre nature, vous rendez inutiles la mort, la passion, la croix de Jésus-Christ. Pourquoi, en effet, serait-il mort pour vous obtenir ce qui est en vous, et vous donner ce que vous possédez déjà? Rendez donc au Seigneur les humiliations de la crèche, rendez-lui la malédiction de la croix, rendez-lui ce sang qu'il a versé si abondamment, tout cela est inutile; vous vous suffisez à vous-même, vous n'avez aucun besoin de ces prodiges de miséricorde, vous êtes riche, et parmi les biens de cette nature riche vous comptez l'intelligence, que vous tenez de la nature, et non de la grâce, et dont vous n'êtes redevable au Créateur qu'autant qu'il est auteur de votre nature qui vous a donné l'intelligence.

Ces mêmes hérétiques ont encore contre eux le témoignage de leur propre faiblesse et de la concupiscence. — 5. Vous reconnaissez, je le pense, votre erreur, et plaise à Dieu que vos reins, que vos sentiments les plus intimes vous reprennent, pour vous la faire mieux connaître, et vous porter par cette connaissance à demander, et en demandant, à obtenir l'esprit d'intelligence, de conseil et de crainte, qui vous rende plus sage, plus sur vos gardes et plus soumis au Seigneur. Quand même je me tairais ici, mes frères, vous auriez un autre maître qui vous instruirait de cette vérité, et vous la discuteriez au dedans de vous-mêmes. Car, si ce qu'à Dieu ne plaise, vous étiez tombés dans cette stupide et grossière erreur, de croire que vous tenez de votre nature l'intelligence, que vous n'avez que de la grâce seule et de la miséricorde de Dieu, vos reins eux-mêmes vous reprendraient et vous diraient : « Pourquoi ces pensées montent-elles dans votre cœur? » (*Luc.*, XXIV, 38.) « Que chacun s'examine lui-même, qu'il sonde et scrute son intérieur, qu'il ne se cherche pas au dehors; qu'il interroge ses reins, et ils lui diront qu'il existe « dans mes membres une loi contraire à la loi de mon esprit; » (*Rom.*, VII, 23) j'ai une malheureuse inclination pour tous les vices, je suis tellement accablé sous les flots de la concupiscence, qu'ils me submergent tous les jours, et me font tomber dans l'abîme du péché. Je sens s'élever tout à la fois dans mon âme l'envie, l'orgueil, la luxure, ils se réunissent pour fondre sur moi. Si j'évite Charybde, je tombe dans Scylla; si je repousse la passion de l'impureté, je succombe à la colère; si je ne suis pas vaincu par l'avarice, je suis victime de l'ivrognerie. Je m'abstiens des rapines, mais je ferme et mes mains et mes entrailles aux pauvres; je n'ouvre point mes oreilles à la calomnie, mais la mort entre par les fenêtres, c'est-à-dire, je puise par les yeux ce qui attire en moi le désir des voluptés criminelles; si je bouche une seule fente, cent autres se produisent, et donnent accès à une pluie funeste qui devient enfin la cause de ma ruine. Voilà ce que vos reins vous disent au dedans de vous-même: témoins et confidents de votre propre faiblesse, ils vous instruisent, ils vous reprennent, ils vous corrigent jusque dans la nuit. Et quelle est cette nuit? La nuit de votre conscience ténébreuse, dont vous opposeriez volontiers, si vous le pouviez, la sombre obscurité comme un bouclier contre la lumière de la vérité, en mettant toute votre espérance dans votre force. Mais vos reins vous reprennent utilement. Les reins et les lombes sont le siége de la force, comme nous le voyons dans l'Ecriture (*Job*, XL, 11); mais vos reins sont si affaiblis, si énervés, qu'ils vous adressent ce reproche : Si les reins, qui sont le siége de la force, sont dans un tel état de débilité et de faiblesse, que deviendront les autres membres du corps? Après donc que nous avons reçu

passionem, crucem. Frustra enim moritur, ut tibi acquirat quod in te est, et donet quod possides. Redde Domino præsepii humilitatem, redde crucis maledictionem, redde profusi sanguinis copiam, incassum hæc omnia? tibi sufficis, inania hæc omnia; dives es, et in divitis naturæ bonis computas intellectum, quem dedit natura, non gratia, et cujus non es debitor Creatori, nisi in quantum naturam tribuit, quæ tibi intellectum fecit.

Convincuntur postremo experientia propriæ infirmitatis et concupiscentiæ. — 5. Agnoscis, ut puto, errorem : et utinam emendent te renes tui, ut melius agnoscas, et agnoscendo petas, et petendo obtineas spiritum intellectus et consilii et timoris, quo sapientior evadas, quo fias cautior et Domino subjectior. Hæc, Fratres, etsi non tractarem, alius tamen esset qui vos erudiret : et apud vosmetipsos tractatores essetis. Si enim, quod avertat Deus, in tam crassum et stupidum errorem prolapsi essetis, ut a natura vobis intellectum tribui putaretis, quem a sola gratia et misericordia Dei habetis, emendarent vos renes vestri, et clamarent : Quare ascendunt cogitationes hujusmodi in cor vestrum? (*Luc.*, XXIV, 38.) Unusquisque se ipsum consulat, se ipsum palpet, scrutetur, nec se quæsierit extra; interroget renes suos, et dicent illi, fuisse legem in membris meis contrariam legi mentis meæ (*Rom.*, VII, 23); pronus sum ad omne flagitium, ita me obruunt concupiscentiæ fluctus, ut quotidie mergar, et in profundum peccatorum ruam. Ascendit invidia, ascendit superbia, ascendit luxuria, agmine facto miserum petunt : si Charybdim declinaverim, Scyllam incurro; si libidinem propulso, iræ succumbo; si non me domat avaritia, cædit ebrietas; si rapinis abstineo, manum et viscera pauperibus claudo; si calumniis aures obduco, mors intrat per fenestras, hoc est, per oculos libidinum et voluptatum incentiva haurio; denique si rimam unam obturo, centum patent, quibus accipiam inimicum imbrem, et tandem fatiscam. Hæc sunt quæ apud te tractant renes tui, et propria infirmitate conscii erudiunt te, increpant te, emendant te, et usque in noctem. Qualem noctem? Conscientiæ tuæ caliginosæ, cujus tenebris involutus velles, si posses, his quasi clypeum adversus lumen veritatis obtendere, et de fortitudine tua bene sperare. Sed emendant te renes tui. In renibus et in lumbis robur, ut est alicubi in Scriptura (*Job.*, XL, 11) : sed quando quidem adeo elumbes sint lumbi tui, adeo flaccescentes renes tui, erudiunt et dicunt : Si in renibus, unde est fortitudo, tanta est debilitas, tanta infirmitas, quid de cæteris fiet? Cum nos ergo erudierint lumbi nostri, et docuerint quam vana sit salus hominum, quid

de nos reins cette leçon salutaire, qui nous apprend combien est vain le salut que nous attendons de l'homme, que nous reste-t-il, que de ceindre nos reins pour qu'ils ne perdent point leur force en se relâchant? Lorsque les planchers de nos habitations viennent à s'ouvrir ou par leur extrême vieillesse, ou sous l'action d'une chaleur excessive, ou sous la violence d'une tempête, ou par quelque autre cause, nous les consolidons aussitôt avec des clous et des cordes. Voilà ce que vous devez faire pour vos reins, c'est-à-dire pour votre force; ils se relâchent, ils s'affaiblissent, ils s'épuisent, tout leur assemblage se désunit; vous avez les clous du crucifié, enfoncez-les avec force, et d'autant plus utilement, qu'ils pénétreront plus avant. Ne recourez point à d'autre appui pour cet édifice qui chancelle, cela suffira pour l'affermir. Les clous de la croix ont une vertu secrète pour relever ceux qui sont tombés, pour fortifier les faibles, pour affermir ceux qui chancellent. Frappez, enfoncez jusqu'à la moelle, jusqu'à l'âme, vous trouverez dans cette leçon la guérison, et vous direz alors au Seigneur : C'est en vous que je conserverai toute ma force, c'est de vous que je la tiens, c'est en vous que je la conserve. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMO CCCLXVI.

Sur le Psaume XXII : *Le Seigneur me conduit, et rien ne me manquera* (1).

Psaume qui renferme le mystère de la réparation de l'homme. — 1. Nous vous avons donné ce psaume, mes bien-aimés, vous qui désirez si vivement recevoir le baptême, pour que vous puissiez le confier à votre mémoire; et c'est un devoir pour nous de vous expliquer, avec la lumière de la grâce divine, le mystère qu'il contient. Nous trouvons, en effet, dans ce sermon, le mystère de la réparation du genre humain après sa chute, les règles de la discipline et les sacrements de la sainte Eglise. Ouvrez donc en silence les oreilles de votre cœur pour entendre, afin que la semence de la parole trouve prêts à la recevoir les sillons de votre âme, et que cette terre, maintenant desséchée, mais arrosée dans le temps favorable du sang de Jésus-Christ, fasse produire à cette semence une tige élevée et des fruits abondants.

Figure de l'homme tombé dans le voyageur qui allait de Jérusalem à Jéricho. — 2. « C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne pourra me manquer. » (*Ps.* XXII, 1.) Voici le grand et magnifique exorde de cette confession. Le Psalmiste affirme sur un fondement solide, la confiance que lui inspire la protection divine, et il établit l'immensité des richesses qu'elle lui procure. « C'est le Seigneur qui me conduit, » voilà la confiance qu'il puise dans la protection divine; « et rien ne pourra me manquer, » voilà les richesses abondantes que cette protection lui assure. Mais examinons quel est celui qui parle ainsi; son importance, et la nature même de cette déclaration, c'est, mes très-chers frères, la confession de ce voyageur qui, allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs. (*Luc*, X, 30.) Dépouillé de la dignité de son origine première, percé d'un trait mortel, il était renversé à terre, sans force et dépouillé de tout. Au son de la trompette de la loi et des prophètes, il essaie de se relever par lui-même,

(1) Le P. Sirmond a trouvé ce sermon attribué à saint Augustin dans trois manuscrits, l'un de l'abbaye de Saint-Germain, les deux autres de l'abbaye de Saint-Victor, et nous l'avons trouvé nous-même sous ce titre dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi qui avait près de 800 ans. Dans ces divers manuscrits, il est placé, comme ayant le même but, parmi les divers écrits de saint Augustin contre les pélagiens. Cependant, le style seul dans lequel est écrit ce sermon nous a persuadé que ce titre qui l'attribuait à saint Augustin était faux, et nous sommes presque certains qu'il n'est point du saint Docteur.

superest, nisi ut succingamus lumbos nostros, ut non diffluant? Quando apud nos tabulata nostra, aut nimia vetustate, aut nimio calore, aut tempestatum impulsione, vel alia quapiam de causa dehiscunt, illa statim clavis et nervis compingimus : hoc fiat de lumbis tuis, hoc est, de fortitudine tua; laxantur, ruunt, fatiscunt, solvitur tota compago; habes clavos in crucifixo, fortiter impinge, et tanto melius, quanto profundius; noli ponere labanti, ut sustentetur, sic firmabitur compago resoluta. Habent clavi crucis, quo jacentes erigant, quo debiles restituant, quo labentes retineant. Impelle, tunde, usque ad medullas, usque ad ipsam animam, ex hac emendatione sanaberis, et sanatus dices ad Dominum : Fortitudinem meam ad te custodiam (*Psal.* LVIII, 10) : ex te fortitudo mea, ad te fortitudo mea. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO CCCLXVI (a).

De Psalmo XXII : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit.*

Psalmus reformationis hominis mysterium continens. — 1. Psalmum vobis : Dilectissimi, qui ad Christi baptismum properatis, in nomine Domini tradimus memoriæ collocandum : cujus necesse est, ut mysterium, illuminante divina gratia, exponamus. Hic enim Psalmus specialiter reformationem lapsus humani generis, et sanctæ Ecclesiæ disciplinam, simulque continet sacramenta. Pateant igitur silentio aures cordis vestri ad audiendum, et totius intentionis paratos sulcos verbi semen inveniat : ut quod nunc sitiens terra susceperit, tempore accepto inebriata sanguine Christi, in (b) procero germinans culmo, copiosos afferat fructus.

Hominis lapsi figura in eo qui descendit ab Jerusalem in Jericho. — 2. « Dominus regit me, et nihil mihi deerit. » (*Psal.* XXII, 1.) Magnum, Carissimi, principium confitentis. Firmavit enim defensionis fiduciam, divitiarum roboravit infinitam substantiam. « Dominus regit me, » firmavit defensionis fiduciam. « Et nihil mihi deerit, » roboravit divitiarum infinitam substantiam. Sed quæramus cujus, quantique, qualisve sit ista confessio. Illius, illius est, Dilectissimi, qui descendens ex Jerusalem in Jericho, incidit in latrones. (*Luc.*, X, 30.) Qui dispoliatus primæ originis dignitate, mortisque telo prostratus humo

(a) Alias IX, ex Sirmondianis. — (b) Sirmondus, *prospero germinans.* At Mss. *procero gemi ans.*

mais ramené violemment par la douleur de sa blessure, il retombe plus lourdement sur la terre où il était couché, « car la loi, dit l'Apôtre, n'a rien amené à la perfection. » (*Hébr.*, VII, 19.) Or, notre Samaritain, c'est-à-dire Jésus-Christ, traité par les Juifs de Samaritain, qui veut dire gardien, eut compassion de ce malheureux en passant par cet endroit, c'est-à-dire lorsque lui, qui était juste, vint dans une chair mortelle, afin de mourir pour nous qui étions pécheurs; il le leva de terre, le mit sur son cheval, et le portant sur ses épaules comme une brebis égarée, il le ramena dans le paradis d'où il était tombé, en le réunissant au nombre cent, symbole de la perfection. « Il a porté sur lui nos péchés, dit le prophète, et il a souffert pour nous. » (*Isaï.*, LIII, 4.) Dites maintenant, ô homme, dites, maintenant que vous êtes assis sur la monture de la miséricorde et sur les épaules du Dieu d'amour, vous que Dieu connaît et qui reconnaissez votre Créateur et votre Seigneur : « C'est le Seigneur qui me conduit. » C'est ce qu'il ne pourrait dire, si le Seigneur lui-même ne le relevait du triste état où il était réduit. Celui qui vous conduit est donc le même que Celui qui vous porte. Lorsque vous dites : « Le Seigneur me conduit, » vous n'avez rien en propre qui vous autorise à mettre votre confiance en vous. Gardez-vous donc de vous enorgueillir de vos mérites; car ils étaient nuls lorsque le Seigneur est venu pour vous relever. Il vous a trouvé nu et sans vêtements, couvert de plaies et bien loin de la santé, étendu à terre, sans pouvoir vous relever, errant et égaré, sans songer à revenir à lui. Fuyez donc toute vaine gloire, fuyez-la, car le Sauveur qui, par compassion, vous a relevé de terre à demi-mort, porte et soutient celui qui est humble, mais rejette et laisse tomber l'orgueilleux. Lorsque vous aurez dit dans la crainte et l'innocence de votre cœur : « Le Seigneur me conduit, » vous pourrez ajouter avec confiance : « Et rien ne pourra me manquer, » « car rien ne manque à ceux qui le craignent; » (*Ps.* XXXIII, 10) « et le Seigneur ne privera point de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence. » (*Ps.* LXXXIII, 13.)

Sécurité dont jouit la brebis ramenée par Jésus-Christ. Pâturage de l'âme chrétienne. — 3. Si vous voulez vous convaincre que rien ne vons manquera, ajoutez ce qui suit : « Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages, il m'a conduit près d'une eau fortifiante. « (*Ps.* XXII, 2.) Reconnaissez, ô homme, ce que vous avez été, où vous avez été, et sous quel joug vous étiez placé. Vous étiez une brebis errante, dans une terre déserte, où il n'y avait ni chemin ni eau, vous vous nourrissiez de ronces et d'épines; placés sous le joug d'un mercenaire, vous aurez tout à craindre des attaques des loups. Mais maintenant que le pasteur véritable vous a cherchée, et que, dans son amour, il vous a rapportée sur ses épaules, vous êtes rentrée dans le bercail, c'est-à-dire dans la maison de Dieu, dans l'Eglise, où Jésus-Christ lui-même est votre pasteur, et où les brebis demeurent toutes réunies. Ce pasteur n'est plus comme le mercenaire sous lequel vous meniez une vie de misère et de fatigue, toujours en proie à la crainte du loup. Or, voulez-vous savoir avec quelle immense sollicitude ce bon pasteur veille sur vous? Il a donné sa vie pour vous, c'est lui-même qui nous dit dans son Evangile : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » (*Jean*, X. 11.) Voilà ce qu'il a fait. Le loup cherchait à se jeter sur vous, il s'est offert à la mort pour vous. Maintenant vous demeurez dans le bercail en toute sécurité. Et vous n'avez pas besoin qu'un autre vienne ouvrir et fermer la porte de

sine viribus jacebat et nudus. Qui tuba Legis et Prophetarum insonante, dum suis conatur surgere viribus, vulneris dolore retractus, in lapsum gravius recidit quo jacebat. Quia Lex, ut ait Apostolus, ad perfectum nihil adduxit. (*Hebr.*, VII, 13.) Quem Samaritanus ille noster, Christus scilicet, qui Samaritanus a Judæis est dictus, quod interpretatur custos, miserando cum eadem via transiret, id est, cum in carne justus pro nobis peccatoribus mori venisset, in jumentum suum, elevans a terra, imposuit; et aberrantem ut ovem subvectans humeris propriis, in paradisum, unde lapsus fuerat, ad centenarium, hoc est, ad perfectum numerum revocavit. Ipse enim, ut ait Propheta, peccata nostra portavit, et pro nobis doluit. (*Isa.*, LIII, 4.) Dic jam, homo, dic in jumento misericordiæ, et humeris Dominicæ dilectionis sedens, qui cognitus recognoscis auctorem tuum et Dominum : « Dominus regit me. » Quod utique, nisi a Domino erectus, jacens dicere non posses. Ipse ergo regit te, qui portat te. Cum enim dicis : « Dominus regit me; » nihil est proprium, unde fidas in te. Itaque cave ne extollaris de meritis tuis. Nulla enim fuerunt, cum ad te erigendum Dominus venit. Denique nudum invenit, non vestitum; plagatum invenit, non sanum; jacentem invenit, non stantem; errantem reperit, non revertentem. Cave jactantiam, cave; quia qui te semivivum miserando a terra sustulit, humilem portat, præcipitat extollentem. Cum enim dixeris timendo, et in innocentia ambulando : « Dominus regit me; » fiducialiter addes, « et nihil mihi deerit. » Quoniam nihil deest timentibus eum (*Psal.* XXXIII, 10), et non privabit Dominus bonis ambulantes in innocentia. (*Psal.* LXXXIII, 13.)

Ovis per Christum ad ovile reductæ securitas. Pascua animæ Christianæ. — 3. Nam ut scias, quia nihil tibi deerit, adde quod sequitur : « In loco pascuæ ibi me collocavit; super aquam refectionis educavit me. » (*Psal.* XXII, 2.) Agnosce homo quid fueris, ubi fueris, sub quo fueris. Ovis errans eras, in invio et inaquoso, spinis et tribulis pascebaris : sub mercenario posita, veniente lupo, secura non eras. Nunc autem requisita a vero pastore, humeris ejus pietate subvecta, reducta es ad ovile, id est ad domum Dei, videlicet Ecclesiam, ubi pastor tuus Christus, et oves commanent congregatæ. Pastor iste non est ut mercenarius, sub quo misera laborabas, sub quo lupum timebas. Vis autem scire quantam tui curam habeat hic pastor bonus? Animam suam pro te posuit. Ipse enim in Evangelio dicit : Pastor bonus animam suam ponit pro ovibus suis. (*Joan.*, X, 11.) Hoc fecit. Insidianti enim lupo tibi, se obtulit occidendum pro te. Nunc er-

votre bergerie, parce que Jésus-Christ lui-même est tout à la fois le pasteur et la porte, il est le pâturage et le gardien. « Je suis, dit-il, la porte des brebis. Si quelqu'un entre par moi; il sera sauvé, il entrera et sortira, et trouvera des pâturages. » (*Jean*, x, 9.) Or, ces pâturages que vous a préparés le bon pasteur, et où vous trouvez une nourriture abondante, ne sont point des prairies verdoyantes, où des plantes renfermant un doux suc sont mêlées à des plantes amères et qui n'ont qu'une durée limitée. Ces pâturages, pleins de douceur, sont les oracles et les commandements de Dieu. C'est de ces pâturages qu'avait goûté celui qui disait à Dieu : « Que vos paroles me sont douces ! le miel le plus exquis est moins agréable à ma bouche. » (*Ps.* CXVIII, 103.) C'est de ces mêmes pâturages qu'il crie aux brebis du Seigneur : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. » (*Ps.* XXXIII, 9.) Lisez donc le décalogue de l'ancienne loi : « Vous ne tuerez point, vous ne déroberez point, vous ne ferez point de faux témoignages, » et le reste. (*Exod.*, XX, 13, etc.) Lisez ces préceptes qui sont la gloire du Nouveau-Testament : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre en héritage, » (*Matth.*, V, 3, etc.) et tout ce qui suit, et d'autres enseignements semblables et plus développés qu'ont semés les prophètes et les apôtres. C'est encore en vue de ces pâturages que le pasteur lui-même crie à ses brebis : « Travaillez pour la nourriture qui ne périt point. » (*Jean*, VI, 27.) Or, elle ne périt point parce que la parole du Seigneur demeure éternellement. La parole du Seigneur est pour vous une nourriture, et non-seulement une nourriture, mais encore un breuvage. Ecoutez ce qu'il dit par le prophète à l'ancien peuple : « Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif. » (*Eccli.*, XXIV, 29.) Et lui-même nous dit en termes formels : « Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. » (*Jean*, VI, 56.) Or, ces pâturages ne sont pas loin de l'eau qui fortifie. Un seul endroit les renferme, c'est l'Eglise catholique, où les commandements de la vie sont vos pâturages, et la source d'eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle est pour vous l'onde qui vous fortifie lorsque vous êtes baptisé pour renaître en Jésus-Christ. Si vos pâturages ne sont arrosés de cette eau, vous ne pourrez y trouver une nourriture fortifiante, car les commandements de Dieu sans le baptême de Jésus-Christ ne peuvent produire de fruits, ni devenir pour l'âme un aliment réparateur.

La conversion vient de la grâce de Dieu, et non des mérites de l'homme. Quels sont les sentiers de la justice. — 4. Lors donc que l'eau fortifiante de Jésus-Christ vous aura rendu propre à vous rassasier de la saveur de ces doux pâturages, alors vous connaîtrez cette douceur, et vous vous écrierez dans la joie de votre âme : « Il a converti mon âme; il m'a conduit par les sentiers de la justice pour la gloire de son nom. » (*Ps.* XXII, 3.) Le démon par le péché a fait tomber votre âme et l'a détournée de Dieu; et Dieu le Père l'a ramenée à lui, non à cause de vos mérites, mais par Jésus-Christ et pour la gloire de son nom. Maintenant donc que vous êtes dans la lumière, converti à Dieu, plein de foi, et rassasié de ces divins pâturages et de l'eau qui fortifie, vous pourrez dire : « Il a converti mon âme. » Cette con-

go secura manes in ovili. Nec indiges quempiam alium, qui (*a*) cortis tuæ claudat aperiatque januam : quia Christus tibi et pastor, et janua est; ipse et pascua, et provisor. « Ego sum, inquit, ostium ovium. Per me si quis ingressus fuerit, salvabitur, et egredietur et ingredietur, et pascua inveniet. » (*Joan.*, X, 9.) Pascua igitur, quæ tibi pastor hic bonus paravit, in quibus te satiari collocavit, non sunt herbarum virentium varietas, in quibus quædam dulci succo, quædam amarissimo constant, quæ successu temporum aliquando sunt, aliquando non sunt. Pascua tibi eloquia Dei et mandata sunt dulcia seminata. De his pascuis gustaverat ille qui dicebat Deo : « Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, super mel et favum ori meo. » (*Psal.* CXVIII, 103.) De his pascuis idem ipse Dominicis ovibus clamat, et dicit : Gustate et videte quam suavis est Dominus. (*Psal.* XXXIII, 9.) Lege igitur decalogum veteris Testamenti : « Non occides, non furaberis, non falsum testimonium dices, » et cætera. (*Exod.*, XX, 13, etc.) Lege præceptorum laudem novi Testamenti : « Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Beati mites, quoniam ipsi hæreditate possidebunt terram : » (*Matth.*, V, 3. etc.) et cætera consequentia, vel similia, et plura per Prophetas et Apostolos seminata. De his utique pascuis clamat pastor ad oves : Operamini cibum qui non perit. (*Joan.*, VI, 27.) Ideo autem non perit, quia verbum Domini manet in æternum. Verbum Domini cibus tuus est, et non solum cibus, sed et potus. Audi eum per Prophetam dicentem veteri populo : Qui edunt me, adhuc esurient; et qui bibunt me, adhuc sitient. (*Eccli.*, XXIV, 29.) Item per semetipsum : Caro mea, inquit, vere est cibus, et sanguis meus vere est potus. (*Joan.*, VI, 56.) Non sunt autem longe pascua hæc ab aqua refectionis. Unus his locus est Ecclesia Dei catholica; ubi mandata vitæ sunt pascua tua, et fons aquæ salientis in vitam æternam, cujus reficieris fluentis, cum baptizaberis reparandus in Christo. Hac igitur aqua nisi rigata fuerint pascua tua, educari non poteris : quia mandata Dei sine Christi baptismate germinare non possunt, nec edi ad animæ satietatem.

Conversio ex Dei gratia, non ex meritis. Semitæ justitiæ quænam. — 4. Cum ergo per aquam refectionis Christi cœperis esse idoneus, ut sapore pascuarum dulcium satieris, tunc cognosces, et clamabis gaudens, et dicens : « Animam meam convertit, deduxit me per semitas justitiæ propter nomen suum. » (*Psal.* XXII, 23.) Diabolus per peccatum animam tuam evertit, et a Deo avertit; quam Deus Pater per Christum, non meritis tuis ad se, sed propter nomen suum, convertit. Jam ergo illuminatus, jam conversus, jam credens, jam divinis pascuis per aquam refectionis satiatus dices : « Animam meam

(*a*) Sirmondus, *cordis tui.* Verius Remigianus Ms. *cortis tuæ.*

fession est bonne et vous honore véritablement, si votre conscience ne change pas. Voilà ce que vous pourrez dire, dans toute la sincérité d'une conscience vraiment fixée dans le bien, si vous le dites, non en vue de vos mérites, mais pour la gloire de son nom. Mais quels sont ces sentiers de la justice par lesquels il vous a conduit? Ecoutez ce divin conducteur lui-même : « Qu'elle est large et spacieuse, dit-il, la voie qui conduit à la perdition! mais qu'elle est petite et étroite la voie qui conduit à la vie! » (*Matth.*, VII, 13, 14.) En effet, tout sentier est court et abrége le chemin. Ce n'est donc point par les délices du monde, par l'opulence que donnent l'or et l'argent, par l'éclat des pierres précieuses et la somptuosité des vêtements, par l'illustration des honneurs et des dignités, par les prétentions orgueilleuses que vous inspirerait toute la science réunie des philosophes, que Dieu a réglé que vous marcheriez vers le royaume des cieux; car tous ces avantages et d'autres semblables dont ils font un mauvais usage contre les desseins de Celui qui les leur a donnés, deviennent pour eux la voie large et spacieuse, c'est-à-dire qui n'a d'autre espérance que les choses visibles, et qui les conduits, après qu'ils sont sortis de cette vie, non vers les biens qui n'ont pas été l'objet de leurs espérances, mais à leur perte éternelle. « Ils ont dormi leur sommeil, et tous ces hommes de richesses n'ont rien trouvé dans leurs mains. » (*Ps.* LXXV, 6.) Dieu veut que vous marchiez par les voies de la justice, c'est-à-dire par la miséricorde et la vérité, car « toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité. » (*Ps.* XXIV, 10.) Il veut, qu'après avoir méprisé la voie large et spacieuse, vous marchiez par les sentiers étroits et plus courts, c'est-à-dire par la faim et la soif, par la nudité, par le jeûne, par l'ignominie, par la pauvreté, par la patience, par le mépris de toutes les choses présentes, mais accompagné de l'espérance des biens promis. Or, voulez-vous connaître clairement combien le chemin est abrégé par les sentiers où Dieu vous commande de marcher? « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme, et votre prochain comme vous-même. » Ces deux commandements renferment toute la loi et les prophètes. » (*Matth.*, XXII, 37, etc.) Si donc vous voulez parvenir bien vite au but, si vous vous hâtez véritablement d'arriver au royaume des cieux, marchez dans ces deux sentiers qui sont les deux routes capitales, et n'en font même qu'une, afin qu'une fois arrivé au but, vous puissiez vous applaudir d'avoir parcouru toutes les routes avec ardeur et sans fatigue.

L'ombre de la mort est la voie du péché. — 5. Suivez donc fidèlement ces sentiers, que vos pas ne s'en écartent jamais, au milieu des piéges que le démon furieux ne cesse de vous tendre, afin que vous puissiez chanter en toute sécurité : « Car, quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucuns maux, parce que vous êtes avec moi. » (*Ps.* XXII, 4.) L'ombre de la mort, c'est la voie du péché, où le démon, comme un brigand et un pirate, tend des piéges trompeurs à ceux qui se sont engagés dans cette voie. C'est l'ombre, parce qu'il n'y a rien de commun entre la lumière et les ténèbres. L'Apôtre nous enseigne en ces termes les œuvres de cette ombre que nous devons rejeter : « Rejetons les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière; marchons dans la décence, comme durant le jour, et non dans les festins et dans la débauche, dans les impudicités et les dissolutions, dans les querelles et dans les jalousies. »

convertit. » Bona est gloria confessionis tuæ, si non sit mutatio conscientiæ tuæ. Tunc enim vere et immutabili conscientia hoc dices, cum non ob meritum tuum, sed propter nomen suum dices. Quæ sunt autem semitæ justitiæ, in quibus te deduxit? Audi deductorem tuum. Quam lata est, inquit, et spatiosa via, quæ ducit ad perditionem; arta autem et angusta via est, quæ ducit ad vitam! (*Matth.*, VII, 13,14.) Omnis namque semita brevis est et compendiosa. Non ergo per delicias mundi, per opulentiam auri et argenti, lapidibus etiam vestibusque pretiosissimis conspicuum honore omni, nobilitate præditum, sapientia philosophorum cuncta tumentem, Deus te ordinavit ire ad regnum cœlorum : quia hæc omnia, et his similia, quibus male utuntur, quibus uti bene (*f.* non datur) datur, efficiuntur eis via lata et spatiosa, id est in spe tantum quæ videtur; et ducit eos, cum præsenti fuerint vita privati, non ad spem, in qua non habuerunt spem, sed ad perditionem. Dormierunt enim somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. (*Psal.* LXXV, 6.) Per semitas justitiæ ire te disposuit, id est, per misericordiam et veritatem. Universæ enim viæ Domini misericordia et veritas. (*Psal.* XXIV, 10.) Contempta via lata et spatiosa, semitas artas et compendiosas incedere te vult, id est, per famem et sitim, per nuditatem, per jejunium, per ignobilitatem, per paupertatem, per patientiam, per despectum omnium præsentium, habentem vero spem (*f.* promissorum) promissam. Vis autem evidenter cognoscere compendium semitarum, per quas jussus es ambulare? « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et proximum tuum sicut te ipsum. » (*Matth.*, XXII, 37, etc.) In his enim duobus mandatis omnis Lex pendet et Prophetæ. Ut ergo cito pervenias, si festinas ad regnum cœlorum, in duabus his semitis, quæ omnium caput sunt, et unam faciunt viam, gradere; ut universas, cum perveneris, naviter te et sine fatigatione peregisse congaudeas.

Umbra mortis via peccati. — 5. Has ergo tene semitas, in his maneant incessus tui, inter diaboli sævientis insidias, ut securus possis cantare Deo, et dicere : « Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala; quoniam tu mecum es. » (*Psal.* XXII, 4.) Umbra mortis, via peccati est, in qua nebulo pirataque diabolus recte gradientibus retia deceptionis expandit. Umbra est, quia nihil commune luci cum tenebris. Hujus umbræ opera repudianda docet Apostolus inquiens : « Abjiciamus opera tenebrarum, et induamur arma lucis; sicut in die honeste ambulemus, non in comessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione. » (*Rom.*, XIII, 12, 13.) Quamdiu igitur

(*Rom.*, xiii, 12, 13.) Tant que vous êtes dans cette vie, vous marchez au milieu des vices et des tribulations du siècle qui sont comme l'ombre de la mort. Que Jésus-Christ brille donc dans votre cœur, lui qui éclaire le flambeau de notre âme par l'amour de Dieu et du prochain, et vous ne craindrez pas les maux, parce qu'il est avec vous. « Je ne te délaisserai, ni ne t'abandonnerai point, » nous dit-il par le prophète. (*Jos.*, i, 5; *Hébr.*, xiii, 5.) Et lui-même nous dit dans l'Evangile : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*Matth.*, xxviii, 20.) Il est pour vous un puissant gardien; le Seigneur votre Dieu est avec vous. Prenez garde que l'orgueil ne vous sépare de ce fidèle compagnon, et que vous ne restiez dans l'abandon au milieu de l'ombre de la mort.

La verge signifie la correction, le bâton est l'emblème du secours. La table préparée par Jésus-Christ. — 6. Ainsi donc, quand vous apercevez avec effroi que vous êtes exposé à tomber dans les embûches que l'ennemi vous dresse dans l'ombre, prenez la verge de correction, et appuyez-vous avec confiance sur le bâton de la miséricorde, et vous pourrez dire, lorsque Jésus-Christ, le soleil de justice, vous éclairera de sa puissante lumière : « Votre verge et votre bâton m'ont consolé. » (*Ps.* xxii, 4.) En effet, la verge est destinée à gouverner les superbes, selon ces paroles du Roi-Prophète, dans le psaume qui a le Christ pour objet : « Vous les gouvernerez avec une verge de fer, et vous les briserez comme le vase du potier. » (*Ps.* ii, 9.) Le bâton, au contraire, soutient celui qui est faible et fatigué. Souvenez-vous donc de la verge de la correction et de la discipline, de peur que, rempli de l'excellence des dons de Dieu, vous ne veniez à vous enorgueillir et à murmurer contre lui, car il vous briserait dans sa colère comme le vase du potier. Souvenez-vous aussi de l'appui que vous offre le bâton, ne vous confiez pas dans votre force, et ne dites pas : Je suis saint, il m'est impossible de chanceler. Notre faiblesse est sujette à bien des chutes. Elle n'est point toujours dirigée par la sainteté de ses œuvres, tant qu'elle est sur cette terre qui produit des ronces et des épines, elle n'est pas encore en possession de la gloire de sa pureté. Jusqu'à ce qu'elle rentre dans la terre d'où elle a été tirée, elle ne peut se tenir debout si elle n'est soutenue par le bâton de la grâce divine. Soit donc que vous jouissiez ici-bas d'un bonheur qui vient de Dieu, soit que vous soyez agité par la tempête des tentations, jetez-vous tout entier sur le bâton de la miséricorde de Dieu, et lorsque vous vous serez appuyé sur lui pour vous nourrir de ses dons spirituels, vous pourrez vous écrier sous le charme de cette ineffable suavité : « Vous avez préparé une table devant moi contre ceux qui me persécutent. Vous avez répandu sur ma tête l'huile des parfums, que votre calice est enivrant et délicieux ! » (*Ps.* xxii, 5.) Voilà ce que chante par toute la terre l'Eglise tout entière appuyée sur le bâton de la grâce. Voilà ce qu'elle proclame bien haut contre les hérétiques, les Juifs et les Gentils qui l'accablent de dérisions et d'outrages, mais en se glorifiant dans le Seigneur, et non pas en elle-même. En effet, cette table délicieuse, c'est la passion de Jésus-Christ, qui s'est offert pour nous en sacrifice à Dieu son Père sur la table de la croix, en donnant à son Eglise ce festin vivifiant, c'est-à-dire où il nous rassasie de son corps et nous enivre de son sang. L'Eglise, nourrie et vivifiée à cette table divine contre ceux qui la persécutent, se livre aux transports de l'allégresse dans l'espérance

in præsenti vita manes, in medio vitiorum, sæcularium pressurarum, quæ sunt umbra mortis, ambulas. Luceat in corde tuo Christus, qui illuminat lucernam mentis nostræ per dilectionem Dei et proximi; et non timebis mala, quoniam ipse tecum est. Non te, inquit per Prophetam, deseram, neque derelinquam. (*Jos.*, i, 5; *Hebr.*, xiii, 52.) Item in Evangelio : « Ecce ego ero vobiscum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. » (*Matth.*, xxviii, 20.) Idoneus est custos tuus. Tecum est Dominus Deus tuus. Cave ne jactantia deseras comitantem, et remaneas desertus in umbra mortis.

Virga disciplinam, baculus adjutorium significat. Mensa per Christum præparata. — 6. Cum itaque insidiis inimici oppugnari te in umbra, et deterreri cognoveris, apprehende virgam disciplinæ, et in baculo misericordiæ fidenter incumbe, ut cum tibi auxilio sol justitiæ refulserit Christus, veraciter dicas : « Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. » (*Psal.* xxii, 4.) Virga namque superbum regit, secundum quod dictum est in Psalmo secundo de Christo : Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. (*Psal.* ii, 9.) Baculus vero debilem sustentat et fessum. Memento ergo correptionis et disciplinæ virgæ, ut cum repletus fueris bonis donorum Dei, non extollaris superbia, et murmures adversus eum : quia sicut vas figuli iratus in ea confringet te. Memento etiam adjutorii baculi, et ne confidas in virtute tua, neve dicas : Sanctus sum, titubare non possum. Multos habet lapsus infirmitas nostra, nec sanctitate operum suorum adhuc in terra dante spinas et tribulos posita regitur, vel habet gloriam puritatis. Quamdiu ergo redeat in terram de qua sumpta est, nisi baculo divinæ gratiæ regatur, stare non potest. Sive itaque prospereris in Deo, sive tentationum tempestate turberis, totum te in baculum misericordiæ Dei projice, ut cum supra eum donis spiritalibus pascendus accubueris, delectatus gustu suavitatis ejus, convenienter dicas. « Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me. Impinguasti in oleo caput meum, et poculum tuum inebrians quam præclarum est ? » (*Psal.* xxii, 5.) Hoc per orbem terrarum fulta gratiæ baculo universa cantat Ecclesia. Hoc adversus hæreticos, Judæos, atque gentiles, qui eam deridendo tribulant, prædicat, non in se, sed in Domino gloriando. Mensa namque jucunditatis passio Christi est, qui se pro nobis in mensa crucis obtulit sacrificium Deo Patri, donans Ecclesiæ suæ catholicæ vitale convivium, corpore suo nos videlicet satians, et inebrians sanguine. Hac mensa pasta et vivificata, adversus eos qui tribulant eam, exsultat Ecclesia, habens spem vitæ æternæ per suam vitam Dominum Christum, qui eam oleo lætitiæ per sanctum Spiritum unxit abun-

de la vie éternelle, que lui promet le Seigneur Jésus qui est sa vie, et qui répand sur elle avec abondance par l'Esprit saint l'huile de la joie. C'est pour l'honneur de cette table que l'Apôtre reprenait les fidèles qui s'asseyaient aux tables des idoles, et leur disait : « Vous ne pouvez point participer à la table du Seigneur et à la table des démons ; vous ne pouvez pas boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons. » (I *Cor.*, x, 20, 21.)

La grâce qui prévient et celle qui suit. — 7. Lors donc que la grâce divine, après laquelle vous aspirez, vous aura ainsi conduits et transportés, vous connaîtrez la table de ce banquet spirituel ; chacun de vous tressaillera d'allégresse dans la connaissance de la vérité, et, rendant grâces à Dieu, il pourra dire à Dieu en toute justice et en toute confiance : « Et votre miséricorde me suivra tous les jours de ma vie. » (*Ps.* XXII, 6.) Quelle glorieuse consolation vous accompagne ! Pour secourir votre misérable faiblesse, la miséricorde de Dieu daigne suivre vos pas. Mais avant de vous montrer le chemin de la vie éternelle, elle vous prévient, c'est-à-dire elle marche devant vous, selon ce que dit le Roi-Prophète dans un autre psaume : « La miséricorde de mon Dieu me préviendra. » (*Ps.* LVIII, 11.) Sa miséricorde vous prévient donc, c'est-à-dire vous conduit dans le chemin que vous ignoriez, et vous appelle jusqu'à Dieu, dont vous étiez si éloigné ; elle attire l'esclave du péché pour le rendre à la liberté, afin qu'en marchant dans cette voie tous les jours de votre vie, vous n'ayez plus à craindre de vous égarer. Cette même miséricorde vous suit encore, elle vous protége en arrière, de peur que le démon, avec lequel vous êtes en guerre, ne vous blesse insidieusement au talon et ne vous fasse tomber. Le brigand, en effet, ou vous attaque de face pour vous tuer, ou cherche à vous surprendre par derrière. C'est pour cela que la miséricorde de Dieu vous précède et vous suit, afin que vous marchiez sans crainte et sans alarmes dans cette voie tous les jours de votre vie. Mettez donc votre espérance et votre gloire, non en vous, mais dans la miséricorde de Dieu qui vous précède et vous suit ; c'est elle qui vous a prévenu lorsque vous étiez pécheur pour vous sauver ; elle ne vous a point trouvé juste, et vous ne pouvez vous glorifier d'avoir été agréable à Dieu.

Quelle est la fin de la grâce et de la profession de la foi chrétienne. — 8. Or, voyez où la miséricorde de Dieu vous conduit, si vous n'abandonnez point celui qui vous sert de guide. Ce n'est pas dans le champ des misères de ce monde pour vous y faire chercher votre pain au milieu des ronces et des épines, au prix de mille fatigues, et à la sueur de votre front, elle ne vous fait point affronter les périls de la mer pour y poursuivre comme les marchands, sur un bois fragile des bénéfices incertains, là où un si grand nombre, au lieu de la fortune, ont trouvé la mort. Elle vous conduit à la maison de Dieu, non comme un hôte qui doit l'habiter pour un temps et en sortir ensuite, mais pour y fixer votre séjour. En effet, le Psalmiste ajoute : « Afin que j'habite dans la maison du Seigneur pendant toute la durée des longs jours. » (*Ps.* XXII, 6.) Cette maison du Seigneur, c'est le paradis. Ces longs jours, c'est la vie éternelle. Là, vous n'éprouverez plus ni la faim, ni la soif, vous ne travaillerez plus exposé aux ardeurs du soleil ou au froid de la lune, vous ne ressentirez plus ni les rigueurs ni les tempêtes de l'hiver. La tristesse et le chagrin en seront bannis. Vous serez éternellement heureux dans la compagnie des saints. Vous vous livrerez avec eux aux transports de la joie et de l'allégresse, en vivant et en louant Dieu dans les siècles des siècles, comme le dit le Roi-Prophète dans un autre psaume : « Heureux ceux qui habitent dans

de. Propter hanc mensam corripiebat in idolio recumbentes Corinthios Apostolus dicens : « Non potestis communicare mensæ Domini et mensæ dæmoniorum : non potestis bibere calicem Domini, et calicem dæmoniorum. » (I *Cor.*, x, 20, 21.)

Gratia præveniens et subsequens. — 7. Cum vos ergo divina gratia, ad quam properatis, advexerit, cognoscetis mensam spiritalis convivii, ut agnita veritate unusquisque vestrum exsultans, et gratias agens Deo, jam competenter et fiducialiter dicat : « Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ. » (*Psal.* XXII, 6.) Magnum te gloriæ solatium comitatur. Propter miseriam videlicet infirmitatis tuæ, misericordia te Dei subsequitur. Sed prius ut iter tibi vitæ æternæ demonstret, prævenit te, id est antecedit te, secundum quod dicit in alio Psalmo : Deus meus, misericordia ejus præveniet me. (*Psal.* LVIII, 11.) Prævenit ergo te misericordia ejus, id est, in viam te ducit ignorantem viam, ad Deum te vocat longe factum a Deo ; servum peccati attrahit, ut liberum faciat, ut ambulando in via omnibus diebus vitæ tuæ non erres. Subsequitur etiam te, custodiens terga tua, ne insidians calcaneo tuo serpens diabolus, cum quo tibi sunt inimicitiæ, supplantet te. Latro namque aut occurrendo occidit, aut exsurgendo post tergum. Ob hoc te præcedit et subsequitur misericordia Dei, ut medius tutus ambules et securus omnibus diebus vitæ tuæ. Habe ergo spem et gloriam, non in te, sed in præcedente et subsequente misericordia Dei : qua præventus es peccator, ut salveris ; non inventus es justus, ut placuisse glorieris.

Gratiæ et Christianæ professionis quis finis. — 8. Vide autem quo te perducit, si non deserueris deducentem. Non in agrum miseriæ sæcularis, ut inter spinas et tribulos panem in labore et sudore conquiras ; non ad marina discrimina, ut mercimonii causa ligno fragili incerta lucra secteris, ubi intentione quæstus multi merserunt. Ad domum Dei te ducit, non ut hospitem ad tempus, ut migres ex ea ; sed habitatorem, ut permaneas in ea. Sequitur enim : « Et ut inhabitem in domo Domini in longitudine dierum. » (*Psal.* XXII, 6.) Domus hæc Domini, paradisus est. Longitudo dierum, vita æterna est. Non illic esuries, non sities, nec laborabis æstu solis et lunæ, frigus et tempestates hyemis non senties. Tristitia et mœror in ea non sunt. Consortio semper sanctorum beatus eris. Gaudebis cum eis, et exsultabis, vivendo et

votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles. » (*Ps.* LXXXV, 5.) Voilà, mes bien-aimés, l'espérance de votre foi. Vous vous êtes approchés du Seigneur pour croire en lui; hâtez-vous, et faites tous vos efforts pour arriver par une vie sainte à la possession de ce que vous avez cru. Car ce n'est point pour la vie présente que vous êtes devenus chrétiens, mais pour la vie future, que vous donnera, si vous persévérez dans la foi et dans son amour, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCLXVII.

Sur le chapitre XVI *de l'Evangile selon saint Luc, où il est question du riche et de Lazare* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Comparaison du riche avec le pauvre Lazare. L'avarice est insatiable.* — 1. Votre sainteté, mes très-chers frères, a remarqué et, j'en suis sûr, a considéré avec toute l'attention dont elle est capable, l'opulence de ce riche et la misère de ce pauvre, l'un qui regorge de mets exquis, l'autre qui meurt de faim. Tous deux étaient hommes, tous deux revêtus d'un corps de chair, tous deux mortels, mais l'égalité n'était pas complète entre eux. Ils avaient une même nature, mais leur vie était bien différente. Nul des deux n'était exempt de payer le tribut à la mort, et cependant l'un fait des repas splendides, et l'autre est couvert des haillons de l'indigence et de la misère. Celui-ci mettait son bonheur dans les mets délicats et recherchés que les cuisiniers lui préparaient; celui-là attendait qu'on lui donnât les miettes qui tombaient de sa table. Ecoutez maintenant riches, qui refusez d'ouvrir votre cœur à la miséricorde, et apprenez que nous naissons tous soumis à une même loi, nous vivons éclairés d'une même lumière, nous respirons un même air, une même mort vient éteindre notre vie, et si cette mort n'arrivait pas enfin, le pauvre lui-même ne pourrait pas résister à sa misère. Ce pauvre Lazare, dépouillé de tout et couvert d'ulcères, est porté par la main des anges dans le sein d'Abraham ; tandis que ce riche, si splendidement nourri, est enfermé dans les cachots de l'enfer. Où sont maintenant ces vêtements de lin ? où est cette vie qui nageait au sein de l'abondance et des richesses ? Est-ce qu'à la mort toutes ces choses n'ont point passé comme une ombre ? « Nous n'avons rien apporté en ce monde, dit l'Apôtre, et nous n'en pouvons non plus rien emporter. » (I *Tim.*, VI, 7.) Nous ne pouvons rien prendre ou enlever avec nous. S'il nous était permis d'enlever quelque chose avec nous, n'est-il pas

(1) Tous les manuscrits, et en grand nombre, attribuent ce sermon à saint Augustin; mais nous ne pouvons ajouter une foi entière à leur autorité à cause de la diction qui est impropre, sans élégance, des phrases qui se terminent comme en cadence, et des antithèses que l'auteur semble avoir voulu s'appliquer à rimer. Les éditeurs de Louvain l'ont regardé comme douteux, Verlin comme apocryphe, Vindingus croit qu'on pourrait à juste titre l'attribuer à saint Augustin, si le style ne s'y opposait.

laudando in sæcula sæculorum Deum. (*Psal.* LXXXV, 5.) Dicit enim in alio Psalmo : Beati, qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te. Hæc est spes fidei vestræ, Dilectissimi. Accessistis ad Dominum credere; festinate et operam date apprehendere per bonam conversationem quod credidistis. Non enim propter præsentem vitam efficimini Christiani, sed propter futuram vitam, quam vobis credentibus et in se perseverantibus Dominus Christus ipse largitur : qui vivit et regnat cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti, in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO CCCLXVII [a].

De verbis Evangelii Lucæ, XVI, *ubi de divite et Lazaro.*

CAPUT PRIMUM. — *Divitis cum Lazaro paupere comparatio. Avaritia inexplebilis.* — 1. Advertit Sanctitas Vestra, Fratres carissimi, et mecum, ut arbitror, tota mentis intentione perspexit opulentiam divitis, et indigentiam mendicantis; unum cibis æstuantem, et alium fame deficientem. Ambo quidem homines, ambo carnales, ambo mortales : sed non ambo æquales. Natura una, sed vita non una. Nullus eorum a conditione mortis immunis; et tamen unus epulatur splendide, et alter in pannis et in ærumna sordescit. Ille delicatis escis adinventione coquorum gaudebat; iste, si caderent micæ de mensa ejus, exspectabat. Audiant nunc divites, qui nolunt esse misericordes; audiant quia una omnes nascimur lege, una vivimus luce, unum spiramus aerem, una quoque extinguimur morte : quæ si non intercederet, nec pauper ipse duraret. Hic ulcerosus et nudus jacens Lazarus, ad Abrahæ sinum Angelorum portatur manibus. Ecce dives refectus et splendidus tartareo carcere clauditur. Ubi est vestis illa byssina? Ubi vita abundans et affluens copiis multis? Nonne morte omnia transeunt tanquam umbra? Nihil intulimus in hunc mundum, dicit Apostolus, sed nec quidquam auferre possumus. (I *Tim.*, VI, 7.) Nihil nobiscum tollimus aut rapimus. Quid si aliquid tolleremus, nonne vivos homines voraremus? Quæ est

(a) Alias XXV, de verbis Domini.

vrai que nous dévorerions les hommes tout vivants? Comment expliquer cette avidité insatiable de la convoitise, alors que les bêtes féroces elles-mêmes mettent des bornes à leur avidité? Elles se jettent sur leur proie, quand la faim les presse, mais elles ne lui font rien lorsqu'elles sont rassasiés. Il n'y a que l'avarice du riche qui soit insatiable. Il ne cesse de prendre, et il n'est jamais rassasié; il ne craint ni Dieu ni les hommes; il n'épargne point son père, ni ne connaît sa mère, ni ne cède à son frère, ni ne garde la fidélité à son ami; il opprime la veuve, s'empare des biens de l'orphelin, replace les affranchis sous le joug de l'esclavage, et produit de faux testaments. Il s'empare ainsi des biens du défunt, comme s'il ne devait pas aussi mourir lui-même. Quelle est donc cette folie dans les âmes, de sacrifier la vie, et de désirer la mort, d'acquérir de l'or et de perdre le ciel? Personne, parmi eux, ne pense à Dieu, voilà pourquoi un jugement sévère les attend à la mort.

Chapitre II. — *Pourquoi le riche a-t-il été condamné?* — 2. Le riche a mérité d'entendre cette sentence: « Comme vous avez reçu les biens dans votre vie, et Lazare les maux; maintenant celui-ci est consolé et vous tourmenté. » (*Luc*, xvi, 25.) Que les riches qui ne veulent pas être miséricordieux, méditent cette sentence. Qu'ils apprennent qu'un supplice sévère est infligé à ceux qui n'ont point voulu secourir l'indigence. Qu'ils considèrent le pauvre dans le lieu du rafraîchissement et du repos, et le riche brûlé dans des flammes vengeresses. « Abraham, mon père, s'écrie-t-il, envoyez Lazare, afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, et qu'il rafraîchisse ma langue, parce que je suis tourmenté dans cette flamme. » Et Abraham lui dit: « Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu les biens dans votre vie, et Lazare les maux. » Il y a maintenant compensation, le châtiment succède aux richesses, la consolation à la pauvreté, les flammes à la pourpre, l'abondance à la nudité, pour que l'égalité soit rétablie, et que la mesure dont parle le Sauveur soit observée: « On vous mesurera, dit-il, à la même mesure dont vous vous serez servi à l'égard des autres. » (*Matth.*, vii, 2.) La miséricorde est refusée au riche qui souffre dans les flammes, parce que, pendant sa vie, il n'a pas voulu faire miséricorde. Sa prière au milieu des tourmens n'est point exaucée, parce que, pendant sa vie, il a fermé l'oreille à la prière du pauvre.

Chapitre III. — *Exhortation à l'aumône.* — 3. Le riche et le pauvre sont deux êtres qui sont contraires l'un à l'autre, mais qui ont besoin l'un de l'autre. Nul ne serait dans l'indigence, s'ils se supportaient mutuellement, et nul ne serait dans la peine s'ils se venaient mutuellement en aide. Le riche a été fait pour le pauvre, et le pauvre pour le riche. Le devoir du pauvre

ista aviditas concupiscentiæ, cum ipsæ belluæ habeant modum? Tunc enim rapiunt, quando esuriunt; parcunt vero prædæ, cum senserint satietatem. Inexplebilis est sola avaritia divitum. Semper rapit, et nunquam satiatur: nec Deum timet, nec hominem reveretur; nec patri parcit, nec matrem agnoscit; nec fratri obtemperat, nec amico fidem servat; viduam opprimit, pupilli rem invadit; libertos in servitium revocat, testamentum falsum profert. Res mortui occupantur; quasi non et ipsi qui hoc faciunt moriantur. Quæ est ergo ista animarum insania, amittere vitam, appetere mortem? acquirere aurum, et perdere cœlum? Sed quia nemo cogitat Deum, ideo manet in morte judicium.

Caput II. — *Dives cur damnatus.* — 2. Merito dictum est diviti: « Quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. » (*Luc.*, xvi, 25.) Audiant ista divites, qui nolunt esse misericordes. Audiant irrogari supplicia eis, qui nolunt erogare subsidia. Audiant pauperem refrigerantem, audiant divitem pœnis gravioribus æstuantem. « Pater Abraham, inquit, mitte Lazarum, ut intinguat extremum digiti sui in aquam, et refrigeret linguam meam: quia crucior in hac flamma. » At ille: « Memento, inquit, fili, quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala. » Pensantur pro divitiis pœnæ, refrigerium pro paupertate, pro purpura flamma, refectio pro nuditate, ut salva sit æquitas stateræ, et non mentiatur modus illius mensuræ: In qua, inquit, mensi fueritis mensura, ita remetietur vobis. (*Matth.*, vii, 2.) Ideo negatur in pœnis misericordia diviti, quia ipse dum viveret, noluit misereri. Ideo rogans dives non exauditur in tormentis: quia rogantem pauperem non exaudivit in terris.

Caput III. — *Ad eleemosynam exhortatur.* — 3. Dives et pauper duo sibi sunt contraria: sed iterum duo sibi sunt necessaria. Nullus indigeret, si se invicem supportarent; et nemo laboraret, si se ambo juvarent. Dives propter pauperem factus est, et pau-

est de prier, celui du riche de donner; c'est à Dieu de compenser largement de faibles sacrifices par de magnifiques récompenses. Un léger acte de miséricorde produit des fruits en abondance. Le champ des pauvres est fécond, il produit bien vite des fruits pour ceux qui le possèdent. Le pauvre est le chemin du ciel par lequel on arrive au Père. Commencez donc à donner, si vous ne voulez point vous égarer. Brisez les chaînes de votre patrimoine qui vous tiennent attachés sur la terre, afin que l'accès du ciel vous soit plus libre ; déchargez-vous du fardeau des richesses, rejetez bien loin ces biens dans lesquels vous vous êtes volontairement engagés, rejetez ces causes d'inquiétudes et d'ennuis qui sont pour vous un tourment pour de longues années. Donnez à celui qui vous demande, afin de pouvoir vous-même recevoir; donnez au pauvre, si vous ne voulez pas être consumé par les flammes. Donnez à Jésus-Christ sur la terre ce qu'il vous rendra dans le ciel. Oubliez ce que vous êtes, et considérez ce que vous serez un jour. La vie présente est fragile, et tend continuellement vers la mort. Nul ne peut s'arrêter, nous sommes tous obligés de marcher. Nous marchons contre notre gré, et nous sortons de cette vie malgré nous, parce que nous sommes mauvais. Mais si nous avions soin d'envoyer quelque chose devant nous, nous ne trouverions point en arrivant un logement vide. En effet, ce que nous donnons au pauvre, nous l'envoyons devant nous; mais nous laissons ici tout entier le fruit de nos rapines.

SERMON CCCLXVIII (1).

Sur ces paroles du chapitre XII de l'Evangile selon saint Jean : *Celui qui aime sa vie la perdra*; et aussi sur ces paroles de l'Apôtre, dans le chapitre V de l'Epître aux Ephésiens : *Personne n'a jamais haï sa propre chair.*

CHAPITRE PREMIER. — *Comment on perd sa vie en l'aimant.* — 1. Nous venons, mes frères, pendant la lecture des saintes Ecritures, d'entendre le Seigneur qui nous dit : « Celui qui aime son âme la perdra. » (*Jean*, XII, 25.) Ces paroles paraissent contraires à ce que dit l'Apôtre : « Nul n'a jamais haï sa propre chair. » (*Ephés.*, V, 29.) Or, si nul ne hait sa chair, à plus forte raison n'est-il personne qui haïsse son âme. Car l'âme l'emporte de beaucoup sur la chair, parce qu'elle habite la chair, et que la chair lui sert pour ainsi dire de demeure ; l'âme est supérieure à la chair qui est sa servante. Si donc il n'est per-

(1) Ce sermon a été publié par les éditeurs de Louvain comme douteux et sous le nom d'Augustin, mais il est rejeté comme apocryphe par Verlin et Vindingus. Ce qu'ils reprennent tous deux dans ces paroles qui précèdent le chapitre III : « Vous voyez lorsque la vie de quelqu'un » etc., comme une malheureuse imitation de ce que saint Augustin dit dans le chapitre IV du sermon CLXI, a été peut-être intercalé ici par la main d'un faussaire. Ce sermon, à notre avis, est digne de saint Augustin, et on peut légitimement admettre que c'est de ce sermon que Possidius a voulu parler dans le chapitre VIII de sa Table sous ce titre : Sur ces paroles de l'Apôtre : « Personne n'a jamais haï sa propre chair, » et sur ces autres de l'Evangile. « Celui qui aime sa vie, etc. » Dans les anciens Lectionnaires, il est intitulé : « Pour la fête des saints martyrs Fabien et Sébastien. »

per propter divitem factus est. Pauperis est orare, et divitis erogare; Dei est pro parvis magna pensare. De misericordia ejus parva, magna nascitur copia. Fecundus est ager pauperum, cito reddit dominantibus fructum. Via cœli est pauper, per quam venitur ad Patrem. Incipe ergo erogare, si non vis errare. Patrimonii tui, quo es ligatus, compedem in hac vita resolve; ut libere ad cœlum possis accedere : abjice abs te divitiarum onera, abjice vincula voluntaria, abjice anxietates et tædia, quæ te pluribus in annis inquietant. Da petenti, ut possis ipse accipere : tribue pauperi, si non vis flammis exuri. Da in terra Christo, quod tibi reddat in cœlo. Obliviscere quod es, et attende quod futurus es. Præsens vita fragilis est, et in mortem proclivis. Nemo potest stare : sed omnes cogimur transire. Nolentes imus, inviti eximus, quia mali sumus. Si autem ante nos aliquid mitteremus, non ad inane hospitium veniremus. Quod enim pauperi damus, ante nos præmittimus : quod autem rapimus, hic totum dimittimus.

SERMO CCCLXVIII (a).

De verbis Evangelii Joan., XII : *Qui amat animam suam, perdet illam.* Et de verbis Apostoli, Ephes.. V : *Nemo unquam carnem suam odio habuit.*

CAPUT PRIMUM. — *Animam si quis amat, quomodo perdet.* — 1. Modo, Fratres, cum divina lectio legeretur, audivimus Dominum dicentem : « Qui amat animam suam, perdet illam. » (*Joan.*, XII, 25.) Huic sententiæ quasi contrarium videtur esse quod ait Apostolus : « Nemo unquam carnem suam odio habuit. » (*Ephes.*, V, 29.) Si ergo nemo est qui carnem suam oderit, quanto magis nemo est qui oderit animam suam? Multum quippe anima carni præponitur : quia ipsa est habitatrix, caro habitaculum; et

(a) Alias XXXVII, ex homiliis L.

sonne pour haïr sa chair, quel est celui qui haïra son âme? Aussi n'est-ce pas pour nous une petite difficulté que ces paroles de l'Evangile qu'on vient de nous lire : « Celui qui aime son âme la perdra. » Il est dangereux d'aimer son âme, car c'est vouloir sa perte. Mais s'il est pour vous dangereux d'aimer votre âme, parce que c'est vouloir sa perte, vous ne devez donc point l'aimer, car certainement vous ne voulez point la perdre. Or, ne pas vouloir qu'elle se perde, c'est l'aimer. Chose surprenante! si je l'aime, je la perds; je ne l'aimerai donc point pour ne pas la perdre. Mais c'est parce que je crains de la perdre que je ne l'aime point, et n'est-ce pas véritablement aimer ce que je crains de perdre? Le Seigneur dit dans un autre endroit : « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?» (*Matth.*, XVI, 26.) Vous le voyez, nous devons aimer notre âme jusqu'à la préférer au gain du monde entier, et cependant celui qui aime son âme doit prendre garde, car en l'aimant, il la perdra. Vous ne voulez pas la perdre, ne l'aimez pas; et cependant, en désirant ne pas la perdre, vous l'aimez nécessairement.

CHAPITRE II. — *Il y a un amour déréglé et une haine juste et légitime de l'âme.* — 2. Il en est donc qui ont pour leur âme un amour déréglé, et c'est cet amour que la parole du Sauveur veut réformer; son intention n'est pas que nous ayons pour notre âme de la haine proprement dite, mais un amour juste et raisonnable. Les hommes aimant leur âme d'un amour déréglé, la perdent par une contradiction et un renversement étrange; c'est-à-dire qu'il arrive ceci que vous la perdez par un amour déréglé, et que vous la conservez par une haine juste et raisonnable. Mais l'amour déréglé vient de la haine, et la haine raisonnable est inspirée par l'amour. Quand aime-t-on son âme d'un amour déréglé? Quand on l'aime jusque dans l'iniquité. Ecoutez et comprenez que cet amour déréglé a pour principe la haine : « Celui qui aime l'iniquité, dit le Psalmiste, hait son âme.» (*Ps.* X, 6.) Voulez-vous maintenant une preuve que la haine raisonnable est inspirée par l'amour? Le Sauveur ajoute dans le même endroit : « Mais celui qui hait son âme dans ce monde la trouvera pour la vie éternelle. » Il est évident que vous aimez beaucoup ce que vous voulez trouver pour la vie éternelle. Que vous sert-il d'aimer votre âme pour un temps? ou vous lui êtes enlevé, ou elle vous est soustraite. Lorsque vous en êtes séparé, c'est celui qui aime qui périt, et c'est l'objet de ce même amour qui périt lorsqu'elle vous est enlevée. Quand donc celui qui aime ou ce qui est aimé sont sujets à périr, rien ne motive notre amour. Mais que faut-il donc aimer? Ce qui peut demeurer éternellement avec nous. Mais si vous voulez assu-

anima dominatur, caro autem servit; anima superior est, caro subjecta est. Si ergo nemo unquam carnem suam odio habuit, quis est qui animam suam oderit? Propter hoc non parvam quæstionem nobis intulit præsens Evangelica lectio, ubi audivimus : « Qui amat animam suam, perdet illam. » Periculosum est animam amare, ne pereat. Sed si propterea periculosum est, ut ames animam tuam, ne pereat anima tua, ideo non debes illam amare, quia non vis illam perire. Si autem non vis illam perire, amas illam. Quid est hoc? Si amo, perdo. Ergo non amem, ne perdam. Sed quia timeo perdere, ideo non amo; et utique quod timeo ne perdam, amo. Dicit et alibi Dominus : « Quid prodest homini si totum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? » (*Matth.*, XVI, 26.) Ecce quia sic est amanda anima, ut lucro totius mundi præferatur; et tamen observet qui animam amat, quia si amat, perdet illam. Non vis perdere eam, noli illam amare. Sed si non vis eam perdere, non potes eam non amare.

CAPUT II. — *Amor quidam perversus et quoddam rectum odium animæ.* — 2. Sunt ergo qui perverse animam suam amant : et hoc vult Dei sermo corrigere, non ut oderint animam suam, sed ut recte diligant. Male enim diligendo perdunt eam, et fit quiddam magnum quasi præposterum et contrarium : sed ita tamen fit, ut si diligas eam perverse, perdas illam; si oderis illam recte, conserves illam. Est ergo quidam perversus amor ejus, et quoddam rectum odium ejus. Sed amor perversus ab odio, odium rectum ab amore ejus. Quis est perversus animæ amor? Quando diligis animam tuam in iniquitatibus. Audi quia ab odio venit amor iste perversus : Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam. (*Psal.* X, 6.) Odium autem rectum vide, quia ab amore venit. Ibidem Dominus secutus ait : « Qui autem odit animam suam in hoc sæculo, in vitam æternam inveniet eam. » Utique quod vis invenire in vitam æternam, multum amas. Quod enim amas ad tempus, quid prodest? Aut subduceris illi, aut subducitur tibi. Cum fueris tu subtractus, perit ipse amator : cum fuerit illud subtractum, perit quod amasti. Ubi ergo aut amator

rer le salut de votre âme pour l'éternité, haïssez-la pour un temps. La haine juste et raisonnable est donc inspirée par l'amour, et l'amour déréglé vient de la haine.

Comment nous devons aimer notre âme.—3. Quel doit donc être l'amour que nous devons avoir pour notre âme? Pensez-vous que les martyrs n'aimaient pas leurs âmes? Vous voyez certainement, lorsque la vie de quelqu'un est en danger, comme tous ses amis s'empressent pour la sauver; on accourt à l'église, on supplie l'évêque d'intervenir, s'il peut avoir quelque action, on le prie de se hâter, de se presser. Pourquoi? Pour sauver la vie d'un homme. Tous tremblent, mettent tout de côté, et décident unanimement qu'il faut agir au plus tôt. Tout empressement est applaudi, tout retard est sévèrement blâmé. Et pour quel motif? Pour la vie d'un homme, qu'est-ce à dire pour la vie d'un homme? pour l'empêcher de mourir. Les martyrs n'aimaient pas leur vie, et cependant c'est pour sauver cette vie, c'est pour empêcher de mourir un homme.

Chapitre III. — *Deux sortes d'amour.* — La mort de l'homme c'est le péché. Si vous courez cent milles pour sauver cette vie, que de milles devez-vous courir pour vous assurer la vie éternelle? Quel empressement pour gagner un petit nombre de jours, et encore de jours incertains; car l'homme qui est aujourd'hui sauvé de la mort ne sait s'il mourra demain! Or, si l'on n'épargne rien pour gagner quelques jours qui sont bien peu nombreux, dussent-ils se prolonger jusqu'à la vieillesse : que ne doit-on pas faire pour la vie éternelle? Et cependant les hommes n'ont pour elle que de l'indifférence. Vous trouvez difficilement un homme qui fasse lentement quelques pas pour la vie éternelle. L'amour déréglé de l'âme se rencontre donc dans un grand nombre, mais l'amour raisonnable est le partage de quelques-uns seulement. De même qu'il n'est personne qui n'aime son âme, ainsi il n'est personne qui n'aime sa chair. Comment peut-il se faire que l'Apôtre nous ait dit en toute vérité : Nul n'a jamais haï sa chair, et que cependant nous ne devions pas aimer nos âmes? Apprenons donc, mes frères, à aimer véritablement nos âmes. Tous les plaisirs du monde sont nécessairement passagers. Il y a un amour utile, il y a un amour nuisible, l'un de ces amours est un obstacle pour l'autre; il faut donc que l'amour nuisible fasse place à l'amour utile. Mais comme les hommes ne consentent pas à renoncer à l'amour nuisible, l'amour utile ne peut entrer dans leur âme. Ils sont trop pleins pour recevoir, qu'ils vident ce qui remplit leurs cœurs, et ils deviendront capables de donner entrée à cet amour. Ils sont pleins de l'amour des voluptés charnelles, ils sont pleins de l'amour de la vie présente; ils

perit, aut quod amatur, non est amandum. Sed quid est amandum? Quod nobiscum potest esse in æternum. Sed si vis animam tuam in æternum habere salvam, oderis eam ad tempus. Ergo odium rectum ab amore venit, perversus amor ab odio venit.

Modus diligendi animam. — 3. Quis igitur modus diligendi animam? Putatis Martyres non amabant animas suas? Videtis certe modo, si cujus vita præsentis sæculi periclitetur, quomodo amici ejus currunt pro ea : quomodo curritur ad ecclesiam, rogatur episcopus, ut intermittat, si quas habet actiones, currat, festinet. Quare? Pro anima. Et omnes contremiscunt, omnibus cæteris rebus intermissis, festinandum esse decernunt. Omnis festinatio laudatur, omnis tardatio accusatur. Quare? Pro anima. Quid est, pro anima? Ne moriatur homo. Non noverant Martyres amare animas suas : et tamen hoc est pro anima, ne moriatur homo.

Caput III. — *Duplex amor.* — Mors hominis iniquitas est. Si curris pro hac vita centum millia, quot millia debes currere pro vita æterna? Si festinas lucrari dies paucos, et ipsos incertos : hodie enim homo a morte liberatus, nescit utrum cras moriatur : tamen si sic curritur propter lucrum paucorum dierum, quia et usque in senectam pauci dies sunt, quomodo currendum est pro vita æterna? Et tamen propter hanc pigri sunt homines. Difficile invenis qui vel passus lente moveat pro vita æterna. Amor ergo perversus animæ abundat, amor autem rectus valde paucorum est. Nam sicut nemo est qui non diligat animam suam, sic nemo est qui non amet carnem suam. Unde fieri potest, ut et verum sit quod ait Apostolus : « Nemo unquam carnem suam odio habuit, » et anima non ametur? Discamus ergo, Fratres, amare animas nostras. Omnis voluptas sæculi transitoria est. Est amor utilis, est amor noxius : amor amore impeditur; amor noxius recedat, et amor utilis succedat. Sed quia homines nolunt illinc recedere, ideo in illos non potest aliud introire : ut non capiant, pleni sunt; fundant, et capiunt. Pleni sunt enim amore voluptatum carnalium, pleni sunt amore vitæ præsentis, pleni sunt amore auri et

sont pleins de l'amour de l'or et de l'argent, et des biens de ce monde. Ceux qui sont remplis ressemblent à des vases pleins. Comment voulez-vous que le miel entre dans un vase dont vous n'avez pas encore versé le vinaigre? Répandez ce dont vous êtes pleins, afin que vous puissiez recevoir ce qui vous manque. Aussi la première chose que nous devons faire, c'est de renoncer à ce monde, et ce n'est qu'après que nous nous convertissons à Dieu. Celui qui renonce au monde répand ce dont son cœur est plein; celui qui se convertit voit son cœur se remplir de nouveau, mais à la condition que ce retour vers Dieu se fera non-seulement par le mouvement du corps, mais surtout par un mouvement du cœur.

Chapitre IV.— *Commencements de l'amour.* — 4. On demande, mes frères, comment cet amour peut s'accroître. Cet amour a ses commencements, ses accroissements, sa perfection. Or, nous devons savoir qui a commencé pour s'engager à développer cet amour dans son cœur; celui qui n'a même pas encore commencé, pour lui montrer par où il doit commencer; celui qui a commencé et dont l'amour s'est accru, pour que nous l'excitions à s'élever jusqu'à la perfection. Une première chose doit d'abord fixer l'attention de votre charité, c'est que tous les hommes commencent toujours par s'aimer eux-mêmes, avant d'aimer autre chose. Si par exemple vous aimez l'or, vous commencez par vous aimer, et l'or ensuite; car si vous venez à mourir, il n'y a plus pour vous personne qui possède cet or. Chaque homme est donc le premier objet de son amour, et il ne peut en être autrement. Personne encore n'a besoin d'être averti qu'il doit s'aimer, c'est un sentiment inné non-seulement dans les hommes, mais même dans les animaux. Vous voyez, en effet, mes frères, comment non-seulement les grands animaux, ces quadrupèdes gigantesques, par exemple, les bœufs, les chameaux et les éléphants, mais encore les mouches et les plus petits vermisseaux, ne veulent point mourir, et ont un amour naturel pour eux-mêmes. Tous les animaux cherchent à éviter la mort. Les animaux s'aiment donc et cherchent à se garder, à se protéger les uns par leur vitesse, les autres par des retraites inaccessibles, les autres en résistant à force ouverte; ainsi tous les animaux combattent pour leur vie, ils ne veulent pas mourir, ils cherchent à se défendre; ils s'aiment donc eux-mêmes. Commencez donc par donner à votre amour un autre objet; mais quel sera cet objet? Tout ce que vous pouvez aimer ou est ce que vous êtes, ou vous est inférieur, ou vous est supérieur. Si ce que vous aimez est au-dessous de vous, aimez-le pour votre soulagement, pour subvenir à vos besoins, pour votre usage, et non pour enchaîner votre liberté. Ainsi, par exemple, vous aimez l'or, gardez-vous de devenir l'esclave de l'or, d'autant plus que votre valeur est mille fois plus grande que celle de l'or. Qu'est-ce que l'or, en effet? De la terre

argenti, possessionum sæculi hujus. Qui ergo pleni sunt, sic sunt quomodo vasa. Vis ut intret mel unde acetum nondum fudisti? Funde quod habes, ut capias quod non habes. Ideo prima renuntiatio est huic sæculo, et deinde conversio ad Deum. Qui renuntiat, fundit; qui convertitur, impletur : sed si non fiat corpore solo, sed et corde.

Caput IV. — *Amoris initia.* — 4. Quæritur autem, Fratres, quomodo crescat iste amor. Habet enim initia sua, habet augmenta sua, habet perfectionem suam. Et debemus nosse quis cœperit, ut eum ad augmenta cohortemur : quis nec cœperit, ut eum quo incipiat moneamus : quis et cœperit et creverit, ut eum ad perfectionem incitemus. Primo illud attendat Caritas Vestra : amores omnes et dilectiones prius sunt in hominibus de se, et sic de alia re quam diligunt. Si diligis aurum, prius te diligis, et sic aurum : quia si tu mortuus fueris, non erit qui aurum possideat. Ergo dilectio unicuique a se incipit; et non potest nisi a se incipere. Et nemo monetur ut se diligat. Hoc enim non solum inest hominibus, sed et pecoribus. Videtis enim, Fratres, quemadmodum non tantum ingentes bestiæ et magna animalia, ut sunt boves aut cameli vel elephanti, sed et muscæ, sed et vermiculi minimi quomodo nolunt mori, et diligant se. Omnia animalia mortem fugiunt. Ergo diligunt se, custodire se volunt, alia velocitate, alia latebris, alia resistendo et repugnando; omnia tamen animalia pro vita sua pugnant, mori nolunt, custodire se volunt. Amant ergo se. Incipe et aliud amare. Sed quid est ipsum aliud? Quidquid amaveris, aut hoc est quod tu, aut inferius te est, aut superius te est. Si inferius te est quod amas, ad consolandum ama, ad tractandum ama, ad utendum ama, non ad illigandum. Verbi gratia, aurum amas, noli te illigare auro, quanto melior es quam aurum. Aurum enim terra est fulgens, tu autem ut illuminareris a Domino, ad imagimem Dei factus es. Cum sit aurum creatura

qui brille, mais pour vous, vous avez été créé à l'image de Dieu pour recevoir ses divines clartés. L'or est aussi une créature de Dieu. Cependant Dieu ne l'a pas fait comme vous à son image. Il a donc placé l'or bien au-dessous de vous. Par conséquent, méprisez l'amour de l'or. Il faut nous servir de l'or, mais ne pas y attacher notre cœur par les liens étroits de l'amour. N'allez pas vous faire des membres qui ne pourront vous être retranchés sans vous causer les plus vives douleurs. Que ferez-vous donc? Elevez-vous au-dessus de cet amour qui a pour objet ce qui vous est inférieur, commencez à aimer ce qui vous est égal, c'est-à-dire vous-même. Mais pourquoi nous étendre longuement sur ce point. Il vous suffit de le vouloir pour que vous le puissiez aussitôt.

Chapitre V. — *Par quels degrés on parvient à l'amour véritable et chaste.* — 5. Or, le Seigneur lui-même nous a enseigné dans l'Evangile, et démontré clairement par quels degrés nous pouvons nous élever jusqu'au véritable amour, jusqu'à la vraie charité. « Vous aimerez, nous dit-il, le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même. » (*Matth.*, xxii, 37.) Commencez par aimer Dieu, puis vous-même, et vous aimerez ensuite votre prochain comme vous-même. Cependant, il vous faut d'abord apprendre à vous aimer vous-même; c'est ainsi que vous pourrez aimer votre prochain comme vous-même. En effet, si vous ne savez pas vous aimer, comment pourrez-vous aimer véritablement votre prochain? Il en est qui croient s'aimer d'un amour légitime lorsqu'ils prennent le bien d'autrui, quand ils s'enivrent, quand ils s'abandonnent à leurs passions, quand ils réalisent des gains injustes en recourant au mensonge et à la calomnie. Qu'ils prêtent l'oreille à cet oracle de l'Ecriture : « Celui qui aime l'iniquité, hait son âme. » (*Ps.* x, 6.) Si donc en aimant l'iniquité, vous ne vous aimez pas, mais vous vous haïssez vous-même, comment pourrez-vous aimer Dieu ou votre prochain? Si donc vous voulez garder l'ordre de la vraie charité, pratiquez la justice, aimez la miséricorde, fuyez l'impureté, commencez, selon le précepte du Seigneur, à aimer non-seulement vos amis, mais encore vos ennemis. Lorsque vous aurez pratiqué fidèlement et de tout votre cœur ces vertus, elles seront pour vous comme autant de degrés pour vous élever à ce point où vous mériterez d'aimer Dieu de toute votre âme et de toutes vos forces. Et lorsque vous serez parvenu à cette perfection bienheureuse, vous regarderez toutes les convoitises de ce monde comme un vil fumier, et vous pourrez vous écrier avec le prophète : « Pour moi, mon bonheur est de m'attacher à Dieu. » (*Ps.* lxxii, 28.)

Dei, non tamen fecit Deus aurum ad imaginem suam, sed te. Ergo posuit sub te aurum. Amor ergo iste contemnendus est. Ad usum assumenda sunt ista, non eis vinculo amoris quasi glutino hærendum est. Non facias tibi membra, quæ cum cœperint præcidi, doleas atque crucieris. Quid ergo? Assurge ab isto amore, quo amas inferiora quam tu es : incipe amare paria, id est, quod tu es. Sed quid multis opus est? Si volueris, breviter poteris.

Caput V. — *Amor verus et probus quo ordine comparatur.* — 5. Quo ordine autem verum amorem et veram caritatem habere possimus, ipse Dominus dixit nobis in Evangelio, et evidenter ostendit. Sic enim ait : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et proximum tuum sicut te ipsum. (*Matth.*, xxii, 37.) Primum ergo dilige Deum, deinde te ipsum; post hæc dilige proximum tuum sicut te ipsum. Prius tamen disce amare te ipsum : sic dilige proximum tuum sicut te ipsum. Nam si te ipsum non nosti amare, quomodo proximum poteris in veritate diligere? Putant enim nonnulli homines legitimo ordine se amare, quando res alienas rapiunt, quando se inebriant, quando libidini serviunt, quando per diversas calumnias injusta lucra conquirunt. Isti tales audiant Scripturam dicentem : Qui diligit iniquitatem, odit animam suam. (*Psal.* x, 6.) Si ergo amando iniquitatem, te ipsum non solum non diligis, sed etiam odio habes; quomodo aut Deum aut proximum diligere poteris? Si ergo vis veræ caritatis ordinem custodire, fac justitiam, dilige misericordiam, fuge luxuriam, incipe secundum præceptum Domini, non solum amicos, sed etiam inimicos diligere. Et hæc cum fideliter custodire toto corde contenderis, istis virtutibus quasi quibusdam gradibus poteris ascendere, ut merearis Deum toto animo et tota virtute diligere. Et cum ad istam felicem perfectionem veneris, omnes concupiscentias istius mundi tanquam stercora computabis : et cum Propheta poteris dicere : Mihi autem adhærere Deo, bonum est. (*Psal.* lxxii, 28.)

SERMON CCCLXIX.

Ier *sur la Nativité de Notre-Seigneur* (1).

Double naissance du Christ, l'une avant toute espèce de jour, l'autre dans un jour déterminé. La naissance de Notre-Seigneur confirmée par des témoignages éclatants et divins. — 1. Notre Sauveur est né de son Père avant toute espèce de jour; lui, par qui tous les jours ont été faits, a voulu avoir sur la terre son jour de naissance, celui que nous célébrons aujourd'hui. Vous, qui que vous soyez, qui admirez ce jour, admirez bien plutôt l'Eternel existant avant toute espèce de jour, créant tous les jours, et naissant en ce jour pour nous délivrer de la malice du jour. Voici un nouvel objet de votre admiration; celle qui l'a enfanté est à la fois mère et vierge, et celui qu'elle a mis au monde est tout ensemble un enfant et le Verbe. C'est à juste titre que les cieux ont publié sa gloire, que les anges ont applaudi à sa naissance, que les bergers se sont réjouis, que les Mages se sont convertis, que les rois ont été troublés, et les petits enfants couronnés. Allaitez, ô divine Mère, celui qui est notre nourriture, allaitez le pain qui descend du ciel, et qui est déposé dans une crèche comme l'aliment des pieux animaux qui s'en approchent. C'est là que le bœuf a connu celui à qui il appartient, et l'âne l'étable de son maître;» (*Isaïe*, I, 3) c'est-à-dire les circoncis et les incirconcis, en s'attachant à la pierre angulaire, et dont les pasteurs et les Mages ont été les premiers. Allaitez Celui qui vous a faite et préparée pour prendre naissance dans votre sein; qui, en étant conçu dans vos entrailles, vous a donné le privilége de la fécondité, et ne vous a point enlevé par sa naissance l'honneur de la virginité, lui qui, avant de naître, avait fait choix et du sein qui devait lui donner naissance, et du jour où il devait naître. Il a lui-même créé le sein qu'il a choisi, afin d'en sortir comme un époux de son lit nuptial, pour se manifester aux yeux des mortels et attester, par l'accroissement annuel de la lumière, qu'il était venu pour être la lumière des esprits. Les prophètes ont prédit dans leurs oracles que le Créateur du ciel et de la terre habiterait avec les hommes sur la terre; un ange est venu annoncer que le Créateur de la chair et de l'esprit se revêtirait d'une chair mortelle. Jean, encore dans le sein maternel, a salué le Sauveur dans le sein de la Vierge; le vieillard Siméon a reconnu l'Enfant-Dieu, et la sainte veuve Anne la Vierge-Mère. Voilà, Seigneur Jésus, les témoignages rendus à votre naissance, avant qu'on eût vu les flots se courber sous vos pieds et obéir à votre commandement, le vent s'apaiser sur votre parole, les morts revivre à votre appel, le soleil s'obscurcir à votre mort, la terre trembler à votre résurrection, le ciel s'ouvrir le jour de votre ascension, avant que vous ayez fait tous ces prodiges et d'autres semblables dans toute la force de la jeunesse. Vous étiez encore porté dans les bras de votre mère, et vous étiez déjà reconnu pour le Maître du monde. Il est à la fois un tout petit enfant de la race d'Israel, et en même temps Emmanuel, le Dieu avec nous.

La naissance éternelle du Christ. — 2. Quelle est

(1) Les éditeurs de Louvain doutent que ce sermon soit de saint Augustin, Vindingus prétend, au contraire, qu'il ne contient rien qui autorise à l'exclure des œuvres de saint Augustin; il ajoute qu'il lui est attribué par l'autorité d'un ancien écrivain dans la controverse d'Arnobe et de Sérapion, à la fin de laquelle ce sermon tout entier se trouve cité. Mais l'auteur de cette controverse mensongère, (Vindingus le reconnaît lui-même dans sa critique Augustinienne, tome VI), l'évêque Vigile ne mérite aucune foi, après qu'il a été convaincu d'avoir publié ses élucubrations contre les Ariens sous le nom supposé des anciens Pères. Il s'applique à imiter le style de saint Augustin, en démontrant dans ce sermon qu'il y a deux natures en Jésus-Christ comme saint Augustin l'enseigne lui-même. Comparez le sermon CXVII de l'Appendice.

SERMO CCCLXIX (*a*).

De Nativitate Domini, I.

Duplex Christi ortus, alius ante omnem diem, alius in die. Nativitas Christi divinis testimoniis illustrata. — 1. Salvator noster natus de Patre sine die, per quem factus est omnis dies, voluit in terra habere natalem hunc diem, quem hodie celebramus. Quisquis (*b*) hunc diem miraris, æternum mirare potius ante omnem diem permanentem, omnem diem creantem, in die hodierno nascentem, a malitia diei liberantem. Adhuc mirare. Quæ peperit, et mater et virgo est : quem peperit, et infans et Verbum est. Merito cœli locuti sunt, Angeli gratulati, pastores lætati, Magi (*c*) mutati, reges turbati, parvuli coronati. Lacta mater cibum nostrum, lacta panem de cœlo venientem, et in præsepi positum velut piorum cibaria jumentorum. Illic enim « cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui : » (*Isai.*, I, 3) circumcisio scilicet, et præputium, cohærendo lapidi angulari, quorum primitiæ fuerunt pastores et Magi. Lacta eum qui talem fecit te, ut ipse fieret in te, qui tibi et munus fecunditatis attulit conceptus, et decus virginitatis non abstulit natus : qui sibi, priusquam nasceretur, et uterum de quo nasceretur, et diem quo nasceretur elegit. Et ipse condidit quod elegit, ut illinc procederet ut sponsus de thalamo suo, quo mortalibus oculis posset videri, et augmento lucis annuæ se lucem mentium venisse testari. Prophetæ cecinerunt Conditorem cœli et terræ in terra cum hominibus futurum : Angelus annuntiavit Creatorem carnis et spiritus in carne venturum. Salutavit Joannes ex utero in utero Salvatorem; Simeon senex Deum agnovit infantem; Anna vidua virginem matrem. Hæc sunt testimonia nativitatis tuæ, Domine Jesu, antequam tibi fluctus substernerentur calcanti, cederent imperanti; antequam ventus te jubente siluisset, mortuus te vocante vixisset, sol te moriente palluisset, terra te resurgente tremuisset, cœlum te ascendente patuisset : antequam ista et alia mirabilia jam juvenilis tui corporis ætate fecisses. Adhuc in manibus matris portabaris, et jam Dominus orbis agnoscebaris. Ipse puer parvulus ex semine Israel, et ipse nobiscum Deus Emmanuel.

Nativitas Christi æterna. — 2. Quæ est illa nostri ge-

(*a*) Alias de Tempore v. — (*b*) Mss. *in die miraris.* — (*c*) Sic meliores Mss. At editi : *Magi invitati.*

cette génération de notre Sauveur, par laquelle il est coéternel au Père qui l'engendre, alors que sa génération du sein d'une vierge, saisit le monde d'effroi, reçoit les pieux hommages de la foi, est tournée en dérision par l'infidélité, et fait trembler l'orgueil qu'elle abat? Quelle est cette génération par laquelle « au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu? » (*Jean*, I, 1.) Quel est ce Verbe prononcé par Celui qui ne s'est tu ni avant ni après l'avoir prononcé? Quel est ce Verbe en dehors du temps, et par lequel les temps ont été faits? C'est le Verbe qui n'a ni ouvert ni fermé les lèvres de personne lorsqu'il s'est produit et lorsqu'il a été prononcé; le Verbe qui ne reçoit pas de commencement de la bouche de ceux qui le prononcent, et qui délie la langue des muets: le Verbe qui n'est point le fruit des langues éloquentes des Gentils, et qui rend éloquentes les langues des enfants. Quelle est, dis-je, cette génération à laquelle le Père ne cède point la place par la mort, parce qu'il ne l'a point précédée par une vie antérieure? Elevons-nous donc au-dessus de tous les intervalles de lieu et de temps, de toute étendue d'espaces tels que nous les concevons ordinairement dans les jours et dans les temps; oui, élevons notre âme vers Dieu, autant que nous le pouvons par sa grâce, afin de comprendre, s'il nous est possible, un fils engendré qui ne prévient pas celui qui l'engendre, un père qui engendre et ne suit pas celui qui est engendré; le Père et le Fils, qui ne sont pas également l'un et l'autre Père et Fils, mais qui sont tous deux éternels. Tous deux n'engendrent pas, tous deux ne naissent pas, mais l'un ne vit point sans l'autre, le Père a engendré éternellement, le Fils est né de toute éternité, voilà ce que nous devons concevoir, si nous le pouvons, et croire simplement, si nous ne le pouvons pas. Notre parole ici est impuissante, et cependant « il n'est pas loin de chacun de nous, car en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (*Act.*, XVII, 28.) Elevons-nous au-dessus de notre chair, dans laquelle les parents vivent avant leurs enfants; car ils ont grandi pour être capables d'engendrer des enfants, et ils vieillissent pendant que leurs enfants grandissent à leur tour. Les parents ont vécu avant que leurs enfants fussent nés, parce que ces derniers doivent vivre lorsque leurs parents auront cessé d'exister. Elevons-nous même au-dessus de nos âmes, elles enfantent aussi par la pensée ce qu'elles possèdent par la science; mais elles peuvent le perdre par l'oubli, parce qu'elles ne l'avaient pas auparavant en vertu de leur naissance. Elevons-nous au-dessus de tous les objets sensibles, de toutes les choses du temps et sujettes au changement, pour voir au-dessus de toutes choses celui par qui toutes choses ont été faites. C'est dans notre cœur qu'il faut ainsi nous élever, car Celui vers lequel nous nous élevons est proche. Nous sommes loin de lui en tant que nous différons de lui. Ce qui monte jusqu'à lui, c'est la partie de notre être qui est à sa ressemblance, qu'il a créée et réparée, et qui, tant qu'elle n'est pas arrivée à la perfection, laisse notre regard tremblant et incapable de contempler la splendeur ineffable de l'éternelle lumière. « Qui donc pourra expliquer sa génération, » (*Isaïe*, LIII, 8) puisque notre esprit ne peut supporter encore l'éclat de sa splendeur? Mais « le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Jean*, I, 14.)

Naissance temporelle du Christ. — 3. Arrêtons donc

neratio Salvatoris, qua gignenti Patri coæternus est, quando hanc generationem ex virgine mundus expavit, quam pia fides agnovit et tenuit, infidelitas autem irrisit, superbia timuit superata? Quænam est illa generatio, qua « in principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum? » (*Joan.*, I, 1.) Vel quod est hoc Verbum, quod dicturus ante non silebat, quo dicto non siluit qui dicebat? Quod est Verbum sine tempore, per quod facta sunt tempora? Verbum quod labia nullius aperuit cœptum, clausitve finitum: Verbum quod initium non habet ex ore loquentium, et aperit ora mutorum: Verbum quod linguis gentium disertis non fit, et linguas infantium disertas facit. Quænam est, inquam, illa generatio, cui Pater moriendo non cedit, quia non eam vivendo præcedit? (*a*) Ab omnibus locorum temporumque intervallis, ab omni distentione spatiorum, quam vel in diebus, vel in corporibus sentire consuevimus, levemus ad eum, quantum ipso adjuvante possumus, animam nostram, si quomodo capere valeamus et natum non prævenientem qui gignit, et gignentem non subsequentem qui gignitur, Patrem et Filium: nec pariter patres, nec pariter filios, sed pariter æternos: non utrumque generantem, nec utrumque nascentem, sed alterum sine altero non viventem: et Patrem sempiterne genuisse, et Filium sempiterne natum esse cogitemus, si valemus; si non valemus, credamus. Non est quod hic dicere valeamus, sed tamen non longe positum est ab unoquoque nostrum: « In illo enim vivimus, et movemur, et sumus. » (*Act.*, XVII, 28.) Transcendamus carnem nostram, in qua parentes ante filios vivunt: quia ut filios possent generare creverunt, et filiis crescentibus jam senescunt. Nondum natis filiis parentes vixerunt, quia et parentibus mortuis filii victuri sunt. Transcendamus et animas nostras: pariunt et ipsæ aliquid cogitando, quod secum habent sciendo; sed possunt amittere obliviscendo, quia non habebant ante nascendo. Cuncta corporalia, temporalia, mutabilia transcendamus: ut videamus super omnia, per quem facta sunt omnia. Ascensus noster in corde est: quia et ille ad quem ascendimus prope est. Longe autem ab illo sumus, in quantum dissimiles sumus. Ascendit ergo ad eum sua similitudo, quam in nobis fecit et refecit, qua nondum perfecta, palpitat infirmus aspectus, et ineffabilem candorem lucis æternæ non potest intueri. Cujus ergo fulgorem mentis acies nondum capit, « generationem ejus quis enarrabit? » (*Isai.*, LIII, 8.) Sed « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Joan.*, I, 14.)

Nativitas Christi temporaria. — 3. Hanc ergo generationem, cujus hodiernum celebramus diem, hanc in qua dignatus est venire per Israel, et fieri Emmanuel,

(*a*) Hic in excusis et aliquot Mss. additum, *segregata*, vel *aliena*.

nos regards sur cette génération dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, sur cette génération par laquelle il a daigné naître de la race d'Israël, devenir l'Emmanuel, le Dieu avec nous dans la faiblesse de la chair, mais sans participer aux iniquités de notre cœur; c'est par elle qu'il s'est approché de nous en prenant notre nature, et qu'il nous a délivrés en demeurant dans sa propre nature, car Dieu a visité ses serviteurs par la faiblesse de notre nature mortelle, pour nous délivrer par son immuable vérité; contemplons donc cette génération dont la fragilité humaine peut se former quelque idée; non point celle qui est au-dessus de toutes choses en dehors du temps et qui ne connaît point de père; mais celle qui est au-dessus de tout dans le temps, et n'a point connu de mère. Louons, aimons, adorons ce Fils d'une vierge et cet Epoux des vierges, qui nait d'une mère incorruptible, rendue féconde par l'incorruptible Vérité; c'est ainsi que nous pourrons triompher par sa miséricorde de la malice du démon qu'il a vaincue. Le démon, pour nous séduire, s'est glissé dans l'esprit d'une femme pour la corrompre; Jésus-Christ, pour nous délivrer, a voulu sortir de la chair incorruptible d'une vierge, lui qui est béni avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCLXX.

IIe *pour la Nativité du Seigneur* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Quatre espèces différentes de naissances ou de créations pour l'homme.* — 1. Ce jour a été pour le genre humain, la source d'une grande joie en lui donnant l'espérance de la vie éternelle. Le premier homme, qui nous a tous entraînés dans sa chute, dont la ruine a été la cause de notre mort, n'a pas eu de naissance, il a été fait sans aucun père, sans aucune mère, et par la seule action de Dieu. La première espèce de création est celle par laquelle l'homme Adam a été formé de terre. La seconde est celle par laquelle la femme a été tirée du côté de l'homme. La troisième, celle par laquelle l'homme naît de l'union de l'homme et de la femme. La quatrième espèce de création est celle de l'Homme-Dieu, de Jésus-Christ, né d'une femme sans le concours de l'homme. De ces quatre modes de créations, un seul nous est connu, les trois autres n'existent pas pour les yeux du corps, mais pour la foi du cœur. Nous n'avons pas vu l'homme créé sans père ni mère, nous n'avons pas vu la femme formée d'une des côtes de l'homme; nous les croyons pour avoir lu ou entendu le récit de leur création. La troisième espèce de création que nous voyons tous les jours s'accomplir est celle où les hommes naissent de l'union de l'homme et de la femme. La première a lieu sans le concours de l'homme et de la femme; la seconde par le moyen de

(1) Ce sermon nous paraît douteux, à cause du peu d'élégance de la diction, et de la négligence du style. Ainsi, par exemple, après avoir énoncé les quatre créations différentes du monde, l'auteur ajoute : « Mais cette quatrième condition a délivré les trois autres. La première et la seconde sont tombées et en tombant ont engendré la troisième, etc., » ce qui est fort ambigu et très-impropre. Vous trouvez cependant ici quelques passages qui ont de la ressemblance avec les vrais sermons de saint Augustin sur la Nativité du Seigneur.

nobiscum Deus in carnis infirmitate, non nobiscum in cordis iniquitate; accedens ad nos per id quod assumpsit ex nostro, et liberans nos per id quod mansit in suo: (visitavit quippe Dominus servos suos per mortalem infirmitatem, ut eos liberos faceret per incommutabilem veritatem:) hanc ergo generationem, cujus ut cumque capax est humana fragilitas; non illam quæ sine tempore manet, sine matre super omnia; sed istam quæ in tempore facta est, sine patre inter omnia: hunc virginis filium et virginum sponsum, de incorrupta matre nascentem, incorruptibili veritate fetantem, laudemus, amemus, adoremus; ut in ejus misericordia de astutia victa diaboli triumphemus. Diabolus ad nos decipiendos corrupta feminea mente subrepsit: Christus ad nos liberandos incorrupta feminea etiam carne processit: qui est benedictus cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO CCCLXX (a).

De Nativitate Domini, II.

CAPUT PRIMUM. — *Nativitatis seu conditionis hominis quatuor genera.* — 1. Hodiernus dies ad habendam spem vitæ æternæ, magnum contulit gaudium generi humano. (b) Primus enim homo, quo cadente omnes cecidimus, cujus ruina est mortalitas nostra, non est natus, sed factus; patre nullo, nulla matre, sed Deo operante. Hæc est hominis prima conditio, Adam de terra. Secunda conditio est hominis, qua creatur femina de latere viri. Tertia conditio est hominis, qua natus est homo ex viro et femina. Quarta conditio est Dei et hominis, qua natus est Christus sine viro de femina. In istis quatuor conditionibus una sola nobis usitata est, cæteræ tres non sunt in oculis carnis, sed in fide cordis. De terra factum hominem sine patre, sine matre, non novimus; factam feminam de latere viri non novimus, lectam et auditam credidimus. Tertia illa usitata est nobis ipsa quotidiana, de complexu maris et feminæ quotidie nascuntur homines. Jam ergo erat una sine viro et femina, jam erat altera de viro sine femina, jam erat tertia de viro et femina, quarta restabat sine viro de

(a) Alias de Tempore xx. — (b) Hinc Sermo incipit in multis libris

l'homme sans la femme; la troisième par l'union de l'homme et de la femme; restait la quatrième qui s'est faite par la femme à l'exclusion de l'homme. Mais cette quatrième a délivré les trois autres. La première et la seconde sont tombées; en tombant elles ont produit la troisième, et ont trouvé le salut dans la quatrième.

CHAPITRE II. — *Les justes de toute condition rendent témoignage au Sauveur.* — 2. Vierges, tressaillez d'allégresse, une vierge a enfanté le Christ. Ne croyez pas qu'elle ait perdu la virginité dont vous avez fait vœu; elle est restée vierge après son enfantement. Veuves, livrez-vous aussi aux transports de la joie, Anne, cette sainte veuve, a connu Jésus-Christ enfant. Epouses, réjouissez-vous aussi, Elisabeth, qui était mariée, a prédit la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ. Toutes les conditions sont venues à l'envi rendre témoignage à Celui qui est le salut de tous. Est-ce qu'en effet les vierges seules parviennent au royaume des cieux? Les veuves y ont aussi des droits (1). Quelle éminente vertu dans cette sainte veuve Anne! Elle avait vécu sept ans avec son mari qu'elle avait épousé étant veuve; et, après qu'il fut mort, elle était parvenue à la vieillesse (*Luc*, II, 36), et comblée d'années et de vertus, elle attendait l'enfance du Sauveur; cette femme, chargée d'années et parvenue à l'extrême vieillesse, attendait le moment où elle verrait, où elle reconnaîtrait ce divin Enfant, le Sauveur des hommes entrant dans le monde alors qu'elle allait en sortir. Nous voyons aussi ces trois conditions dans le sexe masculin. Le Christ naît enfant; que les enfants tressaillent d'allégresse en vouant leur chasteté à ce divin Enfant. Il a lui-même consacré cette chasteté inviolable en rendant sa mère féconde, sans porter atteinte à sa virginité. Siméon, ce saint vieillard, dont la vie s'était prolongée comme celle de la sainte veuve Anne, avait été averti par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.

CHAPITRE III. — *Combien les saints de l'ancienne loi ont désiré vivement la naissance du Christ.* — 3. Comprenez, mes frères, quels vifs désirs avaient les saints de l'ancienne loi de voir le Christ. Ils savaient qu'il devait venir, et tous ceux qui vivaient dans les pratiques de la piété disaient: Oh! si cette naissance pouvait me trouver encore sur la terre! Oh! si je voyais de mes yeux ce qui est proposé à ma foi dans les divines Ecritures! Et pour vous faire comprendre quels étaient les désirs des saints qui savaient par les Ecritures qu'une vierge devait enfanter, comme vous l'avez entendu dans la lecture du prophète Isaïe: « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel; » (*Isaïe*, VII, 14) l'Evangile nous a expliqué ce que signifie le mot Emmanuel,

(1) Voyez Sermon CLXXXIV, chapitre II, et sermon XCII, chapitre II.

femina. Sed ista quarta liberavit tres. Prima enim et secunda ruerunt, tertiam de ruina genuerunt, in quarta salutem invenerunt.

CAPUT II. — *Omnis fidelium gradus Salvatori omnium nato attestatur.* — 2. Exsultent ergo virgines, virgo peperit Christum. Nihil in ea quod (a) voverunt putent exterminatum: mansit virgo post partum. Exsultent viduæ: infantem Christum vidua Anna cognovit. Exsultent conjugatæ: nasciturum Dominum Jesum Christum Elisabeth maritata prophetavit. Nullus gradus prætermissus est, de quo non haberet testimonium salus omnium. Numquid enim solæ virgines ad regnum cœlorum perveniunt? Perveniunt et viduæ. Magni meriti fuit illa vidua sancta Anna. A virginitate enim sua septem annos vixerat cum viro suo; quo defuncto usque ad senilem ætatem pervenerat (*Luc.*, II, 36), et in senectute sancta exspectabat infantiam Salvatoris; ut parvum videret annosa, parvum agnosceret anicula, intrantem in mundum Salvatorem videret itura. Et in masculino sexu tria ipsa genera commendata sunt. Ipse Christus puer natus est: exsultent pueri, continentiam voventes puero. Ipse vere integritatem pudicitiæ consecravit, qui suæ matri fecunditatem attulit, virginitatem non abstulit. Simeon ille senex diu vixerat, cujus ætas comparatur Annæ; et audierat responsum, quod non esset visurus mortem, nisi prius videret Christum Domini.

CAPUT III. — *Desiderium Christi nascituri quantum in antiquis sanctis.* — 3. Intelligite Fratres, quantum desiderium habebant antiqui sancti videndi Christum. Sciebant illum esse venturum, et omnes qui pie vivebant, dicebant: O si hic me inveniat illa nativitas, o si quod credo in Scripturis Dei, videam oculis meis. Et ut noveritis quantum desiderium habebant sancti, qui noverant de Scripturis sanctis virginem parituram, sicut audistis cum Isaias legeretur: « Ecce virgo in utero concipiet, et pariet

(a) Lov. *voverat*; refragantibus editis cæteris et Mss.

« qui veut dire Dieu avec nous. » (*Matth.*, I, 23.) Cessez donc de vous étonner, âme incrédule, cessez de regarder comme impossible qu'une vierge ait enfanté, et soit demeurée vierge en enfantant. Comprenez qu'elle a donné naissance à un Dieu, et vous ne serez plus surprise qu'une vierge soit devenue mère. Or, pour vous faire comprendre plus clairement encore que les saints et les justes de l'ancienne loi ont désiré voir ce que le vieillard Siméon a obtenu de contempler, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en parlant à ses disciples, leur dit : « Beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu; et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. » (*Matth.*, XIII, 17.) Ce saint vieillard était trop avancé en âge pour entendre le Sauveur, mais il vivait à temps pour le voir. Il n'attendit point qu'il pût entendre parler le Christ, parce qu'il le reconnut sous la forme d'un enfant. Or, Dieu lui accorda cette grâce dans son extrême vieillesse, parce qu'il désirait, parce qu'il soupirait tous les jours dans ses prières en s'écriant : Quand viendra-t-il? Quand naîtra-t-il? Quand le verrai-je de mes yeux? Croyez-vous que je vivrai assez longtemps? pensez-vous qu'il me trouvera encore sur la terre, pensez-vous que mes yeux verront Celui qui doit ouvrir et éclairer les yeux du cœur? Voilà ce qu'il disait dans ses prières, et, en récompense de ses saints désirs, il fut averti qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. Marie, sa mère, portait ce divin Enfant; Siméon le vit et le reconnut. Où l'avait-il connu pour le reconnaître? Celui dont la naissance a été extérieure, lui avait-il été révélé au fond de son cœur? Il le vit et le reconnut. Siméon reconnut cet enfant qui ne parlait pas encore, et les Juifs le mirent à mort malgré les miracles qu'il opéra dans la force de l'âge. Lors donc qu'il eut reconnu ce divin Enfant, il le prit dans ses bras et le pressa sur son cœur. Il portait Celui par lequel il était porté. Car il est le Christ, la sagesse de Dieu, qui atteint avec force d'une extrémité à l'autre, et dispose tout avec douceur. (*Sag.*, VIII, 1.) Quelle élévation, quelle grandeur naturelles, et quelle petitesse volontaire! Il s'était fait petit, et il cherchait les petits. Qu'est-ce à dire qu'il cherchait les petits? Ce n'étaient ni les superbes, ni les hommes pleins d'eux-mêmes, mais les humbles et les doux qu'il réunissait autour de lui. Il a daigné être déposé dans une crèche pour être la nourriture des âmes pieuses figurées par les animaux. Siméon le prit donc dans ses bras et lui dit : « C'est maintenant, Seigneur, que vous renverrez en paix votre serviteur. » Vous le renverrez en paix, car mes yeux contemplent la paix. Pourquoi le renvoyez-vous en paix? « Parce que mes yeux ont vu votre salut. » (*Luc*, II, 29, 30.) Le salut de Dieu, c'est

filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. » (*Isa.*, VII, 14.) Emmanuel quid sit, Evangelium nobis aperuit dicens, « quod interpretatur : Nobiscum Deus. » (*Matth.*, I, 23.) Non tibi ergo sit mirum, quæcumque infidelis anima, non tibi videatur impossibile, ut virgo pareret, virgo pariens permaneret. Intellige natum Deum, et non miraberis virginis partum. Ut ergo noveritis antiquos sanctos et justos optasse videre, quod concessum est huic seni Simeoni; Dominus noster Jesus Christus ad discipulos loquens ait : « Multi justi et Prophetæ voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt. » (*Matth.*, XIII, 17.) Multum senex iste fuit ad audiendum serus, sed ad videndum maturus. Non exspectavit ut Christum audiret loquentem, quoniam agnovit infantem. Et hoc illi concessum erat jam decrepito, quasi desideranti et suspiranti et dicenti quotidie in orationibus suis : Quando veniet? quando nascetur? quando videbo? Putas durabo? putas hic me inveniet? putas isti oculi mei videbunt, per quem cordis oculi revelabuntur? Dicebat ista in orationibus suis, et pro desiderio suo accepit responsum, quod non gustaret mortem, nisi prius videret Christum Domini. Gestabat eum Maria mater ejus infantem : vidit ille, et agnovit. Ubi noverat quem agnovit? An intus est revelatus, qui foris est natus? Vidit, et agnovit. Agnovit Simeon infantem tacentem; et occiderunt Judæi juvenem mirabilia facientem. Cum ergo cognovisset, accepit in ulnas suas, hoc est, in brachia sua, amplexatus est eum. Portabat a quo portabatur. Ipse enim est Christus sapientia Dei, attingens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter. (*Sap.*, VIII, 1.) Quantus ibi erat, et quam magnus, quam parvus factus erat? Parvus factus, parvos quærebat. Quid est, parvos quærebat? Non superbos, non elatos; sed humiles et mites colligebat. In præsepi dignatus est poni, ut esset piorum cibaria jumentorum. Accepit ergo eum Simeon in brachia sua, et dixit : « Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace. » (*Luc.*, II, 29.) Dimittis in pace, quia video pacem. Quare ergo dimittis in pace? « Quoniam vi-

Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Annoncez le jour sortant du jour qui est son salut. » (*Ps.* xcv, 2.)

Chapitre IV. — *Les enfants, les vieillards et les personnes mariées rendent témoignage à Jésus-Christ.* — 4. Enfants, vous avez ici pour vous l'Enfant Jésus ; saints vieillards, vous avez le vieillard Siméon. Si vous cherchez un homme marié qui ait rendu témoignage au Seigneur, considérez Zacharie. Que personne donc ne cherche autre chose, mes frères, chrétiens fidèles, qu'on soit vierge, veuve ou épouse ; qu'on soit enfant, qu'on fasse profession de chasteté, ou homme marié, si l'on veut être quelque chose de plus, on ne trouvera plus par quel lien on peut se rattacher à Jésus-Christ. Nous ne voyons pas que les adultères, les fornicateurs et les immondes lui aient rendu témoignage. Et c'est lui-même qui a donné, accordé à ceux dont nous avons parlé, de lui rendre témoignage; car personne ne peut être saint par ses propres forces. Livrons-nous donc à l'allégresse, mes très-chers frères. Les jours vont croître à partir d'aujourd'hui. Croyez en Jésus-Christ, et le jour croît en vous. Avez-vous cru ? le jour est commencé. Etes-vous baptisés ? Jésus-Christ est né dans votre cœur. Mais Jésus-Christ est-il resté dans l'état où il est né ? Non, il a grandi, il est parvenu jusqu'à la jeunesse, mais il n'a pas eu le déclin de la vieillesse. Que votre foi grandisse à son exemple, qu'elle se fortifie, mais qu'elle ne vieillisse point. Vous appartiendrez alors à Jésus-Christ Fils de Dieu, au Verbe, qui au commencement était en Dieu, au Verbe-Dieu, mais au Verbe fait chair pour habiter parmi nous. La majesté se cachait sous les voiles extérieurs de la faiblesse. Siméon reçut dans ses bras la faiblesse, mais en reconnaissant la majesté qu'elle recouvrait. Que personne ne méprise la naissance du Sauveur, s'il veut avoir part au bienfait de la régénération. Sa mission était de naître pour nous ; notre devoir est de naître en lui, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON CCCLXXI.

IIIe *pour la Nativité du Seigneur* (1).

Chapitre premier. — *Les deux naissances du Christ.* — 1. C'est aujourd'hui qu'est né le Sauveur, et aussi c'est aujourd'hui que le soleil véritable s'est levé pour le monde entier. Dieu s'est fait homme pour que l'homme devînt Dieu ; et pour que le serviteur

(1) Dans le bréviaire de Paris, ce sermon se trouve sous le nom de saint Augustin. En effet, il contient, surtout dans le premier et le second chapitre, un grand nombre de pensées du saint Docteur, mais qui paraissent empruntées au sermon ccclxxx sur la naissance de saint Jean-Baptiste, où elles sont présentées dans leur entier et avec plus de liaison. Ce sermon renferme d'ailleurs une foule de locutions étrangères au génie et au style de saint Augustin ; par exemple, dans le chapitre i : « Et afin que le serviteur fût transformé en la personne du Seigneur, » et encore : « Afin que le jour augmente régulièrement le cours du soleil, etc. » et au chapitre ii : « Afin de consacrer pour ses futurs adorateurs le mystère de sa seconde naissance. »

derunt oculi mei salutare tuum. » (*Ibid.*, 30.) Salutare Dei, Dominus Jesus Christus. « Annuntiate diem ex die salutare ejus. » (*Psal.* xcv, 2.)

Caput IV. — *Pueri et senes et conjugati attestantur Christo.* — 4. Habetis ergo pueri puerum Jesum, sancti senes senem Simeonem. Si autem quæritis, ut et conjugatus aliquis vir testimonium Domino perhibeat, Zachariam considerate. Nemo ergo quærat aliud, Fratres mei, Christiani fideles, aut virgo, aut vidua, aut conjugata, aut puer, aut continens, aut uxoratus : quidquid plus esse quis voluerit, non invenit quemadmodum ad Christum pertineat. Non invenimus testimonium perhibuisse Christo adulteros, fornicatores, immundos. Et ut a talibus ei testimonium perhiberetur, ipse præstitit, ipse donavit. Non enim quisquam sanctus viribus suis. Exsultemus ergo, Carissimi. Ab hodierno die crescunt dies. Crede in Christum, et crescit in te dies. Credidisti ? Inchoatus est dies. Baptizatus es? Natus est Christus in corde tuo. Sed numquid Christus natus sic remansit? Crevit, ad juventutem pervenit : sed in senectutem non declinavit. Crescat ergo et fides tua, robur inveniat, vetustatem nesciat. Sic pertinebis ad Christum Filium Dei, in principio Verbum apud Deum, Verbum Deum; sed Verbum carnem factum, ut habitaret in nobis. Majestas ibi latebat, ubi infirmitas apparebat. In manus suas Simeon infirmitatem accepit, sed majestatem intus agnovit. Nemo contemnat natum, si vult esse renatus. Ad illum pertinuit propter nos nasci, ad nos pertineat in illo renasci : qui vivit et regnat in sæcula sæculorum : Amen.

SERMO CCCLXXI (a).

De Nativitate Domini, III.

Caput primum. — *Christi duæ nativitates.* — Natus est nobis hodie Salvator ; et ideo hodie omni mundo sol verus exortus est. Deus homo factus est, ut homo Deus fieret : et ut servus in dominum verteretur, formam servi Dominus accepit. Habitavit in terris habitator cœlo-

(a) Alias de Diversis lii.

fût transformé en la personne du Seigneur, le Seigneur a pris la forme du serviteur. Celui qui a le ciel pour habitation, a voulu habiter sur la terre, afin que l'homme habitant de la terre pût un jour habiter les cieux. Le Sauveur est donc né pour nous, il a eu son jour de naissance après avoir été conçu sous la loi qui allait être rejetée; mais s'il naît éternellement du sein de son Père, sa naissance du sein de sa mère n'a eu lieu qu'une seule fois. En effet, nous comptons deux naissances du Seigneur, l'une divine, l'autre humaine, mais toutes deux admirables; en effet, la première ne connaît point de mère, ni la seconde de père; il naît dans l'une éternellement afin de créer les hommes pour la vie du temps; dans l'autre, qui est temporelle, il naît pour nous rendre éternels. Ainsi donc, dans la nature de Dieu, il est égal à Dieu le Père; dans la nature de serviteur, il reste soumis à son Père. Lui qui est le Créateur des temps, a voulu naître dans le temps; il s'est fait si petit qu'il est né d'une femme; mais il est resté si grand qu'il n'a pas été séparé de son Père. Deux évangélistes ont, dans l'exorde de leurs Evangiles rendu témoignage à ces deux naissances. L'un dit, en parlant de la naissance divine: « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, il était au commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui. » (*Jean*, I, 3.) Quant à la naissance humaine, voici ce que dit un autre évangéliste : « Livre de la génération de Jésus-Christ Fils de David. » (*Matth.*, I, 1.) Ce jour de la naissance du Seigneur est donc l'anniversaire de sa seconde naissance, réjouissons-nous en ce jour, et livrons-nous à l'allégresse. Et ce n'est pas sans raison, qu'à partir de ce jour, la lumière prend de l'accroissement; car c'est en ce jour que la vraie lumière s'est révélée ou genre humain, et il était juste que le jour prolongeât le cours du soleil durant lequel il nous a donné Celui qui devait nous tirer des ténèbres de la mort. Les prophètes qui, comme autant de flambeaux, annonçaient son avénement, ont précédé le jour de sa naissance, et ont prédit dans des oracles éclatants de lumière les miracles qu'il devait opérer durant sa vie mortelle. Il était convenable, en effet, que son avénement fût prédit, afin de prévenir tous les doutes lorsqu'il serait venu. Ainsi donc, lui qui est notre Dieu a vécu comme homme au milieu des hommes. Pour les yeux qui le voyaient, il ne manifestait que son humanité; mais l'intelligence découvrait en lui la divinité. A ceux qui le regardaient, il présentait sa nature humaine, mais il réservait la vue de sa nature divine pour ceux qui croyaient en lui. La vue de son infirmité a donc sauvé les infirmes, aux forts seuls est réservée la contemplation de sa divinité.

CHAPITRE II. — *Par l'incarnation Dieu se rend visible, afin que l'homme puisse le suivre.* — 2. Considérez, je vous en prie, mes très-chers frères, combien grand est ce mystère de vérité. Dieu avait d'abord donné la loi pour sauver les hommes, il avait envoyé ses prophètes, et après ces premiers remèdes destinés à guérir leurs langueurs, il a voulu se manifester lui-même aux hommes pour être leur salut. Or, les hommes ne pouvaient voir Dieu dans la nature qui lui est propre; et d'un autre côté, ils ne devaient point placer leur espérance dans un homme. Que fallait-il donc faire? Les hommes ne devaient pas suivre un homme, ils ne devaient pas suivre l'homme qu'ils voyaient, il leur fallait suivre Dieu qu'ils ne pouvaient voir. C'est donc pour présenter à l'homme celui qu'il pouvait voir et qu'il devait

rum, ut homo habitator terræ habitaret in cœlis. Natus est ergo nobis Salvator, passus est diem partus repudiatæ Legis conceptus : natus autem de Patre semper, de matre semel. Etenim Domini nostri Jesu Christi duas accepimus nativitates : primo divinam, deinde humanam; sed plane utramque mirabilem : in illa ut matris, in hac ut patris officia cessarent : unam æternam, ut crearet temporales; alteram temporalem, ut præstaret æternos. Ille ergo in forma Dei Patri æqualis, ille in forma servi Patri subditus. Ille creator temporum, natus in tempore est : factusque est tam parvus, ut ederetur a femina : sed tam magnus utique permansit, ut non separaretur a Patre. Has ergo Domini nativitates etiam duo Evangelistarum testantur principia. Unus enim de nativitate divina ita ait : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil, etc. » (*Joan.*, I, 1.) De hac vero nativitate humana, ita Evangelista alius refert : « Liber generationis Jesu Christi filii David. » (*Matth.*, I, 1.) Hic ergo natalis Domini, hic secundæ nativitatis dies est : exsultemus et lætemur in eo. Nec immerito, aucto jam ab hinc die, hodie lux incrementum accipit; cum humano generi in hoc utique die vera lux venerit : ut recte dies tramitem solis augeat, quo nobis hunc, per quem tenebris mortis absolveremur, invexit. Hunc ergo Prophetæ annuntiantes, tanquam lucernæ, venturum, præcesserunt diem ortus ejus, et miracula quæ esset gesturus in carne, clarissimis præconiis ediderunt. Rectum namque erat, ut prædicaretur esse venturus; ne cum venisset, dubitaretur. Hic itaque Deus noster, homo inter homines conversatus est. Apparuit enim videntibus homo, intelligentibus Deus : hominem intuentibus offerens, credentibus Deum servans. Ergo infirmos salvavit aspectus infirmitatis ejus : firmos quærit contemplatio divinitatis ejus.

CAPUT II. — *Incarnatione visibilis Deus, quem homo sequatur, exhibetur.* — 2. Obsecro vos, Carissimi, intuemini quam magnum sit hoc mysterium veritatis. Ad salvandos homines Legem dederat, Prophetas miserat : et quia sanandis languoribus hæc remedia præcesserunt, ipsum se ad salutem eorum offerre hominibus Deus voluit. Porro homines Deum ipsum in substantia sua videre non potuerunt : spem vero homines suam ponere in solo homine non debebant. Quid ergo hic fieret? Hominem sequi non debebant, homo sequendus non erat qui videri poterat : Deus sequendus erat qui videri non poterat. Ut ergo exhiberetur homini, et qui ab homine videretur et quem homo sequeretur, Deus factus est homo. Denique cum jam inter homines versaretur, et tribus

imiter, que Dieu s'est fait homme. Durant sa vie mortelle au milieu des hommes, lorsqu'il se trouvait avec trois de ses disciples qu'il avait amenés dans un lieu solitaire, il leur apparut tout éclatant d'une splendeur céleste que la faiblesse des apôtres qui en étaient témoins leur permettait à peine de contempler. (*Matth.*, XVII, 1, 6.) Il voulut donc naître dans notre nature pour que nous puissions renaître en lui, et afin de consacrer pour ses futurs adorateurs les mystères de sa seconde naissance. Nous gémissions sous le dur esclavage de cette première naissance, il voulut donc qu'en suivant les traces de notre Sauveur nous puissions jouir du secours assuré par sa seconde naissance, et qu'en naissant en Dieu et de Dieu nous brisions les chaînes de la mort antique, en recevant l'Esprit saint, gage de notre salut. Lors donc que Dieu eut résolu d'apparaître aux hommes et de leur enseigner lui-même en personne ce qu'il leur avait auparavant recommandé, il tempéra l'éclat de sa divinité sous le voile de la nature humaine, il choisit, dit le Roi-Prophète, sa retraite dans les ténèbres dont il s'est environné, se revêtant comme d'une tente de notre chair mortelle. (*Ps.* XVII, 12.) C'est donc en vertu de ce grand et ineffable mystère que Jésus-Christ notre Dieu est à la fois Dieu et homme; homme par sa mère, Dieu par son Père. Et ainsi c'est en toute vérité qu'il a pu dire : « Mon Père est plus grand que moi; » (*Jean*, XIV, 28) et ces autres : « Mon Père et moi nous sommes un. » (*Ibid.*, X, 30.) car par sa divinité il est égal à son Père, et par son incarnation, il lui est inférieur.

CHAPITRE III. — *Comment Dieu et l'homme ont pu s'unir entre eux. L'union de l'âme et du corps est bien plus difficile.* — 3. Quelques-uns ont coutume de demander comment l'humanité a pu s'unir à la divinité. Ils demandent la raison de ce mystère qui ne s'est accompli qu'une fois, alors qu'ils ne peuvent eux-mêmes rendre compte d'un autre mystère qui s'accomplit tous les jours, c'est-à-dire de l'union de l'âme et du corps dont l'homme est formé (1). De même donc qu'une substance corporelle s'unit à une substance immatérielle pour former un homme, ainsi l'homme s'est uni à Dieu pour former le Christ. Remarquez toutefois que ces deux substances immatérielles, c'est-à-dire l'âme et Dieu ont pu s'unir et s'allier plus facilement pour former le Christ qu'une substance incorporelle ne s'unit à une substance corporelle, c'est-à-dire l'âme au corps pour former la personne de l'homme. Or, si Dieu le Créateur du ciel et de la terre, de Dieu qu'il était s'est fait homme, et s'est humilié jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix (*Philip.*, II, 7), combien doit fuir l'orgueil celui qui n'est que cendre et poussière? Considérez, mes frères, à quel degré d'humiliation Dieu s'est réduit pour les hommes. Combien le serviteur doit s'abaisser devant les inconcevables abaissements d'un Dieu? Cette humilité, mes très-chers frères si vous la possédez dans sa plénitude, vous élèvera jusqu'à la charité; car lorsqu'on croit par humilité les autres au-dessus de soi, la charité établit bientôt l'égalité. Que l'homme donc n'aille point se mépriser, lui pour qui un Dieu a daigné subir ces humiliations.

CHAPITRE IV. — *La dignité de l'homme vient de ce que Dieu a daigné faire pour lui.* — 4. Pour moi, mes frères, qui désire me donner et me sacrifier pour vous, bien que j'aie de vous dans mon esprit la plus haute estime, ce mystère cependant vous

(1) Voyez la lettre CXXXVII à Volusien, n° 11.

Apostolis in secreto adductis medius astaret, subito eis in illa divini cultus claritate resplenduit : quod Apostoli qui præsentes erant, vix intueri pro humani affectus infirmitate potuerunt. (*Matth.*, XVII, 1.) Nasci humanitus voluit, ut nos in ipso nasceremur, et futuris cultoribus suis iteratæ nativitatis sacramenta sanciret : ut nos qui a nativitate illa coarctati tenebamur obnoxii, Salvatoris nostri vestigia comitati, secundæ nativitatis præsidio certo potiremur; quo in Deo et ex Deo nati, abrumperemus vincula mortis antiquæ, cum pignus salutis Spiritum sanctum sumeremus. Ergo cum apparere hominibus Deus vellet, eosque quæ prius mandaverat, docere etiam præsens cuperet, vim divinam assumpto homine temperavit, et posuit tenebras latibulum suum in circuitu suo, cum se tabernaculo carnis obtexit. (*Psal.* XVII, 12.) Tali ergo et tam ineffabili sacramento, Christus Deus noster et homo habetur et Deus; per matrem homo, per Patrem Deus. Sicque fit ut utrumque illud sit verum quod ait : « Pater major me est : » (*Joan.*, XIV, 28) et : « Ego et Pater unum sumus. » (*Joan.*, X, 30.) Nam divinitate æquatur Patri, incarnatione subditur Patri.

CAPUT III. — *Deus et homo quomodo misceri potuit. Difficilior animæ corporisque permixtio.* — 3. Quærere tamen quidam solent, quomodo misceri potuit homo et Deus. Quærunt rationem hujus mysterii, quod semel factum est : cum ipsi nequaquam possint reddere rationem ejus quæ sit semper, id est, quomodo anima miscetur corpori, ut homo fiat. Ergo sicut corporea res incorporeaque conjungitur, ut homo efficiatur : ita homo conjunctus est Deo, et factus est Christus. Et tamen ut fieret Christus, duo illa incorporea, id est, anima et Deus facilius conjungi permiscerique potuerunt, quam miscetur una incorporea aliaque corporea, id est, anima et corpus, ut persona hominis exsistat. Quod si Deus creator cœli ac terræ, cum Deus esset, homo factus est, et humiliavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem crucis (*Philip.*, II, 7), quanto autem superbire non debet terra et cinis? Videte, Fratres, quantum se humiliavit propter homines Deus. Quantum se dejicere debet servus, quando ad tantam humilitatem descendit et Dominus? Quæ humilitas, Carissimi, si plenissime ab hominibus possidetur, etiam ad caritatem usque proficiet. Nam dum alter alterum existimat superiorem, dilectio facit æqualitatem. Unde non se ipse homo despiciat, propter quem utique ista subire dignatus est Deus.

CAPUT IV. — *Hominis dignitas ex Dei in ipsum dignatione.* — 4. Et ego quidem, Fratres, pro quibus impendi et superimpendi cupio, licet magnos vos semper in conscientia mea fecerim; tamen majores quodam modo vos res mihi ista efficit, cum intendo quanta sit Do-

rend plus grands encore à mes yeux, lorsque je considère l'immense bonté de mon Seigneur pour l'homme. Vous êtes, en effet, le prix de l'incarnation du Seigneur, le prix de son sang; vous êtes les membres de Jésus-Christ, Jésus-Christ est votre chef; il n'a point hésité à naître, à souffrir pour vous, il a été jusqu'à accepter la croix pour vous faire entrer dans sa famille. Vous êtes appelés les frères de Jésus-Christ, les héritiers de Jésus-Christ. Ainsi donc, mes bien-aimés, que chacun de vous ait assez le sentiment de sa dignité pour n'oser faire de mal devant lui, et pour rougir de son péché s'il a eu le malheur de le commettre sous ses yeux, « car vous avez été achetés d'un grand prix, glorifiez et portez Dieu dans votre corps. » (I *Cor.*, XVI, 20.) C'est pour vous qu'il est né, pour vous qu'il s'est offert, et si vous en êtes dignes, il daigne même habiter en vous. Appliquons-nous donc, mes frères, en méditant jour et nuit la loi du Seigneur, à mériter de le comprendre et de le voir; et puisqu'un Dieu a daigné descendre pour les hommes, faisons tous nos efforts pour que l'homme puisse monter jusqu'à Dieu.

SERMON CCCLXXII.

IVe *pour la Nativité du Seigneur* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Double naissance du Christ.* — 1. Votre foi, mes très-chers frères, qui vous a réunis ici en si grand nombre, sait qu'il nous est né aujourd'hui un Sauveur. Il est né de son Père de toute éternité, il est né du sein de sa mère une seule fois; du sein de son Père sans l'intervention des sexes, et du sein de sa mère sans leur union; dans sa naissance du Père, il n'y a pas eu de sein pour le concevoir; et l'action de l'homme n'a eu aucune part à sa naissance du sein de sa mère. Dans l'une il reçoit la majesté de la nature divine; dans l'autre il entre en participation de notre nature mortelle. Or, il a daigné venir dans cette nature, pour se rendre obéissant jusqu'à la mort (*Philip.*, II, 7) et triompher de la mort par sa propre mort. Ces deux naissances sont également ineffables, également admirables. Quel esprit humain pourrait comprendre, en effet, quelle langue pourrait expliquer comment le Christ est né du Père de toute éternité, ou comment il est né dans le temps du sein qui l'a conçu? Qui peut comprendre un Père coéternel à son Fils, qui peut dire comment une vierge est devenue mère, expliquer un Père sans commencement engendrant sans fin, une mère concevant sans aucune convoitise, et enfantant

(1) Tout ce que renferme ce sermon n'est pas conforme au style et au genre de saint Augustin. Ces paroles de l'exorde : « Il est né de son Père sans sexe, et de sa mère sans l'usage des sexes, » laissent beaucoup à désirer pour la justesse et la clarté de l'expression. La première partie de cette phrase : « Il est né de son père de toute éternité, » se trouve aussi dans le sermon précédent. Un peu avant la fin, nous voyons citée l'hymne de saint Ambroise sur la nativité de Jésus-Christ, qu'on venait de chanter un peu auparavant. Est-ce que la coutume de chanter les hymnes de saint Ambroise aurait été introduite en Afrique par saint Augustin ? Lui-même, dans la lettre LV, écrite vers l'an 400, dit que les donatistes reprochaient aux catholiques de chanter avec sobriété dans l'église les cantiques des prophètes, tandis qu'eux-mêmes, ajoute-t-il, s'excitent par l'ivresse à chanter des psaumes de leur composition.

mini mei pro homine dignatio, vos utique estis Dominicæ incarnationis, vos Dominici sanguinis pretium, vos membra Christi, vobis caput Christus est : pro vobis nasci, pro vobis pati cuncta non distulit; crucem quoque ipsam ad hoc pertulit, ut vos sibi in familiam coaptaret. Vos appellamini Christi fratres, vos appellamini Christi hæredes. Proinde, Dilectissimi, unusquisque dignum se ipsum habeat, coram quo peccare non debeat : dignum se existimet, coram quo si delictum cogitaverit, erubescat. « Pretio enim magno empti estis : glorificate et portate Deum in corpore vestro. » (I *Cor.*, XVI, 20.) Hic pro vobis natus est, hic pro vobis oblatus est; hic etiam, si digne agatis, habitat in vobis. Agamus ergo, meditantes in lege Domini die ac nocte, ut comprehendere eum, ut videre mereamur. Agamus, ut quia dignatus est descendere propter homines Deus, ad Deum homo possit ascendere.

SERMO CCCLXXII (a).

De Nativitate Domini, IV.

CAPUT PRIMUM. — *Nativitas Christi duplex.* — 1. Novit fides vestra, Carissimi, quæ hanc universam multitudinem congregavit, quia natus est nobis hodie Salvator. Natus est de Patre semper, de matre semel : de Patre sine sexu, de matre sine usu. Apud Patrem quippe defuit concipientis uterus : apud matrem defuit seminantis amplexus. Prima nativitas ex Patre naturam servavit : secunda nativitas ex matre gratiam seminavit. Illa tenuit majestatem divinæ substantiæ, ista suscepit societatem mortalitatis humanæ. In hac autem ideo venire dignatus est, ut fieret obediens usque ad mortem (*Philip.*, II, 7), et moriendo vinceret mortem. Utraque nativitas ineffabilis, utraque mirabilis. Quod enim cor humanum comprehendere, quæve lingua valeat explicare, quomodo natus sit Christus semper ex Deo, aut quomodo nuper ex utero? Quis intelligat coæternum Filio Patrem, quis eloquatur virginem matrem? illum sine initio, sine fine gignentem; istam sine libidine concipientem, sine corruptione parientem? Utraque nativitas mira est, quia divina est. Sive ergo illam,

(a) Alias de Diversis, LIV.

sans corruption? Ces deux naissances sont admirables, parce que toutes deux sont divines. Quelle que soit celle que l'esprit de l'homme considère, il peut s'écrier en toute vérité : « Qui racontera sa génération? » (*Isaïe*, LIII, 8.) Que ferons-nous donc, mes frères? Si nous ne pouvons en parler dignement, est-ce une raison pour nous taire? Loin de nous, oui, loin de nous la pensée de nous taire, nous, ses serviteurs, lorsque nous célébrons la naissance de Notre-Seigneur! Disons donc ce que nous pouvons, ce que nous lisons.

2. Le saint roi David, parlant du Christ, dit dans un de ses psaumes : « Il a placé sa tente dans le soleil; semblable à un nouvel époux qui sort de son lit nuptial, il s'est élancé comme un géant. » (*Ps.* XVIII, 6.) C'est aujourd'hui, en effet, qu'il est sorti de ce lit sacré; c'est-à-dire de l'impénétrable et incorruptible retraite des bienheureuses entrailles d'une Vierge. C'est de là qu'est sorti le Fils de la Vierge, l'Epoux de la Vierge; c'est-à-dire le Fils de Marie, l'Epoux de l'Eglise. C'est, en effet, à l'Eglise tout entière que parlait l'Apôtre, quand il disait : « Je vous ai fiancés à cet unique Epoux, Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure. » (II *Cor.*, XI, 2.)

CHAPITRE II. — *Les Juifs et les Gentils sont invités aux noces de Jésus-Christ. Nous sommes nourris de la chair et du sang de Jésus-Christ. Jésus-Christ est tout à la fois comme un époux et comme un géant, ayant la beauté et la force en partage.* — C'est à ces noces du Christ que le Père de l'Epoux a invité premièrement le peuple juif. Mais que dit l'Evangile? « Ceux qui ont été invités, n'étaient pas dignes. » (*Matth.*, XXII, 8.) Il a invité ensuite l'immense multitude des Gentils, elle a rempli l'Eglise, elle s'est nourrie à la table du Seigneur, non point de mets grossiers ou de boissons communes, mais elle s'est nourrie de la chair et du sang du pasteur lui-même, de Jésus-Christ, qui a été mis à mort. Cet Agneau innocent a été tué pour ses propres noces, et il a nourri de sa chair tous ceux qu'il avait invités. C'est en mourant qu'il a préparé le festin nuptial, c'est en ressuscitant qu'il a célébré ses noces. C'est en mourant qu'il a souffert volontairement les tourments de sa passion; c'est en ressuscitant qu'il s'est uni à l'Epouse qu'il avait préparée. Dans le sein de la Vierge il a pris la chair humaine comme arrhes; il a versé comme dot son sang précieux sur la croix, et par sa résurrection, par son ascension, il a fortifié les liens de son éternel mariage. « Il est monté en haut, dit le Roi-Prophète, il a emmené un grand nombre de captifs, il a distribué des présents aux hommes. » (*Ps.* LXVII, 19.) Quels sont ces présents? L'Esprit saint par lequel la charité a été répandue dans le cœur des hommes, et l'Eglise s'est ainsi trouvée inséparablement unie à Jésus-Christ comme à son époux. Il s'est avancé comme un époux de son

sive istam mens humana consideret, rectissime dicit : « Generationem ejus quis enarrabit? » (*Isai.*, LIII, 8.) Et nos quid faciemus, Fratres? Quoniam digne eloqui non valemus, tacere debemus? Absit a nobis, absit ut taceat lingua servi, quando Natalis est Domini. Dicamus ergo quod possumus, quod legimus.

2. Beatus David de Christo loquens, dicit in Psalmis : « In sole posuit tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exsultavit ut gigas. » (*Psal.* XVIII, 6.) Processit enim hodie de sacro thalamo, hoc est, beatorum virgineorum viscerum abdito incorruptoque secreto. Processit inde virginis filius, virginis sponsus : filius videlicet Mariæ, sponsus Ecclesiæ. Universæ enim Ecclesiæ loquebatur Apostolus, quando dicebat : « Aptavi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. » (II *Cor.*, XI, 2.)

CAPUT II. — *Ad Christi nuptias Judæi et Gentiles invitati. Carne et sanguine Christi pascimur. Christus sponsus et gigas, pulcher et fortis.* — Ad has tales nuptias Christi, Pater sponsi primum invitavit populum Judæorum. Sed quid ait Evangelium ? « Qui invitati erant, non fuerunt digni. » (*Matth.*, XXII, 8.) Invitata est postea universarum Gentium multitudo, ipsa implevit Ecclesiam, ipsa accepit de mensa Dominica non viles epulas, aut ignobiles potus, sed ipsius pastoris, ipsius occisi Christi carnem prælibavit et sanguinem. Occisus est ad nuptias suas ipse innocens agnus, occisus est ad nuptias; et quoscumque invitavit, de carne sua pavit. Occisus epulas præparavit : resurgens nuptias celebravit. Occisus voluntariam pertulit passionem : resurgens dispositam duxit uxorem. In utero virginis humanam carnem velut arram accepit : in cruce pretiosissimam dotem suum sanguinem fudit : in resurrectione atque ascensione sua æterni matrimonii fœdera roboravit. « Ascendit enim in altum, captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus. » (*Psal.* LXVII, 19.) Quæ dona? Spiritum sanctum, per quem diffusa humanis mentibus caritate, inseparabiliter Christo tanquam viro suo adhæ-

lit sacré, et, comme ajoute le Psalmiste : « Il s'est élancé comme un géant, pour fournir sa course. » (*Ps.* XVIII, 6.) Il s'est avancé comme un époux, il s'est élancé comme un géant. Il a tout à la fois la beauté et la force en partage, la beauté comme un époux, la force comme un géant; la beauté, pour être aimé, la force pour être craint; la beauté pour plaire, la force pour remporter la victoire. Où se trouve décrite dans les saintes Ecritures la beauté de ce divin Epoux? « Vous surpassez en beauté les enfants des hommes, dit ailleurs le Roi-Prophète, et la grâce est répandue sur vos lèvres. » (*Ps.* XLIV, 3.) Où voyons-nous qu'il est fort comme un géant? Dans ces autres paroles : « Le Seigneur est fort et puissant, le Seigneur est puissant dans les combats. » (*Ps.* XXIII, 8.) Or, le prophète Isaïe avait vu et compris les deux qualités du divin Epoux, la beauté et la force, lorsqu'il disait : « Qui est celui qui vient d'Edom et de Bosor avec des vêtements rouges? qu'il est beau dans sa parure, comme il marche avec force! » (*Isaïe*, LXIII, 1.) Ce prophète qui proclame sa beauté et sa force, savait donc qu'il était à la fois un époux et un géant.

CHAPITRE III. — *Comment le Christ a parcouru sa voie. Hymne de saint Ambroise.* — 3. Donc, mes très-chers frères, « il s'est élancé comme un géant pour parcourir sa voie. » Quelle est cette voie, si ce n'est la voie de cette vie mortelle qu'il a voulu partager en commun avec nous? C'est la voie par laquelle passe le genre humain tout entier. Ceux qui naissent la traversent en arrivant, et ceux qui meurent en la quittant. Ce fleuve du genre humain qui sort des réservoirs secrets de la nature, ne cesse de couler du commencement jusqu'à la fin. C'est de ce fleuve aux eaux rapides et troublées que le Christ a daigné boire. Vous venez d'entendre ce qui est dit dans un psaume : « Il a bu dans le chemin de l'eau du torrent. » (*Psaume*, CIX, 7.) Ce torrent nous a unis au jour, lors de notre naissance, et il nous conduit jusqu'à la mort. C'est en sortant des profondeurs de cette source que Jésus-Christ s'est exposé sur l'abîme de cette mer. C'est pour nous qu'il a daigné naître et mourir. Et parce que les hommes, portés sur les eaux de ce fleuve, mettent leur joie dans les douceurs et les charmes de cette vie, qui sont entourés du limon de ce torrent, qui précipitent dans les profondeurs de l'enfer ceux qui boivent avec avidité ces eaux qui passent, donnent la mort à ceux qui veulent s'arrêter sur ce torrent rapide, et veulent fixer leur demeure sur un terrain qui fuit sous leurs pas. Le Seigneur « a bu dans le chemin de l'eau du torrent. » Qu'est-ce à dire dans le chemin? Il a bu en passant. Il a bu, et il a passé, il ne s'est pas arrêté, il n'est pas resté dans la voie des pécheurs. Ainsi encore les hommes craignent la mort, parce que nous

sit Ecclesia. Processit ergo hodie tanquam sponsus de sacro thalamo suo, et sicut exsequitur Psalmus : « Exsultavit ut gigas ad currendam viam. » (*Psal.* XVIII, 6.) Processit ut sponsus, exsultavit ut gigas. Pulcher et fortis : pulcher, ut sponsus : fortis, ut gigas. Pulcher, ut ametur; fortis, ut timeatur. Pulcher, ut placeret : fortis, ut vinceret. Ubi invenitur in Scripturis sacris sponsi istius pulchritudo? « Speciosus forma præ filiis hominum : diffusa est gratia in labiis tuis. » (*Psal.* XLIV, 3.) Ubi invenitur gigantis fortitudo? « Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio. » (*Psal.* XXIII, 8.) Utrumque autem, id est, et pulchritudinem et fortitudinem in eo viderat et intellexerat Isaias, cum dicebat : « Quis est iste qui advenit ex Edom, rubor vestimentorum ejus ex Bosor, sic speciosus in stola vestimenti cum fortitudine? » (*Isai.*, LXIII, 1.) Iste ergo Propheta, qui et speciosum dixit et fortem, sponsum noverat et gigantem.

CAPUT III. — *Viam quomodo cucurrit Christus. Ambrosii hymnus.* — 3. Ergo, Carissimi : « Exsultavit ut gigas ad currendam viam. » Quam viam, nisi mortalem viam, quam dignatus est nobiscum habere communem? Ipsa est via, per quam genus humanum transit. Transeunt enim per eam veniendo nascentes, et abscedendo morientes. Et iste generis humani fluvius ab initio usque in finem ex occultis naturæ venis jugiter manat. De isto fluvio rapido ac turbulento bibere dignatus est Christus. Modo audistis in Psalmo : « De torrente in via bibit. » (*Psal.* CIX, 7.) Torrens iste produxit nos ad nativitatem, perduxit ad mortem. Quasi ex occulto fontis, abyssum maris suscepit Christus. Utrumque pro nobis, et natus et mortuus est. Et quia homines in medio hujus fluminis constituti, plerumque delectantur mundi blandimentis et illecebris, quæ limo hujus torrentis involvuntur, atque in profundum inferni demergunt eos, qui dum transeuntes undas avide hauriunt, sic necantur, stare cupientes in torrente præcipitante, et in (*f.* re labili) republica quærentes fixa vestigia : ideo Dominus « de torrente in via bibit. » Quid est, « in via bibit? » Transiens bibit. Bibit enim et trans-

sommes nécessairement entraînés par les eaux de ce torrent; mais, pour Jésus-Christ, il n'a pu craindre la mort qu'il acceptait volontairement; c'est pour cela qu'il est dit : « Et il s'est élancé comme un géant pour parcourir sa voie. » Il est descendu, il a parcouru sa voie; il est remonté, et il est maintenant en repos. Vous le savez, telle est votre profession de foi : après sa résurrection, il est monté au ciel, où il est assis à la droite du Père. Cette course de notre géant se trouve décrite en termes aussi courts qu'élégants, dans cette hymne du bienheureux Ambroise, que vous venez de chanter il n'y a qu'un instant. En parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il dit : « Il sort du sein de son Père, et retourne vers lui, il poursuit sa course jusqu'aux enfers, et remonte vers le trône de Dieu. » Si nous examinons, mes très-chers frères, la raison de tous ces mystères, nous trouverons que c'est pour nous qu'ils se sont accomplis. Le Christ est descendu des cieux pour nous y faire monter; il est mort pour nous donner la vie, il est ressuscité pour nous donner part à sa résurrection; il est monté aux cieux pour nous apprendre à mépriser les choses de la terre, et à élever notre cœur en haut. C'est pour élever notre espérance jusqu'à lui, qu'il a élevé d'abord sa chair, c'est pour nous donner l'espérance que nous pourrions le suivre un jour, qu'il a voulu nous faire précéder par la nature qu'il a prise de nous.

SERMON CCCLXXIII.

Ier *sur l'Epiphanie du Seigneur* (1).

CHAPITRE PREMIER. — *Jésus-Christ manifesté aux Mages.* — 1. La solennité que nous célébrons aujourd'hui, a reçu le nom grec d'Epiphanie, à cause de la manifestation du Seigneur. C'est aujourd'hui, en effet, qu'il s'est révélé aux Mages qui sont venus l'adorer, comme les prémices des Gentils, d'après la tradition évangélique, suivant laquelle il était né quelques jours auparavant. Cette pierre angulaire, qui a réuni dans l'unité de sa personne, la circoncision et l'incirconcision, c'est-à-dire les Juifs et les Gentils, comme deux murailles qui venaient de directions opposées, « et qui est devenu notre paix, lui qui de deux peuples n'en a fait qu'un, » (*Ephés.*, II, 14) a été annoncé aux pasteurs du peuple Juif, par des anges descendus du ciel, et a été révélé aux Mages des Gentils, qui sont venus l'adorer, par une étoile qu'ils ont vu briller dans les cieux. Les anges comme l'étoile sont donc les cieux qui, selon le roi-prophète, ont

(1) Ce sermon nous paraît douteux à cause de quelques endroits, que nous croyons avoir été altérés par la témérité de quelque copiste. Nous sommes d'autant plus fondés dans cette opinion, qu'un ancien exemplaire de l'abbaye de Fleury passe presque tous les endroits qui nous mécontentent dans ce sermon, et que nous avons renfermés pour cela entre parenthèses.

iit, non remansit : nec stetit in via peccatorum. Item mortem metuunt homines : quia necesse est præcipitari omnes hujus torrentis impulsu : Christus autem mortem quam sponte susceperat, timere non potuit; ideo dictum est : « Et exsultavit ut gigas ad currendam viam. » Descendit enim, et cucurrit : ascendit, et sedit. Nostis, quia sic confiteri soletis : postquam resurrexit, ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris. Hunc nostri gigantis excursum brevissime ac pulcherrime cecinit beatus Ambrosius in hymno, quem paulo ante cantastis. Loquens enim de Domino Christo, sic ait : « Egressus ejus a Patre, regressus ejus ad Patrem : excursus usque ad inferos, recursus ad sedem Dei. » Hæc omnia, Carissimi, si quæramus cur facta sunt, inveniemus facta pro nobis. Descendit enim, ut ascenderemus; mortuus est, ut viveremus; resurrexit, ut resurgeremus; ascendit in cœlum, ut terrena contemnere, et cor sursum erigere disceremus. Denique ut levaret post se spem nostram, levavit primo carnem suam : et ut speraremus hoc secuturum in nobis, illud præcessit quod accepit ex nobis.

SERMO CCCLXXIII [a].

De Epiphania Domini, I.

CAPUT PRIMUM. — *Christus manifestatus Magis.* — 1. Solemnitas quam hodie celebramus, propter manifestationem Domini Epiphaniæ Græcum nomen accepit. Hodierno quippe die Magis adorantibus tanquam primitiis Gentium, commendatur manifestatus, qui ante paucos dies traditur etiam natus. Lapis ille angularis, qui velut parietes duos, circumcisionis videlicet et præputii, hoc est Judæorum atque Gentium, de diverso venientes in sua unitate copulavit, « et factus est pax nostra, qui fecit utraque unum; » (*Ephes.*, II, 14) ut pastoribus Judæorum nuntiaretur, Angeli venerunt de cœlo; et (*b*) ut a Magis Gentium adoraretur, stella refulsit e cœlo. Sive ergo per Angelos, sive per stellam, cœli enarra-

(*a*) Alias de Diversis, LXVI. — (*b*) Floriacensis vetustissmus liber, *ut delibatio Gentium Magi salvarentur, novo admoniti sunt lumine sidereo.*

raconté la gloire de Dieu (*Ps.* XVIII, 2), afin qu'elle fût aussi publiée en l'honneur de cet enfant, qui nous est né par les apôtres, qui portent le Seigneur comme les cieux, dont la voix s'est répandue dans tout l'univers, et dont les paroles ont retenti jusqu'aux extrémités de la terre. C'est en vertu de ces paroles qui sont venues jusqu'à nous que nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons.

CHAPITRE II. — 2. La lecture de l'Evangile que vous venez d'entendre offre à notre esprit de nombreux sujets de méditation. Les Mages viennent de l'Orient, et cherchent le roi des Juifs, eux qui précédemment étaient restés indifférents à tant de rois du peuple Juif. Or, ils cherchent non pas un homme dans la force de l'âge, chargé d'années, frappant les regards par l'élévation de son trône, puissant par ses nombreuses légions de soldats, terrible par ses armes, brillant par la richesse de sa pourpre, par l'éclat de son diadème, ou triomphant du haut de la croix, sur laquelle il rachetait tous les martyrs qui confessaient son nom; ou bien ressuscitant des enfers, et montant aux cieux; mais un enfant nouvellement né, couché dans une étable, prenant avec avidité le sein de sa mère, sans aucun ornement sur le corps, sans aucune force dans ses membres, sans aucunes richesses dans ses parents, et n'ayant ni l'autorité de l'âge, ni celle qui vient de la puissance des parents. Ils demandent où est le roi des Juifs au roi des Juifs lui-même, à Hérode qui n'est qu'un homme, où est le Christ à la fois Dieu et homme; à un homme roi de la terre, où est le roi des cieux qui a créé l'homme; ils demandent à celui qui a la grandeur en partage, où est celui qui est petit, à celui qui est dans l'éclat des honneurs, où est celui qui est caché et humble; à un homme qui parle, où est l'enfant qui ne parle point, au riche, où est le pauvre, au fort, où est le faible, qui est cependant malgré les persécutions d'Hérode, le Christ qui règne et domine sur lui et sur les autres hommes, le Christ qu'il doit adorer au lieu de le mépriser, qui n'est entouré, il est vrai, d'aucune pompe royale, mais qui présente aux adorations des hommes, la majesté véritable.

CHAPITRE III. — *Crainte d'Hérode, et sa cruauté dans le massacre des enfants. Les saints Innocents ont reçu la couronne du martyre.* — 3. Or, tandis qu'Hérode est dans la crainte, les Mages éprouvent les plus vifs désirs. Ils désirent trouver le Roi qu'ils cherchent, et lui, craint de perdre son royaume. Hérode enfin cherche aussi bien que les Mages, mais ils cherchent Celui qui pourra leur donner la vie, Hérode, celui qu'il veut mettre à mort; Hérode cherche celui contre lequel il se rendra coupable d'un crime énorme, les Mages celui qui leur remettra tous leurs crimes. En effet, Hérode met à mort un nombre considérable d'enfants, en voulant ôter la vie à

verunt gloriam Dei (*Psal.* XVIII, 2) : ut in ejus qui natus est gratia, enarrarent eam etiam Apostoli, portantes Dominum sicut cœli, atque in omnem terram exiret sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. Quæ quoniam et ad nos venerunt, credimus, propter quod et loquimur.

CAPUT II. — 2. Multa igitur consideranda sunt, Fratres, in hac quam audivimus, Evangelica lectione. Magi veniunt ab Oriente, regem Judæorum requirunt, qui tot reges Judæorum nunquam antea quæsierunt. Requirunt autem, non aliquem virilis ætatis, sive grandævum, humanis oculis, in excelsa sede conspicuum, exercitibus potentem, armis terrentem, purpura nitentem, diademate refulgentem, [vel de cruce sibi exsultantem, in qua universos Martyres redimeret confitentes, vel ab inferis resurgentem, aut in cœlos ascendentem ;] sed recens natum, in cunis jacentem, uberibus inhiantem, nullo ornatu corporis, nullis membrorum viribus, nullis parentum opibus, non sua ætate, non suorum potestate præstantem. Et quærunt regem Judæorum, a rege Judæorum ; ab Herode [homine,] Christum [Deum et hominem ; a terreno rege homine, regem cœlorum qui condiderat hominem :] a grandi parvulum, a claro latentem, ab excelso humilem, a loquente infantem, ab opulento inopem, a forti infirmum ; et tamen [quamvis ab Herode persequente, sibi et aliis Christum dominantem,] a contemnente adorandum : profecto in quo nulla pompa regia videbatur, sed vera majestas adorabatur.

CAPUT III. — *Herodis metus et in parvulorum cœde sævitia. Innocentes Martyrum corona donati.* — 3. Denique Herodes timet : (*a*) Magi desiderant. Regem illi cupiunt invenire, regnum metuit ille finire. Utrique postremo quærunt : illi per quem possint vivere, ille quem vellet occidere : ille in quem peccatum grande committat, illi qui omnia sibi peccata dimittat. Necat quippe Herodes parvulos multos, cum vult

(*a*) Sic Floriacensis Ms. At editi, *timet successorem, Magi desiderant redemptorem : illi cupiunt invenire regnum, metuit ille finire regnum.*

un seul. Et en accomplissant avec une cruauté, une férocité sans égales, le massacre de tant d'innocents, il s'est donné le premier le coup de la mort, par cet épouvantable forfait. Cependant, notre Roi, le Christ, le Verbe de Dieu; l'enfant Dieu, tandis que les Mages l'adoraient, et que ces enfants mouraient pour lui, était couché dans la crèche, ou attaché au sein de sa mère; et sans parler encore, il découvrait ceux qui croyaient en lui, et sans avoir encore souffert, il faisait des martyrs. Heureux enfants, a peine sont-ils nés, que sans avoir été tentés, sans avoir eu à combattre, ils sont couronnés. Que celui-là hésite à croire que votre martyre pour Jésus-Christ vous a mérité la couronne, qui croit que le baptême du Christ ne sert de rien aux petits enfants. Vous n'aviez pas, il est vrai, l'âge nécessaire pour croire en Jésus-Christ, qui devait souffrir; mais vous aviez une chair, dans laquelle vous étiez capables de souffrir pour le Christ, qui devait souffrir un jour pour vous. Ces enfants ne pouvaient en aucune sorte être abandonnés par la grâce du Sauveur enfant, qui était venu chercher ce qui avait péri, non-seulement en naissant dans une chair comme la nôtre, mais en étant attaché à la croix, en descendant aux enfers, en montant aux cieux, où il est assis à la droite du Père. Pensez-vous, en effet, que Celui dont la naissance a été proclamée par les anges, publiée par les cieux, et qui a eu les Mages pour adorateurs, n'aurait pu les sauver lui-même de la mort, s'il avait su que cette mort serait pour eux la cause de leur malheur et de leur perte, et non plutôt le principe d'une vie mille fois plus heureuse? Loin de nous, loin de nous cette pensée, que le Christ en venant sauver les hommes, n'ait rien fait pour récompenser ceux qui étaient mis à mort pour lui, alors que, sur la croix, il a prié pour ses propres bourreaux.

Chapitre IV. — *Les Juifs infortunés, semblables à ceux qui ont construit l'arche de Noé, ou aux bornes milliaires.* — 4. Que dirai-je du malheur des Juifs, qui ont montré aux Mages qui cherchaient Jésus-Christ, la prophétie qui l'annonçait, et leur ont désigné la ville de Bethléem, qu'ils n'ont pas trouvée eux-mêmes? Ils ressemblent à ceux qui ont construit l'arche de Noé, ils ont préparé aux autres un lieu de refuge, et ont péri eux-mêmes dans les eaux du déluge; ils ressemblent aux bornes milliaires, ils ont indiqué le chemin, et n'ont pu y marcher eux-mêmes, parce qu'ils sont restés immobiles dans le chemin comme des insensés (1). On leur demande où le Christ devait naître, ils répondent : « Dans Bethléem de Juda; » car il est ainsi écrit par le prophète : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les villes de Juda; car de toi doit sortir le chef qui

(1) Voyez Appendice, sermon cxxxi, n° 6.

ad unius mortem pervenire. Et cum (*a*) sævientissimam et cruentissimam cædem in tot innocentibus perfecit; se ipsum tanta iniquitate primitus interfecit. Interea rex noster [Christus,] Verbum [Dei] infans [Deus,] Magis illum adorantibus, parvulis pro illo morientibus, sive jacebat, sive (*b*) sugebat; et nondum locutus, credentes inveniebat; et nondum passus, etiam Martyres faciebat. O parvuli beati, modo nati, nunquam tentati, nondum luctati, jam coronati. Ille de vestra corona dubitaverit in passione pro Christo, qui etiam baptismum parvulis prodesse non existimat Christi. Non habebatis quidem ætatem, qua in Christum passurum crederetis : sed habebatis carnem, in qua pro Christo passuro passionem sustineretis. Nullo modo istos infantes desereret gratia Salvatoris infantis, qui venerat quærere quod perierat, non solum in carne nascendo, verum etiam in cruce pendendo, [ad inferos descendendo, et in cœlis ascendendo, et ad dexteram Patris sedendo.) Nam qui potuit natus habere prædicatores Angelos, narratores cœlos, adoratores Magos ; potuit et illis ne pro eo hic morerentur præstare, si sciret illa morte perituros, et non potius majore felicitate victuros. Absit, absit, ut ad liberandos homines [Christus] veniens, de illorum præmio qui pro eo interficerentur nihil egerit, qui pendens in ligno pro eis a quibus interficiebatur oravit.

Caput IV. — *Infelices Judæi fabris arcæ Noe et lapidibus milliariis persimiles.* — 4. Quid dicam de infelicitate Judæorum, qui Christum quærentibus Magis, etiam prophetiam indicem protulerunt, Bethleem civitatem designaverunt, [quam ipsi non invenerunt ?] Similes fabris Arcæ Noe, aliis ubi evaderent præstiterunt, et ipsi diluvio perierunt : similes lapidibus milliariis, viam ostenderunt, nec ambulare potuerunt; [quia stolidi in via remanserunt.] Quæsitum est ab eis, ubi Christus nasceretur : responderunt : « In Bethleem Judæ. (*c*) Sic enim scriptum est

(*a*) Floriacensis Ms. *celebratissimam.* — (*b*) Ita Floriacensis codex. Alii vero Mss. cum excusis, *sive surgebat, crescebat, et nondum,* etc. — (*c*) In Floriacensi Ms. *Quid etiam de hac rescriptum esset, memoriter pronuntiaverunt : Et tu Bethleem,* etc.

conduira Israël, mon peuple. » (*Matth.*, II, 5.) Ceux qui cherchaient après avoir entendu ces paroles, continuèrent leur chemin ; les docteurs qui les avaient enseignées, restèrent immobiles ; les uns devinrent des adorateurs, les autres des persécuteurs. Les Juifs nous offrent encore actuellement un spectacle semblable. Il est des païens qui entendent dire que le Christ a été prédit longtemps avant sa naissance, et craignent que les témoignages si clairs des saintes Ecritures, que nous leur produisons, ne soient l'œuvre des chrétiens ; ils aiment donc mieux s'en rapporter aux livres des Juifs, et fidèles imitateurs des Mages, ils laissent les Juifs lire et relire les divines Ecritures, et vont adorer sous la conduite de la foi.

CHAPITRE V. — *Spectacle spirituel que nous offre cette fête.* — 5. Célébrons donc dans les saints transports de la joie ce grand jour du Seigneur, où non-seulement il est né de la nation juive, mais où il s'est encore manifesté aux Gentils. C'est un bonheur pour nous de considérer tous ces mystères, de les grouper ensemble sous nos yeux, et d'en faire pour notre âme l'objet d'un spectacle spirituel. Le Christ naît, une vierge le conçoit, une vierge l'enfante, une vierge le nourrit, la fécondité se trouve ici jointe à la virginité. Les anges annoncent sa naissance, les bergers la glorifient, les cieux la publient, les Mages la désirent, les rois la redoutent, les Juifs la démontrent, les Gentils l'adorent, les persécuteurs sont trompés dans leurs desseins cruels, les enfants reçoivent la couronne, les croyants sont dans l'admiration. Quelle est cette élévation dans une si grande humiliation, cette force dans la faiblesse, cette grandeur dans un petit enfant ? Il n'y a pas à en douter, l'auteur de toutes ces merveilles est le Verbe par lequel toutes choses ont été faites. Le Verbe qui était si loin de nous s'est fait chair pour habiter parmi nous. (*Jean*, I, 14.) Reconnaissons donc dans le temps Celui par qui les temps ont été faits, et en célébrant ces fêtes dans le temps, désirons les récompenses éternelles.

SERMON CCCLXXIV.

IIe *sur l'Epiphanie du Seigneur* (1).

Les Mages ont été conduits à Jésus-Christ par une étoile et par la révélation des anges. — 1. La célébration anniversaire de ce grand jour demande aussi un discours annuel que réclament vos oreilles et vos cœurs. C'est en ce jour que

(1) L'auteur de ce sermon affirme à plusieurs reprises que les Mages, en voyant l'étoile, ont été avertis par les anges qu'elle était le signe de la naissance du Christ : « Les anges, dit-il, les avertirent par quelque révélation particulière. » Il dit aussi que les présents offerts par les Mages étaient ceux qu'ils avaient coutume d'offrir à leurs dieux. Saint Augustin voit dans ces présents une signification mystérieuse qu'il explique dans le sermon CCII, no 2.

per Prophetam : Et tu Bethleem terra Juda, non minima es in ducibus Juda. Ex te enim prodibit rex, qui recturus est populum meum Israel. » (*Matth.*, II, 5.) Audierunt, et abierunt inquisitores ; dixerunt et remanserunt doctores : et contrariis affectibus separati, illi facti sunt adoratores, illi persecutores. Nunc quoque Judæi simile aliquid nobis exhibere non desinunt. Nonnulli enim paganorum ut noverint Christum ante prophetatum, quando eis de Scripturis testimonia clara proferimus, suspecti ne forte a Christianis ista conficta sint, malunt credere codicibus Judæorum : et sicut tunc Magi fecerunt, istos dimittunt inaniter lectitare, ipsi pergunt fideliter adorare.

CAPUT V. — *Spectaculum spiritale in hoc festo.* — 5. Celebremus itaque exsultantes in Domino, festum diem Domini ; non solum quo est ex Judæis natus, verum etiam quo est Gentibus manifestatus. Juvat intueri omnia, et in unum adducta conspectum, animo cernere (*a*) spectaculo spiritali. Nascitur Christus : virgo concipit, virgo parit, virgo nutrit ; adest fecunditas, nec abest integritas. Angeli annuntiant, pastores glorificant, cœli enarrant, Magi desiderant, reges formidant, Judæi demonstrant, Gentes adorant : frustrantur sævientes, coronantur infantes, admirantur credentes. Quæ est ista humilis celsitudo, infirmi fortitudo, parvuli magnitudo ? Profecto illud Verbum fecit hæc omnia, per quod facta sunt omnia. Verbum quod longe erat a nobis, caro factum est, ut habitaret in nobis. (*Joan.*, I, 14.) Agnoscamus itaque in tempore, per quem facta sunt tempora : et celebrantes ejus festa temporalia, præmia desideremus æterna.

SERMO CCCLXXIV (*b*).

De Epiphania Domini, II.

Magi ad Christum stella et Angelorum revelatione perducti. — 1. Anniversaria celebratio diei hujus anniversarium Sermonem a nobis exigit, debitum au-

(*a*) In Floriacensi Ms. *spectacula spiritalia.* — (*b*) Alias de Diversis, LXVII.

notre Sauveur a conduit jusqu'à lui les Mages qui venaient d'une contrée lointaine. Ils vinrent pour adorer un enfant, le Verbe de Dieu. Pourquoi vinrent-ils ? Parce qu'ils virent une étoile qu'ils n'étaient pas accoutumés de voir. Comment purent-ils savoir qu'elle était l'étoile du Christ ? Car s'ils ont pu voir cette étoile, a-t-elle pu de son côté leur parler et leur dire : Je suis l'étoile du Christ ? Sans nul doute, ils l'ont appris autrement par quelque révélation. Cependant la naissance de ce roi avait quelque chose d'extraordinaire, puisque des étrangers venaient l'adorer. Est-ce que d'autres rois n'étaient pas nés précédemment dans la Judée, ou chez les divers peuples de l'univers ? Pourquoi celui-ci doit-il être adoré de préférence et adoré par les étrangers, sans être entouré d'armée qui inspire la crainte, et n'ayant que la pauvreté de sa chair qui sert de voile à la majesté divine ? Lorsqu'il fut né, il fut adoré par des bergers d'Israël à qui les anges l'annoncèrent ; mais les Mages n'étaient pas du peuple d'Israël. Ils adoraient les dieux des Gentils, c'est-à-dire les démons, trompés qu'ils étaient par leur puissance mensongère. Ils virent donc cette étoile nouvelle pour eux, ils furent saisis d'admiration, et cherchèrent sans aucun doute ce que pouvait signifier ce phénomène aussi nouveau qu'extraordinaire. Or, ils l'apprirent des anges eux-mêmes, par quelque révélation secrète. Vous demanderez peut-être si les anges qui le leur apprirent étaient bons ou mauvais ? Les mauvais anges, c'est-à-dire les démons, ont eux-mêmes confessé que le Christ était le Fils de Dieu. Mais pourquoi n'auraient-ils pas été avertis par les bons anges, alors qu'il ne s'agissait plus du règne de l'iniquité dans le cœur des Mages, mais de les sauver en leur faisant adorer Jésus-Christ. Ces anges ont donc pu leur dire : L'étoile que vous avez vue est l'étoile de Jésus-Christ, allez, adorez-le dans l'endroit où il est né, et publiez en même temps la grandeur de cet enfant nouvellement né. Dociles à cet avertissement, ils vinrent et adorèrent cet enfant. Ils lui offrirent selon leur coutume, de l'or, de l'encens et de la myrrhe, car ce sont les présents qu'ils offraient d'ordinaire à leurs dieux.

Jésus-Christ démontré aux Gentils par les Juifs eux-mêmes. — 2. Mais avant de l'adorer, avant même de le trouver dans la ville où il était né, ils vinrent demander : « Où est le roi des Juifs ? » (*Matth.*, II, 2.) Ne pouvaient-ils donc le savoir aussi par révélation comme ils avaient su que cette étoile était celle du roi des Juifs ? Est-ce que cette étoile ne pouvait les conduire dans cette ville, comme elle les conduisit ensuite jusqu'au lieu où le Christ enfant se trouvait avec sa mère ? Oui, sans doute, elle le pouvait, cependant elle ne le fit pas, pour donner aux Mages l'occasion d'interroger ici les Juifs ? Pour-

ribus et cordibus vestris. Hodie Salvator noster Magos ad se de tam longinqua gente perduxit. Venerunt ut adorarent infantem, Verbum Dei. Quare venerunt ? Quia stellam inusitatam viderunt. Et unde eam Christi esse cognoverunt ? Videre enim potuerunt stellam ; numquid loqui eis potuit et dicere : Stella Christi sum ? Procul dubio aliter indicatum est, per aliquam revelationem. Tamen inusitate rex natus erat, qui et ab alienis adorandus erat. Numquid non reges ante in Judæa erant nati, aut per universam terram in diversis gentibus ? Quare iste adorandus, et ab alienigenis adorandus, non terrente exercitu, sed in paupertate carnis, latente majestate virtutis ? Quando natus est, adoratus est a pastoribus Israelitis, quibus eum Angeli nuntiaverunt : sed Magi non erant de gente Israel. Colebant Gentium deos, hoc est dæmonia ; quorum fallaci decipiebantur potentia. Viderunt ergo quamdam stellam inusitatam, mirati sunt : quæsierunt sine dubio cujus esset signum, quod tam novum insolitumque viderunt. Et utique audierunt, profecto ab Angelis, ab aliqua admonitione revelationis. Quæris fortassis, ab Angelis bonis, an malis ? Christum quidem et angeli mali, hoc est dæmones, Filium Dei esse confessi sunt. Sed cur non et a bonis audierunt, quando in Christo adorando salus eorum jam quærebatur, non iniquitas dominabatur ? Potuerunt ergo illis dicere Angeli : Stella quam vidistis, Christi est, ite et adorate eum ubi natus est, et simul indicate qualis et quantus natus. Illi autem hoc audito venerunt, et adoraverunt. Aurum, thus et myrrham obtulerunt, secundum consuetudinem suam. Talia enim solebant offerre diis suis.

Christus ab ipsis Judæis demonstratus Gentibus. — 2. Quod sane antequam facerent, antequam eum in civitate ubi natus fuerat invenirent, venerunt quærentes : « Ubi natus est rex Judæorum ? » (*Matth.*, II, 2.) Nonne poterant etiam hoc revelatione cognoscere, sicut cognoverant illam stellam regis esse Judæorum ? Nonne potuit eos ad illam civitatem eadem stella perducere, sicut postea perduxit ad locum, ubi Christus cum matre infans erat ? Poterat sane, non

quoi Dieu voulut-il que les Mages fissent cette question aux Juifs? Afin qu'en faisant connaître celui en qui ils refusent de croire, ils fussent condamnés par leurs propres démonstrations. Considérez que les Mages deviennent aujourd'hui les prémices des Gentils, et rendent gloire d'autant plus hautement à leur libérateur qu'il les délivre d'une plus grande impiété. Ils demandent donc : « Où est celui qui est né roi des Juifs? » Hérode, à ce nom de roi, tremble comme un rival inquiet. Il appelle les docteurs de la loi, et leur demande de lui faire savoir, d'après les Ecritures, où le Christ devait naître. Ils lui répondent : « A Bethléem de Juda.» Les Mages continuèrent leur route et adorèrent le Sauveur; et les Juifs qui le leur avaient fait connaître restèrent immobiles. Quel profond mystère ! Aujourd'hui nous prouvons la vérité de la religion par les livres mêmes des Juifs ; et c'est par ces livres que les hommes embrassent la foi. Nous prouvons aux païens ce que les Juifs refusent de croire. Quelquefois, en effet, les païens nous font cette question lorsqu'ils voient les Ecritures si évidemment accomplies, que toute négation est impossible; lorsqu'on leur démontre l'accomplissement par le nom de Jésus-Christ, chez toutes les nations, des prophéties contenues dans les saints livres, les rois convertis à la foi, la destruction des idoles, les révolutions des choses humaines ; ils osent quelquefois nous dire : Vous avez vu ces faits s'accomplir, et vous en avez écrit la prétendue prédiction après coup. C'est ce qu'un de leurs poètes a fait (1), ceux qui ont lu son poème le savent. Il raconte que son héros descend aux enfers, arrive dans le séjour des bienheureux, et qu'on lui fait voir les princes romains qui doivent naître un jour, et qui étaient déjà nés et connus du poète lui-même. Il raconte, en effet, des événements passés, mais il les présente dans son poème comme des prédictions de l'avenir. C'est ce que vous avez fait vous-mêmes, nous disent les païens. Vous avez vu tous ces faits s'accomplir, et vous avez composé des écrits où vous les présentez comme autant de prédictions de ce qui devait arriver. O gloire de notre Roi ! C'est par un juste dessein de Dieu que les Juifs ont été vaincus par les Romains, mais sans être détruits. Toutes les nations que les Romains ont subjuguées, ont été soumises à leurs lois et à leurs institutions, mais pour ce peuple, il a été vaincu et il a conservé sa loi religieuse, les institutions et les cérémonies du culte juif. Leur temple est détruit, le sacerdoce ancien a cessé d'exister suivant la prédiction des prophètes, mais ils conservent la circoncision et certaines coutumes qui les distinguent des autres nations. Pourquoi, si ce n'est pour être un témoignage de la vérité. Les Juifs sont dispersés partout, et portent avec eux les livres dans lesquels le

(1) Virgile, *Æneide*, livre VI.

tamen factum est; ut hoc a Judæis inquirerent. Quare voluit hoc Deus a Judæis inquiri ? Ut dum ostendunt in quem non credunt, ipsa sua demonstratione damnentur. Attendite quia et nunc fiunt primitiæ Gentium Magi, quanto a majori impietate liberati, tanto majorem dantes gloriam liberanti. Quærunt : « Ubi est qui natus est rex Judæorum ? » Herodes audito regis nomine, tanquam æmulus contremiscit. Vocat Legis peritos, interrogat ab eis secundum Scripturas ut indicent ubi Christus nasceretur, Illi respondent : « In Bethleem Judæ. » Perrexerunt Magi, et adoraverunt, Judæi remanserunt, qui demonstraverunt. O magnum sacramentum ! Hodie per Judæorum codices convincimus : fiunt fideles per eorum codices. Ostendimus paganis quod nolunt credere. Nam aliquando pagani faciunt nobis hujusmodi quæstionem, cum vident quæ scripta sunt sic impleri, ut negare omnino non possint, quod ea per Christi nomen in omnibus gentibus præsentantur, quæ in sanctis codicibus prædicta recitantur, in fide regum, in eversione idolorum, in mutatione rerum humanarum : et aliquando audent, ut dicant : Vidistis ita fieri, et tanquam prædicta sint conscripsistis. Hoc poeta quidam eorum fecit : recognoscunt ista qui legerunt. Narravit quemdam apud inferos descendisse, atque in beatorum regionem venisse, demonstratosque illi Romanorum principes nascituros, quos jam ipse qui hæc scribebat natos noverat. Præterita enim narravit ; sed quasi futura essent prædicta, conscripsit. Sic et vos, inquiunt nobis pagani, vidistis hæc omnia fieri, et scripsistis vobis codices, in quibus hæc legantur tanquam prædicta. O gloria regis nostri ! Merito Judæi a Romanis victi sunt, nec deleti. Omnes gentes a Romanis subactæ, in Romanorum jura transierunt : hæc gens et victa est, et in lege sua mansit, quantum ad Dei cultum attinet, patrias consuetudines ritumque custodivit. Everso etiam templo suo, exstincto sacerdotio pristino, sicut dictum est a Prophetis ; servant tamen circumcisionem et morem quemdam, quo a cæteris gentibus distin-

Christ est prédit, et on le montre maintenant, et nous pouvons le montrer aux païens tel qu'il a été prédit. J'ouvre le livre, je lis la prophétie et je démontre son accomplissement. Le païen doute, il craint que je ne sois l'auteur de la prédiction. Mon ennemi est dépositaire de ce livre, qui lui a été transmis depuis des siècles par ses ancêtres. Je trouve ainsi le moyen de les convaincre tous deux en leur prouvant, au Juif, que je connais la prophétie et son accomplissement, au païen que je suis point l'inventeur de la prophétie.

Le sacrifice n'est dû qu'à Dieu. — 3. Ne vous laissez donc pas imprudemment séduire par les démons, sous prétexte de divination et par un sentiment de curiosité coupable, pour connaître les événements à venir, et que les impies, trompés par l'arrogance de leur orgueil n'aillent point jusqu'à leur offrir de sacrifices. Les disciples du seul homme Dieu ont prédit des oracles vraiment divins. Le vrai sacrifice n'est dû qu'au seul vrai Dieu. Ce sacrifice avant la loi de grâce a été figuré par les victimes de l'ancienne loi. Ce sacrifice, dont la forme devait être unique, la providence divine l'a prédit sous de nombreuses figures pour démontrer ainsi sa grandeur. Le Christ est à la fois le médecin et le remède; le médecin, parce qu'il est le Verbe; le remède, parce que le Verbe s'est fait chair; il est tout ensemble le prêtre et le sacrifice. C'est lui qui a changé la voie des Mages, c'est lui qui maintenant encore change la voie des pécheurs. Les Gentils sanctifiés en esprit célèbrent solennellement aujourd'hui sa manifestation dans la chair que nous appelons *Epiphanie*, afin que cette solennité ravive nos souvenirs, ranime notre religion et notre piété, enflamme notre charité par le spectacle de cette grande réunion, et fasse briller la vérité aux yeux de nos ennemis.

SERMON CCCLXXV.

III[e] *pour l'Epiphanie du Seigneur* (1).

Le Christ s'est manifesté d'abord aux Juifs et ensuite aux Gentils. Les enfants sont devenus martyrs. Les deux murailles venant se réunir à la pierre angulaire. — *Epiphanie* veut dire en latin manifestation. Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est manifesté aux Juifs il y a quelques jours, aussitôt qu'il fut né; aujourd'hui il s'est révélé aux Gentils par le moyen d'une étoile. « Le bœuf a connu celui à qui il appartient, et l'âne l'étable de son maître. » (*Isaïe,* I, 3.) Le bœuf

(1) Nous doutons de l'authenticité de ce sermon, parce qu'en parlant d'Hérode, il semble avoir confondu l'auteur du massacre des Innocents avec l'autre Hérode dont il est question au chapitre XIII de l'Evangile selon saint Luc; tandis que saint Augustin les distingue parfaitement dans le livre II *de l'accord des Evangélistes,* et dans le livre XXII de son grand ouvrage contre Fauste.

guuntur. Propter quid, nisi propter testimonium veritatis? Sparsi sunt ubique Judæi, portantes codices quibus Christus prædicatur, et sicut prædictus est præsentatur, ut jam paganis possit ostendi. Profero codicem, lego Prophetam : ostendo impletam esse prophetiam. Dubitat paganus, ne forte hoc ipse confinxerim. Inimicus meus habet hunc codicem, antiquitus sibi a majoribus commendatum. Ambos inde convinco : Judæum, quia id prophetatum et completum ego cognovi; paganum, quia non ego hoc confinxi.

Sacrificium uni Deo debitum. — 3. Non ergó seducant dæmonia specie divinationis incautos, et rerum temporalium male curiosos; nec superbo fastu decipientes impios, sibi sacrificiorum exigant honorem. (*a*) Vere divina prædixerunt divini viri unius discipuli. Verum sacrificium, uni vero Deo debetur. Hujus figuræ ante gratiam, victimis adumbratæ sunt. Quod uno modo futurum fuerat, multis modis providentia divina prænuntiavit, ut quam magnum esset, ostenderet. Ipse medicus, ipse medicamentum : medicus, quia Verbum : medicamentum, quia Verbum caro factum est. Ipse sacerdos, ipse sacrificium. Ipse est qui mutavit viam Magorum : ipse etiam nunc mutat vitam malorum. Cujus in carne manifestationem, quæ Græce dicitur « Epiphania, » justificatæ in spiritu gentes hodierna solemnitate concelebrant : ut renovet memoriam solemnitas, vigeat devotione pietas, ferveat congregatione caritas, luceat invidis veritas.

SERMO CCCLXXV (*b*).

De Epiphania Domini, III.

Christus Judæis primum et post Gentibus manifestatus. Infantes martyres effecti. Duo parietes ad angulum convenientes. — Epiphania Latine manifestatio est. Dominus Christus ante paucos dies nativitate sua Judæis manifestatus est : hodierno autem die per stellam gentibus declaratus est. « Agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. » (*Isai.*, I, 3.) Bos de Judæis, asinus de Gentibus; ambo ad unum præsepe venerunt, et verbi cibaria invenerunt. Magi

(*a*) Locus perplexus, qui in Pithœano libro sic jacet : *Vera divina prædixerunt divini viri unius Dei sunt.* — (*b*) Alias IX, ex Vignerianis.

est la figure des Juifs, l'âne le symbole des Gentils, l'un et l'autre sont venus à une même crèche et y ont trouvé l'aliment de la parole. Les Mages qui sont venus adorer le Christ, et qui représentent les prémices des Gentils, n'ont point reçu la loi. Ils n'ont pas entendu les prophètes, l'étoile a été pour eux le langage du ciel. A cette question qu'on aurait pu leur faire : Vous ai-je demandé quelque chose de vos biens, ils semblent répondre : « Les cieux racontent la gloire de Dieu. » (*Ps.* XVIII, 2.) Et cependant Hérode se trouble, et demande aux Juifs où le Christ devait naître. Ils lui répondirent : « Dans Bethléem de Juda ; » (*Matth.*, II, 5) et ils apportent à l'appui un témoignage prophétique ; et tandis que les Mages continuent leur route, ils demeurent immobiles. Ils ressemblent aux pierres des routes, elles indiquent le chemin sans marcher elles-mêmes. Les Mages se dirigèrent donc vers Bethléem, mais cette ville une fois trouvée, comment trouveront-ils la demeure de celui qu'ils cherchent? L'étoile qu'ils avaient vu briller dans le ciel, devient leur guide sur la terre, elle s'arrête sur l'endroit où était l'enfant. Quel empressement dans les éléments pour les servir, et quelle perversité de la part des Juifs ! Hérode se trouble comme si le Christ venait prendre possession d'un royaume de la terre. Le lion du ciel vient de naître, et le renard de la terre est dans le trouble. Le Seigneur, en effet, dit en parlant d'Hérode : « Allez, dites à ce renard. » Et que fit-il dans le trouble qui l'agitait ? Il met à mort des enfants. Que fit-il? Il fait mourir des enfants à la place du Verbe qui s'est fait enfant. Ils sont devenus martyrs par l'effusion de leur sang, avant qu'ils aient pu le confesser de bouche. Ce sont les prémices des martyrs que le Christ envoie vers son Père. Un enfant vient sur la terre, et les enfants viennent aussi ; l'enfant vers nous, les enfants vers Dieu. « Vous avez tiré la louange de la bouche des nouveau-nés et des enfants encore à la mamelle. » (*Ps.* VIII, 3.) Réjouissons-nous de ce que le jour a brillé à nos yeux. Les Mages, prémices des Gentils, étaient nos représentants. Les Juifs ont reconnu le Sauveur aussitôt qu'il fut né, les Juifs l'ont reconnu en ce jour. Les deux murs se sont réunis à la pierre angulaire, les Juifs venant d'un côté, les Gentils de l'autre, ils venaient de directions contraires, mais vers le même but. Vous avez vu et vous savez que des murailles sont éloignées l'une de l'autre en raison directe de leur éloignement de la pierre angulaire. Plus elles se rapprochent de cette pierre angulaire plus aussi elles se rapprochent l'une de l'autre ; lorsqu'elles ont touché la pierre angulaire, elles sont étroitement unies entre elles. Voilà ce qu'a fait Jésus-Christ. Une distance immense séparait les Juifs des Gentils, les circoncis des incirconcis, ceux qui avaient reçu la loi de ceux qui vivaient sans loi, les adorateurs du seul vrai Dieu de ceux qui adoraient une multitude de faux Dieux. Qu'ils étaient éloignés les uns des autres ! Mais « c'est

qui venerunt adorare Christum, et significant primitias Gentium, Legem non acceperunt, Prophetas non audierunt : lingua cœli stella fuit. Quasi diceretur eis : Quid a vobis quæsivi lucri ? « Cœli enarrant gloriam Dei. » (*Psal.* XVIII, 2.) Et tamen Herodes turbatus, a Judæis quæsivit ubi nasceretur Christus. Et responderunt : « In Bethleem Judæ. » (*Matth.*, II, 5.) et Propheticum testimonium adhibuerunt ; et Magis adorare pergentibus, ipsi immobiles permanserunt. In aggere lapides sunt, viam demonstrant, et ipsi non ambulant. Tamen perrexerunt Magi ad Bethleem, sed inventa civitate unde possunt domum invenire ? Ecce stella illa quæ fulsit de cœlo, deduxit in terra, stetit super locum ubi erat puer. Quantus famulatus elementorum, et nequitia Judæorum ! Turbatus est Herodes, quasi venerit Christus regnum quærere et invenire terrenum. Natus est cœli leo, et turbata est terrena vulpecula. Dominus dixit de Herode : « Ite, dicite vulpi illi. » (*Luc.*, XIII, 32.) Turbata quid fecit ? Occidit infantes. Quid fecit ? Occidit infantes pro Verbo infante. Ante Martyres sanguine sunt effecti, quam possent ore Dominum confiteri. Et has primitias Christus misit ad Patrem. Venit infans, et ierunt infantes ; infans ad nos, infantes ad Deum. « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. » (*Psal.* VIII, 3.) Gaudeamus, nobis illuxit dies. Magi primitiæ Gentium nos significaverunt. Agnoverunt Judæi quando natus est, agnoverunt Gentes (*f.* hodierno) hesterno die. Diversi parietes ad lapidem angularem venerunt, inde Judæi, inde Gentes ; de diverso, sed non ad diversum. Vidistis et nostis, quia tantum a se parietes longe sunt, quantum ab angulo remoti sunt. Quantum ad angulum propinquant, propinquant sibi : cum ad angulum venerint, hærent sibi. Hoc fecit Christus. Longe a se fuerant Judæi et Gentes, circumcisio et præputium, (*f.* auditores Legis) Legis et sine Lege, cultores unius veri Dei, et multorum falsorum. Quam longe ? Sed ille « est pax nos-

lui qui est notre paix, et qui des deux peuples n'en a fait qu'un. » (*Ephés.*, II, 4.) Quant à ceux qui sont venus des Juifs, ils font partie du mur solide, car ceux qui sont venus ne sont pas restés parmi les ruines. Nous sommes devenus une seule chose avec lui, mais en lui et non pas en nous. D'où est né le Christ? Du peuple juif. Il est écrit : « Le salut vient des Juifs, » (*Jean*, IV, 22) mais non pas exclusivement pour les Juifs; car Notre-Seigneur ne dit pas : Le salut est pour les Juifs, mais « le salut vient des Juifs. » Les Juifs se sont emparé de la personne du Sauveur et ils l'ont perdu; ils l'ont lié et il s'est échappé de leurs mains; ils l'ont vu et l'ont mis à mort. Nous, au contraire, nous n'avons pas mis la main sur lui, et nous le possédons; nous ne l'avons pas vu, et nous croyons en lui; nous sommes venus après eux, et nous les précédons. Ceux qui sont venus avant nous ont perdu leur chemin, nous, au contraire, nous l'avons trouvé, et ce chemin où nous marchons nous conduit à la patrie.

SERMON CCCLXXVI.

Pour le dimanche de l'octave de Pâques (1).

CHAPITRE PREMIER. — *C'est un grand prodige, que d'entrer dans un endroit, les portes fermées.* — 1. Vous avez entendu, mes très-chers frères, pendant la lecture du saint Evangile, que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, après sa résurrection, était entré dans le lieu où étaient ses disciples, les portes étant fermées. C'est un grand miracle, mais dont vous cesserez d'être surpris, si vous pensez que c'est un Dieu qui l'a opéré. Il y aurait lieu de s'étonner, si un homme en était l'auteur. Rapportez-le à la toute-puissance de Dieu, et non à un vain fantôme. Jésus-Christ est entré les portes étant fermées. Afin que vous soyez bien convaincu que sa chair était véritable, je vous réponds qu'il a présenté les cicatrices de ses plaies à toucher à ses disciples. Mais, me direz-vous, il n'est pas plus dans la nature d'un corps, d'entrer dans un lieu, les portes étant fermées, que de marcher sur les flots de la mer. Jésus est entré les portes étant fermées, montrez-moi qu'il avait un corps solide. Il a marché sur les eaux de la mer, montrez-moi qu'il avait un corps pondérable. Voulez-vous une preuve que c'est là un acte de la toute-puissance? Il a donné ce pouvoir à Pierre. Celui qui a communiqué ce pouvoir parce qu'il l'a voulu, a bien pu se réserver ce qui lui est propre. Il est entré après sa résurrection, dans un lieu dont les portes étaient fermées, comme il est sorti en naissant du sein de sa mère, sans porter atteinte à sa virginité. Donc, mes frères, que l'admiration produise en nous la foi; que la foi

(1) Nous n'avons trouvé aucun exemplaire de ce sermon qui fut écrit à la main. La première partie, avec laquelle la suite n'a pas de liaison, paraît avoir été empruntée ailleurs. Comparez le sermon CCXLVII, n° 2.

tra, qui fecit utraque unum. » (*Ephes.*, II, 14.) Sed qui venerunt de Judæis, ipsi in bono pariete numerantur : nam qui venerunt, in ruina non remanserunt. Facti sumus unum illi et nos : sed in uno, non in nobis. Unde natus est Christus? De Judæis. Sic habes scriptum : « Salus ex Judæis est, » (*Joan.*, IV, 22) sed non solis Judæis. Non enim dixit : Salus Judæis; sed : « Salus ex Judæis. » Illi comprehenderunt, et ipsi perdiderunt; illi ligaverunt, et ipsos fugit; ipsi viderunt, et occiderunt : nos nec comprehendimus, et tenemus; nec vidimus, et credimus; posteriores sumus, et antecedimus. Illi qui nos præcesserunt, viam perdiderunt : nos autem et viam invenimus, et in illa ambulantes ad patriam veniemus.

SERMO CCCLXXVI [a].

Dominica in octavis Paschæ.

CAPUT PRIMUM. — *Magnum miraculum, intrare januis clausis.* — 1. Audivit Caritas Vestra, cum sanctum Evangelium legeretur, Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum post resurrectionem suam clausis ostiis introisse ad discipulos suos. (*Joan.*, XX, 19.) Magnum miraculum : sed mirari desinis, si Deum cogitaveris. Mirum enim esset, si solus homo hoc fecisset. Refer ad omnipotentiam, non ad phantasiam. Ostiis clausis intravit. Respondeo tibi, ut scias quia vera caro fuerat, cicatrices tangendas monstravit. Sed sicut non est, inquis, naturæ corporalis per januam clausam intrare, sic non est naturæ corporalis super fluctus maris ambulare. Intravit per clausa ostia, responde mihi, da mihi soliditatem carnis. Ambulavit super aquas maris, da mihi et tu pondus carnis. Vis nosse hoc omnipotentiæ fuisse? Et Petro dedit. Qui quod voluit, dedit; quod proprium erat, sibi servavit. Ille enim vivens per clausas januas intravit, qui nascendo integritatem matris non violavit. Ergo, Fratres, admirati credamus, credentes

(a) Alias de Tempore CLX.

nous inspire l'obéissance, et l'obéissance l'espérance des promesses, si toutefois nous accomplissons les commandements, car, c'est l'auteur même de ces promesses, qui nous aide à pratiquer ce qu'il nous commande.

Chapitre II. — *Octave des enfants. Le vieil homme et l'homme nouveau.* — 2. C'est aujourd'hui l'octave des enfants où l'on doit découvrir leurs têtes comme un signe de liberté. En effet, la liberté est le fruit de cette naissance spirituelle, comme la servitude était la triste suite de la naissance charnelle. Il y a donc pour l'homme deux naissances, il naît et il renaît. Nous naissons pour le travail, nous renaissons pour le repos; nous naissons pour les souffrances, nous renaissons pour l'éternelle félicité. Vous voyez ces petits enfants, ces nouveau-nés qui sont encore allaités, attachés au sein de leurs mères, et ne connaissent point la grandeur de la grâce qui leur est accordée: on leur donne le nom d'enfants, et ils célèbrent aujourd'hui l'octave de leur régénération, et ces vieillards, ces jeunes gens, ces adolescents, sont tous aussi des enfants. Leur première enfance appartenait au vieil homme, la seconde appartient au nouvel homme. Ces nouveau-nés que vous voyez ici, naissent dans l'état de vieillesse. Notre vieil homme est Adam, dont nous naissons tous; notre nouvel homme est Jésus-Christ, par lequel nous recevons une nouvelle naissance. Ces enfants sont donc des nouveau-nés, ils viennent de renaître à une nouvelle vie, et quand ils naissent, il y a en eux, si je puis m'exprimer de la sorte, une vieillesse nouvelle.

Exhortation aux nouveaux baptisés, à ne point imiter les mauvais chrétiens. — 3. Aujourd'hui, nos enfants vont se mêler aux fidèles, et comme s'envoler de leur nid. Il faut donc que nous, qui les avons enfantés, nous leur adressions quelques paroles. Vous savez, mes frères, que lorsque les petits des hirondelles, ou des passereaux domestiques, commencent à s'envoler de leur nid, leurs mères volent autour d'eux, en jetant des cris, pour les avertir par ces cris maternels, des dangers qu'ils vont courir.

Chapitre III. — *Dans l'Eglise, les méchants sont mêlés avec les bons.* — Nous savons qu'il en est un grand nombre qui portent le nom de fidèles, et qui mènent une vie coupable en opposition avec la grâce qu'ils ont reçue; ils louent Dieu en paroles, et le blasphèment par leur vie. Nous savons aussi qu'il en est beaucoup parmi eux qui sont comme le bon grain perdu dans un monceau de paille, gémissant comme le bon grain qui est battu dans l'aire, mais se consolant par l'espérance d'être serré dans le grenier. L'Eglise renferme, nous le savons, ces deux espèces d'hommes. L'Eglise est pour nous l'aire du Seigneur, nous espérons que le bon grain sera vanné au jour du juge-

obaudiamus, obaudientes speremus promissa, si facimus jussa : quia ut faciamus jussa, ipse adjuvat, a quo speramus promissa.

Caput II. — *Octavæ Infantium. Vetus et novus homo.* — 2. Hodie octavæ dicuntur infantium, revelanda sunt capita eorum, quod est indicium libertatis. Habet enim libertatem ista spiritalis nativitas : proprie autem carnis nativitas servitutem. Duæ sunt utique hominis nativitates, nasci et renasci. Nascimur ad laborem, renascimur ad quietem : nascimur ad miserias, renascimur ad æternam felicitatem. Nam illi pueri, infantes, parvuli, lactentes, maternis uberibus inhærentes, et quantum in eos gratiæ conferatur nescientes, ut ipsi videtis, quia infantes vocantur, et ipsi habent octavas hodie : et isti senes, juvenes, adolescentuli, omnes infantes. Una quippe illorum infantia pertinet ad vetustatem, altera ad novitatem. Nam quos videtis recentes a partu, veteres nascuntur. Vetus homo noster dictus est Adam, ex quo nascimur : novus homo Christus, per quem renascimur. Isti ergo et novi sunt, et renati sunt ad aliam vitam, et est in illis, si dici potest, quando nascuntur, nova vetustas.

Baptizatos hortatur ne imitentur malos Christianos. — 3. Ecce miscentur hodie fidelibus infantes nostri, et tanquam de nido volant. Necesse est ergo, ut parturientes eos alloquamur. Sicut enim recolitis, Fratres mei, hirundinum, vel domesticorum passerum pullos, quando volare de nido cœperint, matres cum strepitu circumvolant, et vocibus piis testantur pericula filiorum.

Caput III. — *In Ecclesia mali bonis permixti.* — Scimus ergo multos, qui appellantur fideles, male vivere, et gratiæ, quam acceperunt, moribus suis non convenire ; laudare Deum lingua, blasphemare vita. Scimus autem alios inter istos multos, tanquam inter multam et abundantem paleam, velut grana gementes in tritura, sed spe horrei se consolantes. Duo ista genera hominum scimus esse in Ecclesia. Aream Dominicam Ecclesiam novimus : ventilationem in die judicii speramus, massam frumenti in resurrectione desideramus, horreum in vita æterna su-

ment, nous désirons voir ces amas de bon grain à la résurrection, et nous soupirons après les greniers de la vie éternelle. Là il n'y aura plus de paille, de même que dans l'enfer il n'y aura pas de bon grain. Maintenant donc, mes frères, nous savons que ces deux espèces d'hommes sont dans l'Eglise, les hommes religieux et les impies, les bons et les méchants, ceux qui craignent Dieu et ceux qui le méprisent, et nous ne pouvons savoir avec qui ils sont mêlés. Ils savent eux-mêmes ce que nous voulons, mais l'ignorance humaine se fatigue et s'inquiète en se demandant si les vœux que nous formons pour eux sont accomplis, et quelquefois même elle est agitée par de faux soupçons. Ils sont pour nous un enseignement utile sur cette terre où il est impossible de vivre sans tentation. C'est donc à vous que je m'adresse, pieux et saints rejetons, c'est à vous, jeunes plantes du champ du Seigneur, que je donne cet avertissement : prenez garde qu'on dise de vous ce qui est dit de la vigne de la maison d'Israël : « J'ai attendu qu'elle portât de bons fruits, et elle n'a produit que des épines. » (*Isaïe*, v, 2.) Qu'il trouve en vous des grappes de raisin, lui qui a été foulé pour vous comme une grappe de raisin dans le pressoir. Portez des raisins, que votre vie soit féconde et sainte. « Les fruits de l'esprit, dit l'Apôtre, sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la douceur, la foi, la continence, la chasteté. » (*Gal.*, v, 22.) Lorsque viendra le maître de notre champ dont nous sommes les ouvriers, celui qui donne intérieurement l'accroissement; car pour nous, nous ne pouvons que planter et arroser au dehors, et, comme dit l'Apôtre : Celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement, » (I *Cor.*, III, 7) lui qui voit maintenant comment vous écoutez, lui qui considère comment vous le craignez, ou vous commencez à le craindre; lors donc que viendra ce souverain maître du champ, qu'il trouve en vous ce que disait l'Apôtre : « Vous êtes ma joie et ma couronne, vous tous qui vous maintenez fermes dans le Seigneur. » (*Philip.*, IV, 1.)

CHAPITRE IV. — *Il faut se garder des méchants qui excitent au mal. Les enchantements sont des remèdes illicites. L'aumône.* — 4. Mes frères, mes enfants chéris, mes fils bien-aimés, imitez les bons et évitez les méchants. Je sais que des hommes corrompus viendront pour vous exciter à vous abandonner aux excès du vin, et qui vous diront : Pourquoi ne le feriez-vous pas? Ne sommes-nous pas nous-mêmes des plus fidèles ? Je le sais, c'est ce qui m'inspire à la fois un profond sentiment de douleur et de crainte. Mais il faut leur répondre avec fermeté : Mon frère, je ne voudrais pas vous voir agir comme vous agissez, mais si je ne puis vous attirer au bien que je pratique, ne cherchez pas du moins à m'entraîner avec vous dans le mal. Un de ces

mere cupimus. Ibi nulla palea erit, sicut in gehenna nullum granum erit. Nunc ergo, Fratres mei, cum sciamus duo ista genera hominum esse in Ecclesia, piorum et impiorum, bonorum et malorum, timentium et contemnentium, quibus conjungantur isti, nescimus. Quid autem velimus, et ipsi sciunt : utrum de illis vota nostra compleantur, humana ignorantia sollicitudine fatigatur, aliquando et falsis suspicionibus agitatur. Ex his discitur in hac terra, ubi sine tentatione non vivitur. Admoneo ergo vos sancta germina, admoneo vos novellæ in agro Dominico plantæ, ne de vobis dicatur quod de vinea domus Israel dictum est : « Exspectavi ut faceret uvas, fecit autem spinas. » (*Isai.*, v, 2.) Botrum in vobis inveniat, qui botrus pro nobis calcatus est. Uvam ferte, bene vivite. « Fructus enim spiritus est, » sicut dicit Apostolus, « caritas, gaudium, pax, longanimitas, benignitas, bonitas, mansuetudo, fides, continentia, castitas. » (*Gal.*, v, 22.) Quando ad nos venerit agricola noster, cujus nos operarii sumus, ille qui intus dat incrementum : nam nos forinsecus plantare novimus et rigare : sed ait Apostolus : « Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed Deus qui incrementum dat : » (I *Cor.*, III, 7) qui modo videt quomodo audiatis, qui modo inspicit quomodo timeatis, aut jam timere incipiatis ; cum ad vos ille agricola venerit, inveniat in vobis quod dixerat Apostolus : « Gaudium meum et corona mea, omnes qui statis in Domino. » (*Philip.*, IV, 1.)

CAPUT IV. — *Mali ad peccandum inducentes cavendi. Incantationum remedia illicita. Eleemosyna.* — 4. Fratres, filii dulcissimi, filii carissimi, imitamini bonos, cavete malos. Scio enim quia venturi sunt ad vos homines mali, et persuasuri vobis vinolentiam, et dicturi sunt vobis : Quare ? Nonne et nos sumus fidelissimi ? Scio, inde doleo, inde timeo. Jam tu si dixeris constanter : Frater, nec te vellem facere quod facis, sed si te non possum ducere in bonum meum, vel noli me trahere ad malum tuum. Hominibus istis, ut fieri solet, caput dolebit. Dicturus est tibi vicinus

hommes, comme il arrive, aura un grand mal de tête. Votre voisin, votre voisine, vous diront : Il y a ici un enchanteur, un donneur de recettes, et je ne sais quel astrologue. Vous dites : Je suis chrétien, cela ne m'est pas permis. Et s'il vous réplique : Pourquoi ? Ne suis-je pas chrétien moi-même ? Répondez-lui : Mais je suis fidèle. Et moi aussi, vous dira-t-il, j'ai reçu le baptême. Ainsi, les membres du diable deviennent les membres de Jésus-Christ. Comme l'ennemi le tient sous sa domination, il cherche à en attirer d'autres avec lui. Que celui qui vous a tendu ces piéges vous trouve préparés. Voilà pourquoi je vous parle, je vous prends à témoin, je ne veux point me taire ; voilà pourquoi je secoue mes vêtements et je me justifie au tribunal de Dieu. Je dirai à mon Dieu : Seigneur, je ne me suis point tu, Seigneur, je n'ai point caché, mais j'ai fait fructifier le talent que vous m'avez donné. Il pourra me dire : « Méchant serviteur, c'est à vous de le placer, et à moi de le retirer. » (*Matth.*, xxv, 26.) Seigneur, je l'ai placé, exigez maintenant qu'on vous le rende. Si une ancienne habitude vient à faire impression sur vous, vous avez un appui que vous pouvez invoquer, celui qui vous offre son secours est plus puissant que celui qui vous attaque. C'est pour cela que vous gémissez, c'est pour cela que vous priez et que vous dites : « Ne nous induisez point en tentation. » (*Matth.*, vi, 13.) Considérez encore, mes frères, ce que vous dites plus haut : « Remettez-nous nos dettes, » afin de pratiquer ce que vous ajoutez : « Comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 12.) Vous faites l'aumône, et vous la recevez. Vous pardonnez, on vous pardonnera ; vous donnez, il vous sera donné. Ecoutez Dieu lui-même qui vous dit : « Pardonnez, et il vous sera pardonné ; donnez, et il vous sera donné. » (*Luc*, vi, 37, 38.) Pensez toujours aux pauvres. Je le dis à tous : Faites l'aumône, mes frères, faites l'aumône, et vous n'y perdrez rien. Confiez-vous à Dieu. Je ne vous dis pas seulement : Vous ne perdez pas ce que vous donnez aux pauvres, je vais plus loin, et je vous dis : c'est la seule chose que vous ne perdiez pas, vous perdez tout le reste. Voyons si vous réjouirez aujourd'hui le cœur des pauvres. Vous êtes les greniers des pauvres, et Dieu remplit ces greniers pour que vous ayez le moyen de leur donner, et par là même d'obtenir le pardon de vos péchés. Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous le Seigneur, à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

tuus aut vicina : Est hic incantator, est hic remediator, et nescio ubi mathematicus. Tu dicis : Christianus sum, non licet mihi. Et si ille dixerit tibi : Quare ? Nonne ego Christianus sum ? Tu dicturus es : Sed ego fidelis sum. Et ille tibi : Et ego baptizatus sum. Fiunt angeli diaboli, membra Christi. Quia ipsum possidet inimicus, trahere quærit et alium. Inveniat vos paratos, qui ista vobis præparavit. Ideo loquor, ideo contestor, ideo non taceo, ideo vestimenta mea excutio, ideo in tribunali Dei mei excusatum me habeo. Dicam Deo meo : Domine, non tacui ; Domine, talentum quod mihi dedisti non abscondi, sed erogavi. Hoc poterit mihi dicere : « Serve nequam, tu dares, ego exigerem. » (*Matth.*, xxv, 26.) Ecce, Domine, dedi, tu exige. Et si forte vos vetus titillaverit consuetudo, habetis quem interpelletis. Major est adjutor quam oppugnator. Ideo gemitis, ideo oratis, ideo dicitis : « Ne nos inferas in tentationem. » (*Matth.*, vi, 13.) Observate illud etiam, Fratres mei, quod supra dicitis : « Dimitte nobis debita nostra : » ut faciatis quod sequitur, « sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Ibid.*, 12.) Eleemosynam facis, eleemosynam accipis. Ignoscis, ignoscetur tibi. Erogas, erogabitur tibi. Deum audi dicentem : « Dimittite, et dimittetur vobis ; date, et dabitur vobis. » (*Luc.*, vi, 37, 38.) In mente habete pauperes. Omnibus dico : Facite eleemosynas, Fratres mei ; facite et non perdetis. Deo credite. Non solum dico vobis, non perditis quod facitis pauperibus : sed plane dico vobis, hoc solum non perditis, cætera perditis. Ecce videamus si exhilaratis pauperes hodie, horrea ipsorum vos estis, ut det vobis Deus unde detis, et dimittat quod forte peccatis. Includite eleemosynam in corde pauperum, et ipsa pro vobis exorabit Dominum (*Eccli.*, xxix, 15) : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

SERMON CCCLXXVII.

Sur l'Ascension du Seigneur (1).

Nous ne pouvons louer dignement le Verbe de Dieu. Comment il s'est élancé pour parcourir sa voie. Pourquoi dit-on deux fois dans le Psaume : « Levez vos portes, etc. » — Mes frères bien-aimés, quel Verbe, quelle parole dans le temps pourra louer dignement le Verbe éternel ? Comment ce qui est si bas pourrait-il atteindre la souveraine grandeur ? Le Verbe est loué par les cieux, loué par les vertus, loué par les puissances célestes, loué par les grands corps lumineux et par les astres du firmament ; la terre elle-même le loue comme elle peut, non qu'elle puisse le faire dignement, mais pour ne pas se rendre coupable d'ingratitude. Qui pourrait, en effet, expliquer, qui pourrait exprimer, qui pourrait même concevoir Celui qui atteint avec force d'une extrémité à l'autre, et qui dispose tout avec douceur ? (*Sag.*, VIII, 1.) Qui pourrait dire comment il s'est élancé pour parcourir sa voie en partant des extrémités de l'aurore, et en s'abaissant aux bornes du couchant ? (*Ps.* XVIII, 6.) S'il atteint partout, d'où part-il ? S'il atteint d'une extrémité à l'autre, où va-t-il ? Il n'est point étendu dans l'espace, n'est point soumis aux vicissitudes du temps, il ne s'approche ni ne se retire, il demeure en lui-même et se trouve partout tout entier. Quels espaces ne sont pas remplis par le Tout-Puissant, comblés de son immensité, honorés de sa présence ? Si vous pensez au Verbe, nous n'avons rien dit. Mais pour apprendre aux humbles à parler de lui, il s'est humilié lui-même en prenant la forme d'esclave. (*Philip.*, II, 8.) C'est sous cette forme qu'il est descendu sur la terre, sous cette forme que, selon l'Evangile, il a fait des progrès dans la sagesse (*Luc*, II, 52) sous cette forme qu'il a souffert, sous cette forme qu'il a combattu, sous cette forme qu'il est mort, sous cette forme qu'il a vaincu la mort et qu'il est ressuscité, sous cette forme qu'il est remonté dans le ciel qu'il n'avait point quitté. Béni soit donc dans le firmament du ciel Celui qui, selon l'expression de l'Apôtre, s'est fait pour nous malédiction, afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils. (*Gal.*, III, 13.) « Il s'est élancé comme un géant. » (*Ps.* XVIII, 6.) Et quel géant ? Il a triomphé de la mort par sa mort. Quel géant ? Il a brisé les portes de l'enfer, il en est sorti, et il est monté au ciel. Quel est ce Roi de gloire en l'honneur duquel le Roi-Prophète, s'adressant à des princes, leur dit : « Levez vos portes, ô princes ! et vous, portes éter-

(1) Ce sermon était intitulé dans les éditions précédentes : *Sur la Nativité du Seigneur.* Nous avons changé ce titre d'après les anciens exemplaires, c'est-à-dire les lectionnaires ; les seuls manuscrits où nous avons trouvé ce sermon, commençant par ces mots : « Quand il s'agit du Verbe éternel, etc. » Le style de ce sermon a quelque analogie avec celui de saint Augustin.

SERMO CCCLXXVII (a).

In Ascensione Domini.

Verbum Dei digne a nobis laudari non potest. Quomodo exsultavit ad currendam viam. Cur bis in Psalmo dictum : « Tollite portas, » etc. — Dilectissimi Fratres, de Verbo æterno quis temporale digne proferat verbum ? Magnis infima quomodo sufficiant ? Laudant cœli, laudant virtutes, laudant ætheriæ potestates, laudant cœli luminaria, laudant sidera, ut potest laudat et terra : non ut digne laudet, sed ne se ingrata condemnet. Quis explicat, quis loquitur, quis vel sapit eum qui attingit a fine usque ad finem fortiter (*Sap.*, VIII, 1), et disponit omnia suaviter, quomodo exsultaverit ad currendam viam, ut esset a summo cœlo egressio ejus, et recursus ejus usque ad summum cœli ? (*Psal.* XVIII, 6.) Si ubique attingit, unde exit ? Si ubique attingit, quo vadit ? Locis non distenditur, neque temporibus variatur, neque habet accessus et recessus : in se manens, ubique circuit totus. Quæ sunt spatia quæ non habent omnipotentem, quæ non tenent immensum, quæ (b) non suscipiunt venientem ? Si verbum cogitas, nihil diximus. Sed ut de se humiles doceret aliquid dicere, humiliavit semetipsum formam servi accipiens. (*Philip.*, II, 8.) In hac forma descendit, in hac forma secundum Evangelium sapientiæ studio profecit (*Luc.*, II, 52), in hac forma patiens fuit, in hac forma fortiter dimicavit, in hac forma mortuus est, in hac forma mortem vicit et resurrexit, in hac forma ad cœlum rediit, qui de cœlo nunquam recessit. Benedictus ergo est in solidamento cœli, qui factus est pro nobis, secundum Apostolum, maledictus, ut in Gentibus benedictio Abrahæ fieret. (*Gal.*, III, 13.) « Exsultavit ut gigas. » (*Psal.* XVIII, 6.) Qualis gigas ? Mortem moriendo superavit. Qualis gigas ? Portas inferni fregit : exiit, et ascendit. Quis est iste rex gloriæ, propter quem dictum est quibusdam principibus : « Tollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternæ ? » (*Psal.* XXIII, 6.) etc. Elevamini, magnus est :

(a) Alias de Diversis, LVII. — (b) Hoc loco particula negans abest a Mss.

nelles, élevez-vous ? » (*Ps.* XXIII, 6.) Elevez-vous, car il est grand, vous êtes trop étroites pour le laisser entrer, élevez-vous. Et pourquoi donc ? « Et le Roi de gloire entrera. » Ils sont saisis d'étonnement. « Quel est, disent-ils, ce Roi de gloire ? » Ils ne le connaissent point. Non-seulement il est Dieu, mais il est homme ; non-seulement il est homme, mais il est Dieu. Lorsqu'il souffre, est-il vraiment Dieu ? Lorsqu'il ressuscite, est-il vraiment homme ? Est-il tout ensemble Dieu et homme ? Car il a souffert véritablement comme il est véritablement ressuscité. Or, cette invitation se trouve répétée deux fois dans le même psaume : « Levez vos portes, ô princes ! élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. » Et le Psalmiste répète ces paroles immédiatement après la première invitation, de manière à laisser penser que cette répétition est superflue et n'est nullement nécessaire. Mais considérez la fin de cette invitation deux fois répétées, et comprenez la raison de cette répétition. Les portes des enfers et les portes des cieux sont deux fois ouvertes à Notre-Seigneur, qui ressuscita une seule fois et monta une seule fois au ciel. Car c'était un prodige nouveau qu'un Dieu présent dans les enfers, aussi bien qu'un homme élevé dans le ciel. C'est à la vue de ce double prodige accompli dans des lieux différents, que les princes, saisis d'effroi, s'écrient : « Quel est ce Roi de gloire ? » Comment prouver cette distinction ? Ecoutez la réponse faite aux deux questions. A la première le Roi-Prophète répond : « Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats. » Dans quelle guerre ? Il a souffert la mort pour les mortels, il a souffert pour tous les hommes, le Tout-Puissant n'a fait aucune résistance, et cependant il a triomphé tout en mourant. Ce Roi de gloire est donc grand jusque dans les enfers. La même invitation est répétée aux puissances célestes : « Levez vos portes, ô princes ! élevez-vous, portes éternelles. » Ne sont-ce pas les clefs de ces portes éternelles que Pierre a reçues ? Mais comme le Seigneur élève avec lui son humanité, les princes des cieux semblent ne pas le reconnaître et demandent : « Quel est ce Roi de gloire ? » Et, comme il monte aux cieux non plus en combattant, mais en vainqueur, que les combats ont fait place au triomphe, on ne répond plus : « C'est le Seigneur puissant dans la guerre ; » mais : « Le Seigneur des puissances est lui-même ce Roi de gloire. »

SERMON CCCLXXVIII.

Pour la fête de la Pentecôte (1).

La charité est l'effet de la présence de l'Esprit

(1) Ce sermon a pour auteur saint Augustin ou un lecteur assidu de ses écrits. Comparez le sermon XXIII, chapitre VIII, et le sermon CLVI chapitre XV.

angustæ estis, non capitis elevamini. Ut quid hoc ? « Ut introeat rex gloriæ. » Expavescunt : « Quis est iste rex gloriæ ? » Non agnoscitur. Non solum Deus est, sed et homo : non solum homo est, sed et Deus. Patitur, certe Deus est ? resurgit, certe homo est ? An et Deus et homo est ? Vere enim patitur, et vere resurgit. Hoc autem in uno eodemque Psalmo bis dicitur : « Tollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternæ, et introibit rex gloriæ. Et repetitur hoc ipsum post eadem verba, tanquam putetur superfluum et non necessarium. Sed in repetitione eorumdem verborum fines attendite, et advertite quare bis dictum fuerit. Tanquam enim semel resurgenti, et semel ascendenti, bis portæ inferorum et cœli aperiuntur. Res enim nova, inferis Deus præsens : res nova, cœlis homo assumptus. Utroque tempore, utroque loco, expavescunt principes. « Quis est iste rex gloriæ ? » Unde hoc discernimus ? Audi quid utrisque respondeatur. Illis interrogantibus dicitur : « Dominus fortis et potens, Dominus potens in bello. » Quali bello ? Mortem pro mortalibus subire, solum pro omnibus pati, non resistere omnipotentem, et tamen vincere morientem. Magnus ergo iste rex gloriæ, etiam apud inferos. Repetitur etiam hoc cœlestibus potestatibus : « Tollite portas principes vestras, et elevamini portæ aternæ. » An non sunt portæ æternæ, quarum claves accepit Petrus ? Sed quia secum hominem levat, ibi tanquam non agnitus dicitur : « Quis est iste rex gloriæ ? » Sed ibi quia non jam certator, sed victor est, quia non dimicat, sed triumphat ; non ibi respondetur : « Dominus potens in bello ; » sed : « Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

SERMO CCCLXXVIII [a].

In die Pentecostes.

Caritas effectus præsentiæ Spiritus sancti. Spiritus sanctus arra vitæ æternæ. Arram inter et pignus discri-

[a] Alias XXIV, ex Vignerianis.

saint. L'Esprit saint est l'arrhe de la vie éternelle. Différence entre l'arrhe et le gage. Dieu nous donne l'arrhe de la vie éternelle pour nous la faire désirer. — Qu'elle est agréable à Dieu cette solennité, où les cœurs sont animés par la piété et embrasés par la charité! Tel est l'effet de la présence de l'Esprit saint, comme nous l'enseigne l'Apôtre, lorsqu'il dit : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné. » L'Esprit saint en descendant des cieux dans un seul lieu, remplit cent-vingt personnes qui s'y trouvaient réunies. C'est ce que la lecture des Actes des Apôtres vient de nous apprendre. Ils étaient réunis au nombre de cent-vingt, est-il dit, attendant la promesse de Jésus-Christ. (*Act.*, I, 11.) En effet, il leur avait recommandé de rester dans la ville jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut, car, dit-il, je vais vous envoyer le don promis de mon Père. (*Luc.*, XXIV, 49.) Il est aussi fidèle dans ses promesses qu'il est généreux dans ses dons. Ce qu'il avait promis étant encore sur la terre, il l'envoya lorsqu'il fut remonté dans les cieux. Nous avons un gage de la vie éternelle et du royaume des cieux. Il ne nous a point trompés par la promesse qu'il venait de faire; et il tromperait notre espérance pour l'avenir? Tous les hommes, dans leurs rapports d'intérêts ou d'affaires, lorsqu'ils se dégagent par la promesse d'une somme d'argent, reçoivent ou donnent ordinairement une arrhe, et cette arrhe fait foi qu'elle sera suivie du paiement complet de la dette. Jésus-Christ nous a donné comme arrhe l'Esprit saint, et bien qu'il ne puisse nous tromper, il a cependant voulu nous rendre certains en nous donnant cette arrhe, sans laquelle même il n'eût pas manqué d'accomplir sa promesse. Que nous a-t-il promis? La vie éternelle dont il nous a donné pour arrhe l'Esprit saint. La vie éternelle est la possession des habitants des cieux, l'arrhe est la consolation des voyageurs. L'arrhe est ici plus justement employée que le gage. Ces deux termes paraissent semblables, cependant il y a entre eux une différence qu'il ne faut pas négliger. Quand on donne soit un gage, soit une arrhe, c'est pour garantir l'accomplissement d'une promesse; mais lorsqu'on donne un gage, celui qui a reçu ce gage le rend lorsqu'on lui donne la chose entière dont il avait le gage; au contraire, l'arrhe une fois donnée ne se rend point; mais on y ajoute le complément de ce qu'on a promis. Nous avons donc une arrhe, soupirons avec ardeur après la source d'où vient cette arrhe. Nous avons pour arrhe une effusion de l'Esprit saint dans nos cœurs; si quelqu'un sent cette rosée, qu'il désire la source. Pourquoi cette arrhe nous a-t-elle été donnée, si ce n'est pour nous empêcher de défaillir de faim et de soif dans le chemin? Nous avons faim et soif,

men. Datur arra vitæ æternæ, ut eam desideremus. — Grata est Deo solemnitas, ubi viget pietas, et fervet caritas. Ipse enim est effectus præsentiæ Spiritus sancti : quod docet Apostolus dicens : « Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. » (*Rom.*, V, 5.) Adventus ergo Spiritus sancti uno in loco centum viginti homines constitutos implevit. Cum Actus Apostolorum legerentur, audivimus : Erant congregati in unum centum viginti, tenentes promissum Christi. (*Act.*, I, 2.) Dixerat enim ut essent in civitate, quo usque induerentur virtute ex alto. « Ego enim, inquit, mittam promissionem meam in vobis. » (*Luc.*, XIV, 49.) Fidelis promissor, benignus dator. Quod cum in terra esset promisit, in cœlum ascendit et misit. Habemus pignus futuræ vitæ æternæ regnique cœlorum. Non nos fraudavit recenti promissione, et fraudaturus est futura exspectatione? Omnes homines quando aliquod negotium inter se contrahunt, et pecuniarii negotii sponsione relaxantur, plerumque accipiunt arram, vel dant : et arra data fidem facit, etiam rem illam esse secuturam, cujus arra præcessit. Arram nobis dedit Christus Spiritum sanctum : et qui fallere nos non possit, securos tamen fecit, quando arram dedit, quam et si non daret, sine dubio quod promiserat exhiberet. Quid promisit? Vitam æternam, cujus arram Spiritum sanctum dedit. Vita æterna possessio habitantium : arra consolatio est peregrinantium. Melius enim dicitur arra quam pignus. Hæc enim duo similia videntur inter se; sed tamen habent aliquam differentiam non negligendam. Et pignus quando datur, et arra quando datur, ideo fit, ut quod promittitur impleatur : sed quando datur pignus, reddit homo quod accepit, ne completa propter quam pignus accepit; arra autem quando datur, non recipitur, sed superadditur ut impleatur. Arram ergo habemus : ipsum fontem, unde arra est, sitiamus. Arram habemus aspersionem quamdam in cordibus nostris Spiritus sancti : si quis sentit hunc rorem, desideret fontem. Ut quid enim habemus arram, nisi ne fame et siti in hac peregrinatione deficiamus? Esurimus enim et sitimus, si tamen peregrinantes

mais à la condition de comprendre que nous sommes voyageurs. Celui qui voyage et qui sait qu'il est voyageur, désire la patrie, et ce désir lui fait sentir tout ce que le voyage a de pénible. S'il se complaît dans la condition de voyageur, il oublie la patrie et ne veut plus y retourner. Notre patrie ne souffre point qu'on lui préfère rien au monde. Quelquefois les hommes s'enrichissent en voyageant. Ceux qui étaient pauvres dans leur patrie s'enrichissent par leurs voyages et ne veulent plus revenir. Nous sommes tous nés du Seigneur dans la condition de voyageurs, depuis qu'il a inspiré au premier homme un souffle de vie. Notre patrie est dans les cieux, les anges sont nos concitoyens. Des lettres nous ont été envoyées de cette patrie, et on nous les lit tous les jours dans nos assemblées, pour nous engager au retour. Méprisons donc le monde, et aimons Celui par qui le monde a été fait.

SERMON CCCLXXIX.

Ier *pour la Nativité de saint Jean-Baptiste* (1),

Jean a été un si grand homme qu'il a mérité d'annoncer le Christ-Dieu. Pourquoi tant de prophètes ont été envoyés avant Jésus-Christ. — Le bienheureux Jean-Baptiste, mes très-chers frères, dont nous célébrons aujourd'hui la naissance, a été si grand parmi les hommes, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pu lui rendre ce témoignage : « Il ne s'est pas élevé entre les enfants des femmes de plus grand que Jean-Baptiste. » (*Matth.*, XI, 11.) Nous avons entendu par la lecture de l'Evangile, comment il a été miraculeusement conçu contre toute espérance, et quel glorieux témoignage lui à été rendu avant sa naissance. Son père, en punition de son incrédulité, fut condamné à rester muet. Pour avoir refusé de croire l'ange qui lui annonçait un fils, son père perdit l'usage de la parole, que ce même fils lui rendit en naissant. Considérez dans ce miracle, mes très-chers frères, un grand mystère. Jean a été envoyé devant Jésus-Christ, les prophètes ont été envoyés dans les siècles précédents, et le Sauveur n'a pas manqué de voix pour l'annoncer. Un juge si auguste devait être précédé par un grand nombre de hérauts. Depuis le commencement du genre humain, le Christ n'a point cessé de se faire prédire et annoncer par des oracles prophétiques. Le dernier qui fut envoyé a été Jean, le plus grand de tous les hommes. Celui qui devait venir était le Seigneur Jésus, non pas homme seulement, mais Dieu, c'est-à-dire Dieu et homme ; Dieu avant les temps, homme à la fin des temps ;

(1) Le style de ce sermon ne diffère pas beaucoup de celui de saint Augustin.

non esse cognoscimus. Qui peregrinatur, et novit se peregrinari, desiderat patriam ; quam dum desiderat, molesta est peregrinatio. Si amat peregrinationem, obliviscitur patriam, et non vult redire. Non est talis patria nostra, cui aliquid præponamus. Aliquando enim homines dum peregrinantur, divites fiunt. Qui egebant in patria sua, peregrinatione ditescunt, et redire nolunt. Nos a Domino nostro, ex quo inspiravit primo homini flatum vitæ, peregrinantes omnes nati sumus. Patria nostra in cœlis est, cives Angeli. De patria nostra, ut ad reditum exhortemur, litteræ nobis missæ sunt, quæ quotidie in populis recitantur. Vilescat mundus, ametur a quo factus est mundus.

SERMO CCCLXXIX [a].

In Nativitate Joannis Baptistæ, I.

Joannes tam magnus homo ut Christum Deum prædicaret. Cur prophetæ tot ante per Christum præmissi. — Beatus Joannes, Fratres carissimi, cujus hodie nativitatem celebramus, tam magnus exstitit inter homines, ut Dominus noster Jesus Christus tale ei testimonium perhiberet dicens : « Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptista. » (*Matth.*, XI, 11.) Audivimus, cum Evangelium legeretur, quam mirabiliter fuerit ex desperatione conceptus, et quanto Spiritus sancti testimonio procreatus. Pater ejus eo quod non credidit, obmutuit. Annuntiatus ergo per Angelum, et non creditus, patris vocem abstulit, natus linguam resolvit. Accipite ergo in hujus rei mysterio magnum sacramentum. Ante Dominum Jesum Christum Joannes præmissus est, missi sunt Prophetæ per superiora sæcula, nec defuerunt qui Christum prædicarent. Tantus enim judex venturus erat, ut multi deberent præire præcones. Ab ipso prorsus exordio generis humani non cessavit se Christus prophetare, et venturum prænuntiare. Novissime missus est Joannes homo, sed quo homine nullus exstitit major. Venturus erat Dominus Jesus, non homo tantum, sed et Deus : utique et Deus et homo ; Deus semper, ad tempus homo ; Deus ante tempora, homo

(a) Alias v, ex Vignerianis.

Dieu avant tous les siècles, homme à la fin des siècles. Dieu, qui a fait l'homme, a daigné se faire homme pour sauver l'homme qu'il avait créé. Ainsi donc, avant l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est plus qu'un homme, un homme grand parmi les enfants des hommes a dû lui rendre le témoignage qu'il n'était pas seulement un homme. Notre-Seigneur Jésus-Christ, je le répète, n'est pas seulement Dieu, mais il est Dieu et homme ; le Dieu qui nous a faits, l'homme qui nous a réparés. Jean n'est qu'un homme, mais quel grand homme ? Ecoutez ce que l'Homme-Dieu dit de lui. O Seigneur Jésus-Christ, qu'est donc Jean ? « Parmi les enfants des hommes, répond-il, il ne s'en est pas élevé de plus grand que Jean-Baptiste. » O Jean, vous qui êtes si grand homme, le plus grand de ceux qui sont nés des femmes, dites-moi donc, ô grand homme, quel est celui en qui on ne voit qu'un homme? Quel est-il? écoutez-le : « Je ne suis pas digne, dit Jean-Baptiste, de porter ses chaussures. » (*Matth.*, III, 11.) C'est donc par Jean, c'est par un homme que nous apprenons que nous devons croire en Jésus-Christ, et ne point placer notre espérance dans un homme, mais dans le Christ. Voici un grand homme, il n'en est pas paru de plus grand, et cet homme, c'est Jean-Baptiste. Mais considérez que Jean est ami de l'Epoux, il est plein de zèle, non pour lui, mais pour l'Epoux. « Pour moi, dit-il à ceux qui viennent à son baptême, je vous baptise dans l'eau, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de dénouer sa chaussure; lui-même vous baptisera dans l'Esprit saint. » Venez à moi, mais ne vous arrêtez pas en moi, passez jusqu'à Celui qui vous a créés aussi bien que moi, parce que c'est lui qui nous donnera la vie, à vous comme à moi.

SERMON CCCLXXX.

II[e] *pour la Nativité de saint Jean-Baptiste* (1).

1. Peu de paroles suffisent à des esprits calmes et attentifs. Or, mes frères, si vous voulez écouter avec une grande tranquillité d'esprit, n'ayez pas votre cœur dans les oreilles, mais les oreilles dans le cœur. L'Eglise croit et enseigne que ce jour a éclairé de sa lumière la naissance de saint Jean-Baptiste. Nous devons donc croire de ce jour ce que tout l'univers admet ici sans aucune divergence; que c'est, et nul n'en doute,

(1) On trouve dans le sermon CCCLXXI, aussi bien que dans le sermon CXXVII de l'Appendice, un passage important de ce sermon sur la double naissance de Jésus-Christ. Nul de nous ne doute que ce sermon ne soit vraiment de saint Augustin, cependant nous nous sommes décidés à le placer parmi les sermons douteux, parce que, dans tous les exemplaires, même dans les manuscrits, il nous a paru, à partir à peu près du milieu, avoir subi des interpolations et des altérations. Contre notre habitude, nous avons ici fait deux choses sans l'autorité des manuscrits. Nous avons d'abord changé de place environ cent lignes, qui appartenaient au sermon CCXXVI; en second lieu, quarante autres lignes, plus ou moins, que nous avions trouvées hors de leur place naturelle, ont été replacées dans ce même endroit du sermon CCXXVI. Quant aux autres altérations, s'il en est encore, nous n'avons pu ni les corriger, ni les découvrir, privés que nous étions du secours d'exemplaires plus corrects.

in fine temporum ; Deus ante sæcula, homo in fine sæculi. Deus qui hominem fecit, propter hominem dignatus est homo fieri, quem fecit. Venturo ergo Domino Jesu Christo, qui plus est quam homo, ne putaretur tantum esse homo, testimonium debuit illi perhibere magnus homo. Christus, inquam, Dominus, non tantum Deus, sed et Deus et homo : Deus qui nos fecit, homo qui nos refecit. Joannes autem homo tantum, sed quantus homo ? Audi de eo Deum et hominem dicentem. O Domine Jesu Christe, quis est Joannes ? Et dicit Deus : « In natis mulierum non surrexit major Joanne Baptista. » O Joannes magne homo, quo in natis mulierum major nemo surrexit, et tu dic mihi, o magne homo, quis est iste qui putatur (*f.* solum) solus homo ? Quis est, audi : « Cujus non sum dignus, inquit, calceamenta portare. » (*Matth.*, III, 11.) Didicimus ecce per Joannem, et per hominem credendum esse in Christum, et non esse ponendam spem in homine, sed in Christo. Ecce habes magnum hominem, quo nemo major surrexit, et ipse est Joannes. Sed vide quia iste Joannes amicus est sponsi; sponso zelat, non sibi. Dicit enim ad se venientibus : « Ego baptizo vos aqua ; qui autem post me venit, major me est, cujus non sum dignus calceamenta solvere ; ille autem baptizabit vos in Spiritu sancto. » Venite post me, sed nolite manere in me : transite ad illum qui creavit vos et me, quia ipse vivificaturus est vos et me.

SERMO CCCLXXX [a].

In Nativitate Joannis Baptistæ, II.

1. Quietis et parva vox sufficit. Si autem vultis, Fratres, quieti audire, nolite habere cor in auribus, sed aures in corde. Hodiernum diem beati Joannis Baptistæ solemnitati illuxisse tradit et credit Ecclesia, Oportet autem hoc de ipso die credere, quod sine varietate totus orbis agnoscit : sed quia Joannis esse

(*a*) Alias VI, ex Vignerianis in I, parte Supplem.

le jour de la naissance de Jean, non de Jean qui a écrit l'Evangile, mais de Jean-Baptiste le précurseur du Seigneur, qui a paru d'autant plus grand parmi les hommes, qu'il s'est plus profondément humilié, en proclamant, lorsqu'on le regardait comme le Christ, qu'il n'était pas digne de dénouer les chaussures de Celui qu'il reconnaissait comme son Seigneur, et qu'il a mérité par là d'être son ami. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le jour de son martyre. Or, votre sainteté doit être persuadée tout d'abord que c'est le jour de sa naissance, et non de son martyre. D'après la lecture du saint Evangile, sa naissance a précédé de six mois la naissance de Notre-Seigneur. Or, comme l'Eglise fixe unanimement le jour de la naissance du Seigneur au 8 des calendes de janvier, comme conséquence logique, il ne nous reste qu'à bien comprendre que c'est aujourd'hui le jour de la naissance de Jean-Baptiste.

Jean a précédé le Christ dans sa naissance temporelle. Les deux naissances du Christ. L'orgueil est une véritable enflure. Une des causes de l'incarnation a été que Dieu devînt le modèle de l'homme. — 2. Jean a donc précédé le Seigneur, non comme un maître précède son disciple, mais comme un précurseur marche devant son juge; non pour exercer sur lui son autorité, mais pour remplir l'office de serviteur; voici le témoignage de Jean sur ce point : « Celui qui est venu après moi m'a été préféré, parce qu'il était avant moi. » (*Jean*, I, 15.) Le Seigneur est venu après Jean, en naissant de la Vierge Marie, non par sa naissance de la nature du Père. Il faut distinguer, en effet, comme nous l'avons appris, deux naissances du Christ, l'une divine, l'autre humaine, mais toutes deux admirables; l'une où il n'a point de mère, l'autre où il n'a point de père; l'une éternelle, par laquelle il devient l'auteur de la naissance temporelle, l'autre temporelle, pour nous assurer la naissance éternelle. Celui dont Jean, non point Jean-Baptiste, mais Jean l'Evangéliste a dit : « Au commencement était Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, » et encore : « Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait; » (*Jean*, I, 1) celui qui est si grand dans la nature de Dieu où il est égal à son Père; celui qui, en dehors des temps, a créé le temps; celui qui n'appartient à aucun siècle, mais qui avant tous les siècles est le juge du siècle, s'est rendu si petit qu'il a daigné naître d'une femme, mais il a conservé toute sa grandeur et il ne s'est point séparé de son Père. C'est pour lui rendre à la fois hommage et témoignage comme des flambeaux qui précèdent le jour que tous les prophètes sont nés avant lui pour le prédire et l'annoncer, et se sont attachés à lui par la foi. Il fallait qu'il fût prédit

diem nemo dubitat, non Joannis qui Evangelium scripsit, sed Joannis Baptistæ præcursoris Domini, qui tanto magnus apparuit, quanto se humilem præbuit, dicens, cum ipse Christus putaretur, non se dignum corrigiam calceamenti solvere ei, quem Dominum agnoscebat, ut amicus esse mereretur. Nonnulli autem putant passionis ejus diem hodie celebrari. Sciat prius Sanctitas Vestra, nativitatis esse diem, non passionis. Ex lectione quippe Evangelica invenitur ejus nativitas sex mensibus præcedere Domini nativitatem. Et quoniam diem nativitatis Domini octavo Kalendarum Januariarum die consensus tradit Ecclesiæ; restat ut hodiernus dies nativitatis Joannis intelligatur.

Christum temporaliter natum præcessit Joannes. Nativitates Christi duæ. Superbia, tumor. Incarnationis causa, ut homini Deus exemplum præberet. — 2. Præcessit ergo Joannes Dominum, non tanquam magister discipulum, sed tanquam præcursor judicem; non ut superimponeret potestatem, sed ut præberet officium. Ipsius autem testimonium Joannis de hac re sic se habet : « Qui post me venit, ante me factus est, quia prior me erat. » (*Joan.*, I, 15.) Post Joannem venit Dominus nascendo de virgine Maria, non de Patris substantia. Duas enim Domini nativitates accepimus, unam divinam, alteram humanam; tamen utramque mirabilem : illam sine matre, istam sine Patre : illam æternam, ut crearet (*a*) temporalem; hanc temporalem, ut præstaret æternam. Ille enim de quo dicit Joannes, non Baptista sed Evangelista, quia « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum, » et quia « omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil : » (*Joan.*, I, 1) ille tantus in forma Dei æqualis Patri, ille sine tempore fabricans tempora, ille ex nullo sæculo ante omnia sæcula judex sæculi, factus est tam parvus, ut de femina nasceretur; sed mansit tam magnus, ut a Patre non separaretur. Ei præbentes obsequium et testimonium, tanquam lucernæ venturo diei, omnes Prophetæ prænuntiantes eum ante ip-

(*a*) Mss. *ut crearet temporales; hanc temporalem, ut præstaret æternos.*

avant son avénement, ainsi que les miracles qu'il devait opérer, miracles qui, pour les âmes intelligentes, attesteraient sa divinité; tandis que des yeux charnels ne verraient en lui qu'un homme, c'est-à-dire qu'il serait petit pour les petits, et humble pour les orgueilleux, afin d'enseigner à l'homme par cette petitesse volontaire à reconnaître sa petitesse naturelle, et lui faire éviter cette enflure et ces vaines idées de grandeur si différentes de la grandeur véritable. En effet, l'orgueil n'est point de la grandeur, mais de l'enflure. C'est donc pour guérir cette enflure du genre humain que le médecin, et en même temps le remède, lui qui, non content d'appliquer le remède, a voulu se faire lui-même le remède, apparut comme un homme au milieu des hommes, ne découvrant aux yeux du corps que la nature humaine, et réservant aux yeux de la foi la vue de sa divinité. Or, la vue de son humanité a guéri les malades, et la contemplation de sa divinité demande une santé affermie. Les hommes n'étaient pas encore capables de voir Dieu dans l'homme, ils ne pouvaient voir que l'homme, et cependant ils ne devaient point placer leur espérance dans l'homme. Que fallait-il donc faire? L'homme pouvait voir l'homme, et l'homme ne devait point suivre l'homme. Il fallait suivre le Dieu que les yeux ne pouvaient découvrir, et ne pas suivre l'homme qui pouvait être vu. C'est donc pour manifester à l'homme Celui qu'il pourrait tout ensemble voir et suivre que Dieu s'est fait homme. O homme pour lequel un Dieu s'est fait homme, tu dois te croire quelque chose de grand, mais descendre, si tu veux monter, car c'est en s'abaissant qu'un Dieu s'est fait homme. Attache-toi à celui qui est ton unique remède, imite ton Maître, reconnais ton Seigneur, embrasse en lui ton frère, tout en comprenant qu'il est ton Dieu. Lui qui est si grand s'est fait si petit, c'est un ver de terre, ce n'est pas un homme, mais c'est par lui que l'homme a été fait. Voilà donc ce qu'il est; mais qu'est Jean-Baptiste, si ce n'est ce que le Seigneur, Celui qui est véridique, la vérité même a dit de lui? Si, en effet, nous devons croire au témoignage que Jean rend à la vérité, refuserons-nous de croire au témoignage que la vérité rend à Jean?

Fausses interprétations que les ariens donnent des paroles de Jean. Le Verbe existait dès le commencement, et n'était point fait. — 3. Ecoutons d'abord le témoignage que rend à la vérité celui qui est entré en participation de la vérité, et le témoignage que rend à l'homme le Créateur même de l'homme. Ecoutons premièrement ce que Jean dit du Christ, et ensuite ce que le Christ dit de Jean; écoutons celui qui est venu le premier et comprenons celui qui est venu après lui; que celui qui est né le premier parle le premier, mais que celui par qui

sum nascendo venerunt, post ipsum credendo adhæserunt. Oportebat enim ut prænuntiaretur venturus, miracula facturus : quibus miraculis, bene intelligentibus indicaretur Deus; humano autem aspectu videntibus appareret homo, parvus ad parvos, sed humilis ad superbos : parvitate sua docens hominem, ut se agnosceret parvum; ne, non grandescendo, sed tumescendo se crederet magnum. Est enim superbia, non magnitudo, sed tumor. Ut ergo generis humani istum tumorem sanaret ipse medicus, ipse medicina, non solum medicamentum adhibens, sed medicamentum se faciens, apparuit inter homines homo, offerens hominem videntibus, Deum servans credentibus. Aspectus enim humanitatis ejus sanavit infirmos, contemplatio divinitatis ejus quærit firmos. Et nondum erant homines, qui Deum viderent in homine, nec poterant videre nisi hominem; nec tamen spem suam ponere debent in homine. Quid ergo fieret? Homo hominem videre potest, homo hominem sequi non debet. Deus sequendus erat, qui videri non poterat : homo sequendus non erat, qui videri poterat. Ut ergo exhiberetur homini, et qui ab homine videretur, et quem homo sequeretur, Deus factus est homo. O homo, propter quem Deus factus est homo, aliquid magnum te credere debes : sed descende, ut ascendas; quia et Deus descendendo factus est homo. Adhæresce medicamento tuo, imitare magistrum tuum, agnosce Dominum tuum, amplectere fratrem tuum, intellige Deum tuum. Hoc ille tantus et tantillus, vermis, non homo; sed per quem factus est homo. Hoc ergo ille : quid Joannes, nisi quod de illo Dominus, nisi quod de illo verax, nisi quod de illo veritas dicit? Si enim ipsi Joanni debemus credere de veritate, veritati non credimus de Joanne?

Ex verbis Joannis Arianorum calumniæ. Verbum siquidem erat in principio, factum non erat. — 3. Dicat testimonium primo veritati ipsius particeps veritatis; et dicat testimonium homini Conditor hominis. Primo audiamus quid Joannes de Christo, et deinde quid Christus de Joanne; priorem audiamus, sed posteriorem intelligamus : prior loquatur qui prius natus est, sed confirmetur per eum a quo factus est,

il a été fait confirme son témoignage. « Il est venu après moi, dit Jean, et il a été fait avant moi. » (*Jean*, I, 15.) Ceux qui s'imaginent que Celui par qui tout a été fait, a été fait lui-même avant toutes choses, donnent une fausse interprétation de ces paroles, et s'en servent pour nous accuser et nous dire : Vous le voyez, il a été fait, Jean le dit expressément : « Il est venu après moi, et il a été fait avant moi. » Expliquez-moi ce que signifient ces paroles : « Il a été fait avant moi. » Je cite leurs propres expressions, et je vous propose de les discuter. Nous avez coutume, nous disent-ils, lorsqu'on vous cite un témoignage d'après lequel le Christ est inférieur à son Père, de répondre que cette infériorité doit s'entendre de la nature humaine, c'est-à-dire que, considéré dans sa nature divine, il est égal à son Père, mais en tant qu'il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui, son Père est plus grand que lui. Que répondrez-vous donc à ces paroles de Jean : « Il a été fait avant moi ? » Ecoutez notre réponse, mais considérez tout d'abord que l'Apôtre, en distinguant ces deux états, et en établissant clairement qu'il s'agit d'une seule et même personne dans ces deux états, ne dit pas que le Fils de Dieu a pris la nature divine. Mais en parlant de cette nature divine, comment s'exprime-t-il ? « Lui qui ayant la nature de Dieu ; » (*Philip.*, II, 6) et saint Paul jette ses regards sur celui qui avait été appelé avant lui, et dans l'Evangile duquel nous lisons : « Au commencement était le Verbe, » ou plutôt il considère cette lumière où l'Evangéliste a puisé ces paroles. Remarquez, en effet, que saint Jean n'a point dit : Au commencement Dieu a fait le Verbe, bien qu'il eût pu dire comme Moïse en parlant de la créature qu'a faite le Seigneur Dieu : « Au commencement Dieu a fait le ciel et la terre. » (*Gen.*, I, 1.) Or, l'Evangéliste qui, s'il avait été de l'opinion des ariens, pouvait dire : Au commencement Dieu a fait le Verbe, se garde bien de parler de la sorte et dit : « Au commencement était le Verbe. Ce qui était dans le commencement n'a point été fait ; car l'Evangéliste n'a dit rien auparavant de ce Verbe qui aurait été fait. Tout ce que Dieu a fait, il l'a fait par son Verbe. « Il a dit, et toutes choses ont été faites, il a commandé et elles ont été créées. » (*Ps.* CXLVIII, 5.) Entre celui qui dit qu'une chose se fasse, et cette chose elle-même, la distance est grande ; mais s'il dit, il a un Verbe ; s'il a un Verbe, il a fait toutes choses par son Verbe ; et s'il les a faites par son Verbe, il n'a point fait le Verbe.

Nouvelle subtilité des ariens, qui prétendent qu'il a été dit dans le même sens : « La terre était, » etc. (*Gen.*, I, 2.) — 4. Et pourquoi, répliquent-ils? Ne savez-vous pas qu'il est dit aussi de la terre : « La terre était invisible et informe ? Si donc vous prétendez disent-ils, que le Verbe n'a pas été

« Post me, inquit, venit, et ante me factus est. » (*Joan.*, I, 15.) Hic jam, qui credunt factum ante cætera per quem facta sunt omnia, calumniantur his verbis vel per hæc verba nobis, et dicunt : Ecce quia factus est : Joannes dicit : « Post me venit, et ante me factus est. » Expone mihi quid sit, « ante me factus est. » Verba illorum dico, et ea discutienda propono. Soletis, inquiunt, dicere, quando aliquid tale de Christo dicitur, ut eum Patre minorem ostendat, quod ad hominem sit referenda sententia ; ut quod in forma Dei est, æqualis sit Patri, quod autem semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo, major sit Pater. Quid ergo dicetis ad hoc quod Joannes ait, « ante me factus est ? » Audi quid dicamus : sed prius illud vide, quod Apostolus utrumque distinguens, et unum tamen in utroque eumdemque commendans, non dixit formam Dei accipiens. De forma vero Dei quid dixit ? « Cum in formâ Dei esset : » (*Philip.*, II, 6) respiciens ad illum qui vocatus erat ante illum, in cujus Evangelio est : « In principio erat Verbum : » imo respiciens ad illud lumen, unde et ille hoc dixit. Neque enim dixit Joannes : In principio fecit Deus Verbum : qui posset dicere ita, ut dixit Moyses, quia de creatura facta a Domino Deo loquebatur : « In principio fecit Deus cœlum et terram. » (*Gen.*, I, 1.) Cum ergo ille, si hoc sentiret quod Ariani sentiunt, posset dicere : In principio fecit Deus Verbum ; non hoc ait : sed ait : « In principio erat Verbum. » Quod in principio erat, factum non erat. Neque enim præcessit aliquid de facto Verbo. Omnia enim quæ Deus fecit, Verbo fecit : « Dixit, et facta sunt ; mandavit, et creata sunt. » (*Psal.* CXLVIII, 5.) Inter dicentem ut fiat, et quod factum est a dicente, plurimum distat : sed si dicens est, Verbum habet ; si Verbum habet, per Verbum fecit ; si per Verbum fecit, Verbum non fecit.

Arianorum cavillatio, similiter dictum esse : «Terra erat. » (*Gen.*, I, 2.) — 4. Quare, inquiunt ? An non audisti et de terra : « Terra erat invisibilis et incom-

fait, parce, qu'il a été dit : « Le Verbe était, » la terre non plus n'a pas été été faite, puisqu'il est dit aussi : « La terre était. » O folie aussi aveugle qu'hérétique! Considérez donc attentivement, si vous le pouvez, écoutez si vous êtes encore capable d'entendre, afin que le son ne vienne pas frapper inutilement l'oreille, parce que le cœur n'est pas éclairé par la vérité. Je vais vous citer les mêmes paroles que vous avez trouvées en lisant la sainte Ecriture, et que vous avez omises dans la discussion. Ainsi vous pensez que ce que dit l'Evangéliste en parlant du Verbe : « Au commencement était le Verbe, » est dit dans le même sens que ces autres paroles qui ont rapport à la terre : « La terre était invisible et informe. » Je vous citerai les paroles qui, dans le livre de la Genèse, précèdent celles-ci écrites par le serviteur de Dieu : « La terre était. » Pour bien établir qu'elle avait été faite, il a commencé par dire : « Au commencement Dieu a fait le ciel et la terre. » Je vous montre donc d'abord que la terre a été faite, et que c'est Dieu même qui l'a faite, au témoignage de l'Ecriture, qui fait retentir aux oreilles les plus rebelles ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre. » Le ciel et la terre étaient créés, mais ils n'avaient pas encore reçu leur parure et leur distinction, la terre n'était pas encore séparée, mais elle était déjà faite. Or, pour prévenir en vous cette pensée que la terre reçut immédiatement une telle perfection qu'elle n'avait plus besoin d'ornements, l'auteur sacré ajoute : Elle était faite, il est vrai, parce que Dieu a fait le ciel et la terre; mais la terre que Dieu avait faite était encore invisible et informe. Il vous montre ce qu'était cette terre qui avait été faite et non qui était sans avoir été faite. Jean pouvait donc dire : Au commencement Dieu a fait le Verbe, or, le Verbe était, comme dans ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre; » or, « la terre était, » et telle serait la suite du discours de l'Evangéliste : Au commencement Dieu fit le Verbe, et le Verbe était en Dieu, pour nous faire comprendre que ce Verbe qui était en Dieu, était le Verbe que Dieu avait fait. Maintenant vous entendez l'Evangéliste dire : « Au commencement était le Verbe. » Pourquoi chercher ce qui a précédé, vous qui êtes si loin en arrière? En effet, votre erreur vous rejette aux dernières extrémités; vous parlez le langage de la terre, et vous ne regardez que la terre. Je voudrais au moins qu'en parlant le langage si bas de la terre, vous puissiez élever votre cœur en haut, et crier vers le Seigneur des profondeurs de l'abîme; il dissiperait alors les nuages ténébreux de votre chair; la lumière qui est venue dans l'humilité ouvrirait les yeux à l'humilité, et vous verriez alors cette vérité : « Au commencement était le Verbe, et

posita ? » Si propterea, inquiunt, dicis Verbum factum non esse, quia dictum est : « Verbum erat; » nec terra facta est, quia dictum est : « Terra erat. » O cæca et hæretica insania! Attende, si est unde attendas; audi, si est unde audias : ne sonus inaniter aurem percutiat, cujus cor veritas non illustrat. Verba ejusdem Scripturæ dicturus sum, quæ ibi invenisti cum legeres, et prætermisisti cum litigares. Nempe propterea putas tale aliquid dictum de Verbo Dei, cum dictum est : « In principio erat Verbum; » quale dictum est de terra, quia dictum est : « Terra erat invisibilis et incomposita. » Ego tibi in hoc libro Geneseos superiora verba recitabo, quod antequam diceret scriptor Dei famulus : « Terra erat; » ut appareret quia facta erat, prius dixit : « In principio fecit Deus cœlum et terram. » Ecce ego prius tibi (*f.* ostendi) edidi terram factam; et factam utique a Deo, sonante Scriptura et in aures recusantis irrumpente : « In principio fecit Deus cœlum et terram. » Facta erant hæc; sed nondum ornata, nondum declarata : terra nondum distincta, sed tamen jam facta. Ne autem putares continuo terram factam sic fuisse, ut non in ea esset quod ornaretur, subsecutus ait : Facta erat quidem, quia in principio fecit Deus cœlum et terram; terra autem, quam fecit Deus, adhuc invisibilis erat et incomposita. Ostendit tibi qualis erat, quæ facta erat; non quia erat, quæ facta non erat. Poterat ergo dicere Joannes : In principio fecit Deus Verbum, Verbum autem erat; quomodo : « In principio fecit Deus cœlum et terram, terra autem erat : » ut iste esset ordo verborum : In principio fecit Deus Verbum, et Verbum erat apud Deum; ut intelligeremus quia hoc Verbum erat apud Deum, quod Verbum fecerat Deus. Nunc vero audis : « In principio erat Verbum. » Quid quæris anteriora factus extremior? Extremior enim tu in errore tuo factus es : de imo loqueris, et ad ima respicis. Vellem, si de imo loquereris, ut sursum cor tenderes, et clamares de profundo ad Dominum : rumperet nubes caliginis carnis tuæ, aperiret oculos humilitati lux quæ venit in humilitate; videres : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum, hoc

le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; il était au commencement en Dieu. » Ecoutez Paul dire aussi : « Lorsqu'il était dans la nature de Dieu. » (*Philip.*, II, 6.) Que dit maintenant saint Jean de la naissance humaine du Christ? « Et le Verbe s'est fait chair. » Entendez encore ce que dit Paul : » Il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » Quelle conclusion prétendez-vous donc tirer des paroles de Jean-Baptiste? Répétez-moi ces paroles, redites-les de nouveau. Que dit Jean-Baptiste? « Il est venu après moi. » Je reconnais là sa naissance. Jean-Baptiste est né d'une mère stérile, le Christ est né d'une Vierge. La stérilité a fait place à la fécondité, la virginité est restée intacte après la fécondité.

Ils objectent que Jean-Baptiste a dit que le Christ a été fait en tant qu'il est le Verbe. Le Christ a été fait avant Jean, c'est-à-dire qu'il a été placé avant lui et qu'il lui a été préféré. — 5. Mais, me dit-on, si Jean-Baptiste avait dit que le Christ a été fait en tant qu'il est né d'une vierge, il ne dirait point : « Il a été fait avant moi, » puisqu'il a été fait après lui, en naissant du sein d'une vierge. Donc, ces paroles : « Il a été fait avant moi, » signifient que le Verbe a été fait au commencement. » C'est ainsi qu'il était avant Jean-Baptiste, car en tant qu'il est né d'une vierge, il était après lui. Ecoutez l'explication de ces paroles, et si vous ne voulez point quereller, vous la comprendrez. Quelquefois les vérités que vous voudriez pénétrer sont entourées d'une certaine obscurité, et parce que vous disputez avec vous, vous ne pouvez arriver à les comprendre. Méditez d'abord ces paroles de l'Ecriture qui vous recommandent la docilité : « Ecoutez avec douceur ce qu'on vous dit afin d'acquérir l'intelligence. » (*Eccli.*, V, 13.) Ayez donc un peu de patience, nous découvrirons peut-être dans quel sens Jean-Baptiste a dit : « Il a été fait avant moi, » à la condition toutefois d'éviter cette erreur, que le Verbe, par qui toutes choses ont été faites, a été fait lui-même. Comment cela? me dites-vous? Je vais vous l'expliquer si je le puis; mais, si je ne puis le faire, il ne s'ensuit pas qu'un autre plus capable ne puisse donner cette explication. Or, je crois et j'espère que la majesté de ce Fils unique qui, étant le Verbe, s'est fait enfant ouvrira mes lèvres d'enfant, et me donnera de produire au jour par la parole ce qu'il m'a donné de concevoir dans mon cœur. Je vous parlerai comme je le pourrai; comprenez vous-même dans la mesure de vos forces, et gardez-vous de critiquer ce que vous ne pourrez comprendre, comme si vous étiez déjà arrivé à la vraie grandeur, mais attendez, pour mériter d'y parvenir. Vous êtes comme inquiet du sens qu'il faut donner à ces paroles : « Celui qui vient après moi a été fait avant moi. » Soyez inquiet, je le veux, mais comme un homme qui cherche à savoir, et non pas comme un esprit qui veut disputer. Je consens à chercher avec vous; nous trouverons en-

erat in principio apud Deum. » Dicat et Paulus : « Qui cum in forma Dei esset. » (*Philip.*, II, 6.) Quid de humana nativitate dicit Joannes? « Et Verbum caro factum est. » Dicat et Paulus : « Semetipsum exinanivit formam servi accipiens. » Quid ergo dicebas de verbis Joannis Baptistæ? Eadem mihi nunc ea repete, nunc ea loquere. Quid ait Joannes Baptista? « Post me venit. » Agnosco nativitatem. Ille de sterili, ille de virgine. Sterilitas conversa est in fecunditatem : virginitas mansit post fecunditatem.

Objectio, Christum dici factum, in quantum Verbum est. Christus ante Joannem factus, id est antepositus ipsi et prælatus. — 5. Sed Joannes, inquit, si secundum hoc dixisset factum, secundum quod ex virgine natus est, non diceret, « ante me factus est; » quia ex virgine post illum factus erat. Ergo, « ante me factus est, » quid est, nisi quia in principio Verbum factum erat? Sic enim ante Joannem erat; nam ex virgine post Joannem erat. Accipe, et si non rixaris, adverte. Aliquantum enim forte subobscurum est quod vis intelligere, ut rixando tibi augeas fumum, quo impediaris ab intellectu. Scripturam illam primo intuere, quæ te docet ut docilis fias. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas. (*Eccli.*, V, 13.) Patere ergo paulisper : forte inveniemus quomodo dictum sit, « ante me factus est; » dum tamen non intelligamus factum Verbum per quod facta sunt omnia. Quomodo, inquit? Si potero, dicam : si dicere non potero, non tamen non est quod dicat qui dicere potuerit. Credo autem et spero, quod illius majestas Unigeniti, qui cum esset Verbum, infans factus est, aperiet infantiam linguæ meæ, et faciet in ore partum, qui fecit in corde conceptum. Ecce dicam ut potero : intellige ut potes; et quod non poteris intelligere, noli reprehendere, quasi jam magnus sis; sed differ, ut crescere merearis. Certe hoc te movet, quomodo dictum sit : « Qui post me venit, ante me factus est. » Moveat plane ut quærentem, non ut rixantem. Certe et ego quæro tecum : simul inveniemus, si simul quæramus; ambo accipie-

semble si nous cherchons ensemble; nous recevrons tous deux si nous demandons de concert; on nous ouvrira à tous deux si nous frappons tous deux en même temps. « Il est venu après moi, » dit-il, reconnaissez ici sa naissance de la Vierge Marie. « Il a été fait avant moi, » qu'est-ce à dire : « Il a été fait avant moi ? » Comprenez, il a été placé avant moi. Voici, par exemple, deux hommes qui suivent ensemble une même route; l'un est plus lent à la marche, l'autre plus vif; celui qui est plus lent d'habitude précède tant soit peu celui qui marche plus vite; celui qui marche plus lentement, regardant son compagnon qui le suit, dit : Il vient après moi. Mais ce dernier se hâte à son tour, il approche, il touche, il dépasse son compagnon, qui voit devant lui celui qu'il avait vu derrière ; n'est-il pas vrai que, dans l'étonnement et la surprise où le jettera la vitesse de sa marche, il pourra dire : Cet homme était après moi, et il a été fait avant moi? Que signifient ces paroles : Celui qui était après moi a été fait avant moi ? C'est-à-dire : celui qui marchait après moi a déployé une telle vitesse, qu'il est maintenant avant moi. Si partout où vous lirez : « Il a été fait, » vous entendez cette expression de la formation de celui qui n'était pas auparavant, vous serez obligé de dire que le Seigneur Dieu lui-même a été fait, parce qu'il est dit de lui : Le Seigneur a été fait (est devenu) mon refuge (*Ps* XCIII, 22); le Seigneur a été fait mon aide (*Ps*. XXIX, 11); le Seigneur a été fait mon salut. (*Ps*. CXVII, 14.) Que de fois il a été fait ! Et cependant c'est lui qui a fait toutes choses. Comprenez donc avec moi le sens de ces paroles, car Jean-Baptiste lui-même n'a point passé sous silence que le Christ était le Verbe, pour prévenir cette pensée qu'il aurait voulu dire que le Verbe avait été fait, lorsqu'il a dit : « Il a été fait avant moi; » et afin que vous compreniez bien que ces paroles : « Il a été fait avant moi, » signifient : Il m'a précédé, il a reçu une gloire plus grande que la mienne; c'est en me regardant comme son précurseur que les hommes ont reconnu qu'il était le Seigneur que j'avais précédé par ma naissance, que j'avais annoncé comme un serviteur docile. Aussi ont-ils mis en lui leur espérance; ils ont accouru à lui et l'ont glorifié comme le Fils de Dieu; c'est ainsi qu'il a été fait avant moi, selon ces paroles de l'Apôtre : « C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ; afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. » (*Philip.*, II, 9, 10.) Sa gloire n'a point alors commencé, mais éclaté au dehors. Il a été fait avant Jean, parce qu'il a précédé Jean en honneur et en gloire.

Les paroles suivantes de Jean-Baptiste sont conformes à l'explication que nous venons de donner.

mus, si ambo petamus; utrique nostrum aperietur, si ambo pulsemus. « Post me venit, » inquit : agnosce nativitatem ex virgine Maria. « Ante me factus est : » quid est, « ante me factus est ? » Intellige, antepositus est mihi. Ille qui post me venit, factus est ante me. Quomodo si duo ambulent in itinere, et unus sit tardior, alter velocior, et præcedat tardior aliquantum, post paululum autem sequatur velocior; respicit tardior præcedens velociorem sequentem, et dicit : Post me venit. Et ecce accelerante illo, et propinquante, et adhærente, et transeunte, videt ille anteriorem, quem respiciebat posteriorem : certe si celeritatem ejus expavescat quodam modo et admiretur, nonne poterunt esse ista verba ejus : Ecce homo post me erat, et ante me factus est? Quid est hoc, qui post me erat, ante me factus est? Qui ambulabat post me, celeritate ejus factum est ut esset ante me. Nam si ubicumque legeris « factus est, » non intelligis nisi formatum esse qui non erat; et Dominum Deum dicturus es factum, de quo dictum est : « Factus est mihi Dominus in refugium. » (*Psal.* XCIII, 22.) « Factus est Dominus adjutor; » (*Psal.* XXIX, 11) et : « Factus est mihi in salutem. » (*Psal.* CXVII, 14.) Quotiens factus ? Et ipse fecit omnia. Ergo intellige mecum verba. Neque enim tacuit idem Joannes et illud quod Verbum erat; ne ibi putares significasse Verbum, quando dixit, « ante me factus est : » ut noveris ad hoc pertinere « ante me factus est, » quia præcessit me, quia glorificatus est amplius me, quia cum me intenderent homines præcursorem, agnoverunt Dominum, quem nascendo præcesseram, quem obsequendo nuntiaveram; spesque eorum, concursus eorum in Dominum factus est; glorificatus est ille tanquam Filius Dei, ante me factus, secundum id quod Apostolus ait : « Propterea Deus exaltavit eum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum. » (*Philip.*, II, 9, 10.) Gloria ergo ejus non esse cœpit, sed innotuit. Factus est ante Joannem, quia præcessit honore Joannem.

Datæ interpretationi consonare verba Joannis subse-

— 6. Mais considérez si c'est avec raison ; interrogez Jean lui-même. Pourquoi celui qui est venu après vous a-t-il été fait avant vous ? Pourquoi celui qui vous suivait a-t-il été placé au-dessus de vous ? Jean-Baptiste répond : « Parce qu'il était avant moi. » C'est la même vérité qu'exprime l'Evangéliste : « Au commencement était le Verbe. » C'est donc à juste titre qu'il a été mis avant moi, parce qu'il était avant moi. » Il était avant Jean-Baptiste, avant Abraham, avant Adam, avant le ciel et la terre, avant les anges, les trônes, les dominations, les principautés et les puissances. Pourquoi est-il avant toutes choses ? Parce que « toutes choses ont été faites par lui. » Que le serviteur reconnaisse ici sa bassesse, et que le Seigneur fasse éclater sa majesté. Entendez encore le même Jean-Baptiste dire : « Je ne suis pas digne de dénouer les courroies de sa chaussure. » Il s'humilierait déjà beaucoup s'il disait : Je suis digne, car de quoi se dirait-il digne ? Est-ce de s'asseoir à la droite du Père, au jour du jugement ? Est-ce de venir pour juger les vivants et les morts ? De quoi se dirait-il digne ? De dénouer les courroies de sa chaussure. C'est un grand acte d'humilité, si l'ami de l'Epoux est digne de remplir cet office. Il allait dire bientôt qu'il était l'ami de l'Epoux, et de peur que quelque imprudent ne crût que cette amitié allait jusqu'à l'égalité, il se dit l'ami de l'Epoux par un sentiment d'amour, et s'abaisse jusqu'à ses pieds sous l'impression d'une crainte respectueuse. Et il ne se contente pas de s'abaisser jusqu'aux pieds du Sauveur, il déclare qu'il n'est pas digne de dénouer les courroies de sa chaussure. Il ferait, je le répète, acte d'humilité en se disant digne de les dénouer ; mais parce qu'il s'en reconnaît indigne, il mérite d'être relevé par le Maître de l'humilité. Qu'il nous dise encore plus clairement, plus ouvertement ce que signifient ces paroles : « Il est venu après moi, et il a été fait avant moi. » Il en a donné la raison : « Parce qu'il était avant moi. » Parce que « au commencement était le Verbe. » Et, « lorsqu'il était dans la nature de Dieu, il n'a point cru que c'était pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu. » Il faut qu'il grandisse « et moi que je diminue. » (*Jean*, III, 30.) Il fallait que celui qui est venu le dernier grandît, et que celui qui est venu le premier diminuât. Or, si celui qui est venu le dernier a grandi, il a été mis par cet accroissement avant celui qui l'a précédé. « Il faut, dit saint Jean, qu'il croisse et que je diminue. » Voilà l'explication de ces paroles : « Il a été fait avant moi. » Et comment le Christ a-t-il grandi, comment Jean a-t-il diminué ? Jean a précédé en âge le Seigneur dans sa naissance humaine ; tous deux ont grandi avec les années, sous le rapport de la taille, et ils sont parvenus à une certaine limite déterminée, comme les autres

quentia. — 6. Sed vide utrum merito. Interroga ipsum Joannem : Ille qui post te venit, quare ante te factus est ? Qui te sequebatur, quare tibi prælatus est ? Sequitur : « Quia prior me erat. » Hoc est : « In principio erat Verbum. » Ergo merito « ante me factus est, quia prior me erat. » Prior Joanne, prior Abraham, prior quam Adam, prior quam cœlum et terra, prior quam Angeli, Sedes, Dominationes, Principatus et Potestates. Quare prior ? Quia « omnia per ipsum facta sunt. » Agnoscat servus humilitatem suam : ostendat Dominus majestatem suam. Dicat idem Joannes : « Non sum dignus corrigiam calceamenti ejus solvere. » Multum se humiliaret, si diceret : Dignus sum. Quid enim si diceret dignum ? numquid sedere in judicio ad dexteram Patris ? numquid venire ad judicandos vivos et mortuos ? Quid si diceret dignum solvere corrigiam calceamenti ? Magna humilitas, si hoc est dignus amicus sponsi. Dicturus enim erat amicum se esse sponsi : et ne in illa amicitia æqualitas forte ab aliquo imprudente intelligeretur, dicit se amicum propter amorem, dejicit se ad vestigia propter timorem. Et parum est quod se ad vestigia deponit ; nec dignum se dicit solvere corrigiam calceamenti. Humilis profecto, si dignum solvere ; sed quia nec dignum se dicit solvere, dignus qui exaltaretur ab humilitate. Dicat etiam apertius, dicat distinctius, quid est : « Post me venit, ante me factus est. » Dixit enim et causam, « quia prior me erat. » Quoniam : « In principio erat Verbum. » Et « cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. Illum oportet crescere, me autem minui. » (*Joan.*, III, 30.) Oportebat ut cresceret qui posterior venit, et minueretur qui anterior venit. Si crevit qui posterior venit, ante ipsum factus est crescendo. « Illum, inquit, oportet crescere, me autem minui. » Hoc est, « ante me factus est. » Et quomodo crevit Christus, minutus est Joannes ? Præcessit ætate Joannes Dominum in nativitate humana ; creverunt ambo annis accedentibus, statura carnis, et pervenerunt ad certum modum sicut homines. Sed Joannes homo, Christus Deus et homo. In divinitate si intelligamus quia crevit Christus, absurdi sumus,

hommes. Mais Jean était homme, et le Christ Dieu et homme (1). Si nous comprenons que le Christ a grandi dans sa nature divine, c'est une absurdité et une grossière erreur. On grandit, on croît pour faire quelque progrès. Or, il n'y a pour Dieu aucune raison de croître; car s'il a besoin de croître, il était moins grand avant de croître. Revenons donc à la nature du corps; elle a grandi avec Jean, elle n'a plus grandi lorsqu'il a été diminué. Pouvons-nous entendre ces paroles de la gloire, en ce sens que ce que dit saint Jean : « Il faut qu'il croisse et que je diminue, » aurait la même signification que ces autres : « Il est venu après moi, et il a été fait avant moi ? » Jean-Baptiste personnifiait ici tous les hommes et parlait comme représentant du genre humain, que le Christ était venu sauver. Nous vous l'avons déjà dit, mes frères, un Dieu humble est venu vers l'homme superbe. Que l'homme reconnaisse qu'il est homme, que Dieu se manifeste à l'homme. En effet, si le Christ est venu pour enseigner l'humilité à l'homme, comme principe de sa véritable grandeur, il fallait que la gloire de l'homme s'éclipsât complétement devant la gloire de Dieu, que l'homme mît toute son espérance dans la gloire de Dieu, et non point dans sa propre gloire, selon la recommandation de l'Apôtre : « Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. » (I *Cor.*, I, 31.) C'est donc en toute justice qu'il dit à l'homme : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous glorifier comme si vous ne l'aviez pas reçu ? » (I *Cor.*, IV, 7.) C'est ce modèle d'humilité humaine que nous présente Jean; alors que grandissait de jour en jour la réputation, la renommée du Christ, non pas la taille du Christ, non pas la majesté du Christ, non pas la sagesse, le Verbe de Dieu, mais cette renommée qui a eu de faibles commencements, et s'est ensuite répandue par toute la terre, mais la gloire du Christ, et non la gloire de l'homme, afin que l'homme reconnaisse sa bassesse et que Dieu lui fasse part de sa divinité. Car la gloire de Dieu, mes frères, est notre propre gloire. Plus nous goûtons de douceur à glorifier Dieu, plus aussi nous en retirons de fruits. Quant à Dieu, il n'en sera pas plus élevé si nous l'honorons; humilions-nous, c'est le seul moyen de l'exalter. En effet, il est écrit : « Je vous exalterai, Seigneur. » (*Ps.* XXIX, 2.) Qu'est-ce à dire : « Je vous exalterai ? » Etait-il sur la terre, et l'avez-vous placé dans le ciel ? Est-ce que l'homme peut exalter Dieu ? Que signifie donc : « Je vous exalterai ? » Je confesserai votre grandeur, votre élévation. Que l'homme confesse donc qu'il est homme, qu'il commence par diminuer afin de croître ensuite. Que Jean, en s'abaissant par un sentiment d'humilité, dise qu'il n'est pas digne de dénouer la courroie de la chaussure du Christ,

(1) La suite du sermon se trouvait ici interrompue par une intercalation de près de quarante lignes, que vous trouverez plus bas à leur place naturelle, vers la fin du numéro 7, et non loin de ces paroles : « Nous avons été nous-mêmes, etc. »

et nimis erramus. Crescit enim aliquid, ut proficiat. Deus quo crescat non habet : si enim habet quo crescat, minor erat antequam cresceret. Redeamus ad formam carnis. Ipsa cum Joanne crevit, non illo minuto crevit. Referamus ergo fortassis ad gloriam; et intelligamus : « Illum oportet crescere, me autem minui, » secundum hoc dictum, quod « Post me venit, et ante me factus est. » Joannes enim personam sustinebat hominis, et loquebatur ex typo generis humani, ad quod salvandum venerat Christus. Dixeramus autem, Fratres, humilis Deus venit ad superbum hominem. Agnoscat homo se hominem, appareat Deus homini. Etenim si ideo venit Christus, ut humiliaretur homo, et ex humilitate cresceret homo; oportebat ut gloria jam cessaret hominis, et commendaretur gloria Dei : ut spes hominis esset in gloria Dei, non in gloria sua, dicente Apostolo : « Qui gloriatur, in Domino glorietur. » (I *Cor.*, I, 31.) Recte ergo dicitur homini : « Quid habes, quod non accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis ? » (I *Cor.*, IV, 7.) Hunc typum humilitatis humanæ Joannes ostendens, quia quantum proficiebat opinio et fama Christi, non statura Christi, non majestas Christi, non sapientia, non Verbum Dei; sed fama illa, quæ cœpit a minimo, et jam tenet orbem terrarum : gloria Christi, non gloria hominis, ut agnoscat homo humilitatem suam, impertiat Deus divinitatem suam. Etenim gloria Dei, Fratres, gloria nostra est. Quantum dulcius glorificatur Deus, tantum nobis prodest. Non enim altior erit Deus, quia honoramus illum : humiliemus nos, et exaltamus illum. Scriptum est enim : « Exaltabo te Domine. » (*Psal.* XXIX, 2.) Quid est : « Exaltabo te ? » In terra erat, et eum in cœlo posuisti ? Et homo exaltat Deum ? Quid est : « Exaltabo te ? » Altum te confitebor. Confiteatur ergo se homo hominem; decrescat prius, ut crescat. Dicat Joannes decrescendo ad humilitatem, non se esse dignum, qui solvat cor-

et qu'il comprenne qu'il n'est éclairé qu'en participant à la lumière qui l'éclaire.

Jean-Baptiste n'était pas la lumière, comparé au Christ qui est la lumière véritable. Cependant il était la lumière dans un certain sens par sa participation à la divine sagesse.—7. Voilà ce que dit de lui saint Jean l'Evangéliste : « Il n'était pas la lumière. » (*Jean*, I, 8.) Ferait-il injure à Jean-Baptiste en disant : « Il n'était pas la lumière. » alors qu'en effet Notre-Seigneur lui-même a dit à ses apôtres : « Vous êtes la lumière du monde? » Les apôtres se sont-ils donc préférés à Jean-Baptiste? Ils s'en gardent bien, car ils donneraient alors un démenti à leur divin Maître qui a dit : « Nul ne s'est élevé d'entre les enfants des femmes plus grand que Jean-Baptiste. » (*Matth.*, XI, 11.) Ce n'était point sans doute par la stature du corps, mais par la grâce qui le faisait entrer en participation de la divine sagesse et du salut. Que signifient donc ces paroles : « Il n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière? » Pourquoi s'exprime-t-il ainsi? Je sais, répond l'Evangéliste, ce que je veux dire, que Jean-Baptiste a rendu témoignage à la lumière. Il y avait, en effet, une lumière véritable, distincte de Jean. Ce n'est pas que Jean ne fût la lumière en un certain sens, mais en comparaison de cette lumière on comprend qu'il ait pu dire : « Il n'était pas la lumière, » d'après ce qu'il ajoute : « Celui-là était la vraie lumière. Quel est le caractère distinctif de cette vraie lumière? « Elle illumine tout homme venant en ce monde. » Si elle se répand sur tout homme, elle se répand donc aussi sur Jean. Mais comme nous ne voulons point paraître tirer de ces paroles des conclusions qu'elles ne renferment point, bien qu'elles y soient par voie de conséquence, que Jean lui-même nous dise : « Nous avons tous reçu de sa plénitude. » Il y avait donc une lumière véritable ; Jean était la lumière éclairée, le Christ la lumière qui éclaire. Voulez-vous une preuve certaine que Jean était lumière, écoutez le témoignage que lui rend le Seigneur. Il a lui-même rendu témoignage à son Seigneur, un témoignage de vérité que lui avait inspiré le Seigneur lui-même. C'est de son Seigneur, en effet, qu'il avait reçu la grâce de lui rendre témoignage, mais le Seigneur n'avait point reçu de son serviteur le témoignage qu'il devait lui rendre, c'est de lui-même que le Christ parlait de Jean, et c'est lui-même qui se rendait témoignage dans la personne de Jean. Ecoutons donc le témoignage que lui rend la vérité ; écoutons comment Jean lui-même est lumière. Le Sauveur, en parlant aux Juifs de Jean-Baptiste, leur dit : « Il était une lampe ardente et luisante. « (*Jean*, V, 35.) Or, une lampe est une lumière, non pas sans doute comme le jour, mais cependant c'est une lumière. On allume une lampe pour qu'elle luise, et Jean

rigiam calceamenti, et intelligat se participando illuminatum fieri.

Joannes Baptista non erat lumen, comparatione Christi veri luminis. Lumen tamen Joannes participatione sapientiæ. — 7. Hoc enim Joannes Evangelista dixit de illo : « Non erat ille lumen. » (*Joan.*, I, 8.) Injuriam forte fecit Joanni, quia ait : « Non erat ille lumen? » cum Apostolis dictum sit a Domino : « Vos estis lumen mundi. » Prætulerunt se Apostoli Joanni? Non faciunt, ne mendacem ipsum Dominum judicent, qui dixit : « In natis mulierum nemo exsurrexit major Joanne Baptista. » (*Matth.*, XI, 11.) Non utique major statura corporis, sed gratia participatæ sapientiæ, gratia participatæ salutis. Quid sibi ergo vult : « Non erat ille lumen, sed ut testimonium perhiberet de lumine? » Quare hoc dixit? Novi, inquit, quid dicam, testimonium perhibere de lumine. Erat enim lumen verum distinctum a Joanne, ne prorsus non lumen Joannes, sed ut in comparatione hujus luminis dictum intelligatur : « Non erat ille lumen; » secundum quod dixit, quia : « Erat lumen verum. » Quomodo discernis hoc verum? « Quod illuminat, » inquit, « omnem hominem venientem in hunc mundum. » Si omnem hominem, ergo et Joannem. Sed ut non videamur nos colligere ex verbis quod non est dictum, quamvis consequenter intelligendum, ipse Joannes dicat : « Nos omnes de plenitudine ejus accepimus. » Erat ergo lumen verum. Joannes lumen illuminatum, Christus lumen illuminans. Nam ut noveris quia lumen erat Joannes, jam perhibeat et illi Dominus testimonium. Perhibuit ipse testimonium Domino suo, testimonium veritatis de Domino suo, quod habebat a Domino suo. Acceperat enim a Domino suo, ut diceret de Domino suo : ut autem ille diceret de servo suo, non acceperat a servo suo : et in se Christus de Joanne, et in Joanne Christus de se. Ipsa ergo veritas perhibeat testimonium, audiamus quia lumen est Joannes. Judæis dicitur de Joanne : « Ille erat lucerna ardens et lucens. » (*Joan.*, V, 35.) Et utique lucerna lumen est, non sicut dies, sed tamen lumen est. Ergo lucerna accenditur ut luceat, et Joannes illuminatus est ut loqueretur. Si ergo

a été illuminé pour parler. Si donc Jean a reçu la lumière pour parler, que la lampe sache bien ce qu'elle est, de peur que le vent de l'orgueil ne vienne à l'éteindre. Mais peut-être les disciples sont lumière, tandis que Jean n'est qu'une lampe; car le Seigneur dit de Jean : « Il était une lampe ardente et luisante, » tandis qu'il dit à ses disciples : « Vous êtes la lumière du monde. » (*Matth.*, v, 14.) A-t-il donc élevé ses disciples au-dessus de Jean? Mettons-nous aussi au-dessus de lui ces fidèles à qui saint Paul dit : « Vous avez été autrefois ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. » (*Ephés.*, v, 8.) Les apôtres sont donc lumière, ainsi que ceux qui, de pécheurs et d'infidèles qu'ils étaient, sont devenus justes et fidèles; cependant il n'est pas dit des disciples qu'ils étaient des lampes. Faites attention, Notre-Seigneur le dit peut-être, non pas dans un autre endroit, mais ici même, pour expliquer dans quel sens il les a appelés lumière, et de montrer qu'ils ne sont pas la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Suivez les paroles de l'Evangile : « Vous êtes la lumière du monde. Une ville ne peut être cachée quand elle est située sur une montagne. » Mais c'est d'une ville qu'il parle ici et non d'une lumière. Continuez encore : « Et on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau. » Vous êtes donc lumière comme l'était Jean-Baptiste, une lumière qui reçoit d'un autre sa clarté. Ils sont comme celui ou comme ceux qui avaient dit bien longtemps avant eux : « C'est vous, Seigneur, qui ferez briller mon flambeau, c'est vous, Seigneur, qui dissiperez mes ténèbres par votre lumière. » (*Ps.* XVII, 29.) Quelles ténèbres pouvait-il y avoir dans les apôtres ? « Nous avons été nous-mêmes autrefois ténèbres, etc. (1); comme ce réprouvé et ce blasphémateur qui dit en parlant de lui : « J'ai été auparavant un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi acharné. » Voilà les ténèbres, voyons comment la lampe est allumée : « Mais j'ai obtenu miséricorde. » (I *Tim.*, I, 13.) Or, pour bien vous convaincre que c'est des apôtres que Notre-Seigneur parlait en disant : « On n'allume point une lampe pour la placer sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison, » il ajoute aussitôt : « Qu'ainsi donc votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, » mais que ce soit en toute humilité, parce qu'il faut que l'homme décroisse et diminue. Mais comment Dieu pourra-t-il croître? « Et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » Le Père est glorifié, le Fils est glorifié, parce que le Père glorifie le Fils, et que le Fils glorifie le Père. Que l'homme donc reconnaisse l'humilité de sa

(1) Il manque ici quelque chose qui devait lier ce qui précède avec la suite, qui se trouvait auparavant dans l'endroit que nous avons indiqué plus haut. A la place de ce qui termine ici ce sermon, on avait inséré dans les autres éditions et dans les manuscrits la première partie du sermon CXXVI.

Joannes illuminatus est ut loqueretur, agnoscat se lucerna, ne superbiæ vento exstinguatur. Sed forte lumen discipuli, et lucerna Joannes? Dominus enim de Joanne ait : « Ille erat lucerna ardens, et lucens : » de discipulis autem : « Vos estis lumen mundi. » (*Matth.*, v, 14.) Discipulos suos prætulit Joanni? Numquid et fideles illi, quos alloquitur Paulus, præponendi sunt Joanni, quibus ait : « Fuistis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino? » (*Ephes.*, v, 8.) Lux ergo Apostoli, et lux fideles ex peccatoribus justificati, ex infidelibus fideles facti : tamen lucerna non sunt dicti discipuli. Attende, forte dicti, et non alio loco, sed ibi : ut ostenderet quemadmodum eos dixerit lumen; quia non lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum; sequere verba Evangelii : « Vos estis lumen mundi. Non potest civitas abscondi supra montem constituta. » Sed de civitate dixit, non de lumine? Sequere adhuc : « Neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio. » Tale lumen estis, quale Joannes : lucerna illuminata. Tanquam cujus vox, vel quorum vox præcesserat : « Tu illuminabis lucernam meam, Domine, Deus meus illumina tenebras meas. » (*Psal.* XVII, 29.) Quas tenebras in Apostolis? « Fuimus et nos aliquando, etc. » quomodo illius reprobi et blasphemi : « Qui prius fui blasphemus et persecutor, et injuriosus. » Ecce tenebræ, accendatur lucerna : « Sed misericordiam consecutus sum. » (I *Tim.*, I, 13.) Et ut noveris de ipsis dictum : « Neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus, qui in domo sunt : » statim sequitur : « Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra : » sed in humilitate, quia hominem oportet minui. Quomodo autem Deum crescere? « Et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est. » Glorificatur Pater, glorificatur Filius : quia Pater glorificat Filium, et Filius glorificat Patrem. Agnoscat se ergo homo humilem, agnoscat excelsum Deum propter se humiliatum, ut homo, qui humiliatus erat

nature, qu'il reconnaisse que le Dieu de toute grandeur s'est humilié pour lui, afin que l'homme, humilié par l'aveu de son péché, fût relevé par l'acquisition de la justice. Le Seigneur et Jean personnifient en eux ces deux choses : l'humilité et la splendeur; Dieu humble dans la splendeur, l'homme humble dans la faiblesse; Dieu humble à cause de l'homme, l'homme humble dans son propre intérêt; Dieu humble pour assurer le salut de l'homme, l'homme humble pour ne point se nuire à lui-même.

Dans le caractère distinctif de la naissance et de la mort de Jésus-Christ et de Jean-Baptiste, nous voyons le Christ croître et Jean décroître. — 8. Il nous est facile de reconnaître ces deux caractères dans la différence même de leur mort. Nous lisons que Jean a souffert le martyre pour la vérité, n'est-ce donc point pour Jésus-Christ qu'il a souffert? Ce n'est point pour Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'est point la vérité. Ce n'est point précisément pour son nom, mais cependant c'est pour la vérité. En effet, ce n'est point pour avoir confessé Jésus-Christ que Jean a été décapité. Mais il rappelait à l'observation de la tempérance, à l'observation de la justice, lorsqu'il disait : « Il ne vous est pas permis d'avoir l'épouse de votre frère. » (*Marc*, VI, 18.) La loi qui commandait d'épouser la femme de son frère n'en faisait un devoir que lorsque le premier mari étant mort sans enfants, ses frères étaient obligés d'épouser sa veuve pour donner des enfants à leur frère. Là où cette raison n'existait pas, ce n'était plus qu'une passion coupable. C'est cette passion que Jean condamnait, l'homme chaste condamnait l'incestueux parce qu'il figurait la vérité exprimée dans ces paroles : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » La loi prescrivait, lorsqu'un homme mourait sans enfants, que celui qui était son plus proche parent épousât sa veuve et donnât des enfants à son frère. Quelle était la fin de ce commandement? N'était-ce pas de nous apprendre que les enfants qui naîtraient de cette union devaient conserver le nom du frère qui était mort? En effet, la loi obligeait l'enfant qui naîtrait de porter le nom du défunt. Le Christ est mort, les apôtres ont pris son Eglise pour épouse. Ceux qui sont nés de cette union n'ont point porté le nom de Pauliniens ou de Pétrianiens, mais celui de chrétiens. Ces deux morts proclament donc la vérité de ces paroles : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » La mort de Jean-Baptiste et celle du Christ affirment ce mystère; à la naissance du Christ les jours augmentent; à la naissance de Jean ils diminuent. Que la gloire de l'homme soit donc diminuée, que la gloire de Dieu soit augmentée, afin que l'homme trouve sa gloire dans la gloire de Dieu.

in confessione peccati, exaltetur in adeptione justitiæ. Hæc duo : Dominus et Joannes, humilitas et claritas : Deus humilis in claritate, homo humilis in infirmitate : Deus humilis propter hominem, homo humilis propter hominem. Deus enim humilis ut prodesset homini, homo humilis ut non obsit sibi.

Passionis et nativitatis differentia Christus crescit, Joannes minuitur. — 8. Agnoscamus ergo hæc duo et in ipsa differentia passionum. Legimus Joannem passum martyrium pro veritate : numquid pro Christo? Non pro Christo, si non veritas Christus. Non omnino pro ipsius nomine, sed tamen pro ipsa veritate. Neque enim ideo decollatus est Joannes, quia confessus est Christum. Sed monebat temperantiam, monebat justitiam : dicebat : « Non tibi licet habere uxorem fratris tui. » (*Marc.*, VI, 18.) Lex enim quæ hoc jusserat, de illis jusserat qui morerentur sine liberis, ut acciperent fratres uxores fratrum suorum, et resuscitarent semen fratribus suis. Ubi ista causa non erat, nihil nisi libido erat. Hanc libidinem Joannes arguebat, castus incestum : quia et illud quod figurabat, tale est : « Illum oportet crescere, me autem minui. » Præceptum jam fuerat, ut si quis sine semine moreretur, qui magis propinquus esset, acciperet uxorem ejus, et suscitaret semen fratri suo. Ut quid enim hoc Deus præceperat, nisi ut eo modo significaretur semen suscitandum fratris ad fratris nomen? Hoc enim præceptum erat, ut qui inde nasceretur, nomen haberet defuncti. Defunctus est Christus, acceperunt conjugem ejus Apostoli Ecclesiam. Quos de illa genuerunt, non Paulianos, aut Petrianos, sed Christianos nominaverunt. Loquantur ergo hæc duo ambæ passiones : « Illum oportet crescere, me autem minui. » Ille crevit in ligno, hic est diminutus in ferro. Locutæ sunt et passiones hoc mysterium, loquantur et dies. Nascitur Christus, et augentur; nascitur Joannes, et minuuntur. Minuatur ergo honor hominis, augeatur honor Dei; ut honor hominis inveniatur in honore Dei.

SERMON CCCLXXXI.

Pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul (1).

C'est aujourd'hui le jour où, comme l'atteste la foi de l'Eglise romaine, les apôtres Pierre et Paul ont triomphé du démon et remporté la couronne de la victoire. C'est en leur honneur que nous célébrons cette fête anniversaire, c'est aussi en leur honneur que nous allons vous adresser ce discours. Qu'ils daignent accepter nos louanges, et prier pour nous. D'après la tradition de nos pères que nous avons retenue de mémoire, ils n'ont point souffert dans l'espace d'un même jour. Paul a souffert le jour de la naissance de Pierre, non celui où il est sorti du sein de sa mère pour faire partie du genre humain, mais celui où, affranchi des liens de la chair, il est né à la lumière des anges. On a donc assigné à chacun d'eux des jours différents qui ont fini par se fondre en un seul. C'est là pour moi un signe évident de la concorde qui régnait entre eux. Le dernier des apôtres, appelé pour le même jour, se rencontre pour recevoir la couronne le même jour que son collègue dans l'apostolat que le Sauveur avait appelé le premier. L'un a été choisi avant la passion du Seigneur, l'autre après l'ascension. D'après l'ordre des temps, il y a inégalité entre eux, mais ils sont égaux par l'éternelle félicité dont ils jouissent, l'un après avoir été pécheur, l'autre après avoir été persécuteur. Dans l'un Dieu a choisi ce qu'il y a de faible pour confondre ce qui est fort; dans l'autre, il a laissé le péché abonder pour faire surabonder sa grâce. Dans tous les deux, Dieu a fait éclater sa gloire et sa grâce, et c'est lui qui est l'auteur exclusif de leurs mérites. En effet, quel enseignement a-t-il voulu nous donner, en appelant d'abord à son royaume des pécheurs, avant d'appeler les empereurs, n'est-ce point « que celui qui se glorifie ne doit se glorifier que dans le Seigneur? » (I *Cor.*, I, 31.) Il n'a point refusé les moyens de salut aux nobles, aux docteurs, aux puissants, en leur préférant des hommes obscurs, ignorants et faibles. Mais s'il n'avait choisi d'abord la bassesse de ces hommes faibles, il n'aurait pas guéri l'enflure des superbes. Si Jésus-Christ avait commencé par appeler les riches, ils auraient cru et ils auraient dit que ce qu'il avait choisi en eux, c'était exclusivement les richesses, l'éloquence, le talent oratoire, l'éclat de la science, la noblesse, le courage, la vie calme, la puissance royale. C'est ainsi que, fiers des prospérités temporelles de ce monde, persuadés qu'ils avaient offert les premiers à Jésus-Christ ce qu'ils étaient, en sorte qu'il paraîtrait plutôt leur rendre que leur don-

(1) Le nom de saint Augustin se trouve en tête de ce sermon dans les vieux lectionnaires, et le style a quelque rapport avec celui du saint Docteur.

SERMO CCCLXXXI [a].

De Natali apostolorum Petri et Pauli.

Petri et Pauli apostolorum dies, in quo triumphalem coronam, devicto diabolo, meruerunt, quantum fides Romana testatur, hodiernus est. Quibus solemnis festivitas exhibetur, solemnis etiam Sermo reddatur. Laudes audiant a nobis, preces fundant pro nobis. Sicut traditione patrum cognitum memoria retinetur, non uno die passi sunt per cœli spatia decurrente. Natalitio ergo Petri passus est Paulus, non quo ex utero matris in numerum fusus est hominum, sed quo ex vinculo carnis in lucem natus est Angelorum; ac per hoc ita singuli dies dati sunt duobus, ut nunc unus celebretur ambobus. Magnum hoc mihi signum videtur esse concordiæ : coapostolo suo novissimus primo, qui ad eumdem diem vocatus advenit, ad eumdem diem coronatus occurrit. Electus est ille ante Domini passionem, iste post ascensionem. Ordine temporis impares, æternitate felicitatis æquales : ille ex piscatore, iste ex persecutore. In illo infirma mundi electa sunt, ut confundantur fortia : in isto abundavit peccatum, ut superabundaret gratia. In utroque magna Dei gratia atque ejus gloria claruit, qui eorum fecit merita, non invenit. Quid enim aliud demonstrare dignatus est, qui ad regnum primo vocare voluit piscatores, postea vocaturus imperatores, nisi ut « qui gloriatur, in Domino glorietur? » (I *Cor.*, I, 31.) Nam utique nobilium, doctorum, potentum non salutem contempsit, quibus ignobiles, imperitos infirmosque præposuit. Sed nisi prius eligeretur vilitas infirmorum, non sanaretur inflatio superborum. Si prius a Christo divites vocarentur, putarent et dicerent non in se electam nisi opulentiam, facundiam, eloquentiæ doctrinam, scientiæ splendorem, nobilitatem, generositatem, tranquillitatem, regalem potestatem; atque ita temporalibus et sæcularibus felicitatibus tumidi, tanquam ipsi prius Christo conferrent quod essent, ut eis ille videretur reddere, non donare, quod futuri essent

(a) Alias VI, ex Vignerianis.

ner, ils ne comprendraient ni ne croiraient ce qu'ils devaient être par la grâce de Dieu. Dieu n'a-t-il donc pas suivi un ordre préférable et plus sage, « en tirant d'abord le faible de la terre, en relevant le pauvre de son abjection, pour le faire asseoir parmi les princes de son peuple, » (*Ps.* CXII, 7) afin que le don de l'intelligence et de la doctrine, non-seulement vînt de Dieu, mais parût ouvertement venir de cette source divine? Quelle joie donc pour nous, et quelle gloire pour Dieu, que de voir un pauvre pêcheur mépriser les richesses d'un empereur, que de voir un empereur répandre ses prières devant la mémoire d'un pêcheur, l'un n'étant point humilié de ce qu'il n'a point, l'autre ne s'enorgueillissant point de ce qu'il possède! Quant à la grâce par laquelle le Christ a fait dans la personne de Paul, d'un persécuteur, son apôtre, c'est à lui de nous dire combien elle a servi au salut des hommes, en détournant les grands coupables de désespérer de la miséricorde de Dieu. « C'est une vérité pleine d'humanité et digne d'être entièrement reçue que Jésus-Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier. Mais aussi j'ai obtenu miséricorde, afin qu'en moi le premier Jésus-Christ montrât toute sa patience, en sorte que je servisse d'exemple pour ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle. » (I *Tim.*, I, 15.) Qui pourrait, en effet, désespérer sous la main de ce tout-puissant médecin, encouragé par un si grand exemple, en voyant Paul, qui annonce la foi, qu'il s'efforçait autrefois de détruire, non-seulement échapper aux châtiments des persécuteurs, mais encore mériter la couronne de docteur, et verser avec foi son sang pour le nom de Celui dont il désirait répandre le sang dans la personne de ses membres? Rome, la reine des nations, possède donc ces deux lumières des peuples, allumées par Celui qui éclaire tout homme venant en ce monde, l'un dont Dieu a élevé la condition vile et obscure; l'autre dont il a guéri la trop coupable iniquité. Que celui-ci nous apprenne à ne point nous enorgueillir, et celui-là à ne point désespérer. Que de grands exemples, que d'enseignements salutaires nous sont donnés dans ce peu de paroles! Ne cessons de nous les rappeler et de glorifier en leur honneur la lumière véritable. Que personne ne soit fier des grandeurs de ce monde. Pierre n'était qu'un simple pêcheur. Que personne, au souvenir de ses iniquités ne désespère de la miséricorde de Dieu, Paul a été un persécuteur. L'un dit : « Le Seigneur est devenu le refuge des pauvres; » (*Ps.* IX, 10) l'autre : J'enseignerai vos voies aux pécheurs, et les impies se convertiront à vous. » (*Ps.* L, 15.)

gratia Dei, nec intelligerent, nec tenerent. Quanto ergo nunc melius, quanto ordinatius, prius « erexit de terra inopem, et de stercore exaltavit pauperem ut collocaret eum cum potentibus populi sui, » (*Ps.* CXII, 7) ut munus intelligentiæ atque doctrinæ non solum ex Deo esset, sed etiam ex Deo esse appareret? Cum quanta itaque lætitia et quanta Dei gloria contuemur ab animo piscatoris contemni opes imperatoris? fundi preces imperatoris ad Memoriam piscatoris? ut nec ille ex eo quod non habuit, jaceret; nec iste ex eo quod habuit, superbiret. Jam vero illud quod Paulum ex persecutore suo prædicatorem suum Christus operatus est, quid valeat ad salutem hominum, ne quisquam magnarum sibi conscius iniquitatum de misericordia Dei debeat desperare, ipse potius apostolus eloquatur. « Humanus, inquit, sermo et omni acceptione dignus, quia Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum. Sed ideo misericordiam consecutus sum, ut in me primo ostenderet Christus Jesus omnem longanimitatem, ad informationem eorum, qui credituri sunt illi in vitam æternam, etc. » (I *Tim.*, I, 15.) Quis enim sub manu omnipotentis medici de salute desperet tanto informatus exemplo, considerans evangelizantem fidem quam aliquando vastabat, non solum evasisse pœnam persecutoris, verum etiam coronam meruisse doctoris, et cujus sanguinem in ejus membris cupiebat sæviendo fundere, pro ejus nomine suum sanguinem credendo fudisse? Habet ergo Roma caput gentium, duo lumina gentium ab illo accensa, qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum : unum, in quo Deus abjectam exaltavit humilitatem; alterum, in quo damnandam sanavit iniquitatem. In illo discamus non superbire, in isto non desperare. Quam breviter magna nobis exempla præmissa sunt, quam salubria; quæ semper commemoremus, et in eorum laude lumen verum magnificemus. Nemo ergo se de hujus sæculi celsitudine extollat : Petrus piscator fuit. Nemo iniquitatem propriam cogitando misericordiam Dei defugiat; Paulus persecutor fuit. Ille dicit : « Factus est Dominus refugium pauperum : » (*Psal.* IX, 10) iste dicit : « Doceam iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur. » (*Psal.* L, 15.)

SERMON CCCLXXXII.

Sur saint Etienne (1).

CHAPITRE PREMIER.—*Précepte de l'amour des ennemis.* — 1. Josué, fils de Navé, combattait dans le désert, tandis que Moïse était en prière. (*Exod.*, XVII, 9.) Ils ne combattaient pas et ne priaient pas tous deux en même temps; mais l'un combattait, tandis que l'autre priait. Celui qui combattait ne faiblissait point et avec raison, parce que la prière de l'autre était victorieuse. Ainsi je vous parle en ce moment, vous le voyez, mais tandis que je vous parle, d'autres prient, afin que Dieu m'accorde par leurs prières l'effet de cette promesse : « Ouvre ta bouche et je la remplirai.» (*Ps.* LXXX, 11.) Si la prière d'un seul a secouru si puissamment Josué qu'il n'a pu être vaincu, quelle ne sera point ma force, moi pour qui, non pas un seul, mais une multitude entière adresse à Dieu ses prières. «Mon cœur cessera de craindre en parlant, parce que ma bouche publiera les louanges du Seigneur. » (*Ps.* CXLIV, 21.) Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, nous fait tout à la fois des commandements et des promesses. Ce qu'il commande doit être accompli ici-bas, l'objet de la promesse est ailleurs. Ce qu'il nous commande aura un terme, parce que c'est une œuvre du temps; ce qu'il nous promet n'aura point de fin, il est éternel. Ce qu'il nous commande est un acte, ce qu'il nous promet est une récompense. Que votre sainteté remarque ici la grande miséricorde de Dieu à notre égard, le travail qu'il nous impose finira un jour, la récompense qu'il nous donne dans le ciel n'aura point de fin. Nous devons donc d'abord supporter ici-bas le travail, et recevoir ensuite la récompense dans le ciel, et non pas recevoir notre récompense sur la terre, et n'attendre plus que le travail et la peine dans l'autre vie. Notre-Seigneur dit, en effet, en parlant de quelques-uns : « Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. » (*Matth.*, VI, 2.) Mais vous êtes peut-être empressé de recevoir la récompense, et sans activité pour le travail? De quel front osez-vous demander ce que Dieu a promis, si vous ne faites point ce qu'il a ordonné? Ecoutez d'abord les avertissements qui vous sont donnés, et vous exigerez ensuite les promesses qui vous sont faites; oui, je le répète, écoutez d'abord ce que Dieu vous commande, et vous pourrez ensuite réclamer ce qu'il vous a promis. Voici le précepte qu'il vous donne : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » (*Matth.*, V, 44.) Vous avez entendu l'œuvre que Dieu vous commande, attendez patiemment la récompense : « Afin que vous soyez, dit-il, les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et répand la pluie sur les justes et les pécheurs. »

CHAPITRE II. — *Exemple de Jésus-Christ priant pour ses bourreaux. Jésus-Christ prie pour nous, il prie en nous, et il est prié par nous.* — 2. Considérez la conduite du Seigneur qui vous a fait ce commandement. Après tant d'atrocités commises contre lui par les Juifs impies qui lui rendaient le mal pour le bien, n'a-t-il pas fait du haut de la croix cette prière :

(1) Ce sermon a toutes les apparences d'un centon. Ces paroles de l'exorde : « Mon cœur ne craindra point de parler, » ne se rapportent ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. Ce qu'on lit un peu plus loin. « Que votre sainteté remarque ici, » jusqu'à : « Ils ont reçu leur récompense, » est, au jugement de Vindingus, une addition faite par une main inhabile et ignorante. Pour nous, outre beaucoup d'autres endroits, nous doutons de l'authenticité de ce passage du chapitre III : « Il était diacre, il lisait l'Evangile, etc. » Car les Evangiles n'ont été écrits qu'après le martyre de saint Etienne. Nous avons vu des expressions à peu près semblables dans le sermon CCCXIX, n° 3; mais elles sont plus excusables en cet endroit, et ne suffisent pas pour faire rejeter un sermon d'ailleurs très-authentique.

SERMO CCCLXXXII (a).

De sancto Stephano.

CAPUT PRIMUM. — *Præceptum de diligendis inimicis.* — 1. Jesus filius Nave in eremo pugnabat, et Moyses orabat (*Exod.*, XVII, 9) : non quidem ambo pugnabant, et ambo orabant; sed unus pugnabat, et alius orabat. Merito qui pugnabat, non deficiebat; quia alter orando vincebat. Ita et ego loqui quidem videor, sed aliis orantibus loquor, ut precibus eorum contingat mihi quod Dominus ait : « Aperi os tuum, et ego adimplebo illud. » (*Psal.* LXXX, 11.) Si ille ab uno tantum orante juvabatur, et non superabatur ; quanto magis ego, pro quo non unus, sed multi rogant Deum mecum. Loquendo jam non timebit cor meum, quia « laudem Domini loquetur os meum. » (*Psal.* CXLIV, 21.) Dominus noster Jesus Christus, Fratres, jubet nobis aliquid, et promittit nobis aliquid. Quod jubet, hic est : quod promittit, alibi est. Quod jubet, finitur, quia temporale est : quod promittit, non finitur, quia æternum est. Quod jubet, opus est : quod promittit, merces est. Hic advertat Vestra Sanctitas, quanta est ejus misericordia erga nos, ut laborem hic posuerit cum fine, mercedem in cœlo sine fine. Et ideo debemus prius hic laborare, et postea in cœlo mercedem sumere, quam hic mercedem vel accipere, et postea laborare. De quibusdam enim dicit : « Amen dico vobis, perceperunt mercedem suam. » (*Matth.*, VI, 2.) Sed forte avidus es ad mercedem, et piger ad laborem. Qua fronte postulas quod promisit Deus, si non facis quod jussit Deus? Prius audi monitiones, et sic exige repromissiones. Prius, inquam, audi jubentem, et tunc exige pollicentem. Jubet enim nobis, et dicit : « Diligite inimicos vestros, bene facite his qui vos oderunt; et orate pro persequentibus et calumniantibus vos. » (*Matth.*, V, 44.) Audisti opus, expecta mercedem : « Ut sitis, inquit, filii Patris vestri, qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. »

CAPUT II. — *Christi exemplum orantis pro suis interfectoribus. Christus orat pro nobis, orat in nobis et oratur a nobis.* — 2. Attende ipsum Dominum qui hoc jussit, quid fecerit. Nonne post tanta quæ in eum commiserunt impii Judæi, qui retribuebant ei mala pro bonis,

(a) Alias IV, de Sanctis.

« Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? » Il a prié dans sa nature humaine, lui qui exauçait les prières avec son Père. Et maintenant il prie pour nous, il prie en nous, il est prié par nous (1). Comme notre prêtre, il prie pour nous ; comme notre chef, il prie en nous ; comme notre Dieu, c'est à lui que s'adressent nos prières. Lors donc qu'il priait du haut de la croix où il était attaché, il voyait, il apercevait d'avance tous ses ennemis, mais il en voyait parmi eux un grand nombre qui deviendraient ses amis, et c'est pour cela qu'il implorait le pardon pour tous. Ils déchaînaient contre lui leur fureur, et il priait. Ils disaient à Pilate : « Crucifiez-le, » et lui criait à son Père : « Mon Père, pardonnez-leur. » Il était suspendu par des clous aigus et perçants, mais il ne perdait pas sa douceur. Il demandait le pardon pour ceux qui l'accablaient de sanglants outrages. Ils poussaient la cruauté jusqu'aux dernières limites, ils l'entouraient de leurs clameurs, l'insultaient en branlant leur tête qui était loin d'être saine, ils environnaient, comme des frénétiques, ce souverain médecin placé au milieu d'eux, et ne mettaient point de bornes à leur fureur, et pendant ce temps, Jésus attaché à la croix les guérissait. « Mon Père, pardonnez-leur. » Considérez attentivement, mes frères, ce trait d'excessive bonté. Il était attaché à la croix, et cependant il priait. Il n'en descendait point, parce qu'il voulait faire de son sang un remède pour ces frénétiques. Aussi a-t-il guéri, après sa résurrection, ceux dont il avait supporté les fureurs sur la croix, et ce même sang qu'ils avaient répandu avec tant de cruauté, ils le burent lorsqu'ils eurent embrassé la foi, et de persécuteurs ils devinrent ses disciples. Voilà pourquoi Jésus-Christ est venu sur la terre; ce n'est point pour perdre ce qu'il avait trouvé, mais pour chercher et sauver ce qui était perdu (*Luc*, XIX, 10), afin qu'en aimant ces ennemis furieux et cruels, il en fît des croyants et ses amis.

CHAPITRE III. — *Exemple d'Etienne priant pour ceux qui le lapidaient.* — 3. Mais comme vous pourriez objecter qu'il est trop au-dessus de vous d'imiter votre Seigneur, qui a souffert pour vous en vous laissant un grand exemple, afin que vous suiviez ses traces (I *Pier.*, II, 21), considérez Etienne comme vous serviteur de Dieu. C'était un homme comme vous, créé comme vous de la masse du péché, racheté du même prix que vous. Il était diacre, il lisait les Evangiles que vous lisez ou que vous entendez lire. Il y trouva ce commandement : « Aimez vos ennemis. » (*Matth.*, V, 44.) Il l'apprit en le lisant, et le mit en pratique en l'accomplissant, Accablé par les Juifs sous une grêle de pierres, non-seulement il ne répondait point par des menaces, bien loin de là, il implorait le pardon pour ceux qui le lapidaient. S'étant mis à genoux, il faisait à Dieu cette prière : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » (*Act.*, VII, 59.) Ils le lapidaient, et il priait pour eux. Ils le persécutaient comme des furieux ; pour lui, il suivait pacifiquement Jésus-Christ. Ils étaient aveuglés par leur malice ; mais lui, portant ses regards vers le ciel ouvert, il y vit le Fils de Dieu, et fut inondé des clartés de la divine sagesse. Ils lui lançaient des pierres, il envoyait ses prières vers le ciel et semblait dire : Seigneur, si vous mettez maintenant à mort ceux qui sont vos ennemis, quels seront ensuite ceux que vous ferez vos amis?

CHAPITRE IV. — *Saul obtient la grâce et le salut par les prières d'Etienne.* — 4. Aussi, mes frères, si vous

(1) Voyez explication du Psaume LXXXV, n° 1.

pendens in cruce ait : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt? » (*Luc.*, XXIII, 34.) Oravit in homine, qui exaudivit cum Patre. Nam et modo orat pro nobis, orat in nobis, et oratur a nobis. Ut sacerdos noster orat pro nobis, ut caput nostrum orat in nobis, ut Deus noster oratur a nobis. Quando ergo in cruce pendens orabat, videbat et prævidebat omnes inimicos ; sed multos ex illis futuros amicos prævidebat, et ideo omnibus veniam postulabat. Illi sæviebant, et ille orabat. Illi dicebant Pilato : « Crucifige : » ille clamabat : « Pater, ignosce. » In asperis clavis pendebat : sed lenitatem non amittebat. Illis jam petebat veniam, a quibus tantam accipiebat injuriam. Illi sæviebant, illi circumlatrabant, illi insultando caput agitabant, quod sanum non habebant ; quia caput quod est Christus, non habebant, et quasi in uno summo medico in medio constituto phrenetici circumquaque sæviebant : pendebat ille, et sanabat. « Pater, inquit, ignosce illis. » Attendite Fratres. Magna pietas. Pendebat, et tamen (a) petebat. Et non descendebat, quia de sanguine suo medicamentum phreneticis faciebat. Denique, post resurrectionem sanavit, quos pendens insanissimos toleravit : et sanguinem quem fuderunt sævientes, biberunt credentes ; et facti sunt sequentes, qui erant persequentes. Ecce quare venit Christus, non perdere quod invenerat, sed quærere et salvare quod perierat (*Luc.*, XIX, 10); ut diligendo sævientes inimicos, faceret credentes amicos.

CAPUT III. — *Exemplum Stephani orantis pro lapidatoribus.* — 3. Sed ne multum a te longe dicas imitari Dominum tuum, qui pro te passus est, relinquens tibi exemplum ut sequaris vestigia ejus (I *Petr.*, II, 21), attende Stephanum conservum tuum. Homo erat, sicut et tu : de massa peccati creatus, sicut et tu : eo pretio redemptus, quo et tu. Diaconus erat, Evangelia legebat, quæ legis vel audis et tu. Ibi invenit scriptum : « Diligite inimicos vestros. » (*Matth.*, V, 44.) Didicit legendo, perfecit implendo. Qui cum a Judæis saxorum grandine cæderetur, non solum non comminabatur, sed insuper lapidatoribus suis veniam precabatur. Positis enim genibus orabat, dicens : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum. » (*Act.*, VII, 59.) Illi lapidabant, et ille orabat. Illi eum furore persequebantur, ille pacatus Christum sequebatur. Illi malitia cæcabantur, ille aperto cœlo viso Dei filio sapientia illustrabatur. Illi lapides mittebant, ille orationes præmittebat : tanquam dicens : Domine, si istos modo occideris inimicos, quos postea facies amicos?

CAPUT IV. — *Saulo Stephani oratione gratia et salus*

(a) Aliquot Mss. *et tamen impendebat.*

voulez une preuve de la puissance de la prière du saint martyr Etienne, reportez avec nous vos regards sur ce jeune homme nommé Saul, qui, pendant qu'on lapidait saint Etienne, gardait les vêtements de tous ses bourreaux, et le lapidait lui-même par leurs mains. Ensuite, comme vous le savez, il reçut des princes des prêtres des lettres qui lui donnaient le pouvoir d'amener prisonniers à Jérusalem, pour les châtier et les livrer au supplice, tous ceux qu'il trouverait, hommes et femmes, qui feraient profession de la religion chrétienne. «Or, comme il était en chemin, une lumière du ciel l'environna soudain, il tomba à terre, et il entendit une voix du ciel qui lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur? Et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes, il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. » (*Act.*, IX, 4.) Car ce n'est pas l'aiguillon que tu blesses, mais les pieds qui regimbent contre lui. Pourquoi t'élever contre moi pour ton malheur, au lieu de t'humilier pour ton salut ? Pour tant d'actes coupables commis contre moi, j'aurais dû te perdre depuis longtemps, mais Etienne mon serviteur a prié pour toi. Celui dont la cruauté n'avait point de bornes a été brisé, et il s'est relevé plein de foi, le loup furieux, le persécuteur a été terrassé : c'est un agneau, c'est un prédicateur qui s'est relevé. Parlons plus ouvertement, plus clairement, le fils de perdition a été terrassé, et il s'est relevé vase d'élection, Saul a été terrassé, et en sa place Paul s'est relevé. Si le martyr Etienne n'avait pas fait cette prière, l'Eglise ne compterait pas aujourd'hui Paul au nombre de ses apôtres. Et Paul n'a été relevé de terre que parce que les prières d'Etienne, incliné vers la terre, ont été exaucées.

CHAPITRE V. — *C'est une grande iniquité que de souhaiter du mal à ses ennemis.* — 5. Voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit : « Aimez vos ennemis, » parce qu'en aimant votre ennemi, vous en faites un ami. Mais en présence de tant et de si grands exemples, que faites-vous, vous qui n'aimez point votre ennemi ? Vous fléchissez le genou, vous frappez votre front contre la terre, et vous dites : Oh ! si mon ennemi pouvait mourir ! Mon Dieu, si j'ai quelque mérite à vos yeux, donnez la mort à mon ennemi. C'est ainsi qu'en demandant à Dieu de faire mourir un homme, un méchant prie contre un méchant, et vous êtes ainsi tous deux coupables, lui, en faisant le mal, vous, en adressant à Dieu une prière criminelle. Vous commencez à devenir mauvais lorsque vous dites à Dieu : Mon Dieu, débarrassez-moi de ce méchant homme, Dieu vous répond : Lequel de vous deux ? Est-ce de vous qui êtes aussi méchant, ou de votre ennemi ? Que votre sainteté prête ici attention. Le juge ne met jamais à mort un criminel de ses propres mains, il se contente de donner l'ordre que le bourreau exécute. Le juge dit : Mettez à mort ce criminel, et le bourreau lui obéit. Et vous, lorsque vous dites à Dieu : Mettez à mort mon ennemi, vous prenez la place du juge, et vous cherchez à faire de Dieu un bourreau (1). Dieu vous répond : Je n'y consens pas, je ne serai pas le bourreau du pécheur, mais son libérateur : car « je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Si j'avais la même volonté que la vôtre, je commencerais par vous mettre à mort vous-même, avant que vous veniez vous présenter devant moi. N'avez-vous pas blasphémé mon nom ? Ne m'avez-vous pas irrité par vos œuvres criminelles ?

(1) Voyez Explication du Psaume XXXIII, n° 9.

impetrata. — 4. Denique, Fratres, ut noveritis quantum valuerit oratio sancti Martyris Stephani, recurrite nobiscum ad illum adolescentem nomine Saulum : qui, cum sanctus Stephanus lapidaretur, omnium vestimenta servabat, et tanquam manibus omnium lapidabat. Et postea, sicut nostis, accepit epistolas a principibus sacerdotum, ut quoscumque invenisset Christianos viros ac mulieres, vinctos adduceret in Jerusalem, torquendos et puniendos. Hic cum iret in via, subito circumfulsit eum lumen de cœlo, et cecidit in terram, et audivit vocem de cœlo dicentem sibi : « Saule, Saule, quid me persequeris ? » Et ille : « Tu quis es, Domine ? » Et Dominus ad illum : « Ego sum, inquit, Jesus Nazarenus, quem tu persequeris. Durum est tibi contra stimulum calcitrare : » (*Act.*, IX, 4) quia non stimulum, sed pedes quibus calcitras, vulnerabis. Quid mihi et tibi ? « Quare me persequeris ? » Quare te erigis contra me malo tuo, et te non potius humilias bono tuo ? Sed contra tanta mala quæ committis in me, olim quidem debui perdere te, sed Stephanus servus meus oravit pro te. Elisus est sæviens, erectus est credens : elisus est lupus, erectus est agnus : elisus est persecutor, erectus est prædicator. Dicam planius, dicam apertius : elisus est filius perditionis, erectus est vas electionis : elisus est Saulus, erectus est Paulus. Nam si Martyr Stephanus non sic orasset, Ecclesia Paulum hodie non haberet. Sed ideo de terra erectus est Paulus, quia in terra inclinatus exauditus est Stephanus.

CAPUT V. — *Mala precari inimicis quam iniquum.* — 5. Ecce quare Dominus dicit : « Diligite inimicos vestros : » quia diligendo inimicum, facis amicum. Sed contra tanta et talia hæc, tu quis es qui non diligis ? Figis genu, collidis frontem in terram, et dicis : O, si moriatur inimicus meus ! Deus, si quid a te promerui, occide inimicum meum. Et utique tu qui oras ut homo moriatur, malus oras contra malum, et facti estis duo mali : ille male agendo, tu male orando. Tu malus orando incipis esse quando dicis : Deus occide malum. Respondet tibi ipse : Quem vestrum ? Te malum, an tuum inimicum ? Advertat Sanctitas Vestra. Judex homo per se ipsum reum non occidit, sed jubet, et spiculator occidit. Judex dicit : Occide : et tortor occidit. Et tu quando dicis : Occide inimicum meum, te facis judicem, et Deum quæris esse tortorem. Respondet tibi Deus : Non ero prorsus, non ero peccatoris tortor, sed liberator : quia « nolo mortem peccatoris, sed ut convertatur, et vivat. » (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Nam si voluntatem tuam haberem, te prius occiderem, antequam invitatus venires. Nonne me blasphemasti ? Nonne me in tuis malis operibus irritasti ? Nonne nomen meum de terra delere voluisti ? Nonne me in præceptis vel in servis meis contempsisti ? Si tunc te

N'avez-vous pas désiré effacer mon nom de la terre ? Ne m'avez-vous pas méprisé dans mes préceptes ou dans mes serviteurs ? Si je vous avais mis à mort, quand vous étiez mon ennemi, comment aurai-je pu maintenant faire de vous un ami. Pourquoi donc m'enseigner, par votre prière criminelle, ce que je n'ai point fait contre vous. C'est bien plutôt à moi, vous dit Dieu, de vous enseigner à m'imiter. Voici la prière que j'ai faite lorsque j'étais attaché sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » C'est ce que j'ai enseigné à mes soldats, c'est ce que j'ai enseigné à mes martyrs. Commencez par être contre le démon mon martyr et mon apprenti, car vous ne pouvez combattre avec espérance de remporter la victoire qu'autant que vous prierez pour vos ennemis. Que Dieu daigne nous en faire la grâce, etc.

SERMON CCCLXXXIII.

Pour le jour anniversaire de sa consécration épiscopale (1).

Caapitre premier. — *L'auteur de ce sermon se propose d'examiner comment il porte le fardeau de la charge épiscopale.* — 1. Il n'est point de jour, il n'est point d'heure où un évêque ne doive penser et méditer continuellement sur le poids du ministère auguste qui lui est imposé, et sur le compte qu'il en doit rendre à Dieu. Mais c'est surtout lorsqu'il voit revenir le jour anniversaire de sa consécration, qu'il doit considérer le fardeau de la charge épiscopale comme si on le lui imposait pour la première fois. C'était pour nous un devoir, le jour où nous avons accepté les devoirs de cette charge, de considérer comment nous pourrions nous en acquitter; mais dans les jours qui suivent, et aujourd'hui surtout où nous célébrons l'anniversaire de ce grand jour, nous devons non-seulement méditer avec une sage prévoyance sur la manière dont nous accomplirons les obligations qu'il nous impose, mais repasser avec une attention scrupuleuse les années écoulées, pour voir comment nous nous en sommes acquittés. C'est ainsi que nous deviendrons nos propres imitateurs pour le bien; et si quelques fautes nous sont échappées, nous prenons les moyens de ne les plus commettre, nous prions Dieu de nous les pardonner; nous évitons, autant que nous le pouvons, par notre empressement à faire le bien, les accusations du démon, et si nous ne le pouvons absolument, nous triomphons de lui par une confession pieuse et sincère. C'est en négligeant de pratiquer la justice qu'on s'expose à commettre de nouveaux péchés dans l'avenir; c'est en voulant soutenir ses propres injustices qu'on s'affermit dans les péchés passés. La charité veille à ce que nous ne les commettions plus, l'humilité efface ceux qui ont été commis; et si malgré nos bonnes œuvres, nous ne pouvons faire que ces péchés n'aient existé, nous obtenons du moins, en fuyant l'orgueil, qu'ils nous soient pardonnés. Car nous avons appris à dire à notre Père qui est dans les cieux : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, vi, 12.) Si nous voulons faire cette prière en toute vérité, il faut que nous aimions nos ennemis; et nous ne devons avoir d'ennemis qu'autant que nous y sommes forcés par la justice. Car si les hommes sont nos ennemis parce que nous l'avons mérité par nos mauvaises actions, nous n'avons pas à leur remettre leurs dettes, nous devons bien plutôt craindre de ne pas leur rendre celles que nous avons contractées à leur égard. En effet, s'ils nous haïssent parce que nos

(1) On ne retrouve point dans ce sermon le style de saint Augustin, il est plus travaillé, il est vrai, mais maladroitement, sans art et sans goût, ce qui fait que ce sermon est obscur, et très-froid dans une matière si propre à émouvoir les auditeurs.

occidissem inimicum, quem modo facerem amicum ? Quid ergo male orando doces me, quod non feci in te ? Imo ego, dicit tibi Deus, doceam te ut imiteris me. In cruce pendens dixi : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » Docui hoc milites meos, docui hoc Martyres meos. Prius esto et tu martyr meus, tyro meus, adversus diabolum : aliter invicte nullo modo pugnabis, nisi pro tuis inimicis oraveris. Quod nobis præstare dignetur, etc.

SERMO CCCLXXXIII (a).

In die anniversaria ordinationis episcopalis.

Caput primum. — *Episcopale onus quomodo gerat, secum inquirendum ducit.* — 1. Die quidem omni, et omni hora, curaque omnino continua, Dilectissimi, cogitare debet episcopus, quantæ dispensationis sarcinam gerat, qualem de illa rationem Domino suo reddat. Verumtamen cum dies anniversarius nostræ ordinationis exoritur, tunc maxime onus hujus officii tanquam tunc primum imponatur, attenditur. Interest autem quod eo die, quo id prius suscepimus, tantum quemadmodum gerendum esset cogitavimus : at vero consequentibus diebus, præcipueque illo, quo ejus solemnitas agitur, non solum futura ejus, quemadmodum deinceps geri debeant, cauta prævisione consulimus, verum etiam præterita, quemadmodum gesta sint, sollicita recordatione recolimus : ut nosmetipsos in benefactis imitemur, et si qua culpanda transierunt, ne repetantur curemus, ut ignoscantur oremus ; et accusationem diaboli, ubi possumus, recte agendi sedulitate fugiamus ; ubi autem non possumus, confitendi pietate vincamus. Sicut enim futura peccata, negligendo justitiam, committuntur : ita præterita, injustitiam defendendo, firmantur. Sicut ergo ne fiant prospicit caritas, ita facta delet humilitas : ut quæ jam non possunt recte agendo non admitti, possint saltem non superbiendo dimitti. Didicimus quippe dicere Patri nostro, qui est in cœlis : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, vi, 12.) Quod ut veraciter dicere possimus, etiam inimicos nostros oportet utique diligamus : quos tamen habere, nisi cogente justitia, non debemus. Nam si homines nobis pro nostris malis meritis inimici sunt, non cu-

(a) Alias xxiv, inter homil. L.

iniquités nous ont attiré leur haine, c'est nous qui sommes leurs débiteurs, ils ne sont pas les nôtres.

Chapitre II. — *Il pardonne à ses débiteurs.* — 2. En ce jour anniversaire de ma consécration épiscopale, je vais d'abord adresser quelques mots à mes débiteurs qui, sans le savoir, me sont favorables auprès de Dieu, en contractant des dettes que je puis leur remettre, afin de mériter ainsi que mes propres dettes me soient remises. C'est donc à vous que je m'adresse, présents ou absents, à vous dont je suis devenu l'ennemi en vous disant la vérité, à qui je suis à charge par mes avertissements, et que je suis contraint de blesser en cherchant ce qui peut vous être utile : « Ne soyez point comme le cheval ou le mulet qui n'ont point d'intelligence. » (*Ps.* xxxi, 9.) En effet, ces bêtes ont l'habitude de ruer et de mordre ceux qui veulent les guérir et touchent pour cela leurs blessures. Vous ne m'épargnez pas, je ne vous épargnerai pas moi-même, vous me faites de l'opposition, je vous en fais également, vous résistez, je vous résiste aussi. Le combat nous est commun, mais la cause est bien différente. Vous êtes l'ennemi du médecin, je suis ennemi de la maladie, vous êtes contraire à mes soins empressés, je suis contraire à la contagion dont vous êtes atteint. « Ils me rendaient le mal pour le bien, dit-il, mais pour moi je prierai. » (*Ps.* xxxiv, 12.) Quel était l'objet de sa prière ? « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc,* xxiii, 34.) « Lorsqu'ils vous maudiront, dit-il ailleurs, et qu'ils diront toute sorte de mal contre vous, à cause de la justice, réjouissez-vous et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux. » (*Matth.,* v, 11, 12.) Quant à vous, corrigez votre perversité; reconnaissez notre charité, rendez-nous amour pour amour, nous ne voulons pas d'une récompense plus grande, si vous deviez pour cela vous perdre. Ce peu de paroles suffiront, je l'espère, pour mes débiteurs, à qui je remets leurs dettes, afin qu'on me remette les miennes.

Chapitre III. — *Il désire rentrer en grâce avec ceux qu'il aurait pu offenser.*—3. Je dois maintenant adresser aussi quelques mots à ceux dont je suis le débiteur. Car, comme le dit l'Apôtre : « Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux simples. » (*Rom.,* i, 14.) Car, malgré l'exiguïté de mes forces et la faible partie d'autorité qui m'est confiée, je suis redevable non pas à quelques-uns, mais à tous. Mais je parle maintenant de ces dettes que je désire qu'on me remette et que je n'ai point à réclamer. En effet, je ne suis point assez plein, assez infatué de moi-même, pour oser dire que, depuis que je suis chargé de ce fardeau, je n'ai offensé personne par imprudence. C'est une chose, je ne dirai pas difficile, mais impossible pour un homme préoccupé et absorbé par des actions aussi nombreuses qu'embarrassantes ; combien plus pour moi qui connais ma faiblesse et qui la présente à Dieu jour et nuit avec mes prières et les vôtres, afin qu'il la guérisse ? Si donc, dans le trouble et l'agitation où m'ont jeté tant de soins, tant de difficultés, je n'ai pas écouté quelqu'un d'entre vous comme je le devais, si je l'ai regardé d'un œil colère, si je lui ai adressé une parole trop dure ; si j'ai contristé par une réponse inconvenante celui dont le cœur était dans la souffrance, et qui avait besoin de secours; si, lorsqu'un pauvre me priait instamment de venir à son aide lorsque j'étais occupé d'autre chose, je n'y ai point fait

randum est ut eis debita dimittamus, sed timendum potius ne reddamus. Quoniam si nos merito nostræ iniquitatis oderunt, nos eorum, non ipsi nostri sunt debitores.

Caput II. — *Debitoribus suis ignoscit.* — 2. Die ergo isto solemni episcopatus mei, prius paucis alloquar debitores meos, qui mihi nescientes apud Deum suffragantur, dum faciunt debita quæ dimittam, ut et mea mihi debita dimitti promerear. Vobis itaque dico sive præsentibus, sive absentibus, quibus inimicus efficior verum prædicans, quibus consulendo videor onerosus, quorum requirens utilitatem cogor offendere voluntatem : « Nolite esse sicut equus et mulus, non habentes intellectum. » (*Psal.* xxxi, 9.) Nam et hæc jumenta eos maxime calce morsuque appetunt, a quibus curantur, ut curentur eorum vulnera contrectantur. Non parcis, non parco : adversaris, adversor : resistis, resisto. Lucta nos comparat, sed causa separat. Tu inimicus es medico, ego morbo : tu diligentiæ meæ, ego pestilentiæ tuæ. « Retribuebant, inquit, mihi mala pro bonis, ego autem orabam . » (*Psal.* xxxiv, 12.) Quid orabat nisi : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt ? » (*Luc.,* xxiii, 34.) « Cum vobis, inquit, detraxerint, et dixerint omne malum adversum vos propter justitiam, gaudete et exsultate, quoniam merces vestra multa est in cœlis. » (*Matth.,* v, 11, 12.) Vos tamen corrigite perversitatem vestram, agnoscite caritatem nostram ; reddite dilectionem dilectioni : nolumus majorem cum vestra perditione mercedem. Hæc debitoribus meis, quibus dimitto, ut dimittatur mihi, nunc pauca suffecerint.

Caput III. — *In gratiam cum eis redire cupit, in quorum forte offensionem incurrit.* — 3. Deinceps alloquendi sunt paululum etiam illi quibus debitor sum. Nam sicut ait Apostolus : « Græcis et barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum. » (*Rom.,* i, 14.) Nam talis debitor etiam ego pro mearum virium exiguitate dispensationisque portiuncula, non quibusdam, sed omnibus sum. Verum nunc de his debitis loquor, quæ mihi dimitti, non a me exigi cupio. Neque enim sic tumore vanæ mentis extollor, ut audeam dicere, ex quo hujus muneris sarcinam porto, nullum hominem a me perperam læsum. Hoc cuilibet homini tam multis et tam molestis actibus occupato atque distento, ne dicam impossibile, certe difficile est : quanto magis mihi, qui novi infirmitatem meam, quam cum meis et pro me vestris orationibus diebus ac noctibus offero sanandam Domino Deo nostro. Diversarum ergo curarum æstibus ac difficultatibus conturbatus, si quem forte non ut poscebat audivi, si quem tristius quam opus erat aspexi, si in quem verbum durius quam oportebat emisi, si quem corde contribulatum et opis indigum responsione incongrua conturbavi, si quem pauperem mihi forte in aliud intento importunius instantem vel prætermisi, vel distuli, vel

attention, ou bien si j'ai différé de le secourir, ou que je l'aie contristé par un regard dur et sévère ; si je me suis indigné outre mesure contre ceux d'entre vous qui me soupçonnaient faussement comme un homme s'indigne contre un autre en pareil cas ; si quelqu'un n'a point découvert dans sa conscience que le soupçon que j'avais formé contre lui était fondé, je me reconnais à tous ces titres et à d'autres semblables votre débiteur, mais croyez en même temps à mon amour pour vous. Souvent, parmi les animaux, une mère inquiète et agitée foule ses petits du pied, mais sans les écraser ; cesse-t-elle pour cela d'être leur mère ? Remettez et il vous sera remis. Remettez à celui qui vous aime les dettes qu'il a contractées dans une position difficile, vous qui, à vos ennemis mêmes, devez remettre les dettes qui sont le fruit de leur cruauté. Je vous en conjure tous, recommandez à Dieu la juste sollicitude que je vous porte ; elle est pour moi un titre qui m'autorise à réclamer la vôtre ; afin que Dieu me pardonne dans sa bonté toutes mes offenses passées, et qu'il ne les juge pas dans sa sévérité. Tant que je resterai chargé de ce fardeau, qu'il dirige mes pas, qu'il me rende à la fois agréable à ses yeux et utile à vous-même, afin qu'il ne soit pas un jour témoin de mon effroi et de mon châtiment, mais bien plutôt de ma joie et de ma couronne.

SERMO CCCLXXXIV.

Sur la Trinité, ou sur les Ecritures de l'Ancien et du nouveau Testament (1).

Chapitre premier. — *Qu'est-ce que Dieu.* — 1. On nous lit continuellement, tous les jours même, mes frères, les saints et divins oracles ; lecture des plus salutaires, puisqu'elle a pour but de nourrir nos âmes, et de les rassasier dans l'autre vie des mets de l'éternel banquet au témoignage du prophète : « Je serai rassasié, lorsque votre gloire m'apparaîtra. » (*Ps.* xvi, 15.) Quelle sera cette gloire future, de quelles richesses sera-t-elle ornée, de quelle éclatante splendeur sera-t-elle environnée ? nous pouvons ici louer, nous ne pouvons rien expliquer. Pourquoi ? Parce que nous lisons : « L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a point pressenti ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. » (II *Cor.*, ii, 9.) Si donc les biens éternels et célestes que le Seigneur tout-puissant a préparés à ses saints, à ses peuples catholiques et fidèles, sont si grands et si magnifiques, qu'est-ce que Dieu lui-même qui nous les a préparés ? Qu'est-ce que le Dieu tout-puissant ? qu'est-il ? Il est inestimable, ineffable, incompréhensible au delà de toutes choses, en dehors de toutes choses, au-dessus de tout. Il est au-dessus de toutes ses créatures, il dépasse toutes les œuvres de sa main, il leur est infiniment supérieur. Si vous cherchez la grandeur, la sienne est sans égale ; si vous cherchez la beauté, la douceur, il est ce qu'il y a de plus beau, de plus doux ; si vous aimez l'éclat et la splendeur, est-il rien de plus éclatant ; si vous cherchez la justice, la force, la clémence, est-il rien de plus juste, de plus fort, de plus miséricordieux ? Aucune raison ne peut permettre que la créature soit assimilée au Créateur, ou l'œuvre à l'artisan, comme nous le lisons dans l'Ecriture : Celui qui a créé les choses fortes, doit être encore plus

(1) Ce sermon avec ce même titre occupe la dernière place dans les vieux livres des sermons sur les paroles de l'Evangile, et tous les manuscrits l'attribuent à saint Augustin. Ce n'est pas sans raison toutefois que les docteurs de Louvain l'ont regardé comme douteux. Verlin et Vindingus vont plus loin, et le déclarent apocryphe, comme n'offrant aucune trace ni du style, ni du génie d'Augustin.

etiam nutu aspero contristavi ; si cui de me falsi aliquid tanquam homini de homine suspicanti justo acerbius indignatus sum, si quis in sua conscientia non agnovit quod de illo humanitus suspicatus sum, vos quibus pro his atque hujusmodi offensis esse me fateor debitorem, simul me vestrum credite (*a*) dilectorem. Nam pullos, quos fovet, sæpe in angustiis, sed non toto pedis pondere calcat et mater, nec ideo desinit esse mater. Dimittite, ut dimittatur vobis. Dimittite amanti vos debita difficultatis, qui nec contra inimicos debita tenere debetis crudelitatis. Ad summam, omnes obsecro, commendate vos Domino curam pro vobis meam : hinc enim juste expeto pro me vestram ; ut quidquid mearum est in præteritum offensionum propitius ignoscat, non severus agnoscat. Quod mihi deinceps temporis sub hac sarcina erit, iter agentem regat, et suis oculis placentem vobisque utilem faciat ; ut non horrorem ac pœnam meam, sed gaudium et coronam meam vos ejus conspectus inveniat.

SERMO CCCLXXXIV (*b*).

De Trinitate, sive de Scripturis veteribus et novis contra Arianos.

Caput primum. — *Deus, quid sit.* — 1. Sancta et divina eloquia, Fratres, jugiter, imo quotidie nobis salubriter recitantur, ut animæ nostræ pascantur : in futuro autem sæculo æternis epulis saginentur ; dicente Propheta : « Satiabor dum manifestabitur gloria tua. » (*Psal.* xvi, 15.) Qualis sit autem hæc gloria futura, et quibus divitiis floreat, quantoque splendore præfulgeat, laudare possumus, explicare non possumus. Quare ? Quia legimus : « Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se. » (II *Cor.*, ii, 9.) Si igitur tanta et talia sunt bona æterna cœlestia, quæ Dominus omnipotens præparavit sanctis suis catholicis et fidelibus populis ; quid est ipse Deus, qui talia et tanta præparavit ? Quid est, inquam, omnipotens Deus ? quid, nisi inæstimabilis, ineffabilis, incomprehensibilis, ultra omnia, extra omnia, præter omnia ? Omnem enim creaturam suam excedit, omnem facturam præterit, universa præcellit. Si enim quæras magnitudinem, major est ; si pulchritudinem, pulchrior ; si dulcedinem, dulcior ; si splendorem, fulgidior ; si justitiam, justior ; si fortitudinem, fortior ; si pietatem, clementior. Nulla enim ratio patitur, ut vel factura factori suo æquetur, vel opus artifici comparetur : sicut legitur in Propheta : « Qui fecit fortia, fortior est ;

(*a*) Sic Mss. At editi *debitorem*. — (*b*) Alias i, de verbis Apostoli.

fort, et celui qui est l'auteur de tout ce qui est beau, doit réunir en lui toute beauté. (*Sag.*, XIII, 3.)

CHAPITRE II. — *Trinité en un seul Dieu. Erreur des ariens.* — 3. Or, en proclamant les augustes attributs de cette divinité unique, nous ne nous arrêtons pas là comme les Juifs, mais nous confessons comme les chrétiens le mystère de la divine Trinité. Ainsi le Père est tout-puissant et ineffable, le Fils est également tout-puissant et incompréhensible; le Saint-Esprit uni indissolublement au Père et au Fils est ineffable et immense. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul Dieu tout-puissant, un dans la trinité, un dans la puissance, c'est l'unité, la trinité, l'éternelle majesté, un seul Dieu dont la puissance s'étend à tout, c'est la trinité dans l'unité, et l'unité dans la trinité, mais sans division dans la trinité, sans séparation dans l'unité. Revêtus de cette armure de la foi catholique, mes très-chers frères, combattons ces abominables ariens qui s'élèvent aujourd'hui avec tant d'impiété, qui corrompent et séduisent parmi nous un trop grand nombre de chrétiens, demandons-leur en peu de mots comment ils prient le Seigneur, eux qui professent des sentiments si contraires au Seigneur; voici ce qu'ils nous répondent : Nous prions le Seigneur en confessant la Trinité, mais, comme nous le lisons, le Fils est pour nous moins grand que son Père, et le Saint-Esprit lui est également inférieur, car le Christ lui-même a dit : « Mon Père est plus grand que moi. » (*Jean*, XIV, 18.)

CHAPITRE III. — *Trois choses inséparables dans le soleil comme dans le feu.* — Quoi! leur répondons-nous à notre tour, c'est ainsi que vous priez Dieu et que vous l'adorez ? Oui, et ce sont les Ecritures qui nous apprennent à le prier et à l'adorer de la sorte. Or, voici comment nous combattons cette erreur. Prier, adorer Dieu de la sorte, ce n'est pas adresser ses prières, ses adorations à un seul Dieu, mais c'est faire trois dieux, et alors que devient ce précepte que nous lisons dans la loi divine : « Ecoute Israël, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu ? » (*Deut.*, VI, 4.) Et cet autre que Dieu fait ailleurs : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui seul; » car si le Père, le Fils, le Saint-Esprit sont trois choses différentes, alors ce n'est plus une seule trinité, et leur puissance se trouve divisée. Mais comment une puissance divisée contre elle-même peut-elle se maintenir alors que nous lisons dans l'Evangile : « Toute maison, tout royaume divisé contre eux-mêmes ne peuvent subsister? » (*Matth.*, XII, 25.) Et comment la divinité pourrait-elle être différente d'elle-même, alors que l'éclat de la lumière, que la chaleur du soleil ne peuvent aucunement se diviser ? Ainsi, au témoignage de nos yeux, il y a dans le soleil trois choses qui sont inséparables. Quelles sont ces trois choses ? le cours, l'éclat et la chaleur. Nous voyons, en effet, le soleil accomplir sa révolution dans le ciel, et répandre tout ensemble la lumière et la chaleur. Divisez le soleil, si vous le pouvez, arien, et alors vous chercherez à diviser la Trinité. Mais peut-être cette opération offre des difficultés à l'égard du soleil, parce qu'il est dans le ciel et à une grande distance de nous. Je vous propose donc un autre élément qui est moindre et qui est avec nous sur la terre, je veux parler dn feu que nous avons sous la main, et qui lui aussi ne peut se diviser. Le feu comprend aussi trois choses qui ne souffrent point de division : le mouvement, la lumière et la chaleur. Si donc, détestable hérétique, vous ne pouvez diviser ni le soleil, ni le feu, comment pourrez-vous diviser le Dieu créateur de toutes choses ?

et qui fecit pulchra pulchrior illis est. » (*Sap.*, XIII, 3.)

CAPUT II. — *Trinitas unus Deus. Arianorum error.* — 2. Sic autem hujus unicæ deitatis præcelsa insignia prædicamus, ut tamen non sicut Judæi, sed sicut Christiani, Trinitatis divinæ mysteria pariter fateamur. Sicut enim omnipotens et ineffabilis Pater est, ita omnipotens et incomprehensibilis Filius : ita etiam Spiritus sanctus in Patre et Filio indiscrete connexus, ineffabilis atque immensus est. Pater enim et Filius et Spiritus sanctus, unus omnipotens Deus, unus in trinitate, unus in potestate, unitas, trinitas, sempiterna majestas, unum potens per omnia, et trinitas in unitate, et unitas in trinitate consistit : sed nec trinitas dividitur, nec unitas separatur. Hac igitur catholica fide armati atque instructi, Carissimi, nefandos Arianos hæreticos, qui se hoc tempore impie jactitant, et multos Christianos nostros seducendo corrumpunt atque decipiunt, breviter percontemur, quomodo orant Dominum, qui sentiunt contra Dominum? Respondent nobis dicentes : Oramus Dominum utique in trinitate, sed ut legimus, Patrem majorem, Filium minorem, Spiritum sanctum inferiorem, quia ipse Christus dicit : « Pater major est me. » (*Joan.*, XIV, 18.)

CAPUT III. — *In sole tria inseparabilia. In igne quoque tria inseparabilia.* — His respondemus : Sic, inquam, oratis et colitis Deum ? Sic plane, sic legimus, sic colimus, sic oramus. Ad hos dicimus : Si ergo ita Deum colitis et oratis, hoc non est Deum magnum unum colere et rogare, sed tres deos facere : et ubi est quod in lege divina legitur : « Audi Israel, Dominus Deus tuus, Deus unus est ? » (*Deut.*, VI, 4.) Et iterum alibi ait : « Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. » Si enim aliud est Pater, aliud Filius, aliud Spiritus sanctus; jam non est una trinitas, sed divisa potestas. Quomodo autem discrepans potestas stare potest, cum juxta quod in Evangelio legimus : « Domus in semetipsa divisa vel regnum, stare non potest? » (*Matth.*, XII, 25.) Quomodo autem divinitas a semetipsa discernitur, cum lucis splendor aut solis calor nullatenus separetur. Ecce enim sicut videmus, in sole tria sunt, et separari omnino non possunt. Quæ autem tria sunt videamus : cursus, splendor, et calor. Videmus enim solem in cœlo currentem, fulgentem, calentem. Divide ergo, si potes, Ariane, solem, et tum demum divide trinitatem. Sed fortassis de sole discernendo difficilis est ratio, quia in cœlo est, et a nobis longe positus est. Ecce aliud proponimus elementum quod minus est, et in terra nobiscum est : ignem dico, qui in manibus nostris habetur, et tamen non dividitur. Et ignis enim tria habet, et dividi non potest : hoc est, motum, lucem et fervorem. Si igitur nefande hæretice dividere non potes creatum solem et ignem, quomodo potes dividere Deum omium creatorem?

Témoignage de l'Ecriture en faveur de la divine Trinité. Eloge de la foi catholique. — 3. Ecoutez et apprenez que cette Trinité auguste et une a été révélée dès l'origine du genre humain. Ecoutez comment elle a été révélée dans la loi, dans les prophètes, dans les psaumes et dans l'Evangile, écoutez comment elle est clairement enseignée par l'Apôtre. Voici ce que nous lisons d'abord dans la Genèse : « Dieu fit l'homme à l'image de Dieu. » (*Gen.*, I, 21.) Et pour montrer que la Trinité est indivisible, il est dit dans le même livre : « Et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. » Ecoutez le prophète parlant au nom du Christ : « L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi, car le Seigneur m'a rempli de son onction; il m'a envoyé évangéliser les pauvres. » (*Isai.*, LXI, 1.) Ecoutez les témoignages des psaumes : « A la parole du Seigneur, les cieux ont été faits, et l'armée des cieux est sortie au souffle de sa bouche. » (*Ps.* XXXII, 6.) Et dans un autre endroit : « Rendez-moi la joie que donne votre salut, et fortifiez-moi de votre esprit souverain. » (*Ps.* L, 14.) Ecoutez comment cette vérité se trouve confirmée dans l'Evangile : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, baptisez toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » (*Matth.*, XXVIII, 18, 19.) Ecoutez enfin l'Apôtre : « O profondeurs des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! Car qui a connu la pensée du Seigneur ? ou qui a été son conseil ? ou qui lui a donné le premier, pour en attendre la récompense ? Puisque c'est de lui et par lui et en lui que sont toutes choses, à lui la gloire dans tous les siècles. » (*Rom.*, XI, 33.) Si donc les témoignages tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, établissent d'une manière assez claire que la divinité une en trois personnes est indivisible, méprisons les hérétiques suivant cette recommandation de l'Apôtre : « Evitez celui qui est hérétique après un premier avertissement, » (*Tit.*, III, 10) et confirmons nos peuples fidèles par les enseignements de la foi catholique. Il n'y a point dans ce monde de richesses, point de trésors, point d'honneurs, point de biens qui soient comparables à la foi catholique, qui sauve les pécheurs, rend la vue aux aveugles, guérit les malades, baptise les catéchumènes, justifie les fidèles, rétablit les pénitents dans leurs droits, accroît la justice des justes, couronne les martyrs, conserve dans une chaste pudeur les vierges, les veuves et les époux, ordonne les clercs, consacre les prêtres, nous prépare au royaume des cieux, et nous fait entrer en participation de l'éternel héritage avec les saints anges. C'est ce que le Seigneur lui-même nous confirme par sa promesse : « Au jour de la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel, » (*Matth.*, XXII, 30) par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

SERMON CCCLXXXV.

Sur l'amour de l'homme pour l'homme (1).

CHAPITRE PREMIER. — *L'amour de l'homme pour son semblable est ou légitime ou déréglé.* —

(1) A l'exception de l'exorde, qui n'a pas grande liaison avec le sujet, et aussi de la fin, qui paraît être de saint Césaire d'Arles, tout le corps du sermon reproduit la doctrine et les pensées de saint Augustin, mais rassemblées ici de ses divers écrits, et mise en ordre par quelque écrivain. Le style en est peu agréable, et la disposition des matières manque de convenance et de goût.

CAPUT IV. — *Scripturarum testimonia de divina Trinitate. Fidei catholicæ encomium.* — 3. Audi autem et disce hanc magnam et unicam Trinitatem ab exordio generis humani fuisse ostensam. Audi in Lege et Prophetis, in Psalmis et in Evangelio, audi in Apostolo procul dubio declaratam. Audi, inquam, in Genesi : « Fecit Deus hominem ad imaginem Dei. » (*Gen.*, I, 21.) Ut simul ostenderet inseparabilem Trinitatem, ait in eo libro : « Et Spiritus Dei ferebatur super aquas. » Audi Prophetam dicentem ex persona Christi : « Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me. » (*Isai.*, LXI, 1.) Audi in Psalmis : « Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum. » (*Psal.* XXXII, 6.) Et iterum : « Redde mihi lætitiam salutaris tui, et spiritu principali confirma me. » (*Psal.* L, 14.) Audi hoc idem in Evangelio confirmatum : Dominus Christus Apostolis dicit : « Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra : euntes baptizate omnes gentes in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. » (*Matth.*, XXVIII, 18, 19.) Audi Apostolum : « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam inscrutabilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ! Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ? Aut quis prior dedit illi, et reddetur ei ? Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula sæculorum. » (*Rom.*, XI, 33 etc.) Si igitur tam veteribus quam novis Scripturis satis aperteque probatum est divinam unitatem esse Trinitatem inseparabilem, spretis penitus hæreticis secundum Apostolum dicentem : « Hæreticum post unam correptionem devita : » (*Tit.*, III, 10) jam fideles nostros populos de ipsa fide catholica confirmemus. Nullæ quippe sunt majores divitiæ, nulli thesauri, nulli honores, nulla mundi hujus major substantia, quam est fides catholica, quæ peccatores homines salvat, cæcos illuminat, infirmos curat, catechumenos baptisat, fideles justificat, pœnitentes reparat, justos augmentat, martyres coronat, virgines, viduas et conjugales casto pudore conservat, clericos ordinat, sacerdotes consecrat, regnis cœlestibus præparat, in æterna hæreditate cum Angelis sanctis communicat. Sicut ipse Dominus promittendo confirmat : « In resurrectione neque nubunt, neque uxores ducunt, sed erunt æquales Angelis Dei, » (*Matth.*, XXII, 30) per Christum Dominum nostrum.

SERMO CCCLXXXV (a).

De amore hominis in hominem.

CAPUT PRIMUM. — *Amor hominis alius rectus, alius*

(a) Alias XXXVIII, inter L homilias.

1. — Ce n'est pas seulement dans le Nouveau Testament, mais aussi dans l'Ancien, mes frères bien-aimés, que Dieu nous recommande d'avoir une charité parfaite. Ainsi le Seigneur lui-même nous dit dans l'Evangile : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » (*Matth.*, XXII, 39.) Nous allons donc traiter aujourd'hui de l'amour de l'homme pour l'homme, car il y a des amours déréglés. On aime son semblable d'un amour déréglé, lorsqu'on a pour soi un amour coupable; mais celui qui s'aime d'un amour légitime, a aussi pour son semblable ce même amour. Ainsi, par exemple, il y a des amours criminels, abominables, comme les amours des adultères, des corrupteurs, des amours immondes. Toutes les lois divines et humaines abhorrent ces amours criminels. Rejetons donc ces amours illicites, et cherchons ceux qui sont légitimes.

Degrés de l'amour qui est légitime. — 2. Le premier degré de l'amour légitime est l'amour des époux, mais il est encore charnel. Vous voyez qu'il leur est commun avec les animaux; les bruyants passereaux ont aussi leur union, ils font des nids, couvent ensemble leurs œufs et nourrissent ensemble leurs petits. Cet amour dans les hommes est légitime, mais vous voyez qu'il est encore charnel. Le second degré est l'amour des enfants, mais il est lui-même encore charnel. En effet, on ne mérite point d'éloges parce qu'on aime ses enfants, mais on excite l'horreur lorsqu'on ne les aime pas. Irai-je louer comme un acte héroïque dans l'homme, ce que je vois tous les jours dans le tigre? Les serpents eux-mêmes aiment leurs petits, les lions et les loups aiment aussi leur progéniture. Ne croyez donc pas avoir fait une action grandement méritoire en aimant vos enfants. Vous n'êtes pas ici au-dessus des serpents, et vous êtes bien au-dessous si vous ne les aimez pas. Je ne parle ici que des amours honnêtes, j'ai exclu tous ceux qui sont criminels. Il est un troisième amour, c'est celui des proches, et il paraît être exclusivement propre à l'homme, si toutefois il n'est pas un effet de l'habitude. Car l'amour qui s'étend au delà des proches est bien supérieur à celui qui se concentre dans la parenté. Celui qui aime ses proches aime encore son sang. Qu'il étende cet amour jusqu'à ceux qui ne sont point ses parents, qu'il accueille l'étranger avec bienveillance, son amour a pris une extension considérable. Voyez comme il s'élève et s'accroît; des époux, il est monté jusqu'aux enfants, des enfants jusqu'aux proches, des proches jusqu'aux étrangers, et des étrangers, il s'élève jusqu'aux ennemis. Mais pour parvenir jusque-là, il a bien des degrés à franchir.

CHAPITRE II. — *Il y a une amitié d'habitude, et une autre de raison.* — 3. Ecoutez ce que je vais dire de l'amitié. Il y a des amis, mais je mets

perversus. — 1. Non solum in novo, sed etiam in veteri Testamento admonemur, Fratres dilectissimi, qualiter perfectam caritatem tenere debeamus. Sic enim ipse Dominus in Evangelio dixit : « Diliges proximum tanquam te ipsum. » (*Matth.*, XXII, 39.) Tractemus ergo aliquantum de amore hominis in hominem : quia sunt amores hominum perversi. Ipse perverse amat alterum, qui et se perverse amat : qui autem recte se amat, et alterum recte amat. Verbi gratia, sunt amores flagitiosi, detestabiles : amores adulterorum, amores corruptorum, immundi amores. Malos amores detestantur omnes leges humanæ, et leges divinæ. Remove ergo istos illicitos, quæramus licitos.

Liciti amoris gradus. — 2. Incipit licitus amor a conjugio, sed adhuc carnalis est. Videtis quia communis est cum pecoribus : et passeres illi qui personant, habent conjugia, et nidos faciunt, simul ova confovent, simul pullos nutriunt. Licitus quidem amor iste in hominibus, sed videtis quia carnalis est. Secundus amor filiorum est, sed adhuc ipse carnalis est. Non enim est laudandus qui amat filios, sed detestandus qui non amat. Pro magno enim laudaturus sum in homine, quod video in tigride ? Serpentes amant filios suos, leones et lupi amant filios suos. Noli ergo magnum putare, quod amas filios tuos. Adhuc in hoc amore serpentibus compararis. Si non amaveris, a serpentibus vinceris. Honestos amores jam dico : illos enim flagitiosos exclusi. Alius amor qui est propinquorum, jam iste videtur proprius hominum, si non sit consuetudinis. Nam major est amor qui extenditur ultra propinquos, quam qui tenetur inter propinquos. Qui amat propinquos suos, adhuc sanguinem suum amat. Amet alios qui non sunt propinqui, suscipiat peregrinum : jam multum dilatatus est amor iste. Tantum autem crescit, ut a conjuge ad filios, a filiis ad propinquos, a propinquis ad extraneos, ab extraneis ad inimicos perveniat. Sed ut perveniat illuc, multos habet gradus.

CAPUT II. — *Amicitia alia consuetudinis, alia rationis.* — 3. De amicitia ergo videte quid dicam. Sunt

d'abord de côté cette amitié à laquelle on ne peut donner le nom d'amitié, parce que cette liaison est le fruit d'une conscience criminelle. En effet, il est des hommes qui s'associent pour commettre le mal, et qui paraissent unis entre eux, parce qu'ils sont liés par le désir commun de faire le mal. A l'exception donc de cette amitié criminelle, il y a une autre amitié qui est encore charnelle, et qui se forme par l'habitation commune, par l'habitude de vivre et de converser ensemble; et nous voyons les hommes s'attrister lorsqu'ils se trouvent séparés d'un ami avec lequel ils avaient de doux entretiens et des relations agréables. Deux hommes se rencontrent, ils font route ensemble pendant trois jours, et ils ne peuvent plus se quitter. Cette amitié n'est pas sans douceur, et elle est honnête, mais examinons-la plus à fond, puisque nous cherchons à connaître tous les degrés de l'amour, et voyons à quel point nous en sommes, si nous sommes parvenus à cette amitié dont j'ai parlé. Cette amitié est donc une amitié d'habitude, et non de raison. Elle existe aussi chez les animaux; ainsi deux chevaux mangent ensemble, ils se désirent mutuellement; si l'un précède l'autre d'un jour, son compagnon se hâte comme par le désir qu'il a de revoir son ami, son cavalier peut à peine le diriger, et il ne modère son impétuosité que lorsqu'il est arrivé. Lorsqu'il a rejoint celui qui l'a précédé, il se calme; il était porté, pressé par son poids, il est arrivé au terme qu'il désire et il se repose. Cette amitié d'habitude se retrouve encore dans les animaux; élevons-nous encore au-dessus. Il y a une amitié supérieure, amitié formée, non par l'habitude, mais par la raison, et qui nous fait aimer un homme dans cette vie mortelle, à cause de la foi et d'une bienveillance mutuelle. Tout ce qui est au-dessus de cette amitié est divin. Que l'homme commence par aimer Dieu, et il n'aimera plus dans l'homme que Dieu.

Chapitre III. — *Amour gratuit d'amitié.* — 4. Que votre charité considère d'abord comment l'amour d'amitié doit être gratuit. En effet, vous ne devez pas avoir un ami, vous ne devez pas l'aimer, parce que vous en attendez quelque chose. Si vous l'aimez pour qu'il vous procure ou de l'argent ou quelque avantage temporel, ce n'est pas lui que vous aimez, mais ce qu'il vous donne. On doit aimer gratuitement son ami pour lui-même, et non pour autre chose. Si les règles de l'amitié vous font un devoir d'aimer gratuitement votre semblable, à combien plus juste titre devez-vous aimer gratuitement Dieu, qui vous commande d'aimer votre semblable? Est-il rien de plus doux, de plus agréable que Dieu? Dans un homme, il y a bien des défauts qui nous choquent, et cependant vous vous faites violence pour les supporter par amitié pour lui. Si donc vous ne devez pas rompre

amici, excepta amicitia, quæ nec amicitia dicenda est, quam facit mala conscientia. Sunt enim homines qui pariter mala committunt, et ideo videntur sibi conjuncti, quia conscientia mala ligati sunt; excepta ergo ista nefaria amicitia, est quædam amicitia adhuc carnalis per consuetudinem cohabitandi, colloquendi, simul conversandi, ut contristetur homo, quando deseritur ab amico, cum quo solet colloqui, et habere conjunctiones. Conveniunt duo homines, ambulant secum triduo, et jam nolunt a se recedere. Et ista quædam amicitiæ dulcedo est : honesta quidem; sed adhuc discutiamus illam, quia gradus amoris hujus quærimus; et videamus quo usque pervenerimus, usque ad amicitiam talem qualem dixi. Est ergo ista amicitia consuetudinis, non rationis. Habent illam et pecora. Duo equi manducent simul, desiderant se : si alia die præcedat unus, festinat alter, desiderans quasi amicum suum : vix regitur a sessore; et tamdiu impetu suo provocat, quo usque perveniat. Cum pervenerit ad eum qui præcessit, sedatur : pondus illum ferebat, pondere amoris urgebatur; venit tanquam ad locum suum, et conquievit. Adhuc et ista amicitia consuetudinis est in pecoribus; surgamus adhuc et ab ista. Est alia superior amicitia, non consuetudinis, sed rationis, qua diligimus hominem propter fidem et mutuam benevolentiam in ista vita mortali. Hac superius quidquid jam invenerimus, divinum est. Incipiat homo amare Deum, et non amabit in homine nisi Deum.

Caput III. — *Amicitiæ amor gratuitus.* — 4. Videat enim Caritas Vestra primum amicitiæ amor qualiter debeat esse gratuitus. Non enim propterea debes habere amicum, vel amare, ut aliquid tibi præstet. Si propterea illum amas, ut præstet tibi vel pecuniam, vel aliquod commodum temporale; non illum amas, sed illud quod præstat. Amicus gratis amandus est, propter sese, non propter aliud. Si hominem te hortatur amicitiæ regula, ut gratis diligas; quam gratis amandus est Deus, qui jubet ut hominem diligas? Nihil delectabilius Deo. Nam in homine sunt quæ offendant; per amicitiam tamen cogis te, ut etiam illa quæ offendunt in homine toleres propter amicitiam :

une amitié toute humaine à cause de certains défauts qu'il faut supporter, qui pourra vous contraindre de rompre l'amitié que vous avez pour Dieu ? Vous ne trouverez rien qui ait plus de charmes que Dieu. Vous ne trouverez en Dieu rien qui vous offense, si vous ne l'offensez pas vous-même, il n'est rien de plus beau, rien de plus doux. Mais vous me direz peut-être : Je ne vois point Dieu, comment aimer celui que je ne puis voir ? Voici comment vous apprendrez à aimer celui que vous ne voyez pas ; je vais vous indiquer comment vous devez vous efforcer de voir ce qui est inaccessible aux yeux du corps. Vous aimez un ami, qu'aimez-vous en lui ? Vous l'aimez gratuitement. Mais cet ami, pour ne point parler d'autres choses, est un vieillard ; car il peut arriver que vous ayez un vieillard pour ami ; or, qu'aimez-vous dans un vieillard ? Est-ce son corps courbé, sa tête blanchie, les rides de son front, sa mâchoire déprimée (1)? Il n'y a rien de plus difforme par suite de la vieillesse que ce corps que vous voyez ; et cependant vous aimez quelque chose dans ce vieillard, et ce n'est point le corps que vous voyez, parce qu'il est difforme. Comment voyez-vous ce que vous aimez ? Si je vous demande : Pourquoi l'aimez-vous ? Vous me répondrez : C'est un homme fidèle. C'est donc la fidélité que vous aimez. Si vous aimez la fidélité de ces mêmes yeux dont vous voyez la fidélité, vous pouvez voir Dieu. Commencez donc par aimer Dieu, et vous aimerez l'homme pour Dieu.

CHAPITRE IV. — *Nous devons aimer Dieu gratuitement.* — 5. Ecoutez ici un témoignage imposant. Le démon est, vous le savez, l'accusateur des saints, et comme il ne peut tromper un tel juge, il ne peut non plus formuler contre nous de fausses accusations. Il sait devant qui il parle. Il ne peut recourir au mensonge contre nous, il cherche donc à tenir le langage de la vérité. Il examine à quels expédients il aura recours. Ecoutez cet ennemi acharné, qui nous envie le royaume des cieux, qui ne veut pas que nous habitions ce séjour d'où il a été précipité : « Est-ce que Job, dit-il, sert Dieu gratuitement ? » (*Job*, I, 9.) Vous le voyez, c'est notre ennemi lui-même, qui nous apprend que nous devons servir Dieu gratuitement, puisqu'en cherchant ce qu'il doit formuler contre Job, il croit avoir trouvé un chef important d'accusation en disant : « Est-ce que Job sert Dieu gratuitement ? » Ce n'est pas qu'il pénétrât le fond de son cœur, mais il voyait ses richesses. Nous devons prendre garde d'aimer Dieu en vue de la récompense. Que faites-vous, en effet ? Vous voulez aimer Dieu en vue de la récompense ? Quelle est donc la récompense que Dieu vous donnera ? Tout ce

(1) Voyez Explication II du Psaume XXXII, sermon I, n° 6, et Psaume LXIV, n° 8.

si ergo non debes propter quædam toleranda dissolvere hominis amicitiam ; Dei amicitia quibus rebus debet cogi, ut dissolvatur a te ? Nihil invenis delectabilius Deo. Deus non est unde te offendat, si tu eum non offendas : nihil illo pulchrius, nihil illo (a) dulcius. Sed dicturus es mihi : Non illum video, quomodo sum amaturus quem non video ? Ecce quomodo discis amare quem non vides : modo ostendo unde coneris videre, quod istis oculis non potes videre. Ecce amas amicum, quid in illo amas ? Gratis eum amas. Sed forte amicus iste tuus, ut alia omittam, senex homo est : fieri enim potest, ut habeas amicum senem. Quid amas in sene ? Incurvum corpus, album caput, rugas in fronte, contractam maxillam ? Si corpus quod vides, nihil deformius præ senectute : et tamen aliquid amas, et corpus quod vides non amas, quia deforme est. Unde vides quod amas ? Si enim quæram a te : Quare amas ? Responsurus es mihi : Homo est fidelis. Ergo fidem amas. Si fidem amas ; quibus oculis videtur fides, ipsis oculis videtur Deus. Incipe ergo amare Deum, et amabis hominem propter Deum.

CAPUT IV. — *Deus gratis diligendus.* — 5. Audite magnum testimonium. Diabolus certe accusator sanctorum est : et quia non apud talem judicem cogit quem fallat, non potest in nos crimina falsa dicere. Novit apud quem dicat. Quia ergo falsa contra nos non potest dicere, quærit vera quæ dicat. Ideo tentat ut habeat quod dicat. Hic ergo adversarius noster, qui nobis invidet regnum cœlorum, qui non vult ut ibi simus, unde ipse dejectus est : « Numquid, inquit, Job gratis colit Deum ? » (*Job*, I, 9.) Adhuc ad hoc provocamur ab adversario, ut gratis Deum colamus, quando ille quærens quod objiciat, pro magno se putavit invenisse quia dixit : « Numquid gratis Job colit Deum ? Non quia viderat cor ipsius, sed quia videbat divitias ejus. Cavere debemus, ne ad præmium diligamus Deum. Quid enim ? Propter præmium dilecturus es Deum ? Quale præmium est quod tibi daturus est Deus ? Quidquid tibi aliud de-

(a) Aliquot Mss. *lucidius.*

qu'il pourra vous donner est au dessous de lui. Vous le servez par intérêt, pour en recevoir quelque faveur. Servez-le gratuitement, et vous le posséderez lui-même. En effet, Dieu vous réserve la jouissance de lui-même. Vous aimez les créatures qu'il a faites, mais celui qui les a créées est bien plus parfait. Si le monde est beau, que sera le suprême artisan du monde? Dégagez donc votre cœur de l'amour des créatures pour vous attacher au Créateur, et dire avec le Roi-Prophète : « Il m'est avantageux de m'attacher à Dieu. » (*Ps.* LXXII, 28.)

CHAPITRE V. — *Abandonner le Créateur pour aimer la créature est une espèce d'adultère.* — 6. Or, si vous abandonnez celui qui vous a fait pour aimer les choses qu'il a faites, en sacrifiant l'amour que vous lui devez, vous êtes un adultère. C'est ce que vous dit bien haut l'apôtre saint Jacques en vous appelant des adultères. « Adultères, » s'écrie-t-il. Et comment sont-ils adultères? Vous cherchez comment? « Ne savez-vous pas, dit-il, que l'amour de ce monde est l'ennemi de Dieu? Donc, quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu. » (*Jacq.*, IV, 4, 5.) Il a expliqué ce nom d'adultères qu'il leur a donné. L'âme qui abandonne son Créateur pour aimer la créature devient adultère, car il n'y a rien de plus chaste, de plus doux que l'amour de Dieu. Si vous l'abandonnez pour donner votre affection à la créature, vous devenez immonde. O âme chrétienne, voulez-vous être digne des embrassements de Dieu? sacrifiez ces affections misérables, et attachez-vous à lui gratuitement. C'est ce que dit le Roi-Prophète : « Il m'est avantageux de m'attacher à Dieu, » après avoir dit dans le verset précédent : « Vous perdrez tous ceux qui se livrent à la fornication loin de vous. » Et pour montrer quelle est cette fornication, il ajoute : « Il m'est avantageux de m'attacher à Dieu. » Je ne veux rien autre chose, je ne veux que lui. M'attacher à lui, c'est là tout mon bien, et mon bien gratuit et désintéressé. La grâce s'appelle ainsi, parce qu'elle est essentiellement gratuite. Lors donc que vous aurez commencé à aimer Dieu gratuitement, vous jouirez d'une pleine sécurité, parce qu'alors vous aimerez aussi votre ami gratuitement; et vous l'aimerez pour le porter à aimer Dieu avec vous. Considérez, en effet, l'amitié vulgaire elle-même, par laquelle nous avons commencé, et d'où nous nous sommes élevés par degrés, et examinez-la attentivement. Un mari aime sa femme, et une femme son mari; sans aucun doute, ils veulent tous deux la santé et le bonheur l'un de l'autre. L'épouse veut que son mari ait toute sorte de prospérité et de bonheur. Elle l'aime, parce qu'elle veut qu'il soit sain et sauf et parfaitement heureux; elle lui souhaite le bien qu'elle se souhaite à elle-même. Un homme aime ses enfants, que veut-il sinon leur santé et leur conservation? Un autre aime son ami, que veut-il? qu'il soit à

derit, minus est quam ipse. Colis non gratis, ut aliquid ab ipso accipias. Gratis cole, et ipsum accipies. Se enim servat tibi Deus, quo fruaris. Et si amas quæ fecit, qualis est ille qui fecit? Si pulcher est mundus, qualis est artifex mundi? Evelle ergo cor tuum ab amore creaturæ, ut inhæreas Creatori, et dicas quod in Psalmo scriptum est : « Mihi autem adhærere Deo, bonum est. » (*Psal.* LXXII, 28.)

CAPUT V. — *Creaturam deserto Creatore diligere adulterare est.* — 6. Si autem deseris eum qui te fecit, et amas illa quæ fecit, deserto illo qui te fecit, adulter es. Sic clamat epistola Jacobi, adulteros appellans, « Adulteri. » Et unde adulteri? Quæris unde? « Nescitis, inquit, quia amicitia hujus mundi inimica est Dei? Quicumque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur. » (*Jacob.*, IV, 4, 5.) Expressit quid dixit : « Adulteri. » Anima, deserto Creatore, amans creaturam adultera est. Illius enim amore nihil castius, nihil delectabilius. Illo deserto, hoc amplectendo efficeris immunda. O anima, ut illius amplexibus digna sis, dimitte ista, et illi inhære gratis. Nam inde dixit Psalmus : « Mihi autem adhærere Deo bonum est. » Versu priore sic dixit : « Perdidisti omnes qni fornicantur abs te. » Et quasi ostenderet quæ sit fornicatio, subjecit : « Mihi autem adhærere Deo, bonum est. » Nihil aliud volo, sed ipsum. Adhærere illi, hoc est bonum meum, hoc gratuitum bonum meum. Ideo et gratia dicitur, quia gratis constat. Cum ergo cœperis Deum amare gratis, securitas est : quia et amicum gratis amas, et ad hoc eum amas, ut tecum amet Deum. Attendite enim ipsam amicitiam vulgarem, unde cœpimus, per quam gradus fecimus; attendite illam. Amat maritus uxorem, et uxor maritum : sine dubio et ille illam, et illa illum salvum vult. Vult illum habere incolumem, vult illum habere felicem. Ad hoc amat, quia ipsa, vult incolumis esse et felix : quod sibi vult, hoc illi vult. Amat filios : quisnam vult, nisi salvos habere filios suos? Amat amicum : quis nisi incolumem habere vult? adeo ut, si forte contingat illi aliquid,

l'abri de tout danger. Aussi qu'il arrive un accident à cet ami, vous le voyez aussitôt saisi d'effroi, s'attrister, se troubler, courir, s'empresser et pleurer sur le malheur dont il est témoin. Que veut-il donc ? sauver son ami. Si donc tout homme qui aime veut sauver ce qu'il aime; s'il comprend bien ce qu'est le salut véritable, il commence à l'aimer en soi, et il est forcé par là même de l'aimer aussi dans son âme.

Chapitre VI. — *Combien est vaine la conservation de la vie présente.* — 7. Si vous cherchez Dieu au moyen des yeux du corps, voyez les trois enfants délivrés de la fournaise ardente. Si vous cherchez Dieu par la foi, considérez les Machabées couronnés au milieu des feux qui les dévorent. Il faut donc aimer le salut dans ce dernier sens, et faire simplement usage du premier. Cette conservation de la vie n'est nécessaire qu'au point de vue de l'usage, car elle est essentiellement passagère. Le vrai salut, la santé véritable, mes frères, n'est point celle à laquelle les médecins donnent ce nom (1). Nous sommes toujours malades en un certain sens ; car la maladie est perpétuelle tant que nous sommes revêtus de cette chair fragile. Vous pensez que l'homme est malade, lorsqu'il a la fièvre, et qu'il est bien portant quand il a soif ? Il est en bonne santé, vous dit-on. Voulez-vous voir quel grand mal c'est que d'être soumis à la faim ? Laissez cet homme sans remède pendant sept jours, la faim le tuera. Mais comme chaque jour vous lui apportez le remède, il continue de vivre. La nourriture est le remède de la faim; la boisson, le remède de la soif; le sommeil, le remède de la fatigue; la promenade délasse ceux qui ont été longtemps assis, et le repos délasse à son tour des fatigues de la promenade. On se délasse de la fatigue par le sommeil, et du sommeil par la vie active qui suit le réveil. Et voyez ici la faiblesse du corps humain, celui qui a recours à ce remède, à ce soutien dont je viens de parler, faiblit à son tour s'il en fait un usage prolongé. Vous cherchiez le soutien de la nourriture, vous l'avez; vous mangez, vous réparez vos forces, si vous allez au delà, vous tombez dans une plus grande faiblesse. Vous cherchez dans la boisson de quoi apaiser votre soif; vous buvez avec excès; et la boisson vous suffoque, vous que la soif tourmentait. Vous vous êtes fatigué par une longue marche, vous voulez vous asseoir, restez assis trop longtemps, et voyez si vous ne serez pas encore fatigué. Ainsi donc, tous les moyens auxquels vous avez recours pour subvenir à vos besoins, produisent un effet contraire si vous en faites un usage trop prolongé.

Chapitre VII. — *Le salut véritable, c'est la vie éternelle. Nous devons aimer nos amis pour leur procurer le salut éternel. La charité parfaite.* — 8. Quel est donc ce salut, cette conservation durant cette vie ? Qu'ils sont passagers,

(1) Voyez Explication du Psaume cxxii, nº 11 et 12.

contremiscat, contristetur, conturbetur, currat, accedat : cum accesserit, plangit. Quid ergo vult ? Salvum habere. Si ergo omnis qui amat, salvum vult habere quod amat ; si intelligat quæ sit vera salus, incipit illam amare in se, et ipsam cogitur veram amare et in amico.

Caput VI. — *Salus vitæ hujus quam vana.* — 7. Si oculis carneis quæris Deum, vide tres pueros de igne liberatos. Si fide quæris Deum, vide Machabæos in igne coronatos. Salus ergo illa amanda est, ista utenda. Hæc enim ad usum necessaria est : nam transitura est. Non enim vera salus est, Fratres, quam dicunt medici. Ægrotamus quodam modo : nam ægritudo perpetua est in ista fragilitate carnis. Putatis enim tunc hominem ægrotare, quando febricitat ; et sanum esse, quando esurit ? Sanus est, dicitur. Vis videre quantum malum est esurire ? Dimitte illum sine medicamento septem diebus, occiditur. Sed quia ponis quotidie medicamentum, vivit. Medicamentum autem famis, cibus est ; medicamentum sitis, potus est ; medicamentum lassitudinis, somnus est ; medicamentum sessionis, deambulatio est ; medicamentum deambulationis, sessio est ; medicamentum fatigationis, dormitio est ; medicamentum dormitionis, vigilatio est. Et vide quam imbecille sit corpus humanum : hoc ipsum adjutorium, quod dixi, qui assumit, si in eo perseveraverit, deficit. Esuriendo cibi quærebas adjutorium ; ecce adest adjutorium cibi ; manducas, reficeris ; si plus feceris plus deficis. Adjutorium sitis quærebas potum ; multum bibendo offocaris, qui sitiendo urgebaris. Lassati ambulando, sedere vis : sede perpetuo, vide si non lassabis. Quidquid ergo assumpserit, ut aliud pellat, in eo ipso si perseveraverit, deficit.

Caput VII. — *Vera salus vita æterna. Amicus ad salutem æternam diligendus. Caritas perfecta.* — 8. Qualis est ergo ista salus, Fratres, transitura, fragilis, peritura, vana ? Vere quomodo dictum est : « Quæ

fragiles, périssables et vains ! Ah ! que l'apôtre saint Jacques a eu raison de dire : « Qu'est-ce que votre vie ? Une vapeur qui paraît pour un peu de temps. » (*Jacq.*, IV, 15.) « Celui donc qui aime son âme en cette vie, la perdra ; mais celui qui hait son âme en ce monde la conservera pour la vie éternelle. » (*Jean*, XII, 25.) Quelle est la vie éternelle ? le salut véritable. Si donc vous voyez votre ami, que vous aimiez dans le monde en cherchant à lui conserver la vie ; comme maintenant vous désirez le salut qui est éternel, vous aimez votre ami en lui souhaitant le salut éternel, et tout ce que vous voulez donner à votre ami a pour but de le faire entrer avec vous en participation de cette vie éternelle. Vous aimez la justice, vous voulez qu'il soit juste ; vous aimez à être soumis à Dieu, vous voulez qu'il partage votre soumission ; vous aimez la vie éternelle, vous voulez qu'il règne éternellement avec vous. Vous voyez votre ennemi qui devient votre persécuteur, c'est l'iniquité même qui vous persécute. Vous devez vous irriter contre lui par un sentiment de miséricorde, car son âme est travaillée par la fièvre. De même donc qu'un ami de ce monde et qui aime son ami selon le monde, veut éloigner la fièvre de son ami qu'il aime comme lui-même, pour la conservation de la vie présente ; aimez votre ami quel qu'il soit en vue de la vie éternelle ; et si vous découvrez en lui de la colère, de l'indignation, de la haine, de l'iniquité, vous vous efforcerez de chasser cette maladie de l'âme, comme l'ami selon le monde cherche à éloigner la maladie du corps ; car vous l'aimez pour en faire ce que vous êtes vous-même, et c'est ainsi que vous aurez en vous la charité parfaite. Si vous découvrez les défauts dont je viens de parler, aimez votre épouse, aimez votre fils, aimez votre parent, votre voisin, celui qui vous est inconnu, votre ennemi même, avec le désir de les corriger, et vous aurez la charité parfaite. Si cette charité est en vous, vous êtes vainqueur du monde, et vous chassez dehors le prince de ce monde. Vous avez entendu ce qu'a dit le Seigneur : « Le prince de ce monde a été chassé dehors, » (*Jean*, XII, 31) parce qu'il devait souffrir lui-même et répandre par sa passion la charité dans le cœur des hommes. « Personne, dit-il, n'a un amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ses amis. » (*Jean*, XV, 13.) C'est donc pour être aimé de nous qu'il nous a aimés le premier ; c'est afin que personne ne craignît de mourir en son nom, qu'il est mort le premier pour tous les hommes. C'est donc pour établir la charité dans le cœur des hommes, qu'il a chassé le démon dehors. Qu'est-ce à dire dehors ? Des cœurs des hommes. La convoitise le fait entrer dans leurs cœurs, la charité le chasse dehors.

Chapitre VIII. — *Conclusion.* — 9. Méditons donc, mes frères, avec la plus grande attention,

enim est vita vestra ? Vapor est, ad modicum parens. (*Jacob.*, IV, 15.) Qui ergo in vita ista « amat animam suam, perdet eam. Qui autem in hoc sæculo odio habuerit animam suam, in vitam æternam custodit eam. » (*Joan.*, XII, 25.) Quæ est vita æterna ? Vera salus. Et si amicum tuum videris, quem amabas in hoc sæculo ut salvus esset, quia tu jam talem salutem desideras quæ æterna est, ad ipsam salutem diligis amicum tuum ; et totum quidquid vis amico tuo præstare, ad hoc vis præstare, ut illam tecum teneat salutem. Amas enim justitiam, vis illum esse justum : amas sub Deo esse, vis et illum esse sub Deo : amas vitam æternam, illic eum vis tecum regnare in æternum. Inimicum tuum vides illum persequi te, iniquitas est quæ te persequitur. In illo irasci debes misericordia, febrit in anima. Quomodo ergo amicus hujus sæculi secundum sæculum amans animam suam, febrem vult expellere de amico suo, quem similiter amat ut se, propter præsentem salutem : sic tu quemcumque diligis, propter vitam æternam dilige ; cum inveneris iram, indignationem, odium, iniquitatem, sic coneris expellere morbum animi, quomodo amicus sæculi morbum corporis : ad hoc enim amas, ut facias quod et tu es : et erit in te perfecta caritas. Hoc si inveneris, ad hoc ama conjugem, ad hoc ama filium, ad hoc ama propinquum, vicinum, ignotum, inimicum, et erit in te perfecta caritas. Quæ si fuerit in te, vincis mundum, et pellitur foras princeps mundi. Audistis enim quod ait Dominus : « Princeps hujus mundi missus est foras : » (*Ibid.*, 31) quia ipse passurus erat, et per passionem suam facturus in hominibus dilectionem. « Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat pro amicis suis. » (*Joan.*, XV, 13.) Ut ergo amaretur, prior amavit : ut in nomine ejus nemo mori timeret, prior pro omnibus mortuus est. Ad hoc ergo ut ædificaret in cordibus hominum caritatem, misit diabolum foras. Quo foras ? De cordibus hominum. Cupiditas intro illum mittit, caritas foras eum mittit.

Caput VIII. — *Conclusio.* — 9. Nos vero, Fratres, supra scriptos caritatis gradus cum grandi diligen-

les divers degrés d'amour que nous venons de parcourir, et ne rendons pas à Dieu le mal pour le bien. En venant sur la terre, il a lié le fort armé, c'est-à-dire le démon, il nous a tous arrachés à sa puissance, nous qui étions ses instruments (1). Maintenant donc que, par sa grâce, nous sommes affranchis de tous les maux, appliquons-nous à nous remplir de l'abondance de ses biens, en craignant ce que le Seigneur ajoute : « Lorsque l'esprit impur sort de l'homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos ; et n'en trouvant point, il revient dans la maison d'où il est sorti, il la trouve nettoyée de ses ordures, il amène donc avec lui sept autres esprits pires que lui, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. » (*Luc*, XI, 24, etc.) Pour détourner de nous un semblable malheur, faisons tous nos efforts pour introduire dans nos cœurs les vertus à la place des vices, afin de nous rendre dignes de la miséricorde de Dieu.

SERMON CCCLXXXVI.

Sur l'amour des ennemis (2).

La charité doit s'étendre jusqu'aux ennemis. Prières qui nous ont été données par Jésus-Christ notre juge. Il faut pardonner, si nous voulons qu'on nous pardonne. Celui à qui son frère refuse le pardon qu'il demande, est en sécurité aux yeux de Dieu. Il faut prier pour celui qui n'implore point son pardon. — 1. Appliquez en ce moment, mes frères, votre esprit à la méditation de la charité dont les divines Ecritures font un si magnifique éloge, qu'elles ne lui trouvent rien de comparable. Lorsque Dieu nous commande de nous aimer les uns les autres, veut-il seulement que vous aimiez celui qui vous aime ? C'est là un amour réciproque, mais cela ne suffit pas à Dieu, il veut que nous arrivions jusqu'à aimer nos ennemis. « Aimez vos ennemis, nous dit-il, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les pécheurs. » (*Matth.*, V, 44, 45.) Que direz-vous à cela? Aimez-vous votre ennemi ? Vous me répondrez peut-être : Je suis trop faible pour aller jusque-là. Mais avancez du moins et faites tous vos efforts pour y arriver, en considérant surtout que vous devez bientôt prier votre juge, que personne ne peut tromper, et qui doit juger votre cause, devant lequel aucun greffier ne vous trouble, dont aucun appariteur ne vous écarte, et

(1) Voyez le sermon XVI de l'appendice, n° 4.

(2) Les éditeurs de Louvain ont regardé ce sermon comme douteux. Verlin déclare qu'il n'a rien du genre et du style de saint Augustin. Vindingus, au contraire, à l'exception de l'exorde et de la conclusion, affirme que tout le reste vient du saint Docteur.

tia cogitantes, non reddamus Domino pro bonis mala. Et quia ille veniens alligavit fortem, id est, diabolum, et nos omnes qui vasa ejus fuimus de potestate illius abstulit, per gratiam ipsius evacuati omnibus malis, studeamus repleri abundantibus bonis, timentes illud quod ipse Dominus dixit : « Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit ; post hæc reversus inveniens domum, unde exiit, vacuam, adduxit secum septem spiritus nequiores se : et facta sunt hominis illius posteriora pejora prioribus. » (*Luc.*, XI, 24, etc.) Ne ergo et nos tale aliquid patiamur, quantum possumus elaboremus, in locis vitiorum virtutes inducere, ut possimus ad Dei misericordiam pervenire.

SERMO CCCLXXXVI [a].

De dilectione inimicorum.

Caritas etiam ad inimicos extendi debet. Preces ab ipso judice Christo traditæ. Dimittendum ut dimittatur nobis. Securus apud Deum, cui roganti negatus venia a fratre. Orandum pro non rogante veniam. — 1. Intendite, Fratres mei, ad caritatem, quam sic laudat Scriptura divina, ut nihil ei coæquet. Cum nos moneat Deus, ut nos invicem diligamus, numquid hoc tantum monet, ut diligas diligentem te ? Hæc est mutua dilectio, hoc non sufficit Deo : pervenire enim voluit usque ad inimicos diligendos, dicens : « Diligite inimicos vestros, bene facite eis qui oderunt vos, et orate pro eis qui vos persequuntur, ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, qui pluit super justos et injustos. » (*Matth.*, V, 44, 45.) Quid dicis, diligis inimicum tuum ? Respondebis forte : Per infirmitatem non possum. Sed profice, et age ut possis : maxime quia oraturus es judicem, quem fallere nemo potest, qui acturus est causam tuam. Interpella ergo hunc judicem, ubi nullus tabellarius conturbat, nullus officialis removet, nullus

(*a*) Alias de Tempore CLXX.

auprès duquel vous ne pouvez acheter un avocat pour présenter votre requête à votre place, ou formuler une prière que vous n'auriez pas apprise. C'est le Fils unique de Dieu lui-même, égal à son Père, assis à la droite de Dieu, son assesseur et votre juge, qui vous a enseigné ce peu de paroles que tout homme, fût-il ignorant, peut apprendre et redire; votre cause est tout entière dans ces paroles, le Seigneur vous a enseigné comment vous devez prier, d'après les règles de la jurisprudence céleste. Vous me demanderez peut-être : Par qui dois-je présenter ma requête, est-ce par moi-même ou par un autre? Celui qui vous a enseigné à prier se charge lui-même de présenter votre prière, parce que vous étiez coupable. Réjouissez-vous, celui qui sera un jour votre juge est maintenant votre avocat. Vous allez donc prier, vous allez plaider votre cause en peu de mots, vous allez arriver à ces paroles : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, VI, 12.) Dieu vous dit, en effet : Que me donnez-vous, pour que je vous remette vos dettes ? Quel présent m'offrez-vous ? Quel sacrifice votre conscience place-t-elle sur mes autels ? Et il vous enseigne aussitôt ce que vous devez demander, ce que vous devez offrir. Vous lui demandez : « Remettez-nous nos dettes; » et que lui offrez-vous ? « Comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Vous êtes le débiteur d'un créancier qui ne peut être trompé, mais vous avez aussi un débiteur. Dieu vous dit : Vous êtes mon débiteur, cet homme est le vôtre, je ferai pour vous, mon débiteur, ce que vous ferez pour le vôtre. Le présent que vous m'offrez, c'est la remise que vous faites à votre débiteur. Vous me priez de vous faire miséricorde, ne soyez pas négligent à l'exercer vous-même. Ecoutez ce que l'Ecriture vous dit : « C'est la miséricorde que je veux et non le sacrifice. » (*Osée*, VI, 6.) Ne séparez point le sacrifice de la miséricorde, car vos péchés ne vous seront remis qu'autant que la miséricorde sera jointe à votre offrande. Vous me direz peut-être : Je n'ai point de péchés. Quelque soin que vous preniez, mon frère, tant que vous vivez dans ce monde revêtu d'une chair fragile, au milieu de difficultés, de tribulations, de tentations de tout genre, vous ne pouvez être sans péché. Voilà ce que Dieu vous dit : Soyez sans inquiétude pour votre péché, ne remettez pas si vous n'avez aucune dette que je doive vous remettre, exigez ce qui vous est dû, si vous ne devez rien vous-même. Mais si vous êtes débiteur, estimez-vous heureux d'avoir un débiteur pour lequel vous ferez ce qu'on fait à votre égard. Ecoutez-moi et examinez si vous êtes du petit nombre des gens de bien qui peuvent dire en toute vérité : « Seigneur, pardonnez-moi, comme je pardonne. »

emitur advocatus qui possit pro te preces effundere, aut verba dicere quæ non didicisti : sed ipse Filius Dei unicus æqualis Patri, sedens ad dexteram Patris, illius assessor, tuus judex, docuit te pauca verba, quæ quivis idiota potest tenere et dicere, et in eis constituit tibi causam tuam; docuit te (*f.* jurisperitus cœlestis) jus cœleste quomodo preceris. Sed forsitan respondebis : Per quem peto, per me, an per alium? Qui te docuit orare, ipse pro te allegat precem, quia tu reus eras. Gaude, quia ille erit tunc judex tuus, qui modo advocatus tuus est. Ideo ergo quia oraturus es, acturus es causam tuam paucis verbis, venturus ad illa verba : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.) Dicit enim tibi Deus : Quid mihi das, ut ego dimittam tibi debita tua ? Quale munus offers, quale sacrificium conscientiæ tuæ imponis altaribus meis ? Continuo docuit te quid petas et quid offeras. Petis : « Dimitte nobis debita nostra : » et tu offers, quid ? « sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Debitor es ei qui falli non potest : habes et tu debitorem. Dicit tibi Deus : Tu debitor meus es, ille debitor tuus : hoc facio ego tibi debitori meo, quod tu feceris debitori tuo. Inde offers mihi munus, unde peperceris debitori tuo. Rogas me pro misericordia, tu noli esse piger in misericordia. Attende quod Scriptura dicit : « Misericordiam volo magis quam sacrificium. » (*Ose.*, VI, 6.) Noli offerre sacrificium sine misericordia : quia non remittuntur tibi peccata tua, nisi offeras cum misericordia. Sed forte dicis : Non habeo peccata. Quantumvis cautus sis, frater, tamen in carne vivens in sæculo agis inter pressuras et angustias, et inter innumerabilia tentamenta versaris, non poteris esse sine peccato. Certe dicit tibi Deus : Securus esto de peccato, noli dimittere si non habes quod ego tibi dimittam, sed magis exige si nihil debes : si autem debitor es, magis gratulare te habere debitorem, in quo facias quod fiat in te. Audi me, et discute te, (*f.* si tu es de) quia vel de paucis probis, qui possunt veraciter orare orationem Dominicam, veraciter dicere : Domine, dimitte mihi, sicut et ego dimitto.

Que ce ne soit pas un pardon trompeur, un pardon fictif; pardonnez en vérité et du fond du cœur, pour qu'on vous pardonne de même. Si celui qui vous a offensé, qui a péché contre vous, obtient de vous le pardon qu'il vous demande, vous pourrez dire en toute sécurité : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, » car si vous refusez le pardon qu'on vous demande, votre requête sera rejetée, lorsque vous implorerez vous-même votre pardon. Vous avez fermé la porte à celui qui frappait, vous la trouverez fermée lorsque vous frapperez à votre tour. Si, au contraire, vous ouvrez les entrailles de la miséricorde à celui qui vous prie de lui pardonner, Dieu vous les ouvrira également, lorsque vous viendrez le prier. Je m'adresse maintenant à ceux qui implorent leur pardon de leurs frères chrétiens, sans pouvoir l'obtenir. Pour vous qui l'accordez, vous pouvez prier en toute sécurité. Mais si vous refusez le pardon qu'on vous demande, comment oserez-vous prier avec assurance (1)? Quant à vous, qui que vous soyez, qui n'avez pu obtenir le pardon de celui que vous avez offensé, soyez sans crainte, adressez-vous à Celui qui est son Dieu et le vôtre; il s'agit ici de dettes, le serviteur pourra-t-il exiger ce qui lui est dû, alors que le Maître a remis toutes les dettes ? Mais si celui qui vous a offensé ne vient point implorer son pardon ; si à ses premières offenses il ajoute de persévérer dans sa colère, que ferez-vous? lui pardonnerez-vous? ou lui refuserez-vous le pardon? Vous ne lui pardonnez point, je le suppose. Pourquoi? Parce qu'il ne vous a point demandé de lui pardonner. Si c'est pour ce motif que vous n'avez point pardonné, n'hésitez pas à réciter l'oraison dominicale, dites-la en toute assurance, et ne vous frappez point la poitrine parce que vous n'avez pas accordé le pardon à celui qui ne le demandait pas. Il ne l'a point demandé, il reste donc chargé de sa dette, on l'exigera, oui on l'exigera de lui tout entière; cependant ayez en vous la charité parfaite, priez pour celui qui ne prie point, car celui pour qui vous priez court un grand danger.

Exemple de Jésus-Christ priant pour ceux qui l'outragent et le mettent à mort. Exemple d'Etienne. — 2. Considérez ici votre Maître et votre Seigneur, non pas assis dans une chaire, mais attaché au bois de la croix; il se voit entouré de tous côtés d'une multitude d'ennemis, et il s'écrie : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Considérez votre Maître, et écoutez son fidèle imitateur. Est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point prié alors pour ceux qui n'imploraient point leur pardon, que dis-je, pour ceux qui l'outrageaient, pour ses bourreaux ? Le médecin a-t-il manqué à son devoir parce que le malade était en proie à une fureur frénétique? Dites donc aussi : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils

(1) Voyez sermon CCXI, chapitres III et IV.

Non fallaciter, non ficte, ex corde vero fac, ut et in te verum fiat. Si enim qui te læsit, qui in te peccavit, petit a te veniam, et ignoscis ; jam potes securus dicere : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Nam si resistis roganti, contemneris et tu, cum rogaveris. Clausisti contra pulsantem, clausum invenies, cum pulsaveris. Nam si aperueris viscera indulgentiæ roganti te, aperiet et tibi Deus, cum rogaveris eum. Modo enim illos alloquor, qui petunt veniam a fratribus suis Christianis, et non accipiunt. Ecce tu si concesseris, securus orabis. Ille vero, si te rogaverit, et si non concesseris, quomodo securus (*f.* erit) eris ? Quisquis enim es qui peccasti, et veniam non meruisti, noli timere, interpella Deum ipsius et tuum : debita enim sunt : numquid poterit debita exigere servus, quæ donaverit dominus ? Si forte non te rogaverit qui in te peccavit, si veniam non deprecatur ; si peccaverit, insuper adhuc et irascitur, tu quid facies ? dimittis, an non dimittis ? Ecce non dimisisti. Quare ? Quia non rogavit. Si propterea non dimisisti, quia non rogavit, noli titubare in Dominica oratione, securus illam dic, non tibi pectus percutias, quia non roganti non dimisisti. Ergo ille qui non rogavit, remansit : exigitur, prorsus exigitur ab illo , verumtamen in te sit perfecta caritas, roga pro non rogante ; quia rogas pro multum periclitante.

Christi exemplum orantis pro insultantibus et interficientibus. Exemplum Stephani. — 2. Hic jam attende Magistrum et Dominum tuum, non in cathedra sedentem, sed in ligno pendentem, circumspectis undique turbis inimicorum, et dicentem : « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » Vide magistrum, audi imitatorem. Numquid tunc Dominus Christus pro rogantibus rogavit, et non potius pro insultantibus et interficientibus ? Numquid deseruit medicus officium suum, quia phreneticus sæviebat ? Dic enim : « Ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. »

font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Ils mettent à mort le Sauveur, parce qu'ils ne cherchent point ce qui peut leur donner le salut. Iriez-vous dire, au contraire : Comment puis-je faire ce que le Seigneur a fait ? Pourquoi tenez-vous ce langage ? considérez que c'est sur la croix qu'il l'a fait, et non dans le ciel. Comme Dieu, il est toujours dans le ciel avec son Père : mais c'est comme homme qu'il est attaché sur la croix pour vous, afin de donner en sa personne un exemple que tous pussent imiter. C'est pour vous qu'il fait cette prière à haute voix, pour qu'elle fût entendue de tous. Il pouvait prier pour eux en silence, mais il ne vous aurait point donné l'exemple. Mais si l'exemple du Seigneur vous paraît trop élevé pour vous, l'exemple du serviteur sera plus à votre portée. Vous ne pouvez imiter votre Seigneur, attaché sur la croix ? Considérez Etienne son serviteur lorsqu'on le lapidait. Il prie d'abord comme serviteur, son divin Maître : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit, » puis s'étant mis à genoux, il dit : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché; » (*Act.*, VII, 58, 59) et après cette prière, il s'endormit dans le repos de l'amour. Il trouva une paix abondante, parce qu'il demanda la paix pour ses ennemis. Priait-il alors pour ceux qui imploraient leur pardon, ou plutôt, n'était-ce pas pour des ennemis acharnés, pour ceux qui l'écrasaient sous une grêle de pierres? Voilà l'exemple qui vous est donné, considérez comme il prie pour lui debout, et se met à genoux avant de prier pour ses ennemis. Devons-nous donc penser, mes frères, qu'il les aime plus qu'il ne s'aime lui-même ? Il reste debout en priant pour lui, parce qu'étant juste, il était facilement exaucé. Mais en priant pour des coupables, il devait se mettre à genoux. Il a donc montré que son amour s'étendait jusqu'à ses ennemis qui n'imploraient point leur pardon. Vous donc aussi, mes frères, si vous voulez dire en toute assurance l'oraison dominicale, accordez du fond du cœur le pardon à ceux qui vous le demandent, afin que le Seigneur vous remette vos péchés, tandis que vous êtes dans ce corps mortel, et dans l'autre vie jusque dans les siècles, etc.

SERMON CCCLXXXVII.

Sur la correction du prochain (1).

Le devoir de la correction est imposée aux prêtres. La parole de Dieu est notre adversaire. — 1. Votre charité, mes frères, a vu fréquemment dans les saintes Ecritures, à quel danger sont exposés les prêtres quand ils négligent d'accomplir ce que recommande si instamment l'Apôtre : « Annoncez la parole, insistez à temps, à contre-temps, reprenez, menacez, suppliez en

(1) Ni l'exorde, ni la conclusion ne sont conformes au genre de saint Augustin. Les pensées sont liées entre elles sans aucun goût, et l'auteur y a trop négligé la clarté et l'élégance du style. C'est tout bonnement, à notre avis, un recueil de pensées et de paroles de saint Augustin.

(*Luc.*, XXIII, 34.) Salvatorem occidunt, quia salutem non quærunt. E contra et tu forsitan dicturus es : Et quando ego hoc possum quod Dominus potuit ? Quare hoc dicis ? Attende ubi hoc facit; attende quia in cruce hoc fecit, non in cœlo. Semper enim Deus in cœlo cum Patre : in cruce autem pro te homo, ubi se imitandum præbuit omnibus. Pro te enim misit ipsam vocem, ut ab omnibus audiretur. Nam potuit pro illis orare in silentio, sed tu non haberes exemplum. Sed si multum est ad te Dominus, non sit ad te multum servus. Non potes imitari Dominum tuum, cum penderet in cruce ? Stephanum servum ejus, cum lapidaretur, attende. Primum ait tanquam servus ad Dominum : « Domine Jesu, accipe spiritum meum : » et post hæc genu flexo ait : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum : » (*Act.*, VII, 58, 59) et cum hoc dixisset, obdormivit in requie dilectionis. Pacem pinguissimam invenit, quia pacem inimicis optavit. Numquid et ipse tunc pro rogantibus rogavit, et non pro sævientibus, pro lapidantibus et interficientibus ? Habes exemplum, disce, vide quomodo pro se stans oravit, et pro illis genu flexit. Putamus, Fratres, quia plus eos diligit, quam se ipsum ? Pro se vero stans, tanquam justus, facile exaudiebatur. Nam pro iniquis genu figendum erat. Ostendit ergo dilectionem usque ad inimicos veniam (*f.* non rogantes) rogantes. Ergo, Fratres, propter securitatem Dominicæ orationis, rogantibus ex corde dimittite, et ut Dominus vobis vestra peccata dimittat in hoc mortali corpore et futuro usque in sæcula, etc.

SERMO CCCLXXXVII [a].

De correptione proximi.

Corripiendi cura sacerdotibus imposita. Sermo Dei adversarius noster. — 1. Frequenter in Scripturis sanctis audivit Caritas Vestra, Fratres dilectissimi, in quo sint sacerdotes periculo constituti, si noluerint

(a) Alias V, inter homilias L.

toute patience et doctrine. » (II *Tim.*, IV, 2.) Puisque Dieu fait peser sur nos têtes si grande responsabilité, lorsqu'il nous dit : « Si vous ne faites pas connaître au pécheur son iniquité, je vous redemanderai son sang; » (*Ezéch.*, III, 18) c'est donc pour nous un devoir indispensable de reprendre, de punir en secret ou en public tous ceux qui sont coupables. Mais lorsque nous remplissons ce devoir de la correction, celui que nous reprenons, s'il est mauvais, considère quel est celui qui le reprend, et il découvre plus volontiers dans son censeur qu'en lui-même, ce qui a besoin de correction. Et il est heureux s'il peut trouver de véritables fautes qu'il puisse reprocher à celui qui veut le corriger. Ah! qu'il vaudrait bien mieux pour lui de se réjouir de la santé que lui rend la correction plutôt que de s'applaudir de la maladie de celui qui le reprend! Supposons que ce que vous dites est vrai, vous avez trouvé quelque chose de répréhensible dans celui qui entreprend de vous corriger; cependant, c'était la vérité qui vous parlait par sa bouche, oui, la vérité vous parlait par la bouche d'un méchant, d'un pécheur. Vous cherchez ce que vous pourriez reprendre dans la conduite de cet homme, cherchez plutôt ce que vous pourrez reprendre dans la vérité. Que vous le vouliez, que vous ne le vouliez pas, la vérité est votre adversaire, et vous ne trouverez en elle rien de répréhensible. Faites-en votre amie, si vous le pouvez. La parole de Dieu est votre adversaire, que le pécheur la publie aussi bien que le juste, c'est la parole de Dieu, elle est irréprochable. Elle est votre adversaire, accordez-vous avec elle, tandis que vous êtes dans le chemin. (*Matth.*, v, 25.) Le chemin est cette vie. La parole de Dieu est l'adversaire de tous les pécheurs. Est-ce donc peu pour vous que cette parole qui demeurait dans le séjour mystérieux d'une félicité parfaite soit descendue vers vous pour faire avec vous le chemin, pour être votre compagnon de voyage, afin que, tandis que vous êtes dans le chemin, et que vous avez le pouvoir de terminer votre différend, vous vous demandiez : Quand arriverai-je au terme du chemin? Lorsque vous serez arrivé à ce terme, il n'y aura plus personne avec qui vous puissiez terminer ce différend ; votre adversaire vous livrera au juge, le juge vous livrera à son ministre, et ce ministre vous conduira en prison. Vous n'en sortirez point que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole. La parole de Dieu est avec vous comme un adversaire dans le chemin, accordez-vous avec elle, vous en avez le pouvoir. Que vous demande votre adversaire? De vous accorder avec lui; que vous demande-t-il? Votre salut. La parole de Dieu marche avec ses ennemis, et leur demande de se mettre d'accord avec elle. Faites ce qu'elle vous demande, le chemin n'est pas encore à sa fin. Faites aujourd'hui ce que vous n'avez pas fait hier. Le chemin n'est pas encore à sa fin, pourquoi donc

implere illud quod contestatur Apostolus : « Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, increpa, obsecra cum omni patientia et doctrina. » (II *Tim.*, IV, 2.) Et quia tam grave pondus imminet cervicibus nostris, quibus dicitur : « Si non annuntiaveris iniquo iniquitatem suam, sanguinem ejus de manu tua requiram : » (*Ezech.*, III, 18) necesse nobis est quoscumque negligentes aut secrete aut publice castigare. Sed quando corripimus, ille quem corripimus, si malus est, attendit a quo corripiatur ; et facilius in correptore suo, quam in se libenter agnoscit quod corrigat. Et si vera invenerit, quæ et ipse dicat in eum a quo corripitur, gaudet. Quanto melius gauderet de sua sanitate correctus, quam de alieno languore correptus? Ecce puta verum esse quod dicis; invenisti aliquid in homine a quo reprehensus es : tamen per illum tibi veritas loquebatur ; per malum, per iniquum tibi veritas loquebatur. Quæris quid reprehendas in homine : inveni potius quid reprehendas in veritate. Velis, nolis, illa est adversaria tua, in qua non invenis quod accuses. Illam fac amicam, si potes. Adversarius tuus sermo Dei est : proferat eum peccator, proferat eum justus ; sermo Dei est, inculpabilis est. Ipse est adversarius tuus : concorda cum eo, cum es cum illo in via. (*Matth.*, v, 25.) Via vita ista est. Adversarius omnium iniquorum sermo Dei est. Parum tibi est, quod cum esset manens in sua beatissima et secretissima sede, venit ad te, ut esset tecum in via, et tecum voluit comitari? ut cum ambulas, et in potestate habes, componas causam tuam, et dicas : Quando finiturus es viam? Et cum finieris viam, non erit cum quo causam tuam componere possis : et adversarius tradet te judici, judex autem ministro, minister autem in carcerem. Non exies inde, donec reddideris novissimum quadrantem. Est tecum verbum Dei, quasi adversarius in via : habes in potestate, compone. Quid a te quærit adversarius iste, ut concordes cum illo? quid, nisi salutem tuam? Ambulat cum adversariis suis, et dicit eis ut concordent cum illo. Fiat : nondum

attendre que vous soyez arrivé au terme de la route? Lorsque vous serez parvenu au terme de cette route, il n'y en aura plus d'autre où vous puissiez vous accorder avec votre adversaire. Il ne restera plus que le juge, le ministre et la prison. Combien ont vu se terminer subitement cette route, alors qu'ils se promettaient encore de la parcourir de longues années. Mais supposez que ce chemin sera long pour vous, et que votre adversaire y marchera toujours avec vous, vous ne rougissez pas d'être si longtemps en désaccord avec un tel adversaire? La parole de Dieu ne demande qu'à être votre amie, et c'est vous qui en faites un adversaire. Elle ne vous veut que du bien, et vous, au contraire, vous ne voulez pour vous que le mal. La parole de Dieu vous dit : Vous ne déroberez point, et vous dérobez; vous ne serez point adultère, et vous l'êtes; vous ne commettrez point de fraudes, et vous ne laissez pas de frauder ; elle vous défend de jurer, et vous jurez contre la la vérité; vous faites tout le contraire de ce qu'elle vous dit; vous vous faites de la parole de Dieu une ennemie. Et il n'y a rien ici d'étonnant, puisque vous êtes ennemi de vous-même. Car « celui qui aime l'iniquité hait son âme. » (*Ps.* x, 6.) Si donc en aimant l'iniquité vous haissez votre âme, devez-vous être surpris que vous ayez haï la parole de Dieu qui ne voulait que le bien de votre âme.

La correction ne doit pas être faite dans un sentiment de haine pour le prochain. — 2. Faudra-t-il donc nous taire, et ne reprendre absolument personne? Non, remplissons le devoir de la correction, mais commençons par nous-mêmes. Vous voulez reprendre votre prochain, avez-vous quelqu'un de plus proche que vous-même? Pourquoi chercher bien loin? Vous êtes là devant vous. Que vous dit, en effet, le Seigneur, dans l'Ecriture? « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » (*Matth.*, XXII, 39.) Si donc vous ne vous aimez point vous-même, comment pourrez-vous aimer votre prochain? C'est de vous-même que vous recevez la règle d'après laquelle vous devez aimer votre prochain. Je l'aime, me direz-vous. Je vous dis, moi, aimez-vous tout d'abord, et dites-le vous à vous-même. Si vous dites que vous l'aimez par un sentiment d'affection véritable, il est évident que la parole qui sort au dehors a produit intérieurement son effet. Mais vous devez craindre de ne pas vous aimer, et de vouloir cependant reprendre votre prochain, et de le faire avec un sentiment de haine. Or, si vous haïssez votre frère, les fautes que vous lui reprochez sont plus légères que celles dont vous êtes coupable. « Celui qui hait son frère est un homicide. » (I *Jean*, III, 15.) Vous l'avez entendu, on vous a lu aujourd'hui l'épître de saint Jean. L'Ecriture, afin que les hommes ne regardent point comme indifférent ce qui se passe dans l'intérieur de leur âme, et n'accusent que les fautes extérieures, ne craint pas de dire

finita est via. Quod heri non est factum, fiat hodie. Nondum finita est via : quid exspectatis quo usque finiatur? Cum finita fuerit, non erit alia, ubi cum adversario concordetis. Judex restat, minister et carcer. Multis hæc via, cum sibi plures promitterent in ea annos, subito finita est. Sed ecce fac quia longa erit via tua, et semper tecum adversarius tuus ambulet : non erubescis, tanto tempore cum tali adversario habere discordiam? Sermo Dei, quantum est in ipso, amicus tuus est : adversarium tu tibi eum facis. Ipse enim tibi bene vult, tu tibi e contrario male. Ille jubet : Non fureris, tu furaris ; ille jubet, Non adulteres, tu adulteras ; ille jubet : Fraudem non facias, tu facis ; vetat te jurare, tu falsum juras : facis contra omnia quæ dicit ; tu tibi sermonem Dei facis inimicum. Nec mirum, quando tu tibi ipse inimicus es. « Qui enim diligit iniquitatem, odit animam suam. » (*Psal.* x, 6.) Si ergo diligendo iniquitatem odisti animam tuam, miraris quia odisti sermonem Dei, qui bene vult animæ tuæ?

Correptio proximo non ex odio adhibenda. — 2. Ergo tacebimus, et neminem omnino corripiemus? Corripiamus plane, sed prius nos. Proximum vis corripere : nihil est tibi te ipso propinquius. Quid is longe? Te habes ante te. Quid enim Dominus ait per Scripturam? « Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. » (*Matth.*, XXII, 39.) Si ergo te ipsum non diligis, proximum quomodo diligis? Regulam dilectionis in proximum ex te accepisti. Diligo eum, inquies. Ideo dico, prius te dilige, et dic tibi. Si autem vere ex dilectione dicis, manifestum est quod intus egit aliquid verbum quod procedit. Sed timendum est, ne te non diligas, et velis alium corripere et facias hoc cum odio. Si autem odisti fratrem, leviora objicis quam facis. « Qui odit fratrem suum, homicida est. » (I *Joan.*, III, 15.) Audistis, hodie lecta est epistola Joannis. Ait Scriptura, ne contemnerent homines quæ intus habent in corde, et illa accusarent quæ fiunt per corpus, jam « qui odit fratrem suum, dixit, homicida est. » Nondum manus armata est, nondum

que « celui qui hait son frère est un homicide. » Sa main n'est pas encore armée, les voies ne sont pas encore occupées, il n'a pas encore tendu ses piéges, il n'a point encore cherché ses poisons, et il est déjà coupable aux yeux de Dieu par le seul fait de la haine qu'il a conçue. Celui qu'il cherche à mettre à mort est encore en vie, et il est déjà jugé comme s'il l'avait tué. Si donc vous le reprenez par un sentiment de haine, ne rougissez-vous pas, homicide que vous êtes, de remplir à son égard le devoir de la correction ? Parce que les hommes ne s'emparent point de vous pour vous conduire devant les juges de la terre, vous ne reconnaissez point votre crime devant Dieu votre souverain juge ? Si vous ne voulez point reconnaître votre crime, reconnaissez au moins le châtiment qui vous attend, car Dieu n'épargne point les homicides. Mais je me corrige, dites-vous, tandis que je suis dans le chemin. Corrigez-vous donc, et alors vous pourrez corriger votre frère. Vous lui reprochez des fautes légères, et vous en commettez qui sont beaucoup plus graves. « Vous voyez un fétu de paille dans l'œil de votre frère, et vous ne voyez pas la poutre qui est dans votre œil. » (*Matth.*, VII, 3.) Notre-Seigneur a fait cette observation pour les hommes qui reprennent les autres par un sentiment de haine. Vous reprochez à un homme de se mettre en colère, et vous séchez de haine ? Pesez donc dans la balance d'une considération sérieuse la colère et la haine. Qu'est-ce que la colère ? une ardeur bouillante de l'âme. Elle vous déplait pour le moment, mais cette colère est invétérée dans votre âme, et elle est devenue de la haine. La colère, c'est le fétu de paille qui devient une poutre en se fortifiant. De même qu'une tige légère comme la paille devient une poutre en grandissant, ainsi la colère se change en haine en vieillissant. Malgré la haine qui est dans votre cœur, vous reprenez celui qui se met en colère, le fétu de paille vous déplait en lui, tandis que la poutre qui est en vous vous est agréable. Voulez-vous savoir la différence qui existe entre la colère et la haine ? Nous rencontrons souvent des pères qui se mettent en colère contre leurs enfants; mais vous rencontrerez difficilement un père qui ait de la haine pour son fils. Un père peut se mettre en colère contre son fils qu'il aime, on peut dire que malgré cette colère, il ne laisse pas de l'aimer; mais on ne peut dire qu'il le hait et l'aime tout à la fois. Je me suis étendu sur ce sujet pour les hommes qui punissent dans les autres des fautes légères, et ne songent pas à se punir des fautes beaucoup plus graves dont ils sont coupables.

Conclusion. — 3. Méditons donc ces vérités salutaires, mes très-chers frères, soyons amis avec notre adversaire pendant que nous sommes avec lui dans le chemin, car lorsque nous serons sortis de ce monde, nul accord, nulle satisfaction ne seront possibles. Il ne nous restera que le juge, le ministre et la prison. Or, si nous voulons accomplir tous ces devoirs avec le secours

(id est, locum insidiis opportunum) faucem obsedit, nondum insidias præparavit, nondum venena quæsivit, et reus in oculis Dei concepto odio jam tenetur. Adhuc vivit quem quærit occidere, et occidisse jam judicatur. Si ergo cum odio corripis, audes aliquem homicida corripere? An quia non te tenent homines, et ducunt te ad judicem, ideo in oculis summi Dei et judicis non agnoscis crimen tuum? Si non vis agnoscere crimen tuum, agnosces pœnam tuam. Non enim ille parcit homicidis. Sed corrigo me, inquis, cum sum in via. Corrige ergo te, et tunc poteris fratrem corripere. Leviora objicis, graviora committis. « Festucam vides in oculo fratris tui, trabem autem in oculo tuo non vides. » (*Matth.*, VII, 3.) Hoc enim dixit Dominus propter homines cui cum odio corripiunt. Irascentem corripis, et tu odio contabescis ? Appende in statera considerationis iram et odium. Quid est ira ? Fervor quidam animi. Ad præsens displicet tibi. Jam in te ira ista inveterata est, ideo fecit odium. Ira festuca est, trabes futura crescendo. Sicut enim festuca crescit in trabem, sic ira inveterata fit odium. Jam tu odisti, et corripis irascentem : jam in illo festuca displicet, in te adhuc trabes placet. Vultis scire quantum intersit ? Sæpe invenimus irasci patres filiis : patrem odisse filium difficile invenies. Filio quem diligit, irasci potest pater : irascitur et amat, potest dici : odit et amat, non potest dici. Hoc dixi propter homines qui minora in aliis puniunt, in se majora non puniunt.

Conclusio. — 3. Hæc ergo, Fratres carissimi, salubriter cogitantes, faciamus amicitias cum adversario nostro, dum sumus in via cum illo ; hoc est, consentiamus verbo Dei, dum adhuc sumus in hac vita : quia postea cum de hoc sæculo transierimus, nulla compositio vel aliqua satisfactio remanebit. Judex restat, et minister, et carcer. Ut ergo hæc omnia, Domino auxiliante, possimus implere, diligamus toto corde non solum amicos, sed etiam inimicos : ut in

de Dieu, aimons de tout notre cœur non-seulement nos amis, mais nos ennemis, pour accomplir en nous ce qui est écrit : « Toute la loi est renfermée dans une seule parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » (*Gal.*, v, 14) et dans un autre endroit : « La charité couvre la multitude des péchés. » (I *Pier.*, IV, 8.) Que celui qui est la vraie charité daigne nous accorder cette grâce lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles, etc.

SERMON CCCLXXXVIII.

Ier *sur le devoir de l'aumône* (1).

Il n'est fait mention que de l'aumône au jour du jugement dernier. — 1. La lecture du saint Evangile que vous venez d'entendre, mes frères, nous exhorte à faire l'aumône, et en des termes tels que dans son jugement c'est la seule bonne œuvre que le Seigneur loue dans ceux qui sont à droite, la seule omission qu'il reproche à ceux qui sont à gauche (2). Ce n'est pas sans doute que les autres actions des hommes, bonnes ou mauvaises, ne doivent être la matière de ce jugement; car il est écrit que Dieu jugera tout ce que nous aurons fait. » (*Eccles.*, XII, 14.) Cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la prédiction qu'il fait du jugement futur n'a choisi pour nous donner un enseignement salutaire que le seul précepte de l'aumône. Est-ce qu'il ne dira point à ceux qui seront à sa droite : Venez, parce que votre vie a été chaste, parce que vous n'avez point dérobé le bien d'autrui, parce que vous avez confessé ma foi jusqu'à répandre votre sang? Oui, toutes ces bonnes œuvres seront nécessairement louées et honorées au jour du jugement. Par la même raison, croyez-vous que le Sauveur ne dira point à ceux qui seront à sa gauche : Allez au feu éternel, parce que vous avez été impudiques, fornicateurs, ravisseurs du bien d'autrui, parce que votre orgueil et vos mœurs coupables ont fait blasphémer mon nom, et bien d'autres crimes qu'il leur reprochera. Cependant Notre-Seigneur, dans la prédiction qu'il nous fait de son jugement, ne dit rien de toutes les bonnes œuvres des justes, et n'a daigné rappeler que l'accomplissement du devoir de l'aumône. Il ne dit rien non plus de toutes les autres mauvaises actions des pécheurs, et pour notre instruction, leur reproche exclusivement d'avoir omis de faire l'aumône. Pourquoi cela? Parce que l'aumône rachète tous les crimes. Voilà pourquoi il a loué d'un côté la fécondité des œuvres de miséricorde, et de l'autre jugé sévè-

(1) Les éditeurs de Louvain ont regardé ce sermon comme douteux, Verlin comme apocryphe, Vindingus comme interpolé et altéré. Quelques expressions sont employées dans un sens impropre, par exemple, lorsque l'auteur dit dans le no 2 : « J'éteins mes péchés, » pour je rachète, j'efface mes péchés ; et un peu plus loin : « Oui, vous éteignez vos péchés, » pour vous mettez un terme à vos péchés, ou vous cessez de pécher. Le style indique généralement que ce sermon n'est pas dans son entier de saint Augustin. Il ressemble beaucoup aux trois précédents.

(2) Voyez sermon LX, no 9.

nobis impleatur illud quod scriptum est : « Omnis lex in uno sermone impleatur in vobis : Diliges proximum tuum, tanquam te ipsum. » (*Gal.*, v, 14.) Et illud : « Caritas operit multitudinem peccatorum. » (I *Petr.*, IV, 8.) Quam rem ipse qui est vera caritas, nobis præstare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus in sæcula, etc.

SERMO CCCLXXXVIII (a).

De faciendis eleemonsynis, I.

De solis eleemosynis mentio fit in ultimo judicio. — 1. Lectio ista, Fratres, quam modo audivimus de sancto Evangelio, ad eleemosynas faciendas nos hortatur : et sic hortatur, ut in judicio suo Dominus has solas factas imputet dextris, has solas non factas imputet sinistris. Non quo cætera facta hominum vel bona vel mala non veniant in judicium ; scriptum est enim, omnia ventura ad judicium (*Eccle.*, XII, 14); et tamen non elegit Dominus noster Jesus Christus, prænuntians nobis judicium suum venturum ; non elegit unde nos admoneret, nisi solas eleemosynas. Numquid dextris non erit dicendum : Quia caste vixistis, quia res alienas non rapuistis, quia fidem meam usque ad sanguinem confessi estis? Omnia enim facta ista bona necesse est honorari in judicio Jesu Christi. Rursus putatis non esse dicendum sinistris : Quia fuistis impudici, quia fornicati estis, quia res alienas rapuistis, quia superbia vestra et malis moribus nomen meum blasphemari fecistis, et cætera quæque enumerat? Tacet tamen Dominus noster, prænuntians nobis judicium suum, omnia cætera recta facta justorum, et solas eleemosynas commemorare dignatus est. Tacuit omnia mala facta iniquorum, et solam sterilitatem eleemosynæ increpandam esse judicavit, non nisi ad nos commonendos. Quare hoc? Quia omnia crimina eleemosynis redimuntur. Ideo illam laudavit

(a) Alias XIX, inter homilias L.

rement et condamné ceux qui n'ont produit aucune de ces œuvres.

L'aumône ne peut servir à effacer les fautes graves qu'autant qu'elle est accompagnée d'un changement de vie. Nul n'est ici-bas sans péché.— 2. Je vous ai dit que l'aumône rachète tous les péchés; n'entendez pas, toutefois, ces paroles dans le sens que leur donnent certains esprits pervers. L'aumône peut vous servir à effacer les péchés passés, mais à la condition d'un changement complet de vie. Si vous persévérez dans la même conduite criminelle, vos aumônes ne pourront corrompre votre juge. Je parle ici des forfaits et des crimes que doivent éviter tous ceux qui reçoivent le corps et le sang de Jésus-Christ. Je n'ignore point que cette vie mortelle qui s'écoule pour nous dans cette chair corruptible, ne peut être sans péché ; mais nous avons aussi un bain où nous pouvons chaque jour nous laver de ces fautes quotidiennes et légères. C'est pour cela que nous frappons notre poitrine, et que nous disons dans notre prière au Seigneur notre Dieu : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » (*Matth.*, VI, 12.) Ce n'est pas sans motifs que nous faisons cette prière, et le divin Maître ne nous l'aurait pas enseignée, s'il n'avait prévu que nous dussions être pécheurs. Il a vu les fautes que nous devrions éviter, et celles auxquelles il nous serait bien difficile d'échapper. Il a jugé même qu'il serait impossible de les éviter toutes absolument, en enseignant cette prière, non-seulement aux simples fidèles, mais aux chefs du troupeau, aux apôtres eux-mêmes. Or, lorsque les apôtres se frappent la poitrine en disant : « Remettez-nous nos dettes, » c'est-à-dire nos péchés, une pauvre petite brebis osera-t-elle s'enorgueillir de sa justice ? Voyez ce qu'a été l'apôtre saint Jean. Il s'était reposé sur la poitrine du Seigneur, il avait puisé à cette source sublime les secrets de la sagesse. Il avait bu à cette source ce qu'il a versé dans son Evangile : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) Il ne cesse de nous attester dans son Evangile que le Sauveur l'aimait d'un amour particulier. Et cependant voici ce qu'il nous enseigne : « Si nous disons que nous sommes sans péchés nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous. » (I *Jean*, I, 8.) Et cependant un homicide ne doit point conclure de ces paroles qu'il est en sûreté dès lors qu'il vient dire chaque jour, pour effacer ses fornications et ses brigandages journaliers : « Remettez-nous nos dettes. » La prière que Dieu nous ordonne de réciter chaque jour pour effacer les fautes légères, il s'imagine qu'elle lui sera d'un grand secours pour les péchés plus graves auxquels il ne veut pas renoncer, mais où il désire persévérer éternellement.

fecunditatem, istam culpavit et damnavit ariditatem.

Eleemosynæ pro gravioribus peccatis nos prosunt, nisi mores mutentur. Nemo hic sine peccato. — 2. Sed quod audistis, omnia male facta eleemosynis redimi, nolite sic intelligere, ut intelligunt quidam perversi. Eleemosynæ enim possunt tibi prodesse ad delenda peccata præterita, si mores mutaveris. Si autem in eisdem malis perseveras, eleemosynis tuis non corrumpis judicem. Ego dico propter illa scelera et crimina, quæ omnes modo vitare debent, qui accipiunt corpus Christi et sanguinem. Cæterum non me latet, vitam istam mortalem et in carne corruptibili constitutam, sine peccatis esse non posse : sed illa quotidiana et levia habent etiam sua lavacra quotidiana. Hoc est quod pectus tundimus, et dicimus in oratione Domino Deo nostro : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.) Non enim sine causa hoc dicimus, aut vero ipse cœlestis magister doceret istam orationem, nisi nos peccatores esse prævideret. Vidit enim quæ cavere debeamus, et vidit quæ cavere difficile sit. Omnia autem cavere impossibile esse (*f.* indicavit) judicavit, qui istam orationem quotidianam, non quoslibet Christianos, sed ipsos arietes Apostolos docuit. Ubi autem Apostoli pectus tundunt, et dicunt : « Dimitte nobis debita nostra, » hoc est, peccata nostra, audet aliqua ovicula superbire de justitia ? Videte qualis fuerit Joannes apostolus : supra pectus Domini discumbebat, de alto illo fonte sapientiæ secreta bibebat. Inde enim bibit quod in Evangelio eructavit : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » (*Joan.*, I, 1.) Et assidue testatur Evangelium, quod Dominus præcipue ipsum diligebat. Et tamen ait : « Si dixerimus, quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est. » (I *Joan.*, I, 8.) Nec tamen quia ista dicuntur, debet quisquam securus esse homicida, si propter quotidianas fornicationes et latrocinia sua venerit dicere : « Dimitte nobis debita nostra. » Quod enim Deus statuit quotidie dici propter levia peccata, ille putat ad illa gravia sibi posse opitulari, a quibus non vult discedere, sed in

Qu'il frappe sa poitrine au souvenir de ses péchés, qu'il fasse des aumônes pour les effacer, j'y consens, mais à la condition de changer de vie; qu'il s'éloigne du mal, et qu'il se rapproche ensuite du bien. Mais s'il se dit intérieurement : Je continuerai mes brigandages de tous les jours, je me souillerai chaque jour de la fange immonde de l'adultère, je m'appliquerai aux divinations, je sacrifierai aux idoles, je consulterai les astrologues, je persévérerai dans cette vie, et il me suffira de faire tous les jours l'aumône pour éteindre tous mes péchés; je lui répondrai : Oui, vous les éteindrez, mais lorsque vous serez éteint vous-même. Ce changement funeste qui s'opérera en vous aboutira simplement à faire dire de vous : « Encore un moment et l'impie ne sera plus, vous chercherez sa place et vous ne la trouverez plus. J'ai vu l'impie dans sa force élever sa tête au-dessus des cèdres du Liban; j'ai passé, il n'était plus, je l'ai cherché, et je n'ai pu le trouver. » (*Ps.* XXXVI, 10, etc.) Vos péchés périssent, il est vrai, mais avec vous. Car n'espérez pas qu'il vous sera permis de pécher dans l'enfer, ou bien que vous pourrez songer à rassasier vos passions, lorsque vous serez dans les tourments du feu éternel. Vos péchés périssent, je le répète, mais en même temps que vous. Si, au contraire, vous changez de vie, ils périssent, mais on vous retrouvera et l'on dira de vous : « Mon fils était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé. » (*Luc*, XV, 24.)

SERMON CCCLXXXIX.

IIe *sur le devoir de l'aumône* (1).

Le pain céleste et le pain terrestre. On nous conseille de donner le pain de la terre pour obtenir le pain du ciel. — 1. Le Seigneur nous fait un devoir, par la lecture de l'Evangile, de vous enseigner le moyen d'obtenir le pain céleste. Ce pain terrestre est nécessaire à la terre, parce que notre chair elle-même est terre. Mais il ne peut se faire que notre chair ait un pain qui lui soit propre, et que notre âme n'ait pas le sien. Et, en effet, notre âme, dans l'indigence où elle est réduite en ce monde, a besoin de son pain, comme le corps a besoin du sien. Il n'y a que Dieu qui n'ait pas besoin de pain, c'est-à-dire que le pain seul n'a pas besoin de pain. Il est, en effet, le pain de notre âme qui n'a pas besoin d'un autre pain, mais qui se suffit à lui-même, et nous sert de nourriture. Ainsi donc, il est manifeste que le pain céleste est l'aliment de notre âme. Mais comment parvenir à ce pain, afin de nous en nourrir; à ce pain, dont main-

(1) Le style de ce sermon est bon et digne de saint Augustin, mais la seconde partie est la même que la seconde partie du sermon LX, à l'exception du trait historique de cet homme, qui avait fait l'aumône aux pauvres avec la monnaie d'une pièce d'or, et qui ne se trouve point dans ce dernier sermon.

his cupit perpetuo permanere. Tundat et de his pectus, faciat et pro his eleemosynas, sed vita mutata : inde recedat, et huc accedat. Si autem dixerit in animo suo : Si quotidiana faciam latrocinia, et si quotidianis corruptionibus adulterinis me contaminem, et si sortilegos quæram, idolis sacrificem, mathematicos consulam, et a tali vita omnino non recedam, faciens tamen quotidianas eleemosynas exstinguo omnia peccata : tamen exstinguis, sed cum exstingueris. Sic enim tibi erit ista commutatio tua mala, ut non desit qui de te dicat : « Et adhuc pusillum, et non erit peccator, et quæres locum ejus, et non invenies. Vidi impium super cedros Libani exaltari : et transivi, et ecce non erat; et quæsivi, et non est inventus locus ejus. » (*Psal.* XXXVI, 10, etc.) Pereunt ergo peccata tua, sed tecum. Non enim in gehenna peccare permitteris, aut cum te cœperit torquere ignis æternus, de satiandis libidinibus cogitabis. Pereunt ergo peccata, sed tecum. Si autem vitam mutaveris, illa pereunt, tu invenieris, et dicetur de te : « Mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. » (*Luc.*, XV, 24.)

SERMO CCCLXXXIX (a).

De faciendis eleemosynis, II.

Panis cœlestis et panis terrenus. Consilium dandi pane terrenum, ut cœlestis impetretur. — 1. Admonet nos Dominus de lectione Evangelica, ut loquamur vobis de impetrando pane cœlesti. Iste enim panis terrenus terræ necessarius, quia caro nostra terra est. Fieri autem non potest, ut panem suum caro nostra haberet, et panem suum anima non haberet. Etenim et anima nostra in quadam egestate in hoc sæculo eget pane suo, sicut caro suo. Nam qui non eget pane, Deus est. Ergo solus panis non eget pane. Ipse est enim panis animæ nostræ, qui pane altero non eget, sed sibi sufficiens nutrit et nos. Manifestus est itaque panis cœlestis, quo pascitur anima nostra. Sed quomodo ad eum perveniatur, ut eo saginemur, unde modo vix micas colligimus, ne in ista

(a) Alias XL, ex Sirmondianis.

tenant nous recueillons à peine les miettes, pour ne point périr dans ce désert où la faim se fait si vivement sentir? Comment parvenir à nous rassasier de ce pain, dont le Seigneur a dit : « Celui qui mangera ce pain, n'aura point faim, et celui qui boira de la boisson que je lui donnerai n'aura jamais soif, » (*Jean*, VI, 51) nous promettant ainsi une nourriture abondante qui nous rassasiera sans exciter de dégoût? Comment parviendrons-nous à ce pain qui doit nous rassasier, et qui est bien différent de celui qui rassasie notre faim ici-bas? Nous avons besoin de conseil pour le savoir. Si nous refusons de suivre ce conseil, c'est inutilement que nous frappons pour obtenir ce pain. Je dirai plus, celui qui méprisera ce conseil que je vais vous donner, ou plutôt vous rappeler (car ce n'est pas de moi-même que je vous enseigne ici ce que j'ai appris avec vous,) non-seulement il frappe inutilement, mais il ne frappe point du tout. Frapper, c'est suivre et pratiquer ce conseil. Est-ce que vous penseriez, mes frères, que Dieu a une espèce de porte matérielle et grossière qu'il ferme contre les hommes, ce qui lui nous fait dire : «Frappez, » pour nous engager à venir frapper à cette porte, jusqu'à ce que le bruit en arrive jusqu'aux oreilles du père de famille dans le lieu retiré où il se trouve, et qu'il commande de nous ouvrir en disant : Quel est celui qui frappe? quel est celui qui importune ainsi mes oreilles? Donnez-lui ce qu'il demande, et qu'il s'en aille d'ici. Non, il n'en est pas ainsi, et cependant il se passe quelque chose de semblable. Quand vous frappez à une porte, vos mains agissent évidemment. Or, elles doivent également agir lorsque vous frappez pour arriver jusqu'au Seigneur. Oui, agissez, frappez de vos mains, si vous négligez de le faire, je ne vous dirai pas, vous frappez inutilement, mais vous ne frappez pas du tout. Vous ne mériterez donc rien, vous ne recevrez rien, parce que vous ne frappez point. Et comment, me direz-vous, voulez-vous que je frappe, je ne cesse de prier tous les jours? Vous faites bien; mais il est écrit : « Demandez, et il vous sera donné; cherchez et vous trouverez; frappez et on vous ouvrira. » (*Matth.*, VII, 7.) On vous recommande ces trois choses : Demandez, cherchez, frappez. Vous demandez en priant, vous cherchez en discutant, vous frappez en donnant. Que votre main ne reste donc point en repos. Lorsque l'Apôtre rappelait au peuple fidèle le devoir de l'aumône il lui disait : « C'est donc ici un conseil que je vous donne, et qui, en effet, vous est utile, à vous qui, dès l'année précédente, avez été les premiers, non-seulement à goûter cette bonne œuvre, mais à la vouloir. » (II *Cor.*, VIII, 10.) Et Daniel dit au roi Nabuchodonosor : « Recevez, roi, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par des aumônes. » (*Dan.*, IV, 24.)

famelica eremo pereamus; quomodo ergo perveniatur ad saginam hujus panis, de quo Dominus ait : « Panem hunc qui manducaverit, non esuriet, et potum quem ego dedero qui biberit, non sitiet in æternum, » (*Joan.*, VI, 51) saginam quamdam promittens et satietatem sine fastidio : quomodo ergo perveniamus ad hanc satietatem panis, longe ab ea satietate in hac fame positi, consilio opus est. Quod consilium si neglexerimus, ad panem illum sine causa pulsamus. Imo vero consilium hoc, quod daturus sum, vel potius quod commemoraturus : (non enim a me dicam quod vobiscum didici :) consilium ergo hoc, quod dicturus sum, non dico quisquis contempserit, sine causa pulsat; sed quisquis contempserit, omnino non pulsat. Hoc enim consilium sequi et agere, hoc est pulsare. Quid enim putatis, Fratres mei, quia vere quasi corporaliter habet Deus quamdam januam duram, quam claudat contra homines, et ideo nobis dixit : « Pulsate, » ut veniamus et tundamus ostium, quousque pulsando perveniat ad aures patrisfamilias in secreto quodam loco constituti, et jubeat nobis aperiri, dicendo : Quis est qui pulsat? quis est qui auribus meis tædium facit? Date illi quod petit, recedat hinc? Non ita est. Verumtamen est aliquid simile. Certe quando pulsas ad aliquem, manibus agis. Est quod agas manibus, quando pulsas ad Dominum. Prorsus manibus age, manibus pulsa. Si hoc non egeris, non dico frustra pulsas; sed dico non pulsas. Ideo non mereberis, ideo non accipies, quia non pulsas. Quomodo, inquit, vis ut pulsem? ecce quotidie rogo. Bene facis. Nam et hoc dictum est : « Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis, pulsate, et aperietur vobis. » (*Matth.*, VII, 7.) Omnia dicta sunt : Pete, quære, pulsa. Petis orando, quæris disputando, pulsas erogando. Non ergo quiescat manus. Apostolus, cum de eleemosynis plebem moneret : « Consilium, inquit, in hoc do : hoc enim vobis prodest, qui non solum sapere, sed etiam velle cœpistis ab anno priore. » (II *Cor.*, VIII, 10.) Et Daniel regi Nabuchodonosor sic dixit : « Consilium meum accipe, rex, et peccata tua eleemosynis redime. » (*Dan.*, IV, 24.)

Celui qui donne au pauvre ne doit point s'enorgueillir. Le pauvre qui reçoit donne plus au riche que le riche ne lui donne. — 2. Si donc c'est un conseil que nous recevons lorsqu'on nous ordonne ou qu'on nous avertit d'assister les pauvres de nos biens, gardons-nous de tout orgueil, lorsque nous faisons l'aumône. Car si vous suivez le conseil que vous avez reçu, cela vous est beaucoup plus utile qu'à celui à qui vous donnez. Fuyons donc l'orgueil que nous pourrions concevoir de nos bonnes œuvres, en nous complaisant en nous-mêmes de ce que nous sommes les bienfaiteurs de ceux à qui nous donnons. Celui qui consent à recevoir un conseil, n'y consent qu'à la condition que ce conseil lui sera utile; et celui qui donne ce conseil le fait dans l'intérêt de celui à qui il le donne, et, par conséquent, ce conseil lui est utile. Le pauvre reçoit humblement ce que vous lui donnez, car si vous ne devez pas donner avec fierté, combien moins le pauvre doit-il recevoir avec orgueil? Il reçoit avec humilité, il reçoit en vous rendant grâces. Or, quant à vous, sachez et rappelez-vous, non-seulement ce que vous donnez, mais encore ce que vous recevez. Que feriez-vous, si le pauvre, lorsqu'il s'aperçoit que vous vous élevez au-dessus de lui, avait la liberté de vous répondre et de vous dire : Pourquoi vous enorgueillir, pourquoi vous élever de ce que vous m'avez donné? Que m'avez-vous donné? Du pain. Si vous déposiez ce pain dans votre maison, et que vous veniez à n'y plus faire attention, il moisirait, puis se corromprait, et de là serait jeté dans la terre, ce qui est terre retournerait dans la terre. Et vous, à cette main qu'on vous tendait pour recevoir, vous avez tendu la vôtre pour donner. Souvenez-vous d'où votre main a été faite, et comment vous l'avez placée dans la mienne, c'est la terre qui a été formée de terre et qui retourne dans la terre. Que fais-je ensuite de votre pain? Je le mange, j'apaise le besoin de la faim; je reçois un bienfait, je ne suis pas ingrat. Cependant, rappelez-vous ce que Notre-Seigneur dit à ses disciples : « Tout ce qui entre dans la bouche descend dans les entrailles et est rejeté au lieu secret. » (*Matth.*, XV, 17.) Rappelez-vous aussi ce que l'apôtre saint Paul dit de son côté : « Les aliments sont pour l'estomac, et l'estomac pour les aliments, et un jour Dieu détruira l'un et l'autre. » (I *Cor.*, VI, 13.) Le pain est donc, comme je l'ai dit, de la terre, qui vient de la terre, pour soutenir la terre, pour réparer les forces de la terre. Vous pensez à ce que vous avez donné, vous ne pensez pas à ce que vous devez recevoir. Considérez donc si je ne vous donne pas plus en recevant, que vous ne me donnez vous-même en m'assistant. S'il n'y avait personne pour recevoir ce que vous donnez, vous ne donneriez point la terre et vous ne recevriez pas le ciel en échange. Je frappe à votre porte, vous m'entendez, et vous ordonnez qu'on me donne de

Ne se extollat qui dat pauperi. Pauper accipiendo plus diviti præstat, quam ille ipsi erogando. — 2. Si ergo consilium est quod accipimus, quando nobis jubetur, vel quando monemur, ut aliquid ex ea quod habemus indigentibus præbeamus, non superbiamus quando damus. Si enim consilium est quod accepisti, tibi prodest plus quam illi cui dedisti. Non ergo nos extollamus super opera nostra, et quasi placeamus nobis, quod beneficia præstamus quibus damus. Consilium qui vult accipere, hoc vult accipere quod sibi prosit; et consilium qui dat, consulit. Si consulit, ei prodest cui consulit. Accipit quisque a te supplex pauper; quia si te superbe dare non decet, quanto magis illum superbe non deceat accipere? Accipit humiliter, accipit gratias agens. Tu tamen scito et reminiscere, non solum quid des, sed etiam quid accipias. Si enim accipiat iste pauper libertatem respondendi tibi, si forte senserit te superbientem super se, et dicat tibi : Unde superbis? unde extolleris, quia dedisti mihi? Quid mihi dedisti? Panem. Hunc panem si in domo tua poneres et contemneres, iret in æruginem, ex ærugine in putredinem, ex putredine in terram, terra reverteretur in terram. Et tu quidem porrectæ manui meæ ut acciperet, porrexisti manum tuam ut dares. Memento unde fuerit facta manus tua, et unde in meam apposuisti; terram de terra in terram. Deinde quid facio de pane tuo? Comedo, molestiam famis compesco : beneficium accipio; non sum ingratus. Verumtamen tu cogita, quid te Dominus ipse Salvator commonuerit : quia « omne quod in os intrat, in ventrem cadit, et in secessum emittitur. » (*Matth.*, XV, 17.) Rursusque apostolus Paulus quid tibi dixerit : « Esca ventri, et venter escis : Deus autem et hunc, et eas evacuabit. » (I *Cor.*, VI, 13.) Panis ergo, ut dixi, terra de terra in terram, ut fulciatur terra, et reficiatur terra. Quid dedisti cogitas, quid accepturus es non cogitas. Vide ergo ne plus tibi præstem accipiendo, quam tu mihi dando. Si enim non esset qui a te acciperet, non erogares terram, et non acciperes cœlum. Pulso ad januam

quoi apaiser ma faim, et me délivrer de la souffrance qu'elle me cause; vous avez bien fait. Refusez donc de m'écouter, lorsque je frappe à votre porte, si vous l'osez. Si vous ne devez point demander vous-même, dédaignez la demande que je vous fais. Mais si vous devez demander ce que vous me donnez en exauçant ma prière, vous assurez le succès de la vôtre. Rendez grâces à Celui qui vous fait acheter à si vil prix un bien si précieux. Vous donnez ce qui périt dans le temps, vous recevez ce qui demeure éternellement. Vous donnez ce que vous seriez bientôt obligé de jeter, si vous ne le donniez pas; vous recevez ce dont vous jouirez pendant toute l'éternité. Vous donnez ce qui apaise la faim des hommes, vous recevez ce qui vous rend le compagnon des anges. Vous donnez à l'homme de quoi apaiser une faim qui doit bientôt se faire sentir encore, vous recevez ce qui vous affranchit pour toujours de la faim et de la soif. En voyant ainsi ce que vous donnez et ce que vous recevez, refusez de donner, si vous l'osez. Voyons celui qui est ici frappé d'un plus grand dommage, de moi à qui vous refusez de donner la terre, ou de vous qui ne parviendrez point à Celui qui a fait le ciel et la terre.

Conseil que nous donne Jésus-Christ de distribuer nos richesses, si nous voulons ne point les perdre ici-bas. — 3. Si donc nous acceptons ce conseil, suivons-le dans notre intérêt, et que personne ne se vante de donner au pauvre. Il se donne beaucoup plus à soi-même qu'au pauvre. Si nos pensées sont ici conformes à la vérité, mes frères, si nous réglons nos sentiments sur les paroles de Notre-Seigneur, et nous périssons si nous faisons autrement; si nous vivons, non d'après nos pensées, mais d'après ses conseils, nous pouvons dire que nous vivons véritablement. Si nous avons de quoi donner aux pauvres, et que nous refusions de le leur distribuer, nous serons obligés de le laisser un jour, peut-être même le perdrons-nous durant notre vie. Combien se sont vus dépouillés en un instant de tous ces biens qu'ils avaient serrés, enfouis avec tant de soin! Une seule invasion des ennemis a suffi pour enlever tous les trésors des riches. Nul n'a dit à l'ennemi : Je les réserve pour mes enfants. Vous voyez alors clairement s'ils avaient en eux-mêmes la foi. Car je veux parler ici de ceux qui étaient chrétiens, lorsqu'ils ont été ainsi dépouillés. Quant à ceux qui ne connaissent point Dieu, je n'en fais point mention, car pour eux, ils ont perdu dans cette vie les biens qu'ils regardaient comme les seuls biens, sans avoir l'espérance d'une autre vie. Au dehors comme au dedans, ils ne trouvaient que ténèbres; la pauvreté dans leurs coffres, une plus grande indigence dans leur conscience. Je ne veux, je le répète, m'occuper d'eux en aucune manière, je parle bien plutôt de ceux en qui se rencontre quelque foi chrétienne. J'ai dit quelque foi, non pas encore une foi forte, une

tuam, et audis me, jubes mihi porrigi unde fames mea sustentetur, et ab hac molestia quam mihi ingerit, compescatur. Bene fecisti. Audire me pulsantem noli, si audes. Si rogaturus non es, contemne rogantem. Contemne me, si nihil petis ab eo qui fecit et me et te. Si autem petiturus es illud quod mihi das; quia me exaudisti, tibi præstas ut exaudiaris. Age illi gratias, qui rem tam pretiosam tam vili pretio te facit emere. Das quod in tempore perit : accipis quod manet in æternum. Das quod si non dares, post paululum projiceres : accipis quo in æternum perfruaris. Das unde sustentetur fames hominum : accipis unde sis socius Angelorum. Das unde non esuriat homo post paululum famem iterum passurus : accipis unde famem nunquam sitimque patiaris. Cum ergo vides quid des, et quid accipias, noli dare, si audes. Videamus quis majore damno feriatur, ego, cui non das terram; aut tu, qui non pervenies ad eum qui fecit cœlum et terram.

Consilium Christi de erogandis divitiis, ne hic pereant. — 3. Si ergo consilium accipimus, faciamus propter nos; et nemo dicat quia præstat pauperi. Sibi enim plus præstat, quam pauperi. Si verum cogitemus, Fratres mei, et secundum verba Domini nostri sapiamus; aliter enim si sapuerimus, perimus : si non ex nostro consilio, sed ex ipsius vivamus, tunc vere vivimus. Si habemus aliquid quod pauperibus demus, si non dederimus, hic dimittimus; aut forte cum vivimus, hic amittimus. Quam multi enim subito bona omnia perdiderunt, quæ studiosissime recondebant ? Uno impetu hostili universi thesauri divitum perierunt. Nemo dixit hosti : Filiis meis servo. Certe videtis, quia si est in illis aliqua fides. De iis enim loquendum est, qui Christiani hoc passi sunt. Nam de ignorantibus Deum nulla mentio est. Illi enim in hac vita quod pro magno habebant perdiderunt, aliam vitam non speraverunt. Tenebræ foris, tenebræ intus : paupertas in arca, major egestas in conscientia. De his ergo, ut dixi, quoquo modo non est loquendum; sed de iis potius, in quibus est fides

foi pleine ; car s'ils avaient cette force, cette plénitude de la foi, ils n'auraient pas méprisé le conseil du Seigneur. Cependant, mes très-chers frères, lorsqu'ils ont vu leurs maisons dévastées, ou plutôt lorsqu'il ne leur a pas été permis même de voir la dévastation de leurs demeures, et qu'à peine en furent-ils sortis, elles sont devenues la proie des flammes ; lors donc qu'ils se sont vus dépouillés de tout, quel repentir ont-ils éprouvé de n'avoir point suivi le conseil du Seigneur ? Que répondit, en effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, à ce riche qui lui demandait ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle? (*Matth.*, XIX.) Que lui répondit-il? Lui dit-il : Perdez ce que vous avez ? Il aurait pu certainement lui tenir ce langage : Perdez les biens temporels pour obtenir les biens éternels. Toutefois, il ne lui dit pas : Perdez ce que vous avez, car il le voyait fort attaché aux biens qu'il possédait. Il ne lui dit donc pas : Perdez vos biens, mais faites-les passer dans un endroit où vous ne serez plus exposé à les perdre. Vous aimez votre trésor ? Vous aimez votre argent? Vous aimez vos richesses ? Vous aimez vos domaines ? Tout ce que vous aimez se trouve sur la terre. Oui, c'est ici-bas que se trouve tout ce que vous aimez, c'est ici-bas que vous pouvez le perdre, et vous perdre vous-même. Je vous donne le conseil de les faire passer dans le ciel. Si vous les possédez ici-bas, vous perdrez ces biens, et vous vous perdrez avec eux. Si, au contraire, vous les transportez dans le ciel, loin de les perdre, vous les suivrez dans l'endroit où vous les avez envoyés. Je vous donne donc ce conseil, etc.... (1) Pourquoi avons-nous méprisé les avertissements de notre Père, et sommes-nous devenus la proie de l'invasion ennemie? (Il en est donc beaucoup qui se repentent sincèrement. Ainsi un homme, et le fait est donné comme certain, un homme qui n'était pas riche, mais qui avec un avoir médiocre, trouvait le moyen d'exercer largement la charité, ayant changé comme d'ordinaire une pièce d'or (2), commanda de donner aux pauvres sur ce qu'il en avait reçu cent petites pièces de monnaie (3). C'est ce qui fut fait. Mais l'antique ennemi, c'est-à-dire le démon, voulut le faire repentir de sa bonne œuvre, et détruire par ses mur-

(1) Suppléez ce que nous omettons ici, avec le sermon LX, n° 7, etc.

(2) Il ne dit point combien il a vendu cette pièce d'or, mais on peut le présumer d'après la Novelle XXV de Valentinien, parmi les Constitutions théodosiennes, où il est recommandé de ne jamais vendre une pièce d'or au-dessous de sept mille deniers. Cassiodore nous apprend qu'on la vendait autrefois six mille (livre I, lettre X). Ils établirent, dit-il, que le prix de la pièce d'or serait de six mille deniers. (Sirmond)

(3) Il s'agit ici de pièces de monnaie de bronze, et non d'argent ; car cent pièces d'argent seraient une partie considérable d'une pièce d'or. De même donc qu'il y avait des deniers d'argent et des deniers de bronze, il y avait aussi des petites pièces de monnaie, les unes d'argent, les autres de bronze. La valeur de ces pièces de monnaie était la même que celle des deniers, dont six ou sept mille égalaient le prix d'une pièce d'or ; ou la différence n'était pas bien grande. Quant aux pièces de monnaie d'argent, on peut estimer ce qu'elles valaient du temps d'Auguste, d'après la loi III *du Code Théodosien*, sur les charcutiers, qui fixe la livre de porc à six pièces de monnaie ; et aussi d'après ce que saint Augustin raconte dans le livre XXII *de la Cité de Dieu*, chapitre VIII, d'un tailleur d'Hippone, nommé Florent, qu'il dit avoir vendu un énorme poisson trois cent pièces de monnaie (*folles*). Il est facile d'établir un rapport assez juste, en remplaçant ces petites pièces de monnaie appelées *folles*, par des as ou des sous de notre monnaie de France. En effet, six sous sont un prix convenable pour une livre de porc, et il n'y a rien d'absurde à ce qu'un grand poisson ait été vendu trois cents sous. La valeur de ces pièces de monnaie aurait donc été la même, ou approximativement la même que celle de nos sous. Mais ce ne serait qu'autant que cette pièce de monnaie appelée *folles*, aurait une valeur précise et déterminée. Car il y avait d'autres pièces du même nom qui avaient une valeur différente, et dont nous n'avons pas à nous occuper ici. (Sirmond)

aliqua Christiana. Ideo dixi aliqua, non robusta, non plena ; quia si robusta et plena esset, consilium Domini non sprevissent. Certe tamen, Carissimi, cum viderent domos suas inanes, aut forte nec ipsam inanitatem domorum suarum videre permissi sunt, cum inde captivi ducti sunt, cum eis discedentibus flamma successit : cum ergo se attenderent inanes, quomodo eos pœnituit, quia non audierant Domini consilium ? Quid enim Dominus noster Jesus Christus, Fratres, dixit diviti illi quærenti consilium de capessenda vita æterna ? (*Matth.*, XIX.) Quid ei dixit ? Dixit ei : Perde quod habes ? Plane, etiam si hoc diceret : Perde temporalia, diceret ut adquiras æterna. Non ei tamen dixit, Perde quod habes. Videbat enim illum amatorem rerum suarum. Non ait : Perde ; sed ait : Migra ubi non perdas. Amas thesauros tuos ? amas pecuniam tuam ? amas divitias tuas ? amas prædia tua ? Quidquid amas, in terra habes. Ibi habes quod amas, ubi perdas et pereas. Consilium do, migra in cœlum. Hic si habes, perdes quod habes, peribis cum eo quod perdis. Ibi autem si habes, non amisisti, sed sequeris quo misisti. Consilium ergo do, etc..... Quare contempsimus patrem monentem, et hostem sensimus invadentem ? [Multos ergo pœnitet. Nam quidam, (quod re vera dicitur accidisse,) homo non dives, sed tamen etiam de tenui facultate pinguis adipe caritatis, cum solidum, ut assolet, vendidisset, centum folles ex pretio solidi pauperibus jussit erogari. Factum est. Ibi ille hostis antiquus, id est diabolus, (*a*) ut pœniteret eum boni operis sui, et quod obediendo

(*a*) Sirmondus ex Regio cod. *egit ut pœniteret*. Abest *egit* a Mich. Ms.

mures le mérite de son obéissance ; il suggéra à un voleur d'enlever toute la somme dont il avait donné une faible partie aux pauvres. Il s'attendait qu'il allait blasphémer Dieu, loin de là, cet homme ne fit que louer Dieu. Il croyait qu'il allait chanceler, et il le trouva plus affermi que jamais. L'ennemi voulait le faire repentir, et il se repentit en effet. Mais voyez de quoi il se repentit. Malheureux que je suis, s'écrie-t-il, que n'ai-je donné tout aux pauvres? car j'ai perdu tout ce que je n'ai pas donné ; en effet, je ne l'ai pas déposé dans un endroit inaccessible aux voleurs.) Donc si c'est là un conseil, etc. (1)

SERMON CCCXC.

IIIe *sur le devoir de l'aumône* (2).

L'aumône est la compagne du jeûne dans les saints. Conseil qui nous est donné d'envoyer nos aumônes avant nous dans le ciel. — 1. Nous voulons, autant que Dieu nous en donnera la grâce, exhorter votre charité à faire ces aumônes qui sont ordinairement dans les saints les compagnes du jeûne, où celui qui possède se dépouille en faveur de celui qui n'a rien, où vous fraudez votre âme pour lui faire gagner davantage, où vous retranchez à votre corps ce que vous placez dans le ciel. C'est là, en effet, qu'est votre grenier, c'est là qu'est votre gardien. Les hommes qui veulent placer à l'abri de tout danger les trésors qui sont l'objet de leurs affections sur la terre, cherchent les lieux les plus fortifiés, et font tous leurs efforts pour les déposer dans des endroits inaccessibles aux voleurs. Et malgré leurs désirs, malgré leurs efforts, quand peuvent-ils y parvenir sur la terre? peut-être le gardien lui-même deviendra-t-il le voleur. C'est en considérant ces désirs, ces efforts des hommes pour conserver ici-bas leurs trésors que Notre-Seigneur Jésus-Christ leur a donné ce conseil : Conservez ces richesses dans le ciel, confiez-les à ma garde. En vous commandant de les distribuer, il ne veut donc pas que vous les perdiez, mais que vous les transportiez dans un autre endroit. Que vos richesses vous précèdent là où vous devez les suivre. Ce que vous n'envoyez pas avant vous dans le ciel, vous le laissez sur la terre où vous ne serez pas longtemps, où vous ignorez quel est celui qui possédera ce que vous aurez pu conserver. Enlevez donc à la terre ces biens que vous aimez, de peur de vous y attacher par un amour excessif et de les perdre, et de vous perdre avec eux par l'excès même de cet attachement. Le Seigneur est votre gardien et le gardien de ce qui est à vous (3). Si un de vos amis intimes vous indi-

(1) Le reste de ce sermon se trouve ci-dessus, dans le sermon LX, n° 8 et suivants jusqu'à la fin.

(2) Dans les manuscrits, ce sermon porte en titre : « Pour le samedi après le cinquième dimanche de Carême. » Il est trop défectueux et mutilé dans plusieurs de ses parties; mais cependant, il n'a rien qui soit contraire au genre ou au style de saint Augustin.

(3) Voyez Sermon LX, n° 7.

recte fecerat, murmurando deleret, immisit furem, et abstulit totum, unde pauperibus datum erat exiguum. Exspectabat diabolus vocem blasphemantis, invenit laudantis : exspectabat fieri titubationem, invenit confirmationem. Hoc volebat quidem et inimicus, ut pœniteret eum, et pœnituit. Sed videte quid. Me, inquit, miserum, qui non totum dedi! Hoc enim perdidi, quod non dedi. Non enim ibi posui, quo fur non accedit.] Ergo si consilium est hoc, etc.

SERMO CCCXC (a).

De faciendis eleemosynis, III.

Eleemosynæ comites jejuniorum in sanctis viris. Consilium præmittendi divitias in cœlum.— 1. Ad eleemosynas faciendas, volumus, quantum Dominus donat, exhortari Caritatem Vestram, quæ solent in sanctis fidelibus viris esse comites jejuniorum, ut non habenti addatur, quod habenti detrahitur; ut, cum lucro tuo fraudas animam tuam, hoc subducas carni, quod in cœlo constituas. Habes enim illic horreum tuum, habes custodem tuum. Namque ubi ponant homines tutissime quod amant in terra, conducunt sibi loca munitissima, et quantum possunt satagunt sibi servare, quo fures non possunt accedere. Et eis hoc volentibus, hoc servantibus quando potest contingere in terra? Forte custos ipse fur erit. Hoc Dominus Jesus Christus attendens, quid velint homines, quid conentur, cum res suas servant in terra, dedit consilium. In cœlo servate, mihi commendate. Qui ergo jussit te dare, non te voluit perdere, sed migrare. Præcedat te secuturum res tua. Quod illuc non præmittis, (*f. deest*, hic dimittis) ubi diu non eris, ubi post te quis possidere quod servasti possit, ignoras. Leva hinc ergo quod diligis, ne hic diligendo hæreas, et hærendo perdas et pereas. Dominus tuus ipse est custos tuus et tuorum. Si amicus

(a) Alias XV, ex Vignerianis.

quait, pour conserver votre blé, un moyen sûr que vous ignorez, comme de le retirer d'un lieu plus bas pour le mettre dans un lieu plus élevé, où il se conserverait beaucoup mieux, ne vous empresseriez-vous pas de suivre ce conseil? Or, c'est le Seigneur qui vous donne ce conseil; car il ne veut pas que vous perdiez vos richesses, ni que vous vous perdiez vous-même. Voulez-vous savoir ce qu'il faut faire? Quant à moi, je sais, à n'en pouvoir douter, que nul n'est plus capable de donner un conseil sur cette demeure que celui qui l'a bâtie. Où déposerai-je mes trésors, demandez-vous? Il vous répond : Dans le ciel. « Amassez-vous, dit-il, des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne dévorent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent, car où est votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.*, VI, 20, 21.) Acceptez donc le conseil qui vous est donné, de faire choix du vaste grenier qui vous est offert, et dont l'éternelle possession ne dépend point pour vous d'un testament incertain et révocable.

C'est en distribuant nos richesses que nous les transportons dans le ciel. L'aumône est un prêt à usure que nous faisons à Dieu. — 2. Vous me demanderez peut-être comment vous pourrez transporter vos richesses dans le ciel. Ne vous mettez point l'esprit à la torture, en pensant à chercher des échelles ou des machines ; faites comme ceux qui sont dans un pays lointain, faites un contrat d'assurance (1) pour transporter vos richesses. Il en est beaucoup qui agissent de la sorte, lorsqu'ils rencontrent des hommes de confiance, ils leur confient leur fortune sans hésiter. C'est ce qu'a fait Jésus-Christ votre Seigneur, qui, riche dans le ciel, s'est fait pauvre sur la terre. Il a faim ici-bas, il demande à transporter vos richesses, il vous les rendra entièrement. Pourquoi donc hésiter à donner? pourquoi différer? n'est-il donc pas capable de vous rendre ce que vous lui confiez? Donnez aux pauvres, vous ne perdrez rien, soyez sans crainte, c'est à lui que vous donnez, lorsque vous donnez à l'un des moindres de ses serviteurs. Ecoutez l'Evangile : Ceux qui seront à sa droite étant surpris des diverses souffrances que le Sauveur énumère et qu'ils auraient secourues, lui disent : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu au milieu de ces souffrances? » Et il leur répond : « Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, c'est pour moi que vous l'avez fait. » (*Matth.*, XXV, 37.) C'est moi, vous dit-il, qui ai reçu dans la personne du pauvre, c'est en lui que je souffrais de la faim, c'est en lui que j'ai été rassasié. Donnez en toute assurance, c'est le Seigneur qui reçoit. c'est le Seigneur qui demande. Vous n'auriez pas de quoi donner, si vous n'aviez pas commencé par recevoir de lui. Si vous prêtiez à usure aux hommes, vous les accableriez d'un lourd fardeau; ici vous n'avez rien de semblable à craindre. Si vous voulez être usurier, soyez-le à mon égard, vous dit Dieu, donnez-moi et je

(1) Voyez sermon XL, n° 2.

tuus familiaris de frumento forsitan conservando ignoranti consilium daret, ut de inferioribus ad superiora levares, ubi melius servares ; nonne consilium ejus acciperes? Dat ergo illud tibi Dominus tuus : nec te vult corrumpi, nec tua. Pone hic, si non vis perdere. Vis scire quid agatur? Ego scio, quod nemo melius de fabrica ista consilium dare potest, nisi qui fecit eam. Tu dicis : Ubi reponam? Respondet, in cœlo : sic enim ait : « Thesaurizate vobis thesauros in cœlo, ubi fur non effodit, neque tinea corrumpit : ubi enim erit thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum. » (*Matth.*, VI, 20, 21.) Accipe consilium, oblata tibi tanti horrei optione, unde tibi non tabula suspensa est ut perpetuo possideres.

Divitiæ in cœlum erogando levantur. Eleemosyna fœnus apud Deum. — 2. Quæres fortasse quomodo illuc rem tuam leves? Noli æstuare, et cogitando scalas aut aliqua machinamenta quærere. Sed quomodo solet fieri civibus peregre constitutis, fac trajectitium. Multi sane hoc faciunt, cum idoneos inveniunt, dant impigre. Fecit Dominus tuus Christus, sursum dives, hic pauper. Esurit hic : trajectitium a te petit, æquum restituet. Quid ergo dubitas, quare differs dare? aut non est idoneus reddere? Da pauperibus, non perdes, noli timere : ipsi das, cum uni ex minimis ejus das. Audi Evangelium. Cum illi ad dexteram positi expavescerent, enumeratis quibusdam necessitatibus, dicentes : « Quando te vidimus in his? » Respondet Dominus : « Cum uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 37.) Ego, inquam, accepi, quando pauper accepit : in illo esuriebam, in illo satiabar. Da securus : Dominus accipit, Dominus petit. Non haberes quod ei dares, nisi prius ab illo acciperes. Si homines fœnerares, gravares : non est hic talis qui fœnore gravetur. Si vis fœnerator esse, apud me esto, dicit tibi Deus, mihi da : ego cum usuris restituo. Jam nunc erige te; dilata avaritiam tuam. Pro uno forte solido, non decem,

vous rendrai avec usure. Ayez donc confiance, et donnez un libre cours à votre avarice. Pour une seule pièce d'or, vous en recevrez non pas dix, non pas cent, non pas mille, vous recevrez non pas la terre, mais le ciel. Si en échange d'une livre d'airain vous receviez une livre d'argent, ou en échange d'une livre d'argent, une livre d'or, votre bonheur vous comblerait de joie. Or, ce que vous donnez sera en effet transformé, ce n'est pas de l'or, ce n'est pas de l'argent, c'est la vie éternelle que vous recevrez; cette transformation sera la conséquence de la transformation qui doit s'opérer en vous-même. Celui qui a donné deviendra un ange; ce qu'il a donné sera le trône même des anges. Il n'y a pas d'autre remède qui nous délivre de la mort, si ce n'est l'aumône. Il est difficile à tout homme, quel qu'il soit, de passer cette vie sans aucun péché. Donnez donc, mes frères, distribuez vos richesses, faites-vous des bourses qui ne vieillissent pas, un trésor qui demeure dans le ciel. Ecoutez ce que dit le Psalmiste : « L'homme passe comme un fantôme, et c'est en vain qu'il s'agite; il amasse, et il ne sait qui recueillera. » (*Ps.* XXXVIII, 7.) « Donnez, et on vous donnera. » (*Luc*, VI, 38.)

SERMON CCCXCI.

Aux jeunes gens (1).

Aucun âge qui ne soit soumis à la tentation. Et d'abord l'enfance. — 1. C'est à vous, jeunes gens, que j'adresse la parole, à vous qui êtes dans la fleur de l'âge et dans un grand danger pour votre âme. Il n'est aucun temps, aucun âge de la vie où nous portons le poids de cette chair corruptible, qui soit pour nous exempt de tentation. L'homme de bien court les plus grands dangers tant qu'il lutte comme sur un champ de bataille pour n'être pas vaincu par son adversaire, tant qu'il combat contre lui dans cette vie mortelle comme dans une arène sablonneuse. A peine l'homme est-il né, qu'il entre dans cette vie pleine de misères, en prophétisant par ses cris, par ses larmes les travaux et les peines qui l'attendent. S'il n'est pas encore tenté personnellement, il l'est dans l'âme de ses parents ou de ceux entre les mains desquels sa faiblesse est remise pour être nourrie. Il peut être entraîné par les artifices du démon, par les amulettes de remèdes exécrables, par les cérémonies sacriléges des Gentils, ou, si la mort est imminente, par la négligence à le faire renoncer au démon dans le saint baptême. Et pour tout dire en peu de mots, cet âge est tenté et par l'affection des siens, et par leur négligence à le faire croître en Jésus-Christ. Il traîne avec lui un rejeton de mort, et il est comme enraciné dans cette blessure du péché que la dent venimeuse du serpent a faite au premier homme dont nous tirons le principe de notre corruption. Aussi le saint homme Job déclare-t-il que nul n'est pur des souillures du péché, pas même l'enfant qui n'a vécu qu'un jour sur la terre. (*Job*, IV, 14.) Mais, pourquoi parler de l'enfant déjà né, lorsque David s'écrie avec l'accent de la douleur : « J'ai été formé dans l'iniquité et ma mère m'a conçu dans le péché? » (*Ps.* L, 7.) Il pourrait paraître

(1) Les éditeurs de Louvain regardent ce sermon comme douteux, Verlin et Vindingus, comme apocryphe. Vindingus prétend que le style n'est pas éloigné de celui de saint Ambroise, mais il n'est pas plus différent du style de saint Augustin dans ses premières années.

non centum, non mille, non terram, sed cœlum accepturus es. Si dares libram æramenti et acciperes argenti, aut libram argenti et acciperes auri, felicem te gauderes. Mutabitur re vera quod das, non aurum, non argentum, sed vita æterna tibi fiet. Mutabitur, quia tu mutaberis. Qui dedit, fiet angelus. Quod dedit, fiet sedes Angelica. Remedium non est quod liberet a morte, nisi eleemosyna. Difficile est vitam istam ducere sine peccatis cuilibet hominum. Erogate ergo, Fratres mei, distribuite res vestras : facite vobis sacculos non veterascentes, thesaurum manentem in cœlo. Audite Psalmum : « Quanquam in imagine ambulat homo, vane autem conturbatur, thesaurizat, et nescit cui colligat. (*Psal.* XXXVIII, 7.) Date et dabitur vobis. » (*Luc.*, VI, 38.)

SERMO CCCXCI (a).

Ad juvenes.

A tentatione nulla ætas vacat. Non puerilis. — 1. Ad vos mihi sermo est, o juvenes, flos ætatis, periculum mentis. Tempus quidem omne atque omnis ætas, qua corruptibilis caro illa portatur, vacare a tentationibus non potest. Et tamdiu quisque bonus in agone luctatur, ne ab adversario superetur, in periculis agit, quamdiu cum illo, sicut in arenoso quodam stadio, sic in ista mortalitate contendit. Mox enim ut homo sæculo nascitur, et vitam plenam miseriæ, velut propheta futuri laboris sui, præconio lacrymosæ vocis ingreditur; etiam si nondum in animo suo, in animo tamen parentum suorum vel quorumlibet hominum, in quorum manibus nutrienda ejus infirmitas jacet, tentari jam potest, et diaboli circumventionibus rapi, aut per ligaturas exsecrabilium remediorum, aut per sacrilega sacra Gentium, aut si forte mors urget, negligentia renuntiationis in baptismo salutari. Et, ut brevi complectar, tentatur illa ætas, cum a suis in mundo diligitur, et in Christo negligitur. Trahit enim secum propaginem mortis, et in illo peccati vulnere radicatur, quod primo homini ex quo corruptionis originem duximus, venenoso dente serpentis inflictum est. Unde sanctus Job neminem mundum dicit, a peccati utique sordibus, nec infantem cujus est unius diei vita super terram. (*Job*, IV,

(a) Alias de Tempore CCXLVI.

superflu de baptiser des enfants nouvellement nés, s'ils ne mouraient tous en Adam, si le péché originel ne se communiquait par les entrailles des parents, avec la transmission de cette vie mortelle jusqu'au fruit auquel ils donnent le jour, car c'est ainsi que le Seigneur tout-puissant forme la créature mortelle d'après les lois de sa sagesse, et que, comme un bon père, il nous accorde, par la grâce de sa miséricorde, l'immortalité qui nous transforme et nous renouvelle.

La vieillesse est également sujette aux tentations. — 2. Si donc l'enfance de l'homme mortel n'est pas exempte de tentations par suite du lien de la corruption qui nous asservit, que dirai-je des autres âges de la vie ? Faut-il en excepter la vieillesse, où, dans une chair déjà voisine du cadavre, le sang et les membres, instruments des convoitises criminelles sont glacés, et où la matière des tentations est comme éteinte dans un corps usé par la fatigue et presque mort? Mais, au contraire, l'abîme de la convoitise est souvent si profond dans les vieillards livrés au mal, le gouffre des passions sensuelles et brutales tellement insatiable, qu'autant les vieillards vertueux reflètent dans leur extérieur le calme de la sagesse qui les dirige, autant ces vieillards licencieux s'ensevelissent dans le vin, comme si l'âge n'avait desséché leurs entrailles, épuisé en eux la sève de la vie, que pour leur suggérer de reprendre leur première vigueur en se plongeant dans les excès du vin et de la débauche. Voyez l'avarice qui est la racine de tous les maux, est-ce qu'elle n'embrase pas d'une ardeur d'autant plus grande de posséder ces vieillards glacés par l'âge, qu'ils doivent plutôt laisser ce qu'ils pourront acquérir? Folie vraiment étonnante! ils s'empressent de se charger des dépenses les plus onéreuses, alors qu'ils sont parvenus au terme vers lequel ils tendaient.

La jeunesse est exposée à des tentations plus violentes. — 3 Si donc l'enfance et la vieillesse ne sont point exemptes de tentations, l'une, l'enfance, qui entre à peine dans la vie ; l'autre, la vieillesse, qui est sur le point d'en sortir; celle-ci qui, il n'y a qu'un instant, n'existait pas encore; celle-là qui bientôt n'existera plus, que devrons-nous penser de cette chaleur impétueuse de la jeunesse qui, placée entre les deux âges extrêmes, n'a plus la faiblesse de l'enfance, et n'est point encore tombée dans la torpeur de la vieillesse ? Elle est agitée de toutes les tempêtes des passions avec une incroyable violence, elle est bien plus souvent couverte des vagues impétueuses de cette mer furieuse du monde. Elle présume de ses forces, elle est fière de l'éclat de sa beauté, elle veut briller ou est heureuse de briller par le luxe et le faste des richesses de la terre. Aussi la jeunesse livrée au mal, regarde comme un poison tout ce que la vérité commande, et comme une nourriture tout ce que le démon lui suggère. Mais l'amertume de la justice est le remède des plaies de cet âge, tandis que les douceurs de l'iniquité ne sont qu'un piége pour sa témérité. C'est à cette vérité que se rapportent ces paroles de l'Ecriture : « Les blessures de celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait; » (*Prov.*, XXVII, 6) et ces autres paroles de David : « Le juste me reprendra dans sa miséricorde et me châtiera, mais les parfums du méchant ne couleront jamais sur ma tête. » (*Ps.* CXL, 5.) Que la vérité soit comme un feu qui brûle, mais qui cependant guérit, car l'huile du pécheur, c'est-à-dire les caresses du flatteur, semblent

---

14.) Sed de jam nato quid loquar; cum David luctuosa voce clamet et dicat : « In iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. » (*Psal.* L, 7.) Superflua enim possent videri baptisma recentium parvulorum, nisi omnes in Adam morerentur, et originale peccatum per parentum viscera usque ad fructum prolis tramite mortalitatis excurreret : cum et mortalem creaturam Dominus omnipotens lege sui ordinis format, et immortalitatem renovationis optimus pater misericordiæ gratia subministrat.

Nec senilis. — 2. Quod si nec infantia mortalis hominis propter corruptionis vinculum a tentationibus vacat, quid de cæteris ætatibus dicam ? An forte senilis excepta est, et in carne jam vicina cadaveri sanguis ac membra illicitæ concupiscentiæ friguerunt, et a fesso ac prope mortuo jam corpore materies tentationis emarcuit? Imo vero tantus est in malis senibus plerumque gurges aviditatis et insatiabilis vorago ventris et gutturis, ut quanta boni senes prudentia serenantur, tanta isti vinolentia sepeliantur : quasi ad hoc in eis arida viscera et succo exhausta curventur, ut ad vigorem pristinum reparandum ebrietatis inundatione riganda sint. Quid avaritia, quæ radix est omnium malorum, nonne in frigidis senibus tanto ad acquirendum ferventius inardescit, quanto citius relictura est quod acquirit? mirabili sane dementia. Gravioribus enim sumptibus se onerare festinat, cum jam pervenerit quo tendebat.

Juvenilis validius impugnatur. — 3. Si ergo puerilis et senilis ætas non est a tentationibus libera, quarum altera, id est puerilis, nondum pene ingreditur, altera jam egreditur istam vitam ; et altera paulo ante non erat, altera paulo post non erit : quid sentiendum est, quid dicendum est, de flagrantia juvenilis ætatis, quæ utriusque in medio constituta, et ab infirmitate pueritiæ jam recessit, et nondum ad torporem senectutis accessit? Hæc pluribus atque majoribus tentationum tempestatibus quatitur, hæc fluctuum crebriore impetu sæculi exundantis operitur. Præsumit viribus, formæ dignitate jactatur, pompa rerum temporalium præfulgere aut exoptat aut gaudet. Itaque juventuti malorum venenum est quidquid veritas præcepit, esca est quidquid diabolus suggesserit : sed amaritudo justitiæ medicamentum est ulceris ætatis; dulcedo autem injustitiæ muscipula est temeritatis. Ad hoc pertinet quod scriptum est : « Dulciora sunt vulnera amici, quam voluntaria oscula inimici : » (*Prov.*, XXVII, 6) et illud quod ait David : « Corripiet me justus in misericordia, et increpabit me, oleum autem peccatoris non impinguet caput meum. » (*Psal.* CXL, 5.) Urat veritas, et tamen sanet : nam oleum peccatoris adulatio assentatoris mulcet, sed decipit. Ibi enim lenitur superbia; sed

adoucir, mais nous trompent. L'orgueil y trouve de la douceur, mais la vie est compromise. Le prophète parle ici au nom d'un malade qui cherche un médecin, qui supporte même au prix de cuisantes douleurs la main qui panse ses plaies, et qui désire bien plutôt se voir guéri que loué de son infirmité. L'ulcère de la jeunesse est dangereux, les passions l'enflamment, les vaines espérances le tuméfient, les voluptés le corrompent. Mais cette espérance est l'espérance de ceux qui désespèrent, l'espérance des jouissances périssables qui ne guérit point, mais augmente la souffrance de l'âme malheureuse, et lui rend insupportable le contact de la vérité, à ce point qu'elle désespère de son immortalité, et qu'elle aime à dire, qu'elle aime à entendre ces paroles insensées : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain; » (I *Cor.*, xv, 31) et qu'elle a horreur de répéter ou d'entendre ces paroles bien différentes : « Justes, soyez sobres et ne péchez point. » (*Ibid.*, 34.) Elle aime la pernicieuse douceur de l'ennemi, elle hait la rudesse salutaire du médecin. Cette perversité, cette folie sont surtout à craindre dans la jeunesse.

Langage des voluptueux. La cruauté est la suite trop naturelle de la volupté. — 4. C'est de là que naît ce langage des hommes plongés dans les débauches de la volupté, et que ces plaisirs coupables finissent par rendre cruels. « Ils ont dit dans l'égarement de leurs pensées : Le temps de notre vie est court et plein d'ennuis; l'homme après sa mort n'a plus de bien à attendre, et on ne sait personne qui soit revenu des enfers. » (*Sag.*, II, 1.) Et un peu plus loin : « Venez donc, jouissons des biens présents, hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes. Enivrons-nous des vins les plus exquis, parfumons-nous d'huile de senteur, » (*Ibid.*, 6) et autres paroles semblables que nous lisons dans le même endroit, langage de la volupté transportée de joie, des hommes qui désespèrent de la vie éternelle, et mettent toute leur espérance dans le sable mouvant d'un torrent, c'est-à-dire dans les plaisirs corrompus et passagers de la chair. Or, voyez comment de ces excès des passions charnelles, de cette corruption infecte de la débauche, naissent des crimes atroces, des excès d'inhumanité monstrueuse. « Opprimons donc, disent-ils, le juste dans sa pauvreté; n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour la vieillesse et les cheveux blancs. Que notre force soit pour nous la loi de la justice, car ce qui est faible n'est bon à rien. Faisons tomber le juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode, et qu'il est contraire à notre manière de vivre. » (*Ibid.*, 10, etc.) Voilà les desseins criminels que l'impiété des Juifs a formés contre Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces desseins paraissent plus clairement encore dans les paroles qui suivent : « Il assure, disent-ils, qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu. » (*Ibid.*, 13.) Et un peu plus loin : « Interrogeons-le par les outrages et les tourments, pour reconnaître quelle est sa douceur. Condamnons-le à la mort la plus infâme, on verra ainsi si ses paroles sont véritables. » (*Ibid.*, 19, etc.) Mais écoutez la sentence que l'Esprit saint prononce contre eux en ajoutant aussitôt après : « Ils ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés. » (*Ibid.*, 21.) Considérez donc de quelle source empoisonnée sortent tous les forfaits horribles qui rendent les scélérats si redoutables. Quoi de plus doux, de

labitur vita. Loquitur enim Propheta ex persona ejus qui jam medicum quærit, qui manum curantis etiam cum doloribus acerbitate supportat, qui ægritudinem suam sanari potius quam laudari desiderat. Periculosum vero est ulcus juventutis, quod cupiditatibus ignescit, spe tumescit, voluptatibus contabescit. Sed spes ista desperatorum est, spes rerum periturarum, quæ animæ miseræ non solvit, sed inflat affectum, facitque illam tactum non ferre veritatis; ut etiam de sua immortalitate desperans, amet dicere, amet etiam qui ista sibi dicunt : « Manducemus et bibamus, cras enim moriemur : » (I *Cor.*, xv, 31.) Oderit autem dicere et audire : « Sobri estote, justi, et nolite peccare. » (*Ibid.*, 34.) Amet perniciosam inimici lenitatem, oderit salubrem medici asperitatem. Ista perversitas, ista vesania in juvenili ætate maxime formidanda est.

Luxuriantium verba. Mollitiem sequitur crudelitas. — 4. Hinc ille nascitur sermo hominum in flagitia diffluentium, et inde in scelera crudescentium. « Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis. » (*Sap.*, II, 1.) Et paulo post : « Venite ergo, fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter. Vino pretioso et unguentis nos impleamus : » (*Ibid.*, 6) et cætera, quæ in eodem loco adtexuntur gestientis verba luxuriæ, hominum de vita æterna desperantium, et spem suam tanquam in arena torrentis, ita in temporali carnis corruptione ponentium. Ex hac autem immoderatione libidinum et putrentium vermibus flagitiorum, videte in quæ facinora et in quam immania scelera prosilitur. Exhausti enim atque subversi immoderatorum delictorum turpium corruptelis, dum severitatem veritatis sibi contradicentis oderunt : « Opprimamus ergo, inquiunt, pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec senes revereamur canos multi temporis. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod infirmum est enim, inutile invenitur. Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris. » (*Ibid.*, 10, etc.) Talia de Domino nostro Jesu Christo Judæorum impietas cogitavit. Quod manifestius in verbis consequentibus invenitur : post paulo enim dicunt : « Promittit scientiam Dei se habere, et filium Dei se nominat. » (*Ibid.*, 13.) Deinde rursus paulo post dicunt : « Contumelia et tormento interrogemus illum, ut sciamus reverentiam illius. Morte turpissima condemnemus eum : erit enim respectus ex sermonibus illius. » (*Ibid.*, 19, etc.) Sed attendite quam de illis sententiam ferat Spiritus sanctus, quando statim subjungit : « Hæc cogitaverunt, et erraverunt, excæcavit enim illos malitia illorum. » (*Ibid.*, 21.) Omnia igitur horrenda facinora, quæ timentur in sceleratis hominibus, videte de qua

plus enjoué en apparence que l'amour des plaisirs, quoi de plus dur que cette cruauté! Ils disaient il n'y a qu'un instant : « Jouissons des biens présents, hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes, ne laissons point passer la fleur de la saison, et laissons partout des marques de notre joie. » Et quel est maintenant leur langage? « Opprimons le juste dans sa pauvreté; n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour la vieillesse. Faisons tomber le juste dans nos piéges, interrogeons-le par les outrages et par les tourments; condamnons-le à la mort la plus infâme. » (*Ibid.*, 6, etc.) La fureur a succédé au vin, les tourments aux parfums, le sang aux roses, la colère à la joie. C'est par de tels hommes que le Seigneur a été garrotté, frappé de verges, mis à mort. Qui aurait pu craindre de voir les couronnes de fleurs se changer en liens sanglants? Qui aurait prévu que ces coupes délicieuses renfermaient ces douleurs cruelles? Qui aurait pu pressentir dans les couches si douces de ces prairies le bois si dur de la croix? Et cependant, quand il s'agit de ces voluptés, aucun autre âge que la jeunesse n'est comparée à la fleur de la saison : « Hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes. »

Les jeunes gens doivent résister à l'attrait des sens, et se convertir à l'amour de la sagesse. — 5. C'est donc à vous surtout, jeunes gens, que nous nous adressons, et nous vous exhortons à vous laisser prendre par les charmes de la véritable vertu. Ni la beauté des objets terrestres, ni l'éclat des métaux précieux, ni les charmes des frais ombrages des bois, ni le riche coloris des fleurs, ni les grâces naturelles ou empruntées qui embellissent le corps, ni le son des instruments à cordes, ou des flûtes harmonieuses, ni les odeurs les plus douces, ni les saveurs les plus exquises, ni les embrassements les plus tendres ne peuvent être comparés à la beauté, aux inspirations, aux attraits, aux doux remèdes de la sagesse. Il ne nous est pas défendu d'aimer, mais seulement de prostituer notre amour à des objets indignes. Voulez-vous aimer? Aimez la sagesse, que toute votre ambition soit de parvenir jusqu'à elle. Pour que son aspect ne vous cause point d'effroi, conformez-vous aux sentiments de l'homme intérieur. Des yeux lascifs ne cherchent que la beauté, les ornements du corps, la sagesse cherche les ornements du cœur. Or, ce n'est point de vos richesses que vous devez tirer ces ornements; car elle hait les orgueilleux et ceux qui se glorifient comme s'ils étaient les auteurs de tout ce qu'ils possèdent : « Mais qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » (I *Cor.*, IV, 7.) C'est donc la sagesse qui vous donne ce qui vous rend agréable à ses yeux. Aimez-la et elle vous conservera; attachez-vous à elle, et elle vous élèvera; honorez-la et elle vous étreindra de ses embrassements, elle mettra sur votre tête une éclatante couronne de grâces. » (*Prov.*, IV, 9.) « La sagesse est pleine de lumière, sa beauté ne se flétrit point, et ceux qui l'aiment la découvrent aisément. » (*Sag.*, VI, 13.) Proposez-vous de vous unir étroitement à elle, qu'elle soit l'objet de vos soupirs, de vos plus ardents désirs, d'un amour qui aille jusqu'à la mort. Renoncez-vous, si vous ne voulez qu'elle vous renonce par suite de votre vaine complaisance en vous-même. « Sa conversation n'a rien de désagréable. » (*Sag.*, VIII, 16.) Si vous vous sentez capable d'amour, aimez la sagesse; si vous avez la beauté en partage, cherchez à plaire à Dieu; si vous êtes jeune, triomphez du démon. Daniel a été appelé par l'ange homme de désirs. (*Dan.*, X, 11.) Quels étaient ses désirs, sinon ceux d'un homme qui soupirait ardemment après la beauté de la sagesse,

labe consurgant. Quid enim mollius quam illa luxuria? quid durius quam ista crudelitas? Jam dudum dicebant : « Fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter, et non prætereat nos flos temporis, et ubique relinquamus signa lætitiæ. » Nunc dicunt : « Opprimamus pauperem, non parcamus viduæ, nec revereamur senem. Circumveniamus justum, contumelia et tormento interrogemus eum, morte turpissima condemnemus eum. » (*Ibid.*, 6, etc.) Vinum sequitur furor, unguenta tormenta, sanguis rosas, ira lætitiam. A talibus ligatus, cæsus, interfectus est Dominus. Quis de coronis florentibus cruenta vincula formidaret? Quis de suavibus poculis dolores sævissimos prævideret? Quis de mollibus pratis tam dirum crucis lignum prænosceret? Et tamen nulla ætas in illa luxuria, nisi juventus flori temporis comparata est. Sic enim dixerunt : « Utamur creatura tanquam in juventute celeriter. »

Juvenes sensibilibus non capiantur. Ad sapientiæ amorem se convertant. — 5. Vos ergo, o juvenes, maxime monemus et hortamur, ut veræ virtutis pulchritudine capiamini. Nulla species vos terrestris, nullus fulgor metallorum, nulla nemorum amœnitas, nullæ florum purpuræ, nullus vel naturalis vel adhibitus carnis ornatus, nullus quarumlibet chordarum atque tibiarum sonus, nulla odorum jocunditas, nulla saporum suavitas, nulli amplexus, pulchritudini, inspirationi, dulcedini, fomentis sapientiæ conferantur. Ab his enim quæ turpiter amantur, non ab ipso amore prohibemus. Amare vultis? Amate sapientiam, ambite ut perveniatis ad eam. Ut non vos exhorreat ejus aspectus, in homine vos interiore componite. Sicut lascivi oculi ornamenta corporis, sic illa cordis inquirit. Nec de vestris divitiis hæc ornamenta proferatis : quia odit superbos et quasi de suo se jactare cupientes. « Quid autem habes quod non accepisti? » (I *Cor.*, IV, 7.) Ipsa ergo donat unde illi placeas. Tantum dilige eam, et servabit te; circumda eam, et exaltabit te; honora eam, et amplexabitur te : ut det capiti tuo coronam gratiarum. (*Prov.*, IV, 9.) « Clara est et quæ nunquam marcescet sapientia, et facile invenitur ab his qui diligunt illam. » (*Sap.*, VI, 13.) Proponite hanc adjungere vobis, in illam suspirate, in illam exardescite, in illam deperite. Te ipsum abnega tibi; ne illi te abneges dum places tibi. « Non habet amaritudinem conversatio illius. » (*Sap.*, VIII, 16.) Si amatores estis, hanc amate; si formosi estis, Deo placete; si juvenes estis, diabolum vincite. Daniel ab Angelo vir desideriorum appellatus est. (*Dan.*, X, 11.) Quæ illa ejus erant desideria, nisi quibus in sapientiæ pulchritudinem arden-

qui avait foulé aux pieds dans sa jeunesse les plaisirs de la chair, réprimé, tout captif qu'il était, l'orgueil des rois, et fermé la gueule des lions au milieu desquels on l'avait jeté ?

Ces enseignements conviennent également aux jeunes femmes. Elles ne doivent point chercher à paraître dans l'église. — 6. Et vous, jeunes femmes, ne croyez pas que ce discours vous soit étranger. Car c'est à vous que je m'adresse aussi, non pas pour vous couvrir de confusion, mais pour vous instruire comme mes très-chères filles; fuyez les désirs de la jeunesse. Etes-vous mariées ? imitez Suzanne; êtes-vous veuves ? prenez pour modèle la prophétesse Anne; êtes-vous vierges ? songez à Marie. Gardez-vous de paraître en public, de peur que le vain désir d'étaler aux yeux des hommes votre beauté fragile comme la fleur des champs, ne vous fasse chercher la mort dans la maison de la vie. « Car toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme est comme la fleur des champs. » (*Isa.*, XL, 6.) Que ferez-vous donc lorsque l'herbe aura séché, lorsque la fleur sera tombée? Croyez-vous que la parole du Seigneur qui demeure éternellement, et que vous méprisez maintenant dans la superbe fraîcheur de votre jeunesse, ne trouvera pas facilement vos cendres ? Je vous le dis de nouveau, et je vous le recommande instamment, fuyez les désirs de la jeunesse. Si vous écoutez cette recommandation, si vous la suivez avec docilité, si vous la recevez avec crainte et avec respect comme la parole de Dieu, vous serez non-seulement éclatantes de beauté, mais pleines de santé aux yeux de Dieu. Si, au contraire, vous faites de nos avertissements la matière de vos plaisanteries licencieuses, vous vous faites des blessures mortelles avec les instruments du médecin. Lorsque les Juifs qui ont crucifié Notre-Seigneur (ce que nous ne pouvons entendre sans horreur, sans exécrer ce détestable forfait), songeaient à satisfaire leurs penchants voluptueux, ils pensaient à la solitude de leurs délicieuses campagnes, et disaient : « Qu'il n'y ait point de pré où notre intempérance ne se signale. » (*Sag.*, II, 8.) Comment donc le Christ eût-il été épargné, s'il l'avait rencontré sur la terre, par celui qui ne cherche pas les prairies solitaires pour exciter ses passions, mais qui fait choix des églises si fréquentées de Celui qui règne dans les cieux ? Je vous le répète, une troisième fois, et vous le recommande instamment, fuyez les désirs de la jeunesse, soyez embrasé des mêmes désirs que Daniel. « Mes enfants, aimez à être instruits dès le premier âge, et vous acquerrez une sagesse qui durera jusqu'à la vieillesse. » (*Eccli.*, VI, 18.)

SERMON CCCXCII.

Aux personnes mariées (1).

CHAPITRE PREMIER. — *La femme courbée de l'Evangile est le symbole du genre humain.* — 1. Nous avons entendu l'Apôtre nous dire : « Nous remplissons les fonctions d'ambassadeur pour Jésus-Christ en vous exhortant à vous réconcilier avec Dieu. » (II *Cor.*, V, 20.) Il ne

(1) Dans les exemplaires manuscrits des cinquante homélies, ce sermon a pour titre : « De la femme courbée. » Dans la collection de Florus, sur le chapitre VII de la Ire Epître aux Cortnthiens, il est intitulé : « Sermon aux personnes mariées » ; ainsi que dans un très-ancien manuscrit, et dans quelques autres où ce sermon commence à ces paroles : « Ecoutez, mes très-chers frères. » Sans ce qui précède sur la guérison de la femme courbée, ce sermon paraît être composé de deux sermons, dont on peut dire que les parties sont presque certainement de saint Augustin.

ter inhiabat; quia et in juvenili ætate calcavit lasciviam, et regum superbiam pressit captivus, et ora leonum clausit inclusus?

Feminis etia junioribus dicta conveniunt. In ecclesiis non se ostentent. — 6. Nec vos feminæ adolescentulæ alienum a vobis arbitremini hunc esse sermonem. Ad vos enim, non tamen ut confundam vos, hæc dico, sed ut filias meas carissimas moneo : juvenilia desideria fugite. Nuptæ Susannam, viduæ Annam, virgines Mariam cogitate. Nec in publicum propterea procedatis, ut florem fœni vestri oculis hominum ostentare cupientes, in domo vitæ mortem quæratis. « Omnis enim caro fœnum, et claritas hominis ut flores fœni » (*Isai.*, XL, 6.) Quid ergo facietis cum fœnum aruerit, flos deciderit? Verbum autem Domini, quod manet in æternum, cineres vestros non facile inventurum putatis, quod nunc superba ætatis viriditate contemnitis? Ecce iterum dico atque contestor, juvenilia desideria fugite. Si audistis hoc, si obtemperatis, si tanquam Dei verbum cum honore et timore suscipitis, non solum pulchri ante oculos Dei, sed etiam sani eritis. Si autem de hac admonitione nostra etiam jocos fortasse amatorios vobis faciatis; de ipsis ferramentis medici mortifera vobis vulnera infligetis. Certe Judæi qui Dominum crucifixerunt, (cum audimus, horrescimus et ingenti execratione prosequimur,) sed tamen illi cum de sua luxuria cogitarent, deliciosorum agrorum solitudines meditabantur, dicentes : « Nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra. » (*Sap.*, II, 8.) Quomodo ergo parceret Christo, si eum invenisset in terra, qui quidem non solitaria prata irritandis libidinibus suis, sed frequentissimas ecclesias elegit regnantis in cœlo ? Ecce tertio contestor et dico, desideria juvenilia fugite, Danielis desideriis æstuate. Filii, a juventute vestra eligite doctrinam, et usque ad canos invenietis sapientiam. (*Eccli.*, VI, 18.)

SERMO CCCXCII [a].

Ad conjugatos.

CAPUT PRIMUM. — *Mulier curvata symbolum generis humani.* — 1. Apostolum audivimus nobis dicentem : « Legatione fungimur pro Christo, exhortantes reconciliari Deo. » (II *Cor.*, V, 20.) Non exhortaretur

(a) Alias XLIX, inter homilias L.

nous exhorterait point à nous réconcilier avec Dieu, si nous n'étions ses ennemis. Le monde tout entier était donc ennemi du Sauveur, et ami de celui qui le tenait captif, c'est-à-dire ennemi de Dieu, et ami du démon. Et tout le genre humain était comme cette femme courbée vers la terre. (*Luc*, XIII, 11.) Le Psalmiste comprenait ce qu'étaient ces ennemis lorsqu'il jette ce cri contre eux en s'adressant à Dieu : « Ils ont courbé mon âme. » (*Ps.* LVI, 7.) Le démon et ses anges ont courbé les âmes des hommes vers la terre, afin que, penchés sur les objets de la terre et du temps, il ne leur fût plus possible de penser aux biens du ciel. N'est-ce pas ce que Notre-Seigneur atteste de cette femme, que le démon avait liée depuis dix-huit ans et dont il fallait briser les chaînes, même le jour du sabbat? Or, celui qui la releva était accusé, et par qui, si ce n'est par ceux qui étaient eux-mêmes courbés? Ils n'avaient aucune intelligence des préceptes de Dieu et les considéraient avec un cœur terrestre. Ils célébraient charnellement le mystère du sabbat, et n'en voyaient pas la signification spirituelle.

CHAPITRE II. — *Il n'est point permis d'avoir de concubines, ni des épouses mariées ou répudiées par leurs maris.* — 2. Ecoutez, mes très-chers frères, membres de Jésus-Christ et fils de notre mère l'Eglise catholique. Que les fidèles entendent ce que je dis aux compétents, que les pénitents écoutent ce que je dis aux compétents et aux fidèles, que les catéchumènes, que tous, quels qu'ils soient, écoutent ce que je dis aux fidèles, aux compétents et aux pénitents, que tous écoutent mes paroles avec crainte, et se gardent bien de les mépriser. Que votre attention à m'écouter soit ma consolation, de peur que ma douleur ne soit un témoignage contre vous. Je dis aux compétents : La fornication vous est défendue. Ayez des épouses ou n'en ayez point; mais il ne vous est pas permis d'avoir des concubines. Si vous êtes soumis à mes avertissements, Dieu les entendra; si vous les méprisez, les anges les recueilleront. Si vous n'avez pas d'épouses, il ne vous est pas permis d'avoir des concubines, que vous laissez ensuite pour prendre une épouse; mais combien seriez-vous plus coupables, si vous vouliez avoir à la fois des concubines et des épouses? Il ne vous est pas permis de prendre pour épouses des femmes dont les maris vivent encore; et vous, femmes, il est également défendu de prendre pour maris des hommes dont les femmes sont encore existantes. Ce sont là des unions adultères, d'après les règles de la jurisprudence, non de la terre, mais du ciel (1). Il vous est encore défendu d'é-

(1) Voyez sermon CCCLV, n° 5.

ut reconciliaremur, nisi inimici fuissemus. Ergo erat totus mundus inimicus Salvatori, amicus captivatori : hoc est, inimicus Deo, amicus diabolo. Et totum genus humanum, tanquam ista mulier, curvatum erat ad terram. (*Luc.*, XIII, 11.) Jam intelligens quidam inimicos istos, clamat adversus eos, et dicit Deo : « Curvaverunt animam meam. » (*Psal.* LVI, 7.) Diabolus et angeli ejus animas hominum curvaverunt ad terras, id est, ut pronæ in ea quæ temporalia sunt et terrena, superna non quærerent. Nam utique hoc dicit Dominus de muliere ista, quam alligaverat satanas ecce decem et octo annis : et jam oportebat eam solvi a vinculo suo, et solvi in die sabbati. Calumniabantur autem erigenti, qui, nisi curvi? Quando quidem et ipsa quæ Deus præceperat non intelligentes, terreno corde intuebantur. Sacramentum enim baptismi (*a*) carnaliter celebrabant, spiritaliter non videbant.

CAPUT II. — *Concubinas habere non licet. Nec maritatas uxores ducere. Nec a marito repudiatas.* — 2. Audite Carissimi, membra Christi et matris catholicæ filii. Quod dico competentibus audiant fideles : quod dico fidelibus, audiant competentes : quod dico competentibus et fidelibus, audiant pœnitentes : quod dico fidelibus et competentibus et pœnitentibus, audiant catechumeni, audiant omnes, omnes timeant, nemo contemnat. Sit mihi in consolationem vester auditus, ne sit vobis in testimonium dolor meus. Competentibus dico : Fornicari vobis non licet. Sufficiant vobis aut uxores, aut nec uxores : concubinas vobis habere non licet. Audiat Deus, si vos surdi estis; audiant Angeli ejus, si vos contemnitis. Concubinas vobis habere non licet. Et si non habetis uxores, non licet vobis habere concubinas, quas postea (*b*) dimittatis, ut ducatis uxores; quanto magis damnatio vobis erit, si habere volueritis et concubinas et uxores (*c*)? Non vobis licet habere uxores, quarum priores mariti vivunt : nec vobis, feminæ, habere viros licet, quorum priores uxores vivunt. Adulterina sunt ista conjugia, non jure fori, sed jure cœli. Nec eam feminam, quæ per repudium discessit a marito, licet vobis ducere vivo

(*a*) Legendum videtur, *sabbati*. — (*b*) Sic omnes Mss. At editi, *quas postea ducatis uxores* : omisso, *dimittatis ut*. — (*c*) Editi, *et uxores dimittatis*. Abest *dimittatis* a Mss.

pouser du vivant de son mari la femme qu'il a répudiée. La fornication est la seule cause qui permette à un mari de renvoyer une épouse adultère; mais tant qu'elle vit, il ne peut en épouser une autre. Par la même raison, les femmes ne peuvent épouser les maris qui se sont séparés de leurs épouses pour cause de répudiation, ce sont là des adultères, et non des unions légitimes. Vous méprisez Augustin, craignez au moins Jésus-Christ. N'imitez pas, mes enfants, la foule des méchants, des infidèles; ne suivez pas la voie large dont le terme aboutit à la mort. Celui qui a été baptisé doit, ou faire vœu de continence, ou demeurer avec son épouse, ou en prendre une, s'il n'est pas marié.

Chapitre III. — *Ceux qui ont violé le vœu de chasteté qu'ils ont fait, doivent faire pénitence. La pénitence publique. Pénitence de Théodose.* — 3. Ecoutez-moi, fidèles, c'est-à-dire vous qui avez reçu le baptême. Pourquoi voulez-vous mourir après avoir été régénérés? Lorsqu'après avoir été purifiés dans les eaux du baptême, vous marchez par des voies tortueuses, lubriques et immondes, vous ignorez donc que vous allez à votre perte? Oui, vous vous perdez, mes enfants, croyez-moi. Vous ne voulez pas me croire? Que ferai-je? Vous qui êtes fidèles et qui consentez à m'écouter, si vous avez commis de semblables crimes, cessez d'en ajouter de nouveaux, et priez pour que Dieu vous pardonne. Si vous n'avez pu, ou si vous n'avez pas voulu rester fidèles aux devoirs de la chasteté conjugale, ou de la continence, et que vous vous soyez écartés des obligations du lien conjugal ou du vœu de continence, acceptez la douleur et les humiliations de la pénitence. Je parle clairement, que personne ne vienne dire : Je n'ai pas compris. Vous qui, après vous être unis à une épouse légitime, vous êtes souillés dans des relations criminelles, si vous avez eu des rapports illicites avec d'autres femmes que vos épouses, faites pénitence, et faites-la comme on la fait dans l'Eglise, afin que l'Eglise prie Dieu pour vous. (*De pœn.*, dist. 1, c. *Agite.*) Que personne ne dise : Je la fais en secret, je la fais sous les yeux de Dieu ; Dieu, de qui j'attends mon pardon, sait que je fais pénitence dans mon cœur. Est-ce donc inutilement que Notre-Seigneur a dit : « Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel ? » (*Matth.*, XVIII, 18.) Est-ce donc sans motif que les clefs du royaume des cieux ont été données à l'Eglise de Dieu ? Voulons-nous donc priver de leur effet, rendre inutiles l'Evangile, les paroles de Jésus-Christ. Est-ce que nous vous promettons ce qu'il nie? Est-ce que nous cherchons à vous tromper? Job dit : « Si j'ai rougi de confesser mes péchés en présence du peuple. » (*Job*, XXXI, 33.) Ce juste, or purifié des trésors de Dieu, s'exprime ainsi, après avoir passé par la fournaise ardente de l'épreuve, et

marito. Solius fornicationis causa licet uxorem adulteram dimittere : sed illa vivente non licet alteram ducere. Et vobis, feminæ, nec illos viros, a quibus per repudium discesserunt uxores eorum, maritos habere conceditur; non licet : adulteria sunt, non conjugia. Contemnitur Augustinus, timeatur vel Christus. Nolite imitari turbam malorum, infidelium, filii mei : nolite sequi vias latas, quarum finis ad interitum ducit. Qui baptizatus fuerit, aut continentiam Deo voveat, aut permaneat cum uxore sua, aut si non habet, ducat uxorem.

Caput III. — *Pœnitentia iis qui a castitatis proposito lapsi sunt amplectenda. Publica pœnitentia. Theodosii pœnitentia.* — 3. Audite me fideles, id est baptizati. Quare moriemini jam renati? Quando baptizati per vias tortuosas et lubricas et immundas itis, nescitis quia peritis? Peritis filii mei, credite. Non vultis credere? Quid vobis facio? Qui fideles estis, et auditis me, si forte talia commisistis, nolite addere; et ut vobis Deus ignoscat, orate. Si non potuistis habere, vel noluistis, pudicitiam conjugalem seu continentiam, et deviastis a proposito vel (*a*) vinculi conjugalis vel devotæ continentiæ, sit in vobis dolor et humilitas pœnitentiæ. Apertius dico : nemo dicat, Non intellexi. Qui post uxores vestras vos illicito concubitu maculastis, si præter uxores vestras cum aliqua concubuistis; agite pœnitentiam, qualis agitur in Ecclesia, ut oret pro vobis Ecclesia. (*De pœn.*, dist. 1, c. *Agite*) Nemo sibi dicat : Occulte ago, apud Deum ago : novit Deus qui mihi ignoscat, quia in corde meo ago. Ergo sine causa dictum est : « Quæ solveritis in terra, soluta erunt in cœlo? » (*Matth.*, XVIII, 18.) Ergo sine causa sunt claves datæ Ecclesiæ Dei? Frustramus Evangelium, frustramus verba Christi? Promittimus vobis quod ille negat? Nonne vos decipimus? Job dicit : « Si erubui in conspectu populi confiteri peccata mea. » (*Job*, XXXI, 33.) Talis justus, thesauri divini obryzum, tali camino probatus ista dicit, et resistit mihi filius pestilentiæ, et erubescit genu figere sub benedictione

(*a*) Sic Mss. Editi vero, *vel vinculo conjugali, vel devotione continentiæ.*

l'enfant de la contagion du vice ose me résister, et cette tête superbe, cette âme tortueuse rougit de fléchir le genou sous la bénédiction de Dieu? C'est pour cela, peut-être, ou plutôt il n'y a point de doute, c'est pour cela que l'empereur Théodose fit une pénitence publique en présence du peuple, parce que son péché avait été public; et un sénateur rougirait de ce qu'un empereur n'a pas rougi de faire? Que dis-je? ce n'est pas un sénateur, mais un simple décurion qui rougit d'imiter la conduite d'un empereur? Quel est donc cet orgueil? Ne suffirait-il pas pour mériter l'enfer quand il ne serait accompagné d'aucun adultère?

Chapitre IV. — 4. Après tout, mes frères, les hommes m'écoutent aussi bien que les femmes, pourquoi vous irriter contre moi? Plaise à Dieu que vous mettiez en pratique ce que vous conseille le Psalmiste : « Mettez-vous en colère et ne péchez plus! » (*Ps.* IV, 5.) Je dois craindre qu'il ne m'arrive ce qui est arrivé à l'apôtre saint Paul, comme vous l'avez entendu, si vous avez été attentifs pendant la lecture de son Epître : « Suis-je donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité? » (*Gal.*, IV, 16.) S'il en est ainsi, j'y consens; j'aime mieux être votre ennemi que de l'être de la justice. Je vous confie à vos épouses comme à des gardiennes fidèles. Elles sont mes filles, comme vous êtes mes fils. Qu'elles prêtent l'oreille à mes conseils; qu'elles soient saintement jalouses de leurs époux, qu'elles renoncent à cette vaine gloire, à ces louanges que des maris impudiques donnent à leurs épouses, parce qu'elles supportent patiemment les dissolutions de leurs époux. Je ne veux pas de cette patience dans des femmes chrétiennes; oui, je le répète, qu'elles aient pour leurs époux un zèle saintement jaloux, non pas en vue de sa propre chair, mais pour sauver leurs âmes. C'est moi qui les avertis, moi qui le leur ordonne, moi qui leur en fais un précepte; l'évêque commande, c'est Jésus-Christ qui commande par sa bouche. Je vous en fais donc un commandement; ne permettez point que vos époux se livrent à la fornication; adressez-vous contre eux à l'Eglise. Sollicitez l'intervention, non pas des juges civils, du proconsul ou de son lieutenant, du comte ou de l'empereur, mais celle de Jésus-Christ. Dans tout le reste, soyez les servantes dociles de vos époux, soumises à tout ce qu'ils vous commandent. Loin de vous toute fierté, tout orgueil, tout air effronté, toute désobéissance, soyez soumises comme des servantes. Mais sur ce point où l'Apôtre vous donne le même droit qu'à vos époux, lorsqu'il dit : « Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari; » et qu'il ajoute : « Le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari. » Pourquoi vous élever en vous-

Dei superba cervix, mens tortuosa? Fortassis, imo quod non dubitatur, propterea Deus voluit ut Theodosius imperator ageret pœnitentiam publicam in conspectu populi, maxime quia peccatum ejus celari non potuit, et erubescit senator, quod non erubuit imperator? Erubescit, nec senator, sed tantum curialis, quod non erubuit imperator? Erubescit plebeius sive negotiator, quod non erubuit imperator? Quæ ista superbia est? Nonne sola sufficeret gehennæ, etiamsi adulterium nullum esset?

Caput IV. — 4. Postremo, Fratres mei, audiunt me viri, audiunt me feminæ, quid ad me irascimini? Utinam faciatis quod scriptum est : « Irascimini, et nolite peccare. » (*Psal.* IV, 5.) Timere debeo, ne contingat mihi quod contigit apostolo Paulo, quod modo cum legeretur, si intenti fuistis, audistis : « Ergo inimicus factus sum vobis verum prædicans? » (*Gal.*, IV, 16.) Et si ita est, fiat. Si necesse est ut inimicus sim vobis, melius vobis opto esse, quam justitiæ. Commendo vos custodiendos etiam uxoribus vestris. Filiæ meæ sunt sicut et vos filii mei estis. Audiant me : zelent viros suos; non sibi servent vanam gloriam, qua solent a maritis impudicis matronæ laudari, quia impudicitiam virorum suorum æquo animo ferunt. Nolo talem patientiam habeant Christianæ mulieres : prorsus zelent viros suos; non propter carnem suam, sed propter animas illorum. Omnino ego moneo, ego præcipio, ego jubeo : episcopus jubet, Christus in me jubet. Novit ille in cujus conspectu ardet cor meum. Ego, inquam, jubeo. Nolite viros vestros permittere fornicari. Interpellate contra illos Ecclesiam. Non dico, judices publicos, non proconsulem, non vicarium, non comitem, non operatorem; sed Christum. In cæteris omnibus ancillæ estote virorum vestrorum, subditæ ad obsequium. Nulla sit in vobis protervitas, nulla superbia, non contumeliosa cervix, non aliqua inobedientia : prorsus tanquam ancillæ servite. Sed ubi ventum fuerit ad illud negotium, ubi vos beatus Apostolus æquavit, dicens : « Uxori vir debitum reddat, similiter et uxor viro : » subintulit : « Uxor non habet potestatem corporis sui, sed vir. » Quid te extollis? Audi quod sequitur : « Similiter et

même en entendant ces paroles ? Ecoutez ce qui suit : « De même le corps du mari n'est point à lui, mais à sa femme. » (I *Cor.*, VII, 3, etc.) Sur ce point, revendiquez hautement votre droit. Votre mari vend pour ses besoins l'or qui vous appartient, supportez-le comme une femme, ou plutôt comme une servante; pas de dispute, pas d'opposition. En méprisant votre or, vous faites preuve d'affection pour votre mari. S'il vend une de vos terres pour ses nécessités domestiques, qui sont aussi les vôtres, car vos intérêts ne peuvent être ici divisés, si vous avez en vous l'amour que doit avoir une épouse, supportez-le encore avec patience; s'il hésite, faites-lui-en la proposition. Sacrifiez tout à l'amour de votre époux. Mais souhaitez ardemment qu'il soit chaste, et ne craignez pas de discuter pour défendre sa chasteté. Consentez patiemment à la perte de votre domaine, mais ne consentez pas aussi patiemment à la perte de son âme.

CHAPITRE V. — 5. Je n'ai pas besoin de recommander aux hommes d'être sur ce point jaloux de l'honneur de vos épouses. Je sais, oui, je sais qu'ils le sont. Qui pourrait supporter une épouse adultère ? Et l'on ferait un devoir à une femme de supporter les adultères de son mari ? O justice où seriez-vous ? Pourquoi vous fais-je cette prière, pourquoi? Parce que je suis l'homme, dites-vous. Vous êtes l'homme (*vir*), prouvez-le en vous montrant fort. Vous êtes l'homme, soyez donc victorieux de votre passion (1). Comment seriez-vous l'homme si votre femme était plus forte que vous ? Vous êtes le chef de la femme, c'est vrai. S'il y a un chef, c'est à lui de conduire, à l'épouse de suivre. Or, dans une maison bien réglée, l'homme est le chef de la femme. Si vous êtes le chef, conduisez, et que votre épouse suive son chef. Mais veillez sur vos démarches, n'allez pas dans une voie où vous ne voudriez pas qu'elle vous suivît, n'allez pas dans une voie où vous craindriez de la voir s'engager à votre suite, pour tomber ensemble dans la fosse de l'adultère, et lui enseigner par votre exemple à vous imiter. Vous seriez désolé si vous tombiez tous deux dans cette fosse de l'adultère, devez-vous l'être moins si vous y tombez seul ? Vous êtes souverainement jaloux qu'elle n'y tombe point, gardez-vous donc de vous y précipiter vous-même. Et vous, femmes très-chastes, gardez-vous d'imiter vos maris impudiques. Loin de vous ce malheur. Qu'ils vivent avec vous, ou qu'ils périssent seuls. Ce n'est point à un mari dissolu qu'une femme doit sa chasteté, c'est à Dieu, c'est à Jésus-Christ. Qu'elle la conserve, non point pour celui qui ne le mérite pas, mais pour Jésus-Christ. Qu'elle considère le prix qu'elle a coûté, qu'elle lise les termes du contrat. Enfin que ceux qui sont mécontents que je traite de ces matières, pensent ce qu'ils voudront; je sais que les esprits sages m'en aimeront davantage; car ce n'est pas sans

(1) Voyez sermon CXXXII, n° 2.

vir non habet corporis sui potestatem, sed mulier. » (I *Cor.*, VII, 3, etc.) Ubi ad hoc ventum fuerit, clamate pro re vestra. Aurum tuum vendit maritus pro necessitate sua : ferto femina, ferto ancilla; noli litigare, noli contradicere. Contemptus auri tui, dilectio est viri tui. Si villam tuam pro necessitate sua vendat, quæ est et tua : (non enim potest esse ipsius, quæ non sit tua: si est caritas in te, quæ debet esse in uxore,) ferto patienter : et si dubitat, tu offer : contemne omnia propter amorem viri tui. Sed castum opta, pro castitate litiga. Patienter pereat villa tua, non anima ipsius te patiente pereat.

CAPUT V. — 5. Non dico viris, ut in hac causa zelent uxores suas. Scio quia faciunt, novi. Quis ferat uxorem adulteram ? Et impertitur feminæ ut ferat adulterum virum. O justitia! Quare rogo te? quare? Quia ego sum vir. Vir es? in fortitudine tua probemus, quia vir es. Vir es? vince libidinem. Quomodo vir, quo uxor est fortior? Tu es caput mulieris vir, verum est. Si caput est, ducat, uxor sequatur. Sed ubi recta est domus, caput mulieris vir. Si caput es, duc : sequatur illa caput suum. Sed vide quod eas. Noli ire, quo non vis ut sequatur : noli ire, quo times pedissequam, ne in foveam adulterii simul ruatis : ne cum tu facis, doceas quod facis. Dolet tibi anima, si in foveam adulterii ambo simul ruatis : doleat tibi, si tu solus ruas. Zelas, non vis ut ruat illa : time, tu noli ruere. Nolite autem pudicissimæ feminæ imitari impudicos viros vestros. Absit a vobis. Aut vobiscum vivant, aut soli pereant. Impudico marito non debet mulier pudicitiam, sed Deo illam debet, Christo illam debet. Non propter illum faciat, qui non meretur; sed propter Christum faciat. Pretium suum attendat, tabulas suas legat. Postremo quod libet sentiat, qui forte indignatur, qui talia disputo : nam scio, qui sapiunt, amant inde me ; quia non sine causa scriptum est : « Corripe sapientem et amabit te; corripe insipientem, et adjiciet

raison qu'il est écrit : « Reprenez le sage, et il vous aimera; reprenez l'insensé et sa haine pour vous ne fera que s'accroître. » (*Prov.*, IX, 8.) Il ne dit point : Elle commencera, mais « elle ne fera que s'accroître, » parce qu'elle existait déjà. Je suis donc certain que les esprits sages m'en aiment davantage. Que ceux donc qui savent que je connais leurs péchés s'abstiennent de la communion, s'ils ne veulent être éloignés de l'enceinte sacrée. Quant à ceux dont j'ignore les fautes, c'est devant Dieu que je les cite à comparaître. Qu'ils fassent également pénitence, et qu'ils s'abstiennent ensuite de leurs impures fornications.

CHAPITRE VI. — *Les pénitents doivent changer de vie. Les catéchumènes doivent imiter les bons chrétiens qui sont dans l'Eglise.* — 6. Je m'adresse aux pénitents, et je leur dis : Que faites-vous? Sachez-le bien, vous ne faites rien. Que vous sert de vous humilier si vous ne changez point de vie? Je dis maintenant aux catéchumènes : Soyez embrasés du désir de recevoir la grâce. Mais choisissez dans l'Eglise de Dieu ceux que vous devez prendre pour modèles. Si vous n'en trouvez pas, malheur à moi, ô mon Dieu! Qu'ai-je dit, si vous n'en trouvez pas? Quoi, dans tout ce peuple fidèle, vous ne trouveriez pas un modèle à imiter? Pendant tant d'années, nous aurions donc baptisé un si grand nombre d'hommes, s'il n'en est point qui aient conservé fidèlement ce qu'ils ont reçu, qui aient gardé ce qu'ils ont entendu. Loin de moi cette pensée. S'il en était ainsi, il vaudrait mieux que je ne fusse plus votre évêque. Mais j'espère, je crois le contraire. Ce qui fait le malheur de ma position, c'est que souvent je suis forcé de connaître les adultères, tandis que je ne puis connaître ceux qui sont chastes. La cause de ma joie est secrète, ce qui fait mon tourment, est public. Désirez donc ardemment la grâce de Dieu, choisissez ceux que vous devez imiter, avec lesquels vous devez vivre et avoir de doux entretiens de charité. Evitez tous les entretiens secrets qui ont le mal pour objet : « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs. » (I *Cor.*, XV, 35.) Vivez comme des épis au milieu de l'ivraie; supportez les tribulations de ce siècle, comme les grains de blé qui sont dans l'aire; celui qui doit vanner le grain viendra un jour, que personne donc n'entreprenne de faire la séparation dans cette vie.

SERMON CCCXCIII.

Sur les pénitents (1).

Point de pénitence véritable sans le changement

(1) Les éditeurs de Louvain regardent ce sermon comme douteux, Verlin et Vindingus croient qu'il est apocryphe, et n'y voient qu'une espèce de centon composé de divers fragments. Ce sermon se trouve aussi parmi les opuscules de saint Ambroise et de saint Césaire, mais avec de nombreuses variantes. Ainsi, les vingt premières lignes sont passées, et il ne commence qu'à ces paroles : « Je vous en conjure, en présence de Dieu, mes frères, ajoutez à la crainte que vous avez déjà, celle dont je suis pénétré moi-même, etc. Ecoutez donc ce que je vais dire, je suis certain, etc. » Ce sermon avec les mêmes variantes, se trouve encore dans un livre très-ancien de l'église de Chartres, où il porte cependant le nom de saint Augustin.

odisse te. » (*Prov.*, IX, 8.) Non dixit, incipiet, sed « adjiciet : » quia jam oderat. Ergo scio quia sapientes amant me in hoc. A communione se cohibeant, qui sciunt quia novi peccata ipsorum; ne de cancellis projiciantur. Quorum autem nescio, hos coram Deo convenio. Agant etiam ipsi pœnitentiam, et deinceps ab immunditia abstineant fornicationum suarum.

CAPUT VI. — *Pœnitentes mutentur. Catechumeni imitentur bonos de Ecclesia.* — 6. Pœnitentibus dico : Quid est quod agitis? Scitote, nihil agitis. Quid prodest quia humiliamini, si non mutamini? Catechumenis dico : Exardescite voluntate ad percipiendam gratiam. Sed eligite vobis in Ecclesia Dei quos imitemini. Si non inveneritis : heu mihi Deus meus, quid est quod dico, si non inveneritis? Ergo in populo fidelium non est quem inveniatis? Per tot annos, tot homines sine causa baptizavimus, si non ibi sunt qui servent quod acceperunt, qui custodiant, quod audierunt. Absit a me ut hoc credam. Melius non vobis essem episcopus, si hoc ita est. Sed spero esse, credo esse. Inde est autem misera conditio mea, quia plerumque cogor adulteros nosse, castos nosse non possum. In occulto est unde gaudeam, in publico est unde torquear. Ergo desiderate gratiam Dei, eligite quos imitemini, cum quibus vivatis, et cum quibus colloquia dulcia caritatis habeatis. Nolite admittere susurrationes malas. « Corrumpunt mores bonos colloquia mala.» (I. *Cor.*, XV, 35.) Vivite sicut spicæ inter zizania : ferte tribulationes hujus sæculi, sicut grana in area. Veniet ventilator : nemo sit passim isto tempore separator.

SERMO CCCXCIII [a].

De pœnitentibus.

Pœnitentia non vera, si non vita mutatur. Pœniten-

(a) Alias XLI, ex homiliis L.

de vie. Incertitude de la pénitence faite à l'extrémité. — 1. O pénitents, pénitents, pénitents, si toutefois votre pénitence est véritable, et non pas un acte dérisoire, changez de vie et réconciliez-vous à Dieu. En effet, vous paîssez étant liés d'une chaîne. Quelle est cette chaîne, me demanderez-vous? « Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel. » Vous entendez quelle est cette chaîne, et vous croyez pouvoir tromper Dieu? Vous faites pénitence, vous fléchissez le genou, et vous vous moquez de la patience de Dieu? Si vous êtes vraiment pénitent, repentez-vous; si vous ne vous repentez pas, vous n'êtes pas pénitent. Or, si vous avez un véritable regret, pourquoi commettre de nouveau vos anciennes iniquités? Si vous en avez du regret, cessez de vous en rendre coupable. Si vous y retombez, certainement vous n'êtes pas pénitent. Sans doute, mes frères, les hommes qui deviennent malades, envoient avertir l'église, ou se font porter à l'église, où ils reçoivent le baptême de la régénération qui leur donne la vie et le bonheur. Mais il n'en est pas de même pour la pénitence. Celui qui n'a pas encore reçu le baptême n'a pas encore profané le sacrement; mais, pour celui qui l'a profané par une vie coupable et criminelle, et qui a été pour cela écarté de l'autel, afin de ne point manger et boire son propre jugement, celui-là doit changer de vie, se corriger, se réconcilier avec Dieu, tandis qu'il a encore la vie et la santé. Quoi! il attendrait pour se réconcilier que la mort commence à se saisir de lui? Nous avons la triste expérience qu'un grand nombre de pécheurs ont expiré en attendant la grâce de la réconciliation. D'ailleurs, je vous dirai en présence de Dieu, à vous qui craignez déjà, quelle est ici ma crainte. Quant à celui qui ne craint pas, il se rit de mes craintes, mais pour son malheur. Ecoutez donc : Voici un homme baptisé, sa vie a été, je n'ose dire sans péché, car qui peut être sans péché? mais elle a été sans crimes, et il n'a commis que ces péchés qui sont remis tous les jours à celui qui dit à Dieu dans sa prière : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensé; » or, je suis certain que lorsque cet homme sera à la fin de son dernier jour, sa vie ne sera point terminée, mais qu'il passera de cette vie à une autre, de cette vie de peine à une vie de repos, de cette vie misérable à une vie heureuse. Et j'en suis certain, soit que, de sa propre volonté, il coure recevoir le baptême, ou bien qu'il soit baptisé en danger de mort, en quittant cette vie, il va vers le Seigneur, et entre dans le lieu du repos. Mais, si, après avoir reçu le baptême, il trahit et profane un si auguste sacrement, qu'il fasse pénitence de tout son cœur, qu'il fasse pénitence là où pénètre le regard de Dieu, qui a vu le cœur de David, lorsque, repris sévèrement par le prophète, qui lui fit de la part de Dieu les plus terribles menaces,

tia in extremis quam incerta.— Pœnitentes, pœnitentes, pœnitentes, (si tamen estis pœnitentes, et non estis irridentes,) mutate vitam, reconciliamini Deo. Et vos enim cum catena pascitis. Qua, inquis, catena? « Quæ ligaveritis in terra, erunt ligata et in cœlo. » Audis ligaturam, et Deo putas facere imposturam? Pœnitentiam agis, genu figis, et rides, et subsannas patientiam Dei? Si pœnitens es, pœniteat te : si non pœnitet, pœnitens non es. Si ergo pœnitet, cur facis quod male fecisti? Si fecisse pœnitet, noli facere. Si adhuc facis, certe non es pœnitens. Equidem, Carissimi, ægrotant homines, mittunt ad ecclesiam, vel portantur ad ecclesiam, et baptizantur et renovantur, et felices hinc erunt. Sed non ipsa est causa pœnitentiæ. Qui nondum accepit baptismum, nondum violavit sacramentum : qui autem violavit sacramentum male et perdite vivendo, et ideo remotus est ab altari, ne judicium sibi manducet et bibat, mutet vitam, corrigat se, et reconcilietur, cum vivit, dum sanus est. Exspectat etiam ipse tunc reconciliari, quando incipit mori? Experti sumus multos exspirasse, exspectantes reconciliari. Deinde etiam dico in conspectu Dei, timori vestro, timorem meum. Qui autem non timet, timentem me contemnit, sed malo suo. Audi ergo. Certus sum, quia homo baptizatus, si vitam, non audeo dicere sine peccato, quis enim sine peccato? sed vitam sine crimine duxerit, et talia peccata habuerit, quæ quotidie dimittuntur in oratione dicenti : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris? » (*Matth.*, IV, 12) quando diem finierit, vitam non finit, sed transit de vita in vitam, de laboriosa ad quietam, de misera ad beatam : sive iste voluntate sua currat ad baptismum, sive in periculo constitutus baptizetur, et exeat de hac vita, ad Dominum vadit, ad requiem vadit. Baptizatus autem desertor et violator tanti sacramenti, si agat pœnitentiam ex toto corde, si agat pœnitentiam ubi Deus videt, qui vidit cor David, quando increpatus a Propheta, et graviter increpatus, post comminationes Dei terribiles exclamavit,

il s'écria : « J'ai péché, » (II *Rois*, XII, 13) et entendit le même prophète lui dire : « Le Seigneur a effacé votre péché. » Telle a été la puissance de ces trois syllabes; ce mot, j'ai péché, *peccavi,* n'est composé que de trois syllabes, mais c'est de ces trois syllabes que la flamme du sacrifice du cœur est montée jusqu'au ciel. Celui donc qui aura fait une sincère pénitence, qui sera délié des liens qui le tenaient enchaîné et le séparaient du corps de Jésus-Christ, et qui, après cette pénitence, aura mené une vie chrétienne, comme il aurait dû le faire avant sa pénitence; s'il vient à mourir après avoir été réconcilié, il va aussi vers Dieu, dans le séjour du repos, il ne sera pas exclu du royaume de Dieu, il sera séparé du peuple du démon. Mais si un homme se trouve à la dernière extrémité, qu'il désire recevoir la grâce de la pénitence, qu'il la reçoive en effet, qu'il soit réconcilié, et qu'il meure aussitôt, je vous l'avoue, nous ne lui refusons pas ce qu'il demande; mais nous n'avons pas la confiance qu'il ait fait une bonne mort. Non, je ne veux pas vous tromper, nous n'avons pas cette confiance. Le fidèle dont la vie est irréprochable sort de cette vie en toute sécurité. Il en est de même de celui qui meurt aussitôt après avoir reçu le baptême. Celui encore qui fait pénitence, qui se réconcilie à Dieu (1) lorsqu'il est en santé, et mène ensuite une vie chrétienne, a la même assurance. Mais pour celui qui fait pénitence et se réconcilie à la dernière extrémité, s'il sort de cette vie avec confiance, je ne partage point cette confiance. J'ai de la confiance lorsque j'ai des raisons qui la motivent, et je cherche à l'inspirer aux autres; mais lorsque je ne vois rien qui appuie cette confiance, je puis bien donner la grâce de la pénitence, je ne puis donner d'assurance. (Mais, me dira-t-on, bon prêtre, vous déclarez ne rien savoir et ne pouvoir nous dire ici avec assurance si un tel qui a reçu en mourant la grâce de la réconciliation, qui a toujours vécu précédemment dans l'impénitence, est sauvé et a mérité de trouver accès auprès de Jésus-Christ; apprenez-nous donc, je vous en prie, comment nous devons régler notre vie après la pénitence. Je vous dirai : Abstenez-vous de l'ivresse, de la concupiscence, du vol, des mauvais discours, des ris immodérés, de toute parole oiseuse dont les hommes rendront compte au jour du jugement. Je n'ai parlé que des fautes les plus légères; cependant, elles sont toutes graves et mortelles. Je dirai plus : Non-seulement le chrétien doit s'abstenir de ces vices après avoir fait pénitence, mais même avant de faire pénitence,

(1) Ce qui est plus bas renfermé entre parenthèses, fait partie du sermon parmi les opuscules de saint Ambroise et de saint Césaire, aussi bien que dans le manuscrit de Chartres, et se lie ainsi avec ce qui précède : « Et après avoir été réconcilié, s'il mène une vie sainte, il est en sécurité. » Mais vous me direz : Quelle doit être cette vie sainte? Apprenez-nous, ô bon prêtre, etc. » Et après les paroles qui sont à la fin de la parenthèse, l'auteur ajoute : « Mais pour celui qui fait pénitence et se réconcilie à la dernière extrémité, etc. » Du reste, tout ce qui est renfermé entre parenthèses ne se trouve point dans les manuscrits des cinquante homélies.

dicens : « Peccavi : » (II *Reg.*, XII, 13) et mox audivit : « Dominus abstulit peccatum tuum. » Tantum valent tres syllabæ. Tres syllabæ sunt « Peccavi : » sed in his tribus syllabis, flamma sacrificii cordis ascendit in cœlum. Ergo qui egerit veraciter pœnitentiam, et solutus fuerit a ligamento quo erat constrictus et a Christi corpore separatus, et bene post pœnitentiam vixerit, sicut ante pœnitentiam vivere debuit, post reconciliationem quandocumque defunctus fuerit, ad Deum vadit, ad requiem vadit, regno Dei non privabitur, a populo diaboli separabitur. Si quis autem positus in ultima necessitate ægritudinis suæ, voluerit accipere pœnitentiam, et accipit, et mox reconciliatur, et hinc vadit : fateor vobis, non illi negamus quod petit, sed non præsumimus quia bene hinc exit. Non præsumo : non vos fallo, non præsumo. Fidelis bene vivens, securus hinc exit. Baptizatus ad horam, securus hinc exit. Agens pœnitentiam, et reconciliatus cum sanus est, et postea bene vivens, securus hinc exit. Agens pœnitentiam ad ultimum et reconciliatus, si securus, hinc exit, ego non sum securus. Unde securus sum, securus sum, et do securitatem : unde non sum securus, pœnitentiam dare possum, securitatem dare non possum. [Sed dicat aliquis : Bone sacerdos, tu nescire et nullam securitatem nobis dare posse dicis, si ille salvatur, et Christum adire meretur, cui morienti pœnitentia datur, qui dum vixit, dum sanus fuit, impœnitens fuit : instrue ergo nos, rogo, quomodo bene vivere post pœnitentiam debeamus. Dico, abstinete vos ab ebrietate, a concupiscentia, a furto, et maliloquio, ab immoderato risu, a verbo otioso, unde reddituri sunt homines rationem in die judicii. Ecce quam levia dixi. (*a*) Omnia tamen gravia et pestifera. Et aliud dico : Non solum post pœnitentiam ab istis vitiis se homo servare debet, sed et ante pœnitentiam, dum sanus est : quia si ad ultimum vitæ steterit, nescit si ipsam pœnitentiam accipere

(*a*) Apud Ambrosium, *ut tacerem gravia.* In Carnutensi libro, *et omisi illa gravia.* In reliquis liber iste Carn. Ambrosianis editis fere consentit.

tandis qu'il est encore en santé ; car, s'il attend à la fin de la vie, il ne sait s'il pourra recevoir la grâce de la pénitence, et confesser ses péchés à Dieu et au prêtre. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il faut vivre dans la pratique du bien avant la pénitence, et mieux encore après avoir fait pénitence.) Veuillez faire attention à ce que je vais dire ; je dois l'expliquer plus clairement pour ne pas être mal compris. Dirai-je que cet homme sera damné ? Non, sans doute, mais je n'ose dire non plus qu'il sera sauvé. Et que me direz-vous donc ? me demanderez-vous. Je ne sais. Je n'ai aucune confiance, je ne puis promettre, je suis dans l'ignorance. Voulez-vous être délivré de ce doute? Voulez-vous échapper à cette incertitude? Faites pénitence, tandis que vous êtes en bonne santé. Si vous faites une sincère pénitence dans ces conditions, et que vous soyez surpris par le dernier jour, empressez-vous de vous réconcilier; en agissant de la sorte, vous serez en sureté. Pourquoi ? Parce que vous aurez fait pénitence dans un temps où vous pouviez encore pécher. Si, au contraire, vous voulez renvoyer cette pénitence à un temps où il ne vous sera plus possible de pécher ; ce sont vos péchés qui vous quitteront, ce n'est pas vous qui les quitterez. Mais comment saurez-vous, me dit-on, que Dieu me pardonnera ? Vous avez raison, je ne sais comment vous le dire. Je sais une chose, j'ignore l'autre. Je vous donne la grâce de la pénitence à cause de l'ignorance où je suis. Si je savais qu'elle ne vous servira de rien, je ne vous la donnerais point. Pour la même raison, si j'étais certain qu'elle vous sera profitable, je ne chercherais point à vous inspirer, en vous instruisant, un effroi salutaire. Il y a ici deux hypothèses : ou Dieu vous pardonne, ou il ne vous pardonne point. Laquelle de ces deux hypothèse se réalisera? je l'ignore. Laissez donc ce qui est incertain, pour vous attacher à ce qui est certain.

SERMON CCCXCIV.

Pour la fête des saintes Perpétue et Félicité.

Deux perles précieuses ont resplendi aujourd'hui dans l'Eglise et d'un seul et même éclat; parce qu'une seule solennité réunit les saintes Perpétue et Félicité, et qu'on ne peut douter de la félicité qui est jointe à une gloire perpétuelle. Unies par les chaînes d'une même prison, elles l'ont encore été par la grâce ; et on ne trouve pas en elles le moindre désaccord. Toutes deux elles chantent dans leur prison, toutes deux elles vont dans les airs au-devant de Jésus-Christ, toutes deux elles combattirent contre une vache furieuse, elles entreront ensemble dans l'éternelle patrie, parce qu'elles ont toutes deux supporté les souffrances du martyre ; l'une allaitait, l'autre était sur le point d'enfanter. Perpétue disait en remettant son enfant et en l'éloignant de son sein : « Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? » (*Rom.*, VIII, 35.) Félicité gémissait dans les douleurs de l'enfantement, elle avait hâte de suivre ses compagnons, et disait à Jésus-Christ après sa laborieuse délivrance : « Vous avez rompu mes

ac Deo et sacerdoti peccata sua confiteri poterit. Ecce quare dixi, quia et ante pœnitentiam bene vivendum est, et post pœnitentiam melius.] Quod dico attendite : debeo illud planius exponere, ne me aliquis male intelligat. Numquid dico, damnabitur? Non dico. Sed nec dico etiam, liberabitur. Et quid dicis mihi? Nescio : non præsumo, non promitto, nescio. Vis te de dubio liberare? vis quod incertum est evadere? Age pœnitentiam, dum sanus es. Si enim agis veram pœnitentiam, dum sanus es, et invenerit te novissimus dies, curre ut reconcilieris : si sic agis, securus es. Quare securus es? Quia egisti pœnitentiam eo tempore, quo et peccare potuisti. Si autem tunc vis agere pœnitentiam ipsam, quando jam peccare non potes; peccata te dimiserunt, non tu illa. Sed unde scis, inquis, ne forte Deus dimittat mihi? Verum dicis. Unde, nescio. Illud scio, hoc nescio. Nam ideo tibi do pœnitentiam, quia nescio. Nam si scirem tibi nihil prodesse, non tibi darem. Item si scirem tibi prodesse, non te admonerem, non te terrerem. Duæ res sunt : Aut ignoscitur tibi, aut non ignoscitur : quid horum tibi futurum sit, nescio. Ergo dimitte incertum, tene certum.

SERMO CCCXCIV [a].

De Natali SS. Perpetuæ et Felicitatis.

Duæ gemmæ hodie in Ecclesia refulserunt et una claritas : quia Perpetua et Felicitas una solemnitas; nec potest dubitari de felicitate, quæ perpetuam possidet dignitatem. Junxit illas carceris custodia, junxit et gratia : quia non est in eis ulla discordia. Simul cantant in carcere, simul Christo obviam veniunt in aere; simul pugnant ad vaccam, simul intrabunt in patriam sempiternam; simul martyrium gerebant; una lactabat, altera pariebat. Perpetua dicebat, cum traderet infantem et amoveret lactantem : « Quis nos separabit a caritate Christi? » (*Rom.*, VIII, 35.) Felicitas de partu gemitus dabat, et post comites suos intrepida festinabat; et ge-

(a) Ex Vaticana Bibliotheca erutus per Holstenium.

liens, je vous sacrifierai une victime de louange. » (*Ps.* cxv, 17.) Et la saint roi David lui répondait pour consoler ses gémissements : « Que le Seigneur vous accorde ce que votre cœur désire, et qu'il accomplisse tous vos desseins. » (*Ps.* xix, 5.) O fragilité ! Les ténèbres se dissipaient, et les suites de la condition humaine ne passaient pas. Mais celui qui a triomphé de la mort, a sauvé Félicité des dangers de l'enfantement, et soulagé Perpétue du lait dont son sein était rempli. En effet, lorsqu'elles eurent monté les degrés de cette échelle mystérieuse, et qu'elles eurent foulé aux pieds la tête perfide du dragon, elles parvinrent dans le jardin des célestes prairies, et y rencontrèrent le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, et qui demandait en retour le suc délicieux du lait à son troupeau. Ce pasteur avait à la fois l'extérieur d'un jeune homme et d'un vieillard, il avait toute la vigueur de la jeunesse et la tête blanche comme un vieillard sans connaître la vieillesse. Il avait le visage brillant comme un jeune homme, «parce qu'il est toujours le même, et que ses années ne finiront point. » (*Ps.* ci, 28.) Ses cheveux étaient blancs, parce que le Seigneur qui est juste, aimait la justice, et reconnaissait l'équité dans les martyrs. Les brebis étaient toutes couchées autour de lui, il pressait de sa main pastorale leurs mamelles, d'où il faisait sortir un lait abondant, et la conscience féconde en œuvres de piété. Il les trayait de ses mains, et leur adressait des consolations paternelles en leur promettant les récompenses célestes qui leur étaient préparées : « Venez, leur disait-il, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. » (*Matth.*, xxv, 34.) Et il leur montra des vases remplis d'un lait écumeux, sortant d'un cœur pur par d'éclatantes aumônes : « J'ai eu faim, leur disait-il, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. » Perpétue reçut de ce tendre pasteur le lait nouveau, avant de verser pour lui son sang précieux. Ellès répondirent : Amen, et demandèrent le don de la piété. Elles priaient dans la prison, pleines de confiance dans leur pasteur. Seigneur, lui disaient-elles, que notre confession ne soit pas stérile, afin que nous méritions d'être associées à vos chères brebis et de n'être pas séparées de vos martyrs. Ils virent dans une vision une espèce de stade, et dans l'amphithéâtre une arène magnifiquement ornée. Ils virent sous la forme d'un Egyptien Lucifer, cet ange autrefois brillant. Ayant voulu combattre contre elles, il roula dans la poussière, et Perpétue, qui devait remporter la victoire par le secours du Sauveur, joignit ses mains en croix, en ayant devant elle un jeune homme qui la protégeait au nom du Seigneur. Elle triompha de son ennemi après l'avoir vaincu, et reçut le rameau qui était la couronne des vainqueurs. Nous aussi, offrons-lui nos présents ; les chrétiens de ce temps leur offraient les visites qu'ils leur faisaient dans la prison, offrons-leur nos vœux dans cette solennité pour mériter d'obtenir le royaume des cieux avec tous les saints.

mendo liberata, quid Christo dicebat? « Disrupisti vincula mea, tibi sacrificabo sacrificium laudis. » (*Psal.* cxv, 17.) Et beatus David ad ejus gemitum consolandum dicebat : « Det tibi Dominus secundum cor tuum, et omne consilium tuum confirmet. » (*Psal.* xix, 5.) O fragilitas ! Tenebræ fugiebant, et humana conditio non transibat. Sed qui mortem vicit, et illam a partus periculo liberavit, et Perpetuam a lactis pondere sublevavit. Cum enim scalæ illius gradus ascenderent, et draconis insidiosa colla calcarent, venerunt ad viridarium cœlestium pratorum, et invenerunt illic pastorem bonum animam suam ponentem pro ovibus suis, et lactis succum quærentem a gregibus suis. Nam sedebat, inquit, pastor juvenis et senex, viridis ætate, canus capite, qui non novit senectutem. Juvenis in illo vultus micabat, « quia idem ipse est, et anni ejus non deficient. » (*Psal.* ci, 28.) Capite canescebat, quia justus Dominus justitiam diligebat, æquitatem agnoscebat in Martyribus. In circuitu ejus oves inclinatæ cubabant, ipse eas digito pastorali mulgebat, in quibus inveniebat lactis copiam et fecundam pietatis conscientiam. Mulgebat digitis et alloquebatur paternis solatiis, promissis cœlestibus præparatis dicens : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis præparatum est ab origine mundi. » (*Matth.*, xxv, 34.) Et ostendit illis lactis alvea puro corde spumantia per lucidam eleemosynam, et dicit : « Esurivi, et dedistis mihi manducare ; sitivi, et potastis me. » Accepit Perpetua a dulci pastore lac novum, antequam funderet sanguinem pretiosum. Responderunt : Amen, et cœperunt petere pietatem. Orabant in carcere, securæ jam de pastore : Domine, inquiunt, non sit arida confessio nostra, ut et nos mereamur tuis pretiosis gregibus sociari, et a tuis Martyribus non separari. Proponitur eis in visione palæstra, in amphitheatro arena pomposa. Adest ille Ægyptius, qui fuit in cœlo Lucifer speciosus : ipse pugnaturus volutatur in pulvere, et Perpetua triumphatura Domino Salvatore, adjunxit manus in crucem, habens ante se Dominicum juvenem defensorem. Accipit triumphum de victoria, et ramum consequitur de corona. Offeramus illi et nos munera nostra : alii eis in tempore offerebant visitationes carceris ; nos offeramus illis votum solemnitatis, ut regnum mereamur cum omnibus Sanctis.

FRAGMENTS

DE

QUELQUES AUTRES SERMONS DE SAINT AUGUSTIN

QU'ON N'A PAS ENCORE RETROUVÉS

ET QUI SONT TIRÉS DES RECUEILS D'EUGYPIUS, DE BÈDE, DE FLORUS ET DE JEAN, DIACRE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Extrait d'un sermon contre les Pélagiens dans le tome II d'Eugypius, c. CCLXXXVII *ou* CCLXXXVIII (1).

Urbain évêque. Erreur des pélaginens, qui prétendaient que nous pouvions vaincre les tentations par les forces du libre arbitre, et qu'il n'était pas question dans l'Oraison dominicale de tentations qui nous portent au péché. — 1. Lorsque nous objectons aux pélagiens cette demande de l'Oraison dominicale : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, » et cette autre : « Ne nous induisez point en tentation, » que pensez-vous qu'ils répondent ? J'ai frémi d'horreur, mes frères, lorsque j'ai entendu leur réponse. Je ne l'ai point entendue directement de mes oreilles, mais notre saint et vénérable frère et collègue dans l'épiscopat, Urbain, qui a été prêtre dans cette ville, et qui est maintenant évêque de Sicca, à son retour de la ville de Rome, où il avait discuté, comme il nous le rapportait, avec un homme qui professait ces erreurs, nous disait qu'il l'avait pressé on ne peut plus vivement à l'aide de l'Oraison dominicale, en lui disant : S'il est en notre pouvoir d'éviter le péché et de surmonter toutes les tentations qui nous portent au péché par les seules forces de la volonté, pourquoi faisons-nous à Dieu cette prière : « Et ne nous induisez point en tentation ? » Que pensez-vous que ce pélagien lui ait répondu? Nous prions Dieu, dit-il, de nous préserver de tout mal qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éviter ; je lui demande de ne ne pas tomber de cheval, de ne pas me briser la jambe, de ne pas être tué par les voleurs, et d'échapper à d'autres dangers semblables ; car cela n'est pas en mon pouvoir, tandis que si je le veux je puis vaincre sans le secours de Dieu les tentations qui me portent au péché.

(1) Florus le cite dans son Commentaire sur le chapitre XIII de la IIe Epitre aux Corinthiens, et sur le chapitre V de la Ire Epitre à Timothée.

SERMONUM SANCTI AUGUSTINI

QUORUMDAM QUI ADHUC DESIDERANTUR

FRAGMENTA

Reperta in collectaneis Eugypii, Bedæ, Flori ac Joannis Romanæ ecclesiæ diaconi.

Ex Sermone contra Pelagianos, in Eugypii tomo II, c. CCLXXXVII *aut* CCLXXXVIII.

Urbanus episcopus. Pelagianorum error, liberi arbitrii viribus vinci posse tentationes, nec de peccatorum tentationibus agi in oratione Dominica. — 1. Illa duo : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, » et : « Ne nos inferas in tentationem, » (*Matth.*, VI, 12, 13) quando Pelagianis objiciuntur, quid eos putatis respondere? Horrui, Fratres mei, quando audivi. Ego quidem non audivi auribus meis, sed sanctus fratres et coepiscopus meus Urbanus noster, qui hic presbyter fuit, et modo est Siccensis episcopus, cum remeasset ab urbe Roma, et ibi cum quodam talia sentiente confligeret, vel se conflixisse referret, cum urgeretur pondere orationis Dominicæ ; urgebat enim eum, et dicebat : Si in nostra potestate est non peccare, et in nostra potestate est omnes peccatorum tentationes solis voluntatis nostræ viribus superare? quare Deo dicimus : « Ne nos inferas in tentationem? » Quid eum putatis respondisse ? Rogamus, inquit, Deum, « ne nos inferat in tentationem, » ne aliquid mali patiamur, quod non habemus in potestate : ne ruam de equo, et ne frangam pedem, ne latro me interficiat, et quid hujusmodi. Hæc enim, inquit, non habeo in potestate : nam vincere tentationes peccatorum meorum, si volo, et possum, nec Dei adjutorio possum.

Réfutation de cette hérésie perfide par la prière que Jésus-Christ nous a enseignée, et qu'il a faite lui-même pour Pierre. — 2. Vous voyez, mes frères combien cette hérésie est perfide, combien elle vous inspire d'horreur; mais gardez-vous de vous y laisser prendre. Je connais les ruses et les subterfuges de ces hommes impies qui se sont détournés de la vérité, et qui, après être tombés dans leurs erreurs, s'obstinent à ne pas vouloir céder; veillez sur vous, je vous en conjure. Voilà l'objection qu'ils ont trouvée : Nous disons à Dieu : « Ne nous induisez pas en tentation, » pour éloigner de nous un mal corporel qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éviter. C'est donc en vue de semblables dangers que Notre-Seigneur disait : « Veillez et priez, pour ne point entrer en tentation ? » (*Matth.*, XXVI, 41.) Il voulait nous dire : « Veillez et priez » pour ne point vous briser la jambe, pour ne point souffrir du mal de tête, pour ne faire aucune perte dans vos biens? Non, telle n'était point sa pensée; mais que voulait-il dire? Ce qu'il a dit à Pierre : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. » (*Luc*, XXII, 32.) « J'ai prié pour toi, » dit Dieu à l'homme, le Seigneur au serviteur, le maître au disciple, le médecin au malade. « J'ai prié pour toi; » pourquoi? « afin que tu n'éprouves point de défaillance, » dans quoi? dans ta main? dans ton pied? dans ton œil? dans ta langue, par l'effet de quelque paralysie ou de l'engourdissement des membres? Non; mais « afin que ta foi ne défaille point. » Cependant, d'après ces hérétiques, il est en notre pouvoir que notre foi ne défaille point.

Les prières de l'Eglise prouvent que le secours de la grâce nous est nécessaire pour éviter le péché. — 3. C'est pourquoi nous prions Dieu de nous accorder ce que, d'après ces hérétiques, nous ne devons point demander à l'éternelle majesté, parce que nous l'avons en notre pouvoir. Ces bénédictions, mes frères, ces bénédictions que nous faisons sur vous, ils les suppriment, ils les annulent, ils les déclarent inutiles (1). Vous me comprenez, je le suppose, mes frères, lorsque je dis : Adressons-nous au Seigneur, bénissons son saint nom, qu'il nous accorde de persévérer dans ses commandements, de marcher dans la voie droite de ses enseignements, de lui plaire par la pratique de toute sorte de bonnes œuvres, et d'autres grâces semblables. Tout cela, nous disent-ils, est entièrement en notre pouvoir. C'est donc inutilement que nous prions Dieu de vous accorder ces grâces. Nous avons ici à nous défendre, en même temps que vous, c'est-à-dire à montrer que ce n'est pas sans motif que nous vous bénissons, et que ce n'est pas non plus sans raison que vous répondez *Amen*. En disant *Amen*, vous souscrivez, vous adhérez à nos prières, vous confirmez nos bénédictions. Défendons-nous, à l'aide de l'a-

(1) Florus sur le chapitre XIII de la IIme Epître aux Corinthiens.

Confutatur maligna hæresis ex oratione a Christo commendata et pro Petro adhibita. — 2. Videtis, Fratres, quam maligna hæresis; videtis quemadmodum omnes horretis : cavete ne capiamini. Novi enim calliditates et tergiversationes hominum impiorum aversorum a veritate, et quia jam in suas sententias ceciderunt vinci nolentium; videte, obsecro vos. Ecce enim invenit quod diceret, ideo nos dicere : « Ne nos inferas in tentationem, » ne aliquid nobis contingat, quod non habemus in potestate secundum corporis tentationem. Inde ergo dicebat Dominus : « Vigilate et orate, ne intretis in tentationem ? » (*Matth.*, XXVI, 41.) Hoc dicebat : « Vigilate et orate, » ne pedem frangatis, aut ne caput doleatis, aut ne in damnum incurratis? Non hoc dicebat : sed quid dicebat? Quod Petro dixit : « Rogavi pro te, ne deficiat fides tua. » (*Luc.*, XXII, 32.) « Rogavi, inquit, pro te, » dicit Deus homini, dominus servo, magister discipulo, medicus ægroto : « Rogavi pro te : » quid? « ne deficiat : » quid? manus tua? pes tuus? oculus tuus? lingua tua, aliqua paralysi, id est, dissolutione membrorum? Non : sed « ne deficiat fides tua. » Secundum istos in potestate habemus, ne deficiat fides nostra.

Orationes Ecclesiæ, auxilium gratiæ ut non peccemus necessarium esse probant. — 3. Quare pro nobis rogatur Deus, ut concedat nobis, quod isti dicunt, nos non debere rogare a sempiterna majestate, sed habere in potestate. Benedictiones, Fratres mei, benedictiones nostras, quas super vos facimus, evacuant, exinaniunt, elidunt. Auditis me, credo, fratres mei. quando dico : Conversi ad Dominum, benedicamus nomen ejus, det nobis perseverare in mandatis suis, ambulare in via recta eruditionis suæ, placere illi in omni opere bono, et cætera talia. Prorsus, inquiunt, hoc totum in potestate nostra est constitutum. Ergo nos inaniter talia vobis optamus. Defendamus et nos, et vos, ne et nos sine causa benedicamus, et vos sine causa Amen subscribatis. Fratres mei, Amen vestrum, subscriptio vestra est, consensio

pôtre saint Paul, contre ceux d'entre eux qui voudraient nous condamner aussi bien que vous; et voyons si les souhaits qu'il formait pour le peuple chrétien sont semblables aux prières que nous faisons pour vous. Je m'explique en peu de mots. Que dites-vous, ô hérétique nouveau, qui m'entendez, si vous êtes ici présent, que dites-vous? Qu'il est tellement en notre puissance d'éviter le péché, que nous pouvons accomplir ce devoir sans le secours de la grâce divine, voilà ce que vous dites. Oui, me répond-il. Ainsi donc il est en notre pouvoir d'éviter le péché sans le secours de Dieu? Oui, certainement, me répond-il, notre libre arbitre nous suffit pour cela. Pourquoi donc l'apôtre saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur dit-il : « Nous prions Dieu que vous ne fassiez rien de mal? » (II *Cor.*, XIII, 7.) Vous avez été attentifs; vous avez entendu et recueilli ces paroles, et comme elles sont de toute évidence, vous avez compris, sans nul doute, l'objet de la prière de l'Apôtre : « Nous prions Dieu, dit-il, afin que vous ne fassiez rien de mal. » Il pouvait dire : Nous vous avertissons de ne rien faire de mal; nous vous enseignons à fuir le mal, nous vous ordonnons, nous vous commandons de l'éviter. S'il s'exprimait de la sorte, il dirait une vérité certaine, car notre volonté fait aussi quelque chose; notre volonté n'est pas complétement inactive, mais seule, elle ne suffit pas. Cependant il a mieux aimé dire : « Nous prions, » pour faire ressortir la nécessité de la grâce, et faire comprendre aux chrétiens, que lorsqu'ils évitent le mal, ce n'est point par leur volonté seule, mais par le secours de Dieu qu'ils accomplissent ce qui leur est prescrit.

Le commandement montre la nécessité du libre arbitre, la prière, la nécessité de la grâce. — 4. Ainsi donc, mes frères, quand on vous commande, reconnaissez l'existence du libre arbitre; lorsque vous priez pour accomplir le précepte qui vous est donné, reconnaissez le bienfait de la grâce. Ces deux choses sont attestées par l'Ecriture, nous y voyons le précepte et la prière, on y demande la grâce d'accomplir le précepte. Voyez la vérité de ce que j'avance. Où nous est-il recommandé d'avoir l'intelligence? « Ne soyez pas comme le cheval et le mulet qui n'ont pas d'intelligence. » (*Ps.* XXXI, 9.) Vous avez entendu le précepte, demandez afin de pouvoir accomplir ce qui vous est commandé. Et comment le demanderai-je? me dites-vous. Ecoutez l'Ecriture. Que vous est-il ordonné? « Ne soyez pas comme le cheval et le mulet qui n'ont point d'intelligence. » Le précepte vous a fait constater la volonté, écoutez maintenant la prière pour reconnaître la nécessité de la grâce. « Donnez-moi l'intelligence, pour que j'apprenne vos commandements. » (*Ps.* CXVIII, 73.) Il nous est commandé d'avoir la sagesse; oui, je lis dans

vestra est, adstipulatio vestra est. Ne forte aliqui ipsorum et nos condemnent et vos, defendamus nos de apostolo Paulo : videamus si talia optavit plebi suæ, qualia oramus super vos. Audite quid dixerit quodam loco. Rem brevem dico : Quid dicis, o nove hæretice, quicumque me audis, si præsens es? quid dicis? Quia non peccare in potestate sic habemus, ut hoc sine adjutorio divinæ gratiæ implere possimus, hoc dicis? Hoc, inquit. Ergo in potestate habemus non peccare sine adjutorio Dei? Plane, inquit, liberum arbitrium nostrum ad hoc nobis sufficit. Quid est ergo quod ait Apostolus, scribens ad Corinthios : « Oramus ad Deum, ne quid faciatis mali? » (II *Cor.*, XIII, 7.) Attendistis, audistis, accepistis; et quia manifestissimum est, sine dubio intellexistis quid oravit Apostolus. « Oramus, inquit, ad Deum, ne quid faciatis mali. » Poterat dicere : Monemus vos, ne quid faciatis mali; docemus vos, ne quid faciatis mali; jubemus vobis, præcipimus vobis. Quod quidem si diceret, certum diceret, quia et voluntas nostra agit aliquid : non enim voluntas nostra nihil agit, sed sola non sufficit. Maluit tamen dicere : « Oramus, » ut ipsam gratiam commendaret : ut intelligerent illi, quando non faciunt aliquid mali, non sola sua voluntate se vitare malum, sed adjutorio Dei implere quod jussum est.

Præcepto liberum arbitrium, oratione auxilium gratiæ necessarium ostenditur. — 4. Ergo, Fratres, quando præcipitur, agnoscite voluntatis arbitrium : quando oratur quod præcipitur, agnoscite gratiæ beneficium. Utrumque enim in Scripturis habes : et præcipitur et oratur; quod præcipitur, hoc oratur. Videte quod dico. Præcipitur ut intelligamus, quomodo præcipitur ut intelligamus? « Nolite esse sicut equus et mulus, non habentes intellectum. » (*Psal.* XXXI, 9.) Audisti quia jussum est : pete, ut possis implere quod jussum est. Quomodo, inquis, peto? Audi Scripturam. Quid tibi jussum est? « Nolite esse sicut equus et mulus, non habentes intellectum. » Quia jussum est, agnovisti voluntatem : audi quia oratur, ut agnoscas gratiam. « Da mihi intellectum, ut discam mandata tua. » (*Psal.* CXVIII, 73.) Jussum est ut habeamus sapientiam : quia jussum est lego. Ubi

l'Ecriture ce commandement. Où le lisez-vous, me dit-on ? Ecoutez : « Vous qui êtes insensés parmi le peuple, hommes stupides, faites-donc enfin preuve de sagesse. » (*Ps.* XCIII, 8.) Que veut nous dire le Psalmiste ? Vous voyez comment Dieu nous commande d'acquérir la sagesse. Est-il donc en notre pouvoir d'y parvenir ? Je vous l'ai déjà dit, j'ai entendu le commandement, et reconnu le rôle de la volonté ; écoutez maintenant la prière qui vous fera reconnaître l'action de la grâce. Ecoutons ce que nous dit l'apôtre saint Jacques de la sagesse qui nous est prescrite : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui répand ses dons sur tous avec libéralité. » (*Jacq.*, I, 5.) Dieu nous fait aussi un devoir de la continence. Où voyez-vous cette obligation ? L'Apôtre dit à Timothée : « Soyez chaste. » (I *Tim.*, V, 22.) C'est un ordre, un précepte, qu'il faut écouter, qu'il faut accomplir, mais sans le secours de Dieu, nous restons impuissants. Notre volonté peut bien tenter quelques efforts, mais ces efforts n'aboutiront à rien si l'on ne vient en aide à sa faiblesse. Oui, le précepte est formel : « Soyez chaste ; » et dans un autre endroit de l'Ecriture : « Et comme je savais que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait, et que c'était déjà un effet de la sagesse de savoir de qui je devais recevoir ce don. » Alors qu'ai-je fait ? « Je m'adressai au Seigneur, et je lui fis ma prière. » (*Sag.*, VIII, 21.) Pourquoi produire un plus grand nombre de témoignages ? Tout ce qui nous est commandé, nous devons prier afin de pouvoir l'accomplir ; mais non pas en nous mettant complétement de côté, en restant couchés sur le dos, comme des malades, et en disant : Que Dieu fasse tomber les aliments dans notre bouche ; c'est-à-dire en ne voulant rien faire, et allant même jusqu'à dire, lorsque la nourriture sera tombée dans notre bouche, que Dieu nous aide à l'avaler. Nous devons donc faire nous-mêmes quelque chose, nous devons nous appliquer à faire des efforts, rendre grâce de ce que nous avons pu, et prier pour obtenir ce que nous ne pouvons pas. Lorsque vous rendez grâces, vous prenez garde d'être condamné pour votre ingratitude ; lorsque vous demandez ce qui vous manque, vous évitez de rester privé du secours sans lequel vous avez les mains liées pour le bien.

Objection des pélagiens. Comment Pélage a été absous. — 5. Méditez donc ces vérités, mes frères, lorsqu'on s'approche de vous pour vous dire : Que faisons-nous alors, si nous n'avons aucun pouvoir, à moins que Dieu ne nous donne tout ? Ce n'est donc pas nous que Dieu couronnera, mais il se couronnera lui-même ? Vous voyez que cette objection vient de la même source ; c'est une source, mais une source empoisonnée, elle a été infectée par le serpent, elle n'est point pure,

legis, inquit? Audite : « Qui insipientes estis in populo et stulti, aliquando sapite. » (*Psal.* XCIII, 8.) Jam ille quid dicit? Vides quomodo nobis præcepit Deus ut sapiamus. Ergo sapientia in nostra est potestate? Jam dixi, præceptum audivi, voluntatem cognovi : audi orationem, ut gratiam tu possis agnoscere. De sapientia igitur, quæ jussa est nobis, audiamus quid dicat apostolus Jacobus : « Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter. » (*Jac.*, I, 5.) Jubetur nobis continentia. Ubi jubetur? Apostolus ad Timotheum : « Contine te ipsum. » (I *Tim.*, V, 22.) Jussio est, præceptio est; audiendum est, faciendum est : sed nisi Deus adjuvet, remanemus. Conamur quidem facere voluntate, et nititur aliquid voluntas : non præsumat potestas, nisi adjuvetur infirmitas. Certe enim jussum est : « Contine te ipsum. » Audi alium locum Scripturæ : « Et cum scirem, inquit, quia nemo esse potest continens, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum. » Et quid, inquit, feci? « Adii Dominum, et deprecatus sum. » (*Sap.*, VIII, 21.) Quid opus est multa percurrere, Fratres mei? (a) Quidquid nobis jubetur, orandum est ut impleatur : sed non sic, ut dimittatus nos, et quomodo ægri jaceamus supini, et dicamus : Pluat Deus escas super facies nostras ; ut prorsus nos nihil agere velimus ; et cum esca compluta fuerit super os nostrum, dicamus etiam, Deus glutiat de nobis. Aliquid et nos agere debemus, studere debemus, conari debemus ; et in eo gratias agere, in quo potuerimus, in eo quod non potuerimus, orare. Quando gratias agis, caves ne damneris ingratus : quando autem quod nondum habes petis, caves ne remaneas inanis, quia impediris.

Objectio Pelagianorum. Pelagius quomodo absolutus. — 5. Cogitate ergo ista, Fratres mei, quisquis ad vos accesserit, et dixerit vobis : Quid ergo nos facimus, si nihil habemus in potestate nisi Deus det omnia? Ergo non nos coronabit Deus, sed se coronabit. Jam videtis quia de illa vena venit : vena est,

(a) Germanensis Ms. *In eo quod non potuerimus, quidquid nobis jubetur,* etc.

Satan se sert aujourd'hui, pour chasser les chrétiens de l'Eglise, du venin des hérétiques, comme il s'est servi du venin du serpent pour chasser nos premiers parents du paradis terrestre. Que personne ne vienne dire que cet hérétique a été absous par les évêques, ce qui a été absous, c'est sa profession de foi, c'est la rétractation qu'il a faite. L'exposé qu'il a fait de ses sentiments devant les évêques a paru conforme à la foi catholique, mais quant aux erreurs qu'il professe dans ses écrits, les évêques qui l'ont absous, les ont ignorées, et peut-être les avait-il abjurées. Car nous ne devons pas désespérer d'un homme qui a jugé meilleur peut-être de rentrer dans la foi catholique et d'avoir recours à sa grâce et à son secours; c'est peut-être ce qui a eu lieu. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas l'hérésie, mais l'homme qui abjurait l'hérésie, que les évêques ont absous, etc.

Extrait d'un sermon sur la passion du Seigneur dans la collection de Bède et de Florus sur le chapitre v *de l'Epître aux Romains.*

« Si lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils; à plus forte raison, réconciliés, serons-nous sauvés par la vie de ce même Fils. » (*Rom.*, v, 10.) Jésus-Christ est donc mort pour les impies; et Jésus-Christ est Dieu. Comment le juste qui sera trouvé vivant de la vie de Dieu ne régnerait-il pas avec lui, alors que, pour l'arracher à une perte certaine, Dieu est mort pour lui, lorsqu'il était impie? Nous serons sauvés par la vie de Dieu, nous qui nous étions perdus par notre propre vie. Mais lorsque nous entendons parler de la vie de Dieu, de la mort de Dieu, sachons bien distinguer d'où vient cette vie, d'où vient cette mort. Le Christ nous a apporté la vie, il a reçu de nous la mort, sans cependant qu'il l'eût méritée, mais pour nous sauver.

Autre extrait d'un sermon sur la passion du Seigneur, Bède et Florus sur le chapitre XII *de l'Epître aux Romains.*

« Celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'abaisse sera élevé. » (*Luc*, XVIII, 14.) Devant la recommandation que nous fait l'Apôtre, de ne pas nous élever à des pensées trop hautes, mais de nous incliner à ce qu'il y a de plus humble (*Rom.*, XII, 16), que l'homme pense sérieusement, s'il le peut, dans quel abîme d'orgueil il se précipite, s'il refuse de partager les sentiments d'un Dieu humble; et à quel danger il s'expose en supportant impatiemment ce que Dieu a décrété dans sa justice, alors qu'un Dieu a supporté patiemment tout ce qu'a voulu l'injustice de ses ennemis.

sed venenum habet; percussa est enim a serpente, sana non est. Hoc enim agit hodie satanas, quomodo per venena hæreticorum ejiciat de Ecclesia, sicut tunc per venena serpentis ejecit de paradiso. Illum nemo dicat absolutum esse ab episcopis : absoluta est, sed confessio, quasi correctio ipsa est absoluta. Quia ea quæ dixit ante episcopos, catholica videbantur : quæ autem scripsit in libris suis, episcopi qui absolverunt, nescierunt; et forsitan correctus est. Desperare enim de homine non debemus, qui forte fidei Catholicæ adjungi se maluit, et ad ejus gratiam auxiliumque confugit, forte hoc factum sit : tamen non hæresis est absoluta, sed homo hæresim negans, etc.

Ex Sermone de Passione Domini, in collectione Bedæ et Flori ad Rom., v.

« Si enim cum inimici essemus reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus; multo magis reconciliati salvi erimus in vita ipsius. » (*Rom.*, v, 10.) Ergo Christus pro impiis mortuus est. Et Christus Deus est. Quomodo non regnabit inventus in vita Dei justus, quando, ne periret, morte Dei quæsitus est impius? In vita enim Dei salvi erimus, quia in vita nostra perieramus. Sed cum audimus et vitam Dei, et mortem Dei, discernamus quid, unde sit. Vitam quippe attulit nobis, mortem vero accepit a nobis : nec tamen pro suo merito, sed pro nobis.

Item ex Serm. de Passione Dom. Beda et Florus ad Rom., XII.

« Qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur. » (*Luc.*, XVIII, 14.) Proinde cum Apostolus nos admoneat, ne simus alta sapientes, sed humilibus consentientes (*Rom.*, XII, 16); cogitet, si potest, in quantum superbiæ præcipitium feratur homo, si non consenserit humili Deo; et quam sit perniciosum impatienter hominem ferre quod voluerit Dominus justus, si patienter pertulit Deus quod voluit inimicus injustus.

Autre extrait d'un sermon sur la Passion, Bède et Florus sur le chapitre XV *de l'Epître aux Romains.*

Jésus-Christ est donc le roi des Juifs. Quant aux Gentils, ils ont été placés pour leur salut sous son joug plein de douceur, par une plus grande grâce de sa miséricorde. C'est ce qu'enseigne clairement l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Je déclare que le Christ s'est dévoué d'abord pour le peuple circoncis, pour justifier la véracité de Dieu, et confirmer les promesses faites à nos pères; quant aux Gentils, ils doivent glorifier Dieu de la miséricorde qu'il leur a faite. » (*Rom.*, XV, 8, 9.) Il n'était pas juste, en effet, de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens, à moins que les chiens ne consentissent à s'humilier pour ramasser les miettes qu'ils voyaient tomber de la table de leurs maîtres, et qu'étant ainsi élevés par leur humilité jusqu'à la dignité d'hommes, ils méritassent de s'asseoir à la table des enfants.

Autre extrait d'un sermon sur la Passion, Bède et Florus sur le chapitre VI *de l'Epître aux Galates.*

Glorifions-nous donc nous-mêmes dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel le monde a été crucifié pour nous, et par qui nous sommes crucifiés au monde. C'est afin que nous ne rougissions point de la croix, que nous l'avons imprimée sur notre front, c'est-à-dire sur le siége même de la pudeur.

Autre extrait d'un sermon sur la Passion, Bède et Florus sur le chapitre IV *de l'Epître aux Ephésiens.*

Le vieil homme n'est pas le corps, et l'homme nouveau, l'âme, comme quelques-uns le pensent; le corps est l'homme extérieur, et l'âme l'homme intérieur. L'homme intérieur est le théâtre où cette vieillesse fait place à une sainte nouveauté. En effet, lorsque l'Apôtre disait : « Dépouillez-vous du vieil homme, et revêtez-vous du nouveau, » (*Ephés.*, IV, 22, etc.) il ne commandait pas aux chrétiens de se dépouiller de leurs corps, mais de faire succéder une vie sainte à une vie coupable. C'est ce qu'il enseigne dans ce qui suit, en expliquant ainsi ce qu'il a voulu dire : « C'est pourquoi, quittant le mensonge, que chacun dise la vérité avec son prochain. » (*Ibid.*, 25.)

Extrait d'un sermon sur la Résurrection, Bède et Florus sur le chapitre VI *de l'Epître aux Romains.*

« En tant qu'il est mort pour le péché, il est mort une seule fois, mais la vie qu'il a maintenant, demeure en Dieu. Ainsi pour vous, estimez que vous êtes morts au péché, mais vivants pour Dieu en Jésus-Christ. » (*Rom.*, VI, 10.) C'est le sacrement dans lequel ceux qui sont baptisés, voient s'accomplir en eux la mort

Item ex Serm. de Passione, Beda et Flor. ad Rom., XV,

Rex ergo Judæorum Christus, sub cujus lene jugum etiam Gentes missæ sunt in salutem; quia eis misericordia majore concessum est. Hoc apertius ipse ostendit Apostolus, ubi ait : « Dico enim Christum fuisse ministrum circumcisionis propter veritatem Dei, ad confirmandas promissiones Patrum, Gentes autem super misericordia glorificare Deum. » (*Rom.*, XV, 8, 9.) Neque enim debitum erat panem filiorum tollere, et mittere canibus, nisi canes humiliati ad colligendas micas, quas de mensa dominorum cadere cernerent, per ipsam humilitatem exaltati atque homines facti, ad ipsam mensam mererentur accedere.

Item ex Serm. de Passione, Beda et Flor. ad Gal. VI.

Gloriemur ergo et nos in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem nobis mundus, et nos mundo crucifigamur. De qua cruce ut non erubesceremus, eam in ipsa fronte, hoc est, in pudoris domicilio collocavimus.

Item ex Serm. de Passione, Beda et Flor. ad Ephes., IV,

Neque enim, ut nonnulli putant, vetus homo corpus est, et novus homo anima : sed corpus, exterior homo est; anima interior. In interiore agitur hæc vetustas et novitas. Cum enim Apostolus diceret : « Exuite vos veterem hominem et induite novum; » (*Ephes.*, IV, 22, etc.) non hoc jubebat, ut corpus deponeretur, sed ut vita in melius mutaretur. Hoc denique consequenter edocuit; nam volens quid dixerit explanare : « Quapropter, inquit, deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo. »

Ex Sermone de Resurrectione Domini, Beda et Florus ad Rom., VI.

« Quod enim mortuus est, peccato mortuus est semel : quod autem vivit, vivit Deo. Ita et vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu. » (*Rom.*, VI, 10.) Hoc est sacramentum, in quo hi qui baptizantur, vitæ veteris experiuntur occasum, et novæ exordiuntur ingressum. Unde idem dicit : « Consepulti ergo illi su-

de la vie ancienne, et la naissance à une vie nouvelle. Voilà pourquoi le même apôtre ajoute : « Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts, nous aussi, nous marchions dans une vie nouvelle. » (*Ibid.*, 4.) Reconnaissons donc que, par la grâce de ce sacrement, nous sommes morts au péché avec Jésus-Christ, et que nous vivons pour la justice, en Jésus-Christ. Sur la croix, nous voyons la douleur de ceux qui confessent leurs péchés ; dans le tombeau, le repos de ceux qui sont absous de leurs péchés ; dans la résurrection, la vie des justes.

Extrait d'un sermon pour l'octave de Pâques, parmi les recueils non publiés de Jean le Diacre sur la Genèse (1).

Création de la lumière. Le firmament qui sépare les eaux. — 1. Et Dieu dit : « Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite, » etc. (*Gen.*, I, 3.) La lumière figure ici dans le sens allégotique, tous les justes et les fidèles, comme le dit l'Apôtre : « Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. » (*Ephés.*, V, 8.) Mais c'est une lumière qui été faite. « La vraie lumière était celle qui éclaire tout homme venant en ce monde, » (*Jean*, I, 9) lumière qui n'a pas été faite, mais qui est née de Dieu. Cette lumière n'a pas été faite, et c'est par cette lumière increéée, que la lumière visible a été faite. Il en est de même du firmament ; de même que la lumière a été faite par Dieu qui est la lumière, le firmament a été fait par Dieu, qui est la fermeté par essence. Or, nous devons entendre par ce firmament dans l'Eglise, l'autorité des divines Ecritures. Voilà pourquoi la lumière a été faite la première, et ensuite le firmament ; c'est parce que les saintes lettres ont été écrites par des hommes justes, et s'ils n'avaient d'abord été justifiés pour devenir lumière, l'Ecriture n'aurait pu s'étendre comme un firmament, entre les eaux et les eaux, entre le peuple inférieur des hommes, et le peuple supérieur des anges. Pourquoi ? Parce que les anges ne désirent point les Ecritures comme élément de progrès ; voilà pourquoi ils ne sont point sous le firmament, c'est-à-dire sous l'autorité des Ecritures ; car ils contemplent à découvert la divine sagesse. Nous, au contraire, nous sommes sous le firmament, parce que la volonté de Dieu nous est manifestée par l'autorité des Ecritures, etc.

La mer et l'élément aride. L'herbe destinée à être la nourriture des animaux. — 2. Nous voyons la terre, nous voyons la mer, ce sont les œuvres de Dieu ; parmi elles, les unes sont visibles à nos yeux, les autres ne peuvent être vues que par l'intelligence ; les unes nous sont connues par les yeux du corps, les autres par

(1) Ce sermon est cité également dans les commentaires non publiés de Bède sur le chapitre III de la Ire Epître à Timothée.

mus per baptismum in mortem, ut quemadmodum resurrexit Christus a mortuis, sic et nos in novitate vitæ ambulemus. » (*Ibid.*, 4.) Per hoc sacramentum agnoscamus nos et peccato mortuos esse cum Christo, et justitiæ vivere in Christo. In cruce dolor est confessorum : in sepultura requies absolutorum : in resurrectione vita justorum.

Ex Sermone octavarum Paschæ, inter collectanea Joannis diaconi in Genesim nondum vulgata.

Lux facta. Firmamentum inter aquas. — « 1. Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux : » (*Gen.*, I, 3, etc.) Lucis nomine per allegoriam omnes justos atque fideles appellatos intelligimus, sicut dicit Apostolus : « Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. » (*Ephes.*, V, 8.) Sed lux ista facta est : « Erat autem lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mendum, » (*Joan.*, I, 9) quod non est factum, sed natum de Deo. Lux illa non est facta, et per non factam facta est ista. Sic et firmamentum : quomodo a lucente Deo facta est lux, sic a firmo Deo factum est firmamentum. Et invenimus firmamentum in Ecclesia oportere intelligi auctoritatem divinarum Scripturarum : et ideo prius lux, postea firmamentum ; quia Scriptura per homines justos facta est, et nisi prius justificarentur, ut lux essent, Scriptura propagari non posset, ut firmamentum fieret inter aquas et aquas, medium inter populos hominum inferiores et populos Angelorum superiores. Quare ? Quia Angeli non desiderant de Scripturis proficere, ideo non sunt sub firmamento, sub auctoritate Scripturarum ; quia illi speciem divinitatis et sapientiæ contemplantur. Nos autem merito sub firmamento sumus, quibus voluntas Dei per auctoritatem Scripturarum aperitur, etc.

Mare et arida. Herba pabuli. — 2. Videmus terram, videmus mare ; opera Dei sunt : ista subjacent oculis nostris, illa subjacent intellectibus nostris : ista nota sunt carni nostræ, illa nota sunt menti nostræ. Quid est arida in Ecclesia ? Arida vo-

les yeux de l'esprit. Que représente dans l'Eglise l'élément aride? L'élément aride, c'est toute âme qui a soif de Dieu. Les eaux se sont rassemblées dans un seul endroit, et l'élément aride a paru. La mer, c'est le monde présent, et les méchants sont les eaux amères; ces eaux se sont séparées et réunies dans un seul lieu, c'est-à-dire qu'elles ont été prédestinées à une seule fin, vers laquelle Dieu dirige tous ceux qu'il sépare de ses saints. Or c'est Dieu qui les sépare, car l'homme ne peut faire cette séparation, et c'est à la suite de cette séparation, que l'élément aride se dégage et apparaît. Placez deux hommes à côté l'un de l'autre, celui-ci désire aller au spectacle, l'autre à l'église. Extérieurement et de corps, ils sont rapprochés, mais ils sont séparés par leurs désirs. L'un fait partie de l'eau amère, l'autre est l'élément aride. Or, comment prouver que cette terre aride est la figure des hommes qui désirent les vrais biens? Le Psalmiste dit à Dieu : « Mon âme est sous vos yeux comme une terre aride et sans eau ; » (*Ps.* CXLII, 6) mon âme a soif de vous. Elle est altérée, elle est aride, elle est séparée des eaux de la mer. Ne considérez pas qu'elle n'en est pas encore séparée de corps; le désir seul opère cette séparation. Les uns désirent Dieu, les autres désirent le siècle. De quoi donc a soif l'élément aride? Il a soif de la pluie du ciel, de la pluie des nuées, de la pluie des Ecritures, de la pluie qui tombe du firmament : Or cette pluie qu'il désire, c'est une pluie d'eau douce séparée des eaux amères. Mais Dieu sait ce que désire l'élément aride, car l'objet de ce désir est secret et caché. Les désirs de la mer, c'est-à-dire les désirs mondains se produisent au grand jour. Si quelqu'un désire de l'argent, il dirige vers cet objet tous ses efforts; il veut l'acquérir; parce que l'argent est une chose visible, son désir l'est également. Mais pour celui qui désire Dieu, son désir reste caché, parce que Dieu qu'il désire est également caché, et ne se révèle qu'au dedans de l'âme. La terre a soif et elle est aride, mais elle apparaît aux yeux de Dieu. Or, l'auteur sacré n'oublie pas de nous dire quel en est le fruit; car il ajoute aussitôt : « Que la terre produise de l'herbe pour la nourriture des animaux. » (*Gen.*, I, 11.) Que la terre produise, le même jour où elle a été créée comme un élément aride. Elle n'a pu rester longtemps sans produire de fruits. Ecoutons nous aussi la parole de Dieu, et que la terre produise des pâturages nourrissants, c'est-à-dire les bonnes œuvres de miséricorde, dont parle Isaïe lorsqu'il dit : « Faites part de votre pain à celui qui a faim, et faites entrer dans votre maison les pauvres et ceux qui sont sans asile, » etc. (*Isaïe*, LVIII, 7.) Le firmament c'est donc la sainte Ecriture; les corps lumineux qui brillent dans le firmament, sont l'intelligence des Ecritures; les astres lumineux qui sont dans le ciel, l'intelligence dans les Ecritures. Voulez-vous parvenir à la

catur omnis anima sitiens Deum. Segregatæ sunt enim aquæ, et apparuit arida. Mare hoc sæculum est, et mali aquæ sunt amaræ; segregatæ sunt et congregatæ in congregatione una, id est prædestinatæ ad unum finem, quo dirigit Deus omnes quos separat a sanctis. Separat autem Deus; nam homo non potest ista separare : et apparet arida per separationem. Duos homines pone simul, unus desiderat spectaculum, alter ecclesiam. Juncti corpore, separantur desideriis. Ille pertinet ad aquam amaram, hic apparet arida. Unde probamus quia arida est ista terra, quæ significat homines bona desiderantes? Dicit Psalmus Deo : « Anima mea sicut terra sine aqua tibi, » (*Ps.* CXLII, 6) anima mea sitiit te. Sitit, arida est : segregata est ab aquis maris. Non attendat quia nondum corpore segregata est : jam desiderium fecit segregationem. Alii desiderant Deum, alii desiderant sæculum. Quid ergo sitit arida? Imbrem de cœlo, imbrem de nubibus, imbrem de Scripturis, imbrem de firmamento. Cum autem desiderat imbrem, dulcem aquam desiderat, separatam ab aqua amara. Sed Deus novit quia desiderat arida : latet enim et in occulto est. Desideria maris, id est, desideria sæcularia apparent. Si quis desiderat pecuniam, movetur ad ipsam pecuniam, vult illam acquirere; quia visibilis res est pecunia, apparet desiderium ejus. Qui autem desiderat Deum, latet desiderium ipsius; quia latet Deus, quem desiderat : intus est, occulta res est. Sitit quidem, et arida est; sed apparet oculis Dei. Et non prætermisit fructum, statim dixit : « Germinet terra herbam pabuli. » (*Gen.*, I, 11.) Germinet terra ipso die quo facta est arida. Non potuit arida illa sine fructu diu esse. Audiamus et nos verbum Dei : et germinet terra herbam pabuli, id est, bona opera misericordiæ, de quibus dicit Isaias : « Frange esurienti panem tuum, et egenum sine tecto induc in domum tuam, » etc. (*Isa.*, LVIII, 7.) Firmamentum ergo Scriptura Dei est : luminaria in firmamento intelligentia Scripturarum : lumina autem in cœlo, intel-

lumière céleste ? Soyez d'abord une terre qui donne des fruits, c'est-à-dire que les œuvres de miséricorde précèdent, car, après les œuvres de miséricorde, viendra la clarté brillante de ce jour que vous désirez, etc.

Les deux corps lumineux, l'un plus grand, l'autre plus petit. — 3. « Dieu dit aussi : Que des corps de lumière soient faits dans le firmament du ciel, afin qu'ils séparent le jour et la nuit. » Les évangélistes sont ces corps lumineux, et la divine Ecriture le firmament. L'Evangile, à qui la loi et les prophètes rendent témoignage, est figuré par ces corps lumineux qui brillent dans le firmament du ciel. Celui qui est petit enfant dans l'Eglise ne peut encore prendre une nourriture solide, mais il se contente de lait que figurent ici le corps lumineux moins grand et les étoiles. « Voilà pourquoi Dieu fit deux corps lumineux, l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre moindre pour présider à la nuit. » Tant que les hommes sont charnels, et ne peuvent s'élever par la pensée à la sagesse par laquelle toutes choses ont été faites, ils demeurent dans la nuit; mais Dieu n'abandonne pas la nuit, il lui donne la foi. Non, Dieu n'a pas abandonné la nuit, il lui a donné ses corps de lumière. Le jour demande le soleil, et le soleil lui suffit; la lune et les étoiles ont été données à la nuit pour l'éclairer; et quand la lune ne projette point sa lumière sur la terre, elle est remplacée par la lumière de l'atmosphère qui vient des étoiles. Aussi, lorsque nous sortons pendant la nuit, nous voyons les arbres, et sans les distinguer parfaitement nous voyons en quelque manière la lumière des étoiles; et voilà pourquoi lorsque le ciel est couvert de nuages épais qui nous dérobent la lumière des étoiles, l'homme est sous le ciel comme dans l'intérieur d'une chambre obscure. La nuit a donc une lumière qui lui est propre. Voyons ce que dit l'Apôtre, en parlant des grâces et des dons de l'Esprit saint : « A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit pour l'utilité. » (I *Cor.*, XVII, 7.) Comment est-elle donnée ? A l'un est donné par l'Esprit le don de parler avec sagesse, à un autre le don de parler avec science. » Celui qui comprend la différence qui existe entre la parole de sagesse et la parole de science, comprend aussi la différence qui existe entre le corps lumineux plus grand et le corps lumineux moins grand. Ecoutons la parole de sagesse : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu; il était au commencement, etc. » (*Jean*, I, 1.) Pour ceux qui comprennent, le jour est levé, le soleil luit, mais ils ne sont parvenus à la lumière qu'en passant d'abord par la nuit. « Les ténèbres couvraient

lectus in Scripturis. Vis pervenire ad lumen cœleste? Prius terra esto dans fructus, id est, præcedant opera misericordiæ : post opera enim misericordiæ, venit illuminatio lucis illius, quam desideras, etc.

Luminare majus, et luminare minus. — 3. Dixit autem Deus fiant luminaria in firmamento cœli, et dividant diem et noctem. Evangelistæ luminaria sunt, Scriptura Dei firmamentum. Evangelium autem, quod habet testimonium a Lege et Prophetis, luminaria sunt in firmamento cœli. Parvulus autem in Ecclesia nondum potest capere cibum, sed est lacte contentus, quod significat luminare minus et stellæ. « Et ideo luminare majus ad potestatem diei, luminare minus ad potestatem noctis. » Quamdiu carnales sunt homines, et non possunt illam sapientiam, per quam facta sunt omnia, cogitare, in nocte sunt : sed non deseruit noctem; præstitit fidem. Non enim noctem deseruit Deus, dedit illi luminaria sua. Dies solem quærit, sol ei sufficit : luna et stellæ nocti datæ sunt, illuminant illam; et quando luna non lucet super terram, lux illa quæ est in aere, de stellis est. Unde fit, ut exeamus foras nocte, et videamus arbores; et si non discernimus, tamen videmus utcumque lucem stellarum : et ideo quando crassa sunt nubila, tollitur et lux stellarum, et sic est homo ante se sub divo (*a*) quomodo intus in cubiculo. Ergo habet et nox lucem quamdam suam. Videamus quid dicit Apostolus in illis muneribus, in illis donis spiritalibus : « Unicuique datur manifestatio spiritus ad utilitatem. » (I *Cor.*, XVII, 7, etc.) Quomodo datur? « Alii quidem datur per Spiritum sermo sapientiæ, alii sermo scientiæ. » Qui intelligit quid intersit inter sermonem sapientiæ et sermonem scientiæ, intellexit quid intersit inter luminare majus et luminare minus. Audiamus sermonem sapientiæ : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum; hoc erat in principio, » etc. (*Joan.*, I, 1.) Qui comprehendunt, dies est, sol illis lucet : sed nisi primum a nocte, non venerunt ad lucem; « Tenebræ enim erant super abyssum, et dixit Deus : Fiat

(*a*) Pro *sub aere,* ut Horat., II. *Carm.*, *Od.* III et Plin., lib. XIV. cap. XXI.

la face de l'abîme, et Dieu dit : Que la lumière soit faite. » Que personne ne dise qu'il a commencé par la lumière. Nous avons tous été pécheurs avant d'être justifiés. Comprenez donc, si vous le pouvez, les paroles que j'ai citées de l'Evangile. Mais vous me dites : nous ne comprenons point ce que signifient ces paroles : « Au commencement était le Verbe. » S'il est encore nuit pour vous, considérez que le Verbe s'est revêtu d'une chair visible, et qu'il est ainsi devenu pour vous une lumière qui éclaire la nuit. « Car le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » (*Ibid.*, 14.) C'est ainsi que Dieu parle à Moïse par un ange du milieu du buisson ardent. Ecoutez où est ici la parole de sagesse : Comment vous appelez-vous, demande Moïse, comment vous ferai-je connaître au peuple ? S'ils me demandent : Qui vous a envoyé, que leur dirai-je? Ecoutez la parole de sagesse : « Vous direz aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous. » (*Exod.*, III, 14.) Qui peut comprendre ces paroles : « Celui qui est? » Les autres choses ne sont pas véritablement. Quel est celui qui est en vérité? Celui qui ne passe point, qui reste toujours immuable. Mais cette nourriture est pour les forts, c'est le soleil qui éclaire le jour. Et comme si Moïse disait à Dieu : Je suis encore la nuit, éclairez mes ténèbres, Dieu semble lui répondre : Je vais vous dire quelque chose que la nuit peut comprendre, quelque chose que les petits peuvent retenir : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. » (*Ibid.*, 15.) Donc ces paroles : « Je suis celui qui suis, » sont celles qui président au jour; et ces autres : « Je suis le Dieu d'Abraham, » celles qui président à la nuit. La foi qui a été donnée pour cette vie du temps luit pendant la nuit; la sagesse qui demeure éternellement est l'astre qui éclaire le jour. Cette lumière plus faible nous nourrit pendant la nuit, afin que nous parvenions au grand jour. Les étoiles sont la figure des autres dons. En effet, l'Apôtre après avoir dit : « A l'un est donné le don de parler avec sagesse, » figuré par « le soleil qui préside au jour; » « à un autre le don de parler avec science, » figuré par « la lune qui préside à la nuit, » parle aussi des étoiles : « A un autre la grâce des guérisons, à un autre le don de prophétie, » etc.

Les animaux vivants qui nagent dans les eaux. La vertu du sacrement est la charité. — 4. « Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans les eaux, et des oiseaux. Et les eaux produisirent des poissons, et de grands monstres marins, et les oiseaux du ciel. Et Dieu vit que cela était bon; » etc. (*Gen.*, I, 20.) Examinons donc ce que disent ici les Ecritures. La lumière vient par la lumière, les justes par la parole. Le firmament du ciel figure le fondement solide des Ecritures. Les eaux qui sont sous le firmament, sont le peuple

lux. » Nemo dicat quia a luce cœpit. Omnes enim ex peccatoribus justificamur. Capiant ergo qui possunt quod dixi de Evangelio. Sed dicunt mihi : Non intelleximus quid est : « In principio erat Verbum. » Si ergo adhuc nox est, attende quia assumpsit carnem Verbum, et fecit tibi quasi lumen nocturnum. « Verbum enim caro factum est, et habitavit in nobis. » (*Ibid.*, 14.) Et in rubo loquitur Deus per Angelum Moysi. Audi ubi est sermo sapientiæ. Quid vocaris, dixit Moyses ? quomodo te nuntio populo ? Si dictum fuerit : Quis te misit ? quid dicam ? Audi sermonem sapientiæ : « Dices filiis Israel : Qui est misit me ad vos. » (*Exod.*, III, 14.) Quis potest capere : « Qui est ? » Cætera vero non sunt. Quis vere est ? Qui non transit, qui semper manet incommutabilis. Sed iste cibus grandium est, iste sol diei est. Et quasi diceret Moyses illi : Adhuc nox sum, noctem illumina. Aliquid dicam quod potest nox capere, aliquid dicam quod possunt parvuli retinere : « Ego sum Deus Abraham et Deus Isaac et Deus Jacob. » (*Ibid.*, 15.) Ergo : « Ego sum qui sum, » ad potestatem diei : « Ego sum Deus Abraham, » ad potestatem noctis. Fides temporaliter dispensata, lucet nocti : sapientia semper manens, lucet diei. Nutrit in nocte, ut procedamus in diem. Stellæ ergo cætera munera. Quia cum dixisset : « Alii datur sermo sapientiæ, » tanquam « solem in potestatem diei : alii datur sermo scientiæ, » tanquam « lunam in potestatem noctis : » dat et stellas, « alii donatio curationum, alii prophetia etc. »

Reptilia animarum vivarum. Virtus sacramenti caritas. — 4. Dixit Deus : « Producant aquæ reptilia animarum vivarum, et volatilia. Et produxerunt aquæ pisces, et cetos magnos et volatilia cœli. Et vidit Deus quia bonum est, » etc. (*Gen.*, I, 20.) Videamus ergo quid dicunt Scripturæ. Lux per lucem, justi per verbum. Firmamentum cœli, solidamentum Scripturarum. Aquæ sub firmamento, terrenus populus : aquæ supra firmamentum, cœlestis populus. Terra arida ab aquis maris separata, animæ si-

de la terre ; les eaux qui sont au-dessus, le peuple des cieux. La terre aride séparée des eaux de la mer, ce sont les âmes qui ont soif de Dieu à la vue de la multitude des péchés du monde. La terre produit des herbes nourrissantes et des arbres qui portent des fruits, ce sont les œuvres de miséricorde. Les corps lumineux qui brillent dans le firmament du ciel sont les prédicateurs de la parole, les évangélistes et les apôtres et les dons de l'Esprit saint. Considérons donc ces corps lumineux qui accomplissent leur révolution autour du monde, et voyez comment les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau. Ces animaux qui vivent dans les eaux sont la figure des sacrements. Pourquoi? Parce que les sacrements sont nécessaires pour que l'Evangile soit annoncé aux Gentils, et pour que les fidèles soient séparés du milieu d'eux; c'est-à-dire, pour que ces eaux amères deviennent fécondes et produisent des poissons remarquables par leur douceur. Il s'agit ici d'une œuvre très-importante, personne ne peut goûter l'eau de la mer ; mais chacun peut manger des poissons, ils naissent de l'amertume, et se développent insensiblement. Ils représentent les sacrements source de toute douceur, qui se sont répandus par tout l'univers. Mais l'Ecriture les appelle des animaux vivants qui nagent dans les eaux. Ce n'est pas encore des âmes vivantes. Pourquoi? C'est une chose assez difficile à comprendre (1). Vous avez entendu, dans la lecture qui vient de vous être faite, que Simon le magicien, qui avait été baptisé (*Act.*, VIII, 12), n'avait pas cependant renoncé à ses mauvaises dispositions, il avait reçu l'extérieur, la forme du sacrement, il n'en avait pas reçu la vertu. Ecoutez ce que l'Apôtre dit des impies : « Ils ont l'extérieur de la piété, mais ils en rejettent la réalité. » Quel est l'extérieur de la piété? Le sacrement visible. Quelle est la réalité? La vertu de piété, la charité invisible. Ecoutez en quoi consiste cette vertu de la piété : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je suis comme un airain sonnant, » etc. (I *Cor.*, XIII, 1.) Et quand j'aurais tel et tel autre don, « si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » Les sacrements sont grands et saints, mais l'homme n'est rien sans la charité. Donc, la vertu du sacrement, c'est la charité. Cette charité, l'hérétique ne l'a pas, bien que je trouve en lui l'extérieur, la forme du sacrement. Lors donc que cet hérétique vient à moi, je respecte la forme du sacrement, et je ne le rebaptise point; mais je lui rends la vertu du sacrement, en plantant dans son âme la racine de la charité. Telle sera donc l'âme vivante que produit la terre ; elle est vivante parce qu'elle possède la vertu du sacrement. C'est ce que signifient ces paroles : « Que

(1) Ceci est tiré du véritable commentaire de Bède, non publié, sur le chapitre III de la IIme Epître à Timothée.

tientes Deum a multitudine delictorum sæculi. Germinat terra herbam pabuli et ligna fructifera, opera misericordiæ. Luminaria in firmamento cœli, prædicatores verbi, Evangelistæ et Apostoli, dona spiritalia. Attendamus ergo luminaria circumeuntia totum mundum, et videte quemadmodum producant aquæ reptilia animarum vivarum. Discurrunt Evangelistæ, evangelizantur homines. Ergo reptilia animarum vivarum, sacramenta intelliguntur. Quare? Quia ad hoc sunt sacramenta necessaria, ut Gentibus evangelizentur, et de Gentibus homines separentur; hoc est, ut aquæ producant illæ amaræ, et fiant pisces dulces. Magna enim res est, gustare aquam maris nemo potest (*f. deest* potest), pisces manducare : amaritudine nascuntur, et vegetantur. Ista sunt sacramenta dulcia, quæ missa sunt per totum mundum. Sed reptilia dicuntur animarum vivarum : nondum anima viva. Quare? Hoc aliquantum ad intelligendum spissum est. Audistis modo, cum lectio legeretur, quia Simon magus baptizatus est (*Act.*, VIII, 12), et non deposuit malam mentem : habuit formam sacramenti, virtutem sacramenti non habuit. Audi Apostolum quid dicat de impiis : « Habentes, inquit, formam pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. » (II *Tim.*, III, 5.) Quæ est forma pietatis? Sacramentum visibile. Quæ est virtus pietatis? Invisibilis caritas. Audi virtutem pietatis : « Si linguis hominum loquar et Angelorum, caritatem autem non habeam, factus sum ut æramentum sonans, » etc. (I *Cor.*, XIII, 1.) Et si illud et illud habeam, « caritatem autem non habeam, nihil sum. » Nam sacramenta sancta et magna sunt : sed nihil est homo, si caritatem non habeat. Ergo virtus sacramenti caritas. Quam caritatem non habet hæreticus, cum apud eum inveniam formam sacramenti. Itaque cum ad me venit hæreticus, defero formæ sacramenti, ut non rebaptizem : sed reddo virtutem sacramenti, ut radicem caritatis insinuem. Ipsa ergo erit anima viva, quam terra producit, ut anima viva sit, jam habens virtutem sacramenti.

les eaux produisent des animaux vivants qui nagent, » etc.

Création de l'âme vivante. Quelle est cette âme vivante. La vertu de la piété, c'est la charité. L'homme créé à l'image de Dieu. — 5. Dieu dit encore : « Que la terre produise des êtres vivants, chacun selon son espèce, » etc. (*Gen.*, I, 24.) Le sixième jour, Dieu dit : « Que la terre produise des êtres vivants ; » ce ne sont plus des animaux vivants qui nagent dans les eaux, mais des êtres vivants. Et la terre produisit tous les animaux des champs, les bêtes de la terre, les serpents et tout ce qui rampe sur la terre. « Et Dieu vit que tout cela était bon. Et Dieu dit, » ce même sixième jour où la terre produisit des êtres vivants : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance, etc. » (*Gen.*, I, 26.) Nous avons dit que Dieu a fait la lumière, c'est-à-dire tous les fidèles ; il a établi le firmament dans le monde c'est-à-dire le ciel entre les eaux et les eaux ; il a établi le firmament dans l'Eglise, l'autorité des saintes Ecritures entre le peuple des anges, à qui elles ne sont pas nécessaires, et le peuple des hommes, qui doivent y chercher Dieu. Dieu a séparé dans le monde la mer de la terre ; il a séparé dans l'Eglise les nations idolâtres de ses serviteurs. La terre aride a soif de la pluie, les hommes dans l'Eglise ont soif de la pluie céleste ; la terre produit des herbes nourrissantes et des bois qui portent des fruits ; figure des hommes qui, dans l'Eglise, pratiquent des œuvres de miséricorde. Des corps lumineux sont créés dans le ciel, un plus grand, qui représente le don de parler avec sagesse, un plus petit, c'est-à-dire le don de parler avec science, et les étoiles, c'est-à-dire le don des guérisons, le don de prophéties, etc., toutes ces choses sont dans le firmament du ciel. Lors donc que les eaux commencèrent à couler et à se répandre par toute la terre, elles devinrent fécondes, c'est-à-dire que du milieu des Gentils sortirent des animaux vivants qui nagent dans les eaux, les sacrements, source de toute sainteté, et les hommes consacrés, ayant l'extérieur et la forme des sacrements. La forme du sacrement se trouve dans l'homme, et quelquefois la vertu du sacrement vient immédiatement après ; mais dans la terre qui a été séparée, c'est alors que la terre produit une âme vivante. Et en effet, mes frères, il faut que l'âme soit vivante (1). Nos frères ont reçu le baptême, il faut que la vertu du sacrement accompagne la forme. Le baptême ne doit pas être une matière de jugement, mais un principe de salut. Il a été une cause de condamnation pour Simon le Magicien, et une cause de salut pour Pierre. Voyons donc ce qu'est cette âme vivante que la terre a produite. Considérez l'homme, il a un corps, il a une âme. Dans

(1) Saint Augustin fait ici allusion aux nouveaux baptisés.

Hoc est ergo quod dictum est : « Producant aquæ reptilia animarum vivarum, » etc.

Animæ vivæ creatio. Anima viva. Pietatis virtus, caritas. Homo ad imaginem Dei. — 5. Dixit quoque Deus : « Producat terra animam viventem in genere suo, » etc. (*Gen.*, I, 24.) Sexto die dixit Deus : « Producat terra animam vivam : » non reptilia animarum vivarum, sed animam vivam. Et produxit terra omnia pecora, et bestias, et serpentes, et quidquid repit super terram. « Et vidit Deus quia bonum est. Et dixit Deus, » eodem die sexto, quando ejecit terra animam vivam : « Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, » etc. (*Gen.*, I, 26.) Diximus quia fecit Deus lucem, id est, omnes fideles : fecit firmamentum in mundo, cœlum inter aquas et aquas ; fecit firmamentum in Ecclesia, auctoritatem Scripturarum inter populos Angelorum, quibus hoc non est necessarium, et populos hominum, qui ibi quærerent Deum : fecit Deus in mundo separationem maris a terra, fecit Deus in Ecclesia separationem gentium a servis suis : sitit terra arida imbrem, sitiunt homines in Ecclesia imbrem cœlestem : produxit terra herbam pabuli et ligna fructifera, producunt et homines in Ecclesia opera misericordiæ : fiunt luminaria in cœlo, luminare majus, sermo sapientiæ; luminare minus, sermo scientiæ : stellæ, dona curationum, prophetiæ fides etc., omnia ista in firmamento cœli. Cum ergo cœpissent ambulare et peragrare totum mundum, generarunt aquæ, id est, de Gentibus extiterunt reptilia animarum vivarum, sacramenta sancta ; et homines consecrati habentes formam : forma est enim sacramenti in homine, et aliquando virtus sacramenti statim consequitur, sed jam in terra quæ separata est ; ideo producit terra animam vivam. Et re vera fratres animam vivam esse opus est. Acceperunt fratres baptismum, sequatur formam virtus. Non sit baptismus ad judicium, sed ad salutem. Ad judicium fuit Simoni mago, ad salutem Petro. Videamus ergo quid est anima viva, quam terra produxit. Attendite hominem, habet corpus, habet animam. In ipsa anima multos motus habet similes

son âme elle-même, il ressent un grand nombre de mouvements semblables à ceux des animaux, et il a, de plus, je ne sais quoi que les animaux n'ont point. Quels sont ces mouvements qui lui sont communs avec les animaux? Manger et boire, dormir, veiller, procréer. Est-ce que tous ces actes ne nous sont point communs avec les animaux? Dans celui qui dirige ces mouvements vers les passions de la chair, l'âme n'est pas vivante, elle est morte. Comment le prouvons-nous? Ecoutez l'Apôtre : « Celle qui vit dans les délices est morte toute vivante. » (I *Tim.*, v, 6.) Qu'est-ce que vivre dans les délices, si ce n'est de laisser toute liberté à ces mouvements qui nous sont communs avec les bêtes, de se jeter dans les voluptés, dans les convoitises immodérées, dans la fornication, dans les excès de la table, de l'ivresse et du sommeil? Ceux qui agissent ainsi, vivent dans les délices, mais ils sont morts tout vivants. Si, au contraire, toutes ces passions sont réprimées, et que ces mouvements soient appliqués à la chasteté, à la continence, la terre produit une âme; et cette âme qui était morte dans les délices, commence à vivre, en mettant un frein à ces délices criminelles, et alors elle a la vertu de la piété. Or, quelle est la vertu de la piété? La charité envers Dieu et le prochain. Celui qui a la charité, qui réprime à l'aide de la foi toutes les passions, toutes les concupiscences, tous les mouvements de son âme qui lui sont communs avec les animaux, a véritablement une âme vivante. Il ne reste plus à l'homme que d'être formé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Or, il est formé à cette image lorsque tout ce que nous avons dit vient se réunir, se concentrer dans l'intelligence de l'homme. Dieu a fait la lumière, ce qui s'applique à l'homme dans l'Eglise; il a établi le firmament, c'est-à-dire l'autorité des Ecritures, dans l'intérêt de l'homme; il a séparé les eaux de la terre, les Gentils de ceux qui croient; la terre a produit alors des herbes nourrissantes, les œuvres de miséricorde. Les astres lumineux du ciel sont les saints évangélistes qui sortent du milieu des hommes. La terre produit les reptiles et les animaux vivants, ce sont les sacrements, qui doivent être administrés aux hommes; elle produit ensuite une âme vivante, ce sont toutes les passions réprimées, et cela toujours dans l'homme. Réunissez toutes ces choses à l'intelligence, et l'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. Considérez comment nous le prouvons. A chacune des œuvres de la création, l'auteur sacré disait : « Et Dieu vit que cela était bon. » Lorsqu'il a fait une chose meilleure, il n'est point dit : Il vit qu'il avait fait une chose meilleure. Mais, arrivé à l'homme, il résume en lui toutes les œuvres créées, et dit : « Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes. » Il avait dit, en parlant de cha-

bestiis; et habet nescio quid aliud, quod non habent bestiæ. Quos motus habet similes bestiis? Manducare et bibere, dormire et vigilare, et generare. Nonne communes sunt nobis cum bestiis? Istos motus quisquis in luxuriam projecerit, animam mortuam habet, non animam vivam. Unde probamus? Audi Apostolum : « Quæ autem in deliciis agit, vivens mortua est. » (I *Tim.*, v, 6.) Quid est agere in deliciis, nisi illos motus animæ, quos communes habemus cum pecudibus, laxare in voluptates et concupiscentias immoderatas, in voracitatem, in ebrietatem, in fornicationem, in somnolentiam? In deliciis agunt qui sic vivunt; sed vivi mortui sunt. Si autem constringantur istæ omnes affectiones, et isti motus teneantur ad castitatem, ad continentiam, producit terra animam; quæ quia mortua erat in deliciis, restat ut refrenata a deliciis incipiat vivere, et habere virtutem pietatis. Quæ est autem virtus pietatis? Caritas in Deum et proximum. Qui autem habet caritatem, refrenat per fidem omnes libidines, omnes concupiscentias, omnes motus animi sui, quos communes habet cum pecudibus, erit anima viva. Et sequitur ut jam formetur homo ad imaginem et similitudinem Dei. Formatur autem cum omnia ista, quæ dicta sunt, ad (*f.* ad intellectum hominis conjunguntur) illum hominem concluduntur. Quia et fecit Deus lucem, de homine dictum est in Ecclesia : et fecit firmamentum, propter hominem auctoritas Scripturarum : et separavit aquas a terra, Gentes a credentibus : et germinavit terra herbam pabuli, opera misericordiæ : et lumina in cœlo, Evangelistæ sancti in homine : et produxit terra reptile animarum vivarum, sacramenta; et hoc in hominibus : postea produxit animam vivam, refrenationes omnium libidinum; et hoc in homine. Junge ista omnia ad intellectum; et factus est homo ad imaginem et similitudinem Dei. Attende unde illud probemus. Ideo de singulis dicebat : « Vidit Deus quia bonum est. » Quando autem fecit rem meliorem, non vidit quia melior facta est. Sed in ipso homine concludit omnia quæ facta sunt, et dictum est : « Vidit Deus omnia quæ fecit, et ecce

cune de ces œuvres en particulier, qu'elles étaient bonnes; lorsque l'homme est créé, il les rappelle toutes. Il veut nous faire comprendre que toutes se réunissent dans l'homme. Cherchez-vous la lumière dans l'homme? Vous avez la foi. Cherchez-vous le firmament? Vous avez l'autorité des Ecritures. La séparation des eaux? Vous trouvez le peuple fidèle séparé des Gentils. Les herbes nourrissantes et les arbres fruitiers? Vous avez les bonnes œuvres, les œuvres de miséricorde. Les astres lumineux du ciel? Vous avez les évangélistes. Les animaux vivants qui nagent et rampent? Vous avez les sacrements. L'âme vivante? Vous trouvez la continence. Vous cherchez l'homme dans l'homme? Vous trouvez l'image et la ressemblance de Dieu.

Extrait d'un sermon sur le cinquantième jour après la résurrection. Florus sur le chapitre 1er *de la* Ire *Epître aux Corinthiens.*

Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est humilié, afin de nous faire connaître notre humiliation; Celui qui comprend toutes choses a été conçu; Celui qui a produit toutes les créatures a daigné naître lui-même; Celui qui donne la vie à toutes choses est mort; mais il est ressuscité trois jours après, il est monté aux cieux, et il a placé à la droite de son Père la chair qu'il avait prise. C'est une chose merveilleuse, mes frères, et les impies ne veulent pas la croire, c'est une chose merveilleuse qu'un homme soit ressuscité dans son corps, et monté au ciel avec ce même corps; mais c'est un prodige bien plus grand que le monde tout entier ait cru un fait aussi incroyable. Qui est le plus incroyable, ou que Dieu ait opéré ces prodiges, ou que le monde tout entier ait cru une chose aussi incroyable. Si, de plus, nous considérons la manière dont le monde a cru ce prodige, nous y trouverons un caractère vraiment divin et beaucoup plus admirable. Voici des hommes dépourvus de toute instruction libérale, complétement étrangers à toutes les branches des connaissances humaines, ils ignorent la grammaire, ils ne sont pas armés de la dialectique; et ce sont ces pauvres pêcheurs que Jésus-Christ envoie en très-petit nombre sur la mer du monde avec les filets de la foi. Que dis-je en très-petit nombre? Il en a envoyé douze, et cependant, par le moyen de ces douze pêcheurs, il a rempli les Eglises d'une si grande multitude de poissons, que plusieurs des sages eux-mêmes du siècle qui regardaient comme une ignominie la croix de Jésus-Christ, la portent gravée sur leur front, et placent sur le siége même de la pudeur cette croix dont ils croyaient devoir rougir et faire contre nous un objet d'insultes.

bona valde. » Jam dudum dicebat de singulis, quia bona essent; homine facto omnia nominavit. Intelligitur quia illa singula in homine omnia inveniuntur. Quæris in homine lucem? Invenis fidem. Quæris firmamentum? Invenis auctoritatem Scripturarum. Quæris segregationem aquarum? Invenis fidelem segregatum a Gentibus. Quæris pullulare herbam et ligna fructifera? Invenis opera bona, opera misericordiæ. Quæris luminaria cœli? Invenis Evangelistas. Quæris reptilia animarum vivarum? Invenis sacramenta. Quæris animam vivam? Invenis continentiam. Quæris in homine hominem? Invenis imaginem et similitudinem Dei.

Ex Sermone de Quinquagesima resurrectionis, Florus ad I Cor., I.

Humiliatus est Dominus Christus, ut esse humiles nosceremus: conceptus est continens omnia, natus est gignens omnia, mortuus est vivificans omnia: sed post triduum resurrexit, et ascendit in cœlum, et humanam quam susceperat carnem, ad Patris dexteram collocavit. Mirabile est, Fratres, et hoc est quod credere impii nolunt; mirabile est hominem resurrexisse in carne, et in cœlum ascendisse cum carne: sed multo est mirabilius, totum mundum rem tam incredibilem credidisse. Quid est incredibilius, Deum talia fecisse, an mundum credere potuisse? Quid si et ipse modus consideretur a nobis, quo credidit mundus, etiam ipse vere divinus advertitur, et valde mirabilis invenitur. Ineruditos liberalibus disciplinis et omnino quantum ad sæculi doctrinas pertinet impolitos, non peritos grammatica, non armatos dialectica, piscatores Christus cum retibus fidei ad mare sæculi paucissimos misit. Quid dico paucissimos? Duodecim misit; et tamen per eos sic omni genere piscium implevit Ecclesias, ut plurimi etiam ex ipsis sapientibus sæculi, quibus videbatur ignominiosa crux Christi, ea in fronte signentur; et de qua erubescendum putabant, nobisque insultabant, eam in pudoris arce constituant.

Extrait d'un sermon sur l'apôtre saint Paul, à l'occasion de la conversion d'un païen nommé Fauste; Florus sur le chapitre XIV *de l'Epître aux Romains.*

Nous ne pouvons ni voir nous-mêmes, ni dévoiler aux autres le cœur de l'homme. « A vous ce qui est à découvert, dit Dieu; à moi ce qui est caché. Mes frères, nous dit l'apôtre saint Paul, ne jugez point avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due. » (I *Cor.*, IV, 5.) Vous ne pouvez pénétrer dans le cœur d'un nouveau chrétien; mais quoi, pouvez-vous pénétrer dans le cœur de celui qui l'est depuis longtemps? Vous me direz : Il a été contraint d'embrasser la foi. Vous pourriez le dire avec autant de raison que celui dont nous parlions il n'y a qu'un instant, « qui a été autrefois un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi acharné. » (I *Tim.*, I, 13.) Il a subi lui-même une espèce de nécessité; il a été terrassé par une voix céleste, et il a perdu la lumière pour recouvrer la lumière. Faites toutes les menaces que vous voulez, donnez à un homme tous les biens imaginables, quoi de plus doux que cette lumière? Cependant si Paul ne l'avait perdue, il n'eût pas reçu la lumière éternelle. Il a donc cru par une espèce de nécessité. Qu'a-t-il pu craindre? Qu'on me dise quel fut l'objet de ses craintes? Le cri des brebis? Les brebis peuvent bien crier, elles ne peuvent mordre. Ce cri des brebis a pu réveiller dans son âme la pensée de la gloire de Dieu, et la crainte du jugement de Dieu. Il fut comme tiré de son sommeil pour considérer l'accomplissement des prédictions qui avaient Jésus-Christ pour objet, pour voir et la grande puissance du nom de Jésus-Christ et l'empire éclatant de la gloire de Dieu. Je ne dirai donc que peu de mots à votre charité; je m'adresse à l'Eglise de Dieu, au peuple de Dieu : Si Paul a cru, vous avez trouvé; s'il craint, vous avez vaincu. Cependant, mes frères, sur ce que peuvent les hommes, ne nous arrogeons point au delà de ce qui nous est accordé. L'Apôtre nous dit : « Soutenez celui qui est encore faible dans la foi sans dispute d'opinions. » (*Rom.*, XIV, 1.) Ne nous arrogeons point le pouvoir de juger les pensées des autres; mais dévoilons à Dieu nos propres pensées, même à l'égard de ceux sur lesquels nous avons quelques doutes. Peut-être votre frère encore novice a-t-il quelque hésitation? Ayez pour lui une charité d'autant plus grande, et que votre amour guérisse le doute de ce cœur malade. Considérez la face intérieure qui vous donnera lieu de vous réjouir; confiez à Dieu le cœur pour lequel vous devez prier. Sachez qu'il est abandonné des méchants, et que vous devez l'accueillir avec tendresse. Aimez plus cet homme que vous ne haïssez son erreur, c'est

Ex Sermone de apostolo Paulo, in conversione cujusdam Fausti pagani, Florus ad Rom., XIV.

Cor hominis nec videre possumus, nec ostendere. Deus dicit : « Quæ palam sunt, vobis; quæ occulta sunt, mihi. » Paulus dicit apostolus : « Fratres nolite ante tempus judicare quidquam, donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordium, et tunc laus erit unicuique a Deo. » (I *Cor.*, IV, 5.) Non potes inspicere cor novi Christiani. Quid, cor veteris Christiani potes? Dicturi estis, sed ex necessitate credidit. Posset et de illo dici, de quo paulo ante loquebamur : « Qui prius fuit blasphemus, et persecutor, et injuriosus. » (I. *Tim.*, I, 13.) Et ipsi enim quædam necessitas impacta est : cœlesti voce prostratus est : ut lumen haberet, lumen perdidit. Minare quod volueris, et quantum da cuilibet homini : quid dulcius ista luce? Quam tamen Paulus nisi perdidisset, æternam non accepisset. De necessitate credidit. Quid timuit? Dicatur mihi quid timuit. Clamantes oves? Oves clamare possunt, mordere non possunt. Potuit et in ipso clamore ovium Dei advertere gloriam Dei, et timere judicium Dei. Excitatus est a somno quodam modo, ut consideraret impleri de Christo quæ sunt prædicta de Christo, tantum posse nomen Christi, tantum prævalere gloriam Dei. Itaque breviter dico Caritati Vestræ; Ecclesiam Dei alloquor, populum Dei Dei alloquor : Si credidit, tu invenisti; si timuit, tu vicisti. Interim, Fratres, ad quod possunt homines, ultra nobis non usurpemus quod concessum non est. Apostolus dicit : « Infirmum autem in fide recipite, non dijudicationibus cogitationum. » (*Rom.*, XIV, 1.) Non nobis usurpemus dijudicare cogitationes aliorum : sed Deo præbeamus cogitationes nostras, etiam pro illis de quibus forte aliquid dubitamus. Forte dubitat aliquid novitas ipsius. Amate abundantius dubitantem : amore vestro curate de corde infirmi dubitationem. Interiorem faciem videte, de qua gaudeatis; cor Deo committite, pro quo

ainsi que Jésus-Christ est venu guérir les malades, comme nous l'avons appris de l'Evangile : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, nous dit-il, qui ont besoin de médecin, mais les malades. » (*Matth.*, IX, 12.) « Quel est l'homme qui, ayant perdu une brebis, ne laisse pas les quatre-vingt dix-neuf autres sur la montagne, et ne va pas chercher celle qui est égarée, et ne se réjouit pas lorsqu'il l'a trouvée ? C'est ainsi que mon Père a plus de joie d'un seul pénitent que de quatre-vingt dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. » (*Matth.*, XVIII, 12.) C'est ainsi, je le répète, que Jésus-Christ est venu guérir les malades, c'est ainsi que ce Sauveur miséricordieux s'est vengé de ses ennemis. Ceux qui partageaient l'erreur de cet homme égaré, sont attristés et irrités pour le moment, mais ils l'imiteront peut-être ensuite. Ainsi donc, mes frères, nous le recommmandons et à vos prières et à votre charité, et à votre amitié très-fidèle, et au tendre soin que vous devez prendre de sa faiblesse. Il vous suivra dans la voie où vous le précédez ; enseignez-lui la bonne voie, qu'il n'ait ici qu'à suivre votre exemple. Maintenant qu'il est devenu chrétien, qu'il sache distinguer entre ce qu'il a quitté et ce qu'il a trouvé. On reconnaîtra dans la suite quelle est sa vie, quel était son zèle pour la foi de Jésus-Christ; mais maintenant, mes frères, les pasteurs n'ont pas cru devoir repousser celui qui frappait à la porte, ni différé de recevoir celui qui cherchait. Nous n'avons jamais eu ni l'intention ni le dessein de vouloir juger le secret des cœurs, ni de ne point recevoir une profession de foi manifeste. Car nous connaissons les menaces de l'avarice miséricordieuse de Dieu, qui veut tirer profit de son argent, et dit au serviteur paresseux qui voulait juger ce qu'il ne voyait pas, et qui négligeait de faire fructifier l'argent de son maître : « Mauvais serviteur, c'est par ta propre bouche que je te juge. Tu as dis que j'étais un homme sévère, que je moissonnais là où je n'avais pas semé, et recueillais ce que je n'ai pas répandu, » tu connaissais donc mon avarice ? « Pourquoi donc n'as-tu pas donné mon argent à la banque, afin que moi revenant, je le reprisse avec usure ? » Nous ne pouvons donc faire autrement que de distribuer l'argent du Seigneur. Il en demandera compte, non-seulement à cet homme, mais à nous tous. Remplissons donc l'office de dispensateur, et n'usurpons point celui d'exacteur. Ainsi donc, mes frères, ayez présente à l'esprit l'œuvre de Dieu ; vous cherchiez autre chose, vous aviez d'autres desseins, vous avez trouvé tout autre chose que ce que vous cherchiez. Nous vous recommandons l'œuvre du Seigneur, nous recommandons un serviteur de Dieu à ses compagnons. Aimons plus en lui ce que Notre-Seigneur a fait que ce que nous voulions faire. Les œuvres de

oretis. Sciatis eum deseri a malis, suscipiatur a vobis. Plus amate hominem, quam prius oderatis errorem. Sic venit Christus ægros sanare, de quo Evangelium audivimus : « Quia non est opus sanis medicus, sed male habentibus. » (*Matth.*, IX, 12.) « Et quis est homo, qui cum perdiderit unam ovem, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et it quærere unam quæ perierat, et cum invenerit gaudet de illa ? Sic gaudet Pater meus de uno pœnitente, quam de nonaginta novem justis, quibus non est opus pœnitentia. » (*Matth.*, XVIII, 12.) Sic prorsus venit Christus ægros sanare, sic se novit de inimicis suis misericors vindicare. Quibus forte animus dolet consortibus ejus erroris, ad horam irascuntur, postea fortassis imitabuntur. Itaque, Fratres, commendamus eum et orationibus vestris, et dilectioni vestræ, et amicitiæ fidelissimæ, et susceptioni infirmitatis ejus. Quomodo præitis, sic sequitur : bonam viam docete, bonam in vobis inveniat. Jam factus Christianus, discernat quid intersit inter id quod dimisit et id quod invenit. Vitam ipsius et studium circa fidem Christi posteriora tempora comprobabunt : nunc autem, Fratres mei, non fuit necesse, non fuit consilii pastorum repellere pulsantem, differre quærentem. De occultis cordis velle judicare, et vocem manifestam non acceptare, nec consilii fuit, nec propositi nostri. Novimus enim quemadmodum minetur misericors illa Dei avaritia undique lucra quærentis de pecunia sua, et dicentis pigro servo judicare volenti quod non videbat, et circa lucra colligenda Domini torpescenti : « Serve nequam, ex ore tuo te condemno. Tu me dixisti hominem molestum, metere ubi non seminavi, colligere ubi non sparsi : » (*Luc.*, XIX, 22, etc.) noveras ergo avaritiam meam. « Tu dares pecuniam meam nummulariis, ego veniens cum usuris exigerem. » Nos ergo non potuimus nisi erogare pecuniam Dominicam. Exactor ille erit, non tantum ipsius, sed et omnium nostrum. Impleamus ergo officium prærogatoris, non usurpemus locum exactoris. Itaque, Fratres mei, opus Dei in animo habete : aliud quærebatis, aliud disponebatis, aliud invenistis. Opus Domini commendamus, servi conser-

Dieu valent mieux que les nôtres. Nous avons entendu ce frère s'écrier d'une voix aussi forte que pleine de foi : Je ne veux pas de Majorat, je veux être chrétien. Soyez dans la joie et dans l'allégresse, aimez-moi plus que vous me haïssez. Recommandez à Jésus-Christ son œuvre dans vos prières. Montrez-vous des amis fidèles, pieux, dévoués des commencements de ce vieillard. Qu'importe cet âge avancé où vous le voyez parvenu ? Il est venu travailler à la vigne à la neuvième heure, il recevra une récompense égale, etc.

Extrait d'un sermon pour la fête de saint Quadrat, tiré du commentaire non publié de Bède sur le chapitre IV *de la* IIe *Epître aux Corinthiens* (1).

L'apôtre saint Paul cite dans une de ses Epîtres un témoignage de l'Ecriture, par lequel il relève la gloire des saints martyrs. « Car il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Et nous, nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons. » (II *Cor.*, IV, 13.) En effet, s'ils avaient cru sans parler, ils n'auraient pas souffert de semblables supplices. En croyant, ils ont obtenu la vie, en professant leur foi, ils ont trouvé la mort ; mais une mort par laquelle ils semaient un corps sujet à la corruption, pour moissonner l'incorruptibilité. L'Apôtre explique ailleurs le sens que nous donnons ici à ce passage : Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons : « Il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser de bouche pour obtenir le salut. » (*Rom.*, X, 10.)

Extrait d'un sermon sur les trois verges, tiré du commentaire de Bède et de Florus sur le chapitre I *de la* Ire *Epître aux Corinthiens.*

Pourquoi Dieu a-t-il choisi d'abord un petit nombre d'hommes obscurs, sans instruction comme sans éducation, alors qu'il avait sous ses yeux une grande multitude, moins considérable sans doute que celle des pauvres, mais comprenant un grand nombre de riches, de nobles, de savants, de philosophes, qu'il a ensuite appelés à la foi? L'Apôtre explique ainsi ce mystère : « Dieu a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les forts ; il a choisi ce qui est insensé selon le monde, pour confondre les sages ; il a choisi ce qui est vil et méprisable selon le monde, et ce qui n'est pas, » c'est-à-dire, ce qui est compté pour rien, « pour détruire ce qui est. » (I *Cor.*, I, 27, 28.) En effet, le Seigneur était venu pour enseigner l'humilité et abattre l'orgueil. Dieu était venu dans l'humilité, il ne pouvait en aucune manière choisir d'abord ce qui est élevé selon le monde, lui qui s'était réduit en venant à un tel état d'humiliation. Et d'abord, il veut naître d'une femme qui était mariée à un artisan. Il n'a donc point choisi une naissance illustre, pour ne point donner d'orgueil aux nobles de la terre. Il n'a même pas voulu naître dans une grande ville, mais il naît à Bethléem qui n'avait pas même le nom de ville. Aujourd'hui encore, ses habitants lui donnent le nom de bourg ; elle est si petite, si peu importante, qu'on la compterait à peine si elle n'avait été ennoblie par la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a donc choisi les faibles, les pauvres, les ignorants ; non

(1) Le calendrier de Carthage célèbre la fête de saint Quadrat dans le mois d'août, et Possidius lui donne le nom de martyr dans le chapitre IX de sa Table.

vis. Plus in eo diligamus quod Dominus noster fecit, quam in quod facere volebamus. Meliora enim sunt opera ipsius. Et magnam et devotam vocem ejus audivimus : Majoratum nolo, Christianus esse volo. Lætamini, exsultate, amplius quam oderatis amate. Opus suum Christo orationibus commendate ; animum fidelem, pium, amicum rudimentis senis exhibete. Quid interest enim quia videtis jam provectam ætatem ? Ora nona venit ad vineam, mercedem æqualem accepturus, etc.

Ex Sermone de Natali sancti Quadrati, Beda nondum vulgatus ad II *Cor.*, IV.

Beatus apostolus Paulus adhibuit testimonium de Scripturis, in quo nobis gloriam Martyrum commendavit : « Propter quod scriptum est, inquit : Credidi propter quod locutus sum. Et nos credimus propter quod et loquimur. » (II *Cor.*, IV, 13.) Si enim tantummodo credidissent, et non loquerentur, non paterentur. Credendo apprehenderunt vitam, et loquendo invenerunt mortem ; sed mortem, in qua corpus corruptibile seminaretur, et incorruptio mereretur. Istum sensum, id est, quod credimus propter quod et loquimur, alio loco idem Apostolus sic explicavit : « Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. » (*Rom.*, X, 10.)

Ex Sermone de tribus virgis, Beda et Florus ad I *Cor.*, I.

Quare autem primo ignobiles, paucos imperitos et impolitos elegerit Dominus, cum haberet ante oculos suos turbam magnam, in comparatione quidem illorum pauperiorum, pauciores sed in genere suo multos divites, nobiles, doctos, sapientes, quos postea etiam collegit, exponit Apostolus sacramentum : « Infirma hujus mundi elegit Deus, ut confundat fortia ; et stulta hujus mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et ignobilia hujus mundi elegit Deus, et ea quæ non sunt, « id est, non computantur, » ut quæ sunt evacuentur. » (I *Cor.*, I, 27, 28.) Venerat enim docere humilitatem, et expugnare superbiam. Venerat humilis Deus : nullo modo hic prius altos quæreret, qui tam humilis venerat. Primo, quia elegit nasci de illa femina, quæ desponsata erat fabro. Non elegit ergo amplos natales, ne in hac terra nobilitas superbiret. Non elegit saltem nasci in amplissima civitate, sed natus est in Bethlehem Judæ, quæ nec civitatis nomine nuncupatur. Hodieque illam incolæ loci illius villam appellant : tam parva, tam exigua, prope nulla est, nisi pristina Domini Christi nativitate nobilitaretur. Elegit ergo infirmos, pauperes, indoctos : non quia reliquit firmos, divites,

qu'il eut rejeté les puissants, les riches, les savants, les nobles; mais, s'il les avait choisis les premiers, ils auraient attribué l'honneur de ce choix à leurs richesses, à leur fortune, à leur naissance, et, enflés de ces vaines distinctions, ils n'auraient pu trouver le salut dans l'humilité sans laquelle personne ne peut rentrer dans cette vie d'où nous ne sommes tombés que par l'orgueil.

Autre extrait du même sermon sur les trois verges, tiré du commentaire non publié de Bède sur le chapitre II *de la* Ire *Epître aux Thessaloniciens.*

« Je me suis rendu petit parmi vous, comme une nourrice pleine de tendresse pour ses enfants. » (I *Thess.*, II, 7.) L'apôtre saint Paul ne dit pas comme une mère; parce que les mères, quelquefois trop délicates ou ayant moins d'amour pour leurs enfants, les confient à d'autres pour les allaiter. De même, s'il avait dit seulement : « Comme une nourrice pleine de tendresse, » sans ajouter « pour ses enfants, » on eût pu croire qu'il parlait d'une nourrice allaitant des enfants qu'une autre avait mis au jour. Il l'appelle donc une nourrice, parce qu'elle allaitait, et il ajoute : Ses enfants, parce qu'elle en était la mère : « Mes petits enfants, dit-il ailleurs, que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. » (*Gal.*, IV, 19.) Or, il les enfante comme l'Eglise, dans son sein, et non par sa propre vertu.

Extrait d'un sermon sur les avantages du mariage, tiré de Bède et de Florus sur le chapitre VII *de la* Ire *Epître aux Corinthiens.*

« Que celui qui peut entendre, entende. » (*Matth.*, XIX, 12.) Mais je ne le puis, me dites-vous. Vous ne le pouvez? Non, cela m'est impossible. Appuyez-vous alors sur l'autorité maternelle de l'Apôtre qui vous dit : « Si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient. » (I *Cor.*, VII, 9.) Faites alors ce qui peut vous faire espérer votre pardon. Faites ce que l'indulgence divine vous permet, pour ne point tomber dans les peines éternelles. Faites ce qui est permis, pour obtenir le pardon de ce qui ne l'est pas. C'est ce que confirment les paroles qui suivent : « Il vaut mieux qu'ils se marient, que de brûler. » (*Ibid.*) Il accorde quelque chose à l'incontinence, dans la crainte d'un plus grand mal; il craint les châtiments éternels, il craint les supplices qui attendent les adultères. Quant à l'usage que font du mariage, en dehors même de la nécessité d'engendrer des enfants, les époux qui en cela cèdent à la concupiscence, je mets cette faute au rang de celles pour lesquelles on dit tous les jours : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Extrait d'un sermon sur ces paroles : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, » *tiré des commentaires non publiés de Bède sur le chap.* V *de la* Ire *Epître aux Thessaloniciens.*

« Reprenez les inquiets, consolez les pusillanimes. » (I *Thess.*, V, 14.) Lorsqu'un homme voit son frère mener une vie coupable qui peut faire tort à l'Eglise, et ne le reprend pas, il prend intérieurement la fuite. Qu'est-ce que prendre intérieurement la fuite? C'est se laisser dominer par la crainte. La crainte est une fuite intérieure. Pourquoi craint-il? Parce qu'il est mercenaire (1). Il craint qu'on ne reçoive

(1) Voyez sermon CXXXVII, n° 12.

sapientes, nobiles; sed si ipsos primos eligeret, merito divitiarum suarum, merito substantiarum, merito natalium sibi eligi viderentur, atque inflati de his rebus salutem humilitatis non reciperent, sine qua nemo potest redire ad illam vitam, unde non laberemur nisi per superbiam.

Item ex Serm. de tribus virgis, Beda nondum vulgatus ad I *Thessal.*, II.

« Factus sum parvulus in medio vestrum, tanquam nutrix fovens filios suos. » (I *Thess.*, II, 7.) Ideo non dixit, mater, quia aliquando matres vel delicatiores sunt, vel minus amantes filios suos, cum pepererint tradunt aliis nutriendos. Rursum si solum dixisset : « Tanquam nutrix fovens; » et non addidisset, filios suos : tanquam alia patiente nutriendos accepisse videretur. Et nutricem te dixit, quia alebat; et filios suos, quos ipse pepererat, dicens : « Filii mei, quos iterum parturio, quoad usque Christus reformetur in vobis. » (*Gal.*, IV, 19.) Parit autem, sicut parit Ecclesia in utero suo, non semine suo.

Ex Sermone de bono Nuptiarum, Beda et Florus ad I *Cor.*, VII.

« Qui potest capere, capiat. » (*Matth.*, XIX, 12.) Sed non possum, inquit. Non potes? Non possum. Suscipiat te (*a*) nutritoria quædam Apostoli auctoritas, ut « si se non continent, nubant. (I *Cor.*, VII, 9.) Fiat aliquid, unde perveniatur ad veniam. Pertineat ad veniam, ne irruatur in æternam pœnam. Fiat quod licet, unde ignoscatur quod non licet. Hoc indicat quod sequitur : « Mallem eos nubere, quam uri. » (*Ibid.*) Concessit, inquam, aliquid incontinentiæ, quia majus timuit : timuit pœnas æternas, timuit quod exspectat et manet adulteros. Etiam hoc quod conjugati victi concupiscentia utuntur invicem ultra necessitatem liberos procreandi, ponam in his pro quibus quotidie dicitur : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.)

Ex Sermone de eo quod scriptum est : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum : *Beda nondum vulgatus ad* I *Thess.*, V.

« Corripite inquietos, consolamini pusillanimes, etc. » (I *Thes.*, V, 14.) Quando videt homo aliquem male viventem, et forte aliquid Ecclesiæ præstantem, et non eum corripit, animo fugit. Quid est, animo fugere? Timere. Timor est fuga interior. Quare timet? Quia mercenarius est. Ne forte ille male accipiat quod corri-

(*a*) Beda in Mss. *nutricatoria*.

mal la correction et qu'on ne lui donne plus ce qu'il est accoutumé de recevoir. Il voit venir le loup, c'est-à-dire le démon qui brise le cou de ceux qui vivent dans le mal, et il prend intérieurement la fuite, et dans la crainte qui le domine, il s'abstient d'une réprimande utile. Mais au contraire, celui qui est pasteur, prend soin de ses brebis ; il ne doit point laisser le coupable sans réprimande, et il accomplit ainsi ce que recommande l'Apôtre : « Reprenez les inquiets, consolez les pusillanimes, » etc. (I *Thess.*, v, 14.) Ne regardez donc point comme un bon pasteur même celui qui prend ce titre, parce qu'il ne rend pas le mal pour le mal, alors qu'il rend plutôt au contraire le mal pour le bien. Celui-ci, en effet, tout grand pécheur qu'il est, donne de ses biens à l'Eglise ; celui-là lui rend le mal pour le bien, en lui refusant le devoir de la correction. Mais comme tout ici doit se faire par un motif de charité, et que les hommes s'imaginent quelquefois voir des ennemis dans ceux qui les reprennent, l'Apôtre, après avoir dit : « Reprenez les inquiets, » ajoute : « Consolez les pusillanimes, » etc. Peut-être la réprimande le jette dans le découragement et dans le trouble ; vous devez donc être son consolateur. Si sa faiblesse l'a fait chanceler, que la charité le reçoive dans son sein. Et après cette recommandation, saint Paul ajoute pour terminer : « Prenez garde que personne ne rende à un autre le mal pour le mal. » (I *Thess.*, I, 15.) Il n'y a donc point de mal, lorsqu'il y a correction. Mais que dit une brebis docile lorsqu'elle est réprimandée par son pasteur ? « Le juste me corrigera dans sa miséricorde. » (*Ps.* CXL, 5.)

Extrait d'un sermon sur ces paroles du Seigneur : « Demandez et vous recevrez, etc., » *tiré du commentaire non publié de Bède sur le chapitre* XII *de la* II[e] *Epître aux Corinthiens.*

Nous voyons dans l'Ecriture que des méchants ont demandé et ont reçu, tandis que des bons ont demandé sans recevoir. Quoi de plus mauvais que les démons ? Cependant ils ont demandé d'entrer dans des pourceaux et l'ont obtenu. Nous voyons, au contraire, que Dieu n'a pas exaucé le désir des apôtres, tandis qu'il a cédé au désir des démons. Que disons-nous cependant ? Que « Dieu connaît ceux qui sont à lui, » (II *Tim.*, II, 19) et que chacun d'eux « reçoit ce qu'il demande. » (*Luc*, XI, 10.) Cependant, il nous reste encore un scrupule au sujet de l'Apôtre, car on ne peut dire qu'il n'était pas de ceux qui sont à Dieu, lui qui nous déclare que « le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » Donc, tous ceux qui sont à lui reçoivent ce qu'ils demandent. Mais que reçoivent-ils ? Les choses que nous demandons en vue de cette vie temporelle, nous sont tantôt utiles, tantôt nuisibles ; et, lorsque Dieu sait qu'elles seront nuisibles, il ne les accorde point aux désirs de ceux qui les lui demandent, de même qu'un médecin ne donne pas à un malade tout ce qu'il demande, et il lui refuse, parce qu'il l'aime, ce qu'il lui accorderait s'il ne l'aimait pas. Dieu exauce donc tous les siens dans l'ordre du salut éternel ; mais il ne les exauce pas tous dans ce qui tend à satisfaire la convoitise du temps ; il n'exauce pas ces dernières prières pour exaucer les autres. Considérez d'ailleurs la réponse qu'il fait lui-même. Après avoir refusé à l'Apôtre ce qu'il lui avait demandé par trois fois, le Seigneur lui dit : « Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans la faiblesse. » (II *Cor.*, XII, 9.) Pourquoi désires-tu que je te délivre de cet aiguillon de la chair qui t'a été donné de peur que la grandeur de

pitur, et non det quod solet. Videt lupum venientem, id est diabolum male viventis colla frangentem ; et fugit animo, abstinet ab utili correptione, plenus timore. Qui autem pastor est, et est ei cura pro ovibus ; non eum dimittat, et facit quod ait Apostolus : « Corripite inquietos, consolamini pusillanimes, etc. » Non ergo putet quis pium pastorem, vel qui se dicit pastorem, quia non reddet malum pro malo, cum reddat potius malum pro bono. Ille enim etsi peccator est scelestus, de bonis suis dat Ecclesiæ : ille autem malum pro bono ei reddit, cui subtrahit correptionem. Sed quoniam hoc totum de dilectione faciendum est ; aliquando autem homines correptores suos putant inimicos suos : ideo cum dixisset : « Corripite inquietos ; » subjecit, « consolamini pusillanimes. » Forte enim de correptione incipit deficere, et perturbatur : tunc te oportet consolari. « Suscipite infirmos : » ne per infirmitatem cadant. Si titubare eum fecit infirmitas, sinu suo suscipiat caritas. Et cum ista dixisset, adjecit in novissimo : « Videte ne quis malum pro malo alicui reddat. » (I *Thes.*, I, 15.) Ergo non est malum correptio si sit. Sed bona ovis, quando corripitur a præposito suo quid dicit ? « Emendabit me justus in misericordia. » (*Psal.* CXL, 5.)

Ex Sermone de eo quod ait Dominus, Petite, et accipietis : *Beda nondum vulgatus ad* II *Cor.*, XII.

Invenimus malos petisse et accepisse, et bonos petisse et non accepisse. Quid enim pejus dæmonibus ? Et tamen porcos petierunt et acceperunt. Et invenitur Deus non fecisse desiderium Apostolorum, et implesse desiderium dæmoniorum. Quid ergo dicimus, nisi quia « novit Dominus qui sunt ejus, » (II *Tim.*, II, 19) et eorum « omnis qui petit accipit ? » (*Luc.*, XI, 10.) Sed adhuc de Apostolo scrupulus restat, non enim ipse non erat inter eos qui sunt ejus, qui hanc sententiam dixit : « Novit Dominus qui sunt ejus. » Ergo omnes qui sunt ejus, petunt et accipiunt. Sed quærimus quid ? Ea quippe quæ propter vitam istam temporalem petuntur, aliquando prosunt, aliquando obsunt : et quando ea scit Deus obesse, non ea dat desiderantibus et petentibus suis : quomodo nec medicus dat quidquid æger petierit ; et amando negat, quod non amando concederet. Exaudit ergo omnes suos ad æternam salutem ; non omnes exaudit ad temporalem cupiditatem : et ideo non exaudit ad hoc, ut exaudiat ad illud. Denique etiam ipsa verba considera. Quando non accepit propter quod ter Dominum rogavit, ait illi : « Sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur. » (II *Cor.*, XII, 9.) Quid a me desideras ut aufe-

tes révélations ne te causât de l'orgueil? Tu demandes d'en être délivré, parce que tu ignores de quelle utilité il est pour toi. Crois-en au médecin, le remède qu'il t'applique est cuisant, mais il est utile; il est douloureux, mais il rend la santé : « La force se perfectionne dans la faiblesse. » Supportez donc la faiblesse, si vous désirez la santé, supportez la faiblesse, si vous désirez la perfection, car « la faiblesse se perfectionne dans la faiblesse. »

Extrait d'un sermon sur ces paroles de l'Apôtre : Nous avons à combattre, etc., *tiré de Bède et de Florus sur le chapitre* VI *de l'Epître aux Ephésiens.*

« Nous avons à combattre, non contre la chair et le sang. » (*Ephés.*, VI, 12.) En effet, ce n'est pas seulement l'homme qui vous persécute, mais le démon par le moyen de l'homme, et avant qu'il vous ait blessé dans votre corps, il vous a tué dans votre âme. « Nous avons à combattre, non contre la chair et le sang, » ce ne sont pas des hommes ayant à combattre contre des hommes, qui sont chair et sang; « mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes de ce monde de ténèbres; » car de même que Jésus-Christ gouverne et dirige ceux qui sont lumière, ainsi le démon pousse et précipite ceux qui sont ténèbres dans l'abîme de tout mal. L'Apôtre nous exhorte donc à prier, non contre l'homme qui fait le mal, mais contre le démon qui le fait avec lui, et à réunir tous nos efforts pour chasser le démon et délivrer l'homme. De même, en effet, qu'un combattant, qui voit venir contre lui, du parti opposé, un homme armé monté sur un cheval, déploie toute son ardeur guerrière, non contre le cheval, mais contre le cavalier, et fait tout au monde pour frapper le cavalier et s'emparer du cheval; ainsi devons-nous en agir à l'égard des méchants; ce n'est pas contre eux, mais contre celui qui les excite, qu'il faut lutter de toutes nos forces, afin que la défaite du démon assure la délivrance du malheureux qui gémissait sous sa tyrannie.

Autre extrait du même sermon, tiré de Bède et de Florus, sur le chapitre XII *de la* Ire *Epître aux Corinthiens.*

« Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ, doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché. » (I *Jean*, II, 6.) Quelle est cette vie où Jésus-Christ a marché? quelle est-elle, si ce n'est la charité dont l'Apôtre dit : « Je vais vous montrer une voie encore plus excellente. » Si donc nous voulons imiter Jésus-Christ, nous devons marcher par cette voie où Jésus-Christ a marché, alors même qu'il était suspendu à la croix. Tout attaché et cloué qu'il était sur la croix, il parcourait la voie de la charité, et priait pour ses persécuteurs. Ecoutez sa prière : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Ne cessons donc de prier nous-mêmes pour nos ennemis, afin que Dieu leur accorde la réforme de leur vie et le pardon de leurs péchés.

Extrait du sermon où on examine ce que doit être un évêque, et où Paul reprend Pierre; il est tiré du commentaire non publié de Bède sur le chapitre III *de la* Ire *Epître à Timothée.*

« Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible. » (I *Tim.*, III, 2.) Mais si l'évêque doit être irrépréhensible, est-il donc permis à un chrétien d'être répréhensible? Le mot évêque (*episcopus*) est un mot

ratur a te stimulus carnis, quem accepisti, ne in tuis revelationibus extollaris? Utique propterea hoc poscis, quia tibi prodesse nescis. Crede medico : quod imposuit, acre est, sed utile : facit dolorem, sed parturit sanitatem. « Virtus in infirmitate perficitur. » Tolera ergo infirmitatem, si desideras sanitatem : tolera infirmitatem, si desideras perfectionem, quia « virtus in infirmitate perficitur.

Ex Sermone de verbis Apostoli : Non est nobis colluctatio, etc. *Beda et Florus ad Ephes.*, VI.

« Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem. » (*Ephes.*, VI, 12.) Quia non tantum te homo persequitur, sed diabolus per illum; et antequam te lædat in corpore, se occidit in corde : « Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem; » hominibus adversus homines, qui caro et sanguis sunt : « sed adversus principes et potestates, rectores tenebrarum harum; » quia quomodo eos qui lux sunt, Christus gubernat et regit; sic eos qui tenebræ sunt, ad omne malum diabolus præcipitat et instigat. Hoc ergo nos hortatur Apostolus, ut non contra hominem malum, sed contra diabolum qui cum illo operatur, oremus; et quidquid possumus faciamus, ut diabolus expellatur et homo liberetur. Quomodo enim si ad aliquem in prælio constitutum de parte adversaria armatus equo sedens veniat, non equo, sed equiti irascitur; et quantum potest, hoc agere cupit, ut equitem percutiat, et equum possideat : sic circa homines malos agendum est; et non contra illos, sed contra eum qui illos instigat, totis viribus laborandum est; ut dum diabolus vincitur, infelix ille quem possidere cœperat liberetur.

Ex eodem Sermone, Beda et Florus ad I *Cor.*, XII.

« Qui dicit se in Christo manere, debet sicut ille ambulavit et ipse ambulare. » (I *Joan.*, II, 6.) Quæ est ista via, in qua Christus ambulavit? quæ est alia, nisi caritas, de qua dicit Apostolus : « Adhuc super eminentiorem viam demonstro vobis? » Si ergo Christum volumus imitari, per ipsam viam debemus currere, quam Christus et in cruce pendens dignatus est ambulare. In cruce enim fixus erat, et caritatis viam currens, pro suis persecutoribus supplicabat. Denique sic dixit : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quod faciunt. » (*Luc.*, XXIII, 34.) Et nos ergo pro omnibus inimicis nostris hoc jugiter supplicemus, ut illis Dominus emendationem morum et indulgentiam tribuat peccatorum.

Ex Sermone, qualis debeat episcopus esse, et ubi reprehendit Paulus Petrum, Beda nondum vulgatus ad I *Tim.*, III.

« Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse. » (I *Tim.*, III, 2.) Quis hoc negat? Sed cum oporteat episcopum irreprehensibilem esse, numquid reprehensibi-

grec qui peut se traduire en latin par surintendant ou inspecteur. Nous sommes évêques, mais nous sommes chrétiens avec vous. Notre nom vient proprement de la visite ou de l'inspection que nous devons faire ; mais notre nom commun vient de l'onction que nous avons reçue. Si l'onction est commune, le combat l'est également. Or, pourquoi vous visiter, si nous ne devons trouver rien de bien parmi vous ?

Extrait d'un sermon sur le sabbat, tiré de Florus sur le chapitre III *de la* II[e] *Epître aux Corinthiens.*

« Quand ce peuple sera converti au Seigneur, le voile sera levé. » (II *Cor.*, III, 16.) C'est le voile qui disparaît, ce n'est pas Moïse ; c'est le voile qui est levé, ce n'est pas la loi. Considérez comment le voile a été levé lorsque Notre-Seigneur est venu, ce voile a été déchiré lorsqu'il était attaché sur la croix. O grand mystère! O ineffable sacrement! ce sont les transgressions de la loi qui l'ont sacrifié, et les secrets de la loi ont été révélés. Cette croix n'a-t-elle pas été comme une clef entre les mains du Seigneur ? Il a pris cette clef et a ouvert ce qui était fermé. Mais les Juifs même, après que le voile a été déchiré, continuent d'avoir le visage couvert d'un voile : « Nous, au contraire, dit l'Apôtre, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté comme par l'esprit du Seigneur. »

Extrait d'un sermon pour les Calendes de janvier contre les païens, tiré du commentaire du diacre Jean sur le Lévitique.

L'apôtre saint Pierre s'adressant à l'Eglise qui est le corps de Jésus-Christ, lui dit : « Vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal. » (I *Pier.*, II, 9.) Sous l'ancienne loi, un seul prêtre recevait l'onction, maintenant elle est donnée à tous les chrétiens. Le roi recevait cette onction aussi bien que le grand-prêtre, mais à l'exclusion de tous les autres. Le Seigneur réunissait en lui, non pas en figure, mais en vérité, les deux caractères de roi et de prêtre. C'est pour cela que l'Apôtre dit en parlant de lui : « Qui lui est né de la race de David selon la chair.» (*Rom.*, I, 3.) Il est donc de race royale. L'Apôtre dit qu'il est né de la race de David, à cause de Marie qui était elle-même de la famille de David. Mais où découvrir en Marie la race sacerdotale ? Il est écrit dans l'Evangile que le prêtre Zacharie avait une femme qu'il avait prise d'entre les filles d'Aaron, elle était donc de race sacerdotale, puisqu'elle était tout entière de la tribu de Lévi. Or, nous voyons dans ce même Evangile que l'ange dit à Marie : « Votre parente Elisabeth. » (*Luc*, I, 36.) Si donc Elisabeth, une d'entre les filles d'Aaron, était parente de Marie, nul doute que la vierge Marie ne fût non-seulement de race royale, mais de race sacerdotale. Voilà pourquoi Notre-Seigneur réunit en lui comme homme ces deux caractères de roi et de prêtre. Voilà pourquoi sous l'ancienne loi on donnait figurativement l'onction au roi et au prêtre ; cette figure se trouve maintenant accomplie dans la personne de notre chef, dont il est évident que nous-mêmes, c'est-à-dire l'Eglise, nous sommes le corps. Aussi est-ce à juste titre qu'on reconnaît en nous la race royale et la race sacerdotale.

—

lem decet esse Christianum? Episcopus nomen græcum est : Latine vero superintentor vel visitator dici potest. Nos episcopi sumus, sed vobiscum Christiani sumus. Nos proprie vocamur a visitatione : communiter omnes ab unctione. Si unctio communis est, et lucta communis est. Quare autem nos visitamus, si nihil boni est quod in vobis videamus?

Ex sermone de sabbato, Florus ad II *Cor.*, III.

« Cum autem conversus fuerit ad Deum, auferetur velamen. » (II. *Cor.*, III, 16.) Velamen, non Moyses evacuatur : velamen, non lex. Attendite quomodo Dominus venerit, et evacuatur velamen : quando pependit in ligno, velum scissum est. O magnum mysterium! o ineffabile sacramentum! Transgressores legis crucifixerunt, et legis secreta patuerunt. Nonne crux illa clavis fuit Domini? Tenuit, et clausa dissolvit. Sed Judæi etiam discisso velo coopertam habent faciem. « Nos autem, ait Apostolus revelata facie gloriam Dei speculantes, in eamdem imaginem transformamur de gloria in gloriam, tanquam a Domini spiritu. » (I *Cor.*, III, 18.)

Ex sermone de Kalendiis januarii contra Paganos, Joannes diaconus in Leviticum.

Apostolus Petrus dicit ad Ecclesiam, quæ est corpus Christi : « Plebs sancta, regale sacerdotium. » (I *Petr.*, II, 9.) Tunc enim unus sacerdos unguebatur, modo Christiani omnes unguuntur. Unguebatur et rex, unguebatur et sacerdos, cæteri non unguebantur. Utramque personam gerebat Dominus, non in figura, sed jam in veritate, et regis et sacerdotis. Ob hoc de ipso Domino dicit Apostolus : « Qui factus est ei ex semine David secundum carnem. » Ecce ergo regium genus. Ex semine itaque David propter Mariam Christus dicitur, quia illa erat ex semine David. Sed (*f.* quomodo sacerdotale) quo genus in Maria? Scriptum est in Evangelio sacerdotem Zachariam habuisse uxorem Elizabeth de filiabus Aaron. Ergo de genere sacerdotali; quia tota ipsa tribus Levi. Dicitur autem in Evangelio Mariæ Virgini ab Angelo : « Cognata tua Elizabeth. » (*Luc.*, I, 36.) Si ergo Elizabeth una de filiabus Aaron sacerdotis cognata erat Mariæ, non dubitatur virginem Mariam non tantum ad regalem, sed etiam ad sacerdotalem sanguinem pertinere. Quapropter inest in Domino secundum hominem quem suscepit, utraque persona, regia et sacerdotalis. Ideo ergo tunc in figura duo unguebantur, rex et sacerdos, quod in illo capite nostro completum est, cujus idem nos Ecclesiam totam corpus esse manifestum est. Unde merito genus regium et sacerdotale dicimur.

—

Autre extrait de ce même sermon pour les Calendes de janvier contre les païens.

Toutes ces cérémonies de l'ancienne loi étaient des symboles qui figuraient par avance Notre-Seigneur Jésus-Christ seul. Un seul prêtre entrait alors dans le saint des saints, et le peuple tout entier se tenait dehors. Lorsque les évêques sont à l'autel, est-ce que vous êtes dehors? n'êtes-vous pas tous dans l'église? Un seul prêtre entrait alors dans le saint des saints, et une seule fois dans l'année. L'année figure ici toute la durée des temps. Notre unique grand-prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, après sa résurrection d'entre les morts, est donc entré une seule fois pendant toute la durée des temps dans le saint des saints, où il s'est offert pour nous. Il y est entré, et il y reste. Le peuple se tient avec nous dehors; nous ne sommes pas encore ressuscités pour aller au-devant de Jésus-Christ, et demeurer éternellement avec lui dans l'intérieur de ce sanctuaire, lorsqu'il dira à son fidèle serviteur : « Entrez dans la joie de votre Maître. » (*Matth.*, xxv, 21.) Voilà ce que figuraient alors le grand-prêtre, entrant seul dans le saint des saints, et le peuple qui se tenait dehors, et ce que nous voyons accompli maintenant dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ entrant seul dans le sanctuaire des cieux, et dans le peuple qui gémit encore au dehors, parce qu'il n'est sauvé qu'en espérance, et qu'il attend la rédemption de son corps, qui doit avoir lieu à la résurrection des morts.

Autre extrait du même sermon pour les Calendes de janvier contre les païens.

C'est le grand-prêtre lui-même qui s'est offert pour nous en holocauste, qui offre à Dieu nos prières. C'est lui-même qui nous conduit et qui s'interpose, non pour nous fermer l'entrée, mais pour nous diriger, non pour nous séparer de Dieu, mais pour nous réconcilier avec lui, non pour nous empêcher d'approcher de Dieu, mais pour éloigner tous les empêchements. Il est le seul pontife, ce seul prêtre qui était figuré par avance dans les prêtres de l'ancienne loi. On exigeait alors que tout prêtre fût exempt de défaut corporel, en figure de celui qui seul a vécu sans la tache du péché, même dans une chair mortelle. Car ce qui était exigé d'eux pour le corps figurait ce qui devait s'accomplir dans la vie du Sauveur.

SERMON CCCXCV.

Sur l'Ascension de Notre-Seigneur (1).

Nous célébrons aujourd'hui l'ascension de Notre-Seigneur dans le ciel. Que ce ne soit pas inutilement que nous entendons cette invitation : « Elevez vos cœurs, montons tout entiers par le cœur avec lui, selon la recommandation de l'Apôtre : « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est à la droite de Dieu; ayez du goût pour les choses d'en haut, et non pour celles

(1) Ce sermon, que nous avons tiré d'un très-ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi, paraît au jour pour la première fois.

Item ex sermone de Kalendiis januarii contra Paganos, Joannes diaconus, ibid.

In illis veteribus sacramentis ille præfigurabatur unus Dominus noster Jesus Christus. Unus sacerdos intrabat in sancta sanctorum : populus autem omnis foris stabat. Numquid modo Episcopis ad altare assistentibus vos foris estis, ac non intus? Introibat tunc unus sacerdos in sancta sanctorum semel in anno. Annus totum tempus significat. Semel ergo in toto tempore intravit in sancta sanctorum, non figurata, sed vera, ultra velamenta cœlorum, unus sacerdos noster resurgens a mortuis Dominus Jesus Christus, offerens se ipsum pro nobis. Intravit, et ibi est. Populus autem adhuc nobiscum foris stat : nondum resurreximus ire in obviam Christo, et semper cum illo interius permanere, cum dicturus est bono servo : « Intra in gaudium Domini tui. » (*Matth.*, xxv, 21.) Hoc ergo figurabatur tunc per unum sacerdotem solum intrantem in sancta sanctorum et populum foris stantem, quod nunc impletum est per Dominum nostrum Jesum Christum solum intrantem supra secreta cœlorum, et populum adhuc foris gementem, spe salvum factum; expectantem redemptionem corporis sui, quæ futura est in resurrectione mortuorum.

Item ex sermone de Kalendiis januarii contra Paganos, Joannes diaconus, ibid.

Ipse enim summus sacerdos preces nostras offert, qui semetipsum holocaustum pro nobis obtulit. Ipse est qui nos perducit, interponens se, non ut intercludat, sed ut dirigat; non ut separet, sed ut reconciliet; non ut impediat, sed ut impedimenta disrumpat. Ipse est pontifex unus et sacerdos unus, qui præfigurabatur in antiquis sacerdotibus Dei. Ideo quærebatur sacerdos sine macula corporis; quia ille solus sine macula peccati vixit etiam in carne mortali. Nam quod in corpore præfigurabatur illorum, in illius vita significabatur futurum.

SERMO CCCXCV.

De Ascensione Domini.

1. Hodierno die Ascensionem Domini in cœlum celebramus : Sursum cor non inaniter audiamus, et integro corde cum illo ascendamus, docente Apostolo et dicente ; « Si consurrexistis cum Christo, quæ

d'ici-bas. »(*Coloss.*, III, 1.) Notre vie active se passe nécessairement sur la terre; notre volonté, nos désirs, montent jusque dans les cieux. Nous avons ici-bas l'espérance, la réalité est dans les cieux. Viendra le temps où nous jouirons dans le ciel de la réalité. Alors il n'y aura plus d'espérance ni sur la terre, ni dans les cieux, non que l'espérance soit une chose vaine; mais parce que l'espérance finit lorsque la réalité est arrivée. Ecoutez, en effet, ce que l'Apôtre dit de l'espérance : « Nous ne sommes encore sauvés qu'en espérance, nous dit-il. Or, l'espérance qui verrait ne serait plus de l'espérance, car comment espérer ce qu'on voit déjà ? Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience. » (*Rom.*, VIII, 24, 25.) Considérez cette vérité dans les choses humaines, n'est-il pas vrai que celui qui espère épouser une femme ne l'a pas encore? Car s'il l'a, quel est l'objet de son espérance ? Il épouse donc la femme qu'il espérait épouser , et il cesse alors d'espérer. L'espérance cesse donc heureusement d'exister, lorsqu'on est en possession de la réalité. Un voyageur espère rentrer dans sa patrie; tant qu'il n'y est pas, il espère, dès qu'il est de retour, il cesse d'espérer; car la réalité a succédé à l'espérance. L'espérance, je le répète, cesse heureusement d'exister, lorsqu'on possède ce qu'on espérait. Maintenant donc, mes très-chers frères, cette invitation qui vous est faite, d'élever votre cœur fait que vous l'appliquez à la pensée de la vie future. Vivons donc ici-bas en faisant le bien, pour mériter de vivre éternellement dans les cieux.

2. Quelle admirable condescendance de Notre-Seigneur. Lui qui nous a faits est descendu jusqu'à nous, parce que nous étions tombés loin de lui. Et pour venir jusqu'à nous, il n'est pas tombé lui-même, mais il est descendu vers nous. Si donc il est descendu jusqu'à nous, il nous a élevés jusqu'à lui. Notre chef nous a déjà élevés dans son propre corps, ses membres le suivront là où il est; car les membres doivent suivre leur chef là où il les a précédés. Or, il est notre chef, et nous sommes ses membres. Il est dans le ciel, et nous sommes sur la terre. Est-il donc si éloigné de nous? Gardez-vous de le penser. Si vous interrogez l'espace qui nous sépare de lui, il est loin de nous, si vous considérez la charité, il est avec nous. En effet, s'il n'était pas avec nous, il ne dirait pas dans son Evangile: « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*Matth.*, XXVIII, 20.) S'il n'est pas avec nous, nous mentons lorsque nous vous disons : Le Seigneur soit avec vous. S'il n'était pas avec nous, il ne crierait pas du haut du ciel à Saul qui le persécute, non point lui, mais ses saints, ses serviteurs, et pour parler plus familièrement, ses membres : « Saul, Saul, pour-

sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. » (*Col.*, III, 1.) Necessitas actionis in terra sit; voluntas ascensionis in cœlo. Spes hic, res ibi. Veniet enim tempus, quando res ibi. Quando autem res ibi, spes nec hic, nec ibi : non quia inanis est spes; sed quia finitur, quando venerit res. Denique audite de spe quid dixit Apostolus. « Spe, inquit, salvi facti sumus : spes autem quæ videtur non est spes : quod autem videt quis, quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus. » (*Rom.*, VIII, 24.) Attendite in ipsis rebus humanis, et considerate quod si sperat aliquis ducere uxorem, adhuc ergo nondum habet. Nam si habet, quid sperat? Ducit ergo uxorem, quam sperabat; et jam non sperabit. Feliciter ergo finitur spes, quando venerit res. Sperat quispiam peregrinus ad patriam suam se esse venturum : quamdiu ibi non est, sperat; cum venerit, jam non sperat. Spei enim successit res. Feliciter spes finitur, quando quod sperabatur tenetur. Modo ergo, Carissimi, quod audistis ut sursum cor habeamus, ipso corde fit ut de illa futura vita cogitemus. Hic bene vivamus, ut ibi vivamus.

2. Ecce enim quanta dignatio Domini nostri : qui fecit nos, descendit ad nos; quia cecideramus ab illo nos. Et ut veniret ad nos, non ipse cecidit, sed descendit ad nos. Si ergo descendit ad nos, levavit nos. Jam in corpore suo levavit nos caput nostrum : ubi est, sequentur et membra. Quia quo præcessit caput, secutura sunt membra. Ille est caput, nos sumus membra. In cœlo est ille, nos in terra. Quasi longe est ille a nobis? Absit. Spatia si interroges, longe est : caritatem interroga, nobiscum est. Si enim non esset ille nobiscum non diceret ille in Evangelio : « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. » (*Matth.*, XXVIII, 20.) Si non est nobiscum, mentimur quando vobis dicimus : Dominus vobiscum. Non de cœlo clamaret Saulo persequente, non ipsum, sed sanctos ejus, servos ejus; et quod familiarius dixerim, membra ejus : « Saule, Saule, quid me persequeris? » (*Act.*, IX, 4.) Ecce ego hic sum in cœlo, tu in

quoi me persécutes-tu ? » (*Act.*, IX, 4.) Je suis dans le ciel, et toi sur la terre au nombre des persécuteurs. Pourquoi est-ce moi que tu persécutes? Parce que tu persécutes mes membres, dans la personne desquels je suis sur la terre. Si, en effet, on vous marche sur le pied, est-ce que la langue ne crie pas ? Celui donc par lequel ont été faits le ciel et la terre, est descendu sur la terre pour celui qu'il a fait de terre, et a élevé cette terre dans le ciel. Espérons donc pour la fin des siècles ce qui s'est accompli premièrement en lui. Il nous rendra ce qu'il nous a promis; soyons sans crainte, il nous a donné une caution, il a écrit son Evangile, il accomplira sa promesse. Ce qu'il nous a déjà donné est beaucoup plus grand. Pouvons-nous supposer qu'il ne nous fasse pas entrer en participation de sa vie, lui qui nous a déjà donné, communiqué les fruits de sa mort ? Il a supporté sur la terre les humiliations de sa passion, les injures, les outrages, et il nous refuserait son royaume, la félicité, l'immortalité, l'éternité ? Il a pris sur lui nos maux, et il ne nous donnerait point part à ses biens ? Marchons sans crainte vers l'objet de notre espérance, car celui qui nous l'a promis est vrai dans ses promesses; mais vivons de manière à pouvoir lui dire avec une sainte assurance : Nous avons fait ce que vous nous avez commandé; rendez-nous ce que vous avez promis.

SERMON

Du saint prêtre Eraclius, disciple de saint Augustin.

Prononcé en sa présence (1).

1. Je pense, mes frères, que vous sentez le poids de la charge qui m'a été imposée, et je vous demande de vouloir bien alléger pour moi un si lourd fardeau, en le prenant sur vos épaules, c'est-à-dire en m'aidant de vos vœux fraternels. Quant au vénérable père qui m'a imposé ce fardeau, je sais qu'il ne cesse de prier pour moi. Car il ne me ferait point un commandement si difficile sans me seconder de ses pieuses prières. Que me commande-t-il donc ? Il veut que l'ignorance ose parler en présence de la sagesse, et que l'inexpérience se fasse entendre devant la science qui se tait ? L'Ecriture dit : « Parlez, vous qui êtes le plus âgé, la bienséance le commande; » (*Eccli.*, XXXII, 5) et notre père me dit, au contraire : Parlez, vous qui êtes le plus jeune, il m'est agréable de vous entendre. Vous savez, mes frères, que j'avais déjà commencé à vous annoncer la parole de Dieu. J'ai été comme forcé d'accepter cette mission, parce que je ne pouvais me dérober à ce fardeau. Mais s'il est facile à un disciple de remplacer son maître lorsqu'il est absent, c'est une tâche pénible et difficile d'enseigner des frères en présence du maître, et surtout d'un tel maître,

(1) Ce sermon a été découvert dans un manuscrit de l'église de Beauvais par Godefroy Hermant, chanoine de la même église.

terra, et (*f.* et me persequeris) in persecutoribus. Quare me? Quia membra mea : per quæ membra mea ibi sum. Non enim si calcetur planta, non clamat lingua. Ille ergo per quem factum est cœlum et terra, propter eum quem fecit de terra, descendit in terram, et in cœlum hinc levavit terram. Quod ergo in illo præcessit, in finem speremus. Reddet nobis quod promisit : securi sumus, cautionem fecit, Evangelium scripsit : reddet nobis. Plus est quod impendit nobis. Num putamus enim non eum redditurum vitam suam, qui pro nobis jam erogavit mortem suam? Humilitatem passionis, injurias, contumelias, omnes indignitates in terra suscepit pro nobis : regnum, felicitatem, immortalitatem, æternitatem non donabit nobis? Mala nostra pertulit, bona sua nobis non donabit? Ad hanc spem, quia promissor est verax, securi ambulemus : sed sic vivamus, ut bona fronte illi dicamus : Fecimus quod jussisti, redde quod promisisti.

—

SERMO

S. Presbyteri Eraclii, discipuli S. Augustini.

Ipso præsente habitus.

1. Puto, Fratres, quod meam sarcinam sentiatis; et peto ut tanto me onere laborantem fraternis votis, tanquam suppositis humeris, sublevetis. Nam beatissimus Pater, qui hoc mihi pondus imposuit, scio quia pro me orare non desinit. Non enim sola jussione me premeret, et pia oratione desereret. Sine dubio, Fratres, qui jussit ut hoc feram, orat ut perferam. Quid ergo quod jussit, nisi audere ignorantiam præsente sapientia, et loqui imperitiam tacente doctrina? Cumque Scriptura dicat : « Loquere senior, decet enim te; » (*Eccl.*, XXXII, 5) Pater dicit : Loquere junior, delectat enim me. Scitis autem, Fratres, quia loqui pro vobis verbum Dei et ante jam cœperam. Suscepi enim nuper officii necessitate compulsus : quia hoc munus effugere non habebam. Sed facile est absentis magistri locum suppleat quicumque dis-

dont la parole a d'autant plus d'autorité, que sa vie est conforme à ses enseignements. En effet, toutes les vertus que nous prêche sa docte parole, il nous les enseigne tout d'abord par son exemple. Il nous précède dans cette voie, plût à Dieu que nous le suivions ! Car tout ce que nous admirons, tout ce que nous vénérons, tout ce que nous aimons dans un si grand homme, nous ne l'aimons véritablement qu'autant que nous ne refusons pas de l'imiter. Efforçons-nous donc de reproduire en nous, chacun suivant la mesure de ses forces, les exemples de sa vie, et de cueillir chacun les rameaux des vertus si variées qui sortent de la racine de son cœur. Que celui qui le peut s'élève jusqu'à son éloquence; que celui qui n'en a pas la force imite sa continence. Si vous le pouvez, aspirez à sa grande autorité; si vous ne le pouvez pas, suivez-le dans la voie de l'humilité. Si vous le pouvez, tâchez d'acquérir sa science; si vous ne le pouvez pas, imitez sa patience. Marchez avec lui dans toutes les voies du Seigneur, si vous le pouvez, et apprenez de lui comment vous devez le suivre, si vous n'en avez pas encore le courage. Réjouissons-nous, mes frères, d'avoir en lui, dans la distribution des grâces divines, ce que nous n'avons pas en nous-mêmes; car tout ce que nous voyons en lui est à nous, si nous l'aimons véritablement.

2. Nous allons donc vous parler, tandis qu'il garde le silence; oui, nous parlerons tandis qu'il se tait. La cigale se fait entendre, et le cygne garde le silence; mais non, il ne se tait pas pendant que nous vous parlons, car c'est lui qui parle par notre bouche. En effet, si nous vous redisons ce que nous avons appris de lui, c'est toujours lui qui vous enseigne, ou par lui-même ou par notre bouche. Cependant, mes frères, cette charge qu'il nous a imposée, à nous si petits et si faibles, les plus forts pourraient à peine la porter. Toutefois nous ne devons point désespérer, parce que nous sommes petits et faibles, car « Dieu a béni les petits et les grands. » (*Ps.* CXII, 13.) On nous demande des choses bien fortes, et nous sommes si faibles! Oui, nous sommes faibles, fragiles comme des vases de terre; mais quoi? Le Seigneur se plaît à déposer ses trésors dans un vase d'argile, afin que nous puissions dire avec l'apôtre saint Paul : « Nous portons ce trésor dans des vases d'argile. » (II *Cor.*, IV, 7.) « Car nous sommes dans sa main, nous et nos discours; » (*Sag.*, VII, 16) « et c'est lui qui donne sa parole aux hérauts de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force. » (*Ps.* LXVII, 12.) Croyez-vous, en effet, mes frères, que si ce sage dispensateur ne savait qu'il nous a confié l'argent du divin Maître, il nous commanderait de vous le distribuer? Il sait ce qu'il a fait, il connaît ses religieuses fatigues, il sait comment

cipulus : arduum vero est atque difficile docere condiscipulos sub magistro, tali præsertim magistro, cujus verbis ex eo est major auctoritas, quod docentem linguam vita comitatur. Ad omne enim bonum quod nobis insinuatur eruditionis verbo, præcedit nos conversationis exemplo. Præcedit nos, inquam, utinam vel sequamur. Quidquid enim in hoc viro miramur, veneramur, amplectimur, tunc creditur vere a nobis amari, si non pigeat imitari. Pro modulo ergo nostro ad eum nos unusquisque tendamus, atque (*f.* exsistentes) exsistens de radice cordis ejus diversos virtutum ramos prout valemus singuli decerpamus. Qui potest, assequatur ejus eloquentiam : qui non potest, teneat continentiam. Qui potest, impleat ejus auctoritatem : qui non potest, sectetur humilitatem. Qui potest, apprehendat ejus scientiam : qui non potest, imitetur ejus patientiam. Atque in omnibus viis Domini, qui potest, ambulet cum illo; et qui non potest, discat ab illo. Gaudeamus, Fratres, secundum dispensationem munerum divinorum habere nos in ipso quod non habemus in nobis. Quidquid enim in illo videmus, nostrum est, si amemus.

2. Hoc ergo tacente, nos loquimur. Hoc, inquam, tacente nos loquimur. Ciclada (Cicada) clamat, et cygnus tacet : sed non tacet loquentibus nobis, quia ipse loquitur et in nobis. Si enim vobis dicimus quod ab eo didicimus, ipse vos docet sive per se, sive per me. Verumtamen, Fratres, hoc quod nobis imposuit adhuc parvis, vix impletur a magnis. Sed non ideo jam desperare debemus, quia parvi sumus. Benedixit enim Dominus pusillos cum magnis. (*Psal.* CXII, 13.) Multum fortia sunt, quæ poscuntur a nobis, et nos infirmi sumus. Infirmi sumus, fragiles sumus, fictiles sumus; sed quid? Placebit Domino ponere in vase fictili, ponere thesaurum suum; ut dicamus et nos cum Paulo apostolo : « Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus. » (II *Cor.*, IV, 7.) In manu enim illius nos et sermones nostri (*Sap.*, VII, 16), qui dat verbum evangelizantibus virtute multa. (*Psal.* LVII, 12.) Quid enim putatis, Fratres, quia dispensator iste tam sapiens, nisi se sciret in nobis pecuniam do-

il a assaisonné mon âme du sel de la parole. Car il est lui-même le sel vivant de la terre, qui reproduit la saveur de la doctrine apostolique. Mais je crains d'avoir reçu cet assaisonnement dans un cœur trop peu instruit. Il a donc agi sagement en voulant goûter lui-même notre parole. Il a bien fait d'examiner s'il reconnaîtrait en nous la saveur de ses enseignements. Lorsque, parmi tant d'autres de mes pères et de mes confrères dans le sacerdoce, c'est à moi qu'il donne l'ordre de parler en sa présence, ce qu'il n'avait pas fait précédemment, quelle autre intention peut-on lui supposer que d'avoir voulu lui-même juger de nos essais, certain qu'il était de la maturité et de l'érudition des autres? J'obéis, mes frères, à un commandement si juste, et je ne veux point résister à celui à qui j'ai depuis longtemps confié le soin de me nourrir et de m'instruire dans le Seigneur. Examinez-moi donc, vénérable père et bon maître. Interrogez mes paroles, et qu'elles vous rendent témoignage des dispositions de mon cœur. Reconnaissez comme étant à vous tout ce qui vous aura été agréable dans notre discours, et pardonnez-moi, comme venant de moi seul, ce qui pourrait vous déplaire; mais, en me pardonnant, corrigez-moi, et châtiez-moi, s'il le faut. Pardonnez-moi mes erreurs, punissez-moi de les avoir commises, et, en épargnant l'homme, n'épargnez pas l'erreur, jusqu'à ce que tout ce qui n'a pas été planté de votre main disparaisse.

3. Mais c'est avec vous, mes bien-aimés frères, plutôt qu'avec lui que je dois m'entretenir, pour ne point aller au delà des termes du commandement paternel qui me fait un devoir de vous parler. Ce commandement qu'il nous fait nous rappelle l'apôtre saint Paul, dont on vient de nous lire l'Epître. Lorsqu'il préparait le jeune Timothée aux divins mystères, et qu'il cherchait à pénétrer l'âme de son jeune disciple de la céleste doctrine, il lui disait : « Annoncez la parole; » et un peu après : « Faites l'œuvre d'un évangéliste, remplissez votre ministère. » (II *Tim.*, IV, 2, 5.) Or, si Timothée lui avait dit : Je ne le puis; saint Paul aurait pu lui répondre : Pourquoi ne le pouvez-vous pas, mon fils? N'avez-vous pas été instruit dans les saintes lettres dès votre enfance? (*Ibid.*, III, 15.) On ne peut me faire une semblable réponse, mes frères; car, comme plusieurs d'entre vous le savent, j'étais déjà âgé lorsque je suis arrivé ici. Tout le temps de mon enfance où l'âme est plus souple et plus flexible pour recevoir les enseignements de la doctrine, s'est passé pour moi au milieu d'occupations toutes différentes. Mais, je dois cependant l'avouer, lorsque je fus arrivé, ce saint laboureur a consacré tous ses efforts à défricher ce champ inculte et à triompher de ma dureté. Ni les

minicam collocasse, juberet vobis aliquid erogare? Conscius sibi est operum suorum : conscius sibi est piorum laborum : scit quantum me sale verbi condierit. Est enim ipse sal terræ vividum, referens apostolicæ doctrinæ saporem. Sed vereor ne condimentum ejus inculto corde non duxerim. Bene ergo fecit, quod nostrum voluit gustare sermonem. Bene fecit, inspicere quantum in nobis sui saporis agnoscat. Quid enim aliud existimandum est, quod inter cæteros patres et compresbyteros meos loqui sub conspectu suo me potissimum jussit, quod ante facere nolebat, nisi quia de eorum maturitate atque eruditione securus nostra voluit rudimenta sic probare. Pareo, Fratres, salubrius imperatis, et cui me dudum in Domino nutriendum erudiendumque commisi, non subtraho. Inspice, Pater pie et Magister bone. Interroga linguam, et testimonium prodat tibi cordis (*f.* affectus) affectum. Quidquid tibi in nostro sermone placuerit, agnosce, quia tuum est : quidquid autem displicuerit, ignosce, quia meum est : sed sic ignosce, ut corrigas; sic ignosce, ut punias. Ignoscas mihi quia erravi; punias mihi quod erravi : ac sic parcas homini, non errori : donec paulatim totum quod non a te plantatum est, relinquatur.

3. Sed ut vobiscum potius, Dilectissimi, quam cum ipso loquar, ne in aliquo limites paternæ jussionis excedam; qui me ut vobis loquerer, imperavit : in hoc ejus facto Paulum apostolum cogitemus, cujus modo Epistolam, cum legeretur, audivimus. Cum enim divinis mysteriis adolescentem Timotheum præpararet, cœlestibusque doctrinis mentem adolescentis imbueret, dicebat : « Prædica verbum. » Et paulo post : « Opus fac Evangelistæ, ministerium tuum adimple. » (II *Tim.*, IV, 2.) Tunc si diceret ille : Non possum : responderet Paulus : Quare non potes, fili? Nonne ab infantia sacras litteras didicisti? Hoc, Fratres, mihi non potest dici. Sicut enim noverunt plurimi vestrum, jam durus huc adveni. Per omnia enim tempore puerilis ætatis, quam facilius flectit ac dirigit norma doctrinæ, rebus aliis occupabar. Sed plane, quod fatendum est, postquam veni, quantum potuit, in me operatus est sanctus agricola, multumque co-

pluies, ni la bonne semence ne m'ont fait défaut; aussi, est-ce à juste titre que celui qui a jeté la semence demande le fruit qu'elle a produit. Qu'il prie, pour que cette semence n'ait pas dégénéré dans la terre de notre âme; et qu'elle produise, dans nos discours comme dans notre vie, grâce aux soins du laboureur, et au Seigneur qui donne l'accroissement, non pas des épines, mais du bon grain. Que nous reste-t-il à faire, mes frères bien-aimés, que de supplier tous ensemble ce vénérable père, puisque j'ai obéi à ses ordres, bien que dépassant mes forces, de ne pas se refuser lui-même à notre désir à tous, mais de daigner vous adresser, après notre discours, quelques paroles que vous aimerez à vous rappeler en sortant d'ici et qu'il vous sera utile de méditer et de ruminer? Cependant, mes frères, je ne veux pas que tout ce discours se passe en excuses sans aucun enseignement pour votre sainteté; écoutez-moi, mes frères : « Tout ce que vous avez appris, reçu et entendu de notre Père, faites-en l'objet de vos pensées, et la règle de votre conduite, et le Dieu de paix sera avec vous. » (*Philipp.*, IV, 8, 9.) Ainsi soit-il.

natus est nostram expugnare duritiam. Neque imbres unquam mihi, neque semina defuerunt : et ideo nunc qui semen injecit, fructum requirit. Oret ut non degeneraverint grana ejus in nobis : et quidquid vel in sermonibus vel in moribus ipso excolente et Domino incrementum dante processerit, non spina, sed spica sit. Quod ergo jam restat, Dilectissimi, ipsum pariter deprecemur, ut quemadmodum ego ultra vires meas præceptis ejus parui, ita omnium nostrum desiderio se ipse non subtrahat, sed post hunc sermonem nostrum loqui vobis vel pauca dignetur; quæ discedentes vos meminisse delectet, et recordando salubriter ruminare non pigeat. Verumtamen ne toto sermone in excusatione consumpto Sanctitatem Vestram monuisse nihil videar, audite me, Fratres. Quæcumque a Patre nostro semper audistis, et accepisti, et didicistis, hæc cogitate, hæc agite; et Deus pacis erit vobiscum. Amen.

SYLLABUS CODICUM

AD QUOS RECOGNITI SUNT SERMONES TOMI HUJUS QUINTI (1)

NECNON VARIANTES LECTIONES ALIQUOT INTER OMISSAS SELECTÆ

MANUSCRIPTI CODICES,

ET NOTÆ QUIBUS INDICANTUR.

a. Veteres libri e bibliotheca Abbatiæ S. Audoeni Rotomagensis.
b. Beccensis monasterii codices.
bd. Bedæ collectanea in Paulum manu scripta bibliothecæ Bertinianæ ac Floriacensis.
bn. Mss. S. Benigni Divionensis.
c. Carcassonensis Ecclesiæ.
cr. Ecclesiæ Carnutensis.
cf. Cisterciensis Abbatiæ.
cst. Codices PP. Cisterciensium S. Crucis in Jerusalem de Urbe : unde Sermonum aliquot occasionem diemque didicimus, nec non quo eos loco dixerit Augustinus.
cl. Mss. Colbertinæ bibliothecæ plures, inter quos majoris pretii unus, qui 821, notatur Sermones de verbis Evangelii veteri ordine, secundum quem in Bedæ seu Flori collectione plerumque laudantur, digestos continens, iisque insertos quosdam, quorum vel nihil prorsus in ante editis, vel fragmenta solum exstabant.
cb. Libri Corbeienses optimæ notæ ac vetustissimi.
cor. Mss. S. Cornelii Compendiensis.
e. Excerptorum Eugypii codices duo calamo scripti, Germanensis unus, alter Corbeiensis.
f. Floriacenses Mss.
fl. Flori seu vulgati Bedæ collectio in Paulum manu scripta e bibliotheca Corbeiensi.
fs. Mss. S. Mauri Fossatensis.
Ful. RR. PP. Fuliensium cœnobii S. Bernadi Parisiensis.
g. Gemmeticensis Abbatiæ.
g. S. Germani a pratis codices bene multi, et ex iis singulares quidam ac perelegantes.
l. Libri Laudunensis Ecclesiæ.
lr. Lyrensis monasterii.
m. S. Michaelis in periculo maris.
n. Navarrici collegii Parisiensis.
ph. Phimarconensis codex corticeus, qui olim Narbonensis Ecclesiæ fuit.
pr. Pratellenses Mss.
r. Regiæ bibliothecæ, præter alia exemplaria, volumen singulare, quod a Jacobo Sirmondo laudatum est, complectens duas priores partes collectorii Sermonum Augustinianorum Roberto de Bardis Cancellario Parisiensi auctore adornati.
rm. Remigiani apud Remos cœnobii codices.
s. Bibliothecæ Sorbonici gymnasii.
t. S. Theoderici prope Remos.
v. S. Victoris apud Parisios.
vd. Vindocinensis Abbatiæ.
Alii quidam codices suis locis indicantur.

EDITI CODICES.

Am. Sermonum Augustinianorum libri per Joannem de Amerbach excusi Basileæ anno 1494, et 1495.
Er. A Desiderio Erasmo recensiti et apud Basileam rursum editi Frobenianis typis an. 1529.
Vlim. Volumen Sermonum de Diversis Joannis Vlimmerii cura publicatum Lovanii an 1564.
Par. Parisiensis editio sermonibus nonnullis aucta an. 1571.
Lov. Editio Lovaniensium Theologorum opera longe auctior et castigatior e prelo Plantiniano profecta an. 1576.
Sir. Codex Sermonum additorum a Jacobo Sirmondo an. 1631.
Vig. Supplementum a Hieronymo Vignierio procuratum et altera vice castigatius paulo excusum an. 1655.

*Quæ asteriscum habent *, videntur referendæ in textum.*

Sermo I recognitus est ad cb. et ad Vlim. Par. Lov.
II ad bd. cs. cl. cb. fl. r. rm. Am. Er. Vlim. Par. Lov.
III ad bd. fl. r. Vlim. Par. Lov.
IV ad gr. r. Vlim. Par. Lov.
N° 19. Isthæc verba : *Respiciebant ad illum, quia,* etc, in ante editis omissa restituuntur ex Mss.
Ibidem Lov. *benedictio perveniret* : omissa negante particula, quæ habetur in cæteris libris.
35. Editi : *non* tibi *vives* Melius Mss. *ibi.*
Sermonem V emendavimus ad cl. r. v. Sir.
VI ad cl. r. v. Vlim. Par. Lov.
3. Mss. *in secundo* aut *in tertio audiet.*
Sermo VII castigatus est subsidio r. v. Lov.
VIII emendatus juvantibus duobus e. et fl. r. v. Vlim. Par. Lov.
6. Editi : *Si pecus* es *non times : saltem mori* times.
Ibidem. Editi : *Aut* evenire *putatis.*
11. Vlim. *non subugium* Lov. *non subjugum.* Melius Par. et Mss. *non subjugium.*

Sermo IX collatus est cum bd. c. cs. cl. e. fl. g. gr. m. v. Am. Er. Par. Lov.
X prodit nunc primum ex Mss. cl. r. v.
XI recensitus fuit ad duos cl. duos rm. et ad gr. r. v. Am. Er. Par. Lov.
XII correctus ope codicum gr. Vlim. Par. Lov.
XIII collatus ad cs. cl. gr. Er. Vlim. Par. Lov.
4. Mss. cs. cl. *Principes, judices,* senatores, *unusquisque,* etc.
Ibid. Melius codex cs. *Cui sollicitudinis **, cita *Dominus voce respondit.*
6. Codex cs. *cujus hic sanguis* pro Domino *fulsus est.*
Sermo XIV emendatus est ad cs. cl. gr. s. Am. Er. Vlim. Par. Lov.
9. In codice cs. *ad amorem pervenerunt* Salvatoris.
4. Am. Er. Vlim. et Par. domine *pauper.* At Mss. cum Lov. *domne.*
6. Codex cs. Sed *non abstulit.* Confirmat conjecturam, qua legendum nobis videbatur, *non* se *abstulit.*

(1) In editione nostra, Tom. XV, XVI, XVII, XVIII, XIX.

10. Idem Ms. *Breviter* nunc *quæramus pupillum.*

Sermo XV recognitus in libris cs. cl. gr. Am. Er. Vlim. Par. Lov.

2. Liber cs. *Si ergo vis diligere*, sic enim agis *quod cantasti*; si vis diligere *decorem domus Dei.*

5. Idem Ms. *non me, sed* Dominum *per me.*

Idem Ms. *Ignis sordes* urit, *non fidem.*

7. Ibid Mss. *dici tibi Dominus bonus :* omisso *tuus.*

9. Am. Er. Par. *corde conjuncto* mala *faciens, mala permanere erubescens.*

Sermones XVI et XVII castigavimus ope duorum cl. et gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

1. Editi : *Non silebit* judicaturus, *quia.* Abest *judicaturus* a Mss.

3. Codex gr. loco *vellicatur*, habet, *ulcatur.* At rm. *sulcatur.*

Ibid. editi : *cum vos* ipsi *commemoratis.* At Mss. *vos ipsos.*

4. In editis deerat, *sed ego audivi, quando dixisti in corde tuo :* quod hic restitutum est ex Mss.

6. Editi : *par* vestrum *sum.* Codex rm. parvus *sum.* Alii vero Mss. *par vester sum.*

Ibid. Editi : *intus* videret *peccatum meum.* At Mss. *viderem.*

Sermo XVIII collatus est ad fl. ph. v. Am. Er. Vlim. Par. Lov.

2. Mss. ph. v. *qui conantur, si fieri posset,* delere præcepta Dei; qui conantur si fieri posset *non esse* ecclesiam, si *illis prædicentur præcepta Dei.*

Sermo XIX recognitus in Pithœano libro et editione Sir.

XX ad cl. v. et Sir. castigatus est.

2. Sir. *Ne agnoscat*, ignoscit. At Ms. v. *ignoscat.*

Ibid. Codex v. *ne Deus te ponat ante* te.

Sermo XXI recognitus a nobis in libro v. et Sir.

8. Sir. per nullum ploratum *levas in equum.* Emendavimus auxilio codicis v.

Sermo XXII collatus est ad cs. cl. t. Am. Er. Vlim. Par. Lov.

1. Ms. cs. *Nec sine causa* * ea *quæ futura sunt.*

4. Idem Ms. *tanta* quæ *prædicta sunt.*

Ibid. Idem Ms. *Ante* multa *millia annorum.*

8. Textus ad eumdem Cisterciensem librum sic restituendus : * *quod in posterum timeas ; tantum non sicut fumus* deficias. 8. *Nam utrumque ibi*, etc.

Ibid. Ad eumdem Ms. cf. emenda sic : * Tanto *autem attenuatur, evanescit et disperit,* * quanto *se multum extulerit.*

9. Idem liber cf. *Est autem misericordia* * Dei *abundantissima.*

Ibid. Idem cs. *ibi constiturus est*, * ubi constituit sanctos Martyres, *ubi constituit sanctos Apostolos.*

10. Idem Cisterciensis codex : *Non enim aliquid* * *æternum promisit suis et aliquid temporale minatus est impiis.* Vera lectio.

Sermo XXIII correctus ad fl. v. et Lov.

1. Ms. v. *propter commoditatem* deprimendæ *vocis.*

Ibid. Idem Ms. Sicut *Scripturæ sanctæ sunt.*

4. Idem Ms. *carnalis* non *invenior.*

6. Idem Ms. *Non contemnit,* si *refugit.*

8. Idem exemplar : *Quid videbat et quid* faciebat.

Sermo XXIV non repertus nisi in Ms. v. et apud Sir.

12. Codex v. Gratulantur *itaque, et congratulamur.*

Sermonis XXV unicum habuimus Ms. exemplar gr. præter editiones Vlim. Par. et Lov.

6. In vetustissimo Germanensi codice loco *susurro*, est *susurrio.*

Sermones XXVI et XXVII emendavimus ad tres bn. ad quatuor cl. et ad a. cst. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

In veteri codice Romano cst. Sermoni huic xxvi præfixum est : *Habitus in basilica Theodosiana.*

7. Editi Par. et Lov. *quando creatus est homo,* sed postea factus est homo, *ne periret homo ille,* qui *factus est homo.* Hic nos Am. Er. et melioris notæ Mss. inhæremus.

10. Editi : *Quare nihil inveniet ?* omisso, *non occidat,* quod nos ex Mss. adjecimus.

11. Mss. Nuntiatus *est sancto Prophetæ.*

Sermonis XXVIII exemplum aliud purius absoluta jam nostra hac editione accepimus, ex Romano codice cst. cujus auctoritate loca isthæc emendabis.

* 1. lege, *ventribus jejuni sumus.*

* Ibid. dele *jejuni sumus.*

* 2. post *ei lux est ;* adde *et vox est.*

* Ibid. post, *cui dicimus ;* adde : *In lumine tuo videbimus lumen. Est sonus cordi nostro, cui dicimus.*

* Ibid. post, *de est ;* adde, *non a coquis præparatur nobis.*

* Ibid. lege, *adportatur.*

4. In eodem Ms. cst. legitur, *sensibilibus corporeis.*

* Ibid. lege, *et mentes.*

* Ibid. lege, *ad aurem.*

Ibid. lege, *aerem percusserit.*

* Ibid. lege : *Ita enim sibi syllabæ.*

* Ibid. post, *divideritis vobis ;* adde, *quod posuissem, et quanto plures essetis.*

* Ibid. lege, *sermonem profero, verba inter vos et syllabas.*

* Ibid. post, *visitaret*; dele, *totum.*

* 5. lege, *sonum profero ; sed cum protulero, jam non revoco.*

* Ibid. lege, *et cum ipse.*

Ibid. Codex cst. habet : *Videte quæ verba sint, Lætetur cor* etc.

* Ibid. lege, *et assumo sonum, et quasi impono intellectum.*

* Ibid. post, *de voce mea* ; adde, *non potuit Verbum Dei de carne sua ?*

* Lege, *eique se inseruit.*

Sermonis XXIX unicus adfuit Ms. gr. cum Vlim. Par. Lov.

Sermo XXX castigatus est ad tres bn. ad quatuor cl. ad a. cst. cb. f. fl. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. et ad Am. Er. Par. Lov.

In Ms. exemplari cst. prænotatur : *Habitus in basilica Tricilarum die Dominica.*

Sermo XXXI castigatus est ad quatuor cb. ad duos gr. ad d. m. et Am. Er. Par. Lov.

1. Plerique Mss. *venient* in *exsultatione*, tollentes *manipulos suos.*

6. Aliquot Mss. loco *exigit*, habent *existit* : Germanensis vetustissimus liber, *exiit.*

Sermo XXXII collatus est cum duobus cl. cum cb. gr. rm. Am. Er. Vlim. Par. Lov.

Ser XXXIII et XXXIV in Ms. unico gr. inventi sunt, et in editis Vlim. Par. Lov.

Ser. XXXV editus ex v. et Sir.

1. Sir. *cujus* mali immemor *non ero.* Emendatur ad v.

Ser. XXXVI collatus est ad fl. s. Am. Er. Par. Lov.

6. Sorbonicus Ms. *Sed illius egestas* præteriit, *hujus pœna* permanet.

Ibid. Idem codex : *ubi* sint *veri divites.*

Ibid. Lov. *Et* non *sunt pleni.* Abest *non* ab editis aliis et a Sorbonico Ms.

Ser. XXXVII recognovimus in duobus s. in cl. cb. gr. Vlim. Par. Lov.

15. Codex cb. *et dividet eum,* ne socius sit *ministrorum et præpositorum* copiarum ejus, qui dant *in tem-*

pore conservis cibaria. Et paulo infra : *Non totum* ministrorum, *quia*.

26. Liber cl. *Audiamus* : ita vivamus in illa, et cum illa *audiamus quemadmodum*, etc.

27. Editi : *Quia et illæ* et istæ *natæ sunt*. Melius Mss. *ex ista*.

28. Editi : *Et ab hoc* apice. At Mss. *capite*

29. Liber cl. *Date illi de fructibus manuum suarum*.

Fecit, fecit : digna est recipere. Date illi de fructibus manuum suarum. *Quid date ? Venite benedicti* etc.

Ser. XXXVIII ad Mss. Petavianum et Victoriuum, et ad Am. Er. Par. Lov. emendatus.

Ser. XXXIX et XL ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

1. Mss. loco, *mala tua præterita*; habent, *malitiæ tuæ præteritæ*, aut, *malitiam tuam præteritam*.

Ser. XLI recensitus ad Petavianum et Victorinum Ms. et ad Sir.

XLII. ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

XLIII ad tres bn. ad quatuor cl. ad cb. f. fl. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

Ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lsv.

8. Mss. *quidquid* in *nobis..... contulit*. Sic loqui solet Cæsarius.

Sermonis XLV unicum exemplar vidimus Ms. Colbertinum, cum editione Sir.

3. Ms. cl. *Talem illam* sequeris.

5. Sir. *quia* non *resurgeret*. Abest *non* a Ms. cl. Sed idem sensus effici videtur.

7. Sir. *Giddava*. At cl. *Giddaba*.

Ibid. Sir. *loquitur* Christus. At Ms. cl *et loquitur Christum*.

Ser. XLVI et XLVII recogniti sunt ad b. cs. fl. gr. l. pr. r. rm. s. Am. Er. Vlim. Lov. et ad veterem codicem D. de S. Georges Canonici Comitis Lugdunensis, a Rege Nomiani ad episcopatum Matisconensem.

3. Lov. et aliquot Mss. *a plebe* distribuitur. Alii : *a plebe Dei tribuitur*.

Ibid. Mss. fl. et r. *ad sustentandam* vitam *temporalem*.

14. Editi dicunt : *Quid nos vultis* ? Abest *dicunt a* Mss.

17. Liber rm. a *se* removens, *revocasque ad Dominum*.

19 Plures Mss. *sed securæ* sint *oves*.

22. Aliquot Mss. post, *adhuc in cibum*; addunt, *amplius in devorationem*.

39. Codex cs. et *clericos Carthaginis* accire *noluerunt*.

1. Vlim. et Lov. *et* opus *manuum ejus*. Verius Er. et Mss. *oves*.

16. Editi : omnes *fines terræ*. Abest *omnes* a Mss.

Ibid. Mss. *Nam si* verum *accusasses*.

22. Ms. rm. *Ibi* habitamus *in spe*.

27. Editi : *et* exterminetur *quod seminavit*, etc. At Mss. *extirpetur*.

Ser. XLVIII et XLIX recensuimus in cf. cl. Am Er. Vlim. Par. Lov.

1. Codex cl. *vel* quod *placeret Deo*.

2. Isthæc verba : *Primogenita, inquit, mea offeram Deo meo pro*, etc. atque alia quædam in hoc et subsequenti sermone restituuntur ex Mss.

Ibid. Codex cl. *ibas et* nesciebas qui *faciebas*. *Scio quid*, etc.

7. Am. Er. et Mss. *Fratres mei, facio, in me prius facio* : omisso, *si*. Pauloque post habent : Odio *vitia*; pro : *Odi vitia*.

Ser. L collatus est ad duos cl. ad duos gr. ad rm. v. Am. Er. Vlim. Par. et Lov.

8. Editi : *quia* injustæ *dicuntur divitiæ*. At. Germanensis alter vetustissimus codex, *injuste*.

Ser. LI in Mss. r. v. et in editione Lov. recognitus est.

1. Liber v. *nos dicimus humiliter, quod dicit Apostolus*.

20. Codex v. *Et* qui *dicit*.

Ser. LII castigatus est ad tres bn. ad quatuor cl. ad a. cb. f. fl. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

16. Plures Mss. *Si enim quod vis dicere*, suscepisti.

Ser. LIII. ad cb. fl. Par. et Lov. recognitus.

16. Florus : *non ut* tu sis *plenus Deus, sed ut sis plenus Deo*. Sic etiam Corbeiensis codex, sed (nisi fallunt oculi) a secunda manu.

Ser. LIV et LV emendati sunt ad codices eosdem cum Sermone lii.

Ser. LVI ad cb. r. s. v. Vlim. Par. Lov.

LVII. ad gr. r. Vlim. Par. Lov.

LVIII. ad duos cl. ad gr. r. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

9. Mss. non habent, *da ut*.

12. Omnes Mss. æterna *sunt*. *Quatuor autem* sequentia *ad istam vitam pertinent*.

Sermonis LIX exemplaria habuimus duo scripta r. v. cum excusis Am. Er. Par. Lov.

5. Mss. *ut* nobis *præcepta caritate faciamus*

Ser. LX emendatus est ad cl. r. v. Am. Er. Par. et Lov.

7. Ms. r. *sed sequeris* * quo *misisti*.

Ibid. Idem r. * Evigilent *homines*.

Ibid. Idem codex r. *cum dat tibi consilium* de thesauro tuo, dat tibi et *de corde tuo*.

LXI et LXII ad tres bn. ad quatuor cl. ad cb. f. fl. fs. g. lr. m. pr. rm. vd.

12. Am. Er. et Mss. *et* pondus *minuis*.

6. Editi : Quære *ubi didiceris*. At plures Mss. *Quæro*.

Ser. LXIII non invenimus nisi in editis Par. et Lov.

LXIV vidimus in Ms. rm. et apud Lov. ac Vig.

LXV in cl. cb. r. vat. v. Par. et Lov.

7. Codex cl. *Omnis homo sine Deo* mortuus est, et *habet animam*.

Ser. LXVI erutus ex Colbertino codice.

LXVII correctus est ad tres bn. adquatuor cl. ad cb. f. fl. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

4. Fossatensis Ms. *nullam* accusationem *invenit inimicus*.

Ser. LXVIII collatus ad cb. f. fl. m. Vlim. Par. Lov.

6. Editi : *Non ergo tales* ignoraverunt. Abest *ignoraverunt* a Mss.

Ser. LXIX, LXX, LXXI, et LXXII recensuimus ad codices supra in Sermone lxvii designatos.

1. Unus e Colbertinis Mss. *quod nobis* præbetis.

3. Editi : *Ministri* Christi, *per quos credidistis*. Abest *Christi* a Mss. et a Græco textu Apostoli.

3. Mss. *Dimitte* illi *et hoc anno*.

Ser. LXXIII correximus ad gr. Vlim. Par. Lov.

LXXIV vulgatus est nunc primum e libro cl.

LXXV emendatus ad gr. Vlim. Par. Lov.

LXXVI ad tres bn. et quatuor cl. ad a. cb. f. fl. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

LXXVII ad ph. Am. Er. Par. Lov.

2. Am. Er. et Lov. et lucrandus *eos inde*. Phimarconensis Ms. *et lucrandos*. At. Par. *et lucraturus*.

9. Editi : *et* canes *conversi*. Abest *canes* a Ms. ph.

13. Editi : *sed vitia* subdamus. At ph. *subponamus*.

Ser. LXXVIII correctus est ad r. rm. v. Lov.

LXXIX ad gr. Vlim. Par. Lov.

LXXX ad cl. et Sir.

LXXXI ad Petavianum et Colbertinum Ms. et ad Sir.

2. Sir. *cantabant* in Deum. Melius Mss. *hymnum Deo*.

6. Ubi nos ex Colbertino veteri codice, *filii Altissimi omnes. Quoniam homines*, etc. sic habet Sir. *filii Altissimi omnes*. Filii hominum, *filii hominum, non filii Altissimi, mendaces, quia*, etc.

SER. LXXXII, LXXXIII et LXXXIV recensiti sunt ad tres bn. et quatuor cl. ad a. cb. f. fl. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

LXXXV ad cs. cl gr. s. Am. Er. Par. Lov.

1. Codex cs. *Non falsum testimonium* dicas.

6. Mss. *Quæstus est acquisitio*, lucrum.

SER. LXXXVI exemplaria habuimus tria scripta, scilicet cl. cb. f. cum excusis Vlim. Par. et Lov.

9. Editi: *alios* alienis improbitatibus *quod possederant*. Melius Mss. *propria nequitia*.

Ibid. Iste locus : *Parcite nasci*, etc. corruptus videtur. An ita legendum : *Parci, tenaces, servi avaritiæ?*

SER. LXXXVII recognovimus ad codices omnes notatos supra in Sermone LXXXII, ac præterea ad ph. et ad quintum cl.

15. In quibusdam libris : *nec* molesti *sunt adversus Christianos*.

SER. LXXXVIII emendatus est ad eosdem codices Sermonis LXXXII et ad quintum cl.

SERMONIS LXXXIX nullum scriptum exemplar videre licuit.

XC habuimus exemplaria in duobus Mss. cb. et apud Sir.

XCI castigatus est ad duos cl. ad cs. Am. Er. Par. Lov.

XCII ad cl. cb. Am. Er. Par. Lov.

XCIII ad codices Sermonis LXXXII et ad v.

XCIV ad cl. cb. Er. Par. Lov.

XCV erutus est ex Colbertino Ms.

2. Legendum putamus : *Unde septem dierum* * volumine sæcula *provolvuntur*. Vide Ser. CXIV, n. I.

SER. XCVI inventus est in Ms. unico gr. et in editis Vlim. Par. Lov.

XCVII et XCVIII collati sunt cum tribus bn. et quatuor cl. cum a. cb. f. fs. g. lr. m. p. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

XCIX cum tribus cl. cum duobus cb. cum gr. rm. Am. Er. Par. Lov.

5. Editi : *quomodo* non *verum erit*. Abest *non* a Mss. præcipuis.

SER. C ad libros in XCVII Sermone designatos contulimus.

4. Editi : *credis te sine Deo posse*. Planius Ms. unus e Colbertinis, *non posse*.

SERMONEM CI in Mss. frustra quæsivimus.

CII, CIII, CIV, CV et CVI recensuimus ad omnes codices Sermonis XCVII.

3. Suspicamur legendum : *aut forte movendæ* intentioni, *ut audiret*, etc.

SER. CVII castigatus est ad cl. gr. Vlim. Par. Lov.

CVIII et quinque proxime subsequentes emendati sunt ad codices numeratos in XCVII Sermone.

5. Aliquot Mss. *Sed audi* qui sint, *quos proposuit*.

SERMO CXIV ex Romano est. et Gallicano cl. nunc primum prodit.

CXV collatus est cum omnibus libris Sermonis XCVII.

CXVI ad d. r. v. Par. Lov. et Vig. recognitus.

CXVII ad omnes libros Sermonis XCVII.

5. Editi : *paratus* videre. Melius Mss. *videri*.

16. Fossatensis Ms. *ne* inflatiores, *non solidiores remaneatis*.

SER. CXVIII recensitus est ad v. et Sir.

CXIX ad d. gr. r. v. Vlim. Par. Lov. Vig.

CXX ad d. r. t. v. Lov.

CXXI ad f. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CXXII, CXXIII et CXXIV ad libros in XCVII Sermone indicatos.

CXXV ad cr. et Sir.

3. Codex cr. *Sed* quod *curabat*. Forte leg. *quos*.

4. Idem Ms. cr. *non potest* stare *nisi illud quod fecit*.

5. Idem Ms. cr. *sed unicuigue videtur*, qui *ordinem non* habet.

Ibid. In eodem cr, *ornamenta sunt* civitati.

7. Codex cr. *in vigiliis*. Tribulatio *ipsa est exercitatio justitiæ*.

Ibid. Sir. *non servus* avaritiæ Ms. cr. non habet *avaritiæ* : cujus loco subintelligendum *rei suæ*.

Ibid. cr. *Non teneat* manus tua, *unde tenendus est Deus*. Pauloque post *quo potes Deum* tenere.

SER. CXXVI recognitus est ad duos cl. ad gr. rm. Am. Er. Par. Lov.

CXXVII ad ph. et ad eosdem libros duorum Sermonum proxime subsequentium.

CXXVIII et CXXIX castigati sunt ad tres bn. ad quatuor cl. ad a. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd.

CXXX hic primum vulgatus ex Ms. cl.

CXXXI ad tres bn. ad a. cl. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

CXXXII ad omnes codices in CXXVIII Sermone designatos.

CXXXIII in Mss. nostris nusquam repertus est.

CXXXIV ad eosdem libros cum Sermone CXXVII recognitus est.

CXXXV ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

CXXXVI erutus ex veteri codice Colbertino.

CXXXVII et duobus proxime subsequentibus emendandis opem attulerunt codices supra in CXXVIII designati.

CXL castigatus est subsidio librorum cl. r. v. et Sir.

CXLI juvantibus libris, quos in CXXVIII Sermone notavimus.

CXLII collatus est ad tres bn. ad quinque cl. ad a. cb. f. fs. g. gr. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

CXLIII et CXLIV ad codices in CXXVIII Sermone indicatos contulimus.

CXLV non reperimus nisi in posterioribus editis.

CXLVI in codicibus Sermonis CXXVIII recognovimus.

CXLVII emendatus est ad duos cl. ad tres cb. ad cs. d. n. t.

CXLVIII ad cb. gr. Vlim. Par. Lov.

CXLIX ad gr. t. Vlim. Par. Lov.

CL ad cl. m. Am. Er. Vlim. Par. Lov.

CLI ad duos cl. ad bn. f. gr. Am. Er. Par. Lov.

CLII hic primum editus ex codice Floriacensi, et post recensitus in altero Ms. cor. Compendiensi.

1. Codex cor. *nec in agro cacumen* * exsurgeret.

Ibid. Idem Ms. *Si* enim *desideriis*.

2. In eodem Ms. *ut mente non* consentiens.

5. Idem liber : *Aut forte ista* una *est ex duabus*.

Ibid. Post verba, *a lege peccati et mortis;* adde ex libro cor. * *Audistis et aliam legem peccati et mortis*.

Ibid. In eodem libro : *Occasione* enim *accepta*.

6. Idem lib. *O frontem* duram ! *Tu dixisti*.

Ibid. Uterque Ms. f. et cor. *sine mandato*, in usu *erat*.

9. Codex cor. *Quia crucifixus est*. A quibus crucifixus est? *a Judæis*.

Ibid. Post, *an peccaverunt ;* addendem ex eodem codice cor. * *Peccaverunt. Ecce de quo peccato damnavit peccatum*.

11. Idem Ms. cor. *dilexeritis, ad dilectum* pervenietis.

SER. CLIII et sex proxime sequentes castigati sunt ad a. bn. cl. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

3. Mss. *quasi* ubique *videtur legem accusare*.

5. Codex f. *in illo pone* : omissa particula , *te*, pro qua *spem* subintelligere licuisset.

CLX collatus est ad bd. fl. gr. et Lov.

CLXI et quatuor subsequentes correximus ad codices eosdem cum CLIII Sermone.

CLXVI ad gr. Vlim. Par. et Lov. emendatus est.

CLXVII ad codices in CLIII Sermone supra laudatos.

CLXVIII ad duos cl. gr. rm. Am. Er. Par. Lov.

CLXIX ad codices item Sermonis CLIII.

CLXX ad cf. cl. Am. Er. Par. Lov.

CLXXI ad tres bn. ad quatuor cl. ad cb. f. fs. gr. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

CLXXII et CLXXIII in Mss. l. r. v. seorsim reperimus, ac eosdem insuper cum tribus proxime sequentibus recognovimus in libris qui sermonem CLIII repræsentant.

CLXXVII nonnisi in editis videre nobis licuit.

CLXXXVIII castigatus est ad a. bn. cl. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

CLXXIX ad gr. Vlim. Par. Lov.

CLXXX et tres proxime sequentes collati sunt ad bn. cb. fs. pr. rm. vd. Am. Er. Par. et Lov.

CLXXXIV emendatus est ad cl. r. v. Lov.

CLXXXV ad cl. n. r. v. Lov.

CLXXXVI ad duos cb. f. gr. n. r. vd. Am. Er. Par. Lov.

CLXXXVII ad tres cb. ad duos n. ad f. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CLXXXVIII ad duos cb. et duos n. ad f. r. v. Am. Er. Par. Lov.

CLXXXIX Nusquam hunc vidimus in Mss.

CXC repertus est in cl. r. v. Lov.

CXCI collatus ad tres cb. ad f. n. r. t. Lov.

In Mss. f. n. t. etc. istud habet exordium : *Unigenitus Christus Dei filius, verus sol justitiæ, ita terris illuxit, ut non desereret cœlos, et ibi æterne manens, et hic temporaliter transiens : ibi sempiternum constituens diem, hic humanum patiens diem ; ibi sine horarum cursu perenniter vivens, hic sine peccati incursu temporaliter moriens : ibi permanens vita sine occasu, hic vitam nostram a mortis liberans casu. Ibi majestatis suæ calore Angelorum mentes accendit, hic vitam hominum moresque discernit. Ibi lux capitur, quam peccato nullus exstinguit ; hic homo nascitur, qui peccata cuncta distinguit. Ibi Deus cum Deo, hic Deus et homo ; ibi lumen de lumine, hic quod illuminat omnem hominem. Ibi verbo cœlos extendit, hic viam perveniendi ad cœlos ostendit. Ibi mysterium nativitatis suæ cum Patre firmavit ; hic membra carnis suæ in matre formavit. Ibi ad dexteram Patris sedens, hic in præsepio jacens : ibi Angelos pascens, hic in terra parvulus esuriens : ibi perfectis potestatibus manens indeficiens panis, hic cum natis infantibus alimento indigens lactis : ibi bona faciens, hic mala patiens ; ibi nunquam moriens, hic post mortem resurgens et mortalibus æternam vitam condonans. Deus factus est homo ut homo Deus fieret. Formam servi accepit Dominus, ut homo verteretur in Dominum. Cœlorum habitator et conditor habitavit in terris, ut homo de terris migraret ad cœlos. Verbum enim Patris, per quod facta sunt tempora* etc.

Sermo CXCII correctus est ad tres cb. et duos n. ad c. f. gr. r. vd. Am. Er. Par. Lov.

CXCIII ad cl. cb. f. r. v. Lov.

CXCIV ad duos cb. et duos n. ad f. r. t. Am. Er. Par. Lov.

CXCV ad tres cb. ad f. n. t. Am. Er. Par. Lov.

CXCVI. Nullum hujus exemplar scriptum invenimus, præterquam in Regio libro.

CXCVII contulimus cum duobus bd. cum fl. et editis.

CXCVIII. Hunc in Mss. frustra quæsivimus.

CXCIX invenimus in quatuor cb. et duobus n. in f. gr. rm. t. vd. Am. Er. Par. Lov.

CC castigatus est ad Mss. tres cb. ad f. gr. n. r. rm. t. v. vd. et ad superiores editiones.

3. Editi : *Deum* adoraverunt. At Mss. *agnoverunt*.

Ser. CCI ad Mss. duos cb. et duos n. ad f. gr. r. rm. t. v. et ad editiones correctus est.

CCII ad cb. f. gr. n. r. rm. Am. Er. Par. Lov.

CCIII ad quatuor cb. ad f. n. t. Lov.

CCIV ad cl. rm. Vig.

CCV ad cl. r. v. Lov.

Lov. *quibus* quisque *volat ad Deum*. Abest *quisque* a Mss. cujus loco subauditur *oratio*.

Ser. CCVI ad hunc emendandum usi sumus codicibus cl. r. rm. v. et Lov.

In editione Lov. et in recentioribus tantum Mss. r. v. prænotatur *Dominica* 2. *Quadragesimæ* : non quod hac die dictus sit ab Augustino, sed ut in ipsa legatur plebi. Sic Sermo superior aliique ex subsequentibus quidam certis diebus assignatur in prædictis libris.

2. Lov. *facilius volando* perveniamus. At Mss. *perveniant* : supple *orationes nostræ*.

Ser. CCVII et tres subsequentes castigavimus ope Mss. cl. r. rm. v. et Lov.

5. Codex cl. *cordis* pœnitentis *intentio*.

Ser. CCXI correximus ad duos cl. gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

CCXII ad cl. r. v. Lov.

CCXIII in editis tantum vidimus, non in Mss.

CCXIV. Hic primum editus ex Remigiano libro, postque editionem repertus etiam in Ms. Theodericensi.

3. Post, *natatilia ;* Theodericensis codex addit, *volatilia*.

6. Ms. t. *Sic credimus quod natus sit :* omisso, *in eum*.

Ser. CCXV recognitus est in cb. l. r. v. Vig.

5. Vig. confessus *me fuerit coram hominibus*, confitebitur *illum* etc. Verius Ms. l. *confusus, confundet*.

Ser. CCXVI collatus est ad gr. Vlim. Par. Lov.

CCXVII. Erutus ex Mss. f. et gr.

CCXVIII inventus in Ms. unico Regio et apud Lov.

CCXIX emendatus est ad r. t. v. et Lov.

CCXX ad cl. r. t. v. Lov.

CCXXI ad duos e. ad r. t. v. Lov.

CCXXII ad r. t. v. Lov.

CCXXIII ad d. r. t. v. Lov.

CCXXIV ad r. rm. v. Am. Er. Par. Lov.

In quibusdam Mss. prænotatur, *Dominica in albis :* et in iisdem, Regio scilicet ac Victorino, prolixius habet exordium, hæc in verba : *Ad omnes quidem pertinet sermo quos cura nostra complectitur : verumtamen hodie terminata sacramentorum solemnitate, vos alloquor novella germina sanctitatis, regenerata ex aqua et spiritu, germen pium, examen novellum, flos nostri honoris, et fructus laboris, gaudium et corona mea, omnes qui statis in Domino Apostolicis verbis vos alloquor : Ecce nox præcessit..... Et carnis curam ne feceritis in concupiscentiis. Et ut vitam induatis, quam sacramento induistis. Quotquot enim in Christo baptizati estis, Christum induistis. Facti enim estis membra Christi. Et cogitetis quid facti estis ; omnia ossa vestra dicent*, etc. Illud fere totum reperies in Sermone Appendicis CLXXII nec non ex prioribus verbis quædam initio Sermonis CCCLIII inter Augustinianos.

Ser. CCXXV non repertus nisi in Vaticano Ms. et in editione Lov.

CCXXVI castigatus est ad cl. d. r. t. vat. v. Lov.

CCXXVII ad d. f. t. v. Lov.

CCXXVIII ad Ms. v. et Vig.

CCXXIX ex duobus bd. et ex fl. hic adjiciendum curavimus.

CCXXX. Hunc emendavimus ad cl. r. t. v. vat. Lov.

CCXXXI et CCXXXII ad d. f. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCXXXIII et CCXXXIV ad d. r. t. v. Lov.

CCXXXV ad tres cb. ad d. n. r. v. Am. Er. Par. Lov.

CCXXXVI ad cl. r. t. v. vat. Lov.

CCXXXVII ad f. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCXXXVIII erutus est ex Vindocinensi Ms.

CCXXXIX correctus ad vat. Am. Er. Par. Lov. et ad Appendicem operum Fulgentii.

CCXL et tres subsequentes emendati sunt ad duos cb. ad d. gr. r. t. v. vd. Am. Er. Par. Lov.

CCXLIV ad d. r. t. v. et Sir. collatus est.

CCXLV. Hujus scriptum exemplar nullum vidimus. Exstabat in editis Am. Er. Par. Lov. et in Appendice operum Fulgentii.

CCXLVI collatus est ad f. r. t. v. Vig. In optimæ notæ Floriacensi libro inscribitur : *Habitus quinta feria.*

CCXLVII antea Fulgentii nomine vulgatus, sed hic jam Augustino redditus auctoritate codicis est.

CCXLVIII recognitus est in libris t. Am. Er. Par. Lov. et in Fulgentii operum Appendice.

CCXLIX castigatus ad d. r. t. v. Vig.

CCL ad d. r. t. Vig. et ad vetustissimum f. in quo prænotatur, *Habitus sexta feria.*

CCLI ad duos cb. ad d. gr. r. t. vd. Vlim. Par. Lov.

CCLII ad duos cb. ad gr. r. Vlim. Par. Lov.

CCLIII ad f. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCLIV in ante editis invenimus, non in Mss.

CCLV vidimus in unico Ms. gr. et apud Vlim. Par. Lov.

CCLVI correximus ad d. cl. r. t. vat. v. Sir.

CCLVII et CCLVIII damus hic primum ex Ms. f.

CCLIX. Emendatus est ad m. r. vat. v. Sir.

CCLX ad cb. gr. r. Vlim. Par. Lov.

CCLXI ad gr. Vlim. Par. Lov.

Codex gr. *ad hoc te* avoca.

Ser. CCLXII recensitus est ad f. gr. Vlim. Par Lov.

CCLXIII ad duos cb. ad n. r. t. Am. Er. Par. Lov.

CCLXIV erutus est ex Ms. Vindocinensi.

CCLXV emendatus ad cb. r. v. Par. Lov.

CCLXVI et CCLXVII. Horum scriptum aliquod exemplar videre non licuit.

CCLXVIII et duos proxime sequentes correximus ad cl. d. r. t. vat. v. et Sir.

CCLXXI in Mss. frustra quæsitus est.

CCLXXII recognitus est in cl. fl. t. vat. Vig. et in Fulgentii epistola ad Ferrandum.

CCLXXIII castigatus ad f. r. rm. v. Lov.

CCLXXIV et CCLXXV ad cl. gr. rm. v. Par. Lov.

CCLXXVI ad duos cb. et tres gr. ad m. n. pr. rm. Am. Er. Par. Lov.

CCLXXVII ad cl. n. r. rm. t. Lov.

CCLXXVIII ad cl. cb. d. gr. m. Vlim. Par. Lov.

CCLXXIX ad d. r. t. v. vd. Sir.

CCLXXX et duo subsequentes collati sunt cum r. rm. t. v. Lov.

CCLXXXIII cum cb. r. t. v. Vlim. Par. Lov.

CCLXXXIV in nostris Mss. non inventus.

CCLXXXV emendatus est ad r. t. v. Lov.

CCLXXXVI ad cl. d. gr. r. t. vat. v. Vlim. Par. Lov.

CCLXXXVII ad gr. Vlim. Par. Lov.

CCLXXXVIII ad d. r. t. vd. Sir. et ad Petavianum Ms.

3. Codex t. *Si ergo nota est ei, in cujus corde est, verbum jam notum est dicturo.*

Ibid Mss. *faceret* per sonorum mutationes *verbum cordis.*

4. Aliquot Mss. *nisi in te* fieret *post vocem.*

Ser. CCLXXXIX correximus ad d. cl. rm. t. Vig.

CCXC ad tres cl. ad gr. r. rm. t. Am. Er. Par. Lov.

CCXCI ad cl. d. rm. t. Vig.

CCXCII ad duos cb. ad cl. d. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCXCIII ad cl. r. rm. t. vat. Vig.

3. Vig. *nec ad suum* factum. Verius Mss. *fastum.*

4. Mss. *parum de se* justificatur *dies.*

6. Mss. *necessarium præcursori* fidei.

Ser. CCXCIV recognovimus in duobus bn. in a. cst. cl. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.

16. loco, *tabefactus ;* habetur in Mss. *tabifactus.*

Ser. CCXCV et duo subsequentes collati sunt ad d. r. rm. t. v. Lov. prætereaque ccxcv. et ccxcvii. ad cl.

CCXCVIII recognitus in cl. d. gr. r. t. Vlim. Par. Lov. et quidem in posterioribus aliquot Mss brevior inventus est quam in editionibus ; sed editiones a vetustissimis Mss. habent auctoritatem.

4. Editiones : *unde gaudeamus in* novissimis. At Mss. *in novissimo.*

Sermo CCXCIX hic primum editus ex Ms. cb.

CCC et CCCI collati sunt ad d. r. t. v. Lov. ac. præterea ccci. ad cl.

CCCII ad bd. cl. d. fl. r. t. et Lov.

1. *ad* impetranda *meliora.* At Mss. *appetenda.*

12. Apud bd. et fl. *quando* faciendo *bonum* etc.

Sermonem CCCIII in Mss. non reperimus.

CCCIV recognovimus in cl. d. r. t. Vlim. Par. Lov.

CCCV redintegravimus juvantibus vat. cl. r. t. Sir.

2. Isthæc verba, (*quæ hic esse non dubito ; nam si dubito, nec ipse granum ero : audite, inquam, me*) apud Sir. omissa, restituuntur hic ex Mss. cl. t.

Ser. CCCVI correctus est ad r. t. Lov.

CCCVII et CCCVIII ad duos cb. ad cr. gr. r. t. Par. Lov.

1. Codex alter cb. *Temere juravit,* quia nescivit. *Tamen lapsus est,* quia *juravit.* In eodem codice initium hujus cccviii Sermonis ita fini alterius cohæret, ut Sermo ex duobus unus efficiatur.

Ser. CCCIX emendatus est ad gr. r. t. v. Par. Lov.

CCCX ad d. r. t. vat. v. Lov.

CCCXI ad eosdem libros, excepto v.

CCCXII et CCCXIII ad cl. d. r. t. vat. v. Lov.

CCCXIV non inventus nisi in cb. et Lov.

CCCXV nonnisi in r. et Lov.

CCCXVI in gr. pr. r. et Lov.

2. Mss. gr. et pr. *vidit,* tacere *non* potuit.

3. Codex gr. *soli Apostoli remanserunt* ad paucos.

Ser. CCCXVII recognitus est in duobus n. in cl. r. Lov.

CCCXVIII in cl. d. r. t. v. Sir.

CCCXIX in d. n. r. t. Vlim. Par. Lov.

CCCXX et quatuor proxime sequentes a Vlimmerio primum vulgatos, non vidimus in Mss.

CCCXXV contulimus ad m. r. rm. t. v. Sir.

CCCXXVI ad r. rm t. v. Vig.

CCCXXVII ad cl. r. t. v. Sir.

CCCXXVIII non reperimus nisi apud Lov.

CCCXXIX emendavimus ad cl. r. t. v. Vig.

CCCXXX ad d. r. t. v. Sir.

CCCXXXI ad r. et Lov.

CCCXXXII ad d. r. t. v. Sir

CCCXXXIII ad tres cl. ad gr. r. rm. t. v. Am. Er. Par Lov.

CCCXXXIV ad tres cb. ad f. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCCXXXV ad cb. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCCXXXVI ad cb. f. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.

CCCXXXVII et CCCXXXVIII ad eosdem. Mss. et ad Par. Lov.

CCCXXXIX ad duos cl. ad gr. r. rm. t. Am. Er. Par. Lov.

CCCXL ad r. t. v. Sir.

CCCXLI ad duos cs. ad cf. r. v. Am. Er. Par. Lov.

CCCXLII recensitus primum ad fl. v. Sir. et post editionem ad cl.

2. Codex cl. *Quis, de quo hic venit, ut testimonium perhiberet de lumine ?* Quis, de quo ? Joannes de Christo, lucerna de die. Quis, de quo ? Joannes de Christo : ergo lucerna de die. Non injuriam Joanni facimus : sed diem nostrum si constanter intueri non posmus, saltem cum honore laudemus. Venit ut testimonium perhiberet de lumine. Non erat ille lumen, sed ut testimonium perhiberet de lumine. *Quo modo non erat* etc.

Ibid. Cum eodem cl. ita legendum : *Audire vis lucernam * de die*, et *diem de lucerna ? Vos, inquit, misistis.*
Ibid. Idem codex : ergo * et *Joannem. Qui nondum se* etc. non repetita voce *Joannem*, quæ superest in editis.
3. Idem cod. *Audi propter* quos *venerit.*
4. *Sui non receperunt* * et sui receperunt.
Ibid. *Ergo fideles ejus, servi* * ejus.
Ibid. In eodem lib. *amaritudine* bacarum. Ubi legendum, * *baccarum.*
Ibid. Post, *horrebat ;* addit idem cl. * *silvestri* oleastro.
Ibid. Idem cod. *non de* Israelitis, *sed de* gentibus.
5. cl. *in* auras *vitæ et* serenissimæ *libertatis.*
Ibid. *Jam enim * erant non filii, et* flebant *filii.*
Ibid. Post, *quia aliud erat ;* addit cl. * *Levavit te ad id quod non eras, quia alius eras.*
Ibid. *quod promissum est,* * sed a magno promissum est. Multum *et incredibile.*
Ser. CCCXLIII in nostris Mss. integer non invenitur.
CCCXLIV repertus est in v. tantum et Sir.
CCCXLV in cl. et Sir.
CCCXLVI erutus est ex vetere libro m.
CCCXLVII et CCCXLVIII correcti sunt ad cs. cl. m. Am. Er. Par. Lov.
CCCXLIX ad cl. cb. Am. Er. Par. Lov.
CCCL ad duos e. et duos t. ad cb. m. Am. Er. Par. Lov.
CCCLI ad duos cl. ad f. gr. ph. r. rm. s. Am. Er. Par. Lov.
CCCLII ad v. Am. Er. Par. Lov.
6. Codex v. *operabaris* premente peccato. *Veni* etc.
Ibid. Melius Mss. v. *ita non* * deerant *qui* impedirent *ambulantes.*
Ser. CCCLIII recognitus est ad duos cl. et duos r. ad gr. rm. Am. Er. Par. Lov.
CCCLIV ad tres bn. ad quatuor cl. ad a. cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.
CCCLV et CCCLVI ad cl. gr. m. Vlim. Par. Lov. ad veterem codicem S. Quintini Bellovacensis, et ad editiones concilii Aquisgranensis.
CCCLVII et tres subsequentes ad cl. v. Sir. et præterea CCCLX ad r.
3. Sir. *Carum, Lucium.* Legendum videtur, *Gaium, Lucium :* quæ pronomina sunt, poni solita pro quolibet homine, ut in Ser. XLII, c. 3.
6. Ms. cl. *terrenæ potestatis* timere *severitatem.*
Ibid. Melius idem codex : * de *se præsumit.*
Ibid. Lege cum eodem codice, *per* * auctorem *pacis, plantatorem pacis,* dilectorem pacis, *oramus vos.*
3. Post, *Cavete ab omni cupiditate ;* Ms. cl. addit, *Numquid petitorem inanem dimisit, et non potius veritate implevit, si ille impleri vellet ab eo, qui ait : Cavete ab omni cupiditate ?*
Ibid. Ms. cl. *magnos habuit* * id est, *multis fructibus.*
Ibid. Idem cl. *qui valde* * tibi *videris.*
5. Ms. cl. *in congregatione* fraterna *præsideat.*
Ibid. Idem cl. *Ponamus omnino* quod *malam.*
Ser. CCCLXI et CCCLXII castigati sunt ad d. r. t. v. Lov.
CCCLXIII ad r. v. Sir. emendatus est.
CCCLXIV ad b. cl. ful. r. et Am. Er. Par. Lov.
CCCLXV non exstat in Mss. nostris.
CCCLXVI collatus ad duos v. ad gr. rm. Sir.
CCCLXVII ad duos bn. et quatuor cl. ad cb. f. fs. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXVIII ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXIX ad tres cb. et duos n. ad f. gr. r. t. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXX ad tres cb. ad f. n. r. t. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXI et CCCLXXII desiderantur in nostris Mss.
CCCLXXIII recognitus est ad cb. cl. f. n. r. rm. v. Lov.
CCCLXXIV ad r. rm. v. Lov.
CCCLXXV ad r. rm. v. Vig.
CCCLXXVI non inventus nisi in editis.
CCCLXXVII collatus est ad f. gr. Lov.
CCCLXXVIII ad cl. r. t. vat. v. Vig.
CCCLXXIX ad r. t. v. Vig.
CCCLXXX ad cl. d. r. t. v. Vig.
CCCLXXXI ad cl. d. r. rm. t. vat. Vig.
CCCLXXXII ad duos cb. et duos n. ad cl. gr. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXIII ad duos cl. ad gr. m. r. rm. t. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXIV ad duos bn. et tres cl. ad cb. f. s. g. lr. m. pr. rm. vd. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXV ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXVI ad cl. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXVII ad duos cl. ad gr. rm. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXVIII ad duos cl. ad. gr. r. rm. v. Am. Er. Par. Lov.
CCCLXXXIX ad r. v. Sir.
CCCXC ad r. v. Vig.
CCCXCI ad v. Am. Er. Par. Lov.
CCCXCII ad duos cl. ad gr. ph. rm. v. Am. Er. Par. Lov.
1. Legendum videtur : *Sacramentum enim* * sabbati.
Ser. CCCXCIII collatus ad tres cl. ad cr. cb. f. gr. r. rm. s. Am. Er. Par. Lov.

APPENDICE

DU

TOME CINQUIÈME DES ŒUVRES DE SAINT AUGUSTIN

COMPRENANT

LES SERMONS QUI LUI SONT FAUSSEMENT ATTRIBUÉS

ET DISTRIBUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN QUATRE SÉRIES, DANS L'ORDRE SUIVANT :

Ire série, comprenant les sermons sur les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

IIe série, comprenant les sermons du Temps.

IIIe série, contenant les Panégyriques des saints.

IVe série, comprenant les sermons sur divers sujets.

Ces différentes séries comprennent aussi les sermons de saint Césaire d'Arles, outre ceux qui sont adressés aux moines.

APPENDIX

TOMI QUINTI OPERUM SANCTI AUGUSTINI

COMPLECTENS

SERMONES SUPPOSITITIOS, IN QUATUOR CLASSES SUBJECTO NUNC PRIMUM ORDINE DIGESTOS.

I. Classis continet Sermones de Scriptura veteris et novi Testamenti.

II. Sermones de Tempore.

III. Sermones de Sanctis.

IV. Sermones de Diversis.

His classibus inserti sunt Sermones Cæsarii Episcopi Arelatensis, præter eos qui inscribuntur ad Monachos.

PREMIÈRE SÉRIE

SERMON I [1].

De l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

1. Nous lisons dans la Genèse que le Seigneur dit à Adam : « Vous mangerez de tous les fruits des arbres du paradis, mais vous ne mangerez pas du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal qui est au milieu du paradis, car le jour où vous en mangerez, vous mourrez de mort. » (*Gen.*, II, 16, 17.) Nous connaissons, mes très-chers frères, un grand nombre de personnes qui ont soulevé de futiles objections à propos de cet arbre. Elles disent qu'Adam n'a pas péché volontairement, attendu qu'à cet arbre était attachée la connaissance du bien et du mal. Mais en cherchant à excuser la faute de l'homme, ces personnes outragent Dieu notre Créateur. Il leur faut donner une explication, afin qu'elles ne soulèvent pas davantage ces vaines objections, ou qu'elles ne cachent pas plus longtemps leur erreur sous des apparences spécieuses. Si donc ces personnes veulent s'instruire, qu'elles se taisent et écoutent : qu'elles ne parlent plus sans réflexion et cessent d'outrager Dieu. Il y avait au milieu du paradis un arbre qui était destiné à éprouver la volonté de l'homme; la vie était suspendue à ses branches, mais la mort y était aussi cachée et se manifesta après la transgression. Cet arbre fit paraître la désobéissance d'Adam, car il avait été l'objet d'un commandement formel. Dieu dit : « Vous mangerez de tous les fruits des arbres qui sont dans le paradis, mais vous ne mangerez pas du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, de peur que vous ne mourriez de mort. » Ces paroles renfermaient une loi que Dieu imposait à l'homme. Cette loi avait sa sanction dans la menace que Dieu fait : « Si vous mangez de ce fruit, dit-il, vous mourrez de mort; » mais le démon dit à l'homme : « Vous ne mourrez point de mort. » (*Gen.*, III, 4.) L'homme se trouva placé entre Dieu son créateur, et le démon son séducteur. Dieu menace l'homme de la mort, s'il touche aux fruits de l'arbre, le démon promet à Adam et Eve qu'ils deviendront des dieux, s'ils violent la défense du Seigneur. Or, ils recherchèrent le plaisir empoisonné et méprisèrent le salut et la vie éternelle.

La mort n'a pas été produite par l'arbre. — 2. Mais, dit un de ces sophistes, ne voyez-vous pas que l'arbre a produit la mort? Répondons à cette vaine objection. Non, certes, cet arbre n'a pas produit la mort, mais c'est l'homme qui l'a trouvée. Cet arbre était une épreuve pour l'homme et non un piége dressé par le Sauveur. Si Dieu, en effet, n'avait pas aimé l'homme, il ne l'aurait pas créé; il ne l'aurait pas averti à l'avance, s'il avait voulu qu'il pérît. Supposé qu'il ne l'ait point averti, Dieu n'eût pas été la miséricorde, mais la cruauté ; il n'eût pas été la justice, mais l'injustice, après avoir créé l'homme par bonté, il l'aurait fait tomber injustement. Cette cruauté ne doit pas exister dans l'homme, a plus forte raison

(1) Ce sermon est attribué à saint Augustin dans quelques vieux livres ; il est douteux d'après Bellarmin, apocryphe d'après Erasme, Verlin et Vindingus, rejeté dans l'appendice du Tome IX par les éditeurs de Louvain. On l'a aussi, mais à tort, attribué à saint Ambroise et imprimé avec des différences considérables dans le Tome Ier des œuvres de ce saint Docteur. Il existe également, mais sans nom d'auteur, dans un ancien manuscrit de Corbie, qui paraît avoir plus de mille ans.

PRIMA CLASSIS

SERMO I (a).

De ligno dignoscentiæ boni et mali.

1. Legimus in Genesi dixisse Dominum ad Adam : « Ex omni ligno quod est in Paradiso, edetis; de ligno autem dignoscentiæ boni et mali, quod est in medio Paradisi, non edetis : qua die autem ederitis morte moriemini. » (*Gen.*, II, 16, 17.) Multos scimus, Fratres carissimi, de hac arbore quæstiones vanas movisse, qui dicant Adam non voluntate peccasse, quia in illa arbore fuit dignoscentia boni et mali : et dum hominis culpam excusare nituntur, sic Deo conditori injuriam faciunt. Quibus ratio reddenda est, ne diutius quæstiones vanas moveant, aut usque adhuc in errore taliter sentiendo lateant : sed si volunt nosse, taceant et audiant; ne stulta loquendo, Deo convicium faciant. Una arbor fuit in medio Paradisi, explorans hominis voluntatem : in ea vita pendebat, in ea et mors per transgressionem latebat : in ea apparuit transgressio, in qua firmata fuerat legis præceptio. Dixit Deus : « Ex omni ligno quod est in Paradiso, edetis; de illa vero arbore quæ est in medio Paradisi, non edetis ne morto moriamini. » (*Idid.*) In hoc verbo lex erat a Deo posita homini, in ea fuit præmium (b) constitutum cum in terminatione sententiæ Deus dixit : « Si gustaveritis, morte moriemini : » (*Ibid.*) et diabolus dixit : « Non morte moriemini; » (*Gen.*, III, 4) et stetit homo inter Deum factorem, et diabolum deceptorem. Deus mortem minatur, si arboris fructus tangatur; diabolus deos futuros esse eos promittit, si arbor illa violetur : et appetita est venenosa (c) dulcedo, et contempta est salubritas perpetuæ vitæ.

Mors in arbore facta non fuit — 2. Sed dicit aliquis calumniator : Vides quia in illa arbore fuit facta mors? Respondeamus vanæ quæstioni. Non fuit plane in eadem arbore facta, sed inventa per hominem : hæc probatio fuit hominis, non deceptio (d) Salvatoris. Nam si Deus hominem non amasset, nec et fecisset; nec et antea præmoneret, si mortificare voluisset. Quod si antea non præmoneret, non erat misericordia, sed impietas; nec justitia, sed injustitia, ut ipse misericorditer fecisset hominem, et labi fecisset injuste. Hæc impietas nec in homine esse debet : quanto magis nec in Deo fuisse cre-

(a) Alias in Tomo IX. — (b) In Mss. duobus, *præmium vitæ.* — (c) Aliquot Mss. *dulcedo mortis.* — (d) In Remigiano Ms. *salutis.* At in Germanensi et in editione Erasmi, *salutaris*.

ne doit-on pas la supposer en Dieu qui est la source de la bonté et de la miséricorde. Qui donc, mes frères, laisse périr son ouvrage, détruit l'œuvre de ses mains ou jette dans la fosse de la mort le fils qu'il a engendré? Si cette horrible cruauté ne se rencontre pas dans le cœur d'un homme, ne la supposez pas non plus en Dieu qui, après avoir bâti sagement son édifice, je veux dire, l'homme, lui a donné pour soutien un précepte formel, afin de le prémunir contre une chute imminente, par une loi positive. Mais l'homme n'a pu rester debout; pourquoi? Parce qu'il n'a pas voulu obéir à Dieu. Comment maintenant imputer à Dieu la chute d'Adam, qui, avant de tomber, a commencé par mépriser le précepte divin?

L'arbre n'était pas mauvais, car les créatures ne sont pas mauvaises de leur nature; elles le deviennent par l'usage que nous en faisons. — 3. Dis-moi: Cet arbre était-il par lui-même bon ou mauvais? Tu me répondras: Il était mauvais, et très-certainement mauvais, puisqu'il a suffi à l'homme d'en cueillir un fruit pour être frappé de mort. L'arbre était donc mauvais. N'est-ce pas la violation de la défense divine qui était mauvaise? Non, c'est l'arbre, car s'il n'avait pas été mauvais, Adam ne serait pas tombé. En parlant ainsi tu ne réfléchis pas à la force du texte sacré. De même qu'il est écrit que cet arbre renfermait la connaissance du bien et du mal (*Gen.*, II, 17), il était également écrit: « Et Dieu vit ce qu'il avait fait et tout était très-bon. » (*Gen.*, I, 31.) Tu crois ce qui t'induit en erreur, et tu ne crois pas ce qui peut te conduire au salut. Veux-tu une preuve, sophiste menteur, que cet arbre n'était pas mauvais, mais bon; que Dieu n'y avait point attaché la mort, mais que c'est l'homme qui s'est à lui-même donné la mort? Dis-moi, homme pointilleux, le fer est-il bon ou est-il mauvais? Il est mauvais, me répondras-tu sans doute. Pourquoi est-il mauvais, puisque tout ce que Dieu a fait est très-bon? Comment, répliques-tu, ce fer avec lequel les hommes se donnent la mort est bon? Ecoute-moi donc. Non, le fer n'est pas mauvais, mais celui-là est mauvais qui s'en sert dans un but criminel. Vois, en effet, si le fer n'est pas bon: le vigneron s'en sert pour émonder sa vigne, si l'assassin le tire pour commettre l'homicide; le soldat vit de son épée, si le brigand tue l'innocent avec son glaive; le laboureur cultive ses terres avec le fer de sa charrue, si le meurtrier enfonce son poignard dans la gorge de son frère; le forgeron gagne sa vie en travaillant le fer, si le voleur de grand chemin arrache par le fer la vie à son semblable. Le juge aussi porte le glaive; il le tire pour frapper le coupable et délivrer l'innocent. Ecoute encore, si tu en as le temps, sophiste chicaneur. Le vin, dis-moi, est-il une liqueur bonne ou mauvaise? Tu me réponds: J'imagine, que c'est une boisson bonne et non point mauvaise; et cela par respect pour la vérité, et sans vouloir autoriser l'ivrognerie. Donc le vin est bon; oui, et très-bon. Tu as bien répondu en avouant que le vin est une bonne créature de Dieu; moi aussi, je déclare que c'est une créature bonne, et toutefois l'un ne prend-il pas du vin avec sobriété, et l'autre jusqu'à l'ivresse? Parce que ce dernier se

denda est, qui fons pietatis et bonitatis est? Quis hominum, Fratres mei, opus suum perire patiatur, aut fabricam suam ruinæ tradat, aut filium quem genuit in foveam mortis impingat? Si in homine ista crudelitas non est nec in Deo credas fuisse, qui fabricam suam, id est, hominem bene disposuit, et imminenti ejus ruinæ (*a*) destinam præcepti suffulsit, ne caderet, sed stare non potuit. Quare? Quia audire Deum noluit. Quid ergo imputamus Deo, si Adam cecidit; qui ut caderet, Dei præceptum contempsit?

Arbor non erat mala. Res malæ non natura, sed malo usu. — 3. Dic mihi, arbor ipsa bona fuit, an mala? Dicturus es: Mala: mala utique, de qua homo pomum rapiendo (*b*) multatus est morte. Ergo arbor fuit mala, an transgressio mandati? Plane arbor: nam si mala non fuisset, (*c*) Adam non cecidisset. Hæc dicis non intendens virtutem Scripturarum. Nam sicut scriptum est in illa arbore fuisse dignoscentiam boni et mali (*Gen.*, II, 17); ita scriptum est: « Et vidit Deus quæ fecit, et ecce bona valde. » (*Gen.*, I, 31.) Illud credis quod te in errorem inducat; et hoc non credis quod te ad salutem perducat? Vis nosse qui calumniaris, quia ardor illa non fuit mala, sed bona; nec in ea facta est a Deo mors, sed homo sibi mortem creavit? Dic mihi calumniator, ferrum bonum est, an malum? Sine dubio dicturus es: Malum. Et quare malum, et non bonum; cum omnia quæ Deus fecit, bona sint valde? Quale bonum dicis esse ferrum, unde homines perimuntur? Audi ergo: Non ferrum est malum; sed qui ad facinus utitur ferro, ipse malus est. Nam vis nosse quia bonum est ferrum? Unus eo utitur ad putandum vineam, et alius ad perpetrandum homicidium: alius se pascit ferro, alius innocentem perimit gladio: unus ferro agrum colit, alius in (*d*) fauce ferro sanguinem fundit: unus operatur ferro ut vitam sustentet suam, alius autem ferro vitam eripit alienam. Nam et judex gladium portat, ut in reum animadvertat innocentem absolvat. Adhuc audi, si vacat, calumniator. Vinum bonum dicis esse, an malum? Puto quod bonum dicas esse, non malum; et hoc æquitatis judicio, non ebrietatis beneficio. Ergo bonum est vinum. Bonum valde. Bene, quod in vino confessus es bonam esse Dei creaturam: et ego confiteor bonam esse. Quare ergo unus accipit cum sobrietate, alius ad ebrietatem? Numquid quia unus de eo ebriatur et turpis videtur,

(*a*) Editi, *destinatam præcepto.* Melius Mss. *destinam præcepti.* Destina quippe sumitur pro fabricæ fulcimine. Sic Beda in historia Anglorum, lib. III, cap. XVII. *Factum est ut adclinis destinæ, quæ extrinsecus Ecclesiæ pro munimine erat adpositæ,* etc. In ejusdem capitis titulo editio nova substituit, *apposta Ecclesiæ*; ubi antiqua, *destinæ Ecclesiæ.* Utitur eadem voce Augustinus in fine Serm. XII, et S. Braulio in vita S. Isidori Hispal. April. 4, apud Sur. — (*b*) Ita duo Mss. At editi, *mutatus est in mortem.* — (*c*) Ms. Compendiensis, *si mala non fuisset, homini mortem non propinasset.* — (*d*) Apud Ambrosium, *in acie ferri.* Melius codices nostri, *in fauce*; id est, in angusto viarum congressu, insidiis et latrociniis idoneo. Ea voce utitur Augustinus in Psalm. LXXXVI. *Hoc fecit ille latro, fortior in cruce quam in fauce.* Et in Psal. LV, nec non in Evang. Joan., Tract. VII, n° 12.

déshonore en s'enivrant, faudra-t-il dire que le vin est une créature mauvaise? Le premier en buvant sobrement bénit Dieu par sa sobriété; mais celui qui s'enivre tombe dans les précipices et peut-être se donne la mort. Les aliments que Dieu a daigné mettre à notre usage ne sont pas mauvais, ils sont bons; toutefois, pris en trop grande quantité, ils deviennent pernicieux et nuisibles. Faut-il donc appeler mauvaise cette créature de Dieu, parce qu'elle tourne à la perte de quelques individus? Non, elle n'est pernicieuse qu'à ceux qui en abusent. Ce que je vais dire est connu de tout le monde. Tous nous savons que le vin et les aliments ont étouffé bien des gens : est-ce que la mort est dans le vin et dans les aliments? Non, mais c'est l'intempérance qui fait tomber les hommes dans la tombe. Ainsi encore le fer n'est pas réputé mauvais parce que le brigand s'en sert pour commettre l'homicide; c'est le brigand qui est mauvais lorsqu'il se sert du fer pour tuer son prochain. De même l'arbre dont nous parlons n'était pas mauvais, mais bon : il devint très-mauvais quand l'homme eut transgressé la défense de Dieu. Car tout est bon dans les créatures que Dieu a daigné créer pour le service de l'homme. Voici un témoignage du Nouveau-Testament, qui prouve que toutes les créatures de Dieu sont bonnes. Nous lisons dans les Actes des Apôtres, que Pierre s'endormit et qu'il vit en songe descendre du ciel un vase blanc comme un linge, dans lequel étaient des quadrupèdes, des oiseaux et des reptiles terrestres. Or, une voix lui dit : « Lève-toi, Pierre, tue et mange. Et Pierre dit : A Dieu ne plaise, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé d'impur et de souillé. Et la voix lui dit : Ce que Dieu a purifié, ne l'appelle pas impur. » (*Act.*, x, 11 et suiv.) Eh bien! vil calomniateur, voilà que tout est non seulement bon, mais sanctifié, je viens de le prouver de la bouche de Dieu lui-même.

Il faut imputer le péché à Adam seul, non pas à l'arbre, ni à Dieu. — 4. L'arbre n'était pas mauvais, mais bon; on ne peut découvrir en lui rien qui soit mauvais; c'est l'homme qui lui-même était mauvais en usant mal des créatures que Dieu a faites bonnes. On reconnaît ici la volonté mauvaise de l'homme qui, ayant le libre usage de tout ce qui était dans le paradis, a encouru la mort pour avoir porté la main sur l'arbre que Dieu avait réservé. Si Dieu n'avait accordé à l'homme que l'usage d'un seul arbre, et lui avait interdit de toucher à tous les autres du paradis, Adam aurait dû se contenter de la concession que Dieu aurait daigné lui faire. Mais il voulut dépasser les limites que Dieu avait mises à ses largesses; par cette faute il perdit tout ce qu'il avait reçu, et de plus il encourut la mort. A qui faut-il imputer le péché d'Adam? A Dieu qui l'avait averti, ou à lui-même qui ne voulut pas obéir? au médecin qui prescrit des ordonnances au blessé, ou au malade qui, malgré la recommandation du médecin, goûte un fruit contre la défense formelle qui lui est faite? Le devoir du médecin est de défendre à ceux qu'il voit gravement malades tout ce qui peut nuire à leur santé et mettre leur vie en danger. Si le malade, contrairement aux prescriptions du médecin, se laisse aller à l'intempérance et prend des aliments qui lui sont contraires, il mourra; mais est-ce la faute du médecin qui, prévoyant ce résultat, a formulé ses prescriptions en conséquence? De même, n'imputons pas à Dieu, le médecin des âmes, la chute d'Adam,

ideo mala dicenda est Dei creatura? Alius sobrie bibit, et Deum in ipsa sobrietate benedicit : nam qui inebriatur, in foveam cadit, et aliquotiens mortem incurrit. Cibi quos nobis Dominus largiri dignatus est ad utendum, non sunt mali, sed boni : et tamen si amplius præsumantur, perniciosi sunt et nocivi. Numquid ideo dicenda est mala Dei creatura, quia nocet, aut aliquibus perniciosa est? Sed quia in perniciem salutis suæ amplius præsumunt, et quod Deus generi humano largitus est, ipsis nocivum est. Et quæ dicturus sum, bene omnibus nota sunt. Scimus aliquos multo vino et cibo præfocatos : numquid in vino aut in cibo fuit mors? Absit : sed intemperantia ciborum fecit eos in mortem cadere. Sic et ferrum non ideo dicendum est malum, quia de eo latro facit homicidium : sed ipse malus est, qui eo utitur ad perimendum hominem. Ita et illa arbor non fuit mala, sed bona; sed fuit plane malum quod homo Dei præceptum transgressus est : nam bonum est, quidquid Deus homini ad utendum tribuere dignatus est. Ecce de novo Testamento profero testimonium, bona esse omnia quæ Deus fecit. In Actibus Apostolorum legimus, obdormisse Petrum, et visum vidisse, deponi de cœlo vas quoddam candidum ut linteum, « in quo erant quadrupedia, volatilia et serpentia terræ posita. Et dixit ad eum vox : Surge Petre, victima, et manduca. Et Petrus ait : Absit, Domine : quoniam nunquam comedi omne commune et immundum. Cui dixit : Quod Deus sanctificavit, tu ne commune dixeris. » (*Act.*, x, 11 etc.) Quid est, calumniator? Ecce non solum bona, sed et sanctificata esse omnia divino ore probavimus.

Peccatum soli Adæ imputandum, non arbori, aut Deo. — 4. Arbor hæc non fuit mala, sed bona, nec in ea aliquid mali potuit reperiri : sed homo fuit a semetipso malus, qui male usus est bono quod fecerat Deus. In hoc mala voluntas hominis cognoscitur; ut cui omnis paradisus subjacuit, ad arborem interdictam manum extendens mortem incurrit. Si unam arborem ei divinitas largiretur, et omnis paradisus fuisset interdictus; sufficere debuerat quod ei largitus est Deus. Sed quia amplius voluit quam quod ei voluntas largientis indulsit; et hoc quod habuit amisit, et in mortem nihilo minus incurrit. Peccatum Adæ cui imputandum est? Deo qui monuit, aut ei qui audire noluit medico qui vulnerato observandi præceptum dedit, aut vulnerato qui contra medici præceptum noxia poma gustando causam transgressionis incurrit? Medicorum ars est, ut eis quos viderint nimia ægritudine laborantes, ea prohibeant quæ perniciosa saluti, aut periculum procurent. Quod si ægrotus contra medici præceptum per intemperantiam contraria sumens, mortem inciderit, quid pertinet medico, qui prævidens causam, observationem indixit? Ita nec medico animarum Deo imputandum est quod

car en avertissant l'homme, Dieu voulait qu'il vécût éternellement.

(1) [5. Il reste beaucoup à dire sur ces questions, mais l'heure s'écoule, et s'il fallait tout traiter, je craindrais que la longueur de mon discours ne fatigât mes auditeurs. Je me reconnais votre débiteur, et je vous demande un délai. Mais je crains que le débiteur se présente et que le créancier s'absente. Je viens m'acquitter du discours que je vous dois; mais où sont mes anciens créanciers? J'en vois bien quelques-uns; les autres je les cherche. O créancier paresseux, pourquoi vous absentez-vous quand arrive le temps d'exiger ma dette? Débiteur, je m'empresse de satisfaire à mon créancier, et mon créancier indolent n'est pas présent. C'est une chose inouïe : Un débiteur qui presse son créancier de recevoir sa dette et un créancier qui s'excuse de la recevoir. Mais qu'importe que le créancier refuse de venir? Le débiteur va s'acquitter de sa promesse.]

Pourquoi Dieu, qui le prévoyait, n'a-t-il pas empêché Adam de désobéir. — 6. Notre sophiste n'est pas encore satisfait par tant de preuves; il ne se déclare pas convaincu, mais il insiste? Dieu savait-il, oui ou non, que l'homme pouvait pécher? Répondons-lui de peur qu'il ne s'imagine avoir fait une objection sérieuse. Oui, Dieu le savait. Eh bien! s'il le savait, pourquoi n'a-t-il pas empêché l'homme de commettre cette faute? Pourquoi? parce qu'il n'a pas voulu couronner l'homme malgré lui. Qui donc, mes frères, donne un prix à celui qui n'a pas combattu, une couronne à celui qui n'a point été à la bataille? Y a-t-il une victoire sans combat? Ecoutez le langage inspiré de l'Apôtre : «Personne ne sera couronné s'il n'a combattu selon les règles.» (II *Tim.*, II, 5.) Adam n'a ni combattu, ni engagé la lutte avec le démon, mais à la première suggestion du serpent, il a perdu la couronne de l'immortalité. Il a été vaincu sans combat; il a succombé volontairement, et sans y être contraint. O sophiste, tu ne sais pas même te signer, et tu veux accuser Dieu, en disant qu'Adam n'a pas péché volontairement! Certes, Job était homme comme Adam, et cependant que n'a-t-il pas enduré et souffert? Il a combattu avec courage et il a été vainqueur; livré par Dieu au pouvoir du démon, il a soutenu les assauts de l'enfer. Dieu savait bien que le démon ne pourrait pas triompher de Job; il aurait donc pu ne pas le livrer à son pouvoir, mais il a voulu éprouver de cette manière ce saint homme, afin de nous ôter tout sujet d'excuse et d'accusations. Job, complétement dépouillé de ses richesses et de ses biens, n'a pu être vaincu, parce qu'il n'a pas voulu succomber. Il a perdu ses enfants et il a béni le Seigneur. C'est peu encore. Dans la suite, couvert d'ulcères, il fut réduit à se coucher sur un fumier, et bien que la violence de ses souffrances le forçât à élever la voix, elles ne purent lui arracher aucune plainte contre Dieu; il ouvrit la bouche, mais sans qu'il en sortît aucune parole outrageante contre le ciel. Sa femme, au lieu de le soutenir, voulut le séduire, elle seconda le diable et tenta son mari; poussée par le démon, elle tenait à Job ce discours : «Jusques à quand souffriras-tu ces cruelles épreuves? Dis une parole contre le Seigneur, afin qu'il s'irrite contre toi et que tu meures.» (*Job*, II, 9.) O affection mensongère

(1) Le passage de ce sermon que nous avons mis entre parenthèse, bien qu'on le trouve dans tous les manuscrits, paraît y avoir été ajouté; de sorte que d'un seul traité on a fait deux sermons. Le second commence, dans quelques manuscrits, à ces mots : « Je m'empresse de m'acquitter du discours que je dois. » L'interpolateur a imité saint Ambroise, qui commence ainsi son traité *de l'Incarnation :* « Je m'empresse, mes frères, de payer ma dette; mais je ne vois pas mes créanciers qui étaient ici hier. »

Adam cecidit, qui eum ante monendo in æternum vivere voluit.

[5. Multa supersunt de istis quæstionibus quæ dicenda sunt; sed hora præteriit singula dicere, ne longitudo sermonis fastidium faciat auditoribus. Debitorem me dico, dilationem peto : sed vereor ne debitor occurrat, et creditor absentiam procuret. Debitum curo solvere sermonem, sed pristinos meos non invenio creditores : aliquos video, aliquos requiro. O creditor piger, (*a*) cum veneris ut debitum exigas, quid tuam absentiam procuras? Debitor satisfacere creditori cupit, et creditor desidiosus absentem se facit. Novam rem video. Instat debitor creditori ut debitum recipiat, et ille excusat. Sed quid interest, si creditor venire noluit? Reddat debitor quod promisit.]

Cur Deus sciens Adam peccaturum, non eum revocavit a peccato. — 6. Adhuc calumniator ille pristinus, tot probationibus convictus non acquiescit, sed dicit : Sciebat Deus hominem posse peccare, an non? Respondeamus ei, ne sibi videatur aliquid dixisse : Sciebat plane. Si ergo sciebat eum posse peccare, quare non eum revocavit a peccato? Quare? Quia invitum non decuit coronare. Quis unquam, Fratres mei, præmium non pugnanti dat? aut quæ corona non dimicanti, aut quæ sine conflictu victoria? Audi Apostolum divino ore loquentem : Nemo coronatur, nisi qui legitime certaverit. (II *Tim.*, II, 5.) Adam nec pugnavit, nec certamen cum diabolo suscepit; sed ad unam suggestionem præmium immortalitatis amisit. Victus est qui non pugnavit; succubuit voluntati, non necessitati. O calumniator qui signare te nescis, et Deo vis calumniari, quia Adam non voluntate peccavit! Nempe Job homo fuit similis illi, quanta perpessus est et toleravit? Pugnavit fortiter, et vicit : a Deo in potestatem diabolo datus est, et sustinuit. Et utique quem sciebat Deus penitus superari non posse, in potestatem non debuit dare : sed ideo taliter probare eum voluit Deus, ut nobis excusationis et calumniæ articulum amputaret. Exspoliatus divitiis et censu, vinci non potuit; quia nec voluit. Filios amisit, et Dominum benedixit. Parum est hoc : postea ulceribus plenus, in stercore jacuit; et nihil mali adversus Dominum loqui potuit, licet doloribus urgebatur loqui; sed verba non fuerant improperii. Cui jam uxor non adjutorium, sed deceptio fuit; adjutorium quidem diaboli, sed deceptio mariti : (*b*) subornata a diabolo talia persuadebat dicens : Quamdiu pateris hæc? Dic verbum contra Dominum,

(*a*) Er. et aliquot Mss. *conveneris*. — (*b*) Ms. Comp. *subrogata*.

de la femme! ô douceur trompeuse de l'épouse! Du même ton qu'elle aurait dû dire : Humilie-toi devant Dieu, afin qu'il te soit propice et que tu vives, elle lui dit : Blasphème contre Dieu, afin qu'il s'irrite contre toi et que tu meures. O ruses de l'antique serpent! Il cherche à triompher de Job par le moyen de sa femme; mais il ne put par ce moyen pousser au blasphème cet homme dont le corps n'était qu'une plaie. Adam a-t-il soutenu une pareille épreuve? Quelle lutte a-t-il engagée avec le démon? Il n'a rien éprouvé de semblable : pourquoi donc a-t-il préféré obéir au diable plutôt qu'à Dieu?

La mort est venue par la désobéissance à Dieu. Avec quel respect il faut écouter les saintes Ecritures. — 7. Mais, ô vain sophiste, tu objectes encore : Pourquoi Dieu a-t-il dit : « Vous mourrez de mort, » sinon parce que Dieu a fait la mort, et n'en a pas préservé l'homme? Il faut encore te répondre sur ce point, malgré ton ignorance extrême. Tu as des fils, tu les instruis tous, à tous tu ordonnes qu'ils te suivent et t'imitent en toutes choses; mais l'un d'eux méprise tes ordres et, par suite de sa mauvaise conduite, il vient à mourir; peut-on dire que tu es la cause de sa mort? ne doit-on pas plutôt l'imputer à ce fils désobéissant, qui, pour avoir méprisé tes avis a couru à sa perte? Pourquoi donc imputer à Dieu la mort d'Adam, quand Dieu avait averti l'homme avant qu'il péchât, d'éviter la mort? Car il est manifeste que Dieu avait averti Adam, qu'il ne voulait pas que l'homme mourût et qu'il n'est pas l'auteur de la mort. Nous avons sur ce point le témoignage du sage Salomon : « Dieu, dit-il, n'a point fait la mort; il ne se réjouit pas de la perdition des vivants. » (*Sag.*, I, 13.) Adam n'a pas tenu compte de la défense de Dieu, et il est mort. Et, en effet, mes frères, personne ne méprise les ordres d'un empereur sans s'exposer à la mort; tous ses sujets reçoivent ses ordres avec une crainte respectueuse; ils adorent une méprisable petite feuille de papier couverte d'encre; oui, ils adorent des caractères d'écriture comme des objets divins. Eh bien! à nous on lit les saintes Ecritures; les paroles de Dieu retentissent à nos oreilles, Dieu lui-même et comme en personne parle en notre présence, et on ne l'écoute pas; des hommes ne l'entendent qu'avec ennui, et, ce qui est pis encore, ils s'amusent à des futilités. L'empereur qui réside loin d'ici commande par une simple feuille de papier, on tremble, on le vénère comme si ce papier le rendait présent à nos yeux : et le Testament du Seigneur ne recueille que le mépris de certains hommes lorsqu'on leur en fait lecture! C'est Dieu que les prophètes proclament, Dieu que les apôtres prêchent, de Dieu dont parlent les Evangiles, Dieu lui-même qui s'entretient avec les hommes, et on ne l'écoute pas! Entendez le Seigneur ici présent qui vous dit : « Là où deux ou trois personnes sont rassemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles. » (*Matth.*, XVIII, 20.)

Dieu a-t-il dû permettre le péché. — 8. Mais, disent encore nos sophistes, Dieu n'a pas dû permettre que l'homme péchât. O insensés! ceux qui parlent ainsi ne font pas réflexion que Dieu n'a pas créé une statue de pierre ou de bois, mais un homme doué du libre arbitre, qui devait considérer quel bien il

ut indignetur tibi, et moriaris. (*Job*, II, 9.) O affectus uxoris! O (*a*) malagma conjugalis! Quasi dixit : Confitere Deo, ut propitietur tibi, et vivas : Blasphema, inquit, Deum, ut indignetur tibi, et moriaris. O argumenta serpentis antiqui! Per uxorem putavit Job decipere, cujus animum vulneribus (*b*) plenum nec sic quidem valuit ad blasphemiam incitare. Adam vero quid tale pertulit? quod cum diabolo certamen habuit? Nihil tale pertulit : quare diabolo potius quam Deo obedivit?

Mors ex divini mandati contemptu. Scripturæ quam reverenter accipiendæ. — 7. Sed adhuc calumniator dicis: Quare dixit Deus : « Morte moriemini, » nisi quia Deus ipsam mortem fecit, quia eam non avertit? Respondetur tibi et in hoc, calumniator ineptissime, si tu cum sis homo habens filios, omnes admones, omnibus præceptum das, ut te sequantur et imitentur in omnibus; et si unus eorum contemptor exstiterit, et per malam conversationem mortem incurrerit; numquid ejus mors tibi imputanda est, et non potius ei qui tuam admonitionem contemnendo mortem incurrit? Sic nec Deo mors Adæ adscribenda est, qui eum ante transgressionem ne in mortem incideret monuit. Nam manifestum est monuisse Dominum, atque noluisse hominem mori, nec ipsum fecisse mortem. Testificatur huic verbo sapientissimus Salomon dicens : Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum. (*Sap.*, I, 13.) Adam Dei præceptum neglexit, et in mortem incidit. Revera, Fratres, Imperatoris (*c*) Sacram nemo sine periculo sui sanguinis contemnit; sed omnes suscipiunt cum tremore et veneratione, et adorant vilissimam chartulam atramento scriptam, et velut divinos adorant apices : Scripturæ divinæ leguntur, verba Dei tonant, ipse Dominus quodam modo præsens, præsentibus loquitur; et non auditur, aut fastidiose homines audiunt, aut quod pejus est, sedentes fabulis vacant. Imperator longe positus de chartula loquitur; et tremitur, et quasi præsens in illa chartula adoratur : Testamentum Domini cum recitatur, ab aliquibus hominibus et contemnitur. Ipsum Prophetæ clamant, Apostoli prædicant, Evangelia loquuntur, per seipsum hominibus confabulatur; et non auditur. Audi præsentem Dominum et loquentem : Ubi fuerint, inquit, duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (*Matth.*, XVIII, 20.)

An debuit Deus permittere peccatum. — 8. Sed utique, inquiunt calumniosi homines, Deus non debuit permittere hominem ut peccaret. O stulti! Qui hoc dicunt, non considerant, quia Deus non statuam fecit lapideam, aut ligneam; sed hominem perfectum condidit, cui et liberi arbitrii potestatem dedit, ut consideraret quid boni appeteret, et quid mali contemneret. Debuit

(*a*) Ita Mss. At editi, *o malignitas conjugalis!* Et mox : *Potuit enim dixisse* : *Confitere Deo*, etc. At Mss. *Quasi dixit* : *Confitere*, etc, id est, blasphemiam Dei, ejusque iræ provocationem ea suasit fiducia, qua confessionem illius ac propitiationem suaderet. — (*b*) Vox *plenum* desideratur in Ms. Comp. — (*c*) Mss. et Er. *Sacra.* Melius Lov. *Sacram*, id est Imperatoriam epistolam.

devait rechercher et quel mal il devait éviter. C'était un devoir pour Adam de craindre la mort dont Dieu le menaçait, et de mépriser les promesses du démon. Puisque Dieu lui proposait la couronne de l'immortalité, il devait y préparer son cœur en observant le commandement de son Créateur, et non pas le conseil du serpent homicide. N'est-il pas plus juste d'accuser l'homme que d'accuser Dieu? Faut-il être injuste envers le Créateur de l'homme? O ridicule et frivole objection! On nous dit que Dieu n'aurait pas dû permettre que l'homme péchât, et on ne dit pas que l'homme a mal fait de pécher en transgressant la défense de Dieu. Car enfin, l'homme devait craindre la mort et ne pas toucher à l'arbre que Dieu avait réservé. Qu'un homme méprise l'huissier d'un juge (je ne dis même pas d'un empereur), ne le traîne-t-on pas au supplice? Adam a méprisé l'ordre de Dieu, et il est des gens qui prennent sa défense! Pourquoi accuses-tu Dieu en te condamnant toi-même, quand tu devrais bien plutôt et sans aucun danger accuser l'homme? Quoi! tu accuses l'architecte qui a sagement bâti son édifice, et tu défends l'homme qui, au lieu de conserver son édifice éternel, a méprisé le précepte de Dieu et s'est tué lui-même en transgressant la défense qui lui était faite!

Adam n'a pas été méchant parce qu'il a été le père de Caïn homicide. — 9. Mais toi, qui prends la défense d'Adam et accuses Dieu, c'est à toi que je m'adresse : réponds-moi. Adam a-t-il été bon ou méchant? Tu me réponds, pour compléter ton plaidoyer : Il était bon. Comment donc, s'il était bon, a-t-il engendré un fils bon et un autre méchant? Il a dû engendrer deux fils bons. Ou bien, si tu prétends que Dieu est l'auteur du péché, Adam a dû enfanter deux fils méchants. Comment donc a-t-il engendré un fils juste et un autre qui a versé injustement le sang de son frère; l'un qui a été les prémices des martyrs, l'autre le premier des parricides? Donc, Caïn n'a pas été coupable en tuant son frère, attendu que son père a été le premier coupable; donc Caïn a, malgré lui, enfoncé son glaive dans la gorge d'Abel. Telle est la justice de ces amateurs de chicanes : à les croire, les enfants ne seraient pas coupables, mais leurs pères seraient responsables de leurs fautes. Voilà Adam qui engendre un scélérat, voilà Caïn qui tue son frère : lequel des deux est coupable? le père qui a enfanté ou le fils qui a livré son frère à une mort cruelle? Notre sophiste recule, il se tait : aussi bien, quelle parole sensée peut dire celui qui attaque la vérité? Où es-tu, avocat du mensonge? Réponds donc pour ton client qui se repose sur ton savoir; défends l'accusé en faveur duquel tu as plaidé jusqu'ici. Pourquoi recules-tu? pourquoi gardes-tu le silence? Allons, dis-nous qu'Adam est responsable de la faute de Caïn, attendu qu'il a engendré ce parricide. Pourquoi ne dis-tu pas qu'il n'est point coupable? Voilà notre muet qui se lève : Je ne suis pas réduit au silence, dit-il; je réponds avec assurance et je soutiens ce que j'ai avancé. Non, le fils n'est pas responsable pour son père, ni le père pour son fils; car il est écrit : « L'âme du père est à moi et l'âme du fils est à moi : l'âme qui a péché sera seule punie. » (*Ezéch.*, XVIII, 4.) Le voilà réveillé de son sommeil; il a ouvert la bouche; il a parlé : mais il ne tardera pas à se taire. Ainsi donc, le père n'est point respon-

timere quod minatus est Deus, et contemnere quod persuaserat diabolus; et proposito sibi immortalitatis præmio ad hoc debuit habere cor paratum, et Creatoris sui servare præceptum, non exterminatoris audire consilium. Non melius hominem culpo quam Deum? qui hominem fecit, injuriam (*a*) faciat? O stulta et vana quæstio! Dicunt homines, Deus non debuit hominem permittere ut peccaret; et non dicunt, quia homo male fecit Dei præceptum transgredi ut peccaret : quia utique ipse homo debuit mortem timere, et ad interdictam arborem non accedere. Si quisquam hominum (nolo dicere Imperatoris sæculi) judicis præconem contempserit, non rapitur ad supplicium? Dei præceptum contempsit Adam, et ab aliquibus defenditur. Quare culpas Deum cum tuo (*b*) judicio, et non hominem sine tuo periculo? Quare incusas artificem, qui bene fabricavit; et defendis hominem, qui ædificio suo adesse noluit, qui divini præcepti immemor fuit, in vulnus transgressionis incurrit?

Adam non ideo malus, quia genitor homicidæ. — 9. O qui Adam defendis, et Deo injuriam facis, ad quod te interrogo, responde mihi. Adam bonus fuit, an malus? Dicturus es : Bonus, ut plena sit tua defensio. Si ergo bonus fuit, quare unum filium bonum, et alium latronem genuit? Debuit bonos ambos creare : aut si, ut tu dicis, Deo faciente peccavit, ambos malos debuit generare. Quare unum innocentem, et alium effundentem innocentis sanguinem genuit? Unus dedicavit martyrium, et alius initiavit parricidium. Ergo Cain quod germanum occidit, reus non est; quia genitor ejus suscepit reatum, qui filium creavit : (*c*) ergo Cain invitus in jugulum fratris gladium fixit. Talem justitiam tenent, qui legi calumniari nituntur; ut geniti non sint rei, et horum genitores reatu teneantur obstricti. Ecce Adam qui genuit latronem, ecce Cain qui interfecit fratrem : qui ex his duobus reus est, pater qui genuit, aut filius qui germanum crudeli morte peremit? Cessit calumniator, tacuit calumniator : quamvis nunquam aliquid verius dicit, qui veritati calumniam facit. Ubi es calumniator? Responde mihi pro suscepto (*d*) tuo, qui de te erat securus, defende quem usque modo defendebas. Quare cessisti? quid tacuisti? Ecce pro filii reatu reus tenetur Adam, qui genuit parricidam. Quare non dicis : Non est reus? Exsurrexit qui tacebat : Non taceo, inquit; respondeo plane, et defendo : Nec filius pro patre, nec pater pro filio reus est; quia scriptum est : Anima patris mea est, et anima filii mea est : anima quæ peccaverit, sola punietur. (*Ezech.*, XVIII, 4.) Quasi experrectus est calumniator ille, qui dormiebat, aperuit os suum, cœpit loqui;

(*a*) In Mss. Compend. et Remig. *Injuriam facio.* — (*b*) Ms. Remig. *cum tuo periculo.* Mox Comp. *et non hominem sine tuo præjudicio.* — (*c*) Additur in Ms. Comp. *latronem. Si Adam invitus peccavit : ergo,* etc. — (*d*) Apud Ambrosium additur, *munere*; sed male : nam *susceptus*, vox antiqua pro *cliente.*

sable de la faute de son fils, ni le fils responsable de la faute de son père. Défends ton client, moi, je défendrai le mien; soutiens la cause d'Adam, moi, je soutiendrai la cause de mon Dieu. Tu dis qu'il n'est pas juste de déclarer Adam coupable du crime de son fils; moi aussi, je suis de cet avis : non, le crime du fils ne doit pas peser sur la conscience du père. Mais puisqu'Adam n'est pas coupable du péché de Caïn, de même n'imputons pas à Dieu le péché d'Adam. Vivons de telle sorte que nous méritions l'indulgence de Dieu.

SERMON II (1).

De la vocation d'Abraham : Sors de ta terre, etc.

(2) *Qu'est-ce que sortir de sa terre?* — Dans la lecture qu'on vient de nous faire de la sainte Ecriture, nous avons entendu le Seigneur dire au saint patriarche Abraham : « Sors de ta terre, et de ta parenté et de la maison de ton père. » (*Gen.*, XII, 1.) Tout ce qui est écrit dans l'Ancien Testament, mes frères, est le symbole et la figure du Nouveau. C'est ce que nous atteste saint Paul : « Toutes ces choses, dit-il, leur arrivaient en figure; elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous, pour qui est venue la fin des temps. » (I *Cor.*, X, 11.) Si donc tout a été écrit pour nous, ce qui, d'après l'Ecriture, est arrivé en réalité à Abraham, nous le voyons accompli en nous dans le sens spirituel. « Sors, lui dit le Seigneur, de ta terre, et de ta parenté et de la maison de ton père. » Nous savons et nous croyons, mes frères, que toutes ces paroles s'accomplissent en nous par le sacrement de Baptême. Notre pays, c'est notre chair; nous sortons réellement de notre pays, quand nous quittons nos habitudes charnelles, pour marcher sur les traces de Jésus-Christ. Ne sort-il pas véritablement de sa terre, je veux dire, de lui-même, l'homme orgueilleux qui devient humble, l'homme colère qui devient patient, l'avare devenu généreux, l'envieux qui se montre bienveillant, l'homme cruel qui devient doux? Celui en qui s'opère une semblable transformation, sort véritablement et heureusement de sa terre. (3) En effet, nous disons dans le langage ordinaire, d'un homme méchant qui tout à coup se met à faire le bien : Il est sorti de lui-même. Et c'est vrai : il est heureusement sorti de lui-même, celui qui répudie ses vices pour se complaire dans l'exercice des vertus. « Sors, dit le Seigneur, de ta terre. » Notre terre, c'est-à-dire, notre chair, était, avant le baptême, la terre des morts; par le baptême, elle est devenue la terre des vivants. C'est de cette terre même dont parle le Psalmiste, quand il dit : « Je crois voir un jour les biens du Seigneur dans la terre des vivants. » (*Ps.* XXVI, 13.) Nous sommes devenus par le baptême, je le répète, la terre des vivants, et nous ne sommes plus la terre des morts; c'est-à-dire, nous sommes devenus la terre des vertus et non des vices, si toutefois nous ne sommes pas retournés, après le baptême, au bourbier des vices; si, après être devenus la terre

(1) Les éditions d'Amerbach et d'Erasme placent ce sermon parmi les œuvres authentiques de saint Augustin ; les docteurs de Louvain, parmi les apocryphes ; Verlin et Vindingus sont de ce dernier avis. Dans les manuscrits, ce sermon porte en tête, mais à tort, le nom de saint Augustin. Il fait partie des sermons que nous pensons appartenir à saint Césaire d'Arles.

(2) Sermon Ier de saint Césaire.

(3) Saint Césaire, homélie X, et la IIIme parmi celles qui ont été éditées par Baluze.

sed modo tacebit. Dic ergo, nec pater pro filio, nec filius pro patre reus est. Responde pro suscepto tuo, et ego pro Deo meo. Defende Adæ causam, et ego Dei mei injuriam. Tu dicis non esse justum ut reus sit Adam pro filio : et ego consentio. Si patrem non involvit filii reatus ad peccatum, et sicut non est judicandum pro Cain, sic nec Deo quod Adam peccavit imputemus; sed sic agamus, ut ad indulgentiam Dei veniamus.

SERMO II (a).

De vocatione Abrahæ : Egredere de terra tua, etc.

Egredi de terra sua quid sit. — Modo cum divina lectio legeretur, audivimus Dominum beato Abrahæ dicentem : « Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui. » (*Gen.*, XII, 1.) Omnia, Fratres carissimi, quæ in veteri Testamento conscripta sunt, novi Testamenti typum et imaginem prætulerunt. Sic etenim Paulus dixit : « Omnia in figura contingebant illis : scripta sunt autem, propter nos, in quos fines sæculorum devenerunt. » (I *Cor.*, X, 11.) Si ergo propter nos scripta sunt; quod tunc in Abraham corporaliter legimus factum, spiritaliter in nobis videmus impletum. « Egredere, » inquit illi Dominus, « de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui. » Hæc omnia, Fratres, per sacramentum baptismi in nobis et credimus et sentimus impleri. Terra nostra, caro nostra est : bene de terra nostra egredimur, quando carnales consuetudines deserentes, Christi vestigiis inhæremus. Quasi non tibi videtur feliciter de terra sua, id est, de se ipso egredi, qui de superbo efficitur humilis, patiens ex iracundo, castus ex luxurioso, largus ex cupido, benignus ex invido, placidus ex cruento? Vere, Fratres, feliciter de terra sua egreditur, qui pro Dei amore taliter commutatur. Denique etiam in collocutione privata ita loqui consuevimus, ut si aliquis malus homo subito bona opera cœperit exercere, dicamus de illo : Exiit iste de se. Et vere bene de se exisse dicitur, qui repudiatis vitiis, virtutibus delectatur. « Egredere, » inquit Dominus, « de terra tua. » Terra nostra, id est, caro nostra, ante baptismum terra morientium fuit; per baptismum facta est terra viventium. Ipsa est illa terra, de qua Psalmista commemorat dicens : Credo videre bona Domini in terra viventium. (*Psal.* XXVI, 13.) Terra viventium et non morientium, id est, virtutum non vitiorum, ut dixi, per baptismum facti sumus : si tamen post acceptum baptismum ad vitiorum non revertimur volutabrum, si posteaquam terra viventium facti sumus, opera morti obnoxia et luxuriosa non faciamus. « Et veni, » inquit Dominus, « in terram, quam monstravero tibi. » (*Gen.*, XII, 1.) Tunc

(a) Olim de Tempore LI, et post in Appendice XXXIV.

des vivants, nous ne faisons pas des œuvres mortes et impures. « Et viens, dit le Seigneur, dans la terre que je te montrerai. » (*Gen.*, XII, 1.) Or, nous marchons avec joie vers la terre que le Seigneur nous montre, quand nous avons d'abord rejeté de notre terre, c'est-à-dire, de notre chair, avec le secours de Dieu, nos vices et nos péchés.

Qu'est-ce que sortir de sa parenté? — « Sors aussi, dit-il, de ta parenté. » Cette parenté, ce sont nos vices et nos péchés, qui naissent en quelque sorte avec nous; ce sont nos actions mauvaises, qui s'accumulent et s'aggravent depuis notre enfance. Nous sortons donc de notre parenté, lorsqu'en recevant la grâce du baptême, nous purifions notre âme de tous nos péchés et de tous nos vices, pourvu toutefois que dans la suite, toujours avec l'aide de Dieu, nous la remplissions de vertus. Car (1), si après nous être purifiés de tous nos péchés, nous voulons vivre dans l'indolence et la lâcheté, je crains bien qu'on ne voie se vérifier en nous cette parole de l'Evangile : « Quand l'esprit immonde est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides chercher du repos. N'en trouvant point, il revient et il trouve la demeure vide; il amène alors avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et étant entrés, ils habitent là : alors le dernier état de cet homme est pire que le premier. » (*Matth.*, XII, 43, et suiv.) Sortons donc de notre parenté, c'est-à-dire, de nos péchés et de nos vices, mais n'y revenons plus ensuite, comme le chien retourne à son vomissement.

Qu'est-ce que sortir de la maison de son père? — « Sors aussi, dit-il, de la maison de ton père. » Cette parole, mes très-chers frères, nous devons également la prendre dans le sens spirituel. Avant que nous ayons reçu la grâce du Christ, notre père était le démon. C'est cette filiation que le Seigneur reprochait aux Juifs dans l'Evangile, lorsqu'il leur disait : « Vous avez le démon pour père, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. » (*Jean*, VIII, 44.) Le Sauveur appelle le diable père des hommes, non point parce que les hommes sont nés du diable, mais parce qu'ils imitent sa méchanceté; non parce qu'ils naissent du démon, mais parce qu'ils ont voulu lui ressembler. Que le diable ait été autrefois notre père, le Psalmiste le déclare, quand il fait parler Dieu lui-même à son Eglise, en ces termes : « Ecoute, ma fille, et vois, oublie ton peuple et la maison de ton père. » (*Ps.* XLIV, 11.) Considérez, mes frères, ce qu'il dit : « Ecoute, ma fille. » Il n'y a qu'un père qui puisse dire : « Ecoute, ma fille. » Il ajoute : « Oublie ton peuple et la maison de ton père; » il y a donc un père qu'elle doit quitter. Dieu, notre père, nous invite donc à faire un heureux et salutaire échange; il nous invite à quitter notre père le démon. Nous quittons heureusement le diable, notre père, quand avec l'aide de Dieu, nous nous efforçons d'éviter et de fuir toujours ses ruses et ses fourberies.

Récapitulation de ce qui précède. — Tout ce que je viens de vous dire, mes frères, a pour but de nous aider à sortir, à l'exemple d'Abraham, de notre terre, c'est-à-dire, de notre vie charnelle; de nous engager à quitter notre parenté, c'est-à-dire, nos péchés et nos vices; de mériter de fuir de la maison du diable notre père, non point par nos propres forces, mais par la grâce de Jésus-Christ. Efforçons-nous donc,

(1) Saint Césaire, homélie IV parmi celles qui ont été éditées par Baluze.

enim ad terram, quam Dominus ostendit, cum gaudio venimus, si prius de terra nostra, id est, de carne nostra, ipso adjuvante, vitia et peccata repellimus.

Egredi de cognatione nostra. — « Egredere, inquit, et de cognatione tua. » Cognatio ista, vitia intelliguntur atque peccata, quæ nobiscum quodam modo ex parte nascuntur, et ab infantia malis (*a*) actibus adduntur ac nutriuntur. De cognatione ergo nostra egredimur, quando per gratiam baptismi omnibus peccatis et vitiis vacuamur : ita tamen ut postea cum Dei adjutorio, quantum possumus, laboremus, ut expulsis vitiis, virtutibus repleamur. Nam si per baptismum (*b*) malis omnibus vacuati, desides et ignavi esse volumus, timeo ne impleatur in nobis quod in Evangelio scriptum est : « Cum exierit spiritus immundus ab homine, vadit per loca arida quærens requiem, et non invenit. Postea reversus, si invenerit domum vacuam, adducit secum septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi : et sunt novissima illius pejora prioribus. » (*Matth.*, XII, 43, etc.) Ita ergo de cognatione nostra, id est, de peccatis et vitiis exeamus, ut nunquam ad hæc mala postea, velut canis ad vomitum, redire velimus.

Egredi de domo patris sui. — « Egredere, inquit, et de domo patris tui. » Et hoc, Carissimi, spiritaliter debemus accipere. Pater noster ante gratiam Christi diabolus fuit. De ipso Dominus in Evangelio Judæos arguit dicens : Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis perficere. (*Joan.*, VIII, 44.) Patrem ergo hominum dixit diabolum, non ex ipso nascendo, sed ipsius nequitiam imitando; non quod ex ipso potuerint nasci, sed quod eum voluerint imitari. Nam quod prius pater noster diabolus fuerit, ex persona Dei loquentis ad Ecclesiam Psalmista commemorat dicens : « Audi filia, et vide, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. » (*Psal.* XLIV, 11.) Considerate, Fratres, quod dixit : « Audi, inquit, filia. » Qui dixit : Audi filia, pater utique est. Et cum dicit : « Obliviscere populum tuum et domum patris tui; » patrem utique admonet relinquendum. Invitamur ergo a Deo patre, ut beata et felici commutatione patrem diabolum relinquamus. Bene diabolum patrem relinquimus, si Deo auxiliante calliditates et nequitias illius vitare semper vel fugere studeamus.

Recapitulatio supra dictorum. — Hæc ergo omnia, Fratres, id est, ut ad exemplum Abrahæ de terra nostra, conversatione utique carnali, possimus exire, et cognationem nostram, vitia videlicet et peccata relinquere, et de domo diaboli patris effugere; non nostris viribus, sed Christi gratia donante meruimus. Et ideo quantum

(*a*) Ita unus Ms. Alii duo, *malis artibus adducuntur.* Editi autem, *malis moribus adduntur.* — (*b*) Mss. *Nam si per baptismum malis moribus vacuari noluerimus et ignavi fuerimus, timeo,* etc.

autant que nous le pouvons, avec le secours de Dieu, de ne point retourner dans la société et l'amitié du démon, en retournant à nos vices et à nos appétits charnels : Car il est écrit : « Voilà que tu es guéri, ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. » (*Jean*, v, 14.) Mais imitons plutôt la foi d'Abraham, faisons continuellement de bonnes œuvres, et nous pourrons obtenir non-seulement le pardon de Dieu, mais même sa société et son amitié. De plus, mes très-chers frères, nous devons méditer avec grande crainte et grande frayeur ces paroles que le Seigneur adresse à Moïse sur ce même sujet : « Lorsque le Seigneur vous aura livré la terre des Chananéens, gardez-vous de lier jamais amitié avec les habitants de ce pays, car cette amitié tournerait bien vite à votre perte. » (*Deut.*, VII, 1, et suiv.) En effet, puisque nous croyons que par le baptême tous nos crimes et tous nos péchés ont été chassés de notre cœur, si dans la suite nous faisons de nouveau amitié avec ces mêmes vices et ces mêmes péchés, en consentant à les commettre de nouveau par cupidité ou par luxure, n'en doutons pas, cette amitié nous deviendra funeste. Donc travaillons, autant qu'il nous est possible avec le secours de Dieu, au salut de notre âme; cherchons à planter des vertus dans ce champ de notre cœur que le péché et le crime ont longtemps occupé. Alors s'accomplira en notre personne cette parole que le bienheureux Isaac, figure du Christ, prononça en bénissant son fils : « Voici l'odeur de mon fils; c'est l'odeur d'un champ fertile à qui Dieu a donné sa bénédiction. » (*Gen.*, XXVII, 27.) Qu'il daigne vous l'accorder, lui à qui est l'honneur et la puissance avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMO III [1].

Sur le saint patriarche Abraham.

1. « Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. » (*Gen.*, XV, 6.) Le voilà justifié par la foi sans les œuvres, et tout ce qu'il pouvait recevoir par les observances légales, il l'a obtenu par la foi seule. « Il était à lui-même sa loi, » (*Rom.*, II, 14) puisqu'il n'avait pas reçu de loi; néanmoins il observait toutes les prescriptions de la loi naturelle. Abraham, notre père, avait la racine de la foi et du christianisme, lui qui obéit avec une entière soumission, quand Dieu lui ordonne d'abandonner l'héritage paternel pour aller se fixer dans une terre inconnue et lointaine. En recevant un ordre aussi dur, il n'hésite pas un instant, mais il semble avoir désiré faire ce que Dieu lui commande, et il obéit aussitôt. « Sors, lui dit le Seigneur, de ton pays et de ta parenté, et va dans la terre que je te montrerai. » (*Gen.*, XII, 1.) Nouveau genre d'épreuve, que d'imposer un exil lointain à un homme qui possède des biens en propre, et la fatigue d'un long voyage à celui qui vit dans le repos; de réduire à la pauvreté un homme qui ne manque de rien et de signifier l'ordre de partir au loin au possesseur d'immenses domaines! Néanmoins, la foi fit accepter à Abraham toutes ces épreuves qui paraissent si dures aux incroyants. Qui ne trouve

(1) Ce sermon ne se trouve pas dans nos manuscrits. Il a été édité par Amerbach et Erasme avec les sermons de saint Augustin ; mais ensuite les éditeurs de Louvain l'ont rejeté dans l'Appendice avec les sermons apocryphes sans que personne ait réclamé. Comparez le sermon VII de l'Appendice.

possumus, cum ipsius adjutorio laboremus, ne ad consortium vel ad amicitias diaboli, aut ad vitia vel ad carnales concupiscentias redeamus; propter illud quod scriptum est. Jam sanus factus es; amplius noli peccare, ne quid tibi deterius contingat (*Joan.*, v, 14) : sed Abrahæ fidem potius imitando, et bona jugiter opera faciendo, non solum ad veniam, sed etiam ad consortium vel amicitias Dei pervenire possimus. Sed et illud, Fratres carissimi, quod de hac eadem re Dominus locutus est ad Moysen, cum grandi metu et tremore considerare debemus. Sic enim ait : « Cum tradiderit vobis Dominus terram Chananæorum, cavete ne unquam cum habitatoribus terræ illius jungatis amicitias, quæ vobis protinus sint in ruinas. » (*Deut.*, VII, 1, etc.) Cum enim per gratiam baptismi a nobis omnia crimina vel peccata expulsa esse credamus, si postea cum ipsis vitiis et peccatis amicitias ponimus, dum eis ad cupiditatem vel luxuriam consentimus, sine dubio hæc amicitia nobis efficitur in ruinam. Et ideo quantum possumus, cum Dei adjutorio pro salute animæ laboremus; et in agro cordis nostri, quem peccata vel crimina possederant, virtutes intromittere curemus, ut in nobis impleatur illud quod beatus Isaac in typo Christi benedicens filium suum dixit : Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus (*Gen.*, XXVII, 27) : quod ipse præstare dignetur, (*a*) cui honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum, Amen.

SERMO III (*b*).

De beato Abraham.

1. « Credidit Abraham Deo, et deputatum est illi ad justitiam. » (*Gen.*, XV, 6.) Ecce sine opere justificatur ex fide, et quidquid illi legali posset observatione conferri, totum credulitas sola donavit. Ipse sibi fuerat lex, qui legem non acceperat (*Rom.*, II, 14), natura tamen quidquid legis fuerat observabat. Abraham pater noster radicem fidei nominisque Christiani habebat, qui cum ex proprietate genuina ad incerta atque peregrina juberetur exire, tota devotione complevit : cui in re tam dura nulla dubitatio fuit, sed sententiam Dei tanquam qui optare videretur, accepit. « Exi, » inquit Dominus, « de terra tua, et de cognatione tua, et veni in terram quam monstravero tibi. » (*Gen.*, XII, 1.) Novum probationis genus, habenti propria, exsilia indicere peregrina, ingerere laborem itineris quiescenti, imperare penuriam possidenti, et tantarum facultatum Domino necessitatem imponere peregrinandi. Libenter tamen fides accepit quidquid arduum videbatur incredulis. Cui non est magis dulce proprium tugurium quam palatia peregrina, et vo-

(*a*) Mss. sic habent, *præstare dignetur, qui vivit et regnat.* — (*b*) Olim de Tempore LXVIII, et post in Appendice XXXVII.

pas plus agréable son toit de paille que des palais éloignés, la cabane de son choix que des tentes qu'il faut porter de côté et d'autre ? Est-ce un léger sacrifice d'abandonner son bien pour courir après une fortune incertaine, de quitter le connu pour l'inconnu ? Qui a jamais abandonné son pays sans éprouver de chagrin et sans verser des larmes ? Qui de nous n'a pas le cœur oppressé, en disant adieu à ces murs témoins de sa naissance, à ce seuil chéri, à ce foyer agréable qui lui rappellent la mémoire de ses parents et les souvenirs de sa première enfance, à ces lieux qui abritèrent le berceau de l'homme-enfant et bientôt adolescent, à ce pays où tout jeune et au début de la vie, il se livrait en sécurité aux jeux de son âge, à ce sol sur lequel il passa, dans une heureuse simplicité, les années de l'enfance, au milieu des amusements et des ébats si naturels et si nécessaires à cet âge ? C'est alors qu'Abraham goûtait ces jouissances si douces, si sympathiques, si difficiles à quitter, que retentissent à ses oreilles ces paroles : « Sors de ton pays. » Qui, sans être fortifié par la foi, pourrait obéir volontiers à un tel ordre ? L'épreuve eût été plus légère, si Dieu avait déclaré à Abraham le nom du pays où il le conduisait. Il part néanmoins, il commence son voyage, guidé par sa foi, accompagné de sa femme. Il marche sans inquiétude, il marche avec assurance vers ce but assigné aux travaux de sa foi; il a plus d'espérance dans l'incertain, qu'il n'avait d'assurance dans ce qu'il possédait. Il marche donc à travers de vastes solitudes, dans un désert que personne n'a encore traversé, au milieu d'une nature inconnue, dans une terre encore inexplorée et qu'aucun pied humain n'a encore foulée. Après avoir quitté, sur l'ordre de Dieu, tout ce qu'il possédait, il ne trouve ni toit ni demeure, mais des campagnes silencieuses et des retraites effrayantes : il n'est plus que l'hôte du ciel et de la terre, sans asile et sans refuge.

2. Toutefois, un chêne hospitalier accueille notre voyageur. Il reçoit Abraham brûlé par l'ardeur du soleil, et lui offre un ombrage rafraîchissant. Sous le dôme de ses vastes branches entrelacées, la lumière et les rayons brûlants du soleil se tamisaient, et l'épaisseur de son feuillage vert enlevait à la saison toutes ses ardeurs. Abraham pénètre sous l'ombrage de ce chêne; il s'y bâtit un abri, étroit pour un homme, mais suffisant pour la majesté de Dieu. Ce palais, bâti par la foi et l'obéissance était digne de Dieu : le souverain Maître allait y venir prendre son repas. En effet, tandis qu'assis sous ce chêne, Abraham interrogeait le ciel du regard, voici que tout à coup la majesté divine en descend sous la forme de trois jeunes gens. Le patriarche accourt, il s'empresse, il tend des mains suppliantes, il baise les genoux des voyageurs. « Seigneur, dit-il, si j'ai trouvé grâce devant vous, ne passez pas au delà de votre serviteur. » (*Gen.*, XVIII, 3.) Vous le voyez, Abraham va au-devant de trois personnages et il n'en adore qu'un. Unité triple et Trinité une. Qu'on prenne de l'eau et qu'on lave vos pieds; rafraîchissez-vous sous cet arbre; j'apporterai du pain, et vous mangerez, et ensuite vous continuerez votre route. Ils lui dirent : « Faites comme vous avez dit. » La justice parfaite garde toujours dans le bien la même ligne de conduite : Abraham offre l'hospitalité à des voyageurs, lui qui n'a plus de maison; il montre à des passants l'abri que la nécessité lui avait fait choisir, lui qui s'était privé de tout abri. Bien que la demeure qu'il offrait fût étroite, la foi donnait de

luntaria casa quam digesta prætoria ? Leve cuiquam non est dimittere propria, et sectari aliena incerta; dimittere quod scias, quærere quod ignoras. Quis enim propria sine dolore deseruit, aut sine lacrymis dereliquit ? Cui non est durum illos conscios natalium parietes, dulcia illa limina atque amabilem larem, quem et parentum memoria et ipsius infantiæ rudimenta commendant, ubi cunabula illa novi et mox orientis hominis famulabantur, ubi secura alludens infantia inter lucis primordia, aut pueriles anni simplicitate felices, quos sibi inter lascivos atque ipsius ætatis lusus vernaculo genuina solo necessitas exhibebat ? Inter hæc ergo tam blanda, tam dulcia, quæ omni fuerant difficultate relinquenda : « Exi, ait, de terra tua. » Quis hoc sine fidei viribus libenter audiret ? Levius probaretur, si vel nomen loci quo perrexisset, audiret. Proficiscitur, pergit, socia scilicet credulitate, conjuge comite, it securus, it fretus, promissum sibi fidei laboribus exacturus, plus sperans de incerto quam fuerat securus de proprio. It ergo per desertas solitudines, per invias sedes, per naturæ secreta, ubi hominis vestigium necdum rudis terra cognoverat : et inter illa omnia quæ Dei imperio dereliquerat, non tugurium, non casam, sed inter ipsa camporum silescentium formidolosa secreta, hospes tantummodo cœli terræque, nullum suffugium quo diverteret, inveniebat.

2. Excepit tamen Abraham peregrinum quercus arbor humana; quæ venientem Abraham atque æstivo sole decoctum, amœnitatis suæ umbraculo refoveret : cujus silvescentis nemoris comata luxuries, in æstivum tempus diem et urentis solis vaporiferos radios ramorum frequentia suspendebat; ut quidquid injuria temporis irrogabat, omne auferret et ramorum et foliorum densitas. Ingreditur ergo lucum arboris Abraham, sub qua construitur qualecumque suffugium; angustum quidem homini, sed sufficiens majestati. Dignum tamen Deo palatium fides devota pingebat, in quo fuisset majestas superna pransura. Cum ergo illic positus curiosis oculis cœlum intentaret, ecce subito in trium virorum persona majestas incorporea descendit. Accurrit, properat, manus supplices tendit, et transeuntium genua osculatur : « Domine, ait, si inveni gratiam coram te, ne transieris puerum tuum. » (*Gen.*, XVIII, 3, etc.) Videtis, Abraham tribus occurrit, et unum adorat. Trina unitas, et una Trinitas. Sumatur aqua, laventur pedes vestri, et refrigerate sub arbore ista, et afferam panem, et manducabitis; et postea transibitis in viam vestram. Et dixerunt ei : « Fac ut dixisti. » Servat semper in bonis tenorem sui perfecta justitia, offert peregrinis hospitium qui non habet tectum ; et cum sit omni domicilio viduatus, domicilium, quale necessitas procurabat, exhibuit transeun-

l'étendue à l'étroitesse de cet asile, et méritait que Dieu l'acceptât. Les voyageurs s'arrêtent sous ce toit de verdure qu'Abraham venait de rendre digne de Dieu. Pendant ce temps, on délaie de la farine, on fait cuire des pains sous la cendre, on tue un chevreau. La divinité n'avait certes pas besoin de ces aliments, mais la justice fait ces dépenses pour satisfaire à ses désirs. Voilà donc le Très-Haut assis à la table de l'homme; on mange, on dîne, Dieu et l'homme s'entretiennent avec familiarité dans cette conversation qu'ils ont sous le même toit.

L'hospitalité n'est jamais sans récompense. — 3. Mais l'hospitalité accordée à Dieu ne peut rester sans récompense : Abraham reçoit donc aussitôt le prix de ses bons offices. Un fils est accordé au vieillard, une postérité à celui qui n'espérait plus en avoir; le patriarche reçoit dans la vieillesse ce qu'il n'avait pu jamais obtenir dans sa jeunesse. « Je reviendrai, dit Dieu, dans un an, et Sara aura alors un fils. » (*Gen.*, XVIII, 10.) Comme ils étaient vieux, et que le sein de Sara n'avait plus la force de concevoir, ils ne voulaient pas espérer ce bonheur, mais leur confiance leur fit ajouter foi à la promesse de Dieu qui disait : « Je t'ai établi le père de beaucoup de nations. » (*Gen.*, XVII, 5.) Abraham fut comblé de biens, car Dieu exécuta ce qu'il lui avait promis. Voyez cet homme, il a déjà un pied dans la tombe; la loi n'a point encore été ni écrite ni promulguée, et cependant quelle religion il montre! Juste dans toute sa conduite, il est encore plus recommandable par sa foi. Voici un vieillard marié, qui n'avait pas encore un seul fils, et cependant Dieu lui promet de le rendre père d'une multitude innombrable d'enfants. Les forces d'Abraham sont épuisées, et Dieu lui dit : « Lève les yeux au ciel et compte les étoiles : aussi nombreuse sera ta descendance. Et Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. » (*Gen.*, XV, 5, 6.) Sara n'éprouve plus ce qui arrive d'ordinaire aux femmes; déjà ses membres sont alourdis; tout son corps est labouré de rides; son front est sillonné de plis, sa vieillesse est avancée, son sang appauvri dans ses veines annonce la triste décrépitude; toutefois Dieu rallume en elle l'ardeur de la jeunesse. La divine promesse fait d'une femme qui n'avait pu enfanter au temps ordinaire une mère vigoureuse. Sara reçoit le nom de mère que de longues années de stérilité lui avaient refusé. Elle conçoit Isaac dans un corps épuisé, et voici que ses veines vides et affaiblies se reprennent à bouillonner d'un sang actif; son sein flétri par l'âge se remplit d'un sang chaud qui anime et nourrit l'hôte qu'il va mettre au monde. Elle se croit revenue à la jeunesse, embrasée qu'elle est par l'ardeur de son sang, la vieille femme a conçu; elle est enceinte dans un âge avancé; son ventre se développe de jour en jour, et à l'approche du terme, son sein se prépare à l'enfantement. Ce fils désiré, elle le porte; cette postérité en vain demandée à son corps affaibli, elle l'attend avec assurance. Cette femme qui, il y a un an, pouvait à peine marcher seule, la voilà mère chargée de son enfant. C'est sa foi qui lui a obtenu cette faveur; c'est sa foi qui a ranimé et fortifié son corps épuisé. Ses seins flétris, qui n'avaient jamais donné de lait, et qui s'étaient affaissés comme des mamelles vides, se gonflent et se remplissent. Mère par le désir, elle devient mère en réalité; oui, dis-je, elle devient mère celle qui aurait pu être aïeule en

tibus. Et licet illa minora fuerint quæ offerebantur, locorum angustiis magnitudinem dederat fides, quæ contemni non meruit a Deo. Divertunt ad arboris hospitium, quod Abraham Deo jam fecerat dignum. Interea conspergitur similago, fiunt (*a*) encryphiæ, mactatur et vitulus. Et si illis divinitas non eguit; justitia tamen, quod optabat, impendit. Ecce ad humanam mensam cœlestis sublimitas recumbebat, cibus capitur, pransitatur, et contubernali colloquio inter hominem et Deum familiaria verba miscentur.

Hospitalitas non est sine mercede. — 3. Et quia apud Deum infructuosa hospitalitas esse non potuit, statim pretium mercedis accepit : datur filius seni, datur posteritas desperanti, accepit senectus quod minime potuit habere juventus. « Ad hoc, inquit, tempus veniam, et erit Saræ filius. » (*Gen.*, XVIII, 10.) Cumque seniles anni, et emortua Saræ viscera hoc posse fieri denegarent; dedit tamen divinæ promissioni credulitas fidem. « Patrem inquit, multarum gentium posui te. » (*Gen.*, XVII, 5.) Repletus est bonis; quia quod ei promisit, implevit. Ecce in ipso margine senectutis, nondum prolatis legibus recitatisque, asserimus Abraham quod fuerit religiosus; et qui fuerat in cultura justior, fuerit in credulitate probatior. Ecce enim senex ille maritus, qui adhuc unum non habebat, in uno tamen Deus innumerabiles promittebat. Ecce exhaustis visceribus dixit Deus ad Abraham : « Suspice in cœlum, et numera stellas : sic erit semen tuum. Et credidit Abraham Deo, et deputatum est illi ad justitiam. » (*Gen.*, XV, 5, 6.) Defecerunt Saræ venire muliebria; quia jam lassa defecerant membra. Totum corpus sulcatur in rugas, fit perarata fronte, et exhausta senectute. Deficiente sanguine in venis tristis senectus delassatur; sed divino judicio ætatis fervor accenditur. Meliorem facit divina promissio matrem, quam ætas non fecerat generare. Accepit genitrix nomen, quod ei sterilitas temporis subtraxerat. Longe deficientibus membris Isaac concipitur : subito inanes ac marcescentes venæ redivivo sanguine ferbuerunt, et emortua seni viscera calefacto sanguine vaporata, usque ad partum inquilinis sunt caloribus animata. Juvenilis ætas incaluit, et calefacto sanguine vaporavit. Fit anus feta, fit senex gravida, crescit venter per dies singulos, et convalescente partu, tumescentis uteri capax sinus extenditur. Fit sarcina, et desideratus affectus ex visceribus lassis, onus nimium exoptata posteritas. Portabat uterum gravem talis mater, quæ inanis ambulare vix posset. Sed quia credulitatis fuerant quæ acceperat, defecta viscera fides validior animabat. Marcidæ mammæ, quas in vacuos folles subducti succi detrimenta laxaverant lactei fontis ubertate tenduntur. Fit mater in pectore, fit mater in partu : fit,

(*a*) Editio Amerbachiana, *engrisiæ*. Melius Er. et Lov. *encryphiæ* : Græcum nomen a verbo ἐγκρύπτω. Sic dicti subcinericii panes, quod dum coquuntur, sub cinere abscondantur.

raison de son âge. C'est la foi qui a donné de nouveaux feux à ses membres vieillis. Ainsi Isaac est né par la foi, afin que la foi de ses parents fût louée par la postérité dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON IV (1).

De la vache, du bélier ou de la chèvre de trois ans, de la tourterelle et de la colombe.

(2) *Les hommes charnels et les hommes spirituels figurés dans le sacrifice d'Abraham.* — 1. Nous venons d'entendre, mes très-chers frères, la sainte Ecriture nous dire : « Le Seigneur parla à Abram, et lui dit : Prends pour moi une vache de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier qui soit aussi de trois ans, de plus une tourterelle et une colombe. Abram, prenant donc tous ces animaux, les divisa par moitié, et plaça les deux parties qu'il avait coupées vis-à-vis l'une de l'autre; mais il ne divisa point la tourterelle ni la colombe. Cependant les oiseaux de proie venaient fondre sur ces bêtes mortes et Abram les chassait. Mais lorsque le soleil se couchait, le sommeil s'empara d'Abram, il tomba dans un effroi horrible et ténébreux. Lors donc que le soleil fut couché, il se fit une obscurité profonde, et il parut un four d'où sortait de la fumée, et une lampe ardente passait au travers de ces bêtes divisées. » (*Gen.*, XV, 9, et suiv.) Ce que signifie ce passage, voilà, mes frères, ce que nous voulons expliquer en peu de mots, et avec le secours de Dieu à votre bienveillante attention. Le bienheureux Abraham fut appelé par le Seigneur père de beaucoup de nations. Car toutes les nations qui croient et qui doivent croire en Jésus-Christ, sont la postérité d'Abraham, sinon par le sang, au moins par l'imitation de sa foi. En effet, de même que les Juifs sont dégénérés à cause de leur infidélité, d'enfants d'Abraham sont devenus enfants du diable, et sont appelés dans l'Evangile race de vipères ; de même, et par opposition, tous les peuples qui croient fermement en Jésus-Christ ont mérité de devenir enfants d'Abraham. Donc la vache de trois ans, le bélier de trois ans, la chèvre de trois ans, la tourterelle et la colombe sont la figure de toutes les nations. L'Ecriture dit que ces animaux avaient trois ans, parce que toutes les nations devaient croire au mystère de la Trinité. Et comme la multitude qui forme l'Eglise catholique comprend non-seulement des hommes spirituels, mais aussi des hommes charnels, car quelques-uns de ceux qui font profession de croire à la Trinité, n'en sont pas moins charnels, puisqu'ils négligent d'éviter les vices et le péché ; comme dans l'Eglise, dis-je, il y a un mélange d'hommes charnels et d'hommes spirituels, l'Ecriture ajoute aux trois premiers animaux une tourterelle et une colombe. Ces oiseaux peuvent représenter les chrétiens spirituels, de même que la vache, la chèvre et le bélier représentent les chrétiens charnels.

2. Considérez donc attentivement qu'Abraham divisa en deux parties ces trois animaux et qu'il les plaça vis-à-vis l'une de l'autre. Quant aux oiseaux, dit l'Ecriture, il ne les divisa point. Pourquoi cette différence, mes frères? C'est que, dans l'Eglise catholique, tandis que les chrétiens spirituels ne sont point

(1) Nous plaçons pour la première fois ce sermon dans l'Appendice ; les éditeurs de Louvain le tiennent pour douteux ; Verlin et Vindingus pour apocryphe. Nous croyons qu'il appartient à saint Césaire. Comparez l'exposition allégorique de ce même sacrifice d'Abraham que saint Augustin a donnée dans l'explication du psaume CIII, sermon III, n° 5, et *Cité de Dieu*, liv. XVI, chapitre XXIV.
(2) Sermon II de saint Césaire.

inquam, mater, quæ avia fuerat per ætatem. Dedit fides vetustis novos visceribus ignes. Sic Isaac credulitate nascitur, ut eorum fides in progenie enarretur in sæcula. Amen.

SERMO IV (a).

De vacca, ariete vel capra trium annorum, turture quoque et columba.

Carnales et spiritales in Abrahæ sacrificio significati. — 1. Audivimus, Fratres carissimi, Scripturam dicentem : « Locutus est Dominus ad Abram dicens : Sume mihi vaccam triennem, et capram trimam, et arietem annorum trium, turturem quoque et columbam. Qui tollens universa hæc divisit ea per medium, et utrasque partes contra se altrinsecus posuit; aves autem non divisit. Descenderuntque volucres super cadavera, et abigebat eas Abram. Cumque sol occumberet, sopor irruit super Abram; et horror magnus et tenebrosus invasit eum. Cum ergo occubuisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas. » (*Gen.*, XV, 9, etc.) Quid ergo significent ista, Fratres, breviter, quantum Dominus dederit, Caritatis Vestræ auribus cupimus intimare. Beatus Abraham pater multarum gentium a Domino dictus est. Omnes enim Gentes, quæ in Christum credunt et crediturae sunt, filii sunt Abrahæ, imitando fidem, non nascendo per carnem. Nam sicut Judæi per infidelitatem degeneres facti, ex filiis Abrahæ filii diaboli, et progenies viperarum sunt in Evangelio appellati : ita e contrario omnes Gentes quæ in Christum fideliter credunt, Abrahæ filii effici meruerunt. Vacca ergo triennis, et aries annorum trium, et capra triennis, et turtur vel columba, figuram omnium Gentium prætulerunt. Dicta sunt autem trium annorum; quia omnes Gentes in Trinitatis erant mysterium crediture. Et quia tota Ecclesia Catholica non solum habet spiritales; sed habet etiam et carnales : quamvis nonnulli in Trinitatem se credere dicant, carnales tamen sunt, quia crimina et peccata vitare dissimulant : quia ergo cum carnalibus sunt etiam spiritales; ideo turtur et columba sunt additæ. In turture et columba spiritales possunt significari, ut in illis tribus animalibus carnales intelligi.

2. Ergo diligenter attendite, quia illa tria animalia divisisse in duas partes dicitur Abraham et contra se invicem posuisse. « Aves, Scriptura inquit, non divisit. » Quare hoc, Fratres? Quia in Ecclesia Catholica carnales

(a) Alias de Tempore, LIV.

divisés, les charnels le sont, et comme dit l'Ecriture, vivent en opposition les uns avec les autres. Comment les chrétiens charnels sont-ils divisés et opposés les uns aux autres? Parce que tous les libertins et les amis du monde ne cessent de semer entre eux des divisions et des scandales. Ils sont donc divisés, puisqu'ils vivent en querelle. Les oiseaux, eux, je veux dire les chrétiens spirituels, ne sont point divisés. Et pourquoi ne sont-ils pas divisés? Parce qu'ils n'ont en Dieu qu'un cœur et qu'une âme, une même volonté, une même répugnance. Car ils ressemblent, je le répète, aux oiseaux, à la tourterelle et à la colombe. La tourterelle désigne la chasteté, la colombe la simplicité. En effet, tous les catholiques qui craignent Dieu se font remarquer par leur chasteté et leur simplicité; ils peuvent dire avec le Psalmiste : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai et je me reposerai; » (*Ps.* LIV, 7) ou encore : « La tourterelle a trouvé un nid pour y déposer ses petits. » (*Ps.* LXXXIII, 4.) Tandis que les chrétiens charnels, qui peuvent être divisés, sont chargés dans le monde de chaînes pesantes, les chrétiens spirituels couverts des plumes des diverses vertus, s'élèvent dans les hauteurs, et portés comme sur deux ailes, je veux dire, sur les deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, ils montent sans cesse vers le ciel. Ils peuvent dire avec l'Apôtre : « Pour nous, notre vie est dans les cieux, » (*Philip.*, III, 20) et toutes les fois que le prêtre chante : Elevez vos cœurs, ils répondent avec vérité et sans crainte d'être contredits : nous les avons vers le Seigneur. Qu'ils sont rares dans l'Eglise, et combien peu il y a de chrétiens qui pourraient répondre ainsi avec vérité et sécurité ! Voilà donc pourquoi Abraham n'a point partagé les oiseaux; c'est que les chrétiens spirituels qui n'ont, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'un cœur et qu'une âme, ne peuvent être divisés, ni séparés de la charité de Dieu et du prochain; mais ils s'écrient avec l'Apôtre : « Qui nous séparera de la charité du Christ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution ? » Et ce qui suit dans le texte sacré jusqu'à ces mots : « Ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur. » (*Rom.*, VIII, 35, et suiv.) Les tourments mêmes ne séparent pas du Christ les chrétiens spirituels; mais quelquefois même des conversations oiseuses suffisent pour en séparer les charnels; les premiers résistent même sous le tranchant du glaive; tandis qu'une affection charnelle triomphe des seconds. Ceux-là ne fléchissent pas sous les coups, ceux-ci se laissent abattre par les caresses. Donc Abraham divisa en deux parties les trois animaux, mais il ne divisa pas les oiseaux.

Figure du jugement dernier. — 3. « Lorsque le soleil fut couché, Abram fut surpris d'un profond sommeil, et une frayeur horrible et ténébreuse s'empara de lui. Il parut un four d'où sortait de la fumée, et une lampe ardente qui passait au travers des bêtes divisées. » (*Gen.*, XV, 17.) Vous l'entendez, mes frères, l'Ecriture dit, que ce feu passa au travers des bêtes divisées, mais elle ne dit pas que la flamme ait touché ni la tourterelle, ni la colombe. Ce coucher du soleil signifie la fin du monde; ces animaux, je l'ai dit, représentent toutes les nations chrétiennes. Mais comme ces nations, je le répète, renferment des chrétiens spirituels et des chrétiens charnels, c'est-à-dire, un mélange de bons et de méchants, ces

dividuntur; spiritales omnino non dividuntur, et sicut dicit Scriptura, contra se invicem præparantur. Quare carnales, et divisi, et contra se positi sunt? Quia omnes luxuriosi et amatores mundi contra se invicem divisiones et scandala habere non desinunt. Isti ergo dividuntur, quia sibi invicem adversantur : aves autem, id est, spiritales non dividuntur. Quare spiritales non dividuntur? Quia est illis cor unum, et anima una in Deum, est in illis unum velle ac nolle. Illis enim, quas supra diximus, avibus similes sunt, turturi scilicet vel columbæ. In turture castitas, in columba simplicitas designatur. Omnes enim in Ecclesia Catholica Deum timentes, et casti, simplicesque esse signantur, et cum Psalmista dicere possunt : Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam? (*Ps.* LIV, 7.) Et iterum : Turtur invenit sibi nidum, ubi reponat pullos suos. (*Ps.* LXXXIII, 4.) Et quando carnales, qui dividi possunt, gravibus vitiorum compedibus premuntur in mundo; spiritales diversarum virtutum pennis elevantur in altum, et duabus velut alis, duobus scilicet præceptis, diligendo Deum et proximum eriguntur in cœlum, et cum Apostolo dicere possunt; Nostra autem conversatio in cœlis est (*Philip.*, III, 20) : et quotiens Sacerdos dixerit : Sursum corda, securi et fideliter dicunt se habere ad Deum; quod valde pauci et rari in Ecclesia fiducialiter et cum veritate dicere possunt. Ideo ergo aves Abraham non divisit, quia spiritales, quibus, sicut dixi, est cor unum et anima una, dividi et a Dei vel a proximi amore separari non possunt; sed cum Apostolo clamant : « Quis nos separabit a caritate Christi ? Tribulatio, an angustia, an persecutio? » Et cætera quæ sequuntur, usque ad id quod dictum est : « Neque creatura alia poterit nos separare a caritate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro ? » (*Rom.*, VIII, 35, etc.) Spiritales ergo nec tormentis separantur a Christo; carnales vero interdum etiam otiosis fabulis separantur. Illos non separat nec crudelis gladius; istos vero separat carnalis affectus. Spiritales nec dura frangunt : carnales etiam blanda corrumpunt. Divisit ergo Abraham illa animalia in duas partes; aves autem non divisit.

Judicii extremi figura. — 3. « Cum autem occubuisset sol, sopor, inquit, irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus nimis : et apparuit clibanus ardens et fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas. » (*Gen.*, XV, 17.) Videte, Fratres, quod ignis iste inter divisiones illas transiens dicitur, turturem quoque et columbam tetigisse non legitur. Vespera illa finem mundi significavit : animalia illa, sicut jam diximus, typum omnium Gentium in Christo credentium prætulerunt. Quæ tamen Gentes, sicut jam dictum est, quia in se non solum carnales, sed etiam spiritales, id est, non solum bonos, sed etiam malos habent; ideo animalia illa di-

animaux ont été divisés et le feu a passé au travers de ces divisions, selon ce mot de l'Apôtre : « Car le jour du Seigneur le mettra en lumière et il sera révélé par le feu. » Le four allumé et fumant, et la lampe ardente, c'est le jour du jugement. Voilà pourquoi une crainte et une frayeur pleine de ténèbres s'emparèrent du bienheureux Abraham. Par là, nous pouvons comprendre que, si au jour du jugement, « le juste à peine sera sauvé, le pécheur et l'impie ne sauront où se cacher. » (I *Pier.*, IV, 18.) Le four ardent et fumant signifie donc le jour du jugement, jour, dis-je, dans lequel il y aura des pleurs et des grincements de dents, dans lequel on entendra des hurlements, des lamentations et des regrets tardifs. Alors que seront secouées les bases des montagnes et que la terre brûlera de haut en bas; alors que « les cieux embrasés seront dissous, comme dit saint Pierre, et que les éléments se fondront par l'ardeur du feu; » (II *Pier.*, III, 12) alors que « les Vertus des cieux seront ébranlées, » selon ce que dit le Seigneur dans l'Evangile; » que le soleil sera obscurci, que la lune ne donnera plus sa lumière et que les étoiles tomberont du firmament. » (*Matth.*, XXIV, 29.) En quel état se verront alors les impies? En quel état les adultères, les ivrognes, les médisants se reconnaîtront-ils? En quel état apparaîtront les libertins dissolus, les voleurs, les superbes et les envieux? Les malheureux! que pourront-ils dire pour leur défense, eux qui, après tant d'avertissements, se trouveront saisis sans préparation par ce jour formidable? Quant au son de la trompette de l'Archange, de cette trompette dont le son vibrera plus fortement que le son de tous nos instruments (I *Thess.*, IV, 15), « le monde entier mugira, » quand, dit le Prophète, « le Seigneur viendra faire de la terre un désert et perdre tous les pécheurs qu'elle porte; » (*Isa.*, XIV, 17) quand, dit l'Ecriture, « les pécheurs et les impies seront précipités dans un étang de feu, et que la fumée de leurs tourments montera dans les siècles des siècles; » (*Apoc.*, XIV, 19, 11) quel tremblement, quelle obscurité, quelles ténèbres s'empareront alors des coupables tièdes et négligents! Craignons donc, nous aussi, d'avoir un jour à subir ce tourment de l'âme; réveillons-nous, tandis qu'il est encore temps de se corriger; faisons la volonté de notre Dieu, comme de bons et d'utiles serviteurs, afin que, quand arrivera ce jour du jugement que représente le four ardent et fumant, afin, dis-je, que quand arrivera ce jour horrible et vraiment épouvantable, même pour les justes, nous ne soyons pas jetés dans les flammes vengeresses de l'enfer avec ces chrétiens charnels que figurent les animaux de la Genèse, avec ces chrétiens charnels que les rivalités diverses des passions ont comme partagés. Mais plutôt, que nos âmes fassent paraître la simplicité de la colombe et la chasteté de la tourterelle; élevons-nous sur les ailes spirituelles des vertus vers le ciel, selon cette parole de l'Apôtre : « Nous serons emportés avec eux sur les nuées au-devant du Christ dans les airs, et ainsi nous serons à jamais avec le Seigneur. » (I *Thess.*, IV, 16.) Daigne nous accorder ce bonheur Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est honneur et gloire, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

visa sunt, et ignis transivit per ea, secundum illud quod dicit Apostolus : Dies enim Domini declarabit; quia in igne revelabitur. (I *Cor.*, III, 13.) Clibanus ille ardens et fumans et lampas ignis diem judicii figuravit. Et ideo super beatum Abraham timor et horror tenebrosus incubuit. Unde intelligimus, quod si in die judicii justus vix salvabitur, peccator et impius ubi patebunt? (I *Petr.*, IV, 18.) Clibanus ergo ardens et fumans significavit diem judicii : diem, inquam, judicii in quo erit fletus et stridor dentium, in quo erit ululatus, et lamentatio, et tarda pœnitentia : quando movebuntur fundamenta montium, et ardebit terra usque ad inferos deorsum : quando, sicut dicit beatus Petrus, cœli ardentes solventur, elementa ignis ardore tabescent (II *Petr.*, III, 12) : quando, sicut Dominus ipse in Evangelio dicit, etiam Virtutes cœlorum commovebuntur : quando sol obscurabitur, quando et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo. (*Matth.*, XXIV, 29.) Ubi se tunc impii videbunt? Ubi adulteri, ubi ebriosi, ubi maledici se recognoscent? Ubi amatores luxuriæ, ubi raptores, ubi superbi et invidi apparebunt? Quin infelices pro sua defensione dicturi sunt, quos totiens admonitos, et tamen imparatos, dies ille repererit? Cum ad illam Archangeli tubam omni buccina clariorem totus simul cœperit mugire mundus (I *Thess.*, IV, 15); cum, sicut dicit Propheta, venerit Dominus ponere orbem terræ desertum, et peccatores perdere ex eo (*Isai.*, XIV, 17) : quando, sicut dicit Scriptura, peccatores et impii mittentur in stagnum ignis, et fumus tormentorum illorum ascendet in sæcula sæculorum. (*Apoc.*, XIV, 19; *Ibid.*, 11.) Qui tunc tremor, quæ caligo, quæ tenebræ criminosos quosque negligentes ac tepidos occupabunt? Ne ergo et nos in istum veniamus cruciatum animæ, expergiscamur dum corrigendi tempus est, et voluntatem Domini nostri tanquam boni servi et utiles requiramus : ut cum dies ille judicii, quem clibanus ille ardens et fumans significavit, tremendus et nimium etiam bonis expavescendus advenerit, non cum (*f.* carnalibus) mortalibus, quos illa animalia figurabant, qui per diversas voluptatum contentiones dividi possunt, flammis ultricibus cruciemur in inferno; sed simplicitatem columbæ et castitatem turturis præferentes, spiritualibus virtutum pennis elevemur in cœlum, secundum illud quod ait Apostolus : « Simul, inquit, rapiemur in nubibus obviam Christo in aera : et sic semper cum Domino erimus : » (I *Thess.*, IV, 16) præstante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et gloria cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMON V [1].

Des trois hommes qui apparurent à Abraham.

1. J'en ai souvent averti votre charité, mes très-chers frères; dans les leçons qu'on nous lit en ces jours dans l'église, nous ne devons pas seulement nous attacher au sens littéral, mais écarter le voile de la lettre, pour chercher par la foi l'esprit vivifiant qui s'y trouve caché. L'Apôtre le dit en termes formels : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie. » (II *Cor.*, III, 6.) Aussi, qu'ils sont infortunés les Juifs et plus infortunés encore les hérétiques qui, s'attachant seulement au son de la lettre, c'est-à-dire, à un corps sans âme, restent morts et privés de l'esprit qui vivifie! Pour nous, écoutons l'Apôtre qui nous dit que « toutes ces choses leur arrivaient en figure, mais qu'elles ont été écrites pour nous. » (I *Cor.*, x, 11.) Voyons donc ce que veut dire ce que nous avons entendu tout à l'heure, quand on nous lisait la divine parole.

(2) 2. « Dieu apparut, dit la Genèse, à Abraham, comme il était assis à la porte de sa tente auprès du chêne de Mambré. Voici, ajoute le texte sacré, que trois hommes se tinrent près de lui, et il sortit à leur rencontre. » Remarquez, mes frères, et voyez comment Dieu apparut à Abraham, et comment il apparut à Lot. Vers Abraham, ils viennent trois ensemble et se tiennent près de lui; deux seulement viennent trouver Lot et ils se tiennent sur la place publique. (*Gen.*, XIX, 1.) Voyez, mes frères, comme le Saint-Esprit dispose toutes choses selon le mérite de chacun. Lot était certainement bien inférieur à Abraham; la preuve, c'est qu'il mérita d'être séparé d'Abraham, et qu'il ne lui déplut pas de fixer son domicile dans la ville de Sodome. Trois hommes viennent donc à l'heure du midi trouver Abraham; deux seulement se présentent à Lot et sur le soir : c'est que Lot ne pouvait soutenir l'éclat du jour en son midi, tandis qu'Abraham pouvait recevoir la pleine lumière du soleil.

Eloge de l'hospitalité. — 3. Maintenant, voyons quelle différence dans la manière dont Abraham et Lot accueillirent les voyageurs. Abraham les prévient, et va au-devant d'eux; quand il les eut abordés, il court vers sa tente et dit à sa femme : « Hâte-toi, délaie trois mesures de farine et fais cuire des pains sous la cendre (que les grecs appellent ἐγκρυφίας, c'est-à-dire, pains cachés et couverts). Abraham courut en même temps à son troupeau et prit un veau. » (*Gen.*, XVIII, 6, 7.) Quel veau prit-il? Peut-être le premier qu'il trouva sous la main? Non pas, mais un veau « gras et tendre. » Il prit donc ce veau et le donna à son serviteur : « Va, lui dit-il, hâte-toi de préparer ce veau. » Voyez, mes frères, et remarquez avec quel empressement vous devez recevoir vos hôtes. Abraham court, sa femme se hâte, son serviteur s'empresse. Personne n'est indolent dans la maison du sage. Abraham et Sara se partagent entre eux les devoirs de l'hospitalité. Quant à Lot, il reçoit aussi des voyageurs, mais deux seulement; ce n'est pas la Trinité tout entière; ce n'est pas non

(1) C'est pour la première fois que ce sermon se trouve placé dans l'Appendice. Vous découvrirez la manière et le genre de son auteur, en comparant ce discours avec la quatrième homélie d'Origène sur la Genèse. Cet auteur s'est contenté d'ajouter un préambule, de changer et de retrancher quelques mots en certains endroits. Nous croyons reconnaître le style de saint Césaire, surtout dans l'exorde et dans la conclusion du sermon.

(2) Passage tiré d'Origène.

SERMO V (a).

De tribus viris qui beato Abrahæ apparuerunt.

1. Frequenter admonui Caritatem Vestram, Fratres dilectissimi, ut his lectionibus quæ diebus istis in ecclesia recitantur, non hoc tantum attendere debeamus, quod ex littera sonare cognoscimus, sed remoto velamine litteræ, vivificantem spiritum fideliter requiramus. Sic enim dicit Apostolus : Littera occidit; spiritus autem vivificat. (II *Cor.*, III, 6.) Denique infelices Judæi, et plus infelices hæretici, dum solum litteræ aspiciunt sonum, quasi corpus sine anima, ita sine vivificante spiritu mortui remanserunt. Nos audiamus Apostolum dicentem quia hæc omnia in figura contingebant illis ; scripta sunt autem propter nos. (I *Cor.*, x, 11.) Videamus ergo quid sit, quod modo cum divina lectio legeretur, audivimus.

2. « Visus est, inquit, Deus Abrahæ, cum sederet ad ostium tabernaculi sui, ad ilicem Mambre. Ecce, inquit, tres viri astiterunt super eum, et exiit in occursum ejus. » (*Gen.*, XVIII, 1, 2.) Attendite, Fratres, et videte qualiter Deus apparuit Abrahæ, et qualiter apparuit Lot. Ab Abraham tres veniunt, et stant super eum : ad Lot duo veniunt, et sedent in platea. (*Gen.*, XIX, 1.) Videte, Fratres, si non dispensatione sancti Spiritus pro meritis res geruntur. Etenim Lot longe inferior erat Abraham. Nisi enim inferior fuisset, a beato Abraham separari non meruisset, nec ei Sodomorum habitatio placuisset. Veniunt ergo ad Abraham tres viri in meridie, venerunt ad Lot duo, et vespere veniunt : non enim sustinebat meridianæ lucis magnitudinem Lot; Abraham vero poterat plenum fulgorem lucis excipere.

Hospitalitatis commendatio. — 3. Nunc videamus qualiter Abraham, et qualiter Lot susceperunt venientes. Præsumpsit Abraham, et occurrit obviam eis : et cum occurrisset, festinat ad tabernaculum, et dicit ad uxorem suam : « Festina, inquit, et consperge tres mensuras similaginis, et fac subcinericios panes » (quod Gæce ἐγκρυφίας dicitur, occultos videlicet et absconditos indicans panes.) « Ipse autem Abraham ad armentum cucurrit, et accepit vitulum. » (*Gen.*, XVIII, 6, 7.) Qualem vitulum ? Forte qui potuit primus occurrere ? Non ita est; sed vitulum bonum et tenerum. Tulit ergo vitulum, et dedit puero : « Puer, inquit, festina facere eum. » Videte, Fratres, attendite quam ferventi animo hospites debeatis excipere. Ecce ipse Abraham currit, uxor festinat, puer accelerat. Nullus est piger in domo sapientis. Ecce æqualia sunt Abrahæ et Saræ hospitalitatis officia. Lot vero excepit quidem ; sed duos tantum,

(a) Alias de Tempore, LXX.

plus à midi, mais vers le soir. Quels mets leur présente-t-il? « Il fit cuire du pain azyme, dit le texte sacré, et ils mangèrent. » (*Gen.*, XIX, 3.) Parce qu'il était de beaucoup inférieur à Abraham en mérites, il n'eut ni le veau gras, ni les trois mesures de farine, et ne découvrit pas le mystère de la Trinité; néanmoins, comme il offrit avec bienveillance aux voyageurs cette modeste hospitalité, telle qu'il pouvait la donner, il mérita d'échapper à la destruction de Sodome. Remarquez encore, mes frères, que Lot, en ne repoussant pas ces étrangers, mérita de recevoir des anges dans sa maison. Ainsi, des anges entrent dans une maison hospitalière; mais ils détruisent, sous une pluie de soufre, les maisons qui restent fermées aux étrangers.

Abraham connut le mystère de la Trinité. Le lavement des pieds. — 4. « Trois hommes arrivèrent donc près d'Abraham et se tinrent au-dessus de lui. » (*Gen.*, XVIII, 2.) Voyez ce que ces mots signifient : « Ils vinrent au-dessus de lui, » et non pas devant lui. Abraham s'était soumis à la volonté de Dieu : voilà pourquoi Dieu se tint au-dessus de lui. « Ils se tinrent, dit l'Ecriture, au-dessus de lui, » non pas en face pour le repousser, mais « au-dessus de lui, » pour le protéger. Il reçut trois hommes, il leur présenta des pains faits avec trois mesures de farine. Pourquoi ce nombre trois, mes frères, sinon parce que le saint patriarche connut le mystère de la Trinité? Il leur offrit également un veau, non pas un veau dur, mais un veau bon et tendre. Aussi bien qui fut aussi tendre, qui fut aussi bon que Celui qui s'humilia pour nous jusqu'à la mort? C'est Lui encore qui est ce veau gras qu'immole le père de famille au retour de son fils repentant. « Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné pour lui son Fils unique. » (*Jean*, III, 16.) Abraham va donc au-devant de ces trois hommes, mais il n'en adore qu'un. (*Gen.*, XVIII, 2.) Il vit trois hommes donc, je le répète, il connaissait le mystère de la Trinité; il les adora ensemble, donc il comprenait qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes. En effet, il parla au singulier : « Détourne-toi vers ton serviteur, » (*Gen.*, XVIII, 3) mais il ajoute encore, comme s'il parlait à des hommes : « Je prendrai de l'eau et je laverai vos pieds. » (*Gen.*, XVIII, 4.) Apprenez, mes frères, du bienheureux Abraham, à recevoir volontiers les étrangers, à leur laver les pieds avec humilité et avec piété. Lavez, dis-je, les pieds des saints voyageurs, dans la crainte qu'il ne leur reste de la poussière qu'ils puissent secouer pour votre condamnation. Car l'Evangile le dit en propres termes : « Si quelqu'un ne vous reçoit pas, sortez et secouez la poussière de vos pieds. Je vous le dis en vérité : il y aura moins à souffrir pour Sodome au jour du jugement que pour cette ville. » (*Matth.*, X, 14, 15.) Voilà ce qu'Abraham prévoyait en esprit, aussi voulut-il aller au-devant des voyageurs et leur laver les pieds, de crainte qu'il ne leur restât quelques grains de poussière qu'ils pussent montrer au jour du jugement comme un témoignage de son incrédulité. C'est pourquoi il dit avec sagesse : « Je prendrai de l'eau et je laverai vos pieds. » Ecoutez avec attention ces paroles, mes frères, vous qui refusez d'exercer l'hospitalité, et qui regardez l'étranger comme un ennemi. Voyez le saint patriarche Abraham : il croit recevoir des hommes et il les accueille avec empressement; mais il mérite de recevoir et de contempler Dieu lui-même sous sa tente. Aussi bien, l'Evangile con-

et non integram Trinitatem, nec in meridie, sed ad vesperum. Et quid eis apposuit? « Coxit, inquit, azyma, et comederunt. » (*Gen.*, XIX, 3.) Et quia meritis multo inferior erat Abraham, nec vitulum saginatum habuit, nec in tribus mensuris similaginis mysterium Trinitatis agnovit : attamen quia vel hoc quod potuit, benigno animo obtulit, de perditione Sodomorum liberari promeruit. Attendite, Fratres, quia etiam et Lot, dum hospites non repellit, Angelos excipere meruit. Ecce hospitalem domum Angeli ingrediuntur, clausæ hospitibus domus flammis sulfureis concremantur.

Abraham mysterium Trinitatis cognovit. Lotio pedum. — 4. Venerunt ergo tres viri ad Abraham, et steterunt super eum. (*Gen.*, XVIII, 2.) Hoc ipsum videte quale sit, quod super eum veniunt, non contra eum. Subjecerat se voluntati Dei; et ideo super eum stare dicitur Deus. « Astiterunt, inquit, super eum, » non contra eum ad repellendum, sed « super eum » ad protegendum. Tres viros suscepit, tribus mensuris panes apponit. Quare hoc, Fratres, nisi quia mysterium Trinitatis intelligit? Apponit et vitulum, qui vitulus non est durus, sed bonus et tener. Et quid tam tenerum, quid tam bonum, quam est ille qui se pro nobis humiliavit usque ad mortem? Ipse est ille vitulus saginatus, quem pro recepto pœnitente filio jugulat pater. Sic enim dilexit Deus mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (*Joan.*, III, 16.) Tribus ergo occurrit Abraham, et unum adorat. (*Gen.*, XVIII, 2.) In eo autem quod tres vidit, sicut jam dictum est, Trinitatis mysterium intellexit : quod autem quasi unum adoravit in tribus personis unum Deum esse cognovit. Ad unum loquitur dicens : « Declina ad puerum tuum. » (*Ibid.*, 3.) Addit etiam, quasi ad homines loquens : « Accipiam, inquit, aquam, et laventur pedes vestri : » (*Ibid.*, 4) Discite, Fratres, a beato Abraham hospites libenter excipere, pedes eorum cum humilitate et pietate lavare. Lavate, inquam, sanctorum peregrinantium pedes, ne forte in illis remaneat pulvis, quem ad judicium vestrum possint de pedibus suis excutere. Sic enim in Evangelio dixit : Qui non susceperit vos, exeuntes excutite pulverem de pedibus vestris. « Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum in die judicii, quam illi civitati. » (*Matth.*, X, 14, 15.) Hoc ergo prævidebat in spiritu Abraham; et ideo volebat prævenire et lavare pedes, ne quid forte pulveris resideret, quod ad testimonium incredulitatis excussum posset in die judicii reservari. Propterea ergo dicit sapiens Abraham : « Accipiam aquam, et laventur pedes vestri. » Diligenter hæc audite, Fratres, qui hospitalitatem exercere non vultis, qui hospitem velut hostem excipitis. Ecce beatus Abraham, dum homines ferventer exciperet, ipsum Deum suscipere hospitalitatis contemplatione promeruit. Hoc etiam in Evangelio Christus confirmavit di-

firme cette doctrine; car le Christ dit : « J'ai été étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité. » (*Matth.*, xxv, 35.) Gardez-vous donc de repousser les voyageurs, de crainte que celui que vous aurez refusé de recevoir sous votre toit ne soit Jésus-Christ lui-même.

5. Mais en quel lieu se passe cette scène? « Auprès du chêne de Mambré, » qui veut dire *vision* ou *perspicacité*. Vous voyez le lieu dans lequel le Seigneur peut être notre hôte. La vision et la perspicacité d'Abraham l'attirèrent. Il fallait, en effet, qu'Abraham eût le cœur pur pour qu'il pût voir Dieu. Voilà donc le lieu et voilà le cœur qui peuvent donner asile au Seigneur (1). Jésus-Christ parle dans l'Evangile de cette vision, quand il dit aux Juifs : « Abraham a tressailli pour voir mon jour; il l'a vu, et il s'est réjoui. » (*Jean*, VIII, 56.) Oui, il a vu mon jour, parce qu'il a connu le mystère de la Trinité. Il a vu le Père jour, le Fils jour, le Saint-Esprit jour, et en ces trois un seul jour : de même que le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et ces trois personnes ne faisant qu'un seul Dieu. Car Dieu est tout entier en chacune des personnes prises isolément, et toutes trois ne font ensemble qu'un seul Dieu. Ainsi, encore les trois mesures de farine, à cause de l'unité de substance, figurent d'une manière qui ne manque pas de justesse le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Toutefois on peut entendre ce passage d'une autre façon, et dire que Sara représente l'Eglise, et les trois mesures de farine la foi, l'espérance et la charité. Car dans ces trois vertus sont renfermés tous les avantages que l'Eglise procure. Celui qui a mérité d'obtenir ces trois vertus, peut en sécurité recevoir la Trinité tout entière dans la maison de son cœur.

Comment doit-on entendre que Dieu descend? — 6. « Après cela, le Seigneur dit à Abraham : Le cri de Sodome et de Gomorrhe est monté vers moi : je suis donc descendu pour voir si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, et savoir si cela est ainsi ou si cela n'est pas. » (*Gen.*, XVIII, 20, 21.) (2) Ces paroles sont de l'Ecriture : voyons ce qui mérite d'être remarqué dans ce passage. « Je suis descendu, dit Dieu, pour voir. » Quand Dieu converse avec Abraham, l'Ecriture ne dit pas qu'il est descendu, mais qu'il se tient au-dessus de lui : mais ici comme il est question des pécheurs, l'Ecriture dit que Dieu descendit. Sans doute, il n'est pas question ici de monter ou de descendre comme dans un lieu; car ce sens ne convient pas à une substance incorporelle et présente en tous lieux. Mais on dit que Dieu descend, quand il daigne s'occuper de la fragilité humaine : c'est en ce sens que nous devons l'entendre en parlant surtout de Dieu notre Sauveur, qui « s'est anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave. » (*Philipp.*, II, 7.)

En quel sens Dieu ne connaît pas les pécheurs. — 7. Mais que veut dire ce qui suit : « Je suis descendu pour voir si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, pour savoir si cela est ainsi ou si cela n'est pas? » Les païens et surtout les Manichéens, ces sectaires immondes, ne cessent de nous faire sans cesse à propos de ce passage, cette objection : Voyez, disent-ils, le Dieu de la loi ne savait pas ce qui se passait à Sodome. Mais nous leur répondons en donnant le vrai sens du passage, et nous disons : D'après

(1) Ce passage n'est pas d'Origène. — (2) Passage encore tiré d'Origène, mais non sans mélange.

cens : Hospes fui, et suscepistis me. (*Matth.*, xxv, 35.) Nolite ergo negligere peregrinos, ne forte quem non excepistis, ipse sit Christus.

5. Ubi tamen factum sit hoc? « Ad ilicem Mambre, » quod in Latina lingua interpretatur visio, sive perspicacia. Vides qualis sit locus in quo Dominus potest habere convivium? Delectavit enim eum visio et perspicacia Abrahæ. Erat enim mundus corde, ut posset Deum videre. In tali ergo loco, et in tali corde potest Dominus (*a*) habere convivium. De ista visione Dominus in Evangelio locutus est ad Judæos dicens : Abraham exsultavit ut videret diem meum; vidit et gavisus est. (*Joan.*, VIII, 56.) Diem, inquit, meum vidit : quia mysterium Trinitatis agnovit. Vidit Patrem diem, Filium diem, Spiritum Sanctum diem, et in his tribus unum diem : sicut et Pater Deus, et Filius Deus, et Spiritus Sanctus Deus, et hi tres unus Deus. Nam et singulatim singulæ quæque personæ plenus Deus, et totæ tres simul unus Deus. Nam et illis tribus mensuris similaginis, propter unitatem substantiæ non incongrue Pater et Filius et Spiritus sanctus intelligitur. Quod tamen et alio modo potest accipi, ut Saram intelligamus Ecclesiam, tres mensuras similaginis, fidem, spem et caritatem. In his enim tribus virtutibus universæ fructus continentur Ecclesiæ. Qui hæc tria in se meruerit habere, securus potest ad convivium cordis sui totam Trinitatem excipere.

Descendere Deus quomodo intelligatur. — 6. « Post hæc dixit Dominus ad Abraham : Clamor Sodomorum et Gomorrhæ ascendit ad me : descendi ergo ut viderem, si sermo qui venit ad me, opere compleatur; an non est ita, ut sciam. » (*Gen.*, XVIII, 20, 21.) Hæc Scripturæ sunt verba, videamus quid in his intelligi dignum sit. « Descendi, inquit, ut viderem. » Quando ad Abraham responsa redduntur, non dicitur descendere Deus, sed supra ipsum adstare : nunc autem quia peccatorum causa agitur, descendere dicitur Deus. Vide ne ascensionem et descensionem localem sentias. Indignum est hoc de incorporea, et ubique tota sentire substantia. Sed descendere dicitur Deus, quando curam humanæ fragilitatis habere dignatur. Quod specialius de Domino ac Salvatore nostro sentire debemus, qui semetipsum exinanivit, servi formam accipiens. (*Philip.*, II, 7.)

Quomodo nesciat Deus peccatores. — 7. Sed videamus quid est quod dicit : « Descendi ut viderem, utrum sermo qui ad me pervenit, opere completus sit; an non est ita, ut sciam. » Solent enim nos hinc impugnare Pagani, et maxime immundissimi (*b*) Manichæi dicentes : Ecce nesciebat Deus Legis, quid ageretur in Sodomis. Nos enim

(*a*) Hic apud Origenem additur, *cum Angelis suis*. — (*b*) De Manichæis nihil in Origenis homilia, a qua etiam abest quæ mox occurrit vox, *Legis*.

l'Ecriture, la manière dont Dieu connaît les justes, est différente de la manière dont il connaît les pécheurs. En effet, que dit l'Apôtre en parlant des justes? « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » (II *Tim.*, II, 19.) Que dit l'Evangile en parlant des pécheurs? « Retirez-vous de moi, vous tous qui opérez l'iniquité, car je ne vous connais pas. » (*Matth.*, VII, 23.) L'apôtre saint Paul dit encore : « Si quelqu'un appartient au Seigneur, il comprendra ce que je dis. Si quelqu'un l'ignore, il sera ignoré. » (I *Cor.*, XIV, 37.) Que veut donc dire ce : « Je ne connais pas? » Ce mot signifie : Je ne vous connais pas; je ne vous reconnais pas pour observer ma loi; je ne reconnais pas en vous mon image. Ma justice voit bien en vous ce qui mérite châtiment, mais ma miséricorde ne voit pas ce qu'elle pourra récompenser : comme si l'Ecriture disait : Ceux dont les actes sont indignes de Dieu, sont eux-mêmes indignes d'être connus de Dieu. « Je suis donc descendu pour voir, » non pas que je veuille savoir ce qu'ils font, mais pour rendre dignes de me connaître ceux que, dans cette ville, je trouverai justes; ceux que je trouverai repentants, ceux que je trouverai tels qu'ils doivent être pour que je les connaisse. Et parce que Dieu ne trouva personne qui se repentît, personne qui se convertît, excepté Loth, Loth fut le seul que Dieu connut, le seul qu'il fit échapper à l'embrasement de Sodome. Pour nous, mes frères, faisons nos efforts et travaillons, avec le secours de Dieu, à devenir des hommes dignes d'être connus de Dieu, afin qu'il daigne nous reconnaître et se souvenir de nous. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous accorde cette grâce...

SERMON VI (1).

Ier *Sur l'immolation d'Isaac.*

1. Cette leçon, mes très-chers frères, où l'auteur sacré nous raconte comment Abraham offrit en holocauste son fils Isaac, n'est pas lue dans son ordre naturel pendant le carême, parce que, comme vous le savez, on la réserve pour la vigile de Pâques, à cause du mystère de la passion de Notre-Seigneur. Mais comme en ce jour on n'a point le temps de l'expliquer, aujourd'hui, si vous le permettez, je l'exposerai brièvement, et selon mon pouvoir, aux oreilles de votre charité, en suivant l'explication qu'en ont donnée nos pères sous l'inspiration de Dieu.

Le mystère de la Trinité. — 2. « Le Seigneur dit donc à Abraham : Prends ton fils Isaac, que tu aimes, et offre-le-moi en holocauste sur une montagne que je te montrerai. Abraham se leva donc, prépara son âne, et prit avec lui deux serviteurs et son fils Isaac, et il arriva le troisième jour au lieu que le Seigneur lui avait indiqué. » (*Gen.*, XXII, 2 et suiv.) Or, Abraham, au moment où il offrait son fils Isaac, était le symbole de Dieu le Père, et Isaac la figure du Dieu Sauveur. Ces trois jours de marche avant d'arriver au lieu de l'immolation signifient le mystère de la Trinité. En effet, nous voyons souvent dans nos livres saints que le troisième jour est le symbole du sacrement ou du mystère de la Trinité.

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Il a été composé par un auteur inconnu, et a subi des altérations. Quelques passages sont tirés de la VIIIe homélie d'Origène sur la Genèse, d'autres ont été pris à d'autres sources. Nos manuscrits donnent un exorde un peu plus court que celui qu'on trouve dans les œuvres imprimées de saint Augustin. Voici cet exorde : « Nous vous donnerons aujourd'hui en peu de mots et selon notre pouvoir, si vous le permettez, mes très-chers frères, et d'après ce qu'en ont dit nos pères sous l'inspiration de Dieu, l'exposition de cette leçon où l'auteur sacré nous raconte comment Abraham offrit son fils Isaac en holocauste : Prends ton fils, etc. » Ce petit exorde paraît tiré mot pour mot de saint Césaire.

sano intellectu respondemus et dicimus, quod aliter dicitur Deus nosse justos, aliter noverit peccatores. Denique de justis quid dicitur? Novit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.) De peccatoribus quid dicitur? Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem, quia non novi vos. (*Matth.*, VII, 23.) Et iterum Paulus Apostolus: Si quis est Domini, intelliget quæ dico : qui autem ignorat, ignorabitur. (I *Cor.*, XIV, 37, 38.) Quid est ergo : Nescio? Non novi vos, non vos agnosco in regula mea, non in vobis recognosco imaginem meam. Cognovit in vobis justitia mea quod puniat, et non cognoscit misericordia quod coronet : ac si quorum actus indigni Deo sunt, indigni etiam notitia Dei dicuntur. « Descendi ergo ut videam, » non ut ego quid agunt sciam : sed ut ipsos scientia mea dignos efficiam, si quos ipsorum inveniam justos, si quos inveniam pœnitentes, si quos tales quos debeam scire. Denique quia nullus qui pœniteret, nullus qui converteretur inventus est præter Lot, ipse solus cognoscitur, ipse solus de incendio liberatur. Nos vero, Fratres, demus operam, et tales esse cum Dei adjutorio laboremus, ut digni habeamur notitia Dei; ut nos et agnoscere dignetur et scire, præstante Domino nostro Jesu Christo, etc.

SERMO VI (a).

De immolatione Isaac, I.

1. Lectio illa, Fratres carissimi, in qua beatus Abraham Isaac filium suum in holocaustum legitur obtulisse, ideo in ordine suo diebus Quadragesimæ non recitatur, quia, sicut ipsi nostis, in vigiliis Paschæ propter sacramentum Dominicæ passionis reservatur. Et quia tunc non est in spatio, ut de ista possit aliquid dici; nunc, si videtur, expositionem ejus secundum quod eam patres nostri inspirante Domino tractaverunt, Caritatis Vestræ auribus, quantum possumus, breviter intimemus.

Trinitatis mysterium. — 2. « Dixit ergo Dominus ad Abraham : Tolle filium tuum quem diligis Isaac, et offer eum mihi in holocaustum super unum montium, quem monstravero tibi. At ille surgens stravit asinam suam, et tulit secum duos pueros, et Isaac filium suum, et pervenit ad locum, quem ei ostenderat Dominus, die tertio. » (*Gen.*, XXII, 2, etc.) Abraham enim quando Isaac filium suum obtulit, typum habuit Dei Patris; Isaac vero figuram Domini Salvatoris. Quod autem ad locum immolationis die tertia pervenitur, mysterium Trinitatis osten-

(a) Alias de Tempore, LXXI.

Ainsi on lit dans l'Exode : « Nous marcherons trois jours dans le désert. » (*Exode*, v, 3.) Dans ce même livre encore, quand les Hébreux furent arrivés au pied du mont Sinaï, Moïse leur dit : « Sanctifiez-vous et soyez prêts pour le troisième jour. » (*Exode*, xix, 15.) Josué, à la veille de passer le Jourdain, avertit le peuple qu'il soit prêt pour le troisième jour. De plus, Notre-Seigneur ressuscita le troisième jour. Nous avons rappelé ces divers textes, parce qu'Abraham arriva le troisième jour au lieu que le Seigneur lui avait désigné.

Le bélier et Isaac sont la figure du Christ. — 3. Les deux serviteurs qu'Abraham fit rester avec l'ânesse, représentent le peuple des Juifs qui, par là même qu'ils ne devaient pas croire en Jésus-Christ, ne pouvaient monter et arriver au lieu où il allait être immolé. L'ânesse figure la synagogue. Quant au bélier qui était retenu par les cornes au milieu des épines, il paraît être aussi la figure du Seigneur. En effet, le Christ était retenu comme par les cornes au milieu des épines, quand il était suspendu par les clous aux extrémités ou aux cornes de la croix. Isaac portant lui-même le bois qui devait servir à son immolation, figure également le Christ, lequel porta lui-même sa croix jusqu'au lieu de sa mort. C'est ce mystère que le prophète avait en vue, bien longtemps avant qu'il ne s'accomplît, quand il disait : « Il portera sur son épaule le signe de sa principauté. » (*Isaï.*, ix, 6.) Le Christ, en effet, porta la marque de sa principauté sur ses épaules, quand il porta sa croix par un acte d'humilité admirable. C'est à juste titre que la croix représente la principauté du Christ; car par la croix le démon fut vaincu et tout l'univers appelé à la connaissance et à la grâce du Christ. D'ailleurs, l'Apôtre lui-même, parlant de la passion du Seigneur ne dit-il pas : « Il devint obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix; voilà pourquoi Dieu aussi l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom? » (*Philip.*, ii, 8, 9.) Ce que je dis ici, mes frères, doit faire comprendre à votre charité que la principauté du Christ dont il est dit : « Et il portera sur son épaule le signe de sa principauté, » ne peut être que sa croix. C'est aussi par ce motif qu'on lit cette leçon à la fête de Pâques, au temps où le véritable Isaac, dont le fils d'Abraham n'était que la figure, fut attaché au gibet de la croix pour le salut du genre humain.

4. Nous lisons dans cette même leçon que le saint patriarche Abraham vit de loin, en marchant avec son fils, le lieu du sacrifice, et qu'il dit à ses serviteurs : « Asseyez-vous ici avec l'ânesse, l'enfant et moi nous poursuivrons notre chemin, et quand nous aurons adoré Dieu, nous viendrons vous retrouver. » (*Gen.*, xxii, 5.) Que veulent dire ces paroles qu'il adresse à ses serviteurs, figure des Juifs : « Asseyez-vous ici avec l'ânesse? » L'ânesse pouvait-elle s'asseoir? Non, mes très-chers frères, mais ces paroles : « Asseyez-vous avec l'ânesse, » signifient que le peuple juif qui ne devait point croire au Christ, ne pouvait rester debout, que malade et affaibli par la langueur du péché, il devait tomber à terre pour avoir dédaigné le bâton de la croix. Abraham dit donc : « Asseyez-vous ici avec l'ânesse; l'enfant et moi nous poursuivrons notre chemin, et quand nous aurons

ditur. Nam quod dies tertius in sacramento vel mysterio accipi debeat Trinitatis, frequenter in voluminibus sacris invenitur, sicut in Exodo : Viam, inquit, trium dierum ibimus in deserto. (*Exod.*, v, 3.) Et iterum quando ad montem Sinai ventum est, dictum est populo : Sanctificamini, et estote parati in die tertia. (*Exod.*, xix, 15.) Et Josue transiturus Jordanem, ut in die tertia populus paratus esset admonuit. Et Dominus noster die tertia resurrexit. (*Matth.*, 28.) Hoc ideo diximus, quia beatus Abraham die tertia venit ad locum, quem ei ostenderat Dominus.

Christi figura, aries et Isaac. — 3. Duos pueri quos cum asina remanere jussit, typum habuerunt populi Judæorum, qui pro eo quod in Christo non erant credituri, ideo ad locum ubi immolandus erat, ascendere vel pervenire non poterant. Asina illa significavit Synagogam. Aries vero ille qui inter spinas cornibus tenebatur, et ipse typum Domini habuisse videtur. Nam et Christus quasi cornibus inter spinas hærebat, quando ad crucis cornua clavorum confixione pendebat. Quod vero Isaac ipse sibi ad immolandum ligna detulit, et in hoc Christum figuravit, qui ad locum passionis crucem suam ipse portavit. De quo mysterio multo ante dictum fuerat per Prophetam : Et erit, inquit, principatus ejus super humerum ejus. (*Isai.*, ix, 6.) Tunc enim Christus principatum super humeros habuit, quando crucem suam admirabili humilitate portavit. Non incongrue crux Christi principatum significat. Nam per ipsam et diabolus vincitur, et totus mundus ad Christi notitiam vel gratiam (*a*) revocatur. Denique sic et Apostolus dixit, cum de passione Domini loqueretur : « Factus, inquit, obediens usque ad mortem, mortem autem crucis; propter quod et Deus illum exaltavit, et donavit illi nomen quod est super omne nomen. » (*Philip.*, ii, 8 et 9.) Hoc ideo dicimus, Fratres, ut agnosceret Caritas Vestra quod principatus Christi, de quo scriptum est : Et erit principatus super humerum ejus, non sit alius nisi crux ejus. Et ideo lectio ipsa in Pascha legitur, quando Isaac verus, cujus typum gerebat filius Abrahæ, pro genere humano in patibulo crucis affigitur.

4. Legitur in ipsa lectione, quod veniens beatus Abraham cum filio suo, viderit locum a longe, et dixerit ad pueros suos : « Sedete hic cum asina; ego et puer proficiscemur, et cum adoraverimus, revertemur ad vos. » (*Gen.*, xxii, 5.) Quare pueris, qui figuram habuerunt Judæorum dicitur : « Sedete hic cum asina? » Numquid asina illa sedere poterat, Carissimi? Sed ideo dicitur : « Sedete cum asina; » quia Judæorum populus, qui in Christum crediturus non erat, stare non poterat, sed ut debilis et velut peccator languidus, qui baculum crucis despexerat, in terram casurus erat. Dixit ergo Abraham beatus : « Sedete hic cum asina; ego et puer proficiscemur, et cum adoraverimus, revertemur ad vos. » Quid est quod dicis beate Abraham? Ad immo-

(*a*) Mss. *renovatur*.

adoré Dieu, nous viendrons vous retrouver (1). » Que dites-vous là, saint patriarche? Vous allez immoler votre fils, et vous dites que vous reviendrez avec lui? Lorsque vous l'aurez offert en holocauste, comment pourra-t-il revenir avec vous? Abraham aurait pu répondre : Ce que je dis est vrai : oui, j'offrirai mon fils, et je reviendrai avec lui. Car ma foi est si grande que je crois que celui qui a daigné me donner ce fils, en le faisant naître d'un sein stérile, peut aussi le ressusciter des morts : voilà pourquoi je dis vrai, en vous assurant « qu'après que nous aurons adoré Dieu, nous viendrons vous retrouver. »

Adam fut enseveli sur le Calvaire. — 5. Quant au bélier qui fut tué à la place d'Isaac, cette substitution fut faite parce qu'Isaac était une figure, et non la réalité. Car Isaac désignait seulement ce qui, dans la suite, devait s'accomplir dans la personne du Christ (2). Voyez avec quelle générosité Dieu lutte en bonté avec les hommes. Abraham offre à Dieu son fils mortel qui ne meurt pas réellement, et Dieu livre pour les hommes à une mort réelle son Fils immortel. Cependant on peut entendre autrement ce passage, et voir dans Isaac la divinité, et dans le bélier l'humanité de Jésus-Christ. Car, comme la foi nous enseigne que dans la passion la divinité n'a pas été crucifiée, mais seulement l'humanité, de même ce ne fut pas Isaac, mais le bélier qui fut mis à mort. C'est, en effet, le Fils unique qui s'offre et le premier-né de la Vierge qui est immolé. Ecoutez encore un autre mystère. Le saint prêtre Jérôme a écrit que des Juifs anciens et vénérables lui ont affirmé avec certitude que la montagne sur laquelle Isaac fut offert, est celle sur laquelle, dans la suite, le Christ fut crucifié. D'ailleurs, de l'endroit même d'où Abraham reçut l'ordre de partir jusqu'au lieu où le Christ fut crucifié, il y a trois journées de marche. (3) [On rapporte aussi, d'après d'anciennes traditions, qu'Adam, le premier homme, fut, à sa mort, enterré à la place même où l'on fixa la croix du Sauveur, et qu'ainsi ce lieu s'appelait Calvaire, parce qu'on croyait que la tête du père du genre humain était enterrée en cet endroit. Aussi bien, mes frères, ce n'est pas sans vraisemblance qu'on croit que là où fut élevé le médecin, là gisait le malade. Il était juste que là où l'orgueil humain avait été abattu, là dût s'incliner la miséricorde divine, et l'on peut croire que le sang précieux du Christ, tombant goutte à goutte, a touché même en réalité la poussière du premier pécheur, et a daigné ainsi nous racheter]. Ces réflexions, mes très-chers frères, nous les avons recueillies de notre mieux des divers livres des Ecritures pour le profit de notre âme, et nous les présentons aux méditations de votre charité. Mais vous-mêmes, si, avec le secours du Seigneur, vous relisez fréquemment les divines Ecritures, si vous les méditez avec attention, vous pourrez, je crois, découvrir une explication bien préférable à celle que je vous donne.

(4) 6. Je prie, mes frères, ceux qui désirent présenter au baptême leur fils ou leur serviteur de ne pas tarder plus longtemps de le conduire à l'église, car il

(1) Comparez avec l'homélie VIII d'Origène sur la Genèse. — (2) Ce sont les paroles même d'Origène.

(3) Ce qu'on dit ici de la sépulture d'Adam sur la montagne du Calvaire, est rapporté également par Tertullien (livre II, *contre Marcion*), par Origène (traité XXXV *sur saint Matthieu*), par saint Basile (*sur le Lévitique*, ch. V), par saint Ambroise (*sur saint Luc*, chapitre XVII) par saint Jean Chrysostome (*sur saint Jean* homélie LXXXIV), etc. Mais saint Jérome n'approuve pas ce sentiment (*sur saint Matthieu*, chapitre XXVIII). On ne trouve pas dans nos manuscrits le passage que nous avons mis entre parenthèses.

(4) Dans les manuscrits le sermon finit avec le no 5; le no 6 ne s'y trouve pas.

landum filium vadis, et dicis quod cum filio reverteris? Si eum in holocaustum obtuleris, utique tecum redire non poterit. Potuit respondere beatus Abraham : Verum dico, et offero filium, et cum filio revertar ad vos. Tanta est enim fides mea, ut credam quod ille qui mihi eum de matris sterilis utero dignatus est dare, possit etiam eum mortuum suscitare : et ideo verum dico, quia « cum adoraverimus, revertemur ad vos. »

Adam sepultus in Calvariæ loco. — 5. Quod autem aries occisus est, et Isaac non est occisus, ideo factum est, quia Isaac figura et non veritas erat. In ipso enim designatum est quod postea in Christo completum est. Videte Deum cum hominibus magna pietate certantem : Abraham mortalem filium non moriturum obtulit Deo, et Deus immortalem Filium pro hominibus tradidit morti. Potest tamen de beato Isaac, et de illo ariete etiam sic intelligi, ut in beato Isaac significata sit divinitas, in ariete humanitas Christi. Et quia in passione non divinitas, sed humanitas crucifixa creditur; ideo non Isaac, sed aries immolatur. Dei enim Filius vel unigenitus offertur, et virginis primogenitus immolatur. Audite et aliud sacramentum. Beatus Hieronymus presbyter (*a*) scripsit, ab antiquis et senioribus Judæorum se certissime cognovisse, quod ibi oblatus est Isaac, ubi postea Dominus Christus crucifixus (*b*) est. Denique ab eo loco unde beatus Abraham jussus est proficisci, tertio die ad locum ubi Christus crucifixus est pervenitur. [Etiam hoc antiquorum relatione refertur, quod et Adam primus homo in ipso loco ubi crux fixa est, fuerit aliquando sepultus; et ideo Calvariæ locum dictum esse, quia caput humani generis ibi dicitur esse sepultum. Et vere, Fratres, non incongrue creditur, quia ibi erectus sit medicus, ubi jacebat ægrotus. Et dignum erat, ut ubi occiderat humana superbia, ibi se inclinaret divina misericordia : et sanguis ille pretiosus etiam corporaliter pulverem antiqui peccatoris dum dignatur stillando contingere, redemisse credatur.] Hæc enim, Fratres carissimi, secundum quod potuimus, e (*c*) diversis Scripturarum voluminibus, pro animæ nostræ profectu collegimus, et caritatis contemplatione suggessimus. Vos vero, auxiliante Domino, dum frequentius Scripturas divinas relegitis, si diligenter attenditis, credo quod etiam meliorem expositionem invenire possitis.

6. [Rogo vos, Fratres, ut quincumque aut filium, aut

(*a*) Legitur in Commentariis in Marc., cap. XV, sed Hieronymo perperam adscriptis. — (*b*) Sic in Mss. In editis autem, *immolatus.* — (*c*) Mss. *de divinis.*

n'est pas juste qu'une affaire que l'on regarde comme si grave et si sérieuse, soit faite avec négligence et plus tard qu'il ne convient. Je crains, en effet, que certaines femmes ne présentent trop tard leurs petits enfants, car je ne les vois point venir avec elles à nos veilles sacrées. Cependant nous croyons et nous affirmons en toute assurance que ceux qui auront, dès l'ouverture de la sainte quarantaine, présenté pour le baptême leurs enfants, et qui n'auront pas manqué de les amener avec eux à nos veilles, verront ces enfants recevoir ce divin sacrement avec la solennité prescrite, et obtenir la rémission de leurs péchés, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.]

SERMON VII [1].

IIe *sur l'immolation d'Isaac.*

1. Etrange précepte que de commander un crime à l'homme, et de le considérer comme profondément religieux, s'il consent à commettre un acte impie! Si Abraham commet un infanticide, il est juste; s'il refuse, il est infidèle. Quoi donc? est-ce que l'on peut apaiser Dieu autrement que par la piété? Le Seigneur désire qu'on lui offre des prières, et non qu'on l'honore par un culte de sang. Oui, Abraham est placé entre son amour paternel et sa soumission à Dieu : c'est un crime de tuer son fils, mais c'est un plus grand crime de ne pas obéir à Dieu. Situation critique pour l'homme parfait! Dieu nous ordonne de commettre un infanticide; il faut que de vos propres mains vous vous priviez de votre fils. Qu'est-ce qu'un pareil ordre? Celui qui défend l'homicide commande-t-il l'infanticide? Oui, il commande à Abraham d'immoler son fils, la consolation de ses vieux jours, l'unique gage de sa postérité, ce fils d'autant plus aimé qu'il est né plus tardivement, d'autant plus chéri et plus affectionné qu'il est seul et unique. Vieux l'un et l'autre, Abraham et Sara désespéraient d'avoir un rejeton; car la nature leur en avait refusé un, alors qu'il était temps encore d'en avoir; l'époux était accablé par l'âge, et l'épouse était stérile. En effet, déjà Sara ne voyait plus ce qui arrive ordinairement aux femmes, et son mari ne tentait plus d'accomplir le devoir conjugal, puisque sa femme, à cause de sa stérilité, ne pouvait concevoir. Mais voici que tout à coup le sein de Sara éprouve une nouvelle ardeur, non par l'action de l'homme, mais par la vertu d'en haut; il se ranime, il reprend sa jeunesse perdue. Son corps flétri reverdit, ses membres desséchés, que les années ont fait maigrir et pâlir, se couvrent des couleurs de l'adolescence, et cette femme, quoique chargée d'années et dépourvue de chaleur, enfante un rejeton, selon la promesse divine. Sa tête était couverte de cheveux blancs, mais les rides de son ventre s'effaçaient, son sein se gonflait, tandis que ses jambes étaient chancelantes. Elle portait la charge d'une mère, et ses reins la faisaient marcher toute courbée. Arrivée à l'âge de la décrépitude et de l'épuisement, cette femme qui n'avait pu concevoir dans sa jeunesse, apprend à allaiter dans sa vieillesse. Personnes mariées, apprenez que le devoir conjugal

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. En effet, on n'y retrouve point le style de saint Augustin, mais plus vraisemblablement le style de l'auteur du troisième sermon de cet Appendice, que déjà les éditeurs de Louvain y avaient rejeté. Dans ce troisième sermon, peu après l'exorde, l'ordre de Dieu : « Sors de ta terre, » était expliqué en ces termes : «Etrange manière d'éprouver un homme possesseur de vastes domaines que de lui commander un exil au loin ! » Au début de ce sermon VII, nous trouvons la même tournure de phrase : « Etrange précepte que de commander un crime à l'homme ! » commentaire sans doute de cet ordre de Dieu, qu'il aurait fallu placer en tête du sermon, comme on le lit plus bas : « Prends ton fils, et offre-le-moi. »

vernaculum suum baptizari desiderat, jam nunc eum Ecclesiæ offerre non differat : quia non est justum, ut res quæ tam magna, tam præclara creditur, negligenter aut tardius quam expedit requiratur. Timeo enim ne aliquæ mulieres ideo tardius infantulos suos offerant, quia cum ipsis ad vigilias venire dissimulant. Certissime enim credimus, quod qui statim incipiente Quadragesima, eos qui baptizandi sunt offerre voluerint, et cum ipsis ad Vigilias feliciter venerint, et filii eorum legitimo ordine accipient baptismi sacramentum, et ipsi acquirent indulgentiam peccatorum, præstante Domino nostro Jesu Christo, etc.]

SERMO VII [a].

De immolatione Isaac, II.

1. Novum præcepti genus est, homini legem sceleris dare; et religiosum habere, si impium voluerit perpetrare. Abraham si parricidium fecerit, justus est; si non fecerit, indevotus est. Quid sit ergo, quod nunquam Deum nisi pietate placamus? Cupit sibi vota offerri, non crudeliter coli. Ecce inter pietatem patris et devotionem Dei, filium est quidem scelus occidere; sed Deum scelestius non audire. In angusto posita est perfecta justitia. Parricidium juberis ut facias, tuis te manibus orbaturus. Quid hoc est? Imperat parricidium, qui prohibet homicidium. Jubetur, inquit, filium victimare, solatium paternæ senectutis, et unicum pignus posteritatis : qui quanto serior, tanto dulcior; quanto solus aut unicus, tanto carior et dilectus. In utroque senes creandæ prolis desperatio retinebat; ut pote (*b*) post tempus quod natura fraudaverat, ætas in sene patre, sterilitas in anicula matre. Jam enim Sara actus suæ vulvæ perdiderat, et senem patrem vis generandi lassaverat; quia fructum sterilis non habebat. Ecce subito frigens vulva materna non instinctu libidinis, sed fomite virtutis incaluit, redivivo successit flore juventutis. Mœrentis jam artus corporis viruerunt, marcida membra et annosæ ætatis tabe pallentia, pueritiæ rubore viruerunt, et (*c*) insuccido repore veterascens jam corpus, non tanquam concubitus, sed promissio vegetabat. Canis jam togatum caput albebat, et rugas suas vulva in ventre tendebat. Tumebat uterus gravidæ, tremebat gressus in poplite. Gestabat onustum uterum, quæ corpus jam non regebat incurvum. Novissimis annis feta et fessa mulier, quæ non noverat in juventute concipere, discit in senectute lactare. Discite

(*a*) Alias de Tempore, LXXIII. — (*b*) Am. *ut pote posset tempus.* — (*c*) Lov. *in succido tempore.*

reste sans effet, quand la grâce de Dieu ne le bénit pas, selon cette parole : « Avant que je te formasse dans le sein de ta mère, je t'ai connu. » (*Jérém.*, 1, 5.)

2. « Prends ton fils, dit Dieu à Abraham, et offre-le moi sur une des montagnes que je te montrerai. » (*Gen.*, XXII, 2.) Un père déjà âgé, une mère qui n'a qu'un fils, des époux qui viennent d'avoir un enfant pour consoler leur vieillesse, écoutent sans faiblir un ordre aussi cruel. Abraham s'apprête à partir le cœur plein de joie; il ne tremble pas de frayeur en pensant à ce qu'il va faire, et il n'hésite pas, tant sa foi est restée intacte, à exécuter ce que Dieu lui commande. Il a l'ordre de tuer de sa main paternelle cet enfant, espérance de nombreuses nations, et, père obéissant, il se charge du meurtre de ce fils, aussi volontiers qu'il en avait accueilli la naissance ; peu lui importe qu'il le conserve ou qu'il le perde, pourvu qu'il le rende à Dieu avec autant de joie qu'il l'avait reçu de lui. O Seigneur très-bon, pourquoi commandez-vous que ce père vous immole un fils que vous savez lui être si cher ? Quoi ! il n'y a que quelques années que vous avez fécondé le sein de Sara jusque-là stérile, et vous reprenez si tôt l'enfant que vous lui avez donné ! Où est donc le bienfait que vous avez accordé à ces vieillards ? Ce n'est donc pas seulement dans votre colère, mais même dans votre miséricorde que vous pouvez affliger l'homme et le priver de ses enfants. Loin de nous ces blasphèmes de l'incrédulité ! Dieu a voulu que son fils fût mis à mort pour nous, et non que nos enfants fussent immolés. S'il ordonne à Abraham de lui sacrifier Isaac, c'est afin de manifester au monde cet autre Isaac qui était déjà connu de lui. Car comment demanderait-il le sang d'un enfant innocent, lui qui condamne le meurtrier pour le sang qu'il a versé ? Dieu voulut mettre en évidence et sous les yeux de tous les hommes l'obéissance d'Abraham; voilà pourquoi il ordonne à ce patriarche de tuer son fils. Abraham obéit aussitôt à l'ordre reçu; il se conforme au commandement de son Dieu; il part tout prêt à immoler son fils; bien plus, l'enfant marche au sacrifice à côté de son père, et ce n'est pas seulement pour mourir, mais, ô sort affreux ! pour mourir sous les coups de la main paternelle.

3. Ils arrivèrent donc au lieu que Dieu avait désigné : prêtres tous deux, ensemble ils dressent l'autel, Abraham place le bois sur l'autel, il attache son fils, le glaive est tiré, mais un ange crie : « Ne frappe pas ton fils; » (*Gen.*, XXII, 12, 13) regarde derrière toi, et vois dans le buisson ce bélier. Admirez, mes frères, le courage et la force d'âme d'Abraham, son obéissance et sa constance, il ne lutte pas contre une bête féroce, mais il combat contre les sentiments de la nature. L'obéissance lui disait : Frappe, l'amour paternel lui criait : Epargne ton fils, l'une le poussait, l'autre le retenait. Son enfant était là résigné à mourir, le père lève le bras prêt à frapper, il cherche l'endroit où il enfoncera plus facilement son glaive. Arrête, Abraham, dit la voix céleste. Dieu qui lui avait commandé de frapper, maintenant lui crie d'épargner Isaac. C'est qu'il voulait éprouver ce père, et connaître l'étendue de son obéissance, mais il savait qu'Abraham n'enfoncerait pas son glaive, qu'il ne tuerait pas son fils, et qu'il ne le livrerait pas aux flammes du bûcher. Arrête, lui dit-il, père obéissant, homicide, mais non criminel, épargne ton fils. J'ai vu le sacrifice que tu me préparais, et j'ai accepté l'offrande que je t'avais ordonné de m'immoler. Je suis satisfait de ta bonne volonté, et je refuse le sang que tu allais verser. J'ai pour agréable ta soumission, et néanmoins je

conjugati vacare effectum seminis, ubi non fuerit munus auctoris, ipso dicente : Prius quam te formarem in utero, novi te. (*Jerem.*, I, 5.)

2. « Accipe, inquit, filium tuum, et offer mihi illum in unum de montibus quem demonstravero tibi. » (*Gen.*, XXII, 2.) Senex pater et unici mater, novi parentes, et veteres genitores, ad tam acerbum non moventur imperium. Hilaris accingebatur, qui nec timorem facinoris formidavit, nec implere quod jussus est degener animus dubitavit. Spes illa futura tot gentium paterna manu jubetur occidi. Devotus pater eo voto suscepit parricidium, quo susceperat filium : nec refert utrum impendat aut perdat; dum quoquo modo quod acceperat, reddat. O Domine piissime, quem scis patri dilectum, quid imperas victimandum? Nunc nuper senem sterilem fecundasti; et tam cito quod donaveras, repetisti? Ubi est, quod senibus præstitisti? Ergo iratus potes lædere, sicut propitius imperas orbitatem? Absit a nobis ista incredulitas. Deus pro nobis filium suum jussit occidi, non nostros mactari. Ideo jubetur filium occidere, ut manifestetur mundo, qui jam notus fuerat Deo. Nam quomodo innocentis desiderat sanguinem, qui reum damnat pro sanguine? Demonstrare cunctis hominibus devotionem voluit, qui parricidium ut fieret, imperavit. Paret illico imperiis, præceptis obtemperat, pergit percussor paratus; imo filius cum patre proficiscitur moriturus : atque utinam tantummodo moriturus, non insuper et patris gladio obiturus.

3. Venerunt ergo ad locum, quem dixerat Deus; ambo pariter aram construunt sacerdotes; ligna aræ imponit, filium alligavit, et extento gladio, Angelus : « Ne percutias puerum, » (*Ibid.*, 12 et 13) exclamavit : oculis respice, et vide arietem in vepre. Videte, Fratres, Abraham patientia fortem, devotione constantem; non cum aliqua fera luctantem, sed cum natura pugnantem. Devotio dicebat : Percute : pietas clamabat : Parce. Illa revocabat; ista provocabat. Filius tunc moriturus jacebat; erigit dexteram feriturus, et locum quo libens percutiebat, aucupat. Parce, inquit, Abraham. Qui jusserat ut feriret, modo vociferatur ut parceret. Sciebat enim probatum patrem et in devotione ferventem gladium temperare, et filium non perimere; sed nec cremare. Parce, inquit, devote pater, parricida sine crimine parce. Tuum sacrificium quod paraveras intendi, ego quod jusseram ut obtulisses accepi. In voto probavi, quod in facto renui. Acceptavi votum, nec repuli sacrificium. Laudo fidem, nec reprobo pietatem, nec tibi patior inferri orbitatem. Perfecta sunt omnia, et salva sunt universa. Vincitur in-

ne repousse pas ton sacrifice. Je loue ta foi, je ne réprouve pas ton obéissance, mais je ne souffrirai pas que tu perdes ton fils. Tout est parfait, tout est sauvé. La victime innocente était liée, afin que la piété du sacrificateur ne parût pas offrir un don sans valeur, si, sous l'angoisse de la douleur la victime venait à se débattre. Eh bien! par ce signe prophétique tu as prévenu mon dessein. Car la victime que j'ai préparée pour le rachat du genre humain, tu viens de la figurer dans ton fils. Ce que je n'ai encore que projeté en mon Fils unique, toi, tu l'as accompli dans ton unique enfant, c'est pourquoi toutes les nations seront bénies en toi. Ainsi soit-il.

SERMON VIII (1).

Du serviteur qu'Abraham envoya à Rebecca.

(2) *Le serment d'Abraham par sa cuisse.* — 1. On vient, il n'y a qu'un instant, de nous lire les divines Ecritures, et nous avons entendu que le saint patriarche, le bienheureux Abraham appela son serviteur, et lui dit : « Place ta main sous ma cuisse afin que je te fasse jurer par le Dieu du ciel et de la terre, que tu ne prendras pas d'épouse pour mon fils parmi les filles de ce pays, » (*Gen.*, XXIV, 2) et le serviteur obéissant posa sa main sur la cuisse de son maître, et lui fit ce serment. Or, mes frères, tout ce que nous lisons dans l'Ancien Testament, si nous le prenons dans le sens littéral seulement, aurait très-peu ou point d'utilité pour nous. Que nous importe, en effet, à nous qui venons assidûment à l'église entendre la parole de Dieu, d'apprendre qu'Abraham envoya son serviteur pour aller chercher dans un pays éloigné une épouse à son fils? Les choses se passent très-souvent de la sorte, même dans nos contrées. Mais à l'exemple du bienheureux apôtre Paul, croyons, mes frères, que tout ce qui est écrit arrivait aux Juifs en figure (I *Cor.*, X, 11), et s'est accompli pour nous en réalité. Abraham dit donc à son serviteur : « Mets ta main sous ma cuisse, et jure-moi par le Dieu du ciel et de la terre. » Que signifie cette façon de prêter serment? mes frères. Le bienheureux Abraham, en prononçant ces paroles : « Mets ta main sous ma cuisse, » semblait dire : Mets ta main à l'autel, ou bien : Mets ta main sur l'arche d'alliance, ou encore : Etends ta main vers le peuple de Dieu, « et jure-moi. » Eliézer touchait la cuisse de son maître, et jurait par le Dieu du ciel et de la terre. Car Abraham ne se trompait pas en donnant cet ordre à son serviteur, mais rempli qu'il était de l'esprit prophétique, il savait que de son sang devait naître le Christ, Seigneur du ciel et de la terre. Ainsi, en touchant la cuisse de son maître, Eliézer prêtait serment, non par un membre de chair, mais par le Dieu vivant et véritable. Car Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda, de la famille duquel est né le Christ-Seigneur.

2. « Or, Eliézer se tint auprès de la fontaine, et il dit dans son cœur : Seigneur, Dieu de mon maître, si vous avez fait miséricorde à mon maître, voici que je me tiens auprès de cette fontaine; une jeune fille va venir puiser de l'eau, et je lui dirai : Donnez-moi à boire; si elle me répond : Buvez donc, et

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux; Verlin et Vindingus comme apocryphe. A notre avis, il appartient à saint Césaire d'Arles. Nous n'avons pu le découvrir dans nos manuscrits,

(2) Sermon III de saint Césaire.

nocens hostia; ne offerentis devotio putaret se minus aliquid exhibere, si impatientia doloris victima calcitraret. Ecce spiritali præsagio meum prævenisti consilium. Quod enim paravi pro toto mundo, tu jam deliberasti in filio tuo. Quod in Unigenito meo disposui, tu in tuo unico perfecisti : unde benedicentur in te omnes Gentes. Amen.

SERMO VIII (a).

De puero Abraham, qui missus est ad Rebeccam.

Juramentum per femur Abrahæ. — 1. Paulo ante cum divina lectio legeretur, audivimus quod beatus Abraham vocaverit puerum suum, et dixerit ei : « Pone manum tuam sub femur meum, ut adjurem te per Deum cœli et terræ, ut non accipias uxorem filio meo de filiabus regionis hujus : » (*Gen.*, XXIV, 1, etc.) et quod ille obediens posuerit manum sub femore, et juraverit ei. Hæc enim omnia, Fratres quæ in Testamento veteri recitantur, si tantum secundum litteram voluerimus accipere, aut parvum, aut nullum lucrum animæ consequemur. Quid enim nobis prodest, qui ad ecclesiam ad audiendum Dei verbum fideliter convenimus, si nobis dicatur, quod Abraham miserit puerum suum, ut de regione longinqua adduceret uxorem filio suo, cum et in istis regionibus hoc frequenter videamus fieri? Nos vero, Fratres, sequentes beatum apostolum Paulum, credamus quia omnia quæ scripta sunt : Judæis in figura contingebant (I *Cor.*, X, 11), nobis autem in veritate completa sunt. Dixit ergo Abraham ad puerum suum : « Mitte manum tuam sub femur meum, et jura per Deum cœli et terræ. » Quid est hoc, Fratres? Sic dixit beatus Abraham : « Mitte manum tuam sub femur meum : » tanquam diceret : Mitte manum tuam ad altare : aut diceret : Mitte manum tuam ad arcam Testamenti : aut : Extende manum ad templum Dei : « et jura mihi. » Femur tangebat, et per Deum cœli et terræ jurabat. Non enim errabat beatus Abraham, quando hoc fieri imperabat : sed quia prophetiæ spiritu repletus, noverat de semine suo Christum cœli et terræ Dominum nasciturum. Ideo quando servus suus femur illius contingebat, non per carnale membrum, sed per Deum vivum et verum juramenta præstabat. Quia Abraham genuit Isaac, Isaac genuit Jacob, Jacob genuit Judam (*Matth.*, I, 2) : de cujus semine Chritus Dominus natus est.

2. « Et stetit juxta fontem, et dixit in corde suo : Domine Deus domini mei, si fecisti misericordiam cum domino meo, ecce sto ad puteum et puella quæ venerit haurire aquam si ei dixero : Da mihi bibere, et illa responderit

(a) Alias de Tempore, LXXV.

je puiserai de l'eau pour vos chameaux, que cette fille soit celle que vous avez préparée pour mon maître Isaac. A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, qu'il vit paraître Rébecca portant un vase sur son épaule. Le serviteur lui dit : Donnez-moi à boire. Et aussitôt elle déposa le vase et dit : Buvez, mon seigneur, et je tirerai de l'eau pour vos chameaux. Lorsqu'il lui eut demandé de qui elle était la fille, elle lui répondit qu'elle était la fille de Bathuel et sœur de Laban. Cet homme fit une profonde inclination et adora le Seigneur, parce qu'il savait que les parents de Rébecca étaient les proches d'Abraham son maître. Il tira donc des pendants d'oreilles pour orner le visage de la jeune fille, et lui mit entre les mains des bracelets. Cependant elle courut annoncer cette nouvelle à ses parents, qui sortirent en bénissant Dieu, et reçurent avec joie et honneur le serviteur d'Abraham. Or, Eliézer leur parla de Rébecca et les pria de la donner à Isaac son maître. Ceux-ci lui répondirent : Appelons la jeune fille et sachons d'elle son sentiment. On l'appela donc et ses parents lui dirent : Veux-tu bien aller avec cet homme ? Je le veux bien, répondit-elle. » (*Gen.*, XXIV, 12 et suiv.)

De qui Abraham et son serviteur sont-ils la figure. Rébecca épousant Isaac est la figure de l'Eglise. — 3. Maintenant, mes très-chers frères, essayons d'expliquer en peu de mots ce que signifie ce récit. Abraham envoyant son serviteur chercher une femme pour son fils, est la figure de Dieu le Père, de même qu'il figurait également Dieu le Père, alors qu'il offrait Isaac en holocauste; son serviteur représente la parole des prédicateurs. Abraham envoya donc son serviteur dans une contrée lointaine y chercher une épouse à son fils, comme Dieu le Père envoya par toute la terre la parole des prédicateurs, afin qu'elle donnât en mariage à son Fils unique l'Eglise catholique. Et de même que, par le ministère du serviteur d'Abraham, Isaac trouva une épouse, de même par la parole évangélique, l'Eglise des Gentils est invitée à venir des contrées éloignées au Christ, son véritable époux. Mais où se trouve cette épouse qui doit s'unir avec le Christ ? Où, si ce n'est auprès des eaux ? Oui, mes très-chers frères, si l'Eglise n'était venue aux eaux du baptême, elle n'aurait pas été unie au Christ. Qu'arriva-t-il ensuite? Le serviteur tira des pendants d'oreilles en or, des bracelets d'or et les donna à Rébecca. Ces pendants d'oreilles en or représentent les paroles de Dieu et les bracelets d'or les bonnes œuvres, car les mains désignent les œuvres. Voyons comment le Christ a donné ces présents à son Eglise. Le serviteur offrit donc à Rébecca, pour qu'elle en ornât son visage, des pendants d'oreilles d'or; le Christ également a donné à son Eglise la parole de Dieu, qui est plus précieuse que toutes les perles; Eliézer mit dans les mains de Rébecca des bracelets; le Christ a également placé dans les mains de l'Eglise les bonnes œuvres. Remarquez-le, mes très-chers frères, et réjouissez-vous-en, tout en rendant grâces à Dieu : tout ce que ces présents figuraient a été accompli en nous par la grâce de Jésus-Christ. Mais de même que Rébecca n'aurait pu recevoir ni ces pendants d'oreilles, ni ces bracelets, si le serviteur d'Isaac ne les lui avait apportés; de même l'Eglise n'aurait pu recevoir dans ses oreilles les paroles de Dieu, ni dans ses

mihi : Et tu bibe, et camelis tuis hauriam aquam : ipsa est quam præparasti domino meo Isaac. Necdum puer in corde suo verba compleverat, et ecce apparuit Rebecca, habens hydriam in scapula. Et dixit ad eam puer : Da mihi bibere. At illa cito deposuit hydriam, et dixit : Et tu bibe Domine, et camelis tuis hauriam aquam. Et cum interrogasset cujus esset filia, respondit ei, quod filia esset Bathuelis, et soror Laban. Et incurvavit se homo, et adoravit Deum, eo quod agnoverat quod ipsi essent parentes domini sui Abrahæ, et protulit inaures ad ornandam faciem suam, et armillas posuit in manibus ejus. At illa vadens nuntiavit parentibus suis, qui exeuntes benedixerunt Deum, et cum gaudio et honore susceperunt puerum Abrahæ. At ille locutus est ad eos de Rebecca, ut eam darent domino suo Isaac. Illi autem dixerunt : Clamemus puellæ, et quæramus illius voluntatem. Cumque vocata esset, dixerunt ad eam : Vis ire cum homine isto? At illa respondens dixit : Vadam. » (*Gen.*, XXIV, 12, etc.)

Abraham et servus ipsius, quorum figuræ. Rebecca desponsata Isaac, figura Ecclesiæ. — 3. Nunc, Fratres carissimi, quantum possumus, breviter quid ista significent, videamus. Beatus Abraham, quod puerum dirigebat, ut acciperet uxorem filio suo, typum habebat Dei Patris; sicut et quando eum in holocausto obtulit, Dei Patris imaginem figurabat : puer autem ejus verbum propheticum designabat. Misit ergo Abraham puerum suum in regionem longinquam, ut inde acciperet uxorem filio suo : quia miserat Deus Pater propheticum verbum per universam terram, ut quæreret Ecclesiam catholicam sponsam Unigenito suo. Et quomodo per puerum Abrahæ beato Isaac sponsa adducitur, ita per verbum propheticum Ecclesia Gentium ad verum sponsum Christum de longinquis regionibus invitatur. Ubi tamen invenitur sponsa illa, quæ Christo socianda erat? ubi, nisi ad aquam? Verum est, Carissimi, nisi Ecclesia ad aquam baptismi venisset, Christo sociata non esset. Rebecca ergo Abrahæ puerum invenit ad puteum, et Ecclesia invenit Christum ad baptismi sacramentum. Quid tamen post hæc factum est? Protulit puer inaures aureas, et dextralia aurea, et dedit ea Rebeccæ. In illis inauribus aureis significabantur verba divina : in illis armillis aureis, opera sancta; quia in manibus opera designantur. Videamus quomodo hæc dederit Christus Ecclesiæ. Puer ergo obtulit inaures aureas ad ornandam faciem Rebeccæ, et Christus verba divina magaritis omnibus pretiosiora dedit Ecclesiæ : et armillas posuit in manibus Rebeccæ, et Christus dedit opera sancta in manus Ecclesiæ. Considerate, Fratres carissimi, et gaudete, et Deo gratias agite, quia quod in illis figuratum est, in nobis Christo donante impletum est : et quomodo Rebecca nec inaures habere potuit, nec armillas in manibus, nisi Isaac per servum suum transmitteret; ita et Ecclesia nec verba divina in auribus, nec opera sancta

mains les bonnes œuvres, si le Christ ne les lui avait transmises par sa grâce et par le ministère de ses apôtres. Quant à la réponse : « J'irai, » que la jeune fille fit à ses parents après qu'ils lui eurent demandé si elle voulait partir avec Eliézer, nous la voyons clairement exprimée dans l'Eglise. On s'enquit alors de la volonté de Rébecca, aujourd'hui on demande à l'Eglise son consentement. A Rébecca on demande : Voulez-vous aller avec cet homme? et elle répondit : Oui; à l'Eglise on demande : Croyez-vous au Christ? et l'Eglise répond : Je crois. Rébecca n'aurait pas été amenée à Isaac, si elle n'avait pas répondu : Je le veux bien ; l'Eglise non plus n'aurait pas été unie au Christ, si elle n'avait pas répondu : Je crois.

4. Le serviteur prit donc Rébecca, et il la présenta à Isaac. Voyons cependant en quel lieu Rébecca aperçut Isaac. Ce fut « auprès du puits du jurement. » (*Gen.*, XXIV, 62.) Voyez, mes frères, le jeune Isaac trouva Rébecca auprès d'un puits, et Rébecca, de son côté, trouva également Isaac auprès d'un puits. C'est un symbole de la vérité. Le Christ ne trouve son Eglise et l'Eglise le Christ que dans le sacrement du baptême. « Isaac était donc sorti dans le champ vers le soir, dit l'Ecriture, pour méditer. » (*Gen.*, XXIV, 63.) Ce champ est la figure du monde. Isaac était sorti dans un champ, parce que le Christ devait venir dans le monde : Isaac sort au soir, à la fin du jour; le Christ à la fin du monde. Isaac sort dans son champ pour méditer, parce que le Christ vient dans le monde pour combattre le diable et le vaincre justement, tandis qu'il sera vaincu par lui injustement; pour détruire la mort en mourant, et pour donner la vie aux croyants par sa résurrection. Et de même que Rébecca fut unie corporellement à Isaac, de même l'Eglise fut unie spirituellement au Christ (1). Elle reçut dans le temps, comme un gage, le sang précieux de son époux, en attendant qu'elle reçoive en dot, dans l'éternité, son royaume. C'est ce que nous dit clairement l'apôtre saint Pierre : « Vous n'avez pas été rachetés, dit-il, avec de l'or et de l'argent, mais par le sang précieux du Christ, comme d'un agneau sans tache. » (I *Pier.*, I, 18.)

La synagogue figurée par Sara et l'Eglise par Rébecca. — 5. « Isaac prit donc Rébecca pour femme, et la fit entrer sous la tente de Sara sa mère. » (*Gen.*, XXIV, 67.) Le Christ reçut également l'Eglise et l'établit à la place de la synagogue. En effet, à cause de son incrédulité, la synagogue s'est séparée de Dieu et s'est donnée la mort; mais par la foi, l'Eglise s'est unie au Christ et a trouvé la vie. Isaac prit donc Rébecca pour femme, « et l'affection qu'il eut pour elle fut si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avait causée. » (*Gen.*, XXIV, 67.) La mort de Sara figure donc l'incrédulité de la synagogue, Sara meurt, et Rébecca prend sa place : la synagogue est répudiée et l'Eglise lui est substituée. Isaac épouse donc Rébecca, « et l'affection qu'il eut pour elle fut si grande qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avait causée : » le Christ reçut l'Eglise, et il l'aima tant, que l'affection qu'il eut pour l'Eglise adoucit la douleur qu'il avait éprouvée en perdant la synagogue sa mère. Car, de même que l'incrédulité de la synagogue fut une cause de chagrin pour le Christ, de même la foi de l'Eglise fut pour lui une source de joie; et de même que la malice de la synagogue fit perdre au Christ le Seigneur, la seule nation des Juifs, mais non pas tout entière, de même la foi de l'Eglise lui donna la pos-

(1) Voyez plus bas sermon XI, n° 3.

habere potuisset in manibus, nisi hæc illi Christus per suam gratiam et per suos Apostolos contulisset. Quod autem interrogata puella a parentibus, utrum vellet ire cum puero, respondit : « Vado : » aperte hoc in Ecclesia videmus impleri. Ibi interrogatur voluntas Rebeccæ, hic requiritur voluntas Ecclesiæ. Rebeccæ dicitur : « Vis ire cum homine isto? » et respondet : « Vado. » Ecclesiæ dicitur : Credis in Christum? et respondet : Credo. Rebecca non duceretur ad Isaac nisi diceret : Volo : nec Ecclesia Christo jungeretur nisi diceret : Credo.

4. Accepit ergo puer Rebeccam, et exhibuit Isaac. Videamus tamen ubi eum invenerit. Invenit eum ad puteum juramenti. (*Gen.*, XXIV, 62.) Videte, Fratres, puer Isaac Rebeccam ad puteum invenit, et iterum ipsum Isaac Rebecca ad puteum invenit. Verum est : nec Christus Ecclesiam, nec Ecclesia Christum invenit, nisi ad baptismi sacramentum. « Exierat ergo, » sicut dicit Scriptura, beatus « Isaac ad vesperum in agrum ad meditandum. » (*Ibid.*, 63.) Ager ille mundi figuram habebat. Exierat Isaac in agrum, quia Christus venturus erat in mundum : Isaac ad vesperum diei, Christus in fine mundi. Isaac ergo ad meditandum in agrum processit : quia Christus in mundum pugnaturus contra diabolum venit, ut eum vinceret juste, dum ab eo occideretur injuste; ut moriendo mortem destrueret, et resurgendo vitam credentibus condonaret. Et quomodo Isaac corporaliter Rebecca, sic Christo spiritaliter jungeretur Ecclesia, accipiens in præsenti pretiosam arram sanguinem sponsi sui, acceptura dotem postmodum regni sui. Quam rem beatus Petrus apostolus evidenter enuntiat, dicens : « Non enim, inquit, redempti estis auro et argento, sed pretioso sanguine tanquam agni immaculati. » (I *Petr.*, I, 18.)

Synagoga per Saram, Ecclesia per Rebeccam adumbrata. — 5. Accepit ergo Isaac Rebeccam, et « intromisit eam in tabernaculum matris suæ : » (*Gen.*, XXIV, 67) accepit Christus Ecclesiam, et eam in loco constituit Synagogæ. Per infidelitatem enim Synagoga a Deo separata et mortua est, et per fidem Ecclesia Christo conjuncta et vivificata est. Accepit ergo Isaac Rebeccam, « et in tantum dilexit, ut dolorem qui ex morte matris acciderat, temperaret. » Mors enim Saræ infidelitatem significat Synagogæ. Moritur ergo Sara, et in loco ejus Rebecca ducitur : Synagoga repudiatur, ut introducatur Ecclesia. Accepit ergo Isaac Rebeccam, « et in tantum dilexit, ut tristitiam, quæ de matris morte acciderat temperaret : » accepit Christus Ecclesiam, et in tantum dilexit, ut dolorem qui de perditione matris Synagogæ acciderat, amore Ecclesiæ mitigaret. Nam sicut infidelitas Synagogæ Christo tristitiam fecit; ita illi fides Ecclesiæ lætitiam generavit : et quomodo per malitiam Synagogæ unam gentem Ju-

session de tout l'univers. Puis donc, mes très-chers frères, que le Christ-Seigneur s'est fait de nos âmes une épouse spirituelle, et qu'il l'a même rachetée, comme je l'ai dit, de son sang précieux, que chacun de nous, avec l'aide de Dieu, non-seulement conserve les bienfaits qu'il a reçus de la bonté divine, mais encore s'efforce de les augmenter; en sorte qu'on ne voie en nous ni les turpitudes de la luxure, ni les enflures de l'orgueil, ni les feux de la colère, ni les dissimulations de l'avarice, ni les dards empoisonnés de l'envie. Car il est juste que cet époux, dont la beauté surpasse celle des enfants des hommes, ne trouve en nous aucun des vices que je viens d'énumérer, et qui offenseraient les yeux de sa majesté. A lui l'honneur et l'empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON IX (1).

Sur sainte Rebecca (2).

Reproches à l'adresse de ceux qui viennent rarement à l'église, ou qui négligent d'entendre la parole de Dieu. — 1. «Isaac, dit l'Ecriture, croissait et se fortifiait;» (*Gen.*, XXI, 8) c'est-à-dire que la joie d'Abraham croissait, parce qu'il regardait non pas ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas. Abraham ne se réjouissait ni des choses présentes, ni des richesses du monde, ni des œuvres du siècle. Voulez-vous savoir quel était le sujet de sa joie? Ecoutez ce que dit le Seigneur aux Juifs : « Abraham, votre père, a désiré voir mon jour; il l'a vu et il s'est réjoui. » (*Jean*, VIII, 56.) Voilà donc sous quel rapport croissait Isaac, et en quoi il comblait de joie Abraham : c'est qu'Abraham voyait luire, en son fils, le jour du Christ et les espérances que le Christ devait réaliser. Or, plaise à Dieu que, vous aussi, vous deveniez des Isaac, et que vous soyez la joie de l'Eglise votre mère. Mais je crains qu'elle n'enfante encore des fils dans la tristesse et dans les gémissements, puisque vous ne venez pas entendre la parole de Dieu, et que vous ne vous rendez à l'église qu'aux jours des fêtes à peine. Encore est-ce moins le désir de la parole de Dieu qui vous y attire que l'attrait de la solennité et comme le charme d'un repos public. Que ferai-je donc, moi qui suis chargé de vous dispenser la parole de Dieu? moi qui, tout serviteur inutile que je sois, ai reçu de Dieu la charge de distribuer à la famille du Seigneur « une mesure de froment ? » Et faites attention à ce qui suit : une mesure de froment « au temps convenable. » Que ferai-je donc? Où, et quand trouverai-je votre temps? La plus grande partie de votre vie, que dis-je? presque toutes vos journées vous les prodiguez dans des occupations mondaines : celui-ci les donne à la place publique; celui-là au négoce; l'un va aux champs, l'autre s'occupe de procès : s'agit-il d'entendre la parole de Dieu, personne, ou presque personne n'a de loisir. Mais pourquoi vous reprocher

(1) Ce sermon se trouve placé pour la première fois dans l'Appendice. Quelques manuscrits l'attribuent à saint Augustin. Il avait été publié, d'après ces manuscrits, par les soins de Vignier, qui trouvait ce sermon cité sous le nom d'Augustin par Barthélemy d'Urbin, dans l'ouvrage intitulé : *Milleloquium*. Il forme la dixième homélie d'Origène sur la Génèse, moins la dernière partie. Les éditions d'Origène le donnent en entier : c'est d'après ces éditions et les manuscrits que nous avons corrigé les fautes les plus considérables qu'on remarquait dans ce sermon.

(2) L'épithète de sainte est jointe ici, et dans tout le cours au sermon, au nom de Rebecca dans tous les manuscrits des œuvres de saint Augustin, mais non dans les œuvres d'Origène.

dæorum, nec ipsam tamen totam, perdidit; ita totum mundum per fidem Ecclesiæ Christus Dominus acquisivit. Et quia de nobis, Fratres carissimi, sponsam sibi spiritalem, Christus Dominus præparavit, quam etiam, sicut dixi, sanguine pretioso redemit : ita, ipso adjuvante, unusquisque beneficia in se munere divino collata, non solum custodiat, sed etiam augere contendat, ut nihil in eum aut per luxuriam sordidum, aut per superbiam tumidum, aut per iracundiam combustum, aut per avaritiam obscurum, aut per invidiam vipereo veneno percussum appareat. Quia justum est ut sponsus ille speciosus forma præ filiis hominum, nihil in nobis de supra dictis peccatis inveniat, quod oculos suæ majestatis offendat : cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO IX (a).

De sancta Rebecca.

Increpantur qui ecclesiam raro adeunt aut verbum Dei audire negligunt. — 1. Isaac, inquit Scriptura, « crescebat et confortabatur : » id est, gaudium crescebat Abrahæ respicienti non ad ea quæ videntur; sed ad ea quæ non videntur. Non enim gaudebat de præsentibus Abraham, nec de divitiis mundi et actibus sæculi. Sed vis audire Abraham unde gauderet? Audi Dominum ad Judæos dicentem : Abraham pater vester, inquit, desideravit ut videret diem meum; et vidit, et gavisus est. (*Joan.*, VIII, 56.) Per hoc ergo crescebat Isaac, per quod Abrahæ illa visio qua videbat Christi diem, et spes quæ in ipso erat, gaudia cumulabat. Atque utinam efficeremini et vos Isaac, et essetis gaudium matris vestræ Ecclesiæ. Sed vereor ne adhuc in tristitia et gemitu filios Ecclesia pariat. An non est ei tristitia et gemitus, cum vos non convenitis ad audiendum Dei verbum, et vix diebus festis ad ecclesiam proceditis; et hoc non tam desiderio verbi Dei, quam studio solemnitatis, et publicæ quodam modo remissionis obtentu; quid igitur ego faciam, cui dispensatio verbi credita est? Qui licet inutilis servus sim, accepi tamen a Deo distribuendam familiæ dominicæ tritici mensuram? Sed vide quid addit : Distribuendam, inquit, in tempore tritici mensuram. Quid ergo faciam? Ubi, vel quando vestrum tempus inveniam? Plurimum ex hoc, imo pene totum mundanis occupationibus teritis : in foro aliud, aliud in negotiatione consumitis; alius agris, alius litibus vacat : ad audiendum verbum Dei nemo, aut pauci admodum vacant. Sed quid vos de occupationibus culpo?

(a) Alias XII, ex Vignerianis.

vos occupations? Pourquoi me plaindre des absents? Vous-mêmes, qui êtes ici, dans l'église même, vous n'écoutez pas; vous tenez des conversations selon votre habitude, et vous tournez le dos à la parole de Dieu et aux enseignements de l'Ecriture. Je crains que le Seigneur ne puisse dire aussi de vous ce que disait son prophète : « Ils m'ont tourné le dos et ne m'ont pas regardé. » (*Jérém.*, XXXII, 33.) Que ferai-je donc pour remplir le ministère de la parole qui m'a été confié? La leçon qu'on vient de lire est pleine de mystères; il faut vous en exposer le sens allégorique. Puis-je jeter à des sourds et à des gens qui détournent l'oreille les perles de la parole de Dieu? L'Apôtre ne voulut pas le faire. Ecoutez, en effet, ce qu'il dit : « Vous qui lisez la loi, n'entendez-vous pas la loi? Car Abraham eut deux fils, etc.; » et il ajoute : « Ce sont des allégories. » (*Gal.*, IV, 21, 22.) A-t-il découvert les mystères de la loi à ceux qui ne la lisent ni ne la comprennent? Non, il disait à ceux qui lisaient la loi : « N'entendez-vous pas la loi? » Comment donc pourrai-je découvrir et mettre en lumière les mystères de la loi et les allégories que l'Apôtre m'a enseignées, devant des chrétiens pour qui la lecture et l'intelligence de la loi sont des choses inconnues?

2. Peut-être me trouverez-vous trop sévère; mais je ne puis appliquer un enduit sur une muraille qui croule. Car je crains de tomber sous le coup de ces paroles : « Mon peuple, ceux qui vous disent bienheureux, vous séduisent et coupent le chemin par où vous devez passer. » (*Isaïe*, III, 12.) Je vous avertis comme un fils bien aimé. Je suis surpris que vous ne connaissiez pas encore la voie du Christ, et que vous n'ayez pas appris « que cette voie qui conduit à la vie, n'est ni large, ni spacieuse, mais étroite et resserrée. » (*Matth.*, VII, 14.) Entrez donc par la porte étroite et laissez la porte large à ceux qui veulent se perdre. « La nuit est déjà fort avancée, dit l'Apôtre, et le jour approche. » (*Rom.*, XIII, 12.) « Marchez comme des enfants de la lumière. » (*Ephés.*, V, 8.) « Le temps est court : il faut que ceux même qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas, et ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient pas. » (I *Cor.*, VII, 29, 31.) L'Apôtre nous recommande « de prier sans cesse. » (I *Thess.*, V, 16.) Vous qui ne venez pas à la prière, comment accomplissez-vous sans cesse un devoir que vous omettez toujours? Le Christ nous a fait le même commandement : « Veillez et priez, pour que vous n'entriez pas en tentation. » (*Matth.*, XXVI, 41.) Si les Apôtres, tout en veillant et en priant, et bien qu'étant sans cesse dans la compagnie du Verbe de Dieu, n'ont pu cependant éviter la tentation, que font ceux qui ne viennent à l'église qu'aux jours de fêtes solennelles? « Si le juste est à peine sauvé, que deviendront l'impie et le pécheur? » (I *Pier.*, IV, 18.)

Fiançailles spirituelles. — 3. J'hésite à vous dire quelques mots sur la lecture qu'on vient de faire. Car l'Apôtre lui-même dit de ces sortes de discours : « Qu'ils sont difficiles à expliquer, parce que vous êtes peu capables de les entendre. » (*Hébr.*, V, 11.) Voyons cependant ce qu'on nous a lu. « Rébecca, dit l'Ecriture, venait avec les filles de la ville puiser de l'eau aux puits. » (*Gen.*, XXIV, 15, 16.) Rébecca venait tous les jours aux puits; tous les jours elle puisait de l'eau; et c'est parce qu'elle

Quid de absentibus conqueror? Præsentes etiam et in ecclesia positi non estis intenti: sed communes et ex usu fabulas teritis, et verbo Dei vel lectionibus divinis terga convertitis. Vereor ne et vobis dicatur illud a Domino, quod per Prophetam dictum est : Converterunt ad me dorsa sua, et non facies suas. (*Jerem.*, XXXII, 33.) Quid igitur ego faciam, cui ministerium verbi creditum est? Quæ leguntur mystica sunt, in allegoricis exponenda sunt sacramentis. Possumne surdis et aversis auribus ingerere margaritas verbi Dei? Non ita (*a*) egit Apostolus; vide enim quid dicit : Qui Legem, inquit, legistis, Legem non audistis? Abraham enim duos filios habuit, etc. quibus addit : Quæ sunt allegorica. (*Gal.*, IV, 21, 22.) Numquid sacramenta Legis eis aperuit, qui neque legunt, neque intelligunt? Sed Legem legentibus dicebat : Legem non audistis? Quomodo ergo potero mysteria Legis, et allegorias, quas ab Apostolo edoctus sum, aperire et prodere iis, quibus et auditio et lectio Legis incognita est?

2. Asperior vobis fortasse videor; sed non possum linire parietem lapsantem. Timeo enim id quod scriptum est : Populus meus, qui beatificant vos, seducunt vos, et semitas pedum vestrorum conturbant. (*Isai.*, III, 12.) Tanquam filios meos carissimos moneo. Miror si nondum vobis innotuit via Christi, si nec hoc quidem audistis, quod non est lata et spatiosa; sed arta et angusta via est, quæ ducit ad vitam. (*Matth.*, VII, 14.) Et vos ergo intrate per angustam portam, relinquite pereuntibus latitudinem. Nox præcessit, dies autem appropinquavit, inquit Apostolus (*Rom* XIII, 12) : Ut filii lucis ambulate. (*Ephes.*, V, 8.) Tempus breve est; superest ut et qui habent, tanquam non habentes sint; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur. (I *Cor.*, VII, 29.) Sine intermissione orandum Apostolus præcipit (I *Thess.*, V, 16) : Vos qui ad orationes non convenitis, quomodo completis sine intermissione, quod semper omittitis? Sed et Christus præcepit : Vigilate et orate, ne intretis in tentationem. (*Matth.*, XXVI, 41.) Quod si illi vigilantes et orantes, et semper Verbo Dei adhærentes, tentationem tamen nequaquam fugerunt; quid faciunt hi, qui diebus solemnibus tantum ad ecclesiam veniunt? Si justus vix salvus sit; peccator et impius ubi parebunt? (I *Petr.*, IV, 18.)

Desponsatio spiritalis. — 3. Piget me aliquid dicere ex his quæ lecta sunt. Nam et Apostolus dicit de hujuscemodi sermonibus, quod ininterpretabiles sunt ad dicendum : quoniam vos, inquit, imbecilles facti estis ad audiendum. (*Hebr.*, V, 11.) Videamus tamen hoc quod nobis recitatum est. Rebecca, inquit Scriptura, veniebat cum filiabus civitatis haurire aquam de puteo. (*Gen.*, XXIV, 15, 16.) Rebecca quotidie veniebat ad puteos, quotidie hauriebat aquam : et quia quotidie vacabat ad puteos;

(*a*) In Origenianis libris, *ait*.

allait chaque jour aux puits qu'elle put être rencontrée par le serviteur d'Abraham et épouser Isaac. Pensez-vous que ce passage de l'Ecriture soit un conte et que le Saint-Esprit nous y raconte une histoire à plaisir ? Non, il y a là un enseignement pour les âmes et une doctrine spirituelle, qui vous apprend à venir tous les jours aux puits des Ecritures, et à y puisser sans cesse, pour reporter à la maison un vase plein des eaux de l'Esprit saint. Ainsi faisait sainte Rébecca. Elle ne pouvait épouser l'illustre patriarche Isaac, qui était né de la promesse, qu'en puisant de l'eau, et en puisant de quoi suffire non-seulement aux personnes de la maison, mais encore au serviteur d'Abraham ; non-seulement pour les besoins d'Eliézer, mais en telle abondance, que celui-ci pût abreuver ses chameaux avec l'eau que Rébecca avait tirée, « jusqu'à ce qu'ils eussent cessé de boire, » dit l'Ecriture. (*Gen.*, XXIV, 19.) Toutes ces paroles sont pleines de mystères. Le Christ veut aussi vous épouser, car c'est à vous qu'il dit par son prophète : « Je te fiancerai à moi pour toujours, et je te fiancerai à moi par la foi et la miséricorde, pour que tu connaisses le Seigneur. » (*Osée.*, II, 19, 20.) Parce qu'il veut vous épouser, il vous a député son serviteur. Le serviteur, c'est le discours prophétique, qu'il faut avant tout recevoir, sans quoi vous ne pourrez épouser le Christ. Toutefois, sachez qu'on n'est capable de recevoir ce discours qu'autant qu'on est déjà versé dans la science des Ecritures. Il faut pour cela savoir puiser de l'eau au fond du puits, et en savoir puiser autant qu'en réclament les gens déraisonnables et pervers, dont les chameaux sont la figure. Il faut que vous puissiez dire avec l'Apôtre : « Je suis redevable aux sages et aux simples. » (*Rom.*, I, 14.) Enfin, Eliézer s'était dit à lui-même : « Parmi les jeunes filles qui viendront à l'eau, celle qui me dira : Buvez d'abord, et j'abreuverai vos chameaux, celle-là sera l'épouse de mon maître. » (*Gen.*, XXIV, 14.) Ainsi donc, dès que Rébecca, dont le nom signifie *patience*, vit Eliézer et en lui la parole prophétique, elle déposa à terre son vase d'eau, c'est-à-dire l'arrogance orgueilleuse de l'éloquence des Grecs, et s'inclinant devant l'humble et simple parole prophétique, elle dit : « Buvez d'abord, et j'abreuverai vos chameaux. »

La parole de Dieu nourrit et elle est nourrie. — 4. Vous me direz peut-être : Si Eliézer est la figure du discours prophétique, comment se fait-il qu'il se désaltère en buvant au vase de Rébecca ; c'était plutôt à lui de présenter de l'eau à la jeune fille ? Remarquez qu'il en est de même du Seigneur Jésus. Il est le pain de vie (*Jean*, VI, 35), et il nourrit les âmes affamées ; néanmoins il avoue qu'il a faim, puisqu'il dit : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » (*Matth.*, XXV, 35.) De plus il est l'eau vive, et donne à boire à tous ceux qui ont soif. Cependant il dit à la Samaritaine : « Donnez-moi à boire. » (*Jean*, IV, 7.) De même le discours prophetique est un breuvage pour ceux qui ont soif, néanmoins on peut dire de lui qu'il est désaltéré par eux, quand il est l'objet des réflexions et de l'étude des chrétiens zélés. C'est donc l'âme qui fait tout avec patience, qui agit avec une telle promptitude et s'applique avec tant de soins, qu'elle s'est fait une sorte d'habitude de puiser dans les profondeurs de Dieu des flots de science ; c'est cette âme, dis-je, qui peut aspirer à devenir l'épouse du Christ. Si donc vous ne venez pas tous les jours aux puits, si tous les

idcirco inveniri potuit a puero Abrahæ, et in matrimonio sociari Isaac. Hæc fabulas putatis esse, et historias narrare in Scripturis Spiritum sanctum? Animarum est ista eruditio, et spiritalis doctrina, quæ te docet quotidie venire ad puteos Scripturarum, ad aquas Spiritus sancti, et haurire semper, ac plenum domum reportare : sicut faciebat etiam sancta Rebecca; quæ non aliter jungi potuisset tanto Patriarchæ Isaac, qui ex repromissione natus est, nisi hauriendo aquas : et in tantum hauriendo, ut non tantum posset potare eos qui domi sunt, sed et puerum Abrahæ : et non tantum puerum, sed et eo usque abundaret aquis, quas hauriebat de puteis, ut et camelos posset adaquare : « Usque quo cessarent, inquit, bibentes. » (*Ibid.*, 19.) Mysteria sunt cuncta, quæ scripta sunt. Vult et te sibi Christus desponsare : ad te enim loquitur per Prophetam, dicens : Desponsabo te mihi in æternum, et desponsabo te mihi in fide et misericordia, ut agnoscas Dominum. (*Os.*, II, 19 20.) Quia ergo vult te sibi desponsare, præmittit ad te puerum istum. Puer iste sermo Propheticus est, quem nisi prius susceperis, nubere Christo non poteris. Scito tamen, quia nemo inexercitatus et imperitus sermonem Propheticum suscipit; sed qui scit haurire aquam de profundo putei : et qui in tantum scit haurire, ut etiam iis sufficiat qui irrationabiles et perversi videntur, quorum figuram cameli tenent; ut et ipse possit dicere, quia sapientibus et insipientibus debitor sum. (*Rom.*, 14.) Denique sic dixerat in corde suo puer iste : « Ex his, inquit virginibus, quæ venerunt ad aquam, quæcumquæ dixerit mihi : Bibe tu, et camelos tuos adaquabo, ipsa erit sponsa domini mei. » (*Gen.*, XXIV, 14.) Sic ergo Rebecca, quæ interpretatur patientia, ut vidit puerum, et inspexit Propheticum verbum, deponit de humero hydriam; deponit enim elatam Græcæ facundiæ arrogantiam : et ad humilem et simplicem Propheticum se inclinans sermonem dixit : « Bibe tu, et camelos adaquabo. »

Sermo Dei et pascit, et pascitur. — 4. Sed dicis fortasse : Si puer Prophetici sermonis tenet figuram; quomodo potatur a Rebecca, quam ipse magis potare deberet? Vide ergo ne forte sicut et Dominus Jesus, cum ipse sit panis vitæ (*Joan.*, VI, 35), et ipse pascat animas esurientes; ipse rursum esurire se fatetur, cum dicit : Esurivi, et dedistis mihi manducare (*Matth.*, XXV, 35) : et iterum cum ipse sit aqua viva, et potum det omnibus sitientibus; rursum ipse dicit ad Samaritanam : Da mihi bibere (*Joan.*, IV, 7) : sic et Propheticus sermo, cum ipse potum det sitientibus; nihilo minus ipse ab his potari dicatur, cum studiosorum exercitia et vigilantiam suscipit. Talis ergo ista anima, quæ agit cuncta patienter, quæ tam prompta est, et tanta eruditione subnixa; quæ de profundis haurire scientiæ fluenta consuevit, ipsa potest copulari nuptiis Christi. Nisi ergo quotidie venias

jours vous ne puisez pas de l'eau, non-seulement vous ne pourrez pas désaltérer les autres, mais vous-même vous éprouverez la soif de la parole de Dieu. Ecoutez encore ce que dit le Seigneur dans l'Evangile : « Que celui qui a soif vienne et qu'il boive ; » (*Jean*, VII, 37) mais vous, ce me semble, vous n'avez ni faim ni soif de la justice. Comment encore pourrez-vous dire : « Comme le cerf soupire après les eaux des fontaines, ainsi mon âme soupire vers vous, ô mon Dieu ; mon âme a soif du Dieu vivant ; quand viendrai-je et quand apparaîtrai-je en sa présence ? » (*Ps.* XLI, 2, 3.)

Pour les chrétiens, chaque jour est le jour du Seigneur. — 5. Vous qui êtes assidus à venir entendre la parole de Dieu, écoutez, je vous prie, avec patience les avis que je dois adresser aux gens indolents et paresseux. Oui, ayez patience : aussi bien nous vous parlons de Rébecca, c'est-à-dire de la patience, car il faut que nous reprenions pendant un moment et en toute patience ceux qui ne viennent pas à nos assemblées, qui évitent la prédication de la parole de Dieu. Il faut que nous nous adressions à ces personnes qui ne désirent ni le pain de vie, ni l'eau vive, qui ne sortent pas du camp, qui ne quittent pas leurs maisons de boue pour recueillir la manne, qui ne viennent pas à la pierre pour boire de l'eau de la pierre spirituelle. « Or, la pierre, c'est le Christ, » dit l'Apôtre. (I *Cor.*, X, 4.) Ayez patience, dis-je, pendant quelques instants, car nous parlons aux négligents et à ceux qui sont malades : « Les gens sains n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades. » Dites-moi, vous qui ne venez à l'église que les jours de fêtes, les autres jours ne sont-ils pas aussi des fêtes, ne sont-ils pas des jours du Seigneur ? C'est le propre des Juifs d'observer certains jours et de rares solennités ; aussi le Seigneur leur dit : « Vos nouvelles lunes, et vos sabbats et votre grand jour, je ne puis les souffrir ; mon âme hait votre jeûne, et vos féries et vos jours de fêtes. » (*Isa.*, I, 13, 14.) Dieu hait donc ceux qui croient qu'un jour seulement est le jour de fête du Seigneur. Les chrétiens mangent tous les jours la chair de l'Agneau, je veux dire qu'ils prennent tous les jours la chair de la parole de Dieu, « car le Christ, notre Pâque, a été immolé. » (I *Cor.*, V, 7.) Parce que la loi ordonnait de manger la pâque vers le soir, le Seigneur a voulu souffrir vers le soir du monde, afin que vous mangiez toujours la chair de la parole divine, vous qui êtes toujours au soir, en attendant que le matin arrive. Si, dans ce soir, vous êtes empressé, si vous passez votre vie dans les larmes, dans les jeûnes et dans tous les travaux de la justice, vous pourrez, vous aussi, dire : « Les pleurs se répandent au soir, mais la joie viendra le matin. » (*Ps.* XXIX, 6.) En effet, vous vous réjouissez au matin, c'est-à-dire dans le siècle futur, si dans le siècle présent vous avez amassé, dans les pleurs et dans le travail, les fruits de la justice. Venez donc, tandis qu'il en est temps ; buvons au puits de la vision, auprès duquel Isaac se promenait et d'où il partit au-devant de Rébecca.

ad puteos, nisi quotidie haurias aquas; non solum alios potare non poteris, sed ipse quoque sitim verbi Dei patieris. Audi et Dominum in Evangelio dicentem : Qui sitit, veniat et bibat (*Joan.*, VII, 37); sed tu, ut video, non esuris, nec sitis justitiam. Et quomodo poteris dicere : Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus; sitivit anima mea ad Deum vivum, quando veniam et apparebo ante conspectum ejus? (*Psal.* XLI, 2, 3.)

Dies Domini quotidie est Christianis. — 5. Obsecro vos, qui auditorio verbi semper adsistitis, patienter audite; donec paululum negligentes ac desides commoneamus. Habetote patientiam : quia de Rebecca vobis, id est, de patientia sermo est : et necesse est nos eos qui collectam negligunt, et audire declinant verbum Dei, paululum per patientiam castigare : qui non desiderant panem vitæ, nec aquam vivam, qui non exeunt de castis, nec procedunt de domibus luteis, ut colligant sibi manna, qui non veniunt ad petram, ut bibant de spiritali petra : Petra enim est Christus, ut ait Apostolus. (I *Cor.*, X, 4.) Habetote, inquam, vos paululum patientiam : Sermo enim nobis ad negligentes est, et eos qui male habent : Sani enim non indigent medico, sed male habentes. Dicite mihi vos, qui tantum festis diebus ad ecclesiam convenitis, cæteri dies non sunt festi, aut non sunt dies Domini? Judæorum est dies certos et raros observare solemnes : et ideo ad eos dicit Dominus : Neomenias vestras et sabbata, et diem magnum non sustineo; jejunium, et ferias, et dies festos vestros odit anima mea. (*Isai.*, I, 13, 14.) Odit ergo Deus eos qui una die putant festum diem esse Domini. Christiani omni die carnes Agni comedunt, id est, carnes verbi Dei quotidie sumunt; Pascha enim nostrum immolatus est Christus. (I *Cor.*, V, 7.) Et quia lex Paschæ talis est, ut in vespera comedatur, propterea in vespera mundi passus est Dominus, ut tu semper manduces de carnibus verbi (*a*) Dei, qui semper in vespera es, usque quo veniat mane. Et si in hac vespera sollicitus fueris, et in fletu ac jejuniis, vel in omni labore justitiæ vitam duxeris; poteris et tu dicere : Ad vesperam demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. (*Psal.* XXIX, 6.) Lætaberis enim mane, id est, in sæculo venturo, si in hoc sæculo fructum justitiæ in fletu et labore collegeris. Venite ergo vos dum tempus est; bibamus de puteo visionis, ubi deambulat Isaac, et ubi procedit ad exercitium.

(*a*) Hoc loco vox *Dei* abest ab Origenianiorum operum libris.

SERMON X (1).

Sur la conception de Rébecca.

1. Si nous voulions expliquer devant votre charité les saintes Ecritures, en suivant le même ordre et avec l'érudition que les saints Pères mettent dans leurs commentaires, il n'y aurait qu'un petit nombre de personnes instruites qui pourrait profiter de l'aliment de leur doctrine ; le reste du peuple, et c'est le plus grand nombre de mes auditeurs, resterait à jeûn. C'est pourquoi je vous prie humblement, vous qui êtes instruits, de vous contenter d'un discours simple, et de l'écouter avec patience, de manière que tout le troupeau du Seigneur puisse tirer sa nourriture spirituelle de l'instruction familière et sans apprêts que je vais vous adresser. Puisque les gens simples et peu instruits ne peuvent s'élever à la hauteur des savants, c'est à ceux-ci de daigner s'abaisser jusqu'à l'ignorance des premiers. Aussi bien, ce que je dirai aux ignorants, les savants le pourront comprendre, tandis qu'une prédication faite en vue des savants dépasserait l'intelligence des ignorants.

Isaac, figure du Christ; Rébecca, figure de l'Eglise. Jacob et Esaü dans le sein de Rébecca, figure des bons et des méchants dans le sein de l'Eglise. — 2. On vient de nous lire l'histoire d'Isaac, de Rébecca et des enfants qui s'entre-choquaient dans le sein de Rébecca. Or, que le bienheureux Isaac soit la figure du Dieu Sauveur, c'est ce que presque personne n'ignore. Isaac figurait donc Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la bienheureuse Rébecca l'Eglise. Rébecca, après avoir été pendant longtemps stérile, à l'exemple de l'Eglise elle-même, conçut, grâce aux prières d'Isaac et par le don de Dieu. « Mais les deux enfants s'entre-choquaient dans son sein. » (*Gen.*, xxv, 22.) Ne pouvant supporter cette gêne, Rébecca disait : « Si cela devait m'arriver, qu'était-il besoin pour moi de concevoir? » (*Ibid.*) Mais Dieu lui répondit : « Deux nations sont dans tes entrailles, et deux peuples sortiront de ton sein et se diviseront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples surmontera l'autre peuple, et l'aîné sera assujetti au plus jeune. » (*Gen.*, xxv, 23.) « Tout cela, mes très-chers frères, arrivait en figure, comme dit l'Apôtre, et ces choses ont été écrites pour nous. » (I *Cor.*, x, 11.) Rébecca conçut donc corporellement de son mariage avec le bienheureux Isaac, parce que l'Eglise devait concevoir spirituellement de son union avec le Christ. Mais de même que, dans le sein de Rébecca, deux enfants s'entre-choquaient, ainsi, dans le sein de l'Eglise, deux peuples sont continuellement en guerre. En effet, si tous les chrétiens étaient ou tous mauvais, ou tous bons, il n'y aurait qu'un seul peuple; mais parce que, dans l'Eglise, se trouvent des bons et des méchants, deux peuples s'entre-choquent dans le ventre de cette Rébecca spirituelle, c'est-à-dire, les humbles et les superbes, les chastes et les adultères, les hommes doux et les irascibles, les bienveillants et les envieux, les miséricordieux et avares (2). Car les bons veulent gagner les méchants, et les méchants détruire les bons. Les bons ne cherchent qu'à corriger les méchants, les méchants

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux, Verlin et Vindingus comme supposé. Quoique nos manuscrits l'attribuent à saint Augustin, nous le classons comme le quatrième des sermons de saint Césaire. Il fut prononcé pendant le Carême.

(2) Enumération familière à saint Césaire.

SERMO X (a).

De conceptu Rebeccæ.

1. Expositionem sanctarum Scripturarum si eo ordine et illo eloquio, quo a sanctis Patribus sunt expositæ, Caritatis Vestræ auribus voluerimus intimare ; nonnisi ad paucos scholasticos cibus doctrinæ poterit pervenire, reliqua vero populi multitudo jejuna remanebit. Et ideo rogo humiliter, ut contentæ sint eruditæ aures verba rustica æquanimiter sustinere, dummodo totus grex Domini simplici, et, ut ita dixerim, pedestri sermone pabulum spiritale possit accipere. Et quia imperiti et simplices ad scholasticorum altitudinem non possunt ascendere, eruditi se dignentur ad illorum ignorantiam inclinare. Quia quod simplicibus dictum fuerit, scholastici intelligere possunt : quod autem eruditis fuerit prædicatum, simplices capere non valebunt.

Isaac Christi, Rebecca Ecclesiæ figura. Jacob et Esau in utero Rebeccæ, boni et mali in utero Ecclesiæ. — 2. (b) Lectio nobis de beato Isaac, et sancta Rebecca, et parvulis qui in ejus utero collidebantur, recitata est. Quod autem beatus Isaac typum habuerit Domini Salvatoris, pene nulli habetur incognitum. Isaac ergo Christum Dominum; beata autem Rebecca Ecclesiam figuravit. Quæ cum multo tempore ad exemplum ipsius Ecclesiæ sterilis permaneret, beato Isaac orante, et Domino donante, concepit. « Sed collidebantur parvuli in utero ejus ; » (*Gen.*, xxv, 22) quorum molestiam non sustinens dixit : « Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere ? » Et ait illi Dominus : « Duæ gentes in utero tuo sunt, et duo populi de ventre tuo dividentur, populusque populum superabit, et major serviet minori. » (*Ibid.*, 23.) Hæc omnia, Fratres carissimi, sicut dicit Apostolus, in figura contingebant illis ; scripta sunt autem propter nos. (I *Cor.*, x, 11.) Concepit ergo corporaliter de beato Isaac Rebecca : quia conceptura erat spiritaliter de Christo Ecclesia. Sed sicut duo parvuli in utero Rebeccæ collidebantur : sic et in utero Ecclesiæ duo sibi populi jugiter adversantur. Si enim aut soli mali, aut soli boni essent ; unus populus esset : quia vero in Ecclesia et boni inveniuntur, et mali ; tanquam in ventre spiritalis Rebeccæ duo populi colliduntur, humiles scilicet et superbi, casti et adulteri, mansueti et iracundi, benigni et invidi, misericordes et cupidi. Boni enim lucrari volunt malos ; mali vero exstinguere cupiunt bonos. Bonorum desiderium est, ut qui mali sunt, corrigantur : ma-

(a) Alias de Tempore, LXXVIII. — (b) Mss. *Die tertio nobis...... lectio recitata est.*

n'ont d'autre souci que de pervertir les bons. La race des bons est bien différente de la race des méchants; la race des bons s'élève vers le ciel par l'humilité, la race des méchants se précipite dans l'enfer par l'orgueil. En effet, tous ceux qui, dans l'Eglise catholique, n'ont de goût que pour les biens terrestres, n'aiment que la terre, n'ont d'ambition que pour la terre, et placent sur la terre toutes leurs espérances sont du parti d'Esaü. Y a-t-il également quelqu'un qui ne cherche dans le service de Dieu que des honneurs plus élevés ou des avantages terrestres, celui-là montre qu'il est du camp d'Esaü, c'est-à-dire, qu'il appartient au royaume de la terre. Car Esaü figure les hommes charnels, et Jacob les hommes spirituels. Voilà bien les deux peuples différents que le bienheureux Apôtre nous signale sous des traits frappants de ressemblance, quand il nous fait le portrait des hommes charnels et celui des hommes spirituels. « On connaît aisément, nous dit-il, les œuvres de la chair; ce sont : la fornication, l'impudicité, la luxure, le culte des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes, les envies, les homicides, les ivrogneries, les débauches de table, etc. » (*Gal.*, v, 19, 20, 21.) Telles sont les œuvres du parti d'Esaü. Quels sont, au contraire, les fruits du parti de Jacob? Le même Apôtre nous les énumère à la suite : « Au contraire, les fruits de l'esprit sont : la charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la foi, la bonté, la douceur, la modestie, la continence. » (*Gal.*, v, 22. 23.) Telles sont les œuvres spirituelles des partisans de Jacob, c'est-à-dire du peuple pieux.

Le peuple aîné est le peuple juif, le plus jeune la gentilité. — 3. Quant à ces paroles : « L'un de ces peuples surmontera l'autre, et l'aîné sera assujetti au plus jeune, » nous ne voyons pas qu'elles aient été accomplies dans le sens littéral, dans Esaü ou dans Jacob; car l'Ecriture ne rapporte pas qu'Esaü ait été assujetti corporellement au bienheureux Jacob (1). Donc, pour comprendre ce passage et voir de quelle façon le peuple aîné a été assujetti au plus jeune, nous devons prendre le sens spirituel. Si nous ne devions agir de la sorte, la sainte Ecriture n'aurait pas fait mention de cette circonstance. Quiconque réfléchit avec attention voit clairement cet assujettissement du peuple aîné au peuple plus jeune dans les chrétiens et dans les Juifs. En effet, le peuple juif, qui est l'aîné et le plus âgé, est assujetti évidemment au peuple plus jeune, je veux dire, au peuple chrétien, puisqu'on sait qu'il porte par tout le monde les livres divins de la loi pour l'instruction des gentils. Car c'est dans ce dessein que les Juifs ont été dispersés par toute la terre. Dieu a voulu que lorsque nous presserions un païen d'embrasser la foi chrétienne et que nous lui attesterions que le Christ a été annoncé par tous les prophètes, nous puissions, si ce païen nous objectait que ces livres divins de loi ont été écrits plutôt par nous que par le Saint-Esprit, nous puissions, dis-je, avoir sous la main une réponse péremptoire et lui dire : Si vous doutez de nos livres, voici ceux des Juifs, qui sont, vous le savez, nos adversaires; ces livres, nous n'avons certainement pu ni les écrire ni les altérer, lisez-les, et lorsque vous y aurez trouvé ce qu'on trouve dans nos livres saints, cessez d'être incré-

(1) Voyez sermon v, n° 4 et 5 de saint Augustin, et le sermon sur le Ps. xl, n° 14.

lorum studium est, ut qui boni sunt, consumantur. Unum est genus piorum, aliud impiorum : genus piorum ad cœlum erigitur per humilitatem; genus impiorum ad infernum demergitur per elationem. Omnes enim qui in Ecclesia catholica terrena sapiunt, terram diligunt, terram concupiscunt, et omnem spem suam in terra constituunt, ad Esau pertinent. Quicumque ideo Deo servire optat, ut honoribus crescat, et lucra terrena percipiat; et ipse ad Esau, id est ad terrenam felicitatem pertinere cognoscitur. In Esau enim carnales intelliguntur; in Jacob vero spiritales. Isti enim sunt duo populi, sicut beatus Apostolus evidenter assignat, cum carnales demonstrat, et spiritales insinuat. Sic enim ait : « Manifesta autem sunt opera carnis, quæ sunt fornicatio, immunditia, luxuria, idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ, invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, etc. » (*Galat.*, v, 19, etc.) Ecce opera pertinentia ad Esau. Qui autem sunt fructus qui pertineant ad Jacob, idem Apostolus in consequentibus adjunxit, dicens : Fructus autem Spiritus est caritas, gaudium, pax, (*a*) longanimitas, fides, bonitas, benignitas, modestia, continentia. (*Ibid.*, 22.) Ecce opera spiritalia ad beatum Jacob, id est, ad piorum populum pertinentia.

Populus major, Judæi, minor, Gentes. — 3. Quod autem dictum est : « Populus populum superabit, et major serviet minori, » secundum litteram in Esau vel Jacob non videmus impletum : non enim corporaliter beato Jacob Esau servisse commemorat Scriptura. Quomodo ergo hoc oporteat intelligi, aut qualiter major populus minori serviat, spiritaliter debemus intelligere. Nisi enim fieret, non hoc sancta Scriptura commemoraret. Quomodo ergo populus major serviat minori, qui hoc diligenter attendit, in Christianis vel in Judæis agnoscit. Major enim et senior populus Judæorum juniori, id est, populo Christiano servire probatur, dum per totum mundum libros divinæ Legis ad instructionem omnium Gentium portare cognoscitur. Ideo enim per omnem terram Judæi dispersi sunt, ut cum aliquem Paganum ad fidem Christi voluerimus invitare, et ab omnibus Prophetis ipsum Christum esse annuntiatum testamur; et ille resistens dixerit, a nobis potius quam a Spiritu sancto libros divinæ Legis esse conscriptos; nos habeamus unde eum redarguere certa ratione possimus, dicentes ei : Si de meis libris tibi dubitatio nascitur, ecce Judæorum libros, utique inimicorum nostrorum, (quos certum est, quod ego conscribere vel immutare non potui) ipsos relege; et cum in ipsis hoc inveneris, quod et in meis, noli esse

(*a*) In Regio Ms. tres adduntur virtutes, *patientia, mansuetudo, castitas.*

dule et croyez. Voilà de quelle manière, vous le comprenez, le peuple aîné a été assujetti au plus jeune : c'est que le peuple des gentils est amené à la foi du Christ par les livres mêmes des Juifs.

Les méchants sont le peuple aîné, les bons le peuple plus jeune. — 4. Mais le peuple aîné est assujetti d'une autre manière encore au plus jeune. De quelle manière? me demandez-vous. En ce sens que les méchants sont les serviteurs des bons, non pas certes en les secondant, mais en les persécutant. Comment les méchants servent-ils les bons? Comme les persécuteurs servent les martyrs, comme la lime ou le marteau polissent l'or, comme les meules broyent le grain, comme les fours cuisent le pain : pour que le pain cuise, on met le feu au four. De quelle manière, dis-je, les méchants servent-ils les bons? De la même manière que la paille jetée dans le creuset de l'orfèvre, est utile à l'or: quand la paille est tout à fait consumée, l'or est éprouvé. Que les méchants ne se glorifient donc pas, qu'ils ne se vantent donc pas d'avoir causé quelques peines aux bons, car quand ils les ont persécutés dans leurs corps, ils prouvent qu'ils sont eux-mêmes morts dans leurs âmes. Avant qu'un homme de bien devienne la victime de la malignité d'un méchant, déjà le péché a donné la mort à l'âme du persécuteur. Quand donc un homme pervers essaye d'envelopper un homme de bien dans les flammes de sa fureur et de sa haine, on peut encore douter que cet homme de bien se laisse brûler, mais que son adversaire brûle déjà, c'est ce qui n'est pas douteux ; car l'homme de bien, s'il est rempli de la force et des eaux rafraîchissantes de l'Esprit saint, peut très-bien ne pas brûler au milieu du brasier de la persécution, tandis que celui qui lance les flammes de la méchanceté, certainement ne peut point ne pas en être consumé. Donc d'un même père, Isaac, naissent Esaü et Jacob, comme d'un même baptême, celui du Dieu Sauveur, et de l'unique sein de l'Eglise, sort le peuple chrétien. Néanmoins ce peuple chrétien, en raison de la différence des mœurs, comme il en fut d'Esaü et de Jacob, se partage en deux, d'après la différence de leurs œuvres ; l'un est le peuple des hommes charnels, l'autre le peuple des hommes spirituels. Or, l'Ecriture dit que le plus grand sera assujetti au plus petit, parce que toujours le nombre des méchants est plus grand que celui des bons. Et de même que les deux enfants s'entre-choquent dans le ventre de Rébecca, de même ces deux peuples s'entre-choquent dans le sein de l'Eglise, jusqu'au jour du jugement. Car, comme je l'ai dit tout à l'heure, les orgueilleux désapprouvent les humbles, les adultères persécutent les chastes, les ivrognes, dont le nombre est infini, poursuivent les gens sobres, les envieux condamnent les cœurs bienveillants, les voleurs cherchent à détruire les chrétiens charitables, les hommes colères s'attaquent aux pacifiques, les luxurieux s'efforcent d'attirer de nouveau vers la terre ceux dont les pensées s'élèvent vers le ciel.

Vertus qu'il faut pratiquer en carême. — 5. Et maintenant, mes très-chers frères, je supplie ceux qui se sentent les esclaves de ces vices, de faire, avec l'aide de Dieu, tandis qu'il en est temps, des efforts pour passer à la droite, de dépouiller promptement les haillons du vice pour revêtir les ornements de la vertu, afin qu'au jour du jugement, ils ne méritent pas d'entendre la malédiction de Dieu, mais cette parole consolante : « Courage, bon serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur. » (*Matth.*, XXV, 21.) Toutefois, mes frères, j'appelle vo-

incredulus, sed fidelis. Hoc ordine major populus minori servire cognoscitur, dum etiam per illorum libros ad credendum in Christo Gentium populus invitatur.

Populus major, mali ; minor, boni. — 4. Sed et alio modo populus major servit minori. Quo, inquis, ordine? Illo utique quo mali serviunt bonis; non utique obsequendo, sed persequendo. Quomodo mali serviunt bonis? Quomodo persecutores Martyribus, quomodo limæ vel mallei auro, quomodo molæ serviunt tritico, quomodo panibus coquendis furnalia, ut illi coquantur, illa consumantur. Quomodo, inquam, mali serviunt bonis? Quomodo in fornace aurificis palea servit auro ; ubi sine dubio palea consumitur, aurum probatur. Non ergo glorientur, nec se extollant mali, quando bonis aliquas tribulationes immiserint : quia cum illos persequuntur in corpore, se occidere probantur in corde. Ut ad virum bonum perveniat hominis mali adversitas, jam illius animam putrefacit iniquitas. Qui ergo malo animo virum bonum iracundiæ furore succensus conatur incendere; utrum ille possit exuri, adhuc dubium est; quod autem iste jam ardeat, dubium non est : quia forte ille vir bonus spiritali succo et sancti Spiritus refrigerio plenus, apposito persecutionis igne non ardet; ille vero qui eum conatur exurere, sine dubio (*a*) non potest non ardere. De uno ergo semine Isaac, Esau nascitur et Jacob : sicut de uno baptismo Domini Salvatoris et de uno Ecclesiæ utero procreatur populus Christianus : qui tamen pro morum diversitate, sicut Esau et Jacob, in duas partes dividitur, cum ex fructibus operum una pars cognoscitur carnalis, alia spiritalis. Ideo autem dixit : « Major serviet minori; » quia semper major est numerus malorum quam bonorum. Et sicut illi duo parvuli in utero Rebeccæ ; ita et isti duo populi in ventre Ecclesiæ usque in diem judicii colliduntur; dum, sicut jam supra diximus, humilibus adversantur superbi, dum castos adulteri persequuntur, dum, quorum infinitus est numerus, ebriosi sobrios insectantur, dum benignos invidi æmulantur, dum eleemosynarios raptores, dum pacificos extinguere cupiunt iracundi, dum eos qui cœlestia sapiunt, ad terram retrahere luxuriosi conantur.

Virtutes in Quadragesima colendæ. — 5. Unde rogo, Fratres carissimi, ut quicumque in his malis se sentiunt obnoxios, dum tempus est, cum Dei adjutorio studeant transferri ad dexteram, et relictis vitiorum sordibus, ad virtutum ornamenta redire festinent : ut in die judicii ab auditu malo liberati, illam vocem desiderabilem merean-

(*a*) Sic editi. At. Mss. *Sine dubio potest ardere.*

tre attention sur un point : je vous prie de vous efforcer d'arriver aux vigiles (1), plus tôt que vous ne le faites et d'assister avec assiduité à tierce, à sexte et à none (2) ; surtout gardez la chasteté avec vos femmes, pendant tout le carême et jusqu'à la fin de la fête de Pâques. Donnez aux pauvres ce que vous auriez dépensé pour votre table. Ayez la paix entre vous, et si vous connaissez quelques divisions, ramenez-y la concorde. Donnez l'hospitalité aux étrangers et ne rougissez pas de leur laver les pieds. Un chrétien ne doit pas rougir d'accomplir un devoir que le Christ a daigné remplir. Faites l'aumône aux pauvres, selon votre pouvoir et de bon cœur, « car Dieu aime celui qui donne avec un visage ouvert. » (II *Cor.*, IX, 7.) Quant aux embarras de ce monde, si vous ne pouvez vous y soustraire entièrement, au moins retirez-vous-en quelquefois. De la sorte, vous trouverez du temps à consacrer à la lecture et à la prière; vous remplirez avec abondance le cellier secret de votre cœur du vin spirituel, je veux dire, de la parole de Dieu, vous renoncerez à tous les crimes et à tous les péchés, pour pouvoir servir Dieu avec une conscience libre et pure. Et quand arrivera la sainte fête de Pâques, animés d'un amour véritable, non-seulement pour les bons, mais encore pour les méchants, vous pourrez vous approcher de l'autel du Seigneur avec les transports de joie d'un cœur pur et d'un corps chaste. Chacun de vous méritera alors de recevoir, non point pour sa condamnation, le corps et le sang de Jésus-Christ. Que ce même Jésus-Christ, Notre-Seigneur, vous accorde cette grâce ; lui à qui est honneur et commandement avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XI (3).

Ier *sur le saint patriarche Jacob.*

Les mystères du Christ figurés dans la personne de Jacob. — 1. La lecture des divines Ecritures qu'on vient de nous faire, nous apprend, mes très-chers frères, qu'à la prière de sa sainte épouse Rébecca, Isaac appela son fils Jacob et lui dit d'aller dans la Mésopotamie de Syrie, pour y prendre une épouse ; que Jacob, obéissant humblement à son père, partit, et qu'en chemin il arriva dans un certain lieu, qu'il plaça une pierre sous sa tête et s'endormit. Or, il vit en songe une échelle qui s'élevait jusqu'aux cieux, et les anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui disait : « Jacob, Jacob, ne crains rien ; je suis avec toi, et je serai le compagnon de ton voyage. » (*Gen.*, XXVIII, 1-15.) Or, mes très-chers frères, le bienheureux Isaac, alors qu'il envoyait son fils en Mésopotamie, figurait Dieu le Père, et Jacob, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Donc,

(1) On lit dans la vie de saint Césaire, livre I, n° 10 : « Il statua que chaque jour les clercs chanteraient, avec des hymnes, l'office de Tierce, de Sexte et de None, dans la basilique de Saint-Etienne, afin que si quelque pénitent ou quelque séculier désirait s'acquitter de ce saint Office, il ne pût s'excuser de n'y pouvoir pas assister tous les jours. » On ne parle pas ici de l'office de Prime, parce que saint Césaire ne l'avait prescrit que le dimanche, le samedi et les jours de fêtes solennelles, comme on le voit dans l'Appendice qu'il a ajouté à la règle première de ses religieuses.

(2) Saint Césaire, homélie II.

(3) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain le tiennent pour douteux, Verlin et Vindingus pour supposé. Selon nous, c'est le cinquième des sermons que nous attribuons à saint Césaire. Il a été prononcé pendant le Carême.

tur audire : Euge serve bone, intra in gaudium Domini tui. (*Matth.*, XXV, 21.) Attentius tamen rogo et admoneo, Fratres, ut ad Vigilias maturius surgere studeatis, ad Tertiam, ad Sextam, ad Nonam fideliter veniatis. Castitatem ante omnia per totam Quadragesimam et usque ad finem Paschæ etiam cum propriis uxoribus custodite. Quod pransuri eratis, pauperibus erogate. Pacem et ipsi habete, et quos discordes agnoveritis, ad concordiam revocate. Peregrinos excipite, nec vos pigeat eorum pedes abluere. Non erubescat exercere Christianus, quod implere dignatus est Christus. Cum bona voluntate pauperibus secundum vires vestras eleemosynas erogate : Hilarem enim datorem diligit Deus. (II *Cor.*, IX, 7.) Impedimenta mundi, si ad integrum non potestis abscindere, vel ex parte aliqua temperate; ut lectioni (*a*) vel orationi possitis insistere : ut in sancto exceptorio pectoris vestri spiritale vinum, id est, verbum Dei abundantius reponentes, repudiatis omnibus criminibus atque peccatis, cum libera et sincera conscientia Deo servire possitis : et cum sancta solemnitas Paschalis advenerit, caritatem non solum cum bonis, sed etiam cum malis fideliter retinentes, cum gaudio exsultationis mundo corde et casto corpore ad altare Domini possitis accedere, et corpus et sanguinem ejus unusquisque vestrum non ad judicium animæ suæ mereatur accipere : præstante eodem Domino nostro Jesu Christo, (*b*) cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XI (*c*).

De beato Jacob, I.

Christi mysteria in Jacob adumbrantur. — 1. Cum divina lectio legeretur, Fratres carissimi, audivimus quod supplicante sancta Rebecca, Isaac vocaverit filium suum Jacob, et dixerit ei ut pergeret in Mesopotamiam Syriæ, et inde sibi uxorem acciperet : et quod ille humiliter obediens patri abierit, et in ipso itinere venerit ad quemdam locum, et supposuerit lapidem capiti suo atque dormierit, et viderit in somnis scalam usque ad cœlos pertingentem, et Angelos Dei ascendentes, et descendentes per eam ; Dominum autem incumbentem scalæ et dicentem sibi : « Jacob, Jacob, noli timere, ego sum tecum, et ego ero socius itineris tui. » (*Gen.*, XXVIII, 1-15) Beatus enim Isaac, Fratres carissimi, quando filium suum dirigebat in Mesopotamiam, Dei Patris typum præfigurabat; Jacob vero Christum Dominum designabat. Beatus ergo Isaac neglectis mulieribus regionis in qua habitabat, mittebat

(*a*) Mss. non habent, *vel orationi*. — (*b*) In Mss. Sermonis conclusio est, *qui vivit*. — (*c*) Alias de Tempore, LXXIX.

le saint patriarche Isaac, dédaignant les femmes du pays qu'il habitait, envoyait son fils chercher une épouse dans une contrée éloignée, parce que Dieu le Père devait envoyer son Fils unique pour qu'il épousât l'Eglise des Gentils, après avoir répudié la synagogue. Ce dessein fut accompli en réalité, quand les apôtres dirent aux Juifs : « C'était à vous, il est vrai, qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils. » (*Act.*, XIII, 46.)

2. Nous ne lisons pas que Jacob soit parti avec des chevaux, des ânes ou des chameaux ; nous lisons seulement qu'il portait un bâton à la main. Au reste, lui-même rappelle cette circonstance dans une prière qu'il adressa au Seigneur : « Seigneur, disait-il, je suis indigne de toutes vos miséricordes, car j'ai passé le fleuve du Jourdain, n'ayant qu'un bâton, et voici que je retourne avec deux troupes. » (*Gen.*, XXXII, 10.) Donc, Jacob prit un bâton pour aller chercher une épouse ; et le Christ, pour racheter l'Eglise, porta le bois de la croix. Jacob, pour dormir, mit une pierre sous sa tête, et il vit une échelle qui atteignait le ciel, et le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle. Considérez, mes frères, les grands mystères que ce passage renferme : Jacob était la figure du Dieu sauveur, et la pierre qu'il plaça sous sa tête figurait néanmoins Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pourquoi cette pierre placée sous la tête de Jacob, signifie-t-elle le Christ ? Ecoutez l'Apôtre : « Parce que la tête de l'homme, c'est le Christ. » (I *Cor.*, XI, 3.) Ensuite, Jacob répandit de l'huile sur cette pierre. Remarquez : il l'oignit d'huile ; ne voyez-vous pas le Christ, le Christ, qui vient d'onction, c'est-à-dire qui signifie : oint d'huile ?

3. Mais si Jacob endormi sur la terre figurait le Seigneur, comment se fait-il que dans le ciel le Seigneur était assis, appuyé sur le haut de l'échelle ? Comment Notre-Seigneur Jésus-Christ paraissait-il, dans le ciel, sur le haut de l'échelle, et, sur la terre, dans la personne de Jacob ? C'est que le Christ est au ciel et sur la terre. Ecoutez ce que dit le Christ lui-même : « Personne n'est monté dans le ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme, qui est dans le ciel. » (*Jean*, III, 13.) Faites bien attention : le Seigneur lui-même nous dit qu'il est dans le ciel et sur la terre. Nous croyons, mes très-chers frères, que le Christ-Seigneur est la tête de son Eglise. S'il est la tête de l'Eglise, il est, par la tête, au ciel, et par le corps sur la terre. D'ailleurs, alors que le bienheureux apôtre Paul persécutait l'Eglise, le Christ lui cria du haut du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu. » (*Act.*, IX, 4.) Il ne dit pas : Pourquoi persécutes-tu mes serviteurs ? ni : Pourquoi persécutes-tu mes membres ? mais : Pourquoi me persécutes-tu ? Absolument comme lorsqu'on vous a marché sur le pied, votre langue s'écrie : Vous m'avez foulé ; et cependant votre langue ne peut être foulée ; mais, en raison de la sympathie qui existe entre toutes les parties du corps, votre tête crie pour tous les membres (1). Jacob donc dormait, et il voyait le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle. Qu'est-ce que s'appuyer sur l'échelle, sinon être attaché à la croix ? Considérez, mes frères, quel est celui qui, suspendu au bois de la croix, a prié pour les Juifs, et vous reconnaîtrez celui qui, appuyé sur l'échelle de Jacob, a crié du

(1) Voyez les mêmes pensées dans saint Augustin, sur le Psaume XXX, n° 3, etc.

filium suum, ut in regione longinqua sibi uxorem acciperet : quia Deus Pater missurus erat Unigenitum suum, qui repudiata Synagoga de Gentibus sibi Ecclesiam sociaret. Hoc tunc in veritate completum est, quando Judæis Apostoli dixerunt : Vobis quidem primum oportebat loqui verbum Dei ; sed quia vos indignos judicastis æternæ vitæ, ecce convertimur ad Gentes. (*Act.*, XIII, 46.)

2. De beato Jacob non legimus quod cum equis aut asinis aut camelis abierit : sed hoc tantum legimus, quod baculum in manu portaverit. Sic enim ipse dum supplicaret Domino, dixit : « Domine, inquit, minor sum omnibus miserationibus tuis, cum baculo meo transivi Jordanem istum, et ecce cum duabus turmis regredior. » (*Gen.*, XXII, 10, 11.) Jacob ergo ad accipiendam uxorem exhibuit baculum ; et Christus ad redimendam Ecclesiam detulit crucis lignum. Jacob dormiens posuit lapidem sub capite suo, et vidit scalam pertingentem ad cœlum, et Dominum incumbentem scalæ. Videte, Fratres, quanta sint in hoc loco mysteria : Jacob typum gerebat Domini Salvatoris, et lapis quem supposuit capiti suo, nihilo minus Christum Dominum figurabat. Quare lapis ad caput Christum significet, audi Apostolum : Quia caput viri Christus. (I *Cor.*, XI, 3.) Denique unxit beatus Jacob lapidem ipsum. Attendite unctum, et intelligitis Christum. Christus ab unctione, id est, a chrismate unctus interpretatur.

3. Sed si Jacob Dominum in terra dormiens figurabat, quid est quod in cœlo Dominus scalæ innixus incumbebat ? Quomodo Christus Dominus et in cacumine scalæ in cœlo, et in beato Jacob esse videbatur in terra ? Quod autem et in cœlo sit Christus et in terra, audi ipsum Christum dicentem : Nemo ascendit in cœlum, nisi qui de cœlo descendit Filius hominis, qui est in cœlo. (*Joan.*, III, 13.) Advertite, quia et ipse Dominus et in cœlo et in terra se esse dixit. Christum Dominum, Fratres carissimi, caput esse Ecclesiæ confitemur. Si caput est Ecclesiæ, secundum caput in cœlo est, secundum corpus in terra. Denique cum beatus Paulus apostolus persequeretur Ecclesiam, Christus de cœlo clamavit : Saule, Saule, quid me persequeris ? (*Act.*, IX, 4.) Non dixit : Quid persequeris servos meos ? nec hoc dixit : Quid persequeris membra mea ? sed hoc dixit : Quid me persequeris ? Jam quasi pede calcato lingua clamat : Calcasti me ; cum utique lingua calcari non posset : sed per concordiam caritatis caput pro membris omnibus clamat. Jacob ergo domiebat, et Dominum in cacumine scalæ videbat incumbere. Quid est in scala incumbere nisi in ligno pendere ? Considerate Fratres, quis in ligno crucis pendens pro Judæis oraverit ; et agnoscetis quis ad Jacob scalæ incumbens de cœlo clamaverit. Sed quare

haut du ciel. Mais pourquoi tout ceci est-il arrivé en chemin, avant que Jacob ait pris une épouse ? C'est que le véritable Jacob, Notre-Seigneur, s'est couché d'abord sur l'échelle, je veux dire sur la croix, et qu'ensuite il s'est uni l'Eglise, lui donnant, dans le siècle présent, les arrhes de son sang, en attendant qu'il lui donne en dot son royaume dans le siècle futur.

4. Mais puisque et Jacob endormi et le Seigneur appuyé sur l'échelle sont la figure du Christ, considérez et voyez la profondeur de ce mystère. En effet, quand notre Sauveur eut parlé de Nathanael et lui eut donné le nom de Jacob, en disant : Voici un bon israélite, en qui il n'y a pas de détour, » (*Jean*, I, 47) il ajoute un peu après : « Vous verrez bientôt les cieux ouverts, et les anges de Dieu montant et descendant vers le Fils de l'homme. » (*Jean*, I, 51.) Ce que Jacob avait vu dans un songe figuratif, le Seigneur se l'applique à lui-même dans l'Evangile : « Vous verrez, dit-il, les cieux ouverts, et les anges de Dieu montant et descendant vers le Fils de l'homme. » Si les anges descendaient vers le Fils, parce qu'il était sur la terre, comment ces mêmes anges pouvaient-ils monter vers le Fils de l'homme, sinon parce que le Fils de l'homme était également dans le ciel ? Ainsi donc, il était avec Jacob endormi, et lui-même parlait à Jacob du haut du ciel.

Les prédicateurs sont les anges qui montent et qui descendent. — 5. Or, toutes ces choses, nous dit l'Apôtre, leur arrivaient en figure, et elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous pour qui est venue la fin des temps. » (I *Cor.*, X, 11.) Voyez donc, mes frères, et remarquez en quel sens on dit que les anges montent au ciel vers le Fils de l'homme, et qu'ils descendent vers lui sur la terre (1). Quand les prédicateurs de Dieu vont puiser dans les saintes Ecritures les enseignements profonds et sublimes qu'ils exposent devant les parfaits, seuls capables de les comprendre : alors ils montent vers le Fils de l'homme ; mais quand ils prêchent les vérités qui servent à la réforme des mœurs, et que tout le peuple peut comprendre, alors ils descendent vers le Fils de l'homme. Ainsi parle l'Apôtre lui-même : « Nous prêchons, dit-il, la sagesse parmi les parfaits, non la sagesse de ce siècle, ni des premiers de ce siècle, qui périssent, mais la sagesse mystérieuse et cachée que Dieu a prédestinée avant les siècles pour notre gloire. » (I *Cor.*, II, 6, 7.) Quand l'Apôtre parlait ainsi, sans aucun doute il montait vers le Fils de l'homme. Au contraire, quand il disait : « Fuyez la fornication ; » (I *Cor.*, VI, 18) quand il disait : « Ne vous enivrez pas de vin dans lequel est la luxure ; » (*Ephés.*, V, 18) quand il enseignait que « la cupidité est la racine de tous les maux, » (I *Tim.*, VI, 10) dans tous ces enseignements il descendait comme l'ange de Dieu vers le Fils de l'homme. Quand il disait encore : « Goûtez les choses d'en haut, et non les choses de la terre, » (*Col.*, III, 2) il montait ; au contraire, quand il disait : « Soyez sobres, et ne péchez pas, » (I *Cor.*, XV, 34) et lorsqu'il prêchait la morale qui sert à corriger les mœurs, distribuant la doctrine, comme une nourrice distribue son lait à de petits enfants, il descendait, car il disait des choses que même les ignorants pouvaient comprendre. En ce sens, on monte et on descend vers le Fils de l'homme, alors qu'on donne la nourriture solide aux parfaits (*Héb.*, V, 14), et cependant on ne refuse pas le lait de la doctrine. Mais le bien-

(1) Voyez saint Augustin, sermon sur le Psaume XLIV, n° 20, et sur le psaume CXIV, n° 2.

hoc in itinere factum est, ante quam Jacob uxorem acciperet ? Quia et verus Jacob Dominus noster prius in scala, id est, in cruce occubuit, et postea sibi Ecclesiam sociavit, dans ei in præsenti arram sanguinis sui, daturus dotem postmodum sui regni.

4. Quod autem et Jacob dormiens, et Dominus scalæ incumbens, Christum figuravit, attendite et videte rei hujus altitudinem. Cum enim Salvator noster de Nathanael loquens beatum Jacob nominasset, dicens : Ecce Israelita, in quo dolus non est (*Joan.*, I, 47) : in consequentibus dixit : « Amodo videbitis cœlos apertos, et angelos Dei ascendentes et descendentes ad Filium hominis. » (*Ibid.*, 51.) Quod Jacob per figuram in somniis viderat, hoc de se Dominus in Evangliis prædicabat. « Videbitis, inquit, cœlos apertos, et Angelos Dei ascendentes et descendentes ad Filium hominis. » Si ad Filium Angeli descendebant, quia in terris erat ; quomodo hi ipsi Angeli ascendebant ad Filium hominis, nisi quia et in cœlis erat ? Ac sic in Jacob ipse dormiebat, et de cœlo ad Jacob ipse clamabat.

Prædicatores, Angeli ascendentes et descendentes. — 5. Hæc omnia, Fratres, sicut Apostolus clamat, in figura contingebant illis : scripta sunt autem propter nos, in quos finis sæculorum devenit. (I *Cor.*, X, 11.) Quomodo tamen, Fratres, Angeli Dei ad Filium hominis in cœlum ascendant, et ad ipsum Filium in terram descendant, diligenter attendite. Quando enim prædicatores Dei de Scripturis sanctis alta et profunda, quæ nonnisi a perfectis intelliguntur, annuntiant, ascendunt ad Filium hominis : quando vero illa prædicant quæ ad corrigendos mores pertinent, et quæ omnis populus intelligere possit, descendunt ad Filium hominis. Sic et Apostolus dicit : Sapientiam loquimur inter perfectos : sapientiam non hujus sæculi ; sed arcanam, absconditam, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram. (I *Cor.*, II, 6, 7.) Ista quando dicebat Apostolus, sine dubio ascendebat ad Filium hominis. Quando autem dicebat : Fugite fornicationem (I *Cor.*, VI, 18) : quando dicebat : Nolite inebriari vino, in quo est luxuria (*Ephes.*, V, 18) : quando denuntiabat : Radix omnium malorum est cupiditas (I *Tim.*, VI, 10) : in his verbis tanquam Angelus Dei descendebat ad Filium hominis. Quando autem dicebat : Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (*Coloss.*, III, 2), ascendebat : cum vero dicebat : Sobrii estote, et nolite peccare (I *Cor.*, XV, 34) : et reliqua quæ ad corrigendos mores pertinent prædicabat, lac doctrinæ ministrans tanquam nutrix parvulis, descendebat ; quia illa loquebatur quæ etiam imperiti capere possent. Hoc ordine et ascenditur et descenditur ad Filium hominis, cum et perfectis cibus solidus tribuitur, et doc-

heureux Jean, lui, montait, quand il écrivait : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et Dieu était le Verbe. » (*Jean*, I, 1.) Certes, il montait bien haut, quand il parlait ainsi. Toutefois, comme les anges de Dieu non-seulement montent, mais encore descendent, le même apôtre s'abaissant vers les petits enfants, a écrit : « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Jean*, I, 14.)

Récapitulation de ce qui précède. — 6. Afin que les enseignements que nous venons de vous donner, se gravent plus profondément dans vos cœurs religieux, nous allons résumer en quelques mots notre discours. Le saint patriarche Isaac, avons-nous dit, envoyant son fils, est la figure de Dieu le Père; Jacob, qui fut envoyé, désigne Notre-Seigneur Jésus-Christ. La pierre, que Jacob plaça sous sa tête, et qu'il oignit d'huile, signifie également le Dieu sauveur. L'échelle, qui atteignait au ciel, est la figure de la croix; le Seigneur, appuyé sur le haut de l'échelle, représente le Christ crucifié. Les anges qui montent et qui descendent sur l'échelle sont les apôtres, les hommes apostoliques et tous les docteurs des Eglises : ils montent, quand ils prêchent la perfection aux parfaits; ils descendent, quand ils parlent aux petits et aux ignorants en des termes simples et compréhensibles pour tous. Pour nous, mes frères, qui voyons tous les mystères, figurés dans l'Ancien Testament, accomplis dans le Nouveau, rendons, autant que nous le pouvons, grâces à Dieu qui a daigné, sans que nous l'ayons aucunement mérité, nous accorder d'aussi grands bienfaits; travaillons de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, à ce que des bienfaits d'un si grand prix ne tournent pas à notre damnation, mais à notre salut. Bien plus, efforçons-nous de vivre de la grâce, et de toujours nous appliquer aux bonnes œuvres, de façon qu'au jour du jugement nous soyons mis au nombre des chastes, des tempérants, des miséricordieux et des bons, et que nous ne soyons point punis avec les impurs et les pécheurs. Puissions-nous mériter d'arriver, avec les justes et les hommes qui craignent Dieu, à la béatitude éternelle, par le secours du Seigneur notre Dieu, etc.

SERMON XII [1].

IIe *sur le saint patriarche Jacob.*

Jacob figure du Sauveur. Mariages des patriarches auprès des puits. — 1. Bien souvent, mes très-chers frères, nous avons démontré à votre charité que le saint patriarche Jacob fut le type et la figure du Dieu sauveur. Nous vous avons fait remarquer également que le Christ devait venir dans le monde pour s'unir à l'Eglise, et que ce mystère avait été figuré à l'avance dans la personne de Jacob, alors qu'il partit pour aller chercher une épouse dans une contrée lointaine. Jacob partit donc en Mésopotamie, ainsi que vous venez de l'entendre lire, pour prendre une épouse; quand il fut arrivé auprès d'un puits, il vit Rachel qui s'avançait de son côté avec les troupeaux de son père; il la reconnut pour sa cousine, fit boire son troupeau et la baisa. (*Gen.*, XXVIII, 6 et XXIX, 2, 11.) Si vous voulez faire attention à ce qui vous a été lu, vous pouvez, mes

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice, il a paru douteux aux éditeurs de Louvain, et apocryphe à Verlin et à Vindingus. Quant à nous, nous croyons que c'est le sixième sermon de saint Césaire.

trinæ lac etiam non negatur. (*Hebr.*, V, 14.) Sed et beatus Joannes ascendebat, quando dicebat : In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (*Joan.*, I, 1.) Satis in altum ascendebat, quando ista dicebat. Sed quia Angeli Dei non solum ascendunt, sed etiam descendunt; inclinans se ad parvulos, dixit : Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Ibid.*, 14.)

Recapitulatio supra dictorum. — 6. Ut hæc quæ superius suggessimus, sanctis cordibus vestris possent tenacius inhærere, breviter quæ dicta sunt repetemus. Beatus Isaac, sicut diximus, mittens filium suum (*Gen.*, XXVIII), typum Dei Patris habuit : Jacob qui missus est, Christum Dominum designavit. Lapis quem ad caput habuit, et oleo unxit, et ipse significavit Dominum Salvatorem. Scala usque ad cœlos attingens, crucis figuram habuit. Dominus innixus scalæ, Christus crucifixus ostenditur. Angeli ascendentes et descendentes per eam, Apostoli et Apostolici viri, et omnes Doctores Ecclesiarum intelliguntur; ascendentes, quando perfectis perfecta prædicant; descendentes, quando parvulis et imperitis simplicia quæ intelligere possint, insinuant. Nos vero, Fratres, qui omnia quæ in veteri Testamento figurata sunt, in novo Testamento videmus esse completa; quantas possumus Deo gratias referamus, qui nobis nullis præcedentibus meritis tanta præstare dignatus est; totis viribus cum ipsius adjutorio laborantes, ut hæc tanta et talia beneficia non nobis judicium pariant, sed profectum. Quin imo ita spiritaliter studeamus vivere, et bonis operibus semper insistere; ut cum nos castos, sobrios, misericordes et pios judicii dies invenerit, non cum impiis et peccatoribus puniamur; sed cum justis et Deum timentibus pervenire ad æternam beatitudinem mereamur, præstante Domino nostro, etc.

SERMO XII [a].

De beato Jacob, II.

Jacob Salvatoris typus. Matrimonia Patriarcharum ad puteos. — 1. Frequenter Caritati Vestræ suggessimus, Fratres dilectissimi, beatum Jacob typum habuisse et figuram Domini Salvatoris. Denique quomodo Christus venturus erat in mundum, ut jungeretur Ecclesiæ, ita in beato Jacob hoc præfiguratum est, quando in regionem longinquam peregrinatus est, ut conjugium sortiretur. (*Gen.*, XXVIII, 6.) Abiit ergo, sicut audistis, beatus Jacob in Mesopotamiam ad accipiendam uxorem, et cum venisset ad quemdam puteum, vidit Rachel venientem cum ovibus patris sui; et cum agnovisset consobrinam suam

(*a*) Alias de Tempore, LXXX.

frères, reconnaître que ce n'est pas sans un secert dessein que les saints patriarches contractent mariage auprès des puits et des fontaines. Si ce fait ne s'était présenté qu'une seule fois, on pourrait dire qu'il n'a aucune signification, et qu'il s'est produit par hasard, mais Isaac rencontre auprès d'un puits Rébecca qu'il devait épouser (*Gen.*, xxiv, 45); Jacob reconnaît auprès d'un puits Rachel qu'il doit prendre pour femme (*Gen.*, xxix, 9); Moise rencontre également auprès d'un puits Séphora qui fut son épouse. (*Exod.*, ii, 16.) Evidemment nous devons voir là quelque mystère. Comme ces patriarches sont, tous trois, des figures du Dieu sauveur, s'ils trouvent auprès des puits les femmes qu'ils doivent épouser, c'est que le Christ devait trouver l'Eglise à l'eau du baptême. En outre, Jacob, arrivé près du puits, commence par abreuver le troupeau de Rachel, puis embrasser la jeune fille. C'est l'image de la vérité, mes très-chers frères; car tant que le peuple chrétien n'a pas été lavé de tous ses péchés par les eaux du baptême, il ne mérite pas de recevoir la paix du Christ. Le bienheureux Jacob n'aurait-il pu embrasser sa cousine, dès qu'il la vit, et avant que d'abreuver le troupeau de Rachel? Evidemment il le pouvait; mais il accomplissait une action mystérieuse. Car il fallait que la grâce du baptême délivrât l'Eglise de tout péché et de tout désaccord avec le ciel, pour que l'Eglise méritât l'amitié de Dieu.

Lia et Rachel; la synagogue et l'Eglise. — 2. Quant aux deux femmes que Jacob épousa dans ce voyage, elles figurent les deux peuples des Juifs et des Gentils, car à l'avénement du Christ un certain nombre de Juifs crurent en lui, nous disent les saints livres. En effet, nous voyons dans les Actes des Apôtres, qu'en un seul jour trois mille Juifs crurent au Christ, le lendemain cinq mille, et dans la suite une multitude. (*Act.*, ii, 41, 44.) Au reste, le Seigneur lui-même nous affirme dans l'Evangile que ces deux peuples devaient croire en lui, car il dit : « J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; il faut que je les amène également, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur. » (*Jean*, x, 11.) Ces deux femmes, c'est-à-dire Lia et Rachel, qui épousèrent Jacob, figurent donc les deux peuples dont j'ai parlé plus haut : Lia le peuple juif et Rachel le peuple des Gentils. A ces deux peuples, comme à deux murailles, le Christ a été uni comme une pierre angulaire. En lui, en effet, ils se sont embrassés ; en lui ils méritèrent de trouver la paix éternelle, comme parle l'Apôtre : « Il est lui-même notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un seul. » (*Ephés.*, ii, 14.) Comment de deux n'en fait-il qu'un? C'est en unissant les deux troupeaux et en reliant entre elles les deux murailles.

Jacob, riche à son retour, figure du Christ. — 3. Maintenant, voyez ce qui arriva dans la suite à Jacob. L'Ecriture nous dit que, dans la suite, le bienheureux Jacob devint riche. (*Gen.*, xxx, 43.) Or, de même que Jacob eut une nombreuse famille, s'enrichit et revint dans son pays avec une immense fortune; de même le vrai Jacob, Notre-Seigneur Jésus-Christ, venant en ce monde et unissant ensemble les deux peuples des Gentils et des Juifs, engendra et se créa d'innombrables fils spirituels parmi ces deux nations, et s'enrichit merveilleuse-

esse, adaquato grege osculatus est eam. (*Gen.*, xxix, 2, etc.) Si diligenter audistis, Fratres, potestis agnoscere non fuisse sine causa, quod sancti Patriarchæ matrimonia ad puteos aut fontes inveniunt. Si hoc semel tantummodo evenisset, poterat aliquis dicere non pro aliqua significatione factum esse, sed casu potius accidisse : cum vero et beata Rebecca, quæ jungenda erat Isaac, ad puteum invenitur (*Gen.*, xxiv, 45), et Rachel quam accepturus erat Jacob, ad puteum agnoscitur (*Gen.*, xxix, 9), nihilo minus et Sephora quæ Moysi juncta est, ad puteum reperitur (*Exod.*, ii, 16); sine dubio aliqua in his sacramenta debemus agnoscere. Et quia toti tres isti Patriarchæ typum Domini Salvatoris præferebant, ideo ad fontes vel ad puteos inveniunt matrimonia; quia Christus ad aquam baptismi inventurus erat Ecclesiam. Denique veniens Jacob ad puteum, prius gregem Rachel adaquavit, et postea osculatus est eam. (*Gen* xxix, 11.) Verum est, Fratres carissimi, nisi prius per aquam baptismi Christianus populus a malis omnibus abluatur, pacem Christi habere non meretur. Numquid beatus Jacob videns consobrinam suam, non eam potuit osculari prius quam aquam gregibus daret? Potuit sine dubio, sed mysterium gerebatur. Oportebat enim, ut per gratiam baptismi ab omni iniquitate vel discordia liberaretur Ecclesia, et sic pacem cum Deo habere mereretur.

Lia et Rachel, Synagoga et Ecclesia. — 2. Quod autem in illa peregrinatione duas uxores accepit Jacob, duos populos figurabat, Judæorum et Gentium. Nam in adventu Christi non parvus numerus etiam de Judæorum populo in eum legitur credidisse. Sic enim in Apostolorum Actibus continetur, quia crediderunt una die tria millia, item alia die quinque millia, item postea multa millia. (*Act.*, ii, 41, 44.) Quod autem duo populi in Christum crediderint, etiam ipse Dominus in Evangelio confirmat, ubi ait : « Habeo et alias oves, quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere, ut fiat unus grex, et unus pastor. » (*Joan.*, x, 11.) Duæ ergo illæ mulieres, id est Lia et Rachel, quæ beato Jacob fuerant junctæ, istos duos populos figuraverunt; Lia Judæorum, Rachel Gentium. Istis duobus populis velut duobus parietibus, tanquam lapis angularis junctus est Christus. In ipso enim se osculati sunt, et in ipso æternam pacem invenire meruerunt, sicut Apostolus dicit : Ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum. (*Ephes.*, ii, 14.) Quomodo fecit utraque unum? Utique duos greges jungendo, et duos parietes sibi invicem copulando.

Jacob dives rediens, figura Christi. — 3. Denique videte quid postea consecutus est. Dicit enim Scriptura, quod post hæc dives factus fuerit beatus Jacob. (*Gen.*, xxx, 43.) Sicut enim sanctus Jacob crevit, ac ditatus est, et cum infinita substantia ad patriam reversus est : ita et verus Jacob Dominus noster Jesus Christus veniens in hunc mundum, et istas duas sibi plebes, id est, Gentium et Judæorum consocians, innumerabiles ex eis filios spi-

ment. Aussi bien, écoutez-le nous dire : « Toute-puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.» (*Matth.*, XXVIII, 18.) En effet, quand il eut dépouillé le démon, il revint vers son Père, chargé d'immenses richesses, selon que le Psalmiste l'avait prédit de lui longtemps à l'avance : « Montant au ciel, il conduit captive la captivité. » (*Ps.* LXV, 19.)

Laban figure du démon. — 4. Or, tandis que Jacob retournait dans son pays, Laban avec ses serviteurs se mit à sa poursuite ; il fouilla tous les bagages de Jacob et n'y trouva rien de ce qui lui appartenait : comme il ne trouva rien qui lui eut été dérobé, il ne put pas retenir le fugitif. (*Gen.*, XXXI, 23, 35.) Ce n'est pas sans raison qu'on voit une figure du démon dans ce Laban qui adorait les idoles et s'était déclaré l'ennemi de Jacob, figure du Christ. Laban se mit donc à la poursuite de Jacob et ne trouva dans ses bagages rien de ce qui lui appartenait. Ecoutez le véritable Jacob vous dire la même chose dns l'Evangile : « Voici que vient le prince de ce monde, et il ne trouve rien en moi. » (*Jean*, XIV, 30.) Daigne la divine miséricorde nous accorder cette grâce, qu'en nous, non plus, notre ennemi ne reconnaisse aucune de ses œuvres. Car s'il ne trouve en nous rien de ce qui lui appartient, il ne pourra ni s'emparer de nos âmes, ni nous détourner de la vie éternelle. C'est pourquoi, mes très-chers frères, fouillons avec soin les coffres de notre conscience, examinons les retraites cachées de notre cœur, et si nous n'y trouvons rien que le démon puisse réclamer, réjouissons-nous, rendons grâce à Dieu, et faisons les plus grands efforts, avec l'aide du Seigneur, pour que les portes de notre cœur soient toujours ouvertes au Christ, et restent jusqu'à la fin fermées au démon. Mais si nous reconnaissons que nos âmes recèlent un levain de la malice du démon, hâtons-nous de le vomir et de le rendre, comme on vomit un poison mortel, afin que si le démon cherche à nous dresser des piéges, ne pouvant découvrir en nous rien de ce qui lui appartient, il s'en retourne plein de confusion. Nous pourrons alors chanter au Seigneur l'hymne d'action de grâces, et nous écrier avec le Prophète : « Vous nous avez délivrés de ceux qui nous maltraitaient, et vous avez confondu ceux qui nourrissaient de la haine contre nous. » (*Ps.* XLIII, 8.) Donc, avons-nous dit tout à l'heure, Lia figure ce peuple, choisi parmi les Juifs, qui s'est uni au Christ ; Rachel, représente l'Eglise de tous les Gentils. Ainsi ce ne fut pas Lia, mais Rachel, qui déroba les idoles de son père. (*Gen.*, XXXI, 19.) On ne voit pas, en effet, qu'après la venue du Christ, ni même aujourd'hui, la synagogue ait adoré des idoles, tandis que l'idolâtrie des Gentils est un fait évident et constaté : voilà pourquoi l'Ecriture remarque que les idoles de Laban étaient cachées, non pas dans les bagages de Lia, c'est-à-dire de la synagogue, mais dans les bagages de Rachel qui figurait l'Eglise des Gentils.

La lutte de Jacob désigne la persécution des Juifs contre le Christ. — 5. Jacob arriva sur les bords du Jourdain. Après avoir fait passer tout ce qui était à lui, il demeura seul en ce lieu-là, et il luttait contre un homme jusqu'au matin. (*Gen.*, XXXII, 25 et suiv.) Dans cette lutte, Jacob figurait le peuple juif, et l'ange qui luttait contre lui représentait le Dieu sauveur. Jacob lutte contre un ange, parce que le peuple juif devait lutter le Christ. Jacob fut vainqueur de l'ange, parce que le peuple juif devait persécuter le Christ

ritaliter genuit et creavit, ac ditatus est nimis : Denique audi ipsum dicentem : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. (*Matth.*, XXVIII, 18.) Nam exspoliato diabolo, reversus ad Patrem magnas secum divitias reportavit, secundum quod Psalmista de eo multo ante prædixerat : Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem. (*Psal.* LXV, 19.)

Laban typus diaboli. — 4. Revertente autem Jacob ad patriam suam, persecutus est eum Laban cum sociis suis, et scrutatus omnem substantiam ejus, nihil de rebus suis invenit (*Gen.*, XXXI, 23, etc) : et quia de suo nihil invenit, tenere eum omnino non potuit. Laban hic typum diaboli habuisse non incongrue dicitur ; qui et idolis serviebat, et beato Jacob, qui typum Domini præferebat, adversarius erat. Persecutus est ergo Jacob, nihil apud eum de rebus suis invenit. Audi hoc et verum Jacob in Evangelio dicentem : Ecce venit princeps hujus mundi, et in me nihil invenit. (*Joan.*, XIV, 30.) Concedat nobis divina misericordia, ut etiam in nobis nihil de suis operibus noster adversarius recognoscat. Si enim de suo nihil invenerit, tenere nos vel revocare ab æterna vita non poterit. Et ideo, Fratres carissimi, diligenter aspiciamus arcellas conscientiæ nostræ, perscrutemur latibula cordis nostri ; et si nihil ibi quod ad diabolum pertinet invenimus, gaudeamus, et Deo gratias referamus ; et quantum possumus, cum ipsius adjutorio studeamus, ut januæ cordis nostri semper aperiantur Christo, et usque ad finem claudantur diabolo. Si vero aliquid de operibus vel calliditate diaboli in animis nostris latitare cognoscimus, velut venenum mortiferum evomere vel exspuere festinemus : ut cum nobis insidiari voluerit et nihil quod ad se pertinet potuerit invenire, confusus abscedat, et nos cum Propheta gratias agentes clamemus ad Dominum : Liberasti nos ex affligentibus nos, et eos qui nos oderunt, confudisti. (*Psal.* XLIII, 8.) Lia ergo, sicut supra diximus, significat illam plebem quæ de Judæis juncta est Christo : Rachel vero Ecclesiæ, id est omnium Gentium typum gessit. Et ideo Lia non est furata idola patris sui, sed Rachel (*Gen.*, XXXI, 19) : quia post adventum Christi non usquequaque Synagoga idolis servisse cognoscitur, sicut de Ecclesia Gentium manifestissime comprobatur : et propterea non apud Liam, id est, Synagogam ; sed apud Rachel, quæ typum Gentium præferebat, idola Laban legimus latuisse.

Luctatio Jacob, Judæos Christum persequentes designat. — 5. Quod autem venit Jacob ad Jordanem, et transmissis omnibus rebus ipse solus remansit, et luctabatur cum viro usque dum veniret aurora (*Gen.*, XXXII, 25, etc) ; Jacob in illa colluctatione Judæorum populum figuravit, Angelus qui cum illo luctabatur, typum Salvatoris Domini præferebat. Luctatur Jacob cum Angelo : quia populus Judæorum luctaturus erat cum Christo,

jusqu'à la mort. Et parce que tout le peuple juif ne fut pas incrédule envers le Christ, comme je l'ai dit déjà, mais qu'un assez grand nombre de Juifs, lisons-nous, crurent au Christ, l'ange toucha la cuisse de Jacob, qui boîta à partir de ce moment. Or, le pied duquel Jacob boîta, figure les Juifs qui ne crurent pas au Christ, et le pied qui resta sain représente les Juifs qui embrassèrent la doctrine du Christ, Notre-Seigneur. De plus, faites attention que dans cette lutte, Jacob fut vainqueur et demanda la bénédiction. Car lorsque l'ange lui eut dit : « Laissez-moi, » Jacob lui répondit : « Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni. » (*Gen.*, XXXII, 26.) Jacob, vainqueur de l'ange, signifie les Juifs qui devaient persécuter le Christ, et Jacob, implorant la bénédiction de l'ange, figure ceux d'entre les Juifs qui devaient croire au Christ Notre-Seigneur. Que lui dit ensuite l'ange ? « Si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes ? » (*Gen.*, XXXII, 28.) C'est ce qui s'accomplit, quand le peuple juif crucifia Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Laissez-moi aller, déjà l'aurore se lève. » Cette parole figure la résurrection du Seigneur, car le Seigneur, comme vous le savez très-bien, ressuscita d'entre les morts avant le lever de l'aurore.

6. Que Jacob ait été la figure du Seigneur, nous le voyons encore à la prière qu'il adressa à Dieu pour lui demander d'échapper aux mains de son frère Esaü, et il dit : « Seigneur, je suis indigne de toutes vos miséricordes ; j'ai passé le Jourdain n'ayant qu'un bâton, et voici que je retourne avec deux troupes. » La vérité est, mes très-chers frères, que le Christ a conquis le monde avec le bâton de la croix, et qu'il est retourné en triomphe vers son Père avec deux troupes, je veux dire avec deux peuples. Réfléchissez donc souvent, mes très-chers frères, à ce que je viens de vous dire. Semblables à des animaux purs, ruminez les choses de l'esprit, et procurez à vos âmes la nourriture saine dont elles ont besoin, c'est-à-dire, cette nourriture dont le Seigneur a dit : « Travaillez, non pas en vue de la nourriture qui périt, mais de celle qui demeure pour la vie éternelle. » (*Jean*, VI, 27.) Daigne vous conduire à cette vie éternelle le Dieu bon, à qui est l'honneur et l'empire avec le Père, etc.

SERMON XIII (1).

Ier *sur le saint patriarche Joseph.*

(2) *Jacob figure de Dieu le Père, et Joseph figure du Christ. Les frères de Joseph désignent les Juifs et les pécheurs.* — 1. Toutes les fois, mes très-chers frères, qu'on vous lit des leçons de l'Ancien Testament, vous ne devez pas, je vous en ai souvent avertis, faire attention seulement au sens des mots qui sonnent à vos oreilles, mais surtout au sens spirituel que renferment ces mots. La même recommandation nous est faite par l'Apôtre, quand il nous dit : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie. » (I *Cor.*, III, 6.) C'est qu'en

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain l'avaient laissé parmi les sermons de saint Augustin, mais comme douteux, et sans l'attribuer à saint Augustin. Verlin et Vindingus l'ont regardé comme apocryphe. Quant à nous, nous le classons au nombre des sermons de saint Césaire d'Arles, qui a emprunté à saint Ambroise, livre *sur Joseph* chapitre II, presque tout le fonds, et, par places, les phrases mêmes de ce sermon.

(2) Sermon VII de saint Césaire.

Vincebat Jacob Angelum : quia Judæorum populus Christum usque ad mortem persecuturus erat. Et quia non totus populus Judæorum infidelis exstitit Christo, sicut jam supra diximus, sed non parva multitudo in nomine ejus legitur credidisse : ideo Angelus tetigit femur Jacob, et claudicare cœpit. Pes enim ille in quo claudicabat, Judæos qui in Christum non crediderunt figurabat : ille vero qui sanus remansit, illorum typum gessit qui Christum Dominum receperunt. Denique diligenter attendite, quia Jacob in illa colluctatione et vincebat, et benedictionem petebat. Cum enim dixisset Angelus : « Dimitte me : » respondit Jacob : « Non dimittam te, nisi benedixeris mihi. » (*Ibid.*, 26.) In eo quod vincebat Jacob, Judæos persecuturos Christum significabat : in eo quod benedictionem petebat, illum populum figurabat qui in Christum Dominum crediturus erat. Denique quid ei dixit Angelus? « Si contra Dominum fortis fuisti, quanto magis contra homines prævalebis? » (*Ibid.*, 28.) Hoc tunc impletum est, quando populus Judæorum Christum Dominum crucifixit. « Dimitte me, » inquit Angelus, « jam ascendit aurora. » Hoc jam resurrectionem Domini figuravit : quia Dominus, sicut optime nostis, ante lucem legitur resurrexisse a mortuis.

6. Quod autem Jacob typum Domini figuravit, etiam hinc cognoscimus, quod orans Deum ut eum de manu Esaü fratris sui eriperet : « Domine, inquit, minor sum cunctis miserationibus tuis, in baculo meo transivi Jordanem, et ecce cum duabus turmis regredior. » (*Ibid.*, 10.) Verum est, Fratres carissimi, baculo crucis Christus apprehendit mundum, et cum duabus turmis, id est, cum duobus populis ad Patrem rediit cum triumpho. Hæc ergo, Fratres carissimi, frequentius cogitate, et velut munda animalia spiritaliter ruminantes utilem et necessarium cibum vestris animis prævidete : illum utique cibum de quo Dominus ait : « Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam : » (*Joan.*, VI, 27) ad quam vos Dominus per suam pietatem perducat, cui est honor et imperium cum Patre, etc.

SERMO XIII (a).

De beato Joseph, I.

Jacob Dei Patris, Joseph Christi typum gessit. Fratres Joseph Judæos et peccatores designant. — 1. Quotiens vobis, Fratres carissimi, lectiones de Testamento veteri recitantur, sicut frequenter admonui, non hoc solum debetis attendere quod sonat in verbo, sed quod intelligitur et sapit in spiritu. Sic et Apostolus admonet nos dicens : Littera occidit, spiritus autem vivificat. (I *Cor.*, III, 6.) Hæc enim omnia quæ in veteri Testamento leguntur,

(a) Alias de Tempore LXXXI.

effet toutes les choses que nous lisons dans l'Ancien Testament, comme l'affirme l'Apôtre, arrivaient aux Juifs en figure, elles ont été écrites pour nous servir d'avertissement. (I *Cor.*, x, 11.) Aussi bien, à quoi servirait au peuple chrétien de venir assidûment à l'église pour entendre raconter comment les saints patriarches se mariaient ou engendraient des enfants, s'il ne cherchait pas le pourquoi, le sens figuratif et spirituel de tous ces événements? Nous venons donc d'entendre (*Gen.*, XXXVII), que le saint patriarche Jacob eut un fils, qu'il lui donna le nom de Joseph et qu'il le chérit plus que ses autres enfants. Ici, Jacob est la figure de Dieu le Père, et Joseph la figure du Dieu sauveur. Jacob aimait son fils, parce que Dieu le Père aime son Fils unique, ainsi qu'il le dit-lui-même : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » (*Matth.*, III, 17.) Jacob envoya son fils s'informer de la situation où étaient ses frères ; Dieu le Père aussi envoya son Fils unique visiter le genre humain languissant sous le poids de ses péchés. En cherchant ses frères, Joseph errait dans le désert ; le Christ cherchait également le genre humain dans le désert du monde ; il errait en quelque sorte, lui aussi, dans le monde, puisqu'il cherchait les hommes égarés. Or, Joseph cherchait ses frères dans le pays de Sichem, et Sichem signifie *épaule*. C'est qu'en effet, les pécheurs tournent toujours le dos et jamais le visage en présence du juste, car les épaules sont placées par derrière. Et de même que les frères de Joseph, poussés par la jalousie, montraient le dos plutôt que le visage à l'amour fraternel, de même les malheureux Juifs, quand le Sauveur vint les trouver, préférèrent le poursuivre de leur haine plutôt que de l'accueillir avec amour. C'est d'eux que parle le Psalmiste : « Que leurs yeux soient aveuglés afin qu'ils ne voient pas, et courbez-leur toujours le dos. » (*Ps.* LXVIII, 24.)

Les traductions ne s'accordent pas sur le prix pour lequel Joseph fut vendu. — 2. Joseph trouva donc ses frères à Dothaïm. Dothaïm veut dire *révolte*. En effet, ils étaient d'insignes révoltés, ces hommes qui méditaient de tuer leur frère. Aussitôt donc qu'ils virent Joseph, ses frères délibérèrent sur le moyen de le mettre à mort ; de même lorsque les Juifs virent le véritable Joseph, le Christ Notre-Seigneur, ils décidèrent à l'unanimité du conseil de leur nation, qu'ils le condamneraient au supplice de la croix. Les frères de Joseph les dépouillèrent de la tunique de diverses couleurs qui lui descendait jusqu'aux talons ; ainsi par la mort de la croix, les Juifs ont dépouillé le Christ de la tunique de son corps. Joseph dépouillé de sa tunique fut jeté dans une citerne, c'est-à-dire, dans un réservoir d'eau ; le Christ, lui, après avoir été dépouillé de sa chair humaine, descendit aux enfers. Quand on l'eut tiré de la citerne, Joseph fut vendu à des Ismaélites, c'est-à-dire à des Gentils ; le Christ, à son retour des enfers, fut également acheté dans le trafic de la foi, par tous les Gentils. Joseph, sur la proposition de Juda, fut livré pour trente pièces d'argent, et le Christ, sur la proposition de Judas Iscariote, fut acheté pour la même somme. Je sais que dans les diverses traductions, le prix des deux ventes n'est pas le même : Quelques versions portent que Joseph fut vendu vingt pièces d'argent, d'autres trente. Cette différence a une signification spirituelle. Elle signifie que le Christ ne devait pas être cru et aimé également par tout le monde. En effet, même aujourd'hui dans l'Eglise,

sicut dicit Apostolus, in figura contingebant illis, scripta sunt autem propter nos. (I *Cor.*, x, 11.) Cum enim populus Christianus fideliter ad ecclesiam venit, quid ei prodest quod audit qualiter sancti Patriarchæ aut uxores acceperint, aut filios procreaverint, nisi quare hæc facta sint, aut quid res ipsæ figuraverint, spiritali sensu perspexer? Ecce audivimus (*Gen.*, XXXVII) quod beatus Jacob genuerit filium, et vocaverit nomen ejus Joseph, et eum plus quam reliquos filios suos dilexerit. Hoc loco beatus Jacob figuram habuit Dei Patris : sanctus quoque Joseph typum gessit Domini Salvatoris. Diligebat ergo Jacob filium suum ; quia et Deus Pater diligit Unigenitum suum, sicut ipse dixit : Hic est Filius meus dilectus. (*Matth.*, III, 17.) Jacob misit filium suum, ut de fratribus sollicitudinem gereret ; et Deus Pater misit Unigenitum suum, ut genus humanum peccatis languidum visitaret. Joseph dum fratres suos quæreret, errabat in eremo ; et Christus genus humanum requirebat, quod errabat in mundo, quo in mundo quasi et ipse errabat, quia errantes requirebat. Joseph enim fratres suos quærebat in Sichimis. Sichima interpretatur humerus. Semper enim peccatores dorsum magis quam faciem ponunt in faciem justi. Humeri enim retro sunt. Sicut enim fratres Joseph invidia percussi, fraternæ dilectioni dorsum magis quam facies offerebat : ita et infelices Judæi, veniente ad eos salutis auctore, invidere potius quam diligere maluerunt. De talibus dicitur in Psalmo : « Obscurentur oculi eorum, ne videant ; et dorsum illorum semper incurva. » (*Psal.* LXVIII, 24.)

De pretio venditionis Joseph non conveniunt translationes. — 2. Invenit ergo Joseph fratres suos in Dothaim. Dothaim interpretatur defectio. Vere in grandi defectione erant, qui de fratricidio cogitabant. Videntes ergo Joseph fratres sui, de morte illius tractaverunt : sicut videntes Judæi verum Joseph Dominum Christum, ut eum crucifigerent uno omnes concilio statuerunt. Joseph exspoliaverunt fratres sui tunica polymita et talari ; et Judæi Christum per mortem crucis expoliaverunt tunica corporali. Joseph exutus tunica mittitur in cisternam, id est in lacum ; et Christus exspoliatus carne humana descendit in infernum. Joseph postea quam de cisterna levatur, Ismaelitis, id est, Gentibus venditur ; et Christus postea quam de inferno regreditur, ab omnibus Gentibus fidei commercio comparatur. Joseph per consilium Judæ triginta argenteis distrahitur : et Christus per consilium Judæ Iscariotis eodem numero venumdatur. Quod autem in diversis translationibus non æquali pretio Joseph scribitur venumdatus ; sed alii dixerunt viginti argenteis, alii tringinta ; hoc spiritaliter significavit, quod Christus non æqualiter ab omnibus credendus vel diligendus esset. Denique etiam nunc in Ecclesia alii eum plus diligunt, alii minus. Ipsi enim plus valet

les uns aiment le Christ plus, les autres moins, et le Christ vaut davantage dans l'appréciation de celui qui lui a voué un plus grand amour. Joseph descendit en Egypte; le Christ dans le monde. Joseph sauve l'Egypte d'une famine, le Christ sauve le monde de la faim de la parole de Dieu. Si Joseph n'avait pas été vendu par ses frères, l'Egypte périssait; et en vérité, mes frères, si les Juifs n'avaient pas crucifié le Christ, le monde était perdu sans retour.

3. Maintenant, mes très-chers frères, voyons pourquoi les frères de Joseph se montrèrent si cruels envers lui. Pourquoi? point d'autre cause que le venin de la jalousie qui a fait entrer la mort dans l'univers. Ecoutez, en effet, ce que dit l'Ecriture : « Ses frères lui portaient envie, et ne pouvaient lui adresser une parole pacifique. » (*Gen.*, XXXVII, 4.) C'est que le bienheureux Joseph avait eu un songe : il lui sembla qu'il était dans un champ avec ses frères, occupé à lier des gerbes, et que les gerbes de ses frères adoraient sa gerbe. Ce songe se réalisa lorsque les frères de Joseph se prosternèrent devant lui, en Egypte. N'était-il pas juste, d'ailleurs, que les gerbes stériles adorassent la gerbe fertile qui devait les sauver de la famine?

Le songe de Joseph réalisé par le Christ seulement.— 4. Joseph eut encore un autre songe, dans lequel il vit le soleil, la lune et onze étoiles qui l'adoraient (*Gen.*, XXXVII, 9), et son père lui dit : « Est-ce que ta mère, et moi, et tes frères nous t'adorerons sur la terre ? » Ce songe ne dut pas se réaliser dans la personne de Joseph, mais c'est dans notre Joseph, c'est-à-dire en Notre-Seigneur Jésus-Christ, que se sont accomplis les mystères de ce songe. En effet, le soleil, la lune et onze étoiles l'adorèrent, quand, après sa résurrection, la sainte Vierge que représente la lune, saint Joseph (1) que figure le soleil, avec les onze étoiles, c'est-à-dire, avec les bienheureux apôtres, s'inclinèrent et se prosternèrent devant lui. Ainsi fut accomplie la prophétie qui avait dit : « Louez-le, soleil et lune ; louez-le, chœur des étoiles et lumière. » (*Ps.* CXLVIII, 3.) Quant à Joseph, la signification de ce songe ne s'est pas réalisée en entier dans sa personne, puisque sa mère, on le sait, était morte bien longtemps avant qu'il eut ce songe. D'ailleurs, comment appliquer à ses frères cette circonstance que onze étoiles semblaient l'adorer, attendu que la nuit de l'envie les avait couverts de ténèbres et rendus aveugles ? N'avaient-ils pas déjà perdu la clarté des étoiles, eux qui avaient éteint dans leurs cœurs le flambeau de la charité ? Nous croyons donc avec raison que ce songe ne s'est réalisé avec une parfaite exactitude que dans la personne de Jésus, notre Sauveur, puisque, je le répète, nous lisons en plusieurs endroits de l'Evangile, que la bienheureuse Marie, le bienheureux Joseph et les onze apôtres l'ont adoré. (*Matth.*, XXVIII, 17.) Quant à la comparaison que nous établissons entre les apôtres et les étoiles, le Seigneur lui-même nous y autorise, puisqu'il dit d'eux dans l'Evangile : « Vous êtes la lumière du monde. » (*Matth.*, V, 14.) Et ailleurs, parlant des apôtres et de ceux qui leur ressemblent, il dit : « Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. » (*Matth.*, XIII, 43.)

(1) « Comme le soleil, » c'est-à-dire, comme son père, qui est signifié par le soleil dans le songe de Joseph. Saint Ambroise (Livre *sur Joseph*, chapitre II) explique ce passage en ces termes : « Quel est celui que ses parents et ses frères adorèrent sur la terre, sinon le Christ Jésus? C'est lui que Marie, Joseph et les disciples adorèrent, confessant qu'il est vrai Dieu dans un corps mortel. De ce soleil, David a dit : Louez-le, soleil et lune, etc. » Baronius, à l'année 12, s'appuyant à tort sur l'autorité de ce sermon, fait saint Augustin partisan de l'opinion que soutient Arnauld, abbé de Bonneval, dans son ouvrage sur les œuvres cardinales du Christ, traité de la passion, c'est-à-dire, que saint Joseph vivait encore après la passion et la résurrection de Jésus-Christ.

Christus, qui eum majori caritate dilexerit. Joseph descendit in Ægyptum; et Christus in mundum. Joseph a penuria frumenti salvat Ægyptum, et Christus a fame verbi Dei liberat mundum. Nisi enim Joseph fratres sui vendidissent, defecerat Ægyptus. Fratres, verum est, nisi Christum Judæi crucifixissent, perierat mundus.

3. Videamus tamen, Fratres carissimi, unde in beatum Joseph fratres sui tam crudeliter sævierunt. Unde, nisi invidiæ veneno, per quod mors intravit in orbem terrarum? Denique audi Scripturam dicentem : « Invidebant ei fratres sui, et non poterant ei loqui quidquam pacificum. » (*Gen.*, XXXVII, 4.) Vidit enim beatus Joseph somnium, quasi stantem se in agro cum fratribus suis, et manipulos alligantem, et fratrum manipulos adorare manipulum suum. (*Ibid.*, 7.) Hoc in illo Joseph tunc impletum est, quando eum in Ægypto adoraverunt fratres sui. Et non incongrue coacti sunt, steriles manipuli fructuosum manipulum adorare, per quem de famis periculo liberandi erant.

Somnium Joseph in Christo dumtaxat impletum. — 4. Vidit etiam aliud somnium, quod sol et luna et undecim stellæ adorarent eum. (*Ibid.*, 9.) Cui respondit pater suus : « Numquid ego et mater tua, et fratres tui adorabimus te super terram? » Hoc in illo Joseph impleri non potuit : in nostro autem Joseph, id est, Domino Jesu Christo, somni illius sacramenta completa sunt. Sol enim et luna et undecim stellæ eum adoraverunt, quando post resurrectionem sancta Maria, quasi luna, et beatus Joseph velut sol, cum undecim stellis, id est, beatis Apostolis, incurvati et prostrati sunt ante eum; et impleta est prophetia quæ dixerat : Laudate eum sol et luna, laudate eum omnes stellæ et lumen. (*Psal.* CXLVIII, 3.) Nam in tantum in illo Joseph impleta non est somnii hujus interpretatio, ut mater ipsius ante multos annos legatur fuisse defuncta, quam præfata somnia ille vidisset. Et re vera quomodo fratribus ipsius potest convenire, quod eum quasi stellæ adorare possent, quos invidiæ nox obscuros et tenebrosos effecerat? Jam enim claritatem stellarum perdiderant, qui in se lumen caritatis exstinxerant. Merito ergo hoc in Domino Salvatore nostro verius credimus fuisse completum, quem, sicut jam antea dixi, et beatum Joseph et beatam Mariam cum undecim Apostolis frequentius legimus adorasse. (*Matth.*, XXVII, 17.) Nam quod Apostoli lumen stellarum habuerint, ipse Dominus in Evangelio dicit : Vos estis lux mundi. (*Matth.*, V, 14,) Et iterum de ipsis ac suis similibus : Tunc justi, inquit, fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. (*Matth.*, XIII, 43.)

5. Joseph veut dire *augmentation* ou *accroissement*. Avec le Joseph de l'Ancien Testament l'Egypte seule prit de l'accroissement, mais avec notre Joseph le monde entier prit un accroissement extraordinaire. Joseph, fils de Jacob, distribua du blé; le nôtre daigna distribuer la parole; car la voix des apôtres a retenti par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités de l'univers. (*Ps.* XVIII, 5.) Nous donc, mes très-chers frères, qui, sans aucun mérite de notre part, mais par la miséricorde du véritable Joseph, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avons été comblés de si grands bienfaits; nous vers qui est venue, non pas l'ombre de l'Ancien Testament, mais la vérité, faisons, avec la grâce de Dieu, les plus grands efforts, pour que le Christ, lorsqu'il viendra nous juger, trouve dans leur entier les biens dont il nous a gratifiés par sa passion. Car il sait ce qu'il vous a donné et ce qu'il doit vous redemander. A son dernier avénement, il accordera ce qu'il a promis; mais il redemandera votre âme qu'il a rachetée, et il vous fera rendre compte des biens dont son premier avénement vous a comblés. Que personne donc ne rende au Christ, Notre-Seigneur, le bien pour le mal. Quel est celui qui agit avec une telle ingratitude? Celui qui reçoit la douceur et rend l'amertume, celui qui reçoit la vie et rend la mort; or, celui-là rend la mort, qui, par une mauvaise vie, donne la mort à son âme. Quel est celui qui rend le mal pour le bien? Celui qui, lorsqu'il devrait donner de ses propres biens, vole le bien d'autrui; celui qui remplace l'amour par la haine, la bienveillance par l'envie, l'humilité par l'orgueil, la chasteté par l'impureté. Quel est celui qui rend au Christ le mal pour le bien? Celui qui, tandis qu'il devrait s'appliquer à la lecture et venir avec empressement dans l'église, préfère courir se livrer aux jeux, fréquenter les spectacles où s'étalent la folie, les drames sanglants et les scènes bouffonnes; celui qui devrait expier ses péchés par la prière, par la méditation et par l'aumône, mais qui préfère en augmenter le nombre et les aggraver de plus en plus. Quel est celui qui rend le mal pour le bien? Celui qui, au lieu de briller, sème les ténèbres, qui, au lieu d'être doux est plein de malice, au lieu d'être sobre s'abandonne à l'ivrognerie, au lieu d'être bienfaisant se montre rapace, au lieu d'être juste se rend coupable d'injustice. Que celui-là donc qui, par la grâce de Dieu, n'a point commis ces fautes, conserve en lui, autant qu'il le peut, les dons du ciel; mais que celui qui se sent coupable de ces péchés et se voit couvert de ces vices, recoure au plus vite aux remèdes de la pénitence, et qu'avant que son âme enveloppée de ténèbres sorte de son corps mortel, il se prépare, au moyen de l'aumône, du jeûne et de la prière, un refuge pour le jour de la nécessité. Faisons donc en sorte, mes frères, qu'au tribunal du Christ, ceux d'entre nous qui sont justes obtiennent la couronne, et que ceux qui sont peu soucieux de leur âme reçoivent le pardon; ainsi, la pureté de leur vie sera la gloire des uns, et la correction de leurs défauts pourra excuser les autres. Daigne nous accorder cette grâce Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est honneur et empire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

5. Joseph interpretatur augmentatio sive ampliatio. Sed in illo Joseph ampliationem non habuit, nisi sola Ægyptus : in nostro vero Joseph augmentum habere universus meruit mundus. Ille Joseph erogavit triticum : noster erogare dignatus est verbum. In omnem terram exivit sonus Apostolorum, et in fines orbis terræ verba eorum. (*Psal.* XVIII, 5.) Nos ergo, Fratres dilectissimi, qui nullis præcedentibus meritis tanta bona per misericordiam veri Joseph Domini nostri Jesu Christi consecuti sumus, ad quos non umbra veteris Testamenti, sed ipsa veritas venit, quantum possumus, cum Dei gratia laboremus, ut quod nobis contulit judicatus, integrum inveniat judicaturus. Qui tibi tanta contulit, scit quantum reposcat. Idem ipse cum venerit, redditurus est quod promisit : sed requisiturus est quod redemit; et quod dedit in primo adventu, exacturus est in secundo. Nemo ergo Christo Domino nostro reddat mala pro bonis. Quis est qui ita impie agit? Qui accipit dulcedinem, et reddit amaritudinem, qui accipit vitam, et restituit mortem : mortem enim restituit, qui se ipsum male vivendo interficit. Quis est qui reddit mala pro bonis? Ille qui cum deberet dare propria, rapit aliena; qui pro caritate reddit odium, invidiam pro benignitate, pro humilitate superbiam, pro castitate luxuriam. Quis est qui Christo reddit mala pro bonis? Ille qui cum deberet lectioni insistere, et ad ecclesiam currere, eligit potius ad tabulas ludere, spectacula furiosa, vel cruenta, vel turpia frequentare; et quem oportet peccata sua orando, legendo, eleemosynas faciendo consumere, studet potius augere, et amplius cumulare. Quis est qui reddit mala pro bonis? Qui pro luce tenebras, pro benignitate malitiam, pro sobrietate ebrietatem, pro eleemosynis rapacitatem, pro justitia iniquitatem restituit. Qui ergo hæc mala adjuvante Domino non admisit, quantum potest, munera in se divina custodiat : qui vero his malis se sentit obnoxium, et intelligit obvolutum, cito ad pœnitentiæ medicamenta recurrat, et antequam anima tenebrosa de corpore mortis suæ discedat, eleemosynis, jejuniis et orationibus remedium sibi in die necessitatis acquirat. Sic ergo agamus, Fratres, ut ante tribunal Christi, et qui boni sunt, coronam, et qui negligentes sunt, veniam consequantur; ut illos ornet vita integra, istos valeat excusare correcta : præstante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium in sæcula sæculorum Amen.

SERMON XIV [1].

IIe *sur le saint patriarche Joseph.*

1. L'Ecriture, mes très-chers frères, dit du bienheureux Joseph, que ses frères lui portaient envie, et que, pour cette raison, ils ne pouvaient lui parler avec douceur. (*Gen.*, XXXVII, 4.) C'est la vérité, mes très-chers frères; car l'envie est une maladie si funeste, que celui qui en est atteint ne peut épargner, je ne dis pas les étrangers, mais ses parents eux-mêmes. Ainsi, dès le commencement du monde, le méchant Caïn tua son frère, le juste Abel. (2) [Donc Joseph, ce saint et fidèle serviteur de Dieu, apparaît plus juste par suite des tribulations qu'il endure. Réduit d'abord en esclavage par des frères jaloux de lui, et vendu à des Ismaélites par ceux qu'il avait vus prosternés à ses pieds, puis livré au roi d'Egypte, toujours il conserva la dignité d'un homme libre; il nous apprend, par son exemple, que les esclaves sont libres en s'abstenant du péché, et que ce n'est pas la conduite qui nuit à l'homme, mais sa propre volonté.]

(3) 2. [D'un extérieur gracieux et élégant, Joseph ne fit pas de la beauté de son visage un piége pour séduire les autres, mais il la fit tourner à son profit : il comprit que, en observant les lois de la pudeur, il serait plus beau et plus gracieux qu'en perdant sa chasteté, et que la vraie beauté consiste à ne pas séduire les yeux d'autrui ni à blesser les cœurs faibles. Aussi, le crime fut-il le fait exclusif de sa maîtresse qui le regarda avec une mauvaise intention, et non du bienheureux Joseph qui ne voulut pas être regardé de la sorte. Non, le coupable ne fut pas celui que la femme de Putiphar regarda, car un esclave ne pouvait empêcher sa maîtresse de lever les yeux sur lui; c'était à Putiphar de surveiller les yeux de sa femme. Que les hommes apprennent ici à éviter les regards des femmes, puisqu'ils peuvent être aimés sans qu'ils le veuillent. Enfin Joseph fut aimé, quoiqu'il dédaignât celle qui l'aimait : aussi l'Ecriture l'excuse assez clairement, lorsqu'elle dit : « L'épouse de son maître jeta les yeux sur Joseph; » (*Gen.*, XXXIX, 7) en d'autres termes, ce ne fut pas Joseph qui se montra, ce ne fut point lui qui surprit la femme de Putiphar; c'est elle seule qui tendit des filets et qui fut prise dans ses propres rets : elle forgea les chaînes et s'en lia elle-même. Car elle lui dit, en effet : « Dors avec moi. » (*Gen.*, XXXIX, 7.) Le premier trait de l'adultère, c'est le regard; le second, la parole. Mais celui qui ne s'est pas laissé prendre par les regards, peut résister aux paroles. L'Ecriture excuse Joseph d'être entré; elle le loue de s'être échappé. Il n'estima pas l'habit qui couvrait son corps autant que la chasteté de son âme : il abandonna son manteau, comme si ce vêtement, qu'avaient touché les mains d'une femme adultère, ne lui appartenait plus, comme si cet habit qu'avait pu saisir cette impudique lui était étranger. Homme véritablement grand ! On le réduit en esclavage et il ne prend pas l'esprit d'un esclave; on l'aime et il ne répond point à cet amour; on le prie et il ne consent pas; on le saisit et il s'enfuit.]

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. C'est une espèce de centon composé avec les paroles de divers auteurs, savoir, de Pélage, de saint Ambroise, de saint Cyprien. Il renferme aussi un morceau du sermon sur Suzanne et Joseph, qu'on trouvera plus loin. Au reste, nous le donnons ici un peu augmenté, et plus exact que dans les éditions précédentes, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Thierry, qui date de sept cents ans.

(2) Paroles de Pélage, dans son épître à Démétr., ch. V.

(3) Cet alinéa ne se trouve pas dans les manuscrits, il a été emprunté à saint Ambroise, chapitre V sur Joseph.

SERMO XIV (a).

De beato Joseph, II.

1. De beato Joseph scriptum est, Fratres carissimi, quod ei invidebant fratres sui, et ideo non poterant ei loqui pacifice. (*Gen.*, XXXVII, 4.) Verum est, Dilectissimi, quia tam perniciosus est invidiæ morbus, ut nec germanis, non dicam extraneis, parcere possit. Denique statim in initio mundi Abel justum Cain frater injustus occidit. [Joseph ergo sanctus et fidelis Domini famulus, tribulationibus magis justus ostenditur, qui primum per invidiam a fratribus Ismaelitis in servum addictus, ab eisque venditus a quibus se viderat adoratum; deinde Ægyptio domino traditus, semper tamen ingenui animi tenuit dignitatem; docuitque exemplo suo et servos liberos in non peccando, et non conditionem cuiquam obesse, sed mentem.]

2. [Cum esset decorus et speciosus facie, pulchritudinem vultus sui non ad alienam derivavit injuriam, sed ad suam gratiam conservavit : hocse pulchriorem judicans, si non dispendio castitatis, sed cultu pudoris speciosior probaretur; et illum esse verum decorem, qui non alienos oculos caperet, nec mentes fragiles vulneraret. Crimen enin dominæ suæ fuit, quæ male vidit; non beati Joseph, qui male videri non voluit. Nec in eo qui visus est, culpa est; quia non erat in potestate servili, ut non videretur a domina : maritus debuit cavere uxoris oculos. Discant tunc et viri cavere oculos feminarum, cum amantur et qui nolunt amari. Denique adamatus est Joseph, qui amantem contempserat : et bene excusavit eum Scriptura, dicens : « Immisit oculos uxor domini ejus in Joseph : » (*Gen.*, XXXIX, 7) hoc est, non iste se ostentavit, nec ille cepit incautam : sed illa retia sua immisit, et indagine sua capta est; catenas suas sparsit, et in suis vinculis colligata est. Dixit autem illi : « Dormi mecum. » (*Ibid.*) Prima adulterii oculorum tela sunt, secunda verborum. Sed qui non capitur oculis, potest verbis resistere. Excusatur, quod ingressus est : prædicatur, quod elapsus est. Nec pluris fecit vestimenta corporis, quam animi castimoniam : reliquit tanquam non sua, quæ adultera manibus detinebat; et aliena judicavit, quæ tactu impudicæ potuerant comprehendi. Magnus plane vir, qui venditus servile tunc nescivit ingenium, adamatus non redamavit, rogatus non acquievit, apprehensus aufugit.]

(a) Alias de Tempore LXXXIII.

L'amour impudique n'est pas de l'amour. — 3. [Le jeune Joseph est l'objet des coupables désirs de sa maîtresse, et néanmoins il n'éprouve aucun mauvais désir (1); on le prie, il s'enfuit : cette femme qui, sur tout le reste, donnait des ordres, en cette seule occasion emploie les caresses et les supplications.] [Aimait-elle Joseph? ne s'aimait-elle pas plutôt elle-même (2)? A mon avis, elle n'aimait ni Joseph ni elle-même. Si elle aimait Joseph, pourquoi voulait-elle le perdre? Si elle s'aimait, pourquoi voulait-elle se perdre? Voilà la preuve qu'elle n'aimait pas : le poison du vice la brûlait, mais le flambeau de la charité ne l'éclairait pas. Joseph, lui, pouvait voir là où elle ne voyait pas. Il était plus beau à l'intérieur qu'à l'extérieur; plus beau par la pureté de son cœur que par les formes de son corps; là où l'œil de cette femme ne pénétrait pas, lui, il jouissait de sa véritable beauté. Comment, tandis qu'il contemplait dans le miroir de sa conscience la beauté cachée de sa chasteté, aurait-il pu permettre que cette femme essayât de la souiller et de la corrompre? Eh bien! cette beauté intérieure et toute spirituelle que Joseph voyait, vous aussi, si vous le voulez, vous la pouvez contempler; il vous suffit de jeter sur elle un simple regard. N'est-ce pas elle, par exemple, que vous aimez dans votre femme? Pourquoi donc cherchez-vous à détruire dans une autre femme ce que vous aimez dans la vôtre? Car qu'aimez-vous en votre femme? Certes, c'est sa chasteté. Voilà, cependant ce que vous détestez dans une autre femme, puisqu'en envahissant sa couche, vous voulez détruire sa chasteté. Quoi! vous cherchez à faire périr dans une autre femme ce qui vous plaît dans la vôtre! Comment parlez-vous de pureté, vous qui tuez la chasteté des autres? Respectez donc chez les autres femmes ce que vous voulez qu'on respecte chez la vôtre : aussi bien vous aimez plus la chasteté de votre épouse que sa chair.]

4. Mais peut-être croyez-vous que ce qui vous plaît, dans votre femme, c'est son corps et non sa chasteté. Quelle idée basse! Quelle misérable et voluptueuse passion! Toutefois, je ne vous laisse pas sans vous démontrer votre erreur. Vous croyez que c'est le corps de votre femme qui vous plaît : moi, je vous dis que la chasteté de votre épouse vous plaît davantage. Et pour vous démontrer d'une manière évidente que vous préférez la chasteté à la beauté du corps, j'affirme que ce que vous aimez par-dessus tout en votre fille, c'est sa chasteté. En effet, quel est le père qui ne veut pas que ses filles soient chastes? Quel est l'homme qui n'est pas heureux de savoir qu'elles le sont? Eh bien! maintenant est-ce la chair que vous aimez? Est-ce la beauté du corps qui vous plaît, vous à qui l'inceste fait horreur? Vous voilà convaincu d'aimer la chasteté de préférence au corps. De plus, si vous aviez une femme belle, mais qui ne fût ni chaste, ni sobre, aimeriez-vous la beauté de son visage? ne l'auriez-vous pas plutôt en horreur? On admire sans doute la beauté extérieure du corps, mais on cherche la beauté intérieure de la chasteté : si on ne trouve pas ces deux beautés réunies, l'amour qu'on concevait pour le corps se refroidit; car si la beauté flatte, on recherche encore plus l'échange de l'amour intérieur. Si donc je vous ai prouvé que vous aimiez la chasteté, pourquoi vous blesser vous-même, en n'aimant pas cette vertu dans votre âme? Ce qui vous plaît en votre fille, aimez-le chez la femme de votre voisin,

(1) Pélage. — (2) Du sermon sur Suzanne et Joseph; voyez plus bas.

Amor impudicus non est amor. — 3. [Concupiscitur adolescens a domina, nec ad concupiscentiam provocatur; rogatur, et refugit : una hac in re blanditur ac supplicat, quæ in cæteris imperabat.] [Amabat illum, an potius se? Ego puto quia nec illum, nec se. Si illum amabat, quare volebat perdere? Si se amabat, quare volebat perire? Ecce probavi, quia non amabat : veneno libidinis ardebat, non flamma caritatis lucebat. Sed ille noverat videre quod illa non noverat. Pulchrior erat intus Joseph quam foris; pulchrior in luce cordis quam in facie corporis : ubi illius feminæ oculus non penetrabat, ibi ipse sua pulchritudine fruebatur. Intuens ergo interiorem pulchritudinem castitatis in speculo conscientiæ suæ, quando illam maculari, quando violari illius feminæ tentatione permitteret? Quod ergo videbat ille, si et tu vis, potes videre pulchritudinem pudicitiæ interiorem et spiritalem, si habes ad illam qualescumque oculos. Exempli gratia tibi aliquid propono. Ipsam amas in conjuge tua? Noli ergo odisse in aliena, quod amas in tua. Quid enim amas in conjuge tua? Utique castitatem. Hanc odisti in aliena, cum qua concumbendo ejus vis perdere castitatem. Quod amas in tua, hoc vis interficere in aliena? Quomodo habebis orationem puritatis homicida castitatis? Serva ergo in conjuge aliena quod servare cupis in tua : quia et in uxore tua castitatem potius diligis quam carnem.

4. Sed forte existimas te amatorem esse carnis uxoris tuæ, et non castitatis. Sordida quidem cogitatio, misera et voluptuosa libido : sed non te dimitto sine exemplo. Tu putas quod carnem amas uxoris tuæ : ego enim dico quod castitatem plus amas in conjuge. Sed ut te absolutissime ostendam amatorem esse castitatis magis quam carnis; hanc plus amas in filia tua. Quis enim hominum est, qui non filias suas castas esse velit? Quis hominum est qui non filiarum suarum congaudeat castitati? Numquid et ibi carnem amas? Numquid concupiscis corpus pulchrum, ubi exhorrescis incestum? Ecce convici te amatorem esse castitatis magis quam carnis. Denique si habueris conjugem pulchram, et forte nec castam nec sobriam; numquid amas carnem pulchram, et non potius detestaris? Consideratur quidem foris pulchritudo corporis; sed intus pulchritudo requiritur castitatis : quæ si non fuerit, omnis continuo amor corporis refrigescit; quia quamvis pulchritudo consideretur, plus tamen amoris vicissitudo requiritur intus. Si ergo amatorem te castitatis convici, quid te offendisti, ut eam non ames in te? Quod amas in filia tua, ama hoc in uxore aliena : quia et filia tua uxor erit

car un jour votre fille aussi sera la femme d'un homme. Aimez donc également la chasteté de votre propre cœur. Car quand vous aimez la femme d'un autre homme, vous ne la possédez pas pour cela; mais si vous aimez la chasteté, bientôt, avec le secours de Dieu, vous la posséderez Vous ne pouvez aimer une belle esclave, la femme élégante d'un autre homme, que pour l'extérieur et hors de vous-même : mais si vous aimez sa chasteté, vous avez en vous ce que vous aimez. La sainte chasteté vous caresse à l'intérieur et dans la demeure secrète de votre cœur; ses embrassements sont suaves et son commerce n'a rien d'amer. Elle ne dispute pas avec vous, elle ne vous confond pas, elle ne vous contredit jamais dans le secret de votre conscience. Aimez donc la chasteté en vous-même et chez les autres, afin d'obtenir la béatitude éternelle. Si donc vous aimez aussi en vous-même cette beauté magnifique qu'on appelle la chasteté, vous imiterez le bienheureux Joseph, qui ne voulut pas consentir à entrer dans le lit d'une femme impudique, mais qui repoussa les désirs coupables de cette femme, et sauva sa chasteté. Néanmoins, l'épouse de Putiphar exécuta ses menaces : elle fit un mensonge à son mari, qui la crut : tant Dieu est patient! Le chaste Joseph est jeté en prison, on l'y retient comme un criminel, lui qui n'avait pas offensé Dieu. Mais Dieu ne l'abandonna pas, même dans ce cachot; car le saint jeune homme n'était pas coupable. Le Seigneur vint au secours du bienheureux Joseph.] Et parce qu'il aimait sa pureté, il ne permit pas que son cœur chaste se laissât vaincre par l'amour d'une femme, ni que sa jeunesse fût séduite, ni que la haute condition de la séductrice l'engageât à se livrer à une maîtresse qu'il méprisait. La femme de Putiphar lui tend elle-même des piéges; en secret et sans témoins, l'impudente le saisit de la main; par ses paroles elle l'excite, elle le provoque au crime; mais tous ces moyens restent sans effet. Joseph répond à ces discours par d'autres discours, à ces actes par d'autres actes; cette femme le prie et le supplie, il refuse; alors elle le saisit, il s'enfuit.

Générosité de Joseph. — 5. Vous venez d'admirer la chasteté de Joseph; considérez maintenant sa générosité. Il rend l'amour pour la haine : quand il voit ses frères, que dis-je? ses ennemis, et non plus ses frères, quand il veut se faire reconnaître par eux, il leur témoigne la plus tendre affection mêlée d'une douloureuse compassion. Il les embrasse l'un après l'autre, il arrose d'un torrent de larmes leurs visages pâles de crainte; il lave leur haine dans les pleurs de l'amour; il leur montre constamment une vive affection, du vivant de son père aussi bien qu'après la mort de Jacob; il ne se ressouvient jamais de la citerne dans laquelle ils l'avaient jeté pour l'y faire mourir; il ne songe plus qu'ils l'avaient vendu comme esclave, et qu'ils avaient reçu l'argent de cette vente; mais il rend le bien pour le mal, devançant ainsi la loi de l'Evangile, et s'y conformant en tout point.] Ainsi, le bienheureux Joseph, plein de la douceur que respire la véritable charité, s'applique, avec l'aide de Dieu, à rejeter loin de son cœur le venin de l'envie, dont il avait vu ses frères empoisonnés.

L'envie, comparée à la rouille et à la vipère. — 6. Aussi bien, mes frères, quel profit rapporte l'envie au malheureux que la jalousie déchire de ses ongles cruels dans le secret du cœur, et pour qui le bonheur d'autrui est un supplice (1)? Oui, quel avantage retire-t-il de sa haine, sinon d'horribles té-

(1) Pélage, Epître à Démétriade, chapitre XVIII.

aliena. Ama ergo et in te castitatem. Nam si amas uxorem alienam, non continuo habebis : castitatem si amaveris, mox habebis, auxiliante Domino, eam. Sic ancillam pulchram, aut elegantem uxorem alienam amare debes, ut eam quasi extra te et foris requiras : si castitatem amas, apud te est quod amas. Blanditur tibi castitas sancta intus in cubiculo cordis tui, suavis est ejus amplexus, non habet amaritudinem conversatio illius. Non tecum litigat, castitas non te subvertit, in nullo tibi in domo conscientiæ contradicit. Ama ergo et in te et in aliis castitatem, ut habeas æternam beatitudinem. Si ergo et in te hanc valde pulchram amaveris, quæ castitas dicitur; imitaberis beatum Joseph, qui noluit impudicæ mulieri ad concubitum illicitum consentire; repulit concupiscentiam alienam, amplexus est pudicitiam suam. Fecit tamen illa quod comminata est, mentita est viro, credita est : adhuc patiens Deus. Traditur Joseph sanctus in carcerem, custoditur tanquam reus, a quo non offensus deus. Sed nec ibi defuit Deus, quia ille non obnoxius erat. Adfuit Dominus sancto Joseph.] Et quia sanctum amabat, [mulieris amore non vincitur castus animus, nec ætas adolescentiæ permovit, nec diligentis auctoritas, contemptam frequentare dominam. Ore proprio adolescenti tendit insidias, secreto ac sine testibus manu impudens apprehendit, procacioribus verbis hortatur ad crimen; nec ibi quidem vincitur : sed ut verba verbis, ita et res rebus refert; nam qui frequenter rogatus negaverat, tunc comprehensus aufugit.

Benignitas Joseph. — 5. Mirati estis castitatem Joseph, aspicite nunc benignitatem. Ille pro odio reddit caritatem : et cum videret fratres suos, imo inimicos ex fratribus, cumque ab eis agnosci vellet, dilectionis affectum pio dolore testatus est. Deosculabatur singulos, et irriguis fletibus paventium colla perfundens, odium fratrum caritatis lacrymis abluebat, quos tam vivo patre quam mortuo, germano semper amore dilexit; nec recordatur illum in quo ad necem fuerat dejectus lacum, non cogitavit addictam pretio germanitatem : sed pro malis bona restituens, jam tunc necdum data Apostolica præcepta complevit.] Ergo beatus Joseph cogitans veræ caritatis dulcedinem, venenum invidiæ, quo fratres suos noverat fuisse percussos, Deo auxiliante studuit de corde suo repellere.

Invidia comparatur ærugini et viperis. — 6. Et re vera, Fratres, quid infelici invido præstat invidia, quem secretis conscientiæ quibusdam ungulis livor ipse discerpit, et alienam felicitatem tormentum illius facit? Quam, inquam, mercedem ex odio suo recipiet, nisi horribiles animæ tenebras, et confusæ mentis horrorem, qui vultu semper animoque mœrente, voto quo vult

nèbres pour son âme, et d'affreuses déceptions pour son esprit? Toujours son visage exprime le chagrin de son âme, il se tourmente par les vœux qu'il forme contre ses semblables, et cet aiguillon qui le pique et l'irrite, lui fait perdre le bon sens et la raison. C'est pourquoi, mes frères, étudions la marche de ce vice, afin que Dieu ne nous trouve pas associés à l'œuvre du démon et ne nous condamne pas avec lui : car il est écrit : « Par l'envie du démon, la mort est entrée dans le monde, et ceux qui l'imitent sont ses partisans. » (*Sag.*, II, 24.) Ce vice nuit bien peu à ceux contre lesquels il est dirigé, mais il frappe d'abord gravement et d'un coup mortel ceux qui s'en font les esclaves. De même que la rouille ronge le fer, ainsi l'envie ronge et détruit l'âme de celui qu'elle possède (1). Et de même que les vipères, dit-on, ne naissent qu'en déchirant et en perçant le sein de la mère qui les a portées, ainsi l'envie tue et fait périr l'âme qui l'a conçue. O horrible teigne de l'âme, virus de l'esprit, affreuse rouille du cœur! Envier chez son frère les dons de Dieu, faire son propre malheur des richesses que possède un autre, se tourmenter des succès de ses semblables, appeler en quelque sorte des bourreaux dans son cœur, livrer son esprit et ses sens à la torture, et se déchirer soi-même de sa propre fureur! A des gens de cette espèce, la nourriture est insipide, la boisson ne peut être agréable. Toujours leur âme soupire, gémit et souffre; jour et nuit leur cœur est agité par des soucis continuels, car la jalousie n'a point de fin; elle reste toujours à l'état de vice, toujours à l'état de péché. Plus l'objet de l'envie recueille de succès, plus l'envieux attise le foyer de sa jalousie. Aussi, voyez la pâleur de son visage, le tremblement de ses lèvres, le grincement de ses dents, la rage de ses discours et le débordement de ses injures. L'homme, quel qu'il soit, qui subit les poursuites de l'envie, peut s'y soustraire et les éviter; mais l'envieux ne peut s'éloigner de l'objet de sa jalousie. En quelque lieu qu'il se trouve, son adversaire est là présent, son ennemi est toujours enfermé dans son cœur. Aussi, lorsque, dans l'Evangile, les disciples demandèrent à Jésus lequel d'entre eux était le plus grand, le Seigneur leur répondit : « Celui qui se sera fait le plus petit de vous tous, celui-là sera grand. » (*Matth.*, XVIII, 4.) Par cette réponse, le Sauveur enleva tout prétexte et coupa court à tout sujet d'envie.

7. Donc, il n'est pas permis à un chrétien de se livrer à la jalousie, il ne lui est pas permis de porter envie à qui que ce soit : c'est par l'humilité qu'on s'élève vers le ciel. Ecoutez ce que dit le bienheureux apôtre Jean dans une de ses épîtres : « Celui qui hait son frère, est homicide; » (I *Jean*, III, 15) et ailleurs : « Celui qui dit être dans la lumière, et qui hait son frère, est dans les ténèbres; il marche dans les ténèbres, et ne sait où il va. » (I *Jean*, II, 10.) En effet, il descend sans le savoir en enfer, il se précipite en aveugle dans les supplices éternels, puisqu'il s'éloigne de la lumière du Christ, qui nous dit : « Je suis la lumière du monde; celui qui croit en moi ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » (*Jean*, VIII, 12.) Or, comment peut-il posséder la paix et la charité du Seigneur, celui qui, se laissant dominer par le vice de la jalousie, ne peut avoir ni paix, ni sécurité? Pour nous, mes frères, fuyons, avec le secours de Dieu, le venin

(1) La plus grande partie de ce qui suit est tirée du traité de saint Cyprien, sur l'envie et la jalousie.

alii nocere, se cruciat, quem sævissimis exagitatum stimulis ab omni consilio ac mentis sobrietate deturbat? Et ideo observemus, Fratres, vitii hujus incursum, ne forte participes operis diaboli inveniamur, et pari cum illo sententia condemnemur; sic enim scriptum est : « Invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum. Imitantur autem eum qui sunt ex parte ipsius. » (*Sap.*, II, 24.) Quod malum lædit parum aliquid etiam eos in quos intenditur; gravius tamen et perniciosius eos prius a quibus procedit, affligit. Sicut enim ærugo ferrum, ita invidia illam ipsam animam, in qua est, interimit et consumit. Et sicut aiunt viperas dilacerato et disrupto illo ipso materno utero, in quo conceptæ sunt, nasci : ita et invidia illam ipsam animam, a qua concepta est, consumit et perdit. Qualis hæc animæ tinea est, quæ cogitationum tabes, pectoris quanta rubigo, zelare in homine donum Dei, et in malum proprium bona aliena convertere, aliorumque gloriam facere pœnam suam; et velut quosdam pectori suo admovere carnifices, cogitationibus et sensibus suis adhibere tortores, qui se intestinis cruciatibus lacerent? Non cibus talibus lætus, non potus potest esse jucundus. Suspiratur semper ab eadem et ingemiscitur ac doletur, diebus ac noctibus pectus obsessum sine intermissione laniatur : quia zelus terminum non habet, permanens jugiter malum et sine fine peccatum. Et quantum ille cui invidet successu meliore profecerit, tantum invidus in majus incendium livoris ignibus exardescit. Hinc efficitur pallor in facie, tremor in labiis, stridor in dentibus, verba rabida et effrenata convicia. Quisquis ille est quem zelo suo persequitur invidus, subterfugere eum poterit et vitare : invidus vero refugere non valebit. Ubicumque fuerit, adversarius suus secum est, hostis in pectore semper inclusus. Denique Dominus in Evangelio, cum eum discipuli interrogarent, quis inter illos major esset, respondit : Quisquis fuerit, inquit, minimus in omnibus vobis, hic erit magnus. (*Matth.*, XVIII, 4.) Quo verbo omnem causam et materiam mordacis invidiæ eruit et abscidit.

7. Christiano ergo populo zelare non licet, non licet invidere : de humilitate ad summa crescit. Audi beatum Joannem apostolum in Epistola sua dicentem : Qui odit fratrem suum, homicida est. (I *Joan.*, III, 15.) Et iterum : « Qui dicit se in luce esse, et fratrem odit, in tenebris est, et in tenebris ambulat, et nescit quo vadat. » (I *Joan.*, II, 10.) Descendit enim in gehennam ignarus, et cæcus præcipitatur in pœnam, recedens scilicet a Christi lumine monentis et dicentis : Ego sum lux mundi, et : Qui credit in me, non ambulabit in tenebris; sed habebit lumen vitæ. (*Joan.*, VIII, 12.) Quomodo autem vel pacem Domini, vel caritatem tenet, qui in zeli vitio nec pacificus potest esse, nec securus. Nos vero, Fratres, Deo auxiliante, zeli vel invidiæ venena fugientes,

de l'envie et de la jalousie, soyons doux et charitables, non-seulement envers les bons, mais même envers les méchants, afin que le Christ ne nous réprouve pas pour ce péché, mais que plutôt il nous loue et nous appelle à la récompense, en nous disant : « Venez, les bénis, possédez le royaume. » (*Matth.*, xxv, 34.) Que la sainte Ecriture soit dans vos mains et la pensée de Dieu dans votre esprit ; n'interrompez pas vos prières incessantes, et persévérez dans la pratique des bonnes œuvres, de sorte que l'ennemi nous trouve toujours occupés aux bonnes œuvres, toutes les fois qu'il s'approchera pour nous tenter. Que chacun donc examine sa conscience, et, s'il voit que la prospérité de son prochain fait entrer dans son cœur le poison de l'envie, qu'il en arrache ces épines et ces ronces, afin que la semence du Seigneur se multiplie au centuple dans son âme comme dans une terre fertile, afin que la moisson spirituelle rende à Dieu des gerbes nombreuses et une récolte abondante. Que l'envieux donc vomisse ce fiel empoisonné ; qu'il chasse le virus de la discorde ; qu'il purifie, avec le secours de Dieu, son esprit, que la jalousie infernale a souillé ; que toute l'amertume de son envie s'adoucisse par la douceur de Jésus-Christ ; qu'il aime ceux qu'il haïssait hier ; qu'il affectionne ceux qu'il poursuivait de ses injustes calomnies ; qu'il imite les bons, et qu'il se réjouisse des continuels progrès de ceux qui le surpassent en vertu. Qu'il cesse de discréditer les prêtres et de déchirer à coups de dents ceux qui sont préposés à sa direction ; au contraire, qu'il s'unisse à eux en imitant leur charité. Dieu sera pour lui aussi indulgent qu'il l'aura été lui-même pour les autres ; le Seigneur recevra ses sacrifices, quand il s'approchera de l'autel avec des intentions pacifiques. Que chacun pense aux joies du paradis, qu'il soupire après le royaume des cieux, où Dieu n'admet que les chrétiens miséricordieux et charitables. Souvenons-nous, mes frères, que ceux-là seulement peuvent s'appeler les fils de Dieu, qui sont pacifiques, selon cette parole de l'Evangile : « C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres ; » (*Jean*, xiii, 35) et encore : « Voilà mon commandement : c'est que vous vous aimiez les uns les autres. » (*Ibid.*, 34.) Que le Dieu de bonté vous couvre de sa protection, et vous conduise, par la pratique des bonnes œuvres, à cet amour fraternel : à lui est honneur et gloire avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XV [1].

III[e] *sur le saint patriarche Joseph.*

(2) *Pourquoi Joseph ne fit pas connaître aussitôt son sort à Jacob, son père.* — 9. Mes très-chers frères, quand on y réfléchit sérieusement, on voit que Dieu a fait des choses vraiment admirables dans le bienheureux Jacob et dans son saint fils, Joseph. D'abord je ne puis croire que ce fut sans dessein que Dieu, qui avait tant de fois daigné se révéler au bienheureux Jacob, le laissa pendant tant d'années sans nouvelles de son fils Joseph, et permit que sa vieillesse se consumât dans une longue affliction. Si

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Il était resté douteux pour les éditeurs de Louvain ; dans la suite Verlin et Vindingus le déclarèrent apocryphe. Nous croyons qu'on doit l'attribuer à saint Césaire, quoiqu'un passage soit tiré de la lettre de Pélage à Démétriade, lettre qu'on attribua autrefois à saint Augustin ou à saint Jérôme.
(2) Sermon viii de saint Césaire.

non solum cum bonis, sed etiam erga malos caritatis dulcedinem teneamus : ut nos non reprobet Christus propter invidiæ malum ; sed laudet potius et invitet ad præmium, dicens : Venite benedicti, percipite regnum. (*Matth.*, xxv, 34.) Sit in manibus divina lectio, in sensibus Dominica cogitatio, oratio jugis omnino non cesset, salutaris operatio perseveret ; ut quotiens ad tentandos nos accesserit inimicus, semper nos bonis operibus inveniat occupatos. Consideret ergo unusquisque conscientiam suam ; et si se videt de prosperitate proximi sui invidiæ veneno percussum, evellat de pectore suo spinas et tribulos, ut in eo semen Domini quasi in fertili agro multiplicata fruge locupletet, ut divina et spiritalis seges in copiam fecundæ messis exuberet. Venena ergo fellis, quicumque invidus est evomat, discordiarum virus excludat, purget, Deo adjuvante, mentem quam serpentinus livor infecerat : amaritudo omnis invidiæ Christi dulcedine leniatur. Amet eos quos ante oderat, diligat quibus injustis obtrectationibus invidebat : bonos imitetur, et de meliorum semper profectibus gratuletur. Non deroget sacerdotibus, nec præpositos suos venenatis dentibus laceret, faciat se illis adunata dilectione participem. Dimittetur ei, quando et ipse dimiserit : accipientur sacrificia sua, cum et ipse pacificus ad Deum accesserit. Cogitet unusquisque paradisi delicias, regnum cœleste desideret, ad quod misericordes atque unanimes Christus admittit. Cogitemus, Fratres, quod filii Dei ii soli possunt vocari, qui sunt pacifici, secundum illud quod scriptum est : « In hoc cognoscent omnes, quia mei discipuli estis, si dilectionem habueritis ad invicem : » (*Joan.*, xiii, 35) et iterum : « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem. » (*Ibid.*, 34.) Ad quam dilectionem vos pius Dominus bonis operibus sua protectione perducat, cujus est honor et gloria cum Patre et Spiritu sancto in cuncta sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XV [a].

De beato Joseph, III.

Cur Joseph sortem suam patri notam non fecerit statim — 1. In beato Jacob, Fratres carissimi, et in sancto filio ejus Joseph, qui diligenter attendit, rem nimis admirabilem Deum fecisse cognoscit. Primum non credo fuisse sine causa, quod Dominus, qui se totiens dignatus fuerat ostendere beato Jacob, per tot annos noluit ei indicare, quod Joseph filius ejus viveret, sed

(a) Alias de Tempore lxxxii.

quelqu'un pensait que cela est arrivé sans une raison particulière et certaine, qu'il veuille bien considérer que Joseph, le fils de Jacob, quoiqu'il habitât une contrée toute voisine de la terre de Chanaan, ne pensa pas non plus à envoyer dire à son père que, non-seulement il vivait, mais encore qu'il était élevé à une si haute dignité. Et cependant, du pays qu'habitait Jacob jusqu'en Egypte, on compte à peine trois cent milles. Aussi un grand nombre de personnes faisaient très-fréquemment le voyage d'Egypte dans la terre de Chanaan, et l'on voyait tous les jours de longues caravanes venir de Chanaan en Egypte. Peut-être dira-t-on que le bienheureux Joseph avait, tout jeune encore, quitté son père, et qu'ainsi il pouvait l'avoir oublié. Non, non, mes très-chers frères, un enfant de seize ans ne pouvait en aucune façon avoir oublié sa famille; et Joseph avait si peu perdu le souvenir de ses parents, que la première fois qu'il vit ses frères, il les reconnut aussitôt.

2. On allègue encore que, pendant le temps qu'il était l'esclave de l'égyptien Putiphar, Joseph n'eut ni la faculté, ni le moyen d'envoyer prévenir son père. Cette explication paraît assez invraisemblable; mais lorsque Joseph eut été tiré de prison, et qu'il fut devenu le gouverneur de toute l'Egypte, pendant les sept années de fertilité, et les deux premières années de famine qui s'écoulèrent avant le premier voyage de ses frères, dans le cours de ces neuf années, Joseph n'a-t-il pas pu envoyer prévenir son père, qui habitait à trois cent milles de distance? Il est évident qu'il le put : mais Dieu, par un secret dessein, ne permit pas qu'il le fît. Il disposa même l'esprit de Joseph, de façon que non-seulement le saint jeune homme ne se fît pas reconnaître par ses frères, quand ils vinrent acheter du blé, mais qu'il leur parlât très-durement, retînt l'un deux en prison, et leur ordonnât de retourner vers leur père, les laissant en proie à un profond chagrin.

Pourquoi Joseph augmenta-t-il la douleur de son père, en retenant Siméon et Benjamin? — 3. Remarquez encore une autre circonstance bien plus extraordinaire. Le bienheureux Joseph savait que son père éprouvait à son sujet une tristesse intolérable : eh bien voyez! comme si Jacob n'avait pas encore assez souffert, Joseph lui fait enlever Benjamin : il savait fort bien cependant que cette perte allait centupler la peine de son père. Voilà pourquoi je pense que toutes ces circonstances ont été préparées par l'Esprit saint. Oui, c'est Dieu (1), dont les jugements sont le plus souvent secrets, mais jamais injustes, c'est Dieu qui voulut que Joseph n'informât pas son père qu'il vivait; c'est Dieu encore qui permit qu'il n'annonçât pas à Jacob la gloire dont il jouissait; bien plus, c'est Dieu qui mit le comble aux angoisses du saint patriarche, en faisant retenir en prison, par Joseph, Siméon et Benjamin. Or, mes très-chers frères, si nous examinons toutes ces circonstances avec les yeux de la foi, nous reconnaîtrons qu'elles sont l'effet de la grande miséricorde de Dieu. Car les épreuves que, depuis le commencement du monde, Dieu impose à ses saints, il les a envoyées au bienheureux Jacob dans une pensée de miséricorde. Méditez sérieusement l'explication que je vais vous donner.

Les amis de Dieu ne laissent pas de commettre des fautes légères, que le feu de la tribulation efface. Le feu

(1) Saint Césaire, hom. XIV, parmi celles qui ont été éditées par Baluze.

permisit eum longa afflictione consumi. Si hoc quisquam sine certa et evidenti ratione factum esse credit, vel hoc consideret, quod nec filius ejus Joseph in tam proximo positus, permissus sit ad patrem suum mittere, ut ei nuntiaret quod non solum viveret, sed etiam in grandi honore positus esset. Ab illo enim loco ubi erat beatus Jacob, usque in Ægyptum vix erant trecenta millia. Unde frequentissime ex Ægypto in locum illum ubi Jacob erat, plurimi properabant; et ex illo loco ad Ægyptum infinitæ multitudines assidue confluebant. Sed forte aliquis dicit, quod beatus Joseph parvulus exierit a patre suo; et ideo recordari eum non potuisset. Non ita est: Fratres carissimi. Puer enim sexdecim annorum nulla ratione parentes suos poterat oblivisci. Nam in tantum eos oblitus non erat, ut fratres suos, ubi primum vidit, agnoverit.

2. Sed dicit aliquis, quia pro eo quod Ægyptio Domino serviebat, licentiam aut potestatem non habuerit mittendi ad patrem suum. Etiamsi hoc quasi veri simile videatur; postea quam de carcere eductus est, et dominus factus est in totam terram Ægypti, per illos septem annos fertilitatis, et illos duos qui transacti sunt tempore inopiæ ante quam fratres sui ad eum descenderent; per istos novem annos in trecentis millibus non potuit mittere ad patrem suum? Sine ulla dubitatione potuit: sed occulto judicio hoc Dominus fieri non permisit; in tantum ut nec tunc se manifestaret fratribus suis, quando ad emendum triticum venerant : quin imo durissime eis loquens, fratrem illorum in vinculis tenuit, et ad patrem suum eos cum grandi dolore redire jussit.

Cur Simeon et Benjamin retinendo patris dolorem auxerit. — 3. Attendite adhuc et aliud majus miraculum, et videte quomodo beatus Joseph, qui patrem suum noverat pro se intolerabilem amaritudinem sustinere, quasi parum esset quod ante pertulerat, insuper et Benjamin ei fecit auferri : quo facto utique noverat eum multiplicem passurum esse dolorem. Hæc enim omnia Spiritus sancti dispensatione facta fuisse credo. Deus enim, cujus judicia plerumque sunt occulta, nunquam tamen injusta, qui beato Jacob noluit indicare filium suum vivere; ille etiam sanctum Joseph non permisit ut patri suo gloriam suam nuntiaret : quin imo adhuc Simeon in vinculis tenendo et Benjamin auferendo, ipsius patris sui angustias cumulavit. Hæc autem, Fratres carissimi, si fideliter et diligenter attendimus, cum grandi misericordia Dominum fecisse cognoscimus. Ab initio enim mundi hoc Deus in sanctis suis exercuit, quod in beato Jacob cum grandi pietate complevit. Sed hoc quare sit factum diligenter attendite.

Amici Dei non sine minutis peccatis quæ tribulationis igne consumuntur. Ignis arbiter. — 4. Quamvis enim servi et amici Dei capitalia crimina vitaverint, et

est un contrôle. — 4. Quoique les serviteurs et les amis de Dieu évitent les grands crimes et font beaucoup de bonnes œuvres, ils ne laissent pas cependant, nous le savons, de commettre de légères fautes. Car celui qui ne ment pas, a dit : « Nul n'est sans péché, pas même l'enfant qui n'a vécu qu'un jour sur la terre. » (*Job*, XV, 15.) Et l'évangéliste saint Jean, qui, certes, n'étaitpas inférieur à Jacob en mérites, nous crie et nous dit : « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. » (I *Jean*, I, 8.) Il est écrit encore ailleurs : « Le juste tombe et se relève sept fois. » (*Prov.*, XXIV, 16.) Donc, puisque Jacob, ai-je dit, n'a pu éviter de commettre de ces fautes légères, Dieu a voulu l'en purifier en ce monde par le feu de la tribulation, et, dans ce dessein, il a accompli en lui cette parole de l'Esprit saint : « La fournaise éprouve les vases d'argile, et la tribulation les hommes justes ; » (*Eccli.*, XXVII, 6) et cette autre : « Dieu châtie tout fils qu'il aime ; » (*Héb.*, XII, 6) et encore cette autre : « C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux. » (*Act.*, XIV, 21.) Donc, notre Dieu voulant que le bienheureux Jacob se présentât au jugement futur pur comme l'or, commença par le dépouiller de toutes les taches du péché, afin que le feu, qui sera le contrôle des âmes, ne pût trouver en lui rien à brûler.

[5. Ce que je viens de dire, nous le voyons accompli dans la personne du bienheureux Joseph lui-même. En effet, comme le Seigneur était avec lui, dit l'Ecriture, et lui avait fait trouver grâce auprès de son maître et auprès du gardien de la prison, Joseph fut alors poussé par surprise à demander secours à un homme ; il dit donc au grand échanson : « Souvenez-vous de moi quand vous serez heureux, et suppliez Pharaon pour qu'il me fasse sortir de cette prison. » (*Gen.*, XL, 14.) Il est vrai que David n'avait point encore écrit : « Il vaut mieux espérer dans le Seigneur, qu'espérer dans un homme, » (*Ps.* CXVII, 8) mais Joseph avait obtenu en toute occasion le secours de Dieu. Néanmoins, il lui échappa de demander du secours à un homme. Pour cette faute, Dieu ajouta deux années à celles que le jeune homme avait déjà passées en prison ; comme s'il voulait lui dire : Je veux t'apprendre que tu dois implorer mon aide, plutôt que l'aide d'un homme. Il n'y a pas à douter, en effet, que Dieu n'ait voulu châtier le bienheureux Joseph, en permettant que le grand échanson, une fois sorti de prison, oubliât la prière que son compagnon de captivité lui avait adressée. C'est parce que Joseph lui-même, tout saint qu'il était, ne put alors éviter cette faute, qu'il resta si longtemps encore enfermé dans la prison. En lui s'accomplissait cette parole : « Ceux que j'aime, je les reprends ; ceux que je chéris, je les châtie. » (*Apoc.*, III, 19.)]

Pourquoi Joseph s'est-il montré si dur envers ses frères. — 6. Si nous prêtons à tout ceci une grande attention, nous reconnaîtrons, mes très-chers frères, que la conduite tenue par Dieu à l'égard du bienheureux Jacob, Joseph l'a tenue aussi à l'égard de ses frères. Il était, certes, trop saint pour pouvoir les haïr ; c'est pourquoi nous devons croire que, s'il les a comme accablés de mille tribulations, c'était pour les amener à confesser leur crime et à le leur faire expier par la

multa opera bona fecerint ; tamen sine minutis peccatis eos fuisse non credimus, quia non mentitur ille qui dixit : Non est immunis a peccato, nec infans cujus est unius diei vita super terram. (*Job*, XV, 15, *sec.* LXX.) Et beatus Joannes Evangelista, qui utique meritis non erat inferior sancto Jacob, clamat et dicit : Si dixerimus quia peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est (I *Joan.*, I, 8.) Et illud quod alibi scriptum est : Justus septies cadit, et resurgit. (*Prov.*, XXIV, 16.) Quia ergo, sicut jam dictum est, sine istis minutis peccatis Jacob esse non potuit ; volens Deus ipsa parva peccata in hoc sæculo tribulationis igne consumere, implevit in eo quod ipse per Spiritum sanctum dixit : Vasa figuli probat fornax, et homines justos tentatio tribulationis. (*Eccli.*, XXVII, 6.) Et illud : Flagellat Deus omnem filium quem recipit. (*Hebr.*, XII, 6.) Et illud : Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (*Act.*, XIV, 21.) Ut ergo sanctum Jacob Deus noster velut aurum, purgatum in futuro judicio præsentaret, prius ab illo omnes maculas peccatorum abstersit ; ut in eo ignis ille arbiter quod exureret, invenire non posset.

(*a*) 5. Quod etiam in ipso beato Joseph factum esse cognoscimus. Cum enim, sicut dixit Scriptura, Dominus esset cum eo, et gratiam ei apud dominum suum et apud principem carceris dedisset, præventus tunc est ut ab homine auxilium postularet, dicens magistro pincernarum : « Memento mei, cum tibi bene fuerit, et supplica Pharaoni, ut me ejiciat de isto carcere. » (*Gen.*, XL, 14.) Et quia nondum scriptum erat : Bonum est sperare in Domino, quam sperare in homine (*Ps.* CXVII, 8) : cum in omnibus Dei gratiam meruisset, subreptum est illi ut ab homine auxilium peteret. Pro qua re additi sunt duo anni, quibus adhuc teneretur in carcere, tanquam diceret ei Deus. Ego tibi ostendo, ut magis a me quam ab homine debeas auxilium postulare. Sine ulla enim dubitatione credendum est, quod pro castigatione sancti Joseph non permisit Deus magistrum pincernarum ut in mente haberet, quod ei sanctus Joseph quando de carcere dimissus est, supplicaverat. Et quia etiam et ipse Joseph quamvis sanctus, tunc sine peccato esse non poterat ; ideo tanto tempore fuit in carcere clausus, ut in eo impleretur quod scriptum est. Ego quos amo, arguo : et quos diligo, castigo. (*Apoc.*, III, 19.)]

Cur Joseph tam dure egerit cum fratribus — 6. Si diligenter attendimus, Fratres carissimi, quod ergo beatum Jacob Deum fecisse credimus, hoc etiam Joseph circa fratres suos exercuisse cognoscimus ; qui utique tam sanctus fuit, ut eos odio habere non potuisset. Unde credendum est, quod ideo eos tantis tribulationibus fatigaverit, ut illos ad confessionem criminis, et ad medica-

(*a* Quæ intra duas ansulas, in Mss. desiderantur

pénitence. A la fin, en effet, ils confessèrent avec une vive douleur qu'ils avaient mérité ces châtiments, parce qu'ils avaient péché contre leur frère, en voyant la douleur de son âme. (*Gen.*, XLII, 21.) Le bienheureux Joseph savait bien que ses frères ne pouvaient obtenir le pardon de leur fratricide, sans en faire une sérieuse pénitence; voilà pourquoi, une première, une seconde et une troisième fois, il les jeta dans le feu spirituel d'une tribulation qui était pour eux un remède. Il ne cherchait pas à se venger, mais à corriger ses frères et à les délivrer d'un crime énorme. De plus, tant qu'ils n'eurent pas confessé leur faute, tant qu'ils n'eurent pas, en se châtiant les uns les autres, effacé le crime qu'ils avaient commis, il ne se donna point à connaître à eux et ne leur accorda point le baiser de paix. Mais aussitôt qu'il les vit humbles et affligés de leur péché (1), il les embrassa l'un après l'autre, il pleura sur chacun d'eux, et arrosant leurs visages pâles d'effroi avec la douce rosée de ses yeux, il effaça dans des larmes d'amour la haine de ses frères.

La correction fraternelle. — 7. Ce que Dieu fait envers le bienheureux Jacob, et Joseph envers ses frères, nous aussi nous le devons faire envers ceux qui nous ont offensés. Appliquons-nous donc non pas à haïr nos ennemis, mais à détester leurs péchés; désirons qu'ils soient châtiés très-durement en proportion de la gravité de leur faute, mais efforçons-nous toujours de les aimer véritablement. Si nous agissons ainsi, mes très-chers frères, nous accomplirons cette parole de nos saints livres : « Portez les fardeaux des uns les autres ; c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ. » (*Gal.*, VI, 2.) Enfin, pour résumer en un mot tout ce que j'ai dit, pardonnons à ceux qui nous ont offensés, de la même manière que nous voulons que Dieu nous pardonne toutes les fois que nous péchons contre lui. Si nous accomplissons ce précepte, nous pouvons dire avec assurance : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à nos débiteurs. » (*Matth.*, VI, 12.)

8. Il nous eût été agréable de nous entretenir plus longtemps avec votre charité du bienheureux Joseph, mais comme les pauvres ont hâte de retourner à leurs occupations, il vaut mieux remettre à demain la continuation de ce sujet. C'est pourquoi, tournons-nous vers le Seigneur, et prions sa miséricorde de daigner augmenter et conserver toujours en nous le désir d'entendre la parole de Dieu, dont il a daigné nous favoriser dans sa bonté, lui qui vit et règne, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XVI (2).

Sur cette parole de l'Ecriture (*Exode*, I) : Joseph mourut, et les fils d'Isrël s'accrurent, etc.

(3) *Après la mort de Joseph, les Israélites se multiplient ; après la mort de Jésus-Christ, les chrétiens se multiplient également.* — 1. Nous venons de voir, mes très-chers frères, dans la lecture qui nous a été faite, comment après la mort de Joseph, les fils d'Israël s'accrurent, se multiplièrent, comme l'herbe qui

(1) Pélage, épître à Démétriade, ch. V.
(2) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Il a paru douteux aux éditeurs de Louvain; Verlin et Vindingus affirment qu'il est apocryphe. Il renferme quelques passages tirés d'Origène, mais on y retrouve le style et les avis ordinaires de saint Césaire.
(3) Sermon IX de Césaire. — (4) Ce qui suit est tiré d'Origène, homélie I sur l'Exode.

mentum pœnitentiæ provocaret. Denique cum ingenti dolore dixerunt se merito pati illa; quia peccassent in fratrem suum videntes angustiam ejus. (*Gen.*, XLII, 21.) Et quia sciebat beatus Joseph, quod fratribus suis, fratricidii crimen sine grandi pœnitentia indulgeri non posset, semel ac secundo et tertio illos medicabili tribulatione tanquam spiritali igne decoxit; non ut se vindicaret, sed ut illos corrigeret et de tam gravi crimine liberaret. Denique prius quam peccatum suum confiterentur, et crimen quod admiserant, mutua inter se castigatione consumerent, nec agnoscendum eis se dedit, nec pacis osculum eis indulcit. Cum vero illos pro peccato quod in ipsum admiserant, humiliter vidit afflictos, deosculatus est singulos, et per singulos flevit, et paventium colla pio oculorum rore perfundens, odium fratrum caritatis lacrymis abluebat.

Correptio fraterna. — 7. Quod ergo Deus in beato Jacob fecit, et quod Joseph erga fratres exercuit, hoc etiam et nos in illis qui in nos peccaverint debemus implere : ut non ipsos, sed peccata eorum studeamus odisse; et ita velimus secundum culpæ merita durissima castigatione corripere, ut eos semper studeamus in veritate diligere. Hæc si facimus, Fratres carissimi, impletur in nobis illud quod scriptum est : Invicem onera vestra portate, et sic adimplebitis legem Christi. (*Galat.*, VI, 2.) Ad extremum ut totum quod dixi, brevi sermone concludam, taliter indulgeamus eis qui in nos peccaverint, qualiter volumus ut nobis indulgeat Deus, quotiens in illum peccamus. Hoc si facimus, securi possumus dicere : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (*Matth.*, VI, 12.)

8. (*a*) Adhuc nos delectabat cum Caritate Vestra de beato Joseph aliquid loqui : sed propter pauperes qui ad opera sua festinant, melius est hoc ut nobis in diem crastinam reservemus. Et ideo conversi ad Dominum misericordiam ipsius deprecemur, ut desiderium audiendi verbum Dei, quod in nos placatus contulit, et augere semper et conservare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XVI (*b*).

De eo quod scriptum est (*Exod.*, I) : Mortuus est Joseph, et filii Israël creverunt, etc.

Mortuo Joseph multiplicantur Israelitæ, mortuo Christo Christiani. — 1. Audivimus in lectione quæ lecta est, Fratres carissimi, qualiter mortuo Joseph filii Israel creverunt, et multiplicati sunt nimis, et quasi herba ger-

(*a*) Hic in Mss. absolvitur Sermo per clausulam, *quod ipse præstare dignetur; qui vivit*, etc. — (*b*) Alias de Tempore LXXXIV.

germe de la terre. (*Exod.*, I, 6, 7.) Que veulent dire ces paroles, mes très-chers frères? Tant que Joseph vécut, l'Ecriture ne dit pas que les enfants d'Israël s'accrurent, ni qu'ils se multiplièrent beaucoup; mais, après la mort du saint patriarche, ils ont germé comme l'herbe, nous dit l'Exode. N'était-ce pas plutôt, alors qu'ils vivaient sous le patronage et la protection de Joseph, qu'ils auraient dû s'accroître et se multiplier? Mais, mes très-chers frères, ces choses étaient figuratives dans le patriarche Joseph, elles se sont accomplies en vérité dans notre Joseph, je veux dire en Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, avant que notre Joseph mourût, c'est-à-dire fût crucifié, peu d'hommes crurent en lui; mais après sa mort et sa résurrection, les Israélites, c'est-à-dire les chrétiens, s'accrurent et se multiplièrent par tout l'univers. Du reste, le Seigneur lui-même avait dit dans l'Evangile : « Si le grain de froment qui est tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il produit beaucoup de grains. » (*Jean*, XII, 24, 25.) Aussi, quand, après la passion, le grain de blé fût mort et enseveli, l'Eglise recueillit dans le monde entier, de ce seul grain, une moisson abondante. Car Dieu ne fut pas, comme autrefois, connu dans la Judée seulement et son nom ne fut pas exalté, seulement en Israël, mais du lever au couchant du soleil on glorifia ce saint nom. (*Ps.* LXXV, 2.)

Le peuple d'Israël en Egypte, et l'âme dans le corps soumis à deux rois. Que signifient le massacre des enfants mâles et l'exception en faveur des filles. — 2. Cependant Joseph étant mort, il s'éleva dans l'Egypte un nouveau roi à qui Joseph était inconnu. Ce roi ordonna à son peuple de persécuter les enfants d'Israël. (*Exod.*, I, 8.) Tant que vécut le roi qui avait connu Joseph, on ne dit pas que les Israélites aient été maltraités ou astreints aux pénibles travaux du mortier et de la brique; on ne dit pas non plus que leurs enfants mâles aient été tués et leurs filles épargnées; mais ce changement de condition n'arriva qu'après l'avénement du roi qui n'avait pas connu Joseph. Or, mes frères, toutes ces choses, nous dit l'Apôtre, n'arrivaient au peuple juif qu'en figure : elles ont été écrites pour nous. (I *Cor.*, X, 11.) Ce qui était figuré dans leurs corps s'est réalisé dans nos âmes. En effet, une réflexion attentive nous fera reconnaître qu'en nous-mêmes, dans l'homme intérieur, ce changement de condition arrive fréquemment, car notre âme est ou bien gouvernée par son roi légitime, ou asservie à un tyran. Si, aidés par la grâce de Dieu, nous vivons selon les règles de la justice et de la sainteté, si nous méditons sur la nécessité de pratiquer la chasteté, la miséricorde, la pénitence et les autres vertus du même genre, bien que nous soyons encore en Egypte, je veux dire, dans la chair, cependant c'est le Christ qui nous gouverne, c'est lui qui nous dirige. Or, il ne nous envoie pas nous fatiguer dans des chantiers de boue et de briques, il ne nous accable pas de soucis terrestres, et ne nous charge pas d'inquiétudes excessives. Mais notre âme commence-t-elle à s'éloigner de Dieu, à rechercher des jouissances honteuses et indignes d'elle, alors la prudence de la chair qui est ennemie de Dieu (*Rom.*, VIII, 7), après avoir rejeté la direction du Christ, abaisse son cou déshonoré sous le joug d'un tyran. Puis le tyran s'adresse à sa nation, c'est-à-dire aux voluptés des sens; il rassemble en conseil tous les vices capitaux, et ils délibèrent ensemble contre les

minaverunt. (*Exod.*, I, 6, 7.) Quid est hoc, Fratres carissimi? Donec viveret Joseph, non referuntur crevisse filii Israel, nec quod multiplicati sunt nimis : sed postea quam mortuus est, sic germinasse dicuntur sicut herba, cum utique sub patrocinio vel defensione Joseph magis debuerant crescere et multiplicari. Sed hæc, Fratres carissimi, in illo Joseph figurata sunt; in nostro autem Joseph, id est Domino Christo, in veritate completa sunt. Prius enim quam moreretur, id est, quam crucifigeretur Joseph noster, pauci in eum crediderunt : postea quam vero mortuus est et resurrexit, in universo mundo multiplicati sunt, et creverunt Israelitæ, id est, populi Christiani. Sic et ipse Dominus in Evangelio dixit : Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. (*Joan.*, XII, 24.) Postea enim quam per passionem pretiosum granum frumenti mortuum est et sepultum, per universum mundum de uno illo grano messis Ecclesiæ pullulavit. Non enim, sicut antea, in Judæa tantum notus est Deus, nec solum in Israel magnum nomen ejus colitur; sed a solis ortu usque ad occasum nomen illius collaudatur. (*Psal.* LXXV, 2.)

Populus Israel in Ægypto, et anima in carne, sub duobus regibus. Quid masculorum internecio, et feminarum exceptio significet. — 2. Interea mortuo Joseph, surrexit novus rex in Ægypto, qui ignorabat Joseph, et alloquitur ad gentem suam, ut persequantur filios Israel. (*Exod.*, I, 8.) Dum rex ille viveret qui noverat Joseph, non referuntur afflicti fuisse filii Israel, nec in luto et latere fatigati, nec masculi eorum necati, et feminæ (*a*) vivificatæ; sed postea quam surrexit rex ille qui non noverat Joseph, omnia ista gesta referuntur. Hæc enim, Fratres, secundum quod dicit Apostolus, in figura contingebant populo Judæorum : scripta sunt autem propter nos. (I *Cor.*, X, 11.) Quod in illis carnaliter figurabatur, in nobis spiritaliter adimpletur. Et nos ergo, si diligenter attendimus, intus in nobis in homine interiore hæc fieri frequenter agnoscimus. Anima enim nostra aut a legitimo rege regitur, aut a tyranno vastatur. Si enim Deo adjuvante, juste et sancte vivimus, si de castitate, de misericordia et pœnitentia, et de cæteris his similibus cogitamus, licet adhuc in Ægypto, id est, in carne simus, tamen a Christo rege gubernamur : et ipse nos regit, et in luto et in latere non consumit, nec nos curis terrenis vel nimiis sollicitudinibus atterit et affligit. Si vero anima nostra cœperit declinare a Deo, et ea quæ sunt turpia et inhonesta sectari, tunc prudentia carnis quæ inimica est Deo (*Rom.*, VIII, 7), repudiato rege Christo, subdit infelicia colla tyranno. Quod cum fuerit factum, alloquitur gentem suam, id est, corporeas voluptates; et vitio-

(*a*) Mss. Reg. et Fuliensium, *reservatæ*.

enfants d'Israël, je veux dire, contre les pensées saintes et agréables à Dieu; ils cherchent les moyens de les circonvenir, de les écraser, de les accabler sous la boue et les briques, de tuer les enfants mâles et de réserver les filles. Les enfants mâles représentent la raison, et les filles la concupiscence de la chair. Le démon veut donc tuer en nous les enfants mâles et réserver les filles, c'est-à-dire, éteindre en nous la raison qui voit Dieu et épargner tout ce qui tient à la concupiscence de la chair.

(1) 3. [Ce n'est pas là seulement un fait historique, et nous ne devons pas penser que nos saints livres se soient proposé de raconter les actions des Egyptiens; non, tout ce qui a été écrit, comme nous le dit l'Apôtre, a été écrit pour notre instruction et pour nous être un avertissement (*Rom.*, xv, 4), afin que vous, mon frère, qui écoutez ces choses, qui avez déjà reçu le baptême, qui avez été mis au nombre des fils d'Israël et avez accepté la royauté du Christ, vous sachiez bien et que vous reconnaissiez que, désormais, en voulant vous soustraire à Jésus-Christ pour vous livrer par avarice aux œuvres de ce monde, pour faire des actions de terre et de boue, c'est-à-dire, pour vous faire le serviteur de la luxure, vous subissez le joug d'un autre roi qui n'a point connu Joseph. Oui, c'est le roi de l'Egypte lui-même qui vous domine, lorsqu'il vous fait servir, non à la justice, mais à l'iniquité; c'est lui qui vous fait cuire la brique et mêler le mortier; c'est lui qui vous conduit à ces ouvrages de boue et d'impudicité avec le fouet de ses agents et les verges de ses surveillants; c'est lui qui vous fait courir par le monde et bouleverser, dans des vues cupides, la terre, la mer et tous les éléments; oui, c'est le roi d'Egypte qui vous fait retentir le forum des débats de vos procès, et, pour le moindre pouce de terrain, fatiguer vos parents de vos réclamations; c'est lui qui vous excite à dresser à la chasteté les piéges de votre luxure, à séduire l'innocence, à commettre chez vous des abominations, au dehors des cruautés, dans le fond de votre conscience des crimes honteux. Si donc vous êtes obligé d'avouer que tels sont vos actes, sachez que vous êtes le sujet du roi d'Egypte, et que vous n'êtes inspiré par l'Esprit du Christ, mais par l'esprit du diable.]

Il ne suffit pas de vider son cœur du mal, mais il faut l'emploi du bien.—4. Nous donc, mes très-chers frères, qui, avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avons été les vases et les habitations du démon, mais qui avons mérité, par la grâce du Christ, d'être délivrés de cet esclavage, nous devons, avec l'aide de Dieu, travailler de tout notre pouvoir à ne point, par nos mauvaises actions, chasser le Christ de notre cœur et à n'y point laisser rentrer le démon. Car, après la perte de la lumière, une nuit ténébreuse viendrait couvrir notre cœur, et nous verrions s'accomplir en nous cette parole de l'Evangile: « Lorsque l'esprit impur sort de l'homme, il va par des lieux arides cherchant du repos; et n'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Et il la trouve nettoyée de ses ordures. Alors il amène avec lui sept autres esprits pires que lui, et, étant entrés, ils habitent là. Et le dernier état de cet homme devient pire que le pre-

(1) Passage tiré d'Origène.

rum ducibus ad consilium convocatis initur deliberatio adversus filios Israel, id est, adversus cogitationes sanctas et acceptabiles Deo, quomodo circumveniantur, quomodo opprimantur, ut luto et lateribus affligantur, ut masculos interficiant, et feminas reservent. In masculis intelligitur sensus rationalis, in feminis concupiscentia carnis. Vult ergo diabolus in nobis viros occidere, et feminas reservare, id est, sensum in nobis rationalem ac Deum viventem exstinguere, et quæ ad concupiscentiam carnis pertinent reservari.

3. [Non nobis hæc ad historiam tantum scripta sunt, nec putandum est divinos libros Ægyptiorum gesta narrare : sed quæ scripta sunt, sicut Apostolus ait, ad nostram doctrinam et commonitionem scripta sunt (*Rom.*, xv, 4); ut tu qui hæc audis, et gratiam baptismi jam consecutus es, et annumeratus es inter filios Israel, et suscepisti in te regem Christum, si post hoc declinare volueris, et pro cupiditate opera sæculi agere, actus terræ, et lutea, id est luxuriosa explere ministeria, agnoscas et intelligas quia surrexit in te rex alius qui nescit Joseph. Rex utique Ægypti ipse te cogit ad opera sua, non justitiæ, sed iniquitati servire : ipse te facit laterem sibi operari et lutum : ipse te superpositis magistris et compulsoribus ad opera terrena et luxuriosa flagris et verberibus agit : ipse est qui te facit discurrere per sæculum, maris ac terræ (*a*) elementis pro cupiditate turbari : ipse est rex Ægypti, qui te forum pulsare litibus facit, et pro exiguo terræ cespite propinquos jurgiis fatigare : (*b*) ipse est qui te persuadet luxuria castitati insidiari, decipere innocentiam, in domo tua quæ sunt fœda, foris quæ sunt crudelia, intra conscientiam quæ sunt flagitiosa committere. Si ergo tales videris esse actus tuos, scito te regi Ægypti militare, id est, non Christi, sed diaboli spiritu agi.]

Non sufficit cor malis vacuari, nisi et bonis impleatur. —4. Nos igitur, Fratres carissimi, qui ante adventum Domini Salvatoris vasa et domus diaboli fuimus, et per gratiam Christi de potestate ipsius liberari meruimus, quantum possumus, ipso adjuvante, laborare debemus, ne a nobis malis actibus nostris offensus Christus abscedat, et diabolus illo recedente succedat : ne forte cor nostrum vero lumine effugato tenebrosa nox occupet, ne in nobis impleatur illud quod in Evangelio scriptum est : « Cum exierit spiritus immundus ab homine, vadit per loca arida, quærens requiem, et non invenit, post hæc dicit : Revertar in domum meam unde exivi. Et invenit eam scopis mundatam, et adducit secum septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi : et erunt novissima hominis illius pejora prioribus. » (*Luc.*, xi, 24, etc.) Hoc enim, Fratres, de Christiano etiam bap-

(*a*) Apud Origenem, *elementa turbare.* — (*b*) Origenes, *jurgiis fatigare : ut non illud dicam, castitati insidiari, innocentiam decipere, domi fœda*, etc.

mier. » (*Luc*, XI, 24, 26.) Car cette parole, mes frères, doit s'appliquer même au chrétien baptisé. Par la grâce du baptême, le chrétien est purifié de tous ses péchés; mais ensuite il doit travailler, avec l'aide de Dieu, à remplir son cœur de toutes sortes de vertus. En effet, si l'ennemi trouve un homme dont le cœur est vide de péchés, mais aussi de vertus, il amène avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est pourquoi, après avoir banni de votre cœur la luxure, faites-y entrer la chasteté; après en avoir déraciné l'avarice, plantez-y l'aumône; après en avoir chassé la malice et l'envie, faites-y dominer la charité. En venant en nous, Notre-Seigneur a lié le fort armé, c'est-à-dire le diable, et s'est emparé de ses armes, je veux dire de nos âmes; cherchons donc, avec le secours de Dieu et autant que nous le pouvons, à servir de tout notre cœur et de toute notre âme, jusqu'à la fin de notre vie, celui qui nous a délivrés du démon. Il a fait plus encore; après avoir chassé le démon, le Christ a daigné faire sa demeure du cœur où reposait son ennemi et de l'âme qu'il habitait, et ne souffre rien d'impur dans sa maison. N'y laissons donc entrer rien de déshonnête, rien de souillé, rien d'obscur; mais que le Christ trouve toujours l'habitation de notre cœur pleine de foi et purifiée de tout péché. Alors, non-seulement il viendra nous visiter plus souvent, mais il daignera habiter continuellement en nous, lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XVII (1).

De la lutte entre les Egyptiens et les Israélites.

(2) *Les tentations deviennent plus fortes à l'approche de Pâques.* — 1. Quoiqu'en tout temps nous devions, mes très-chers frères, écouter toujours la parole de Dieu avec un vif désir et une grande assiduité, cependant, dans ces jours de pénitence, nous devons plus spécialement insister sur la lecture de l'Ecriture, et penser plus attentivement au salut de nos âmes. Car si, dans le cours de l'année, la rage du démon soulève contre le peuple chrétien les flots des vices, à l'approche de la fête de Pâques, il a coutume de diriger de plus violentes attaques contre chaque fidèle; il s'efforce alors de nous exciter au mal et de nous faire sentir plus vivement les attraits du péché. C'est dans ces jours, en effet, que le roi Pharaon et le peuple des Egyptiens, à l'exemple du diable et de ses anges, maltraitaient les enfants d'Israël, les accablaient de travaux dans les chantiers de briques et de mortier, et leur rendaient la vie si amère. De même, à cette époque de l'année, à l'approche de la solennité de Pâques, le démon, furieux de voir les vrais Israélites qui vont être baptisés quitter son armée et échapper à son pouvoir, a coutume d'exciter dans l'Eglise de plus grandes tribulations et de susciter de plus lamentables scandales. Toutefois, si nous suivons Moïse, c'est-à-dire, si nous écoutons volontiers la loi, si nous ne voulons pas regarder en arrière et regretter l'Egypte, nous verrons le Pharaon noyé dans les eaux du baptême,

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain l'ont conservé parmi les sermons de saint Augustin, mais sans le lui attribuer. Verlin et Vindingus déclarent qu'il est apocryphe. Quant à nous, nous n'hésitons pas un instant à l'attribuer à saint Césaire.

(2) Sermon X de saint Césaire.

tizato intelligendum est. Per gratiam baptismi vacuatur quisque omnibus malis : postea vero cum Dei adjutorio laborare debet, ut impleatur omnibus bonis. Nam si aliquem liberatum a malis, vacuum a bonis invenerit inimicus, adducit secum septem alios spiritus nequiores se, et erunt novissima hominis illius pejora prioribus. Et ideo unde expulsa est luxuria, introducatur castitas : unde eradicata est avaritia, plantetur eleemosyna : unde malitia vel invidia expellitur, caritas dominetur. Et quia veniens Dominus noster alligavit fortem *(Matth.*, XII, 29), id est, diabolum, et vasa ejus, id est nos de potestate ejus eripuit; quantum possumus, ipso auxiliante, studeamus, ut illi a quo salvati sumus, toto corde et toto animo usque ad vitæ nostræ terminum serviamus. Et quia, expulso diabolo, domum sibi de nobis ubi requiesceret, et vasa in quibus habitaret, facere dignatus est Christus, in domo sua non patiatur injuriam : nihil ibi inhonestum, nihil sordidum, nihil deprehendat obscurum : sed ita domicilium cordis nostri fide plenum, et vacuum malis omnibus semper inveniat, ut nos non solum frequentius visitare, sed etiam jugiter habitare in nobis dignetur : qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XVII (a).

De colluctatione Ægyptiorum et Israelitarum.

Tentationes ingravescunt instante Paschate—1. Quamvis, Fratres carissimi, omni tempore verbum Dei cum grandi desiderio nos oporteat fideliter semper audire, in istis tamen diebus specialiter lectioni divinæ insistere, et de salute animæ nostræ debemus attentius cogitare : quia licet per totum anni spatium Christianorum populus multis vitiorum fluctibus calliditate diaboli fatigetur, adveniente tamen Paschali solemnitate, majore impetu contra fideles quosque se præparare consuevit, et gravioribus peccatorum stimulis corda nostra compungere vel inquietare contendit. Sicut enim in diebus istis ad similitudinem diaboli et angelorum ejus rex Pharao et Ægyptiorum populus persequebantur filios Israel, et luto eos ac lateribus affligentes ad amaritudinem perducebant : ita et hoc tempore imminente Paschali solemnitate, quia veros Israelitas qui baptizandi sunt, dolet diabolus de suo exercitu vel possessione discedere, graviores consuevit tribulationes immittere, et majora scandala concitare. Sed nos, si Moysen sequimur, id est, si Legem libenter audimus, et retro respicere vel deside-

(a) Alias de Tempore LXXXV.

et nous nous échapperons de ses mains et de sa servitude, en traversant la mer Rouge comme les enfants d'Israël.

Le diable ne persécute que les bons. Les bons sont les ministres de Dieu, les méchants les ministres du diable. — 2. Il est très-certain, mes très-chers frères, que de même qu'alors les Egyptiens accablaient de tribulations les enfants d'Israël et leur rendaient la vie amère; de même, je le répète, en ce temps de Pâques, le diable et ses anges ne cessent de harceler et d'inquiéter les chrétiens fidèles qui s'adonnent aux bonnes œuvres. Toutefois, mes frères, sachez-le bien : le diable ne persécute que les bons. Car les méchants, les hommes qui sont esclaves de la luxure, de l'avarice, de l'orgueil, il n'a pas l'habitude de les persécuter . ils sont ses amis, et font toujours sa volonté. De plus, il ne persécute les bons que par le moyen des méchants. Donc Dieu a ses ministres, et le diable a aussi les siens. Par l'entremise des hommes de bien qui sont ses ministres, Dieu fait tout ce qui est bon : de son côté, le diable, par le moyen des hommes méchants qui sont comme ses satellites, fait tout ce qui est mauvais. Dieu emploie la générosité des bons pour vêtir ceux qui sont nus; le diable se sert de l'avarice des méchants pour dépouiller de leurs vêtements ceux qui en ont. Dieu se sert des bons pour ramener à la concorde ceux qui sont divisés; le diable, par le moyen des impies et des superbes, excite aux scandales et aux procès ceux-mêmes qui paraissent vivre en paix. Il serait trop long d'énumérer une à une les différentes opérations de Dieu et celles du diable; mais que votre charité tienne pour certain et comprenne que, si Dieu fait tout ce qui est bien par le ministère des bons, le diable a l'habitude de faire tout ce qui est mauvais et impie par le moyen des méchants. D'ailleurs, considérez, mes frères, ce qui se passe, et vous verrez de vos yeux même de quelle manière le peuple du diable persécute le peuple du Christ. Ne voit-on pas les adultères maltraiter les hommes chastes, les ivrognes poursuivre les hommes sobres, les orgueilleux dresser des piéges aux humbles, les envieux aux cœurs charitables, les avares aux hommes généreux, et les gens irascibles ne cesser de maltraiter ceux qui conservent la douceur et la patience ? Que chacun donc examine sa conscience, et s'il peut se rendre le témoignage que, dans ses pensées, dans ses discours, et dans ses actions, il a toujours aimé ce qui est bien et toujours fait ce qui est bon, il peut se dire le ministre de Dieu et se réjouir. Au contraire, celui qui, en interrogeant sa vie, voit que, non-seulement il pense au mal, mais le dit et le fait, que celui-là le reconnaisse et comprenne bien qu'il est le coopérateur du diable, et qu'il se repente. Qu'il cherche, tandis que son âme pécheresse et plongée dans les ténèbres est encore retenue dans la prison de son corps, qu'il cherche, avec l'aide de Dieu, à l'arracher des mains du démon, de peur que, frappé peut-être au milieu de ses œuvres continuellement mauvaises, par une mort soudaine, il ne mérite d'entendre comme le démon dont il aura fait la volonté : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. » (*Matth.*, XXV, 41.)

3. Que personne ne se séduise lui-même, mes très-chers frères. Dans le siècle futur, chacun sera réuni à celui dont il aura fait les œuvres ou la volonté

rare Ægyptum nolumus; Pharaone submerso per sacramentum baptismi, velut per transitum maris rubri, de ejus potestate vel servitio liberamur.

Diabolus non persequitur nisi bonos. Deus bonos, diabolus malos habet ministros suos. — 2. Certissimum est, Fratres carissimi, quia quo modo tunc Ægyptii filios Israel multis tribulationibus an amaritudinem perducebant : ita, sicut jam diximus, et in hoc tempore diabolus et angeli ejus fideles Christianos et bonis operibus deditos impugnare vel inquietare non cessant. Hoc tamen scitote, Fratres, quia diabolus non persequitur nisi bonos. Malos enim, luxuriosos, cupidos et superbos persequi diabolus non consuevit : amici enim sunt sui, et semper voluntatem illius faciunt. Et in tantum eos non persequitur, ut etiam per illos alios persequatur. Malos enim homines diabolus quasi malleos vel flagella habere consuevit. Denique non persequitur bonos, nisi per malos. Habet ergo Deus ministros suos; habet et diabolus adjutores suos. Deus enim per homines bonos, tanquam per ministros suos, agit omne quod bonum est : diabolus vero per homines malos, velut per satellites suos, exercet omne quod malum est. Deus per bonorum misericordiam nudos vestit : diabolus per malorum avaritiam vestitos exspoliat. Deus per homines bonos discordes ad concordiam revocat : diabolus per impios et superbos eos etiam qui pacem habere videntur, ad scandala vel lites instigat. Et quia longum est ire per singula, ut pro certo agnoscat et intelligat Caritas Vestra, quia sicut omne quod bonum est, per bonos homines agit Deus; ita omne quod est crudele et impium, per malos homines consuevit exercere diabolus : denique considerate, Fratres, et corporalibus etiam oculis videbitis, quomodo populus diaboli persequitur populum Christi, dum adulteri persequuntur castos, insectantur sobrios ebriosi, humilibus insidiantur superbi, benignos invidi, largos cupidi, et eos qui mansuetudinem vel patientiam retinent, affligere non desinunt iracundi. Et ideo consideret unusquisque conscientiam suam, et si se videt et in cogitatione et in sermone et opere semper quod bonum est diligere, et quod honestum est jugiter exercere; ministrum se Dei esse cognoscat et gaudeat. Qui vero se ipsum intus interrogans viderit se quod malum est, non solum cogitare, sed etiam dicere vel exercere; adjutorem diaboli se esse intelligat, simul et doleat; et dum adhuc peccatrix et tenebrosa anima in corpore suo tenetur inclusa, cum Dei adjutorio de potestate diaboli se conetur eruere : ne forte si illum malis operibus insistentem mors repentina rapuerit, cum diabolo cujus voluntatem exercuerit, mereatur audire : Discedite a me maledicti in ignem æternum. (*Matth.*, XXV, 41.)

3. Nemo se circumveniat, Fratres carissimi. Unusquisque cujus opera vel voluntates exercet in isto sæculo, cum ipso erit postmodum in futuro. Ac sic omnis homo aut cum Christo regnaturus est, aut cum diabolo in in-

dans le siècle présent. Ainsi tout homme doit ou régner avec le Christ, ou être tourmenté avec le diable dans les supplices de l'enfer. Donc, tandis qu'il en est temps, et qu'avec le secours de Dieu nous le pouvons, tous ceux qui, en raison de leurs mauvaises actions, savent qu'ils sont placés à gauche, s'efforcent, avant de quitter ce monde, de passer à droite, pour ne pas entendre cette parole que Dieu adressera aux hommes de la gauche : « Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel ; » mais plutôt cette autre parole que le juge dira aux élus de la droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume, etc. » (*Matth.*, xxv, 34.) Mais afin que nous puissions, avec la grâce de Dieu, opérer ce changement, remplissons plus fidèlement le devoir de l'aumône. Quant au moyen de passer de la gauche à la droite, il est clair et bien connu que celui qui était ivrogne devienne sobre, que celui qui était colère devienne patient, que celui qui avait l'habitude de voler le bien d'autrui, commence à donner même le sien aux pauvres ; que le blasphémateur bénisse Dieu ; que l'homme qui avait coutume de se parjurer s'abstienne même du jurement ; que le détracteur s'applique à dire toujours du bien des autres ; que le jaloux s'efforce d'être charitable ; que l'orgueilleux devienne humble. Appliquons-nous donc toujours à guérir les contraires par les contraires ; et après avoir déraciné les vices, hâtons-nous de planter les vertus. Que ceux qui sont à gauche s'efforcent, en employant le moyen que je viens d'indiquer, de passer à droite, afin qu'au tribunal du Juge éternel, celui qui aura voulu être un bon serviteur mérite d'entendre cette parole : « Courage, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. » (*Matth.*, xxv, 21.) Que Notre-Seigneur daigne vous conduire à cette joie, lui à qui est l'honneur avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XVIII (1).

Ier *sur Moïse.*

(2) *Le Christ figuré par Moïse, l'Eglise par la fille Pharaon.* — 1. Dans la lecture de l'Ecriture qui vient de nous être faite, nous avons entendu, mes très-chers frères, que Moïse fût, après sa naissance et par crainte de Pharaon, placé dans une corbeille de joncs et jeté au milieu des roseaux du Nil. En examinant ce récit avec attention, nous reconnaîtrons, mes très-chers frères, que Moïse, lui aussi, fut la figure du Christ, comme les bienheureux Isaac, Jacob et Joseph. Etudiez cette histoire, je vous prie, avec une attention plus sérieuse qu'à l'ordinaire : vous verrez quels grands mystères y sont figurés. Moïse naît d'une femme israélite, il est adopté par la fille de Pharaon (3). Or, la fille de Pharaon qui était sortie de la maison de son père et venait se laver dans l'eau du Nil, figure l'Eglise. Pharaon passe pour le type du démon, la fille de Pharaon, ai-je dit, c'est l'Eglise. Que son père ait été d'abord le démon, c'est ce que dit le Seigneur dans l'Evangile, quand, dans les reproches qu'il fait aux Juifs, il leur adresse ces paroles : « Vous, vous avez le diable pour père. » (*Jean*, VIII, 44.) Nous avons donc eu pour père le diable, non pas que nous soyons nés de lui,

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Déjà, les éditeurs de Louvain l'avaient jugé douteux ; Verlin et Vindingus l'avaient déclaré apocryphe. L'auteur de ce sermon, que nous pensons n'être autre que saint Césaire, a emprunté quelques explications allégoriques et certaines expressions à Origène.
(2) Sermon XI de saint Césaire. — (3) Ce passage est tiré d'Origène, homélie II sur l'Exode.

ferni supplicio cruciandus. Et ideo dum tempus est, et cum Dei adjutorio in nostra potestate consistit, unusquisque qui se malis operibus in sinistra esse cognoscit, prius quam de hac luce discedat, ad dexteram transire contendat, ut non cum sinistris audiat : Discedite a me maledicti in ignem æternum : sed ad dexteram inter agnos audire mereatur : Venite benedicti Patris mei, percipite regnum. (*Ibid.*, 34.) Et ut hæc omnia cum Dei adjutorio possimus implere, attentius de dandis eleemosynis cogitemus. Qualiter autem de sinistra transeatur ad dexteram, evidens et manifesta ratio demonstrat. Qui fuit ebriosus, sit sobrius ; sit patiens qui fuerat iracundus ; qui solebat res alienas rapere, incipiat etiam proprias pauperibus erogare ; qui solebat maledicere, benedicat ; qui solebat perjurare, etiam a juramento abstineat ; qui consueverat detrahere, semper quod bonum est loqui studeat ; qui fuerat invidus, pius esse contendat ; qui erat superbus, sit humilis. Et hoc ordine semper contrariis studeamus sanare contraria, et destructis vitiis, virtutes festinemus struere. Et hoc ordine qui sunt in sinistra, transire conentur ad dexteram, ut ante tribunal æterni Judicis quicumque talis esse voluerit, audire mereatur : Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui, (*Matth.*, xxv, 21.) (*a*) Ad quod vos Dominus perducere dignetur, cui est honor cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XVIII (*b*).

De Moyse, I.

Christus in Moyse figuratus, Ecclesia in filia Pharaonis. — 1. In lectione divina, Fratres carissimi, quæ nobis recitata est, audivimus, quod postea quam sanctus Moyses natus est, propter metum Pharaonis missus sit in fiscellam scirpeam, et projectus in carectum fluminis. Si diligenter attendimus, Fratres carissimi, sicut beatum Isaac et Jacob et Joseph, ita Moysen typum Christi prætulisse cognoscimus. Denique considerate diligentius, et videbitis quanta in illo sint figurata mysteria. Moyses a muliere Judæa nascitur, et a Pharaonis filia adoptatur. Filia enim Pharaonis Ecclesiam figuravit, quæ exierat de domo patris sui, et veniebat ut lavaretur ad aquam. Pharao in diaboli typum accipitur : filia ejus, sicut dixi, Ecclesia intelligitur. Quod autem pater ejus diabolus antea fuerit, Dominus in Evangelio Judæos increpans ait : Vos, inquit, ex patre diabolo estis. (*Joan.*, VIII, 44.) Pa-

(*a*) In Mss. Sermonis conclusio ea est, *Deo autem nostro honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.* — (*b*) Alias de Tempore LXXXVI.

mais parce que nous imitions sa malice. La fille de Pharaon était donc sortie de la maison de son père : quoiqu'elle eût pour père un impie, cependant le prophète a dit, en lui parlant : « Ecoute, ma fille, et vois ; et oublie ton peuple et la maison de ton père. » (*Ps.* XLIV, 11.) Celui qui dit : « Ecoute, ma fille, » c'est un père ; et celui qu'on l'invite à oublier, on lui donne néanmoins le nom de père : ainsi Dieu, son père l'avertit qu'elle doit quitter le diable, son père. Voilà bien l'Eglise qui est sortie de la maison de son père, le diable, et s'est hâtée d'aller se laver dans l'eau du Nil, je veux dire dans l'eau du baptême, pour s'y purifier des péchés qu'elle avait contractés dans la maison de son père. De plus, la fille de Pharaon mérite, aussitôt qu'elle est sortie de la maison paternelle, de concevoir des sentiments de miséricorde ; elle recueille Moïse que ses parents avaient jeté sur le fleuve. Donc la mère de Moïse rejette son fils, et la fille de Pharaon le trouve et le recueille : c'est ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ est rejeté par la synagogue, sa mère, et que l'Eglise le trouve et le reçoit.

L'Eglise figurée encore par l'Ethiopienne que Moïse épousa. — 2. Or, quand Moïse fut devenu grand, il alla dans une contrée éloignée et épousa une Ethiopienne. Reconnaissez ici, mes frères, un profond mystère. Cette Ethiopienne que Moïse épousa était du peuple des Gentils, parce que le Christ devait aussi épouser l'Eglise des Gentils. Moïse abandonna son peuple pour aller dans une contrée lointaine épouser une Ethiopienne ; le Christ aussi abandonna le peuple juif, pour s'associer l'Eglise venue des régions les plus éloignées. Car, c'est à lui que l'Eglise dit dans le livre des Psaumes : « J'ai crié vers vous des extrémités de la terre. » (*Ps.* LX, 3.) Ecoutez encore ce que dit l'Eglise dans le Cantique des cantiques : « Je suis noire, mais belle. » (*Cant.*, I, 4.) Qu'est-ce à dire : Je suis noire, mais belle, sinon, je suis noire par la nature, mais belle par la grâce ; noire par le péché originel, mais belle par le sacrement du baptême ?

Le buisson, figure de la synagogue. — 3. Or, tandis que Moïse faisait paître les troupeaux de son beau-père dans le désert, le Seigneur lui apparut au milieu d'un buisson, et Moïse se dit à lui-même : « J'irai, et je verrai pourquoi ce buisson brûle sans se consumer. » (*Exod.*, III, 3.) Mais alors que Moïse s'approchait, le Seigneur lui dit : « N'approche pas d'ici ; mais délie la courroie de ta chaussure, parce que le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » (*Exod.*, III, 5.) Ce buisson était une certaine espèce d'épines. Or, il brûlait et ne se consumait pas. Ce buisson représentait la synagogue des Juifs. En effet, pendant très-longtemps, les Juifs furent échauffés par la chaleur et par la flamme de l'Esprit saint, mais ils se montrèrent si rebelles à la grâce de Dieu et ils résistèrent tellement à l'Esprit saint, que le feu de cet Esprit saint n'a pu consumer ni leurs péchés ni leurs sacriléges.

Les bonnes paroles viennent de Dieu, les mauvaises du diable. — 4. Or, le Seigneur dit à Moïse : « Viens, et je t'enverrai en Egypte. » (*Exod.*, III, 10.) Et Moïse répondit : « Seigneur, je n'ai point de science et n'ai point de facilité pour parler. » Mais Dieu lui dit : « Je t'ouvrirai la bouche et je t'instruirai de ce que tu dois dire. » (*Exod.*, IV, 10.) [Bienheureux sont ceux dont le Seigneur a ouvert

trem ergo diabolum habuimus, non ex eo nascendo : sed nequitias illius imitando. Exierat ergo filia Pharaonis de domo patris sui, quæ quamvis impium habuerit patrem, attamen ei dicitur per Prophetam : Audi filia et vide, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. (*Psal.* XLIV, 11.) Qui dicit : Audi filia, pater est. Et ille qui admonetur obliviscendus, pater nihilominus nominatur : ac sic Deus pater admonet, ut diabolum patrem debeat derelinquere. Hæc ergo est Ecclesia quæ exiit de domo patris sui diaboli, et ad aquam, in est, ad aquam baptismi festinavit, ut lavaretur a peccatis, quæ in domo patris sui contraxerat. Denique statim viscera misericordiæ accipere meruit, et collegit Moysen a parentibus suis projectum in flumine. Moyses ergo a matre sua projicitur, et a Pharaonis filia invenitur atque colligitur : et Christus Dominus a Synagoga, de qua natus est, repudiatur, et ab Ecclesia invenitur atque suscipitur.

Ecclesia rursus in Æthiopissa Moysi uxore. — 2. Postquam autem crevit Moyses, abiit in regionem longinquam, et accepit Æthiopissam uxorem. Agnoscite, Fratres, hoc non parvum esse mysterium. Æthiopissa illa ex Gentibus erat, quam beatus Moyses duxit uxorem; quia et Christus ex Gentibus sibi sociaturus erat Ecclesiam. Moyses dereliquit populum suum in longinquis regionibus, et Æthiopissæ conjungitur : et Christus derelicto populo Judæorum, de extremis regionibus Ecclesiæ sociatur; illi utique quæ dicit in Psalmis : A finibus terræ ad te clamavi. (*Psal.* LX, 3.) Audi ex persona Ecclesiæ, in Canticis canticorum ait Ecclesia : Nigra sum et formosa. (*Cant.*, I, 4.) Quid est : Nigra sum et formosa, nisi nigra per naturam, formosa per gratiam; nigra originali peccato, formosa baptismi sacramento?

In rubo Synagoga. — 3. Dum ergo pasceret Moyses oves soceri sui in deserto, apparuit ei Dominus in rubo, et dixit Moyses : « Vadam, et videbo quare rubus ardet, et non consumitur. » (*Exod.*, III, 3.) Et appropinquanti dixit Dominus : « Ne appropinques huc; sed solve corrigiam calceamenti tui; quia locus in quo stas, terra sancta est. » (*Ibid.*, 5.) Rubus ille genus est spinarum. Ardebat enim, et non consumebatur. In rubo significata est Synagoga Judæorum. Multo enim tempore in eis fervor et flamma sancti Spiritus fuit : et tamen ita contra Dei gratiam rebelles semper Spiritui sancto restiterunt, ut eorum peccata vel sacrilegia igne sancti Spiritus consumi non possent.

Verba bona ex Deo, mala ex diabolo. — 4. Dixit autem Dominus ad Moysen : « Veni et mittam te in Ægyptum. » (*Ibid.*, 10.) Et respondens Moyses dixit : « Domine, non sum eruditus, et tardus sum ad loquendum. » Et ait illi Dominus : « Ego aperiam os tuum, et instruam te quæ oportet te loqui. » (*Exod.*, IV, 10.) [Beati sunt quorum os Dominus aperit, ut loquantur.] Omnibus enim qui pro veritate, pro justitia, pro castitate,

la bouche et qu'il fait parler (1).] Or, nul doute que ce soit le Seigneur seul qui ouvre la bouche de tous ceux qui parlent pour la justice, pour la vérité, pour la chasteté, pour l'humilité, pour la miséricorde. Au contraire, entendez-vous quelqu'un parler sans cesse le langage de la luxure, de l'avarice, de l'orgueil, du vol, de la bouffonnerie ou de la ruse, je n'ai pas besoin de vous dire qui lui a ouvert la bouche; tout le monde peut facilement le reconnaître. Ainsi donc, mes très-chers frères, avec le secours du Seigneur, que le bien soit toujours l'objet de votre pensée, afin que ce soit le Dieu de bonté, et non l'ennemi cruel de nos âmes qui nous ouvre la bouche. Car « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. » (*Luc*, VI, 45.) D'ordinaire, nous faisons sortir de notre bouche les paroles de celui qui est le maître de notre cœur. Ouvrons donc notre cœur au Christ et fermons-le au démon, afin qu'en nous s'accomplisse cette parole qui a été écrite du Seigneur et du peuple saint : « J'habiterai et je me promenerai en eux ; » (*Lévit.*, XXVI, 12) ; et cette autre : « Mon Père et moi nous viendrons et nous ferons en lui notre demeure. » (*Jean*, XIV, 23.) Celui qui dit toujours ce qui est juste, habite en Dieu et Dieu habite en lui.

La verge de Moïse. — 5. Le Seigneur dit donc à Moïse : « Qu'est-ce que tu portes à la main? » Et Moïse répondit : « Une verge. Jette-la à terre, lui dit Dieu. Aussitôt que Moïse l'eut jetée, elle fut changée en serpent, en sorte que Moïse fuyait. » (*Exod.*, IV, 2, 3.) Cette verge, mes très-chers frères, figurait à l'avance le mystère de la croix. Car de même que par le moyen, de cette verge, l'Egypte fut frappée de dix plaies, de même, par la croix, tout le monde a été soumis et vaincu : de même encore que Pharaon et son peuple furent frappés par cette verge mystérieuse et forcés de laisser au peuple des Juifs la liberté de servir Dieu, de même aussi le démon et ses anges sont accablés et écrasés par le mystère de la croix, en sorte qu'ils ne peuvent plus détourner le peuple chrétien du service de Dieu.

La main de Moïse. — 6. Or, Moïse ayant mis la main dans son sein, la retira couverte de lèpre; et, l'ayant mise une seconde fois, il la retira saine et semblable à l'autre main. Nous ne devons pas voir ici un fait sans signification. Cette main est la figure de la synagogue et de l'Eglise. Car de même que le premier en date fut le peuple des Juifs, le second le peuple des Gentils ; ainsi la synagogue précéda l'Eglise. Mais comme l'Eglise fut choisie et la synagogue répudiée, ainsi la main de Moïse, en premier lieu, se couvre de lèpre, et, ensuite, redevient saine et semblable à l'autre main. Ainsi Dieu abandonne la synagogue atteinte de la lèpre, à cause de son incrédulité, et choisit l'Eglise, représentée par la main saine et propre à toute espèce de bonnes œuvres.

Dieu défend à Moïse d'emmener sa femme avec lui en Egypte. — 7, Or, Moïse prit avec lui Séphora, son épouse, et se dirigeait vers l'Egypte. Mais Dieu se présenta devant lui et il voulait le tuer. (*Exod.*, IV, 20, 24.) Peut-être pouvons-nous conclure de ce passage que Dieu vit avec déplaisir Moïse, qui devait opérer de si grandes choses, s'embarrasser d'une femme pour aller en Egypte. Ce passage nous donne donc à entendre que, dès cet instant, Moïse renvoya son épouse à son beau-père. En effet, il est

(1) Origène, homélie II sur l'Exode.

pro humilitate, pro misericordia loquuntur, sine ulla dubitatione os illorum, non aperit nisi Dominus. Sicut e contrario qui de luxuria, de avaritia, de superbia, de rapinis, de scurrillitate vel nequitia assidue loquuntur, quis illorum os aperiat, non opus est dicere : potest hoc unusquisque sine ulla difficultate cognoscere. Et ideo, Fratres carissimi, auxiliante Domino, bona jugiter cogitemus, ut os nostrum non crudelis adversarius, sed Deus pius aperiat. Ex abundantia enim cordis os loquitur. (*Luc.*, VI, 45.) Unusquisque nostrum cujus præsentiam susceperit in corde, ipsius verba proferre consuevit ex ore. Nostrum autem cor aperiatur Christo, et claudatur diabolo ; ut in nobis impleatur illud quod de Domino et populo sancto scriptum est : Et habitabo, inquit, in eis, et inambulabo. (*Levit.*, XXVI, 12.) Et iterum : Ego et Pater veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (*Joan.*, XIV, 23.) Qui semper quod justum est loquitur, et Deus in illo habitat et ipse in Deo.

Virga Moysi. — 5. Dixit ergo Dominus ad Moysen : « Quid est, inquit, quod in manu gestas? » Et ille ait : « Virga. » « Projice, inquit, eam in terram. Quam cum projecisset, versa est in serpentem, ita ut fugeret Moyses. » (*Exod.*, IV, 2, 3.) Virga illa, Fratres carissimi, crucis mysterium præferebat. Sicut enim per virgam Ægyptus decem plagis percutitur; ita et per crucem totus mundus humiliatur et vincitur : et sicut Pharao et populus ejus per virgæ sacramentum affligitur, ut ad serviendum Deo dimittat populum Judæorum ; ita et diabolus et angeli ejus per crucis mysterium fatigantur et premuntur, ut a Dei servitio revocare non possint populum Christianum.

Manus Moysi. — 6. Quod autem misit Moyses manum suam in sinum suum, et protulit eam leprosam, et iterum misit, et protulit sanam (*Exod.*, IV, 6, 7), et carni reliquæ similem, non otiose debemus accipere. In manu illa typus Synagogæ vel Ecclesiæ gerebatur. Sicut prior fuit populus Judæorum, posterior Gentium : ita ante fuit Synagoga quam Ecclesia. Sed quia Ecclesia eligitur, et Synagoga repudiatur; ideo in primis manus Moysi leprosa efficitur, et postea carni reliquæ similis redditur : ac sic Synagoga propter infidelitatem leprosa relinquitur; Ecclesia quasi manus sana ad omne opus apta præeligitur.

Moyses prohibetur uxorem ducere secum in Ægyptum. — 7. Levavit ergo Moyses Sephoram uxorem suam, et veniebat in Ægyptum (*Ibid.*, 20) : et adstitit Dominus contra eum, et volebat occidere eum. (*Ibid.*, 24.) Forsitan in hoc loco possumus intelligere, quod displicuerit Deo, quare Moyses tanta mirabilia facturus, uxoris impedimentum secum ducere vellet in Ægyptum. Unde datur intelligi, quod ex illo loco remiserit uxorem suam ad socerum suum. Nam in tantum sine illa descendit in Ægyptum, ut postea jam in eremo constituto Moysi

si vrai que le saint homme descendit en Egypte sans sa femme, que, dans la suite, alors que Moïse était dans le désert, Jéthro son beau-père, nous dit l'Exode (XVIII, 5), lui ramena son épouse.

La verge changée en serpent. — 8. Mais voyons ce que signifie cette verge qui, jetée à terre, fut changée en serpent. Le serpent est le symbole de la sagesse, selon cette parole de Jésus-Christ dans l'Evangile : « Soyez prudents comme des serpents. » (*Matth.*, x, 16.) Nous avons dit que la verge représente la croix. Or, la croix qui paraît folie aux infidèles, et, comme le dit l'Apôtre, folie aux Gentils, après qu'elle eut été plantée en terre, c'est-à-dire, qu'elle eut servi à la passion du Seigneur, fut changée en serpent, je veux dire, en sagesse; et cette sagesse fut si grande, qu'elle dévora toute la sagesse de ce monde, comme la verge de Moïse dévora tous les serpents que les magiciens avaient fait apparaître par leurs enchantements. Ainsi donc, la verge frappa l'Egypte, et la croix vainquit le monde et triompha du démon. Prions donc, mes très-chers frères, afin que le Christ Notre-Seigneur nous accorde, à nous aussi, dans sa miséricorde, de vaincre la concupiscence de ce monde, et de présenter à son tribunal les glorieux trophées que nous aurons remportés sur le diable et sur ses anges. Au Christ est honneur et commandement dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XIX (1).

IIe *sur Moïse.*

(2) *La flamme désigne le Saint-Esprit, le buisson les Juifs.* — 1. Les secrets des mystères de Dieu sont grands, il est vrai, mes très-chers frères, et, semblables à des objets cachés sous un voile, et quoique nous ne puissions les énumérer tous, néanmoins nous allons présenter à votre charité ce que nous pouvons en dire. Ce ne fut pas sans raison, mes très-chers frères, et sans une signification mystérieuse, que le feu sortait du milieu du buisson, et que le buisson ne brûlait pas. (*Exod.*, III.) Or, un buisson est une espèce de ronce épineuse dont on ne peut faire aucun éloge, puisque la terre la produit par suite du péché de l'homme. Car il fut dit au premier homme après son péché : « La terre te produira des épines et des ronces. » (*Gen.*, III, 18.) Ainsi, dans ce buisson qui ne se consumait pas, c'est-à-dire, que la flamme n'atteignait pas, on ne peut voir le symbole d'une bonne chose. En effet, la flamme figure le Saint-Esprit; le buisson et les épines signifient les Juifs, peuple dur et orgueilleux. Car, sans aucun doute, cette flamme signifiait une bonne chose, puisque c'est du milieu d'elle qu'un ange ou le Seigneur apparut à Moïse. De plus, quand l'Esprit saint descendit sur les apôtres, on vit comme des langues de feu qui se reposaient sur leurs têtes. (*Act.*, II, 3.) Puisse ce feu nous envelopper aussi, ne pas nous trouver trop durs et nous consumer. Oui, demandons que ce feu brûle en nous, qu'il détruise et qu'il réduise en cendres les épines de nos péchés.

Il y a deux sortes de feux, celui de la charité et celui des passions. — 2. Car il y a deux feux; il y a le feu de la charité, que l'Esprit saint allume, il y a aussi le feu des passions. Le premier brûle tout ce qui est

(1) Ce sermon est édité pour la première fois. Nous l'avons tiré d'un vieux livre de l'abbaye de Saint-Thierry, où il est sans nom d'auteur, parmi les homélies de saint Césaire d'Arles, dont il nous paraît reproduire le style. Il faut le comparer au sermon VII, que nous n'avons pas hésité un moment de mettre au nombre des œuvres de saint Augustin.

(2) Sermon XII de Césaire.

ipsam uxorem suam, sicut legimus, Jethro cognatus suus adduxerit. (*Exod.*, XVIII, 5.)

Serpens ex virga. — 8. Quod autem virga projecta in terram versa est in serpentem, quid significet videamus. Serpens pro sapientia reputatur; sicut Dominus in Evangelio : Estote, inquit, prudentes, sicut serpentes. (*Matth.*, x, 16.) Virgam crucem diximus figurasse. Crux ergo quæ infidelibus stultitia, esse creditur, sicut dicit Apostolus, Gentibus stultitia, postea quam in terram missa est, id est, ad passionem Domini præparata; versa est in serpentem, hoc est, in sapientiam : et in tantam sapientiam : quæ omnem mundi istius sapientiam devoraret : denique omnes serpentes quos magi incantationibus suis fecerant, deglutivit. Per virgam ergo Ægyptus flagellatur; et per crucem mundus vincitur, et diabolus superatur. Oremus ergo, Fratres carissimi, ut et nobis Christus Dominus pro sua pietate concedat mundi hujus concupiscentiam vincere, et de diabolo et angelis ejus ante tribunal suum felicem victoriam reportare : cui honor est et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XIX.

De Moyse, II.

Flamma Spiritum sanctum, rubus Judæos designat. — 1. Magna quidem sunt, Fratres carissimi, et velut quædam involuta mysteriorum Dei sacramenta : et quamvis omnia non possimus evolvere, breviter tamen quod possumus, Caritati Vestræ suggerimus. Non fuit sine causa, Fratres carissimi, nec sine aliqua significatione secreti, quod in rubo flamma erat, et rubus non cremabatur. (*Exod.*, III.) Rubus enim spinarum genus est; nec in laude aliqua poni potest, quod peccatori homini terra produxit. Nam primitus peccanti homini dictum est : Terra spinas et tribulos germinabit tibi. (*Gen.*, III, 18.) Nam et quod rubus non cremabatur, id est, flamma non comprehendebatur, non aliquid boni significare cognoscitur. In flamma enim intelligitur Spiritus sanctus : in rubo et spina significatur Judæorum populus, durus atque superbus. Flamma enim illa sine dubio boni aliquid significabat, in qua vel Angelus, vel Dominus apparebat. Denique quando venit Spiritus sanctus super Apostolos : Visæ sunt illis linguæ divisæ velut ignis. (*Act.*, II, 3.) Utinam et nos comprehendat ignis iste; ne nos duros inveniat, et concremare non possit. Oremus potius ut in nos ardeat ignis iste, et peccatorum nostrorum spinas perimat atque consumat.

Ignes duo, caritatis et cupiditatis. — 2. Duo enim sunt ignes : est ignis caritatis de Spiritu sancto, est et ignis cupiditatis : ille comburit omne quod malum est;

mauvais, le second détruit tout ce qui est bon. En effet, dès que le feu de la charité s'allume dans une âme, il consume tout le mal; au contraire, le feu des passions vient-il à s'allumer dans un cœur, il n'y laisse rien de bon. Que chacun donc examine sa conscience, et, s'il y sent la plus petite étincelle de componction qu'allument les bonnes œuvres, qu'il conserve en lui la grâce de la miséricorde divine, et qu'il attise ce feu de la componction, je veux dire, ce feu dont parle le Seigneur : « Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'elle s'enflamme? » (*Luc*, XII, 49.) Mais celui qui reconnaît que son cœur brûle du feu des passions, doit travailler de toutes ses forces, avec le secours de Dieu, à éteindre le feu de la convoitise, pour allumer en lui le feu de la charité. En effet, tout le bien que peut faire un homme en qui brûle le feu des passions, est aussitôt frappé de sterilité, tandis qu'au contraire, si celui qui brûle du feu de la charité commet quelques fautes légères, la charité les consume sans retard, et ne permet pas que le péché domine tout à fait en lui. Or, le peuple juif était embrasé du feu d'un faux zèle et des passions; voilà pourquoi le buisson du désert représentait ce peuple qui résistait à Dieu; c'est-à-dire, ce peuple juif couvert d'épines, dont il est écrit : « J'ai attendu qu'il produisît des raisins, et il n'a donné que des épines. » (*Isa.*, V, 2.) Aussi bien, c'est à ce peuple même que Dieu envoyait Moïse; c'est pourquoi le buisson brûlait et ne se consumait pas, car la dureté des Juifs, ai-je dit, résistait à la loi; et d'ailleurs ce peuple était si bien figuré par le buisson, qu'il couronna le Christ avec des épines.

3. Le Seigneur cria donc à Moïse : « Ote ta chaussure, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » (*Exod.*, III, 5.) Nous lisons que le même ordre fut donné aussi à Josué, successeur de Moïse, lorsque le Seigneur lui apparut. Il vit devant lui un homme qui tirait son épée, et comme Josué lui demandait qui il était, cet homme lui répondit : « Je suis le prince de l'armée du Seigneur, et je viens ici de sa part. » Puis il ajouta : « Ote ta chaussure, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » (*Josué*, V, 13, et suiv.) Apportez, je vous prie, mes très-chers frères, selon votre sainte habitude, une attention profonde à ce que nous disent les anciens pères sur ce passage. Comme il est obscur et difficile à comprendre, accordez-nous quelques instánts de patience, car nous serons obligé de répéter plusieurs fois certaines choses qui, sans cela, ne se graveraient pas facilement dans vos esprits.

Pourquoi Dieu ordonne-t-il à Moïse et à Josué d'ôter leurs chaussures? Que signifie cette terre sainte. — 4. Lorsqu'un homme mourait sans enfants, la loi prescrivait à son frère d'épouser la femme du défunt, et tous les enfants qui naissaient de ce second mariage étaient comme les fils du frère mort. Ainsi on ne les attribuait pas à celui qui les avait engendrés, mais à celui dont il avait épousé la veuve. (*Deut.*, XXV, 5, et suiv.) Mais il arrivait qu'un grand nombre ne voulant pas que leurs enfants portassent le nom d'un autre, refusaient d'épouser leurs belles-sœurs devenues veuves. Or, celui qui voulait s'affranchir de cette obligation était conduit à la porte de la ville; là se rendait aussi la veuve, elle déchaussait son beau-frère et lui crachait au visage. Désor-

iste consumit omne quod bonum est. In anima enim ubi ignis caritatis arserit, omne malum consumit : sicut e contrario in quo ignis cupiditatis accensus fuerit, nihil quod bonum est remanebit. Et ideo unusquisque currat ad conscientiam suam, et si in se sentit qualemcumque scintillam compunctionis accensam bonis operibus, gratiam in se misericordiæ divinæ custodiat, et ignem compunctionis accendat; illum ignem de quo Dominus dixit : « Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? » (*Luc.*, XII, 49.) Qui vero in se flammam cupiditatis ardere cognoverit, cum Dei adjutorio totis viribus elaboret exstinguere cupiditatem, accendere caritatem. Quidquid enim boni fecerit homo in quo cupiditas ardet, sine mora aliqua periturum est : sicut e contrario si aliquas negligentias admiserit in quo ignis fuerit caritatis, sine dilatione consumet, et dominari penitus non permittet. Populus enim Judæorum zeli vel cupiditatis incendio cremabatur : et ideo rubus ille significabat populum, qui Deo reluctabatur; Judæorum utique populum spinosum, de quo scriptum est : Exspectavi ut faceret uvas; fecit autem spinas. (*Isa.* V, 2.) Ad ipsum enim populum Moyses mittebatur : et ideo rubus ardebat, et non cremabatur, quia duritia Judæorum, sicut dixi, Legi reluctabatur : nam si ille populus spinis non sociaretur, non ab eo spinis Christus coronaretur.

3. Clamavit ergo Dominus ad Moysen : « Solve corrigiam calceamenti tui : locus enim in quo stas, terra sancta est. » (*Exod.*, III, 5.) Hoc quod beato Moysi, etiam successori suo Josue, quando illi Dominus apparuit, legitur fuisse præceptum. Quando enim vidit virum contra se stantem evaginato gladio, dum quis esset inquireret, respondit ei : Ego sum princeps exercitus Domini; et nunc venio. Et subjungens ait : Solve corrigiam calceamenti tui : locus enim in quo stas, terra sancta est. (*Jos.*, V, 13, etc.) Rogo vos, Fratres carissimi, ut secundum sanctam consuetudinem vestram attentius adhibeatis audire quod ex hac re antiquorum Patrum revelatione cognovimus. Et quia res ad intelligendum difficilis est et obscura, patienter accipite : quia nobis necesse est aliqua frequenter repetere, quo facilius ea vestris possimus sensibus intimare.

Cur Moyses et Josue jubentur corrigiam calcei solvere. Quid per terram sanctam significetur. — 4. Judæis ex Lege præceptum fuerat, ut si quis sine filiis de hac luce discederet, uxorem ejus germanus suus acciperet (*Deut.*, XXV, 5, etc.); et quanti ex eis filii nascerentur, defuncti fratris nomine censerentur, et non adscriberentur illius filii qui genuerat, sed illius cujus relictam acceperat. Ob quam rem plures ex populo nolentes filios suos alterius nomine appellari, non acquiescebant accipere relictas fratrum suorum : et quicumque se excusare voluisset, ducebatur in portam, et veniens fratris sui relicta excalceabat eum, et exspuebat illi in faciem, et appellabatur Domus discal-

mais la maison de cet homme s'appelait la maison du déchaussé. Ainsi on ôtait la chaussure de celui qui ne voulait pas épouser la veuve, ce qu'on ne faisait pas à celui qui consentait au mariage. Je vous ai rappelé cette prescription, mes très-chers frères, encore que nous ne puissions pas en saisir le sens caché, afin de chercher avec vous le motif pour lequel le Seigneur dit à Moïse et à Josué : « Ote ta chaussure; car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » Pourquoi donc Dieu leur donne-t-il cet ordre, sinon parce que Moïse et Josué n'étaient pas de légitimes époux? Car le légitime époux de l'Eglise catholique ne pouvait être autre que Jésus-Christ, dont l'Apôtre a dit : « Je vous ai fiancés à un époux unique, au Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure. » (II *Cor.*, XI, 2.) Le Psalmiste avait dit aussi longtemps auparavant en parlant du Christ : « Et lui-même est semblable à un époux qui sort de son lit nuptial. » (*Ps.* XVIII, 6.) Le bienheureux Jean-Baptiste parlait aussi évidemment de Jésus-Christ, quand il disait : « Celui qui a une épouse est époux. » (*Jean*, III, 29.) C'est bien certainement au Christ qu'il appliquait ces paroles, car de lui-même que disait-il? « Mais l'ami de l'époux, qui est présent et l'écoute, se réjouit d'une grande joie à cause de la voix de l'époux. » (*Jean*, III, 29.) Et pour montrer plus clairement que Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'époux légitime, il dit : « Voilà celui dont je ne suis pas digne de délier la courroie de la chaussure. » (*Jean*, I, 27.) Pourquoi n'osait-il pas délier la courroie de sa chaussure? C'est parce qu'il savait qu'il est le légitime époux de l'Eglise. Donc, Dieu ordonne à Moïse et à Josué de délier la courroie de leurs chaussures, parce qu'ils figuraient l'époux, mais n'étaient pas eux-mêmes époux. De plus, faites attention à ce que le Seigneur dit à Moïse et à Josué : « Ote ta chaussure, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » Peut-on, mes très-chers frères, entendre ce passage dans le sens littéral? Non, car comment cette terre qu'ils foulaient aux pieds pouvait-elle être sainte, puisqu'elle ressemblait sans aucun doute à toute autre terre? Mais méditez bien le sens de ces paroles : « Car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » C'est dire : le Christ dont tu es la figure et dont tu parais être le symbole, est une terre sainte. En réalité, c'est une terre sainte que la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ par qui furent sanctifiées toutes les créatures du ciel et de la terre, et de qui l'Apôtre a dit : « Pacifiant par son sang ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux. » (*Colos.*, I, 20.)

Les apôtres qui furent les frères du Christ prirent, après sa mort, l'Eglise son épouse. — 5. Voilà donc pourquoi, mes très-chers frères, je le répète, celui qui refusait de prendre l'épouse de son frère mort, était déchaussé et on lui crachait au visage. S'il consentait à épouser la veuve de son frère, les enfants qui naissaient de cette union ne portaient pas le nom de celui qui les avait engendrés, mais le nom de leur oncle défunt. Or, nous voyons l'accomplissement de cette loi de Moïse dans la personne des apôtres. En effet, après la mort de leur frère, je veux dire de Jésus-Christ, qui avait dit : « Allez, annoncez à mes frères, » (*Matth.*, XXVIII, 10) les apôtres prirent l'épouse du Christ, l'Eglise. Car voici ce que dit l'apôtre saint Paul : « C'est moi, qui par l'Evangile, vous ai engendrés à Jésus-Christ. » (I *Cor.*, IV, 15.) Aussi tous les enfants qui naissant à l'Eglise par la doctrine des apôtres ne s'appellent ni du nom de Pierre, d'Etienne ou de Paul, mais chré-

ceati; ac sic illi qui non futurus erat sponsus, solvebantur corrigiæ calceamenti ejus : qui enim acquievisset, omnino non solvebantur. Hoc ideo dixi, Fratres carissimi, ut si totum non possumus, conemur intelligere quæ causa fuerit, ut Moysi et Josue diceret Dominus : « Solve corrigiam calceamenti tui : locus enim in quo stas, terra sancta est. » Quare hoc dictum est eis, nisi quia non erant legitimi sponsi? Sponsus enim legitimus Ecclesiæ catholicæ alius esse non poterat nisi Christus, de quo dicit Apostolus : Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. (II *Cor.*, XI, 2.) Et de quo Psalmista multo ante prædixerat : Et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo. (*Psal.* XVIII, 6.) Beatus quoque Joannes Baptista evidentissime de eo locutus est, dicens : Qui habet sponsam, sponsus est. (*Joan.*, III, 29.) Hoc utique de Christo dixit : de se autem quid dixit? « Amicus autem sponsi stat et audit eum, et gaudio gaudet propter vocem sponsi. » (*Ibid.*) Et ut evidentius Christum Dominum esse legitimum sponsum ostenderet, ait : Hic est cujus non sum dignus corrigiam calceamenti solvere. (*Joan.*, I, 27.) Quare corrigiam calceamenti ejus non præsumebat solvere? Quia noverat eum legitimum esse sponsum Ecclesiæ. Moyses enim et Josue jubentur calceamenta solvere; quia figurabant sponsum, et sponsi ipsi non erant. Denique videte quid ad Moysen vel Josue dixerit Dominus : « Solve corrigiam calceamenti tui : locus enim in quo stas, terra sancta est. » Numquid hoc, Fratres carissimi, secundum litteram intelligi potest? Unde enim terra illa quam calcabant, poterat esse sancta, quæ sine dubio similis erat terræ reliquæ? Sed diligenter attendite quid fuerit dictum : « Locus enim in quo stas, terra sancta est : » Hoc est dicere, Christus cujus figuram portas, et cujus typum habere videris, terra sancta est. Vere terra sancta est, caro Domini nostri Jesu Christi; per quem sanctificata sunt omnia cœlestia atque terrestria de quo dicit Apostolus : Pacificans per sanguinem suum quæ in cœlis sunt et in terra. (*Colos.*, I, 20.)

Apostoli fratres Christi, uxorem defuncti acceperunt. — 5. Ideo ergo, Fratres carissimi, sicut supra dixi, qui noluisset uxorem defunctis fratris sui accipere, discalceabatur, et exspuebatur in faciem; qui vero acquievisset relictam defuncti fratris accipere, filii qui nascebantur, non illius qui generabat, sed illius qui defunctus erat, nomine appellabantur : quam rem in Apostolis videmus esse impletam. Nam defuncto fratre, id est, mortuo Christo, qui dixerat : Ite, nuntiate fratribus meis (*Matth.*, XXVIII, 10), uxorem ejus, id est, Ecclesiam Apostoli susceperunt. Sic enim Apostolus Paulus dicit : In Christo Jesu per Evangelium ego vos genui. (I *Cor.*, IV, 15.) Et

tiens (1), du nom du Christ, et ainsi s'accomplit cette prescription figurative de la veuve épousant son beau-frère. Les malheureux hérétiques n'ont point agi de la sorte, mais, semblables à de cruels envahisseurs, ils se sont emparé de l'épouse du frère défunt; ils ont déchiré l'Eglise; ils l'ont divisée en plusieurs sectes, ils osent, avec une effronterie sans égale, donner aux peuples qu'ils engendrent au sacrement du baptême, non pas le nom du Christ, mais leur propre nom. Tous ceux, au contraire, qui naissent dans l'Eglise catholique portent le nom du défunt, je veux dire, du Christ et s'appellent chrétiens. Mais chez les hérétiques, ils s'appellent tantôt donatistes, tantôt manichéens, tantôt ariens, tantôt photiniens. C'est que les hérésiarques, n'étant pas des époux légitimes, donnent aux peuples leur nom au lieu du nom du Christ.

6. Et maintenant, mes frères, je prie votre sainte charité de me pardonner d'avoir, en cherchant à vous donner une faible explication de cette parole que Dieu adressa à Moïse : « Ote ta chaussure, » prolongé, ce discours plus que je ne l'aurais dû, et peut-être de vous avoir fatigués. Je sais que je n'ai rien dit qui puisse vous avoir satisfaits; au moins, j'espère que votre charité aura pour agréable ma bonne intention et le regret que j'éprouve de n'avoir pu vous exposer un si profond mystère comme il le méritait. Je me suis efforcé, toutefois, de vous tracer quelques grandes lignes (2) et certaines indications que vous puissiez suivre; elles guideront vos recherches attentives, et, avec l'inspiration de Dieu, vous tirerez de votre méditation des aperçus bien plus étendus que ceux que je vous ai suggérés.

SERMON XX (3).

Sur les dix plaies d'Egypte.

Moïse représente la loi; sa verge, la croix de Jésus-Christ. — 1. Moïse, mes très-chers frères, en venant dans l'Egypte, porte avec lui la verge qui doit frapper les Egyptiens et leur infliger les dix plaies. (*Exod.*, IV.) Moïse représente la loi qui a été donnée à ce monde pour le corriger et le réformer par les dix plaies, je veux dire, par les dix préceptes qui sont contenus dans le Décalogue. En effet, que Moïse représente la loi, le Seigneur le déclare formellement dans l'Evangile : « Ils ont Moïse et les prophètes, » c'est-à-dire la loi et les prophètes. Quant à la verge qui soumettra l'Egypte et abattra Pharaon, elle était le symbole de la croix du Christ qui a vaincu ce monde et a triomphé du prince de ce monde, des principautés et des puissances infernales. Cette verge jetée à terre se change en dragon ou en serpent qui dévore les serpents des Egyptiens (*Exod.*, VII, 10); mais le serpent est le symbole de la sagesse, selon cette parole : « Soyez prudents comme des serpents; » (*Matth.*, X, 16) aussi la verge de Moïse, je veux dire la croix de Jésus-Christ, après qu'elle fut descendue sur la terre, c'est-à-dire après qu'elle eut été crue et

(1) Voyez saint Augustin, livre XXXII *contre Fauste*, chapitre X. — (2) Locution familière à saint Césaire.

(3) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. A l'exception de la récapitulation, il est tout en entier une reproduction de la quatrième homélie d'Origène sur l'Exode. Quelques mots seulement ont été changés. On y trouve aussi quelques phrases du Commentaire de saint Jérôme, sur les Psaumes LXXVII et CIV.

tamen quicumque per doctrinam Apostolorum de Ecclesia nati sunt, nec Petriani, nec Pauliani, sed Christiani sunt appellati : ut figura illa compleretur quæ de uxore defuncti fratris fuerat in Lege præmissa. Infelices vero hæretici non ita fecerunt; sed quasi crudelissimi pervasores rapientes uxorem defuncti fratris sui, et per partes lacerantes et scindentes Ecclesiam, omnes qui per sacramentum baptismi generantur, impudentissima fronte non Christi, sed suo nomine appellari populos voluerunt. Denique in Ecclesia catholica defuncti, id est, Christi nomine omnes qui nati fuerint, appellantur Christiani. In hæreticis vero alii Donatistæ, alii Manichæi, alii Ariani, alii (*f.* Fotiniani seu Photiniani) Fortiani dicuntur. Sed quia duces hæreticorum sponsi legitimi non fuerunt, non Christi, sed suum nomen populis imposuerunt.

6. Et ideo rogo, Fratres, ut mihi indulgeat sancta Caritas Vestra, quia dum ex eo quod Moysi dictum est : « Solve corrigiam calceamenti tui, » qualemcumque vobis intelligentiam insinuare conatus sum, productiori vos forte sermone quam debui, videor fatigasse : et licet non sit quod in hoc sermone placere possit, vel votum ac desiderium nostrum Caritati Vestræ credo quod displicere non debeat, qui expositionem tantæ rei, etsi ut dignum est, expedire non potui : contendo tamen velut lineas quasdam et qualiacumque indicula vestris sanctis sensibus intimare, quæ vos attentius perscrutantes etiam melius quam nos suggerimus, Christo inspirante meditari possitis.

SERMO XX (a).

De decem plagis Ægyptiorum.

Moyses Lex intelligitur. Virga crux Christi. — 1. Moyses ad Ægyptum veniens, Fratres carissimi, defert et virgam, qua castigat et verberat Ægyptum decem plagis. (*Exod.*, IV.) Moyses Lex intelligitur, quæ data est huic mundo, ut eum decem plagis, id est decem mandatis quæ in Decalogo continentur, corripiat et emendet. Quod autem Lex Moyses intelligi possit, Dominus in Evangelio dixit : Habent Moysen et Prophetas (*Luc.*, XVI, 24), id est, Legem et Prophetas. Virga vero per quam Ægyptus subjicitur et Pharao superatur, crucis Christi imaginem præferebat, per quam mundus hic vincitur, et princeps hujus mundi cum principatibus et potestatibus triumphatur. Quod autem virga projecta fit draco vel serpens, et devorat Ægyptiorum serpentes (*Exod.*, VII, 10); serpens pro sapientia ponitur, sicut scriptum est : Estote prudentes, sicut serpentes. (*Matth.*, X, 16.) Idcirco virga Moysi, id est, crux Christi, postea quam ad terras descendit, id est, postea quam ad credulitatem et fidem hominum venit, conversa est in sapientiam, et tantam

(*a*) Alias de Tempore LXXXVII.

acceptée par les hommes, fut changée en sagesse, et en une sagesse si profonde qu'elle absorba toute la sagesse des Egyptiens, en d'autres termes, toute la sagesse de ce monde.

Les plaies d'Egypte : le sang, les grenouilles, les moucherons, la peste des bestiaux, les ulcères et les tumeurs, la grêle, les sauterelles, les ténèbres, la mort des premiers nés. — 2. Que les eaux du Nil aient été changées en sang (*Exod.*, VII, 20), c'est un châtiment convenable. N'était-il pas juste que ce fleuve, dans lequel les Egyptiens faisaient périr d'une mort cruelle les enfants des Hébreux, donnât un breuvage ensanglanté aux auteurs de ce crime, et que ceux-ci fussent obligés de goûter le sang de ces eaux infectes, qu'ils avaient souillées par d'horribles infanticides? Quant à la seconde plaie, qui fut l'invasion des grenouilles (*Exod.*, VIII, 6), je pense qu'on peut y voir la figure des chants des poètes, qui avec leur vaine et emphatique harmonie assez semblable aux chants et aux cris des grenouilles, ont introduit dans ce monde des fables erronées. Car la grenouille n'est utile à rien, sinon à déchirer et à importuner les oreilles par ses coassements. Après les grenouilles viennent les moucherons. Cet insecte s'élève, il est vrai, sur ses ailes et vole en l'air, mais il est si grêle et si petit qu'il ne peut être aperçu que par une vue perçante; cependant la blessure que fait son aiguillon au corps sur lequel il s'est reposé, est des plus douloureuse, et si on ne le voit pas lorsqu'il vole, on le sent lorsqu'il pique. Or, cette espèce d'insecte peut, je crois, représenter l'adresse des philosophes et la fourberie des hérétiques. Ils percent les âmes de leurs paroles qui sont autant d'aiguillons minces et subtiles, ils circonviennent les hommes avec tant de finesse qu'on ne s'aperçoit pas qu'ils vous trompent et qu'on ne voit pas en quoi on est trompé. En quatrième lieu viennent les grosses mouches (*Exod.*, VIII, 24), c'est-à-dire les mouches canines auxquelles on compare avec raison la secte des cyniques, qui, entre autres moyens de séduction, prêchent que la volupté et la débauche sont le souverain bien. Mais comme ces erreurs avaient tout d'abord trompé le monde, la parole et la loi de Dieu, dès leur entrée dans ce monde, les dénoncent par les châtiments qu'ils infligent, de manière qu'à la nature de ces châtiments le monde peut reconnaître la nature de ses erreurs. En cinquième lieu, l'Egypte est frappée de la peste des animaux ou des bestiaux. (*Exod.*, IX, 6.) Par cette plaie Dieu dénonçait la folie et la démence des mortels qui, semblables à des animaux irraisonnables, ont donné le nom de Dieu non-seulement à des figures d'hommes, mais même à des figures d'animaux. Ce fut donc par un juste jugement que Dieu fit expirer misérablement sous leurs yeux ces animaux qu'ils croyaient des divinités. Après la peste et comme sixième plaie, vinrent les tumeurs et les ulcères cuisants. (*Exod.*, IX, 10.) Il me semble que les ulcères représentent la malice qui suppure la ruse; les tumeurs sont l'orgueil qui s'enfle et se gonfle; l'ardeur cuisante de ces plaies est la rage de la colère furieuse. Jusqu'ici les plaies infligées au monde répondent parfaitement au genre de ses erreurs. Mais après ces premiers châtiments viennent des bruits dans l'air, des coups de tonnerre, la grêle mêlée de feux. (*Exod.*, IX, 23.) Voyez la mesure que Dieu suit dans ses châtiments. Il ne frappe pas en silence; mais il parle, il envoie du ciel sa doctrine; en l'écoutant le monde peut se corriger et recon-

sapientiam quæ omnem Ægyptiorum, id est, hujus mundi sapientiam devoraret.

Plagæ Ægyptiorum. Sanguis. Ranæ. Cynomyia. Mors animalium. Ulcera et vesicæ. Tonitrua. Locustæ. Tenebræ. Mors primogenitorum. — 2. Quod vero aquæ fluminis vertuntur in sanguinem (*Exod.*, VII, 20), satis convenienter aptatur, ut fluvius cui Hebræorum parvulos crudeli nece tradiderant, auctoribus sceleris poculum sanguinis redderet, et cruorem polluti gurgitis, quem parricidali cæde maculaverant, potando sentirent. Secunda vero plaga in qua inducuntur ranæ (*Exod.*, VIII, 6), indicari figuraliter arbitror carmina poetarum, qui inani quadam et inflata modulatione, velut ranarum sonis et cantibus, mundo huic deceptionis fabulas intulerunt. Ad nihil enim animal illud utile est, nisi quod sonum vocis improbis et importunis clamoribus reddit. Post hoc sciniphes producuntur. Hoc animal pennis quidem suspenditur per aera volitans; sed adeo subtile est et minutum, ut oculi visum, nisi acute cernentis, eludat : corpus tamen cui insederit, accerbissimo terebrat stimulo ; ita ut quem volantem videre quis non valet, sentiat stimulantem. Hoc ergo animalis genus dignissime puto arti philosophiæ vel hæreticorum calliditati comparari, quæ minutis et subtilibus verborum stimulis animas terebrat, et tanta calliditate circumvenit, ut deceptus quisque nec videat, nec intelligat unde deceptus sit. Quarto quoque in loco cynomyia (*Ibid.*, 24), id est, musca canina inducitur, quæ Cynicorum sectæ merito comparatur, qui ad reliquas deceptionis suæ improbitates, etiam voluptatem et libidinem summum prædicant bonum. Quoniam igitur per hæc singula prius, deceptus est mundus, adveniens sermo et Lex Dei hujuscemodi eum correptionibus arguit, ut ex qualitate pœnarum qualitates proprii agnoscat erroris. Quinto in loco animalium nece vel pecudum Ægyptus verberatur. (*Exod.*, IX, 6.) Vecordia in hoc arguitur stultitiaque mortalium, qui tanquam irrationabilia pecora cultum et vocabulum Dei imposuerunt figuris non solum hominum, sed et pecorum. Unde justo judicio factum est, ut in quibus cultum credebant inesse divinum, in his viderent miseranda supplicia. Ulcera post hæc et vesicæ cum fervore, sexto in verbere producuntur (*Ibid.*, 10) : et videtur mihi, quod in ulceribus arguatur dolosa et (a) purulenta malitia, in vesicis tumens et inflata superbia, in fervore, iræ ac furoris insania. Huc usque per errorum suorum figuras mundo supplicia temperantur. Post hæc vero verbera veniunt de supernis voces et tonitrua, et grando, et ignis discurrens in grandine. (*Ibid.*, 23.) Videte temperamentum divinæ correptionis. Non cum silentio verberat; sed dat voces, et doctrinam cœlitus

(a) Sic Am. At Er. et Lov. *purulenta*. Apud Origenem, *fraudulenta*.

naître sa faute. Il lance ensuite la grêle, qui détruit les vices naissants et encore tendres comme l'herbe. Puis il envoie le feu, car il sait qu'il y a les épines et les ronces des péchés que le feu doit consumer, ce feu dont le Seigneur dit : « Je suis venu jeter le feu sur la terre. » (*Luc*, XII, 49.) Car c'est ce feu qui consume les aiguillons de la volupté et de la luxure. Quant aux sauterelles dont il est parlé en huitième lieu (*Exod.*, X, 13), je crois que cette plaie figure l'inconstance du genre humain toujours divisé et toujours en querelle. En effet, les sauterelles n'ont pas de roi, dit l'Ecriture; elles voyagent en une seule troupe. (*Prov.*, XXX, 27.) De même, quoique Dieu ait donné la raison aux hommes, ils n'ont su se gouverner eux-mêmes selon la loi naturelle, ni supporter volontiers l'autorité de Dieu. La neuvième plaie fut les ténèbres (*Exod.*, X, 22); soit que Dieu voulût montrer aux hommes l'aveuglement de leur esprit, soit qu'il voulût leur faire entendre que les raisons de sa providence et de son gouvernement sont très-obscures. Car « Dieu, dit le Psalmiste, s'enveloppe de ténèbres. » (*Ps.* XVII, 12.) En voulant témérairement pénétrer ces ténèbres divines, des hommes audacieux et superbes ont affirmé toutes sortes d'opinions et sont tombés dans les ténèbres épaisses des erreurs les plus grossières. Enfin, la mort frappe les premiers-nés. (*Exod.*, XII, 29.) Ces premiers-nés des Egyptiens représentent, non sans raison, les principautés et les puissances de ce monde, je veux dire le diable et ses anges, que Jésus-Christ a vaincus au jour de son avénement, qu'il a réduits en captivité, et dont il a triomphé sur le gibet de la croix, au témoignage de l'Apôtre. Nous pouvons encore voir dans les premiers-nés des Egyptiens tous les auteurs et inventeurs des fausses religions répandues dans le monde, religions que la vérité de Jésus-Christ a réduites à néant avec leurs auteurs.

Récapitulation de ce qui précède. — 3. Et maintenant, afin que les explications que je viens de vous donner, se gravent plus profondément dans votre mémoire, et que vous puissiez, semblables à des animaux purs, les retourner dans la bouche de votre cœur et les ruminer par la foi, je vais vous les résumer en quelques mots. La première plaie, c'est-à-dire le changement de l'eau en sang, figure les doctrines des philosophes qui séduisent les esprits des simples. La seconde plaie, c'est-à-dire la multitude des grenouilles, représente les chants des poètes, qui n'ont jamais été utiles à qui que ce fût. Comme troisième plaie viennent les moucherons, c'est-à-dire ces insectes très-petits et insupportables, qui percent les chairs de leurs aiguillons. Nous y voyons l'artifice des sciences philosophiques, les poisons et les mensonges habilement déguisés des malheureux hérétiques. La quatrième plaie est l'invasion des mouches canines, auxquelles on compare avec raison la doctrine des cyniques, qui, entre autres erreurs, affirment que la volupté est le souverain bien. En cinquième lieu, vient la peste des bestiaux : cette peste figure la folie et la démence des hommes. La septième plaie est l'épidémie des ulcères, des tumeurs et des douleurs cuisantes. Les ulcères représentent la malice qui suppure la ruse; les tumeurs, l'orgueil plein d'enflures et de vanités; les douleurs cuisantes, la rage de la colère furieuse. Après ces plaies, viennent, en septième lieu, les coups de tonnerre et des bruits dans l'air,

mittit, per quam possit culpam suam mundus castigatus agnoscere : dat et grandinem, per quam tenera adhuc vastentur nascentia vitiorum : dat et ignem, sciens esse spinas et tribulos peccatorum, quos debeat ignis ille depascere, de quo dicit Dominus : Ignem veni mittere in terram. Per hunc enim incentiva voluptatis et libidinis consumuntur. Quod autem locustarum octavo in loco sit mentio (*Exod.*, X, 13), puto per hoc genus plagæ (*a*) aut detrahentis, aut semper a se discordantis humani generis inconstantiam designari. Locusta enim cum regem non habeat, sicut Scriptura dicit (*Prov.*, XXX, 27), una acie ordinatum ducit exercitum : homines vero cum rationabiles a Deo facti sint, neque semetipsos ordinate regere potuerunt, neque Dei regis patienter moderamina pertulerunt. Nona plaga tenebræ sunt (*Exod.*, X, 22) : sive ut mentis eorum cæcitas arguatur, sive ut intelligant divinæ dispensationis et providentiæ obscurissimas esse rationes. Posuit enim Deus, sicut Psalmista dicit, tenebras latibulum suum (*Psal.* XVII, 12) : quas superbi audacter et temere perscrutari cupientes, et alia ex aliis asserentes, in crassas et palpabiles errorum devoluti sunt tenebras. Ad ultimum, primogenitorum infertur interitus. (*Exod.*, XII, 29.) Primogenita Ægyptiorum non incongrue principatus et potestates mundi hujus, id est, diabolus et angeli ejus intelliguntur, quos in adventu suo Christus (*b*) destruxisse dicitur, id est, captivos duxisse, et triumphasse in ligno crucis suæ. Possumus primogenita Ægyptiorum accipere etiam omnes auctores, et inventores falsarum quæ in hoc mundo sunt religionum, quas Christi veritas cum suis exstinguit auctoribus.

Recapitulatio supra dictorum. — 3. Et ut hæc quæ dicta sunt, tenacius vestræ memoriæ inhæreant, et ea velut munda animalia in ore cordis revolvere, et spiritaliter ruminare possitis, breviter recapitulationem facimus. Quod enim in prima plaga aquæ convertuntur in sanguinem, significantur doctrinæ philosophorum, quæ parvulos sensu decipiunt. Quod vero in secunda plaga multitudo ranarum, intelliguntur in eis carmina poetarum, quæ nullis unquam prodesse potuerunt. In tertia plaga sciniphes, id est, muscæ minutissimæ producuntur, gravissimo stimulo corpora compungentes : et in eis philosophiæ artis astutia, et infelicium hæreticorum venena vel commenta subtilissima designantur. Quarta plaga musca canina inducitur, et Cynicorum doctrinæ merito comparatur, qui inter reliqua mala libidinem summum prædicant bonum. Quinto loco animalia occiduntur : et significatur in hoc vecordia vel stultitia hominum. Sexto loco ulcera, pustulæ et vesicæ cum fervore mittuntur. In ulceribus arguitur dolosa et prurulenta malitia; in vesicis, tumens et inflata superbia; in

(*a*) Ita hic editi. At in Origenis homilia, *dissidentis semper a se et discordantis*. — (*b*) Origenes, *traduxisse* ;

accompagnés de grêle et de feux. Ces bruits et ces coups de tonnerre figurent la doctrine du ciel; la grêle, les règles de conduite que les pécheurs finissent par accepter; les feux, la grâce du Saint-Esprit, qui consume les aiguillons des passions et les ronces des péchés. La huitième plaie est l'invasion des sauterelles, insectes rongeurs très-nuisibles. Ils représentent l'orgueil des hommes remplis de malignité, qui se trahissent les uns les autres, et emploient pour se détruire les faux témoignages. C'est d'eux que l'Apôtre a dit : « Si vous vous mordez et si vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres. » (*Gal.*, v, 15.) La neuvième plaie est celle des ténèbres, qui signifient l'aveuglement de l'esprit et du cœur. La dixième plaie est la mort des premiers-nés, en qui nous pouvons voir les esprits de malice et le péché originel. Ces mauvais anges ont été, nous le savons très-certainement, vaincus à la venue de Jésus-Christ par le mystère de la croix, et le péché originel est effacé par la grâce du baptême. Nous donc, mes très-chers frères, qui lisons ces choses et qui savons qu'elles sont arrivées dans ces temps anciens, en figures et en symboles, réjouissons-nous et rendons grâces à Dieu, puisque nous les voyons clairement accomplies en nous par la miséricorde de Dieu, sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est honneur et empire avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXI (1).

Sur les dix plaies et les dix préceptes.

Les plaies d'Egypte sont des blessures, les préceptes de la loi des remèdes. — 1. Ce n'est pas sans raison, mes très-chers frères, que le nombre des préceptes contenus dans la loi de Dieu égale le nombre des plaies dont l'Egypte a été frappée. Car de même qu'il y a, dans la loi, dix préceptes, qui rappellent le peuple au culte de Dieu, de même nous lisons que les dix plaies abattirent l'orgueil des Egyptiens. Voyons donc pourquoi on nous parle, d'une part, de dix préceptes, et d'autre part, de dix plaies. C'est, à n'en pas douter, que les unes étaient des blessures, les autres des remèdes, et qu'il fallait qu'aux blessures si dangereuses de ces dix plaies fussent opposés les dix remèdes des préceptes. Je vous prie donc, mes frères, de ne pas croire que ce rapport entre les préceptes et les plaies soit sans importance, car si, avec l'aide de Dieu, vous voulez réfléchir attentivement, vous pourrez reconnaître que les dix préceptes sont opposés, un à un et selon leur rang d'ordre, aux dix plaies. En effet, le premier précepte guérit la première plaie, le second la seconde, le troisième la troisième, et ainsi de suite jusqu'au dixième.

2. Le premier précepte de la loi a pour objet l'adoration d'un seul Dieu : « Tu n'auras point

(1) Ce sermon est inséré pour la première fois dans l'Appendice de ce volume. Autrefois les éditions d'Amerbach et d'Erasme l'ont reproduit en deux endroits, c'est-à-dire parmi les sermons du temps, et de plus parmi certains traités populaires qu'Erasme a rassemblés à la fin du Tome neuvième. A cet endroit, il est intitulé : *Du rapport entre les dix préceptes et les dix plaies.* Mais dans nos manuscrits, il a ce titre : *De la convenance des dix préceptes*, etc. Il renferme en grande partie un fragment du VII[me] sermon de saint Augustin *sur les dix plaies*, mais avec un exorde différent. Cet exorde est un peu plus long dans les manuscrits de la bibliothèque Royale et de la Sorbonne. Il commence ainsi : « Comme le discours qui nous a été adressé (peut-être faut-il lire : qui va nous être adressé) paraît dépasser un peu la mesure ordinaire, en raison des explications nécessaires qu'il renferme, nous faisons réciter les psaumes un peu plus vite, afin d'éviter à votre charité la fatigue de rester trop longtemps debout, et aussi afin que les pauvres puissent retourner à leurs occupations journalières. Ce n'est pas sans raison, mes très-chers frères, etc. »

fervore, iræ ac furoris insania. Postea vero septimo loco tonitrua et voces de cœlo mittuntur, simul et grando vel ignis. In vocibus et tonitruis agnoscitur doctrina cœlestis, in grandine disciplina quam accipiunt peccatores, in igne gratia sancti Spiritus, per quam libidinum voluptates et peccatorum tribuli consumuntur. Octava plaga locustæ introducuntur, animal dente noxium : et significatur in eis superbia hominum malignorum, qui se invicem falsis testimoniis et proditionibus persequuntur. De quibus Apostolus dicit : Si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini. (*Galat.*, v, 15.) Nona plaga tenebræ inducuntur, per quas cæcitas mentis vel cordis arguitur. Decima plaga primogenita percutiuntur, in quibus aut spiritales nequitiæ, aut originalia peccata intelligi possunt, quæ veniente Christo per mysterium crucis et gratiam baptismi deleri vel exstingui manifestissime comprobantur. Hæc ergo, Fratres carissimi, quæ illo tempore per figuras et imagines legimus facta, gaudeamus, et gratias Deo agamus, quia in nobis per ejus misericordiam et sentimus et videmus esse completa : regnante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum, Amen.

(*a*) Alias de Tempore XCV.

SERMO XXI (*a*).

De decem plagis et decem præceptis.

In plagis vulnera, in præceptis medicamenta. — 1. Non est sine causa, Fratres dilectissimi, quod præceptorum Legis Dei numerus cum plagarum numero, quibus Ægyptus percutitur, exæquari videtur. Nam sicut decem præcepta sunt Legis, quibus ad cultum Dei populus admonetur : ita decem plagæ leguntur, quibus superbia Ægyptiorum affligitur. Consideremus ergo, cur et ibi decem præcepta, et hic decem plagæ memorentur. Ideo sine dubio, quia et in illis erant vulnera, et in istis medicamenta ; et opus erat ut tam periculosis decem plagarum vulneribus, decem præceptorum medicamina subvenirent. Unde rogo vos, Fratres, nolite hoc otiose accipere ; quia si auxiliante Deo diligenter attenderitis, poteritis agnoscere decem illa præcepta illis decem plagis per ordinem contra se esse contraria. Nam de primo præcepto prima plaga percutitur, de secundo secunda, de tertio tertia, et sic usque ad decimum numerum pervenitur.

2. Primum præceptum est in Lege de uno Deo. « Non erunt, inquit, tibi alii dii præter me. » (*Exod.*, XX, 3.)

d'autres dieux que moi. » (*Exod.*, XX, 3.) La première plaie est l'eau changée en sang. (*Exod.*, VIII, 20.) Comparez ce premier précepte à la première plaie. Le Dieu unique, de qui vient tout ce qui existe, est symbolisé par l'eau de qui tout est tiré. Mais à quoi se peut comparer le sang, sinon à la chair mortelle ? Qu'est-ce donc que le changement de l'eau en sang, si ce n'est le changement survenu en ces hommes qui n'ont pas voulu croire en Dieu ? Car, comme dit l'Apôtre saint Paul : « Leur cœur insensé a été obscurci ; ils se disent sages, ils sont devenus fous. » (*Rom.*, I, 21, 22.) L'eau est donc changée en sang, parce que la raison des Egyptiens s'est remplie d'obscurités et de ténèbres. D'ailleurs, n'était-il pas juste que Dieu leur fît puiser et boire du sang de ce fleuve, dans lequel ils avaient l'horrible habitude de noyer les enfants des Hébreux ?

Les grenouilles sont les philosophes et les hérétiques. — 3. Le second précepte est ainsi conçu : « Tu ne prendras pas en vain le nom de ton Dieu. » (*Exod.*, XX, 7.) Car celui qui prendra en vain le nom de son Dieu ne sera pas exempt de péché. Le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ est vérité. C'est Jésus-Christ lui-même qui le dit : « Je suis la vérité. » (*Jean*, XIV, 6.) De même que la vérité purifie, la vanité souille. Comparons à ce second précepte la seconde plaie. Quelle est-elle cette seconde plaie ? Une multitude énorme de grenouilles. (*Exod.*, VIII, 6.) Ces grenouilles représentent les hérétiques et les philosophes. Considérez la loquacité des grenouilles : voilà bien l'emblème de la jactance des philosophes et des hérétiques. En effet, les philosophes et les hérétiques qui débitent que tout est mensonge en Jésus-Christ, sont des grenouilles qui crient dans les marais : car ils peuvent bien avoir de l'orgueil, soulever de vaines questions et faire du bruit avec leurs discours, mais ils ne peuvent enseigner la doctrine de la sagesse. Tous ceux qui contredisent les vérités chrétiennes et se séduisent eux-mêmes en séduisant les autres par leurs mensonges, sont des grenouilles qui assourdissent les oreilles et ne nourrissent pas les esprits.

Le sabbat spirituel. Les moucherons qui s'agitent et se remuent sans cesse. — 4. Voici le troisième précepte : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. » Par ce troisième précepte Dieu ordonne un jour de repos, c'est-à-dire le repos du cœur, la tranquillité de l'esprit que procure la bonne conscience. Là est la sanctification, parce que là est l'Esprit saint. De plus, voyez où est le repos : « Sur qui, dit le Seigneur, me reposerai-je, sinon sur l'homme humble et calme qui tremble à ma voix ? » (*Isa.*, LXVI, 2.) Donc, ceux-là s'éloignent du Saint-Esprit, qui sont agités, qui aiment les disputes, qui sèment les calomnies, qui préfèrent la contention à la charité ; par suite de leur agitation, ils ne peuvent donner accès dans leur âme au repos du sabbat spirituel. Car les seuls observateurs du sabbat spirituel sont ceux qui se livrent aux travaux d'ici-bas avec assez de réserve pour pouvoir, sinon toujours, au moins fréquemment et facilement, s'appliquer à la lecture et à l'oraison, selon cette parole de l'Apôtre : « Applique-toi à la lecture et à l'enseignement. » (I *Tim.*, IV, 13.) Et ailleurs : « Priez sans interruption. » (I *Thess.*, V, 16.) C'est là vraiment observer le sabbat spirituel. Mais ceux qui sont sans cesse en agitation, qui sont continuellement engagés dans les affaires de la terre, ces hommes dont il est écrit :

Prima plaga Ægyptiorum, aqua in sanguinem conversa. (*Exod.*, VII, 20.) Compara primum præceptum primæ plagæ. Deum unum ex quo sunt omnia, in similitudinem aquæ accipe, ex qua generantur universa. Ad quam autem rem pertinet sanguis, nisi ad carnem mortalem ? Quid est igitur conversio aquæ in sanguinem, (*a*) nisi quia illi, qui credere in Deum noluerunt, sicut dicit apostolus Paulus : Obscuratum est insipiens cor eorum, dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt ? (*Rom.*, I, 21, etc.) « Aqua ergo in sanguinem vertitur ; quia sensus Ægyptiorum obscurus et tenebrosus efficitur. » Et justo Dei judicio factum est, ut de illo fluvio sanguinem biberent, in quo Hebræorum parvulos necare consueverant.

Ranæ, philosophi vel hæretici. — 3. Secundum præceptum est : « Non assumes nomen Dei tui in vanum. » (*Exod.*, XX, 7.) Qui enim accipiet nomen Dei sui in vanum, non mundabitur. Nomen Domini Jesu Christi veritas est. Ipse enim dicit : Ego sum veritas. (*Joan.*, XIV, 6.) Et quia veritas mundat, vanitas inquinat ; videamus huic secundo præcepto contrariam plagam. Quæ est ista secunda plaga ? Ranarum abundantia. (*Exod.*, VIII, 6.) In ranis hæretici intelliguntur atque philosophi. Habes congruenter significatam philosophorum vel hæreticorum vanitatem, si consideres ranarum loquacitatem. Philosophi enim vel hæretici, quia in Christo omnia falsa esse dicunt, ranæ sunt clamantes in paludibus limosis : superbiam enim, inanes contentiones, et strepitum vocis habere possunt ; doctrinam sapientiæ insinuare non possunt. Qui enim christianæ veritati contradicunt, et in sua vanitate decepti decipiunt, ranæ sunt tædium afferentes auribus, non cibum mentibus.

Sabbatum spiritale. Sciniphes, inquieti et turbulenti. — 4. Tertium præceptum est : « Memento, inquit, diem Sabbati sanctificare. » (*Exod.*, XX, 8.) In tertio isto præcepto insinuatur quædam vacationis indictio, scilicet requies cordis, tranquillitas mentis, quam facit bona conscientia. Ibi enim est sanctificatio, quia ibi est Spiritus Dei. Denique videte vacationem, hoc est, quietem. Super quem, inquit Dominus, requiescam, nisi super humilem et quietum et trementem verba mea ? (*Isai.*, LXVI, 2.) Inquieti ergo resiliunt a Spiritu sancto, rixarum amatores, calumniarum seminatores, contentionis magis quam caritatis amatores, inquietudine sua non admittunt ad se quietem sabbati spiritalis. Spiritale enim sabbatum non observant, nisi illi qui se ita temperate operibus terrenis accommodant, ut tamen lectioni et orationi, et si non semper, certe vel frequenter insistant, secundum illud Apostoli : Attende lectioni et doctrinæ (I *Tim.*, IV, 13) : et iterum : Sine intermissione orate. (I *Thess.*, V, 16.) Qui enim tales sunt, quotidie spiritaliter sabbatum colunt.

(*a*) In Mss. plerisque, *nisi illi qui credere Deum noluerunt*,

Les embarras de ce monde les ont rendus misérables, ceux-là, dis-je, ne peuvent avoir le sabbat, c'est-à-dire le repos. C'est pour combattre l'agitation de ces hommes que Dieu leur commande d'observer une espèce de sabbat et d'appeler dans leur cœur son esprit sanctificateur. « Sois calme pour entendre la parole, dit l'Esprit saint, afin que tu la comprennes. » (*Eccli.*, v, 13.) Cesse de t'agiter ; qu'il n'y ait pas de trouble dans ton cœur, et ne te laisse pas distraire par les ombres qui volent, à l'instar des mouches qui t'inquiétent et te tourmentent. Tu dois comprendre que c'est Dieu qui te dit : « Soyez dans le repos et considérez que c'est moi qui suis Dieu. » (*Ps.* XLV, 11.) Tu ne veux pas cesser ton agitation, être en repos, mais, aveuglé comme tu l'es par le tourbillon de tes convoitïses, comment peux-tu prétendre voir ce qui ne peut frapper ta vue ? Remarquez quelle est la troisième plaie opposée à ce troisième précepte. Des moucherons naissent de la boue sur la terre d'Egypte, insectes très-petits, toujours en agitation, volant sans règle, se jetant dans les yeux des hommes, ne laissant de repos à personne ; on les chasse, ils fondent sur vous ; on les écarte de nouveau, ils reviennent. Telles sont ces mouches, tels sont les hommes sans cesse agités qui ne veulent pas observer le sabbat spirituel, je veux dire se livrer aux bonnes œuvres, s'appliquer à la lecture et à l'oraison. Telles sont aussi, certainement, les imaginations des esprits toujours en activité. De même que ces moucherons tourmentent le corps humain, de même mille pensées inquiètent et tourmentent le cœur de ces hommes agités. Retenez le précepte, évitez la plaie.

Les mouches canines figurent ceux qui méprisent leurs parents. — 5. Vient ensuite le quatrirme précepte : « Honore ton père et ta mère. » (*Exod.*, xx, 12.) A ce précepte est opposée la quatrième plaie d'Egypte, le κυνομυῖα, mot grec qui veut dire mouche canine. Or, la mouche canine, c'est-à-dire la malice du diable, tourmente et torture l'âme de celui qui néglige d'honorer ses parents. Les chiens, en effet, ne connaissent pas ceux qui leur ont donné le jour, et personne ne leur ressemble autant que ceux qui ne reconnaissent pas leurs parents.

L'homme adultère devient un animal. — 6. Le cinquième précepte est celui-ci : « Tu ne commettras pas l'adultère. » (*Exod.*, xx, 14.) La cinquième plaie est la peste sur les bestiaux. (*Exod.*, IX, 6.) Quiconque, en effet, use du mariage avec excès sans le désir d'avoir des enfants ; quiconque séduit la femme ou la fille d'un autre, ou sa propre servante ou la servante d'un autre, ce qui certainement est un crime énorme, s'est laissé vaincre par une passion bestiale, perd le caractère d'homme, et devient bête. Sans doute il n'a pas changé sa nature en celle des bêtes, mais sous une forme humaine il porte le caractère de la bête, parce qu'il n'a pas voulu écouter Dieu qui dit : « Ne devenez pas semblables au cheval et au mulet qui n'ont pas d'intelligence ; » (*Ps.* XXXI, 9) et ailleurs : « L'homme, au milieu de sa grandeur, n'a point compris sa destinée : il s'est fait semblable aux animaux sans raison. » (*Ps.* XLVIII, 13.) Si tu ne crains pas d'être bête de somme, au moins crains de mourir comme les bêtes.

L'ardeur pour le bien et l'ardeur pour le mal. — 7. Voici le sixième précepte : « Tu ne tueras point. » (*Exod.*, xx, 13.) La sixième plaie fut les pustules qui apparurent sur le corps des Egyptiens, les tumeurs

Qui vero inquieti sunt, et jugiter terrenis actibus implicantur, de quibus scriptum est : Impedimenta mundi fecerunt eos miseros ; sabbatum, id est, requiem habere non possunt. Contra istorum inquietudinem dicitur, ut tanquam sabbatum habeant in corde et sanctificationem Spiritus Dei. Esto, inquit, mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas. (*Eccli.*, v, 13.) Cessa ab inquietudine tua, non sit tumultus quidem in corde tuo per corruptionem volantis phantasmatis ad similitudinem muscarum inquietantis, vel compungentis te. Deum intellecturus es dicentem tibi : Vacate et videte, quoniam ego sum Deus. (*Psal.* XLV, 11.) Tu per inquietudinem vacare non vis, contentionumque tuarum corruptione cæcatus exigis videre quod non potes ? Attendite tertiam plagam huic tertio præcepto contrariam. Sciniphes natæ sunt in terra Ægypti de limo (*Exod.*, VIII, 24), muscæ minutissimæ, inquietissimæ, inordinate volantes, in oculos irruentes, non permittentes homines quiescere, dum abiguntur, et irruunt, dum expulsæ iterum redeunt. Quales sunt istæ muscæ, tales sunt homines inquieti, qui sabbatum spiritaliter observare, id est, bonis operibus studere, et lectioni vel orationi insistere nolunt. Talia sine dubio sunt phantasmata cordis contentiosorum : et quo modo corpus humanum ab istis muscis affligitur ; ita cor istorum diversis cogitationibus inquietatur atque compungitur. Tenete præceptum, cavete plagam.

Cynomyia, parentum contemptor. — 5. Sequitur quartum præceptum : « Honora patrem tuum et matrem tuam. » (*Exod.*, XX, 12.) Huic contraria est quarta plaga Ægyptiorum κυνομυῖα, id est, musca canina. (*Exod.*, VIII, 24.) Græcum enim vocabulum est. Qui enim parentes honorare dissimulat, musca eum canina, id est, nequitia diaboli, spiritaliter affligit et cruciat : caninum est enim parentes non cognoscere : nihil tam caninum, quam cum illi qui genuerunt, non agnoscuntur.

Mœchus mutatur in pecus. — 6. Quintum præceptum est : « Non mœchaberis. » (*Exod.*, XX, 14.) Quinta plaga, mors in pecora. (*Exod.*, IX, 6.) Omnis enim qui aut uxore propria intemperate, excepto desiderio filiorum, utitur ; aut certe, quod est crimen gravissimum, qui uxori aut filiæ alienæ, aut ancillæ vel suæ vel alterius insidiatur, victus cupiditate bestiarum, tanquam amisso homine erit pecus ; non quasi conversus in naturam pecoris, sed in forma hominis similitudinem pecoris habens, qui non vult audire Deum dicentem : nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. (*Psal.* XXXI, 9.) Et illud : Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (*Psal.* XLVIII, 13.) Sed si pecus esse non times, vel mori sicut pecus time.

Ardor bonus et ardor malus — 7. Sextum præceptum : « Non occides. » (*Exod.*, XX, 13.) Sexta plaga, pustulæ in

accompagnées de boutons et de suppuration, les ulcères brûlants occasionnés par la cendre du foyer. Tels sont les homicides : ils s'enflamment de colère, car c'est par colère que l'homme tue son semblable. Les hommes sont embrasés par la haine ; ils sont aussi embrasés par la grâce. En effet, celui qui veut secourir son frère est brûlant, et celui qui veut le tuer brûle également ; ils sont dévorés, l'un par la charité, l'autre par la fièvre du mal ; le premier par l'amour du bien, le second par les ulcères de la haine. Oh ! si nous pouvions voir les âmes des homicides, certainement ce spectacle nous paraîtrait plus lamentable que celui d'un corps couvert d'ulcères en putréfaction.

Le gain injuste. La faim du corps et celle de l'âme. — 8. Suit le septième précepte : « Tu ne déroberas point, » et la septième plaie : la grêle tombant sur les fruits de la terre. Ce que tu dérobes par le vol contrairement au précepte de Dieu, tu le perds pour le ciel. Car personne ne fait un gain injuste sans éprouver un dommage juste. Par exemple, celui qui vole un vêtement, le possède ; mais, par un juste jugement du ciel, il perd la foi. Voilà son gain, voilà sa perte ; gain visible, perte invisible ; gain à ses yeux qui sont aveuglés, perte aux yeux du Seigneur. Donc ceux qui, obéissant à leurs mauvaises convoitises, dérobent au dehors, sont, par un juste jugement de Dieu, frappés au dedans par la grêle. Oh ! si les voleurs et les ravisseurs pouvaient contempler le champ de leur cœur, certes, ils pleureraient, ils se lamenteraient, en n'y trouvant pas de quoi rassasier les justes désirs de leur âme, encore que leur vol ait assouvi la faim de leur cupidité. La faim de l'âme est plus grande que celle du corps, oui, plus grande ; les plaies qu'elle fait sont plus dangereuses et sa mort plus lamentable. Bien plus, il y a beaucoup de gens qui, morts de cette faim de l'âme, marchent néanmoins, et vivent en portant un cadavre. Ils paraissent vivre, il est vrai, par le corps, mais ils prouvent par leurs mauvaises actions que leur âme est morte. Il y en a beaucoup aussi dont l'âme a faim, et qui se glorifient de vaines richesses. Mais l'Ecriture nous dit que le bon chrétien est riche à l'intérieur : « L'homme caché de votre cœur qui est riche devant Dieu, » (I *Pier.*, III, 4) non pas devant les hommes, mais devant Dieu, et là où le regard de Dieu pénètre. Quel profit te revient-il donc, quand tu dérobes là où l'homme ne voit pas, puisque, par un juste jugement, tu es frappé de grêle à l'endroit où Dieu voit ?

La sauterelle figure du détracteur. — 9. Le huitième précepte est ainsi conçu : « Faux témoignage tu ne diras. » (*Exod.*, XX, 16.) La huitième plaie fut l'invasion des sauterelles, insectes rongeurs très-nuisibles. (*Exod.*, X, 4.) Or, que veut le faux témoin, sinon nuire en mordant et détruire en mentant ? Voilà pourquoi l'Apôtre nous avertit de ne pas nous déchirer par de fausses accusations : « Si, dit-il, vous vous mordez et vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres. » (*Gal.*, V, 15.)

Quand l'acte du mariage n'est-il pas exempt de péché ? Les adultères sont aveuglés par la fureur. — 10. Voici le neuvième précepte : « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain. » (*Exod.*, XX, 17.) La neuvième plaie consiste en d'épaisses ténèbres. (*Exod.*, X, 12.) Si c'est un péché de connaître sa femme propre, excepté lorsqu'on veut engendrer des en-

corpore, et vesicæ bullientes et scaturientes incendia ulcerum de favilla fornacis. (*Exod.*, IX, 10.) Tales sunt animæ homicidales : ardent ira ; quia per iram homicidii fraternitas perit. Ardent homines iracundia, ardent et gratia. Nam et qui vult subvenire, fervet, et qui vult occidere fervet ; ille præcepto, iste morbo ; ille bonis operibus, iste saniosis ulceribus. O si possemus videre animas homicidarum, sine dubio plus plangeremus quam putrescentia corpora ulceratorum.

Lucrum injustum. Fames animæ et corporis. — 8. Sequitur præceptum septimum : « Non furaberis : » (*Exod.*, XX, 15) et plaga septima, grando in fructibus. (*Exod.*, IX, 23.) Quod per furtum contra Dei præceptum subducis, de cœlo perdis. Nemo enim habet injustum lucrum sine justo damno. Verbi gratia, qui furatur, acquirit vestem, sed cœlesti judicio perdit fidem : ubi lucrum, ibi damnum ; visibiliter lucrum, invisibiliter damnum ; lucrum sua cæcitate, damnum (*a*) de Domini nube. Ergo qui suo malo desiderio forinsecus furantur, justo judicio Dei intrinsecus grandinantur. O si possent fures aut raptores aspicere agrum cordis sui, profecto lugerent et plangerent, dum ibi non invenirent quod in os animæ mitterent ; etiamsi in furto suo invenirent, quod gutturis aviditate sorberent. Major est fames animæ quam corporis, major fames, periculosior plaga, et gravior mors. Quod pejus est, multi per istam famem animæ mortui ambulant, et viventes portant funera sua. Vivere quidem videntur in corpore ; sed malis actibus mortui probantur in anima. Et multi in anima famelici, de vanis deliciis gloriantur. Denique bonum Christianum Scriptura intus esse divitem dicit. Absconditus, inquit, cordis vestri homo, qui est ante Deum dives (I *Petr.*, III, 4), non ante homines, sed ante Deum, ubi Deus videt. Quid ergo tibi prodest, si ubi homo non videt, furaris ; et ubi Deus videt, justo judicio grandinaris ?

Locusta, detractor. — 9. Octavum præceptum est : « Falsum testimonium non dices. » Octava plaga, locusta animal dente noxium. Quid autem vult falsus testis, nisi nocere mordendo, et consumere mentiendo ? Et ideo nos admonet Apostolus, ne nos falsis criminibus appetamus : « Si, inquit, mordetis et comeditis invicem, videte ne ab invicem consumamini. » (*Galat.*, V, 15.)

Actus matrimonii quando non sine peccato. Adulteri furore excæcantur. — 10. Nonum præceptum est : « Non concupisces uxorem proximi tui. » (*Exod.*, XX, 17.) Nona plaga, densæ tenebræ. (*Exod.*, X, 12.) Si enim peccatum est uxorem propriam, excepta causa filiorum, agnoscere ; quale putas peccatum est, non solum in sua

(*a*) Ita plerique Mss. cum Augustino. At Sorbon. *de Domini visione*. Carcassonensis autem, *de Domini æquitate*. Editi vero, *quia jam vivit sine æquitate*.

fants, quel péché n'est-ce pas, je ne dis plus d'abuser de sa propre épouse, mais de désirer la femme de son prochain? La noirceur de cette faute est vraiment horrible. Car rien n'est plus sensible au cœur d'un mari que d'apprendre qu'un homme recherche sa femme, et l'homme qui commet ce crime souffrirait lui-même tout plutôt qu'un pareil affront. Les autres malheurs, on les supporte ordinairement avec patience, mais celui-là, je ne sais si jamais on trouverait quelqu'un qui le souffrît en silence. Oh! qu'elles sont épaisses les ténèbres dont sont enveloppés les gens qui se rendent coupables d'adultère ou qui nourrissent de si impures convoitises! Ils sont vraiment aveuglés par une noire fureur, car il faut être dominé par la fureur pour souiller et déshonorer la femme de son frère.

11. Le dixième précepte est celui-ci : « Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui. » (*Exod.*, XX, 17.) La dixième plaie, qui est opposée à ce précepte, fut la mort des premiers-nés. (*Exod.*, XII, 29.) Tous les biens qu'ils possèdent, les hommes les conservent pour leurs héritiers, et parmi leurs héritiers les privilégiés sont les premiers-nés. Ceux qui veulent avoir le bien d'autrui avec une apparence de justice, cherchent à se faire choisir pour héritiers par les moribonds. Quoi de plus juste, en effet, que de prendre un bien qu'on vous lègue? C'est un legs qu'on m'a fait me dit quelqu'un; voici le testament. Rien ne paraît plus conforme à l'équité que cette parole. Tu te félicites donc, comme si tu possédais légitimement; mais Dieu te condamne, parce que tu as convoité injustement ce bien. Vois qui tu es, toi qui convoites l'héritage d'autrui : tu ne veux donc pas que cet homme favorise ses héritiers, parmi lesquels les préférés sont les premiers-nés? Eh bien! tu seras puni dans tes premiers-nés, toi qui, en convoitant le bien d'autrui, c'est-à-dire, ce qui ne t'est pas dû légitimement, cherches cependant à te couvrir d'une apparence de justice. Oui, tu perds tes premiers-nés. Or, mes frères, on supporte facilement, j'en conviens, la perte de ses premiers-nés, car après tout ce sont des hommes mortels que le trépas doit un jour enlever, soit avant, soit après leurs parents; mais il est bien pénible de perdre, par une injuste et secrète convoitise, les premiers-nés de son cœur. Les premiers-nés de notre cœur, c'est la foi, car personne ne fait le bien si la foi n'est tout d'abord dans son cœur. Toutes tes bonnes œuvres sont tes enfants spirituels; mais l'aîné de tous ces enfants, c'est la foi. Or, quiconque convoite en secret le bien d'autrui, perd la foi qui vit dans son âme. Car cet homme est un franc hypocrite : il se montre d'abord plein de déférence, non par amour, mais par ruse; il feint d'aimer véritablement celui dont il convoite l'héritage; il proteste de son affection pour ce vieillard dont il souhaite la mort, et pour se voir en possession du bien de l'héritier légitime, il désire intérieurement qu'il meure.

Exhortation. — 12. Ce rapprochement et cette sorte d'opposition que nous venons d'établir entre les dix préceptes et les dix plaies, doivent, mes frères, nous engager à mettre nos biens en sûreté, sous la garde des commandements de Dieu; je dis nos biens intérieurs, ceux qui sont enfermés dans le coffre de notre conscience. Voilà notre trésor. Ni les voleurs, ni les larrons, ni un voisin sans probité ne pourront nous l'enlever; là ni la teigne, ni la rouille ne sont à craindre. Les vraies richesses sont : la bonne conscience, la justice, la miséricorde, la chasteté et la sobriété. Celui qui est pourvu de ces biens sera

peccare, sed et alienam appetere? Vere densæ sunt tenebræ : nihil enim sic dolet in corde patientis, quo modo si uxor illius appetatur; et qui hoc facit alteri, nihil est quod sic velit pati. Alia mala solent homines patienter excipere; hoc autem nescio utrum unquam inveniri potuerit, qui tolerabiliter ferret. O quam densas tenebras patiuntur qui talia faciunt et talia concupiscunt! Vere excæcantur furore horribili : furor enim indomitus est, alienam uxorem commaculare velle atque polluere.

Hæreditatem ambientes alienam. — 11. Decimum præceptum est : « Non concupisces ullam rem proximi tui. » (*Exod.*, XX, 17.) Huic mandato plaga contraria est decima, mors primogenitorum. (*Exod.*, XII, 29.) Omnes res quas habent homines, hæredibus servant; et in hæredibus nihil primogenitis carius. Qui volunt res alienas tanquam juste possidere, hæredes se quærunt fieri a morientibus : quid enim tam justum videtur, quam rem sibi derelictam possidere? Dicit enim aliquis : Dimissum est mihi : testamentum lego. Nihil videtur justius ista voce. Tu laudas quasi jure possidentem, Deus damnat injuste concupiscentem. Vide qualis es, qui optas te ab aliquo hæredem fieri : non ergo vis ut habeat suos hæredes in quibus nihil est carius primogenitis? Proinde in primogenitis tuis punieris, qui concupiscendo res alienas, id est, quæ tibi jure non debentur, quasi juris umbra perquiris. Perdis ergo primogenita tua. Sed facile est quidem, Fratres, corporaliter perdere primogenitos; mortales enim sunt homines, sive ante parentes sive post parentes morituri moriantur : istud molestum est, ne per hanc occultam et injustam concupiscentiam primogenita cordis tui perdas. Primogenita cordis nostri fides est; nemo enim bene operatur nisi fides præcesserit. Omnia opera tua bona filii tui sunt spiritales; sed inter istos tibi primogenita fides est. Quisquis rem alienam occulte concupiscit, internam fidem perdit. Erit enim primum sine dubio simulator obsequens non caritate, sed fraude, veluti amans eum a quo se cupit fieri hæredem. Amare se dicit eum quem mori desiderat, et ut rerum ejus se videat possessorem, optat ut proprium non relinquat hæredem.

12. Hæc, Fratres, comparatio, et quodam modo contrarietas decem præceptorum et decem plagarum cautos nos faciat, ut habeamus securi res nostras in præceptis Dei : res, inquam, nostras interiores, et in arca conscientiæ nostræ repositas. Ipsi sunt thesauri nostri, quos nobis nec fur, nec latro, nec vicinus malus poterit aliquando auferre, ubi nec tinea nec rubigo est metuenda. Istæ sunt enim veræ divitiæ, id est, bona conscientia, justitia, misericordia, castitas atque sobrietas. Qui talibus rebus plenus est, dives erit, etiam si de naufragio nudus

riche, lors même qu'il aurait tout perdu dans un naufrage. De plus, si vous suivez bien mes avis, si avec l'aide de Dieu vous voulez éviter le mal et faire le bien, vous serez le peuple de Dieu, délivrés de la société mauvaise des Egyptiens, je veux dire des poursuites des esprits méchants, et vous pourrez arriver heureusement à la terre promise. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous en fasse la grâce, lui qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXII [1].

Sur ce passage de l'Ecriture (*Exod.*, IX, 12) : Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon.

1. Toutes les fois, mes très-chers frères, qu'on nous lit cette leçon de l'Ecriture, qui répète à plusieurs reprises que le Seigneur a endurci le cœur de Pharaon, elle scandalise non-seulement de simples fidèles, mais même certains clercs. Ils se demandent, en effet, pourquoi l'on impute cette iniquité à Pharaon, puisque l'Ecriture rapporte que le Seigneur a endurci le cœur de ce prince? D'ailleurs les manichéens, ces immondes sectaires, prennent prétexte de ce passage pour attaquer avec une fureur sacrilége les Ecritures de l'Ancien Testament. Je vous prie donc, mes frères, de m'accorder toute votre attention, car je vais expliquer à votre charité, je ne dis pas aussi clairement que je le devrais, mais de mon mieux et en peu de mots, ce que vous devez entendre par cet endurcissement.

L'endurcissement vient du désespoir. Dieu endurcit un cœur par sa patience, et non par sa puissance. — 2. Et d'abord, que votre charité soit profondément convaincue que jamais Dieu n'abandonne un homme, si cet homme n'a commencé par l'abandonner. Car, quand un homme a commis une fois, deux fois et trois fois de graves péchés, Dieu ne laisse pas de l'attendre, comme dit le prophète, « afin qu'il se convertisse et qu'il vive. » (*Ezéch.*, XXXIII, 11.) Mais si cet homme persévère dans ses péchés, de la multitude de ses fautes naît le désespoir, et le désespoir produit l'endurcissement. Ces âmes négligentes ne tiennent d'abord aucun compte de leurs péchés, parce qu'ils sont légers; elles en augmentent le nombre, puis elles tombent dans des crimes, y mettent le comble et s'enfoncent dans l'abîme. Quand cette progression dans le mal est complète, alors se vérifie cette parole des Proverbes (XVIII, 3) : « Lorsque le pécheur est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise. » C'est à ces pécheurs que s'adresse l'Apôtre, quand il dit : « Ignorez-vous que la patience de Dieu vous invite à la pénitence? Cependant, par votre dureté et votre cœur impénitent, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère.» (*Rom.*, II, 4, 5.) C'est encore cet endurcissement que signale ailleurs l'Esprit saint : « Le cheval qui n'est pas dompté devient intraitable, de même un enfant abandonné à sa volonté devient insolent ; » (*Eccli.*, XXX, 8) et un peu plus loin, en parlant de la correction qu'un père doit à son fils, le Saint-Esprit ajoute : « Châtiez-le avec des verges pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse et qu'il ne veuille plus vous obéir. » (*Eccli.*, XXX, 12.) Or, en citant à votre charité ces témoignages des saintes Ecri-

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice; les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux, Verlin et Vindingus comme apocryphe. C'est le treizième des sermons que nous attribuons à saint Césaire.

exierit. Sed hæc si diligenter attenditis, et quæ sunt mala fugere, et quæ bona sunt, volueritis auxiliante Deo exercere, eritis populus Domini, et de iniqua Ægyptiorum societate, id est spiritalium nequitiarum persecutione liberati, ad terram repromissionis poteritis feliciter pervenire : præstante Domino nostro Jesu Christo, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXII [a].

De eo quod scriptum est (*Exod.*, IX, 12) : Induravit Dominus cor Pharaonis.

1. Quotiens lectio illa recitatur, Fratres carissimi, in qua frequenter audimus cor Pharaonis Dominum indurasse (*Exod.*, IX, 12), non solum laicis, sed etiam aliquibus clericis solet scandalum generare. Dicunt enim aliqui inter se : Cur iniquitas illa Pharaoni imputatur, cum Dominus cor illius indurasse referatur? Et quia de hac re immundissimi Manichæi sacrilego furore Scripturam veteris Testamenti reprehendere solent : rogo vos, Fratres, diligenter attendite, quia etsi non quantum debemus, certe vel quantum possumus, breviter volumus Caritati Vestræ suggerere, qualiter obdurationem illam debeatis accipere.

Obduratio cordis ex desperatione. Indurat Deus per patientiam, non per potentiam. — 2. Primo hoc fideliter et firmiter credat Dilectio Vestra, quia nunquam Deus deserit hominem, nisi prius ab homine deseratur. Cum enim semel et secundo et tertio unusquisque gravia peccata commiserit; exspectat tamen illum Deus, sicut per Prophetam dicit, ut convertatur et vivat. (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Cum vero in peccatis suis cœperit permanere, de multitudine peccatorum nascitur desperatio, ex desperatione obduratio generatur. Dum homines negligentes in primis despiciunt peccata sua, quia parva sunt; crescentibus minutis peccatis adducunt etiam crimina, et cumulum faciunt et demergunt. Quod cum factum fuerit, impletur hoc quod scriptum est : Peccator cum venerit in profundum malorum, contemnit. (*Prov.*, XVIII, 3.) De talibus Apostolus dicit : « Ignoras quod patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Tu autem secundum duritiam cordis tui et cor impœnitens, thesaurizas tibi iram in die iræ. » (*Rom.*, II, 4.) Et de tali obduratione etiam alibi legimus : Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadit præceps. (*Eccli.*, XXX, 8.) Et iterum de corrigendo filio Scriptura dicit : « Tunde latera filii tui, dum infans est; ne induret, et non consentiat tibi. » (*Ibid.*, 12.) Ista enim testimonia Scripturarum ideo Caritati Vestræ insinuare volumus, ut intelligatis, quia obduratio non Dei potentia compel-

(*a*) Alias de Tempore LXXXVIII.

tures, notre intention est de vous faire comprendre que ce n'est pas l'action de la puissance qui consomme l'endurcissement, mais la bonté et l'indulgence de Dieu; et qu'ainsi nous devons attribuer l'endurcissement de Pharaon non pas à la puissance, mais à la patience de Dieu. Car toutes les fois que Dieu le frappe d'une nouvelle plaie, le monarque s'humilie et se repent; mais aussitôt que l'indulgence de Dieu lui accorde un temps de relâche, il se laisse de nouveau enfler par l'orgueil et se révolte. Donc, mes frères, croyez et acceptez ceci comme une vérité très-certaine : chaque fois que le Seigneur dit : « J'endurcirai le cœur de Pharaon, » il n'a pas voulu dire autre chose que ceci : Je suspendrai mes plaies et mes fléaux; et ainsi par mon indulgence je permettrai que Pharaon s'endurcisse contre moi.

3. Mais peut-être quelqu'un me dira-t-il : Pourquoi Dieu a-t-il épargné Pharaon pour l'endurcir? Pourquoi écarte-t-il de la tête de ce prince les fléaux du ciel? A cette question je réponds sans embarras : Si Dieu écarta tant de fois les fléaux de la tête de Pharaon, c'est que ce monarque avait mis le comble et au delà à ses péchés, et qu'ainsi il ne méritait pas d'être traité comme un fils que Dieu corrige, mais comme un ennemi que Dieu laisse s'endurcir. En effet, Pharaon avait déjà commis de si grandes fautes, il avait méprisé Dieu tant de fois, et avec une telle audace et tant de mépris, qu'en lui devait s'accomplir ce que le Saint-Esprit dit des pécheurs : « Ils ne participent pas aux travaux des hommes; ils n'éprouvent pas les fléaux auxquels les autres hommes sont exposés : c'est ce qui les rend superbes; ils se couvrent de leurs crimes et de leurs impiétés. Leur iniquité est comme née de leur abondance. » (*Ps.* LXXII, 5, et suiv.) Voilà comment s'endurcit celui qui ne mérite pas d'être corrigé par les châtiments du Seigneur. Mais que dit l'Ecriture de ceux que la miséricorde de Dieu n'abandonne pas à cet endurcissement? « Dieu châtie tout enfant qu'il aime; » (*Héb.*, XII, 6) et ailleurs : « Ceux que j'aime, je les reprends et je les châtie; » (*Apoc.*, III, 19) et encore : « Celui que le Seigneur aime, il le reprend. » (*Prov.*, III, 12.) C'est encore de cet endurcissement que parle le Prophète, quand il crie au nom du peuple juif : « Seigneur, vous avez endurci notre cœur, afin que nous ne vous craignions pas, » (*Isaïe*, LXIII, 17) paroles qui n'ont point d'autre sens que celui-ci : Vous avez abandonné notre cœur, afin que nous ne nous convertissions pas. Or, nous savons que ce malheur n'est arrivé au peuple juif qu'après de nombreuses apostasies.

L'endurcissement résulte de la soustraction de la grâce. — 4. Donc, que personne n'ose, comme le font les païens et les manichéens, blâmer et accuser la justice de Dieu; loin de là, soyons intimement convaincus que ce qui a endurci tant de fois Pharaon, ce ne fut pas la puissance de Dieu, mais uniquement l'iniquité du monarque et son indomptable orgueil contre les ordres du ciel. Au reste, que veulent dire ces paroles de Dieu : « J'endurcirai son cœur, » sinon, quand je lui aurai retiré ma grâce, sa méchanceté l'endurcira? Pour mettre cette assertion en pleine évidence, je propose à votre charité une comparaison tirée des choses visibles. Quand la rigueur du froid a gelé l'eau, celle-ci fond au premier rayon du soleil : de même la charité de beaucoup de personnes se refroidit sous l'action de leurs péchés, et leurs cœurs durcissent comme de la glace; mais ils

lente perficitur, sed Dei remissione vel indulgentia generatur : ac sic Pharaonem non divina potentia, sed divina patientia credenda est obdurasse. Denique quotienscumque eum Dei plaga percussit, afflictus pœnituit. At ubi ei remissionem divina indulgentia dedit, iterum se in superbiam elatus erexit. Hoc ergo definitissime credite, Fratres, et hoc intelligite, quia quotiens Dominus dicit : « Ego indurabo cor Pharaonis : » non aliud intelligi voluit, nisi : Ego suspendam plagas meas (*a*) et flagella, unde eum per indulgentiam meam contra me obdurari permittam.

3. Sed forte aliquis dicat, quare illum Deus parcendo indurari fecerit, et quare flagella removerit. Hoc loco securus ego respondeo : Ideo Deus totiens flagella removit, quia Pharao pro ingenti cumulo peccatorum suorum, non tanquam filius ad emendationem meruit corripi, sed tanquam hostis permissus est indurari. Tantæ enim illius iniquitates præcesserant, et Deum totiens sacrilego ausu contempserat, ut in illo impleretur quod de talibus Spiritus sanctus dixit : « In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur : ideo tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate et impietate sua : prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum. » (*Psal.* LXXII, 5.) Ecce qualiter obduratur, qui ad correctionem castigari a Domino non meretur. De illis autem quos indurari Dei misericordia non permittit, quid scriptum est? Flagellat Deus omnem filium quem recipit. (*Hebr.*, XII, 6.) Et iterum : Ego quos amo, arguo et castigo. (*Apoc.*, III, 19.) Et iterum : Quem enim diligit Dominus, corripit. (*Prov.*, III, 12.) De hac obduratione etiam Propheta ex persona populi ad Dominum clamat, dicens : Indurasti cor nostrum, ne timeremus te. (*Isai.*, LXIII, 17.) Quod utique non est aliud, nisi : Deseruisti cor nostrum, ne converteremur ad te. Quam rem multis præcedentibus sacrilegiis in populo Judæorum impletam esse cognovimus.

Induratio ex gratiæ absentia sequitur. — 4. Nemo ergo cum Paganis aut Manichæis Dei justitiam reprehendere aut culpare præsumat : sed certissime credat, quod Pharaonem non Dei violentia, sed propria iniquitas et indomabilis superbia contra Dei præcepta totiens fecerit obdurari. Quid est autem quod dixit Deus : « Ego indurabo cor ejus : » nisi cum ab illo ablata fuerit gratia mea, obdurabit illum nequitia sua? Et ut hoc evidentius possit agnosci, aliquam similitudinem de rebus visibilibus Caritati Vestræ proponimus. Sicut enim quotiens nimio frigore aqua constringitur, solis calore superveniente resolvitur, et discedente eodem sole iterum obduratur : ita nimirum peccatorum frigore refrigescit caritas multorum, et velut glacies obdurantur; et cum eis iterum calor divinæ misericordiæ supervenerit, resol-

(*a*) Carcassonensis Ms. *et flagella removendo, eum* etc. Regius vero, Sorbon. et Fuliens. *ne flagellem, unde eum* etc.

fondent quand, de nouveau, se fait sentir la chaleur de la divine miséricorde, cette chaleur dont il est écrit : « Il n'est personne qui puisse se soustraire à sa chaleur. » (*Ps.* XVIII, 7.) Voilà bien ce qui s'accomplit à l'égard de Pharaon, car nous savons que toutes les fois que les fléaux s'éloignent de lui, il s'endurcit et se révolta contre Dieu, tandis que toutes les fois qu'il fut frappé, il devint humble et suppliant.

Pourquoi Dieu ne châtie pas avec miséricorde tous les pécheurs. En quel sens dit-on que Dieu endurcit. — 5. Mais pourquoi notre Dieu ne châtie pas aussi miséricordieusement tous les pécheurs en ne permettant pas qu'aucun s'endurcisse contre lui ? Il faut chercher la raison de cette conduite ou dans l'iniquité de ceux qui méritent d'être endurcis, ou dans les jugements impénétrables de Dieu, jugements la plupart du temps cachés, mais jamais injustes (1). Qu'il nous suffise donc de croire religieusement et humblement ce que nous dit l'Apôtre : « Est-ce que l'iniquité est en Dieu ? Loin de nous cette pensée ; » (*Rom.*, IX, 14) et cette parole que nous avons coutume de chanter dans le cantique : « Dieu est fidèle ; en lui il n'y a point d'iniquité. » (*Deut.*, XXXII, 4.) Aussi devons-nous croire sans l'ombre d'un doute ce que j'ai dit déjà tout à l'heure, que ce fut bien moins la puissance de Dieu que sa patience qui endurcit le cœur de Pharaon. Cette vérité est si évidente que Pharaon lui-même la confesse. Car voici l'aveu que le sentiment de la justice lui arrache, au moment où Dieu le châtie : « Le Seigneur est juste ; au contraire, mon peuple et moi nous sommes des impies. » (*Exod.*, IX, 27.) De quel front donc un chrétien viendrait-il se plaindre de l'injustice de Dieu, quand un roi même impie avoue que Dieu est juste ? Au reste, Dieu n'a point endurci Pharaon d'une manière irrévocable. Cela est si vrai, qu'après la dixième plaie le tyran non-seulement renvoya le peuple de Dieu, mais même le pressa de partir. Et l'on voit bien que ce qu'il fit, après avoir été frappé des dix plaies, il l'aurait pu faire après le premier châtiment. Cette manière d'agir de Dieu à l'égard de Pharaon, nous la tenons d'ordinaire même à l'égard de nos esclaves que nous traitons avec trop de mollesse et trop de faiblesse, ou à qui nous pardonnons trop souvent leurs fautes. Car quand ils sont devenus plus méchants en raison même de notre faiblesse, nous avons coutume de leur dire par manière de reproche : C'est moi qui vous ai fait ce que vous êtes ; c'est moi qui, à force d'indulgence, ai nourri votre insolence et votre paresse. Certes, nous ne parlons pas ainsi, parce que nous avons voulu les faire arriver à cet excès d'effronterie, mais parce que notre trop grande bonté et notre indulgence les ont endurcis. Telle fut, reconnaissons-le, la conduite de Dieu à l'égard de Pharaon : quand le Seigneur, avec une bonté ineffable, suspend ses coups, le tyran s'enorgueillit, endurcit son cœur et se révolte contre Dieu.

6. En vous présentant ces réflexions, mes très-chers frères, j'ai eu l'intention de planter devant vous quelques jalons qui puissent diriger votre marche au milieu de ces obscurités (2). Mais si, selon votre habitude, vous considérez avec foi et piété les mystères cachés sous la sainte Ecriture ; vous saisirez plus complétement, avec le secours de Dieu, tout ce que ce passage renferme de vérités. Pour nous, mes

(1) Saint Césaire, homélie XIV, parmi celles qui ont été éditées par Baluze. — (2) Ces locutions sont familières à saint Césaire.

vuntur ; ille utique calor de quo scriptum est : Non est qui se abscondat a calore ejus. (*Psal.* XVIII, 7.) Quod etiam erga Pharaonem impletum esse cognoscimus, a quo quotiens flagella remota sunt, contra Deum se obduratus erexit : quotiens vero afflictus est, humiliter supplicavit.

Cur Deus non omnes misericorditer flagellet. Qua ratione dicatur Deus indurare. — 5. Quare autem Dominus noster non omnes ita misericorditer flagellat, ut nullum contra se obdurari permittat ? Aut illorum iniquitati qui obdurari merentur, ascribendum est, aut ad inscrutabilia Dei judicia referendum, quæ plerumque sunt occulta, nunquam tamen injusta. Nobis ergo sufficiat pie et humiliter credere illud quod Apostolus dixit : Numquid iniquitas apud Deum ? Absit. (*Rom.*, IX, 14.) Et illud quod in Cantico consuevimus psallere : Deus fidelis, in quo non est iniquitas. (*Deut.*, XXXII, 4.) Unde, sicut jam superius suggessi de Pharaone, hoc sine aliqua dubitatione credamus, quod eum non tam Dei potentia quam Dei patientia fecerit obdurari. Quam rem etiam ipso confitente evidenter agnoscimus. Sic enim ipse cum castigaretur, justitia compellente professus est : Dominus justus, ego autem et populus meus impii. (*Exod.*, IX, 27.) Qua ergo conscientia Christianus Deum injustum esse conqueritur, quem justum etiam rex impius confitetur ? Nam in tantum non eum Deus irrevocabiliter obduravit, ut post decem plagas populum Dei non solum dimitteret, sed etiam exire compelleret. Quod enim decem plagis percussus fecisse legitur, post primam castigationem implere potuisse cognoscitur. Quam rem etiam circa vernaculos nostros exercere consuevimus, quos nimis delicate aut satis remisse nutrimus, vel quibus frequenter peccantibus indulgemus. Cum enim pejores de ipsa remissione redduntur, solemus eis exprobrantes dicere : Ego te talem feci, ego tibi parcendo proterviam tuam (*a*) negligentiamque nutrivi. Et hæc non ideo dicimus, quod ex voluntate nostra in tantam sint superbiam devoluti ; sed quia magis de bonitate vel indulgentia nostra fuerint obdurati. Ita et Deus de Pharaone fecisse dignoscitur : dum ab illo ineffabili benignitate plagas suspendit, ille obdurato corde contra Deum superbus erigitur.

6. Ego vobis, Fratres carissimi, hæc suggerendo quasi indicula quædam directa et obscura insinuare curavi : vos vero si pio et fideli animo, sicut consuevistis, Scripturæ divinæ sacramenta respicitis, Domino donante, plenius quid rei veritas habeat, cognoscetis. Nos vero, Fratres carissimi, qui in veritate agnoscimus, quod ex

(*a*) In Mss. *negligentia mea.*

très-chers frères, qui savons que réellement de la multitude des péchés naît le désespoir, et du désespoir l'endurcissement, d'après l'autorité que j'ai citée tout à l'heure : « Quand le pécheur est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise ; » (*Ps.* XVIII, 3) aussitôt que quelques péchés se sont glissés dans notre cœur, hâtons-nous, et n'attendons pas un instant, de recourir aux remèdes de l'aumône ou de la pénitence, pour guérir les plaies de notre âme (1). En effet, on met avec avantage un cataplasme émollient sur les plaies encore récentes; ce remède guérit bientôt la plaie, et ne la laisse pas se ronger par la gangrène. Chaque fois donc que nous péchons, que nos péchés trouvent en nous des juges, et non pas des défenseurs; des accusateurs, et non des avocats, selon cette parole du Psalmiste (L, 5) : « Je connais mon iniquité, et mon péché est toujours devant moi. » Reconnaissez votre faute, Dieu vous pardonnera. Car comment Dieu daignerait-il pardonner un crime dont l'homme dédaigne de se reconnaître coupable? D'ailleurs, de même que quand notre corps a reçu un coup ou une blessure, nous faisons venir sur-le-champ le médecin, et nous nous hâtons de prendre les remèdes qu'il nous prescrit; de même devons-nous agir pour les blessures de notre âme, de crainte qu'en nous montrant plus préoccupés de la guérison de notre corps que du salut de notre âme, et qu'en accordant une injuste préférence au serviteur sur la maîtresse, nous méritions qu'on nous applique ce reproche du Prophète : « L'homme, lorsqu'il était en honneur, n'a pas compris; il a été comparé aux animaux, et il leur est devenu semblable. » (*Ps.* IV, 13.) Car il est de notre intérêt que nous songions plus au salut de notre âme qu'à la conservation de notre corps, et que nous nous efforcions de perfectionner en nous l'image de Dieu, afin que nous puissions paraître sans confusion au tribunal du Juge éternel, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXIII (2).

Sur la cruauté et sur la mort de Pharaon, enseveli dans les eaux.

1. L'armée des Egyptiens s'engage au milieu des flots de la mer par un chemin que Dieu n'avait pas tracé pour elle, dans le dessein de replacer sous le joug de la servitude le peuple dont le Seigneur prenait la défense d'une manière si éclatante; mais les eaux vengèrent cette révolte contre le ciel. Dans leur désespoir, l'audace des Egyptiens les entraîne dans le sein de la mer; la rage d'une folle colère les pousse à une poursuite insensée; les eaux se réunissent; elles reviennent à leur état naturel; et bientôt des deux côtés le rivage de la mer reçoit les cadavres de ces impies, leurs corps sont étendus sans sépulture sur le sable, et les animaux de proie les dévorent. (*Exod.*, XIV, 28.) Dieu avait choisi Moïse, qui devait par ses miracles engager Pharaon à obéir; il devait l'avertir par des signes et par des prodiges, l'effrayer par des menaces de vengeance, et, après l'avoir effrayé, l'abattre sous les coups de la sévérité. Mais comment, me dira-t-on, Pharaon, même averti, aurait-il pu échapper à son sort, puisque Dieu avait déjà prononcé contre lui une sentence de condam-

(1) Saint Césaire, fin de l'homélie XXIII.
(2) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Il nous semble être du même auteur que les sermons III[e] et VII[e].

multitudine peccatorum desperatio nascitur, et ex desperatione obduratio generatur, secundum illud quod supra dictum est : Peccator cum venerit in profundum malorum, contemnit (*Prov.*, XVIII, 3) : quotiens nobis aliqua peccata subrepserint, sine ulla mora medicamentum eleemosynæ vel pœnitentiæ festinemus animarum nostrarum vulneribus providere. Utiliter enim malagma calidis adhuc vulneribus apponitur, et cito ad sanitatem vulnus reducitur, quod putrescere longa abusione non sinitur. Et ideo quotienscumque delinquimus, peccata nostra judices nos sentiant, non patronos: accusatores suos, et non defensores esse cognoscant; secundum illud quod scriptum est : Iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper. (*Psal.* L, 5.) Tu agnosce, et Deus ignoscit. Nam quo pacto Deus dignetur ignoscere, quod in se homo dedignatur agnoscere? Quomodo enim si aliqua plaga aut aliquod vulnus in corpore nostro supervenerit, sine aliqua mora medicum requirimus, et medicamenta apponere festinamus : ita et in animæ vulneribus exercere debemus; ne forte si plus de corporis quam de animæ salute solliciti sumus, injusto judicio ancillam dominæ præferentes, increpationem Propheticam mereamur excipere : « Homo, inquit, cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis? » (*Psal.* IV, 13.) Hoc enim nobis expedit, ut plus de animæ quam de corporis incolumitate cogitemus, et imaginem Dei ita in nobis studeamus excolere, ut ante tribunal æterni Judicis sine confusione venire possimus : præstante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat per omnia sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXIII (*a*).

De Pharaonis sævitia et submersione.

1. Ægyptiorum turmæ inter maritimos fluctus alienum iter ingressæ, aqua vindice puniuntur (*Exod.*, XIV, 28), ut illos in ditionem revocarent, qui Deum habebant peculiariter defensorem. Quos in medium marini alvei sinum desperata traxit audacia, inanis furor iræ amplius provocabat insania; confundentibus et in naturam suam redeuntibus undis, graviter eos per diversa mox littus excepit, et insepultos bestiarum pastibus arena servavit. Elegerat Deus Moysen, qui Pharaonem virtutibus invitaret, signis et magnalibus admoneret, vindicta terreret, et territum severitate compesceret. Sed dicis : Quomodo posset liberari admonitus, qui jam Dei sententia trahebatur? « Obdurabo, inquit, cor Pharaonis. »

(*a*) Alias de Tempore LXXXIX.

nation? « J'endurcirai, avait-il dit, le cœur de Pharaon. » (*Ibid.*, VII, 3.) En effet, Dieu a prononcé cette sentence; mais c'était une menace qu'il faisait, et, en la faisant, il montrait qu'il ne l'avait pas encore exécutée. « J'endurcirai, » a-t-il dit, et non pas : J'endurcis. Autre chose est de faire, autre chose de menacer simplement de faire, sans exécuter la menace, dans le dessein d'effrayer les coupables et de les amener à de meilleurs sentiments. Pharaon avait ordonné (*Exod.*, V, 7, 8) qu'on accablât les Hébreux de travaux dans les chantiers de mortier et de briques, qu'on leur refusât de la paille, tout cela pour les affaiblir, et afin que, si une guerre survenait aux Egyptiens, les enfants d'Israël ne fussent pas assez forts pour se révolter contre leurs maîtres. On dresse donc des machines dans les airs, on élève des forteresses, on construit des bâtiments selon toutes les règles de l'art. Ce n'est pas que l'Egypte manquât d'édifices publics, mais Pharaon cherchait à détruire un peuple que la faveur divine protégeait. Ce peuple s'accroît, malgré l'oppression qu'il subit; on pense le décimer, il augmente tous les jours; néanmoins, on le maltraite de plus en plus, comme si l'on pouvait vaincre ceux à qui le Dieu de majesté avait prédit la victoire.

2. Sur ces entrefaites, Pharaon fait rassembler les sages-femmes, il leur ordonne de tuer tous les enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux, de réserver seulement le sexe le plus faible. O excès de fureur et d'audace! On décrète des châtiments contre ceux qui ne sont pas encore nés; avant qu'ils aient commencé à respirer, on met leur vie en danger. Cruel tyran, impose un frein à ta barbare folie! Tu poursuis de tes coups ceux que tu ne vois pas encore : est-il plus noire cruauté? Tu tues ceux qui ne sont point encore nés. Dans ta férocité, respecte au moins l'ordre des choses : avant de sévir contre eux, laisse ces enfants venir à la lumière. Cependant les sages-femmes aident à la délivrance des femmes enceintes, mais elles se refusent à mettre au service de la mort un art qu'elles ont appris pour assurer la vie. Elles déclarent que les femmes des Hébreux accouchent plus facilement que les femmes des Egyptiens, et que leur ministère n'est point nécessaire auprès de ces mères que Dieu délivre lui-même. O ruse habile de cœurs compatissants et pieux mensonge qui sauve un peuple! Ces sages-femmes craignirent Dieu, jusqu'à mépriser les ordres du roi et conserver aux mères leur précieux trésor. Mais Pharaon se défie de leurs déclarations; il recourt à un autre moyen de nuire aux Hébreux; il veut que ceux-ci commettent publiquement les infanticides qu'il avait d'abord essayé de faire exécuter en secret. Il ordonne donc à tous les Hébreux de mettre à mort tous leurs enfants mâles. Quand cet édit vint aux oreilles des mères, l'air retentit de leurs lamentations, et lorsque leurs fils étaient arrachés de leur sein pour être livrés à la mort, cette seconde douleur surpassait toutes les douleurs de l'enfantement. La plus malheureuse de toutes les femmes était la plus féconde. Toutes elles désiraient d'être stériles plutôt que d'être mères et d'enfanter. O roi impie, quelle n'est pas ta démence! Pourquoi tant de cruauté? Tu as beau livrer à une mort cruelle des multitudes de victimes innocentes, et déchirer d'une main barbare l'âme de parents infortunés, tu ne fais qu'aggraver ton crime, sans pouvoir échapper au châtiment.

Moïse est un nom mystérieux.—3. En effet, tandis que les corps des petits enfants étaient jetés de tous côtés dans le fleuve, le vengeur que toutes ces victimes innocentes attendaient, Moïse était recueilli par une main compatissante. La fille de Pharaon s'avançait sur

(*Exod.*, VII, 3.) Sententiam protulit, quam se facturum promiserat, non quam jam fecisse monstrabat. « Obdurabo, » inquit, non obduro. Aliud est facere, aliud est quod jam fecisse promittitur, nec tamen impletur, ut metu territi corrigantur. Consumi Hebræos præcepit luto, latere, paleis denegatis, ut tandem afflicti, si bellum contingeret Ægyptiis, non valerent resistere civitati. (*Exod.*, V, 7, 8.) Levantur ergo machinæ usque ad cœlum, turres eminent, et aptissime construunt fabricam : non quod deessent ædificia civitati; sed populum perire quærebat, qui divino favore pollebat. Augetur populus dum opprimitur, et dum putat minui, quotidie crescit : plus insequitur, quasi posset vincere, quos divina majestas prædixerat esse victores.

2. Inter hæc præcepit vocari obstetrices, imperat ut Hebræarum si nati essent masculi, necarentur, et sexus inferior servaretur. (*Exod.*, I, 16.) O prodiga furoris audacia! Necdum natis pœna mandatur; et ante principium vitæ periculum concitatur. Cohibe nefarie homo insaniam tuam. Quos necdum vides, insequeris : quid scelestius? Nondum natos occidis. Servet ordinem feritas tua; nascantur ante, quos punias. Præstant tamen partum ministræ, noluerunt exercere ad perniciem, quod didicerant ad salutem, facilius Hebræas mulieres quam Ægyptias parere dicentes : nec illis obstetricum ministeria sunt necessaria, quibus Deus provenit ad animas liberandas. (*Ibid.*, 19.) O magnum humanitatis ingenium, et pium pro salute mendacium! Tantum timuerunt obstetrices Deum, ut præcepta regis contemnerent, et mulierum sacraria conservarent. Sed incredulus Pharao in alterum se nocendi aditum vertit, ut quod occulte antea tentaverat, in populis palam faceret; omnem Hebræam masculinam prolem jussit occidi. (*Ibid.*, 22.) Quod ubi ad aures matrum rumor advexit, pulsatum est planctibus cœlum : et cum ab ipsis uberibus avulsa proles raperetur ad mortem, succedebat dolor vincens parturientis dolorem. Nulla tamen mater infelicior fuerat, nisi quæ fecundior erat. Optabant tamen omnes steriles esse, quam fecundæ parerent. Quid impie insanis? quid crudeliter sævis? Licet plurimis insontium mortes acerbas inferas, et animas miserorum crudeliter cremes, tibi necis augetur, et pœnæ non detrahitur meritum.

Moysi nomen mysticum. — 3. Cum enim passim parvulorum corpuscula dejicerentur in flumine, Moysen manus excepit humana, quem pro totius vindictæ causa quærebant. Nam cum Pharaonis filia viridanti in ripa tremula posceret fluenti lavacra, invenit in loculo, quem

la rive verdoyante du fleuve pour prendre un bain dans le courant de l'eau ; elle trouve dans un petit berceau celui que son père n'allait plus pouvoir dévouer à la mort. On cherche une nourrice pour élever l'enfant, et l'on amène sa mère : l'occasion réunit deux sentiments que la crainte du roi avait violemment séparés, l'amour de la mère et l'affection de la nourrice. Nouveau genre de miracle ! La fille d'un tyran infanticide pratique la miséricorde, car, sans connaître ce petit enfant, elle lui sauve la vie, et, sans le savoir, elle déjoue les desseins de son père. N'était-ce pas le juste châtiment d'un crime aussi perfide ? Ne fallait-il pas que la pitié de sa fille fît périr ce tyran qui avait interdit aux femmes les joies de la maternité ? La vengeance de Dieu répond parfaitement au crime commis : Pharaon sera châtié par la main de sa fille bien-aimée, et Moïse sera sauvé pour délivrer ses frères. De plus, l'enfant reçut le nom de Moïse, sauvé des eaux ; nom mystérieux qui présageait la mort que cet enfant devait infliger à Pharaon dans les eaux de la mer. Car Moïse, après avoir frappé la mer de sa verge, se fraye un chemin au milieu des flots, passe à pied sec entre deux montagnes d'eau qui, à son ordre, se trouvent suspendues, et sauve ainsi le peuple de Dieu.

4. Vous avez entendu l'ordre horrible et affreusement cruel du barbare Pharaon : « Jetez les enfants mâles dans le fleuve ; réservez seulement les filles. » (*Exod.*, I, 22.) Le tyran ordonne qu'on jette les petits enfants dans le Nil ; il ordonne de livrer à une mort cruelle de petits innocents. Il ne les empêche pas de naître, mais il commande qu'on les tue dès leur naissance. Ainsi ceux à qui la nature n'a point encore accordé de vivre, il les condamne à périr. O cruauté nouvelle et inouïe ! Avant que les débats ne soient ouverts, l'accusé est condamné ; la sentence est portée avant qu'on ne sache qui doit la subir. C'est la coutume que toujours les criminels attendent qu'on leur notifie la sentence qu'ils ont méritée. Aussi bien, peut-on condamner un homme avant qu'on soit certain qu'il est coupable ? Mais de petits enfants ne naissent pas criminels et dévoués à une condamnation qu'ils n'ont pu mériter. Néanmoins ils naissent, non pour jouir du bienfait de la vie, mais pour qu'un tyran cruel fît porter à la terre le deuil de leur mort. Voilà donc, ô Pharaon, que tu commandes un forfait que tu devrais venger. Ni l'innocence de ces enfants, ni la douleur de leurs parents, rien ne peut te fléchir : tu te plais, au milieu des infanticides et du désespoir des parents, à faire exécuter le décret de ta barbarie. O vœux cruels des parents ! ô joies changées en deuil ! C'est au crime que profite tout le bonheur de ces opprimés. Ce tyran est là joyeux, au comble de l'allégresse, au milieu des larmes qui coulent abondamment de tous les yeux. Comptez les prières inutiles que la douleur lui adresse ; comptez les larmes qui coulent en vain ; comptez les gémissements, les cris de malédiction de la foule, quand les Hébreux voyaient un père, une mère exposer sur le Nil leurs propres enfants, et se disaient à eux-mêmes : Voilà ce qu'il nous faudra faire demain. Ils voyaient d'avance leur infortune dans le malheur des autres ; les uns conservaient d'abord leurs enfants, et quand ils ne pouvaient plus les cacher, ils les exposaient sur le fleuve ; les autres les portaient au Nil aussitôt après leur naissance, en se disant que plus longtemps ils les garderaient, plus douloureux serait leur sacrifice. Combien souhaitèrent périr à la place de leurs enfants ? Combien voulurent désobéir au décret du tyran ? Mais non, se disent-ils, rassasions-le et assouvissons sa cruauté par notre douleur.

pater non posset nutrire supplicio. (*Exod.*, II, 5.) Ad quem educandum in nutricem mater adducitur ; ad alendum occasio conjunxit affectum, quem regis diviserat metus. Novum miraculi genus, fecit misericordiam filia parricidæ. Nam dum parvulum servat ignara, patrem decipit incauta. Dignum malitiæ ejus sceleris erat, in filiæ provisione periret, qui genitrices interdixerat parturire. Competens processit divina vindicta, ut suis affectibus puniretur, et Moyses pro aliis exuendis exueretur. A fluctibus denique mystica lingua Moyses nomen accepit, et Pharaonis necem quam præparaverat in nomine, in flumine maris invenit. Hic, operante virga, per medios fluctus ac si pulverulentos exhibet gressus, imperio suspensam in altitudine montium erigit undam, ut Dei plebem redderet salvam.

4. Audistis nefariam crudelissimamque vocem durissimi Pharaonis. « Masculos in amnem projicite, feminas vivificate. » (*Exod.*, I, 22.) Jubet hostis in flumen parvulos projici, jubet innocentes crudeli morte necari. Non prohibet nasci, dum natos decernit occidi. Quos enim nec dum vivere natura concesserat, eos sententia jam sustinet ad pœnam. O nova et inaudita crudelitas ! Ante judicium celebratur, quam reus ipse damnetur : ante sententia profertur, quam obnoxius sententiæ demonstretur. Utique reorum mos est, ut reatus sui sententiam exspectare soleant. Nec enim reus potest ante damnari, quam ejus culpa cœperit manifestari. Hi vero nec rei nati, nec reatus sui sententiæ merito mancipati. Nascebantur enim, non ut vitæ salutis perciperent fructum, sed ut esset quos crudelitas sæculo faceret luctum. Nunc præcipis, quod factum deberes ulcisi. Non natorum pietas, non parentum dolor te flectit, qui inter infantium mortem parentumque dolorem, sævitiæ tuæ expleri sententiam gaudes. O parentum vota crudelia, lætitia luctibus immutata ! Ad facinus profuit, quidquid in eorum felicitate processit. Gaudebat lætissimus hostis inter madentes omnium fletus. Quantæ perierunt dolentium preces, quantæ incassum effusæ sunt lacrymæ, quanti gemitus ululatusque multorum, cum parentes manibus natos exponi viderent, qui simile nihilo minus mox facturi fuissent ? Suos jam casus in aliis alii cernebant : alii continentes filios suos, cum jam celare non possent, exponebant : alii mox editos exposuerunt, ne quanto retinerent tardius, tanto emitterent crudelius. Quanti pro filiis optaverunt mori, quanti sententiam contemnere voluerunt tyranni ? Satiemus, inquiunt, eum, et nostro mœrore ejus sævitiam repleamus.

Les premiers-nés des Egyptiens frappés justement. Providence admirable de Dieu á l'égard des siens. — 5. Les Egyptiens sont frappés dans leur affection paternelle par la mort de leurs premiers-nés, afin qu'ils connussent l'immense douleur que cause la mort d'enfants chéris, eux qui avaient livré à la mort les fils des Hébreux. Les Egyptiens, dis-je, sont frappés dans l'amour qu'ils portent à leurs premiers-nés; des cris funèbres s'élèvent de tous les points du royaume. L'opulence n'avait été un préservatif pour personne; pour personne une humble condition n'avait été un signalement aux coups du ciel : tous avaient senti le châtiment de Dieu, l'esclave dans sa servitude, le maître dans la possession de son autorité; la couronne n'avait pas préservé le roi et la dure nécessité du pauvre n'avait pu fléchir la mort. Debout et épargnés au milieu de cette vengeance universelle du ciel, les Hébreux, non-seulement se félicitaient d'avoir été préservés, mais sentaient leur joie doublée par les coups qui frappaient leurs ennemis. Ils partent joyeux; ils partent sans inquiétude; le Seigneur les protége; ils sont invincibles. Alors Pharaon se repent de laisser vivre ce peuple; l'énormité de ses crimes lui fait regretter le départ des Hébreux. Ce tyran que n'avaient pu amender des châtiments terribles, allait au-devant d'un supplice qui, cette fois, fut en rapport avec ses crimes. Il attèle ses chars, rassemble ses troupes, marche à la tête de son armée; il ne laisse dans le pays personne qui soit digne de la pitié du ciel. Poursuivis par les Egyptiens, les Hébreux sont enfermés entre la mer et leurs ennemis, entre les ondes et les glaives. A droite les flots écument, à gauche brillent les lances; d'un côté, le bruit des eaux, de l'autre, le bruit des armes. Ainsi Dieu agit ordinairement à l'égard des siens; il attend que la prudence humaine soit réduite à l'impuissance pour faire intervenir le secours de son bras.

6. En présence d'un tel danger, le peuple des Hébreux tremblait d'effroi. (*Exod.*, XIV, 10.) Ils voyaient les Egyptiens descendre rapidement vers le rivage de la mer, et les flots soulevés par le vent couvrir la plage; tous alors poussent des cris de désespoir vers leur conducteur : Nous voulions échapper à la tyrannie de Pharaon, disent-ils, et voici que nous sommes en danger : nous voulions nous dérober à la servitude et nous voici tombés en danger de mort. Tu nous prépares des malheurs, après nous avoir donné jusqu'aujourd'hui de belles espérances; tu ne te crois pas l'auteur de notre perte, puisque tu ne vois pas à quels maux tu te dévoues toi-même. Moïse, ce saint homme, leur répond : Ne craignez pas; armez-vous de confiance; croyez à ma parole qui se réalisera bientôt; confiance : la victoire est proche; tout à l'heure cette nation barbare va périr. Si un vent défavorable met un frein au flux et au reflux de ces masses d'eau, c'est que les flots attendent les ordres du ciel pour engloutir vos ennemis. (*Exod.*, XIV, 13.) Aussitôt, sur l'ordre de Dieu, Moïse frappe la mer avec sa verge; les eaux se partagent en deux, et laissent apparaître des plaines que la nature n'avait pas connues. La mer s'entr'ouvre et l'eau montre les secrets qu'elle recouvre. L'onde s'élève en montagnes à pic et les flots suspendus présentent la forme de deux murailles. Une plage apparait là où était la mer, et devant les yeux s'ouvre un chemin en droite ligne, par où le peuple de Dieu va commencer une merveilleuse traversée. En effet, à la vue de ces prodiges, le peuple hébreu comprend que le Seigneur les a opérés en sa faveur, et, sur l'ordre de Dieu, il entre avec intrépidité dans ce chemin. Ils

Primogenitorum Ægypti justa percussio. Providentia Dei mirabilis in suos. — 5. Percutitur Ægyptus primogeniti affectu, ut ex sese cognoscerent, quantus dolor sit filiorum, qui necaverunt filios Hebræorum. Percutitur, inquam, Ægyptus primogenitorum affectu, oriturque funestus clamor. Dignitas nullum excusabat, nec alium conditio opprimebat. Non servus ad obsequium, non dominus ad imperium. Non regem honor excusabat, nec inopem necessitas alienabat. Stabant Hebræi vindicta dominante illæsi, quos non tantum propria salus lætos reddiderat, sed et hostium plaga lætiores effecerat. Exeunt læti, exeunt securi, Domino protegente invicti. Tunc pœnitet Pharao quod vivat, et evasisse eum tanta ejus scelera non sustinebant : ut qui in tantis plagis nullam emendaverat culpam, quæ fuerat competens exquirebat. Jungit currus, exercitum præparat, aciem dirigit; nemo relinquitur, qui salvari mereatur. (*Exod.*, XIV, 6, etc.) Includuntur persequentibus Ægyptiis Hebræi inter mare et hostes, inter undas et gladios. Hinc mare spumat, inde arma coruscant : hinc aquarum, inde armorum strepitus. Sic operari Deus suis assuevit, ut ubi defecit humanum consilium, illic intercedat divinum adjutorium.

6. Quibus visis populus territus formidabat. (*Ibid.*, 10.) Cum conspiceret rapidos cursus influere littoribus mare, volvente æquora flamine collisa laxare, mox universi exclamabant ad ducem Hebræum : Dum Pharaonis dominio carere volumus, discrimen, inquiunt, invenimus; et cum voluntarie servire nolumus, ad periculum pervenimus : exhibes mala, quibus adhuc usque promittis; nec te interitus nostri auctorem intelligis, dum tantis malis obnoxium non agnoscis. Quibus Moyses sanctissimus ait: Ne formidetis viri, estote fide armati, credite verbum quod sentietis futurum, credite victoriam vestram jam properare, et gentis furentis interitum. Non consentientibus ventis aquarum volumina imperfectis cursibus refrenantur, ne hostes vestros ante puniant quam jubentur. (*Ibid.*, 13.) Statim divino jussu virgæ ictu rumpitur mare, et divisis undis campos quos natura non noverat, exhibuit. Hiantibus undis freti, arcana et maris secreta declarat unda. Erigitur in cumulum pelagus, et murorum instar suspensos exhibet fluctus. Fit littus ubi fuerat pelagus, et limite recto via porrigitur, ubi populus Domini mirabiliter graderetur. His namque visis populus Domini propter se cuncta gesta cognovit, et jussu divino intrepidus introivit. Ambulabat, inquit, securus, Domino pugnante invictus. (*Exod.*, XIV, 22.) Sequitur Pharaonis exercitus aquarum

marchaient, dit l'Exode (xiv, 22), sans inquiétude, certains d'échapper à Pharaon, puisque Dieu combattait pour eux. L'armée égyptienne les suit, mais pour périr dans les eaux. Le roi s'imaginait qu'il pourrait engager la bataille sur ce terrain, tandis que lui et ses soldats devaient seuls y trouver la mort. Le Seigneur dit donc à Moïse : « Voici qu'est arrivée l'heure de la ruine de l'Egypte. Car ceux dont j'ai décrété la perte vont disparaître de la manière que j'ai disposée. Que la mer reprenne son état premier, et qu'après avoir sauvé les justes, elle détruise les méchants. » A peine Dieu a-t-il donné cet ordre, voilà que tout à coup les Egyptiens sont entraînés; les eaux qui s'effondrent les engloutissent, les flots les rejettent sur le rivage; tous les Egyptiens sont déjà morts, quand les Hébreux sont à peine sortis sains et saufs de la mer. Ce châtiment était dû à ce Pharaon, qui, pour périr plus tôt, avait refusé de sauver sa personne et son peuple. (*Exod.*, xiv, 16.)

SERMON XXIV [1].

Des trois journées de chemin.

Le passage de la mer Rouge, figure du baptême. La triple immersion. — 1. Dans les leçons de l'Ecriture qu'on nous a lues les jours précédents, nous avons entendu Moïse dire à Pharaon : « Nous irons dans le désert trois journées de chemin, avec tout le peuple pour sacrifier au Seigneur. » (*Exod.*, viii, 27.) Voyons, mes très-chers frères, ce que veulent dire ces paroles de Moïse : « Nous irons dans le désert trois journées de chemin, et nous immolerons au Seigneur notre Dieu. » (2) Voilà, il est vrai, ce que voulait Moïse, mais Pharaon s'y opposait; il ne voulait pas que les enfants d'Israël s'éloignassent trop de lui. Le prince de ce monde ne voulait pas que l'armée du Seigneur connût les mystères de ces jours, je veux dire les mystères dont le Prophète parle en ces termes : « Il nous rendra la vie dans deux jours, et le troisième il nous ressuscitera. » (*Osée*, vi, 3.) Le premier jour a lieu la passion du Dieu sauveur, le second sa descente aux enfers, le troisième sa résurrection. Voilà pourquoi, la troisième journée, Dieu marchait devant les Hébreux pendant le jour dans la colonne de nuée et pendant la nuit dans la colonne de feu, conduisant ainsi son peuple à travers la mer Rouge (3). D'ailleurs nous pouvons dire avec vérité que ces trois jours sont le Père, et le Fils et le Saint-Esprit ; car le Père est jour, le Fils est jour, et le Saint-Esprit est jour, et ces trois ne font qu'un seul jour (4). Ce chemin de trois journées qui conduit hors de l'Egypte, figure bien Celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie; » (*Jean*, xiv, 6) car personne ne va au Père que par lui. Il est la voie par laquelle le peuple, que Dieu s'est choisi, sort de l'Egypte, c'est-à-dire abandonne le culte des idoles. C'est aussi en passant la mer, c'est-à-dire en traversant les eaux du baptême empourprés du sang du Christ, dont la mer Rouge était la figure, déjà à cette époque reculée, que Pharaon est englouti et que le peuple de Dieu est délivré. Voilà en réalité ce qui arrive, mes frères, quand les chrétiens sont plongés par trois fois dans le bain du salut. Alors les Egyptiens, c'est-à-dire le péché originel et les fautes actuelles sont ensevelies comme dans une mer Rouge, et les fils

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. La plus grande partie est tirée des homélies d'Origène sur l'Exode.
(2) Tiré de l'homélie v d'Origène sur l'Exode. — (3) Voyez ci-dessus sermon v, n° 5. — (4) Tiré de l'homélie iii d'Origène sur l'Exode.

supplicio periturus. Putabat illic posse se pugnare, ubi solus cum suis fuerat periturus. Sic itaque Dominus locutus est Moysi : Nunc advenit Ægypti interitus. Quos enim disperdere volui, supplicio hoc abolere disposui. Ad pristinum statum redeat maris, quod fuerat; ut salutem justis, interitum operetur injustis. (*Ibid.*, 26.) Confestim jussu divino impetu facto Ægyptii rapiuntur, et ruina aquarum oppressi fluctu volvente in littore projiciuntur, ante mortui Ægyptii quam incolumes pervenirent Hebræi. Hæc vindicta debebatur, ut citius periret, qui consequi denegavit salutem.

SERMO XXIV (a).

De via trium dierum.

Transitus maris Rubri, baptismi figura. Trina mersio. — 1. In lectionibus divinis, quæ nobis præteritis diebus recitatæ sunt, audivimus Moysen dixisse Pharaoni : « Viam trium dierum ibimus in desertum cum omni populo sacrificare Domino. » (*Exod.*, viii, 27.) Videamus, Fratres dilectissimi, quid sit illud quod dixit Moyses : « Viam trium dierum ibimus in desertum, et immolabimus Domino Deo nostro. » Hæc quidem volebat Moyses; sed contradicebat Pharao, et nolebat filios Israel a se longe discedere. (*Ibid.*, 15.) Nolebat princeps hujus mundi exercitum Domini trium dierum sacramenta cognoscere : illa utique sacramenta, de quibus Propheta dixit : Vivificabit nos post duos dies, in die tertia suscitabit. (*Osee*, vi, 3.) Prima dies passio Domini Salvatoris est : secunda qua descendit ad infernum : tertia autem resurrectionis est dies. Et ideo in die tertia Deus antecedebat eos per diem in columna nubis, per noctem autem in columna ignis; duciturque populus per mare Rubrum. Tres enim dies non incongrue possumus dicere : Patrem et Filium et Spiritum sanctum : quia et Pater dies est, et Filius dies est, et Spiritus sanctus dies est : et hi tres unus dies. Via trium dierum, qua exitur de Ægypto, recte intelligitur ille qui dixit : Ego sum via, veritas et vita. Quia nemo venit ad Patrem, nisi per ipsum. Ipse est via, per quam populus qui Deo conjungitur, de Ægypto, id est, de idolorum observatione educitur : et per mare Rubrum Christi sanguine rubicundum, et quodam modo jam tunc in mysterio consecratum, tanquam per baptismi sacramentum Pharaone submerso, populus Dei eripitur. Et vere ita fit, Fratres : quando in salutari lavacro tertio Christiani merguntur, tunc Ægyptii, id est originalia peccata vel actualia crimina, quasi in Rubro mari sepeliuntur; et filiis Israel

(a) Alias de Tempore xc.

d'Israël passent au service de Dieu, ne laissant au fond des eaux que leurs péchés. Doutez-vous de ce que j'avance, et pensez-vous que tous les péchés ne soint point effacés par le baptême? Eh bien! remarquez qu'aucun Egyptien n'échappa au naufrage : de même pas un péché ne subsiste après le baptême.

Le cri des saints sans qu'ils élèvent la voix. — 2. Mais avant de passer la mer Rouge, Moïse cria vers le Seigneur. (1) Comment crie-t-il? car on n'entend sortir de sa bouche aucune parole. Néanmoins Dieu lui dit : « Pourquoi cries-tu vers moi? » (*Exod.*, XIV, 15.) Je voudrais savoir comment les saints crient vers Dieu sans émettre aucun son de voix. L'Apôtre nous l'explique : C'est, dit-il, parce que « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, criant : « Abba, Père! » (*Gal.*, IV, 6) et ailleurs : « L'Esprit lui-même demande pour nous avec des gémissements inénarrables; » et l'Apôtre ajoute : « Celui qui scrute les cœurs et les reins sait ce que désire l'Esprit; car c'est selon Dieu qu'il demande pour les saints. » (*Rom.*, VIII, 26, 27.) C'est ainsi qu'inspiré par l'Esprit saint, le cri des saints se fait entendre, dans le silence, aux oreilles de Dieu.

La verge figure le mystère de la croix. Quel est celui qui étouffe l'Egyptien spirituel. — 3. Sur ces entrefaites, Moïse reçoit l'ordre de frapper la mer avec sa verge. (*Exod.*, XIV, 16.) Reconnaissez dans la verge le mystère de la croix. Aussi bien, mes frères, remarquez-le et faites-y bien attention : si Moïse n'avait pas levé sa verge sur la mer, le peuple de Dieu n'aurait pas été délivré de la tyrannie de Pharaon. Oui, mes très-chers frères, si la sainte croix n'avait été élevée, le peuple chrétien périssait pour toujours. Mais lorsque la verge eut été levée, c'est-à-dire quand la croix eut été dressée, la mer se retira; les flots s'écartèrent également : en d'autres termes, le monde fut vaincu et avec lui toutes ses puissances. (2) Les flots s'amassent en forme de murailles, l'eau se replie sur èlle-même et s'arc-boute; le liquide devient solide et le fond de la mer devient poudreux comme une plaine. Voyez ici la bonté du Créateur. Si vous obéissez à ses ordres, si vous suivez sa loi, les éléments eux-mêmes changeront de nature pour se faire vos serviteurs. Prions donc, mes très-chers frères, afin que Notre-Seigneur fasse dans notre âme et dans notre corps ce qu'il a fait contre les Egyptiens dans la mer Rouge; prions afin qu'il nous donne la force et l'aide de l'Esprit saint pour que nous puissions étouffer en nous-mêmes les Egyptiens spirituels. Or, étouffer l'Egyptien spirituel, c'est ne plus faire les œuvres des ténèbres. Détruire l'Egyptien, c'est ne plus vivre selon la chair, mais selon l'Esprit. Détruire l'Egyptien, c'est chasser de son cœur ou n'y recevoir jamais les pensées impures et immondes, selon ce que dit l'Apôtre : « Prenez le bouclier de la foi, avec lequel vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin. » (*Ephés.*, VI, 16.) Voilà donc comment nous pouvons, même aujourd'hui, voir les Egyptiens morts et gisant sur le rivage, avec leurs chars et leurs chevaux submergés. Nous pouvons voir périr Pharaon lui-même, si, par une vie toute de foi, nous méritons que le Dieu de paix écrase promptement sous nos pieds Satan lui-même.

(1) De la même homélie. — (2) Tiré de la même homélie III sur l'Exode.

pertranseuntibus ad Dei servitium, sola patiuntur peccata naufragium. Et si aliquis dubitet et putet non omnia peccata deleri per baptismum, agnoscat et intelligat, quia quo modo nullus remansit Ægyptiorum, sic nihil remanet penitus peccatorum.

Clamor sanctorum sine voce — 2. Sed ante quam mare Rubrum transiretur, [clamavit Moyses ad Dominum. Quomodo clamat? Nulla ejus vox clamoris auditur; et tamen dicit ad eum Deus : « Quid clamas ad me? » (*Exod.*, XIV, 15.) Velim scire quomodo sancti sine voce clament ad Deum. Apostolus docet : Quia dedit Deus Spiritum Filii sui in cordibus nostris clamantem : Abba pater. (*Gal*, IV, 6.) Et alibi : Ipse Spiritus interpellat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.*, VIII, 26.) Et iterum : Qui autem scrutatur renes et corda, scit quid desideret Spiritus; quia secundum Deum postulat pro sanctis. (*Ibid.*, 27.) Sic ergo (*a*) inspirante Spiritu sancto, apud Deum per silentium sanctorum clamor auditur.]

Crucis mysterium in virga. Ægyptium spiritalem quis exstinguit. — 3. Post hæc jubetur Moyses virga percutere mare. (*Exod.*, XIV, 16.) In virga mysterium sanctæ crucis agnoscite. Et verum est, Fratres; attendite enim et videte, quod nisi virga supra mare elevetur, populus Dei de Pharaonis potestate non tollitur. Sic est, Fratres carissimi. Si sancta crux elevata non esset, Christianus populus in æternum perisset. Elevata vero virga, id est, cruce erecta, cedit mare, cedunt et fluctus ejus : hoc est, vincitur mundus, et mundi istius potestates. [Cogitur ergo fluctus in cumulum, et unda in semetipsa repressa curvatur. Soliditatem recipit liquor, et solum maris arescit in pulverem. Bonitatem Creatoris intellige. Si voluntati ejus obtemperes, si legem ipsius sequaris, ipsa tibi elementa etiam contra sui naturam servire compellit.] Oremus ergo, Fratres dilectissimi, ut Dominus noster quod de Ægyptiis fecit in mari Rubro, faciat in corde et in corpore nostro, ut det nobis virtutem et adjutorium Spiritus sancti, ut in nobis ipsis spiritales Ægyptios possimus extinguere. [Exstinguit namque spiritalem Ægyptium, qui non agit opera tenebrarum. Exstinguit Ægyptium, qui non carnaliter, sed spiritaliter vivit. Exstinguit Ægyptium, qui cogitationes sordidas et impuras vel depellit ex corde, vel omnino non recipit : sicut et Apostolus dicit : « Assumentes scutum fidei, in quo possimus omnia tela maligni ignita exstinguere. » (*Ephes.*, VI, 16.) Hoc ergo modo possumus hodie etiam Ægyptios videre mortuos et jacentes ad littus, submergi quadrigas eorum et equos. Possumus etiam Pharaonem videre submergi, si tanta fide vivamus, ut Deus pacis conterat satanam sub pedibus nostris velociter.]

(*b*) Apud Origenem, *interpellante Spiritu sancto apud Deum.*

(1) 4. Ce chemin de trois jours peut encore signifier les bonnes pensées, les bonnes paroles, les bonnes actions. En effet, celui qui remplit ces trois devoirs de toute la force de son âme, ne marche pas dans la nuit, mais dans le jour; il n'est pas le fils des ténèbres, mais le fils de la lumière, et en lui s'accomplit ce que dit l'Apôtre : « Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez donc comme des enfants de la lumière. » (*Ephés.*, v, 8.) Quand avons-nous été ténèbres, mes frères? C'est lorsque nous marchions dans les voies de la nuit, c'est-à-dire quand nous pensions mal, quand nous parlions mal, que nous faisions le mal. Mais lorsque, dans la suite, nous sommes venus vers le Christ, aidés de sa grâce, nous avons abandonné les œuvres de ténèbres; et, par nos bonnes pensées, nos bonnes actions, nous avons marché à grands pas et couru dans le chemin de la lumière. Voilà donc les trois chemins qui mènent au ciel; de même qu'il y a trois autres chemins qui mènent dans l'enfer les partisans du monde, c'est-à-dire mal penser, mal parler, mal agir. C'est là le chemin large et spacieux qui conduit à la perdition. En suivant ces trois derniers chemins, le mauvais riche descendit en enfer, tandis qu'en suivant les trois premiers, Lazare mérita d'arriver dans le sein d'Abraham. Ces trois premiers chemins sont occupés par l'ennemi, selon ce que nous lisons de l'armée de Pharaon : « Il engloutit dans la mer Rouge ses cavaliers d'élite qui marchaient trois par trois. » (*Exod.*, xv, 4.)

(2) 5. Qui sont ces cavaliers d'élite? Ce sont les démons choisis pour exciter les âmes à la luxure, à la malice et à l'orgueil, source de tous les maux. Ces démons se tiennent donc trois par trois, ils sont à l'entrée de trois chemins, celui-ci pour faire tomber l'homme dans de mauvaises actions, celui-là pour lui arracher de mauvaises paroles, le troisième pour lui suggérer de mauvaises pensées. Heureux celui qui, avec le secours de Dieu, se détourne de ces trois chemins, et s'éloigne pendant ces trois jours de la compagnie de Pharaon, de sorte que le prince des ténèbres ne lui dérobe aucun moment de la journée et ne change pas la lumière de sa foi en une nuit ténébreuse! C'est pourquoi, mes frères, observons ce conseil du Saint-Esprit : « Garde ton cœur avec toute la vigilance possible. » (*Prov.*, iv, 23.) Veillons donc, avec la grâce de Dieu, et faisons la garde autour de notre cœur et de notre conscience. S'il y a quelqu'un parmi nous à qui le prince des ténèbres suggère une pensée mauvaise, qu'il fasse tous ses efforts pour ne point pécher au moins en paroles; je veux dire que si le diable lui a dérobé un jour et l'a changé en nuit, qu'au moins il ne puisse lui prendre le second jour. (3) Cependant si cet ennemi, dont la ruse et l'habileté sont presque infinies, est arrivé à dérober également le second jour, c'est-à-dire à nous suggérer des pensées mauvaises et des paroles coupables; ayant perdu déjà deux jours, conservons au moins le dernier avec l'aide de Dieu, et ne permettons pas que l'ennemi de tout bien nous conduise plus loin, jusqu'aux actions mauvaises. Et alors même que nous aurions perdu le troisième jour, ne désespérons pas de la miséricorde divine; mais hâtons-nous, par la pénitence, de secouer des pieds de notre âme la boue et la fange du péché. Car Dieu ne veut pas que le pécheur périsse, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. (*Eccli.*, xxxiii,

(1) Tiré de l'homélie iii, et vi d'Origène sur l'Exode. — (2) Tiré de l'homélie vi d'Origène. — (3) De l'homélie iii d'Origène sur l'Exode.

4. Via etiam trium dierum potest intelligi, bene cogitare, bene loqui, bene operari. Et re vera qui hoc agit, et tota animi virtute custodit, non in nocte, sed in die ambulat; nec filius tenebrarum, sed filius lucis efficitur : et impletur in illo illud quod Apostolus dicit : Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino : ut filii lucis ambulate. (*Ephes.*, v, 8.) Quando fuimus tenebræ, Fratres? Utique quando vias noctis ambulavimus, id est, quando malum cogitavimus, malum diximus, malum etiam operati sumus. Postea vero venientes ad Christum, per ipsius gratiam relinquamus opera tenebrarum, et bene cogitando, bene loquendo, bene operando viam lucis currere festinemus. Istæ ergo sunt tres viæ, per quas pervenitur ad cœlum : sicut et illæ tres aliæ sunt, per quas amatores mundi perveniunt in infernum, hoc est, malum cogitare, malum dicere, malum facere. Ista est lata et spatiosa via quæ ducit ad perditionem. Et per istas vias dives purpuratus descendit in infernum : per illas vero alias Lazarus ad Abrahæ pervenire meruit sinum. Istas tres vias obsidet inimicus, sicut de Pharaonis exercitu legimus : « Electos ascensores ternos stantes (LXX Gr., τριστάτας) demersit in mare Rubrum. » (*Exod.*, xv, 4.)

5. Qui sunt isti electi ascensores? Electi utique a diabolo ad luxuriam, ad malitiam, ad omnium malorum caput superbiam. Et hi ergo terni stantes, istas tres obsident vias, ut ille aut hominem ad opera mala subvertat, aut ille sermonem malum eliciat, aut ille cogitationem iniquam extorqueat. Sed felix est qui totas tres istas vias, Deo adjuvante, devitans, per totum triduum de Pharaonis societate discedit; ita ut nullum illi diem princeps subtrahat tenebrarum, nec splendorem fidei ejus vertat in noctem. Et ideo, Fratres, faciamus illud quod scriptum est : Omni custodia serva cor tuum. (*Prov.*, iv, 23.) Consideremus cum Dei adjutorio, et custodiamus cor simul et conscientias nostras; et si est quisquam in nobis, cui cogitationem malam aliquis de principibus tenebrarum injecit, quantum potest laboret, ut vel in sermone non peccet : id est, ut si ei diabolus unum diem rapuit et convertit in noctem, vel secundum diem in illo obtinere non possit. Si vero et hoc subtilitate callidissima potuerit obtinere, ut malum et corde cogitemus, et ore loquamur; si jam duos perdidimus, vel unum diem cum Dei adjutorio conservemus, ne etiam nos usque ad opera mala possit nequitia inimici subvertere. Si vero et hoc factum est, non tamen de misericordia desperemus; sed cito per pœnitentiam de luto fæcis pedes animæ nostræ excutere festinemus. Non enim vult Dominus mortem peccatoris, sed ut convertatur et vivat. (*Ezech.*, xxxiii, 11.) Sic tamen converta-

11.) Toutefois, convertissons-nous si pleinement que nous ne regardions plus désormais en arrière, et que nous ne retombions plus dans ces œuvres mauvaises que nous avions commises. Non, ne retournons pas, comme le chien, à notre vomissement; mais marchons vers la patrie dont les joies doivent être l'objet de nos désirs; prenons le chemin des bonnes œuvres pour arriver au ciel où règne Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXV [(1)].

De l'eau amère et de la manne.

L'eau amère, figure de la loi. — 1. Dans la leçon qu'on va nous lire tout à l'heure, pendant la messe, mes très-chers frères, nous verrons que les enfants d'Israël, après avoir passé la mer Rouge, arrivèrent à Mara, c'est-à-dire auprès de certaines eaux amères, et que le peuple ne put en boire, parce que cette eau était amère. (*Exod.*, xv, 23.) Pour remédier à cette amertume, Dieu désigna à Moïse un certain bois que le saint prophète jeta dans l'eau, et celle-ci devint douce. (*Exod.*, xv, 25.) (2) Voilà une circonstance bien étonnante : Dieu montre à Moïse un bois, pour qu'il le jette dans l'eau et la rende ainsi douce, comme si Dieu n'avait pu adoucir cette eau sans ce bois, et comme si Moïse eût si peu connu ce bois. qu'il fallait que Dieu le lui désignât. Voyons donc le sens de ce passage et l'enseignement qu'il renferme. [(3) La mer Rouge signifie, nous le savons, le sacrement du baptême; l'eau amère figure la lettre de la loi. Or,] la loi, au point de vue littéral, est assez amère. Comment ne serait-elle pas amère cette lettre qui tue, comme dit l'Apôtre ? (II *Cor.*, III, 6.) Est-il, en effet, rien de plus amer que de faire à un enfant, huit jours après sa naissance, la blessure de la circoncision, et de lui faire sentir le tranchant du fer à un âge aussi tendre ? Oui, elle est amère et très-amère cette coupe de la loi judaïque, à ce point que le peuple de Dieu, non pas celui qui a été baptisé à la suite de Moïse dans la mer et dans la nuée, mais le peuple qui est baptisé dans l'Esprit et dans l'eau, ne peut boire de cette eau, pas même goûter l'amertume de la circoncision, ni supporter l'amertume des sacrifices, ni observer le sabbat. Mais si Dieu montre le bois qu'il faut jeter dans cette amertume, afin que l'eau de la loi devienne douce, alors le peuple chrétien pourra en boire.

Le bois qui adoucit l'amertume de la loi est la sagesse. — 2. Quel est ce bois que le Seigneur montra à Moïse? Salomon le désigne quand il dit de la sagesse, qu'elle est un bois de vie pour tous ceux qui l'embrassent. (*Prov.*, III, 18.) Lors donc que Dieu aura mis le bois de la sagesse du Christ dans la loi, quand cette sagesse nous aura montré comment on doit entendre, dans le sens spirituel, la circoncision, comment il faut observer le sabbat et accomplir la loi, alors l'eau amère deviendra douce, et l'amertume de la loi se changera en la douceur de la sagesse spirituelle; alors aussi le peuple de Dieu pourra boire de cette eau. Donc, pour rendre potable cette eau

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. On le trouve dans les homélies d'Origène sur l'Exode, sauf quelques mots, la conclusion et la préface, laquelle commence ainsi dans quelques manuscrits : « Hier, nous avons entendu, mes très-chers frères, par la lecture qu'on nous a faite, que les enfants d'Israël ayant traversé, etc. »

(2) De l'homélie VII d'Origène sur l'Exode. — (3) Ce passage n'est pas d'Origène.

mur, ne iterum retro respiciamus, neque opera mala quæ fecimus, faciamus : nec revertamur quasi canis ad vomitum; sed ad pretiosam et desiderabilem patriam tendentes, per viam bonorum operum perveniamus ad regnum, regnante Domino nostro Jesu Christo, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXV [(a)].

De amara aqua et manna.

Aqua amara, Legis littera. — 1. In lectione quæ nobis ad missas legenda est, Fratres carissimi, audituri sumus, quod filii Israel post transitum maris Rubri venerunt ad Mara, id est, ad aquam amaram; et non poterat populus bibere aquam, eo quod esset amara. (*Exod.*, xv, 23.) Pro qua re Dominus beato Moysi ostendit lignum, et misit illud in aquam, et facta est dulcis. (*Ibid.*, 25.) Mirum admodum est, ut lignum ostenderet Moysi quod mitteret in aquam, et faceret eam dulcem : quasi vero non potuisset sine ligno aquam dulcem efficere Deus; aut Moyses nesciebat lignum, ut Deus illi ostenderet. Sed videndum est, quid decoris in his interior habeat sensus. [Rubrum enim mare, sacramentum baptismi significavit : aqua amara Legis litteram significavit. Denique] Lex si secundum litteram suscipiatur, satis amara est. Quomodo non esset amara quæ occidit, dicente Apostolo : Littera occidit? (II *Cor.*, III, 6.) Quid enim tam amarum, quam ut puer octavo die circumcisionis vulnus accipiat, et rigorem ferri tenera patiatur infantia? Amarum satis et peramarum est hujus modi poculum Legis, in tantum ut populus Dei, non ille qui qui in Moyse baptizatus est in mari et in nube, sed in spiritu et aqua : baptizatus est, non possit bibere de ista aqua sed ne gustare quidem de circumcisionis amaritudine potest, nec hostiarum ferre amaritudinem valet, nec sabbati observantiam. Si vero ostendat Deus lignum quod mittatur in hanc amaritudinem, ut dulcis fiat aqua Legis, potest de illa bibere Christianus populus.

Lignum unde dulcescit amara Lex, sapientia. — 2. Quod est istud lignum quod Dominus ostendit? Salomon demonstrat, cum de sapientia dicit, quia lignum vitæ est omnibus amplectentibus eam. (*Prov.*, III, 18.) Si ergo lignum sapientiæ Christi missum fuerit in Lege, et ostenderit nobis quomodo spiritaliter intelligi debeat circumcisio, quomodo sabbata, quomodo Lex observanda sit, tunc efficitur aqua amara dulcis, et amaritudo Legis convertitur in dulcedinem intelligentiæ spiritalis;

(a) Alias de Tempore XCI.

amère, Dieu désigne le bois qu'il faut y jeter ; et désormais ceux qui en boivent n'en meurent plus et n'en sentent plus l'amertume. De là il résulte que, si vous voulez boire à la lettre de la loi sans y jeter le bois de la vie, c'est-à-dire le mystère de la croix, sans la foi du Christ, sans la sagesse spirituelle, vous mourrez empoisonné par l'amertume de la loi. L'apôtre saint Paul le savait ; aussi disait-il : « La lettre tue. » (II *Cor.*, III, 6.) C'était dire en termes fort clairs : l'eau amère tue, si l'esprit n'a point changé son amertume en douceur. [(1) Donc le bois est jeté dans l'eau, afin de la rendre douce. La vérité, mes frères, est que l'eau perd son amertume quand le bois de la croix s'unit au sacrement du baptême.]

La manne commença à tomber le jour du dimanche. La manne, c'est la parole de Dieu. Comment faut-il la manger. — 3. Remarquez encore ceci, mes frères, que jamais, pas même une seule fois, Dieu n'a fait tomber la manne le jour du sabbat des Juifs ; qu'ainsi les Juifs ne méritèrent point que la grâce descendît du ciel sur eux le jour de leur sabbat. Pour nous, non-seulement la manne vient toujours, le dimanche, mais même c'est en ce jour qu'elle commença à tomber. Toujours donc Dieu fait pleuvoir pour nous la manne du ciel. Car c'est du ciel que viennent ces enseignements qu'on nous donne ; c'est de la bouche de Dieu que tombent ces paroles qu'on nous lit, en sorte que, pour nous, qui recevons une manne aussi excellente, toujours la manne nous vient du ciel. Les malheureux Juifs sont donc bien dignes de pitié et de compassion, eux qui ne méritent plus de recevoir cette manne que reçurent leurs pères, eux qui jamais ne mangent la manne. Car ils ne peuvent manger ce grain qui est petit comme la semence de coriandre et blanc comme le givre. Ces Juifs infortunés ne voient dans la parole de Dieu aucun sens, aucun sens délié, aucun sens spirituel ; pour eux tout est grossier, tout est lourd, « car le cœur de ce peuple est appesanti. » (*Matth.*, XIII, 15.) Au reste, l'interrogation que renferme ce mot manne explique bien ma pensée. Car manne signifie : *Qu'est ceci?* (*Exod.*, XVI, 15.) Vous le voyez, la signification même de ce mot vous invite à vous instruire ; il semble vous dire, quand vous entendez lire dans l'Eglise la loi de Dieu : interroge sans cesse et demande aux docteurs : « Qu'est ceci ? » Voilà bien ce qu'indique le mot manne. Vous donc qui voulez manger de la manne, en d'autres termes, vous qui désirez recevoir la parole de Dieu, sachez que cette parole est petite, qu'elle est pleine de sens, semblable à la graine de coriandre. En effet, elle possède quelques-unes des qualités des légumes ; elle peut nourrir et rafraîchir les malades, car celui qui est malade doit manger des légumes. Elle est un peu dure, et sous ce rapport elle ressemble au givre. Mais elle a beaucoup de blancheur et de douceur. Qu'y a-t-il, en effet, de plus blanc et de plus brillant que la doctrine divine ? qu'y a-t-il de plus doux, qu'y a-t-il de plus suave que les enseignements du Seigneur, qui sont plus doux que le miel et le suc des fleurs ?

Que signifie cette circonstance qu'il faut le sixième jour recueillir le double ? Les vers dans la manne. — 4. Mais que signifie cette parole : Le sixième jour, on devra recueillir une double provision, et la quantité suffisante à la nourriture pendant le jour du sabbat ? (*Exod.*, XVI, 5.) D'après nos explications pré-

(1) Ce qui suit n'est pas d'Origène.

et tunc potest bibere populus Dei. Ut ergo possit bibi aqua amara, ostendit Deus lignum quod mittatur in eam ; ut qui ex ea biberit, non moriatur, nec amaritudinem sentiat. Unde constat, quod si quis sine ligno vitæ, id est, sine mysterio crucis, sine fide Christi, sine intelligentia spiritali bibere voluerit de Legis littera, per amaritudinem nimiam moriatur. Hæc sciens Paulus apostolus dicebat, quia littera occidit (II *Cor.*, III, 6) : hoc est aperte dicere, quia aqua amara occidit, si non per spiritum in dulcedinem commutetur. [Lignum ergo in aquam mittitur, ut in dulcedinem commutetur. Verum est, Fratres. Tunc amaritudo ab aqua tollitur, quando crucis lignum baptismi sacramento conjungitur.]

Manna cœpit Dominica die dari. Manna, verbum Dei. Quomodo manducandum. — 3. Et illud advertite, Fratres, quod Judæorum sabbato Deus manna nunquam omnino pluerit (*Exod.*, XVI, 25) nec meruerunt Judæi ut eorum sabbato gratia illis de cœlo descenderet. In nostra autem Dominica die non solum semper venit manna, sed etiam ab ipso die veniendi initium fuit. Semper ergo nobis Dominus pluit manna de cœlo. Cœlestia namque sunt eloquia ista quæ nobis dicta sunt, et a Deo descendunt verba quæ nobis recitata sunt : et ideo nos qui tale manna suscipimus, semper nobis manna datur de cœlo. Unde infelices Judæi dolendi et lugendi sunt, quia manna sicut susceperunt patres ipsorum, ipsi non merentur accipere : illi nunquam manna manducant. Non enim possunt manducare illud quod est minutum sicut semen coriandri, et candidum sicut pruina. Nihil enim in verbo Dei minutum, nihil subtile, nihil infelices Judæi sentiunt spiritale ; sed totum pingue, totum crassum. Incrassatum est enim cor populi hujus. (*Matth.*, XIII, 15.) Sed et interrogatio nominis hoc idem sonat. Manna enim interpretatur : « Quid est hoc. » (*Exod.*, XVI, 15.) Vide si non ipsa nominis virtus ad discendum te provocat ; ut cum audieris Legem Dei recitari in ecclesia, semper etiam interroges, et dicas doctoribus : « Quid est hoc. » Hoc enim est quod indicat manna. Tu ergo, si vis manducare manna, id est, si cupis suscipere verbum Dei, scito illud minutum esse et valde subtile, sicut semen coriandri. Habet enim in se aliquid oleris, quo nutrire et recreare possit infirmos ; quia qui infirmus est, olera manducet. Habet aliquid rigoris, et ideo ut pruina est. Candoris autem et dulcedinis habet plurimum. Quid enim candidius, quid splendidius eruditione divina ? quid dulcius, quidve suavius eloquiis Domini, quæ dulcia sunt super mel et favum ?

Quid sit die sexto duplum colligere. Vermes ex manna. — 4. Sed quid est quod dicit, ut in die sexto duplum colligatur in repositionem, quantum sufficiat

cédentes, nous ne devons point passer ce jour dans l'oisiveté et dans l'indolence, [(1) mais recueillir par nos aumônes la quantité nécessaire au jour suivant.] Car si ici-bas vous augmentez vos bonnes œuvres, si vous faites provision de justice, de miséricorde et de piété, tous ces mérites seront votre nourriture dans le siècle à venir. D'ailleurs, c'est ce que dit l'Apôtre : « Ce que l'homme aura semé, il le moissonnera. » (*Gal.*, VI, 8.) Que faisons-nous donc, nous qui aimons à amasser ce qui se corrompt, et non ce qui demeure et dure jusqu'au lendemain, je veux dire jusqu'au siècle futur? Les riches avares et cupides font provision de biens qui se corrompent dans ce siècle, bien plus, qui passent avec ce siècle; mais ceux qui font provision de bonnes œuvres les conservent jusqu'au lendemain. De plus, il est écrit que les Hébreux qui manquèrent de confiance, « conservèrent de la manne, mais ce qu'ils avaient réservé se trouva plein de vers et tout corrompu. » (*Exod.*, XVI, 20.) Au contraire, ce qu'on réservait pour le jour du sabbat ne se corrompait pas et n'était pas attaqué par les vers : cette manne restait intacte. Eh bien ! si, vous aussi, vous thésaurisez pour la vie présente seulement et par amour du siècle, aussitôt les vers fourmilleront dans votre trésor. Au reste, écoutez la sentence que le Prophète prononce contre les pécheurs et contre ceux qui aiment le siècle présent : « Les vers qui les rongent, dit-il, ne meurent pas. » (*Isa.*, LXVI, 24.) Voilà les vers qu'engendre l'avarice; voilà les vers qu'engendre l'aveugle cupidité des richesses dans ceux qui possèdent de l'argent, et qui, voyant leurs frères dans la nécessité, leur ferment leur entrailles. C'est pour cette raison que l'Apôtre dit à Timothée : « Ordonne aux riches de ce siècle de ne point s'enfler d'orgueil, de ne point se confier en des richesses incertaines, mais de devenir riches en bonnes œuvres, de donner de bon cœur, de partager et de se faire un trésor de la vie véritable. » (I *Tim.*, VI, 17 et suiv.)

A celui qui pèche, la parole de Dieu devient comme un vers. — 5. Mais, me dira-t-on, si la manne est la parole de Dieu, comme vous le dites, d'où vient qu'elle engendre des vers? Je ne vous ai point trompé, mes frères; les vers ne naissent point en nous d'une autre manière; c'est la parole de Dieu qui les engendre. Car voici ce que dit Jésus-Christ : « Si je n'étais point venu et si je n'avais point parlé, ils n'auraient point de péché. » (*Jean*, XV, 22.) Quand, dis-je, un homme pèche après avoir reçu la parole de Dieu, la parole devient pour lui un vers qui fouille sans cesse dans sa conscience et lui ronge le fond du cœur.

La parole de Dieu a la saveur que chacun désire. — 6. Maintenant donc, hâtons-nous de recevoir la manne céleste. Car cette manne présente à la bouche la saveur que chacun désire. Ecoutez, en effet, ce que dit aussi le Seigneur à ceux qui s'approchent de lui : « Qu'il te soit fait selon ta foi. » (*Matth.*, VIII, 13.) Donc vous aussi, si vous recevez avec toute la foi et toute la dévotion dont vous êtes capable, la parole de Dieu qu'on vous annonce dans l'Eglise, vous trouverez dans cette parole tout ce que vous souhaitez. Par exemple : Etes-vous dans la peine? cette parole vous consolera en vous disant : « Dieu ne rejette pas le cœur contrit et humilié. » (*Ps.* L, 29.) Etes-vous dans la joie et dans la prospérité? La

(1) Ce qui suit n'est pas d'Origène.

etiam sabbato? (*Ibid.*, 5.) Hoc secundum nostram intelligentiam non otiosi nec securi præterire debemus; [sed per eleemosynas recondere, quantum sufficiat et in futuro die.] Si quid enim hic boni operis acquiras, si quid justitiæ, misericordiæ et pietatis recondas, hoc tibi in futuro sæculo erit cibus. Denique hoc et Apostolus admonet, dicens : Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. (*Gal.*, VI, 8.) Quid ergo agimus nos, qui amamus illud recondere quod corrumpatur, non quod permaneat et perduret in crastinum, id est, in futuro sæculo? Divites (*a*) avari et cupidi hæc recondunt quæ in hoc sæculo, imo cum hoc sæculo corrumpentur : qui autem bona opera recondunt, illa permanent usque in crastinum. Denique scriptum est, quod qui infideles fuerunt, « servaverunt, inquit, de manna, et ebullierunt ex eo vermes, et computruit. » (*Exod.*, XVI, 20, etc.) Illud autem quod pro die sabbati reponebatur, non est coruptum, neque vermes ebullierunt in eo; sed permansit integrum. Et tu ergo si propter præsentem vitam tantummodo et propter amorem sæculi thesaurizes, continuo vermes ebulliunt. Denique audi de peccatoribus et his qui præsens sæculum diligunt, quæ sit Prophetæ sententia : Vermes, inquit, eorum non morientur. (*Isai.*, LXVI, 24.) Isti sunt vermes quos generat avaritia, isti sunt vermes quos generat divitiarum cæca cupiditas his qui habent pecunias, et videntes in necessitate fratres suos claudunt ab eis viscera sua. Propterea et Apostolus dicit : « Divitibus autem sæculi hujus præcipe non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum; sed divites sint in operibus bonis, facile tribuant, communicent et thesaurizent sibi veram vitam. » (I *Tim.*, VI, 17, etc.)

Peccanti verbum Dei fit vermis. — 5. Sed dicit aliquis : Si manna verbum Dei esse dicis, quomodo vermes facit? Verum est, Fratres : non aliunde fiunt vermes in nobis, nisi ex verbo Dei. Sic enim ait : Nisi venissem, et locutus eis fuissem, peccatum non haberent. (*Joan.*, XV, 22.) Post susceptum autem verbum Dei qui peccat, efficitur ei ipsum verbum vermis, qui ejus semper conscientiam fodiat, et arcana pectoris rodat.

Verbum Dei sapit cuique prout vult. — 6. Nunc ergo festinemus cœleste manna suscipere. Istud enim manna prout vult quisque, talem saporem reddit in ore ejus. Audi enim et Dominum dicentem his qui accedunt ad se : Fiat tibi secundum fidem tuam. (*Matth.*, VIII, 13.) Et tu ergo si verbum Dei quod in ecclesia prædicatur, tota fide et tota devotione suscipias, fiet tibi ipsum verbum quodcumque desideras. Verbi gratia : Si tribularis, consolatur te, dicens : Cor contritum et humiliatum Deus non despiciet. (*Psal.* L, 29.) Si lætaris prospere, futura cumulat tibi gaudia, dicens : Lætamini in Domino, et exsultate

(*a*) Apud Origenem, *divites hujus sæculi :* nec habetur, *avari et cupidi.*

parole de Dieu ajoutera à votre joie, en vous montrant le bonheur à venir : « Réjouissez-vous dans le Seigneur, vous qui êtes justes, et tressaillez d'allégresse. » (*Ps.* XXXI, 11.) Lorsque vous êtes porté à la colère, elle vous calme : « Refoule ta colère, vous dit-elle, et laisse-là ton indignation. » (*Ps.* XXXVI, 8.) Quand vous éprouverez quelque douleur, elle la guérit, en vous disant : « Dieu guérit toutes les langueurs. » (*Ps.* CII, 3.) Si vous êtes réduit à la plus extrême pauvreté, elle vous console et vous dit : « Le Seigneur élève de terre le pauvre, et tire l'indigent de son fumier. » (*Ps.* CXII, 7.) Ainsi donc, la manne offre à votre bouche la saveur que vous pouvez désirer. Mais si, par manque de foi, on s'abstient de la manger après l'avoir reçue, si on la met de côté, alors elle engendre une multitude de vers. Croyez-vous encore, qu'on ne puisse pas abaisser la parole de Dieu, jusqu'à la faire paraître comme un vers? Eh bien! écoutez, sans vous troubler, ce que nous dit le Prophète faisant parler le Seigneur : « Je suis un vers et non pas un homme. » (*Ps.* XXI, 7.) C'est qu'en effet, de même que Jésus-Christ est placé pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres, de même Jésus-Christ lui-même qui est aujourd'hui notre manne, offre aux fidèles la douceur du miel, mais se change en vers pour les infidèles.

(1) 7. Puisqu'il en est ainsi, mes très-chers frères, appliquons-nous autant que nous le pouvons, et attachons-nous, avec l'aide de Dieu, à la lecture de l'Ecriture, afin que nous méritions de connaître l'esprit de la loi divine. Alors la parole de Dieu ne deviendra pas pour nous un vers qui rongera et déchirera sans cesse nos consciences, mais en nous s'accomplira cette parole du Psalmiste : « Qu'ils sont doux à mon palais vos enseignements, ô mon Dieu, ils sont plus suaves à ma bouche, que le miel et le suc des fleurs! » Demandons pour nous cette grâce à la bonté de Dieu, à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXVI (2).

Sur Raphidin, sur le rocher que frappa Moïse, et sur Amalec.

Qu'est-ce que venir du désert de Sin à Raphidin. — 1. Tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, souffrent persécution et sont attaqués par des ennemis. (II *Tim.*, III, 12.) Voilà pourquoi tous ceux qui font le voyage de cette vie, doivent, avec le secours du Christ, être continuellement armés et toujours se tenir comme dans un camp. Si donc vous aussi, vous voulez être sans cesse sur vos gardes, et vous rendre le témoignage que vous combattez dans le camp du Seigneur, mettez à profit l'avertissement que nous donne le même apôtre : « Quiconque, dit-il, est enrôlé au service de Dieu, évite l'embarras des affaires du siècle, afin de plaire à celui à qui il s'est engagé. » (II *Tim.*, II, 4.) Si vous combattez, si vous faites la garde dans le camp de Dieu, en vous rendant libre de toutes les affaires séculières, on dira de vous ce que nous avons entendu tout à l'heure : « Sur l'ordre de Dieu, il sortit du désert de Sin, et il est arrivé à Raphidin. » (*Exod.*, XVII, 1.) Car Sin veut dire *épreuve*, et Raphidin, *santé du jugement.*

(1) Cette fin n'est pas d'Origène.

(2) Nous plaçons pour la première fois ce sermon dans l'Appendice. Il ne renferme presque que les allégories et la plupart des expressions qu'emploie Origène dans sa onzième homélie sur l'Exode. Au no 5, l'auteur de ce sermon dit, après Origène, que, pendant le combat des Israélites contre les Amalécites, Moïse n'étendit pas les mains, mais les éleva seulement. Sur ce point saint Augustin est en désaccord avec lui (hom. XXVII ou L, et liv. XII, chap. XXX *contre Faust.*).

justi. (*Psal.* XXXI, 11.) Si iracundus es, mitigat te, dicens : Desine ab ira, et derelinque indignationem. (*Psal.* XXXVI, 8.) Si in doloribus es, sanat te, dicens : Dominus sanat omnes languores tuos. (*Psal.* CII, 3.) Si paupertate consumeris, consolatur te, dicens : Dominus erigit de terra inopem, et de stercore erigit pauperem. (*Psal.* CXII, 7.) Sic ergo manna verbi Dei reddit in ore tuo saporem quemcumque volueris. Hoc tamen si quis infideliter suscipiat, et non comedat, sed abscondat, vermes ex eo ebulliunt. Putasne eo usque deducendum est verbum Dei, ut etiam vermis fieri putetur? Non te hic turbet auditus : audi Prophetam ex persona Domini dicentem : Ego autem sum vermis, et non homo. (*Psal.* XXI, 7.) Sicut enim ipse est qui fit aliis in ruinam, aliis autem in resurrectionem : ita et ipse est qui nunc in manna fidelibus quidem dulcedo mellis, infidelibus autem vermis efficitur.

7. Et ideo, Fratres carissimi, quantum possumus cum Dei adjutorio, lectioni divinæ studeamus insistere, ut Legem Dei spiritaliter mereamur agnoscere; ut nobis verbum Dei non efficiatur vermis, qui nostras conscientias jugiter arguat et affligat; sed illud impleatur in nobis quod scriptum est : Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, Domine, super mel et favum ori meo! Quam gratiam oremus ut nobis Deus pro sua pietate præstare dignetur : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXVI (a).

De Raphidin, de petra percussa, et de Amalec.

Quid sit de deserto Sin venire in Raphidin. — 1. Omnes, inquit Apostolus, qui volunt pie vivere in Christo persecutionem patiuntur (II *Tim.*, V, 12), et ab hostibus impugnantur. Et ideo agens quisque iter vitæ hujus, auxiliante Christo, indesinenter debet esse armatus, et stare semper in castris. Si ergo et tu semper vigilare volueris, ut te cognoscas in Domini castris militare, observa illud quod idem Apostolus dicit : « Nemo militans Deo, implicat se negotiis sæcularibus, ut ei placeat cui se probavit. » (II *Tim.*, II, 4.) Qui si ita militas, ut a rebus sæcularibus liber sis, et in castris Dei agas semper excubias; et dicitur de te illud, quod paulo superius audivimus, quia per verbum Domini exeas de deserto Sin, et

(a) Alias de Tempore XCIII.

Celui qui sort vainqueur de la tentation qui l'a éprouvé, vient à la santé du jugement. En effet, au jour du jugement, il sera sauvé, et la santé sera le partage de celui qui, au milieu des épreuves de la vie présente, n'aura jamais murmuré contre Dieu, et n'aura point reçu la plus petite blessure. C'est ce que nous lisons dans l'Apocalypse : « Au vainqueur, je donnerai à manger du fruit de l'arbre de vie qui est dans le Paradis. » (*Apoc.*, II, 7.) Il arrive donc à la santé du jugement, celui qui écoute avec attention la cause de son frère, qui dispose ses discours selon les règles de la justice, et qui ne reçoit point de présents pour condamner l'innocent.

Plusieurs sortes de soif. — 2. Que nous rapporte ensuite la sainte Ecriture ? « Là, dit-elle, le peuple eut soif d'eau, et il murmura contre Moïse. » (*Exod.*, XVII, 3.) Il semble peut-être que l'historien sacré fait un pléonasme, en disant que le peuple eut soif d'eau. Car après avoir dit : « Le peuple eut soif, » à quoi bon ajouter : « d'eau ? » [Telle est l'expression de l'ancienne version (1).] Pourquoi l'historien a-t-il ajouté ce mot ? C'est parce que le peuple hébreux avait soif d'eau, quand il aurait dû avoir soif de justice. Car « bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice; » (*Matth.*, V, 6) et ailleurs : « Mon âme a soif du Dieu vivant. » (*Ps.* XLI, 3.) Aussi bien, il y a plusieurs sortes de soif. Les justes ont soif, les pécheurs ont soif aussi : les premiers ont soif de justice, les seconds ont soif de luxure; les justes ont soif de Dieu, les pécheurs ont soif d'or. Le peuple eut donc soif d'eau, quand il aurait dû avoir soif de justice.

Le Christ est la pierre que Moïse frappe, et de laquelle il fait jaillir une fontaine. Quel est celui qui déclare la guerre au démon. — 3. Le Seigneur dit donc à Moïse : « Prends ta verge et frappe la pierre, afin qu'il en sorte de l'eau pour le peuple. » (*Exod.*, XVII, 5.) C'est une pierre et elle donne de l'eau. Mais cette pierre ne donne de l'eau que parce qu'on la frappe; sans le coup de verge elle restait complétement aride [et ne laissait pas jaillir ces fleuves (2) dont parle l'Evangile : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein. » (*Jean*, VII, 38.)] C'est, en effet, après avoir été frappé et élevé en croix que le Christ a fait jaillir les fontaines du Nouveau Testament. Il fallait donc nécessairement qu'on frappât le Christ, car s'il n'avait pas été frappé, si de son côté sacré n'avaient pas coulé le sang et l'eau, le monde entier eût souffert la soif de la parole de Dieu et en fût mort. [Donc Moïse frappa deux fois le rocher avec sa verge. Que veut dire ceci, mes frères ? Je soupçonne un mystère dans cette circonstance. Oui, pourquoi la pierre est-elle frappée, non pas une fois, mais deux fois avec la verge ? Le voici : Si la pierre est frappée une seconde fois avec la verge, c'est que le gibet de la croix se composait de deux morceaux de bois : un sur lequel le Christ étendit ses bras sacrés ; l'autre sur lequel il étendit son corps immaculé de la tête aux pieds. Le peuple boit donc de l'eau sortie de la pierre, et aussitôt il commence à se battre contre les Amalécites. Remarquez-le, mes frères, quand un chrétien a bu de l'eau de la pierre, je veux dire quand il a reçu les sacrements du Christ, il lui faut nécessairement marcher au combat. Car on n'aura point le diable pour adversaire tant qu'on voudra faire ses œuvres;

(1) Ceci n'est pas d'Origène. — (2) Ce qui suit n'est pas non plus d'Origène.

venias in Raphidin. Sin enim interpretatur tentatio ; Raphidin vero sanitas judicii. (*Exod.*, XVII, 1.) Qui bene exit de tentatione, et quem tentatio probabilem reddit, ipse venit ad sanitatem judicii. In die enim judicii salvus erit, et sanitas cum eo erit, qui in tentatione vitæ præsentis nunquam contra Deum murmurans, minime fuerit vulneratus : sicut in Apocalypsi legimus : Qui vicerit, dabo ei edere de ligno vitæ, quod est in paradiso. (*Apoc.*, II, 7.) Venit ergo ad sanitatem judicii, (*a*) qui bene causam alterius audiens, disponit sermones suos in judicio, et munera super innocentem non accipit.

Sitis multiplex — 2. Quid ergo in consequentibus Scriptura commemorat ? « Sitivit, inquit, ibi populus aquam, et murmuravit contra Moysen. » (*Exod.*, XVII, 3.) Videtur fortasse ex superfluo dictum, quod dixit, quia aquam sitiverit populus. Cum enim dixisset : « Sitivit populus ; » quid opus fuit ut adderet, « aquas ? » [Sic enim habet antiqua Translatio.] Quare hoc addidit, nisi quia aquam sitivit, qui debuit sitire justitiam ? Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam. (*Matth.*, V, 6.) Et iterum : Sitivit anima mea ad Deum vivum. (*Psal.* XLI, 3.) Multæ enim sunt sites. Sitiunt justi ; sitiunt et peccatores : illi justitiam, isti luxuriam : justi sitiunt Deum, peccatores sitiunt aurum. Sitivit ergo populus aquam, qui debuit sitire justitiam.

Christus percussa petra quæ fontes eduxit. Bellum quis diabolo indicit. — 3. Dixit ego ad Moysen Dominus : « Tolle virgam, et percute petram, ut educat populo aquam. » (*Exod.*, XVII, 5.) Ecce est petra, et habet aquam. Sed hæc petra nisi percussa fuerit, aquas omnino non habet : percussa vero fontes producit [et flumina, sicut in Evangelio legimus : Qui credit in me, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. (*Joan.*, VII, 38.)] Percussus enim Christus et in crucem actus novi Testamenti fontes eduxit. Necesse ergo erat, ut ille percuteretur. Nisi enim ille percussus fuisset, et de sacro ejus latere sanguis et aqua manasset, (*b*) universus mundus sitim verbi Dei patiens interisset. [Percussit ergo Moyses virga bis silicem. Quid est hoc, Fratres ? Nec hoc puto esse sine mysterio. Quid est hoc, quod non semel, sed bis virga percussa est petra ? Ideo secunda vice petra percutitur, quia duo ligna in crucis patibulo eriguntur : quia in uno ligno sacras manus expandit, in alio vero a capite usque ad pedes immaculatum corpus extendit. Bibit ergo de petra populus, et statim bellum iniit contra Amalec. Videte Fratres, quia postquam aquam quisque de petra biberit, id est, Christi sacramenta susceperit, necesse est illi ad pugnam procedere. Tamdiu enim aliquis diabolum contra se pugnantem non sentiet, quamdiu opera illius exercere voluerit. Qui vero illum reliquerit, et de

(*a*) Origenes, *qui bene disponit sermones suos in judicio. Quid ergo*, etc.— (*b*) Apud Origenem, *omnes nos sitim verbi Dei pateremur.*

mais l'a-t-on quitté, a-t-on bu de l'eau de la pierre, et s'est-on rangé au parti du Christ, on a nécessairement pour ennemi juré le démon, à qui l'on a si justement renoncé pour accorder la préférence au Christ. Donc quiconque s'unit au Christ, doit se préparer, non pas aux joies, non pas aux plaisirs, mais au combat, car « tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ, souffrent persécution ; » (II *Tim.*, III, 12) et encore : « C'est par de nombreuses tribulations que nous devons entrer dans le royaume de Dieu. » (*Act.*, XIV, 21.)]

Première mention du nom sacré de Jésus dans l'Ecriture. — [(1) 4. Donc, sur le point d'engager les fils d'Israël dans la guerre contre les Amalécites, Moïse appelle Jésus et lui dit : « Choisis-toi des hommes de cœur, et combats contre Amalec. » (*Exod.*, XVII, 9.) Jusqu'ici, nulle part on n'a fait mention de ce saint nom de Jésus. C'est ici pour la première fois que ce nom illustre apparaît. Moïse appelle Jésus ; la loi appelle le Christ à son aide. « Choisis-toi, lui dit-il, des hommes forts. » Moïse ne pouvait choisir des hommes forts : c'est Jésus seul qui peut faire ce choix, Jésus qui dit à ses apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais moi qui vous ai choisis. » (*Jean*, XV, 16.) C'est lui qui est entré dans la maison du fort armé et a pillé ce qu'il possède. » (*Matth.*, XII, 29.)

Moïse leva les mains, mais ne les étendit pas. Qu'est-ce que lever les mains? On combat et on triomphe par la prière. — (2) 5. Or, Moïse monta sur le penchant d'une colline, « et lorsque Moïse élevait les mains, Israël était vainqueur. » (*Exod.*, XVII, 10, 11.) Remarquez, mes frères, Moïse élève, il est vrai, les mains mais ne les étend pas. A qui donc était-il réservé d'étendre les mains, sinon à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, suspendu à la croix et voulant embrasser l'univers entier, étend les bras de sa miséricorde? Moïse leva donc les mains, et quoiqu'il ne les étendît pas, cependant par ce mouvement même il désigna le mystère de la croix. Voyez, mes frères, déjà à cette époque, les nations ennemies ont été vaincues rien que par le symbole de la croix. Nous aussi, mes très-chers frères, quand, avec l'aide de Dieu, nous élevons les mains, nous triomphons du démon. Par les mains nous devons comprendre les œuvres. Si donc vos œuvres sont telles que vous puissiez les élever en haut devant le Seigneur, vous pouvez, vous aussi, vaincre les ennemis qui sont dans votre cœur. Quel est celui qui lève les mains comme il le faut, sinon l'homme généreux qui, par ses aumônes, thésaurise sans cesse pour le ciel? Quel est celui qui lève les mains comme il le faut? sinon l'homme qui distribue sans relâche du pain et des vêtements aux pauvres? Quel est celui qui lève les mains comme il le faut? C'est celui qui accomplit cette parole de l'Apôtre : « Elevant des mains pures, sans colère et sans contention. » (I *Tim.*, II, 8.) Puis donc que tous les jours, vous et moi, nous avons à combattre contre de puissants adversaires, si nous voulons vaincre, que nos mains, c'est-à-dire, nos actes et notre vie, ne soient pas pour la terre; mais, comme dit l'Apôtre : « Marchant sur cette terre, ayons notre vie dans les cieux. » (*Philip.*, III, 20.) [(3) Il est écrit cependant que le peuple d'Israël fera disparaître de la terre le peuple d'Amalec, comme le bœuf broute jusqu'à la racine l'herbe tendre des champs. Par là l'Ecriture semble indiquer que le peuple de Dieu combattait,

(1) Ce qui suit est d'Origène. — (2) Ce qui suit reproduit le sens des paroles d'Origène. — (3) Passage d'Origène.

petra bibens Christum sequi elegerit, necesse est ut illum patiatur infestum, cui justo judicio voluit præponere Christum. Quisquis ergo Christo conjungitur, non ad delicias, non ad voluptates, sed ad prælium præparetur : quia omnes qui volunt pie vivere in Christo, persecutionem patiuntur (II *Tim.*, III, 12) : et iterum : Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (*Act.*, XIV, 21.)]

Prima sacri nominis Jesu in Scriptura mentio. — 4. [Imminente ergo bello filiis Israel, Moyses vocat Jesum, et dicit ad eum : « Elige tibi viros, et pugna contra Amalech. » (*Exod.*, XVII, 9.) Usque ad hunc locum beati hujus nominis mentio, id est, Jesus, nusquam facta est. Hic primum vocabuli hujus splendor obfulsit. Moyses vocat Jesum ; Lex invocat Christum. « Elige, inquit, tibi viros potentes. » Non poterat Moyses eligere viros potentes : Jesus solus est, qui potest viros potentes eligere ; ipse utique qui dixit Apostolis suis : Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. (*Joan.*, XV, 16.) Ipse est qui domum fortis intravit, et vasa ejus diripuit.] (*Matth.*, XII, 29.)

Moyses manus levavit, non extendit. Levare manus, quid sit. Oratione pugnatur ad victoriam. — 5. Moyses autem ascendit in verticem collis. « Et factum est cum elevaret manus Moyses, vincebat Israel. » (*Exod.*, XVII, 10, 11.) Advertite Fratres : Moyses manus quidem elevat, non tamen extendit. Cui ergo servabatur, ut manus extenderet, nisi Domino nostro Jesu Christo, qui extentus in cruce universum orbem complexurus, brachia pietatis expandit? Moyses ergo levavit manus : et licet non expandit, tamen ipsa elevatione mysterium crucis ostendit. Videte, Fratres, jam tunc per sacramentum crucis superatas esse adversarias gentes. Et nos, Fratres dilectissimi, si adjuvante Domino, manus erigimus, diabolum superamus. In manibus opera debemus accipere. Si ergo talia sunt opera tua, ut illa possis in altum in conspectu Domini levare, potes etiam et tu in te ipso adversarios tuos exstinguere. Quis bene manus levat, nisi qui per eleemosynam in cœlo jugiter thesaurizat? Quis ergo bene manus levat, nisi qui assidue victum ac vestitum pauperibus subministrat? Quis bene manus levat? Ille utique qui implet illud Apostoli : Elevantes, inquit, puras manus sine ira et disceptatione (I *Tim.*, II, 8.) Quia ergo quotidie nobis et vobis pugna imminet contra adversarias potestates, si volumus vincere, manus nostræ, id est, actus nostri et conversatio nostra non sit in terris : sed, sicut Apostolus dicit : Super terram ambulantes conversationem habeamus in cœlo. [Scriptum est tamen, quia sicut vitulus ablingit in campis herbam viridem, ita populus Israel ablinget populum Amalec super terram. (*Num.*, XXII, 4.) Per quod indicari videtur, quia populus

non pas tant de la main et de l'épée que de la voix et de la langue, je veux dire, élevait vers Dieu des prières et par ce moyen triomphait de ses ennemis. Si donc, vous aussi, vous voulez vaincre, écoutez ce que dit l'Apôtre : Persévérez dans la prière et veillez. » (*Coloss.*, IV, 2.) Voilà comment le chrétien] combat avec un succès éclatant : c'est en ne se confiant pas en ses propres forces, mais en implorant sans cesse le secours de Dieu, à qui est l'honneur et l'empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXVII (1).

Des enfants d'Israël.

1. Le Seigneur dit à Moïse : « Laisse-moi, afin que je te rende le chef d'une grande nation. » (*Exod.*, XXXII, 10.) Il est pénible de juger un peuple qui tombe dans l'infidélité et qui perd les grandes faveurs reçues. Qui ne connaît les variations inextricables des Juifs ? Qui ne dépose contre leur perfidie et leur audace? Ils font leur propre éloge, quoique les prévarications de leurs pères ne soient pas restées sans châtiments. Dieu irrité, leur a fait sentir ses rigeurs, et leur opiniâtreté ne s'est pas amendée : la clémence s'irrite plus légèrement parce qu'elle s'apitoie plus vite : son rôle est de louer ce qui est bon et de pardonner aux pécheurs leurs fautes. Que dis-je ? Dieu a-t-il détesté les Juifs, ou les a-t-il aimés ? Non. Il les a eus en horreur et les a méprisés lorsqu'ils péchaient, cependant il les a aimés ; voilà pourquoi il leur a pardonné tant de fois. « Revenez à moi, dit-il, et je reviendrai à vous. » (*Malach.*, III, 7.) C'est bien leur faute, car leur langue était coupable et leur conscience chargée de crimes. « Vous, leur dit Jésus-Christ, vous avez pour père le diable. » (*Jean*, VIII, 44.) Dieu ne peut plus différer de punir ; sa vengeance ne peut plus accorder de sursis. Car les crimes des Juifs et l'orgueil qui en fut la source sont devenus si énormes, que le ciel ne peut plus pardonner à une nation qui tout entière est aussi coupable aux yeux du souverain Juge. « Ils crièrent, dit le Psalmiste, vers le Seigneur, lorsqu'ils étaient dans l'affliction, » (*Ps.* CVI, 6) et le ciel leur envoya un chef qui devait les délivrer. Les Egyptiens voient fondre sur eux des plaies innombrables et honteuses, justes châtiments de leur obstination : les moucherons arrivent pour venger les Hébreux, les sauterelles dévorent les vignes et dévastent les arbres fruitiers ; partout se répand la terreur avec la grêle, les ulcères, le tonnerre, les bruits dans l'air, les feux, les troupeaux voués à la mort, les bœufs abattus par la peste, les eaux changées en sang, les grenouilles qui couvrent la terre, les poissons mourant dans les rivières ; les eaux devenant solides sans que la gelée se fasse sentir ; la mer se desséchant et se divisant par miracle, les flots restant suspendus comme une muraille ; et les ondes s'étonnant de fournir un chemin insolite et le peuple est dans l'admiration.

2. Pourquoi, peuple incrédule, perdre confiance à cause de la nuit qui t'environne ? Une colonne sera ton guide, et c'est le Christ qui la fait briller de mille feux. Sois sans inquiétude et continue le voyage que tu as entrepris : le Christ marche devant toi. Puisque le Christ est ton guide, ta con-

(1) Amerbach et Erasme placent ce sermon parmi ceux de saint Augustin ; les éditeurs de Louvain le rejettent parmi les apocryphes. Il diffère peu ou point pour le style et les expressions des IIIe, VIIe et XXIIIe sermons de cet Appendice.

Dei (*a*) non tam manu et armis, quam voce pugnabat et lingua, id est, orationem ad Deum fundebat ; et ideo adversarios superabat. Ergo et tu si vis vincere, audi Apostolum dicentem : Orationi insistentes, et vigilantes in ea. (*Coloss.*, IV, 2.) Hæc est Christiani (*b*) pugna] gloriosissima, non in suis viribus præsumere ; sed semper Dei auxilium implorare, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXVII (*c*).

De filiis Israel.

1. Hæc dicit Dominus Moysi : « Sine, ut faciam te in gentem magnam. » (*Exod.*, XXXII, 10.) Grave est discutere personam, qui in infidelitatem cadit, dum majus quod accepit, perdit. Quis Judæorum inexsolubiles nodos nescit ? Quis perfidiam et audaciam non deponit ? Legunt elogia sua, quod in prævaricatione parentum non defuisset vindicta. Irata severitas promitur, et contumacia non emendatur : clementia levius irascitur ; quia citius miseretur. Ipsius erit judicium, et probare dignum, et delinquentibus indulsisse peccatum. Quid dico ? Deus illos horruit, aut amavit ? Absit. Si horruit peccatores, contempsit : sed amavit ; ideo frequenter indulsit. Revertimini, inquit, ad me, et revertar ad vos. (*Malach.*, III, 7.) Eorum quidem sunt scelera, aut rea lingua, aut conscientia criminosa. Vos, inquit, de patre diabolo estis. (*Joan.*, VIII, 44.) Non potest differri vindicta, ultio non procrastinabitur. Tanta enim sunt crimina usurpatione concepta, ut non parcant generi, cum rei videantur auctori. Clamaverunt, inquit, ad Dominum, cum tribularentur (*Psal.* CVI, 6) : mittitur dux qui populum Israeliticum redderet liberatum. Parantur Ægyptiis dignæ et innumerabiles plagæ ignominiæ, ad vindictam ciniphes processerunt, vineas bruchus absumpsit, fructifera ligna locusta vastavit : terrorem et grandinem, ulcera, tumultus, voces, flammas, addicta pecora, armenta prostrata, aquas in sanguinem mutatas, prostratas ranas, pisces occisos : prædurantur elementa nullo rigore, siccantur fluenta in rei miraculo curvata, et in muro suspenditur unda : insuetum iter mirantur fluctus, miratur et populus.

2. Quid incredule popule nocte desperas ? Signum tibi erit columna, quam Christus illuminat. Securus iter quod arripis vade ; antecedet te Christus. Et quia prosequitur Christus, fiducia non terror debet esse : securus ad pro-

(*a*) Hic Origenes addit, *ut a majoribus accepimus.* — (*b*) Origenes, *pugna, qua superat inimicum.* — (*c*) Olim de Tempore XCVII, et post in Appendice XXXIX.

fiance ne doit pas se changer en crainte : tu arriveras sans accident au terme promis ; mais plaise au ciel que tu ne sois pas rebelle ! Les Egyptiens trouvent la mer entr'ouverte, ils s'y engagent, mais voici que les eaux suspendues de chaque côté s'écoulent avec fracas et engloutissent les persécuteurs. Le fond de la mer a pris l'empreinte des pieds des chevaux, et la plage liquide a porté des cavaliers. Mais c'était la vengeance qui s'exerçait pour faire périr plus vite le tyran, qui avait refusé de se sauver. Que crains-tu de ton ennemi ? Marche donc avec assurance ; tu vas voir mort, et tu t'en assureras, celui qui, hier encore, te traitait en esclave.

3. Les Hébreux sortent de la mer pour entrer dans le désert, et voici qu'aussitôt ils recommencent leurs outrages contre Dieu. Ces hommes délivrés de l'esclavage murmurent, ils demandent des oignons et des melons : il est bien juste que leur goût soit affadi, car ils ont repoussé le sel de la grâce ; aussi cherchent-ils une vile nourriture. C'était des oignons, dit l'écrivain sacré ; sans doute pour leur tirer des yeux les larmes que leur faute y avait amassées. La nature de l'eau ne s'altère pas dans les fleuves, mais un goût d'amertume avait corrompu l'eau du désert : on y jette un morceau de bois, et la douceur naturelle de l'eau reparaît. Avec sa verge, Moïse frappe le rocher et la pierre fournit un breuvage qui étanche la soif. Les habits des Hébreux, quoique portés depuis des années, ne s'usent pas ; un terrain stérile se couvre de manne ; on désire que cette manne ait la saveur du gâteau, les désirs sont satisfaits. Chacun sent, en mangeant, la saveur qu'il souhaitait éprouver.

4. Ils demandent qu'on leur fasse des dieux : et plût au ciel qu'ils eussent fait cette demande de bonne foi ! Mais cette nation qui avait reçu les tables de la loi de son Epoux, n'a que des desseins pervers et songe à commettre l'adultère. O nation infidèle, pourquoi veux-tu t'unir à un époux trop digne de toi ? Ta mère a déplu, elle a reçu le libelle du divorce, déclare Isaïe (L, 1) ; tu ne mérites pas d'être sacrée par l'onction du Très-Haut, puisque tes actions abominables ont fait éclater ton ingratitude. Le Seigneur t'a dit : « Tu ne serviras pas de dieu étranger. » (*Deut.*, VII, 16.) Néanmoins, on jette l'or dans le creuset ; ces ingrats réclament en aveugles une action criminelle, ils adorent la statue que le feu ardent leur a rejetée. Qu'as-tu fait du commandement de Dieu, ô Israël ? Le voici, écoute : « Le Seigneur ton Dieu est unique. » (*Deut.*, VI, 4.) Où était ton veau quand le Christ te préparait un chemin à travers la mer Rouge, quand il t'a ouvert la mer, quand il t'a donné de l'eau pour étancher ta soif, quand il t'a nourri, alors que le jeûne t'avait affaibli ? Cette nation voluptueuse cherche des jeux après s'être repue. « Le peuple, dit l'Exode (XXXII, 6), s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour s'amuser. Plût au ciel que ceci ne fût qu'une manière de s'exprimer, et que le fait ne se soit pas réalisé ! Voilà donc la grande nation dont Abraham est devenu le père. Voilà le crime qu'a commis le premier-né et la grâce qu'a méritée le puîné. Tu m'as vendu ton droit d'aînesse et tu es devenu par ta faute l'esclave de ton frère. Il est vrai qu'une racine étrangère me porte, mais une nouvelle grâce a été répandue sur ma tête. Le Seigneur donnait donc un chef à son peuple ingrat, et l'armée du Christ suivait sans s'inquiéter une route inconnue à travers des pays inexplorés et des déserts inhabités. Or, le diable l'attaque et lui suscite une tentation d'idolâtrie. Aussitôt ce peuple oublie les bienfaits de Dieu ; son esprit trahit la vérité, il abandonne celui qui donne la vie pour suivre celui qui ne peut donner que la mort. Com-

missa pervenies ; atque utinam non rebelles. Apertum intrant mare Ægyptii, quos circumfusi fluctus festinanter ruentes perdunt. Medii maris arena ungulam sensit, mare cursus sustinuit equitum. Sed hæc vindicta debebatur, ut citius periret, qui consequi denegavit salutem. Quid dubitas de hoste ? Tute jam procede, mortuum videbis, probabis defunctum, cui ante fueras servus.

3. In eremum exitur, nec contumelia differtur. Murmurant, petunt cepas et pepones (*Num.*, XI, 5), merito insulsi, et quos non gratiæ sales condiunt, vilem expetunt cibum. Cepas ait, ut extorquerentur eis lacrymæ ex delicto collectæ. Non aquarum in fluviis natura degenerat, communem liquorem amaritudo tristaverat ; lignum mittitur, dulcedo reparatur. Petra percussa sitientibus potum præbuit virga : nec veternosa eis dissuta sunt vestimenta : arvo sterili non defuit manna. Pulmentarium poscitur, desideriis omnia conferuntur. Saporem sensit quisque quem voluit in ore, dum manducavit.

4. Petunt sibi quod colerent : atque utinam simpliciter postulassent. Sed plebs quæ dotales tabulas lege mariti perceperat, de corruptela disponit, et de adulterio cogitat. Quid te infidelis vis jungere consortio digno ? Mater tua displicuit repudiata per libellum repudii, pronuntiante Isaia, nec summo charismate es digna, cum exsecrabilibus factis videaris ingrata. (*Isai.*, L, 1.) Non servies, inquit, deo alieno. (*Deut.*, VII, 16.) Aurum igni apponitur, et ingrati infaustum scelus expetunt, adorant imaginem quam succensus ejecerat ignis. Ubi est quod mandatum est : Audi Israel : Dominus Deus tuus unus est ? (*Deut.*, VI, 4.) Vitulus tuus ubi erat, cum tibi Christus in mari itinera præparabat : mare aperuit, sitientibus potum præbuit, fessos jejunio reparavit ? Luxuriosa gentilitas, post saturiem lusum quærit. « Sedit, inquit, populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere. » (*Exod.*, XXXII, 6.) Atque utinam verbis fuissent dicta, non factis fuissent admissa. Ecce jam pater Abraham transfertur in gentem magnam. Ecce quid criminis admittit primitivus, quid gratiæ meretur secundus. Vendidisti mihi primatus tuos, delicto factus servulus fratri tuo. Radix quidem me aliena portat, sed nova gratia meum caput impinguat. Ducem se ergo Dominus ingrato populo præbebat, exercitum Christi per inaccessa loca et devia deserta terrarum non turbavit iter ignotum. Igitur exoritur impugnante diabolo profana tentatio, fit

ment l'aveugle folie ou plutôt la démence inexplicable de ces idolâtres a-t-elle pu prendre pour une divinité un veau, qu'une main humaine avait façonné ? L'outrage qu'ils font au Seigneur est vraiment odieux : l'image d'une bête leur inspire un respect plein d'effroi, tandis que Dieu a soumis tous les animaux à l'homme, l'homme va de lui-même se prosterner aux pieds d'un animal ! Ainsi, avec les offrandes de ces insensés, on fond un veau d'or, et ces insensés perfides courbent le dos et portent cette statue qui ne pouvait pas se mouvoir d'elle-même ! Cette bête dont les oreilles ne pouvaient entendre quoi que ce soit, ni s'émouvoir aux sons de la voix, voilà ce que ce peuple insensé implore en vain par ses prières ! Ce veau à qui les ouvriers n'avaient pu donner qu'une apparence de paupières et des yeux fictifs, cet animal que la nature n'avait pu tirer d'un sein vivant, reçoit les hommages et les adorations de ces ingrats. La statue d'un veau privé de la vie précédait le peuple dans le désert ; voilà le conducteur de ce peuple sans raison ; voilà à quel degré d'humiliation leurs fautes avaient fait tomber les enfants d'Israël.

5. Mais, pour que le souvenir d'un si grand crime ne passât pas à la postérité sans qu'on se rappelât en même temps le châtiment, Dieu se venge aussitôt contre les coupables. Car, en imposant une barrière aux méchants, on brise l'audace des pécheurs. Souvent, en effet, les châtiments corrigent la conduite d'un homme sur l'esprit duquel les exhortations des justes n'avaient point eu d'influence ; la vengeance arrête dans leurs crimes détestables les hommes que les bienfaits de Dieu n'ont pu retenir dans la voie du bien. Si la sévérité de Dieu n'atteignait pas les pécheurs dès leurs premières fautes, si elle suspendait son cours et en différait l'exercice à la vie future, nul doute que l'audace des scélérats n'allât bien plus loin qu'elle ne va. Au reste, voulez-vous obliger vos enfants à faire des progrès dans le bien? employez la sévérité. Un cœur qui craint les châtiments de Dieu ne pèche pas, ou ne pèche qu'à la dernière extrémité. La justice punit de mort quelques criminels, afin que leur exemple retienne la multitude ; sans cette rigueur, la violence et la révolte ne tarderaient pas à régner parmi le peuple. Un sourire habituel corrompt les mœurs et relâche le nerf de la rigueur ; mais un visage sévère maintient la discipline. Si, en effet, vous pardonnez souvent au coupable, le pécheur ne songe pas à s'amender.

SERMON XXVIII (1).

Des espions et de la grappe de raisin.

Les deux hommes, portant une grappe de raisin, figurent les deux Testaments et les deux préceptes. Le Christ au milieu des deux Testaments. — (2) 1. On nous lisait tout à l'heure la sainte Ecriture, et nous entendions raconter qu'à l'époque où l'on envoya douze espions pour explorer la terre promise, deux d'entre eux rapportèrent dans le camp, aux enfants d'Israël, une grappe de raisin d'une grosseur extraordinaire. (*Nomb.*, XIII, 24.) Ces deux espions, mes très-chers

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain l'ont mis de côté comme douteux ; Verlin et Vindingus l'ont jugé apocryphe. Quant à nous, nous croyons qu'il vient de saint Césaire.
(2) Sermon XIV de saint Césaire.

repente populus divinis beneficiis ingratus, mens ejus a veritate desciscit, deseruit vitæ largitorem, et secutus est mortis auctorem. Unde simulacra colentium cæca stultitia, imo non ferenda dementia, mortali manu formatum vitulum putare divinum? Acerbior indignitas rerum est, ut pecoris sit figura terrori, et cum Deus animalia omnia homini subjecerit, ipse se in famulatum pecudum sponte dejecerit. Adeo formatur vitulus stultorum collationibus inauratus : et quem nullus naturalis motus quacumque flectebat, eum dementia perfidorum subjugata cervice portabat : et cujus aures nullus penetrabat auditus, vel aliqua commotio sensibilis agitabat, has incassum dementis populi oratio stulta pulsabat : et cui visum modulantibus palpebris vitali motu artificis phantasia non dederat, nec genitrix natura contulerat, eum videntes ingrati Deo supplices adorabant. Præcedebat in eremo populum carens spiritu vitulus figuratus, ut tali duce demens populus uteretur, qualis fuerat et ipse delictis effectus.

5. Et ne tanti mali sine vindicta in posteros manaret exemplum, statim vindicatur in reos. Dum enim malis modus imponitur, frangitur licentia peccatorum. Frequenter enim plagis disciplina corrigitur, si nihil proficiant hortamenta justorum : a damnabilibus factis homines vindicta compescit, quos in bonis operibus beneficia Dei retinere non possunt. Si enim non inter primos peccantium lapsus consuleret, sed in futurum suspenderet ultionis occursum divina censura, procul dubio scelestorum omnium latius processisset audacia. Denique si vis tuorum proficere disciplinam, exerce censuram. Ubi Dei futuræ vindictæ sollicitudo versatur, illic aut non peccatur, aut tardius delinquitur. Censura enim interdum quidam suscipiunt supplicium, ut multi corrigantur in paucis ; ne postmodum ira commotus incipiat grassari per multos. Risus frequens corrumpit mores, relaxat quoque nervos rigoris astrictos : severus autem vultus custos est disciplinæ. Si enim delinquentibus frequenter indulges, peccator non proficit ad salutem.

SERMO XXVIII (a).

De exploratoribus, et de botro.

Viri duo ferentes uvam, duo Testamenta et duo præcepta. Christus in medio duûm Testamentorum. — 1. Modo cum divina lectio legeretur, audivimus quod tempore illo quo missi sunt duodecim exploratores ad considerandam terram repromissionis (*Num.*, XIII, 24), duo ex illis uvam miræ magnitudinis in phalanga detulerint ad filios Israel. Duo isti, Fratres dilectissimi, multis modis intelligi possunt. Nam et duo Testamenta non incongrue significasse creduntur, et duo præcepta quibus

(a) Alias de Tempore c.

frères, peuvent s'entendre de plusieurs manières. En effet, on croit, non sans raison, qu'ils représentent les deux Testaments et les deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. On peut encore les envisager au point de vue historique et au point de vue allégorique. Qu'ils soient la figure des deux Testaments, c'est ce qui nous paraît évident d'après cette circonstance que la grappe de raisin était, lisons-nous, suspendue au milieu de ces deux hommes, comme le Christ Notre-Seigneur est, nous le savons certainement, au milieu des deux Testaments, selon cette parole de l'Ecriture : « Vous le reconnaîtrez au milieu de deux animaux, » (*Habac.*, III, 2) c'est-à-dire au milieu du Nouveau et de l'Ancien Testament. Car, quand le prophète dit : « Au milieu, » il ne faut pas entendre que le Christ soit entre le Nouveau et l'Ancien Testament, de manière qu'il n'appartienne ni à l'un, ni à l'autre. Non, mes très-chers frères. Mais ces paroles : « Vous le reconnaîtrez au milieu de deux animaux, » veulent dire que le Christ est au milieu de l'Ancien Testament et au milieu du Nouveau, c'est-à-dire dans le sens intérieur et spirituel de l'un et de l'autre ; non pas dans la lettre qui tue ordinairement, non-seulement les Juifs, mais encore tous les hérétiques, mais dans l'esprit qui vivifie tous les chrétiens lorsqu'ils s'attachent au sens spirituel de l'Ecriture. Donc ces paroles : « Vous le reconnaîtrez au milieu de deux animaux, » veulent dire dans le sens intérieur du Nouveau et de l'Ancien Testament.

Marie est la figure de la terre promise. — 2. La grappe de raisin fut donc apportée par deux hommes. Or, ces deux hommes qui méritèrent de rapporter ce raisin de la terre promise peuvent, comme nous l'avons déjà dit, signifier les deux préceptes de l'amour, c'est-à-dire : « Vous aimerez Dieu et vous aimerez le prochain. » D'ailleurs considérez, mes frères, que ces deux hommes apportèrent cette grappe de raisin pendante au milieu d'eux, et que l'Evangile dit pareillement de ces deux préceptes, à savoir, l'amour de Dieu et l'amour du prochain : « De ces deux préceptes dépendent toute la loi et les prophètes. » (*Matth.*, XXII, 40.) De plus, de même que la grappe signifie le Christ-Dieu, de même la terre promise dans laquelle naquit Jésus-Christ paraît être l'image de la sainte vierge Marie. Car en elle s'est accomplie cette parole du Psalmiste (LXXXIV, 12) : « La vérité est sortie de la terre. » Et comment la bienheureuse Marie ne serait-elle pas la terre promise, elle qui a été promise longtemps à l'avance par le Prophète ? En effet, le Seigneur l'a promise plusieurs siècles à l'avance par le bienheureux prophète Isaïe (VII, 14) : « Voici, dit-il, qu'une vierge enfantera et mettra un fils au monde. » On montre au peuple une grappe apportée de la terre promise ; c'est bien de cette grappe que nous lisons : « Ils sucèrent le miel qui coula de la pierre et l'huile tirée de la pierre dure. » (*Deut.*, XXXII, 13.) C'est encore de cette grappe mystique qu'il est écrit : « La pierre était le Christ ; » (I *Cor.*, X, 4) et ailleurs : « Avec la graisse des reins et le sang du raisin ; » (*Gen.*, XLIX, 11) et encore : « Il lavera son habit dans le vin et son manteau dans le jus du raisin. » (*Ibid.*) Cette grappe, dis-je, que deux hommes ont suspendue à un bâton, et qu'ils portent avec respect, elle nous est indiquée, je l'ai déjà dit, dans les oracles des deux Testaments ; c'est elle qui a été suspendue au bois de la croix et dont le vin, pressé dans la passion, a été le prix de notre rédemption.

diligitur Deus et proximus. Possunt (*f.* enim) etiam in historia et allegoria intelligi. Quod autem duûm Testamentorum typum habuerint, hinc evidenter agnoscimus; quia quomodo in medio duorum illorum uva exhibita legitur, ita in medio duûm Testamentorum Christus Dominus evidenter agnoscitur; secundum illud quod scriptum est : In medio duûm animalium cognosceris (*Habac.*, III, 2, *sec.* LXX), id est, in medio novi vel veteris Testamenti. Quod autem dicit : In medio, non intelligendum est, quod Christus inter novum et vetus Testamentum sic fuerit medius, ut nec in novo nec in veteri contineretur. Non ita est, Fratres carissimi. Sed quod ait : In medio duûm animalium cognosceris : hoc sentiendum est, quod sit in medio veteris Testamenti, et in medio novi, id est, intus in interiori et spiritali intellectu; non in littera quæ non solum Judæos, sed etiam hæreticos omnes consuevit occidere, sed in spiritu, qui omnes Christianos spiritaliter intelligentes vivificat. Hoc est ergo : In medio duûm animalium cognosceris, in interiori sensu novi sive veteris Testamenti.

Maria terra promissionis. — 2. Exhibita est ergo uva a duobus. Isti autem duo qui uvam de terra repromissionis afferre meruerunt, sicut jam diximus, possunt intelligi etiam duo præcepta dilectionis, id est : Diliges Deum et diliges proximum. Denique considerate, Fratres, quia sicut illi duo pendentem uvam attulerunt; ita et de istis duobus, id est, dilectione Dei et proximi dicitur : In his duobus præceptis tota Lex pendent et Prophetæ. (*Matth.*, XXII, 40.) Sicut enim uva illa Christum Deum figuravit; ita et terra repromissionis, in qua natus est, sanctæ Mariæ videtur imaginem prætulisse. In ipsa enim impletum est illud quod scriptum est : Veritas de terra orta est. (*Psal.* LXX XIV, 12.) Quomodo autem beata Maria non fuit terra repromissionis, quæ per Prophetam multo ante promissa est? Nam per beatum Isaiam Dominus eam ante multa annorum spatia repromisit : sic enim ait : Ecce virgo in utero concipiet, et pariet filium. (*Isai.*, VII, 14.) Exhibita est enim uva de terra repromissionis. (*a*) Ipsa est enim de qua legimus : Suxerunt mel de petra et oleum de firma petra. (*Deut.*, XXXII, 13.) Et de ipsa scriptum est : Petra autem erat Christus. (I *Cor.*, X, 4.) Et illud : Cum adipe renium et sanguine uvæ. Et iterum : « Lavabit in vino stolam suam, et amictum suum in sanguinæ uvæ. » (*Gen.*, XLIX, 11.) Hæc, inquam, uva in ligno suspensa duorum defertur obsequio, quæ nobis utique, sicut jam dictum est, duûm Testamentorum repræsentatur oraculis, quæ in ligno crucis pependit, cujus vinum in pretium nostrum, passionis expressione profluxit.

(*a*) *Ipsa*, scilicet uva Christus. Eodemque spectat illud infra *et de ipsa scriptum* est : quod ad Mariam referendum existimavit Vindingus, censor haud æquus hujus loci.

Les deux porteurs de la grappe sont le peuple juif et le peuple chrétien. Le Christ est le salut pour celui qui croit, un fardeau pour celui qui ne croit pas. — 3. Il convient maintenant de découvrir les mystères cachés dans ce passage des Nombres (XIII, 24), et de voir leur accomplissement. Deux hommes portent cette grappe, qu'ils ont fixée à un bâton. Ces deux hommes peuvent figurer le peuple chrétien et le peuple juif. Ces porteurs sont donc deux peuples, à savoir : celui de la synagogue et celui de l'Eglise. Et, comme le premier en date est le peuple des Juifs, le juif marche en avant et le chrétien suit. Celui-ci porte son salut devant lui, celui-là lui tourne le dos; le premier méprise, le second respecte. Aussi bien, le Prophète l'atteste en parlant des Juifs : « Que leurs yeux soient aveuglés, afin qu'ils ne voient pas, et courbe-leur toujours le dos. » (*Ps.* LXVIII, 24.) Ils s'avancent tous deux, l'un derrière l'autre, chargés de leur fardeau sacré : celui-ci voit toujours la grappe, celui-là toujours la laisse en arrière. Or, le juif se croit proche et il s'éloigne; le chrétien jouit donc du don qu'il voit. Le juif sent seulement le poids de la charge : c'est que le Christ est le salut pour celui qui croit, et un fardeau pour celui qui ne croit pas. En effet, le Christ fut annoncé spécialement aux Juifs, dont il est dit : « Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu; » (*Jean*, I, 11) il devint pour eux une pierre d'achoppement et de scandale, et lui que le peuple d'Israël n'a pas connu a été reçu par les Gentils, qui ont embrassé la foi. Voilà pourquoi le chrétien suit le juif; mais, comme il a sous les yeux son espérance, le chrétien prend le devant et fait des progrès. Le juif, lui, marche en tête, mais il laisse la grappe en arrière et recule. Le juif, il est vrai, porte le Christ dans la loi, mais il tourne le dos à la grâce qu'il porte dans les mystères de la loi; le chrétien reçoit Jésus-Christ par la prédication, et le juif le chasse de son cœur par son incrédulité, en sorte que l'un méprise dans la loi Celui que l'autre adore dans la réalité. Ainsi donc, le Seigneur et le Rédempteur commun de ces deux peuples est porté par celui qui l'adore, et suspendu par celui qui lui tourne le dos. Ainsi encore s'accomplit dans les Juifs cette parole : « Ils m'ont tourné le dos, et non pas le visage. » (*Jér.*, XVIII, 18.)

Le fardeau du Christ soulage, il ne charge pas. Chaque homme porte le fardeau ou du Christ, ou du monde. — 4. Puisque c'est le Christ Notre-Seigneur que, le premier, c'est-à-dire le peuple des Juifs, a laissé derrière le dos et a crucifié, tandis que nous, qui sommes venus après les Juifs, avons mérité d'adorer et de porter Jésus-Christ, selon cette parole de l'Apôtre : « Glorifiez et portez le Christ dans votre corps, » (I *Cor.*, VI, 20) prenons garde, autant que nous le pouvons, et avec l'aide de Dieu, de ne point décharger, en péchant, nos épaules d'un fardeau si saint. Car le fardeau du Christ ne charge jamais, mais il soulage. C'est Jésus-Christ lui-même qui le dit dans l'Evangile : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. » (*Matth.*, XI, 30.) Si, en effet, nous recevons le joug du Christ, si nous baissons humblement le dos sous lui, ce joug nous portera, bien loin que ce soit nous qui le portions. Car, comme le joug du siècle est toujours pesant, par opposition, le joug du Christ soulage toujours. Mais, puisque tout homme s'élève en portant le joug du Christ et s'abaisse aux choses inférieures en portant le joug du monde, que chacun examine sa conscience; et, si ses saintes pensées, ses bonnes œuvres lui rendent le témoignage qu'il porte le joug du Christ, qu'il se réjouisse, qu'il rende grâces à Dieu, et qu'il s'efforce, avec sollicitude et avec

Duo ferentes uvam Judæus populus et Christianus. Christus salus credenti, onus non credenti — 3. Sed operæ pretium est, arcana sacramentorum aperiri effectibus rerum. Hanc uvam duo deferunt inserto vecte pendentem. (*Num*, XIII, 24.) Possunt isti duo etiam Christianum vel Judaicum populum figurare. Isti ergo sunt duo, id est, Synagogæ vel Ecclesiæ populi. Et quia prior fuit Judæorum populus, præcedit Judæus, sequitur Christianus : salutem suam hic ante conspectum suum gerit, ille post dorsum : hic obsequium præfert, ille contemptum. Ideo et de Judæis Propheta testatur : « Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum illorum semper incurva. » (*Psal.* LXVIII, 24.) Incedunt duo sub sacro fasce ordine suo : hic semper videt, ille semper relinquit. Judæus autem proximum se æstimat; sed absentat. Christianus ergo præsenti munere fruitur; Judæus solo onere prægravatur : Quia Christus sicut credenti salus, ita onus est non credenti. Judæis enim ille specialiter annuntiatus; de quibus dictum est : In sua venit, et sui eum non receperunt (*Joan.*, I, 11); factus est eis lapis offensionis et petra scandali : et quem Israel non cognovit, Gentium fides recepit. Et ideo post sequitur iste; sed spem suam sub oculis habens antecedit et proficit : ille prior graditur; sed deserit et recedit. Portat quidem Christum in Lege Judæus : sed a gratia quam in mysteriis portat, aversus est : quia quem prædicatione suscepit electus, corde perdit incredulus; et quem unus aspernatur in Lege, alter miratur in corpore. Unde amborum Dominus et redemptor noster ab hoc adorante gestatur, ab illo se aversante suspenditur. Ac sic impletum est in Judæis : Posuerunt ad me dorsa, et non facies suas. (*Jerem.*, XVIII, 18.)

Sarcina Christi levat, non premit. Aut Christi, aut sæculi jugo quisque subest. — 4. Et quia Christum Dominum, quem prior populus Judæorum et post dorsum reliquit et crucifixit, nos postea venientes adorare et portare meruimus, secundum illud quod Apostolus ait : Glorificate et portate Deum in corpore vestro (I *Cor.*, VI, 20) : quantum possumus, cum ipsius adjutorio laboremus, ne cervicibus nostris tam sanctam sarcinam malis operibus deponamus. Sarcina enim Christi levare consuevit, non premere. Sic et ipse in Evangelio dixit : Jugum meum suave est, et onus meum leve. (*Matth.*, XI, 30.) Si enim jugum Christi subdita et humili cervice suscipimus, magis nos portat, quam a nobis portetur. Sicut enim jugum sæculi semper premit; ita jugum Christi levare consuevit. Et quia omnis homo aut Christum portando erigitur, aut jugum sæculi sustinendo ad inferiora deprimitur; attendat unusquisque conscientiam suam; et si se sanctis cogitationibus et bonis operibus jugum Christi portare cognoverit, gaudeat et Deo gratias

crainte, de persévérer. Mais ses désirs luxurieux et ses œuvres mauvaises lui rendent-ils le témoignage que le joug très-lourd du monde pèse sur ses épaules, qu'il rejette, au moyen des prières, des jeûnes et des aumônes, ce joug du démon, pour mériter de prendre le joug du Christ; qu'il dise sincèrement avec le Prophète, en parlant de toutes ses mauvaises actions : « Brisons leurs chaînes et jetons loin de nous leur joug. » (*Ps.* II, 3.) C'est alors que nous pourrons boire en sûreté de conscience le vin de la joie que le pressoir de la croix a tiré de la grappe spirituelle dont je parlais tout à l'heure; mais il faut, pour boire ce vin, que nous ne soyons plus souillés par la luxure, enflammés par la colère, enflés par l'orgueil, aveuglés par l'avarice, et que l'envie ne distille plus par nous son venin de vipère. (1) Oui, il faut chasser tous ces vices de son cœur, quand on désire ardemment s'approcher de l'autel. Voici qu'arrive la vendange spirituelle, je veux dire, la solennité de Pâques ; c'est à cette fête que la grappe, dont nous parlions au commencement de ce discours, a été pressée sous l'injustice et le poids de la croix; nous sommes sur le point de recevoir le calice de salut, qui est rempli de ce vin précieux, nous allons boire ce vin de la joie ; purifions donc l'intérieur de notre cœur, lavons avec soin le vase de notre âme au moyen des jeûnes, des veilles, des oraisons, des aumônes, et surtout qu'il soit brillant de chasteté. Ne conservons, dans le cœur, de haine contre personne; aimons non-seulement nos amis, mais encore nos ennemis et nos adversaires, afin que nous puissions dire, avec assurance, ces paroles de l'Oraison dominicale : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs. » (*Matth.*, VI, 12.) Daigne nous faire cette grâce Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est l'honneur et l'empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXIX (2).

Sur ce que dit l'Ecriture, que le vieux peuple mourut dans le désert et que les plus jeunes entrèrent dans la terre promise.

(3) *Le vieux peuple des Israélites figurait les Juifs, le jeune peuple les Gentils. Justice et miséricorde de Dieu à l'égard des Israélites.* — 1. Nous devons savoir et reconnaître, mes très-chers frères, que le vieux peuple des Hébreux qui, en raison de son incrédulité, mourut dans le désert, figurait l'ancien peuple des Juifs; et que leurs enfants, en d'autres termes, le jeune peuple figurait le peuple des Gentils. En effet, de même qu'après la mort du vieux peuple, le jeune prit possession de la terre promise; de même quand le peuple des Juifs eut été réprouvé, le jeune peuple des chrétiens reçut la grâce de la bénédiction divine. Or, mes très-chers frères, il ne nous faut pas considérer ce fait historique en passant et avec insouciance, mais bien plutôt considérons en tremblant que, sur six cent mille hommes, deux hommes seulement entrèrent dans la terre promise. Oui, qu'ils entendent ceci, ceux qui supposent en Dieu une miséricorde si grande qu'elle détruit sa justice. Car, mes frères, si

(1) Homélie X de saint Césaire, et la IIIe de celles qui ont été éditées par Baluze.
(2) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Il parut douteux aux éditeurs de Louvain, Verlin et Vindingus le regardent comme apocryphe. Pour nous, nous n'hésitons pas un seul instant à l'attribuer à saint Césaire.
(3) Sermon XV de saint Césaire.

agat, et cum grandi sollicitudine vel timore perseverare contendat : qui vero luxuriosis cogitationibus et malis operibus durissimo mundi hujus jugo se nimium gravari cognoscit, orationibus, jejuniis vel eleemosynis projiciat jugum diaboli, ut mereatur excipere jugum Christi; et de omnibus malis actibus suis cum Propheta fideliter dicat : Disrumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum. (*Psal.* II, 3.) Tunc enim de illa spiritali uva, de qua nobis vinum lætitiæ prelum crucis expressit, cum secura conscientia bibere poterimus, si nos nec luxuria sordidaverit, nec iracundia combusserit, nec inflaverit superbia, nec avaritia obscuraverit, nec invidia vipereo veneno percusserit. Omnia enim ista de corde suo debet expellere, qui ad altare desiderat vel optat accedere. Et quia spiritalis vindemia, id est, Paschalis solemnitas imminet, in qua festivitate botrus ille, de qua superius diximus, per injuriam vel pondera crucis expressus est, de tanta ac tali uva accepturi calicem salutaris, et vinum lætitiæ bibituri, exceptoria cordis vel pectoris nostri cum grandi nitore ac diligentia, jejuniis, vigiliis, orationibus, eleemosynis, et præcipue castitatis nitore mundemus : contra nullum hominem odium in corde servantes, et non solum amicos, sed etiam inimicos et adversarios diligentes, cum secura conscientia in oratione Dominica dicamus : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI, 12) : præstante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXIX (a).

De eo quod senior populus in deserto mortuus est, et junior in terram repromissionis ingressus est.

Israelitarum populus senior Judæos, junior Gentes figurat. Justitia et misericordia Dei erga Israelitas. — 1. Scire et intelligere debemus, Fratres dilectissimi, quia senior populus Judæorum, qui propter incredulitatem in deserto mortuus est, significavit priorem populum Judæorum : parvuli vero eorum, id est, junior populus figuravit populum Gentium. Sicut enim seniore populo mortuo, junior terram repromissionis accepit; ita reprobato Judæorum populo, junior populus Christianorum gratiam divinæ benedictionis obtinuit. Tamen, Fratres carissimi, non transitorie vel negligenter, sed cum ingenti tremore considerandum est, quia de sexcentis millibus duo tantum terram repromissionis ingressi sunt. Hoc ergo audiant, qui ita Dominum misericordem esse

(a) Alias de Tempore CII.

nous y réfléchissons avec attention, nous verrons que Dieu se montre aussi miséricordieux à l'égard des six cent mille Hébreux qui moururent dans le désert, que juste à l'égard des deux qui entrèrent dans la terre promise. En quoi a-t-il manqué de miséricorde ce Dieu qui, pendant quarante ans, conserva les Hébreux et les attendit à la pénitence, tandis qu'eux, non-seulement refusèrent de se convertir, mais même par leurs révoltes et leurs murmures continuels contre le Seigneur, ajoutèrent sans cesse une nouvelle charge au poids énorme de leurs péchés? En quoi manque-t-il de miséricorde, ce Dieu, qui depuis si longtemps attend notre conversion? Mais une miséricorde aussi prolongée peut-elle détruire en Dieu la justice? Non, car plus longtemps Dieu attend, plus aussi il punit sévèrement. Quand nous péchons pendant de longues années, sans éprouver aucun mal, de la part de Dieu, c'est de la patience et non de l'indifférence. Dieu n'a pas pour cela perdu sa puissance, mais il nous a ménagé le temps de nous repentir. Donc, il se montra miséricordieux à l'égard de ceux qui moururent dans le désert, puisqu'il les supporta avec une patiente longanimité; mais il accomplit ses promesses à l'égard de ces deux hommes qui méritèrent, par leur fidélité, d'entrer dans la terre de promission (1).

La sentence de Dieu contre les pécheurs n'est pas immuable. Il ne faut pas remettre au lendemain sa conversion. — 2. Mais on m'objecte qu'alors même que les Israélites eussent fait pénitence, ils n'auraient pu entrer dans la terre promise, attendu que Dieu avait porté contre eux une sentence définitive d'exclusion : « Vous n'entrerez pas, avait-il dit, dans la terre à l'occasion de laquelle j'ai fait un serment à vos pères; mais vos cadavres seront étendus dans le désert. » (*Nomb.*, XIV, 23.) Non, mes très-chers frères, il n'en fut pas ainsi, et plût au ciel que le pécheur fût aussi prompt à se repentir, que Dieu désire vivement changer un arrêt même définitif! Ecoutez le Seigneur faisant concevoir par son prophète, les plus magnifiques espérances à tout le genre humain : « Je vais parler, dit-il, à cette nation pour lui envoyer des malheurs en punition de ses péchés. Mais si elle fait pénitence de ses iniquités, moi aussi, je me repentirai d'avoir pensé à lui envoyer des châtiments. » (*Jér.*, XXVI, 3.) Voyez, mes frères, combien est grande la bonté de Dieu à notre égard, et jugez s'il veut nous refuser la miséricorde, lui qui affirme que notre conversion lui fera changer sa sentence. Convertissons-nous donc, mes très-chers frères, et ne pensons pas à remettre notre conversion à la fin de notre vie : suivons plutôt le conseil du Prophète : « Gardez-vous de retarder votre conversion au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour, » (*Eccli.*, V, 8) « car vous ne savez pas ce que vous réserve le jour de demain. » (*Prov.*, XXVII, 1.) O homme, pourquoi diffères-tu de jour en jour? peut-être est-ce aujourd'hui ton dernier jour. Rappelons-nous donc toujours, mes très-chers frères, pensons avec grande crainte et tremblement, que la justice du Seigneur est si sévère que, je le répète, sur six cent mille Hébreux, deux hommes seulement entrèrent dans la terre promise. Si nous voulons réfléchir souvent avec humilité et contrition de cœur à cet acte de justice divine, nous en éprouverons une crainte salutaire, les blessures des autres seront pour nous

(1) Homélie XI de saint Césaire et la VIIe de celles qui ont été éditées par Baluze.

volunt, ut justum esse non credant. Si enim diligenter attendimus, Fratres, et erga illa sexcenta millia quæ in eremo mortua fuerant, Deus noster misericors fuit; et circa illos duos qui terram repromissionis intraverunt, justus apparuit. Quomodo non fuit misericors, qui eos per quadraginta annos reservavit et exspectavit ad pœnitentiam; et non solum converti noluerunt, sed etiam frequenti rebellione contra Dominum murmurantes, ad peccatorum suorum cumulum graviorem semper sarcinam addiderunt? Quomodo non est misericors, qui nos tanto tempore exspectat, ut corrigamur? Numquid tam prolixa misericordia potest Deo auferre justitiam? Quanto enim diutius exspectat, tanto gravius vindicat. Quando enim prolixis temporibus peccamus, et nihil mali a Domino sustinemus, patientia est, non negligentia : non ille potentiam perdidit, sed nos ad pœnitentiam reservavit. Ergo et in illis qui in eremo mortui sunt, misericors fuit, quos tanta longanimitate sustinuit; et in illis duobus promissa complevit, quos fidei merito in terram repromissionis induxit.

Sententia Dei in peccantes non immutabilis. Conversio non procrastinanda. — 2. Sed dicit aliquis, quod etiamsi egissent pœnitentiam, terram repromissionis intrare non potuissent : quia Deus definitam illis dederat sententiam, dicens : « Non intrabitis terram pro qua juravi patribus vestris (*Num.*, XIV, 23), sed in solitudine jacebant cadavera vestra. » (*Ibid.*, 29.) Non ita est, Fratres carissimi : atque utinam tam cito peccator homo resurgat ad pœnitentiam, quam cito Deus etiam definitam vult mutare sententiam. Audi ipsum Dominum per Prophetam spem maximam humano generi promittentem : Repente, inquit, loquar ad gentem, ut pro peccatis suis faciam illis malum : et si pro iniquitatibus suis egerit pœnitentiam, et ego pœnitentiam agam super malo quod cogitavi ut facerem eis, et non faciam. » (*Jerem.*, XXVI, 3.) Videte, Fratres, quanta sit circa nos pietas Dei nostri; et agnoscite utrum velit negare misericordiam, qui de conversione nostra suam dixerat mutare sententiam. Convertamur ergo, Fratres carissimi, nec emendationem nostram ad extremum vitæ nostræ tempus differre velimus : sed audiamus Prophetam dicentem : « Nolite tarde converti ad Dominum, nec differatis de die in diem; » (*Eccli.*, V, 8) « quia nescitis quæ superventura pariat dies. » (*Prov.*, XXVII, 1.) O homo, quare differs de die in diem, forte hodie habiturus ultimum diem? Semper ergo, Fratres carissimi, cum ingenti timore atque tremore ad memoriam revocemus, quod tanta sit apud Dominum nostrum justitia, ut, sicut jam supra dictum est, de sexcentis millibus duo tantum terram repromissionis intraverint. Hæc si humili et contrito corde assidue cogitare volumus, salubrem nobis metum incutientes, medicamenta nobis de

des remèdes, et leur mort sera pour nous une occasion de salut.

L'exemple de rigueur que Dieu nuos donne, en punissant les Israélites, doit nous engager à faire pénitence. Preuve de l'éternité des peines. — 3. Je reviens encore sur ce point, mes très-chers frères, pour vous prier et vous supplier de nouveau de réfléchir sans cesse, avec une grande attention et une grande crainte, à cette rigueur avec laquelle Dieu crut devoir traiter le vieux peuple juif, en le faisant périr dans le désert, pour le punir de ses murmures criminels. Oui, confions-nous en la miséricorde de Dieu, mais redoutons sa justice. Ici-bas, Dieu pardonne et se tait, mais il ne se taira point toujours. En effet, ici-bas, son ineffable bonté non-seulement nous avertit, mais nous prie, afin de nous retirer des péchés qui donnent la mort. Ecoutons-le, tandis qu'il prie, de crainte qu'à son tour il ne nous écoute plus lorsqu'il nous jugera. Ecoutons-le nous dire par la bouche d'un prophète : « Mon fils, aie pitié de ton âme, et cherche à plaire à Dieu. » (*Eccli.*, XXX, 24.) Que répondra la fragilité humaine à cette prière? Dieu te prie d'avoir pitié de toi, et tu ne veux pas! Il défend ta cause devant toi, et il ne peut la gagner à ton tribunal! Comment donc pourra-t-il écouter tes supplications au jour du jugement, quand toi, tu ne veux pas écouter les prières qu'il t'adresse dans ton propre intérêt? Qui ne serait saisi de crainte et d'effroi, mes très-chers frères, en pensant que, pour une faute qui dura quarante jours, le peuple des Juifs mérita de souffrir pendant quarante années dans le désert? Or, si à une faute d'un jour doit correspondre un châtiment qui dure un an, que souffrirons-nous, nous qui, tous les jours, commettons d'énormes péchés? Si nous n'employons pas les remèdes des aumônes et de la pénitence, je crains bien que nous n'ayons pas à subir seulement des supplices passagers, mais des peines éternelles.

Les blessures des pécheurs se guérissent plus facilement quand elles sont récentes. — 4. Les remèdes agissent plus vite sur les blessures récentes. Donc, toutes les fois que nous aurons commis une faute, ne laissons pas avec une sécurité désastreuse notre blessure se gangrener; n'ajoutons pas de nouvelles plaies aux premières; mais hâtons-nous de recourir au médecin spirituel pour recouvrer la santé (1). C'est ainsi que nous agissons quand notre corps a reçu quelque blessure; car, en recourant promptement aux remèdes, nous pouvons recouvrer promptement la santé. Mais, si nous tardons, nécessairement la plaie tarde à se guérir, ou elle laisse sur notre corps une cicatrice difforme. Si telle est notre conduite, quand il s'agit de notre corps, à combien plus forte raison devons-nous prendre les mêmes moyens quand il s'agit de notre âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu? Puisque nous prenons tant de soin de notre corps, qui doit, bon gré malgré, être réduit en poussière, quel soin, quel souci ne devons-nous pas prendre de notre âme, afin qu'elle mérite de paraître au tribunal du souverain Juge, « sans tache et sans ride, » comme parle l'Apôtre? (*Ephés.*, V, 27.) Craignons de nous présenter au banquet nuptial tout couturés des mille blessures de nos péchés, ou couverts des sales haillons du vice, car l'Epoux céleste nous adresserait cette question rapportée dans l'Evangile : « Ami pourquoi êtes-vous

(1) Voyez plus haut sermon XXII, n° 6, et homélie XXIII de saint Césaire.

alienis vulneribus facimus, et aliorum mors proficit ad nostram salutem.

Exemplum severitatis Dei in Israelitarum punitione movere nos debet ad pœnitentiam. Pœnarum æternarum argumentum. — 3. Iterum atque iterum rogo vos, Fratres, et admoneo, ut istam severitatem et justum judicium Dei, quo senior ille populus pro peccato murmurationis in deserto consumptus est, cum grandi semper metu et sollicitudine cogitemus; et sic amemus Dei misericordiam, ut tamen justitiam timeamus. Parcit modo et tacet : sed non semper tacebit. Modo enim pro ineffabili pietate sua non solum nos admonet, sed etiam rogat, ut nos a peccatis mortiferis revocemus. Audiamus illum dum rogat, ne nos postea non audiat ille, dum judicat. Audiamus eum per Prophetam dicentem : Fili, inquit, miserere animæ tuæ placens Deo. (*Eccli.*, XXX, 24.) Quid ad hæc respondebit humana fragilitas? Deus te rogat ut tui miserearis, et non vis : causam tuam apud te agit, et a te non potest impetrare. Et quomodo te audit ille in die judicii supplicantem, cum tu eum pro te ipso nolueris audire rogantem? Quis enim non expavescat et metuat, Fratres carissimi, quod pro quadraginta dierum spatio, annis quadraginta populus Judæorum pœnam recipere meruit in eremo? Si enim pro unius diei culpa unius anni spatium recompensandum est pœna; nos qui tanta quotidie peccata committimus, si eleemosynarum vel pœnitentiæ non subvenerint medicamenta, timeo ne nobis non inferantur temporalia, sed æterna supplicia.

Peccatorum vulnera dum recentia sunt, facilius curantur. — 4. Et quia calidis vulneribus solent medicamenta celerius subvenire, quotienscumque peccaverimus, non exspectemus mortifera securitate vulnera ipsa putrescere, nec iterum vulnera vulneribus augeamus; sed continuo ad spiritalem medicum recurrentes, salutem recipere festinemus. Et ideo quomodo quando in corpore vulnus accipimus, si statim medicamenta requirimus, cito sanitatem recipere poterimus : ita si moram feceris, necesse est ut tardius ad sanitatem plaga ipsa redeat, aut aliqua fœda cicatrix in corpore nostro remaneat. Si hæc in corpore facimus, quanto magis in animæ vulneribus adhibere debemus, ubi ad imaginem et similitudinem Dei facti sumus? Si tantam curam impendimus corpori, quod, velimus nolimus, in pulverem redigendum est; quantam sollicitudinem et curam erga salutem animæ debemus apponere? ut, sicut dicit Apostolus, sine macula vel ruga (*Ephes.*, V, 27) mereamur ante tribunal æterni Judicis apparere : ne forte si multis peccatorum vulneribus lacerati et vitiorum pannis sordentibus involuti, ad illud nuptiale convivium venerimus, dicatur nobis illud quod ille sponsus cœlestis in Evangelio dixit : Amice, quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem?

entré ici sans avoir la robe nuptiale? » Fasse le ciel que nous n'entendions pas ce qui suit! Car comme ce pécheur ne savait que répondre à cette interpellation, le père de famille ajouta : « Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : là il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (*Matth.*, XXII, 12, 13.) Voilà la sentence qui attend ceux qui ont plus d'attention pour leur corps que pour leur âme, qui s'inquiètent bien plus de savoir comment vivra sur terre leur corps destiné à y passer si peu de temps, que de savoir comment ils orneront leur âme de bonnes œuvres, et l'élèveront à la ressemblance des anges, pour jouir de leur bonheur. Donc, mes très-chers frères, je vous en supplie encore une fois, réfléchissons sérieusement à ces conseils; acquérons des mérites pour le jour de la nécessité, afin qu'au jour du jugement, nous ne soyons pas punis avec les impies et les pécheurs. Au contraire, puissions-nous entrer heureusement, avec les justes et les hommes qui craignent Dieu, en possession des récompenses éternelles, par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est l'honneur et la puissance, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXX (1).

Des encensoirs.

Les encensoirs sont les Ecritures. Les encensoirs d'airain sont les paroles hérétiques. Utilité des hérésies. Contre l'ambition des clercs. — 1. Tout à l'heure, mes très-chers frères, nous avons appris par la lecture qui nous a été faite de la sainte Ecriture, que le Seigneur dit à Moïse de faire réduire en lames, les encensoirs dans lesquels les lévites séditieux et orgueilleux avaient offert de l'encens, et de les attacher à l'autel, afin qu'ils fussent un témoignage de la rébellion et de l'orgueil de ces lévites. « Des encensoirs, dit le Seigneur, qui ont été sanctifiés par la mort des pécheurs, fais des lames plates et fixe-les autour de l'autel, car ces encensoirs ont été offerts devant le Seigneur, et sont sanctifiés. » (*Nomb.*, XVI, 37, 38.) Ce passage me paraît être figuratif. (2) En effet, ces encensoirs que l'historien sacré appelle d'airain, sont l'image des saintes Ecritures. Dans l'Ecriture, les hérétiques mettent un feu étranger (3), je veux dire, un sens faux. Ils y introduisent une pensée contraire à la pensée de Dieu et à la vérité, ils offrent ainsi au Seigneur un encens qu'il n'a pas pour agréable, mais qui lui est en horreur. Quand donc nous employons à l'autel de Dieu, sur lequel est le feu divin, ou la prédication de la foi véritable, les encensoirs d'airain, en d'autres termes, les paroles des hérétiques, la vérité n'en doit que briller d'un plus vif éclat, puisqu'elle est mise en comparaison avec l'erreur. Si, en effet, par exemple, je rapporte les paroles des ariens, des manichéens ou de quelqu'autre hérétique, pour les réfuter par les paroles de la vérité, et par les témoignages des saintes Ecritures, c'est-à-dire, pour les faire passer comme par le feu de l'autel du Seigneur, n'est-il pas vrai que de cette comparaison même, ressortira plus évidente

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans le supplément. On le trouve dans l'homélie IX d'Origène sur les Nombres. Dans un vieux manuscrit des Feuillants on l'attribue à saint Jérôme.
(2) Tiré d'Origène.
(3) Ce feu étranger n'avait pas été placé dans les encensoirs dont il est question au XVI[e] chapitre *des Nombres*, encensoirs qui furent réduits en lames et fixés à l'autel, mais dans d'autres, par l'erreur de Nadab et d'Abiu. (*Lévit.*, X.) L'auteur de ce sermon et Origène confondent ces deux faits.

(*Matth.*, XXII, 12.) Avertat a nobis Deus illud quod sequitur. Cum enim hæc peccator ille audiens obmutesceret, dixit paterfamilias : Ligate illi manus et pedes, et projicite in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium. (*Ibid.*, 13.) Ecce qualem sententiam accepturi sunt, qui majorem de corpore quam de anima sollicitudinem gerunt; et plus cogitant qualiter caro sua parvissimo tempore vivat, in oculis hominum, quam quo modo anima sua ornata bonis operibus ad beatitudinem vel similitudinem perveniat Angelorum. Hæc ergo, Fratres carissimi, sicut superius supplicavi, si attentius voluerimus cogitare, remedia nobis in die necessitatis acquirimus; ut cum dies judicii venerit, non cum impiis et peccatoribus puniamur; sed cum justis et Deum timentibus ad æterna præmia feliciter veniamus, auxiliante Domino Jesu Christo : cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXX (a).

De thuribulis.

Thuribula Scripturæ. Thuribula ærea, hæreticorum dicta. Hæresum utilitas. Ambitio Clericorum resecatur — 1. Modo, Fratres dilectissimi, cum divina lectio legeretur audivimus dixisse Dominum ad Moysen, ut thuribula in quibus superbi illi ac rebelles incensum obtulerant, conflaret, et producta in laminas altari affigeret : ut essent in testimonium rebellium et superborum. « Thuribula, inquit Dominus, quæ sanctificata sunt in mortibus peccatorum, facito ea laminas ductiles, et circumda ex eis altare : quia oblata sunt coram Domino, et sanctificata sunt. » (*Num.*, XVI, 17 38.) Hoc ergo per hanc figuram videtur ostendi, quod thuribula ista, quæ Scriptura nominat ærea, imaginem teneant Scripturæ divinæ : cui Scripturæ hæretici ignem alienum imponentes, hoc est, sensum perversum et intelligentiam alienam a Deo et veritati contrariam introducentes, incensum Domino non suave, sed execrabile offerunt. Ista ergo thuribula ærea, id est, hæreticorum voces, si adhibeamus ad altare Dei, ubi divinus ignis est, ubi vera fidei prædicatio, melius ipsa veritas ex falsorum comparatione fulgebit. Si enim, ut verbi gratia dicam, ponam dicta (a) Arianorum vel Manichæorum, aut alterius cujustibet hæreticorum, et hæc sermonibus veritatis ac Scripturarum divinarum

(a) Alias de Tempore XCVIII. — (b) Apud Origenem, *Marcionis aut Basilidis* : loco *Arianorum vel Manichæorum*.

l'impiété de l'hérésie? Car si la doctrine de l'Eglise était simple, si elle n'était pas attaquée tous les jours par les assertions et les erreurs des hérétiques, notre foi ne pourrait paraître ni aussi claire, ni aussi éprouvée qu'elle l'est. Dieu permet que la doctrine catholique soit contredite, critiquée, attaquée, afin que notre foi ne s'immobilise pas dans le repos, mais qu'elle se polisse par un mouvement continuel. Voilà aussi pourquoi l'Apôtre disait : « Il faut qu'il y ait des hérésies, afin qu'on découvre ceux d'entre vous qui sont éprouvés. » (I *Cor.*, XI, 19.) C'est dire : Il faut placer autour de l'autel les encensoirs des hérétiques, afin que la différence qui existe entre les fidèles et les infidèles, devienne visible et manifeste. En effet, lorsqu'on verra briller comme l'or la foi de l'Eglise, et que sa prédication resplendira aux yeux comme l'argent qui sort du creuset, alors les discours des hérétiques se montreront dans toute leur laideur et toute leur fausseté, ils apparaîtront aussi vils et aussi obscurs que l'airain. Voilà ce que j'avais à dire sur ces encensoirs des lévites condamnés par le Seigneur. Dieu les fit attacher autour de l'autel, afin qu'en comparant les justes avec les impies, les premiers parûssent plus brillants que les seconds. Mais à côté de cet enseignement, ce passage présente un exemple pour l'instruction de la postérité. Nous y voyons qu'on ne doit point, sous l'inspiration de l'orgueil et de la présomption, s'emparer d'une fonction que Dieu a confiée à un autre, mais qu'on doit la laisser à celui qui ne l'a obtenue ni par ambition, ni par faveur, ni par aucun moyen de corruption; à celui qui ne s'y est point introduit par la voie des présents simoniaques, mais à qui Dieu l'a confiée par choix et en vue des mérites acquis. [Donc le supplice que subirent ces lévites superbes pour pour s'être arrogé le sacerdoce, sans l'ordre de Dieu, est infligé aussi à ceux qui cherchent à s'ingérer audacieusement, au moyen de présents ou par des flatteries, dans l'épiscopat, dans le sacerdoce ou le diaconat. De même que les premiers furent brûlés tout vivants, les seconds sont brûlés par le remords de la conscience.]

Aaron, figure du Christ notre Sauveur. De quoi fut étonné l'ange destructeur. — 2. Moïse invite donc le grand pontife à offrir l'encens dans le camp, et à prier pour le peuple : « Car, dit-il, voilà que le peuple commence à être décimé. » Moïse voyait dans son esprit ce qui se passait. [Aaron alla donc offrir de l'encens pour le peuple; il se tint au milieu, entre les vivants et les morts, et la colère de Dieu fut apaisée.] (*Nomb.*, XVI, 46-48.) Si vous avez bien suivi l'enchaînement des faits, vous avez pu voir, pour ainsi dire, de vos yeux le grand-prêtre debout, au milieu, entre les vivants et les morts. Elevez-vous maintenant jusqu'au sens le plus sublime de ce passage, et voyez comment le véritable pontife, Jésus-Christ, après avoir pris l'encensoir, c'est-à-dire la chair humaine, y avoir mis du feu de l'autel, c'est-à-dire, sans aucun doute, cette âme parfaite qui animait son corps, y avoir ajouté l'encens qui est l'esprit sans tache, voyez, dis-je, comment Jésus-Christ se tint entre les vivants et les morts, et ne permit point à la mort de s'avancer plus loin, mais, comme dit l'Apôtre, « détruisit celui qui avait l'empire de la mort, » c'est-à-dire le diable (*Hébr.*, II, 14); en sorte que celui qui croit en Jésus-Christ, pontife de la nouvelle loi, ne meure pas, mais qu'il vive éternellement. Voilà donc le mystère dont l'accomplissement était réservé, mais qui alors frappa d'éton-

testimoniis, velut divini altaris igne, confutem, nonne evidentior eorum ex ipsa comparatione apparebit impietas? Nam si doctrina ecclesiastica simplex esset, et nullis extrinsecus hæreticorum dogmatum assertionibus cingeretur, non poterat tam clara et tam examinata videri fides nostra. Sed idcirco doctrinam catholicam contradicentium obsidet impugnatio, ut fides nostra non otio torpescat, sed multis exercitationibus elimetur. Propter hoc denique et Apostolus dicebat. Oportet autem et hæreses esse, ut probati quique manifesti fiant inter vos. (I *Cor.*, XI, 19.) Hoc est dicere : Oportet hæreticorum thuribulis altare circumdari, ut certa et manifesta omnibus fiat fidelium atque infidelium differentia. Cum enim fides ecclesiastica velut aurum cœperit fulgere, et prædicatio ejus ut argentum igne probatum intuentibus resplenduerit, tunc, majore cum turpitudine et dedecore hæreticorum voces obscuri æramenti vilitate sordebunt. Hæc autem diximus de thuribulis eorum qui condemnati sunt, quæ altari jubentur affigi, quod ex comparatione impiorum justi clariores appareant : simul ut et posteris daretur exemplum, ne quis præsumptione superbi spiritus non sibi a Deo datum munus pontificatus invaderet; sed ut illi cedat, quem non ambitio humana, non favor corruptus adsciverit, nec munerum oblatio profana subrogaverit, sed meritorum conscientia et Dei voluntas assumpserit. [Quod ergo pertulerunt superbi illi Levitæ, qui Domino non jubente sibi sacerdotium vindicabant, hoc patiuntur quicumque se in episcopatus, aut presbyteratus, aut diaconatus officium, aut muneribus aut adulationibus impudenter conantur ingerere. Quo modo combusti sunt illi in corpore, sic isti exuruntur in corde.]

2. *Aaron typus Christi mediatoris. Quid Angelus vastator expavit.* — 2. Hortatur ergo Moyses pontificem magnum, ut offerat incensum in castris, et exoret pro populo. (*Num.*, XVI, 46, 47.) « Jam enim, inquit, vastari populus cœpit. » In spiritu videbat Moyses quæ gerebantur. [Abiit ergo Aaron, ut offerret incensum pro populo, et stetit inter vivos et mortuos; et mitigatus est furor Dei.] Si intellexisti historiæ ordinem, et oculis, ut ita dicam, cernere potuisti stantem pontificem medium inter vivos et mortuos. Ascende nunc ad verbi hujus celsiora fastigia, et vide quomodo verus pontifex Jesus Christus assumpto thuribulo carnis humanæ, et superposito igne altaris, anima sine dubio illa magnifica, cum qua natus est in carne, adjecto etiam incenso qui est spiritus immaculatus, medius inter vivos et mortuos stetit, et mortem non permisit ultra grassari : sed, sicut Apostolus dicit, destruxit eum qui habebat mortis imperium, id est, diabolum (*Hebr.*, II, 14); ut qui in ipsum pontificem Christum credit, jam non moriatur, sed vivat in æternum. Hoc fuit ergo mysterium quod postea futurum jam tunc Angelus ille, qui populum

nement l'ange dévastateur du peuple. Oui, cet ange connut en ce moment ce que figurait l'encensoir, le feu et l'encens; il voyait par avance l'hostie excellente que devait offrir à Dieu celui qui devait se placer au milieu des morts et des vivants. Or, cette ombre et cette forme sauva les Hébreux; mais la vérité même du salut est accomplie pour nous. Non, ce ne fut ni la pourpre dont était revêtu le pontife, ni la laine mêlée au lin dont était tissé son vêtement, qui put jeter l'ange dans l'étonnement; mais il comprit que ce vêtement figurait celui que devait porter notre Sauveur, l'unique et grand pontife. Il recula donc en présence de Celui devant qui toute créature est petite.

Quels seront les vivants, quels seront les morts au jour du jugement? — 3. Je crois, de plus, que ce fait figuratif ne s'est pas accompli seulement lors du premier avénement de Notre-Seigneur et Sauveur, mais que peut-être il s'accomplira encore au second avénement. Car le Fils de l'homme viendra une seconde fois, et, lorsqu'il sera venu, il trouvera sans doute des vivants et aussi des morts. Les morts dont il est parlé dans ce passage, s'entendent avec raison de ceux qu'a fait périr le poids de leurs crimes et qui sont morts dans leurs péchés; les vivants, au contraire, sont ceux qui ont persévéré dans les œuvres de vie. Donc, notre Pontife et notre Sauveur prendra cette même position à son dernier avénement; il se tiendra alors au milieu, entre les vivants et les morts. Mais peut-être faut-il dire qu'il se tiendra, en ce moment, au milieu, entre les morts et les vivants, au moment où il placera les brebis à droite et les boucs à gauche. Il dira alors à ceux qui seront à droite : « Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis l'origine du monde. » A ceux, au contraire, qui seront à gauche il dira : « Allez au feu éternel, ouvriers d'iniquité; au feu que mon Père a préparé pour le diable et pour ses anges, car je ne vous connais pas. » (*Matth.*, xxv, 34, 41.) Ceux qui sont envoyés au feu éternel sont certainement les morts; les vivants, au contraire, sont ceux qui sont envoyés au royaume des cieux. Que le Seigneur daigne, dans sa bonté, vous conduire à ce royaume, lui à qui est honneur et empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXI [1].

Sur la verge d'Aaron.

La verge est le signe de la puissance. — 1. Tout chef de tribu porte la verge de la puissance. Nul, en effet, ne peut régir le peuple sans cette marque de son autorité. Aussi l'apôtre saint Paul, qui était chef du peuple, disait-il aux Corinthiens : « Lequel aimez-vous mieux, que je vous aille voir la verge à la main, ou que ce soit avec charité et dans un esprit de douceur? » (I *Cor.*, iv, 21.) Donc tous les chefs de tribu portent nécessairement la verge de leur puissance. Mais il n'y a qu'un seul véritable pontife, c'est celui dont la verge a fleuri, au témoignage de la sainte Ecriture, et dont Aaron était la figure. De même, en effet, que la verge d'Aaron a fleuri au milieu du peuple juif, ainsi la croix du Christ a fleuri parmi les nations. Nous l'avons souvent démontré : Jésus-Christ est le véritable pontife; il est donc aussi le

(1) La première partie de ce sermon est la reproduction de l'homélie ix d'Origène sur les Nombres.

vastabat, expavit. Agnoscebat enim figuram thuribuli, et ignis, et incensi; et qualis offerenda esset Deo hostia ab eo qui medius mortuorum vivorumque constituendus erat, prævidebat : et illos quidem tunc imago præfigurata salvavit, ad nos autem salutis veritas ipsa pervenit. Neque enim indumenta pontificis purpura ac lana byssoque contexta erubuisset Angelus ille vastator : sed ista quæ futura erant indumenta Domini et Salvatoris nostri singularis et magni pontificis intellexit; et his cessit, quibus utique universa creatura inferior erat.

Qui viventes, qui mortui in die judicii. — 3. Puto autem quod non solum primo adventu Domini et Salvatoris nostri forma ipsa completa sit : sed eadem fortasse servabitur et in secundo. Veniet enim iterum Filius hominis; et cum venerit, sine dubio inveniet quosdam quidem mortuos, quosdam autem viventes. Hoc loco non incongrue mortui intelliguntur illi, qui nimietate scelerum in peccatis suis mortui comprobantur, viventes autem illi qui in operibus vitæ permanserint. Verumtamen utrolibet modo stabit etiam in futuro magnus hic Pontifex et Salvator noster medius vivorum et mortuorum. Sed et tunc forte medius vivorum et mortuorum stare dicendus est, cum statuet oves quidem a dextris, hædos autem a sinistris, et dicet his qui a dextris erunt : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi. » His autem qui a sinistris sunt dicet : « Ite in ignem æternum operarii iniquitatis, quem præparavit Pater meus diabolo et angelis ejus, quoniam non novi vos. » (*Matth.*, xxv, 34, etc.) Et sunt utique mortui, qui in ignem mittuntur æternum : sunt autem vivi illi qui mittuntur ad regnum. Ad quod regnum vos pius Dominus perducere pro sua pietate dignetur, cui est honor et imperium cum Patre et sancto Spiritu in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXI (a).

De virga Aaron.

Virga est Principum. — 1. Omnis princeps tribus populi habet virgam. Non enim potest quis regere populum, nisi habeat virgam. Unde et Paulus Apostolus, quia princeps erat populi, idcirco dicebat : « Quid vultis in virga veniam ad vos, an in caritate et spiritu mansuetudinis? » (II *Cor.*, iv, 21.) Omnes ergo principes tribuum habeant necesse est virgas suas. Sed unus est solus, sicut Scriptura dicit, [(b) verus pontifex ille cujus Aaron sacerdos præferebat figuram. Hujus ergo virga germinavit. Sicut enim virga Aaron germinavit in populo

(a) Olim de Tempore xcix, et post in Appendice xl. — (b) Horum loco Origen. *pontifex Aaron, cujus virga germinavit. Verum.* etc.

seul dont la croix, sceptre de sa puissance, a poussé non-seulement des feuilles, mais des fleurs, et a produit tous les fruits des peuples qui ont embrassé la foi.

Comparaison allégorique de la loi avec une noix d'amande. — 2. Or, quel est le fruit qu'a produit la verge d'Aaron? Ce sont des amandes; les amandes, mes frères, sont une espèce de noix. La première enveloppe de ce fruit est amère; la seconde le couvre et le protége; ce qui vient ensuite est la seule chose qui soit un aliment nourrissant. Telle est, dans l'Eglise, la doctrine de la loi et des prophètes. La première écorce de cette doctrine est assez amère; elle commande la circoncision de la chair, des sacrifices, et tout ce qui est figuré par la lettre qui tue. Rejetez bien loin toutes ces prescriptions légales comme l'écorce amère de l'amande. Vous arrivez ensuite à la seconde enveloppe, qui sert comme de rempart au fruit, et qui désigne la doctrine morale, ou de la tempérance, qui est nécessaire pour conserver le fruit intérieur. Il la faut briser, cependant, et la rompre sans hésitation. En effet, pour ne citer qu'un seul exemple, l'abstinence de certains aliments et la mortification de la chair sont sans doute nécessaires tant que nous habiterons ce corps assujetti à la corruption et à la souffrance; mais, lorsque la mort le viendra briser et dissoudre, quand, au jour de la résurrection, de corruptible qu'il était il sera devenu incorruptible, et de charnel spirituel, alors il cessera d'être assujetti aux travaux de la pénitence, aux mortifications de l'abstinence, en vertu de la nature qui lui sera propre, le corps sera affranchi de toute corruption. (1) Ainsi donc, maintenant, l'écorce si dure de l'amande est le symbole de la nécessité de la tempérance, qui, plus tard, n'aura plus de raison d'exister. En troisième lieu, vous trouverez renfermé, comme le fruit dans l'amande, le secret des mystères de la sagesse et l'intelligence de la science divine, dont se nourrissent et se repaissent les âmes saintes, non-seulement dans la vie présente, mais aussi dans la vie future. C'est là le fruit pontifical promis à ceux qui ont faim et soif de la justice (*Matth.*, v, 6), et qui en seront rassasiés. Nos saintes Ecritures nous présentent partout ce triple mystère. Ainsi la Sagesse veut-elle que nous la gravions trois fois dans notre cœur, afin de vous mettre en état de répondre la parole de la vérité à ceux qui enverront vers vous. (*Prov.*, XXII, 21.) C'est parce que le mystère du sacerdoce est figuré par cette verge d'amandier, que Jérémie, l'un des prêtres de la ville d'Anathot, a vu dans ses révélations une branche d'amandier, et a prophétisé ce que nous lisons dans ses écrits, soit sur la verge d'amandier, soit sur le vase ou la chaudière qui bouillonnait. Il semble vouloir nous désigner la vie dans cette verge d'amandier, et la mort dans la chaudière bouillonnante. (*Jérém.*, I, 12, 13.) C'est qu'en effet nous avons devant nous la vie et la mort : la vie, c'est le Christ, signifié dans le symbole figuratif de l'amandier, la mort, c'est le démon, sous la figure de la chaudière embrasée. Si vous venez à pécher, vous faites alliance avec la chaudière embrasée; si, au contraire, vous suivez les voies de la justice, vous aurez part à la branche d'amandier avec le pontife sou-

(1) Ceci est ajouté à Origène.

Judæorum; ita crux Christi floruit in populo Gentium.] Verum quoniam, ut sæpe ostendimus, verus pontifex Christus est, ipse solus est cujus virga crucis non solum germinavit, sed et floruit, et omnes credentium populorum fructus exhibuit.

Nucis cum Lege allegorica comparatio. — 2. Quis autem iste est fructus quem attulit? (*a*) Amygdalæ inquit : amygdalæ, Fratres, nuces sunt. Qui fructus primo quidem indumento amarus est, sequenti munitur ac tegitur, tertio sumentem pascit ac nutrit. Talis ergo est in Ecclesia Christi, doctrina Legis et Prophetarum. Prima litteræ facies satis amara est, quæ circumcisionem carnis præcipit, quæ de sacrificiis mandat, et cætera quæ per occidentem litteram designantur. Hæc omnia, tanquam amarum nucis corticem, projice. Secundo in loco ad munimenta (*b*) tecta pervenies, in quo vel moralis doctrina vel ratio continentiæ designatur : quæ necessaria quidem sunt ad custodiam eorum quæ servantur intrinsecus; frangenda tamen quandoque sine dubio et dissolvenda sunt. Ut si verbi causa dicamus, abstinentia ciborum et castigatio corporis, donec sumus in corpore isto corruptibili et passibili, sine dubio necessaria est; cum autem superveniente morte confractum fuerit et resolutum, et resurrectionis tempore incorruptibile ex corruptibili redditum, atque ex animali spiritale, non jam labore afflictionis, nec abstinentiæ castigatione, sed qualitate sui nulla jam corpori corruptela dominabitur. Sic ergo et nunc [durior testa nucis velut] necessaria abstinentiæ ratio videtur, et postmodum non quærenda. Tertio autem loco, reconditum [velut in nuce] invenies secretum mysteriorum sapientiæ et scientiæ Dei sensum, quo nutriantur et pascantur animæ sanctæ, non solum in præsenti vita, sed etiam in futura. Ipse enim est pontificalis fructus, de quo promittitur his qui esuriunt et sitiunt justitiam, quia ipsi saturabuntur. (*Matth.*, v, 6.) Hoc igitur modo in omnibus Scripturis triplicis hujus sacramenti ratio percurrit. Sic et Sapientia monet, ut describamus eam nobis in corde tripliciter. Ad respondendum, inquit, verbum veritatis his qui proposuerint nobis. (*Prov.*, XXII, 20, 21.) Nam quia sacramentum sacerdotale est virga nucis : idcirco arbitror etiam Jeremiam, qui erat unus ex sacerdotibus ex Anathot, vidisse virgam nuceam, et prophetasse de ea illa quæ scripta sunt, vel de virga nucea, vel de lebete sive olla succensa : quasi ostenderet per hæc in virga nucea esse vitam, et in lebete succensa esse mortem. (*Jerem*, I, 12, 13.) Vita enim et mors ponitur ante faciem nostram : et est vita quidem Christus in sacramento nucis : mors autem diabolus in figura lebetis succensæ. Si ergo peccaveris, portionem tuam pones cum olla succensa : si autem juste egeris, efficietur portio tua in virga nucea cum magno pontifice. Sed et in Canticis canticorum

(*a*) Apud Orig. *Nucis, inquit : qui fructus,* etc. — (*b*) Origenes, *testæ.*

verain. Nous lisons encore au Cantique des cantiques, que l'épouse est descendue dans le jardin des amandiers, et qu'avec des amandes, elle y a trouvé une grande quantité de fruits sacerdotaux. (*Cant.*, VI, 10.)

La libéralité de Dieu. — 3. Considérez attentivement, mes frères, que Dieu nous a promis que cette verge produirait un fruit unique, et nous les a prodigués en grand nombre; c'est la vérité, mes frères, telle est la manière d'agir de notre Dieu. Il donne toujours beaucoup plus qu'il ne promet. La verge de celui dont j'aurai fait choix, dit-il, poussera des bourgeons. (*Nomb.*, XVII, 5.) C'est à cela que se borne la promesse de Dieu : La verge de celui qu'il aura élu bourgeonnera. Mais lorsque nous arrivons au temps de l'accomplissement des promesses, Dieu ne donne pas seulement ce qu'il a promis, mais voyez tout ce qu'il y ajoute. Que dit, en effet, la sainte Ecriture? « Voici que la verge d'Aaron, qui était de la tribu de Lévi, avait poussé des bourgeons. » (*Ibid.*, 8.) C'est la seule chose qui ait été promise, mais Dieu ajoute bien d'autres faveurs. Et elle poussa des feuilles, il en sortit des fleurs, et elle produisit des amandes. Voyez, Dieu n'avait promis à la verge merveilleuse que de pousser des bourgeons; mais admirez la libéralité du Seigneur : non-seulement elle pousse des bourgeons, mais des feuilles, et non-seulement des feuilles, mais des fleurs, et, après les fleurs, des fruits.

Figure et quatre prérogatives de la résurrection. — 4. Considérons donc ce que nous pouvons recueillir et contempler dans ces enseignements figuratifs. Nous y reconnaissons d'abord un symbole évident de la résurrection des morts. La verge desséchée pousse des bourgeons, lorsque le corps inanimé commence à revivre. Or, quelles seront les quatre prérogatives dont sera doué le corps ressuscité ? Il est semé dans la corruption, il ressuscitera dans l'incorruptibilité; il est semé dans l'abjection, il ressuscitera dans la gloire ; il est semé dans la faiblesse, il ressuscitera dans la force ; il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel. Voilà les quatre propriétés que produira au jour de la résurrection la verge aride de notre corps. Mais revenons à ce que nous avions commencé à dire de cette verge.

Les quatre degrés de la vie spirituelle sont ici figurés. — 5. Nous pouvons encore entendre de cette manière les quatre choses que produisit la verge d'Araon. Tout homme qui croit en Jésus-Christ, commence par mourir pour renaître ensuite. Et ce mystère est figuré par la verge d'abord aride, et qui pousse ensuite des bourgeons. Le premier germe, c'est la première confession que l'homme fait en Jésus-Christ. En second lieu, il pousse des feuilles, lorsqu'après sa régénération il reçoit le don de la grâce par la sanctification du Saint-Esprit. Il porte ensuite des fleurs, lorsqu'il commence à faire des progrès, à se parer de la suavité des mœurs et à répandre la bonne odeur de la miséricorde et de la bonté. En dernier lieu, il produit aussi des fruits de justice, où non-seulement il trouve la vie, mais qui donnent aussi la vie aux autres; lorsqu'il est arrivé à la perfection, qu'il a produit de son propre fonds la parole de Dieu, les enseignements de la science de Dieu, et qu'il a gagné les autres à Dieu par sa doctrine, il a produit les fruits dont les autres se nourrissent; c'est ainsi que tous ceux qui croient, poussent et viennent de la verge d'Araon qui est Jésus-Christ. Ces quatre états différents sont

sponsa dicitur descendere in hortum nucis, ubi etiam pariter eum nucibus sacerdotalium quodam modo pomorum copiam perscribitur invenisse. (*Cant.*, VI, 10.)

Liberalitas Dei. — 3. Diligenter attendite, Fratres, quia unum promisit Deus futurum in virga : et plura dedit. Verum est, Fratres : consuetudinis suæ rem fecit Dominus noster. Semper enim majora tribuit, quam promittit. « Et erit, inquit, homo quemcumque elegero, virga ejus germinabit. » (*Num.*, XVII, 5.) Hoc est solum quod promisit Deus, ut virga ejus quem elegerit germinet. Ubi vero ad rem venitur, ut quod promissum est, ostendatur impletum, non unum illud quod promissum fuerat, effectum dicitur; sed vide quanta adducuntur. Ait enim Scriptura : « Ecce germinavit virga Aaron in domo Levi. » (*Ibid.*, 8.) Hoc est unum illud sine dubio, quod fuerat repromissum. Sed adduntur et alia, et dicitur : « Et produxit frondes, et protulit flores, et germinavit nuces. » Cum ergo de solo germine fuisset repromissum, vide quanta largitur Deus ; ut non solum germen produxerit, sed et frondes; et non solum frondes, sed et flores; et non solum flores, sed et fructus.

Resurrectionis figura et prærogativæ quatuor. — 4. Quid igitur est quod ex his colligere et contemplari possimus, videamus. Primum omnium resurrectionis ex mortuis sacramentum in his evidenter agnoscimus. Virga enim arida germinat, cum corpus exstinctum cœperit reviviscere. Quæ sunt autem quatuor ista, quæ resurgenti corpori præstabuntur? Ut seminatum in corruptione, surgat in incorruptione: et seminatum in infirmitate, surgat in virtute; et seminatum in ignominia, surgat in gloria; et seminatum corpus animale, resurgat corpus spiritale. Ista sunt quatuor, quæ virga arida corporis nostri in resurrectione germinabit. Sed redeamus ad ea quæ de virga dicere cœperamus.

Vitæ spiritalis gradus quatuor adumbrantur. — 5. Possumus adhuc sic intelligere eorum, quæ in virga germinaverant, differentias. Omnis qui in Christo credit, primo moritur; et post hoc renascitur. Et est etiam in his figura, quod virga arida postmodum germinat. Est ergo primum germen, prima hominis in Christo confessio. Secundo frondescit, ubi renatus donum gratiæ ex Spiritus Dei sanctificatione susceperit. Inde affert flores, ubi proficere cœperit, et morum suavitate decorari, ac fragrantiam misericordiæ et benignitatis effundere. Ad ultimum quoque affert etiam fructus justitiæ, quibus non solum ipse vivat, sed et aliis vitam præbeat. Cum autem ad perfectum venerit, et protulerit ex se verbum fidei, verbum scientiæ Dei, et [per doctrinam suam] alios lucrifecerit; hoc est attulisse fructus, quibus alii nutriantur. Sic ergo singuli quique credentium de

désignés dans d'autres endroits de l'Ecriture, par les quatre âges, dont l'apôtre saint Jean dans une de ses Epîtres donne cette explication allégorique : Je vous ai écrit, à vous petits enfants; je vous ai écrit, à vous adolescents; je vous ai écrit, à vous jeunes gens; je vous ai écrit, à vous pères. (I *Jean*, II, 12, etc.) L'Apôtre distingue ici non pas les âges du corps, mais les différences des progrès spirituels, qui étaient aussi figurées comme nous l'avons vu, par les produits de la verge sacerdotale.

Jésus-Christ seul est à la fois la fleur et la verge, il est différent pour chacun, suivant ses dispositions différentes. — 6. Or, toutes ces propriétés se trouvent moins dans la verge d'Aaron, que dans le rejeton qui est sorti de la tige de Jessé, et dans la fleur qui s'est élevée de ses racines et sur lequel s'est reposé l'Esprit de Dieu. (*Isaïe*, XI, 1.) Et remarquez qu'ici ce n'est pas sans raison qu'il est dit que le rejeton sortira, et qu'une fleur s'élèvera. En effet, bien que le Christ soit un par sa nature, il est cependant différent pour chacun suivant les dispositions et les besoins de celui qui opère. Ainsi, pour celui qui se laisse aller à la négligence et à la paresse, le Christ devient comme la verge de la correction, et il n'est pas dit qu'il monte de sa tige, mais qu'il sort. Car il faut que celui que son indolence rend inutile, sorte de cet état où il ne peut rester légitimement, et qu'il passe à un autre état sous l'action de la verge, c'est-à-dire sous l'impulsion des avertissements d'une doctrine plus sévère. Quant à celui qui est juste, et dont il est dit que le juste fleurit comme le palmier (*Ps*. XCI, 13), le Christ s'élève de l'âme de ce juste. Ainsi pour celui qui a besoin de correction, la verge sort vers lui; quant à celui qui fait des progrès dans la justice, le Christ s'élève de lui comme une fleur. Cette fleur monte jusqu'à ce qu'elle produise les fruits de l'Esprit, qui sont la charité, la joie, la paix, la patience (*Galat*., VI, 22, etc.), et les autres vertus en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXII (1).

Sur le serpent d'airain et la verge de Moïse.

Le serpent d'airain est la figure de l'incarnation. Mort vient de morsure. Le démon a sévi justement contre Adam, injustement contre Jésus-Christ. Jésus-Christ a payé la dette d'Adam. — 1. Nous avons entendu dans la lecture qui nous a été faite, mes très-chers frères, que lorsque, pour punir l'orgueil des Israélites et leurs murmures contre le Seigneur, ils furent mordus dans le désert par des serpents appelés basilics, qui leur faisaient des blessures mortelles, le Seigneur commanda à Moïse de faire un serpent d'airain et de le suspendre à un poteau, afin que ceux qui le regarderaient fussent guéris de leurs blessures. (*Nomb*., XXI, 4, 9.) Ce serpent, mes frères bien-aimés, bien que cela puisse vous paraître surprenant, figurait cependant l'incarnation du Seigneur. Cette interprétation pourrait paraître forcée, si Notre-Seigneur lui-même ne l'avait confirmée dans son Evangile : « Comme Moïse, dit-il, a élevé le

(1) Ce sermon se trouve placé pour la première fois dans l'Appendice. Les docteurs de Louvain l'avaient laissé parmi les sermons de saint Augustin, mais sans y mettre son nom. Verlin et Vindingus le rangent parmi les apocryphes, nous doutons qu'on doive l'attribuer à saint Césaire.

virga Aaron, quæ Christus est, germinantur. Quorum quatuor istæ differentiæ in aliis Scripturæ locis velut ætates quatuor designantur, quas Joannes Apostolus in epistola sua distinctione mystica comprehendit. Ait enim : « Scripsi vobis pueri, et scripsi vobis adolescentes, et scripsi vobis juvenes, et scripsi vobis patres. » (I *Joan*., II, 12, etc.) In quibus utique non (*a*) corporales ætates, sed spiritualium profectuum differentias ponit : ut etiam in hoc sacerdotalis virgæ germine observavimus designari.

Unus Christus et flos virga, diversus diversis. — 6. Habentur ergo omnia hæc non tam in virga Aaron, quam in ea virga quæ exiit de radice Jesse, et flore qui de radice ejus ascendit, super quem requievit Spiritus Dei. (*Isai*., XI, 1.) In quo nec hoc ipsum videtur otiosum, quod exire dicitur virga, et flos ascendere. Quamvis enim unus sit Christus per substantiam, singulis tamen diversus efficitur, prout indiget is qui operatur. Qui ergo segnior est et negligentior, pro disciplina Christus ei efficitur virga; et in virga non ascendere dicitur, sed exire. Exeundum namque est ei qui inutilis et ignavus est, de eo statu in quo non recte consistit, et transeundum ad alium statum tanquam virgæ compulsione, id est, severitate, doctrinæ rigidioris admonitu. Qui vero justus est, quia justus sicut palma floret (*Psal*. XCI, 13); in hoc ascendere dicitur Christus. Sic ergo qui verberibus indiget, exit ad eum virga : qui autem proficit ad justitiam, ascendit ei in florem. Ascendit autem, quo usque afferat fructus Spiritus, qui sunt caritas, gaudium, pax, patientia (*Gal*., V, 22, etc.) et reliquæ virtutes, in Christo Jesu Domino nostro qui vivit et regnat per omnia sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXII (*b*).

De serpente æneo et de virga Moysi.

Serpens æneus figura incarnationis. Mors a morsu. Diabolus in Adam quasi juste in Christum injuste sæviit. Adæ debitum Christus exsolvit. — 1. In lectione quæ nobis recitata est, Fratres carissimi, audivimus quod eo tempore, quo propter superbiam Judæorum et murmurationem eorum contra Dominum a serpentibus regulis, id est, basiliscis, in deserto populus vastabatur, præceperit Dominus Moysi, ut serpentem æneum faceret, eumque in ligno suspenderet, quem percussi respicientes ab interitu sanarentur. (*Num*., XXI, 8.) Serpens iste, Fratres dilectissimi, licet hoc satis mirum esse videatur, tamen figuravit incarnationem Domini. Durum forte alicui videri poterat ista significatio, nisi hoc ipse Dominus in Evangelio suo dixisset. Sic enim ait : Sicut

(*a*) Origenes, *corporalis ætatis*. — (*b*) Alias de Tempore CI.

serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé. » (*Jean*, III, 14.) Ce serpent d'airain fut donc suspendu à un poteau, parce que le Christ devait être attaché au bois de la croix. Tous ceux alors qui, ayant été blessés par les serpents, regardaient le serpent d'airain étaient guéris; maintenant le genre humain blessé par le serpent spirituel, c'est-à-dire par le démon, regarde Jésus-Christ par la foi et trouve dans ce regard la guérison de ses blessures. Quiconque n'avait pu voir le serpent d'airain, mourait infailliblement; ainsi, mes frères, celui qui ne croit pas en Jésus-Christ crucifié, est tué par le venin du serpent. On regardait alors un serpent inanimé, pour échapper aux blessures des serpents vivants; celui qui veut maintenant échapper au poison mortel du démon, doit jeter les yeux sur Jésus-Christ crucifié. Et parce que la mort tire son nom de morsure, qu'elle est pour le genre humain la suite de la morsure de l'antique serpent, et que la mort ne pouvait être vaincue que par la mort, Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu souffrir la mort, pour que cette mort qu'il souffrait injustement triomphât de la mort justement due aux hommes, et pour délivrer justement les coupables, en supportant la mort pour eux contre toute justice. En effet, tout ce que le démon avait inventé contre Adam, il paraissait l'avoir fait avec justice contre l'homme qui s'était vendu lui-même pour le plaisir de goûter le fruit d'un seul arbre. Le démon s'attribua donc sur l'homme un véritable domaine comme sur un serviteur qui lui appartenait; mais dans la passion de Jésus-Christ dans lequel il ne put trouver la moindre souillure du péché, tout le mal qu'il suggéra fut un acte de souveraine injustice. C'est ce que Notre-Seigneur déclare lui-même dans l'Evangile: « Le prince de ce monde vient, et il n'a rien trouvé en moi. » (*Ibid.*, XIV, 30.) Qu'est-ce à dire, il n'a rien trouvé en moi? Il n'a trouvé aucun péché. Il dit encore par la bouche du Psalmiste: « J'ai payé ce que je ne devais pas.» (*Ps.* LXVIII, 5.) Ce qu'Adam devait donc justement, le Christ l'a payé en souffrant la mort la plus injuste. L'un étendit la main vers la douceur des fruits de l'arbre, l'autre vers l'amertume de la croix; l'un nous montre l'arbre de la mort, l'autre l'arbre de la vie; Adam s'est élevé contre Dieu et il est tombé; Jésus-Christ s'est humilié pour relever tous les hommes; Adam a été pour tous un principe de mort, Jésus-Christ a été pour tous un principe de vie. Chacun donc de ceux qui étaient blessés regardaient le serpent d'airain et il était guéri de la morsure empoisonnée des serpents. Le serpent d'airain suspendu à un poteau a détruit la force du poison des serpents vivants, et Jésus-Christ attaché à la croix où il mourut, a également anéanti l'antique poison du démon, et a délivré tous ceux qui en avaient été atteints.

Pourquoi ce serpent était d'airain, et non d'or ou d'argent. — 2. Examinons cependant pourquoi ce serpent n'a pas été fait d'or ou d'argent, mais d'airain. Une première raison de ce choix, ce fut me semble une raison de durée, parce que les vases d'airain durent plus longtemps que les autres. Une autre raison, c'est la clarté du son; car, de tous les métaux, l'airain est celui qui produit un son plus fort et plus prolongé. La doctrine divine ne devait pas seulement être connue dans la seule nation des Juifs, elle devait se répandre dans tout l'univers, grâce au son éclatant de la prédication. Ce serpent est donc

Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis. (*Joan.*, III, 14.) Suspensus est ergo tunc serpens æneus in conto; quia Christus suspendendus erat in ligno. Tunc enim quicumque fuisset a serpente percussus, serpentem æneum respiciebat, et sanabatur: nunc vero humanum genus, quod a spiritali serpente diabolo percussum fuerat, Christum credendo respicit, et sanatur. Quicumque percussus serpentem illum æneum non vidisset, moriebatur: ita est, Fratres, nisi quisque in Christum crediderit crucifixum, diaboli veneno perimitur. Tunc enim unusquisque respiciebat serpentem mortuum, ut posset evadere vivum: nunc vero qui vult diaboli vitare venenum, Christum respiciat crucifixum. Et quia mors a morsu nomen accepit, et generi humano morsu antiqui serpentis acciderat, et mors nisi a morte superari non poterat; ideo mortem Christus sustinuit, ut injusta mors justam vinceret mortem, et liberaret reos juste, dum pro eis occidebatur injuste. Quidquid enim diabolus in Adam exercuerat, quasi juste videbatur egisse in homine, qui se unius arboris delectatione vendiderat. In Adam ergo quasi in proprio servo jure sibi domino dominium vindicavit: in passione autem Christi, in quo peccati maculam non invenit, injuste mala omnia perpetravit. Sic et ipse Dominus in Evangelio dixit: Ecce venit princeps hujus mundi, et in me nihil invenit. (*Joan.*, XIV, 30.) Quid est, nihil invenit? Nullum omnino peccatum. Et in Psalmis: Quæ non rapui inquit, tunc exsolvebam. (*Psal.* LVIII, 5.) Quod ergo juste debebat Adam, Christus injuste mortem suscipiendo persolvit. Ille expandit manum ad pomorum dulcedinem, iste ad crucis amaritudinem: ille arborem necis, iste salutis ostendit: ille se contra Deum erexit, et cecidit; Christus se humiliavit, ut omnes erigeret: Adam mortem universis intulit, et Christus vitam omnibus reparavit. Respiciebat ergo unusquisque ad serpentem æneum, et a venenatis serpentibus sanabatur. (*Num*, XXI, 9.) Serpens æneus in ligno positus venena vivorum serpentium superavit; et Christus in cruce suspensus et mortuus, antiqua diaboli venena (*f.* restinxit) restrinxit, et omnes qui ab eo percussi fuerant, liberavit.

Cur serpens æneus, non aureus aut argenteus. — 2. Quare tamen serpens ille non de auro, non de argento, sed de æramento fuerit factus, videamus. Hoc mihi videtur, quod duas significationes habere possit: unam propter diuturnitatem; quia vasa ænea durare diutius solent: aliam propter vocis claritatem; nam inter omnia metalla, vasa ærea majorem tinnitum reddere, et longius sonare solent. Doctrina non in una tantum gente Judæorum innotescere, sed per universum mundum claro salutiferæ prædicationis sono poterat pervenire: ideo serpens ille æneus efficitur, ut doctrina

fait en airain pour signifier que la doctrine de Jésus-Christ serait annoncée d'une manière éclatante, dans le monde entier, selon ce qui est écrit des apôtres : « L'éclat de leur voix s'est répandu dans tout l'univers, et leurs paroles ont retenti jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Ps.* XVIII, 5.)

Ceux qui sont atteints du venin empoisonné du serpent doivent jeter sur Jésus-Christ un regard de foi. — 3. Et cependant, mes frères, à ne consulter même que les prescriptions des médecins du corps, qui préparent avec des serpents morts des remèdes salutaires contre le venin des serpents vivants, il n'y a rien d'inconvenant à regarder un serpent mort pour être délivré du venin mortel de serpents vivants. Tout ce que nous venons de vous dire n'a donc qu'un but, c'est que tous ceux qui ont été empoisonnés par le venin du serpent, c'est-à-dire du démon et de ses anges, jettent des regards de foi sur Jésus-Christ qui, comme ce serpent d'airain, a été attaché au bois de la croix, afin qu'il puisse dire avec l'apôtre saint Paul : « A Dieu ne plaise que je me glorifie dans autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde. » (*Gal.*, VI, 14.)

Les mystères de la croix, figurés par la verge de Moïse. — 4. Et, comme il est doux et salutaire de prolonger ce discours sur le mystère de cette croix bienheureuse, nous allons, si vous l'ordonnez, exposer à votre charité ses autres significations mystérieuses. Que peut-on, en effet, penser de plus doux, que peut-on dire de plus suave que de parler du mystère de cette croix sainte par laquelle nous avons mérité, non-seulement d'être arrachés aux enfers, mais d'être élevés jusque dans les cieux ? Car c'est une vérité hors de doute, et nous en avons la ferme confiance, que les membres suivront leur chef, Jésus-Christ, dans le ciel où nous croyons qu'il est monté. Nous trouvons aussi dans l'Ancien Testament un grand nombre de symboles et de figures du bois de la croix. Moïse n'a opéré aucun de ses prodiges sans un bois mystérieux. Ainsi, pour opérer les signes et les prodiges qu'il fit dans l'Egypte, il reçut du Seigneur une verge ; et, chaque fois qu'il devait opérer un de ces prodiges, le Seigneur lui disait : « Levez votre verge. » (*Exod.*, VII, 9.) Ce n'est pas que Dieu eût besoin du secours de cette verge, mais il voulait que Moïse la levât pour nous faire comprendre la puissance de ce bois mystérieux que l'avenir devait révéler par cette verge, qui figurait sa puissance : S'agit-il de partager les eaux de la mer Rouge, Moïse reçoit l'ordre d'élever sa verge ; et la mer, connaissant pour ainsi dire la figure du bois que l'avenir devait révéler, ouvre aussitôt au peuple un chemin inaccoutumé. (*Exod.*, XIV, 16.) Lorsque les Israélites arrivent à Mara, où ils trouvèrent des eaux amères, ces eaux ne peuvent s'adoucir que par le bois qu'on y jette. C'était une figure de cette vérité que l'amertume des Gentils ne pourrait s'adoucir que par le bois de la croix. Si le peuple n'a point d'eau pour boire, Moïse frappe le rocher de sa verge, et il donne au peuple, par une grâce particulière, ce qu'il ne pouvait avoir naturellement. Amalec, cet ennemi cruel, vient-il à attaquer le peuple de Dieu, Jésus, fils de Navé, reçoit l'ordre de tenir une verge à la main, et Moïse d'étendre ses bras en forme de croix, et cet ennemi invincible se trouve ainsi vaincu par la figure de la croix. Elisée lui-même n'a pas ignoré entièrement la puissance de ce bois mystérieux, lorsque le fer d'une cognée s'étant détachée du manche, étant tombée dans l'eau, il jeta dans le fleuve un

Christi in universo mundo clarius prædicetur : secundum illud quod de Apostolis scriptum est : « In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. » (*Psal.* XVIII, 5.)

3. Et tamen, Fratres, etiam secundum medicorum carnalium disciplinam, quibus de morte serpentis contra vivorum serpentium venena, salubria præparantur antidota, non est incongruum ut mortuum debeat serpentem intendere, qui a vivorum serpentium venenis desiderat liberari. Hæc ergo omnia ideo diximus, ut quoscumque serpentis, id est, diaboli et angelorum ejus venena percusserint, ad Christum qui in similitudine illius ænei in ligno suspensus est, fideliter aspiciant, ut cum beato Paulo apostolo dicere possint : « Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. » (*Gal.*, VI, 14.)

Crucis mysteria in virga Moysi — 4. Et quia de beatæ crucis mysterio diutius loqui et dulce est et salubre, reliquas ejus significationes breviter, si jubetis, Caritatis Vestræ auribus intimamus. Quid enim dulcius, quid suavius vel cogitari vel dici potest, quam sanctæ crucis mysterium, per quam non solum ab inferis revocari, sed etiam in cœlos elevari meruimus ? Quia sine ulla dubitatione ubi caput nostrum Christum ascendisse credimus, membra illius secutura esse confidimus. Ligni crucis etiam umbra vel figuræ in veteri quoque Testamento plurimum valuerunt. Nullum Moyses signum sine ligni sacramento peregit. Ut enim signa et prodigia in Ægypto faceret, virgam accepit a Domino et ad signa quæque divinitus audiebat et dicebatur ei : Eleva virgam tuam. (*Exod.*, VII, 9.) Non utique Deus virgæ auxilio indigebat; sed erigebatur, ut scire possemus, quantum esset illud futuri ligni mysterium, cujus fuerat umbra figuratum virgæ illius sacramentum. Forte si Rubrum mare dividendum est, jubetur Moyses elevare virgam; et mare cognoscens venturi ligni figuram, mox iter populo pandit insuetum. (*Exod.*, XIV, 16.) Si ad aquam Marræ amaram venitur, nisi lignum in se susceperit, non dulcescit. (*Exod.*, XV, 25.) Quæ res erat indicio, amaritudinem Gentium per lignum crucis in usum dulcedinis quandoque esse vertendam. Si autem non habet aquam populus unde bibat, petra ligno percutitur; et dat per gratiam quod non habuerat per naturam. Si Amalec sævus hostis occurit, Jesus Filius Nave virgam tenere manu jubetur, et Moyses brachia sua in modum crucis extendere; ac sic per figuram crucis vincitur insuperabilis inimicus. Sed nec Elisæus ligni hujus mystici virtutem penitus ignoravit, qui securim de manubrio in gurgitem lapsam, misso in flumine ligno de profundo evocavit; significans

morceau de bois pour l'en retirer. Il figurait par là que les cœurs si durs et les têtes de fer des hommes seraient, plus tard, tirés des profondeurs de leurs erreurs, et soumis à Dieu par le bois de la croix. O croix sur laquelle nous pouvons cueillir des fruits si grands et si précieux! Or, le fruit de la croix, c'est la gloire de la résurrection. Le fruit de ce bois sacré a été vraiment planté près du courant des eaux, car toujours le baptême se trouve joint à la croix. Ce bois a donné son fruit en son temps; il a donné son fruit d'abord dans la résurrection du Seigneur; il le donnera encore, lorsque nous verrons apparaître, du haut des cieux, Celui qu'on a vu sur la terre, et qu'il sera précédé par le signe de la croix, qui brillera dans les nuées du ciel. C'est alors que les corps de ceux qui sont morts ressusciteront; c'est alors que les saints seront dans la joie en se voyant comblés de gloire, et qu'ils triompheront dans leur repos, parce que, loin de rougir, ils se sont bien plutôt glorifiés ici-bas de la croix de leur roi et seigneur.

SERMON XXXIII [1].

Sur Balaam et Balac.

1. La leçon de l'Ecriture qu'on nous a lue aujourd'hui, mes frères, nous rapporte que « les enfants d'Israël étant partis, ils campèrent dans les plaines qui sont à l'occident de Moab, près du Jourdain, en face de Jéricho, et que Balac, fils de Séphor, les vit; » (*Nomb.*, XXII, 1) et toutes les autres circonstances, pleines de difficultés, que l'historien sacré nous raconte de Balaam et de son âne. Mais il est bien plus difficile encore d'en pénétrer le sens caché, et je ne sais si l'on peut même interpréter facilement le texte historique; cependant, nous allons, avec le secours de Dieu, vous en donner une courte explication.

Balaam était plutôt un magicien qu'un prophète. — 2. Ce Balaam était un célèbre devin, qui excellait à composer des poésies dangereuses et mauvaises. Il avait le pouvoir et le talent de formuler, non des paroles de bénédiction, mais des sentences de malédiction. Car on s'adresse au démon pour le presser, non de bénir, mais de maudire. L'expérience et la réputation de Balaam, sous ce rapport, étaient donc connues dans tout l'Orient. Si le roi Balac n'avait connu, par des faits nombreux, que Balaam avait déjà précédemment mis en fuite l'ennemi par ses malédictions, il n'eût pas présumé que ce devin pourrait faire, par ses paroles, ce que l'on pouvait à peine espérer avec le fer et le glaive. Balac donc, qui en avait la certitude fondée pour l'avoir fréquemment éprouvé, ne songe ni à rassembler de nombreuses armées, ni à faire des préparatifs de guerre; il se contente d'envoyer des députés à Balaam, pour lui dire en son nom : « Venez pour maudire ce peuple, parce qu'il est plus fort que nous, afin que je trouve quelque moyen de le frapper et de le chasser de cette terre. » Et il ajouta : « Car je sais que celui que vous bénirez sera béni, et que celui que vous maudirez sera maudit. » Je ne crois pas, quant à moi, que le roi sût que ceux que Balaam bénirait seraient bénis; mais il veut, par ces paroles flatteuses, louer, relever bien haut l'art dont Balaam faisait profession, pour le

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Il contient quelques fragments des homélies d'Origène sur les Nombres, mais sans aucune liaison entre eux. Cette liaison est plus marquée dans un manuscrit de l'abbaye des Feuillants, dans lequel ce sermon se trouve considérablement augmenté d'un grand nombre de passages puisés à la même source.

utique dura corda et ferreas hominum cervices de profundo emersas errore, ligno crucis esse in posterum subjugandas. O crux cujus tantus ac talis decerpitur fructus! Fructus autem crucis, gloriæ est resurrectio. Hic fructus ligni hujus vere plantatus est secus decursus aquarum. Semper enim cruci baptisma jungitur. Dedit hoc lignum fructum in tempore suo, dedit fructum interim Domini resurrectione; dabit et cum apparuerit de cœlis ille, qui vivus est super terram, cum præcedente ipso crucis signo jam fulgido venerit de supernis : tunc resurgent corpora sepultorum, tunc exsultabunt sancti in gloria, tunc in suis cubilibus lætabuntur, qui nunc de sui regis ac Domini cruce non confunduntur, sed potius gloriantur.

SERMO XXXIII (a).

De Balaam et Balac.

1. Lectio quæ nobis hodie recitata est, Fratres carissimi, dicit, quod « profecti filii Israel collocaverunt castra ab Occidente Moab juxta Jordanem contra Jericho, et vidit Balac filius Sephor (*Num.*, XXII, 1, etc.), et reliqua omnia quæ de Balaam et asino scribit historia plena negotiis. Interior vero intellectus multo negotiosior : et nescio si facile sit vel ipsas tantum historicas explanare sententias : Deo tamen donante, breviter quæ possumus perstringemus.

Balaam magus potius quam propheta. — 2. Hic Balaam famosissimus erat in arte magica, et in carminibus noxiis præpotens. Non enim habebat potestatem vel artem verborum ad benedicendum; sed habebat ad maledicendum. Dæmones enim ad maledicendum invitantur, non ad benedicendum. Et ideo quasi expertus in talibus, in opinione erat omnibus qui erant in Oriente. Nisi enim experimenta ejus plurima præcessissent, quod frequenter maledictis hostem vertisset armatum, non utique præsumpsisset rex hoc posse fieri sermonibus, quod ferro et acie vix posset impleri. Certus ergo Balac de hoc, et frequenter expertus, omissis omnibus instrumentis et auxiliis bellicis, mittit ad eum legatos, dicens : « Veni, nunc maledic mihi populum hunc, quia fortior hic est quam nos : si forte possimus aliquos percutere ex eis, et ejicere eos de terra. » Et addidit : « Scio, inquit, quod quos benedixeris, benedicti erunt; et quos maledixeris, maledicti erunt. » Ego non credo, quia sciret rex, quod quibus benedixerit, benedicti essent : sed videtur mihi adulandi gratia hæc dicere, ut artem ejus efferens et extollens, promptiorem eum reddat ad facinus. Sed tandem veniunt ad Balaam legati. « Venerunt

(a) Alias de Tempore CIII.

déterminer à faire promptement la mauvaise action qu'il lui demande. Les députés vont donc trouver Balaam. « Les vieillards de Moab, dit l'Ecriture, et les anciens de Madian, s'en allèrent, portant dans leurs mains le prix des enchantements. » Balaam, ayant reçu ce qu'on lui offrait, vit les démons, qui venaient ordinairement à son appel, prendre la fuite, et le Seigneur se présenter à lui. Le Seigneur se manifeste à Balaam, non qu'il fût digne que Dieu lui apparût, mais pour mettre en fuite ceux qui avaient coutume de lui prêter secours dans ses malédictions et ses maléfices. « Et Dieu dit à Balaam : Gardez-vous bien d'aller avec eux, et ne maudissez point ce peuple, parce qu'il est béni. » Dieu défend à Balaam de se rendre près de Balac et d'invoquer les démons pour maudire son peuple, si toutefois il pouvait renoncer à la cupidité qui le dominait. Mais, comme il persévère dans son avarice, Dieu lui laisse l'usage de sa liberté, et lui permet d'aller avec les députés. Balaam monte donc sur son ânesse, un ange se présenta à lui, c'était celui qui veillait sur le peuple d'Israël, et dont Dieu avait dit à Moïse : « Mon ange ira avec vous. » (*Exod.*, XXXII, 34.) Dieu permet donc à Balaam de poursuivre sa route, mais il est froissé en chemin par son ânesse. Ce magicien, qui voit les démons, ne voit pas l'ange, mais l'ânesse le voit, non pas qu'elle fût digne de voir un ange, ni de parler, mais pour condamner plus fortement Balaam; et, comme dit l'Ecriture dans un autre endroit, afin qu'un animal muet, prenant la parole, réprimât la folie de ce faux prophète. (II *Pier.*, II, 16.) Cette ânesse, c'est-à-dire l'Eglise, portait auparavant Balaam, elle porte maintenant Jésus-Christ, depuis qu'elle a été déliée par les disciples et délivrée des liens qui la tenaient attachée, afin que le Fils de Dieu montât sur elle, et entrât ainsi dans Jérusalem, la cité sainte, pour accomplir cette prophétie de l'Ecriture : « Réjouis-toi, fille de Sion, voici que ton Roi vient à toi plein de douceur, assis sur celle qui est sous le joug, c'est-à-dire sur une ânesse. » (*Matth.*, XXI, 5.) L'ânesse, dans l'esprit du prophète, figure ceux qui crurent d'entre les Juifs, et le petit de l'ânesse ceux qui, parmi les Gentils, devaient embrasser la foi en Jésus-Christ.

De qui Balaam et Balac étaient-ils la figure. — (1) 3. Balaam, dont le nom signifie *peuple vain*, me paraît représenter les scribes et les pharisiens du peuple juif. Balac, dont le nom signifie *qui exclut* ou *qui dévore* est la figure d'une de ces puissances ennemies qu'on rencontre dans ce monde, et qui cherche a repousser et à dévorer le peuple d'Israël. (2) Avant tout, examinons pourquoi Balaam nous est représenté dans l'Ecriture tantôt comme répréhensible, tantôt comme digne d'éloges. Il est répréhensible lorsqu'il dresse des autels, immole des victimes aux démons, et sollicite des oracles divins par ses opérations magiques; il est coupable lorsqu'il donne le conseil infâme de séduire le peuple de Dieu par des femmes madianites et par le culte des idoles. Mais, au contraire, il est digne de louanges, lorsqu'il est dépositaire de la parole de Dieu, lorsque l'esprit de Dieu descend sur lui, qu'il prophétise l'avénement du Christ, et annonce aux justes et aux Gentils les mystères futurs de cet avénement; lorsqu'il bénit le peuple de Dieu au lieu de le maudire, et que, dans un langage mystérieux, il élève le nom d'Israël au-dessus de toute gloire visible.

(1) Ce qui précède est tiré de l'homélie XIII d'Origène sur les Nombres, ce qui suit, de l'homélie XIV, vers la fin.
(2) Du commencement de l'homélie XIV.

enim, inquit, seniores Moab et seniores Madian, et divinaula in manibus eorum. » Igitur Balaam divinaculis acceptis, cum solerent dæmones ad se venire, fugatis quidem dæmonibus vidit adesse Dominum. Venit ergo ad Balaam, non quod dignus esset ad quem veniret Deus; sed ut fugarentur illi, qui ei ad maledicendum et malefaciendum adesse consueverant. Et dixit Deus ad Balaam : « Non eas cum eis, neque maledicas populum, est enim benedictus. » Deus ire Balaam atque invocare dæmones ad maledicendum prohibet : si tamen a cupiditate cessasset. Sed quia persistit in desiderio pecuniæ, indulgens Deus arbitrii libertati rursus ire permisit. Ascendit ergo asinam Balaam : occurrit ei Angelus qui excubabat pro Israel, de quo scriptum est, dicente Domino ad Moysen : Angelus meus ibit tecum. (*Exod.*, XXXII, 34.) Pertendenti ergo ire conceditur : in via conteritur ab asina. Sed magus dæmones videt, Angelum non videt; asina tamen videt : non quod digna esset videre Angelum, sicut nec loqui digna erat; sed ut confutaretur Balaam, et ut ait Scriptura in quodam loco : Mutum animal humana voce respondens argueret Prophetæ dementiam. (II *Pet.*, II, 16.) Hæc asina, id est, Ecclesia, prius portabat Balaam, nunc autem Christum, ex quo soluta est a discipulis, et a quibus innexa erat vinculis relaxata, ut Filius Dei sederet super eam, et cum ipsa ingrederetur sanctam civitatem Jerusalem; et compleretur Scriptura quæ dicit : Lætare filia Sion : ecce rex tuus venit tibi mitis, sedens super subjugalem, id est, asinam. (*Matth.*, XXI, 5.) Asinam, credentes sine dubio ex Judæis dicit, et pullum novellum eos profecto qui sunt ex Gentibus credentes in Christum.

Balaam et Balac quorum figuræ. — 3. Balaam hic, qui interpretatur populus vanus, videtur mihi habere personam Scribarum et Pharisæorum Judaici populi. Balac vero, qui exclusio vel devoratio interpretatur, et ipse habere personam intelligendus est unius alicujus mundi hujus contrariæ potestatis, quæ excludere et devorare cupiat Israel. Primum ergo omnium de ipso Balaam requiramus, cur in Scripturis nunc vituperabilis est, nunc laudabilis ponitur. Nam vituperabilis est, cum ædificat aras, et victimas imponit dæmoniis, et apparatu magico poscit divina consulta : culpabilis est, cum consilium pessimum dat, ut populus decipiatur per mulieres Madianitas, et cultum idolorum. Rursus laudabilis ostenditur, cum verbum Domini ponitur in ore ejus, cum Spiritus Dei fit super eum, cum de Christo prophetat, cum Judæis et Gentibus de adventu Christi mysteria futura pronuntiat, cum pro maledictionibus benedictiones populo largitur, et nomen Israel super visibilem gloriam mysticis excolit eloquiis.

4. Contentez-vous de ces quelques vérités, mes très-chers frères, que nous avons choisies dans un grand nombre d'autres, eu égard au temps dont nous pouvions disposer; mais retenez-les toutes avec soin dans votre cœur, et appliquez toujours vos esprits à la connaissance des choses spirituelles, et ainsi, le Seigneur nous ayant révélé toutes les prophéties dans son Evangile, nous mériterons de parvenir à cette joie qu'il a promise à ceux qui vivent dans la piété et la justice, par la grâce de celui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXIV (1).

Sur ce que les enfants d'Israël, par un juste jugement de Dieu, sont entrés en possession de la terre promise après en avoir chassé les Chananéens.

(2) *C'est justement que les Chananéens ont été chassés de la terre qu'ils occupaient.* — 1. Dans la lecture qui nous a été faite, mes très-chers frères, nous avons vu qu'après la mort de Moïse, Jésus prit le commandement du peuple de Dieu, et qu'après avoir chassé ou mis à mort les Chananéens, il mit les enfants d'Israël en possession de la terre qu'ils occupaient. (*Josué*, I, 1.) Toutes les fois qu'on lit ces leçons de l'Ancien Testament, mes très-chers frères, les païens et surtout les infâmes manichéens ouvrent leur bouche sacrilége et en laissent échapper ce blasphème : Comment la justice de Dieu a-t-elle pu faire sortir à force ouverte les enfants d'Israël de l'Egypte, et les mettre ensuite en possession du pays des Chananéens, après qu'ils en eurent chassé les habitants? Comme ces murmures profanes pourraient séduire quelques esprits simples ou peu instruits, je désire, avec le secours de Dieu, et dans la mesure de mes forces, vous donner en peu de mots, d'après les anciens Pères, la veritable raison de cette conduite, et vous montrer que notre Dieu, non-seulement est miséricordieux, mais qu'il est juste, et que si ses jugements sont souvent cachés, ils ne peuvent jamais être accusés d'injustice (3).

La première raison est que les Chananéens possédaient injustement cette terre. La seconde raison, ce sont les crimes de ses habitants. — 2. Nos ancêtres nous ont appris que dans le partage que les fils de Noë firent entre eux de toute la terre, ce pays dit des Chananéens, fut donné en possession à l'aîné des enfants de Noë, c'est-à-dire à Sem, et qu'il l'habita pendant un assez long temps. Mais dans la suite, les peuples Chananéens qui descendaient de Cham, fils aussi de Noë et maudit de son père, s'étant multipliés, ils vinrent dans cette contrée, en chassèrent à force ouverte leurs frères, c'est-à-dire les enfants de Sem, et s'emparèrent, comme font les barbares, du pays qu'ils habitaient. Or, comme le saint patriarche Abraham descendait de Sem d'après l'Ecriture, ses enfants, c'est-à-dire les Israélites, ne se sont pas emparé d'une terre étrangère que le Seigneur leur livrait, mais ils sont rentrés en possession de leur terre propre, dont leurs pères avaient été dépouillés par la violence. Une seconde raison, c'est qu'indépendamment de l'injustice que commirent les Chananéens, en s'emparant d'une contrée qui ne leur

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Les éditeurs de Louvain l'ont laissé parmi les sermons de saint Augustin, sans qu'il porte son nom; Verlin et Vindingus l'ont rejeté dans les sermons faussement attribués au saint Docteur. On y retrouve le style et la doctrine de saint Césaire. Il se termine par une addition empruntée au sermon sur Suzanne et Joseph, que nous publions plus loin.
(2) Sermon XVI de saint Césaire. — (3) De l'homélie de saint Césaire, la XIVme parmi celles qui ont été éditées par Baluze.

4. Hæc, Fratres carissimi, pauca de plurimis, pro tempore vobis dicta sufficiant, sed omnia in corde diligentissime retinete, et corda vestra semper ad spiritalia agnoscenda convertite : ut quia omnem prophetiam jam per Evangelium nobis Dominus revelavit, ad illud gaudium pervenire mereamur, quod pie et juste viventibus Dominus repromisit : ipso adjuvante qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXIV (a).

Quod justo Dei judicio filii Israel terram promissionis, expulsis Chananæis, receperint

Chananæi juste e terris expulsi. — 1. In lectionibus quæ nobis recitatæ sunt, Fratres carissimi, audivimus quod mortuo Moyse, Jesus susceperit principatum, et transito Jordane, expulsis vel interfectis Chananæis, terras eorum filiis Israel tradiderit possidendas. (*Jos.*, I, 1, etc.) Quotiens lectiones istæ, Fratres carissimi, de Testamento veteri recitantur, solent Pagani, vel maxime immundissimi Manichæi, ore sacrilego blasphemare, et dicere : Quæ justitia Dei fuit, ut filios Israel per violentiam de terra Ægypti tolleret, et postea expulsis Chananæorum gentibus, terras eorum eis tradiderit possidendas? Unde ne forte simplices quosque vel imperitos ista murmuratio profana decipiat, quantum possum, breviter, Deo auxiliante, Sanctitati Vestræ demonstrare cupio ab antiquis Patribus traditam verissimam rationem; et ostendere quia Deus noster non solum misericors, sed et justus est, et judicia ejus plerumque sunt occulta, nunquam tamen injusta.

Prima ratio injusta possessio. Altera ratio, graves reatus. — 2. Tradunt majores nostri, quod quando filii Noe omnem terram inter se invicem diviserunt, terra ista quæ dicitur Chananæorum, in divisione orbis seniori filio Noe, id est, Sem, in possessionem obvenerit, et eam tempore non parvo possederit : postea vero increscentes populi Chananæi (de illo utique filio Noe Cham, qui a patre fuerat maledictus) venerunt ad loca illa; et per violentiam expulsis fratribus suis, id est, filiis Sem, terram eorum more barbarico possederunt. Et quia beatus Abraham de genere Sem legitur fuisse, filii ejus, id est, populi Israelitæ, non alienam terram tradente Domino pervaserunt; sed suam propriam, quam per violentiam patres eorum perdiderant, receperunt. Et quia Chananæi, excepto illo peccato, quod possessionem alienam inva-

(a) Alias de Tempore CV.

appartenait point, ils ont commis une multitude de crimes infâmes et inouis, jusqu'à ce point que lorsque le Seigneur détruisit les villes de Sodome et de Gomorrhe, il dit : « La mesure des iniquités des Amorréhéens n'est pas encore remplie. » (*Gen.*, XV, 16.) Le Seigneur attendait donc ou qu'ils se convertissent et fissent pénitence, ou s'ils refusaient de se convertir, qu'ils missent le comble à leurs crimes, et que la mesure étant pleine, ils attirassent sur eux les châtiments de sa juste vengeance. La justice divine les trouva doublement coupables, et d'avoir envahi une contrée qui ne leur appartenait pas, et de s'être ensuite souillés de crimes inouis; ils ont donc été châtiés par un jugement équitable, et le peuple d'Israël est rentré en possession des domaines de ses pères. Nous avons cru devoir vous exposer dans un langage simple et sans art, que tous vous puissiez comprendre le sens littéral de ce texte historique, afin que vous sachiez ce que vous devez répondre à ces infâmes et sacriléges manichéens. Les enfants d'Israël ont recouvré la terre que possédaient leurs ancêtres, et n'ont point envahi par injustice celle qui ne leur appartenait point.

La terre promise figure des hommes avant le péché. Le cœur est la possession naturelle des vertus. — 3. C'est donc par un juste jugement de Dieu, que se sont accomplis, dans le sens littéral, les faits qui vous sont ici racontés. Mais, comme le dit l'Apôtre : « Toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures, et elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous qui venons à la fin des temps. » (I *Cor.*, X, 11.) Vous connaîtrez donc la signification spirituelle de ces événements, si vous voulez appliquer ici toute votre attention, comme vous avez coutume de le faire par la grâce de Dieu. La terre promise, où, au témoignage si fréquent de Dieu lui-même, coulent le lait et le miel, c'est nous-mêmes, avant le péché d'Adam, lorsqu'il n'y avait en nous que ce qui y avait mis la miséricorde du Créateur. Mais après que nous avons eu péché en Adam, dont l'Apôtre dit : « Nous mourons tous en Adam, » (I *Cor.*, XV, 22) et ailleurs : « Nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour un seul péché, par la transgression du premier homme; » (*Rom.*, V, 16, 18) c'est alors que les Chananéens ont commencé à se rendre maîtres de la terre promise. La volonté du Seigneur était que notre cœur fût la possession naturelle, non des vices, mais des vertus. Mais après la prévarication d'Adam, les vices semblables aux peuples Chananéens ayant pris le dessus, chassèrent de leur propre pays, c'est-à-dire de l'intelligence et de l'âme raisonnable, les vertus saintes qui cédèrent la place aux vices. Lors donc que ces vertus rentreront, par la grâce de Dieu, en possession de notre âme nous paraîtrons bien plutôt avoir recouvré ce qui nous appartenait qu'avoir envahi un pays qui nous était étranger. Lorsqu'en effet, avec l'aide du Seigneur, les vices auront été vaincus par le peuple, dans le combat que leur livrent les vertus (1), la concupiscence et l'esprit de fornication céderont à la chasteté la place qu'elles occupaient dans notre cœur; la sagesse deviendra maîtresse de celui que dominait la fureur; celui dont la tristesse s'était emparé lorsqu'il opérait des œuvres de mort, sera rempli d'une joie véritable et salutaire; l'humilité relèvera celui que la tiédeur de la paresse ou de la négligence avait cou-

(1) Des homélies X et XXIII de saint Césaire.

serant, multa nefanda et inaudita crimina committebant; in tantum, ut quando Dominus Sodomam et Gomorrham subverteret, dixisse legatur : Necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum (*Gen.*, XV, 16) : et exspectabat Dominus ut aut converterentur, et agerent pœnitentiam; aut certe, si converti nollent, crimina criminibus cumulantes, et peccandi mensuram implentes, justissimam Dei sententiam sustinerent. Quia ergo eos dupliciter invenit reos divina censura, pro eo quod et terras alienas invaserant, et postea scelera et crimina inaudita commiserant, justo judicio puniuntur, et Israelitico populo antiquorum patrum possessio reformatur. Et hæc quidem secundum litteram, sicut in libris Sanctorum invenimus, Caritati Vestræ rustico et simplici sermone, quem toti intelligere possent, insinuanda credidimus; ut habeatis quid respondere possitis immundissimis et sacrilegis Manichæis. Quia ergo, sicut jam dictum est, filii Israel antiquorum parentum suorum terram recipiunt, non alienam quasi per injustitiam tollunt.

Terra promissionis, homines ante peccatum. Virtutibus nativa cordis possessio. — 3. Et hæc quidem secundum litteram justo Dei judicio gesta referuntur. Sed quia, sicut dicit Apostolus : Omnia in figura contingebant illis; scripta sunt autem propter nos, in quos fines sæculorum devenerunt (I *Cor.*, X, 11) : quid etiam spiritaliter ista significent, si diligenter, sicut Deo inspirante consuevistis, attenditis, ratione evidentissima cognoscetis. Terra repromissionis, quam totiens Deus (*a*) dicit lacte et melle manantem, nos fuimus, ante quam peccaret Adam; quando in nobis nihil aliud erat, quam quod misericordia contulerat Conditoris. Postquam autem in Adam omnes peccavimus, de quo dicit Apostolus : Omnes in Adam moriuntur (I *Cor.*, XV, 22); et iterum : Ex uno omnes in condemnationem (*Rom.*, V, 16, 18), per transgressionem primi hominis; terram repromissionis Chananæi cœperant possidere. Voluntas enim Domini possessionem cordis nostri, non vitiis, sed virtutibus naturaliter deputaverat. Sed post prævaricationem Adæ insolescentibus vitiis, tanquam populis Chananæis, a propria regione, id est, ab intellectu vel mente rationali, virtutes sanctæ depulsæ sunt, et vitia remanserunt. Cum autem virtutibus rursum Dei gratia possessio animæ nostræ fuerit restituta, non tam alienas occupasse terras, quam proprias videbimur recepisse. Cum enim, auxiliante Domino, a populo virtutibus contra se dimicantibus, vitia fuerint superata, locum quem sibi in corde nostro concupiscentiæ vel fornicationis spiritus retentabat, deinceps castitas occupabit; quem furor cepit, sapientia possidebit; quem tristitia mortem operans invaserat, salutaris et plena gaudii lætitia obtinebit; quem desidiæ tepor vel

(*a*) Mss. *Deus laudat, nos fuimus.*

vert de ruines; la miséricorde rendra son premier éclat à celui que la convoitise a obscurci; la simplicité bienveillante viendra orner et embellir celui que l'envie avait empoisonné de son venin. C'est ainsi qu'après avoir chassé les vices, les vertus se mettront en possession des lieux qu'ils occupaient, c'est-à-dire de nos affections. Les vertus sont appelées avec raison les enfants d'Israël, c'est-à-dire de l'âme qui voit Dieu; et lorsqu'ils auront chassé de leur cœur avec l'aide de Dieu, toutes les passions, ils paraîtront moins s'être emparés de possessions étrangères qu'avoir recouvré ce qui leur appartenait en propre.

Ce n'est que par Jésus que le peuple d'Israël rentre en possession de la terre promise. — 4. Or, remarquez, mes frères, ce qui est ici un effet particulier et propre de la grâce. Car ce n'est point par ce qu'il y a de bon dans la nature, ni par la loi de la lettre, parce que ce n'est point par Moïse, c'est-à-dire par la loi de l'Ancien Testament, mais par Jésus successeur de Moïse que la terre promise est rendue au peuple d'Israël. C'est ce que nous enseigne l'Apôtre lorsqu'il dit : « La loi n'a rien conduit à la perfection. » (*Héb.*, VII, 19.) Ce n'est point par la lettre de la loi, mais par la grâce de l'Evangile, que les nations barbares et criminelles, c'est-à-dire les péchés originels et actuels ont pu être chassés du cœur des chrétiens sous la conduite de Jésus, comme il le déclare lui-même dans l'Evangile : « Personne ne peut entrer dans la maison du fort, et enlever ce qui lui appartient, s'il n'a auparavant lié le fort. » (*Matth.*, XI, 29.) Il dit de même dans un autre endroit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » (*Jean*, XVI, 33.) De même, en effet, que le vieil Adam en consentant aux suggestions du démon nous a exclus de la terre promise; ainsi, au contraire, le nouvel Adam, Jésus-Christ, en résistant au démon nous a rappelés dans notre antique patrie.

Et c'est après le passage du Jourdain, c'est-à-dire après le baptême. — 5. Veuillez encore remarquer, mes frères, que le peuple de Dieu ne rentre en possession de la terre promise que lorsqu'il a traversé le fleuve du Jourdain sous la conduite de Jésus. Il en est ainsi, mes frères; car on ne peut parvenir à posséder la terre promise, c'est-à-dire une conscience pure que par le sacrement de baptême. C'est pour cela que Jésus fit traverser au peuple d'Israël le fleuve du Jourdain, que le vrai Jésus consacra ensuite par son baptême.

Il faut supporter l'adversité avec courage. — 6. Ces vérités que nous venons de vous exposer, mes très-chers frères, ruminez-les spirituellement comme des animaux purs. Car il est écrit : « Dieu reprend et châtie ceux qu'il aime; » (*Apoc.*, III, 19) et encore : « La fournaise éprouve les vases du potier et la tribulation les hommes justes. » (*Eccli.*, XXVII, 6.) Toutes les fois donc que la providence de Dieu permet que nous soyons éprouvés par la tribulation ou que nous supportions quelques adversités contre toute justice, supportons-les patiemment et courageusement avec la grâce de Dieu en pensant à ce que dit l'Apôtre : « Les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous. » (*Rom.*, VIII, 18.) Lorsque nous sommes éprouvés par la tribulation, c'est le Seigneur qui nous reprend, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde. » (I *Cor.*, XI, 32.) Nous devons craindre bien plutôt si nous n'éprouvons aucune tribulation, ou si nous n'en éprou-

negligentiæ vastabat, humilitas honestabit : quem cupiditas obscurum fecerat, misericordia ad claritatem pristinam revocabit; quem invidia veneno suo percusserat, benigna simplicitas adornabit. Ita singulis vitiis expulsis, eorum loca, id est, affectus, virtutes e contrario possidebunt. Ipsæ tamen virtutes, filii Israel, id est, animæ videntis Deum non immerito nuncupantur : et cum universas, Deo auxiliante, cordis sui expulerint passiones, non tam alienas possessiones pervasisse, quam proprias terras recuperasse credendæ sunt.

Nonnisi per Jesum recuperatur. — 4. Et illud advertite, Fratres, quod specialiter ad donum gratiæ pertinere cognoscitur. Non enim per bonum naturæ, nec per Legem litteræ : quia non per Moysen, id est, per Legem veteris Testamenti, sed per Jesum successorem Moysi terra repromissionis Israelitico populo reformatur. Sic enim et Apostolus ait : Nihil, inquit, ad perfectum adduxit Lex. (*Hebr.*, VII, 19.) Non per Legis litteram, sed per Evangelicam gratiam, gentes crudeles et pessimæ, id est, originalia peccata vel actualia crimina, de terra repromissionis, id est, Christianorum cordibus, Jesu ducente potuerunt effugari; sicut ipse in Evangelio dicit : Nemo potest domum fortis intrare, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem. (*Matth.*, XI, 29.) Et iterum : Confidite, ego vici mundum. (*Joan.*, XVI, 33.) Sicut enim vetus Adam consentiendo diabolo, nos de terra repromissionis exclusit : ita e contrario novus Adam Christus resistendo diabolo, nos ad antiquam patriam revocavit.

Et post transitum Jordanis, hoc est baptismum. — 5. Et hoc, Fratres, attendite, quia terra repromissionis non recipitur, nisi prius regnante Jesu Jordanis fluvius transeatur. Ita est, Fratres : quia ad spiritalem terram repromissionis, id est, ad conscientiam puram, non nisi per sacramentum baptismi pervenitur. Per ipsum enim fluvium Jesus Israeliticum populum transire fecit, (*a*) quem postea verus Jesus suo baptismo consecravit.

Adversitas æquanimiter ferenda. — 6. Hæc enim quæ vobis suggessimus, Fratres carissimi, velut munda animalia spiritaliter ruminate. Scriptum est itaque : Quos Deus amat, arguit et castigat (*Apoc.*, III, 19.) : et : Vasa figuli probat fornax, et homines justos tentatio tribulationis. (*Eccli.*, XXVII, 6.) Quotiens Domino dispensante tribulari permittimur, vel aliquas adversitates contra justitiam sustinemus, patienter et æquanimiter, auxiliante Domino, sufferamus, propter illud quod Apostolus ait : « Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. » (*Rom.*, VIII, 18.) « Cum tribulamur, a Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. » (I *Cor.*, XI, 32.) Magis timere

(*a*) Hæc verba, *quem postea.... consecravit*, quæ desiderantur in editis, in Mss. efficiunt finem Sermonis cum verbis *qui vivit*, etc.

vons que de légères en ce monde, car si Dieu châtie tout fils qu'il reçoit, il est évident qu'il ne reçoit point celui qu'il ne soumet point au châtiment. Si pour des biens terrestres les hommes supportent patiemment de si grandes fatigues, s'exposent à de si grands dangers, pourquoi sommes-nous si indolents, si paresseux pour défendre notre foi, notre trésor éternel ? Pourquoi sommes-nous si timides, lorsqu'il s'agit de ces richesses que les naufrages même ne peuvent nous enlever ? Car le juste échappe nu au naufrage avec toutes ses richesses. C'est de ces richesses qu'était plein le saint patriarche Job (1). Il ne lui restait plus rien dans sa maison ; il fut dépouillé en un instant de tous les biens qui lui donnaient une si grande opulence quelques instants auparavant ; le voilà tout à coup assis sur un fumier comme un mendiant, et voyant son corps fourmiller de vers des pieds jusqu'à la tête. Quoi de plus misérable que cette infortune ? Mais quoi de plus heureux que la félicité dont il jouissait intérieurement ? Il avait perdu tout ce que Dieu lui avait donné, mais il possédait celui qui lui avait tout donné, c'est-à-dire Dieu. « Je suis sorti nu, dit-il, du sein de ma mère, je retournerai nu dans la terre. Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, il a été fait comme il a plu au Seigneur ; que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles. » (*Job*, I, 21.) Il est certainement pauvre, il n'a plus rien. Or, s'il ne lui reste plus rien, de quel trésor sortent ces perles, c'est-à-dire ces louanges de Dieu ? Le tentateur l'attaque ensuite du côté de la chair ; après l'avoir dépouillé de tout, il lui laisse son épouse pour le tenter. Il lui laisse une nouvelle Eve, mais il ne renouvela point ce qu'avait fait Adam. Quelle fut sa conduite ? quelle réponse fit-il à son épouse qui lui conseillait le blasphème ? « Vous avez parlé, lui dit-il, comme une insensée. Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? » (*Job*, II, 10.) O homme dont le corps tombe en pourriture et qui restez entier ! O homme à la fois si laid et si beau ! couvert de blessures et sans aucune plaie, assis sur un fumier et régnant dans les cieux ! Si nous aimons cet exemple, imitons-le et travaillons à le reproduire en nous. Celui qui nous appelle au combat seconde nos efforts au milieu de la lutte. Dieu ne vous regarde point dans l'arène où vous combattez, comme le peuple regarde un cocher du cirque. Le peuple peut bien acclamer le cocher, mais il ne peut venir à son secours ; il peut bien lui préparer une couronne formée de l'herbe des champs, mais il ne peut lui donner de forces ; car c'est un homme, ce n'est pas un Dieu. Quelquefois même les spectateurs en restant assis sont plus fatigués que l'athlète en combattant. Mais lorsque Dieu jette les yeux sur ses soldats qui combattent, il exauce leurs prières en venant à leur secours. N'est-ce pas en effet la voix d'un athlète qui se fait entendre dans ce psaume : « Si je disais, mes pieds sont ébranlés, votre miséricorde, Seigneur, venait les affermir ? » (*Ps.* XCIII, 18.) Ne restons donc point, mes frères, dans une molle indolence, cherchons, demandons, frappons : celui qui cherche trouve ; celui qui demande reçoit, et on ouvrira à celui qui frappe (*Luc*, XI, 10), par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est l'honneur et l'empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) Cette fin est empruntée au sermon sur Suzanne et Joseph.

debemus, si aut nullas aut parvas tribulationes in hoc sæculo patimur : quia si Deus flagellat omnem filium quem recipit, sine dubio quem non flagellat, non recipit. Si pro terrenis bonis tantos labores et tam gravia pericula homines æquo animo patiuntur, quare pro fide thesauro æterno sumus pigri? Quare sumus timidi, pro illis divitiis, quas nec naufragia nobis possunt auferre? Justus enim naufragus evadit dives et nudus. His divitiis plenus erat sanctus Job. Nihil in domo remanserat, omnia uno ictu perierunt, quibus opulentus paulo ante videbatur : subito mendicus in stercore sedet, a capite usque ad pedes vermibus scatens. Quid ista miseria miserius? quid interiore felicitate felicius? Perdiderat omnia illa quæ dederat Deus : sed habebat ipsum qui omnia dederat, Deum. « Nudus, inquit, exivi de utero matris meæ, nudus revertar in terram. Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum in sæcula. » (*Job*, I, 21.) Certe pauper est, certe nihil habet. Si nihil remansit, de quo thesauro istæ gemmæ laudis Dei proferuntur? Postea tentator ad carnem accessit : omnibus sublatis tentatricem uxorem reliquit. Evam dimisit, sed Adam ille non fuit. Et ibi qualis inventus est? quomodo respondit uxori blasphemiam suggerenti? « Locuta es, inquit, quasi una ex insipientibus mulieribus. Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non sustineamus? » (*Job*, II, 10.) O virum putrem et integrum! o fœdum et pulchrum! o vulneratum et sanum! o in stercore sedentem, et in cœlo regnantem! Si amamus, imitemur : ut imitemur, laboremus. Adjuvat certantem, qui certamen indixit. Non te sic spectat Deus in agone certantem, ut populus aurigam. Clamare enim novit; adjuvare non novit : coronam fœneam parare potest; vires subministrare non potest. Homo enim est, non Deus. Et forte dum spectat, plus laborat sedendo, quam ille luctando. Deus quando spectat certatores suos, adjuvat eos invocantes. Nam vox atlhetæ ipsius est in Psalmo : Si dicebam, motus est pes meus, misericordia tua, Domine, adjuvabat me. (*Psal.* XCIII, 18.) Non ergo simus pigri, Fratres mei; quæramus, petamus et pulsemus. Qui quærit, invenit; qui petit, accipit, et pulsanti aperietur (*Luc.*, XI, 10); præstante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMON XXXV [1].

Sur le commandement que Jésus donne au peuple de se préparer à passer le Jourdain, et du renversement des murs de Jéricho.

(2) *Moïse représente la loi. Jésus ou Josué est la figure du vrai Jésus. Nécessité de la foi en la Trinité pour le baptême.* — 1. Moïse, nous l'avons souvent dit à votre charité, mes très-chers frères, est non-seulement la figure du Christ, mais il représente encore la loi. Voyez, en effet, sur la montagne où Notre-Seigneur fut transfiguré, Moïse et Elie s'entretenaient avec lui, et ces deux personnages représentaient la loi et les prophètes. (*Matth.*, XVII, 3.) Après la mort de Moïse, Jésus prit le commandement du peuple de Dieu; ainsi la loi ayant été abrogée, Notre-Seigneur, le véritable Jésus, obtint l'empire du monde entier. Or, ce Jésus, qui était la figure du Seigneur, étant arrivé sur les bords du Jourdain, dit au peuple : « Faites provision de vivres pour le troisième jour. » (*Jos.*, I, 11.) Dans ce troisième jour, mes très-chers frères, nous reconnaissons le mystère de la Trinité. Quels sont donc les vivres dont nous devons faire provision, pour arriver au troisième jour? Ces vivres me paraissent figurer la foi. C'est par la foi, en effet, que les chrétiens croient en la Trinité, et parviennent au sacrement du baptême. Ce que ce Jésus dit alors à son peuple, le vrai Jésus le dit maintenant par ses ministres au peuple chrétien; car que signifient ces paroles : « Faites provision de vivres pour le troisième jour, » sinon, recevez, croyez le mystère de la Trinité? Le peuple d'Israël ayant ensuite passé le Jourdain, c'est-à-dire reçu figurativement le sacrement de baptême, entre dans la terre promise. Rien n'est plus vrai, mes très-chers frères, si l'on ne reçoit le sacrement de baptême, on ne peut espérer voir la véritable terre promise, c'est-à-dire la béatitude éternelle.

Les deux émissaires envoyés par Josué figurent les deux préceptes. — 2. Cependant, Jésus envoie deux espions dans la ville de Jéricho, où ils sont reçus par une femme de mauvaise vie. (*Jos.*, II, 1.) Ces deux émissaires figurent les deux préceptes de la double charité. En effet, que nous enseignent autre chose ceux que le vrai Jésus nous envoie? N'est-ce pas l'amour de Dieu et l'amour du prochain? Jésus dit donc au peuple : « Faites provision de vivres, et soyez prêts pour le troisième jour. » De même donc que le peuple d'Israël, après avoir fait ses provisions de vivres, arriva, le troisième jour, sur les bords du Jourdain, ainsi, maintenant, l'Eglise catholique, après avoir fait provision des aliments spirituels de la foi, de l'espérance et de la charité, parvient au mystère de la Trinité et au sacrement du baptême.

Les pierres déposées dans le Jourdain figurent les patriarches; celles qui sont placées dans le camp représentent les apôtres. — 3. Or, Jésus prit douze pierres et les déposa au milieu du lit du Jourdain; il en prit douze autres du milieu de ce fleuve, et les fit mettre dans le lieu où campaient les Israélites. (*Jos.*, IV, 8, 9.) Les douze pierres qui furent placées dans le Jourdain me paraissent représenter les patriarches; celles qui furent prises du milieu du fleuve sont la figure des apôtres. En effet, après la mort de Moïse, aux

(1) Ce sermon est placé pour la première fois dans l'Appendice. Il a paru douteux aux docteurs de Louvain, et apocryphe à Verlin et à Vindingus. Notre avis est qu'il doit être attribué à saint Césaire.
(2) Sermon XVII de saint Césaire.

SERMO XXXV [a].

De eo quod Jesus præcepit populo, ut parati essent ad transeundum Jordanem; et de subversione murorum Jericho.

Moyses figura Legis. Jesus figura veri Jesu. Trinitatis fides ad baptismum. — 1. Sicut frequenter Caritati Vestræ suggessimus, Fratres carissimi, Moyses non solum typum Christi, sed etiam figuram Legis intelligitur habuisse. Denique in monte ubi Dominus transfiguratus est, Moyses et Elias loquebantur cum eo : et in illis duobus Lex et Prophetia significatæ sunt. (*Matth.*, XVII, 3.) Mortuo ergo Moyse, Jesus suscepit imperium; et cessante Lege, Dominus noster verus Jesus totius mundi obtinuit principatum. Jesus ergo ille, qui typum Domini præferebat, veniens ad Jordanem, dixit ad populum : « Parate vobis cibos ad diem tertium. » (*Josue*, I, 11.) Diem tertium, Fratres carissimi : Trinitatis agnoscimus esse mysterium. Quos ergo cibos præparare debemus, ut ad diem tertium veniamus? Videtur mihi, quod cibus iste fides intelligi debeat : Christianis enim fides est, per quam in Trinitatem creditur, et ad sacramentum baptismi pervenitur. Quod ergo tunc Jesus ille dixit populo suo, hoc nunc et verus Jesus per ministros suos dicit populo Christiano. Quid est enim aliud dicere : « Parate vobis cibum ad diem tertium; » nisi : Trinitatis suscipite sacramentum? Post hæc Jordane transito, quasi baptismi completo mysterio, populus Israel terram repromissionis ingreditur. Verum est, Fratres carissimi, nisi quis per baptismi sacramentum transierit, terram veræ repromissionis, id est, æternam beatitudinem non videbit.

Exploratores duo, duo præcepta. — 2. Mittit tamen Jesus duos exploratores ad civitatem Jericho, et suscipiuntur a meretrice. (*Josue*, II, 1.) In his duobus missis duo præcepta intelliguntur geminæ dilectionis. Quia et re vera quid nobis aliud annuntiant illi, quos mittit verus Jesus, nisi ut diligamus Deum, diligamus et proximum? Dixit ergo Jesus : « Præparate vobis cibos, et estote parati in diem tertium. » Sicut enim tunc præparatis cibis, die tertio ventum est ad Jordanem fluvium; ita et nunc in Ecclesia catholica assumptis spiritalibus cibis fidei, spei et caritatis, pervenitur ad Trinitatis mysterium et baptismi sacramentum.

Lapides in Jordane, Patriarchæ; in castris positi, Apostoli. — 3. Tulit autem Jesus duodecim lapides, et posuit in Jordane : et ex ipso Jordane tulit alios duodecim, et fixit in loco castrorum. (*Josue*, IV, 8, 9.) Illi duodecim qui missi sunt in Jordanem, videntur mihi

(a) Alias de Tempore CVI.

patriarches qui étaient dans le tombeau succédèrent les apôtres. C'est ce que le Psalmiste prédit en ces termes : « A la place de vos pères, il vous est né des enfants; vous les établirez princes sur toute la terre. » (*Ps.* XLIV, 17.) C'est ainsi que les apôtres ont pris la place des patriarches. Jésus envoie deux explorateurs, parce que le véritable Jésus devait apprendre comment, après que le peuple ancien fut enseveli dans le désert, le jeune peuple devait entrer sous la conduite de Jésus dans la terre promise.

Figure des Juifs et des Gentils. — 4. En effet, ce peuple ancien figurait les Juifs, et le peuple plus jeune les Gentils. Le peuple ancien, après avoir passé la mer Rouge, est enseveli dans le désert; tandis que le peuple plus jeune traverse le fleuve du Jourdain, pour entrer en possession du royaume. C'est une vérité incontestable, je le repète, mes frères; nul ne peut obtenir la félicité du royaume céleste, s'il ne passe tout d'abord par le sacrement du baptême. De tout ce peuple ancien, il n'y en eut que deux qui méritèrent d'entrer dans la terre promise, et, dans ces deux hommes, nous devons encore voir une figure. Car, comme nous l'avons dit, il y a deux préceptes de la charité qui invitent le peuple chrétien à mériter la vie éternelle. C'est ce que faisaient ces deux personnages; ils donnaient au peuple juif le conseil de croire en Dieu, s'ils voulaient entrer heureusement dans la terre promise.

Jéricho est la figure du monde. La trompette sacerdotale. Le son de la trompette n'excite pas la joie, mais la terreur. — 5. On arriva ensuite devant la ville de Jéricho, et ses murs furent renversés jusqu'aux fondements, aux cris du peuple et au son des trompettes. (*Jos.*, VI, 20.) Jéricho, mes frères, est la figure du monde. De même que ses murs tombèrent alors au son des trompettes, ainsi la cité du monde, l'orgueil, avec ses tours, c'est-à-dire l'avarice, l'envie, la luxure, et tout ensemble, les habitants, c'est-à-dire toutes les convoitises mauvaises, doivent tomber et périr devant la prédication persévérante des prêtres. Il ne faut donc point que les prêtres se taisent dans l'Eglise, mais ils doivent obéir à cet ordre que leur donne le Seigneur : « Crie avec force, ne te lasse point, fait retentir ta voix comme les éclats de la trompette, et annonce à mon peuple ses crimes. » (*Isaïe*, LVIII, 1.) Le Seigneur nous ordonne donc de crier, et de crier avec force sans épargner notre voix pour ménager le salut des âmes. N'épargne point, dit Dieu à son prophète, n'épargne point l'iniquité du pécheur, car, si tu gardes le silence, tu périras toi-même, car, en voulant épargner sa honte, tu compromets sa santé, et ton silence aggrave des plaies que tes cris auraient pu guérir. Il nous est donc ordonné de crier, et de crier avec force, afin que personne ne puisse dire qu'il n'a pas entendu, ou qu'il n'y en ait un seul auquel la voix du prêtre ne parvienne point. Et comme si cela ne suffisait pas encore, le Seigneur ajoute : « Fais retentir ta voix comme les éclats de la trompette. » Vous savez que le son de la trompette excite l'effroi plutôt que la joie, et réveille dans l'âme un sentiment de terreur plutôt que de plaisir. La trompette doit dont se faire entendre aux pécheurs, non-seulement pour retentir à leurs oreilles, mais pour ébranler leurs cœurs; non point pour les charmer par sa douceur, mais pour les corriger par l'éclat de ses sons; pour exhorter

typum habuisse Patriarcharum : illi vero qui levati sunt de Jordane, figuram habuisse Apostolorum. Post mortem enim Moysi, sepultis Patriarchis, Apostoli surrexerunt. Sic et in Psalmo legimus : « Pro patribus, inquit, tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram. » (*Psal.* XLIV, 17.) Sic sepultis Patriarchis Apostoli surrexerunt. Jesus duos mittit exploratores : quia verus Jesus docturus erat, quomodo sepulto seniore populo in deserto, junior populus Jesu duce in terram repromissionis inducatur.

Judæorum et Gentium figura. — 4. Nam senior ille populus typum habuit Judæorum; junior vero populus figuram habuit Gentium. Ille populus senior, transito mari Rubro, sepelitur in eremo : junior vero populus ad hoc transit Jordanem fluvium, ut accipiat regnum. Verum est, Fratres : nemo beatitudinem regni cœlestis accipit, nisi prius per baptismi sacramenta transierit. Nam de illo seniore populo non amplius quam duo meruerunt terram repromissionis intrare : et in ipsis duobus aliquid figuratum esse cognoscimus. Sicut enim supra dictum est, duo sunt præcepta dilectionis, quæ Christianum populum, ut vitam æternam percipiant, invitant. Ita illi duo fuerunt, qui Judæorum populo consilium dabant, quod si in Deum crederent, feliciter terram repromissionis introirent.

Jericho typus mundi. Sacerdotalis tuba. Tubæ sonus terroris est, non oblectationis. — 5. Post hæc ad civitatem Jericho ventum est, et muri ejus clamore populi et sono tubarum usque ad fundamenta dejecti sunt. (*Josue*, VI, 20.) Jericho, Fratres, typum habuit mundi hujus. Sicut enim tunc canentibus tubis muri illius, ceciderunt; ita et nunc oportet ut civitas mundi id est, superbia, cum suis turribus, avaritia scilicet invidia atque luxuria, simulque cum populis, id est omnibus concupiscentiis malis, assidua sacerdotum prædicatione destruatur atque dispereat. Non ergo oportet, ut sacerdotes in ecclesia taceant; sed audiant Dominum dicentem : Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum. (*Isai.*, LVIII, 1.) Clamare ergo jubemur; et vehementer clamare nec parcere voci, ut parcamus saluti. Ne parcas, inquit, id est, peccatoris (*a*) iniquitati : ne tacendo pereas, et dum verecundiæ ejus consulis, non consulas sanitati, ne vulnera illius quæ clamando resecare poteras, reticendo in pejus enutrias. Clamare ergo jubemur; et, ne quis se non audisse dicat, aut quemquam vox lateat sacerdotis, vehementer clamare. Et ne forte hoc ipsum non sufficeret, addidit, dicens : Sicut tuba exalta vocem tuam. Scitis quod tubæ sonus non tam oblectationis esse soleat, quam terroris, nec tam delectationem præferre, quam inferre formidinem. Tuba itaque peccatoribus necessaria est, quæ non solum aures eorum penetret, sed et

(*a*) Mss. *Peccatoris iniquitatem ne tacendo prætereas.* Sensus incompletus nisi additis, *ne pereas.*

les âmes courageuses à persévérer dans le bien, et effrayer les âmes tièdes au souvenir de leurs péchés. De même, en effet, qu'au milieu du combat, la trompette atterre le soldat timide et lâche, tandis qu'elle enflamme l'ardeur du soldat courageux; ainsi la trompette sacerdotale jette l'abattement dans l'âme du pécheur, et fortifie l'âme du juste; ainsi encore un seul et même discours, s'il est fort, inspire au pécheur un effroi qui l'excite à vaincre ses passions; tandis que s'il est faible, il lui laisse toute liberté pour le mal. Tel est l'effet naturel produit par cette trompette, elle renverse les œuvres des pécheurs, et affermit les œuvres des saints.

De même que les murs de Jéricho sont tombés au son des trompettes, la prédication abat et détruit l'iniquité. — 6. Les murs de Jéricho, qui renfermaient un peuple livré au péché, s'écroulèrent au son des trompettes sacerdotales. Ils ne furent ni ébranlés par le bélier, ni attaqués par des machines de guerre, la voix des prêtres seule et l'éclat de leurs trompettes suffirent pour les renverser. Ces murs inexpugnables au fer des assaillants furent réduits en poudre par le son des trompettes sacrées. Qui ne serait étonné de voir au bruit de ces trompettes les rochers se fendre, les fondements de ces murs privés de raison s'ébranler, et tout s'écrouler sans que rien restât debout, bien que les vainqueurs n'aient porté aucun coup à ces murs. Mais si aucune attaque ne fût dirigée contre les murs de cette ville, ils étaient minés et attaqués au dehors par la voix des justes, au dedans par la voix des pécheurs. C'est ainsi que, par un juste jugement de Dieu, ces murs en s'écroulant, ouvrirent un passage aux justes, et ôtèrent tout moyen de défense aux infidèles. Mais toutes ces choses qui sont arrivées, sont autant de figures, on ne peut en douter. Que figuraient, en effet, à notre avis, les trompettes des prêtres de ce temps, sinon les prédications des prêtres de la loi nouvelle, qui ne cessent d'annoncer dans un langage plein d'une sainte terreur les sévérités du jugement dernier, de prêcher la triste mort de l'enfer, et de frapper par le bruit de ces menaces les oreilles des pécheurs? En effet, de même qu'alors le son des trompettes, après avoir renversé ces murs de brique, parvint jusque dans l'intérieur de la ville; ainsi maintenant la prédication des prêtres, après avoir détruit toutes les mauvaises pensées, parvient jusqu'au plus intime de l'âme. Le son des voix sacrées fit périr alors, et réduisit en captivité ce peuple opiniâtre et rebelle, ainsi maintenant la prédication sacerdotale subjugue et captive les pécheurs, comme l'affirme l'apôtre saint Paul : « Les armes de notre milice ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu pour la destruction des remparts; détruisant les projets et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et réduisant en servitude toute intelligence sous l'obéissance du Christ. » (II *Cor.*, x, 4, 5.) Voyez, n'est-il pas vrai que les langues des prêtres, d'après ces paroles de l'Apôtre, sont autant d'armes avec lesquelles ils détruisent toutes les vaines pensées, et captivent les âmes enflées d'orgueil? Ce fut donc après sept jours, comme le dit l'Ecriture, que les murs de Jéricho s'écroulèrent au son des trompettes des prêtres qui en faisaient le tour. Nous donc, traitant spirituellement les choses spirituelles (I *Cor.*, ii, 13), nous disons que, dans ce cours de sept jours, les prêtres de Dieu ne détruisent pas seulement une seule ville, mais anéantissent l'ini-

corda concutiat; nec delectet cantu, sed castiget auditu; ut strenuos quosque hortetur in bonis, et remissos terreat pro delictis. Nam sicut in prælio tuba formidolosi militis mentem dejicit et animum viri fortis accendit; ita et sacerdotalis tuba mentem peccatoris humiliat, et mentem justi corroborat : et uno eodemque sono ista adhortatio, quemadmodum si fortior fuerit, ad vincendum illi terrorem incutit; ita si tardior fuerit, relaxat ad peccandum. Hæc enim consuetudo tubæ est, ut delinquentium opera dissipet, et sanctorum facta confirmet.

Per tubas muri Jericho ruunt, per prædicationem iniquitas. — 6. Denique per sacerdotales tubas Jericho muri, qui intra se continebant peccatorem populum, corruerunt. Non illos pulsavit aries, non expugnavit machina; sed quod mirum est, sacerdotalis sonus ac tubæ terror evertit. Muri qui adversus ferrum inexpugnabiles exstiterant, sacra tubarum voce collisi sunt. Quis enim non stupeat in illo facto sono saxa disrupta, fundamenta irrationabilium rerum clangore esse quassata; et ita universa collapsa, ut cum victores nihil manu læderent, apud adversarios nihil stabile remaneret? Sed quamvis muros illos nemo contingeret, expugnabantur tamen forinsecus sono justorum, intrinsecus peccatorum. Sic enim æquo Dei judicio et justis aperuerunt viam, et defensionem perfidis negaverunt. Sed hæc omnia in figura facta esse, non dubium est. Nam sacerdotales illius temporis tubas quid aliud præfigurasse credimus, quam hujus temporis sacerdotum prædicationes, quæ non cessant peccatoribus terribili sono austerum judicium nuntiare, tristem gehennæ interitum prædicare, et quodam comminationis strepitu aures delinquentium verberare? Sicut enim tunc tubarum clangor destructis cæmentorum muris ad populi interiora pervenit; ita nunc prædicatio sacerdotum destructis pravis cogitationibus ad animæ nuda pertransit. Et sicut sacræ vocis sonus contumacem populum destruxit et captivavit; ita et nunc sacerdotalis prædicatio populum peccatorem subjugat et captivat : sicut dicit beatus apostolus Paulus : « Arma militiæ nostræ non sunt carnalia, sed potentia Deo ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. » (II *Cor.*, x, 4, 5.) Videte igitur si non sacerdotum linguæ, juxta dictum Apostoli, quædam sunt arma verborum, quibus destruitur vana cogitatio, et inflata superbia captivatur. Septem ergo diebus, sicut Scriptura dicit, muri Jericho sacerdotalibus tubis circumdatis ceciderunt. Unde nos spiritalibus spiritalia comparantes, dicimus quod hoc septenario numero nunc per sacerdotes Dei non tam una civitas destruitur, quam totius mundi iniquitas dissipatur. (I *Cor.*,

quité du monde entier. Car de même que, dans une seule ville, nous devons voir la figure de tout l'univers, ainsi ces sept jours représentent la durée des siècles, pendant lesquels les trompettes des prédications sacerdotales annoncent au siècle lui-même sa ruine prochaine, et le menacent du jugement, selon ce qui est écrit : « Le monde périra et tout ce qu'il y a dans le monde; mais quiconque fait la volonté de Dieu, demeure éternellement, » (I *Jean*, II, 16, 17) par la grâce de Celui qui vit et règne dans les siècles.

SERMON XXXVI (1).

Sur Gédéon.

Symbole figuré de la prédestination.— 1. Nous avons entendu dans la lecture de ce jour que pendant que Gédéon, fils de Joas battait son blé sous un chêne; il mérita qu'un ange vînt lui promettre qu'il délivrerait son peuple de la puissance de ses ennemis, et lui rendrait la liberté. (*Jug.*, VI, 11, etc.) Et il n'est point étonnant qu'il ait été choisi pour cette mission, puisque déjà il était établi sous l'ombre de la croix sainte et de l'auguste sagesse par la prédestination du mystère de l'incarnation, qu'il faisait sortir de ses retraites cachées le blé, fruit d'une abondante moisson, et qu'il séparait des balayures d'une paille stérile la troupe choisie des saints qui, éprouvés par la verge de la vérité, dépouillent toutes les superfluités du vieil homme avec ses actes, et sont rassemblés dans l'Eglise comme dans un pressoir. En effet, l'Eglise est le pressoir de la fontaine éternelle, où découle à pleins bords le fruit de la vigne céleste.

Figure de notre rédemption. Jésus-Christ considéré dans sa chair est la pierre. — 2. Or, Gédéon, ayant appris que c'est par lui que le Seigneur délivrerait son peuple de la multitude de ses ennemis, offrit en sacrifice un chevreau dont, suivant le commandement de l'ange, il plaça la chair avec le pain sans levain sur une pierre, et versa dessus le jus de la chair. Dès que l'Ange de Dieu eut touché le sacrifice du bout de la verge qu'il tenait en sa main, il sortit un feu de la pierre, qui consuma le sacrifice qu'offrait Gédéon. Nous avons donc ici une preuve que cette pierre était la figure du corps de Jésus-Christ, car il est écrit : « Ils buvaient de l'eau de la pierre mystérieuse qui les suivait, et cette pierre était le Christ. » (I *Cor.*, X, 4.) Ce qu'il faut entendre de Jésus-Christ, non comme Dieu, mais comme homme, et de sa chair qui a inondé les cœurs desséchés des peuples des ruisseaux inépuisables de son sang. Par ce sacrifice figuratif, Dieu déclarait dès lors que Notre-Seigneur Jésus-Christ effacerait dans sa chair attachée à la croix les iniquités de l'univers entier, non-seulement les péchés d'action, mais les convoitises intérieures. En effet, la chair du chevreau est le symbole des péchés d'action, et le jus de la chair la figure des passions qui nous séduisent, ainsi qu'il est écrit : « Le peuple se laissa aller à un désir des plus coupables, et dit : Qui nous donnera de la chair à manger ? » (*Nomb.*, X, 4.) L'ange étendant la

(1) C'est pour la première fois que ce sermon figure dans l'Appendice. Excepté la récapitulation qui termine le sermon, il ne contient rien autre chose que la narration sur Gédéon, qui sert comme de prologue au livre I de saint Ambroise sur le Saint-Esprit, excepté qu'elle n'est pas ici reproduite dans son entier.

II, 13.) Nam sicut in singularis urbis nuncupatione universi mundi habitus figuratur; ita septem dierum circulo totius mundi spatia distinguuntur, per quæ sacerdotalium prædicationum tubæ ipsi sæculo excidium annuntiant, et judicium comminantur : sicut scriptum est : Quoniam mundus peribit, et omnia quæ in mundo sunt. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum (I *Joan.*, II, 16, 17) : donante ipso qui vivit et regnat per sæcula.

SERMO XXXVI (*a*).

De Gedeon.

Prædestinationis adumbratio. — 1. (*b*) Hodierna die audivimus, Fratres, quod cum sub arbore quercu Gedeon filius Joas tritici messem virga cæderet, Angelo promittente audire meruerit, ut a potestate inimicorum in libertatem Dei populum vindicaret. (*Judic.*, VI, 11, etc.) Nec mirum, si est electus ad gratiam; cum sub umbra jam tunc sanctæ crucis et venerabilis sapientiæ prædestinato Incarnationis futuræ mysterio constitutus, feracis segetis sensibilia de latibulis frumenta produceret, electionemque sanctorum a purgamentis inanis paleæ sequestraret : qui tanquam virga veritatis exercitati, superflua veteris hominis cum ejus actibus deponentes, quasi in torculari, ita in Ecclesia congregantur. Ecclesia enim torcular est fontis æterni, in qua cœlestis vitis fructus exundat.

Redemptionis nostræ figura. Christus petra relate ad carnem. — 2. (*c*) Gedeon vero cum audisset, quod per eum Dominus plebem suam a multitudine hostium liberaret, obtulit in sacrificium hædum caprarum, cujus carnem secundum præcepta Angeli, et azyma supra petram posuit, et ea jure perfudit. Quæ simul ut virgæ cacumine, quam gerebat, Angelus Dei contigit, de petra ignis erupit; atque ita sacrificium quod offerebatur, (*d*) absumptum est. Quo indicio declaratum videtur, quod petra illa typum habuerit corporis Christi : quia scriptum est : Bibebant autem de spiritali consequenti eos petra; petra autem erat Christus. (I *Cor.*, X, 4.) Quod utique non ad divinitatem ejus, sed ad carnem relatum est, quæ sitiendum corda populorum perenni rivo sui sanguinis inundavit. Jam tunc igitur in mysterio declaratum est, quia Dominus Jesus in carne sua totius mundi peccata crucifixus aboleret; nec solum delicta factorum, sed etiam cupiditates animorum. Caro enim hædi ad culpam facti refertur, jus ad illecebras cupiditatum; sicut scriptum est : Quia concupivit populus cupiditatem pessimam : et dixerunt : Quis nobis dabit carnes? (*Num.*,

(*a*) Alias de Tempore CVIII. — (*b*) Fuliensium Ms. *Hesterna die.* Ambrosius vero sic incipit : *Jerobaal, sicut legimus, cum sub arbore,* etc. — (*c*) Ambrosius : *Commotus oraculo Gedeon, cum audisset quod deficientibus licet populorum millibus, in uno viro Dominus plebem suam ab hostibus liberaret, obtulit,* etc. — (*d*) Fuliens. Ms. cum Ambrosio, *assumptum est.*

verge qu'il tenait à la main, et en touchant la pierre d'où il sortit du feu, nous apprend que la chair du Seigneur remplie du Saint-Esprit, consumerait tous les péchés du genre humain. C'est ce qui fait dire à Notre-Seigneur : « Je suis venu apporter le feu sur la terre. » (*Luc*, XII, 49.)

La suppression des sacrifices anciens est révélée. Le Christ est figuré à la fois par le chevreau, par la brebis, par le taureau. Mystère de la croix. — 3. Gédéon instruit d'en haut, et voyant par avance les mystères qui devaient s'accomplir dans l'avenir, immola un taureau que son père destinait aux idoles, et en même temps un second taureau de sept ans. Par là il nous révéla on ne peut plus clairement qu'après l'avénement du Seigneur, tous les sacrifices de la Gentilité devaient être supprimés, et que le sacrifice de la passion du Sauveur devait être le sacrifice unique que la religion du peuple chrétien devait offrir à Dieu. En effet, ce taureau était la figure de Jésus-Christ. Il était âgé de sept ans, parce qu'en Jésus-Christ habitait la plénitude des sept dons spirituels, comme l'a prédit Isaïe. (*Isa.*, XI, 2.) Abraham lui-même a offert le taureau lorsqu'il a vu le jour du Seigneur, et s'en est réjoui. (*Jean*, VIII, 56.) C'est Jésus-Christ qui était offert sous la figure tantôt d'un chevreau, tantôt d'une brebis, tantôt d'un taureau ; d'un chevreau, qui est le sacrifice pour le péché ; de la brebis, qui est l'offrande volontaire ; du taureau, qui est la victime sans tâche : Gédéon a donc vu par avance ce mystère. Il choisit d'ailleurs trois cents hommes pour marcher au combat (*Jug.*, VII, 7), pour montrer que ce n'était point par un grand nombre d'hommes, mais par le mystère de la croix que le monde serait délivré des attaques de ses ennemis. Car ces trois cents par la lettre *T*, *tau*, présentent la ressemblance de la croix,

La rosée sur la toison et sur l'aire, figure de la foi qui se répand d'abord dans la Judée, et ensuite parmi les Gentils. — 4. Et cependant, bien qu'il fût plein de force et de confiance, il demandait encore des garanties plus certaines de la victoire qui lui était promise. « Si vous voulez vous servir de ma main pour sauver Israël, dit-il à Dieu, comme vous me l'avez promis, je mettrai dans l'aire cette toison, et si toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai que c'est par ma main que vous délivrerez ce peuple, selon que vous l'avez dit ; ce que Gédéon avait proposé arriva. » (*Jug.*, VI, 36, etc.) Mais il demanda ensuite que toute la terre fût trempée de la rosée, et que la toison seule demeurât sèche. La rosée sur la toison, c'était la foi dans la Judée, parce que les paroles de Dieu descendent comme la rosée. Voilà pourquoi Moïse dit : « Que mes enseignements soient attendus comme la pluie ; que mes paroles se répandent comme la rosée. » (*Deut.*, XXXII, 2.) Ainsi donc, tandis que tout l'univers était comme brûlé par les ardeurs stériles des superstitions des Gentils, cette rosée céleste humectait la toison, c'est-à-dire la Judée. Mais après que les brebis qui périrent de la maison d'Israël (d'où vient le symbole de la toison pour figurer le peuple juif), eurent renié la source d'eau vive, la rosée de la foi se dessécha dans les cœurs des Juifs, et cette divine rosée détourna son cours sur les cœurs des Gentils. Quant aux Juifs, ils perdirent alors leurs prophètes et leurs conseillers.

XI, 4.) Quod igitur extendit Angelus virgam, et tetigit petram, de qua exivit ignis, ostendit quod caro Domini Spiritu repleta divino, peccata omnia humanæ conditionis exureret. Unde et Dominus ait : Ignem veni mittere in terram. (*Luc.*, XII, 49.)

Sacrificiorum veterum abolitio revelata. Christus hædus, ovis, vitulus. Crucis mysterium. — 3. Advertit igitur vir doctus et præsagus futurorum superna mysteria; et ideo secundum oracula occidit vitulum a patre suo idolis deputatum, et septennem alium immolavit Deo. (*Judic.*, VI, 25, etc.) Quo facto manifestissime revelavit post adventum Domini omnia abolenda esse Gentilitatis sacrificia, solumque sacrificium Deo Dominicæ passionis pro (*a*) religione populi deferendum. Etenim vitulus ille typum Christi præferebat. Septem autem annorem erat, quia in Christo septem spiritalium plenitudo virtutum; ut Isaias dixit, habitabat. (*Isai.*, XI, 2.) Hunc vitulum et Abraham obtulit, quando diem Domini vidit, et gavisus est. (*Joan.*, VIII, 56.) Hic est qui nunc in hædi, typo, nunc in ovis, nunc in vituli offerebatur : hædi quod sacrificium pro delictis sit; ovis, quod voluntaria hostia; vituli, quod immaculata sit victima. Prævidit ergo mysterium sanctus Gedeon. Denique trecentos elegit ad prælium (*Judic.*, VII, 7); ut ostenderet non in numero multitudinis, sed in sacramento crucis mundum ab incursu gravium hostium esse liberandum. Trecenti enim in Græca T, tau, similitudinem crucis ostendunt.

Ros in vellere, tum in area; fides primum in Judea, exinde apud Gentes. — 4. Et tamen licet fortis esset et fidens, pleniora adhuc de Domino futuræ victoriæ documenta quærebat, dicens : « Si salvas in manu mea Israel, quemadmodum locutus es, Domine ; ecce ego pono lanæ vellus in area, et si vos factus fuerit super vellus, et super omnem terram siccitas, cognoscam quia in manu mea secundum promissa tua populum liberabis. Et ita factum est. (*Judic.*, VI, 36, etc.) Sed adjecit postea, ut rursus ros proflueret super totam terram, et siccitas esset in vellere. (*b*) Ros enim in vellere fides erat in Judæa : quia sicut ros verba Dei descendunt. Unde et Moyses ait : Exspectetur sicut pluvia eloquim meum, et sicut ros verba mea. (*Deut.*, XXXII, 2.) Ergo quando totus orbis infructuoso æstu Gentilis superstitionis arebat, tunc erat ros ille cœlestis visitationis in vellere, id est, in Judæa. Postea vero quam oves quæ perierant domus Israel, (unde puto figuram Judaici velleris adumbratam) oves, inquam, illæ fontem aquæ vivæ negaverunt, ros fidei exaruit in pectoribus Judæorum, meatusque suos fons ille divinus in corda Gentium derivavit : Inde est, quod nunc fidei rore totus orbis humescit. At vero Judæi Pro-

(*a*) Ambrosius, *pro redemptione populi.* — (*b*) Hoc loco apud Ambros. quæstio isthæc paucis enodatur : *Utrum non quasi incredulus esse videatur, qui frequentibus informatus indiciis adhuc plura poscebat.*

Il n'est point surprenant qu'ils souffrent la sécheresse comme juste punition de leur perfidie, puisque Dieu les a privés des pluies fécondantes des oracles prophétiques lorsqu'il dit : « J'ordonnerai aux nues de ne plus répandre leur rosée sur cette vigne. » (*Isa.*, v, 6.) En effet, c'est une pluie salutaire que celle qui tombe des nues prophétiques, d'après ce que dit David lui-même : « Il descendra comme la pluie sur l'herbe nouvellement coupée, et comme les gouttes de la rosée sur la terre. » (*Ps.* LXXI, 6.) Les saintes Ecritures nous promettaient cette pluie qui devait se répandre sur tout l'univers, et cette rosée divine de l'Esprit saint qui devait inonder toute la terre à l'avénement du Sauveur. Cette rosée est donc maintenant venue, cette pluie est tombée, le Seigneur est descendu en apportant avec lui les gouttes de cette céleste rosée, nous l'avons bue pour étancher notre soif, et nous nous sommes abreuvés intérieurement de ce divin Esprit. Le saint homme Gédéon avait donc vu par avance que toutes les nations et les peuples de la terre, devaient boire cette rosée véritable et spirituelle, en recevant la foi.

Pourquoi la toison dans l'aire. — 5. Ce n'est pas cependant sans raison que Gédéon ne met la toison ni dans un champ, ni dans une prairie, mais dans l'aire où se trouve la moisson du froment (car la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers) (*Matth.*, IX, 37); il signifiait par là que la foi du Seigneur devait produire dans l'Eglise une abondante moisson de vertus. Ce n'est pas non plus sans un dessein particulier qu'il pressa la toison, qui figurait le peuple juif, et qu'il remplit un bassin de la rosée qui en sortit, sans cependant qu'il se lavât les pieds dans cette rosée. C'est à un autre qu'était réservée la prérogative d'un si grand mystère. On attendait le Christ, qui seul pouvait laver les souillures de tous les hommes. Gédéon n'était pas assez grand pour s'arroger cette puissance mystérieuse; car ce n'était pas Gédéon, mais le Fils de l'homme, qui est venu, non pour être servi, mais pour servir. (*Matth.*, XX, 28.) (1)

Récapitulation. — 6. Je vous en prie, mes frères, ne supportez pas avec peine qu'en faveur des esprits plus lents et plus simples nous reprenions quelquefois, en peu de mots, ce que nous avons dit. Ceux qui sont lettrés et savants peuvent, grâce à Dieu, comprendre sans travail ce que nous leur disons; mais pour les autres, c'est-à-dire pour les ignorants et pour les simples, si nous ne faisons un court résumé de notre instruction, je crains beaucoup qu'ils n'en retiennent pas grand'chose. Gédéon, mes frères, était la figure de notre divin Sauveur. Comme les trois cents hommes qu'il choisit, en comptant d'après les Grecs, forment la figure de la croix, Gédéon, avec ces trois cents hommes, arracha le peuple juif des mains de ses plus cruels ennemis; de même que, dans la suite, le Christ, par le mystère de la croix, a délivré le genre humain tout entier de la puissance du démon. Le pressoir où il battait sa moisson représente l'Eglise éprouvée par d'incessantes tribulations. La moisson qu'il battait figurait le peuple chrétien que Jésus-Christ, lorsqu'il vint sur la terre, frappe de la verge de la correction, ou du bois de sa croix, pour le séparer de la paille, c'est-à-dire de tous ses péchés. L'ange qui vient trouver Gédéon peut être aussi considéré comme une figure du Dieu sauveur. L'arbre sous lequel il se tient et la verge qu'il tient en main sont évidemment le symbole de

(1) Ici finit ce qui est tiré de saint Ambroise.

phetas suos et consiliarios perdiderunt. Nec mirum, si perfidiæ subeunt siccitatem, quos Dominus Deus Prophetici imbris ubertate privavit, dicens : Mandabo nubibus ne pluant super vineam istam. (*Isai.*, V, 6.) Est enim Propheticæ nubis pluvia salutaris, sicut et David dixit : « Descendet sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram. » (*Psal.* LXXI, 6.) Hanc nobis Scripturæ divinæ totius mundi pluviam pollicebantur, quæ Spiritus rore divini rigaret orbem sub Domini Salvatoris adventu. Venit ergo jam ros, venit et pluvia, venit Dominus stillicidia secum cœlestia deferens : et ideo jam nos bibimus, qui ante sitiebamus, et divinum illum Spiritum haustu interiore potamus. Hoc ergo prævidit sanctus Gedeon : quia verum et spiritalem rorem etiam Gentes nationesque erant fidei perceptione bibituræ.

Ad quid vellus in area. — 5. Non tamen otiose Gedeon vellus nec in campo posuit, nec in prato; sed in area, ubi messis est tritici : (messis enim multa, operarii autem pauci) (*Matth.*, IX, 37) : eo quod per fidem Domini in Ecclesia futura esset messis fecunda virtutum. Nec illud otiosum est, quod exsiccavit vellus Judaicum, et rorem ejus misit in pelvim, ut repleretur aqua, non tamen ipse ex eo rore pedes lavit. Alii debebatur tanti prærogativa mysterii. Exspectabatur Christus, qui sordes omnium solus posset abluere. Non erat tantus Gedeon, qui hoc sibi mysterium vindicaret. Non enim Gedeon, sed Filius hominis venit non ministrari, sed ministrare. (*Matth.*, XX, 28.)

Recapitulatio. — 6. Rogo vos, Fratres, ut non moleste accipiatis, quod propter tardiores quosque et simplices aliquotiens ea quæ dicuntur, breviter replicamus. Qui enim litterati et docti sunt, Deo propitio sine labore intelligunt quæ dicuntur : reliquis vero, id est, idiotis atque simplicibus, nisi brevis recapitulatio facta fuerit, timeo ne ex his quæ dicuntur parum capere possint. Gedeon, Fratres carissimi, typum gessit Domini Salvatoris. Et quia trecenti secundum Græcum computum crucem faciunt, ita tunc Gedeon in trecentis viris Judæorum populum de crudelissimis gentibus eripuit; quo modo postea Christus per mysterium crucis totum genus humanum de potestate diaboli liberavit. Torcular enim ubi messem terebat, propter assiduas tribulationes, Ecclesiæ typum gestit. Messis quæ cædebatur, Christianum populum significavit, quem adveniens Christus virga disciplinæ vel baculo crucis suæ a paleis, id est, a peccatis omnibus separavit. Nam et Angelus ille qui venit ad eum, et ipse in typum Domini Salvatoris accipitur. Arborem sub qua stetit, et virgam quam tenuit, crucem significasse manifestum est. Petra illa, super quam Gedeon obtulit

la croix. La pierre sur laquelle Gédéon offrit un holocauste figurait le Christ, suivant cette parole de l'Apôtre : « Or, la pierre était le Christ. » (I *Cor.*, x, 4.) Le chevreau qui est immolé représentait le genre humain, esclave de ses péchés. L'ange touche la pierre de l'extrémité de la verge qu'il tenait en main, et de la pierre sort un feu qui consume sa victime; c'est la croix qui a touché le Christ, et de la pierre, qui était le Christ, est sorti le feu de la charité, qui a consumé les péchés du genre humain. C'est de lui-même, en effet, que le vrai Gédéon a dit dans l'Evangile : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et quel est mon désir, sinon qu'il s'allume? » (*Luc*, xii, 49.) Le taureau qu'il immole figurait aussi le Seigneur, qui s'est offert pour la rédemption du genre humain. Ce taureau qui avait sept ans représentait les sept dons de l'Esprit saint, qui descendit sur Jésus-Christ. La toison qu'il met dans l'aire en priant le Seigneur que toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, ce qui s'accomplit; et, en priant de nouveau que toute la terre fût trempée de la rosée, tandis que la toison demeurerait sèche, cette toison, dis-je, figurait le peuple juif, et l'aire tous les peuples de la gentilité répandus par tout l'univers. Dans les premiers temps, la rosée de la parole de Dieu est tombée sur la Judée seule, tandis que le monde tout entier restait dans la sécheresse; voilà pourquoi la rosée tombait sur la toison, tandis que l'aire demeurait sèche. Mais, lorsque les Juifs eurent mis à mort Notre-Seigneur Jésus-Christ, la toison a été pressée par suite des tourments injustes de la passion, le peuple juif est resté aride et sec, et l'aire tout entière, c'est-à-dire tout l'univers, tous les peuples ont reçu non-seulement la rosée, mais la pluie de la parole divine et les fleuves de doctrine que les apôtres déversaient sur eux. N'est-il pas vrai que par toute la terre l'Eglise, semblable à cette aire, est humectée par la grâce spirituelle, tandis que l'infortunée synagogue, privée de toute rosée et de la pluie de la parole de Dieu, reste sèche et aride. Si donc nous voulons que les influences de cette pluie spirituelle et de cette rosée de la grâce divine persévèrent dans notre âme, méditons avec fruit toutes les vérités qui nous sont annoncées, et ruminons-les, comme des animaux purs, dans nos entretiens mutuels, afin que nous puissions en tirer le suc nourrissant qui donnera à notre âme le principe de la vie éternelle, et la rassasiera de ces délices qui feront qu'elle s'écriera avec le prophète : « Que vos paroles sont douces à ma bouche, Seigneur! » (*Ps.* cxviii, 103.) Mais cette douceur de la parole de Dieu ne se fera sentir à notre âme d'une manière persévérante, qu'autant que nous chercherons à en faire part aux autres, dans un sentiment de charité sincère et parfaite. C'est ainsi que nous amasserons des richesses spirituelles, en travaillant non-seulement à notre salut, mais au salut des autres, avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent l'honneur et l'empire avec le Père et l'Esprit saint dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

holocaustum, Christus erat : sic enim ait Apostolus : Petra autem erat Christus. (I *Cor.*, x, 4.) Hædus ille qui oblatus est, humanum genus peccatis obnoxium designavit. Quod Angelus virga sua tetigit petram, et exiit ignis, et consumpsit hædum illum : (*a*) crux tetigit Christum, et de petra, quæ erat Christus, ignis exiit caritatis, qui humani generis peccata consumpsit. De seipso enim verus Gedeon Christus in Evangelio ait : Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur? (*Luc.*, xii, 49.) Taurus vero quem occidit, et ipse Dominum figurabat, qui pro redemtione generis humani oblatus est. Quod autem septem annorum erat, septemplicem gratiam Spiritus sancti, qui in Christum venit, significasse videtur. Vellus quod in area posuit, et rogavit Dominum, ut in solo vellere esset ros; et in omni terra siccitas, et factum est ita; et iterum rogavit, ut vellus remaneret siccum, et in tota area esset ros : vellus significavit populum Judæorum, area autem in toto mundo populum omnium Gentium. Et quia primo tempore ros verbi Dei in sola Judæa fuit, et totus mundus in siccitate remanserat; ideo primum ros in vellus venit, et area sicca fuit; postea vero quando Judæi Christum Dominum occiderunt, per passionis injuriam expressum est vellus, et remansit Judæorum populus aridus et siccus, et in totam aream, id est, in universum mundum, ad omnes gentes, non solum ros, sed etiam pluvia verbi Dei et Apostolorum flumina pervenerunt. Denique in universa terra quasi area, rore gratiæ spiritalis irrigatur Ecclesia; et infelix Synagoga ab omni humore vel pluvia divini verbi sicca remansit et arida. Ut hæc ergo spiritalis pluvia, et ros divinæ gratiæ perseveret in nobis, omnia quæ prædicantur, salubriter cogitemus, et nobis invicem in colloquendo velut munda animalia ruminemus : ut utilem succum, unde anima nostra in æternum vivere possit, habere possimus, et talibus deliciis saturati cum Propheta dicere mereamur : Quam dulcia faucibus meis eloquia tua Domine! (*Psal.* cxviii, 103.) Sed tunc in nobis dulcedo verbi Dei poterit permanere, si hoc etiam aliis plena et perfecta caritate frequentius referendo voluerimus ingerere; ut non solum de nostra, sed etiam de aliorum salute lucra nobis spiritalia possimus providere : auxiliante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

(*a*) In Ms. Faliens. *Crux tetigit petram qua erat Christus, et ignis*, etc.

SERMON XXXVII (1).

Sur David et Isaï son père, et sur Goliath.

(2) *Le même personnage peut être la figure de plusieurs autres. Isaï, figure de Dieu le Père.* — 1. Dans les divines Ecritures, mes très-chers frères, un seul et même personnage peut, selon l'époque et le lieu, présenter diverses significations. Ainsi, le bienheureux Isaac, (votre sainteté le sait très-bien,) au moment où son père l'offrait au Seigneur, fut la figure du Christ; mais, quand il bénit son fils Jacob et l'envoya en Mésopotamie pour prendre une épouse, il figura Dieu le Père, et Jacob le Christ. De plus, Jacob fut l'image du Christ, au moment de son mariage, et de Dieu le Père, alors qu'il aimait Joseph plus que ses autres enfants, et lui donnait une tunique de diverses couleurs, tunique qui signifiait l'incarnation de notre Dieu Sauveur. Or, mes très-chers frères, ce que nous voyons figuré dans les bienheureux patriarches Isaac et Jacob, nous le voyons également dans Isaï, le père de David. En effet, au moment où Isaï envoyait son fils David à la recherche de ses frères (I *Rois*, XVII, 17), il était, ce semble, la figure de Dieu le Père. Isaï envoie David à la recherche de ses frères, et Dieu le Père envoie son Fils unique, au nom duquel le Psalmiste dit : « Je dirai ton nom à mes frères. » (*Ps.* XXI, 23.) C'était pour rechercher ses frères que venait le Christ, quand il disait : « Je ne suis envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël. » (*Matth.*, XV, 24.)

David, figure du Christ. — 2. Isaï dit donc à David, son fils : « Prends un éphi de farine et dix fromages, et va à la recherche de tes frères. » (I *Rois*, XVII, 17.) Un éphi, mes frères, c'est une mesure de trois boisseaux. Ces trois boisseaux nous représentent le mystère de la Trinité. Ce mystère était bien connu du bienheureux Abraham, qui mérita de voir sous le chêne de Mambré l'image de la Trinité, dans les trois anges qui lui apparurent, et qui fit mêler et pétrir pour eux trois corbeilles de farine. Trois corbeilles, ce sont trois mesures. Isaï indiqua donc aussi à son fils la même quantité de farine. Les dix fromages représentent le Décalogue de l'Ancien Testament. David partit donc avec les trois mesures de farine et les dix fromages pour visiter ses frères prêts à engager le combat, et il est en cela la figure du Christ qui devait venir avec le Décalogue de la Loi et le mystère de la Trinité, pour délivrer le genre humain de la puissance du diable.

Le frère de David qui lui adresse des reproches, c'est le peuple juif ou le démon plein d'envie contre le Christ venu en ce monde. — 3. Or, quand David fut arrivé, un de ses frères lui fit des reproches en ces termes : « Pourquoi as-tu quitté ces quelques brebis que nous possédons, et es-tu venu à la bataille? » (I *Rois*, XVII, 28.) Ce frère aîné, qui interpelle David, figure de Jésus-Christ, représente le peuple des Juifs, qui, poussés par l'envie, accusèrent le Christ Notre-Seigneur venu en ce monde pour sauver le genre hu-

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain l'ont laissé parmi les sermons de saint Augustin, mais comme il leur paraissait douteux, il ne porte pas son nom. Plus tard, Verlin et Vindingus prouvèrent que ce sermon n'était point l'œuvre de saint Augustin. On y retrouve le cachet de saint Césaire d'Arles, plutôt que le style de saint Augustin, quoiqu'on le lise sous ce dernier nom dans plusieurs Bréviaires, le quatrième dimanche après la Pentecôte. Il n'y a pas longtemps qu'il a été retranché du Bréviaire de Paris.

(2) Sermon XVIII de saint Césaire.

SERMO XXXVII (a).

De David et Isai patre suo, et de Golia.

Idem potest esse figura diversorum. Isai typus Dei Patris. — 1. In Scripturis divinis, Fratres carissimi, una eademque persona, prout tempus est et locus, diversam significationem habere potest. Nam beatus Isaac (quod optime novit Sanctitas Vestra), quando a patre oblatus est, Christum Dominum figuravit, cum vero filio suo Jacob benedixit, et ad accipiendam uxorem in Mesopotamiam misit. Jacob typum habuit Christi, et Isaac Dei Patris imaginem gessit. Iterum beatus Jacob typum Christi habuit, quando uxorem accepit; Dei Patris figuram gessit, quando beatum Joseph plus omnibus filiis diligebat, et tunicam ei polymitam fecit, quæ incarnationem Domini Salvatoris significaret. Quomodo ergo tunc factum est, Fratres carissimi, in beatis Patriarchis, Isaac videlicet et Jacob; ita et in Isai patre David figuratum esse cognoscimus. Quando enim David filium mittebat, ut requireret fratres suos (I *Reg.*, XVII, 17), typum Dei Patris habuisse videtur. Isai misit David, ut requireret fratres suos; et Deus Pater misit Unigenitum suum, ex cujus persona scriptum est : Narrabo nomen tuum fratribus meis. (*Psal.* XXI, 23.) Ad requirendos enim fratres suos venerat Christus, quando dicebat : Non sum missus nisi ad oves perditas domus Israel. (*Matth.*, XV, 24.)

David figura Christi. — 2. Dixit ergo Isai ad David filium suum : « Accipe ephi polentæ, et decem formellas casei, et vade, require fratres tuos. » (I *Reg.*, XVII, 17, etc.) Ephi, Fratres mei, trium modiorum mensura est : et in tribus mensuris, mysterium intelligitur Trinitatis. Bene noverat hoc mysterium etiam et beatus Abraham. Denique quando sub ilice Mambre in tribus personis sacramentum Trinitatis videre promeruit, tria sata similæ misceri præcepit. Tria sata, tres mensuræ sunt. Hanc ergo mensuram et Isai dedit filio suo. In decem formellis casei, intelligitur Decalogus veteris Testamenti. Venit ergo David cum tribus mensuris et decem formellis casei, ut fratres suos in prælio positos visitaret : quia venturus erat Christus cum Decalogo Legis et mysterio Trinitatis, ut genus humanum de potestate diaboli liberaret.

Frater increpans David, Judæi vel diabolus Christi adventum invidentes. — 3. Veniente autem David, unus e fratribus suis increpavit eum, dicens : « Quare dimisisti pauculas oves illas, et venisti ad prælium? » (*Ibid.*, 28.) Frater iste senior, qui David typum Domini gerentem per malitiam increpavit, significavit populum Judæo-

(a) Alias de Tempore CXCVII.

main, et le chargèrent souvent de mille outrages. « Pourquoi, dit ce frère aîné, as-tu quitté ces brebis pour venir combattre avec nous? » Ne vous semble-t-il pas entendre le démon jaloux du salut des hommes? N'est-ce pas lui qui dit au Christ : Pourquoi as-tu quitté les quatre-vingt-dix-neuf brebis qui n'ont point erré, et es-tu venu chercher cette unique brebis qui était perdue? (*Matth.*, XVIII, 12.) Pourquoi la viens-tu tirer des mains du Goliath spirituel, c'est-à-dire de l'esclavage du démon, pour la ramener à son bercail? « Pourquoi, dit-il, as-tu quitté ces quelques brebis? » Langage plein de méchanceté et d'orgueil, mais conforme à la vérité, car Jésus, je le répète, devait abandonner les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles, pour chercher l'unique brebis égarée et la ramener à son bercail, je veux dire dans la compagnie des anges.

Le lion et l'ours tués par David figurent le diable que le Christ a dépouillé. — 4. Avant qu'il ne vînt rejoindre ses frères, et alors qu'il avait déjà reçu l'onction de la main du bienheureux Samuel, David, ainsi qu'il le disait au roi Saül, avait tué sans armes un lion et un ours. Or, le lion et l'ours représentent le diable. Ces bêtes féroces furent étranglées par David, parce qu'elles avaient tenté d'enlever une brebis de son troupeau. Tout ceci, mes très-chers frères, n'était en David qu'une figure qui, reconnaissons-le, a reçu son accomplissement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, il a étranglé le lion et l'ours quand il descendit aux enfers et délivra toutes les âmes de la gueule du démon. En effet, écoutez la prière que le Prophète met dans la bouche de Jésus-Christ : « Délivrez mon âme de l'épée et mon unique de la puissance du chien. Sauvez-moi de la gueule du lion. » (*Ps.* XXI, 12.) Et comme la force de l'ours est dans les griffes et la force du lion dans la gueule, ces deux bêtes figurent l'une et l'autre le même démon. Le Psalmiste fait donc demander au Christ que son unique Eglise soit tirée de la griffe, en d'autres termes, de la puissance du démon.

Avant Jésus-Christ, on n'avait ni courage ni force pour combattre. Après la venue de Jésus-Christ le diable a été lié de nouveau. — 5. Donc David arrive et trouve le peuple juif campé dans la vallée du Térébinthe, prêt à engager la bataille contre les Philistins. C'est la figure du Christ, ce vrai David, qui devait venir pour faire triompher le genre humain dans la vallée des péchés ou des larmes. Or, les Juifs se tenaient dans la vallée, en face des Philistins, parce que le poids de leurs péchés les écrasait. Ils étaient là, en effet, et ils n'osaient engager la bataille contre leurs ennemis. Pourquoi n'osaient-ils pas? C'est que David, qui figurait le Christ, n'était pas encore arrivé. Oui, mes très-chers frères, c'est la vérité. Car qui pouvait attaquer le diable avant que Notre-Seigneur Jésus-Christ eût délivré le genre humain de la puissance du démon? Aussi bien, David veut dire *fort de la main*. Qui fut plus fort, mes frères, que celui qui vainquit le monde entier, non avec le fer, mais avec le bois? Il y avait donc quarante jours que les enfants d'Israël étaient là en présence de leurs ennemis. Ces quarante jours qui correspondent aux quatre temps de l'année et aux quatre parties du monde, sont la figure de la vie présente, pendant laquelle le peuple chrétien ne cesse de combattre contre Goliath et son armée, c'est-à-dire contre le

rum, qui per invidiam Christo Domino, qui pro salute generis humani venerat, detraxerunt, et multis frequenter injuriis affecerunt. « Quare, inquit, dimisisti oves illas, et venisti ad prælium? » Quasi non tibi videtur per os ejus saluti hominum invidens diabolus loqui : tanquam si diceret Christo : Quare dimisisti nonaginta et novem oves quæ non erraverunt; et venisti ut unam requireres quæ perierat (*Matth.*, XVIII, 12), et eam de manu spiritalis Goliæ, id est, de potestate diaboli, per crucis baculum liberatam, ad ovile proprium revocares? « Quare, inquit, dimisisti pauculas oves illas? » Malo quidem et superbo animo, sed tamen verum dicebat : quia Jesus, sicut jam dictum est, dimissurus erat nonaginta et novem oves, ut quæreret unam, et ad ovile proprium, id est, ad Angelorum consortium revocaret.

Leo et ursus a David occisi, diabolus a Christo spoliatus. — 4. Priusquam veniret David, cum jam unctus esset a beato Samuele (I *Reg.*, XVI, 13), sicut et ipse Sauli regi dixerat, et leonem et ursum sine armis occidit. (1 *Reg.*, XVII, 34.) Sed et leo et ursus typum diaboli præferunt : qui pro eo quod de ovibus David aliquid invadere ausi sunt, ipsius David virtute sunt suffocati. Hoc totum, Fratres carissimi, quod tunc in David legimus figuratum, in Domino nostro Jesu Christo cognoscimus esse completum. Tunc etenim leonem et ursum strangulavit, quando ad inferna descendens, omnes de eorum faucibus liberavit. Denique audi Prophetam ex persona Domini supplicantem : Erue a framea animam meam, et de manu canis unicam meam : libera me ex ore leonis. (*Psal.* XXI, 12.) Et quia ursus in manu fortitudinem habet, et leo in ore; in istis duabus bestiis idem diabolus figuratus est. Hoc ergo ex persona Christi dictum est, ut unica ejus Ecclesia de manu, id est, de potestate diaboli tolleretur.

Ante Christum nec animus, nec vires sunt ad pugnandum. Diabolus post adventum Christi religatus. — 5. Venit ergo David, et invenit Judæorum populum in valle Terebinthi positum, ut contra Allophylos dimicaret; quia venturus erat verus David Christus, ut de convalle peccatorum sive lacrymarum humanum genus erigeret. Stabant autem in valle contra Allophylos. In valle erant; quia eos peccatorum pondus oppresserat. Stabant enim, et pugnare contra adversarios non audebant. Quare non audebant? Quia David, qui typum Christi gerebat, nondum venerat. Verum est, Fratres carissimi. Quis enim contra diabolum pugnare poterat, antequam Christus Dominus genus humanum de potestate diaboli liberaret? David enim interpretatur manu fortis. Quid eo fortius, Fratres, qui universum mundum vicit, armatus non ferro, sed ligno? Stabant ergo filii Israel contra adversarios quadraginta dies. Quadraginta dies, propter quatuor tempora et quatuor partes orbis terræ, vitam præsentem significant, in qua contra Goliam et exercitum ejus, id est, contra diabolum et angelos

démon et ses anges, mais ne pourrait les vaincre, si le vrai David, Jésus-Christ, ne fût descendu avec un bâton, je veux dire avec le mystère de la croix. Car, avant la venue de Jésus-Christ, le diable avait été déchaîné; mais, en venant en ce monde, Jésus-Christ accomplit à l'égard du démon ce qu'il dit dans son Evangile : « Personne ne peut entrer dans la maison du fort armé et piller ses richesses, s'il ne commence par enchaîner le fort. » Jésus-Christ est donc venu, et il a enchaîné le diable.

Le diable ne peut mordre que celui qui le veut. — 6. Mais, me dira-t-on : Si le diable est enchaîné, pourquoi a-t-il tant de puissance ? Il est vrai, mes frères, que le démon a beaucoup de puissance, mais il l'exerce seulement sur les tièdes, sur les négligents et sur ceux qui ne craignent pas Dieu en vérité. En effet, c'est un chien enchaîné et mis à l'attache ; il ne peut mordre que celui qui s'approche volontairement de lui avec une sécurité mortelle. Vous le voyez, mes frères, il faut être bien insensé pour se laisser mordre par un chien mis à l'attache. Ne vous approchez pas de lui, en cherchant et en désirant ce que recherche le monde, et il n'osera pas avancer sur vous. Il peut aboyer, il peut vous attirer, mais il ne peut mordre que celui qui le veut. Car ce n'est point par la violence, mais par la persuasion qu'il peut nous nuire ; il ne nous arrache pas notre consentement, il le demande.

David s'avance contre Goliath avec un bâton. Jésus-Christ marche contre le diable avec la croix. Goliath est frappé avec sa propre épée, le diable par sa propre malice. Nos membres sont ou les armes du diable ou les temples de Dieu. — 7. David étant arrivé, trouva le peuple juif combattant contre le démon ; comme personne n'osait accepter le combat singulier qui était proposé, ce jeune homme, qui figurait le Christ, s'avança, prit un bâton et sortit du camp pour attaquer Goliath. On vit alors en lui la figure de ce qui s'accomplit en Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, le véritable David, Jésus-Christ, est venu combattre le Goliath spirituel, c'est-à-dire le démon, et il porta lui-même sa croix. Remarquez, mes frères, à quel endroit David a frappé Goliath. Ce fut au front (I *Rois*, XVII, 49), à l'endroit où il ne portait pas le signe de la croix. De même encore que le bâton de David représentait la croix, la pierre avec laquelle il frappa le géant, figurait Jésus-Christ. Car le Christ est la pierre vivante, dont il est écrit : « La pierre que les architectes ont rejetée, est devenue la pierre de l'angle. » (*Ps.* CXVII, 22.) David n'ayant pas d'épée, met le genou sur la poitrine de Goliath et le tue avec le propre glaive du géant : figure éclatante de ce qui arriva à l'avénement de Jésus-Christ. Le démon fut tué avec ses propres armes; sa méchanceté et les injustes persécutions qu'il exerça contre le Christ, lui firent perdre son empire sur tous les chrétiens. David déposa les armes de Goliath dans sa tente. Or, nous avons été les instruments du démon, car voici ce que dit l'Apôtre : « De même donc que vous avez fait servir vos membres comme des instruments d'iniquité au péché, ainsi maintenant faites servir vos membres comme des instruments de justice pour Dieu, » et encore : « N'abandonnez pas vos membres au péché comme des instruments d'iniquité. » (*Rom.*, VI, 13, 19.) Or, le Christ a mis dans sa tente les armes de notre ennemi, quand

ejus, Christianorum populus pugnare non desinit : nec tamen vincere posset, nisi verus David Christus cum baculo, id est, cum crucis mysterio descendisset. Ante adventum enim Christi solutus erat diabolus; veniens Christus fecit de eo quod in Evangelio dictum est : Nemo potest intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem. (*Matth.*, XII, 29.) Venit ergo Christus, et alligavit diabolum.

Mordere non potest nisi volentem. — 6. Sed dicit aliquis : Si alligatus est, quare adhuc tantum prævalet? Verum est, Fratres, multum prævalet; sed tepidis et negligentibus, et Deum in veritate non timentibus dominatur. Alligatus est enim tanquam innexus canis catenis; et neminem potest mordere, nisi eum qui se ad illum ultro mortifera securitate conjunxerit. Jam videte, Fratres, quam stultus homo ille est, quem canis in catena positus mordet. Tu te ad illum per voluntates et cupiditates sæculi noli conjungere; et illo ad te non præsumet accedere. Latrare potest, sollicitare potest; mordere non potest, nisi volentem. Non enim cogendo, sed suadendo nocet : nec extorquet a nobis consensum, sed petit.

David cum baculo contra Goliam, Christus cum cruce contra diabolum. Golias proprio gladio, diabolus propria iniquitate percussus. Membra nostra arma diaboli, vel templa Dei. — 7. Venit ergo David, et invenit Judæorum populum contra diabolum præliantem; et cum nullus esset, qui præsumeret ire ad singulare certamen, ille qui figuram Christi gerebat, processit ad prælium, tulit baculum in manu sua, et exiit contra Goliam. Et in illo quidem tunc figuratum est, quod in Domino Jesu Christo completum est. Venit enim verus David Christus, qui contra spiritalem Goliam, id est, contra diabolum pugnaturus crucem suam ipse portavit. Videte, Fratres, ubi beatus David Goliam percusserit; in fronte utique (I *Reg.*, XVII, 49), ubi crucis signaculum non habebat. Sicut enim baculus crucis typum habuit; ita etiam et lapis ille de quo percussus est, Christum Dominum figuravit. Ipse est enim lapis vivus, de quo scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. (*Psal.* CXVII, 22.) Quod autem David non habens gladium ascendit super Goliam, et suo eum proprio interfecit gladio ; designatum est quod in adventu Christi suo gladio diabolus victus est, qui per nequitiam suam et injustam persecutionem quam exercuit in Christum, omnium in eum credentium perdidit principatum. Quod autem arma Goliæ David posuit in tabernaculo suo; arma diaboli nos fuimus. Sic enim dicit Apostolus : « Sicut enim exhibuistis membra vestra arma iniquitatis peccato ; ita et nunc exhibete membra vestra arma justitiæ Deo. » (*Rom.*, VI, 19.) Et iterum : Nolite, inquit, exhibere membra vestra arma iniquitatis peccato. (*Ibid.*, 13.) Arma enim inimici nostri misit Christus in tabernaculo suo, quando nos qui domus diaboli fueramus, per ipsius

nous qui avions été la maison du démon, nous sommes devenus par la grâce de Jésus-Christ, les temples de Dieu. Nous savons, en effet, que nous habitons en Jésus-Christ, et que, de son côté, Jésus-Christ habite en nous. Que Jésus-Christ habite en nous, l'Apôtre le déclare formellement quand il dit que le Christ habite dans l'homme intérieur et dans nos cœurs par la foi. (*Ephés.*, III, 17.) Qu'à notre tour nous habitions dans le Christ, le même Apôtre l'enseigne également lorsqu'il dit : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. » (*Gal.*, III, 37.) D'ailleurs le Seigneur ne dit-il pas à ses disciples dans l'Evangile : « Je suis en mon Père, et vous en moi et moi en vous ? » (*Jean*, XIV, 11.)

Le Goliath spirituel frappé au front. — 8. Quant à cette particularité que Goliath fut frappé au front, et non dans une autre partie du corps, c'est la figure de ce qui se fait aujourd'hui pour les Compétents : car quand nous marquons du signe de la croix le front d'un catéchumène, nous frappons le Goliath spirituel et nous chassons aussi le diable. Mais puisque nous savons et que nous reconnaissons que la grâce de Jésus-Christ a chassé le diable de nos cœurs, efforçons-nous, avec le secours de Dieu, de ne pas le rappeler en nous par nos mauvaises actions, nos impuretés et nos pensées impies, de crainte, ce qu'à Dieu ne plaise, que cette parole de l'Evangile ne s'accomplisse en nous : « Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il erre dans des lieux arides cherchant du repos et n'en trouve pas, il revient alors dans la maison d'où il était sorti, il la trouve purifiée de ce qui la souillait, et il amène avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et le dernier état de cet homme est pire que le premier. » (*Matth.*, XII, 43.) Puis donc que, sans l'avoir aucunement mérité, nous avons été, par la grâce du baptême, purifiés de tout péché, appliquons-nous avec le secours de Dieu à nous enrichir de biens spirituels, afin que toutes les fois que le diable voudra nous tenter, il nous trouve toujours pleins de l'Esprit de Dieu et occupés à de bonnes œuvres. Alors aussi s'accomplira pour nous cette parole de l'Evangile : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. » (*Matth.*, X, 22.) Que le Seigneur daigne vous accorder cette grâce, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXVIII [1].

Sur la peste dont fut frappé le peuple à cause de David, et sur la construction d'un autel dans l'aire d'Aréuna le Jebuséen.

(2) *Figure de la réprobation des Juifs et de l'élection des Gentils.* — 1. Quand tout à l'heure on nous lisait la leçon du livre des Rois, nous avons entendu qu'à l'époque où la peste envoyée par Dieu sévissait sur le peuple des Juifs, l'ange du Seigneur qui frappait le peuple s'arrêta auprès de l'aire d'Aréuna le Jébuséen, et le Seigneur dit à l'ange exterminateur : « C'est assez; désormais retiens ton bras, » et la peste cessa dans le royaume. (II *Rois*, XXIV, 16 et suiv.) Aréuna, mes très-chers frères, était roi des Jébuséens, et paraissait posséder un quartier de

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux; Verlin et Vindingus comme apocryphe. Il n'est pas indigne de saint Césaire.
(2) Sermon XIX de saint Césaire.

gratiam templum Dei esse meruimus. Nam et vicissim nos in Christo, et in nobis Christus habitare cognoscitur. Quod autem Christus in nobis habitet, Apostolus probat, cum in interiori homine dicit habitare Christum per fidem in cordibus nostris. (*Ephes.*, III, 17.) Quod autem iterum nos habitemus in Christo, idem Apostolus designavit, dicens : Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis. (*Gal.*, III, 37.) Et Dominus in Evangelio ad discipulos suos : Ego, inquit, in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis. (*Joan.*, XIV, 11.)

Spiritalis Goliæ in fronte percussio. — 8. Quod vero non in alio membro, sed in fronte percussus est; hoc significat quod modo in nostris Competentibus exercetur : quia quando catechumenus in fronte signatur, spiritalis Golias percutitur, et diabolus effugatur. Et quia de cordibus nostris per gratiam Christi diabolum effugatum esse cognoscimus pariter et sentimus; quantum possumus, cum ipsius adjutorio laboremus, ne malis operibus nostris, et impiis vel luxuriosis cogitationibus iterum eum in nos invitare velimus : (*a*) ne forte (quod Deus non patiatur) impleatur in nobis illud quod scriptum est : « Cum immundus spiritus exierit ab homine, vadit per loca arida quærens requiem, et non invenit : post hæc reversus ad domum, de qua exierat, invenit eam scopis mundatam; et adducit secum septem alios spiritus nequiores se : et sunt novissima hominis illius pejora prioribus. (*Matth.*, XII, 43, etc.) Quia ergo nos, nullis præcedentibus meritis, per gratiam baptismi vacuati sumus omnibus malis, cum Dei adjutorio studeamus repleri spiritalibus bonis : ut quotienscumque nos diabolus tentare voluerit, semper nos Dei Spiritu plenos, et bonis operibus inveniat occupatos : ut impleatur in nobis illud quod scriptum est : Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit. (*Matth.*, X, 22.) Quod ipse præstare dignetur, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXVIII (*b*).

De plaga populi propter David, et de altaris ædificatione in area Areuna Jebusæi.

Judæorum reprobationis, et electionis Gentium figura. — 1. Modo cum regnorum lectio legeretur, audivimus quod cum Dei plaga sæviret in populo Judæorum, Angelus Domini qui percutiebat, steterit juxta aream Areuna Jebusæi : et ait Dominus Angelo percutienti populum : « Sufficit, nunc contine manum tuam : » et cessavit plaga

(*a*) Reliqua ex Mss. Horum loco in editis hæc pauca, *ut eo inspirante ad æterna præmia feliciter venire mereamur. Quod ipse præstare dignetur*, etc. — (*b*) Alias de Tempore CXCVIII.

Jérusalem, car encore que toutes les nations qui avoisinaient Jérusalem eussent été soumises au roi David, toutefois Dieu ne permit pas que les Jébuséens fussent entièrement écrasés. Au reste, il l'avait dit dans le livre des Juges (II, 22) : « Je ne détruirai pas toutes les nations idolâtres, afin de voir si mon peuple me craindra. » Le Prophète dit donc à David : « Monte et dresse un autel au Seigneur dans l'aire d'Aréuna le Jébuséen. » Or, ce roi païen figurait le peuple des Gentils. Remarquez, mes frères, que sur la terre des Juifs, Dieu ne trouva pas un lieu convenable pour y faire dresser son autel; il choisit un emplacement sur la terre des Gentils. Là, où apparut l'ange, là s'élève l'autel du Seigneur, et l'on apaise ainsi la colère du Tout-Puissant. Déjà à cette époque, Dieu figurait que dans les cœurs des Juifs, il ne pouvait trouver de place convenable pour y offrir des victimes spirituelles; mais que la terre des Gentils, je veux dire la conscience des chrétiens, serait choisie pour y construire le temple du Seigneur. L'Apôtre désigne clairement cette réprobation des Juifs, quand s'adressant aux Juifs, il leur dit : « Il a fallu d'abord vous annoncer la parole de Dieu; mais, puisque vous ne vous jugez pas dignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils. » (*Act.*, XIII, 46.) C'était leur dire : Puisque vous repoussez le Christ, et que vous ne préparez pas un lieu convenable pour y dresser l'autel du Seigneur, nous allons l'élever sur la terre des Gentils, c'est-à-dire, dans les cœurs de tous les peuples. C'est encore ce que le même Apôtre nous dit ailleurs : « Le temple de Dieu est saint, dit-il, et vous êtes ce temple. » (I *Cor.*, III, 17.) Aussi, remarquez, mes très-chers frères, que cette terre d'un roi idolâtre fut choisie, alors que Dieu frappait de la peste le peuple des Juifs, ce qui eut son accomplissement dans la passion du Sauveur. En effet, à l'époque où le peuple juif crucifiait Jésus-Christ, et méritait d'être réprouvé, les apôtres consacraient un autel au Seigneur dans l'aire des Gentils, c'est-à-dire, par toute la terre. Donc, l'ange du Seigneur s'arrêta dans l'aire d'un roi idolâtre, et l'ange véritable, je veux dire Jésus-Christ, visita le peuple des Gentils idolâtres.

2. Or, le roi Aréuna offrit au bienheureux David l'aire et des bœufs pour l'holocauste; mais le roi David ne voulut rien recevoir sans payer comptant; c'est ce qui s'accomplit à l'avénement de notre divin Sauveur. Car, comme la grâce nous est donnée gratuitement sans aucun intérêt de notre part, Jésus-Christ ne voulut prendre possession des cœurs des Gentils qu'après les avoir achetés au prix de son sang. Que donna donc David? Cinquante sicles d'argent, dit le livre des Rois (II *Rois*, XXIV, 22, etc.) Ce nombre de cinquante désigne la grâce du Saint-Esprit et la rémission des péchés. Car ce fut le cinquantième jour que l'Esprit saint fut envoyé aux apôtres, et dans l'Ancien Testament la cinquantième année était l'année du jubilé et du pardon. David, il est vrai, donna de l'argent au Jébuséen; mais, notre David, dont le premier était la figure, versa son sang précieux. Donc pour acheter l'aire d'un roi païen, David offrit cinquante sicles; mais le Christ, le véritable David, pour dresser son autel dans l'aire des Gentils, donna le cinquantième jour la grâce du Saint-Esprit et le pardon des péchés. Donc, mes

a populo. (II *Reg.*, XXIV, 16, etc.) Areuna, Fratres carissimi, rex erat Jebusæorum, et partem aliquam possidere videbatur in Jerusalem : quia licet omnes in circuitu nationes subditæ fuerint regi David; non tamen permisit Deus, ut Jebusæi ad integrum delerentur : sicut et ipse alibi dicit : Et ego non delebo omnes Gentes; ut in ipsis experiar, utrum timeant me. (*Judic.*, II, 22.) Dicit ergo Propheta ad David : « Ascende, et constitue altare Domino in area Areuna Jebusæi. » (II *Reg.*, XXIV, 18.) Rex vero ille paganus populum Gentium figurabat. Advertite, Fratres, quia in Judæorum terra non inventus est locus dignus, ubi altare Domini poneretur; sed in terra Gentium locus eligitur, ubi et Angelus videtur, et Domini altare construitur, et sic ira omnipotentis Domini mitigatur. Jam tunc figurabatur, quod in Judæorum cordibus ad offerendas spiritales hostias locus dignus non possit inveniri; sed Gentium terra, id est, Christianorum conscientia eligitur, ubi templum Domini collocetur. Quam rem Apostolus evidenter ostendit, dum Judæos increpat, dicens : « Vobis, inquit, oportuit loqui primum verbum Dei : sed quia vos indignos judicastis æternæ vitæ, ecce convertimur ad Gentes. » (*Act.*, XIII, 46.) Hoc est dicere : Quia Christum repulistis, et dignum locum non præparastis in quo altare Domini poneretur, in terra Gentium, id est, in cordibus omnium populorum altare Domini collocamus. Et inde est quod nobis idem Apostolus clamat : Templum Dei sanctum est, quod estis vos. (I *Cor.*, III, 17.) Et ideo attendite, Fratres carissimi, quia tunc gentilis regis terra eligitur, quando populus Judæorum Dei plaga percutitur : quod in passione Domini videmus esse completum. Nam quando Judæorum populus crucifigens Dominum reprobatur, tunc in area Gentium, id est, in omni terra, altare Domino consecratur. Angelus ergo Domini in area regis gentilis stetit; et verus Angelus, id est, Christus, Gentium populum visitavit.

2. Rex ergo ipse obtulit beato David aream et boves ad holocaustum; sed rex David accipere noluit, nisi prius pretium daret (II *Reg.*, XXIV, 22, etc.) : et hoc in adventu Domini Salvatoris impletum est. Nam quia gratia nullis præcedentibus meritis, gratis datur; Gentium corda sibi assumere noluit, nisi prius pro eis pretium sanguinem daret. Quid ergo dedit? « Quinquaginta, inquit, siclos argenti. » In quinquagenario numero, et gratia Spiritus sancti intelligitur, et peccatorum remissio designatur. Nam quinquagesimo die Spiritus sanctus Apostolis mittitur : et in veteri Testamento quinquagesimus annus remissioni et indulgentiæ consecratur. David quidem illi argentum dedit; noster vero David, cujus ille typum tenebat, pretiosum sanguinem fudit. Ergo ut aream pagani regis David emeret, siclos quinquaginta obtulit; et verus David Christus, ut in area Gentium altare sibi constitueret, quinquagesimo die gratiam Spiritus sancti et peccatorum indulgentiam dedit. Et ideo, Fratres, quia in nobis et de nobis templum sibi dignatus

frères, puisque Jésus-Christ a daigné faire de nos cœurs son temple et habiter en nous, sachons qu'il ne souffre aucune souillure dans sa maison; car si, par nos péchés, nous lui faisons quelque outrage, il se hâtera de sortir de notre cœur, et malheur à l'âme de laquelle il est sorti! Sans aucun doute, celui qui est abandonné de la lumière devient la proie des ténèbres. Efforçons-nous donc, avec le secours de la grâce, non-seulement de donner l'hospitalité à un Dieu si bon, mais de mériter de le garder toujours dans notre cœur. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous fasse cette grâce, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXIX [1].

Du jugement de Salomon entre deux femmes de mauvaise vie, contre l'hérésie arienne.

L'Eglise catholique et l'hérésie ancienne représentées par les deux femmes de mauvaise vie. L'égalité du Fils prouvée par la toute-puissance et par la bonté du Père. — 1. On nous lira ce soir, mes très-chers frères, l'histoire de ces deux courtisanes qui vinrent demander justice à Salomon. L'une, qui était non-seulement une femme de mauvaise vie, mais encore cruelle et impie, pressait le roi de faire partager en deux l'enfant. (III *Rois*, III, 16.) Si vous le permettez, j'exposerai en ce moment à votre charité ce que les saints Pères ont dit de ces deux femmes. Celle qui demandait qu'on ne fît aucun mal à l'enfant représentait l'Eglise catholique, et l'autre qui, aussi impie que cruelle, demandait à grands cris qu'on partageât l'enfant, figurait l'hérésie arienne. En effet, l'Eglise catholique, mère très-bonne, dit bien haut à tous les hérétiques : Ne faites pas le Christ moindre que le Père; ne divisez pas l'unité, ne cherchez pas à partager le Dieu unique en parties inégales, à l'exemple des Gentils qui se fabriquent des idoles; mais prenez avec nous Dieu tout entier; si vous voulez avoir la paix, ne scindez pas l'unité. Car alors même que vous posséderiez Dieu tout entier, ne croyez pas qu'il ne nous en resterait rien. La toute-puissance divine est si grande, que tous les hommes et chacun d'eux peuvent posséder notre Dieu tout entier. Mais l'hérésie impie et cruelle crie : Non pas, qu'on le partage. Qu'est-ce à dire : Qu'on le partage? Cela veut dire que le Fils n'est pas égal à son Père. Car en refusant l'égalité au Fils, on refuse la bonté et la toute-puissance au Père. En effet, si Dieu le Père ayant pu engendrer un Fils semblable à lui, ne l'a pas voulu faire, il n'est pas bon; s'il l'a voulu et n'en a point eu le pouvoir, il n'est pas tout-puissant. Soyez certains, mes frères, qu'aucun arien ne pourra jamais répondre à ce raisonnement, mais que toutes les fois qu'on enfermera les hérétiques dans un argument aussi serré, ils vous glisseront des mains comme une couleuvre pour se rejeter sur d'autres questions captieuses, afin d'embarrasser la discussion.

L'héritage laissé par le testament du Christ. — 2. Eh bien, mes très-chers frères, voici le testament; je cite les paroles du testateur. S'il s'agit de partage dans le testament, je dois l'y trouver; si au contraire, il n'est pas question de division, j'oppose le testament aux hérétiques. O malheureux hérétique, que porte ce testament? Ecoute : « Je vous donne

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Il est tiré du discours *contre les cinq hérésies*, chapitre VI.

est facere, in domo sua non patiatur injuriam : quia si a peccatis nostris injuriam pertulerit, cito discedit; et væ miseræ animæ, de qua ille discedit. Sine dubio enim qui a lumine deseritur, a tenebris occupatur. Ita ergo cum ipsius adjutorio agere studeamus, ut tam pium Dominum non solum hospitem recipere, sed etiam perpetuum habitatorem habere mereamur : præstante Domino nostro Jesu Christo, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXIX (a).

De judicio Salomonis inter duas meretrices, contra Arianam hæresim.

Ecclesia catholica et hæresis Ariana in duabus meretricibus. Filii æqualitas ex omnipotentia et bonitate Patris demonstratur. — 1. De duabus meretricibus, dilectissimi Fratres, quæ ad judicium Salomonis venerunt, unde nobis ad vesperam lectio recitanda est; ex quibus una quæ erat non solum luxuriosa, sed etiam crudelis et impia, clamabat ad regem, ut dividi juberet infantem (III *Reg.*, III, 16) : nunc si libenter accipitis, de ipsis quid sancti Patres nostri exposuerunt, Caritatis Vestræ auribus cupimus intimare. Illa enim quæ clamabat, ut puer integer servaretur, Ecclesiæ catholicæ typum gerebat : illa alia crudelis et impia, quæ clamabat ut puer divideretur, Arianam hæresim designabat. Catholica enim quasi mater piissima omnibus hæreticis clamabat : Nolite Christum minorem facere Patre, nolite unitatem dividere, nolite unum Deum diversis gradibus dividendo, veluti idola Gentium in vestris cordibus fabricare, totum nobiscum possidete : si vultis habere pacem, nolite unitatem scindere. Non enim si vos totum tenueritis, nobis nihil remanet. Tanta est illius omnipotentia, ut eum omnes totum possideant, et singuli totum. Sed impia et crudelis hæresis clamat : Non, sed dividatur. Quid est : Dividatur, nisi, non Filius æqualis sit Patri? Dum enim Filio subtrahit æqualitatem, et bonum omnipotentemque denegavit Patrem. Deus enim Pater si potuit filium sibi similem gignere, et noluit; non est bonus : si voluit, et non potuit; non est omnipotens. Certi estote, Fratres mei, quia huic sententiæ nullus unquam Arianorum poterit respondere; sed quotiens constricti fuerint verissima ratione, velut anguis lubricus ad alias quascumque quæstiones callidas et tortuosas refugiunt.

Hæreditas testamento Christi relicta. — 2. Ergo, Fratres carissimi, testamentum profero, verba testatoris refero. Si habet quod dividatur, ibi invenio : si non habet quod dividatur, ex ipso testamento illis resisto. O infelix hæretice, quid habet testamentum? Audi : Pacem meam

(a) Alias de Tempore CC.

ma paix, je vous laisse la paix. » (*Jean*, XIV, 27.) Voilà l'héritage des chrétiens. Et quel est le testateur ? Lis le testament, tu le sauras. Quand le Prophète fait parler le Seigneur, il lui fait dire : « Il sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre, et lui-même sera la paix. » (*Michée*, V, 4, 5.) « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, » (*Luc*, II, 14) non pas à ceux qui divisent la sainte unité, mais aux hommes de bonne volonté. Voilà l'héritage, voilà le testateur, c'est lui que tu cherches à diviser. Quoi ? tu veux diviser ce qui est un ? mais si tu divises l'unité, tu n'as plus rien d'entier et de complet.

Division de Dieu. — 3. O arianisme, hérésie impie et cruelle, rougis de honte. Au tribunal de Salomon, une femme de mauvaise vie ne permet pas qu'on coupe en deux son fils, l'unique enfant qui vivait, l'enfant dont l'origine était incertaine ; et toi, tu divises ton Dieu ? Toute corrompue qu'était cette femme, elle avait de la tendresse parce qu'elle était mère ; mais toi, hérésie, tu es sans cœur parce que tu n'es pas mère. Tu étrangles ceux que tu as engendrés, et tu t'empares de ceux qui ne sont pas tes enfants. Tes entrailles se sont endurcies, celles de la courtisane ont tremblé de pitié. Que dit cette femme figure de l'Eglise catholique ? « Donnez-lui l'enfant et ne le faites pas couper en deux. » C'est mon fils, mieux vaut qu'elle le prenne, pourvu qu'elle le prenne tout entier ; au moins je lui conserverai mon affection maternelle. « Donnez-lui l'enfant ; » ne rejetez pas sa demande, mais ne partagez pas le corps de cet enfant et ne m'ôtez pas l'objet de ma tendresse. Ces paroles de la mère : « Donnez-lui l'enfant et ne le faites pas couper en deux, » eh bien ! moi aussi je te les adresse : Reçois Dieu tout entier et ne le partage pas. Non, répond l'hérésie ; mais si tu veux la paix, partage l'héritage. Soit, je le dis sans préjuger la question : Comment vais-je faire le partage ? Ecoute : Mon Père est plus grand que moi, le Fils est inférieur au Père ; le Saint-Esprit est une créature. Quelles parts ! où est ici la justice ? où est l'équité ? Je fais ici des parts, puisque je divise la paix. Car si la paix est brisée, ce n'est plus la paix. Mais comment peux-tu avoir la paix parfaite, toi qui n'as pas la foi complète ? Puisque tu veux posséder avec moi et diviser la paix, comment peux-tu ne pas vouloir diviser l'héritage ?

4. Au reste, si, selon ton habitude, tu cherches moins la paix que la trahison, va, adresse-toi au Christ, notre juge. Voyons ce qu'il va te répondre. Adresse-lui la demande que lui fit le jeune homme de l'Evangile : « Seigneur, dites à mon frère qu'il partage avec moi l'héritage. » (*Luc*, XII, 13.) Sois assuré qu'il te répondra : « Ami, qui m'a établi pour vous juger ou faire vos partages ? » (*Luc*, XII, 14.) Tu veux partager la paix et tu veux avoir pour juge la paix ; je ne veux pas être ton juge. Je suis la paix ; je siége avec ceux qui s'accordent, et je fuis ceux qui sont en querelle. Car si je veux que tous mes chrétiens n'aient qu'un cœur et qu'une volonté, comment puis-je diviser l'unité qui existe entre mon Père et moi, moi qui accorde à tous mes fidèles un seul cœur et une même charité ? Que dit le Seigneur à Philippe ? « Il y a tant de temps que vous êtes avec moi et vous ne me connaissez pas ? » (*Jean*, XIV, 9.) Philippe, je suis venu t'unir à mon Père, ne cherche pas à m'en séparer. Pourquoi chercher un autre que moi ? « Celui qui me voit, voit aussi mon Père. » (*Jean*, XIV, 9.) Entre nous il y a une si parfaite ressemblance, une telle unité, une si grande charité,

do vobis, pacem relinquo vobis. (*Joan.*, XIV, 27.) Hæc est Christianorum hæreditas. Et quis est ipse testator? Lege testamentum, et invenis. Cum Propheta de Domino loqueretur, ait : « Magnificabitur usque ad terminos terræ, et iste erit pax. » (*Mich.*, V, 4, 5.) Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (*Luc.*, II, 14) : non divisoribus sanctæ unitatis, sed hominibus bonæ voluntatis. Ipse est hæreditas, ipse testator; ipsum quæris dividere? Quid partiris unum? Si unum diviseris, integrum nihil habes.

Dei divisio. — 3. O Ariana hæresis crudelis et impia erubesce. Judicante Salomone, meretrix ne unum vivum, ne undecumque conceptum etiam natum proderet, non dimisit dividi filium suum (III *Reg.*, III, 26); et tu dividis Deum tuum? Illa etsi meretrix, tamen pia; quia mater : tu, hæresis, impia; quia non mater. Quod paris, præfocas; quod non parturis, congregas : Viscera tua duruerunt; illius tremuerunt. Quid dicit illa, quæ typum gerebat catholicæ matris? « Date illi puerum, et nolite dividere eum. » Filius meus est : sed melius apud illam migret natus, migret totus; tamen apud me maneat maternus affectus. « Date illi puerum, » non auferantur vota, membrorum illius integritas non dividatur, ne mihi pietas auferatur. Quod dicit : « Date illi puerum, et nolite dividere; » ecce et ego dico : Totum posside, et noli dividere Deum. Non, inquit; sed si vis habere pacem, divide hæreditatem. Sine præjudicio dico. Et quomodo habeo dividere? Audi : Pater major me est, Filius minor, Spiritus creatura. O partes, o justitia, o æquitas! Facio partem; quia divido pacem. Si enim fracta fuerit pax, jam non est pax. Sed quomodo apud te pax illibata est, apud quem fides integra non est? Unde quia mecum vis possidere, et pacem vis dividere, hæreditatem non vis dividere?

4. Postremo si more tuo non paci, sed perfidiæ studes, vade, interpella judicem Christum, videamus quid tibi dicturus est. Dic ei quod in Evangelio dictum est : Domine, dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem. (*Luc.*, XII, 13.) Sine dubio respondet tibi : Amice, quis me constituit judicem aut divisorem? (*Ibid.*, 14.) Vis dividere pacem, et quæris habere judicem pacem; judex tuus nolo esse. Pax sum, consentientibus assideo, litigantes fugio. Si enim omnibus Christianis meis per unam voluntatem unum cor habere concedo, quomodo inter me et Patrem divido unitatem, qui omnibus fidelibus meis unum cor et unam tribuo caritatem? Quid ait Dominus Philippo? Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? (*Joan.*, XIV, 9.) Philippe, ego veni Patri meo te adjungere, tu noli me separare. Quid quæris quasi alterum præter me? Qui me videt, videt et Pa-

que je suis en mon Père et mon Père en moi. Que le Seigneur daigne vous unir à lui et vous maintenir unis à lui dans cette unité, par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit avec le Père et l'Esprit saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XL [1].

Sur Elie.

(2) *Elie, figure du Sauveur. Les Gentils figurés par les corbeaux. L'Eglise noire, mais belle.* — 1. Je vous ai fréquemment avertis, mes très-chers frères, que, dans les leçons qu'on nous lit durant ces jours, il ne fallait pas suivre la lettre qui tue et laisser de côté l'esprit qui vivifie. Voici en effet ce que dit l'Apôtre : « La lettre tue et l'esprit vivifie. » (I *Cor.*, III, 6.) Si, en effet, nous cherchons seulement à comprendre ce que signifie la lettre, nous ne retirerons de la sainte Ecriture que peu ou presque point d'édification. Tout ce qu'on nous a lu est l'ombre et la figure de ce qui devait arriver. Les Juifs avaient la figure par la grâce de Dieu, nous avons la réalité. Or, le saint prophète Elie représente ici le Dieu sauveur. En effet, de même qu'Elie souffrit persécution de la part des Juifs; de même le véritable Elie, Notre-Seigneur, fut rejeté et méprisé par les Juifs. Elie abandonna sa nation et Jésus-Christ abandonna la synagogue. Elie alla dans le désert et Jésus-Christ vint dans le monde. Dans le désert, des corbeaux se font les pourvoyeurs d'Elie et nourrissent le Prophète; dans le désert du monde, Jésus-Christ aussi répare ses forces par la foi des Gentils. Car ces corbeaux qui, sur l'ordre de Dieu, servaient Elie, figuraient le peuple des Gentils. Et voilà pourquoi il est dit de l'Eglise des Gentils : « Je suis noire et belle, ô fille de Jérusalem. » (*Cant.*, I, 4.) Comment cette Eglise est-elle noire et belle ? Elle est noire par nature, mais belle par la grâce. En quoi est-elle noire ? « J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché. » Comment est-elle belle ? « Lavez-moi avec l'hysope, et je serai pur ; lavez-moi et je deviendrai plus blanc que la neige. » (*Ps.* L, 7, 9.) Pourquoi est-elle noire ? L'Apôtre nous l'explique : « Je vois une autre loi dans mes membres qui combat la loi de mon esprit, et me captive sous la loi du péché. » (*Rom.*, VII, 23.) Pourquoi est-elle belle ? « Qui me délivrera de ce corps de mort ? La grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. » (*Rom.*, VII, 24.) Oui, l'Eglise des Gentils ressemblait aux corbeaux, alors qu'elle méprisait le Dieu vivant, et qu'avant d'avoir reçu la grâce, elle s'attachait à des idoles comme à des cadavres tombant en pourriture.

Dieu parle à quiconque fait le bien. La veuve qui reçut chez elle Elie figure l'Eglise. — 2. Elie reçoit ensuite l'ordre de partir pour Sarepta, dans le pays de Sidon, où une veuve de cette ville devait le nourrir. Voici, en effet, ce que le Seigneur lui dit : « Va à Sarepta de Sidon ; j'ai commandé à une veuve qu'elle te nourrisse en ce pays. » (III *Rois*, XVII, 9.) De quelle

(1) Ce sermon se trouve pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain l'ont mis de côté comme douteux. Verlin et Vindingus prouvent qu'il est apocryphe. Nous croyons qu'il faut l'attribuer à saint Césaire. On le lit dans le Bréviaire romain, le neuvième dimanche après la Pentecôte, mais on l'a retranché du nouveau bréviaire de Paris.
(2) Sermon XX de saint Césaire.

trem. (*Ibid.*) Tanta est in nobis similitudo, tanta unitas, tanta caritas, ut ego in Patre sim, et Pater in me. Per quam unitatem vos Dominus sibi jungere et conservare dignetur : præstante eodem Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XL [a].

De Elia.

Elias Salvatoris typus. Gentes in corvis figuratæ. Ecclesia nigra et formosa. — 1. In lectionibus quæ nobis diebus istis recitantur, Fratres carissimi, frequenter admonui, ut non sequamur litteram occidentem, et vivificantem Spiritum relinquamus. Sic enim Apostolus ait : Littera enim occidit, Spiritus vivificat. (I *Cor.*, III, 6.) Si enim hoc tantum volumus intelligere, quod sonat in littera, aut parvam aut prope nullam ædificationem de divinis lectionibus capiemus. Illa enim omnia quæ recitantur, typus erant et imago futurorum. In Judæis enim figurata; in nobis gratia Dei donante completa sunt. Beatus enim Elias typum habuit Domini Salvatoris. Sicut enim Elias a Judæis persecutionem passus est; ita et verus Elias Dominus noster ab ipsis Judæis reprobatus est et contemptus. Elias reliquit gentem suam; et Christus deseruit Synagogam. Elias abiit in desertum; et Christus venit in mundum. Elias in deserto corvis ministrantibus pascebatur; et Christus in deserto mundi hujus Gentium fide reficitur. Corvi enim illi qui beato Eliæ jubente Domino ministrabant, Gentium populum figurabant. Propterea et de Gentium Ecclesia dicitur : Nigra sum et formosa filia Jerusalem. (*Cant.*, I, 4.) Unde est Ecclesia nigra et formosa? Nigra per naturam, formosa per gratiam. Unde nigra? Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in delictis peperit me mater mea. Unde formosa? « Asperges me hyssopo, et mundabor; lavabis me, et super nivem dealbabor. » (*Psal.* L, 7, 9.) Unde nigra? Apostolus dicit : « Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivum me ducentem in lege peccati. » (*Rom.*, VII, 23.) Unde formosa? Quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. (*Ibid.*, XXIV, 25.) Vere Ecclesia Gentium corvis similis erat, quando viventem Dominum contemnebat, et ante acceptam gratiam velut morticinis cadaveribus, idolis ministrabat.

Deus omni bene operanti loquitur. Vidua quæ Eliam suscepit, Ecclesiæ figura. — 2. Post hæc jubetur Elias proficisci in Sareptam Sidoniorum, ut ibi pascatur a vidua. Sic enim ad eum Dominus dixit : « Vade in Sareptam Sidoniæ; ego mandavi viduæ, ut te pascat ibi. » (III *Reg.*, XVII, 9.) Quomodo et per quem mandavit Deus viduæ, cum prope nullus tunc alius esset Propheta, cum

(a) Alias de Tempore CCI.

manière et par qui Dieu a-t-il commandé à cette veuve, attendu qu'il n'y avait alors presqu'aucun autre prophète que le bienheureux Elie, avec lequel Dieu pouvait s'adresser directement? Il y avait bien, à cette époque, quelques fils des prophètes; mais ils craignaient tellement la persécution de Jézabel, qu'à peine pouvaient-ils, en se cachant, éviter ses coups. « J'ai commandé à une veuve, » dit le Seigneur. De quelle manière Dieu commande-t-il, sinon en inspirant par sa grâce les bons sentiments à l'intérieur de l'âme ? De sorte qu'à tout homme, qui fait quelque bien, Dieu parle au fond du cœur. Donc, personne ne doit se glorifier de soi-même, mais se glorifier dans le Seigneur. N'y avait-il pas alors dans la Judée un grand nombre de veuves ? Pourquoi aucune veuve juive ne mérita de pourvoir à la nourriture du saint prophète? Pourquoi Dieu l'envoya-t-il à une veuve païenne pour recevoir d'elle sa subsistance? C'est que cette veuve qui reçut le prophète, représentait l'Eglise catholique, comme ces corbeaux, qui avaient été les pourvoyeurs d'Elie, figuraient l'Eglise des nations. Elie alla donc trouver la veuve de Sarepta, comme figure de Jésus-Christ, qui devait venir vers l'Eglise.

Nécessité de la mort spirituelle pour l'homme qui croit. — 3. Voyons maintenant, mes très-chers frères, en quel lieu le bienheureux Elie trouva cette veuve. Elle était sortie pour se laver à la fontaine et pour ramasser du bois. Que signifie cette eau et ce bois? Nous savons assez que ces deux choses, l'eau et le bois, sont et familières et nécessaires à l'Eglise. Aussi bien il est écrit : « Et il sera comme le bois qui a été planté sur le bord du courant des eaux. » (*Ps.* I, 3.) En effet, le bois signifie le mystère de la croix; l'eau, le sacrement de baptême. Elle était donc sortie pour ramasser deux morceaux de bois. Car voici ce qu'elle répondit au bienheureux Elie, qui lui demandait à manger : « Vive le Seigneur ! Je n'ai qu'une poignée de farine et un peu d'huile dans un pot; et voici que je sors pour ramasser deux morceaux de bois, pour apprêter à manger à mon fils et à moi; nous mangerons et nous mourrons ensuite. » (III *Rois*, XVII, 12.) Cette veuve, je le répète, représentait donc l'Eglise; son fils figurait le peuple chrétien. Au moment où arrivait Elie, la veuve sortait pour ramasser deux morceaux de bois. Remarquez, mes frères, qu'elle ne dit ni trois, ni quatre, ni un seulement, mais deux morceaux. C'est deux morceaux de bois qu'elle veut ramasser. Or, elle ramassait deux morceaux de bois, parce qu'en recevant Elie, elle recevait Jésus-Christ. Elle voulait ramasser deux morceaux de bois, parce qu'elle désirait connaître le mystère de la croix. Car la croix du Sauveur est composée de deux traverses de bois. Cette veuve ramasssait donc deux morceaux de bois, par la raison que l'Eglise devait croire en celui qui fut suspendu à deux morceaux de bois. La veuve de Sarepta dit donc à Elie : « Je ramasse deux morceaux de bois pour apprêter à manger à mon fils et à moi; nous mangerons et nous mourrons ensuite. » Elle disait vrai, mes très-chers frères, car on ne méritera de croire en Jésus crucifié, qu'autant que l'on sera mort à ce siècle. Quiconque veut manger dignement le corps de Jésus-Christ, doit nécessairement mourir à sa vie passée, et vivre pour l'avenir d'une vie nouvelle.

Figure de la résurrection des Gentils. Cette résurrection est l'œuvre de la Trinité tout entière. — 4. La veuve de Sarepta, je le répète, figurait l'Eglise; son fils représentait le peuple des Gentils. Le fils de la

quo Deus manifestius loqueretur, nisi beatus Elias? Quia licet essent eo tempore aliqui de filiis Prophetarum; ita persecutionem Jezabel metuebant, ut vix vel absconditi evadere possent. « Ego, inquit Dominus, mandavi viduæ. » Quomodo mandat Dominus, nisi inspirando quod bonum est intus in anima per gratiam suam? Ac sic omnis home qui boni aliquid operatur, Deus illi loquitur intus. Nemo ergo de se, sed de Domino glorietur. Numquid tunc in Judæa non erant multæ viduæ? Et quid fuit, quod nulla Judæorum vidua beato Eliæ cibum meruit ministrare; sed ad viduam gentilem mittitur, ut ab ipsa pascatur? Vidua enim ista ad quam Propheta mittitur, typum Ecclesiæ gerebat; sicut et corvi illi, qui Eliæ ministraverant, figuram Gentium habuerunt. Venit ergo Elias ad viduam; quia Christus venturus erat ad Ecclesiam.

Mors spiritalis credenti necessaria. — 3. Sed videamus, Fratres dilectissimi, ubi beatus Elias viduam illam invenit. Exierat enim, ut aqua se lavaret, et ligna colligeret. Quid enim aqua et quid ligna significent, videamus. Satis enim ista duo Ecclesiæ et amica et necessaria esse cognoscimus, id est, lignum et aquam. Denique sic scriptum est : Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum. (*Psal.* I, 3.) Nam in ligno crucis mysterium, in aqua ostenditur baptismatis sacramentum. Exierat ergo, ut colligeret duo ligna. Sic enim respondit beato Eliæ, cum ab ea cibum peteret. Dixit enim : « Vivit Dominus, quia non habeo nisi pugillum farinæ, et modicum olei in vase : et ecce ego exeo, ut colligam duo ligna, et faciam mihi cibum et filio meo, et manducabimus, et moriemur. » (III *Reg.*, XVII, 12.) Sicut ergo supra dixi, vidua illa typum habebat Ecclesiæ, filius viduæ figuram gerebat populi Christiani. Veniente ergo Elia, exiit vidua colligere duo ligna. Videte, Fratres, quia non dixit tria, nec quatuor, nec unum tantummodo lignum; sed duo ligna colligere voluit. Ideo duo ligna colligebat, quia in typo Eliæ Christum excipiebat. Duo ligna volebat colligere, quia crucis mysterium desiderabat agnoscere. Crux enim Domini Salvatoris duobus lignis aptata est. Ideo duo ligna colligebat vidua illa, quia in illum, qui in duobus lignis pependit, croditura erat Ecclesia. Dixit ergo vidua illa : « Colligo duo ligna, ut faciam cibum mihi et filio meo; et manducabimus, et moriemur. » Verum est, Fratres dilectissimi : nemo in Christum crucifixum credere merebitur, nisi huic sæculo moriatur. Nam quicumque corpus Christi digne manducare voluerit, necesse est ut moriatur præteritis, et vivat futuris.

Suscitationis Gentium figura. Hæc fit a tota Trinitate. — 4. Vidua ergo illa, sicut diximus, Ecclesiam figu-

veuve était étendu mort, parce que le fils de l'Eglise, c'est-à-dire le peuple des Gentils, était mort, par suite de la multitude de ses péchés et de ses crimes. Elie se courbe pour prier, et le fils de la veuve revient à la vie; de même, le Christ s'étend sur la croix et le peuple chrétien se relève. Pourquoi le bienheureux Elie courbe-t-il son corps par trois fois pour ressusciter l'enfant? Je crois que votre charité l'a deviné avant même que je le dise. Car cette triple inclination du corps figure le mystère de la Trinité. En effet, ce n'est ni le Père sans le Fils, ni le Père et le Fils sans le Saint-Esprit, mais la Trinité tout entière qui a ressuscité le fils de la veuve, je veux dire, le peuple des Gentils. Au reste, nous voyons cette même figure dans le sacrement de baptême : on plonge le vieil homme par trois fois, afin qu'il mérite de sortir comme un homme nouveau.

Figure de la grâce que devait apporter l'avénement du Christ. Jésus-Christ prêcha trois ans et trois mois. — 5. Le bienheureux Elie paraît ensuite devant le roi, et monte sur la montagne du Carmel. Là il courbe sa tête entre ses genoux, et prie Dieu d'envoyer la pluie sur la terre. Puis il dit à son serviteur : « Regarde du côté de la mer. » Le serviteur lui répondit qu'il ne voyait absolument rien. Elle lui dit : « Va et regarde sept fois. La septième fois, le serviteur revint et dit : « Je vois une petite nuée, semblable au pied d'un homme, qui monte de dessus la mer. Et tout à coup le ciel se couvrit, et il tomba une pluie abondante. » (III *Rois*, XVIII, 43.) Elie, avons-nous dit, figurait le Sauveur. Elie pria, il offrit un sacrifice; le Christ également s'offrit lui-même comme une victime pure pour le monde entier. Elie pria sur le mont Carmel ; le Christ, sur le mont des Oliviers. Elie pria pour que la pluie descendît sur la terre ; le Christ, pour que la grâce descendît dans les cœurs des hommes. Quant à cette parole qu'Elie dit à son serviteur : « Va et regarde sept fois, » elle désigne les sept dons du Saint-Esprit qui devaient être accordés à l'Eglise. Cette petite nuée, que le serviteur déclare avoir vu s'élever de dessus la mer, figure la chair de Jésus-Christ, qui devait naître sur la mer de ce monde. Pour que personne n'en doute, le serviteur dit que cette nuée avait la forme du pied d'un homme, de cet homme assurément qui a dit : « Que disent les hommes du Fils de l'homme ? » (*Matth.*, XVI, 13.) De même donc qu'à la prière d'Elie, et après trois ans et trois mois, la pluie tomba du ciel; de même, à l'avénement du Sauveur, après les trois ans et trois mois qu'il daigna consacrer à la prédication, la pluie de la parole de Dieu arrosa et féconda le monde entier. Et de même qu'à l'avénement d'Elie, tous les prêtres des idoles furent mis à mort et détruits, de même, à l'avénement du véritable Elie, c'est-à-dire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les vaines observances du paganisme furent anéanties.

Récapitulation. — 6. Voilà ce que nous voulions indiquer, en peu de mots, à votre charité. Nous allons maintenant mettre sous les yeux de votre foi quelques courts sommaires et une récapitulation de ce que nous avons dit, afin d'exciter en vous le saint désir de sonder avec fruit les mystères de Dieu, pour procurer à vos âmes, sanctifiées par la grâce, une nour-

rabat; filius viduæ typum gentilis populi præferebat. Filius viduæ defunctus jacebat; quia et filius Ecclesiæ, id est, populus Gentium multis peccatis et criminibus mortuus est. Orante Elia filius viduæ suscitatur : veniente Christo filius Ecclesiæ, id est, populus Christianus de carcere mortis reducitur. Elias inclinatur in oratione, et vivificatur viduæ filius; et Christus procumbit in passione, et suscitatur populus Christianus. Quod autem tribus vicibus beatus Elias ad resuscitandum puerum incurvatus est; hoc etiam antequam ego dicam, credo quod Caritatis Vestræ prævenit intellectus. Nam quod tribus vicibus inclinatur, mysterium Trinitatis ostenditur. Viduæ enim filium, id est, populum Gentium, nec solus Pater sine Filio, nec Pater et Filius sine Spiritu sancto, sed tota Trinitas suscitavit. Denique hoc etiam in sacramento baptismatis demonstratur, dum tertia vice vetus homo mergitur, ut novus surgere mereatur.

Gratiæ per adventum Christi conferendæ figura. Prædicavit Christus annos tres et menses sex. — 5. Post hæc ostendit se beatus Elias regi, et ascendit in montem Carmeli, et posuit caput suum inter genua sua, et oravit ut Dominus daret pluviam super terram. Et dixit ad puerum suum : « Respice contra mare. » Et renuntiavit puer se penitus nihil vidisse. Et ait illi : « Vade, et considera septies. » Septima autem vice renuntiavit et dixit : « Video nubeculam parvulam, quasi vestigium hominis, ascendentem de mari. » Et subito contenebrati sunt cœli, et facta est pluvia magna. (III *Reg.*, XVIII, 42, etc.) Elias ergo, sicut diximus, figuram habuit Domini Salvatoris. Elias oravit, et sacrificium obtulit; et Christus pro universo mundo se ipsum immaculatum sacrificium tradidit. Elias oravit in monte Carmeli; et Christus in monte Oliveti. Elias oravit, ut pluvia in terram veniret; et Christus, ut in cordibus humanis gratia divina descenderet. Quod autem dixit Elias ad puerum suum : « Vade, et considera septies : » septiformem sancti Spiritus gratiam, quæ danda erat Ecclesiæ, designabat. Et quia ipse dixit se vidisse nubeculam parvulam ascendentem de mari; carnem Christi figurabat, quæ in mari mundi istius nascitura erat. Quam ob rem, ne forte aliquis dubitet, nubem illam vestigium hominis habuisse dixit : illius utique hominis qui dixit : Quem dicunt homines esse Filium hominis? (*Matth.*, XVI, 13.) Sicut ergo orante Elia post tres annos et sex menses pluvia de cœlo descendit; ita et in adventu Salvatoris tribus annis et sex mensibus, quibus prædicare dignatus est, pluvia verbi Dei totum mundum feliciter irrigavit. Et sicut tunc in adventu Eliæ omnes sacerdotes idolorum interfecti sunt et deleti (III *Reg.*, XVIII, 40); ita in adventu veri Eliæ, id est, Domini nostri Jesu Christi, observatio sacrilega Paganorum destructa est.

Recapitulatio. — 6. Hæc breviter Caritatis Vestræ sensibus intimantes, velut pauca capitula, quasi quædam indicula, fidei vestræ oculis demonstramus, per quæ sancta desideria vestra ad perscrutanda divina mysteria salubriter incitentur : et ut spiritale pabulum sanctis animabus vestris jugiter ruminandum salubri consilio procuremus, ne forte de memoria excidat, si jubetis,

riture spirituelle que vous puissiez ruminer continuellement dans de salutaires méditations, et, de crainte que vous n'oubliiez ce que vous avez entendu, en faire une récapitulation. Nous vous avons dit que le saint prophète Elie représente le Sauveur. Aussi bien, de même que le Seigneur, après avoir donné l'exemple d'un grand nombre de vertus et avoir souffert, ressuscita et monta au ciel ; de même Elie, après avoir accompli les merveilles que Dieu opéra par son ministre, s'éleva dans le ciel sur un char de feu. Quand Elie quitte la Judée, il est la figure du Christ qui abandonne la synagogue. Les corbeaux qui pourvoient à la nourriture d'Elie, figurent, avons-nous dit, le peuple des Gentils. La veuve de Sarepta, qui le reçoit dans sa maison, c'est l'Eglise. Les deux morceaux de bois qu'elle ramassait nous représentent le mystère de la croix. Si donc, mes très-chers frères, comme nous le croyons, vous avez écouté nos paroles avec bienveillance et respect; si, semblables à des animaux purs, vous les repassez dans vos cœurs par une méditation fréquente, alors s'accomplira en vous cette parole des Proverbes (XXI, 20): « Un trésor digne d'envie repose dans la bouche du sage, » sous le règne de notre Dieu, Jésus-Christ, à qui est honneur et puissance avec le Père et l'Esprit saint dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XLI [1].

Ier *sur Elisée.*

D'où vient que les manichéens attaquent l'Ancien Testament. Au temps d'Elisée les prophètes étaient insultés. La mort des enfants fut un acte de miséricorde plutôt qu'un acte de cruauté. Exemple d'une sévérité semblable tirée du Nouveau Testament. — 1. La lecture des saintes Ecritures nous a rappelé que des enfants se moquèrent du saint prophète Elisée, et lui crièrent au moment où il passait : « Monte, chauve. » En réponse à cette insulte, Elisée se mit en prière, et il sortit du bois deux ours qui mirent en pièces quarante-deux enfants. (IV *Rois*, II, 23.) Les immondes manichéens, ces ennemis de Dieu et les bourreaux de leurs âmes, qui non-seulement refusent de recevoir l'Ecriture de l'Ancien Testament, mais même osent l'attaquer et aboyer contre elle avec rage, ont coutume de dire : Voyez l'horrible cruauté de cet Elisée, qui, pour quelques légères plaisanteries, fait mettre en pièces quarante-deux enfants ! Nous allons donc exposer en peu de mots à votre charité comment il faut répondre à ces insensés. A l'époque où Elisée vivait en Judée, lui et les autres prophètes non-seulement n'étaient pas respectés par la très-grande majorité des habitants du pays, mais on les insultait, on les outrageait, on les prenait pour des fous et des possédés. C'est à ce point qu'au temps où le bienheureux Elisée envoya un des fils de prophètes pour sacrer roi Jéhu, les princes qui étaient avec Jéhu dirent au roi : « Que vous veut cet insensé ? » (IV *Rois*, IX, 11.) Ils voyaient le prophète du Seigneur, et ils blasphémaient contre lui comme s'il était possédé. Donc, à cette époque, les saints prophètes étaient si méprisés et si indignement

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux; Verlin et Vindingus comme apocryphe. Nous croyons qu'il vient de saint Césaire d'Arles. Comparez l'homélie XIV de saint Césaire, parmi celles qu'a éditées V. C. Baluze.

(2) Sermon XXI de saint Césaire.

recapitulationem ex his quæ dicta sunt, faciamus. Sicut ergo supra diximus, sanctum Eliam intelligite typum habuisse Domini Salvatoris. Denique sicut Dominus postea quam multas virtutes exercuit, postea quam passus est, resurrexit et ascendit in cœlum : ita et Elias post mirabilia quæ per eum Deus fecit, igneo curru elevatur ad cœlum. Quod Elias deseruit Judæam, significavit quod Christus reliquerit Synagogam. Corvi qui Eliæ ministraverunt, sicut jam dictum est, figuram gentilis populi monstraverunt. Vidua illa quæ eum in Sarepta suscepit, typum gessit Ecclesiæ. Duo ligna quæ colligebat, crucis mysterium figurabant. Hæc ergo, Fratres carissimi, si sincera, sicut credimus, benignitate suscipitis, et velut munda animalia assidua cogitatione in vestris cordibus ruminatis, implebitur in vobis illud quod scriptum est : Thesaurus desiderabilis requiescit in ore sapientis (*Prov.*, XXI, 20) : regnante ipso Deo nostro Jesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XLI [a].

De Elisæo, I.

Manichæi vetus Testamentum unde blasphemant. Prophetæ Elisæi ævo contempti. Parvulorum percussio misericordiæ magis quam crudelitatis fuit. Severitatis hujus exemplum de novo Testamento. — 1. Cum divina lectio legeretur, audivimus quod prætereunte beato Elisæo pueri irridentes clamaverunt : « Ascende calve. » Ob quam rem, orante Elisæo, egressi sunt duo ursi de saltu, et laceraverunt quadraginta duos pueros. (IV *Reg.*, II, 23.) Inimici Dei et hostes animæ suæ immundissimi Manichæi, qui Scripturam veteris Testamenti non solum recipere nolunt, sed etiam rabido ore blasphemare præsumunt, solent dicere : Quæ fuit tanta crudelitas in Elisæo, ut propter jocularia verba infantum, quadraginta duos pueros fecerit lacerari? Et ideo qualiter eorum insaniæ respondendum sit, breviter Caritati Vestræ suggeremus. Tempore illo quo beatus Elisæus in Judæa fuit, tam ille quam reliqui Prophetæ, non solum non honorabantur ex maxima parte populi, sed etiam irrisui et opprobrio habebantur, et velut insani atque arreptitii credebantur : in tantum ut eo tempore quo beatus Elisæus unum de filiis Prophetarum mitteret, ut Jehu ungueret in regem, principes qui sedebant cum Jehu, dicerent : « Quid ad te venit insanus iste? » (IV *Reg.*, IX, 11.) Prophetam Domini videbant, et eum esse arreptitium blasphemabant. Nam in illo tempore sancti Prophetæ ita in grandi contemptu et opprobrio habebantur, ut etiam beato Elisæo, qui tanta miracula faciebat, sicut supra

(a) Alias de Tempore CCIV.

traités, que le bienheureux Elisée lui-même, malgré les grands prodiges qu'il avait opérés comme je l'ai dit, était suivi par des enfants indisciplinés et qui lui criaient : « Monte, chauve; monte chauve! » On peut même croire qu'ils parlaient ainsi à l'instigation de leurs parents. Car il est bien certain que ces enfants n'eussent pas poussé ces cris, si leurs parents l'avaient trouvé mauvais. Alors Elisée attristé de la perversité du peuple, ou plutôt le Saint-Esprit, voulant réprimer l'orgueil des Juifs, fit venir deux ours qui mirent en pièces quarante-deux de ces enfants : afin que la mort de ces enfants fût un exemple pour les plus grands, afin que la perte de leurs enfants fût une leçon pour les parents, et aussi afin que les Juifs qui ne voulaient pas aimer un prophète qui faisait tant de miracles, apprissent au moins à le craindre. Mais les Juifs persévérèrent dans leur malice, au point qu'ils firent du remède une blessure, et qu'ils trouvèrent la mort là où ils auraient pu trouver la guérison (1). Car ils changèrent la lumière en ténèbres et convertirent la douceur en amertume. On vit alors s'accomplir en eux ce qui est écrit : « J'ai frappé vos enfants et vous n'avez pas reçu avec fruit le châtiment. » (*Jérém.*, II, 30.) Que personne donc n'ose attaquer par des sifflements de vipère le saint prophète Elisée; car ce qui est arrivé à ces enfants, nous devons le croire, n'est point tant l'œuvre du prophète que l'œuvre du Saint-Esprit agissant par Elisée. Mais ce châtiment, ai-je dit, fut un acte de grande bonté et d'ineffable miséricorde : Dieu voyant que les Juifs ne voulaient pas recevoir humblement la prédiction des prophètes, voulut, par cet acte de sévérité, leur faire craindre au moins son bras vengeur, et, par la peur de la mort corporelle, les exciter à chercher le salut de leurs âmes. C'est ce que nous voyons non-seulement dans l'Ancien Testament, mais encore dans le Nouveau. L'apôtre saint Pierre frappa ainsi Ananie et Sapphire. En les condamnant aussi sévèrement, Pierre voulait inspirer de la crainte à quiconque oserait mentir au Saint-Esprit, en apportant ses dons et ses offrandes.

Figure du châtiment infligé aux Juifs par Titus et par Vespasien. Tous les Juifs furent alors ou tués ou faits prisonniers. — 2. Oui, mes très-chers frères, à nous en tenir à la lettre, nous devons croire, comme je l'ai dit tout à l'heure, que le bienheureux Elisée ne s'est point laissé aller à un mouvement de colère, mais que le zèle de Dieu l'animait, quand, pour corriger le peuple juif, il permit que les ours missent en pièces ces enfants. Il ne voulait point se venger, mais plutôt corriger les coupables. Dans ce fait, nous voyons encore figurée d'une manière évidente la passion du Sauveur. Car de même que ces enfants libertins crièrent au bienheureux Elisée : « Monte, chauve; monte, chauve, » de même les Juifs insensés crièrent au véritable Elisée, à savoir, à Jésus-Christ, au moment de sa passion : « Crucifiez-le; crucifiez-le. » (*Luc*, XXIII, 21.) Que veulent dire ces paroles : « Monte, chauve; monte, chauve, » sinon : Monte à la croix sur la montagne du Calvaire? Mais remarquez cette circonstance, mes frères : du temps d'Elisée quarante-deux enfants furent dévorés; de même quarante-deux ans après la passion du Sauveur, arrivèrent deux ours, Vespasien et Titus. Remarquez encore, mes frères, que le siége de Jérusalem coïncida avec la solennité de Pâques : Dieu, par un juste jugement, voulait que les Juifs

(1) Locution familière à saint Césaire.

diximus, pueri indisciplinati clamarent : « Ascende calve, ascende calve. » Quam rem etiam parentibus suis instigantibus fecisse credendi sunt. Manifeste pueri illi non clamarent, si hoc eorum parentibus displiceret. Dolens ergo beatus Elisæus de interitu populi, imo sanctus Spiritus per beatum Elisæum volens reprimere superbiam Judæorum, fecit venire duos ursos, et laceraverunt quadraginta duos pueros; ut percussis parvulis majores reciperent disciplinam, et mors filiorum fieret disciplina parentum; et Prophetam quem mirabilia facientem nolebant amare, discerent vel timere. Sed ita perseveraverunt Judæi in malis suis, ut sibi de medicamentis vulnera facerent; et inde acquirerent mortem, unde poterant obtinere salutem. Converterunt enim sibi lucem in tenebras, et dulcedinem in amaritudinem commutaverunt. Denique impletum est in illis quod scriptum est : Percussi filios vestros, et disciplinam non recepistis. (*Jerem.*, II, 30.) Nemo ergo beato Elisæo ore vipereo derogare præsumat; quia hoc quod de pueris illis factum est, non tam ipse propria virtute, quam per illum Spiritus sanctus fecisse credendus est. Sed hoc, sicut dixi, pro grandi pietate et ineffabili misericordia factum est; ut quia Deo humiliter prædicantibus Prophetis Judæi nolebant credere, vel cum severitate vindictam irrogantem metuerent, et timentes mortem corporum, vel sic salutem requirerent animarum. Quam rem non solum in veteri Testamento, sed etiam in novo per beatum Petrum apostolum in Anania et Sapphira legimus fuisse completam : quos ideo Petri sententia damnavit, ut nullus in oblationibus vel muneribus suis Spiritui sancto mentiri præsumat.

Judæorum insania in passione Domini. Punitio eorum per Titum et Vespasianum futura figuratur. Quot Judæi tunc perempti, quot captivi. — 2. Et quidem Fratres carissimi, secundum litteram ita credendum est, ut supra suggessimus, quod beatus Elisæus non iracundiæ morbo commotus, sed zelo Dei succensus, ad corrigendum populum Judæorum parvulos illos permisit lacerari; non ut vindicaret, sed potius ut illos corrigeret : tamen in hoc facto etiam passio Domini Salvatoris præfigurata fuisse, evidenter ostenditur. Nam quomodo pueri illi indisciplinati clamaverunt beato Elisæo : « Ascende calve, ascende calve; » ita et insensati populi Judæorum vero Elisæo Christo tempore passionis voce sacrilega clamaverunt : Crucifige, crucifige. (*Luc.*, XXIII, 21.) Quid est : « Ascende calve, ascende calve? » nisi ascende crucem in loco Calvariæ. Et hoc attendite, Fratres, quia sicut sub Elisæo quadraginta duo pueri lacerati sunt; ita et post quadraginta duos annos passionis Dominicæ, venerunt duo ursi, Vespasianus et Titus. Et hoc considerate, Fratres, quia in solemnitate Paschali facta est obsidio

venus de toutes les provinces subissent en ces jours le châtiment qu'ils avaient mérité pour avoir, à pareil jour, attaché à la croix le véritable Elisée, notre Dieu Sauveur. Car c'est bien, je le répète, la quarante-deuxième année qui suivit la mort de Jésus-Christ que, conduits comme par la main de Dieu, les Juifs s'étaient rassemblés à Jérusalem, selon leur coutume, pour célébrer la Pâque. Nous lisons dans l'histoire que trois millions de Juifs étaient alors réunis dans Jérusalem : la faim et le glaive en firent périr onze cent mille, et cent mille des plus jeunes furent amenés à Rome pour le triomphe de Titus. Le siége de la ville dura deux ans, et la mortalité y fut si grande que les cadavres qu'on jeta par-dessus les remparts s'élevèrent jusqu'à la crête des murailles. Donc les deux ours qui, selon l'écrivain sacré, mirent en pièce quarante-deux petits enfants, pour les punir d'avoir insulté le bienheureux Elisée, figuraient cette catastrophe. Alors s'accomplit ce que dit le Psalmiste : « Un sanglier sorti de la forêt l'a mise à mort, et une bête de proie comme on n'en voit pas l'a dévorée, » (*Ps.* LXXIX, 14) c'est-à-dire, je le répète, que cette nation sacrilége reçut, sous Vespasien et sous Titus, le châtiment qu'elle méritait.

3. Et parce que les malheureux Juifs ont mérité en punition de leur orgueil d'être repoussés, délaissés et dispersés par toute la terre, nous qui avons reçu de la bonté de Dieu de si grands bienfaits, soyons humbles, attachons-nous à la vraie foi, ne donnons point d'accès en nous à l'orgueil; mais conservons la charité avec tous les hommes et cherchons à servir Dieu jusqu'à la fin de notre vie avec un cœur pur et un corps chaste, afin qu'après avoir fait le bien, nous méritions d'entendre cette parole si douce : « C'est bien, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur. » (*Matth.*, XXV, 21.) Puisque vous avez bien administré votre vie ici-bas, recevez la vie éternelle; puisque vous avez fait fructifier le prix de mon sang, entrez en participation de mon royaume. Que la bonté de Dieu daigne vous faire entrer dans ce royaume où le Seigneur vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XLII (1).

IIe *sur Elisée.*

(2) *Elisée représente Jésus-Christ, la veuve pauvre, l'Eglise. La première est délivrée de ses dettes par l'huile miraculeuse, la seconde de ses péchés par la charité.* — 1. Nous vous avons dit, mes très-chers frères, que le bienheureux Elie représentait notre Sauveur; nous affirmons avec autant de certitude et d'assurance qu'Elisée figurait également Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, comme vous l'avez entendu dans la leçon de l'Ecriture, une veuve cria au bienheureux Elisée et lui dit d'une voix plaintive et suppliante : « Mon mari est mort, et voici que mes créanciers viennent dans l'intention de m'enlever mes fils. » Or, le prophète lui demanda ce qu'elle

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Il est du nombre des sermons que les éditeurs de Louvain regardent comme douteux, et Verlin et Vindingus comme certainement supposé. Quant à nous, nous l'attribuons à saint Césaire, et nous espérons que personne ne le lui contestera.

(2) Sermon XXII de saint Césaire.

Judæorum; ut justo Dei judicio ex omnibus provinciis congregati Judæi, in ipsis diebus pœnam sibi debitam sustinerent, in quibus verum Elisæum Dominum et Salvatorem nostrum in cruce suspenderant. Illo enim, id est, quadragesimo secundo anno a die passionis Domini nostri, quasi divina manu acti Judæi, Jerosolymis, sicut solebant, ad celebrandum Pascha convenerant. In historiis legimus, quod tunc tricies centena millia hominum ex Judæis Jerosolymis fuerint congregata : ex quibus ferro et fame undecies centena millia leguntur esse consumpta, et centum millia juvenum Romam perducti sunt in triumphum. Duobus enim annis obsessa est civitas illa, et tanta multitudo mortuorum de civitate projecta est, ut muris ipsa cadavera coæquarentur. Istam ergo vastationem figurabant illi duo ursi, qui quadraginta duos pueros propter irrisionem beati Elisæi lacerasse dicuntur : et impletum est quod dixerat Psalmus : Exterminavit eam aper de silva, et singularis ferus depastus est eam. (*Psal.* LXXIX, 14.) Quia, sicut dictum est, post quadraginta duos annos a duobus ursis, Vespasiano et Tito, gens illa sacrilega quod merebatur, excepit.

3. Et quia infelices Judæi propter superbiam repudiari et despici, ac per totum mundum dispergi meruerunt; nos quibus tanta beneficia pietas divina concessit, cum omni humilitate fidem rectam tenentes, et ut superbia in nobis locum invenire non possit, caritatem integram cum omnibus hominibus conservantes, usque ad finem vitæ nostræ mundo corde et casto corpore servire Domino laboremus : ut post laborem bonorum operum, illam desiderabilem vocem audire mereamur : Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui (*Matth.*, XXV, 21) : quia bene administrasti vitam temporaneam, accipe sempiternam : quia custodisti pretium sanguinis mei, sume consortium regni mei. Ad quod regnum vos pietas divina perducere dignetur, quæ vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XLII (a).

De Elisæo, II.

In Elisæo Christus exhibetur. In vidua paupere Ecclesia. Illa a debitis per oleum, hæc a peccatis per caritatem soluta. — 1. Sicut de beato Elia diximus, Fratres carissimi, quod typum habuerit Domini Salvatoris : ita et sanctus Elisæum confidenter et secure asserimus Salvatoris nostri imaginem prætulisse. Clamavit enim ad beatum Elisæum, sicut in lectione divina audistis, vidua quædam, et voce flebili supplicavit, dicens : « Vir meus mortuus est, et ecce creditores veniunt, et volunt mihi tollere filios meos. » Ille autem interrogavit eam, quid haberet in domo sua. Respondit mulier, et ait : « Vivit Dominus, quia non habeo, nisi modicum olei,

(a) Alias de Tempore CCVI.

avait dans sa maison. La veuve lui répondit : « Vive le Seigneur ! je n'ai qu'un peu d'huile pour oindre ma tête. » Et Elisée lui dit : « Demandez des vases à vos voisins, fermez votre porte, mettez de cette huile dans chacun de ces vases, et quand ils seront pleins, vendez cette huile pour payer vos créanciers.» (IV *Rois*, IV, 1.) Cette veuve, mes très-chers frères, représentait l'Eglise, comme cette autre veuve qui mérita de recevoir chez elle le bienheureux Elie. Or, cette veuve, je veux dire l'Eglise, avait contracté une lourde dette, non pas d'argent, mais de péchés de toute espèce. Elle avait une dette et son créancier était très-dur, car c'était le diable sous les lois duquel ses nombreux péchés l'avaient asservie. Aussi bien le Prophète l'avait dit longtemps à l'avance : « Vous avez été vendus à cause de vos péchés, et à cause de vos crimes j'ai quitté votre mère. » (*Isa.*, L, 1.) Cette veuve était donc, en un certain sens, esclave, à raison de la dette énorme qu'elle avait contractée; oui, elle était esclave, et personne n'était encore venu pour la racheter. Mais quand le véritable Rédempteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, eut visité cette veuve, il la déchargea de toutes ses dettes. Voyons comment cette veuve en a été délivrée. Comment ? Ce fut par la multiplication de son huile. L'huile signifie la miséricorde. Cette veuve avait donc vu ses dettes s'accroître, parce qu'en péchant elle avait perdu l'huile de la miséricorde. Remarquez-le, mes frères : l'huile diminue et la dette augmente; l'huile augmente et la dette diminue ; la convoitise avait pris de l'accroissement et la charité était morte; la charité revient, l'iniquité meurt à son tour. A l'avénement du véritable Elisée, Jésus-Christ Notre-Seigneur, cette veuve, c'est-à-dire l'Eglise, est déchargée de la dette de ses péchés par l'accroissement de l'huile, je veux dire par le don de la grâce et de la miséricorde, en d'autres termes, par l'onction de la charité.

Les vases vides sont les Gentils. — 2. Mais que signifient les paroles que lui adresse le bienheureux Elisée : « Demandez un grand nombre de vases à vos voisins et à vos parents; puis fermez votre porte, et versez de l'huile dans les vases de vos voisins. » (IV *Rois*, IV, 3.) Qu'étaient ces voisins, sinon les Gentils? Car, encore que cette femme représentât l'Eglise, toutefois elle était veuve; c'est pourquoi ces voisins à qui elle demande des vases, figurent le peuple des Gentils. Si les vases, qu'on lui prête pour recevoir l'huile de la miséricorde, sont vides, c'est que tous les Gentils, alors qu'ils n'avaient pas encore obtenu le don de la grâce, étaient certainement vides de foi, de charité et de bonnes œuvres. Au reste, tous ceux qui se présentent à l'Eglise pour recevoir le baptême du salut, reçoivent le saint chrême et l'huile bénite, dès lors ils ne sont plus des vases vides, mais des vases pleins de Dieu, qui méritent de devenir les temples du Seigneur.

L'amour de soi est pauvre et indigent; la charité est riche et pourvue de toutes sortes de biens. En donnant, elle s'accroît. — 3. Veuillez le remarquer, mes très-chers frères, tant que cette veuve eut de l'huile dans le vase qui lui appartenait, elle ne pouvait ni suffire à ses besoins, ni payer ses dettes. Et en effet, mes très-chers, celui qui s'aime lui seul, ne se suffit pas et ne paye pas la dette de ses péchés. Si, au contraire, il verse l'huile de la charité dans les vases des autres, je veux dire, s'il est charitable envers tous ses voisins, ses parents et tous les hommes sans distinction, alors il peut se suffire à soi-même, et se décharger de toutes ses dettes. Oui, mes frères, voilà bien la

quo unguar. » Et dixit Elisæus : « Pete vasa a vicinis tuis, et clauso ostio, mitte ex illo oleo in omnia vasa; et cum plena fuerint, vende, et redde creditoribus tuis. » (IV *Reg.*, IV, 1.) Vidua ista, Fratres carissimi, typum Ecclesiæ præferebat; sicut et illa, quæ meruit beatum Eliam excipere. Vidua ergo ista, id est, Ecclesia, debitum grave contraxerat, non solidorum, sed peccatorum. Debitum habebat, et creditorem crudelissimum sustinebat : quia se diabolo multis peccatis obnoxiam fecerat. Sic enim et Propheta prædixit : « In peccatis vestris venditi estis, et in sceleribus vestris dimisi matrem vestram. » (*Isai.*, L, 1.) Vidua ergo illa pro tam grandi debito captiva quodam modo tenebatur. Captiva erat, quia redemptor nondum venerat. Sed postea quam viduam istam verus redemptor Christus Dominus visitavit, ab omnibus debitis liberam fecit. Unde enim illa vidua liberata sit, videamus. Unde, nisi de augmento olei? In oleo misericordia intelligitur. Ergo viduæ illi ideo debitum creverat, quia oleum misericordiæ peccando perdiderat. Considerate, Fratres : defecit oleum, et debitum crevit; crevit oleum, et periit debitum : creverat cupiditas, et periit caritas; redit caritas, et perit iniquitas. Veniente vero Elisæo Christo Domino, vidua, hoc est, Ecclesia, per augmentum olei, id est, donum gratiæ et misericordiæ, vel caritatis pinguedine, de peccatorum debito liberatur.

Vasa vacua Gentes. — 2. Quid tamen ei beatus Elisæus dixerit, videamuus. « Pro vasa multa a vicinis et proximis tuis, et clauso ostio infunde in vasculis vicinorum. » (IV *Reg.*, IV, 3.) Qui erant isti vicini, nisi Gentium populi? Et licet vidua illa Ecclesiæ typum habuerit, tamen vidua erat; et ideo vicini illi unde vasa petebantur, populum Gentium figurabant : Quæ tamen vasa vacua exhibebantur, ut oleum misericordiæ accipere mererentur : quia omnes Gentes ante quam donum gratiæ consequantur, fide et caritate et bonis operibus vacuæ esse probantur. Denique omnes qui ad salutare baptismum consequendum Ecclesiæ offeruntur, et chrisma et oleum benedictionis accipiunt; ut jam non vasa vacua, sed Deo plena, et templum Dei esse mereantur.

Amor proprius inops et indigens. Caritas dives, et omnibus abundans. Erogando crescit. — 3. Considerate ergo, Fratres carissimi : quamdiu vidua illa oleum in vasculo proprio habuit, nec sibi sufficiebat, nec debitum reddere poterat. Verum est, Carissimi, qui se solum diligit, nec sibi sufficit, nec peccatorum suorum debitum reddit : cum vero in alienis vasculis, id est, omnibus vicinis et propinquis, et omnibus omnino hominibus cœperit oleum casitatis infundere, tunc et sibi sufficere, et ab omnibus se debitis poterit liberare. Et vere, Fratres, talis est natura sancti amoris et veræ caritatis,

vertu du saint amour et de la vraie charité : en donnant, elle s'accroît; plus elle se prodigue en faveur des autres, et plus elle devient abondante dans un cœur. Quand vous donnez à un pauvre la nourriture du corps, vous cessez de posséder ce que vous venez de lui donner; mais si vous donnez à cent personnes le pain de la charité, ce pain vous reste en entier; l'eussiez-vous distribué à tout le monde, que pour vous il n'a pas diminué ; je dirai plus, non-seulement il n'a pas diminué, mais il a pris un merveilleux accroissement, en raison du nombre des personnes à qui vous l'avez distribué. Donnons un exemple : vous aviez un pain de charité; supposons que vous ne l'ayez donné à personne, ce pain vous reste, mais il vous reste seul; l'avez-vous distribué à mille personnes? vous avez acquis mille pains, car telle est la charité, qu'elle reste entière pour chacun de ceux qui la possédent, et qu'elle peut se donner tout entière à tout le monde. Donc en donnant aux autres, vous ne perdez rien; que dis-je? non-seulement vous ne perdez rien, mais, je le répète, vous centuplez ce que vous aviez déjà, en le donnant à vos frères. Reconnaissez donc, mes très-chers frères, que cette veuve ne s'est déchargée de ses dettes, que par le moyen de cette huile miraculeuse, et comprenez que l'Eglise catholique ne se délivre de ses crimes, que par l'huile de la miséricorde divine.

Les vases de la charité, c'est-à-dire les hommes, s'emplissent quand ils sont aimés. — 4. Mais faites attention, mes frères, à cette circonstance : tant que cette femme eut des vases dans lesquels elle put verser de l'huile, son huile se multiplia. En effet, elle dit à son fils : « Apporte-moi un vase; » et son fils lui répondit : « Je n'en ai plus. » Alors, dit l'Ecriture, l'huile s'arrêta, parce qu'on ne trouva plus de vase pour l'y verser. Ainsi, mes très-chers frères, la charité augmente tant qu'on la prodigue. C'est pourquoi, nous devons nous appliquer à trouver des vases, dans lesquels nous puissions verser l'huile, puisque je vous ai prouvé que plus nous en versons dans les autres, plus nous en avons pour nous-mêmes. Les vases de la charité sont les hommes. Si nous voulons posséder en abondance l'huile de la charité, nous devons aimer non-seulement les bons, mais même les méchants; les bons, parce qu'ils sont bons, les méchants, pour qu'ils deviennent bons. Car la propriété de l'huile de la charité est de rendre les bons meilleurs, et de tirer les méchants des ténèbres de leurs péchés, pour les amener à la lumière de la vérité.

Qui est-ce qui agit, la porte fermée, ou la porte ouverte? — 5. Quant à cette circonstance dont parle l'Ecriture, que la veuve ferma sa porte pour verser l'huile dans les vases qu'elle avait empruntés, elle signifie qu'on doit faire l'aumône, la porte fermée, c'est-à-dire, pour l'amour de Dieu seulement; non pas pour recevoir les louanges des hommes, mais pour mériter grâce auprès de Dieu. Car faire l'aumône en vue de la gloire humaine, c'est faire l'aumône la porte ouverte, puisqu'une porte ouverte permet à tout le monde de voir dans l'intérieur de la maison. Mais faire le bien en vue de la vie éternelle, et pour obtenir le pardon de ses péchés, c'est le faire, même devant le public, la porte fermée; car par cette aumône, on ne cherche pas ce qui se voit, mais ce qui est invisible. En effet, la gloire humaine se voit; la récompense éternelle est invisible. Aussi bien, écoutez ce que dit l'Apôtre : « Les choses qui se voient sont passagères; au contraire, les choses qui ne se voient pas sont éternelles. » (II *Cor.*, IV, 18.) On ne fait donc l'aumône avec un profit assuré, qu'autant qu'on

ut erogando crescat; et quantum in aliis plus expenditur, tantum in se abundantius cumuletur. Cibum corporis si volueris egenti tribuere, ad præsens quod illi dederis, tu habere non poteris : panem caritatis si dederis centum hominibus, integer manet; si universo mundo largiri volueris, tibi nihil deficit : imo non solum non deficit, sed omnium illorum, quibus largitus fueris, lucrum tibi multipliciter crescit. Verbi gratia, unum panem caritatis habebas; si nemini dedisses, ipsum solum haberes : mille hominibus dedisti, mille panes acquisisti : quia tanta est possessio caritatis, ut et singulis tota sit, et omnibus integra esse possit. Ergo et aliis dedisti, et tu nihil penitus perdidisti : imo non solum non perdidisti, sed sicut jam dixi, quidquid aliis a te collatum est, tu centupliciter acquisisti. Ergo, Fratres carissimi, agnoscite viduam non alio, nisi de oleo, a suis creditoribus absolutam; et intelligite Ecclesiam catholicam non aliunde, nisi per oleum misericordiæ Dei de suis fuisse criminibus liberatam.

Vasa caritatis, homines; implentur cum amantur. — 4. Sed hoc attendite, Fratres, quod mulier illa quamdiu habuit vasa, ubi oleum infunderet, tamdiu oleum crevit. Nam dixit filio suo : « Affer mihi vas. » Et ille respondit : « Non habeo. » Et ait Scriptura stetisse oleum, postea quam ubi poneret, non invenit. Sic, dilectissimi Fratres, tamdiu caritas augetur, quamdiu tribuitur. Et ideo etiam ex industria debemus vasa quærere, ubi oleum possimus infundere : quia probavimus quod dum aliis infundimus, plus habemus. Vasa caritatis, homines sunt. Si caritatis oleo volumus abundare, non solum bonos, sed etiam malos debemus diligere : bonos, quia boni sunt; malos, ut boni fiant. Habet enim hanc virtutem oleum caritatis, ut et bonos meliores faciat, et malos de peccatorum tenebris ad lucem veritatis reducat.

Clauso ostio vel aperto quis agat. — 5. Quod autem ait Scriptura, clauso ostio viduam illam oleum in vasculis infudisse; hoc significavit, ut unusquisque eleemosynam clauso ostio faciat, id est, pro solo Dei amore; non ideo ut laudetur ab hominibus, sed ut apud Deum invenire gratiam mereatur. Qui enim pro laude humana eleemosynam facit, aperto ostio facit, quia apertum omnibus patet. Qui vero pro sola vita æterna et pro remissione peccatorum bona opera fecerit, etiamsi publice faciat, clauso ostio facit : quia de illa eleemosyna non hoc quærit quod videtur, sed quod non videtur. Laus enim humana videtur; æternum præmium non videtur. Sed audi quid dicit Apostolus : Quæ enim videntur, tempo-

ne cherche pas, en la faisant, la gloire qui vient des hommes.

6. L'Ecriture rapporte ensuite qu'une femme riche reçut dans sa maison le bienheureux Elisée, qui passait par la ville de Suna, et que cette femme dit à son mari : « Je vois que cet homme est un homme de Dieu : faisons-lui une petite chambre, et mettons-y un petit lit, une table, un siége et un chandelier, afin que, lorsqu'il viendra nous voir, il demeure là. » Or, cette femme était stérile ; mais Elisée pria et elle eut un fils. (IV *Rois*, IV, 8 et suiv.) Il en était de même de l'Eglise : avant que le Christ ne vint à elle, elle était stérile. Mais de même, comme la Sunamite engendra un fils, quand Elisée eut prié, l'Eglise pareillement engendra le peuple chrétien, quand Jésus-Christ fut venu la trouver. Toutefois, le fils de la Sunamite mourut en l'absence d'Elisée ; de même le fils de l'Eglise, c'est-à-dire, le peuple des Gentils était mort par suite de ses péchés, avant l'arrivée du Christ. En descendant de la montagne du Carmel, Elisée ressuscita le fils de cette femme ; et le Christ en descendant du ciel, ressuscita le fils de l'Eglise, c'est-à-dire, le peuple des Gentils. Mais voyons comment les choses se passèrent.

Que signifie, dans l'Ecriture, la défense de rendre à quelqu'un son salut. Moïse, non plus que le serviteur d'Elisée, n'a pu rendre la vie. — 7. Cette femme, voyant donc son enfant mort, courut trouver le bienheureux Elisée et se jeta à ses pieds. Or, le Prophète donna son bâton à son serviteur et lui dit : « Va et pose mon bâton sur le visage de l'enfant. Si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. » Ici, mes frères, gardez-vous de concevoir une pensée impie et de dire que le bienheureux Elisée voulait qu'on observât les augures, et que, dans ce dessein, il avait défendu à Giézi, son serviteur, de répondre aux salutations des personnes qu'il rencontrerait en chemin. Non, cette défense se voit souvent dans l'Ecriture ; elle marque l'empressement qu'il faut mettre à exécuter un ordre, et non pas je ne sais quelle vaine et superstitieuse observance. Le Prophète voulait dire : Va vite, et ne te laisse attarder en chemin par aucune conversation ni par aucune rencontre. Giézi partit donc et plaça le bâton sur le visage de l'enfant, mais le mort ne donna aucun signe de vie. Ce serviteur figure le bienheureux Moïse. En effet, Dieu envoya en Egypte le saint patriarche avec un bâton ; mais si le bâton de Moïse put, sans le Christ, frapper de dix plaies l'Egypte, il ne put ni la délivrer du péché originel, ni la ressusciter du péché actuel. Car, dit l'Apôtre, « la loi n'a rien amené à la perfection. » (*Hébr.*, VII, 19.) Il fallait que celui qui avait envoyé le bâton descendît en personne. Le bâton ne pouvait rien sans Elisée, parce que la croix sans Jésus-Christ ne pouvait rien également.

Elisée ressuscite l'enfant en s'inclinant, Jésus-Christ ressuscite le monde en s'humiliant. — 8. Le bienheureux Elisée vint donc en personne ; il monta dans la chambre, parce que le Christ devait venir et monter sur le gibet de la croix. Le Prophète s'inclina pour ressusciter l'enfant ; le Christ s'humilia pour relever le monde étendu dans la tombe de ses péchés. Elisée plaça ses yeux sur les yeux de l'enfant, ses mains sur ses mains. Remarquez, mes frères, que cet homme, arrivé à l'âge mûr, dut rapetisser ses membres, pour les adapter aux membres de l'enfant mort et couché sur son lit. Or, ce qu'Elisée figurait sur cet enfant, Jésus-Christ l'a réalisé sur tout le

ralia sunt; quæ autem non videntur, æterna. (II *Cor.*, IV, 18.) Securus ergo unusquisque eleemosynam faciat, tantum ut pro illa gloriam humanam non requirat.

6. Post hæc audivimus, quod dum beatus Elisæus transiret per Sunam, quædam mulier magna susceperit eum, et dixerit ad virum suum : « Animadverto quod homo iste vir Dei sit : faciamus illi cœnaculum, et ponamus ei in eo lectum, mensam, sellam et candelabrum ; ut quando venerit, maneat ibi. » Et mulier illa sterilis erat, sed orante Elisæo genuit filium. (IV *Reg.*, IV, 8, etc.) Sic et Ecclesia, antequam Christus veniret, sterilis fuit. Et sicut illa, orante Elisæo, genuit filium ; ita et Ecclesia, veniente ad se Christo, genuit populum Christianum. Sed filius mulieris illius, dum Elisæus absens esset, mortuus est : sic et filius Ecclesiæ, hoc est, populus Gentium, antequam Christus veniret, peccatis mortuus erat. Descendente de monte Elisæo, filius viduæ huic vitæ redditur; descendente de cœlo Christo, filius Ecclesiæ, id est, populus Gentium suscitatur : sed hoc qualiter factum sit, videamus.

Præceptum non resalutandi in Scriptura quid vetet. Ut puer Elisæi, sic nec Moyses potuit vitam reddere. — 7. Mortuo enim filio suo, mulier illa abiit, et vestigiis se sancti Elisæi prostravit. Beatus vero Elisæus dedit baculum suum puero, et dixit ad eum : « Vade et mitte baculum meum super faciem pueri. Si te salutaverit homo, non resalutes eum. » Hoc loco, Fratres, videte, ne alicui subrepat impia cogitatio, et dicat quod augurium beatus Elisæus observare voluerit; et ideo jusserit puero suo, ut salutantem se in via non resalutaret. Frequenter hoc in Scripturis legimus : sed pro celeritate est dictum, non pro aliqua superflua et sacrilega observatione præceptum ; ac si diceret : Ita velociter ambula, ut nullis fabulis in via occupari aut retardari præsumas. Abiit ergo puer, et misit baculum super faciem pueri; et penitus non surrexit. Puer iste typum habuit beati Moysi. Misit enim eum Deus cum baculo in Egyptum : sed baculus sine Christo flagellare Ægyptum potuit; de originali vero vel actuali peccato liberare vel resuscitare non potuit. Nihil enim, dicente Apostolo, ad perfectum adduxit Lex. (*Hebr.*, VII, 19.) Opus erat, ut qui baculum miserat, ipse descenderet. Baculus sine Elisæo nihil valebat; quia crux sine Christo nihil poterat.

Elisæus se inclinans puerum, Christus se humilians mundum resuscitavit. — 8. Venit ergo beatus Elisæus, et ascendit in cœnaculum; quia venturus erat Christus, et ascensurus crucis patibulum. Inclinavit se Elisæus, ut puerum resuscitaret; humiliavit se Christus, ut mundum in peccatis jacentem erigeret. Misit Elisæus oculos super oculos, manus super manus. Videte, Fratres, quantum se vir ille perfectæ ætatis contraxit, ut parvulo mortuo et jacenti congrueret. Quod enim Elisæus in puero præ-

genre humain. Ecoutez ce que dit l'Apôtre : « Il s'est humilié lui-même, en devenant obéissant jusqu'à la mort. » (*Philipp.*, II, 8.) Parce que nous étions tout petits, il s'est fait tout petit; parce que nous étions morts, en médecin compatissant, il s'est incliné vers nous. Aussi bien, mes frères, on ne peut relever un homme couché à terre, si l'on ne se baisse vers lui. L'enfant bâilla sept fois, et cette circonstance nous montre les sept dons du Saint-Esprit, que Jésus-Christ, venant en ce monde, a répandus sur le genre humain pour le ressusciter. C'est de l'Esprit saint lui-même que l'Apôtre a dit : « Si quelqu'un n'a point l'esprit du Christ, il n'est point à lui. » (*Rom.*, VIII, 9.) C'est encore l'Esprit saint que le Seigneur donna à ses disciples, quand il souffla sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. » (*Jean*, XX, 22.) Il plaçait en quelque façon sa bouche sur notre bouche, quand il souffla et nous donna l'Esprit saint. Remercions donc notre très-miséricordieux Rédempteur, qui nous a ressuscités sans que nous l'ayons aucunement mérité. Non-seulement il nous a arrachés à la mort éternelle, mais encore il nous a promis les récompenses du ciel, si, avec le secours de sa grâce, nous faisons le bien. Qu'il daigne nous accorder ces récompenses, lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XLIII [1].

Sur Naaman le Syrien.

1. Naaman, prince de la cour de Syrie, était atteint de la lèpre, cette affreuse maladie, dont les pustules sont contagieuses, et qui lui inspirait à lui-même et à tous ses amis la plus vive horreur. Le roi de Syrie s'attristait d'être privé des services d'un tel homme qui avait dirigé de grandes guerres, remporté beaucoup de victoires, vaincu des nations et délivré la Syrie de la servitude de ses ennemis. Sur ces entrefaites, Naaman apprend qu'il y a en Israël un très-saint prophète nommé Elisée, qui possède le don des miracles et opère, en effet, des prodiges étonnants. Il espère que le saint homme pourra lui rendre la santé et le délivrer de cette affreuse maladie. Il va donc trouver le roi de Syrie et lui demande des lettres de recommandation pour le roi d'Israël. Aussitôt le roi écrit en ces termes au roi d'Israël : « Je vous ai envoyé Naaman, mon serviteur, pour que vous le guérissiez de sa lèpre. » (IV *Rois*, V, 1, et suiv.)

2. Le roi d'Israël ayant reçu et lu cette lettre du roi de Syrie, déchira ses vêtements et s'écria : « Voyez, le roi de Syrie cherche une occasion de querelle pour rompre avec moi; car il vient de m'envoyer cet homme pour que je le guérisse de sa lèpre. Suis-je donc un Dieu, moi, pour pouvoir ôter ou rendre la vie ?» O foi du général Naaman ! ô infidélité de ce roi ! Naaman le Syrien se hâte d'aller avec confiance vers Dieu, et ce roi perfide déchire ses vêtements ! Ceux qui connaissent Dieu se défient de lui, et ceux qui ne le connaissent pas se confient à lui. Les gens de la famille font de la résistance, et les étrangers se hâtent et s'empressent. Le roi de Syrie croit, sur ce qu'il a entendu, que Dieu peut faire un miracle, et le roi d'Israël ne croit pas que Dieu puisse opérer une guérison dont il a déjà eu des preuves. Les étrangers accourent au remède divin, et les adorateurs de Dieu repoussent le don du ciel. Celui qui

(1) Ce sermon est d'un auteur incertain. Deux manuscrits l'attribuent à saint Jean Chrysostome, mais il n'est pas digne de ce saint docteur.

figuravit, hoc in toto genere humano Christus implevit. Audi Apostolum dicentem : Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem. (*Philip*, II 8.) Quia parvuli eramus, parvulum se fecit; quia mortui jacebamus, pius se medicus inclinavit : quia et re vera, Fratres, nemo potest jacentem erigere, si se noluerit inclinare. Quod autem puer oscitavit septies, septiformis gratia sancti Spiritus ostenditur, quæ humano generi, ut resuscitetur, in adventu Christi tribuitur. De ipso Spiritu dicit Apostolus : Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus. (*Rom.*, VIII, 9.) Ipsum etiam Spiritum Dominus dedit discipulis, quando insufflavit et dixit : Accipite Spiritum sanctum. (*Joan.*, XX, 22.) Os enim quodam modo super os posuit, quando insufflando Spiritum dedit. Gratias ergo agamus piissimo Redemptori, qui nos nullis præcedentibus meritis suscitavit; et non solum de morte perpetua eripuit, sed etiam adjuvante gratia ipsius, si bene egerimus, æterna præmia repromisit : quod ipse præstare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XLIII [a].

De Naaman Syro.

1. Cum Naaman regis Syriæ princeps perfusus lepra fuisset (IV *Reg.*, V, 1, etc), cumque horrendæ plagæ maculoso affectus contagio, et sibi jam et cunctis horreret; dolebat rex Syriæ talis se viri privatum auxilio, per quem plurima confecerat bella, gentes domuerat, victorias perpetrarat, et de manu hostium, Syrorum populum liberaverat. Tunc audit Naaman apud Israelem populum Elisæum esse prophetam sanctissimum, mirandis virtutibus præditum, et stupendis operibus nominatum; per quem posset et causæ periculo liberari, et perniciosa varietate tergi. Mox suum pergit ad regem, commendari se litteris Israelitarum regi deposcit. Confestim in hunc modum rex ad regem litteras mittit. « Misi, inquit, ad te Naaman servum meum, ut cures eum a lepra ipsius. »

2. Has litteras cum rex a rege missas acciperet et legisset, scidit vestimenta sua, dicens : « Videte, inquit, videte, quoniam malitiam iste conquirit : misit enim ad me hominem, ut curem eum a lepra ipsius. Numquid Deus sum ego, ut mortificare aut vivificare possim? » O fides Naaman principis! o istius perfidia regis! Naaman Syrus fideliter festinat ad Deum; et rex perfidus suum discindit vestimentum. Diffidunt qui noverant; et qui non noverant credunt. Domestici repugnant; et externi festinant. Rex Syriæ credit posse fieri quod audierat, et rex Israel non credit fieri posse quod noverat. Alieni currunt ad auxilium; et proprii cœleste denegant donum.

(a) Olim de Tempore CCVII, et post in Appendice LXII.

devrait proclamer la puissance divine la conteste, et celui qui pouvait la contester s'empresse d'y recourir : en sorte que les étrangers s'honorent d'autant plus que l'incrédulité du roi est plus manifeste.

3. Quand Elisée eut appris le trouble du roi, il lui dit : « Envoyez-moi le syrien Naaman, afin qu'il sache qu'il y a un Dieu en Israël. » (IV *Rois*, v, 10.) On conduisit donc à la porte de la maison de l'homme de Dieu, Naaman le Syrien dans un char à quatre chevaux, avec une magnifique escorte de cavaliers. L'homme de Dieu lui fit dire : « Allez, lavez-vous sept fois dans le Jourdain, et vous serez guéri. » A ces paroles, Naaman se retira plein de colère, en s'écriant : « Je m'étais dit : L'homme de Dieu sortira à ma rencontre, il placera sa main sur ma tête, il invoquera le Seigneur son Dieu et me guérira de ma lèpre. Mais, s'il me faut des eaux pour me guérir, n'y a-t-il pas dans notre pays des eaux plus salutaires que celles du Jourdain ? » Alors un de ses serviteurs lui dit : « Est-il donc si difficile d'exécuter la prescription que vous a faite le prophète ? Pourquoi ne faites-vous pas ce qu'il vous a dit ? » Naaman revint donc sur ses pas et descendit dans les eaux du Jourdain ; après s'y être lavé sept fois, il en sortit guéri, et sa chair devint semblable à la chair d'un enfant nouveau-né. Alors Naaman est dans l'admiration, il s'étonne, il reporte ses regards sur le prophète, il lève les yeux au ciel. Il s'étonne qu'à l'ordre de cet homme la guérison soit venue ; il s'étonne du prodige que Dieu a opéré, il s'étonne qu'une maladie invétérée ait disparu ; il s'étonne de se voir changé de corps et d'esprit. Sa maladie horrible l'a quitté et la santé si désirée est revenue. Cet homme reparaît dans son état naturel, parce que la vertu toute divine a opéré par le saint prophète. Naaman se réjouit, le Prophète est dans la joie ; l'un et l'autre louent le Seigneur. Naaman se réjouit d'avoir obtenu ce qu'il désirait et d'avoir recouvré ce qu'il avait perdu. Le prophète se réjouit de cette œuvre et le peuple est joyeux de voir un si grand prodige. La Judée se réjouit de ce qu'elle soulage ceux qui viennent sur ses terres ; les Gentils, disent à leur tour qu'Israël possède ce qu'on ne trouve point dans leur pays. La gloire de Dieu se répand parmi les Gentils. Le général qui a été guéri prêche la toute-puissance de Dieu ; il l'annonce, lui qui en a éprouvé la vertu. Désormais on ne peut plus douter de ce qu'on raconte, puisque la Syrie tout entière atteste que Naaman est guéri.

4. Alors Naaman, au comble de la joie, offre des présents à Elisée ; il le prie de recevoir ces dons en retour de la santé qu'il lui a rendue. Recevez, lui dit-il, recevez ces présents que je vous offre ; prenez ces dons que je vous apporte si volontiers. Sans doute, ce n'est pas pour payer ma guérison, ni en retour de la santé que vous m'avez rendue, que je vous offre ces richesses ; car un tel bienfait ne se reconnaît pas à prix d'argent, et aucun présent ne pourrait l'acquitter. Pour moi, répond Elisée, je ne puis accepter ce que vous m'offrez ; je repousse loin de moi ce que vous m'apportez. Car ce n'est pas moi qui vous ai rendu cette santé qui vous donne tant de joie ; ce n'est pas moi qui vous ai guéri de cette maladie mortelle. Non, vous vous trompez, ce n'est pas moi qui vous ai rétabli dans votre état naturel ; mais il y a dans le ciel un Dieu, dont je suis le serviteur, à qui j'obéis et aux ordres duquel je me dévoue. C'est à lui seul que vous devez la vie, à lui qu'il faut renvoyer votre

Qui prædicare debuit, destruit; et qui destruere potuit, festinavit : ut tanto gloria potior esset externis, quanto perfidia innotuerat regis.

3. Tunc ad Elisæum cum regis commotio pervenisset : « Mitte, inquit, ad me, mitte Naaman Syrum : ut sciat quia est Deus in Israel. » (IV *Reg.*, v, 10.) Adducitur itaque ad ostium hominis Dei Naaman Syrus cum quadrigis et equitibus, et potentatu magnifico. Ad quem exivit homo Dei, dicens : « Vade, et baptizare in Jordane septies; et mundaberis. » Quo audito, Naaman commotus proripuit se, dicens : « Ego dicebam, quoniam exi et ad me homo Dei, et imponet super me manum suam, et invocabit Dominum Deum suum; et curabit me a lepra mea. Si enim aquis me mundari oportet; nonne meliores sunt aquæ penes nos? » Tunc dixit ad eum quidam ex suis : « Numquid difficile verbum est, quod locutus est Propheta ad te? Quare non facis quod dixit? » Tunc reversus est Naaman, et descendit in Jordanem; et baptizatus septies, ascendit inde mundatus : et facta est caro ejus, quasi caro infantis pueri. Tunc miratur Naaman, tunc stupet, tunc Prophetam conspicit, tunc cœlum attendit. Miratur uno jussu adfuisse virtutem, miratur operatum Deum, miratur detersum tanti temporis vitium, miratur se se corpore mutatum et mente. Perniciosa ab eo contagio pellitur, et optata sanitas reparatur. Totus homo naturæ redditur; quia perfecta virtus in Propheta sanctissimo operatur. Gaudet Naaman, Propheta lætatur; ab utroque Dominus collaudatur. Gaudet Naaman se quod optaverat, percepisse, et quod (*a*) perdiderat, invenisse. Gaudet Propheta in opere; et lætatur populus in virtute. Gaudet Judæa, quod venientibus ad se præstet auxilia : dicunt et Gentes, in Israel esse quod apud se invenire non possunt. Seminatur per Gentes gloria Dei. Qui curatus est, prædicat; qui sensit, annuntiat : nec jam dubium habetur quod dicitur, quando Syria, quod in Naaman conspicit, protestatur.

4. Tunc lætus Naaman Elisæo offert munera, tunc sanitatis voto dona ut accipiat, deprecatur. Accipe, inquit, accipe, munera quæ offero tibi : quæ dono, tribuo libenter, assume. Non enim pretium curationis est istud quod tribuo; nec sanitatem perceptam isto munere redimo : quippe cum sanitas ista quam merui, pretio nec poterit redimi, nec ullo munere inveniri. Mihi, inquit Elisæus, quod offers non accipio; quod ingeris, ut alienum recuso. Nec enim ipse tibi sanitatem, qua lætus es, præstiti; nec perniciosum vitium in te ego ipse correxi, nec naturæ, ut æstimas, reddidi : sed est potens in cœlestibus Deus, cujus imperio servio, officio pareo, servituti insisto, cui soli tuus dicandus est animus, præparandus est sensus, tri-

(*a*) Ita Mss. At editi, *quod crediderat*.

reconnaissance et adresser vos hommages. Car si vous le servez lui seul, si vous lui rendez les devoirs de la reconnaissance, vous pouvez juger quelles récompenses il vous réserve, puisqu'avant même que vous ne l'ayez servi, il vous a accordé une guérison si éclatante.

5. Naaman embrasse donc le culte du vrai Dieu, et renonce à ses pratiques superstitieuses. Le voilà qui affirme qu'il adore Dieu et a en horreur les idoles. Le voilà qui déclare qu'il sert le Seigneur et qu'il abhorre les statues de pierre qu'il avait adorées. Maintenant, dit-il, je sais qu'on doit adorer Dieu seul. Maintenant, je viens d'apprendre qu'il ne faut honorer qu'un seul Dieu, car les autres dieux des nations ne peuvent ni nous sauver, ni nous nuire. Puisqu'ils ont eux-mêmes besoin du secours des hommes, en quoi peuvent-ils nous secourir ? Ce ne sont pas ceux qui ont besoin d'être conservés qui peuvent nous conserver, ceux qui ne vivent pas qui peuvent donner la vie, ceux qui n'ont pas la force de se venger de leurs contempteurs qui peuvent guérir un de leurs adorateurs. Alors Naaman part tout joyeux pour la Syrie; il se hâte d'aller apprendre aux siens sa guérison. Tous ceux qui l'avaient accompagné ne sont plus dans la tristesse, mais dans la joie; ceux qui ne le regardaient qu'avec horreur sont au comble du bonheur. Ils célèbrent avec lui les grandeurs de Dieu; tous parlent avec lui et ne cessent de s'entretenir de la puissance du Très-Haut.

6. Aussitôt Giézi, le serviteur du prophète, se dit en lui-même : Puisque mon maître n'a rien voulu recevoir du syrien Naaman, moi j'irai le trouver et je recevrai ce que mon maître a refusé. Il part donc, il court en toute hâte. Les serviteurs du Syrien l'aperçoivent, courant pour les rejoindre, et ils avertissent leur maître. Naaman fait arrêter son char, retient ses chevaux et leur fait tourner bride. Lui-même s'empresse, se hâte d'aller au devant de Giézi; il l'interroge, il l'informe de sa course précipitée. Giézi, comme un habile hypocrite, fait un mensonge, compose une fausse histoire. Il dit que le prophète l'a chargé de demander au général une petite somme d'argent pour la distribuer à des enfants de prophètes qui venaient d'arriver chez lui. A l'instant, Naaman compte à Giézi le double de ce qu'il demandait, tout heureux de donner cette marque de reconnaissance que le prophète n'avait pas voulu recevoir, quoiqu'il l'en ait supplié avec instance. Giézi prend l'argent, le cache et se présente comme à l'ordinaire devant Elisée. Où as-tu été, lui dit le prophète, et qu'as-tu fait ? Nulle part, répond Giézi, je ne suis pas sorti de la maison; je suis resté là sous vos yeux. Alors le saint prophète élevant la voix : « Mon esprit, lui dit-il, n'était-il pas présent à côté de toi ? Je sais de quelle manière Naaman a couru au devant de toi; qu'il t'a donné de l'argent; que tu veux en acheter des champs, des vignes, des plants d'oliviers, des serviteurs et des servantes. Mais aussi la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à toute ta race pour jamais. Giézi se retira et aussitôt il fut couvert d'une lèpre blanche comme la neige. » (IV *Rois*, v, 26, 27.) O puissance admirable de Dieu ! ô sublime mérite d'Elisée ! le même jour deux effets contraires se produisent; un double pouvoir montre l'éminente sainteté du prophète. Le syrien Naaman est guéri et Giézi est couvert de lèpre. La foi du Syrien lui procure un bienfait, la perfidie du serviteur lui attire un châtiment. Celui-là vient de Syrie, et reçoit ce qu'il désirait; celui-ci sort de la maison du prophète, et reçoit sur son corps la maladie que lui attire son avarice. Naaman se réjouit d'être guéri, Giézi pleure d'être

buendus est famulatus. Huic enim si soli servieris, aut si obsequia illi debita manciparis; quanta mereberis, conjice, cui antequam servieris, tantam merueris sanitatem.

5. Mox Naaman cultus sibi divinos indicit, superstitiosos abscindit. Mox se Deum venerari testatur, et detestari idolum profitetur. Mox se quem agnovit, Dominum colere, et figmenta quæ coluerat abhorrere proloquitur. Nunc, inquit, cognovi, quia Dominus colendus est solus. Nunc primum addidici, quia unus venerandus est Deus : cæteri enim dii Gentium nec salvare poterunt, nec nocere : quippe qui humano indigentes auxilio, auxilia ipsi præstare non possunt. Nec enim servare poterunt qui servantur, aut vitam tribuere qui non vivunt, aut sanum quempiam colentium facere, qui se non possunt de non colentibus vindicare. Tunc Naaman proficiscitur in Syriam lætus, tunc ad suos properat sanus. Lætantur omnes qui cum eo tristes advenerant, gaudent cuncti qui ejus valetudinem exhorrebant, magnalia Dei secum cuncti loquuntur, virtutes ejus universi cum invicem fabulantur.

6. Statim Giezi Prophetæ puer secum loquitur, dicens : Quoniam Dominus meus a Naaman Syro noluit quidquam accipere, ego pergam; ut quod ille noluit, sumam. Pergit propere, festinanter accurrit : quem cum post se festinantem pueri Syri conspicerent, ac domino nuntiarent; mox Naaman suorum statuit currus, vehicula retrahit, animalia flectit, ipse properus ac festinans in obviam redit, causas exquirit, ad se properandi rationes exposcit. Ille simulator ac fallax aptat mendacium, falsum componit : dicit a Propheta sibi esse mandatum, quasi argenti aliquid mitteret, quod advenientibus ad se Prophetarum liberis tribuisset. Instanter Naaman puero duplum quam petierat dedit, quod Prophetæ supplex ipse ac deprecans dare non quivit. Quo accepto in sequestri deposito, Elisæo apparuit, atque in ejus conspectu solito more consistit. Ubi, inquit Propheta, fuisti, vel quid rei ac negotii gessisti? Nusquam, inquit, isthinc discessi : nusquam a tuis conspectibus abfui. Tunc Propheta sanctissimus erumpit in vocem : « Nonne cor meum, inquit, fuit tecum ? Scio quemadmodum properavit Naaman in obviam tui, a quo accepisti argentum : et possidebis ex eo agros, et vineas, et oliveta, servos et ancillas; et lepra Naaman Syri applicabitur tibi et semini tuo usque in æternum. Et statim discessit ab eo leprosus sicut nix. » (*Ibid.*, 26, 27.) O admiranda potentia Dei ! o sublime meritum Elisæi ! Uno in tempore duplex virtus ostenditur, et gemina potestas Prophetam sanctissimum demonstrat. Curatur Naaman Syrus ; et lepra Giezi perfunditur servus. Syro fides attulit gloriam ; et servo perfidia intulit pœnam. Ille de Syria veniens, quod

frappé de lèpre. L'un revient sain à sa maison, l'autre apparaît à tous couvert d'ulcères ; l'un est un exemple de la puissance de Dieu, l'autre du châtiment que mérite le mensonge. Le lépreux est guéri par la foi et celui qui était sain est couvert de lèpre en punition de son infidélité ; le premier attire à Dieu, le second est une leçon pour tous les pécheurs. En Naaman, on célèbre la bonté de Dieu ; en Giézi, on redoute la justice du Très-Haut. Celui-ci inspire la confiance en Dieu, celui-là la crainte ; dans le premier, nous voyons demander un bienfait ; dans le second, nous apprenons à redouter le mensonge. Il fallait qu'en ces deux hommes toutes les nations vissent et la récompense de la foi et le châtiment de la perfidie.

SERMON XLV [1].

Sur Elisée et sur son serviteur Giézi.

(2) *Elisée, figure de Jésus-Christ; Giézi, de Judas ou des Juifs. Les avares ont la lèpre.* — 1. Nous avons dit souvent à votre charité, mes très-chers frères, que le saint prophète Elisée représentait notre Dieu sauveur ; on peut dire également, et non sans raison, que Giézi, le disciple du prophète, a figuré le traître Judas, ou le peuple juif. En effet, de même que Giézi servait le bienheureux Elisée, afin de s'enrichir, ainsi Judas ne s'était lié au Dieu sauveur que pour le trahir et s'amasser des richesses périssables. Au reste, voici ce que dit de lui l'Evangile : « C'était un voleur; il tenait la bourse, et il portait les aumônes qu'on y versait. » (*Jean*, XII, 6.) Or, Giézi, qui pouvait mériter l'estime de son maître, comme Naaman avait obtenu celle du bienheureux Elisée, se laissa dominer par la cupidité, et fut couvert pour toujours d'une lèpre affreuse. Judas, de son côté, perdit, par amour du gain, la grâce de l'apostolat, et finit sa vie en se pendant. Ainsi donc, nous pouvons dire que tous les gens avares et cupides ont l'âme atteinte de la lèpre du péché.

Naaman croit à sa servante, le peuple des Gentils à la prophétie. — 2. Naaman, le général des armées de Syrie, le lépreux Naaman qui, sur le conseil de sa servante, vint demander sa guérison au bienheureux Elisée, figure le peuple des Gentils. (IV *Rois*, V, 1 et suiv.) Cette servante, qui avait été amenée de Judée en captivité, et avait fait concevoir à son maître l'espoir qu'il recouvrerait la santé s'il s'adressait au bienheureux Elisée, cette servante, dis-je, représente la prophétie ; car encore qu'à cette époque le don de prophétie ne florissait qu'en Judée, néanmoins il se peut que cette connaissance divine fût parvenue jusque chez les peuples voisins. Naaman écouta donc sa servante, et vint trouver Elisée ; le peuple des Gentils entendit aussi la prophétie, et vint à Jésus-Christ. Naaman, arrivé auprès d'Elisée, voit sa lèpre disparaître ; le peuple des Gentils également, ayant trouvé le Christ, est lavé de la lèpre de tous ses péchés.

Les Juifs furent frappés de la lèpre alors que les Gen-

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain le regardent comme douteux ; Verlin et Vindingus comme interpolé. Ce dernier fait observer que l'allégorie rapportée au n° 2, c'est-à-dire : « Le peuple des Gentils entendit la prophétie, et vint se ranger à la doctrine du Christ, etc., » ressemble à celle-ci qu'on trouve au VIIIme sermon de ce supplément, n° 3 : « Ainsi, par la parole prophétique, l'Eglise des Gentils est attirée des pays lointains au véritable Epoux, Jésus-Christ. » Nous attribuons ces deux sermons à saint Césaire. Nous donnons ici, d'après nos manuscrits, la troisième partie de ce sermon, laquelle manquait dans les éditions précédentes. — (2) Sermon XXIII de saint Césaire.

desideravit, accepit : hic de Prophetæ exiens domo, plagam sibi de perfidia acquisivit. Naaman curatur et gaudet : Giezi vulneratur et deflet. Alius suis redditur sanus ; alius cunctis ostenditur maculatus : alius exemplum virtutis ostenditur; alius meritum fallaciæ demonstratur. Curatur fide, qui fuerat maculatus; et maculatur perfidia, qui fuerat sanus. Naaman invitat ad Deum; Giezi profertur singulis in exemplum. Per Naaman Dominus collaudatur; per Giezi judicium cœleste metuitur. Inde salus nascitur, hinc metus : inde gloria petitur, hinc fraudis molestia formidatur : ut his exemplis et fidei pretium, et perfidiæ supplicium cunctis gentibus monstraretur.

SERMO XLIV [a].

De Elisæo et Giezi puero.

Elisæus Dominum, Giezi Judam vel Judæos figuravit. Avari sunt leprosi. — 1. Frequenter caritati vestræ suggessimus, Fratres carissimi, beatum Elisæum typum habuisse Domini Salvatoris : Giezi autem discipulus ejus non incongrue Judam traditorem, vel Judæorum populum intelligitur figurasse. Sicut enim Giezi ideo serviebat beato Elisæo, ut pecuniam posset acquirere ; ita et Judas propterea adhæserat Domino Salvatori, ut fraudem faceret, et terrenas divitias congregaret. Denique sic de illo in Evangelio scriptum est. Quia fur erat, et loculos habebat, et ea quæ mittebantur, portabat. (*Joan.*, XII, 6.) Nam Giezi, qui gratiam magistri potuerat promereri; sicut et Dominus suus consecutus fuerat beati Eliæ, cupiditate victus, meruit in æternum crudeli lepra perfundi. Judas vero pro amore pecuniæ et apostolatus gratiam perdidit, et laqueo vitam finivit. Ac sic intelligimus omnes avaros et cupidos, intus in anima peccati lepra esse perfusos.

Naaman puellæ, populus Gentium acquiescens prophetiæ. — 2. Naaman vero princeps militiæ, qui leprosus erat, et suggerente ancilla ad beatum Elisæum sanandus advenit (IV *Reg.*, V, 1, etc.), populum Gentium figuravit. Puella illa quæ captiva ducta fuerat de Judæa, et suggesserat dominæ suæ, quod si ad beatum Elisæum suus Dominus pergeret, sanitatem reciperet ; puella, inquam, illa prophetiæ imaginem gessit : quia licet tempore illo in sola Judæa gratia prophetiæ floruit, tamen non potuit fieri, ut non etiam ad vicinas gentes beata illa notitia perveniret. Audivit ergo Naaman puellam, et venit ad Elisæum : audivit populus Gentium prophetiam, et venit ad Christum. Naaman veniens ad Elisæum sanatur a lepra : et populus Gentium veniens ad Christum, ab omni peccatorum lepra purgatur.

Judæi tunc lepra percussi, cum Gentes ab ea liberatæ. — 3 Potest tamen, sicut jam dixi, Giezi etiam Ju-

(a) Alias de Tempore CCVIII.

tils en furent délivrés. — 3. On peut dire encore, je le répète, que Giézi a figuré le peuple des Juifs, car ceux-ci furent frappés de lèpre au temps où les Gentils en furent délivrés. Au reste, voici le cri que les malheureux Juifs poussèrent pendant la passion de Jésus-Christ : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » (*Matth.*, XXVII, 25.) C'est alors, en effet, qu'ils furent justement couverts de la lèpre du péché, pour avoir poussé contre le médecin céleste ces horribles imprécations : « Enlevez-le, enlevez-le; crucifiez-le, crucifiez-le. » (*Jean*, XIX, 15.) Ils furent donc atteints par la lèpre au temps même où nous recevions la grâce. D'ailleurs, voici ce que leur dit l'apôtre saint Paul : « A vous, d'abord, il a fallu annoncer la parole de Dieu; mais, comme vous êtes jugés indignes de la vie éternelle, maintenant nous nous tournons vers les Gentils. » (*Act.*, XIII, 46.) C'est donc au moment où la doctrine des apôtres passe aux Gentils, que la lèpre du péché s'attache aux Juifs.

Figure de la vocation des Gentils à la foi par le baptême. — 4. Voyons cependant ce que le bienheureux Elisée ordonne au syrien Naaman. « Va, lui dit-il, et lave-toi sept fois dans le Jourdain. » En entendant qu'il devait se laver sept fois dans le Jourdain, le général fut indigné et ne voulait point suivre cette prescription. Néanmoins, sur le conseil de ses amis, il obéit, se lava et fut guéri. Il figurait le peuple des Gentils, qui, avant la passion du Sauveur, ne crut pas à la prédication de Jésus-Christ, bien qu'il enseignât en personne; mais qui, dans la suite, crut à la prédication des apôtres et reçut le baptême. Elisée dit à Naaman qu'il aille se laver sept fois dans le Jourdain. Vous le voyez, mes frères, le prophète envoie Naaman au fleuve du Jourdain; parce que Jésus-Christ devait envoyer les Gentils au sacrement du baptême. Si Elisée ne touche pas et ne lave pas lui-même ce général païen, c'est parce que Jésus-Christ n'a point été trouver en personne le peuple des Gentils, mais lui a envoyé ses apôtres, en leur disant : « Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » (*Matth.*, XXVIII, 19.) Remarquez encore ceci : Naaman, qui figurait le peuple des Gentils, recouvre la santé dans le fleuve même que Jésus-Christ devait, dans la suite, consacrer par son baptême. Toutefois, en entendant qu'il lui fallait se laver sept fois dans le Jourdain, Naaman s'indigne et s'écrie : « Est-ce que les eaux du Jourdain sont plus salutaires que les eaux des fleuves de notre pays, les fleuves de Damas, d'Abana, de Pharphar, pour que je m'y lave et que j'y trouve la guérison? » Mais alors ses serviteurs lui conseillèrent d'obéir à la prescription du prophète. Faites une sérieuse attention, mes frères, à ce que signifie ce passage. Le saint prophète Elisée, avons-nous dit, représentait le Dieu Sauveur, et Naaman le peuple des Gentils. Or, pourquoi cet homme croyait-il que les eaux des fleuves de son pays pourraient le guérir? C'est pour nous apprendre que le genre humain présumait de son libre arbitre et de ses propres mérites. Mais nos propres mérites, sans la grâce de Dieu, peuvent bien être frappés de lèpre; ils ne peuvent rendre la santé. Si donc, à l'exemple de Naaman, le genre humain n'avait pas suivi le conseil d'Elisée, s'il n'avait pas reçu humblement le baptême par la grâce de Dieu, il n'aurait pu être délivré de la lèpre originelle et actuelle. « Lavez-vous sept fois, » dit le prophète; c'était pour figurer les

dæorum populum figurare, qui eo tempore peccati lepra percutitur, quo ab ea Gentium populus liberatur. Denique sic infelices Judæi in passione Domini clamaverunt : Sanguis ejus super nos et super filios nostros. (*Matth.*, XXVII, 25.) Tunc enim peccati lepra perfundi meruerunt, quando contra cœlestem medicum ore sacrilego clamaverunt : Tolle, tolle, crucifige eum. (*Joan.*, XIX, 15.) Ergo eo tempore in illis remansit lepra, quo ad nos transiit gratia. Denique sic et apostolus Paulus ad eos locutus est dicens : Vobis, inquit, oportuit primum loqui verbum Dei : sed quia vos indignos judicastis æternæ vitæ; ecce convertimur ad Gentes. (*Act.*, XIII, 46.) Quando doctrina Apostolorum ad Gentes transiit, tunc in miseris Judæis peccati lepra remansit.

Vocationis Gentium ad fidem per baptismum figura. — 4. Quid tamen mandaverit beatus Elisæus Naaman Syro, videamus. « Vade, inquit, et lavare septies in Jordane. » Quod autem audiens Naaman, ut lavaretur septies in Jordane indignatus est, et nolebat annuere, et ab amicis suis consilio accepto, acquievit ut lavaretur et purgatus est : hoc significat, quia populus Gentium, antequam Christus crucifigeretur, ipse per se Christo loquenti non credidit; sed postea prædicantibus Apostolis ad sacramentum baptismi fideliter venit. Dixit Elisæus ad Naaman, ut lavaretur septies in Jordane. Videte, Fratres, Elisæus mittit Naaman ad Jordanem fluvium; quia Christus populum Gentium missurus erat ad baptismum. Quod autem Elisæus non per se ipsum Naaman tetigit aut baptizavit; hoc significatum est, quia Christus non per se ipsum venit ad populum Gentium, sed per Apostolos suos, quibus dixit : Ite, baptizate omnes Gentes in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. (*Matth.*, XXVIII, 19.) Et hoc attendite : Naaman qui populum Gentium figurabat, in illo fluvio sanitatem recepit, quem postea Christus suo baptismate consecravit. Quod vero audiens Naaman, ut lavaretur septies in Jordane, indignatus est, dicens : « Numquid non meliora sunt flumina regionis meæ, flumina Damasci, Abana et Pharphar, ut in ipsis laver et munder? » Hoc illo dicente, consilium dederunt servi sui, ut acquiesceret Prophetæ consilio. Quid autem significet, Fratres, diligenter attendite. Sanctus Elisæus, sicut diximus, typum habebat Domini Salvatoris : Naaman figurabat populum Gentium. Quid vero quod de suis fluminibus sanitatem se esse recepturum credebat? Hoc indicabat, quod genus humanum de libero arbitrio et de propriis meritis præsumebat. Sed propria merita sine gratia Christi lepram habere possunt, sanitatem habere non possunt. Unde nisi ad exemplum Naaman humanum genus consilium Elisæi audisset, et per Christi gratiam donum baptismatis humiliter accepisset, ab originali et actuali lepra liberari non posset. « Lava, inquit, septies : » dixit propter sep-

sept dons de l'Esprit saint, qui reposa sur Jésus-Christ Notre-Seigneur. Car, quand Jésus-Christ fut baptisé, dans le fleuve du Jourdain, le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe. (*Jean*, I, 32.)

Ceux qui reçoivent le baptême commencent à vivre. — 5. Lors donc que Naaman fut descendu dans le fleuve, symbole du baptême, « sa chair devint, dit l'Ecriture, semblable à la chair d'un enfant nouveau-né. » Voyez, mes très-chers frères, comment s'accomplit cette figure dans le peuple chrétien. Vous savez, en effet, que tous ceux qui reçoivent le baptême, soit dans la vieillesse, soit dans la jeunesse, renaissent tous comme des enfants. La première naissance est une mort, la seconde est la vie. La première met au jour des enfants de colère; la seconde des vases de miséricorde, comme dit l'Apôtre : « En Adam tous meurent, en Jésus-Christ tous seront vivifiés. » (I *Cor.*, XV, 22.) De même donc que Naaman, tout vieux qu'il était, devint, après s'être lavé sept fois, pur comme l'enfant qui vient de naître, de même celui qui a vieilli dans le péché, et se trouve couvert d'une lèpre par les taches nombreuses de ses fautes, devient tellement renouvelé par la grâce du baptême, qu'il ne reste plus en lui ni lèpre du péché originel, ni souillure du péché actuel. Celui qui toujours avait été courbé sous le poids de ses crimes, est renouvelé, comme un petit enfant, par le bain salutaire du baptême, à l'exemple de Naaman. En sorte qu'en lui s'accomplit la parole que l'Apôtre dit du Christ parlant à l'Eglise : « Afin qu'il se donne une Eglise n'ayant ni tache ni ride. » (*Ephés.*, V, 27.)

6. Elisée refusant les présents que Naaman lui offre après sa guérison, est la figure de la grâce du Christ, qu'on appelle grâce, parce qu'elle est donnée gratuitement. Voici, en effet, ce que Jésus-Christ dit à ses disciples dans l'Evangile : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, chassez les démons, vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » (*Matth.*, X, 8.) Tous ces mystères et ces sacrements de Notre-Seigneur qui n'étaient que des figures chez les Juifs, nous en voyons l'accomplissement en nous. Aussi bien que nous ne puissions remercier Dieu autant que nous le devrions, au moins rendons-lui grâces autant que nous le pouvons, puisqu'il a daigné, sans attendre nos mérites, nous prodiguer de si grands biens. Non-seulement il a envoyé ses apôtres pour nous sauver, mais il a voulu descendre lui-même du ciel, souffrir la flagellation, les opprobres et supporter avec patience les autres outrages que l'Evangile nous rapporte. Il a été blessé pour guérir nos blessures; il est mort pour nous délivrer de la mort éternelle; il est descendu aux enfers pour nous arracher des dents cruelles du dragon; il est ressuscité pour nous donner l'espérance de la résurrection; il est monté au ciel pour nous montrer le séjour où nous devons le suivre. Que rendrons-nous donc au Seigneur pour tous ces dons dont nous ne pouvons avoir une idée, bien loin de pouvoir les apprécier, sinon, je le répète, de continuelles actions de grâces? Oui, faisons en sorte, avec le secours du ciel, que les dons et les bienfaits de Dieu ne nous soient pas un sujet de condamnation, mais un motif de récompense. Travaillons encore à observer ses préceptes, afin qu'au jour du jugement, nous soyons à l'abri de la sentence de condamnation, et que nous entendions le souverain Juge nous adresser cette parole si douce : « Venez,

tiformem gratiam Spiritus sancti, quæ in Christo Domino requievit. Denique quando in eo fluvio Dominus baptizatus est, Spiritus sanctus in columbæ specie super eum venit. (*Joan.*, I, 32.)

Qui baptizantur nasci incipiunt. — 5. Cum ergo in figura baptismi Naaman in fluvium descendisset : « Facta est, inquit, caro ejus tanquam pueri parvuli. » Videte, Fratres carissimi, hanc similitudinem in Christiano populo compleri. Nostis enim, quia omnes qui baptizantur, sive senes sint, sive juvenes, omnes tamen infantes nascuntur. Prima generatio producit ad mortem; secunda generatio producit ad vitam. Prima generat filios iræ; secunda generat vasa misericordiæ : sicut Apostolus dicit : In Adam omnes moriuntur, in Christo omnes vivificabuntur. (I *Cor.*, XV, 22.) Quomodo ergo Naaman, cum esset senior, septies lavando mundatus est quasi parvulus; ita qui factus est peccatis veteribus senex, et multis iniquitatum maculis velut lepra perfusus, gratia baptismi ita renovatur, ut in eo nec originalis nec actualis lepra peccati remaneat : et qui fuerat criminum ponderibus semper incurvus, ad exemplum Naaman salutari lavacro renovatur ut parvulus; ita ut in eo impleatur illud quod de Christo ad Ecclesiam Apostolus ait : Ut exhibeat sibi Ecclesiam non habentem maculam vel rugam. (*Ephes.*, V, 27.)

6. Quod autem postea quam mundatus est Naaman, munera obtulit beato Elisæo, et ille accipere noluit : Christi in hoc gratia figurabatur, quæ ideo gratia dicitur, quia gratis datur. Sic enim Dominus in Evangelio discipulis dixit : Infirmos curate, mortuos suscitate, dæmones expellite : gratis accepistis, gratis date. (*Matth.*, X, 8.) Et quia omnia sacramenta et mysteria Domini nostri, quæ in Judæis erant præfigurata, in nobis videmus esse completa : etsi non possumus quantas debemus, vel quantas possumus, Deo gratias referamus, qui nobis tanta bona, nullis præcedentibus bonis meritis largiri dignatus est, et pro salute nostra non solum discipulos misit, sed etiam per se ipse descendit, et pro nobis flagella et opprobria et reliquas, quas legimus, injurias patienter excepit. Vulneratus est, ut vulnera nostra curaret; mortuus est, ut nos de morte perpetua liberaret; ad inferna descendit, ut nos de faucibus crudelissimi draconis eriperet; resurrexit, ut nobis spem resurrectionis tribueret; in cœlum ascendit, ut quo eum sequi deberemus, ostenderet. Quid ergo retribuemus Domino pro his muneribus quæ cogitare non valemus, nedum vobis valeamus explicare, nisi ut, sicut jam dixi, quantas possumus gratias jugiter referentes, ipso auxiliante studeamus, ut munera vel beneficia sua non nobis judicium pariant, sed profectum. Etiam implere præcepta illius laboremus : ut cum dies judicii venerit, ab auditu malo liberati, illa ad nos vox desiderabilis diri-

les bénis, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde. » Que la protection du Seigneur nous y fasse parvenir. Ainsi soit-il.

SERMON XLV [1].

Sur Elisée et sur la cognée tombée dans le fleuve.

(2) *Figure de la chute du genre humain.* — 1. Tandis qu'on nous lisait il n'y a qu'un instant la leçon de l'Ecriture, nous avons entendu, mes très-chers frères, que le bienheureux Elisée vint sur les bords du Jourdain, avec les fils des prophètes, que là ceux-ci coupèrent du bois, et qu'une cognée tomba dans l'eau. Celui qui l'avait laissé échapper de sa main cria au bienheureux Elisée : « Hélas! seigneur, j'avais emprunté cette cognée. » Alors le bienheureux Elisée jeta un morceau de bois à l'endroit où était tombée la cognée, et celle-ci nagea sur l'eau. (IV *Rois*, VI, 4, et suiv.) Nous avons dit souvent à votre charité, mes très-chers frères, qu'Elisée a été la figure du Dieu Sauveur. Ce fils de prophète qui laissa tomber sa cognée, peut très-bien aussi représenter Jésus-Christ Notre-Seigneur. Cette cognée qui tomba dans le Jourdain, signifie Adam ou tout le genre humain. Le fils des prophètes tenait donc une cognée dans sa main, et Dieu notre Sauveur tenait dans la main de sa puissance le genre humain qu'il avait créé. Mais de même que cette cognée tomba des mains du prophète au fond de l'eau, de même aussi le genre humain s'échappa par orgueil des mains du Dieu tout-puissant, tomba et s'enfonça dans les eaux de la luxure et dans le gouffre de tous les péchés. Cette cognée était donc au fond du fleuve, parce que le genre humain s'était enfoncé, après la chute malheureuse d'Adam, dans un abîme de toutes sortes de crimes, ainsi qu'il est écrit : « Je me suis enfoncé dans la vase de l'abîme; » (*Ps.* LXVIII, 3) et plus loin : « Je suis tombé au fond de la mer, et la tempête m'a submergé, » et le reste. Aussi bien le fleuve dans lequel tomba cette cognée, signifie la volupté ou la luxure de ce monde qui coule, fuit et descend à l'abîme. Car fleuve vient de *fluere*, couler. Et comme on dit de tous les pécheurs qui s'attachent aux plaisirs passagers et qui les recherchent, qu'ils coulent, voilà pourquoi cette cognée était tombée au fond du fleuve et y était couverte de vase.

Figure de la réparation du genre humain. Il faut éviter les rechutes. — 2. Elisée s'approcha donc du fleuve, y jeta un morceau de bois et la cognée surnagea. Qu'est-ce que jeter un morceau de bois et faire reparaître la cognée, sinon monter au gibet de la croix, faire sortir le genre humain du fond de l'enfer, et par le mystère de la croix le tirer de la boue du péché? Or, quand la cognée surnagea, le prophète tendit la main, la prit et la remit à son maître pour qu'il s'en servît utilement. C'est ce que Dieu a fait pour nous, mes très-chers frères : nous étions par notre orgueil tombés de la main du Seigneur, et par le bois de la croix nous avons obtenu de revenir dans sa main, en d'autres termes, sous sa puissance. Aussi devons-nous faire tous nos efforts

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans le supplément. Les éditeurs de Louvain le tiennent pour douteux comme le précédent; Verlin et Vindingus le croient interpolé comme le sermon XLIV. Le lecteur jugera facilement qu'on doit aussi l'attribuer à saint Césaire.
(2) Sermon XXIV de saint Césaire.

gatur : Venite benedicti, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi (*Matth.*, XXV, 34) : ad quod nos Dominus sub sua protectione perducat. Amen.

SERMO XLV (*a*).

De Elisæo et securi in gurgite lapsa.

Lapsus humani generis figura. — 1. Modo cum divina Lectio legeretur, Fratres carissimi, audivimus quod eunte beato Elisæo cum filiis Prophetarum ad Jordanem fluvium, dum sibi ligna conciderent, ceciderit securis in aquam : et ille de cujus manu corruit, clamavit ad beatum Elisæum : « Heu Domine mi, et ipsam mutuo acceperam. » (IV *Reg.*, VI, 4, etc.) Post hæc in loco ubi securis illa corruerat, beatus Elisæus misit lignum, et natavit ferrum. Elisæum, Fratres dilectissimi, typum habuisse Domini Salvatoris, frequenter Caritati Vestræ suggessimus. Sed et in puero, qui erat de filiis Prophetarum, cui securis de manu lapsa est, non incongrue Christus Dominus intelligitur. Securis illa quæ cecidit, Adam sive totum genus humanum significasse dicitur. Tenebat ergo filius Prophetarum securim in manu sua; et Dominus ac Salvator noster humanum genus quod creaverat, in manu potentiæ suæ. Sed quomodo securis illa de manu Prophetæ in profundum corruit; ita et genus humanum de manu Dei omnipotentis per superbiam se excussit, et cecidit, et in fluvio luxuriæ vel omnium peccatorum gurgite se submersit. Securis ergo illa in profundo jacebat; quia genus humanum in omnium criminum abyssum infelici ruina corruerat; sicut scriptum est : « Infixus sum in limo profundi. » (*Ps.* LXVIII, 3.) Et iterum : Deveni in altitudinem maris, et tempestas demersit me, et reliqua. Fluvius enim ille ubi securis cecidit, significat præterfluentem et fugitivam et in abyssum descendentem voluptatem, vel luxuriam sæculi hujus. Fluvius enim a fluendo nomen accepit. Et quia omnes peccatores transitoriis voluptatibus inhærentes vel inhiantes fluere dicuntur; ideo securis illa in fluvio et in limo jacebat oppressa.

Figura reparationis illius. Relapsus cavendus. — 2. Veniens ergo Elisæus, misit lignum, et natavit ferrum. Quid est lignum mittere, et ferrum in lucem producere? nisi patibulum crucis ascendere, et de profundo inferni humanum genus erigere, ac de omnium peccatorum limo per crucis mysterium liberare. Postquam vero natavit ferrum, misit manum Propheta, et recipit illud, et rediit ad utiles usus domini sui. Ita et de nobis factum est, dilectissimi Fratres, qui de manu Domini superbiendo cecideramus, per crucis lignum iterum ad manum vel ad potestatem Domini reduci meruimus. Et

(*a*) Alias de Tempore CCX.

avec l'aide de la grâce, afin de ne pas nous laisser aller de nouveau à l'orgueil, de crainte que Dieu ne nous laisse tomber de ses mains. Et puisque ce n'est pas à cause de nos mérites que nous sommes passés des ténèbres à la lumière, que nous avons été rappelés de la mort à la vie, que nous avons été ramenés de nos égarements dans le bon chemin, courons tandis que nous avons la lumière, et ne laissons point échapper le moment passager du salut. Ne nous laissons pas enchanter par les joies de ce monde si dangereuses et si pleines de fausses douceurs, de peur qu'abandonnant encore une fois les bonnes œuvres de la justice, nous ne tombions en quelque sorte des mains de Dieu pour nous replonger dans le fleuve boueux de ce monde, et qu'une nouvelle chute ne nous enfonce encore dans la vase du péché Ecoutons plutôt ce que nous dit l'Apôtre : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu; goûtez les choses d'en haut. » (*Coloss.*, III, 1, 2.) Pourquoi dit-il : « Si vous êtes ressuscités, » sinon parce que nous étions tombés? Ailleurs, le même Apôtre nous dit : « Lève-toi, toi qui dors, et sors du milieu des morts, et le Christ t'éclairera. » (*Ephés.*, V, 14.) Ne semble-t-il pas crier à la cognée qui est enfoncée dans la boue : Lève-toi, toi qui dors dans le gouffre de l'abîme, et le Christ t'éclairera par le mystère de la croix?

Celui qui pèche détruit le temple de Dieu. — 3. Appliquons-nous donc, avec la grâce de Dieu, nous, mes très-chers frères, qui avons reçu le baptême, à nous conduire de façon que les bienfaits de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne tournent pas à notre condamnation, mais à notre profit. Conservons si bien la douceur de la charité, la pureté du cœur et la chasteté du corps, que les sacrements de Dieu ne nous soient pas inutiles. Car, s'il est vrai, ou plutôt parce que l'Apôtre a dit la vérité, en affirmant que « nous sommes les temples de Dieu, et que l'Esprit du Seigneur habite en nous, » (I *Cor.*, III, 16) toutes les fois que nous commettons le péché soit par pensées, soit par paroles, soit par actions, nous détruisons le temple de Dieu et nous faisons injure à celui qui habite en nous. Donc, si quelqu'un de nous a souillé dans son âme le temple de Dieu par des pensées honteuses, s'il l'a profané par des discours impudiques, s'il l'a peut-être détruit jusqu'aux fondements par toutes sortes de crimes, qu'il s'efforce, avec le secours de la grâce, et tandis qu'il en est temps encore, de réparer ce qu'il a perdu, de relever ce qu'il a abattu, et de reconstruire ce qu'il a détruit (1), afin qu'au jour du jugement, s'il ne mérite pas de recevoir la couronne, au moins il obtienne le pardon de ses péchés. En vous disant au moins le pardon de ses péchés, je veux vous suggérer des sentiments d'humilité dont nous avons tant besoin. Car le médecin céleste accorde d'ordinaire non-seulement le pardon, mais encore la couronne aux pénitents contrits et à ceux qui ont fait d'abondantes aumônes.

(2) 4. Quant à moi, mes très-chers frères, qui malgré mon insuffisance, ai reçu la mission de vous prêcher la vérité au nom du Seigneur, je vous dis, je vous prêche et je vous annonce ce qu'il vous est utile d'entendre, et ce que je dois vous prêcher. Que celui qui méprise le héraut, craigne le juge. Aucun de vous ne pourra s'excuser au tribunal de Jésus-Christ de n'avoir pas été averti qu'il devait

(1) Voyez la fin de l'homélie XVI de saint Césaire.— (2) Voyez la fin de l'homélie XII et XXXVII de saint Césaire.

ideo, quantum possumus, cum ipsius adjutorio laboremus, ne iterum superbiendo de manu Domini corruamus. Et quia nullis præcedentibus meritis de tenebris producti sumus ad lucem, de morte ad vitam revocati, de multis erroribus in viam reducti, curramus dum lucem habemus, ne prætereuntia salutis tempora negligamus : nec nos delectet mundi hujus male dulcis et nimium periculosa lætitia; ne iterum de operibus sanctis, et de justitiæ via, quasi de manu Domini corruentes, ad luxuriosum mundi hujus fluvium recurramus, et in omnium peccatorum limo, infelici iterum ruina mergamur : sed audiamus Apostolum dicentem : Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt sapite, ubi Christus est in dextera Dei sedens, quæ sursum sunt quærite. (*Coloss.*, III, 1, 2.) Quare dicit : Si resurrexistis, nisi quia cecideramus? Et alibi idem Apostolus : Surge qui dormis, et exsurge a mortuis, et illuminabit tibi Christus. (*Ephes.*, V, 14.) Quasi non tibi videtur ad securim in limo jacentem clamare? Surge, inquit, qui in profundo gurgite dormis; et per crucis mysterium illuminabit tibi Christus.

Qui peccat, destruit templum Dei. — 3. Jam ista omnia, Fratres carissimi, per baptismi sacramentum, Deo auxiliante, sic agere studeamus, ut nobis beneficia Domini nostri non judicium pariant, sed profectum. Et ita dulcedinem caritatis, puritatem cordis, et castitatem corporis teneamus, ne in nobis Dei sacramenta patiantur injuriam. Si enim verum est, imo quia verum est, quod dicit Apostolus, quia templum Dei sumus, et Spiritus Dei habitat in nobis (I *Cor.*, III, 16), quotiens aliquod peccatum aut cogitando, aut loquendo, aut operando perficimus, templum Dei destruimus, et ei qui in nobis habitat injurias irrogamus. Et ideo si quis in se templum Dei aut turpibus cogitationibus sordidavit, aut luxurioso sermone polluit, vel quibuscumque criminibus forte jam usque ad fundamenta destruxit, dum tempus est cum Dei adjutorio studeat reparare perdita, erigere lapsa, destructaque construere : ut cum dies judicii venerit, etsi coronam non meretur accipere, vel ad pecatorum mereatur indulgentiam pervenire. Quod autem dixi, vel ad peccatorum indulgentiam, pro humilitate quæ nobis satis est necessaria, videor suggessisse. Nam medicus ille cœlestis compunctis pœnitentibus, et eleemosynas largius facientibus non solum veniam, sed etiam coronam recompensare consuevit.

4. Ego, Fratres carissimi, etsi negligens, tamen qualiscumque præco veritatis a Domino constitutus, quod et vobis expedit audire, et me oportet dicere, si non quantum debeo, vel quantum possum, suggero, clamo, admoneo. Qui contemnit præconem, timeat judicem.

renoncer à tous les vices et s'appliquer à la pratique des vertus. Eh bien ! puisque je vous ai fréquemment montré ce que vous deviez fuir et éviter, puisque je vous ai constamment prêché ce que vous deviez faire et rechercher, conduisez-vous donc avec l'aide de Dieu, de façon que mes avertissements vous obtiennent au tribunal du souverain Juge la récompense, et ne vous attirent point des châtiments. Qu'il daigne vous accorder cette grâce, celui à qui est honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XLVI (1).

Sur la famine de Samarie.

1. Un peuple impie ayant renoncé au culte du vrai Dieu en fut châtié par une horrible famine, et justement réduit à la plus affreuse nécessité. « Le fils d'Adadezer, roi de Syrie, dit l'historien sacré, vint assiéger Samarie, et la ville fut pressée d'une famine extrême jusque-là, que la tête d'un âne fut vendue quatre-vingt pièces d'argent, et la quatrième partie d'une mesure de fiente de pigeons, cinq pièces d'argent. » (IV *Rois*, VI, 24, 25.) Pourquoi, ô peuple misérable, souffres-tu cette famine ? Pourquoi es-tu réduit à cette affreuse misère ? Pourquoi es-tu en prise à une si grande pénurie ? Le châtiment de la famine croît tous les jours, parce que les crimes s'accroissent aussi tous les jours. Les coups de la justice divine ne cessent de s'appesantir sur toi, parce que tu laisses les iniquités persévérer au milieu de toi. Oui, c'est pour punir tes crimes que l'ennemi est venu fondre sur toi, t'assiéger et dévorer toutes tes provisions. Tu as faim, et il est dans l'abondance. Tu souffres toutes les horreurs de la famine, et tes vivres fournissent au luxe de ses festins. Pour toi, tu en es réduit à acheter à prix d'argent des ânes morts et la fiente des pigeons. Aie donc le bon esprit de changer de vie, condamne tes péchés, mets un terme à tes iniquités, reviens à Dieu, abandonne les idoles, déteste ces vains simulacres ; tu pourras alors compter sur le secours de Dieu pour vaincre tes ennemis, et en triompher en combattant avec l'appui du ciel. Et tu n'auras plus rien à craindre d'eux dans la suite, si le culte du vrai Dieu reprend chez toi ses droits. Mais, ô crime ! ô honte ! ce peuple coupable se nourrit de cadavres affreux et de fiente de pigeons, sans songer à revenir au culte du vrai Dieu ; la faim et une dure nécessité lui font chercher ces horribles aliments, et la dureté de son cœur ne cesse point d'adorer l'ouvrage de la main des hommes ; il manque des aliments nécessaires, et il continue le cours de ses iniquités ce peuple coupable, loin de chercher Dieu ne cesse d'offrir son encens aux idoles. De vains simulacres ont pris pour lui la place de Dieu ; il a changé sa religion, Dieu a changé sa nourriture ; il a tranformé le culte de Dieu, ses aliments le sont également ; il en est réduit à se nourrir de choses qui lui étaient interdites, et il adore des objets étrangers ; il est forcé de se nourrir d'aliments contre nature. Il n'est pas étonnant que la famine se fasse sentir à un peuple que sa vie criminelle avait déjà livré à une famine spirituelle.

2. Cependant les horreurs de la faim s'accroissent avec les crimes ; des mères dénaturées en viennent

(1) Ce sermon vient d'un auteur incertain et ignorant ; c'est du commencement à la fin une plate et insipide amplification.

Nullus ex vobis ante tribunal Christi se excusare poterit, non se fuisse admonitum, ut omnibus vitiis resisteret, et virtutibus operam daret. Et quia vobis quid vitare vel fugere debeatis, frequenter ostensum est, et quid agere vel expetere debeatis, assidua prædicatione monstratum est ; sic Deo auxiliante agite, ut vobis admonitio nostra magis ad præmium quam ad judicium ante tribunal æterni Judicis proficiat. Quod ipse vobis concedere dignetur, cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XLVI (a).

De fame Samariæ.

1. Dum a cultu Dei gens iniqua discedit, horrenda fame comprimitur, et justa necessitate turbatur. « Venit, inquit, filius Adadezer regis Syriæ, in Samariam, et obsedit eam : et facta est fames magna, ita ut venumdaretur caput asini quinquaginta siclis argenti, et quinque siclis argenti quarta pars cabi stercoris columbini. » (IV *Reg.*, VI, 24, 25.) Cur famem, o miserrime, pateris? Cur inopiam teterrimam sentis? Cur tanta penuria laceraris? Crescit famis quotidie pœna ; quia quotidie crescit et culpa. Perseverant flagella ; quia in populo perseverant et delicta. Propter te enim hostis irruit, inimicus obsedit, adversarius tua pabula devoravit. Tu esuris ; et ille pinguescit. Tu famem horridam pateris ; et ille de tuis pabulis, suis vacat epulis. Tu asinorum cadavera, et stercora columbarum argento mercaris. Callida deinceps vita, damna peccata, delicta compesce, ad Deum convertere, relinque idolum, abominare figmentum ; tunc poteris hostes divino adjutorio vincere, et cœlesti prælio superare. Nec quisquam tibi poterit nocere ulterius, si damnato scelere divinus in te germinaverit cultus. Proh nefas ! Horrenda cadavera et columbarum stercora peccator populus vescitur, nec Dei cultum quærit : inquinatas carnes et horrendas escas fames et necessitas poscit, et adhuc figmentum hominum duritia colit : pabula denegantur, et illicita a peccatoribus exhibentur : Deus a populo peccatore non quæritur, et idolum adoratur. Mutatur in figmentum Dei cultura, mutatur religio, mutatur et esca : mutatur Dei sancta cultura, mutantur et hominibus pabula, interdicta vescuntur. Ut enim alienum est quod colitur ; ita alienum est quod contra regulam esuritur. Nec enim difficile est populum famem posse sentire, quem male vivendo constat spiritaliter esurisse.

2. Interea crescunt cum vitiis augmenta famis, et peccata matrum cadavera appetunt filiorum, et alternis vicibus mulieres duæ suos natos devorare disponunt,

(a) Olim de Tempore CCXI, et post in Appendice LXIII.

jusqu'à désirer se nourrir des cadavres de leurs enfants (*Ibid.*, 29), et deux femmes font les préparatifs de cet horrible festin. O douleur! L'objet de leur tendresse devient leur nourriture, le fruit de leurs entrailles est transformé en aliment. Ils commencent par commettre un parricide avant de prendre part à cet épouvantable festin. L'âme est séparée du corps et les entrailles de ces mères sont souillées par ces mets horribles. Le sang innocent est répandu pour assouvir la faim dévorante de ces mères sans pitié. En effet, tout ici respire la cruauté la plus criminelle, elles versent le sang d'un innocent, en font cuire les chairs et en dévorent avidement les membres, transformant ainsi en aliment cet enfant que Dieu avait créé pour être leur consolation. Lorsqu'elles furent en présence de ce funeste banquet, l'une de ces femmes dit à l'autre: Reçois dans tes entrailles, malheureuse mère, cet enfant qui en est sorti il y a peu de temps; sois le tombeau de ton enfant, soit l'hôtellerie de son corps, sois, pour ainsi dire, son monument. Fais rentrer dans ton sein, en le mangeant, cet enfant à qui la famine ne permettait plus de vivre. Que le sein maternel qui l'a nourri lorsqu'il a reçu la vie, et qui l'a mis ensuite au jour, en reconnaisse les morceaux qui lui sont rendus. Que le sein qui l'a enfanté plein de vie, le reçoive maintenant comme un aliment. Qu'il rentre mort dans cette demeure d'où il est sorti naguère vivant; la faim presse, le besoin en fait une nécessité. Pourquoi mourir en laissant mon fils me survivre? Ne vaut-il pas mieux que je m'en nourrisse?

3. Or, lorsque cet enfant fut mangé, l'autre femme voulut soustraire le sien à cette mort funeste. Elle refuse de faire de son enfant ce qu'elle avait fait de l'enfant de cette autre mère et conjointement avec elle. C'est assez pour moi, ô femme, lui dit-elle, c'est assez d'avoir consenti à votre crime; c'est assez d'avoir goûté à cet horrible festin, et d'avoir souillé mes entrailles des chairs d'un innocent. J'ai formé avec vous le cruel dessein de commettre sur mon fils ce détestable parricide, je ne puis réparer le crime dont je me suis rendu complice avec vous, je ne puis nier le forfait que j'ai commis. N'ajoutez pas du moins, par le meurtre de mon enfant, au crime accablant d'avoir donné la mort au vôtre; ne soyez pas complice de mon crime, après en avoir commis vous-même un bien plus grand. Plût à Dieu que vous n'eussiez pas commis ce crime, je n'aurais pas été amenée moi-même à être complice d'un homicide, et à me rendre coupable d'un parricide. Apprenez par moi ce que vous avez fait, car c'est par vous que j'ai mérité de perdre ce que j'ai perdu. Voilà pourquoi je ne fais point ce que vous me forcez de faire, je cherche à échapper à vos instances, j'ai horreur du conseil que vous me donnez.

4. Cette femme traîne alors sa complice devant le roi, elle la cite en jugement, elle publie la cause du crime affreux qu'elle a commis, et que l'énormité même du forfait la force de révéler. Oui, la douleur l'oblige d'avouer sa scélératesse, l'amour maternel qu'elle a trahi publie hautement le crime atroce dont elle s'est souillée. Cette femme insensée est comme embrasée de fureur, parce qu'elle a commis un parricide, parce qu'elle a dévoré son fils; mais sa fureur est bien plus grande encore, parce que, dans cette affreuse extrémité, l'autre femme n'a pas immolé son propre fils. Il faut, dit-elle, que je meure avec elle, ou que je mange son enfant comme elle a mangé le mien. Prince juste, confirmez par une sentence d'iniquité la convention que nous avons faite;

(*Ibid.*, 28.) Proh dolor! In cibum pietas vertitur, in pabulum suscepta soboles commutatur. Ante parricidium geritur, quam ad funestas epulas veniatur. Anima artubus elicitur, et matrum viscera polluuntur. Innocens sanguis effunditur, ut parentum fames rabida saginetur. Apud illas enim totum crudele, nefandum est, inquam, insontis sanguinem fundere, innocentis carnes concoquere, decoctos artus avidis faucibus transvorare; ut natum convertat in cibum, quem Deus condidit in solatium. Sed postquam ad funestas epulas ventum esset, altera mulier alteram exhortatur: Recipe, inquit, recipe miseranda mater in viscera filium nuper visceribus procreatum. Esto tui nati sepulcrum, esto ejus corporis diversorium: esto ejus, ut ita dixerim, monumentum. Intra te paululum comestus infans redeat, qui præ fame vivere jam jamque non poterat. Materni sinus qui vitalem intra se enutrierant, et nutritum in luce protulerant, particulatim sibi redditum recognoscant. Recipiat nunc comestum uterus, quem vivum ediderat partus. Repetat habitaculum mortuus, unde nuper exierat vivus; quoniam fames urget, necessitas cogit. Cur enim nato superstite moriar, et non magis natum ego mater consumam?

3. Igitur cum hæc mulier comestum jam conspiceret puerum, suum ab ista clade subtrahit filium. (*Ibid.*, 29.) Negat se facturam in proprio, quod cum matre fecerat in alieno. Sufficit, inquit, mihi, sufficit tuo sceleri, mulier, consensisse; sufficit me funestas epulas degustasse, et innocentis carnibus mea viscera polluisse. Crudele enim tecum participavi consilium, ut nefandum exercerem de meo filio parricidium: quod tecum admisi, expiare non possum, nefandum scelus recusare non valeo. Esto saltem relevata in meo, quæ sic gravaris in tuo: desine meo scelere, desine tuo graviore commisso. Utinam nec tu faceres quod tu fecisti, nec ego scelus admitterem quod incurri; ut homicidium facerem, et parricidium perpetrarem. Ex me disce quid feceris: quia et ego per te merui quod amiserim. Quare istud quod cogis non facio, quod suades effugio, quod ingeris perhorresco.

4. Tunc ad regem altera alteram pertrahit, ad judicium ducit, causam tanti sceleris publicavit, quod enormitas facinoris publicare coegit. Tunc, inquam, sceleratum factum prodidit dolor, tunc immane facinus pietas perfida denudavit. Ardet insana mulier, quia parricidium fecit; ardet quia filium suum devoravit; sed plus ardet, quia in illa clade filium suum alia non immolavit. Aut ego cum hac, inquit, moriar: aut certe ut hæc meum, ita illius natum invadam. Pactum nostrum justitia iniqua, rex juste, confirma: quia ego nunquam meum

car jamais je n'aurais consenti à tuer mon propre fils, si elle ne s'était engagée par un pacte funeste à immoler le sien. Qu'elle me rende donc, Seigneur, mon enfant qu'elle a mangé, ou qu'elle apporte le sien qu'elle a caché. Frappez-nous comme il est juste d'une sentence égale, afin que je ne sois pas condamnée à vivre après cet épouvantable forfait, tandis qu'elle se réjouirait de n'avoir pas mis une main parricide sur son propre fils.

5. Le roi l'ayant entendu parler de la sorte, déchira ses vêtements et changea de couleur; et le prophète lui fit dire aussitôt : « Voici ce que dit le Seigneur : Demain, à cette même heure, la mesure de pure farine se donnera pour un sicle, et à la porte de Samarie on aura pour un sicle deux mesures d'orge. » (IV *Rois*, VII, 1.) Le saint prophète annonce au roi une abondance qui venait du ciel, la foi seule pouvait y croire, l'infidélité seule pouvait la révoquer en doute. Il prédit à la place de la disette une énorme quantité de farine, il annonce qu'à cette famine succédera une abondance extraordinaire. Il prédit les prodiges qu'opérera la main du Tout-Puissant; et un homme ose ajouter l'incrédulité à ses autres crimes. Celui que le roi avait envoyé répond au Prophète : « Quand le Seigneur ouvrirait les cataractes du ciel, ce que vous dites pourrait-il être? » (*Ibid.*, 2.) O incrédulité de l'homme! Il refuse de croire à l'abondance qui lui est promise, après avoir senti toutes les horreurs de la disette. Il ne considère pas que le Dieu qui a promis cette abondance, est Celui qui a châtié le peuple par la famine. Homme mille fois coupable, pourquoi refusez-vous de croire à ces prodiges? Pourquoi ne pas accepter l'abondance de blé qui vous est promise? Pourquoi repoussez-vous avec une espèce d'horreur les promesses du Seigneur? Croyez donc ce qui sera donné à ceux qui croient, croyez que le peuple aura part à cette abondance que vous refusez de partager avec lui. Et parce que vous êtes indigne d'avoir part à de si grands biens, il vous sera donné de les voir de vos yeux, mais vous n'en jouirez point.

6. Tandis que ces choses se passaient, le Seigneur, pour donner au peuple l'abondance qu'il avait promise, fit entendre dans le camp des Syriens un grand bruit, comme de chariots, de chevaux et d'une armée innombrable, afin de pouvoir délivrer son peuple. (*Ibid.* 6.) Les ennemis, effrayés de tout ce bruit, s'enfuient, sans songer à combattre; ils abandonnent tous leurs bagages et leurs vivres; et les Israélites étant sortis de la ville, se répandirent dans le camp des Syriens pour le piller. Or, pendant que le peuple rentrait dans la ville chargé de vivres, celui qui avait refusé de croire à la prédiction du prophète tomba, et, après avoir vu l'abondance promise, il fut étouffé par la foule. (*Ibid.*, 7.)

SERMON XLVII (1).

Sur le bienheureux Tobie.

1. *La prière du juste est la clef du ciel.* — « Le bienheureux Tobie, qui distribuait son pain à celui qui avait faim, s'empresse d'offrir au mercenaire la juste récompense de son travail. En écoutant avec une patiente attention la lecture qu'on vient de nous faire, nous admirions la conduite de Dieu à l'égard du père et de son fils, et aussi, la réponse que leur

(1) Ce sermon vient, comme le précédent, d'un auteur incertain, ignorant et illettré.

natum occiderem, nisi suum occidendum amaro placito locavisset. Ergo, Domine rex, aut meum qui comestus est, reddat; aut suum qui est absconditus, prodat. Certe ut dignum est, utrasque nos pari sententia percute; ne aut ego post tantum facinus vivam, aut hæc sese gaudeat non fuisse in suum filium parricidam.

5. Quo audito rex vestimenta conscidit, vultum mutavit : et continuo Propheta ad regem mandavit : « Hæc dicit Dominus : Hac hora crastina die mensura similaginis siclo emetur, et duæ mensuræ hordei siclo in porta Samariæ ementur. » (IV *Reg.*, VII, 1.) Nuntiat Propheta sanctissimus ad regem cœlitus ubertatem, quam sola fides crederet, et perfidia posse fieri denegaret. Nuntiat in locum famis futuram abundantiam similaginis, nuntiat cessaturam famem, successuram ubertatem. Nuntiat subito magnalia Dei successura virtute Altissimi; et additur proprio sceleri perfidia hominis. Tunc homo qui missus fuerat a rege ait : « Nec si cataractæ cœli aperiantur, possunt fieri quæ narrantur. » (*Ibid.*, 2.) O perfidia hominis! Non credit promissam fieri ubertatem, qui horrendam senserat egestatem. Nec considerat Deum promisisse abundantiam, qui populo irrogarat penuriam. Scelestissime homo, cur mirabilibus non credis? Cur farra non accipis? Cur promittentem Dominum perhorrescis? Crede, quod credentibus datur, crede populo futurum, cujus te jam negaveris socium. Et quia bonis tantis indignus es, hæc tibi videre conceditur, et posse perfrui denegatur.

6. Igitur dum hæc geruntur, auditum fecit Dominus in castris Syriæ, ut populo promissam tribueret ubertatem : quadrigarum strepitus, et curruum sonitus, et armatorum tumultus inimicorum auribus maluit resonare, ut posset jam suum populum liberare. (*Ibid.*, 6.) Quo strepitu perculsi inimici fugiunt, sine pugna terga vertunt, utensilia relinquunt; et Israelitæ egressi civitatem, castra hostium invadunt deprædantes. Revertente ergo populo onerato, ille qui non crediderat, cecidit lapsus, et ubertatem videns in populo cecidit, pressus est. (*Ibid.*, 7.)

SERMO XLVII (a).

De beato Tobia.

Oratio justi, clavis cœli. — 1. Beatus Tobias, qui panem suum noverat frangere esurienti, mercedem celerem mercenario præparat laboranti. Patienter lectione percepta, quæ nuper est recitata, admirabamur patris filiique tractatum, quemadmodum Angelus monet, quem æstimabant terrenum sub cœlesti gloria mercenarium. Ad hoc enim cæcitatis incurrit exitium, ut Ange-

(a) Olim de Tempore CCXXVI, et post in Appendice LXV.

fait l'ange, qu'ils regardaient comme un guide terrestre, inférieur aux glorieux habitants des cieux. Tobie fut soumis à l'épreuve de la cécité, afin d'avoir un ange pour médecin, qui embrasé d'un feu céleste, exhale ces paroles : « La prière, accompagnée du jeûne, est bonne. » (*Tob.*, XII, 8.) La prière du juste, c'est la clef du ciel. La prière monte, et fait descendre la miséricorde de Dieu. La terre est bien bas, il est vrai, et le ciel est bien haut; cependant Dieu entend ce que lui dit la langue de l'homme, si sa conscience est pure. Il daigne s'entretenir avec nos sens, si nos gémissements seuls lui parlent. Les larmes qui coulent de nos yeux suffisent pour ses oreilles, il entend plus vite nos pleurs que nos paroles. La prière de l'envieux est éloignée des oreilles divines. Le père et le fils n'avaient qu'une âme, ils étaient séparés de corps; mais leurs cœurs étaient unis par les liens les plus étroits. Mon fils, dit le père, ne laissons point partir cet homme sans ajouter à la récompense convenue, de manière qu'elle soit en rapport avec les biens dont il nous a comblés. (*Ibid.*, 1, etc.) Et, le fils, rappelant les bons offices qu'il en avait reçus, dit à son père : Est-ce que nous ne donnerons que la récompense convenue à ce guide béni dont nous ne pouvons apprécier les soins qu'il m'a prodigués dans mon voyage? Nous lui rendrons peu d'honneur, si nous assignons une mesure à ses mérites. Ne m'a-t-il rendu que les bons offices dont nous étions convenus? La seule chose que nous lui avions demandée, c'est qu'il m'indiquât la contrée où habitait l'homme à qui vous avez prêté de l'argent. Il me conduisit donc d'abord par un chemin tracé par le ciel, et me prépara ainsi qu'à vous dans le fiel et le foie d'un poisson des remèdes très-utiles; il m'a ramené près de vous, a reçu l'argent, m'a fait avoir Sara pour épouse? Ne mérite-t-il donc que la récompense promise, lui qui a été pour moi comme un céleste paranymphe, et ce qui est beaucoup plus, ô bon père, qui a guéri vos yeux en faisant tomber la taie qui les couvrait, et qui en vous rendant l'usage des yeux a rempli toute cette maison d'un nouvel éclat? Maintenant je vois plus clair moi-même, parce que je vois vos yeux ouverts à la lumière. Est-ce trop, bon père, que de lui donner la moitié de notre bien? Que cet homme qui a été pour moi un guide, un protecteur, un médecin, un gardien, reçoive la moitié de l'argent qu'il a rapporté avec moi, lui qui a veillé sur mes pas avec une tendresse sans égale. Le bon père agréa la proposition de son fils. Ils prièrent donc le guide de recevoir la récompense qu'ils lui avaient destinée. Mon frère, lui dirent-ils, prenez ce qui est à vous, et allez vous-en sain et sauf. Recevez votre récompense, car vous avez fait preuve envers mon fils et moi d'une grande bonté. Prenez, je le répète, la moitié de cet argent que vous avez rapporté avec mon fils, car la reconnaissance que nous vous devons est inappréciable.

2. L'ange semble heureux de la récompense qu'ils lui ont destinée, bien qu'il eût été envoyé pour remplir gratuitement cet office de charité : Tobia ou Tobie, leur dit-il, pourquoi vous occuper inutilement de la récompense? Conservez ce que le Père céleste vous a donné. J'ai été le ministre de votre guérison, c'est lui qui en est l'auteur. Vous ne savez pas de quel mercenaire vous avez mérité de recevoir le secours. Vous n'avez pas craint, Tobie, d'ensevelir ceux qui étaient morts en captivité; vos œuvres sont montées devant Dieu, parce que vous quittiez votre dîner, pour rendre aux morts les devoirs de la sépulture. C'est moi qui ai présenté à Dieu les sacrifices de votre cœur pour ces religieux devoirs que vous avez rendus aux morts; j'ai été établi

lum susciperet medicum, qui divinis facibus incensus sic anhelavit. « Honesta est oratio cum jejunio et eleemosyna. » (*Tob.*, XII, 8.) Oratio justi, clavis est cœli. Ascendit precatio, et descendit Dei miseratio. Licet alta sit terra, altum cœlum; audit tamen Deus hominis linguam, si mundam habeat conscientiam. Cum sensibus loquitur, si sit solus noster gemitus. Sufficit auribus imber oculorum, fletus citius audit quam voces. Oratio invidi solet de auribus propulsari. Erat patris et filii anima una, dum esset proprietas membrorum, erat illis singularis germanitas animorum. Fili, inquit, dimittamus istum hominem adjicientes ad mercedem placitam; quia nobis multa opere suo contulit bona. (*Ibid.*, 1, etc.) Et filius relato tractatu alloquitur patrem : Pater, numquidnam isti tam benedicto operario merces tantum placita debet pensari, cujus bonus ducatus non potest æstimari? Parum illi honoris reddemus, si ejus meritis mensuram figamus. Numquid ipse id tantum exhibuit, quod placuit? Hoc placuerat, ut mihi regionem et virum, cui argentum commendasti, demonstraret. Primo iter quasi cœleste carpens, et mihi et tibi paravit necessarium de pisce collyrium : me deduxit, argentum recepit, Saram mihi uxorem desponsavit. Mercede placita tantum est dignus, qui mihi tanquam cœlestis exstitit paranymphus; et, quod plus est, bone pater, oculorum tuorum maculas albugine detracta curavit, et totam domum nostram illuminatis oculorum tuorum lampadibus illustravit? Clarius modo video, quia te videntem aspicio. Nonne iste, optime pater, dignus est media substantia? Iste talis ductor atque provisor, medicus atque custos, ut dixit mediæ substantiæ, quam ipse mecum pertulit, accipiat portionem, qui mihi ducatu suo tantam præbuit pietatem. Placet bono patri sapientis filii responsio. Rogare cœpit mercenarium, ut mercedis suæ sumat effectum. « Frater, inquit, accipe quod tuum est; et tunc vade salvus. » Recipe mercedem tuam; quia præbuisti mihi et filio meo bonam misericordiam. Tolle, ut dixi, mediam substantiam, quam cum meo filio reportasti : nam gratia quam tibi debemus, non potest ponderari.

2. Continuo Angelus gaudet de cogitata mercede, qui missus fuerat gratis facere pietatem. Tobis, inquit, vel Tobia, quid de mea mercede satis superflue cogitatis? Habete quod vobis donavit Pater ille cœlestis. Ego minister sum curationis, ille auctor sanitatis. Nescitis cujus mercenarii ope perfrui meruistis. Defunctos captivitatis sepelire non timuisti, Tobis : ascenderunt ad Dominum opera tua; quia relicto prandio, reddidisti mortuum sepulturæ. Ego Domino medullata intuli sacri-

comme le serviteur du forum des cieux. Vous avez enseveli les morts, et vous n'avez pas craint l'aiguillon de la mort. Ces morts que vous avez ensevelis ont eux-mêmes plaidé pour vous dans leur silence. La perte de la vue a été une épreuve que Dieu vous a envoyée pour faire éclater votre patience, et la rendre digne des récompenses célestes. « Je suis Raphaël, l'un des sept qui sommes toujours devant le trône resplendissant du Seigneur. » (*Ibid.*, 15.) Je n'ai pas besoin de la récompense des hommes; ma richesse, c'est de jouir de la présence de la majesté divine. Celui qui m'a envoyé est la source de toute richesse; il m'a ordonné d'exercer gratuitement l'office qu'il m'a gratuitement confié. Ne m'attribuez pas l'honneur des bienfaits que vous avez reçus, car mes efforts n'ont été ici pour rien. « Bénissez Dieu et chantez ses louanges, car c'est lui qui vous a comblés de biens. » (*Ibid.*, 6, 18.)

3. Devant cette révélation du mystère céleste dont ils avaient été honorés, Tobie et Tobia, saisis d'une sainte frayeur à la voix de l'ange, se prosternèrent contre terre, et gardèrent en tremblant un religieux silence, pour avoir entendu les accents inaccoutumés de cette voix du ciel. Quel honneur avez-vous mérité Tobia, et vous Tobie, son fils? Vous aviez un guide céleste, et vous vouliez l'engager comme un mercenaire terrestre! L'ange vous a caché son nom: « Je suis, vous a-t-il dit, Azarias, fils du grand Ananias. » (*Tob.*, v, 18.) Il ne vous a pas dit: « Je suis l'ange Raphaël. » Dans ce premier nom, il vous a caché sa dignité, pour ne pas effrayer celui qui le louait pour guide, s'il avait dit: Je suis un ange, Tobie ne l'aurait pas pris pour un mercenaire. Il a réservé de faire connaître la dignité de son nom, pour faire éclater ensuite la grandeur de ses sublimes fonctions. Voyez, mes très-chers frères, qu'il est grand le mérite de l'aumône; elle mérita à Tobie d'avoir un ange pour serviteur. Vous voyez aussi combien il lui a servi d'ensevelir les morts; ses prières ont été jugées dignes de monter, par les mains de l'ange Raphaël, jusqu'au trône de la majesté céleste. Vous voyez que l'aumône délivre de la mort, et qu'elle efface les péchés. Elle guérit et ouvre les yeux; elle délivre des ténèbres des péchés. Tobie a un guide sûr pour le conduire, et Sara, attristée par tous ceux qui l'avaient épousée précédemment, reçoit un époux des mains d'un ange.

SERMON XLVIII (1).

Ier sur Judith.

1. L'éloquence mortelle de tous les justes ne suffirait pas pour redire les prières excellentes, les triomphes, les actes extraordinaires de puissance dont Dieu a favorisé ceux qu'il veut rendre victorieux de leurs ennemis, lui qui revêt du même courage les hommes et les femmes, qui a suspendu l'action des flammes de la fournaise, et a détruit toute la force des armées ennemies en faisant tomber une seule tête. En effet, Holopherne, cet ennemi des enfants d'Israël, ou plutôt de sa propre tête, avait conçu le projet de s'assujettir toutes les nations étrangères; il les combattait, en assiégeant les villes fortes, par les armes et par le feu, et réduisait en cendres, en les livrant aux flammes, les champs couverts de blanches moissons. C'est

(1) Ce sermon vient d'un auteur incertain et fort peu habile.

ficia pro venerabili sepultura, ego directus sum operarius fori cœlestis. Mortuum sepelistis, et mortis aculeum non timuistis. Ipse sepultus pro vobis voce tacita proclamavit. Probationis fuerat cæcitas oculorum, unde patientia tua clarius meruisset de cœlestibus ornamentum. « Ego sum Raphael, unus ex septem Angelis, qui assistimus ante claritatem Dei. » (*Ibid.*, 15.) Non indigeo fructu humanæ mercedis: divitem me facit conversatio majestatis. Dives est ille qui me misit, gratis jussit impendi, qui gratis ipse concessit. Nec ipsum honorem gratiarum mihi deputetis; quia nihil meis viribus percepistis. « Deum benedicite, et illi confitemini, et ipsum glorificate, quia vobiscum fecit bona. » (*Ibid.*, 6, 18.)

3. Subito patefacto mysterii cœlestis honore, voce Raphaelis Angeli attoniti, Tobis et Tobias collapsi in terram proruerunt, vocem tremulam penitus occultaverunt, quia vocem insolitam audierunt. Quid meruistis pater Tobis filiusque Tobia? Mercenarium habere cœlestem, et tanquam operarium locare terrestrem? Celavit vobis Angelus nomen: « Azarias sum, inquit, Ananiæ magni filius: » (*Tob.*, v, 18) et non dixit: « Ego sum Raphael Angelus. » Celavit in primo nomine dignitatem; ne faceret locatori terrorem. Si enim diceret: Ego sum Angelus, non esset Tobiæ mercenarius. Servata est dignitas nominis; ut postremo magnitudo claresceret dignitatis. Videte, Carissimi, quantum sit eleemosynæ meritum, Angelum meruit habere operarium. Videtis quantum proficit, mortuos sepelire; ut oblatio ejus per Angelum Raphaelem ad cœlestem ascenderet majestatem. Videtis, quia eleemosyna a morte liberat, et ipsa purgat peccata. Facit purgationem oculorum, liberat a tenebris peccatorum. Tobis via sua deducitur, Sara tot viris contristata per Angelum matrimonio copulatur.

SERMO XLVIII (a).

De Judith, I.

1. Non sufficit mortalis eloquentia justorum omnium orationes eximias atque triumphos gravidasque referre virtutes, quas omnipotens Deus dedit eis, quibus solet conferre victoriam, qui viros ac feminas vigere permisit, qui et flammam camini refrigerio dispersit, et insidiosos exercitus capite sublato nudavit. Nam cum Holofernes ille filiorum Israel, imo sui capitis inimicus, exterarum gentium sibi jus vindicaret, atque obsidione, armis, ignibus quoque pugnaret, nec non et multarum gentium campos canis messibus oneratos in cinerem pascente flamma converteret; Judith sanctissima, cujus precibus patuit cœlum, orationis arte arma victricia fabricavit, quibus adversa confligeret, et paves-

(a) Olim de Tempore CCXXVIII, et post in Appendice LXVI.

alors que Judith, cette sainte femme, aux prières de laquelle le ciel fut ouvert, se fit, par l'exercice même de la prière, des armes victorieuses pour combattre les ennemis et triompher, toute femme qu'elle était, de cette multitude d'hommes saisis d'épouvante. La ville, assiégée par un ennemi barbare et cruel, était réduite à la dernière extrémité, et les forces des habitants étaient tellement épuisées, qu'ils jugeaient plus utile de se livrer entre les mains des ennemis, plutôt que d'être décimés par les ravages d'une affreuse famine. Judith, après avoir prié, revêtue d'un cilice et couverte de cendres, reprend ses ornements et ses parures; elle s'avance, elle l'espérance de tout son peuple, elle console dans sa tristesse ce peuple à qui sa sagesse doit rendre la sécurité, elle lui promet une victoire qui serait l'admiration de toute la nation, et demande qu'on lève un peu les barrières et qu'on lui ouvre les portes de la ville. Elle sort, accompagnée d'une seule servante, et marche résolûment vers le camp ennemi. Les soldats Assyriens furent si vivement surpris de la beauté extraordinaire de cette femme, beauté qui cachait pour eux tant de dangers, qu'ils perdent toute leur force, jettent leurs armes et courbent la tête devant elle.

2. Les soldats obéissants et soumis, conduisent à la tente d'Holopherne celle qui devait le tromper, et donner la victoire à cette ville plongée dans les larmes. Aussitôt qu'Holopherne eut arrêté les yeux sur son visage, il fut hors de lui-même, lui qui allait bientôt perdre son âme avec sa tête. Cet homme, la honte des jeunes gens, est terrassé, captivé par la beauté d'une femme. Il est donné à cette femme de désarmer ce jeune guerrier, de triompher d'armées victorieuses, de défendre une ville dans l'anxiété, et d'anéantir un vainqueur barbare. Il est donné à cette femme si droite de tromper un homme corrompu, à cette chaste héroïne de séduire un infâme libertin, à cette âme pure de mettre à mort un adultère, à cette femme si mortifiée de couper la tête à un ivrogne. Elle avait par les attraits séducteurs de sa beauté jeté un charme si puissant sur l'esprit de ce barbare, qu'elle se l'attache par ses discours trompeurs, qu'elle triomphe de lui malgré les armées qui l'environnent, et le tient captif au milieu même de ses troupes. On prépare un grand festin au prince, Judith reçoit l'ordre d'y assister. Elle y consent pour mieux assurer sa victoire, elle se rend à ce festin, bien résolue à ne manger, à ne boire rien de ce que les ennemis lui offriraient, et à se contenter des aliments qu'elle avait apportés. Au moment même où le général des armées assyriennes arrêtait ses regards imprudents sur le visage de cette femme si chaste, elle pensait au motif qui l'avait amenée, c'est-à-dire, à lui trancher la tête, ce qui assurerait le secours qu'attendaient ses concitoyens dans la détresse, protégerait, défendrait, sauverait la vie de tous les habitants.

3. Dès que les convives de ce banquet splendide eurent franchi les bornes, qu'un sommeil pesant eut succédé à tant de coupes vidées, Judith, voyant la tête de son ennemi penchée sous le poids de l'ivresse, se leva, saisit le cou de cet homme sanguinaire, et prit par les cheveux cette tête barbare. Seigneur, dit-elle alors, fortifiez mon bras. «Elle lui frappa ensuite sur le cou par trois fois (1), et lui coupa la tête.» (*Judith*, XIII, 9, 10.) Elle sortit ensuite et donna à sa servante la tête d'Holopherne, en lui commandant de la mettre dans un sac; peu après elle sortit du camp pour aller prier selon sa coutume. Voilà la chasteté. C'est à la prière qu'elle dut de conserver

(1) L'Ecriture dit «: par deux fois.»

centes viros femina vindicaret. Squallebat civitas obsidione barbaræ feritatis : ita enim universa languebant, ut in manibus hostium jam tradi commodius judicarent, quam perniciosæ famis populatione vexari. Ecce Judith post precem et saccum, post cinerem ad cultus puellares redit, spes omnium populorum procedit, sollicitos populos reddituга securos sua sapientia consolatur, quæ promittens victoriam quam omnis natio miraretur, portam sibi paululum remotis obicibus postulat aperiri. Prodiit secura unius puellæ comitatu contenta, et hostium securis gressibus properavit in castra. Intra muros sollicita fuit; secura fit dum ad timenda pervenit. In qua femina insidiosæ pulchritudinis novitatem hostilis exercitus vehementer expavit, ut in ejus obsequio vires amitterent, arma projicerent, et colla curvarent.

2. Deducitur ad prætorium subjectis ordinibus fraus Holofernis, et lugentis victoria civitatis. Quam cum videret Holofernes, solutus est sensibus, animam cum carite perditurus. Jacuit enim dedecus juvenum mulieris vultu captivus; licuit mulieri exarmare juvenes, et debellare victores, sollicitam defendere civitatem, et barbarum subvertere bellatorem. Decepit sincera corruptum, fefellit casta pollutum, pudica perimit adulterum, sobria jugulat ebriosum. Illa enim tam barbaros animos insidiosi sui vultus fraude confuderat, ut eum ligaret multarum arte fabularum, ut redderet inter exercitus victum, et inter arma captivum. Paratur convivium regi, Judith interesse jubetur. Illa consentit, ut vincat : accedit ad convivium, nihil de cibis aut de poculis hostium gustatura, quæ suis utensilibus voluit esse contenta. Quamvis ille bellator armorum tam castissimæ feminæ male sanus attenderet vultum : illa tamen, quare venerat, de ejus capite cogitabat; quo sublato defectis civibus subveniret, et multa capita tueretur, defenderet, vindicaret.

3. At ubi convivii sagina fines excessit, et gravis calicibus somnus successit, videns Judith inimici corporis inclinatas ebrietate cervices, surgens ipsius cruentum arripuit collum, comam quoque barbari capitis manu occupavit. «Domine, inquit, confirma brachium meum. Et percussit tertio in collo ejus; et amputavit caput ejus.» (*Judith*, XIII, 9, 10.) Exiens foras, tradidit puellæ caput Holofernis, et misit illud in peram. Et post pusillum exivit foras quasi ad orationem secundum consuetudinem. Ecce castitas. Orationis favore castitas pudorem proprium servavit intactum et quietum, decepitque

sa chasteté entière et inviolable, et de séduire son ennemi; son cadavre est encore étendu dans sa tente, et sa tête est déjà transportée au dehors. Judith s'empresse d'aller rejoindre ses concitoyens avec sa chasteté victorieuse, et personne dans le camp ennemi ne s'oppose à son retour, parce qu'elle avait obtenu la permission d'en sortir pour aller prier. La ville saisie d'étonnement accueille le retour triomphant de cette héroïne victorieuse, le deuil se change en joie, les portes s'ouvrent en pleine sécurité, la tête d'Holopherne est suspendue aux murailles de la ville. Toute la ville se livre à l'allégresse de la victoire, l'épouvante se répand parmi les ennemis qui prennent la fuite, tandis que Judith goûte avec ses concitoyens les douceurs du calme et de la paix. Dès qu'on adresse au ciel des prières persévérantes, cela suffit pour détruire la force des plus puissantes armées. La prière a préservé ici la chasteté de cette femme glorieuse, tandis que l'ennemi n'a pu trouver son salut dans la multitude de ses troupes. Une femme seule a délivré une ville réduite au désespoir, et une armée si nombreuse n'a pu garder le général qui la commandait.

SERMON XLIX (1).

IIe *sur Judith.*

1. Toutes les fois que des bruits de guerre se propagent avec une intensité effrayante, que l'éclat terrible des trompettes ou le son rauque de l'airain promènent partout des bruits sourds de mort, l'image redoutable du trépas se présente aux femmes et aux esprits timides. Les guerriers courageux et intrépides, au contraire, enflammés de l'amour de la gloire, affrontent les hasards de la guerre, et tandis que les combattants serrent leurs rangs pour se couvrir contre cette grêle de traits qui sifflent sur leurs têtes, ils courent au devant de la mort, et entraînés par leur ardeur, ils se hâtent de remporter les palmes de la victoire. L'âme guerrière de Judith a fait le siége du cœur de son ennemi. Rejetant la timidité craintive qui est naturelle aux femmes, en cherchant la victoire au milieu des dangers; elle ne craignit ni la mort, ni les incertitudes du combat. Tandis qu'Holopherne assiégeait et serrait de près les murs de Béthulie, et qu'en détournant tous les cours d'eaux, il voulait combattre ses habitants par la sécheresse, Judith ne cessait de pleurer la perte de son époux dont une mort cruelle était venue la séparer. Dès qu'elle apprit que les habitants de cette ville destinés à la captivité voulaient demander une trêve, la douleur générale vint se joindre à ses douleurs privées. Après avoir prié, elle se leva, se lava le corps, se para de tous ses ornements, prit ses riches pendants d'oreilles, couvrit ses bras de bracelets de pierres précieuses et éclatatantes, ramena sur sa poitrine ornée de pierreries ses vêtements de pourpre, voulant combattre par la modestie de son visage, avant de combattre par le fer. (*Judith*, 1, XI, etc.) Ces colliers étincelants, toujours contraires à la pudeur, eurent la force de frapper l'ennemi. Libératrice de sa nation, elle prend pour armes ses ornements, non pour chercher une nouvelle union au milieu des hasards de la guerre, mais elle sort de la ville comme une épouse qui marche au combat. Rien de léger dans cette parure qui devait lui donner les moyens de faire tomber une tête si importante. Elle marche donc

(1) Encore d'un auteur incertain, ignorant et sans goût.

alienum. Jacet inclusum cadaver, et jam foris est caput. Cum palmifera castitate Judith ad cives sollicite festinat : nec prohibetur regressu, cui quasi ad orationem anteire fuerat concessum. Jam recipit attonita civitas tantæ victricis reditus triumphales, jam luctus convertuntur in gaudium, jam portæ plenissima securitate panduntur, jam pendet muris victoribus caput. Omnis erat in civitate victoria, et in hostilibus castris tremor erat et fuga; Judith in civitate cum securis secura. Ubi enim assiduis pulsatur orationibus cœlum, potentia semper calcatur armorum. Ecce gloriosæ feminæ castitatem servavit oratio; et hostem servare non potuit multitudo. Lugentem civitatem una femina valuit vindicare; et tantus exercitus regem non potuit custodire.

SERMO XLIX (a).

De Judith, II.

1. Quotienscumque bellicus rumor terribili fama crebrescit, aut horrisono tubarum clangore, vel raucisono æris cantu increpuerit lethiferum murmur, feminis ac debilibus formidolosa imago mortis occurrit : intrepida virorum fortium pectora solent laudis amore flagrare, atque bellica sorte, ubi funesto imbre densati prœliantes mortifera obumbratione texerint partes consertas sub stridulo telorum cursu, eventu jam errantes lethifero, præcipiti ardore triumphales propinquant ad palmas. Judith bellator animus alienum pectus obsedit. Illa abjecta formidine feminarum, victoriam in periculis quærens, nec mortem in periculis timuit, nec ambiguitatem formidavit. Cum igitur Bethuliæ mœnia Holofernes hostili obsidione calcaret, et avertens tractus aquarum, prima indiceret certamina siccitatem; Judith flens sui conjugis fœdera acerbo discidio rupta lugubri lamentatione servabat. Quæ ut reperit captivandæ civitatis inducias postulatas, mox ei privatum dolorem congeminavit civitatis communis dolor. Quæ exorata, consurgens abluit aqua corpus suum; imponens sibi ornamentum, pendulas aureas divitias suspendit, et manibus lapillatos circulos splendentes induxit, fluentes sinus purpureæ vestis gemmato collegit pectore, casto vultu prius dimicatura quam ferro. (*Judith*, X, 1, etc.) Monilium tela pudori semper adversa, hostem ferire didicerunt. Gentis suæ vindex sumpsit ornamentorum arma, non de bello nuptias subitura; sed de civitate bellatrix procedit sponsa. Nec fuit levitas ornatus, qui ad homicidium tanti capitis

(a) Olim de Tempore CCXXIV, et post in Appendice LXVII.

sous la conduite de l'Esprit de Dieu, ne prenant avec elle pour la soutenir qu'une seule servante. Elle se protége par les paroles flatteuses qu'elle adresse à Holopherne, et pour défendre sa chasteté contre toute violence, elle cherche à exciter en lui un vain désir. « Le Seigneur-Dieu, lui dit-elle, m'a envoyé, moi votre servante, pour faire une chose qui frappera d'étonnement tous ceux qui l'apprendront. Votre servante adore le Dieu du ciel; j'irai donc prier dans la nuit le Dieu du ciel et il m'indiquera le moment où il accomplira ce que je vous dis, et je vous conduirai au milieu de la Judée, et je placerai votre trône au milieu de la ville, sans qu'il se trouve seulement un chien qui aboie contre vous, parce que tout ceci m'a été révélé par la providence de Dieu. » (*Judith*, XI, 14.) Il n'était pas convenable qu'une femme aussi chaste eût recours au mensonge, elle parle à ses ennemis un langage qu'ils ne comprennent point, et elle accomplit par ses actes ce qu'elle avait promis.

2. Tandis que, dans un langage inspiré, elle flatte ainsi le chef des armées assyriennes par des promesses imaginaires, cette âme guerrière s'amollit par la volupté. La passion de l'amour frappe d'inaction ces multitudes innombrables de soldats; on prépare, avec un luxe royal, toute la pompe des festins de noces, sans que personne doive se marier, et tous à l'envi se plongent dans l'ivresse. Cette femme délicate n'eut pas besoin de combattre, le sommeil lui prépara la victime qu'elle devait frapper. La chambre nuptiale est dressée; elle est pressée d'entrer près de ce prince terrassé par l'amour, vaincu par le sommeil, étendu sans force sur son lit; elle entrelace ses doigts délicats dans la chevelure de ce guerrier; sa main, qui n'a jamais manié que le fuseau, saisit la garde d'ébène de l'épée. La vue du glaive ne l'effraie point, elle en arme sa main pour le combat qu'elle va livrer. Ce glaive brillant tranche la tête de l'ennemi, elle est détachée du tronc, elle est suspendue comme un trophée aux murs de la ville. Les armes restent immobiles, les rangs se pressent et remportent la victoire contre toutes les règles ordinaires. La guerre s'engage. Abattus par le vin, plongés dans le sommeil, ils marchent au combat sans qu'on entende aucun cri; les montagnes sont couvertes d'armes étincelantes. Pourquoi ces frémissements, ennemi cruel? pourquoi nous déclares-tu la guerre? pourquoi te prépares-tu au combat, lorsque tu as à chercher ton général sous sa tente? Réprime les mouvements impétueux de ta fureur. Nous vous laissons un si grand capitaine; nous en avons suspendu à nos portes une partie que vos yeux peuvent reconnaître. Dieu a répandu l'abondance de ses bienfaits, en proportion de la foi qui les avait mérités.

SERMON L [1].

I[er] sur le saint homme Job.

1. Votre sainteté me rappelle que je dois me disposer à vous adresser la parole, et me donne depuis longtemps une confiance d'autant plus grande de vous parler avec toute la piété possible des saintes Ecritures, que Dieu vous a appris à m'écouter avec plus de plaisir. Recevez donc ce que j'ai à vous dire du saint homme Job, comme si vous écoutiez un homme sans instruction. N'attendez pas le faux éclat des paroles de celui qui, instruit à l'école de Dieu, fait profession de parler avec simplicité. Le démon

(1) Ce sermon vient également d'un auteur incertain, sans lettres et sans goût.

aptabatur. Pergit divino Spiritu ducta, et singularis ancillæ solatio contenta. Species custodit, quæ blanditur; et ne violenter pudicitia custodita lædatur, Holofernem alloquitur, ut desiderium inane concipiatur : « Ego, inquit, ancilla tua, misit me Dominus Deus facere rem, in qua mirabitur omnis qui audierit eam; quoniam ancilla tua Deum cœli observo; et nunc ibo per noctem, et orabo ad Dominum cœli : et nuntiabit mihi quando faciet hæc, et ducam te per mediam Judæam, et ponam sedem tuam in media civitate, et canis non mutiet lingua sua contra te, quoniam mihi hæc ostensa sunt a Domino. » (*Judith*, XI, 14, etc.) Non decuit pudicam mentiri, non intelligentibus dixit, perfecit actibus quod promisit.

2. Dum regi alto sermone imaginariis verbis blanditur, bellator animus lascivia solvitur, in amore armorum torpent vires innumerabiles militum, luxu regifico nuptiarum pompa nullo nubente construitur, cuncti ebrietate solvuntur. Non delicata matrona pugnavit, sed sopor tibi quem ferias præparavit. Constructo thalamo concitatur ad ducem pronum amore, victum somno, elisum virum in strato; bellatoris crines implicuit pulchritudine digitorum, post teneritudinem fusi, ebeni capulum quærit. Mucro matronam non terruit, sed armavit, quæ ita pugnavit. Coruscus ensis caput abstulit hosti, persolvitur, in patriis mœnibus victoria suspenditur. Armis stupentibus cunei densantur, præpostero ordine triumphant. Sequitur bellum, vino fusi, soluti somno, in certamen nec clamore provocante consurgunt, teguntur armis coruscantibus montes. Quid alienigena fremis? Quid bella componis? Quid aciem paras, habens quem in cubiculo quæras? Omnem varium furoris impetum retine, tantum vobis reliquimus ducem, agnoscendam partem habemus in porta pendentem. Tantam animus de Deo suscepit largitatem, quantam credulitas sibi poterit vindicare.

SERMO L (a).

De beato Job, I.

1. Promptiorem me ad loquendum Vestra Sanctitas præmonet; etiam dudum de Scripturis insinuata omni cum devotione dicendi fiduciam tribuit, quem Deus gratanter vobis audire monstravit. Sic et nos Vestra Sanctitas de Job dicentem accipiat, ut audire se tanquam rusticum credat. Non fuco sermones infectos dicere arbitretur, qui illius magisterio simpliciter dicere profitetur. Adversus Job diabolus pugnam impetravit, cujus filios

(a) Olim de Tempore CCXXIV, et post in Appendice LXIV.

obtint de Dieu de déclarer la guerre à Job, qui apprit la mort tragique de ses fils, se vit, lui si riche, réduit à la pauvreté, seul d'une si grande famille, sans aucun de ses nombreux enfants, dépouillé de son patrimoine, et supportant les douleurs cuisantes de son corps par la seule force de la foi. A son opulence succéda une extrême indigence. Il s'éveille ici au milieu d'un dépouillement inouï; il n'a près de lui aucun de ses proches, parce que les malheureux ont peu d'amis. La santé de son corps fait place aux blessures, sa joie se change en douleur, aucun de ses membres qui ne soit déchiré par les étreintes des souffrances. Cependant, sur ce fumier, je vois étendue une justice éclatante, la chair est éprouvée par les plaies dont elle est couverte, mais le cœur reste inaccessible aux coups du démon. Des pieds jusqu'à la tête, aucune partie du corps qui ne fût atteinte par la souffrance. Au milieu de ces épreuves multipliées, il resta ferme, et la haine ardente du démon fut pour lui le principe de la victoire qu'il remporta, malgré son épuisement. Son corps était en proie aux plus violentes tortures, et son esprit aux plus rudes épreuves. Son corps, livré aux vers qui ne cessaient de le ronger, avait à supporter le double supplice d'une calamité féconde en douleurs, et aggravée par la pourriture de ses chairs, qui tombaient en lambeaux et ne lui laissaient de repos ni le jour, ni la nuit. Au milieu de ces souffrances atroces, Job priait. Ce que sollicitait son ennemi était bien différent de ce que demandait ce généreux confesseur. Alors que tous les nerfs de son corps se disjoignaient, il ôtait avec les rudes morceaux d'un pot de terre la pourriture qui coulait de ses ulcères, et renouvelait toutes ses douleurs. Il ne reconnaissait pas les rois, et son corps épuisé était assis sur un fumier. Mais dans ce corps, réduit à l'extrémité, la justice reste sans aucune atteinte; et, dans ce naufrage de tous ses membres, son cœur reste inaccessible aux blessures de son ennemi. Le démon s'est rendu maître de tout, à l'exception de son âme.

2. Il n'y a plus personne pour présider à l'échange des présents et des récompenses. Cette mère de famille si délicate, habituée à commander est obligée de servir dans des maisons étrangères. Lorsqu'après le coucher du soleil, elle avait supporté les pénibles travaux de la journée, elle attendait en vain le repos, et de ses doigts fatigués ramenait le jour pour ses yeux pleins de larmes. Privée de tous ses enfants, cette mère désolée se loue comme servante sans qu'elle ait le temps de répandre des larmes. Cette pauvre femme, déjà réduite au veuvage, qui est partout mercenaire, et n'est plus nulle part maîtresse, qui a cessé d'être mère sans être stérile, gémit sur les déchirements imposés à son sein maternel. Voyez, dit-elle à son mari, l'étendue de vos souffrances, « maudissez Dieu et mourez. » (*Job*, II, 9.) Elle fut la seule coupable pour avoir refusé à son mari la compassion qu'elle lui devait. Job avait appris à oublier son épouse dans la perte de ses enfants, et tandis que tous ses membres s'en allaient en lambeaux, son âme seule luttait avec foi. Celui qui fait la guerre au monde entier, trouve son supplice dans un seul homme, il le torture, et toute cette torture retombe sur son auteur. « Voici, lui dit le Seigneur, que je le livre en tes mains, mais ne touche point à son âme. » (*Ibid.*, 6.) Celui-là peut combattre en toute assurance, que la crainte force son ennemi d'épargner. Dans l'excès de sa fureur, il est arrêté par la crainte, sa cruauté cause les plus grandes douleurs, mais il est abattu au milieu même de son triomphe. Le temps de l'épreuve passé, la santé est rendue à Job avec l'heureuse guérison de toutes ses blessures. Le Seigneur guérit

ruina cum exstingueret, factus est post divitias inops, post familias solus, post numerosam sobolem nullius pater, patrimonio naufragus, in corpore edaces pœnas uno robore fidei sustinebat. Divitiæ in inopiam ceciderunt. Hic nova expergiscitur nuditate : nullus fuit proximus; quia rara est miseris amicitia. Corporis sanitas vulneribus immutatur, gaudium in dolorem convertitur, nullus artus qui non flagellis valetudinum agitetur. Denique sub sterquilinio jacuit præclara justitia, et cum vulnerata caro probaretur in membris, incolume pectus servabat interius. Nihil erat a capite usque ad pedes, quod non affligeret pœna. Undique circumvallantibus pœnis stetit : et unde fervebat diaboli invidia, inde sumpta est fatigata victoria. In corpore torquebatur; et spiritu probabatur. Vermibus corpus inquietis doloris tolerabat geminata supplicia, quam fluxæ carnis putredinem prædurabat fecunda calamitas : non noctibus quies, non diebus requies. Torquebatur; et orabat. Aliud postulabat hostis, aliud precabatur vociferatio confessoris. Dissolutis nervis, saniei profluvium asperior testa radebat, atrox cruciatus mutabat. Reges non agnoscebat, et confossum corpus in stercore recumbebat. In naufragio corpore incolumis justitia tutatur, et periclitantibus membris, auctori vulnerum pectus servatur. Omnia, excepto spiritu, occupaverat hostis.

2. Non fuit qui reciprocum redderet munus mercedibus, delicata matrona in alienis domibus servit, quæ imperare consueverat. Ubi post solis occasum diurna supplicia dure transigebat, quietem exspectabat, et fatigatis matrona digitis, succedentem diem lacrymantibus oculis deducebat. Orbata in mœrore filiorum mulier locatur ut serviat, nec ad lacrymas vacat. Adhuc matrona jam vidua, ubique mercenaria, nusquam domina; nec sterilis, nec mater, uteri sui laniatus deflet : Ecce, inquit, marite, quæ pateris : « dic aliquid adversus Deum, et morere. » (*Job*, II, 9.) Peccavit sola, quæ viro misericordiam denegabat; oblivisci uxorem Job in filiis didicerat, et omnibus membris fluens, solus animus fideliter repugnabat. Bellator mundi in uno viro torquetur, dum torquet, et pœna revertitur in auctorem. « Ecce, inquit Dominus, tradam illum tibi : animam illius tantummodo custodi. » (*Ibid.*, 6.) Secure pugnat, qui hoste metuente servatur. Sic hostis furebat, ut timeret : infligit dolorem crudelitas; et deficit in suis viribus. Pœna fugata rever-

bien plus vite que l'ennemi ne blesse. Les gémissements se sont changés en transports de joie, et chaque trou creusé par les ulcères est un trophée de victoire. Son épouse lui doit de devenir reine, après avoir été mercenaire au temps de son infortune. La félicité lui est rendue avec usure, et il reçoit le double de ce qu'il avait perdu.

SERMON LI (1).

IIe *sur le saint homme Job.*

Job victorieux dans la prospérité comme dans l'adversité. La foi est le trésor du juste. — 1. Dans la lecture qui vient de nous être faite, mes très-chers frères, nous avons entendu comment ce glorieux athlète de Dieu a soutenu un combat admirable contre l'ennemi le plus rusé, et pour me servir du langage de l'Apôtre, nous avons mérité d'entendre avec un grand sentiment d'admiration, et de voir des yeux de la foi un spectacle digne de Dieu, des anges et des hommes. (I *Cor.*, IV, 9.) Nous avons vu le saint homme Job combattre fortement et victorieusement non-seulement contre la prospérité de ce monde, mais contre la pauvreté, contre les douleurs les plus violentes, et contre la perte de tous ses enfants. Lorsqu'il était riche, il n'écrasa personne de son mépris; lorsqu'il fut réduit à l'indigence, il ne fit entendre aucun blasphème, et ne fut point si hardi que de murmurer contre la providence de Dieu. Au temps de son opulence il disait : « Ma maison a été ouverte à tous les voyageurs, et les toisons de mes brebis ont servi à réchauffer les épaules des malades. » (*Job*, XXXI, 19, 20.) Mais lorsqu'ensuite il était sous le poids accablant de la misère, il s'écriait du milieu de son dénuement : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, il a été fait comme il a plu au Seigneur. » (*Job*, I, 21.) Le démon engagea contre lui une lutte terrible, mais il ne put triompher de l'athlète de Dieu. Il a soulevé toute la fureur des flots, et il n'a pu ébranler cette âme ferme comme un rocher. Il a mis en œuvre toutes ses machinations, et n'a pu abattre cette tour solidement établie. Il a bien pu agiter l'arbre, mais il n'a pu en faire tomber les fruits; il en a brisé les branches, il n'a pu nuire à la racine. Il a percé le mur, mais il n'a pu emporter le trésor, non pas des trésors d'or et d'argent, mais la foi du juste. C'est ce trésor que le démon désirait si vivement lui enlever, lorsqu'après l'avoir dépouillé de tous ses biens, il torturait son corps par des souffrances insupportables. Vous avez vu les flots monter, vous avez vu ce rocher inébranlable, vous avez vu cette tour inexpugnable, vous avez vu Dieu glorifié et le démon terrassé, et je ne sais vraiment quel nom donner à ce juste. L'appellerai-je un athlète ? Mais il est bien au-dessus des athlètes par ses nombreuses et brillantes couronnes. Dirai-je qu'il est un rocher ? Il a été plus ferme. Un soldat ? Il s'est montré plus courageux. Une tour? Il est plus élevé par sa sagesse. Un arbre ? Il a plus de beauté et d'apparence. Le comparerai-je au fruit de l'arbre ? Mais il est bien plus précieux. L'appellerai-je un trésor ? Mais nous trouvons en lui des richesses plus abondantes. Je ne sais donc, en vérité, quel nom je dois donner à ce saint homme.

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Les docteurs de Louvain l'avaient regardé comme douteux, Verlin et Vindingus comme apocryphe. L'auteur de ce sermon a de l'érudition et de la piété; mais il est inconnu.

titur sanitas, et cicatricibus felicior redditur medicina. Celerius curat Dominus, quam vulnerat inimicus. In gaudia gemitus migravere, et in fossis vulnerum numerabantur monumenta victoriæ. Propter Job regina, propter quem et mercenaria. Duplici regreditur fœnore, ut amissa possent duplo recipere.

SERMO LI (a).

De beato Job, II.

Job in prosperis et in adversis victor. Thesaurus justi fides. — 1. In lectione quæ nobis lecta est, Fratres carissimi, audivimus quod gloriosissimus Dei athleta contra hostem callidissimum admirabiliter præliatus sit : et secundum quod Apostolus ait : Spectaculum Deo et Angelis ejus et hominibus dignum non sine ingenti admiratione audire, et quodam modo oculis fidei videre meruimus. (I *Cor.*, IV, 9.) Vidimus beatum Job non solum contra felicitatem mundi, sed etiam contra paupertatem et asperrimos dolores, et contra filiorum orbitatem fortiter et feliciter dimicantem. Qui cum esset dives, nullum contemptum habuit; cum penuriam pateretur, neminem blasphemavit, nec contra Dei dispensationem murmurare præsumpsit : sed locuples dicebat : « Domus mea omnibus viatoribus patuit, et de velleribus ovium mearum calefacti sunt humeri infirmorum. » (*Job*, XXXI, 19, 20.) Postea vero, cum paupertate premeretur, in angustiis loquebatur : « Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est. » (*Job*, I, 21.) Fortiter colluctatus est diabolus; sed athletam Dei superare non potuit. Immanes suscitavit fluctus; et firmissimam petram commovere non valuit. Machinationes suas adhibuit; et turrim validissimam non prostravit. Arborem concussit; et decutere poma non valuit : et ramos quidem confregit; sed radici nihil nocuit. Parietem perforavit; sed thesaurum auferre non potuit : thesaurum autem dico non auri et argenti, sed fidem justi. Hunc enim ejus thesaurum diabolus diripere festinabat, quando eum omni facultate nudatum plaga intolerabili cruciabat. Vidisti augmentari fluctus, vidisti petram firmissimam, vidisti turrim inexpugnabilem, vidisti Deum glorificatum, et diabolum confractum : et quali nomine hunc justum appellem, ignoro. Athletam eum vocem? Sed præcellit tantarum copia coronarum. Petram eum dicam? Sed firmiorem video. Militem appellabo? Sed robustiorem cerno constantia. Turrim eum nominabo? Sed eminet sapientia. Arborem eum dicam? Sed decorosior invenitur. Fructum illum appellem? Sed pretiosior demonstratur. Thesaurum eum nominabo? Sed copiosior esse dignoscitur. Et quali vocabulo appellem sanctum illum, non invenio.

(a) Alias de Tempore CCXXV.

Le riche peut être bon et le pauvre heureux. Combien il faut se garder de mépriser les pauvres. — 2. Que les pauvres et les riches écoutent également comment ce saint patriarche, au temps de son opulence et de sa prospérité, a été un bienfaisant dispensateur de ses richesses, et comment il a supporté avec autant de patience que de courage la dure épreuve de la pauvreté. Vous voyez donc qu'il n'est pas impossible au riche de devenir riche en bonnes œuvres, et au pauvre d'être heureux en supportant patiemment son indigence. Je ne veux pas que vous me disiez : Je crains la pauvreté. Vous craignez la pauvreté et vous ne craignez pas le péché ? Je ne veux pas que vous craigniez la pauvreté, mais craignez bien plutôt l'iniquité qui est la mère des châtiments. Le Seigneur vous demande du secours et vous ne voulez pas le lui donner ? N'avez-vous pas entendu le Christ vous dire : Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits (*Matth.*, XXV, 40), tout ce que vous donnez au pauvre, vous le prêtez à usure à Jésus-Christ. Si vous fermez votre main au pauvre, comment et avec quelle assurance demanderez-vous en ce jour au Seigneur de vous faire miséricorde. Ne vous condamnera-t-il point en vous disant : « J'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu; j'avais faim et vous ne m'avez pas nourri. » (*Ibid.*, 43.) Que lui répondrez-vous? et quel pardon pourrez-vous lui demander? Est-ce que votre conscience elle-même ne vous accusera point et ne vous réduira pas au silence? Eh quoi ! vous vous gorgez quelquefois jusqu'à en être incommodé de mets variés, recherchés et de grand prix, et vous refusez de donner à ce pauvre un simple morceau de pain pour apaiser sa faim. Vous marchez couvert de vêtements riches et précieux, et vous ne voulez pas donner à ce pauvre le plus vil de vos habits pour couvrir sa nudité. Vous voulez que le luxe et l'opulence règnent dans toute votre maison, et vous ne consentez pas à recevoir dans un coin un voyageur ou un indigent. Mais ce riche impitoyable, lorsqu'arrive la fin irrévocable de sa vie, s'il n'a point fait pénitence, descendra dans l'enfer nu et dépouillé de bonnes œuvres, tandis que sa maison avec toute son opulence restera comme un témoignage de son avarice. Tous les passants diront en la voyant : C'est la maison d'un ravisseur, d'un brigand, d'un avare. Que de veuves il a plongées dans l'affliction ! que d'orphelins il a dépouillés ! que de malheureux il a réduits à la misère pour élever à si grands frais cette maison avec des richesses d'iniquité !

Ce qui est condamnable dans les personnes de distinction, ce n'est point leur noblesse, mais leur faste. Combien l'homme est cher à Dieu. — 3. Mais m'objectera quelqu'un : Je suis noble et constitué en dignité. Personne ne songe à condamner la noblesse, personne ne songe à mettre en cause ces dignités, dont Dieu même est l'auteur parmi les hommes. Nul donc ne doit reprendre les riches constitués en dignité, s'ils vivent dans la pratique de la justice, de la chasteté et de la miséricorde. Mais on ne peut trop plaindre et pleurer ceux qui, enflés de l'orgueil de leurs dignités, s'imaginent qu'ils seront immortels aussi bien que ces dignités, ne réfléchissent point sur leur condition, qu'ils ont été formés de terre, retourneront en poussière, et pour quelques courts instants de joie pendant cette vie, (si toutefois on peut employer ces mots de joie et de vie), souffriront d'éternels tourments. Vous jetez les regards sur un pauvre, et vous le méprisez, et vous oubliez qu'il est un homme comme vous, un homme, c'est-à-dire,

Et dives potest esse bonus, et pauper beatus. Pauperum contemptus quam cavendus. — 2. Audiant hæc divites, audiant hæc pauperes, quemadmodum hic beatus vir in divitiis suis et felicitate benignus dispensator exstitit divitiarum, et in tentatione paupertatis patienter et fortiter toleravit. Vides igitur non esse impossibile divitem esse in operibus bonis, et pauperem per patientiam egestatis posse esse beatum. Nolo mihi dicas, quia paupertatem timeo. Paupertatem times, et peccatum non metuis? Nolo timeas paupertatem : sed iniquitatem time, quæ mater est tormentorum. Dominus a te stipendium postulat, et dare ei non vis. Cum enim audis eum dicentem : Quamdiu fecistis uni ex minimis istis, utique si tribuas pauperi, Christo fœneras. (*Matth.*, XXV, 40.) Si contrahis a paupere manum tuam, quomodo et qua fiducia in illa die et tu a Domino misericordiam postulabis? Nonne arguet te, dicens : Vidisti me nudum, et non operuisti; esurientem, et non pavisti? (*Ibid.*, 43.) Quid tu ad hæc respondebis, et quam veniam deprecaberis? Nonne conscientia tua reum te faciet, et obmutesces? Et tu quidem multis et pretiosis vel exquisitis deliciis interdum usque ad crapulam satiaris; et pauperi unde esuriem repellat, vel cibum simplicem dissimulas erogare. Vestibus etiam nimium pretiosis indutus incedis; et pauperi nudo nec vilissimum tribuis vestimentum. Domum tuam in omni pompa componere vel ornare contendis; forsitan nec in angulo ejus peregrinum vel pauperem recipis. Sed qui talis est, cum ei irrevocabilis advenerit finis, si pœnitentia non subvenerit, perget ad inferos nudus bonis operibus, remanente domo cum omni ornatu suo in testimonium avaritiæ suæ. Unusquisque enim prætereuntium dicet : Hæc domus illius fuit raptoris, prædonis, avari. Quantas viduas afflixit, quantos orphanos denudavit, quantos miseros fecit, ut hanc domum tantis expensis de iniquitate quæsitis erigeret?

Nobilium non dignitas culpanda, sed fastus. Homo quam Deo carus. — 3. Sed dicit aliquis : Nobilis sum, et in honore constitutus. Nobilitatem nemo reprehendit, de istis dignitatibus nemo disputat, quæ a Deo bene hominibus conceduntur. Divites ergo in honoribus constitutos, si juste et caste et misericorditer vixerint, reprehendere nemo debet. Illi vero dolendi sunt et lugendi, qui inflati superbia dignitatum, putant se immortales cum ipsa dignitate futuros; et non considerant conditionem suam, quia de terra sunt, et in pulverem redigentur, et pro parva lætitia vitæ hujus (si tamen lætitia vel vita dicenda est), perpetua sustinebunt tormenta. Attendis pauperem, et despicis, et non recogitas, quoniam homo est, sicut et tu : homo cara et amica possessio Dei, homo cujus causa firmatum est cœlum, et extensum est

une possession que Dieu estime et qu'il aime; un homme pour lequel il a affermi le ciel, créé l'étendu des mers, posé les fondements de la terre, un homme pour lequel le soleil se lève et se couche, la lune croît et décroît, les astres étincelants répandent leur lumière. Quoi! c'est vous qui méprisez le pauvre, pour lequel Dieu a opéré tant et de si grands prodiges, en faveur duquel enfin, pour vous dire encore de plus grandes choses, le Fils de Dieu a pris une' chair humaine, a supporté les opprobres et les mauvais traitements, senti les douleurs de la croix et les amertumes de la flagellation, souffert la mort, descendu aux enfers, et délivré par le prix de son sang, ceux que le démon retenait captifs. Voilà les dons innombrables et précieux, que Dieu dans sa miséricorde a faits au genre humain. Jugez maintenant s'il est juste que nous méprisions le pauvre qui est l'objet de tous ces bienfaits de la bonté divine.

Prédilection de Dieu pour les pauvres. — 4. Aimons donc, mes très-chers frères, et gardons-nous de mépriser les pauvres ou les voyageurs, si nous ne voulons être méprisés à notre tour par Celui qui s'est fait pauvre, de riche qu'il était. (II *Cor.*, VIII, 9.) Considérez attentivement, mes frères, que Dieu, à remonter à l'origine, n'a jamais méprisé les pauvres. En effet, comme vous l'avez lu souvent, et avec soin dans les divines Ecritures, Dieu, pour réprimer l'orgueil et la vanité du monde, n'a pas choisi les rhéteurs, les orateurs, les consuls, les riches, les puissants pour leur confier les secrets de sa parole; mais ceux dont il a fait choix, étaient ou des bergers, comme les patriarches et le saint roi David; ou des pêcheurs comme saint Pierre et les autres apôtres, afin de détruire ce qui est fort par ce qui est faible, et de renverser par l'humilité le faste et les prétentions de l'orgueil. Aimons donc les pauvres, afin d'avoir part un jour avec Celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (*Matth.*, XI, 29.) L'orgueil avait fait au genre humain une blessure mortelle, Jésus-Christ a voulu appliquer sur cette blessure, le remède de l'humilité. Gardez-vous donc de mépriser le pauvre dans son humiliation; il est pauvre pour lui, il est vrai, mais il peut vous rendre riche. Que ceux qui ont les richesses en partage, imitent le saint homme Job, qui faisait avec tant d'humilité d'abondantes aumônes. Que leur cœur ne s'élève point dans la prospérité, et si Dieu permet qu'il leur arrive quelque infortune, qu'ils ne se laissent point abattre par l'adversité ; qu'ils évitent tout murmure contre les jugements de Dieu, et qu'ils disent bien plutôt comme le saint homme Job, dans les sentiments d'une sincère et religieuse humilité : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, il a été fait comme il a plu au Seigneur, que son nom soit béni, » lui à qui est l'honneur et la puissance, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON LII [1].

III[e] *sur le saint homme Job et sur ces paroles du Psaume* XCVII : Chantez au Seigneur sur la harpe, etc.

Quel est celui qui chante sur la harpe et sur le psaltérion. Job était une trompette battue au marteau. Il

(1) Ce sermon se trouve placé pour la première fois dans l'Appendice. Les docteurs de Louvain l'avaient laissé parmi les sermons douteux de saint Augustin. Vindingus a fait observer, après Verlin, que la plus grande partie de ce sermon est tirée de l'explication du saint docteur sur le Psaume XCVII.

mare, fundata est terra; propter quem sol oritur et occumbit, luna crescit et deficit, astra micantia surgunt. Tunc ergo contemnis hominem pauperem, propter quem Deus talia et tanta constituit; ad extremum, ut adhuc amplius dicam, propter quem Dei Filius humanam carnem assumpsit, opprobria et flagella sustinuit, crucem pertulit, et flagelli amaritudinem sensit, mortem gustavit, ad inferna descendit, et eos qui a diabolo detinebantur obnoxii, sanguinis sui pretio liberavit? Ecce quanta et qualia humano generi pietas divina concessit. Videte ergo si justum est, ut a nobis pauper quisque despiciatur, cui tot beneficia pietas divina largitur.

Dei in pauperes favor. — 4. Amemus ergo, Fratres carissimi, et non despiciamus pauperes vel peregrinos; ne nos ille despiciat qui propter nos pauper factus est, cum esset dives. (II *Cor.*, VIII, 9.) Considerate, Fratres, et diligenter attendite, quia ab initio nullum pauperem despicere voluit Deus. Nam sicut in Scripturis divinis frequenter et diligenter audistis, ut superbiam et vanitatem mundi reprimeret Deus, non elegit rhetores, non eloquentes, non consules, non divites, non potentes, quibus verbi sui secreta committeret : sed aut opiliones, sicut Patriarchas et beatum David; aut piscatores, sicut beatum Petrum, vel reliquos Apostolos; ut per infirma destrueret fortia, et per humilia excelsa et superbia dejiceret. Amemus ergo pauperes, ut cum illo partem habere possimus, qui dixit : Discite a me, quia mitis sum, et humilis corde. (*Matth.*, XI, 29.) Nam quia genus humanum per superbiam mortale vulnus acceperat, Christus medicamentum humilitatis exhibuit. Noli ergo despicere humilem pauperem : qui cum sibi pauper sit, facere te divitem potest. Qui enim divites sunt, imitentur beatum Job humiliter largas eleemosynas facientem, Non extollantur in prosperis : et si sinistrum aliquid, Domino permittente, pertulerint, non deprimantur adversis; et in nullo contra Dei judicio murmurantes, sed humili et pia conscientia cum beato Job dicant : « Dominus dedit, Dominus abtulit; sicut Domino placuit, ita factum est; sit nomen Domini benedicium : » cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto, in cuncta sæcula sæculorum. Amen.

SERMO LII [a].

De beato Job, III, *et de verbis Psalmi* XCVII : Psallite Domino in cithara, etc.

Qui psallat in psalterio et cithara. Job tuba ductilis. Job afflictus ad purgationem levium peccatorum.

(a) Alias de Tempore CCXXII.

fut soumis à de dures épreuves pour expier ses fautes légères. — 1. Le saint homme Job, mes très-chers frères, dont la lecture d'hier vous a entretenu, était si saint qu'en lui s'est accompli ce que l'Esprit saint dit dans un psaume : « Chantez au Seigneur sur la harpe, sur la harpe unie à vos accents. » (*Ps.* XCVII, 5.) La voix seule ne suffit pas, il faut y joindre les œuvres, et ne pas nous borner à chanter, mais nous appliquer aux bonnes œuvres. Joindre l'action au chant, c'est chanter sur la harpe et le psaltérion. Celui qui chante sur le psaltérion chante les paroles divines qui viennent du ciel; celui qui opère de ses mains, accomplit les œuvres qui sont commandées à l'homme. Etendez la main, et donnez au pauvre; donnez des vêtements à celui qui est nu et l'hospitalité au voyageur. Mais, lorsque vous faites ces œuvres, que ce soit avec un sentiment de religion et de joie; rappelez-vous que vous exercez ces œuvres de miséricorde à l'égard de celui qui vous dira : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. » (*Matth.*, XXV, 35.) Or, considérez les instruments que le Psalmiste ajoute aux précédents, comme nouveaux termes de comparaison, au son des trompettes battues au marteau. Le saint homme Job, mes frères bien aimés, était si plein de l'esprit de Dieu, qu'il chantait avec une mélodieuse douceur les louanges du Seigneur, comme une trompette battue au marteau; car c'est le son que rendent ces instruments. Au son des trompettes battues au marteau et des trompettes de corne. Les trompettes battues au marteau sont en airain, et on les façonne en les frappant (1). Quand sont-elles façonnées? Lorsque les méchants nous persécutent, si nous supportons patiemment toutes leurs persécutions, sans murmurer jamais contre la Providence divine, nous devenons par ces coups redoublés des trompettes battues au marteau, et qui sont étendues pour célébrer les louanges de Dieu, à la condition de nous servir de la tribulation pour faire des progrès. Les tribulations sont des coups de marteau, le progrès spirituel est l'extension du métal. Job était une trompette battue au marteau, lorsque le démon le frappa de tant de coups, qu'il perdit tous ses biens, vit périr tous ses enfants, et qu'il ne proféra aucun murmure contre le Seigneur, sous les coups redoublés de ces grandes afflictions, il devint une trompette battue au marteau. Ecoutons donc si cette trompette a rendu des sons agréables. Ecoutez : « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a enlevé, il a été fait comme il a plu au Seigneur, que son nom soit béni. » (*Job*, I, 21.) Voyez, mes frères, quel éclat, quelle pureté dans ces sons! Mais cela ne suffit pas, il faut que cette trompette soit battue de nouveaux coups. Job est livré au pouvoir de satan pour être frappé jusque dans sa chair. Elle est frappée cette chair, elle tombe en pourriture; les vers y fourmillent et la labourent en tous sens (1). Bien que Job fût juste, il n'était point cependant sans péché. Il n'était pas plus parfait que l'évangéliste saint Jean, dont voici le témoignage : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes. » (I *Jean*, I, 8.) Ces souffrances si violentes purifiaient Job de ses fautes légères C'est parce que lui-même comprenait cette vérité, qu'il rendait grâce à Dieu, et que, se rendant le juge sévère de ses négligences, il nettoyait la pourriture qui sortait de ses ulcères non pas avec un linge plus doux au toucher, mais avec les débris d'un vase de terre.

Job, réduit à cette extrémité de faiblesse, vaut mieux qu'Adam plein de santé dans le paradis. — 2. De tous

(1) Ceci est tiré de l'explication de saint Augustin sur le Ps. XCVII. — (2) L'emprunt fait à saint Augustin s'arrête ici.

— 1. Beatus Job, Fratres dilectissimi, de quo nobis hesterna lectio recitata est, tam sanctus fuit, ut in illo compleretur illud quod in Psalmo Spiritus sanctus dixit : « Psallite Domino in cithara et voce Psalmi. » (*Psal.* XCVII, 5.) Non vocem solam, sed opera assumite : ut non tantum cantemus, sed et manibus operemur. Qui cantat et operatur, psallit in psalterio, et cithara. Qui psallit in psalterio, divina de cœlo verba canit : qui autem operatur manibus, humana opera perficit. Extende manus, et da pauperi, nudum vesti, hospitio recipe peregrinum. Sed cum facis, pie ac hilariter fac : recole illi te facere, qui dicturus est : Esurivi, et dedistis mihi manducare. (*Matth.*, XXV, 35.) Videte qualia organa adjungantur in similitudinibus. « In tubis, inquit, ductilibus. » Beatus Job, Fratres dilectissimi, ita Dei Spiritu plenus erat, ut velut ductilis tuba laudes Domini dulciter decantaret. Sic enim de talibus sonitus est : « In tubis ductilibus et in voce tubæ corneæ. » Ductiles æreæ sunt tubæ, et tundendo producuntur. Quando enim producuntur? Quando malorum hominum persecutionem patimur, si patienter omnia sustinemus, et numquam contra dispensationem Domini murmuramus, vapulando erimus tubæ ductiles ad laudem Domini productæ, si cum tribulatione proficimus. Tribulatio tunsio est, profectus productio est. Tuba ductilis erat beatus Job, quando a diabolo percussus tantis damnis, orbitate etiam filiorum afflictus, in nullo contra Dominum murmuravit. Tunsione illa tantæ tribulationis factus est tuba ductilis. Ergo audiamus si ipsa tuba bene sonuit. Audi : « Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est, sit nomen Domini benedictum. » (*Job*, I, 21.) Videte, Fratres, quomodo et quam diligenter sonuit, quam suavem sonum dedit. Nec hoc solum sufficit, nisi adhuc tundatur. Datus est autem in potestatem satanæ, ut caro percuteretur. Percussus est, cœpit putrescere; ita ut eum scatentes globi vermium exararent. Ipse tamen beatus Job quamlibet esset justus, non tamen fuit sine peccatis. Neque enim melior erat sancto Joanne evangelista, qui ait : Si dixerimus quia peccatum non habemus, ipsi nos seducimus. (I *Joan.*, I, 8.) Per illam enim crudelissimam pœnam minuta peccata purgabantur. Quam rem etiam ipse intelligens, Deo gratias referebat; et negligentiarum suarum quasi verissimus judex, non molli linteo, sed testa radebat saniem fluentem.

Job infirmus melior Adamo integro. — 2. Ex omni-

ses biens, le démon ne lui laissa que sa femme (1). Nouvelle Eve, elle est subornée pour le séduire. Il fallait que son épouse lui fût conservée, non pour le consoler, mais pour être l'instrument du démon; elle lui suggère donc un blasphème. Job, loin de céder, la repousse. Adam n'a pas repoussé Eve dans le paradis, Job la repousse sur le fumier. Job était étendu sur le fumier, et les vers fourmillaient dans son corps qui tombait en pourriture; mais Job, couvert d'ulcères sur son fumier, vaut mieux qu'Adam, plein de santé, dans le paradis. Sa femme était pour lui une nouvelle Eve, mais il n'était pas Adam. Que lui suggère donc sa femme? « Maudissez Dieu et mourez. » (*Job*, II, 9.)

(2) *Le démon est le marteau qui frappe toute la terre.* — 3. Nous savons maintenant comment cette trompette a été frappée à coups redoublés. Le démon a frappé Job, des pieds jusqu'à la tête, de plaies horribles, et il était assis sur un fumier, rongé de pourriture et de vers. Nous savons comment il a été battu; écoutons, si vous le voulez, les doux sons que rend cette trompette. « Vous avez parlé, dit-il à sa femme, comme une de ces femmes qui n'ont point de sens; si nous avons reçu nos biens de la main du Seigneur, pourquoi ne pas en recevoir aussi les maux? » (*Ibid.*, 10.) Quel son puissant, et en même temps quel son agréable! Qui ne serait tiré de son sommeil par un pareil son? Qui ne serait excité, par la confiance en Dieu, à marcher avec assurance contre le démon, en se confiant, non pas dans ses propres forces, mais dans le secours du Seigneur, car ce secours vient de Celui qui a permis cette rude épreuve. En effet, le démon ne peut frapper de lui-même; il ne peut rien faire que ce que lui permet la providence de Dieu. Le prophète, parlant des châtiments réservés au démon, dit : « Le marteau de toute la terre a été brisé. » (*Jérém.*, L, 23.) Par le marteau de toute la terre, il veut nous faire entendre le démon. C'est avec ce marteau que tient la main de Dieu, c'est-à-dire par ce marteau, instrument de la puissance de Dieu, que les trompettes, que les âmes saintes sont battues à coups redoublés pour devenir capables de faire résonner les louanges de Dieu.

Le démon frappe les justes et les pécheurs. — 4. Ce marteau frappe et le juste et le pécheur, le juste pour l'éprouver, le pécheur pour le châtier; ou plutôt le juste pour augmenter ses mérites, le pécheur pour le corriger de ses vices. En effet, sous l'action de ce marteau dirigé par la main, c'est-à-dire par la puissance de Dieu, les humbles sont frappés comme les orgueilleux; mais le marteau étend les humbles, tandis qu'il brise les orgueilleux comme le verre. Un seul et même coup de marteau conduit les bons à la gloire, et réduit les méchants en poussière, accomplissant ainsi à leur égard ces paroles de l'Ecriture : « Ils seront comme la poussière que le vent disperse de dessus la face de la terre. » (*Ps.* II, 3.) Toutes les fois que les âmes saintes sont, par la volonté ou la permission de Dieu, frappées par ce marteau, elles ne font entendre aucun murmure, aucune résistance, mais elles s'écrient humblement comme des trompettes battues au marteau : « Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables; » (*Ps.* CXVIII, 137) nous ne souffrons pas encore ce que nous méritons. Tel est le langage des âmes saintes. Au contraire, les âmes superbes et asservies au péché

(1) Ceci est encore tiré de l'explication du Ps. XCVII. — (2) Ce qui suit est tiré d'un autre auteur.

bus tamen bonis suis, sola ei a diabolo mulier reservatur. Supposita est uxor Eva, quasi ad seductionem. Hoc erat necessarium, ut uxor ei reservaretur; equidem non ad solatium mariti, sed ad ministerium diaboli. Suggessit mulier blasphemiam : Job non obtemperat, sed recusat. Evam Adam in paradiso non repulit; repulit Job Evam in sterquilinio. In stercore sedebat Job, cum flueret vermibus, atque putresceret, sed melior Job vulneribus plenus in stercore, quam Adam integer in paradiso. Equidem adhuc uxor sua Eva erat; sed jam ille Adam non erat. Quid ergo dixit mulier? « Blasphema Deum, et morere. » (*Job*, II, 9.)

Diabolus malleus universæ terræ. — 3. Ecce audivimus quo modo tunditur tuba ista. Percussit eum diabolus a capite usque ad pedes gravi vulnere, et putrescens vermibus sedebat in stercore. Audivimus quemadmodum tunsus est : tubæ hujus ductilis vocem dulcem, si placet, audiamus. Respondit enim uxori, « Locuta es, inquit, quasi una ex insipientibus mulieribus : si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non toleremus? » (*Ibid.*, 10.) O sonum fortem! o sonum dulcem! Quem non dormientem excitet sonus iste? Quem non excitet præsumptio in Domino, ut adversus diabolum securus procedat in prælium; et non se suis viribus obtecturus, sed Dei auxilio protegendus? Ipse enim adjutorium dedit, qui eum tentari permisit. Non enim tunderet diabolus de se ipso : nihil enim facere poterit, nisi quod dispensatio divina permiserit. De illius enim diaboli pœna futura Propheta commemorans ait : Contritus est malleus universæ terræ. (*Jerem.*, L, 23.) Malleum universæ terræ, diabolum voluit intelligi. De ipso malleo in manu Domini posito, id est, in potestate Dei, tunduntur ductiles tubæ, id est, animæ sanctæ, ut resonent Dei laudes.

A diabolo tunduntur justi et injusti. — 4. De isto malleo et justus tunditur et peccator; ille ut probetur, ille ut puniatur : aut certe ut justus augeatur in bonis, et peccator corrigatur a malis. Sub isto enim malleo in manu, id est, in potestate Domini constituto, tunduntur non solum humiles, sed et superbi : sed humiles producuntur, superbi comminuuntur ut vitrum. Una eademque tunsio bonos producit ad gloriam, malos redigit in favillam : ut impleatur in eis illud quod scriptum est : Et erit tanquam pulvis, quem projicit ventus a facie terræ. (*Psal.* II, 3.) De ipso enim malleo quotiens animæ sanctæ, Deo dispensante vel permittente, tunduntur, in nullo murmurant, in nullo penitus contradicunt; magis humiliter, velut ductilis tuba, proclamant : Justus es Domine, et justa judicia tua; adhuc minus patimur, quam meremur. (*Psal.* CXVIII, 137.) Et hæc quidem dicunt animæ sanctæ. Animæ vero superbæ et peccatis obnoxiæ, quotiens aliqua adversitate pulsantur, rebelles

sont-elles éprouvées par quelque tribulation, elles se révoltent et murmurent contre Dieu, et vont jusqu'à lui dire : Dieu, que vous ai-je fait ? pourquoi tous ces maux que je souffre ? Ecoutez ce que leur répond au fond de leur conscience la justice divine : Oui, vous avez raison de dire à Dieu : que vous ai-je fait ? Il est vrai que vous n'avez rien fait pour moi, mais j'ai tout fait pour vous ; car si vous aviez fait quelque bonne œuvre, c'est pour moi que vous l'eussiez faite. Mais, en commettant tous ces péchés, tous ces crimes, c'est pour vous que vous agissez, et non pour moi. Et, comme l'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé (*Gal.*, VI, 8), il n'y a rien d'injuste à ce que celui qui a semé le mal, moissonne des ronces et des épines. Pour nous, mes très-chers frères, écoutons la recommandation que nous fait l'Apôtre : Jetons dans tous la bonne semence du bien, mais surtout dans les serviteurs de la foi. (*Ibid.*, 10.) Craignons qu'en semant dans la chair, nous ne moissonnions de la chair la corruption (*Ibid.*, 8) ; mais semons dans l'esprit, comme le même Apôtre nous y invite, afin de recueillir de l'Esprit la vie éternelle à laquelle nous conduise par sa protection le Seigneur, à qui est l'honneur et la puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON LIII (1).

Sur ces paroles du Psaume XLIX : Etant assis, vous parliez contre votre frère, etc.

1. Nous chantons fréquemment avec le Psalmiste, mes très-chers frères, ce verset qui frappe les calomniateurs d'un glaive spirituel : « Etant assis, dit le Psalmiste, vous parliez contre votre frère, et vous prépariez un piége pour faire tomber le Fils de votre Mère. » (*Ps.* XLIX, 20.) En relevant cette circonstance : « Etant assis, » le Psalmiste veut montrer qne ce n'est point en passant, ni par surprise, que le calomniateur dit du mal de son prochain. « Etant assis, » c'est-à-dire qu'il le fait à loisir, qu'il prend son temps pour dire du mal de son frère. « Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu. » (*Ibid.*, 21.) Que personne, mes très-chers frères, ne se laisse aller à une fausse et trompeuse sécurité, en s'imaginant qu'il ne comparaîtra point devant le tribunal de Jésus-Christ, et qu'il ne rendra point compte de ses actions, « car Notre-Seigneur viendra un jour et ne gardera point le silence. » Maintenant, il semble garder le silence, parce qu'il suspend l'action de sa vengeance. « Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu. » Qu'est-ce à dire : « Je me suis tu, » si ce n'est, j'ai sursis à la punition, j'ai différé l'action de ma sévérité, j'ai prolongé ma patience à votre égard, j'ai longtemps attendu votre pénitence ? « Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu. » Or, tandis que j'attendais votre pénitence, vous m'avez méprisé, et vous avez mérité qu'on vous appliquât ces paroles de l'Apôtre : « Par la dureté de votre cœur impénitent, vous avez amassé un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu. » (*Rom.*, II, 5.)

L'aumône sans le zèle pour la justice. — 2. « Vous

(1) Ce sermon est tiré de l'explication du Ps. XLIX par saint Augustin, mais avec quelques changements et quelques additions. Nous avons mis ces additions entre parenthèses.

contra Dominum murmurare præsumunt, dicentes : Deus, quid tibi feci ? quare tanta patior mala ? Quibus in conscientia respondet divina justitia, Bene dicis, o Deus, quid tibi feci ? Verum est quia nihil mihi fecisti, sed totum tibi : si enim aliquid boni fecisses, mihi feceras. Cum vero peccata et crimina commisisti, tibi omnia fecisti, non mihi. Et quia quæcumque seminaverit homo, hæc et metet : non est injustum quod spinas et tribulos peccatorum colligat, qui nequitiam seminavit. (*Galat.*, VI, 8.) Nos vero, Fratres carissimi, audiamus Apostolum dicentem : Seminemus quod bonum est ad omnes, maxime ad domesticos fidei. (*Ibid.*, 10.) Timeamus, ne forte, si in carne seminamus, secundum Apostolum de carne metamus corruptionem (*Ibid.*, 8) : sed ipso attestante, seminemus in spiritu, ut de spiritu metamus vitam æternam : ad quam nos Dominus sub sua protectione perducat, cui est honor et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO LIII (a).

De verbis Psalmi XLIX : Sedens adversus fratrem tuum detrahebas, etc.

1. Frequenter, Fratres carissimi, cum Psalmista cantamus versiculum illum, per quem detractores, spiritali gladio feriuntur. Sic enim ait : « Sedens adversus fratrem tuum detrahebas, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum. » (*Psal.* XLIX. 20.) Quod autem dixit : « Sedens, hoc ostendere voluit quod non transitorie detraxerit, nec ei subreptum sit, ut male de proximo loqueretur. « Sedens, » id est, ex otio : quasi ad hoc vacans, ut derogares proximo tuo. « Hæc fecisti, et tacui. » (*Ibid.*, 21.) Nemo, Fratres carissimi, falsa securitate se decipiat, et putet se ante tribunal Christi non esse venturum, nec redditurum de factis propriis rationem. Veniet enim Dominus Deus noster, et non silebit. Modo enim silere dicitur, quia adhuc vindictam suspendere videtur.] « Hæc fecisti, et tacui. » Quid est : « Tacui, » nisi, non vindicavi, severitatem meam distuli, patientiam tibi prolongavi, pœnitentiam tuam diu exspectavi ? « Hæc fecisti, et tacui. » Ego autem cum adhuc exspectarem, ut te pœniteret ; tu et (b) me contempsisti, et Apostolum audire noluisti ; sed secundum duritiam cordis tui et cor impœnitens thesaurisasti tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei. (*Rom.*, II, 5.)

Eleemosyna sine justitiæ studio. — 2. « Suspicatus es inique, quod ero tibi similis. » (*Ps.* XLIX, 21.) Parum est, quia mala facta tua placent tibi, placere putas et mihi.

(a) Olim II, ex L, homiliis, et post in Appendice Sermo XIII. — (b) Sic editi. At Mss. German. et Remig. *Et me et Apostolum contempsisti.* Subdit tamen German. *audire.* Mox uterque, *secundum duritiam cordis*, sine particula *sed.* Paulo aliter habet August. in eumdem Psalmum.

avez cru une chose inique, vous avez cru que je serais semblable à vous. » (*Ps.* XLIX, 21.) C'est peu pour vous de vous complaire dans vos mauvaises actions; vous croyez que je m'y complais également. Parce que vous ne sentez point encore les coups d'un Dieu vengeur, vous voulez l'avoir pour complice, et l'associer, comme un juge corrompu, au partage de votre butin. En faisant de légères aumônes, avec le fruit de vos nombreuses rapines, et sans renoncer à votre vie criminelle, vous pensez pouvoir m'acheter comme un juge corrompu. Mais, quand même vous donneriez tout ce que vous avez, si vous ne renoncez pas à votre vie coupable, vous êtes victime de la plus funeste illusion, vous perdez votre argent sans racheter vos péchés. Vous avez cru une chose inique, vous avez cru que je serais semblable à vous ; « je vous accuserai. » Lorsque le Seigneur notre Dieu viendra, il ne gardera point le silence. « Je vous accuserai. » Et que ferai-je en vous accusant? Que vous ferai-je? Vous ne vous voyez pas pas maintenant, je ferai en sorte que vous puissiez vous voir. Car si vous pouviez vous voir et vous déplaire à vous-même, vous parviendriez à me plaire ; tandis que, ne vous voyant pas, vous vous plaisez à vous-même, et vous déplaisez à la fois à moi et à vous ; à moi, lorsque je vous jugerai ; à vous, lorsque vous serez livré au feu éternel. Que vous ferai-je donc? dit le Seigneur.

Il faut rejeter nos bonnes œuvres derrière nous, et placer sous nos yeux le mal que nous avons fait. — 3. « Je vous exposerai à vos propres yeux. » (*Ps.* XLIX, 21.) Pourquoi, en effet, vouloir rester cachés à vous-mêmes. Vous vous tournez le dos et vous ne vous voyez pas; je vous forcerai bien à vous voir; ce que vous avez mis derrière vous, je le mettrai devant vos yeux. Vous verrez votre laideur hideuse, non pour la corriger, mais pour en rougir. Dans cette vie, en effet, mes très-chers frères, tous les libertins, ceux qui n'ont de joie qu'à commettre l'iniquité, jettent leurs péchés derrière leur dos; s'il leur arrive, au contraire, de faire quelque bien par hasard ou par occasion, ils le mettent devant leurs yeux, ils ne cessent de s'en glorifier et de dire : C'est moi qui ai délivré cet homme, c'est moi qui lui ai fait du bien, c'est moi qui lui ai tant donné. Et en s'attribuant ainsi le bien que Dieu a fait par eux, ils perdent par leur vanité ce qu'ils paraissent gagner par leurs aumônes. C'est ainsi qu'au tribunal de Jésus-Christ tous les biens qu'ils avaient toujours devant les yeux, sont perdus, et les péchés qu'ils avaient jetés derrière leur dos, sont ramenés devant leur face; et ils seront livrés à un supplice sans fin, pour n'avoir pas voulu, pendant leur vie, prévoir le remède. Voilà ce que font ceux qui aiment les choses de la vie présente, plus que les biens de la vie future. Ceux, au contraire, qui pensent sérieusement au salut de leur âme, jettent derrière leur dos tout le bien qu'ils font, tandis qu'ils placent sous leurs yeux toutes les fautes qui ont pu leur échapper, ils en rougissent dans la vie présente ; ils s'appliquent avec toute l'ardeur de leur foi à guérir les parties blessées, à ressusciter ce qui était mort, à laver toutes leurs souillures, afin que, lorsqu'au jour du jugement ils paraîtront devant le tribunal de Jésus-Christ, les fautes qu'ils avaient placées devant leurs yeux et qu'ils ont rachetées par leurs bonnes œuvres, disparaissent, et que ces bonnes œuvres qu'ils avaient rejetées derrière leur dos, dans la crainte de la vanité, soient mises sous leurs yeux et qu'ils méritent d'entendre ces paroles du Sauveur : « Venez les bénis de mon Père, posséder le royaume. » (*Matth.*, XXV, 34.) Cependant, malgré cela, il ne

Deum quia non statim pateris ultorem, vis tenere participem, et tanquam corruptum judicem prædæ socium vis habere. [De multis quæ rapuisti parvas eleemosynas faciens, et adhuc peccata non deserens, quasi corruptum judicem putas te posse redimere : cum, si etiam totum dares, et peccata ipsa non deserens, te ipsum deciperes, pecuniam perdendo, et peccata non redimendo.] « Suspicatus es inique, quod ero tibi similis. Arguam te. » Quando veniet enim Dominus Deus noster, non silebit. « Arguam te. » Et quid faciam arguendo te? quid tibi faciam? Modo te non vides : facio ut videas te : quia si videres te, et displiceres tibi, placeres mihi : quia vero te non videns placuisti tibi, displicebis et mihi et tibi; mihi, cum judicaberis; tibi, cum ardebis. Quid enim tibi faciam, inquit?

Bona post dorsum, mala ante faciem sibi proponenda. — 3. « Constituam te ante faciem tuam. » (*Ps.* XLIX, 21.) Quid enim vis latere te ipsum. In dorso tuo tibi es, non te vides : facio ut videas te; quod tu post dorsum tuum posuisti, ego ante faciem tuam ponam. Videbis fœditatem tuam, non ut corrigas, sed ut erubescas. [Modo enim, Fratres carissimi, omnes amatores luxuriæ, et qui cum delectatione faciunt iniquitatem, peccata sua post dorsum projiciunt : si vero aliquid boni casu aliquo vel per quamlibet occasionem fecerint, ante se ponunt; et inde assidue gloriantur, et dicunt : Ego illum liberavi, ego illi bene feci, ego illi tantum dedi. Et dum bona quæ per illos Deus fecit, sibi assignant, per vanitatem perdunt, quod per eleemosynam acquirere videntur. Ac sic ante tribunal Christi perditis bonis, quæ ante se habebant, peccata quæ post dorsum projecerant, ante faciem eorum revocantur : et sine ullo termino sustinebunt supplicium, qui sibi, dum viverent, noluerunt providere remedium. Et hæc quidem faciunt illi, qui plus diligunt præsentia quam futura. Qui vero de animæ suæ salute attentius cogitant, e contrario faciunt; bona quæcumque fecerint, post dorsum projiciunt; mala autem quæcumque illis subrepserint, ante oculos ponunt : et dum de ipsis in præsenti sæculo erubescunt; et vulnerata curare, et mortua resuscitare, et sordida abluere tota fidei devotione contendunt : ut cum in die judicii ante tribunal Christi venerint, mala quæ ante faciem suam posuerant, et bonis operibus redempta sunt, auferantur; bona quæ propter vanitatem post dorsum projecerant, ante oculos collocentur, et mereantur audire : Venite benedicti Patris mei, percipite regnum. (*Matth.*, XXV, 34.) Et licet hæc ita sint, non tamen de illis desperandum est, qui adhuc mala sua non solum corrigere nolunt, sed

faut point désespérer de ceux qui non-seulement ne veulent pas encore corriger leurs fautes, mais qui ne rougissent pas de les défendre ; de même qu'on ne désespéra pas de cette ville à laquelle le Prophète avait dit : « Encore trois jours, et Ninive sera détruite. » (*Jon.*, III, 4.) Dans cet espace de trois jours, elle sut se convertir, prier, pleurer et mériter la miséricorde de Dieu au lieu du châtiment qui la menaçait. Que ceux qui ressemblent aux habitants de Ninive, écoutent donc ces paroles, tandis qu'il leur est permis d'écouter. Celui qui garde encore le silence, c'est-à-dire qui suspend ici-bas l'action de sa vengeance, car il viendra et ne se taira plus, et il accusera, lorsqu'il n'y aura plus lieu de s'amender. « Je vous placerai, dit-il, en face de vous-même. » Faites donc maintenant, qui que vous soyez, comme je vous l'ai déjà dit, faites ce que Dieu menace de faire contre vous. Cessez de vous tourner le dos pour ne pas vous voir, et vous dissimuler vos propres actions ; placez-vous en face de vous-même. Montez sur le tribunal de votre conscience, soyez vous-même votre juge, que la crainte soit votre bourreau et faites hautement cet aveu : « Seigneur, je connais mon iniquité, et mon péché est sans cesse devant moi. » (*Ps.* L, 5.) Que ce qui était derrière vous soit désormais devant vous, et puni sévèrement par vous, de peur qu'un jour le souverain juge ne vous expose à vos propres yeux, et qu'il vous soit impossible de vous dérober à vous-même.

Dieu ne peut être loué ni par les pécheurs, ni par les justes orgueilleux. — 4. « Comprenez ces choses, vous qui oubliez Dieu. » (*Ps.* XLIX, 22.) Vous ne pensiez pas aux désordres de votre vie, comprenez-vous vous-même, vous qui avez oublié le Seigneur. « De peur qu'il ne vous ravisse comme un lion, et qu'il n'y ait personne pour vous délivrer. » Qu'est-ce à dire « comme un lion ? » Comme le Dieu puissant, comme le Dieu fort, comme le Dieu à qui nul ne peut résister. Ceux dont nous avons parlé précédemment, c'est-à-dire les partisans du monde, paraissent avoir la louange de Dieu sur les lèvres, mais ils prouvent tout le contraire par leurs œuvres selon ces paroles du prophète : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. » (*Isa.*, XXIX, 13.) Or, voici ce que leur crie l'Esprit saint : « Mais Dieu a dit au pécheur, pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi votre bouche annonce-t-elle mon alliance ? » (*Ps.* XLIX, 16.) Dieu semble dire au pécheur : Toutes vos louanges ne servent de rien. Il est utile à ceux qui vivent bien de me louer, mais pour vous, si vous me louez sans renoncer à vos péchés, vos louanges ne vous servent de rien. Pourquoi donc me louez-vous ? Ecoutez l'Ecriture qui vous dit : « La louange n'a point de beauté dans la bouche du pécheur. » (*Eccli.*, XV, 9.) Si, en effet, vous vivez mal et parlez bien, vous ne louez pas encore ; et si, d'autre part, vous commencez à faire le bien, mais en vous attribuant le mérite du bien que vous faites, vous ne louez pas encore véritablement. Je ne veux pas que vous ressembliez au larron qui insultait la croix du Seigneur, mais je ne veux pas non plus que vous ressembliez à celui qui dans le temple vantait ses mérites et cachait ses plaies. Si vous avez été pécheur et que vous persévériez dans votre iniquité, je ne vous dis pas : Votre louange ne vous servira de rien ; je vous dis : Vous ne me louez pas, je ne regarde pas vos paroles comme une louange. D'un autre côté, si vous êtes juste, c'est-à-dire humble et pieux, et que vous marchiez gonflé de votre justice, méprisant les au-

etiam defensare non erubescunt : sicut nec illa civitas desperata fuit, de qua dictum est :] Triduum, et Ninive subvertetur. (*Jon.*, III, 4.) In ipso tamen triduo idonea fuit converti, orare, plangere, et de pœna imminenti misericordiam promereri. Audiant ergo qui tales sunt, dum licet audire tacentem : [id est, in præsenti non vindicantem.] Veniet enim, et non silebit, et tunc arguet, quando correctionis locus erit. « Statuam te, inquit, ante faciem tuam. » Modo ergo tu, sicut jam supra dictum est, quisquis talis es, fac quod tibi minatur Dominus facere : tolle te a dorso tuo, ubi te videre non vis, dissimulans a factis tuis; et constitue te ante te. Ascende tribunal mentis tuæ, esto tibi judex, torqueat te timor, erumpat confessio, dic Deo tuo : « Quoniam iniquitatem meam ego agnosco, et delictum meum ante me est semper. » (*Ps.* L, 5.) Quod erat post te, fiat ante te, (*a*) et cum factum fuerit ante te, puniatur a te : ne tu ipse postea a Deo judice fias ante te, et non sit quo fugias a te.

Deum non laudant iniqui, nec justi superbi. — 4. « Intelligite autem hæc, qui obliviscimini Dominum. » (*Ps.* XLIX, 22.) Non cogitabas de vita tua mala : intellige te, qui oblitus es Dominum. « Ne quando rapiat sicut leo, et non sit qui eruat. » Quid est, « sicut leo? » Sicut potens, sicut fortis, sicut ille cui resistere nemo potest. [Illi enim quos supra diximus, id est, amatores mundi, in ore suo Deum laudare videntur; sed longe aliud operibus exercere probantur : secundum illud quod ait Propheta : « Populus hic labiis me honorat; cor autem eorum longe est a me. » (*Isa.*, XXIX, 13.) Sed clamat illis Spiritus sanctus :] « Peccatori autem dixit Deus : Ut quid tu enarras justitias meas, et assumis Testamentum meum per os tuum ? » (*Ps.* XLIX, 16.) Tanquam diceret ei : Nihil tibi prodest, quod laudas Deum. Illis enim qui bene vivunt, prodest quod laudant; tu autem si laudas, [et peccata non deseris,] nihil tibi prodest. Ut quid me laudas? [Audi Scripturam dicentem] : Non est speciosa laus in ore peccatoris. (*Eccli.*, XV, 9.) Si enim male vivis, et bona dicis, nondum laudas : sed rursus si cum cœperis bene vivere, meritis tuis tribuis, nondum laudas. Nolo te esse latronem insultantem cruci Domini : sed nec te illum volo esse in templo jactantem merita sua, et occultantem vulnera sua. Si fueris iniquus, et perseverans in illa iniquitate, non dico tibi, non proderit laus; sed non me laudas, laudem istam esse non deputo. Rursus si fueris quasi justus, id est, humilis et pius; et de justi-

(*a*) Hæc verba, *et cum factum fuerit ante te, puniatur a te,* nec habent Mss. nec Aug.

tres en comparaison de vous, et vous élevant au-dessus d'eux par la gloire que vous prétendez retirer de vos mérites, vous ne me louez pas. Je ne suis loué ni par celui qui fait le mal, ni par celui qui fait le bien comme par lui-même. Mais ce Pharisien qui disait : « Je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, » (*Luc*, XVIII, 11) n'était-il pas de ceux qui prétendent faire le bien par eux-mêmes ? Il rendait grâces à Dieu de tout le bien qui était en lui. Mais alors même qu'il y aurait en lui quelque bien, reconnaissez que ce bien ne vient pas de vous, mais que vous l'avez reçu de Dieu. Cependant, si, à cause de cela, vous vous élevez au-dessus de celui qui n'a pas en lui ce que vous avez de bon, vous n'êtez qu'un envieux, et vous ne me louez pas encore. Cessez donc tout d'abord de suivre la voie de l'iniquité, commencez à bien vivre, comprenez que vous ne pouvez vous corriger que par la grâce divine ; « car les voies de l'homme sont redressées par le Seigneur. » (*Ps.* XXXVI, 23.) Lorsque vous l'aurez compris, aidez les autres à devenir ce que vous êtes, parce que vous étiez ce qu'ils sont. Faites tous vos efforts et ne désespérez point, car Dieu n'est pas riche seulement pour vous. Ce qu'il vous a donné, croyez qu'il peut et qu'il veut aussi le donner aux autres. Celui-là donc ne loue point le Seigneur, qui, ayant commencé à faire le bien, croit que c'est par ses propres forces, et non par la grâce de Dieu, qu'il le fait; celui-là ne le loue pas davantage qui, tout en sachant qu'il ne tient que de Dieu la grâce de bien vivre, voudrait borner à lui seul la richesse de Dieu, et ne consent point à ce que les autres aient part à sa miséricorde. Le pharisien donc qui tenait ce langage : « Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que je ne suis point comme les autres hommes, qui sont injustes, voleurs, adultères, ni comme ce publicain, » (*Luc*, XVIII, 11) ne pouvait-il pas dire : Donnez aussi à ce publicain ce que vous m'avez donné, et donnez-moi ce que vous ne m'avez pas encore accordé. Mais, comme un homme déjà rassasié, il rejetait le trop plein de son cœur. Que disait, au contraire, ce pauvre publicain ? « Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. » (*Ibid.*, 13.) Aussi ce publicain descendit-il du temple justifié, et non pas l'autre. Ecoutez donc, vous qui faites le bien, écoutez, vous qui faites le mal : « Le sacrifice de louange est le culte qui m'honore. » Nul ne m'offre ce sacrifice étant méchant. Je ne dis pas que le méchant ne me l'offre pas, mais que nul me l'offre étant méchant. Car celui qui me loue est bon, parce que, s'il me loue, sa vie est bonne; parce qu'il me loue, ce n'est pas seulement de la langue, mais sa vie s'accorde aussi avec ses lèvres.

(1) 5. Je vous en prie donc, mes très-chers frères, appliquons-nous de toutes nos forces, avec la grâce de Dieu, à louer Dieu non-seulement de bouche, mais par une vie sainte : car il vaut mieux se taire et faire le bien que de louer Dieu et faire le mal. Celui qui loue Dieu à la fois de bouche et par ses bonnes œuvres, attire doublement en lui la grâce de Dieu. Mais s'il ne peut consacrer sa voix aux louanges de Dieu, qu'il le loue du moins par ses bonnes œuvres, par des prières assidues, par de saintes pensées. Si telle est notre constante application, nous pouvons

(1) On retrouve ici le style de saint Césaire, ainsi que dans toutes les additions qui sont faites ailleurs au texte de saint Augustin.

tia inflatus incesseris, et alios in tua comparatione contempseris, aut superextuleris te, tanquam glorians de meritis tuis, non me laudas. Nec ille me laudat, qui male vivit; nec ille me laudat, qui quasi de suo bene vivit. Sed numquid ille Pharisæus quasi de suo talis erat, cum diceret : Gratias tibi ago; quia non sum sicut cæteri hominum ? (*Luc.*, XVIII, 11.) Gratias Deo agebat ex eo quod bonum in se habebat. Quamvis ergo boni aliquid in te sit, non ex te esse quod bonum est, sed a Deo te accepisse profitere. Tamen in eo ipso si te extuleris supra alium non habentem, elatus tenebris, nondum laudator meus eris. Primo ergo corrigere a via pessima, incipe bene vivere, intellige quia non corrigeris, nisi dono Dei : A Domino enim gressus hominis dirigentur. (*Ps.* XXXVI, 23.) Hoc cum intellexeris, fave et aliis, ut sint, quod et tu es : quia hoc eras et tu, quod illi sunt. Fave quantum potes, et noli desperare; non enim usque ad te dives est Deus. [Quod enim tibi dedit, crede quod etiam et aliis et velit et possit dare.] Non ergo laudat, cui cum jam cœperit bene vivere, de suo putat esse quod bene vivit, non acceptum a Deo : nec ille laudat, qui cum sciat se quod bene vivit, accepisse a Deo, (*a*) tamen usque ad se vult esse divitem Deum, [et non vult ut et aliis sit misericors Deus.] Ille itaque qui dicebat : « Gratias tibi ago, Deus, quod non sum sicut cæteri hominum injusti, raptores, adulteri, sicut et Publicanus iste; » (*Luc.*, XVIII, 11) nonne et ibi poterat dicere : Domine, dona et Publicano huic quod mihi donasti, supple et mihi quæ nondum dedisti ? Sed jam quasi saturatus ructabat. Pauper vero ille, id est Publicanus, quid dicebat ? Domine, propitius esto mihi peccatori. (*Ibid.*, 13.) Ideo descendit justificatus Publicanus magis quam ille Pharisæus. Ergo audite qui bene vivitis, audite qui male vivitis : « Sacrificium laudis glorificabit me. » Nemo mihi offert hoc sacrificium, et malus est. Non dico : Non mihi hoc (*b*) offert malus : sed : Nemo mihi hoc offert malus. Qui enim laudat, bonus est : quia si laudat, etiam bene vivit; qui si laudat, non solum lingua laudat, sed et vita cum lingua consentit.

[5. Et ideo rogo vos, Fratres carissimi, quantum possumus, cum Dei adjutorio studeamus, ut quomodo Deum laudamus vocibus, sic etiam bonis moribus collaudemus. Melius est enim tacere et benefacere, quam Deum laudare et peccata committere. Qui enim laudat Deum vita simul et lingua, vocibus pariter et bonis operibus, dupliciter in se provocat gratiam Dei. Si vero non prævalet Deum laudare vocibus, laudet bonis operibus, assiduis orationibus, cogitationibus sanctis. Si enim hæc diligenter attendimus, et in hoc sæculo cum secura conscientia

(*a*) Sic in Mss. At in editis, *tantum*. — (*b*) Apud Augustinum, *offeras*.

lóuer Dieu en toute confiance dans la vie présente, et nous parviendrons heureusement dans l'autre aux joies éternelles.

SERMON LIV [1].

Sur ces paroles du Psaume LXXXIII : Mon cœur et ma chair ont tressailli d'amour pour le Dieu vivant.

L'amour parfait de Dieu exclut l'amour du siècle. Quels sont ceux dont le cœur et la chair tressaillent pour Dieu. — 1. D'après la doctrine de l'Apôtre, mes très-chers frères, celui qui aime le monde n'a point en lui la plénitude de l'amour divin. Vous l'avez, en effet, entendu vous dire : « Si quelqu'un aime le monde, l'amour de Dieu n'est point parfait en lui. » (I *Jean*, II, 15.) Par conséquent, le chrétien ne commence vraiment à aimer la vie future et éternelle, que lorsqu'il cesse d'aimer la vie présente. Aussi le Psalmiste ajoute-t-il aussitôt : « Mon cœur et ma chair ont tressailli d'amour pour le Dieu vivant. » (*Ps.* LXXXIII, 1.) Il confirme ce qu'il avait dit précédemment, qu'il aimait Dieu, et non le monde. « Il a tressailli pour le Dieu vivant ; » il n'a point tressailli pour le monde, ni pour les jouissances du monde, c'est-à-dire il n'a point tressailli pour les richesses, pour les honneurs, pour la volupté, pour les excès de la débauche, pour aucune des vanités mortes du siècle, et qui doivent bientôt passer avec celui qui les aime; mais il a tressailli « pour le Dieu vivant. » Pourquoi n'a-t-il pas dit simplement : « Pour Dieu, » mais a-t-il ajouté : « Pour le Dieu vivant ? » Pour nous apprendre à regarder comme mort tout ce qui n'a point de rapport au culte de Dieu. Considérez en même temps la précision du langage sacré. « Mon cœur, dit le Psalmiste, et ma chair ont tressailli d'amour pour le Dieu vivant. » Ne suffisait-il pas de dire : « Mon cœur a tressailli d'amour pour le Dieu vivant, » et fallait-il ajouter « et ma chair? » Examinons donc comment tout à la fois le cœur et la chair tressaillent d'amour pour Dieu. Comment ? Lorsque l'homme consacre son cœur et sa chair au service de Dieu. Le cœur tressaille pour Dieu, lorsqu'il a des pensées pures et saintes, lorsque ses désirs se portent sur des œuvres pieuses et agréables à Dieu. La chair tressaille pour Dieu lorsqu'elle est chaste, tempérante, lorsqu'elle ne se laisse profaner par aucune impureté, ni souiller par aucun acte d'obscénité. Voyez maintenant par un exemple contraire la vérité de ce que je dis : Vous entendez un homme tenir des propos injustes, peut-il dire que son cœur tressaille d'amour pour le Dieu vivant ? En voici un autre qui s'abandonne à l'ivresse, à la débauche, à la fornication, peut-il dire que sa chair tressaille pour le Dieu vivant? Nulle chair ne peut tressaillir pour Dieu, si elle vit dans l'esclavage du vice. Si donc le prophète pouvait dire : « Mon cœur et ma chair ont tressailli pour le Dieu vivant ; » c'est que son cœur était animé d'une foi pleine de religion, et qu'il conservait dans sa chair une parfaite sainteté de corps.

Jésus-Christ est à la fois la tourterelle et le passereau. La voix de la tourterelle, c'est la doctrine de la chas-

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Déjà dans l'édition de Louvain, il passait pour douteux, et ne portait point le nom d'Augustin, auquel on l'a faussement attribué, comme on le reconnaîtra aisément avec Verlin et Vindingus, d'après le style et le genre d'interprétation.

laudare Dominum possumus, et in futuro ad æternum gaudium feliciter veniemus.]

SERMO LIV (a).

De eo quod Propheta dicit in Psalmo : Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum.

Plenus amor Dei excludit amorem sæculi. Qui cor et caro in Deum exsultent. — 1. Secundum Apostolum, Fratres carissimi, qui satis diligit sæculum, non habet plenum divini amoris affectum. Sic enim audistis legi : Qui diligit sæculum, non est perfecta caritas Dei in illo. (I *Joan.*, II, 15.) Ac per hoc tunc perfecte incipit Christianus futuram et æternam vitam diligere, cum vitam præsentem cœperit non amare. Et ideo statim sequitur in Psalmo : « Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum. » (*Psal.* LXXXIII, 3.) Confirmat quod supra dixerat, Deum se amare, non sæculum. Exsultavit « in Deum vivum ; » non exsultavit in hoc mundo, nec exsultavit in aliqua oblectamenta quæ mundi sunt, id est, non in divitiis, non in honore, non in luxuria, non in ebrietate, non in vanitatibus mortuis, et cito cum omni suo amore morituris, sed : « in Deum vivum. » Quare non dixit : « In Deum » tantum : sed addidit : « In Deum vivum ? » Ut ostenderet scilicet quia totum quod non pertineret ad Dei cultum, deberemus habere quasi mortuum. Simulque considerate hoc dicto subtilitatem sermonis sacri : « Cor meum, inquit, et caro exsultaverunt in Deum vivum. » Numquid non sufficeret dicere : « Cor meum exsultavit in Deum vivum, » nisi addidisset, « et caro mea? » Videamus ergo quo modo in Deum et cor simul et caro hominis exsultat. Quomodo, nisi ut homo et carne et corde Deo serviat? Cor enim exsultat in Deum, quando honesta et sancta cogitat, quando religiosa opera et Deo placita concupiscit. Caro autem exsultat, quando pudica est, quando sobria, quando nulla impuritate polluitur, quando nullis immundis actibus sordidatur. Videte enim e diverso et agnoscite, quam vera sint quæ dico : si viderit aliquis vestrum hominem injusta dicentem, numquid dicere potest, quod cor illius exsultet in Deum vivum? Aut si quis alium viderit ebriosum, impudicum, fornicatorem, numquid dicere potest quod caro ejus exsultet in Deum vivum? Nulla enim caro exsultat in Deum, quæ vivit in vitio. Ideo ergo Propheta dicebat : « Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum : » quia et corde retinebat plenam religionis fidem, et carne servabat devotam corporis sanctitatem.

Christus, turtur et passer. Vox turturis, doctrina castitatis. Christi domus Ecclesia. Pulli, Christiani,

(a) Alias XXXIII, ex homiliis L.

teté. L'Eglise est la maison du Christ, les petits de la tourterelle sont les chrétiens. — 2. Ce n'est pas sans raison que dans les versets suivants le Psalmiste ajoute aussitôt : « Car le passereau trouve une demeure et la tourterelle un nid pour y déposer ses petits. » (*Ibid.*, 4.) La tourterelle et le passereau sont ici, mes très-chers frères, la figure de notre Sauveur. Le passereau, vous le savez, est un très-petit oiseau, et nous lisons que la tourterelle est un oiseau très-chaste. Or, Notre-Sauveur a voulu être comparé à un passereau, parce qu'il nous a enseigné le premier l'humilité, et à la tourterelle, parce que le premier aussi il nous a enseigné la chasteté. Voilà pourquoi le prophète dit dans le Cantique des cantiques : « La voix de la tourterelle s'est fait entendre dans nos campagnes. » (*Cant.*, II, 12.) Cette voix de la tourterelle, c'est la doctrine du Sauveur. On a entendu cette voix, et on a commencé à aimer la chasteté. « Car le passereau trouve une demeure, et la tourterelle un nid pour y déposer ses petits. » Quelle est la demeure de Jesus-Christ? C'est l'Eglise de Dieu. Quelle est la maison de Jésus-Christ? Ce sont les réunions du peuple chrétien. Cette maison, le Sauveur l'a cherchée avec une grande tendresse, il l'a trouvée, et il l'aime d'un amour particulier. Et rien de plus juste que cet amour pour cette maison, car il se l'est acquise au prix de son sang. C'est donc dans cette demeure que le Sauveur rassemble ses petits. Quels sont ces petits? Les peuples chrétiens. Ainsi votre réunion ici en ce jour nous montre quels sont les petits de Notre-Seigneur. En voyant votre réunion, je vois le Sauveur rassemblant ses petits dans l'Eglise. Quoique nous lisions dans d'autres exemplaires, comme je l'ai dit plus haut. « Et la tourterelle un nid où elle dépose ses petits, » ces deux variantes s'appliquent parfaitement à l'Eglise; c'est-à-dire que notre Sauveur nous y rassemble et nous y dépose. Il nous y rassemble pour que nous entendions ses divins enseignements; il nous y dépose pour nous y mettre à l'abri des embûches du démon. Prions notre Dieu Sauveur de le faire, et de le faire tous les jours, lui à qui est l'honneur et la puissance avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON LV (1).

Sur ces paroles du Psaume CXVIII : Enseignez-moi la bonté, la discipline et la science.

Ce qu'il faut demander dans la prière. La discipline est nécessaire à la bonté; et toutes deux ont besoin de la science. — 1. Parmi les différents remèdes que le saint roi David nous présente pour guérir les infirmités de nos âmes, ce maître très-habile nous donne une formule de prière où il nous apprend à demander trois choses : « Enseignez-moi, Seigneur, dit-il, la bonté, la discipline et la science. » (*Ps.* CXVIII, 66.) Considérez donc plus attentivement, mes frères quelles vertus demande ici à Dieu le Roi-Prophète : « Enseignez-moi, Seigneur, la bonté, la discipline et la science. » En sachant si bien prier, David a trouvé le secret de bien vivre. Il n'a point demandé les trésors des richesses de ce monde, ni les royaumes qui touchent au sien, ni une vie plus longue; il demande simplement à Dieu de lui enseigner la bonté et la discipline. En effet, la bonté rend

(1) Ce sermon vient d'un auteur incertain, mais qui n'est pas sans une certaine science.

— 2. Nec sine causa in consequentibus statim Psalmista subdidit, dicens : « Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi reponat pullos suos. » (*Ibid.*, 4.) In turture et passere Salvator noster significatur, Fratres carissimi. Passer enim, ut scitis, perparva avis est; turtur autem, ut legimus, pudicissima. Et ideo Salvator noster passer dictus est, quia docuit primus humilitateur: turtur dictus est, quia docuit primus castitatem. Unde etiam in Canticis canticorum Propheta dicit : Vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.*, II, 12.) Vox turturis, doctrina intelligitur Salvatoris. Audire cœpit, puritatem castitatis adamavit. « Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi reponat pullos suos. » Quæ est enim domus Christi, nisi Ecclesia Dei? Quæ est domus Christi, nisi conventus populi Christiani. Hanc ergo domum Salvator cum ingenti pietate quæsivit, et invenit; hanc peculiariter diligit. Merito peculiariter diligit, quam peculiariter suo sanguine comparavit. In hac ergo domo Salvator congregat pullos suos. Quos ergo credimus Christi pullos? Quos, nisi populos Christianos? Denique qui sint Domini nostri pulli, ipse hodie conventus vester ostendit. Dum enim aspicio vestram congregationem, congregasse in ecclesia pullos video Salvatorem. Quamvis legamus in aliis libris scriptum, ut supra dixi : « Et turtur nidum sibi, ubi reponat pullos suos; » sed utrumque in persona Ecclesiæ bene convenit : id est, quod nos Salvator et congreget et reponat. Congregat enim nos, ut doctrinam illius audiamus. et reponit, ut ab insidiis diaboli tuti esse possimus. Quod ut faciat, et quotidie faciat, precemur Deum Salvatorem nostrum cui est cum Patre et Spiritu sancto honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO LV (a).

De eo quod scriptum est in Psalmo CXVIII : Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me.

Quid orandum. Bonitati necessaria disciplina, et utrique scientia. — 1. Inter cætera quibus beatus David infirmitatibus nostrarum medetur animarum, sub quadam trinitatis regula orandi nos formam tenere, tanquam peritissimus magister, erudiit, dicens : « Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me Domine. » (*Ps.* CXVIII, 66.) Sollicitius itaque, Fratres, intendite quas sibi potissimum virtutes tribui rex propheticus deprecatur : « Bonitatem et disciplinam, inquit, et scientiam doce me, Domine. » Vere novit recte vivere, qui recte novit orare. Non enim petiit mundanarum divitiarum thesauros, non regna finitima, non tempora prolixiora vivendi; sed bonitatem se doceri simul et disciplinam

(a) Olim IV, ex L homil. et post in Appendice sermo XIV.

la discipline aimable, et la discipline rend la bonté irréprochable. Personne n'ignore, je pense, que la bonté sans la discipline est la mère des vices, et que la discipline sans la bonté répand sur la vie la tristesse et l'amertume. Le Roi-Prophète demande aussi à Dieu de leur accorder la science, pour qu'il sache prudemment et sagement distinguer quels termes doit avoir la bonté et quelle mesure doit se prescrire la discipline, de peur qu'une bonté imprudente ne se rende coupable par un excès d'indulgence ou qu'un disciple trop sévère ne dégénère en cruauté. Voulez-vous, mon frère être bon à celui qui est en faute? Vous faites bien, mais pour être vraiment bon, ajoutez la vigueur de la discipline, afin que votre bonté lui soit utile et salutaire. Si vous craignez de l'effrayer par un reproche sévère qui le contiendrait, votre bonté lui sera pernicieuse, parce que vous laissez périr dans son péché celui que vous auriez pu sauver en le corrigeant. Si, au contraire, vous prétendez employer un remède efficace en déployant une rigueur excessive sans qu'elle soit dirigée par la science, le pécheur se soustraira à votre sévérité et vous ne parviendrez point à guérir en lui la maladie du péché. Quelle conduite, quel juste milieu faudra-t-il adopter, de manière qu'une grande douceur soit un frein suffisant pour retenir le pécheur, ou qu'une excessive sévérité ne puisse le rappeler de ses égarements? Or, pour apprendre plus pleinement et plus à fond comment nos ancêtres ont pratiqué ce magistère de la bonté jointe à la discipline, citons ici quelques exemples, empruntés à la vie de ces vénérables pères.

Pierre nous a montré en sa personne l'exemple de ces vertus. — 2. Ainsi saint Pierre nous a donné en sa personne un parfait exemple de cette bonté et de cette sévérité; de bonté véritable, lorsqu'au témoignage du livre des Actes, il guérissait les malades; de sévérité, pour défendre les droits de la discipline céleste, lorsqu'il punit d'un juste châtiment ceux qui avaient fait un mensonge. Nous avons un témoin de sa bonté dans la personne de ce paralytique nommé Enée, qui, perclus de ses jambes depuis son enfance, était assis et mendiait à la porte du temple, et qui, au nom de Jésus-Christ, recouvre sur la parole de l'Apôtre la santé de ses premières années. (*Act.*, IX, 34.) La sévérité de sa discipline nous est également attestée par Ananie et Saphire, qui, après avoir vendu un champ que personne ne les forçait de vendre, veulent tromper l'Apôtre sur la quantité du prix, et furent punis de mort pour ce mensonge. Le bienheureux apôtre Pierre nous a fait voir ainsi dans sa personne la bonté unie à la discipline, en guérissant ce malade, et en punissant d'un juste châtiment des chrétiens coupables de mensonge, et, dans ces deux cas, le consentement que lui donne le ciel prouve la justice et la sainteté de sa conduite. Quant à la science parfaite du même Apôtre, qui peut la révoquer en doute, en l'entendant proclamer, sur la révélation que lui en fait le Père, que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant? (*Matth.*, XVI, 16.) Et c'est parce qu'il réunissait la bonté, la discipline et la science, que le Seigneur lui confie le soin de paître ses brebis.

Même exemple dans saint Paul. — 3. Le très-glorieux apôtre Paul a su également unir la bonté à la sévérité, lui qui, comme l'attestent ses écrits, appliquait à ses disciples la verge de la discipline et l'esprit de douceur, et se faisait ainsi aimer par sa bonté,

poposcit. Bonitas enim facit amabilem disciplinam, et disciplina efficit inculpabilem bonitatem. Nec quemquam latere puto, quia bonitas sine disciplina delictorum mater est, et disciplina sine bonitate tristis quædam amaritudo vivendi. Scientiam præstari sibi pariter implorat, ut noverit scienter sapienterque distinguere, qui sint termini bonitatis, et quam debeat habere disciplina mensuram; ne forte aut nimiæ remissionis vitio bonitatis inconsulta fœdetur, aut disciplina durior ipsa sui austeritate crudelescat. Vis, Frater, bonus esse peccanti? Benigne quidem facis : sed ut vere sis bonus, vigorem ei adhibe disciplinæ; ut tua illi bonitas proficiat ad salutem. Quem utique si nulla coercentis censuræ increpatione terrueris, perniciosa erit ei hæc bonitas tua; quia permittis perire peccantem, quem potueras salvare correctum. Rursum si nimio disciplinæ rigore nullam (*a*) scientia bonitatis prætenderis medicinam : dum rigorem tuum refugit peccans, peccati ægritudinem non curabis. Et quæ tandem vivendi ratio erit, quæve justitia erit, ut solutior lenitas cohibentiam præbeat peccatori, aut immoderata severitas a lapsu non revocet delinquentem? Ut autem bonitatis hujus disciplinæque magisterium in nostris fuisse majoribus, plenius perfectiusque discamus, pauca de pluribus venerabilium Patrum recenseamus exempla.

Has virtutes in se exhibuit Petrus. — 2. Implevit sine dubio bonitatis ac disciplinæ istius formam beatus Petrus, cum, sicut vere bonus, oblatos sibi dicitur curasse infirmos; et ut disciplinæ cœlestis amator, justa ultione punisse mendaces perhibetur. Nimirum bonitatis ejus gratiam testatur Æneas ille debilis, qui claudus ab infantia, sedens in porta templi Domini atque mendicans, in nomine Christi Jesu, Apostoli curantis imperio antiquam accepit sanitatem. (*Act.*, IX, 34.) Probaverunt et disciplinæ ejus severitatem Ananias et Sapphira, qui distrahentes agrum quem vendere nemo cogebat, dum de pretii quantitate mentiuntur Apostolo, mortem sibi falsitate mercati sunt. (*Act.*, V.) Quo facto edocuit gloriosissimus Petrus, inesse sibi bonitatem ac disciplinam dum remedium præstat infirmo, et competentem sumit de mendacibus ultionem : quod eum recte sancteque fecisse cœlestis judicii consensus ostendit. De perfectione vero scientiæ ejus quis ambigat, qui Christum Dominum vivi Dei Filium esse, de cœlo sibi Patre revelante, cognovit? (*Matth.*, XVI, 16.) Et quia bonitas ac disciplina scientiaque non deerat, pascendas illi Dominus suas commendavit oviculas.

Paulus. — 3. Tenuit bonitatem ac disciplinam etiam gloriosissimus Paulus, qui ut ejus scripta testantur, discipulis suis et virgam correctionis et spiritum mansue-

(*a*) In Ms. Floriacensi *nullam sanantis bonitatis.*

et craindre par sa juste sévérité. Dès l'origine même du christianisme, pour enseigner aux Eglises cette bonté et cette discipline du Christ, il recommanda de retrancher un pécheur de la communion des saints, et de l'y faire rentrer après qu'il eut fait pénitence. (I *Cor.*, v, 5.) Que dirons-nous de la science, alors que tous savent qu'il a appris à l'école du ciel, ce qu'il devait enseigner sur la terre? Il nous atteste lui-même en effet, qu'il y apprit des choses qu'il n'est pas permis à une bouche mortelle de rapporter.

Même exemple dans Jean-Baptiste. — 4. Celui qui eut tout à la fois l'honneur de rendre témoignage au Seigneur, et de le baptiser, Jean-Baptiste réunit aussi en sa personne la bonté et la sévérité. En effet, il purifiait dans le baptême de la pénitence, en leur adressant des paroles de miséricorde, ceux qui se repentaient de leurs péchés passés; mais en même temps, gardien inébranlable des préceptes de la loi, il ne craignait pas d'accuser Hérode de son union criminelle, et il dictait à ceux qui s'empressaient autour de lui, les prescriptions d'une vie plus parfaite. Qui pourrait d'ailleurs sonder la plénitude de la science de celui qui le premier a révélé à tous les hommes que le Christ est descendu du ciel pour le salut du monde?

5. Considérez donc, mes frères, comment le saint Prophète résume dans cette formule abrégée de prière et dans ce peu de paroles, toute la perfection de la vie. Dans une proposition on ne peut plus courte, il a renfermé les préceptes de toutes les vertus spirituelles. Si donc, David, qui tient le premier rang parmi les prophètes, priait Dieu avec tant d'ardeur de lui enseigner la voie d'une vie plus sainte, que devons-nous donc faire, nous qui languissons dans les faiblesses d'une âme indolente et tiède, et qui nous corrompons dans les habitudes criminelles d'une vie relâchée? C'est à nous surtout de faire à Dieu cette prière : « Seigneur, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science, » afin que la bonté triomphe en nous de la malice, que la discipline réprime les vices et le penchant à la volupté, et que la science de la vérité dissipe l'aveuglement de l'ignorance : Si, par exemple, vous savez que le Dieu tout-puissant, le Père et son Fils unique ont une seule et même nature, que l'Esprit saint règne avec eux dans une même éternité, jamais vous ne serez troublé ni par les vains sophismes des païens, ni par l'impiété sacrilége des ariens. Si vous remplissez votre esprit et votre cœur de la science du jugement à venir, vos mœurs seront soumises à la discipline. Si maintenant vous gardez la règle et la juste mesure de la discipline elle-même, vous pratiquerez en toutes choses la bonté qui convient, parce que la bonté tempère la discipline, comme la discipline est l'assaisonnement de la bonté. Evitez donc, mes frères, de vouloir paraître bon, en rejetant la discipline, ou de faire profession d'une discipline si rigoureuse, que vous mettiez tout à fait la bonté de côté. Voilà pourquoi le saint roi David prie Dieu de joindre à la bonté et à la discipline le don de la science, afin que nous puissions savoir, par un jugement sûr de notre esprit, comment une bonté sévère peut s'allier en nous à une douce sévérité.

tudinis prætendebat; propter quod faciebat eum omnibus et amabilem bonitas, et disciplina terribilem. Nam etiam inter ipsa mundi primordia ut bonitatem ac disciplinam Christi doceret ecclesias, et removeri jussit peccantem a communione sanctorum, et eumdem recipi correctum. (I *Cor.*, v, 5.) De scientia autem ejus quid nos dicemus, cum omnes eum noverint in cœlestibus didicisse, quæ doceret in terris? Ibi talia se memoravit edoctum, qualia loqui mortalibus non liceret.

Joannes Baptista. — 4. Habuit nihilo minus bonitatem et disciplinam testis Dominicus et Baptista Joannes, qui resipiscentes a peccatis suis Propheticæ pietatis affatu pœnitentiæ baptismo diluebat; atque ut vere legalium præceptorum custos immobilis, et Herodem regem de illicita accusabat uxore, et cunctis ad se concurrentibus purgatioris vitæ præcepta mandabat. Scientiæ autem illius plenitudinem quis potest agnoscere, qui quod pro salute mundi venit e cœlo, primus omnibus revelavit.

5. Videte itaque, Fratres, quo orandi compendio et qua paucitate verborum perfectionem vivendi venerabilis Propheta quærebat. Brevissimo namque sermone conclusit, quidquid spiritualium habet multitudo virtutum. Si ergo ille Prophetarum præcipuus hanc doceri se a Deo sanctioris vitæ viam tantopere precabatur : quid facere non oportet, qui et tardi sensus infirmitate torpemus, et noxia remissioris vitæ consuetudine depravamur? Nos, inquam, magis orare debemus, dicentes : « Bonitatem et disciplinam et scientiam doce nos Domine : » quatenus in nobis bonitas malitiam vincat, vitia ac voluptates disciplina coerceat, et ignorantiæ cæcitatem scientia veritatis illuminet. Si enim scieris omnipotentem Deum Patrem Filiumque ejus unigenitum unius esse substantiæ, Spiritum quoque sanctum pari credideris æternitate regnantem, nulla unquam te vel Paganorum vana persuasio, vel Arianorum perfida turbabit impietas. Si futuri judicii scientia cor tuum mentemque repleverit, habebis in tuis moribus disciplinam. Rursus si disciplinæ ipsius mensuram regulasque servaveris, congruam tenebis in omnibus bonitatem : quia bonitas est temperamentum disciplinæ, et disciplina condimentum est bonitatis. Cave ergo, Frater, ne ita velis bonus videri, ut abjicias disciplinam; aut ita arduam secteris disciplinam, ut removeas bonitatem. Quibus beatus David idcirco scientiam precatur adjungi, ut directo mentis nostræ judicio scire possimus, qualiter in nobis esse possit et districtior bonitas, et blandior disciplina.

SERMON LVI.

Sur ces paroles du Psaume CXXXV : Confessez-vous au Seigneur, etc. (1); *et sur ces autres des Proverbes* : Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, etc. (2).

Nécessité de la confession. Propension de Dieu à pardonner.—1. « Confessez-vous au Seigneur, mes très-chers frères, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. » (*Ps.* CXXXV, 1.) Nous apprenons ici, de la bouche même de l'Esprit saint, le remède que nous devons prendre pour effacer nos crimes, et que nous ne pouvons en obtenir le pardon qu'en les confessant sincèrement, comme Dieu nous l'ordonne. Pourquoi, en effet, le pécheur voudrait-il cacher ce qu'il a commis sous les yeux de Dieu? Pourquoi rougirait-il d'avouer ses fautes, puisqu'il n'a pas rougi de profaner son âme par le péché? Qu'il lave donc, par un sincère aveu, ce qu'il a souillé en péchant; qu'il efface, par la satisfaction, les taches que les péchés ont imprimées sur son âme; qu'il soit plus vigilant après son péché pour racheter la négligence qui a précédé ses chutes; qu'il suive Jésus-Christ par la pratique des bonnes œuvres, lui qui a si longtemps suivi le démon en faisant le mal. « Faites donc au Seigneur l'aveu de vos fautes, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. » Il ne veut point punir notre malice, puisqu'il nous presse de confesser nos fautes; tout son désir est de pardonner à ceux qui font l'aveu de leurs péchés, pour n'être pas forcé de punir leur opiniâtreté. Que les avertissements de Dieu excitent donc votre sollicitude, si vous ne voulez ressentir les effets de sa sévérité. En effet, nous supportons souvent les justes châtiments de nos crimes; tout homme sage le reconnaît, les insensés eux-mêmes le comprennent. Dieu veut que ces fréquents avertissements servent à nous rendre meilleurs; il veut corriger, par la rigueur de ses épreuves, ceux que sa patience a encouragés dans le mal. Le but qu'il se propose est de réformer les pécheurs, de les arracher à leurs mauvais penchants, de les rappeler de leurs égarements et de ressusciter les morts eux-mêmes en leur rendant l'espérance du salut. Dieu se réjouit de voir ceux qu'il châtie se corriger, et les justes faire servir à leur avancement dans la perfection les épreuves qu'il leur envoie. Par suite de cette disposition miséricordieuse, son désir le plus ardent, en soumettant les pécheurs aux coups de sa justice, est bien moins de punir les coupables que de leur faire changer leur vie criminelle. Car Dieu veut avoir pitié de tous les hommes, il veut se montrer indulgent, miséricordieux pour celui qu'il voit disposé à changer de vie. « Si tes enfants abandonnent ma loi, dit-il par son prophète, s'ils ne marchent point dans mes préceptes, s'ils violent la justice de mes ordonnances, je visiterai avec la verge leurs iniquités, et je punirai leurs péchés par des fléaux, mais je ne cesserai point d'être miséricordieux à leur égard. » (*Ps.* LXXXVIII, 31, etc.)

Les châtiments de Dieu sont des bienfaits et des remèdes. Il faut déplorer la négligence des pécheurs. — 2. Voilà les remèdes que Dieu nous offre dans sa bonté; c'est par ces remèdes qu'il guérit les blessures des hommes; c'est par ces épreuves salutaires

(1) Nous donnons à ce mot *confiteri* la signification que lui donne l'auteur de ce sermon, bien qu'elle ne soit pas la plus naturelle et la plus généralement admise.

(2) Ce sermon est d'un auteur incertain; cependant, dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, ce sermon, moins la première partie qui est retranchée, et à commencer à ces paroles : « Dieu châtie celui qu'il aime, » est attribué à saint Césaire.

SERMO LVI (a).

De verbis Psalmi CXXXV : Confitemini Domino, etc.; *nec non Proverbiorum,* III : Fili ne neglexeris disciplinam Dei, etc.

Confessionis necessitas. Dei ad indulgendum propensio. — 1. « Confitemini Domino, » Fratres carissimi, « quoniam bonus est, quoniam in sæculum misericordia ejus. » (*Psal.* CXXXV, 1.) Remedia purgandi facinoris Spiritu sancto instruente addiscimus; non aliter veniam posse mereri, nisi nostra facinora fuerimus Deo jubente confessi. Quid enim celat peccator, quod Deo teste commisit? Quid erubescit fateri, qui peccatis non erubuit coinquinari? Diluat ergo confitendo, quod peccando infecerat : satisfactione abluat, quod delictorum maculis sordidarat : sit cautior post delictum, qui ante delictum fuerat segnior : sequatur in bonis actibus Christum, qui in malis diabolum sequebatur. « Confitemini, inquit, Domino, quoniam bonus est. » Non vult ulcisci malitiam, qui confiteri delicta persuadet : optat solvere confitentes, ne contumaces punire cogatur. Quare admonitio Dei faciat sollicitum, ne severitas faciat punitum. Peccatorum enim nos (b) meritis flagellari frequenter, nemo prudens qui abnuat, nemo stultus qui non intelligat. Vult enim Deus admoneri frequenter, quos putat esse (c) correctos : vult tentationum severitate corrigere, quos sua patientia viderit esse (d) depravatos; vult, inquam, hactenus reformare peccantes, delinquentes corrigere, vocare errantes, et ad spem recuperandæ salutis ipsos jam mortuos suscitare. Gaudet enim Deus, si correctos viderit quos emendat : lætatur et si justos immutatos in melius conspexerit quos flagellat. Ex illo ergo affectu et terrorem, et minas, et verbera in peccatores missa proficere ad pravos corrigendos, quam ad reos puniendos exoptat. Vult enim Deus misereri cunctorum, vult ignoscere, vult se exhibere propitium, si quem mutatis actibus viderit esse correctum. « Si dereliquerint, inquit, filii tui legem meam, et in præceptis meis non ambulaverint, si justificationes meas profanaverint, visitabo in virga facinora eorum, et in flagellis delicta eorum : misericordiam autem meam non dispergam ab eis. » (*Psal.* LXXXVIII, 31. etc.)

Flagella Dei, beneficia sunt et remedia. De indolentia dolendum. — 2. Hæc sunt remedia quibus consulit Deus, hæc est medicina qua hominum cu-

(a) Olim XLVI, ex hom. L, et post in Append., serm. XX. — (b) Sic Lov. et Er. At Am. et Mss. Colbert. *Peccatorum monitis.* Reliqui Mss. *peccatorum morte,* Mox in Germ. *nemo imprudens.*— (c) In Ms. uno, *corrigendos.* In Lov. *correptos.*— (d) Melioris notæ Mss. *impravatos,*

qu'il les rend meilleurs, qu'il corrige leurs vices et met un frein à leurs inclinations perverses. Ce sont des bienfaits de sa bonté, plutôt que des coups de sa justice ; et, s'il envoie ces châtiments, ce n'est point pour perdre les hommes, mais pour leur donner une preuve de sa tendresse paternelle. « Je reprends et je châtie ceux que j'aime, nous dit-il. » (*Apoc.*, III, 19.) Et dans un autre endroit : « Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous découragez point lorsqu'il vous châtie ; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, il flagelle de verges tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants. » (*Prov.*, III, 11, 12; *Héb.*, XII, 6.) Si donc il châtie tout pécheur pour le corriger, et s'il ne le corrige que pour le rendre digne de Dieu, celui qui n'est point châtié ici-bas, doit craindre de ne pouvoir devenir enfant de Dieu ; il doit craindre que Dieu ne veuille le châtier dans cette vie, parce qu'il le réserve au supplice éternel qui doit la suivre. Oui, que celui dont la vie s'écoule dans les plaisirs et dans la joie craigne d'être dans la tristesse et dans les larmes pendant toute l'éternité; qu'il craigne, en n'étant point éprouvé par l'affliction avec les justes en ce monde, d'être livré avec les pécheurs aux tortures déchirantes d'un supplice éternel.

Les afflictions ici-bas ont pour but d'amender les pécheurs, d'éprouver et de perfectionner les justes. — 3. Mais, si les pécheurs, me dites-vous, ont à souffrir les afflictions de cette vie, en punition de leurs péchés, pourquoi ces afflictions tombent-elles quelquefois sur les saints eux-mêmes, sinon, parce que Dieu veut qu'elles servent à éprouver les justes, comme elles servent à corriger les pécheurs ? De même, en effet, que, sous l'action de ces remèdes salutaires, les pécheurs se retirent du mal, les justes de leur côté se perfectionnent dans le bien. Dieu frappe les uns pour les corriger, il châtie les autres pour les éprouver, pour accroître leurs mérites ; il retire les uns du péché, il augmente la sainteté des autres. Il donne ainsi aux uns le moyen d'expier leurs péchés; aux autres, d'ajouter aux mérites de leurs vertus. D'un côté, il excite un souvenir plein de repentir; de l'autre, la joie d'une âme pure. L'un désire ressentir les effets de la miséricorde divine, l'autre songe aux récompenses qui leur sont promises; celui-ci implore son pardon du juge plein de clémence, celui-là attend la juste rémunération de ses efforts. L'un est plein de sollicitude, parce qu'il ne sait s'il obtiendra ce qu'il demande ; l'autre plein d'assurance, parce qu'il sait qu'il peut recevoir ce qu'il mérite. Dieu brise ici-bas les pécheurs sous le poids de l'affliction, pour ne point trouver dans l'accroissement de leurs iniquités matière à sa juste vengeance ; il a tant d'éloignement pour punir qu'il fait tout auparavant pour n'avoir point à condamner. Que le chrétien se réjouisse donc au milieu des afflictions; s'il est juste elles sont une épreuve, s'il est pécheur, un sentiment salutaire. Que celui-là s'attriste que les coups de la main de Dieu ne peuvent corriger; qu'il craigne le supplice qui doit suivre le jugement à venir, puisqu'il a méprisé dans la vie présente le remède que lui offrait son juge. Que le pécheur se réjouisse d'être ici-bas dans la tristesse avec le juste, afin d'avoir part avec lui après cette vie à la même récompense. « Vous pleurerez et vous gémirez, dit le Sauveur, et le monde se réjouira. Vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. » (*Jean*, XVI, 20.) Qui ne désirerait pas-

rantur vulnera, his emendantur utilitatibus, vitia corriguntur, hominum malitia refrenatur. Beneficia hæc sunt divina, non verbera; nec ut noceant divinitus irrogantur, quæ ad hoc veniunt ut hominibus paterna clementia consulatur. Ego, inquit, quos amo, arguo et castigo. (*Apoc.*, III, 19.) Et iterum : « Fili, ne neglexeris disciplinam Dei, nec defeceris, cum ab eo correptus fueris : » (*Prov.*, III, 11, 12.) « (*a*) Quem enim diligit Deus, corripit : flagellat autem omnem filium quem assumit. » (*Hebr.*, XII, 6.) Igitur si omnem ad hoc flagellat ut corrigat, ad hoc autem corrigit, ut Patri, id est, Deo dignum exhibeat : timeat qui non flagellatur, ne filius esse non possit : timeat quem corrigere Deus non vult in sæculo, quia eum supplicio destinavit post sæculum : timeat qui adhuc in sæculo gaudet et lætatur, (*b*) ne in æternum contristetur et ploret : timeat qui cum justis in sæculo non dolet, ne cum peccatoribus in supplicio perenni se laceret.

Affliguntur peccatores, ut emendentur, et justi ut probentur ac proficiant. — 3. Sed si peccatores, inquit, delictorum suorum merito ista in sæculo patiuntur; cur nonnunquam et sancti viri pariter et æque cum peccatoribus, (*c*) afflictantur. nisi quia ad emendationem peccatoribus, justis ad probationem ista proficiunt? Ut enim peccatores his remediis corriguntur a malis; ita justi hactenus augentur in bonis. Illos enim emendat Deus, ut corrigat; hos vero probat, ut augeat : illos a culpa revocat; hos sanctiores sibi reservat. Illic peccata corriguntur, hic merita virtutis augentur : illic recordatio pœnitens, hic puræ mentis lætitia gaudens. Ille indulgentiam divinam exoptat; hic præmia promissa jam cogitat : ille pium judicem veniam postulat; hic justum remuneratorem exspectat ; ille sollicitus, ut possit impetrare quod postulat ; hic securus, quia potest quod meretur accipere. Nam peccantes saltem emendatione Deus conterit, ne inveniat malitia crescente quod vindicet : odit enim supplicium, qui ante (*d*) præstruit, ne condemnet. Gaudeat Christianus in adversis; quia aut probatur, si justus est ; aut si peccator est, emendatur. Contristetur sane, quem flagella corrigere divina non possunt : timeat futuri judicii supplicium, qui in sæculo præsenti judicis contempsit remedium. Gaudeat peccator, si cum justo in sæculo contristetur, ut post sæculum cum eodem muneretur. « Vos, inquit Dominus, plorabitis et plangetis ; sæculum autem gaudebit. Vos tristes eritis ; sed tristitia vestra in lætitiam veniet. » (*Joan.*,

(*a*) In Mss. Reg. Colbert. et Victorino sermo incipit ab his verbis : *Quem enim diligit Deus*, etc. eique præfigitur titulus : *De flagellis.* — (*b*) Hic et infra *ut*, pro *ne*, in Mss. Reg. et Colbert. — (*c*) In Mss. duobus, *afficiuntur : affectantur*, in aliis. — (*d*) Sic Mss. uno excepto recentiore, qui cum editis habet, *præstitit.*

ser cette vie si courte dans la tristesse, pour avoir part avec Jésus-Christ à la joie d'un éternel triomphe? Toutes les joies, comme toutes les douleurs de cette vie, sont légères, courtes et fugitives. «Qu'il ne vous survienne, dit saint Paul, que des tentations qui tiennent à l'humanité. Or, Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, mais il vous fera tirer profit de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer. » (I *Cor.*, x, 13.) Dieu, d'ailleurs, nous donne une confiance pleine de sécurité, et il ménage avec indulgence notre fragilité.

Un soldat du Christ doit toujours veiller. C'est dans la paix surtout qu'il faut redoubler de vigilance. — 4. Le soldat du Christ doit toujours être sous les armes, toujours plein de sollicitude, toujours sur ses gardes, et ne mettant sa confiance qu'en Dieu seul. Sa vigilance doit être plus grande dans la paix que dans la guerre ; qu'il ne se permette pas de s'endormir par trop d'assurance, de peur que l'ennemi n'en prenne occasion de se glisser par quelque endroit dans son âme. « Soyez sobres et veillez, car le démon votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant cherchant quelqu'un à dévorer. » (I *Pier.*, v, 8.) Plus l'ennemi veille pour nuire, plus le chrétien doit veiller pour le vaincre. Jamais l'ennemi n'entre dans un cœur qui veille ; jamais il n'attaque ceux qui sont sur leurs gardes. Ce n'est pas seulement lorsqu'il déclare la guerre aux serviteurs de Dieu, c'est dans la paix surtout qu'il nous faut redoubler de vigilance, tenir son esprit en haleine, mettre sa vertu à l'épreuve, et affermir par la crainte de Dieu sa pureté d'intention. L'ennemi cherche à inspirer de la sécurité à ceux qu'il veut réduire en servitude, il leur inspire, dis-je, une fausse assurance pour les mettre sous le joug à l'improviste, les opprimer lorsqu'ils sont désarmés et endormis, et faire de profondes blessures à ceux qui ne sont point sur leurs gardes. Voyez un soldat qui engage le combat contre l'ennemi sous les yeux de son général, quelle ardeur, quel courage il déploie dans la lutte, pour plaire à celui pour lequel il combat? Il n'y a pour lui ni récompense, ni avancement, à moins qu'il ne triomphe de son ennemi par son courage. Soyez donc vigilant chrétien, sous les yeux de Dieu, pour obtenir de lui la couronne après la victoire ; combattez contre le démon, vous qui êtes armé par Jésus-Christ lui-même ; avec vous est le Dieu qui désire que vous soyez vainqueur ; avec vous est Jésus-Christ, qui désire vous récompenser. Méprisez les choses présentes pour avoir part aux biens de la vie future ; méprisez les biens du temps pour obtenir ceux de l'éternité. Vous entrerez en possession du ciel que le démon n'a pu posséder ; vous posséderez le paradis, d'où votre ennemi a été exclu ; vous recevrez pour récompense l'éternité, qu'a perdue le prévaricateur qui combat contre vous. Sa perfidie l'a précipité du ciel en terre, la foi vous élève jusqu'au ciel ; par sa révolte orgueilleuse, il s'est vu dépouillé du rang des puissances célestes ; par votre humble soumission, vous êtes revêtu de la dignité des anges ; d'éternels supplices lui sont réservés ; d'éternelles récompenses vous attendent. Ce perfide périra avec tous ceux qui ont imité sa perfidie, tandis que vous régnerez avec les saints dont vous aurez imité la sainteté, et au lieu de la pauvreté qui faisait ici-bas votre partage, vous aurez le riche ornement d'une gloire

xvi, 20.) Quis non brevi tempore contristari exoptet, ut in æternum lætitia perenni cum Christo triumphet? Quis non præsentis temporis fletus pensare gaudio futuro desideret? Exiguum, momentaneum et breve est, quidquid boni malive in sæculo est. « Tentatio vos, inquit, non apprehendat, nisi humana. Fidelis autem Deus, qui non patitur vos ferre plus quam potestis ; sed faciet cum tentatione exitum, ut possitis tolerare. » (I *Cor.*, x, 13.) (*a*) Sed etiam tribuit Deus securitatem, et ad tempus fragilitati nostræ indulget.

Militi Christi semper vigilandum. In pace magis vigilandum. — 4. Sit miles Christi armatus, sit sollicitus, sit cautus, sit de Deo solo securus. Vigilet in pace cautior, quam in bello vigilare consuevit : non sit securitate remissus, ne aliqua ex parte subrepat inimicus. « Sobrii, inquit, estote et vigilate : quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens, aliquem devorare quærens circuit. » (I *Petr.*, v, 8.) Quanto hostis vigilat, ut noceat ; tanto Christianus vigilet, ut vincat. Nunquam enim vigilantibus obrepit inimicus ; nunquam sollicitos circumvenit hostis. Neque enim tunc tantum cavendus est, quando bellum Dei servis indicit : in pace magis vigilandum est nobis ; exercendus animus, exercenda virtus, mentis intentio Dei timore firmanda. Facit enim hostis securos, quos cupis esse captivos ; facit, inquam, securos, ut incautos (*b*) subigat, sopitos et inermes opprimat, vulneret eos quos vigilare minime perspexerit. Si quis miles sub imperatoris conspectu certamen cum hoste inierit ; quanta instantia, quanta virtute pugnabit, ut placere illi cui militat, possit? Nec stipendium promotionemve poterit (*c*) adipisci, nisi superans hostem fortiter vicerit. Vigila Christiane sub oculis Dei, ut perfecta victoria coroneris : pugna cum diabolo, qui jam armatus es Christo : tecum est Deus, qui te optat vincere, tecum est Christus, qui te desiderat munerari. Contemne præsentia, ut percipias futura : temporalia sperne, ut æterna possis accipere. Possidebis cœlum, quod diabolus possidere non potuit ; habebis paradisum, unde inimicus exclusus est : accipies æternitatem, quam prævaricator hostis amisit. Illum ad terram perfidia dejecit ; te in cœlum fides imponit : ille contemnendo cœlesti virtute privatus est ; tu serviendo angelica majestate suffultus es : illi æterna sunt supplicia destinata ; tibi divina sunt præmia præparata : ille perfidus cum perfidis interibit, tu sanctificatus cum Sanctis regnabis ; ut qui fueras temporalis et mendicus, sis æterna gloria

(*a*) Ita Mss. potiores. Alii autem duo, *seu etiam tribuet Deus securitatem ad tempus fragilitatis nostræ*. Ms. quidam recentior cum editis, *sed tamen tribuit Deus securitatem ad tempus fragilitati nostra indulgens*. — (*b*) Sic duo Mss. At editi omittunt *subigat*. — (*c*) Ita Mss. At editi, *poterit despicere, si superans hostem fortiter vicerit. Erubescit siquidem despici, nisi superet hostem forti victoria.*

éternelle. Vous ne redouterez plus rien des dangers du siècle, parce que vous avez rejeté avec le siècle, le démon, auteur de toutes vos craintes. Ainsi soit-il.

SERMON LVII (1).

Sur la femme forte et sur l'Eglise. Prov., XXXI.

Il faut échauffer et féconder la parole de Dieu par la ferveur du cœur. — 1. Je vous en prie, mes très-chers frères, écoutez en silence et avec calme, selon la coutume des pieux fidèles, les enseignements de la divine prédication. En effet, lorsqu'en lisant les saintes Ecritures, notre esprit a pu avec la grâce de Dieu concevoir quelque vérité, il désire trouver dans vos cœurs un nid spirituel pour l'y déposer. Vous devez donc, comme de chastes tourterelles, vous efforcer d'échauffer, de féconder, par la ferveur, les divines paroles de l'Esprit saint dans le nid de votre cœur, et ne point permettre que la semence de la parole de Dieu gèle sous l'action du froid de vos péchés, selon ces paroles de l'Evangile : « Et comme l'iniquité abondera, la charité de plusieurs se refroidira. » (*Matth.*, XXIV, 12.) Soyez bien plutôt fervents en esprit, suivant la recommandation de l'Apôtre. Car de même que les colombes ou les tourterelles après avoir pondu leurs œufs, en perdent tout le fruit, si elles les laissent se refroidir, vous aussi, lorsque vous laissez refroidir par l'oubli la parole de Dieu que vous avez conçue, vous ne pouvez espérer en retirer le fruit que vous désirez (2). Préparez donc un nid dans vos cœurs pour la parole sainte, selon ce qui est écrit : « La tourterelle trouve un nid pour y déposer ses petits. » (*Ps.* LXXXIII, 4.) Et puisque l'Ecriture nous invite à étudier et à louer une femme qui a pour époux un homme illustre, en nous posant cette question : « Qui trouvera une femme forte ? » (*Prov.*, XXXI, 10) notre intention est de vous dire de cette femme, en suivant le texte, ce que Dieu daignera m'inspirer.

L'Eglise ne peut demeurer cachée. — 2. « Qui trouvera une femme forte ? » Il est difficile de la trouver, disons mieux, il est si difficile de l'ignorer. N'est-elle pas cette ville bâtie sur la montagne, qui ne peut rester cachée ? (*Matth.*, V, 14.) Pourquoi donc est-il dit : « Qui la trouvera ? » Il eût été plus juste de dire : Qui ne la trouvera point? Vous voyez maintenant cette ville bâtie sur la montagne, mais avant d'être placée sur le sommet de cette montagne, il a fallu la trouver. C'était la brebis qui était perdue. Cette ville, mes frères, c'est l'Eglise catholique qui jette maintenant une si éclatante lumière, qui donc pourrait s'empêcher de la voir ? Mais lorsqu'elle était cachée, qui aurait pu la trouver ? Elle est comparée à une ville, elle est aussi la brebis égarée qu'a cherchée le pasteur. Il nous est facile de la voir depuis qu'elle est placée sur la montagne, mais comment auriez-vous pu la trouver, lorsqu'elle était cachée dans les buissons, dans les épines de ses péchés ? Il fallait un grand courage pour l'y chercher, et c'est une œuvre admirable que de l'y avoir trouvée. C'est la difficulté de cette entreprise que fait ressortir le sage dans ces paroles : « Qui trouvera une femme forte, » c'est-à-

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Il reproduit le sermon XXXVII de saint Augustin, avec quelques variantes, et un exorde qui a quelque rapport avec le style de saint Césaire.
(1) Saint Augustin, sermon XXXVII, n° 1, etc.

decoratus. Nec quidquam in sæculo formidabis; quia auctorem formidinis diabolum cum sæculo (*a*) respuisti. Amen.

SERMO LVII (*b*).

De muliere forte et de Ecclesia, in Proverb., XXXI.

Verbum Dei cordis fervore fovendum. — 1. Rogo vos, Fratres carissimi, ut secundum consuetudinem fidelium cum silentio et quiete ea quæ vobis prædicantur, accipiatis. Animus enim noster quando, donante Deo, aliquid potuerit de lectione sanctarum Scripturarum concipere, spiritalem nidum in cordibus vestris desiderat invenire. Et ideo velut castissimi turtures divina verba sancti Spiritus fervore in nidum cordis vestri fovere contendite, nec permittatis ut in vobis semen verbum Dei peccatorum frigore congelescat, propter illud quod scriptum est : Abundavit iniquitas, refrigescit caritas. (*Matth.*, XXIV, 12.) Estote magis, sicut dicit Apostolus, Spiritu ferventes. (*Rom.*, XII, 11.) Quomodo enim columbæ vel turtures postquam genuerint ova, si illa permiserint refrigerari, perdent fructum illorum; ita et vos, si conceptum verbum Dei per oblivionem refrigerari permittitis, desiderabilem fructum habere non potestis. Præstate in vobis nidum sermonibus sanctis, secundum quod scriptum est : Turtur invenit sibi nidum ubi reponat pullos suos. (*Ps.* LXXXIII, 4.) Et quoniam nobis Scriptura Salomonis commendat mulierem magnam, habentem magnum virum, dicens : « Mulierem fortem quis inveniet? » (*Prov.*, XXXI, 10.) Ideo de hac secundum tenorem pauca quæ Deus dignatur suggerere, auribus vestris cupimus intimare.

Ecclesia catholica latere non potest. — 2. « Mulierem fortem quis inveniet? » Difficile est invenire eam, et difficile est nescire eam. Nonne ipsa est civitas in monte quæ abscondi non potest? (*Matth.*, V, 14.) Quare ergo dictum est : « Quis inveniet? » cum dici debuerit : Quis non inveniet? Sed tu civitatem in monte positam vides : ut autem in monte poneretur, inventa est. Ipsa est enim ovis illa quæ perierat. Et re vera, Fratres, Ecclesia catholica est, quæ jam illustrata est, quis ergo eam non videt? Quando latebat, quis eam inveniebat? Sicut enim jam dicta est ipsa civitas; ita et ovis quam perditam quæsivit pastor. Ipse pastor mons est : ovis ergo in humeris ejus civitas est in monte. Facile est eam videre collocatam in monte. Quomodo autem eam invenires, cum lateret inter vepres et spinas utique delictorum suorum? Ibi eam quæsisse magnum, ibi invenisse mira-

(*a*) In tribus Mss. *superasti.* — (*b*) Alias de Tempore CCXXVIII.

dire l'Eglise. Qui ne la voit maintenant découverte aux yeux de tous, placée dans un lieu élevé, illustre, couverte de gloire, richement ornée, éclatante de lumière, et, comme je le dirai bientôt, répandue sur toute la surface de la terre? Celui qui a cherché et trouvé cette femme, c'est-à-dire l'Eglise, c'est Jésus-Christ de l'aveu de tous. Et après l'avoir trouvée, non-seulement il l'a délivrée des épines de ses péchés, mais il l'a ornée de pierres précieuses. « Cette femme est d'un prix qui l'emporte sur toutes les pierreries. » Je veux ici, mes frères, confier ici à votre charité dans la mesure de votre intelligence, une pensée qui m'est suggérée par la crainte que je viendrais éveiller en vous, au sujet de ces pierres précieuses. Il y a maintenant, et il y a toujours eu dans l'Eglise, des pierres précieuses, riches de doctrine, d'éloquence, et profondément versées dans la science de la loi. Sans doute, ces pierres sont d'un grand prix, Cyprien, Ambroise, et d'autres semblables, ont été du nombre de ces pierres précieuses, mais il en est quelques-unes qui ont cessé d'être l'ornement de cette femme.

SERMON LVIII (1).

Sur le même chapitre XXXI *des Proverbes*, ỷ. 10-31.

Figures multipliées de l'Eglise. — 1. L'Eglise catholique, mes très-chers frères, n'a pas été seulement prêchée et annoncée après l'avénement de Notre-Seigneur et Sauveur, mais, dès l'origine du monde, elle a été figurée par une multitude de personnages et de symboles mystérieux. L'Eglise catholique existait dans le juste Abel, dans Noé, dans Abraham et dans tous les saints, jusqu'à l'avénement de notre Sauveur. Salomon dit, en parlant d'elle: « Qui trouvera une femme forte? » Ces paroles: « Qui trouvera, » doivent s'entendre de la difficulté, et non de l'impossibilité de trouver? Cette femme forte, c'est l'Eglise. Et comment ne serait-elle pas forte, elle qui, depuis l'origine du monde, supporte sans jamais être abattue les fatigues de si grandes tribulations? « Qui trouvera une femme forte? » quel autre, sinon Jésus-Christ? Elle n'avait point cette force quand il l'a trouvée, c'est lui qui l'a rendue forte. Car, pour la trouver, il a laissé les quatre-vingt-dix-neuf autres brebis dans les montagnes, il s'est mis à la recherche de l'unique brebis égarée, et, après l'avoir placée sur ses épaules, il l'a rapportée dans le bercail. (*Luc*, XV, 4, 5.)

Que signifient la laine et le lin. Elle a travaillé de ses mains la laine et le lin. — 2. La sainte Ecriture nous représente cette femme travaillant la laine et le lin. Vous nous demandez peut-être ce que signifie la laine, ce que signifie le lin. La laine a une signification matérielle, le lin est le symbole d'une chose spirituelle, parce qu'en considérant l'ordre dans lequel nous mettons nos vêtements, ceux que nous mettons dessous sont de lin, les vêtements de dessus sont de laine. La laine tire aussi son origine de l'union des animaux, tandis que le lin est produit par la terre, sans qu'il s'y mêle aucun plaisir de la chair; voilà pourquoi il est pris pour le symbole de la chasteté, jusque-là que les prêtres de l'Ancien Testament devaient, d'après un des préceptes de la

(1) Ce sermon figure pour la première fois dans l'Appendice. Il est tiré de la même source que le précédent. La fin reproduit, ce semble, le style de saint Césaire. Nous avons renfermé entre parenthèses les additions les plus importantes.

bile est. Hæc ejus difficilis commendatur inventio, cum dicitur: « Mulierem fortem quis inveniet? » id est Ecclesiam. Quis non videt eam jam a Christo inventam, jam eminentem, jam conspicuam, jam gloriosam, jam ornatam, jam lucidam; et ut cito explicem, toto terrarum orbe diffusam? Mulierem istam Ecclesiam qui quæsivit et invenit, Christus agnoscitur. Et postquam eam invenit, non solummodo de spinis peccatorum suorum eripuit, sed etiam lapidibus pretiosis ornavit: ideo de ipsa dicitur: « Pretiosior est lapidibus pretiosis. » Volo aliud commendare Caritati vestræ, quantum capitis, quantum timeo, quantumque timere debetis de his lapidibus pretiosis. Sunt in Ecclesia lapides pretiosi et semper fuerunt, docti scilicet, abundantes scientia et eloquentia et omni instructione Legis. Pretiosi plane isti lapides sunt; de ipsis fuit Cyprianus, de ipsis fuit (*a*) Ambrosius, et cæteri eorum similes. Ex eorum numero quidam erraverunt ab ornatu hujus mulieris.

SERMO LVIII (*b*).

In eumdem locum Proverbiorum, cap. XXXI, ỷ. 10-31.

Ecclesia in multis figurata. — 1. Ecclesia catholica, Fratres carissimi, non solum post adventum Domini et Salvatoris nostri prædicata est; sed etiam ab initio mundi multis figuris et sacramentis secretioribus designata. Nam et in sancto Abel Ecclesia catholica fuit, et in Noe, et in Abraham, et in reliquis usque ad adventum Domini Salvatoris: de ipsa enim ait Salomon: « Mulierem fortem quis inveniet? » Quod dixit, « quis inveniet, » difficultatem inveniendi, non impossibilitatem oportet intelligi. Mulier ista fortis, Ecclesia est. Quomodo non est fortis, quæ ab initio mundi tantis tribulationibus fatigatur; et tamen non vincitur? « Mulierem fortem quis inveniet? » Quis alius, nisi Christus? Non autem eam fortem invenit; sed inveniendo fortem fecit. Nam ut eam inveniret nonaginta novem dimisit in montibus, et quæsivit unam quæ erraverat, et humeris suis impositam ad ovile proprium revocavit. (*Luc.*, XV, 4, 5.)

Lana et linum quid significent. Lanam et linum fecit manibus suis. — 2. Lanificam et linificam matronam istam sanctus sermo describit. Quæris forte a nobis, quid sit lana, quid linum? Lana carnale aliquid, linum vero spirituale significat: quia in ordine vestimentorum interiora sunt linea vestimenta, lanea vero exteriora. [Lana etiam de commixtione animalium nascitur. Linum vero sine carnis voluptate de terra procreatur; ideo castitatis imaginem præferre videtur: in tantum ut sacerdotes Veteris Testamenti ex præcepto Legis, propter castitatis indicium, lineis femoralibus uterentur. Ergo in

(*a*) Apud Augustinum, *Donatus.* — (*b*) Alias de Tempore, CCXVII.

loi, porter des caleçons de lin comme une marque de chasteté. La laine a donc une signification charnelle, tandis que le lin est le symbole d'une chose spirituelle. La laine et le lin sont aussi employés dans le sens de louange. Voici un homme qui fait l'aumône à un pauvre, sans penser nullement à Dieu; mais, par le seul désir de plaire aux hommes, vous pouvez voir le vêtement de laine dont il est couvert, mais il n'a certainement point dessous le vêtement de lin. En voici un autre qui vous dit : Il me suffit d'adorer Dieu dans ma conscience, de lui rendre un culte purement intérieur; qu'ai-je besoin d'aller visiblement dans l'église, ou de me mêler visiblement aux chrétiens? C'est un homme qui veut avoir le vêtement de lin, sans la tunique de laine. La femme ni ne connaît, ni ne nous offre dans sa conduite cette manière d'agir. Elle a trouvé la laine et le lin, et de ses mains en a fait des ouvrages utiles. Il en est beaucoup qui trouvent la laine et le lin, mais ils ne veulent pas les employer à des œuvres utiles. Lorsque vous entendez volontiers la parole sainte, vous trouvez la laine et le lin; lorsque vous y conformez votre vie, vous en faites un ouvrage utile.

Qu'est-ce que la quenouille et le fuseau. La femme forte affermit ses bras pour tourner le fuseau. — 3. Je dirai sur ce fuseau ce que le Seigneur m'inspirera de vous dire, car les hommes ne sont pas étrangers à ce travail de la laine. Le fuseau désigne les ouvrages de laine, qui sont à leur tour le symbole des bonnes œuvres auxquelles s'applique cette chaste femme, cette mère de famille laborieuse et vigilante. Considérez toutefois, dans le travail de la laine, l'office de ces deux instruments : je veux dire de la quenouille et du fuseau. Sur la quenouille se trouve roulée la laine qui doit être filée et passée sur le fuseau. Ce qui est roulé autour de la quenouille est encore à gauche, et n'est pas passé sur le fuseau; ce qui est roulé autour du fuseau est le symbole du passé. Vos œuvres doivent donc être sur le fuseau et non sur la quenouille. Sur la quenouille se trouve ce que vous deviez faire, sur le fuseau ce que vous avez fait. Voyez donc si vous avez quelque chose sur le fuseau. C'est là que vos bras doivent s'affermir; c'est là que votre constance doit puiser sa force; c'est là que vous pourrez dire à Dieu en toute assurance : Donnez-moi, puisque j'ai donné; pardonnez-moi, puisque j'ai pardonné; faites, puisque j'ai fait. Ce qui est suspendu à la quenouille doit passer sur le fuseau, mais ce qui est enroulé autour du fuseau, ne doit plus revenir sur la quenouille. Considérez donc les œuvres que vous devez accomplir pour les faire passer sur le fuseau, pour que vos bras s'y affermissent, et que vous puissiez y trouver la consolation, la force, la confiance de demander et d'espérer l'accomplissement des promesses.

Jésus-Christ doit être loué doublement et avec simplicité. — 4. L'Ecriture ajoute : « Elle a ouvert ses mains au pauvre. » Courage, mes frères, ne rougissez pas du saint travail de la laine? Quelqu'un de vous a-t-il ses greniers, ses magasins remplis, toutes ces richesses sont sur la quenouille, il faut les faire passer sur le fuseau. Elles sont à gauche, tant que vous ne les avez pas distribuées aux pauvres; mais, dès que vous avez commencé à faire l'aumône, elles passent à droite, et vous en faites une œuvre qui devient une matière propre à faire des vêtements. « Tous ses serviteurs sont vêtus. » Son époux peut-il craindre avec une telle épouse qu'en son absence ses serviteurs restent sans vêtements? Quel est cet homme, si ce n'est Jésus-Christ? Quelle est cette

lana carnale aliquid, in lino vero spirituale significatur. Pro laude etiam ponuntur.] Invenis enim hominem porrigentem manu eleemosynas pauperi, nec tamen de Deo ibi cogitantem, sed hominibus placere cupientem : laneam vestem, quæ videri postest, habet; interiorem lineam non habet. Invenis alium dicentem tibi : Sufficit mihi conscientia mea, Deum colo, Deum adoro; quid mihi opus est ad ecclesiam ire, aut visibiliter Christianis misceri? lineam vult habere sine tunica. Non novit neque commendat talia opera mulier ista. « Invenit hæc mulier lanam et linum, et fecit utile. » Multi inveniunt; sed non faciunt utile manibus suis. Cum libenter auditis, invenitis : cum bene vivitis, facitis.

Quid colum et fusum. Brachia sua firmavit in fuso. — 3. De fuso isto, quod Dominus dederit, dicam : neque enim ista lanificia sunt a viris aliena. In fuso lanificium signat, in lanificio bonum opus tanquam castæ mulieris et matronæ impigræ. Diligenter tamen attende in lanificio duo instrumenta, colum et fusum. In colo lana involuta, quæ filo ducenda transeat in fusum. Quod in colo involutum est, (a) adhuc in sinistra, et nondum in fuso est : quod in fuso collectum est, jam præteritum est. Opus ergo tuum in fuso sit, non in colo. In colo enim est quod facturus es; in fuso quod fecisti. Vide ergo si habes aliquid in fuso. Ibi enim firmantur brachia tua, ibi erit fortis constantia tua, ibi securus Deo dices : Da, quia dedi; dimitte, quia dimisi; fac, quia feci. Quod pendet in colo, ad fusum trajiciendum est : non autem quod collectum est in fusum, ad colum revocandum est. Ergo vide quid agas, ut habeas in fuso, ut brachia tua firmes in fuso, quod te consoletur, quod te confirmet, quod tibi det fiduciam deprecandi et sperandi.

Christus dupliciter et simpliciter laudandus. — 4. Sequitur : « Manus suas aperuit pauperi. » Eia, Fratres, exercete lanificium sanctum. Si quis habet plenum cellarium, plenum horreum; omnia ista in colo sunt, transeant in fusum. [In sinistra sunt, quamdiu pauperibus non erogaveris : at ubi cœperis eleemosynam facere, transferuntur ad dexteram, et fit opus, unde vestris fieri possit.] « Omnes domestici ejus vestiti sunt. » Numquid de nuditate servorum suorum sollicitus erit vir ejus habens conjugem talem? [Quis est iste vir nisi Christus? aut quæ est conjux, nisi Ecclesia ?] Vestiti sunt, quotquot in Christo baptizati sunt. Et boni servi et mali vestiti sunt. Non cessat illa mulier omnes vestire : ut nemo quæratur et dicat :

(a) Augustinus, *adhuc futurum est; quod in fuso est.*

épouse, si ce n'est l'Eglise (1)? Tous ceux qui ont été baptisés en Jésus-Christ sont vêtus. Tous, sans exception, sont vêtus, les bons comme les mauvais serviteurs. Cette femme admirable ne cesse de les vêtir tous sans distinction, afin d'ôter à tous le droit de se plaindre et de dire : Je n'ai pas fait de bonnes œuvres, parce que je n'étais pas vêtu. « Elle a préparé pour son mari un double manteau. » Ce double manteau, ce sont les louanges, les louanges de la foi, les louanges de la confession. En louant Jésus-Christ, vous louez à la fois un Dieu et un homme. Vous le louez doublement et simplement; doublement, parce qu'il est homme et Dieu, simplement, c'est-à-dire avec sincérité et sans feinte. Photinus, qui a donné aux hérétiques de sa secte le nom de photiniens, a voulu ne faire qu'un seul manteau pour son époux. Il a soutenu que le Christ n'était qu'un homme, et n'a point voulu le reconnaître comme Dieu. Il est une autre femme qui a fait à son mari un manteau qui n'est qu'un tissu de guenilles. Jésus-Christ, dit cette femme, est exclusivement Dieu, il n'a rien absolument de l'homme; c'est ce que disent les manichéens. Selon les photiniens, il n'est qu'un homme; selon les manichéens, il est Dieu seulement. Voilà de quelle Eglise sortent ces riches vêtements. C'est pour cela que l'Ecriture nous dit, en parlant de la femme forte, qu'elle a préparé un double manteau pour son mari. Un double manteau, car nous confessons Dieu dans l'homme et l'homme en Dieu. « Elle s'est fait à elle-même des vêtements spirituels de fin lin et de pourpre. » Le fin lin représente la sincérité de la confession, la pourpre l'éclat et la gloire du martyre. Nous reconnaissons cette blancheur du lin lorsque nous louons Dieu, et nous honorons, nous louons cette pourpre dans nos saints martyrs.

Hâtons-nous, en faisant l'aumône, de la faire passer de la quenouille sur le fuseau, et de la gauche à la droite. — 5. Pour nous, mes frères, à qui Dieu a daigné accorder cette grâce incomparable de ne naître ni des Juifs, ni des hérétiques, mais de mériter d'être les enfants de l'Eglise, rendons grâces à Dieu dans toute l'étendue de nos forces, de ce qu'il a daigné nous inspirer et graver dans notre cœur une foi droite et qui lui est agréable; et comme la foi sans les œuvres ne peut nous sauver, faisons tous nos efforts pour appliquer nos esprits à ce travail spirituel et de la laine. Ne cessons de distribuer nos aumônes en les faisant ainsi passer de la quenouille sur le fuseau, de la gauche à la droite, afin de nous préparer ainsi avec ces aumônes faites aux pauvres, un vêtement pour l'éternité, et « de n'être pas trouvés nus, mais vêtus au céleste banquet, » (II *Cor.*, v, 3) afin qu'on ne nous dise pas : « Mon ami, comment êtes vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? » (*Matth.*, XXII, 12.) Mais qu'au lieu de ce grave reproche, nous méritions d'entendre cette douce et souhaitable invitation : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde; » (*Ibid.*, XXV, 34) que Dieu vous en fasse la grâce.

(1) Cette phrase ne se trouve pas maintenant dans saint Augustin, mais elle est cependant dans le vrai commentaire de Bède, *sur le* Ier *chapitre de l'Epître aux Galates.*

Ideo non sum bene operatus, quia non sum bene vestitus. « Duplicia pallia fecit viro suo. » Pallia laudes sunt fides, et confessiones. Laudas Deum, laudas hominem. Dupliciter laudas, et simpliciter laudas : dupliciter, quia homo est et Deus; simpliciter, non ut sis fictus. Photinus, a quo hæretici Photiniani appellantur, quasi simplex pallium fecit viro suo. Solum enim hominem credidit, Christum Deum colere noluit. Existit alter texens viro suo pannosum pallium. Ait enim : Christus Deus est tantum, omnino hominis nihil habens : hoc Manichæi dicunt. Photiniani dicunt : Homo tantum est; Manichæi dicunt : Deus tantum est. [Ecce de quali ecclesia quam pretiosa vestimenta procedunt. Et propterea de illa scriptum est quod] duplicia pallia fecerat viro suo. Duplicia pallia; confitemur enim Deum in homine, et hominem in Deo. « De bysso et purpura vestimenta » spiritualia « præparavit. » De bysso candidam confessionem, de purpura gloriosam passionem. Byssum, cum Deum confitemur, agnoscimus : purpuras in martyribus collaudamus.

Eleemosynas facientes, de colo trahere festinemus ad fusum, et de sinistra transferamus ad dexteram. — 5. Nos fratres, quibus Deus tantum bonum conferre dignatus est, ut nec Judæis, nec de hæreticis nasceremur, sed catholicæ Ecclesiæ filii esse mereremur; quantum possumus, Deo gratias referamus, qui nobis fidem rectam, et sibi placitam inspirare vel insinuare dignatus est : et totis viribus (quia fides sine operibus nos salvare non potest) ad spirituale lanificium illud nostros animos præparemus. Jugiter ideo eleemosynas facientes de colo trahere festinemus ad fusum, et de sinistra transferamus a dexteram : ut per eleemosynas pauperum stolam unusquisque nostrum præparet in æternum, ut, sicut dicit Apostolus, in cœlesti convivio « vestiti et non nudi inveniamur : » (II *Cor.*, v, 3) ne nobis dicatur : « Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? » (*Matth.*, XXII, 12) sed magis ab auditu malo liberati, illam felicem et desiderabilem vocem audire mereamur : « Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum quod præparatum est ab origine mundi; » (*Ibid.*, XXV, 34) quod ipse præstare dignetur.]

FIN DU TOME DIX-NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DIX-NEUVIÈME

SERMONS AU PEUPLE.

TROISIÈME SÉRIE

(Suite.)

QUATRIÈME SÉRIE

Comprenant les sermons sur divers sujets.

CINQUIÈME SÉRIE.

Sermons douteux.

APPENDICE

PREMIÈRE SÉRIE

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-NEUVIÈME.

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.







